6551.

BIBLIOTECA DEL SEMINARIO METROPOLITANO
di Torino

Sala I
Scaffale M
piano N. XIII
nel piano N. 29

Dalla Biblioteca del
Teol. Coll. Can. G. Giacomo Re
† il 26 Aprile 1910

BL
1
U55

TRANSFERRED



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

REVUE RELIGIEUSE,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.



Le titre sous lequel nous annonçons ce recueil n'est pas un de ces titres arbitraires qui pourraient sans inconvéniens être remplacés par d'autres mots. C'est un nom en quelque sorte obligé : il exprime et peut lui seul exprimer exactement la pensée qui préside à une publication conçue sur un plan tout à fait nouveau.

Une Université catholique, établie sous l'autorité de l'épiscopat, comme celle qui vient d'être fondée dans un pays voisin, est réclamée, on le sent assez généralement, par les besoins actuels de la religion. Mais des obstacles indépendans de la volonté des hommes religieux s'y opposent, et la noble terre de France, cette mère antique de toutes les universités européennes, est réduite aujourd'hui à envier aux provinces belges un bien qu'autrefois elles reçurent d'elle. Dans l'attente de meilleurs jours, ne peut-on pas suppléer, sous certains rapports, à cette institution? Ne peut-on pas essayer un commencement d'*Université Catholique* par la presse? Ne peut-on pas organiser une publication périodique de telle manière que les diverses séries de ses principaux articles forment, en quelque sorte, des cours correspondant aux diverses facultés universitaires? Nous l'avons cru possible, et nous ne saurions mieux faire connaître la nature de l'œuvre à laquelle nous nous dévouons, qu'en racontant comment elle s'est formée.

Des écrivains se sont rencontrés qui ont combattu sous presque tous les drapeaux littéraires sur lesquels était inscrit le nom du catholicisme, soit comme rédacteurs habituels, soit qu'ils n'y aient figuré de temps en temps que comme de simples volontaires. Diverses circonstances les avaient jetés plus ou moins loin les uns des autres; d'autres circonstances les ont rapprochés, et ils se sont entendus bien vite. Car ils se sont trouvés réunis d'avance dans un même amour pour la religion et pour la science, dans une même soumission à tous les jugemens du saint-siége, particulièrement aux plus récens; dans un même but, celui de servir de tous leurs moyens la cause catholique.

Ils se sont demandé s'il ne leur serait pas possible de la servir plus efficacement en combinant leurs efforts, qu'ils ne l'avaient pu faire par leurs travaux dispersés. C'est alors qu'est venue l'idée de former par la presse le germe et l'ébauche d'une *Université Catholique*.

Pour délibérer sur ce projet avec toute la maturité convenable, ils se sont donné rendez-vous au collége de Juilly. Cet établissement, consacré par les souvenirs de Bossuet et de Malebranche, et qui devient le centre de plusieurs œuvres chères à la religion, devait naturellement être choisi pour le lieu de leurs réunions. C'est du sein de cette retraite qu'était sortie la première idée de l'œuvre nouvelle. Plusieurs d'entre eux y ont leur résidence, d'autres s'y sont rendus avec empressement, d'autres enfin, éloignés de la capitale, se sont fait représenter par leurs lettres ou par leurs amis.

Le compte-rendu de ces réunions préparatoires est le meilleur prospectus du nouveau recueil. On a demandé d'abord, pour en déterminer bien positivement le caractère, si la politique devait y trouver une place. A cet égard, il n'y a pas eu d'hésitation. Une œuvre de la nature de celle-ci doit se développer et se mouvoir dans une sphère plus haute. Les journaux qui combattent, dans le champ-clos de la politique, pour la cause de l'ordre et de la vraie liberté, accomplissent sans doute un grand devoir; mais un journal religieux a d'autres devoirs à remplir. Il a une mission de lumière, de charité, de paix, qui doit rester étrangère aux discussions irritantes. Ce n'est pas que la religion soit étrangère elle-même aux grands intérêts sociaux qui ont, au contraire, en elle, leur lien, leur unité, leur vie. Mais, s'il ne faut point la renfermer dans les cérémonies du culte, comme quelques hommes voudraient la confiner entre les quatre murs de ses églises, il ne faut point non plus la traîner et la produire, comme un gladiateur sacré, dans l'arène des partis. Le remède divin qu'elle apporte aux sociétés souffrantes doit leur être appliqué sans relâche, mais sans aigrir leurs maux; et tout écrit périodique, qui aspire à être l'interprète du christianisme, ne doit être ni un stylite qui se réfugie sur une colonne au désert, ni un tribun de la place publique. Il ne peut conserver, dans toute sa pureté, le caractère distinctif de sa sainte mission, qu'en évitant d'entrer dans des questions purement politiques, pour traiter seulement, avec un esprit de paix et de charité universelle, les questions sociales. Une Université catholique, représentée par la presse, doit être, dans ces temps de discorde, ce qu'étaient les grands monastères dans les troubles du moyen âge : elle doit être un lieu d'asile pour les discussions pacifiques.

Ces sentimens trouvèrent de l'écho dans l'âme de tous les membres présens à la réunion : aussi n'y eut-il pas même de discussion à ce sujet.

On fit observer ensuite qu'il ne suffit point,

pour faire un journal religieux, de se proposer vaguement de répondre aux besoins de la religion ; qu'il faut avoir une opinion arrêtée sur la nature de ces besoins, et sur la manière d'y répondre ; que cette opinion doit constituer l'idée dominante du journal, et le principe vital de son organisation. Voici sur quoi nous sommes tombés d'accord à ce sujet.

Lorsque l'on observe l'état actuel des esprits, on y reconnaît deux mouvemens ; l'un les rapproche du catholicisme, l'autre les en éloigne. Quelques amis de la religion, qui ne remarquent que le premier, se livrent à des espérances au moins précipitées. D'autres, qui n'ont l'esprit frappé que du second, tombent dans un découragement encore plus dangereux.

Il est incontestable que, depuis les premières années de ce siècle, il y a eu un grand progrès. Le matérialisme et l'athéisme du dix-huitième siècle ont été vaincus. L'étroite polémique du déisme de cette époque contre la révélation a passé comme une mode. L'influence sociale de l'Eglise, sa puissance organisatrice, sont de grands faits historiques assez équitablement appréciés. De brillans travaux ont appris à la poésie et à tous les arts, que la source la plus élevée de leurs inspirations est dans le christianisme. Par mille voies diverses, l'indifférence a été tellement remuée, que presque tous les recueils qui se publient s'occupent plus ou moins de religion. Le caractère propre de cet état des esprits, caractère qui deviendra plus sensible de jour en jour, c'est que toutes les questions de quelque importance générale finissent par se transformer en des questions religieuses.

Applaudissons à ce progrès, mais ne nous exagérons point ses effets immédiats. Ils sont altérés, pour un certain nombre d'esprits, par une nouvelle évolution de l'incrédulité, qui cherche à se combiner avec ce progrès même. Tout en convenant que l'autorité catholique est la plus puissante et la plus salutaire institution qui pût présider à l'éducation du genre humain, on ajoute que, dépassée aujourd'hui par la raison qui a atteint son âge viril, elle doit se retirer et laisser à celle-ci le soin d'organiser la science, la morale, la société et les arts. Le catholicisme ne fut qu'un grand préceptorat de l'humanité : telle est la nouvelle forme sous laquelle les opinions anti-chrétiennes se produisent et se développent.

Un double travail doit correspondre aux deux faits que nous venons de signaler. Premièrement, on doit cultiver les diverses parties des connaissances humaines, de manière à les dégager de plus en plus des conceptions erronées qui y ont été mêlées, et favoriser ainsi le mouvement qui rapproche les esprits du christianisme. Ce premier effort est un simple travail de purification. Pour l'accomplir, il suffit d'éliminer le mal, il suffit de traiter la science dans un esprit qui ne soit pas hostile à la religion.

Mais il faut y joindre un autre travail, un travail d'organisation. Montrer que la foi catholique engendre la philosophie, ou la science générale qui constitue l'unité de toutes les sciences diverses, que la hiérarchie catholique renferme le point d'appui de l'ordre et des progrès sociaux, que la charité catholique, combinée avec les résultats de la science, peut seule résoudre, d'une manière complète et durable, les problèmes les plus importans de l'économie politique ; que tout art doit être chrétien, et que tout ce qui est chrétien émane du catholicisme ou y rentre : voilà la grande thèse religieuse du dix-neuvième siècle.

Nous essayerons de faire marcher de front ces deux genres de travaux.

Réunis dans ces vues, nous avons eu ensuite à délibérer sur le plan de notre recueil. Nous avons adopté la division par facultés, qui nous était indiquée par la nature même de l'œuvre que nous cherchons à réaliser : facultés des sciences religieuses et philosophiques, des sciences sociales, des lettres et arts, des sciences physiologiques, physiques et mathématiques, des sciences historiques. Il est sans doute inutile de prévenir que nous n'avons pas la folle prétention de faire, avec une *Revue* paraissant douze fois par an, ce que fait une Université avec ses trente ou quarante professeurs, et leurs leçons de chaque semaine. Les rédacteurs de l'*Université Catholique* lui fourniront successivement, chacun dans sa spécialité, des travaux suivis, mais qui ne traiteront la matière propre de chaque enseignement qu'au degré où il est possible de le faire dans une publication mensuelle, et sous les formes qu'elle exige : voilà ce dont il s'agit pour le moment. Lorsque le nombre des collaborateurs de chaque faculté aura dépassé certaines limites, ce recueil pourra recevoir des développemens proportionnés, et peut-être qu'un jour, sur les bases modestes que nous posons aujourd'hui, s'élèvera une œuvre grande dans l'estime des catholiques.

Quoique les travaux de chaque faculté soient conçus de manière à se lier aux questions qui préoccupent les esprits, néanmoins ils ne pourront, à raison de leur marche régulière, réfléchir suffisamment l'état intellectuel de notre époque si mouvant et si varié. Outre la partie universitaire, nécessairement assujétie à une certaine méthode, la *Revue* devra renfermer une seconde partie élastique et mobile, qui tiendra spécialement de la nature des journaux. Là viendront se ranger les comptes-rendus et la critique des productions nouvelles de la littérature nationale, et des littératures étrangères, avec les analyses, lorsqu'il y aura lieu, des leçons les plus remarquables des cours de la capitale, les extraits des journaux et recueils périodiques français et étrangers, les séances des sociétés savantes, les bulletins scientifiques, littéraires et bibliographiques.

La plupart des fondateurs de l'*Université Catholique* sont, par leur âge et leurs travaux précédens, intermédiaires entre les vétérans de la religion et de la science, et les jeunes talens qui leur promettent des successeurs. Elle s'honorera du noble et bienveillant patronage des premiers, et fournira aux seconds des espèces de chaires de suppléans et d'agrégés, où ils commenceront à se former à ce haut professorat qui a la presse pour organe et la France pour auditoire.

L'attention d'un journal catholique doit se fixer, d'une manière toute spéciale, sur l'éducation de la jeunesse, d'où sortira l'avenir de la société. Plusieurs des fondateurs de l'*Université Catholique* consacrent, depuis plusieurs années, leurs soins à des établissemens, où l'on s'efforce d'approprier l'éducation aux besoins particuliers de l'époque actuelle. Ils consigneront, dans la *Revue*, les résultats de leurs réflexions et de leur expérience, éclairées à la d[...] et confirmées, nous l'espérons, par les o[...] vations que nous feront parvenir les dire[...] des maisons d'éducation chrétienne, qui [...] tiplient sur tous les points de la Fran[...]

ce rapport, l'*Université Catholique* pourra leur servir de lien. Ce concert, cet échange de lumières, que nous savons être réclamé déjà par plusieurs d'entre eux, contribuera, sans aucun doute, au perfectionnement graduel de toutes les branches de l'éducation, et en particulier des méthodes d'enseignement.

Tel est le plan d'organisation qui a été arrêté dans nos premières réunions. Mais l'exécution de ce plan demandait des préparatifs plus longs que ceux qu'exigent les simples revues. Des travaux suivis, formant des espèces de cours, ne s'improvisent pas comme des articles. Plusieurs de nos collaborateurs, momentanément enchaînés à d'autres occupations, ont désiré un délai. Les publications mensuelles ne commenceront qu'au mois de novembre. Ce retard, accordé à la préparation de notre œuvre, indique assez que nous ne voulons point la traiter à la légère. Mais, d'ici à cette époque, nous publierons un discours préliminaire, renfermant une classification raisonnée des connaissances humaines. Il nous a semblé qu'un travail de ce genre était la préface naturelle de l'*Université Catholique*. A cette introduction seront joints les programmes des divers cours de la première année, signés par chaque professeur. Cette publication, qui aura lieu au mois de juillet, sera trop étendue pour pouvoir être distribuée au hasard comme un prospectus ; elle sera envoyée aux personnes qui nous auront annoncé l'intention de souscrire. Nous prions toutes celles qui seront dans cette disposition de ne pas tarder à nous la faire connaître. Leur zèle pour notre entreprise sera le soutien du nôtre. Nous préparons une œuvre difficile et longue : nous éprouvons le besoin de leur demander la prompte assurance de leur appui.

Nous sommes placés, en commençant, dans la condition commune de tous les journaux. Nous nous occuperons de la Religion, des sciences, des arts, comme tous les autres journaux religieux qui se publient en France ; seulement, nous nous proposons de le faire d'une manière plus suivie et plus méthodique : le titre que nous avons adopté, ainsi que la division par facultés, ne signifie rien de plus. Nous ne pouvons dès lors présenter, à notre début, d'autres garanties que celles qu'un journal peut fournir. Une *Université Catholique*, proprement dite, ne devrait s'établir qu'avec la sanction officielle de l'épiscopat. Mais on sent assez qu'aucun écrit périodique qui commence ne peut avoir la prétention d'obtenir une approbation formelle qui engagerait à quelque degré la haute responsabilité des premiers pasteurs. Il n'en est pas moins vrai qu'il doit être rédigé dans un esprit de soumission effective à l'autorité de ceux que l'Esprit-Saint a préposés au gouvernement de l'Eglise. Si donc cette autorité venait à trouver contre notre attente, et surtout contre nos intentions, quelque chose de répréhensible dans nos travaux, ses avertissemens paternels trouveraient en nous quelque chose de plus que la simple soumission ; ils seraient reçus avec une respectueuse reconnaissance.

Nous commençons cette œuvre avec une ferme confiance dans la sympathie qu'elle rencontrera. Nous la commençons surtout avec une foi et plus haute et plus ferme en la cause immortelle que nous venons servir par ces travaux d'un jour : elle communique quelque chose de sa force divine à tout ce qui lui est consacré. Nous espérons faire, par cette œuvre, quelque pas dans l'immense carrière de bien que la religion ouvre devant chaque siècle et devant chaque homme. Il y a toujours de nouveaux efforts à tenter, parce qu'on n'a jamais atteint la limite du bien possible. Mais, suivant la pensée d'un grand homme de foi (1), quoiqu'on ne puisse jamais arriver, il n'en faut pas moins se féliciter d'être parti : c'est déjà s'unir au bien que de s'avancer vers lui.

---

(1) Saint-Hilaire.

Organisation.

Au moment où nous publions ce prospectus, la rédaction de l'*Université Catholique* est déjà organisée de manière à pouvoir présenter un ensemble de travaux assez étendu ; mais nous croyons pouvoir affirmer que, pendant les sept ou huit mois que nous allons consacrer à poursuivre avec activité tous les préparatifs de notre œuvre, de nouveaux collaborateurs, français et étrangers, se réuniront à nous. En attendant, nous donnerons les indications suivantes relativement à l'organisation actuelle de chaque faculté.

FACULTÉ DES SCIENCES RELIGIEUSES.
ET PHILOSOPHIQUES.

Cette Faculté se divise en deux sections.

La première, celle des sciences religieuses, comprend tout ce qui se rapporte à l'étude de l'Ecriture sainte, de la tradition, des dogmes, de la morale, du culte, de la législation canonique, de l'histoire ecclésiastique et de la predication.

La seconde section est celle des sciences philosophiques, considérées soit théoriquement, soit historiquement. Si toutes les sciences doivent être coordonnées à la foi, la philosophie doit lui être unie plus intimement encore, puisque les questions qu'elle embrasse touchent immédiatement à la religion. C'est pour cette raison que nous avons réuni dans une même faculté les sciences religieuses et les sciences philosophiques, bien qu'elles soient réellement distinctes.

Collaborateurs.

MM. L'abbé DE GENOUDE.
L'abbé GERBET.
L'abbé FOISSET.
L'abbé JUSTE.
RIAMBOURG, ancien président à la Cour royale de Dijon.
L'abbé DE SALINIS.
L'abbé DE SCORBIAC.

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES.

Toutes les classifications ont un inconvénient : certaines parties rentrent, à quelques égards, dans d'autres parties. C'est ainsi que les sciences religieuses sont en même temps des sciences sociales, parce que la religion est le fondement de toute société. Mais on remédie, autant qu'il est possible, à l'inconvénient dont nous parlons, en déterminant le sens spécial que l'on attache aux termes qui expriment la classification adoptée. Nous entendons ici par sciences sociales les sciences qui s'occupent directement de l'organisation de la société. Elles se divisent en deux branches, du reste étroitement unies, relatives l'une à l'idée de justice, qui est la base morale de la législation ; l'autre à l'idée de l'utile, qui est l'objet propre de l'économie politique.

Collaborateurs.

MM. BERRYER, membre de la Chambre des Députés.
CH. DE COUX, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Malines.

MM. Théophile Foisset, avocat.
De Lourdoueix.
Pardessus, ancien conseiller à la Cour de cassation, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
De Rainneville.
L. Rousseau.
Le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, ancien préfet du Nord.

FACULTÉ DES LETTRES ET ARTS.

Nous remarquerons seulement, au sujet de cette Faculté, que la littérature chrétienne et l'art chrétien occuperont la place principale dans ses travaux.

Collaborateurs.

MM. É. Jourdain.
Le comte Ch. de Montalembert, pair de France.
Rio.
Cyprien Robert.

FACULTÉ DES SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

Les séries de travaux, relatives à ces sciences, seront choisies et disposées de manière à éviter les questions, qui ne peuvent être traitées convenablement que par la voie d'un enseignement oral et presque quotidien.

Collaborateurs.

MM. Bayle, agrégé à la Faculté de Médecine.
Binet, ancien inspecteur des études à l'Ecole polytechnique, professeur d'astronomie au Collége de France.
Desdouits, professeur de physique au Collége Stanislas.
Gaultier de Claubry, professeur de physique et de chimie.
Margerin, professeur de géologie à l'Université catholique de Malines
Récamier, de l'Académie royale de Médecine, ancien professeur au Collége royal de France et à la Faculté de Médecine.

FACULTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES.

Les collaborateurs des autres Facultés pourront traiter, d'une manière historique, les matières qui seront l'objet de leurs cours : sous ce rapport, l'histoire sera déjà représentée dans chacune de ces Facultés. Mais son étendue et son importance exigeaient une faculté spéciale.

Collaborateurs.

M. de Cazalès, professeur d'histoire générale de la littérature à l'Université catholique de Belgique.
MM. L'abbé Douhaire, professeur d'histoire au Collége de Juilly.
Dumont, professeur d'histoire au Collége Saint-Louis.
Théophile Foisset, avocat.
Frantin, auteur des *Annales du moyen âge.*
Le comte Ch. de Montalembert.

Quelques uns des collaborateurs de l'*Université Catholique* n'ont pas encore choisi définitivement le sujet des cours qu'ils commenceront en novembre, mais déjà nous pouvons annoncer, pour la première année, les cours suivans :

Cours sur l'Ecriture sainte, par M. l'abbé de Genoude.
Cours d'Exposition des dogmes catholiques, considérés sous le point de vue théologique et sous le point de vue philosophique, par M. l'abbé Gerbet.
Cours sur la Religion, considérée dans ses bases et dans ses rapports avec les divers objets des connaissances humaines, par M. l'abbé de Salinis.
Cours d'histoire de la philosophie, par M. l'abbé Gerbet, qui se renfermera, pendant la première année, dans l'histoire des théories sociales chez les peuples anciens et modernes.
Cours d'introduction à l'histoire du droit, par M. Théophile Foisset.
Cours sur l'histoire de l'économie politique, par M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont.
Cours d'économie politique, par M. Ch. de Coux.
Cours sur l'art chrétien, par M. Rio.
Cours sur l'histoire de l'art dans l'antiquité, par M. Cyprien Robert.
Cours sur l'histoire de la littérature du moyen âge, par M. le comte Ch. de Montalembert.
Cours d'histoire de la terre, par M. Desdouits.
Cours de Géologie, par M. Margerin.
Cours sur les lois physiques, physiologiques, psychologiques de l'homme, et sur leurs rapports théologiques, par M. Récamier.
Cours sur l'histoire générale de la littérature, par M. de Cazalès.
Cours sur l'histoire des anciennes monarchies de l'Orient, par M. l'abbé Douhaire.

Comme nous ne saurions embrasser *simultanément*, dans une publication mensuelle, toutes les subdivisions de chaque faculté, l'*Université Catholique* les parcourra *successivement*. En général, les cours varieront, autant qu'il sera possible, d'année en année.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

L'*Université Catholique* paraîtra le 15 de chaque mois, à partir du 15 novembre prochain, par livraisons de 80 pages ou 160 colonnes, grand in-8°, contenant la matière de plus de la moitié d'un volume in-8° ordinaire.

Chaque livraison sera divisée en deux parties d'une étendue à peu près égale; l'une *universitaire*, réservée aux cours, renfermera régulièrement dix à douze leçons ou grands articles par mois; l'autre partie, proprement de *Revue*, sera consacrée à l'analyse et à la critique de toutes les productions remarquables de la littérature nationale et des littératures étrangères, à l'examen de toutes les questions qui ne trouveraient point leur place dans les cours de l'*Université Catholique* et qui rentrent dans le cadre de ses travaux; enfin à des bulletins bibliographiques dans lesquels on s'efforcera de mentionner et d'apprécier toutes les publications dignes de quelque attention. Cette seconde section embrassera à elle seule un ensemble de travaux aussi complet que celui des revues mensuelles les plus étendues. L'*Université Catholique* sera imprimée avec trois caractères différens fondus exprès pour ce Recueil.

Le prix de la souscription est fixé pour Paris et les départemens à 25 fr. pour un an et 13 fr. pour six mois.

Pour les pays étrangers soumis au double droit, l'abonnement sera de 30 fr. pour un an et 16 fr. pour six mois.

Toutes les personnes qui auront annoncé l'intention de souscrire, recevront, dans le mois de juillet, un *Discours préliminaire*, par M. l'abbé Gerbet, servant d'*Introduction* à l'*Université Catholique*, et les programmes des principaux cours de la première année rédigés et signés par les différens professeurs.

On ne paiera le prix de l'abonnement qu'au mois de novembre, à l'époque de la publication de la première livraison.

Les lettres et demandes doivent être adressées (*franches de port*)

A M. Carrère, banquier, rue Thévenot, n° 15 *bis*, à Paris,

Ou à M. l'abbé de Scorbiac, directeur du collége de Juilly, par Dammartin (Seine-*et*-Marne), à Juilly.

qu.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY ET Cᵉ PLACE SORBONNE, N° 2.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

REVUE RELIGIEUSE,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

REVUE RELIGIEUSE, PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

TOME PREMIER.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

PAR

M. L'ABBÉ GERBET.

PARIS. — JUILLET 1835.

IMPRIMERIE DE E. J. BAILLY ET Cie,
PLACE SORBONNE, 2.

JUN 22 1957

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Quelques anciennes Universités observaient un usage digne de remarque dans les séances solennelles qui précédaient, au commencement de chaque année, la reprise des cours. Un professeur, jeune d'âge ou de raison, faisait le discours d'ouverture; les vieux docteurs se taisaient, la sagesse, l'instruction, la renommée, cédaient la place à une voix inexpérimentée ou inconnue. Était-ce pour encourager la faiblesse? Était-ce une inspiration de cet esprit chrétien, qui apprend la modestie aux corporations comme aux individus? Quoi qu'il en soit, cet usage était un emblème assez beau : il semblait dire que nos sciences terrestres ne sont qu'inexpérience, essais timides, paroles d'enfans auprès de cette autre science qui nous expliquera un jour, si nous nous en sommes rendus dignes, les grandes énigmes de ce monde.

Le titre de notre recueil, ce titre seul, reporte naturellement notre pensée vers ces vieux souvenirs des Universités catholiques, quoique ces souvenirs nous disent bien plus ce que nous ne sommes pas que ce que nous sommes. Toutefois, notre association littéraire a conservé quelques vestiges de l'usage qui vient d'être rappelé. Celui des rédacteurs de ce recueil, qui n'eût dû parler qu'après tous les autres, s'est trouvé chargé de faire le discours d'ouverture, s'il est permis de donner ce nom aux réflexions qu'on va lire.

Elles ne sont dans la réalité qu'une introduction qu'il avait faite pour lui seul, dans l'intérêt de ses propres études. Tout homme qui cultive quelque science particulière éprouve le besoin de connaître la place qu'elle occupe dans l'ensemble dont elle fait partie, et ses relations avec les autres sciences. Dans le monde intellectuel, comme dans le monde physique, l'homme cherche naturellement à s'orienter avec quelque exactitude : ceux qui négligent ce soin ne sauraient faire longue route. La géographie officielle des Chinois dit que la terre est une surface carrée, et que la Chine est au milieu. On s'expose à tomber dans des idées à peu près aussi étranges, lorsqu'on se renferme absolument dans un ordre spécial d'études, sans acquérir au moins quelque notion de l'ordonnance générale des connaissances humaines.

La science peut être conçue comme une sublime agriculture de la vérité. L'homme, dit la Genèse, et après elle la philosophie, a été placé sur la terre pour la travailler et aussi pour la garder (1). Si le labeur de l'homme cessait, les plantes nuisibles, les animaux féroces, usurperaient bientôt notre demeure : l'atmosphère, que nos longs travaux ont purifiée, se chargerait de vapeurs funestes, et le globe terreste pleurerait à la fois sa richesse et sa beauté perdues. Mais il est une autre terre, une autre nature que nous devons garder aussi en la travaillant. Dieu a donné la vérité à notre âme, comme il a donné à notre corps les

(1) Posuit eum in paradiso voluptatis ut *operaretur* et *custodiret* illum. Genes., c. 2.

champs, les montagnes et les bois. Si nous n'usions pas de l'activité intellectuelle dont nous sommes pourvus, pour cultiver cette terre de l'intelligence, non seulement elle ne produirait pas les richesses qu'elle renferme, mais bientôt notre paresse spirituelle y exercerait une influence maligne et corruptrice : car cette paresse supposerait trop peu de respect et trop peu d'amour pour le grand don de la vérité.

Toutefois, tous les hommes n'ont pas été également appelés à la science. La nécessité, qui force la plupart d'entre eux de se livrer aux travaux manuels, réduit dans la même proportion le nombre de ceux qui peuvent se consacrer à la culture de l'intelligence. L'inégale aptitude à ce genre de culture tient d'ailleurs à des différences profondes. Les philosophes les plus spiritualistes reconnaissent tous, à la lumière de l'expérience, qu'à raison des rapports intimes établis par le Créateur entre l'esprit et le corps, certains vices organiques entravent plus au moins l'exercice des facultés intellectuelles. Lorsque ces défectuosités ont été transmises pendant un temps assez long par voie de génération, elles constituent des races naturellement moins intelligentes. Il n'est personne qui ne place dans l'échelle de la capacité la race hellène, par exemple, ou la race franque à un degré bien plus élevé que celui où végètent les Australiens et les Endamènes de la Nouvelle-Guinée. Cette division du genre humain en races supérieures et en races inférieures a des suites peut-être indélébiles. Car, en supposant que la civilisation, après avoir pénétré chez les races inférieures, pût à la longue modifier graduellement ou même détruire par son action salutaire les causes immédiates de leur infériorité, toujours est-il que, durant les siècles que demanderaient leur initiation à la science, les races supérieures, qui continueraient d'observer et de réfléchir, les laisseraient encore loin derrière elles. Et comme, en définitive, l'intelligence maîtrise les choses humaines, le monde paraît dès lors se diviser en nations civilisatrices, qui dirigent et gouvernent, et en nations dirigées et gouvernées par les premières. D'où il résulte que, même sous ce rapport, le genre humain semble être soumis à une loi d'inégalité et de hiérarchie.

Mais le développement de la science n'est pas subordonné, comme l'avait pensé la philosophie matérialiste, à une sorte d'influence despotique du climat. Les sciences fleurissent aujourd'hui dans certaines parties de la Russie et de la Suède, à quelques degrés du cercle polaire ; elles ont fleuri dans l'Inde antique, sous la zône torride. L'esprit humain a une force qui n'est pas enchaînée par la nature, une force qui réagit sans cesse contre celle des causes physiques. Il se sent supérieur à elles, parce qu'il voit plus haut et plus loin que les sensations, parce qu'il lui est donné de percevoir ce qui est placé au dessus des réalités locales et passagères. L'histoire tout entière de la science est une perpétuelle protestation contre ce fatalisme géographique, qui transforme en esclave de la nature brute l'intelligence appelée à se mouvoir librement dans une sphère d'éternelles vérités.

Cette magnifique lutte de l'intelligence pour faire reculer ses propres limites peut être considérée, en général, sous trois aspects principaux, que nous rendrons sensibles par une comparaison. Si nous nous occupions de l'étude du globe terrestre, et si nous avions en même temps à notre disposition d'assez nombreux renseignemens recueillis depuis la haute antiquité jusqu'à nos jours sur les phénomènes qui se sont produits à sa surface, nous pourrions composer son histoire siècle par siècle. Nous nous livrerions à un travail d'un ordre supérieur, si, dans le cas où nous aurions des données suffisantes, nous cherchions à reconnaître les lois de la formation originaire du globe, et à rapporter à ces lois primitives la plupart des faits que présente sa constitution. Enfin, sans nous élever jusqu'à cette théorie, et sans nous borner non plus à une simple histoire, nous pourrions examiner son état actuel, en nous efforçant de concevoir les rapports généraux qui existent entre les principaux phénomènes que l'observation nous aurait fait connaître.

On peut entreprendre, relativement à la science en général, trois genres de travaux aussi distincts.

Le premier est l'histoire de la science, depuis ses premiers temps connus jusqu'à nos jours;

Le second consiste à rechercher les notions primitives, qui renferment toutes les autres, et à suivre, en partant de ces notions, la filiation de toutes les conceptions humaines : ce second genre de travail n'est rien moins qu'une vaste philosophie;

On peut enfin, en jetant un coup d'œil sur l'état actuel de la science, distinguer ses parties principales, en former la classification, pour concevoir, à quelque degré, leurs caractères propres et leurs relations : ce sera l'objet de ce discours préliminaire.

Lorsqu'on cherche à embrasser dans ce point de vue le système général des connaissances humaines, la première chose qui frappe, c'est qu'il y existe deux mouvemens, l'un qui produit et qui multiplie les sciences diverses, l'autre qui tend à les coordonner et à les unir à une science générale; l'un qui dilate l'intelligence humaine dans la variété, l'autre qui ramène la variété à l'unité. L'esprit humain nous offre dans de plus grandes dimensions ce qui se passe dans tout homme dont l'intelligence a reçu quelque culture. Elle a successivement acquis, elle acquiert chaque jour des connaissances qui se rapportent à des ordres divers; mais, que leur cercle soit plus ou moins étendu, elle s'efforce instinctivement de les unir en les groupant autour de certaines idées générales, comme autour d'un centre commun. Dans chaque individu, c'est la même personne intelligente qui produit ces deux mouvemens par des opérations différentes; mais, dans le vaste ensemble des connaissances humaines, ces différentes fonctions, que nul homme ne serait capable d'accomplir, sont exercées par des personnes diverses. Les unes s'occupent spécialement d'agrandir chaque science particulière, et, à mesure que cet agrandissement s'opère, les germes, contenus originairement dans chaque science, se développent et arrivent quelquefois à constituer de nouvelles sciences. Ainsi l'optique, qui n'était d'abord qu'un chapitre de la physique, a pris un tel accroissement, qu'elle forme aujourd'hui à elle seule une sorte d'individualité scientifique. Mais tandis que les sciences particulières s'individualisent, à quelques égards, à mesure qu'elles s'approprient un plus grand nombre de faits, l'esprit humain deviendrait à la fois habile en détails et faible en masse, si certains hommes ne faisaient des efforts plus ou moins heureux pour découvrir les liens intimes des divers ordres de connaissances, et pour former, au milieu de cette variété croissante, un ordre d'idées qui en soit l'unité.

Ce double mouvement correspond à une loi qui se reproduit dans les diverses classes d'êtres, dont se compose l'immense univers. Il correspond d'abord, comme on l'a déjà observé, à la loi la plus générale du système astronomique : chacune des planètes a un mouvement qui lui est propre, en même temps que par la force commune d'attraction, elles gravitent vers un même centre, qui maintient entre elles l'harmonie. On peut ajouter que le centre d'attraction est en même temps le foyer de lumière : chaque planète n'a qu'une lumière empruntée, dont elle renvoie quelques rayons à ses compagnes. De même les théories, qui éclairent le domaine de chaque science particulière, empruntent leurs principes à un foyer commun d'idées, qui sont l'objet propre de la science qui tend à constituer l'unité des sciences diverses.

Les lois qui régissent les êtres organiques ou vivans, nous offrent une autre image de cette belle loi de l'esprit humain. L'arbre se divise en branches, dont chacune s'efforce en quelque sorte de devenir à son tour un petit arbre : elle se dilate en branches plus petites, qui produisent les feuilles et les fleurs. Mais à mesure que chacune des branches, chacune des feuilles, chacune des fleurs acquiert, en se développant, une vie individuelle, la vie commune de l'arbre s'évanouirait, si la même sève ne circulait dans toutes ses ramifications. Les sciences diverses, avec leurs divisions et leurs subdivisions, sont les branches, les feuilles, les fleurs de l'arbre de l'esprit humain : la science générale, c'est la sève. Sous un autre rapport, la double impulsion qui entretient la vie de la science est figurée, dans le règne animal, par le dou-

ble mouvement qui pousse le sang jusqu'aux extrémités du corps pour le distribuer dans les plus petits vaisseaux, et qui le fait ensuite refluer vers le cœur.

Le monde social reflète, sous un autre point de vue, la loi de l'intelligence. Chaque province, chaque commune a son administration propre, mais sous la condition d'un lien qui la rattache à l'administration générale de l'État. Dans la monarchie de l'esprit humain, la théorie du calorique, par exemple, est une commune, la physique une province, la philosophie est l'administration centrale.

Ainsi le système planétaire, le système végétal et animal, le système social nous présentent, sous divers aspects, une même loi, qui a son expression la plus vivante et la plus élevée dans la constitution de l'esprit humain : miroir universel, où tous les mondes viennent se réfléchir ; ou plutôt, en contemplant tout ce qui l'entoure, l'esprit humain y voit des miroirs de sa propre essence. Car il est plus raisonnable et plus pieux de croire que la nature est une image de l'âme, et non l'âme une l'image de la nature.

Les deux mouvemens dont il vient d'être question étant perpétuellement combinés, on voudrait pouvoir inventer une parole double qui permît de les expliquer en même temps, comme on exécute à la fois sur la harpe deux lignes de musique. Mais le langage humain ne peut exprimer que successivement ce qui est simultané ; et, sous l'empire de cette nécessité, il semble qu'il serait mieux de commencer par l'unité de la science, pour descendre ensuite dans ses variétés. Toutefois, cette marche, plus conforme à l'ordre intime des idées, ne se prête pas aisément à leur exposition, lorsqu'il s'agit de traiter une pareille matière devant des personnes qui ne sont pas toutes également habituées à ce genre de considérations. Le désir de leur présenter un travail moins difficile à suivre, moins escarpé, nous fait préférer l'ordre inverse. Nous parlerons d'abord de la division des sciences, nous finirons par leur tendance à l'unité.

Ce plan, nous devons en prévenir, a un inconvénient inévitable. Nous verrons plus tard que les sciences ne peuvent trouver leur unité que dans le sein de l'idée suprême, de l'idée de Dieu, que la science de Dieu est la science générale, qui dirige, coordonne, vivifie toutes les autres. Tandis que nous traiterons seulement des sciences particulières dans la première partie de ce discours, cette science générale sera donc en apparence momentanément absente de nos paroles ; mais on peut dire qu'elle y apparaîtra par son absence même, par le vide immense qu'elle y laissera, et l'inconvénient dont nous parlons renfermera du moins une haute leçon. Sans Dieu, tout est froid et mort dans l'esprit humain : un tableau des sciences, que l'idée de Dieu n'éclaire point, ressemble à leur cimetière, et la pensée, en le traversant à la hâte, appelle à chaque pas qu'elle fait l'esprit créateur, le souffle d'en haut qui peut seul réunir ces ossemens épars et leur redonner une âme.

Nous sommes de plus profondément convaincus que les sciences ne peuvent s'organiser complétement dans l'unité que par la notion chrétienne de Dieu, la connaissance de Dieu par le Christ et dans le Christ ; mais dans ce premier discours, nous ne nous élevons pas jusque-là. Nous ne nous occupons encore que des connaissances qui sont un produit de l'activité de l'intelligence humaine, et non de celles qui sont l'objet propre des enseignemens de la révélation. Lorsque nous dirons quelque chose de la théologie, nous ne parlerons encore que de cette portion de la connaissance de Dieu qui est directement accessible à notre raison. Nous prions le lecteur de ne pas oublier cet avertissement, afin qu'il ne se méprenne pas sur le caractère de cette introduction.

DIVISION DES SCIENCES,

ou

SCIENCES PARTICULIÈRES.

Lorsque, des hauteurs de Montmartre, on contemple Paris, les grandes lignes qui s'étendent d'un palais à un palais, d'un dôme à un dôme, forment un plan où l'œil du spectateur encadre aisément tous les massifs des maisons ; mais si l'on se transporte au Mont-Valérien, ou

à Meudon, les lignes changent et un nouveau plan se déroule. Ces plans divers ont chacun sa beauté, son grandiose, et pour bien connaître la physionomie de la superbe ville, il faut s'être placé successivement dans tous ces points de vue. Toutefois, si l'on pouvait parvenir à connaître les raisons qui ont déterminé la construction primitive et les développemens successifs de Paris, ces raisons patentes ou cachées, dont la réunion forme en quelque sorte l'idée que Paris représente, évidemment le point de vue dans lequel on devrait se placer de préférence, serait celui qui permettrait de découvrir le moins imparfaitement la cité idéale sous les formes de la cité de pierre.

Voilà l'image des travaux philosophiques sur la classification des sciences. La science est une vaste cité aux mille tours, où chaque siècle a bâti son temple ou sa rue. Les philosophes en ont tracé le plan, chacun d'après le point de vue où son propre système le fixait; de là une sorte de multiplication optique de l'univers intellectuel. Mais, de toutes ces classifications une seule est la meilleure, et c'est celle qui représente le mieux les raisons qui ont déterminé les variétés de la science.

D'un autre côté, on ne doit pas oublier que la classification des connaissances humaines, que nous cherchons en ce moment, a un but éminemment pratique. Elle a pour but d'aider les esprits à s'orienter dans le monde intellectuel, et dès lors elle ne doit pas se présenter comme une difficile déduction d'un système quelconque de philosophie, qu'il faudrait avoir préalablement examiné dans son ensemble, pour juger si la classification qu'on en déduit est bonne. Sans doute elle ne doit pas décrire simplement, comme une carte géographique, la surface de la science, mais elle ne doit pas non plus obliger le lecteur à descendre jusque dans les plus profondes mines de l'esprit humain. Il faut qu'elle soit fondée sur des raisons larges, saillantes, immédiatement accessibles à toute intelligence exercée; il faut qu'elle ait un caractère à la fois idéal et sensible.

La science humaine, conçue sous sa forme la plus sensible, est le mouvement de la raison. Dans la science infinie, il n'y a ni mouvement ni succession, elle est comme une seule idée immanente. Mais par là même que notre science est à la raison ce que le mouvement est au corps, par là même que notre science humaine n'existe que sous la condition de marcher d'un fait à un fait, d'une idée à une idée, toute bonne classification des connaissances doit représenter les principaux temps de ce mouvement. Elle n'a pas pour objet de classer les connaissances de l'ange et du chérubin; elle doit, dès ses premiers linéamens, présenter la science de l'homme avec son allure et sa physionomie humaine.

Dans ce point de vue, on remarque d'abord que certaines sciences ne sont que des instrumens dont l'esprit se sert pour arriver jusqu'aux sciences qui donnent directement la connaissance des choses. Causes instrumentales des sciences proprement dites, elles sont, sous ce rapport, conçues comme antérieures à celles-ci, et doivent, en ce sens, être placées les premières.

Après les sciences instrumentales se présentent les sciences proprement dites, celles qui mettent l'homme en rapport avec les choses; elles forment naturellement la partie la plus considérable de la classification des connaissances.

Mais toutes les connaissances doivent être rapportées à un but, elles doivent tendre à répondre aux besoins de l'homme. De là une troisième classe de sciences, qui ont pour objet de mettre les produits de notre activité intellectuelle en rapport avec nos besoins moraux et physiques : ce sont les sciences d'application. On verra plus tard que ce mot d'application a ici une signification très étendue, car il comprend à la fois la théorie des beaux arts et celle des métiers.

Sciences instrumentales, sciences proprement dites, sciences d'application, telle est donc la triple base de notre classification.

Mais dans toute l'étendue de ces trois divisions se prolonge le grand dualisme de l'esprit humain, les faits et les conceptions; les faits que l'intelligence reçoit et qu'elle ne produit pas, les conceptions qui sont une réaction de l'intelligence sur les faits. On doit toujours tenir compte de ces deux élémens, de

même que lorsqu'il s'agit de juger les préparatifs de la construction d'un édifice, puis l'édifice construit, puis enfin son harmonie avec les usages auxquels il a été destiné, il faut toujours avoir présens à l'esprit les matériaux fournis par la nature, et le plan idéal qui a dirigé l'architecte.

SCIENCES INSTRUMENTALES.

Si l'homme, au lieu d'atteindre la vérité dans les sciences par un prompt et puissant regard de son intelligence, est au contraire obligé d'acquérir laborieusement certaines connaissances, qui ne sont encore que des moyens d'arriver à la connaissance des réalités, cette nécessité est une suite de la faiblesse de notre raison, comme la nécessité de construire des machines pour agir sur la nature provient de la faiblesse de nos organes. Nous ne ressemblons point à ces esprits supérieurs que la foi nous représente comme les rois de l'intelligence, tranquilles possesseurs de domaines immenses dans l'empire du vrai ; nous n'y sommes que de simples manœuvres, durant le cours de notre vie terrestre, et nous ne cultivons aussi la vérité qu'à la sueur de notre front. Ainsi, dès son entrée dans la carrière des sciences, où l'orgueil l'attend, l'homme est déjà prémuni contre la séduction. Ces connaissances instrumentales, que chaque savant traîne après soi, l'avertissent à chaque pas de l'humble condition de son intelligence, comme ces serviteurs qui suivaient le char des triomphateurs romains pour leur dire qu'ils étaient mortels.

Nous éprouvons le besoin de ces connaissances auxiliaires, lors même qu'il ne s'agit encore que de la partie la plus grossière des sciences, de celle qui n'est que la perception presque matérielle des phénomènes. Il existe, il est vrai, un ordre de faits où elles ne nous sont point nécessaires : ce sont tous ces faits qui, s'accomplissant dans l'intérieur de notre être pensant, tombent sans intermédiaire sous l'œil de l'âme. Mais dès que nous voulons parcourir le domaine des sciences naturelles et de l'histoire, nous sommes environnés d'une foule innombrable de faits, que nous ne pouvons connaître qu'à l'aide de certaines études instrumentales. Nous voulons parler, d'une part, de l'étude des langues, sans laquelle on ne peut expliquer les monumens des peuples ; et, d'autre part, de l'étude de ces appareils aussi variés qu'ingénieux, que l'esprit humain a inventés, soit pour distinguer dans le lointain de la nature les formes extérieures des corps, soit pour pénétrer dans l'intérieur des corps rapprochés de nous. Avec ces merveilleuses machines nous scrutons l'espace, avec les langues nous explorons le temps.

Sous le point de vue où nous les considérons ici, les langues sont des instrumens que nous appliquons aux livres qu'un peuple a écrits, aux récits qu'il nous a légués, aux inscriptions gravées sur ses monumens, pour reconnaître, au moyen de toutes ces observations, les phases diverses qu'il a subies, et en quelque sorte l'orbite particulière qu'il a décrite dans le mouvement général de l'humanité. Le tombeau des nations ressemble à celui d'Archimède, sur lequel on avait placé les instrumens de la science. Un peuple nous laisse aussi en mourant quelque chose de semblable : il nous transmet, avec l'idiome qu'il a parlé, une espèce de télescope dont nous nous servons pour lire à distance son histoire. Cette comparaison est plus juste qu'elle ne le paraît peut-être au premier coup d'œil. Les télescopes avec lesquels nous observons les étoiles fixes ne nous font pas connaître leur état actuel. La lumière met un temps si considérable à parcourir la distance énorme qui les sépare de nous, qu'au moment où leurs phénomènes deviennent visibles pour la terre, il y a souvent des siècles que ces phénomènes se sont réellement accomplis. Suivant le mot d'un astronome, nous lisons l'histoire de ces globes, du moins celle de beaucoup d'entre eux, à mille ans de date. Dans l'étude du grand livre que le doigt de Dieu a écrit en caractères étincelans, comme dans l'étude des caractères tracés par la main des hommes sur des feuilles légères, pour conserver les souvenirs de leurs œuvres, nous ne voyons guère que le passé.

L'analogie qui existe entre les instrumens avec lesquels on observe la nature, et les langues instrumens de l'histoire, jette quelque lumière sur la méthode la plus propre à faire avancer ce second genre d'études. Si, pour apprendre à ses élèves la manière d'employer les instrumens d'observation, un professeur de physique passait la plus grande partie de la leçon à leur expliquer les règles de la mécanique qui ont présidé à la construction de ces machines, leurs progrès seraient bien lents. Il vaut assurément bien mieux les obliger à s'en servir eux-mêmes, à l'aide des indications qu'il leur donne graduellement. Dans l'enseignement des langues, on doit suivre une marche analogue. Au lieu de se traîner long-temps dans l'étude des règles abstraites de la syntaxe, il faut que l'élève s'applique vite à instrumenter, sous la direction de son maître, avec l'idiome dont il veut acquérir la connaissance, c'est-à-dire à le parler, ou tout au moins à le parler par écrit.

Il y a cette différence entre les instrumens des sciences naturelles et les instrumens de l'histoire, que l'étude des premiers peut être ramenée, suivant les lois connues de la mécanique, à quelques principes élémentaires, tandis que la connaissance des langues n'est pas susceptible d'une simplification analogue, parce que ces systèmes de mots renferment une multitude de pièces dont la raison nous échappe en grande partie. Toutefois, les travaux de la philologie moderne tendent évidemment à réduire la diversité des langues à un certain nombre d'idiomes générateurs de tous les autres, et, par là même ces travaux préparent un moyen heureux de faciliter les études philologiques, hérissées de difficultés si nombreuses, difficultés qui se compliqueront encore à mesure que, par un progrès nécessaire, le cercle de ces études ira s'agrandissant. Une peuplade sauvage ne connaît que son pauvre langage : un peuple né à la civilisation renferme déjà un certain nombre d'hommes qui lui servent d'interprètes auprès de ses voisins. Mais, depuis que la religion, la politique et le commerce ont concouru à multiplier les relations des peuples chrétiens, qui sont la tête de l'humanité, avec tous les membres épars de la grande famille humaine, le nombre des langues étrangères, qui font partie de nos études, s'est accru, et il s'accroîtra encore infailliblement. Si ce progrès, en faisant reculer les limites de la philologie, semble devoir exiger qu'un temps plus long soit consacré à parcourir un champ devenu plus vaste, d'un autre côté la science, à mesure qu'elle connaîtra plus complétement le système généalogique des langues, en déduira des méthodes pour abréger les années de ces difficiles et patientes études. On ne sera pas forcé de commencer par des langues dérivées, on pourra apprendre d'abord les langues d'où elles sont sorties; et dès lors la facilité avec laquelle on étudie, par exemple, l'italien ou l'espagnol lorsqu'on sait déjà le latin, se reproduira, toute proportion gardée, dans l'ensemble des études philologiques. On se placera aux sources connues du langage, et s'il est permis de se représenter les langues comme des fleuves qui roulent des mots en guise de vagues, l'esprit humain ira plus vite en descendant de leurs sources pour suivre leurs divers embranchemens dont il aura la carte, que s'il était obligé, au prix d'efforts bien plus pénibles, de remonter au hasard leur cours inconnu.

Outre son indispensable nécessité pour l'interprétation des monumens écrits, l'étude des langues nous fournit par elle-même à peu près les seules lumières historiques que nous puissions obtenir sur des populations nombreuses de l'ancien et du nouveau monde, qui ne nous ont pas laissé leur histoire. Le passé de ces générations nomades ou sauvages s'est évanoui; seulement leurs idiomes, lorsque la philologie aura pu s'en emparer, nous permettront probablement, du moins relativement à une partie de ces populations, de former des conjectures assez vraisemblables sur les liens qui les ont unies autrefois à des peuples historiquement connus, et dont elles ne sont que des colonies dégénérées qui ont oublié leur origine. On ne saurait donc trop applaudir, dans l'intérêt de la science, au zèle avec lequel certains navigateurs, en visitant ces déserts de l'histoire, s'empressent de recueillir des fragmens de vocabulaires qui deviendront de jour en

jour moins incomplets. Il est permis d'espérer qu'à la longue on acquerra ainsi une masse de données suffisantes pour rattacher à quelques égards ces générations sans passé à l'histoire générale de l'humanité.

La comparaison des langues est destinée à rendre d'autres services du même genre aux sciences historiques. De même qu'en combinant les divers moyens que la science de l'optique fournit à l'homme, on est parvenu à construire de puissans instrumens qui laissent apercevoir dans le ciel des mondes invisibles au regard des télescopes ordinaires, de même l'étude comparée des langues nous donne les moyens de reconnaître, dans les profondeurs de l'antique histoire, des faits très importans, qui échappent à l'étude isolée des monumens de chaque peuple. La plupart des anciens peuples, considérés à part, ne nous apprennent rien ou presque rien sur les races auxquelles ils appartiennent, sur ces souches mystérieuses qui ont préexisté aux nations. Les analogies et les différences qui existent entre les langues, soit sous le rapport de la syntaxe, soit sous celui des racines et de la formation des mots, nous mettent sur la trace de cette filiation des peuples, et comme l'esprit de race exerce une influence continue, et, à certaines époques, une influence prépondérante, on possède un élément historique très précieux lorsqu'on parvient à constater d'une manière à peu près certaine quelques uns de ces grands faits originaires. Mais lors même que la science ne parvient à les saisir que sous des formes encore peu saillantes, ces indications ne sont pas à dédaigner. En répandant comme un demi-jour sur la partie la plus lointaine des temps écoulés, elles achèvent en quelque sorte l'horizon de l'histoire : semblables à ces étoiles nébuleuses que l'on entrevoit dans les abîmes de l'espace, et dont la clarté douteuse termine vaguement la brillante perspective des cieux.

Les machines et les langues, voilà donc les instrumens avec lesquels nous prenons connaissance des faits naturels et des faits historiques, lesquels, joints aux faits de raison et de conscience que chacun peut observer dans son âme, forment les matériaux des sciences. Mais il ne suffit pas que les faits se manifestent à l'homme, il faut que son intelligence, qui doit réfléchir sur eux, sache conduire le grand travail de la réflexion. L'intelligence cherche, sous ce rapport, comme un organe spirituel, un instrument intérieur dont elle puisse se servir dans la construction des théories scientifiques. De là une autre espèce de science instrumentale qui a pour but de diriger les opérations de l'esprit : on lui a donné le nom de logique.

Cette science, qui réduit à quelques règles invariables tous les procédés du raisonnement, est une des plus belles découvertes de l'esprit humain. A l'aspect des principaux phénomènes de la nature, qui se succédaient avec une parfaite régularité, l'homme dut aisément concevoir l'espérance de déterminer assez exactement leurs lois. Mais les opérations de l'esprit ne lui présentaient pas le même caractère de constance et d'uniformité. Sous l'influence de l'activité libre, les combinaisons des idées changent et se succèdent avec tant de promptitude et de diversité, que, lorsqu'on veut les caractériser, on en cherche involontairement l'emblème dans les transformations des nuages agités par les vents. Il a donc fallu que la raison de l'homme eût acquis déjà, par l'habitude de la réflexion, un coup d'œil ferme et pénétrant, pour qu'elle fût capable de discerner d'immuables lois sous la variété de ces combinaisons passagères. Aussi l'invention de la logique n'appartint nulle part au premier âge de la philosophie ; les systèmes la précédèrent comme les épopées ont précédé la critique littéraire. Ce ne fut même qu'à la suite de longues discussions que l'on songea à chercher, dans les études logiques, les règles de cette espèce de stratégie intellectuelle, dont on avait besoin pour régulariser cette guerre de doctrine. Dans la Grèce, l'école ionique et l'école italique, les idéalistes qui suivaient les drapeaux de Xénophane, les matérialistes qui se rangeaient sous ceux de Leucippe, s'étaient déjà livrés de nombreux combats, lorsque Zénon d'Élée, à qui on attribue l'invention de la dialectique, en produisit une première ébauche, qui

devint bientôt après, sous la main puissante d'Aristote, le chef-d'œuvre de la logique européenne. Les travaux de Gotama, l'Aristote de l'Orient, offrent aussi quelques vestiges frappans des luttes philosophiques qui ont agité antérieurement les écoles de l'Inde.

Lorsque l'esprit humain eut fait l'acquisition de sa logique, il posséda en elle un instrument qui s'applique à tous les ordres de connaissances; car elle est, à quelques égards, aux sciences en général, ce que l'algèbre est aux sciences mathématiques. L'algèbre opère seulement sur les rapports des grandeurs : la logique s'exerce seulement sur les rapports des notions dont l'esprit est pourvu, abstraction faite de tout le reste. Et comme ces notions abstraites ne peuvent être présentes à l'esprit qu'au moyen des mots, comme le langage est, suivant l'ingénieuse comparaison de M. de Bonald, une glace où la pensée voit ses propres formes, toute logique, conçue dans un point de vue un peu vaste, doit commencer, comme celle d'Aristote, par un traité qui corresponde à ce qu'on désigne sous le nom de grammaire générale. Ici la science des mots se présente sous un autre aspect que celui auquel nous avons dû nous arrêter, lorsque nous l'avons considérée comme science instrumentale pour la connaissance des faits. Alors il ne s'agissait que de l'étude pratique des langues : il s'agit ici de l'étude théorique du langage. Les divers idiomes réfléchissent les variétés intellectuelles des peuples; le langage est le miroir de l'unité de l'esprit humain.

Après avoir reconnu les élémens de la pensée sous leurs formes primitives et essentielles, la logique détermine les lois suivant lesquelles ils doivent se combiner. Le jugement, le raisonnement, la méthode expriment les diverses puissances auxquelles cette combinaison peut s'élever. Mais, à ces degrés divers, les mêmes procédés fondamentaux régissent l'esprit humain, bien que ces procédés soient de plus en plus compliqués. La synthèse et l'analyse qui sont les deux formes générales de la combinaison des idées à sa troisième puissance, ou de la méthode, existent déjà, quoique moins développées, dans les degrés inférieurs. Que fait la synthèse? elle unit. Que fait l'analyse? elle sépare les élémens d'une chose, elle marque leurs points de différence et d'opposition, elle les exclut l'un de l'autre. L'acte de l'analyse se produit donc déjà dans les raisonnemens négatifs, comme l'acte de la synthèse dans les raisonnemens affirmatifs, et les uns et les autres ont leurs racines, au premier degré de la combinaison des idées, dans les jugemens affectés des mêmes caractères. La synthèse est, en grand, le procédé qui préside à la formation des jugemens qui affirment; l'analyse est le procédé des jugemens qui nient, appliqué sur une plus grande échelle, et c'est pour cela que l'analyse, s'il était possible de la séparer absolument de toute vue synthétique, ne pourrait produire par elle-même aucun résultat positif, attendu que les jugemens qui contiennent la méthode analytique en germe ne donnent que des négations. Mais l'analyse n'en remplit pas moins une fonction très importante dans l'organisation de la science. Elle décompose, pour que les rapports intimes des choses puissent se manifester, et elle prépare ainsi les voies à l'action de la synthèse qui unit. Si la force de répulsion existait seule dans la nature, elle serait un dissolvant universel : mais, combinée avec la force de cohésion et la loi des affinités, elle concourt à l'ordre général, par cela même qu'elle favorise, par la séparation des parties hétérogènes d'un corps, la réunion des élémens qui tendent à se combiner d'une manière plus parfaite. L'univers est l'harmonie permanente d'une grande analyse et d'une grande synthèse, un jeu sublime de ces deux mouvemens, où la force qui sépare est au service de celle qui unit; méthodes vivantes, logique divine, dont notre logique artificielle n'est qu'une pâle copie.

Cette science abstraite ramène tous les procédés du raisonnement à une seule forme, le syllogisme. On a dit que le raisonnement a trois formes, la déduction, l'induction et l'équation. Cela est vrai du raisonnement appliqué, mais non pas du raisonnement abstrait, qui est l'objet de la logique générale. Comme elle ne considère dans les notions que le rapport de principe et de conséquence

il est évident que la proposition conçue comme conséquence apparaît comme dérivant de la proposition conçue comme principe, et que pour cette raison la déduction, qu'exprime le syllogisme, est la forme générale dont la logique abstraite détermine les lois. Mais lorsque cette science passe à l'application, elle se divise en logiques spéciales suivant les différens ordres de notions auxquelles elle s'applique. Lorsque la logique est appliquée aux vérités métaphysiques, elle ne comporte aucun autre procédé que le procédé de déduction, et c'est là le caractère propre de cette première espèce de la logique appliquée. La raison en est bien simple. La logique générale, qui fait abstraction de la nature des objets considérés en eux-mêmes, ne porte que sur les relations nécessaires que l'esprit perçoit entre les notions sur lesquelles il s'exerce. Or, lorsqu'on applique les procédés du raisonnement aux vérités métaphysiques ou absolues, on ne rencontre là, on ne peut rencontrer autre chose que leurs relations nécessaires comme elles. La forme de la logique générale est donc identique à la forme de la logique qui a pour objet les vérités métaphysiques. Mais lorsque la logique s'exerce sur les principes mathématiques, elle prend une forme spéciale. Ces principes, il est vrai, sont nécessaires comme ceux de la métaphysique, mais ils n'ont point la même généralité : ils sont limités aux seuls rapports de quantité et de nombre. La logique mathématique cherchant, non l'essence des choses, mais seulement leur mesure, l'équation est sa forme spéciale. Enfin la logique se particularise sous une autre forme, lorsqu'il s'agit des faits. Elle préside alors à l'expérimentation et à la critique. L'expérimentation est une sorte de critique des indications fournies par les phénomènes naturels, comme la critique est une expérimentation des témoignages de l'histoire. Malgré la différence de leurs objets, elles suivent une marche analogue. On convient généralement, avec Bacon, que l'induction est le procédé qui féconde l'étude expérimentale de la nature. Dans les sciences historiques, la connaissance que nous avons des motifs qui déterminent les paroles et les actions des hommes est le point d'où la critique part, pour en conclure aussi, par voie d'induction, la réponse aux questions qu'elle se propose de résoudre.

Les travaux logiques de l'esprit humain sont représentés par certains ouvrages, qui ont une importance capitale dans cet ordre de connaissances. Aristote, qui a traité spécialement de la logique abstraite ou de déduction, l'a organisée en un système si complet, que tous les écrits postérieurs sur cette matière ne sont au fond que des commentaires de son livre. Vingt siècles après, Bacon a fait un travail analogue sur la logique d'induction, surtout dans ses rapports, si étendus et si compliqués, avec l'étude de la nature. Si Descartes, Leibnitz, Euler, eussent fait, ou si de nos jours on faisait, relativement à la logique mathématique, un livre d'une valeur égale à ceux de Bacon et d'Aristote, ces ouvrages formuleraient sous ses trois aspects principaux la science qui doit diriger l'exercice de l'activité intellectuelle.

Nous venons d'indiquer les deux espèces de sciences instrumentales, dont l'homme a besoin pour marcher dans la carrière qui s'ouvre devant son intelligence et ne se ferme jamais. L'esprit est placé dans le corps comme dans un observatoire. Il connaît immédiatement, par le sens intime, ce qui se passe dans son intérieur : il connaît un certain nombre de faits extérieurs, sans autre secours que celui des sens. Mais dès qu'il veut s'avancer plus loin, alors commence la nécessité des sciences instrumentales. L'homme, avec de faibles organes, n'occupe qu'un point dans l'immense étendue : les machines d'observation rapprochent pour lui les distances, lui révèlent l'imperceptible, et le font pénétrer, au moyen de la décomposition et de la recomposition des phénomènes, dans le mécanisme secret de la nature. Il n'occupe qu'un point dans le temps : les langues lui donnent le pouvoir d'entendre la voix du passé. Son intelligence voit s'élargir dans toutes ces directions la sphère de son activité. Elle peut marcher, l'espace ne lui manque pas : mais plus il est grand, mieux elle doit régler sa marche. Elle demande à la logique un instrument spirituel, avec lequel elle puisse s'orienter à chaque pas

qu'elle fait dans le monde de la pensée, de la nature et de l'histoire. Pourvu de ces divers moyens de connaissance, l'esprit humain, à force de patience, prend possession de ses domaines. Ici nous entrons dans les sciences proprement dites, qui donnent la connaissance des choses : leur classification va maintenant nous occuper.

Ce travail est aride en soi, mais il reçoit un double intérêt et de son but, et de son modèle. Son but, c'est de faire, par rapport à l'esprit humain en général, ce que fait l'esprit humain dans chacune des sciences qui forment son domaine; il en classe d'abord les élémens, pour y introduire l'ordre. Son modèle, c'est, si on peut se servir de ce mot, le travail de Dieu même; car toute action de l'homme, créée à l'image de Dieu, doit chercher son type dans l'action divine. Lorsqu'à l'origine des choses, le Créateur sépara la lumière des ténèbres, divisa les eaux supérieures et les eaux inférieures, et fit paraitre successivement les diverses espèces d'êtres, il établit l'ordre de la création sur une classification sublime.

SCIENCES PROPREMENT DITES.

L'organisation de l'univers résulte de l'union de la matière des êtres avec les principes efficaces et vivifians, qui en déterminent et en soutiennent les formes. Si la science est un petit monde, que l'homme fait à la ressemblance du grand monde, la distinction et l'union de la matière et de la forme doivent avoir aussi une grande importance dans cette création intellectuelle.

Une science particulière ne peut exister, s'il n'existe une masse de faits auxquels elle soit applicable, de la même manière que l'industrie n'est possible qu'autant que l'homme possède une propriété qu'il façonne et convertit à son usage. Ce fonds de faits, sur lequel la science s'exerce, est sa matière. Les faits, comme purs faits, sont successifs, mobiles, variables, ils ne présentent par eux-mêmes aucun caractère de nécessité et d'immutabilité, et il en est de même des sensations qui nous mettent en rapport avec eux. S'il était possible de les séparer de toute lumière de l'intelligence, cet assemblage d'impressions brutes serait un chaos informe, il serait, à l'égard de la science, ce qu'était la matière, suivant les anciennes cosmogonies, avant que la pensée créatrice eût organisé le monde : substance inerte et confuse, qui attendait la forme de l'ordre.

Il faut donc qu'outre la simple perception des faits, qui sont la matière de la science, l'intelligence humaine possède des notions indépendantes de l'expérience, des notions générales, nécessaires, dans lesquelles les faits viennent se mouler, s'encadrer, s'ordonner. Elles sont ce qu'on peut appeler la forme de la science. Nous entendons cette expression, non pas dans son sens ordinaire, mais dans le sens plus élevé que lui donnait l'ancienne philosophie, lorsqu'en disant, dans son laconisme logique, que l'âme est la forme du corps, elle voulait affirmer qu'elle est le principe actif qui *informe* la matière.

Bien que les faits et les idées doivent s'unir pour constituer une science applicable, il est utile qu'ils soient, sous certains rapports, l'objet de travaux séparés. L'histoire nous apprend qu'il y a toujours eu, dans cette vaste manufacture intellectuelle qu'on appelle le monde savant, une classe plus ou moins nombreuse de travailleurs spécialement occupés de l'étude des faits. Cette division du travail est nécessaire à plusieurs égards. Il résulte de l'inégale distribution de l'intelligence et de la grande diversité des aptitudes, que plusieurs esprits distingués, peu capables de créer des théories, sont doués, quelquefois à un degré éminent, des facultés nécessaires à l'investigation des faits historiques et des phénomènes de l'univers matériel. S'ils ne trouvaient pas à s'employer, leur inaction entraînerait une déperdition notable de forces dans l'économie générale de l'esprit humain. L'intelligence est d'ailleurs renfermée, dans les têtes même les plus puissantes, en des bornes si étroites, et la courte durée de la vie est si peu proportionnée aux espaces de la science, que les Platon, les Aristote, les Descartes, les Newton, auraient trop peu de temps à consacrer aux œuvres qu'ils sont appelés à produire, s'ils ne trouvaient

dans les travaux de la classe ouvrière du monde savant un supplément aux recherches qu'ils ne peuvent faire directement.

Mais cette distribution du travail n'est pas seulement utile pour multiplier les produits intellectuels, elle l'est aussi comme garantie de leur valeur. Il faut une solidité de raison qui n'est pas très commune, pour bien observer toute espèce de faits, lorsqu'on les observe dans le point de vue d'un système que l'on veut faire prédominer. Sous l'influence de cette ambition scientifique, les recherches d'une nature délicate sont quelquefois très vicieuses dans leurs procédés, et leurs résultats, conçus ou présentés sous un faux jour, égarent les pas de la théorie. La science doit donc se féliciter que des hommes, libres de ces préoccupations, étudiant les faits pour les faits, les explorant avec une ingénuité savante et une ignorance heureuse de leurs conséquences systématiques, les produisent au grand jour bruts, sincères, et dans toute leur pureté native.

D'autre part, la puissance des facultés qui se rapportent à l'étude des vérités rationnelles est accompagnée, chez plusieurs individus, d'un affaiblissement des facultés d'où dépend l'aptitude à considérer le côté pratique et applicable des choses. L'esprit idéal et l'esprit positif sont les deux pôles de l'intelligence; lorsque l'un se charge, souvent l'autre se décharge dans la même proportion. L'on sait d'ailleurs qu'en se plaçant dans l'ordre d'application, on peut aisément contracter des habitudes d'esprit, qui ne permettent pas de saisir, dans toute leur portée, les vérités générales, et surtout ces idées merveilleuses qui, comme des illuminations soudaines, traversent et éclairent de temps en temps plusieurs régions de la science. Le laboureur, qui cultive au pied des montagnes une vallée, et qui se courbe chaque jour sur les sillons qui la fertilisent, connaît les instrumens de la culture, la qualité du sol et la température que chaque produit préfère : mais le pâtre solitaire, qui habite au sommet des monts avec les éclairs et les aigles, sait mieux que lui contempler les grands aspects de la nature. Quelque chose de semblable se passe dans le monde intellectuel, et, sous ces divers rapports, il est utile que les hommes, chez qui les facultés rationnelles prédominent aux dépens de l'esprit d'observation, se renferment dans la région idéale de la science. Ce sont les anachorètes de l'esprit humain, comme les collecteurs de faits en sont les ouvriers.

Cette espèce de séparation des idées et des faits ne peut favoriser, à certains égards, les progrès des études scientifiques, que parce qu'elle correspond à la faiblesse et aux maladies de l'intelligence humaine. Elle est comme un régime prudent, une abstinence intellectuelle qui, renfermée dans de certaines limites, contribue à la vie de la science; mais elle n'est point son état normal. L'esprit scientifique n'existe dans son véritable état de santé, que là où cette séparation cesse : car la constitution de la science est, autant que les forces de l'esprit humain le permettent, l'union de tous les faits aux raisons des faits, l'incorporation de l'idéal dans le réel, la proportion harmonique, ou une sorte d'équation des observations et des théories, de la matière et de la forme de la pensée.

Cette séparation d'ailleurs n'existe jamais, ne saurait exister complétement. Nulle observation des phénomènes les plus matériels, nulle recherche historique ne serait possible, si l'esprit n'était éclairé par une lumière intérieure qui descend de plus haut que l'expérience. Il n'est point non plus de science si rationnelle, qui n'offre, à quelque degré, le reflet ou l'ombre des faits auxquels elle doit s'appliquer. Toutefois, en partant de la distinction de la matière et de la forme de la science, on peut déterminer, d'une manière assez satisfaisante, l'ordre qui doit présider à la classification des connaissances humaines.

Lorsqu'on entre dans cette carrière, on rencontre, dès les premiers pas, une grande difficulté, comme il s'en présente toujours lorsqu'un ensemble de merveilles se déploie devant la pensée. Les voyageurs disent que dans la traversée du Bosphore, lorsque l'air vous enveloppe comme un vêtement soyeux, lorsqu'on savoure, en respirant, un souffle de vie, lorsque le vent vous apporte le parfum des rives, et que mille sites enchanteurs

parlent aux yeux, et que des chants lointains vous arrivent comme la voix poétique de la nature, tous les sens de l'homme sont à la fois ravis d'admiration, et soulèvent de concert l'âme vers ce que les sens ne peuvent atteindre. Que si un voyageur voulait ensuite analyser ce mélange d'impressions vives et confuses, pour s'en rendre compte philosophiquement, il pourrait les classer ou selon les divers sens auxquels elles correspondent, ou bien suivant les analogies intimes que la pensée découvre entre les objets même qui ont produit ces impressions. Ainsi, au premier aspect du monde de la science, si étendu, si varié, si beau parce qu'il réfléchit les œuvres de Dieu, la raison est d'abord éblouie : mais après l'admiration, vient le travail de la pensée, après l'intuition confuse, la réflexion, et lorsque, entreprenant un labeur ingrat, mais nécessaire, dont nous avons vu les motifs, on cherche à classer les connaissances humaines, l'esprit hésite entre deux partis. Les sciences doivent-elles être classées d'après les objets auxquels elles se rapportent, ou d'après les opérations de l'intelligence dont elles sont le résultat? Depuis Gotama jusqu'à Bacon, depuis Aristote jusqu'à Kant, les philosophes se sont partagés à cet égard.

Mais, dans l'un et l'autre cas, les uns se sont proposé un but plus élevé que celui de notre humble travail : ils ont entrepris de reproduire, dans leur tableau des connaissances humaines, les lois profondes et intimes que leur philosophie croyait avoir reconnues, soit dans l'ordre de la nature, soit dans le développement de l'esprit humain. Nous n'avons point une prétention semblable. Quelques autres ont considéré ce genre de travail comme ayant principalement pour but de soulager la mémoire : nous désirons quelque chose de plus. Pour mettre de l'ordre dans nos propres pensées, nous avons cherché une classification qui eût à la fois, ainsi que nous l'avons dit, un caractère pratique, sans qu'elle fût pourtant un simple auxiliaire de la mémoire, et un caractère rationnel, sans qu'elle exigeât, pour être comprise, les hautes spéculations de la philosophie. Il nous a semblé, qu'en se proposant ce but modeste, on peut se placer dans un point de vue où la classification des sciences correspond simultanément à la diversité de leurs objets, et à la diversité des opérations de l'intelligence.

Et d'abord, dans la connaissance des faits, l'âme est dans une sorte d'état passif; elle les reçoit comme ils se présentent, elle est le miroir vivant qui les réfléchit. La classification des sciences, considérées dans leur matière, doit donc reproduire les caractères distinctifs des *objets* de la connaissance.

Il n'en est pas de même des théories qui sont la forme des sciences; elles sont une réaction de notre puissance intelligente sur les faits. Ce qui caractérise une théorie, c'est ce que l'intelligence tire d'elle-même, c'est le produit de son activité. La classification des sciences, considérées dans leur forme, doit donc réfléchir spécialement les procédés fondamentaux du *sujet* de la connaissance ou de l'intelligence humaine, dont elles sont une émanation.

La connaissance des faits s'acquiert par l'observation et par l'histoire. L'observation est l'histoire de la nature, l'histoire est l'observation de l'activité du genre humain. Que sont les témoignages historiques? la transmission, à travers les espaces du temps, des observations faites, par des hommes de chaque siècle, sur les événemens contemporains immédiatement soumis à leurs yeux. Mais, d'un autre côté, la connaissance expérimentale de la nature se compose en grande partie de témoignages historiques. Les faits les plus journaliers, qui sont l'expression des lois de la nature les mieux connues, ne peuvent manifester leur caractère de permanence qu'aux regards des générations. Lorsque nous affirmons que le lever et le coucher du soleil, la révolution annuelle des saisons, sont au nombre des lois les plus constantes qu'il nous soit donné de reconnaître dans la constitution du monde physique, chacun de nous sait bien que les observations qu'il a pu faire dans l'espace de quelques années ne sont que la continuation, les derniers anneaux d'une longue chaîne d'observations qui remonte dans les siècles antérieurs. L'astronomie exige d'ailleurs que certains phénomènes célestes

aient été examinés de plusieurs points du globe; la physique terrestre, la connaissance des animaux et des plantes présupposent également une foule de renseignemens pris en divers climats, et toutes ces observations, transmises par la voie des livres aux savans qui n'ont pu les recueillir directement, ne sont, relativement à eux, que l'histoire de faits qu'ils n'ont point vus. Il y a de plus certains ordres de phénomènes qui échappent de toute manière aux investigations individuelles, et ne se révèlent que dans les observations combinées de plusieurs siècles. Pour n'en citer qu'un exemple, l'accélération séculaire du mouvement de la lune, qui n'est que de onze minutes, n'a pu être connue que par la comparaison des tables astronomiques modernes avec celles du moyen âge et celles des anciens astronomes de l'Asie. La science de la nature s'appuie donc essentiellement sur une tradition historique. Cette tradition est la mémoire du monde savant : qu'elle s'arrête, et chaque génération recommencera perpétuellement l'enfance de l'humanité, qui n'aurait jamais d'âge mûr.

Mais, quoiqu'elles s'entrelacent perpétuellement, l'observation et l'histoire aboutissent, en dernier analyse, à deux grandes classes de faits, à deux mondes, le monde de la nature et le monde de l'humanité.

L'homme a étudié d'abord la nature dans un point de vue uniquement relatif à ses propres besoins. L'univers s'est offert à lui comme une vaste demeure, remplie de meubles à son usage : les êtres vivans, dont il est entouré, lui ont paru être comme des troupeaux de serviteurs, souvent indociles, que la main de la Providence a voulu mettre à sa disposition. Mais, en considérant les êtres par rapport à lui, il est arrivé à reconnaître quelques uns des caractères qui les distinguent les uns des autres, et les plus frappans, les plus généraux de ces caractères spécifiques, sont ceux qui séparent les êtres bruts des êtres organisés.

La forme des corps, leurs mouvemens, les principes qui sont leurs composans, le mode de formation des composés, leur structure interne, leurs propriétés qui se manifestent par la combinaison des corps, et leur action réciproque, les phénomènes qui résultent de cette action, voilà les principaux aspects des faits observables, qui sont la matière des théories du monde inorganique.

Ces théories sont le produit de deux opérations fondamentales de l'intelligence combinées. Les corps se présentent sous deux points de vue, celui de la qualité et celui de la quantité. Sous le nom de qualité on peut ranger les propriétés caractéristiques des diverses espèces d'êtres, leurs relations, la liaison des effets avec leurs causes, des fonctions avec leur but, en un mot tout ce qui offre à l'esprit des notions distinctes des simples rapports de nombre. La quantité se rapporte à toutes ces choses, en tant qu'elles peuvent être mesurées ou exprimées par des relations de nombre. C'est pourquoi l'on a dû donner aux sciences dont il est ici question la dénomination de sciences physico-mathématiques. Le premier de ces mots est relatif à la qualité, qui manifeste la nature d'une chose, φύσις. Le nom de mathématiques, qui réveille l'idée d'instruction, de savoir en général, μάθησις, a également ici une signification très juste et très profonde; car les mathématiques servent à rattacher les phénomènes variables à d'invariables lois, et tel est le but de toute science. Ces deux aspects, la qualité et la quantité, produisent deux ordres de notions fort distincts, mais qui tendent à se combiner. Ils sont distincts : je puis en effet calculer le mouvement d'un corps sans que les procédés du calcul m'apprennent rien sur la nature de ce corps. Je puis aussi, en voyant les corps jetés en l'air retomber sur la terre, conclure, par voie d'induction, qu'ils sont attirés par une force centripète; je puis, dis-je, posséder cette connaissance avant d'avoir soumis au calcul l'action de cette force. Ni l'induction ni l'équation, prises séparément, ne sont donc le procédé constitutif des théories du monde inorganique. Ce procédé ne peut résulter que de leur combinaison, qui seule correspond au double aspect des choses, la qualité se présentant toujours, dans les êtres inorganiques, sous la condition de la quantité.

L'induction produit, par voie d'analo-

gie, des hypothèses avec lesquelles on explique un ou plusieurs phénomènes. Souvent ce qui n'existait d'abord qu'à l'état d'hypothèse est ensuite vérifié comme fait; alors l'induction, poursuivant sa marche, cherche des explications ultérieures. La limite des faits observables varie, à mesure que l'homme perfectionne ses moyens d'observation; mais, à quelque degré que soit placée la limite actuelle, l'esprit humain, dès qu'il y est parvenu, veut voir au delà, et s'efforce de rattacher les faits visibles à des causes inaperçues par les sens, mais qui, perçues à quelques égards par l'intelligence, sont à la fois invisibles et présentes. La force d'attraction explique les mouvemens des corps célestes; mais qu'est-ce en soi que l'attraction, qu'est-ce que la force en général? On cherche à réduire les phénomènes physiques à l'action de quelques fluides, insaisissables dans leur essence, qui nous paraissent se révéler par leurs effets: par la raison ils sont admis comme causes, mais les sens ne les perçoivent pas comme faits. La chimie aboutit aujourd'hui à la théorie des atomes; mais qu'est-ce que les atomes? On peut, sans résoudre ces questions, expliquer à un certain degré et surtout calculer les phénomènes subordonnés à l'action de ces causes invisibles; mais, dès que l'existence de ces causes est admise, elle donne lieu à une nouvelle série de questions, et, sitôt que la science croit entrevoir dans les faits observés quelques indications qui lui permettent de se former une idée moins vague de ces agens et de ces élémens primitifs, son horizon s'illumine et s'étend. La nature peut être représentée par un globe: un de ses hémisphères est éclairé par la lumière de l'observation, l'autre hémisphère est nocturne pour les sens. L'intelligence est placée aux limites de ces deux hémisphères: les rayons de lumière que les observations fournissent se concentrent en elle, et elle s'efforce incessamment, au moyen de l'induction, d'en réfléchir une partie sur les bords de l'hémisphère ténébreux où ils forment comme la pénombre de la science.

Combinée avec l'induction, l'équation mathématique formule les théories du monde physique sous le point de vue de la quantité. De même qu'en logique, la méthode synthétique ou analytique est une combinaison de raisonnemens affirmatifs ou négatifs, qui ne sont eux-mêmes que des combinaisons de jugemens qui présentent les mêmes caractères, de même le calcul est une combinaison de multiplications et de divisions, lesquelles sont aussi des additions et des soustractions combinées. La composition et la décomposition, qui sont la synthèse et l'analyse sous la forme qu'elles peuvent prendre dans leurs rapports avec la quantité, existent à l'état le plus simple dans les deux premières opérations de l'arithmétique; et, à partir de là, se développant indéfiniment, constituent le double mouvement de l'esprit humain dans l'ordre mathématique, de la même manière que la synthèse et l'analyse, qui caractérisent tous les procédés du raisonnement, existent déjà en germe, comme nous l'avons vu, dans les opérations les plus élémentaires de la logique.

L'arithmétique et l'algèbre, qui sont une espèce d'ontologie de la quantité, la considèrent dans sa plus grande abstraction. Mais de cette ontologie mathématique, tronc commun de cet ordre de connaissances, sortent diverses branches correspondant aux spécifications diverses de la quantité. Toute quantité spécifiée peut être envisagée dans un double rapport avec l'espace et le temps, parce que le temps et l'espace sont la condition de toute réalité susceptible d'être mesurée. Le rapport d'une quantité particulière à l'espace est exprimé par la figure. C'est l'objet de la géométrie, science qui a reçu son nom de l'usage auquel elle fut primitivement destinée, la mesure de la terre ou l'arpentage, et qui a modestement conservé le nom de son enfance depuis qu'en grandissant elle est devenue aussi la mesure du ciel. Le rapport qu'une quantité déterminée dans l'espace soutient avec le temps est exprimé par le mouvement: on peut dire que par lui le temps est rendu visible dans l'espace. Un mouvement ne peut être conçu que comme le produit d'une force. La science des forces motrices prend le nom de mécanique. Elles peuvent être considérées sous deux rapports. Les forces motrices, considérées comme

se neutralisant, et par là même produisant l'équilibre, sont l'objet de la statique ; considérées comme produisant le mouvement, elles sont l'objet de la dynamique.

L'arithmétique et l'algèbre portent sur les combinaisons des quantités, exprimables par les simples relations de *nombre* ;

La géométrie dans laquelle intervient un autre élément, la figure, se rapporte spécialement, comme son nom même l'indique, à la *mesure* des choses, selon le sens ordinaire de ce mot ;

Dans la mécanique, la *pesanteur* joue un grand rôle.

Ces trois caractères principaux des sciences mathématiques offrent une correspondance remarquable avec les traits sous lesquels la Bible nous représente les sublimes opérations de l'Éternel Géomètre : *Vous avez disposé toutes choses, Seigneur, dans la mesure, le nombre et le poids.*

Il est aisé de reconnaître, d'après ce qui vient d'être dit, les fonctions que le raisonnement inductif et le calcul remplissent dans l'organisation des théories physiques. Le premier nous révèle, sur la qualité des choses, ce que le second ne saurait nous apprendre ; sous ce rapport, le calcul est inférieur à l'induction. Mais, sous un autre rapport, il lui est supérieur, parce qu'en fournissant le moyen de rapporter les faits à des lois qui expriment des relations qui ne varient pas, il permet à la science de déterminer exactement, dans un grand nombre de cas, le passé et l'avenir, comme on le voit, pour prendre l'exemple le plus vulgaire, dans le calcul des éclipses. De ces deux procédés, l'un possède ce qui manque à l'autre, et c'est pour cette raison qu'il est nécessaire qu'ils se combinent pour organiser les sciences physiques. Toutefois les mathématiques, qui opèrent immédiatement la jonction des phénomènes avec d'éternelles vérités, donnent à toute théorie physique sa forme la plus haute, la forme qui l'achève, parce que toute science gravite vers l'absolu et ne se repose qu'en lui.

Organisée par l'induction et l'équation, la science des corps bruts se subdivise en plusieurs parties, échelonnées de telle sorte qu'elles gagnent en profondeur ce qu'elles perdent sous certains rapports en surface visible. Si l'on considère l'étendue de cette surface, l'astronomie se place au premier rang, car elle n'a d'autres limites que les limites mêmes du monde connu. De l'astronomie, qui embrasse tous les globes avec le nôtre, se détache la géologie, qui se concentre dans l'étude générale du globe terrestre. De la géologie se détache la physique, qui étudie les diverses classes de phénomènes dont notre demeure terrestre est le théâtre. Mais, à mesure que l'étendue visible de ces sciences se rétrécit, du moins à certains égards, elles s'étendent et grandissent aux yeux de la raison, parce que les objets de leurs investigations deviennent de plus en plus compliqués. Les caractères extérieurs des corps célestes, leurs situations respectives, les lois de leur mouvement, tel est le principal objet de l'astronomie : la distance, qui nous sépare de ces grands corps, ne nous permet guère de faire sur eux d'autres observations. La géologie entre plus avant dans la connaissance du globe terrestre ; elle veut reconnaître, non pas seulement sa forme extérieure, mais aussi sa constitution. La physique pénètre plus loin encore dans l'intérieur de la partie de la nature, qui s'ouvre à nos expériences ; elle y considère les corps, non pas sous un point de vue particulier et seulement comme de simples élémens du globe, mais sous le point de vue le plus général et sous toutes leurs faces, soit pour découvrir chimiquement leurs principes constitutifs, soit pour reconnaître les phénomènes complexes qui résultent de leur action réciproque. La complication des sciences, relatives au monde inorganique, va donc croissant à mesure que leur domaine visible décroit, et l'on peut distinguer deux étendues dans chaque science ; son étendue matérielle, qui se mesure par la surface des objets, son étendue idéale, qui est déterminée par l'intensité des connaissances acquises.

L'astronomie, la plus mécanique des sciences naturelles, exerce toutefois une grande influence sur l'élément moral de l'esprit humain. Rien n'offre à l'imagination une ombre plus magnifique de

l'infini, ou plutôt rien, dans le monde des corps, ne réfracte mieux les rayons de cette grande idée, que ces espaces qui semblent défier la puissance de notre pensée, ces forces qui parcourent d'incalculables distances avec une telle célérité, que ces distances, dont l'image seule nous confondait, sont à leur tour comme vaincues et dévorées par le mouvement. Jamais non plus l'idée de l'ordre ne nous frappe plus vivement que lorsque nous entrevoyons une complication infinie de mouvemens dans le sein d'un calme immense.

L'histoire de l'esprit humain nous apprend que cette glorieuse science est l'aînée des sciences physiques, qu'elle s'est produite et développée la première, soit pendant leur enfance dans l'antiquité, soit à partir de leur adolescence dans les siècles modernes. Le progrès s'est effectué en même temps par rapport à la matière de cette science, et par rapport à sa forme théorique. L'invention des télescopes révéla aux yeux de l'homme un monde dans l'ancien monde céleste; de hautes spéculations découvrirent à l'œil de l'intelligence des procédés jusque-là inconnus pour calculer les lois de l'univers. Ces deux forces scientifiques s'excitèrent mutuellement. De nouveaux faits, que les anciennes méthodes ne pouvaient formuler mathématiquement, provoquèrent le progrès du calcul. Ce fut cette insuffisance, cette disproportion reconnue entre la matière et la forme de la science, qui poussa en particulier Newton à ses grandes découvertes mathématiques. D'un autre côté, en calculant avec précision certaines lois astronomiques, la science fixa son attention sur plusieurs circonstances importantes du mécanisme céleste. Il y eut comme une rivalité permanente entre l'observation et le calcul, entre le télescope et l'équation, pour se tenir à la hauteur l'un de l'autre : l'horizon mathématique s'entr'ouvrit et recula du même pas que l'horizon du monde.

Si l'homme a marché avec tant de succès dans la science des globes lointains, il semble qu'il aurait dû faire des progrès proportionnés dans l'étude du globe qui est sa demeure. Toutefois il n'en est point ainsi. L'astronomie est la science physique la plus avancée, la géologie est la science retardataire. Il est aisé de concevoir pourquoi. A raison même de leur éloignement, les phénomènes célestes, soumis pour nous, du moins en général, à la seule loi du mouvement, ont, sous ce rapport, une grande simplicité, si on les compare aux phénomènes terrestres que leur proximité nous offre sous des aspects beaucoup plus compliqués. D'ailleurs, d'un seul point du globe un seul homme peut observer une partie très considérable des mouvemens du ciel. Les grands faits géologiques ne se prêtent pas à des explorations isolées et immobiles. Enfin les observations astronomiques sont arrivées très promptement à des résultats applicables aux besoins de la vie domestique, politique et industrielle : l'esprit humain a été puissamment encouragé à parcourir cette carrière; mais la géologie, par cela même qu'elle suppose des observations beaucoup plus difficiles à recueillir, ne pouvait avoir qu'une utilité plus lente à se manifester.

Ce n'est pas que dès les temps les plus reculés l'homme n'ait été préoccupé de l'histoire physique du globe. On trouve, dans toutes les anciennes cosmogonies philosophiques, des traces de cette disposition d'esprit : c'était comme un pressentiment de la science qui devait naître un jour. Ainsi l'enfant, dans les rêves de son imagination, a quelquefois le sentiment des vérités qui deviendront l'aliment de sa raison dans son âge mûr. Les rêves géologiques se sont reproduits à diverses époques, surtout vers la fin du dix-huitième siècle. Mais ce n'était plus les élans poétiques d'une raison naissante, c'était les transports désordonnés d'une science malade; ils étaient trop en discordance avec la marche suivie dans les autres sciences pour se prolonger long-temps. La géologie est devenue humble, précisément pour mériter son nom, elle a voulu apprendre à lire avant d'écrire des oracles, elle a compris que les faits sont l'alphabet nécessaire des théories.

Les faits, qui sont la matière de la géologie, et qui se rapportent soit à la configuration extérieure de la terre,

soit à sa structure interne, soit à la nature de ses élémens, ces faits sont encore trop peu nombreux pour servir de base à une théorie sur les lois de la formation du globe; et d'ailleurs ils n'ont point encore été ramenés, généralement parlant, à des lois mathématiques. Toutefois, les inductions semblent être arrivées déjà à deux résultats précieux; premièrement, une formation régulière et successive par couches; secondement, une perturbation violente. Ainsi le globe porterait, comme l'homme lui-même, les traces d'un plan primitif altéré. Les dépouilles des animaux fossiles ont surtout contribué à éclairer la science sur les mystères physiques des premiers temps, et il ne faut pas s'en étonner. Les êtres organisés occupent, dans l'échelle de la création, un rang supérieur à celui des corps bruts : êtres plus parfaits, ils sont aussi dans le grand livre de la nature des caractères plus expressifs, ils ont une plus grande puissance de signification, qu'ils conservent jusque dans la mort.

Lorsque l'on prend dans leur ensemble l'astronomie et la géologie, on voit que la science y considère les choses alternativement sous deux faces. En astronomie, on cherche soit à embrasser simultanément le mouvement total des corps célestes, soit à reconnaître les mouvemens élémentaires d'où il résulte. En géologie, on étudie la terre soit en masse, soit dans les matériaux qui la composent. Ces deux aspects se reproduisent en physique, mais avec un caractère plus général et plus profond, par cela même que la physique envisage les corps dans leur nature même comme corps : alors il s'agit de reconnaître soit les composans des corps et les rapports intimes de ces composans, soit les propriétés générales des composés, ainsi que leur action réciproque, qui s'exerce souvent à de grandes distances, et qui constitue l'ordre de la nature. Sous l'un ou l'autre de ces aspects, une grande partie des matériaux que l'observation a fournis ont été à la fois élaborés par l'induction et formulés par l'équation.

Ces deux aspects sont représentés par les deux principales branches de la physique, dont l'une, celle qui concerne la constitution intime des corps, prend spécialement le nom de chimie. Mais tous les travaux faits dans cette double direction convergent, sous le point de vue théorique, vers un but général, qui consiste à discerner dans la nature les principes passifs, et ce qui se présente sous la forme des principes actifs, et l'on arrive d'une part aux molécules primitives ou atomes, comme principes passifs, et, d'autre part, à certaines énergies radicales, qui se produisent sous la forme de fluides, et qui sont conçues comme étant les manifestations des principes actifs dans l'univers.

Ici nous devons admirer comment le progrès des sciences physiques, envisagées philosophiquement, concourt à affermir les vérités de l'ordre moral. Les grandes forces actives de l'univers, renfermées dans des fluides, y existent sous l'enveloppe la moins matérielle, la plus dégagée des conditions des corps : la matière semble s'effacer là où l'activité se manifeste le plus éminemment; ce qui conduit à une conception de la nature, très différente de celle où doivent aboutir les inductions de la philosophie matérialiste.

D'un autre côté, la théorie des atomes, telle qu'elle est admise par la chimie moderne, tourne contre l'athéisme. « Quoiqu'il existe, dit W. Herschel, des « différences essentielles parmi les individus que comprennent les atomes, « nous sommes sûrs qu'ils peuvent être « rangés en un petit nombre de classes « dont chacune se compose d'êtres semblables à tous égards dans leurs propriétés. Or, quand nous apercevons « un grand nombre d'objets tout à fait « semblables, nous sommes portés à « croire que cette similitude tient à un « principe commun qui en est indépendant. Si cette similitude est établie « par l'identité de la manière dont ils « agissent, nous sommes encore plus « disposés à admettre cette conclusion. « Une rangée de fuseaux, un régiment « de soldats habillés de la même manière, faisant les mêmes évolutions, « ne nous donnent pas l'idée d'une existence à part. Nous avons besoin de les « voir agir isolément pour reconnaître « qu'ils ont des volontés, des facultés

« indépendantes. Cette conclusion qui « ne serait pas sans importance lors « même qu'elle ne s'appliquerait qu'à « deux individus parfaitement sembla- « bles sous tous les rapports, dans tous « les temps, acquiert une force irrésis- « tible quand le nombre s'en multiplie « au delà de ce que l'imagination peut « concevoir. Il me semble que les dé- « couvertes dont il est question détrui- « sent l'idée d'une matière *éternelle et « existant par elle-même*, en donnant à « chacun de ces atomes les caractères « essentiels d'un objet fabriqué et tout à « la fois d'un agent subordonné (1). » Dans l'antiquité, l'athéisme avait inventé les atomes pour effacer dans la nature le nom de Dieu, et voilà qu'aux yeux de la science l'auguste nom brille jusque dans ces infiniment petits, comme il rayonne au ciel dans l'infiniment grand.

Les diverses sciences relatives au monde inorganique ont été précédées ou accompagnées par certains ordres d'idées qui ont inspiré d'abord trop d'enthousiasme, et plus tard trop de dédain. L'astronomie a eu l'astrologie : nous ne parlons pas ici de l'astrologie judiciaire, qui liait les événemens humains à la marche des constellations, mais de cette science des astres qui se fondait sur des théories mystiques des nombres. La géologie a eu les cosmogonies, empreintes d'une philosophie poétique ; la physique a eu l'alchimie. Il y avait là, sous plusieurs rapports, une mythologie des sciences réelles, mais sous cette mythogie se cachait un effort élevé de l'esprit humain, une tendance qui a sa valeur et son utilité quand elle est renfermée dans de justes limites : il est de fait qu'elle a conduit, dans plusieurs cas, à des découvertes remarquables. Lorsqu'on ne cède à cette tendance que pour ouvrir de nouveaux points de vue à l'esprit d'investigation, sauf à vérifier ensuite, autant qu'il est possible, par l'observation, si les idées d'où l'on est parti sont des rêves trompeurs ou des soupçons sublimes, cette divination de la nature doit trouver une place dans une organisation complète de la science.

(1) *Discours sur l'histoire de la philosophie naturelle*, p. 35.

Le passage des sciences qui ont la nature inorganique pour objet aux sciences relatives à la nature organique n'est pas marqué d'une manière tranchante, à raison du caractère équivoque de certains êtres, placés sur les limites de ces deux mondes. Mais, dans l'ensemble des faits, des différences éclatantes attestent, dans les êtres organisés, la présence d'un agent supérieur aux forces mécaniques. L'étude des corps bruts aboutit à trois questions : leur formation, leur développement, leur destruction. Ces trois questions fondamentales se reproduisent dans la science des êtres doués d'organisation, mais elles y sont élevées à une plus haute puissance. La formation des corps bruts a lieu par agrégation et par cristallisation ; leur développement n'est qu'une augmentation ; ils ne meurent pas, ils se décomposent. La formation des êtres organiques s'opère par voie de génération, leur développement par voie d'intus-susception et d'assimilation ; et lorsque l'organisme se dissout, on aurait beau recueillir toutes ses parties, on ne pourrait pas recomposer l'être vivant comme on recompose les corps bruts. Il y a donc là autre chose que la simple séparation des parties : un agent enveloppé dans l'organisme s'est retiré, il y a mort.

La science des êtres vivans, envisagée dans les faits qui en sont la matière, comprend divers degrés, et procède, relativement à ces êtres, d'une manière analogue aux procédés graduels que l'on suit dans l'étude, de plus en plus compliquée, de la nature inorganique. L'histoire naturelle, dans ses rapports avec le monde organique, décrit les diverses espèces d'êtres vivans, leurs formes, leurs habitudes : elle porte sur ce qu'il y a d'extérieur en eux, comme l'astronomie expérimentale, qui n'explique pas la nature des corps célestes, porte aussi sur leurs phénomènes extérieurs, sur leurs formes, leur situation, leurs mouvemens. L'anatomie examine la charpente de l'organisme, comme la géologie examine la structure de la terre. Puis la science cherche à reconnaître les propriétés et la nature des élémens de l'organisme, comme la physique observe les propriétés des corps ; et lors qu'enfin, appuyé sur toutes ces données,

on embrasse le système des fonctions organiques, la science expérimentale des êtres vivans est constituée sous le nom de physiologie, laquelle prend le nom de médecine, lorsqu'elle envisage ces êtres dans un état d'altération, pour découvrir les moyens de les ramener à leur état normal, ou du moins de les en rapprocher.

Les sciences physiologiques, considérées non plus dans les faits qui en sont la matière, mais dans les procédés que suit l'intelligence pour produire la théorie de ces faits, semblent, au premier coup d'œil, présenter une discordance, ou du moins une lacune dans la constitution de l'esprit humain. Les théories du monde inorganique résultent, nous l'avons vu, de la combinaison plus ou moins parfaite de l'induction et de l'équation. Les phénomènes vitaux n'étant pas régis par les lois mécaniques, la physiologie, dans ce qui forme son essence, ne comporte pas le procédé de l'équation : l'induction seule lui reste. Il est vrai que, dans cet ordre de connaissances, l'induction a une efficacité plus grande, parce que l'unité de tout être organique lui fournit un point d'appui qu'elle n'a pas dans la science des corps bruts. Il n'en serait pas moins très singulier que la science des êtres vivans fût plus indigente en procédés que la science des êtres dépourvus de vie, qu'au lieu des deux instrumens qui sont à la disposition de celle-ci, elle n'en possédât qu'un seulement plus perfectionné. Mais cette espèce d'anomalie n'est pas réelle. Dans l'homme la vie organique est unie à l'intelligence, et nous verrons tout-à-l'heure que la théorie des êtres intelligens comporte un procédé supérieur, la déduction. Le genre de lumière qu'il produit se réfléchit immédiatement sur la partie organique de notre être, et, de degrés en degrés, sur la nature organique en général. Ainsi la physiologie, qui emploie l'induction la plus élevée, participe en même temps à l'efficacité de la déduction : elle est au fond plus riche en procédés que ne l'est la théorie de la nature brute. La science ne descend pas quand son objet monte ; son pouvoir s'élève avec l'échelle des êtres.

Cette loi se manifeste bien mieux encore dans les sciences relatives à l'homme, dont nous avons maintenant à parler. Elles forment la seconde des deux divisions générales que nous avons indiquées.

Ces sciences, supérieures par leur importance à celles qui se rapportent à la nature, n'ont pas toutefois excité d'abord aussi vivement la curiosité et l'attention de l'humanité. Il est arrivé dans le genre humain ce qui arrive à un homme qui contemple, sous le point de vue de l'art, l'intérieur d'une magnifique cathédrale. Ce n'est qu'après avoir porté ses regards de la voûte à la base, après avoir admiré les colonnes aux vastes branches, les rosaces, les statues mystérieuses, qu'il rentre en lui-même pour interroger sa propre admiration. Ainsi le genre humain, placé au sein de l'univers comme dans un temple, a d'abord étudié cette architecture divine, et toutes les merveilles du monde extérieur avant de scruter les merveilles de la pensée, de ce monde d'idées qu'il porte dans son âme. Dès l'origine, sans aucun doute, l'homme fut un être intelligent et moral : mais il n'en est pas moins vrai que, dans l'évolution des sciences, l'étude de la nature a précédé presque partout l'étude de l'âme. La nature exerce sur l'homme une action si puissante, qu'il se sent d'abord attiré vers elle et comme absorbé en elle. La première expansion de l'activité humaine est comme un flux de l'intelligence vers le monde extérieur : ce n'est que par un laborieux reflux qu'elle rentre en elle-même. Ce fait décèle en nous une prédominance instinctive de la vie des sens sur la vie spirituelle, prédominance qui paraît être l'indice de quelque perturbation profonde de notre être.

Mais, bien que l'intelligence et la moralité soit le caractère fondamental de l'homme, il doit toutefois, à raison de la partie inférieure de sa nature, être étudié aussi sous d'autres rapports.

L'homme, comme doué d'un corps, qui participe aux propriétés générales des corps, n'est pas l'objet d'une physique spéciale, si ce n'est en tant que les forces mécaniques, la pesanteur, par exemple, sont, à quelque égard, soumises à lui, non pas seulement à l'action des puissances vitales comme dans les végétaux et les animaux, mais encore à

l'action de sa volonté libre, qui les influence dans plusieurs cas.

Comme être organisé, l'homme est l'objet d'une physiologie toute spéciale. Si la vie organique modifie en lui, comme dans les autres êtres organisés, les lois de la nature brute, elle est, à son tour, modifiée par la vie spirituelle, en même temps qu'elle réagit, dans de certaines limites, sur les phénomènes intellectuels, comme l'indique particulièrement ce qu'il y a de vrai dans les observations relatives aux faits phrénologiques. Ainsi la physiologie de l'homme touche à deux mondes : elle tient d'une part à la physique, de l'autre à la psycologie. Elle imprime ce caractère à toutes ses branches, surtout aux sciences médicales. Il s'y manifeste plus particulièrement, par là même que ces sciences sont la théorie des perturbations de la vie organique, et des moyens d'y remédier, et que, sous ce double rapport, le moral de l'homme exerce une grande influence sur son organisme.

Mais c'est surtout comme être doué de raison et de liberté que l'homme est l'objet d'une vaste science. Par ces facultés il appartient à un monde supérieur. Une attraction vitale le porte vers le vrai et le bien, il a une faim et une soif sublime de ces choses : elles sont l'aliment naturel de son esprit. Ce monde intellectuel n'est pas un développement, une simple efflorescence du monde inférieur; il n'en sort pas comme la tige sort de son germe : il est le type, la raison, le but de l'univers physique.

Envisagée dans les faits qui lui servent de matière, la science qui traite de la nature intelligente reçoit le nom de psycologie. Elle est le résultat d'observations internes, soit que chacun les fasse individuellement sur ce qui se passe dans l'intérieur de son esprit, soit qu'il connaisse aussi, par voie de témoignage, les observations analogues des autres hommes.

Toutes les opérations de l'intelligence, tous les actes de la volonté se rapportent à un grand dualisme, les sensations et les idées. Mais comme les idées éclairent les sensations elles-mêmes, comme elles sont la base immuable de l'intelligence, la psycologie coordonne autour d'elles toutes ses observations sur les faits inférieurs et subordonnés. Elles sont le centre, le foyer vital de cette science, qui doit s'efforcer surtout de reconnaître le système hiérarchique de nos facultés spirituelles. Lorsqu'elle se borne à considérer séparément chacune de ces facultés, elle n'est que l'anatomie de l'âme, elle n'est pas la science de l'âme vivante, qui exerce toujours simultanément plusieurs de ses puissances de différens ordres.

La science de la nature intelligente, considérée non plus comme un recueil d'observations, mais comme se produisant ou tendant à se produire sous la forme d'une théorie, a un caractère qui lui est propre, qui la distingue essentiellement de toutes les théories physiques et physiologiques, parce qu'un élément nouveau apparait dans cette science. Les êtres bruts, les êtres organisés s'offrent à nous sous l'aspect de la quantité et sous celui de la qualité, ainsi que nous l'avons remarqué précédemment. La raison, comme moyen général de toute connaissance, renferme déjà ces deux ordres de notions, mais elle manifeste en outre des vérités, placées au dessus des simples rapports de quantité et de qualité. Ce principe rationnel, il y a quelque chose d'éternel et d'immense, exprime une notion qui n'est pas exprimable par des nombres, mais qui n'en est pas moins immuable comme les rapports mathématiques. D'un autre côté, ce principe nous fait percevoir, non pas de simples qualités variables comme celles que les phénomènes nous présentent, mais une essence absolue. Si nous donnons à ces notions supérieures le nom d'idées par excellence, nous dirons que les idées sont quelque chose où les caractères de la quantité et de la simple qualité s'évanouissent à la fois et se réunissent sous des rapports divers. Ils s'évanouissent, puisque toute notion d'extension plus ou moins grande, d'attribut variable et locale a disparu : ils se réunissent, puisque l'idée exprime, en un sens, la qualité de ce qui est, mais la qualité essentielle, marquée d'un caractère de nécessité, d'immutabilité, dont l'immutabilité mathématique n'est que le rayonnement dans l'ordre des pures relations de nombre, vides de toute lumière sur la nature des êtres. L'idée dif-

fère des notions de quantité et de qualité par leurs côtés imparfaits : elle possède éminemment ce qu'il y a de supérieur dans les unes et dans les autres. La connaissance des simples qualités éclaire les choses réelles ; mais, si elle est seule, elle est comme une lumière flottante, qui n'a pas de foyer fixe : la connaissance des rapports de quantité est une lumière fixe, immanente ; mais, si elle est seule, elle n'éclaire pas les réalités. L'idée est la lumière absolue. L'œil qui reçoit cette lumière est la raison.

Il suit de là que la théorie de la raison a une forme qui lui est propre. Les idées ne peuvent pas se combiner par voie d'équation, puisqu'elles sont au dessus des rapports de quantité : elles ne peuvent pas se combiner par voie d'induction, puisque celle-ci, en saisissant une liaison entre les qualités que présentent les phénomènes, ne la perçoit pas comme nécessaire, et que les idées sont au dessus de tout ce qui n'est pas nécessaire. Elles ne peuvent donc se combiner que selon un mode supérieur. Une idée apparaît comme naissant d'une autre idée de même nature qu'elle, et dont elle manifeste l'essence : c'est ce qu'exprime ce terme usuel en philosophie, la génération des idées. Puis de deux idées dont l'une est engendrée par l'autre, résulte une troisième idée, comme leur produit commun. Toutes les combinaisons des idées se réduisent à ces deux formes fondamentales : on est convenu de les désigner sous le nom de déduction. Et puisque la déduction est, comme nous l'avons vu, le mode général et absolu du raisonnement, il s'ensuit que, dans les théories qui ont pour objet la nature intelligente, l'activité de l'esprit s'exerce sous sa forme la plus haute, de même que les idées, placées au dessus des simples notions de quantité et de qualité, sont la plus haute région de l'esprit humain.

Mais l'homme n'a pas seulement une vie purement individuelle, il a éminemment une vie sociale : de là une nouvelle branche de la science relative à l'homme.

De même que les faits internes sont l'objet de la physiologie, qui est l'histoire de l'âme, de même les faits, qui sont la matière de la science relative à l'activité extérieure et sociale de l'homme sont connus par l'histoire, et comme ils ont tous des relations de lieu avec quelque partie du globe, et des relations de temps avec les révolutions solaires et lunaires, l'histoire a nécessairement pour cadre la géographie et la chronologie.

Quelque étendue qu'elle paraisse avoir au premier coup d'œil, cette science est néanmoins assez bornée soit dans le temps soit dans l'espace. La Bible, il est vrai, nous fait remonter jusqu'à l'histoire primitive du genre humain, qui devient ensuite l'histoire spéciale du peuple hébreu, dépositaire du vrai culte et des promesses divines. Mais, pour les autres peuples, la limite des temps historiques, qui varie pour chacun d'eux, est flottante de mille ans à deux mille ans environ avant l'ère chrétienne.

Les limites de l'histoire, par rapport à l'espace, sont bien loin d'être les limites même du globe habité. Les tribus ou les peuples qui ont résidé dans l'Asie septentrionale, la Polynésie, la plus grande partie de l'Afrique, les deux Amériques avant leur découverte, à l'exception des Mexicains et des Péruviens, dont on a recueilli quelques traditions historiques, toutes ces innombrables générations ont passé sur la terre en silence. Si l'on tire une ligne de l'extrémité septentrionale de la Grande-Bretagne jusqu'au Japon, et de la presqu'île au delà du Gange une autre ligne qui aboutisse un peu au dessous de la pointe septentrionale de l'Afrique, l'espace renfermé entre ces deux lignes est à peu près le théâtre de l'histoire jusqu'à l'époque où les populations européennes ont commencé à se répandre sur tous les points du globe.

L'éloignement des faits dans le temps produit quelque chose d'analogue à quelques uns des effets que produit l'éloignement des phénomènes astronomiques dans l'espace. Il peut y avoir aussi quelquefois des illusions d'optique dans l'histoire, des mouvemens apparens considérés comme des mouvemens réels, et quelquefois aussi on peut prendre la réalité pour une simple apparence. L'histoire, dans sa partie conjecturale, oscille entre ces deux excès. Dans le dernier siècle, on était assez enclin à voir

des personnages réels dans presque toutes les fictions mythologiques de l'antiquité, qui se présentaient sous la forme de narration. Aujourd'hui, le penchant contraire prédomine : on est porté à transformer en mythes, surtout lorsqu'il s'agit de la haute antiquité, toutes les données historiques qui ne sont pas absolument certaines, à envisager des personnages fameux dans l'Inde, la Perse, et dans l'histoire des premiers temps de Rome comme des êtres allégoriques, représentant une époque ou un état de société. Que ces explications soient assez plausibles dans certains cas, nous ne le nions point : mais il nous semble évident qu'on abuse de cette méthode, comme on abusait, dans l'autre siècle, de la méthode opposée. Celui qui tracerait les véritables règles de la critique pour discerner, si cela peut être fait, la fable de la réalité, dans les premiers âges de la plupart des anciens peuples, serait le Copernic de l'histoire, pour la partie systématique de cette science.

Mais il n'en est pas moins vrai que l'histoire a un domaine composé de faits incontestables, quels que soient les intervalles de siècles qui nous séparent d'eux. On a prétendu que la certitude historique va s'affaiblissant toujours à mesure que l'époque des faits s'éloigne : cette opinion sceptique a été défendue par quelques philosophes, qui étaient en même temps grands partisans des connaissances astronomiques. Autant aurait valu soutenir que l'éloignement plus ou moins considérable des corps célestes détermine les degrés de la certitude que nous avons de leur existence. La distance dans l'espace ou dans le temps rend imperceptibles pour nous plusieurs détails soit des corps, soit des événemens : mais elle ne nous empêche point, dans une foule de cas, de reconnaître qu'ils sont ou qu'ils ont été. Quand les monumens authentiques, qui ont certifié un fait pour les générations antérieures, subsistent, ils sont toujours des foyers de la certitude historique, qui traverse le temps comme la lumière traverse l'espace. Le fluide lumineux qui nous fait apercevoir Sirius, parcourt, pour arriver jusqu'à nous, un intervalle deux cents fois plus grand que les trente-quatre millions de lieues au moins qui sont la distance du soleil à la terre : nous ne doutons pas plus de l'existence de Sirius que de celle des tours de Notre-Dame.

L'histoire se divise comme le genre humain se divise lui-même : elle est l'histoire des individus, des familles, des nations, des races, enfin de tout le genre humain connu. Toutefois, les travaux historiques peuvent être classés suivant un autre ordre, qui montre leur liaison avec les autres branches des connaissances humaines.

D'abord, le genre humain peut être considéré sous un point de vue matériel et numérique, dans le but de constater le mouvement de la population, ses rapports avec les subsistances, le nombre des pauvres, celui des crimes, et le reste, en un mot tous les faits susceptibles d'être ramenés à des lois de progression et de proportion mathématiques. C'est l'histoire statistique, qui a commencé seulement dans les temps modernes, et qui répandrait un grand jour sur plusieurs parties de l'histoire générale, si elle n'eût pas été si long-temps négligée. Il y a là une lacune considérable qui ne peut plus être remplie pour les siècles écoulés, et il faudra des siècles aussi pour acquérir ce trésor de connaissances expérimentales, que nous n'avons pas recueilli avec l'héritage des générations éteintes.

En second lieu, le genre humain peut être considéré comme formant, à un degré quelconque, un grand tout organique, dont les membres sont liés ensemble de telle sorte que les individus agissent sur les individus, les nations sur les nations, les siècles sur les siècles. Dans ce point de vue on présente le tableau de tous les événemens, en les enchaînant les uns aux autres suivant leur ordre de succession ou de simultanéité, et selon leurs rapports de causes et d'effets; les origines des peuples, leurs développemens, les principaux personnages qui les ont représentés, les élémens et les produits de leur civilisation, enfin les relations soit hostiles, soit pacifiques de peuple à peuple. C'est l'histoire politique, dans l'acception ordinaire de ce mot.

Enfin, on peut considérer le genre humain sous le point de vue le plus élevé,

comme soumis à une loi divine : alors se déroule le tableau des faits dans leurs rapports plus ou moins directs avec cette loi. C'est l'histoire religieuse. La religion n'est pas un simple élément partiel de la civilisation : elle est le principe supérieur et vivifiant, qui domine et harmonise tous les autres élémens. L'histoire religieuse est comme la tête et le cœur de l'histoire.

Ces trois genres de travaux donnent lieu, en se subdivisant, à des histoires particulières de deux espèces : car, ou l'on prend un seul peuple avec tous les élémens de sa civilisation, ou l'on suit, chez les différens peuples, les développemens d'un seul de ses élémens : de là les histoires philosophiques, littéraires, commerciales, et ainsi de suite.

Les trois branches générales de l'histoire fournissent chacune une masse de faits qui sert de matière à des théories sociales correspondantes.

L'économie politique, dans le sens que l'on attache communément à ce mot, formule les lois de la production, de la distribution, et de la consommation de tout ce qui sert au bien-être matériel. Elle s'exerce spécialement sur les faits que recueille l'histoire statistique. Elle comporte dès lors éminemment les procédés du calcul : elle fait une sorte de balance, d'équation sociale entre les besoins et les ressources, et présente la théorie mathématique de la société.

La science purement politique, qui comprend les sciences de législation, d'administration et de jurisprudence, a spécialement pour but de déterminer, eu égard au caractère d'un peuple, à ses mœurs, au degré de sa civilisation, les rapports qui doivent lier entre eux tous les membres d'un état pour leur utilité commune. Elle explique en quelque sorte la végétation naturelle, et l'organisation du corps social : elle en est comme la physiologie.

Enfin la science sociale, dans sa partie la plus élevée, rattache et coordonne tous les faits à quelque chose de supérieur à la simple idée de l'utile, c'est-à-dire, qu'elle part de la loi de justice et de charité, qui est l'âme de la société, et qui est essentiellement liée elle-même aux dogmes religieux. La science ne procède pas alors par voie de calcul, comme l'économie politique, elle ne s'appuie pas uniquement sur la simple expérience, pour reconnaître, par voie d'induction, les conditions du corps politique : elle déduit de la religion les lois fondamentales et absolues de la société humaine.

Le temps nous manque pour caractériser moins imparfaitement ces diverses sciences avec leurs ramifications très nombreuses. Nous remarquerons seulement que les trois espèces de théories, dont il vient d'être question, sont unies entre elles comme les élémens matériels, la vie organique et le principe spirituel sont unis dans l'homme, et que leur réunion constitue seule la théorie complète de la société. Le caractère propre de la science relative soit à la nature de l'homme, soit à la société humaine, le caractère qui la distingue de toutes les autres sciences particulières, c'est qu'ayant pour matière des faits de toute espèce, elle ne peut se produire, sous la forme d'une théorie, que par l'emploi combiné de tous les procédés du raisonnement.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici une étrange maladie intellectuelle de notre époque. Les sciences sociales, les plus compliquées de toutes les sciences, sont précisément celles où une foule d'hommes s'improvisent en docteurs avec une très mince provision de connaissances, et quelques lieux communs retentissans. Les Copernic et les Newton, malheureusement si rares dans les sciences naturelles, pullulent, à ce qu'il paraît, en politique. Si un écolier, pourvu de connaissances physiques aussi légères que l'instruction sociale de la plupart de nos parleurs de constitution et de progrès, s'avisait de faire sa théorie de l'électricité ou du calorique, et qu'il eût en même temps le pouvoir d'opérer en grand sur la nature, sa folie mettrait le feu à l'univers. Si, après des études physiologiques proportionnellement aussi peu avancées, il avait la manie de faire des expériences sur l'organisme humain, et qu'un grand nombre de dupes se prêtât à lui servir de matière expérimentale, il deviendrait en fort peu de temps un fléau plus destructeur que le choléra. Comment se fait-il que ce qui

serait un délire dans les autres sciences ne soit plus qu'une sage audace en politique? Avant de constituer la société, apprenez à constituer votre intelligence : avant de rêver ce que vous appelez l'affranchissement, commencez par affranchir votre raison de cette ignorance doctorale, la pire de toutes, parce qu'elle s'ignore elle-même. Le premier pas du bon sens dans la science sociale, c'est de reconnaître qu'elle est très compliquée. Quiconque y prophétise sans avoir passé par une initiation de fortes études, est bien présomptueux de croire qu'on l'écoutera, et bien malheureux si on l'écoute : si ses paroles sont plus que du vent, elles sont des tempêtes.

Nous venons d'énoncer quelques vues sur la classification des sciences théoriques : passons aux sciences d'application. Celles-là sont comme un mouvement par lequel l'homme se porte vers la connaissance des choses : celles-ci sont un mouvement par lequel il ramène cette connaissance à son utilité propre.

SCIENCES D'APPLICATION.

Les sciences d'application donnent la théorie des moyens par lesquels on met les vérités connues en rapport avec les besoins de l'homme. Ces moyens sont en général les arts. A tout besoin correspond un instinct, et comme l'homme, à raison de sa double nature, a deux espèces d'instincts, les uns physiques, les autres moraux qu'on désigne quelquefois sous le nom de sentimens, de là vient la division ordinaire des arts en arts mécaniques, destinés à satisfaire l'instinct de la conservation et du développement organique, et en arts libéraux, dont le but est de satisfaire les instincts spirituels. Il est assez singulier en apparence qu'on se serve de la même expression pour qualifier l'œuvre d'un cordonnier et l'œuvre de Dante. Mais cette locution, qui rappelle à l'homme la faiblesse et la grandeur de sa nature, qui lui redit sans cesse qu'il tient à la fois de l'animal et de l'ange, cette locution, dis-je, est un des mille indices de la très profonde philosophie du langage. Nous verrons toutefois que, pour classer exactement les arts, il faut y distinguer une espèce qui sert de transition des arts mécaniques aux arts libéraux.

Par les arts mécaniques l'homme exerce comme une puissance magique sur la nature. Il la dompte, il la transforme, il lui donne sa propre empreinte, il se l'assimile. Mais la nature a une double relation avec nous : si elle nous offre libéralement une foule de substances favorables à notre vie physique, elle a aussi des puissances délétères, qui, si elles n'étaient combattues, amèneraient très promptement la dissolution de notre organisme. La nature est amie et ennemie : elle tient d'une main la corne d'abondance, de l'autre main un glaive et une coupe empoisonnée.

Les arts par lesquels l'homme puise dans la nature ce qui sert à l'entretien de sa vie organique, sont ceux qui lui procurent les alimens, tels que l'agriculture, la chasse et la pêche, ceux qui sont relatifs à la préparation de ces mêmes alimens, et ceux enfin par lesquels il met ses organes en rapport avec les substances et les fluides propres à les fortifier.

Mais d'autres arts sont spécialement destinés à défendre sa vie physique contre les puissances ennemies, soit inanimées, soit animées. Il se défend contre les puissances inanimées par les vêtemens, qui garantissent son corps, par la construction des maisons, qui sont comme un second vêtement plus durable et plus spacieux, qui protége, non seulement ses organes naturels, mais encore ses organes artificiels tels que ses instrumens et ses meubles; enfin par l'assainissement de la température, lequel protége sa sphère d'activité.

Il se défend contre les puissances vivantes, contre les animaux dévorans, par une espèce particulière de chasse, qui, lorsqu'elle s'applique à l'homme, prend le nom d'art militaire. La guerre ne fut, dans son institution primitive, que la lutte contre les animaux. En parlant du premier conquérant, la Bible, comme on l'a remarqué bien souvent, nous dit que Nemrod était un violent chasseur. Lorsqu'un homme se transforme presque en animal à l'égard d'un autre homme, il faut bien diriger aussi contre lui les moyens destinés à la

lutte contre les animaux : la guerre, lorsqu'elle est une nécessité, a pour but l'harmonie de la force et de la justice. La Providence a su attacher à cette nécessité malheureuse quelques avantages qui en tempèrent les horreurs. Des biens germent jusque dans la guerre, comme ces fleurs qui ne croissent que sur les tombeaux. Elle fortifie le corps par l'endurcissement à la fatigue, et le caractère par l'habitude des privations : elle ennoblit l'âme, par la disposition permanente au sacrifice de la vie ; elle excite le développement du génie de l'homme, par les savantes combinaisons qu'exigent la stratégie et la tactique. Mais tous ces avantages ne peuvent voiler la tache de sang qu'elle a au front : elle est marquée, comme Caïn, d'un sceau ineffaçable ; elle a été originairement l'introduction de la violence, ou de la loi des brutes dans la société humaine. Bien plus, l'homme est réduit à se défendre contre l'homme comme il se défend, non pas seulement contre les brutes, mais aussi contre les forces mécaniques de la nature. Avec le casque ou la cuirasse, il se fait un vêtement contre le bras de l'homme, comme il s'est fait un vêtement contre les traits d'une température meurtrière : par les remparts il se construit un abri contre les projectiles, comme il a un toit contre la grêle. Il protége, par mille moyens, les frontières de son pays, pour jouir avec sécurité de l'air et du soleil, comme il s'efforce d'assainir l'air autour de lui, pour le respirer sans crainte. L'art militaire est l'industrie pour la destruction de l'homme, de même que l'industrie est, en partie, une guerre contre les forces malfaisantes du monde physique. Il est le seul des arts qui dût cesser d'être, si le vœu de la Providence était partout écouté, le seul qu'elle ait, en ce sens, condamné à mort, le seul qui puisse périr, sans que ses avantages périssent avec lui. Les occasions de dévoûment et de sacrifice ne manquent pas à l'homme qui veut servir l'humanité : la lutte contre la nature doit suffire à son génie. En travaillant à extirper les motifs de la guerre, de l'art qui détruit, le christianisme sert, du même coup, la cause de tous les arts qui produisent et qui conservent. La portion de son activité, que l'homme détournait de son cours pour l'absorber dans la guerre, reflue vers l'industrie ; la pacifique charité féconde ainsi même la mécanique. Pour protéger sa demeure, l'homme a eu recours au paratonnerre : le paratonnerre contre les passions haineuses, ennemies des arts paisibles, c'est la croix.

Revenons. Les arts par lesquels l'homme défend sa vie physique sont relatifs, nous venons de le voir, aux puissances inanimées ou animées qui lui sont hostiles. Lorsque les unes ou les autres ont produit une altération dans son organisme par les maladies ou les blessures, il le répare par la pharmacie et par la chirurgie. Ces deux arts font servir à l'entretien de la vie les moyens mêmes de destruction. La plupart des opérations de la chirurgie déchirent pour guérir, divisent pour unir : la pharmacie transforme les poisons en remèdes.

En reprenant l'ensemble des arts qui se rapportent à l'entretien de la vie organique, on verra qu'ils se classent en arts conservateurs, arts défenseurs, et arts réparateurs. Ils se présentent sous d'autres points de vue lorsqu'on les considère, non plus dans leurs rapports avec les besoins de l'homme, mais dans leurs rapports avec les matériaux qu'ils emploient, et alors ils se divisent comme ces objets eux-mêmes. Sans entrer ici dans des détails qui peuvent être aisément suppléés, nous remarquerons seulement qu'il est un art mécanique qui est l'appui, le moyen, et le lien de presque tous les autres. Les matières sur lesquelles s'exerce le travail de l'homme, ne correspondent jamais mieux à nos besoins, que lorsqu'à la solidité, qui leur permet de nous rendre de longs services, elles joignent une autre qualité non moins précieuse, la facilité avec laquelle elles se laissent façonner par nos mains. Tels sont les caractères des métaux : fusibles, ductiles, malléables, ils se prêtent à toutes les formes que nous voulons leur donner ; mais s'ils ne résistent pas, sous ce rapport, à l'action productrice de l'homme, ils résistent, d'un autre côté, par leur constitution, à l'action destructive du temps. On peut les comparer à des serviteurs à la

fois dociles et robustes, aussi prompts à obéir que lents à s'user. La métallurgie n'est donc pas seulement utile par ceux de ses produits qui répondent immédiatement aux besoins de l'homme, elle l'est surtout parce qu'elle lui fournit les instrumens avec lesquels il agit sur les autres matières. Elle est, dans le mécanisme des arts, la pièce la plus essentielle, qu'on ne pourrait supprimer sans que le jeu des autres pièces fût arrêté.

Les arts qui ont pour but l'entretien de la vie, ne sont pas tous les arts mécaniques. L'homme n'est pas fait pour vivre immobile, il a besoin de se mouvoir : pour l'être organique, le mouvement est un développement de puissance, au moyen duquel il multiplie en quelque sorte son existence, et d'un autre côté les relations sociales dépendent aussi de cette faculté. De là une autre espèce d'arts, qui se rapportent à la locomotion, ou au transport soit de l'homme, soit des choses à son usage.

Les uns sont particulièrement relatifs à la destruction des obstacles qui s'opposent au facile transport, destruction qui s'effectue par la construction des routes, le creusement des canaux, des ports, entrepôts ou asiles nécessaires pour les longs voyages, et des mines, par lesquelles l'homme pénètre dans l'intérieur du globe. Les autres arts fournissent les moyens de transport. Les plus simples de ces moyens sont l'équitation, en comprenant sous son nom l'emploi de toutes les bêtes de somme, la natation, et l'ascension à l'aide de leviers. Mais ces moyens sont très bornés, par rapport à l'espace qui forme notre sphère d'activité, et qui est peuplé de trois espèces de corps, solides, liquides et fluides. Pour parcourir les uns, l'homme a inventé les voitures, pour les autres les vaisseaux, pour les troisièmes les aérostats. L'activité organique se déploie en trois sens dans les quadrupèdes agiles, dans les poissons et dans les oiseaux. Par les arts l'homme a conquis, à des degrés divers, cette triple puissance, et à mesure que les sciences se développent, cette puissance grandit à la fois et se simplifie par l'application d'un agent unique, la vapeur. En triomphant ainsi de l'espace, l'homme a enrichi le temps pour lui. Celui qui voit plus de choses en moins d'instans a plus de vie. Ses heures valent des jours : la durée coule pour lui plus pleine et plus large.

Mais, en se mouvant dans l'espace, l'homme a aussi besoin de s'orienter dans le temps. Les arts, qui correspondent à ce besoin, se résument dans l'horlogerie. Il y a cette différence entre les arts relatifs à l'espace et les arts relatifs au temps, que les premiers abrègent l'espace, tandis que les seconds n'abrègent pas le temps : ils aident seulement à le mesurer. C'est pour cette raison que ceux-ci sont comme un appendice de ceux-là : si l'homme cherche à connaître les rapports de ses actions avec la durée, c'est surtout dans le but de régler ses mouvemens. Ici nous rencontrons une question que nous ne pouvons qu'effleurer en ce moment : pourquoi n'existe-t-il pas un moyen matériel de s'affranchir du temps au même degré qu'on s'affranchit de l'espace par des moyens matériels? Comment le parallélisme de l'espace et du temps semble-t-il être ici en défaut? Il y a parallélisme sans doute, mais de la manière dont il peut exister entre des choses de différens ordres. L'espace est immédiatement relatif au corps; le temps, que nous percevons par la succession de nos pensées, est immédiatement relatif à l'âme. Si donc les arts matériels, qui favorisent et développent la faculté de locomotion, ou l'activité organique, diminuent par rapport à nous l'espace, les seuls arts qui puissent directement abréger le temps pour nous, sont les arts spirituels, qui accélèrent les mouvemens de la pensée, en stimulant l'activité intellectuelle.

On doit remarquer, par rapport à l'ensemble des arts mécaniques :

1° Que chacun d'eux implique quelque partie d'un ou de plusieurs autres, qu'ils produisent, en se combinant, des arts beaucoup plus complexes, et qu'en général ils forment une société où chacun d'eux donne et reçoit ;

2° Que le progrès mécanique est en raison directe de la quantité des résultats et en raison inverse de la quantité des matières et des forces que l'on est obligé d'employer ;

3° Que chacun de ces arts tend à pas-

ser du nécessaire à l'utile, de l'utile au commode ;

4° Que, de même que les arts qui concourent à l'entretien de la vie et de la santé, favorisent, conformément aux lois de l'union de l'esprit avec les organes, le jeu des facultés intellectuelles, de même ceux dont l'effet direct est de faciliter le mouvement matériel des hommes et des choses, ont aussi, en définitive, pour résultat d'activer les communications intellectuelles et la circulation des pensées dans le corps social ;

5° Que chacun d'eux, bien qu'il ait pour but immédiat l'utilité, tend à se produire sous la forme du beau. Le vêtement devient le costume, le repas s'orne en banquet, l'équitation a sa grâce, la navigation déploie sa parure, et il n'est pas de si chétif instrument de travail que l'on ne cherche à transformer en appareil élégant. Ainsi les arts mécaniques ont déjà de la poésie à leur manière. Si, par une supposition impossible, l'homme pouvait à la fois se réduire à n'avoir, comme les brutes, que des sensations, et néanmoins se servir des arts mécaniques, il n'y chercherait que l'utile. Cette ombre de poésie, qu'il cherche dans les arts inférieurs, est comme le reflet d'une lumière, qui y tombe de haut, qui descend de son intelligence, éclairée intimement par l'idée du beau.

Nous avons dit qu'il faut distinguer une classe spéciale d'arts, intermédiaire entre les arts purement mécaniques et les arts libéraux. Ce sont ceux qui se rapportent aux moyens matériels de la communication des pensées, la vocalisation, l'écriture, la typographie. Ils se distinguent des arts purement mécaniques, en cela même qu'ils correspondent immédiatement, non pas à des besoins corporels, mais aux besoins de l'intelligence. Ils sont au-dessous des arts libéraux, parce qu'ils ne sont relatifs qu'à ce qu'il y a de physique dans l'expression des idées.

La vocalisation, qu'il ne faut pas confondre avec la déclamation oratoire ou poétique, n'est que l'art de prononcer les mots d'une manière correcte. Elle est l'articulation perfectionnée de la parole, elle met, pour ainsi dire, en saillie les formes de la voix.

Mais la parole est fugitive, et la sphère dans laquelle elle se fait entendre est très bornée. Il importait de lui faire franchir les distances, de la faire vivre des siècles. L'écriture accomplit ce prodige. Par elle la parole grandit : elle est délimitée à la fois dans l'espace et dans le temps.

Mais les manuscrits, à raison du long travail qu'ils exigent, ne pouvaient pas être multipliés avec facilité et promptitude. Sous ce rapport, la diffusion de l'écriture était bornée aussi, et, dans plusieurs cas, la rareté de certains manuscrits que des causes diverses pouvaient détruire, compromettait la durée des monumens de la pensée. La typographie accomplit la diffusion de l'écriture, et assure généralement sa perpétuité, en compensant surabondamment les chances de destruction par la multiplication facile des exemplaires. Elle est, sous ce double rapport, une délimitation de la parole écrite, comme l'écriture est une délimitation de la simple parole.

L'écriture a quelque chose de mécanique que n'a pas l'art de la vocalisation, toutefois elle suppose plus d'intelligence. La typographie, considérée dans les procédés qu'elle emploie, est encore bien plus mécanique. Mais chaque ouvrier n'est pas le représentant réel de l'art typographique, il n'en exécute qu'une partie. Le représentant, c'est le prote, dont les ouvriers sont les bras. Considérée en lui, la typographie est un art plus intellectuel que l'écriture. Le pouvoir de l'intelligence se manifeste dans la même proportion qu'elle subjugue la matière, et la force de se mettre au service de la pensée.

Ces arts, non plus que les arts mécaniques, ne s'arrêtent pas à ce qui forme leur objet spécial : ils cherchent à remplir leurs fonctions sous des formes élégantes, ils aspirent aussi au beau.

En montant l'échelle des arts, nous arrivons à ceux qu'on nomme libéraux, et dont le beau est l'élément propre. Deux d'abord se présentent à nous, dont l'un est une transformation de la parole, l'autre une transformation de l'écriture.

La nature a une parole dont nous n'entendons ici-bas que quelques mots. Les anciens se sont représenté les astres

comme formant, par des sons divers proportionnels à leur grandeur et à leur mouvement, une immense harmonie. Quoi qu'il en soit de cette conception, la voix des mers, les soupirs des vents, les mille bruits de la nature, le chant des oiseaux, nous parlent une langue indéfinissable. Cette parole indéterminée donne à l'homme la première idée de la musique, qui imite cette parole en la combinant artistement avec les lois mystérieuses, mais instinctivement senties, de l'harmonie et du rhythme, dont le type nous est aussi offert dans les sons complexes et les mouvemens cadencés de la nature. Mais lorsque les caractères de cette parole vague, indéfinie, et qui par là même correspond si bien au vague sentiment de l'infini, s'unissent au caractère de la parole humaine, expression déterminée des idées, celle-ci, élevée alors à sa plus haute puissance, devient le chant et parle à la fois à toute l'âme. Ainsi la musique est, dans son essence, une transformation glorieuse de la parole, soit qu'elle se produise sous la forme du chant humain, soit qu'elle reste à l'état de musique instrumentale, laquelle ne peut être conçue que comme un supplément ou un accompagnement des chants de l'humanité.

L'homme transforme aussi son écriture, et il trouve encore le type de cette transformation dans la nature, où sont écrites les idées du Créateur. Il y a entre cette écriture naturelle et notre écriture ordinaire deux différences. Nous écrivons les mots, nos caractères graphiques ne sont point la représentation des choses, tandis que chaque merveille de la nature signifie par elle-même une pensée divine, dont elle est comme la forme sensible et la manifestation toute vive. En second lieu, notre écriture successive qui se traîne de mots en mots, de phrases en phrases, n'exprime pas simultanément plusieurs idées, plusieurs ordres de rapports : chaque être, au contraire, par la complication de son essence, de ses propriétés et de ses facultés nous donnerait, si nous savions l'interpréter, une intuition multiple et rayonnante à la fois en mille sens divers. Or par la peinture (et sous ce nom nous comprenons tous les arts dont le dessin est la base) l'homme cherche à rapprocher son écriture de cette écriture divine qu'il lui est donné de lire dans la nature. La peinture, soit descriptive, soit historique, soit symbolique, représente simultanément plusieurs choses, et les exprime, non par des signes conventionnels, mais sous leurs formes naturelles et pleines de vie. Elle est une écriture intuitive. Elle fut l'essai d'écriture le plus ancien dont les hiéroglyphes sont les débris. On l'a abandonnée pour les usages ordinaires, parce qu'elle exigeait trop de temps, trop d'espace, trop de matière, parce qu'elle était aussi trop compliquée, c'est-à-dire, parce que l'homme était trop faible de corps et d'esprit pour pouvoir supporter et manier avec facilité ces magnifiques lettres. Leur emploi habituel se trouve disproportionné à nos facultés; mais elles n'en sont pas moins intrinsèquement des caractères supérieurs, plus expressifs, plus parlans, et s'il était possible d'écrire toute l'histoire en tableaux, quelles narrations ne pâliraient pas près de ces splendides annales? Forcés de renoncer à nous en servir pour les besoins de la vie pratique, nous avons retenu cette écriture merveilleuse, nous l'avons ressaisie pour les besoins de notre vie idéale, et, grâce à la peinture, nous imitons l'écriture de la création.

Aux deux arts dont il vient d'être question, se rattachent d'autres arts subordonnés. La déclamation est une diminution du chant : la pantomime est une peinture par geste. La danse, selon son institution primitive, a un double caractère : par les mouvemens du corps elle tient de la pantomime : par le rhythme auquel elle est essentiellement soumise, elle tient de la musique.

Jusqu'ici nous n'avons vu que des transformations de la parole et de l'écriture. Mais l'homme opère encore une autre transformation. La nature n'a pas seulement une parole, elle ne nous offre pas seulement une grande écriture, dont les phénomènes sont les caractères : l'univers, dans son ensemble, se présente aussi à nous comme une demeure, comme le palais de l'homme et le temple de Dieu. Cette demeure n'est pas construite uniquement pour l'utilité, elle porte

l'empreinte du beau. L'univers n'est pas seulement sa géométrie, il est aussi sa poésie ; ce second caractère est le plus frappant, il a été senti avant que l'autre fût connu. Or, si l'homme transforme sa parole en chant, sa parole écrite en peinture, ne fera-t-il pas aussi une transformation analogue dans la maison qu'il construit, surtout dans la maison sociale, dans le palais, dans le temple? n'essaiera-t-il pas de lui imprimer le caractère de beauté dont il a le type dans la nature? Ne faut-il pas que tout monte à la fois? à l'homme qui a élevé à un état supérieur l'expression de sa pensée, il faut une demeure supérieure aussi : l'architecture la lui fournit. Elle tient, sous des rapports divers, des deux autres arts. Elle est, comme la peinture, une écriture sublime et simultanée. Nos belles cathédrales, dont on a dit avec raison que ce sont des idées construites en pierres, figurent le monde entier. Mais ces mêmes pierres se combinent en même temps selon des lois de symétrie et de proportion, qui ont des analogies intimes avec les lois mathématiques de l'harmonie. Il y a dans l'architecture comme une musique muette, et une peinture gigantesque.

Par ces trois arts l'homme transforme sa parole, son écriture, sa demeure ; mais cette transformation ne serait pas possible, elle ne ferait d'ailleurs qu'établir entre nos facultés une disproportion choquante, si ce qu'il y a de plus élevé dans l'homme, si la pensée n'avait aussi une transformation qui lui est propre. Cet élan supérieur de la pensée, cet effort qu'elle fait pour revêtir des formes plus brillantes, c'est la poésie. L'âme est intelligence et sentiment : dans la poésie l'intelligence, soit qu'elle remonte des images aux idées, soit qu'elle descende des idées aux images, ne se traîne pas dans les circuits du raisonnement, elle s'élance par intuition, et l'intuition, c'est le vol de la pensée. Le sentiment s'élève et s'agrandit dans la même proportion, et alors s'exerce cette puissance qui caractérise la poésie, cette puissance créatrice, que le nom même de poète atteste, et qui construit avec les élémens du monde réel un monde idéal. Le monde actuel est sa matière, mais elle essaie de le reproduire sous une forme dont elle porte le type en elle, et qui est comme le reflet d'un monde supérieur. Nous sommes habituellement en rapport avec beaucoup de choses, dont nous ne comprenons pas le sens, qui sont pour nous sans âme et sans voix. Dans la poésie, l'âme se dégage de ces perceptions muettes, lourdes et ternes, qui l'embarrassent et l'appesantissent. Comme le cygne qui sort des eaux, elle a secoué ses ailes chargées de gouttes froides et pesantes, et elle plane dans une région où tout lui parle, tout lui répond, tout est vie pour elle.

La poésie est à la fois un supplément aux autres arts, et leur complément suprême. Séparée d'eux, elle les remplace à quelque degré ; unie à eux, elle les anime et les élève.

La poésie supplée à la peinture par ses descriptions, tableaux plus vastes et plus riches qu'elle vivifie par des idées et par des sentimens que la simple peinture ne saurait exprimer. Lorsqu'elle n'est pas unie actuellement au chant, la poésie nous en donne un dédommagement dans l'harmonie qui est inséparable d'elle. Ce que fait l'architecture pour les corps, elle le fait, à quelques égards, pour la pensée par l'emploi du rhythme. Le rhythme, dont le besoin se fait sentir universellement, qui captive les sauvages comme les peuples civilisés, tient à de profonds mystères : nous remarquons seulement ici un de ses effets. Que fait le rhythme? Il combine les mots, et avec eux les pensées, selon les lois de la mesure ; il établit la symétrie par la rime, la césure, l'hémistiche ; il distribue les syllabes brèves et longues dans de certaines proportions ; il découpe les formes de la pensée en strophes, les étend comme des lignes parallèles, par l'emploi du même mètre, ou les construit en lignes brisées par la variation du mètre, de sorte que, si on veut y regarder de près, on reconnaîtra que la poésie, au moyen du rhythme, est une sorte d'architecture intelligible de la pensée, comme elle est, sous d'autres rapports, la musique des mots et la peinture de l'imagination. Elle réunit en elle des émanations de la plus pure substance des autres arts.

Mais la séparation de la poésie et de ces arts n'est point leur état naturel. Autrefois le chant accompagnait toujours la poésie, il accompagne encore parmi nous la poésie lyrique : le drame s'unit à la peinture. L'église seule a maintenu complétement l'antique et profonde alliance. Elle place la poésie au sein des merveilles des autres arts, elle la place dans le temple, au milieu des tableaux, des colonnes et des chants. Cette alliance extérieure est naturelle, parce qu'elle est une suite de leur union intime. La poésie est une glorification de la pensée, qui est la partie supérieure de notre nature, comme les autres arts sont une glorification de ce qui est inférieur; ils doivent donc s'unir à elle pour la servir. La musique est sa voix, la peinture avec les arts qui s'y rattachent est son écriture, l'architecture est sa maison, ou plutôt la poésie est une âme, dont les autres arts sont le corps, elle est une idée dont ils sont les mots.

La poésie remplit deux fonctions correspondant aux deux côtés de l'âme humaine, à ses deux vies, la vie active et la vie idéale et mystique. Dans ce dernier cas, elle retient spécialement le nom de poésie; dans le premier, elle prend le nom d'éloquence. L'éloquence, considérée comme art, est une application de la poésie à la vie pratique. Nous disons considérée comme art, car elle a un autre aspect qui se rapporte à la science. Elle présuppose en effet une connaissance spéciale des raisons qui appuient la détermination qu'elle veut faire prendre; elle présuppose aussi une connaissance générale des méthodes de démonstration, dans leurs rapports avec les différens caractères des esprits. Mais l'éloquence, comme art, est autre chose. Ses formes extérieures sont la déclamation, qui est une diminution du chant, et la gesticulation qui tient de la peinture : cherchez sous ces formes son essence intime; que trouvez-vous? Dès qu'on a mis à part les connaissances ou l'élément rationnel que l'art de l'éloquence suppose, mais qui ne le constituent pas, il ne reste plus que l'élément poétique qui parle au sentiment et à l'imagination. L'art de l'éloquence est donc une dérivation de la poésie, dont le cours est dirigé vers la vie active.

Mais lorsque la poésie ne prend pas cette direction, lorsqu'elle reste comme une grande mer de sentimens, d'idées, d'émotions, qui n'ont aucun courant déterminé vers tel ou tel point particulier de la vie active, elle n'est pas pour cela stérile : elle forme dans la partie supérieure de l'âme un réservoir qui fournit ses eaux dans l'occasion. La vie pratique n'est fécondée réellement que par la vie intérieure, et lorsque la poésie, soulevée par le souffle de l'inspiration comme la haute mer par les vents, et montant, montant sans cesse, porte l'âme jusque dans le sein de la vie pure, infinie, jusque dans le sein de Dieu, si elle ne suggère pas actuellement à l'homme quelque bonne action de détail, elle le place à la source universelle de toute volonté bonne, et l'on peut alors lui appliquer le mot du prophète : *Merveilleuse est la mer quand elle élève sa voix avec ses flots.*

Les arts libéraux sont destinés, dans l'institution de la Providence, à satisfaire les nobles besoins de l'âme, comme les arts mécaniques correspondent aux besoins du corps. L'art de préparer les alimens, lorsqu'il invente des breuvages doux et mortels, l'art de fouiller la terre, lorsqu'il s'applique à creuser des piéges sous les pas de l'homme, sont maudits de Dieu : les arts littéraires, devenus corrupteurs, sont maudits de Dieu mille fois. Cette profanation d'eux-mêmes tarit les sources de leur vie. Ils peuvent pendant quelque temps déployer une vigueur frénétique; il y a de la force dans la fièvre, il y a de la force jusque dans les convulsions de l'agonie. Toutes les perturbations de ce monde ne sont qu'une séparation de la puissance et de l'ordre, séparation nécessairement momentanée, car, lorsqu'elle se consomme, c'est la mort.

Les sciences d'application, qui font la théorie des arts, achèvent les sciences proprement dites, comme les sciences instrumentales les préparent. En jetant dans les pages précédentes un rapide coup d'œil sur ces trois principales sections du mouvement par lequel la raison se décompose, en quelque sorte, et se brise en sciences multiples, nous n'a-

vons pu apercevoir celles-ci que par leurs côtés inférieurs. Toutes choses, prises dans un état de division, apparaissent par là même dans un état d'abaissement; toute grandeur descend de l'unité et y remonte. Essayons maintenant d'entrevoir le côté supérieur des sciences, au moyen de quelques aperçus sur le mouvement par lequel l'esprit humain cherche à constituer l'unité de ses connaissances.

UNITÉ DES SCIENCES.

Quelle que soit la diversité de leurs objets, toutes les sciences ont une fonction commune : toutes cherchent l'explication des choses. Pour reconnaître leur unité, il faut donc examiner les conditions d'une explication quelconque. En entrant dans cette route, nous serons forcés de traverser une région de l'esprit humain, qui semble ne produire que des abstractions; mais il faut avoir la patience de les récolter, parce qu'elles sont l'enveloppe de vérités vivantes. Heureux les esprits qui sont affranchis de cette nécessité, et à qui a été donné le privilége de saisir, sans cet intermédiaire, l'essence vive du vrai. Le plus grand nombre ne le peut : la vérité nous traite d'ordinaire comme nous traite la nature, et les meilleurs fruits de la science ne mûrissent pour nous, la plupart du temps, que sous une écorce raboteuse et dure.

Soumis à cette loi, nous remarquons d'abord, d'une manière abstraite, que, dans toute explication scientifique, on cherche à rattacher quelque chose de particulier, de transitoire, de multiple, à quelque chose qui ait, au moins relativement, un caractère d'unité, de permanence, de généralité. Cela est également vrai, soit des sciences de raison, soit des sciences de faits. On explique, par exemple, les mouvemens des corps célestes par la loi d'attraction et de projection combinées : cette loi est un fait général, relativement au mouvement particulier de chaque globe. La végétation propre à chaque printemps est un fait transitoire dont la science cherche à concevoir le principe permanent; et, dans l'un et l'autre exemple, des phénomènes multiples sont rapportés à un fait qui, comparé à eux, présente une certaine unité. Dans les sciences rationnelles, même procédé fondamental : tout principe quelconque est un, par rapport aux diverses conséquences qui en découlent; il est général aussi par rapport à chacune d'elles, puisqu'il les renferme toutes. Enfin, il est conçu, comme les précédant d'une priorité de raison, et comme doué, en ce sens, d'une permanence supérieure.

Ce n'est là que de la logique : nous ne venons de reconnaître que des lois abstraites. Commençons à briser cette enveloppe, pour recueillir ce qu'elle contient.

Lorsque l'esprit humain, obéissant à son irrésistible tendance vers le savoir, a rapporté à une idée ou à un fait central des faits ou des idées subordonnés, il s'efforce, en vertu de la même tendance, de rapporter ces centres particuliers à des centres supérieurs, c'est-à-dire plus généraux, plus permanens, plus uns, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il arrive au centre des centres, ou à l'unité absolue, la permanence absolue, la généralité absolue. Mais qu'est-ce que la permanence absolue ? C'est l'éternité. Qu'est-ce que la généralité absolue? C'est l'immensité. Qu'est-ce que l'unité absolue? C'est l'unité dégagée de toute ombre de mélange. Unité pure, immensité, éternité, voilà les caractères de l'infini, ou de l'Être divin.

Le mouvement de la raison, qu'on désigne sous le nom de science, est donc une évolution par laquelle l'esprit humain cherche des images de Dieu dans toute la création, et, par delà la création, Dieu lui-même. La permanence, la généralité, l'unité relatives sont des figures de l'essence une, éternelle, immense; ce sont les simulacres de l'infini, et voilà pourquoi la science ne peut pas et ne doit pas se fixer en eux. Lorsqu'elle ne cherche rien au delà, lorsque son culte s'arrête à ces simulacres, elle dégénère en un paganisme intellectuel. Ces abstractions, prises pour termes de la science, sont les idoles de la raison, qui ont des yeux sans voir, et des oreilles sans entendre. Elle n'est dans l'ordre et

dans l'ordre complet, que lorsque les honneurs qu'elle rend à ces images se résument, et se divinisent dans le culte suprême et direct de l'infini.

Chercher médiatement ou immédiatement la relation du fini avec l'infini, telle est donc l'essence intime de la science; mais ceci demande d'autres développemens. Une relation indéterminée ne suffit pas aux besoins de notre intelligence. Or, comment la science cherche-t-elle à déterminer cette relation fondamentale? C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

Redescendons encore dans le champ de la logique, dans ce champ aride à sa surface, et fertile pourtant, lorsqu'on le remue à une certaine profondeur. Prenez le phénomène le plus vulgaire et le plus matériel : lorsque l'intelligence, après avoir reçu, par l'intermédiaire des sens, une connaissance quelconque de ce phénomène, en fait la matière d'une investigation scientifique, elle se propose, à son sujet, trois questions qui renferment toutes les autres. Ces questions peuvent être formulées par ces trois mots : *Par qui, comment, pourquoi? A quo, quomodo, quamobrem?* Le premier se rapporte aux *causes*, le second aux qualités caractéristiques, ou à la *nature* des êtres, le troisième à leurs *buts*. Cause, nature, but, voilà le triangle, obscur d'abord, que la science s'efforce de transformer en triangle de lumière.

Que l'esprit humain soit instinctivement poussé à la recherche des causes, que les résultats de cette recherche occupent une large place dans le domaine de nos connaissances, personne ne le nie, à l'exception des sceptiques. Mais quelques philosophes, exagérant cette vérité, ont semblé réduire dogmatiquement toute la science à la connaissance des causes. Entraînés par le désir de constituer l'unité de la science, ils ont méconnu les distinctions originelles et nécessaires qui résident dans cette unité même, distinctions qui se manifestent dans tous les ordres de connaissances. Si je découvre une plante jusqu'alors inconnue, évidemment je serai très préoccupé de connaître, en la comparant aux autres végétaux, ses rapports de ressemblance et de différence, et si je parviens à constater qu'elle appartient, par exemple, à la classe des graminées, à quoi se réduit substantiellement le genre de connaissance que j'aurai acquis? Je saurai, au fond, que cette plante est une forme particulière, une modification d'une forme plus générale qui est son type, de même que les diverses espèces de plantes ont type commun dans ce qui constitue le végétal pris dans sa plus grande généralité. Qu'on parcoure la minéralogie, la botanique, la zoologie et toutes les sciences physiques, on sera frappé, au premier coup d'œil, de l'étendue des travaux qui se rapportent spécialement à la connaissance plus ou moins complète des formes radicales, ou des types de chaque espèce d'êtres. Ceci s'applique également aux sciences intellectuelles et aux sciences sociales, puisqu'en travaillant à réduire, soit les faits sociaux, soit les conceptions de la raison à leurs élémens primitifs et irréductibles, elles suivent en cela un procédé analogue à celui que nous venons de remarquer dans les sciences physiques, et cherchent aussi, quoique sous d'autres dénominations, les types des choses dont elles s'occupent. Or, il est manifeste que la notion de type est très distincte en elle-même de la notion de cause. A côté de la région première de la science, de celle qui comprend la connaissance des causes, se place donc une seconde et vaste région, renfermant un ordre de vérités qui ne doit pas être confondu avec l'autre.

Il existe, en outre, une troisième région, à laquelle appartiennent toutes les questions relatives au but des choses. La croyance que rien n'existe sans but est aussi inhérente à l'esprit humain que la croyance à l'existence des causes et à la distinction réelle des êtres. Car l'esprit humain a foi à l'ordre, cette foi est son essence, et, si la science pouvait l'anéantir, elle expirerait elle-même à l'instant, puisqu'elle ne peut se concevoir que comme une image pensante, une reproduction idéale de l'ordre substantiel. Mais la notion du but auquel chaque chose est coordonnée, est distincte de la notion propre de cause et de la notion propre de type. L'être commence par sa cause, se développe suivant sa nature

ou sa forme propre, et se consomme dans son but, et la troisième région de la science est aussi l'achèvement de la science même.

Ces trois notions radicales, bien que distinctes, ont entre elles un rapport de subordination nécessaire. De la cause dérive tout ce qui entre dans la notion d'un être, et, par conséquent, sa forme et son but. C'est là ce qu'il y a de vrai dans le système qui réduit toute la science à la connaissance des causes, et c'est aussi en ce sens que l'on peut employer, et que l'on a employé effectivement, dans plusieurs philosophies, les mots de cause *efficiente*, pour désigner la force productive d'un être; de cause *formelle*, pour exprimer son essence propre; et de cause *finale*, pour exprimer son but. Entendue en ce sens, la notion de cause constitue l'unité de la science.

Mais cette unité, quelque nom qu'on lui donne, n'exclut pas la réalité de la distinction que nous venons de caractériser, et sans laquelle la notion de la science n'est pas concevable. Non seulement cette catégorie fondamentale exprime l'essence triple de la science, mais encore elle préside à l'ordre suivant lequel la raison accomplit son évolution scientifique. Si l'on observe le développement intellectuel dans l'individu, on remarque que la raison, dans le premier essai de ses forces, est particulièrement curieuse de la connaissance des causes; que, d'ordinaire, ce n'est que plus tard qu'elle scrute la nature des êtres; qu'enfin, lorsque l'homme a fait une assez longue expérience de la vie, ses idées tournent à la pratique, et qu'il s'occupe alors plus spécialement du but auquel chaque chose doit être rapportée.

Cette observation semble indiquer la marche instinctive de la raison, et par là même l'ordre naturel des évolutions de la science. Sans doute, en commençant par s'enquérir des causes, elle est exposée à de grandes erreurs. Mais si elle y tombe, ce n'est point précisément parce qu'elle cherchera une connaissance quelconque des causes, c'est parce qu'elle aspirera à se construire tout d'abord, à ce sujet, des connaissances plus étendues et plus profondes que celles qu'elle peut acquérir en partant de la notion élémentaire des phénomènes. Lorsqu'elle ne se livre pas à cette ambition démesurée, lorsqu'à son début elle se borne à rapporter les faits connus à leurs causes saillantes, elle acquiert un genre de connaissances généralement moins difficiles que l'étude de la nature des êtres et de leurs buts, qui exige une masse d'observations beaucoup plus compliquées. L'instinct, qui pousse la science à soulever d'abord à quelque degré le voile des causes, à commencer l'explication des choses par où les choses commencent elles-mêmes, n'est donc pas un instinct trompeur, et si toute théorie est le miroir de ce qui est, n'est-il pas naturel de croire que la marche de la science est aussi une image de la marche des êtres, et que l'esprit humain va comme l'univers.

Revenons maintenant sur le chemin que nous venons de parcourir. Nous avons vu d'abord que la science cherche à rattacher le variable, le particulier, le multiple à quelque chose d'un, de permanent, de général. Nous avons vu ensuite qu'elle s'efforce d'opérer cette liaison sous un triple aspect, celui de cause, de nature et de but. Si nous nous arrêtions à ce point de vue, l'espace qu'embrasse le regard de notre intelligence ne serait encore terminé que par des abstractions, stériles nuages de la pensée. Mais déjà nous avons commencé à en sortir, lorsque nous avons reconnu qu'en s'attachant à l'unité, à la généralité, à la permanence, la science humaine cherche sous ces noms l'image de l'infini et l'infini lui-même, principe et plénitude de l'être. Il nous reste à voir comment les notions abstraites de cause, de nature et de but sont aussi des signes transparens des suprêmes réalités.

Qui dit *cause* dit force, énergie agissante. La puissance en action, voilà la cause. Cette définition est tout à la fois la plus ancienne et la plus nouvelle. La science, par cela même qu'elle cherche à rattacher le fini, médiatement ou immédiatement, à l'infini considéré comme cause, arrive donc nécessairement à concevoir l'infini, non pas seulement sous la notion d'unité, d'éternité, d'immensité, mais encore sous la notion de puissance active. Telle fut, en particulier, la

base de la philosophie de Leibnitz : elle partait de notion d'activité pour remonter jusqu'à l'activité primordiale.

D'autres philosophes se sont plus spécialement occupés des types ou formes radicales des êtres. Cette immortelle essence du platonisme, si bien développée par Mallebranche, où aboutit-elle? Le minéral, le végétal, l'animal, l'homme, l'ange, sont conçus comme ayant chacun sa nature propre, qui fait que l'un est distinct de l'autre. La nature des choses, dit très bien Aristote (1), c'est leur forme, c'est cette forme substantielle qui constitue l'espèce, et dont chaque être particulier est la réalisation; et voilà pourquoi l'on dit que les êtres appartenant à une même espèce sont formés sur le même type. La science s'efforce, comme nous l'avons dit, de rapporter chaque type à un type plus général et plus permanent; et toutes ces diverses formes doivent avoir elles-mêmes, dans l'infini, cause productrice du tout, leur type primitif et absolu. Le type des êtres, en tant qu'il est réalisé et modifié dans chacun d'eux, constitue leur *nature* : en tant qu'il réside d'une manière absolue dans l'infini qui les produit, il est la *raison* de leur existence. On est donc obligé de concevoir l'infini, non pas seulement comme puissance productrice ou cause, mais encore comme renfermant les raisons, c'est-à-dire les idées archétypes de toutes choses, ou, en d'autres termes, comme raison souveraine.

Voyons maintenant où aboutissent nécessairement les recherches des philosophes, soit naturalistes, soit mystiques, qui ont considéré les causes finales ou le but des êtres.

Le but des êtres ne peut être conçu, en général, que comme un terme vers lequel ils doivent tendre, et auquel ils doivent s'unir. Mais, chaque être n'étant qu'une partie de l'ensemble du monde, il doit y avoir entre eux des lois de communication et d'union; et comme il y a des natures inférieures ou dépourvues d'intelligence, et des natures supérieures ou intelligentes, comme il y a dès lors une hiérarchie d'essences, il s'ensuit que les êtres inférieurs, coordonnés aux besoins des êtres supérieurs, exercent certaines fonctions qui ont pour but spécial de servir à la conservation de ceux-ci et à leur développement. De plus, chaque être particulier est composé lui-même de plusieurs parties, dont les diverses fonctions ont pour but, soit le développement, soit la conservation de l'être lui-même; et sa vie résulte de l'harmonie de ces fonctions, ou plutôt de l'union intime qui détermine cette action harmonique. Lors donc que l'on cherche à reconnaître ou le but de chacune des parties dont un être est composé, ou le but spécial d'un être, considéré lui-même comme partie de l'univers, ou enfin le but universel, on ne fait au fond que chercher les lois de l'union des choses, et, en dernière analyse, le principe de cette union. La science s'efforce, en vertu de la tendance nécessaire que nous avons remarquée précédemment, de concevoir ce principe d'union avec ses plus grands caractères de permanence et de généralité, et dès lors elle arrive, en vertu de la même tendance, à concevoir l'infini, non plus seulement comme cause ou puissance productrice, non plus seulement comme raison souveraine, renfermant les éternelles raisons des choses, mais encore comme la fin vers laquelle les êtres doivent tendre, le but qui les attire, le principe suprême de leur union.

En résumé, voici la notion logique de la science :

La science cherche à saisir les rapports du particulier au général, du transitoire au permanent, de multiple à l'unité, dans les trois points de vue des causes, des natures et des buts.

Cette notion abstraite n'est que l'enveloppe d'une autre notion que l'on pourrait appeler la définition substantielle de la science, la voici :

La science cherche à saisir les rapports médiats ou immédiats des choses finies avec l'infini, conçu comme puissance, comme raison, comme principe d'union.

La conception des choses, sous la triple catégorie de puissance, de raison et d'amour principe d'union, s'est produite à toutes les époques de la métaphysique chrétienne. Lorsqu'au dix-septième siècle elle fut indiquée par Mallebranche, dans son traité de morale, par Leibnitz, dans

(1) Ἡ ἄρα μορφὴ, φύσις. *Phys.*, lib. II, c. I.

les thèses de Leipsik, par Campanella, dans le treizième livre de sa métaphysique, où elle est mêlée à des idées moins pures, elle ne naissait pas : remontez quelques siècles, vous la retrouverez, sous d'autres formes, dans la philosophie du moyen âge, qui l'avait reçue des premiers âges du christianisme. De toutes les conceptions de la haute philosophie sur les rapports des êtres finis avec l'infini, nulle n'a eu plus de consistance, et nulle aussi ne nous paraît reposer sur des déductions plus rigoureuses que ne le sont celles par lesquelles nous venons de passer.

On pourrait donc adopter, pour symbole de la science, l'antique emblème pythagoricien, le triangle inscrit au cercle. L'idée de l'infini, dont les notions d'unité, de généralité, de permanence sont les images, est le cercle sans bornes dans lequel se meut la science : les idées de cause ou de puissance, de raisons des choses ou d'intelligence, de but ou d'union, forment le triangle de lumière qui détermine son mouvement dans le sein du cercle infini. De même que l'espace illimité en qui les astres se meuvent est l'ombre de l'immensité divine, les notions générales, qui sont l'espace de la science, sont l'ombre lumineuse de l'infini ; et si tous les astres font partie d'un plan, qui est la manifestation de la puissance divine exécutant les pensées de la sagesse, et mue par la bonté, toutes les idées qui peuplent l'espace de notre intelligence, qui en sont comme les astres, viennent aussi s'encadrer et s'ordonner dans un plan qui manifeste les mêmes choses, qui révèle aussi la gloire de Dieu à l'œil de la raison, contemplant elle-même sa propre essence. La science existe, se meut et vit dans l'idée divine : Dieu est présent partout dans la raison humaine comme dans la nature.

Il résulte de tout ce qui précède que l'idée par excellence, l'idée de Dieu ou de l'infini trois fois saint constitue et peut seule constituer l'unité des sciences, puisque par elle et par elle seule l'esprit humain obtient d'une manière absolue, dans l'ensemble de ses connaissances, ce qu'il cherche d'une manière relative dans chaque ordre particulier de connaissances. Mais cette union suprême se produit et se développe sous deux autres aspects qu'il est nécessaire de considérer pour la bien comprendre.

Deux obstacles semblent résister à l'union des sciences : d'abord la diversité de leurs objets ; en second lieu, la diversité des modes de l'intelligence humaine. Les objets sont divers, et cette diversité doit être conçue comme se rattachant à l'unité : les modes de l'intelligence sont divers aussi, puisqu'elle existe dans le passé par la mémoire, dans le présent par la perception, dans l'avenir par la prévoyance, et il faut qu'elle soit constituée harmoniquement dans cette triple direction.

Reprenons d'abord les grandes divisions des sciences, les points culminans de leur variété. Il s'agit ici principalement des sciences proprement dites, de celles qui nous donnent la connaissance des choses. Les sciences instrumentales et les sciences d'application ont leur unité théorique dans les sciences proprement dites, parce que les unes en sont la préparation, et les autres la dépendance.

Or les sciences proprement dites sont essentiellement composées, ainsi que nous l'avons vu, de deux ordres combinés. Les faits en sont comme l'organisme, les idées en sont l'âme.

Les faits, dont se composent l'univers, sont sans signification, s'ils n'expriment la raison de leur existence, s'ils ne sont les formes extérieures d'un grand ensemble d'idées. Dans quelques anciens systèmes d'écriture alphabétique, la main de l'écrivain ne traçait que les consonnes, les voyelles restaient invisibles dans son intelligence, et c'était aussi l'intelligence du lecteur et non son œil qui pouvait les découvrir. Dans l'univers, les faits sont les consonnes figurées aux yeux ; les idées, les raisons des choses sont les voyelles cachées et lumineuses que la science découvre et épelle de siècle en siècle. Essayer de concevoir autrement la nature, vous n'y concevrez rien : elle est un je ne sais quoi, ou elle est un livre sublime. Mais qu'est-ce qu'un livre, sans un écrivain ? Comment ces magnifiques consonnes, sans une éternelle voix ?

Les faits, dont se compose l'histoire, restent aussi sans signification, si les

LIBRARY

instructions qui en sortent ne se résument, en dernière analyse, dans une grande manifestation des lois qui président aux destinées des peuples, de ces lois dont l'observation produit la vie sociale, dont l'infraction enfante la mort. Mais les peuples ne sont que des individus d'un peuple universel, qui est l'humanité. Il serait contradictoire que les parties fussent soumises à des lois et que le tout n'en eût pas; qu'il y eût dans les parties l'ordre, dans le tout l'anarchie. Le genre humain est donc aussi placé sous une direction suprême. Comment cette direction sans un but? Comment ce but sans une Providence?

L'histoire, dans les leçons qu'elle donne, ne peut donc être conçue que comme une parole successive, un inépuisable et merveilleux discours qui explique plus ou moins clairement les lois ou la volonté de la Providence, de même que la nature ne peût être conçue que comme une écriture substantielle, qui figure les pensées de l'intelligence divine. A cette hauteur se trouve l'unité de deux grandes sciences de faits.

Les idées, si l'on donne ce nom à tout ce qui est conçu comme nécessaire et immuable, peuvent être représentées sous l'image d'une source, qui, en se répandant, se divise en deux branches. Au fond de cette source sont les principes métaphysiques, qui expriment en général l'essence des choses : puis le sublime fleuve se divise, et donne d'un côté les principes mathématiques, qui expriment la législation de la matière, et de l'autre, les principes moraux, qui expriment la législation des esprits.

Les vérités mathématiques ne peuvent être conçues métaphysiquement que comme des manifestations limitées d'une capacité infinie. Au delà de tout espace borné, la raison perçoit un espace plus vaste; au delà de toute durée bornée, une durée plus longue; au delà de toute quantité bornée, une quantité plus grande, et cela sans obstacle et sans point d'arrêt. Les notions de quantité, de temps, d'espace, ne seraient donc qu'un mensonge obstiné, une moquerie permanente de notre intelligence, si quelque chose d'infini n'était pas. Car, en se développant indéfiniment, toutes ces notions marcheraient en quelque sorte d'une marche éternelle vers un terme fantastique, et s'approcheraient à l'infini du rien. Telle est la raison métaphysique pour laquelle les mathématiques n'ont pu embrasser réellement leur objet, ou la quantité dans sa plénitude, qu'en admettant, comme élément radical, l'élément infini, sous les rapports où il peut être saisi par elles. Mais qu'est-ce que suppose, dans cet ordre d'idées, la notion de l'infini? Elle suppose, en dernière analyse, que, par delà les réalités saisissables, il y a un possible immense, que là où toute notion d'existence actuelle défaille et se brise, le possible apparaît comme une mer sans fond et sans rives, et dès-lors il est vrai de dire, avec Pascal, que c'est la plus grande preuve de la toute-puissance de Dieu que notre imagination se perde dans cette pensée.

Les principes moraux ne peuvent être conçus que comme des manifestations bornées d'une sainteté sans bornes. Supposez les êtres intelligens se multipliant indéfiniment dans un espace et une durée illimitée : sur tous les points de la durée et de l'espace, quelque chose de saint les obligera tous. Au delà de toutes les règles, bornées dans leur application, apparaît, comme source et base nécessaire de ces règles particulières, une règle absolue, qui existe par elle-même. La notion de sainteté infinie est par rapport aux vérités morales ce que la notion de l'infinie grandeur est par rapport aux vérités mathématiques. Les devoirs particuliers sont comme des cercles, des triangles, contenus intelligiblement dans la sphère infinie de l'ordre éternel. L'utile, qui ne peut être vraiment l'utile que par sa correspondance avec les devoirs, a sa règle en eux, comme les triangles et les cercles que notre main trace matériellement ont leur type dans des figures intelligibles. De degrés en degrés, tout bien remonte vers le bien absolu où la sainteté et le bonheur sont confondus dans leur source.

Les principes métaphysiques, qui nous révèlent l'essence éternelle des choses, ne peuvent être conçus que comme des manifestations limitées d'une lumière sans bornes. Si ce qui apparaît comme

variable existe, comment ce qui apparaît comme invariable ne serait-il pas? Si ce qui est intelligible à quelque degré est lumière, comment ce qui est intelligible d'une manière absolue ne serait-il pas lumière absolue? Si toute intelligence finie est une participation à cette lumière, comment cette lumière, indépendante de toute intelligence finie, serait-elle bornée? Lorsque, s'efforçant de la contempler, notre raison se purifie alors à mesure que les élémens grossiers et ténébreux, mêlés à nos idées, s'en détachent et tombent, cette lumière paraît grandir et se mouvoir; mais nous reconnaissons bientôt qu'il n'y a de mouvement que dans les ombres fuyantes.

En résumé, les connaissances humaines se composent de deux élémens, les faits et les idées. Les faits, qui se réfèrent de toute nécessité à quelque chose de supérieur à eux, sont dans la nature ce qu'est, dans la musique, l'harmonie, laquelle se réfère à la mélodie qui en est l'âme. Les idées sont une mélodie essentiellement expressive, qui donne aux faits leur signification, et qui n'est elle-même qu'une suite de variations sublimes sur un motif infini. C'est ainsi que la diversité des objets de la connaissance est ramenée radicalement à l'unité.

Nous avons dit qu'un second obstacle à cette unité semblait être la diversité des modes de l'intelligence, laquelle se meut dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. S'il n'y avait pour elle qu'un présent éternel, elle embrasserait la vérité par un seul et même acte immanent. Mais, dans sa durée mobile, elle ne saurait avoir cette unité de vue, et elle cherche à y suppléer, en s'orientant, d'une manière harmonique, dans la triple direction que sa vue peut suivre. Fixée dans la notion de Dieu, comme dans son centre, elle s'oriente, dans le passé par l'idée de la création, dans le présent par la distinction de l'esprit et de la matière, dans l'avenir par la croyance au monde futur.

L'idée de la création est un besoin de l'esprit humain, parce qu'elle le constitue, par rapport à la connaissance générale de l'univers, dans une situation correspondant à celle où il s'efforce constamment de se placer dans chaque ordre particulier de connaissance. On rattache chaque série particulière de réalités à une réalité analogue à certains égards, mais d'un ordre supérieur. L'impulsion par laquelle ma main communique le mouvement à une série de billes est un mouvement sans doute, mais il n'est pas mécanique comme celui des billes, il est volontaire. L'origine d'un fleuve est la formation d'un premier flot: mais ce flot originaire implique des opérations de la nature, très distinctes des simples phénomènes d'écoulement que présente le fleuve dans son cours. Il en est de même de tous les ordres de connaissances, et cela nécessairement. Si la réalité, qui sert à expliquer un ensemble quelconque de faits, n'avait pas avec eux quelque analogie, il serait impossible de la concevoir comme principe d'explication; et si elle était du même ordre, elle rentrerait par cela même dans la série qu'il s'agit d'expliquer. C'est en vertu de cette loi générale de l'esprit humain que le dogme de la création se place à l'origine des choses. La création n'est pas simplement une idée, elle est un acte, un fait, et sous ce rapport, elle a de l'analogie avec l'univers, qui est un ensemble de faits. Mais les faits, dont se compose l'existence successive de l'univers, sont en général des modifications qui s'opèrent dans des substances préexistantes. La création au contraire est la production, non de simples modes, mais de substances. Dans l'évolution des faits, distincts de l'acte créateur, les modifications des choses passent du néant à l'être: par la création ce passage s'accomplit pour les êtres eux-mêmes. Si elle n'était qu'une production de modes, elle ferait partie de la chaîne des phénomènes, elle n'en donnerait pas la raison. Otez ce dogme, toute la cosmologie est désorientée, comme le serait la géographie physique, si elle était obligée de n'admettre que des fleuves sans sources, comme le serait la philosophie dynamique, si elle était obligée de supposer des mouvemens sans impulsion. Lors même que chacune des parties de la cosmologie, correspondant à un ordre spécial de phénomènes, pourrait s'organiser individuellement, à un certain degré, sans

remonter jusqu'à ce dogme, toutes ces parties resteraient séparées sans lui; elles ne parviennent à s'organiser en une science générale qu'en lui et par lui.

De la notion du Dieu créateur dépend la seconde base de la cosmologie, la distinction de l'esprit et de la matière, et la subordination de la matière à l'esprit. Ce principe explique à l'homme la constitution de l'univers : il oriente l'intelligence par rapport au présent, comme l'idée de la création l'oriente par rapport au passé du monde. Nous ne pouvons, en effet, rien concevoir dans l'organisation du monde qu'en considérant certains êtres comme actifs, par rapport à d'autres êtres qui nous apparaissent comme passifs. Mais, en examinant attentivement les premiers, nous arrivons souvent à reconnaître qu'ils renferment eux-mêmes des élémens passifs aussi : la distinction se reproduit, et tant qu'elle se renouvelle, l'intelligence poursuit sa marche, jusqu'à ce qu'enfin elle conçoive la notion de deux principes de nature diverse, l'un actif, l'autre passif par son essence, en un mot, l'esprit et la matière, laquelle, par cela même qu'elle est conçue comme inerte, se présente de toute nécessité comme subordonnée à l'esprit. Sans cette subordination, leur distinction s'évanouit. Comment ce qui agit, ce qui est puissance ne serait-il pas supérieur à ce qui, comme passif, est impuissance? L'égalité de l'esprit et de la matière est un non-sens : ce n'est pas une idée, c'est une absence d'idées, une nuit intellectuelle, où toute notion d'esprit et de matière s'enfonce et disparaît dans un éternel abîme.

Mais cette grande base cosmologique, qui nous est donnée par la distinction de l'esprit et de la matière, s'appuie elle-même sur la notion de Dieu. Comme il serait contradictoire d'admettre un principe spirituel dans la nature, dans les animaux, par exemple, si on refusait d'en reconnaître un dans l'homme, tout l'ordre d'idées, qui constitue le spiritualisme, se concentre d'abord dans la question de l'âme humaine, et l'on reconnaît ensuite que toutes les raisons qui tendent à prouver sa spiritualité sont comme un diminutif, une copie, une ombre des démonstrations qui élèvent le raisonnement jusqu'à la notion de Dieu. Cette observation, qui lie essentiellement la psycologie à la théologie, nous paraît trop importante pour que nous n'entrions pas ici dans quelques détails.

Les preuves philosophiques de l'existence de Dieu peuvent se diviser en deux classes. Les unes établissent que toutes les notions des choses passagères, bornées, multiples, sont sans fondement et sans consistance, si l'on ne reconnaît un être un, éternel, immense. Ces preuves obligent la raison d'adhérer à la notion de l'infini, sans qu'elles aient pour objet de démontrer spécialement que l'Être infini possède telle ou telle perfection en particulier. Les idées qui en forment le fond sont résumées dans les écoles sous le nom de preuve de l'existence de l'Être nécessaire.

Il y a une seconde classe de démonstrations, qui ont pour objet spécial de remonter à l'infini par ses propriétés. Ainsi les raisonnemens sur la création de la matière et l'origine du mouvement établissent l'existence d'une puissance productrice, indépendante de la nature; la preuve tirée de l'ordre du monde établit l'existence d'une intelligence ordonnatrice; la preuve que l'on déduit des idées de justice et de sainteté, établissent l'existence d'une justice, d'une sainteté originaire, et par conséquent d'un amour originaire de l'ordre et de la justice.

De cette seconde classe de preuves combinées avec la première, il résulte que l'infini, possédant une puissance, une intelligence, une sainteté infinie comme lui, est essentiellement distinct de l'ensemble des êtres qui composent l'univers.

Or, lorsqu'on veut démontrer la spiritualité de l'âme humaine, on fait en petit ce que l'on fait en grand lorsqu'il s'agit de Dieu, avec toute la différence qui sépare l'Esprit infini des esprits bornés. Les preuves de notre spiritualité se divisent aussi en deux classes : les unes démontrent que les impressions dont notre âme est affectée supposent un principe indivisible; que ce principe n'est pas matériel, parce que la matière est adhérente à tel ou tel point du temps

et de l'espace, tandis que ce principe s'élance dans tous les temps et dans tous les lieux. En un mot, elles démontrent la spiritualité de l'âme par ceux de ses caractères qui sont une image bornée de l'unité, de l'éternité et de l'immensité de l'Être infini.

Les autres preuves concluent l'existence du principe spirituel, en partant soit de l'activité libre, ou de la puissance de l'âme, soit de l'intelligence, qui saisit des vérités immuables et universelles, c'est-à-dire dépourvues de tout caractère matériel, soit enfin des sentimens de justice, d'amour, de sacrifice, qui appartiennent évidemment à un ordre de choses supérieur aux combinaisons des molécules des corps; en un mot, elles démontrent la spiritualité de l'âme par ses propriétés, qui sont une image de la puissance, de l'intelligence et de l'amour divins.

Tous ces divers procédés du raisonnement, appliqués à l'âme humaine, seraient sans force, si les démonstrations de l'existence de Dieu, auxquelles ils correspondent, et dans lesquelles ces procédés sont élevés à leur plus haute puissance, ne contenaient eux-mêmes la vertu radicale de toute cette grande logique.

Cela est d'autant plus vrai que, sans la notion d'un Dieu créateur, il serait impossible d'admettre la subordination de la matière à l'esprit; car, si tout existe en vertu de la nécessité, tous les êtres sont foncièrement égaux et indépendans. Ainsi la philosophie de l'âme a sa base dans la théologie. On peut, sans doute, en prenant à part les preuves de la spiritualité de l'âme humaine, reconnaître leur valeur; mais on ne peut la reconnaître que par une inconséquence, si l'on refuse d'admettre les preuves de Dieu, et telle est la raison pour laquelle l'athéisme et le matérialisme ont toujours fait alliance.

L'idée de la création, qui nous explique le passé, l'idée de la subordination de la matière à l'esprit, qui est la clef du présent, produisent, en se réunissant, une troisième base de la cosmologie qui oriente l'esprit humain dans l'immense avenir. La subordination de la matière à l'esprit serait détruite, ou même remplacée par une subordination inverse, si la mort de nos organes entraînait celle du principe spirituel. Cette subordination serait détruite également, si la personnalité, capable d'idées, de volonté, de vices, de vertus, succombait à la destruction du corps; car la personnalité est le principe spirituel pleinement développé. Enfin, cette subordination serait détruite, si l'être personnel, survivant au corps, ne retrouvait pas, dans sa nouvelle existence, les conséquences heureuses ou malheureuses de ses actions bonnes ou mauvaises : car, dans cette supposition, il suffirait d'une décomposition chimique de notre organisation pour arrêter les lois du monde moral. Le créateur, qui a produit la matière et l'esprit, en subordonnant celle-là à celui-ci, a donc disposé le plan de l'Univers de telle sorte que le monde présent n'est que le portique mystérieux d'un autre monde.

Ainsi la théologie pose les trois bases de la cosmologie : la création, la distinction hiérarchique de la matière et de l'esprit, et le monde futur. Sans ces trois idées, semblable à un vaisseau égaré, qui ne connaît ni le point d'où il est parti, ni les régions qu'il traverse, ni le but où il doit tendre, l'esprit humain flotte au hasard dans un vague infini.

Nous n'avons pas besoin de dire maintenant pourquoi nous n'avons pas rangé la théologie dans la foule des sciences particulières, dont il a été question dans la première partie de cette introduction. Nous avons toujours éprouvé un sentiment pénible, lorsqu'en parcourant des classifications des connaissances humaines, nous avons vu la science qui parle de Dieu y occuper une simple case au niveau de toutes les autres. Elle doit y avoir une place haute, privilégiée, incommunicable. Elle est la science générale dans le même sens que les métaphysiciens chrétiens ont dit que Dieu est l'être universel. Dieu n'est pas l'être universel en ce sens que tous les êtres ne soient que des modifications de la substance divine, mais en ce sens qu'il possède, d'une manière éminente, toutes les perfections des êtres, qui n'existent que par lui. De même la théologie n'est pas la science générale, en ce sens que tou-

tes les sciences ne soient que ses modifications, mais parce qu'elle seule contient la vérité des vérités, la lumière des lumières, le principe universel d'explication et d'unité.

On a vu déjà comment du sein de la théologie procèdent les notions fondamentales qui servent à lier la conception de l'Univers, et de tout ce qu'il renferme, à la connaissance de Dieu. Opérer, autant que possible, cette liaison scientifique, telle est la principale fonction de la philosophie, en tant que celle-ci se distingue de la théologie pure. Elle s'efforce de remplir cette fonction par un double mouvement : d'une part, elle cherche à résumer les résultats de chaque science spéciale en quelques points qui les dominent; de l'autre, elle tire, de la notion de Dieu et de la création, les diverses conséquences accessibles à l'esprit humain. Lorsque les déductions particulières de ces notions les plus générales, les plus hautes, et les inductions les plus générales auxquelles puissent s'élever les sciences particulières, se rencontrent et s'adaptent les uns aux autres, cette jonction constitue, sur tous les points où elle a lieu, l'union radicale des sciences. Cette union présente l'image d'un grand sacrifice. Quand le feu du ciel descendait sur la matière préparée pour un holocauste, la destruction de celle-ci, qui n'était qu'une transformation, était le signe de l'alliance de Dieu et des hommes. Ainsi, lorsque les puissantes conséquences qui s'échappent, comme autant de fulgurations, du sein de l'idée divine, viennent à toucher les élémens que les sciences particulières leur offrent, ces élémens, dépouillant leurs caractères grossiers, se transforment en des vérités supérieures, et l'union de la partie céleste et de la partie terrestre de la science s'accomplit.

Les bornes de ce discours ne nous permettent que de caractériser, par un ou deux exemples, cette fonction de la philosophie : nous prendrons l'un dans l'ordre positif, l'autre dans l'ordre négatif.

Tout corps est soumis nécessairement à une loi qui le dirige et le modifie pour le faire concourir à l'ordre général de l'Univers physique, en même temps qu'il existe en lui une force quelconque qui tend à lui conserver sa forme individuelle. Tout homme doit se soumettre à une loi de charité qui le coordonne au bien commun, en même temps qu'il y a en lui une tendance à sa satisfaction propre. Dans toute société, il y a une loi d'obéissance à l'autorité qui domine les volontés particulières, les lie entre elles, les fait vivre d'une vie commune, en même que, dans la sphère de liberté dont il jouit, chaque homme conserve toute son individualité. Voilà, dans trois ordres de sciences différens, des résultats généraux qui ont entre eux des analogies. Maintenant, que l'on parte de la notion métaphysique de la création, quelles idées peut-on en déduire? Tout être fini a deux faces, deux caractères : il tient à Dieu, et en même temps il est distinct et séparé de lui. Il tient à Dieu, puisqu'il reçoit l'être de lui; il en est distinct et séparé, il ne peut être confondu avec lui, par cela même qu'il est une substance que Dieu a fait passer du néant à l'être, une substance créée et finie. Or, si toute créature a ces deux caractères essentiels, on conçoit comment, dans chaque ordre des existences qui composent l'univers, on retrouve des faits généraux qui sont ou une suite, ou une image de cette loi universelle; et, sous ce rapport, la philosophie nous fait concevoir, à quelque degré, la raison première de ces grands faits, que les sciences particulières nous présentent sans les expliquer.

La philosophie suit une marche analogue, lorsqu'elle opère sur les erreurs ou l'ordre négatif de l'intelligence, pour retrouver, par l'enchaînement de ces négations, la loi de connexion des vérités. Il y a trois négations primordiales : l'athéisme, qui nie l'existence de l'infini; le panthéisme, qui nie l'existence du fini; le dualisme, qui, admettant deux principes coéternels, nie la souveraineté de l'infini. Or, en descendant dans divers ordres d'idées subordonnés, la philosophie montre que le matérialisme, le rationalisme, exclusif de toute foi, le sensualisme, la concentration de l'activité humaine dans l'égoïsme, la négation d'une influence divine sur les actions humaines, la négation de l'existence d'une société spirituelle, la doctrine

qui ne donne au peuple d'autre règle que sa volonté, le système littéraire, qui, plus ou moins explicitement, réduit l'art à la peinture des sensations, ne sont que des fragmens divers d'un ensemble d'idées dont l'athéisme formule le principe général.

La philosophie montre que le spiritualisme exagéré qui nie l'existence de la matière, la doctrine des sectes fanatiques qui ont voulu proscrire la science au nom de la foi, l'illuminisme, le quiétisme, la destruction du libre arbitre comme incompatible avec la grâce ou l'influence divine, la négation de l'existence d'une société temporelle, le système politique qui ne donne aux chefs de l'Etat d'autre règle que les inspirations de leur esprit, le système littéraire qui veut faire prédominer dans l'art un vaporeux idéalisme, où la pensée s'énerve et s'évanouit, que toutes ces doctrines ne sont, sous des apparences diverses, que des ruisseaux dérivant logiquement d'une source commune, le panthéisme.

Enfin la philosophie montre que les systèmes qui ont admis ou l'indépendance réciproque de l'esprit et du corps comme n'exerçant aucune action réelle l'un sur l'autre, ou l'antagonisme de la foi et de la raison, comme pouvant être réciproquement contraires, qui ont combiné l'illuminisme et le sensualisme, le quiétisme et la volupté, qui ont considéré la volonté humaine comme étant soumise à l'influence de deux forces nécessitantes, dont l'une l'entraîne au bien, l'autre au mal, qui ont posé en principe général la séparation de la société spirituelle et de la société temporelle, qui ont fait reposer l'ordre politique sur une lutte contre l'autorité, qui ont admis, comme théorie métaphysique de l'art, l'égalité de l'esprit et de la matière, que tous ces systèmes sont des branches d'un tronc commun, le dualisme.

La philosophie parvient à établir ces vastes corrélations en tirant les conséquences des trois grandes négations primordiales relatives à la notion du créateur, et en élevant les négations subordonnées à leurs formules spéciales les plus complètes. Soit donc qu'en s'exerçant sur l'ordre négatif elle y cherche une contre-épreuve de l'ordre positif, soit qu'elle entre directement dans la contemplation des réalités, la philosophie descend sans cesse de Dieu au monde, et sans cesse remonte du monde à Dieu. La théologie est le faîte de la science, les sciences particulières en sont le plain-pied : la philosophie parcourt l'échelle radieuse qui va de la base au sommet, et dont la tête se cache dans la nuit resplendissante de l'infini.

Pour remplir cet important ministère, la philosophie revêt une double forme, elle est ou rationnelle ou mystique. La première repose sur la génération des idées, elle est assez connue pour qu'il ne soit pas nécessaire de la caractériser ici spécialement ; la seconde repose sur l'effusion du sentiment. Le temps n'est plus où il fallait prendre de grandes précautions pour prononcer le mot de philosophie mystique. On est assez généralement disposé à reconnaître une valeur réelle à tout ce qui a rempli utilement une place notable dans l'histoire. D'ailleurs, tant de philosophies purement rationnelles ont été, depuis cinquante ans, construites et renversées tour à tour, que la raison a dû naturellement devenir moins dédaigneuse à l'égard du sentiment. Si la philosophie mystique vivifie les produits du raisonnement, la raison fournit de son côté à la philosophie mystique la conception qui la légitime. Cette conception, la voici : l'univers physique et moral n'est pas seulement une manifestation de la raison divine, il renferme aussi une effusion de l'amour divin. Cet amour, cette bonté n'ont pas été nécessités, mais libres dans leur action, car autrement l'univers ne pourrait plus être conçu que comme une expansion de la substance divine, et l'on retomberait dans le panthéisme. S'ils ont été libres, on ne peut donc pas trouver de principe rationnel d'où l'on puisse conclure, par voie de nécessité métaphysique, que Dieu a été forcé de créer, qu'il a dû créer le monde de telle ou telle manière, que sa bonté, sa miséricorde, sa grâce sont enchaînées à tel ou tel plan, et doivent s'exercer selon des lois que notre esprit puisse formuler. L'amour se sent,

a dit Pascal, et ne se démontre pas par syllogisme ; cela est vrai dans toute son extension : voilà la base de la philosophie mystique. Pour se mettre en rapport avec ce grand ordre de l'amour infini et libre, elle s'adresse au sentiment, aux instincts supérieurs de l'âme, à ses vœux secrets, à ses aspirations indéfinissables : elle interroge cette voix intime, plus claire dans plusieurs cas que celle de la pure raison. Elle veut comprendre l'amour de Dieu par l'amour pour Dieu ; elle est la charité dans l'intelligence.

La philosophie mystique qui se séparerait de la raison dégénérerait en illuminisme. La philosophie rationnelle qui repousserait la philosophie mystique roulerait dans un cercle de froides catégories. Leur union constitue la science dans son intégrité, la science vivante. Ce n'est ni le raisonnement, ni le sentiment pris à part qui doivent être philosophes, c'est tout l'homme.

La philosophie, appuyée sur la théologie, tend, comme nous l'avons vu, à ramener à l'unité les sciences diverses : mais s'il y a une science générale, n'y a-t-il pas aussi un art général qui ramène les autres à l'unité? Les arts, nous l'avons déjà remarqué, ont dans les sciences leur unité théorique ; mais comme ils sont essentiellement choses d'application, ils tendent à une unité pratique qui se trouve dans leur harmonie commune avec les besoins de l'homme. L'art général est donc celui qui coordonne, dirige, fait converger tous les autres arts vers ce but. C'est l'art de l'éducation qui ne correspond pas à tel ou tel aspect de l'homme, mais à l'homme tout entier.

Il faut prendre ici ce mot d'éducation dans toute son étendue. Il y a l'éducation domestique, donnée par la famille ou par les représentans de la famille ; il y a l'éducation politique, qui résulte des efforts des gouvernemens pour élever les peuples dans la civilisation. La société spirituelle doit intervenir dans ces deux éducations, et doit y intervenir, selon l'ordre naturel, avec une grande puissance d'action ; car tous les devoirs des membres de la famille et de l'état sont une dérivation des devoirs religieux de l'homme envers Dieu : mais en outre, une société spirituelle peut seule accomplir une éducation plus générale, l'éducation du genre humain. Les gouvernemens, qui sont la personnification de l'unité nationale, les représentans de l'individualité des peuples, sont par là même l'expression de ce qui les divise et non de ce qui les unit. On doit donc désirer qu'en dehors de ces défenseurs des intérêts individuels de chaque nation, il y ait une société une et universelle, qui soit la patrie, la mère commune de l'humanité. Quelques hommes ont accusé les devoirs que la société spirituelle impose, les sentimens qu'elle inspire, d'être en opposition avec le patriotisme. Ils ne détruisent pas plus le patriotisme véritable que l'amour de la patrie ne détruit l'amour de la famille. La société spirituelle ne fait pas sortir l'homme de l'état, mais elle ne l'y confine pas ; elle lui apprend à se considérer comme membre d'une unité meilleure, et à considérer ces grands individus, qu'on nomme peuples, comme devant se coordonner eux-mêmes dans le sein de la cité de Dieu. On voit que nous n'envisageons ici la société spirituelle que d'une manière purement philosophique ; nous ne parlons pas de son institution divine, fondée sur la révélation. Nous disons seulement à tant d'âmes que leur isolement fatigue, mais qui n'ont pas encore retrouvé la maison paternelle, nous leur disons qu'ils doivent du moins, en appliquant à la société spirituelle un mot connu, s'écrier déjà dans leur cœur que, si elle n'existait pas, il faudrait prier Dieu de l'inventer.

Cette société, qui vit dans tous les lieux et qui compte le temps par siècles, qui entretient des relations continuelles avec les trois principales divisions de l'humanité, les peuples civilisés, barbares et sauvages, qui écoute les bruits des nations de la même oreille qui reçoit les confidences secrètes des cœurs, qui, par ses ministres, admoniteurs des riches et tuteurs des pauvres, étudie l'homme dans tous les hommes, dans tous les rangs, dans toutes les phases de la vie, qui interroge le berceau, veille au lit du mourant, et qui sait presque les secrets de la tombe, cette société, indépendamment des lumières qui descendent d'une source supérieure, possède une ri-

che expérience, des merveilleuses règles pratiques dans l'art des arts, dans le régime des âmes. Ces règles, et celles que l'expérience a fournies sur la manière de cultiver la nature humaine dans ses rapports avec la vie domestique et politique, forment l'art général de l'éducation.

Cet art est l'administration de tous les arts, de toutes les sciences, de toutes les vérités connues, et leur application au développement de toutes les facultés de l'homme, mais à leur développement harmonique, le seul qui soit réel et durable. Toute faiblesse, tout désordre, toute souffrance vient d'une perturbation de rapports : rien ne périt que par division. L'homme et l'humanité sont brisés. La subordination qui doit exister entre les puissances de notre nature est souvent troublée par les passions, comme la hiérarchie naturelle de la société est aussi souvent violée par elles. Dans l'individu, les facultés d'un ordre inférieur doivent être développées, mais en les subordonnant toujours à celles qui constituent la vraie dignité de l'homme, de même que, dans la société, les classes inférieures en civilisation doivent être guidées et régies par celles qui sont plus avancées. L'harmonie des hommes et des choses n'est pas le mensonge de l'égalité : l'unité que l'éducation s'efforce de produire n'est pas une équation impossible, mais une proportion.

Nous terminons ici les observations que nous avions à faire pour le moment sur la tendance de l'esprit humain à l'unité, tendance qui se combine avec le mouvement par lequel il se divise en diverses sciences. Sous l'un et l'autre de ces points de vue, ce discours, déjà trop long, n'embrasse toutefois que la moitié du travail dont nous avons conçu le plan. On peut dire des sciences ce que saint Paul dit de l'homme : « Il faut que celui qui « veut s'approcher de Dieu croie d'abord « qu'il est, et qu'il récompense ceux qui « le cherchent. » Voilà le premier pas du néophyte, le commencement de la vie spirituelle ; mais ce n'est pas encore la pleine vie, car elle n'existe que lorsqu'on connaît Dieu par le Christ. Ainsi en est-il des sciences. Elles doivent croire en Dieu, elles doivent croire qu'il récompense leur tendance vers lui, puisque cette foi leur donne cette unité vivifiante qu'elles chercheraient en vain par une autre voie. C'est ce que ce discours a essayé de dire. Mais, à ce degré, elles sont encore à l'état de néophyte : il faut qu'elles arrivent jusqu'à la connaissance du Christ, qu'elles se coordonnent à lui pour posséder la plénitude de l'unité et de la vie. La chute et la rédemption nous font entrer plus avant dans les mystères de Dieu, du monde, de l'homme et de la société, que ne peut le faire l'idée seule de la création ; la science se purifie, se régénère et s'agrandit. Le Christ a opéré toute rédemption, y compris celle de l'intelligence. Cette vérité sera peut-être, Dieu aidant, le sujet d'un autre discours.

Mais déjà l'aspect sous lequel la science s'est offerte à nous peut servir à nous élever à de chrétiennes pensées. Si toute créature gémit, comme dit la Bible, si elle est dans l'enfantement, ce caractère doit se retrouver et se retrouve effectivement dans l'intelligence de l'homme. Tout en elle aspire à quelque chose dont elle a l'instinct, mais qu'elle-même ne peut se donner. Voyez les arts mécaniques : qu'est-ce que nous cherchons dans ce triomphe de l'esprit sur la matière ? Par lui notre existence corporelle est plus dégagée, plus libre, plus subtile ; elle se spiritualise en quelque sorte : voilà l'effet général de ces arts. Puis les uns, qui se rapportent particulièrement à l'entretien de la vie, tendent à préserver, pendant quelques années, notre faible corps de la corruption ; les autres, qui favorisent le mouvement, donnent à notre corps une agilité dont il serait dépourvu sans eux ; tous enfin, poursuivant le beau à leur manière, répandent sur notre vie matérielle tout l'éclat que comporte notre habitation d'ici-bas. Tout cela est bien pauvre, sans doute, mais tout cela est bien remarquable comme indice d'un des profonds besoins de notre nature, comme figure des glorieux mystères du siècle à venir ; car écoutez ce que nous dit la religion. Elle nous dit que, par la puissance réparatrice de Dieu, il s'opérera dans les corps des saints un changement que la Bible caractérise par le mot de corps spirituel ; qu'une éternelle incorruptibilité deviendra leur partage ; qu'ils

seront doués d'une incalculable agilité; qu'enfin l'éclat, la beauté, la gloire les envelopperont comme un vêtement. Voilà la régénération que l'action divine accomplira dans la partie matérielle de notre nature, et qu'elle seule peut accomplir. Mais n'est-ce pas une chose merveilleuse que nos arts terrestres, tout impuissans qu'ils sont à nous faire ce grand don, cherchent du moins à imiter en petit les principaux traits de la transformation future; que le plus haut effet de leur puissance soit de nous en offrir, parmi les ombres du temps, comme une chétive et défaillante image? Et la poésie, avec tous les arts dont elle est l'âme, que veut-elle, que demande-t-elle? pourquoi n'est-elle pas satisfaite du monde actuel? pourquoi éprouve-t-elle le besoin de le transformer aussi? Cet élan vers un monde supérieur n'est-il pas un témoignage des vœux intimes de l'âme, un mystérieux pressentiment de nos destinées. Toutes les sciences les prophétisent et les appellent. Il n'y a pas de proportion entre ce que nous pouvons savoir sur la terre, et notre besoin infini de savoir. Plus nous connaissons, plus nous voyons tout ce qui manque à nos connaissances. Le progrès dans la science serait un tourment, si ce tourment de la raison n'était apaisé par l'espérance d'une science supérieure, promise à la foi et à la charité.

S'il est dans les intentions de la Providence que notre vie se passe à cultiver quelque petit coin obscur dans le champ de la science terrestre; plaise à Dieu que nous apprenions à nous servir de ces travaux pour nous préparer saintement à la science éternelle, en sorte que nous rapportions tout au désir de faire, pour l'amour de Dieu, quelque bien à nos frères. L'homme ne saurait faire que peu de chose pour l'homme; mais vouloir ce peu, ce nous est une grande chose, et puissante et immortelle. Voilà le seul côté sérieux et consolant de toute science: tout le reste, séparé de cette pensée, n'est qu'amusement ou peine d'enfant. « Quand nous « étions petits enfans, avec quel empres- « sement assemblions-nous des morceaux « de tuiles, de bois et de boue pour faire « des maisons et petits bâtimens! et si « quelqu'un nous les ruinait, nous en « étions bien marris et pleurions: main- « tenant nous connaissons bien que tout « cela nous importait fort peu. Un jour, « nous en ferons de même au ciel, où « nous verrons que nos affections au « monde étaient de vraies enfances..... « Faisons nos enfances, puisque nous « sommes enfans, mais aussi ne nous « morfondons pas à les faire; et si quel- « qu'un ruine nos maisonnettes et petits « dessins, ne nous en tourmentons pas « beaucoup; car aussi, quand viendra le « soir auquel il faudra se mettre à cou- « vert, je veux dire la mort, toutes ces « maisonnettes ne seront pas à propos, « il faudra se retirer en la maison de « notre Père (1). »

(1) Lettre de saint François de Sales.

Juilly, 19 juillet 1835.

L'ABBÉ PH. GERBET.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

PREMIER SEMESTRE.

PROGRAMME DES COURS.

FACULTÉ DES SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

COURS D'ÉCRITURE SAINTE.

Ce cours se composera cette année de commentaires sur la Genèse, particulièment consacrés à la réfutation des objections contre le récit de Moïse, qui ont été empruntées aux diverses branches des connaissances humaines. Nous nous bornons en ce moment à cette indication générale : autrement il faudrait entrer ici dans des détails qui ne doivent pas trouver leur place dans un simple programme.

L'abbé de GENOUDE.

COURS D'INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES (1).

Dans la première année, le sujet du cours se composera de considérations préparant à l'étude de la doctrine catholique sur le sacrement de pénitence.

Réflexions préliminaires.

Opposition du Christianisme et du rationalisme sur l'état du genre humain. Suivant le rationalisme, le genre humain est dans un état de santé; suivant le christianisme, il est dans un état de maladie.

Inductions tirées des faits psycologiques et physiologiques, qui prouvent que l'homme n'est pas dans son état primitif et normal. — Examen des traditions anciennes relativement au même sujet. — Caractères de la maladie spirituelle. — Conclusion.—Le récit de Moïse donne la clef de la nature humaine.

Des remèdes à la maladie spirituelle de l'humanité. — L'aveu de la faute et la mortification des sens sont des remèdes correspondant aux deux caractères principaux de cette maladie, l'orgueil et la volupté. — Indication de ces remèdes, dans le premier chapitre de la *Genèse*.— Doctrine et pratique de la synagogue à cet égard.

Idées et usages de l'antiquité sur la purification : erreurs mêlées aux vérités.

Institution du sacrement de pénitence: repentir, confession, pratiques expiatoires.—Tradition catholique sur ces différens points. — Objections. — Réponses.

Influence de la confession sur la science de la guérison des âmes : médecine spirituelle créée par le christianisme.

Influence de la confession sur la vie intérieure et sur la vie sociale.

Des pratiques de pénitence, abstinences, jeûnes.—Raison et influence de ces remèdes moraux.

Des indulgences. — Comment elles concourent à la santé spirituelle. — De l'aumône.

(1) Ce titre a été substitué à celui qui avait été annoncé d'abord, parce qu'il exprime mieux le caractère propre de ce cours qui se rapproche du genre d'écrits connus sous le nom de *préparation évangélique*. Ces écrits ont bien plus pour but de servir d'introduction à l'étude des vérités religieuses, que d'en offrir l'exposition proprement dite ou la démonstration.

Remarques sur les principaux ouvrages ascétiques, dans leurs rapports avec la guérison des maux de l'âme, et notamment des *Confessions* de saint Augustin, et de l'*Echelle sainte* de saint Jean Climaque, pour les premiers siècles; des écrits de Hugues et Richard de Saint-Victor, de sainte Hildegarde, de saint Bonaventure, pour le moyen âge; de sainte Thérèse de saint François de Sales, de Bossuet et de Fénélon, pour les temps modernes, etc. — Conclusion.

L'abbé Ph. Gerbet.

COURS SUR LA RELIGION

CONSIDÉRÉE DANS SES BASES ET DANS SES RAPPORTS AVEC LES OBJETS DIVERS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Idée générale du cours. — Division. — Deux parties.

Ire PARTIE. — DE LA RELIGION CONSIDÉRÉE DANS SES BASES.

Dieu, Jésus-Christ, l'Église, ces trois mots résumant toute l'économie de la religion. Trois degrés d'erreur correspondans, l'athéisme, le déisme, l'hérésie.

Objet et division de cette première partie : établir 1° contre les athées, l'existence de Dieu; 2° contre les déistes, la mission divine de Jésus-Christ; 3° contre les hérétiques, l'autorité de l'Eglise.

DE L'EXISTENCE DE DIEU, CONTRE LES ATHÉES.

Double manifestation de Dieu, sa parole et ses œuvres.

Sa parole. — La parole par laquelle Dieu a révélé son existence conservée par une tradition qui a des caractères tels, que l'athée ne peut la nier sans nier toute tradition.

Ses œuvres. — Deux faces de cette démonstration.—L'existence des êtres finis impossible, si l'on n'admet pas l'existence de l'Être infini. — La puissance, l'intelligence, l'amour infini se manifestant, soit dans le monde physique, soit dans le monde moral.

DE LA MISSION DIVINE DE JÉSUS-CHRIST, CONTRE LES DÉISTES.

Les philosophes théistes qui ont erré sur la religion, pouvant être rangés dans trois classes : car, ou ils rejettent tout rapport de Dieu avec l'homme, toute religion;—ou ils placent dans l'homme la règle souveraine des croyances et des devoirs; — ou enfin, ils veulent que cette règle soit pour chaque homme la tradition de la famille ou de la société où il est né.—Exposition et réfutation de ces trois systèmes.

La mission de Jésus-Christ un fait qui, vu de haut, dans sa liaison avec toute l'histoire de l'humanité qu'il domine, ne laisse aucune prise au doute; car tous les temps lui rendent témoignage.

Les temps qui ont précédé Jésus-Christ. —Double tradition.—Tradition authentique, conservée toujours pure par la société juive. Monumens de cette tradition. Caractères divins des livres de l'Ancien Testament.—Place que le peuple Juif occupe dans le plan divin de la religion.—Comment toute l'existence de ce peuple se lie à Jésus-Christ. — Preuve des prophéties.—Traditions en dehors de la société juive, altérées, incertaines; mais dans tout ce qu'elles présentent d'uniforme, de constant, d'accord avec la tradition du peuple Juif.

Les temps où la mission de Jésus-Christ s'est accomplie. — Et qui ont vu les œuvres divines par lesquelles Jésus-Christ a prouvé qu'il était le Fils de Dieu.—Trois témoignages qui attestent les faits miraculeux par lesquels a été manifestée au monde la mission du Sauveur. — Le témoignage des Evangélistes. — Des Martyrs. — Du monde païen converti.

Les temps qui ont suivi. — L'œuvre de Jésus-Christ une œuvre divine, par cela seul qu'elle a traversé dix-huit siècles pendant lesquels elle a été soumise à toutes les épreuves qui devaient nécessairement ruiner une œuvre humaine. — L'Evangile reconnu comme une loi divine par tous les peuples chez qui il a été successivement promulgué. — Récapitulation. — Imposant accord d'une suite non interrompue de générations qui remonte jusqu'au berceau du monde et qui rend

témoignage à la mission de l'Homme-Dieu : caractère que l'erreur ne peut pas imiter, car l'imposteur n'agit que sur un point du temps et de l'espace; au lieu que pour Jésus-Christ seul tous les siècles se réunissent : il était hier, il est aujourd'hui, il sera aux siècles des siècles. *Christus heri, hodiè, ipse et in secula.*

DE L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE CONTRE LES HÉRÉTIQUES.

Institution de l'Eglise.— Ses caractères qui n'appartiennent qu'à l'Eglise catholique.—Constitution de l'Eglise.—Nécessité d'un tribunal infaillible.—Coup d'œil sur les diverses sectes et en particulier sur le protestantisme.—Le système protestant détruisant tout le christianisme.

L'ABBÉ DE SALINIS.

M. l'abbé JUSTE commencera, à une époque que nous ne pouvons pas encore déterminer avec précision, *un Cours sur l'Eloquence sacrée.*

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES.

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

L'économie politique est la science des lois qui président à la formation, à la répartition et à l'accroissement de la richesse des peuples. Imparfaite à son origine, elle n'embrassa d'abord qu'une partie de son vaste domaine, car elle se préoccupa exclusivement des intérêts d'une seule classe, de la classe des grands industriels. La richesse donc se développa; mais elle fut mal répartie, et les conditions fondamentales de son existence furent méconnues. Ainsi la fortune des uns se fit avec la misère des autres, et la société, réveillée de ses songes de prospérité par les clameurs du pauvre, découvrit enfin qu'elle avait perdu en sécurité plus qu'elle n'avait gagné en opulence.

Dès lors la science dut se frayer une nouvelle route, et la répartition de la richesse, c'est-à-dire la question des salaires, devint le principal objet de ses études. Comme cette question ne peut être résolue qu'à l'aide de profondes recherches sur les conditions primitives de la sociabilité humaine, l'économie politique s'est déjà partagée en deux parties distinctes, et cependant inséparables, en sorte qu'à l'avenir elle ne formera un tout, elle ne sera science qu'autant qu'elle unira dans un même enseignement l'économie sociale à cette économie réglementaire qui, jusqu'à ces derniers temps, avait seule porté le nom d'*économie politique*. Les leçons offertes aux lecteurs de *l'Université catholique* comprendront donc un cours d'économie sociale et un cours d'économie réglementaire. Le premier traitera des causes génératrices de la richesse et des lois générales qui la régissent dans sa répartition et dans son accroissement. Les propositions suivantes y seront développées et démontrées.

1° L'existence de la richesse implique la préexistence d'une société quelconque, et la foi en un Dieu vengeur et rémunérateur est la condition nécessaire de la sociabilité humaine.

2° Comme cette foi emprunte à chaque culte une forme spéciale, chaque culte est le principe générateur d'une société distincte, société limitée dans le développement de sa richesse, par la nature du culte dont elle procède.

3° La philosophie de l'incrédule, à quelque degré de perfection qu'elle soit parvenue, ne peut ni créer une société, ni conserver à la société dont elle s'empare la vie que celle-ci a reçue de ses croyances primitives.

4° A mesure que les croyances sociales s'affaiblissent, la prospérité publique perd sa stabilité; et bien qu'un progrès apparent puisse être amené par l'invasion de l'incrédulité, ce progrès a pour terme nécessaire la destruction de toute richesse.

5° La société la plus favorable au développement de la richesse sera celle qui établira la distinction la plus nette entr

le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, qui assurera le plus de sécurité à la propriété, le plus de liberté à l'individu, le plus de stabilité à la famille, le plus de protection à la femme, le plus de bien-être au pauvre, la société enfin dans laquelle l'homme aura à la fois le plus d'amour envers ses semblables et le plus de confiance dans leur amour.

6° Chaque société remplira ces diverses conditions au degré où le permet son culte, et ce degré dépendra toujours des analogies qui existent entre ce culte et le catholicisme.

7° Le catholicisme remplit seul, et d'une manière absolue, les conditions inhérentes au culte d'une société parfaite. *Seul*, il affranchit l'ouvrier par la miraculeuse invention de la charité, et la femme, le fils, le citoyen par la notion du devoir, notion fondée sur l'amour, et à l'aide de laquelle, dans la famille et dans la société, il va fortifiant toujours l'ordre par la liberté, et la liberté par l'ordre.

8° Toutes les institutions, toute la discipline du catholicisme, depuis le célibat ecclésiastique jusqu'aux fêtes, ont *humainement* pour résultat commun l'accroissement des salaires, le bien-être du pauvre.

9° La prospérité des peuples protestans a eu pour première cause la réduction des salaires : de là l'infériorité industrielle et même agricole des nations catholiques, infériorité néanmoins que celles-ci n'auront pas long-temps à déplorer.

10° La société catholique étant celle qui enferme le plus d'élémens de richesse, ces élémens s'y développent dans la forme qui leur est propre, par le concours de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

11° L'agriculture produit les matières premières ; l'industrie les façonne, et le commerce les rend échangeables. Ainsi l'agriculture et l'industrie créent les valeurs directes ou réelles, et le commerce crée les valeurs vénales ou indirectes.

12° Une différence fondamentale existe entre ces deux sortes de valeurs. Elle provient surtout des changemens que l'émission du papier-monnaie d'une part, les progrès de l'industrie de l'autre, apportent dans la valeur vénale des produits industriels. La baisse permanente dans le prix de ces produits enlèvera prochainement à l'industrie la meilleure partie de son influence sur la richesse des peuples, et l'agriculture retrouvera la sienne.

Quand cette première partie de nos leçons sera terminée, nous donnerons le programme de notre cours d'économie réglementaire.

Ch. De Coux,

Professeur d'économie politique à l'Université catholique de Malines.

COURS

SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

1° Considérations générales sur l'origine, la définition, le but de l'économie politique. Diverses époques que l'on peut assigner à l'histoire de cette science.

2° Première époque. Peuples anciens. Peuples pasteurs : les Arabes ; les Hébreux. Peuples agriculteurs : les Égyptiens. Peuples commerçans : les Phéniciens ; les Carthaginois. Économie politique des Grecs, des Romains.

3° Ecrits de l'antiquité sur l'économie sociale. Moïse. Aristote. Platon. Xénophon. De l'esclavage. De la propriété. Du droit de conquête. Législation des peuples anciens.

4° Deuxième époque. Avénement du christianisme. Principes sociaux. Établissemens monastiques et religieux. Agriculture. Principes de l'aumône et de la charité. Législation nouvelle. Droit des gens. Charlemagne.

5° Troisième époque. Croisades. Système féodal. Saint Louis. Républiques italiennes. Venise. Gênes. Florence. La Hollande. Les villes Anséatiques. Découverte du Nouveau-Monde. Douanes. Lettre de change.

6° Quatrième époque. Réforme religieuse. Guerres de religion et de nationalité. Bacon. Premières lueurs de la science économique moderne en Italie, en Angleterre, en France. Premiers écrivains d'économie politique.

7° Le chancelier de L'Hôpital. Sully. Colbert. Manufactures. Machines. Balance du commerce.

8° Cinquième époque. La régence. Law. École dite des économistes. Quesnay et ses disciples. Montesquieu. Voltaire. Rousseau. Encyclopédistes.

9° Sixième époque. Adam Smith et ses disciples. Nouvelle école d'économie publique. Éclat de la science jusqu'à la révolution de 1789. Pendant la révolution. Sous l'empire.

10° Septième époque. De l'économie politique sous la restauration et jusqu'à l'époque actuelle, en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Russie, etc.

11° Résultats de théories économiques de l'école anglaise, ou de l'industrialisme. Excès de population manufacturière. Pauperisme. Malaise des classes ouvrières. Récoltes. Crises commerciales. Malthus et ses disciples.

12° Huitième époque. Nécessité d'une nouvelle école d'économie politique. Du Saint-Simonisme. Du Fouriérisme. Du Soualisme. Du Christianisme considéré comme base de toute science d'économie sociale. Écrits publiés dans le but de donner à la science économique plus de moralité, de charité et de justice. Avenir de la nouvelle école d'économie politique.

Le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT.

FACULTÉ DES LETTRES ET ARTS.

COURS

D'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA LITTÉRATURE.

Introduction générale. Le mot de littérature comprend tous les monumens de la pensée humaine. Trois divisions principales : littérature antique ; littérature chrétienne, depuis la prédication de l'Évangile jusqu'à l'époque dite de la renaissance ; littérature moderne.

1re *année. Histoire de la Littérature antique.*

Origine du langage. — De l'écriture. Confusion des langues et séparation des races. Idées sur la mission providentielle des différentes nations. Développemens successifs de l'activité humaine. La pensée de l'homme reste unie à Dieu chez les Juifs; elle s'en éloigne de plus en plus chez les Gentils. Préparation évangélique chez les uns et chez les autres. Mission de la poésie, de la philosophie.

La Judée. De la langue hébraïque. Antiquité des livres de Moïse. Livres historiques. Psaumes et livres sapientiaux. Les prophètes. L'Écriture Sainte considérée sous le rapport du beau ; son unité depuis la Genèse jusqu'au livre des Machabées ; son caractère symbolique et prophétique.

L'Inde. Antiquité de sa civilisation. De la langue sanskrite, mère des langues européennes. Les Védas. Les Pouranas. Le Mahabharat. Le Romayana. Les lois de Manou. Systèmes philosophiques de l'Inde. Littérature proprement dite. Époque du roi Vicramaditya. Poésie dramatique. Décadence.

La Chine. Caractère de sa langue et de sa civilisation. Les cinq Kings. Confucius. Lao-tseu. Mencius. Poésie lyrique et dramatique chez les Chinois. Sciences historiques et philosophiques.

La Perse. Langue zend ; sa parenté avec le sanskrit. Religion antique, réformée par Zoroastre. Zendavesta. Traditions épiques recueillies postérieurement.

Coup d'œil sur les nations orientales qui n'ont pas laissé de littérature. Les Égyptiens. Les Chaldéens. Les Phéniciens. Rapports des différens peuples entre eux.

La Grèce. Sa religion primitive ; ses premiers habitans. Guerre de Troie. Épopées d'Homère, source de toute la littérature grecque. Rapports et différences entre ces épopées et celles des Indiens, des Persans, ou des nations germaniques. Hésiode. Poètes cycliques. Opposition de la race ionienne et de la race dorienne. La poésie lyrique propre aux Doriens. Pindare, représentant parfait de cette poésie. — Athènes ; son caractère ; son rôle dans la guerre contre les Perses. Poésie dramatique. Eschyle. So-

phocle, Euripide, Aristophane. — Historiens : Hérodote, Thucydide, Xénophon. — Orateurs : Isocrate, Lysias, Démosthène. — Philosophie grecque. École ionienne, École italique, École d'Élée, Socrate, Platon, Aristote, Épicure, Zénon. — Histoire des beaux-arts en Grèce. — Littérature grecque sous Alexandre. — Les Ptolémée et l'école d'Alexandrie.

Rome. Sa langue, sa religion, ses institutions. Importation de la littérature grecque. Plaute, Térence, Ennius. — Lucrèce, Catulle. — Cicéron, César. — Siècle d'Auguste. Virgile, Horace, Tibulle, Ovide. Salluste, Tite-Live. Sénèque, Tacite. Décadence simultanée des mœurs, des institutions, des littératures païennes. Commencement du christianisme.

E. de Cazalès.

COURS SUR L'ART CHRÉTIEN (1).

Des différentes manières dont le *beau* a été envisagé et réalisé chez les différens peuples. Exception frappante que présentent les Hébreux entre toutes les autres nations orientales. Dans quel sens on peut dire qu'il y a ou qu'il n'y a pas eu d'art hébraïque.

Importance de l'art dans l'histoire des Grecs : ses rapports avec les mythes de la religion nationale. Importance de la théorie du beau dans les systèmes des philosophes. Antagonisme de Platon et d'Aristote, idéalisme esthétique, réalisme esthétique.

Raisons de la préférence donnée par les Romains au point de vue aristotélique. Profanation de toutes les branches de l'art sous les empereurs. Examen des livres de Pline l'Ancien, qui contiennent l'histoire de la statuaire et de la peinture.

Du *beau* dans ses rapports avec le dogme de la chute et avec celui de la rédemption. Révolution opérée par le christianisme dans l'imagination de l'homme aussi bien que dans son cœur; de là un art nouveau avec un autre principe, un autre but et d'autres lois.

De l'influence que l'horreur pour les idoles eut sur les idées des premiers chrétiens; exagération de celles de Tertullien. Divisions entre les Pères de l'Eglise sur la laideur et la beauté du Christ. Tendance platonicienne de ceux d'Alexandrie. De l'importance de cette question pour l'avenir de l'art, et comment saint Augustin, saint Jérôme et plusieurs papes la firent résoudre dans l'Eglise latine.

Singulières notions des Bizantins sur le *beau*. Pourquoi le christianisme ne porta pas chez eux tous ses fruits. De leur esthétique dans ses rapports avec leurs fréquentes hérésies. Persécutions des empereurs iconoclastes, après le schisme de Photius; décadence de plus en plus marquée dans les idées comme dans les produits.

Dans tout le cours du moyen âge, unité de principe, unité de direction et par conséquent unité de vues chez tous les peuples catholiques. Dans les écoles d'Italie, ce sont les traditions qui tiennent lieu de théorie. Pourquoi l'autorité d'Aristote, si grande en certaines matières, fut à peu près nulle pour les idées esthétiques. Tendance platonicienne de Jean Erigène dans son grand ouvrage de la division de la nature. Vues sublimes de Hugues de Saint-Victor sur l'union de l'artiste avec Dieu; celles de Richard de Saint-Victor sur le pouvoir qu'a l'imagination de créer un nouveau ciel et une nouvelle terre, ne sont pas moins curieuses.

Changement dans les idées par le triomphe d'Aristote; changement plus complet par la traduction des classiques grecs et latins, et par l'admiration des statues et des bas-reliefs antiques. Influence des écrivains sur les artistes et des artistes

(1) Le cours de M. Rio doit faire partie d'un grand ouvrage qui a pour titre : *De la Poésie Chrétienne dans son principe, dans sa matière et dans ses formes*; et dont nous sommes heureux d'annoncer à nos abonnés la publication très prochaine. Déjà un volume est sous presse; l'auteur y traite de *la forme de l'art*, et y envisage la peinture dans son développement historique sous un point de vue nouveau. Le discours préliminaire qui expose l'ensemble du livre paraîtra en même temps; il est destiné à montrer le principe commun et le lien qui unit entre elles les diverses formes de la poésie chrétienne.

sur les écrivains au quinzième et seizième siècle en Italie.

Le point de vue païen devient le point de vue dominant dans presque toutes les écoles. Influence que Chambray, Félibien et de Piles, exercèrent sur le goût public en France. Analyse de leurs ouvrages comme esthétique du dix-septième siècle; voyages de Cochin et Lalande au dix-huitième. Idées des encyclopédistes sur *le beau*. Esthétique de la convention et de l'empire.

Influence que Xaureguy, Carducho, Spinosa, Pacheco, Arteaga, ont exercée en Espagne; analyse de leurs ouvrages sur la peinture. Revue des écrivains belges qui ont écrit sur le même sujet; esthétique païenne de Lairesse et de son école.

Du protestantisme dans ses rapports avec la théorie du beau. Analyse des systèmes qui ont eu le plus de vogue en Angleterre, et particulièrement de ceux d'Hogarth, de Reynolds, de Burke et de Brown, qui représente l'école d'Edimbourg.

De la place qu'occupe l'esthétique dans les systèmes des philosophes allemands. Esthétique de Kant et de Schelling. Aperçu sur Mengs, Herder, Gœthe, Schiller et surtout Frédéric Schlegel, comme auteurs d'écrits importans sur l'esthétique et sur les arts.

RIO.

FACULTÉ DES SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES,

ET MATHÉMATIQUES.

COURS DE GÉOLOGIE.

1° De la science considérée dans son rapport avec la révélation, et, en particulier, de la géologie dans son rapport avec la Genèse. Position du problème géologique.

2° Des élémens de la terre. Signification du système chimique actuel. De l'air, de l'eau et du feu.

3° Situation de la terre; sa figure et son mouvement. Magnétisme terrestre.

4° Action de l'eau et du feu. Classification des terrains. Formule générale de la constitution du globe.

5° Comparaison de l'échelle des êtres organisés avec l'isolation du fœtus humain, et avec la série des couches de la terre.

6° Les six jours de la création. Concordance de la Genèse avec les faits géologiques.

7° Du déluge universel. Témoins qui attestent cette révolution. Chronomètres naturels. Calcul approximatif de l'époque du déluge.

8° Dissertation sur le miracle de Josué, et la double nuit connue des anciens.

9° Du feu central. Des volcans et des tremblemens de terre.

10° Critique des différens systèmes proposés jusqu'à ce jour sur la formation de la terre. Insolubilité du problème par la seule voie de l'expérience ou de l'observation.

11° Idées des pères de l'Église et de quelques théologiens sur la formation de la terre.

12° Rapports de l'homme avec la terre et le soleil. De la pesanteur et de la lumière. Plan primitif de la terre. Altération survenue dans ce plan. Réparation universelle.

MAUGERIN.

FACULTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

Première année.

Ire leçon. Conversion du monde païen; Monarchie impériale; Constitution de l'Église; Alliance de l'Église et du pouvoir civil; Conséquences.

2e. Aspect général de la société romaine au quatrième siècle; État de la Gaule en particulier; Despotisme impérial; Droit romain; Nivellement des individus: Faiblesse de l'Empire; l'Église libre et forte.

3e. Invasion barbare; ruine du monde romain; médiation de l'Église, qui protège les vaincus, et subjugue les vainqueurs.

4e. Établissement des Francs; Clovis; Formation d'une nouvelle société civile; Mélange d'usages germains et romains; l'Église, unique lieu de la civilisation.

5e. La barbarie germanique résiste à la civilisation, sous les Mérovingiens.

6e. Premier travail de civilisation détruit; la barbarie envahit l'église de Gaule; Ruine des meurtriers.

7e. Moyens de restauration; Supériorité des Ostrasiens; Alliance des Héristals avec le Saint-Siége. Église d'Angleterre et de Germanie.

8e. Charles Martel et Pépin; Supériorité ostrasienne; changement de dynastie; le pouvoir royal se relève; Indépendance temporelle du Saint-Siége.

9e. Charlemagne, conquérant et législateur; Deuxième essai de civilisation; Centralisation du gouvernement; Unité factice.

10e. Rapports du pouvoir civil avec l'Église; protection dominante de Charlemagne, comme celle de Constantin.

11e. Ouvrage de Charlemagne détruit; Deuxième invasion barbare; commencement de la décadence carlovingienne; l'Église délivrée du joug impérial.

12e. Chute des Carlovingiens; Origine de la féodalité; Situation de l'Église, uniquement appuyée sur le Saint-Siége; ce qu'on appelle les *fausses décrétales*.

ÉDOUARD DUMONT.

COURS SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET SOCIALE DES SIÈCLES CATHOLIQUES.

Considérations préliminaires.

Ce qu'il faut entendre ici par *siècles catholiques*.

Que ce sont ceux écoulés depuis Charlemagne, créateur de l'indépendance temporelle du Saint-Siége, et fondateur du saint Empire romain, jusqu'à la réforme.

Exposer les caractères distinctifs de ces siècles.

Indiquer comment l'irruption du paganisme sous les Médicis, dite *renaissance*, a produit sur l'organisation littéraire et sociale des peuples catholiques des effets analogues à ceux de la réforme chez les peuples protestans.

Montrer l'existence d'une conspiration générale des écrivains protestans et philosophes contre la gloire des siècles catholiques (1).

Que des écrivains catholiques eux-mêmes ont été dupes et complices involontaires de cette conspiration.

Nécessité de réhabiliter ces siècles, d'abord pour rendre hommage à la justice et à la vérité, et ensuite dans l'intérêt de la polémique catholique d'aujourd'hui.

Que l'oubli et le mépris de l'histoire des siècles catholiques a été une des principales causes du triomphe de l'hérésie et de l'impiété dans ces derniers temps.

Crime commis envers le catholicisme en traitant de barbares et d'obscurs les siècles où il régnait seul sur toutes les nations européennes où l'Église était le pivot de la société.

Différence fondamentale entre l'appréciation catholique du moyen âge et l'étude du côté purement matériel de cette époque, dite *romantisme*.

Idée générale du cours.

But de ce cours : Étudier l'état so-

(1) Depuis trois siècles l'histoire n'est qu'une grande conspiration contre la vérité.

Comte de MAISTRE.

cial des siècles catholiques dans les monumens d'art et de littérature qui nous en restent; découvrir ainsi et formuler les sentimens et les idées des peuples chrétiens, tant qu'ils furent fidèles à l'Église.

Montrer que l'identité de la littérature et de la société n'a jamais été plus complète que dans le moyen âge. — Impossibilité de séparer leur histoire. Réflection mutuelle de l'une dans l'autre. Immense popularité des œuvres d'art et de littérature à cette époque. Désintéressement et sollicitude des artistes et des écrivains pour le peuple. Anonymes glorieux: les grandes cathédrales comme les grandes épopées sont d'auteurs inconnus. Abondance des chants populaires. Tout se faisait *pour* et *avec* le peuple.

Contraste avec l'état de la culture intellectuelle depuis la réforme et la prétendue renaissance. Montrer comment l'individualité s'est substituée à l'unité, et le principe critique au principe d'amour; d'où absence générale d'inspiration et de véritable poésie dans les trois derniers siècles.

Exposer comment la réforme a brisé à la fois l'unité harmonique de la pensée humaine et celle de la société. La philosophie anglo-française achève son œuvre et pulvérise ce qu'elle avait brisé. Toutes deux ont pour principal auxiliaire le goût païen ou classique.

Persévérance glorieuse et féconde de l'inspiration catholique dans le pays qui reste le plus long-temps à l'abri de ces influences, en Espagne, jusqu'à l'envahissement du philosophisme : Calderon et Murillo.

Inépuisable fécondité et surprenante durée des créations et des formes poétiques des siècles catholiques; traces de leur existence actuelle chez plusieurs peuples; représentations dramatiques dans la Haute-Allemagne, etc.

Le christianisme en renouvelant la société renouvelle toutes les expressions de la société : d'où introduction d'élémens tout à fait nouveaux dans toutes les formes de l'art.

Nécessité de démêler ces élémens nouveaux, de les distinguer :

1° Des anciens élémens mythiques appartenant aux divers peuples d'Europe avant leur conversion à la foi :

2° Des imitations de l'antiquité classique, déjà fort anciennes.

Constater la prédominance des élémens introduits par le christianisme (les seuls que nous comptons étudier) dans tous les monumens du moyen âge.

Aperçu de ces élémens et des idées qui en sont le résultat. Les plus nouvelles, les plus originales et les plus hautes se résument dans les créations de la poésie et de l'art relatives à MARIE. Travail spécial sur ce sujet.

Réfutation de la théorie du dernier siècle qui, par haine instinctive du christianisme, avait attribué aux Sarrasins l'origine de l'architecture gothique et des épopées chevaleresques.

(On ne s'occupera ni des *sciences* proprement dites ou sciences positives, comme n'exerçant qu'une très faible influence sur la société du moyen âge, ni de la *théologie* que tous les membres laïques de cette société admettaient sans résistance et sans modification, comme base essentielle et nécessaire de son existence et de sa pensée.

Exception en faveur de la *mystique* à cause de son caractère littéraire.)

Etablir que toute expression primitive et inspirée de la pensée humaine est une poésie, d'où absence de la prose proprement dite dans les siècles catholiques, et identité complète de la poésie avec la pensée des peuples de cette époque.

Division fondamentale de la poésie en *poésie parlée et écrite* ou *littérature*, et *poésie figurée* ou *beaux arts*.

Division de la poésie écrite des siècles catholiques en quatre ordres :

1° *Poésie sacrée et universelle*, dans les légendes et traditions religieuses ;
2° *Poésie nationale*, dans les épopées et les chants du peuple;
3° *Poésie individuelle*, dans les poèmes lyriques, élégiaques, dramatiques :
4° *Poésie ascétique*, dans les écrivains mystiques.

Ces quatre ordres seront successivement étudiés et examinés dans leurs différens cycles et leurs principaux monumens chez les principaux peuples de la chrétienté.

Caractère identique de la poésie chez toutes les nations catholiques. Recon-

naître l'existence du véritable et unique cosmopolitisme dans la *chrétienté*, et sa destruction par le protestantisme et la philosophie incrédule.

Communauté d'idées résultant de la communauté de croyances et d'institutions. Confédération des imaginations et des cœurs dans le sanctuaire de la religion. Mêmes cycles et mêmes personnages partout : Marie, saint George, Charlemagne, Arthur, etc., etc.

Constater cependant l'existence des différences nationales ; éternelle variété dans cette sublime unité.

Chercher à reconnaître les caractères différens et les formes spéciales de la poésie catholique chez les principales races, savoir :

Les Français.
Les Espagnols.
Les Italiens.
Les Anglais.
Les Allemands.
Les Slaves (Bohême).

Établir la primogéniture de la poésie française surtout dans l'épopée religieuse ; fusion plus prompte des traditions nationales avec les traditions chrétiennes.

PREMIÈRE PARTIE DU COURS.

POÉSIE ÉCRITE OU LITTÉRATURE.

Premier ordre.

LÉGENDES ET TRADITIONS RELIGIEUSES.

De la légende comme poésie suprême. — C'est la branche la plus fleurie de la tradition, de cet arbre de poésie qui a sa racine dans l'âme de tous les peuples et dont la foi est le tronc.

Sa liaison intime avec l'histoire des mœurs et usages et avec celle de l'art : impossibilité de comprendre l'une ou l'autre sans elle. Injuste et coupable dédain avec lequel elle a été traitée par des écrivains même catholiques dans les derniers siècles.

Perpétuité et popularité de la légende. — C'est par elle seule que la poésie peut descendre aux derniers rangs de la société et la pénétrer tout entière.

En même temps elle touche et embrasse les plus grandes profondeurs de la mystique. Les plus grands écrivains théologiques sont ceux sur lesquels il y a le plus de légendes : saint Grégoire, saint Bernard, Albert le Grand, etc.

Montrer comment la légende réunit les deux extrémités du genre humain et produit dans l'ordre de la pensée et de l'imagination, la même fraternité des hommes devant Dieu, que la religion elle-même produit dans l'ordre des devoirs et des croyances.

Le prochain semestre sera consacré à l'examen de la légende dans toutes ses formes et dans tous ses développemens nationaux, depuis celles sur la Création et le Paradis terrestre, jusqu'aux traditions locales dont beaucoup subsistent encore. — On obtiendra ainsi l'esquisse d'une histoire traditionnelle et poétique du monde chrétien.

Dans les semestres suivans on exposera l'histoire des trois autres ordres de la *poésie écrite*, savoir :

IIe ORDRE. — POÉSIE ÉPIQUE.

Ses différentes subdivisions.

1° *Épopées purement religieuses* ou légendes élevées aux proportions de l'épopée. CYCLE DU SAINT GRAAL, le plus grandiose et le plus sacré de tous. Travail spécial sur ce sujet ;

2° *Épopées nationales ou chevaleresques*, où la religion s'identifie avec les luttes politiques et les aventures chevaleresques. Cycle de Charlemagne. Cycle de la Table-Ronde. Romances du Cid. Heldenbuch.

L'épopée du Dante représente ces deux premiers genres élevés à leur plus haute puissance.

3° *Épopées populaires* ou poëmes historiques composés et récités par le peuple dans les derniers temps du moyen âge ;

4° *Épopées romanesques ou amoureuses*, où la religion n'apparaît plus que de temps en temps et en lutte avec les passions humaines. Tristan et Yseult. Montrer la dégénération graduelle de ce genre jusqu'au paganisme d'Arioste.

IIIe ORDRE. — POÉSIE LYRIQUE, ÉLÉGIAQUE, DRAMATIQUE.

Modifications individuelles de la pen-

sée générale. Monumens plus nombreux que dans aucun autre ordre. Ses produits envisagés,

1° Quant à leurs auteurs :

Trouvères et troubadours,
Ménestrels anglais,
Minnesænger et *Meistersænger*,
Le peuple en général, comme auteur et conservateur de ses propres poëmes.

2° Quant à leurs sujets :

Purement religieux,
Historiques,
Amoureux,
Satyriques.

Introduction de l'élément profane par les deux dernières classes.

IVe ORDRE. — POÉSIE ASCÉTIQUE.

Auteurs dits *mystiques*, examinés uniquement sous le point de vue littéraire ou poétique. Montrer que leurs écrits, quoiqu'en prose, renferment la plus haute et la plus brillante poésie. Examen détaillé de plusieurs d'entre eux :

Saint Bernard,
Sainte Hildegarde,
Sainte Gertrude,
Saint François d'Assise,
Saint Bonaventure,
Sainte Catherine de Sienne,
Le B. Henri Suso,
Sainte Catherine de Gênes.

C'est l'ordre de poésie où l'inspiration des siècles catholiques se conserve le plus long-temps, sainte Thérèse, S. François de Sales, Port-Royal, Fénélon.

Ensuite on passera à la DEUXIÈME PARTIE de la poésie en général, à la *poésie figurée* ou *beaux-arts*.

Montrer le développement simultané de l'art, de la poésie proprement dite et de la société.

Suprématie de l'architecture sur tous les autres arts par son caractère spécialement hiératique ou sacerdotal, par sa durée, par ce qu'elle est faite *par* le peuple et *pour* le peuple. Analogies de l'architecture et de la légende.

C'est d'ailleurs le seul art qui offre pour ces siècles reculés un terme de comparaison complet et commun à toutes les nations.

Essai d'une *symbolique chrétienne* ou explication de toutes les formes et de tous les sujets employés dans l'art chrétien, principalement dans l'architecture.

Reconstruction complète de la *cathédrale* ou de l'église chrétienne par excellence, dans ses parties normales et essentielles, comme dans ses détails variables et avec toutes ses dépendances, cloître, cimetières, etc.

Montrer la régularité parfaite et la signification profonde de toutes les formes en apparence les plus capricieuses et les plus bizarres.

Développemens successifs des formes employées par l'architecture chrétienne.

Analogie complète entre ces formes et celles de la poésie des époques contemporaines. Envahissement simultané et graduel de l'élément profane sous la forme classique ou païenne dans les deux poésies. Liens par lesquels tous les autres arts se rattachent à l'architecture par leur emploi dans l'église :

Sculpture,
Peinture,
Musique.

APPENDICE spécial sur la *poésie de la nature*, ou symbolisme catholique introduit dans l'amour et l'étude de la nature, surtout de la nature végétale. Liaison avec l'architecture et la végétation des formes gothiques.

La poésie des siècles catholiques étant ainsi reconnue et réhabilitée, on pourra passer à l'étude et à la reconstruction des faits historiques, de la vie intérieure et domestique, et de l'organisation sociale dont cette poésie était l'expression. Ce sera, Dieu aidant, l'objet de la seconde partie du cours.

Le comte de MONTALEMBERT.

pour les artistes catholiques et pour le peuple chrétien, une partie de l'œuvre.

Le monde est comme le …

vie générale. Aucun …
question, aucun …
artistique.

1° Quant à leurs …
Premièrement …
Marqués de …
le peuple …
tout et …
très grands.

2° Quant à leurs …
Fortement …
Harmonieux;
Nombreux.
Artistiques.

Fécondation de l'art …
les dons du …

IV. Objet. — …

Auteurs …
purement sous le point …
ou poétique. Montrer …
que … la plus brillante …
sité et puissance d'art …

Saint Bernard.
Sainte Hildegarde.
Sainte Gertrude.
Saint François …
Saint Bonaventure.
Sainte Catherine …
Le B. Henri Suso …
Sainte Catherine …

C'est l'ordre de penser …
dans les catholiques …
longtemps, comme l'horreur …
de Sales, Port-Royal, Fénelon …

Empressement à …
de la poésie en général, à la …
rée catholique.

Montrer le développement simultané de l'art, de la poésie proprement dite et de la société.

Suprématie de l'architecture sur tous les autres arts par son caractère spécialement catholique ou sacerdotal, par sa durée, par ce qu'elle est faite pour le peuple.

COLLABORATEURS

DE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

FACULTÉ DES SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

MM. L'abbé DE GENOUDE.
L'abbé GERBET.
L'abbé JUSTE.
MARGERIN.
RIAMBOURG, ancien président à la Cour royale de Dijon.
L'abbé DE SALINIS.
L'abbé DE SCORBIAC.

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES.

MM. BERRYER, membre de la Chambre des Députés.
CH. DE COUX, professeur d'économie politique à l'Université de Malines.
THÉOPHILE FOISSET, avocat.
DE LOURDOUEIX.
PARDESSUS, ancien conseiller à la Cour de cassation, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
DE RAINNEVILLE.
L. ROUSSEAU.
Le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT, ancien préfet du Nord.

FACULTÉ DES LETTRES ET ARTS.

MM. DE CAZALÈS, professeur à l'Université catholique de Malines.
E. JOURDAIN.
Le comte CH. DE MONTALEMBERT, pair de France.
RIO.
CYPRIEN ROBERT.

FACULTÉ DES SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

MM. BAYLE, agrégé à la Faculté de Médecine.
BINET, ancien inspecteur des études à l'École Polytechnique, professeur d'anatomie au Collége de France.
DESDOUITS, professeur de physique au Collége Stanislas.
GAULTIER DE GLAUBRY, professeur de physique et de chimie.
MARGERIN.
RÉCAMIER, de l'Académie royale de Médecine, ancien professeur au Collége royal de France et à la Faculté de Médecine.

FACULTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES.

MM. DE CAZALÈS, professeur d'histoire générale de la littérature à l'Université catholique de Malines.
L'abbé DOUHAIRE, professeur d'histoire au Collége de Juilly.
DUMONT, professeur d'histoire au Collége Saint-Louis.
THÉOPHILE FOISSET, avocat.
FRANTIN, auteur des *Annales du moyen âge*.
Le comte CH. DE MONTALEMBERT.

ERRATUM.

Page 31, ligne 42 : *fluides*, lisez : *simplement fluides*.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,
PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

TOME PREMIER.

PARIS.
IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY ET Cie,
PLACE SORBONNE, N° 2.

M DCCC XXXVI.

AVERTISSEMENT.

En commençant la première livraison de l'*Université Catholique,* nous croyons devoir donner un court avertissement sur le caractère de ce recueil. En religion, ses rédacteurs sont unis par la même foi, la même et entière soumission à l'enseignement de l'Église et aux jugemens du Saint-Siége, notamment aux plus récens, auxquels ils subordonnent, sans exception, tous leurs travaux, soit religieux, soit scientifiques : *in necessariis unitas.* Il existe, en outre, parmi eux une communauté de vues sur les points les plus généraux et les plus importans dans celles des questions scientifiques où l'Église laisse la liberté des opinions. Mais on sent assez que, dans un recueil qui embrasse des matières si variées, toutes les idées émises par un des rédacteurs, ne sont pas censées également acceptées par tous les autres : *in dubiis libertas.* Chaque article, pris à part, n'est que l'expression de la pensée de celui qui l'a écrit, et ne représente qu'elle : les vues communes résulteront de la comparaison des travaux de tous. Puissent ces travaux être animés constamment par la charité, à qui rien ne doit rester étranger ! *in omnibus charitas.* C'est notre vœu et aussi notre espérance.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

COURS SUR LA RELIGION

CONSIDÉRÉE EN ELLE-MÊME

ET

DANS SES RAPPORTS AVEC LES OBJETS DIVERS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

INTRODUCTION.

L'unité est le caractère essentiel des œuvres de Dieu, parce que l'unité est l'essence de Dieu même. « Le monde, suivant le mot admirable échappé à un philosophe du dernier siècle, le monde, pour qui saurait l'envisager d'assez haut, ne serait qu'un grand fait, une vaste pensée. »

Or, c'est des hauteurs où la foi élève l'intelligence de l'homme, que l'on peut essayer d'entrevoir la merveilleuse unité réalisée dans le plan de l'univers. Aux deux termes de la révolution des siècles et de la chaîne des êtres finis, l'être infini nous apparaît comme la source nécessaire et la fin de tout ce qui existe; tout descend de Dieu, tout remonte vers lui, et les créatures qui traversent le temps et l'espace sont soumises à des lois d'une parfaite harmonie; tout se tient dans les desseins du Créateur; un lien nécessaire unit la matière à l'esprit, les choses de la terre aux choses du ciel, les images du monde visible aux réalités du monde invisible; et la pensée divine dont l'univers est la manifestation, autant que notre faible raison peut la saisir dans sa simplicité, se résume pour nous dans la religion, c'est-à-dire dans cet ensemble de rapports surnaturels dans lesquels consiste le salut de l'homme, ou cette union de l'homme avec Dieu qui commence dans le temps pour se consommer dans l'éternité.

La religion, que certains esprits se représentent comme un fait solitaire dans l'histoire de l'humanité, comme un ordre de spéculation qui n'a de rapport qu'au monde futur et en dehors duquel s'accomplit tout le mouvement des intérêts terrestres, toute la révolution des choses d'ici-bas, la religion est donc le véritable centre de la vie de l'homme, le nœud qui unit ses doubles destinées, et par conséquent la lumière qui doit éclairer toutes ses études sur lui-même et sur tout ce qui l'entoure, le grand fait du monde, le mot de l'univers.

De là il suit que la religion elle-même, pour être embrassée dans tout l'ensemble de ses caractères divins, doit être étudiée sous un double point de vue :

En elle-même, comme la manifestation des lois qui constituent l'immortelle société de l'homme avec Dieu;

Dans ses conséquences temporelles, comme renfermant le principe et la règle de tous les développemens de l'homme et de l'humanité dans le monde de la pensée, dans le monde extérieur et so-

cial, dans le monde même de l'imagination et des arts.

Et de cette double étude il sort une double démonstration de la vérité de la religion catholique, l'une directe, l'autre indirecte. Or, quoique celle-ci ne puisse jamais atteindre la certitude de la première, qu'elle n'ait en soi qu'une importance secondaire, on aurait tort cependant de la négliger, ne fût-ce que parce que, par un effet des préoccupations des temps où nous sommes, il se rencontre beaucoup d'esprits pour qui cet ordre de considérations est une préparation nécessaire à la foi.

Dans le cours d'études que nous venons soumettre aux lecteurs de l'*Université Catholique*, la religion est considérée sous les deux aspects que nous avons indiqués; et comme, à raison de l'étendue du plan que nous embrassons et du mode de nos publications, ce cours ne pourra être conduit à son terme, qu'après plusieurs années, nous croyons qu'il est nécessaire, après avoir exposé la pensée générale de notre travail, d'en tracer le cadre, de montrer d'avance, avec quelques détails, la marche que nous avons l'intention de suivre; c'est ce que nous nous sommes proposé dans cette introduction.

Et, d'abord, la foi catholique, envisagée en elle-même et par son côté purement surnaturel et divin, se présente à nous comme une simple et merveilleuse histoire qui, nous conduisant par une chaîne de faits miraculeux jusqu'à l'origine des choses, et, déroulant devant nos yeux toute la suite d'un plan divin qui remplit tous les siècles, nous montre la société de l'homme avec Dieu commençant avec le monde; le lien de cette immortelle société, brisé par l'orgueil de l'homme qui veut s'égaler à Dieu, et renoué par l'humilité de Dieu fait homme; le Sauveur vers lequel s'élèvent les espérances de quarante siècles, paraissant au jour marqué par les promesses; la terre réconciliée avec le ciel par le sang de Jésus-Christ, et tous les nouveaux et ineffables rapports qui doivent unir l'homme avec Dieu, manifestés par sa parole; le dépôt des grâces et des vérités célestes qui découlent de la médiation du Sauveur confié à une autorité extérieure, universelle, investie de la mission de représenter l'Homme-Dieu, jusques à la fin des siècles.

Ainsi, nous apercevons tous les degrés de la hiérarchie nécessaire sur laquelle est fondée la société immortelle qui a été le terme de la création de l'homme et du monde; l'homme est élevé jusqu'à Jésus-Christ par l'Eglise, et par la parole et les mérites de Jésus Christ, il est uni à l'intelligence et à l'amour infini; DIEU, JÉSUS-CHRIST, l'EGLISE, ces trois mots résument tout l'ordre surnaturel tel qu'il nous est dévoilé par la foi catholique.

A ces trois grandes vérités correspondent trois grandes négations, l'*hérésie*, le *déisme*, l'*athéisme*, qui mesurent aussi les divers degrés de l'incrédulité telle qu'elle se présente à nous, et que nous devons la combattre.

De là, la division naturelle de notre cours : nous établirons,

1° L'existence de Dieu contre les *athées*;

2° La mission de Jésus-Christ contre les *déistes*;

3° L'autorité de l'Eglise contre les *hérétiques*.

L'EXISTENCE DE DIEU. L'existence de Dieu nous est manifestée par sa parole et par ses œuvres.

Par sa parole. L'homme, en sortant des mains de Dieu, n'a pas été enveloppé de ténèbres; il n'a pas été jeté sur la terre, comme un enfant abandonné au moment de sa naissance et condamné à ignorer l'auteur de son être. Après avoir créé le premier homme, Dieu s'est manifesté, il s'est nommé à lui, et voilà pourquoi ce grand nom de Dieu, répété de génération en génération, comme on redit à des enfans le nom de leur père, se retrouve, sans aucune exception, dans toutes les langues que parlent toutes les branches de la grande famille des hommes : voilà pourquoi cette grande idée de Dieu est comme une impérissable lumière qui, éclairant l'origine et les destinées de la race humaine, descend d'en haut sur son berceau, traverse la nuit des temps, résiste aux ténèbres de la science, comme à celles de la barbarie, et, quelquefois obscurcie, mais jamais éteinte, se réfléchit dans tout l'univers. D'où il suit que pour nier le témoignage

primitif par lequel l'être infini a révélé son existence. l'athée est forcé de nier le témoignage unanime de tous les peuples. de s'inscrire en faux contre un souvenir d'origine conservé dans toute société humaine, attesté par toutes les générations, par tous les siècles.

L'existence de Dieu nous est encore manifestée par ses *œuvres*, et cette démonstration peut être envisagée sous plusieurs points de vue :

Car, en premier lieu, que voyons-nous dans le monde? Une variété immense d'êtres contingens et finis. qui se succèdent dans le temps et dans l'espace, qui reçoivent et qui se transmettent la vie, c'est-à-dire une chaîne dont chaque anneau suppose l'anneau qui le précède, trouve en lui le principe de son existence; d'où il suit que, pour expliquer l'existence du premier anneau et de la chaîne tout entière, il faut remonter jusqu'à un être qui n'ait pas reçu la vie du dehors. mais qui en renferme en lui la source éternelle, infinie, nécessaire, qu'il faut s'élever jusqu'à l'idée de Dieu.

En second lieu, qu'est-ce encore que le monde? Une œuvre dans laquelle, comme cet artiste célèbre de l'antiquité, Dieu a écrit son nom que le bon sens de tous les peuples a lu, et que la science impie ne pourra jamais effacer. Dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, la puissance, l'intelligence, l'amour souverain se révèle partout aux yeux de l'homme, et la création est une image finie, où se reflètent les infinies perfections du créateur.

Donc s'il y a des esprits qui doutent réellement de l'existence de Dieu, si les athées « que les siècles païens eux-mêmes eurent en horreur », comme le dit Bossuet, peuvent se rencontrer à la lumière du Christianisme, ces hommes ont fermé l'oreille à la voix de tous les siècles, et à la voix de la nature qui se réunissent pour proclamer l'existence de l'être infini.

La mission de Jésus-Christ. Avant d'établir le fait de la mission du Sauveur du monde, nous examinerons les erreurs des philosophes qui se rapportent à cette partie de notre cours.

Ces erreurs nous paraissent pouvoir être ramenées à trois principales.

Car, premièrement, il y a des philosophes qui, tout en reconnaissant la nécessité de remonter jusqu'à Dieu pour expliquer l'existence du monde, prétendent que l'homme et Dieu étant séparés par un abîme infini et par conséquent infranchissable, il ne peut exister aucune espèce de rapports, aucune société entre Dieu et l'homme, et rejettent toute religion. C'est ce que nous nommerons le système des *impies*.

Secondement, d'autres philosophes voient très bien que la religion est une conséquence nécessaire de l'existence simultanée de Dieu et de l'homme, et la fin de la création; mais ils veulent que chaque homme soit l'arbitre des rapports qui doivent l'unir à l'auteur de son être, qu'il demande à sa raison seule ce qu'il doit croire, à sa conscience ce qu'il doit faire pour entrer en société avec Dieu. C'est là proprement le système des *déistes*.

Troisièmement, d'autres enfin comprennent la nécessité de placer au dessus de l'individu et dans une autorité extérieure quelconque la règle des croyances et des devoirs, mais, ne voyant dans les symboles et les cultes divers que des formes indifférentes de la pensée et du sentiment religieux, ou croyant que, supposé qu'il y ait une religion qui vienne de Dieu. il est impossible à notre faible raison de la discerner, ils conseillent à chaque homme de s'en tenir à la religion qu'il trouva, en naissant, assise au foyer domestique ou établie dans son pays. C'est le système des *indifférens*.

Nous examinerons dans leurs principes et dans leurs conséquences, nous réfuterons séparément ces trois systèmes d'erreur, et nous serons conduits par cette discussion à établir :

1° Contre les *impies*, qu'une religion est nécessaire.

2° Contre les *déistes*, que les lois de la société de l'homme avec Dieu ne doivent pas être déterminées par la raison de chaque homme, qu'elles ne peuvent dériver que de la volonté souveraine de Dieu manifestée par la révélation.

3° Contre les *indifférens*, qu'il ne peut exister qu'une seule religion vraie, une

seule autorité légitime à laquelle l'homme doit demander la règle de ses rapports avec Dieu?

Où est cette religion seule révélée? quelle est cette autorité par qui ont été promulguées dans le monde les lois de la société de l'homme avec Dieu?

Le fait de la mission du Sauveur répond à cette question.

Il n'y a qu'un seul Dieu, il n'y a qu'un seul médiateur entre les hommes et Dieu, Jésus-Christ; et cette seconde vérité n'a pas été entourée de moins d'évidence que la première; pour voir Jésus-Christ, l'homme n'a qu'à ouvrir les yeux, car, Jésus-Chrit ayant été le terme de tous les desseins de Dieu dans ce monde, tous les siècles sont pleins de lui.

Pour embrasser les preuves du grand fait que nous voulons constater dans ce merveilleux ensemble d'où sort une lumière qui ne laisse aucune place aux ténèbres de l'incrédulité, transportez-vous sur le Calvaire, au pied de cette croix, qui, rapprochant la terre et le ciel séparés depuis le péché du premier homme, se présente à vous comme le véritable centre du monde surnaturel; et de ce point de vue qui domine tous les siècles, parcourez-les tous; interrogez les temps qui ont précédé la naissance du Sauveur, l'époque qui a vu ses œuvres et celles de ses Apôtres, la période qui s'est écoulée depuis l'établissement de la religion chrétienne jusqu'à nos jours, et de tous les points de la durée vous entendrez s'élever les témoignages qui attestent la mission de Jésus-Christ.

Et d'abord, si vous tournez vos regards vers les temps antérieurs à Jésus-Christ, du sein de ces ténèbres sorties du péché du premier homme et qui se sont étendues sur toute la foule des nations, un peuple se détache à vos yeux, portant dans ses mains un livre qui, comme un flambeau divin, éclaire la marche de l'humanité, nous dévoile la suite des desseins d'en haut, à travers la nuit des anciens temps, à peu près comme une nuée mystérieuse traçait devant les pas du peuple lui-même sur lequel j'ai fixé votre attention une route de lumière au milieu des ombres du désert. La nation juive, reléguée avant Jésus-Christ dans un coin de la terre, et qui, dispersée depuis Jésus-Christ au milieu de toutes les nations, ne s'est confondue encore avec aucune d'elles, la nation juive, dont l'existence, qui touche au berceau du monde, est un miracle qui se prolongera jusqu'à la fin des siècles, est marquée à des caractères surnaturels qui en font évidemment une nation à part. La miséricorde et la colère de Dieu sont visibles sur cette race, le ciel et l'enfer se mêlent dans sa destinée; et aussi l'incrédule et le chrétien voient le juif avec une égale épouvante, parce que l'un lit sur sur son front : *peuple de Dieu;* et l'autre : *peuple déicide.*

Mais ce n'est pas le peuple qui a demandé que le sang du juste fût sur lui et sur ses enfans, c'est le peuple dépositaire de la parole qui promettait le juste à la terre que vous devez interroger dans ce moment; c'est l'aîné de la grande famille des nations à qui vous avez à demander les titres authentiques des espérances communes de tout le genre humain; c'est l'héritier privilégié chez qui vous allez chercher le testament antique que le père céleste a remis dans ses mains.

Toute l'existence du peuple juif est liée à un livre, lié lui-même à toute l'économie des desseins de la Providence dans l'ordre surnaturel, et qui pour cette raison est nommé le livre par excellence, la *Bible*, ou encore l'*Ecriture*, dans le même sens.

La Bible, et particulièrement les cinq livres de Moïse, le plus ancien monument de la parole écrite, sont-ils authentiques? Autant demander s'il y a eu dans le monde une nation juive; car la société des juifs est sortie de la Bible comme un effet sort d'une cause unique et nécessaire. « Il y a bien de la différence, dit « Pascal, entre un livre que fait un particulier, et qu'il jette parmi le peuple, « et un livre qui fait lui-même un peuple. On ne peut douter que ce livre ne « soit aussi ancien que le peuple. »

Les faits racontés par Moïse, et spécialement ceux de ces faits qui supposent l'intervention de Dieu, et qui ont manifesté la mission surnaturelle du législateur des Hébreux, sont-ils certains? Oui, à moins que toute la nation juive n'ait conspiré avec Moïse pour tromper l'univers; ce qui, suivant la remarque encore

de Pascal, est le plus haut terme de la certitude historique.

Nous nous efforcerons de mettre dans toute leur lumière ces preuves que nous ne pouvons qu'indiquer en ce moment, et de cette discussion il résultera :

Que, à moins de nier tous les faits de l'histoire, il faut reconnaître la vérité des faits surnaturels qui ont imprimé un sceau divin sur la mission de Moïse ;

Que, Moïse étant l'envoyé de Dieu, la religion qu'il a donnée au peuple juif est une religion divine;

Que la Bible est par conséquent un livre inspiré, l'inspiration de la Bible étant le fondement de la foi de la société juive.

Mais, à raison de l'importance de cette question décisive, nous essayerons d'étudier tous les caractères qui, indépendamment de cette preuve extérieure et directe, manifestent évidemment la révélation des livres de l'Ancien Testament.

Or, voici le raisonnement auquel cette discussion nous paraît pouvoir être ramenée, et que nous tâcherons de développer sous ses faces diverses :

Quoique nous ne connaissions d'une manière complète, ni la nature de Dieu, ni la nature de l'homme, il est des signes infaillibles cependant auxquels nous pouvons distinguer les œuvres de l'homme et les œuvres de Dieu.

Quels sont dans l'ordre de la pensée, comme dans tout le reste, les caractères essentiels des œuvres de l'homme ?

L'imperfection, le fini. Voyez les plus grands philosophes, dont le monde, pendant qu'ils vivaient, adora, peut-être, toutes les pensées; ils meurent; leur juge naturel, la postérité, s'asseoit sur la pierre de leur sépulcre, et commence à instruire leur procès. Vous n'en trouverez pas un seul, dont toutes les conceptions aient reçu la sanction de ce tribunal, et dans les brillantes théories desquels le temps et la critique n'aient découvert quelque ignorance, quelque contradiction, quelque erreur.

Si la Bible était une œuvre de l'homme, l'erreur, ce cachet nécessaire de l'esprit de l'homme, se trouverait donc quelque part dans ce livre : il aurait été montré au doigt par les ennemis de notre foi.

Et ceci sera plus clair que le jour, pour quiconque observera :

En premier lieu, que la Bible est de tous les livres celui où l'homme aurait pu le moins cacher les limites de son esprit, parce que la Bible touche à tous les écueils de l'esprit humain, aborde toutes les énigmes de la science, la création, les obscurités des premiers temps du monde, tous les secrets de la nature de Dieu et des destinées de l'homme, tous les mystères de l'ordre physique et de l'ordre moral ;

Et, en second lieu, que la Bible est de tous les livres celui dont les erreurs, s'il en renfermait, auraient été le plus certainement dévoilées, parce que c'est de tous celui qui a rencontré le plus d'oppositions, qui a été le plus contredit. N'a-t-on pas vu, pendant tout un siècle, une philosophie impie, tout remuer dans le monde de la pensée, monter au ciel, descendre dans les entrailles de la terre, s'enfoncer dans les ténèbres du passé, appeler enfin toutes les sciences, l'une après l'autre, en témoignage contre nos livres saints ?

Or, si toutes les sciences, qui parurent un moment complices de l'impiété, n'ont pu grandir et marcher sans déserter sa bannière; si, au point de développement qu'elles ont atteint, elles sont forcées toutes, comme nous le verrons, ou de se reconnaître incompétentes sur les questions où elles avaient été sommées de déposer contre la Bible, ou de confirmer les solutions que ces questions reçoivent dans ce monument divin; si, enfin, à l'heure qu'il est, après une discussion si longue, si complète, si ennemie, il n'est pas une seule parole des écrivains sacrés que l'impiété ait pu encore convaincre de faux, ne pouvons-nous pas conclure et proclamer, avec la légitime assurance de n'être contredit par aucun esprit de bonne foi, que l'écriture n'est marquée à aucun des caractères de la raison de l'homme ?

L'Écriture porte, au contraire, les caractères visibles de la raison de Dieu.

Immuable, infinie, l'intelligence divine, en se manifestant par la parole, a dû se faire reconnaître, entre beaucoup d'autres signes, à ces deux-ci : l'unité, l'universalité.

L'unité. Tandis que toutes les productions de l'esprit humain ne sont que le triste monument de l'instabilité de la raison que nous voyons si variable, si opposée à elle-même dans les différens hommes, et souvent, de la veille au lendemain, dans le même homme, voici un livre composé, non par un seul homme, ce qui serait déjà un assez éclatant miracle, mais par une suite d'hommes disséminés, loin les uns des autres, sur la route du temps, et qui, historiens, moralistes, législateurs, prophètes, considérant, de mille points de vue divers, les diverses faces des mystères du temps et de l'éternité, du monde surnaturel et du monde visible, se trouvent avoir écrit des fragmens qui, réunis en un corps, forment un tout d'un accord si parfait, un ensemble d'une si étonnante harmonie, que tous les efforts de l'impiété sont vains pour montrer deux faits qui se démentent, deux paroles qui se contredisent; évidemment ceci est un phénomène que l'on n'expliquera jamais qu'en cherchant dans le ciel le foyer commun de la lumière qui éclaira ces écrivains inspirés.

L'universalité. En parcourant tous les monumens de la pensée humaine, ne voyez-vous pas autour de cette pensée les bornes dans lesquelles la circonscrivent et les préoccupations propres de l'écrivain, et les préjugés, les idées particulières des temps, de la société où il vit? Toujours quelque chose d'individuel, de local. Quel est le livre fait par un homme, et qui aille à tous les hommes? Non, c'est encore ici un caractère propre de la parole de Dieu, qui n'appartient qu'à elle. La Bible est le seul livre qui convienne à l'ignorant comme au savant, à celui qui pleure, comme à celui qui est dans la joie, au pauvre comme au riche, au peuple comme aux rois; le seul qui se proportionne à tous les degrés de l'intelligence, à tous les états de l'âme, à toutes les positions de la vie; le seul qui réponde à tous les besoins de l'humanité, quelles révolutions qui l'emportent, quelles routes de lumière ou de ténèbres qu'elle parcoure: la Bible seule est le livre de tous les hommes, de tous les temps. Et c'est la pensée de quelques hommes, relégués dans un coin obscur de la terre, sans presque aucun rapport avec le reste du monde, qui, s'élançant ainsi comme le vol de l'aigle, aurait plané au dessus de tous les siècles, et décrit un cercle qui embrasse l'humanité tout entière, par ses seules forces et sans aucun secours d'en haut!

Nous montrerons que le souffle de l'inspiration se fait sentir jusque dans les formes que la pensée de Dieu a revêtues dans la Bible, et qu'il y a dans la parole sainte un reflet visible de la beauté infinie, comme de l'infinie vérité.

Le fait de la révélation des livres de l'Ancien Testament étant démontré, nous possédons une lumière qui nous conduit, par une route certaine, à travers les ombres des anciens temps, du berceau du monde au Calvaire, d'Adam à Jésus-Christ.

Nous apercevons d'abord toute la suite de la religion, et l'économie du plan de Dieu dans la manifestation progressive des desseins éternels de son amour; la promesse d'un médiateur devenue le centre nécessaire des espérances de l'homme après la chute; l'attente du Sauveur promis et la foi dans le vrai Dieu, plus anciennes que toutes les superstitions et que toutes les erreurs; les conditions de la société de l'homme avec Dieu, et les formes du culte d'une admirable simplicité dans le premier âge du monde, et sous la tente des patriarches; puis, lorsque les orgueilleuses pensées de l'homme renversent toutes les barrières posées par la tradition, lorsque les penchans séditieux de son cœur se précipitent à l'encontre de toutes les lois divines, lorsque la corruption et l'idolâtrie se répandent peu à peu sur toute la face de la terre, Dieu se choisissant un peuple, lui donnant des institutions destinées à l'enfermer comme dans une enceinte sacrée, et à le protéger contre la contagion générale. Ce sera ici le lieu d'étudier la place que la société, fondée par le ministère de Moïse, occupe dans les desseins de Dieu. Le peuple juif se présente à nous comme accomplissant une grande mission qui embrassait à la fois le passé et l'avenir. En tant qu'elle se rapportait au passé, elle avait pour but de conserver pur le dépôt des vérités révélées, de perpétuer sur la terre la suite des adorateurs du vrai Dieu; en tant que cette mission avait son terme dans l'ave-

nir, elle préparait tous les développemens que la foi primitive devait recevoir dans la révélation de Jésus-Christ, elle figurait, elle commençait l'œuvre divine accomplie par l'établissement de la société chrétienne. Ainsi la vraie foi est comme un soleil que nous voyons se lever avec le monde, répandre après le péché du premier homme, un rayon d'espérance sur les ruines de notre nature tombée, et qui, semant par Moïse et les prophètes, une lumière incessamment croissante, sur le chemin que parcourt péniblement la triste humanité, monte de siècle en siècle, par un progrès miraculeux, jusqu'au grand jour de l'évangile. Ainsi l'autorité instituée par Moïse et que Moïse abaisse d'avance, en mourant, devant l'autorité d'un prophète plus grand que lui, qui doit sortir du milieu de son peuple, l'autorité de la Synagogue, circonscrite dans les frontières de la Judée et dans les limites des temps d'attente, est une image et une ébauche de ce haut pouvoir spirituel qui sera établi un jour sur tous les siècles et sur tous les peuples. Ainsi, le peuple juif est un merveilleux anneau de la chaîne des temps et des desseins éternels de Dieu, que l'on ne peut étudier sans se trouver conduit à Jésus-Christ en qui se trouve le terme nécessaire de toutes les institutions de ce peuple, la réalité de toutes ses figures, la raison, en un mot, de toute sa miraculeuse existence.

Mais ce n'est pas tout, et il sort des livres de l'Ancien Testament une lumière qui nous montre dans Jésus-Christ l'envoyé de Dieu, avec une évidence qui laisse moins d'excuses encore à l'incrédulité : je veux parler du miracle des prophéties. La Bible n'est pas seulement un monument qui atteste que la promesse d'un réparateur fut faite à l'homme après sa chute ; mais tous les mystères du Sauveur futur sont expliqués, toutes les circonstances de sa vie et de sa mort, toutes les suites de sa mission sont racontées, toute l'histoire enfin de Jésus-Christ se trouve écrite dans ce livre, avec ses moindres détails, par des hommes qui vécurent plusieurs siècles avant que le Christ parût. Nierez-vous ce fait? Rien de plus aisé que de vous en assurer par vous-même : prenez d'une main les écrits des prophètes, de l'autre main les écrits des Evangélistes, et comparez ; vous trouverez deux histoires complètes, d'accord sur tous les points. Direz-vous que ces évidentes prophéties ont été composées après l'événement? Dieu a pourvu à ce que cette objection ne pût pas être faite de bonne foi. Ces prophéties sont dans les mains des juifs comme dans les mains des chrétiens, ce titre décisif est conservé avec un égal respect par deux sociétés ennemies ; et maintenant, vous ne soutiendrez pas apparemment, que les juifs ont inventé, après coup, tous ces oracles qui conviennent si admirablement à Jésus-Christ ; vous ne pouvez pas supposer davantage qu'ils soient l'ouvrage des chrétiens, car alors vous n'expliquerez jamais comment ils ont été reçus, comment ils sont gardés avec tant de religion par les juifs. Mais pourquoi donc les juifs ne voient-ils pas Jésus-Christ dans ce grand jour des prophéties? Lisez, c'est qu'il est écrit dans ces prophéties même, qu'ils ne le verront pas, qu'un des caractères du Messie sera d'être méconnu par son peuple, qu'en punition de ce crime, ce peuple sera frappé d'aveuglement jusqu'à la fin des siècles ; en sorte que l'incrédulité des juifs, loin de servir la cause de l'incrédule, est le dernier trait qui complète le miracle éclatant des prophéties.

Certes, on le voit, les témoignages que rend à la mission de Jésus-Christ l'irrécusable tradition du peuple de Dieu, sont assez concluans, assez nombreux, pour qu'on puisse se croire dispensé d'interroger les incertaines traditions des autres peuples.

Nous le ferons cependant ; et, après avoir étudié l'antiquité sacrée dans ses rapports avec la mission du Sauveur, nous jetterons un coup d'œil sur les monumens de l'antiquité profane.

Et, premièrement, l'état du monde à l'époque de sa renaissance par le Christianisme ; les ombres épaisses que la superstition et la philosophie avaient contribué presque également à répandre autour de toutes les grandes vérités de l'ordre moral : les progrès effrayans de la corruption, depuis que la religion encourageait toutes les passions de l'homme et que le doute endormait tous ses

remords ; enfin, cette agonie visible, cette mort prochaine et inévitable d'une société qui s'écroulait sous le poids de ses vices et de ses erreurs; en servant à mesurer la profondeur de la chute originelle, manifestera la nécessité de l'œuvre de régénération réalisée par la médiation divine de Jésus-Christ.

Secondement, le fleuve antique de la tradition s'était-il englouti tout entier dans le gouffre des erreurs et des superstitions du Paganisme? n'apercevez-vous aucune vérité cachée sous le voile de ses fables, et dans les contes ingénieux avec lesquels la religion et la poésie berçaient l'imagination de ces peuples enfans, aucun débris échappé du naufrage des croyances primitives? Prêtez l'oreille, et comme un bruit lointain, confus, mais qu'aucun autre bruit cependant ne peut étouffer, vous entendrez, dans tout le monde, à travers le long écho des siècles païens, arriver jusqu'à vous une double voix, partie du berceau de la race humaine ; une voix d'épouvante qui dit à l'homme qu'il est courbé sous le poids d'un crime héréditaire, et une voix d'espérance qui lui ordonne de lever la tête et d'attendre un réparateur. Or, soit par les rapports plus fréquens des Juifs avec le reste de la société, soit par toute autre cause dont la Providence s'est peut-être réservé le secret, à mesure que les temps où la terre doit enfanter son Sauveur approchent, l'attente du Sauveur semble s'étendre par toute la terre, devenir plus générale, plus distincte. L'histoire profane elle-même atteste que les yeux des peuples sont tournés vers la Judée, comme vers le centre d'où doit partir une révolution qui changera la face du monde. Donc, s'il est possible de saisir quelque chose de vrai, de certain, au milieu des mensongères et incohérentes traditions de l'antiquité profane : s'il est un point sur lequel les siècles païens puissent être interrogés, ce n'est pas contre Jésus-Christ qu'ils déposent, mais ils se lèvent, au contraire, pour attester la vérité des promesses célestes, qui n'ont pu être accomplies qu'en Jésus-Christ.

Donc la mission de Jésus-Christ est prouvée, en premier lieu, par le témoignage de tous les temps qui l'ont précédé.

Maintenant jetez les yeux sur l'époque qui a vu Jésus-Christ et les Apôtres, et vous trouverez des témoignages plus décisifs encore, s'il était possible.

Tout autre que Jésus-Christ aurait pu se dire ce Sauveur que la terre attendait ; donc en se présentant au monde, l'Homme-Dieu a dû se manifester par des signes infaillibles et que l'erreur ne pût pas imiter. Jésus-Christ ne raisonna pas, il ne disputa point ; mais, pour convaincre les hommes qu'il était le Fils de Dieu, il leur donna la seule preuve qui ne pouvait pas les tromper, il fit des œuvres divines ; il commanda à la nature, qui, comme le dit Rousseau lui-même, n'obéit pas aux imposteurs. Il rendit la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets ; il dit aux morts : Levez-vous. Lui-même, après avoir accompli son sacrifice sur la croix, il sortit du tombeau le troisième jour comme il l'avait annoncé ; il aparut à ses disciples, il conversa avec eux, et, près de remonter au ciel, en les chargeant de promulguer son Evangile dans toute la terre, il leur communiqua son pouvoir surnaturel : c'est ainsi que le monde reconnut en Jésus-Christ son Sauveur, et dans les Apôtres les envoyés d'un Dieu.

Ces faits miraculeux par lesquels la mission de Jésus-Christ et des Apôtres a été manifestée, sont-ils certains?

Je ne crois pas qu'il y ait dans le passé du monde des faits dont une saine raison puisse moins douter que de ceux-là ; car ils se trouvent attestés par trois grands témoignages, dont chacun, pris séparément, produirait le plus haut degré de la certitude historique.

Le premier témoignage qui constate les miracles de Jésus-Christ, c'est le récit de ses disciples, témoins oculaires des faits qu'ils racontent, et qui est consigné dans l'Evangile.

Les Evangiles sont-ils l'œuvre des auteurs dont ils portent le nom? Même impossibilité, comme nous le verrons, d'élever un doute raisonnable sur l'authenticité du Nouveau Testament, que sur l'authenticité de l'Ancien. La société chrétienne a toutes ses racines dans l'un

de ces livres, comme la société juive a toutes ses racines dans l'autre.

Les Evangélistes sont-ils croyables dans les faits miraculeux qu'ils racontent?

Tout se réduit à examiner s'ils ont pu être trompés ou trompeurs.

Trompés? non; si simples que vous les supposiez, la chose n'est pas possible; pour s'assurer de la réalité des faits qu'ils rapportent, il ne leur a fallu ni science, ni haute philosophie; tout était du ressort des yeux.

Trompeurs? non encore; et votre esprit ne supportera pas un moment cette idée, pour peu qu'il examine l'inimitable candeur du récit des Evangélistes, et combien leur caractère, tel qu'il se peint dans leur livre, repousse la supposition d'un complot concerté entre eux pour tromper l'univers; toutes les absurdités révoltantes auxquelles il faut se résigner lorsqu'on essaie sérieusement d'expliquer ce complot; comment les Apôtres auraient été, et les imposteurs les plus adroits puisqu'ils sont parvenus à accréditer leur fable, et, en même temps, les plus fous des imposteurs, car voyez comme la trame de leur roman est inhabilement ourdie : ce ne sont pas des faits obscurs, impossibles à vérifier qu'ils racontent, ce sont des miracles éclatans, publics, opérés pendant trois ans, à la face du soleil, dont tout le peuple juif a dû être témoin; en sorte que s'ils ne disent pas vrai, il doit s'élever contre eux un cri général de réprobation. De bonne foi, est-ce ainsi que l'on invente?

Le second témoignage, c'est celui de cette multitude innombrable de chrétiens, qui, pendant les trois siècles où la hache des bourreaux fut levée sur l'Eglise naissante, scellèrent de leur sang la vérité d'une religion, qui n'appuyait que sur des signes extérieurs les fondemens de son autorité. Suivez devant les proconsuls ces généreux confesseurs, demandez-leur pourquoi ils sont chrétiens, pourquoi ils aiment mieux mourir que d'abandonner la loi nouvelle qu'ils ont embrassée? Ils répondent que c'est parce qu'ils ont été convaincus que l'Evangile vient de Dieu, et cela, non par des raisonnemens, mais par les œuvres divines que les prédicateurs de l'Evangile ont opérées sous leurs yeux. Ils montent donc sur l'échafaud pour attester non des opinions, mais des faits. Or, si ces faits sont faux, où est donc le motif qui pousse à la mort, qui soutient au milieu des tortures cette foule innombrable de témoins de tout âge, de tout sexe, de toute condition? Qu'espèrent-ils? dans cette vie, rien, elle va leur échapper au milieu des plus affreux supplices; dans l'autre vie, rien encore, le mensonge n'a pas de récompense à réclamer, il n'a, au delà du tombeau, que des châtimens à attendre de l'éternelle justice.

Le troisième grand témoin, qui atteste les miracles de Jésus-Christ et des premiers prédicateurs de l'Évangile, c'est le monde païen converti par ces miracles au christianisme. Quelle est la cause de la révolution morale la plus étonnante que nous rencontrions dans les annales de l'humanité? point d'autre que les signes surnaturels, que les œuvres divines par lesquelles les prédicateurs de l'Évangile se firent reconnaître pour les envoyés de Dieu. C'est le monde païen, désabusé de ses faux dieux, qui vous le dit lui-même : l'en croirez-vous? Un pareil tribunal, sanctionnant des faits qui se sont passés sous ses yeux par un jugement aussi solennel, est-ce, à votre avis, une assez imposante autorité? Ou pensez-vous avoir le droit de jeter au monde un insolent démenti, après quinze siècles, de lui dire en face qu'il a mal vu, ou qu'il s'est laissé corrompre? Peu importe, après tout; car, lorsque nous en viendrons à examiner comment ces quelques ignorans, partis de la Judée, ont pu s'y prendre pour fasciner les peuples païens au point de leur faire croire qu'ils voyaient ce qu'ils ne voyaient pas; comment la Rome des empereurs a pu se laisser corrompre par une religion qui, persécutée dès sa naissance, ne posséda rien en propre ici-bas, pendant trois cents ans, que des catacombes et des échafauds; lorsque nous aurons énuméré tous les invincibles obstacles que le christianisme, s'il n'eût été qu'une doctrine humaine, aurait rencontrés dans l'esprit et dans le cœur des hommes, que nous aurons mesuré l'abîme qui séparait un monde prosterné devant la fortune des Césars et devant les autels de Vénus, de la religion

d'un Dieu né dans une crèche et mort sur une croix ; alors vous reculerez vous-même devant vos absurdes suppositions, et vous comprendrez combien est rigoureux ce raisonnement avec lequel saint Augustin confondait, dès le quatrième siècle, les aveugles volontaires qui refusaient de voir la main de Dieu dans la propagation du christianisme au milieu du monde païen : « Ou l'Évangile a été établi par des miracles, et l'Évangile est une loi divine : ou il s'est établi sans aucune manifestation extérieure de la puissance de Dieu, et l'établissement de l'Évangile est le plus grand de tous les miracles. »

Donc, en second lieu, la divinité de la mission de Jésus-Christ est prouvée par le témoignage des temps où cette mission s'est accomplie.

Enfin, si vous parcourez la période qui s'est écoulée depuis l'établissement de la religion de Jésus-Christ jusqu'à nous, ces siècles attestent aussi le grand fait de la mission du Sauveur, car ils nous montrent son œuvre traversant toutes les épreuves qui devaient nécessairement la détruire, si elle n'était que l'œuvre d'un homme.

Oui, l'existence de la religion de Jésus-Christ, après toutes les oppositions qu'elle a rencontrées, depuis son origine jusqu'à nos jours, est un miracle qui suffit pour imprimer sur son front le sceau visible de Dieu. Suivez-la, à partir du Calvaire. Née de Dieu, la religion participe des attributs de l'Être infini, la puissance, l'intelligence, l'amour ; et ce triple signe de sa céleste origine va se manifester par ses combats et ses victoires contre la force, contre les erreurs, contre les vices des hommes.

Et d'abord, comme il était naturel, c'est de la force qu'elle doit triompher. Qu'était-ce que ce monde que le christianisme venait conquérir? Un grand corps que l'esprit avait abandonné ; la raison s'éteignait dans les ténèbres de la superstition et du doute, la conscience expirait dans les plaisirs, l'ordre moral s'évanouissait ; il ne restait d'autre lien de la société humaine que la force, et le peuple romain, roi de l'univers, n'était lui-même qu'un troupeau d'esclaves courbés devant l'épée des légionnaires, devenue le sceptre du monde. Et voici une royauté rivale qui s'avance, portant pour sceptre une croix ; une société toute spirituelle en présence d'une société qui n'a plus de racines que dans l'ordre matériel ; évidemment l'Évangile ne peut s'établir que par un renouvellement de tout ce qui existe ; le vieux monde païen, menacé à la fois dans tous ses vices, dans toutes ses erreurs, dans toutes les hideuses formes de son existence, se soulève contre la religion nouvelle ; la lutte s'engage. Ce n'est pas ici le lieu de retracer ce combat, le plus étonnant qui ait jamais occupé les regards de l'homme ; mais voyez, d'un côté, la puissance matérielle la plus grande qui ait jamais dominé dans le monde, de l'autre côté, rien que la puissance de l'esprit, de la parole ; d'un côté la fureur, de l'autre la patience ; les bourreaux qui frappent et ne se lassent pas, les chrétiens qui meurent et qui se multiplient ; l'Église qui s'étend, qui ne cesse de grandir sous le glaive de la persécution ; cette société immortelle, fécondée par la mort ; et enfin les échafauds dressés sur toute la terre contre la religion, et sur lesquels son sang coule pendant trois siècles, qui ne sont que le marchepied par où cette reine, sacrée par les mains de Jésus-Christ sur le Calvaire, monte, avec une merveilleuse majesté, sur le trône de l'univers ; essayez d'expliquer ce triomphe? Non jamais qu'en remontant jusques à Dieu, qu'en vous écriant avec le prophète : « Ceci est l'œuvre du Très-Haut, c'est un prodige présenté à vos regards. »

Mais à peine la force surnaturelle du christianisme a brisé le glaive de la persécution, à peine son triomphe est consommé dans le monde matériel, que le combat commence dans le monde de la pensée. Quoique, dès la naissance de l'Église, l'esprit d'erreur se fût remué dans son sein, c'est du quatrième siècle que date, à proprement parler, la grande ère des hérésies et que l'on voit commencer dans Arius la longue suite de ces esprits orgueilleux, sacriléges, qui ont troublé d'âge en âge la société chrétienne en opposant sur tous les points, les vaines pensées de l'homme aux éternelles pensées de Dieu dont les dogmes chrétiens sont l'expression. Or, avec quel

ravissement on contemple encore ici les caractères visibles de la vérité infinie, lorsque repliant ses regards vers le passé et embrassant toute la suite des victoires de la religion contre l'esprit de mensonge, on voit qu'il n'est pas un seul article de son immuable symbole qu'elle n'ait dû défendre contre les inquiètes conceptions de l'homme, pas une des bornes sacrées qu'elle pose autour de notre intelligence, que la main téméraire des novateurs n'ait essayé vainement d'ébranler; lorsque l'on constate que toutes les entreprises de l'erreur n'ont servi qu'au développement de toutes les vérités divines, que, à mesure que l'hérésie s'est heurtée contre tous les mystères, la lumière qui s'échappe de leur sainte obscurité, fixée par la parole de l'Eglise et recueillie par la tradition, est devenue plus éclatante, plus visible pour tous les esprits; lorsqu'enfin, d'une part on jette les yeux sur les monumens des sectes, et on n'aperçoit que les contradictions infinies qui sont la maladie incurable de la raison de l'homme abandonnée à elle-même, et que si d'une autre part on interroge les monumens de la religion catholique, on trouve une tradition qui n'a jamais varié, la foi d'aujourd'hui n'ayant rien à redouter de la foi d'hier, parce que c'est la foi de tous les temps, une miraculeuse unité, manifestation sensible de l'unité de la raison infinie.

La religion de Jésus-Christ n'est pas seulement une loi de vérité qui brise l'orgueil des pensées de l'homme, c'est aussi une loi de sainteté, de justice, qui comprime, qui soulève contre elle tous les impétueux penchans de la nature humaine, corrompue par le péché; et voici un nouveau côté de son histoire qui n'est pas moins surnaturel, moins divin. Voyez-la, descendant du Calvaire, vers le monde païen; le spectacle de la dégradation la plus profonde où l'humanité soit jamais descendue, lui fera-t-il dissimuler quelque chose de la rigueur des préceptes célestes qu'elle est chargée de promulguer? Non, c'est à la porte du palais des Césars, à deux pas du colysée et du temple de la bonne déesse, que tenant l'évangile d'une main et la croix de l'autre, elle s'en vient épouvanter les peuples en leur parlant de l'humilité, de la charité, de la pénitence, de je ne sais combien de vertus célestes dont le nom même était inconnu sur la terre. Rome tombe, et ses sauvages vainqueurs, après s'être long-temps promenés sur ses ruines, se sont arrêtés devant la croix; ils demandent à laver dans les eaux du baptême le sang des peuples dont ils sont couverts. La religion capitulera-t-elle avec ces farouches conquérans? Non, il faut que le fier sycambre baisse la tête, qu'il plie sa férocité amollie devant le joug de douceur qui lui est imposé au nom de Jésus-Christ, et le pardon, l'amour des ennemis, la mansuétude de l'évangile est prêchée dans toute son austérité, à des hommes qui n'ont connu jusque-là, d'autre droit que celui de la force, dans sa brutale indépendance. Mais, après une tempête qui a tout bouleversé, qui a remué le monde jusque dans ses dernières profondeurs, l'écume de la barbarie flotte long-temps sur la face de la société, elle pénètre partout et jusque dans le sanctuaire même; le dépôt d'une morale divine se corrompra sans doute, en passant par des mains impures? Non, suivez toute la chaîne de la tradition; pas un anneau où se brisent quelques unes des règles saintes de l'évangile; quels que soient les vices de l'homme, l'enseignement du pontife est toujours également pur; or, si vous ne voulez rien voir ici qui s'élève au dessus des conditions de l'ordre terrestre et naturel, cherchez donc dans le monde une autre société où la décadence des mœurs n'ait jamais entraîné la décadence des lois, où des magistrats corrompus aient été toujours les gardiens incorruptibles d'un code qui renfermait leur propre condamnation, une société fondée sur des idées de morale, sur des principes de justice, que les temps et que les révolutions n'ayent jamais altérés.

Quoique nous ayons dépassé de beaucoup les limites dans lesquelles nous aurions voulu renfermer l'exposition sommaire de cette partie de notre cours, nous n'avons pu qu'effleurer les preuves du grand fait de la mission du Sauveur. Et cependant, si vous embrassez d'un coup d'œil les traits divers du tableau que nous avons esquissé, je vous le demande,

votre raison n'est-elle pas frappée de cet accord de témoignages, qui s'élèvent de tous les points du temps; n'apercevez-vous pas un imposant ensemble qui ne peut être suspect d'illusion? Ne voyez-vous pas que rien ici ne ressemble à une œuvre d'imposteur? Un imposteur ne dispose pas des temps qui l'ont précédé, il ne commande point aux âges qui viendront après lui; être d'un jour, il n'agit que sur un point de la durée, et il est également incapable d'assurer l'avenir à son œuvre, et de lui donner des racines dans le passé. Au lieu que pour Jésus-Christ seul, tous les temps se réunissent; au lieu que Jésus-Christ seul est le centre où viennent se rencontrer, le fondement commun sur lequel s'appuient les espérances de tous les siècles qui l'ont précédé, et la foi de tous les siècles qui l'ont suivi: « Être attendu, venir, être adoré par une société qui durera autant que le monde, c'est là, dit Bossuet, le caractère propre de Jésus-Christ et qui n'appartient qu'à lui; il était hier, il est aujourd'hui, il sera aux siècles des siècles. *Christus heri, hodiè, ipse et in sæcula.* »

L'Autorité de l'Église. Ne pouvant pas, sous peine d'étendre encore beaucoup ce premier article déjà trop long, analyser cette partie de notre cours, nous ne ferons qu'indiquer les questions qui y seront traitées.

L'établissement de l'Eglise est un fait éclatant, public, manifesté par l'existence même de l'Eglise, par sa tradition, par toute la suite de son histoire dont les monumens nous conduisent aux premiers monumens de la foi chrétienne, à l'Evangile. Là, nous voyons l'Eglise commencer par l'élection des douze disciples que Jésus-Christ sépare de la foule et à qui il dit: *comme mon père m'a envoyé je vous envoie;* et le mystère de l'unité de cette société divine consommé, par les promesses particulières faites à Pierre, et qui concentrent dans ses mains la plénitude des pouvoirs délégués au corps des Apôtres. Ainsi, un nouveau monde moral est créé, sur les bords obscurs d'un lac de Galilée, par quelques paroles sorties de la bouche de celui qui d'un mot créa l'univers.

Jésus-Christ a donc établi une Église. Comment discerner la véritable Église fondée par Jésus-Christ, au milieu de cette multitude infinie de sectes qui lui disputent le titre de sa divine autorité? Il n'y a qu'à ouvrir les yeux; car l'Eglise de Jésus-Christ est distinguée par des signes éclatans, auxquels les hommes pourront la reconnaître dans toute la suite des siècles: elle est *une*, elle est *sainte*, elle est *catholique*, elle est *apostolique;* nous montrerons que ces caractères doivent appartenir à la véritable Eglise et qu'ils ne se rencontrent que dans l'Eglise seule qui a son centre dans l'autorité du pontife romain.

Nous étudierons ensuite la divine constitution de l'Eglise; nous montrerons la nécessité du pouvoir souverain qui est le fondement de cette constitution, et, examinant le principe commun de toutes les hérésies formulé par le protestantisme, qui livre la parole de Dieu aux interprétations de la raison particulière de chaque homme, nous montrerons que ce principe détruit toute foi commune, certaine, ouvre un abîme où disparaît tout l'ensemble des vérités révélées par Jésus-Christ.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

L'Abbé de Salinis.

COURS D'INTRODUCTION

A

L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

Notre vie corporelle dépend des relations qui existent entre notre organisation et un certain nombre de substances alimentaires, que le Créateur a destinées à entretenir en nous le feu vital. Mais ces relations changent, selon que nous sommes dans l'état de santé ou dans l'état de maladie. La nourriture, qui renouvelle les forces de l'homme sain, serait souvent mortelle à l'homme malade: les mêmes remèdes, qui guérissent la maladie, troubleraient la santé. De là deux régimes très divers, bien qu'ils aient leur racine commune dans les lois fondamentales de la vie. Il en est de

même pour l'esprit : le régime moral qui convient à l'innocence ou à la santé de l'âme, diffère, à plusieurs égards, des moyens qui doivent être employés pour guérir une âme malade, épuisée par le vice ou possédée par la fièvre du crime.

Or ce qui est vrai de chaque homme, est vrai aussi de la nature humaine considérée en général. Si elle est viciée dans son fond, elle doit être soumise à une discipline salutaire, à un traitement moral bien différent de celui qui lui serait applicable, si elle avait conservé son intégrité première. La vie spirituelle circule-t-elle dans le grand corps du genre humain avec la pureté qu'elle avait en sortant du sein du Créateur, ou bien a-t-elle été troublée dans sa source terrestre, comme un fleuve qui roule dans tout son cours des eaux altérées? Suivant que l'on peut répondre oui ou non à cette question, tout change d'aspect, la religion, l'éducation morale de l'humanité et les institutions sociales, qui ont leur base dans la morale même.

Lors donc que nous voulons nous former une idée exacte et complète des besoins de notre nature et du régime que la Providence a établi pour remédier à ces besoins, il est nécessaire de reporter nos regards vers cet événement terrible et mystérieux, que la plus antique des traditions place à l'origine des générations humaines. Le grand fait d'une dégradation originelle est prouvé directement par les preuves mêmes qui constatent l'autorité divine de la révélation chrétienne, dont ce fait est un dogme, et un dogme tellement essentiel, que sans lui on ne pourrait plus concevoir l'économie ni même la nécessité de la Rédemption. Mais ces preuves n'entrent pas dans le plan de notre travail actuel. Ce cours, nous l'avons dit, ne fait point partie d'une démonstration, mais seulement d'une préparation évangélique. Nous n'introduisons pas le lecteur dans le sanctuaire, où la vérité se révèle aux intelligences de bonne volonté : nous voulons seulement parcourir avec le lecteur et peut-être aplanir quelques unes des avenues qui conduisent au péristyle du temple.

L'auteur de la plus ancienne *Préparation Evangélique*, Eusèbe de Césarée, consultant au quatrième siècle de notre ère les monumens de la haute antiquité, avait déjà cru y entendre comme un écho de la tradition sur l'état primitif du genre humain, consignée dans la Genèse. Ce résultat ne dut point l'étonner : si l'humanité a été brisée à son origine par une grande chute, le bruit de ce bouleversement a dû retentir long-temps dans le monde. A l'époque du déluge, Noé sauva ce souvenir avec l'héritage des traditions. Dans l'intervalle des années qui s'écoulèrent depuis le déluge jusqu'à la dispersion des peuples, la terre n'eut, suivant l'expression de la Bible, qu'un *seul langage* et *une seule lèvre*. On doit donc penser, que lorsque ce peuple primitif se divisa pour se répandre sur le globe, les chefs des grandes migrations emportèrent avec eux la mémoire de l'anathême commun à tout le genre humain. Quelques idées, empruntées à ce souvenir, durent se perpétuer, plus ou moins altérées, chez plusieurs peuples, jusqu'à l'époque où furent écrits leurs livres sacrés, époque fort ancienne dans l'histoire des principales nations du vieil Orient. Les corporations sacerdotales, dépositaires de ces livres, purent ainsi retenir quelques débris du récit primitif, alors même que ce récit s'était obscurci ou effacé dans les traditions populaires, et qu'une notion confuse de la corruption de la nature humaine ne survivait, avec une sorte d'obscurité solennelle, que dans certains emblêmes religieux, certains rites expiatoires, dont les masses étaient loin de comprendre nettement l'antique et profonde signification.

Vers l'époque où Eusèbe se livrait à ses savantes fouilles de l'antiquité, un autre Père de l'Église, saint Augustin, cherchait à reconnaître, par une autre voie, les vestiges de la dégradation primitive. Il les cherchait bien moins dans les débris des traditions païennes, que dans les débris mêmes de notre nature bouleversée par sa chute. Les maux de tout genre, qui accablent l'humanité, lui parurent former un joug trop accablant pour qu'il eût été imposé à la nature humaine jouissant encore de sa pureté première. Cette vérité avait été entrevue, comme il en fait la remarque, par plusieurs anciens philosophes. « Ils me pa-

« raissent s'être rapprochés réellement « de la foi chrétienne, ceux qui, recon« naissant la justice du Créateur, qui a « fait et qui administre ce monde, ont « pensé que cette vie n'était si pleine de « tromperies et de misères que par un « juste jugement de Dieu. Ils se sont éle« vés à des idées supérieures aux vôtres, « disait-il aux Pélagiens, à des idées bien « plus voisines de la vérité, ces homme « dont parle Cicéron vers la fin de son « dialogue *Hortensius*, où l'évidence des « choses le guide et l'entraîne ; car, après « avoir discouru sur la condition vaine et « misérable des hommes dont nous som« mes témoins comme lui et dont nous « gémissons à notre tour, il ajoute : « *Lorsque l'on considère les illusions et* « *les calamités de la vie, on est porté à* « *en conclure que ces anciens sages, soit* « *devins, soit interprètes de la raison* « *divine dans les rites sacrés et les ini*« *tiations aux mystères, qui ont ensei*« *gné que les hommes naissent pour ex*« *pier des fautes commises dans une vie* « *antérieure, avaient vu quelque chose*, « aliquid vidisse videantur : *c'est pour*« *quoi aussi je donne mon assentiment* « *à cette pensée d'Aristote, que nous som*« *mes condamnés à un supplice sembla*« *ble à celui que subissaient autrefois* « *les malheureux qui tombaient entre les* « *mains de brigands d'Etrurie. Des* « *corps vivans étaient attachés à des* « *corps morts : ainsi en est-il de nos* « *âmes dans leur union avec nos corps.* « Ceux qui ont eu ces opinions, poursuit « saint Augustin, ont mieux connu que « vous le joug qui pèse sur les fils d'A« dam, et la puissance et la justice de « Dieu, bien qu'ils n'aient pas connu la « grâce conférée par le Médiateur pour « la délivrance des hommes (1). »

Après avoir cité un autre passage où Cicéron dit que la nature semble être pour l'homme une marâtre et non une mère, et que la flamme céleste de l'âme est enfouie en nous comme une étincelle dans des décombres, saint Augustin ajoute : « Ce philosophe n'a pas attribué « cet état aux mœurs des hommes qui « vivent mal, mais il a plutôt accusé la « nature. Il a vu ce qui est, quoiqu'il « en ait ignoré la cause. »

Porphyre n'avait pas été frappé moins vivement que Cicéron des contrariétés de notre nature : « Plaignons-nous, dit-il, « d'être composés de principes si oppo« sés et qui se combattent tellement, « que nous sommes incapables de con« server au dedans de nous la divine étin« celle sans mélange et sans tache (1). » Platon, son maître, avait dit depuis long-temps que nos penchans mauvais dérivent de la constitution de notre nature, et qu'en nous y abandonnant, nous imitons la faute primitive de nos premiers ancêtres (2).

Les traces d'un profond bouleversement, que ces philosophes, entourés des ombres du paganisme, avaient cru reconnaître au fond de notre nature, durent paraître bien plus visibles encore à l'œil de saint Augustin, dans la vive lumière de la révélation. Il suit, à ce

(1) Videntur autem non frustrà Christianæ fidei propinquàsse, qui vitam istam fallaciæ miseriæque plenissimam non opinati sunt nisi divino judicio contigisse, tribuentes utique justitiam conditori, à quo factus est et administratur hic mundus. Quantùm ergo te meliùs, veritatique vicinius, de hominum generatione censerunt, quos Cicero in extremis partibus Hortensii dialogi velut ipsâ rerum evidentiâ ductus compulsusque commemorat? Nam cùm multa quæ videmus et gemimus, de hominum vanitate atque infelicitate dixisset : *ex quibus humanæ, inquit, vitæ erroribus et ærumnis fit ut interdum veteres illi, sive vates, sive in sacris initiisque tradendis divinæ mentis interpretes, qui nos ob aliqua scelera suscepta in vitâ superiore, pœnarum luendarum causâ natos esse dixerunt, aliquid vidisse videantur : verumque sit illud quod est apud Aristotelem, simili nos affectos esse supplicio atque eos qui quondam, cùm in prædonum Etruscorum manus incidissent, crudelitate excogitatâ necabantur, quorum corpora viva cum mortuis, adversa adversis accommodata, quam aptissimè colligabantur, sic nostros animos cum corporibus copulatos, ut vivos cum mortuis esse conjunctos.* Nonne qui ista senserunt, multò quam tu melius grave jugum super filios Adam et Dei potentiam justitiamque viderunt, etiam si gratiam, quæ per mediatorem liberandis hominibus concessa est, non viderunt. *Contrà Julian. Pelagian. Lib.* IV, *c.* XV.

(1) *De abstin.*, lib. III.

(2) *In Tim.*

sujet, le plan qu'il semblait s'être prescrit dans la plupart des hautes questions qu'il a traitées. Après avoir prouvé le dogme par les livres saints et la tradition de l'Église, il entre dans des considérations philosophiques. Il trace, à grands traits, une philosophie de la nature humaine, qui peut se traduire en cette formule : L'homme est une énigme, dont la chute originelle donne le premier mot, et la rédemption, le dernier.

Dans les temps modernes, Pascal, en composant ses admirables chapitres sur l'homme, s'est placé au même point de vue, tandis que d'autres apologistes ont continué et agrandi le travail d'Eusèbe, qui s'est enrichi entre leurs mains d'une foule de documens inconnus au savant archéologue du quatrième siècle.

C'est ce qu'a fait particulièrement Faber dans ses *Heures mosaïques*, ouvrage trop peu connu parmi nous, et dans lequel les richesses de l'érudition s'allient presque toujours à une grande sagesse de critique. Le coup d'œil de Faber sur l'ensemble des légendes païennes, relatives aux premiers temps, est d'une justesse remarquable. « En examinant les mémoires « des nations païennes de l'antiquité, « nous devons nous attendre à trouver « un grand nombre de difficultés, et une « multitude de traditions obscures et in« cohérentes. Le mélange de la vérité « avec les fables mythologiques, et le « changement qu'on a fait à plusieurs « narrations en les tronquant, contri« buent l'un et l'autre, quoique d'une ma« nière diamétralement opposée, à ré« pandre une grande obscurité sur les « restes de l'antiquité païenne. Dans le « premier cas, la vérité est semblable au « soleil obscurci sous un nuage ; dans « le second, elle est dépouillée de ses « rayons, et n'a que la moitié de son éclat « naturel. Les traditions du monde païen, « lorsqu'elles sont vues à une certaine di« stance, présentent à l'imagination un « groupe extravagant et fantasque d'i« dées difformes, qui ressemblent plutôt « aux divagations illimitées d'un roman « qu'aux détails graves d'une histoire au« thentique. Un amour perpétuel du mer« veilleux, une répugnance à rapporter « même la plus simple circonstance, sans « y mettre quelque exagération, et une « vanité nationale qui désire toujours ap« proprier à un pays particulier les faits « qui concernent le genre humain, for« ment le caractère le plus frappant de « la mythologie ancienne. Aucune vérité « n'avait d'attrait, à moins qu'elle ne fût « revêtue des formes de l'allégorie, et « aucune allégorie n'était intéressante, si « elle n'était immédiatement liée à l'his« toire de chaque nation séparée. De là « vient que, lors même que nous trou« vons à peu près les mêmes traditions « historiques répandues partout, cepen« dant les principaux acteurs, et le dis« trict particulier dans lequel les événe« mens sont dits avoir eu lieu, sont im« médiatement adaptés aux annales ima« ginaires de chaque différent peuple. Si « nous considérons toutes ces narrations « mythologiques détachées les unes des « autres, elles nous donneront seulement « l'idée d'une localité exclusive. A la vé« rité nous pouvons quelquefois être frap« pés de quelque ressemblance entre elles « et l'histoire mosaïque ; néanmoins, cette « impression ne tardera pas à s'effacer, « lorsque nous trouverons, suivant toute « apparence, que ces événemens ont eu « lieu dans des pays tout à fait différens. « Mais si nous les joignons ensemble « comme pour envisager d'un coup d'œil « la ressemblance singulière qui existe « entre eux, et que nous comparions en« suite le tout avec les mémoires conte« nus dans le Pentateuque, cette illusion « momentanée s'évanouira bientôt, et « nous serons convaincus, que bien que « chaque nation ait pu approprier une « circonstance particulière à ses dieux, « à son pays, il est impossible pour tou« tes de concourir à rapporter les mêmes « faits, à moins que ces événemens n'aient « eu lieu réellement dans quelque pé« riode éloignée, lorsque tout le genre « humain formait comme une seule et « grande famille. »

Les observations de Faber sur les rites expiatoires de l'antiquité forment comme le prélude des *éclaircissemens* de M. de Maistre sur les sacrifices. L'illustre auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* a sans doute pénétré plus avant dans les mystérieuses profondeurs de ce sujet ; mais les idées de Faber, outre qu'elles ont le mérite de l'antériorité, renferment

quelques aperçus qui ont échappé aux regards d'ailleurs si perçans du philosophe français. Comme on n'a encore publié, à notre connaissance, aucune traduction française des *Heures mosaïques*, nous croyons faire plaisir à la plupart de nos lecteurs en consignant ici les belles considérations du docte commentateur de Moïse. Les faits auxquels elles se rapportent sont les points d'appui nécessaires de plusieurs réflexions que nous ferons ultérieurement. « Le rituel entier d'un sacrifice ex-« piatoire doit évidemment être regardé « comme fondé sur une notion de l'apos-« tasie humaine; car, à moins que l'idée « de l'innocence perdue ne se soit ré-« pandue dans le genre humain, et que « la connaissance d'un tel égarement « n'ait été transmise depuis l'antiquité « la plus reculée, il est impossible d'ex-« pliquer comment une loi aussi extraor-« dinaire a été établie et reconnue uni-« versellement. On peut à peine dire qu'il « soit nécessaire d'établir, par des preu-« ves régulières et formelles, que la pra-« tique d'immoler des victimes expiatoi-« res a été, dans un temps ou dans un au-« tre, usitée dans toutes les parties de « la terre; et qu'elle a été également « adoptée par les nations les plus barba-« res et les plus civilisées..... Le Sau-« vage idolâtre du Nouveau-Monde, et le « sectateur policé de l'ancien polythéis-« me, croient également que, sans l'effu-« sion du sang, les péchés ne peuvent être « remis. La vie des bêtes n'était pas tou-« jours crue suffisante pour effacer la ta-« che du crime, et pour détourner le cour-« roux du ciel, on demandait fréquemment « la mort d'une plus noble victime, et les « autels du paganisme étaient arrosés par « des torrens de sang humain. L'intention « primitive de ces horribles coutumes « était bien connue dans les bois sacrés « de Mona, où il n'était pas permis d'en-« trer; et les mystérieux sacrificateurs « de Britain prononçaient unanimement « qu'à moins que la souillure de notre « coupable race ne fût lavée dans le sang « d'un homme, la colère des Dieux im-« mortels ne serait jamais apaisée.

« L'universalité des rites des sacrifices « engage naturellement à rechercher la « source d'où une coutume, si inexpli-« cable, lorsque l'on consulte les princi-« cipes de la seule raison naturelle, pour-« rait être venue; et alors nous sommes « portés presque involontairement à con-« sulter l'histoire inspirée, comme étant « vraisemblablement seule capable de « nous rendre compte de son origine et « de sa signification d'une manière satis-« faisante.

« Lorsqu'il plut au Dieu tout-puissant « de révéler le miséricordieux dessein où « il était de racheter le genre humain, « qui était perdu, par le sang du Messie, « il était sans doute d'une haute impor-« tance d'instituer quelque signe visible, « quelque représentation extérieure, par « lesquels le sacrifice mystérieux du Cal-« vaire pût être prophétiquement repré-« senté à toute la postérité d'Adam. Dans « cette vue, une victime pure et sans ta-« che, le premier né du troupeau, était « soigneusement choisie, et, après l'avoir « saignée, elle était solennellement desti-« née à brûler sur l'autel de Jéhova. « Lorsque le sacrifice typique, dont il « est parlé premièrement, était offert, un « feu miraculeux descendait du ciel, et « le consumait; et lorsque cette loi pri-« mitive fut renouvelée sous le sacerdoce « de Lévi, deux circonstances devaient « être observées d'une manière particu-« lière : *que la victime fût un premier « né, et que l'oblation fût faite par le « moyen du feu.*

« Il est remarquable que ces deux cou-« tumes primitives aient été fidèlement « conservées par le monde païen.

« Les Cananéens faisaient passer leur « premier né par le feu, pour apaiser « leurs fausses divinités; et on dit qu'un « roi de Moab a sacrifié son fils aîné en « holocauste, parce qu'il était menacé « par les Édomites, dont la valeur était « supérieure à la sienne (1). La croyance, « que les Dieux étaient rendus propices « par ce mode particulier de sacrifice, « n'était pas uniquement adoptée par les « nations qui étaient plus immédiate-« ment contiguës au territoire d'Israël. « Homère nous apprend qu'il était assez « commun, parmi ses concitoyens, d'of-« frir pour toute hécatombe un agneau « premier-né (2); et les anciens Goths,

(1) 2 *Rois*, III, 27.
(2) *Iliad.*, lib. IV, vers. 202.

« *ayant reçu comme un principe que l'effusion du sang des animaux apaisait la colère des Dieux, et que leur justice tournait contre les victimes les coups qui étaient destinés aux hommes* (1), allèrent bientôt plus loin, et adoptèrent l'horrible pratique d'immoler des victimes humaines. En l'honneur du nombre mystique de *trois*, nombre qu'ils croyaient être particulièrement aimé du ciel, tous les neuvièmes mois étaient témoins des gémissemens et des efforts mourans de neuf victimes infortunées. Le coup fatal étant porté, les corps inanimés étaient consumés dans le feu sacré, qu'on entretenait perpétuellement, tandis que le sang, ce qui est singulièrement conforme aux ordonnances de Lévi, était répandu, partie sur les assistans, partie sur les arbres du bocage sacré, et partie sur les images de leurs idoles (2). Les habitans même de l'Amérique avaient de semblables coutumes, et pour les mêmes raisons. Acosta observe qu'en cas de maladie, un Péruvien sacrifiait ordinairement son fils à Virachoca, le priant d'épargner sa vie, et de se contenter du sang de son fils (3).

« D'où donc, pouvons-nous demander, peut venir cette pratique universelle d'immoler le premier né, soit des hommes, soit des animaux, et de l'offrir en holocauste? D'où, si ce n'est d'une connaissance ancienne et profonde d'une dépravation morale? D'où, si ce n'est de quelque tradition altérée du vrai sacrifice qui devait être offert pour les péchés de tous les hommes? Dans l'oblation du premier né, instituée originairement par Dieu lui-même, et à laquelle se sont attachés les Juifs et les Gentils, nous voyons la mort de celui qui a été le premier né de la vierge sa mère, représentée soigneusement, quoique d'une manière obscure. Et, par l'usage constant du feu, emblème sous lequel l'Écriture représente invariablement la colère et la jalousie, nous voyons l'indignation de ce Dieu, qui est un feu consumant, détournée de notre race coupable, et versée sur la tête sans tache de notre grand Médiateur. Si la conscience de leur innocence avait régné dans le cœur des anciens idolâtres, on ne voit pas pourquoi ils auraient eu plus de raison de craindre la vengeance de la divinité, que d'attendre et de réclamer sa faveur; cependant, il est si bien connu qu'une telle crainte existait universellement, qu'il n'est pas besoin d'une démonstration laborieuse. »

On voit, par ce qui précède, que les apologistes de la religion ont obtenu, par deux voies différentes, des données précieuses, qui se trouvent en harmonie avec les enseignemens de la Bible sur l'état originaire de l'homme. Les uns ont interrogé les vieux monumens des peuples; les autres ont interrogé plus particulièrement la nature humaine, toujours vieille et toujours jeune, dont le vif et clair langage nous fait sentir ce que la voix des siècles morts ne fait que raconter.

Plusieurs des traditions profanes les plus anciennes se présentent sous les formes de l'allégorie. On a tant abusé de l'interprétation des allégories que la haute antiquité nous a léguées, on imagine tant d'hypothèses bizarres et incohérentes, pour faire pénétrer quelques rayons de lumière dans ces ombres du vieux monde, que la défiance est ici surtout la mère de la sagesse. Mais, parmi ces ombres, n'y a-t-il pas quelques points saillans et visibles? Plusieurs légendes allégoriques ressemblent à ces objets que l'on découvre à la clarté de l'astre des nuits: les ténèbres sont sur la terre, les ornemens variés de la nature s'effacent dans l'obscurité; mais les grandes masses, les monts, les fleuves restent visibles à l'œil de l'homme. Dans le demi-jour de l'allégorie, on peut, par exemple, ne pas voir clairement la signification primitive de tout ce que renferme le beau mystère de Prométhée, enchaîné sur le Caucase pour avoir voulu ravir le feu du ciel: on peut refuser d'y reconnaître une allusion à l'audacieuse révolte des premiers hommes, et à la punition qu'elle provoqua; mais il est bien difficile de ne pas voir que la fable

(1) *Mallet's North. antiq.*, vol. I. c. 7.

(2) *Mallet's North. Olai Magni hist.*, l. III. c. 7.

(3) *Acost. Apud Purch. Pilogr. book IX.* c. II. p. 883.

de Pandore a été calquée sur l'histoire de la chute.

A côté des traditions mythologiques, se placent d'autres traditions qui exposent le grand fait, voilé par ces allégories. Nous ne voulons pas entasser ici des citations pour établir la conformité des vieux souvenirs de la race humaine, avec le récit de la Genèse : ce travail a déjà été fait plusieurs fois, et d'ailleurs cette conformité n'est plus guère contestée par la philosophie incroyante. Mais nous demanderons comment il se fait qu'on entreprenne de construire une philosophie de l'histoire, sans s'inquiéter de cette masse imposante des traditions premières. Si elles sont vraies fondamentalement, la doctrine de la chute doit dominer toute philosophie de l'histoire : elle en est le premier anneau, auquel il est nécessaire de rattacher toute la chaîne des spéculations. Si ces traditions sont fausses, si la nature humaine n'a pas été originairement viciée, nulle philosophie de l'histoire ne peut être satisfaisante qu'après avoir répondu à cette question : Comment le genre humain est-il devenu dès les premiers temps un malade imaginaire?

S'il n'y a pas eu à l'origine la révélation, l'innocence, le bonheur, et enfin la dégradation, le genre humain s'est élevé successivement d'un état presque brut à l'intelligence : telle est en effet l'hypothèse favorite de la philosophie séparée du christianisme Dans cette supposition, arrivé à l'époque où il aurait été capable de réfléchir sur son origine, ses souvenirs ne lui auraient fourni, n'auraient pu lui fournir que l'idée du passage d'un état mauvais à un état meilleur, l'idée en un mot, d'un progrès s'accomplissant en lui. C'est donc dans l'avenir et non dans le passé qu'il eût placé l'âge d'or.

Si la comparaison des cosmogonies profanes avec le récit de la Bible établit, d'une manière éclatante, l'unité de la tradition primitive, elle fait ressortir aussi la supériorité de la Genèse mosaïque.

Remarquons d'abord que, suivant l'historien sacré, la perfection de l'homme primitif se composait de deux espèces de dons, spirituels et corporels. Exempt du penchant au mal, et par là même des souffrances morales, l'homme était en communication intime avec Dieu : voilà pour l'âme. Exempt des souffrances physiques et de la mort, il était en rapport avec un monde extérieur, plus beau, plus parfait, avec une nature matérielle qui ne renfermait encore aucune de ces forces ennemies et destructives, qui font la guerre au genre humain : voilà pour le corps. Le bonheur primitif, dont la Genèse nous indique les principaux traits, n'était ni purement spirituel, ni purement sensible : il n'y a, dans le récit de Moïse, ni le mysticisme exagéré de l'Inde, ni le sensualisme. Tout l'homme était heureux, parce que tout en lui venait de Dieu.

Quiconque a jeté un coup d'œil sur les anciennes cosmogonies de la Grèce, sait qu'elles renferment des idées analogues sur l'état originaire du genre humain. Mais, dans cette concordance frappante, le récit mosaïque se distingue par des traits qui ne sont qu'à lui. Pour peindre l'innocence primitive, les autres cosmogonies décrivent la paix qui régnait alors : il n'y avait point encore de guerre entre les hommes, voilà pour elles le signe de la justice originelle. La Genèse de Moïse est plus clairvoyante : elle ne s'attache pas à ces signes extérieurs, elle pénètre plus loin dans l'intérieur des choses, elle nous dit que la guerre n'existait pas entre l'âme et le corps ; la chair était soumise à l'esprit, car *ils étaient nus et ne rougissaient pas.* La paix régnait, non pas seulement entre les hommes, mais dans l'homme. Ce trait a bien une autre profondeur que les peintures vulgaires de la concorde fraternelle qui unissaient les premiers humains.

En décrivant l'abondance des biens dont ils jouissaient, la plupart des cosmogonies profanes nous représentent les premiers hommes comme coulant leurs jours dans une sorte de béatitude oisive, ou du moins comme n'exerçant aucune action sur la nature qui s'empressait d'elle-même à leur prodiguer tous ses dons. De son côté, la Genèse nous apprend que l'homme, bien qu'il fût placé dans un jardin de délices, devait néanmoins le *travailler.* Le travail dont il était exempt, c'était le travail à la *sueur du front,* le travail contre les ronces et les

épines, tristes images de tous les obstacles qui fatiguent et quelquefois ensanglantent la main de l'industrie humaine. Mais l'homme, roi de la nature, n'en devait pas moins la gouverner par un travail sans peine, parce qu'il était sans résistance. Ce n'était pas une lutte contre une matière rebelle, mais la culture et comme l'éducation d'une matière docile. Il devait l'élever à lui, en lui imprimant le sceau de son intelligence, lui communiquer en quelque sorte une vie supérieure, en la rendant l'exécutrice de ses volontés. Dans les traditions profanes, les rapports primordiaux du genre humain avec la nature sont envisagés dans un point de vue presque épicurien, dans le seul point de vue des jouissances de l'homme. Dans la Genèse de Moïse, l'homme primitif exerce, au sein des jouissances, une noble fonction sur les créatures inférieures qui les lui procurent. Il est le ministre de Dieu dans le gouvernement des animaux, des plantes et des élémens terrestres. Par là se révèle le véritable caractère de la royauté de l'homme sur l'univers matériel. Les plus gracieuses peintures de l'âge d'or sont bien pâles près de ce magnifique éclair de vérité.

La simplicité de la Genèse hébraïque contraste, d'une manière remarquable, avec le luxe d'images qui éclate dans les vieilles traditions des autres peuples. Celles-ci décrivent, celle-là raconte. On sent en elle quelque chose de primitif : les descriptions des autres décèlent un travail de seconde main, comme une broderie qu'on a ajoutée à un tissu plus ancien.

Que si le récit de Moïse ne nous dit pas tout ce que nous désirerions savoir du grand et fatal événement, qui est comme la préface du long livre des douleurs humaines, si les circonstances le plus nettement exprimées y semblent quelquefois appeler des explications que l'historien sacré a laissées dans l'ombre, ce caractère à la fois sensible et mystérieux, ce mélange de ténèbres et de lumières, cette sorte de clair-obscur convenait admirablement à l'exposition du premier mystère du crime. Il nous était bon, il nous était salutaire de savoir que notre nature a été corrompue dans sa source. Mais il eût été vraisemblablement très dangereux pour nous de voir parfaitement clair au fond de cet abîme. Le péché originel, qui n'était sollicité par aucun penchant au mal, diffère, par le caractère qui lui est propre, des fautes postérieures, commises sous l'influence des inclinations vicieuses que nous apportons en naissant. Si nous connaissions complétement l'essence de ce désordre extraordinaire, qui ne peut plus se renouveler entièrement, nous saurions en fait de perversité des choses qu'il nous est heureux d'ignorer. Nous posséderions une science du mal, plus étendue et plus profonde que ne le permet notre état actuel. La corruption de la nature humaine en son chef a dû produire en elle un tel affaiblissement, que l'homme ne pourrait plus supporter la pleine intelligence de ce qui a enfanté cette corruption même.

L'abbé Ph. Gerbet.

SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE (1).

INTRODUCTION.

Une des traces les plus visibles que l'homme ait conservées de sa divine origine est sans doute cette puissance de l'intelligence qui, s'appliquant à la contemplation des phénomènes physiques et moraux de l'univers, parvient non seulement à surprendre les lois les plus secrètes de la nature, mais encore à résoudre les principaux problèmes de l'organisation sociale. Cette haute prérogative prouve éloquemment la sublimité de l'être

(1) Ce cours est le résumé d'un ouvrage étendu sur l'histoire de l'économie politique auquel travaille l'auteur de l'*économie politique chrétienne*.

que Dieu avait fait à son image : elle est presque un rayon de la divinité : mais n'allons pas nous enorgueillir trop vite. Chaque progrès vers la connaissance plus intime des lois de l'univers devient une preuve de plus de la faiblesse de l'homme, parce qu'elle donne une conviction plus profonde de la grandeur et de la puissance d'un Créateur suprême et infini ; car, il faut bien le reconnaître, l'homme n'invente rien, ne peut rien créer de lui-même. Au flambeau des méthodes scientifiques il peut bien trouver les lois de certains faits généraux et constater les relations réciproques de quelques principes vrais à leurs conséquences nécessaires : mais il ne saurait modifier ni réformer ces lois, ces principes et ces conséquences. Le pouvoir divin demeure inviolable dans sa sphère radieuse. La science (c'est-à-dire l'homme) s'agite, et Dieu la mène. On a beau les réfléchir de tous côtés, les lumières humaines n'éclaireront jamais que les œuvres du Tout-Puissant. Cependant si l'homme n'a pas le droit de s'enorgueillir, il n'a pas non plus celui de se plaindre. Dieu lui a laissé, par la tradition, par la conscience, par la raison, ce qui peut suffire à régler, à améliorer et à réhabiliter sa destinée. Sur l'image de sa misère présente, plane le sentiment de sa dignité future, et l'immense besoin d'aimer et de connaître qui remplit le cœur humain révèle surabondamment le but pour lequel l'homme a été créé être intelligent et sensible, et lui découvre la lumière qu'il doit suivre pour l'atteindre sûrement.

Ces hautes vérités sont inscrites en quelque sorte sur le frontispice de toutes les sciences morales, car celles-ci ne sont en réalité que l'expression, le développement ou la démonstration d'une vérité religieuse. C'est sous ce point de vue seul que la nature, l'homme et la société peuvent être étudiés complétement, et qu'il convient, surtout, de considérer l'histoire de l'une des branches des connaissances humaines les plus dignes d'occuper une grande place dans l'attention et les recherches des hommes éclairés. Nous voulons parler de l'*Économie politique,* que son but important peut faire considérer comme la *science sociale* par excellence.

Ici nous nous empressons de faire un aveu sincère : nous aurions été justement effrayés si, dans les travaux auxquels un honorable appel nous a associés, nous avions dû exposer, même dans un simple résumé, les principes et les applications d'une science dans laquelle toutes les autres sciences semblent en quelque sorte se trouver renfermées. Cette entreprise, au dessus de nos forces, est heureusement le partage d'un écrivain plein d'éloquence et de savoir. Aussi, tandis que nous nous bornons à une simple esquisse historique, il parcourra une vaste carrière où nous ne pourrons le suivre que de loin. Nous ne nous sommes point concertés et nous écrivons à une grande distance l'un de l'autre. Il est donc difficile que nous marchions dans une ligne constamment parallèle. Mais nous partons d'un même point, nous tendons au même but, la vérité : nous devons donc infailliblement nous rejoindre, et cette assurance suffirait sans doute à une plus haute ambition que la nôtre.

Toutefois, nous ne pouvons nous le dissimuler; ce n'est pas une tâche simple et facile que de tracer l'histoire d'une science qui embrasse les intérêts les plus positifs de la vie physique et morale des peuples et qui se rapporte, dans l'organisation sociale, à ce que l'on est convenu d'appeler plus spécialement *l'utile* pour le distinguer *du vrai* et *du beau*, premiers et nobles objets des études scientifiques. Cette histoire, traitée dans son ensemble, serait celle de l'humanité et de la civilisation tout entière. Sans doute nous bornerons nos recherches aux traits principaux, et néanmoins la matière est encore vaste et difficile.

L'importance générale de l'économie politique explique et justifie la profusion des systèmes et des écrits auxquels elle a donné lieu. — Peut-être doit-on s'étonner qu'elle n'en ait pas produit un plus grand nombre dans les temps anciens. Chaque nation, comme chaque famille, comme chaque individu, ayant éprouvé la nécessité constante de pourvoir à sa subsistance et d'améliorer son bien-être par la production, l'accroissement et l'échange des choses utiles, la prévoyance des législateurs et l'attention des philosophes sem-

blent avoir dû se porter constamment, aussi, sur les lois qui président à la création, à la distribution et à la consommation des richesses matérielles. Et non seulement les chefs et les sages des nations étaient intéressés à ces recherches, mais encore l'universalité des citoyens eux-mêmes qui, en définitive, sont appelés à recueillir plus ou moins directement leurs applications pratiques. Il est facile de comprendre, toutefois, comment l'antiquité est stérile en travaux et en écrits d'économie politique proprement dite. Indépendamment de la difficulté de les propager et de les transmettre, et des pertes nombreuses que nous avons sans doute à déplorer à cet égard, on conçoit que les institutions particulières aux peuples anciens, leur organisation sociale, et l'inégalité des conditions humaines poussée jusqu'à son dernier terme par l'esclavage, aient longtemps réduit la science économique à des Codes législatifs. Ce n'est en effet que dans les lois établies ou dans les utopies législatives de quelques philosophes que nous pouvons trouver les élémens épars des théories économiques de l'antiquité. La même remarque peut s'appliquer, du reste, à des temps plus voisins de notre époque, puisque le milieu du siècle dernier seulement, a vu réunir et considérer scientifiquement divers objets jusqu'alors compris dans les différentes branches des connaisances humaines qui se rapportaient à la législation, à l'administration et à la politique. C'est même de cette science toute moderne, pour laquelle des chaires spéciales ont été établies en France et en Europe et vers laquelle l'attention publique se porte avec ardeur, que nous avons principalement à nous occuper.

Mais avant de nous livrer à ce travail, nous avons peut-être le droit d'être surpris de ce que l'histoire complète de l'économie politique, de son origine, des différens systèmes auxquels elle a donné lieu, et enfin de ses applications et de leurs résultats soit encore à faire. La plupart des écrivains qui se sont occupés de cette branche des connaissances humaines (et plusieurs y ont déployé de grands talens) n'ont fait qu'effleurer sa partie historique. C'était pourtant un objet bien digne d'intéresser le philosophe, l'érudit et l'homme d'état, car l'histoire d'une science se lie étroitement à ses progrès et à sa direction. Elle est à la science elle-même ce que l'expérience du passé est à la règle du présent et de l'avenir.

L'histoire complète de l'économie politique n'existe donc pas, du moins pour la France : bien plus, en commençant notre simple esquisse, nous éprouvons un singulier embarras, car nous avons à nous poser cette question qui peut paraître étrange : Que doit-on réellement entendre par l'économie politique? s'exprimer ainsi, c'est assez dire que cette science n'est point encore parfaitement définie, et dans le fait nous osons déclarer qu'elle ne l'est pas, du moins avec cet assentiment général et cette conviction qui ne permettent aucune confusion dans l'objet déterminé et dans l'étendue et les limites d'une science. Notre langue, si inexorablement logique, nécessite tant de précision et de clarté que toute démonstration générique trop vague et trop incertaine, devient une source perpétuelle d'incertitude : l'intelligence des notions qui nous occupent exige donc que nous examinions l'acception véritable dans laquelle on doit prendre aujourd'hui les mots d'*Economie Politique*.

Au premier aperçu et dans leur rigoureuse étymologie grecque (1), ces mots présentent l'idée de *la règle*, ou *du gouvernement de la maison*, appliqué *au gouvernement* ou à *l'administration* de *la chose publique*. Ils impliquent aussi l'idée de *l'épargne* ou du bon emploi des revenus *de l'état*. Ils s'appliqueraient justement encore à un système régulier d'impôts. Dans une autre acception également juste, cette dénomination appartiendrait à *la distribution* et à *l'harmonie* des parties qui constituent *une nation*, *un état* (2), ou *le corps social* tout entier. Dans ce sens le nom d'*économie sociale* eût été plus rationnel (3). Mais enfin on comprend aisément le rapport intime qui existe entre la politique et la société, et la

(1) Οἶκος, maison ; νόμος, règle.

(2) Πολιτική, art de gouverner les états.

(3) M. J.-B. Say a regretté que l'on n'ait pas substitué ce nom à celui d'économie politique.

logique peut se contenter de cette sorte de synonymie.

Ainsi la science de *l'économie politique*, suivant la logique du langage et de la pensée, a pour objet tout ce qui compose *l'organisation et le gouvernement de la société*. C'est sous ce rapport que nous avons pu dire qu'elle touche à toutes les autres sciences et même qu'elle les renferme toutes. Or cette science remonte à l'antiquité la plus reculée. Ses élémens sont déposés dans les travaux de législation, de politique, d'administration, de jurisprudence et de philosophie des Anciens. C'est elle encore que les Modernes ont étudiée et appliquée théoriquement et réglementairement jusqu'à l'époque encore récente de sa transformation.

Le chancelier Bacon, dans son Arbre Généalogique des sciences, ne fait aucune mention particulière de l'économie politique : mais il l'a sans doute comprise dans le nom générique de *science civile* qu'il donne à l'une des principales divisions de la philosophie. Celle-ci étant la portion des conaissances humaines qu'il faut rapporter à la *raison*, embrasse la science de Dieu, la *science de la nature*, la *science de l'homme*, la *science morale*, et la *science civile*.

Les fondateurs de l'Encyclopédie ont suivi le système de Bacon, sauf une transposition dans l'ordre scientifique adopté par l'illustre chancelier d'Angleterre. Bacon avait ainsi déterminé l'origine et le rang des connaissances humaines d'après l'ordre qu'il supposait exister entre nos diverses facultés : 1° mémoire, d'où *histoire ;* 2° imagination, d'où poésie ; 3° raison, d'où la science. D'Alembert et Diderot ont cru devoir assigner le second rang à la *raison*, et placer cette faculté après la mémoire et avant l'imagination. Du reste, à l'exemple du créateur des méthodes rationnelle et exprimentale, c'est de la morale qu'ils font dériver la science civile, laquelle se subdivise ensuite en jurisprudence *naturelle*, *économique* et *politique*. Dans leur système, la jurisprudence *naturelle* est la science des devoirs de l'homme isolé ; la jurisprudence *économique*, la science des devoirs de l'homme en famille ; la jurisprudence *politique*, celle des devoirs de l'homme en société. Et comme les sociétés ne sont pas moins obligées d'être vertueuses que les particuliers, on verra naître, disent-ils, les devoirs des sociétés, qu'on pourrait appeler : jurisprudence *naturelle* d'une société ; jurisprudence *économique* d'une société (c'est-à-dire ce qui se rapporte au commerce extérieur de terre et de mer) ; et enfin, la jurisprudence *politique* d'une société (1).

Ce fut J. J. Rousseau que les éditeurs de l'Encyclopédie appelèrent à fournir à leur vaste répertoire l'article *économie politique*. L'auteur du Contrat social et d'Emile ne pouvait laisser échapper cette occasion d'exposer ses théories favorites. Aussi son travail n'est guère qu'une brillante dissertation sur le principe du gouvernement qu'il fait remonter à la *volonté générale*. De ce principe appliqué à la législation, à l'administration, aux impôts, à la politique et enfin à l'éducation, doivent naître infailliblement, selon lui, tous les avantages que les peuples peuvent désirer pour leur bonheur. La pensée de l'éloquent philosophe est évidemment d'offrir comme modèles les gouvernemens représentatifs républicains dans leur plus pure origine. D'ailleurs il est facile de juger qu'il n'a considéré la science de l'économie politique que dans ses rapports avec le droit public et l'ordre général des sociétés. Les nombreux collaborateurs de l'Encyclopédie ne l'avaient pas autrement envisagée, quoiqu'ils eussent paru la circonscrire aux questions commerciales et financières. Il en fut à peu près de même des économistes de l'école de Quesnay, des écrivains anglais, italiens et allemands de cette époque, et de l'illustre auteur de l'Esprit des lois. Tous cherchaient, et crurent trouver dans l'accord de la morale, de la législation et de la politique, dans les développemens de l'agriculture, du commerce intérieur et de l'industrie nationale, l'ensemble des moyens propres à fonder la prospérité publique.

Ainsi la sagesse de l'antiquité et des temps modernes avait constamment associé les règles qui se rapportaient au perfectionement moral à celles qui régis-

(1) Discours préliminaire de l'Encyclopédie, par d'Alembert.

saient l'amélioration matérielle de la société. Sans doute on avait connu dès long-temps l'origine de la formation des richesses. Le travail, la population, les monnaies, les échanges, le commerce, l'épargne, l'accumulation des capitaux, tous les élémens et agens de la production, de la distribution et de la consommation des valeurs utiles, nés avec la société et développés avec elle et pour elle, avaient certainement été observés sous la forme théorique, comme ils avaient été réglés dans la pratique suivant les besoins, les lieux, les climats, les institutions et les circonstances politiques. La *Chrématistique* (1), était une science particulière parfaitement indiquée et caractérisée par Aristote. Mais on n'avait point encore songé à lui donner, par l'observation et la généralisation des faits, une forme scientifique, et un but distinct et séparé des autres rameaux de la science sociale.

Cette transformation, qui devait changer entièrement le caractère de l'économie politique, fut l'ouvrage d'un profond observateur, né dans un royaume soumis depuis long-temps à la forme représentative et à la tribune parlementaire, et chez lequel la passion des richesses et l'ambition de soumettre l'univers à sa suprématie commerciale, manufacturière et maritime, s'étaient énergiquement développées depuis long-temps.

Adam Smith, excité peut-être par les savantes recherches d'un de nos grands publicistes, avait étudié abstractivement la nature et la cause de la richesse des nations, c'est-à-dire les lois de la production, de la distribution et de la consommation des valeurs échangeables; il s'attacha à en expliquer le mécanisme, à établir les principes des faits généraux auparavant superficiellement aperçus et signalés, et à en tirer des conclusions applicables à l'industrie et à la législation. Sans prétendre avoir créé une science nouvelle, il se borna à publier le fruit de ses longs travaux sous le titre de Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations (2).

(1) *Chrématistique* (*ars quæstuaria*), science des richesses.

(2) Cet ouvrage parut, pour la première fois, en Angleterre en 1776.

Soit qu'il se fût simplement proposé de signaler l'action du travail et de la liberté dans les phénomènes de la création, de la répartition et de la destruction des valeurs, soit qu'il n'eût pas jugé possible de soumettre à la démonstration théorique l'ensemble des règles qui s'appliquent à l'économie sociale, soit enfin qu'en traitant uniquement des richesses matérielles il eût voulu dégager son sujet de tout ce qui pouvait embarrasser et gêner les démonstrations, il est certain que Smith a fait presque constamment abstraction des considérations morales et religieuses : de sorte qu'en faisant reposer sur l'excitation incessante des besoins, le principe du travail et de la civilisation, il a fondé la théorie de la production des richesses, sur le monopole industriel, sur la philosophie sensualiste et sur la morale égoïste de l'intérêt personnel. L'auteur de la théorie *des sentimens moraux* n'avait sans doute pas prévu que ses disciples iraient jusqu'aux extrêmes et dernières conséquences de son système. Nous aimons à le croire, et la modeste réserve qui l'empêcha de donner à ses recherches et à leur objet le nom pompeux et immense d'*économie politique*, en est une preuve peut-être. Cependant, ce fut désormais au cercle borné des questions qu'il avait examinées et résolues que l'on sembla être convenu tacitement de donner le titre qui avait appartenu jusqu'alors à la science sociale. En même temps on s'efforçait de faire rentrer dans le domaine de la politique, de la législation, de la philosophie et de la théologie, toutes les considérations qui ne se rapportaient pas exclusivement et directement à la production des *valeurs matérielles*. Ainsi se trouva créée *l'économie politique moderne*.

Les principaux écrivains qui s'efforcèrent de développer et de compléter les théories de Smith respectèrent religieusement le cercle dans lequel il les avait renfermées. Seulement M. J.-B. Say réhabilita avec éclat les travaux de l'intelligence, que Smith avait écartés comme *improductifs*. Il lui était facile de prouver que ces travaux avaient, comme les opérations matérielles, et même à un plus haut degré, le pouvoir de

créer des valeurs réelles et échangeables. Il accomplit cette mission avec autant de talent que de succès. Sauf cette extension, à la vérité très importante dans la sphère de la science, l'économie politique est demeurée, durant une période d'environ un demi-siècle (de 1776 à 1824), la science exclusive de la production et de la distribution des valeurs utiles.

De l'Angleterre et de la France, les doctrines nouvelles s'étendirent plus ou moins rapidement aux écrivains économistes du midi et du nord de l'Europe; et des théories on voulut passer aux applications. L'Angleterre avait donné l'exemple, il devait être suivi par les États qui les premiers avaient imité la forme représentative et parlementaire de son gouvernement. Là on avait commencé par faire de la théorie et de la spéculation dans les livres et dans les journaux politiques; mais il fallait arriver à la pratique dans les actes de la haute administration. Les dépositaires du pouvoir, d'abord conseillés, ensuite attaqués et harcelés à la tribune, par la presse périodique, et jusque dans les chaires publiques, au nom d'une science qui poursuivait le système réglementaire, et proclamait, comme régulateurs suprêmes, la liberté indéfinie du commerce et de l'industrie et la sagacité de l'intérêt individuel, cherchèrent à opposer théories à théories, systèmes à systèmes. Des écrivains, conservateurs des antiques doctrines sociales et administratives, entrèrent aussi dans la lice. Une vaste controverse s'établit sur les questions d'économie publique, et elle porta, d'une part, sur la manière abstraite dont la science moderne considérait le but de la production des richesses, et de l'autre, sur l'influence absolue qu'elle prétendait exercer sur l'ensemble de l'organisation sociale de l'univers.

Il est reconnu par les meilleurs esprits que des principes vrais, dans une circonstance et dans des limites données, cessent d'être admissibles hors de ces circonstances et de ces limites. C'est ce que n'aperçurent point les disciples enthousiastes de Smith : au lieu de chercher, par de sages modifications, à rendre ses théories applicables à tous les pays, à toutes les circonstances, ils s'étaient persuadés, au contraire, que les nations et les circonstances devaient se ployer à l'absolutisme de leurs systèmes.

Cependant leurs écrits avaient contribué à diriger plus spécialement les capitaux, les combinaisons de l'intelligence, et sans doute aussi les passions cupides et égoïstes, vers l'industrie manufacturière, et, par elle, vers une production sans limites. Ils avaient fait naître cet esprit public qu'on a désigné sous le nom d'*industrialisme* pour caractériser sa tendance exclusive. Mais des crises commerciales funestes surtout à l'Angleterre, à la France, et ressenties partout où l'industrialisme avait fait surgir un excès de production, ne tardèrent pas à révéler ses dangers. L'augmentation rapide de la population manufacturière dès long-temps prévue et déplorée par Malthus, et la misère des classes ouvrières accrue dans une progression parallèle que l'on dut signaler par le mot triste et énergique de Paupérisme, inquiétèrent les peuples et les gouvernemens. L'organisation industrielle de la société, telle que la science nouvelle l'avait faite, fut en quelque sorte accusée et convaincue d'aboutir nécessairement au monopole des produits du travail et à l'exploitation de l'homme par l'homme. Une situation aussi grave fit éclore des plans d'amélioration de plus d'une sorte et nous avons vu des utopies qui n'allaient à rien moins qu'à bouleverser l'ordre social de fond en comble, se transformer en religions nouvelles, ayant leurs apôtres, leurs prêtres et même leurs couvens industriels. Les économistes de l'école de Smith s'en émurent eux-mêmes; ils furent contraints d'avouer que c'était en vain qu'ils avaient voulu circonscrire l'économie politique à la science des richesses matérielles. La puissance irrésistible de la logique et des faits les amenait à reconnaître que la science, telle qu'ils l'avaient voulu faire, *touchait à tout dans la société.*

Dès lors une direction, nous ne dirons pas rétrograde, mais plus large et plus rationnelle, fut restituée à l'économie politique. Un écrivain Russe l'avait déjà définie : *la science qui détermine la prospérité des nations, c'est-*

à-dire leur civilisation et leur richesse. Un écrivain que la France, l'Italie et la Suisse peuvent revendiquer également, l'avait ainsi envisagée : *la recherche des moyens par lesquels le plus grand nombre d'hommes, dans un état donné, peut participer au plus haut degré de bien-être physique qui dépende du gouvernement.* Un académicien distingué par la pureté de son goût et de sa morale vit dans l'économie politique : *une science dont le but est de rendre l'aisance aussi générale qu'il est possible.* Enfin d'autres écrivains se sont efforcés d'introduire le *principe chrétien*, c'est-à-dire l'esprit de sacrifice et de charité uni au travail, dans la théorie économique, et de le substituer comme générateur et distributeur de la richesse, à l'esprit de cupidité, de monopole et d'égoïsme, que l'on découvre en dernière analyse au fond des doctrines de Smith et de son école.

Sous le point de vue scientifique, ces écrivains séparent l'économie politique en deux parties distinctes : l'une, que l'on peut appeler sociale et théorique ; l'autre, réglementaire et pratique : mais cependant sans perdre de vue les lois et les principes qui les rattachent l'une à l'autre et sans jamais négliger surtout les considérations morales qui leur sont communes.

Au reste, quelque divergence qui règne encore parmi les écrivains de l'époque actuelle, on semble néanmoins à peu près d'accord sur un point très important. C'est que l'économie politique a résolu les principaux problèmes de la production d'une manière à peu près complète ; mais qu'elle n'est arrivée qu'à la moitié de sa mission, c'est-à-dire qu'il lui reste à résoudre le problème, plus important encore pour la société, d'une équitable répartition parmi les travailleurs, des résultats de la production. Cette généreuse pensée anime les plus habiles interprètes de la science, et nous aimons à citer ici deux éloquens professeurs, MM. Rossi et Blanqui.

Placée sur ce terrain, l'économie politique devait perdre son caractère étroit, matériel et égoïste, et se rattacher de nouveau à la morale et à l'humanité dont elle doit être l'auxiliaire naturel et la compagne inséparable. Ainsi l'on reconnaît que les richesses sont un moyen de bonheur, mais ne sauraient être le but unique de la destinée des hommes : qu'au lieu de multiplier les hommes pour produire des richesses, il ne faut songer à créer des richesses que pour améliorer le sort de l'humanité tout entière : enfin, qu'il est bien plus nécessaire de distribuer équitablement les produits du travail que d'en multiplier démesurément l'abondance. Le principe de l'excitation progressive de l'industrie par l'excitation incessante des besoins, commence à apparaître comme une doctrine fatale qui doit inévitablement conduire aux dernières conséquences de l'égoïsme et de l'immoralité. De toutes parts, sous le nom d'économie sociale, de science sociale, de socialisme, de sciences de l'état ou *camérales* (comme en Allemagne et autrefois en Italie, d'après Aristote), et même sous le titre d'économie politique, on cherche à restaurer et à restituer, en quelque sorte, la grande et haute science qui s'applique à l'étude des lois qui régissent les différentes parties du corps social.

Dans ce cercle si vaste, la science de la production des richesses (Chrématistique ou Chrysologie) occupe nécessairement une place étendue. Mais elle n'est plus seule appelée à la mission de civiliser le monde, car cette civilisation ne s'entend pas seulement de la progression des richesses et des jouissances matérielles, mais du perfectionnement de l'ordre moral et matériel à la fois, dans la grande famille des hommes.

On le voit donc : ce n'était pas sans motif que nous avions regardé comme incertain et douteux ce que l'on devait entendre par la science de l'économie politique. L'histoire de cette science, semblable, sous ce rapport, à toutes les annales de l'humanité, ne pouvait manquer d'avoir sa part des variations de l'esprit humain. Aussi, devra-t-elle exposer tour à tour les notions anciennes de l'économie sociale, puis la théorie moderne des richesses matérielles, puis enfin l'économie sociale actuelle, plus forte d'expérience et de lumières, plus large et plus féconde, plus rapprochée de la théorie chrétienne, avec laquelle

tôt ou tard elle doit s'unir et se confondre.

Quoi qu'il en soit, pour apporter de la méthode et de la clarté dans l'esquisse que nous nous proposons de présenter à cet égard, il nous a paru convenable de suivre un ordre chronologique correspondant aux principales époques qui marquent l'ère et les progrès de la civilisation, et de rechercher, à travers les âges, et dans les périodes qui les séparent, les rudimens de la science économique, c'est-à-dire, les principes, le but et les moyens adoptés pour créer et distribuer les produits nécessaires et utiles à l'existence commune, dans les diverses organisations sociales qui se sont succédé.

De cet examen historique et philosophique, ressortiront naturellement les rapports étroits qui unissent la science de l'économie politique aux vérités révélées, à la morale et à la philosophie chrétienne. L'influence que les institutions politiques, les systèmes philosophiques et les croyances religieuses, ont exercée constamment sur la condition matérielle des peuples et l'accord intime qui existe entre l'ordre moral et l'ordre industriel des sociétés, comme entre la vie physique et la vie morale de l'homme, se manifesteront également dans l'investigation consciencieuse et impartiale des faits. Renfermés dans un cadre nécessairement fort borné, nous devrons être sobres de développemens. Mais nos lecteurs voudront bien se souvenir que nous n'avons pas la prétention d'exposer l'histoire complète de la science, nous cherchons seulement à en donner une idée générale. Notre but sera rempli, si nous avons pu indiquer aux hommes qui voudraient faire une étude approfondie de l'économie politique, les sources où doivent se diriger leurs recherches, les lumières dont ils doivent s'éclairer, les erreurs dont ils doivent se garantir.

Le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Le cours d'Économie sociale dans *l'Université Catholique* sera celui que M. Decoux fait à l'Université de Malines. Cette université, instituée par l'épiscopat belge et l'approbation du Saint-Siége, a ouvert ses cours pour la première fois le 4 novembre 1834.

Messieurs,

Ici tout est nouveau, hommes et choses, tout, excepté le zèle qui a choisi les uns et préparé les autres. Nous ouvrons la carrière où nous entrons ensemble, et nos devoirs sont d'autant plus rigoureux, notre tâche est d'autant plus grande que nous n'avons ni traditions à consulter, ni exemples à suivre. Nous sommes sans prédécesseurs, et ce qui nous manque, nous sommes appelés à le donner à ceux qui viendront après nous. Notre position donc est tout exceptionnelle, et je ne m'abuse point sur ce qu'elle offre de périls. Comme cette chaire où je monte aujourd'hui pour la première fois, ne peut couvrir de sa gloire passée les imperfections de mon enseignement, elle en devient solidaire à un degré qui ne se rencontre point ailleurs. Il y a là une responsabilité qui m'effraie, et devant laquelle j'aurais reculé, si j'avais eu moins de confiance en celui de qui vient toute lumière. Non, il ne récompensera point à demi la glorieuse constance de l'épiscopat belge, de cet épiscopat qui conquit jadis vos pères sur la barbarie de l'ignorance, et qui maintenant, afin de mieux nous préserver d'une autre barbarie, de la barbarie du faux savoir, ouvre cet asile à la science catholique. Dieu ne voudra pas qu'une pareille œuvre demeure incomplète, et puisqu'il a permis que je fusse appelé à y concourir, il suppléera, j'ose l'espérer, aux forces qui me manquent.

Mais la responsabilité qui pèse sur mes collègues et sur moi, pèse aussi sur vous, Messieurs; vous, les premiers élèves de cette université; vous, en qui le monde cherchera les premiers fruits de notre parole. Nous ne pouvons rien sans votre concours, et bien mieux qu'à nous encore

il vous appartient de prouver combien la religion est favorable aux progrès des vraies lumières, au bonheur de la société, au repos des peuples. Ne vous y trompez point, Messieurs, le sort de cette université dépend surtout de votre application, de votre persévérance, de votre conduite. Sa gloire lui viendra de vous, car les souvenirs que vous laisserez exerceront une puissante influence sur ses futurs élèves, et ils seront en quelque sorte ce que vous les ferez. Ne perdez donc jamais de vue votre haute mission, et surtout, n'oubliez pas qu'il est ailleurs des catholiques, des frères qui ont besoin de vos succès. La première liberté de la famille, la liberté d'enseignement leur manque encore ; faites qu'ils puissent un jour vous offrir pour garans de l'usage qu'ils en feront. Oui, j'en suis sûr, vous ne tromperez pas leurs espérances, et lorsque les années auront blanchi vos cheveux, vous pourrez, avec un légitime orgueil, contempler votre ouvrage dans les nombreuses institutions auxquelles cette université aura servi de modèle.

Et ne pensez pas, Messieurs, que vous deviez désespérer de recevoir un jour une si noble récompense. Nous ne sommes plus au temps où la philosophie antichrétienne, toute-puissante par sa nouveauté, tyrannisait l'opinion publique, et la contraignait à prendre pour un esprit fort tout esprit qui avait secoué le joug de l'Église. Chez les plus incrédules, le scepticisme qui doute de l'impiété a succédé au scepticisme qui doutait de la religion. Déjà les intelligences les plus élevées de notre époque sont chrétiennes, et la plupart d'entre elles doivent, après Dieu, leur retour à la vérité, aux progrès de cette science, si ennemie, disait-on naguère, du catholicisme. Loin de moi la pensée de méconnaître les immenses services qu'elle a rendus, même dans ses égaremens. Utiles comme l'est le scandale, ils ont appris à l'homme ce que devient sa raison lorsqu'elle cherche en elle-même sa force et sa lumière, en sorte qu'aucune des grandes aberrations du *philosophisme* ne sera perdue pour l'espèce humaine. Il n'a point inutilement accepté les hypothèses les plus contradictoires ou les plus folles, et déjà son froid matérialisme, ses desséchantes méthodes, le délire de ses conjectures et de ses explications, sont une péremptoire et pratique apologie de la simplicité de notre foi. Mais les erreurs où il est tombé, ne déshonorent que lui ; et les belles découvertes qu'il a faites dans l'ordre purement matériel ou secondaire nous demeurent acquises. Comme notre foi les ratifie, elles ne sortiront plus du domaine de la véritable science. A ce titre, elles nous appartiennent, et elles nous appartiennent encore à un autre titre ; c'est qu'au catholicisme seul, il est maintenant donné de les conserver et de les étendre.

Aujourd'hui tous les hommes qui s'occupent sérieusement d'une partie quelconque des connaissances humaines, se sentent entraînés, même malgré eux, par un penchant irrésistible vers les idées catholiques. Ce fait, l'un des plus remarquables de notre époque, est peu en harmonie avec les prévisions du *philosophisme*, mais il n'en est pas moins incontestable, et il a sa cause dans les grands travaux entrepris par nos adversaires. Grâce aux progrès qu'ils ont faits dans la voie de la science, ils entrevoient déjà, si j'ose ainsi le dire, la nature intime des choses ; et à travers le voile qui les sépare encore de notre Dieu, quelques rayons de son ineffable majesté arrivent jusqu'à eux. Quoi qu'ils fassent, ils ne peuvent donc plus avancer sans se trouver en sa présence, et par conséquent ils ne peuvent demeurer incrédules qu'à la condition de devenir stationnaires, c'est-à-dire de perdre toute action sur l'intelligence humaine. Ainsi l'homme, que l'amour de la science avait d'abord éloigné de Dieu, ne pourra bientôt plus satisfaire cet amour qu'en revenant à Dieu ; et le besoin de progrès qui fût jadis tourné contre l'Église, sera bientôt le plus puissant de ses auxiliaires terrestres.

Cette heureuse et nouvelle nécessité a déjà singulièrement radouci le langage des plus éclairés parmi les incrédules de nos jours, et vous chercheriez vainement ailleurs que dans la lie de leurs disciples, l'outrageante âpreté de l'école voltairienne. Il y a ainsi dans l'ordre intellectuel un progrès réel, et qui en promet d'autres plus grands encore. Toutefois, c'est surtout dans l'ordre purement ma-

tériel qu'apparaissent les indices d'un prochain changement. Tant que la philosophie antichrétienne n'avait attaqué que la raison de l'homme, tant qu'elle n'avait déchaîné que les plus grossières passions de notre nature, elle n'avait séduit que les esprits les plus vains, ou perverti que les cœurs les plus vils, et les uns et les autres forment partout une faible minorité. Aussi quand elle voulut perdre des générations entières, elle ne renonça point à ses anciennes armes, mais elle fut en demander d'autres à un besoin que nous éprouvons tous, au besoin de notre bien-être matériel. Elle invoqua l'économie politique, et comme celle-ci est née hors du sein de l'Eglise, ses premières paroles ont été des paroles de blasphême. Alors une double guerre fut faite à Dieu, et les nouveaux Titans qui voulaient le détrôner, eurent recours à l'un des principaux axiomes de la nouvelle science, à la division du travail. Pendant que les uns, plus hardis, s'attaquaient directement aux preuves de la religion, les autres, plus habiles, la minaient sourdement par des théories moins révoltantes, mais qui tendaient toutes à établir entre elle et la prospérité des peuples, un fatal antagonisme. Les premiers rencontrèrent de vives résistances de la part de quelques savans catholiques; mais les autres n'en éprouvèrent aucune, et ils profitèrent admirablement de cette incurie. Seuls à s'occuper des moyens qui engendrent la richesse, ils lui assignèrent les conditions qu'ils voulurent, et comme le public n'entendait qu'eux, il en vint bientôt à croire que le catholicisme est l'ennemi naturel et nécessaire de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. De cette façon, la société entière fut appelée à prendre part dans cette grande querelle, et bien des catholiques eux-mêmes finirent presque par admettre, sur la foi de leurs adversaires, qu'une irrémédiable pauvreté n'est, après tout, qu'un des sacrifices imposés à l'homme par leurs croyances.

Alors commença la grande apostasie du dix-huitième siècle. L'amour de la famille, l'amour de la patrie, s'insurgèrent contre la religion, et les âmes les plus pures ne résistèrent au torrent qui emportait la multitude que par une grâce toute spéciale de la Providence. Jusqu'à ce moment l'incrédulité avait seulement enseigné; à partir de cette époque, elle gouverna. Rois et princes, quiconque ayant besoin d'argent, préférait l'argent à la vérité, se livra à elle; et dans plusieurs pays, en Espagne, par exemple, sous le règne de Charles III, il y eut dans les conseils du Souverain une sorte de compromis entre l'amour de Dieu et l'amour de la richesse. On se fit athée en finances, et l'on demeura chrétien en tout le reste. Mais ce partage y porta ses fruits, fruits moins amers cependant que ceux recueillis par les peuples qui acceptèrent toutes les doctrines des économistes. Ce fut l'âge d'or de l'incrédulité, le temps de sa plus haute popularité; et je désespérerais de sa prochaine défaite, si l'expérience n'avait déjà donné un terrible démenti à chacune de ses promesses. En effet, telle est la débilité de notre nature, l'ardeur de notre cupidité, qu'un culte qui aurait pour lui la seule vérité, un culte qui condamnerait le genre humain à végéter dans les angoisses d'une perpétuelle misère, courrait grand risque de n'avoir qu'un faible nombre de prosélytes; mais Dieu, dans sa miséricorde infinie, ne nous a point réservé une si périlleuse épreuve; ne nous a-t-il point dit : *Cherchez d'abord le règne de Dieu, et tout le reste vous sera donné?*

Cependant, il faut le reconnaître, Messieurs, l'erreur où tombèrent alors des Catholiques eux-mêmes, avait en soi quelque chose de plausible, et je la partagerais encore, si le triomphe industriel de l'incrédulité ne portait déjà ses tristes fruits. Car notre religion est une religion toute de sacrifice. Elle exige de nous une continuelle abnégation, une constante résignation, et elle classe parmi les plus grands vices, la soif désordonnée de la richesse. Ses préceptes sont austères, et ses conseils plus austères encore, puisqu'à ceux qui veulent arriver à la perfection, elle donne pour guide l'amour de la souffrance et de la pauvreté. Certes, au premier abord, de pareils enseignemens, si contraires en apparence au progrès de chaque fortune individuelle, semblent peu favorables au progrès de la fortune publique. Plusieurs chrétiens,

comme leurs adversaires, en tirèrent du moins cette induction, et moi-même j'ai long-temps commis la même méprise. Elle était grave, j'oserai dire niaise, vous allez le comprendre.

Si les sacrifices du catholique étaient perdus pour la société, si les privations qu'il s'impose, son désintéressement, sa charité, sa bonne foi, la pureté de ses mœurs ne servaient à personne, nous n'aurions rien à répondre aux économistes anticatholiques. Mais en est-il ainsi? Lorsque Dieu m'accorde la grâce de subordonner mon intérêt personnel à l'intérêt de mon prochain et de la société, mon prochain et la société ne retirent-ils aucun avantage de mon obéissance à la loi divine? Si je donne une partie de mon pain aux pauvres, celui-ci ne retrouve-t-il point tout ce que m'enlève ma charité? Si je remplis fidèlement toutes mes promesses, mes créanciers, et en général tous ceux qui ont des relations d'affaires avec moi, ne recueilleront-ils aucun bénéfice de la ponctualité que m'impose la crainte d'offenser mon créateur? Et si nous passons aux commandemens de l'Église, lorsque nous observons celui du jeûne, les alimens que nous ne consommons point, ne demeurent-ils pas, je vous le demande, sur le marché, et dans les années de disette, ne contribuent-ils point ainsi à diminuer les ravages de la famine? Le sacrifice chrétien, bien que son principe soit dans l'amour de Dieu, tourne donc toujours au profit de nos semblables, et s'il apauvrit ceux qui le font, il enrichit le prochain. Or, nous sommes tous *prochains* à notre tour, et par conséquent, chaque membre d'une société catholique trouve dans les sacrifices d'autrui un large dédommagement de ses propres sacrifices. Que dis-je? il en est récompensé au centuple, car d'une part, point de société durable sans le dévouement mutuel de ceux qui en font partie, et de l'autre part, plus l'esprit de sacrifice aura d'énergie, plus seront grands les avantages sociaux qui se répartissent entre tous. C'est cet esprit, en effet, qui détruit dans leur germe les passions perturbatrices du repos public, qui entretient la paix des familles, console de chaque souffrance, assure le pain quotidien du pauvre et de l'infirme; c'est lui enfin qui rend possible cet immense développement du crédit, c'est-à-dire, de confiance réciproque auquel toutes les branches de la production doivent une si grande part de leur fécondité.

Ces vérités si simples ne furent point aperçues des économistes du dix-huitième siècle, et ils empruntèrent leur principe générateur de la richesse, au déchaînement de toutes les cupidités. Au lieu de chercher avec le catholicisme la richesse de chacun dans la richesse de tous, ils cherchèrent la richesse de tous dans la richesse de chacun. Dès lors, au lieu de s'appauvrir au profit du prochain, on voulut s'enrichir à ses dépens, et une concurrence doublement ruineuse par ses excès d'abord, et puis par la mauvaise foi qui en fut la suite, envahit le monde. Qu'est-il résulté de ces grands efforts, pour donner un démenti pratique à la parole du Sauveur, *il y aura toujours des pauvres parmi vous?* Que la riche Angleterre compte un pauvre sur cinq habitans, et qu'à Paris, les trois quarts des enterremens se font aux frais de la ville.

J'aurai plus tard à vous montrer tous les résultats de l'économie politique, telle que, jusqu'à ce jour, elle a été presque partout enseignée. Mais déjà je crois en avoir dit assez, pour que vous puissiez formuler dans vos esprits ce qui distingue fondamentalement l'économie politique chrétienne, de l'économie politique antichrétienne. L'une prend pour principe générateur de la richesse le sacrifice, l'autre la cupidité, et cette différence est à mon avis la cause radicale de tous les mécomptes sociaux qu'a rencontrés la dernière. Voilà ce qui, je ne crains pas de l'affirmer, a rendu si stériles les grands travaux des Smith, des Say et des Ricardo. Ces hommes si justement célèbres ont expliqué avec une merveilleuse sagacité les lois secondaires qui règlent le progrès de la fortune publique. Mais leur raison, si haute qu'elle fût, avait été viciée par le protestantisme d'abord, par la philosophie ensuite, et comme leur point de départ était faux, la rectitude même de ces intelligences d'élite devait les conduire à un abîme.

Cet abîme, le monde y touche mainte-

nant, et les plus aveugles aperçoivent au delà de nos révolutions politiques, une autre et plus terrible révolution, révolution toute sociale, puisqu'elle s'attaquera corps à corps à la propriété elle-même, et reproduira peut-être, dans ses phases diverses, ce que les guerres serviles du paganisme ont offert de plus effroyable. Or, que deviendra la richesse au milieu d'une tourmente qui la tarira dans sa source, en la privant de toutes ses garanties? Les économistes antichrétiens ont sans doute rendu un grand service à la science, lorsqu'ils ont dévoilé les causes et les effets du crédit, exploré le dédale de la circulation, montré comment se forment et comment s'accumulent les capitaux. Mais le secret du pain quotidien des prolétaires leur a été refusé, et ce secret confié par la Providence à la charité catholique est plus fécond en richesses, parce qu'il est plus fécond en sécurité, que tout leur savoir. En effet, au degré où la sécurité s'altère, les forces génératrices de la richesse s'engourdissent d'elles-mêmes, et elles tomberaient dans une complète paralysie, si toute sécurité venait à disparaître. Otez à l'ouvrier sa foi dans son salaire, enlevez à l'agriculteur, à l'industriel, au commerçant la jouissance exclusive de sa récolte, de ses produits, de ses bénéfices, et bientôt l'oisive pauvreté de la brute envahira la terre, et bientôt le genre humain disputera aux animaux leur précaire pâture.

Cependant la sécurité peut être compromise par deux causes différentes : le despotisme et l'anarchie. Le despotisme porte une dangereuse atteinte à la fortune publique, lorsqu'il intervient dans les travaux du citoyen, et surtout lorsqu'il prélève sans règle ni mesure, au gré de son seul caprice, une part dans les produits de ses travaux; mais le despotisme, n'étant exercé qu'au profit d'un petit nombre, a une limite nécessaire; et, quels que soient ses excès, jamais il ne parvient à détruire entièrement l'espoir de conserver. Au contraire, l'anarchie, qui est le despotisme de tous sur tous, fait autant de tyrans que de victimes; car elle transforme l'oppresseur en opprimé, et l'opprimé en oppresseur. Elle possède donc ce qu'il faut de puissance pour anéantir tous les élémens de la fortune des peuples, et nous jeter dans cet état de nature où l'homme, assimilé aux quadrupèdes par ses besoins physiques, leur ressemble encore par la manière dont il y pourvoit. Ainsi, d'une part, la richesse est arrêtée dans son développement par le despotisme, et de l'autre, la notion même de la richesse est incompatible avec l'anarchie. Il suit de là que le dernier de ces fléaux est, sans aucune comparaison, le plus dangereux.

Et néanmoins les tendances de l'école antichrétienne convergent toutes vers l'anarchie. En effet, si la sécurité est une condition d'existence pour la richesse, la liberté est en même temps la condition de son progrès. L'une est le sol qui la soutient, la sève qui la nourrit; l'autre est la lumière qui la colore, la rosée qui l'abreuve, et, comme les plantes, elle languit et s'étiole quand elle est privée de sa lumière et de sa rosée. Que le travail soit asservi, et il s'énerve de tout le poids de ses fers; brisez-les, et il fécondera de sa puissante sueur jusqu'aux cimes des plus hautes montagnes. Les peuples libres seront donc toujours riches, pourvu toutefois qu'ils n'aient point perdu en sécurité ce qu'ils ont gagné en liberté; car celle-ci ne peut rien sans le concours de celle-là. Ne l'oublions point, c'est la sécurité seule qui rend la richesse possible; et comment la liberté pourrait-elle développer un germe qui n'existe point encore, ou qui a déjà cessé d'être viable?

Or, la cupidité érigée en science ne perd rien de sa nature aventureuse, et elle se passionne pour la liberté qui enrichit aux dépens de la sécurité qui conserve, sans songer que celle-là, séparée de celle-ci, ne peut produire autre chose que l'anarchie. Non que l'anarchie ne lui fasse horreur, mais ce n'est pas l'anarchie de demain, c'est celle d'aujourd'hui qui l'effraie; et comme une police et des gendarmes lui suffisent contre cette dernière, elle s'en contente. Quant aux garanties sociales du catholicisme, à ces charités qu'il a répandues sur la terre, à cette solidarité d'existence, de repos, et en quelque sorte de bien-être qu'il a établie entre tous les rangs de la société, gardez-vous bien de lui en parler, car elle suppute en écus ce que coûte tout

cela, et elle recule devant une pareille prime d'assurance. Ainsi, toutes les entraves que la loi humaine n'impose point, elle les rejette, et si elle tolère quelque vertu, ce sera tout au plus celle qu'il faut avoir en déposant son bilan, pour ne pas être déclaré banqueroutier frauduleux.

Aussi dans tous les ouvrages de l'école anticatholique, vous chercheriez vainement un seul appel à ces pensées de haute moralité qui font battre le cœur du chrétien. Indifférente au bien et au mal, ou plutôt appréciant l'un et l'autre d'après leurs résultats immédiats, elle n'a des paroles de colère pour le vice qu'autant qu'il accroît directement les charges de la société. Au même titre, elle flétrit, avec la mère qui délaisse son enfant, la sœur de charité qui le sauve de la mort; et, dans la rigidité de son matérialisme, elle sait découvrir je ne sais quelle inconcevable complicité entre le crime de l'une et le sublime dévoûment de l'autre. Nous devons toutefois le dire, depuis que les mauvaises passions invoquées par elle ont systématiquement endurci le riche et exaspéré le pauvre, depuis que les capitaux factices du crédit ont affaibli les légitimes bénéfices des capitaux effectifs, et substitué partout au travail manuel celui des machines, elle commence à entrevoir l'utilité sociale du célibat. Mais ne pensez pas qu'il s'agisse de cette digue sainte que l'Église avait si long-temps et si heureusement opposée au débordement des générations naissantes. Celle-là, les économistes n'en veulent point, et le mariage du pauvre, la pureté même de ses mœurs est ce qu'ils osent accuser même de la surabondance de la population. C'est ainsi qu'ils expliquent les périls qu'ils ont créés, la baisse progressive des salaires, les souffrances de l'ouvrier sans travail. Le protestant Malthus leur a prêté le secours de son impitoyable logique, et, grâce à ce prêtre marié, nous savons aujourd'hui que le commandement « Croissez et multipliez » fut donné à nos premiers pères dans le paradis terrestre, comme un châtiment anticipé de leur révolte future!!!

Qui oserait nier les immenses progrès de la richesse depuis cinquante années? Les canaux creusés, les routes tracées, les usines et les fabriques élevées partout comme par enchantement; le papier qui se transforme en or, les machines qui simplifient la production et la centuplent; voilà certes, à la fois, les preuves et les effets d'une incontestable opulence. Mais à côté de cette opulence, la lèpre du paupérisme grandit, et déjà ses ravages pénètrent jusque dans les entrailles de la société. Celle-ci n'est plus qu'un moribond millionnaire, et le luxe qui l'entoure fait un horrible contraste avec l'épuisement de ses membres décharnés. Une longue suite de crises, et enfin une grande catastrophe seraient donc inévitables, si les théories des économistes anticatholiques pouvaient conserver leur ancienne influence. Les plus habiles d'entre eux le voient et l'avouent; de là leurs récens efforts pour modifier l'économie politique par l'étude de l'économie sociale.

Cette dernière science, qui est née de nos jours, a pour principal objet la connaissance des lois de l'organisme social; elle est, pour ainsi parler, la préface nécessaire de l'économie politique; car la richesse ne peut être conçue à aucun degré sans le concours d'une force protectrice, et cette force, qui est toujours celle d'une société quelconque, a elle-même ses propres règles, qui limitent ou déterminent le développement de la fortune publique. Dans la génération de la richesse, l'économie sociale représente donc l'élément de la sécurité, et l'économie politique celui de la liberté.

Cette division inconnue des premiers économistes sera la nôtre, et elle nous permettra de constater, avec la dernière évidence, l'incommensurable supériorité de l'esprit de sacrifice sur la cupidité. Qu'est celle-ci, sinon l'esprit de sacrifice exercé au profit de l'individu? Qu'est celui-là, au moins dans ses effets, sinon la cupidité se manifestant au profit de tous? Le sacrifice se résume donc, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans la subordination de l'intérêt privé à l'intérêt général; et comment la société, et par conséquent la richesse, pourrait-elle exister sans cette subordination?

Mais l'économie sociale mériterait peu le titre de science si elle se bornait à démontrer la *productivité* de l'esprit de sa-

crifice, si elle ne le saisissait à son origine, ne remontait à son principe, et n'expliquait les causes de ses diverses transformations. En effet, la cupidité, dans ce qu'elle a de plus personnel, est une passion inhérente à l'homme déchu, et certes le temps employé pour prouver l'inviolabilité nécessaire de cette passion serait perdu, si nous ne parvenions à découvrir le charme merveilleux et puissant qui l'assouplit, la dompte, et finit par changer le plus redoutable antagoniste de la civilisation en son meilleur auxiliaire. Ce charme, c'est la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur, la cupidité des biens d'une autre vie, la soif d'une impérissable richesse. Vous le retrouverez partout où l'homme est sociable, partout où le droit de propriété obtient quelque respect, partout où la richesse commence à se former. C'est lui qui évoque l'esprit de sacrifice des profondeurs de notre cœur corrompu, et fait jaillir la fortune de chacun de la fortune de tous.

Nous soumettrons, Messieurs, ces hautes vérités à la double épreuve de la raison et de l'expérience, et quand elles auront été suffisamment démontrées, la science sociale aura une base, et nous pourrons, nous catholiques, évaluer à notre tour en argent, les résultats temporels de notre foi. Après avoir vu que la philosophie antichrétienne détruit nécessairement la notion du sacrifice, et avec elle la notion de la société, ou de la richesse, nous arriverons aisément à reconnaître, que si l'esprit de sacrifice se manifeste à des degrés divers dans toutes les religions, il ne parvient cependant au dernier terme de sa perfection sociale, qu'au sein de la seule religion qui soit vraie, de la religion catholique. Alors, nous connaîtrons les premiers rudimens de la richesse, ce qui la constitue dans son essence la plus intime, le souffle qui la vivifie, et nous pourrons aisément déterminer les lois générales de son développement, lois qui ne varient point dans leurs effets, et qui à ce titre appartiennent à l'économie sociale.

Quand nous aurons sommairement constaté, sous le double rapport de la sécurité et de la liberté, l'action du catholicisme, nous procéderons à la classification des diverses sortes de richesses, et nous distinguerons soigneusement les biens échangeables, des biens qui ne possèdent point cette propriété. L'étude des lois de l'échange, lorsqu'elle se transforme en vente, nous conduira à l'examen des effets produits d'abord par l'invention du numéraire ou des monnaies métalliques, et ensuite par l'invention relativement récente des monnaies de papiers, ou lettres de change, billets de banque et autres valeurs fictives.

Cette partie de nos travaux exigera de votre part une attention soutenue, car elle comprend une question de la plus haute importance. Tout bien échangeable a deux sortes de valeurs ou d'utilités. Le blé que récolte le propriétaire, sert d'abord à sa consommation. Voilà l'utilité directe, la valeur réelle de son blé. Ce qu'il ne consomme point, il le porte au marché, et avec l'argent qu'il en retire, il se procure les autres objets nécessaires à sa famille : voilà la valeur vénale, l'utilité indirecte de son blé. Or, ces deux sortes de valeurs ou d'utilités diffèrent tellement l'une de l'autre, qu'en général pour chaque chose, la première est d'autant plus grande que la seconde est moindre. Ainsi, un diamant représente une grande valeur vénale, et une faible valeur réelle, tandis qu'une mesure de pommes de terre se donne presque pour rien, et cependant suffit à l'existence de plusieurs personnes pendant tout une journée. Vous apercevez déjà, Messieurs, d'après ce que je viens de dire, qu'il existe deux ordres de richesses, et par conséquent deux manières d'ajouter à la fortune publique : l'une qui consiste à multiplier les valeurs vénales, et l'autre les valeurs réelles. Au lieu de les confondre, à l'exemple de l'école de Smith, nous nous attacherons d'une manière toute spéciale à les distinguer l'une de l'autre, afin de mieux saisir leurs véritables rapports, et cette tâche ne sera ni une des moins sérieuses, ni une des moins utiles de nos leçons. Nous verrons plus tard que les valeurs réelles sont toutes produites par l'agriculture et l'industrie, tandis que la mission spéciale du commerce, est de créer la valeur vénale. Ces trois sources de la richesse réagissent sans doute chacune sur les deux autres ;

aussi, quand nous aurons constaté leur nature propre, nous les suivrons dans leur action réciproque. Nous traiterons ensuite des diverses sortes de capitaux, et de l'influence qu'exerce l'impôt dans ses diverses formes sur la richesse sociale. Nous terminerons par une rapide analyse des principes généraux auxquels se rattachent les lois de douane, les primes et les deux systèmes aujourd'hui si ardemment débattus, le système prohibitif, et le système du commerce libre.

Au delà de ces questions, commence le domaine de l'économie politique, domaine où cependant elles se représenteront, mais sous une forme toute pratique. Avant d'y pénétrer, nous aurons traité des principes généraux qui règlent la répartition de la richesse, et vous pressentez déjà que la théorie des salaires nous aura longuement occupés; cette théorie se rattache par mille liens aux droits de la propriété, et vous n'ignorez point qu'elle a acquis une effrayante importance. Le catholicisme ne s'était point contenté de détruire l'esclavage; il avait assuré par mille admirables industries le sort des nouveaux affranchis, et aussi long-temps que la société lui est restée fidèle, il a su la préserver de ces dissentions entre le riche et le pauvre, qui furent la honte et le fléau des plus florissantes républiques de l'antiquité. Mais il n'assure une pareille merveille qu'autant qu'il règne sur les masses, qu'il gouverne les intelligences, qu'il enchaîne les cœurs. Ses bienfaits s'en vont avec son influence, et chez tous les peuples qui l'abandonnent, de grandes catastrophes deviennent imminentes. Car en se séparant de Dieu, ils perdent leur vie sociale. Ils conservent seulement je ne sais quelle végétation administrative que le moindre événement arrête ou détruit, et la sagesse des hommes ne saurait rien leur donner de plus. Ne nous abusons pas, Messieurs, sur l'importance de l'économie sociale ou politique. Elle peut apprendre aux sociétés expirantes la véritable cause de leurs angoisses, mais là finit son pouvoir. Le mal qui les tue vient de plus haut, et c'est aussi plus haut qu'est le remède.

C. DE COUX,
Professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain.

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

COURS DE GÉOLOGIE.

INTRODUCTION.

C'est l'une des marques les plus évidentes de la sublime origine de l'homme, que ce désir immense qui le porte sans cesse vers la vérité, et le plaisir qu'il éprouve à la contempler : mais ses moyens de connaître sont si bornés, sa lumière naturelle est si faible, qu'il n'en peut saisir que des lambeaux épars et obscurcis : et l'attrait qu'il ressent pour elle, existerait moins pour son bonheur que pour son tourment, si une lumière extraordinaire, plus vive que celle dont il peut disposer, et pourtant accommodée à la faiblesse de sa vue, ne lui avait été envoyée d'en haut, et ne lui avait fourni les moyens de rassembler ces lambeaux épars.

La révélation est pour les sciences humaines cette lumière extraordinaire. Tant que les sciences ont puisé à cette source divine, elles ont été unies par un lien fort et puissant, et ont pu fournir la solution des grands problèmes qui intéressent l'humanité; quand au contraire elles s'en sont écartées, quand elles ont tenté de s'élever par leurs propres forces, l'unité s'est bientôt retirée d'elles,

elles ont été livrées à la confusion et à la contradiction, et n'ont plus rien su dire à l'homme sur son origine, sur ses devoirs, sur ses destinées.

Parmi les sciences naturelles, il en est deux qui réclament plus particulièrement ce secours extraordinaire, à cause des écarts plus graves auxquels elles sont exposées : la physiologie et la géologie. En effet, la nature actuelle de l'homme étant nécessairement fonction de son origine et de sa destination, la physiologie est dans l'impuissance de résoudre aucun problème véritablement important en l'absence de ces deux élémens qui ne peuvent être fournis que par la révélation ; et cette raison s'applique tout entière à la géologie, parce que l'origine et la destination de la terre sont nécessairement liées et subordonnées à celles de l'homme. C'est pourquoi nous avons cru devoir placer en tête du cours de géologie que nous avons annoncé, quelques considérations générales sur les rapports de la science avec la révélation.

On peut considérer dans toute chose, sa cause, sa nature, et sa fin. Observez un animal, une plante, une pierre ou une étoile ; prenez le phénomène le plus simple ou le plus compliqué ; lorsque l'intelligence, après avoir reçu, par l'intermédiaire des sens, une connaissance quelconque de cet être ou de ce phénomène, en fait la matière d'une investigation scientifique, elle ne peut se proposer à son sujet, que trois sortes de questions qui renferment toutes les autres : quelle est sa cause ? quelle est sa nature ? quelle est sa fin ? La nature est effet par rapport à la cause, moyen par rapport à la fin ; elle est une, comme représentation d'un certain type, et variée comme modification de ce type. C'est ce qui a été clairement exposé dans le discours préliminaire, dont ce qui suit doit être regardé comme un simple développement.

Or, ces trois points de vue sous lesquels nous pouvons considérer toute chose, supposent dans la raison humaine trois principes correspondans auxquels elle puisse les rapporter.

C'est par le principe de causalité que nous concevons la relation de la cause à l'effet ; c'est par le principe d'universalité que nous concevons la relation de l'unité à la variété ; c'est par le principe de finalité que nous concevons la relation du moyen à la fin. Examinons les conséquences qui découlent pour la science, de la présence de ces trois principes dans la raison.

Les faits dans leur succession, si étendue qu'elle soit, forment une série qui a nécessairement son premier terme. Vainement supposerait-on une suite infinie de faits, dont chacun serait à la fois l'effet du précédent et la cause du suivant ; le principe de causalité réclame une cause première et un premier effet. Tout effet a sa cause, tout mobile a son moteur, tout ordre suppose une intelligence : tels sont les axiomes par lesquels s'exprime ce principe, et qu'il inscrit en tête des diverses sciences. Nous voyons que, dans les sciences physiques, on s'efforce constamment de remonter à une force générale et à un fait initial d'où découlent tous les autres faits. La combinaison de cette force générale et de ce fait initial constitue l'hypothèse qui domine la science. Plus l'hypothèse peut embrasser de faits, plus la science est avancée dans le travail de sa constitution. C'est ainsi que Newton a imprimé à l'astronomie sa forme actuelle, en faisant dépendre tous les phénomènes célestes de la pesanteur universelle, et en regardant comme constant l'état actuel du ciel. En physique on cherche à faire dépendre d'une même hypothèse les phénomènes de la chaleur et de la lumière, ceux de l'électricité et du magnétisme ; et en chimie, le même problème est posé à l'égard des affinités élémentaires. Parmi les physiologistes, les uns placent au commencement de la science le tissu cellulaire et une force vitale, quelque nom qu'on lui donne d'ailleurs ; les autres puisent leurs explications dans la pile animale formée par le système nerveux et le système vasculaire. Quand Descartes ne demandait que de la matière et du mouvement pour faire un monde, il énonçait dans sa plus haute abstraction l'hypothèse qui, sous différentes formes, commande encore aujourd'hui toutes les sciences naturelles ; seulement, dans sa préoccupation toute mécanique, ce beau génie avait oublié qu'il y a au monde des faits moraux et intellectuels qui ne doivent pas moins

que les autres trouver leur explication dans la cause première ; et, au lieu d'un monde, il n'eût obtenu qu'une machine. Or, Dieu et la création sont pour la science générale ce que la force et la matière sont pour les sciences physiques ; et cette sublime hypothèse place l'homme, relativement à la connaissance générale de l'univers, dans la même situation où il s'efforce constamment de se placer pour chaque ordre particulier de connaissance. Le dogme de la création est tellement indispensable à la science que, lors même que celle-ci s'est écartée de la révélation, la plupart des philosophes, si peu d'accord d'ailleurs sur tout le reste, ont continué à le prendre pour point de départ de leurs spéculations. Il est vrai que plusieurs se sont fourvoyés dans la manière dont ils ont cherché à le concevoir, parce qu'au lieu de le prendre tel que la voix du genre humain le raconte, ils ont mieux aimé l'imaginer. Mais cela prouve d'autant mieux l'importance de ce dogme, puisque toutes les contradictions dont il a été l'objet n'ont pu parvenir à l'ébranler dans la pensée des hommes. Quant à ceux en petit nombre qui, dans le siècle dernier, ont prétendu bannir de la science Dieu et la création, ou ils se sont singulièrement mépris sur la valeur des termes, ou ils ont été bien inconséquens. On a peine à concevoir comment il s'est rencontré des hommes assez peu attentifs pour assimiler à Dieu cet univers physique, cet être sans mémoire, sans pensée, sans volonté, qui, malgré l'harmonie et la beauté des lois dont il est la manifestation, demeure pourtant étranger et comme indifférent à ces lois. Et maintenant comment expliquer la création ? comment les êtres finis sont-ils sortis de l'être infini ? C'est une question qui a été souvent agitée, et qu'on peut regarder comme radicalement insoluble pour l'intelligence humaine, encore bien que les doctrines orientales aient projeté quelques pâles rayons jusqu'au fond de cet abîme. Le rapport du fini à l'infini constitue dans sa forme abstraite, et à cause de l'hétérogénéité des termes, le mystère permanent qui est proposé à l'homme, et qui est pour lui la source et la limite de toute science.

Il y a pour chaque être une forme propre caractéristique, un type qui constitue l'espèce, et dont il est comme individu la réalisation variée. C'est par le principe d'universalité que nous parvenons à saisir l'unité dans l'espèce, et la variété dans les individus. Cette relation de l'unité à la variété est importante pour la science ; elle est la base des classifications, des systèmes, des encyclopédies ; mais nous pouvons, à l'aide du même principe, reconnaître entre l'individu et son type, une autre relation qui n'est pas moins instructive. Quand nous essayons de concevoir avec les idées du vrai, du bien et du beau qui sont en nous, le type spécifique d'une créature, et que nous comparons ensuite la copie au modèle, non seulement nous voyons que cette créature est dans son individualité une variation de son type, mais encore nous ne tardons pas à nous convaincre qu'elle est aussi une altération de ce type. Nous concevons que toutes les productions, tous les individus de la création, devraient être, chacun dans leur espèce, l'expression visible, la représentation du principe général ou particulier qui agit en eux ; qu'ils devraient tous porter sur eux la marque évidente de ce principe, et l'annoncer clairement par leurs vertus, leurs qualités ou leurs propriétés. Or, il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi, et les créatures nous laissent trop souvent dans le doute sur leur véritable signification. Il est de fait qu'aucune ne parvient à nous offrir la réalisation pure et vierge de l'idée qu'elle est appelée à représenter ; dans toutes, cette idée est voilée, obscurcie, amoindrie ; et bien qu'elles conservent encore des traces évidentes de leur beauté native, elles ne laissent pas que d'être entachées d'erreur, de mal ou de difformité. Contemplons un instant le tableau naturel : sans doute l'homme doit être satisfait de la beauté des lois qui régissent ce monde, et pour celui qui a les yeux ouverts, le nom de Dieu s'y fait lire partout en caractères éclatans ; mais au milieu de tant de merveilles, comment ne pas apercevoir tant de signes de confusion et de désordre ? Il n'est que trop vrai que la nature se présente à nous comme un assemblage violent de sympathies et d'an-

tipathies, et que toutes les créatures sont dans une agitation continuelle pour atteindre ce qui leur convient et pour fuir ce qui leur est contraire. Il n'est que trop vrai que tout se dévore dans la création, que la vie s'alimente des débris que lui fournit la mort, et que la mort réclame à son tour tous les êtres vivans. Il y a au fond de chaque être une contradiction qui atteste qu'il n'est pas dans sa mesure originelle, et que ses rapports avec son principe ont été troublés ou intervertis. Et si l'homme en vient à se contempler lui-même, comment pourrait-il méconnaître sa propre altération? Sa vie est un combat perpétuel; il lutte contre la nature, contre lui-même, contre tout. La terre redemande chaque jour à son sang les élémens qu'elle lui a fournis; son esprit a besoin de clarté, et s'agite dans les ténèbres; son cœur est livré à mille désirs contraires : il veut ce qu'il ne veut pas, et il ne veut pas ce qu'il veut; il aspire au bien, et il fait le mal. Ses vêtemens, son langage, ses édifices, les merveilles même de son industrie, ne publient pas moins sa faiblesse que son génie; et ses facultés, si admirables qu'elles soient, ne font que lui rappeler sans cesse le contraste accablant de l'immensité de ses désirs et de l'exiguité de sa puissance. Quand toutes les traditions n'attesteraient pas la sublime origine de l'homme et sa dégradation, il lui suffirait de descendre au fond de son cœur pour y trouver cette preuve redoutable et salutaire; et, sur ce point, un seul soupir de l'âme humaine est un témoignage plus convaincant que tous les argumens des écoles et les dénégations de l'orgueil. Si cette notion est vraie, il est important pour la science de ne pas la négliger; car, comment classer un être et lui assigner la place qui lui convient dans l'ordre universel, si l'on ignore son type vrai, et le degré de son altération? si même on est exposé à prendre cet être altéré pour ce type vrai. Comment en morale prescrire une règle de conduite si on ignore le modèle auquel il faut se conformer? Comment même en physiologie déterminer les conditions normales de la vie physique? Comment, dans l'étude de la terre, distinguer l'ordre du désordre, et l'accroissement qui procède en série, du bouleversement qui intervertit les termes. L'expérience, de quelque manière qu'on l'interroge, ne saurait donner que des faits, et les faits sont incapables de raconter la loi qui les lie. C'est une erreur bien commune aujourd'hui, surtout parmi les physiciens, que de chercher dans les faits la loi même de ces faits. On subordonne ainsi l'idée à la réalité au lieu qu'il faudrait au contraire subordonner la réalité à l'idée. Il serait bon cependant de considérer que si les faits pris isolément peuvent fournir la matière d'une démonstration, ils ne sauraient aucunement en fournir la forme, et que cette forme ne peut être obtenue qu'au moyen d'une conception rationnelle qui puisse ordonner ces faits. Les conséquences de cette erreur si commune sont assez graves pour que nous les signalions ici. En physique, elle mène à confondre les rapports véritables des êtres; en morale, elle tend à effacer l'idée du droit; et en métaphysique, elle aboutit au panthéisme.

Tout être, dans son développement, tend vers un certain but particulier pour lequel il a été créé; et lors même que ce but ne nous apparaît pas distinctement nous ne pouvons douter de son existence, car la croyance que rien n'existe sans but est aussi inhérente à l'esprit humain que la croyance à l'existence des causes, et à la distinction réelle des natures. Ces buts particuliers relatifs à chaque être ne peuvent être regardés que comme une préparation ou une transition vers d'autres buts généraux, d'un ordre de plus en plus élevé, qui eux-mêmes doivent aboutir à un but définitif et universel, vers lequel convergent tous les êtres. En effet, c'est une des lois de notre raison que de postuler constamment dans l'univers une finalité continuelle, c'est-à-dire une subordination de toutes les parties de l'univers, si hétérogènes qu'elles nous paraissent, à une fin dernière et absolue. En d'autres termes, le principe de finalité réclame pour tous les êtres une fin dernière, aussi impérieusement que le principe de causalité réclame une cause première. Or, cette fin dernière après laquelle aucune autre fin n'est possible, ne peut-être que l'infini. Toutes les créatures qui habitent le temps

et l'espace, et qui sont sorties de l'infini, sont donc incessamment en marche pour retourner vers l'infini, et accomplissent ainsi une réintégration universelle. Comprenons bien que la créature subsiste uniquement dans son principe, qui est Dieu, et qu'elle périrait infailliblement, si Dieu retenait un seul instant en lui-même la pensée par laquelle il a voulu qu'elle fût. Aussi cette créature, qu'elle en ait ou non la conscience, tend à s'unir toujours plus intimement à son principe, qui devient ainsi sa fin. C'est là l'origine de toutes les forces, dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre matériel; et l'on voit que toutes ces forces convergent vers Dieu. C'est toujours la douce et puissante loi d'amour qui a tout créé, qui soutient tout. Remarquons ici que l'altération survenue dans les créatures n'a pu détruire leur fin nécessaire. Quand la cause seconde s'est mise en opposition vis-à-vis de la cause première, la dissonnance s'est propagée à travers toute la nature, et le moyen a été altéré, mais la fin est demeurée la même. C'est qu'en effet le moyen dépendait de la cause seconde; mais l'origine et la destination sont de Dieu, et sont immuables comme lui. Remarquons encore que la réintégration s'accomplit par la puissance du Verbe qui a opéré la création; et qu'elle est elle-même une création nouvelle qui tend à rétablir progressivement l'image primitive au cœur de chaque être, avec ou sans le concours de cet être. Sans les bornes qui nous sont imposées, nous nous étendrions volontiers sur ce sujet, et nous pourrions peut-être montrer, que la science ayant été altérée comme l'homme, ayant même contribué à l'altération de cet homme, est comme lui destinée à une réintégration qu'il est incapable d'effectuer par les seules forces de sa raison, et qui ne peut être accomplie que par la vertu du Verbe.

Quoique la relation du moyen à la fin puisse être saisie ou supposée pour toutes les créatures, elle se montre plus particulièrement dans celles qui sont douées d'intelligence et de liberté. Les faits de la matière entièrement soumis à la loi de nécessité trouvent surtout leur explication dans la cause; les actes de l'esprit, empreints de liberté, s'expliquent mieux par la fin. Comme la causalité, la finalité a ses lois; et c'est dans l'homme qu'elles se manifestent le plus clairement. Quand on étudie dans l'histoire le développement de l'humanité, on reconnaît bientôt que, malgré la liberté qui caractérise notre espèce, ce développement s'opère suivant des lois fixes et déterminées. On conçoit en effet à priori, que si ces lois n'existaient pas, il n'y aurait pas de raison pour que le développement de l'humanité se fît d'une manière plutôt que d'une autre, et que par conséquent il ne se ferait d'aucune manière, étant sans raison d'être. Le fait même du développement prouve l'existence des lois qui le régissent. C'est la connaissance de ces lois qui constitue proprement la philosophie de l'histoire. Or, ces lois peuvent se résumer en une seule qui consiste dans l'accomplissement progressif d'un plan providentiel pour la réintégration de l'humanité. Nous verrons plus tard que la finalité de l'homme suppose pour la terre une finalité correspondante et subordonnée, régie par une loi analogue. C'est le sentiment confus de cette réintégration de l'homme et de toutes les créatures que son cercle embrasse, qui a produit à diverses reprises et sous différentes formes la doctrine du progrès; doctrine vraie au fond, mais à laquelle il manque un commencement et une fin, et pour cette raison complètement indéterminée dans sa direction. Chacun sait en effet que pour déterminer une ligne il faut au moins deux points, encore bien que cette détermination ne soit complète que pour la ligne droite.

Il résulte de ce qui précède que les trois principes régulatifs de la raison réclament trois grands faits qui dominent toute la science, et sont comme autant de *postulats* sans lesquels elle ne saurait se constituer d'une manière unitaire et complète, et qui sont : la création, l'altération du plan primitif, et la réintégration.

C'est par ces trois faits que la science se lie positivement à la révélation.

Effectivement, le fait de la création et celui de la réintégration, donnés à priori par la raison, ne peuvent recevoir d'elle seule aucune réalité, et, n'étant susceptibles d'aucune vérification à posteriori,

ne sont encore pour la science que de pures hypothèses que la raison lui propose, ou plutôt lui impose. Le fait initial de la création qui a commencé le temps, et le fait final de la réintégration qui doit s'achever avec lui, ne sauraient évidemment être observés dans le temps. Quant au fait de l'altération, qui nous est attesté par la contradiction qui est en nous et dans tout ce qui nous entoure, et par l'impossibilité où nous sommes de ramener à l'unité les variétés qui composent cet univers, nous savons certainement qu'il existe; mais dans l'ignorance où nous sommes tombés relativement au type primitif, ni la raison, ni le monde ne sauraient nous dire en quoi il consiste.

Or, la révélation, par la lumière qu'elle répand sur ces trois faits, leur communique la consistance et la réalité qui leur manquent; et substituant au témoignage des sens le témoignage du Verbe divin, elle offre à la science les élémens que l'espace et le temps lui refusent, et sans lesquels elle ne saurait se constituer. Les instructions que nous trouvons dans les saintes Écritures, et qui roulent principalement sur la création, l'origine du mal et la rédemption, contiennent sur ces choses des détails tellement étendus et circonstanciés, qu'ils excèdent de beaucoup tous les renseignemens que l'expérience ou l'observation, ou tout autre mode d'investigation, aient jamais pu fournir à l'intelligence sur quelque sujet que ce soit. Nous n'entreprendrons pas de dérouler ici toutes les richesses que renferment les livres saints. Nous n'avons pas cette mission. Seulement, nous croyons pouvoir avertir ceux qui aiment sincèrement la vérité, et qui ne cherchent dans la science qu'un moyen d'arriver jusqu'à elle, que ces livres contiennent certainement la parole de Dieu cachée sous l'enveloppe de la parole humaine, et révélée par l'entremise de l'ouie, à notre intelligence déchue. Or, la parole de Dieu est aussi la parole de vérité. L'unité de Dieu et la Trinité, la chute des anges rebelles, la création du monde après le chaos causé par la rébellion de ces anges, la création de l'homme pour gouverner l'univers et contenir les anges déchus; puis, la première tentation de l'homme et le sommeil qui la suivit, l'extraction de la femme quand Dieu eut reconnu que l'homme ne pouvait plus engendrer spirituellement, la tentation de la femme, sa désobéissance et la faiblesse de l'homme et le mal qui en fut la suite; enfin la promesse de Dieu qu'il naîtrait de la femme un sauveur, l'avénement de ce sauveur, l'homme racheté et rétabli dans son immortalité : tel est le thème magnifique que la révélation propose à la science, et en dehors duquel celle-ci ne peut que s'agiter et se perdre dans le vide.

C'est une vérité qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître pour peu qu'on ait réfléchi sur la situation de l'homme dans ce monde, que nous ne pouvons bien comprendre ce monde où nous sommes que par les clartés qui nous arrivent du monde où nous ne sommes pas. Car ce monde où nous ne sommes pas est le monde primitif et vrai, d'où nous venons et où nous retournons; au lieu que celui où nous sommes est un monde altéré, où se confondent le vrai et le faux, et auquel s'appliquerait bien plus justement qu'au premier cette dénomination *d'autre* monde que nous employons souvent. Car ce qui est premier est un, et ne peut offrir de différence, comme n'ayant pas de point de comparaison antérieur à soi; tandis que ce qui est second trouve avant soi ce point de comparaison par rapport auquel il est autre. Sans le mauvais esprit qui est entré dans ce monde, la nature nous offrirait une éternelle durée d'ordre, d'harmonie et de beauté; et sans l'esprit bon qui contient le mauvais, cette nature ne serait qu'une durée sans fin de désordre et d'abomination. C'est l'amour infini qui, pour neutraliser l'éternité fausse, a jugé à propos d'y opposer un rayon de l'éternité vraie. Du mélange hétérogène de ces deux éternités, sort le temps qui n'est ni l'une ni l'autre, mais qui présente l'image discordante de l'une et de l'autre, par le bien et le mal, le vrai et le faux, le jour et la nuit, dont il est la succession continuelle. C'est donc dans l'éternité qu'il faut chercher l'explication du temps, et dans les choses de Dieu celle des choses de ce monde. La vérité ne demande pas mieux que de faire alliance avec l'homme, et c'est même son plus vif désir, puisque, si bas qu'il fût tombé,

elle a bien voulu venir en lui et se faire lui, pour le secourir et le sauver. Disons même que la vérité ne s'est jamais entièrement retirée de l'homme. Aussitôt après son crime, le premier homme reçut de Dieu la révélation des moyens par lesquels l'humanité serait rachetée et rétablie dans ses droits primitifs. Or, la connaissance de ces moyens constitue la vraie science : l'*autre* est un fruit suspect cueilli sur l'arbre de la connaisssance du bien et du mal. Ce dépôt de la vraie science, transmis de générations en générations parmi ceux que l'Écriture appelle enfans de Dieu, perpétuellement enrichi par les communications du Saint-Esprit aux élus, accompli et confirmé au milieu des temps par le Nouveau Testament, forme le trésor de l'Église, dont elle se glorifie à si juste titre, et quelle dispense à chacun selon ses besoins et ses forces. Ajoutons que ce trésor renferme la pierre de touche qui doit servir à éprouver l'*autre* science, et le réactif propre à séparer en elle le vrai du faux.

Ne perdons pas de vue cependant que malgré cette haute influence que la révélation doit exercer sur la science, celle-ci a une existence propre, réelle, qui a son fondement indestructible dans l'homme. Toute science, toute philosophie doit reposer sur des principes évidens par eux-mêmes, intelligibles par les seules lumières de la raison; au contraire de la théologie qui doit s'appuyer en même temps sur les articles qui sont l'objet de la foi. La philosophie et la théologie ont chacune leur certitude propre. Les vérités intelligibles qui sont l'objet de la science ont leur principe de certitude dans la raison; celles auxquelles nous croyons, qui sont l'objet de la foi, puisent ce principe dans l'autorité. Saint Augustin a posé nettement la ligne de démarcation entre ces deux ordres : *Quod intelligimus, debemus rationi; quod credimus, auctoritati.* Il est même vrai que la foi suppose une certaine science, car pour *croire* ce que Dieu a dit il faut *savoir* que Dieu a parlé. Mais ce qui n'est pas moins vrai, et ce que nous avons tâché de faire voir par les considérations précédentes, c'est que la science est par elle-même incapable de remplir la forme qui lui est présentée par la raison. Ainsi la théologie pour commencer à s'établir, suppose déjà un certain fond de philosophie, et la philosophie ne peut s'élever et se compléter qu'avec le secours de la théologie. Telle est en définitive la relation qui unit ces deux branches du savoir : la philosophie doit chercher à s'assimiler par les moyens qui lui sont propres les élémens que lui présente la théologie. La révélation pose les problèmes; c'est à la science à les résoudre.

Les trois principes régulatifs de la raison impriment à la science en général et à toute science en particulier, sa forme essentielle. Du principe de causalité ressort la métaphysique; du principe de finalité, la pragmatique qui comprend la morale; du principe intermédiaire, la logique et la physique. Cette dernière division tient au dualisme de l'esprit et de la matière qui est impliqué dans la nature. La logique est en effet par rapport aux idées ce que la physique est pour les réalités. Quand on étudie l'histoire de la philosophie on reconnaît bientôt que ces trois principes ont exercé tour à tour une influence prédominante. De là, trois sortes d'excès. Si le principe de causalité domine exclusivement, la science tombe dans le fatalisme; si c'est le principe intermédiaire, elle produit le rationalisme; l'abus du principe de finalité amène le mysticisme, qui est dans la science ce que la superstition est pour la religion. Le rationalisme a lui-même deux excès opposés, qui sont le spiritualisme et le matérialisme. Aux époques d'anarchie intellectuelle, tous les excès se retrouvent en présence, comme pour se neutraliser réciproquement. Un excès dans un sens détermine bientôt par une sorte de polarité l'excès opposé; et dans cette disposition conservatrice qui contient le mal par le mal, et qui régit l'ordre matériel aussi bien que l'ordre spirituel, il est impossible de méconnaître une belle loi de la Providence.

Il n'y a pas de science, quel qu'en soit l'objet, qui ne puisse et ne doive revêtir cette forme ternaire. Considérons, par exemple, les mathématiques. Il est notoire que ces sciences admettent trois grandes divisions formelles : le calcul dif-

férentiel, la mathématique ordinaire, et le calcul intégral. Or, le calcul différentiel qui a pour but de trouver l'élément générateur de toute quantité finie, et en quelque sorte sa cause, est véritablement la métaphysique de la quantité; la mathématique ordinaire qui a pour but la comparaison des différentes quantités finies, en est évidemment la logique; et le calcul intégral qui a pour but de reconstruire une quantité finie au moyen de son élément, et en quelque sorte de la réintégrer, n'est autre chose que la pragmatique de la quantité. Nous retrouvons encore ici la cause, la nature et la fin.

Indépendamment de la forme qui lui est donnée subjectivement, chaque science reçoit de son objet sa constitution particulière. Les distinctions dont cet objet est susceptible, et ses rapports divers avec les autres objets, sont les motifs déterminans de cette constitution. Prenons encore notre exemple dans les mathématiques. La quantité qui est la forme imminente de l'être, existe dans le temps, dans l'espace et dans le mouvement. Dans le temps, c'est la durée; dans l'espace, l'étendue; dans le mouvement, la force. On évalue la durée; on mesure l'étendue; la force se pèse. De là, le nombre, la mesure, et le poids dont Dieu a marqué tout ce qui existe. De là l'arithmétique, la géométrie et la mécanique, qui constituent proprement le fonds, le contenu des mathématiques pures. Les rapports divers de la quantité avec les autres objets, déterminent pareillement la constitution des mathématiques appliquées. Pour ce qui est de la science générale, ou de la philosophie, sa constitution exige un principe objectif, un centre auquel on puisse rapporter tous ses élémens quels qu'ils soient. Ces élémens, qui comprennent les objets particuliers des diverses sciences spéciales, sont en général les idées et la réalité: tel doit être ce principe central, que toutes doivent en sortir, que toutes doivent y rentrer. Le cercle dans lequel tous les rayons divergent du centre, et convergent vers ce centre, nous offre une image simple et vraie de cette coordination. Or, Dieu, cause, raison, et fin de toutes choses, est évidemment ce principe central. Dans l'ordre idéal ou logique, Dieu apparaît à la tête de toutes les idées, comme dans l'ordre réel ou physique, il est à la tête de toutes les réalités. Dieu est à la fois l'idée suprême, et la suprême réalité; et il serait impossible de concevoir la corrélation constante des idées et des réalités, si on ne remontait jusqu'à lui. Aussi, tant que la philosophie s'est laissée informer par la théologie, la science a-t-elle toujours été ordonnée en Dieu.

Depuis l'impulsion apostatique imprimée à la philosophie par Bacon et Descartes, on a cherché le principe de coordination tantôt dans l'homme, tantôt dans la nature, en entendant par là le monde matériel. En procédant du point de vue de l'homme, on a jusqu'ici cherché à classer les connaissances humaines selon les facultés qui leur correspondent. C'est ce que firent Bacon et son continuateur d'Alembert. Le *Système figuré des connaissances humaines*, qui est à la tête de l'Encyclopédie philosophique, et qui est le dernier travail important tenté dans cette direction, présente trois grandes divisions des sciences, correspondantes aux trois facultés auxquelles on croyait à cette époque pouvoir réduire toute l'intelligence humaine: la mémoire, la raison et l'imagination. Mais outre qu'une telle analyse de l'intelligence n'offre aucune garantie par elle-même et n'est nullement déterminante pour la raison, comme presque toutes les connaissances humaines réclament plus ou moins le concours de toutes les facultés, ce procédé est le plus souvent incertain; il sépare ce qui devrait être réuni, et confond ce qui devrait être distinct. Toute autre tentative, nécessairement fondée sur une telle division arbitraire de l'intelligence, présenterait les mêmes inconvéniens. L'homme ne saurait trouver son explication en lui; et par là même il ne peut être pour la science un principe général d'application, un centre unique de coordination.

Convenons toutefois que l'homme peut fournir un centre secondaire à la science, pourvu qu'il soit lui-même rapporté à son principe. C'est ainsi que dans le système céleste, chaque planète est le centre des mouvemens de ses satellites,

tandis qu'elle tourne elle-même autour du soleil. Kant a dit que comme Copernic a découvert que le soleil est le centre du système planétaire, on finirait par découvrir que l'homme est le centre du système moral. Cette découverte sera toute faite, quand l'homme sera remonté à son principe dont il s'est détaché. Jusque-là il continuera d'être planète, c'est-à-dire errant, comme la terre qu'il habite.

Quand on procède du point de vue de la nature, on ne fait autre chose que prendre une spécialité pour en faire une généralité et lui subordonner toutes les autres. C'est un essai d'expliquer l'univers, les êtres libres et intelligens qu'il renferme, par les seules lois de la physique. Le fameux Système de la Nature du baron d'Holbach n'est pas autre chose. Le vice radical de ce système, indépendamment des erreurs logiques du procédé, c'est de confondre le noumène avec le phénomène, la réalité avec l'apparence, et d'attribuer à celle-ci la constance et la fixité qui n'appartient qu'à celle-là. Et cette nature ne peut pas même comme l'homme fournir un centre secondaire ou inférieur; car elle n'est centre de rien, et se tient forcément à la circonférence. La matière est la borne, l'obstacle perpétuel de l'esprit : rien n'émane d'elle, et elle absorbe au contraire ce qui est émané.

Dans ces diverses tentatives d'organisation, on a procédé à priori, et par déduction, parce qu'en effet cette méthode est clairement indiquée par la nature même du travail. Cependant on a entrepris récemment d'apliquer à la classification des sciences le même procédé qu'on emploie en histoire naturelle, qui est celui de l'induction. De même que les naturalistes réunissent les différentes espèces en un même genre, les genres en famille, les familles en classes, etc. On a essayé de grouper les différentes sciences spéciales en sciences générales d'un ordre de plus en plus élevé, jusqu'à la plus générale qui les embrasse toutes. Ce procédé purement empirique a tous les inconvéniens des méthodes exclusivement à posteriori, c'est-à-dire, qu'il est impossible d'en faire ressortir l'unité, et que les principes y sont sacrifiés aux faits. Comment, en effet, l'unité pourrait-elle sortir de la multiplicité, si on ne l'y a d'abord introduite. Toutefois, les classifications de ce genre étant en harmonie avec l'état actuel des sciences, étant même l'expression vraie de cet état, ce n'est pas à ce point de vue qu'on doit se placer pour en bien juger; et il faut les accepter comme filles légitimes de Bacon. Nous aurons occasion de revenir bientôt sur les méthodes, et nous essaierons alors d'apprécier celle qui domine exclusivement depuis plus d'un siècle dans les sciences naturelles, en même temps que nous examinerons le principe qui sert de base à tous les travaux de l'école expérimentale moderne.

Au reste, il faut convenir que les méthodes n'ont jamais amené dans les sciences aucune grande découverte. Le génie, comme le dit de Maistre, ne se traîne guère sur des syllogismes. Son allure est libre; sa manière tient de l'inspiration : on le voit arriver, et personne ne l'a vu marcher. On conçoit que la science en Dieu étant purement intuitive, plus elle a ce caractère dans l'homme, plus elle s'approche de son modèle. Quand Galilée découvrit la loi de la pesanteur, qui porte si éminemment l'empreinte du nombre, ce n'est pas dans les faits qu'il put la trouver, car cette loi analysant en quelque sorte la chute des graves, détermine la proportion dans laquelle le temps et l'espace concourent à la production du phénomène, tandis que dans les faits, ces deux élémens sont impliqués confusément. Ce n'est pas dans le sel qu'il analyse que le chimiste trouve les moyens de séparer l'acide et la base, et même les moyens de déterminer les proportions respectives de cet acide et de cette base. Quand Kepler, cherchant l'harmonie dans les cieux, découvrit ses immortelles lois, on ne saurait douter qu'il n'y fût conduit par la considération des causes finales. Supposant l'ordre dans l'univers, il croyait que toutes ses parties devaient y concourir. La troisième loi surtout paraît tellement indépendante de toute observation, et même de toute connaissance antérieure, qu'on ne peut y méconnaître l'inspiration. Persuadé que les distances moyennes des planètes au soleil et les temps de leurs ré-

volutions devaient être réglées conformément à quelque analogie universelle, il la compara long-temps soit avec les corps réguliers de la géométrie, soit avec les intervalles de tons de l'échelle musicale; et ce n'est qu'après dix-sept ans de recherches dans cette voie, qu'il découvrit enfin que les carrés de ces tons sont entr'eux comme les cubes des grands axes des orbites. C'est par des considérations du même ordre qu'il découvrit encore la constance de l'inclinaison de l'orbe lunaire au plan de l'écliptique, au milieu des variations que ce plan éprouve par rapport aux étoiles. « Il convient, « dit-il, que la lune, planète seconde « daire et satellite de la terre, ait une « inclinaison constante sur l'orbe ter« restre, quelque variation que le plan « éprouve dans sa position relative aux « étoiles; et si les observations an« ciennes sur les plus grandes latitudes « de la lune et sur l'obliquité de l'éclip« tique se refusaient à cette hypothèse, « il faudrait plutôt que de la rejeter les « révoquer en doute; » et un siècle plus tard le calcul démontrait que la constance de cette inclinaison est effectivement un résultat nécessaire de la pesanteur universelle. Les faits et les calculs servent à vérifier les lois que Dieu révèle au génie.

(*La suite au prochain numéro.*)

MARGERIN.

LETTRES ET ARTS.

COURS SUR L'ART CHRÉTIEN.

INTRODUCTION.

De la Poésie chrétienne dans son Principe, dans sa Matière et dans ses Formes (1).

Pour se faire une idée adéquate de la poésie chrétienne, il est nécessaire de la considérer sous trois points de vue généraux, c'est-à-dire dans son principe, dans sa matière et dans ses formes.

Le principe de la poésie chrétienne, c'est l'âme humaine en tant qu'elle a été modifiée, fécondée, et pour ainsi dire agrandie par le christianisme, ce qu'on est obligé d'admettre d'abord comme conséquence nécessaire du dogme de la réhabilitation, ensuite comme résultat incontestable des études psychologiques appliquées à l'histoire.

L'incarnation du Verbe n'a pas donné à l'homme des facultés nouvelles; mais elle a sanctifié celles qu'il avait déjà, et en les sanctifiant, elle a beaucoup ajouté à leur puissance et à leur intensité. D'une autre part, la lumière surnaturelle, qui a éclairé les rapports de la créature humaine avec Dieu, ayant également éclairé ses rapports avec la région intellectuelle et sensible, tout a dû changer d'aspect et de signification, et l'âme a dû réagir tout différemment sur les impressions qui lui arrivaient du dehors.

Cette grande révolution s'est faite au profit de l'imagination et du cœur, aussi bien qu'au profit de l'intelligence, et la puissance d'admirer et d'aimer s'est accrue dans une proportion qu'il est impossible d'évaluer. L'admiration est devenue un besoin des plus impérieux, une jouissance des plus vives et des plus pures, et quant à l'amour, le mot qui l'exprimait dans la langue romaine, a radicalement changé d'acception, et l'on pourrait presque dire que la différence entre le christianisme et le paganisme, sous ce rapport, n'est pas moins grande que celle qui existe entre l'esprit et la matière.

Le paganisme ne connut, à vrai dire,

(1) Cette introduction au cours de M. Rio sur l'art chrétien fait partie d'un livre intitulé : *De la Poésie chrétienne dans son principe, dans sa matière et dans ses formes*, qui doit paraître prochainement. M. Rio a cru devoir donner ce fragment aux lecteurs de *l'Université catholique* comme un éclaircissement nécessaire aux leçons qui suivront celle-ci.

qu'un seul amour, l'*amour de soi*, et le peuple romain porta ce sentiment au dernier degré d'exaltation en l'entourant du prestige de la gloire et de l'immortalité, et même en transformant en autant de vertus ses diverses manifestations ; de sorte que cette plaie entretenue par de si longues illusions, avait fini par faire partie de la constitution même de l'humanité.

Sans détruire totalement le germe de cette infirmité, la religion chrétienne apprit à l'homme à le neutraliser, en implantant dans son cœur un autre amour qui implique la négation du *moi*, et qui tend à replacer la créature dans ses vrais rapports avec son Créateur.

Cet amour nouveau fut l'*amour de Dieu*, cultivé en nous par l'admiration et par la prière, et source directe d'un autre amour qui, embrassant tous les membres de la grande famille rachetée par le sang du Christ, sans acception d'inimitiés personnelles, pousse l'égoïsme humain jusque dans ses derniers retranchemens, et laisse le champ libre à tous les nobles instincts de notre nature.

De là une hiérarchie nouvelle dans les affections de l'homme, et des mobiles d'un ordre plus relevé donnés à son activité. Ce ne sera plus sur l'autel de la patrie qu'il sera appelé à faire ses grands sacrifices, et ce ne sera plus à une divinité locale, à un Jupiter capitolin qu'il adressera ses invocations contre un ennemi protégé par une autre divinité locale. Ses premiers vœux seront pour le triomphe de l'éternelle vérité sur la terre, et le dur patriotisme des républiques païennes sera relégué parmi les honteux souvenirs de l'ancien monde.

Mais à mesure que les sociétés modernes s'organiseront sur des bases de plus en plus chrétiennes, nous verrons y apparaître un patriotisme nouveau, identique au fond dans toutes les branches de la grande famille européenne, mais diversement nuancé suivant les traditions et la vocation spéciale de chaque peuple. A Rome, le patriotisme aura ses racines dans les catacombes, et Rienzi, avec toute son éloquence, ne parviendra pas à rendre les noms de Fabius et de Scipion plus populaires que ceux de saint Pierre et de saint Paul. Dans les villes libres et dans les petits états de l'Allemagne et de l'Italie, ce sentiment se confondra souvent avec la vénération particulière des habitans, soit pour la sainte Vierge, soit pour un Saint dont le souvenir est intimement lié aux traditions locales ; mais nulle part l'amour de la patrie ne se montrera sous des formes si imposantes et si héroïques, que chez les nations placées par la Providence aux avant-postes de la chrétienté, avec mission d'affirmer le Christ à la face de quiconque le nie, et de livrer pour la gloire de son nom des batailles séculaires. Ce sera dans cette vie d'enthousiasme sans intermittence pour une cause où l'égoïsme national ne saurait entrer pour rien, que se formera le type idéal du patriote chrétien, et c'est pour cela qu'il faut le chercher de préférence dans les annales de l'Espagne et de la Pologne, les deux contrées les plus désintéressées dans leurs guerres, les plus riches en héros et en martyrs, et les seules qui de nos jours aient osé braver le rationalisme du siècle, en introduisant la sainte Vierge au milieu des camps, et en arborant pieusement son image en guise de drapeau militaire.

Après l'amour de Dieu et l'amour de la patrie, vient l'amour dans ses rapports avec l'institution et la conservation de la famille, et c'est surtout ici que l'influence du christianisme paraît régénératrice et merveilleuse.

L'amour païen fut peut-être ce qu'il y eut de plus dégradant dans l'antiquité ; le plus souvent la femme y fut une espèce d'animal domestique ou un objet de grossière concupiscence ; dans un très petit nombre de cas, elle eut l'honneur d'être traitée comme une compagne ; mais elle ne monta jamais plus haut, ou du moins s'il y eut quelques exceptions, ce fut en faveur de deux ou trois célèbres courtisanes, comme Aspasie qu'on ne rougissait pas de placer immédiatement après les Muses.

Il est vrai qu'à l'épouse romaine fut assigné un rang plus élevé dans l'échelle sociale, au moins tant que subsistèrent les mœurs républicaines ; mais sa destinée n'en fut pas moins prosaïque, et quand le gouvernement impérial eut commencé son œuvre de corruption uni-

verselle, les deux sexes travaillèrent avec une sorte d'émulation à leur avilissement réciproque. On peut voir dans les poëtes érotiques du siècle d'Auguste, et particulièrement dans l'*Art d'aimer* d'Ovide, qui a tracé une théorie de l'amour tel qu'il était compris et pratiqué de son temps, à quel point ce sentiment dans l'espèce humaine était devenu semblable à l'instinct analogue dans les espèces inférieures.

Le remède à cette dégradation arriva de deux côtés presque en même temps. D'abord le christianisme vint dire que la femme était la gloire de l'homme (1), et que l'épouse chrétienne pouvait sanctifier l'époux infidèle (2); puis arrivèrent bientôt les barbares de la Germanie qui professaient une sorte de vénération religieuse pour la femme : et, de la combinaison de ces deux élémens, savoir, de l'élément chrétien et spirituel d'une part, et de l'élément germanique et chevaleresque de l'autre, résulta le sentiment moitié héroïque et moitié contemplatif qui a donné tant de ressort et de poésie aux âmes qui l'ont éprouvé. Dans les unes il a déterminé des mouvemens impétueux et irrésistibles vers un noble but ; dans les autres, il a été plus calme, plus harmonieux, sans pour cela rien perdre de son élévation ou de son énergie ; et, ce qui fait qu'on s'intéressera toujours davantage à ce dernier genre d'amour, c'est que l'expression nous en a été transmise avec toutes les nuances des caractères individuels, par une série de poëtes qui puisèrent à cette source leurs plus belles inspirations. On sait ce que fut Laure pour Pétrarque, et Béatrix pour le Dante : on n'ignore pas non plus l'influence prodigieuse que ce genre d'enthousiasme exerça sur le génie de Michel-Ange ; mais le nom du génois Ansaldo Ceba, qui les surpassa tous, est tombé depuis long-temps dans l'oubli, et nul compilateur d'histoire littéraire n'a songé à fixer notre attention sur les lettres admirables écrites par lui à une Juive de Venise dans le temps même où il sentait sa dernière heure approcher (3).

On comprend que le parallèle ou plutôt le contraste entre le paganisme et le christianisme, peut s'étendre à tous les sentimens qui naissent des relations établies entre les divers membres de la famille. Il n'est pas besoin de raisonnement ni de comparaison pour découvrir qu'il est impossible que la piété filiale ne soit pas profondément modifiée par l'habitude de prier Dieu pour les parens. C'est la prière seule qui fait qu'il y a dans ce sentiment quelque chose de plus que la tendresse organique, et s'il est dans la nature de l'homme de s'attacher à ses semblables, en raison du bien qu'il leur a fait, ce même rapport ne doit-il pas exister à plus forte raison, quand il s'agit de ceux pour qui il s'est fait un devoir et même un besoin de prier?

En poursuivant ainsi ce point de vue psychologique dans tous ses détails et jusque dans ses moindres ramifications, on trouvera que la même lumière, que le Christ a fait luire dans les ténèbres du monde, a aussi éclairé les replis les plus cachés de l'âme humaine, et que ses facultés les plus précieuses, auparavant engourdies par une inaction forcée, rompirent enfin leurs entraves et prirent librement possession de leur domaine respectif. Il serait difficile de décider si ce fut l'intelligence, l'imagination ou le cœur qui gagna le plus à cette émancipation ; l'amour chrétien, tel que nous l'avons défini, fut sans doute une dot magnifique pour l'humanité ; mais l'extension prodigieuse donnée à la puissance d'admiration dans ses rapports, soit avec la nature, soit avec son auteur, ne fut pas un moindre bienfait ; et l'intuition substituée ou plutôt surajoutée aux anciennes méthodes philosophiques, ne saurait être une conquête inférieure aux deux autres, surtout si l'on envisage l'action de cet organe supérieur dans ses rapports avec la sainteté.

Si de la considération du *principe* on passe à la considération de la *matière* de la poésie chrétienne, on trouvera bientôt que dans cette direction comme dans toutes les autres, un champ beau-

(1) S. Paul. *ad Corinth.*, 2. cap. XI. v. 3.
(2) *Ibid.*, cap. 7.
(3) L'histoire de cette curieuse correspondance se trouvera dans le premier volume de l'ouvrage de M. Rio sur la poésie chrétienne considérée dans son *principe*, etc.

coup plus vaste a été ouvert aux créations du génie.

La matière de la poésie chrétienne, c'est, si l'on veut, l'universalité des êtres; mais cette notion indéterminée ne saurait nous élever au point de vue que nous voulons atteindre. Dieu est matière de poésie pour le païen comme pour le chrétien, sans qu'on puisse dire pour cela qu'il se soit manifesté à l'un de la même manière qu'à l'autre. Quel contraste entre l'hymne de Cléanthe et le *Te Deum* de saint Ambroise! La philosophie ancienne pouvait bien, à force d'emprunts faits à l'Orient, parvenir à débrouiller quelques uns des attributs essentiels de la Divinité, desquels les poëtes contemporains faisaient ensuite quelquefois leurs profits; mais aucun d'eux ne put jamais exploiter le côté de la miséricorde; c'était un privilége réservé exclusivement au génie chrétien, à qui l'histoire du passage et des souffrances de l'Homme-Dieu sur la terre a fourni des ressources inépuisables en ce genre. En s'exerçant sur ce thème aussi attendrissant que sublime, le poëte n'a pas eu à craindre les écueils que le panthéisme et le fatalisme avaient semés sous les pas de ses devanciers; au lieu d'aller ramasser les miettes au banquet des philosophes, il a puisé ses inspirations dans son propre cœur, et il a chanté avec la même alégresse que les bergers de Bethléem: *Gloire à Dieu au plus haut des cieux!*

La nature, comme matière de poésie, présente des différences analogues: le poëte païen pouvait y percevoir aussi bien que nous ce que Kant appelle le sublime mathématique et le sublime dynamique, c'est-à-dire que les grandes masses et les grandes forces produisaient sur lui la même impression que sur nous; il en était de même pour tout ce qui était du ressort de la sensation et se liait à des souvenirs ou à des images de volupté champêtre, comme on peut le voir dans les descriptions si vantées de Théocrite et de Virgile; mais à cela près, la nature était pour lui un livre inintelligible; il ne s'apercevait pas qu'une sorte de voile funèbre était étendu sur elle en signe de deuil depuis la prévarication du premier homme, et s'il est quelquefois question de l'horreur qu'inspiraient certains bois sacrés, il faut bien se garder de confondre ce sentiment pénible avec la mélancolie qui a un tout autre principe et qui n'est autre chose que la conscience obscure d'une harmonie qui s'est perdue ou qui n'est encore que partiellement retrouvée.

Mais la matière de la poésie chrétienne par excellence, c'est l'homme, la nature et Dieu tout ensemble; l'homme comme agent libre, la nature comme théâtre ou auxiliaire de ses actions, Dieu comme Providence. C'est bien à quelques égards l'histoire, mais ce n'est pas l'histoire tout entière, ce n'en est pour ainsi dire que le côté *idéal*, celui qui tient à quelque chose d'éternel; ce n'est ni la métaphysique ni la critique qui le désigne au poëte, son choix et sa marche sont éclairés par une lumière bien supérieure à celle-là. Son but est de réhabiliter la parole primitive travaillée, altérée par des esprits déchus, et de soustraire l'âme humaine pendant son exil ici-bas à l'influence meurtrière de l'égoïsme, de la matière et du temps. La morale évangélique procure cet affranchissement au cœur; pour le procurer au même degré à l'imagination, il faut une poésie qui soit elle-même affranchie des entraves terrestres dans la limite que comportent ses lois et qui ne s'occupe des événemens humains que pour les faire entrer dans un système de créations, où ce qu'on appelle la vérité historique ne peut plus faire valoir ses droits.

Ce n'est pas seulement l'histoire des faits accomplis depuis l'ère chrétienne, qui appartient au Christianisme: ses annales remontent jusqu'à la création, et le peuple juif les avait préparées d'avance, pour les remettre aux héritiers de la grande promesse. Comme matière de poésie, les livres de l'Ancien Testament étaient déjà en eux-mêmes une magnifique portion de l'héritage dévolu aux Chrétiens. Dans des annales beaucoup plus authentiques que les vagues traditions de la Grèce, ils trouvaient aussi les souvenirs d'un âge d'or dans l'époque patriarchale, et dans celle des juges et des rois, une multitude de caractères individuels, devant lesquels les héros des temps homériques perdent leurs proportions colossales. Où est le grand hom-

me que l'antiquité pourrait opposer à Moïse, même en ne le considérant que comme le principal personnage d'une épopée? Peut-on imaginer une action plus *épique* que cette retraite de tout un peuple persécuté, cette marche à travers la mer et le désert, ces longues épreuves qui précèdent son entrée dans la terre promise, tout cela entrepris et souffert pour sauver le dogme sur lequel repose l'avenir de l'humanité? Une nation tout entière, chargée d'une mission purement religieuse sur la terre, livrant des milliers de batailles pour l'accomplir, sans ambition de conquêtes, sans passion pour la gloire, sans haine nationale pour les barbares, et surtout sans le mobile encore plus ignoble de la cupidité: voilà un spectacle que l'antiquité païenne ne donna jamais au monde, et qui ne fut compris et admiré qu'après qu'on eut reconnu dans les héros et les prophètes de la Judée, les précurseurs des martyrs et des apôtres. Alors, la Bible devint pour les Chrétiens matière de poésie, source de poésie, et à bien des égards, modèle de poésie, comme on le peut voir dans l'éloquente exégèse de S. Jérôme et de S. Augustin. Ce dernier, surtout, fit tout ce qu'il put pour imprégner son style de la latinité de la Vulgate, et pour s'inspirer du génie de David, en entremêlant des versets de psaumes à l'expression de ses propres pensées; et ce mélange lui a si bien réussi dans quelques passages de ses soliloques et de ses confessions, qu'on croit entendre d'un bout à l'autre les chants du roi-prophète lui-même.

Plus tard, dans la période qu'on pourrait appeler les temps héroïques du Christianisme, l'influence des livres de l'Ancien Testament s'étendit encore plus loin. Après l'admiration, vint l'imitation, et il serait facile de signaler des traits de ressemblance frappante entre le Judaïsme dans ses beaux jours et la Chevalerie du moyen âge. La belle Oxa, promise en récompense par son père Caleb à celui qui prendra la ville de Sepher, l'ardeur d'Othoniel à entreprendre cette double conquête, et cette intervention de l'amour comme mobile d'exploits militaires (1), tout cela forme un *épisode*, qu'on peut appeler *chevaleresque* dans toute la force du terme, et qui aurait pu fournir des inspirations aux poëtes du Cycle d'Arthur ou du Cycle Carlovingien.

Cette empreinte est encore plus marquée dans l'histoire de David, depuis son enfance jusqu'à sa mort, et particulièrement dans la partie qu'on peut appeler le point culminant de sa carrière, quand il quitte son troupeau pour aller combattre Goliath, et que son cœur, encore pur de toute passion mauvaise, se partage entre Jonathas, son frère d'armes, et Michol, fille de son persécuteur Saül. Il fut certainement parmi les Chrétiens le personnage le plus populaire de l'Ancien Testament, et par cela même le plus poétique. De même que Moïse fut le type des héros pour l'épopée, David fut le type des héros pour le drame. Le premier se détache dans l'horizon lointain de l'histoire, comme l'image sévère et imposante d'un demi-dieu. Le second, plus rapproché de nous de toutes les manières, excite tour à tour notre admiration et notre pitié; c'est comme un abrégé de notre nature, à la fois si grande et si pauvre. Certes, on peut aussi dire de lui qu'il fut homme, et qu'en fait de grandeurs comme en fait de misères, rien d'humain ne lui fut étranger.

Cet examen appliqué successivement à tous les livres de la Bible constatera l'immense influence qu'ils ont exercée sur la poésie chrétienne au moyen âge, non seulement en vertu de l'autorité dont ils étaient revêtus, mais encore par l'effet d'une sympathie profonde et irrésistible. Quel attrait le récit de la Genèse ne devait-il pas avoir pour des imaginations encore douées de toute leur simplicité primitive! ainsi que toutes ces cérémonies imposantes de la loi mosaïque, et la voix des prophètes grondant comme un tonnerre perpétuel au dessus de la Judée, et toutes ces scènes de vie patriarchale, que des mœurs analogues faisaient paraître toutes naturelles, et ces batailles sans fin, livrées contre les infidèles, et ce bel article du Deutéronome, où le Divin Législateur dit au peuple juif:

« Quand tu sortiras pour combattre « tes ennemis, si tu aperçois une grande

(1) Lib. Josue, c. xv. v. 26-29.

« multitude de chevaux et de chars, et « une armée bien supérieure en nombre, « rangée en bataille devant toi, tu ne les « craindras pas pour cela, parce que le « Seigneur ton Dieu, qui t'a tiré de la « terre d'Egypte, est avec toi (1). »

Quelle grandeur dans cet acte de foi national ! et ne dirait-on pas que la formule en fut dressée tout exprès pour les compagnons du Cid, ou pour les guerriers de Charles Martel ou de Godefroi de Bouillon ?

Le Nouveau Testament fut aussi matière de poésie pour les chrétiens, mais avec des conditions spéciales qui n'ont jamais été perdues de vue dans les siècles où l'instinct religieux était dans toute sa force. L'idée de composer une épopée dont l'Homme-Dieu serait le héros, aurait alors passé, ou pour une impiété, ou pour un symptôme d'aliénation mentale; chaque parole sortie de la bouche du Sauveur était trop sacrée pour qu'on songeât à la profaner par des amplifications; tout au plus se permit-on de versifier la narration évangélique en langue vulgaire, dans le seul but de l'imprimer plus fortement dans la mémoire du peuple (2).

Ce fut dans un but analogue qu'on lui donna si souvent en spectacle les scènes si attendrissantes et si déchirantes de la Passion; il y avait bien là, si l'on veut, matière de poésie dramatique; mais pour la mettre en œuvre les forces humaines étaient insuffisantes, et toutes les ressources du génie, combinées avec les dispositions pieuses des spectateurs, ne pouvaient aboutir qu'à une représentation informe du grand drame de la Rédemption.

Il n'y avait aucune forme de poésie à laquelle le Nouveau Testament se prêtât aussi heureusement qu'à la forme de l'art, parce que cette dernière forme est la plus mystique de toutes; aussi la peinture chrétienne s'est-elle exercée instinctivement sur cette matière avec une prédilection qui ne s'est refroidie qu'après une longue suite de siècles, et avec un succès qui prouve assez que cet instinct n'était pas trompeur.

L'Évangile était encore matière de poésie, d'une autre manière, par ses réticences. Comme il n'entre point dans les détails de la vie du Sauveur depuis son enfance jusqu'à sa prédication parmi les Juifs, quelques chrétiens des premiers temps, emportés par leur enthousiasme au delà des saintes règles, remplirent ces lacunes de légendes, où souvent la profondeur du sens contraste avec la naïveté de la forme. Ces précieux monumens de notre poésie primitive nous ont été transmis sous le titre peu attrayant d'*Evangiles apocryphes*, et les précautions prises pour nous empêcher de les regarder comme des livres canoniques, nous ont presque fait oublier que nous possédions ce trésor de littérature chrétienne (1). Après l'Evangile viennent les Actes des Apôtres, sujet presque aussi sacré que celui de l'Evangile même, et auquel, pour cette raison, il a été permis aux artistes seuls de toucher; aussi a-t-il revêtu, entre les mains de plusieurs d'entre eux, les formes les plus heureuses, et quand on a sous les yeux quelques unes des transformations, ou plutôt des transfigurations que la peinture a fait subir à cette matière de la poésie chrétienne, on n'est pas tenté de regretter que les autres formes aient été exclues du partage.

l'Apocalypse est par lui-même un poëme sublime, ou plutôt c'est une œuvre qui n'a pas de nom dans le langage des hommes. Par son caractère essentiellement allégorique et mystique, elle échappe à toutes les formes, hormis à celle de l'art, encore cette exception n'a-t-elle lieu que pour les écoles fortement imbues de mysticisme, comme celle de Jean Van-Eyck qui peignit son chef-d'œuvre dans la cathédrale de Gand, d'après un des plus beaux passages de l'Apocalypse, et dont le disciple Hemmelink retraça le même sujet dans les charmantes peintures qui décorent l'hospice de Saint-Julien, à Bruges.

Les actes des martyrs, tels que les Chré-

(1) Deut. cap. XX. v 3.

(2) De ce genre fut l'*Harmonie des Évangiles* par Tatien, et l'histoire de Jésus-Christ par Ottfried de Weissembourg, poëte et moine allemand du dix-neuvième siècle.

(1) On ne veut pas dire ici que tous les *évangiles apocryphes* présentent ce caractère. Il en est qui contiennent des témoignages réellement historiques que la critique a su apprécier. D'autres renferment une partie de récit évangélique, altérée par des sectaires.

tiens se les transmettaient clandestinement de génération en génération, étaient, sans contredit, le plus riche recueil de matériaux que les poëtes eussent à leur disposition. Il y avait là matière de poésie lyrique pour la composition des hymnes chantées dans toutes les églises de la chrétienté le jour où l'on y célébrait la mémoire de chacun d'eux en particulier : il y avait matière de poésie dramatique pour la composition de ce nombre infini de drames populaires dont on était si avide au moyen âge, et qui n'étaient autre chose que la continuation ou le supplément du culte catholique. Les émotions que les fidèles venaient chercher dans ces saintes commémorations n'avaient rien de commun avec celles que, d'après les lois aristotéliques, tout auteur dramatique est tenu de produire sur les spectateurs, au moyen des ressorts combinés de la terreur, de l'intérêt et de la pitié ; le drame chrétien avait un tout autre but, et était gouverné par de tout autres lois, et les raisons de cette différence seront déduites de la psycologie comparative des anciens et des modernes.

Il y a eu aussi matière abondante de poésie figurée, ou sous forme d'art, dans les actes des martyrs; non pas que la peinture ait jamais réussi à rendre tout l'intérêt dramatique que présente ce genre de sujet, mais en dehors de cet intérêt subalterne il en est un bien autrement vif, excité par la victime au moment où le cri de la nature sensible étant complétement étouffé, elle fixe les yeux avec extase sur la vision céleste dont la lumière se reflète sur son visage transfiguré. Ce *moment* dépasse la portée de toute poésie descriptive, mais non pas celle de l'art, comme le prouvent le Saint-George, et la Sainte-Justine de Paul Véronèse, qu'on peut appeler à juste titre le peintre des Martyrs.

Le fait général de la conquête de l'empire romain par le christianisme nous intéresse comme étant la matière d'une foule de considérations morales et philosophiques dont la science moderne a fait son profit; mais, au moyen âge, cet immense événement fut envisagé presque exclusivement par son côté idéal et poétique, si l'on excepte les travaux de théologie. Après un intervalle de plusieurs siècles, quand il ne restait plus dans la mémoire des hommes qu'un écho très affaibli de certaines réalités historiques, désormais assez éloignées pour se prêter aux *idéalisations* de l'épopée, la poésie a commencé sa tâche, et l'Europe a eu, sous diverses transformations successives, les compositions romanesques dont Octavien, Constantin et le pape Sylvestre sont les héros.

Le fait de l'invasion des Barbares, quelque dramatique qu'il fût dans quelques uns de ses détails, quelque providentiel qu'il fût dans son objet, ne pouvait exciter le même intérêt. La chute de l'empire ayant entraîné celle des idoles, il n'y avait pas lieu à déplorer cette catastrophe politique quand une fois elle fut consommée, et qu'on put en apprécier tous les heureux résultats. D'ailleurs la nation des Goths, qui formait l'avant-garde des envahisseurs, avait embrassé le christianisme dès le quatrième siècle, les Francs et les Bourguignons s'étaient convertis peu après leur établissement dans les Gaules, et les autres tribus germaniques établies en Espagne n'avaient pas montré plus de répugnance à se détacher du paganisme. Dans tout cela il y avait assez d'événemens pour servir de matériaux à une longue et même pathétique histoire ; mais il n'y avait pas un antagonisme assez profond pour que les imaginations prissent une part très active aux hostilités.

A l'extrémité occidentale de la Grande-Bretagne, dans un lieu qui était pour les Romains le coin le plus reculé du monde, la lutte entre les barbares et les indigènes prit un autre caractère, et ressembla beaucoup à ce qui se passa plus tard dans la Péninsule Ibérique entre les Espagnols et les Maures. Ce fut une guerre d'extermination entre le culte du Christ et celui d'Odin, et cette guerre continua d'être religieuse pendant les deux siècles qui s'écoulèrent entre la première arrivée des Anglo-Saxons, et leur conversion au christianisme. Les Bretons avaient été à peine effleurés par leur contact avec la civilisation romaine ; leur langue, abondamment pourvue de poésie, n'avait pas été entamée par la conquête, non plus que le génie national ; et seuls, entre tous les peuples conquis, ils pouvaient

sé passer d'une transfusion de sang germanique dans leurs veines, parce que le leur n'avait rien perdu de sa pureté.

Leurs exploits contre les Anglo-Saxons pour la défense de leur foi et de leur patrie, furent à peine aperçus par les contemporains, à cause du bruit que faisait l'empire en s'écroulant de toutes parts, et eux-mêmes n'eurent pas le loisir d'y suppléer par des annales régulières. Mais la voix des bardes fut plus forte que toutes ces tempêtes, et trouva du retentissement dans la postérité. Des prophéties hardies, après avoir circulé comme des chants de consolation parmi les Bretons vaincus, passèrent le détroit avec un cortége de souvenirs et de noms glorieux, parmi lesquels ceux d'Arthur et de Merlin furent les plus populaires, et moyennant l'adjonction de certaines légendes étrangères groupées autour de ces deux héros, par une tendance analogue à la loi de gravitation, le génie chrétien eut à sa disposition une matière riche et imposante, dont il tira toutes les épopées qui appartiennent au cycle d'Arthur et de la Table-Ronde.

A l'autre extrémité de l'Europe, Pélage et ses compagnons préparaient une matière non moins intéressante aux poëtes épiques du moyen âge. Eux aussi avaient à lutter contre une invasion de barbares, et la lutte devait être d'autant plus terrible que l'enthousiasme religieux était égal de part et d'autre; il avait même quelque chose de plus violent et de plus destructeur chez les Arabes qui combattaient au nom d'un Dieu, dont le culte suprême était la conquête et la victoire. Sur un pareil théâtre où l'exaltation du courage et de la foi fut tenue en haleine pendant une si longue série de siècles, les âmes durent être d'une trempe toute particulière, et les héros ne durent manquer ni à la poésie, ni à l'histoire. Jusqu'à quel point les matériaux accumulés par tant d'exploits chevaleresques ont-ils été mis en œuvre, soit par l'imagination populaire sous la forme de romances, soit par les poëtes Espagnols des temps postérieurs sous une forme plus élevée, c'est ce que nous aurons occasion d'examiner ailleurs en détail.

La part non moins active prise à cette guerre d'extermination entre les Chrétiens et les Maures, par les états et les républiques maritimes du midi de l'Europe, fut pour chaque peuple en particulier, la matière d'épopées nationales dont la plupart restèrent à l'état de germe, comme le poëme auquel donna lieu la conquête des îles Baléares, par les Pisans.

Il faut toujours excepter le Bas-Empire dans l'histoire duquel on chercherait vainement quelque chose d'héroïque; car l'énergie que les Bizantins déployèrent par momens contre les sectateurs de l'Islamisme, n'était chez eux qu'une espèce de paroxysme de l'instinct de conservation. Aussi, peut-on dire qu'ils se rendirent justice à eux-mêmes en se retranchant de la grande société catholique, pour qui ce fut, à quelques égards, un bonheur de n'avoir pas à traîner à sa suite un pareil cadavre. Leur schisme, joint à leur dégradation, les fit considérer comme des lépreux enfermés dans leur capitale comme dans un lazaret, et à ce double titre, ils furent exclus de tous les cycles de l'épopée chrétienne, où figuraient cependant les grands souvenirs de l'ancienne Grèce, depuis les héros d'Homère, jusqu'à Alexandre-le-Grand. Ce fut probablement par un effet rétroactif de cette répugnance invincible, que les poëtes chrétiens du moyen âge ne cherchèrent pas à tirer parti de deux événemens dignes par leur caractère et par leur importance de servir de matière à des compositions épiques du premier ordre : je veux parler du triomphe du catholicisme et de l'art sur les empereurs iconoclastes et de la prise de Constantinople par les Latins.

La société catholique constituée en état d'hostilité permanente contre les infidèles, voilà le fait dominant de l'histoire moderne, à dater de la chute de l'empire romain. Dans la première période, les chrétiens sont sur la défensive, c'est la période d'épreuve, et ses héros typiques sont Arthur et Pélage; dans la seconde leur organisation intérieure est assez avancée pour qu'ils attaquent à leur tour et pour qu'ils refoulent les Saxons vers le Nord et les Maures vers le Midi, c'est la période du triomphe, et ses héros typiques sont Charlemagne et Roland. Ici se trouve en quelque sorte le

point culminant de l'épopée chevaleresque, à cause de l'ère Carlovingienne autour de laquelle se groupe tout ce qu'il y a de plus poétique et de plus grandiose parmi les traditions et les souvenirs du moyen âge.

Aucune époque, dans les annales des peuples, n'a fourni une matière si abondante de poésie, et si l'on voulait énumérer toutes les formes successives que cette matière a revêtues depuis l'archevêque Turpin jusqu'à l'Arioste, on ferait une histoire plus volumineuse que celle des événemens politiques compris entre les deux époques correspondantes.

Si dans cette appréciation comparative on ne tenait compte que de la valeur purement historique, assurément nul sujet d'épopée n'égalerait les croisades. C'est la plus magnifique combinaison du pélerinage et de l'expédition militaire. Cette agression lointaine, tentée à travers des régions inconnues, dans le seul but de se frayer un chemin jusqu'au tombeau du Christ et d'en écarter à jamais les profanations, est sans contredit le phénomène le plus extraordinaire que l'enthousiasme religieux ait jamais produit. Après avoir lancé sur l'Asie, à je ne sais combien de reprises, des populations entières qui venaient éclater comme des orages périodiques sur la tête des Sarrasins, après avoir consumé cinq ou six générations successives, ce même enthousiasme était encore assez vivace dans la dernière moitié du treizième siècle, pour élever saint Louis à la même hauteur que Godefroi de Bouillon ; de sorte qu'aux deux extrémités de cette période à la fois si remplie d'épreuves et de gloire, l'histoire a pu montrer les deux héros les plus accomplis dont le christianisme s'honore, et fournir à l'épopée des matériaux en abondance. On sait le parti qu'en a tiré le beau génie du Tasse, si superficiellement critiqué par les champions du goût classique, mais si facile à réhabiliter pour quiconque aura bien senti les rapports qui existent entre l'âme du poëte et son ouvrage.

Après la passion des croisades, vient la passion plus prosaïque des découvertes qui eut cependant quelque chose de chevaleresque dans la dernière moitié du quinzième siècle. A vrai dire, ce fut d'abord une direction nouvelle que prit dans les contrées maritimes l'esprit d'aventure et de chevalerie, comme si la terre avait été un théâtre trop resserré. Le mobile de Christophe Colomb fut aussi pur que celui des premiers croisés, et certes rien ne manqua à son caractère et à son âme, soit en épreuves soit en grandeur, pour qu'il fût digne de devenir le héros d'une épopée. Mais ceux qui vinrent après lui souillèrent tellement par leurs crimes et leurs viles spéculations la terre qu'il leur avait montrée, que la muse chrétienne aima mieux languir inactive que de s'exercer sur un si triste sujet. Toutefois on ne peut pas dire qu'elle soit restée dans l'inaction, puisqu'outre la Jérusalem délivrée et le Paradis perdu, il lui restait encore à produire la Lusiade de Camoëns et la Messiade de Klopstock.

Après le grand schisme de Luther qui ne fut pas moins fatal à la poésie qu'à la religion, il n'y eut en Europe qu'un seul héros et un seul événement dignes d'être la matière d'une épopée chrétienne ; le héros fut le roi de Pologne Sobieski, et l'événement se passa sous les murs de Vienne, miraculeusement délivrée par lui. Mais la reconnaissance pour cet immense service rendu à la chrétienté fit palpiter un trop petit nombre de cœurs, pour que le souvenir en devînt populaire dans les états catholiques. L'Autriche se montra ingrate, la France indifférente et presque hostile, et l'Italie, alors déshéritée de son antique gloire littéraire, était impuissante à célébrer cette victoire autrement que par des actions de grâces et des réjouissances publiques.

Voilà quelles ont été les grandes époques et en quelque sorte les sommités de l'histoire, considérée comme matière de poésie chrétienne. Autour de chacune d'elles se groupent des légendes appropriées à l'esprit du temps, des traditions locales, des faits particuliers, des destinées individuelles plus ou moins saillantes qui ont été le sujet de compositions poétiques d'un ordre plus ou moins élevé, et sur lesquelles l'imagination des poëtes aurait pu continuer de s'exercer avec succès, si la renaissance de la littérature classique au quinzième et au seizième

siècles ne les avait pas entraînés presque tous dans une autre direction.

Jusqu'ici nous n'avons signalé que la matière *objective* de la poésie chrétienne, et nous n'avons rien dit de la matière *subjective* qui est celle que le poëte tire de son propre fonds, et qui est par conséquent plus insaisissable et plus mystérieuse que la première ; c'est un sanctuaire où la critique ne pénètre pas. Mais en s'aidant d'une autre lumière, on découvrira facilement que le christianisme a ouvert dans le cœur humain une mine inépuisable de trésors poétiques, dont le paganisme n'avait pas même soupçonné l'existence. Cette vérité est attestée par toutes les variétés du genre lyrique, qui correspond spécialement à ce que nous appelons la matière *subjective* et qui n'est à vrai dire que la série des modulations individuelles au milieu de l'harmonie générale.

Cette *matière subjective* se prête encore à d'autres formes, dont la plus élevée est la poésie *ascétique* qui constitue à elle seule une des branches les plus riches et les plus intéressantes de la littérature chrétienne. Dans ce genre de produits, les plus remarquables se trouvent parmi les ouvrages de saint Augustin, de saint François d'Assise, du B. Henri Suso, et de sainte Thérèse.

Pour apprécier à leur juste valeur toutes les variétés de compositions mystiques auxquelles le christianisme a donné naissance, il faut chercher, par delà le point de vue littéraire, la raison psychologique de la supériorité que les Chrétiens ont obtenue à cet égard sur tous les peuples de l'ancien monde.

Il est évident que l'état normal du chrétien sur la terre est le parfait équilibre entre la vie *active* et la vie *contemplative*.

En considérant toute l'antiquité païenne en masse, nous trouvons qu'elle n'est jamais parvenue à rencontrer cet équilibre, et que ses violentes oscillations la poussèrent alternativement d'une extrémité à l'autre, sans jamais lui permettre de s'arrêter au vrai centre de gravité. Le panthéisme indien qui représentait l'univers comme une émanation de l'être infini, comme un *rêve de Dieu*, devait nécessairement enfanter le quiétisme le plus absolu avec toutes ses conséquences. Dans la Grèce qui sert de transition entre le monde oriental et le monde romain, l'activité absorbe déjà toutes les facultés sociales et les facultés individuelles, et l'élément *contemplatif* n'apparaît ni dans les institutions, ni dans la littérature. Une école de philosophie, celle de Pythagore, cherche à l'introduire et à le développer dans son sein, et c'est précisément celle-là qui, préférablement à tout autre, obtient les honneurs d'une persécution acharnée et sanglante. Platon qui recueillit et fit valoir de son mieux les traditions pythagoriciennes, échoua plus complétement encore, car pas un de ses disciples immédiats n'exploita le côté *contemplatif* de son système, et si les néo-platoniciens d'Alexandrie y revinrent plus tard, ce fut par l'effet d'une influence étrangère que nous aurons occasion de signaler ailleurs.

Chez les Romains l'activité fut poussée jusqu'à la frénésie, et quand ils commencèrent à se reposer de la conquête du monde, ils ne connurent d'autre quiétisme que celui de la mollesse et de la volupté. Mais la société chrétienne dès son origine, se partagea instinctivement entre la vie *active* et la vie *contemplative* ; les uns restèrent au milieu des orgies de l'empire, afin de *racheter le siècle*, comme dit saint Paul : les autres se réfugièrent dans des solitudes lointaines en s'autorisant de l'exemple donné par les anciens prophètes et par saint Jean, dans l'île de Pathmos, et en s'appliquant les paroles que le Christ avait adressées à Marie, par opposition à sa sœur Marthe. Cette application, qui fut ensuite adoptée par l'église universelle, plaça bien haut la vie contemplative dans l'estime des peuples, qui introduisirent à l'envi cet élément nouveau dans toutes les combinaisons sociales ; de là, la fondation d'un si grand nombre d'Ordres monastiques, surtout en Italie où la vie éminemment active des républiques commerçantes avait besoin d'un plus fort contrepoids.

Ce dualisme qui avait sa source au fond des âmes, devait se reproduire ailleurs qu'à la surface de la société, et dans les produits de l'intelligence humaine, plus que dans tout le reste. Aussi

le retrouvons-nous dans la science, où il est représenté par la philosophie mystique, d'une part, et de l'autre par la dialectique : nous le retrouvons dans la poésie lyrique et même quelquefois dans le drame qui est le plus inaccessible de tous les genres à l'élément *contemplatif;* enfin non seulement il a pénétré jusque dans la poésie épique, mais dans certains cas l'*action* a été tellement subordonnée à la *contemplation* qu'on a eu des compositions de très longue haleine auxquelles on pourrait donner le nom d'*épopées contemplatives*. Quelque chose d'analogue apparut jadis dans l'Inde, mais avec toutes les défectuosités inhérentes à la religion nationale. Il fallait toutes les ressources que le christianisme peut prêter au génie pour rendre possible la création d'un chef-d'œuvre en ce genre : ce chef-d'œuvre existe depuis le quatorzième siècle, c'est la *divine comédie* du Dante.

RIO.

COURS SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA LITTÉRATURE.

(1re LEÇON.)

—

PROLÉGOMÈNES.

Le mot de *littérature* est assez nouveau dans la langue française, au moins avec l'acception qu'on lui donne aujourd'hui, et je ne me souviens pas de l'avoir jamais rencontré chez les écrivains du dix-septième siècle. Le sens qu'on y a attaché dans le siècle suivant, a quelque chose d'un peu subalterne, et qui sent ces époques de décadence raffinée, où l'art d'écrire devient un métier médiocrement noble. Il faut toutefois se servir de ce mot à défaut d'autre, mais en lui donnant assez d'extension et de sérieux pour qu'il puisse désigner l'ensemble des monumens écrits de la pensée humaine, et s'appliquer aussi bien aux Genèses, aux codes, aux chants sacrés des époques primordiales, qu'aux romans et aux pièces de théâtre qui pullulent dans les derniers jours des sociétés. Ainsi conçue, et on ne peut pas la concevoir autrement sans tomber dans des frivolités peu dignes d'occuper des hommes graves, l'histoire de la littérature devient une grande et belle étude, toute pleine d'utiles enseignemens. Comme elle se rattache par des liens infinis aux religions, aux législations, aux mœurs des différens peuples, elle ne peut être vraiment comprise, si l'on n'a des notions justes sur ces choses si fondamentales, dont elle est le produit, et sur lesquelles elle réagit puissamment à son tour.

Après avoir indiqué tout ce que devrait embrasser un cours d'histoire générale de la littérature, je me hâte d'ajouter que je sens parfaitement mon insuffisance en face d'une semblable tâche. A défaut de la vaste érudition et des hautes qualités intellectuelles qui seraient nécessaires pour s'attaquer sans trop d'inégalité à un pareil sujet, je n'ai à présenter que quelques études, beaucoup trop superficielles, sans doute, mais assez variées, et un grand désir d'être exact. C'est assez dire que je ne prétends pas traiter *ex professo* toutes les grandes thèses de philologie, d'histoire, d'esthétique, qui se présenteront sur mon chemin. Heureux si je puis exposer, avec quelque méthode, tous les faits vraiment principaux, et en déduire un petit nombre d'idées générales plausibles! Heureux, surtout, si je puis rendre aussi claires pour les autres qu'elles le sont pour moi, les questions qui se rapportent le plus directement aux bases de la foi chrétienne!

Il m'a semblé que ce n'était pas trop de trois années pour le travail que les directeurs de ce recueil ont bien voulu me demander, et que ces trois années pouvaient être consacrées : la première, à la littérature antique ; la seconde, à la littérature intermédiaire, que j'appellerai littérature chrétienne ; la troisième, enfin, à la littérature moderne. Cette division me paraît correspondre à trois momens ou périodes bien distinctes dans l'histoire de la littérature. En effet, quoique la littérature moderne soit fille du Christianisme, tout comme celle des

quinze premiers siècles qui ont suivi la prédication de l'Evangile, il faut pourtant reconnaître qu'à l'époque dite de la renaissance des lettres, il se fait une assez grande révolution dans la direction et les habitudes d'esprit des nations européennes, pour qu'on puisse considérer cette époque comme une véritable ère littéraire : et cela est si vraî, que la plupart des écrivains français qui ont traité de ces matières, n'admettent pas qu'il y ait eu de littérature en Europe avant le xvie siècle. La triple division, adoptée ici, n'a donc rien d'arbitraire; elle est fondée en raison et généralement admise, au moins dans l'histoire qui distingue bien formellement l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes.

Cette année sera exclusivement consacrée à la littérature antique. Je ne puis que répéter, à propos de ce point particulier, ce que j'ai dit plus haut, relativement à l'ensemble du cours, d'une insuffisance sur laquelle je suis loin de m'aveugler. Vouloir résumer en douze leçons l'Orient, la Grèce et Rome, c'est d'une hardiesse qui touche au ridicule. L'outrecuidance de cette entreprise ne serait pas justifiable, si je prétendais offrir ici un système savant, complet, approfondi de l'antiquité; mais il ne s'agit que d'abréger, en les coordonnant un peu, les principaux documens recueillis par les érudits, d'éveiller l'amour de la science chez les jeunes gens, auxquels ce recueil est particulièrement destiné, et de leur fournir quelques indications utiles. Un tel but n'est pas placé si haut, qu'on ne puisse espérer de l'atteindre avec du travail et une intelligence ordinaire.

Je commencerai par la Bible, non seulement à cause de l'antique adage : *ab jove principium*, mais encore parce que ce divin livre est le premier par l'antiquité comme par la beauté. On a immensément écrit sur l'Ancien Testament, et pourtant il s'en faut bien qu'il ne reste plus rien à dire; car l'Ecriture Sainte est aussi inépuisable que les autres œuvres de Dieu : c'est une source profonde d'eaux toujours vives, où chaque siècle et chaque homme peuvent puiser jusqu'à la fin des temps sans jamais la tarir. Elle sera, surtout, considérée ici sous le point de vue esthétique : car si elle est le trésor du cœur, le manuel indispensable de ceux qui veulent fortifier leur âme en la nourrissant du pain de la parole divine, elle n'est pas moins appropriée aux besoins de l'esprit auquel elle donne des habitudes mâles et élevées, et le goût du beau sous toutes ses formes. N'est-ce pas à cette école que se sont formés les plus grands génies des temps modernes, les hommes qui ont donné à l'Europe la *Divine Comédie* et le *Paradis Perdu*, les *Oraisons Funèbres* et *Athalie* ?

Quoique je ne connaisse ni le chinois, ni le sanskrit, ni le zend, je ne crois pas qu'il me soit interdit de parler des littératures de l'Inde, de la Chine, de l'ancienne Perse, sur la foi de ceux qui savent. Mon ignorance aura même cela de bon, qu'elle me tiendra en garde contre la tentation de faire mon petit système sur l'Orient. L'antique Asie est encore un hiéroglyphe, dont quelques mots à peine ont été déchiffrés; et malgré les beaux travaux et la prodigieuse activité des orientalistes français, anglais, allemands, elle ne cessera pas de long-temps d'être une énigme pour la science moderne, si tant est qu'elle doive jamais cesser de l'être. Nous ne possédons qu'une très faible partie de l'immense littérature des Indous, dont les ouvrages les plus capitaux ne nous sont encore accessibles que par des extraits et des analyses. La littérature des Chinois, moins riche et moins variée, nous est un peu mieux connue, grâce aux travaux des missionnaires français. Toutefois, la religion de Bouddha, point de contact des plus grandes nations de l'Asie, et dont l'influence a été si considérable en Chine, est à peu près lettre close pour nous. Le Zend-avesta, seul débris qui nous reste de la religion des Mages, avait été apporté en Europe, et traduit par Anquetil Duperron. Mais voilà que M. Burnouf bouleverse toute l'interprétation de son devancier, et il nous faut attendre, pour avoir l'intelligence de ces précieux fragmens, que notre savant compatriote ait restitué la langue zend. Je ne parle pas des Assyriens, des Phéniciens, des Egyptiens, qui n'ont laissé que de grands et vagues souvenirs, ou des monumens couverts d'inscriptions bizarres, que les élèves de Champollion

achèveront peut-être de déchiffrer. Les choses en étant là, les théories sur l'antique littérature orientale, et les sociétés dont elle est l'expression, seraient chose tout-à-fait prématurée, et il faut se borner à constater, aussi exactement que possible, l'état de la science. Cette riche mine est à peine ouverte : on peut énumérer les trésors qui en ont été déjà tirés, former quelques conjectures sur ceux qu'elle renferme encore, et encourager les hardis travailleurs qui l'exploitent ; mais il n'est guères possible de faire plus, sans risquer de se perdre dans les romans et les hypothèses gratuites.

Il est plus facile de parler de la Grèce, puisque les plus beaux monumens du génie de ses écrivains nous ont été conservés, et sont accessibles pour tout le monde. Néanmoins, ce qui concerne les origines des nations helléniques, leur religion, leur histoire primitive, est encore plein d'obscurités. Les érudits de notre siècle ont soumis à une sévère et savante critique les idées adoptées par leurs devanciers, et ils ont détruit beaucoup de notions fausses et superficielles sur les antiquités grecques, mais sans y avoir rien substitué de complet. Ainsi, nous savons aujourd'hui que la mythologie grecque n'est pas tout entière dans l'Iliade, qu'elle a des bases plus profondes et plus anciennes que les fictions des poëtes, surtout qu'elle n'est pas tout-à-fait aussi simple et aussi facile à saisir qu'elle nous le paraissait au collége, en lisant l'*Appendix de Diis* du père Jouvency ; mais après tout, le plus grand progrès que nous ayons fait, est de savoir que nous ne savons pas. Lisez tour à tour la *Symbolique* de Creuzer, l'*Anti-Symbolique* de Voss, les *Divinités de la Samothrace* de Schelling, le *Prométhée* de Welcker, l'*Aglaophamus* de Lobeck, l'*Histoire des races helléniques* d'Otfried Muller : vous aurez recueilli beaucoup de faits curieux et d'excellentes observations de détail, mais vous n'aurez point acquis une vue tant soit peu claire de l'ensemble ; vous resterez incertain et flottant entre divers systèmes, plus ou moins ingénieux, et vous reconnaîtrez, que si les sciences philologiques et archéologiques sont dans la voie la meilleure et la plus large où elles se soient jamais trouvées, elles n'en sont pourtant encore qu'à leurs premiers pas. Heureusement, on n'est pas obligé d'attendre qu'elles aient levé tous les doutes et éclairci toutes les difficultés, pour apprécier et goûter la littérature grecque. Cette admirable littérature a été fort négligée ou traitée très superficiellement par la plupart des critiques français, et spécialement par La Harpe : il est temps de la replacer au rang qui lui appartient, c'est-à-dire bien au dessus de la littérature latine à travers laquelle nous sommes trop habitués à la voir. J'en parlerai avec tous les développemens que comportent les dimensions de ce recueil, et je m'efforcerai de faire ressortir quelques points de vue neufs et vrais, que des écrivains supérieurs ont rendus populaires de l'autre côté du Rhin, mais qui n'ont pas encore acquis en France droit de bourgeoisie.

La littérature romaine sera traitée beaucoup plus succinctement, parce qu'elle n'est, comme on l'a dit spirituellement, que la lune de la littérature grecque. Pourtant, tout artificielle qu'elle est, il faut reconnaître en elle un caractère de gravité et de force, qui se fait jour partout, et où se trahit la majesté du peuple roi :

Romanos rerum dominos gentemque togatam.

Le cours de cette année se terminera par le tableau de sa décadence, ou plutôt du déclin du Paganisme lui-même s'abîmant sous les impuretés et les bassesses de l'époque impériale, tandis qu'au point opposé de l'horizon, se lève le vrai soleil des intelligences, et que ses premiers rayons font tressaillir les nations assises dans l'ombre de la mort.

A une histoire de la littérature antique il faut des points de départ, des données premières, lesquelles ne peuvent être puisées que dans l'histoire primitive de l'humanité ; de là la nécessité de quelques considérations générales : je m'efforcerai de les resserrer en aussi peu de mots que possible.

L'homme a eu des pensées, des croyances, des connaissances, avant de les fixer par l'écriture : ces pensées, ces croyan-

ces, ces connaissances, d'où lui venaient-elles? Les avait-il conquises à l'aide d'une longue succession de temps et de travaux, ou les avait-il reçues? Si l'unité y régnait dans le principe, comment tant de divergences et de contradictions s'y sont-elles introduites plus tard? S'il y avait lutte et division dès le commencement, quelle fut la cause de ce déchirement primitif? Tels sont les problèmes qu'il faut d'abord résoudre lorsqu'on veut se rendre compte des phénomènes que présentent, dès l'origine, les littératures de l'antiquité. Ces problèmes sont résolus pour les chrétiens par l'autorité de la révélation. Elle nous apprend que l'homme est déchu, par sa faute, d'un état plus parfait; soumis à une épreuve par son Créateur, il a écouté l'esprit du mal et s'est écouté lui-même, au lieu de n'écouter que Dieu; mais comme son péché n'était pas irrémédiable, et devait être réparé un jour par un Rédempteur né de la femme, le libre arbitre lui a été laissé: il est resté capable de mériter ou de démériter, selon qu'il obéit à la grâce qui l'attire vers le ciel, ou qu'il cède à l'influence qui l'entraine vers l'abîme; de là ce dualisme, cette lutte continuelle que nous retracent tous les monumens de la pensée humaine. Dans la littérature, comme dans la société, comme dans l'individu, la chair et l'esprit, le bien et le mal, le ciel et l'enfer se livrent un combat qui ne finira qu'avec le monde. Le fait du péché originel, tout profond mystère qu'il est, rend raison de cette double tendance qui est en nous: mais si vous rejetez ce dogme, tout se trouble, tout se confond, et la nature humaine reste une énigme à jamais indéchiffrable.

Je pars donc de ce fait, tel que la Genèse nous le donne: j'admets également comme point de départ, la nouveauté relative du genre humain, sa descendance d'un seul couple, et l'histoire des premiers âges du monde, telle que Moïse la raconte. Tous ces récits sont de foi pour nous autres chétiens: les motifs que nous avons pour y croire sont d'un ordre fort supérieur à ce qu'on appelle vulgairement vérifications scientifiques, et quand bien même la science profane entasserait contre eux argumens sur argumens, nous devrions nous tenir fort rassurés en pensant à la destinée de tant de systèmes bâtis à l'encontre de nos dogmes, et qui, après avoir charmé les incrédules contemporains, ont été répudiés et honnis par ceux de la génération suivante. Mais il se trouve que dans ce siècle la science travaille au profit de la foi, non qu'elle démontre ce que nous croyons, et affirme ce que nous affirmons, mais elle consent presque à se reconnaître incompétente sur les questions fondamentales, et refuse cependant à nos adversaires le droit de les trancher contre nous. Ainsi, elle ne dit pas avec nous que tous les humains sont la postérité d'un seul homme et d'une seule femme appelés Adam et Ève, mais elle établit que les traits réguliers de l'Européen, les pommettes saillantes du Tartare, la peau huileuse et les cheveux crépus du Nègre, ne prouvent rien contre l'unité de l'espèce humaine, et que rien ne s'oppose à ce que toutes les variétés d'hommes répandues sur la surface du globe proviennent d'un couple unique (1); elle ne prend pas pour base de ses calculs la chronologie de Moïse, mais elle refuse nettement aux Égyptiens, aux Chinois et aux Indiens les centaines de siècles si libéralement accordés à ces peuples par l'école voltairienne; elle rit de la haute antiquité attribuée aux zodiaques d'Esné ou de Denderah, en retrouvant sur le mur qui les supporte des noms d'empereurs romains; enfin, elle pose presque en principe que toute certitude historique cesse vers le huitième siècle avant l'ère chrétienne. Ces exemples suffisent pour faire voir quel genre de secours la science peut fournir aux croyances chrétiennes; et, après tout, ces preuves négatives sont tout ce qu'on doit lui demander: car les grands faits primordiaux n'admettent point de preuves directes, pareils en cela à ces théorèmes fondamentaux des mathématiques qu'on ne démontre qu'en réduisant à l'absurde toute proposition contraire.

Revenons à nos prolégomènes, dont cette petite digression ne nous a pas

(1) L'espèce humaine paraît unique, dit Cuvier, puisque tous les individus peuvent se mêler indistinctement et produire des individus féconds.

beaucoup écartés. Je ne m'arrêterai pas à prouver, contre Condillac, qu'il est impossible que l'homme ait inventé le langage. Jean-Jacques Rousseau avait déjà objecté que *la parole paraît avoir été fort nécessaire pour établir* l'usage de la parole. M. de Bonald, dans ses *Recherches philosophiques*, M. de Maistre, dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, ont épuisé cette question. Posons donc en fait, avec ces grands esprits, que la parole est un don de Dieu, et non pas une conquête de l'homme. On peut dire qu'elle est comme une émanation de la lumière qui illumine tout homme venant dans ce monde; car notre esprit a besoin d'elle pour penser, comme nos yeux de la lumière pour voir, et c'est sans doute de cette analogie si remarquable que vient une belle particularité de la langue grecque, où la même racine signifie luire et parler (1).

Il faut encore admettre qu'il n'y eut d'abord qu'une langue jusqu'au moment où Dieu mit la confusion dans le langage, pour punir une tentative orgueilleuse et sacrilége, et dispersa le genre humain dans tous les pays du monde. (*Gen.* 11, 9.) Les travaux philologiques de la science contemporaine, en ramenant de plus en plus toutes les langues connues à un très petit nombre de familles, et en constatant entre ces familles des similitudes essentielles, et des différences non moins essentielles, conduisent à cette conclusion, qu'il y eut d'abord unité de langage, et que cette unité, au lieu de s'altérer par des modifications graduelles, a dû se rompre par une séparation brusque et instantanée. Voilà donc encore, sur ce point, la donnée fournie par la révélation, conforme à ce que la science peut imaginer de plus probable en fait d'hypothèses.

Autant en peut-on dire de l'origine des religions. L'école philosophique qui rapporte tout à l'homme, qui veut qu'il soit parti du mutisme, de la promiscuité, de l'état sauvage, pour inventer successivement le langage, la famille, la société, lui attribue aussi l'invention de la religion, qui s'est développée dans l'ordre suivant : d'abord le fétichisme, forme d'un culte grossier des élémens, puis le polythéisme sous des castes sacerdotales, le polythéisme indépendant, le monothéisme sous forme théocratique, enfin le monothéisme libre. Dans ce système, la religion est une idée, d'abord enveloppée de grossiers emblèmes, qui va se dégageant de plus en plus de la forme, s'épurant et se simplifiant à mesure que la société s'avance. C'est la théorie de la perfectibilité indéfinie appliquée à la religion, laquelle ne peut être dans ce système qu'une création purement subjective de l'esprit de l'homme; car on ne voit pas trop ce qu'y ferait un Dieu objectif. Au lieu de cette progression ascendante, l'Écriture sainte nous montre les hommes connaissant dès le principe le vrai Dieu unique et immatériel, mais négligeant de le glorifier et de lui rendre grâces, et se perdant dans leurs propres pensées; de là l'obscurcissement toujours croissant de leur raison et de leur cœur, le culte des astres et des élémens substitué à celui du Créateur, puis celui des idoles de bois et de métal, des images d'hommes, d'animaux et de reptiles : de là aussi une dégradation successive dans l'ordre moral, correspondant à la dégradation de l'intelligence, et le règne de toutes les passions d'ignominie, suivant l'expression de saint Paul (1). Cette explication de l'idolâtrie s'accorde infiniment mieux que l'autre explication avec les faits recueillis par la science; car, bien que les religions antiques nous soient très imparfaitement connues, bien que les monumens les plus anciens qui nous en restent soient évidemment bien postérieurs aux premières prévarications des races humaines, on y trouve pourtant des traces nombreuses d'une doctrine élevée et profonde, dont le monothéisme est la base, mais qu'on voit s'altérer et se corrompre à mesure qu'on descend le courant des âges, en sorte que la vérité, captive dans les iniquités du paganisme (2), ne se fait plus jour que de loin en loin par quelques protestations individuelles. Ce point de vue ne peut qu'être

(1) φαω, d'où viennent φασις, φημι, φως, φημη, φαινω, etc., etc.

(1) Voy. *Rom.*, c. 1, et *Sap.*, c. 3.

(2) *Qui veritatem Dei in injustitiâ detinent.* Rom., 1. 18.

indiqué quant à présent : l'occasion se rencontrera souvent par la suite de le développer et de l'éclaircir.

Au milieu de ce chaos des cultes idolâtriques, les seuls enfans d'Israël conservent intact le dépôt sacré de la religion primordiale. Tandis qu'ailleurs les erreurs s'ajoutent aux erreurs, les mensonges aux mensonges, les ténèbres aux ténèbres, ce petit peuple est à la fois immobile et progressif; car, solidement maintenu dans son culte par la plus forte législation qui fût jamais, il n'ignore pas que ce culte, fondé sur une promesse de salut faite à ses pères, n'est que la figure et la préparation d'une religion à venir; et le pressentiment de cette religion, de plus en plus obscurci chez les païens, devient chaque jour chez lui plus fort et plus distinct, à mesure que ses prophètes lui annoncent plus clairement le Messie. Frappé de ce contraste étonnant qu'il a mis en lumière avec toutes les magnificences de son style, Bossuet a subordonné à l'histoire des Juifs, celle des empires les plus puissans, de ceux qui ont fait le plus de bruit dans le monde. L'historien de la littérature ayant, lui aussi, de grandes révolutions à raconter, celles qui se sont faites dans la pensée humaine, ne peut trouver, ce me semble, au milieu de ces variations, un fil conducteur plus sûr que celui qui a servi à ce puissant génie pour se diriger. Je ne sache pas qu'il soit possible de mettre quelque unité dans l'histoire de la littérature, si l'on n'a devant les yeux un type du vrai et du beau, auquel on puisse tout rapporter. Ce type, je ne le chercherai point ailleurs que là où l'esprit de l'homme, si variable et si inconsistant de sa nature, a été assisté et soutenu par l'esprit de Dieu, c'est-à-dire dans les deux testamens du monde ancien et du monde nouveau. Je m'efforcerai de ne jamais perdre de vue ce seul point constant au milieu de tant de vicissitudes; en sorte que, dans cette mêlée de religions, de philosophies, d'opinions de toute espèce, tombant l'une sur l'autre, avec un fracas comparable à celui des empires qui s'écroulent, on voie toujours ressortir la stabilité majestueuse des vérités révélées, et celle des deux sociétés qui en ont été successivement les dépositaires, la Synagogue assise sur les hauteurs de Sion, l'Église catholique dominant le monde du haut de la pierre immobile du Capitole.

E. de Cazalès,
Professeur d'histoire générale de la littérature à l'Université catholique de Louvain.

SCIENCES HISTORIQUES.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

PREMIÈRE LEÇON.

De l'histoire considérée comme science. — Causes de son tardif développement; pourquoi elle n'a pas été enseignée chez les Anciens ni durant le moyen âge. — École classique; école philosophique. — Comment l'histoire est maintenant arrivée au degré de science positive; trois méthodes modernes; but de ce cours.

Les Païens n'ont point donné de muse à l'éloquence ni à la philosophie, ils en ont donné une à l'histoire ainsi qu'à la poésie, à la musique, à la danse; c'est-à-dire qu'ils mettaient l'histoire au rang des arts d'agrément, des amusemens de l'esprit; ils ne la regardaient pas comm une science positive. Clio, comme son nom l'indique, était uniquement chargée de *célébrer* les grands faits avec les grands hommes; on ne lui en demandait pas davantage. En effet, il faut déjà avoir vécu un peu pour réfléchir sur ses propres intérêts, pour s'instruire d'exemple et demander quelque chose à l'expérience d'autrui; il faut encore plus de maturité pour songer à ses semblables, pour s'intéresser d'avance à ceux qui seront un jour, et dire comme le vieillard de La Fontaine :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Or, le genre humain, quel que fut son

âge avant l'ère chrétienne, était bien jeune encore. En dépit de sa longue croissance et de ses cosmogonies si reculées, il ne s'était pas avisé depuis long-temps de supputer les années, il ne datait pas de loin. Les premiers peuples, quand on les considère avec attention, présentent tous le caractère de l'homme enfant, celui de la plus exclusive personnalité. Chaque peuple vivait pour soi, tout entier dans sa nationalité jalouse, arrachant, s'il pouvait, à son voisin tout ce qu'il lui voyait de jouissance; par conséquent sans souci du passé ni de l'avenir, ne comptant que soi dans l'univers, traitant tout le reste de barbare, et ne cherchant au dehors que de la richesse et des louanges; comme un bambin mal appris, qui bat tout le monde, qui veut qu'on l'amuse et qu'on l'admire. On empruntait, on imitait volontiers des autres nations une industrie, un art nouveau, un avantage matériel; quant aux lois utiles, aux améliorations sociales, c'était tout au plus l'affaire de quelques hommes qui aspiraient au titre de législateur. Le sentiment naturel, qui attache l'homme aux lieux de sa naissance, la nécessité d'une défense commune, l'avidité de la conquête, les idées de sûreté, de puissance et de gloire, confondues dans celle de patrie, pouvaient bien inspirer le zèle et quelquefois le dévouement pour des concitoyens; mais prévoir, agir dans l'intérêt de l'humanité, pour l'instruction des générations futures, une telle préoccupation était au dessus de la pensée.

Aussi l'on peut affirmer que les Grecs assemblés s'applaudirent eux-mêmes et leurs exploits dans le récit d'Hérodote, et qu'ils écoutèrent ce qu'il rapportait sur les nations étrangères, comme une prose harmonieuse, tout au plus comme une agréable curiosité, sans y voir ni désirer autre chose. Hérodote raconte simplement, avec suite, avec clarté; alors c'était déjà beaucoup sans doute, mais enfin son livre n'est qu'un récit. Quoiqu'il promette d'indiquer les causes des guerres, il parcourt seulement les événemens et les peuples de proche en proche, il ne pénètre point dans les causes ni dans les résultats, il observe peu, il ne médite pas, il entremêle tous les détails à sa narration comme des ornemens; il ne combine ni ne conclut; en un mot, il se borne à dire élégamment ce qu'il a vu et ce qu'on lui a dit. Long-temps il a été regardé comme le père de l'histoire, quelques uns avec aussi peu de raison l'ont appelé le père du mensonge; mais l'esprit humain étant naturellement imitateur, Hérodote une fois applaudi, avec un mérite très réel d'ailleurs, est devenu le modèle des historiens; de même que Homère, par ses deux beaux poëmes, a décidé, sans le savoir, la forme de l'épopée jusqu'à nos jours, de telle sorte qu'après plusieurs imitations, l'épopée a fini pour nous, et qu'une création de ce genre est désormais impossible, si quelque heureux génie n'imagine une forme nouvelle. Thucydide, Xénophon, n'ont pas fait autrement que Hérodote, et tous les historiens, jusqu'à Ammien Marcellin, se sont réglés à la file sur cette première réputation, avec d'autant plus de succès, que le nombre et la diversité des faits suffisaient à soutenir l'attention du lecteur.

L'inexpérience insouciante du genre humain, ensuite son penchant à l'imitation, me paraissent donc les véritables causes qui ont comprimé la composition et l'étude historique. On a écrit sans cesse des annales, des mémoires, des biographies, trois variétés à peu près les mêmes, toutes narrations, plus ou moins intelligentes, plus ou moins détaillées, souvent sans chronologie, toujours sans critique, sans lien de pensée, sans préméditation aucune de connaître et de montrer au vrai une nation, une époque, ou un homme. Tacite lui-même, cet esprit si profond, peint avec une étonnante vérité les actions et les personnages; mais les lois, l'ensemble et l'esprit du gouvernement impérial, les usages, les arts, la religion, tout ce qui fait la vie et le caractère d'un peuple, d'une époque, vous ne trouvez sur tout cela, dans ses admirables pages, que des notions incomplètes, éparses, rattachées en passant, ou d'obscures allusions. En vain avaient déjà paru quelques théories politiques, en vain Polybe avait déjà jeté dans son récit quelques observations judicieuses, Salluste avait essayé aussi, quoique assez vaguement, de remonter

aux causes, Cicéron avait dit que l'histoire est le *témoin des temps, l'enseignement de la vie;* en vain lui-même, après Caton, et ensuite Varron, Denys d'Halicarnasse et plusieurs autres, eurent l'heureuse idée de rechercher les origines, les antiquités, nul ne quitta pour cela l'ancienne manière. On continua de compiler à l'aventure; et, par exemple, ni Plutarque, qui s'est servi des mémoires de Sylla, ni Dion Cassius, n'ont étudié la fin de la république romaine dans la correspondance de Cicéron et dans ses autres écrits; et chose assez bizarre, malgré les travaux modernes de Middleton et de Wieland, à peine avait-on pensé jusqu'aujourd'hui à consulter de pareils documens pour une histoire romaine.

Les circonstances les plus précises, les plus intéressantes, les traits de mœurs, la partie la plus vive et la plus pittoresque de l'histoire restèrent à part dans le domaine de l'érudition. L'on s'appliqua particulièrement à couper le récit par des compositions oratoires, surtout quand l'éloquence politique n'eut plus d'autre moyen de se produire sous l'empire; et ces harangues si admirées dans les colléges, et si bien faites, j'en conviens, mais si peu véritables la plupart, si rarement utiles à l'intelligence des événemens et si ennuyeuses, prouvent que les meilleurs auteurs regardaient la rhétorique et le style comme le principal mérite d'une histoire écrite.

Ensuite vinrent les abréviateurs, quand la décadence impériale et le tourbillon des affaires et des révolutions, laissant peu de loisir et de goût, firent négliger les longs ouvrages; à cette malheureuse nécessité succédèrent, avec l'invasion barbare, des événemens bien plus difficiles à démêler et une affreuse ruine de littérature et d'étude. Le christianisme seul sauva tout ce qu'il put et sauva beaucoup; mais jusqu'alors toujours en lutte contre la persécution, ou contre la philosophie, ou contre l'hérésie, il n'avait pas eu le temps de réformer les écoles et l'enseignement. La philosophie vaincue, en désespoir de cause, s'était réduite, comme le tyran de Syracuse, au rôle de pédagogue, et sous le nom de dialectique, régenta encore les esprits, attendant obscurément le retour d'Aristote et de ses commentateurs musulmans pour reprendre crédit. La méthode païenne subsista; mêmes objets d'enseignement, même manière de procéder pendant tout le moyen âge, conséquemment même estime des auteurs païens dans le très petit nombre de ceux qui pouvaient les connaître et les lire; tout ce qui étudiait, tout ce qui savait était déjà classique, c'est-à-dire, grec et romain, quand les Byzantins, fuyant le cimeterre des Turcs, et quand l'imprimerie, multipliant les bibliothèques, ranimèrent de toutes parts l'antique littérature. L'imitation devint plus empressée que jamais : en France, plus que partout ailleurs, on déserta la poésie, l'invention, la naïveté et les idées nationales, pour l'éloquence et la sagesse grecque et latine; de même on dédaigna ces chroniques contemporaines, premiers essais de la langue française, qui n'étaient pas sans doute des histoires, mais d'originales confidences et de précieux matériaux pour composer une histoire.

Un écrivain moderne, M. Thierry, a signalé les défauts des diverses histoires de France qui ont été faites dans les derniers siècles, depuis Nicolle Gilles jusqu'à Velly et Anquetil; il leur reproche à tous, fort justement, cette fausseté de détails, de caractère et de pensée, que répandirent dans leurs livres l'ignorance des sources et les préjugés littéraires de leur temps. Il n'excepte que le Père Daniel, dont il reconnait la sagacité, le savoir et l'exactitude à conserver aux temps passés leurs traits et leur couleur réelle. Il avoue que « le Père Daniel a le « premier enseigné la vraie méthode de « l'histoire de France, bien qu'il ait « manqué de force et de talent pour la « mettre en pratique. » Je le pense aussi : non pas que le Père Daniel faiblit, comme le dit M. Thierry, quand il traita les temps modernes, ni que l'esprit de son ordre l'eût rendu fanatique; il n'y a rien de moins fanatique que le Père Daniel; sa sincérité est évidemment la même dans toute l'étendue de son ouvrage. M. Thierry s'est trompé en ce point, ce qui importe assez peu maintenant. Mais le Père Daniel, quoique supérieur aux autres, n'est toujours qu'un annaliste; quoiqu'il ait mieux senti le vrai du ré-

cit, il manque beaucoup, selon moi, de couleur locale, et pour lui aussi, toute l'histoire est dans le récit, dans les événemens remuans, dans ce qui frappe les regards; il en connait peu la partie intérieure, instructive. Il est impossible de suivre avec lui les vicissitudes du gouvernement, du pouvoir, de l'état social; il remarque à peine les communes, ne parle jamais nettement des institutions diverses, et une preuve certaine qu'il n'avait pas trouvé complétement la composition historique, c'est qu'il fit à part un traité de la milice française, sans se servir de ce travail pour son histoire de France.

Voilà le défaut général de l'école classique, et cette remarque ne s'applique pas uniquement à nous. Si les littératures étrangères ont conservé plus d'originalité, la manière d'écrire l'histoire est néanmoins la même partout. Les historiens de toutes langues, quelque sujet qu'ils traitassent, laissaient de côté toute recherche autre que celle des faits, comme inutile pour eux. Cependant les recherches d'antiquité n'occupaient pas moins vivement les esprits depuis la renaissance des lettres, et formaient un genre d'étude spécial, dans lequel rentre précisément ce traité de la milice. On s'enfonçait curieusement dans les temps anciens; la chronologie, les monumens de toute espèce, les arts, les lois, les usages des Grecs et des Romains devinrent l'objet d'une critique persévérante et minutieuse. Cette application des érudits, encore plus classique, mais plus précise que celle des historiens, étendit les idées; on s'aperçut qu'il y avait dans la vie des nations autre chose que des grands hommes et des princes, et dans les faits autre chose que la succession des faits; on comprit enfin que l'histoire était une science, qu'on la pouvait enseigner, et on l'enseigna pour la première fois vers la fin du seizième siècle. Ainsi Juste Lipse professa l'histoire à Jéna, puis à Louvain; je ne dis pas qu'il fut le premier, mais cet enseignement était certainement très récent, et l'on n'en trouve pas trace dans aucune époque précédente. Cette nouveauté d'ailleurs, concentrée en Allemagne et dans les Pays-Bas entre les mains des antiquaires, ne sortit pas de l'investigation critique. Les deux élémens de la science historique, c'est-à-dire l'observation et l'exposition, restant désunis, il n'y avait toujours point de science véritable. En France, il en fut à peu près de même; l'érudition archéologique se partageant exclusivement entre les corps religieux, les Bénédictins surtout, et l'Académie des inscriptions, acheva de se séparer de la composition littéraire. L'histoire ne se trouvant point rangée dans la série des facultés universitaires, ne fit point partie de l'éducation publique, et ne fut guère admise que dans l'éducation privée, du moins dans celle des princes. Rollin plus tard l'appela par son Traité des Études, mais la vénération si classique du bon recteur pour les Grecs et les Romains était peu capable d'éclairer la question.

Cependant le perfectionnement décisif, dont on n'avait pas même l'idée, et qui devait constituer la science historique, existait déjà. Ce n'est pas l'ouvrage de Vico que je veux désigner ici; la petite école symbolique de nos jours s'efforce de remettre en honneur Vico et sa philosophie de l'histoire; il n'y a rien de plus facile que d'admirer un auteur inintelligible, et de se rehausser par-là dans sa propre estime; comprenne qui voudra la *Scienza-Nuova*, je ne lui porte point envie, je n'ai jamais lu de subtilités plus brumeuses. Je doute que Vico ait fait grande sensation au dix-septième siècle, et certainement il n'a changé en rien les études historiques. Un contemporain de Vico a fait beaucoup plus, c'est Bossuet avec son Discours sur l'histoire universelle, où une grande pensée disposa une érudition forte sous un style admirable.

Un homme, égal à Bossuet, ouvrit presque en même temps une autre route. Fénélon composa une histoire abrégée de Charlemagne. Cet ouvrage, qui ne s'est point retrouvé, fut un des premiers qu'il entreprit, puisqu'il l'avait achevé avant d'avoir été appelé auprès du duc de Bourgogne, comme il l'écrit lui-même au duc de Beauvilliers. Ce qu'il en dit dans cette lettre, et plus encore ses réflexions sur l'histoire dans sa lettre à l'Académie, les jugemens qu'il y porte sur les plus célèbres historiens de l'antiquité, tout cela

prouve qu'il entendait très bien la composition historique, et particulièrement cette couleur locale qu'on a trouvée si tard. Le Charlemagne de Fénelon eût été, selon toute apparence, le vrai modèle. La manière eût été plus facile à saisir dans cet ouvrage, au lieu que dans celui de Bossuet on a pu la confondre avec la pensée théologique de l'auteur. D'ailleurs, il y avait bien plus de précision et d'étendue dans les idées de Fénelon. Bossuet saisissait les choses de haut, et impétueusement, mais une à une; Fénelon embrassait davantage, et d'une vue plus réfléchie, plus pénétrante, plus exacte. Sous la mythologie de son style, laquelle n'était pour lui qu'une forme littéraire, j'oserais même dire qu'il était plus original. Fleury, qui a dû connaître le Charlemagne, n'en a pourtant point profité; il imita Bossuet, quoique bien faiblement, dans ses discours sur l'histoire ecclésiastique. L'imitation en demeura là pour le moment, découragée par la juste renommée de Bossuet, ou détournée peut-être d'abord par la pensée que son genre était uniquement applicable à l'histoire de la religion. Puis Louis XIV ayant fermé les yeux, et la régence ayant donné le signal des petits soupers aux beaux esprits, la philosophie, qui attendait cette occasion de recueillir les fruits du protestantisme, se leva et dit au genre humain : Vous voilà grand maintenant; émancipé du pouvoir sacerdotal, vous devez penser et agir de vous-même, vous n'avez plus besoin de leçons; n'écoutez plus personne que moi, qui vous ai rendu libre et qui ai des conseils tout prêts à vous donner. Alors on commença à philosopher, c'est-à-dire, à faire la débauche et à politiquer en vers et en prose. Treize ans après que les *Lettres Persannes* eurent contribué pour leur part à la satisfaction générale, se présenta un petit livre intitulé : *Grandeur et décadence des Romains*. La résolution qu'on avait prise de tout examiner de nouveau, le style ferme et piquant de l'auteur, son ton décidé, des aperçus neufs et ingénieux, donnèrent aussitôt une réputation de profondeur à cet ouvrage d'un savoir extrêmement médiocre, et sans aucun plan, que d'encadrer par chapitre les premières réflexions qu'une lecture rapide de l'histoire romaine semble avoir suggérées. On ne douta point que ce ne fût là une vraie composition historique, et la manière de l'aigle de Meaux appliquée à l'histoire profane. Voltaire donna ensuite son *Essai sur les Mœurs*, s'autorisant assez adroitement du grand nom de Bossuet, comme s'il voulait marcher sur ses traces et *saisir* comme lui l'*esprit de l'histoire*. Et ces pointilleux chapitres, pleins d'esprit, de sarcasmes et d'ignorance, éblouirent entièrement un siècle léger et corrompu, qui raisonnait pour se dispenser d'apprendre, et qui croyait avidement quiconque ne croyait à rien. Puis arrivèrent les énormes dissertations de Hume, les vagues *observations* de Mably, portant à dos un étalage postiche de textes en lambeaux; les déclamations sentimentales de Raynal, Diderot, les élémens de Millot, vides et sentencieux, toutes œuvres à peu près d'égale force, dont l'érudition et les principes se sont résumés un peu plus tard dans l'abrégé de Thouret, *ridiculus mus*.

La science n'y gagnait rien, même après le traité de Mably, *de la Manière d'écrire l'Histoire*, traité dont je ne me rappelle rien, sinon que je l'ai lu. Une apparence de méthode, une forfanterie de labeur et de raison, voilà par où débuta l'école philosophique, et ce qui faussa le genre si heureusement indiqué par Bossuet. Néanmoins la prétention d'endoctriner dans les uns inspira aux autres la prétention de s'instruire, et tourna tous les esprits, désireux d'un changement social, vers la partie intérieure de l'histoire. On s'y livra avec ardeur; en Angleterre, après Middleton, s'exercèrent Robertson, Mitford, Gillies, et l'ingénieux auteur des Lettres Athéniennes (Athenian Letters); en Allemagne, Meiners, Jean de Muller, Wieland. Je ne veux point éviter ici de mentionner Gibbon et sa *Décadence de l'Empire Romain*. Cet ouvrage fut publié à mesure par deux ou trois volumes; on ne put en juger l'ensemble. D'ailleurs il souleva l'indignation jusque chez les Protestans par sa mauvaise foi et son cynisme sceptique; on peut ajouter que la conception, qui en paraît vaste, est très faible; que cet immense dédale de galeries histori-

ques, bizarrement entre-coupées et tronquées, ne font pas un ensemble réel; que la seule idée fixe de Gibbon, qui est de dégoutter son mépris sur toute institution religieuse, n'a pas même déterminé le choix de son sujet, ni dirigé l'exécution; il ne songe en effet nullement à représenter la société moderne, mais une grande catastrophe, dont il suit à sa fantaisie les contre-coups jusqu'au quinzième siècle; son unité est toute factice; sa narration est en outre assez embarrassée par l'élégance pénible et obscure du style. Le talent de cette œuvre mauvaise est donc, à mon avis, bien moindre que ne l'accordent même quelques Catholiques. L'avantage que je reconnais à Gibbon, c'est de savoir également observer, raconter, et mettre habilement à profit les documens et les détails; il a dû contribuer peu aux progrès de l'art historique, qui commence à peine aujourd'hui encore à se fixer. La France alors, dans une disposition fort peu studieuse, se préparait à passer des théories politiques aux expériences. Elle ne vit naître en ce temps qu'une composition remarquable. Barthélemy, par les Voyages du Jeune Anacharsis, rajeunissait agréablement un sujet qu'on eût cru épuisé, et surpassait, sans les connaître, les Lettres Athéniennes. Une telle composition, fruit d'un laborieux savoir et d'une brillante imagination, était bien faite pour éveiller chez nous le génie historique; mais, outre que par sa forme, qui se rapprochait du roman et du poëme, elle demeurait à part, sans pouvoir servir de modèle, on y voyait reproduites avec la plus gracieuse illusion les mœurs et les idées païennes, dont toutes les têtes étaient remplies. La folie du temps s'en accrut; la philosophie, déjà prête à bouleverser le pays, triompha enfin, et par un étrange contraste, tout ardente d'innovation, elle ne rêvait que vieilleries païennes, appelant liberté la démocratie romaine et grecque, et prenant pour ses enseignes le bonnet phrygien, la déesse Raison, le Panthéon, le tribunat, etc.; aussi Volney ouvrit inutilement un cours d'histoire à l'école normale de la République. M. de Fontanes, pour la nouvelle école normale, installa, sans plus de succès, l'histoire dans les hautes chaires de l'université impériale; l'histoire y retomba dans sa nullité classique, jusqu'au moment où l'esprit français, s'appropriant enfin les progrès de nos voisins d'outre-Rhin et d'outre-mer, nous ramena à l'observation sérieuse; je veux parler du cours de M. Guizot.

Il est juste aussi de constater qu'avant lui déjà l'enseignement de l'histoire étant établi dans les colléges de Paris, de jeunes professeurs, dans un cercle plus modeste, avaient, par le zèle de leurs premiers essais, commencé chez nous le développement véritable d'une étude si importante.

Comment ce changement heureux se fit-il, et où en est maintenant la science historique? Le voici, si je ne me trompe. La foi et la vérité étaient plus vivaces en France qu'on ne l'avait espéré. Déjà au dix-huitième siècle, plus d'une voix intrépide avait soutenu et prouvé que les nouveaux précepteurs de la raison mentaient et ignoraient tout à la fois. Leurs héritiers victorieux s'aperçurent aisément qu'ils devaient être plus forts; ils appelèrent à leur secours contre le Catholicisme et ses traditions toutes les connaissances humaines, et d'ailleurs comme il fallait nécessairement éclaircir les origines, la querelle devint surtout historique. On s'habitua donc de plus en plus à rapprocher de l'étude historique toutes les autres études; l'érudition critique s'y rattacha désormais en subordonnée. Les résultats abondèrent; on se mit au travail de toutes parts, les uns pour attaquer, les autres pour défendre; d'autres encore par unique goût de la science, s'inquiétant peu de favoriser l'un ou l'autre parti; de toutes parts on sentit le besoin d'une instruction réelle.

Ainsi la géologie, l'astronomie, la linguistique, l'archéologie, citées en témoignage contre la Bible et l'Église, en ont forcément avoué l'exactitude. La même épreuve a été ensuite commencée sur le moyen âge, où l'on espérait trouver l'endroit faible. Et au grand désappointement des méprisans, le moyen âge, vu de près, a excité l'enthousiasme par l'originalité naïve et forte de sa littérature et de ses institutions. Tous les yeux s'ébahirent; le monde historique apparut, comme une autre Babel, interrompue et

ruinée par la confusion des langues ; chacun y vint fouiller, rassembler les décombres, essayer d'en recomposer les diverses parties, les uns raccordant et suppléant les matériaux, comme ils pouvaient, et se hâtant de rebâtir à mesure, les autres s'efforçant de retracer d'abord un plan à l'aide des symboles, les troisièmes cherchant ingénieusement à retrouver le plan primitif, pendant qu'un petit nombre plus avisé le demandait avant tout par la foi au grand architecte.

L'histoire est donc arrivée maintenant au degré de science positive, au moins autant que la médecine et le droit, et trois méthodes s'y appliquent également. auxquelles répondent trois écoles très distinctes ; la première, qui est la méthode *mitoyenne* ou *composite*, sort directement du genre ancien ou classique, et tient autant du genre philosophique. Elle raconte année par année, distribuant ses observations et ses réflexions, à mesure qu'elles se présentent, parmi le récit, et arrêtant même le récit quelquefois, non plus pour disserter, mais pour grouper des faits d'un autre ordre que les actions mouvantes, et passer en revue la littérature, les usages ou les lois d'une époque. Je citerai pour exemple les deux histoires de M. Sismondi, l'Histoire d'Angleterre de Lingard, le Cours d'Histoire de Schœll, et les Ducs de Bourgogne de M. de Barante. Mais le premier défaut que j'y remarque est de n'avoir pas d'autre liaison que l'ordre des temps ; or, quoique la chronologie soit le fil nécessaire des observations et des idées, sans quoi on ne sait plus ce qu'on dit, le plan d'une histoire n'est point dans la chronologie. Tous quatre sont savans, Lingard par dessus tout est d'une exactitude qu'on ne peut surpasser ; tandis que les préjugés philosophiques ou protestans des autres ont plus d'une fois faussé leur récit et leur jugement : mais le style dans Sismondi, Schœll et Lingard est très faible, et la couleur locale encore plus ; M. de Barante au contraire a presque tout sacrifié à la couleur locale, et sa fidélité à suivre les chroniques à la trace, rend la lecture de son livre monotone et fatigante. La seconde école est celle que j'appellerai *symbolique*, qui vise surtout à l'effet, qui s'étudie à saisir les rapports les plus inattendus, et sautant par dessus les faits intermédiaires, lance une idée sur quelques points culminans, sans se soucier par où elle passe, ni où elle aboutit, pourvu qu'elle brille, qu'elle étonne, ou du moins qu'elle amuse. En un mot, cette école, qui a pris Vico pour patron, rêve l'histoire à *priori*, se débarrasse des antiquités par des symboles, et son érudition de clinquant ne recueille uniquement que de petits détails, dont elle compose une mascarade littéraire, qu'elle appelle histoire romaine, parce qu'il y a des noms romains, ou histoire de France, parce qu'il y a des noms gaulois et francs. La troisième méthode, que j'appellerai *spéculative*, est celle d'Héeren et de M. Guizot. On ne raconte point, et l'on s'occupe de mettre en évidence la partie intérieure des faits et les conséquences. Cette méthode, la plus facile, s'applique à l'enseignement, et ne peut produire une composition historique. La méthode symbolique n'est qu'une mode qui passera avec les gens d'esprit qui la soutiennent. La réunion des deux autres serait la perfection du genre, et produira seule de vraies compositions. Il y faut un concours des plus rares qualités, toute la constance d'un érudit, une grande force de raisonnement, le talent de disposer habilement, le talent d'écrire, et enfin une fermeté d'esprit, non pas indifférente pour toutes les opinions, ce qui est la pire de toutes les partialités, mais résolue au contraire d'admettre toute vérité contre toute répugnance du moi humain ; condition tellement essentielle, que sans cela, tous les autres avantages ne sont qu'une belle duperie. Voilà pourquoi M. Thierry n'a point atteint le but avec son Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands. Le travail en est certainement habile : mais les préjugés haineux du dix-huitième siècle contre l'Église ont entraîné l'auteur dans les plus graves inexactitudes, et ne permettent d'étudier cet ouvrage que pour la manière.

Ainsi l'histoire étant une science, et la composition historique une œuvre, non d'imagination, mais de raisonnement et d'expérience, quoique l'imagination n'y soit certainement pas étrangère, on ne doit point s'étonner

si les modèles nous manquent encore.

Ceci posé, ma tâche est bien claire; il s'agit d'enseignement historique; la méthode *spéculative* est donc seule applicable. Ces leçons devront former un cours de civilisation ou de politique expérimentale, du moins pour la part que la France y a prise; un cours d'histoire ne peut être autre chose. Mon dessein est donc de diriger nos lecteurs dans l'étude de l'histoire de France; et Dieu aidant, de les orienter en les plaçant dans le point de vue véritable, c'est-à-dire catholique, où l'on peut dire sans témérité qu'on ne s'est guère placé jusqu'à présent.

Ces réflexions me sont venues quand j'ai voulu, en commençant ce cours, me rendre compte à moi-même de ce que j'avais à faire. Il importe en effet de savoir pourquoi et comment on doit étudier; elles m'ont servi en outre à fixer mon point de départ, comme on le verra dans la seconde leçon.

ÉDOUARD DUMONT,
Professeur d'histoire au collége Saint-Louis.

DE LA DIRECTION

QU'IL CONVIENDRAIT DE DONNER

A LA POLÉMIQUE CHRÉTIENNE.

C'est une vérité à peu près généralement sentie, que l'enseignement religieux, pour qu'il ait action en dehors du cercle des fidèles, doit éprouver quelques modifications dans sa forme.

Cependant il y a des hommes recommandables qui ne se sont point encore rendu compte de la nécessité de ce changement; prévenus, et non pas sans quelque apparence de raison, contre toute espèce de nouveautés, ils croiraient compromettre les intérêts de la religion, s'ils admettaient la possibilité d'une modification quelconque, je ne dis pas dans ce qui constitue l'essence et le fond de la doctrine religieuse, mais dans ce qui n'est qu'accessoire et doit subir les conditions de l'espace et du temps. Ainsi ils n'accorderont point qu'il peut y avoir une manière d'exposer les vérités de la foi et d'en établir les preuves, autre que celle qui leur a été transmise, et qu'ils ont eux-mêmes pratiquée jusqu'à ce jour. Il ne tiendrait qu'à eux néanmoins de s'assurer que la méthode de controverse religieuse pour laquelle ils réclament, à l'encontre de toute autre, le privilége d'antériorité, a été nouvelle aussi dans son temps; qu'elle a éprouvé contradiction d'abord; et qu'elle n'a jamais été universellement adoptée : d'ailleurs, ils n'ont qu'à jeter les yeux autour d'eux, et pour peu que leurs regards s'étendent par delà l'enceinte qui les sépare de ce monde extérieur sur lequel il est question d'agir, ils s'apercevront que les argumens de l'école n'arrivent pas jusqu'à ceux qu'ils ont l'intention d'atteindre et de frapper.

Aussi tous les esprits un peu vifs qui se sont mis en rapport avec le siècle et ont entrevu ses tendances, tous les hommes éclairés qui ont étudié la situation nouvelle et sondé ses profondeurs, sont demeurés convaincus de l'insuffisance, eu égard aux dispositions de la génération présente, du mode d'instruction religieuse en usage. De là ces essais plus ou moins heureux, ces tentatives plus ou moins hardies, qui ont malheureusement entraîné quelques hommes d'une haute capacité au delà du but.

Ces derniers eussent été sans doute plus retenus, ils auraient dominé l'entraînement auquel ils ont cédé, s'ils eussent été pénétrés de cette idée que la religion chrétienne non seulement est immuable dans ses dogmes, mais en outre qu'elle repose sur des bases qu'on ne doit pas essayer de déplacer. Dieu ayant posé lui-même les fondemens de la démonstration évangélique, il ne nous appartient pas d'y substituer nos vues particulières : c'est à quoi n'ont pas fait assez d'attention les hommes distingués dont nous venons de parler en dernier lieu.

Que dirons-nous, après cela, de ces écrivains du premier ordre, chrétiens de cœur, catholiques au fond de l'âme, que la crise actuelle a ébranlés jusqu'à ce point qu'on les voit chanceler sur l'article capital, c'est-à-dire, sur l'immutabilité du dogme ? préoccupés qu'ils sont des exigences du siècle, aveuglés par le désir

de mettre l'enseignement religieux en harmonie avec un système dont la vogue n'est point entièrement épuisée (nous voulons parler ici de la théorie du progrès indéfini), ils iraient jusqu'à faire des concessions qui compromettraient la pureté, l'intégrité de la doctrine. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien cette illusion, si jamais elle prévalait, serait irrémédiable et funeste.

Est-ce-à dire que le christianisme est ennemi du vrai progrès ? Tant s'en faut; car l'église du Christ a mission au contraire de le propager et de l'étendre ! Oui, de l'étendre, en s'assimilant insensiblement toutes les nations de la terre; de l'étendre en perfectionnant moralement et par degrés les individus et les masses. *Crescat igitur oportet*, a dit Vincent de Lérins, *et multum vehementerque proficiat tàm singulorum quàm omnium, tàm unius hominis quàm totius ecclesiæ, ætatum ac gradibus, intelligentiâ, scientiâ, sapientiâ*... Mais il ne faut pas, ajoute aussitôt le même docteur, en tirer la conséquence, qu'il est permis d'innover. Ce n'est pas en changeant de nature, que les choses accroissent et se perfectionnent; le progrès n'est qu'un simple développement. Ainsi il n'est pas permis de supposer que ce qui était vérité dans un temps puisse devenir erreur un jour; et du reste rien n'autorise à croire qu'il y ait une autre révélation à attendre. Enseignez ce que vous avez appris, *quæ didicisti doce*; mettez, autant qu'il vous sera possible, l'intelligence humaine en rapport avec la foi, *intelligatur te exponente industriùs quod antè obscuriùs credebatur;* faites ressortir avec éclat les beautés de la religion, *pretiosas divini dogmatis gemmas exsculpe*; mais soyez en garde contre les écarts de l'imagination, afin qu'il ne vous arrive pas, cherchant à dire les choses d'une autre manière, de proposer des choses qui soient autres, *ut cùm dicas novè, non dicas nova* (1).

De tout cela on peut conclure qu'il serait opportun, après avoir reconnu la nécessité d'un changement dans le mode de controverse, en ce qui regarde les vérités de la foi, qu'on déterminât avec quelque précision jusqu'où cette modification doit s'étendre.

Ce sera sans doute l'objet d'un examen sérieux pour ceux de qui la direction doit venir; mais en attendant qu'il y ait à ce sujet des règles tracées, le champ est ouvert à qui croirait avoir quelques vues à proposer.

On me pardonnera donc, je l'espère, d'avoir tourné de ce côté mes réflexions.

Qu'on ne s'étonne pas du reste qu'un laïc ait conçu l'idée de s'immiscer dans une discussion de ce genre; car, indépendamment de ce qu'il est des circonstances où tout homme devient soldat pour défendre la patrie, où tout fidèle a mission pour entreprendre les combats de la foi, il ne faut pas perdre de vue que s'agissant ici d'enseignement, il importe avant tout de connaître les dispositions de ceux qu'on se propose d'instruire; or on ne saurait nier qu'en pareil cas l'intervention d'un laïc ne puisse être de quelque utilité.

Enfin, et sur le point d'entrer en matière, je dois à la vérité de déclarer que si je n'eusse eu, pour me guider dans l'examen des questions qui vont être soulevées, que ce que mes propres lumières auraient pu me fournir, je ne me serais pas mis en avant; mais comme je crois pouvoir appuyer sur un fondement plus solide que mon propre raisonnement, les considérations qui vont être développées, j'ai cédé à l'impulsion de mon zèle.

§ I.

Jésus-Christ, notre divin maître, dans le cours de sa vie mortelle, ou pour mieux dire, pendant les trois années de sa prédication, s'est trouvé plusieurs fois en face d'hommes chancelans qui hésitaient à croire en lui; de gens entêtés qui contestaient ouvertement sa mission; de pharisiens envieux qui le haïssaient et voulaient le perdre : or il nous paraît que c'est entrer dans le cœur du sujet, puisque nous avons en vue de déterminer le vrai caractère de la polémique chrétienne, que de suivre la voie tracée par ce grand modèle, dans l'espèce de

(1) Vincentii Lirinensis commonitorium XXII, XXIII.

controverse qu'il soutenait lui-même contre les incrédules de son temps.

Ce n'est pas toutefois qu'il entre dans notre dessein de rappeler ici, en les commentant, toutes ces paroles admirables que le Verbe divin a semées sur son passage, s'étant revêtu de notre chair, pour converser avec les hommes; paroles de vie qui pénétraient jusqu'au fond de l'âme, quand elles trouvaient un accès facile en l'absence de toute prévention; paroles de vérité qui se prêtaient aux formes du raisonnement, lorsqu'elles rencontraient un esprit prévenu, mais exempt de mauvaise foi; paroles de sévérité s'il était question de démasquer l'hypocrisie; paroles de sagesse et d'habileté, toutes les fois qu'il s'est agi d'éviter un piége tendu : ce champ serait trop vaste ; et malgré l'attrait qu'offrirait un travail de ce genre, nous n'essaierons pas d'embrasser un sujet qui présente tant d'aspects divers; nous devons nous restreindre à ce qui, dans le livre divin, se réfère plus spécialement à l'objet que nous traitons.

Or on trouve au chapitre V de l'Évangile de saint Jean un passage très remarquable qui vient se placer ici naturellement. A la suite d'un discours dans lequel l'humble fils de Marie n'avait pas craint d'insinuer qu'il était plus qu'un homme, et qu'il était égal à Dieu ; il prévient l'objection que l'incrédulité se disposait à soulever, et il dit :

31. « Si ego testimonium perhibeo de me ipso, testimonium meum non est verum.
32. Alius est qui testimonium perhibet de me : et scio quia verum est testimonium quod perhibet de me.
33. Vos misistis ad Joannem et testimonium perhibuit veritati.
34. Ego autem non ab homine testimonium accipio : sed hæc dico, ut vos salvi sitis.
35. Ille erat lucerna ardens et lucens : vos autem voluistis ad horam exultare in luce ejus.

Tel est le premier motif que le Christ fait valoir à l'appui de sa mission : Mon témoignage vous est suspect ; eh bien! je peux en invoquer un autre. Jean était un grand prophète, et vous lui avez rendu hommage en cette qualité ; oui, c'était une lampe ardente à la lueur de laquelle vous avez voulu vous éclairer; or il a rendu témoignage de moi, il a reconnu que j'étais le Messie ; mettez-vous d'accord avec Jean (1).

Passant à une autre considération le Verbe divin ajoute :

36. Ego autem habeo testimonium majus Joanne: opera enim quæ dedit mihi pater, ut perficiam ea, ipsa opera quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia pater misit me.
37. Et qui misit me pater, ipse testimonium perhibuit de me : neque vocem ejus unquam audistis, neque speciem ejus vidistis.
38. Et Verbum ejus non habetis in vobis manens, quia quem misit ille, huic vos non creditis.

J'ai pour moi un témoignage supérieur à celui de Jean, et ce témoignage se manifeste au moyen des œuvres surnaturelles que j'opère à la face d'Israël ; car les miracles que je fais, constatent de la manière la plus claire que je suis l'envoyé de Dieu ; c'est donc Dieu lui-même qui rend témoignage de moi. Mais vous n'avez jamais voulu prêter l'oreille au discours de ce témoin imposant, et vous avez détourné les yeux de dessus sa face; aussi la parole divine ne demeure point en vous.

Enfin le divin Rédempteur poursuivant son argumentation, a recours à un troisième motif qu'il développe en ces termes :

39. Scrutamini scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere: et illæ sunt, quæ testimonium perhibent de me.
40. Et non vultis venire ad me ut vitam habeatis.
41. Claritatem ab hominibus non accipio.
42. Sed cognovi vos, quia dilectionem Dei non habetis in vobis.
43. Ego veni in nomine patris mei, et non accipitis me : si alius venerit in nomine suo, illum accipietis.
44. Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quæ à solo Deo est, non quæritis ?
45. Nolite putare quia ego accusaturus sim vos apud patrem : est qui accusat vos Moyses, in quo vos speratis.
46 Si enim crederetis Moysi, crederetis forsitàn et mihi : de me enim ille scripsit.
47. Si autem illius litteris non creditis, quomodo verbis meis credetis ? »

(1) Nous n'avons pas besoin d'avertir que nous ne traduisons pas littéralement, et que nous nous attachons simplement au fond de l'idée.

Vous lisez avec soin les Écritures, parce que vous croyez y trouver les paroles de la vie éternelle ; mais ces Écritures ont rapport à moi, toutes les fois qu'elles parlent du Messie; il ne s'agit que de faire l'application, et vous ne la faites point, parce que votre cœur est éloigné de Dieu. Vous repoussez celui que le père envoie ; qu'un imposteur se présente, n'ayant reçu sa mission que de lui-même, vous irez à lui. Aussi serez-vous condamnés; et ce ne sera pas moi qui vous accuserai devant le Père : ce sera Moïse qui sera votre accusateur, parce que vous aurez méprisé ses conseils ; car il vous avait recommandé d'écouter le prophète semblable à lui, que Dieu susciterait du milieu de vous (*Deut.* XVIII. 15).

Jamais, à ce qu'il nous semble, le Sauveur des hommes n'avait autant insisté sur les preuves de sa mission. Il est à croire que dans la masse des auditeurs, Jésus-Christ avait distingué des âmes simples, des hommes droits, dont le cœur n'était point mauvais, dont l'esprit seulement était embarrassé ; et ce qui le prouverait au besoin, c'est qu'on voit très bien que la plupart de ceux auxquels le discours s'adresse, avaient été des disciples de Jean, ou du moins étaient ses admirateurs. Quoi qu'il en soit, il est à remarquer que le Verbe divin, dans la vue de convaincre ses auditeurs et de constater à leurs yeux sa mission, se prévaut des prophéties : qu'il se fait en outre un argument des miracles qu'il opère ; qu'enfin il ne dédaigne pas de recourir au témoignage d'un homme, c'est-à-dire à la déclaration que Jean a faite en sa faveur. Or, il doit sortir de tout ceci un enseignement que nous devons essayer de mettre à profit.

La première instruction à tirer de ce qui précède, c'est qu'il ne suffit pas, lorsqu'il est question d'éclairer celui qui ne croit pas encore, d'exposer nettement ce qui doit faire la matière de la foi : cette exposition sans nul doute est nécessaire, mais presque toujours elle a besoin d'un complément, c'est-à-dire que l'apôtre du Christianisme, s'il rencontre un esprit rebelle, s'il vient à heurter contre des préventions, doit environner la vérité qu'il prêche d'un appareil de preuves suffisantes. L'exemple de notre Divin maître l'indique ; car il ne s'en est pas tenu à l'énoncé pur et simple de la vérité qu'il proposait, mais il s'est encore attaché à la fortifier par des raisons de nature à faire impression ; aussi n'y eut-il point de réplique.

Une seconde instruction doit encore sortir du texte cité, c'est que l'apologiste chrétien aura satisfait aux justes exigences de la raison humaine, quand il aura démontré que la parole évangélique émane de la suprême vérité. Et, en effet, il est à remarquer que les diverses preuves déduites dans le discours qui vient d'être mis sous les yeux du lecteur, se rapportent à ce point de fait uniquement, en même temps qu'elles concourent à l'établir. Ce ne sont point ici des raisons abstraites, développées suivant la méthode des philosophes, et encore moins des spéculations transcendantes ; mais le divin Sauveur parle des miracles qu'il a faits, il rappelle les prophéties qui regardent le Messie et se les applique ; de là, il induit sans effort l'autorité de sa mission, partant la vérité de sa doctrine.

Toutefois, il serait possible qu'on s'étonnât que le Christ ayant, pour justifier sa mission, des raisons de cette nature à faire valoir, se soit en quelque sorte abaissé jusqu'à invoquer le témoignage d'un homme, d'un personnage contemporain ; mais c'est à tort qu'on s'en étonnerait, et il convient bien plutôt d'admirer l'infinie bonté de celui qui a su, conversant avec nous, compatir à nos faiblesses et se plier aux proportions de l'esprit humain. Le Christ n'ignorait pas que le témoignage de Jean n'était pas, à beaucoup près, aussi concluant que celui de Moïse ; d'autre part, il voyait très clairement que l'autorité de ce témoignage devait s'effacer à l'éclat des miracles qu'il faisait lui-même tous les jours ; et cependant il ne dédaigne pas de tirer parti de ce que Jean a déclaré publiquement : c'est qu'il savait bien, qu'eu égard à leurs dispositions présentes, cet argument qui tirait toute sa force des circonstances accidentelles et locales, ferait plus d'impression sur ses auditeurs, que les raisons bien autrement décisives, indépendantes d'ailleurs de toute circonstance de lieu et de temps, qu'il se proposait de développer ensuite ; or, il vou-

fait les convaincre et les sauver. *hæc dico ut vos salvi sitis*; il se décide donc à faire usage de cet argument *ad hominem*, qui paraîtrait aujourd'hui d'une faible portée, mais qui donna beaucoup à penser aux disciples de Jean qui l'écoutaient : et non seulement il s'en sert, mais il le jette en avant; c'est une sorte de préparation qui doit donner ouverture aux preuves de la mission Divine, c'est un moyen employé pour écarter la prévention et dissiper avant tout le préjugé : en cela, notre divin modèle fait preuve d'une condescendance charitable que nous devons chercher à imiter nous-mêmes en pareil cas.

Ainsi, la règle de la controverse chrétienne nous semble être tracée : en premier ordre, les argumens qui tirent leur force de la disposition actuelle des esprits; en second ordre, les preuves indépendantes du mouvement et de la fluctuation des opinions, parce qu'elles ont leurs racines dans les profondeurs de notre nature. Le genre humain a toujours cru que la religion ne saurait être une œuvre philosophique, il a toujours pensé qu'elle devait descendre du ciel; cette idée, qu'elle soit instinctive ou non, est tellement ancrée dans le cœur des hommes, que même aujourd'hui, quoique la foi manque, et bien que l'orgueil humain soit monté si haut, il serait impossible d'introduire dans le monde une religion dont l'auteur avouerait naïvement qu'il est philosophe et rien de plus. On connaît les tentatives qui ont été faites de nos jours, et l'on sait aussi à quoi elles ont abouti. Luther et Calvin avaient eu plus de succès au seizième siècle, mais ils s'étaient présentés comme de simples réformateurs, et encore se donnaient-ils quelquefois, pour assurer le succès de leur entreprise, des airs d'inspirés. Quoi qu'il en soit, c'est un point bien avéré, que tous ceux qui ont voulu fonder en matière de religion, ont tous déclaré qu'ils avaient mission d'en haut. De tous les moyens de justifier cette mission, le plus éclatant et le plus décisif, c'est de faire des miracles; car alors se manifeste, de la manière la plus claire, cette vérité que le révélateur est réellement envoyé par le Souverain maître de la nature. Que si ce thaumaturge peut ajouter à cette première preuve celle qui se tire de l'accomplissement des prophéties, s'il peut établir que son avénement a été prédit plusieurs siècles à l'avance, sa mission est constatée doublement. Lors donc que le Divin médiateur, après s'être incarné dans la vue de réparer la faute originelle et de relever l'homme déchu, disait avec autorité à ceux qui ne voulaient pas reconnaître en lui l'éminente qualité qu'il s'attribuait : Scrutez les Ecritures, et de plus voyez mes œuvres. Il donnait aux enfans d'Abraham selon la chair, aux enfans d'Adam en général, les preuves de sa mission appropriées le mieux à la nature de l'esprit humain; il parlait pour ceux qui l'entendaient, pour ceux qui viendraient après eux; il jetait les fondemens de tous les écrits apologétiques que la suite des siècles devait engendrer et produire.

Nous ne saurions dès lors approuver ceux qui, de dessein formé, négligeraient comme surannées les grandes preuves du Christianisme, pour s'attacher uniquement à des considérations dont l'effet pourrait être plus assuré dans le moment. D'un autre côté, nous n'applaudirions pas, sans réserve, ceux qui voudraient entrer de prime abord dans le développement des preuves par les prophéties et les miracles, affectant de ne tenir aucun compte des obstacles, des préventions et des préoccupations du siècle. Les yeux fixés sur le grand modèle, nous dirons qu'il peut être utile, qu'il est souvent nécessaire de jeter, avant que de produire ces preuves dont le Christianisme est seul en possession, certaines vues qui se rapportent à l'état actuel des connaissances, à la disposition des esprits; certaines considérations que les circonstances indiquent et commandent même en certains cas. Nous faisons, comme on voit, la distinction de ce qui est variable dans la polémique chrétienne et de ce qui doit rester immuable. Il y aurait donc, suivant nous, dans l'enseignement chrétien, quelque chose qui participerait à ce qu'il y a de mobile, à ce qu'il y a de progressif dans l'esprit humain, c'est *la préparation évangélique*; comme il y aurait quelque chose d'invariable, qui répond à ce qu'il y a d'universel et de fixe dans la nature hu-

maine, c'est *la démonstration évangélique.*

Ainsi, la question qui divise aujourd'hui les hommes éclairés, se précise pour nous et se simplifie. Il ne s'agit plus de savoir si l'enseignement chrétien doit se modifier par l'abandon des preuves qui résultent de l'accomplissement des prophéties et de la certitude des miracles : le Christianisme ne peut point abandonner ainsi les titres qui constatent son origine divine ; il doit les conserver à jamais, et jusqu'au dernier jour il les produira plein de confiance. Mais, en dehors de ces faits surnaturels, il est des abstractions dont on fait grand cas et qui font partie de l'enseignement des écoles ; il est des vérités que l'on donne pour appui à la démonstration évangélique et qu'on s'efforce d'établir à la manière des philosophes ; il est un enchaînement consacré par l'usage et qui se reproduit uniformément ; c'est sur ces divers points que la discussion doit être concentrée. Est-il à propos de modifier l'enseignement dans la partie qui ne touche point au fond de la démonstration évangélique? A nos yeux, la question est décidée. Il nous est démontré qu'un écrit apologétique peut très bien se passer aujourd'hui des formes de la scolastique et des argumens *à priori* qu'on emprunte du rationalisme ; il y a même plus, c'est qu'il est pour nous de la dernière évidence qu'un écrit de ce genre, dont l'auteur aurait suivi la voie battue, ne serait pas lu.

Or, il peut être utile de rechercher quelle peut être la cause de ce discrédit, car nous arriverons par là à reconnaître ce qu'il conviendrait de substituer à l'argumentation scolastique, pour servir de préparation à ce que j'appellerai toujours les grandes preuves du Christianisme.

§ II.

L'esprit humain est en mouvement ; il se tourmente ; on voit qu'il est à la recherche d'une vérité.

Cette vérité qui lui manque, dont le besoin se fait sentir à tous, et plus particulièrement aux intelligences élevées, quelle est-elle?

Les sciences naturelles sont en voie de progrès ; elles ont pris un grand essor ; et comme elles sont aux ordres de l'industrie, l'être humain n'a point à redouter que les jouissances de la terre lui fassent défaut : cependant il y a malaise.

C'est que les connaissances qui se rapportent à la vie matérielle ne suffisent point à l'homme, dans quelque rang qu'il se trouve placé. L'âme éprouve aussi des besoins, et il s'en faut bien que ceux-ci soient satisfaits ; aussi l'être moral est-il en souffrance, et de son côté, l'intelligence humaine éprouve un grand vide.

Oui, il s'est fait dans l'esprit humain un vide immense, depuis qu'il a, par sa faute, et au moyen de ce qu'il a rompu le fil des traditions, laissé échapper les vérités essentielles, celles qui entretiennent la vie morale des individus et des peuples.

L'esprit humain a cru qu'il pouvait jouer impunément avec le sophisme : rationaliste et sceptique tour à tour, mais constamment impie, le XVIIIe siècle a renié le passé. Il trouvait ce dévergondage amusant ; et comme il vivait sur le fond de moralité que les siècles précédens avaient à grand'peine amassé, il a prolongé ce badinage affreux, sans qu'aucune considération ait pu le retenir. Après avoir savouré à loisir les charmes d'une indépendance sans frein, épuisé les raffinemens de cette espèce de débauche spirituelle, il s'est endormi dans l'indifférence, ou pour mieux dire, dans le mépris des croyances et l'oubli des grands devoirs. Les éclats de la foudre l'ont tiré de son assoupissement ; et les derniers jours de ce siècle pervers ont été marqués par des convulsions terribles.

Ainsi, les doctrines qui avaient séduit nos pères, ne s'offrent plus aujourd'hui revêtues d'un vernis brillant. Le XIXe siècle qui a présentes à la mémoire les grandes catastrophes de la fin du siècle précédent, et qui fait, à l'heure qu'il est, une nouvelle épreuve de ce que peut entraîner de désordres l'anarchie intellectuelle, est inquiet ; il s'agite ; il voudrait que la vérité morale trouvât quelque moyen de se rasseoir sur une base quelconque.

Dans l'angoisse qu'il éprouve, s'adressera-t-il au rationalisme pour réédifier

ce que le XVIIIe siècle a renversé? Non; le rationalisme a perdu crédit. Il s'est constitué, dans ces derniers temps, le père du mensonge et du sophisme; c'est lui qui a fabriqué ces divers systèmes que l'expérience a successivement démentis, que le temps a précipités les uns sur les autres dans le même abîme; le rationalisme est en état de suspicion : sous ce rapport l'esprit du siècle actuel tranche nettement avec l'esprit du siècle dernier : on est dégoûté de ces utopies qui s'appuient sur un principe abstrait, et se déroulent, tant bien que mal, à l'aide de la faculté discursive : des faits, c'est là ce qu'on demande, ce qu'on réclame à grands cris; des faits particuliers qui puissent se résoudre en un fait général, des faits généraux qui puissent se résumer dans une loi universelle; voilà ce qui préoccupe les esprits.

Il s'est donc opéré dans les sciences morales une révolution analogue à celle que les sciences physiques avaient précédemment subie. On exige que le principe posé ne soit point hypothétique, et qu'il s'appuie sur la réalité; on veut qu'il soit le résultat de l'expérience et le fruit de l'observation; nulle synthèse n'est admise, qui n'aurait pas été précédée de l'analyse. Ainsi, la méthode d'induction a prévalu et l'hypothèse n'oserait plus se montrer à découvert; quand elle veut se produire, elle est forcée de se déguiser; elle s'enveloppe de quelques faits.

La plupart de ceux que le doute fatiguait, se sont jetés dans cette voie, et si l'observation psychologique est en vogue aujourd'hui, si la science historique acquiert chaque jour une nouvelle importance, si les travaux archéologiques sont poussés avec vigueur, si on voit tant de gens habiles occupés à fouiller l'antiquité, à remuer la cendre des peuples qui dormaient depuis long-temps dans leur poussière, il faut attribuer cette ardeur scientifique au besoin de remonter aux faits primitifs, au désir de pénétrer dans le secret des origines, à une sorte d'instinct, qui nous dit qu'on saura mieux où l'on va, si on parvient à découvrir d'où l'on vient.

Ainsi la science a changé d'objet, et le procédé scientifique est tout autre; c'est la faculté inductive qui presque toujours est en jeu. Mais, quand on s'engage dans la voie de l'induction, il est certain qu'on ne peut point aller vite, il est d'ailleurs à peu près généralement reconnu qu'on ne peut pas remonter haut; de là cette impatience qui s'est manifestée dans les rangs de la jeunesse, de là ces appels à la Foi. La faculté discursive avait échoué; la faculté inductive continuait à décrire laborieusement son cercle, sans avancer vers le but; on a demandé alors à l'inspiration ce que la raison ne donnait pas. Qu'est-il advenu? Ceux-là qui croyaient s'élever jusqu'à la hauteur des vérités premières, en se livrant à la foi d'enthousiasme, ont été trompés dans leur attente; le bruit de leur chute a retenti au loin.

Toutes les grandes facultés de l'âme humaine ont été, comme on voit, appelées successivement à reconstruire l'édifice de la science morale, mais la confusion s'est augmentée, et les débris sont gisans. Fatiguée de tant d'efforts inutiles, désabusée des promesses que lui ont faites les diverses écoles philosophiques, promesses dont se repaît encore l'orgueil d'un petit nombre d'adeptes, la génération actuelle tourne enfin ses regards vers le catholicisme, qui est demeuré immuable au milieu de tant de variations : on lui demande des convictions pour l'esprit, des jouissances pour le cœur, et quelque chose enfin qui réponde au besoin que l'âme éprouve de trouver unité, permanence et généralité.

Voyons comment nous pourrons satisfaire à ces exigences du siècle; examinons de quelle manière il convient que nous entrions en rapport avec cette génération nouvelle, qui consent à abjurer tout esprit d'hostilité, mais qui est encore imprégnée des préventions que l'école encyclopédique a soulevées.

A des hommes saturés de rationalisme, l'apologiste chrétien se présentera-t-il avec l'appareil des formes syllogistiques, appellera-t-il à son aide l'argumentation abstraite de l'école? ce serait une grande maladresse; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, ce sont des faits, des raisonnemens appuyés sur la réalité, qu'il faut aux hommes d'aujourd'hui. Tout écrit apologétique qui prendra son point de départ dans la haute région des abstractions, et qui suivra dans le développe-

ment de ses preuves la marche géométrique, demeurera comme non avenu. Non seulement il est permis d'affirmer qu'un tel ouvrage fera peu de sensation, mais on doit tenir pour certain qu'il n'en fera aucune.

Pourquoi, d'ailleurs, hésiterions-nous à profiter de cette tendance qui pousse la génération contemporaine à chercher dans la réalité, et non plus dans l'abstraction, le point d'appui de la raison? quel intérêt aurions-nous à contrarier ce mouvement qui ramène les intelligences déroutées aux études historiques, au respect de l'antiquité, aux traditions primitives? Si, comme Fénelon l'a dit, *tout est tradition, tout est histoire, tout est antiquité dans la religion*, n'y a-t-il pas un immense avantage pour l'apologiste chrétien, de se porter lui-même où la foule se dirige, d'éclairer la marche, de prendre, au centre des traditions antiques, une position avantageuse, dont on tenterait vainement de le débusquer? que si, au lieu de suivre ce plan, il s'amuse à ressasser les lieux communs de l'école, s'il perd son temps à redire ce que d'autres ont dit avant lui et mieux que lui, s'il s'obstine à faire du rationalisme quand personne n'en veut plus, il prêchera dans le désert; et lorsqu'ensuite il verra, mais trop tard, qu'il y a nécessité pour lui de se transporter sur le terrain des faits, il le trouvera encombré d'une foule d'erreurs historiques, de suppositions mensongères, de faits controuvés, que l'esprit mauvais aura à la hâte amassés, en l'absence du contradicteur légitime; et il lui faudra la force d'un Hercule pour déblayer ces nouvelles écuries d'Augias.

Est-ce à dire, quand nous conseillons de mettre de côté les abstractions de l'école pour s'attacher de préférence aux choses réelles, qu'il faille entrer sur-le-champ dans cet ordre de faits qui constatent la vérité de la religion du Christ? Non: car le but serait encore manqué, faute de préparation suffisante.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que le siècle actuel ne s'est point encore dégagé complétement des préjugés du siècle dernier.

On a dit et redit mille fois dans le cours du XVIIIe siècle, que la religion catholique est odieuse, antisociale, ennemie de l'humanité; on a prétendu d'ailleurs, qu'elle ne pouvait pas se soutenir en face de la science, parce qu'elle recevait de toutes parts et à chaque instant un nouveau démenti; enfin on a répété jusqu'à satiété, que la religion du Christ n'est qu'une conception étroite, une superstition vulgaire, un système incohérent.

Or, il importe d'effacer, et jusqu'à la dernière trace, l'impression qu'ont pu faire ces imputations mensongères, proposées avec tant d'impudence, accueillies avec tant de légèreté.

Attachez-vous donc à faire voir, en rappelant tout ce que la religion chrétienne a accompli dans l'intérêt de l'humanité, combien il est immoral et funeste de vouer à la haine une institution qui a produit et engendre tous les jours des actes de dévouement aussi purs. Dégageant cette religion sainte de toute solidarité avec les passions humaines qu'elle combat, montrez ce qu'elle est réellement et en elle-même, c'est-à-dire, secourable à la faiblesse, compatissante pour le malheur, charitable envers les pauvres, empressée autour des malades, indulgente pour le coupable, ennemie de la violence, amie de l'ordre et de la paix. Quand on l'accusera d'être antisociale, repoussez cette calomnie, en prouvant que, bien loin de troubler l'harmonie des rapports sociaux, elle les a rétablis sur leurs bases. En effet, elle a reconstitué la famille sans affaiblir l'autorité paternelle; détruit l'esclavage sans nuire à la paix publique; semé des principes de fraternité dans le monde sans porter atteinte à la hiérarchie sociale: si elle a tempéré le pouvoir des monarques, ce n'est point en ébranlant leurs trônes; si elle a introduit l'ordre dans les républiques, ce n'est point en les asservissant. Il sied mal à ceux qui font partie de cette société européenne que le Christianisme a sauvée de la barbarie, après l'avoir arrachée à la corruption des mœurs romaines, de faire le procès aux adorateurs du Christ. Qu'ils comparent l'état des peuples vivant à l'ombre de la loi chrétienne, avec celui des nations qui sont restées jusqu'ici en dehors de cette loi bienfaisante; et s'ils persistent à soutenir que le dogme chrétien a

été pour la civilisation un obstacle, ils impriment sur leur front le cachet de l'infamie, parce qu'ils se mentent à eux-mêmes : aussi, nous devons le dire, ces déclamations outrageuses et mensongères, texte banal et en quelque sorte obligé de tous ceux qui prétendaient au titre de philosophes dans le XVIIIe siècle, sont devenues le partage exclusif de ces quelques représentans de l'école encyclopédique, qui osent encore étaler aux yeux du public ces restes impurs d'une impiété surannée. Les incrédules du jour, plus justes que leurs devanciers, se contenteront d'imputer à la religion chrétienne de rester en arrière du mouvement progressif, après l'avoir secondé puissamment. Ils s'aheurtent, comme on voit, à l'immutabilité du dogme. Mais, elle est immuable la doctrine chrétienne, parce qu'elle est divine ; et c'est ce qui la distingue des systèmes philosophiques, qui peuvent se modifier, et malgré cela passent, des fausses religions qui se plient aux circonstances et néanmoins finissent. Cette distinction mérite d'être signalée : et quant au progrès, on peut proclamer hardiment, en s'appuyant sur le témoignage de l'histoire, en faisant valoir des considérations dont la portée s'étend au passé comme à l'avenir, qu'en dehors de la religion du Christ, le perfectionnement progressif n'est plus qu'une illusion, qu'une chimère.

L'apologiste chrétien doit relever ensuite ce qui s'est dit, ce qui se répète encore, de l'opposition qu'on prétend exister entre les découvertes de la science et les enseignemens de la religion. Il fera observer que la science humaine, qui semblait être d'abord en contradiction avec la tradition mosaïque, s'en rapproche de plus en plus, et tend à se confondre avec elle. De cette digression il jaillira les lumières les plus vives, quand toutes les données seront acquises. Et en effet, lorsque la géologie, d'accord avec la physique, aura confirmé le récit de la création, fait il y a trois mille ans par Moïse ; quand il sera reconnu que les fables cosmogoniques, figurant en tête des traditions sacrées, ne sont que des altérations plus ou moins profondes de la tradition primitive, qui ne se présente pure que dans la Genèse ; quand il sera établi que ces êtres malfaisans, d'une taille gigantesque, dont ces mêmes traditions décrivent les désastres, s'identifient réellement avec la race antédiluvienne ; quand on aura su distinguer, à travers les nuages épais que le paganisme a condensés, la figure imposante de Noé et celle de ses trois fils, dont les poëtes théologiens de l'Antiquité ont fait des êtres mythologiques du premier ordre : lorsque toutes les sciences, d'un commun assentiment, après avoir vérifié la réalité du déluge, en auront fixé la date à une époque rapprochée de celle qu'indique le texte sacré ; alors il ne sera plus permis d'avancer que la science est en contradiction avec la Genèse : puis, la linguistique arrivant à constater l'existence de trois mères langues, et d'un certain nombre de dialectes d'une antiquité très reculée, ne donnera-t-elle pas, de son côté, une sorte de sanction scientifique à ce qui est dit de la dispersion des peuples, motivée sur la confusion préalable des langues ? On ne fait pas grande difficulté d'admettre que tous les peuples sont sortis de la même souche, mais on distingue plusieurs races ; le nombre en est déjà fort réduit ; les physiologistes seront dans le vrai, quand ils n'en verront plus que trois. Par rapport aux centres primitifs de civilisation, il y aurait même chose à dire. En ce qui me concerne, je vois se dessiner à mes yeux les trois grandes déviations du culte véritable et primitif : ainsi je distingue l'adoration des esprits, l'adoration des astres, l'adoration des idoles, et je pourrais, je crois, indiquer à laquelle des trois races Japhétique, Sémitique et Chamique apppartient en propre chacune de ces erreurs qui se sont dans la suite des temps mélangées. Que n'avons-nous pas à attendre de l'ardeur avec laquelle on entreprend de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens, des essais que l'on a déjà faits dans le but d'expliquer les inscriptions cunéiformes, et en général de tous les travaux de l'archéologie philologique ? Oui, de toute part il s'opère un mouvement scientifique, qui tend à corroborer par des témoignages extérieurs les traditions respectables sur lesquelles le Christianisme s'appuie. Recueillons donc avec soin les élémens de cette démonstration nouvelle : essayons

de mettre en œuvre les documens que la science, sans aucun but déterminé, a déjà amassés; entrons hardiment dans ces régions obscures dont les voies maintenant sont ouvertes; et bientôt à la lueur des traditions bibliques, ces précieux débris de la civilisation des premiers âges se coordonneront, pour ainsi dire, d'eux-mêmes, et des aperçus nouveaux s'offriront aux regards étonnés. De tous les travaux auxquels on peut se livrer dans la vue de coopérer à la régénération religieuse, celui-ci est peut-être le plus important, car le siècle est très accessible de ce côté : d'après le goût scientifique qui caractérise l'époque, rien ne peut faire aujourd'hui plus d'impression que d'entendre les mille voix de la science s'unir et proclamer de concert que l'enseignement scientifique et l'enseignement religieux sont en parfaite harmonie.

Enfin, il ne faut pas laisser planer plus long-temps sur le Christianisme, ce reproche d'incohérence qu'on n'a pas craint d'articuler contre lui; il ne faut pas que l'incrédulité puisse encore se permettre de dire que la religion du Christ est une conception mal digérée, étroite et mesquine, qui ne peut convenir qu'à des esprits faibles, à des hommes bornés. Ici l'apologiste chrétien tâchera de s'élever à la hauteur du sujet, car il doit mettre en lumière ce que le Christianisme a de grandiose et de sublime.

La religion du Christ, telle qu'elle se reproduit dans le catholicisme, présente trois grands caractères : unité, permanence, universalité. C'est en vain que la mauvaise foi a tenté de les lui disputer. Au lieu de s'affaiblir avec le temps, ces traits caractéristiques qui distinguent le catholicisme de toutes les autres religions de la terre et des sectes qui ont rompu l'unité, n'ont jamais été plus fortement prononcés qu'aujourd'hui. Or, c'est déjà quelque chose de bien merveilleux, une doctrine qui peut être implantée partout, dans tous les climats, sous tous les gouvernemens, au milieu des peuples les plus barbares, au milieu des peuples les plus civilisés, sans avoir besoin d'être modifiée, puisqu'il en résulte qu'elle est affranchie des conditions de l'espace qui affectent toutes les choses humaines; c'est également une chose bien admirable, une doctrine qui traverse les siècles, sans éprouver aucune altération dans son fond, dans son essence, survivant à toutes les hérésies, surnageant toujours au dessus des flots de la mer orageuse, qui engloutit successivement les systèmes humains, car il en résulte qu'elle n'a point à subir comme les œuvres de l'homme, les conditions du temps; et puis cette association immense d'esprits de toute nature, de toute époque, divisés sur presque tous les autres points, qui se résout toutefois sur les dogmes fondamentaux du Christianisme en une parfaite unité, n'est-ce pas aussi quelque chose de divin?

Mais, dira-t-on, comment peut-on regarder comme étant de Dieu, une croyance religieuse qui n'a pas toujours existé.

Cette objection quand on la dirige contre la religion du Christ, tombe à faux. Jésus-Christ n'a point apparu dans le monde à l'improviste; car il avait été promis dès le commencement, annoncé successivement par des envoyés qui rappelaient cette promesse, et il était généralement attendu quand son avénement a eu lieu. Ainsi la croyance en un réparateur de la nature déchue, ne date pas seulement du siècle d'Auguste; elle a pris naissance au jardin d'Eden, immédiatement après le fatal arrêt prononcé; et jamais le fil qui perpétuait cette tradition, n'a été rompu totalement. Il y a donc eu des chrétiens bien long-temps avant que le Christ parût, car ceux qui attendaient sa venue, méritent aussi bien le nom de chrétiens, que ceux qui croient au Christ aujourd'hui. Jésus-Christ se trouve être de la sorte le lien qui unit les hommes des anciens jours avec ceux des derniers temps; il l'a dit lui-même en se comparant à la pierre angulaire qui soutient les deux parties de l'édifice; et quand on l'accusait de renverser l'œuvre de Moïse, il a protesté qu'il ne venait point pour l'abolir, mais au contraire dans la vue d'en assurer la base et de poser le couronnement. Substituer aux ombres figuratives la réalité, donner à la révélation son dernier complément, appeler à jouir de ce bienfait toutes les nations de la terre, consommer enfin le grand œuvre de la rédemption du genre humain par le sacrifice de sa vie, telle

était la mission du Christ; et il l'a remplie. Voilà comme s'est insensiblement développé le plan admirable de la divine providence qui avait pour objet de relever la nature humaine abattue, dégradée. A moins donc que de vouloir confondre l'idée de développement avec celle de changement, il n'est pas possible de dire que le Christianisme est une religion nouvelle. Non, la religion chrétienne, quand on l'envisage sous son vrai point de vue, est aussi ancienne que le monde; c'est le judaïsme porté à son dernier degré d'accroissement, après avoir été dépouillé de tout ce qui n'était que figuratif et transitoire; le judaïsme lui-même n'est autre chose que la religion patriarchale développée sur une base plus large, fixée d'une manière plus nette, entourée d'institutions conservatrices; mais le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, est le même Dieu qui a créé Adam et Ève, et les a placés dans Eden. Ainsi l'histoire du Christianisme remonte aussi haut que celle de l'humanité; elles ont l'une et l'autre pour point de départ le fait de la création; et quand arrivera le dernier jour, ce jour qui clorra les annales du genre humain, l'histoire des épreuves de l'église chrétienne sera close aussi, mais pas plus tôt.

Telle est notre foi : elle ne présente rien à l'esprit qui ne soit respectable, imposant.

Si le Christianisme, considéré sous ce rapport, s'élève déjà si haut en face de l'impiété moqueuse et dénigrante, que sera-ce quand il étalera toutes les richesses de son fonds? Ainsi l'apologiste chrétien pénétrant dans la partie la plus intime du sujet, s'attachera à faire valoir l'excellence de la religion, en ce qui regarde le dogme, la morale et le culte. Cette matière a déja été traitée par des hommes d'un grand mérite; mais elle est si riche et si féconde, qu'il y aura toujours quelque chose de neuf à dire, quelque vue d'un intérêt puissant à présenter, en s'enfonçant dans les profondeurs du Christianisme. Fût-on réduit à n'offrir que les mêmes considérations, sur lesquelles le talent de plusieurs écrivains s'est déjà précédemment exercé, on serait encore sûr de commander l'attention, car il n'y a que trop de jeunes hommes aujourd'hui pour qui nos chefs-d'œuvre sont comme s'ils n'existaient pas.

Que de choses ensuite à dire sur la personne du Christ, de nature à faire impression sur de jeunes âmes en qui le sens du beau moral cherche l'occasion de se développer. Quelle haute vertu dans les actes dont sa vie se compose! que de beautés recèlent ses discours en apparence si simples! Ceux qui l'entendaient ont dit de lui : Jamais homme ne parla de la sorte; et en effet, cette puissance d'autorité, cette suavité ineffable, cette simplicité sublime, en parlant des plus grandes choses, ne sont pas des dons puisés à la source commune, c'est-à-dire, dans le fond de la nature humaine. Un écrivain qui ne saurait être suspect, n'a pu s'empêcher de s'écrier que la mort du Christ avait été celle d'un Dieu; la même chose est à dire de sa vie tout entière. Après lui viennent ses disciples, autre sujet d'étonnement, car ils sont grands aussi à leur manière : leur parole est entraînante, leur activité inconcevable; ils font des prodiges étonnans, ne reculent devant rien, et courent à la mort comme les autres hommes se précipitent au devant du plaisir. A leur suite apparaissent ces légions de martyrs qui se rient des supplices et des tourmens, ces confesseurs de la foi qui portent les cicatrices des combats qu'ils ont soutenus, ces Pères du désert qui ont vaincu la chair et le démon, ces milliers de cénobites réunis sous la conduite d'un vieillard qui les dirige d'un seul mot; puis les monastères s'élèvent au milieu des régions que la barbarie a dévastées, ils deviennent les derniers asyles de la science, des centres de civilisation : alors ces grandes institutions au moyen desquelles la charité s'exerce sous toutes les formes, sont créées; les monarchies tempérées s'élaborent et prennent leur assiette; la grande république européenne s'organise sous l'influence d'un pouvoir central qui n'a d'autres moyens de répression que les armes spirituelles; et si la division ne s'était pas introduite dans son sein elle absorberait aujourd'hui l'univers entier. Tout cela cependant est le fruit de la parole évangélique fécondée par le sang de l'homme-dieu. Certes il y

a plaisir à voir cette semence si délicate, jetée sans préparation au milieu du monde païen, croître à travers les épines, s'étendre malgré les obstacles, se développer au milieu des orages, pour offrir enfin aux yeux de l'homme étonné, l'aspect imposant d'un arbre immense qui ombrage maintenant une partie de la terre, en attendant qu'il la couvre en entier de ses rameaux. Si les jeunes hommes de ce temps s'enflamment si vite pour des hypothèses vagues, par la seule raison que ces conceptions ont une apparence grandiose, resteront-ils insensibles et froids devant ces réalités majestueuses? nous ne saurions le croire; ainsi nous sommes persuadé, qu'il suffit qu'un homme habile, capable de mettre en œuvre, dans le goût du siècle, les grands faits du Christianisme, surgisse du milieu de nous, pour que la doctrine chrétienne soit à jamais relevée de la position humiliante et basse, que l'esprit de mensonge et d'impiété s'était efforcé de lui assigner.

La tâche de l'apologiste chrétien sera-t-elle alors entièrement terminée? Non, et c'est ici qu'il convient de signaler une double erreur qui prend sa source dans la préoccupation des intérêts du jour, dans la contemplation exclusive de la disposition des esprits les plus avancés: il en est qui pensent que la religion chrétienne verra tomber à ses pieds ceux qui méconnaissent aujourd'hui son empire, du moment qu'on aura élevé à toute sa hauteur la pyramide qui doit lui servir de marchepied. A cette vue tout genou fléchira, ou pour mieux dire, un cri d'enthousiasme annoncera le triomphe de la foi. D'un autre côté, il en est qui croient que le Christianisme, pour soumettre les cœurs rebelles et pénétrer dans les esprits, n'a besoin que d'étaler ce qu'il y a de douceur, ce qu'il y a de charmes dans la loi d'amour que le Sauveur des hommes a proclamée et scellée de son sang, donnant à la fois le précepte et l'exemple. Quant à nous, il nous semble qu'il reste après cela quelque chose de très important à accomplir, car nous ne voyons jusqu'ici que deux des facultés de l'âme, à savoir l'imagination et la sensibilité, qui soient touchées et frappées; et cependant il faut que la raison ait satisfaction d'autre part; il convient en effet que, en l'absence de ces mouvemens affectueux qui échauffent le cœur, de ces élans d'enthousiasme qui transportent et ravissent, l'homme puisse se dire, en examinant les choses à froid, que la religion chrétienne n'est point absurde, qu'elle est éminemment raisonnable, et enfin qu'elle est vraie. Alors la persuasion du néophyte sera mieux affermie, puisqu'elle portera sur une base rationnelle, et qu'elle aura pour fondement la conviction.

Ici le point de vue change entièrement.

§ III.

C'est maintenant que s'ouvre, à proprement parler, le champ de la démonstration évangélique; l'apologiste chrétien n'aura plus à faire qu'à la raison: il va s'adresser aux hommes positifs de l'époque, et il faut qu'il obtienne enfin leur assentiment.

Les sciences mathématiques sont cultivées très généralement dans ce siècle; or, on sait par expérience combien ceux qui s'adonnent à cette étude de bonne heure, et d'une manière exclusive, sont peu avancés en ce qui regarde le développement du sens moral, dont ils sont tentés de confondre les inspirations avec les préjugés de l'enfance et les préventions de la coutume. Sur eux, les considérations les plus élevées, les peintures les plus touchantes, les preuves de faits les plus décisives glissent et manquent ordinairement leur effet, si quelque raisonnement d'une nature abstraite se présente à l'encontre et préoccupe leur esprit; il leur suffit même, pour se soustraire aux impressions de ce genre, qu'il n'y ait pas une raison bonne ou mauvaise à donner, qui imprime une sorte de sanction à ce qui est de sentiment. N'essayez donc pas de réveiller en eux les principes du Christianisme en leur présentant le côté poétique de la religion, en faisant un appel à leur sensibilité, en déroulant à leurs yeux la suite des faits qui servent de preuves à la révélation, car aussi long-temps qu'ils demeureront persuadés que les dogmes de la religion chrétienne contiennent des

choses contradictoires, ils n'écouteront rien; ou s'ils vous prêtent attention, ce sera pour répondre dédaigneusement : Tout cela est plausible, et même assez frappant; mais il y a quelque chose de plus clair encore à nos yeux, c'est qu'un et trois ne sont pas identiques, c'est que l'être impassible ne peut pas souffrir, c'est que l'Éternel ne peut pas naître et mourir, etc., etc. Attachez-vous donc à faire sentir la différence essentielle du mystère qui est au dessus de la raison, et de l'absurdité qui est contraire aux notions de la raison. Point d'absurdité dans la religion chrétienne; des mystères, il y en a, et il doit y en avoir de toute nécessité. La vraie religion est la science de l'infini, elle s'occupe aussi des rapports de l'Être infini avec les êtres finis; or, il y a mille moyens de vérifier que l'esprit humain, toutes les fois qu'il aborde l'infini pour le contempler en lui-même, ou pour déterminer ses rapports, rencontre un mystère. C'est que les instrumens dont l'esprit humain est pourvu, n'ont pas de prise sur l'infini; c'est que les intelligences créées n'ont pas la capacité qu'il faudrait pour embrasser l'idée de l'infini. Elles constateront, si l'on veut, et son existence, et la disproportion incommensurable qui existe entre l'être infini et la créature la plus haute en dignité; mais tout le reste les dépasse, et celui qui s'obstinerait à sonder ces profondeurs, éprouverait bientôt le vertige. Ainsi, la raison ne peut pas faire un pas dans le champ de l'infini, sans être étonnée de ce qui s'offre alors devant elle, sans être éblouie d'une fausse apparence d'absurdité. Le déisme a ses mystères, parce qu'il parle d'un Dieu infini; le panthéisme a les siens aussi, parce qu'il repose sur l'idée d'une substance infinie; l'athéisme lui-même ne peut pas s'en affranchir, parce qu'il est obligé d'admettre un espace sans bornes, une durée sans limites. La science mathématique de son côté, toutes les fois qu'elle se trouve engagée dans la route de l'infini, vient heurter contre un mystère, et recule épouvantée. Ainsi la religion vraie doit nécessairement contenir des mystères, soient qu'ils se présentent exprimés nettement dans le dogme, soient qu'ils restent cachés dans le fond de la croyance. Une religion qui serait purgée de tout mystère, manifesterait, par cela seul, qu'elle est humaine et non pas divine; on la convaincrait par là même de fausseté; car, bien loin de montrer à l'homme ce qu'est Dieu, ce qu'est l'homme, et les rapports de l'homme avec Dieu, elle n'offrirait pas même à l'esprit une ébauche grossière de la divinité, puisqu'elle aurait commencé par dépouiller le grand Être de son infinité. Ces considérations ayant été mises dans tout leur jour, il sera bien difficile qu'on insiste encore sur la prétendue contradiction de nos dogmes.

Ce premier obstacle écarté, la démonstration fera un second pas en avant, quand l'apologiste aura établi que l'enseignement chrétien répond tellement à ce qu'une observation bien dirigée peut donner de lumières sur Dieu, sur l'homme et sur la nature, qu'il est impossible de douter que l'auteur de la révélation ne soit celui-là même qui a créé les essences, déterminé les natures, imprimé aux êtres leur direction. Il est certain en effet que la révélation mosaïque, étendue sous l'ancienne loi, et complétée par le Christianisme, n'aurait pas pu se soutenir en face des monumens historiques qui chaque jour se soulèvent et sortent de la poussière, en présence des faits de la nature et de la conscience qui deviennent toujours plus nombreux, si elle n'eût pas été puisée à la source de toute vérité.

Il est donc très important de constater cet accord des traditions chrétiennes et des faits, puisqu'on doit y découvrir un premier trait saillant qui décèle une origine divine.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit précédemment de la tendance des sciences naturelles et historiques, qui, de leur propre mouvement, et même sans en avoir la conscience, se mettent insensiblement en harmonie avec les traditions chrétiennes; mais comme nous n'avons point encore parlé des faits de la conscience, il convient d'insister quelque peu sur les rapports étonnans qui existent entre ce que la religion nous apprend de la nature humaine, et ce que nous pouvons observer soit en nous, soit hors de nous, quand

nous étudions les instincts de l'humanité et les facultés de l'esprit humain.

Or, à cet égard, il est une première remarque à faire : toute l'économie de notre système religieux repose sur ce fondement, qu'une révélation est nécessaire. La philosophie indépendante prétend au contraire que l'on peut s'en passer : elle l'a dit une première fois, sans que le cours des choses ait changé ; elle l'a dit une seconde fois sans que ses efforts aient été plus heureux. Le genre humain s'obstine à chercher dans la révélation le point d'appui du sentiment religieux : la philosophie ne connaît donc pas aussi bien que le Christianisme les instincts de l'humanité. La même observation se présente en ce qui regarde notre immortalité : le philosophe hésite là où le Christianisme affirme, et cette affirmation se trouve être en harmonie avec la tendance invincible de la nature humaine. L'enseignement du Christianisme concourt donc encore sur ce point avec l'instinct de l'humanité. Lorsque nos saintes Écritures annoncent que c'est un Dieu caché qu'il faut croire, la philosophie prétend qu'on peut soulever le voile qui le dérobe aux yeux du vulgaire : l'a-t-elle soulevé ce voile? non. L'écrivain sacré des anciens temps savait donc apprécier mieux l'impuissance de l'esprit humain que le philosophe de nos jours. Mais pourquoi s'est-il enveloppé d'un nuage, ce Dieu qu'on doit supposer bon et juste? pourquoi s'est-il soustrait aux regards des hommes dont il est la dernière fin? C'est ce que la philosophie ne saurait dire, tandis que la religion chrétienne l'explique, en nous révélant le profond secret de la déchéance à la suite du péché d'Adam. C'est un grand mystère, il est vrai, que cet événement qui a vicié la race humaine dans sa souche; mais c'est un mystère fécond autant qu'impénétrable, d'où jaillit une vive lumière sur le monde physique et sur le monde moral, sur l'homme et sur Dieu. Du moment en effet que la chute de l'homme est donnée, on se rend compte aisément de ce qui reste insoluble pour tous ceux qui ignorent ou qui nient la dégradation de la nature humaine; on s'explique alors, et l'invasion du mal moral, et les désordres apparens de la nature, et les contradictions sans nombre du cœur humain. Ainsi la croyance chrétienne, au lieu de trouver les faits de la nature et de la conscience en opposition avec ce qu'elle enseigne, est autorisée à s'en faire un point d'appui. Il en est de même d'un autre mystère également profond, et qui répond à celui dont il vient d'être parlé, c'est le mystère de la réhabilitation. Bien loin qu'il soit démenti par les faits, il trouverait au besoin dans l'histoire, une sorte de sanction. Le rapprochement de la société antique et de la société moderne, de l'homme privé qui vit en dehors de la foi chrétienne, et de celui qui marche dans les sentiers qu'elle a tracés, constate qu'un nouvel élément a été introduit dans la nature humaine, ou plutôt, qu'un grand redressement s'est opéré, qu'une amélioration importante et foncière a eu lieu, dans la constitution maladive et viciée du genre humain. Cependant, à l'occasion de ce dernier mystère, c'est-à-dire, du mystère de la rédemption, un autre se révèle, c'est celui de la trinité des personnes dans l'unité de la substance divine, mystère incompréhensible assurément, mais qui se reflète dans la nature, et dont l'homme en particulier trouve au fond de lui-même une empreinte ineffaçable. Trois grandes facultés qui répondent aux trois personnes divines, au Père, au Verbe et à l'Esprit d'amour, constituent notre nature spirituelle. Elles s'identifient dans le fond de notre être qui est un, mais elles ne s'y confondent pas; sans cesse, notre âme éprouve le besoin de s'élancer vers le Très Haut pour le contempler, notre esprit cherche le vrai pour s'y attacher, notre cœur est en quête du bon pour s'y unir intimement. Ces trois facultés ne peuvent trouver que dans Dieu leur dernier terme et leur fin. Mais le péché les a fait dévier, et de là se sont formées ces trois concupiscences dont l'Évangéliste fait mention, ces trois grands fleuves qui se dirigent vers l'abîme, entraînant l'humanité dans leur cours. Ainsi, dans l'homme se présente l'image de cette trinité que le Christianisme place en Dieu ; ce qui vérifie cet autre mot des saintes Écritures, l'homme a été fait à l'i-

mage et à la ressemblance de Dieu.

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations, qui toutes ont pour objet de montrer l'accord de la synthèse chrétienne avec l'analyse scientifique, et notamment avec les données de la psychologie. Ainsi, résumant en peu de mots ce qui serait à dire sur ce genre particulier de démonstration, nous ferons remarquer qu'il est consacré par l'exemple de Pascal, et de plus qu'il est en parfait rapport avec le mouvement scientifique qui s'opère sous nos yeux. Ce mouvement tend évidemment à faire sortir les sciences morales de la voie de la déduction pour les faire entrer dans celle de l'induction : l'impulsion est donnée, et il en sera des sciences morales comme il en a été des sciences naturelles, elles abandonneront pour n'y plus rentrer la voie de la déduction, et leur marche sera plus sûre. Il est vrai qu'elles ne pourront pas dépasser les faits primitifs, mais c'est là ce qui doit cimenter leur union avec le Christianisme ; c'est à lui qu'il appartient de se placer au sommet de la synthèse, appuyé sur les révélations divines : et la science humaine qui n'ose déja plus aspirer à ce poste où elle n'a jamais pu se maintenir, sera forcée de reconnaître que ce n'est point une usurpation de sa part, lorsqu'elle verra que les déductions de la synthèse chrétienne se confondent avec les résultats de l'observation scientifique, avec les données finales de l'induction la plus élevée. On a souvent parlé de l'accord de la raison et de la foi, c'est là le plus sûr moyen de l'obtenir, et de cimenter cette union à jamais.

Mais il est temps de franchir le troisième degré de la démonstration évangélique ; ce n'est pas tout d'avoir montré que le Christianisme n'est point absurde, ce n'est pas même assez de faire voir qu'il est raisonnable, il faut prouver enfin qu'il est vrai. C'est ici que nous entrons dans les preuves qui s'appuient sur les prophéties et les miracles.

La sagesse divine se manifeste sensiblement dans le choix des motifs de crédibilité qui doivent servir de fondement à la foi : ce ne sont pas des raisonnemens abstraits qui sont offerts aux esprits subtils, ce sont des faits matériels, dont les hommes les plus grossiers ont pu et peuvent encore constater eux-mêmes l'existence ; et ces faits sont de telle nature, qu'un seul d'entre eux, s'il est établi, devient une preuve irrécusable en faveur de la vérité révélée.

Je dis une preuve irrécusable, car les faits ne sont pas sujets à contestation, au même degré que les principes abstraits et les raisonnemens compliqués ; ils offrent moins de prise au sophisme et au doute ; et de tout temps les faits ont été l'écueil du scepticisme. Quand Zénon d'Élée eut prouvé avec un grand appareil de logique que le mouvement était impossible, Diogène ne se mit point en frais de raisonnement pour le combattre, il marcha devant lui sans mot dire. La réponse était péremptoire.

La preuve par les faits étant à la fois celle qui prête le moins aux arguties des sophistes, celle qui est le mieux appropriée à la faiblesse de conception de la plus grande partie des hommes, méritait déjà, sous ce double rapport, la préférence sur toute autre ; mais il est à remarquer de plus qu'elle donne peu à l'orgueil, tandis que les dissertations savantes et les hautes spéculations enflent le cœur et portent à la vanité : or, il ne pouvait pas entrer dans les vues de la Providence d'aggraver une des maladies de l'humanité en portant remède à l'autre, d'exalter l'orgueil en cherchant à bannir l'ignorance ; la voie de démonstration que la divine sagesse a consacrée se trouvait donc indiquée par les besoins de l'humanité.

Dira-t-on, pour amoindrir l'effet de ce genre de preuves, qu'un miracle étant une déviation au cours ordinaire de la nature, il est difficile, pour ne pas dire impossible à l'homme, qui est loin d'avoir une idée complète des lois par lesquelles le monde est régi, de constater s'il y a miracle ou non? Cette objection, en supposant qu'elle puisse frapper et réduire à néant toute induction qui serait tirée des faits surnaturels, s'amortit et devient sans valeur lorsqu'il est question des prophéties. Tout le monde, en effet, est d'accord que l'homme n'a connaissance du passé (il n'est pas question ici des conjectures) qu'à l'aide de la tradition, et qu'il ne peut avoir connais-

sance de l'avenir qu'au moyen de la révélation; ainsi, la prophétie contient en elle-même une vertu surnaturelle et divine, devant laquelle l'objection tombe entièrement. A l'égard des faits miraculeux attribués au législateur du peuple Hébreu, au divin médiateur qui a consommé l'œuvre de la rédemption, ils sont d'un tel éclat, que l'objection s'efface encore à leur aspect. Comment, à la vue de tant de prodiges qui marquent un pouvoir si élevé au dessus de la nature, essayer de faire du scepticisme sur la portée de semblables faits, si on admet d'autre part qu'ils sont réels et bien avérés.

Mais ici s'offre une autre difficulté; elle mérite peut-être un peu plus d'attention, parce qu'elle se présente revêtue d'une certaine apparence scientifique; elle affecte même une sorte de rigueur mathématique, ce qui séduit bien des gens.

Les faits du Christianisme, dit-on, ont perdu de leur autorité par le seul effet du temps. Dix-huit siècles ont passé sur ceux qu'on donne comme les plus récens, impossible dès lors de les vérifier : aussi, quand on essaie d'apprécier, au moyen du calcul des probabilités, la valeur qu'ils peuvent avoir encore, on s'assure qu'elle est nulle ou presque nulle aujourd'hui.

Telle est l'objection; et s'il était besoin d'un nouvel exemple pour montrer combien il faut être circonspect en passant du physique au moral, on pourrait s'arrêter à celui-ci.

Et, en effet, si l'on applique sans discernement aux choses morales les lois de la nature physique et les principes rigoureux du calcul, on s'expose à faire des bévues; il y a bien peu de lois générales qui dominent à la fois les faits de la nature physique et les phénomènes de la conscience. Que nous dit-on? la distance affaiblit l'impression que font sur nous les objets, le temps efface insensiblement la trace des événemens; tout cela, physiquement parlant, est très vrai : mais si l'on part de là pour graduer nos affections d'après le nombre de toises qui nous séparent des objets que nous aimons, on devient absurde; si l'on part de là pour classer, d'après le nombre de jours écoulés, la vivacité de nos souvenirs, on tombe dans le ridicule; si l'on part de là pour établir, d'après le plus ou moins de nouveauté, le degré de respect qui est dû aux traditions religieuses, en sorte que la plus nouvelle soit préférable à celle qui l'est moins, non seulement on est dans le faux, mais encore on marche en sens inverse de l'instinct de l'humanité, qui dans cette matière est toujours tentée de remonter à ce qu'il y a de plus ancien. Ainsi l'objection, du moment qu'elle est dépouillée de l'enveloppe matérielle sous laquelle elle se présentait d'abord, n'est plus capable d'arrêter.

Ces difficultés aplanies, l'apologiste entrera dans le détail des faits surnaturels qui marquent d'un sceau divin la tradition chrétienne si imposante déjà par elle-même. Il démontrera que les prophéties ont eu leur accomplissement, que de grands miracles ont été opérés : et que ces faits, bien qu'ils soient anciens, défient les efforts d'une critique malveillante. Cette critique d'ailleurs, eût-elle prise sur les événemens d'une date reculée, échouerait toujours contre deux faits qui s'élèvent au dessus des temps et conservent l'avantage de la contemporanéité; je veux parler de la vocation des Gentils et de la réprobation des Juifs. Ils avaient été prédits l'un et l'autre, et nous sommes nous-mêmes témoins que la prophétie s'accomplit. Au siècle d'Auguste, les Gentils étaient idolâtres, nous ne l'ignorons pas; ces mêmes Gentils sont chrétiens aujourd'hui, nous le savons bien : à la même époque, les Juifs étaient réunis en un corps de nation et florissaient encore; maintenant ils sont misérables et dispersés dans tout l'univers : voilà donc deux prophéties remarquables qui ont reçu depuis longtemps, et qui reçoivent encore sous nos yeux leur accomplissement. Mais il y a quelque chose de plus à dire, car ces deux grands faits sont aussi des miracles frappans. La conversion des Gentils au Christianisme était moralement impossible, suivant le cours ordinaire de la nature; l'état permanent du peuple Juif, dans l'espèce d'agonie qu'il éprouve entre la vie et la mort, est de même un fait inexplicable, s'il n'est pas surnaturel;

ainsi voilà des miracles qui se prolongent à la face du monde et qui déconcertent l'incrédulité. Il n'y a qu'un insensé qui puisse contester le fait matériel; il n'y a qu'un sophiste qui puisse essayer de l'expliquer par des raisons naturelles. Ici l'apologiste chrétien a beau jeu, et s'il a vocation et talent, il peut, en traitant cette partie du sujet, s'élever à une très grande hauteur. De même il peut être sûr de produire de l'effet, quand il rapprochera des promesses faites à l'Église par son divin fondateur, cette fixité qui la soustrait à l'instabilité de toutes les choses humaines; il la montrera sans cesse attaquée et jamais renversée, déchirée intérieurement, en butte aux ennemis extérieurs, et toujours triomphante, sans ployer, sans faire de concessions au préjudice du dogme et de la morale, sans rien relâcher de ses croyances.

Ce sont là de ces traits ineffaçables qui laissent de profondes traces dans l'esprit, de ces considérations élevées qui imposent en même temps qu'elles opèrent la conviction. Il fut un temps où l'on aurait goûté davantage un raisonnement développé d'après la méthode aride et sèche des géomètres; ce temps est passé, maintenant on aime à voir s'élever sur une base large, sur une masse de faits bien cimentés, un grand et bel édifice dont les différentes parties se répondent et composent un ensemble majestueux. C'est ce qui fait que Bossuet est toujours neuf, et que Pascal est en rapport avec la génération qui se présente; tandis que beaucoup d'autres apologistes plus récens n'ont écrit que pour celle qui vient de s'éteindre.

Voilà ce que j'avais à dire sur la direction qu'il me paraîtrait convenable d'imprimer à la polémique chrétienne.

Mais, dira-t-on, le travail dont vous tracez le plan, épuiserait la vie de plusieurs hommes; qui osera l'aborder? A cela je réponds que ce n'est point à un seul homme qu'il est donné d'en prendre la charge; il faut mettre la main à l'œuvre, et que chacun s'applique à fournir son contingent. Les uns montreront, et plusieurs l'ont déjà fait avec succès, combien la religion est aimable; ils déblaieront le terrain sur lequel doivent être assises les croyances du dix-neuvième siècle, de ces préventions haineuses que l'école encyclopédique avait suscitées : d'autres appuieront davantage sur les grandeurs de la religion; ils feront voir qu'on ne peut réellement s'élever à une certaine hauteur et s'y soutenir qu'à l'aide du Christianisme; ainsi, développant le système chrétien, ils montreront qu'il touche par un bout au commencement des choses, par l'autre bout à leur terme, et qu'il embrasse l'ensemble dans sa généralité. Une foule d'autres s'occuperont de mettre la science humaine en rapport avec l'enseignement religieux, et travailleront sans relâche à démentir cette assertion que la science et la religion sont en opposition manifeste. Il n'est pas impossible qu'un seul homme ose entreprendre de prouver successivement que la religion n'est point absurde, qu'elle est raisonnable, qu'elle est vraie. Celui qui écrit ceci a depuis long-temps conçu le projet de poser lui-même ces trois grandes vérités qui forment comme trois degrés, à l'aide desquels l'esprit peut s'élever jusqu'à la démonstration de la religion du Christ. Si Dieu lui accorde d'accomplir cette œuvre, perpétuel objet de ses réflexions, but final de ses études, il pourra croire que sa tâche est remplie.

RIAMBOURG,
Ancien président à la Cour royale de Dijon.

DU PAUPÉRISME.

Dieu est le maître des richesses de la terre, comme des biens de l'intelligence et du cœur. A cet égard, s'il suffit de la prospérité d'un jour pour aveugler l'homme, il suffit également d'un jour d'adversité pour lui ouvrir les yeux. Aussi n'invoquons-nous pas la Providence seulement quand elle nous a frappés par une de ces pertes qui brisent le cœur et troublent quelquefois jusqu'aux plus secrètes profondeurs de l'intelligence, mais encore lors même que nous n'avons à regretter que des biens matériels et des richesses périssables comme la terre qui les enfanta.

Vous trouverez ce domaine suprême de Dieu écrit partout dans l'histoire et reconnu par l'homme à l'égard de toutes choses, en particulier à l'égard des richesses terrestres. Aux anciens jours, Caïn et Abel offraient, l'un, les premiers nés de ses troupeaux; l'autre, ses fleurs premières écloses et les premiers mûrs d'entre ses fruits. Parmi les païens, qui avaient perdu la vraie notion de la divinité, les uns venaient se prosterner aux pieds d'une muette statue, croyant qu'une influence propice émanerait d'elle jusqu'à eux : ils la promenaient à travers leurs champs, afin qu'elle y versât la fécondité; les autres, comme s'ils se fussent défiés de la toute-puissance ou de la bonne volonté de leur Jupiter, s'étaient mis sous la protection d'une multitude de divinités subalternes qui se partageaient le monde et venaient s'asseoir jusqu'au foyer domestique : sur la montagne et dans la vallée, au sein des forêts comme dans les plaines fertiles, à chaque pas on se heurtait contre un autel. Malheur à celui de qui la charrue eût déraciné la pierre consacrée au dieu Terme, ou la statue de Mercure gardien des champs et des voyageurs (1)! Quand vint le christianisme, il enseigna que Dieu était présent partout et qu'un cheveu ne saurait tomber de la tête d'un homme sans sa permission. Dès lors, ses disciples ne se contentèrent pas d'invoquer la Providence dans la famine, dans la peste, dans la guerre, dans toutes ces grandes calamités matérielles qui affligent le genre humain. Chaque année, ils la prièrent de bénir les dons de la terre, de faire luire le soleil en son temps, et tomber la pluie et la rosée sur les bons comme sur les méchans. Avant et après chaque repas, le chrétien offrit sa nourriture à Dieu : matin et soir, il lui demanda, dans la joie et dans les larmes, son pain quotidien.

Qui ne croirait, en face de cette croyance universelle des hommes, à l'aspect des nations inclinées sous une autorité supérieure et tutélaire, que les savans modernes, lorsqu'ils voulurent créer une théorie de la production et de la distribution des richesses matérielles, durent placer Dieu en tête de leur œuvre et l'invoquer pour qu'il y fît descendre la fertilité comme dans les entrailles de la terre? Qui ne croirait qu'on dût écrire ses préceptes en tête de ces codes d'économie politique, dont sa puissante bonté avait fourni les matériaux?

Eh bien! non. Ouvrez les écrits des économistes, depuis leur première apparition, jusqu'au jour d'hier (car il y a bien peu de temps que la science essaie de marcher dans d'autres voies). Il n'y est pas question de Dieu. Chez les uns, c'est oubli; chez d'autres, indifférence; chez plusieurs, dédain et impiété. La plupart commencent par tracer une ligne de démarcation infranchissable entre la science économique et toutes les autres. Ce qui est au delà de cette ligne ne les

(1) On lit dans Denys d'Halicarnasse, à l'endroit où il parle des préceptes religieux dictés aux Romains par Numa : *Voluit lapides terminales et fidem ut Deos coli : qui Terminum verò exarasset, eum cum bobus Diis sacrum esse.*— Le meilleur moyen de faire respecter les propriétés était en effet de les mettre sous la garde immédiate des dieux qu'on ne pouvait insulter sans mériter la mort.

regarde pas. Ils ne s'occupent, disent-ils, que des richesses matérielles : Dieu, la religion, la morale n'ont donc rien à démêler avec leur œuvre. Comme si Dieu n'avait pas fait les richesses! comme si la religion n'enseignait pas pourquoi elles nous ont été données, et qu'elles ne sont pas le but de notre existence, mais un moyen, par le bon usage qu'on en fait, de gagner le ciel ! comme si ce n'était pas à cause d'elles que la morale est si souvent foulée aux pieds, que la plupart du temps les hommes se font la guerre par l'épée et par les lois, sur les champs de bataille et devant les tribunaux!

Les économistes *s'étant ainsi juré à eux-mêmes de regarder toujours à terre* (1), l'on ne doit pas s'étonner que presque tous en soient venus à poser en principe que nous devons rechercher les richesses pour elles-mêmes, que nous sommes ici-bas pour jouir. Produire le plus possible, pour consommer le plus possible, telle fut leur devise. Ils firent la science si matérielle, l'homme si oublieux de ses destinées divines, que le chrétien qui, dans la simplicité de son cœur et suivant la coutume de ses pères, invoquait sur ses champs la bénédiction de Dieu aux *rogations*, si par hasard il venait à parcourir leurs livres, les refermait aussitôt pour ne plus les ouvrir. Plusieurs même se sentirent ébranlés dans leur foi, par des raisonnemens qui venaient se joindre et donner une puissance nouvelle à l'aiguillon intérieur de l'égoïsme et du désir des richesses. Ceux qui songeaient seulement à la vie actuelle, proclamèrent l'économie politique la première des sciences : c'était la théorie du bonheur, la clef de la civilisation. A les entendre, l'homme fier de ses découvertes et de ses forces, dut croire qu'à l'avenir il allait pouvoir se passer de Dieu.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé de face. Ceux qui poursuivaient le bien-être matériel, s'étonnent de ne rencontrer que le paupérisme. De toutes parts, l'on s'interroge sur les moyens de prévenir ce fléau de jour en jour plus menaçant. Les académies mettent au concours des questions qui intéressent les classes malheureuses de la population. Les sociétés de charité font des efforts inouis pour atteindre quelques unes des innombrables misères que recèlent nos villes et nos campagnes. On commence à lever les yeux en haut, comme pour demander au ciel s'il n'aurait plus de ces consolations d'autrefois qui le faisaient invoquer par nos pères. On s'aperçoit qu'il est besoin de Dieu, de la religion, de la morale : de Dieu, car il est le maître après tout ; de la religion, car elle est l'expression de sa volonté, la réunion de ses préceptes ; des bonnes mœurs, car elles sont le résultat de la religion, elles la gardent et en sont gardées. Les savans reconnaissent qu'ils ont beau vouloir écarter le Christianisme de toutes les questions d'économie sociale, en réduisant celles-ci à des termes purement matériels ; que par là ils peuvent bien cacher le précipice, le voiler pendant un temps, mais qu'ils ne le comblent pas. Pour peu que vous sondiez les problèmes qui s'agitent à cette heure dans la société, vous en verrez invariablement sortir ceci : *la nécessité de Dieu et de la religion.*

C'est afin de démontrer de plus en plus cette nécessité, que nous examinerons successivement plusieurs questions relatives à l'amélioration du sort des classes pauvres. Nous verrons que les lois humaines, les théories des savans, les efforts des individus ne peuvent rien lorsqu'ils ne sont pas secondés par l'action divine, et que pour avoir un peu de puissance sur le mal, même dans l'ordre matériel, la volonté de l'homme a besoin d'être unie à la volonté de Dieu.

Nous commencerons par les questions relatives aux enfans trouvés, lesquelles sont fort agitées aujourd'hui.

DES ENFANS TROUVÉS.

Parmi les enfans exposés dont les parens sont inconnus et que la charité recueille, les uns sont abandonnés par misère, les autres par immoralité.

Lorsque des époux s'unissent par des liens légitimes, c'est toujours avec l'espérance de pouvoir soutenir, au moyen de leur travail, les enfans qui naîtront de cette union. Mais il arrive parfois, soit

(1) *Oculos suos statuerunt declinare in terram.* Ps. XVI. 2.

mauvais calcul de ses ressources, soit erreur dans les moyens, soit concours fatal de circonstances adverses, que l'indigence s'appesantit sur cette famille : alors, l'heure de la naissance est attendue avec désespoir : la misère change tant de jours de joie en jours de deuil ! La dignité de l'homme, la tendresse maternelle cèdent à la nécessité impérieuse, et l'on court invisible soi-même, confier le nouveau-né aux mains invisibles de la charité toujours ouvertes pour recevoir ceux qui souffrent. — Quelques parens dénaturés, je le sais, se débarrassent sans regret de ceux qu'ils devraient entourer d'amour à défaut de soins. Je sais aussi que les liens légitimes du mariage ne sont pas toujours un garant irrécusable de bonnes mœurs. Je crois cependant que les enfans légitimes délaissés par leurs parens le sont presque tous forcément, avec des larmes et d'amères douleurs. Quiconque a vu de près les pauvres, a pu se convaincre que souvent, sous des dehors ingrats et brutaux, ils cachent de profondes blessures et toujours saignantes. Il faut être descendu bien bas pour ne pas sentir dans son cœur que c'est un devoir sacré de protéger la créature faible et déshéritée du bonheur par notre faute, et pour ne pas gémir lorsqu'on se trouve impuissant à remplir ce devoir. — Nous ne ferons donc aucune distinction entre les enfans légitimes abandonnés, qu'ils l'aient été à cause d'une misère réelle ou par l'insouciance des parens. Nous croyons ceux qui proviendraient de cette dernière cause en trop petit nombre, s'il en existe, pour qu'il en puisse être tenu compte.

Mais il est d'autres enfans qui naissent avec le sceau de la honte imprimé sur le front. Fruit des passions coupables, ils portent dès le premier jour de leur vie la peine de leur origine. Ces enfans peuvent se partager en deux classes, suivant qu'ils ont été abandonnés par la honte ou par l'infamie.

Souvent la femme déshonorée, quoique ses ressources lui permettent d'élever son enfant, l'abandonne pour cacher sa honte aux yeux des hommes ; elle le sacrifie à l'honneur, ou plutôt, car elle a perdu l'honneur, au respect extérieur de la morale publique, avouant ainsi sa faute et ses remords par cette abdication pénible des devoirs de mère. La femme vile et dépravée, au contraire, sur qui la pudeur n'a plus d'empire et qui rit de l'opinion, rejette loin d'elle ses enfans, comme un fardeau. La première reconnaît sa faute et voudrait en effacer jusqu'au souvenir par une cruelle séparation. La seconde ne regrette pas le crime, mais ses suites ; créature misérable, que la plume se refuse à nommer du nom de mère ! Et cependant, en vérité, l'homme est un composé de si violentes passions mêlées à tant d'inénarrables faiblesses, la misère est si persuasive du mal, il y a dans notre société corrompue de si profonds abîmes creusés sous nos pas et recouverts de fleurs, qu'on ne sait si cette femme n'est pas plus à plaindre encore qu'à mépriser !

Qu'on nous pardonne d'entrer dans ces distinctions et de remuer cette boue. Mais il importe de faire voir que tout se tient, dans le mal comme dans le bien, et que cet assemblage de maux matériels qui s'appelle le paupérisme, est lié intimement à des plaies morales plus hideuses mille fois que ces plaies physiques dont on détourne les yeux avec dégoût. Si le mal continue, par la faute de l'homme qui est un être libre, de grandir et de se propager, que du moins nous n'ayons pas un jour à nous reprocher, dans nos recherches pour le prévenir, une funeste timidité ou une négligence coupable.

De ces enfans trouvés qui existent en si grand nombre aujourd'hui, les uns sont donc les fils de la misère, les autres ceux de la honte ou de l'infamie.

Si l'on nous demande comment il nous est possible d'affirmer que cette distinction est fondée sur la réalité, les enfans trouvés étant naturellement de père et mère inconnus, nous répondrons que des faits sans nombre viennent déposer de cette double origine et sont d'accord avec ce que le raisonnement suffirait pour démontrer. Personne n'ignore que nombre de sages-femmes vendent leurs soins et leur ministère aux mères qui veulent échapper aux suites du déshonneur. D'un autre côté, les déplacemens d'enfans trouvés opérés dans plusieurs départemens, en obligeant les mères à retirer leurs enfans si elles ne voulaient

pas les perdre à jamais, ont fait voir qu'un grand nombre de parens pauvres spéculaient sur les facilités offertes par les *tours* des hospices et par l'administration de cette branche de la charité publique. Quant à déterminer le nombre exact d'enfans légitimes et d'enfans illégitimes que l'on recueille chaque année, ce serait évidemment chose impossible. Mais il nous suffit de savoir qu'il en existe un grand nombre dans ces deux classes, pour pouvoir continuer utilement nos recherches.

En effet, l'origine des enfans trouvés ainsi établie, voici naturellement les questions qui se présentent à résoudre. En premier lieu :

Y aurait-il utilité à séparer les enfans légitimes d'avec les enfans illégitimes?

Si l'on décide l'affirmative, on se trouve aussitôt en présence d'une seconde question :

Quels sont les moyens de reconnaître positivement les familles auxquelles appartiennent les enfans trouvés? Parmi ces moyens, lesquels pourraient être appliqués sans inconvénient?

Si vous supposez découverts les moyens dont nous parlons, nous aurons par leur application trois classes d'enfans : 1° les uns appartiendront à des parens pauvres, mais légitimement unis ; 2° les autres seront le fruit d'unions illégitimes et criminelles ou même infâmes ; 3° enfin il en restera toujours, quoi qu'on fasse, un certain nombre de qui la naissance sera couverte d'un voile impénétrable. Il y aura donc lieu alors à une troisième question :

Quelle méthode devra-t-on suivre à l'égard des enfans de chacune de ces classes pour leur procurer le bien-être que leurs parens ne peuvent leur donner?

Notre tâche sera-t-elle accomplie lorsque nous aurons eu le bonheur de rencontrer cette méthode? Pas encore. A l'heure où nous écrivons, il existe, en France, cent trente mille enfans trouvés à la charge des hospices. Eh bien, ce qui embarrasse l'administration, ce qui l'effraie, ce n'est pas d'avoir à leur donner un asile et du pain. Avec dix millions par an, jusqu'à présent, on a pourvu à leurs premiers besoins. C'est là un grand sacrifice, sans doute, mais auquel on se résignerait facilement, si par lui on pouvait espérer que la plaie sociale des enfans trouvés disparaîtra. Malheureusement, et c'est là ce qui effraie la charité elle-même, ce sacrifice n'empêche pas la plaie de s'agrandir et de s'envenimer. En secourant les enfans trouvés qui existent actuellement vous portez remède au mal déjà fait, mais vous ne prévenez pas le mal à venir. Presque incessamment le nombre de ces infortunés augmente, chaque année voit croître le chiffre de leurs dépenses, et l'on n'aperçoit pas de terme à cette progression indéfinie.

Il faut donc aller plus loin. Remontant à l'origine du mal, il faut s'attaquer aux deux principes que nous lui avons reconnus tout à l'heure, et se demander en quatrième lieu :

Quels sont les moyens d'arrêter la misère et l'immoralité?

Ici le champ s'agrandit. Ici l'on voit déjà comment il se peut faire que Dieu et la Religion soient au fond de toutes choses, car quels autres moyens efficaces, pour arrêter l'immoralité et la misère, que ceux prêchés par le Christianisme : la chasteté et le dévouement?

Mais n'anticipons pas sur des déductions ultérieures. Avant même d'examiner à fond les quatre questions que nous venons de poser, demandons d'abord à l'histoire quelques élémens de solution. Elle nous montrera ce qu'ont fait à l'égard des enfans trouvés, et pour en diminuer le nombre, les lois civiles, le zèle des particuliers, et, par-dessus tout, le Christianisme. Nous pourrons peut-être alors apprécier plus sainement l'état actuel de la législation, celui des enfans eux-mêmes, et déterminer d'après les enseignemens du passé la méthode à suivre pour l'avenir.

Chez un grand nombre de peuples anciens, les lois accordaient aux pères un droit de vie et de mort sur leurs enfans. La loi romaine qui dominait, à l'avènement du Christianisme, presque tout le monde connu, avait été en particulier expresse sur ce point. Au sein de la famille, le fils se distinguait à peine de l'esclave ; il n'en différait qu'au regard de l'État par ses droits de citoyen, et parce qu'il devait être appelé lui-même, après

la mort du père, à exercer la puissance qu'il avait subie. Dans un tel état de choses, le chef de la famille, juge suprême des intérêts domestiques, si l'enfant nouveau-né paraissait faible ou difforme, si ses ressources ne suffisaient pas à l'élever, pouvait recourir à deux moyens extrêmes : il pouvait le vendre ou le faire mourir (1).

Pour les enfans en bas âge, on recourait plutôt à ce dernier moyen. Les législateurs d'alors n'avaient pas d'anathèmes contre le bras paternel que dirigeait la nécessité. Au lieu de confier les êtres débiles, comme un dépôt sacré, aux soins de leurs semblables plus forts, au lieu de vaincre le mal dans son apparition physique par ces soins longs et pénibles qu'a si fort exaltés le Christianisme, ils aimaient mieux, comme Lycurgue (2), trancher la difficulté avec le fer.

Toutefois à l'infanticide il faut joindre l'exposition. Car il y aurait, envers l'antiquité, injustice à croire qu'elle donnait toujours et directement la mort à ceux qu'elle ne voulait pas nourrir. Si Lycurgue ordonnait de détruire les enfans contrefaits, si le bouclier qui portait l'enfant du Celte s'abîmait dans les flots avec sa proie, et que l'infanticide fût ainsi consommé, le plus souvent on se contentait d'exposer les enfans, non pas dans des lieux déserts où c'eût été également les dévouer à la mort, mais dans des endroits publics où les passans, par pitié, pouvaient les recueillir. Souvent, à Athènes, ils étaient déposés auprès d'un édifice appelé *Cynosargues*. A Rome, on les apportait au pied de la colonne *Lactaire*, voisine du marché aux légumes. Les parens faisaient taire ainsi les scrupules et cette voix du cœur qui crie plus haut que la misère. D'ailleurs, exposer son enfant même en un lieu solitaire, était moins cruel encore que le regarder mourir. Il reste toujours un peu d'espérance au cœur d'une mère. Qui sait ? On racontait bien que des colombes avaient apporté du ciel sa nourriture à Sémiramis abandonnée ; qu'Œdipe, suspendu à un arbre sur une montagne lointaine, avait été recueilli par un berger ; qu'une louve avait allaité Romulus et Rémus!

Quel que fut le sort des enfans exposés, il est certain que les nations antiques ne faisaient pas de leur salut une question d'humanité et de civilisation : on laissait périr ceux que la pitié des particuliers ne recueillait point. Les deux plus grands philosophes de l'antiquité, Platon et Aristote, voyaient même dans l'exposition un remède très convenable contre les dangers d'une population exubérante (1). Il ne paraîtra donc pas étonnant que les temps anciens ne nous offrent aucun élément de solution pour les questions que nous avons posées, à nous qui voulons concilier les nécessités d'une population croissante avec les devoirs d'homme qui nous sont imposés à l'égard de toute créature abandonnée.

Le Christianisme, qui s'attaquait à toutes les plaies, qui ordonnait à ses disciples, au nom de la charité, de prendre soin de leurs semblables dans le malheur et de les aimer d'autant plus qu'ils seraient plus délaissés, le Christianisme, héritier d'ailleurs des traditions juives et complément de la loi de Moïse qui défendait, sous peine de mort, l'infanticide et l'exposition, se trouva, sous ce rapport comme sous tant d'autres, engagé dans une guerre longue et difficile contre l'antiquité païenne. A en juger d'après les apparences, la lutte n'était pas égale. Il eût fallu une influence positive dans l'Etat, pour mettre en œuvre les moyens de découvrir l'origine des enfans exposés ; il eût fallu disposer de la force sociale, pour régler ensuite leur avenir. Or, le pouvoir civil appartenait au Paganisme, et celui-ci ne

(1) Voyez la loi des Douze Tables : *Endo* (in) *liberis justis vitæ necis venumdandique potestas ei* (patri) *esto*. Et cette autre : *Pater insignem ad deformitatem puerum citò necato*. — Voici maintenant un passage de Sénèque qui écrivait 400 ans après la promulgation de ces lois : *Portentosos fœtus extinguimus, liberos quoque si debiles monstrosique editi sunt, mergimus*. De irâ, c. 15.

(2) Plutarque, Lycurgue, § 32.

(1) Voy. *Politique d'Aristote*, liv. VII, ch. 14. Ce grand philosophe permet d'exposer les enfans ; il autorise aussi l'avortement, car, dit-il, celui qui n'a pas encore le sentiment de la vie peut être tué sans crime. Voy. plus bas ce que dit Tertullien sur le même sujet, et mesurez la distance du philosophe au chrétien.

paraissait pas disposé à le remettre dans d'autres mains. Comment donc s'y prit la religion chrétienne pour détruire la coutume barbare de l'exposition? Elle porta ses coups à la racine même de l'arbre; et ne pouvant changer les lois, elle changea les mœurs. Cette marche, d'ailleurs, était la plus logique et la plus sûre; car, lorsque les mœurs ne sont pas d'accord avec les lois, celles-ci tombent ou demeurent impuissantes.

Pendant les trois premiers siècles de l'Eglise, l'histoire a développé, pour les générations futures, des enseignemens que nous ne méditons pas assez. On vit alors se former, au milieu d'une société flétrie, une autre société d'hommes purs, chastes, dévoués, laquelle finit par triompher de la première. Ces hommes, les Chrétiens, firent disparaître du milieu d'eux, comme par enchantement, les vices qui souillaient leurs contemporains. Rien n'est admirable comme la vie intérieure de cette Eglise Chrétienne, fondée sur le dévouement de chacun à tous et sur la stricte observance des préceptes d'une morale sévère. Considérez-la ensuite dans sa vie extérieure, dans ses efforts pour changer la face du monde : elle se prend à toutes les misères, à celles de l'intelligence comme à celles du corps. Les Chrétiens versent dans leurs œuvres des trésors de logique et d'éloquence : il n'y a pas d'année où la religion ne combatte et ne triomphe par la parole et par l'Écriture. Ils recueillent les pauvres de ceux qui les persécutent, ils les nourrissent dans leurs églises; ce qui forçait l'empereur Julien, irrité, à tracer ces remarquables paroles : « Il est honteux, quand personne parmi les Juifs ne mendie, quand les impies Galiléens nourrissent nonseulement leurs pauvres, mais encore les nôtres, il est honteux que ceux-ci soient dépourvus des secours que nous devrions leur donner (1).

(1) *Turpe profecto est, cùm nemo ex judæis mendicet, et impii Galilæi non suos modo sed nostros quoque alant, ut nostri auxilio, quod à nobis ferri ipsis debeat, destituti videantur.* —*Juliani opera, Lipsiæ*, 1696, *Epist.* 49, *ad Arsacium pontificem Galatiæ.* La lettre entière est infiniment curieuse; chaque ligne y révèle l'homme qui voulait relever le paganisme en l'étayant avec les principes chrétiens.

En ce qui regarde les enfans trouvés, nous trouvons un exemple remarquable de cette double action de la société chrétienne. A l'intérieur, il eût été inouï de rencontrer un enfant exposé par un Chrétien. A l'extérieur, les femmes des disciples de Jésus allaitaient les enfans abandonnés des païens, pendant que les Pères de l'Eglise faisaient entendre à ces derniers de foudroyans et magnifiques reproches (1). Jusque dans les lois portées par les Césars, on peut découvrir l'influence d'une doctrine nouvelle et pleine d'amour. Le premier Claude ordonne que les esclaves exposés par leurs maîtres seront libres (2); Alexandre Sévère

(1) Tertullien, dans son *Apologie du Christianisme*, après avoir reproché aux païens les infanticides qu'ils consommaient dans leurs sacrifices aux dieux, arrive à ceux qui se commettaient journellement parmi le peuple, et il s'écrie : « *Quot vultis ex his circumstantibus et in christianorum sanguinem hiantibus, ex ipsis etiam vobis justissimis, et severissimis in nos præsidibus, apud conscientias pulsem, qui natos sibi liberos enecent? Si quidem et de genere necis differt, utique crudelius in aquâ spiritum extorquetis, aut frigori, fami, et canibus exponitis : ferro enim mori ætas quoque major optaverit. Nobis verò homicidio semper interdicto, etiam conceptum utero, dùm adhuc sanguis in hominem delibatur, dissolvere non licet. Homicidii festinatio est prohibere nasci. Nec refert natam quis eripiat animam, an nascentem disturbet. Homo est et qui est futurus. Etiam fructus omnis jàm in semine est.* » *Apologet.*, ch. 9. Ce morceau, dont quelques expressions, si l'on essayait de le faire passer en notre langue, seraient d'une énergie intraduisible, montre avec quelle force de langage et quelle autorité de raison les orateurs chrétiens combattaient les coutumes criminelles du paganisme. L'on conçoit que de telles paroles fissent une profonde impression sur des hommes judicieux et droits, comme étaient plusieurs des jurisconsultes romains, et contribuassent par suite à introduire dans la législation de nombreuses améliorations.

(2) *Ut servi expositi liberi essent; quod si quis necare quem mallet quam exponere, cædis crimine teneretur. Suet. Claud.* 25. La première disposition de cette loi était une conséquence de la suivante : *Servo quem pro derelicto Dominus ob gravem infirmitatem habuit, ex edicto divi Claudii competit libertas. Dig.*, l. 2, *qui sine manum*, lib. XL, tit. 8.

déclare que le père ne pourra punir son fils sans l'intervention du magistrat (1). A la même époque, les jurisconsultes Ulpien et Paul, écrivent, l'un, que le père ne peut pas faire mourir son fils sans l'entendre, et qu'il doit l'accuser devant le préfet de la province (2); l'autre, que l'homicide ne consiste pas seulement à tuer avec le fer, mais encore à refuser des alimens, à exposer les enfans même dans des lieux publics (3). Marcien dit que l'on doit punir le meurtrier sans avoir égard à la condition de sa victime (4). Ainsi se modifient la puissance paternelle et la puissance dominicale, et le pouvoir social prend en main la défense des créatures plus faibles qu'il abandonnait autrefois à la discrétion de maitres avides et de parens pauvres ou dénaturés.

Mais que pouvaient faire quelques lois et quelques paroles de jurisconsultes? En dépit d'elles, les enfans continuèrent d'être exposés. On peut voir ici une confirmation éclatante de l'impuissance des lois contre les mœurs. Le nombre des expositions ne diminuait qu'en proportion des conquêtes du Christianisme; et lorsqu'un jour, après trois siècles d'attente, celui-ci se trouva investi du pouvoir civil dans la personne de Constantin, il fut forcé de transiger dans l'ordre temporel avec la corruption des mœurs. On s'est beaucoup étonné de la loi par laquelle Constantin permit aux parens de vendre comme esclaves leurs enfans nouveau-nés, loi barbare si on la juge d'après les idées chrétiennes et sans tenir compte des circonstances extérieures; mais si l'on veut bien se rappeler que l'exposition était un usage invétéré, que Dioclétien, et Maximien ayant rendu un édit par lequel il était défendu de vendre ses enfans, de les donner en gage ou à titre gratuit, cet usage devint encore plus général, alors on concevra facilement que le législateur ait cru pouvoir permettre un moindre mal pour éviter le plus grand, et qu'il ait préféré la vente à l'infanticide (1).

Les empereurs chrétiens se trouvèrent au commencement placés dans une situation difficile: d'un côté, ils étaient membres, par leur croyance personnelle, d'une société exempte des plaies nombreuses qui désolaient le monde; de l'autre, ils commandaient à une population encore pleine de haine contre cette même société, et toute tachée des vices que celle-ci ne se lassait point de combattre. Au dessus d'eux dominait avec l'autorité du temps et de la coutume, une législation complète, parfaitement coordonnée, élaborée sous l'influence du paganisme, et d'une inaltérable logique depuis ses premiers principes jusqu'à ses dernières conséquences. Elle avait bien reçu déjà quelques échecs indirects par l'influence morale de la religion chré-

(1) Voy. la loi 3 au code de Justinien, *de patriâ potestate*. Lib. VIII, tit. 47.

(2) Voy. la loi 2 Dig. *ad leg. Corn. de Sic.* L. XLVIII, tit. 8.

(3) Voy. la loi 4, Dig. *de agnosc. et alend. lib.* b. XXV, tit. 3. Le texte de Paul est remarquable: *Necare videtur non tantùm is qui partum perfocat, sed et is qui abjicit, et qui alimenta denegat, et is quis publicis locis misericordiæ causâ exponit, quam ipse non habet.* Ces derniers mots sont un sanglant reproche à la dureté païenne.

(4) Voy. la loi 1, § 2, Dig. *ad leg. Corn. de Sic.*

(1) Voy. au code, L. 4, tit. 43, *de patr. qui fil. suos distr.*, les lois de Dioclétien et Maximien, et celle de Constantin. Nous transcrivons cette dernière afin qu'on juge par l'ensemble de ses dispositions si elle mérite les reproches que des écrivains inattentifs, pour ne rien dire de plus, lui ont adressés: *Si quis propter nimiam paupertatem egestatemque victûs causâ filium filiamve sanguinolentos* (tout nouvellement nés) *vendiderit, venditione in hoc tantummodo casu valente, emptor obtinendi ejus servitii habeat facultatem; liceat autem ipsi qui vendidit, vel qui alienatus est, aut cuilibet alii ad ingenuitatem eum propriam repetere: modo si aut pretium offerat, quod potest valere, aut mancipium pro ejusmodi præstet.* — Remarquez en outre que l'esclavage n'était pas ici la servitude ordinaire, *servitus*, mais bien une sorte de domesticité que les Romains exprimaient par le mot *mancipium*. Voy. à ce sujet M. Ducaurroy, *Instit. expliq.*, t. I, § 116. — Voy. aussi une autre loi du même empereur par laquelle il permet aux parens dans l'indigence de demander publiquement l'aumône pour leurs enfans. *Code théodosien*, lib. XI, tit. 27, l. 1 et 2. — Il établit la peine du parricide contre le père meurtrier de ses enfans. *L. un. Cod. de his qui par.*

tienne; mais c'était peu de chose, et dans ce cas même, comme nous l'avons vu, l'usage l'emportait encore sur la loi. Or, la tâche des empereurs n'était pas autre que d'amener les peuples à l'unité chrétienne. Fallait-il le faire par des prescriptions civiles et par des changemens législatifs qui eussent porté le trouble dans chaque province, dans chaque ville, dans chaque maison? Fallait-il exciter par là des répugnances et des haines propres à retarder le triomphe qu'on voulait obtenir? Non; il valait mieux laisser l'Eglise continuer paisiblement sa conquête morale et plus sûre et moins sanglante. La réforme du droit devait être longue et patiente; et, si les empereurs l'oublièrent quelquefois, l'Eglise le comprit bien, elle, quand elle se fit du corps de droit romain comme un bouclier contre les peuples barbares, et comme un point d'appui pour la reconstruction des sociétés modernes.

Ces considérations expliquent la durée de l'esclavage dans les lois, quoiqu'il fût repoussé par les principes de la religion. Elles expliquent en particulier, pour le sujet que nous traitons, les dispositions de Constantin qui peuvent paraître barbares considérées en elles-mêmes, et qui cependant sont un progrès sur l'ancien droit.

Peu à peu, les princes introduisirent dans la législation sur les enfans exposés d'importantes modifications, à mesure que les esprits s'imprégnaient davantage des préceptes de la religion chrétienne. On pourrait être tenté de croire que nous avons exagéré en disant que la force de la coutume l'emporta sur les lois de Claude et d'Alexandre, sur la raison de Paul et d'Ulpien. Eh bien! qu'on lise à cet égard la constitution de Valentinien, Valens et Gratien, écrite à la fin du IVe siècle. Ces empereurs ne se plaignent pas seulement du nombre des expositions, mais de ce que les maîtres et patrons, après avoir délaissé les enfans de leurs esclaves ou de leurs affranchis, ont l'impudeur de les réclamer et de les enlever à ceux qui en sont devenus les protecteurs. Et pour remédier à cet abus, il fallut porter cette constitution, qui commence ainsi: *unus quisque sobolem suam nutriat* (1).

Quelque temps après, Justinien sanctionna ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, et assura de plus le sort des enfans trouvés. Jusqu'à lui, les empereurs chrétiens s'étaient contentés de pourvoir à leur conservation; et pour atteindre ce but plus sûrement, ils permettaient à ceux qui les avaient élevés et nourris, de s'en servir comme d'esclaves ou comme d'affranchis. Justinien déclare qu'à l'avenir tout enfant trouvé sera libre, et, comme tel, pourra contracter, succéder, acquérir des biens, les transmettre par testament, jouir en un mot de tous les droits de citoyen. « Car, dit-il, il n'est pas supportable qu'après avoir par pitié recueilli ces enfans, on change de dessein à leur égard et on les réduise en servitude. Peu importe même que ce fut, dès l'abord, l'intention de ceux qui les ont élevés: l'homme ne doit pas remplir un devoir de charité parce qu'il compte sur un salaire (2). » Le Christianisme est empreint tout entier dans ces dernières paroles. Les lois romaines ont cela d'admirable qu'elles donnent toujours la raison des choses. A côté d'elles, il faut avouer que les briéves prescriptions de nos codes sont bien sèches et bien mesquines.

Cette dernière disposition de Justinien fixa le droit. Les enfans trouvés furent désormais sous la sauve-garde de la loi et de la piété de ceux qui les avaient recueillis (3).

D'ailleurs, l'Eglise chrétienne avait

(1) Voy. la loi 2, au code, *de infantibus expositis*, lib. VIII, tit. 52.

(2) Voy. la loi 3, *ibid.* — Voy. aussi la loi 24 *de episcopali audientiâ*, lib. 1, tit. 4. — Justinien confirme ces lois dans la *Novelle* 153.

(3) L'archevêque de Thessalonique se plaignait qu'après avoir déposé dans les églises des enfans nouveau-nés, on les réclamait ensuite pour en faire des esclaves lorsqu'ils avaient été élevés et nourris par les hommes pieux chargés de ce soin (probablement ceux que Justinien appelle dans un autre endroit *Brephotrophi*, *Rubr. de Episc. aud.*). C'était le cas déjà prévu par Valentinien. L'empereur s'indigne et condamne à la dernière peine, *extremæ penæ*, ceux qui se rendraient coupables de ce crime qu'il appelle : *Crimen à sensu humano alienum et quod ne ab ullis quidem barbaris admitti credibile est. Nov.* 153, *præf.* et *cap.* 1.

pris un grand empire sur les âmes, et le nombre des expositions diminuait de jour en jour, avec la misère et l'immoralité. Les malheureux étaient nourris et vêtus par les prêtres et les fidèles. Des ordres religieux se formaient pour combattre l'indigence en même temps que rétablir les mœurs. Les dons et les legs pieux suffisaient à l'entretien des paroisses et de leurs pauvres. On honorait la chasteté comme une vertu sublime. Les princes avaient aboli les peines portées contre les célibataires dans un temps où l'aveugle paganisme cherchait à favoriser la population (1).

Les deux grandes sources du mal, la misère et l'immoralité, se trouvaient donc en partie desséchées. Aussi, à partir du sixième siècle jusqu'au quinzième, n'est-il question que de loin en loin des enfans trouvés. L'on rencontre à peine çà et là les traces de quelques rares établissemens publics à eux destinés. La charité particulière pourvoyait à tous leurs besoins. C'est à peine si, dans le corps du droit canon, il existe un passage où il soit question d'eux(2).

Comment donc se fait-il qu'après un si long espace de temps, après la magnifique expérience faite par le Christianisme sur le monde antique, alors qu'on devait croire la société parfaitement ordonnée et sujette seulement aux maux inséparables de la faiblesse humaine, comment se fait-il qu'aujourd'hui nous en soyons à chercher les moyens de diminuer le nombre croissant des enfans trouvés? En vérité, l'on aurait peine à croire à tant de misère et à une aussi profonde rechute, si les documens officiels ne venaient les attester aux moins clairvoyans. Nous donnons ici quelques-uns de ces documens afin que nos lecteurs jugent par eux-mêmes du point où les choses en sont arrivées. S'ils veulent ensuite se rappeler les efforts héroïques de saint Vincent-de-Paul, les dévouemens inouis de ses nobles filles, les ordonnances de nos rois, les décrets de l'empire et toutes les mesures qui ont été prises de nos jours pour arrêter le fléau, ils soupçonneront facilement que des causes puissantes ont pu seules neutraliser tant de forces diverses agissant pour le bien, et que la connaissance de ces causes est un problème aussi difficile qu'important. Nous essaierons de l'aborder.

(1) *De pœnis cœlibatus ac orbitatis infirmandis. L. un. C. theod.*

(2) Je n'en connais qu'un seul où il est fixé un délai au delà duquel ceux qui auront exposé un enfant ne pourront plus le réclamer, sous peine d'être regardés comme homicides. Voyez *Decret. prima pars, dist.* 87, dans le *Corpus juris canonici*, imprimé à Lyon en 1671. — Ce passage se retrouve textuellement dans les canons du deuxième concile d'Arles, tenu en 389 sous le pape Siricius, cap. 32, et dans deux capitulaires, l'un de Childéric III, en 744, l'autre de Charlemagne, lib. VI, § 144. — Voy. pour ces derniers les *Capitularia regum Francorum*, Paris, 1677.

Une autre trace des expositions est consignée encore dans les canons du concile d'Yorck, tenu en 1197 sous le pape Célestin III. On y ordonne de baptiser l'enfant exposé, lorsqu'on ignore s'il a déjà reçu le baptême, d'après ce principe : *non intelligitur iteratum, quod nescitur fuisse collatum.*

Quant aux peines spirituelles portées par l'Eglise contre l'infanticide, l'avortement, l'exposition, elles ont été à peu près les mêmes que pour l'homicide. La durée de la pénitence a varié suivant les temps.

DOCUMENS STATISTIQUES SUR LES ENFANS TROUVÉS.

TABLEAU, *par départemens, des enfans trouvés en France pendant une période décennale de* 1824 *à* 1833, *gradué d'après le rapport du nombre de ces enfans à la population.*

Numéros d'ordre.	DÉPARTEMENS.	Population générale d'après le recensement de 1831.	Nombre total des enfans trouvés de 1824 à 1833.	Rapport du nombre des enfans trouvés à la population générale.	Nombre d'enfans trouvés existant dans les établissemens de bienfaisance au 1er janvier 1824.	Nombre d'enfans restant à la fin de 1833.	Moyenne de la dépense annuelle de chaque enfant.
1	Seine.	935,108	54,524	1 sur 17 1/7	13,778	16,408	110 25
2	Rhône.	434,429	19,230	22 5/9	6,766	10,543	75 55
3	Bouches-du-Rhône.	359,473	7,909	45 5/11	2,151	3,036	94 83
4	Basses-Alpes. . . .	155,896	2,867	54 5/14	1,079	1,155	73 11
5	Pyrénées-Orientales.	157,052	2,824	55 4/7	562	606	68 01
6	Vaucluse.	239,113	4,272	55 41/42	1,439	1,651	82 29
7	Allier.	298,257	5,058	58 24/25	1,476	1,998	52 99
8	Gironde.	554,225	9,285	59 8/11	3,410	4,147	94 72
9	Var.	321,686	5,049	63 7/10	2,253	1,957	72 95
10	Cher.	256,059	3,979	64 7/20	1,007	1,125	85 60
11	Loiret.	305,276	4,582	66 5/9	1,148	1,524	109 17
12	Haute-Vienne. . . .	285,130	4,103	69 1/2	1,403	1,500	50 33
13	Seine-Inférieure. . .	693,683	9,949	69 7/9	2,457	2,375	85 83
14	Gers.	312,160	4,358	71 3/5	1,632	1,860	73 90
15	Aveyron.	359,056	4,854	73 47/48	1,918	2,362	64 08
16	Loir-et-Cher.	235,750	3,021	78 1/30	766	879	94 31
17	Haute-Garonne. . .	427,856	5,241	81 4/5	1,803	2,329	62 96
18	Dordogne.	482,750	5,883	82 1/19	2,070	1,607	63 39
19	Nièvre.	282,215	3,355	84 3/33	1,620	1,537	56 77
20	Marne.	337,076	3,987	84 3/10	1,250	1,456	95 37
21	Basses-Pyrénées. . .	428 401	5,042	84 24/25	1,698	2,050	61 33
22	Maine-et-Loire. . .	467,871	5,447	85 24/27	2,024	2,289	84 10
23	Landes.	281,504	3,211	87 10/15	1,160	1,503	66 60
24	Calvados.	494,702	5,452	90 10/13	2,197	2,005	93 79
25	Charente-Inférieure.	445,249	4,738	93 46/47	1,460	1,729	85 70
26	Indre-et-Loire. . .	297,016	3,120	95 1/5	876	1,030	86 50
27	Aude.	270,125	2,691	100 5/13	988	1,430	61 09
28	Isère.	550,258	5,460	100 7/9	1,578	1,944	53 87
29	Lot-et-Garonne. . .	346,885	3,411	101 2/3	1,027	1,435	85 28
30	Sarthe.	457,372	4,402	103 10/11	1,237	1,130	69 45
31	Cantal.	258,594	2,451	105 1/2	752	1,181	66 21
32	Corse.	197,967	1,872	105 7/9	598	482	129 22
33	Hérault.	346,207	3,254	106 3/8	827	1,226	80 33
34	Hautes-Pyrénées. .	233,031	2,184	106 7/10	647	878	57 95
35	Nord.	989 938	9,125	108 1/2	3,500	3,800	95 09
36	Aisne.	513,000	4,719	108 1/2	1,568	1,507	67 85
37	Creuse.	265,384	2,445	108 1/2	1,247	1,096	51 50
38	Eure-et-Loir. . . .	278,820	2,549	109 3/8	580	927	96 44
39	Corrèze.	294,834	2,622	112 6/13	1,025	335	51 34
40	Meurthe.	415,568	3,688	112 1/2	1,817	2,068	78 16
41	Manche.	591,284	5,182	114 1/10	2,156	1,591	74 02
42	Indre.	245,289	2,100	116 8/11	879	870	70 81
43	Loire.	391,216	3,345	116 15/16	950	1,506	70 84
44	Mayenne.	352,586	2,921	120 9/10	1,143	890	100 91
45	Ariége.	253,730	2,093	121 1/5	793	304	53 97
46	Aube.	246,361	2,012	122 3/7	582	760	68 03

Numéros d'ordre.	DÉPARTEMENS.	Population générale d'après le recensement de 1831.	Nombre total des enfans trouvés pendant une période de dix années, de 1824 à 1833.	Rapport du nombre des enfans trouvés à la population générale.	Nombre d'enfans trouvés existant dans les établissemens de bienfaisance au 1er janvier 1833.	Nombre d'enfans existant à la fin de 1833.	Moyenne de la dépense annuelle de chaque enfant.
47	Hautes-Alpes. . . .	129,102	1,038	2 sur 124 2/5	502	434	97 20
48	Puy-de-Dôme. . . .	573,106	4,557	125 3/4	1,862	1,978	52 72
49	Lozère.	140,347	1,106	126 9/11	496	623	73 52
50	Charente.	362,531	2,773	130 5/7	1,085	1,602	67 42
51	Tarn.	335,844	2,550	131 3/4	1,119	1,320	57 08
52	Ille-et-Vilaine. . . .	547,052	4,135	132 2/5	1,894	1,304	48 07
53	Haute-Loire. . . .	292,078	2,127	137 1/3	1,024	1,066	67 60
54	Loire-Inferieure. . .	470,093	3,408	138 1/7	1,338	1,089	94 05
55	Gard.	357,283	2,624	139 12/13	918	1,084	89 51
56	Drôme.	299,256	2,111	141 4/5	1,204	1,186	69 81
57	Pas-de-Calais	655,215	4,523	144 7/8	1,344	1,715	111 55
58	Somme.	543,924	3,672	148 1/9	1,408	1,142	110 72
59	Finistère.	524,396	3,531	148 1/2	1,630	1,475	73 60
60	Vienne.	282,731	1,862	151 5/6	785	1,046	75 79
61	Oise.	397,725	2,508	158 7/13	814	978	81 31
62	Tarn-et-Garonne. .	242,250	1,495	161 13/14	527	720	82 55
63	Yonne.	352,487	2,150	168 4/7	863	439	164 32
64	Haute-Marne. . . .	249,827	1,442	173 1/4	611	702	79 43
65	Vendée.	331,350	1,744	184 7/9	648	885	79 95
66	Deux-Sèvres. . . .	294,850	1,561	188 13/15	670	685	81 48
67	Orne.	441,881	2,285	192 11/12	1,208	1,071	72 30
68	Saône-et-Loire. . .	524,180	2,467	210 1/24	1,188	1,450	77 88
69	Côte-d'Or.	375,063	1,778	211 1/2	642	779	69 72
70	Ain.	346,030	1,634	211 3/4	410	632	62 50
71	Doubs.	265,535	1,210	219 5/12	585	654	110 96
72	Morbihan.	433,522	1,971	219 9/10	1,306	1,292	73 52
73	Ardennes.	290,622	1,304	222 11/13	475	626	89 50
74	Meuse.	314,588	1,411	222 13/14	526	683	76 96
75	Seine-et-Marne. . .	323,893	1,302	248 2/5	273	493	75 30
76	Lot.	284,505	1,070	265 9/10	1,013	568	62 09
77	Bas-Rhin.	540,213	1,828	295 1/2	864	643	158 35
78	Ardèche.	340,734	1,113	306 1/10	453	524	79 80
79	Eure.	424,248	1,383	306 4/5	536	494	77 09
80	Moselle.	417,003	1,140	365 6/11	1,167	648	67 89
81	Jura.	312,504	0,730	428 1/12	517	437	90 86
82	Côtes-du-Nord. . .	598,812	1,358	440 9/10	753	559	65 38
83	Seine-et-Oise. . . .	448,180	0,527	850 6/13	96	163	99 05
84	Haut-Rhin.	424,258	0,488	869 2/5	234	258	92 01
85	Vosges.	397,987	e,299	1,331 1/29	101	95	90 03
86	Haute-Saône. . . .	338,910	0,121	2,800 11/12	99	58	156 38
	Totaux.	32,569,223	336,202	96 7/8	116,452	129,629	82 00

On peut voir, par ce tableau, que le nombre des enfans trouvés s'est accru de 13,177 dans l'espace de dix ans, de 1824 à 1833. Cet accroissement avait été plus rapide dans les années qui précédèrent ; car, en 1784, on ne comptait dans toute la France que 40,000 enfans trouvés. Il en existait beaucoup moins encore au seizième siècle. Nous étudierons dans un prochain article les causes de leur multiplication depuis cette époque.

F. LALLIER.

ERRATA.

Page 81, colonne 2, ligne 48, *le beau mystère*, lisez *le beau mythe.*
Page 82, colonne 2, ligne 15, *ni le sensualisme*, lisez *ni le sensualisme de la Grèce.*
Ibid. ligne 20 : *cosmogonies de la Grèce*, lisez *cosmogonies.*

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

SCIENCES HISTORIQUES.

COURS D'HISTOIRE

LITTÉRAIRE ET SOCIALE

DES SIÈCLES CATHOLIQUES.

Des obstacles imprévus ont jusqu'à présent empêché M. le comte de Montalembert de commencer le cours dont le programme a déjà paru dans l'*Université;* mais nos lecteurs trouveront peut-être quelque compensation pour le retard de ce cours dans l'insertion d'un travail sur le XIII[e] siècle, qui sert d'introduction à l'*Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie* que M. de Montalembert compte publier vers Pâques, et qui se rattache de la manière la plus intime à l'histoire sociale et littéraire des siècles catholiques en général. — Ce travail, qui peut être considéré comme le prologue du cours annoncé par notre Collaborateur, occupe une grande partie de cette livraison. Divisé en plusieurs articles, il eût pu fournir un contingent aux numéros de tout un semestre : mais nos lecteurs s'apercevront aisément que ce tableau demandait à être vu d'un seul coup d'œil. En l'insérant intégralement dans ce numéro, nous avons cru suivre leurs désirs présumés, et nous espérons aussi qu'après l'avoir lu, ils ne nous reprocheront pas l'impossibilité où nous sommes encore, à raison de l'étendue de ce travail, de renfermer dans cette livraison tout ce qui était destiné à y entrer ; ils remarqueront d'ailleurs que dans ces deux premiers numéros nous avons dépassé le nombre de feuilles promis.

HISTOIRE DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE,

DUCHESSE DE THURINGE.

INTRODUCTION.

Le 19 novembre 18.., un voyageur arriva à Marbourg, ville de la Hesse électorale, située sur les bords charmans de la Lahn ; il s'y arrêta pour étudier l'église gothique qu'elle renferme, célèbre à la fois par sa pure et parfaite beauté, et parce qu'elle fut la première de l'Allemagne où l'ogive triompha du plein-cintre dans la grande rénovation de l'art au treizième siècle. Cette basilique porte le nom de Sainte-Élisabeth, et il se trouva que ce jour là était le jour même de sa fête. Dans l'église, aujourd'hui luthérienne, comme tout ce pays, on ne voyait aucune marque de solennité ; seulement, en l'honneur de ce jour, et contre l'habitude protestante, elle était ouverte, et de petits enfans y jouaient en sautant sur des tombes. L'étranger parcourut ses vastes nefs désertes et dévastées, mais encore jeunes de légèreté et d'élégance. Adossée à un pilier, il vit la statue d'une jeune femme en habits de veuve, au visage doux et résigné, qui d'une main tenait le modèle d'une église et de l'autre donnait une aumône à un malheureux estropié ; plus loin, sur des autels nus, et dont nulle main sacerdotale ne vient jamais essuyer la poussière, il examina curieusement d'anciennes peintures sur bois à demi effacées, des sculptures en relief mutilées, mais les unes comme les autres profondément empreintes du charme naïf et tendre de l'art chrétien. Il y distingua une jeune femme effrayée, qui faisait voir à un guerrier couronné son manteau rempli de roses; plus loin, ce même guerrier, découvrant avec violence son lit, y trouvait le Christ couché sur la croix ; plus loin encore, tous deux s'arrachaient avec une grande douleur des bras l'un de l'autre ; puis on voyait la jeune femme plus belle que dans tous les autres sujets, étendue

sur son lit de mort au milieu de prêtres et de religieuses qui pleuraient : en dernier lieu, des évêques déterraient un cercueil sur lequel un empereur déposait sa couronne. On dit au voyageur que c'étaient là des traits de la vie de sainte Elisabeth, souveraine de ce pays, morte il y avait six siècles à pareil jour dans cette même ville de Marbourg, et enterrée dans cette même église. Dans une obscure sacristie on lui montra la châsse d'argent couverte de sculptures qui avait renfermé ses reliques jusqu'au moment où l'un de ses descendans, devenu protestant, les en avait arrachées et jetées au vent. Sous le baldaquin en pierre qui couvrait autrefois cette châsse, il vit que chaque marche était profondément creusée, et on lui dit que c'était la trace des pélerins innombrables qui étaient venus s'y agenouiller autrefois, mais qui depuis trois siècles n'y venaient plus. Il sut qu'il y avait bien dans cette ville quelques fidèles et un prêtre catholique, mais ni messe ni souvenir quelconque pour la Sainte dont c'était ce jour là même l'anniversaire. La foi qui avait laissé son empreinte profonde sur la froide pierre, n'en avait laissé aucune dans les cœurs.

L'étranger baisa cette pierre creusée par les générations fidèles, et reprit sa course solitaire; mais un doux et triste souvenir de cette Sainte délaissée, dont il était venu, pélerin involontaire, célébrer la fête oubliée, ne le quitta plus. Il entreprit d'étudier sa vie; il fouilla tour à tour dans ces riches dépôts d'antique science que la docte Allemagne offre en si grand nombre. Séduit et charmé chaque jour davantage par ce qu'il y apprenait sur elle, cette pensée devint peu à peu l'étoile directrice de sa marche. Après avoir épuisé les livres et les chroniques, et consulté les manuscrits les plus négligés, il voulut, comme l'avait fait le premier des anciens historiens de la Sainte, interroger les lieux et les traditions populaires [1]. Il alla donc de ville en ville, de château en château, d'église en église, chercher partout les traces de celle qui a été de tout temps nommée dans l'Allemagne catholique, *la chère sainte Elisabeth*. Il essaya en vain de visiter son berceau à Presbourg, dans la lointaine Hongrie; mais du moins il put séjourner dans ce célèbre château de Wartbourg, où elle vint tout enfant, où elle vécut jeune fille, et puis mariée avec un époux tendre et pieux comme elle; il put gravir les rudes sentiers par où elle allait distribuer aux pauvres, ses plus chers amis, d'inépuisables aumônes. Il la suivit à Creuzburg, où elle fut mère pour la première fois; au monastère de Reinhartsbrunn, où il lui fallut quitter à vingt ans son époux bien-aimé qui allait mourir pour le tombeau du Christ; à Bamberg, où elle trouva un asile contre de cruelles persécutions; sur la sainte montagne d'Andechs, berceau de sa famille, où elle apporta en offrande sa robe de noces, lorsque d'épouse tendrement chérie elle fut devenue veuve errante et exilée. A Erfurt, il approcha de ses lèvres le pauvre verre qu'elle a laissé en souvenir d'elle à d'humbles religieuses. Enfin, à Marbourg, où elle consacra les derniers jours de sa vie à des œuvres d'une héroïque charité, et où elle mourut à vingt-quatre ans, il revint prier sur sa tombe profanée et recueillir péniblement quelques souvenirs de la bouche d'un peuple qui a renié avec la foi de ses pères le culte de sa bienfaitrice.

Ce sont les fruits de ces longues recherches, de ces pieux pélerinages, que renferme ce livre.

Souvent, en errant dans nos villes recrépies, ou dans nos campagnes dépeuplées de leurs anciens ornemens et d'où s'effacent chaque jour les monumens de la vie des aïeux, la vue d'un débris qui a échappé aux dévastateurs, d'une statue couchée dans l'herbe, d'une porte cintrée, d'une rose défoncée, vient éveiller l'imagination; la pensée en est frappée, non moins que les regards; on s'émeut, on se demande quel rôle ce fragment a pu jouer dans l'ensemble; on se laisse

[1] Cum non invenirem, ubi requiesceret pes affectus mei, visitavi monachorum et monialium monasteria, ivi ad civitates castraque et oppida; interrogavi personas antiquis imag et veraces : dilexi litteras, historiæ hujus integritatem, et rei gestæ veritatem in his omnibus investigans. *Theodor. Thur., de vita B. Elisabethæ Prolog.*

entrainer involontairement à la réflexion, à l'étude : peu à peu l'édifice entier se relève aux yeux de l'âme, et quand cette œuvre de reconstruction intérieure s'est accomplie, on voit l'abbaye, l'église, la cathédrale se redresser dans toute sa noblesse, toute sa beauté ; on croit errer sous ses voûtes majestueuses, mêlé aux flots du peuple fidèle, au milieu des pompes symboliques et des ineffables harmonies du culte antique.

C'est ainsi que celui qui a écrit ce livre, ayant voyagé long-temps dans les contrées étrangères et les siècles passés, a ramassé ce débris, et qu'il l'offre à ceux qui ont la même foi et les mêmes affections que lui, pour les aider à reconstruire dans leur pensée le sublime édifice des âges catholiques.

Grâce aux monumens nombreux et vraiment précieux qui nous sont restés sur la vie de sainte Elisabeth, dans les grandes collections historiques de l'Allemagne comme dans les manuscrits de ses bibliothèques ; grâce aux détails innombrables et tout-à-fait intimes qui nous ont été transmis sur elle par des narrateurs, les uns contemporains, les autres dominés par le charme que son caractère et sa destinée sont si bien faits pour exercer sur toute âme catholique ; grâce à cette réunion tout-à-fait rare de circonstances heureuses, on peut se proposer un double but en racontant cette vie. Tout en restant fidèle à l'idée fondamentale d'un pareil travail, qui doit être de donner une *vie de Sainte*, une *légende* des siècles de foi, on peut en outre espérer de fournir un tableau fidèle des habitudes et des mœurs de la société de son époque, où l'empire de l'Eglise et de la chevalerie était à son apogée. On a senti depuis long-temps que l'histoire même purement profane d'une ère si importante dans les destinées de l'humanité, ne pouvait que gagner en profondeur et en exactitude par les recherches particulières qui porteraient sur les objets des plus ferventes croyances et des plus chères affections des hommes de ce temps. Nous osons dire que dans l'histoire du moyen âge il y a peu de biographies qui prêtent mieux que celle de sainte Elisabeth à une étude semblable.

D'un autre côté, avant de parler plus au long de cette Sainte et des idées qu'elle représente, il nous semble qu'il convient de tracer une esquisse de l'état de la chrétienté au temps où elle vécut, car tout serait inexplicable dans sa vie, pour qui ne connaîtrait et n'apprécierait pas son siècle : outre que son nom, sa destinée, sa famille, se trouvent liés de loin ou de près à une foule d'événemens de son époque, son caractère offre de trop nombreuses analogies avec tout ce que le monde voyait alors sur une plus grande échelle, pour qu'il ne soit pas indispensable de rappeler à ceux qui nous liront les principaux traits de l'ensemble social où son nom occupe une place si vénérée. Qu'il nous soit donc d'abord permis de détourner d'elle leur attention pour la concentrer sur ses contemporains et son époque. Née en 1207, morte en 1231, sa rapide carrière se place au milieu de cette première moitié du treizième siècle, qui est peut-être la période la plus importante, la plus complète, la plus resplendissante de l'histoire de la société catholique. Il serait, du moins à ce qu'il nous semble, difficile de trouver, en parcourant les glorieuses annales de l'Eglise, une époque où son influence sur le monde et sur la race humaine dans tous ses développemens fût plus vaste, plus féconde, plus incontestée. Jamais peut-être l'Epouse du Christ n'avait régné avec un empire si absolu sur la pensée et sur le cœur des peuples ; elle voyait tous les élémens anciens, contre lesquels elle avait eu à se débattre si long-temps, enfin vaincus et transformés à ses pieds ; l'Occident tout entier ployait avec un respectueux amour sous sa sainte loi. Dans la longue lutte qu'il lui a fallu soutenir depuis sa divine origine contre les passions et les répugnances de l'humanité déchue, jamais elle ne les a plus victorieusement combattues, plus fréquemment domptées. Certes, sa victoire était loin d'être complète, et ne pouvait pas l'être, puisqu'elle est ici-bas pour combattre et qu'elle attend le ciel pour triompher ; mais au moins alors plus qu'à aucun autre moment de ce rude combat, l'amour de ses enfans, leur dévouement sans bornes, leur nombre et leur courage chaque jour croissant, les saints que chaque jour elle voyait éclore parmi eux,

offraient à cette mère immortelle des forces et des consolations dont elle n'a été depuis que trop cruellement privée.

Le treizième siècle est d'autant plus remarquable sous ce rapport, que la fin du douzième était loin de faire bien augurer du siècle suivant. En effet, l'écho de cette grande voix de saint Bernard, qui semble l'avoir rempli tout entier, s'était affaibli vers sa fin, et avec lui la force extérieure de la pensée catholique. La funeste bataille de Tiberiade, la perte de la vraie Croix et la prise de Jérusalem par Saladin (1187), avaient montré l'Occident vaincu par l'Orient sur le sol sacré que les croisades avaient racheté. Les débauches et la tyrannie de Henri II d'Angleterre, l'assassinat de saint Thomas Becket, la captivité de Richard Cœur-de-Lion, les violences de Philippe-Auguste contre sa femme Ingerburge, les atroces cruautés de l'empereur Henri VI en Sicile; tous ces triomphes de la force brutale n'indiquaient que trop une certaine diminution de la force catholique, tandis que les progrès des hérésies vaudoise et albigeoise, et les plaintes universelles sur le relâchement des clercs et des ordres religieux dévoilaient un mal dangereux au sein même de l'Eglise. Mais une glorieuse réaction ne devait pas tarder à éclater. Avec les dernières années de ce siècle (1198), on voit monter sur la chaire de saint Pierre un homme dans la force de l'âge, qui devait, sous le nom d'Innocent III, lutter avec un invincible courage contre tous les adversaires de la justice et de l'Eglise, et donner au monde peut-être le modèle le plus accompli d'un souverain pontife, le type par excellence du vicaire de Dieu. Comme cette grande figure domine tout le siècle qu'il avait inauguré, on nous pardonnera d'en retracer quelques détails. Gracieux et bienveillant dans ses manières, doué d'une beauté physique peu commune, plein de confiance et de tendresse dans ses amitiés, généreux à l'excès dans ses aumônes et ses fondations; orateur éloquent et fécond; écrivain ascétique et savant [1]; poète même, comme le démontre cette belle prose *Veni sancte Spiritus*, et cette sublime élégie *Stabat Mater*, dont il fut l'auteur; grand et profond jurisconsulte, comme il convenait de l'être au juge en dernier ressort de toute la chrétienté; protecteur zélé des sciences et des études religieuses; veillant avec sévérité au maintien des lois de l'Eglise et de sa discipline; il avait ainsi toutes les qualités qui eussent pu illustrer sa mémoire, s'il avait été chargé du gouvernement de l'Eglise dans une époque paisible et facile, ou si ce gouvernement s'était alors borné au seul soin des choses spirituelles. Mais une autre mission lui était réservée. Avant de monter sur le trône sacerdotal, il avait compris et même publié dans ses œuvres le but et la destinée du Pontificat suprême, non pas seulement pour le salut des âmes et la conservation de la vérité catholique, mais pour le bon gouvernement de la société chrétienne : toutefois plein de défiance en lui-même, à peine est-il élu qu'il demande avec instance à tous les prêtres de l'univers catholique des prières spéciales pour que Dieu l'éclaire et le fortifie; et Dieu exauce cette prière universelle, en lui donnant la force de poursuivre et d'accomplir la grande œuvre de saint Grégoire VII. Jeune encore et pendant qu'il étudiait à l'Université de Paris, il avait été en pélerinage à Cantorbéry, au tombeau de saint Thomas le martyr; et l'on comprend tout ce qu'il dut puiser d'amour, auprès de ces reliques sacrées, pour la liberté de l'Eglise, dont il fut désormais le victorieux champion. Mais en défendant cette liberté suprême, la constitution de l'Europe à cette époque lui conférait la glorieuse fonction de veiller en même temps à tous les intérêts des peuples, au maintien de tous leurs droits, à l'accomplissement de tous leurs devoirs. Il fut, pendant tout son règne de dix-huit années, à la hauteur de cette colossale mission. Quoique sans cesse menacé et attaqué par ses propres sujets, les turbulens habitans de Rome, il planait sur l'Eglise et le monde chrétien avec un calme imperturbable, avec une sollicitude permanente et minutieuse, portant partout un regard de père et de juge. De l'Islande à

[1] Voyez ses *Sermons* et ses traités *De contemptu mundi*, et sur les *Sept psaumes pénitentiaux*.

la Sicile, du Portugal jusqu'en Arménie, pas une loi de l'Eglise n'est transgressée qu'il ne la relève, pas une injure n'est infligée au faible qu'il n'en demande réparation, pas une garantie légitime n'est attaquée qu'il ne la protège. Pour lui, la chrétienté toute entière n'était qu'une majestueuse unité, qu'un seul royaume sans frontières intérieures, sans distinction de races, dont il était le défenseur intrépide au dehors et le juge inébranlable et incorruptible au dedans. Pour la mettre à l'abri de ses ennemis extérieurs, il réveille l'ardeur défaillante des croisades; il se montre dévoré plus que personne de cette sainte ardeur de combats pour la Croix, dont S. Grégoire VII [1] avait ressenti les premières atteintes, et qui enflamma tous les pontifes romains jusqu'à ce Pie II qui mourut croisé : le cœur des papes était alors comme le foyer d'où cette ardeur rayonnait sur toutes les nations chrétiennes : leurs yeux étaient sans cesse ouverts sur les dangers qui menaçaient l'Europe, et tandis qu'Innocent s'efforçait, chaque année, de lancer contre les Sarrazins vainqueurs à l'Orient quelque armée chrétienne, au Nord, il propageait la foi parmi les peuples slaves et sarmates, et à l'Occident, il prêchait aux rois d'Espagne la concorde et un effort décisif contre les Maures, et présidait ainsi à leurs victoires merveilleuses. Il ramène à l'unité catholique, par la seule force de la persuasion et l'autorité de son grand caractère, les royaumes les plus éloignés, comme l'Arménie et la Bulgarie, qui, victorieuses des armées latines, n'hésitent pas à s'incliner devant la seule parole d'Innocent. A un zèle exalté, infatigable pour la vérité, il savait joindre la plus haute tolérance pour les personnes : il protégeait les Juifs contre les exactions de leurs princes et les aveugles fureurs de leurs concitoyens, comme les vivans témoins de la vérité chrétienne [2], imitant du reste en cela tous ses prédécesseurs sans exception : il correspondait même avec les princes musulmans, dans l'intérêt de la paix et de leur salut [3] : tout en luttant avec une rare perspicacité et une infatigable constance contre les innombrables hérésies qui éclataient dès lors et menaçaient les fondemens de tout l'ordre social et moral de l'univers, il ne cessait de prêcher aux catholiques vainqueurs et irrités, aux évêques mêmes la modération et la clémence [1] : il cherche long-temps à réunir l'Eglise séparée d'Orient à celle d'Occident par des voies de douceur et de conciliation : et lorsque le succès inespéré de la quatrième croisade, en renversant l'empire de Byzance, eut soumis de force à son autorité cette moitié égarée du monde chrétien, et doublé ainsi sa puissance, il recommande la douceur envers l'Eglise vaincue, et loin d'exprimer un seul sentiment de joie ou d'orgueil en apprenant cette conquête, il refuse de s'associer à la gloire et au triomphe des vainqueurs, il repousse toutes leurs excuses, tous leurs prétextes religieux, parce qu'ils avaient méconnu dans leur entreprise les lois de la justice, et oublié le tombeau du Christ! C'est que pour lui la religion et la justice étaient tout, et qu'il avait identifié sa vie avec la leur. Son âme était enflammée d'un amour passionné de la justice, qu'aucune acception de personnes, aucun obstacle, aucun échec ne pouvait diminuer ni arrêter; ne comptant pour rien les succès ni les défaites, dès que le droit était intéressé à une cause; doux et miséricordieux envers les faibles et les vaincus; inflexible pour les puissans et les orgueilleux; partout et toujours protecteur de l'opprimé, de la faiblesse et de l'équité contre la force triomphante et injuste. C'est ainsi qu'on le voit défendre avec une sorte de noble acharnement la sainteté du lien conjugal, comme la clef de voûte de la société et de la vie chrétienne. Aucune épouse outragée n'implorait en vain son intervention puissante. Le monde le vit avec admiration lutter pendant quinze années contre son ami et son allié Philippe-Auguste, pour défendre les droits de cette infortunée Ingerburge, venue du fond du Danemarck pour être l'objet des mépris de ce prince, seule, emprisonnée, abandonnée de tous au milieu de la terre étrangère, excepté

[1] Ep. S. Greg. VII. Lib. II. 31.
[2] Ep. II. 302. ap. Hurter. I. 313.
[3] Voyez sa lettre au sultan Malek-el-Adhel.

[1] Ep. XII. 67. 69.

par le pontife qui enfin sut la faire rétablir sur le trône de son époux, au milieu des applaudissemens du peuple, heureux de voir qu'il y avait dès ce monde une justice également sévère pour tous [1].

C'était dans le même esprit qu'il veillait avec une sollicitude paternelle, et jusque dans les pays les plus lointains, sur le sort des orphelins royaux, des légitimes héritiers des couronnes; qu'il sut maintenir dans leur droit et leur héritage les princes de Norwège, de Pologne et d'Arménie (1199), les infantes de Portugal, le jeune roi Ladislas de Hongrie, et jusqu'aux fils des ennemis de l'Eglise, tels que Jacques d'Aragon, dont le père avait été tué en combattant pour les hérétiques, et qui, captif lui-même de l'armée catholique, fut libéré par ordre d'Innocent; tels, encore que Frédéric II, l'unique héritier de la race impériale de Hohenstaufen, le rival le plus redoutable du saint siége; mais qui, laissé orphelin à la garde d'Innocent, est élevé, instruit, défendu par lui, et maintenu dans son patrimoine avec une affection et un dévouement, non plus de tuteur, mais de père. Il nous paraît surtout admirable, alors qu'il offre un asile, au pied de son trône, au vieux Raymond de Toulouse, l'ancien et opiniâtre ennemi du catholicisme, et à son jeune fils; lorsqu'il plaide lui-même leur cause contre les prélats et les croisés victorieux; lorsqu'après avoir prodigué les plus tendres conseils à ce jeune prince, après avoir essayé envain de fléchir ses vainqueurs, il lui assigne, malgré leurs murmures, le Comtat et la Provence, pour que le fils innocent du coupable dépouillé ne soit pas sans patrimoine. Comment s'étonner si, à une époque où la foi était regardée comme la base de tous les trônes, et lorsque la justice ainsi personnifiée était assise sur la chaire de Pierre, les rois cherchaient à s'y rattacher par les liens les plus forts; si le vaillant Pierre d'Aragon ne croit pas pouvoir mieux garantir la jeune indépendance de sa couronne, qu'en traversant les mers, pour la déposer aux pieds d'Innocent, et la recevoir comme vassal de sa main; si Jean d'Angleterre, poursuivi par la juste indignation de son peuple, se proclame, lui aussi, vassal de cette Église qu'il avait si cruellement persécutée, sûr d'y trouver un refuge et un pardon que les hommes lui refusaient; si, outre ces deux royaumes, ceux de Navarre, de Portugal, d'Ecosse, de Hongrie et de Danemarck, s'honoraient d'appartenir, en quelque sorte, au saint siége, par un lien de protection tout spécial. Tous savaient qu'Innocent respectait autant les droits des rois à l'égard de l'Eglise, que ceux de l'Eglise elle-même contre les rois. Comme ses illustres prédécesseurs, une haute et prévoyante politique se mêlait à son culte pour l'équité; comme eux, en s'opposant à l'hérédité de l'empire dans la maison de Souabe, en soutenant la liberté des élections en Allemagne, il a sauvé cette noble contrée de la centralisation monarchique, qui aurait altéré sa nature et étouffé tous les germes de cette prodigieuse fécondité intellectuelle dont elle s'enorgueillit à juste titre; comme eux, en rétablissant et en défendant avec une inébranlable constance l'autorité temporelle du saint siége, il a garanti l'indépendance de l'Italie, non moins que celle de l'Eglise. Il forme, par son exemple et ses préceptes, toute une génération de pontifes également dévoués à cette indépendance, et dignes d'être ses auxiliaires, comme le furent Etienne Langton en Angleterre, Henri de Gnesen en Pologne, Roderic de Tolède en Espagne, Foulquet de Toulouse au milieu des hérétiques; ou même de mourir martyrs de cette cause sainte, comme S. Pierre Parentice ou Pierre de Castelnau [2]. Sa glorieuse vie se termine par ce Concile célèbre de Latran (1215), qu'il convoqua et présida, où furent resserrés tous les liens de l'Eglise, où les *jugemens de Dieu*, dégénérés en abus de la force, furent définitivement abolis,

[1] Il fut de même le défenseur triomphant de la reine Marie d'Aragon, devenue importune à son mari débauché, et de la reine Adélaïde de Bohême, que son époux voulait répudier pour faire un mariage plus avantageux, et qu'un concile avait déjà condamnée.

[2] Tués par les hérétiques, le premier à Orvieto en 1199, le second en Languedoc en 1209.

où la communion pascale fut prescrite, où fut établie cette procédure criminelle[1] qui a servi de modèle à celle de tous les tribunaux séculiers, où furent enfin présentés, pour ainsi dire, au monde chrétien, ces deux grands ordres de S. Dominique et de S. François, qui devaient l'animer d'une vie nouvelle, et qu'Innocent III eut la gloire de voir tous deux naître sous son pontificat[2].

Les successeurs de ce grand Pape ne dérogèrent pas, et offrent, pendant près d'un demi-siècle, le spectacle sublime d'une lutte soutenue avec les seules forces de la foi et de la justice, contre toutes les ressources du génie et de la puissance humaine, concentrées dans l'empereur Frédéric II, et employées pour amener le triomphe de l'ordre matériel. Honorius III a le premier à lutter avec ce pupille ingrat du saint siége. Doux et patient, il semble placé entre deux combattans impérieux et inflexibles, Innocent III et Grégoire IX, comme pour montrer jusqu'où pouvait aller la longanimité apostolique. Il prêchait aux rois sa propre mansuétude [3]; il épuisait son trésor pour fournir aux frais de la croisade. Il eut le bonheur de confirmer solennellement les trois grands ordres qui devaient, en quelque sorte, allumer un nouveau foyer de charité et de foi dans le cœur des peuples chrétiens; les Dominicains (1226), les Franciscains (1223), et les Carmes (1226). Malgré sa douceur, il se vit forcé de mettre, une première fois, au ban de l'Eglise, Frédéric, en laissant à Grégoire IX le soin de continuer le combat. Celui-ci, octogénaire au moment où il ceignit la tiare (1227), montra, pendant ses quinze ans de règne, la plus indomptable énergie, comme s'il avait rajeuni en devenant dépositaire de cette puissance déléguée par l'Eternel. Ce fut lui qui fut le protecteur et l'ami de cette sainte Elisabeth qui nous a amenés à l'étude de ce siècle; il la rapprocha de S. François d'Assise, dont elle sut imiter les héroïques vertus; il la protégea dans son veuvage et son abandon; et quand Dieu l'eut appelée à lui, il proclama ses droits à la perpétuelle vénération des fidèles, en l'inscrivant parmi les saints. Mais c'est dans tous les rangs qu'il était le protecteur universel des faibles et des opprimés; et tandis qu'il promettait son appui à la royale veuve de Thuringe, il étendait sa paternelle sollicitude sur les plus pauvres serfs des contrées les plus éloignées de la chrétienté, comme on le voit par sa lettre aux seigneurs polonais, où il leur reproche, comme un détestable forfait, d'user la vie de leurs vassaux, rachetés et anoblis par le sang de Jésus-Christ, à veiller sur des faucons ou des oiseaux de proie[1]. Ami zélé de la vraie science, il fonde l'université de Toulouse, et fait rétablir celle de Paris par saint Louis, non sans avoir sagement protesté contre l'envahissement de la philosophie profane dans la théologie. Dans la collection des Décrétales, il a la gloire de donner à l'Eglise son code, qui était alors aussi celui de la société tout entière. Digne neveu d'Innocent III, il sut unir toujours la justice et la fermeté: réconcilié avec Frédéric II, après l'avoir excommunié d'abord, il le soutient avec une noble impartialité contre la révolte de son fils Henri (1235), et de même contre les exigences trop grandes des villes lombardes, qui étaient cependant les meilleures alliées de l'Eglise (1327). Quand plus tard cet empereur manque à ses plus solennelles promesses, et qu'il faut une seconde fois l'excommunier, qu'il est beau de voir ce vieillard, presque centenaire,

[1] Au 8e canon de ce concile.

[2] Les travaux des historiens protestans de l'Allemagne, Jean de Müller, Wilken et Raumer ont enfin rendu hommage au génie et aux vertus de ce grand pontife si indignement méconnu par tant d'historiens français. Un écrivain du même pays, M. Hurter, vient par son *Histoire d'Innocent III et de ses Contemporains*, d'élever à sa gloire et à celle de l'Église un monument qui mérite la reconnaissance de tous les amis de la vérité.

[3] Au roi d'Angleterre, *ut subjectos suos studeret regere in spiritu lenitatis*: au roi de Bohême, *sicut regem decet, mansuetum habere animum et clementem*. Regest. Honor. III. IX. 16. 25. ap. Raumer.

[1] Animas fidelium quas J. C. redemit sanguine, avium intuitu vel ferarum, Sathanæ prædam effici, detestabile decernimus et iniquum. *Reg. Greg. IX.* 11. ap. Digby, Mores catholici.

s'engager noblement dans une lutte désespérée, tout en recommandant à l'armée de Jean de Brienne, qui marchait contre le perfide empereur, la clémence, la douceur, le soin des prisonniers. Puis vaincu et abandonné de tous, assiégé dans Rome par Frédéric ligué contre lui avec les Romains eux-mêmes, il retrouve dans ce moment terrible et au sein de la faiblesse humaine, cette force qui n'appartient qu'aux choses divines : il fait tirer les reliques des saints Apôtres, les promène en procession à travers la ville et demande aux Romains s'ils veulent voir périr ce sacré dépôt qu'il ne peut plus défendre sans eux : aussitôt leur cœur est touché, ils jurent de mourir pour lui, l'empereur est repoussé, et l'Eglise délivrée [1].

Après lui, Innocent IV (1242), jusqu'à son élection ami et partisan de Frédéric, à peine élu, sacrifie ses liaisons antérieures à l'auguste mission qui lui est confiée et à cette admirable unité de vues qui avait pénétré tous ses prédécesseurs depuis deux siècles. Poursuivi et menacé, enfermé entre les serres impériales qui, du nord et du midi, et d'Allemagne et de Sicile, font pour lui de Rome une prison, il faut bien qu'il s'échappe. Où trouvera-t-il un asile? Tous les rois, même saint Louis le lui refusent : mais heureusement Lyon est libre et n'appartient qu'à un archevêque indépendant : Innocent y rassemble autour de lui en concile général tous les évêques qui peuvent échapper au tyran, et ses frères les cardinaux; il donne à ceux-ci le chapeau rouge pour leur montrer qu'ils doivent toujours être prêts à verser leur sang pour l'Eglise : et puis du sein de ce tribunal suprême, que Frédéric avait lui-même invoqué et reconnu, et devant lequel ses avocats vinrent plaider solennellement sa cause, le pontife fugitif fulmine, contre le plus puissant souverain du monde, la sentence de déposition, comme oppresseur de la liberté religieuse, spoliateur de l'Eglise, hérétique et tyran. Triomphe à jamais mémorable du droit sur la force, de la foi sur l'intérêt matériel : troisième acte de ce grand drame, où saint Grégoire VII et Alexandre III avaient déjà foulé aux pieds l'élément rebelle aux acclamations des saints et des hommes. On sait assez comment la Providence se chargea de ratifier cette sentence; on connaît la chute et les dernières années de Frédéric, la mort prématurée de son fils, et la ruine totale de cette race redoutable. Par une admirable marque de la confiance absolue qu'inspirait la droiture du saint siége, comme autrefois Frédéric lui-même, orphelin au berceau, avait été légué à la protection d'Innocent III, les proches et les alliés de son petit-fils Conradin, dernier et infortuné rejeton de la maison de Souabe, ne voulurent point confier sa tutelle à d'autres qu'au pontife même qui avait déposé son aïeul, et qui la géra loyalement jusqu'à ce qu'elle lui fut trop tôt arrachée par le perfide Mainfroy.

La lutte se continue contre celui-ci et contre tous les autres ennemis de l'Eglise, avec la même intrépidité, la même persévérance, sous Alexandre IV (1254), digne rejeton de cette illustre famille des Conti qui avait déjà donné au monde Innocent III et Grégoire IX; et après lui sous Urbain IV (1261), ce fils de cordonnier qui, loin de rougir de son origine, fit peindre son père exerçant son métier sur les vitraux de Troyes; qui eut la gloire de trouver un nouvel aliment à la piété catholique en instituant la fête du Saint-Sacrement (1264); et qui, inébranlable au milieu des plus grands dangers, meurt sans savoir où reposer sa tête, mais en léguant à l'Eglise la protection du frère de saint Louis et une royauté française dans les Siciles. Cette conquête s'achève sous Clément IV, qui réclame en vain la vie de Conradin, victime innocente et expiatoire de sa coupable famille. Et ainsi se termine pour un temps cette noble guerre de l'Eglise contre l'oppression laïque, qui devait recommencer avec un bien autre succès, mais non avec moins de gloire, sous Boniface VIII.

Il ne faut pas oublier que pendant que ces grands pontifes livraient cette guerre à outrance, loin d'être absorbés par elle, ils donnaient à l'organisation intérieure de l'Eglise et de la société tous les soins qu'auraient pu comporter un état de paix

[1] Raynaldus, an. 1249.

profonde. Ils continuaient l'un après l'autre avec une invincible persévérance l'œuvre gigantesque dont ils étaient chargés depuis la chute de l'empire romain, l'œuvre de mouler et de pétrir tous les divers élémens de ces races germaniques et septentrionales qui avaient conquis et ravivé l'Europe, d'y distinguer tout ce qui était bon, pur et salutaire pour le sanctifier et le civiliser, et de rejeter tout ce qui était vraiment barbare. En même temps et avec la même constance, ils propageaient la science et les études; ils les mettaient à la portée de tous; ils consacraient l'égalité naturelle de la race humaine, en appelant aux plus hautes dignités de l'Eglise des hommes nés dans les dernières classes, pour peu qu'ils eussent la vertu et le savoir; ils élaboraient et promulguaient le magnifique ensemble de la législation ecclésiastique, et enracinaient cette juridiction cléricale dont les bienfaits étaient d'autant mieux sentis, que seule alors elle ne connaissait ni la torture ni aucune peine cruelle, et que seule elle ne faisait aucune acception de personnes parmi les chrétiens.

Assurément, dans le sein de l'Eglise qui avait de pareils chefs, bien des misères humaines se trouvaient mêlées à tant de grandeur et de sainteté : il en sera toujours ainsi tant que les choses divines seront déposées entre les mains des hommes : mais on peut, ce nous semble, douter si à aucune autre époque il y en eut moins, et si jamais les droits de Dieu et ceux de l'humanité furent défendus avec un plus noble courage et par de plus illustres champions.

En face de cette majestueuse Eglise s'élevait la *seconde majesté* devant laquelle les hommes de ce temps s'inclinaient; ce Saint Empire Romain, dont semblaient découler toutes les royautés secondaires. Malheureusement, depuis la fin de la maison de Saxe, au onzième siècle, il était devenu l'apanage de deux familles où le grand et pieux esprit de Charlemagne s'était graduellement éteint, celles de Franconie et de Souabe. Il s'y en était substitué un autre, impatient de tout joug spirituel, superbe et fier de la seule force des armes et du lien féodal, tendant sans cesse à confondre les deux puissances, à absorber l'Eglise dans l'Empire. Cette funeste tendance, vaincue par S. Grégoire VII dans la personne d'Henri IV, et par Alexandre III dans celle de Frédéric Barberousse, tenta un nouvel effort dans Frédéric II; mais lui aussi trouva ses vainqueurs sur le saint siége. Ce Frédéric II domine tout ce demi-siècle que son règne embrasse presque en entier [1]. Il nous paraît impossible, même pour les yeux les plus prévenus, de n'être pas frappé d'une immense différence entre les commencemens de son règne, alors qu'il était fidèle à cette Eglise de Rome qui avait si scrupuleusement veillé sur sa minorité [2], et ses vingt dernières années, qui virent se flétrir toutes les gloires diverses qui avaient environné sa jeunesse. Rien de plus éclatant, de plus poétique, de plus grandiose que cette cour impériale à laquelle présidait un prince tout jeune, doué de toutes les qualités du corps et de l'esprit, enthousiaste des arts, de la poésie, de l'instruction; sachant lui-même six langues, et versé dans une foule de sciences; octroyant, pendant que le Pape le couronnait à Rome (1220), au royaume de Sicile des codes sages, savans et remarquables par leur ensemble; et plus tard, après sa première réconciliation avec le saint siége, publiant à Mayence les premières lois de l'Allemagne dans sa langue nationale; réunissant autour de lui l'élite de la chevalerie de ses vastes états, leur donnant l'exemple de la valeur et du talent poétique, dans ces beaux palais de Sicile, où se trouvaient rapprochés les divers élémens de la civilisation germanique, italienne et orientale. Ce fut ce mélange qui le perdit : il eût été, dit un chroniqueur, sans rival sur la terre, *s'il avait aimé son âme* [3]; mais un penchant fatal l'entraînait vers les mœurs de l'Orient. Celui que l'on songea un moment à marier à sainte Élisabeth, lorsqu'elle fut

[1] Roi de Sicile en 1198, empereur en 1215, mort en 1250.

[2] Innocent III, Honorius III et Grégoire IX eurent tous trois part à sa tutelle, le premier comme pape, et les deux autres comme cardinaux.

[3] Salimbeni, ap. Raumer, III, 488.

devenue veuve, et qui brigua lui-même la main de sainte Agnès de Bohême [1], se renfermera bientôt dans nn honteux sérail, entouré de gardes sarrasines. A côté de ce sensualisme moral, il proclame bientôt une sorte de matérialisme politique, qui était au moins prématuré au treizième siècle : il renversait toutes les idées de la chrétienté, en allant au Saint-Sépulcre comme l'allié des princes musulmans, et non plus comme le conquérant de la Terre-Sainte. De retour en Europe, peu satisfait de cette magnifique position d'empereur chrétien, le premier entre les puissans et les forts, et non pas le maître d'une foule d'esclaves, l'*avocat* de l'Église, et non pas son oppresseur ; il dépose dans la société les germes des funestes doctrines qui n'ont que trop fructifié depuis. Comme plus tard Louis XIV et Napoléon, enivré par sa puissance, l'intervention de toute force spirituelle lui répugne ; et il fait publier par son chancelier, Pierre Desvignes, que le droit de disposer de toutes choses divines et humaines appartient à l'empereur. Ce siècle était encore trop chrétien pour supporter un pareil envahissement sur la force vitale du Christianisme. Pour régner alors sur les convictions et les imaginations, il fallait, même dans la puissance laïque, un autre esprit : il se trouva dans saint Louis. Aussi voit-on ce Frédéric qui, selon la parole de ce saint roi, avait *guerroyé Dieu de ses dons*, frappé par les foudres de l'Église, faire chaque jour de nouveaux progrès dans la cruauté, la perfidie, la duplicité [2] ; accabler ses peuples d'impôts et de pénalités ; faire douter de sa foi par l'excès de ses débauches, et mourir enfin retiré à l'extrémité de l'Italie, étouffé par son propre fils, au milieu de ses Sarrasins, dont l'attachement ne le rendait que plus suspect aux chrétiens. Sous son règne, comme sous celui de ses prédécesseurs, l'Allemagne, qui du reste le vit peu, était dans un état florissant : elle voyait grandir la puissance de Wittetsbach, en Bavière ; elle admirait l'éclat des princes d'Autriche, de Frédéric-le-Victorieux, de Léopold-le-Glorieux, que l'on disait être *brave comme un lion et pudique comme une jeune fille* [1] ; elle célébrait les vertus de la maison de Thuringe, sous le beau-père et le mari de sainte Élisabeth ; elle voyait dans l'archevêque Engelbert de Cologne [2] un martyr de la justice et de la sûreté publique, que l'Église se hâta de mettre au nombre des Saints. Ses villes, comme celles des Pays-Bas, se développaient avec une puissante et féconde individualité : Cologne et Lubeck étaient au faîte de leur influence ; et la célèbre Hanse commençait à se former. Sa législation se développait avec grandeur dans les deux grands miroirs de Saxe et de Souabe, et dans une foule d'autres codes locaux, tous basés sur le respect des droits et des idées établies, et qui respiraient un si noble mélange de la pensée chrétienne avec les élémens de l'antique droit germanique, non encore terni par l'importation gibeline du droit romain. Enfin elle comptait déjà parmi ses preux un véritable monarque chrétien : car il croissait en silence, à l'ombre du trône des Hohenstaufen, ce Rodolphe de Habsbourg [3], digne d'être le fondateur d'une race impériale, puisqu'il sauva son pays de l'anarchie, et qu'il montra au monde un véritable représentant de Charlemagne. On put deviner son règne, lorsqu'à son sacre, ne trouvant pas son sceptre, il saisit le crucifix sur l'autel, et s'écria : « Voilà mon sceptre! je n'en veux pas d'autre. »

Si l'Empire semblait sorti de ses voies naturelles, en revanche la France le remplaçait en quelque sorte, et lui dérobait ce caractère de sainteté et de grandeur qui devait donner tant de lustre à la royauté très chrétienne. Mais elle-même renfermait dans son sein une plaie profonde qu'il fallait cicatriser à tout prix,

[1] Elle refusa pour devenir Franciscaine : l'empereur en l'apprenant dit : « Si elle m'avait préféré un homme quelconque, je me serais vengé ; mais puisqu'elle ne me préfère que Dieu, je n'ai rien à dire. »

[2] Par exemple le supplice du fils du doge Tiepolo, de l'évêque d'Arezzo, l'emprisonnement des cardinaux qui se rendaient au concile que lui-même avait demandé.

[1] Guerre de la Wartbourg, 37, 44.

[2] Tué en 1225 par le comte d'Altena.

[3] Il fut présenté au baptême par Frédéric II en mai 1218. Raumer, III, 275.

pour que son unité et ses grandes destinées ne fussent pas à jamais compromises: c'était ce foyer d'hérésies à la fois anti-sociales et anti-religieuses qui souillaient le midi, et qui étaient enracinées dans ces masses corrompues connues sous le nom d'Albigeois. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les mœurs et les doctrines de ces hommes qui avaient pour dignes représentans des princes dont les affreuses débauches font frémir, et que des historiens prévaricateurs ont si long-temps fait valoir aux dépens de la vérité et de la religion. On sait qu'ils furent au moins autant persécuteurs que persécutés [1]; on sait qu'après tout ils étaient les agresseurs contre la loi commune de la société à cette époque. Non seulement la France, mais encore l'Espagne et l'Italie, eussent été dès lors perdues pour la foi et la vraie civilisation, si la croisade n'avait pas été victorieusement prêchée contre cet impur foyer de doctrines païennes et orientales. Sans doute pour dompter cette rébellion contre le Christianisme on employa trop souvent des moyens déplorables, dont la charité chrétienne a horreur, et que le saint siége réprouva toujours, même au plus fort de la lutte. Mais il est reconnu aujourd'hui que ces cruautés étaient au moins réciproques; et l'on n'a pas encore, que nous sachions, trouvé le moyen de faire la guerre, et surtout une guerre de religion, avec aménité et douceur. Celui qui fut dans cette lutte terrible le champion du catholicisme, Simon de Montfort, a sans doute terni une partie de sa gloire par une trop grande ambition et par une rigueur que la bonne foi ne saurait excuser; mais il lui en reste assez pour que les catholiques ne rougissent plus de la proclamer hautement. L'histoire offre assurément bien peu de caractères aussi grands que le sien par la volonté, la persévérance, le courage, le mépris de la mort; et quand on songe à la ferveur et à l'humilité de sa piété, à la pureté inviolable de ses mœurs, à cet inflexible dévoûment à l'autorité ecclésiastique, qui l'avait fait se retirer tout seul du camp des croisés devant Zara, parce que le Pape lui avait défendu de guerroyer contre des chrétiens, on conçoit tous les excès de son indignation contre ceux qui troublaient la paix des consciences et renversaient toutes les barrières de la morale. Son caractère et son époque se peignent à la fois dans ce mot qu'il prononça au moment d'entreprendre une lutte inégale: « Toute l'Église prie pour moi; je ne saurais succomber. » Et encore, lorsque poursuivi par l'ennemi, et ayant passé avec sa cavalerie une rivière que les gens à pied ne pouvaient franchir, il la repasse avec cinq hommes seulement, en s'écriant: « Les pauvres du Christ sont exposés à la mort, et moi je resterais en sûreté! advienne de moi la volonté du Seigneur, j'irai certainement avec eux [1]! »

La bataille décisive de Muret (1212) qui assura la victoire de la foi, peint aussi par le contraste de ses deux principaux personnages, la nature de cette lutte: l'un, Montfort, à la tête d'une poignée de combattans, cherchant dans la prière et les sacremens le droit de demander une victoire qui ne pouvait être qu'un miracle; l'autre, Pierre d'Aragon, venant affaibli par la débauche se faire battre et tuer au sein de sa nombreuse armée [2].

Pendant que cette lutte s'achevait et préparait la réunion directe de ces provinces reconquises avec la couronne de France, un roi digne de son surnom, Philippe-Auguste, entourait cette couronne des premiers rayons de cette gloire et de cette influence morale fondées sur la religion, qu'elle devait si long-temps conserver. Jeune encore, lorsqu'on lui demandait à quoi il songeait pendant ses longues et fréquentes rêveries: « Je songe, répondait-il, au moyen de rendre à la France l'éclat et la force qu'elle avait sous Charlemagne [3]». Et pendant son long et glorieux règne, il ne cessa de se montrer fidèle à cette grande pensée. La réunion de la Normandie et des provinces enlevées à l'assassin Jean Sans-Terre, jette les véritables fondemens de la puissance des

[1] Voyez Michelet, *Hist. de France*, II, p. 470.

[1] Vaulx-Cernay, ap. Michelet.

[2] *Ibid.*

[3] Silv. Girard. Cambrensis ap. Recueil des historiens, XVIII.

monarques français. Après avoir fait ses preuves pour la cause du Christ à la croisade, il se montra pendant toute sa vie l'ami et le plus ferme appui de l'Église [1]; et il le prouva par le plus pénible sacrifice, en triomphant de sa répugnance enracinée pour l'épouse que Rome lui imposait. Réconcilié avec son peuple, par sa réconciliation avec elle, il reçut bientôt du ciel sa récompense dans cette grande victoire de Bouvines (1215); victoire aussi religieuse que nationale, remportée sur les ennemis de l'Église aussi bien que sur ceux de la France. Cela est suffisamment prouvé par tout ce que les historiens nous ont transmis sur les projets si hostiles au clergé des confédérés tous excommuniés, par les ardentes prières des prêtres pendant le combat, par les belles paroles de Philippe à ses guerriers : « L'Église prie pour nous : je vais combattre pour elle, pour la France et pour vous [2]. » Autour de lui combattent tous les héros de la chevalerie française, Matthieu de Montmorency, Enguerrand de Coucy, Guillaume des Barres, Guérin de Senlis, pontife, ministre et guerrier à la fois. L'ennemi défait, ils s'associent à leur roi pour fonder en l'honneur de la sainte Vierge, cette abbaye de Notre-Dame de la Victoire, destinée à consacrer par le nom de Marie la mémoire d'un triomphe qui avait sauvé l'indépendance de la France.

La grandeur de la royauté française et sa domination sur les provinces méridionales qu'elle devait finir par absorber ne firent que croître sous le règne court mais prospère de ce Louis VIII, mort victime de sa chasteté, ainsi que sous la brillante régence de cette Blanche de Castille, aussi tendre mère que souveraine courageuse et sage, qui disait mieux aimer voir tous ses enfans mourir que commettre un péché mortel, et qui n'en sut pas moins bien veiller à leur grandeur temporelle; Blanche, objet bien naturel du romanesque amour du poète-roi Thibaut de Champagne, et qui portait à notre sainte Élisabeth une si tendre dévotion [3]. Cette régence annonce dignement le règne de saint Louis, ce modèle des rois, sur qui la pensée de l'historien se reporte comme sur le personnage peut-être le plus accompli des temps modernes, tandis que le culte du chrétien honore en lui la réunion de toutes les vertus qui peuvent mériter le ciel. En lisant l'histoire de cette vie si sublime et si touchante à la fois, on se demande si jamais le roi du ciel a eu sur la terre un serviteur plus fidèle que cet ange, couronné pour un temps d'une couronne mortelle afin de montrer au monde comment l'homme pouvait se transfigurer par la foi et l'amour. Quel cœur chrétien pourrait ne pas tressaillir d'admiration en songeant à tout ce qu'il y a eu dans cette âme de saint Louis; à ce sentiment si violent et si pur du devoir, à ce culte exalté et scrupuleux de la justice, à cette exquise délicatesse de conscience, qui l'engageait à renoncer aux acquisitions illégitimes de ses prédécesseurs, aux dépens même de la sûreté publique et de l'affection de ses sujets; à cet amour immense du prochain qui débordait de son cœur, qui après avoir inondé son épouse chérie, sa mère et ses frères dont il pleurait si amèrement la mort, allait chercher le dernier de ses sujets, lui inspirait une si tendre sollicitude pour les âmes d'autrui, et le dirigeait pendant ses heures de délassement vers la chaumière des pauvres qu'il soulageait lui-même. Et cependant à toutes ces vertus de saint, il savait unir la plus téméraire bravoure; c'est à la fois le meilleur chevalier et le meilleur chrétien de France : on le vit à Taillebourg et à la Massoure. C'est qu'il pouvait combattre et mourir sans crainte, celui qui avait fait avec la justice de Dieu et des hommes un pacte inviolable; qui savait, pour lui rester fidèle, être sévère contre son propre frère; qui n'avait pas rougi, avant de s'embarquer pour la croisade, d'envoyer partout son royaume des moines mendians, chargés de s'informer auprès des plus pauvres gens s'il leur avait été fait quelque tort au nom du roi, et de le réparer aussitôt à ses dépens. Aussi, comme s'il eût été une sorte d'incarnation de l'équité suprême, il est choisi pour arbitre dans tous les grands

[1] Il ne combattait jamais le dimanche.
[2] Guillaume-le-Breton, etc.
[3] Voyez chap. XXVI de l'histoire.

procès de son temps, entre le pape et l'empereur, entre les barons de l'Angleterre et leur roi : et captif et enchaîné par les infidèles, c'est encore lui qu'ils prennent pour juge. Poussé deux fois par l'amour du Christ sur la plage barbare, après la captivité il y trouve la mort ; c'était une sorte de martyre, le seul qui fût à sa portée et le seul trépas digne de lui. Sur son lit de mort, il dicte à son fils ses mémorables Instructions, les plus belles paroles qui soient jamais sorties de la bouche d'un roi. Avant de rendre le dernier soupir on l'entend murmurer à voix basse : « O Jérusalem, Jérusalem ! » Etait-ce à celle du ciel ou à celle de la terre qu'il adressait ce regret ou cet espoir sublime ? Il n'avait pas voulu entrer dans celle-ci par traité et sans son armée, de peur que son exemple n'autorisât les autres rois chrétiens à faire de même. Ils firent mieux ; pas un n'y alla après lui. Il fut le dernier des rois croisés, des rois vraiment chrétiens, des rois pontifes : il en avait été le plus grand. Il nous a laissé deux monumens immortels, son oratoire et son tombeau, la Sainte-Chapelle et Saint-Denis, tous deux, purs, simples, élancés vers le ciel comme lui-même. Il en a laissé un plus beau et plus immortel encore dans la mémoire des peuples, le chêne de Vincennes.

En Angleterre, cette race perverse de rois normands, tous oppresseurs de leur peuple, et tous persécuteurs acharnés de l'Eglise, n'avait pu opposer à Philippe-Auguste que l'infâme Jean Sans-Terre, et à saint Louis que le pâle et faible Henri III. Mais si la royauté y est scandaleuse, l'Eglise y brille de tout son éclat, et la nation y défend avec succès les plus importantes garanties. L'Eglise surtout avait été heureusement dotée en Angleterre d'une suite de grands hommes sur le siége primatial de Cantorbéry, qui est peut-être sans pareille dans ses annales. Etienne Langton fut, sous le règne de Jean, le digne successeur de saint Dunstan, de Lanfranc, de saint Anselme, de saint Thomas Becket, et le digne représentant d'Innocent III. Après avoir défendu avec une invincible intrépidité les franchises ecclésiastiques, il se place à la tête des barons révoltés et réunis en armée de *Dieu et de la Sainte Eglise* qui arrachèrent au roi la célèbre *Grande Charte*, base de cette constitution anglaise que les modernes ont tant admirée, oubliant sans doute qu'elle n'était que le produit de l'organisation féodale, et que cette Charte même, loin d'être une innovation, n'était qu'une réhabilitation des lois de saint Edouard, une confirmation du droit public de toute l'Europe de cette époque, fondé sur le respect de tous les droits anciens et individuels. Sous Henri III, que le saint siége maintint seul sur son trône chancelant, en empêchant la réunion avec la France par la conquête du fils de Philippe-Auguste, l'Eglise eut aussi ses défenseurs inébranlables et ses nobles victimes dans saint Edmond de Cantorbéry, mort dans l'exil en 1242, et saint Richard de Winchester ; et la nation acheva de stabiliser ses libertés, sous la conduite du noble fils de Simon de Montfort, brave et pieux comme son père, vaincu et tué à la fin de sa carrière, mais non avant d'avoir fait de cette guerre populaire une croisade, et introduit les députés du peuple dans la première assemblée politique qui ait porté le nom, depuis si fameux, de *Parlement Britannique* (1258).

Vers le même temps, en Ecosse, on voit le pieux roi Guillaume, allié d'Innocent III, afin de donner une preuve de son amour pour l'Eglise et la Sainte Vierge, ordonner que le pauvre peuple se reposerait de ses travaux tous les samedis depuis midi (1202). Dans les royaumes scandinaves le treizième siècle commence sous le grand archevêque Absalon de Lund (1201), à la fois guerrier intrépide et saint pontife, bienfaiteur et civilisateur de ces peuples. La Suède grandissait sous le petit-fils de saint Eric, et la Norwége où s'était conservé le plus de traces de l'ancienne constitution germanique, goûtait sous Haquin V (1217-1263), son législateur principal, un repos inaccoutumé. Waldemar-le-Victorieux (1202-1252), le plus illustre des rois de Danemarck, étendait son empire sur toutes les terres méridionales de la Baltique, et préludant à l'union de Calmar, concevait et était à la veille d'exécuter le projet grandiose de réunir sous un seul chef tous les pays riverains de la Baltique, jusqu'à ce que la bataille de Bornhoveden (1227),

vînt donner le dessus aux races germaniques sur les races scandinaves. Mais dans tout le cours de ses conquêtes, il ne perdait jamais de vue la conversion des peuples païens à laquelle le saint siége l'exhortait sans cesse; ses efforts pour la propagation de la foi en Livonie, se rencontraient avec ceux de l'Ordre des Porte-Glaives, fondé dans ce seul but (1203), et plus tard avec l'Ordre Teutonique. La translation des principales forces de ce dernier Ordre en Prusse, pour y implanter le Christianisme (1234), est un fait immense dans l'histoire de la religion et de la civilisation du nord de l'Europe: et si les passions humaines vinrent trop tôt se mêler à cette croisade qui dura deux siècles, il n'en faut pas moins reconnaître que le Christianisme ne pénétra que grâce à elle dans ces populations obstinées, et admirer tout ce que firent les papes pour adoucir le régime de la conquête [1]. Sur la même ligne, la Pologne offrait déjà les bases du royaume Orthodoxe: l'archevêque Henri de Gnesen, légat d'Innocent III, y rétablissait la discipline et la liberté ecclésiastique contre les attaques du duc Ladislas: sainte Hedwige, tante de notre Elisabeth, y donnait sur le trône l'exemple des plus austères vertus, et offrait à Dieu, comme un holocauste, son mari et son fils, tous deux morts martyrs de la foi en combattant les Tartares. La Pologne, en opposant à ces hordes terribles qui avaient asservi la Russie et inondé la Hongrie, un boulevard qu'elles ne purent jamais franchir, versa pendant tout ce siècle des flots de son sang, et apprenait ainsi à devenir ce qu'elle a toujours été depuis, la glorieuse victime de la Chrétienté.

En redescendant vers le midi de l'Europe, et en contemplant cette Italie qui était la plus animée et la plus brillante des nations chrétiennes, l'âme s'afflige d'abord au spectacle de ces cruelles et interminables luttes des Guelfes et des Gibelins, et de cet immense empire de la haine qui se propageait à la faveur de la guerre de principes dont ces partis tiraient leur origine. C'est ce funeste élément de la haine qui semble dominer l'histoire d'Italie à toutes ses époques; il se liait à je ne sais quelle politique païenne et égoïste, reste des souvenirs de la république romaine, qui l'emporta pendant tout le moyen âge, dans les âmes italiennes, sur l'idée de l'Eglise ou de l'empire, et qui ne les dérobait que trop à cette salutaire influence du saint siége dont ils auraient dû être les premiers objets, et dont ils avaient pu apprécier la puissance et le dévouement pendant toute la lutte des cités lombardes contre l'empereur. Mais quelque rebuté qu'on soit par ces discordes qui déchirent le sein de l'Italie, comment ne pas céder à l'admiration qu'excite le spectacle de l'immense énergie morale et physique, de l'ardeur du patriotisme, de la profondeur des convictions, qui est empreinte dans l'histoire de chacune des innombrables républiques qui couvraient son sol? On est stupéfait de cette incroyable fécondité de monumens, d'institutions, de fondations, de grands hommes en tout genre, guerriers, poètes, artistes, qu'on voyait éclore dans chacune de ces cités d'Italie, aujourd'hui si désertes, si dépeuplées. Jamais assurément, depuis les beaux siècles de la Grèce antique, on n'avait vu un si puissant développement de la volonté humaine, une si merveilleuse valeur donnée à l'homme et à ses œuvres, tant de vie dans un si petit espace! Mais quand on songe aux prodiges de sainteté que le treizième siècle vit naître en Italie, on comprend quel était le lien qui tenait ensemble tous ces cœurs impétueux; on se souvient de ce fleuve de charité chrétienne qui coulait, profond et incommensurable, sous ces orages et ces vagues furieuses. Au milieu de cette mêlée universelle, les villes se fondent et s'enrichissent, leur population est souvent décuple de ce qu'elle est de nos jours, les chefs-d'œuvre des arts s'y produisent, le commerce, et surtout la science y grandissent chaque jour [1]. A l'inverse des pays germaniques, toute l'existence

[1] En 1249, un légat du pape alla en Prusse pour garantir aux populations conquises la liberté de mariage et de succession, etc.

[1] La célèbre université de Padoue est fondée en 1222; celles de Vicence en 1202, Verceil en 1228, Trévise en 1260, Naples en 1224.

politique et sociale se concentre avec la noblesse dans les villes, dont aucune cependant n'était alors assez prédominante pour absorber la vie des autres : et cette libre concurrence entre elles peut expliquer en partie la force inouïe dont elles purent disposer. La ligue des villes lombardes, triomphante depuis la paix de Constance, bravait victorieusement tous les efforts de la puissance impériale. Les croisades avaient donné un incalculable essor au commerce et à la prospérité des républiques maritimes de Gênes et de Venise ; celle-ci surtout, sous son doge Henri Dandolo, héros octogénaire et aveugle, devenait une puissance de premier ordre par la conquête de Constantinople et de ce *quart et demi* de l'empire d'Orient, dont elle fut si long-temps fière. La ligue des villes toscanes, sanctionnée par Innocent III, assurait une nouvelle garantie à l'existence de ces cités dont l'histoire vaut celle des plus grands empires, telles que Pise, Lucques, Sienne qui se donnait solennellement à la sainte Vierge avant la victoire glorieuse de l'Arbia ; Florence surtout, peut-être la plus intéressante unité des temps modernes. A chaque page des annales de toutes ces villes on trouve des traits de la plus touchante piété comme du plus généreux dévouement à la patrie. Pour n'en citer qu'un entre mille, quand on voit un peuple se plaindre, comme celui de Ferrare, qu'on ne l'impose pas assez pour les besoins de la patrie [1], on ne se sent guère le courage d'être sévère envers des institutions qui comportaient un tel degré de désintéressement et de patriotisme. A côté de ce mouvement purement italien, on sait que la grande lutte entre la puissance spirituelle et temporelle y était plus flagrante que partout ailleurs ; et certes, celle-ci, réduite à se faire représenter par l'atroce Eccelin, lieutenant de Frédéric II, rend suffisamment hommage à la cause de l'Eglise. Le midi de l'Italie, sous le sceptre de la maison de Souabe, dut à Frédéric II et à son chancelier Pierre Desvignes le bienfait d'une législation sage et complète, et tout l'éclat de la poésie et des arts : mais en même temps il fut inondé par cet empereur et son fils Mainfroy, de colonies sarrasines, jusqu'à ce que Rome y eût appelé une nouvelle race française, la maison d'Anjou, qui vint, comme autrefois les preux Normands, garantir l'indépendance de l'Eglise, et fermer aux infidèles cette porte de l'Europe.

[1] Chron. Ferrar., p. 433, ap. Raumer.

Mais si l'historien catholique est forcé de lutter contre une certaine tristesse dans son jugement sur l'Italie, il ne trouve dans l'Espagne du treizième siècle que l'objet d'une admiration sans mélange. C'était alors sous tous les rapports les temps héroïques de cette noble nation, les temps où elle méritait de conquérir, en même temps que son sol et son indépendance, le glorieux titre de *monarchie catholique*. Des deux grandes divisions de la Péninsule, l'Aragon nous montre d'abord, après ce roi Pierre III que nous avons vu tenir volontairement sa couronne d'Innocent III, et cependant mourir en combattant l'Eglise à Muret, son fils, don Jacques-le-Conquérant, qui avait pour reine une sœur de sainte Elisabeth, qui mérita son surnom en enlevant aux Maures Majorque et Valence, qui écrivit comme César sa propre chronique, et qui, pendant soixante-quatre années de règne et de combats, ne fut jamais vaincu, gagna trente victoires et fonda deux mille églises [1]. En Castille, le siècle s'ouvre sous le règne d'Alphonse-le-Bref, fondateur de l'ordre de Saint-Jacques et de l'université de Salamanque [2], ces deux gloires de l'Espagne ; appuyé sur cet illustre Roderic Ximenès, archevêque de Tolède (1208-1215), digne précurseur de celui qui devait, deux siècles plus tard, immortaliser ce même nom ; il était à la fois, comme tant d'autres prélats de ce temps, guerrier intrépide, profond politique, prédicateur éloquent, historien exact et aumônier prodigue. Ce roi et ce primat furent les héros de la sublime journée de las Navas de Tolosa (16 juillet 1212), où l'Espagne fit pour l'Europe ce que la France avait fait sous Charles Martel, ce que fit plus tard la Pologne sous Sobieski, où elle la sauva de l'ir-

[1] Bern. Gomes, Vit. Jac. I.
[2] D'abord à Palencia, transférée à Salamanque en 1213.

ruption de quatre cent mille Musulmans qui la prenaient à revers. L'empire du croissant fut brisé à dater de cette glorieuse journée, véritable type d'une bataille chrétienne, consacrée dans la mémoire du peuple par des traditions miraculeuses, et que le grand Innocent III ne crut pouvoir dignement célébrer qu'en instituant la fête du *Triomphe de la Croix* qui s'observe encore aujourd'hui à pareil jour en Espagne. A Alphonse succède saint Ferdinand, contemporain et cousin-germain de saint Louis, et qui ne dérogea point à cette illustre parenté, puisque comme Louis il réunit toutes les gloires du guerrier chrétien à toutes les vertus du saint, et le plus tendre amour de son peuple au plus ardent amour de Dieu. Il ne voulut jamais consentir à grever ses sujets de nouveaux impôts : « Dieu pourvoira, disait-il, par d'autres manières à notre défense ; je crains plus la malédiction d'une seule pauvre femme que toute l'armée des Maures ! » Et cependant il poursuit avec un bonheur sans pareil l'œuvre de l'affranchissement national ; il prend Cordoue, le siége du califat d'Occident, et après avoir dédié la principale mosquée à la sainte Vierge, il fait reporter à Compostelle, sur les épaules des Maures, les cloches que le calife Almanzor en avait enlevées sur celles des Chrétiens. Conquérant du royaume de Murcie en 1240, de celui de Jaen en 1246, de Séville enfin en 1248, il ne laissa plus aux Arabes que Grenade ; mais humble au milieu de tant de gloire, et étendu sur son lit de mort, il s'écriait avec larmes : « O mon Seigneur ! vous avez tant souffert pour l'amour de moi ! et moi malheureux qu'ai-je fait pour l'amour de vous [1] ? »

L'Espagne avait sa croisade permanente sur son propre sol ; le reste de l'Europe allait au loin la chercher, soit au nord contre les barbares, soit au midi contre les hérétiques, soit à l'orient contre les profanateurs du Saint-Sépulcre. Cette grande pensée venait de temps à autre se jeter à travers toutes les agitations locales, toutes les passions personnelles, pour les absorber toutes en une seule. Elle ne descendit au tombeau qu'avec saint Louis ; elle était encore dans toute sa force pendant la première moitié du treizième siècle. Dès ses premières années, Foulques de Neuilly, rival par l'éloquence et l'enthousiasme qu'il inspire, de Pierre l'Hermite et de saint Bernard, allant de tournois en tournois, fait prendre la croix à toute la chevalerie française : une armée de barons s'embarque à Venise, et va renverser l'empire de Byzance comme un acheminement à Jérusalem. Malgré l'improbation qu'une sévère équité fit prononcer à Innocent III contre cette étonnante conquête, on ne saurait disconvenir de sa grandeur et même du sentiment chrétien qui l'inspirait. On voit toujours les chevaliers français poser comme première base de leurs négociations la réunion de l'Eglise grecque avec Rome, et en faire le premier résultat de leur victoire. Cette conquête n'était d'ailleurs qu'un juste châtiment infligé à la perfidie des empereurs grecs qui avaient toujours trahi la cause des croisés, et à leur peuple dégénéré et sanguinaire, toujours esclave ou assassin de ses princes. Bien que l'idée de la croisade, en se portant sur différentes directions, dût nécessairement perdre de sa force, cependant cette force nous est révélée par tous ces princes généreux qui ne croyaient pas leur vie complète avant d'avoir vu la Terre-Sainte ; tels étaient, Thibaut de Champagne, à qui cette expédition a inspiré de si beaux vers ; le saint et pieux Louis, mari de notre Elisabeth, que nous verrons mourir en chemin ; Léopold d'Autriche, et jusqu'au roi lointain de Norwège, qui voulut être le compagnon de saint Louis. Les femmes de ces preux n'hésitaient pas à les accompagner à ces dangereux pélerinages, et l'on comptait presque autant de princesses que de princes dans les camps des croisés ; les enfans même subissaient l'entraînement général, et sur tous les points de l'Europe on vit avec surprise cette croisade d'enfans en 1212, dont l'issue fut si funeste, puisqu'ils y périrent tous ; mais qui était une preuve suprême de cet amour du sacrifice, de ce dévouement exclusif aux croyances et aux convictions qui animaient l'homme de ces temps là, depuis

[1] Flos sanctorum, ap. Bollandist. 25 maii.

le berceau jusqu'à la tombe. Ce que ces petits enfans avaient tenté de faire avant l'âge, des vieillards usés par les années ne se lassaient pas de l'entreprendre, témoin ce Jean de Brienne, roi de Jérusalem, qui, après une vie tout entière consacrée aux combats de la foi et de l'Eglise, même contre son propre gendre Frédéric II, va, déjà plus qu'octogénaire, se charger de défendre le nouvel empire latin d'Orient; et qui, après des succès presque miraculeux, expire à quatre-vingt-neuf ans, épuisé par la victoire plus encore que par la vieillesse, et ayant dépouillé la pourpre impériale et sa glorieuse armure pour se revêtir de l'habit de saint François et mourir sous ces insignes d'un dernier triomphe (1237).

A côté de ces manifestations individuelles de zèle, l'Europe voyait encore fleurir comme milice permanente de la Croix les trois grands ordres militaires, les fraternités belliqueuses du Temple, de Saint-Jean de Jérusalem et de Sainte-Marie des Allemands. Ces derniers avaient pour grand-maître, pendant les premières années du treizième siècle, Hermann de Saltza, illustre par ses nobles et infatigables efforts pour concilier l'Eglise et l'Empire, et sous le règne de qui eut lieu la première expédition des chevaliers Teutoniques en Prusse, tandis que l'un des foyers principaux de l'ordre, et plus tard sa capitale, étaient auprès du tombeau de sainte Elisabeth à Marbourg.

Ainsi donc à l'orient la prise de Constantinople et la ruine de l'empire grec par une poignée de Francs; en Espagne, las Navas de Tolosa et saint Ferdinand; en France, Bouvines et saint Louis; en Allemagne la gloire et la ruine des Hohenstaufen; en Angleterre, la grande Charte; au sommet du monde chrétien le grand Innocent III et ses héroïques successeurs: en voilà assez, ce nous semble, pour assigner à l'époque de sainte Elisabeth une place mémorable dans l'histoire de l'humanité: et si nous en cherchons les idées fondamentales, il sera facile de les trouver, d'une part, dans cette magnifique unité de l'Eglise qui était en même temps une universalité à laquelle rien n'échappait, qui proclamait dans ses plus augustes mystères comme dans ses moindres détails la suprématie définitive de l'esprit sur la matière, qui consacrait plus qu'elle ne l'avait jamais été la loi de l'égalité parmi les hommes, et qui, en garantissant au plus pauvre serf la liberté du mariage et la sainteté de la famille, en lui assignant dans ses temples une place à côté de ses maîtres, surtout en lui ouvrant l'accès de toutes ses propres dignités, creusait un abîme entre sa condition et celle de l'esclave le plus favorisé de l'antiquité. En face d'elle le pouvoir laïc, l'Empire, la royauté, souvent profané par les passions de ceux qui en étaient dépositaires, mais retenu par mille liens dans la voie de la charité, trouvant partout dans ses écarts les barrières élevées par la foi et l'Eglise; n'ayant pas encore appris à se délecter dans ces législatures générales qui trop souvent écrasent le génie des nations sous le niveau d'une uniformité stérile; mais chargé de veiller au maintien de tous les droits individuels, des coutumes saintes des ancêtres, au développement régulier des besoins et des inclinations particulières; enfin présidant à cette grande organisation féodale qui était fondée tout entière sur le sentiment du devoir comme entraînant le droit à sa suite, et qui donnait à l'obéissance toute la dignité d'une vertu et tout le dévouement d'une affection. Les horreurs commises par Jean-Sans-Terre pendant sa longue lutte contre l'Eglise, la misérable décrépitude de l'empire Byzantin, montrent assez ce qu'eût été la puissance laïque livrée à elle-même à cette époque, tandis que son alliance avec l'Eglise donnait au monde des saints couronnés comme saint Louis et saint Ferdinand; c'est ce qu'on n'a jamais vu depuis.

Voilà pour la vie politique et sociale de ce siècle: la vie de l'âme et des croyances, la vie intérieure, en tant qu'on peut la distinguer de celle qui précède, nous offre un spectacle plus grand et plus merveilleux encore, et qui se rattache bien plus intimement à la vie de la Sainte dont nous avons écrit l'histoire. A côté de ces grands événemens qui changent la face des empires,

nous verrons des révolutions plus complètes et plus durables encore dans le royaume des esprits : à côté de ces illustres guerriers, de ces saints assis sur le trône, nous verrons l'Eglise enfanter et envoyer à la recherche des âmes d'invincibles conquérans et des armées de saints recrutés dans tous les rangs de la société chrétienne.

En effet, une grande corruption de mœurs s'était à la longue introduite dans cette société; formulée en hérésies de diverses natures, elle la menaçait de toute part : la ferveur et la piété s'étaient ralenties : les grandes fondations des siècles précédens, Citeaux, Prémontré, les Chartreux, ne suffisaient plus pour la vivifier, tandis que dans les écoles une aride logique en desséchait trop souvent les sources. Il fallait à la chrétienté malade quelque remède nouveau et souverain ; il fallait à ses membres engourdis une secousse violente : il fallait à sa tête, à l'Eglise de Rome, des bras nouveaux et plus puissans. Dieu qui n'a jamais manqué à son épouse, qui a juré de ne lui manquer jamais, lui envoya le secours désiré et nécessaire.

C'étaient des visions bien prophétiques que ces rêves où Innocent III et Honorius III, virent la basilique de Latran, la mère et la cathédrale de toutes les églises chrétiennes [1], au moment de s'écrouler, et soutenue, soit par un mendiant italien, soit par un pauvre prêtre d'Espagne. Le voilà! ce prêtre qui descend des Pyrénées dans le midi de la France envahi par les hérétiques, qui va nus pieds à travers les ronces et les épines pour les prêcher. C'est ce grand saint Dominique de Gusman [2], que sa mère pendant qu'elle le portait dans son sein vit sous la forme d'un chien ayant une torche enflammée dans sa gueule, emblème prophétique de sa vigilance et de son zèle brûlant pour l'Eglise : une étoile resplendit sur son front quand on le présente au baptême : il grandit dans la pureté et la piété, n'ayant d'autre amour que cette Vierge divine dont le manteau lui semblait envelopper toute la céleste patrie [1] : ses mains exhalent un parfum qui inspire la chasteté à tous ceux qui en approchent : il est doux, aimable, humble envers tous : il a le don des larmes en grande abondance : il vend jusqu'aux livres de sa bibliothèque pour soulager les pauvres; il veut se vendre lui-même pour racheter une âme captive des hérétiques. Mais pour sauver toutes les âmes qui périclitaient au milieu de tant de dangers, il conçoit l'idée d'un ordre de moines, non plus reclus et sédentaires, mais qui erreraient de par le monde, pour chercher partout l'impiété et la confondre, qui seraient les *Prêcheurs* de la foi. Il va à Rome pour y faire confirmer son salutaire projet : et dès la première nuit, il voit en songe le Christ qui s'apprête à frapper le monde coupable; mais Marie intervient et présente à son fils, pour l'apaiser, Dominique lui-même avec un autre qu'il n'avait jamais vu. Le lendemain, en entrant dans une église, il y voit un homme en haillons, qu'il reconnaît pour être le compagnon que la Mère du Rédempteur lui avait donné ; aussitôt il se précipite dans ses bras : « Tu es mon frère, » dit-il, « tu cours dans la même lice que moi : soyons ensemble, et nul ne prévaudra contre nous. » Et dès ce moment, ils n'eurent plus qu'un cœur et qu'une âme [2]. Ce mendiant était saint François d'Assise, le glorieux pauvre du Christ [3]. Lui aussi avait conçu le projet de reconquérir le monde par l'humilité et l'amour, en devenant le *Mineur*, le moindre de tous les hommes. Il entreprend de rendre un époux à cette divine pauvreté, restée veuve depuis la mort du Christ [4]. A vingt-cinq ans, il brise tous les liens

[1] Dogmate papali et decreto imperiali mihi datum est esse caput et mater omnium ecclesiarum orbis terrarum. — Inscription du portail de Saint-Jean-de-Latran.

[2] Né en 1170, commence à prêcher en 1200; mort en 1221.

[1] Totam cœlestem patriam amplexando dulciter continebat. *Act. SS. August.*, t. I, p. 583.

[2] In oscula sancta ruens et sinceros amplexus, dixit Dominicus : Tu es socius meus, tu curres pariter; stemus simul et nullus adversarius prævalebit. Ex tunc ergo facti sunt cor unum et anima una in Domino. *Act. SS. August.*, t. I, p. 576.

[3] Il glorioso poverello di Christo. — Né en 1182, mort en 1226.

[4] Questa, privata del primo marito,

de la famille, de l'honneur, de la bienséance, et descend nu de sa montagne d'Assise, pour offrir au monde l'exemple le plus complet de la folie de la Croix qui lui eût été donné, depuis que cette croix avait été plantée sur le Calvaire. Mais loin de révolter le monde par cette folie, il le subjugue. Plus ce sublime insensé s'avilit à dessein pour se rendre plus digne par son humilité et le mépris des hommes d'être le vaisseau de l'amour, et plus sa grandeur éclate et rayonne au loin, plus les hommes se précipitent sur ses pas; les uns ambitieux de se dépouiller de tout comme lui, les autres avides au moins de recueillir sa parole inspirée. C'est en vain qu'il va chercher en Egypte le martyre : l'orient le renvoie à l'occident, qu'il lui faut féconder non pas de son sang, mais de ce fleuve d'amour qui s'échappait de son cœur, et de ces cinq plaies dont il avait reçu la glorieuse communication de celui qui avait aimé le monde jusqu'à la mort. Lui aussi, c'était le monde entier qu'il embrassait dans son amour : tous les hommes d'abord et avec un abandon sans bornes : « Si je ne donnais pas, » dit-il, en se dépouillant de son seul vêtement pour en couvrir un pauvre, « ce que je porte à celui qui en a plus besoin que moi, je serais accusé de vol par le grand aumônier qui est dans le ciel [1]. » Puis toute la nature, animée et inanimée : il n'y a point de créature qui ne soit son frère ou sa sœur, à qui il ne prêche la parole du père commun, qu'il ne veuille délivrer de l'oppression de l'homme, et dont il ne soit prêt à racheter les douleurs. « Pourquoi, dit-il à un boucher, « pourquoi suspendez-vous et torturez-« vous ainsi mes frères les agneaux [2] ? » Et à des oiseaux captifs : « Tourterelles, « mes chères petites sœurs, simples, in-« nocentes et chastes, pourquoi vous « êtes-vous laissé prendre ainsi ? » Il savait, dit son biographe, saint comme lui, que toutes ces créatures avaient la même origine que la sienne, et il a montré par cette tendresse envers elles, comme par leur miraculeuse obéissance envers lui, ce que l'homme victorieux du péché, et qui a rétabli en lui-même les rapports naturels avec Dieu, peut être pour cette nature qui n'est déchue qu'à cause de lui, et qui attend de lui sa réhabilitation. Jésus et Marie lui ouvrent eux-mêmes tous les trésors de l'Eglise dans cette chétive chapelle de la Portiuncule, qui nous est restée comme une relique précieuse de cette pauvreté dont il était, selon Bossuet, l'amateur désespéré [1]; le pape confirme ces faveurs célestes à la vue des roses blanches et rouges que François lui présente au milieu de l'hiver. Puis il monte sur les rochers de l'Alverne pour y recevoir ces stigmates triomphans [2] qui devaient achever sa conformité avec le Sauveur, et faire de lui, aux yeux du peuple chrétien, le véritable porte-croix, le gonfalonnier du Christ [3], tandis que le saint siége le nommerait, trois siècles plus tard, l'ange venu d'Orient, marqué du signe du Dieu vivant [4].

A la vue de ces deux hommes le siècle comprit qu'il était sauvé, que du sang nouveau allait être instillé dans ses veines : d'innombrables disciples se rangent sous ces entraînantes bannières : il s'élève un long cri d'enthousiasme et de sympathie, qui s'est prolongé à travers les siècles, qui retentit partout, dans les constitutions des souverains pontifes, comme dans les chants des

Mille e cent' anni e più dispetta e scura
Fino a costui si stetti senza invito...

DANTE, *Parad.* c. XI.

[1] Pro furto mihi reputo a magno Eleemosynario imputandum si hoc quod fero, non dedero magis egenti. *Act. SS. Octob.* t. II.

[2] Quare fratres meos agniculos sic ligatos et suspensos excrucias ?..... Sororculæ meæ turtures, simplices, innocentes et castæ, ut quid ita vos cepi permisistis?.... Sciens creaturas quantum libet parvas, unum secum habere principium. S. BONAVENTURE, *Vita S. Franc.*, p. 176, ap. Bollandist.

[1] Heureux mille et mille fois le pauvre François, le plus ardent, le plus transporté, et si j'ose parler de la sorte, le plus désespéré amateur de la pauvreté qui ait peut-être été dans l'Eglise. BOSSUET, *Panégyrique de saint François*.

[2] Corpore suo Christi triumphalia stigmata præferenti. Bulle d'Alexandre IV, *Benigna*.

[3] *Il Gonfalonniere di Christo*. Fioretti di S. Francesco, passim.

[4] Angelum illum ascendentem ab ortu solis habentem signum Dei vivi beatum Franciscum. Bulle de Léon X, *Ite et vos in vineam meam*, 1517.

poètes [1]. « Quand l'empereur qui règne toujours, dit Dante, voulut sauver son armée qui était en danger, il envoya au secours de son épouse ces deux champions : leurs actes, leurs paroles ramenèrent le peuple égaré [2] ». « Ces deux ordres », dit Sixte IV en 1479, après deux siècles et demi d'expérience, « comme les deux premiers fleuves du Paradis des délices ont arrosé la terre de l'Eglise universelle par leur doctrine, leurs vertus et leurs mérites, et la rendent chaque jour plus fertile ; ce sont les deux séraphins qui, élevés sur les ailes d'une contemplation sublime et d'un angélique amour, au dessus de toutes les choses de la terre, par le chant assidu des louanges divines, par la manifestation des bienfaits immenses qu'a conférés au genre humain l'ouvrier suprême qui est Dieu, rapportent sans cesse dans les greniers de la sainte Eglise les gerbes abondantes de la pure moisson des âmes rachetées par le précieux sang de Jésus-Christ. Ce sont les deux trompettes dont se sert le Seigneur Dieu pour appeler les peuples au banquet de son saint Evangile [3] !»

A peine les ordres qui devaient mériter de si magnifiques éloges sont-ils nés, que déjà leur propagation et leur puissance deviennent un des faits historiques les plus importans de l'époque. L'Eglise se trouve tout-à-coup maîtresse de deux armées nombreuses, mobiles et toujours disponibles, qui se mirent incontinent à envahir le monde. En 1277, un demi-siècle après la mort de saint Dominique, son ordre avait déjà quatre cent-dix-sept couvens dans toute l'Europe. Saint François, de son vivant, rassembla un jour cinq mille de ses moines à Assise ; et trente-cinq ans plus tard, à Narbonne, on trouve, en dénombrant les forces de l'Ordre séraphique, qu'il avait déjà, en trente-trois provinces, huit cent monastères et au moins vingt mille religieux. Un siècle plus tard il y en avait cent cinquante mille [1]. La prédication des nations païennes recommence : des Franciscains, envoyés par Innocent IV et saint Louis, pénètrent dans le Maroc, à Damas, jusque chez les Mongols ; mais ils s'occupent surtout de vaincre les passions du paganisme dans le cœur des nations chrétiennes : ils se répandent sur l'Italie déchirée par tant de discordes, essayant de réconcilier partout les partis, de déraciner les erreurs, se posant comme les arbitres suprêmes, ne jugeant que d'après la seule loi de l'amour. On les voit en 1233 parcourir toute la péninsule avec des croix, de l'encens, des branches d'olivier, chantant et prêchant la paix, reprochant aux villes, aux princes, aux chefs mêmes de l'Eglise leurs fautes et leurs ressentimens. Les peuples, au moins pour un temps, s'inclinent devant cette médiation sublime : la noblesse et le peuple de Plaisance se réconcilient à la voix d'un franciscain ; Pise et les Visconti à celle d'un dominicain ; et dans la plaine de Vérone on voit deux cent mille âmes se presser autour du B. Jean de Vicence, frère prêcheur, chargé par le Pape d'apaiser toutes les discordes de la Toscane, de la Romagne, de la Marche Trévisane. Dans cette occasion solennelle, il prend pour texte ces paroles : *Je vous donne ma paix ; je vous*

[1] Cieco era il mondo ; tu failo visare :
Lebroso ; hailo mondato :
Morto ; l'hai suscitato :
Sceso ad inferno ; failo al ciel montare.
GUITTONE D'AREZZO, *Canz. a S. Francesco.*

[2] Quando lo imperador che sempre regna
Provide alla milizia ch'era in forse...
.... a sua sposa soccorse
Con duo campioni, al cui fare, al cui dire
Lo popol disviato si raccorse :
Paradiso XII.

[3] Instar duorum primorum fluminum à cœlestium voluptatum... Paradiso egredientium SS. universalis Ecclesiæ terram...., irrigantes, magis in diem fructuosam efficiunt. Hi sunt duo Seraphim qui in sublimis contemplationis et seraphici amoris alis elevati, a terrenisque rebus abstracti, assiduo divinarum laudum clamore, et immensorum beneficiorum humano generi a summo opifice Deo exhibitorum declaratione..... Domino Deo mundæ segetis animarum scilicet Redemptoris nostri J.-C. pretiosi sanguinis effusione redemptarum, copiosos in horrea sanctæ Ecclesiæ manipulos referunt. Hi sunt duæ tubæ per quas Dominus præcipit ad pabulum S. Evangelii universum populum... advocari.

[1] Wadding, Helyot.

laisse ma paix ; et avant qu'il n'ait fini, une explosion de sanglots et de larmes lui montre que tous ces cœurs sont touchés, et les chefs des maisons rivales d'Este et de Romano donnent, en s'embrassant, le signal de la réconciliation universelle. De si heureux résultats ne duraient pas long-temps, il est vrai : mais le mal était au moins vigoureusement combattu, la sève du Christianisme était ravivée dans les âmes, une immense lutte se livrait chaque jour et partout au nom de l'équité contre la lettre morte de la loi, au nom de la charité contre les mauvais penchans de l'homme, au nom de la grâce et de la foi contre la sécheresse et la pauvreté des raisonnemens scientifiques. Rien ne se dérobait à cette influence nouvelle, qui agitait les paysans épars dans les campagnes, qui partageait l'empire des universités, qui allait chercher jusqu'aux rois sur leurs trônes. Joinville nous apprend comment au premier lieu où il débarqua, au retour de la croisade, Saint Louis fut accueilli par un franciscain qui lui dit, que « oncques royaume ne se perdit, sinon par défaut de justice, et qu'il eût à prendre garde de faire bon droit et hâtif à son peuple. Et oncques ne l'oublia le roi[1]. » On sait comment il tenta de se dérober à son épouse si tendrement aimée, à ses proches, à ses conseillers, pour renoncer à la couronne qu'il portait si glorieusement, et aller lui-même mendier, comme saint François. Mais il lui fallut se borner à devenir pénitent du tiers-ordre : car dans leur armée conquérante ils avaient place pour tout le monde. A côté des bataillons de moines, de nombreux monastères s'ouvraient pour les vierges qui aspiraient à l'honneur de s'immoler au Christ, et les vastes affiliations connues sous le nom de Tiers-Ordre, offraient une place aux princes, aux guerriers, aux époux, aux pères de famille, en un mot à tous les fidèles des deux sexes qui voulaient s'associer, au moins indirectement, à la grande œuvre de la régénération de la chrétienté.

La tradition raconte que les deux glorieux patriarches de cette régénération avaient eu un moment le projet de réunir leurs efforts et leurs Ordres, en apparence si semblables ; mais l'inspiration céleste qui les guidait leur révéla qu'il y avait place pour deux forces différentes, pour deux genres de guerre contre les envahissemens du mal. Ils semblent s'être partagé leur sublime mission, en même temps que le monde moral, de manière à ramener au sein de l'Eglise et à y concilier l'amour et la science, ces deux grandes rivales qui ne sauraient cependant exister l'une sans l'autre : et cette conciliation fut opérée par eux comme elle ne l'avait jamais été auparavant. Tandis que l'amour qui dévorait et absorbait l'âme de saint François lui a valu de tout temps dans l'Eglise le nom de Séraphin d'Assise, il ne serait peut-être pas téméraire d'attribuer avec le Dante, à saint Dominique, la force et la lumière des Chérubins[1]. Leurs enfans se montrèrent fidèles à cette tendance distincte, qui aboutissait à la même éternelle unité, et tout en tenant compte de quelques exceptions éclatantes, on peut dire que dans toute l'histoire de l'Eglise, le rôle plus spécialement échu à l'Ordre séraphique a été de distiller et de répandre à grands flots les trésors de l'amour, les mystérieuses joies du sacrifice ; tandis que celui des Prêcheurs était, comme leur nom même l'indique, de propager la science de la vérité, de la défendre et de l'enraciner. Ni l'un ni l'autre ne manqua à sa mission ; et tous deux, dès leur adolescence, et dans le cours de ce demi-siècle dont nous parlons, enfantèrent à l'Eglise plus de saints et de docteurs qu'elle n'en avait possédé dans un aussi court intervalle, depuis les premiers siècles de son existence. Sur les pas de saint Dominique, de ce saint athlète de la foi, de ce coadjuteur du laboureur éternel[2], se précipite tout d'abord le B. Jourdain, digne d'être son premier successeur, comme général de son

[1] *Joinville*, éd. Petitot.

[1] L'un fu tutto serafico in ardore
L'altro per sapienza in terra fue
Di cherubica luce uno splendore.
Paradis., c. XI.

[2] Della fede cristiana il santo atleta,
.... l'agricola che Christo
Elesse all' orto suo per aiutarlo.
DANTE, *Paradis.*, XI.

ordre, puis saint Pierre de Vérone [1], décoré du titre de martyr comme par excellence, et qui, assassiné par les hérétiques, écrivait sur la terre avec le sang de ses plaies les premiers mots du symbole dont il proclamait la vérité au prix de sa vie : puis saint Hyacinthe [2] et saint Ceslas son frère, ces jeunes et puissans Polonais, que la rencontre de saint Dominique à Rome suffit pour faire renoncer à toutes les grandeurs terrestres, afin de porter cette nouvelle lumière dans leur patrie, d'où elle devait s'étendre avec rapidité dans la Lithuanie, la Moscovie et la Prusse : puis S. Raymond de Penafort, que Grégoire IX choisit pour coordonner la législation de l'Eglise, auteur des *Décrétales* et successeur de saint Dominique; enfin ce Théobald Visconti [3], qui devait présider aux destinées de l'Eglise, sous le nom de Grégoire X, sur la terre, avant d'avoir droit éternellement à ses prières, comme Bienheureux dans le ciel. A côté de ces hommes dont l'Eglise a consacré la sainteté, une foule d'autres lui apportaient le tribut de leurs talens et de leurs études : Albert-le-Grand [4], ce colosse de savoir, propagateur d'Aristote et maître de saint Thomas : Vincent de Beauvais [5], auteur de la grande Encyclopédie du moyen âge : le cardinal Hugues de Saint-Cher, qui fit la première concordance des Ecritures; le cardinal Henri de Suze, auteur de la *Somme Dorée*, et au dessus de tous par la sainteté comme par la science, ce grand saint Thomas d'Aquin [6], le *docteur angélique*, penseur gigantesque, en qui semble se résumer toute la science des siècles de foi, et dont la grandiose synthèse n'a pu être égalée par aucune tentative postérieure; qui, tout absorbé dans l'abstraction, n'en est pas moins un admirable poète, et mérite d'être choisi par S. Louis pour conseiller intime dans les affaires les plus épineuses de son royaume. « Tu as bien écrit sur moi, » lui dit un jour le Christ, « quel prix m'en demandes-tu ? » « Vous-même, » répond le Saint. Toute sa vie, tout son siècle est dans ce mot.

L'armée de saint François ne marchait pas au combat sous des chefs moins glorieux : de son vivant, douze de ses premiers enfans avaient été cueillir les palmes du martyre chez les infidèles [1]. Le B. Bernard, le B. Egidius, le B. Gui de Cortone, toute cette compagnie de Bienheureux, compagnons et disciples du saint fondateur, lui survivent et conservent le dépôt inviolable de cet esprit d'amour et d'humilité dont il avait été transporté. A peine le Séraphin a-t-il été prendre son rang devant le trône de Dieu, que sa place dans la vénération et l'enthousiasme des peuples est occupée par celui que tous proclamaient son premier né; saint Antoine de Padoue [1], célèbre comme son père par cet empire sur la nature qui lui valut le surnom de Thaumaturge; celui que le pape Grégoire IX nomma l'*Arche des deux Testamens* [2], qui avait le don des langues, comme les Apôtres, qui, après avoir édifié la France et la Sicile, passe ses dernières années à prêcher la paix et l'union aux villes lombardes, obtient des Padouans le privilége de la cession des biens pour les débiteurs malheureux, ose seul reprocher au farouche Ezzelin sa tyrannie, de son propre aveu le fait trembler, et meurt à trente-six ans, la même année que sainte Élisabeth. Plus tard, Roger Bacon [3] réhabilite et sanctifie l'étude de la nature, classifie toutes les sciences et prévoit, s'il n'a pas accompli, les plus grandes découvertes des temps modernes. Duns Scotus dispute à saint Thomas l'empire

[1] Né en 1252.
[2] 1183-1257, canonisé en 1602.
[3] Né en 1210, pape en 1271, mort en 1275.
[4] Né en 1198, mort en 1280.
[5] Mort en 1256. Auteur du quadruple *Speculum morale, historiale, naturale et spirituale.*
[6] Né en 1225. — Bene de me scripsisti, Thoma. Quam ergo mercedem accipies ? Non aliam, Domine, nisi te ipsum. *Brev. Rom.*

[1] Cinq à Maroc, en 1219, canonisés par Sixte IV; sept à Ceuta, en 1221; leur culte fut autorisé par Léon X.
[2] *Arca utriusque testamenti et divinarum Scripturarum armarium.*
[3] Né en 1214. On lui attribue la découverte de la poudre à canon, du télescope, etc. : on sait qu'il présenta à Clément IV le projet de réforme du calendrier accompli par Grégoire XIII.

des écoles ; et ce grand génie trouve un rival et un ami dans saint Bonaventure [1], le *docteur Séraphique*, qui, lorsque son illustre rival, le docteur Angélique, lui demandait de quelle bibliothèque il tirait son étonnante science, montrait silencieusement son crucifix ; et qui lavait la vaisselle de son couvent, lorsqu'on lui apporta le chapeau de cardinal.

Mais c'est surtout par les femmes que l'ordre de saint François jette dans ce siècle un éclat sans pareil. Ce sexe, affranchi par le Christianisme, et qui s'élevait graduellement dans l'amour et l'estime des peuples chrétiens, à proportion des progrès que faisait chaque jour le culte de la Sainte-Vierge, ne pouvait manquer de prendre une part puissante aux nouveaux développemens de la force qui l'avait émancipé. Aussi, saint Dominique avait-il introduit une réforme féconde dans la règle des épouses du Christ, et ouvert une nouvelle carrière à leurs vertus [2]. Mais ce ne fut que plus tard, dans Marguerite de Hongrie [3], dans Agnès de Monte-Pulciano [4], dans Catherine de Sienne, que cette branche de l'arbre Dominicain devait produire les prodiges de sainteté qui y ont été depuis si nombreux. François, plus heureux, trouve dès son début une sœur, une alliée digne de lui ; tandis que lui, pauvre fils de marchand, commençait son œuvre avec quelques autres humbles bourgeois d'Assise, dans cette même ville Clara Sciffi [5], fille d'un comte puissant, se sent saisie d'un zèle semblable. Un jour, à 18 ans, un dimanche des Rameaux [6], tandis que les palmes que portent tous les autres fidèles sont desséchées et fanées, celle que tient sa jeune main reverdit et refleurit tout à coup. C'est pour elle un précepte et un avertissement d'en haut. La nuit même, elle fuit de la maison paternelle, pénètre dans la *Porziuncula*, s'agenouille aux pieds de François, reçoit de ses mains la corde, la robe de grosse laine, et se condamne avec lui à la pauvreté évangélique. En vain ses parens la persécutent ; sa sœur et d'innombrables vierges viennent la rejoindre et rivaliser avec elle de privations et d'austérités. En vain, les souverains pontifes la supplient de modérer son zèle, de daigner posséder quelque chose de fixe, puisqu'une sévère clôture lui interdit d'aller, comme les frères mineurs, implorer la charité des fidèles et la réduit à l'attendre du hasard. Elle résiste opiniâtrement, et Innocent IV lui accorde enfin le *privilége de la pauvreté perpétuelle*, le seul, disait-il, que personne ne lui eût jamais demandé : « Mais « celui, ajoutait-il, qui nourrit les pe- « tits oiseaux, qui a vêtu la terre de « verdure et de fleurs, saura bien vous « nourrir et vous vêtir jusqu'au jour « où il se donnera lui-même à vous pour « aliment éternel, quand de sa droite « victorieuse il vous embrassera dans sa « gloire et sa béatitude [1]. » Trois papes et une foule d'autres saints et nobles personnages viennent chercher auprès de cette humble vierge des lumières et des consolations. En peu d'années elle voit toute une armée de femmes pieuses, avec des reines et des princesses à sa tête, se lever et se camper en Europe sous la règle de François d'Assise, et sous sa direction et son nom à elle, sous celui de *pauvres Clarisses*. Mais au milieu de cet empire des âmes, sa modestie est si grande qu'on ne la vit qu'une seule fois dans sa vie lever sa paupière, pour demander au pape sa bénédiction, et qu'alors seulement on put connaître la couleur de ses yeux [2]. Les Sarrasins viennent assiéger son monastère : malade et alitée, elle se lève, prend en main l'ostensoir, marche au devant d'eux, et les met en fuite. Après quatorze ans d'une sainte union avec saint François, elle le perd ; puis livrée elle-même aux plus cruelles infirmités, elle meurt après avoir dicté un testament sublime ; et le souverain pontife qui l'avait vue mourir, la propose à la vénération des fidèles, en la proclamant Claire entre toutes clartés, lumière resplendissante du temple de

[1] Né en 1221.

[2] A Rome, en 1218.

[3] Nièce de sainte Élisabeth, née en 1242.

[4] Née en 1268, morte en 1317.

[5] Née en 1194, morte en 1253, canonisée en 1255.

[6] 15 mars 1212.

[1] Bref du 9 août 1253, ap. P. Giuseppe di Madrid, Vita d iS. Chiara, Roma, 1832, p. 124.

[2] P. Guiseppe di Madrid, p. 187.

Dieu, princesse des pauvres, duchesse des humbles [1].

Saint Antoine de Padoue eut dans la bienheureuse Hélène Ensimelli une amie et une sœur comme saint François dans sainte Claire ; mais par un merveilleux effet de la grâce divine, c'est surtout parmi les filles de rois que se recrute de saintes l'ordre de ce mendiant qui avait recherché tous les excès de la pauvreté ; soit qu'elles entrent dans la stricte observances des pauvres Clarisses, soit que retenues dans le lien du mariage elles ne puissent adopter que la règle du tiers-ordre. La première en date et en renommée est cette Elisabeth de Hongrie, dont nous avons écrit la vie ; ce ne fut pas en vain, comme nous verrons, que le pape Grégoire IX obligea saint François à lui envoyer son pauvre manteau : comme autrefois Élisée en recevant celui d'Élie, elle devait y trouver la force de devenir son héritière. Enflammée par son exemple, sa cousine germaine, Agnès de Bohême, repousse la main de l'empereur des Romains et du roi d'Angleterre, et écrit à sainte Claire [2], qu'elle aussi a juré de vivre dans l'absolue pauvreté ; sainte Claire lui répond par une lettre admirable qui nous a été conservée, et envoie en même temps à sa royale néophyte une corde pour serrer ses reins, une écuelle de terre et un crucifix. Comme elle, Isabelle de France, sœur de saint Louis, refuse de devenir l'épouse de l'empereur Conrad IV, pour se faire Clarisse et mourir sainte comme son frère [3]. La veuve de ce saint roi, Marguerite, les deux filles de saint Ferdinand de Castille, Hélène sœur du roi de Portugal, suivent cet exemple. Mais comme si la Providence avait voulu bénir le tendre lien qui unissait notre Élisabeth à saint François et à sainte Claire qu'elle avait pris pour modèles, c'est principalement sa famille qui offre à l'ordre séraphique comme une pépinière de saintes : après sa cousine Agnès, c'est sa belle-sœur, la bienheureuse Salome, reine de Gallicie, sa nièce, sainte Cunégonde, duchesse de Pologne ; et tandis qu'une autre de ses nièces, la bienheureuse Marguerite de Hongrie, préfère l'ordre de saint Dominique, où elle meurt à 28 ans ; la petite fille de sa sœur, nommée d'après elle Élisabeth [1], et reine de Portugal, embrasse comme elle le tiers-ordre de saint François, et comme elle y mérite les palmes éternelles.

A côté de ces saintes franciscaines de naissance royale, il ne faut pas oublier celles que la grâce de Dieu faisait surgir des derniers rangs du peuple ; comme sainte Marguerite de Cortone [2], qui de courtisane devint le modèle des pénitentes ; comme surtout cette sainte Rose de Viterbe [3], illustre et poétique héroïne de la foi, qui à peine âgée de dix ans, au moment où le pape fugitif n'avait plus un coin de terre à lui en Italie, descendait sur la place publique de sa ville natale, pour y prêcher les droits du saint siége contre l'autorité impériale qu'elle sut ébranler, mérita d'être exilée à quinze ans, par ordre de Frédéric II, et revint triomphante avec l'Église, pour mourir à dix-sept ans, au milieu de l'admiration de cette Italie, où son nom est encore aujourd'hui si populaire.

Ces deux grands ordres qui peuplaient le ciel en remuant la terre, se rencontraient, malgré la diversité de leurs caractères et de leurs moyens d'action, dans une tendance commune, dans l'amour et le culte de Marie. Il était impossible que l'influence de cette sublime croyance à la Vierge-Mère, qui avait exercé un empire toujours croissant sur les cœurs, depuis la proclamation de sa maternité divine au concile d'Éphèse, ne fût pas comprise dans l'immense mouvement des âmes chrétiennes au treizième siècle ; aussi peut-on dire que si, dès le siècle précédent, saint Bernard, si tendrement dévoué à la Sainte-Vierge, avait donné à la dévotion du peuple pour elle

[1] Clara claris præclara.. clarissima illuxit... Hæc fuit altum sanctitatis candelabrum, vehementer in habitaculo Domini rutilans... Pauperum primiceria, ducissa humilium, magistra continentium, abbatissa pœnitentium. Alexandre IV, *Bulle de canonisation.*

[2] En 1236.

[3] En 1269.

[1] Née en 1271, canonisée par Urbain VIII.

[2] Née en 1244.

[3] Née en 1235, morte en 1252.

le même élan qu'il avait imprimé à toute la chrétienté ; ce furent les deux grands ordres mendians qui portèrent ce culte à l'apogée d'éclat et de puissance dont il ne devait plus descendre. Saint Dominique, par l'établissement du Rosaire; et les Franciscains par la prédication du dogme de l'Immaculée Conception, lui élevèrent comme deux majestueuses colonnes, l'une de pratique, l'autre de théorie, du haut desquelles la douce majesté de la Reine des Anges présidait à la piété et à la science catholiques. Saint Bonaventure, le grand et docte théologien, devient poète pour la chanter, et ne craint pas de paraphraser deux fois le psautier tout entier en son honneur [1]. Toutes les œuvres et toutes les institutions de cette époque, surtout toutes les inspirations de l'art telles qu'elles nous ont été conservées dans ses grandes cathédrales et dans les chants de ses poètes, nous montrent un développement immense, dans le cœur du peuple chrétien, de sa tendresse et de sa vénération pour Marie [2].

Dans le sein de l'Église même, et en dehors des deux familles de saint Dominique et de saint François, le culte de la Sainte-Vierge enfantait des créations aussi précieuses pour le salut des âmes que vénérables par leur durée. Trois ordres nouveaux se consacraient en naissant à elle, et se plaçaient à l'ombre de son nom sacré. Celui du Mont-Carmel [3], venu de la Terre-Sainte comme un dernier rejeton de ce sol si fécond en prodiges, donnait, par l'introduction du Scapulaire, une sorte d'étendard nouveau aux fidèles de Marie. Sept marchands de Florence fondaient en même temps [1] cet ordre dont le nom seul exprime tout l'orgueil qu'on éprouvait dans ces temps de dévouement chevaleresque, à se courber sous le joug si doux à porter de la Reine du ciel ; l'ordre des *Servites* ou Serfs de Marie, qui donna aussitôt à l'Église saint Philippe Benzzi, auteur de la touchante dévotion des Sept-Douleurs de la Vierge. Enfin ce nom chéri était attaché à une institution digne de son cœur maternel, à l'ordre de Notre-Dame-de-la-Merci [2], destiné à racheter les chrétiens tombés dans l'esclavage des infidèles : elle avait elle-même paru, disait-on, dans une même nuit, au roi Jacques d'Aragon, à saint Raymond de Penafort, et à saint Pierre Nolasque, en leur enjoignant de veiller pour l'amour d'elle au sort de leurs frères captifs. Tous trois lui obéirent, et Pierre devint le chef de l'ordre nouveau, qui fit de rapides progrès et qui produisit bientôt ce saint Raymond Nonnat, qui se vendit lui-même pour racheter un esclave, et à qui les infidèles mirent un cadenas aux lèvres, tant sa parole leur semblait invincible. Déjà ce même but de compassion et de propagation à la fois avait fait naître, à la fin du siècle précédent et sous les auspices d'Innocent III, l'ordre des Trinitaires [3], par les efforts réunis de deux Saints, dont une partie de la vie au moins appartient au treizième siècle, saint Jean de Matha et saint Félix de Valois [4], qui était aussi l'adorateur spécial de Marie. Pendant six cents ans et jusqu'à nos jours, ces deux congrégations ont continué leur croisade pacifique mais périlleuse.

Voilà déjà cinq ordres nouveaux, tous nés dans les trente premières années de ce siècle ; et ce n'est pas tout : le besoin de mettre en commun toutes ses forces pour le bien, qui avait son principe dans

[1] Outre son *Speculum B. M. V.*, qui a été peut-être l'ouvrage le plus populaire du moyen âge, ce saint a écrit le *Psalterium Majus B. M. V.*, qui se compose de cent cinquante psaumes, analogues à ceux de David, et s'appliquant à la Sainte-Vierge; puis le *Psalterium Minus* qui est de cent cinquante stances de quatre vers chacune; puis enfin le *Laus B. M. V.*, et une paraphrase du *Salve*, également en vers.

[2] Ce fut en 1220 que le margrave Henri de Moravie, et sa femme Agnès, fondèrent la première chapelle à Mariazell en Styrie, qui a été depuis un pélerinage si célèbre et si populaire en Allemagne. L'*Ave Maria* ne devint d'un usage général que vers 1240.

[3] Il reçut sa première règle du patriarche Albert, en 1209, fut confirmé en 1226, devint mendiant en 1247. Le scapulaire fut donné par la Vierge à saint Simon Stock qui mourut vers 1250.

[1] En 1239 : il fut confirmé au concile de Lyon en 1274.

[2] Commencé en 1223, approuvé en 1235.

[3] Ou Mathurins, fondé en 1198.

[4] Le premier, mort en 1213, le second en 1212.

cette charité pour Dieu et le prochain que tout concourait alors à développer, n'en était pas satisfait; d'autres *religions*, comme on les appela désormais, se formaient chaque jour au sein de la religion-mère. Les Humiliés reçurent leur règle définitive d'Innocent III, en 1201; les Augustins[1], sous Alexandre IV, devinrent le quatrième membre de cette grande famille des Mendians, où les Carmes avaient déjà été se placer, à côté des Frères Mineurs et Prêcheurs. Les Célestins, fondés par Pierre de Mouron, qui devait être plus tard pape et canonisé sous ce même nom de Célestin, furent confirmés par Urbain IV[2]. Dans une sphère plus restreinte et plus locale, saint Eugène de Strigonie établissait les Ermites de saint Paul, en Hongrie[3]; et de pieux professeurs de l'université de Paris, celui du Val des Écoliers, en France[4]. En outre, à côté de ces nombreuses et diverses carrières offertes au zèle et au dévouement des âmes qui voulaient se consacrer à Dieu; à côté des grands ordres militaires d'Orient et d'Espagne, qui jetaient alors leur plus vif éclat, les chrétiens que leurs devoirs ou leur inclination retenaient dans la vie ordinaire et profane, ne pouvaient, ce semble, se résigner à n'avoir point de part à cette vie de prières et de sacrifices qui excitait sans cesse leur envie et leur admiration : ils s'organisaient autant qu'ils le pouvaient sous une forme analogue. Ainsi s'explique l'apparition des *Frati gaudenti*, ou Chevaliers de la Vierge[5], en Italie, qui, sans renoncer au monde, s'occupaient à rétablir en l'honneur de Marie la paix et la concorde; celle des Béguines, encore si nombreuses en Flandre, et qui ont pris sainte Elisabeth pour leur patronne; l'immense population des Tiers-Ordres de saint Dominique et de saint François, où pouvaient entrer toutes les personnes mariées et engagées dans le siècle qui voulaient se rapprocher de Dieu : c'était la vie monastique introduite dans la famille et la société.

[1] En 1256.
[2] En 1263.
[3] En 1215.
[4] En 1218.
[5] En 1233.

En outre, comme si cette immense richesse de sainteté due aux ordres nouveaux n'avait pas suffi à cette glorieuse époque, des saints illustres sortirent en même temps des anciens ordres, de la hiérarchie, et de tous les rangs des fidèles. Nous avons déjà nommé saint Edmond archevêque de Cantorbéry, sainte Hedwige de Pologne, qui se fit Cistercienne. A leurs côtés, il convient de placer saint Guillaume, archevêque de Bourges, lui aussi défenseur redoutable de la liberté ecclésiastique, et prédicateur de la croisade; l'évêque de Die, Etienne de Châtillon (1208), et l'archevêque de Bourges, Ph. Berruyer (1266), tous deux béatifiés; un autre saint Guillaume, abbé du Paraclet en Danemarck, où il avait porté la piété et la science des moines de sainte Geneviève de Paris dont il était[1]; dans l'ordre de saint Benoît, saint Sylvestre d'Osimo (1267), auteur d'une réforme qui a conservé son nom jusqu'à nos jours; dans celui de Cîteaux, saint Thibault de Montmorency (1247); dans celui de Prémontré, le B. Hermann Joseph (1236), si célèbre par son ardent dévouement à la mère de Dieu, et les grâces éclatantes qu'il en reçut : enfin saint Nicolas de Tolentino[2], qui après soixante-dix ans d'une sainte vie, entendait chaque nuit les chants des anges dans le ciel qui l'enivraient tellement, qu'il ne savait plus comment vaincre son impatience de mourir. Parmi les saintes femmes, la B. Mafalda, fille du roi de Portugal, la B. Marie d'Oignies (1213), et cette douce sainte Humilité[3], abbesse de Valombreuse, dont le nom seul peint toute la vie. Parmi les Vierges, sainte Verdiane, l'austère recluse de Florence qui étendait jusqu'aux serpens sa charité invincible[4]; sainte Zita, qui vécut et mourut humble servante à Lucques, et que cette république puissante ne dédaigna point de prendre pour sa patronne[5]; puis en Allemagne, sainte Ger-

[1] Mort en 1209.
[2] Né en 1239.
[3] Née en 1210.
[4] Morte en 1222.
[5] Née en 1218. *Ecco uno degl' anzian di santa Zita*, dit le Dante, Inf. c. 21, pour désigner un magistrat de Lucques.

trude [1] et sa sœur sainte Mehtilde, qui ont occupé au treizième siècle la même place que sainte Hildegarde au XIIe, et sainte Catherine de Sienne au XIVe, entre ces vierges sages à qui le Seigneur a révélé les plus intimes lumières de sa loi.

Enfin comment oublier parmi les merveilles du siècle d'Elisabeth, cet ouvrage que tous les siècles ont reconnu sans rival, l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont le glorieux anonyme n'a point été complétement levé, mais dont l'auteur présumé, Jean Gerson, abbé de Verceil, vivait à cette époque avec laquelle du reste l'esprit de ce divin volume se trouve parfaitement d'accord. C'est la formule la plus complète et la plus sublime de l'ardente piété envers le Christ, d'une période qui avait déjà enfanté le Rosaire et le Scapulaire en l'honneur de Marie, et qui se clôt magnifiquement par l'institution de la Fête du Saint Sacrement, qui eut pour premier auteur une pauvre sœur de charité (sainte Julienne de Liége), pour confirmation le miracle de Bolsène [2], et pour chantre saint Thomas d'Aquin [3].

Nous ne craignons pas qu'on nous reproche d'insister trop longuement sur cette énumération des saints et des institutions religieuses d'une époque dont nous aspirons à donner une idée; car tout homme qui aura étudié avec la moindre attention le moyen âge, saura parfaitement que ce sont là les véritables pivots de la société d'alors; que la création d'un ordre nouveau était alors pour tous les esprits un événement bien plus important que la formation d'un nouveau royaume ou la promulgation d'une législation savante; que les saints étaient alors les véritables héros du peuple, et qu'ils absorbaient à peu près toute la popularité de l'époque. Ce n'est qu'après avoir apprécié le rôle que jouaient dans l'opinion publique la piété et les miracles, ce n'est qu'après avoir étudié et compris la carrière de saint François et de saint Dominique, qu'on peut se rendre compte de la présence et de l'action d'un Innocent III et d'un saint Louis.

Mais ce n'était pas seulement sur le monde politique que s'exerçait l'empire de la foi et de la pensée catholique : dans sa majestueuse unité, elle embrassait tout l'esprit humain, et l'associait ou l'employait à tous ses développemens. Ainsi sa puissance et sa gloire sont profondément empreintes sur toutes les productions de l'art et de la poésie de cette époque, tandis qu'elle sanctifiait et consacrait, loin de les arrêter, tous les progrès de la science. Et ce treizième siècle, si fécond pour la foi, ne fut pas non plus stérile pour la science. Déjà nous avons nommé Roger Bacon et Vincent de Beauvais : c'est indiquer l'étude de la nature purifiée et ennoblie par la religion, en même temps que l'introduction de l'esprit de classification et de généralisation dans la direction des richesses intellectuelles de l'homme. Nous avons nommé saint Thomas et ses contemporains dans les ordres mendians : c'est rappeler les plus belles gloires de la théologie, la première des sciences. Il ne faut pas en exclure ce fameux Pierre Lombard, le *Maître des sentences*, qui régna si longtemps sur les écoles, et mérita d'être commenté à la fois par le docteur angélique et le docteur séraphique; ni Alain de Lille, le *Docteur universel*, qui vivait encore dans les premières années du siècle; ni Guillaume Durand, qui en illustra la fin, et qui donna le code le plus complet de la Liturgique dans son *Rationale*. La plupart de ces grands hommes embrassent à la fois la théologie, la philosophie et le droit, et leur nom appartient également à l'histoire de ces trois sciences. Raymond Lulle [1], que sa sainte vie fit honorer comme bienheureux, appartient plus spécialement à la philosophie. La traduction des œuvres d'Aristote entreprise par les soins de Frédéric II, et devenue si rapidement populaire, ouvrit à cette dernière science des voies nou-

[1] Née en 1222.

[2] 1263 : la fête fut instituée en 1264 par Urbain IV, en mémoire de ce miracle.

[3] On sait que ce fut lui qui composa les hymnes sublimes de l'office du Saint-Sacrement, *Pange lingua, Lauda Sion Salvatorem, Adoro te supplex*. Un tableau à Bologne le représente écrivant le *Lauda Sion* sous la dictée des anges.

[1] Né en 1234.

velles dont nous ne devons constater que le commencement à l'époque qui nous occupe. La législation n'eut peut-être jamais de plus belle période. D'un côté les papes, organes suprêmes en même temps de la foi et du droit, donnaient au droit canonique tous les développemens que comportait cette magnifique garantie de la civilisation chrétienne, siégeaient eux-mêmes comme juges avec une assiduité exemplaire [1], publiaient des collections immenses, fondaient des écoles nombreuses. De l'autre, on voyait naître la plupart des législations nationales de l'Europe, les grands miroirs de Souabe et de Saxe, les premières lois publiées en allemand par Frédéric II à la diète de Mayence; le code donné par lui à la Sicile; en France, les établissemens de saint Louis, accompagnés du *Droit Coutumier* de Pierre-des-Fontaines, et de la *Coutume de Beauvaisin* de Philippe de Beaumanoir; enfin la version française des *Assises de Jérusalem*, qui est le résumé le plus complet qui nous soit resté du droit chrétien et chevaleresque. Tous ces précieux monumens de la vieille organisation chrétienne du monde, nous sont restés dans les langues mêmes des peuples, et se distinguaient moins encore à ce titre, que par leur esprit généreux et pieux, de ce funeste droit romain, dont les progrès allaient bientôt en altérer tous les principes. A côté de ces sciences intellectuelles, la médecine fleurissait dans ses métropoles de Montpellier et de Salerne, toujours sous l'influence et avec l'alliance de l'Eglise : et le pape Jean XXI, avant de monter sur le trône pontifical, trouvait le loisir de composer le *Trésor des pauvres*, ou *Manuel de l'Art de guérir*. L'introduction de l'algèbre, des chiffres arabes [2], l'invention, ou du moins l'admission générale de la boussole [1], signalent encore cette époque comme une des plus importantes pour les destinées de l'humanité.

Mais c'est bien plus encore dans l'art que se manifeste le génie créateur de ce siècle : car c'est lui qui voit éclore cette douce et majestueuse puissance de l'art chrétien, dont l'éclat ne devait pâlir que sous les Médicis, lors de ce qu'on appelle la *Renaissance*, et qui fut en effet la renaissance de l'idolâtrie païenne dans les lettres et les arts [2]; c'est le treizième siècle qui commence avec Cimabuë et la cathédrale de Cologne cette longue série de splendeurs qui ne finit qu'à Raphaël et au dôme de Milan. L'architecture, le premier des arts pour la durée, la popularité et la sanction religieuse, devait être aussi le premier à subir la nouvelle influence qui s'était développée chez les peuples chrétiens, le premier où s'épanouiraient leurs grandes et saintes pensées. Il semble que cet immense mouvement des âmes que représentent saint Dominique, saint François et saint Louis, ne pouvait avoir d'autre expression que ces gigantesques cathédrales qui paraissent vouloir porter jusqu'au ciel, au sommet de leurs tours et de leurs flèches, l'hommage universel de l'amour et de la foi victorieuse des chrétiens. Les vastes basiliques des siècles précédens leur paraissent trop nues, trop lourdes, trop vides, pour les nouvelles émotions de leur piété, pour l'élan rajeuni de leur foi. Il faut à cette vive flamme de la foi le moyen de se transformer en pierre et de se léguer ainsi à la postérité. Il faut aux pontifes et aux architectes quelque combinaison nouvelle qui se prête et s'adapte à toutes les nouvelles richesses de l'esprit catholique : ils la trouvent en suivant ces colonnes qui s'élèvent vis-à-vis l'une de l'autre dans la basilique chrétienne, comme des

[1] Innocent III siégeait trois fois par semaine; Grégoire IX, Innocent IV et Boniface VIII, étaient de célèbres jurisconsultes : nous avons déjà parlé de saint Raymond de Penafort et du cardinal Henri de Suze, placé par le Dante dans son *Paradis*.

[2] Elle eut lieu en Italie, sous Frédéric II, par Léonard Tibonacci, et en France sous saint Louis.

[1] Voyez la *Bible Guyot*, du temps de Philippe-Auguste.

[2] On connaît l'exclamation du pape Adrien VI en arrivant à Rome après la mort de Léon X, à la vue de toutes les statues antiques qu'on avait déterrées : *Proh! Idola barbarorum!* Elle était, certes, dictée autant par un juste sentiment de l'art chrétien que par l'émotion pieuse du chef de l'Église chrétienne.

prières, qui en se rencontrant devant Dieu s'inclinent et s'embrassent comme des sœurs : dans cet embrassement, ils trouvent l'ogive. Par son apparition, qui ne devient un fait général qu'au XIII[e] siècle, tout est modifié, non pas dans le sens intime et mystérieux des édifices religieux, mais dans leur forme extérieure. Au lieu de s'étendre sur la terre comme de vastes toits destinés à abriter les fidèles, il faut que tout jaillisse et s'élance vers le Très-Haut. La ligne horizontale disparaît peu à peu, tant l'idée de l'élévation, de la tendance au ciel domine. A dater de ce moment, plus de cryptes, plus d'églises souterraines; la pensée chrétienne qui n'a plus rien à craindre, se produira tout entière au grand jour. « Dieu ne veut plus, » dit le *Titurel*, le plus grand poëme de l'époque, et où se trouve formulé l'idéal de l'architecture chrétienne, « Dieu ne veut plus que « son cher peuple se rassemble d'une « manière timide et honteuse dans des « trous et des cavernes [1]. » Comme il a voulu donner tout son sang pour Dieu dans les croisades, ce cher peuple vient maintenant donner toutes ses fatigues, toute son imagination, toute sa poésie, pour qu'on fasse à ce même Dieu des palais dignes de lui. D'innombrables beautés fleurissent de toutes parts dans cette germination de la terre fécondée par le catholicisme, et qui semble reproduite dans chaque église par la merveilleuse végétation des chapiteaux, des clochetons et des fenestrages. Nous serions entraînés mille fois trop loin si nous entrions dans le détail de tout ce que cette transformation de l'architecture au treizième siècle a valu au monde de grandeur et de poésie. Il faut nous borner à constater que la première et la plus complète production, au moins en Allemagne, de l'architecture dite *gothique* ou ogivale, a été l'église bâtie sur le tombeau de *la chère sainte Elisabeth* [2], avec le produit des offrandes de la foule de pélerins qui y affluait. Il nous faut aussi rappeler au moins les noms de quelques unes des immortelles cathédrales qui s'élevaient en même temps sur tous les points de l'Europe chrétienne; et qui, si elles ne furent pas toutes achevées alors, eurent leur plan tracé par la main d'hommes de génie qui ont dédaigné de nous laisser leur nom; ils aimaient trop Dieu et leurs frères pour aimer la gloire. C'étaient en Allemagne, après Marbourg, Cologne (1246) [1], l'église-modèle où l'espérance de la foi se montre plus longue que sa durée, mais qui, restée suspendue dans sa gloire, est comme un défi jeté à l'impuissance moderne; Cologne, qui forme avec Strasbourg et Fribourg, la magnifique trilogie gothique des bords du Rhin. En France, Chartres, dédiée en 1260, après un siècle et demi de persévérance; Reims (1232), la cathédrale de la monarchie; Amiens (1228); Beauvais (1250); la Sainte-Chapelle et Saint-Denis, la façade de Notre-Dame (1223) : en Belgique, Sainte-Gudule de Bruxelles (1226); et l'église des Dunes, bâtie par quatre cents moines en cinquante ans (1214-62) : en Angleterre, Salisbury, la plus belle de toutes (1220); une moitié de York (1227-60); le chœur d'Ely (1235), la nef de Durham (1212), et l'abbaye nationale de Westminster (1247): en Espagne, Burgos et Tolède, fondées par saint Ferdinand (1228) : et presque toutes ces œuvres colossales, entreprises et menées à fin par une seule ville ou un seul chapitre, tandis que les plus puissans royaumes d'aujourd'hui seraient hors d'état avec toute leur fiscalité d'en achever une seule. Victoire majestueuse et consolante de la foi et de l'humilité sur l'orgueil incrédule, victoire qui étonnait dès ce temps-là même les âmes simples, et arrachait à un moine ce cri de naïve surprise : « Comment se fait-il que dans des cœurs si humbles il y ait un si fier génie [2] ? »

La sculpture chrétienne ne pouvait

[1] Boisserée, *Essai sur la description du temple du Saint-Graal* dans le 3[e] chant du *Titurel*. *Munich*, 1834. Ce savant, déjà illustre par sa *Cathédrale de Cologne*, a rendu un nouveau et essentiel service à l'art par la publication que nous citons.

[2] M. Moller, célèbre architecte allemand de nos jours, a publié un ouvrage spécial in-folio sur cette église. (*Voy.* le chapitre XXXI de notre histoire.)

[1] Les dates entre parenthèses marquent le commencement des travaux.

[2] Et mirum in tam humili corde potuisse

que suivre les progrès de l'architecture, et commençait dès lors à porter ses plus beaux fruits. Ces belles rangées de saints et d'anges qui peuplent les façades des cathédrales, sortent alors de la pierre [1], On voit s'introduire l'usage de ces tombes où apparaissent dormant du sommeil des justes, l'époux à côté de l'épouse, leurs mains quelquefois entrelacées dans la mort comme elles l'avaient été dans la vie; ou encore la mère couchée au milieu de ses enfans : ces statues si graves, si pieuses, si touchantes, empreintes de toute la placidité du trépas chrétien; la tête soutenue par de petits anges, qui semblent avoir recueilli le dernier soupir; les jambes croisées, quand on avait été à la croisade [2]. Les reliques des saints que l'on avait rapportées en si grand nombre de Byzance conquise, ou que fournissait sans cesse la gloire des élus contemporains, était une occasion perpétuelle de travail pour la sculpture catholique. La châsse si richement décorée de sainte Elisabeth, est un monument de ce qu'elle pouvait déjà produire en son enfance, quand la piété fervente l'inspirait. Celle de sainte Geneviève valut à son auteur, Raoul l'orfèvre, les premières lettres de noblesse qui furent données en France : et c'est ainsi que dans la société chrétienne l'art a triomphé avant la richesse de l'inégalité de la naissance.

Quant à la peinture, quoiqu'elle ne fît que de naître, déjà elle annonçait son glorieux avenir. Les vitraux, qui devenaient d'un usage universel, lui offraient un champ nouveau, en versant sur toutes les cérémonies du culte une nouvelle et mystérieuse lumière. Les miniatures du missel de saint Louis et des *Miracles de la Sainte-Vierge*, par Gautier de Coinsy, qu'on voit à la Bibliothèque royale, montrent ce que pouvait déjà produire l'inspiration chrétienne. En Allemagne commençait déjà à poindre cette école si pure, si mystique du Bas-Rhin, qui devait plus que toute autre unir le charme et l'innocence de l'expression à l'éclat du coloris. Et déjà la popularité de cet art naissant était si grande, que l'on ne cherchait plus l'idéal de la beauté dans la nature déchue, mais bien dans ces types mystérieux et profonds dont d'humbles artistes avaient puisé le secret au sein de leurs contemplations religieuses [1].

Nous n'avons pas encore nommé l'Italie; c'est qu'elle mérite une place à part dans cette trop rapide énumération. En effet, cette patrie éternelle de la beauté devançait et surpassait déjà le reste du monde dans le culte de l'art chrétien; Pise et Sienne, encore aujourd'hui si belles dans leur mélancolie et leur abandon, servaient de berceau à cet art, et préparaient les voies à Florence, qui devait en être la première capitale. Quoique déjà peuplées depuis un siècle d'admirables édifices, Pise ciselait le délicieux bijou de Santa-Maria della Spina (1230), et préparait le Campo Santo [2], monument unique de la foi, de la gloire et du génie d'une cité chrétienne; Sienne voulait bâtir une nouvelle cathédrale (1225) qui devait tout surpasser si elle avait pu être achevée [3]. Dans ces deux villes, Nicolas Pisan [4] et son illustre famille fondaient cette sculpture si vivante et si pure qui donnait du cœur à la pierre, et ne devait finir qu'avec la chaire de Santa-Croce à Florence. Giunta de Pise et Guido de Sienne annoncent en même temps dans la peinture l'école grave et inspirée qui devait si tôt grandir sous Cimabuë et Giotto, et toucher au ciel avec le Bienheureux moine de Fiesole. Florence accueillait une œuvre de Cimabuë comme un triomphe, et croyait qu'un ange était venu du ciel pour peindre cette tête

inesse tam magnum animum. Vitâ Hugonis abb. ap. Digby, Mores Catholici.

[1] Warton, Essay on gothic architecture.

[2] Bloxam, Monumental architect. sculpt. p. 141. Les plus anciens exemples sont ceux de Guillaume-Longue-Epée à Salisbury, des fils de saint Louis à Royaumont.

[1] Wolfram d'Eschenbach, un des plus célèbres poètes de l'Allemagne à cette époque (1220), pour donner une idée de la beauté d'un de ses héros, dit que les peintres de Cologne ou de Maestricht n'auraient pu le faire mieux. Ap. Passavant, Kunstreise, p. 403.

[2] Le plan en fut conçu en 1200 par l'archevêque Ubaldo, et ne fut exécuté qu'en 1278.

[3] Rumohr, Italianische Forschungen, t. II, p. 127.

[4] Fleurit de 1207 à 1230 : ses chefs-d'œuvre sont la chaire du Baptistère de Pise, celui

vraiment angélique de Marie dans l'Annonciation, que l'on y vénère encore [1]. Orvieto voyait s'élever une cathédrale digne de figurer au milieu de celles du Nord (1206-1214): Naples avait sous Frédéric II son premier peintre et son premier sculpteur [2]; enfin Assise élevait dans sa triple et pyramidale église, au dessus du tombeau de saint François, le sanctuaire des arts en même temps que d'une irrésistible ardeur pour la foi. Plus d'un Franciscain se distinguait déjà dans la peinture; mais l'influence de saint François sur les artistes laïcs fut désormais immense: ils semblaient avoir trouvé le secret de toute leur inspiration dans le développement prodigieux qu'il avait donné à l'élément de l'amour; ils placèrent désormais sa vie et celle de sainte Claire à côté de celle du Christ et de sa mère, dans le choix de leur sujets [3]; et l'on vit tous les peintres célèbres de ce siècle et du suivant aller payer leur tribut, en ornant de leurs peintures la basilique d'Assise. C'était près de là aussi que devait naître l'école mystique de l'Ombrie, qui dans le Pérugin et dans Raphaël avant sa chute, a atteint le dernier terme de la perfection de l'art chrétien. On eût dit que par une douce et merveilleuse justice, Dieu avait voulu accorder la couronne de l'art, la plus belle parure du monde, au lieu de la terre d'où s'étaient élevées vers lui les plus ferventes prières et les plus nobles sacrifices [4].

Si l'art était déjà si riche au temps dont nous parlons, et répondait si bien au mouvement des âmes, que ne dirons-nous pas de la poésie, sa sœur? Jamais, certes, elle n'a joué un rôle aussi populaire et aussi universel qu'alors. L'Europe semblait un vaste atelier de poésie, d'où sortait chaque jour quelque œuvre, quelque cycle nouveau. C'est qu'à part l'abondance des inspirations, les peuples commençaient à user d'un instrument qui devait prêter une force immense au développement de leur imagination. En effet, cette première moitié du treizième siècle, que nous avons déjà vu tant produire, fut aussi l'époque de la floraison, de l'expansion de toutes les langues vivantes de l'Europe, celle où elles commencèrent à la fois à produire des monumens qui nous sont restés. Des traductions de la Bible [1], des recueils de législation [2], faits pour la première fois dans des idiômes modernes, prouvent leur importance croissante. Chaque peuple se trouva ainsi avoir à sa disposition une sphère d'activité toute fraîche pour sa pensée, où le génie national put se dégager à l'aise. La prose se forma pour l'histoire, et l'on vit bientôt des chroniques faites pour le peuple, et souvent par lui, prendre place à côté de ces chroniques latines, si long-temps méprisées, et qui renferment cependant tant d'éloquence, tant de beautés tout à fait inconnues au latin classique [3]. Cependant la poésie conserva long-temps la suprématie que lui donnait son droit de primogéniture. On la voit dès-lors dans presque tous les pays de l'Europe se revêtir de toutes les formes que l'on s'est long-temps figuré comme réservées à la civilisation païenne ou moderne. L'épopée, l'ode, l'élégie,

du dôme de Sienne, et le tombeau de saint Dominique à Bologne.

[1] A l'église des Servites; elle fut peinte selon la légende en 1252.

[2] Tommaso da Stefani et Nicolas Masuccio.

[3] Rumohr, tom. II, p. 213.

[4] Tout ce que nous venons d'indiquer sur la peinture et l'art en général, et surtout sur l'influence que saint François a exercée, se trouvera établi et éloquemment développé dans le livre que M. Rio publiera incessamment sur la *Poésie Chrétienne*. Cet ouvrage, nous en avons la confiance, est destiné à effectuer une salutaire révolution dans l'étude et l'appréciation de l'art.

[1] En castillan, par ordre du roi Alphonse; en français, par Guyart Desmoulins.

[2] Voyez plus haut pour les recueils de droit français et allemands.

[3] Nous n'en saurions citer de meilleur exemple que la vie de sainte Elisabeth par Théodoric de Thuringe, : les fréquentes citations que nous en ferons pendant le cours de notre récit pourront en donner une idée au lecteur. Parmi les principaux historiens latins de cette époque, il faut citer Saxo Grammaticus, pour les royaumes scandinaves, le B. Vincent Kadlubek, pour la Pologne, et le cardinal Jacques de Vitry, pour les croisades et les guerres de religion.

la satire, le drame lui-même, ont été aussi familiers aux poètes de cette période, qu'à ceux des siècles d'Auguste et de Louis XIV. Et quand on lit leurs œuvres avec la sympathie qu'entraîne une foi religieuse identique avec la leur, avec l'appréciation impartiale d'une société où l'âme dominait à un si haut point la matière, avec une indifférence assez facile à concevoir pour les règles de la versification moderne, on se demande ce qui a donc été inventé de nouveau par les écrivains des siècles plus récens; on cherche ce que la pensée et l'imagination ont gagné en échange des purs trésors qu'elles ont perdus. Car, il faut le savoir, tous les sujets dignes d'un culte littéraire ont été chantés par ces génies méconnus, et glorifiés par eux devant leurs contemporains; Dieu et le ciel, la nature, l'amour, la gloire, la patrie, les grands hommes, rien ne leur a échappé. Il n'est pas un secret de l'âme qu'ils n'aient découvert, pas une mine de sentiment qu'ils n'aient exploitée, pas une fibre du cœur humain qu'ils n'aient remuée, pas une corde de cette lyre immortelle dont ils n'aient tiré des accords délicieux.

Pour commencer par la France, non-seulement sa langue, formée par les trouvères du siècle précédent et les sermons de S. Bernard, était devenue une richesse nationale, mais sous S. Louis elle prit cet ascendant européen qu'elle n'a jamais perdu depuis. Tandis que le maître du Dante, Brunetto Latini, écrivait son *Tesoro*, espèce d'Encyclopédie, en français, parce que c'était, selon lui, la langue la plus répandue en Occident, saint François chantait le long des routes des cantiques en français [1]. La prose française, qui devait être l'instrument de S. Bernard et de Bossuet, ouvrait avec Villehardouin et Joinville la série de ces grands modèles qu'aucune nation n'a surpassés; mais la poésie, comme partout alors, était bien plus féconde et plus goûtée. Nous ne dirons rien de la littérature provençale des troubadours, quoique la critique moderne ait daigné lui laisser sa réputation, et quoiqu'elle fût encore dans tout son éclat au treizième siècle; parce que nous ne croyons pas qu'elle renferme aucun élément catholique, qu'elle s'est bien rarement élevée au dessus du culte de la beauté matérielle, et qu'elle représente, sauf quelques exceptions, la tendance matérialiste et immorale des hérésies méridionales de cette époque. Tout au contraire, dans la France du Nord, à côté des fabliaux et de certaines œuvres lyriques qui se rapprochaient trop du caractère licencieux des troubadours, l'épopée nationale et catholique y apparaissait dans toute sa splendeur. Les deux grands cycles où se concentre la plus haute poésie des siècles catholiques, celui des épopées carlovingiennes, et celui de la Table Ronde et du Saint-Graal, inaugurés au siècle précédent par Chrestien de Troyes, se peuplèrent alors de ces *romans* dont la popularité était immense. Le *roman de Roncevaux*, dans la forme où nous le possédons aujourd'hui, ceux de *Gerard de Nevers*, de *Partenopex de Blois*, de *Berthe aux grands pieds*, de *Renaud de Montauban*, des *quatre fils d'Aymon*, ces transfigurations des traditions françaises sont toutes de cette époque; comme aussi ceux du *Renart* et de la *Rose*, qui ont conservé plus long-temps une certaine vogue. Plus de deux cents poètes, dont les œuvres nous sont restées, fleurissaient dans ce siècle [1]: un jour peut-être, les catholiques s'aviseront d'aller chercher dans leurs œuvres quelques unes des plus charmantes productions de la muse chrétienne, au lieu de croire, comme Boileau, que la poésie ne vint en France qu'avec Malherbe. Il nous faut bien nommer parmi eux Thibaut, roi de Navarre, qui a chanté la Croisade et la Sainte-Vierge avec un si pur enthousiasme, qui a mérité les éloges du Dante, et qui léguait son cœur en mourant aux pauvres Clarisses qu'il avait fondées à Provins; son ami Auboin de Sézanne; Raoul de Coucy, dont le nom au moins est resté populaire, tué à la

[1] On raconte même que son nom de François lui fut donné au lieu de celui de son père, à cause de sa grande habitude de la langue française.

[1] Voyez leur énumération dans l'histoire littéraire de France, tom. XVI et XVII; Roquefort, Etat de a poésie française; P. Paris, le Romancero français.

Massoure, sous les yeux de saint Louis ; le prieur Gauthier de Coinsy [1], qui a élevé à la gloire de Marie un si beau monument dans ses *Miracles :* puis cette femme d'origine inconnue, mais à qui son talent et le succès national qu'elle obtint, ont valu le beau nom de Marie de France ; enfin Rutebeuf qui ne crut pas pouvoir trouver d'héroïne plus illustre à chanter que notre Élisabeth. En même temps Étienne Langton, que nous avons déjà vu primat d'Angleterre et auteur de la grande Charte, entremêlait de vers ses sermons, et écrivait le premier drame connu des modernes, dont la scène est dans le ciel, où la justice, la vérité, la miséricorde et la paix discutent le sort d'Adam après sa chute, et où J.-C. seul peut les réconcilier [2]. Nous ne faisons ici que jeter un regard fugitif sur une époque où la poésie jouait un rôle si populaire dans les mœurs françaises, que saint Louis ne dédaignait pas d'admettre des ménétriers ou poètes ambulans à sa table royale, et que ces mêmes hommes avaient le droit de s'affranchir de tout péage moyennant une chanson.

En Allemagne, le treizième siècle est le moment le plus brillant de cette admirable poésie du moyen âge. C'est l'aveu unanime des nombreux savans qui ont réussi à la rendre de nouveau populaire dans ce pays. Et nous le disons avec une conviction profonde, nulle poésie n'est plus belle, nulle n'est empreinte d'une telle jeunesse de cœur et de pensée, d'un enthousiasme si profond, d'une pureté si sincère : nulle part enfin les nouveaux élémens que le christianisme a déposés dans l'imagination humaine, n'ont remporté un plus noble triomphe. Que ne pouvons-nous rendre un hommage plus éclatant aux délicieuses émotions que son étude nous a values, lorsque pour connaître sous toutes ses faces le siècle d'Élisabeth, nous avons ouvert les volumes où dort cette merveilleuse beauté! Avec quelle surprise, quelle admiration avons-nous vu tout ce que la grâce, la finesse, la mélancolie semblent réserver à la maturité du monde, réuni à la naïveté, à la simplicité, à l'ardente et grave piété des premiers âges! Tandis que la famille des épopées de race purement germanique et scandinave s'y développe à la suite des Niebelungen [1], de cette magnifique Iliade des races germaines, le double cycle français et breton dont nous avons parlé plus haut, y trouve des interprètes sublimes dans des poètes qui savaient, tout en conservant le fond de traditions étrangères, marquer leurs œuvres d'une nationalité incontestable. Leurs noms sont encore presque inconnus en France, comme l'étaient il y a trente ans ceux de Schiller et de Goëthe, mais ils ne le seront peut-être pas toujours. Le plus grand d'entre eux, Wolfram d'Eschenbach [2], a donné à son pays une admirable version du *Parceval*, et la seule que le monde possède du *Titurel* [3], ce chef-d'œuvre du génie catholique qu'il ne faut pas craindre de placer dans l'énumération de ses gloires, aussitôt après la *Divine comédie*. A côté de lui, Godefroi de Strasbourg publie le *Tristan*, où se résume tout l'amour des siècles chevaleresques, ainsi que les plus belles légendes de la Table Ronde ; et Hartmann de l'Aue, l'*Iwain*, en même temps que la légende exquise du *pauvre Henri*, où ce poète chevalier prend pour héroïne une pauvre fille de paysan et se plait à réunir en elle tout ce que la foi et les mœurs de son temps pouvaient donner d'inspirations sur le dévouement et le sacrifice, le mépris de la vie et de ses biens, l'amour du ciel. Combien d'autres épopées religieuses et nationales, qu'il serait maintenant inutile même de nommer [4]. Mais le génie lyrique

[1] Né en 1177, mort en 1236.

[2] Delarue, Archeologia, tom. XIII. On regarde Jean Bodel d'Arras comme le plus notable poète dramatique de cette époque ; son beau drame intitulé *Jeu de S. Nicolas*, nous a été révélé par M. Onésime Leroy, dans son ouvrage sur les mystères.

[1] Ce poème célèbre, dans la forme où nous le possédons, date des premières années du treizième siècle.

[2] Fleurissait de 1215 à 1220.

[3] L'original français de Guyot de Provins est perdu.

[4] Telles sont le *Wigalois*, par Wirnt de Gravenberg, vassal de l'aïeul d'Elisabeth, et qui accompagna son mari à la croisade ; *Guillaume d'Orange*, que le beau-père d'Elisabeth demanda à Wolfram d'Eschenbach ; *Floires et*

n'était pas moins abondant dans cette noble terre d'Allemagne que le génie épique. La pédante et ignorante critique des siècles incrédules n'a pas réussi à effacer les souvenirs nationaux de cette brillante et nombreuse phalange de chantres d'amour (*Minnesænger*) [1] qui sortit de 1180 à 1250 des rangs de la chevalerie allemande, ayant à sa tête par la naissance, l'empereur Henri VI, mais par le génie, Walther de Vogelweide, dont les écrits sont comme le miroir de toutes les émotions de son temps, et le résumé le plus complet de cette ravissante poésie. Aucun de ses rivaux et de ses contemporains n'a réuni à un plus haut degré aux affections de la terre, à un patriotisme zélé et jaloux, l'enthousiasme des choses saintes, l'enthousiasme pour la croisade où il avait été combattre, et par dessus tout pour la Vierge mère, dont il a chanté la miséricorde et les douleurs mortelles avec une tendresse sans égale. On voit bien chez lui que ce n'était pas seulement l'amour humain, mais encore l'amour céleste et toutes ses richesses dont la science lui avait mérité, à lui et à ses pareils, leur titre de *Chantres d'Amour*. Marie, partout reine de la poésie chrétienne, l'était surtout en Allemagne : et nous ne pouvons nous empêcher de nommer parmi ceux qui lui ont offert dans leurs vers le plus pur encens, Conrad de Wurtzbourg, qui dans sa *Forge dorée*, semble avoir voulu réunir tous les rayons de tendresse et de beauté dont elle avait été entourée par la vénération de son siècle. Et comme pour nous rappeler que tout dans ce siècle doit nous rattacher à sainte Élisabeth, nous voyons les sept chefs de ces poètes épiques et de ces chantres d'amour s'assembler en concours solennel à la cour de Thuringe, chez leur protecteur spécial le landgrave Hermann, beau-père de notre sainte, au moment même de sa naissance : les chants qui furent le produit de la rencontre de cette brillante pléiade forment, sous le nom de *guerre de Wartburg*, une des manifestations les plus éclatantes du génie germanique, et un des trésors les plus abondans du mysticisme légendaire du moyen âge, en même temps qu'une couronne de poésie pour le berceau d'Élisabeth.

On voit partout des têtes couronnées parmi les poètes de cet âge, mais dans la Péninsule ibérique, ce sont les rois qui guident les premiers pas de la poésie. Pierre d'Aragon est le plus ancien troubadour d'Espagne. Alphonse le Sage, fils de saint Ferdinand, et qui mérita avant François Ier le titre de *père des lettres*, historien et philosophe, fut aussi poète ; on n'a guère de vers espagnols plus anciens que ses cantiques à la Vierge et le touchant récit qu'il fit de la guérison miraculeuse de son père en langue galicienne [1]. Denis Ier, roi de Portugal est le premier poète connu de son royaume. En Espagne commençait avec le plus vif éclat cette admirable effusion de splendeur chrétienne qui s'y est prolongée bien plus long-temps qu'en aucune autre contrée, et ne s'éclipsa qu'après Calderon. Tandis que la poésie légendaire y jetait une douce lumière dans les œuvres du bénédictin Gonzales de Berceo [2], chantre vraiment inspiré de Marie et des saints de sa patrie, on voit surgir l'épopée espagnole dans ces fameuses *romances* [3], qui forment pour l'Espagne une gloire à part, qu'aucune autre nation ne saurait lui disputer ; où sont enregistrées toutes les luttes et les beautés de son histoire, qui ont doté le peuple de souvenirs immortels, et qui ont réfléchi tout ce qu'il y avait d'éclat et de prestige dans l'élégance et la galanterie des Maures, sans jamais perdre ce sévère caractère catholique qui consacrait en Espagne plus que partout la dignité de l'homme, la féaulté du vassal et la foi du chrétien.

Blanchefleur, par Conrad de Flecke ; le *Chant de Roland*, par le prêtre Conrad ; *Barlaam* et *Josaphat*, par Rodolphe de Hohenems, etc.

[1] La principale collection de leurs œuvres est à la Bibliothèque royale à Paris, dans le manuscrit dit de Manesse. Elle renferme les vers de *cent trente-six* poètes.

[1] V. Act. SS. Bollandist. Maii, tom. VII.

[2] 1198-1268. Ses œuvres ont été publiées par Sanchez, tom. II.

[3] Celles du *Cid*, regardées comme les plus anciennes, ne sauraient, d'après les meilleurs juges, avoir été composées avant le treizième siècle.

L'Italie ne vit naître le Dante qu'à la fin de la période [1] que nous envisageons, mais elle l'annonçait noblement. La poésie, moins précoce qu'en France et en Allemagne, ne commença qu'alors à jaillir de son sol, mais ce fut avec une abondance prodigieuse [2]. Sur tous les points de cette noble et féconde terre, s'élèvent des écoles de poètes, comme bientôt devaient s'élever des écoles d'artistes. En Sicile, la muse italienne a son premier berceau [3]; elle y paraît pure, animée, amoureuse de la nature, délicate, sympathisant vivement avec le génie français qui devait deux fois faire de la Sicile son apanage, mais toujours profondément catholique [4]. A Pise et à Sienne, elle est plus grave, plus solennelle, comme les beaux monumens que ces villes ont conservés. A Florence et dans les villes environnantes, elle est tendre, abondante, pieuse, en tout digne de sa patrie [5]. C'était une véritable légion de poètes, qui avait pour chefs l'empereur Frédéric II, les rois Enzio et Mainfroy ses fils, son chancelier, Pierre Desvignes [6]; puis ce Guittone d'Arezzo, poète si fécond, et quelquefois si éloquent et si touchant, loué avec ardeur par Pétrarque et imité par lui; enfin Guido Guinicelli, que le Dante n'a pas hésité à proclamer son maître [7]. Mais tous avaient été devancés et surpassés par S. François d'Assise [8] : son influence devait vivifier l'art, son exemple devait enflammer les poètes. Tout en réformant le monde, Dieu lui permet d'user le premier de cette poésie qui allait produire le Dante et Pétrarque. Comme c'était son âme seule qui lui inspirait ses vers, et qu'il ne suivait aucune règle, il les faisait corriger par frère Pacifique, qui était devenu son disciple, après avoir été le poète lauréat de Frédéric II; et puis tous deux s'en allaient le long des grands chemins, chantant au peuple ces hymnes nouveaux, et leur disant qu'ils étaient les musiciens de Dieu, qui ne voulaient d'autre salaire que la pénitence des pécheurs. Nous les avons encore ces chants radieux où le pauvre mendiant célébrait les merveilles de l'amour d'en haut, dans la langue du peuple, et avec une passion qu'il craignait lui-même de voir accuser de folie.

Nullo donca oramai più mi riprenda,
Se tal amore mi fa pazzo gire.
Già non e core che più si difenda...
Pensi ciascun come cor non si fenda
Fornace tal come possa patire,...
Data m'è la sentenzia,
Che d'amore io sia morto.
Già non voglio conforto,
Se non morir d'amore.....
Amore, amore grida tutto il mondo :
Amore, amore ogni cosa clama :....
Amore, amore tanto penarmi fai,
Amore, amore nol' posso patire :
Amore, amore, tanto mi ti dai,
Amore, amore, ben credo morire :
Amore, amore tanto preso m' hai,
Amore, amore, famm' in te transire :
Amore dolce languire,
Amor mio desioso,
Amor mio dilettoso,
Annegami in amore.

Non, jamais cet amour qui était, comme nous l'avons vu, toute sa vie, n'a poussé un cri si enthousiaste, si vraiment céleste, si pleinement détaché de la terre : il l'était tellement, que non seulement les siècles suivans n'ont jamais pu l'égaler, mais qu'ils n'ont pas même su le comprendre. On connaît mieux ce célèbre cantique à son frère le soleil, composé

[1] Il naquit en 1265.

[2] Il faut voir le recueil intitulé *Poeti del primo secolo*, c'est-à-dire du treizième, où l'on trouve des chefs-d'œuvre bien faits pour déconcerter ceux qui se figurent que la poésie italienne n'a commencé qu'avec le Dante.

[3] C'est du moins l'avis du Dante, *De Vulg. Eloq.*, I, 12, et de Pétrarque, *Trionfo d'amore*, v. 35.

[4] Voyez le beau chant à l'Hostie de Guglielmotto d'Otrante en 1256.

[5] Il nous faut surtout citer les charmantes poésies du Notajo d'Oltrarno (1240); on les trouve dans Crescimbeni et les *Rime Antiche*.

[6] On lui attribue le premier sonnet italien.

[7] *Purgat.* cant. VI.

[8] Nous devons rappeler ici le beau travail de M. Gœrres, intitulé *S. François d'Assise Troubadour*, traduit dans la *Revue Européenne* de 1833. Il n'y a point de vers italiens dont on puisse avec certitude fixer la date avant ceux de saint François. Nous avons parlé plus haut des belles poésies de saint Bonaventure.

après une extase où il avait reçu la certitude de son salut. A peine échappé de son cœur, il va le chanter sur la place publique d'Assise, où l'évêque et le podesta allaient en venir aux mains. Mais aux accens de cette lyre divine, la haine s'éteint dans les cœurs, les ennemis s'embrassent en pleurant, et la concorde renaît ramenée par la poésie et la sainteté.

Enfin, la plus haute et la plus belle des poésies, la liturgie, produit en ce siècle quelques uns de ses chefs-d'œuvre les plus populaires, et si S. Thomas d'Aquin lui donne le *Pange lingua* et l'office admirable du S. Sacrement, c'est un disciple de S. François, Thomas de Celano, qui nous lègue le *Dies Iræ*, ce cri de sublime terreur, et un autre, le B. Jacopone, qui dispute à Innocent III la gloire d'avoir composé dans le *Stabat Mater* le plus beau chant qu'ait inspiré la plus pure et la plus touchante des douleurs.

Nous voici revenus à S. François, et on peut dire que cette époque, dont nous avons entrepris d'esquisser les traits les plus saillans, peut se résumer toute entière dans les deux grandes figures de S. François d'Assise et de S. Louis de France.

L'un, homme du peuple, et qui fit pour le peuple plus que n'avait encore fait personne, en élevant la pauvreté à la dignité suprême, en la prenant pour condition et pour sauve-garde d'une influence toute nouvelle sur les choses du ciel et de la terre; investi de cette vie surnaturelle du Christianisme, qui a si souvent conféré la souveraineté spirituelle aux derniers de ses enfans; jugé par ses contemporains comme l'homme qui avait marché le plus près des traces du Christ; enivré pendant toute sa vie d'amour divin; et par la toute puissante vertu de cet amour, orateur, poète, législateur, conquérant.

L'autre, laïc, chevalier, pélerin, croisé, roi ceint de la première couronne chrétienne, brave jusqu'à la témérité, n'hésitant pas plus à exposer sa vie qu'à courber sa tête devant Dieu; amoureux du danger, de l'humiliation, de la pénitence; champion infatigable de la justice, de l'opprimé, du faible; personnificateur sublime de la chevalerie chrétienne dans toute sa pureté, et de la véritable royauté dans toute son auguste grandeur. Tous deux dévorés de la soif du sacrifice, du martyre; tous deux perpétuellement préoccupés du salut de leur prochain; tous deux marqués de la croix du Christ, François dans les glorieuses plaies qui lui sont communes avec le crucifié, et Louis dans *ce milieu du cœur où gît l'amour*[1].

Ces deux âmes si identiques dans leur nature et leur tendance, si bien faites pour se comprendre et se chérir, ne se rencontrèrent jamais sur la terre. Mais une pieuse et touchante tradition veut que S. Louis soit allé en pélerinage au tombeau de son glorieux contemporain, et qu'il y ait trouvé un digne successeur de S. François dans un de ses disciples les plus vénérés, le B. Ægidius. L'histoire de leur rencontre donne trop bien la mesure du siècle dont nous traitons, pour qu'on ne nous pardonne pas de la rapporter. S. Louis étant donc venu d'Assise au couvent de Pérouse, où demeurait Ægidius, le fit prévenir qu'un pauvre pélerin demandait à lui parler. Mais une vision intérieure révéla aussitôt au frère que ce pélerin n'était autre que le saint roi de France. Il court au devant de lui, et dès qu'ils se voient, quoique ce soit pour la première fois, ils se jettent à genoux tous deux au même moment, et s'embrassant tendrement, ils demeurent long-temps appuyés sur le cœur l'un de l'autre, et confondus dans ce baiser d'amour et d'effusion intime, sans échanger une seule parole. Après être restés ainsi embrassés pendant très long-temps, toujours à genoux et dans un profond silence, ils se séparent l'un de l'autre, se lèvent et s'en retournent, le roi à son royaume, le moine à sa cellule[2].

[1] Walther von der Vogelweide.

[2] Esce di cella è corre alla porta.... insieme con grandissima divozione inginocchiandosi, s'abbracciarono insieme, e bacciaronsi con tanta dimestichezza, siccome per lungo tempo avessono tenuta grande amistade insieme, ma per tutto questo non parlava nè l'uno nè l'altro, ma stavano così abbracciati, con quelli segni d'amore caritativo, in silenzio. E stati che furono per grande spazio nel detto modo senza dirsi parola insieme, si partirono l'uno

[1] Act. SS. Oct., t. II.

Mais les autres frères du couvent, ayant découvert que c'était le roi, allèrent faire de grands reproches à Ægidius. « Comment, lui dirent-ils, peux-tu être si grossier, lorsqu'un si saint roi vient de France exprès pour te voir, que de ne pas lui dire une seule parole ? » « Ah ! mes frères bien-aimés, leur répondit le Bienheureux, ne vous étonnez pas si ni moi, ni lui nous n'avons pu parler, car dès que nous nous sommes embrassés, la lumière de la divine sagesse m'a révélé tout son cœur et lui a révélé tout le mien; et ainsi, en nous regardant dans nos deux cœurs, nous nous connaissions bien autrement que si nous nous étions parlé, et avec une bien autre consolation que si nous avions voulu rendre par des paroles ce que nous sentions, tant la langue humaine est incapable d'exprimer les secrets mystères de Dieu ! [1] » Touchant et admirable symbole de cette intelligence secrète, de cette victorieuse harmonie qui unissait alors les âmes supérieures, les âmes saintes, comme un pacte éternel et sublime.

On peut dire aussi que ces deux âmes se sont complétement rencontrées et unies dans une âme de femme, dans celle de cette sainte Elisabeth, dont le nom s'est déjà trouvé tant de fois sous notre plume. Ce brûlant amour de la pauvreté qui enflammait le séraphin d'Assise, cette volupté de la souffrance et de l'humiliation, ce culte suprême de l'obéissance se rallume tout-à-coup dans le cœur d'une jeune princesse qui, du sein de l'Allemagne, reconnaît en lui son modèle et son père. Cette immense sympathie pour la passion d'un Dieu fait homme, qui envoyait saint Louis, pieds nus, à vingt-quatre ans, au devant de la sainte couronne d'épines, qui le forçait d'aller deux fois sous la bannière de la Croix chercher en Afrique la captivité et la mort ; cette soif d'une vie meilleure qui le faisait se débattre contre sa famille et ses amis pour abdiquer la couronne et se cacher sous le froc d'un moine ; ce respect de la pauvreté qui lui faisait baiser la main de tous ceux à qui il donnait des aumônes; ses larmes si abondantes, sa douce familiarité avec Joinville, et jusqu'à sa vive tendresse conjugale : tout cela se retrouve dans la vie d'Élisabeth, qui ne fut pas moins sa sœur par toutes les émotions et toutes les sympathies intimes de sa vie, que par leur engagement commun sous la règle de saint François.

Il a été établi de nos jours que le treizième siècle a été remarquable par l'influence croissante des femmes sur le monde social et politique [1], qu'elles y dirigèrent souverainement les affaires de plusieurs vastes états [2], et que chaque jour on leur rendait dans la vie publique et la vie privée plus d'hommages. C'était la suite inévitable de ce culte de la Sainte Vierge, dont nous avons plus haut constaté les progrès. Il faut tenir compte, dit un poëte du temps, à toutes les femmes de ce que la mère de Dieu a été femme [3]. En effet, comment les rois et les peuples auraient-ils pu la prendre, chaque jour, pour médiatrice entre son fils et eux, mettre sous sa sanction toutes leurs œuvres, la choisir pour objet spécial de leur plus ardente dévotion, sans reporter une partie de cette vénération sur le sexe dont elle était la représentante au ciel, et le type régénéré ? Puisque la femme

dall' altro; e santo Lodovico se n'andò al suo viaggio, e frate Egidio si torno al a cella. *Fioretti di S. Francesco*, cap. 34. Chronique célèbre de la fin du treizième siècle.

[1] O frate Egidio, perche sei tu stato tanto villano..... Carissimi Frati, non vi maravigliate de cio, imperocche nè io a lui, nè egli a me poteva dire parola, perocchè si tosto come noi ci abbracciammo insieme, la luce della divina sapienza rivelo e manifesto a me il cuore suo, e a lui il mio, e così per divina operazione ragguardandoci ne' cuori cio ch'io volea dire a lui, ed egli a me, troppo meglio cognoscemmo, che se noi ci avessimo parlato colla bocca, e con maggiore consolazione, che se noi avessimo voluto esplicare con voce quello che noi sentivamo nel cuore, per lo difetto della lingua umana, la quale non puo chiaramente esprimere li misterj segreti di Dio..... *Ibid.*

[1] Michelet, *Histoire de France*, tome II, pag. 544.

[2] Blanche de Castille; Isabelle de la Marche qui dirigeait toute la politique du roi Jean-Sans-Terre, son époux; Jeanne, comtesse de Flandre, qui réclama le droit d'assister comme pair de France au sacre de saint Louis.

[3] Frauenlob, poëme du treizième siècle.

était si puissante au ciel, il fallait bien qu'elle le fût aussi sur la terre. Mais tandis que d'autres princesses apprenaient à partager avec les rois les droits du commandement suprême, la fille du roi de Hongrie, issue d'une race de saintes, et dont l'exemple devait en tant produire, montrait qu'il y avait encore pour les femmes une royauté des âmes qui était au dessus de toutes les pompes de la terre, et c'est en l'exerçant sans le vouloir et à son insu qu'elle a conquis sa place dans l'histoire.

Sa vie, si courte qu'elle fût, offre une réunion peut-être unique des phases les plus diverses, des traits les plus attrayans et les plus graves à la fois que peut renfermer la vie d'une chrétienne, d'une princesse et d'une sainte. Mais dans les vingt années qui s'écoulent depuis le jour où on l'apporte dans un berceau d'argent à son fiancé, jusqu'à celui où elle expire sur le grabat d'hôpital qu'elle a choisi pour lit de mort, il y a deux parties bien distinctes, sinon dans son caractère, du moins dans sa vie extérieure. La première est toute chevaleresque, toute poétique, faite pour enchanter l'imagination autant que pour inspirer la piété. Du fond de la Hongrie, de cette terre à moitié inconnue, à moité orientale, frontière de la chrétienté, qui se présentait sous un aspect mystérieux et grandiose aux imaginations du moyen âge [1], elle arrive au sein de la cour de Thuringe, la plus brillante et la plus poétique de toute l'Allemagne. Pendant son enfance sa vertu précoce est méconnue, sa piété méprisée; on veut la renvoyer ignominieusement à son père : mais son fiancé lui garde une inébranlable fidélité, la console des persécutions des méchans, et dès qu'il est maître de ses états se hâte de l'épouser. Le saint amour d'une sœur se mêle dans son cœur à l'ardente tendresse de l'épouse pour celui avec qui elle a passé son enfance avant de partager sa couche, et qui rivalise de piété et de ferveur avec elle : un abandon plein de charme, une naïve et délicieuse confiance président à leur union. Pendant tout le temps de leur vie conjugale ils offrent certainement l'exemple le plus touchant et le plus édifiant d'un mariage chrétien : et l'on peut affirmer que dans les annales des saintes, aucune n'a offert, au même degré qu'Élisabeth, le type de l'épouse chrétienne. Mais au milieu du bonheur de cette vie, des joies de la maternité, des hommages et de l'éclat d'une cour chevaleresque, son âme s'élance déjà vers la source éternelle de l'amour, par la mortification, l'humilité et la plus fervente dévotion; et les germes de cette vie supérieure, déposés en elle, se développent et s'épanouissent dans une charité sans limites, dans une sollicitude infatigable pour toutes les misères des pauvres. Cependant l'irrésistible appel de la croisade, le devoir suprême de délivrer le tombeau de Jésus entraîne loin d'elle son jeune époux après sept ans de la plus tendre union : il n'ose lui révéler ce projet secret encore, mais elle le découvre dans un épanchement de familiarité intime. Elle ne sait comment se résigner à ce dur destin : elle le suit et l'accompagne bien au delà des frontières de son pays; elle ne peut s'arracher de ses bras. Au désespoir qui déchire son âme lors de ces adieux si touchans, et lorsqu'elle apprend la mort prématurée de son époux bien-aimé, on reconnaît tout ce que ce jeune cœur renfermait d'énergie et de tendresse; précieuse et invincible énergie, digne d'être consacrée à la conquête du ciel; tendresse profonde et insatiable dont Dieu seul pouvait être le remède et le prix.

Aussi cette séparation une fois consommée, tout change dans sa vie, et Dieu prendra la place de tout dans son âme. Le malheur se plaît à l'accabler : elle est brutalement chassée de sa résidence souveraine; elle erre dans la rue avec ses petits enfans en proie à la faim et au froid, elle qui avait nourri et soulagé tant de pauvres; nulle part elle ne trouve un asile, elle qui en avait tant

[1] La fameuse Berthe la débonnaire, femme de Pepin, mère de Charlemagne, principale héroïne du cycle des épopées carlovingiennes, était aussi fille du roi de Hongrie. V. *li Reali di Francia*, et le roman de *Berthe aux grands Pieds*, éd. de M. P. Paris. Floires, ce héros d'une des épopées les plus populaires du moyen âge, *Floires et Blanchefleur*, était héritier du trône de Hongrie. Voy. Mss. de la Bibl. roy. fonds Saint-Germain des Prés, n° 1989.

donné. Mais quand ses injures sont réparées, elle n'en est pas plus réconciliée avec la vie. Restée veuve à vingt ans, elle méprise la main des plus puissans princes, le monde lui fait mal; les liens de l'amour mortel une fois brisés, elle se sent blessée d'un amour divin [1]; son cœur, comme l'encensoir sacré, se ferme à tout ce qui vient de la terre et ne reste ouvert que vers le ciel [2]. Elle contracte avec le Christ une seconde et indissoluble union; elle le recherche et le sert dans la personne des malheureux : après leur avoir distribué tous ses trésors, toutes ses possessions, quand il ne lui reste plus rien, elle se donne elle-même à eux; elle se fait pauvre pour mieux comprendre et mieux soulager la misère des pauvres; elle consacre sa vie à leur rendre les plus rebutans services. C'est en vain que son père, le roi de Hongrie, envoie un ambassadeur pour la ramener auprès de lui; ce seigneur la trouve à son rouet, décidée à préférer le royaume du ciel à toutes les splendeurs royales de sa patrie. En échange de ses austérités, de sa pauvreté volontaire, du joug de l'obéissance sous lequel elle brise chaque jour tout son être, son divin époux lui accorde une joie et une puissance surnaturelles. Au milieu des calomnies, des privations, des mortifications les plus cruelles, elle ne connaît pas une ombre de tristesse; un regard, une prière d'elle suffisent pour guérir les maux de ses frères. A la fleur de son âge elle est mûre pour l'éternité, et elle meurt en chantant un cantique de triomphe qu'on entend répéter aux anges dans les cieux.

Ainsi dans les vingt-quatre années de sa vie, nous la voyons tour à tour orpheline étrangère et persécutée, fiancée modeste et touchante, femme sans rivale pour la tendresse et la confiance, mère féconde et dévouée, souveraine puissante bien plus par ses bienfaits que par son rang; puis veuve cruellement opprimée, pénitente sans péchés, recluse austère, sœur de charité, épouse fervente et favorisée du Dieu qui la glorifie par des miracles avant de l'appeler à lui; et, dans toutes les phases de la vie, toujours fidèle à son caractère fondamental, à cette parfaite simplicité qui est le plus doux fruit de la foi et le plus fragrant parfum de l'amour, et qui a transformé sa vie toute entière en cette céleste enfance à laquelle Jésus-Christ a promis le royaume du ciel.

Tant de charme, tant d'intérêt dans la brève existence mortelle de cette jeune femme, ne sont pas la création d'un poète ou le fruit d'une piété exagérée par la distance : ils sont tout au contraire garantis par toute l'autorité de l'histoire. La prodigieuse impression que la destinée et les héroïques vertus d'Élisabeth ont faite sur son siècle, s'est manifestée par le soin tendre et scrupuleux avec lequel on a recueilli et répété de génération en génération les moindres actions de sa vie, les moindres paroles qui lui échappaient et mille traits qui portent la lumière jusque dans les derniers replis de cette âme si naïve et si pure. Il nous est ainsi donné, après six siècles de distance, de rendre compte de cette bienheureuse vie avec tous les détails familiers et intimes qu'on ne s'attend guère à trouver que dans des mémoires écrits d'hier, et avec des circonstances si poétiques, nous dirons presque si romanesques, qu'on a de la peine à ne pas y voir d'abord les résultats d'une imagination exaltée et qui s'est plue à embellir de tous ses attraits une héroïne de roman. Et cependant leur authenticité historique ne saurait être soupçonnée; car la plupart de ces détails, recueillis en même temps que ses miracles et vérifiés par de solennelles enquêtes aussitôt après sa mort, ont été enregistrés par de graves historiens, dans les chroniques nationales et contemporaines qui font foi pour tous les autres événemens du temps [1]. Aux yeux de ces pieux narrateurs qui

[1] Hæc sancto amore saucia. *Hymne du bréviaire romain pour les saintes femmes.*

[2] Li cuers doit estre
Semblans à l'encensier
Tous clos envers la terre,
Et overs vers le ciel.

Le Séraphin, poème; Mss. de la Bibl. roy., n° 1862. Ce poète inconnu semble avoir ainsi devancé la magnifique expression de Bossuet, lorsqu'il dit du cœur de madame de La Vallière, *qu'il ne respirait plus que vers le ciel.*

[1] Voyez plus loin l'*Indication des Sources historiques.*

écrivaient comme agissait la société où ils vivaient, sous l'empire exclusif de la foi, une si belle victoire du Christ, tant de charité et de sollicitude pour le pauvre peuple, et des manifestations si éclatantes de la puissance de Dieu, opérées par un être si faible et si jeune, apparaissaient comme un doux champ de repos au milieu des batailles, des guerres et des révolutions politiques.

Et non seulement cette vie si poétique et en même temps si édifiante est certifiée par l'histoire, conforme à la réalité, mais elle a reçu une sanction bien autrement haute ; elle a été environnée d'un éclat qui fait pâlir et les prestiges de l'imagination, et la renommée du monde, et la popularité que donnent les historiens et les rhéteurs ; elle a été ornée de la plus belle couronne qui soit connue des hommes, de la couronne de *sainte!* elle a été glorifiée par le culte du monde chrétien! elle a été dotée de cette popularité de la prière, la seule éternelle, la seule universelle, la seule qui soit décernée à la fois par les savans et les riches, et par les pauvres, les malheureux, les ignorans, par cette immense masse d'hommes qui n'ont ni le temps ni l'esprit de s'occuper des gloires humaines. Et pour ceux chez qui l'imagination domine, quel bonheur de sentir que tant de poésie, tant de traits charmans où se peignent tout ce que le cœur humain saurait éprouver de plus frais et de plus tendre, peuvent être rappelés, glorifiés, non plus dans les pages de quelque roman, ou sur les planches d'un théâtre, mais sous les voûtes de nos églises, au pied des saints autels, dans l'effusion de l'âme chrétienne aux pieds de son Dieu.

Peut-être, égaré comme on l'est souvent par cette partialité involontaire qu'on éprouve pour ce qui a été le but d'une étude et d'un attachement de plusieurs années, nous sommes-nous exagéré la beauté et l'importance de notre sujet. Nous ne doutons pas que même à part toute l'imperfection de notre mise en œuvre, plusieurs ne trouvent que ce siècle si reculé n'a rien de commun avec le nôtre; que cette biographie si détaillée, que cette peinture de mœurs depuis si long-temps surannées, n'offre aucun résultat profitable et positif aux idées religieuses de nos jours: les âmes simples et pieuses pour qui seules nous écrivons en jugeront. L'auteur de ce livre s'est fait à lui-même une objection plus grave : séduit d'abord par le caractère poétique, légendaire, presque romanesque, qu'offre au premier aspect la vie d'Élisabeth, il s'est trouvé comme à son insu, à mesure qu'il avançait, aux prises avec l'étude d'un admirable développement de la force ascétique qu'engendre la foi, avec la révélation des plus profonds mystères de l'initiation chrétienne : il a dû se demander alors s'il avait bien le droit d'entreprendre une œuvre pareille, si le récit des sublimes triomphes de la religion ne devait pas être réservé à des plumes dont cette religion puisse s'honorer ou qui du moins lui soient exclusivement vouées. Il lui a bien fallu reconnaître qu'il n'avait pour cela aucune mission, et ce n'a plus été qu'en tremblant qu'il a achevé un travail qui ne s'accorde ni avec sa faiblesse, ni avec son âge, ni avec son caractère laïc.

Et cependant, après de longues hésitations, il s'est laissé entraîner par le besoin de donner quelque suite à des études prolongées et consciencieuses, et par le désir de présenter aux amis de la religion comme à ceux de la vérité historique, le tableau fidèle et complet de la vie d'une sainte des anciens jours, d'un de ces êtres qui résumaient en eux toutes les croyances et les plus pures affections des siècles chrétiens; de les peindre autant que possible avec les couleurs de leur époque, et de les montrer dans tout l'éclat de cette complète beauté avec laquelle ils se présentaient à l'esprit des peuples du moyen âge dont ils étaient les véritables et les seuls héros.

Nous n'ignorons pas que pour reproduire une vie pareille dans toute son intégrité, il faut aborder de front tout un ordre de faits et d'idées qui est depuis long-temps frappé de réprobation par le vague religiosité des derniers temps, et qu'une piété sincère mais craintive à trop souvent écarté de l'histoire religieuse : nous voulons parler des phénomènes surnaturels qui sont si abondans dans la vie des saints, qui ont été consacrés par la foi sous le nom de miracles,

et flétris par la sagesse mondaine, sous le nom de légendes, de superstitions populaires, de traditions fabuleuses. Il s'en trouve un grand nombre dans l'histoire d'Élisabeth. Nous avons cherché à les reproduire avec la même scrupuleuse exactitude que nous avons mise dans le récit de tout le reste de sa vie. La seule pensée de les omettre, ou même de les pallier, de les interpréter avec une adroite modération, nous eût révolté. C'eût été à nos yeux un sacrilége, que de voiler ce que nous croyons la vérité pour complaire à l'orgueilleuse raison de notre siècle : c'eût été une inexactitude coupable, car ces miracles sont racontés par les mêmes auteurs, constatés par la même autorité que tous les autres événemens de notre récit ; et nous n'aurions vraiment pas su quelle règle suivre pour admettre leur véracité dans certains cas et la rejeter dans d'autres. C'eût été enfin une hypocrisie, car nous avouons sans détour que nous croyons de la meilleure foi du monde à tout ce qui a jamais été raconté de plus miraculeux sur les saints de Dieu en général, et sur sainte Élisabeth en particulier. Ce n'est pas même une victoire sur notre faible raison qu'il nous a fallu remporter pour cela : car rien ne nous paraît plus raisonnable, plus simple pour un chrétien, que de s'incliner avec reconnaissance devant la miséricorde du Seigneur, quand il la voit suspendre ou modifier les lois naturelles dont elle a été seule créatrice, pour assurer et glorifier le triomphe des lois bien autrement hautes de l'ordre moral et religieux. N'est-il pas doux et facile de concevoir combien des âmes de la trempe de celles d'Élisabeth et de ses contemporains, exaltées par la foi et l'humilité bien au dessus des froids raisonnemens de la terre, épurées par tous les sacrifices et toutes les vertus, habituées à vivre d'avance dans le ciel, offraient à la bonté de Dieu un théâtre toujours préparé ; combien aussi la foi ardente et simple du peuple appelait, et si on l'ose dire, justifiait l'intervention fréquente et familière de cette force toute puissante que nie en la repoussant, l'orgueil insensé de nos jours !

Aussi est-ce avec un mélange de respect et d'amour que nous avons long-temps étudié ces traditions innombrables des générations fidèles, où la foi et la poésie chrétienne, où les plus hautes leçons de la religion et les plus charmantes créations de l'imagination se confondaient dans une union si intime, qu'on ne saurait comment les décomposer. Quand même nous n'aurions pas le bonheur de croire avec une entière simplicité aux merveilles de la puissance divine qu'elles racontent, jamais nous ne nous sentirions le courage de mépriser les innocentes croyances qui ont ému et charmé des millions de nos frères pendant tant de siècles : tout ce qu'elles peuvent renfermer même de puéril s'exalte et se sanctifie à nos yeux, pour avoir été l'objet de la foi de nos pères, de ceux qui étaient plus près du Christ que nous ; et nous n'avons pas le cœur de dédaigner ce qu'ils ont cru avec tant de ferveur, aimé avec tant de constance. Loin de là, nous confesserons hautement que nous y avons mainte fois trouvé secours et consolation ; et nous ne sommes pas les seuls : car si partout les gens qui se disent éclairés et savans les méprisent, il y a encore des refuges où ces douces croyances sont restées chères aux pauvres et aux simples. Nous avons trouvé leur culte chez les habitans de l'Irlande, du Tyrol, de l'Italie surtout, et même souvent de plus d'une province française ; nous les avons recueillies sur leurs lèvres et dans les larmes qui coulaient de leurs yeux : elles ont encore un autel dans le plus beau des temples, dans le cœur du peuple. Nous oserons même le dire : il manque quelque chose à la gloire humaine des Saints qui n'ont pas été entourés de cette popularité touchante, qui n'ont pas reçu, en même temps que les hommages de l'Église, ce tribut d'humble amour et d'intime confiance, qui se paie sous le chaume, au coin du feu de la veillée, de la bouche et du cœur des simples et des pauvres. Élisabeth, dotée par le ciel d'une simplicité si absolue, qui, au milieu des splendeurs de son rang, préférait à toute autre société celle des gens malheureux et méprisés du monde ; Élisabeth, l'amie, la mère, la servante des pauvres, ne pouvait être oubliée par eux ; et c'est ce doux souvenir qui explique quelques uns des plus charmans récits que nous aurons à répéter sur elle.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette grave question de la foi due aux miracles de l'histoire des saints ; il nous suffit d'avoir énoncé notre point de vue personnel : eût-il même été tout différent, il n'aurait pu nous dispenser, en écrivant la vie d'Elisabeth, d'exposer tout ce que les catholiques ont cru sur elle, et de lui tenir compte de la gloire et de l'influence que ses miracles lui ont valu dans l'âme des fidèles. Dans toute étude du moyen âge, la foi implicite du peuple, l'adhésion unanime de l'opinion publique, donnent à toutes les traditions populaires inspirées par la religion, une force qu'il est impossible à l'historien de ne pas apprécier. De sorte qu'en laissant même de côté leur valeur théologique, on ne saurait méconnaître, sans aveuglement, le rôle qu'elles ont joué de tout temps dans la poésie et dans l'histoire.

Quant à la poésie, il serait difficile de nier qu'elles n'en renferment une mine inépuisable ; c'est ce qu'on reconnaitra chaque jour davantage à mesure qu'on reviendra aux sources de la véritable beauté. Quand même il faudrait se résigner à ne regarder la légende que comme la *mythologie chrétienne*, selon l'expression méprisante des grands philosophes de nos jours, encore nous paraitrait-elle une source de poésie bien autrement pure, abondante et originale que la mythologie usée de l'Olympe. Mais il ne faut pas s'étonner si on lui a long-temps refusé tout droit à une influence poétique. Les générations idolâtres qui avaient concentré tout leur enthousiasme sur les monumens et les inspirations du paganisme, et les générations impies qui ont décoré du nom de poésie les muses souillées du dernier siècle, ne pouvaient certes donner le même nom à ce fruit parfumé de la foi catholique ; elles ne pouvaient lui rendre qu'un genre d'hommages, c'était de l'insulter et d'en rire, comme elles l'ont fait.

Sous le point de vue purement historique, les traditions populaires, et notamment celles qui se rattachent à la religion, si elles n'ont pas une certitude mathématique, si ce ne sont pas ce qu'on appelle des faits positifs, en ont eu du moins toute la puissance, et ont exercé sur les passions et les mœurs des peuples une influence bien autrement grande que les faits les plus incontestables pour la raison humaine. A ce titre elles méritent assurément l'attention et le respect de tout historien sérieux et solidement critique.

Il doit en être de même pour tout homme qui s'intéresse à la suprématie du spiritualisme dans la marche de la race humaine, qui élève le culte de la beauté morale au dessus de la domination exclusive des intérêts et des penchans matériels ; car il ne faut pas l'oublier, au fond des croyances les plus puériles, des superstitions les plus risibles qui ont pu régner quelque temps chez des populations chrétiennes, il y avait toujours une reconnaissance formelle d'une force surnaturelle, une protestation généreuse en faveur de la dignité de l'homme déchu mais non pas sans retour. Partout et toujours elles gravaient dans les convictions populaires la victoire de l'esprit sur la matière, de l'invisible sur le visible, de la gloire innocente de l'homme sur son malheur, de la pureté primitive de la nature sur sa corruption. La moindre petite légende catholique a gagné plus de cœurs à ces immortelles vérités que toutes les dissertations des philosophes. C'est toujours le sentiment de cette glorieuse sympathie entre le Créateur et la créature, entre le ciel et la terre, qui se fait jour à travers les siècles ; mais tandis que l'antiquité païenne l'avait balbutié, en donnant à ses dieux tous les vices de l'humanité, les âges chrétiens l'ont proclamé en élevant l'humanité et le monde régénérés par la foi à la hauteur du ciel.

Dans les siècles dont nous parlons, de pareilles apologies eussent été bien mal placées. Alors personne dans la société chrétienne ne doutait de la vérité et de la douceur ineffable de ces pieuses traditions. Les hommes vivaient dans une sorte de tendre et intime familiarité avec ceux d'entre leurs pères que Dieu avait manifestement appelés à lui, et dont l'Eglise avait proclamé la sainteté. Cette Eglise, qui les avait placés sur ses autels, ne pouvait certes pas s'offenser de ce que ses enfans vinssent en foule et avec une infatigable tendresse, apporter toutes les

fleurs de leur pensée et de leur imagination à ces témoins de l'éternelle vérité. Ils avaient déjà reçu la palme de la victoire ; ceux qui combattaient encore ne se lassaient pas de les féliciter, d'apprendre d'eux la science du vainqueur. D'ineffables affections, de salutaires patronages se formaient ainsi entre les Saints de l'Eglise triomphante et les humbles combattans de l'Eglise militante. On choisissait à son gré dans ce peuple glorifié un père, un ami, une amie ; et sous son aile on marchait avec plus de confiance et de sécurité vers l'éternelle lumière. Depuis le roi et le pontife jusqu'au plus pauvre artisan, chacun avait une pensée spéciale dans le ciel : au sein des combats, dans les dangers et les douleurs de la vie, ces saintes amitiés exerçaient toute leur influence consolatrice et fortifiante. S. Louis mourant au delà des mers pour la Croix, invoquait avec ferveur l'humble bergère qui était la protectrice de sa capitale. Les preux Espagnols, accablés par les Maures, voyaient saint Jacques se mêler à leurs rangs, et retournant à la charge, changeaient aussitôt leur défaite en victoire. Les chevaliers et les nobles seigneurs avaient pour modèles et pour patrons saint Michel et saint Georges ; pour dames de leur pieuse pensée, sainte Catherine et sainte Marguerite ; et s'il leur arrivait de mourir prisonniers et martyrs pour la foi, ils songeaient à sainte Agnès, à la jeune fille qui avait aussi ployé sa tête sous le fer du bourreau [1]. Le laboureur voyait dans les églises l'image de saint Isidore avec sa charrue, et de sainte Nothburge, la pauvre servante tyrolienne, avec sa faucille. Le pauvre en général, l'homme livré aux durs travaux rencontrait à chaque pas ce colossal saint Christophe succombant sous le poids de l'Enfant Jésus, et retrouvait en lui le symbole de ces rudes labeurs de la vie dont le ciel était la moisson. L'Allemagne surtout était fertile en ce genre de croyances ; et on le conçoit sans peine encore aujourd'hui, en étudiant son esprit si naïf et si pur, en y trouvant cette ignorance du sarcasme, du rire moqueur qui flétrit toute poésie, en sondant sa langue si riche, si expressive. Nous ne finirions jamais si nous essayions de spécifier les innombrables liens qui attachaient ainsi le ciel à la terre, si nous pénétrions dans cette vaste sphère, où toutes les affections et tous les devoirs de la vie mortelle se trouvaient mêlés et entrelacés à d'immortelles protections ; où les âmes même les plus délaissées et les plus solitaires trouvaient tout un monde de consolations et d'intérêts à l'abri de tous les mécomptes d'ici-bas. On s'exerçait ainsi à aimer dès ce monde ceux qu'on devait aimer dans l'autre : on comptait retrouver au delà de la tombe les saints protecteurs du berceau, les douces amies de l'enfance, les fidèles patrons de l'existence tout entière ; on n'avait qu'un vaste amour qui réunissait les deux vies de l'homme, et qui, commencé au sein des orages du temps, se prolongeait à travers les gloires de l'éternité.

Mais toutes ces croyances et toutes ces tendres affections qui s'élançaient du cœur de l'homme de ces temps-là vers le ciel, se rencontraient et se fixaient toutes sur une image suprême. Toutes ces pieuses traditions, les unes locales, les autres personnelles, s'éclipsaient et se confondaient dans celles que le monde entier répétait sur Marie. Reine de la terre autant que reine du ciel, pendant que tous les fronts et tous les cœurs étaient inclinés devant elle, tous les esprits étaient inspirés par sa gloire ; tandis que le monde se couvrait de sanctuaires, de cathédrales en son honneur, l'imagination de ces générations poétiques ne tarissait pas dans la découverte de quelque nouvelle perfection, de quelque nouvelle beauté, au sein de cette beauté suprême. Chaque jour voyait éclore quelque légende plus merveilleuse, quelque nouvelle parure que la reconnaissance du monde offrait à celle qui lui avait rouvert les portes du ciel, qui avait repeuplé les rangs des Anges, qui avait ôté aux hommes le droit de se plaindre du péché d'Ève ; à l'humble ancelle couronnée par Dieu de la couronne que Michel avait arrachée à Lucifer, en le jetant dans les enfers [1]. « Il faut bien, » lui disait-on

[1] Et lors me seignai et m'agenoillai au pié de l'un d'eulz, qui tenoit une hache danoise à charpentier, et dis : « Ainsi mourut sainte Agnès. » *Joinville*.

[1] Poëme de la *guerre de Wartbourg*, du

avec une délicieuse simplicité, « il faut bien que tu nous exauces, nous avons tant de bonheur à t'honorer [1]. » « Ah ! s'écrie Walther, chantons toujours cette douce vierge à qui son fils ne sait rien refuser. Voilà notre consolation suprême ; c'est que dans le ciel on fait tout ce qu'elle veut [2] ! » Et pleine d'une inébranlable confiance en l'objet de tant d'amour, convaincue de sa vigilance maternelle, la Chrétienté s'en remettait à elle de toutes ses peines et de tous ses dangers, et se reposait dans cette confiance, selon la belle image d'un poète contemporain de sainte Élisabeth :

Endormie est la périlliée
Mais nostre Dame est éveillée...
Oncques ne fut la glorieuse
Ne someillanz ne pareceuse...
Et nuit et jor la Virge monde
En esveil est por tot le monde.
S'ele dormait une seule hore,
Toz li monz ce desons de sore
Trebucherait por les meffetz
Que nous fesons et avons fez [3].

Dans l'esprit de ces siècles, où il y avait une si grande surabondance de foi et d'amour, deux fleuves avaient inondé le monde ; il n'avait pas seulement été racheté par le sang de Jésus, il avait aussi été purifié par le lait de Marie, par ce lait qui avait été la première nourriture de Dieu sur la terre et lui avait rappelé le ciel [4] ; il avait sans cesse besoin de l'un et de l'autre. Et comme le dit un pieux religieux qui a écrit avant nous la vie d'Élisabeth : « Tous ont le droit d'entrer dans la famille de Jésus-Christ, quand ils font un excellent usage du sang de leur Rédempteur et de leur père, et du laict de la sacrée Vierge, leur mère ; oui, de ce sang adorable qui encourage les martyrs, qui enchante leurs douleurs... et de ce laict virginal qui adoucit nos amertumes en appaisant la colère de Dieu [1]. » Et encore, il faut le dire, l'enthousiasme de cette filiale tendresse ne suffisait pas à ces âmes si pieuses envers la Vierge-Mère. Il leur fallait un sentiment plus tendre, s'il était possible, plus intime, plus encourageant, le plus doux et le plus pur que l'homme puisse concevoir. Après tout, Marie n'avait-elle pas été une simple mortelle, une faible femme qui avait connu toutes les misères de la vie, qui avait passé par la calomnie, et l'exil, et le froid, et la faim? Ah! c'était plus qu'une mère, c'était une sœur que chérissait en elle le peuple chrétien ! Aussi la conjurait-on sans cesse de se rappeler cette fraternité si glorieuse pour la race exilée : aussi un grand saint, le plus passionné de ses serviteurs, n'hésitait pas à l'invoquer ainsi. « O Marie, lui disait-il, nous te supplions comme Abraham suppliait Sara dans la terre d'Égypte...... O Marie, ô notre Sara, dis que tu es notre sœur, afin qu'à cause de toi Dieu nous veuille du bien, afin que par ta grâce nos âmes vivent en Dieu. Dis-le donc, ô notre très chère Sara, dis que tu es notre sœur, et à cause d'une telle sœur les Egyptiens, c'est-à-dire les démons, auront peur de nous ; à cause d'une telle sœur, les anges viendront se ranger en bataille à nos côtés ; et le Père, et le Fils et le Saint-Esprit nous feront miséricorde à cause d'une sœur telle que toi [2]. »

C'est ainsi qu'ils aimaient Marie, ces

temps de la naissance de sainte Elisabeth, et autres des douzième et treizième siècles.

[1] Cantique en l'honneur de Marie dans Hoffmann, Histoire des Chants d'église en Allemagne, p. 102.

[2] Walt. v. d. Vogelweide, I, 126.

[3] Miracles de la Vierge, par le prieur Gautier de Coinsy, Mss. de la Bibl. Roy., n° 20.

[4] Salvatorem sæculorum, ipsum Regem angelorum, sola Virgo lactabat ubere de cœlo pleno. *Office de l'Eglise pour les matines de la Circoncision, lect.* VIII, R.

[1] Vie de sainte Elisabeth, par le R. P. Apollinaire, Paris, 1660, p. 41.

[2] Obsecrare possumus Mariam sicut Abraham obsecravit Saram, dicens : Dic obsecro, quod soror mea sis, ut bene mihi sit propter te et vivet anima mea ob gratiam tui. O ergo Maria, o Sara nostra, dic quod sis soror nostra, ut propter te bene nobis sit a Deo, et ob gratiam tui, vivant animæ nostræ in Deo. Dic, inquam, charissima Sara nostra, quod sis soror nostra, ut propter talem sororem Ægyptii, id est dæmones, nos revereantur, ut etiam propter talem sororem angeli nobis in acie conjungantur, ut insuper propter talem sororem Pater et Filius et Spiritus sanctus nostri misereantur. *S. Bonaventuræ, Speculum Mariæ, lect.* IX.

chrétiens d'autrefois. Mais quand leur amour avait embrassé le ciel et sa reine, et tous ses bienheureux habitans, il redescendait sur la terre pour la peupler et l'animer à son tour. La terre qui leur avait été assignée pour séjour, cette belle créature de Dieu, devenait aussi l'objet de leur féconde sollicitude, de leur affection ingénue. Des hommes qu'on nommait alors, et peut-être à bon droit, savans, étudiaient la nature avec le soin scrupuleux que des Chrétiens devaient mettre à l'étude des œuvres de Dieu; mais ils ne pouvaient se résoudre à en faire un corps sans vie supérieure; ils y cherchaient toujours des relations mystérieuses avec les devoirs et les croyances de l'homme racheté par son Dieu; ils voyaient dans les mœurs des animaux, dans les phénomènes des plantes, dans le chant des oiseaux, dans les vertus des pierres précieuses, autant de symboles des vérités consacrées par la foi [1]. De pédantes nomenclatures n'avaient point encore fermé l'accès de la science de la nature au peuple et aux poètes; les souvenirs de l'idolâtrie païenne n'avaient pas encore envahi et profané le monde reconquis au vrai Dieu par le Christianisme. Quand, dans la nuit, le pauvre levait les yeux au ciel, il y voyait, au lieu de la voie lactée de Junon, le chemin qui guidait ses frères au pélerinage de Compostelle, ou celui que suivaient les bienheureux pour aller au ciel. Les fleurs surtout offraient un monde peuplé des plus charmantes images; un langage muet qui exprimait les sentimens les plus tendres et les plus vifs. Le peuple se rencontrait avec les docteurs pour donner à ces doux objets de son attention journalière les noms de ceux qu'il aimait le plus, les noms des Apôtres et de ses Saints les plus chéris, des Saintes dont l'innocence et la pureté semblaient se réfléchir dans la pure beauté des fleurs. Notre Élisabeth eut aussi sa fleur, humble et cachée, comme elle voulait toujours être [1]. Mais Marie surtout, cette fleur des fleurs, cette rose sans épines, ce lys sans tache [2], avait une innombrable quantité de fleurs que son doux nom rendait d'autant plus belles et plus chères à son peuple. Chaque détail des vêtemens qu'elle avait portés sur la terre était représenté par quelque fleur plus gracieuse que les autres : c'étaient comme des reliques partout éparses et sans cesse renouvelées : les grands savans de nos jours ont cru mieux faire de substituer à son souvenir celui de Vénus [3]. La sympathie était censée réciproque; la terre devait de la reconnaissance pour cette association à la religion de l'homme. On allait, dans la nuit de Noël, annoncer aux arbres des forêts que le Christ allait venir [4] : *Aperiatur terra et germinet Salvatorem*. Mais en revanche elle devait donner des roses et des anémones au lieu où l'homme versait son sang, et des lis là où il laissait tomber des larmes [5]. Quand une sainte mourait, toutes les fleurs des environs devaient se faner en même temps, ou s'incliner sur le passage de son cercueil [6]. On conçoit cette ardente fraternité qui unisssait S. François à la nature entière animée et inanimée, et qui lui arrachait des cris si plaintifs et si admirables. Tous les chrétiens avaient alors plus ou moins le même sentiment; car la terre, aujourd'hui si dépeuplée, si stérilisée pour l'âme, était alors imprégnée d'une beauté immortelle. Les oiseaux, les plantes, tout ce que l'homme rencontrait sur son passage,

[1] L'étude de la nature, sous ce point de vue, était très répandue au treizième siècle, comme on peut voir dans le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais, et par la foule de *Bestiaires*, de *Volucraires*, de *Lapidaires*, qui parurent en vers et en prose vers ce temps. Elle est d'ailleurs empreinte dans toute la poésie de cette époque.

[1] On appelle en Allemagne *Elisabethsblümchen* ou Fleurette d'Elisabeth, le *Cystus Helianthemum*.

[2] *Lilium sine maculâ, rosa sine spinis, flos florum*; expressions des anciennes liturgies de l'Eglise, mille fois répétées par les poètes de tous les pays aux douzième et treizième siècles. *Oh vaga mia rosa*, dit encore saint Alphonse de Liguori dans ses *Canzoncine* à Marie.

[3] Par exemple, la fleur qui dans toutes les langues de l'Europe s'appelait le *Soulier de la Vierge*, a été nommée *Cypripedium Calceolus*.

[4] Cela se fait encore dans le Holstein. Grimm, Mæhrchen.

[5] Grimm. Deutsche Sagen.

[6] Légende de sainte Jeanne de Portugal.

tout ce qui avait vie, avait été marqué par lui de sa foi et de son espérance. C'était un vaste royaume d'amour, et de science aussi; car tout avait sa raison, et sa raison dans la foi. Comme ces rayons brûlans qui, partis des plaies du Christ, avaient imprimé les sacrés stygmates sur les membres de François, ainsi des rayons partis du cœur de la race chrétienne, de l'homme simple et fidèle, avaient été imprimer sur chaque particule de la nature le souvenir du ciel, l'empreinte du Christ, le sceau de l'amour.

Oui, il y a eu dans le monde comme un immense volume, où cinquante générations ont écrit pendant douze siècles leurs croyances, leurs émotions, leurs rêves, avec une tendresse et une patience infinies : non seulement chaque mystère de la foi, chaque triomphe de la Croix y avait sa page, mais encore chaque fleur, chaque fruit, chaque bête des champs y figurait à son tour. Comme dans les anciens missels, comme dans les grands antiphonaires des vieilles cathédrales [1], à côté des brillantes peintures où sont tracées avec une inspiration si chaleureuse et si profonde à la fois les grandes scènes de la vie du Christ et de ses Saints, on y voyait le texte des lois de Dieu et de sa divine parole, encadré au milieu des beautés de la nature; tous les êtres animés s'y retrouvaient pour chanter les louanges du Seigneur, et des Anges sortaient à cette fin du calice de chaque fleur. C'était là la *Légende*, lecture des pauvres et des simples, l'Évangile paré à leur usage, *Biblia pauperum!* Leurs yeux innocens y lisaient mille beautés dont le sens est aujourd'hui à jamais perdu : le ciel et la terre leur y apparaissaient peuplés de la plus douce science; ils pouvaient bien chanter d'une voix sincère : *Pleni sunt cœli et terra gloriâ tuâ.*

Qui pourrait calculer combien la vie s'est appauvrie depuis lors? qui songe aujourd'hui à l'imagination des pauvres, au cœur des ignorans?

Oui, le monde était alors enveloppé par la foi comme d'un voile bienfaisant qui cachait les plaies de la terre, qui devenait transparent pour les splendeurs du ciel. Aujourd'hui, c'est autre chose : tout est à nu sur la terre, tout est voilé dans le ciel.

Il fallait, pour vêtir le monde de cette parure consolante, l'union complète et sans réserve des deux principes qui s'alliaient si merveilleusement dans Elisabeth et dans son siècle, la simplicité et la foi. Aujourd'hui, comme chacun le sait et le dit, elles ont disparu de la société en masse : la première surtout a été extirpée complétement, non seulement de la vie publique, mais aussi de la poésie, de la vie privée et domestique, des rares asiles où l'autre est restée. Ce n'a pas été sans une profonde habileté que la science athée et la philosophie irréligieuse des siècles modernes ont prononcé leur divorce avant de les condamner à mourir. Lorsque leur sainte et délicieuse alliance eut été brisée, ces deux célestes sœurs n'ont pu que s'embrasser encore dans quelques âmes méconnues, dans quelques populations éparses et oubliées; et puis elles ont marché séparément à la mort.

Cette mort, il n'est pas besoin de le dire, n'a été qu'apparente, n'a été qu'un exil. Elles ont trouvé au sein de l'Eglise impérissable le berceau d'où elles étaient sorties pour peupler et décorer le monde : tout homme peut les y retrouver; tout homme peut aussi ramasser sur leur route les immortels débris qu'elles y ont semés, et qu'on n'a pas encore pu anéantir. Le nombre en est si grand, la beauté si éclatante, qu'on serait tenté de croire que Dieu ait permis à dessein que tous les charmes extérieurs du Catholicisme tombassent un moment dans l'oubli, afin que ceux qui lui demeureraient fidèles au milieu des épreuves modernes, eussent l'ineffable bonheur de les découvrir eux-mêmes et de les révéler de nouveau.

Il y a là tout un monde à reconquérir, pour l'histoire, pour la poésie : la piété même y retrouvera des trésors. Qu'on ne nous reproche point de remuer des cendres à jamais éteintes, de fouiller d'irréparables ruines : ce qui serait vrai des institutions humaines, ne saurait l'être des objets de notre étude, au moins à des yeux catholiques; car s'il est vrai que l'Eglise ne meurt pas, rien aussi de ce

[1] Par exemple, à la bibliothèque du Dôme de Sienne, à Saint-Laurent de Nuremberg, etc.

qu'elle a une fois touché de sa main, inspiré de son esprit, ne saurait mourir pour toujours. Il suffit qu'elle y ait déposé un germe de son propre principe, un rayon de l'invariable et immobile beauté qu'elle a reçue avec la vie : s'il en a une fois été ainsi, c'est en vain que les temps s'obscurcissent, que la neige des hivers s'amoncèle : il est toujours temps de déterrer la racine, de secouer quelque poussière moderne, de briser quelques liens factices, de la replanter dans quelque bonne terre, pour rendre à la fleur, au moins dans quelques âmes, le parfum et la fraîcheur des anciens jours.

Il nous serait pénible qu'on pût croire, par suite des idées que nous venons d'exposer, que nous sommes d'aveugles enthousiastes du moyen âge, que tout nous y semble admirable, digne d'envie et sans reproche, et que dans le siècle où nous sommes destinés à vivre, les nations ne soient plus guérissables comme autrefois [1]. Loin de nous la pensée de nous consumer en stériles regrets, et de perdre la vue à force de verser des larmes sur le sépulcre des générations dont nous avons hérité. Loin de nous la pensée de ramener des temps à jamais passés. Nous savons que le Fils de Dieu est mort sur la Croix pour sauver l'humanité, non pas pendant cinq ou six siècles, mais pendant toute la durée du monde. Nous ne pensons pas que la parole de Dieu ait reculé ni que son bras soit raccourci. La mission de l'homme pur est restée la même ; le chrétien a toujours son salut à faire et son prochain à servir. Nous ne regrettons donc, tout en les admirant, aucune des institutions humaines qui ont péri selon la destinée des choses humaines, mais nous regrettons amèrement l'âme, le souffle divin qui les animait et qui s'est retiré des institutions qui les ont remplacées. Ce n'est donc pas la stérile contemplation du passé, ce n'est pas le dédain ni le lâche abandon du présent que nous prêchons : encore une fois loin de nous cette triste pensée. Mais comme l'exilé, banni de ses foyers pour être resté fidèle aux lois éternelles, envoie souvent une pensée d'amour à ceux qui l'ont aimé et qui l'attendent dans la patrie : comme le soldat, combattant sur des plages lointaines, s'enflamme au récit des batailles que ses aïeux y ont gagnées : ainsi qu'il nous soit permis à nous, que notre foi rend comme des exilés au milieu de la société moderne, d'élever nos cœurs et nos regards vers les bienheureux habitans de la céleste patrie ; et humbles soldats de la cause qui les a glorifiés, de nous enflammer aussi au récit de leurs luttes et de leurs victoires.

Nous ne savons que trop tout ce qu'il y avait de souffrances, de crimes, de plaintes dans les siècles que nous avons étudiés ; comme il y en a toujours eu, comme il y en aura toujours, tant que la terre sera peuplée d'hommes déchus et pécheurs. Mais nous croyons qu'il y a entre les maux de ces siècles et ceux du nôtre, deux incalculables différences. D'abord l'énergie du mal rencontrait partout une énergie du bien qu'elle semblait augmenter en la provoquant au combat, et par qui elle était sans cesse vaincue avec éclat. Cette glorieuse résistance avait son principe dans la force des convictions qu'on reconnaissait, dans leur influence sur la vie entière : dire que cette force n'a pas diminué à mesure que la foi et la pratique religieuse se sont retirées des âmes, ce serait assurément contredire l'expérience de l'histoire et les souvenirs du monde. Nous sommes loin de contester d'éclatans progrès sous certains rapports, mais nous dirons avec un éloquent écrivain de nos jours, dont les paroles montrent assez que sa partialité pour les temps anciens ne doit pas être suspecte. « Certainement la moralité est plus éclairée aujourd'hui ; est-elle plus forte ?... Qui ne tressaille de joie en voyant la victoire de l'égalité ?... Je crains seulement qu'en prenant un si juste sentiment de ses droits, l'homme n'ait perdu quelque chose du sentiment de ses devoirs. Le cœur se serre quand on voit que, dans ce progrès de toute chose, la force morale n'a point augmenté [1]. »

[1] *Sanabiles fecit nationes terræ*. Sap. I, 14.

[1] Michelet, *Histoire de France*, tome II, pag. 622.

Puis, ces maux dont le monde souffrait et se plaignait alors avec raison, étaient tous physiques, tous matériels. Le corps, la propriété, la liberté matérielle, étaient exposés, blessés, foulés plus qu'ils ne le sont aujourd'hui en certains pays, nous le voulons bien. Mais l'âme, mais le cœur, mais la conscience étaient sains, purs, hors d'atteintes, libres de cette affreuse maladie intérieure qui les ronge de nos jours. Chacun savait ce qu'il avait à croire, ce qu'il pouvait savoir, ce qu'il devait penser de tous ces problèmes de la vie et de la destinée humaine qui sont aujourd'hui autant de supplices pour les âmes qu'on a réussi à paganiser de nouveau. Le malheur, la pauvreté, l'oppression, qui ne sont pas plus extirpés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient alors, ne se dressaient pas devant l'homme de ces temps-là, comme une affreuse fatalité dont il était l'innocente victime. Il en souffrait, mais il les comprenait : il en pouvait être écrasé, mais non pas désespéré ; car il lui restait le ciel, et l'on n'avait encore intercepté aucune des voies qui conduisaient de la prison de son corps à la patrie de son âme. Il y avait une immense santé morale qui neutralisait toutes les maladies du corps social, qui leur opposait un antidote tout-puissant, une consolation positive, universelle, perpétuelle dans la foi. Cette foi qui avait pénétré le monde, qui réclamait tous les hommes sans exception, qui s'était infiltrée dans tous les pores de la société comme une sève bienfaisante, offrait à toutes les infirmités un remède sûr, simple, le même pour tous, à la portée de tous, compris par tous, accepté par tous.

Aujourd'hui le mal est encore là ; il est non seulement présent, mais connu, étudié, analysé avec un soin extrême : la dissection serait parfaite, l'autopsie exacte ; mais avant que ce vaste corps ne devienne un cadavre, où sont les remèdes? Ses nouveaux médecins ont usé quatre siècles à le dessécher, à en exprimer cette sève divine et salutaire qui faisait sa vie. Que va-t-on y substituer?

C'est qu'il est temps maintenant de juger le chemin qu'on a fait faire à l'humanité et les voies par où on l'a menée. des nations chrétiennes ont laissé détrôner leur mère ; ces mains tendres et puissantes qui avaient un glaive pour venger toutes leurs injures, un baume pour guérir toutes leurs plaies, elles les ont vues chargées de chaînes : sa couronne de fleurs lui a été arrachée, et on l'a trempée dans l'acide du raisonnement jusqu'à ce que chaque feuille en soit tombée, flétrie et perdue. Le philosophisme, le despotisme et l'anarchie l'ont promenée captive devant les hommes en l'abreuvant d'insultes et d'ignominie ; puis ils l'ont enfermée dans un cachot qu'ils appellent son tombeau, et à la porte duquel ils veillent tous trois.

Et cependant elle a laissé dans le monde un vide que rien ne saurait combler ; ce ne sont pas seulement les âmes restées fidèles qui pleurent ses malheurs, ce sont toutes les âmes non encore souillées qui demandent à respirer un autre air que celui qui est devenu mortel par son absence ; ce sont toutes celles qui n'ont pas perdu le sentiment de leur dignité et de leur immortelle origine, qui demandent à y être ramenées ; ce sont surtout les âmes tristes qui cherchent partout en vain un remède à leur tristesse, une explication de leur désenchantement, qui ne trouvent partout que la place vide et saignante des anciennes croyances, et qui ne veulent et ne peuvent pas être consolées, *quia non sunt!*

Eh bien! nous le croyons fermement, un jour viendra où l'humanité demandera à sortir du désert qu'on lui a fait ; elle demandera qu'on lui répète les chants de son berceau ; elle voudra respirer les parfums de sa jeunesse, approcher ses lèvres altérées du sein de sa mère, afin de goûter encore avant de mourir ce lait si doux et si pur dont son enfance avait été abreuvée. Et les portes de la prison de cette mère seront brisées par le choc de tant d'âmes souffrantes ; elle en sortira plus belle, plus forte, plus clémente que jamais : ce ne sera plus la naïve et fraîche beauté de ses jeunes années, après le sanglant enfantement des premiers siècles ; ce sera la grave et sainte beauté de la femme forte, qui a relu l'histoire des martyrs et des confesseurs, et qui y a ajouté sa page. On verra dans ses yeux la trace des larmes, et sur son front la ride des souf-

frances ; elle n'en paraîtra que plus digne d'hommages et d'adoration à ceux qui auront souffert comme elle.

Elle reprendra sa course glorieuse, course nouvelle, dont la route n'est connue que de Dieu ; mais en attendant que le monde lui redemande de présider à ses destinées, ses enfans fidèles savent qu'ils peuvent recevoir d'elle chaque jour des secours et des consolations infinies. Aussi, fils de la lumière, ils ne trembleront pas devant ce qu'un monde sans foi appelle sa décadence ; au milieu des ténèbres qu'il accumule autour d'eux, ils ne se laisseront ni éblouir ni entraîner par aucun des météores trompeurs de la nuit orageuse. Calmes et confians, ils resteront les regards fixés avec un inébranlable espoir sur cet éternel Orient qui ne cesse jamais de briller pour eux, et où les générations assises dans l'ombre de la mort, découvriront aussi un jour l'unique et sacré soleil prêt à inonder de ses victorieuses clartés l'ingratitude des hommes.

Du reste, loin de nous l'ambition de résoudre ce qu'on appelle le problème du siècle, de donner la clef de toutes les contradictions de l'intelligence de nos jours. Ces grandes pensées sont loin de notre faible cœur. Nous osons même croire que tous les projets qu'elles ont motivés sont frappés d'une stérilité radicale. Tous les systèmes les plus vastes, les plus progressifs que la sagesse humaine a mis au jour, et qu'elle a voulu substituer à la religion, n'ont jamais pu intéresser que les savans, ou les ambitieux, ou tout au plus les heureux du monde. Mais la grande majorité du genre humain ne sera jamais dans ces catégories. La grande majorité des hommes est souffrante, souffrante de douleurs morales autant que de maux physiques. Le premier pain de l'homme c'est la douleur, et son premier besoin est d'en être consolé. Or, lequel de ces systèmes a jamais consolé un cœur affligé, peuplé un cœur désert ? lequel de ces docteurs a jamais enseigné à essuyer une larme ? Seul, depuis l'origine des temps, le Christianisme a promis de consoler l'homme des inévitables afflictions de la vie, en purifiant les penchans de son cœur : et seul il a tenu sa promesse. Aussi pensons-nous qu'avant de songer à le remplacer, il faudrait commencer par pouvoir chasser la douleur de la terre.

Telles sont les pensées qui nous ont animé en écrivant la vie d'Élisabeth de Hongrie, qui a beaucoup aimé et beaucoup souffert, mais dont la religion a épuré toutes les affections et consolé toutes les souffrances. Nous offrons à nos frères dans la foi, ce livre étranger autant par son sujet que par sa forme à l'esprit du temps où nous vivons. Mais la simplicité, l'humilité, la charité, dont nous voulons raconter les merveilles, sont, comme le Dieu qui les inspire, au dessus des temps et des lieux. Puisse seulement cette œuvre porter dans quelques âmes simples ou tristes un reflet des douces émotions que nous avons éprouvées en l'écrivant : puisse-t-elle monter vers le trône éternel comme une humble et timide étincelle de cette vieille flamme catholique qui n'est pas morte dans tous les cœurs !

Le comte DE MONTALEMBERT.



SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

INTRODUCTION
AU
COURS D'ÉCRITURE SAINTE.

Le Verbe de Dieu, en se revêtant de notre nature, s'est en même temps voilé et manifesté. Mais il s'est encore communiqué à l'homme d'une autre manière, qui a été la préparation ou le complément de son incarnation. L'Ecriture sainte le voile aussi et le manifeste. Elle le voile, puisque les mots empruntés au langage humain et surtout aux langues terrestres, participent des imperfections de notre nature, et sont dès lors comme une enveloppe, relative à nous, de la parole substantielle et infinie. Elle le manifeste, puisque ces expressions, tout imparfaites qu'elles sont, nous font entendre quelques unes des éternelles pensées du Verbe, qui pénètre de sa lumière les mots qu'il a choisis pour nous parler. Toute l'Ecriture, dit un Père, contient le Fils de Dieu.

C'est pourquoi, avant d'entrer dans l'étude de l'Écriture sainte, il me semble convenable de nous arrêter quelques instans dans la contemplation du Verbe, dont elle est l'expression. Tel est l'objet des considérations suivantes : elles n'ont pas un caractère didactique ou polémique : elles sont plutôt une élévation de nos pensées vers la raison divine, qu'une discussion avec la raison de l'homme. Nous descendrons plus tard dans le champ des controverses; nous voulons commencer par adorer dans sa source la lumière qui éclaire tous les raisonnemens, et les féconde par l'amour qu'elle fait descendre avec elle.

Qu'est-ce que le Verbe? Toute la philosophie, toute la religion sont là. Le Verbe est la sagesse de Dieu, et il est aisé de le prouver par deux grandes considérations : la première, parce que Dieu a tout créé, tout coordonné dans ce monde par le Verbe; la seconde, parce que le Verbe a été le moyen que Dieu même a choisi pour se réconcilier avec le monde : c'est par lui qu'il a tout créé, c'est par lui qu'il a tout réparé.

Le Verbe était dans le monde et le monde ne le comprenait pas; mais son nom avait été conservé parmi les hommes. Tertullien dit formellement aux païens que leurs philosophes appelaient le créateur du monde le Verbe, la parole, la raison. En effet Platon, en parlant de la naissance du monde, a reconnu un Verbe, une idée, un modèle de ce que Dieu voulait faire, modèle réalisé dans la création.

Ce sont là des traces de cette grande vérité déposée dans les livres des Juifs et plus tard révélée à l'univers par le disciple que Jésus aimait. David avait entendu de la bouche de Dieu ces paroles : « Vous êtes mon fils, je vous ai engendré avant l'aurore. » — « Qui est celui qui est élevé au plus haut des cieux par sa puissance et qui en descend continuellement, avait dit Salomon, le fils de David? Quel est son nom et quel est le nom de son fils, si vous le savez? » Ce fils c'est le Verbe, c'est la raison, c'est la sagesse.

Pour les Hébreux, le Verbe n'était pas seulement une idée, une pensée de l'entendement, mais un être subsistant, éternel, animé : ce que les Chrétiens ont appelé une personne, une hypostase, l'image, l'idée originale sur laquelle toutes choses ont été formées.

Le Verbe, dit saint Paul, est la splendeur de la gloire de Dieu et le caractère de sa substance, et il soutient tout par sa parole puissante! Et saint Jean, que l'Esprit-Saint nous a représenté sous la figure d'un aigle mystérieux, saint Jean dans son Evangile, qu'on peut appeler

l'Evangile du Verbe, nous apprend qu'il y a dans Dieu un Verbe, que ce Verbe est de toute éternité, qu'il est de Dieu, que toutes les créatures lui doivent la vie et la lumière, et qu'il illumine tout homme venant en ce monde.

Saint Ignace dit de Jésus-Christ qu'il est le Verbe éternel du Père. Saint Clément l'appelle, comme saint Paul, la splendeur de la majesté divine. Avant toutes choses, dit Tertullien, Dieu était seul, il se suffisait lui-même, Dieu était son monde, son lieu et son tout, parce qu'il n'y avait rien au dehors de lui. Au reste, il n'était pas seul parce qu'il avait avec lui ce qui était en lui, sa raison, sa parole, son Verbe. Depuis l'Ange jusqu'au vermisseau, s'écrie saint Augustin, tout a été fait par le Verbe de Dieu. Entre le Dieu qui parle et la créature qui est faite, que trouvons-nous par qui elle ait été faite, si ce n'est la parole ou le Verbe, par lequel Dieu a dit, que telle chose se fasse, et elle a été faite? C'est par son Fils bien aimé qui est l'image du Dieu invisible, et qui est né avant toutes les créatures, que tout a été créé dans le Ciel et sur la terre; les choses visibles comme les invisibles, tout a été créé par lui et pour lui, il est avant tout et toutes choses subsistent par lui. Enfin le symbole des Chrétiens appelle le Verbe Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu.

Ainsi, l'ancien et le nouveau Testament, les Pères et les Conciles, nous apprennent également que le Verbe procède de toute éternité de son Père, comme le rayon procède du soleil sans en être séparé. Fils de Dieu le Verbe en est éternellement engendré comme son image vivante, subsistante et substantielle, et, comme le Verbe l'a dit lui-même, il est l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le principe et la fin. « Tout ce qu'a mon Père est à moi, a dit notre divin Maître; mon Père, glorifiez votre Fils, auquel vous avez donné puissance sur toute chair; mon Père et moi nous sommes une même chose. » Le monde avait été créé par le Verbe, et Dieu s'entretenant avec son Verbe, avait trouvé que son œuvre était bonne. Mais une main ennemie vint la défigurer. Tout nous atteste la chute des anges et de l'homme; elle est le fond de l'histoire de tous les peuples, et partout subsistent les traces de cette grande dégradation. Qui donc réparera ces ruines? C'est encore le Verbe, mais le Verbe incarné. Nous retrouvons dans l'Incarnation la raison de Dieu tout entière, le plan de la création, la réparation, l'explication de toutes les obscurités qui ont fermé à la lumière les yeux des hommes corrompus. Puisque c'est par le Verbe que tout a été fait, et que rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui, le Verbe dans son incarnation doit expliquer tous les desseins de Dieu. Ce divin mystère doit combler tout l'intervalle entre Dieu et l'homme.

Entrons dans ces profondeurs. Ne craignons rien. Tous les Chrétiens, selon saint Thomas, sont obligés de bien savoir ce qu'ils doivent croire et de bien entendre les mystères de la foi. Nous devons tout voir à la lumière qui sort de la crèche et de la croix. Nous ne tenterons pas d'expliquer ce qui est inexplicable, l'union de la nature divine et de la nature humaine, qui n'est pas plus compréhensible pour nous, que l'union de l'âme et du corps. L'entendement, l'œil de notre âme, ne peut pas plus concevoir ce mystère que l'œil de notre corps ne peut contempler le soleil. Il nous suffit de pouvoir montrer l'enchaînement de tout ce que nous savons maintenant et l'ensemble admirable qui en résulte pour nos intelligences.

Saint Jean Chrysostôme, pour expliquer le secret de l'apostasie des Anges, dit qu'après la création des esprits célestes Dieu leur proposa le grand mystère de l'Incarnation du Verbe, et qu'il prononça ces paroles répétées par saint Paul : *Que tous les anges l'adorent! Adorent eum omnes angeli!* Que quelques uns, saint Michel et les Anges fidèles s'y soumirent respectueusement, mais que les autres par orgueil s'en scandalisèrent, et qu'en punition de leur désobéissance Dieu les précipita dans l'abîme éternel. On comprend que Dieu ayant créé l'esprit et la matière, voulut qu'un être à la fois matériel et spirituel devînt le pontife de toute la création, et que pour lier tout l'Univers à lui, il songeât à s'unir à un être à la fois esprit et matière, afin que

les natures spirituelle, matérielle et divine fussent pour ainsi dire consommées dans l'unité et dans la gloire ; mais Satan, qui était le plus grand d'entre les anges, se vit enlever ainsi la première place, et se révolta contre ce plan de Dieu. Il chercha depuis à le rendre impossible par la séduction de l'homme. Il fallut des prodiges plus grands que la création, il fallut la réparation pour triompher de l'ennemi du genre humain. Satan avait cru que Dieu ne s'unirait jamais à une nature souillée. La crèche et la croix le confondirent.

Saint Paul, expliquant l'Incarnation, dit qu'elle a eu lieu afin de régénérer toutes choses dans les cieux et sur la terre. *Instaurare omnia in Christo quæ in cœlis et quæ in terrâ sunt in ipso.* Ainsi, l'amour divin n'a pas seulement régénéré notre terre par l'incarnation, il a divinisé, pour ainsi dire, l'univers matériel, et toutes les créatures, qui n'avaient plus de pontife, de médiateur, entre eux et Dieu. *Magnum pietatis sacramentum.* Ne nous lassons pas de méditer.

Au commencement Dieu n'était que bon, dit Tertullien. *In principio Deus tantùm bonus.* Dieu n'était connu au commencement que par son Verbe, sa raison, sa sagesse. La crainte n'était nulle part ; on n'entendait dans toute la création qu'un hymne de reconnaissance et d'amour. Satan tombé, et l'homme entraîné par lui, creusèrent des abîmes de justice et de douleur, le ciel et la terre tremblèrent, la colère sembla remplacer l'amour dans l'immensité des cieux. Il se fit, dit l'Apocalypse, un grand silence dans le ciel. Hommes! songez au vide immense qui se trouva dans l'œuvre de Dieu, quand les anges sortirent du ciel, et que l'archange demanda : *Qui est semblable à Dieu?* Hélas! ce vide, Adam devait le remplir, et Adam tomba à son tour. Voyez encore Adam et Eve chassés par l'ange exterminateur du paradis terrestre, et perdant à jamais l'immortalité et les délices. Les anges eux-mêmes n'étaient pas purs devant Dieu. Songez à cet effroi de la nature humaine devant la nature divine, à ces cruelles expiations, à ces sacrifices qui ont épouvanté la terre, à ce sang qui crie qu'une offense terrible sépare l'homme de Dieu. Le peuple, dans le désert, craint de mourir en approchant de Dieu. Les fables les plus extravagantes, les cultes les plus infâmes dégradent la raison humaine abandonnée à toutes les erreurs, à toutes les dépravations de l'esprit et des sens. L'ignorance, la barbarie, l'esclavage, l'idolâtrie couvrent la terre. Aussi les philosophes platoniciens disaient-ils que la nature divine n'était pas accessible aux hommes, et que nos vœux ne pénétraient pas jusqu'à elle. Lucrèce écrivait que la crainte avait fait les dieux, et que l'homme est jeté au hasard nu sur la terre nue, misérable jouet des dieux, qui n'avaient fait, en le créant, que donner une âme à la douleur. Comment effacer cette terreur causée par le Chérubin armé d'un glaive flamboyant, et par les éclairs du Sinaï? Comment détruire cette objection qui se présente à l'esprit de l'homme, quand on lui dit que l'homme doit adorer Dieu? Que voulez-vous que je sois aux yeux du Dieu immense, infini? Il ne s'occupe pas de moi ; quel besoin a-t-il de mon adoration? Dieu n'a point parlé à l'homme, dit l'incrédule : la Parole de Dieu s'est faite chair, répond le Chrétien, elle a habité parmi nous. *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.* Comprenez donc comment le Christ est le moyen que la sagesse de Dieu a trouvé pour effacer sa justice et sa colère, et pour combler par des prodiges d'amour l'intervalle qui existait entre l'homme et lui.

C'est au milieu des foudres et des éclairs que le Verbe a dit : *Ecce venio.* Voilà que je viens. Je viens remplacer l'orgueil par l'humilité, la révolte par la soumission ; je viens arracher l'homme aux voluptés terrestres et lui ouvrir le chemin du ciel ; je viens pour satisfaire la justice dont Dieu subit lui-même la loi ; je viens lui apporter une expiation plus grande que la faute, briser les chaînes du péché et vaincre la mort. Venez, en effet, ô mon divin Maître, raison, sagesse divine, venez, et à force de merveilles, et par une création bien au dessus de la création de l'homme, puisque l'homme d'abord fut créé du néant, et que maintenant il est créé de l'amour, venez rendre à l'homme l'amour, venez lui faire

dire ce qu'a dit Tertullien : Dieu agit comme l'égal de l'homme, afin que l'homme puisse agir comme l'égal de Dieu. La raison de Dieu, qui a créé et qui conduit le monde, vient à nous sous les traits d'un enfant, la raison de Dieu est à nous, elle est née d'une femme. Ah! disons comme les bergers : *Allons à Bethléem et voyons ce Verbe qui a été fait.* Otez-moi ces langes et cette crèche, disait l'impie Marcion, ils ne sont pas dignes de Dieu. Rien, répondait Tertullien, n'est si digne de Dieu que le salut des hommes. Tous les Pères conviennent que Dieu ne s'est fait homme que pour faire l'homme Dieu, *factus est Deus homo, ut fieret homo Deus.* Chose admirable! merveille des merveilles! ô profondeur! ô mystère! Ce que disait Satan à l'homme pour le tenter : Vous serez comme des dieux, c'est ce que le Verbe a dit pour nous sauver : *Vos Dii estis et filii excelsi omnes.* Vous êtes tous des Dieux et les fils du Très-Haut.

Dieu, a-t-on dit quelquefois, aurait dû écrire sa religion dans le soleil; il a donc mieux fait, il l'a écrite dans le soleil de sa parole, dans son Verbe incarné. Pour tout comprendre, il suffit donc de se mettre dans le point de vue du tableau. Oui, le Verbe, dans un enfant, a couvert la majesté de Dieu, et fait cesser la colère. *Ecce agnus Dei*, voilà l'agneau de Dieu; peuples, prosternez-vous; le monde est réconcilié avec le ciel; l'épée du chérubin est brisée; les tonnerres du Sinaï ne se feront plus entendre; Dieu n'est plus seulement le Dieu puissant, le Dieu terrible, il est le Dieu de miséricorde et d'amour. Ecoutez les premières paroles de l'ange au berger : « Ne craignez pas, *nolite timere;* je vous annonce une grande joie : *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum.* » « Le Seigneur, dit David, est plein de tendresse et de clémence; il est lent à punir et prodigue de miséricorde. Il ne s'est pas irrité pour toujours, ses menaces ne sont pas inflexibles. Autant les cieux sont élevés au dessus de la terre, autant sa miséricorde s'élève sur ceux qui le craignent. » Tout est grand, tout est sublime dans l'œuvre de Dieu, la raison même de Dieu, le Verbe de la vie, est sous nos yeux. Les apôtres l'ont vu de leurs yeux, l'ont touché de leurs mains; ils l'ont vu, ils l'ont entendu, ils l'ont annoncé, et nous voyons nous mêmes ce soleil divin éclairer successivement le monde qui était assis dans les ombres de la mort. Les nations autrefois idolâtres adorent maintenant l'unité de Dieu. La nature divine est donc rétablie pour l'homme, depuis que le Verbe, la raison de Dieu, est né enfant dans une crèche. Oui, le monde est réparé par vous, Verbe divin, qui avez fait admirablement la dignité de la nature humaine, et qui l'avez plus admirablement rétablie. *Deus qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti et mirabilius reformasti.* Il y a une création nouvelle dans l'univers, c'est la révélation du monde spirituel, du monde moral; l'amour de Dieu est ordonné à tous, tous peuvent y atteindre, la raison de Dieu est rentrée dans l'univers, et tout aboutit à Jésus-Christ. Les événemens qui l'avaient précédé ont été disposés pour son avénement, les révolutions ont été dirigées dans ce but, la naissance et la chute des royaumes et des empires n'ont été que les moyens pour sa venue; et depuis dix-huit siècles, tout prépare son second avénement. Ainsi, tout se tient, tout se lie, grâce à Jésus-Christ : l'histoire, la philosophie, la théologie, s'accordent par lui. Il n'y a pas un fait qu'il n'explique. S'il disparaissait tout à coup, le chaos, qui a été détruit par la parole, se reverrait de nouveau, les ombres de la mort se répandraient de toutes parts. La nature de Dieu, sa puissance, sa justice, sa bonté, redeviendraient des ténèbres et des énigmes; la raison de Dieu serait effacée de la terre, et la nuit se referait sur le monde.

Nous venons de voir que le Verbe est la raison de Dieu, la raison de tout, *ratio Dei et uniuscujusque rei*, comme parle saint Jérôme. Il nous reste à considérer comment il explique l'homme à lui-même, et par conséquent comment nous avons pu l'appeler la raison de l'homme aussi bien que la raison de Dieu, et comment il est l'Homme-Dieu, la sagesse de Dieu et la sagesse de l'homme.

Le Verbe est la raison de Dieu, il est également la raison, l'intelligence de l'homme. En Jésus-Christ seul l'homme trouve sa lumière et sa force; sa lumière

dans ses ténèbres, sa force dans ses faiblesses, et si l'homme, avant Jésus-Christ, ignorait Dieu, comme nous venons de le voir, il ne s'ignorait pas moins lui-même.

Tous les peuples de la terre, excepté les Juifs, méconnaissaient les vérités les plus nécessaires, la nature de l'homme, son origine, sa destinée, ses devoirs. Qui avait défini les deux substances qui forment notre nature? Qui expliquait ce mélange de grandeur et de bassesse dans l'homme? Qui savait que son origine était divine, et que le ciel était sa patrie? Qui connaissait la route qui devait l'y ramener? Quelles n'étaient pas les erreurs de ceux qui passaient pour avoir le plus de lumières! Il est trop humiliant pour la raison de l'homme de le reporter à ces temps de ténèbres. Nous n'entrerons pas dans ce chaos d'obscurités.

Les Grecs et les Romains étaient vraiment supérieurs dans les lettres, les sciences et les arts, mais ils étaient des ignorans et des barbares dans tout ce qui regardait la religion. Ils ne connaissaient ni le culte du cœur, ni l'adoration en esprit et en vérité. Ils ne savaient rien de ce qu'ils devaient au Dieu de la terre. Quarante siècles s'étaient écoulés dans ces erreurs et ces folies, comme si Dieu eût voulu constater, par ce long espace de temps, le néant de la sagesse de l'homme et la vanité de ses pensées.

Les Juifs, occupés de cérémonies extérieures et figuratives, ne semblaient appliqués qu'à la pureté extérieure. Un petit nombre seulement *d'hommes de désir*, parmi eux, savaient découvrir le Messie, le Verbe divin dans tous les sacrifices et sous la lettre de la loi, et les Juifs charnels avaient si peu l'idée du remède à nos maux et du médecin qui devait les guérir, qu'ils ne reconnurent le Messie ni dans sa crèche ni sur sa croix, et qu'ils attendent encore ce conquérant qui devait reculer les bornes de la Judée, et vaincre par les armes les ennemis de leur nation. Ainsi parmi les peuples le fanatisme et la superstition; parmi les sages, l'orgueil et le cynisme: ceux qui ne se faisaient pas des idoles de bois se faisaient des idoles de chair, et, comme on l'a dit, tout était Dieu alors, excepté Dieu lui-même.

Le monde était donc dépourvu de toute raison, quand le Verbe incarné naquit dans une étable de Bethléem. Il paraît, et ce nouveau soleil illuminant tout le monde moral, l'homme reconnaît les ténèbres sur lesquelles il avait fondé son orgueil; il paraît, le monde se trouble, le règne du mal est ébranlé, et ce qu'il y a en nous de divin éprouve le besoin de briser sa chaîne et de recouvrer sa liberté; le Verbe paraît, et nous découvrons avec effroi nos ténèbres et nos faiblesses, notre misère, le danger de notre maladie, et l'impuissance de la philosophie et de la loi pour la guérir. Nous savons maintenant, à n'en pas douter, que l'homme est tombé d'un état heureux dans un état de dégradation; en proie aux souffrances, à la maladie, aux angoisses, à l'agonie, à la mort. « Un joug pesant, dit l'Ecriture, accable les enfans d'Adam depuis le jour où ils sortent du sein de leur mère jusqu'au jour de leur sépulture; les pensées de leur esprit, les appréhensions de leur cœur, l'attente de ce qui arrivera, la fureur, la jalousie, l'inquiétude, l'agitation, les querelles, la colère, les transes de la mort bouleversent leur âme pendant le sommeil de la nuit. L'homme n'a que peu de repos, et ensuite dans le sommeil il est comme une sentinelle qui veille. Il se trouble dans les visions de son cœur comme un guerrier qui échappe à l'ennemi au jour du combat. C'est là le sort de toute chair. Ajoutez le sang, l'épée, l'oppression, la famine, la ruine et tous les fléaux. » — « Jetez les yeux, dit saint Augustin à Julien, sur les enfans; considérez de combien de maux ils sont accablés. Que d'illusions, que de peines, que d'alarmes! Quand ils sont sortis de l'enfance, les voilà en danger d'être trompés par l'erreur, abattus par la douleur et par le travail, embrasés par la concupiscence, accablés par la tristesse, enflés par l'orgueil! L'évidence de cette misère des enfans d'Adam a forcé les philosophes païens, qui ne croyaient pas au péché originel, d'enseigner que nous n'étions dans ce monde que pour y être punis de péchés commis dans une autre vie. Mais rien n'établit cette opinion. Que reste-t-il donc, sinon que la cause de ces maux est ou l'impuissance ou l'injustice de Dieu;

ou la peine du premier et ancien péché. Mais comme Dieu n'est ni impuissant ni injuste, il faut nécessairement en revenir à dire ce que vous ne voulez pas, mais qu'il faut bien, bon gré mal gré, reconnaître que ce joug si pesant n'aurait point pesé sur l'homme, si le péché originel n'eût point existé. » Mais sans le Verbe incarné, il serait impossible de comprendre le péché originel, comme il serait impossible, sans le péché originel, de comprendre toutes les misères énumérées par l'Ecriture. Grâce au mystère de l'Incarnation, nous connaissons la justice de Dieu et son horreur pour le péché, mais en même temps nous savons qu'il n'y a pas eu un seul moment où sa miséricorde ait abandonné la terre, et nous connaissons tout à la fois la création et la réparation. Voyez comme tout se complète à cette lumière. Adam, dans le Paradis terrestre, était en communication avec le Verbe. Il avait, dit Hugues de Saint-Victor, différentes connaissances : l'une, par laquelle il voyait le monde extérieur, et c'est l'œil de la chair; l'autre, la raison par laquelle il se voyait lui-même et par laquelle il voyait Dieu directement, c'était l'œil de la contemplation. L'homme, dans le Paradis, se nourrissait du Verbe comme les anges, et il connaissait la vérité éternelle comme les anges la connaissent sans l'aide d'aucune image corporelle, et c'est pour cela que saint Bernard dit que l'homme était en cet état participant de la société des anges. Adam, par le péché, cessa de contempler la vérité en elle-même et sans voile; il fut banni de la contemplation de Dieu, il ne vit plus la vérité que dans des images, le regard de son âme fut obscurci. Il cessa d'être en communication avec les natures spirituelles, il ne vit plus que les créatures sensibles. C'est ainsi qu'il fut exclu de la demeure où il jouissait de la vue de Dieu. *Undè à domo suâ in quâ visione Dei fruebatur exclusus est.* Mais la lumière du Verbe cessa-t-elle de luire pour les hommes? Non, sans doute. Les hommes ont-ils jamais cessé de s'entendre sur les vérités que n'obscurcissaient pas leurs passions? Comment, malgré la différence de mœurs, de langage, comment, sans s'être jamais ni vus, ni concertés, peuvent-ils s'entendre sur des vérités générales, sur les principes des choses, sur les notions du juste et de l'injuste? D'où vient cet accord? Qu'est-ce qui produit sur leurs intelligences les mêmes effets que le soleil sur l'horizon? Qu'est-ce qui leur découvre les objets et leur fait voir les mêmes couleurs et les mêmes proportions? C'est qu'il y a une lumière qui illumine tout homme venant en ce monde, une lumière que la chair, le sang et les passions ne voient pas, d'où jaillissent les vérités éternelles et immuables, et cette lumière c'est encore le Verbe, la lumière de Dieu; c'est en elle que Dieu se voit; c'est en elle que nous nous voyons. Mais les passions obscurcissaient ces lumières, et en dégradant la nature de l'homme, elles l'avaient réduite à la plus extrême faiblesse. Comment donc expliquer sans le péché ce vide de l'âme que nous cherchons à remplir par la possession des créatures? Mais à côté de ce péché qui nous explique les contrariétés de notre nature, les ténèbres de notre entendement, la révolte de nos sens, se trouve maintenant la réparation qui ne permet la plainte à personne, puisque nous pouvons nous écrier comme saint Augustin à la vue de ce que nous avons perdu et de ce que nous pouvons obtenir : *Felix culpa quæ talem meruit redemptorem !* Heureuse faute qui nous a valu un tel rédempteur ! Heureuse faute qui nous a fermé le Paradis terrestre, mais qui nous ouvre le ciel ! De quoi se plaindraient maintenant les pauvres, les infirmes, tous ceux qui souffrent, tous ceux qui pleurent, quand Jésus-Christ crée un monde spirituel, où ils peuvent être au premier rang par leur volonté, et où leurs misères même servent à les faire entrer. Du moment où ils y sont admis, Dieu n'est plus injuste à leurs yeux. Infirmes, pauvres, n'êtes-vous pas soutenus par la grâce divine et par cette première parole du premier discours de Jésus-Christ: Heureux ceux qui pleurent! Avec Jésus-Christ, toutes les idées sont donc éclaircies, l'homme voit au milieu de ses ténèbres; il a la raison des choses. Le Verbe que l'homme contemplait dans le Paradis terrestre, a paru au milieu de nous, pour que la raison de Dieu fût connue, pour que le monde invisible fût manifesté par des images sensibles à

l'homme qui, ayant perdu l'œil de la contemplation, ne pouvait plus voir rien de spirituel. C'est ainsi que la raison de l'homme a été rétablie. La raison de Dieu qui éclaire tout homme venant en ce monde, était dans le monde ; mais le monde ne l'avait point comprise avant que le Verbe fût né dans le monde. C'est depuis cette divine naissance qu'il y a un lieu visible, dans lequel mon intelligence peut se réunir à l'intelligence des autres hommes pour comprendre toutes choses ; ce lieu, c'est le Verbe, la raison de Dieu même; c'est Jésus-Christ, le second Adam, le nouveau chef de la race humaine.

« Le Verbe éternel s'est fait chair et a voulu naître dans une étable, dit saint Augustin, afin d'humilier les superbes par la vue de son humilité, et de les faire passer de l'amour d'eux-mêmes à l'amour qu'ils doivent avoir pour Dieu. Dieu voulait leur faire perdre leur vaine confiance en leur force, en mettant devant leurs pieds un Dieu devenu faible et infirme par la participation de notre nature mortelle; les obligeant ainsi à se prosterner devant cette divinité rabaissée, qui, en se relevant, les relevait aussi avec elle. Comme c'était par le crime de l'orgueil que nous nous étions retirés de Dieu, nous ne pouvions retourner à lui que par une voie contraire qui était celle de l'humilité, et nous n'avions personne sur la terre que nous pussions nous proposer pour exemple et suivre comme notre guide. Tous les hommes étaient infectés d'orgueil, et, afin que l'homme ne refusât plus d'imiter un homme qui fût humble, Dieu même s'est humilié, afin que l'homme orgueilleux ne dédaignât plus de marcher sur les pas d'un Dieu.

Fils d'Adam, relève donc maintenant tes espérances, reconnais ta nature en Jésus-Christ, et vois le rang qu'elle tient dans les ouvrages de Dieu. Hommes, ne vous méprisez plus vous-mêmes, le Fils de Dieu s'est fait homme ; femmes, ne vous méprisez plus, le Fils de Dieu est né d'une femme. N'aimez plus rien de tout ce qui est temporel, car, si l'on pouvait aimer toutes ces choses, l'homme dont le Verbe s'est revêtu les aurait aimées. Ne craignez ni les outrages ni les tourmens, ni la mort, puisque, si ces choses étaient de véritables maux, l'homme dont s'est revêtu le Fils de Dieu ne les aurait pas endurés.

O remède ineffable, ô remède incompréhensible qui guérit toutes nos blessures, qui répare tout ce qui était perdu, qui corrige tout ce qui était vicieux! »

Le Verbe ou la parole ou la raison de Dieu et la raison de l'homme est donc dans le monde. Malheur, anathême à ceux qui disent le contraire, qui enlèvent l'air moral au monde et jettent la mort dans les âmes et le suicide dans la société. Hélas! il y a eu un temps où ces affreuses doctrines du néant étaient venues jusqu'à moi, où le Christ avait cessé d'être à mes yeux la parole, la raison de Dieu. Alors le monde spirituel fut renversé pour moi, plus de Moïse, plus d'Abraham, plus d'Adam, plus de vérité religieuse transmise avec la vie, Dieu n'avait donc pas parlé à l'homme. Voilà l'affreuse conséquence que j'en tirais : Dieu était donc indifférent à mes pensées, à ma vie, les tombeaux ne devaient donc plus se rouvrir, tout finissait donc avec nous dans la corruption et dans la poussière. Il faut que je le dise à ceux qui me lisent pour qu'ils comprennent la profondeur du mal où tombent tant de malheureux qui se retranchent eux-mêmes de la société humaine, parce qu'ils ont cessé de faire partie de la société divine, les tourmens de l'enfer étaient dans mon cœur, je pleurais tous les jours en voyant ceux que j'aimais et dont je devais être à jamais séparé par la mort, vingt fois je voulus mettre fin à ma vie pour échapper au supplice de l'idée du néant. Enfin, le voile qui cachait Dieu à ma vue se souleva. Je crus en Jésus-Christ, le monde spirituel fut rétabli à mes yeux, et je recouvrai la vie morale et la vie physique. Dieu exista pour moi parce qu'il a parlé à l'homme, parce qu'il est venu sur la terre. *Solutio totius difficultatis Christus.* Le Christ est la solution de toutes les difficultés. Répétons donc avec le psalmiste : « Bénis le Seigneur, ô mon âme, et n'oublie jamais ses bienfaits. C'est lui qui a racheté ta vie de la mort, il te couronne de miséricorde et d'amour. Bénis le Seigneur, ô mon âme! »

La parole de Dieu en Jésus-Christ est

donc une parole universelle? La beauté, la sagesse divine y brillent d'une manière éclatante. Il est aussi impossible de ne pas reconnaître Dieu dans la conversion du monde moral par le Verbe que dans la création du monde physique par la parole. Jésus-Christ! C'est la raison de Dieu devenue vivante; c'est la régénération du cœur de l'homme par la connaissance de la raison divine. Ah! si le Christianisme n'était qu'une science, tous les hommes seraient prosternés devant Jésus-Christ; mais c'est une science pratique dans laquelle toutes nos connaissances sont liées avec des devoirs, et c'est là ce que les orgueilleux, les voluptueux ne veulent pas admettre. *Noluit intelligere ne benè ageret.*

Jésus-Christ est donc bien notre raison comme il est la raison de Dieu, notre sagesse comme il est la sagesse de Dieu. Nous avons vu, avant l'avénement du Verbe, tous les philosophes de l'antiquité confesser qu'ils ne pouvaient rien comprendre à Dieu sans un envoyé céleste; et depuis, quand la philosophie a voulu se séparer de Jésus-Christ, la société est tombée dans l'abîme du mal. Oui, le Verbe, c'est cet arbre de vie qui était au milieu du Paradis terrestre et dont Adam fut éloigné. Jésus-Christ a rétabli cet arbre de vie dans son Église, c'est le Verbe fait chair, c'est la raison de Dieu, c'est la raison de l'homme. Ce Verbe est encore là nourrissant, guérissant les âmes, renouvelant les corps, changeant l'homme tout entier dans l'Eucharistie. L'incarnation, ce scandale des Juifs, qui ne pouvaient s'imaginer que celui qu'ils avaient sacrifié fût l'auteur même de la vie, est donc la raison de Dieu même. Elle rétablit toutes les notions des choses que le langage du monde rendait incompréhensibles. Maintenant c'est mépriser la raison de Jésus-Christ que de juger des choses autrement qu'il n'a fait, ou de choisir le contraire de ce qu'il a choisi, de croire un bien ce qu'il a cru être un mal, et un mal ce qu'il a cru être un bien! La pauvreté de sa crèche, l'obscurité des trente premières années de sa vie, les souffrances de sa croix, ont créé un monde nouveau, un monde spirituel sur la terre, et changé toutes les idées, et jusqu'aux noms des biens et des maux.

L'Abbé de Genoude.

COURS D'INTRODUCTION

A

L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

SECONDE LEÇON.

A la lumière des traditions historiques et de l'observation, l'homme peut quelquefois porter bien loin ses regards dans la nuit des temps, surtout lorsque les rayons émanés de ces deux flambeaux se dirigent vers le même point. En examinant la structure de la terre, il est parvenu à se faire quelque idée des changemens qui s'y sont opérés à une époque fort lointaine. Les anciens aruspices cherchaient à lire l'avenir dans les entrailles des victimes; moins ambitieuse, mais plus heureuse dans ses recherches, la science moderne a su découvrir dans le sein déchiré du globe quelque chose de son passé. Elle a essayé de tracer, si l'on me permet cette expression, quelques pages d'une revue rétrospective des révolutions qui ont troublé le sol terrestre, et quelque hardi que fût cet essai, elle a été d'autant plus rassurée sur quelques uns de ses résultats, qu'ils se sont trouvés d'accord avec les vieux monumens historiques, qui disent également que le globe a été bouleversé, du moins à sa surface.

Nous avons vu, dans la leçon précédente, que les anciens monumens parlent ausssi d'une catastrophe d'un tout autre genre, d'une grande et antique perturbation, que le crime a produite dans la nature de l'homme. Cette tradition n'a pas moins d'autorité que celle qui a conservé le souvenir du déluge. Mais ne pouvons-nous pas acquérir encore à ce sujet d'autres lumières que celles que l'histoire nous fournit? L'observation de la nature humaine ne nous apprend-elle rien ici? Ne peut-on pas reconnaître aussi dans l'homme les vestiges d'un profond bouleversement? Quand la géologie dit : étu-

diez le globe, et vous verrez, dans son état actuel, des ruines de son état antérieur, la philosophie morale ne peut-elle pas dire à son tour : étudiez l'homme, et vous verrez qu'il est lui-même une ruine?

On sent bien qu'il ne s'agit pas de comparer la déchéance originelle de l'homme à une catastrophe physique. Il serait très faux de dire que les suites de la première sont, relativement à la nature de l'homme, ce que sont, relativement à la constitution du globe, les effets de la seconde. La chute n'a pas seulement altéré la nature humaine, suivant la doctrine chrétienne : cette doctrine nous dit que l'homme possédait, à son origine, des dons qui ne faisaient pas essentiellement partie de son être, et qui étaient de pure grâce; qu'il aurait pu être créé dans une condition inférieure, sans qu'il fût privé pour cela de ce qui constitue sa qualité d'homme, et qu'ainsi la faute originelle, outre le désordre qu'elle a introduit dans sa nature, l'a fait déchoir en même temps d'un état surnaturel. Au contraire, une catastrophe physique, quelque générale qu'elle soit, ne fait que changer, à quelque degré, l'état naturel du globe, qui en est le théâtre.

Mais quelles que soient les différences essentielles qui les distinguent, chacun de ces bouleversemens a dû laisser des traces qui lui sont propres. Le naturaliste examine les vestiges de la catastrophe physique; le philosophe contemple dans l'homme les vestiges permanens de sa dégradation. Nous voulons comparer ces recherches, nous voulons voir si, par l'étude des faits, la philosophie morale n'obtient pas autant de lumière sur l'homme que la géologie sur la nature.

Dans ces deux genres de recherches, des observations superficielles n'apprennent rien. Quelques philosophes se plaignent de ne pas reconnaître d'un premier coup-d'œil les traces de la chute : ils voudraient apparemment, pour y croire, que l'homme portât sur son front, en caractères sanglans, cette sinistre inscription : *Être déchu*. Mais dans l'étude de l'être moral, comme dans celle de la nature, il ne suffit pas d'ouvrir les yeux pour bien voir, il faut savoir regarder. Il y avait plusieurs milliers d'années que les hommes voyaient ce globe, lorsqu'enfin la géologie leur apprit à lire, dans les phénomènes qu'il présente, quelques fragmens de son histoire. La philosophie chrétienne a été moins lente dans ses méditations sur l'état originaire de l'homme; mais il n'en est pas moins vrai qu'elles portent, comme toute recherche morale, sur des observations très délicates. Dans les sciences physiques, les sens soutiennent le raisonnement; les flancs déchirés d'une montagne sont plus frappans que le brisement de notre âme. La nature humaine est une mine où l'œil qui n'est pas éclairé par la méditation ne voit pas clair. Cette obscurité, loin d'infirmer la croyance de la chute première, la confirme. Si l'homme a été originairement corrompu, la vie des sens a prédominé sur la vie de l'âme, et dès lors il doit se connaître moins aisément qu'il ne sait ce qui se passe dans le monde des corps. Cette prédominance produit en nous une répugnance vicieuse à nous enquérir des chose de l'âme, et une répugnance non moins forte à nous humilier dans la connaissance de notre dégradation; maladie trompeuse qui tend sans cesse à se faire illusion sur sa propre réalité, et dont un des effets est de s'ignorer elle-même.

Le caractère intime de cette maladie originelle, sa transmission héréditaire, ses suites ont donné lieu à plusieurs systèmes qui ont pour but d'éclaircir, à quelque degré, ce qu'il y a de mystérieux dans la doctrine de la chute. Mais on a fait pour le moins autant de systèmes pour expliquer la submersion du globe par les eaux. Burnet en attribuait la cause physique à la rupture d'une croûte légère, qui, selon lui, recouvrait la mer; Woodward supposait que la force de cohésion ayant été suspendue entre les parties solides du globe, les parties liquides les avaient pénétrées. Whiston eut recours à la queue d'une comète; Lamanon à un débordement de lacs placés en amphithéâtre les uns au dessus des autres; Dolomieu à des marées de huit cents toises; Bertrand à un déplacement du centre de gravité, produit par les mouvemens d'un noyau d'aimant caché dans l'intérieur du globe [1].

[1] V. le disc. de M. Cuvier sur les rév. du globe.

Les théologiens ne disent pas aux naturalistes que la diversité de ces explications, la bizarrerie même de quelques unes d'entre elles, infirment les preuves de la grande inondation terrestre : pourquoi les naturalistes soutiendraient-ils que les disputes des théologiens sur l'essence du péché originel infirment les preuves de la déchéance?

La déchéance primitive est sans doute un fait extraordinaire, un fait à part. Dans notre monde actuel, nulle force morale, nulle volonté humaine n'a le triste pouvoir de commettre un crime qui ait des suites égales à celles qu'a entraînées la prévarication de l'homme primordial, en qui tout le genre humain était renfermé. Mais l'extraordinaire n'est-il pas le caractère de tous les faits primitifs, le sceau de toutes les origines? Toute chose commence autrement qu'elle ne se développe : les animaux et les plantes continuent de s'engendrer de siècle en siècle ; mais leurs germes primitifs, de quoi étaient-ils la continuation? Des forces toutes particulières se sont produites dans les premiers temps du genre humain, comme dans les premiers temps du globe. La géologie n'est-elle pas obligée aussi d'avouer qu'on ne saurait trouver, dans les forces naturelles actuellement connues, les causes physiques des bouleversemens terrestres, dont elle reconnaît l'existence.

Les philosophes, qui rejettent le dogme de la déchéance, parce qu'ils le jugent contraire à leurs idées métaphysiques sur la justice divine, ne raisonnent pas mieux que ne le feraient des géologues qui refuseraient de croire aux perturbations physiques du globe, sous ce prétexte qu'elles leur semblent indignes de la sagesse du Créateur. Ces géologues pourraient alléguer, avec autant d'apparence de raison, qu'on ne doit pas se représenter le Créateur comme un ouvrier malhabile ou capricieux, qui n'a pas pu, n'a pas su ou n'a pas voulu organiser la machine du monde assez régulièrement pour qu'elle ne fût pas sujette, dans quelques uns de ses rouages, à des catastrophes qui en troublent le mécanisme. Cette objection serait d'autant plus spécieuse, que les perturbations du monde physique, telles que la philosophie rationaliste les conçoit, proviennent de la seule volonté de l'architecte suprême ; tandis qu'il n'en est pas de même des perturbations du monde moral, où une autre volonté intervient, la volonté libre de l'homme. Et néanmoins, de pareilles objections ne feraient pas une grande impression sur l'esprit d'un véritable naturaliste : il répondrait que nos idées sont trop courtes pour être la mesure des plans du Créateur, et que s'il est prouvé que le monde physique a été bouleversé, il faut admettre ce fait, quand même il bouleverserait quelques unes de nos prétentions métaphysiques. Pourquoi ne pas raisonner de la même manière lorsqu'il s'agit d'une catastrophe dans l'ordre moral? Pourquoi voudrait-on, en ce qui concerne les faits moraux, se borner à deviner ce qui doit être, tandis que, dans l'étude des faits physiques, on veut, avant tout, reconnaître ce qui est et ce qui a été? Sous ce rapport, la polémique incrédule contre le dogme de la chute, est un crime de lèse-logique, une violation flagrante des lois que suit l'esprit humain dans la recherche des faits originaires.

Il faut s'attacher, dans cette recherche, à l'observation des faits actuels, pour remonter jusqu'où la chaîne des analogies peut nous conduire, comme l'a essayé M. Cuvier dans son discours sur les révolutions du globe, comme l'a essayé Pascal dans ses pensées sur la chute de l'homme. Quand le premier a dit : « Je « pense, avec MM. Deluc et Dolomieu, « que, s'il y a quelque chose de constaté « en géologie, c'est que la surface de « notre globe a été victime d'une grande « et subite révolution dont la date ne « peut remonter beaucoup au delà de « cinq ou six mille ans, » il a procédé en géologie, comme Pascal avait procédé en philosophie morale, lorsqu'il avait dit : « Sans le mystère du péché originel, le « plus incompréhensible de tous, nous « sommes incompréhensibles à nous-« mêmes. Le nœud de notre condition « prend ses retours et ses plis dans cet « abîme ; de sorte que l'homme est alors « plus inconcevable sans ce mystère, « que ce mystère n'est inconcevable à « l'homme. »

L'illustre naturaliste a cru reconnaître

des indices manifestes d'un bouleversement terrestre dans les formes des montagnes, qui sont comme le squelette de la terre. Leur crête déchirée, hérissée de pics aigus, la direction irrégulière de leurs vallées et des eaux qui y descendent, leurs couches offrant d'un côté leur tranchant à pic, et de l'autre déroulant en lignes obliques une grande partie de leur surface, tout cela attestait, à ses yeux, qu'elles ont été façonnées d'une manière violente. Ce ne sont pas seulement les montagnes primitives qui témoignent de ce fait : les montagnes secondaires concourent à le révéler ; car au dessous des couches horizontales, on y trouve des couches obliques qui ont été brisées, redressées, bouleversées. Mais, en creusant dans le sein du globe, on a vu surgir encore d'autres témoins d'une grande catastrophe. « Elle a laissé, dans les pays « du nord, des cadavres de grands qua- « drupèdes, que la glace a saisis et qui « se sont conservés jusqu'à nos jours « avec leur peau, leur poil et leur chair. « S'ils n'eussent été gelés aussitôt que « tués, la putréfaction les aurait décom- « posés. Et d'un autre côté, cette gelée « éternelle n'occupait pas auparavant les « lieux où ils ont été saisis, car ils n'au- « raient pu vivre sous une pareille tempé- « rature. C'est donc le même instant qui a « fait périr les animaux, et qui a rendu « glacial le pays qu'ils habitaient. Cet « événement a été subit, instantané, « sans aucune gradation. »

Ainsi la terre nous présente un grand spectacle de débris. Ces animaux inhumés dans les décombres du globe, ces ruines de la nature vivante ensevelies dans d'autres ruines rappellent à l'imagination ces monumens de la vieille Bretagne, où l'on a trouvé des urnes funéraires romaines dans des sépulcres celtiques, des tombeaux dans des tombeaux. Lorsque l'on médite un peu sérieusement sur ces bouleversemens terribles, ces ravages solennels qui, sous la main d'un Dieu sage et bon, ont brisé les élémens et dépeuplé l'empire de la vie, on sent bientôt que, si ces faits étonnans sont incompréhensibles en eux-mêmes, ils nous aident du moins à comprendre que la sagesse du Créateur n'est pas notre sagesse, et que souvent les raisons qui la meuvent fuient et disparaissent dans un lointain inaccessible à nos faibles regards.

Portons maintenant les yeux sur d'autres ruines, ruines morales, mais qui présentent non moins visiblement les traces d'un bouleversement qui est parti d'un monde supérieur à la nature physique, du monde de l'âme, d'où il s'est propagé dans ce qui est au dessous. « Il y a, dit « Pascal, une guerre intestine dans « l'homme entre la raison et les pas- « sions. Il pourrait jouir de quelque paix, « s'il n'avait que la raison sans passions, « ou s'il n'avait que les passions sans rai- « son. Mais ayant l'un et l'autre, il ne « peut être sans guerre, ne pouvant avoir « la paix avec l'un, qu'il ne soit en guerre « avec l'autre. Ainsi il est toujours divisé « et contraire à lui-même. »

Cette pensée de Pascal, pour être saisie dans toute sa portée, demande quelques développemens. Il y a dans l'homme deux penchans, deux tendances, l'une par laquelle il rapporte les choses à soi, l'autre par laquelle, si elle était fidèlement suivie, il se rapporterait lui-même à Dieu, et s'ordonnerait relativement à l'ensemble des êtres ; en un mot, la loi de jouissance, et la loi de devoir et de charité. Or, non seulement ces deux penchans sont en nous dans un état de lutte, mais dans cette lutte, qui tourmente le fonds même de notre nature, la tendance égoïste, la tendance à la jouissance est plus vive, plus impérieuse, plus active que la tendance à l'ordre ; il y a prédominance instinctive du premier de ces penchans sur le second. Cet état peut-il être considéré comme l'état normal et primitif de l'homme ? Remarquez bien qu'il ne s'agit pas ici du simple fait d'un penchant à des jouissances sensibles : l'existence de cet attrait ne prouverait pas une dégradation originaire. L'homme étant un être à la fois spirituel et organique, on conçoit que cet attrait à quelque degré fasse partie de sa nature, on conçoit que l'homme aurait pu être créé avec ce genre de concupiscence. Mais il y a autre chose en lui, tel que nous le connaissons, et nous cherchons ici la cause, non de la concupiscence pure et simple, mais de la prédominance native de la concupiscence, ou du penchant par lequel il rapporte tout à soi, sur la ten-

dance à s'ordonner par rapport aux autres êtres en s'ordonnant par rapport à Dieu. Pour qu'il ait été réduit à une pareille condition, ne faut-il pas qu'il y ait eu une grande perturbation dans les lois de la vie spirituelle qu'il avait reçue en naissant? Qu'est-ce que la vie, qu'est-ce que la santé en général? Dans l'être organique, il y a santé ou pleine vie, lorsque chaque fonction vitale s'accomplit sans entraver l'exercice des autres fonctions, lorsque toutes s'accomplissent avec facilité, lorsque les plus importantes s'accomplissent avec une facilité proportionnée à leur importance même. Le contraire existe précisément dans l'homme, sous le rapport moral. L'instinct de la jouissance, qui est une des fonctions de son être, entrave, obstrue, s'il est permis de parler ainsi, l'exercice de l'autre fonction, par laquelle il se rapporte à Dieu : la première s'accomplit facilement, la seconde ne s'exerce qu'avec peine, qu'à la condition d'une lutte violente, et pourtant elle est la fonction fondamentale, puisque l'ordre universel repose sur la subordination de chaque individu à la volonté de Dieu, principe, centre, et fin de tous les êtres. Les lois de la vie ont donc été troublées dans l'homme; il y a eu désordre, maladie, altération de l'état primitif.

Cette vérité une fois reconnue, une grande lumière vient éclairer les mystères de la nature humaine. Quelles énigmes que les questions suivantes! Pourquoi, malgré l'estime et l'amour de la vérité, l'homme est-il ainsi fait que ses appétits intellectuels ont toujours besoin d'être excités, tandis que ses appétits sensuels ont au contraire toujours besoin d'être contenus?

Pourquoi les vérités les plus pures, les plus divines sont-elles si peu familières à notre esprit, qu'elles lui semblent presque étrangères, et pourquoi en même temps nous sont-elles si intimes, pourquoi ont-elles, pour me servir d'une expression antique, une si étroite parenté avec notre intelligence, que lorsqu'elles nous apparaissent, nous sommes presque tentés de croire, avec Platon, que nous ne faisons que nous en souvenir?

Pourquoi poursuivons-nous avec une infatigable ardeur les biens sensibles, comme s'ils pouvaient remplir, par un bonheur vrai, la capacité de notre âme, et pourquoi sentons-nous, en les possédant, qu'ils y laissent un grand vide?

Pourquoi l'homme se tourmente-t-il à être heureux?

Pourquoi un sentiment de pudeur, de honte, de souillure, s'attache-t-il à la génération, à la transmission de la vie, tandis que nous comprenons, d'un autre côté, que transmettre la vie, c'est s'associer en quelque sorte à l'acte auguste de la création?

Pourquoi cette espèce de seconde création, si noble aux yeux de l'intelligence, s'accomplit-elle sous des conditions physiques humiliantes?

Depuis six mille ans, l'homme porte dans son intelligence, dans son cœur, dans son corps, ces six énigmes, sceaux mystérieux que nulle philosophie n'a brisés. La doctrine seule de la chute opère cette merveille; par elle ces questions répondent, ces énigmes parlent, et un enfant, à la lumière de cette doctrine, débrouillerait le chaos de notre être. On peut dire de la foi au péché originel, comme clé de la nature humaine, ce que Bossuet a dit de la foi à la Providence, comme explication suprême des discordances que le monde terrestre présente à nos regards. L'homme aussi ressemble à ces tableaux qu'on montre dans les cabinets des curieux : au premier coup d'œil, son être offre un assemblage de lignes irrégulières, confuses; mais lorsqu'on le regarde *par un certain endroit*, les lignes se ramassent, le plan du tableau se démêle, l'homme s'explique, de même que les vastes irrégularités qui caractérisent la configuration actuelle du globe, se régularisent, à quelque degré, pour l'esprit, lorsqu'on les conçoit comme étant le résultat d'une perturbation.

On a très bien prouvé que les causes naturelles qui produisent des changemens partiels à la surface du globe, les causes qui se manifestent par la formation des dunes, des falaises, des alluvions, des volcans, ne suffisent point pour expliquer les grands phénomènes de perturbation qui sillonnent sa charpente. Il nous paraît également clair que nulle autre cause morale, que la chute origi-

nelle, ne peut rendre raison des ruines de notre nature. Dira-t-on que les deux élémens qui la composent, l'esprit et le corps, donnent une raison suffisante des contrariétés qui s'y manifestent? Nous avons déjà écarté d'avance cette explication qui n'explique pas ce dont il s'agit. Il n'y a pas seulement dans l'homme deux ordres de penchans, mais une tyrannie de l'égoïsme sur la charité : il n'y a pas dans l'homme une simple dualité harmonique, mais un dualisme vicieux. Supposera-t-on que cet état provient de l'influence de l'éducation ? Car certains philosophes sont dans l'habitude de mettre sur le compte de l'éducation tout ce qui les embarrasse dans la nature humaine. Si une aussi vague allégation pouvait être de quelque poids, un mot suffirait pour la détruire. C'est que l'éducation, dans son ensemble, a précisément pour objet de contrebalancer la force de l'égoïsme ? Ira-t-on enfin jusqu'à imaginer que la nature humaine est descendue par degrés au point où nous la voyons, et que sa corruption actuelle n'est que le dernier terme d'une série de corruptions successives? Mais tous les monumens attestent que la nature humaine telle que nous la sentons au dedans de nous, n'est pas la nature d'aujourd'hui ou d'hier, mais celle de tous les temps; et l'histoire, loin de nous montrer cette loi de détérioration graduelle, fournirait plutôt les indices d'une marche inverse.

Plus nous examinons ce sujet, plus nous sommes convaincus que les inductions morales par lesquelles on remonte jusqu'au grand fait de la chute, n'ont pas moins de force que les inductions physiques d'où l'on conclut une antique perturbation du globe. Dans le second cas, les données de la raison frappent plus vivement l'imagination, parce qu'elles s'appliquent à des objets palpables ; mais, dans le premier cas, elles sont appuyées par le sentiment. Le malaise qui est au fond de notre être nous avertit que l'équilibre de nos facultés a été rompu.

Nous ne disons point à ceux qui n'ont pas encore la foi, que ces idées doivent leur paraître aussi frappantes qu'à nous; nous leur disons seulement qu'elles peuvent les disposer à comprendre ce mot de Tertullien, que l'âme humaine rend des témoignages qui prouvent qu'elle est naturellement chrétienne ; nous leur disons qu'ils peuvent déjà découvrir, entre les dogmes chrétiens et les besoins de notre nature, de secrètes harmonies que n'était pas digne d'entrevoir, dans son aveuglement superbe, la philosophie du dernier siècle, cette philosophie frivole et haineuse, qui, sortie de l'égoût de la régence comme d'un berceau, passa sa jeunesse à rire de Dieu, et vint enfin, dans son âge mûr, adosser son trône à l'échafaud de la terreur. Depuis que les grandes tribulations ont commencé pour l'Eglise, nous avons vu, parmi les hommes qui sont hors de son sein, deux races bien différentes, comme autrefois le peuple de Dieu, pleurant aux rives de l'Euphrate, en voyait deux aussi parmi les Gentils qui l'entouraient. Les uns bravaient le Dieu d'Israël, tournaient en moqueries les choses saintes, et, dans leurs nuits impies, buvaient dans les vases sacrés le vin de l'orgie et du blasphème; les autres, sans être encore adorateurs du vrai Dieu, ressentaient certaines impressions de sa majesté, ils vénéraient déjà dans son culte quelque chose de divin, et n'insultaient pas ceux qui travaillaient à relever les pierres du temple. Nous ne nous adressons qu'aux hommes de cette race; pour les autres, il serait doublement inutile de leur parler, car leurs oreilles sont fermées et leur règne finit. Si quelques uns d'entre eux venaient encore souiller, par des dérisions honteuses, les plus graves objets qui puissent intéresser la pensée et la conscience humaine, nous nous rappellerions la conduite que les Ephores de Lacédémone, de ce peuple parent des Israélites, trouvèrent bon de suivre, lorsque quelques mauvais sujets d'Orchomène eurent jeté de la boue sur les chaires d'où ces magistrats rendaient la justice. Pour toute vengeance, ils envoyèrent les hérauts crier dans tous les quartiers de la ville : Que tous les citoyens sachent qu'il est permis aux Orchoméniens de faire des sottises.

L'Abbé Ph. Gerbet.

SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

SECONDE LEÇON.

Première époque. — Peuples anciens.

Toutes les sciences humaines se rapportant, dans leur but et dans leurs applications, aux besoins moraux et physiques de l'homme, les recherches dont elles sont l'objet ramènent nécessairement à l'homme lui-même, à sa double nature, à son origine, à sa condition terrestre, et surtout à sa destinée religieuse. C'est dans ce sens que nous avons présenté les sciences comme l'*expression, le développement ou la démonstration d'une vérité chrétienne*, et nous ne pensons pas qu'on puisse les considérer autrement. Toutes les vérités nous viennent de celui qui est la vérité par excellence. Voilà pourquoi elles sont si étroitement liées entre elles, voilà pourquoi elles tendent à remonter vers leur source commune. Or, les sciences sont des vérités, d'abord révélées directement à l'homme, puis altérées ou perdues, et enfin restituées par les efforts et l'expérience de la raison humaine.

Aussi, en recherchant, à travers les âges passés, les premiers élémens de la science *de l'utile* appliquée aux sociétés civiles, nous n'attribuerons point, comme l'ont fait la plupart des philosophes du 18e siècle, aux besoins progressifs de l'homme, supposé parti de l'état sauvage, les conquêtes de l'industrie, la civilisation et la science sociale. Nous croyons, au contraire, que le premier homme au moment de la création avait reçu de Dieu l'enseignement de toutes les sciences et de toutes les vérités utiles. Car Dieu, en créant l'homme à son image, l'avait nécessairement doué de toutes les perfections; et sans doute, aussi, il l'avait formé à l'âge où les qualités morales et physiques ont acquis leur plus haut degré de beauté et d'énergie. Concevrait-on, en effet, le premier homme, isolé, passant par toutes les phases de l'enfance et de la jeunesse pour arriver à la maturité; ou bien, créé à l'état de brute et de sauvage, et puisant dans la seule excitation de ses besoins l'intelligence qui devait lui faire comprendre le monde et Dieu? Il faut donc croire, et la raison le proclame d'accord avec la foi, que le père des hommes avait reçu immédiatement du Créateur suprême la révélation de toutes les lumières qu'il lui importait d'avoir dans sa condition primitive.

Par une faute immense et que la tradition rapporte à un désir immodéré de connaître des mystères dont Dieu s'était réservé le secret, le premier homme, abusant de sa liberté, fut déchu du rang glorieux où il avait été placé dans l'ordre de l'univers. Il perdit le bonheur et l'innocence. Il fut sujet au passions, aux vices, aux besoins, aux infirmités et à l'indigence. Il fut condamné au travail et à la mort; et dans la malédiction céleste, toute la race humaine qu'il portait dans son sein se trouvait comprise. Or, nous savons tous si le terrible arrêt s'exécute ponctuellement.

Quant à la raison dernière de la déchéance originelle et des jugemens de Dieu, il faut humilier son front dans la poussière et respecter un mystère formidable que la science sacrée elle-même ose à peine pénétrer. Mais s'il nous est interdit de percer jamais les voiles qui couvrent les profonds et inconcevables abîmes de la sagesse éternelle, il nous est permis du moins de rechercher et de connaître sous quel aspect nouveau la chute du premier homme plaça désormais la destinée de la race humaine, et, par là, d'apercevoir l'origine

des lois qui réglèrent cette destinée.

Nous ignorons ce que Dieu réservait à Adam demeuré innocent et pur, et par conséquent immortel. Nous ne savons si les hommes eussent été aussi multipliés qu'ils le sont de nos jours. « Qui sait (dit un admirable écrivain dont le génie semble faire resplendir, en quelque sorte, les œuvres de Dieu), qui sait si la plus grande partie des générations ne fût pas demeurée vierge, ou si ces millions d'astres qui roulent sur nos têtes, ne nous étaient point réservés comme des retraites délicieuses où nous eussions été transportés par des anges?.... Il n'est pas indigne de la puissance de Dieu, de supposer que la race d'Adam fut destinée à parcourir les espaces, et à animer tous ces soleils qui, privés de leurs habitans, ne sont restés que d'éclatantes solitudes (1) ».

L'imagination la plus brillante ne saurait, sans doute, décrire et énumérer l'immense trésor de bonheur et de gloire que Dieu avait départi à la créature formée à son image. Mais la triste réalité n'est ici que trop sensible et palpable. L'homme déchu est condamné aux besoins et au travail. La terre, créée d'abord fertile par elle-même, reçoit l'ordre de ne produire désormais qu'arrosée des sueurs de l'homme. Alors la nature humaine se trouve divisée et perd son unité sublime. Alors l'intelligence, essence immortelle de la pensée de Dieu, tomba dans la dépendance d'une enveloppe matérielle, périssable, et incessamment tourmentée de désirs, qui se réfléchissant dans le siége de l'âme, y portent le désordre et le trouble des passions. Cette portion grossière et méprisable de l'homme contribue à l'expiation qu'il doit subir pendant la durée de la vie terrestre; c'est par elle que s'établit cette lutte continuelle entre les passions qui retiennent à la terre, et les vertus qui tendent à remonter vers le ciel, lutte au milieu de laquelle l'homme demeure libre dans son choix et dans sa volonté, car pour créer la vertu, la liberté était nécessaire.

Ainsi, le triomphe généreux de l'âme sur les passions, sa force à supporter les travaux, les privations, les maux et les sacrifices imposés à la nature physique, sont les voies que Dieu donne à l'homme pour rentrer dans le perfectionnement moral, et reconquérir ses anciens priviléges.

Dieu, cependant, ne s'arme point d'une sévérité trop rigide. Ses commandemens et ses conseils permettent à l'homme d'user et de jouir sagement des dons que sa bonté répand avec largesse autour de lui. Prenant pitié de la faible nature de l'homme, il lui laisse les moyens de goûter sur la terre une image imparfaite, il est vrai, mais douce encore, du bonheur qui lui avait été réservé. Le travail, associé à la vertu, peut devenir le principe générateur de l'utile, du commode et du beau, l'élément du bien-être et de la richesse, et la source du perfectionnement moral et physique. A l'aide de ces guides, l'homme peut retrouver d'anciennes vérités perdues, et remonter de degrés en degrés vers sa première condition de science et de dignité.

Dans cette économie de la religion chrétienne, on peut trouver le principe des lois qui durent primitivement régler le système économique de l'homme, de la famille et de la société.

Il résultait de la condition nouvelle de l'homme dépossédé du séjour de délices: 1° Que pour établir l'harmonie nécessaire entre les deux natures de l'homme, il fallait que les désirs et les besoins matériels pussent être facilement satisfaits ou contenus dans de justes bornes. 2° Que pour grandir en puissance et en perfection morale, l'homme devait se soustraire le plus complétement possible à l'empire des sens, et cultiver avant tout son cœur, sa raison et son intelligence. De là il suit que les idées de tempérance, de sobriété, de modération, de prévoyance, se liaient aux idées d'espoir, de richesse, d'abondance, de justice et de vertu. Or, toutes ces notions du bien, comme celles du mal, ne purent demeurer étrangères au premier homme, lorsqu'il fut abandonné à lui-même, nu et délaissé de Dieu sur la terre. L'orphelin du Seigneur était époux, et bientôt après il devint père de famille. De grands de-

(1) M. de Châteaubriand, *Génie du Christianisme*.

voirs lui étaient imposés, et au premier rang sans doute, celui d'instruire ses enfans des vérités sublimes et terribles dont il était le premier et le seul dépositaire. Quelles conversations, que celles où l'objet principal des pensées de la Providence, l'homme premier créé, racontait à ses fils, et les merveilles opérées par le Tout-Puissant presque sous ses yeux même, et l'ineffable bonheur dont il avait joui, et sa faute, hélas! et ses regrets, et enfin les espérances de l'avenir! Car Adam savait qu'il serait le père de toutes les nations répandues sur la surface du globe : il savait que toutes ces nations devaient subir les vicissitudes attachées à la destinée humaine, et qu'en punition de nouveaux crimes, une portion d'entre elles était même vouée, en quelque sorte, à la servitude. Mais sans doute aussi, il lui fut révélé qu'après des siècles d'erreurs, d'ignorance et de désordre moral, la vérité apparaîtrait au genre humain pour l'empêcher de périr : qu'alors finirait la loi de colère et d'esclavage, pour faire place à la loi d'amour et de liberté ; que toutefois l'arrêt primitif s'accomplirait jusqu'à la consommation des siècles, quant à la nécessité de l'expiation sur la terre ; mais que l'homme aurait pour appui désormais les grandes vertus filles du Christianisme, la foi, l'espérance et la charité.

Toutes ces notions prophétiques, Adam les avait sans doute enseignées à ses enfans attentifs sous la tente patriarchale, et ceux-ci à leur tour ne manquèrent pas de les transmettre à leurs descendans. Avec le dépôt des vérités religieuses, Adam avait conservé aussi celui des lumières que Dieu avait daigné lui communiquer sur le système physique et moral du monde. Le langage était créé. Toute la nature avait comparu aux yeux, et, pour ainsi dire, aux pieds du premier homme. C'est lui qui avait donné aux animaux, aux plantes, à tous les élémens de l'univers, un nom indicateur de leurs propriétés. La science de l'*utile* fut donc certainement la première science pratiquée à l'origine de la famille et de la société. Mais d'une part, les besoins étaient bornés, la terre fournissait encore abondamment de quoi les satisfaire ; de l'autre, les occupations étaient simples et les mœurs pures. L'économie primitive se borna donc à maintenir dans un équilibre parfait l'ordre physique et l'ordre moral de l'homme réuni en famille ou en tribu. Mais plus tard elle devait s'étendre et se compliquer en raison du développement de la population, de la séparation des peuples et de l'organisation des sociétés civiles ; et en même temps les notions primitives de l'utile, liées étroitement aux notions de justice, d'égalité fraternelle et de vertu, ne pouvaient manquer de s'altérer, ainsi que le souvenir des traditions religieuses patriarchales. Aussi voyons-nous, dans l'histoire des premiers temps du monde, un seul peuple conserver à peine l'héritage traditionnel de la vérité, et chez toutes les autres nations, la politique et la science sociale consacrant l'abus de la force, le culte des sens, la divinisation des passions humaines, et par l'oubli complet des vérités révélées, forçant Dieu à punir de nouveau la race d'Adam.

Tel est l'aspect sous lequel nous envisageons l'origine de l'économie politique : tels sont les rapports par lesquels elle se rattache à l'imposante unité vers laquelle on se sent forcément ramené par toute étude profondément philosophique. C'est à l'homme premier né, ou plutôt c'est à Dieu même, que nous faisons ainsi remonter les lois qui, dès le principe, ont été imposées à l'économie sociale du genre humain. Le recueil sacré des premières Annales de l'Univers indique clairement comment elles se sont successivement établies, et la raison confirme l'authenticité de ses récits, car les faits qu'ils rapportent à cet égard ne pouvaient se passer autrement.

Et d'abord, une autorité fut créée : car l'autorité, sous quelque forme qu'elle ait apparu, quelque titre qu'elle ait revêtu, patriarchie, théocratie, monarchie, ou démocratie, l'autorité est une règle de la Providence pour l'harmonie sociale, comme la gravitation est une de ses règles générales pour l'harmonie du monde planétaire. Bien que les formes de l'autorité publique viennent des hommes, il est impossible de ne pas reconnaître que le fond de l'autorité vient de Dieu : et cette doctrine s'applique à tout pouvoir

suprême, sous toutes les formes légitimes de gouvernement [1].

L'autorité eut pour premier attribut de veiller et de présider à la production, à l'augmentation, à la conservation et au partage équitable des choses nécessaires à l'existence et au bien être de la famille ou de la tribu. Cette tâche fut d'abord simple et facile.

Les ruisseaux de miel et de lait qui coulaient dans le premier séjour du premier homme, et les fruits produits par une terre virginale, semblent offrir l'emblème symbolique de la nourriture permise jusqu'alors aux hommes, et de l'occupation des premières peuplades sorties des tentes patriarchales. La vie pastorale pure est, en effet, le premier degré de la vie sociale. Elle est applicable à une population qui commence, car il faut aux troupeaux d'immenses espaces. La vie agricole n'est que le second degré de l'existence sociale; elle convient à une population déjà formée. Les populations très nombreuses exigent le concours et la combinaison de tous les moyens de production, et réunissent alors à l'éducation des troupeaux et à l'agriculture, l'industrie, les manufactures et le commerce.

Il était donc nécessaire et naturel que les peuples primitifs fussent pasteurs et agriculteurs. Aussi la Genèse, ce livre divin auquel, aujourd'hui, toutes les sciences rendent tour à tour le plus éclatant témoignage, et qui doit un jour fixer l'unité dans toutes les branches des connaissances humaines, parce qu'il renferme la vérité éternelle, la Genèse nous dit que le premier pasteur de brebis fut *Abel*, second fils d'Adam. Caïn son frère, avant de se souiller du premier meurtre, qui fut aussi le premier fratricide, s'était adonné à l'agriculture. Seth, troisième fils du père commun des hommes, remplaça Abel dans le soin des travaux et de la culture des terres. Quant à Caïn, poursuivi par les remords, il quitta la vie simple des patriarches, car les tentes pastorales ne pouvaient plus contenir cette âme fougueuse et agitée. Il bâtit des villes à sa postérité déjà nombreuse, et qui s'accrut rapidement. L'industrie et la civilisation matérielle marchèrent d'un pas égal avec le développement excessif de la population. Au bout de six générations, les descendans de Caïn cultivaient déjà les arts métallurgiques, et connaissaient même divers instrumens de musique très compliqués. Mais en même temps, la corruption des mœurs avait fait d'effrayans progrès : les liens de famille étaient rompus ; toutes les notions de justice, de vertu et de religion s'étaient éteintes parmi les habitans des cités nouvelles. Quinze siècles avaient suffi pour faire éclore les vices que l'on reproche aux sociétés vieillies.

De leur côté, les enfans de Seth, d'abord simples pasteurs, de mœurs simples et pures, s'étaient peu à peu rapprochés de l'enceinte des villes. Le luxe brillant de la cité, les plaisirs tumultueux, les habitudes d'une vie molle et voluptueuse, enivrèrent leurs sens, séduisirent leurs âmes, et leur firent dédaigner l'innocente paix des chaumières. Les fils de Dieu [1], prirent pour femmes les filles des hommes [2], dont la beauté avait ébloui leurs regards ; ils se mêlèrent aux habitans des villes, ou reportèrent dans les campagnes les mœurs impures d'une société matérialisée. Dès lors, l'œuvre du Tout-Puissant devint méconnaissable à ses propres yeux. Il résolut de l'anéantir. C'en était fait de la race humaine, si une famille n'avait trouvé grâce devant Dieu.

L'univers avait 1649 ans, lorsque le déluge universel vengea la majesté divine outragée. « Soit que Dieu, soulevant le bassin des mers, ait versé sur les continens l'Océan troublé ; soit que, détournant le soleil de sa route, il lui ait commandé de se lever sur le pôle avec des signes funestes ; il est certain qu'un affreux déluge a ravagé la terre. En ce temps là, la race humaine fut presque anéantie. Toutes les querelles des nations finirent, toutes les révolutions cessèrent. Rois, peuples, armées ennemies, suspendirent leurs haines sanglantes, et s'embrassèrent saisis d'une mortelle frayeur : les temples se remplirent de supplians

[1] M. de Frayssinous, *Conférences*.

[1] L'Écriture appelle ainsi les descendans de Seth.

[2] Les descendans de Caïn.

qui avaient peut-être renié la divinité toute leur vie ; mais la divinité les renia à son tour, et bientôt on annonça que l'Océan était aussi à la porte des temples.... Dieu ayant accompli sa vengeance, dit aux mers de rentrer dans l'abîme : mais il voulut imprimer sur le globe des traces éternelles de son courroux [1]. »

Au bout de 4186 ans, les vestiges de l'effroyable cataclysme sont encore visibles sur la surface de la terre, et les recherches modernes de la science ne laissent plus de doute sur la réalité du déluge universel, ni même sur l'époque assignée par la Bible à ce terrible événement.

Ainsi, la race humaine se trouva pour la seconde fois réduite à une seule famille dépositaire des traditions divines et des primitives vertus. Ici commence une nouvelle ère pour le genre humain.

Au sortir de l'arche, Dieu bénit Noé et ses enfans, et leur dit : « Croissez et multipliez : remplissez la terre et vous l'assujétissez ; nourrissez-vous de tout ce qui a vie et mouvement ; je vous ai abandonné toutes ces choses pour votre nourriture, comme les légumes et les herbes de la campagne. » Or, ce précepte, ou plutôt cette autorisation, semble indiquer qu'avant le déluge les hommes avaient dû s'abstenir de la chair des animaux. Il renferme également la prévision d'une variété de besoins et d'usages inconnus aux premiers hommes.

Noé, le rénovateur de la race humaine, fut un homme *agricole*, dit la Genèse. Il commença à labourer et à cultiver la terre, comme pour indiquer que c'est de l'industrie agricole que les familles et les sociétés peuvent attendre leurs richesses et leur bonheur. Sem, Cham et Japhet, instruits par le prudent patriarche, étaient destinés à former les nations diverses qui devaient se répandre dans l'univers.

Conformément aux ordres de Dieu, les enfans de Sem demeurèrent pour devenir le peuple conservateur de la vérité, et les instrumens de la Providence, dans ses voies de réparation et de progrès. La race nombreuse des fils de Japhet se dispersa en Europe et en Asie. Enfin, les fils de Cham se propagèrent dans l'Arabie, la Syrie, l'Égypte, l'Afrique, la Lybie, et particulièrement dans le pays de Chanaan et la Phénicie.

Mais Cham et Chanaan son fils avaient mérité l'indignation et la malédiction du Juste. « Que le Seigneur, le Dieu de Sem soit béni, s'écria Noé ; que Chanaan soit son esclave !... Que Dieu multiplie la postérité de Japhet ! Qu'il habite dans les terres de Sem, et que Chanaan soit son esclave !... » Dès ce moment semblent naître la servitude et l'esclavage.

On est douloureusement saisi à ces paroles terribles et prophétiques du vieux patriarche. Elles semblent expliquer l'organisation future des divers états de l'antiquité, jusqu'à l'époque du Christianisme, et des écrivains modernes ont cru même y apercevoir la cause de la supériorité de certaines races primitives sur d'autres races qui leur sont entièrement soumises et subordonnées. On observe encore, en effet, cette inégalité bien distinctement tracée chez les peuples dont les diverses castes ne se sont pas mélangées ; tandis que dans les nations où toutes les classes sociales tendent à se confondre, les caractères primitifs des races disparaissent successivement. Toutefois, l'établissement de l'esclavage ne fut point immédiat, et encore moins commandé par Dieu même, comme on pourrait l'induire des paroles de Noé. Mais l'inégalité des conditions humaines (conséquence nécessaire de l'état de société et de l'inégalité physique et morale des hommes), devait y conduire inévitablement, dès que les notions de justice et d'humanité se trouveraient altérées ou méconnues. Dans la famille même, il dut exister, dès le principe, sinon la servitude, du moins une sorte de domesticité. Les femmes et les enfans en remplirent d'abord les devoirs envers les vieillards et les chefs de la famille ; ensuite les familles multipliées étant devenues peu à peu étrangères les unes aux autres, et l'inégalité des forces et de l'intelligence ayant attribué aux unes le pouvoir, les lumières et les richesses, et aux autres l'indigence et l'infériorité morale et physique, les premières engagèrent les pauvres à travailler pour elles moyennant

[1] M. de Châteaubriand, *Génie du Christianisme*.

un salaire ou des conditions réciproquement convenues. C'est, en effet, le propre de la richesse de porter au repos, à l'oisiveté, au luxe et au commandement. *Il faut*, disent les économistes modernes, *que les uns travaillent pour que les autres se reposent.* — Toutefois, cette domesticité conditionnelle et volontaire, qui ne blessait point l'équité naturelle, n'était pas l'esclavage. Mais, lorsque les tribus et les nations voulurent s'agrandir les armes à la main, lorsque l'ambition, la soif des richesses et des conquêtes, consacrèrent le droit de la guerre, c'est-à-dire la loi du plus fort, on établit la coutume d'accorder aux vaincus la vie et la liberté corporelle, à condition qu'ils serviraient toujours en qualité d'esclaves ceux entre les mains desquels ils étaient tombés. Cette condition s'étendit aux enfans des vaincus, et perpétua des races soumises à l'esclavage, sur lesquelles, en souvenir de leur origine, les maîtres conservaient le droit de vie, de mort et de châtiment. Cette législation barbare s'appliquant ensuite à tous les esclaves, sans distinction d'origine, le maître eut les mêmes droits sur les infortunés qu'il achetait, et qui se trouvaient, comme les animaux et les autres propriétés, objets d'échange, de spéculation et de commerce. — Telle fut la marche progressive de cet ordre social, qui devint la base de l'économie politique de presque tous les peuples de l'univers, jusqu'à l'avénement du Christianisme. — Dieu le permit sans doute pour manifester hautement la punition d'une race maudite, et pour marquer du sceau divin la mission du Christ, et le passage de la loi ancienne à la loi nouvelle.

En continuant d'avancer dans les récits simples et sublimes de la Genèse, on ne trouve pas seulement la tradition constante de la faute originelle et de la nécessité d'une expiation ; mais encore cette pensée morale et sociale, que les mœurs simples et pures, la modération dans les besoins, et les travaux appliqués à la terre, conduisent au bonheur, à l'abondance et à la richesse. Sem continue la vie pastorale et agricole. Son sixième petit-fils est cet Abraham, ce prince des Pasteurs, dont le nom est demeuré encore si grand sous les tentes des Arabes, et dans le souvenir des autres peuples de l'Orient. Abraham avait quitté l'Égypte avec de grands trésors d'or et d'argent : ses troupeaux étaient innombrables, car il est obligé de dire à Lot son neveu, qu'il faut se séparer, et tandis que celui-ci se dirige vers les rives du Jourdain, lui-même s'établit dans la Chaldée et dans la terre de Chanaan.

D'un autre côté, voici ce que deviennent les races séparées du peuple de Dieu. Bientôt revenues aux erreurs des nations exterminées par le déluge, elles continuent de mériter et de subir l'arrêt de malédiction lancé sur elles. Les fils de Cham ne tardent pas à reconstruire de grandes villes. Nemrod, fils de Chus l'un d'eux, cet homme qui fut violent chasseur (robustus venator), devant le Seigneur, se rend puissant sur la terre. Il fonde Babylone, Ninive, Resen, et d'autres splendides cités, où de nouveau la corruption morale se propage rapidement. Ici, le châtiment qui suit toujours l'infraction des lois divines, apparaît sous une forme nouvelle. L'excès de la population, les désordres qu'entraîne l'amour exclusif des richesses et des jouissances matérielles, forcent les habitans des villes nouvelles à se séparer, et à porter ailleurs leur industrie et leur civilisation sensuelle. Mais auparavant, ils veulent laisser un monument éternel de puissance et de génie. Il faut, disent-ils, que cette tour atteigne le ciel lui-même, et nous mette à l'abri d'un nouveau déluge!... Jusqu'alors, les peuples n'avaient eu qu'une langue et une même manière de parler, dit l'Écriture. A peine la moitié de la tour était-elle achevée, et déjà les hommes ne s'entendaient plus. Les langues diverses étaient créées, ou plutôt la langue primitive était dénaturée. Alors les peuples se dispersent pour aller au loin remplir les contrées encore désertes. Telle fut l'origine de ces Egyptiens, dont le culte symbolique, la philosophie mystérieuse, les arts et les monumens gigantesques étonnent la science moderne. Telle fut aussi la source des Phéniciens, peuple aventureux, inquiet, turbulent, intéressé, qui, le premier abandonna la vie pastorale et le travail agricole, pour ouvrir de nouvelles voies à la richesse et à la civilisation.

Plus on étudie la narration de la Genèse, plus on est frappé de son accord avec l'ordre logique des faits et la marche naturelle des choses, et moins on est surpris d'en retrouver des débris dans les vieux souvenirs des peuples. C'est ainsi que, lorsque le tableau des premiers temps du monde montre la formation successive des *peuples pasteurs*, des *peuples agriculteurs*, et des peuples adonnés aux arts des villes; les progrès de la population et l'excitation croissante des nouveaux besoins expliquent parfaitement cette transformation graduelle. — Nous ne parlons pas des *peuples chasseurs*. L'Écriture ne dit pas qu'il ait existé aucune nation exclusivement adonnée à la chasse, et vivant de ses produits. Nemrod, *ce rude chasseur*, fondait et habitait des villes, et paraît avoir été plutôt un conquérant ou un usurpateur, que le chef d'un peuple chasseur. Ismaël, fils d'Abraham, abandonné dans les déserts, devint, dit l'Écriture, un jeune homme adroit à tirer de l'arc; mais sa postérité n'a pas formé de nation faisant sa principale occupation de la chasse. Aux temps d'Abraham et de Moïse, le peuple *commerçant* n'apparaît pas distinctement encore dans l'Écriture; mais nous voyons la monnaie usitée comme moyen d'échange. Abraham paie 400 sicles d'argent (650 fr.), le champ qui devait renfermer la sépulture de Sara. L'on peut même faire remonter plus haut la connaissance de cet agent de l'industrie, et de tous les élémens de la richesse. C'est leur emploi désordonné qui avait amené, par un abus et un excès de civilisation sensuelle, et avant le cataclysme physique, ce cataclysme moral qui menace les sociétés usées et vieillies par la corruption de la science de l'utile. Les arts industriels dont il est question à cette époque, et ensuite dans la vie d'Abraham et de Moïse, annoncent évidemment la pratique de la division du travail, une industrie avancée, et une forme sociale qui exigeait des combinaisons savantes d'économie publique. L'histoire si touchante de Joseph indique la science de l'administration comme parvenue déjà à un remarquable degré de prévoyance et de sagesse.

Mais (et pour en revenir plus expressément à l'objet qui nous occupe) on ne peut déduire des récits de la Bible aucun système complet sur les principes que suivaient les premiers peuples pour créer, conserver, augmenter et distribuer leurs richesses, c'est-à-dire les produits utiles. On ne saurait former que des conjectures sur les notions et les règles qui guidaient les chefs et les citoyens dans cette partie de l'organisation sociale. Toutefois il est raisonnable de penser qu'au moment où l'homme déchu dut se créer par le travail les choses nécessaires à la vie (le vêtement, l'abri, la nourriture), la science de l'utile lui fut immédiatement révélée, science simple d'abord, et relative à des besoins bornés, mais progressive et applicable aux futures conditions de la race humaine. On peut ajouter également que la tradition, plus ou moins fidèle, des notions primitivement enseignées, a dû servir long-temps de règle aux diverses sociétés. De même que l'autorité régulatrice du chef de la famille fut le type de l'autorité du chef de la nation; ainsi, la science économique des peuples primitifs a résidé dans les lois orales ou écrites données par les pères et les chefs des tribus. Mais il est probable que ces lois embrassaient tous les intérêts communs de la société, et qu'elles assignaient à chacun des membres de l'association, sa place, son emploi et ses devoirs. Nous reviendrons sur le premier Code de l'Univers, celui que renferme le livre inspiré par l'Esprit Saint. Bornons-nous ici à faire remarquer que les principes de toute législation juste, humaine et véritablement sociale, sont sortis de ces tables de la loi remises à Moïse par Dieu lui-même. Un seul de ces préceptes: « *Vous ne déroberez point* » a établi *le droit*, et, donnant une sanction divine à la propriété, a fondé la famille, l'industrie et la société tout entière.

Le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT.

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

COURS DE GÉOLOGIE.

SUITE DE L'INTRODUCTION.

La philosophie du moyen âge, fille de la théologie chrétienne, avait embrassé dans toute son étendue le champ de la science, en se fondant sur la triple considération des causes efficientes, des causes formelles et des causes finales. Les dogmes de la révélation, les instructions des Pères de l'Église sur ces dogmes, les discussions qu'ils eurent à soutenir contre les païens et les hérétiques, avaient fourni les principaux élémens de cette philosophie. Que l'école d'Aristote ait fourni plus tard l'instrument logique et la forme, cela est incontestable et importe peu. Saint Anselme a le premier distingué nettement la science et la révélation, en montrant que chacune d'elles a une certitude propre, distincte, quoique non indépendante de l'autre; et, cherchant pour les êtres et les choses un principe général d'explication, il a fait voir que l'idée de Dieu est ce principe général; et il a ainsi introduit dans la philosophie le germe de l'unité. Saint Bonaventure considérant les rapports de la science avec la révélation, a montré les mystères fondamentaux du Christianisme, la Trinité, l'Incarnation du Verbe et la Rédemption, clairement écrits dans la nature et dans l'homme, dans les phénomènes physiques, dans les lois de l'intelligence et jusque dans les arts mécaniques. Enfin, saint Thomas a analysé et réduit à leur plus simple expression, les conceptions rationnelles de ses devanciers, il les a réunies par un lien logique, et coordonnées par rapport à l'idée métaphysique de l'être; et il a fondé une vaste encyclopédie qui embrasse et résume toutes les connaissances de son temps, et dont Dieu est le principe et la fin. On ne peut nier que la méthode argumentative usitée dans les écoles n'eût quelquefois l'inconvénient de rétrécir l'enseignement et de lui ôter de sa puissance. La dispute interminable des nominalistes et des réalistes, soulevée par Roscelin, avait donné à la scholastique un développement excessif qui tendait à isoler la science et à remplacer les réalités vivantes par de stériles abstractions. Mais Hugues et Richard de Saint-Victor avaient opéré de bonne heure une réaction salutaire, qui préserva la science de cet excès, et eut pour effet de maintenir l'accord de l'intelligence et de l'âme, de la puissance de connaître et de celle d'aimer. Considérant la science comme une initiation progressive dont le dernier terme est l'union de l'âme avec Dieu, ils conservèrent la suprématie du sentiment moral, et parurent ne faire cas de la connaissance que comme préparation à l'amour de Dieu. La philosophie ainsi constituée, ou plutôt ainsi conçue, comprenait la plupart des questions qui intéressent véritablement l'humanité, et leur donnait des solutions uniformes et concordantes; et elle eut tout au moins l'avantage de conserver l'harmonie entre les sentimens, les idées et les actes. Ajoutons que c'est sous sa discipline que l'esprit humain reçut cette forte éducation logique qu'il possède aujourd'hui. Tant que régna l'ancienne scholastique, la philosophie et la théologie demeurèrent étroitement unies; appuyées toutes deux sur la Révélation, c'est à elle qu'elles en appelaient en définitive, soit pour établir les majeures de leurs argumens, soit pour confirmer leurs conclusions. Mais c'est une tendance innée dans l'homme, que de chercher à secouer le joug de toute autorité; et la raison, exercée par la dispute, ne favorisait que trop

cette tendance. Un autre motif vint encore la fortifier. La philosophie avait négligé l'observation des faits, et sous ce rapport elle ne s'élevait pas au dessus des connaissances vulgaires. N'en soyons pas surpris : le voyageur qui retourne dans sa patrie après une longue absence est bien plus porté à s'occuper du but de son voyage et de l'accueil qui l'attend à son arrivée, qu'à considérer attentivement les objets qu'il rencontre sur sa route, objets qu'il n'aperçoit qu'un instant et qu'il ne doit plus jamais revoir. Cette philosophie avait donc négligé l'observation des faits; de ce côté elle était entièrement désarmée, démantelée. Or la raison avait reconnu ce défaut, et sur le terrain de l'expérience elle établit sa première attaque. C'est Roger Bacon qui ouvrit cette voie; il proclama le vide de la scholastique et la nécessité d'abandonner les catégories logiques pour les études expérimentales. Non content de jeter les fondemens de la réforme philosophique, il se livra à l'observation des phénomènes, fit même plusieurs expériences importantes, et pressentit dès lors quelques uns des résultats de la science moderne. Ceci se passait au treizième siècle. A partir de cette époque, l'unité se décompose; la philosophie tend à se séparer de plus en plus de la théologie; la raison humaine, sans abandonner le terrain de l'expérience, essaye çà et là son indépendance dans la sphère plus élevée de la spéculation. On voit alors poindre successivement toutes les erreurs dont le Christianisme était venu purger la terre : le dualisme dans Thomas Campanella, le panthéisme dans Jordanès Bruno, et jusqu'à l'athéisme dans Vanini. Cependant Luther avait paru, et le schisme introduit dans l'Eglise devait se propager dans l'intelligence. Bacon et Descartes marchent à la tête du mouvement qui a opéré la séparation définitive de la philosophie et de la théologie; tous deux rejettent hardiment l'autorité de la révélation, et entreprennent de fonder la science sur une nouvelle base. Mais ils diffèrent dans les principes et dans la méthode. Bacon pose en principe que l'expérience et l'observation sont pour la science le seul moyen d'arriver à la connaissance de la vérité. Il recommande d'observer la nature, de constater les phénomènes sans chercher à les expliquer, de peur d'altérer la pureté de l'observation par des notions préconçues et conjecturales. Il prescrit de construire des tableaux où les faits soient classés méthodiquement, pour ensuite s'élever par la voie de l'induction à la connaissance réelle de la nature. Descartes débute par le doute et cherche dans la conscience du moi les fondemens de la certitude humaine. Il procède par voie de déduction. Rattachant toutes les idées à deux idées primordiales, la pensée et l'étendue, et posant en principe que la pensée est l'essence de l'esprit, comme l'étendue est l'essence de la matière, il introduit déjà dans sa philosophie naissante le germe d'un divorce funeste entre les sciences physiques et les sciences morales. L'étendue étant l'essence de la matière, il en concluait que les qualités et les propriétés des corps ne peuvent être que des effets du mouvement [1]; de là la tendance toute mécanique de sa philosophie naturelle, qui a été si préjudiciable à ses progrès, et qui subsiste encore aujourd'hui. Leibnitz, qui a embrassé toutes les connaissances humaines, a neutralisé partiellement la double impulsion donnée par Bacon et Descartes; mais son influence ne s'est guère étendue en dehors de l'Allemagne où elle a servi à fonder un idéalisme rationnel, et préparé de loin la philosophie de Kant.

Le principe posé par Bacon a été appliqué à la cosmologie par Gassendi, et à la psychologie par Locke. Hobbes l'avait déjà appliqué à la morale et à la politique; mais ce fut l'école de Galilée, continuée à Florence par Toricelli et Viviani, qui contribua le plus efficacement à étendre l'influence de ce principe, et les découvertes de Newton, mal inter-

[1] Descartes paraît avoir mal philosophé en ceci. Effectivement, le mouvement qui est un produit neutre du temps et de l'espace, ne suppose pas moins la durée que l'étendue; celle-ci, considérée isolément, ne saurait donner que les figures. Pour être conséquent, Descartes devait donc attribuer les propriétés et les qualités des corps aux figures des atomes et non à leurs mouvemens, et faire dépendre la philosophie naturelle de la géométrie au lieu de la mécanique.

prêtées, la rendirent bientôt irrésistible. L'action de Descartes fut ainsi subordonnée à celle de Bacon; et à part la tendance mécanique qui lui appartient et qui a persisté dans les sciences physiques, malgré les découvertes capitales dont il a enrichi ces sciences, et surtout les mathématiques, son influence a été refoulée tout entière dans la métaphysique qui perdait chaque jour de son importance. Ainsi s'est élevée l'école expérimentale moderne, qui a sapé indirectement, mais profondément, les bases de la théologie, et exercé une si prodigieuse influence sur les destinées de l'ordre social.

Examinons maintenant avec toute l'attention qu'ils méritent le principe et la méthode apportés par Bacon, et essayons d'aprécier leur influence sur la marche des sciences physiques.

Les méthodes, en général, sont les moyens de construction de la science; elles servent à relier entre eux les principes et les faits. Quand on descend des principes vers les faits, on procède à priori et par déduction; quand on remonte des faits aux principes, on procède à posteriori et par induction. L'emploi d'une méthode suppose donc avant tout la liaison des principes et des faits. Sans doute l'induction est la voie qui convient aux sciences physiques, puisque ces sciences étant immédiatement en contact avec les faits, et reposant même sur eux, elles ne peuvent que s'élever au dessus d'eux; mais c'est à la condition que ces sciences reconnaissent des principes supérieurs. Or, le principe posé par Bacon, que l'expérience et l'observation sont la seule voie légitime pour arriver à la connaissance de la vérité, loin d'être un de ces principes supérieurs capables d'élever les sciences physiques au dessus des faits, est au contraire la négation formelle de ces principes supérieurs; et ce n'est même qu'abusivement et dans l'ignorance des véritables lois du langage, que cette assertion négative a pu être qualifiée de principe: il y a donc contradiction entre le précepte qui prescrit l'emploi de l'induction et celui qui prescrit de n'accepter pour vrai que ce qui est donné par l'expérience ou l'observation. Examinons maintenant la valeur de ce précepte négatif en lui-même. Il est manifeste, d'abord, que l'expérience suppose nécessairement la réaction de notre sensibilité sur les objets sensibles, et que par conséquent elle dépend des lois de cette sensibilité et de la nature de ces objets; ensuite, le but de l'expérience étant la recherche de la vérité, suppose déjà par là même l'existence de cette vérité. L'expérience n'est donc pas l'unique voie pour arriver à la vérité, puisqu'il existe des vérités indépendantes de l'expérience, et sans lesquelles elle ne serait même pas possible. De plus, le prétendu principe est inconséquent avec lui-même ou implique un cercle vicieux. Effectivement, s'il est vrai que l'expérience soit l'unique voie pour arriver à la vérité, c'est là une vérité qui, comme toutes les autres, doit sortir de l'expérience, et alors il y a cercle vicieux, ou si elle n'en sort pas, il y a inconséquence. Que si l'on objecte que le principe de Bacon ne concerne que les sciences physiques, et n'exclut en rien tout autre mode d'investigation dans les sciences morales ou métaphysiques, nous répondrons que Bacon l'entendait certainement ainsi; mais qu'il n'est pas moins certain que l'école expérimentale, qui a envahi successivement toutes les branches des connaissances humaines, n'ait donné à ce prétendu principe toute l'extension que nous lui avons attribuée. Sans parler de Condillac, de Cabanis et de Destutt-Tracy, les travaux psychologiques de l'école écossaise confirment assez notre assertion. Nous ajouterons que la restriction apportée au principe de Bacon, fût-elle adoptée, ne saurait le légitimer en aucune manière, et n'en ferait pas une base plus solide pour les sciences physiques. En effet, si l'on admet qu'il existe des vérités supérieures à l'expérience, sans lesquelles celle-ci ne serait même pas possible, les vérités qui dépendent de l'expérience dépendent, à plus forte raison, de ces vérités supérieures; et le prétendu principe qui, en admettant ces vérités supérieures, prescrirait en même temps d'expérimenter comme si elles n'étaient pas, serait évidemment contradictoire. C'est précisément pour éviter cette contradiction, que les continuateurs de Bacon en sont

venus graduellement à étendre le principe en question à tous les ordres de vérités.

On peut demander comment les sciences physiques ont pu cheminer si longtemps et avec tant de succès, sous l'influence d'un prétendu principe qui ne peut échapper à l'inconséquence ou au cercle vicieux que par la contradiction. La réponse est facile. Le principe de Bacon, dépourvu de toute valeur organique, n'a eu en philosophie qu'une influence critique et négative. Il a joué dans les sciences physiques le même rôle que le principe de l'indépendance de la raison individuelle, proclamé par Descartes, et qui a bien aussi ses difficultés, a joué dans les sciences morales. C'est par leur action dissolvante que la philosophie a été soustraite à l'influence de la théologie, et définitivement à l'influence de toute autorité; mais ils n'ont contribué en rien à la construction de cette philosophie schismatique, du moins pour ce qu'elle renferme de positif. Toutes les fois que les sciences physiques ont fait un pas véritablement important, ce n'a été qu'en devenant inconséquentes au principe de Bacon, et ici les faits se présentent en foule pour le prouver. Ce n'est pas l'expérience qui a fourni le principe de la force proportionnelle à la vitesse, sur lequel repose toute la dynamique [1]; car l'observation ne peut rien nous apprendre sur la forme de la fonction de la vitesse qui exprime la force. Ce n'est pas l'expérience qui nous enseigne l'inertie de la matière, laquelle sert de base à la mécanique, et se retrouve au fond de toutes nos spéculations sur cette matière; car nous ne voyons rien dans la nature qui soit absolument inerte. La vie, au contraire, nous apparaît partout plus ou moins intense; partout il y a mouvement, action et réaction. Sans parler des corps organisés, les minéraux se composent et se décomposent incessamment; les roches les plus dures se désagrègent spontanément; et dans les métaux les plus denses, les molécules sont dans une oscillation continuelle. Ce n'est pas de l'expérience qu'est sorti le principe de la moindre action, qui a découvert à Fermat, du même coup, la loi de la réfraction de la lumière et la démonstration de cette loi [1], et dont Euler a tiré un si grand parti dans la dynamique [2]. Ce n'est pas l'expérience qui a donné le système des atomes dont nous ne voulons pas préjuger ici la valeur, mais qui, dans les mains de Berzelius, a servi à fonder la théorie des proportions chimiques, au moins pour le règne minéral. Ce n'est pas l'expérience qui a fourni la sublime idée de l'infini, sur laquelle sont fondés le calcul différentiel et le calcul intégral, le plus puissant instrument que Dieu ait confié à l'homme dans les temps modernes. Loin de là, les géomètres de la fin du dernier siècle, cédant à l'influence de la doctrine expérimentale, ont tenté de bannir l'infini des mathématiques, croyant par là les purger d'une idée vaine et chimérique, dernier débris de l'ancienne métaphysique; et le plus illustre d'entre eux a malheureusement prêté l'appui de son génie à cette tentative coupable et heureusement stérile [3].

Il est inutile de multiplier ces exemples; on voit assez que si les sciences physiques et mathématiques ont brillé

[1] L'observation des mouvemens qui se passent à la surface de la terre, permet d'établir en fait, que si dans un système de corps emportés d'un mouvement commun, on imprime à l'un d'eux une force quelconque, son mouvement relatif ou apparent sera le même, quel que soit le mouvement général du système, et l'angle que fait sa direction avec celle de la force imprimée. La proportionalité de la force à la vitesse résulterait nécessairement de ce fait, si la fonction de la vitesse qui exprime la force n'était composée que d'un seul terme; mais l'observation ne peut rien nous apprendre sur la forme de cette fonction.

[1] Descartes avait déjà découvert cette belle loi, mais il n'avait pu en donner une démonstration suffisante.

[2] Il est vrai que Lagrange est parvenu à déduire le principe de la moindre action des deux lois primordiales du mouvement; mais comme nous l'avons dit, ces lois elles-mêmes ne sont pas fondées sur l'expérience, c'est au contraire l'expérience qui est fondée sur elles.

[3] Hoëné Wronski, dans sa *Réfutation des fonctions analytiques de Lagrange*, et sa *Philosophie de l'infini*, a fait voir que l'idée de l'infini est le véritable fondement des mathématiques.

de quelque éclat, ce n'est pas au principe de l'expérience qu'elles le doivent. Il est même remarquable que Bacon, armé de ce principe et de la méthode d'induction, ait pu demeurer à peu près étranger aux découvertes de ses illustres contemporains, Copernic, Galilée et Képler. Il avoue lui-même qu'il tenait toujours pour le système de Ptolémée avec une noble constance [1]; et on voit par les explications qu'il donne sur les verres ardens qu'il croyait que ces verres doivent être concaves, à la différence des verres de lunettes, quoique Galilée eût démontré qu'ils doivent être convexes [2]. Au reste, il faut convenir, tout en reconnaissant la puissance et la hardiesse de son esprit, que ce qu'il a écrit sur les sciences physiques proprement dites, peut paraître fort mince, si on considère qu'il venait après Paracelse et du temps de Van-Helmont.

Voyons maintenant quelle a été la véritable influence de ce principe sur la marche des sciences physiques.

Le petit nombre de principes que ces sciences ont retenus, et sans lesquels elles ne pourraient subsister, ne reposant pas sur l'expérience ou l'observation, et ne se rattachant plus à une métaphysique supérieure, fournie par la révélation, se sont trouvés en quelque sorte suspendus *en l'air*, et ont perdu toute fixité. Le moindre choc suffirait pour les renverser : aussi c'est comme une chose convenue entre les savans que de n'y pas toucher. Ces principes ne présentant plus aucune garantie de leur certitude, il s'en est glissé parmi eux de faux, qui ont affaibli d'autant l'autorité des véritables. Il en résulte que chacun de ces principes n'est admis que par les savans de sa spécialité, et que tous les autres le regardent pour le moins comme suspect. Si les astronomes parviennent à comparer leurs observations, en quelque lieu de la terre qu'elles soient recueillies, c'est qu'ils sont tous d'accord pour les rapporter à l'étoile polaire. Mais si les astronomes de Greenwich voulaient un jour rapporter leurs observations à Sirius, par exemple, tandis que ceux de Paris rapporteraient les leurs à Procyon, et que d'ailleurs la relation qui unit ces deux étoiles fût inconnue ou plutôt méconnue, il est clair que les observations ainsi obtenues ne seraient pas comparables entre elles, que celles qui auraient Procyon pour principe, ne pourraient servir à vérifier ou à compléter celles subordonnées à Sirius; et quelle que fût d'ailleurs l'habileté des observateurs et la perfection de leurs instrumens, on ne peut nier qu'une astronomie ainsi faite, ne fût la science la plus confuse et la plus embrouillée. Cette astronomie nous offre l'image de ce que sont devenues les sciences physiques considérées dans leur ensemble, sous l'influence de la doctrine expérimentale. Les principes sont, comme les étoiles, des points de mire supérieurs auxquels on rapporte les faits. Vainement chaque science spéciale, en son particulier, observe-t-elle les faits de son ressort avec tous les soins imaginables; vainement l'art d'expérimenter a-t-il atteint une perfection inespérée, les observations ne sont pas comparables entre elles; les sciences sont sans lien; il leur manque une langue commune, première condition de toute société. Le schisme qui a isolé la philosophie de la théologie, a poussé ses subdivisions dans la philosophie elle-même. De là, les lacunes, les inconséquences, les contradictions.

Dans les sciences physiques proprement dites, les explications sont toutes mécaniques. Les forces et les masses sont pour elles les seules réalités de l'univers. La chimie elle-même a pour son usage une mécanique infinitésimale. Dans les sciences physiologiques au contraire, on admet en général un principe vital sous l'influence duquel s'accomplissent les diverses fonctions. Dans les premières, certaines substances, non encore décomposées, passent pour simples, qui dans les secondes, passent pour composées, à cause de la manière dont elles se forment ou se transforment dans les corps organisés. En astronomie, la stabilité bien constatée du système céleste, exige que l'espace soit vide; et en physique, la

[1] *Itaque tenebimus, quemadmodum cœlestia solent, nobilem constantiam.* (Thema cœli.)

[2] *Inquisitio legitima de frigore et calore, et Novum organum*, lib. II.

théorie de la lumière réclame dans l'espace la présence de l'éther pour la propagation des ondes lumineuses [1]. En minéralogie, on a fait dépendre l'espèce de la forme primitive, tandis que les chimistes la déterminent par la composition élémentaire. Or, il est de fait que la même substance peut revêtir des formes incompatibles, et que la même forme peut convenir à des substances différentes : on confond donc en chimie ce qu'on distingue en minéralogie, et on réunit dans celle-ci ce qu'on sépare dans celle-là [2]. Mais ce n'est pas seulement d'une science à l'autre qu'il y a inconséquence ou contradiction, c'est souvent au sein d'une même science. C'est ainsi qu'en physiologie, malgré la liaison qui existe entre la circulation et la nutrition, on regarde encore la première comme un fait purement mécanique, et la seconde comme un résultat des propriétés organiques des tissus. Ainsi encore, on enseigne que chaque tissu est constamment renouvelé dans ses élémens, en même temps qu'on lui attribue des fonctions qui doivent durer autant que la vie. On aperçoit ici le mélange inconséquent du mécanisme et du vitalisme, ce qui est toujours un caractère de transition. Les mathématiques elles-mêmes, si sages d'ordinaire, n'ont pas toujours été fidèles à la rigueur dont elles font profession : dans le calcul des quantités imaginaires, on n'a encore d'autre guide que l'analogie; le nom même d'*imaginaire* affecté faussement à ces quantités indique assez qu'on ignore leur véritable nature; de même qu'autrefois les quantités irrationnelles étaient appelées *sourdes*, parce qu'on ne les entendait pas. Disons même que la théorie des quantités négatives n'est pas encore assise sur sa vraie base ; et c'est à quoi tient en partie l'obscurité des imaginaires. Quant à la géologie, il serait trop long de relever les inconséquences auxquelles elle s'est laissée entraîner depuis Buffon ; nous aurons d'ailleurs occasion d'y revenir en détail, quand nous examinerons les diverses théories modernes qui ont été produites sur la formation de la terre.

Un reproche général, qui nous parait devoir peser indistinctement sur toutes les sciences physiques, c'est qu'on s'y attache trop exclusivement à décrire les propriétés des êtres, et pas assez à connaître leurs fonctions, encore bien moins leur signification. Pourtant, il n'est pas douteux que le Créateur n'ait revêtu originairement de son signe chacune des créatures; et rien ne saurait être plus instructif, ni même plus intéressant pour nous que la connaissance de cette divine signature, si altérée qu'elle puisse être. On sait les mouvemens des astres, les trajectoires qu'ils décrivent, leurs distances respectives, leurs figures, leurs volumes; on est même parvenu à calculer leur poids. On sait quels organes entrent dans la composition des animaux et des végétaux, et jusqu'à un certain point leurs fonctions; on sait quels tissus forment ces organes, les élémens intimes de ces tissus, quel mouvement intestin d'exhalation et d'assimilation les appauvrit et les répare sans cesse; on connait les principes constituans des minéraux, la place qu'ils occupent à la surface du globe, les lois de leur composition et de leur décomposition. On connait même assez bien pour tout dire, les divers usages que nous en pouvons tirer pour notre satisfaction temporelle. Mais le rôle que ces créatures remplissent dans l'univers, leurs rapports véritables avec l'homme, comment elles peuvent concourir à son perfectionnement, et comment il peut et doit travailler à leur affranchissement; c'est à quoi nous devons dire qu'on ne songe pas assez. La science nous enseigne que le diamant ne diffère pas du charbon, et que la perle est principalement formée de chaux carbonatée, deux substances des plus viles et des plus communes sur la terre. Sans doute cet enseignement se fonde sur des analyses exactes et irréprochables; mais elle a oublié de nous dire d'où vient cependant le prix que nous attachons à ces

[1] La même difficulté subsiste dans le système de l'émission.

[2] Le développement considérable qu'a reçu la chimie minérale dans ces dernières années, a absorbé la minéralogie et subordonné la forme primitive à la constitution chimique. Toutefois, on maintient encore en Allemagne l'importance fondamentale des caractères extérieurs.

deux objets. Ce n'est pas l'éclat seulement qui nous séduit dans le diamant, ou dans la perle la beauté de sa robe, car des verriers habiles sont parvenus à les imiter assez exactement pour tromper des yeux, même exercés; et tout le monde convient que ces imitations n'ont aucune valeur. Ce n'est pas non plus la rareté; il y a dans les trois règnes des objets plus rares auxquels nous n'attachons aucun prix, ou qui n'en ont que pour le naturaliste amateur de collections. D'où vient donc la haute estime que nous faisons de ces deux joyaux? pourquoi le diamant brille-t-il au front du roi? pourquoi la perle est elle la parure de l'épouse? Mais nous avons perdu le sens hiéroglyphique des choses, et à plus forte raison leur sens intérieur ou mystique. Au lieu de nous arrêter à décrire minutieusement les lettres qui composent l'écriture naturelle, nous ferions peut-être mieux de chercher à reconnaître comment ces lettres sont assemblées, afin de pouvoir lire au moins quelques fragmens, quelques lignes de cette écriture. Nul doute qu'il n'y eût là beaucoup d'instruction à recueillir, et que celui qui entreprendrait cette recherche ne fût amplement dédommagé des peines qu'il pourrait rencontrer sur sa route.

Ainsi, tel est l'état des sciences, que malgré cet immense appareil de connaissances qu'elles déploient, et qui parait les rendre toutes puissantes pour le perfectionnement de l'humanité, elles gardent le silence sur les choses qui nous intéressent le plus, ou ne nous donnent sur ces choses que des réponses illusoires.

Les sciences ne sortiront de cet état funeste que par un retour prompt et sincère à l'unité dont la révélation est la manifestation permanente dans l'humanité. C'est par ce retour à l'unité qu'elles raffermiront leurs principes ébranlés, qu'elles pourront rétablir dans leur sein l'ordre et l'harmonie, qu'elles retrouveront l'étoile polaire qu'elles ont depuis si long-temps perdue de vue. C'est par ce retour à l'unité qu'elles dépouilleront le vieux levain qui fermente en elles, qu'elles se purifieront de toutes les souillures qu'elles ont contractées en traversant des temps mauvais, et auxquelles elles doivent toutes leurs infirmités. Car la Religion n'est pas seulement l'*aromate* qui empêche la science de se corrompre : c'est aussi le *spiritueux* qui revivifie la science corrompue. Leurs forces ainsi régénérées, étant alors dirigées vers un même but, pourraient concourir efficacement au perfectionnement et au bonheur du genre humain. Assises sur la triple base, à la fois rationnelle et révélée, de la création, de l'altération des créatures, et de la réintégration universelle, elles embrasseraient dans une même pensée, le passé, le présent et l'avenir, le principe, la raison et la fin des êtres; et pourraient fournir à l'homme la solution des questions qui lui importent le plus. Ainsi ce problème politique si difficile, qui consiste à concilier l'intérêt de la société avec celui de l'individu, et sur lequel repose la stabilité de l'ordre social, n'a excédé jusqu'ici les forces des sciences, que parce que celles-ci se sont écartées de la révélation. Effectivement, la morale est l'intérêt le plus élevé de la société, comme l'immortalité est l'intérêt le plus élevé de l'individu. La solution du problème revient donc à découvrir la connexion qui existe entre la morale et l'immortalité. Or, l'idée de la morale est immanente, c'est-à-dire qu'elle existe sous la double condition du temps et de l'espace, tandis que l'idée de l'immortalité est transcendante, c'est-à-dire supérieure à cette double condition. Il en résulte que la connexion qui les lie ne saurait être purement immanente, et que par conséquent la raison humaine est actuellement incapable de la découvrir. Mais Jésus dit à Nicodême : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne renaissez de nouveau, vous ne pouvez voir le royaume de Dieu ;» et cette parole divine si peu comprise, énonçant formellement cette haute connexion qui unit la morale à l'immortalité, renferme par là même la solution du problème en question.

Ajoutons que ce retour à l'unité n'est pas moins désirable pour les savans que pour les sciences. Aucune classe d'hommes n'est plus exposée à tomber dans l'idolâtrie que celle des savans. Préoccupés de leurs propres conceptions, prosternés devant les *images* de leur intel-

gence, ils ne sont que trop portés à oublier celui de qui leurs intelligences tiennent l'être et la vie, et on ne saurait trop multiplier les précautions pour les ramener à la contemplation du Verbe, qui est véritablement la source unique de toute grande découverte dans la science; comme dans l'art, la source de toute inspiration est le culte de la Vierge. Vainement les savans chercheraient une autre unité : comment y parviendraient-ils, puisqu'il ne peut y avoir qu'une unité vraie, qui est celle par laquelle Dieu produit, sanctifie et bénit incessamment les biens qu'il répand sur nous. Quelques uns, récemment, se sont égarés dans cette voie; leur erreur a été surtout de vouloir installer dans le temps, le règne de l'éternité; les tristes résultats qu'ils ont obtenus et qui prouvent assez la vanité de leurs tentatives, forment cependant une expérience utile et décisive, dont le fruit ne doit pas être perdu. Il faut que le monde le sache bien : Personne ne posera un autre fondement que celui qui est déjà posé; et ce fondement est le Christ. Ceux qui l'ont essayé peuvent le redire à ceux qui en doutent encore.

Et maintenant comment s'opérera ce retour à l'unité, cette grande conversion des sciences? Comment les volontés seront-elles inclinées vers ce grand but? N'en soyons point inquiets. Les hommes contribuent de toutes leurs forces à l'accomplissement des événemens, sans en avoir le secret, et la volonté humaine n'a de puissance qu'en proportion de sa conformité à la volonté divine. Tout concourt, tout se dispose à notre insu pour l'avancement des desseins de Dieu. Mais nos yeux sont ouverts et nous ne voyons point; et tandis que notre impatience accuse les lenteurs de la Providence, le but que nous poursuivons est souvent tout près de nous, sans que nous puissions encore l'apercevoir.

Remarquons d'ailleurs, et ceci nous paraît propre à résumer cette introduction, que l'opposition qui règne entre les sciences naturelles et la science divine, est plus apparente que réelle. Il y a entre elles une affinité secrète, un lien fort et mystérieux, où l'action de l'homme ne saurait atteindre, et qui n'est au fond que le même lien ineffable qui unit la nature au Verbe. Ne pouvons-nous pas contempler les merveilles du monde spirituel dans le monde matériel, comme dans un miroir, souvent terne et obscur, il est vrai, mais cependant fidèle, et qui ne saurait nous renvoyer d'autres images que celles qu'il a reçues? Si ces deux classes de sciences nous paraissent séparées aujourd'hui, c'est sans doute la négligence et peut-être l'orgueil de l'homme qui en sont la cause : car tandis que les sciences naturelles ne veulent devoir leur existence qu'à elles-mêmes, la science divine n'a pu encore trouver le secret de les convaincre de la sainteté de son origine et de la sublimité de ses droits. Mais on ne peut douter qu'elle n'y parvienne, puisque c'est le propre de la lumière de pénétrer les corps les plus opaques, pourvu qu'ils soient suffisamment divisés. Il est évident, pour un observateur attentif, que les sciences naturelles sont engagées dans des voies dont elles ignorent l'issue, qu'elles éprouvent une fermentation dont elles ne sont pas maîtresses, et qui peut produire les résultats les plus inattendus. Après s'être tenues long-temps à la surface, elles ont commencé à descendre dans les profondeurs; elles se sont mises à scruter les élémens et les étoiles, les racines et les puissances; elles se sont même emparé de quelques agens secondaires dont elles disposent maintenant à leur gré. Il y a tout lieu de croire qu'elles finiront par entrevoir les rapports nombreux qui unissent les vertus du ciel aux bases de la terre, et qu'elles acquerront tout au moins sur la nature des notions plus justes et plus étendues. Qui sait même si, à force de tourmenter cette nature, et de provoquer l'agent redoutable qu'elle recèle, elles ne parviendront pas à lui arracher le secret de son existence et le nom de son auteur? Toujours est-il que les amateurs de ces sciences, qui les cultivent aujourd'hui avec tant d'ardeur et on peut dire avec tant de succès, ne peuvent manquer dans cette culture d'aiguiser les facultés de leur esprit, de les rendre plus vives et plus pénétrantes, et par là même plus propres à lire dans les titres qui constatent la légiti-

mité de la science divine ; et nous ne serions nullement surpris de les rencontrer quelque jour parmi les plus actifs et les plus fermes défenseurs de cette science qu'ils méconnaissent et dédaignent aujourd'hui.

MARGERIN.

LETTRES ET ARTS.

COURS SUR L'ART CHRÉTIEN.

SECONDE LEÇON.

Des Formes de la Poésie chrétienne.

La forme la plus élémentaire de la poésie chrétienne, celle qu'il importe le plus d'étudier dans ses sources immédiates, dans ses développemens successifs, dans ses effets prodigieux et dans ses variétés innombrables, c'est la légende. C'est par là que commence la carrière poétique des peuples ; et de la qualité des semences ainsi jetées à leur point de départ, dépend la qualité des produits qui doivent distinguer plus tard le génie national [1].

Il y a des nations qui semblent avoir été prédestinées à l'abrutissement et à la dégradation, et cette espèce de prédestination est réfléchie prophétiquement dans leurs légendes, qui ne sont remarquables que par leur platitude et leur pauvreté. Ce rapport existe d'une manière frappante dans l'histoire des Chinois. Dans celle des Indiens, au contraire, tout se trouve en harmonie avec les proportions colossales de la légende, qui porte presque toujours une certaine empreinte de panthéisme. En Égypte, elle change de caractère ; si elle se ressent encore de son origine orientale, c'est uniquement par la profondeur du sens ; mais la poésie a presque entièrement disparu. L'inverse a lieu chez les Grecs, en qui l'imagination est la faculté dominante : ils vont jusqu'à dénaturer les traditions, pour les rendre plus poétiques. Aussi la plupart des fictions de leur mythologie ne sont-elles autre chose que des légendes amplifiées quant aux détails, mais profondément altérées quant à leur signification intime. On peut dire que ce qui caractérise spécialement la légende hellénique, c'est le sensualisme.

A Rome, c'est par la légende que les premiers fondateurs de la république expriment leur pressentiment de la grandeur future de leur patrie ; c'est sur la légende qu'est fondée la haute juridiction du Capitole ; c'est sur la foi d'une légende que la conquête du monde et l'éternité sont promises à l'empire romain ; et autour de cette légende-mère se groupent une infinité d'autres, auxquelles on reconnaît toujours, plus ou moins, un peuple qui avait la conscience de ses glorieuses destinées. Ici ce n'est plus le panthéisme ni le sensualisme qui dominent, c'est le nationalisme avec toutes ses conséquences désastreuses pour la poésie, et avec tout son dédain pour le côté universel des choses. Mais malgré tous ces inconvéniens, il ne faut pas méconnaître l'empreinte grandiose que ces légendes, converties en préjugés populaires, donnèrent au caractère du peuple-roi ; cela vaut mieux, après tout, que la sanction donnée à la dépravation des mœurs par l'abus des théogonies primitives, abus plus fréquent et plus déplorable chez les Grecs que chez aucune autre nation, et

[1] La plupart de nos lecteurs n'ont pas sans doute besoin d'être avertis qu'en parlant de ce qu'il y a d'incertain ou de fabuleux dans les légendes qui ont eu cours chez les peuples chrétiens, l'auteur met constamment à part celles auxquelles l'Eglise a reconnu une autorité historique.

auquel l'imagination gracieuse et trop souvent voluptueuse de leurs poètes devait inévitablement les conduire. La doctrine d'Épicure est contenue en germe dans leur mythologie.

Quand le Christianisme vint régénérer le monde, des légendes nouvelles, merveilleusement appropriées à cette œuvre de régénération, remplacèrent les légendes païennes dans l'esprit des peuples, à mesure qu'ils vinrent se ranger sous la bannière de la Croix ; et cet héritage de poésie chrétienne accru de génération en génération dans une progression géométrique, est devenu, par suite de cette longue accumulation, comme un vaste amas de richesses qu'il est impossible d'évaluer, à moins qu'un génie semblable à celui de Linnée ne porte la lumière dans ce cahos que personne jusqu'ici n'a réussi à débrouiller [1].

En ce qui concerne la légende en particulier, comme en ce qui concerne la poésie en général, on peut dire que la puissance créatrice de l'imagination humaine fut décuplée par la religion du Christ. Relativement à la qualité des créations, il y eut toute la différence ou plutôt tout le contraste qui doit naturellement exister entre l'erreur et la vérité. La légende chrétienne, sans être toujours matériellement vraie, avait trait à quelque ordre de rapports qui ne tombe pas sous les sens; et loin d'être une fiction oiseuse ou stérile, elle formait autour des âmes une atmosphère de foi et de poésie dont toutes les facultés étaient simultanément imprégnées.

Il en est des légendes comme des langues : nul ne peut nommer celui qui les a faites, et l'analyse psychologique n'a pas encore pu remonter jusqu'à leur source, qui se perd dans le côté mystérieux de l'esprit humain, dans ce que Jean Erigène appelle la partie la plus belle et la plus incompréhensible de notre être [2].

[1] Si les admirables travaux des frères Grimm sur les légendes de l'Allemagne étaient plus connus dans le reste de l'Europe, on comprendrait mieux l'importance et l'intérêt de ce genre de recherches.

[2] Pulchrior est humana mens eâ parte quâ comprehendi nequit quàm eâ quâ comprehenditur. (De divisione naturæ, lib. 5.)

Il y a des légendes universelles, des légendes nationales et des légendes locales. Les premières, considérées dans l'ordre de succession chronologique, peuvent se distribuer en un certain nombre de groupes qui se rapportent aux époques les plus saillantes dans l'histoire des peuples modernes. Dans cette distribution, les évangiles apocryphes occupent naturellement la première place, comme contenant les plus anciennes légendes qui aient eu cours parmi les chrétiens, et comme offrant en quelque sorte le type primordial de ce genre de composition.

Ici la légende avait à remplir la plus sainte et la plus difficile de toutes les tâches. Il s'agissait de donner de la consistance et de la fixité à certaines traditions fugitives sur l'histoire de la Sainte-Vierge et du Sauveur; traditions trop peu authentiques pour être placées sur la même ligne que le récit des quatre évangélistes, mais néanmoins vénérées dans l'Eglise, à cause de leur merveilleuse harmonie avec le ton général des livres canoniques.

Dans le protévangile de saint Jacques le Mineur [1], les plaintes que sainte Anne adresse au Seigneur, quand, assise sous le laurier de son jardin, elle se met à pleurer à la vue d'un nid de passereau, ont toute l'éloquence et toute la simplicité qu'offrent les passages analogues dans l'ancien Testament [2], et les épisodes merveilleux insérés dans le cours de la narration ont exercé un tel empire sur les imaginations des chrétiens jusque bien avant dans le moyen âge, que, non contens de les reproduire sous plusieurs formes de poésie [3], et d'y puiser des inspirations comme à une source pure et légitime, ils donnaient toute la latitude

[1] Ce protévangile est en grec et a été connu d'Origène, de saint Epiphane, de saint Grégoire de Nysse, de saint Justin, de saint Clément d'Alexandrie. On le lisait publiquement dans les églises d'Orient.

[2] Hei mihi! cui similis facta sum? non possum cœli avibus comparari, quia volucres fœcundæ sunt in conspectu tuo, Domine, etc., cap. III.

[3] Roswitha composa un pème sur ce sujet au dixième siècle, et Léon III fit peindre dans la basilique de Saint-Paul, la légende de saint Joachim et sainte Anne.

possible à la tolérance dont l'Eglise usait à l'égard de ces recueils, et se regardaient comme frustrés d'une de leurs plus douces jouissances, quand l'évêque ne lisait pas publiquement l'Evangile de saint Jacques, ou celui de la Nativité de Marie [1], au moins une fois l'année [2].

Les traditions relatives à l'enfance du Sauveur ne furent pas à beaucoup près si populaires, du moins en Occident [3], où il est arrivé très rarement que les poètes et les artistes en aient fait la matière de leurs compositions. Et cependant la plupart de ces légendes ravissent et attendrissent l'âme par leur touchante naïveté, autant qu'elles frappent l'esprit par la profondeur du sens qu'elles laissent entrevoir. La plus remarquable de toutes sous ce dernier rapport, celle qui a trait à la dispute que le Christ enfant eut avec le maître d'école sur la signification de la première lettre de l'alphabet, est reproduite avec de légères variantes dans trois évangiles apocryphes. Quant aux légendes qui se recommandent plus particulièrement par la fraîcheur, l'abondance et la variété des détails poétiques, c'est dans le récit des aventures de la Sainte-Famille pendant son voyage en Egypte, qu'il faut les chercher. L'histoire du palmier miraculeux, qui prêta son ombre aux trois voyageurs et inclina respectueusement devant eux ses branches chargées de fruits, dont une fut emportée par un ange pour être plantée dans le paradis; d'où ses rejetons devaient être décernés aux martyrs comme palmes de victoire, toutes les circonstances de ce miracle filial de l'enfant Jésus ont été reproduites par plus d'un poète avec toute la naïveté du récit primitif jointe au charme additionnel d'une forme heureusement choisie; et si l'enthousiasme de Cyriaque évêque de Tabennes pour ces légendes du désert [1], avait pu se propager en Occident, nul doute que l'imagination des chrétiens du moyen âge ne les eût avidement exploitées.

De tous les évangiles apocryphes, aucun n'obtint dans l'Europe occidentale une vogue aussi universelle et aussi durable que celui qui porte le nom de Nicodême; aucun aussi n'était plus parfaitement adapté aux idées chevaleresques que le Christianisme devait y faire prévaloir plus tard. Dans cette légende, Nicodême joue précisément le même rôle héroïque que tout vrai chevalier aurait joué à sa place. Pendant que tous les autres disciples du Christ se cachent en tremblant, lui seul ose paraître devant la Synagogue [2], et parler en faveur de son maître au milieu des menaces et des malédictions de ses auditeurs. Il y a dans toute cette scène des esquisses dramatiques véritablement grandioses, et encore plus dans le récit que font deux ombres échappées des limbes, de ce qui s'y est passé quand *les portes éternelles se sont ouvertes pour laisser entrer le Roi de gloire*. Néanmoins, ce ne sont pas des sujets de drame que les chrétiens ont cherchés dans l'évangile de Nicodême; ils ont été tellement épris du caractère du principal personnage, qu'ils ont élevé à sa plus haute puissance la légende qui le concerne, en la faisant servir de base au cycle épique du Saint-Graal. Mais la forme primitive ne perdit pour cela rien de sa popularité; les traductions qui s'en firent en langue vulgaire, d'abord parmi les Gallois [3], et ensuite parmi les An-

[1] Cet évangile, très inférieur à l'autre, est écrit en latin et date probablement du sixième siècle.

[2] Au onzième siècle, Fulbert, évêque de Chartres, disait : Hâc die peculiariter in ecclesiâ recitandus esse videtur liber ille de ortu Mariæ et vitâ, si non judicassent patres, etc.

[3] On lit ce passage remarquable dans les Voyages de Thévenot, liv. 2, ch. LXXV : Les Cophtes ont plusieurs histoires fabuleuses tirées des livres apocryphes qu'ils ont encore parmi eux. Nous n'avons rien d'écrit de la vie de Notre-Seigneur durant son bas-âge; mais eux ils en ont bien des particularités, car ils disent que tous les jours il descendait un ange du ciel qui lui apportait à manger; qu'il faisait avec de la terre de petits oiseaux, qu'il soufflait dessus, et qu'ils s'envolaient.

[1] Voir dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la notice de M. Sylvestre de Sacy sur deux discours de l'évêque de Tabennes, dont le premier a pour objet de célébrer les miracles opérés par l'enfant Jésus dans le désert.

[2] *Omnibus autem se occultantibus, solus Nicodemus ostendit se illis*, etc.

[3] *Archéol. Brit.*, p. 256.

glo-Saxons [1], les Italiens [2], les Allemands [3], les Français et même les Flamands [4], jouirent d'une vogue toujours croissante jusqu'à la fin du seizième siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où l'esprit philosophique vint démolir le superbe édifice de poésie que le moyen âge avait construit à si grands frais.

Avant de devenir européenne, la légende de Nicodême se naturalisa d'abord dans un coin jusqu'alors obscur de la Grande-Bretagne, où elle se combina plus tard avec celle de Joseph d'Arimathie, qui passa pour avoir été l'apôtre de cette contrée, et pour y avoir apporté le Saint-Graal, c'est-à-dire, la coupe dont le Christ s'était servi pour l'institution de l'Eucharistie, et dans laquelle avaient été reçues quelques gouttes du sang précieux qui avait coulé sur le Calvaire. Cette tradition amalgamée avec les souvenirs d'héroïsme et de gloire qu'Arthur avait laissés dans le pays de Galles, procura au héros Cambrien une espèce de canonisation poétique dans toute la Chrétienté. Sa patrie devint une sorte de Terre-Sainte pour l'imagination des poètes. Des élémens espagnols et provençaux se mêlèrent ensuite aux deux élémens primitifs, dont l'un était oriental et l'autre celtique; et toutes les conditions de sympathie universelle se trouvant ainsi réunies dans la légende des *Chevaliers de la Table Ronde*, elle dut prendre place parmi les légendes catholiques. Aussi le nom d'Arthur devint-il aussi populaire en Europe que ceux de Charlemagne et de Roland; et quand les montagnards bretons, par un sublime genre de défi porté à leurs oppresseurs, soutenaient avec l'invincible opiniâtreté qui les caractérise, que le roi Arthur n'était pas mort, cette formule d'acte de foi nationale était répétée par delà le détroit et même par delà les Alpes; et des pélerins revenus par mer de la Palestine, disaient avoir vu le roi Arthur endormi au pied du mont Etna, entre le mugissement des vagues et les détonations du volcan.

Si on examine le caractère distinctif des compositions épiques auxquelles cette grande légende celtique naturalisée dans toute la Chrétienté a servi de fondement, on n'hésitera pas à lui assigner la première place parmi toutes les traditions de ce genre; mais si on les évalue d'après l'importance des faits historiques auxquels elles se rattachent, il est évident que c'est aux légendes qui roulent sur Charlemagne et ses paladins qu'il faut donner la préférence.

Par un choix qui, au premier abord, semble capricieux, la légende a pris pour son héros principal Roland plutôt que Charlemagne, et on a peine à comprendre qu'elle ne se soit pas fixée avant tout sur cette grande figure, qui, à la fois, domine et représente tout le moyen âge. C'est qu'il y a dans la vraie poésie un instinct d'indépendance qui la porte à secouer le joug des réalités historiques, même les plus imposantes, et à se créer un monde à elle-même, pour le peupler ensuite à son gré. Que si, la tendance contraire venant à dominer, on s'obstine à demander des inspirations à la vie réelle, on peut être sûr que l'empirisme s'est introduit dans le domaine de l'imagination; c'est un symptôme analogue à celui qu'on observe dans le domaine des beaux-arts, quand la passion des portraits ou de ce qu'on appelle le genre historique en a banni l'idéalisme.

La légende du Saint-Graal a un côté allégorico-mystique, qui lui donne une physionomie toute particulière, et qui se prête admirablement aux élans de la poésie contemplative; tandis que la légende carlovingienne, beaucoup moins allégorique, est caractérisée par *l'action*. Les exploits des chevaliers dans les guerres contre les infidèles, en sont le thème fondamental, et le type du héros chrétien est Roland, du moins si l'on prend ce

[1] La bibliothèque Bodléienne, à Oxford, possède plusieurs traductions manuscrites, entre autres une en vers de l'année 1300. La traduction anglaise en prose fut imprimée jusqu'à sept fois à Londres dans la première moitié du seizième siecle, et quand Erasme passa par Cantorbéry, il en trouva un exemplaire attaché à une colonne dans l'intérieur de l'église pour l'usage du peuple.

[2] Deux traductions manuscrites se trouvent à Florence dans la bibliothèque Riccardienne.

[3] Outre les traductions allemandes inédites, il y en a une du quinzième siècle qui a eu cinq éditions.

[4] Il y a eu deux traductions flamandes, mais point de traduction espagnole.

caractère idéal tel qu'il est esquissé à grands traits dans la légende primitive, avant qu'elle eût été défigurée par les fictions postérieures. Là, le neveu de Charlemagne apparaît avec des proportions colossales, entouré de tous les grands souvenirs que réveillent les noms de Charles Martel et même de Constantin, et parfois le récit et le dialogue s'élèvent à la hauteur du style biblique. C'est ce qu'on remarque dans la fameuse Chronique de Turpin, tantôt si prolixe et tantôt si sublime [1]. On y démêle déjà les germes d'une épopée gigantesque, à laquelle le génie chrétien, quand il sera mûr pour une pareille œuvre, pourra donner, s'il le veut, des proportions bien autrement grandioses que celles de l'épopée latine ou homérique. Dans ses actions et dans ses paroles, dans sa profession de foi sur le champ de bataille [2] et dans les prières qui sanctifient sa dernière heure, Roland est le modèle accompli du guerrier chrétien [3]; et tout ce qui se passe autour de lui, immédiatement avant et immédiatement après sa mort [4], forme la scène la plus magnifique et la plus imposante qu'il soit possible d'imaginer. Comme dénouement de poème, c'est au dessus de tout ce qu'il y a de plus admirable dans l'antiquité.

Les légendes dont l'ensemble constitue le cycle carlovingien, sont les dernières de celles qu'on peut proprement appeler *universelles*. Parmi les personnages qui y figurent, il en est qui furent en outre les héros de certaines légendes nationales, et qui, à ce titre, doivent être considérés sous un aspect particulier. Charlemagne, lui-même, comme fondateur de l'Empire, est le sujet d'une multitude de traditions poétiques, qui circulent encore aujourd'hui en Allemagne, et qu'on est surpris de trouver dans la bouche des simples paysans. Ceux des environs de Salzbourg manquent rarement de dire aux voyageurs qui viennent visiter leurs belles montagnes, que dans les flancs du Wunderberg, Charlemagne est assis avec ses paladins autour d'une table ronde, dont sa barbe doit faire sept fois le tour avant que la liberté germanique puisse renaître; et qu'à ses pieds est une nymphe qui se lève de temps en temps pour la mesurer, et qui, quand elle s'aperçoit que la condition fatale n'est pas encore remplie, se rassied en versant des larmes, qui sont aussitôt changées en perles.

Les légendes nationales sont sans contredit le miroir le plus fidèle où puissent se réfléchir le génie et le caractère des peuples. Il y a quelque chose de plus particulièrement contemplatif dans les légendes de l'Allemagne, et si cela vient d'une disposition originelle dans la race germanique, cette disposition s'est ensuite prodigieusement accrue par l'influence traditionnelle des légendes elles-mêmes, influence qui se fit beaucoup plus sentir dans le Midi que dans le Nord, et qui contribua beaucoup plus qu'on ne pense au triomphe du catholicisme dans les états méridionaux, à l'époque où l'unité du saint Empire fut rompue par Luther. Parmi les populations plus voisines de la mer Baltique, la légende chrétienne avait à peine eu le temps de jeter d'assez profondes racines, et loin d'exercer un empire absolu sur les imaginations comme chez les heureux habitans de la Souabe, elle ne contrebalançait que très difficilement les traditions scandinaves qui s'y étaient maintenues. Aussi, le protestantisme, ne rencontrant pas

[1] Dans le poème sur la bataille de Roncevaux, écrit en allemand du douzième siècle par le prêtre Conrad, les amplifications qui défigurent la chronique, sont soigneusement élaguées. Une copie manuscrite de ce poème se trouve à la bibliothèque d'Heidelberg.

[2] *Christianæ legis Dei gratiâ sumus, et Christi imperiis subjacemus, et pro ejus fide, in quantùm possumus decertamus*, cap. 18.

[3] *Domine Jesu Christe, pro cujus fide patriam meam dimisi, in hisque barbaris oris ad exaltandam christianitatem veni....... tibi in hâc horâ commendo animam meam...... ultrà quàm dici fas est me reum et peccatorem confiteor*, etc.; et plus bas quand il prie pour ses frères d'armes : *Moveantur viscera misericordiæ tuæ, Domine, super fideles tuos qui hodiè in bello moriuntur*, etc.

[4] Quelques guerriers chrétiens s'étant endormis sur les bords du fleuve après avoir planté leurs lances auprès d'eux, les trouvèrent à leur réveil garnies de feuilles et de fleurs; tous ceux-là reçurent la palme du martyre (cap. 7). Voilà une des plus belles légendes de la chronique.

cette puissante barrière poétique sur son passage, fit-il plus rapidement la conquête de la Prusse, du Danemarck et de la Norwège.

Les Byzantins, qu'on pourrait appeler à juste titre les Chinois de la chrétienté, n'ont pas une seule légende dont on puisse dire qu'elle porte une empreinte véritablement grandiose, et leur pauvreté intellectuelle ne se manifeste pas moins visiblement dans ce genre de produits que dans tous les autres. Il y a une profonde misère jusque dans les miracles qu'ils attribuent à leurs saints, et lors même qu'on ne saurait pas un mot de leur histoire, on n'hésiterait pas à affirmer, par voie d'induction psychologique, qu'un peuple qui pouvait se complaire dans de si pauvres fictions, devait être réduit à un bien triste état de dégradation. Et cependant quelle vaste moisson de poésie chrétienne avait été préparée pour eux dans leurs provinces d'Asie et dans les îles de leur Archipel ! Ils avaient sous la main tous les trésors que recelaient les pieuses traditions de l'Orient et surtout celles de la Palestine, dont avec une étincelle de génie ils auraient pu tirer un parti merveilleux. Au lieu de cela, ils laissèrent aux chrétiens d'Occident le soin de faire valoir tous ces beaux souvenirs, et ce fut aux Vénitiens qu'échut la plus grande part de cet antique héritage ; car pour soustraire les reliques des saints et des martyrs aux insultes des barbares, ils les transportaient dans leurs lagunes avec les légendes qui y étaient attachées, et c'est l'introduction de cet élément étranger qui donne à la légende vénitienne une sorte de coloris oriental.

On pourrait faire ainsi le tour de l'Europe en interrogeant tous les peuples l'un après l'autre sur leurs légendes nationales, et chez tous on découvrirait les mêmes rapports entre ce genre de produits et leur histoire ; en Espagne, par exemple, on reconnaîtrait l'influence prodigieuse exercée pendant une longue suite de siècles par la légende de Pélage reproduite et multipliée sous une infinité de formes, parmi les descendans des guerriers qui partagèrent ses périls et ses espérances ; on y trouverait, dans un cycle postérieur, la légende non moins glorieuse du Cid, et sur tous les champs de bataille, les noms des deux héros chrétiens associés à ceux de la sainte Vierge et de saint Jacques de Compostelle.

Dans le coin de la Grande-Bretagne qui servit d'asile aux débris de la nation des Kymris, la légende d'Arthur que nous considérons ici simplement comme légende nationale, produisit des effets encore plus surprenans. *Le roi Arthur n'est pas mort,* s'était écriée une génération non moins énergique dans son affirmation que dans sa résistance ; et les générations suivantes répétèrent avec une persévérance infatigable le même cri d'espérance, en dépit des efforts que firent leurs oppresseurs pour détruire cette formidable illusion. Cette légende-mère enfanta pour ainsi dire des légendes secondaires qui étaient d'autres formules de la même pensée, diversifiées suivant les temps et les lieux, et conservées dans les familles comme la plus belle portion de l'héritage domestique. Cette protestation contre le glaive exterminateur de la conquête fut revêtue d'une forme encore plus solennelle, et érigée en prophétie formelle par le barde Talicsin qui promit à ses compatriotes que nulle puissance humaine ne viendrait à bout de détruire la nationalité celtique ; de sorte qu'avec ce cortége imposant de légendes et de prophéties, cette population opiniâtre a traversé les siècles avec la conscience imperturbable de son immortalité ; et même depuis que la fusion politique et sociale avec l'Angleterre a été consommée, les souvenirs du peuple gallois sont restés entièrement distincts de ceux du peuple voisin. En vain la civilisation moderne est-elle venue étaler ses prétendus bienfaits aux yeux de ces pauvres montagnards, et leur offrir les ressources d'une langue plus polie et plus riche en lumières ; ils ont généreusement repoussé cette offre, comme si on avait voulu imposer un joug à leur intelligence qu'ils ont su conserver libre au milieu des résultats de la conquête. Bien plus, ils ont organisé avec un zèle et un succès presque sans exemple, une multitude d'associations patriotiques, dans le but d'encourager la culture de la langue, de la poésie et de la musique nationales par des concours annuels qui, par respect

pour les anciennes coutumes, se tiennent quelquefois en plein air sur des collines. On y prononce des discours fortement accentués et pleins de verve, on y récite des poèmes écrits dans l'idiome du pays; des bardes qui exercent sérieusement et exclusivement cette profession, chantent, sur des harpes dont la forme n'a pas changé, les airs nationaux des anciens jours, ou improvisent des dialogues arbitrairement modulés qui attestent et par eux-mêmes et par l'effet qu'ils produisent sur les assistans, que l'antique *Awen* ou inspiration poétique et musicale n'est pas encore éteint parmi les Gallois. Ce spectacle, à peu près unique dans notre vieille Europe, où le système de nivellement tend à étouffer toutes les nationalités trop saillantes, serait encore intéressant à titre d'exception, lors même qu'on ne l'envisagerait pas comme symptôme de vitalité vraiment indestructible, et comme preuve du triomphe obtenu par le génie cambrien à l'aide des légendes populaires, sur la langue et les idées du peuple conquérant qui aujourd'hui ne met plus aucun obstacle à la manifestation périodique de cet enthousiasme [1].

RIO.

[1] Comme leur langue est assez riche pour fournir des expressions à tous les ordres et à toutes les nuances d'idées, les Gallois ont grossi leur littérature nationale d'un assez grand nombre de traductions ; ils ont traduit l'Ancien et le Nouveau Testament, l'Imitation de Jésus-Christ, et plusieurs ouvrages scientifiques, presque tous élémentaires. On ne conçoit pas que huit cent mille habitans suffisent à la consommation intellectuelle qui se fait dans la principauté. Il y a jusqu'à quatorze ou quinze revues hebdomadaires ou mensuelles toutes rédigées dans l'idiome du pays, et toutes soutenues presque exclusivement par les classes inférieures. La liberté la plus illimitée de la presse n'a encore produit aucun de ces fâcheux abus qui altèrent à la longue le caractère national le mieux trempé. On peut dire que les Gallois ont une répugnance instinctive pour es écrits licencieux ; un heureux préjugé contre les deux fléaux de la littérature moderne, les romans et les mémoires, les a empêchés de traduire une seule production de ce genre, quelle qu'en pût être la vogue parmi leurs voisins. Le culte de leurs ancêtres et la controverse religieuse semblent être leurs deux passions dominantes. Le méthodisme y est la religion le plus en faveur, par la raison que les doctrines excentriques de son fondateur Wesley convenaient beaucoup mieux que l'anglicanisme à une nation naturellement enthousiaste. Le catholicisme, qui fut aboli parmi eux par un coup d'état ou plutôt par un coup d'escamotage, n'y est pas un objet d'horreur comme en Ecosse. On sent que les qualifications odieuses rejailliraient sur Owen Glendowr, sur Llewellyn, sur l'ordre des franciscains, duquel sortirent tant de Tyrtées, en un mot, sur tous les glorieux martyrs de la liberté cambrienne. Il n'y a pas long-temps, qu'à une de leurs assemblées annuelles, un simple ouvrier mineur se leva pour demander que les ouvrages latins de saint Gildas et de Giraud Barry fussent traduits en langue vulgaire, afin que lui et ses compagnons des mines pussent y étudier l'histoire de ces temps reculés. Ni l'auteur de la motion, ni ceux qui l'accueillirent, n'ignoraient à quelle église ces deux illustres personnages avaient appartenu. Dans la même séance, il se passa quelque chose de plus décisif encore ; un voyageur breton, qui était présent, fut vivement sollicité de parler de la Bretagne armoricaine et de ses habitans. Les dix dernières années du dix-huitième siècle furent rapidement passées en revue ; c'était la première fois que la plus grande partie de l'auditoire entendait parler des victimes de Quiberon et du magnifique caractère de George Cadoudal ; aussi l'enthousiasme fut-il à son comble, et la preuve que la sympathie avait été profonde, c'est qu'un prix fut proposé pour l'année suivante à l'auteur du meilleur essai sur la Bretagne ; et l'on savait fort bien que la plus belle gloire de ce pays est d'avoir tant osé et tant souffert pour défendre le catholicisme contre l'impiété révolutionnaire.

SCIENCES HISTORIQUES.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

DEUXIÈME LEÇON.

Société païenne; Civilisation romaine. — Société chrétienne; Établissement de l'Église. — Conversion du monde païen; Alliance de l'Église et de la Société civile; Conséquences.

Dans les mêmes causes qui ont arrêté dès le commencement la science historique, on trouve également la raison de l'état social du monde ancien. Ces deux résultats viennent du même fond, c'est-à-dire de cette enfance du genre humain, de cette existence toute personnelle et toute sensible, qui est à la fois orgueil et ignorance de la vie. Ceci est admirablement expliqué dans le Livre de la Sagesse : « Les peuples, dit l'écrivain sacré, « se sont égarés long-temps dans la voie « de l'erreur, estimant des dieux les « moins utiles des animaux, et vivant « comme des *enfans insensés*.... Le feu, « l'air, les étoiles, l'étendue des eaux, « le soleil, la lune, ont été pour eux des « dieux qui gouvernaient le monde. Si, « frappés de leur beauté, ils les ont cru « des dieux, qu'ils apprennent de là « combien le dominateur de toutes ces « choses est plus beau : car c'est l'auteur « de la beauté qui a fait toutes ces cho« ses. Le commencement de la fornica« tion a été le premier essai des idoles, « et leur perfectionnement est la cor« ruption de la vie... Un père pleurant « la mort de son fils, en a fait une image, « et il l'a honorée comme un dieu... La « coutume mauvaise se fortifiant par « le temps, cette erreur est devenue une « loi, et des figures furent honorées par « le commandement des tyrans.... Ce « culte s'est accru dans l'esprit des igno« rans par la merveilleuse adresse de l'ou« vrier.... Et la multitude des hommes, « séduite par la beauté de l'ouvrage, finit « par regarder comme un dieu celui « qu'auparavant ils avaient honoré com« me un homme. Telle a été la déception « de la vie, que les hommes s'abandon« nant à leur affection ou à la volonté des « rois, ont attribué à la pierre et au bois « un nom incommunicable. Et il ne leur « a pas suffi d'errer touchant la connais« sance de Dieu, mais vivant dans un « grand désordre d'ignorance, ils appel« lent tant et de si grands maux une « paix. En effet, ou immolant leurs en« fans, ou faisant des sacrifices téné« breux, ou célébrant des veilles pleines « de folie, ils ne gardent plus de vie hon« nête, ni de mariages purs; mais l'un tue « l'autre par haine, ou l'afflige par adul« tère. Et tout est confondu : le sang, « l'homicide, le vol, le mensonge, la « corruption, l'infidélité, la sédition, le « parjure, le trouble, l'oubli de Dieu, « la souillure des âmes, toutes les impu« retés; et le culte des idoles détestables, « est la cause, le commencement et la « fin de tout le mal [1]. »

Ces reproches, qui ne paraissent s'adresser qu'aux Egyptiens et aux Chananéens, ont certainement un sens plus étendu et plus profond. Car tous les autres peuples en étaient au même point, et tous ressemblaient à des *enfans insensés*, qui supposent la vie aux jouets de leurs mains. Ils étaient même tombés plus bas encore; l'homme est devenu semblable aux brutes : *Comparatus est jumentis insipientibus* [2]. Ce furent là les terribles et rapides effets de la chute originelle; l'asservissement de l'esprit au corps, et par suite, l'oubli de Dieu, l'ignorance de soi-même, l'idolâtrie, les passions les plus honteuses, une vie enfin toute *matérielle*. Sans doute l'intelligence s'exerçait, et avec une *adresse merveilleuse*, mais toujours hors d'elle-même, toujours occupée des besoins et des plaisirs des sens. *Qui futurus erat etiam carne spiritalis, factus est mente*

[1] Lib. Sap., cap. 12, 13, 14.
[2] Ps. XLVIII, 13, 21.

carnalis [1]. Le genre humain tout entier était plongé dans le monde extérieur, dans les jouissances présentes. Une corruption précoce, loin de donner de la maturité aux esprits, en empêchait au contraire le développement moral par une perpétuelle dissipation et par une application toujours plus sensuelle de la pensée. D'où cette avidité de richesse et de luxe, cette fureur de volupté et de domination; d'où l'oppression des faibles, la domesticité des femmes, l'esclavage des pauvres et des vaincus; d'où ces victoires impitoyables, tant de cités renversées de fond en comble, tant de nations détruites par le fer et la servitude; c'est-à-dire, la barbarie au milieu des plus magnifiques productions de tous les arts. Tel est l'aspect général des peuples de première civilisation; tel est le caractère du monde ancien. Les Juifs même, société à part, évidemment exceptée par une destinée spéciale, ne furent pas exempts de cette pente commune. Ils avaient une grande supériorité par la loi mosaïque qui, en conservant chez eux la vraie tradition, leur donnait un *droit* civil d'une sagesse admirable dans sa simplicité. Mais leur grossièreté résista toujours à leur législation comme à leurs prophètes; ils ne rêvèrent jusqu'à la fin qu'une prospérité temporelle, exclusive, et aucun peuple ne fut plus jalousement concentré dans sa nationalité.

Les Grecs brillèrent plus tard; on voit en eux quelque chose de nouveau, que n'a point connu l'Asie : un goût épuré des arts, un génie subtil, une riante poésie, une éloquence vive, l'enthousiasme de la liberté, d'où se forma un tout autre genre d'organisation politique, celle des gouvernemens républicains. L'humanité pourtant n'en tira nul avantage; son sort ne changea point réellement : elle continua de tourner en des sens plus variés, mais toujours dans le même fond d'idées et d'habitudes. La communication plus active entre les nations, surtout depuis Alexandre, n'a guère servi qu'à mêler toutes les absurdités mythologiques et tous les vices. C'est le résultat le plus évident de cette seconde civilisation commencée.

[1] S. Aug., *De civ. Dei*, 14-15.

Aux Grecs ont succédé les Romains, race extraordinaire, petite poignée de brigands ramassée au hasard, qui s'éleva de l'origine la plus faible à la plus éclatante splendeur, comme pour nous montrer jusqu'où pouvait atteindre la nature humaine, abandonnée à ses propres ressources. Doués d'une énergie unique, ils ont ajouté à l'organisation sociale des inventions singulières, des institutions militaires, civiles et administratives, qui n'avaient point de modèles dans le passé, et qui sont restées modèles pour les temps suivans. Leur *droit*, en particulier, plus compliqué, moins juste que celui des Juifs, mais toutefois puissant moyen d'ordre intérieur, semble devenu une science indispensable désormais à tout état policé. Cette combinaison nouvelle a constitué le système de centralisation le plus fort, la plus vaste unité politique qu'on ait jamais vue. Par là ils ont pris ailleurs tout ce qui leur manquait; ils se sont approprié le génie grec, les arts, l'industrie et le commerce du monde entier, et ils ont recueilli et complété l'ancienne civilisation.

On a trop vanté les Romains, en imputant à mérite leur habileté et leurs succès; mais leurs succès et leur destinée n'en sont pas moins étonnans. Quels que soient aujourd'hui nos progrès dans les arts et les sciences, malgré les perfectionnemens de l'industrie, nos inventions de tous genres, l'activité de nos communications et de nos travaux, il est permis de douter que les Romains perdissent à la comparaison des résultats apparens, et qu'aucune autre nation présente jamais un spectacle aussi animé, aussi éblouissant de puissance et de prospérité.

Que si on veut chercher les résultats réels, il est certain que ce déploiement fastueux des forces naturelles de l'esprit humain n'a rien produit que de plus honteuses misères. *Perceperunt mercedem suam vani vanam* : ce mot de saint Augustin ne s'applique pas moins exactement au temps de leur grandeur qu'au temps de leur ruine. Car, que fut en résumé la civilisation romaine à l'époque la plus florissante? La plus grande oppression des masses, la plus grande tyrannie d'un petit nombre, la plus grande corruption

de tous. La vie de l'homme n'avait jamais été plus sensuelle, plus terrestre [1].

Cependant, l'homme ne pouvait entièrement oublier la noblesse de son origine et de sa nature. Il y avait toujours eu des mortels réputés sages, qui s'étaient appliqués à une vie plus haute; en Chaldée, en Egypte, des pontifes; des brahmes dans l'Inde; en Perse, des mages. Mais ils avaient toujours soigneusement gardé leur secret par l'initiation, et du reste, dans le détail de leur existence, ils ne se distinguaient du vulgaire que par une plus grande habitude, une plus grande abondance des jouissances ordinaires. Ils avaient constamment asservi, abruti les populations.

D'autres sages s'élevèrent en Grèce, qui, plus généreux, ce semble, ne se contentaient pas d'essayer une vie intellectuelle, d'en rechercher le principe; ils faisaient encore profession de divulguer leur savoir et de le communiquer à quiconque voulait les écouter. Ils se qualifiaient de philosophes; chacun d'eux eut sa théorie particulière, et réussit à tirer de la foule quelques disciples; mais à mesure que les maitres se multiplièrent, leur doctrine se montra toujours plus variable, plus discordante, leur ton plus assuré, leur langage moins clair et leur exemple moins concluant. Je ne sais, disait Cicéron, comment rien de si absurde ne peut se dire, qui n'ait été dit par quelque philosophe : *nescio quomodò nihil tam absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.* On les voyait ou frondant ou plus souvent flattant l'opulence, s'attacher uniquement à leur propre satisfaction, et par les spéculations les plus opposées, jusque dans l'indigence cynique et le fatalisme stoïcien, réduire toujours en système la réputation et la volupté. Aussi affluèrent-ils à Rome dès que cette cité superbe eut rassemblé chez elle toutes les jouissances avec toutes les richesses. Toutes les sectes y furent également bien reçues et vécurent même en assez bonne intelligence à la table des grands. Les vainqueurs du monde se piquaient de bon goût, d'esprit et de savoir; chacun se donnait le plaisir d'avoir son opinion philosophique, d'en discourir, d'en écrire, d'en changer, sans prétendre d'ailleurs régler sur elle ses intérêts, ses relations, ses mœurs, ni sa conduite publique. Il n'y eut donc à Rome comme en Grèce qu'un agrément de plus pour les gens riches. Le reste des hommes n'en fut ni plus heureux, ni meilleur.

Un des plus grands philosophes, le plus grand de tous, peut-être, Platon avait annoncé que les peuples seraient heureux quand les philosophes gouverneraient, ou quand les gouvernans seraient philosophes. Déjà, assez long-temps auparavant, quelques uns avaient essayé une réforme en deux ou trois villes obscures, et le succès n'avait guère eu de consistance. Enfin, cette curieuse épreuve se renouvela au plus grand jour et sur le plus grand théâtre. Les philosophes gouvernèrent l'empire romain, au moins par leurs conseils, depuis Nerva jusqu'au premier Antonin, et pour couronner l'œuvre, un empereur fut philosophe. La souveraine puissance passa aux mains de Marc-Aurèle. Je ne veux pas discuter ici le mérite personnel de ce prince, son habileté, ses bonnes intentions; je reconnais sans difficulté les adoucissemens qu'il mit au régime impérial. Mais il faut bien constater un fait assez important, c'est que le genre humain n'a point avancé d'un pas sous ce règne de la philosophie. Ce grand et savant empereur eut beau pensionner ses confrères les philosophes, il eut beau méditer, écrire ses méditations, faire lui-même en public des leçons de philosophie, les choses n'en allèrent pas mieux. Il ne vit, ni ne prévint pour l'avenir aucun dommage, et la civilisation rétrograda sensiblement de son vivant. Toute la sagesse du maître et de ses conseillers ne put réveiller l'engourdissement misérable où retombaient les esprits. De toutes parts dans le monde païen, les arts, la littérature, les sciences, dépérissaient à vue d'œil, avec le caractère national et la prospérité publique, au milieu de l'instruction la plus répandue, quand les enfans étudiaient Homère et Virgile jusque dans la sauvage Illyrie. Je ne sais si le moyen âge, avec son ignorante mais énergique gros-

[1] Voyez pour les détails mes cahiers d'Histoire romaine, ch. 9, 11 et 22.

sièreté, offre un aspect aussi choquant que ce contraste de culture intellectuelle et de dégradation générale. Je conviens que les temps étaient difficiles, et encore une fois, je ne m'en prends point à Marc-Aurèle, mais à la philosophie : car tout n'était pas perdu, il s'en fallait de beaucoup, et d'autres hommes l'ont bien fait voir. C'était précisément pour la philosophie l'occasion la plus signalée de prouver son efficacité, ou du moins, son zèle, puisque d'ailleurs elle n'avait pas plus réussi dans un temps plus commode.

Certes, bien dupe qui aurait attendu ou qui attendrait encore quelque chose de la philosophie ; elle ne peut pas, elle ne veut pas éclairer les hommes ni améliorer leur condition ; elle ne le voudra, elle ne le pourra jamais, parce qu'elle est également incapable d'aimer, incapable d'avoir et de communiquer une certitude. Qu'on se figure le dédain ou l'embarras d'un philosophe, auquel un pauvre artisan serait venu demander pour lui et même pour ses enfans la connaissance de la sagesse. Comment surmonter le dégoût et l'ennui de se rabaisser jusqu'à des intelligences si grossières et si faibles? Comment mettre à leur portée tant d'argumens, de définitions, de distinctions, de déductions, et toutes les hautaines subtilités de la métaphysique? Socrate, près de mourir, entretenait ses disciples sur l'immortalité de l'âme en présence de son geôlier ; il s'étonnait du bon cœur de cet homme, qui détournait les yeux en lui présentant la coupe fatale ; mais l'idée ne lui vint pas de parler pour lui et de lui expliquer une chose d'un si haut intérêt. Plus tard, la philosophie, après avoir vu à l'œuvre une puissance intellectuelle bien autrement agissante, écrivit bien des livres ; elle alla même jusqu'à composer des catéchismes ; on en pourrait compter plus d'un ; mais jamais on n'a vu jusqu'à présent un seul philosophe une seule fois tenté d'employer son temps et sa parole à instruire de ses sublimes théories le peuple et les enfans. Les philosophes autrefois se sauvèrent par le ridicule ; on s'était accoutumé à les regarder comme une variété amusante de l'espèce humaine, et chaque dame romaine finit par avoir chez elle son philosophe comme ses mimes et son nain bouffon. Ils s'y sont pris plus adroitement de nos jours pour se relever ; ils ont flatté, légitimé toutes les passions, c'est là tout le secret de leur influence sur les masses, et on sait ce qui s'en est suivi. Il n'y a pas tant à se vanter; et si le mot de philosophie, dans l'esprit du vulgaire, ne se traduisait par l'indépendance entière de la raison et de la volonté, il faudrait avouer que de toutes les sottises d'ici-bas, la plus niaise serait cette espèce de réhabilitation d'un titre si bafoué sur le déclin des âges antiques.

Ainsi la plus grande activité, les plus ingénieux efforts de la pensée n'avaient abouti, après quatre mille ans, qu'à multiplier avec les voluptés sensuelles, des raisonnemens sans fin et sans application, dont les contradictions et les inconséquences augmentaient plutôt l'aveuglement général. Il était temps que le Christianisme vînt éclairer le monde ; il vint donc lui enseigner la vie véritable, *la vie spirituelle*. Il procéda en sens contraire de toutes les idées faites ; il appela tous les hommes sans distinction, bien plus, il commença par le peuple, par les pauvres et les enfans. Et il instruisit les ignorans non par des savans, mais par d'autres ignorans, que devaient écouter les savans eux-mêmes. Grande leçon pour nous, littérateurs, hommes d'étude, d'apporter humblement nos pauvres labeurs aux pieds de la religion. Il n'est que trop facile de présumer de soi, et il n'y a pas loin de se croire utile à se croire nécessaire ; comme si Dieu avait besoin d'un savant, d'un homme! Illusion dangereuse pour tout chrétien qui écrit, et qui trouvant uniquement sa force dans la foi pour prendre à partie la science du siècle et la convaincre d'erreur, doit bien se garder d'égaler dans son cœur la science à la foi, sans laquelle il n'y a point de justice. La science humaine a été admise, il est vrai, par le Christianisme, avant la richesse, avant la puissance, mais comme elles à titre de service et d'hommage, non point de mérite et d'honneur.

La foi enseigna donc les hommes individuellement, en se pliant à toutes les intelligences; et non seulement elle donnait à chacun une sagesse, une dignité

nouvelle, en lui faisant connaître sa dégradation et sa rédemption, en lui apprenant à ne plus vivre pour son corps et pour soi, mais par là même, sans aucune combinaison politique, elle établissait un nouvel ordre social. Car l'homme ne pouvait se prévaloir d'une clémence commune; sachant mieux s'estimer désormais, il estimait mieux aussi ses semblables, son *prochain*, admirable mot d'invention chrétienne. Dans l'espérance, l'humilité, la charité, trois vertus auparavant inconnues, résidait ensemble avec la *vie spirituelle*, *l'égalité spirituelle*, principe unique de tout perfectionnement moral et politique. C'est là ce qui distingue essentiellement le monde moderne du monde ancien, l'Église ou la *société chrétienne* de la société *païenne* ou civile.

Toutefois, le succès avait été effroyablement disputé; les passions humaines étaient trop attachées à la vie matérielle pour accepter une vérité si belle, mais si sévère. Elles résistèrent avec fureur en réunissant tous leurs efforts; et cette philosophie, qui ne cherchait que la vérité, qui semblait devoir l'adopter la première avec enthousiasme, dirigea constamment la lutte et défendit opiniâtrément durant trois cents ans contre une doctrine si digne de la raison, toutes les absurdités et toutes les turpitudes du paganisme. Lorsqu'enfin il fallut bien céder de guerre lasse, lorsqu'après trois cents ans de tortures et de massacres, les exterminateurs s'avouèrent vaincus et s'agenouillèrent devant la divine ignominie du Calvaire, un phénomène inouï dans le monde fut constaté, celui d'une religion, *universelle* par essence, qui s'était établie contre tous les moyens naturels, bien loin d'agir par séduction, et sans aucune force humaine, bien loin de tenir à un système politique. Car auparavant, comme depuis, aucune autre religion n'a pu naître ou subsister que par une nation; toutes ont pris leur forme et leur nature dans un gouvernement civil, toutes sont sorties de la terre comme le corps de l'homme pour y rentrer; celle-là seule est descendue des cieux, qui n'a rien pris à la terre.

Dès que cette guerre singulière eut cessé, dans laquelle un seul parti fut hostile, un seul eut à faire la paix, puisque l'autre militait en souffrant; dès que les deux puissances terrestre et spirituelle, la société civile et l'Église se furent accordées, elles s'allièrent sans se confondre, unies et distinctes. L'Église, suivant sa mission de renouveler le genre humain, s'incarna, pour ainsi dire, dans la vie temporelle, se mêla à la société civile, mais comme une âme pure, attachée, non assujétie à un corps mortel. Ce fut Constantin qui eut l'honneur de conclure cette alliance; il faut être juste envers lui; l'ambition, quoi qu'on ait pu dire, n'eut point de part à sa conversion, il adopta le christianisme par sentiment du bien et de la vérité, il fut même loin de comprendre tous les avantages qu'il en pouvait recueillir pour lui-même, pour sa dynastie et pour son gouvernement; mais il eut le premier tort de ne pas cimenter convenablement cette alliance divine, en différant son baptême, et de ne pas s'appliquer personnellement à la pratique de la vie spirituelle ou chrétienne. Outre les autres fautes qu'il commit par là, il en vint à s'immiscer dans le moins temporel et le plus libre des droits de l'Église, dans le dogme. Il soutint en maître l'arianisme, et souleva de nouveau les passions. Or l'arianisme, comme toutes les hérésies, ne tendait qu'à ramener l'ancien ordre social en nationalisant le christianisme. L'Église triompha encore de cette opposition, l'arianisme passa et l'empire également; les Barbares du nord arrivèrent à leur tour pour se convertir, et ce fut par eux-mêmes que le monde moderne, le nouvel ordre social ou la politique chrétienne commença véritablement. Quelles que furent depuis les vicissitudes et les difficultés, on n'en peut méconnaître maintenant les effets : un droit public plus humain, la dignité nouvelle des femmes, l'abolition de l'esclavage, le sort des masses amélioré, la stabilité des États, la perpétuité des villes et des nations, sont autant de faits incontestables qui achèvent la démonstration de la vérité catholique.

Tout cela, certainement, n'a pas été obtenu sans peine; et indépendamment des obstacles qu'y opposa l'idolâtrie barbare du nord, de même origine que l'i-

dolâtrie païenne, il était resté des usages, des plaisirs, des lois, et du pouvoir de l'ancien monde une foule d'habitudes et d'idées disséminées, mais toujours agissantes dans le droit romain, dans l'administration, dans l'éducation, la littérature et les mœurs. C'est par de tels moyens que la lutte de la vie matérielle contre l'Eglise a continué d'une manière plus ou moins sensible. Là se trouve une des principales entraves du moyen âge, et nous n'en sommes pas dégagés; nous prétendions avoir rompu depuis trois siècles avec le moyen âge, nous n'avons rien gardé en effet ou presque rien de ce qu'il avait de bon, et il nous tient encore par ce qu'il eut peut-être de pire. De nos jours seulement, et surtout depuis 1830, les fictions païennes ont enfin été expulsées du domaine littéraire; mais la réforme n'a pas été brillante, le matérialisme n'y a rien perdu; de toute autre part les idées païennes dominent encore, et pour ne pas trop me détourner de mon sujet, nous avons un indice récent et funeste du danger où nous tombons en nous séparant du catholicisme. Un grand acte de barbarie antique a signalé l'époque où l'autorité de l'Eglise a été le plus attaquée, c'est le démembrement de la Pologne, dont la commotion se fera long-temps sentir en Europe. Certes, on peut l'affirmer, jamais le droit païen d'extermination n'eût reparu, jamais la Pologne n'eût subi cette ruine, si l'intervention du saint siége, depuis le traité de Westphalie, n'eût été exclue de la diplomatie européenne.

Toutefois, il semble qu'on veuille sortir de la fausse route; une vague inquiétude, un nouveau respect de bon ton pour le christianisme, une sorte de sentiment religieux qu'on croyait éteint en France, donnent quelque espoir. Qu'en résultera-t-il? je ne sais; c'est du moins une raison de plus aux chrétiens de ne point garder le silence et de soutenir constamment leur cause qui est celle de l'humanité. Le sujet qui nous occupe ici peut y servir en vérifiant par une étude historique les obstacles que les idées païennes ont apportés chez nous en particulier à l'action du catholicisme.

Toutes ces choses étaient indispensables à dire, puisque le temps est venu de les remarquer. Nous savons maintenant d'où nous partons; le principe de l'ancienne civilisation est *matériel*, l'empire romain en a développé toutes les conséquences; un principe *spirituel* est apporté par le christianisme : il y a lutte, puis alliance; mais le principe matériel tend à dominer par le secours de l'ancien et du nouveau paganisme, et la lutte recommence. Cette observation, qui résume toute l'histoire moderne, doit éclairer notre marche pendant tout ce cours. La prochaine leçon commencera à entrer dans le détail, en plaçant en regard la constitution de l'Empire et celle de l'Eglise.

ÉDOUARD DUMONT,
Professeur d'histoire au collége Saint-Louis.

LA VIE ET LE PONTIFICAT DE GRÉGOIRE VII,

Publiés par Sir R. GRESLEY, baronnet. — Londres, 1832. 1 vol. in-8°.

PREMIER ARTICLE (1).

Prendre le plein et visible développement de certains principes, long-temps cachés dans l'ombre ou opprimés, pour l'origine même de ces principes, est de toutes les méprises la plus fréquente chez les historiens de ces derniers temps. — Ne pas voir que toutes les fausses doctrines, toutes les hérésies, ont insinué leur venin

(1) L'Université Catholique se propose de faire connaître à ses lecteurs, soit par voie d'analyse, soit par voie de traduction, les principaux recueils publiés pour la défense de la religion, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et en Amérique. Nous avons cru ne pouvoir mieux commencer que par la traduction de ces articles sur saint Grégoire VII. Nous les trouvons dans le savant recueil qui paraît à Rome depuis le mois de juillet dernier, sous le

dans les membres de l'Eglise, avant d'apparaître à la surface et de former une plaie extérieure et sensible, serait une erreur grave : il y eut des Manichéens avant Manès, des Ariens avant Arius, des protestans avant Luther. Or l'on tombe dans une erreur du même genre, lorsqu'on rapporte l'origine d'une discipline ou d'un dogme au décret du concile qui pour la première fois l'a défini, sans considérer que, même humainement parlant, c'eût été une chose bien difficile, pour ne pas dire impossible, que l'introduction subite, instantanée, d'une pratique, d'une croyance nouvelle, parmi les hommes toujours peu portés à accueillir un joug nouveau.

L'historien se trompe de la même manière, lorsque préoccupé d'un personnage dans lequel se déploie plus qu'en tout autre le caractère et l'esprit d'une époque, il le fait père de ce caractère et de cet esprit, et l'en rend pour ainsi dire responsable; oubliant que les hommes les plus remarquables ne sont autre chose que le symbole historique de leur temps, miroirs qui réfléchissent la vivante image de tout ce qui les entoure, foyers qui en concentrent les rayons, pour renvoyer au loin une plus vive et plus ardente lumière.

Telle est l'erreur principale de plusieurs historiens modernes, catholiques et hétérodoxes, dans leur manière de raconter l'histoire du puissant Hildebrand, de saint Grégoire VII. Il vécut en un siècle où le bien et le mal faisaient chacun ses œuvres avec une vigueur presque invincible et une force gigantesque; où tout, pour ainsi dire, devenait excès, où les principes de l'ordre social semblaient bouleversés. Alors apparaissaient des hommes d'une perversité, d'une scélératesse égales à la perversité, à la scélératesse des temps les plus déplorables de la gentilité, et des hommes d'une vertu si parfaite, qu'elle eût rehaussé la gloire du christianisme primitif; alors les peuples étaient ensevelis dans les ténèbres profondes de la plus grossière ignorance, pendant qu'au milieu d'eux on voyait des savans dignes des siècles les plus éclairés; alors la puissance ecclésiastique était obligée d'épouvanter de ses foudres les tyrans révoltés contre elle; et en même temps les Mathilde et les Béatrix levaient l'épée pour la venger.

Les empereurs, à qui leur charge imposait le devoir de défendre l'Eglise, avaient juré sa perte, et de leur côté leurs sujets oubliaient la fidélité féodale, et refusaient de leur obéir. C'était un siècle où toute puissance se trouvait en guerre et avec elle-même, et avec les autres puissances, où toutes les forces sociales semblaient vouloir se heurter et s'entre-détruire. L'Église était déchirée par des schismes que renouvelait sans cesse la succession de tant d'anti-papes; la lutte sanglante de l'empereur et des Saxons partageait l'empire; des guerres d'invasion désolaient l'Italie et l'Angleterre; la puissance spirituelle elle-même avait à défendre ses droits contre la puissance temporelle; et jusqu'au sein de la hiérarchie il y avait une partie corrompue et dépravée qui, poursuivant de sa haine la partie pure et sainte, lui faisait une guerre ouverte. — D'une part, le Mahométisme menaçait du fond de l'Asie l'occident européen; de l'autre, l'Italie songeait à conquérir l'empire d'orient; le doux pays du midi avait été récemment occupé par les guerriers Normands venus du Septentrion, pendant que leurs frères du Danemarck et de la Norwége se soumettaient pour la première fois au joug religieux du pontife romain. Tant d'intérêts rivaux, de prétentions diverses, le tumulte, l'excitation de cette mêlée continuelle avaient confondu dans un désordre universel tous les élémens de la société politique et ecclésiastique : il fallait qu'entrant dans cet océan agité par la tempête, séparant le bien du mal, les ténèbres de la lumière, un grand génie vînt dénouer les mille liens par lesquels se tenaient attachées les deux puissances qui luttaient; il fallait que les mettant en présence, il les forçât à combattre au grand jour, à déployer leurs bannières, afin que tout homme eût à se ranger sous l'une ou sous l'autre; il fallait que prenant dans sa main celle de la

titre d'*Annales des sciences religieuses*, qui les doit à M. Wiseman, directeur du collége anglais et professeur de langues orientales à l'Université Romaine.

vertu, de la foi, de la continence et de la vraie doctrine, il se jetât lui-même avec un zèle saint et indomptable sur le parti des méchans, sur ce parti qui se présentait pour lui tenir tête, qui avait juré l'anéantissement de tout bien et qu'on ne pouvait vaincre qu'en l'exterminant. Cet homme souverainement grand et nécessaire fut Hildebrand : Hildebrand qui, sous le pontificat de ses prédécesseurs, avait su mûrir son dessein, de réformer le clergé et de délivrer l'église de la tyrannie séculière, avec une prudence, une fermeté, une douceur et une sincérité, preuves bien éclatantes des nobles sentimens qui fermentaient dans son grand cœur. Il n'était cependant que le miroir où venait se refléter tout ce qu'il y avait de beau, tout ce qu'il y avait d'élevé en ce siècle; les pensées qui tourmentaient son âme, agitaient aussi celles des Damien, des Lanfranc, des Didier, des Annon et des autres lumières de l'église.

Or, personne n'a donné plus pleinement et avec plus de malice, dans l'erreur que je signalais tout à l'heure; personne, en considérant ce héros chrétien, n'a fait davantage abstraction des temps où il a vécu, que l'auteur dont j'entreprends la réfutation. *La vie et le pontificat de Grégoire VII*, publié par sir Greisley, ne peut, ni par la richesse de l'érudition, ni par la beauté du style, ni par aucune autre qualité, prétendre à une place distinguée parmi les œuvres examinées dans ces *annales des sciences religieuses*. Cette biographie n'est qu'un tissu de faussetés historiques et de calomnies contre des hommes distingués, encore vivans. Mais d'après quelques mots de la préface, donnée par l'auteur ou plutôt par l'éditeur, il paraît que la substance de ce livre ne lui appartient pas, et qu'il n'a fait autre chose que traduire et modifier un manuscrit acheté à Rome. Cette circonstance donne quelque importance à l'ouvrage, d'autant plus que l'éditeur anglais affirme effrontément que cet écrit exprime les sentimens des classes lettrées de l'Italie, et particulièrement de la métropole du Monde Chrétien. Une pareille impudence ne mérite pas de réponse, surtout de la part d'un journal qui paraît dans cette auguste cité. Cependant, afin de démasquer complétement cet auteur inconnu, et pour faire voir combien peu il connaît le véritable esprit littéraire de ce siècle, je veux le réfuter par les seuls témoignages d'auteurs protestans, choisis parmi les plus récens, et dont plusieurs vivent encore. On verra comment ils ont été contraints de payer le tribut d'éloges dû aux grandes pensées, aux actions sublimes, aux héroïques souffrances, à la conduite sainte de ce grand homme, de ce grand pontife.

Regarder comme motif d'action ce qui ne fut en réalité pour ce Pape qu'un moyen légitime et nécessaire à l'exécution de ses saints projets, le prendre pour l'auteur de ce que tout le siècle avait dans l'âme, de ce qui existait bien avant lui, tel est le point fondamental sur lequel reposent les erreurs de notre auteur et celles de Hallam, de Potter, de toute la tourbe des historiens qui leur ressemblent. Ils se plaisent à représenter Grégoire comme un homme altier et d'une ambition insatiable, avide de domination, et toujours prêt à s'arroger le pouvoir, à fouler aux pieds le droit, à humilier toute puissance. L'élévation de l'autorité ecclésiastique au dessus de l'autorité civile; la prééminence politique du saint siége sur les royaumes et sur les empires; la souveraineté universelle pour Rome chrétienne comme pour Rome payenne : voilà, s'écrient-ils, quel était l'objet de toutes ses pensées, le but où il tendait par ses travaux infatigables. A les entendre, il fut le premier qui conçut le dessein de subordonner l'Etat à l'Eglise, et d'appeler les rois à son tribunal suprême, pour y rendre compte de leurs actes.

Tout est faux dans cette peinture. Alors même qu'on admettrait l'exactitude des faits allégués à l'appui, les conséquences qu'on en déduit ne seraient ni moins absurdes, ni moins calomnieuses. On verra tout à l'heure quelle a été la véritable fin des desseins de Grégoire, et comment son âme demeura pure de toute tache d'ambition ou d'injustice; montrons maintenant que les moyens dont il se servit, étaient conformes et à la raison et au droit.

Le système féodal, alors en vigueur dans toute l'Europe, peut être considéré sous deux aspects : comme forme

gouvernementale de chaque royaume particulier, ou comme un lien fort et puissant, qui, unissant ces divers États, en formait un seul corps, la Chrétienté.

Du premier point de vue, c'était un système fondé tout entier sur de mutuelles relations entre des classes diverses et cependant liées de manière que chacune s'élevait comme un rempart entre celles qui venaient immédiatement au dessus et au dessous d'elle, rempart protecteur, garantissant les droits respectifs, et préservant les faibles de l'oppression des forts. Les vassaux se trouvaient sous la dépendance de leurs seigneurs féodaux, qui, à leur tour, les protégeaient contre les avanies royales; et pourtant, la réserve de fidélité au souverain, réserve qui, ordinairement, accompagnait l'hommage des vassaux à leurs seigneurs immédiats, leur était un sûr recours contre la tyrannie de ces derniers. Les seigneurs, entourés de leurs vassaux, se croyaient à l'abri des attaques du roi; mais le lien qui les attachait à lui leur ôtait toute crainte des classes inférieures. Le roi, lui-même, comptait sur les nobles et sur les barons, pour la sûreté de son trône; de même ceux-ci comptaient sur leurs vassaux. Les mêmes rapports de droit et de devoir, qui unissaient les vassaux aux seigneurs, unissaient les seigneurs au roi; et de plus, en cas d'oppression ou d'injustice, ils pouvaient en appeler à un juge supérieur. Ceci était de l'essence même du système féodal, et les exemples de ces sortes d'appels sont innombrables dans l'histoire du moyen âge. Toutes les fois que l'exaspération des deux parties ne remettait pas à l'épée la décision de la querelle, toutes les fois que le combat cessait d'épuisement ou de lassitude, un sentiment de nécessité, de religion, d'intérêt bien entendu, faisait porter la cause, sous forme d'appel, au tribunal du souverain Pontife. De sorte qu'on peut, à bon droit, appeler cette suprême autorité judiciaire des Papes, un élément nécessaire de la constitution féodale (cette constitution régissait alors tous les États de l'Europe) et la pierre angulaire de l'édifice social de ces temps-là.

Si, maintenant, nous considérons dans le système féodal le grand lien de la Chrétienté, l'âme de tous ses rapports politiques et le résultat nécessaire de l'unité religieuse, nous voyons, du premier coup d'œil, que, comme chef de la religion professée par toutes les sociétés européennes, comme vicaire du Dieu adoré avec une même foi par tous ces peuples, comme père des grands non moins que des petits, comme pasteur des princes non moins que des peuples, enfin, comme supérieur aux rois non moins qu'à leurs sujets, le souverain Pontife devenait nécessairement la tête, l'organe et l'âme d'un système qui, privé de ce principe vital, n'aurait pas même pu subsister. Et afin de mieux mettre en relief ce que je veux dire, je reproduirai ici le tableau du système féodal, tracé en peu de lignes, mais de main de maître, par un professeur d'histoire, encore vivant, de l'Université protestante de Gœttingue, je veux parler de Charles-Frédéric Eichorn, dont le père, fameux commentateur de la Bible, vient de mourir. Voici comment il s'exprime dans son *histoire politique et juridique de l'Allemagne*, publiée en 1821: « On ne doit point chercher le principe et l'essence du système féodal dans les rapports juridiques de cette constitution, qui n'en sont que la forme. Il ne faut pas non plus comprendre sous ce nom de système féodal ces seuls rapports, et *opposer l'un à l'autre le système féodal et le système hiérarchique, puisqu'ils forment bien plutôt par leur union un système unique, quant à la constitution.* » L'essence du système féodal était constituée sur les principes suivans:

« 1. Le Christianisme, à qui, selon la divine institution de l'Église, tous les peuples doivent appartenir, est une chose complète en soi, et dont la conservation est assurée par la puissance de Dieu lui-même, confiée à certaines personnes. Cette puissance est double, spirituelle et temporelle. Toutes deux sont confiées au Pape, comme Vicaire du Christ et chef visible de l'Église. Par lui, sous sa dépendance et sous sa direction, l'empereur possède l'autorité temporelle, comme chef visible de l'Église dans les choses temporelles. Les autres princes l'ont de la même manière, et ces deux autorités doivent se soutenir mutuellement. . . .
. . . .

« 2. L'Eglise et l'Etat sont en substance une seule et même chose, un grand Etat Chrétien, bien qu'extérieurement ils semblent former deux sociétés différentes, et que, par conséquent, il puisse y avoir entre eux des rapports purement conventionnels. . . . .

. . . .

« 7. Toute désunie que puisse, au premier aspect, paraître une nation avec un pareil système constitutif ; tout éparpillées que puissent sembler ses forces dans cette foule de sociétés individuelles, petites et grandes, à droits différens, à intérêts divers, la ressemblance des mœurs, des opinions, et surtout l'unité de la foi, en faisaient vraiment un tout organique, et elle avait ainsi l'unité extérieure » [1].

Ce tableau du système féodal, dont la vérité est prouvée, comme son auteur le démontre, par les textes exprès des constitutions des divers royaumes, fait voir bien évidemment que l'autorité pontificale était un des élémens constitutifs de la République Chrétienne, élément nécessaire à la conservation de la forme politique, qui, sous la tutelle du Christianisme, régissait alors l'Europe entière. En un mot, le système politique et social du monde Catholique, exigeait, comme principe nécessaire, une autorité suprême. Or, ce système était un effet spontané de la religion qui avait civilisé le monde : il y avait des rapports intimes entre ce système et les lois, l'autorité de cette religion. Bien plus, il cherchait à en imiter l'unité et la forme. Quoi donc de plus naturel, que de le voir reconnaître comme autorité suprême l'autorité suprême reconnue par l'Eglise. De là vient que toutes les prétentions, tous les points en litige, qui se débattaient en ce temps entre l'Eglise et l'Empire, se réduisent, comme l'observe très bien l'historien que nous citions tout à l'heure, à mettre en question non pas le système même, mais la prééminence dans l'Eglise, c'est-à-dire, qu'il s'agissait toujours de savoir lequel des deux était subordonné à l'autre, dans le système féodal, du Pape ou de l'Empereur.

[1] *Eichorns deutsche staats-und Rechtsgeschichte;* ii Theil, Ss. 276-279.

Ainsi posé, le problème n'offre plus de difficultés. Les rapports de l'Empereur avec ses propres sujets, l'indépendance absolue où se trouvaient, de sa puissance, un grand nombre de royaumes, l'Espagne, l'Angleterre, par exemple, la couronne qu'il devait recevoir des mains du Pontife romain, la possibilité où il pouvait être, comme cela arriva souvent, de voir les violateurs des droits communs plus forts que lui, l'opposition expresse des constitutions nationales, tous ces motifs et beaucoup d'autres rendaient évidente l'impossibilité de le regarder comme le chef suprême du système Européen, et démontraient en même temps que celui-là seul pouvait légitimement s'arroger cet Empire, qui tenait déjà par lui-même, et directement de Dieu, une autorité et une puissance souveraine ; qui était reconnu de tous comme leur supérieur, sous plusieurs rapports, et qui avait dans les mains des armes assez terribles, à cette époque, pour terrasser les plus forts, intimider les plus audacieux et humilier les plus puissans.

De là vient que, lorsque le conquérant de l'Angleterre, Guillaume Ier, refusa à notre Pontife Grégoire VII l'hommage qui lui était demandé, cet acte ne fut autre chose qu'une déclaration, par laquelle il se retrancha de la république chrétienne européenne ; et cela ne l'empêcha pas de faire, comme fils obéissant de l'Eglise, tout ce que lui prescrivait le Pape ; aussi ne fut-il en aucune sorte inquiété par cet ardent défenseur des droits ecclésiastiques.

Et ici j'aime à appuyer ce que j'ai dit, relativement à l'état social de l'Europe dans le moyen âge, de l'autorité du grand historien de Raumer, enlevé aux lettres l'an dernier, au moment où, grâces à de profondes recherches, il venait de dévoiler les faussetés tant de fois répétées sur Philippe II, et sur le massacre appelé de la Saint-Barthélemy. Voici ses paroles : « Le pape, comme vicaire de Dieu sur la terre, était, suivant les opinions catholiques, libre de toute dépendance ecclésiastique et élevé au dessus de toute chose terrestre, afin d'être avec l'Église immuable de Dieu, une arme défensive pour les faibles, une puissance terrible pour les méchans, un purificateur pour

le pouvoir temporel, un père consolateur pour les esclaves et les opprimés. »

Novalis en parle de la même manière : « A la cour du pape », ainsi s'exprime ce profond penseur, « se réunissaient tous les hommes sages et vénérables de l'Europe. Tous les trésors affluaient à cette cité sainte, Jérusalem était vengée, et Rome elle-même était devenue Jérusalem, la sainte résidence du gouvernement divin sur la terre. Les princes soumettaient leurs querelles au père du christianisme, déposant volontiers à ses pieds leur couronne et leur gloire, et tenant à honneur de finir leur vie en de célestes contemplations entre les murs d'un cloître. Oh! que ce gouvernement admirable était fécond en bienfaits, qu'il était bien approprié aux besoins et à la nature intérieure de l'homme!

« Tels étaient les traits essentiels et magnifiques de ces temps vraiment catholiques, c'est-à-dire, vraiment chrétiens [1]. »

Tout ceci, dira-t-on peut-être, prouve uniquement qu'on avait accordé aux souverains pontifes, une fonction temporelle et conventionnelle; mais Grégoire prétendait la posséder de droit divin. Certes il avait raison de le prétendre; pour le prouver, je n'aurai pas besoin de longs discours. Il suffit de se rappeler les beaux principes de la science politique exposés par le grand écrivain Adam Müller, dans son admirable livre *de la nécessité d'un fondement théologique pour les sciences politiques* (Leipsik 1819). Il y démontre par le raisonnement le plus simple et le plus convaincant que les droits respectifs des parties composant un état quel qu'il soit, ne viennent ni de concessions mutuelles, ni de contrats sociaux, ni d'autres semblables inventions, mais de la nature même des choses, de l'ordre nécessaire, ou, chrétiennement parlant, de la sanction divine. La religion nous enseigne que tout pouvoir vient de Dieu, seul possesseur de la souveraineté et de la puissance, et par conséquent leur source unique et leur seule origine. Que suit-il de ce principe? — De même que dans le fœtus aussitôt que les membres et les organes vitaux sont suffisamment développés et consolidés pour exercer leurs fonctions respectives, Dieu, par des lois constantes, leur communique la force vitale en leur unissant l'âme qui les informe et les vivifie; de même, aussitôt que les élémens d'un état nouveau se sont rapprochés et unis, et ont assez de force pour exercer les fonctions diverses d'un système social, Dieu les sanctionne, c'est-à-dire il anime le corps entier, d'un principe vital qui se répand dans toutes les parties, suivant les besoins et les devoirs de chacune d'elles. De là les droits, de là l'autorité. Or, nous avons vu que dans le système social du moyen âge, l'autorité pontificale était la tête, ou pour mieux dire l'âme qui liait entre elles toutes les parties, qui les informait, les mettait en harmonie, nous avons vu quel en était un élément nécessaire et essentiel, ou plutôt l'essence même; cette autorité pontificale sur les choses temporelles existait donc par la sanction divine, elle ne venait point des hommes et ne pouvait être enlevée par eux.

Et maintenant, je le demande, ne résulte-t-il pas clairement de tout ce qui précède, que lorsque d'immenses désordres faisaient pencher vers sa ruine la république chrétienne et l'ébranlaient jusque dans ses fondemens, c'était un droit et un devoir pour son modérateur suprême, de s'armer de tout le pouvoir qui lui appartenait légitimement, afin de rendre aux parties de ce grand corps bouleversé leur ordre naturel et leur harmonie première.

Or, tel était précisément l'état de l'Europe, lorsque Hildebrand prit en main le gouvernail de la barque de Pierre vacillante sur les eaux d'un siècle corrompu et agité.

N. Wiseman.

(*Annali delle Scienze religiose vol. 1. — Mém. 2. settembre ed ottobre 1835.*)

La suite à un prochain numéro.

[1] *Novalis Schriften*, Berlin, 1826, 1 th. p. 171.

La *Revue Européenne* avait ouvert dans ses bureaux une souscription pour le rétablissement de la Chartreuse de Bosserville, département de la Meurthe. En recueillant la succession littéraire de cette *Revue*, l'*Université Catholique* n'a pas dû assurément en répudier cette partie, consacrée par la charité. Nos bureaux sont donc ouverts aussi à cette souscription, et nos colonnes le sont à tous les renseignemens qui auront pour but d'exciter ou d'entretenir l'intérêt qu'une pareille œuvre doit inspirer. Comme un certain nombre de nos lecteurs n'a peut-être pas encore eu connaissance de cette intéressante et chrétienne entreprise, nous croyons devoir mettre sous leurs yeux l'extrait suivant du journal de la Meurthe.

« La Chartreuse de Bosservile, l'un des plus remarquables monumens de l'ancienne architecture lorraine, se trouvait sur le point d'être détruite. Ce bel édifice, si intéressant pour la religion, l'histoire et les arts, et même pour l'ornement du bassin de la Meurthe et des environs de Nancy, où sa disparition aurait causé un vide déplorable, avait jusqu'à présent résisté aux effets de son abandon; mais quarante années d'essais infructueux ayant montré qu'on ne pouvait y établir avec succès rien d'étranger à sa première destination, et cette première destination n'ayant pu, jusqu'à présent, être mise en vigueur, les propriétaires avaient enfin résolu de démolir, sans délais ultérieurs, ce majestueux bâtiment, dont ils auraient cessé ainsi de supporter inutilement les grandes dépenses de conservation.

« Tous ceux qui, dans notre pays, aimaient ou les souvenirs religieux ou les souvenirs lorrains; tous ceux même qui tenaient simplement à la beauté du paysage, décoré de si loin par cette imposant édifice, n'avaient plus un seul moment à perdre pour sauver la noble fondation de Charles IV. Or, il ne se présentait qu'un seul moyen, tous les autres ayant échoué. Ce moyen, impraticable encore il y a quelques années, mais devenu compatible avec le caractère plus tolérant, plus large et plus intelligent, qu'a pris l'opinion publique, ce moyen c'était de négliger quelques restes de préjugés hostiles, et de repeupler franchement Bosservile de l'unique espèce d'hommes qui puisse encore aujourd'hui l'habiter.

« Rappeler des Chartreux dans la Chartreuse pour l'empêcher d'être abattue était donc un parti dont les circonstances faisaient loi, et qui ne doit plus choquer, à notre époque, aucune classe de personnes, sinon quelques esprits arriérés et intraitables; car l'ordre de saint Bruno s'est récemment prononcé de la manière la plus expresse, sur la conduite qu'il tient et qu'il veut tenir en politique. Occupé tout entier des choses du Ciel, son intention formelle est de rester absolument en dehors des querelles de la terre, et ce ne sont pas ses membres, uniquement livrés à la prière, à l'agriculture et aux travaux manuels, que l'on a jamais accusés d'aucune intrigue.

« Beaucoup d'habitans de nos contrées ayant en conséquence écrit depuis un an dans les Alpes, pour encourager les Chartreux à venir sauver un beau monument, dont personne ne se porterait acquéreur, et qu'eux seuls pouvaient racheter, ils s'y sont enfin déterminés, espérant que leurs intentions paisibles ne seraient pas méconnues dans une province toujours citée pour sa modération et son bon sens. Mais ils sont loin de posséder les fonds nécessaires pour payer un immeuble d'une telle importance, et, naturellement les dons des Lorrains éclairés, amis du bon et du beau, sont une ressource sur laquelle ils ont dû en grande partie compter. Une souscription est ouverte à cet effet chez M. le Curé de la cathédrale de Nancy. »

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

COURS SUR LA RELIGION
CONSIDÉRÉE DANS SES BASES

ET

DANS SES RAPPORTS AVEC LES OBJETS DIVERS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

SUITE DE L'INTRODUCTION.

Il nous resterait à exposer le plan de la seconde partie de notre cours, dans laquelle, ainsi que nous l'avons annoncé, la religion sera considérée comme le principe de tous les développemens de l'homme et de l'humanité dans le monde de la science, dans le monde politique et social, dans le monde de la poésie et de l'art. Nous nous bornerons à esquisser dans ce moment le second de ces trois points de vue, de peur de trop dépasser le cadre dans lequel nous aurions voulu renfermer cette *Introduction*, et aussi pour ne pas rentrer dans des questions qui ont été traitées déjà, beaucoup mieux que nous ne saurions le faire, par d'autres Rédacteurs de *L'Université Catholique*.

Il y a deux faces de l'humanité, et cela parce que l'homme est un être fini qui a ses racines dans l'Être infini, parce qu'il appartient à deux mondes, et que sa mystérieuse existence est liée par une double chaîne aux mobiles révolutions du temps et à l'ordre immobile de l'éternité.

Nous avons vu comment le Christianisme nous révèle le côté divin de notre existence, nous dit le mot des destinées de l'homme dans l'ordre surnaturel.

La révélation nous découvre également l'autre face de l'humanité ; c'est au Christianisme qu'il faut demander le mot des destinées de l'homme dans le temps.

Ce mot ne peut pas sans doute être pleinement compris ici. La pensée divine réalisée dans le plan de cet univers ne nous apparaîtra dans sa radieuse unité qu'après que sera venu le terme des révolutions qui doivent compléter sa manifestation dans l'ordre présent. Lorsque le dernier flot du temps se sera écoulé dans le grand océan de l'éternité, lorsque les images de ce monde visible se seront effacées devant les réalités du monde invisible, alors les mystérieuses hauteurs où se forme le lien qui unit ces deux mondes, et que l'œil de la foi entrevoit à peine, dans le demi-jour de la parole révélée, nous seront dévoilées à la grande lumière de la claire vision. Introduit dans le sanctuaire, initié aux conseils de la puissance, de l'intelligence, de l'amour éternel, l'homme verra le principe, la forme, la fin de tous les êtres finis dans la splendeur même de la parole infinie qui les évoqua tous du néant : remontant au point de

départ de la race humaine, il apercevra la place qui lui fut assignée. au sommet de la création, à cause des rapports ineffables qui l'unissaient au Créateur; toute l'économie du plan primitif, les lois d'après lesquelles la vie divine dont l'homme avait été rendu participant se seraient développées en lui, les routes de lumière et d'amour par lesquelles ce Dieu de la terre et du temps serait monté, élevant avec lui tous les êtres inférieurs, vers le Dieu du ciel et de l'éternité, lui seront montrées; et puis, cet effrayant mystère caché dans des profondeurs impénétrables à notre faible raison, le lien de dépendance qui unissait le monde à l'homme et l'homme à Dieu brisé par le péché, et la race humaine précipitée dans la mort et dans les ténèbres, condamnée à rouler éternellement, entraînant avec elle la création toute entière, des hauteurs de l'être divin vers les abîmes du néant, si, au moment où elle était repoussée par la justice infinie, elle n'avait pas rencontré, dans sa chute, l'infinie miséricorde : ici, des ruines du monde primitif détruit par l'orgueil de l'homme qui a voulu s'égaler à Dieu, il verra s'élever un monde nouveau sur la base posée par l'abaissement de Dieu fait homme; le mystère de l'Homme-Dieu qui lui sera dévoilé éclairera tous les mystères; il comprendra comment la vie de Dieu qui s'était retirée après le péché d'Adam, est communiquée de nouveau au monde par la mort de Jésus-Christ, et, comme un fleuve sorti d'une source infinie, du Calvaire, s'épanche sur tout l'univers, remonte dans le passé, descend dans l'avenir, arrive par de secrets canaux jusqu'aux limites les plus reculées de la nature matérielle, pénètre toute les créatures intelligentes, les porte sur ses ondes, les élève vers le sein du Créateur, et renouvelant tout. agrandissant tout sur son passage, s'avance à travers le temps et l'espace, comme entre deux rives incessamment élargies par son cours, jusqu'à ce qu'elles finissent par s'évanouir dans l'immensité du ciel et de l'éternité. Ainsi les conséquences de la Rédemption embrassent et débordent toutes les conséquences du péché; tout ce qui était tombé en Adam se relève et est rehaussé en Jésus-Christ; ainsi la vie divine que l'homme retrouve dans la mort de son Sauveur est le germe de tous les développemens de sa vie terrestre; ainsi dans la société immortelle fondée par la parole et cimentée par le sang du Fils de Dieu est renfermé le principe de l'existence et des progrès de toutes les sociétés qui naissent et qui meurent dans le temps; ainsi le Calvaire est le centre de l'histoire du monde : le cercle des révolutions qui semblent emporter au hasard les destinées de la race humaine tourne avec une merveilleuse harmonie autour de la Croix; les hommes, les peuples qui se pressent sur la scène changeante de l'univers, sont associés, sans le savoir, à l'exécution d'un immuable dessein; agens libres par lesquels s'accomplissent les inflexibles décrets d'une providence qui, dans la profondeur de ses conseils, tire le bien du mal, et fait sortir des ténèbres même que les crimes et les erreurs des hommes font monter de siècle en siècle, de la terre vers le ciel, la lumière progressive par où se révèlent dans le temps l'éternelle vérité et l'éternelle justice.

Telle est la magnifique vision qui se déroulera devant les yeux de l'homme, lorsque, du sein de Dieu, comme un voyageur arrivé au terme de sa course, il suivra la marche de l'humanité à travers les siècles. Mais si la science de la terre, éclairée par la révélation, entrevoit aussi quelque chose du programme merveilleux de la science du ciel, elle ne va point au delà. Ce problème du monde présent que la philosophie chrétienne pose devant nous si grand, si divin, il ne lui est point donné de le résoudre. Pour nous élever de l'étude de l'univers à la simplicité de la pensée divine que l'univers représente, tout nous manque : et d'abord la lumière nécessaire pour apercevoir l'harmonie, l'unité de ce tableau; la parole révélée ne nous manifeste les pensées de Dieu, que comme le nuage reflète le soleil, en mêlant ses ombres à son image. Puis, cette scène du temps sur laquelle s'accomplit un dessein éternel, nous ne la voyons que d'un côté. Les six mille ans qui nous séparent du berceau de la race humaine que sont-ils dans la vie générale de l'humanité? Quelle place occupent dans le plan de la régénération les

dix-huit siècles qu'a vécu le monde nouveau qui a pris naissance sur le Calvaire? Les admirables créations réalisées jusqu'à nos jours par la foi catholique est-ce le terme, n'est-ce qu'une faible ébauche des manifestations qu'elle doit recevoir dans le monde présent? Nous ne saurions répondre à ces questions. De plus, ce côté soumis seul à nos investigations, et qui n'est qu'un point peut-être dans le vaste horizon des destinées de l'humanité, se trouve être trop grand pour le cadre étroit de la science humaine. Ce que l'histoire nous découvre dans le passé du monde, qu'est-il, comparé à ce qui reste caché dans les ténèbres? Et c'est trop encore pour l'œil de notre faible raison, qui ne peut saisir que quelques détails, qui est incapable d'embrasser d'un seul regard l'ensemble de la toile mobile où l'histoire évoque et fait passer devant elle les hommes et les choses qui ne sont plus.

Et cependant, essayer de remonter des effets aux causes, des causes particulières à la cause générale, du monde à Dieu; recueillir tous les rayons que la révélation, en éclairant les mystères de la vie future, laisse échapper sur les mystères de la vie présente, pour voir aussi loin que possible dans la nuit qui nous entoure; pénétrer avec ce flambeau divin dans les ombres qui enveloppent les pas de l'humanité, pour lire tout ce qui peut être aperçu de la pensée éternelle écrite dans les révolutions du temps comme en autant de caractères mystérieux; interroger toutes les imposantes créations, toutes les grandes ruines semées sur la route des siècles, pour leur demander le secret de la vie et de la mort des sociétés; faire plus, s'efforcer de rattacher les destinées des sociétés particulières à des lois qui règlent les destinées générales de l'humanité, c'est là un besoin de certains esprits que l'on aurait tort de condamner, car il a sa racine dans un instinct qui révèle à l'esprit humain sa primitive et sa future grandeur, dans un sentiment profond qui avertit l'homme que sa passagère existence est liée, dans le plan du Créateur, par de secrets et merveilleux rapports avec le passé, avec l'avenir, avec tout l'ensemble des êtres.

Et que l'on n'imagine point que cette étude n'ouvre devant nous qu'un champ vide de stériles recherches. Quoique la nuit qui couvre les destinées de l'homme dans le temps, ne puisse pas être pleinement éclairée par la philosophie catholique, il est cependant deux importans résultats qu'elle obtient; deux choses demeurent constantes et invinciblement démontrées dans l'esprit de tout philosophe qui a sondé les bases de la société humaine, qui a suivi les phases successives de son histoire, le flambeau de la révélation à la main :

1° Que, pour trouver le principe de l'existence et la règle des développemens de la société humaine, il faut les chercher plus haut que l'homme, s'élever jusqu'à Dieu; d'où il suit que, dans le Catholicisme, manifestation de Dieu la plus parfaite, se trouve aussi le germe de la plus haute perfection sociale;

2° Que la foi catholique nous fournit le seul point de vue qui domine, et du haut duquel on peut observer la marche générale de l'humanité; que dans les grands faits de l'histoire de la société immortelle de l'homme avec Dieu, que la foi nous raconte, se trouve la lumière qui révèle le point de départ, qui explique les révolutions, qui montre le terme de la société des hommes dans le temps.

Par conséquent la foi catholique renferme la solution la moins imparfaite que les grands problèmes soulevés par la philosophie sociale et par la philosophie de l'histoire puissent recevoir dans les conditions présentes de la raison humaine. Donc, pour avancer dans la carrière ouverte devant elle par ces deux sciences, pour éviter les abîmes où elle s'est si souvent égarée, la raison doit retourner sur ses pas et prendre pour point de départ les hauts enseignemens du Catholicisme.

Telles sont les vérités que nous essayerons de mettre dans le plus grand jour qu'il nous sera possible; vérités qui, comme on le voit, touchent l'homme par un double intérêt, et qui, à raison du mouvement imprimé, de notre temps, au monde de la pensée par les révolutions du monde social, importent beaucoup plus que certaines personnes ne l'imaginent à la cause de la religion et au

salut de grand nombre de nobles esprits.

Nous ne pouvons qu'indiquer, dans ce moment, l'ordre que nous suivrons.

Et d'abord qu'est-ce que la société?

Ce mot, pris dans son acception la plus générale, signifie l'union des êtres semblables.

La société humaine temporelle c'est donc l'ensemble des rapports qui unissent les hommes dans le temps. Ces rapports sont de divers ordres, et de là trois degrés de la société humaine, la société domestique, la société politique, la société générale des hommes.

Des rapports purement physiques ne constituent pas évidemment une véritable société; on ne dira pas d'un édifice que c'est une société de pierres, d'une ruche que c'est une société d'abeilles. Le lien social se forme donc dans une région plus haute que les intérêts et les besoins de la vie matérielle; il ne peut être autre qu'un ensemble de rapports par lesquels les hommes se rapprochent et s'unissent dans la partie la plus élevée de leur être, l'intelligence et la volonté.

Ce que nous venons de dire nous montre ce qu'il y a de primitif, de plus intime dans l'idée de société; mais lorsque l'on creuse cette idée, on y trouve autre chose. Le lien social, en unissant les existences particulières, ne les absorbe pas dans l'existence commune; l'individu conserve sa vie propre dans la famille, la famille dans l'état, l'état dans la grande société du genre humain; l'unité n'efface point la distinction. Nous apercevons donc deux élémens nécessaires de la société humaine, une double loi, une loi de dépendance par laquelle se forme le nœud de l'existence commune, et une loi de liberté par laquelle les existences individuelles conservent leur développement naturel.

Les rapports qui dérivent de cette double loi, et qui sont toute la société, de quelque manière qu'on les conçoive, se résument dans l'idée de *devoir*.

Devoirs de deux sortes, correspondans aux deux termes de la hiérarchie sociale: devoirs des individus envers la société, devoirs de la société envers les individus; les premiers constituant l'unité sociale, et impliquant les droits de l'autorité souveraine qui représentent cette unité, n'importe sous quelle forme; les seconds constituant la liberté individuelle, et supposant des droits propres à tous les membres qui composent la société.

Cela posé, quel est le premier anneau de cette double chaîne de devoirs d'où naît une double chaîne de droits, qui se présente à nous comme le lien nécessaire du corps social? quel est le premier principe de ces deux lois de dépendance et de liberté sur lesquelles porte tout l'édifice de la société humaine? quelle est la règle supérieure qui les domine, qui détermine leurs rapports et leurs limites?

Questions simples, j'ose le dire, lorsque le Christianisme les explique; l'enfance elle-même les comprend.

Questions insolubles pour toute philosophie qui se place en dehors de la révélation.

En effet, la notion de devoir implique nécessairement une double idée, l'idée d'une volonté supérieure ayant le droit de s'imposer à la volonté que le devoir saisit et dont il limite la liberté, et l'idée d'une sanction.

Donc deux conditions du problème social.

Comment la philosophie résoudra-t-elle d'abord la première?

Si vous partez de l'homme, si vous ne remontez pas plus haut que lui, prétendre trouver une volonté supérieure à la volonté de l'homme, c'est évidemment tenter l'impossible.

Quel sera le lien de la société domestique?

La source première de cette vie que l'enfant a reçue de ses parens n'est plus en Dieu; nul reflet d'une plus haute paternité sur le front du père. Ces rapports de père et de fils n'expriment rien que les jeux de l'aveugle hasard. Quels devoirs pourront découler de ces rapports? quelle serait la raison de ces devoirs? Une supériorité d'intelligence, de force? Mais pendant que l'enfant, à mesure qu'il s'éloigne du berceau, arrive à la plénitude de la force et de l'intelligence, la vie morale et physique du père décline et s'éteint peu à peu, à mesure qu'il approche de la tombe. Il y a donc un moment où, en vertu de votre principe, une révolution légitime doit préci-

piter le père du trône de la famille pour y faire monter le fils. Il ne manque plus à la philosophie, pour compléter sa théorie de la société domestique, que d'apprendre à l'enfant combien il faudra que la main du temps ait creusé de rides sur le front de son vieux père, ou blanchi de cheveux sur sa tête, pour effacer le titre de son autorité.

Quel sera le lien de la société politique?

Un contrat primitif qui a fondé le pouvoir, tout en réservant une certaine mesure de liberté, créé tous les devoirs, tous les droits. Mais quand même la philosophie produirait ce contrat, en bonne et due forme, ce qu'elle ne fera jamais, de quelle valeur serait-il? Comment mes pères ont-ils pu disposer de moi lorsque je n'étais pas encore? A quel titre se feraient-ils obéir du fond de leurs tombeaux, surtout lorsque l'on m'a appris à ne voir dans la cendre des morts qu'une muette poussière? D'où le contrat social emprunterait-il par conséquent sa force? Est-ce de la volonté de la société, qui est censée ratifier ce contrat par cela seul qu'elle ne le brise pas? Mais si le hasard a réuni trois hommes et que deux s'accordent à vouloir une même chose, cette volonté devient-elle par là même obligatoire pour le troisième? il serait absurde de le dire. Supposez un nombre plus grand, l'absurdité n'est pas moindre; donc, si ces grandes agrégations que l'on nomme peuples n'ont été formées que par le hasard ou par d'autres causes quelconques qui ne nous élèvent pas au dessus de l'ordre humain, je ne vois que des êtres radicalement indépendans les uns à l'égard des autres, et la volonté de trente millions d'hommes ne saurait faire plier devant elle la volonté d'un seul homme sans une déraisonnable usurpation. D'ailleurs, cette volonté du plus grand nombre que vous déclarez souveraine, sans montrer ses titres, peut-elle tout? Qui posera la borne? Qui protégera la liberté du petit nombre, supposé qu'il soit réservé quelque liberté au petit nombre par le contrat social?

Où sera enfin le lien de la société générale des hommes?

Pour mieux dire, comment concevoir une société générale des hommes avec une philosophie qui ne peut nous montrer, ni dans le passé une même origine, ni dans l'avenir un même terme de la race humaine; qui ne voit dans ces impérissables croyances, dans ces grandes notions de justice, lien qui unit la longue suite des générations, que des conventions arbitraires; qui brise ainsi la chaîne des siècles et l'unité du genre humain?

Mais la philosophie trouverait une réponse à toutes ces questions, il s'en faudrait de beaucoup qu'elle eût résolu le problème social. Resterait la seconde condition de ce problème, la sanction des devoirs, et c'est ici que le néant de ses doctrines se montre plus à découvert encore, s'il est possible.

L'homme est né pour vivre en société, et lorsque l'on observe de près la nature humaine, telle qu'elle se présente à nous, corrompue par le péché, l'existence de la société nous apparaît comme un phénomène qui ne peut avoir sa raison que dans un ordre surnaturel.

La société, qu'est-elle en effet, conçue dans sa notion première et la plus intime? Nous l'avons vu, une loi de sacrifice, qui ordonne les existences individuelles par rapport à l'existence commune, qui fait de l'intérêt de tous le centre autour duquel doivent se mouvoir les intérêts particuliers.

Or, allez au fond du cœur humain, qu'apercevez-vous? Un effrayant égoïsme par lequel l'homme tend sans cesse à lier toutes les existences à son existence, à se faire centre, à rapporter à son intérêt propre tous les intérêts.

Il faut briser cette tendance, ou toute société est impossible.

On sait comment la religion opère ce prodige, la compensation qu'elle présente à l'homme, l'intérêt éternel, infini, au nom duquel elle lui commande, toutes les fois que l'ordre l'exige, le sacrifice de ses intérêts périssables et passagers.

Mais fermez le ciel que la religion ouvre sur la tête de l'homme et l'enfer qu'elle creuse sous ses pieds, et ces fougueux penchans, qui étaient souples sous sa main, enchaînés aux espérances et aux terreurs de l'éternité, quel frein

vous reste-t-il assez puissant pour les contenir? Si vous ne me promettez aucun salaire après le soir de la vie, de quel front m'ordonnez-vous de porter pendant tout le jour le joug pénible des devoirs? Quoi! je me traînerais, depuis le berceau, dans les âpres sentiers de la vertu, sans autre attente que de me coucher à la fin dans une tombe vide d'espérance! Non, si la mort est le néant, la vie présente est tout; je dois jouir et me hâter; être heureux aujourd'hui, n'importe à quel prix, car demain peut-être je ne serai plus. Donc si le vol, si l'homicide, sont les élémens nécessaires de mon bonheur, l'homicide et le vol sont des lois de ma nature; les crimes ne sont plus des crimes du moment qu'ils deviennent utiles, et mon affreuse morale est toute renfermée dans les bornes de mes forces et de mes sensations: c'est-à-dire, que le sauvage égoïsme éveillé, déchaîné par vos doctrines, apparaît seul sur les ruines de la famille, de l'état, du genre humain, foulant aux pieds la tendre pitié, la sainte justice, la douce amitié, et la voix du sang et celle de la patrie, et les noms sacrés de père, d'époux, de frère, et tout ce qui fut le lien de la société humaine; c'est-à-dire, que, si l'on pouvait voir sortir de vos principes toutes les conséquences qu'ils renferment, il ne resterait qu'à fuir dans les déserts, qu'à se disperser dans les bois qui n'auraient plus de retraites assez profondes pour dérober l'homme à la rencontre de l'homme, devenue plus formidable pour lui que celle des bêtes féroces. Si vous croyez que j'exagère le terme où une inflexible logique conduirait une société sans Dieu, écoutez Rousseau: « Sortez de là (de l'idée d'un Dieu « juste, vengeur du crime et rémunéra- « teur de la vertu), et je ne vois plus « qu'injustice, hypocrisie et mensonge « parmi les hommes. L'intérêt particu- « lier qui, dans la concurrence, l'em- « porte nécessairement sur toutes cho- « ses, apprend à chacun d'eux à parer « le vice du masque de la vertu. Que « tous les autres hommes fassent mon « bien aux dépens du leur, que tout se « rapporte à moi seul, que tout le genre « humain meure s'il le faut dans la peine « et dans la misère pour m'éviter un « moment de douleur et de faim, tel est « le langage intérieur de tout incrédule « qui raisonne. Oui, je le soutiendrai « toute ma vie, quiconque a dit dans « son cœur: il n'y a point de Dieu, et « parle autrement, n'est qu'un menteur « ou un insensé. »

Donc, une philosophie purement humaine ne saurait satisfaire à aucune des conditions du problème social.

Donc, la raison des devoirs qui sont le lien de la famille, de l'état, de la société générale des peuples, ne peut se trouver que dans la volonté souveraine de Dieu, et la sanction de ces devoirs dans sa justice infinie.

Donc la base nécessaire des rapports qui unissent les hommes entre eux, est dans les rapports qui unissent l'homme à Dieu; donc enfin la société temporelle naît de la société spirituelle.

D'où il suit qu'une société spirituelle plus parfaite dépose dans la constitution de la société temporelle le principe d'une plus haute perfection.

Ceci explique l'imperfection de l'état social des anciens peuples. Ebauche d'une religion plus parfaite, la religion primitive n'avait été que la manifestation naissante des rapports de l'homme avec Dieu; de plus la société religieuse était toute renfermée dans la famille, puisqu'il n'existait pas d'autre pouvoir que celui du père, d'autre source des croyances que la tradition. De là les perpétuelles révolutions qui remplissent l'histoire de ces peuples que nous voyons flottans sans cesse entre l'anarchie et le despotisme, et qui ne connurent ni le véritable pouvoir ni la véritable liberté, parce qu'il n'existait pas chez eux une autorité extérieure qui, reconnue à la fois par le souverain et par les sujets comme l'interprète de la loi divine, pût fixer la règle commune du commandement et de l'obéissance.

Ceci explique encore comment, en développant tout l'ensemble des vérités qui n'étaient que dans leur germe dans les premières traditions du genre humain, et surtout en élevant la société religieuse de l'état domestique à l'état public par l'institution de l'Eglise, ou de cette haute autorité spirituelle chargée d'expliquer pendant toute la suite des siècles la loi parfaite de justice ren-

fermée dans l'Evangile, Jésus-Christ appela les peuples en même temps que les individus à une perfection que nous chercherions vainement dans l'antiquité.

Et de là il suit que l'union des sociétés temporelles avec la société spirituelle fondée par Jésus-Christ, avec l'Eglise, est leur état naturel, car elles trouvent en elle toutes les conditions de leur existence, le germe de tous les développemens qu'il leur est donné d'atteindre ici-bas.

Supposez la société temporelle unie à la société spirituelle, les peuples savent ce qu'est le pouvoir; il représente Dieu, en qui seul réside le droit primitif de commander à l'homme; le devoir d'obéir est dès lors compris par la conscience. Ils savent quelle est la règle, quelle est la limite du pouvoir; elle est dans la loi de Dieu obligatoire pour le souverain comme pour le sujet. Ils savent par conséquent ce qu'est la liberté; c'est le droit qu'ont les peuples comme les individus, de perfectionner d'âge en âge les conditions de leur existence. Ils savent où est le terme de ces perfectionnemens progressifs, et le type que les sociétés temporelles doivent s'efforcer de réaliser sans pouvoir jamais l'atteindre; ce type est dans la société spirituelle, comme le type de la société spirituelle elle-même est dans le ciel. Là se manifeste à nous la perfection de l'ordre et de la liberté dans l'harmonie spontanée de toutes les volontés qui iront s'identifiant de plus en plus, pendant toute l'éternité, avec la volonté infinie de Dieu. Donc ici-bas, deux conditions du développement de la société temporelle; une conformité croissante de l'action du pouvoir avec la loi de Dieu, et un accord de plus en plus parfait de la volonté des sujets avec l'action du pouvoir. Les sociétés temporelles trouvent évidemment ces deux conditions du progrès de l'ordre et de la liberté dans leur union avec la société spirituelle, qui tend sans cesse à développer l'intelligence et la concience des souverains comme des sujets, en développant le règne de la loi de Dieu, qui, faisant par là même prévaloir l'idée du droit, de jour en jour, rend l'intervention de la force matérielle moins nécessaire. Donc les peuples unis à l'Eglise, quel que soit leur point de départ, avanceront dans les voies de l'ordre, de la liberté, du véritable progrès social.

Supposez que la société temporelle se sépare de la société spirituelle, les peuples ne savent plus ce qu'est le pouvoir, car le sceau que Dieu avait imprimé sur son front s'efface, il ne reste qu'un titre humain; et comment faire comprendre à l'homme qu'il soit tenu d'obéir à l'homme; comment le persuader surtout à des peuples qui ont été chrétiens, pour peu qu'ils se souviennent de leur grandeur passée? Ils ne savent plus quelle est la règle du pouvoir; car ils ne peuvent la placer ou que dans les caprices du souverain, et les voilà courbés sous la verge du despotisme, ou dans les caprices de la multitude, et le lien social est brisé par les mains sanglantes de l'anarchie. Où chercheront-ils la définition de la liberté? qui leur montrera le but où doivent tendre les sociétés humaines? Autant d'hommes, autant de rêves, autant de creuses chimères de perfection sociale que l'on verra errer comme des ombres au milieu des ruines de l'édifice social; et lorsque l'ambition, la cupidité, l'orgueil viendront animer ces ombres, les ruines s'agiteront, le sol tremblera et l'on verra apparaître de nouveau le fantôme des révolutions, avec toutes les calamités, avec tous les crimes qui forment son sinistre cortége. Donc les sociétés temporelles qui se séparent de la société spirituelle perdent les conditions du progrès, les conditions de la vie, et, quel que soit leur point de départ, on les verra marcher, à travers les combats sanglans d'une licence sans frein et d'un pouvoir sans règle, vers une décadence inévitable.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

L'Abbé de Salinis.



COURS D'INTRODUCTION

A

L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

TROISIÈME LEÇON.

Nous avons vu, dans les deux leçons précédentes, que les traditions antiques et l'observation de la nature humaine s'accordent à nous faire remonter jusqu'au grand fait de la chute, raconté dans la Genèse avec un ensemble de circonstances qui doivent réfléchir leur lumière sur toute l'histoire de l'humanité : car toute science profonde repose au sein des origines. Si la physiologie attache tant d'importance à étudier, dans leurs germes, les êtres organisés, la philosophie ne doit pas mettre moins d'empressement à rechercher aussi toutes les choses humaines dans leurs principes.

Nous pouvons étudier, dans le récit sacré, deux espèces de germes : nous y trouvons d'abord le crime qui fut le principe, le type, le promoteur de tous les crimes. Nous y verrons aussi comme la première ébauche des moyens par lesquels l'homme doit coopérer à l'œuvre divine de la régénération.

La première chose qui frappe dans l'histoire du crime originel, c'est qu'il se composa de deux principes de désordre, qu'il fut un mélange d'orgueil et de volupté. « Pourquoi Dieu vous a-t-il « fait cette défense? si vous mangez de « ce fruit, vos yeux seront ouverts ; vous « serez comme des dieux, sachant le bien « et le mal. » Voilà le mot de l'orgueil. L'attrait des sens n'est pas indiqué moins clairement : ce fruit mystérieux flattait les appétits physiques, car il était beau et doux. D'ailleurs le trouble des sens, qui suivit la désobéissance, annonce qu'ils avaient eu aussi leur part dans la prévarication.

Si maintenant nous considérons tous les désordres dont la terre est le théâtre, nous verrons, non seulement qu'ils se rapportent, en dernière analyse, à ces deux principes, mais encore qu'ils ne peuvent pas ne pas s'y rapporter.

L'homme a au dessus de lui Dieu à une distance infinie, et, dans les bornes du fini, ces intelligences supérieures auxquelles l'Ecriture donne aussi, dans un sens relatif, le nom de dieux. Il a au dessous de lui tous les êtres inanimés et immédiatement au dessous de lui les animaux. Il est le premier des êtres qui sentent, et le dernier des êtres qui pensent. Pour rester ici-bas dans l'ordre, il doit demeurer dans la place que Dieu lui a donnée entre l'ange et la brute. Il ne peut sortir de cette place que par deux voies, en voulant s'élever au dessus de ce qu'il est, et en descendant au dessous. S'il s'élève, c'est l'orgueil ; s'il descend, c'est la volupté, prise dans son sens le plus étendu : car il ne se rapproche des animaux, qu'en faisant passer sa vie supérieure sous le joug illégitime des appétits sensuels, qui sont la loi des brutes. Dès qu'il pèche, il aspire donc à être un ange faux et superbe ou un animal désordonné.

On peut opposer à ce que nous venons de dire le passage de saint Jean, qui assigne, non pas deux sources, mais trois sources aux désordres de l'humanité. « Si, quelqu'un chérit le monde, la cha- « rité du Père n'est point en lui : car tout « ce qui est dans le monde est ou la « concupiscence de la chair, ou la con- « cupiscence des yeux, ou l'orgueil de « la vie [1]. » Outre l'orgueil et la volupté, l'Apôtre désigne, sous le nom moins clair de concupiscence des yeux, un autre principe général de prévarication.

Les faits semblent aussi nous l'indiquer. L'amour excessif de la propriété, l'amour désordonné des richesses, qui n'est précisément ni la volupté ni l'orgueil, n'est-il pas aussi une source première et tristement féconde de crimes de tout genre? Tel est en effet le sens dans lequel un grand nombre d'interprêtes entendent la *concupiscence des yeux,* dont parle saint Jean. D'autres y ont vu le vice de la curiosité.

De cette diversité d'opinions jaillit un trait de lumière que nous devons recueillir ici. Malgré leur opposition apparente, l'une de ces interprétations rentre au fond dans l'autre. La curiosité vicieuse

[1] Joan., 2.

et l'amour désordonné de la propriété sont deux formes, l'une plus subtile, l'autre plus grossière et en quelque sorte matérielle, d'un même désordre radical. Comment la curiosité est-elle un vice, un abus de l'intelligence? La curiosité est vicieuse, lorsque l'homme cherche à pénétrer des vérités qu'il lui est impossible ou qu'il lui serait dangereux de posséder actuellement. Certaines connaissances sont interdites à l'homme en général, dans sa condition terrestre : certaines connaissances, utiles à tels ou tels hommes, pourraient être dangereuses pour d'autres, dans leur sphère particulière d'activité. Soit qu'elle cherche à franchir les bornes naturelles de l'intelligence humaine, soit qu'elle s'efforce de déplacer les bornes relatives que chaque homme doit respecter, lorsqu'il veut faire un usage prudent et utile des forces de son esprit, cette curiosité est une coupable et funeste révolte contre l'ordre établi par le sage dispensateur de toutes les lumières; et, à la vue des nombreux désordres sociaux qu'enfante ce vice éminemment désorganisateur, on comprend comment ce mot de curiosité, qui souvent ne s'applique qu'à des bagatelles, est aussi le nom propre d'un grand déréglement de l'intelligence.

Or, voici ce qui caractérise ce désordre. Tout esprit qui est dans l'ordre considère la vérité, non comme sa propriété, mais comme le patrimoine commun de tous les esprits. Il veut la connaître pour la communiquer; il n'y cherche pas une jouissance solitaire et stérile, mais un trésor fécond qui enrichisse aussi les autres. Le vice de la curiosité renverse cet ordre. En tentant d'acquérir des connaissances placées au delà des limites sacrées de la raison et des besoins de cette vie, l'homme qui succombe à cette tentation spirituelle, cherche des vérités qui soient son partage propre, son bien exclusif : il les rapporte à sa satisfaction individuelle, et non à l'utilité commune : il veut pouvoir dire d'elles : ceci est à moi et pour moi. La curiosité illégitime est donc, au fond, une sorte d'avarice intellectuelle : c'est l'amour excessif de la propriété, transporté dans le domaine des esprits. L'égoïsme de la possession est une racine mauvaise, dont la tige change de formes et de couleurs suivant la nature du sol où elle est plantée. Dans les régions supérieures, dans les régions de l'intelligence, elle croît, elle monte sous une forme qu'on nomme curiosité : déposez-la dans les bas lieux, dans la poussière des biens terrestres, de la même sève elle y produit la cupidité rampante.

Les deux interprétations du mot de saint Jean, *la concupiscence des yeux*, quelque divergentes qu'elles paraissent au premier coup d'œil, se rapportent donc à un même désordre, un dans sa substance et différent par ses produits. Cette remarque nous aide à comprendre comment ce désordre n'est lui-même qu'une sorte de production de l'orgueil et de la volupté mêlés ensemble. On conçoit d'abord que l'amour désordonné des richesses tient évidemment de l'orgueil : c'est l'orgueil matérialisé, l'orgueil prenant un corps, précisément comme la sobriété en fait de richesses est l'humilité dans l'ordre matériel. De la même manière on conçoit que la curiosité coupable, que cet égoïsme intellectuel qui veut la vérité pour soi, n'est lui-même que l'orgueil de la propriété, sous son enveloppe la plus subtile. D'un autre côté, la volupté est aussi au fond de cette concupiscence des yeux. En général, on ne désire immodérément les richesses, que pour accumuler sans frein les plaisirs des sens : l'avare lui-même, lorsqu'il se prive de leur jouissance actuelle, savoure la jouissance de penser qu'il a le pouvoir de se les procurer. Quant à la curiosité, elle est l'épicuréisme de la raison.

Voilà donc les origines du mal. Au fond de l'antre ténébreux d'où sort le fleuve impur, deux sources jaillissent, la concupiscence de la chair et celle de l'orgueil. Lorsque leurs eaux se confondent, la concupiscence des yeux résulte de leur mélange. Voilà, disons-nous, les origines du mal dans l'homme actuel, et les choses se passèrent aussi de cette manière, lorsque, faisant sa première irruption, le fleuve infernal souilla l'Éden. En se laissant emporter à l'attrait des sens, nos premiers parens voulurent s'attribuer la propriété d'un bien dont il ne leur était pas permis d'user : en lais

sant pénétrer dans leur âme la parole d'orgueil, ils succombèrent à la curiosité de la science du bien et du mal, et la concupiscence des yeux, sous ses deux formes, sortit ainsi du premier orgueil et de la première volupté.

Mais il n'est pas seulement vrai de dire que toutes les prévarications se rapportent à ces deux principes. Comme ils ont été réunis dans la prévarication primitive, ils ont conservé une affinité intime qui fait que l'un appelle incessamment l'autre, qu'ils s'attirent, se soutiennent, s'exaltent mutuellement. Compulsez l'histoire du crime, choisissez, dans ces annales sataniques, les grands types de l'orgueil humain, depuis Tibère jusqu'à Danton, vous verrez qu'ils ont été tous des géans d'impudicité; et si vos regards passent sur d'autres noms qui n'ont dû qu'à la débauche leur infâme célébrité, vous découvrirez au fond de ces âmes gangrenées et tombant en lambeaux, quelque chose de hideusement vivace dans cette pourriture, un orgueil immense, dévorant, destructeur, qui aspirait à briser l'humanité comme un jouet.

Outre l'affinité par laquelle ces deux désordres s'attirent l'un l'autre, il y a entre eux une ressemblance qu'il est impossible de méconnaître. L'Eglise, dans un de ses hymnes quotidiens, demande à Dieu les moyens de dompter *l'orgueil de la chair* : *carnis domet superbiam*. Elle voit de l'analogie entre l'action de la volupté sur les sens, et l'action de l'orgueil sur l'âme. Celle-là est une révolte particulière, la révolte de la chair contre l'esprit : l'orgueil est l'essence générale de toute révolte.

Mais il faut aller plus loin encore pour approfondir la nature du mal. Dans toute soumission au joug des sens, il y a orgueil de l'âme : dans tout orgueil de l'âme, il y a soumission au joug des sens. L'homme qui se laisse dominer par les appétits physiques, subordonne l'usage des choses matérielles, non à aucune règle générale d'ordre, mais au seul instinct de la jouissance individuelle : il se fait le centre du monde sensible : cette centralisation désordonnée est le caractère de l'orgueil, qui, s'il était poussé à ses dernières limites, se ferait le centre absolu de toutes les choses visibles et invisibles. Il est moins aisé de concevoir comment, dans tout orgueil de l'âme, il y a soumission au joug des sens ; mais cette vérité est si importante, qu'on nous permettra, nous l'espérons, de traverser ici rapidement quelques aspérités métaphysiques pour y arriver. L'orgueil est l'exagération de l'individualité. En tombant dans l'orgueil, nous cédons à la tendance qui porte l'individualité à tout concentrer en elle. Or, qui est-ce qui détermine visiblement notre individualité à chacun de nous. Saint Thomas a dit, en parlant de l'individualité en général, un mot profond [1]. Mais sans aller aussi loin ici, nous apercevons du moins, du premier coup d'œil, que notre organisme, que l'enveloppe matérielle qui revêt, circonscrit, limite notre âme, a une très grande part dans la constitution de notre individualité, prise dans son état présent. Lors donc que, par l'orgueil, notre individualité s'exagère, notre âme se courbe à son insu sous les lois du corps. Au moment où nous affectons la plus haute indépendance de l'esprit, nous devenons, par ce fait même, les esclaves de la matière.

On vient de voir comment le crime primitif portait en son sein le double germe de tous les fruits de mort ou de tous les crimes postérieurs ; mais à l'origine aussi parurent comme les germes des fruits de vie, ou des moyens par lesquels l'homme devait concourir à sa guérison. Nous ne parlons pas en ce moment de la promesse de la Rédemption, faite à nos premiers parens, fondement suprême et unique du salut du monde. Nous voulons parler seulement du régime moral auquel l'homme doit se soumettre pour se disposer à la grâce de la régénération, et pour s'en appliquer les effets. Les bases de ce régime salutaire furent indiquées à l'homme sitôt après sa chute : la première ébauche lui en fut montrée, en attendant que le Christ vînt donner la perfection à tout ce qui était voilé par les anciennes figures. En étudiant sous ce rapport le récit de la Genèse, nous découvrirons des analogies merveilleuses entre les différentes parties

[1] *Materia signata est principium individuationis.*

du plan divin accompli et dévoilé sur le Calvaire, mais dont d'obscurs linéamens se dessinent déjà à la sortie d'Eden.

Il fut dit à l'homme coupable : « comment as-tu appris que tu étais nu, si « ce n'est parce que tu as mangé du fruit « que je t'avais défendu de manger? » Il fut dit aussi à la femme coupable : « Pourquoi as-tu fait cela? » Et l'homme répondit : « La femme que vous m'avez « donnée pour compagne, m'a donné de « ce fruit, et j'ai mangé. » Et la femme répondit : « Le serpent m'a trompée, et « j'ai mangé. » Ainsi Dieu exigea d'abord de l'un et de l'autre l'aveu de leur faute, et l'aveu fut fait. Voilà la première confession imposée et reçue : les ancêtres du genre humain en donnérent l'exemple à toute leur postérité. La confession fut aussi exigée de Caïn, après le meurtre d'Abel : « Où est ton frère? » Mais Caïn la refusa « Est-ce que je suis le gardien « de mon frère? » Par ce refus sinistre il détourna loin de lui la grâce que les aveux d'Adam et d'Eve les disposèrent à recevoir.

Après avoir reçu cette confession. Dieu leur imposa une peine à chacun d'eux, et une peine commune à tous deux. La pénitence donnée à la femme fut celle-ci : « Je multiplierai tes angoisses avec « tes enfantemens, et tu enfanteras dans « la douleur. Tu seras sous la puissance « de ton mari, et il dominera sur toi. » La pénitence spéciale donnée à l'homme fut d'un autre ordre : « La terre sera « frappée de malédiction sous ta main ; « et c'est à force de travail que tu en « tireras ta nourriture tous les jours de « ta vie. Elle fera germer pour toi des « épines et des ronces, tu te nourriras « des herbes de la terre, et tu mangeras « ton pain à la sueur de ton front. » La mort fut la pénitence commune, bien qu'elle fût signifiée seulement à Adam, dont la condition entrainait celle de la femme, os de ses os et chair de sa chair.

Les deux peines spéciales imposées à Adam et à Ève ont cela de commun, qu'elles consistent dans un joug, dans une dépendance qui s'appesantit sur eux. Mais le joug de la femme est attaché à sa qualité de mère et d'épouse : elle est dans la dépendance du fils dont l'enfantement lui impose la douleur, et du mari qui domine sur elle. L'homme est placé dans une autre dépendance : il est sous le joug de la nature rebelle et ennemie : sa sujétion est attachée à sa qualité de roi dégradé de la création.

Ceci nous montre suivant quel ordre les deux moitiés du genre humain doivent supporter les maux qui forment la pénitence de l'humanité. Les douleurs de la famille pesant principalement sur la femme, elle doit être, autant qu'il est possible, déchargée du travail, qui a été particulièrement imposé à l'homme. Pour que le fardeau de la vie ne soit pas trop inégalement partagé, l'être fort doit apporter dans un des plateaux de la balance tout ce que l'existence extérieure a de rude et de dur, pour faire le contrepoids des peines intimes de l'autre.

Ainsi nous voyons paraître, à l'origine, deux remèdes contre le péché, l'aveu et la souffrance. Voilà les élémens constitutifs du régime pénitentiaire auquel l'homme a dû être soumis. Ils correspondent en effet aux deux principes du mal. L'humble confession est l'antidote suprême de l'orgueil : car l'essence de l'orgueil est de refuser de s'avouer à lui-même son existence : il cesse bientôt d'être, quand il a dit : Je suis ; il s'évanouit en se reconnaissant. La souffrance, acceptée volontairement, est la médecine de la volupté. Et parce que les deux principes de toute maladie morale sont intimement unis, comme nous l'avons vu, chaque remède spécial pour l'un d'eux tend aussi, par sa nature même, à guérir de l'autre.

Ni la souffrance, ni l'humiliation n'appartenaient à l'état primitif de l'homme : ni l'humiliation ni la souffrance ne le suivront dans son état de réintégration qui s'accomplira dans le ciel. Les traitemens douloureux et dégoûtans que la médecine emploie, ne conviennent non plus ni à la santé conservée, ni à la santé rétablie. Vous ne vous étonnez pourtant pas qu'on ordonne un vomitif à l'homme que la bile tourmente, ni que l'on coupe les chairs rongées par la gangrène : pourquoi vous étonneriez-vous qu'on administre à ce malade moral, qu'on appelle l'homme, le remède humiliant de la confession qui lui fait vomir l'orgueil.

ou qu'on applique la mortification aux ulcères de l'âme?

Ces deux moyens de toute guérison spirituelle n'ont reçu que par l'institution du Christ l'efficacité propre aux sacremens : mais n'est-ce pas une chose admirable que de les voir déjà montrées à l'homme immédiatement après sa faute? Portez vos regards de la chute à la Rédemption, d'Eden à Gethsemani et au Calvaire : vous verrez que ce qui avait été prescrit à l'ancien Adam a été accompli d'une manière parfaite par celui que l'Ecriture appelle l'Adam nouveau? Le Christ, l'innocence suprême, n'avait pas de fautes à confesser ; mais, suivant l'expression énergique de saint Paul, il s'était fait *péché pour nous ;* il se considérait comme enveloppé, revêtu de nos iniquités; il s'offrit en cet état à son Père, dans son agonie au jardin des Oliviers, et, d'après les saints docteurs, il fit alors comme la confession mystique de l'humanité toute entière. « Tous les crimes « des hommes deviennent les crimes de « son âme innocente ; elle porte un « monde d'iniquités, mais mille fois plus « pesant que celui qu'elle porte par la « force de sa parole ; car elle se joue en « soutenant l'univers, dit l'Écriture ; au « lieu qu'ici elle se plaint dans le pro« phète que les pécheurs ont aggravé « son joug, qu'ils ont mis sur son dos « le fardeau de leurs crimes [1] ».

Il accomplit d'une manière non moins parfaite la pénitence imposée originairement à l'homme. Il avait été dit à Adam : « La terre maudite produira pour toi des « épines et des ronces. » Et la terre produisit pour le Christ les épines et les ronces qui couronnèrent sa tête. Il avait été dit encore : « Tu mangeras ton pain à « la sueur de ton front. » Et le pain du Christ, la nourriture dont il avait faim et soif, c'était le salut du monde. Il mangea aussi ce pain à la sueur de son front ; et dans la grotte de Gethsemani, sa sueur fut comme des gouttes de sang qui coulèrent sur la terre.

Il avait été dit à la femme : « Tu seras « sous la puissance de ton mari, » qui pourra être un homme méchant ; et le Christ se plaça sous la puissance des méchans qui dominèrent sur lui et le foulèrent aux pieds. Il avait été dit aussi à la femme : « Tu enfanteras dans la dou« leur : » et les interprètes des mystères nous apprennent que le Christ enfanta mystiquement l'Eglise sur la Croix, lorsque, de son cœur percé par une lance, coula le sang qui donne la vie au monde.

Ainsi le Christ, suprême médecin des âmes, a divinisé en lui ce qui avait été présenté dès l'origine, aux auteurs de la corruption humaine, comme le double remède de la volupté et de l'orgueil. Cette corrélation est une des plus belles harmonies du monde spirituel. Celui dont la sagesse infinie prépare, dans leurs germes obscurs, les grands arbres où viennent se reposer les oiseaux du ciel ; celui qui a voulu que les nuages qui flottent du côté de l'orient aux premières lueurs de l'aube, se teignissent des rayons du soleil futur, a voulu aussi que ces lois de la matière fussent l'image de ce qui s'accomplit dans le monde des âmes, où les premiers rayons du Christ, encore voilés par l'avenir, fécondaient déjà les germes du nouvel arbre de vie.

L'ABBÉ PH. GERBET.

[1] *Massillon, serm. sur la Passion.*



SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TROISIÈME LEÇON.

Hébreux. — Phéniciens. — Égyptiens.

Le monde atteignait l'âge de 2514 ans, et le genre humain, déjà vieilli quoique bien nouveau encore, avait perdu la tradition des lois révélées aux premiers hommes; lorsque sur le mont Sinaï, au milieu des éclairs et de la foudre, un homme conversa avec Dieu. Or, voici les commandemens qu'il fut chargé de transmettre au peuple hébreu.

« Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tiré de l'Égypte et de la maison de servitude. — Vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi. — Vous ne ferez point d'images taillées, de figures ou de statues pour les adorer. — Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu. — Vous sanctifierez le jour du Sabbat. — Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre que Dieu vous donnera. — Vous ne tuerez point. — Vous ne commettrez point de fornication. — *Vous ne déroberez point.* — Vous ne porterez point de faux témoignage contre le prochain. — *Vous ne convoiterez point le bien d'autrui*, ni sa femme, ni son serviteur, ni rien de ce qui lui appartient. »

Ainsi fut donné ce code sublime dans sa sagesse et dans sa simplicité, qui résume si admirablement les devoirs des hommes envers Dieu et envers leurs semblables, sans présenter toutefois le plein développement du précepte de la charité, développement réservé au Messie, et qui caractérise le Christianisme complet, c'est-à-dire la perfection elle-même.

A ces commandemens de rigueur, Moïse joignit des ordonnances de justice qui furent proposées au peuple.

« Vous n'attristerez et n'affligerez point l'étranger, dit-il, parce que vous avez été vous-mêmes étrangers dans le pays d'Égypte. »

« Vous ne ferez aucun tort à la veuve et à l'orphelin, car si vous les offensez en quelque chose ils crieront vers moi, et j'écouterai leurs cris. »

« Vous n'accablerez point les pauvres par des usures. »

Par d'autres lois, Moïse réprimait le sacrilége, le parricide, le meurtre, le vol, la violation du serment et des dépôts, la séduction de l'innocence, la profanation du jour consacré au Seigneur : une justice rigoureuse et impartiale est prescrite aux juges : les calomniateurs doivent être sévèrement punis : deux et même trois témoins sont exigés pour la condamnation d'un accusé; enfin un code rural prescrit l'estimation des dommages causés dans les champs, dispose que toute terre sera vendue avec faculté de rachat, et que le plus proche parent peut racheter l'héritage vendu.

A l'observation de ces lois, Dieu attache de grandes promesses, comme il menace de punir leur infraction.

« Si vous marchez selon mes préceptes, si vous gardez et pratiquez mes commandemens, je vous donnerai les pluies propres à chaque saison. La terre produira les grains dont vous aurez besoin, et les arbres seront remplis de fruits. La moisson, avant d'être battue, sera hâtée par la vendange, et la vendange avant d'être pressée, sera elle-même hâtée par le temps des semailles. J'éloignerai de vous vos ennemis, et l'épée ne passera point par vos terres. Je vous regarderai favorablement et je vous ferai croître. Vous multiplierez de plus en plus et j'affermirai mon alliance avec vous. Que si vous ne m'écoutez point, voici la manière dont j'en userai avec vous. Je vous punirai bientôt par l'*indigence*. Tous vos travaux seront rendus inutiles. »

Plus de trente-trois siècles se sont

écoulés depuis que Moïse rapporta les tables de la loi de la montagne sainte, et, chose admirable! tout ce que l'on reconnaît de juste, de pur et de vrai dans la législation, la philosophie, la morale et l'économie sociale des peuples anciens et des peuples modernes; tout ce que l'expérience des siècles et les efforts de la raison humaine ont fait découvrir de plus parfait pour établir la société et la civilisation sur des bases immuables; toute justice, en un mot, tire son origine de cette source auguste. Il y a là, évidemment une empreinte sacrée que le temps n'a pu effacer et que l'œil des hommes de bonne foi ne saurait méconnaître. Plus on réfléchit, en effet, sur la nature des commandemens de Dieu, plus on demeure convaincu que leur ensemble, formant les fondemens de l'organisation la plus parfaite de la société humaine, n'a pu être suggéré que par une raison toute divine. Dieu, un culte public spirituel, le mariage, la famille, la propriété, le droit, la justice, voilà toutes les idées-mères de l'ordre social, et les conséquences de la plus haute civilisation morale et matérielle en dérivent comme d'elles-mêmes.

Or, ces lois révélées à Moïse en faveur du peuple prédestiné, Dieu sans doute les avait déjà données par une tradition non interrompue depuis les premiers hommes, à Noé le régénérateur de la race humaine, à Job et aux anciens patriarches fondateurs des différens peuples de l'univers, car tous les peuples en ont conservé quelques notions plus ou moins altérées, quelques traces plus ou moins effacées, successivement cherchées, et retrouvées partiellement par les grands philosophes et les bienfaiteurs de l'humanité, et enfin révélées une seconde fois dans toute leur intégrité, et developpées par les enseignemens de l'Homme-Dieu.

Toutefois, une teinte sombre ou plutôt un étonnant mystère apparaît, dans le code de Moïse, au sein de vérités éclatantes de justice et de lumière. Les ordonnances de ce législateur sublime renferment, il faut le dire, *la sanction de l'esclavage,* du moins en ce qui concerne les *étrangers*...

« Vous aurez, dit-il, pour esclaves, les étrangers venus parmi vous, ou ceux nés d'eux dans votre pays. Vous les laisserez à votre postérité par un droit héréditaire, et vous en serez les maîtres *pour toujours*... »

Ces dures paroles du chef et du législateur des Hébreux provoquent plusieurs questions. Nous avons vu déjà la malédiction de Noé dévouer à l'esclavage la race de Cham et de Chanaan. Entrait-il dans les desseins de Dieu de laisser au monde l'exemple vivant des effets de la malédiction paternelle, jusqu'à l'avénement du céleste Rédempteur? Moïse n'a-t-il fait que reconnaître dans l'esclavage un droit déjà admis par toutes les nations et par le peuple hébreu lui-même? Enfin Moïse aurait-il craint de toucher à cette institution sur laquelle reposait depuis long-temps une économie politique qui n'a guère connu d'autre base chez les peuples païens, et même pendant plusieurs siècles après l'établissement du Christianisme en Europe? Nous n'osons décider ces hautes questions dont la solution pourrait, en grande partie, être revendiquée par la science sacrée. Nous devons faire remarquer cependant, que Moïse en reconnaissant l'esclavage comme un fait et comme un droit, semble pourtant ne l'autoriser qu'à regret, qu'il s'attache à en tempérer la rigueur, et qu'il recommande de traiter les esclaves avec humanité et justice. « Si vous achetez un esclave hébreu, dit-il, il vous servira pendant six ans et au septième il sortira *libre* et sans rien donner, ainsi que sa femme. » Moïse prononce la peine de mort contre ceux qui vendent leurs *frères libres*. Les femmes captives et esclaves devenues épouses ne peuvent être renvoyées que *libres*. On voit que sous ce rapport même, la législation de Moïse offre un contraste frappant avec celle des nations païennes, chez lesquelles le droit absolu du maître sur l'esclave ne fut en général limité et tempéré par aucun précepte d'humanité et de justice.

Nous avons dû rappeler rapidement ces notions sur les principales bases de l'organisation sociale des Hébreux, avant de rechercher les élémens de l'économie politique de ce peuple, le premier et le plus étonnant sans contredit, dans les

annales du genre humain, par sa religion, ses lois, ses mœurs et sa destinée.

D'abord pasteurs, ensuite agriculteurs, les Hébreux mirent au premier rang de leurs élémens de puissance et de richesse, l'agriculture, le travail et l'économie, c'est-à-dire, *l'épargne*. Cette dernière vertu, compagne de la tempérance et de la sobriété, qui impliquent aussi l'idée féconde *du sacrifice*, est célébrée dans l'Écriture, comme un des plus sûrs moyens d'accroître l'abondance dans la famille et dans l'état.

L'historien Josephe, rapporte que de son temps [1] la nation, uniquement occupée de la culture des terres, connaissait peu la mer. Ce ne fut que rarement et par occasion qu'elle fit quelque commerce avec la mer Rouge.

Chez ce peuple, comme chez tous les peuples anciens, les travaux industriels et mécaniques, considérés comme d'un ordre inférieur aux travaux agricoles, demeuraient le partage des serviteurs et des esclaves.

Les Hébreux appelaient *trésors*, toutes sortes d'amas de choses utiles ou précieuses, et sous le nom de *richesses*, ils entendaient non seulement l'or et l'argent, mais encore les fruits de la terre, le vin, l'huile et les bestiaux. Les rois de Judée avaient des intendans de leurs champs, de leurs arbres, de leurs vignes et de leurs troupeaux d'onagres, de bœufs, de chèvres et de brebis. D'autres officiers avaient l'inspection des ouvriers qui travaillaient pour le roi. Il y avait, en outre, des intendans des *trésors*, c'est-à-dire, des celliers et greniers, et des revenus royaux.

Les richesses, dans ce temps-là, chez le peuple hébreu comme chez les autres nations [2], s'augmentaient surtout par les conquêtes et les tributs prélevés sur les peuples vaincus. David, Salomon et leurs successeurs, recevaient des tributs en or, en argent, en bétail et en fruits, selon les facultés et les productions des nations soumises. Ils prélevaient aussi des contributions sur la nation même. Dès l'an 1000 avant l'ère chrétienne, les rois

[1] Il vivait sous les empereurs Vespasien, Titus et Domitien.

[2] Les Mèdes, les Perses, les Assyriens, etc.

de Juda avaient des préposés chargés de faire le recouvrement des impôts sur les Israélites. Vers la fin de son règne, Salomon avait épuisé son peuple par ses immenses prodigalités, et l'on sait que la continuation des impôts excessifs établis par ce monarque, fit éclater une révolte formidable sous Roboam son fils, et occasiona le démembrement du royaume.

La quantité de richesses accumulées entre les mains des rois du peuple hébreu, paraîtrait véritablement incroyable si, dans les époques contemporaines, l'histoire et jusqu'aux traditions fabuleuses qui en dérivent, ne constataient également l'existence de trésors immenses entre les mains de certains rois. Midas, Crésus, Cyrus, Sémiramis, Sardanapale, Artaxercès, les Ptolémées, Alexandre, peuvent en effet, nous aider à comprendre les trésors de David et de Salomon.

David, selon les Écritures et les commentateurs, laissa environ *douze milliards* de notre monnaie [1] pour la construction du temple bâti par Salomon. Ces richesses prodigieuses étaient le produit accumulé de ses conquêtes et des tributs levés sur les peuples conquis, des épargnes de quarante ans de règne, et peut-être aussi, des rois ses prédécesseurs.

Du temps de Salomon, dit l'Écriture,

[1] C'est à peu près le revenu annuel de l'Angleterre. Les immenses quantités d'or et d'argent tirées du Nouveau-Monde peuvent faire concevoir jusqu'à un certain point les calculs faits, d'après la Bible, sur les trésors laissés par David. Les écrivains ecclésiastiques ont fait remarquer qu'en quarante ans de règne, par de nombreuses conquêtes et par une sage économie, ce prince a pu, dans de si vastes états, dans un pays si riche et si peuplé, après tant de victoires et de riches dépouilles, amasser cent mille talens d'or et un million de talens d'argent, ou 12,481,020,362 livres, somme à laquelle on évalue les dons faits par David et par les princes et les grands de la cour, pour la construction du fameux temple de Jérusalem. — De nos jours, nous avons vu un chef de pirates, le dey d'Alger, avoir dans son trésor, près de cent millions en or et en argent. Les trésors accumulés au sérail de Constantinople doivent être incalculables.

l'on ne faisait plus aucun cas de l'argent, tant il était abondant : ce métal était alors aussi commun à Jérusalem que les pierres même. Les revenus de Salomon paraissent s'être élevés annuellement à 46,307,812 fr., sans y comprendre les fermes et les péages, les droits qu'on percevait sur les marchands et sur les passagers qui trafiquaient dans le pays, et indépendamment enfin, des tributs que donnaient les rois d'Arabie et les gouverneurs des provinces.

Tout porte à croire que sous le règne célèbre de ce Salomon que nous appellerions volontiers, à certains égards, le Louis XIV de l'antiquité, la richesse et la civilisation industrielle du peuple hébreu étaient parvenues au plus haut période qu'un peuple guidé par des lois sages et religieuses puisse désirer atteindre. La construction du temple magnifique, bâti par les ordres de ce prince et dont l'histoire nous a conservé les détails et les étonnantes merveilles, annoncerait seule un luxe incomparable et l'état nécessairement avancé de tous les arts. Il est probable que la division du travail, soit à Jérusalem, soit surtout à Tyr (où Salomon avait demandé des ouvriers), était pratiquée comme moyen de perfectionnement et d'économie de la main d'œuvre. Toutefois, sous ce rapport, comme sur la théorie de la production et de la distribution de la richesse dans la nation juive, nous ne savons rien de certain et de précis. La prééminence de l'agriculture sur tous les arts, l'absence du commerce extérieur, des tributs prélevés sur les peuples conquis, des impôts assis sur les terres possédées par les citoyens, des droits perçus sur les marchandises étrangères, le travail, l'économie et l'épargne, considérés comme principes générateurs de l'aisance et de la richesse, les travaux mécaniques opérés par les serviteurs et les esclaves, l'esclavage tempéré par des préceptes humains, des dénombremens et une sorte de statistique de la population, la prévoyance dans les cas de disette, un grand luxe consacré seulement au culte de l'Éternel, enfin un code rural où brille l'aurore de la charte chrétienne et qu'embellit la touchante histoire de Ruth et de Noémi, tels sont en substance les élémens de l'économie politique des Hébreux, tels qu'on peut les déduire de leur histoire et de l'ensemble de leur religion, de leurs lois et de leurs mœurs, fixés par les codes de Moïse.

Mais si la science théorique de l'*utile* ou de la richesse matérielle semble oubliée dans les livres saints, du moins la science des vertus morales, mère de tous les biens, même dans l'ordre matériel, va briller à chacune de leurs pages inspirées.

« Il n'en est pas de la sagesse, dit Job [1], comme des sciences et des arts que l'homme peut acquérir par son travail. Car c'est cette raison qui a appris à l'homme, que l'argent a un principe et une source de ses veines dans les entrailles de la terre, et que l'or qui se fond a un lieu particulier où il se forme ; que le fer se tire de la terre, et que la pierre, étant fondue par la chaleur d'un feu ardent, se change en airain. L'homme a découvert ces choses. Il considère lui-même la fin et les propriétés de toutes choses. Il sait les faire servir à *sa nécessité*, à *sa commodité* ou à *sa vanité. La mer n'a pu être une barrière pour les riches que leur avarice a portés jusqu'aux extrémités du monde dans le désir de gagner. L'industrie de l'homme l'a porté dans les lieux dont l'oiseau a ignoré la route et que l'œil du vautour n'a point vus.* Mais la sagesse, où se trouve-t-elle ? Et quel est le lien de l'intelligence ? L'homme n'en connaît point le prix, et elle ne se trouve point en la terre de ceux qui *vivent dans les délices*. L'abîme dit : elle n'est point en moi ; et la mer dit : elle n'est point avec moi. Elle ne se donne point pour l'or le plus pur et elle ne s'achète point au poids de l'argent. On ne lui égalera ni l'or ni le cristal, et on ne la donnera point en échange pour des vases d'or. Ce qu'il y a de plus grand et de plus élevé ne sera pas seulement nommé près d'elle. Mais la sagesse a une secrète origine qui la rend plus précieuse

[1] Job vivait en Arabie. — On a supposé qu'il existait à la même époque que le père de Moïse et Moïse lui-même. Des savans ont même attribué le livre de Job au législateur des Hébreux. Cependant tous les Pères de l'Eglise reconnaissent l'existence de Job et l'authenticité de son histoire.

que les perles. L'ange pe be et l'homme rebelle, que le péché a précipités dans la mort, ont dit : Nous avons autrefois entendu parler d'elle; mais maintenant elle est cachée pour nous. C'est Dieu seul qui comprend quelle est sa voie. C'est lui qui connaît le lieu où elle habite et le chemin qui y conduit; car il voit le monde d'une extrémité à l'autre, et il considère tout ce qui se passe sous le ciel. C'est lui qui a donné de la force et du poids aux vents, et c'est lui qui a posé et a mesuré l'eau. Lorsqu'il prescrivait une loi aux pluies, lorsqu'il marquait un chemin aux foudres et aux tempêtes, la sagesse l'accompagnait, réglant toutes choses avec lui. Car c'est alors qu'il l'a vue et l'a préparée, approfondie et *révélée*, et il a dit à l'homme : La souveraine sagesse est de craindre le Seigneur, et la vraie intelligence est de se retirer du mal.... »

D'accord avec cette magnifique apologie, les proverbes de Salomon vantent la sagesse suprême, et recommandent l'épargne, l'économie, la prévoyance et le travail.

« Allez à la fourmi, paresseux (dit le sage couronné)! considérez sa conduite; n'ayant ni chef ni prince, elle fait sa provision durant l'été, et elle amasse pendant la moisson de quoi se nourrir. Jusques à quand dormirez-vous, paresseux? Quand vous réveillerez-vous de votre sommeil? Vous dormirez un peu, dites-vous; vous mettrez un peu les mains l'une dans l'autre pour vous reposer, et *l'indigence* viendra vous surprendre comme un homme qui marche à grands pas, et *la pauvreté* se saisira de vous comme un homme armé. Si vous êtes diligent, vos moissons seront comme une source abondante, et l'indigence fuira loin de vous.... »

Dans l'Ecclésiaste, Salomon considère les richesses comme des dons que l'homme reçoit de la main de Dieu, mais qui ne peuvent le délivrer des maux attachés à sa nature. Selon lui, il faut les rechercher par le travail, non comme un but, mais comme moyen. La charité, la piété, le travail, l'activité et la sagesse, sont conseillés à chaque ligne. Tout, dans cet ouvrage, aboutit, au reste, à proclamer cette grande et triste vérité, que tous les biens et toutes les joies de ce monde ne sont *que vanités*.

L'auteur inconnu du livre de *la sagesse*, se plaît à énumérer tous les avantages de la science révélée par Dieu aux hommes. Il lui attribue les mérites d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Moïse et de tous les saints patriarches et guides du peuple de Dieu. Enfin *l'Ecclésiastique*[1], livre admirable qui sans doute a donné la pensée et le modèle de l'Imitation de J.-C., qui a avec lui tant d'analogie par la forme et surtout par l'onction si douce et si tendre, célèbre de nouveau la sagesse, la charité et le mépris des richesses.

« L'intelligence et la science religieuse, dit-il, se trouvent dans les trésors de la sagesse; mais la sagesse est en exécration aux pécheurs. *Il n'y a rien de plus injuste que celui qui aime l'argent;* car un tel homme vendrait son âme même; parce qu'il s'est dépouillé vivant de ses propres entrailles[2]. »

« Si vous avez un esclave qui vous soit fidèle, qu'il vous soit cher comme votre propre vie. Traitez-le comme votre frère, parce que vous l'avez acquis au prix de votre sang[3].

« Nos pères ont commandé aux peuples et les peuples ont reçu de la solidité de leur sagesse, des paroles toutes saintes : les premiers sont des hommes de charité, et les œuvres de leur piété subsisteront à jamais[4]. »

Ce peu de citations doit suffire pour faire apprécier la philosophie religieuse du peuple hébreu dans ses rapports avec l'économie politique. Dans l'esprit des sages et des chefs de ce peuple, qui faisaient remonter toute science à la révélation primitive, les richesses étaient considérées comme une marque gratuite de la bonté divine. Elles ne devaient point être recherchées immodérément. Elles ne pouvaient être acquises qu'avec justice, c'est-à-dire par une conquête légitime, ou mieux encore par la pratique des vertus génératrices de l'aisance et du bien-être, le travail, la tempé-

[1] Ecrit l'an 175 avant l'ère chrétienne, par Jésus, fils de Sirach.

[2] Chap. I, v. 26.

[3] Chap. XXXI.

[4] Chap. XLIV.

rance et l'épargne. La destination des richesses nationales ne pouvait, à leurs yeux, avoir un objet plus nécessaire et plus noble, que la religion. On a vu déjà que la pensée constante des deux plus grands et plus puissans rois de la Judée, fut de consacrer leurs trésors à la gloire du Très-Haut. Et sans doute ils n'exprimaient par là que le vœu de leur peuple. On comprend que chez une telle nation, la science abstraite des richesses ne pouvait être ni formée, ni même comprise. Nous verrons plus tard les Juifs, dispersés sur le globe, devenir ses plus zélés propagateurs.

Si nous jetons maintenant un regard sur les peuples de l'antiquité que la chronologie présente sur une ligne contemporaine et parallèle aux Hébreux, nous ne ferons pas une moisson plus abondante de notions économiques. Les grands peuples fondés par les fils de Noé ont eu aussi leur éclat, leur civilisation, leurs mœurs particulières et une religion où se reconnaissaient quelques traces des vérités révélées. Sans doute ils ont accompli leur vie de nation de manière à laisser des souvenirs dans la mémoire des hommes. Les Perses surtout peuvent citer Cyrus qui mérita d'avoir Xénophon pour panégyriste, et Zoroastre le réformateur du magisme. Ce peuple offre des traits remarquables de civilisation avancée[1]. Mais il ne reste sur la terre aucun vestige de leur grandeur passée. A peine reconnait-on les traces de l'existence de Babylone, la ville splendide de Nemrod, de Bélus et de Sémiramis.

Le culte d'un seul Dieu remplacé successivement par celui des astres, des idoles du bon et du mauvais génie, de la nature : des guerres, des conquêtes, d'éclatans revers : du despotisme, du luxe, des maîtres, des esclaves, et enfin, toute puissance politique venant se confondre dans le colossal empire de Rome, tel est le triste résumé de presque toutes les nations antiques. — Deux de ces peuples cependant (les Phéniciens et les Egyptiens), parce qu'ils ont donné aux deux nations les plus civilisées de la terre[2], leurs sciences, leurs arts, et probablement leurs premières notions d'économie politique, méritent d'être plus particulièrement étudiés : nous leur consacrerons quelques momens[1].

La suite au prochain numéro.

Le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT.

[1] C'est chez les anciens Perses qu'a pris naissance l'établissement des postes.

[2] Les Grecs et les Romains.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

SECONDE LEÇON.

Si la terre avait encore sa fécondité primitive, nous trouverions dans la récolte d'une moisson toujours renaissante le gage d'une subsistance assurée ; mais la nature règle aujourd'hui ses dons sur les besoins des animaux, et comme les nôtres, grâce à la délicatesse d'un organisme plus parfait, sont à la fois et plus variés et plus étendus, ce qui constitue pour eux une véritable abondance n'est pour nous que dénuement et misère. Or il est juste que cela soit ainsi. N'est-ce pas au poids de leurs chaînes que, dans la foule des captifs, on reconnaît les monarques déchus.

De tous les êtres vivans l'homme serait donc le plus à plaindre, si, lors de sa chute, la Providence avait frappé le sol d'une invincible stérilité. Mais lorsqu'elle souleva contre le crime d'Adam les élémens et les saisons, elle lui conserva la puissance d'expier l'un et de dompter les autres. Dès lors le travail se sépara du plaisir et en devint le prix. Lent, austère, pénible, il s'attaqua aux ronces et aux épines qui avaient succédé aux fleurs, et haletant, épuisé, il sema, après l'avoir fécondée de sa sueur, la graine qui jadis germait et jaunissait sans lui. Ainsi l'homme dirigé par la prévoyance des besoins futurs, reconquit la certitude de ce pain de chaque jour que les oiseaux du ciel rencontrent partout. La Providence apaisée bénit une

[1] L'abondance des matières nous force de renvoyer à la livraison suivante la seconde partie de cette leçon qui traite, comme on voit, de l'Egypte et de la Phénicie.

seconde fois la terre, et la nature devenue inexorable pour l'oisif, livra au travailleur les trésors enfermés dans son sein.

Il suit de là que nous possédons deux sortes de richesses ; les unes sont le produit spontané de la terre, les mets épars sur la table commune de toutes les créatures, et celles-là, même sous la plus heureuse des zônes, ne donnent à l'homme qu'une pâture chétive et précaire ; les autres procèdent de son industrie, naissent de sa prévoyance, sont le salaire de son travail : il ne les crée pas, sans doute, et cependant elles n'existent qu'avec son concours, car elles portent toutes l'empreinte de sa main, et dans leur abondance comme dans leur variété, elles n'ont d'autre limite nécessaire que sa volonté. Mais le vouloir humain n'est productif qu'autant qu'il se roidit contre tous les obstacles, et résiste aux plus rudes fatigues : c'est à ce prix que la richesse humaine se forme et se développe. Refusée à ceux qu'effraie un continuel labeur, elle est l'héritage légitime et assuré des races qu'anime une incessante activité.

Cependant la volonté qui tantôt assemble les germes répandus à la surface du sol, et tantôt les façonne dans leur développement au gré de la plus capricieuse de nos fantaisies, cette volonté qui tantôt pénètre dans les entrailles de la terre, et tantôt assouplit les tempêtes, a sa mesure nécessaire dans l'énergie de la cause dont elle procède. Certes, il faut que l'homme soit tombé dans un étrange mépris, et l'on serait presque tenté de dire qu'une seconde faute semblable à la première l'a précipité dans l'abime d'une nouvelle dégradation, puisque de nos jours il s'est trouvé des sophistes assez hardis pour faire du travail la fin, et par conséquent le souverain bien d'une partie de leurs semblables ! Ce catéchisme de l'esclavage peut convenir aux prétendus libérateurs du genre humain, mais nous, catholiques, nous savons ce que valent nos frères, et nous n'avons nul besoin de tromper ceux d'entre eux que la fortune a relégués dans les derniers rangs de la hiérarchie sociale. Si leur sort est moins rigoureux qu'ils ne pensent, si plus d'un riche sur son lit de mort l'a convoité avec une inutile ardeur, le travail auquel ils sont condamnés n'en demeure pas moins un mal, et ce serait lui ravir sa vertu expiatrice que de lui ôter ce titre.

Heureusement le cri de toutes les consciences proteste contre la transformation de l'homme en une machine dont les rouages ne fonctionnent bien qu'autant qu'ils produisent des fils ou des tissus. Il a une autre destinée, et le travail n'est après tout qu'un moyen dont il use à regret, mais auquel il a recours afin d'échapper à des souffrances bien autrement cruelles. Otez-lui la lumière de cette raison qui multiplie les besoins présens par la connaissance des besoins futurs, et quand à l'aide du gland des anciens Pélages il aura satisfait aux uns, il s'endormira insouciant des autres. Dépouillez encore le travail du pouvoir qui lui a été donné, faites que le travailleur n'en recueille aucun avantage, et l'homme découragé renoncera pour toujours à des fatigues sans motif, puisqu'elles seront sans récompense. Mieux vaut en effet la vie de la brute avec son oisiveté que la vie de la brute surchargée des labeurs de l'ouvrier.

Le travail, qui engendre la richesse humaine, implique donc avec le sentiment de nos besoins futurs la certitude à peu près absolue d'y satisfaire par un prévoyant usage de nos facultés physiques. Or, le sentiment des besoins qui n'existent pas encore se manifeste chez tous les humains, et par conséquent partout où il ne se formule pas en un opiniâtre labeur nous pouvons hardiment affirmer que la seconde condition de l'activité humaine, la certitude d'un salaire lui manque à un degré quelconque, car le travailleur veut un salaire, et soit qu'il appréhende les usurpations de la force, soit qu'il n'espère rien de l'ingratitude du sol, il s'abandonne avec une égale apathie au joug d'une irrémédiable misère.

Mais les lieux déshérités de toute végétation se rencontrent rarement, et d'ailleurs il n'en est aucun que l'industrie ne puisse féconder, aucun que le commerce ne puisse enrichir. Ainsi, même sous le ciel le plus rigoureux, les obstacles naturels n'expliquent point l'indolence de l'homme, et au point où elle

existe, elle a nécessairement une autre cause, l'incertitude du travailleur quant à la possession future des fruits de son travail. En effet, si ces fruits sont réputés un bien commun, s'ils sont le patrimoine de la violence, il ne s'imposera point au profit des autres une longue suite de pénibles efforts; il les mesurera évidemment sur les avantages personnels qu'il doit en recueillir, et du moment où il aura perdu l'assurance de récolter pour lui-même, il n'ensemencera pour personne. La sécurité donc est le motif déterminant du travail, cette sécurité qui se résume dans la foi d'un salaire, d'un produit, d'un bénéfice quelconque. Sans cette foi, la charrue demeure inoccupée et l'atelier désert; c'est elle qui réveille le laboureur avec l'aurore, qui délasse le bras fatigué de l'artisan, et couvre les mers de hardis navigateurs. Affaiblissez-la, et vous verrez bientôt languir et s'éteindre le mouvement joyeux qu'elle répandait partout. Mais cette foi, cette sécurité génératrice de toutes les richesses humaines, n'est après tout que le droit de propriété, et ce droit si prodigieux dans ses résultats devient lui-même un mot vide de sens lorsqu'il n'a d'autre garantie que la conscience, l'intérêt ou la force du seul possesseur.

Car l'amour du pillage est un motif temporaire d'union, et à chaque instant le travailleur sera exposé à l'invasion combinée de ceux qui l'entourent, s'il ne peut réclamer aussi à chaque instant l'intervention d'une force plus grande que la leur. Ainsi, la richesse humaine présuppose dans sa manifestation la présence d'un pouvoir protecteur, et comme ce pouvoir est nécessairement collectif ou social, il est incontestable que la richesse ne peut se développer sans le concours d'une société qui sanctionne au besoin, de ses armes, le principe de la propriété. Nous disons *d'une société*, parce que le genre humain se fractionne en une multitude d'associations diverses, chacune desquelles a sa manière propre de considérer le travail, et comme toutes ne lui accordent point une égale somme de sécurité, nous pouvons déjà inférer de ce fait fondamental que toutes ne sont point également favorables au progrès de la richesse humaine.

Il résulte de ce qui précède que le travail est la condition de la richesse humaine, et la société la condition du travail. Mais la société n'est elle-même que la manifestation de la sociabilité, son œuvre, sa conséquence; car l'homme ne peut évidemment devenir sociétaire qu'autant qu'il est d'avance façonné à l'accomplissement des devoirs qu'impose ce titre, c'est-à-dire qu'autant qu'il est déjà sociable. Sans doute il n'est aucune association un peu nombreuse qui ne trouve dans sa discipline intérieure un moyen facile de réprimer les passions isolées qui s'insurgent contre elle; et de nos jours, plus d'un grave philosophe, prenant l'effet pour la cause, a raisonné comme si la sociabilité était un présent, un don du législateur. Mais ceux qui sont tombés dans cette grave méprise oublient que les sociétaires primitifs, au moment où pour la première fois ils se sont incorporés en une grande unité collective, n'ont pu céder à l'action d'une force qui n'existait pas encore. Ils se sont unis, ils sont devenus *peuple* en vertu d'une sociabilité préexistante, et le législateur a construit son édifice avec des matériaux qu'il n'avait point choisis, et à la nature desquels il a dû nécessairement subordonner son œuvre.

En effet, la sociabilité est une disposition toute personnelle et qui se résume en la volonté ferme de s'abstenir de certains actes réputés mauvais, parce que leur caractère propre est de nuire à ceux qui ne les font pas. Ainsi non seulement la sociabilité est le fondement de la société, mais encore elle trace un cercle de fer autour du législateur, lequel se débat dans une perpétuelle impuissance de prescrire d'autres devoirs sociaux que ceux dont avant lui elle a proclamé l'existence. Nous dirons plus, si la société sous aucune de ses formes ne peut précéder la sociabilité, d'une autre part, même dans l'hypothèse d'un état primitif de nature, c'est-à-dire, en imaginant une époque où la famille et la propriété étaient encore inconnues, l'on ne saurait concevoir la rencontre de deux êtres à forme humaine et déjà sociables, sans qu'aussitôt il ne s'établisse entre eux une association dont les statuts étaient écrits d'avance dans la me-

sure même de leur sociabilité. S'ils ont horreur du meurtre, ils formeront, dès qu'ils se seront compris, et grâce à la foi qu'ils auront l'un dans l'autre, une société d'assurance réciproque contre l'assassinat, société qui étendra sa protection à la famille et à la propriété, si les deux membres dont elle se compose ont aussi une même horreur du vol et de l'adultère. Sans doute leur commune sécurité y gagnera peu ; toutefois, la famille et la propriété naîtront aussitôt que le nombre des sociétaires se sera accru, et quand il sera assez grand pour qu'ils puissent résister aux attaques de la partie insociable du genre humain, le travail, avec son cortége de richesses, se développera librement. Mais les premières additions numériques auront toujours la même cause, une sociabilité préexistante, puisque l'association d'abord incapable de se protéger ellemême, n'aura pu s'imposer à personne. Les mêmes aversions, les mêmes idées du bien et du mal, lui attireront de nouveaux membres; ils céderont à une affinité irrésistible, affinité toute volontaire et sans rapport comme sans relation avec les biens que la société enfantera plus tard.

Si la sociabilité humaine ressemblait à celle de la fourmi ou du castor, si elle était la manifestation d'un instinct irréfléchi, et par conséquent uniforme, son antériorité n'en serait pas moins évidente; mais on tomberait, en lui assignant cette origine, dans une double absurdité. D'une part, il faudrait admettre que les hommes vivent fatalement en société, comme le font certains animaux; et de l'autre, que sauf les exceptions produites par des causes locales et analogues en tout point aux différences que l'on aperçoit dans le miel des abeilles, les sociétés humaines sont toutes, et dès le principe, douées du même degré de perfection. Le problème de la sociabilité ne peut donc être résolu par un appel à des instincts à la fois aveugles et impérieux. La grande énigme de l'origine de la société, du travail, de la richesse, a un autre mot, et ce mot, l'économie sociale est tenue de le dire à l'économie politique, afin que celle-ci ne puisse dans son ignorance dégénérer en un grossier et mortel empirisme. En effet, l'économiste qui ne connaît point les conditions premières de la vie sociale cherchera bien souvent le progrès de la fortune de tous dans l'infraction des lois qui la font naître. Il cédera à l'attrait d'une prospérité passagère, et les peuples trompés par ses enseignemens obtiendront cette sorte d'opulence que le prodigue achète au prix d'une prochaine misère. Alors il y aura splendeur éblouissante, splendeur acquise aux dépens du principe générateur de la sécurité générale. L'aisance des classes inférieures sera d'abord compromise par une nouvelle répartition des fruits du travail, et la part du prolétaire ira sans cesse en s'amoindrissant jusqu'au jour où ces fruits eux-mêmes disparaîtront au milieu d'un épouvantable cataclysme.

Nous avons donc à constater d'abord la cause radicale de la sociabilité humaine, et cette partie de notre tâche serait facile s'il suffisait pour la remplir d'invoquer le cri de la conscience universelle, le cri de cette conscience, qui jadis par la voix de Plutarque proclamait impossible la formation d'une cité sans Dieu, de cette conscience qui, dans les vieilles traditions de tous les peuples, nous redit avec la Genèse que le premier homme est sorti des mains du Créateur, sociable et *croyant*. Certes, si l'expérience a quelque valeur, si les témoignages les plus divers, et celui de l'incrédulité elle-même, méritent par leur unanimité quelque créance, le rapport intime, absolu, qui unit la vie sociale à la foi en un Dieu vengeur et rémunérateur, est à l'abri de toute contestation. Car aujourd'hui toutes les parties du globe ont été explorées, et sur aucun point on n'a rencontré un seul symptôme de sociabilité qui ne fût accompagné de cette foi. Et comme si rien ne devait manquer à la preuve pratique de sa nécessité, les voyageurs modernes reconnaissent aussi que la grossièreté des fables qui l'obscurcissent ou la défigurent est toujours en raison directe de la barbarie des peuplades visitées par eux. Ne soyons donc point surpris, si la philosophie moderne, accablée par l'évidence, en est enfin venue à expliquer

l'origine de la société par l'*invention* d'une puissance surnaturelle. Les faits la pressent de toutes parts, et elle les a acceptés dans sa nouvelle doctrine du progrès humanitaire. Suivant elle, l'homme primitif n'entra dans la voie d'un perfectionnement indéfini que le jour où il *rêva* Dieu. Jusque-là il avait été ce que sont les animaux les plus sauvages, en sorte que du propre aveu de nos adversaires, d'une part, cette civilisation qu'ils prisent tant a sa source dans quelque ridicule déception, et de l'autre, il y a identité nécessaire entre l'homme qui ignore Dieu et l'homme vivant au milieu des forêts, triste rival des quadrumanes, et plus à plaindre qu'eux.

Or, l'histoire, bien qu'elle établisse de la manière la plus claire que la sociabilité procède des croyances, ne dit ni de quelle façon, ni par quel procédé cellesci façonnent la volonté de l'homme et la ploient au joug de la vie collective. Cependant il est plusieurs questions d'une extrême gravité qui demeureront insolubles aussi long-temps que ce procédé ne sera point connu. Ainsi, nous ne pouvons opposer les leçons du passé à ceux qui se retranchent dans les ténèbres de l'avenir et prétendent que la foi en un monde invisible n'est en quelque sorte que l'échafaudage de l'édifice social, échafaudage d'abord indispensable, mais que l'on doit se hâter d'abattre, lorsque le monument est achevé. Ainsi encore, dès que nous saurons nettement ce qui constitue l'action civilisatrice du principe religieux, nous pourrons expliquer sans peine le plus curieux, peut-être, des phénomènes de l'humanité, la reproduction constante et complète du culte de chaque peuple dans ses institutions. En effet, une fois que nous connaîtrons la nature de cette action prise dans sa plus grande généralité, nous n'aurons plus qu'à la suivre dans ses diverses modifications pour trouver la cause intime et fondamentale de la prééminence des nations qui forment depuis tant de siècles comme l'aristocratie du genre humain. Dès lors, la valeur terrestre des diverses croyances deviendra, si nous osons le dire, métalliquement appréciable, puisque nous pourrons les évaluer d'après leurs résultats matériels. Ce point de vue, qui n'a rien de commun avec la théologie, nous permettra en même temps de les comparer entre elles sans sortir des limites de notre science, et celle qui répand le plus de bien-être sur la terre obtiendra de ses adversaires eux-mêmes, sinon le titre de la doctrine la plus *vraie*, du moins celui de la doctrine la plus *utile*.

Toutefois, avant de nous jeter dans une voie encore peu frayée, deux remarques d'une grande importance doivent nous être permises. En premier lieu, toute doctrine religieuse ou philosophique qui se résout en préceptes, en règle de conduite, est sociable ou insociable selon la nature de ces actes, de cette règle, et cela indépendamment du degré de vérité qu'elle possède. En effet, le plus grossier mensonge est vérité pour ceux qui y croient, en ce sens qu'ils agissent pendant la durée de leur erreur comme s'il était ce qu'ils imaginent, une vérité. Nous n'avons donc à demander compte à personne de la valeur des motifs sur lesquels repose sa foi ou son incrédulité, car l'économie sociale n'a évidemment à s'occuper que des conséquences sociales qui en résultent logiquement. Ceci posé, le lecteur ne sera point étonné de notre apparente indifférence, quant au mérite intrinsèque des opinions et des dogmes dont nous aurons à parler, nous les jugerons tous en économistes; et si nous finissons par reconnaître que le catholicisme assure aux peuples qui le professent une supériorité radicale, l'incrédulité elle-même ne pourra récuser le procédé auquel nous devrons ce résultat. En second lieu nous n'entendons nullement présenter les bienfaits temporels du culte de nos pères comme une preuve décisive de la divinité de son origine; car, et nous le reconnaissons d'avance, il conserverait toute sa sainteté alors même qu'il ne l'emporterait pas dans l'ordre purement matériel sur tous ses rivaux. En effet, le temps est l'enfance des créatures immortelles, et qui ne sait que l'enfance la plus caressée n'est point toujours celle qui conduit à la santé la plus robuste? Ainsi, Dieu eût mêlé à son amour du genre humain la faiblesse d'un cœur de mère, s'il n'avait tout subordonné aux besoins de la vie qui ne finit point, et

personne, *à priori*, du moins, ne peut affirmer leur identité avec les besoins de la vie qui passe. Voilà ce que tous les peuples du monde ont instinctivement compris, et pourquoi les croyances religieuses les moins favorables au développement de la sociabilité ont jeté de si profondes racines. Si donc le catholicisme est à la fois la doctrine la plus vraie et la plus féconde en richesses, cette heureuse coïncidence doit sans doute exciter au plus haut degré notre gratitude; mais elle nous induirait en une grande erreur si nous consentions à y voir autre chose que deux faits indépendans l'un de l'autre, et qui se constatent à l'aide de deux séries de démonstrations parfaitement distinctes, parce que leur coexistence n'a rien de fatal. Ainsi, en notre qualité de catholiques, nous sommes ici tout-à-fait désintéressés, ou plutôt nous ne pouvons attendre de nos travaux qu'un seul avantage, l'avantage inappréciable, il est vrai, de dissiper les préjugés qui obscurcissent encore l'intelligence d'un trop grand nombre de nos frères.

Cependant, et par cela même que l'économie sociale est incompétente, lorsqu'il s'agit de remonter au *vrai*, nous avons le droit d'accepter quelque hypothèse que ce soit, pourvu qu'elle rende plus facile la solution du grand problème de l'*utile*. S'il est une vérité incontestable, c'est assurément l'impuissance du genre humain à se perpétuer sans le secours de cette première société qui est la base de toutes les autres, la société de la famille. Nous savons tous le nombre des années pendant lesquelles l'enfant ne peut se passer ni des soins d'une mère ni de la protection d'un père. Abandonné à l'âge où les petits des animaux se suffisent à eux-mêmes, il mourrait bientôt, et par conséquent la croyance en un état primitif de nature, c'est-à-dire d'insociabilité absolue, implique une ignorance des lois de notre organisme qui exciterait le rire, si ceux qui s'en font gloire étaient de vieilles femmes et non des académiciens. Toutefois nous commencerons par supposer l'existence d'une barbarie primitive et universelle, parce que les conditions fondamentales de la sociabilité humaine apparaissent dans ce système avec une merveilleuse netteté.

Un homme qui croit à la multiple origine de son espèce, et la divise en quinze souches radicalement distinctes, M. Bory de Saint-Vincent a fait un tableau aussi effrayant que fidèle de cet état de nature qui plaisait tant à l'imagination de Rousseau. Notre savant contemporain, dans son article de l'*homme*, a parfaitement compris ce que serait notre espèce, si elle ignorait et les droits de la propriété et les liens de la famille. Ainsi il nous montre les premiers humains féroces comme tous les animaux qui vivent de leur chasse, nombreux comme ceux qui se nourrissent de végétaux, et sans cesse réduits, grâce à leur qualité d'omnivores, aux plus cruelles nécessités, nécessités telles que l'anthropophagie en devenait la terrible et rigoureuse conséquence. Il les assimile donc à ces araignées toujours prêtes à s'entre-dévorer, et qui portent même dans leurs amours l'effroi d'une commune voracité. M. Bory de Saint-Vincent dit avec détail la misère de ces êtres dégradés, les embûches qu'ils se tendaient, leurs mutuelles défiances, leurs habituelles inimitiés, et cette paix farouche qu'ils allaient chercher au fond de quelque repaire inconnu de leurs semblables. Quand l'un d'entre eux devenait maître de quelque fruit, d'une pièce de poisson ou de gibier, aussitôt les sauvages témoins de sa bonne fortune se précipitaient en foule sur son trésor, et ce trésor qui lui coûtait la vie devenait la pomme d'une sanglante discorde. La force brute dans ce qu'elle a de plus féroce, voilà quel était leur *bien*, leur *juste*, leur *honnête*. Malheur aux enfans, aux vieillards, aux femmes, car la faiblesse était la seule chose qui fût un crime, le seul forfait dont on fût irrémissiblement puni!

Comment la famille et la richesse pourront-elles se faire jour à travers ce chaos; la famille qui est impossible sans la foi de l'époux dans sa paternité, la richesse qui est non moins impossible sans la sécurité? Or, ces deux élémens de toute civilisation se tiennent de près, car l'homme n'acceptera jamais les charges de la famille, s'il doit en être acca-

blé, et l'accroissement graduel des enfans abandonnés en est, chez les nations qui se vantent le plus de leurs progrès sociaux, un déplorable témoignage. Cependant, si l'ouvrier de nos jours dépose trop souvent aux portes de l'hospice un fardeau trop lourd à ses plaisirs ou à son salaire, sa position est tellement supérieure à celle des bipèdes primitifs, qu'il y a crime pour lui dans ce qui n'était que nécessité pour eux. En même temps, cette nécessité produite par un pillage perpétuel était encore aggravée par la promiscuité de leurs amours. C'était le temps des femmes *libres*, et les deux sexes, jouissant du privilége d'une égale immoralité, ne se distinguaient que par l'énergie musculaire de l'un, la faiblesse organique de l'autre. Dès lors, l'infidélité du plus débile ne laissait au plus robuste que l'attrait d'une joie passagère, et ils se séparaient pour se déchirer plus tard, lorsque, pressés par la faim, ils viendraient à se rencontrer.

L'écrivain que nous citons n'a, nous osons le dire, rien exagéré, et tout serait vrai dans son épouvantable roman, s'il ne prenait au sérieux l'état primitif de nature, s'il tirait moins vanité de la *parfaite ressemblance* des auteurs de sa race avec l'orang-outang. Mais ce qu'il ne dit point, ce qu'il n'essaie même pas d'expliquer, l'origine d'une analogie, après tout peu glorieuse, nous allons la chercher. Chose singulière! M. Bory de Saint-Vincent ne l'a point entrevue, et cependant il a fait commencer l'histoire de la civilisation au jour où le spectacle d'un arbre embrasé par la foudre révéla à l'homme, dans la puissance à la fois douce et dévorante de la flamme, la notion d'un être supérieur! A-t-il eu peur qu'on ne lui rappelât que les orangs-outangs sont depuis des siècles témoins des mêmes phénomènes, et que néanmoins ils demeurent au point où l'homme, si nous devons l'en croire, s'est séparé d'eux?

Or, il est de foi pour les catholiques, que l'amour pur, désintéressé de Dieu est une grâce réservée à la plus éminente sainteté, et que l'amour de Dieu, considéré comme le souverain bien, suffit au salut. Ainsi l'Eglise n'exige pas de nous l'oubli de notre propre bonheur; elle nous permet de le chercher en Dieu, et à plus forte raison dans nos relations avec nos semblables. Si elle nous fait un devoir impérieux de les aimer, ce n'est point à cause d'eux, mais à cause de notre père commun, et les sacrifices qu'elle nous impose à leur profit ne sont dans sa pensée que les conditions de notre félicité future. Il suit de là que l'intérêt personnel élargi, dilaté, étendu au delà du tombeau, est, sauf quelques rares exceptions, l'intérêt que le Catholicisme invoque toujours, et nous avons hâte de le dire, les cultes les plus niais n'ont cependant jamais poussé la stupidité jusqu'à demander à ceux qui les professent un dévouement sans récompense. C'est que la nature humaine est ainsi faite. L'amour du *moi* est, depuis sa dégradation, le motif déterminant de ses actes; l'homme rapporte tout à lui, il se fait centre, et quand il tolère un rival dans ses affections, ce rival doit être Dieu lui-même. La perfection infinie seule peut, à l'aide d'un miracle de la grâce, peser plus que le *moi* dans ses attachemens.

La philosophie elle-même, dans la plus logique de ses sectes, admet cette vérité, et les matérialistes, d'accord avec nous, reconnaissent que l'intérêt personnel est le grand et continuel mobile de l'activité humaine. Si d'autres ont entrepris de lui substituer l'amour du beau et de l'honnête, du moins de le modifier à l'aide de cet amour, leurs efforts à cet égard ne prouvent qu'une chose, la conscience qu'ils ont de l'insociabilité radicale de l'intérêt personnel lorsqu'il a sa limite et son terme dans la vie terrestre. En effet, ce bien, cet honnête, dont ils font un si grand bruit, ne sont plus, dès qu'ils se séparent de la toute-puissance divine, c'est-à-dire, dès qu'ils font divorce avec l'intérêt personnel, que de vaines abstractions, ou bien ils se résument dans l'intérêt collectif de l'humanité. Dans la première supposition, où trouver un homme assez imbécille pour sacrifier le bonheur de son *moi*, être dont la réalité est si vivante pour lui, à je ne sais quel fantôme que l'imagination évoque du néant pour l'y replonger quand elle le voudra? Dans la seconde, que pèse, en comparaison du *moi*, cette humanité qui

ne serait rien pour le philosophe lui-même, s'il n'en faisait partie? Transformez-le, jetez-le pour toujours parmi ces animaux que l'enfant tourmente avec tant de délices, que le chasseur poursuit avec tant de joie, et puis qu'il vous dise s'il se réjouit des souffrances que lui coûtent nos frivoles plaisirs. Alors sa philanthropie disparaîtrait, alors ses attachemens collectifs se porteraient sur les lièvres ou sur les hannetons, et il s'aimerait en eux comme aujourd'hui, parce qu'il est homme, il s'aime dans l'humanité.

Et la vertu après tout, quelle est la condition de l'estime que nous en faisons? L'homme vertueux préfère l'*utilité* terrestre de ses semblables à la sienne, et nous ses semblables, qui profitons de ses sacrifices, nous les trouvons par ce motif merveilleusement bons. Ainsi la vertu elle-même doit sa gloire terrestre aux exigences de l'intérêt personnel, et s'il maîtrise à ce point la conscience de l'homme à l'état passif, comment s'imaginer qu'il ne la dominera pas également, mais en sens inverse, lorsqu'elle sera appelée à agir, lorsque la vertu au lieu de donner un bénéfice ne présentera qu'une énorme perte? Mais Dieu a puissance pour changer cette perte en un gain infini, et par conséquent la vertu si logique, pour ceux qui croient en lui, est la plus inexplicable des inconséquences dans le système de ceux qui n'y croient point.

Comme les barbares primitifs dont parle M. Bory ignoraient l'existence d'un autre monde, ils n'aspiraient qu'aux biens de celui-ci, et l'intérêt personnel réduit chez eux à de si étroites proportions ne pouvait compenser les dévouemens de la vie présente par les espérances de la vie future. Dès lors cet intérêt n'était plus que temporel, et nous verrons dans notre prochaine leçon que sous cette forme il a sa manifestation nécessaire et légitime dans une insociabilité universelle. Quand nous aurons prouvé cette vérité par l'examen de ses exigences, alors même qu'il est *bien entendu*, nous montrerons comment la foi en un Dieu qui punit et récompense le civilise, le rend sociable en l'opposant à lui-même, en suscitant au fond de notre for intérieur, dans les profondeurs les plus intimes de l'amour du *moi*, le magnifique antagonisme de l'intérêt éternel. Nous suivrons ensuite les diverses modifications de cette foi dans leur influence sur les institutions sociales, et quand nous l'aurons vu s'incarnant, si nous osons le dire, dans la société catholique pour féconder la liberté par l'ordre, et l'ordre par la liberté, la dernière des questions que nous avons posées se présentera d'elle-même. Alors, la société la plus puissante, la plus riche, la plus intelligente qui fut jamais, sera devant nous, société forte de ses lois et de ses tribunaux, forte surtout de sa conception du juste et de l'injuste, laquelle donnera à l'opinion publique une si salutaire tendance. Malheur à elle, si, lorsqu'elle est parvenue à son âge mûr, elle s'enivre des prospérités que le catholicisme lui a faites, si au lieu d'en jouir, elle veut en abuser! car elle invoquera aussitôt le secours de l'incrédulité, afin d'écarter les remords qui la pressent. Sa terrible alliée se mettra immédiatement à l'œuvre, et à mesure que s'affaiblira la crainte des châtimens futurs, les liens sociaux se relâcheront aussi. L'opinion publique se corrompra d'abord, et la magistrature de la famille disparaissant avec la foi qui l'a instituée, ira se perdre au sein d'une centralisation universelle. Les temps mauvais approcheront alors, et quand l'intérêt éternel se sera retiré de tous les cœurs, il ne laissera après lui que l'intérêt temporel, qui se scindera en deux partis contraires, le parti de l'ordre, parce qu'il exploite l'ordre, et le parti de l'anarchie, parce qu'il compte exploiter l'anarchie. Que deviendront la sécurité, le travail, la richesse, au milieu des terribles combats que se livreront ensuite l'intérêt personnel qui veut garder, et l'intérêt personnel qui veut prendre? Ces bienfaits de la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur s'évanouiront avec elle, et après une lutte désespérée contre les penchans qu'elle n'assouplira plus, l'homme retombera dans l'abîme dont elle l'avait tiré.

C. de Coux,
Professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain.

LETTRES ET ARTS.

COURS SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA LITTÉRATURE.

SECONDE LEÇON.

Littérature hébraïque.

La littérature hébraïque, nous l'avons déjà dit, est celle qui sera placée en tête de ces essais sur l'histoire générale de la littérature : mais avant d'entrer en matière, nous devons dire en peu de mots pourquoi nous donnons le pas aux livres sacrés du peuple Juif, sur les monumens que nous ont laissé des peuples plus anciennement constitués, plus nombreux, plus puissans, ayant fait bien plus de bruit et tenu bien plus de place dans l'histoire du monde antique. N'y eût-il point d'autre raison, nous jugerions qu'il y a une haute convenance à assigner à l'œuvre de Dieu une place à part des œuvres humaines et à nous séparer bien nettement de cet ordre d'idées tout panthéistique, selon lequel les différentes religions représentant chacune une phase nécessaire du développement successif de l'humanité, tirent leur valeur de leur date et du rang qu'elles occupent dans une série continuellement ascendante. La loi mosaïque n'est plus alors qu'un degré, un simple échelon comme peuvent l'être le sabéisme ou le polythéisme idolâtrique : on lui accorde, il est vrai, une grande importance historique et poétique : on admet même son caractère divin, mais à condition qu'il ne lui appartienne pas exclusivement ; car dans ce système le divin est partiel et il n'y a pas une manifestation de l'esprit humain qui ne soit en même temps et par cela seul une révélation de Dieu. Cette doctrine qui tend à ruiner le Christianisme par sa base en éliminant complétement la notion de révélation directe et surnaturelle, se reproduit implicitement ou explicitement dans la plupart des travaux de l'Allemagne protestante sur les religions et les littératures de l'antiquité. Très répandue déjà en France, elle se mêle insensiblement à la philosophie, à la poésie, à l'histoire : la littérature contemporaine s'en imprègne de plus en plus chaque jour, et de là elle s'insinue dans une foule d'esprits inattentifs qu'elle séduit par la forte teinte de religiosité dont elle est susceptible et auxquels elle se donne pour une sorte de christianisme transcendental. Comme c'est là la grande hérésie de notre siècle, comme jamais peut-être il n'y en eut de plus subtile et de plus dangereuse, parce que la plupart du temps ceux même qui la propagent n'en comprennent pas la portée, nous croyons que des écrivains catholiques ne doivent jamais perdre une occasion de la démasquer, de la signaler, de protester contre elle. Aussi, quoique la tâche de prouver l'inspiration des Saintes Écritures soit dévolue à d'autres qu'à nous, il nous semble convenable de montrer, par l'ordonnance même de notre travail, combien nous sommes loin de confondre les livres sacrés d'Israël avec ceux des nations païennes, les *figures* de la loi mosaïque avec leurs *symboles*, et ses *traditions* avec leurs *mythes*, les dogmes révélés par l'Esprit-Saint avec les débris de vérités primordiales qui brillent çà et là dans le chaos de l'idolâtrie, comme des parcelles d'or dans un torrent fangeux.

Ceci posé, nous pouvons ajouter que les livres de Moïse sont parmi les monumens écrits du genre humain ceux qui l'emportent incontestablement par l'antiquité, l'authenticité et l'intégrité. Les livres sacrés des nations de l'Orient sont faits, il est vrai, avec des matériaux qui remontent aux âges les plus reculés, mais leur rédaction définitive est postérieure à l'époque où le Pentateuque fut écrit. Cela ne fait pas question pour les Kings des Chinois et les livres Zends qui reçurent leur forme actuelle de Confucius et de Zoroastre : quant aux Védas, si l'on

ne veut pas admettre avec les Indiens que Brahma les a extraits du soleil, du feu et de l'air au moment de la création, il faut reconnaître avec les juges les plus compétens qu'on ne peut leur assigner un auteur certain ni une date certaine, et que les diverses parties dont ils se composent sont de différentes mains et de différentes époques. Nous savons bien que l'exégèse allemande a voulu représenter aussi le Pentateuque comme une collection d'anciens documens rédigés, soit par quelque prêtre du temps des rois de Juda, soit par le scribe Esdras, lors de la fondation du second temple; mais nous savons aussi que cette opinion, malgré la faveur dont elle jouit parmi les protestans d'outre-Rhin, repose sur les suppositions les plus arbitraires et les moins admissibles au tribunal du sens commun; car ces critiques si scrupuleux et s'arrêtant aux moindres difficultés quand ils examinent la tradition constante des Juifs et des Chrétiens, ne se font point faute, en revanche, d'admettre les impossibilités les plus exorbitantes lorsqu'il s'agit d'établir leurs propres hypothèses : *calicem excolantes, camelum autem glutientes*. Nous poserons donc en fait, en dépit de tous les exégètes, que Moïse est véritablement l'auteur du Pentateuque, et que ce livre, non transmis de prêtre en prêtre au sein d'une caste ambitieuse et ennemie de la publicité, mais conservé à la face du soleil par tout un peuple dont il était le trésor le plus cher, et dont le premier devoir était de le lire et de le méditer continuellement [1], présente toutes les garanties d'authenticité qu'un homme raisonnable peut exiger en pareille matière. Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps sur ces questions qui appartiennent plus spécialement au cours d'Écriture-Sainte, et renfermons-nous dans notre tâche particulière qui est de considérer l'ancien Testament sous le point de vue du beau.

Et d'abord qu'on nous permette quelques réflexions sur la notion même du beau, notion singulièrement défigurée aujourd'hui. La science du beau ayant une liaison intime avec celle du vrai et du bon, toute ontologie produit naturellement une esthétique semblable à elle. Aussi le panthéisme humanitaire, vague et confuse ontologie si chère à notre époque, se trouve-t-il tout entier dans sa manière de concevoir le beau. L'idée de l'*art* joue dans l'esthétique le même rôle que l'idée de l'*humanité* dans la philosophie de l'histoire. L'art dans ce système a une existence absolue, indépendante; il n'a d'autre principe, d'autre règle, d'autre but que lui-même. Miroir où se reproduisent la nature et l'humanité, sa mission est remplie s'il reproduit fidèlement, vivement, fortement tout ce qui apparaît dans l'esprit de l'homme, dans son cœur, dans son imagination; qu'il frappe, qu'il remue, qu'il plaise enfin, on ne lui demande rien de plus. Dans cette théorie, rien n'est beau en soi ni laid en soi; et si on voulait la réduire à sa plus simple expression, on arriverait forcément à cette définition du sophiste d'Athènes, tant raillée par Socrate : « Le beau, c'est ce qui donne du plaisir par les yeux ou par les oreilles [1]. »

Opposons à cette esthétique celle du plus grand philosophe de l'antiquité. Platon nie formellement que l'essence et la perfection de l'art soient dans le pouvoir d'affecter agréablement l'âme : « Ce langage, dit-il, n'est pas supportable, et il n'est pas permis de le tenir. » Le beau, selon lui, n'est que la splendeur de la vérité; l'art qui l'exprime cause sans doute du plaisir; mais c'est un plaisir d'une nature supérieure, attaché à la perception du vrai et à celle du bien, plaisir que tout le monde ne peut ressentir, mais ceux-là seulement qui sont distingués par les lumières et la vertu. C'est ce qui plaît à de pareils hommes qui est vraiment beau; le jugement d'un seul d'entre eux vaut mieux que celui de tout une multitude. La poésie, la musique doivent être semblables à ces breuvages d'un goût agréable dont on se sert pour faire prendre aux malades des remèdes propres à les guérir; car l'art ne doit avoir qu'un but, de porter l'homme au

[1] Chaque père de famille devait posséder un exemplaire de la loi écrit de sa propre main, et était tenu de le faire copier à ses frais s'il ne savait pas écrire.

[1] Voyez le *Grand Hippias* de Platon.

bien, à la vertu, de l'améliorer en élevant son âme. Il y a, du reste, une beauté fausse qui reproduit un plaisir faux et mauvais, de même que la beauté véritable produit un plaisir pur et vrai ; car ce qui paraît charmant au méchant déplaît à l'homme juste, et réciproquement [1]. Voilà quelle est en substance la doctrine de Platon, doctrine haute et sévère, qui ne sépare pas le beau du vrai et du bien, et à laquelle, après tout, il faut en revenir si on veut donner à l'esthétique un fondement vraiment solide, et la tirer du chaos où elle est plongée.

Ces principes admis, et nous pensons que la gravité chrétienne n'en comporte pas d'autres, nous devons prendre pour base de nos jugemens sur les diverses littératures, non seulement la beauté de la forme, mais encore le fond d'idées qui leur est propre et leur tendance pratique. Or, en considérant les choses de ce point de vue, qui pourrait nier la supériorité de tous les livres hébreux sur tous les monumens de l'antiquité ? Que trouvons-nous en effet dans les littératures anciennes les plus vântées ? Une théologie énigmatique, au fond de laquelle repose quelque monstrueuse erreur ; une philosophie audacieuse, dont les tentatives désespérées pour circonscrire l'infini et expliquer l'incompréhensible, n'aboutissent guère qu'à des négations ; une mythologie ridicule toute farcie de contes puérils ; une morale imparfaite et grossière pour ne rien dire de plus, l'esprit de caste ou le patriotisme le plus étroit dominant tout, inspirant tout, rapetissant tout à sa taille : tout cela voilé et embelli par des langues riches, souples, expressives, par un sentiment très vif de la nature extérieure, par de naïves et gracieuses allures, par une ravissante harmonie. Combien les notions que la Bible nous présente tout d'abord sur l'essence de Dieu et de sa Providence, sur l'origine du mal et les destinées de l'humanité, laissent loin derrière elles le peu de vérités traditionnelles qu'on peut glaner à grand'peine dans le vaste chaos du monde oriental ou hellénique ! Nous sommes loin d'être insensibles au charme de certains monumens de l'antiquité ; mais, après tout, cet amas de fictions riantes ou grandioses ne peut être pris au sérieux par personne, et ce ne peut jamais être qu'un objet d'amusement et de curiosité. Que le savant y cherche l'éclaircissement de quelques points obscurs des origines du genre humain, que l'écrivain y étudie l'art de colorer sa pensée, de la présenter sous des formes vives et agréables ; que le philosophe y apprenne ce que devient l'esprit de l'homme livré à ses seules forces, cette utilité toute spéciale dont peuvent être les littératures païennes n'augmente en rien leur valeur intrinsèque, et l'on n'en peut pas moins affirmer que le bon et le mauvais, le vrai et le faux, le sérieux et le frivole y sont trop mêlés, trop confondus pour que l'homme qui cherche à éclairer sa raison, à purifier son cœur, à affermir sa volonté, puisse y trouver une nourriture convenable. Est-il besoin de dire quelle est à cet égard la supériorité de la Bible ? elle aussi sans doute s'adresse à l'imagination parce qu'elle a été faite pour un peuple grossier et sensuel, et parce que le temps de l'adoration en esprit n'était pas encore venu ; mais comme la vérité rayonne à travers ces figures, ces paraboles, ces allégories ! comme ce voile est transparent, que de lumière et que de chaleur il laisse arriver ! Aussi, tandis que l'antiquité païenne, morte à jamais, n'est plus pour nous que ce que sont pour l'homme fait les imaginations de son enfance, l'Ancien Testament expliqué par le Nouveau est toujours une parole vivante, dont les enseignemens et les oracles ont conservé toute leur vertu, qui ranime, qui échauffe, qui enflamme la foi des chrétiens comme elle soutenait celle des Israélites, qui suscite dans l'Eglise des saints et des hommes de génie, et qui ne cessera de se faire entendre dans le temps que le jour où le temps lui-même s'évanouira devant l'éternité [1].

Ce qui a donné aux livres hébreux cette pérennité si remarquable, ce qui fait qu'ils ont survécu au temple de Jérusa-

[1] *Des Lois*, liv. III et passim. Voyez aussi le *Philèbe*.

[1] Et juravit per viventem in secula seculorum.... Quia tempus non erit amplius. Apocal. x, 6.

lem, à l'Arche d'alliance et au sacerdoce de la race d'Aaron, c'est qu'étant écrits pour le peuple juif, ils se rapportaient néanmoins à l'humanité tout entière. Il y a en eux quelque chose d'universel, de vraiment *catholique*, en prenant le mot dans son acception littérale, qui s'est dégagé sans peine du symbole local et transitoire, d'autant plus que ce qui semblait purement Israëlite n'était que préparation, figure prophétique, et se rattachait par là à un plan qui avait le genre humain pour objet. Les religions païennes, au contraire, ne contenaient point cet élément universel : leur vie était bornée à une race et à une époque : cette vitalité passagère une fois épuisée, il ne restait plus qu'une mythologie vaine et vide, de creuses idoles qui ne renfermaient que de la poussière et des vers. Ce contraste est assez frappant et ressort assez de toute l'histoire pour que nous puissions nous dispenser d'insister plus longuement sur ce point. Nous ne pensons pas qu'on puisse contester sérieusement la supériorité de la littérature hébraïque sur les autres littératures antiques *quant au fond* : cette prééminence serait plus difficile à établir *quant à la forme*, à raison des idées généralement répandues suivant lesquelles on rapporte exclusivement le beau à l'imagination et à la sensibilité. On nous dirait que le monothéisme israëlite n'admettant pas cette variété, cette fécondité d'inventions qui caractérise le polythéisme grec ou indien, renferme l'art dans un cercle beaucoup trop étroit ; qu'il ne comporte, par exemple, ni l'épopée, ni le drame, et ne permet que le genre lyrique et didactique. Nous aurions bien des choses à répondre, mais il faudrait commencer par établir une théorie sur la poésie considérée en elle-même et sur ses formes essentielles, s'engager dans des questions difficiles, embrouillées, et qui demanderaient des développemens beaucoup trop longs pour le cadre où nous devons nous renfermer. Comme l'occasion se présentera nécessairement plus d'une fois de revenir sur ce sujet, nous nous contenterons quant à présent d'engager les esprits sérieux à méditer sur les idées de vrai et de beau, de fond et de forme, et à rechercher s'il n'y a pas quelque chose de défectueux dans la théorie qui les considère séparément, abstraction faite de leurs rapports nécessaires, ou qui va même jusqu'à les représenter comme de véritables antithèses [1].

Nous pensons que quelques notions sur l'instrument employé par les écrivains sacrés ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs. La langue hébraïque appartient à la grande famille des langues sémitiques, qui embrassait, outre la Palestine, la Syrie, la Mésopotamie, la Phénicie, l'Arabie et l'Éthiopie. Ses branches principales étaient : 1° La branche hébraïque à laquelle se rattachait probablement le phénicien et les langues chananéennes ; 2° La branche araméenne, dont le syriaque et le chaldéen forment les principales subdivisions ; 3° La branche arabique ; 4° La branche éthiopienne de laquelle dérivent la plupart des idiômes de l'Abyssinie. Le Pehlvi parlé dans l'ancienne Médie appartenait aussi à cette famille. L'hébreu, le syriaque, le chaldéen, ne vivent plus que dans les livres ou dans les dialectes de quelques petites peuplades ; l'arabe au contraire est une des langues les plus répandues qu'il y ait au monde. Les langues sémitiques ont certains caractères communs qui les séparent complétement des langues de l'Occident. Ainsi presque toutes les parties du discours y dérivent du verbe qui présente le plus ordinairement un radical composé de trois consonnes : au moyen de certaines lettres appelées *serviles* à cause de leurs fonctions, ou encore par le changement des voyelles non écrites, ce radical subit un nombre infini de modifications et de transformations. La con-

[1] On sait que, selon Boileau, la poésie *se soutient par la fable et vit de fictions*. Le législateur du Parnasse trouve la vérité peu propre à la poésie, parce qu'elle n'est pas susceptible d'*ornemens égayés*. La poésie est pour lui quelque chose qui égaye : le goût du siècle actuel la définirait plutôt quelque chose qui attriste ; mais dans les deux cas, et surtout dans le dernier, malgré l'apparence contraire, elle n'est considérée que comme une source de plaisir.

jugaison est pauvre à certains égards, parce qu'elle manque de formes particulières pour la plupart des temps; elle a en revanche un grande richesse de flexions servant à modifier la signification, et à étendre, pour ainsi dire, la sphère d'activité de chaque verbe. L'usage des *suffixes* [1], l'étrange *construction* au moyen de laquelle on exprime le rapport du génitif [2], le grand nombre des aspirations et des sons gutturaux sont d'autres particularités distinctives de ces idiômes. Tous, excepté les dialectes éthiopiens, s'écrivent de droite à gauche et au moyen des consonnes seules : les voyelles sont, ou supprimées, ou indiquées seulement par des points ou d'autres petits signes placés au dessus et au dessous des lettres. La langue hébraïque se distingue parmi ses sœurs par la brièveté, la simplicité et un certain spiritualisme élevé qui lui est propre. Suivant la tradition des Juifs, elle fut l'idiôme des premiers Patriarches, qui, lors de la confusion des langues, se conserva avec des altérations chez les peuples de la race de Sem, et ne se maintint dans sa pureté particulière que chez les descendans d'Héber, desquels devait sortir le peuple élu. La tradition va plus loin, et affirme que l'hébreu est la langue primitive, celle que parlait Adam dans le paradis terrestre. Ceci ne peut dans aucun cas être pris à la lettre parce que l'état de l'homme avant sa chute suppose une langue de toute autre nature que celle que nous connaissons : toutefois, il est permis de croire que l'hébreu est une reproduction de cette langue primitive, affaiblie sans doute et matérialisée, mais moins infidèle qu'aucune autre. Si l'on en croit les Rabbins, c'était pour Abraham et ses enfans une langue de famille, une sorte de langue sacrée dont ils se servaient surtout dans les cérémonies religieuses, quoiqu'ils employassent le dialecte araméen vulgaire dans leurs rapports avec leurs voisins. Elle se conserva comme langue unique des enfans d'Israël en Egypte, et ils la rapportèrent dans le pays de Chanaan où ils la gardèrent sans altération notable jusqu'au règne de Manassé qui tenta d'introduire un culte étranger et des mœurs nouvelles, et sous lequel l'usage du chaldéen commença à se répandre. Survint la captivité de Babylone pendant laquelle l'ancien idiôme se perdit peu à peu dans l'idiôme, peu différent d'ailleurs, du peuple conquérant, cessa enfin d'être usuel, et ne fut plus que la langue des livres et de la liturgie.

La langue hébraïque est éminemment poétique, mais elle l'est tout autrement que les langues d'Occident et du Nord [1]. Très riche en verbes expressifs et pittoresques dont les substantifs sont dérivés la plupart du temps, elle est en revanche très pauvre en adjectifs. De là l'absence de cette foule d'épithètes qui arrondissent la période grecque par exemple, et lui donnent une abondance parfois traînante : de là, une allure vive, forte, un langage tout en action et en mouvement. Nulle part les mots ne rendent mieux d'un seul trait l'objet extérieur et son expression sur l'âme. Quant à l'harmonie, il est très difficile de juger de celle d'un idiôme qui ne se parle plus depuis des siècles; toutefois le grand nombre des aspirations et des lettres gutturales fait deviner ce qu'il devait y avoir d'énergique, de passionné et de profond

[1] On appelle *suffixes*, des pronoms qui se mettent à la fin des noms et des verbes. En hébreu, par exemple, on détache du pronom personnel une ou deux lettres qu'on ajoute à un nom ou à un verbe, lequel se trouve ainsi pourvu de son régime.

[2] Dans les langues grecque, latine, allemande, etc., etc., quand un nom en régit un autre, c'est celui-ci qui est modifié. Il en est tout autrement dans les langues sémitiques. Ainsi en hébreu, le nom suivi d'un génitif subit une flexion et s'appelle alors nom *construit*. Exemple : les paroles, *debarim*, les paroles de Dieu, *dibré Joovah.*

[1] Plusieurs des idées exposées ici sont empruntées à l'ouvrage de Herder sur l'*Esprit de la poésie hébraïque* : ce livre a plus d'un demi-siècle d'existence, mais comme il n'a jamais été traduit en français, les vues qu'il renferme sont loin d'être devenues banales de ce côté-ci du Rhin. L'autorité de Herder est d'un grand poids en matière de poésie, parce qu'il était à la fois bon poète, excellent critique, versé dans la plupart des langues et des littératures anciennes et modernes, et partageant entre elles son admiration avec l'impartialité d'un véritable connaisseur.

dans l'accent de la langue hébraïque. « Rien n'est plus national et plus individuel que le plaisir de l'oreille, dit à « ce sujet Herder; il en est de même des « inflexions caractéristiques de l'organe « vocal. Nous autres Allemands, par « exemple, nous trouvons beau de parler entre la langue et les lèvres, et « d'ouvrir très peu la bouche, comme si « nous vivions dans la fumée et le brouillard. Les Italiens et les Grecs voient « la chose tout différemment. La langue « des premiers est pleine de voyelles arrondies; celle des seconds pleine de « diphthongues; les uns et les autres parlent, *ore rotundo*, et sans pincer les « lèvres. L'homme de l'Orient fait sortir « les sons du plus profond de sa poitrine, « il semble les tirer de son cœur; il peut « dire comme Eliu : *Je suis plein de discours : le souffle de mon sein m'étouffe: « il fermente en moi comme un vin nouveau qui n'a point d'air et qui rompt « les vaisseaux neufs : je parlerai pour « respirer un peu : j'ouvrirai mes lèvres « et je répondrai*[1]. Quand ses lèvres s'ouvrirent, il en sortit des sons pleins « de vie où tout était animé par le souffle du sentiment contenu qui s'exhalait. Tel est, à ce qu'il me semble, « l'esprit de la langue hébraïque. Elle « est pleine de l'haleine de l'âme, elle « ne résonne pas comme la langue « grecque, mais elle respire, elle vit. Si « elle nous paraît telle à nous qui ne « connaissons pas sa prononciation, et « qui laissons de côté, comme ne pouvant pas être exprimées, ses plus profondes gutturales, que devait-elle être « dans les temps anciens, de quelle plénitude de vie ne devait-elle pas être « animée? C'était l'esprit de Dieu qui « parlait en elle, le souffle du Tout-Puissant qui l'animait[2]. »

Il n'y a pas jusqu'à certaines imperfections de la langue hébraïque qui n'aient leur beauté et leur énergie particulière. Ainsi les verbes hébreux n'ont pas de temps pour exprimer le présent : leurs deux temps uniques sont de véritables *aoristes* ou temps indéterminés, flottant sans cesse entre le passé, le présent et le futur : mais cela même est parfaitement en harmonie avec le caractère d'une poésie inspirée où tout est prophétique, où tout se rattache à l'éternité. On voit souvent dans les passages poétiques, surtout chez les Prophètes, alterner les deux temps de la conjugaison hébraïque, de manière que, dans le même verset, le premier hémistiche raconte au passé ce que le second exprime au futur. Ainsi, ce qui est d'abord présenté comme fait accompli, se trouve ensuite prolongé en quelque sorte et embrasse la durée tout entière, langage surprenant, mais qui convient aux interprètes de celui devant lequel le passé et l'avenir se confondent dans un présent éternel.

La langue hébraïque ne présente pas cette différence tranchée entre la poésie et la prose, qu'on est habitué à rencontrer dans les autres langues : quand une inspiration plus sublime exalte l'écrivain sacré, le discours peut passer, sans changer de forme, du ton de la prose la plus simple et la plus calme à celui de la plus haute poésie. Il est généralement reconnu que l'hébreu ne mesure pas les syllabes, comme le grec et le latin, et ne les compte pas comme les langues modernes. Le fond du rhythme hébraïque est une certaine symétrie appelée *parallélisme* par les critiques modernes : ce parallélisme consiste généralement à présenter chaque pensée, chaque image avec un redoublement qui est souvent une répétition sous une autre forme, quelquefois une confirmation ou une explication, plus rarement une antithèse. Ce rhythme étant dans la pensée et dans le sentiment bien plus que dans les mots, s'adressant plus encore à l'esprit qu'à l'oreille, se fait sentir à travers toutes les traductions : il n'y a qu'à lire un psaume dans la Vulgate pour reconnaître dans chaque verset ces deux nombres qui se fortifient, qui se relèvent, qui se soutiennent l'un l'autre. Ce mouvement alternatif du rhythme est très conforme à la nature des mouvemens de l'âme humaine qui se répète volontiers lorsqu'elle s'épanche dans la joie, dans la tristesse, dans l'enthousiasme. C'est dans une région plus intellectuelle quelque chose d'analogue à ce qu'est la rime

[1] Job. XXXII, 18.
[2] *Herder's Saemmtliche Werke*, tom. XXXIII, p. 27.

dans les langues modernes, l'écho du cœur, la *fille de sa voix*, comme diraient les Hébreux. Herder applique ingénieusement à ce nœud fraternel qui unit les membres de la phrase poétique le beau psaume CXXXII : « Combien il est bon et agréable que les frères habitent ensemble ! c'est comme l'huile parfumée répandue sur la tête, qui descend dans la barbe, la barbe d'Aaron, qui coule sur le bord de son vêtement. Comme la rosée d'Hermon qui descend sur les montagnes d'Israël : car le Seigneur y a répandu la bénédiction et la vie jusque dans l'éternité. »

La suite à un prochain numéro.

E. DE CAZALÈS.

COURS SUR L'ART CHRÉTIEN.

TROISIÈME LEÇON.

Le troisième ordre de légendes, ou les légendes *locales*, sans exercer la même influence que les légendes nationales sur la destinée politique des peuples, ont rempli une autre mission non moins intéressante, en entretenant la vie de l'imagination, et en faisant circuler abondamment la sève poétique jusqu'aux extrémités inférieures de la société chrétienne.

C'est surtout ici que le besoin d'une classification se fait sentir, afin de pouvoir ranger dans un ordre quelconque cette innombrable quantité de produits qui varient suivant les siècles et les pays, suivant l'organisation spéciale des races, suivant la nature et l'aspect des lieux, suivant les événemens dont ils ont été le théâtre, et suivant une multitude d'autres circonstances qui admettent un nombre infini de combinaisons.

La légende de la plaine devra nécessairement différer de celle des montagnes, et la légende née au fond d'une vallée ou sur les bords rians d'un lac ou d'un ruisseau, ne ressemblera guère dans ses caractères généraux à celle qui croît sur les rives d'un grand fleuve ou qui se développe au bruit des tempêtes de l'Océan; de sorte que la légende, tantôt naïve et pastorale, conservera le ton et les proportions de la simple idylle, et aura, pour ainsi dire, quelque chose du parfum de la fleur des champs; tantôt terrible et gigantesque, elle prendra des dimensions plus grandioses et se teindra de couleurs plus sombres, parce que les imaginations agrandies par les objets environnans, réagiront inévitablement sur eux par des créations poétiques d'un caractère analogue; on dira, par exemple, d'un bloc de granit gisant près d'un abîme à la base d'un pic escarpé des Alpes, qu'il se détacha du sommet de la montagne pendant un ouragan nocturne, au moment même où une grande lumière s'éteignait dans le monde, au moment où un grand homme rendait le dernier soupir. Et si, à côté du *sublime mathématique*, pour me servir de l'expression de Kant, se trouvent un ou plusieurs de ces phénomènes *terrifians*, qui constituent ce que le même philosophe appelle le *sublime dynamique*, comme l'éternel mugissement d'une cascade, ou les détonations périodiques d'un volcan, alors la légende grandira de plus en plus, et cette progression qui est sa loi, la maintiendra toujours en harmonie avec les différens aspects de la nature.

Quelquefois la légende sera le produit mixte des traditions nationales et des influences locales, comme dans certains cantons de la Suisse, parmi les peuplades qui avoisinent les Pyrénées, et en général partout où un aspect grandiose des lieux se trouve allié à une nationalité très forte et à de grands souvenirs. Nulle part, peut-être, cette alliance n'est plus frappante et n'a donné lieu à des légendes plus intéressantes que dans le pays de Galles; la montagne de Snowdon, cet antique Parnasse des Muses cambriennes, duquel on disait que quiconque s'y endormait était sûr de se réveiller poète, avait, outre ce singulier privilége, celui de faire éclore une multitude de légendes pleines de poésies à plusieurs lieues à la ronde, et toutes ces créations modifiées et embellies dans le cours des siècles par l'imagination des Bardes, se groupaient autour de ce mont sacré par une loi d'attraction analogue à celle qui fait que son sommet est couronné de nuages.

Sur d'autres points les Gallois ont combiné leurs légendes nationales avec celles que le voisinage de la mer et de ses tempêtes marquait d'un sceau tout particulier le long de leurs côtes occidentales. Dans presque toutes ces combinaisons on reconnaît le génie de cette race éminemment poétique, et l'influence du spectacle imposant qu'elle avait continuellement sous les yeux. Giraud Barry qui eut occasion d'observer de près et de recueillir les traditions populaires sur la fin du douzième siècle, c'est-à-dire, dans un temps où elles étaient encore dans toute leur force, nous a transmis, dans son curieux itinéraire, une foule de particularités précieuses sur les légendes locales qui avaient cours à cette époque. Une des plus remarquables est celle du rocher et de la forêt de Dynevaur non loin de Carmarthen, et le parti admirable qu'en a tiré le poète Spencer ajoute encore à l'intérêt du récit original. Le bruit du vent parmi ces arbres séculaires, joint au sourd mugissement que rendent des cavernes souterraines, avait donné lieu à une tradition dont le fond était emprunté à l'histoire de l'enchanteur Merlin qui, ayant ordonné les préparatifs nécessaires pour bâtir un mur d'airain autour de Carmarthen, fut appelé par la dame du lac et périt victime de sa perfidie; mais les agens mystérieux chargés de l'exécution de ce grand ouvrage n'y travaillent pas moins sans relâche depuis tant de siècles dans l'attente continuelle de son retour, et souvent à travers les fentes du rocher on entend le bruit confus de leurs poitrines haletantes et de leurs chaudrons où le métal bouillonne éternellement [1].

..... Such ghastly noise of iron chains
And brazen cauldrons thou shalt rombling hear
Which thousand sprights with long enduring pains
Do toss, that it will stun thy feeble brains.
And oftentimes great groans and griwous stounds
When too huge toils and labour them constrains,
And oftentimes loud strokes and ringing sounds
From under that deep rock most horribly rebounds.

De même que la physionomie et les propriétés d'une plante indiquent suffisamment sous quelle zône elle est née, de même les légendes vaporeuses et ossianiques des contrées septentrionales, se distinguent au premier coup d'œil des produits analogues dans les pays méridionaux. Le voisinage de la mer qui est une source d'inspirations sublimes en ce genre, a des effets tout différens dans le nord et dans le midi. Un horizon habituellement terminé par de lourds et sombres brouillards que percent rarement les rayons obliques du soleil couchant, ne développe pas dans l'âme du spectateur le sentiment de l'infini de la même manière qu'un océan dont la perspective pure se prolonge vaguement dans le lointain sous un ciel plus pur encore. Dans le premier cas la légende aura quelque chose de triste et de funèbre, dans le second elle sera rayonnante de lumière et de poésie comme la légende suivante recueillie dans la cabane d'un pêcheur sur les bords de la Méditerranée :

« Un pauvre marin étant sur le point de partir pour le Nouveau Monde, fut accompagné par sa femme et son fils encore en bas âge jusqu'au promontoire où son équipage l'attendait pour lever l'ancre et mettre à la voile. Un vague et noir pressentiment rendit la séparation des deux époux plus triste qu'à l'ordinaire, malgré le calme de la mer et la sérénité du ciel : pendant que le navire s'éloignait lentement du rivage, l'enfant l'a-

[1] Giraldus Cambr., l. 1, c. 6. Giraud Barry, plus connu sous le nom de Giraud le Cambrien quoiqu'il fût d'origine normande, fut élu deux fois évêque de Saint-David, et défendit avec dignité les droits de cette ancienne église métropolitaine contre le roi Henri II et contre Jean, son successeur. « Notre pays, disait le chef de Powis dans une assemblée politique, a soutenu de grands combats contre les hommes de l'Angleterre; cependant jamais aucun de nous n'a tant fait contre eux que l'élu de Saint-David; car il a tenu tête à leur roi, à leur primat, à leurs clercs et à eux tous, pour l'honneur du pays de Galles. » A la cour de Lewellyn, dans un festin solennel, un Barde se leva et prit une harpe pour célébrer le dévouement de Giraud à la cause de Saint-David et du peuple gallois. « Tant que durera notre pays, dit le poète en vers improvisés, que sa noble audace soit rappelée par la plume de ceux qui écrivent, et par la bouche de ceux qui chantent. » (Anglia Sacra, t. 2, p. 559.)

vait suivi des yeux jusqu'au moment où il avait disparu au milieu des flots de lumière pourprée qu'un magnifique soleil couchant versait à l'extrémité de l'horizon, et son imagination enfantine avait transformé tous ces nuages diversement colorés, en portes d'or et d'émeraude qui après s'être ouvertes pour recevoir le vaisseau paternel, s'étaient ensuite refermées sur lui. Pour consoler sa mère qui l'arrosait de ses larmes quand elle entendait gronder l'ouragan dans la nuit, il lui disait qu'il avait vu son père entrer dans un superbe palais et qu'il en reviendrait bientôt. Mais quand il vit redoubler ses terreurs et ses sanglots dans la saison des tempêtes, il résolut d'aller lui-même à la recherche de celui après le retour duquel elle soupirait tant, et trompant un soir la vigilance maternelle, il courut vers le promontoire, détacha une barque du rivage et disparut. Toutes les fois que le soleil se couche dans un appareil semblable à celui qui causa cette fatale illusion, on distingue à la lueur du dernier crépuscule un groupe gracieux et mobile, qui représente une mère berçant son enfant dans ses bras, et plus tard on entend sur la grève une voix gémissante qui répète le refrain d'un chant d'adieu que cette tradition a rendu très populaire. »

S'il fallait désigner dans toute l'étendue de l'Europe chrétienne la latitude ou la longitude sous laquelle la légende, considérée comme fleur poétique, semble avoir plus particulièrement prospéré sous le rapport de la variété, de la beauté et du parfum, ce serait aux Provinces Rhénanes qu'il faudrait décerner la palme. Le Rhin fut sans contredit le roi des fleuves catholiques, non seulement à cause de la majesté de son cours et de la fertilité de ses rives, mais encore plus à cause de la multitude de monumens religieux qui les décoraient, à cause de ses cloîtres à proportion aussi nombreux qu'en Italie, à cause de ses abbayes aussi riches que des archevêchés, à cause de la souveraineté ecclésiastique établie dans les trois électorats de Trèves, de Mayence et de Cologne, dans les évêchés de Bâle et de Strasbourg, et jusque dans celui de Coire, où le Rhin prend sa source; sans parler de Spire, de Worms et de Liége, que leur voisinage permet de rattacher au même système. Il serait difficile de trouver dans toute l'histoire du moyen âge un concours de circonstances aussi favorable au développement du génie chrétien sous presque toutes les formes : sous la forme de légende il y parait dans toute sa gloire, et l'inventaire de ce genre de richesses, seulement depuis Mayence jusqu'à Cologne, pourrait occuper long-temps l'attention du voyageur. Sous la forme d'art, les merveilles semées sur toute la longueur de la rive gauche, sont encore plus grandes; les chefs-d'œuvre de l'architecture romane et de l'architecture gothique y sont des produits indigènes. Cologne, outre son glorieux dôme, a, dès le quatorzième siècle, une école de peinture plus avancée qu'aucune des écoles contemporaines, et non loin de l'embouchure de ce fleuve privilégié, que Gœrres appelle avec raison quelque part la grande artère de la vie germanique, on vit fleurir plus tard Van-Eyck et Hemmelink avec leurs nombreux disciples, puis à une autre époque Rubens et Van-Dyck, puis enfin tous ces peintres naturalistes qui, au dix-septième siècle, rendirent l'école flamande si justement célèbre.

Considérée dans ses rapports avec les différens aspects des lieux, la légende peut s'appeler la poésie de la nature; dans ses rapports avec les monumens élevés par la main des hommes, elle est la poésie de l'humanité, et à ce titre elle se rapproche davantage des formes supérieures de la poésie chrétienne, et joue un plus grand rôle dans l'histoire du développement psychologique des peuples. A certaines époques, ils semblent doués d'une force d'intuition toute particulière, à l'aide de laquelle ils perçoivent plus distinctement les rapports mystérieux qui unissent le monde visible au monde invisible, et comme cet âge dans la vie des nations est aussi celui où l'imagination crée les formules les plus grandioses et les plus heureuses, il en résulte des légendes non moins remarquables par la beauté intrinsèque que par la profondeur du sens : ce double caractère se retrouve surtout dans celles qui se rattachent à des monumens religieux, et alors elles deviennent la source d'émotions pieuses

qui sont d'un effet incalculable sur les âmes de ceux qui les éprouvent. Si dans tout le cours du moyen âge on retranchait de la dévotion populaire tout ce qui a été produit par l'influence de certaines traditions indissolublement liées, soit à une église, soit à un tombeau, ce qui resterait après cette soustraction ressemblerait beaucoup à cette piété froide et raisonneuse des sectes qui voudrait accommoder son culte aux exigences du rationalisme moderne. Jamais on ne pourra évaluer les pertes que des chrétiens se sont infligées à eux-mêmes en brisant ce qu'ils avaient la folie d'appeler des idoles de superstition; le charme qui captivait et exaltait les imaginations a été rompu sans retour, et l'esprit humain s'est trouvé dans toute sa misère et dans toute sa pauvreté en présence d'un ordre d'idées auprès duquel il avait besoin d'un intermédiaire plus élevé que lui. On a même fini par ne plus comprendre qu'un vieux temple fût préférable à la construction moderne la plus magnifique, et pourvu que la première pierre en fût posée solennellement par des mains royales, on a cru avoir avantageusement remplacé par un pareil souvenir les légendes merveilleuses qui circulaient sous les voûtes d'une antique cathédrale. A cet égard il y a des rapports curieux à observer entre les révolutions politiques et religieuses des différens peuples de l'Europe, et la destinée de leurs monumens publics. En Angleterre, la plupart des vieilles églises gothiques sont restées debout; mais depuis que toutes les légendes en ont été bannies avec les images des saints, elles ne figurent plus dans les cimetières que comme de vastes tombeaux; le charme pittoresque y est encore, mais le charme poétique a entièrement disparu. Dans les Provinces Rhénanes et dans la Belgique, où les hommes et les choses sont encore aujourd'hui, à beaucoup d'égards, ce qu'ils étaient il y a plusieurs siècles, les traditions populaires, enracinées non moins fortement que le lierre dans les murs qui menacent ruine, ont tenu ferme contre le progrès de nos lumières, et l'on peut dire que, pour ces pays privilégiés, le soleil de la poésie du moyen âge ne s'est pas encore couché.

Entre toutes les villes italiennes, Rome semblerait devoir être la plus riche à cause de ses tombeaux de martyrs et de ses catacombes, et surtout par la facilité de choisir des emplacemens consacrés par de grands souvenirs; mais la destruction des principales basiliques, à l'époque de la renaissance et dans les siècles suivans, a beaucoup diminué ce genre de richesses dans la capitale du monde chrétien, et la substitution d'édifices somptueux d'un style à moitié profane, à des monumens contemporains des premières grandeurs de l'Eglise, a été beaucoup plus favorable aux progrès du goût classique qu'à la dévotion des pèlerins.

Les cités qui à l'époque de l'invasion de l'architecture grecque se trouvaient trop pauvres pour avoir leur part de cette révolution générale, ont mieux conservé leur physionomie primitive et leurs légendes monumentales. Ainsi tandis que Naples et Gênes abattaient leurs vieilles églises pour en construire de nouvelles avec une magnificence digne de leur fortune, les habitans de Sienne, de Pise et de Pérouse, privés de leur indépendance et négligés par leurs nouveaux maîtres, se contentaient de lutter contre les ravages du temps, et continuaient à respirer dans leurs antiques sanctuaires l'atmosphère de poésie religieuse que les légendes locales y avaient pour ainsi dire condensée.

Venise, qui fut aussi visitée à son tour par ce même esprit d'innovation, sut cependant préserver ses traditions presque intactes, et les enter pour ainsi dire sur les chefs-d'œuvre dont le génie de Palladio décora la reine de l'Adriatique. Il semble vraiment que nulle part le sol et le ciel n'aient été aussi favorables à la poésie légendaire que dans les lagunes vénitiennes; elle y pullule partout comme la pariétaire sur les vieux murs; une multitude de légendes orientales, importées jadis avec les reliques des saints dont les tombeaux étaient exposés aux profanations des Barbares, s'y trouve mêlée aux produits indigènes qui reçoivent de ce mélange un coloris tout particulier. C'est ainsi que dans l'église de Saint-Georges (San Giorgio maggiore) le souvenir de Ghérard Sagredo, qui le premier, dit un historien, honora sa patrie

par la couronne du martyre [1], est lié à celui de saint Côme ermite, dont le corps y fut transporté d'une caverne de l'île de Crète, et à celui de saint Étienne, dont la translation était célébrée par une fête annuelle à laquelle le doge lui-même ne manquait jamais d'assister [2]. Sous ce double rapport, l'église de Saint-Zacharie fut une des plus richement dotées; ce fut saint Jean lui-même qui en désigna l'emplacement, dans une vision qu'eut saint Magnus, évêque d'Opiterge, au septième siècle. Un doge assassiné en sortant de vêpres, et considéré comme martyr, y fut enterré dans le vestibule; d'autres personnages illustres, morts en odeur de sainteté, y devinrent l'objet d'une vénération toute particulière, et la quantité de reliques étrangères augmentant toujours de siècle en siècle, et donnant lieu à de nouvelles commémorations solennelles [3], exerça à la longue une influence très marquée sur l'imagination des Vénitiens. L'énumération de toutes les belles légendes attachées à leurs principales églises serait un prélude indispensable à l'histoire de leur poésie nationale, car c'est le miroir qui réfléchit le plus fidèlement le génie moitié oriental de ce peuple extraordinaire. Mais ici nous devons nous contenter de signaler les fleurs les plus brillantes de ce jardin magnifique. Dans l'église de Saint-Jean et Saint-Paul, bâtie vers le milieu du treizième siècle, la moisson n'est peut-être pas aussi abondante que dans celles qui furent fondées à l'origine de la république; mais la vision qui donna lieu à la construction de ce beau temple gothique, fut une consécration bien autrement poétique que la plupart des traditions analogues attachées aux monumens du même genre. Le doge Tiepolo vit en songe la place qui était devant l'oratoire de Saint-Michel toute couverte de roses et d'une multitude d'autres fleurs des plus odoriférantes, au milieu desquelles vinrent se poser plusieurs colombes aussi blanches que la neige, qui avaient en guise de crêtes ou de huppes des croix d'or sur la tête; en même temps des anges descendirent du ciel avec des encensoirs d'or à la main, et répandirent autour d'eux les parfums les plus suaves; et pendant que le doge considérait attentivement ce spectacle, il entendit une voix qui lui disait : *Voici le lieu que j'ai choisi pour mes prédicateurs*. A son réveil, il se hâta de faire son rapport au sénat, qui céda aussitôt l'emplacement aux Dominicains, et à sa mort cette légende fut sculptée respectueusement sur son tombeau [1].

On s'attend naturellement à trouver la basilique de Saint-Marc plus abondamment pourvue qu'aucune autre de ce genre de richesses; c'était là qu'était conservé le palladium de la république, le corps du saint évangéliste qu'elle avait choisi pour protecteur de son pavillon sur les mers, et dont elle avait adopté le lion ailé comme un emblême d'élan impétueux et de force irrésistible. La vision de Saint-Marc, telle qu'elle est rapportée dans la chronique de Dandolo [2], fut pour les Vénitiens, pendant mille ans, la légende nationale par excellence, laquelle s'étendant ensuite en ramifications merveilleuses, finit par former une espèce de cycle poétique dans le culte populaire. Autour du même lieu vint se grouper une longue série de souvenirs glorieux en tout genre, toujours placés sous la sauve-garde de la religion de l'État. Dans cette même enceinte, consacrée par tant de miracles, en présence de ces reliques vénérées qui attiraient des pélerins de toutes les parties de l'Italie [3], sous cette voûte d'or d'où se déta-

[1] *Qui primus patriam martyrii corona decoravit.* Cornaro, de Eccles. Venet.

[2] Les reliques de saint Côme y furent transportées en 1058, et celles de saint Étienne en 1110. Cornaro, *ibid.*

[3] En 855, le pape Benoît III y envoya les reliques de saint Pancrace et de sainte Sabine; en 1020, le corps de saint Tharasius y fut transféré, et l'histoire de cette translation forme un des passages les plus intéressans de la Chronique de Dandolo. (Lib. IX, c. 2, p. 8.) Plus tard, on y apporta de l'Archipel les reliques des trois amis, saint Grégoire, saint Théodore et saint Léon, morts sous l'empereur Constance dans l'île de Samos. Voir leur admirable Légende dans Petrus Call otius, p. 77.

[1] Cornaro, sur les églises vénitiennes Saint-Jean et Saint-Paul.

[2] Lib. IV, c. 1, p. 2.

[3] Alexandre III, Nicolas IV, Urbain V accor-

chaient majestueusement les figures imposantes du Christ, des Apôtres et des Prophètes ; au milieu de ce cortége de réminiscences du passé et d'images présentes, on avait vu les doges paraitre dans une attitude humble au jour de leur inauguration, tantôt pour implorer les lumières du Saint-Esprit, tantôt pour conjurer à force de prières un fléau contagieux, quelquefois pour distribuer les drapeaux bénis par la main du patriarche, ou pour prêcher la croisade contre les infidèles. Ce fut là, devant le corps de saint Marc, que le pacte entre le vieux doge Dandolo et les croisés français reçut sa sanction définitive avant la conquête de Constantinople ; ce fut là qu'un siècle auparavant fut résolue avec non moins d'enthousiasme la croisade que dirigea le doge Dominique Micheli en 1120, et à la suite de laquelle les reliques de saint Isidore, transférées dans une des chapelles de la basilique, y naturalisèrent à tel point la légende qui le concerne, et rendirent son intercession si populaire, qu'une procession instituée le 16 avril 1355, se rendait tous les ans à cette même chapelle pour remercier Dieu, la Vierge, saint Marc et saint Isidore, d'avoir protégé la république contre les projets de Marino Faliero.

La légende ne resta pas renfermée dans les étroites limites du temple, elle circula sous le portique, le long des murs extérieurs et autour des coupoles dorées qui en décorent le faîte. Une statue de la Vierge devant laquelle les grands criminels s'agenouillaient en allant au supplice, devint le sujet de plusieurs traditions populaires infiniment touchantes. Mais dans ce genre, il n'en est aucune qui ait plus de charme pour les admirateurs de la gloire passée de Venise, que celle qui a rapport aux trois drapeaux arborés dans les jours de fête devant la façade de l'église de Saint-Marc ; c'était une manière de faire hommage au patron de la république, des trois royaumes qu'elle avait conquis dans l'Archipel, et cette coutume à moitié féodale appliquée au culte d'un saint, était parfaitement en harmonie avec celle de faire fournir par les peuples tributaires l'huile qui brûlait dans le temple placé sous son invocation [1]. Si l'on en croit une légende populaire qui a cours encore aujourd'hui, on voyait jadis après le crépuscule du soir des fantômes de guerriers se balancer autour des trois bannières et s'incliner respectueusement devant elles ; mais depuis qu'elles ont disparu pour faire place au pavillon de l'étranger, les fantômes se sont éloignés sans retour. C'était à cette disparution des génies protecteurs de la patrie, que le gondolier faisait allusion dans sa complainte, quand la veille de la fête du Rédempteur, il refusait de s'associer aux réjouissances et aux préparatifs dont il était témoin :

En approchant il vit sur le rivage
Des murs nouveaux de canons hérissés;
Il vit des feux allumés sur la plage
Et près de là des boulets entassés :
Il vit flotter par le droit de la guerre
Du conquérant l'étendard odieux,
Il vit passer la frégate étrangère,
Et pour pleurer il se couvrit les yeux.

Pourquoi tout seul restez-vous loin du temple?
Lui demandait un voyageur surpris.....
Le temps n'est plus d'aller prier ensemble,
Dit le vieillard, le joug nous a flétris.
De ce beau jour la mémoire m'est chère,
Mais de saint Marc l'étendard glorieux
N'y paraît plus, et la horde étrangère
Devant l'autel vient offusquer mes yeux.

Je mourrai donc dans Venise asservie!....
De cette mer le flux et le reflux
Ne changera rien à ma triste vie!....
Je me résigne et je n'espère plus ;
L'espoir serait une ombre mensongère,
Pour espérer, hélas! je suis trop vieux :
Il faudra voir la bannière étrangère
Jusqu'à ma mort flotter devant mes yeux.

Bon étranger, voguons sur ces lagunes,
Laissons la joie à qui peut la goûter,
Dérobons-nous aux clameurs importunes,
Aux délateurs payés pour écouter :
Allons plutôt vers ce roc solitaire
Voir le soleil se coucher radieux :

dèrent des indulgences à ceux qui visiteraient l'église de Saint-Marc.

[1] Dominique Morosini, élu doge en 1148, soumit les Istriens et les rendit tributaires de Saint-Marc. Ceux de Pola s'engagèrent à payer tous les ans *duo milliaria olei*, pour éclairer l'église. Baudouin Ier, roi de Jérusalem, donna à Saint-Marc des terres situées sur le territoire de Jérusalem, d'Antioche, de Tripoli, etc.

Je n'aime point la musique étrangère
Ni ces soldats défilant sous mes yeux.

A pareil jour jadis des trois royaumes
Les trois drapeaux par nous étaient hissés,
Et vers le soir on voyait des fantômes
Avec respect devant eux abaissés :
D'aucun héros si l'ombre tutélaire
Depuis trente ans n'apparait en ces lieux,
C'est que toujours la bannière étrangère,
Depuis trente ans flotte devant mes yeux. etc. etc.

La légende, dans ses rapports avec les monumens consacrés à la mémoire de ceux qui ne sont plus, ouvrirait un champ non moins vaste à nos recherches. Non seulement nous y trouverions une mine inépuisable de trésors poétiques, mais, ce qui vaudrait encore mieux, des vérités sublimes et consolantes cachées sous ces formules symboliques, et la grande énigme de la mort résolue par une sorte d'intuition qui ne se prête à aucune analyse. Dans les légendes qui croissent sur les tombeaux, comme des plantes funèbres, nous aurions encore à signaler des différences caractéristiques entre les races diverses qui ont participé aux bienfaits du christianisme. En tête de toutes les traditions de ce genre, dans l'ordre des temps comme dans celui de leur importance religieuse, il faudrait placer celles qui eurent leur origine dans les catacombes de Rome, et qui forment la portion la plus précieuse de l'héritage poétique des peuples chrétiens; puis on suivrait les progrès et les variations de la légende sépulcrale dans tout le cours du moyen âge, jusqu'à l'époque où l'esprit humain subit le joug de fer de la philosophie expérimentale.

Quelquefois il arrive que la légende donne un démenti formel aux naturalistes et aux antiquaires, et on pourrait citer plusieurs cas où elle a eu raison contre la science. C'est ce qui est arrivé par rapport aux fameuses pierres de Stonehenge, auprès de Salisbury, regardées par les uns comme un monument druidique; par les autres, comme une enceinte consacrée à l'inauguration des rois saxons, tandis que la tradition populaire affirmait que c'étaient les tombeaux des guerriers bretons traîtreusement assassinés par Hengist. Après bien des siècles de mépris pour les prétentions des Bardes Gallois et pour la chronique de Geoffroi de Monmouth, qui est d'accord avec eux, on a fini par démêler la vérité historique à travers les circonstances merveilleuses dont l'imagination cambrienne l'a entourée, comme l'intervention de l'enchanteur Merlin d'après l'avis de Tramor, archevêque de Caerléon, et le transport de toutes ces pierres en une seule nuit, de la colline de Kilara, en Irlande, dans la plaine de Salisbury.

Il reste encore à signaler une classe de monumens dont les rapports avec la légende sont d'une nature plus particulièrement symbolique; je veux parler des arts du dessin, dont certains produits, à raison des émotions extraordinaires qu'ils excitaient dans l'âme de ceux qui les contemplaient, ont été attribués à des envoyés célestes, descendus sur la terre pour apprendre aux artistes à chercher leurs inspirations et leurs idées du *beau* par delà la sphère des observations empiriques. Tout le monde connaît la légende relative au vieux tableau qui est conservé dans l'église de l'Annonciation à Florence. L'artiste avait achevé tout son travail à l'exception de la tête de la Madone, et avant d'y mettre la dernière main il avait recueilli toutes ses forces et réveillé tous les élans de sa piété afin de terminer dignement la partie la plus importante de sa tâche. Ce fut en vain; fatigué de ses inutiles efforts, il s'endormit d'un profond sommeil devant son œuvre ébauchée, et s'étant aperçu à son réveil que la main d'un ange y avait ajouté une tête de vierge d'une beauté merveilleuse, il tomba aussitôt à genoux devant elle. Cette tradition populaire qui offre un si admirable contraste entre la profondeur du sens et la naïveté de la forme, contient virtuellement toute la théorie du *beau*, suivant l'acception que le christianisme nous oblige d'attacher à ce mot. On en peut dire autant de la légende qui se rapporte à une statue miraculeuse de la sainte Vierge, qui se trouvait autrefois dans l'église de Saint-Martial à Venise. Elle avait été d'abord ébauchée par un berger des environs de Rimini, lequel, après avoir réussi à sculpter le corps et les membres, ne put pas achever la tête, parce que l'esprit malin venait pendant la nuit dé-

figurer cette partie de son ouvrage. A deux reprises différentes, deux anges sous la figure de beaux enfans vêtus de robes blanches, lui apparurent pendant qu'il était plongé dans la tristesse, et après lui en avoir demandé la cause, lui offrirent le secours de leurs mains enfantines pour terminer sa statue. Enfin, comme il trouvait toujours les mêmes ravages à son réveil, il accepta leur offre, et quand il vit au lever du soleil le visage intact et radieux de la Reine du ciel, il se prosterna d'abord devant son image, et ensuite devant les deux messagers célestes qu'elle avait envoyés à son secours.

Au reste, malgré l'évidence du sens symbolique que renferment certaines légendes, il faut se tenir en garde contre le dangereux attrait de ce genre d'interprétations, dont l'abus pourrait facilement dégénérer en profanation et en impiété. Il y a sans doute autant de profondeur que d'élévation dans les traditions que les siècles de foi nous ont léguées; mais il y règne aussi une sublime naïveté qu'il n'est pas donné à la philosophie moderne de comprendre, ce qui n'empêche pas cette orgueilleuse fille du siècle de profaner nos symboles, nos traditions et nos monumens par les savantes explications dont elle les affuble. Après avoir été successivement repoussée sur tous les points, elle est venue frapper à la porte du temple, non plus comme autrefois pour briser les autels ou en égorger les ministres, mais pour offrir sa stérile exégèse aux mystères de la religion et de l'art; et nous, trop crédules enthousiastes, nous avons laissé ce corps opaque se placer entre le soleil et nous, ne soupçonnant pas que cette condescendance cachait un nouveau piége, et que c'était une invasion déguisée de notre sanctuaire. *Ut quid destruxisti maceriam ejus, et vindemiant omnes qui prætergrediuntur eam.* Ps. 79. v. 13.

RIO.

REVUE.

MÉMOIRES DE LUTHER,

TRADUITS ET MIS EN ORDRE PAR M. MICHELET [1].

La prétendue réforme de Luther fut irrévocablement jugée dès sa naissance sur ses principes et son origine; aujourd'hui elle peut l'être par ses résultats, et les témoignages de l'histoire sont venus, comme toujours, ratifier la sentence qu'avaient lancée contre ce grand méfait du seizième siècle, les papes et les conciles. Les novateurs avaient annoncé une religion pure, élevée, exempte de tout abus et de toute superstition, une religion fondée sur la parole de Dieu interprétée par la raison particulière de chaque homme; et cette raison orgueilleuse fut bientôt réduite à opter au hasard entre mille sectes fanatiques, ou à confondre tous les symboles dans une égale indifférence, ou bien à prendre un troisième parti plus absurde, s'il est possible, et plus honteux que les deux premiers, en se jetant stupidement dans la voie des religions officielles. — Dans l'ordre intellectuel, la pensée humaine, proclamée reine et souveraine maîtresse de la vérité, ne connaissant plus de lois hors de son activité propre, se vit amenée de force, ou à l'un des innombrables systêmes rationalistes, ou à l'absolu scepticisme, ou à une opinion professée naguère par quelques écrivains protestans, et qui, en niant que la vérité absolue, immuable, la vérité, en un mot, soit faite pour l'homme, ne s'épuise pas moins à la recherche de la vé-

[1] 2 vol. in-8°, prix : 15 fr. Paris, librairie de L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

rité. — Un résultat à peu près analogue a été produit dans l'ordre politique. Toutes les déclamations en faveur de la liberté n'ont abouti qu'à consacrer en principe la souveraineté de l'homme sur l'homme; principe antisocial, qui n'a laissé aux états de choix possible qu'entre le despotisme, comme en Prusse et dans les royaumes du nord; l'anarchie, comme dans les révoltes qui depuis trois siècles se succèdent en Europe presque sans interruption; et un dernier système. espèce de compromis entre la tyrannie d'un seul et la tyrannie de tous, qu'on peut appeler l'absolutisme des majorités.

Tels ont été les fruits de cette semence funeste qu'un moine apostat jeta au fond de l'Allemagne, sans trop savoir ce qui en naîtrait un jour, et que le vent des passions mauvaises eut bientôt répandue au loin : l'unité de foi rompue, l'esprit humain lancé dans un dédale obscur d'opinions et de doutes; l'institution politique de la chrétienté renversée de fond en comble; l'élan si universel, si harmonieux des peuples chrétiens vers une civilisation toujours progressive, que le Catholicisme avait dirigé à travers tous les obstacles du moyen âge, comprimé et refoulé; les sociétés modernes précipitées au milieu de révoltes et de guerres intestines, telles qu'on n'en avait point vues depuis l'invasion des barbares; c'en est assez sans doute pour justifier les malédictions que les enfans de l'hérésie et de l'incrédulité ne craignent plus de jeter à la face de leur mère, et pour assigner à Luther une place parmi les plus grands malfaiteurs du genre humain.

Mais si l'on veut connaître à fond le réformateur et son œuvre, il convient de les examiner l'un et l'autre de plus près. Il faut aborder la vie intime de Luther, étudier son caractère, ses habitudes, rechercher les secrets motifs qui le dirigèrent, les sources où il puisa ses inspirations. Il faut descendre avec le fils du mineur d'Eisleben au fond des souterrains dont l'horreur semble avoir laissé dans cet esprit, si jeune encore, d'ineffaçables impressions; s'enfermer avec lui dans le cloître d'Erfurth, où le poussa l'effroi d'un coup de foudre, et où commencent à se produire les symptômes d'une âme singulièrement exaltée; il faut le suivre dans son voyage de quinze jours, à Rome, à travers cette Italie du quinzième siècle, pleine de mollesse et d'intrigues, telle que l'avaient faite l'ingratitude des peuples, et l'astucieuse politique des rois; *rapide voyage*, dit M. Michelet, *où le saxon en vit assez pour condamner, pas assez pour comprendre.* Il faut le voir enfin, après avoir longtemps amassé dans son cœur les haines, les dédains, les griefs vrais ou supposés, éclater tout-à-coup, déchirer son froc et son vœu, brûler le *Credo* pour réformer la foi; pour réformer les mœurs, briser la clôture des couvens; appelant moines et nones à l'apostasie, poussant les prêtres à l'incontinence, offrant aux princes le pillage des biens ecclésiastiques; jetant partout ses invectives sublimes d'impudence et d'ordure; colportant de taverne en taverne ses argumens théologiques, et cherchant à s'étourdir lui-même, sans pouvoir bannir ces terreurs inexprimables, ces vagues allucinations qui l'obsédaient sans relâche. Si vous demandez ce que c'est; il ne le sait pas bien lui-même : — « C'est, dit-il, quelque chose de plus haut que le désespoir causé par les péchés; c'est plutôt la tentation dont il est parlé dans le psaume : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu délaissé?* comme s'il voulait dire : tu m'es ennemi sans cause.... Jérôme et autres Pères n'ont pas senti de telles tentations : ils n'en ont connu que de puériles, celles de la chair, qui ont pourtant aussi leurs ennuis. Augustin et Ambroise ont eu aussi des tentations et ont tremblé devant le glaive; mais ce n'est rien en comparaison de l'ange de Satan qui frappe des poings..... » Satan, oui, Satan, qui joue un si grand rôle dans la biographie de Luther, qui veille à son chevet, raille et dispute avec lui, s'amuse parfois à bouleverser ses livres, à l'éveiller en sursaut par quelque horrible vacarme, mais qui savait aussi le prendre à la tête et le serrer de près, de telle sorte que le pauvre patient ignorait s'il était *mort ou vif*. Étaient-ce des visions réelles, ou des vertiges d'une imagination délirante? Ce n'est point nous qui le dirons : toujours est-il que ces traits jettent du

jour sur cette organisation bizarre et sur le véritable esprit qui inspira le patriarche du protestantisme. Dans ses dernières années, cette exaltation se calma pour faire place à une profonde mélancolie. Ses amis. Carlostadt, Agricola, etc., l'avaient abandonné, et quoiqu'il les eût poursuivis long-temps de ses inévitables injures, cette séparation l'affecta vivement; il s'en plaignait avec amertume. Restait le fidèle Mélanchthon, seul avec son maître, aussi triste et aussi accablé que lui. La femme même de Luther, Catherine de Bora, qui apparaît dans le livre de M. Michelet, comme une pauvre et ignorante victime de la séduction, et qui rappelle quelques traits de Marguerite subjuguée par Faust, lui demandait: — « Seigneur docteur, d'où vient que sous la papauté nous priions si souvent et avec tant de ferveur, tandis qu'aujourd'hui notre prière est tout-à-fait froide, et nous prions rarement? »

On chercherait en vain quelques restes de ce fougueux sectaire qui voulait réformer le monde; des maux inconnus le tourmentaient; il s'ennuyait de vivre.— « Je ne voudrais point du Paradis, disait-il, à condition de vivre quarante ans.... — Si je retourne à Wittemberg, je me mettrai dans la bière, et je donnerai à manger aux vers un docteur bien gras. » Deux jours après, cet homme jadis si ardent, si sûr de lui-même, expira dans le doute et le découragement, sans espérance comme sans remords, car il n'avait mérité ni l'un ni l'autre.

C'est cette étonnante figure que M. Michelet a entrepris de recomposer et de dresser vivante devant nous. Il a ramassé dans les volumineux ouvrages de Luther, dans la collection de ses lettres, dans les recueils anecdotiques composés par ses amis, une foule de détails piquans; il a traduit et mis en ordre tout cela et en a composé deux volumes sous le titre de *Mémoires de Luther, écrits par lui-même*.

Cet ouvrage, comme on le voit, est une composition purement biographique; c'est comme étude sur l'individualité d'un personnage fameux et diversement jugé, qu'il mérite d'être lu. Il n'y faut point chercher une histoire du Luthéranisme, pour laquelle, d'ailleurs, M. Michelet semble manquer des qualités les plus essentielles. Car comment bien juger le fait qui a rompu la magnifique unité du Christianisme, dans les temps modernes, lorsqu'on se place en dehors de cette unité? comment flétrir convenablement les scissionnaires, lorsqu'on est soi-même sous le poids du schisme? Mais si l'on ne pouvait attendre de l'auteur une intelligence de l'hérésie qui ne saurait être obtenue hors du point de vue catholique, on était au moins en droit d'exiger de lui justice et impartialité. Pour nous, quand nous avons vu M. Michelet se résigner au rôle de compilateur, s'effacer complétement lui-même et consentir à se taire pendant le cours d'un livre d'assez longue haleine, nous nous étions persuadé qu'il avait aussi fait abnégation de toute préoccupation étrangère, et que nous allions avoir la vraie et réelle personnification de Luther. Malheureusement cet espoir a été déçu. Il saute aux yeux que l'auteur a voulu flatter son modèle, qu'il a mis en lumière les parties les plus brillantes, adouci les traits grimaçans et disgracieux, en un mot beaucoup plus visé à l'effet des peintures qu'à la ressemblance du portrait. C'est à cette tendance évidente que doit être attribuée l'affectation d'emprunter presque tous les documens aux disciples et aux plus zélés partisans de Luther; de toucher le plus légèrement possible à certaines circonstances très caractéristiques de sa vie : telles, par exemple, que son mariage et son apostasie, ses querelles si violentes avec les sacramentaires et les Zwingliens, la bigamie du landgrave de Hesse, la fameuse conférence avec le Diable, dans laquelle Luther avoue que Satan fut son guide et son conseiller en plusieurs points de la réforme, etc., etc.

Néanmoins les *Mémoires de Luther*, avec tous leurs défauts, que nous ne voudrions ni pallier, ni exagérer, renferment de nombreux et utiles renseignemens auxquels les intentions manifestes de l'auteur viennent donner une nouvelle autorité. Tels sont les détails que nous y trouvons sur les commencemens de Luther. Ses débuts offrent une suite de tergiversations, de violences et de remords, d'hésitations et de fougues qui le placent bien au dessous des hérésiarques des pre-

miers siècles. Ceux-ci se présentaient avec des systèmes souvent très vastes et quelquefois aussi avec une grande énergie morale. Luther, au contraire, paraît sans doctrine arrêtée ; il se jette tête baissée dans une voie dont il ne prévoyait point l'issue. On ne saurait lui contester d'avoir donné le signal d'un immense bouleversement ; mais au moment de l'exécution, il frémit et se troubla, comme ces criminels qui hésitent quand l'heure est venue. A peine eut-il publié ses premières thèses contre les indulgences, qu'il s'effraya de son audace. « Je suis fâché, disait-il, de les voir tant répandues. Ce n'est pas là une bonne manière d'instruire le peuple. Il me reste à moi-même quelques doutes, j'aurais mieux prouvé certaines choses, j'en aurais omis d'autres, si j'avais prévu cela. » Il semblait alors fort disposé à laisser tout et à se soumettre. Par malheur le prédicateur Tetzel, sans autre forme de procès, mit au feu les susdites thèses : ce fut là un violent coup d'éperon pour Luther. Il se hâta de répondre par de nouvelles propositions qui furent aussitôt suivies de nouvelles perplexités. — « Peut-être les trouverez-vous plus libres qu'il ne faudrait, écrit-il à un ami ;... elles étaient déjà publiées, autrement j'y aurais mis quelque adoucissement. » Il écrivait en même temps à Léon X une lettre par laquelle il s'abandonnait à lui sans réserve et se soumettait à sa décision. En même temps aussi il se portait à de plus grands excès; il répandait ses libelles dans toute l'Europe, et lorsque Rome, poussée à bout, l'eut cité à comparaître devant elle, il ne trouva d'autre motif d'excuse que de se faire refuser un sauf-conduit par l'électeur de Saxe.

Nous touchons à la phase éclatante de la vie de Luther. Augsbourg, Leipzig, Worms, les trois scènes d'apparat, les trois grandes journées dont il aima toujours à rappeler le souvenir.—« J'ai disputé à Leipzig, entouré du peuple le plus hostile ; j'ai comparu à Augsbourg devant mon plus grand ennemi ; j'ai tenu à Worms devant César et tout l'empire, etc. — Trois fois j'ai paru devant eux. Je suis entré dans Worms, sachant bien que César devait violer à mon égard la foi publique. Luther, ce fugitif, ce tremblant, est venu se jeter sous les dents de Béhémot, etc.... » Cette disposition de Luther à se donner des airs de victime, à se représenter comme un pauvre et innocent agneau au milieu des loups dévorans, est sans doute fort naurelle de sa part. M. Michelet ne va pas jusque-là, et il faut lui en savoir gré. Il se contente d'avancer que Luther s'inquiétait peu des périls qui l'environnaient, *qu'il allait droit devant lui dans son courage et sa simplicité.* Ce courage, ou, si l'on veut, cette simplicité, n'était pourtant pas de nature à lui faire oublier le soin de sa sûreté personnelle. Il lui est échappé à lui et à ses amis des confidences curieuses sur le vrai rôle qu'il joua dans toute cette époque, laquelle a été, nous prions qu'on le remarque, de l'aveu de ses admirateurs, l'époque de sa gloire et le triomphe de son génie.

Quand il fut cité à Augsbourg, il vint et comparut, mais avec une forte garde, et sous la garantie de l'électeur de Saxe qui l'avait particulièrement recommandé aux autorités municipales. Dès qu'il se crut exposé dans cette ville, il tourna brusquement le dos, laissant un appel au pape qu'il se promettait bien de ne jamais poursuivre. A Leipzig, où il se rendit pour disputer contre le docteur Eckius, il se fit accompagner de deux cents étudians en armes, et d'une foule de gens dévoués; il était lui-même dans la voiture du prince de Poméranie, qui portait alors le titre de recteur honoraire de l'université de Wittemberg. A Worms enfin, la plus terrible rencontre des trois, le parti de Luther était déjà redoutable. Beaucoup de seigneurs avaient offert de prêter main-forte à l'électeur en cas de danger. L'un des plus emportés, Ulric de Hutten, poète guerrier, écrivait *qu'il allait tomber de la plume et de l'épée sur la tyrannie sacerdotale;* qu'il *voulait pouvoir être de la diète pour exciter quelque tumulte.* Dans la ville, les Luthériens abondaient, la force armée n'avait pu saisir un pamphlet de l'hérésiarque aux portes mêmes du palais. Jusque dans l'assemblée, ses amis venaient l'exciter, lui frapper sur l'épaule. On montrait, en pleine diète, un écrit portant que quatre cents nobles avaient juré de le défendre. *Les Catholiques n'étaient même pas très sûrs*

de l'empereur. (Mém. de Luther, t. 1, p. 64.) C'est devant cette redoutable diète que comparut Luther, muni d'un sauf-conduit de Charles-Quint. On lui demanda s'il se reconnaissait auteur des livres qui étaient là sous ses yeux; il dit : Oui; on ajouta s'il voulait se rétracter; il répondit : Non. Alors, après quelques tentatives officielles pour obtenir un désaveu, on le renvoya chez lui avec un nouveau sauf-conduit qui lui donnait vingt jours pour se mettre en lieu de sûreté. Beaucoup de prévenus, croyons-nous, s'accommoderaient aujourd'hui d'une semblable procédure.

Voilà celui qu'on s'obstine à faire passer pour un homme qui dominait le monde par son seul ascendant, qui se dévouait aux plus grands dangers pour une idée, et bravait seul toute l'Europe conjurée contre lui. Pour réduire à sa juste valeur cette prétendue énergie, il suffit de considérer Luther dans ses rapports avec les pouvoirs contemporains. Vous le trouvez toujours humble et rampant envers ceux qui étaient à ménager ou à craindre; arrogant quand il n'avait plus rien à attendre ni à redouter. Il n'osa se révolter ouvertement contre le pape, qu'après s'être mis à couvert des foudres de Rome; jusque-là les formules d'hommages et d'absolue soumission n'avaient rien coûté à son orgueil. Tant qu'il ne fut question entre lui et Henri VIII que de pures controverses, *jamais*, dit M. Michelet, *homme privé n'adressa à un roi de paroles si méprisantes;* dès qu'il eut appris que le roi d'Angleterre allait aussi faire une réforme, il se hâta de lui écrire la lettre la plus obséquieuse, demandant pardon pour le passé, et offrant, en propres termes, de chanter la palinodie, *palinodiam cantare*. Il fut toujours comme un docile instrument entre les mains de l'électeur de Saxe, son puissant protecteur. En revanche, il poursuivit des plus indignes outrages le duc Georges, faible ennemi qu'il pouvait braver impunément. Mais rien ne met plus en relief l'inconsistance et la mauvaise foi de Luther, que ce qui se passa lors de la bigamie du landgrave de Hesse. Dans l'*instruction* donnée par ce prince à Bucer pour solliciter l'affaire, on voit un homme qui demande moins une autorisation, qu'il n'exige une pièce officielle afin de faire valider son second mariage par l'autorité civile. C'est une pure formalité qu'il remplit. Il est sûr du résultat et parle en maître. La réponse signée de Luther, de Mélanchthon, de Bucer, et d'autres docteurs, contraste singulièrement avec l'impudeur de cette missive. Il suffit de la lire pour juger de l'embarras où se trouvait le grand concile de la réforme. Les circonlocutions qu'ils emploient, les précautions dont ils s'entourent, prouvent évidemment qu'ils parlent contre leur sentiment, et qu'ils sont forcés de céder à des considérations étrangères. Ils n'osent dire nulle part : *vous pouvez;* encore moins : *vous ne pouvez pas*. Toute la décision tourne autour de cette amphibologie : *Si V. A. est irrévocablement déterminée à épouser une seconde femme, nous jugeons qu'elle doit le faire secrètement*. Pour moi, j'aime à voir cet inflexible réformateur, qui se moquait de la pusillanimité d'Erasme, qui se vantait de faire trembler l'empereur, et le pape, et le turc, et *tous les diables*, contraint de mentir à sa conscience devant un landgrave.

M. Michelet attribue la rapide extension du protestantisme au système de Luther sur la prédestination, dont le peuple allemand s'enthousiasma parce qu'il y reconnut sa vraie religion nationale; *la foi que Gottschalk avait professée du temps de Charlemagne, la foi de Tauber et de tous les mystiques des Pays-Bas. Le peuple*, ajoute-t-il, *se jeta avec la plus âpre avidité sur cette pâture religieuse dont on l'avait sevré depuis le quatorzième siècle*. Belles assertions qui sont complétement démenties par les faits. A quel propos faire toujours intervenir le peuple dans les commencemens de la réforme? Nul novateur n'agit peut-être moins sur les masses que Luther. Ce n'est point au peuple qu'il avait affaire, mais aux grands et aux puissans. Ce sont les princes qui le poussent, qui le protègent et veillent sur lui dans les diètes, qui le cachent ou le produisent à leur gré. C'est à la noblesse d'Allemagne qu'il adressait directement ses pamphlets sur *l'amélioration de la chrétienté*. Ce qui fit la fortune de Luther, ce n'est point le peuple,

mais bien l'électeur de Saxe d'abord, les quatre cents nobles qui prirent son parti à l'assemblée de Worms, la protestation d'Augsbourg et la ligue de Smalkalde. Or ces princes allemands, ces landgrave de Hesse, ces margrave de Brandebourg, ces Ulric de Hutten, se souciaient peu de discussions théologiques. Ce qu'ils voulaient, c'était, qui, un bon évêché; qui, les biens des couvens; qui, deux femmes à la fois; qui, un lambeau de l'empire. Luther s'indignait quelquefois de tant de rapacité, mais enfin il ne pouvait se passer d'eux et force était de tolérer beaucoup.

Une légère connaissance des débuts du Luthéranisme suffit pour être convaincu que les docteurs n'y jouèrent pas le principal rôle. Luther n'en fit jamais une affaire sérieuse, aussi fut-il rapidement dépassé sur tous les points par ses propres disciples. Pour lui, il changeait d'opinion et de système selon l'occurrence, ne voyant dans les questions les plus ardues que des moyens d'opposition. Nul autre motif ne lui dicta son livre sur le *Serf-Arbitre*, qui ne tendait à rien moins qu'à l'anéantissement du principe même de la liberté humaine, et qui est sans doute l'un de ses plus beaux titres au nom de *père de la liberté*, qu'on se plaît si souvent à lui décerner.

Cette étrange anomalie n'a point échappé à M. Michelet; il trouve bizarre que les amis de la liberté se recommandent du fataliste Luther, et, pour expliquer une telle inconséquence, il ne craint point d'avouer qu'il y eut opposition manifeste entre ses doctrines et sa conduite. *S'il a nié*, dit-il, *la liberté en théorie, il l'a fondée en pratique.* Nous sommes loin de vouloir contester les contradictions que présente le caractère du fougueux apôtre de la réforme; mais nous ne trouvons rien dans sa vie qui puisse autoriser à croire qu'il ait jamais *pratiqué* la liberté. Tout, au contraire, dans ses penchans et dans ses actes, tend au pouvoir absolu. A peine eut-il levé l'étendard à Augsbourg, et brûlé ses vaisseaux à Worms, qu'il s'arrogea tous les droits du souverain pontificat. On eût dit qu'il avait pris au sérieux cette farce sacrilége des lansquenets du comte de Bourbon, qui, tenant chapelle dans une écurie, au sac de Rome, élurent Luther pour successeur de Clément VII, et le proclamèrent *pape* dans toutes les rues de la ville sainte. Il décrétait des dogmes, inventait des cérémonies, envoyait des visiteurs, ou mieux, des inquisiteurs, ordonnait des évêques, excommuniait, demandait aux dissidens compte de leur mission, menaçait quelquefois de se rétracter, et de rétablir la messe. Et si quelque récalcitrant osait se permettre des remontrances, il avait une réponse prête à tout: *Ego, Martinus Luther, sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.* Aussi, les anabaptistes reconnaissent-ils deux faux prophètes, le pape et Luther; *mais Luther pire que le pape.*

Il est bien vrai que la liberté absolue de penser était au fond de la révolte de l'ambitieux sectaire, mais nous devons lui rendre cette justice qu'il chercha plutôt à l'étouffer qu'à la propager; et les protestans des diverses sectes n'ont jamais pu s'appuyer de ce principe, sans renverser de fond en comble l'ouvrage de leur premier chef. Celui-ci, de son côté, consuma sa vie à briser dans leurs mains une arme qu'il leur avait donnée, sans s'en douter, et qu'il s'étonnait de voir tourner contre lui-même.

De cette position, la plus fausse, et par conséquent la plus honteuse pour une intelligence, découle naturellement une suite de contradictions qui forment, si j'ose dire, le tissu même de l'existence de Luther. A côté du livre sur la *Liberté chrétienne*, le traité *de Servo arbitrio;* la faculté d'expliquer la Bible concédée à tout fidèle, et l'exclusion de tout autre commentaire que celui du pape Saxon; les plus grandes violences contre les princes, et la consécration de l'obéissance absolue au pouvoir civil, même en matière de foi; l'établissement de la censure à Wittemberg, comme conséquence de la liberté de la parole; la tolérance, et l'excommunication et l'expulsion de Carlostadt; des protestations contre toute voie de fait, et des appels réitérés à la force. On cherche péniblement le secret de ces éternelles variations; et l'on n'en saurait trouver d'autre que l'ambition et l'orgueil portés jusqu'à la démence, l'exaltation de l'égoïsme, l'idée fixe de tout bouleverser pour s'élever sur les ruines.

Voilà, selon nous, le seul principe qui ait dirigé le moine apostat de Wittemberg; principe sur lequel il ne changea point, au triomphe duquel il se voua corps et âme. C'est du reste le principe de presque tous les novateurs, hérésiarques, perturbateurs, révolutionnaires. Ce fut celui du chef de tous les révoltés, de l'ami et confident de Luther, Satan, qui tenta le premier de substituer le fait au droit, de se mettre, lui, individualité, à la place de l'être infini. Et, si l'on trouve exagérée cette assimilation du génie du réformateur avec le génie du mal, qu'on nous dise auquel des deux il faut attribuer cet aveu qui se trouve, comme par hasard, au milieu d'invectives subalternes contre le pape et les indulgences : *L'homme ne peut pas naturellement vouloir que Dieu soit Dieu; il aimerait mieux être Dieu lui-même et que Dieu ne fût pas Dieu.*

Toutefois, Luther n'accomplit que la moitié de sa tâche; il parvint à renverser ce qui existait, mais il lui fut impossible de rien édifier; chaque fois qu'il se mit à l'œuvre, le sol croula sous ses pieds. Alors un grand découragement s'empara de son âme, et il mourut en proie aux plus sinistres prévisions sur l'avenir qu'il avait préparé au monde. Cette teinte, sombre et profondément triste, répandue sur ses dernières années, n'a point été assez vivement reproduite dans le livre de M. Michelet. Il a voulu cacher le fanatique désappointé, sous la bonhomie du bourgeois allemand, sous les qualités domestiques du père de famille. Le tableau en a plus de charmes, mais beaucoup moins de vérité.

Quelques critiques ont aussi reproché à l'auteur des *Mémoires*, de s'être rapetissé à la taille d'un arrangeur de textes, sans avoir nulle part développé ses propres idées. Mais, outre qu'il a promis de le faire ailleurs, nous ne saurions partager ce regret. Franchement, le professeur d'histoire est curieux à entendre; mais le docteur de Wittemberg l'est encore davantage; et le modeste *Lutherana* nous semble préférable, tel qu'il est, aux plus brillantes utopies qui eussent coûté sûrement beaucoup moins de peine et de travail. Nous avons dit plus haut pourquoi M. Michelet nous semblait incompétent pour juger et comprendre le protestantisme. Si l'on veut comprendre il faut croire, et M. Michelet n'est pas arrivé là. Il en est encore à reprocher à l'Eglise romaine d'être *bien vieille* et *bien malade*....... Mon Dieu, oui, notre Eglise est vieille, car voilà bientôt vingt siècles qu'elle soutient des assauts auxquels nulle institution humaine n'eût pu résister. Mais, plus on l'accable d'outrages, plus notre foi s'affermit, plus nous l'environnons de respect et d'amour; nous savons qu'elle est bâtie sur le roc, et que tout ce qui heurtera ce roc sera brisé... — Quant à cette clameur sans cesse répétée, que le catholicisme touche à sa dernière heure, qu'il est déjà mort, etc., etc....; ce n'est pas chose bien neuve assurément, Voltaire le cria pendant quatre-vingts ans à toute l'Europe; Napoléon le dit au pape qu'il tenait captif; les Eclectiques, les Saint-Simoniens et autres, n'ont cessé de varier ce thème sur tous les tons imaginables. Où sont aujourd'hui les Saint-Simoniens, les Eclectiques, Napoléon et Voltaire. — En vérité, le moment nous semble mal choisi pour venir nous accuser de caducité, aujourd'hui que tout ce qu'il y a d'intelligent et de progressif dans les diverses branches des connaissances humaines converge vers le catholicisme; aujourd'hui que ses adversaires les plus ardens sont doublement tourmentés par un besoin indéfinissable de croire, et par l'impossibilité de trouver des croyances hors du symbole chrétien. Ce dernier fait, qu'on ne saurait révoquer en doute, est pourtant assez remarquable et assez rare dans l'histoire de l'esprit humain, pour former l'un des caractères les plus frappans de notre époque. Au XVI[e] et XVIII[e] siècle, les premiers hommes qui voulurent apostasier éprouvèrent aussi de rudes perplexités; ils firent de pénibles efforts pour effacer de leur âme les enseignemens de la foi. Nous avons des preuves certaines que plusieurs des plus audacieux y travaillèrent toute leur vie, sans pouvoir y réussir, et ne parvinrent à être que des fanfarons d'incrédulité. De nos jours un mouvement général se détermine en sens inverse : si toutes les lois de la spéculation ne sont fautives, il doit produire un ef-

fet directement contraire. *Je voudrais bien pouvoir ne pas croire*, disait Luther lui-même à propos d'un dogme qu'il voyait servir de base au culte [1], et cette parole présageait une immense ruine. *Nous voudrions pouvoir croire;* tel est le cri qui sort de mille bouches. Serait-il téméraire de trouver dans l'expression de ce vœu des motifs d'espérance, d'y entrevoir comme le déblaiement préparatoire de quelque grande et prochaine reconstruction?

ALEXIS COMBEGUILLE.

PHILOSOPHIE SOCIALE.

I.

SERVITUDE ET GRANDEUR MILITAIRE,

PAR LE COMTE ALFRED DE VIGNY.

Aperçus sur les armées permanentes.

En nous fesant à son image, Dieu a communiqué à notre esprit quelque chose de sa vue dans l'immensité; nous voyons dans le passé par le souvenir, dans le présent par une vue directe, dans l'avenir par la prévision. *L'Université*, dans sa pensée d'ensemble, doit présenter des analogies avec cette triple nature de l'intelligence humaine; pendant que dans sa première partie, elle scrute plus profondément le passé et travaille à l'avenir de la science; dans la seconde, plus flexible de sa nature, elle a pour mission spéciale de suivre les fluctuations des conceptions contemporaines, non pas en faisant sonner une critique à grelots, ni en se contentant seulement de cette critique consciencieuse de la forme, que des hommes d'un grand talent ont, de nos jours, tant perfectionnée, mais en s'attachant à transformer la critique en philosophie littéraire. En suivant le cours du mouvement intellectuel, la critique de nos jours s'est trop exclusivement attachée au phénomène extérieur, aux effets de soleil et aux harmonies du fleuve; nous nous occuperons du lit qu'il creuse dans le siècle. En donnant une scrupuleuse attention à la forme artistique de chaque œuvre, nous nous arrêterons surtout à la pensée ou à l'ébauche de pensée qui la vivifie, pour manifester l'une, essayer de compléter l'autre, et les confronter toutes deux avec l'idée catholique.

Dans trois charmantes nouvelles, M. de Vigny vient de soulever deux profondes questions, celles des armées permanentes et de la guerre. Pour mieux faire ressortir la pensée de l'auteur, montrer ses rapports et ses dissemblances avec la nôtre, nous la considérerons d'abord, d'après le point de vue qui vient d'être indiqué, indépendamment de sa forme, nous dégagerons l'âme un instant de ces trois corps gracieux.

Par une étrange contradiction qui, du reste, s'explique, l'armée permanente, la plus oppressive des institutions en désharmonie avec les mœurs de la France, est aussi la moins impopulaire. C'est que les masses arrivent lentement à distinguer un corps des individus qui le composent, et que nous autres Français, nous ne savons pas voir les défauts d'un homme quand il porte un reflet de gloire sur son front. Cependant une paix de vingt années, à peine interrompue par quelques faits d'armes, commence à faire pâlir ce vif prestige qui, en lui fascinant les yeux, rendait comme invisible à la nation les vices de notre système de mi-

[1] C'est en parlant de la présence réelle que Luther laissa échapper cet aveu, en termes assez énergiques pour mériter d'être reproduits ici. Ce texte est propre d'ailleurs à jeter du jour sur le véritable esprit des réformateurs. — « Hoc diffiteri non possum, nec volo, quod si Carlostadius aut alius quispiam ante quinquennium, mihi persuadere potuisset in sacramento præter panem et vinum esse nihil, ille magno beneficio me sibi devictum reddidisset. *Gravibus enim curis anxius in hâc excutiendâ materiâ multum desudabam. Omnibus nervis extensis, me extricare et expedire conatus sum*, quum probè perspiciebam papatui cùm primis hac re me incommodare posse... Verùm ego me captum video, nullâ elabendi viâ relictâ. Quod si etiam hodierno die fieri posset ut quis mihi fidem facere queat, in sacramento non nisi panem et vinum esse; nihil tamen opus esse quemquam tam amaro me adoriri animo. Sum enim, proh dolor! plus æquo in hanc partem propensus, quantùm Adami mei naturam animadvertere possum. (*Epist. Argentin. Op.*, tom. VII, p. 502. *Wittemb.* 1574.)

lice. Elle se soumettait avec joie aux impôts de la guerre, ne pensant pas qu'on pût payer trop cher des victoires; mais aujourd'hui que pour intérêt de son or qu'elle prodigue aux armées, elle ne perçoit qu'une démoralisation croissante, résultat nécessaire de l'effrayante oisiveté de quatre cent mille hommes, elle commence à sentir que ce qu'elle portait comme une décoration, pèse comme un fardeau sur sa poitrine. Du reste ce n'est encore qu'avec scrupule qu'elle se laisse aller au murmure, et elle se surprend, parfois, à se le reprocher comme un blasphème contre la gloire, en voyant défiler un vieux corps d'officiers avec ses étoiles d'Austerlitz.

Lorsque quelques rares murmures inentendus dans leur isolement, deviennent l'expression d'un besoin social, heureux le peuple qui a ses poètes; car alors tous ces faibles bruits inarticulés convergent vers leur âme, comme au foyer d'une ellipse sonore, pour former une imposante voix, une solennelle harmonie qui, semblable à la cloche de la cité, tantôt sonne le glas funèbre d'une institution qui se meurt, tantôt par de joyeuses vibrations, nous fait part de la naissance d'une idée qui tend à devenir un fait, et le peuple rassemblé aux sons du timbre puissant, double par l'union des efforts, sa puissance critique ou créatrice. Ce phénomène qui détermine de grandes évolutions sociales, se reproduit également pour des questions de détail. Ainsi, le vœu important d'une réforme de l'armée permanente, l'espoir de l'établissement d'un système meilleur, ont trouvé leur poète. Parmi ces quelques hommes élus princes par l'opinion de notre monde littéraire, l'un s'est rencontré dont la vocation fut primitivement faussée par les bulletins de la grande armée, qui l'entraînèrent à quinze ans dans la carrière des armes. Méprise facile, du reste, car *ce qu'il y a de plus beau après l'inspiration, c'est le dévouement, après le poète, c'est le soldat*. Mais lorsqu'au lieu de ce champ glorieux dans lequel il croyait s'élancer avec l'indépendance d'un premier enthousiasme, il s'est trouvé emprisonné dans ce bagne de gloire où des forçats de l'honneur traînent le lourd boulet de la servitude militaire, son mécompte a été grand. La dépense de cette intelligence rêveuse dans une activité pour laquelle elle n'était point faite, ne sera pas perdue cependant pour la société. Le monde possède une classe d'esprits privilégiés qui aperçoivent dans les incidens de la vie, quelque chose d'invisible aux autres hommes. Tandis que les événemens qui les entourent sont pour la plupart des lettres mortes, sans signification, sans union entre elles, aux yeux des élus de l'intelligence ces faits de l'humanité, ces lettres isolées, s'unissent pour former un mystérieux langage qu'ils traduisent au vulgaire. C'est ainsi que les déceptions de de M. Vigny nous ont valu quelques chapitres d'une philosophie de la guerre.

Avant de prendre parti contre le système des armées permanentes, avec *les souvenirs de Servitude et Grandeur militaire*, il nous semble indispensable de détruire le préjugé généralement répandu qui assigne une antique origine à l'armée permanente, tandis qu'elle n'est qu'un très moderne parvenu; car toutes les fois qu'on vient flétrir une institution qui a de longs siècles d'existence, on paraît ridicule à bon droit. Lorsqu'une forme sociale a vieilli avec un peuple, on peut bien la déclarer désormais inopportune, mais jamais mauvaise en soi. Quant à cette institution bâtarde des armées permanentes, établie sur les ruines du système de milice si éminemment national du moyen âge, je ne sache pas qu'elle conserve la moindre trace des franchises militaires de la féodalité, si ce n'est peut-être ce chevron, effigie de la barrière du tournoi, que nos vieux vétérans portent encore sur le champ d'azur de leur uniforme, sans se douter assurément de leur blason. Ces courtes réflexions historiques sont encore indispensables pour montrer que les causes qui ont donné naissance à l'armée permanente s'effacent de plus en plus aujourd'hui.

La France naquit dans un camp; comme Arthur, elle fut allaitée dans un heaume et bercée sur un bouclier. Avant d'être une nation, c'est une armée qui, après la prise de l'empire par les barbares, se cantonne dans la Gaule devenue

sa part de butin. Lorsqu'au milieu d'une bataille l'armée franque devint peuple en s'agenouillant devant Dieu, ses différens cantonnemens se transformèrent en principautés ; les guerriers devinrent citoyens, les anciens, seigneurs (seniores) ; au dessus s'élevèrent des chefs plus marquans soumis eux-mêmes aux ducs ou généraux (duces), et au sommet de la hiérarchie sociale apparaît un roi-généralissime qui a pour trône un pavois. L'armée fit donc en France la constitution avant que la constitution fît l'armée : fait dont l'observation est d'une haute importance puisqu'il domine et explique tout le système des milices temporaires de la féodalité : durant le moyen âge, chaque corps de la hiérarchie sociale relevant son drapeau au premier cri de guerre, la hiérarchie militaire se réorganisait, la France redevenait une armée, et elle était plus souvent sous la tente que dans la cité, la mission civilisatrice qu'elle exerce aujourd'hui par l'intelligence, étant alors confiée à sa hache d'armes.

La France, aux premiers âges de sa monarchie, est un vieux soldat qui a rapporté dans la vie civile tous les goûts de son premier état. La guerre, voilà encore son occupation presque unique, ses loisirs et ses fêtes. Les habitudes de la cité doivent naturellement adoucir de plus en plus son humeur trop martiale. Aussi commence-t-elle bientôt à comprendre une autre gloire que celle des armes ; une éducation intellectuelle se développe, conservant dans ses grades les noms des degrés de l'initiation guerrière ; quelques seigneurs dont les goûts se pacifient, se dispensent pour de l'argent du service militaire, sans paraître forfaire à l'honneur, et cette coutume prend le nom d'escuage ; la noblesse n'est plus si jalouse du privilége de combattre, qui se popularise par l'établissement des milices communales, en s'étendant à la race gauloise dont la fusion commence à s'opérer avec les vainqueurs. Ainsi, en subissant l'influence de cet affaiblissement graduel de la passion des armes, le système de défense si national du moyen âge n'eût rien perdu, en se modifiant, de cette puissance qu'il tirait de sa parfaite harmonie avec la constitution sociale et de l'un des plus puissans mobiles humains, l'intérêt individuel ; résultat de l'obligation mutuelle, fondé sur l'énergique sentiment de l'amitié, il n'eût cessé de resserrer les liens d'un contrat passif par des affections morales ; seulement il n'eût plus fait l'occupation exclusive des Français, qui dès lors semblaient tendre à se former en un vaste système de milices nationales où chaque membre de la cité eût été soldat sans l'être exclusivement, lorsque les croisades qui modifièrent en Europe tant d'existences politiques, intervertirent cette marche uniforme de la civilisation militaire.

Les croisades, par la prise de la Terre Sainte, donnèrent aux monarques de l'Europe la passion des conquêtes.

En imprimant à la civilisation une impulsion puissante, elles refroidirent l'ardeur guerrière des populations.

Elles fondèrent la monarchie pure, en facilitant la réunion des grands fiefs à la couronne : trois causes immédiates qui nous semblent avoir donné naissance à l'armée permanente.

Les guerres saintes furent produites par un élan guerrier pieux et spontané, exalté par les outrages faits aux chrétiens d'Orient et non par l'esprit de conquête ; mais elles semèrent dans l'Europe le germe de cette convoitise des provinces d'autrui presque inconnue du moyen âge, et qu'il faut bien se garder de confondre avec sa passion délirante des combats. Les guerres de cette époque sont de grands tournois où le but immédiat du combat n'est pas la dépouille de l'ennemi, où tout semble gagné quand tout est perdu *fors l'honneur*.

Mais si la conquête ne fut pas le but des croisades, elle en fut le résultat ; conquête sainte qui ne prend pas son origine dans l'égoïsme de nationalité, mais se légitime par le sceau d'une double mission de civilisation et d'expiation. Pour conserver les avantages remportés par l'Orient sur l'Occident dans la longue lutte de la chrétienté contre l'Islamisme, une milice permanente devint indispensable, et pour remédier à tous les maux qu'une pareille institution entraîna plus tard après elle, l'Eglise qui, dans ces siècles catholiques, répondait à chaque besoin de l'humanité par le miracle d'une

institution, enfanta un corps dans son sein fécond, qui dans notre réalisme d'aujourd'hui, nous apparaît comme une fable des temps héroïques, les ordres religieux-militaires, armée permanente réelle casernée dans des temples, sous la discipline de Dieu, et que les croisés, en quittant la Terre Sainte, laissèrent en garnison au tombeau du Christ. A l'occasion de la conquête du Saint Sépulcre, le goût des conquêtes coupables, qu'elle ne pouvait elle-même inspirer, s'éveilla néanmoins par l'abus du légitime orgueil de la possession de la Terre Sainte, de même que la divine institution de l'armée permanente monastique servit de modèle au système vicieux d'armée permanente séculière.

L'esprit conquérant venant à fermenter de plus en plus dans la tête des rois de l'Europe, il leur fallut des armées toujours disponibles pour conquérir et surtout pour conserver leurs conquêtes. Ils convoquèrent le ban et l'arrière-ban de leurs vassaux; mais au moment où le génie des conquêtes venait de faire invasion dans l'âme des rois européens, la passion des combats s'était retirée de l'esprit des peuples, bannie par la civilisation. L'ame de ces peuples voyageurs s'était agrandie; l'Europe, comme un fidèle qui rapporte des trésors de grâce d'un saint pélerinage, en prosternant son front sur le sépulcre du Christ, berceau de tous les développemens de l'humanité, semblait y avoir puisé une miraculeuse puissance progressive; marchant à pas de géant, elle était arrivée sur les confins d'un nouvel univers qui devait être moins régi par les répressions de la force, que par le sceptre pacifique de l'intelligence, et pour rendre ses allures plus libres dans les nouvelles fonctions de la cité, elle sentait le besoin de dépouiller son armure. Aussi les vassaux ne répondent que lentement au ban royal. Il a passé comme une fougueuse jeunesse cet âge où la France, au premier cri de guerre, redevenait une armée. Ce n'est plus comme autrefois, ce château gothique percé de meurtrières et flanqué de tours crénelées où veillait un peuple de chevaliers, l'épée au poing, toujours prêt à se jeter dans les hasards. L'escuage se généralisant, rend le ban inexécutable; d'ailleurs, la tenure féodale, qui n'était que de quarante jours, suffisant pour donner un libre cours à l'enthousiasme chevaleresque et le plus souvent désintéressé des guerres entre seigneurs, était inapplicable à des guerres de peuple a peuple, prolongées durant de longues années, et dont le but était la conquête. Déjà la lenteur de nos armées à se rassembler, et leur promptitude à se dissoudre à la première apparence de paix, avaient favorisé l'entrée de l'armée soldée des Anglais jusque dans le cœur de la France, et Charles VII, pour la repousser et conserver sur elle ses avantages, renonça à la convocation du ban et de l'arrière-ban pour créer lui-même une armée toujours disponible. De là date un commencement de destruction de l'admirable système de milice du moyen âge et la première origine de l'armée permanente. Là où une transformation était urgente, il y eut une révolution, et ce fut un grand malheur pour la France. Aussi l'élite de la nation répugnait-elle à la formation de l'armée nouvelle. Elle ne fut, dans ses commencemens, selon l'expres- de Brantôme, qu'un *tas de fainéans mal armés, pilleurs et mangeurs de peuples*. Ces pillages momentanés cessèrent par l'établissement plus régulier des compagnies d'ordonnance qui formèrent un corps d'environ 9000 hommes; mais pour leur entretien, il fallut créer la taille, cet impôt arbitraire, pilleur bien autrement mangeur de peuples que ceux dont parle Brantôme.

Dès lors tout ce qu'il y avait de national et d'indépendant dans l'ancienne milice commence à s'effacer. Il n'est plus ce pacte militaire féodal fondé sur l'amitié, source des grandes vertus et d'héroïques élans. L'indépendante loyauté française s'indigne humiliée sous une craintive discipline, et *l'on voit la noblesse française se déterminer avec peine à former les officiers de l'armée dont elle était jadis si glorieuse de composer les soldats*. De cette époque date le soudoiement honteux de corps étrangers. L'armée française qui exagérait autrefois le sentiment de sa dignité jusqu'à n'admettre que des gentilshommes dans ses rangs, appelle sous ses drapeaux des aventuriers de toutes les nations, des

archers italiens qui fuient les premiers à Azincourt, des lansquenets allemands, *hommes de sac et de corde*, dit un chroniqueur, *méchans garnemens marqués de la fleur de lys sur l'épaule, ayant les cheveux hérissés et la barbe longue*. On vit même sous Charles VII le cimeterre turc admis au nombre de nos armes, et le croissant du turban marcher de front avec la croix des heaumes.

Toutefois, ce ne fut que bien plus tard, sous l'administration de Louvois, comme l'observe M. de Vigny, que la nouvelle constitution de l'armée rompit tout lien entre elle et la nation, et que commença son âge de servitude. Mais pour lui voiler son emprisonnement et ses chaînes, on l'habilla d'or et on lui bâtit des palais; car si le règne du grand roi est, selon l'expression de Châteaubriand, le catafalque de la liberté, il sut le recouvrir d'un si brillant drap mortuaire, qu'en allant à son enterrement, elle dut se croire au plus beau jour de fête. « Jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, l'armée tenait encore à la nation, sinon par tous ses soldats, du moins par tous ses chefs, parce que le soldat était l'homme du noble, levé par lui sur sa terre, amené à sa suite à l'armée, et ne relevant que de lui; or son seigneur était propriétaire, et vivait dans les entrailles même de la mère patrie. Soumis à l'influence toute populaire du prêtre, il ne fit autre chose durant tout le moyen âge, que se dévouer corps et biens au pays; souvent en lutte contre la couronne, et sans cesse révolté contre une hiérarchie de pouvoirs qui eût amené trop d'abaissement dans l'obéissance, et par conséquent d'humiliation dans la profession des armes. Le régiment appartenait au colonel, la compagnie au capitaine; et l'un et l'autre savaient fort bien emmener leurs hommes, quand leur conscience, comme citoyen, n'était pas d'accord avec les ordres qu'ils recevaient comme hommes de guerre. Cette indépendance de l'armée dura en France jusqu'à M. de Louvois qui, le premier, la soumit aux bureaux, et la remit pieds et poings liés dans les mains du pouvoir souverain. Il n'y éprouva pas peu de résistance, et les derniers défenseurs de la liberté généreuse de l'homme de guerre, furent ces rudes et francs gentilshommes, qui ne voulaient emmener leur famille de soldats à l'armée que pour aller en guerre. Quoiqu'ils n'eussent pas passé l'année à enseigner l'éternelle manœuvre d'arme à des automates, je vois qu'eux et leurs soldats se tiraient assez bien d'affaire sur les champs de bataille de Turenne. Ils haïssaient particulièrement l'uniforme, qui donne à tous le même aspect, et soumet l'esprit à l'habit et non à l'homme. Ils se plaisaient à se vêtir de rouge le jour du combat, pour être mieux vus des leurs et mieux visés de l'ennemi, et j'aime à rappeler, sur la foi de Mirabeau, ce vieux marquis de Coëtquen qui, plutôt que de paraître en uniforme à la revue du roi, se fit casser par lui à la tête de son régiment : heureusement que les morceaux me restent, dit-il après. C'était quelque chose que de répondre ainsi à Louis XIV. Je n'ignore pas les mille défauts de l'organisation qui expirait, mais je dis qu'elle avait cela de meilleur que la nôtre, de laisser plus librement luire et flamber le feu national et guerrier de la France. Cette sorte d'armée était une armure très forte et très complète, dont la patrie couvrait le pouvoir souverain, mais dont toutes les pièces pouvaient se détacher d'elles-mêmes, l'une après l'autre, si le pouvoir s'en servait contre elle [1]. »

[1] A cette objection vulgaire, que le système des armées temporaires est inapplicable aux nations civilisées de l'Europe, nous répondrons par le fait de la landwehr du premier et du second ban de la Prusse qui, par son admirable organisation militaire, sut se rendre si redoutable à Napoléon lui-même.

« La Prusse a des institutions militaires qui ont le mérite incontestable de lui procurer une nombreuse armée, toujours disponible, dont l'entretien est très économique, puisqu'elle n'en solde pas la moitié, et que les deux tiers de cette armée ne sont réunis que pendant quelques semaines chaque année. La Prusse, par cette organisation, paraît avoir résolu, sous le point de vue purement militaire, le problème de pouvoir mettre sur pied des forces aussi considérables que chacune des trois grandes puissances continentales, quoique sa population et ses richesses soient beaucoup moindres que les leurs. » (Le marquis de Chambray, *de la Constitution de la Guerre*.)

De ce système féerique d'organisation militaire il ne nous reste plus de vestige; sa destruction, commencée par Charles VII, et poursuivie par ses successeurs, Louis XIV l'a achevée en partie, en imposant à l'armée par l'uniforme un certain air de domesticité, et Bonaparte y a mis la dernière main, en en faisant une chose. Aussi lorsqu'un officier, revenant seul d'une attaque, interrogé par lui où était son bataillon, lui répondait: — Sire, il est dans la redoute; il s'en inquiétait moins que d'une batterie enclouée.

L'armée permanente de nos jours, est un peuple étrange qui vit comme un polype au milieu de la nation et de sa substance, mais d'une existence totalement à part; un peuple qui, au milieu d'une nation qui agite la question d'abolition de la peine capitale, a son code de lois particulier, dont la sanction pour les fautes les plus légères est la mort; un peuple marchant tellement en arrière au milieu du royaume qui porte en Europe le sceptre de l'intelligence, qu'on *dirait le corps d'un enfant;* un peuple dont l'indépendance dans un pays libre est l'obéissance passive, dont la religion est l'honneur de garnison, c'est-à-dire la conscience faussée.

Voilà l'armée telle que son organisation moderne l'a faite, en rompant ses antiques et merveilleux rapports avec la constitution politique. Devenant un corps totalement à part de la nation, elle a perdu ce principe de vie qui circule des bases de l'état aux institutions, comme la sève du tronc aux branches, et elle a dû commencer dès lors à tomber en dissolution. Cependant chacun de nous, avant de paraître dans ce monde, y a sa place désignée d'avance, chaque homme en naissant est marqué du sceau d'une vocation providentielle, et jusqu'au moment encore éloigné peut-être, où l'esprit de guerre s'éteindra, cette vocation, pour beaucoup, sera celle des armes. Celui donc qui veut remplir religieusement les desseins de Dieu sur sa vie révélés par une voix intérieure, doit passer, si c'est là sa destinée, par le martyre de la servitude militaire. Jamais une vocation militaire bien remplie n'a été plus belle qu'aujourd'hui, parce que jamais elle n'a été plus difficile. Le mérite individuel du soldat est en raison directe des vices de constitution de l'armée. Voilà ce qu'il a éprouvé et compris notre poète, en protégeant pendant quatorze ans le sceau de l'inspiration dont était marqué son front contre le frottement de fer de ce joug de l'armée permanente, qui exerce une telle fascination dissolvante de nivellement sur les intelligences que la loi y attache, et dont beaucoup étaient créées pour la lyre, la tribune ou l'autel, qu'il finit par imprimer à toutes cette égalité monotone que donne le tambour à la marche, l'uniforme à la physionomie. Libre aujourd'hui dans ce monde de sa pensée dont il nous révèle sobrement la riche nature, son souvenir s'est reporté vers des jours mauvais, pour envoyer à ses anciens compagnons ces chants du poète qui consolent comme une voix amie, ennoblissent comme une mention d'honneur au bulletin d'une bataille. Pour les relever à leurs propres yeux, pour détourner la malédiction qui tombe de toute part sur leur tête, et leur prêcher la vertu de leur noble état, il a énuméré d'un côté les entraves apportées par l'organisation de l'armée à l'accomplissement de la vocation des armes, de l'autre il a créé un magnifique type du soldat moderne, il a posé en regard la *servitude* et la *grandeur* militaires.

Par cette œuvre dont nous séparons en ce moment, pour la discuter ailleurs, une doctrine qui fausse l'honneur en voulant en faire une religion, M. de Vigny entre plus encore qu'il ne l'a fait jusqu'ici dans la littérature de la pensée; il se sépare de cette école littéraire qui voue à la forme un culte idolâtrique. De nos jours nous voyons beaucoup d'hommes de talent, oubliant que leurs adorations sont dues à la vérité, s'agenouiller devant les dorures du tabernacle qui la renferme. Le beau est leur dieu: on les dirait incrédules à l'existence de l'utile et du vrai. Ils ont oublié que le beau n'est que la splendeur du vrai et de l'utile, que les rayons du soleil ne sont si brillans que pour fertiliser la terre; aussi la lumière que jette leur esprit n'est qu'une lueur froide et inféconde, sorte de feux follets qui disparaissent si vite que l'œil doute de leur existence. Si les productions de M. de Vigny ne s'évanouissent pas ainsi,

mais demeurent en honneur dans l'opinion, c'est qu'au fond de son œuvre vit la pensée, et qu'en admirant l'éclat de la fleur et en savourant son parfum, on sent qu'au dessous germe un fruit. Ce dont il tire aussi une grande puissance, c'est la concentration de la pensée. Lui seul peut-être par le temps où nous vivons, semble bien comprendre que l'idée est comme la poudre, que plus elle est comprimée, plus elle va loin. Par ce système, il réduit ses poëmes à la mesure de pièces détachées, et fait de ses romans de courtes nouvelles. Ainsi nous savons que *le capitaine Renaud* qui forme aujourd'hui la troisième partie d'un volume, apparut d'abord dans la pensée de l'auteur, sous la forme d'un long roman. Mais M. de Vigny respecte trop lui-même et le public, pour lui jeter, à l'imitation de tant d'autres, une œuvre à l'état de lingot brut, à peine sorti de la mine féconde de son intelligence. Comme un orfévre oriental qui travaille un damas pour un prince, il amoindrit le métal jusqu'à ce qu'il l'ait dépouillé de toute paillette hétérogène, et met aux mains de la vérité une arme courte mais divinement trempée, enrichie de diamans et d'incrustations d'or.

Le premier chant de sa trilogie est un drame élégiaque, consacré aux pures victimes immolées par cette obéissance passive qui couvrit l'armée de tant de taches de sang, lorsque 93 employait ses mousquets et sa mitraille en guise de guillotine. Cette délicieuse petite nouvelle est appelée à populariser un grand enseignement historique. *Laurette* est la personnification de toutes les victimes innocentes immolées à l'obéissance passive. Si la France avait conservé les traces de tous les flots de sang dont l'a rougie, depuis quarante ans, ce dogme cruel de la religion de l'honneur, il aurait peut-être moins d'adorateurs, et les esprits se reporteraient avec prédilection vers ces beaux temps de nos armées où l'indépendance consciencieuse de l'homme de guerre savait si bien s'harmoniser avec l'obéissance sans nuire à la victoire, où le vicomte d'Orthez répondait à Charles IX ces paroles admirées d'âge en âge : « Sire, j'ai communiqué les ordres de votre majesté à ses fidèles habitans et gens de guerre, je n'ai trouvé que de bons citoyens et de braves soldats et pas un bourreau. »

La *Veillée de Vincennes* idéalise un autre souvenir de servitude militaire aussi intimement douloureux mais moins funèbre. Dans ce jeune soldat soumis à la loi des armées, qui interdit le mariage de même qu'elle interdit la prêtrise, apparaît l'oppression de l'un des droits les plus sacrés de l'homme, la liberté de vocation.

Après avoir enchâssé ces deux nouvelles précieuses dans les exquises ciselures de son style, M. de Vigny termine l'œuvre ou plutôt la couronne par une histoire d'une touche plus sévèrement belle. *Le capitaine Renaud ou la Canne de jonc* développe le type du soldat de l'armée temporaire moderne, comme un roman du cycle carlovingien chante le guerrier des armées temporaires du moyen âge. Mais quelles teintes tranchées dans ces deux idéals de gloire militaire ! ce n'est plus ce guerrier d'autrefois, parant comme pour une éternelle fête son cimier de banderolles d'amour, et son front d'enthousiasme. Le frac indigent de l'infanterie a remplacé sur sa poitrine sa cotte d'arme richement blasonnée, une ombre de profonde tristesse éclipse sur son visage l'éclair de l'inspiration. Ce n'est plus Roland invoquant son épée comme une sainte ; le héros moderne la maudit comme une réprouvée. C'est que le soldat de l'armée permanente est citoyen d'un peuple en dissolution comme tous ceux qui s'en vont après avoir achevé leur mission sur la terre, son unique gloire doit consister à remplir ses devoirs en silence, envers cette nation expirante des armées, sa patrie adoptive, avec cette solennelle tristesse que l'on doit apporter au lit d'une mourante. La réalisation typique de la gloire militaire d'aujourd'hui, c'est un paria guerrier, comme Stello, ce paria poète que l'inspiration agite comme une possession, car, meurtri par les débris d'une société qui s'écroule, il cherche en vain sur sa lyre ces notes magiques qui font mouvoir les pierres, qui réédifient.

Dans une attaque de nuit à la baïonnette, le capitaine Renaud avait frappé

un coup terrible devant lui sur quelque chose de noir qu'il avait traversé d'outre en outre. Il s'approche, et voit étendu sans vie un de ces officiers de quatorze ans, si nombreux dans les armées russes qui nous envahissaient à cette époque. « Ce que Dieu a mis de paternel dans les entrailles de tout homme, nous dit-il, s'émeut et rejaillit en moi : je le serrai contre ma poitrine, lorsque je m'aperçus que j'appuyais sur moi la garde de mon sabre, qui traversait son cœur et qui avait tué cet ange endormi. Je me levai pour aller prendre mon commandement. L'enfant retomba dans les plis de son manteau dont je l'enveloppai, et sa petite main ornée de grosses bagues laissa échapper une canne de jonc, qui tomba sur ma main comme s'il me l'eût donnée. Je la pris, je résolus, quels que fussent mes périls à venir, de ne plus avoir d'autre arme, et je n'eus pas l'audace de retirer de sa poitrine mon sabre d'égorgeur. »

N'est-ce pas là un symbole? L'Europe aujourd'hui, malgré les prétextes qui se multiplient, ne semble-t-elle pas reculer devant la guerre, comme effrayée des flots de sang dont depuis tant de siècles elle a rougi son sol? Tout nous semble présager que le jour n'est pas éloigné où, elle aussi, laissera son sabre d'égorgeur dans le cœur d'un peuple pour s'armer de la canne de jonc; c'est-à-dire, qu'elle renoncera à l'armée essentiellement agressive de sa nature, l'armée permanente, pour créer un système de milice uniquement défensive, une armée nationale et temporaire. Elle transformera l'armée permanente parce que les deux causes que j'ai assignées à son origine, le pouvoir absolu et l'esprit de conquête, diminuant de jour en jour, c'est un arbre qui se meurt par ses racines. Si cette espérance que nous partageons avec un grand publiciste, de voir *le ban et l'arrière ban populaire remplacer le ban et l'arrière ban noble* [1], se réalisait, ce serait un pas immense vers l'annulation graduelle de la guerre; haute question qui se rattache immédiatement à celle des armées et la domine.

(*La suite au prochain numéro.*)

JULES DE FRANCHEVILLE.

[1] Châteaubriand, *Études historiques.*

OEUVRES PHILOSOPHIQUES DE BACON,

Publiées d'après les textes originaux, avec des notices et des éclaircissemens, par M. A. BOUILLET, professeur de philosophie au collége royal de Charlemagne [1].

Nous venons de recevoir les œuvres philosophiques de Bacon et celles de Descartes, qui font partie de la Bibliothèque philosophique des temps modernes, publiée chez M. Hachette [2]. Nous n'avons eu encore que le temps de parcourir le Bacon, et nous renvoyons à un autre moment ce que nous avons à dire, soit du Descartes, soit de l'entreprise dont ces deux publications sont le début.

Les bonnes éditions d'ouvrages anciens et importans ne sont pas chose commune aujourd'hui. Trop souvent le mérite de l'éditeur consiste à trouver chez un libraire un exemplaire poudreux, et à l'envoyer chez un imprimeur pour le reproduire en papier neuf, sauf à corriger les épreuves, ce qui ne se fait pas toujours fort correctement, et à y joindre, lorsqu'on donne dans le luxe de l'érudition, quelque notice française, qui n'est qu'une maigre et facile abréviation d'une bonne vieille préface latine dont on ne parle pas. Ce n'est pas ainsi que les érudits du seizième et du dix-septième siècle, qui nous ont légué de si excellentes éditions des auteurs anciens, comprenaient leurs devoirs; ils avaient trop de respect pour les génies dont ils publiaient les œuvres et pour cette partie du public qui s'intéresse aux œuvres du génie. Une édition était alors une entreprise grave, pa-

[1] 3 vol. in-8°, à la librairie classique et élémentaire de Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12.

[2] *Bibliothèque philosophique des temps modernes*, ou Collection des principaux philosophes qui ont écrit en français ou en latin depuis la renaissance des lettres. 30 volumes in-8° : le prix de chaque volume pour les souscripteurs à la collection entière, est fixé à 6 fr.; chaque auteur se vendra séparément à raison de 7 fr. 50 c. les volumes de 35 feuilles et au dessous, et de 9 f. ceux de 36 feuilles et au dessus.

tiente, concienscieuse, qui exigeait beaucoup de soins et de recherches. Ce travail de seconde main avait souvent un tel mérite, il supposait une si grande science, qu'il contribuait à la réputation de son auteur plus que ne l'aurait fait une œuvre de son crû. Il y a telles éditions qui étaient *triomphantes à l'envi* des productions nouvelles, pour me servir d'une expression de Montaigne.

Ces bonnes traditions littéraires, en matière d'édition, s'étaient singulièrement affaiblies chez nous par un concours de plusieurs causes qu'il serait trop long d'examiner ici; mais depuis que le goût des recherches historiques s'est ranimé, depuis qu'on s'est remis à interroger sérieusement les monumens du passé, on a senti qu'on ne devait les reproduire qu'en les accompagnant de tout ce qui peut contribuer à en rendre l'étude plus facile et plus profitable. C'est sous l'influence de cette pensée qu'un homme de talent et de science, M. Bouillet, vient de nous donner une bonne édition des œuvres philosophiques de Bacon. Elle renferme, en effet, ce qui constitue le vrai mérite de ce genre de publication; une notice bien faite sur la vie de Bacon, des introductions à ses principaux ouvrages, dans lesquelles la sagacité philosophique et l'érudition s'éclairent réciproquement, des sommaires qui sont tout ce qu'ils doivent être, des notes savantes, ni trop rares ni trop nombreuses, mais bien adaptées aux passages qui ont besoin d'éclaircissemens.

Nous avons remarqué avec plaisir, dans la notice sur Bacon, que M. Bouillet s'est attaché à repousser les imputations calomnieuses qui l'avaient présenté comme un partisan du philosophisme irréligieux. Sa réputation, sous ce rapport, avait été compromise, il est vrai, par les éloges que lui avaient décernés les encyclopédistes du dix-huitième siècle, qui s'efforçaient de placer leurs doctrines sous la protection d'un nom si recommandable. Deleyre avait publié une analyse de Bacon qu'il offrait au public comme l'esprit de ce grand philosophe, et qui était bien plus l'esprit de Deleyre, si toutefois il y avait de l'esprit dans les opinions anti-chrétiennes qu'il se plaisait à lui attribuer. L'intérêt que la Convention témoigna pour la mémoire de Bacon n'était pas propre à rassurer sur son compte les amis de la religion. « Ci-« toyens, disait Lakanal dans un rapport « fait à la Convention et cité par M. Bouil-« let, depuis long-temps la partie éclai-« rée de la nation demande une bonne « traduction de Bacon, l'illustre philo-« sophe anglais. Cet ouvrage est indis-« pensable aujourd'hui pour les écoles « normales que vous avez instituées; il « existe une version des écrits de ce cé-« lèbre analyste dans les papiers d'un « des conspirateurs que vous avez frap-« pés : cette version est attribuée à un « littérateur distingué. Votre comité « d'instruction, propagateur de toutes « les lumières, nous a chargés, Deleyre « notre collègue et moi, d'examiner cette « traduction......... Bacon, pauvre, né-« gligé dans sa patrie, légua en mourant « son nom et ses écrits aux nations « étrangères : c'est à nous, c'est aux « hommes de la liberté à recueillir la « succession des martyrs de la philoso-« phie. » Le nom de martyr de la philosophie ne convenait guère à Bacon, qui n'avait dû ses malheurs qu'à ses fonctions publiques, et qui n'avait été martyre que de la grande chancellerie d'Angleterre; mais cet enthousiasme de la Convention, greffé sur l'engouement des encyclopédistes, n'en projeta pas moins, pendant quelque temps, une ombre fâcheuse sur le caractère religieux de ce grand génie.

Toutefois, sa mémoire ne tarda pas à être vengée de ces tristes éloges. Le vénérable supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, le savant abbé Emery, fit paraître, en 1799, un livre intitulé *Christianisme de Bacon*, entièrement composé d'extraits empruntés aux divers écrits du philosophe anglais. La simple lecture de ce recueil démontre jusqu'à l'évidence la nullité des calomnies qui lui avaient attribué des opinions irréligieuses. La vie de Bacon, placée en tête de ce livre, et dans laquelle M. Emery réfute ces imputations, est considérée par M. Bouillet comme une des meilleures qui aient été publiées.

Que la philosophie de Bacon renferme certains principes qui ont prêté appui

au sensualisme du dix-huitième siècle, nous ne le nions point; mais les conséquences que l'on en a tirées, Bacon ne les admettait pas. Ce mot, si souvent cité, qu'un peu de science éloigne de la religion, et que beaucoup de science y ramène, est précisément l'antipode de la thèse soutenue par les encyclopédistes. C'est lui aussi qui a dit, si ma mémoire ne me trompe pas, que la foi est l'aromate qui empêche la science de se corrompre. Il regrettait à la fin de sa vie de n'avoir pas consacré spécialement à la religion un grand ouvrage, et d'en avoir été détourné par ses autres occupations. « En faisant la revue de mes écrits, disait-« il dans une épître dédicatoire adressée « à un de ses amis, il m'est venu à la « pensée que tous allaient à la cité, au-« cun au temple, à l'exception de quel-« ques morceaux épars qui ont rapport « à la religion. Pourtant, après avoir « puisé de si grandes consolations dans « le temple, il est naturel que je désire « y porter quelque offrande. »

La prière composée par Bacon, et l'écrit qu'il nous a laissé sous le titre de *Profession de Foi*, dissiperaient tous les doutes, s'il pouvait en rester sur son attachement au christianisme. En parlant de cette Profession de Foi, M. Bouillet dit que les théologiens peuvent y voir à quoi se réduisaient alors les points sur lesquels l'Eglise anglicane différait de l'Église catholique; nous ne sommes pas de cet avis. Après une lecture attentive de cette pièce intéressante, il nous semble, que si Bacon n'y a pas exprimé tous les dogmes catholiques, il s'est abstenu avec soin d'y articuler les négations protestantes, et qu'il s'est renfermé, notamment en ce qui concerne l'Église, dans des généralités conçues en des termes très susceptibles d'un sens catholique. On sait d'ailleurs qu'il était loin de partager les préjugés les plus répandus chez les protestans. Il dit, dans une de ses *Sermones Fideles* [1], que la vie célibataire convient aux pasteurs des âmes, et, quant aux institutions monastiques, s'il en condamnait les abus, il en approuvait formellement le principe [2].

[1] *Sermo* VIII, p. 233.
[2] *Meditationes sacræ*, p. 469.

On a cherché des inductions défavorables aux sentimens religieux de Bacon, dans un écrit fort court qui lui a été attribué, et qui porte le titre de *Caractère d'un croyant Chrétien*, sous *forme de paradoxes et de contradictions apparentes*. Mais, outre que cet écrit, dont le sens et l'intention ne sont pas clairs, ne saurait prévaloir contre les preuves directes et positives qui ne permettent pas de soupçonner la sincérité des croyances chrétiennes professées par Bacon, M. Bouillet nous apprend que l'authenticité de cet opuscule est fort douteuse, et que W. Rawley, le secrétaire, le collaborateur, l'éditeur des œuvres posthumes du philosophe anglais, ne l'a jamais reconnu.

Nous remercions le savant éditeur des renseignemens qu'il nous a fournis sur le caractère religieux d'un philosophe dont le nom illustre se place à côté des noms de Descartes et de Leibnitz, glorieuse constellation, qui raconte à sa manière la gloire de Dieu et de ses œuvres. Nous remercierons aussi M. Bouillet des éclaircissemens qu'il a répandus sur quelques points importans de la doctrine philosophique de Bacon.

On a souvent prétendu qu'il condamnait toute recherche des causes finales, et, sous ce rapport, l'athéisme n'a pas manqué d'abuser de l'autorité de son nom pour infirmer la preuve de l'existence de Dieu, qui résulte de l'ordre admirable qui se déploie dans la nature. Il est très vrai que Bacon a dit que « la « recherche des causes finales est stérile, « et que, semblable à une vierge consa-« crée à Dieu, elle n'enfante pas. » Mais M. Bouillet montre fort bien qu'il l'a bannie seulement du domaine de la physique expérimentale, et non point du domaine de l'esprit humain, et qu'il reconnaît au contraire formellement que, dans l'étude métaphysique de la nature, elle fournit un digne objet aux investigations de la science [1]. Cette explication absout la maxime de Bacon de l'abus que la philosophie irréligieuse en a fait, en lui attribuant un sens qu'elle n'a pas, et c'est tout ce que nous voulons remarquer en ce moment. Mais, si nous avions

[1] *De Augment. scient*, lib. III, c. 4.

à l'examiner en elle-même, nous ne pourrions l'accepter comme une bonne maxime scientifique. L'observation de la nature est d'autant plus féconde, que l'homme qui observe est pourvu d'un plus grand nombre d'idées et de connaissances. Il ne faut pas que l'observateur se prive d'une partie de ses forces intellectuelles, il faut qu'il les applique toutes ensemble, et si les causes finales sont une des données de l'esprit humain, les recherches physiques ne doivent point se destituer de ce secours, elles doivent en tirer parti, comme de tous les autres élémens de l'intelligence, sauf à se mettre en garde contre les erreurs qui en pervertissent l'emploi. La division des sciences n'est une nécessité qu'à raison de la faiblesse de l'esprit humain, qui ne peut tout embrasser à la fois; mais cette division ne doit pas entraîner leur séparation systématique. Ce schisme intellectuel ne saurait être l'état normal de la science qui tend à l'unité, et tout homme instruit doit au contraire s'efforcer, autant que sa capacité le lui permet, de diminuer dans son esprit la division des sciences, et de combiner harmoniquement ses divers ordres de connaissances, pour augmenter par l'union de toutes ses pensées la puissance propre de chacune d'elles.

M. Bouillet repousse aussi une autre idée fausse que quelques personnes se sont faite de la doctrine de Bacon. Elles ont supposé qu'il voulait tout réduire à la physique, à l'observation des phénomènes extérieurs, et qu'il proscrivait l'étude des phénomènes intérieurs, la science de l'âme. Son nouvel éditeur discute les passages qui ont donné lieu à cette opinion; il s'efforce de rétablir leur véritable sens, en les prenant, non pas isolément, mais dans leur contexte, et il prouve par d'autres passages, que cet ostracisme, prononcé contre la psychologie, n'appartient pas à la doctrine du grand promoteur de la philosophie expérimentale.

Nous terminerons ces notes en exprimant le désir de voir bientôt livrer à la publicité, par la famille de M. le comte de Maistre, les deux volumes qu'il a composés sur Bacon. Cette partie du riche héritage intellectuel qu'a laissé l'illustre auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, ne peut manquer d'intéresser vivement les amis de la science. On nous a dit qu'il y traite le philosophe anglais avec une grande sévérité; mais, si ses critiques renferment quelque exagération, celle-ci aura d'avance son contrepoids dans les éloges exagérés que Bacon a reçus et dont il n'avait pas besoin.

A.

LE PÈRE CHRYSOLOGUE.

Parmi les géologues qui ont le plus contribué à l'avancement de la science au commencement de ce siècle, il en est un dont le nom est rarement prononcé, quoique ses travaux lui assignent une place honorable parmi les Deluc, les Saussure et les Dolomieu : nous voulons parler du P. Chrysologue. Nous croyons faire plaisir aux amateurs de la saine géologie, en leur présentant une idée succincte des résultats obtenus par ce savant, en même temps qu'ils y trouveront une confirmation de l'accord qui se manifeste de plus en plus entre la science et la religion. Mais disons d'abord en peu de mots ce qu'était le P. Chrysologue.

Le P. Chrysologue, qui vivait dans le dernier siècle et au commencement de celui-ci, était entré fort jeune dans l'ordre des capucins, et comme il montrait beaucoup de dispositions à s'instruire, ses supérieurs l'envoyèrent étudier à Paris; il y fit des progrès rapides, et devint en peu de temps un habile géographe. On a de lui plusieurs planisphères célestes, une mappemonde projetée sur l'horizon de Paris, qui est fort remarquable pour l'exactitude et la correction, et une excellente carte de la Franche-Comté. Il a en outre perfectionné le baromètre de Toricelli. Obligé par les réglemens de son ordre à faire de fréquens voyages à pied, et doué au plus haut degré de l'esprit d'observation, il a été ainsi conduit à s'occuper de géologie. Il a parcouru successivement le Mont-Blanc, le Saint-Gothard, le Valais, le Jura, les Vosges, et toute cette chaîne de collines qui séparent le bassin de la Saône et celui de la Marne, décrivant avec le plus grand soin,

dans l'ordre où elles s'offraient à lui, toutes les circonstances du terrain, la nature des roches, la disposition des couches. Il a ainsi observé et décrit des accidens fort remarquables qui jusqu'à lui avaient échappé à l'attention des naturalistes, et il a pu redresser sur quelques points essentiels, les idées quelquefois un peu aventureuses de Saussure. Au moment de la révolution, quand les ordres religieux furent dispersés, il se retira à Gy, son pays natal, et s'occupa de coordonner les observations qu'il avait recueillies pendant vingt-cinq années de voyages et de courses à travers la Suisse, la Franche-Comté et les Vosges. Le résultat de ce travail a été un livre fort remarquable, intitulé : *Théorie de la surface actuelle de la terre, ou Recherches importantes sur le temps et l'agent de l'arrangement actuel de la surface de la terre, fondées uniquement sur les faits, sans système et sans hypothèse*. Ce livre, qui a été publié en 1806, a été présenté à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, et a obtenu sa haute approbation; mais malgré son importance et ses titres à l'estime du monde savant, il est aujourd'hui presque entièrement oublié.

Pour donner une idée des travaux du P. Chrysologue, nous ne pouvons mieux faire que de le laisser parler lui-même. Voici comment il trace le plan qu'il a suivi dans son livre. Après avoir exposé que la surface de la terre ayant été entièrement changée, bouleversée, creusée à une très grande profondeur, ce ne sont plus les mêmes vallées, ni les mêmes montagnes, au moins à la surface, qui existaient dès les premiers âges : « J'ai cherché, dit-il, le temps auquel on peut rapporter ce changement, et l'agent qui a pu opérer une révolution aussi étonnante qu'extraordinaire; mais bien persuadé que la Géologie ne doit être que le résultat des faits, je n'ai écrit que ce qu'ils m'ont dit. J'ai choisi pour cela les plus grands, les plus évidens, les plus incontestables, que j'ai cru nécessaires à mon dessein. Pour rendre mes conclusions générales, j'ai ajouté les principaux faits répandus sur toute la terre, rapportés par des auteurs et des voyageurs exacts. Voici les conclusions auxquelles je me suis arrêté. 1° La surface de la terre n'a pas toujours été arrangée comme nous la voyons. 2° Il n'y a pas long-temps que la surface de la terre est arrangée comme nous la voyons. 3° Il a fallu une cause générale, uniforme, prompte et violente, pour arranger la surface de la terre comme elle l'est à présent. 4° Les volcans, les tremblemens de terre, les fleuves et les courans de la mer n'ont pas pu produire cet arrangement. 5° Notre globe a été recouvert d'eau jusqu'au dessus des montagnes les plus élevées; ce sont ces eaux qui ont changé sa surface : les eaux de la mer y sont intervenues, non pas dans l'état de tranquillité où nous les voyons actuellement, mais dans une agitation assez violente pour en ébranler la masse entière jusqu'au fond de ses bassins, et pour en arracher les matières qui y reposaient. Nous ne connaissons aucun agent naturel, dans l'ordre actuel des événemens, qui ait pu imprimer aux eaux une impulsion assez forte pour opérer de si grands effets.

« Pour établir ces propositions, j'ai divisé l'ouvrage en trois parties. La première contient mes observations; la seconde contient les observations de différens auteurs et voyageurs; la troisième traite de la cause et de l'explication des phénomènes. »

Ce plan est, comme on le voit, du plus haut intérêt. Il s'agit du déluge universel, du plus grand événement qui, depuis la création, se soit passé à la surface de la terre, dans l'ordre naturel. Il faut lire dans l'ouvrage même les observations et les raisonnemens sur lesquels le savant religieux fonde sa démonstration. Malgré les progrès que la Géologie a faits depuis le commencement de ce siècle, ou plutôt à cause de ces progrès, nous croyons que cette lecture est demeurée fort instructive, non seulement pour les personnes qui désirent être initiées aux mystères de la science, mais encore pour les géologues eux-mêmes, en ce qu'ils peuvent y voir comment il est possible d'éviter à la fois l'esprit de système qui manque de base et met la fantaisie à la place de la réalité, et cet esprit étroit d'observation qui se traîne terre à terre, et se noie dans les faits. Au reste, on sera peut-être bien aise de trouver ici le jugement qu'a

porté le célèbre Cuvier sur l'ouvrage en question. La classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut ayant nommé, en 1806, une commission pour lui rendre compte de l'ouvrage manuscrit du P. Chrysologue, le rapport fut fait par Cuvier qui était déjà à cette époque secrétaire perpétuel.

« L'ouvrage de M. André (c'est le nom de famille du P. Chrysologue), dit le savant rapporteur, nous a offert deux parties bien distinctes, dont la première seulement nous paraît être du ressort de la classe. C'est celle où ce savant rend compte des observations qu'il a faites pendant ses voyages.

« Fidèle aux lois de l'ordre religieux auquel il appartenait, M. André a parcouru à pied des routes assez nombreuses et assez étendues. Il les parcourait en observateur éclairé, et notait avec soin les élévations et les abaissemens du terrain, la nature des pierres, leurs dispositions entre elles et par rapport à l'horizon. Il a pris pour modèle le géologiste qui méritait le mieux cet honneur, le célèbre Saussure; c'est-à-dire qu'il décrit d'une manière absolue chacun des objets qui l'ont frappé sur sa route, et dans l'ordre où ils se sont présentés. Une chaîne parcourue ainsi dans plusieurs sens et décrite avec ce soin, offre le sujet d'un tableau général que M. André ne manque point de tracer.

« C'est ainsi qu'il nous fait connaître la partie des Alpes qu'il a vue, et qui comprend l'espace entre le Saint-Gothard et le petit Saint-Bernard. Il passe ainsi au Jura, chaîne secondaire, très différente des Alpes, qu'il a examinée depuis la perte du Rhône jusqu'au Rhin, c'est-à-dire dans presque toute sa longueur, Les Vosges sont une troisième chaîne dont M. André a examiné la partie qui s'étend depuis Epinal jusqu'à Giromagny, et depuis Giromagny jusqu'au Grand-Donnon sur toute sa largeur. Enfin il décrit la crête de séparation dont les versans d'eau se jettent d'une part dans l'Océan, et de l'autre dans la Méditerranée. Il a aussi observé et décrit une partie des plaines qui unissent les Alpes au Jura, et de celles qui, commençant à la Saône, suivent le cours du Rhin jusqu'à Strasbourg.

« Quoique dans toute cette partie de son ouvrage, M. André fasse des allusions continuelles aux *opinions* qu'il cherche à prouver dans la seconde, la première n'en est pas moins précieuse par un grand nombre de faits intéressans qu'il y décrit, et qui sont indépendans de tout système. Tels sont d'abord les cirques ou espaces circulaires enfoncés entre de hauts rochers abruptes qu'il a fréquemment observés dans les Alpes. Telles sont encore les remarques sur certaines pyramides isolées quoique formées de diverses couches, et dont tous les alentours doivent nécessairement avoir été enlevés par une cause quelconque, quoique leurs débris ne se trouvent pas à leurs pieds. Il décrit dans le Valais beaucoup d'escarpemens et d'érosions des eaux qui avaient échappé à Saussure, et il montre que cette grande vallée, bien loin d'avoir des angles saillans et rentrans qui se correspondent des deux côtés (selon la théorie alors généralement adoptée) s'élargit et se rétrécit alternativement jusqu'à cinq fois. Il indique en plusieurs endroits des Alpes des exemples de couches schisteuses, tortillées ou courbées en beaucoup de directions, et qu'il est bien difficile d'accorder avec les théories ordinaires. Sa description du Mont-Blanc, qui a beaucoup de précision et de clarté, se fait lire avec intérêt, même après celle de Saussure, à la véracité et à l'exactitude duquel il rend, au reste, parfaitement justice. Il décrit avec le même soin le Saint-Gothard et ses environs. Sa comparaison des Alpes, du Jura et des Vosges est curieuse. Dans les Alpes il y a des vallées longitudinales, et des vallées transversales: dans le Jura, elles sont presque toutes longitudinales; dans les Vosges presque toutes obliques. On sait que les Pyrénées ont encore une quatrième structure, et que les vallées y sont à peu près toutes perpendiculaires.

« Après avoir ainsi établi ses données avec beaucoup de soin, et d'après lui-même et d'après les autorités les plus respectables, M. André en vient aux conséquences qu'il croit résulter de ces différens faits. Il pense que l'arrangement actuel de la surface de la terre est d'une époque médiocrement éloignée, et il cherche à le prouver, comme MM. Deluc

et Dolomieu, par la marche des éboulemens et par celle des attérissemens. Il pense en outre que cet arrangement est dû en totalité à une cause unique, générale, uniforme, violente et prompte, et il paraît attribuer à cette cause même le transport des fossiles étrangers. Il cherche à faire voir que ni les volcans, ni les tremblemens de terre, ni les fleuves, ni les courans, n'ont pu arranger la surface de la terre comme elle est aujourd'hui.

« Ces idées sont aussi celles de plusieurs naturalistes célèbres, surtout si on les restreint au dernier changement. Vos commissaires croient même pouvoir en adopter personnellement une partie, quoiqu'ils conçoivent très bien que les motifs qui les déterminent peuvent n'avoir pas la même influence sur tout le monde; mais par les raisons qu'ils ont énoncées ci-devant, ils ne croient pas devoir engager la classe à se prononcer sur des sujets semblables. Mais ce qu'ils n'hésitent point à lui proposer, c'est de témoigner à M. André l'estime qu'elle doit à ses laborieuses recherches, et au zèle éclairé qui le porte à continuer ses travaux utiles dans un âge aussi avancé que le sien. Ils ne doutent point que l'ouvrage de ce savant respectable ne soit accueilli des naturalistes comme doit l'être une collection aussi riche de faits intéressans. »

La classe a approuvé le rapport, en a adopté les conclusions, et il a été imprimé tout au long dans le Moniteur, en 1806. On ne saurait trop admirer la haute prudence avec laquelle l'honorable rapporteur a su exprimer son opinion personnelle sans se compromettre aucunement vis-à-vis de collègues aussi chatouilleux que l'étaient alors et que le sont demeuré depuis les membres de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, toutes les fois que la science s'est présentée à eux d'accord avec la révélation. Cette haute prudence n'a jamais abandonné l'honorable rapporteur dans le cours de sa longue carrière administrative et scientifique, et lui a fait franchir avec bonheur les pas les plus difficiles. Toutefois, ce rapport si favorable a mal atteint son but; l'appel fait aux naturalistes n'a pas été entendu; le livre du P. Chrysologue est encore peu lu, et même peu connu aujourd'hui. Si cependant les géologues consentaient à le parcourir dans leurs momens perdus, ils y trouveraient une instruction véritable qui les récompenserait amplement de leur bonne volonté, et ce serait pour eux une occasion toute naturelle de se familiariser un peu plus avec cette maxime de Dolomieu, qu'ils ne devraient jamais perdre de vue: « Quand le naturaliste sera persuadé que la cause de tout ce qu'il voit n'est point dans l'ordre actuel des événemens, il sera autorisé à la chercher dans un ordre supérieur. »

M.

CONSIDÉRATIONS

SUR

LE BEAU EN LITTÉRATURE.

Un doute semblable à celui qui vient un moment décourager le philosophe, lorsqu'il cherche autour de lui la vérité, se présente aussi au littérateur [1] avide de trouver la beauté et de s'attacher à elle, et l'arrête un instant dans ses recherches.

Le philosophe, en portant ses regards dans le temps, voit les systèmes se succéder avec une effrayante rapidité: ce qu'on admettait hier comme principe de toute certitude est aujourd'hui rejeté comme un rêve trompeur, et chaque siècle brise avec mépris l'idole qu'avait encensée le siècle précédent. Il parcourt les lieux; les idées des peuples semblent différer comme leur langage: il regarde autour de lui, mille prétendus sages élèvent leurs écrits aux yeux des autres hommes comme le code de toute science; ce cri: vérité! sort de toutes les bouches, et la foule assourdie se presse, s'agite, se divise comme poussée de tous côtés

[1] Le mot littérature, nouvellement introduit dans notre langue, a la signification la plus étendue, et embrasse tout monument écrit de la pensée humaine. Ce n'est pas dans ce sens que nous l'employons ici: nous lui donnons la même acception qu'au mot belles-lettres, c'est-à-dire que nous nous occupons de la littérature en tant qu'art.

par le délire. Qu'est-ce donc que la vérité si elle est en contradiction avec elle-même? où le moyen de la reconnaître si chacun s'imagine la posséder, tout en n'ayant que le mensonge? Mais bientôt le philosophe rentre au fond de son cœur; ce besoin si universellement senti, cette inquiétude générale, cette soif qui le tourmente lui-même, lui apprennent que l'homme est fait pour la vérité, qu'elle n'est donc pas une chimère; il écoute alors la voix de sa conscience qui lui donne les moyens de la reconnaître. D'abord il réprime ses passions dont les cris tumultueux empêcheraient la vérité de se faire entendre; puis il invoque cette vérité même, c'est-à-dire Dieu, qui seul peut l'éclairer et l'instruire; et lorsque sa voix lui indique l'Eglise fondée de sa propre main, comme un refuge assuré contre l'erreur, il s'y élance avec joie et confiance, et le philosophe oubliant ses doutes est devenu chrétien.

Le littérateur voit les formes de la pensée humaine varier d'âge en âge, et changer suivant les lieux. Un peuple montre au doigt l'écrivain devant lequel le peuple voisin se prosterne; un siècle répond par des rires moqueurs aux cris d'admiration qu'avait arrachés un livre au siècle précédent. Il étudie la littérature actuelle: les auteurs donnant chacun leurs œuvres comme le type de la beauté, dédaignent mutuellement leurs productions, et chacun prenant parti pour un genre, ce n'est plus qu'une étrange discordance d'éloges, de critiques et de sarcasmes. Qu'est-ce donc que la beauté? se demande alors le littérateur; n'existe-t-elle que dans l'imagination des hommes? ou du moins, puisque les goûts peuvent varier au point de devenir contraires, quel est le moyen de la découvrir? Mais bientôt aussi ce besoin d'admirer qu'il découvre chez tous les hommes, et dont il se sent tourmenté lui-même, lui prouve qu'il existe quelque chose de vraiment admirable, c'est-à-dire une beauté réelle, que nous sommes appelés à connaître; et suivant aussi cette voix intérieure qui le guide, il arrive à la source de toute beauté, et je peux dire encore à la religion.

Ce parallèle entre le philosophe et le littérateur ne paraît point exagéré, lorsqu'on observe que le besoin d'admirer et d'aimer étant aussi fort dans l'homme que celui de connaître, si ce premier besoin est illusoire, et si la beauté n'existe pas, ou du moins n'est pas faite pour l'homme, le besoin de connaître peut bien aussi ne prouver ni l'existence de la vérité, ni la possibilité de s'élever jusqu'à elle; en outre, les moyens qui conduisent les philosophes à la vérité, et le littérateur à la beauté, sont les mêmes, et, pour dernier trait de ressemblance, la vérité et la beauté se trouvent à la même source.

Une double question se présente donc naturellement: d'abord, qu'est-ce que le beau en lui-même, dans son essence et indépendamment du sentiment que nous en avons? En second lieu, comment naît en nous le sentiment du beau? Quant à la première question, l'esprit voit d'abord d'une manière presque instinctive qu'une forme première, un type de beauté étant nécessaire, on ne saurait placer ce type que dans l'Être souverainement beau, c'est-à-dire en Dieu, et que plus la créature se rapprochera de ce modèle divin, plus elle sera belle. Mais sous quelles notions pouvons-nous concevoir ce type primitif? Ici se place une théorie métaphysique, que nous n'avons pas la prétention de construire; nous voulons seulement émettre quelques aperçus sur la seconde question, qui a aussi son importance, car l'âme humaine ne pouvant juger les êtres que par le modèle intérieur qui se forme en elle-même, il est nécessaire qu'elle examine les conditions auxquelles se manifeste en elle la beauté, ses traits caractéristiques, pour qu'elle puisse les appliquer aux autres êtres: de cette connaissance doivent découler des conséquences fécondes, et par elle notre intelligence sera même plus en état de juger de la beauté première, de l'essence même du beau.

Qu'est-ce donc que le beau? Le beau, a dit le plus grand philosophe de l'antiquité, Platon, est la *splendeur du vrai*, et cette définition qui semble d'abord remuer en nous une grande idée, éblouit plus l'esprit qu'elle ne le satisfait; car la splendeur du vrai n'est autre chose que le vrai splendide ou brillant à notre

esprit, en sorte que nous ne connaissons par là ni la forme première du beau en lui-même, ni ses caractères en nous, et la question reste encore à résoudre. Au reste, Platon a parlé aussi bien que pouvait le faire la sagesse humaine abandonnée à elle-même; elle ne pouvait connaître que les effets, imparfaitement les causes, et nullement le lien qui les unit: le Médiateur n'était pas encore venu nous montrer en lui ce nœud mystérieux qui rattache la créature à son créateur. Qu'est-ce que le beau? s'est demandé à son tour saint Augustin, et ce grand génie qui puisait toutes ses pensées au sein même de Dieu, s'est répondu : *La beauté est dans l'unité.* Le livre de saint Augustin ne nous est point parvenu, cependant, toute incomplète qu'elle est, cette définition, qui devait probablement se rattacher à d'autres idées importantes, nous paraît renfermer implicitement la solution de ce grand problème. Mais pour le résoudre avec clarté, interrogeons l'âme humaine, et demandons lui à quels caractères se manifeste en elle l'enthousiasme qui naît de la beauté.

L'âme perçoit les objets par son imagination, soit dans leur propre figure lorsqu'ils sont sensibles, soit dans la parole lorsqu'ils ne tombent pas sous les sens : cette faculté n'est point passive, elle est au contraire dans l'homme la puissance créatrice qui livre aux deux autres les idées sur lesquelles elles doivent opérer : l'intelligence s'en empare et juge les rapports qui les unissent; enfin l'âme s'attache aux objets ou les rejette, par son affection ou sa volonté.

Or, le sentiment du beau est-il réveillé en nous par la perception extérieure ou intérieure d'un objet, ou bien, en d'autres termes, l'imagination toute seule peut-elle procurer à l'âme humaine l'émotion qu'inspire la beauté? Il serait ridicule de le penser, car l'idée ou la vue d'un arbre, par exemple, d'une plante, d'un animal, celle de facilité, d'espérance, ne présentent rien à mon esprit qui l'émeuve; et si l'on me reproche d'avoir pris dans les objets physiques et dans les êtres immatériels ceux qui réveillent en nous le moins d'émotions, je répondrai que l'idée de *soleil* ou de *justice* n'exciteront pas en moi une admiration plus vive, si mon imagination seule les perçoit, sans que mon intelligence observe les rapports d'utilité et de nécessité qui les unissent aux autres êtres : or je veux prouver seulement que dans l'imagination isolée ne peut être la beauté.

L'intelligence seule pourrait-elle nous satisfaire davantage, et lui devrions-nous ces ineffables émotions qui nous ravissent? Mais cette proposition : *deux et deux font quatre*, est une vérité; l'intelligence a jugé le rapport d'égalité qui unit ces deux termes, et pourrait-on dire que ce soit là une belle chose? Les ouvrages mathématiques sont ceux qui s'adressent le plus exclusivement à l'intelligence, c'est-à-dire qui la servent en esclave, donnant peu à l'imagination et rien au sentiment; il en est de même des thèses philosophiques, dans lesquelles le raisonnement rigoureux veut avoir seul entrée; et cependant, de l'aveu de tous, il n'est pas d'ouvrages dans lesquels l'âme humaine trouve moins la nourriture dont elle est affamée.

Mais l'affection ou la volonté du moins, le cœur sera-t-il le sanctuaire du beau? L'affection isolée n'est rien, car le chien aussi aime son maître; et si l'on veut que je parle de l'homme, quoi de moins beau que la plupart de ses attachemens, et souvent quoi de plus pervers que sa volonté?

Ce n'est donc ni dans l'imagination, ni dans l'intelligence, ni dans la volonté prises isolément, que se forme le sentiment du beau, et cependant, comme le beau n'est point une chimère, que l'âme humaine en est souvent possédée et remplie, il faut en conclure que le beau n'existe pour nous que dans le concert de ces trois facultés, ou plutôt dans leur unité.

Celui qui a le sentiment du beau a déjà vu la justesse de cette pensée, car lorsque ce ravissement s'est emparé de son âme, il a bien senti que les idées présentées par son imagination, et jugées par son intelligence, étaient unies dans l'admiration ou l'amour: ou plutôt que tout son être, imagination, intelligence et amour, non divisés et non confondus, sentait une plénitude d'existence. Un

exemple rendra cette pensée plus sensible.

Mon imagination déroule devant elle les flots de la mer ; elle entend des chants de louange ; elle voit surnager sur l'abîme les chevaux et les cavaliers, etc. ; elle formule en elle ces idées plus grandes : Seigneur, sainteté, puissance, reconnaissance et amour, mais elle seule travaille encore : mon âme reste muette dans l'attente. Mon intelligence s'empare de ces idées et cherche les rapports qui les unissent ; elle me dit, par exemple : Le chant doit être consacré à célébrer les bienfaits du Seigneur, à exprimer la reconnaissance et l'amour ; Dieu tout puissant a précipité le cavalier dans la mer ; personne n'est semblable à Dieu, etc. L'imagination et l'intelligence sont pleinement satisfaites, et pourtant rien ne m'a encore profondément ému. Mais si l'amour vient se joindre à ces deux facultés, si l'Écriture sainte me fait entendre cette grande voix de Moïse et du peuple d'Israël, lorsque, à la vue de leurs ennemis engloutis dans les flots de la mer Rouge, ils s'écrient : *Chantons le Seigneur, car sa gloire a éclaté dans toute sa splendeur ; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier..... Jéhova est le roi de la guerre, le Tout-Puissant est son nom !.... Jéhova, qui est semblable à toi parmi les flots? qui est semblable à toi, grand en sainteté, terrible, adorable, opérant les miracles?.... Tu as étendu la main, et la terre les a dévorés..... Le Seigneur régnera dans l'éternité et par delà*, etc. [1]. Alors je me sens élevé au dessus de moi-même, les facultés de mon âme se réunissent, mon existence se complète, la trinité humaine se rétablit en moi, et pour épancher cette vie intérieure, cette plénitude de l'être, je m'écrie : Voilà la beauté!....

On le voit donc, la beauté pour l'homme n'est que l'unité dans ses trois puissances ou la trinité de son être, comme la beauté en elle-même est l'unité des trois personnes divines ou la Trinité par excellence ; et saint Augustin l'avait compris lorsqu'il avait dit que la beauté est dans l'unité, car l'unité dans l'homme ne peut être que l'unité des facultés trinaires de son âme.

Au reste, la révélation est venue nous enseigner ces grands mystères qui doivent éclairer toutes les vérités. *Faisons l'homme à notre image*, dit Dieu dans la Genèse ; et alors il lui donne cette imagination qui crée les objets, image du Père, dans lequel se trouve l'essence des êtres, la puissance créatrice ; cette intelligence, image du Fils, qui doit percevoir les rapports des êtres par son verbe ou sa parole intérieure, comme le Fils en est le lien et le médiateur ; et cet amour, image de l'Esprit saint, qui n'est lui-même que l'amour infini ; mais comme le saint Esprit unit le Père et le Fils, et que cette admirable Trinité est l'Être suprême, la souveraine beauté, Dieu enfin ; Dieu veut aussi, pour achever la ressemblance et donner à l'homme le bonheur, que l'amour unisse toujours l'imagination et l'intelligence, en sorte que l'intelligence ne puisse percevoir autre chose que ce que l'affection demande, que l'imagination ne présente point à l'intelligence ce qu'elle ne pourrait comprendre ; et cette trinité créée, image de la Trinité éternelle, doit continuellement reproduire et admirer en elle-même cette beauté qui est un reflet de la beauté suprême, et posséder ainsi une pleine et durable félicité. Mais l'homme a péché, et par le fait même de son crime s'est brisée cette unité qui faisait son bonheur et sa gloire : dès lors l'imagination n'offre plus à l'intelligence que des mystères qui l'effraient, et elle contrarie même son ouvrage ; la volonté ou l'amour rebelle à l'intelligence veut et aime ce qu'elle désapprouve, et s'unit même contre elle avec l'imagination. Voilà cette lutte qui dure depuis six mille ans, et que tout homme ressent en lui ; depuis six mille ans l'imagination, l'intelligence et la volonté se fatiguent à ce combat. Lorsque, de lassitude ou pour obéir au commandement de Dieu, elles

[1] *Cantemus Domino : gloriose enim magnificatus est, equum et ascensorem dejecit in mare..... Dominus quasi vir pugnator, omnipotens nomen ejus.. .. Quis similis tui in fortibus Domine, quis similis tui, magnificus in sanctitate, terribilis atque laudabilis, faciens mirabilia? Extendisti manum tuam et devoravit eos terra. Dominus regnabit in æternum et ultra*, etc., etc.

cherchent à se réunir, ce n'est presque jamais complétement et sans murmure; et si parfois enfin cette division cesse, et que l'unité se rétablisse un instant, l'âme éprouve un sentiment de bonheur indéfinissable, elle possède la beauté, mais cette beauté lui échappe comme un éclair, et bientôt recommence sa vie d'ennui, de guerre et de douleur.

Examinons maintenant quelques unes des nombreuses conséquences qui découlent de ce principe, car c'est un des caractères des principes vrais de renfermer les vérités d'un ordre inférieur, comme ils sont renfermés eux-mêmes dans un principe plus général, et ainsi de suite en remontant jusqu'à Dieu : or, la trinité humaine ou la beauté relative à l'homme étant son principe constitutif, doit tout comprendre pour lui, et Dieu, c'est-à-dire, la manière dont il le voit, et la création, c'est-à-dire, la manière dont il la connaît. Mais appliquons ce principe seulement à la littérature.

Quel est l'homme qui pourra le mieux réveiller dans les autres des impressions de beauté? Ce sera certainement celui qui pourra le mieux les recevoir lui-même, car, si nous ne pouvons recevoir directement la beauté que de Dieu, les autres hommes ne peuvent la trouver en parcourant nos ouvrages, qu'autant que nous en étions pénétrés nous-mêmes. Mais quel est celui dont l'âme sera le mieux disposée à recevoir ces émotions? Ce sera, d'après notre définition, celui dont l'imagination, l'intelligence et la volonté seront le plus en harmonie; car, quoique l'unité ne puisse être habituellement parfaite, elle pourra se rétablir souvent dans une disposition semblable. Or l'homme abandonné à lui-même est évidemment dans un état de désunion et de lutte. Son imagination lui présentera les objets, mais dans toute leur nudité et leur isolement, et ne voyant pas le nœud qui les lie dans la création, il se bornera à nous décrire leurs formes extérieures et leurs usages matériels. Si son intelligence cherche les véritables rapports des êtres, l'imagination vient continuellement interrompre et déranger son travail. L'intelligence a beau lui crier : *Tais-toi!* elle remet continuellement devant elle le monde sensible et charnel, comme un voile épais qui lui cache la vérité, et si l'intelligence ne se décourage pas, épuisée du moins par ses efforts, elle perd toute sa grandeur et sa beauté, et ne présente plus qu'une forme pâle, décharnée et languissante. Nous n'avons rien dit du combat qui s'établit entre l'intelligence et la volonté : car, lorsque l'intelligence travaille, l'affection corrompue cherche aussi à détruire son ouvrage, et à son tour, lorsque le cœur veut se livrer à ses penchans déréglés, l'intelligence faisant sans cesse entendre sa voix importune, éveille en lui le remords qui le déchire, en sorte que depuis sa chute, l'homme est incapable de s'élever par lui-même à ce sentiment de beauté et de bonheur qui résulte de l'unité de ses facultés

Il faut donc qu'une puissance surnaturelle vienne à son secours : et voilà ce que fait la religion : car, suivant toute la force de son nom, (*religare*), elle vient relier, réunir, réconcilier ces trois puissances ennemies, et, pour les empêcher de se détruire mutuellement, tracer à chacune ses limites et lui enseigner ses devoirs. « Tu présenteras à l'in« telligence les objets qu'elle doit ju« ger, dit-elle à l'imagination, mais tu « ne chercheras point à usurper ses fonc« tions, et tu t'arrêteras à sa voix........ « Tu exerceras tes forces, dit-elle à l'in« telligence, mais voilà la règle à la« quelle tu dois te conformer, et tu t'in« clineras toujours en présence de mes « dogmes. » Et au cœur : « Ecoute la « voix de l'intelligence, elle te trans« mettra mes ordres et te dira ce que « tu dois aimer. » Elle fait plus : au lieu qu'elles employaient le peu de forces qu'elles avaient à se détruire, elle veut donner à chacune une vie et une gloire nouvelle en les attachant à son service : elle exalte l'imagination par la pompe de ses cérémonies, et l'exerce en lui demandant tous les jours des créations nouvelles pour l'embellissement de son culte; elle donne de l'activité à l'intelligence en lui ouvrant la perspective de la vérité intime, et lui confie la noble mission de combattre ses ennemis; elle attendrit le cœur par ses touchans mystères, et lui donne le soin de répandre la douceur sur ses enseignemens austères, et d'animer

tout son culte; et lorsque ces trois nobles ministres se sont dignement acquittés de leur sublime mission, la religion, pour reconnaître leurs services et leur donner de nouvelles forces, les réunit à un magnifique banquet, à une ineffable communion, et c'est le beau qu'elle leur donne pour nourriture! On verra ce soin admirable d'une part, cet avantage immense de l'autre, dans l'institution des sacremens, où le signe est pour l'imagination, le sens pour l'intelligence, et la grâce pour le cœur. Mais la religion catholique offre seule cette union, et conduit seule ainsi à la source de toutes les beautés, à l'exclusion de diverses sectes et du protestantisme en particulier, qui tue l'imagination et le sentiment en abolissant la pompe du culte, en leur enlevant leurs alimens les plus doux, le sacrement des autels, le culte de la Vierge, et l'aveu des fautes, et donne enfin à l'intelligence une liberté funeste qu'elle n'est pas en état de porter.

Si quelqu'un prend tout ceci pour de vaines figures, nous pouvons en appeler à sa conscience qui confirmera notre langage. Ceux qui chérissent et qui pratiquent la religion savent bien qu'elle seule peut procurer ces émotions douces et sublimes par lesquelles l'âme est ravie jusque dans le sein de Dieu. Ceux qui l'ont aimée jadis et qui insensiblement se sont éloignés d'elle savent bien qu'à mesure que sa voix cessait de se faire entendre, le déchirement intérieur s'établissait, la lutte commençait entre l'imagination qui voulait s'égarer à son gré, et l'intelligence qui ne reconnaissait plus les limites de sa foi, et le cœur qui voulait une pâture jugée vile et indigne par l'intelligence; ils savent bien qu'alors cette joie, cette paix, sorte de goût que laisse après lui le sentiment du beau, s'effaçaient insensiblement, que tout semblait se couvrir peu à peu d'un nuage, qu'ils regrettaient amèrement ces émotions délicieuses et indéfinissables que rien n'avait pu remplacer, et qu'aujourd'hui encore en revenant sur le passé, le sentiment vague de ce qu'ils étaient leur fait regretter de ne plus l'être, à moins toutefois qu'ils n'en soient venus au dernier degré de misère, et que les nobles facultés qui les rapprochaient de Dieu ayant péri dans cette guerre funeste, l'âme humaine n'ait été remplacée, pour ainsi dire, par l'instinct et l'appétit de la brute; *comparatus est jumentis insipientibus*. Pour ceux enfin qui n'ont jamais eu le bonheur d'être religieux; nous les plaignons de ne pas nous comprendre, mais nous n'en sommes pas surpris, car, pour avoir une idée véritable de la beauté, il faut l'avoir possédée quelquefois, et l'âme de l'homme irréligieux n'est qu'un horrible chaos où luttent l'incrédulité, la corruption et le désespoir. Comment la chaste beauté pourrait-elle habiter dans ce repaire?

N. Leques,
Professeur de Littérature française
au collége de Juilly.

M. le comte de Montalembert veut bien détacher quelques pages de la vie de sainte Élisabeth de Hongrie, pour qu'elles soient insérées dans cette livraison de l'*Université Catholique* et dans la livraison suivante. Mais ces fragmens ne pourraient donner une idée de cet admirable sujet historique, et du haut intérêt qu'il doit exciter sous le point de vue religieux, social et littéraire. La collaboration de M. le comte de Montalembert à notre recueil nous interdit ici toute autre observation [1].

CHAPITRE VIII.

De la grande charité de la chère sainte Élisabeth, et de son amour pour la pauvreté.

> Da pauperi ut des tibi : da pauperi micam ut accipias totum panem; da tectum, accipe cœlum; da res perituras ut accipias æternas mensuras.
>
> S. Petrus Chrysologus, *apud Thesaur. Nov. de Sanctis.*

> In te misericordia, in te pietate,
> In te magnificenza, in te s'aduna
> Quantunque in creatura è di bontate.
>
> Dante, Parad. c. 33.

Tandis qu'Elisabeth imposait un joug si rigoureux à ses sens, et se traitait elle-même avec une sévérité si soutenue,

[1] *L'Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, par M. le comte de Montalembert, doit paraître le 18 avril prochain, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, n° 69.

son cœur débordait de charité et de miséricorde envers ses frères malheureux. La tendre pitié qui l'avait toujours animée dès son enfance prenait chaque jour le nouveau développement qui devait en si peu de temps la conduire à mériter ce glorieux et doux surnom de *Patronne des pauvres*, sous lequel la chrétienté la vénère aujourd'hui. La générosité envers les pauvres était un des traits les plus distinctifs de l'époque où elle vivait, notamment chez les princes; mais on remarquait que chez elle la charité ne provenait pas de l'influence de sa naissance, et moins encore du désir de mériter des éloges ou une reconnaissance purement humaine, mais bien d'une inspiration céleste et intérieure. Dès le berceau elle n'avait jamais pu supporter la vue d'un pauvre sans que son cœur en fût comme percé de douleur [1]; et maintenant que son époux lui avait accordé la liberté la plus entière pour tout ce qui touchait à l'honneur de Dieu et au bien du prochain [2], elle s'abandonnait sans réserve à son penchant naturel pour soulager les membres souffrans du Christ. C'était sa pensée de chaque jour, de chaque moment [3]; c'était aux pauvres qu'elle consacrait tout ce superflu qu'elle refusait aux habitudes de son sexe et de son rang; et malgré les ressources que la charité de son mari mettait à sa disposition, elle donnait si rapidement tout ce qu'elle avait, qu'il lui arriva souvent d'être obligée de se dépouiller elle-même de ses vêtemens pour avoir de quoi soulager les maheureux.

Une si touchante abnégation de soi ne pouvait manquer de frapper le cœur et l'imagination du peuple : aussi raconte-t-on dans les anciennes chroniques qu'un jour de jeudi que la duchesse descendait en ville, richement habillée et couronnée, elle rencontra une foule de pauvres sur son passage, et leur distribua tout ce qu'elle avait d'argent avec elle; puis quand elle eut tout donné, elle en vit un qui lui demanda l'aumône d'un ton plaintif; elle gémit de n'avoir plus rien à lui donner; mais pour ne pas le contrister, elle ôta un de ses gants qui était richement brodé et orné de bijoux, et le lui donna. Un jeune chevalier qui la suivait, ayant vu cela, alla aussitôt rejoindre le pauvre et lui acheta le gant de la duchesse, qu'il attacha sur son casque en guise de cimier, comme un gage de la protection divine. Et il eut raison; car à dater de ce moment il s'aperçut que dans tous les combats, dans tous les tournois, il renversait toujours ses adversaires et n'était jamais vaincu lui-même. Il alla plus tard à la Croisade, où ses exploits lui acquirent un grand renom. De retour dans sa patrie et sur son lit de mort, il déclara qu'il attribuait toute sa gloire et tous ses succès au bonheur qu'il avait eu de porter pendant toute sa vie un souvenir de la chère sainte Élisabeth [1].

Mais ce n'était pas par des présens ni avec de l'argent que la jeune princesse pouvait satisfaire à son amour pour les pauvres du Christ; c'était bien plus par ce dévoûment personnel, par ces soins tendres et patiens qui sont assurément aux yeux de Dieu comme à ceux des malheureux la plus sainte et la plus précieuse aumône. Elle se livrait à ces soins avec la simplicité et la gaité extérieure qui ne la quittaient jamais [2]. Quand des malades venaient invoquer sa charité, après qu'elle leur avait donné ce qu'elle pouvait, elle s'informait de leur demeure afin d'aller les y voir. Et alors aucune distance, aucune difficulté du chemin ne l'arrêtait : elle savait que rien ne fortifie le sentiment de la charité comme d'approfondir les misères humaines dans ce qu'elles ont de plus matériel et de plus positif. Elle pénétrait dans les huttes les plus éloignées de son château, les plus repoussantes par la saleté, le mauvais air; elle entrait dans ces asiles de la pauvreté avec une sorte de dévotion et de

[1] Arm mensche nummer ane gesach
Si in hette sunder ungemach
Unde iamerlichen schmerzen
Mit ime in irme herzen.
Ms. de Darmstadt.

[2] Theod., II, 6.

[3] Eleemosynisque et misericordiis pauperum insistens, in justificationibus Domini exercebatur die ac nocte. Ibid.

[1] Rebhahn. Hist. Eccles. Isenac. Ms. Passional. f. 59. Selon ce dernier, ce n'était pas un gant, mais une des manches de sa robe; selon d'autres auteurs, c'était son écharpe.

[2] Omnia caritatis opera in maxima hilaritate et vultus constantia exhibebat. Theod. l. c.

familiarité à la fois; elle y apportait elle-même ce qu'elle croyait être nécessaire à leurs tristes habitans; elle les consolait bien moins encore par ses dons généreux que par ses douces et affectueuses paroles [1]. Quand elle trouvait qu'ils étaient endettés, et qu'ils ne pouvaient se libérer, elle se chargeait d'acquitter leurs dettes avec ses propres deniers [2]. Les pauvres femmes en couches étaient surtout l'objet de sa compassion; toutes les fois qu'elle le pouvait elle allait se mettre à côté de leurs misérables lits, les assistait et les encourageait [3]. Elle prenait leurs nouveau-nés entre ses bras avec un amour de mère, les couvrait d'habits qu'elle avait faits elle-même, et les tenait souvent sur les fonts de baptême, afin que cette maternité spirituelle pût lui fournir un motif de plus pour les aimer et les soigner pendant toute leur vie [4]. Quand un de ses pauvres mourait, elle venait, dès qu'elle le pouvait, veiller son corps, l'ensevelissait de ses propres mains, souvent avec les draps de son propre lit [5], assistait à ses obsèques; et l'on voyait avec admiration cette puissante souveraine suivre avec humilité et recueillement le pauvre cercueil du dernier de ses sujets [6].

Rentrée chez elle, elle employait ses loisirs, non pas aux délassemens délicats de la richesse, mais comme la femme forte de l'Ecriture, à des travaux pénibles et utiles : elle filait de la laine avec ses demoiselles d'honneur, et en faisait ensuite de ses propres mains des vêtemens pour ses pauvres ou pour les religieux mendians qui vinrent à cette époque s'établir dans ses états [1]. Elle se faisait souvent accommoder pour tout repas des légumes à dessein mal cuits, sans sel, sans assaisonnement quelconque, afin de savoir par expérience comment les pauvres étaient nourris, et elle les mangeait avec une grande joie [2].

On a vu plus haut comment elle souffrait sans cesse la faim pour ne pas user de la nourriture qu'elle croyait être le fruit du travail injustement exigé des pauvres sujets; mais elle ne bornait pas à ces scrupules purement personnels, son zèle pour la justice et sa tendre sollicitude pour les malheureux. Lorsque, dans l'exercice des soins domestiques de sa maison, elle découvrait la trace de quelque violence, de quelque tort commis à l'égard des pauvres gens de la campagne, elle allait sur-le-champ le dénoncer à son mari, et cherchait elle-même à le compenser autant que le permettaient ses moyens [3]. Comme si ces touchantes vertus étaient l'apanage imprescriptible de la maison de Hongrie, on les retrouve presque deux siècles plus tard, dans une jeune et illustre souveraine, fille comme notre Élisabeth d'un roi de Hongrie, Hedwige, élue à treize ans reine de Pologne, qui effectua par son mariage avec Jagellon l'union de la Pologne et de la Lithuanie, et qui mourut à vingt-huit ans en odeur de sainteté (1399), après avoir été renommée comme la plus belle [4] et la plus courageuse princesse de son temps. Digne d'être de la race d'Élisabeth par l'immense pitié de son cœur, elle a laissé dans les annales de son pays, une des plus délicieuses paroles qui soient jamais

[1] Und wenne siechen zu ire kament.. so frogete si denne wo ir herberge were daz sie kunde dar kommen. Cod. Heidel. p. 10. — Quantumcumque distarent hospitiâ et quantumlibet via esset lutosa vel aspera, eos visitabat. Theod. l. c. — Viles camerulas familiariter subintrans... nec sordes abhorrens.. Cod. Florent. 155. — Und trostete sie mit almusen und mit süssen worten. Cod. Heidelb. 10.

Ceulx sermonait sainte Ysabiaux
Les moz lor dizait doulx et biaux
De pacience et de salut.
Rutebeuf. Ms. p. 33.

[2] Cod. Heidelb., 10.

[3] Ibid., Theod. l. c.

[4] De sacra fonte eos lavavit, ut compaternitatis occasione liberius eis benefacere posset. Theod. l. c.

[5] Jean Lefèvre, l. XLVI. o. 24.

[6] Eorum funera propriis manibus contrectabat et ipsorum obsequiis devote manebat. Cod. Florent. 155.

[1] Manum mittens ad fortia fusum apprehendit regis filia, et cum pedissequis suis lanam filabat...... pauperum vestes, insuper catechumenorum egenorum propriis manibus consuebat. Theod. l. c.

[2] Herm. Fritzl. Ms. Heidelb.

[3] Vim vel injuriam passis pro viribus satisfieri laborabat. Theod. l. c.

[4] In orbe universo parem in forma non habere credita est. Dlugosz. X.

échappées à l'âme d'une chrétienne. De pauvres paysans étant venus, tout en pleurs, se plaindre à elle que les domestiques du roi leur avaient enlevé tous leurs bestiaux, elle courut chez son époux et en obtint la restitution immédiate; après quoi elle dit: « Le bétail leur est rendu, mais qui leur rendra leurs larmes [1]? »

Elisabeth aimait à porter elle-même aux pauvres, à la dérobée, non seulement l'argent, mais encore les vivres et les autres objets qu'elle leur destinait. Elle s'acheminait ainsi chargée par les sentiers escarpés et détournés qui conduisaient de son château à la ville et aux chaumières des vallées voisines. Un jour qu'elle descendait, accompagnée d'une de ses suivantes favorites, par un petit chemin très rude que l'on montre encore [2], portant dans les pans de son manteau du pain, de la viande, des œufs et d'autres mets, pour les distribuer aux pauvres, elle se trouva tout à coup en face de son mari qui revenait de la chasse. Etonné de la voir ainsi ployant sous le poids de son fardeau, il lui dit: « Voyons ce que vous portez»: et en même temps ouvrit malgré elle le manteau qu'elle serrait tout effrayée contre sa poitrine; mais il n'y avait plus que des roses blanches et rouges, les plus belles qu'il eût vues de sa vie; cela le surprit d'autant plus que ce n'était plus la saison des fleurs [3]. Voyant le trouble d'Elisabeth, il voulut la rassurer par ses caresses; mais s'arrêta tout à coup en voyant apparaître sur sa tête une image lumineuse en forme de crucifix. Il lui dit alors de continuer son chemin sans s'inquiéter de lui, et remonta lui-même à la Wartbourg, en méditant avec recueillement sur ce que Dieu faisait d'elle, et emportant avec lui une de ces roses merveilleuses qu'il garda toute sa vie. A l'endroit même où cette rencontre eut lieu, à côté d'un vieil arbre qui fut bientôt abattu, il fit élever une colonne surmontée d'une croix, pour consacrer à jamais le souvenir de celle qu'il avait vue planer sur la tête de sa femme [1].

Parmi tous les malheureux qui attiraient sa compassion, ceux qui occupaient la plus large place dans son cœur, étaient les lépreux, que le caractère spécial et mystérieux de leur infortune rendit, pendant tout le moyen âge, l'objet d'une sollicitude mêlée d'affection

[1] Et si pecora colonis reddimus, quis illis effusas lacrymas restituet? Ibid. — Dans l'appendice n° 3, nous avons cherché à tracer une esquisse de la vie de la reine Hedwige, que quelques auteurs ont nommée sainte, mais qu'il ne faut pas confondre avec sainte Hedwige, tante d'Elisabeth.

[2] Il se nomme encore, comme aux jours d'Élisabeth, du nom très expressif de *Kniebrechen*, casse-genou.

[3] In iren manteln und kruegen
Wan sy waren beid woll beladen
Mit fleysche, eyern und fladen
Er sprach *Lasset sehen was traget ihr*
Und deckte Ine auf ire mentell schier.
Vit. Rhyt. § 21.

Do waren iz alles rote rosen und wizze..... die schœnster die er je gesach und waz doch zu der zit in dem jare das jeman kein rosen haben mohte. Cod. Heidelb. CXIII et CV.

[1] Als er mit ine begunde ze kosen...
Ir erschrecken war ime leydt...
Da erschien im zu den gezeiten, etc.
Vit. Rhyt. l. c.

Hermann de Fritzlar et le manuscrit des Franciscains reportent ce miracle au temps de sa première enfance. Selon eux, un jour qu'elle sortait des cuisines avec des vivres qu'elle avait dérobés pour les pauvres, elle rencontra son père ou son beau-père, qui lui dit: « Chère petite, que portes-tu là? » Elle répondit: « Des roses pour me faire une guirlande ».—« Voyons ces roses, dit-il. » Et en effet, il n'y avait que cela. Nous avons préféré suivre la majorité des auteurs et la tradition générale qui appliquent ce miracle à sa vie conjugale et y font intervenir son mari. C'est, du reste, le plus célèbre et le plus populaire des miracles de notre sainte: elle a été souvent représentée, par les peintres et les sculpteurs catholiques, avec des roses dans son manteau. On cultive encore des roses en grande quantité autour de son église à Marbourg, comme aussi sur la Wartbourg. Le peuple de ces deux lieux, quoique protestant, a conservé avec amour cette légende. Nous l'avons entendu raconter par un paysan des environs de Marbourg, le 29 juin 1834, avec le détail de la rose prise et gardée par le landgrave, que nous n'avions trouvé dans aucun auteur.

Le même miracle est attribué à sainte Elisabeth de Portugal, petite nièce de notre sainte, et à sainte Rose de Viterbe.

et de frayeur[1]. Élisabeth, à l'instar de plusieurs saints et princes illustres de son temps, se plaisait à triompher de ce dernier sentiment, et à mépriser toutes les précautions qui séparaient extérieurement de la société chrétienne, ces êtres marqués de la main de Dieu. Partout où elle en voyait, elle allait, comme s'il n'y avait aucune contagion à craindre, les trouver, s'asseyait à leurs côtés, leur tenait des discours tendres et consolans, les exhortait à la patience et à la confiance en Dieu, et ne les quittait qu'après leur avoir distribué d'abondantes aumônes[2]. « Vous devez, leur disait-elle, à bonne chère souffrir ce martyre; vous ne devez en avoir ni deuil ni colère. Quant à moi, j'ai la confiance que si vous prenez en patience cet enfer que Dieu vous envoie en ce siècle, vous serez sauvés et quittes de l'autre enfer. Or, sachez que c'est un grand mérite[3] ». Ayant rencontré un jour un de ces infortunés qui souffrait en outre d'une maladie à la tête, et dont l'aspect était repoussant au plus haut degré, elle le fit venir en secret dans un endroit retiré de son verger, et lui coupa elle-même ses affreux cheveux, lava et pansa sa tête qu'elle tenait sur ses genoux : ses demoiselles d'honneur l'ayant surprise dans cette étrange occupation, elle leur sourit sans rien dire[4].

Un certain jour de Jeudi-Saint, elle rassembla un grand nombre de lépreux, leur lava les pieds et les mains, puis se prosternant devant eux, elle baisa humblement leurs plaies et leurs ulcères.

Une autre fois, le landgrave étant allé passer quelques jours à son château de Naumbourg, qui était au centre de ses possessions septentrionales et voisines de la Saxe. Élisabeth resta à la Wartbourg, et employa le temps que son mari devait être absent, à soigner avec un redoublement de zèle les pauvres et les malades, à les laver elle-même, à les vêtir des habits qu'elle leur avait faits, malgré le mécontentement qu'en témoignait hautement la duchesse-mère Sophie qui était restée avec son fils depuis la mort de son mari. Mais la jeune duchesse ne tenait que fort peu de compte des plaintes de sa belle-mère. Parmi ces malades, il y avait alors un pauvre petit lépreux, nommé Hélias ou Élie, dont l'état était si déplorable, que personne ne voulait plus le soigner. Élisabeth seule, le voyant abandonné de tous, se crut obligée de faire plus pour lui que pour tout autre; elle le prit, le baigna elle-même, l'oignit d'un onguent salutaire, et puis le coucha dans le lit même qu'elle partageait avec son mari[1]. Or il arriva justement que le duc revint au château pendant qu'Élisabeth était ainsi occupée. Aussitôt sa mère courut au devant de lui, et, comme il mettait pied à terre, elle lui dit : « Cher fils, viens avec moi, je veux te montrer une belle merveille de ton Élisabeth. »—« Qu'est-ce que cela veut dire? » dit le duc. « Viens seulement voir », reprit-elle, « tu verras quelqu'un qu'elle aime bien mieux que toi. » Puis le prenant par la main, elle le conduisit à sa chambre et à son lit, et lui dit : « Maintenant regarde, cher fils, ta femme met des lépreux dans ton propre lit, sans que je puisse l'en empêcher : elle veut te donner la lèpre; tu le vois toi-même. » En entendant ces paroles, le duc ne put se défendre d'une certaine irritation, et enleva brusquement la couverture de son lit[2]. Mais au même moment, selon la belle expression de l'historien, le Tout-Puissant lui ouvrit les yeux de l'âme, et au lieu du lépreux, il

[1] Voyez plus loin les détails à ce sujet, chapitre xxv.

[2] Ubicumque tales reperit assidens illis consolabatur exhortans ad patientiam, etc. Theod. Cod. Heid. l. c.

[3] Rutebeuf, Ms. de la Bibl. Roy. p. 34.

[4] Mendicum horrendum aspectu capitis infirmitate laborantem, secrete assumsit, caputque ejus in sinu suo reclinans horridos capillos ipsius sanctis manibus totondit, etc..... Supervenientibus correpta pedisequis ridebat et tacebat. Theod. H. l. c., Cod. Heid.

Et, elle ne savait que dire,
Se prenait par amours à rire.
Rutebeuf, p. 31, Mss.

[1] Den sy batte schmirte und zwueg
Darnach sy ine in ir bette trueg
Dae sy mit irem Herren inne lag.
Vit. Rhyt., 20.

[2] Und alz er von syme pherde getrad, do quam syn muthir.
Ein wunder will ich zeigen dir
Das deine Elisabeth treibt an.....
Do sprach her « Was ist daz? » Do sprach sie :

vit la figure de Jésus-Christ crucifié, étendu dans son lit [1]. A cette vue, il resta stupéfait ainsi que sa mère, et se mit à verser des larmes abondantes sans pouvoir d'abord proférer une parole. Puis se retournant, il vit sa femme qui l'avait suivi tout doucement pour calmer sa colère contre le lépreux : « Élisabeth, » dit-il aussitôt, « ma bonne chère sœur, je te prie de donner bien souvent mon lit à de pareils hôtes : je t'en saurai toujours bien bon gré ; ne te laisse arrêter par personne dans l'exercice de tes vertus [2]. » Ensuite il se mit à genoux et dit à Dieu cette prière : « Seigneur, ayez pitié de moi, pauvre pêcheur ; je ne suis pas digne de voir toutes ces merveilles ; je ne le reconnais que trop : mais aidez-moi à devenir un homme selon votre cœur et votre divine volonté [3]. »

Élisabeth profita de la profonde impression qu'avait faite cette scène sur le duc, pour obtenir de lui la permission de construire un hospice à mi-côte du rocher que domine le château de Wartbourg, sur le site occupé depuis par un couvent de Franciscains. Elle y entretint, à dater de ce moment, vingt-huit pauvres malades ou infirmes, choisis parmi ceux qui étaient trop faibles pour grimper jusqu'au château même [4]. Tous les jours elle allait les visiter, panser leurs plaies et leur porter elle-même à manger et à boire.

Vivant ainsi avec les pauvres et pour eux, il n'est pas étonnant que Dieu lui ait inspiré ce saint amour de la pauvreté qui a illustré les âmes les plus riches de ses grâces. Tandis que, sorti du peuple, François d'Assise ouvrait au monde comme une nouvelle porte du sanctuaire par où se précipitaient avec ardeur toutes les âmes avides d'abnégation et de sacrifices, Dieu suscitait au milieu de la chevalerie allemande cette fille de roi, qui, à quinze ans, sentait déjà le désir de la pauvreté évangélique lui brûler le cœur, et qui confondait l'orgueil et la magnificence de ses pairs par un profond et souverain mépris de tous les biens terrestres [1]. Il semblait lui marquer ainsi la place qu'elle se hâta de prendre dans le culte de l'Église et l'amour du peuple chrétien, à côté du séraphin d'Assise. Au milieu de la fleur de sa jeunesse et de sa beauté, elle avait su dessécher dans son cœur jusqu'aux dernières racines des gloires mondaines [2]. « Elle, » dit un écrivain de son temps, « qui estait en souveraine gloire, quêtait l'estat de povreté afin que le monde n'eust rien propre en elle, et qu'elle fust povre comme Jésus-Christ l'avait été [3]. »

Elle ne pouvait se défendre d'associer son époux bien-aimé à toutes ses secrètes et saintes rêveries, à tous les élans de son imagination enfantine vers une vie à la fois plus simple et plus conforme à la perfection évangélique. Une nuit qu'étant couchés, ils ne dormaient pas, elle lui dit : « Sire, si cela ne vous ennuie pas, je vous dirai une pensée que j'ai sur le genre de vie que nous pourrions mener pour mieux servir Dieu. » « Dites-le donc, douce amie, » répondit son mari, « quelle est votre pensée à ce sujet ? » « Je voudrais, » dit elle, « que nous n'eussions qu'une seule charruee de

« Komme und siehe.... einen den sy viel lieber hat dan dich..... »

Sy nam den son bey seiner hant...
« Dae wirdestu vergiftet von
Nu sych selber zu mein lieber soen. »
Sein gemueth was lme etwas scharff
Des bettes decke er aufwarf.

Vit. Rh. 20. Rothe, 1707. Passional, 59.

[1] Tunc aperuit Deus interiores principis oculos, viditque in thoro suo positum Crucifixum. Theod. l. c.

[2] Und begeguet seyne Elisabeth
Dy ime nach hatte geschrietten
Auf das sy versunet seinen zorn
Und der sieche bliebe unverworn.

Vit. Rhyt. 20.

Elyzabeth, myn liebe swester, sulche geste soltu vehil dicke yn myn bette legen, das ist mir wol zu dancks. Berth. Cap. 7.

[3] Passional, f. 57.

[4] Dy nicht mœchten gehen noch kriechen
Gein Wartpurg wan es was zehoch.

Vit. Rhyt., l. c.

[1] Evangelicæ desiderium paupertatis Spiritu Sancto in ejus dulciter accensum præcordiis fortiter æstuabat. Theod., II, 7.

[2] Intra semetipsum spiritu pauper mendicitatem præ his omnibus affectabat... Flore juventutis vernabat in corpore, sed mundanæ gloriæ flos decidens ejus aruit in corde. Ibid.

[3] Jean Lefèvre. Ann. Han. l. XLVI, c. 23.

terre, qui nous fournirait de quoi vivre, et environ deux cents brebis, et alors vous pourriez labourer la terre, mener les charrues, et souffrir pour Dieu ces travaux : et moi j'aurais soin des brebis, et je les tondrais. » Le landgrave sourit de cette simplicité de sa femme et lui répliqua : « Eh! douce sœur, si nous avions tant de terre et tant de brebis, il me semble que nous ne serions guère pauvres; et bien des gens nous trouveraient encore trop riches [1]. »

D'autres fois c'était avec ses suivantes, qui étaient aussi ses amies, qu'elle parlait longuement des joies de la pauvreté; et souvent, dans ses épanchemens familiers avec elles, la jeune princesse, aussi enfant par le cœur que par l'âge, cherchait à réaliser, au moins en image, ses pieux désirs. Dépouillant ses habits royaux, elle se revêtait d'un misérable manteau de couleur grise, réservé aux pauvres et aux vilains, couvrait sa tête d'un voile déchiré, et marchait devant ses compagnes comme une pauvresse, en feignant de mendier son pain; et, comme avertie par une inspiration divine du sort que Dieu lui réservait, elle leur disait ces paroles prophétiques : « C'est ainsi que je marcherai lorsque je serai pauvre et dans la misère pour l'amour de mon Dieu [2]. »

[1] Une nuit gisoient
Ensemble en lor lit et villoient.....
Si dist, sire, ne vous anuit
Je dirai mon pense danuit....
Douce amie, dites le donc.....
Je volroie moult doucement
Une seule kerue avoir,
De terre dont nous vesquissions.
Et ij cens brebis ensement.
Qu'il vous convenroit ahatier
La terre et mener les chevaus
Et souffrir por Dieu les travaus,
Et iou dautre part overroie
As brebis et les tondroie.....
— Landegraue dist en riant,
Par la simple ce qu'il savoit
Que sa feme en son cuer avoit :
E douce suer si nous aviens, etc.....

Le Moine Robert, Mss. 1862.

[2] Coram ancillis in palatio... vili pallio se induens... processit tanquam paupercula.... tanquam præsago corde sui futuri status prophetissa, dixit ad ipsas ; « Sic incedam cùm pro Deo meo miserias sustinebo. » Theod. l. c.

O sainte simplicité, candeur des premiers âges, tendresse naïve et pure des anciens jours, ne revivrez-vous jamais? Faut-il croire que vous soyez éteintes et mortes pour toujours? et s'il est vrai que les siècles ne sont dans la vie du monde que comme les années dans celle de l'homme, ne reviendrez-vous pas, après un si long et si sombre hiver, ô doux printemps de la foi, rajeunir le monde et nos cœurs?

. . . .

Nous avons visité avec un tendre respect et un soin scrupuleux les lieux qui furent le théâtre de la charité et du dévoûment d'Élisabeth. Nous avons suivi tous ces sentiers escarpés que foulait le pied de l'infatigable amie des pauvres; long-temps nous avons promené nos regards sur le magnifique paysage que l'on contemple du haut de la Wartbourg, en songeant que les yeux bénis d'Élisabeth avaient aussi, pendant la plus grande partie de sa vie, contemplé cette vaste étendue de pays, et l'avaient embrassé tout entier d'un seul regard de cet amour qui n'a ni sa source ni sa récompense sur la terre.

Les monumens fondés par la royale aumônière, ont tous péri : le peuple l'a oubliée en même temps que la foi de ses pères : quelques noms seuls ont résisté, et conservent pour le pélerin catholique la trace de la sainte bien-aimée.

Au château même de la Wartbourg, le souvenir de Luther, de l'orgueil révolté et victorieux [1], a détrôné celui de l'humilité et de la charité d'Élisabeth. Dans l'antique chapelle où elle a si souvent prié, c'est la chaire du superbe hérésiarque que l'on montre aux voyageurs; mais le site de cet hôpital qu'elle avait élevé à la porte de sa résidence ducale, comme pour ne jamais perdre de vue le comble des misères humaines, au milieu des splendeurs de son rang; ce site modeste et caché lui a été laissé, et a conservé son nom. Cent ans après sa mort, en 1331, l'hôpital fut remplacé par un couvent de Franciscains

[1] Il y fut retenu secrètement par l'électeur de Saxe, son protecteur, à son retour de la diète de Worms, pour le mettre à l'abri de la sentence prononcée contre lui. Il nommait modestement cette retraite son île de Pathmos.

fondé en son honneur par le landgrave Frédéric le Sérieux. A la réformation, il fut supprimé, alors que dix-sept autres couvens et églises, dans la seule ville d'Eisenach, furent ruinés et pillés en un seul jour, et que les moines et les prêtres s'en allèrent deux à deux en chantant le *Te Deum*, au milieu des huées de la populace [1]. Ce monument de la bienfaitrice du pays ne fut pas plus respecté que les autres, et les pierres en furent employées à réparer les fortifications du château. Mais il y est resté une petite fontaine, une source d'eau pure et fraîche qui s'écoule dans un simple bassin de pierre, voûté et sans ornement quelconque, si ce n'est les fleurs nombreuses et l'herbe verdoyante qui l'entoure. C'était là où la duchesse lavait elle-même le linge des pauvres [2], et cela s'appelle encore la *fontaine d'Elisabeth*. Tout autour se trouve une plantation touffue qui cache ce lieu à la plupart des passans, et quelques faibles débris d'un mur d'enceinte. Le peuple l'a nommé le *jardin d'Elisabeth*.

Plus loin, à l'orient, au bas de la montagne qui domine la Wartbourg, et entre cette montagne et l'ancienne Chartreuse

[1] En 1524. Voyez la touchante description qu'en fait l'historien protestant : Bericht von der stadt Eisenach, p. 189 et 225.

[2] Ou, selon quelques uns, les pauvres eux-mêmes. Limperg, das im Jahr 1705 lebende und schwebende Eisenach, p. 220.

consacrée à la sainte en 1394 [1], on voit se déployer une vallée charmante arrosée par un étroit et paisible ruisseau qui coule au milieu de prairies pleines de roses et de lis; les flancs en sont ombragés par de vénérables chênes, nobles débris des antiques forêts de la Germanie. Dans un de ses détours, cette vallée forme une gorge secrète et solitaire où s'élève une pauvre chaumière qui était autrefois une chapelle. C'était là qu'Élisabeth donnait rendez-vous à ses pauvres, les amis de Dieu et les siens; c'était là qu'elle descendait, tendre, ingénieuse et infatigable, par des sentiers cachés, à travers les bois, chargée de vivres et d'autres secours, pour leur éviter la montée pénible du château, et aussi pour échapper aux regards des autres hommes. Cette gorge solitaire s'appelle le *Champ des lis*, cette humble chaumière, le *Repos des pauvres*, et toute la vallée portait naguère encore le doux nom de *vallée d'Elisabeth* [2].

[1] Cette Chartreuse qui portait le nom d'Elisabethenhaus a aussi été complétement rasée. Il n'en reste qu'une seule pierre, qui est un tombeau. Le site est occupé aujourd'hui par la maison de correction et le jardin botanique.

[2] *Elisabethenthal: Lilien grund: Armenruh.* Thon. Schloss Wartburg, et renseignemens pris sur les lieux en juin 1834. Aujourd'hui la vallée a été débaptisée et s'appelle Marienthal en l'honneur d'une grande duchesse de Saxe-Weimar.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

Essais sur la philosophie des Hindous, par M. H. T. COLEBROOKE, *directeur de la Société asiatique de Londres; traduits de l'anglais et augmentés de textes sanscrits et de notes nombreuses*, par G. PAUTHIER [1].

Le nom de M. Colebrooke est un des noms les plus connus et les plus chers à ceux qui ont abordé l'étude des langues et des civilisations de l'Orient. Lorsqu'avec nos habitudes européennes de pensée et de langage, avec notre esprit moderne et notre cœur chrétien, nous nous transportons parmi ces nations idolâtres, dans ce monde asiatique, si vaste et si varié, si plein de merveilles et d'horreurs, notre vue se trouble, nous n'apercevons qu'une vague atmosphère où s'agitent des fantômes gigantesques, nous n'entendons que des voix inconnues, nous ne reconnaissons plus ni les hommes, ni la terre, ni les cieux. Alors heureux sommes-nous si nous rencontrons un sage qui, sorti de notre Europe et devenu citoyen de ces lointaines contrées, se fasse pour quelque temps notre guide et notre interprète, et s'interpose médiateur complaisant entre notre ignorance et notre curiosité. Trente ans de séjour et de travaux dans l'Inde ont donné droit à M. Colebrooke d'exercer ce pénible et bienveillant ministère. M. Colebrooke s'est assis sur les ruines d'Ayodhya et de Bénarès, il a religieusement recueilli les derniers soupirs de cette société indienne qui se meurt; il en a recueilli les croyances, les lois, les institutions, et dans de nombreux ouvrages il a consigné le résultat de ses recherches [2]. Maintenant de retour dans sa patrie, doyen des orientalistes anglais, il n'a pu se détacher de ces études qui le captivèrent si long-temps, et, recueillant ses souvenirs, il a entrepris sous le titre modeste d'*Essais*, l'exposition des principaux systèmes de la philosophie indienne.

La méthode suivie dans ces Essais est d'une grande sagesse; pourtant, accoutumés que nous sommes à de brillantes hypothèses, à de vivantes peintures historiques, cette sagesse nous paraîtra peut-être au premier abord pâle et monotone. Chaque système philosophique est l'objet d'une dissertation qui contient, 1° l'indication du chef d'école, de ses principaux disciples et de leurs ouvrages; 2° l'analyse de la doctrine; 3° quelques jugemens généraux, quelques comparaisons entre les systèmes divers, quelques rapprochemens avec la philosophie des autres nations.

Mais de même que dans les discours d'un vieillard se révèle souvent l'instructive expérience d'une vie orageuse, de même sous ces formes un peu arides, dans ce cadre qui semble étroit se trouvent résumées les agitations séculaires de la pensée chez une des plus nobles familles de la race humaine. Voyez comme tout s'anime, comme ces vieux âges renaissent de leur poussière; voyez comme la malédiction qui est tombée sur l'homme au commencement, a condamné son intelligence à des labeurs éternels. Au milieu des voluptés d'une nature tropicale, sur les délicieuses rives de l'Indus et du Gange, l'intelligence de l'homme est demeurée souffrante et inquiète; elle avait les paroles de la révélation primitive, elle aurait pu s'y reposer paisible, et pourtant elle abandonne ce point d'appui pour aller poursuivre un rêve qui n'aura pas de terme. Voici que les Brahmes, infidèles dépositaires, ont écrit sous le nom de Védas une traduction dénaturée des enseignemens divins, et l'ont proposée à la vénération des peuples comme un livre sacré, comme la dernière limite de tout savoir. Mais cette limite, eux-mêmes la franchissent. Ils commentent, ils développent les Védas sous le double rapport du dogme et de la morale, et de ce double commentaire naissent les deux systèmes appelés Mimansas, où le panthéisme reçoit sa première formule. Bientot s'élèvera l'école de Patandjali qui, s'écartant de l'orthodoxie Brahmanique, fondera une sorte de dualisme en affirmant l'existence éternelle de la matière et de l'esprit. Puis des hommes audacieux briseront toutes les chaînes de la tradition : Kapila et Kanada entreprendront d'ex-

[1] Paris, Firmin Didot, rue Jacob, 24.
Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.
Heidelhoff et Campe, rue Vivienne, 12.

[2] *A Digest of Hindu law, a grammar of the sanscrit language, on the Vedas, etc., etc.*

pliquer le monde sans Dieu, et suspendront dans le vide les atomes créateurs. La multiplication des doctrines multiplie les discussions; les écoles rivales entrent en lutte; la dialectique, arme puissante, se forge et se polit : Gotama enseigne aux athlètes de la pensée, l'art d'emprisonner leurs adversaires dans le labyrinthe d'une longue argumentation, et de les terrasser par un syllogisme vainqueur. Enfin, quelques âmes, lassées de ce tumulte et de ces combats, rejetant désormais le raisonnement comme une torche éteinte qui ne peut plus éclairer leur route, méprisant une autorité sacerdotale qui s'est elle-même déshonorée, quelques âmes se réfugient dans le mysticisme. Ainsi se formèrent les sectes nombreuses des Djinas, des Baudhas, des Tchavrakas, rameaux divisés à l'infini, exubérante végétation, mais qui n'a point porté de fruits et qui semble n'avoir servi qu'à épaissir les ombres et à voiler la lumière.

Au milieu de cette foule de doctrines diverses, on est frappé de la ressemblance de quelques unes avec les plus célèbres systèmes de la philosophie grecque. Alors on se rappelle les longs pélerinages de Pythagore et de Platon; on se rappelle le génie d'Aristote mis en rapport avec les sciences de l'Orient par les conquêtes d'Alexandre; on se souvient de cette sagesse des Brahmes et des Gymnosophistes si célèbre dans l'antiquité. La Grèce, si amoureuse d'elle-même, si jalouse de son individualité, si féconde en fictions pour établir l'autochthonie de ses habitans et l'origine nationale de ses dieux, s'est pourtant reconnue redevable de ses conceptions philosophiques à ces peuples d'Asie qu'elle appelait barbares. Bien plus, ces conceptions empruntées subirent le même sort que celles dont elles émanaient : le panthéisme de Crotone et d'Elée, le dualisme des écoles d'Ionie, enfanta l'athéisme de Démocrite et de Protagoras; et la dialectique aristotélicienne s'évanouit dans les mystérieuses spéculations des alexandrins.

Ainsi la philosophie, comme une actrice voyageuse, s'en va répétant aux différentes époques et aux différens siècles un drame unique, dont les scènes se suivent dans le même ordre et aboutissent au même dénouement. Le spectacle de ces élans inutiles de la raison pour atteindre à la vérité et au bonheur, est un spectacle douloureux mais salutaire. A la vue de tant de travaux et de veilles stériles, de tant de génies impuissans, en présence de cette impitoyable démonstration de notre faiblesse, il ne faut point s'enfermer dans un muet désespoir, il faut recourir à une puissance supérieure et bienfaisante. O vous tous qui avez soif du vrai et du bien, jetez là cette urne des Danaïdes où tant d'autres ont vainement puisé, qui depuis tant de siècles n'a pu se remplir, levez la tête et laissez humecter vos lèvres à la rosée qui vient du ciel.

Telles sont quelques unes des réflexions qui se pressent dans l'esprit à la lecture des doctes Essais de M. Colebrooke; mais ces excellens opuscules, épars dans les Mémoires de la Société asiatique de Londres, seraient d'un accès difficile à ceux qui n'entretiennent pas avec la langue et la littérature anglaise une étroite familiarité, si la traduction de M. Pauthier ne fût venue à leur secours. Cette traduction est claire et fidèle, elle est enrichie de textes supplémentaires et de notes explicatives qui décèlent une grande érudition, bien qu'elles accusent parfois une déplorable légèreté en matière de christianisme. Heureusement ces taches sont rares et peu profondes.

Histoire du Privilége de Saint Romain, par A. Floquet, *greffier en chef de la Cour Royale de Rouen*. 2 gros vol. in-8°. Rouen, chez Legrand, rue Ganterie.

Le privilége qui fait l'objet de cette savante et curieuse monographie est assurément une des particularités les plus remarquables de notre ancienne histoire. Le droit de grâce, ce droit si essentiellement, si exclusivement royal, était exercé par le chapitre de Rouen, qui, tous les ans, le jour de l'Ascension, délivrait un criminel en lui faisant lever la châsse ou *fierte* de Saint Romain. Quelle était l'origine de cet énorme privilége, c'est ce qu'il est difficile de déterminer positivement. « Monsieur Saint Romain, dit un narrateur du quinzième siècle, constant et durant le temps qu'il estoit archevesque de Rouen, délivra icelle ville et le pais d'environ d'un serpent ou dragon qui dévouroit plusieurs personnes, à la grande désolacion dudit pais : lequel serpent ou dragon fut, en la vertu de Dieu, mis par ledit monsieur Saint Romain en telle subjection qu'il en délivra la ville et le pais : et fut, aprez ce que plusieurs personnes doubtant (redoutant) la mort et le danger dudit serpent, olrent (eurent) esté refusans d'aler avecque lui. Et ce voyant ledit monsieur Saint Romain, pour ce qu'il trouva que deux prisonniers avoient esté condemnez à mort pour leurs démérites, iceulx prisonniers lui furent bailliez pour aler avecque luy, dont l'un d'iceulx prisonniers fit refuz : et neantmoins procéda oultre : et aprez que mondit sieur Saint Romain olt (eut) conjuré la dicte beste ou serpent, lui

mist une estolle au col et la bailla à mener au dit prisonnier qui estoit en sa compagnie jusqu'au pont de Saine, et de dessus icelui pont fut gectée en la rivière; et à ce moyen, depuis ne fist aucun mal ni inconvénient au peuple; et octroya le roy qui estoit en iceluy temps, que, en nom de Dieu et d'icelui monsieur Saint Romain seroit délivré ung prisonnier. » Cette légende fort accréditée parmi le peuple, qui donnait le nom de *gargouille* au serpent vaincu par Saint Romain, et se plaisait fort à voir porter à la procession de monstrueuses images de cette bête redoutée, n'a aucune valeur historique, comme le prouve très bien M. Floquet, car les anciennes vies du saint n'en font aucune mention, et ce miracle se retrouve si constamment attribué aux premiers évêques qui portèrent la foi dans les diverses parties de la Gaule qu'il faut y reconnaître la figure symbolique de la destruction de l'idolâtrie, et pas autre chose.

Quoi qu'il en soit, une enquête faite en 1210 constata la possession déjà ancienne de l'immunité en vertu de laquelle le chapitre de Rouen délivrait annuellement un prisonnier le jour de l'Ascension; et Philippe-Auguste, conquérant récent de la Normandie, jugea qu'il était de sa politique de ne pas contester ce droit, auquel le clergé tenait beaucoup. Le privilége de Saint Romain s'exerça sans interruption depuis le treizième siècle jusqu'à la révolution de 1789, et, quoique souvent attaqué par les officiers royaux et les parlemens, il fut reconnu successivement par les rois les plus jaloux de leur autorité. Nous renvoyons au livre de M. Floquet pour l'histoire de ces contestations, ainsi que pour celle de la plupart des personnages admis par le chapitre à lever la châsse de Saint Romain. Cette lecture est infiniment intéressante et instructive : les innombrables faits particuliers recueillis par l'auteur jettent plus de lumière sur les mœurs de nos aïeux, sur leur législation criminelle, et sur la manière dont la justice se rendait aux différentes époques de notre histoire, que bien des traités *ex professo* sur ces matières. Nous ne saurions trop recommander ces deux volumes à tous les amateurs d'études historiques.

Société archéologique de Montpellier.

Parmi les travaux estimables que les provinces trop long-temps inactives, livrent depuis quelques années au monde savant, une mention honorable et des encouragemens nous semblent dus aux publications de la Société archéologique de Montpellier. Elle a déjà fait paraître trois Mémoires et un prospectus détaillé d'une publication plus étendue, qui embrassera les chroniques romaine et française de cette cité, et ses actes publics les plus importans. Ce prospectus a été rédigé par M. de Cristol, docteur ès-sciences, que son amour éclairé du moyen âge, autant que son patriotisme local, rendait en cette occasion le digne interprète de la société.

Le premier Mémoire, qui a pour objet l'ancienne ville de Substantion située sur la voie romaine qui traversait le midi de la Gaule, est remarquable par sa méthode lumineuse. L'auteur, M. de Saint-Paul, se livre d'abord à l'examen des différentes manières dont le nom de cette ville a été écrit, donnant ainsi dans l'histoire du nom l'introduction la plus naturelle à l'histoire de la chose. D'après une inscription découverte à Nîmes, la dénomination primitive était Sextant : d'où l'itinéraire d'Antonin a fait Sextantio, qui successivement transformé est devenu Substantion, et dans la table de Peutinger Serratio, sous lequel l'auteur croit reconnaître le nom latinisé d'une ville ligure. Vient ensuite l'histoire de la ville et de ses ruines jusqu'à nos jours, autant qu'elle peut résulter du petit nombre de documens qui nous en restent. Or, à défaut de données toujours continues et positives, comment se défendre de recourir aux conjectures, aux aperçus nouveaux et ingénieux? A moins d'avoir fait profession de Bénédictin, je ne sache rien au monde qui puisse nous faire subir volontairement la nature d'un sujet ingrat, et nous condamner à le traiter tel qu'il est et doit être par lui-même, dans sa nue et froide réalité. Je ne puis donc savoir mauvais gré à M. de Saint-Paul, d'avoir fécondé l'aridité du sien par une érudition qui, bien qu'étrangère parfois au travail qui l'occupait, n'en est pas moins sous sa plume agréable et instructive.

M. J. Renouviers, l'auteur du second Mémoire, a payé son tribut à sa ville natale, en lui faisant connaître *ses vieilles maisons*, et lui racontant l'histoire de son architecture qui se trouve avoir les plus intimes rapports avec son histoire intérieure. De là plus d'un enseignement, qui, pour être déguisé sous une forme artistique, n'en conserve pas moins sa valeur et sa portée. De pareils travaux, je l'avoue, m'inspirent un respect religieux; je les aime comme de vieux récits dans les réunions de famille, comme un secret nouveau de combattre l'égoïsme de l'ignorance, d'intéresser aux choses communes et de réconcilier les esprits et les cœurs dans les souvenirs du passé :

secret qu'on ne saurait trop divulguer et qu'il faudrait prêcher dessus les toits à tous les citoyens d'une même ville. Quand ils aimeront et connaîtront bien son histoire, ils y trouveront pour eux tous et pour leur postérité de puissans moyens d'améliorations matérielles et morales; ils y rallumeront leur patriotisme local, encore si languissant et bientôt assez éclairé pour n'être plus aveugle ni exclusif. Alors les associations scientifiques, qui s'élèvent lentement dans nos cités, sans avoir l'entière conscience d'elles-mêmes, prendront un rapide développement et rendront peut-être à la France une part de cet esprit communal qu'elle regrette et qui serait pour elle un élément si précieux de puissance, d'ordre et de tranquillité publique.

Dans le troisième Mémoire, l'auteur, M. Thomas, s'est proposé de prouver que l'ancienne *Mesua* de Pomponius Méla n'est pas, comme l'ont cru beaucoup de géographes, la ville qui porte aujourd'hui le nom de Mèze. En effet, la description que fait Pomponius de l'île et de la colline de *Mesua*, unie au continent par une langue de terre, ne peut nullement s'appliquer à la ville de Mèze (Hérault) située dans une plaine et au bord de l'étang de Thau qui l'éloigne de la mer. Jusqu'ici la dissertation de M. Thomas nous a pleinement convaincu : elle redresse une erreur géographique trop communément répandue; mais l'auteur va plus loin, et croit reconnaître dans la description du géographe ancien; *Mesua, collis incinctus mari penè undique, ac nisi quod angusto aggere, continenti annectitur, insula*, la position et la ville de Maguelone, dont l'existence certaine ne remonte qu'à l'an 589 de l'ère chrétienne, mais dont le nom ne devait plus rester en oubli, depuis que l'Église avait pris soin de l'inscrire au troisième concile de Tolède. Or, ce dernier système de M. Thomas, bien qu'il séduise de prime abord, nous a paru difficile à admettre. Car Maguelone est une île, et *Mesua collis*, etc., est indiqué comme presqu'île. De plus, *collis incinctus mari penè undique*, etc., s'applique sous tous les rapports à la position voisine de Sète, nommée par Strabon, Ptolomée, F. Avienus, qui l'indiquent aux navigateurs sur la plage orageuse qui sépare les anciens ports d'Arles et de Narbonne. Or, cette position est trop caractérisée, trop importante pour qu'un géographe aussi exact que Pomponius Méla l'eût passée sous silence. Tout porte donc à penser qu'il l'a désignée par les mots *collis incinctus*, etc., dans lesquels M. Thomas aimait à reconnaître la ville de Maguelone. Quoi qu'il en soit, son travail n'en est pas moins consciencieux, et sous plus d'un rapport, excellent; nous sommes heureux de pouvoir en féliciter l'auteur.

Monumens des anciens diocèses du Bas-Languedoc, expliqués dans leur histoire et leur architecture, par MM. Jules Renouviers et Raimond Thomassy, *ancien élève de l'école des Chartes. — Lithographiés par M. Laurens; chez Techner, place du Louvre.*

Tel est le titre d'un ouvrage spécial sur les monumens chrétiens d'une province où on les avait entièrement négligés jusqu'à ce jour pour n'y étudier que les antiquités grecques ou romaines conservées sur le même sol. Ce trop long oubli, impardonnable selon nous, n'a pu être encore réparé par les travaux des savans antiquaires qui depuis quelques années s'occupent avec tant de succès de l'histoire de l'art au moyen âge. Car leurs recherches approfondies pour certaines localités, en Normandie par exemple, où elles ont produit les résultats les plus remarquables, sont si incomplètes pour tout ce qui regarde le midi de la France, qu'il vaudrait mieux dire qu'elles lui sont étrangères. Cette lacune était d'ailleurs inévitable faute d'observations renouvelées sur les lieux mêmes, et nous ne la constatons que pour faire mieux ressortir le caractère d'intelligence locale qui fait l'excellence des travaux en question.

Ce mérite de spécialité, auquel on ne saurait encore attacher trop de prix dans l'état actuel de la science, est précisément celui qu'ambitionnent le plus MM. Renouviers et Thomassy. Il est vrai qu'ils sont convenablement placés pour l'obtenir, sur un théâtre qui leur est parfaitement connu, et dont ils ont proportionné l'étendue à leurs forces. Aussi bornent-ils leur plan de publication *aux anciens diocèses du* Bas-Languedoc, dont les limites géographiques et historiques sont fixées et distinctes, même sous le rapport de l'art, par des caractères particuliers qui ne permettent guère de confondre les monumens de cette contrée avec ceux des autres provinces méridionales.

L'ouvrage se composera de douze ou quinze livraisons. La première est une monographie sur l'abbaye de Valmagne, pleine de faits curieux, la plupart inédits, et contenant huit planches lithographiées, dont la rigoureuse exactitude est bien préférable, selon nous, à cette élégance recherchée qui trop jalouse d'embellir, dénature aussi trop souvent les monumens du moyen âge.

La seconde livraison, qui vient de paraître, contient douze planches lithographiées et un texte que son importance a rendu beaucoup plus étendu que celui de la première. C'est un

monographie de l'ancienne église épiscopale de Maguelone, située dans une île aujourd'hui déserte, près de la plage orageuse du golfe du Lion. Les souvenirs et les monumens de cet évêché méritent plus qu'un intérêt purement local ; ils expliquent et révèlent de nombreux rapports jusqu'ici inconnus ou mal compris entre le midi de la France et le Saint-Siége, et quoique brillant souvent d'un éclat de reflet, ils n'en rejettent pas moins des rayons lumineux sur l'histoire générale.

Peu de localités offrent donc une biographie plus curieuse que la ville de Maguelone ; celle-ci comprend dans sa durée tout le cours du moyen âge, naît et meurt avec lui, et participe à toutes ses vicissitudes de grandeur ou de décadence. Ce sont d'abord de pieuses légendes qui bercent son origine inconnue ; puis vient sa première apparition dans l'histoire, comme siége d'évêché en 589. Après la chute des Visigoths d'Espagne, maîtres de la Septimanie, Maguelone tomba au pouvoir des Sarrasins, et asile redouté de ces infatigables pirates, fut tour à tour infectée par eux ou ruinée par Charles-Martel qui vint dans la « terre de Gotie abatant les plus grans cités et les plus nobles du païs, et cravantant jusqu'en terre, et boutant le feu partout, parce qu'elles étaient habitées des Sarrasins (Chronique de Saint-Denis). » Après de nouvelles invasions de barbares dans le neuvième et dixième siècle, Maguelone se relève avec le christianisme vainqueur de la barbarie. En 1038, l'évêque Arnaud s'était rendu à Rome et avait obtenu de Jean XIX quelques unes de ces lignes qui soulevaient alors des montagnes. La bulle du pape fit des prodiges ; les donations affluèrent de tous côtés, chacun voulut donner aussi sa main-d'œuvre, et une ville nouvelle s'éleva comme par enchantement dans l'île désolée depuis deux siècles, mais où devaient bientôt aborder à la suite des pontifes toutes les influences civilisatrices de l'Italie.

Une donation au Saint-Siége de la terre de Maguelone produisit ce dernier et beau résultat. « En 1085, Pierre, comte de Melgueil, « la céda à Grégoire VII et à ses successeurs, « que la meilleure partie (*meliorem partem*) « des cardinaux, le reste du clergé et le peu- « ple auraient canoniquement et catholique- « ment élus et consacrés. » Urbain II accepta la donation, et prit Maguelone sous la protection de la liberté romaine, *sub romanâ libertate*, c'est-à-dire qu'il la rendit à ses évêques pour la tenir en fief du Saint-Siége. Quelques années après, il y aborda lui-même avant de se rendre à Clermont, et y prélula à la grande prédication de la Croisade. Depuis lors Maguelone se trouve mêlée comme lieu de passage à tous les événemens de la France et de l'Italie, à toutes les révolutions de la papauté ; car Maguelone est la ville papale par excellence, la fille aînée des pontifes parmi les villes de la Gaule, l'anneau merveilleux qui fiança bien mieux que ne fit plus tard Avignon, le Saint-Siége avec nos provinces du midi, et maintint leur salutaire alliance tant que dura la grande unité catholique du moyen âge. C'est assez dire la valeur que nous attachons à cette seconde livraison des monumens du Bas-Languedoc ; nous attendons impatiemment la troisième.

Discorso di Eugenio Alberi, *letto alla pontificia Accademia di belle arti in Bologna, il giorno* 21 *maggio* 1835.

Encore un nouveau témoignage du mouvement qui ramène au Christianisme les esprits élevés, les cœurs jeunes, énergiques et faits pour échauffer et dominer la foule. M. Eugène Albéri appartient à la génération qui entre sur la scène. Son discours, lu à l'académie de Bologne, sur l'importance sociale de l'artiste et sur la marche que devrait suivre l'art, renferme des vues aussi profondes que saines et religieuses. — Leur orthodoxie, dira-t-on peut-être, ne prouve rien, puisqu'il faut bien parler ainsi à Bologne, qui fait partie des états du Pape. — Erreur, car tout annonce chez M. Albéri une vaste et pleine compréhension des idées de l'époque ; et si, avec ce degré d'intelligence, il n'était pas réellement pénétré des vérités chrétiennes, rien ne lui serait plus aisé que de le faire sentir par son silence. Au lieu de cela, ses paroles ont une chaleur et une franchise que l'hypocrisie n'imite pas ; et l'on peut annoncer aux catholiques du dix-neuvième siècle qu'un beau talent de plus s'apprête à recruter leurs rangs sur la terre des Manzoni.

Feuilles du siècle, poésies ; par Edouard de Fleury [1].

Ceux de nos lecteurs qui reçurent la *Revue Européenne*, se rappellent sans doute y avoir lu de charmans vers de M. Edouard de Fleury ; ces poésies sont de celles dont on n'oublie pas l'impression lorsqu'une fois elle vous a charmé, et c'est une heureuse nouvelle à leur annoncer qu'une œuvre du jeune poëte auquel ils doivent déjà quelques suaves et religieuses émotions ; c'est encore un mélodieux musicien qui vient faire sa partie dans ce grand concert qu'une

[1] Chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. — Prix : 4 fr.

lyre plus puissante a créé et domine de ses brillantes symphonies ; concert merveilleux qui nous fait entendre des chants d'amour et d'espérance, pendant qu'une littérature athée et rivale fatigue le monde de ses soupirs fiévreux de haine et de désespoir.

« Quoique le siècle soit en effet plein de désenchantement de toute sorte, il y a encore de ces âmes que fatigue le tumulte et qui s'isolent du courant pour le regarder couler, qui se renferment dans la vie idéale, et demandent à la foi cette plénitude et ce calme qu'il n'est plus possible de trouver dans le tourbillon qui nous emporte ; à ces âmes seules il faut parler poésie, parce qu'elles seules peuvent la comprendre : c'est à elles aussi que s'adresse la muse de ces derniers temps, muse descendue du ciel pour chanter à la terre Dieu, l'amour et la liberté, et qui, abreuvée tour à tour à ces trois courans d'inspiration, a fait la poésie religieuse, philosophique et politique.

« Religieuse pour méditer et aimer, pour espérer et consoler par l'espérance tant de déceptions et de délaissemens, pour rapprocher par la prière l'âme fatiguée du spectacle de sa corruption, de celui qui est toute perfection et toute pureté.

« Philosophique de cette philosophie intime, de cette philosophie du cœur qui ne raille pas l'homme, mais qui le plaint, qui l'élève par la contemplation même et l'intelligence de sa misère, comme par une échelle mystérieuse, jusqu'aux pieds du Créateur ; qui comprend ses faiblesse profondes, ses défaillances de tous les les instans, et y applique le seul baume qui les puisse guérir, la patience et la résignation ; de cette philosophie enfin, qui, en montrant l'homme à l'homme, l'environne de sympathies et de charité, non de sarcasmes et de mépris.

« Politique, avons-nous dit encore, pour servir d'écho à ces passions du siècle, honteuses pour la plupart et qu'elle flétrit, généreuses pour le petit nombre et qu'elle épure en les adoptant. Il faut aujourd'hui, pour que ses chants aient du retentissement, que le poète se rende maître de ces trois cordes qui touchent à tout et vont aboutir à toutes les âmes. »

C'est avec cette hauteur de vues que M. Edouard de Fleury a conçu la poésie, et c'est ainsi qu'il l'a en partie réalisée. Le public a déjà jugé de la ferveur et de la mélancolie profonde de ses poésies religieuses, par son chant sur *Notre-Dame de Paris*, publié dans la *Revue Européenne*. L'on verra, en lisant certaines pièces, comment il sait allier dans ses poésies politiques les plus hautes pensées sociales avec sa loyale sympathie pour un trône renversé, dont il se fait le courtisan, ce qui lui a valu ces flatteuses paroles de M. de Châteaubriand : *Chantez le malheur et priez le ciel, la voix des muses compatissantes est écoutée.*

Il n'est personne non plus qui, après l'audition de ces prières et de ces chants, ne soit porté à dire, avec M. de Lamartine, au jeune poète : *De pareils vers peuvent lutter avec l'indifférence du siècle et la sévérité de la critique.* Aussi ne craindrons-nous pas d'indiquer les défauts qui se reproduisent dans la poésie du jeune auteur et pourraient nuire à l'avenir de son talent. C'est d'abord une trop grande surabondance d'expressions et d'images pour exprimer une même pensée ; fréquemment, après une strophe qui a fait passer un sentiment dans l'âme du lecteur avec toute l'émotion du poète, suivent des vers qui le refroidissent en étalant plus de luxe que d'art. Une autre imperfection plus grave, mais aussi moins apparente, c'est la confusion qu'on remarque dans quelques unes des pièces du recueil. M. de Fleury ne songe pas assez que la plus courte élégie doit avoir son prélude, son action et son dénouement artistement ménagés comme le plus long poème. Voilà pourquoi il ne tient pas toujours le lecteur en haleine en faisant croître son émotion jusqu'au dernier vers de chaque ensemble ; aussi, après avoir énuméré ses précieuses qualités et constaté son succès, nous appelons son attention sur deux points, dans l'intérêt de son avenir poétique : la graduation de l'intérêt dans ses chants, et la concentration de la pensée.

Harmonies religieuses. Motets divers, cantiques, litanies de la Sainte Vierge, etc., par M. l'abbé Le Guillou.

Toutes les traditions anciennes placent la poésie et la musique au berceau des nations. On aime à contempler, après la chûte de l'homme, ces deux anges descendus sur la terre pour marcher avec lui et lui rappeler les vérités du ciel. La poésie et la musique sont tellement de condition religieuse, que le monde païen ne passa de l'état sauvage à l'état civilisé que sur les traces d'Orphée. Orphée était la personnification de la poésie et de la musique. De là vient que toutes les fois que dans la suite des âges, ces deux formes de la pensée humaine servent à exalter Dieu, en qui réside l'essence du beau, comme celle du vrai et du bon, nous battons des mains parce que les deux anges du ciel n'ont pas oublié leur patrie, et qu'au contraire, lorsque nous les voyons occupés à chanter la terre au préjudice du ciel, nous nous attristons de voir leurs beaux pieds

nus s'attacher à notre fange, et leurs ailes repliées sur elles-mêmes, pendre flasques et lourdes à leurs côtés. Les impressions de la terre sont attrayantes, mais passagères, celles du ciel seules demeurent. Quelle femme voudrait danser aujourd'hui aux airs des ballets d'autrefois? Quel prêtre n'ouvrirait pas son église du dix-neuvième siècle aux artistes du seizième? L'esprit religieux donne à toute œuvre un caractère durable, l'esprit profane un caractère fragile. Que l'artiste soit chrétien, le Christ est la source du beau aujourd'hui comme toujours.

Ces réflexions nous sont venues à propos d'un recueil de chants sacrés que nous avons sous les yeux. Aujourd'hui que l'art se met si souvent au service de la matière, en musique comme dans le reste, il est bien consolant de rencontrer sur sa route de ces œuvres nées sans effort d'une intelligence belle et bonne. S'il n'y avait plus véritablement dans l'homme que des yeux pour regarder sans voir, et des oreilles pour écouter sans entendre, la peinture pourrait bien ne plus s'attacher qu'au dessin des formes et la musique qu'à la combinaison des sons ; mais on nous permettra de douter de ce degré d'abjection de l'esprit humain. L'art des Raphaël et des Palestrina peut bien ne plus être de mode pour la foule, il n'en reste pas moins pour quelques élus une source féconde de vie. Le pinceau qui ne tend qu'à bien mélanger des couleurs, et l'archet qu'à bien lier des sons entre eux, peuvent atteindre à un certain degré de perfection qui séduit la foule, mais jamais l'homme habile. Nous sommes autre chose que des corps, nous avons autre chose que des yeux et des oreilles, nous voyons au delà du visible, nous touchons au delà du palpable, il nous faut voir et toucher dans l'art autre chose qu'un cadavre. Plus d'un concert ressemble à ces salles foraines où des statues de cire sont exposées aux regards des curieux, chaque chose a sa place, chaque figure a son caractère, chaque geste est à son temps, il ne manque à ces bouches ouvertes que la parole. Heureux sont ceux qui comprennent la fausse voie où s'engage l'art de nos jours et bénis sont les maîtres qui s'efforcent de le retremper aux sources de la vraie beauté.

Il est de doctrine historique que la mission de l'art est d'exalter Dieu ou l'esprit : toutes les fois qu'il travaille au profit de la matière ou de la forme, il manque donc à sa mission. En musique, il devient bon tout au plus à composer quelques airs étourdissans de ballet pour faire prendre en patience la vie ou quelques fanfares funèbres pour le jour de la tombe, tandis que s'il voit dans l'homme autre chose que des sensations à émouvoir, s'il s'applique à traduire la pensée pour pénétrer le cœur, il reprend la mission que le ciel lui a confiée, et nous donne les oratorios des écoles d'Italie et d'Allemagne. Pour prouver toute la vérité de ce principe que l'art n'est véritablement grand que lorsqu'il exalte Dieu, il suffit de jeter un coup d'œil sur les productions vraiment religieuses qu'il a enfantées, sur l'antiphonaire romain où sont entassés avec profusion tant d'inouis chefs-d'œuvre, tant de magnifiques compositions.

La supériorité de l'art chrétien sur l'art profane nous est tellement démontrée, cette pensée nous est tellement familière que nous préférons entendre les simples compositions inspirées par l'idée chrétienne à celles qu'un art savant déploie pour les sens ; que nous ressentons plus d'inexprimables jouissances à un salut qu'à un concert ; que nous aimons mieux la voix de l'orgue que celle de l'orchestre. Ceci n'est point paradoxal, ce n'est point en chrétien seulement que nous parlons. Rousseau qui trouva tant d'ironie et tant de fiel à déverser sur les pompes musicales de l'Opéra, se surprit à pleurer un jour à de simples litanies que chantaient quelques femmes dans une chapelle. Le chant religieux tire toute sa force de la pensée qui l'inspire. Ce qui est digne de remarque ici, c'est que souvent une musique faible grandit appliquée au culte chrétien, tandis qu'en dehors de lui elle demeure toujours faible malgré toute la magnificence dont on a soin de l'affubler. L'idée religieuse en matière d'art prévaut tellement sur l'idée profane qu'en plus d'une circonstance nos artistes se font les plagiaires de l'Église dans les œuvres qu'ils livrent à la scène. L'orchestre plus d'une fois se voit dans son domaine même contraint de céder le pas à l'orgue. Hérold, Meyer-Beer, Halevy, sont redevables de plus d'un succès à la pensée chrétienne dont ils se sont inspirés.

A quels délicieux sentimens ne s'ouvre pas l'âme, lorsque l'oreille lui transmet ces suaves harmonies qui sortent des longs tuyaux de l'orgue et qui se marient aux voix des fidèles, ces hymnes, ces cantiques que l'homme chante à Dieu, ces mille soupirs, ces extases que la musique revêt de sa forme toute divine!

Un soir du mois dernier, il avait été dit à quelques fidèles qu'un salut serait chanté dans la chapelle d'un hôpital. Ce salut devait être en musique, c'est-à-dire qu'on y devait entendre des chants nouvellement composés pour l'église. Un temple chrétien est une piscine d'où l'on sort toujours plus pur qu'on y est entré, je m'y rendis. Quelques voix qu'un jeune homme accompagnait sur le piano, chantaient des motets

simples et naïfs comme le porte le caractère religieux. C'était chose bien attendrissante que de voir les infirmes se traînant à la chapelle pour chercher à oublier leurs maux dans la prière ! Au milieu du spectacle touchant que j'avais sous les yeux, et de l'harmonie qui m'enveloppait comme d'un nuage, je cherchais du regard celui qui faisait ainsi de l'art une distraction pour les pauvres malades et qui forçait ces voix cassées et ces poitrines desséchées à chanter quelque hymne au ciel. Je le rencontrai debout avec les chanteurs, dirigeant lui-même les voix, y mêlant souvent la sienne, et faisant que la voix du maître accompagnât celle du disciple dans son élévation vers Dieu.

Pour prétendre au titre de compositeur religieux, il faut avoir rempli trois conditions : avoir été bien inspiré, avoir composé avec simplicité pour pouvoir être exécuté facilement. M. l'abbé Le Guillou a-t-il atteint ce triple but? Le grand défaut de la musique composée pour l'église est l'absence générale de caractère religieux. Les principaux ouvrages du jour en sont complétement dépourvus. Des messes faites sur commande peuvent-elles avoir l'inspiration chrétienne? Suffit-il d'être professeur de fugue pour tenir l'orgue ? Un opéra fantastique comme un conte arabe peut-il improviser un maître de chapelle ? Non, on ne compose pas aussi facilement pour l'église que pour le théâtre, un *Gloria* est plus difficile à noter qu'une cavatine. Qu'arrive-t-il souvent? c'est que la musique profane s'introduit dans le lieu saint. Profanation trop ordinaire dans le temps où nous sommes pour qu'on puisse la contempler d'un œil sec et indifférent, et qui a donné à M. Le Guillou le sentiment d'une noble mission ; il est entré en lutte, il combat pour la cause de l'art religieux, il faut applaudir à ses généreuses tentatives. Sa musique ne lui a été commandée par personne ; il s'est senti tout simplement appelé, il a essayé sans autre conseil que celui qui lui venait d'en haut, et il a livré aux voix de la foule fidèle les cantiques qu'il avait composés dans la solitude de ses pensées.

Il ne suffit pas d'avoir l'inspiration descendue pure et grande, il y a encore la forme dont il faut revêtir la pensée du ciel. M. l'abbé Le Guillou est trop dévoué à son art pour perdre de vue le public pour lequel il travaille, aussi ses compositions sont simples et faciles: la musique religieuse est faite pour les masses et non pour le petit nombre des érudits ; elle doit être lue et récitée par des enfans et des femmes, et non feuilletée par des critiques habiles ; elle ne demeure point dans la poussière des bibliothèques ou sur les pupitres des écoles ; elle laisse volontiers aux faiseurs d'opéras leur scène étroite, pourvu qu'on lui laisse à elle l'immense cathédrale. Dans l'enceinte des villes elle aime guider au travers des rues les longues processions de choristes et de chantres, dans la campagne elle réveille tous les échos des bois et des vallées, au temps des Rogations ou de la Fête-Dieu. La musique religieuse aime le grand air, elle est faite pour le ciel.

Nous aimons à croire que ces quelques mots suffiront pour fixer les esprits sur le caractère des œuvres de M. l'abbé Le Guillou ; ces œuvres diverses, qui tendent au même but, qui ne sont, à en croire l'auteur, que les parties isolées d'un grand tout, doivent maintenant obtenir leur place dans le monde où elles sont enfin entrées malgré les obstacles qu'elles ont rencontrés à leur première apparition. Les églises doivent tenir à chanter des cantiques qui ont été faits pour elles, et non à demeurer plus long-temps les échos des théâtres et des salles de concert ; aux églises *les Motets divers*. Les chapelles des couvens, des pensionnats qui retentissent aux heures du soir de si touchantes prières, doivent divorcer complétement avec l'esprit mondain et laisser aux salons et aux boudoirs les nocturnes et les romances; aux chapelles ; *les Harmonies religieuses*. Qu'il est doux le soir, quand on a l'âme triste et le corps fatigué du jour, et qu'on se sent le besoin d'épandre dans la prière ses peines et ses ennuis, d'aller seul s'agenouiller aux marches d'un pauvre autel de couvent, et là d'écouter les chants qui sortent du cloître, si purs et si suaves ! pas un de nous autres jeunes gens n'est sorti de ce lieu chrétien sans avoir essuyé quelques larmes, sans avoir renouvelé quelque espérance.

Donnons donc la main à ce jeune prêtre, et crions-lui courage. Nous l'avons vu quitter les falaises et les landes bretonnes, dire adieu à son ciel natal, faire les plus grands sacrifices que puisse faire le cœur pour accomplir sa tâche. Ne lui refusons pas le secours de nos encouragemens.

G. D. L. M.

Correspondance inédite de Voltaire avec Frédéric II, le président de Brosses et autres personnages, publiée par M.-M. Foisset, juge du tribunal de Beaune, l'un des rédacteurs de la Biographie universelle.

Ce curieux volume, annoncé depuis quelques jours, vient de paraître à la librairie de Leva-

vasseur [1]. Ceci n'est pas une de ces fictions mensongères avec lesquelles on a dupé, dans ces derniers temps, le public. Le nom de l'éditeur, sa position sociale, et ses travaux antérieurs sont une suffisante garantie de l'authenticité de ces lettres. Quant à l'ouvrage en lui-même, c'est bien le plus piquant des documens posthumes du dix-huitième siècle.

Figurez-vous Voltaire au temps le plus fécond de sa puissante existence, Voltaire en Prusse et à Ferney, causant familièrement avec un des littérateurs les plus spirituels et les plus originaux de son temps, un premier président fou d'art et de tableaux, qui écrivait sur l'Italie des lettres charmantes, et sur Salluste d'énormes commentaires : des relations fréquentes d'abord et pleines d'esprit, puis des brouilleries sans fin, des luttes d'épigramme, des tracasseries qui mettent le grand homme à nu. Ce livre est véritablement un chapitre inédit de la vie de Voltaire et de l'Histoire littéraire du dix-huitième siècle. Nous lui consacrerons prochainement un article.

— *La Raison du Christianisme* [2] est du petit nombre de ces publications qui ne passent pas avec l'annee qui les a vu naître, et dont un recueil sérieux est toujours à temps d'entretenir ses lecteurs. En attendant que nous puissions en parler plus au long, disons du moins aujourd'hui que cet ouvrage, publié sous la direction de M. de Genoude, renferme dans ses douze volumes les témoignages rendus à la vérité des dogmes chrétiens par les plus grands hommes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Grouper en faisceau ces déclarations, montrer que les génies même qui avaient été nourris et élevés au sein de l'erreur ont reconnu pourtant la grandeur et la vérité des enseignemens de l'Église, donner à ces aveux, en les réunissant, un caractère d'autorité; offrir aux Chrétiens ceux de leurs ouvrages où l'on peut chercher non seulement des élémens de conviction, mais encore des armes éprouvées pour la polémique, telle nous paraît avoir été l'idée mère de la Raison du Christianisme. L'occasion se présentera bientôt de montrer comment les auteurs de cette œuvre importante ont atteint le but qu'ils s'étaient proposé, et de faire connaître tout ce qu'elle renferme d'attrayant et d'instructif.

[1] Paris, place Vendôme, 16. Prix : 7 fr. 50.

[2] 12 vol. in-8°, chez Sapia, rue du Doyenné, 12, et rue de Sèvres, 16. Prix : 5 fr. le volume.

— Nous regrettons beaucoup que des circonstances indépendantes de notre volonté nous aient empêché jusqu'à présent de rendre compte d'un livre publié, il y a quelques mois, sous ce titre : LA DOULOUREUSE PASSION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, *d'après les méditations d'*Anne-Catherine EMMERICH, *religieuse augustine dans le couvent d'Agnetenberb, à Dulmen, morte le 9 février 1825; traduite de l'allemand sur la deuxième édition* [1]. Nous n'avons pas la prétention de faire connaître cet écrit par ces quelques lignes. Nous voulons seulement, en ce temps où l'Église s'attriste avec ses enfans au souvenir des douleurs et de la mort de son époux, rappeler à ceux qui nous lisent ces méditations où notre Seigneur est suivi pas à pas pendant tout le cours de sa passion.— Le succès de ce livre a été grand, et il devait l'être : tout y a contribué; les noms déjà vénérés dans toute l'Allemagne de celle qui l'a dicté, et des deux pontifes qui, prenant sous leur protection la pauvre religieuse, lui ordonnèrent de raconter ce qu'elle voyait; le nom célèbre du pieux poète qui a su comprendre combien c'était s'élever que de devenir le secrétaire de cette fille ignorante; et aussi le nom de celui qui a voulu faire connaître à la France ces pages mystiques, nom que nous n'avons pas le droit de louer ici.

— Le recueil de poésies de M. Edouard Turquety, que nous avons annoncé dans notre dernière livraison, doit paraître, dit-on, sous peu de jours. Tous ceux qui ont pu avoir quelque connaissance des pièces qui le composent s'accordent à dire que le talent si brillamment révélé par *Amour et Foi*, s'élève dans ce nouveau volume à une très grande hauteur. Quant à l'esprit qui anime le poète, à la foi qui l'inspire, M. Turquety n'a pas voulu qu'on put le méconnaître, il a intitulé son livre : *Poésie catholique* [2].

[1] Chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. Prix : 7 f. 50. — On trouve chez le même libraire un abrégé du même ouvrage par le même auteur. Un volume in-18. Prix : 80 cent.

[2] Chez Debécourt.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

AVIS.

Nous croyons pouvoir annoncer trois nouveaux cours, l'un sur la *Philosophie du Droit*, par M. E. de Moy, professeur de droit à l'Université de Vurzbourg en Bavière; l'autre, d'*Etudes physiologiques*, par MM. Henri Gouraud, professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, et Jacques Lebaudy, professeur d'anatomie et de physiologie; le troisième, sur l'*Histoire de la musique religieuse*, par M. J. d'Ortigue. Les deux derniers cours commenceront très prochainement, à moins d'obstacles tout-à-fait imprévus: quant à celui sur la *Philosophie du Droit*, la présente livraison en contient la première leçon. Nous comptons donc déjà des collaborateurs dans deux universités étrangères, l'une belge, l'autre allemande; nous espérons étendre graduellement ces relations, et trouver aussi des secours parmi les savans d'Italie; peu à peu notre œuvre s'élargira et parviendra, tel est du moins notre désir, à embrasser un cercle assez vaste.

Mais, si nous ne perdons pas de vue un seul instant le plan que nous avons conçu dès l'origine, on ne doit pas oublier que sa réalisation progressive demande du temps. Nous prions nos lecteurs, qui nous ont déjà témoigné tant de bienveillance et de sympathie, de ne pas être trop rigoureux pour les imperfections de notre œuvre naissante. Qu'ils songent que cette œuvre est d'un genre tout-à-fait nouveau, que jusqu'ici on n'avait pas encore essayé de publier un recueil périodique d'après le plan adopté par nous; que nous n'avons en ce genre ni expérience ni même routine à consulter; qu'à raison de cette nouveauté et de la dispersion des collaborateurs, cette œuvre présente, surtout dans ses commencemens, des difficultés d'exécution qui ne se rencontrent dans aucun autre produit de la presse périodique.

Pour marcher d'un pas plus sûr au milieu de ces difficultés, nous avons cru devoir multiplier le nombre des cours, ce qui aura d'ailleurs l'avantage d'introduire une plus grande variété; mais dès lors il devient impossible que chacun d'eux, sans exception, trouve place dans chaque numéro, à moins de réduire considérablement l'étendue de chaque leçon, réduction qui, à notre avis, aurait les plus graves inconvéniens, et qui déplairait, nous en avons la certitude par notre correspondance, à la généralité de nos lecteurs.

D'un autre côté, ils comprennent qu'il peut arriver quelquefois qu'un travail dont l'étendue dépasse notablement les limites ordinaires, doive néanmoins être inséré intégralement. Nous voyons aussi par notre correspondance que l'on désire que nous prenions ce parti lorsque l'objet et le caractère d'une leçon ne se prêtent pas à la division en deux articles.

A mesure que nous avancerons, l'ex-

périence et l'opinion publique nous éclaireront de plus en plus sur les moyens de surmonter toutes les difficultés inhérentes à ce nouveau genre de publication périodique, dont l'*Université Catholique* est le premier essai. Nous croyons que cet essai peut avoir quelque confiance dans son avenir, si nous en jugeons par les nombreux suffrages qui encouragent déjà nos efforts, dont les résultats pourtant sont encore si imparfaits.



SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

COURS D'INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

QUATRIÈME LEÇON.

En exigeant d'Adam et d'Ève l'aveu de leur faute, Dieu avait donné une leçon à tout le genre humain. Cette leçon ne dut pas se perdre dans la race des enfans de Dieu, dans la lignée des saints patriarches. Ils enseignèrent à leurs familles que lorsqu'on a eu le malheur de pécher, une humble confession faite à Dieu est le commencement de la conversion. Le plus simple bon sens indiquait l'utilité morale de cette pratique; mais il est probable que des idées d'un autre ordre s'y rattachaient aussi. Tout ce qu'Adam avait pratiqué était plein de figures profondes et mystérieuses, puisqu'il avait porté en soi les destinées du genre humain. On peut donc croire qu'en recommandant la pratique dont il s'agit, les patriarches y voyaient un moyen de s'unir à ce qui était signifié par la première confession de celui qui avait été l'homme par excellence, et en un certain sens, l'homme universel.

Cette confession faite à Dieu n'était pas un rit purement interne; elle prenait une forme extérieure dans le sacrifice expiatoire. Les cérémonies de l'expiation étaient comme le langage par signes, la parole typique de la confession du cœur. Par là l'homme avouait ses fautes, non seulement en présence de Dieu, mais aussi en présence de ses frères convoqués pour le sacrifice.

Le rit sacré de l'aveu des fautes ne fut pas seulement conservé par la législation mosaïque; il reçut d'elle une plus grande extension et une solennité plus grande. Ici deux espèces de témoignages peuvent être consultés. Nous avons d'abord les témoignages authentiques de la Bible; nous pouvons en outre interroger les traditions judaïques, consignées dans le Thalmud de Jérusalem et dans celui de Babylone. Ces deux écrits, rédigés par des docteurs juifs dans les commencemens de l'ère chrétienne, sont, à plusieurs égards, des monumens précieux des doctrines et des usages de l'ancienne synagogue. On peut être sûr que lorsqu'il y est question de certaines pratiques qui ont de l'analogie avec les rits chrétiens, ces pratiques remontent à une époque antérieure à l'Evangile. L'aversion des Juifs pour le Christianisme nous est une garantie de leur antiquité : la synagogue n'eût pas toléré, elle eût réprouvé, comme une abomination sacrilége, tout usage qui n'eût été qu'une imitation des cérémonies de l'Eglise. Plusieurs de ces témoignages thalmudiques ont été recueillis par le père Morin, dans son savant Traité de la Pénitence. Il y a joint d'autres passages extraits des écrits des rabbins postérieurs qui méritent aussi d'être remarqués.

Comme cette matière est généralement trop peu connue, nous ne craindrons pas

d'entrer ici dans quelques détails. On verra d'ailleurs plus tard qu'ils ne sont pas inutiles, soit pour bien comprendre l'économie du plan divin, soit pour dissiper quelques fausses idées des protestans sur le dogme catholique, relativement à la rémission des fautes.

Le Rituel de la fête des Expiations, contenu dans le seizième chapitre du Lévitique, peut nous donner ici de grandes lumières. C'est particulièrement dans ce Rituel que se réfléchit et se résume la doctrine de l'Ancien Testament, sur la purification des péchés. La cérémonie qui s'accomplissait en ce jour ne se rapportait pas à une expiation particulière, mais à une expiation universelle de toutes les fautes commises durant le cours de l'année, dans le sein du peuple de Dieu. Ce grand objet nous est annoncé par ces solennelles paroles : « Au dixième « jour du septième mois, vous affligerez « vos âmes; vous ne ferez aucune œuvre « de vos mains, soit ceux qui sont nés « en votre pays, soit ceux qui sont venus « du dehors et qui sont étrangers parmi « vous.

« C'est en ce jour que se fera votre « expiation et la purification de tous vos « péchés, et que vous vous purifierez « devant le Seigneur.

« Car c'est le sabbat du repos, et vous « y affligerez vos âmes par un culte reli- « gieux, qui sera perpétuel.

« Cette expiation sera faite par le « (grand) prêtre, qui aura reçu l'onction « sainte, dont les mains auront été con- « sacrées pour faire les fonctions du sa- « cerdoce à la place de son père, et s'é- « tant revêtu de la robe de lin :

« *Il expiera le sanctuaire, le taberna-* « *cle du témoignage, et l'autel, et les* « *prêtres aussi, et tout le peuple.* »

Après des cérémonies relatives à la purification du souverain Pontife et de la tribu sacerdotale, commençait la grande expiation. Le peuple présentait au Pontife deux boucs et un bélier, figures mystérieuses. Les deux boucs représentaient tout le peuple coupable. Mais pourquoi ce peuple, qui était considéré dans cette fête comme formant en quelque sorte un seul grand pécheur, était-il représenté par deux animaux ? En découvrant tout à l'heure la raison de cette singularité, nous verrons éclater un symbolisme merveilleux. Remarquons d'abord que ces deux boucs ne subissaient pas le même sort : un seul était immolé, et perdait la vie dans l'holocauste ; l'autre était envoyé dans le désert, il conservait la vie, parce qu'une victime pure, le bélier, lui était substituée et mourait pour lui.

Quoique le bélier qui représentait la victime sans tache d'où les sacrifices tiraient leur vertu, fût le fondement de l'holocauste, néanmoins à son immolation devait être jointe l'immolation d'un des boucs qui étaient les figures du peuple, et cela pour signifier que le coupable devait participer aux souffrances de la grande victime ; que la mortification lui était nécessaire : aussi était-il prescrit au peuple d'*affliger* son *âme* en ce jour par des pratiques de pénitence.

Mais outre la mortification ou l'immolation des sens, un autre remède au péché apparaît. Comment s'accomplissait la cérémonie du bouc émissaire qui figurait aussi le peuple pécheur ? « Le grand- « prêtre *offrira* le bouc vivant, et lui « ayant mis les deux mains sur la tête, « *il confessera toutes les iniquités d'Israël,* « *toutes leurs offenses et tous leurs péchés ;* « il en chargera avec imprécation la tête « de ce bouc, et l'enverra au désert par « un homme destiné à cela ; et après que « le bouc aura porté toutes leurs iniqui- « tés dans un lieu solitaire et qu'on l'au- « ra laissé aller dans le désert, Aaron « retournera au tabernacle. »

Le Thalmud de Jérusalem rapporte une formule de prière et de confession que prononçait le grand-prêtre au nom du peuple, en imposant les mains sur la tête du bouc symbolique. « Seigneur, j'ai « péché, j'ai agi par malice, je suis resté « fixe dans des sentimens et des inten- « tions mauvaises, et je me suis égaré « dans une route lointaine. Le mal que « j'ai fait, je ne le ferai plus. Que ce « soit votre volonté et votre bon plaisir, « Seigneur Dieu, d'expier toutes mes « prévarications, de pardonner toutes « mes iniquités, et de remettre toutes « mes fautes [1]. »

[1] Domine, peccavi et malignè egi, et in opinione animoque malo constanter steti, et in viâ longinquâ ambulavi. Sicut ego feci, amp-

La formule conservée par la Mischna est celle-ci : « En imposant ses deux mains « sur l'animal, il dit : Oui, Seigneur, « j'ai agi avec perversité, j'ai prévari- « qué, j'ai péché, moi et les miens, con- « tre vous. Je vous en prie, Seigneur, « pardonnez les iniquités, les rébellions, « les péchés, par lesquels moi et les « miens nous sommes révoltés et avons « péché contre vous ; pardonnez suivant « ce qui est écrit dans la loi de Moïse « votre serviteur : *Puisqu'en ce jour se* « *fait l'expiation*, etc. Et alors le peuple « répond : Béni soit le nom de la gloire « de votre règne, éternellement et au « delà [1]. »

Saisissons maintenant l'ensemble de ces mystérieuses cérémonies. Ce qui s'accomplissait sur l'un des deux animaux par lesquels le peuple était représenté nous montre comme moyen d'expiation la confession des fautes ; ce qui s'accomplissait en l'autre, disait que le glaive de la mortification était aussi nécessaire au pécheur. Rapprochez ces deux vives et grandes leçons de ce qui avait été signifié au premier homme après sa chute ; quelle correspondance merveilleuse ! Au peuple d'Israel sont présentés les mêmes remèdes déjà indiqués à l'origine du genre humain ; mais ces deux remèdes se coordonnent à l'immolation d'une victime sainte, représentée par le bélier ; lui seul forme l'holocauste, qui était le sacrifice suprême. Et il est vrai aussi que l'humiliation de l'aveu, les souffrances de la mortification tirent leur vertu du Christ, source et modèle de toute expiation. Par une de leurs faces les symboles de la grande fête regardaient Adam, par l'autre le Christ ; ils réfléchissaient à la fois les leçons de l'Eden et les vérités du Calvaire.

Outre la confession commune que le grand-prêtre faisait dans la fête des expiations au nom du peuple, des confessions individuelles étaient prescrites, comme on le voit dans le rituel des sacrifices que chaque coupable faisait offrir pour l'expiation de ses fautes propres [1]. Avant que la victime fût immolée par le prêtre, le pécheur devait, dit la Vulgate, *faire pénitence pour son péché* [2] ; mais le sens de cette expression générique est déterminé dans le texte hébreu et dans le texte chaldéen, qui disent : *Il confessera ce en quoi il a péché*. La version des Septante dit aussi : *Il manifestera, il révèlera sa faute*. Cette prescription se trouve encore marquée en propres termes dans un autre passage du Code de Moïse [3].

A cette occasion, le juif Philon nous apprend pourquoi les restes de la victime offerte pour le péché devaient être mangés en secret par les prêtres seuls, dans l'intérieur de leur appartement, et sans y admettre les gens de leur maison ; c'était pour empêcher qu'on ne vînt à savoir quelque chose des fautes que ceux qui avaient fait l'offrande avaient avouées en la présence d'un seul prêtre. Cette remarque de Philon, qui écrivait au commencement de l'ère chrétienne, avant la destruction du Temple et de la Synagogue, suffirait pour prouver que le passage du Lévitique dont nous venons de parler était entendu en ce sens qu'il prescrivait une confession individuelle ; il suffirait pour prouver qu'en recommandant cette pratique, les rabbins postérieurs n'ont fait que perpétuer un usage ancien.

Cet usage dut, ce semble, être fortement ébranlé, lorsqu'après la dispersion du peuple juif par toute la terre, les tribus se confondirent. La hiérarchie sacer-

pliùs non faciam. Sit voluntas et beneplacitum tuum, Domine Deus, ut expies omnes prævaricationes meas, et parcas omnibus iniquitatibus meis, et condones omnia peccata mea. *Tract. Joma, cap. ultimo.*

[1] Imponens duas manus super eum confitetur, et sic dicit : Quæso, Domine, perversè egi, prævaricatus sum, peccavi adversùs te, ego et domus mea ; quæso Domine, condona, quæso, iniquitates, rebelliones et peccata quæ perversè egi, in quibus rebellavi et peccavi adversùm te, ego et domus mea, sicut scriptum est in lege Mosis servi tui, quoniam hoc die fit expiatio, etc. Illi verò respondent : benedictum nomen gloriæ regni ejus in æternum et ultrà.

[1] Agat pœnitentiam pro peccato. *Ibid.* v. 5.

[2] Vir, sive mulier, cùm fecerint ex omnibus peccatis quæ solent hominibus accidere, et per negligentiam transgressi fuerint mandatum Domini, atque deliquerint, *confitebuntur peccatum suum*. Num. c. V, v. 6-7.

[3] Levit. c. v.

dotale, qui était attachée à la tribu de Lévi, avait disparu par l'effet de cette confusion : il n'y eut plus dès lors ni grand-prêtre pour faire la confession du peuple à la fête des expiations, ni prêtres pour recevoir les aveux des pénitens dans les expiations particulières. Mais cette pratique était tellement enracinée dans les croyances juives, qu'elle a survécu à la désorganisation du culte auquel elle était liée. Les rabbins ont continué d'enseigner que *la pénitence est la colonne du monde* [1], et de ranger la confession parmi les œuvres nécessaires de la pénitence. « Il est nécessaire, dit l'an« cien livre Beth Midoth, que le pénitent « confesse clairement et nettement la « honte et l'opprobre de ses œuvres ; s'il « hésite à cet égard, il n'est pas possible « que sa résipiscence soit parfaite [2]. »

Ils trouvèrent même une nouvelle raison de cette nécessité, dans l'impossibilité survenue, depuis la destruction du Temple, d'offrir les sacrifices prescrits par la loi. « Depuis que la maison du « sanctuaire a été renversée par nos pé« chés, disait un célèbre rabbin nommé « Moïse, il ne nous reste plus que l'ex« piation accomplie par des paroles ; « c'est pourquoi, dans la fête des expia« tions, nous sommes tous obligés à la « pénitence et à la confession [3]. » C'était parmi eux une doctrine commune, d'après les paroles des deux Thalmuds, que chaque pécheur devait faire l'énumération de ses propres fautes : *La tradition l'enseigne* [4], dit le Thalmud de Jérusalem.

Toutefois, la doctrine de la confession avait subi une grave altération. La loi de Moïse ne distinguait pas, sous ce rapport, entre les péchés commis contre Dieu et les péchés commis contre les hommes. Cette distinction fut faite par les rabbins ; ils décidèrent que les péchés qui troublaient les rapports de justice et d'union que l'on devait entretenir avec le prochain, devaient être confessés en présence des hommes, à moins que, par leur publicité, ils ne fussent un scandale pour le prochain, mais que les péchés contre Dieu devaient être confessés à Dieu seul [1]. La raison qu'ils en donnent c'est qu'il est inconvenant et même scandaleux de divulguer les fautes que l'on a commises secrètement. On conçoit comment ils furent amenés à cette distinction, depuis que les Juifs n'avaient plus de prêtres qui fussent à la fois les représentans de Dieu et les confidens sacrés des consciences. Mais sous l'une ou l'autre des deux formes que cette distinction consacre, la nécessité de la confession fut maintenue. Quelques rabbins conseillaient même, conformément à un ancien usage, d'écrire en caractères secrets les fautes que l'on avait commises, afin d'avoir, par ce moyen, comme un mémorial permanent de pénitence.

La confession était particulièrement recommandée aux mourans, soit que leur vie se terminât naturellement, soit qu'ils tombassent sous les coups de la justice publique. « Lorsque le coupable, « est-il dit dans la Mischna, était conduit « au supplice, et qu'il était à environ « dix coudées du lieu où il devait être « lapidé, on lui disait : Confesse-toi : « car c'est la coutume établie pour ceux « qui sont condamnés à mort, parce « que celui qui se confesse aura une part « dans le siècle futur [1]. » Les docteurs thalmudiques disent aussi : « Les rabbins « ont enseigné que, lorsque quelqu'un « est malade et qu'il penche vers la mort, « on doit lui adresser cette parole : Con« fesse-toi ; car tous les mourans obser« vent cette coutume.... Celui qui monte « sur son lit et s'y couche est semblable

[1] Pœnitentia est fundamentum mundi et ejus columna. *Lib. musar.* c. 2.

[2] Necesse est pœnitentem clarè et perspicuè confiteri turpitudinem et opprobrium operum suorum. Nam si in iis dubio est animo, fieri non potest ut resipiscat resipiscentiâ perfectâ.

[3] Hoc vero tempore quo domus sanctuarii eversa est propter peccata nostra, sola nobis superest expiatio verbis comparata. Ideò tenemur omnes in die festi expiationis pœnitere et confiteri. *Thalmud Babylon.*, f. 87.

[4] Traditio est necessarium esse sigillatim enuntiare opera sua. Hæc verba R. Judæ Filii Bathiræ. *Tract. Joma.*

[1] Cum reus ad supplicium duceretur, atque à loco lapidationis circiter decem cubitos abesset, dicebant illi, confitere, quia consuetudo est, ut qui morte plectuntur, confiteantur, quia omnis qui confitetur partem habet in seculo futuro. *Tract. Sanhedrim*, c. 6

« à un homme que l'on fait monter vers « le lieu du tribunal où il doit être jugé; « lorsqu'il y est arrivé, il est renvoyé « libre s'il a de bons avocats, sinon, « non. Les bons avocats de l'homme sont « les œuvres saintes de la pénitence [1]. »

Cette pratique donnait lieu, dans certains cas, à une démarche extraordinaire, qui montre bien l'importance que l'on attachait à ce rit. Lorsqu'un homme contre lequel un autre avait péché, venait à mourir avant que celui qui lui avait fait tort eût obtenu de lui son pardon, celui-ci prenait dix hommes avec lui, les conduisait au sépulcre de l'offensé, et là, en leur présence, il disait : *J'ai péché contre le Seigneur Dieu d'Israël et contre cet homme, de telle et de telle manière* [2]. Dieu, les vivans et les morts entendaient cet aveu, qui semblait ensevelir les injustices sous la tombe même de leur victime.

Toutes ces maximes, tous ces usages n'étaient évidemment qu'une application, et dans certains cas une extension de ce qui avait été établi dans les lois de Moïse, relativement à l'aveu des fautes. Quant à l'autre branche des œuvres de pénitence, savoir, ces privations matérielles que nous désignons d'ordinaire sous le nom de mortification, personne n'ignore qu'elle occupait une place considérable dans le code sacré des Hébreux. Les dures pratiques qui mortifiaient le sens du tact, les vêtemens déchirés et couverts de cendre, qui étaient la tristesse pour les regards, comme les gémissemens, les hurlemens vers le ciel, ces lugubres concerts de repentir, étaient la tristesse pour l'ouïe; les abstinences par lesquelles on domptait les deux autres sens, plus spécialement relatifs à la vie physique, le goût et l'odorat, tous ces divers moyens, qui attaquaient dans les cinq organes extérieurs la concupiscence ou la prédominance des appétits sensuels, tous ces moyens, dis-je, se produisant comme des dépendances d'un moyen plus radical, comme une espèce de sombre rayonnement du jeûne, qui attaquait le foyer même de cette concupiscence dans l'intérieur de l'organisme, tout cela est écrit trop visiblement presque à chaque page des livres de l'Ancien Testament, pour qu'il soit nécessaire de faire ici autre chose que de le rappeler.

Ce n'est pas encore ici le lieu de montrer les différences qui existent entre les règlemens mosaïques et celles des institutions chrétiennes avec lesquelles ils ont de l'analogie. Nous avons voulu seulement, pour bien saisir les développemens et la suite du plan divin, établir cette vérité importante : que les deux bases du traitement moral, qui furent indiquées à l'origine, n'ont pas été seulement conservées par la législation donnée au peuple de Dieu, mais qu'elles y sont devenues le principe de tout un ensemble de réglemens qui étaient comme l'organisation divine de la pénitence. Le peuple choisi vivait sous un régime qui, pris dans ce qu'il avait de fondamental, était, quoique dans un état encore imparfait, un traitement moral, correspondant à la maladie de l'humanité. Sous ce rapport, comme sous les autres, Israël annonçait et préparait l'Eglise. Or il entre dans le gouvernement de la Providence, que toutes les croyances saintes, tous les élémens de vie morale qui existent dans une société, se résument et se personnifient de temps en temps dans certains hommes supérieurs qui en sont comme les types vivans. Depuis l'avénement du Christ, il y a eu constamment dans l'Eglise des hommes éminens en foi et en amour, qui ont offert en eux, autant que l'imperfection humaine le permet, toute l'image

[1] Docuerunt Rabbanim, cùm quis ægrotat, et in mortem propendere judicatur, dicitur illi, confitere : solent enim omnes morientes confiteri..... Qui lectum ascendit et recumbit, similis sibi videbitur ei qui adducitur ad tribunal ut judicetur. Omnis enim qui ascendit ad tribunal ut judicetur, si adsunt illi advocati magni, liberatur; quòd si non, non liberatur. Hi autem sunt hominis advocati, pœnitentiæ opera bona. *Tract. de Sabbato*, c. 2.

[2] Si mortuus est proximus in quem aliquis peccavit, antequam ab eo veniam impetraverit, adducit secum decem homines ad sepulchrum ipsius, et ipsis ibi consistentibus dicit : peccavi in Dominum Deum Israël, et in talem N. hoc et hoc modo feci illi. Quod si debitor illi est pecuniæ, reddet eam hæredibus ipsius; si hæredes non novit, relinquit eam in domo judicii, et postea confitebitur. *Moses Cordub. Tract. de pœnitent.*

du Sauveur, de telle sorte néanmoins que chacun d'eux a reproduit plus particulièrement certains traits de cette image. De même il y a eu des hommes qui ont été comme des copies anticipées du Christ, mais avec des diversités et des nuances qui font que chacun d'eux est la figure particulière d'un des mystères du Rédempteur. Isaac a figuré le sacrifice, Joseph la délivrance, Job la patience, Jonas la sépulture, Jérémie les douleurs immenses de l'Homme-Dieu. Dans ce chœur de vénérables figures, apparaît David avec des attributs qui lui sont propres, car il a été dans l'ancien peuple la personnification la plus parfaite de la doctrine de la pénitence.

Par l'expiation qu'il a accomplie pour ses propres fautes, David a été une image de l'expiation que le Christ devait accomplir pour les péchés du monde, comme il a reproduit aussi dans son double crime une image du double crime d'Adam, source de tous les péchés du monde. La volupté le séduisit, l'orgueil le subjugua, l'orgueil, sous sa forme la plus hideuse et la plus complète, sous la forme du meurtre. L'essence de cette passion qui subordonne tout à soi, est de vouloir briser tout ce qui lui résiste. Si l'œil de notre âme avait un regard plus pénétrant, nous verrions qu'il y a du sang caché au fond de tout orgueil. Cela fut éminemment vrai de l'orgueil d'Adam; car, averti que son crime devait enfanter la mort, il fut le meurtrier de sa postérité.

La volupté avait séduit David; mais il en attaque le principe par le remède que Dieu a spécialement préparé pour ce désordre. Il devient le type de la mortification; il mange un pain qui est pour lui comme de la cendre, et il boit ses larmes mêlées à un vin amer. Au jeûne physique il joint une sorte de jeûne social, en se séparant du monde, en se renfermant dans une retraite semblable à celle du passereau solitaire.

L'orgueil l'avait subjugué, mais il brise son joug par l'aveu de son crime, et quel aveu! Ce n'est pas une confession particulière, c'est une confession à tout un peuple, aux générations futures, à tous les lieux, à tous les siècles. Il ne la murmure pas à voix basse, il ne la parle pas, il la chante pour la faire retentir plus loin dans la mémoire des hommes. Quelle admirable énergie de langage! quelle puissance et quelle vérité de sentimens! Comme il parcourt toute l'échelle du cœur, tous *les degrés d'ascension* d'une âme qui, du fond de l'abîme, monte vers Dieu! Comme sa voix après avoir *rugi les gémissemens de son cœur*, soupire une douleur plus calme, puis se relève, se dilate dans la confiance, et finit par s'épanouir, radieuse et triomphante, dans les chants extatiques de l'amour! Ce sublime testament de pénitence, il l'avait légué à toutes les âmes qui passent sur cette terre, aux pécheurs repentans pour leur inspirer la confiance, aux criminels endurcis pour les amollir, aux justes pour les édifier. Les âmes ont répondu à son appel; elles y ont répondu bien au delà de ce qu'il pouvait humainement prévoir. Celui qui sait combien il y a de flots dans les mers et combien de larmes dans l'œil de l'homme, celui qui voit les soupirs du cœur quand ils ne sont pas encore, et qui les entend encore quand ils ne sont plus, celui-là seul pourrait dire combien de pieux mouvemens, combien de vibrations célestes a produit et produira dans les âmes le retentissement de ces merveilleux accords, de ces cantiques prédestinés, lus, médités, chantés à toutes les heures du jour et de la nuit sur tous les points de la *vallée des larmes*. Ces psaumes de David sont comme une harpe mystique, suspendue aux murs de la vraie Sion. Sous le souffle de l'esprit de Dieu, elle rend des gémissemens infinis, qui, roulant d'écho en écho, d'âme en âme, réveillant dans chacune d'elles un son qui s'unit au chant sacré, se répandent, se prolongent et s'élèvent comme l'universelle voix du repentir. Et pourquoi ne penserions-nous pas que ces hymnes saints ne sont pas seulement à l'usage de ceux qui vivent sous le soleil, et qu'ailleurs ils sont connus aussi et goûtés? pourquoi croirions-nous que les âmes sorties de la terre d'épreuve, mais retenues encore dans celle de l'expiation, aient oublié les expressions inspirées que leur avait apprises le prophète de la pénitence? pourquoi, sans articuler les mots des langues terrestres, qui sont l'enveloppe mortelle de la pensée, ces

âmes ne conserveraient-elles pas comme une prononciation idéale de ces divins gémissemens ? J'aime à croire que leurs derniers bruits n'expirent qu'à la porte de ce séjour, où la nature humaine étant enfin purifiée de toutes les suites des convoitises déréglées et de l'orgueil, tout désordre et toute douleur s'évanouit à jamais dans l'harmonie, inexplicable en pensées terrestres, du sacrifice et des chastes voluptés, de l'humilité et de la gloire.

L'abbé Ph. Gerbet.

COURS D'ÉCRITURE SAINTE.

—

SUITE ET FIN

DE L'INTRODUCTION.

La parole divine, contenue dans l'Ecriture Sainte, va de l'éternité à l'éternité. Elle descend du sein de Dieu vers l'homme, afin de lui montrer la route qui doit le conduire à travers cette vie d'épreuves dans le sein de Dieu. Pour nous disposer à l'étude de cette parole, il faut commencer par élever nos regards vers la source d'où elle émane, les arrêter ensuite sur les merveilles qu'elle opère dans l'homme, et les fixer enfin sur le but éternel auquel elle se rapporte tout entière. Tel est, s'il est permis de parler ainsi, le triple horizon dans lequel l'intelligence doit se tenir pour la comprendre. Dans les considérations précédentes, nous nous sommes placés dans les deux premiers points de vue, nous entrerons aujourd'hui dans le troisième. Après avoir contemplé la parole divine dans son essence éternelle, après avoir admiré les traces de son passage sur la terre, nous allons méditer sur le terme que sa céleste lumière nous fait découvrir, du fond des ténèbres orageuses de cette vie. Nous voulons entourer en quelque sorte de ces trois grandes pensées l'étude de la Bible, de même que, dans le temple, la chaire de vérité s'élève entre le tabernacle où le Verbe repose, l'enceinte où se presse le peuple fidèle, et les tombes des justes, symboles de la résurrection et de l'immortalité.

Nous le redisons encore : cette introduction à l'Etude de la Bible s'adresse bien plus aux tendances pieuses de l'âme qu'aux exigences logiques de la science : mais, quoiqu'elle s'écarte du plan qu'ont suivi, en ce genre de travail, des écrivains estimés, nous ne la croyons inutile ni aux chrétiens, ni à ceux qui ne le sont pas encore. Il est bon que les chrétiens n'arrivent au sanctuaire de l'Ecriture, qu'après s'être agenouillés à l'entrée dans des contemplations saintes; et quant aux âmes privées de la foi, si de semblables considérations ne leur font pas encore apercevoir la lumière du divin flambeau, elles leur en font du moins sentir la chaleur, suivant la belle pensée d'un Père de l'Eglise : ces âmes sont bien plus près qu'on ne pense de croire avec nous, lorsque nous leur avons fait respirer déjà l'esprit vivifiant et comme le souffle de nos espérances.

Le fondement de tous nos plaisirs et de toutes nos joies consiste dans l'être, la connaissance et l'amour : l'être, qui comprend pour l'homme, la vie, la santé, la souveraineté, l'abondance, la richesse, la liberté : la connaissance, qui comprend la vérité, la raison, la sagesse, l'intelligence, la science : l'amour, qui emporte avec lui les délices, la possession, le repos et la gloire ! Être, connaître, aimer, voilà tout l'homme.

Quelle est la première condition du bonheur pour l'homme ? c'est assurément le sentiment de la vie, et la vie ne se borne pas à l'être, car l'enfant existe dans le sein de sa mère, et la vie est alors pour lui comme si elle n'était pas. Celui qui, condamné à mort, attend dans une prison l'exécution de son arrêt, ne vit pas non plus ; il n'existe, pour ainsi dire, que dans l'appréhension du moment qui le verra mourir ; tout est déjà frappé, anéanti autour de lui. L'homme sur la terre est presque toujours dans l'état de cet enfant ou de ce criminel. Le sommeil qui lui enlève presque une moitié de sa vie est une image de l'enfance, et pendant le temps qui lui reste, il est sans cesse

entouré d'objets qui lui rappellent que tout doit finir pour lui. Et cependant il apportait en naissant l'horreur de la destruction, la passion de l'immortalité. Vains désirs! trompeuse espérance! Ces mondes innombrables répandus dans l'espace, cette terre où nous sommes ont déjà vu passer des millions de créatures humaines qui ont entièrement disparu. Tout semblait se rapporter à ces créatures durant leur passage ici-bas, tout leur semblait soumis, et un jour a vu naître, un jour a vu mourir celui dont l'esprit sondait les abîmes, qui embrassait le présent et le passé, et qui pénétrait l'avenir. Homme, tu bâtis, mais c'est pour d'autres; tu commences une œuvre et tu ne peux l'achever. La destruction ne t'atteint pas seulement, elle menace tout ce que tu crées. L'être te manque, pour ainsi dire, à chaque instant.

De là cette tristesse, cette mélancolie qui sont le fond de notre nature. En effet, ces générations qui ont passé sur la terre, la mort de tout ce qui nous a précédé, et de tout ce que nous aimons, ce long convoi de six mille ans présent à tous les esprits, sont bien propres à jeter le deuil dans le cœur des hommes; et au milieu des illusions dont les passions nous bercent, cette image terrible de la destruction ne peut s'effacer de nos yeux. C'est ce qui faisait dire à Job dans sa douleur : « Périsse le jour où je suis né et la nuit dans laquelle il a été dit : un homme a été conçu! Oh! que cette nuit soit solitaire, et que durant son silence on n'entende jamais les hymnes de la joie; car cette nuit n'a pas fermé le sein qui m'a porté! » Si l'on venait tout d'un coup dire aux insensés amateurs du monde que des milliers d'années vont être ajoutés à leur vie, et qu'ils posséderont pendant tout cet espace de temps les objets de leurs passions, quels ne seraient pas leurs transports? Et pourtant le terme de ces années arrivé, leur état serait le même. « Il n'y a presque qu'un jour, dit saint Augustin, qu'Adam a été chassé du Paradis terrestre. Plusieurs siècles, il est vrai, se sont écoulés depuis, mais que sont-ils devenus? Si vous aviez vécu depuis le jour de la naissance d'Adam jusqu'à ce temps-ci, vous verriez que votre vie a été de peu de durée. » « Je sais bien, dit saint Grégoire de Nazianze, que nous regardons autrement les années qui sont à venir que celles qui sont passées, mais c'est une illusion de notre imagination. Elles passeront avec la même vitesse; le torrent du monde les emportera, et en moins de rien nous serons étonnés de nous trouver arrivés au terme. »

Ainsi, la vie manque à tous nos désirs, à toutes nos espérances, à tous nos plaisirs sur la terre. Sans cesse nous avons à craindre qu'elle nous échappe, et comme si ce n'était pas assez de cette crainte, insensés que nous sommes, nous agrandissons encore notre supplice, car nous voulons ajouter à la durée, le sentiment de l'existence, et ce sentiment, nous avons besoin pour l'éprouver tout entier de richesse, d'abondance, de liberté, d'indépendance, de domination. Et tel est l'enchaînement de nos destinées, que pour acquérir ces biens qui font réellement partie de l'existence, la plupart des hommes s'exposent à perdre la vie qu'ils veulent étendre. Gloire, puissance, richesses, abondance, noms superbes et magnifiques, comme on l'a dit, choses vaines et stériles.

Voilà donc la vie de ceux qui suivent le monde, et rien ne leur donne la certitude que la mort ne sera pas pour eux l'anéantissement : idée terrible, mal plus grand que la mort même.

Ainsi, l'éternité est le besoin le plus impérieux pour nous, et l'instinct le plus fort de notre nature, car tout ce qui finit, quelque long qu'il soit, est véritablement bien court! Le plus grand bonheur pour l'homme serait donc la plénitude de son être et la certitude de l'éternité. Mais pour la trouver cette plénitude de l'être, cette certitude de l'éternité, il faut porter nos regards au dessus de la terre, jusqu'au Dieu vivant, car près de lui seul est la source de la vie. *Apud te est fons vitæ.*

Aussi le divin maître que les Chrétiens se font gloire d'imiter, Jésus-Christ a dit : « Je suis la vie, » et pour le prouver encore mieux, il a voulu mourir et ressusciter aux yeux de ses disciples. Nous trouvons dans les livres qui contiennent les fondemens de notre foi ces magnifiques paroles : « Les Justes vivront éter-

nellement, *Justi in perpetuum vivent.* Le tourment de la mort ne les atteindra pas. Dieu conserve les ossemens des Justes, pas un seul ne sera brisé. Dieu a créé l'homme impérissable.» L'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, sont la foi de cette Eglise dont les Justes révèrent les décisions. Ils savent que Dieu les a mis un moment au dessous des Anges, mais que le souffle du Très-Haut respire sur leur visage. Ils sont donc assurés, non seulement qu'ils ne seront pas anéantis, mais que rien de ce qu'ils aiment ne périra, et que, de même qu'une seule partie de la matière ne se perd pas dans l'univers, il n'est pas une de leurs pensées qui ne soit écrite dans le livre de vie. Idée douce et consolante! Rien de ce que j'ai fait pour Dieu ne sera donc perdu pour moi. Aucune larme, aucun sacrifice ne seront inutiles. Tout se retrouvera à jamais devant lui. Et que sont dès lors les infirmités, les douleurs, les défaillances, la mort même, sinon l'épreuve qui doit nous mériter la vie, l'abondance, les richesses, la gloire, l'éternité! La terre n'est pour nous qu'un lieu de passage, et nous pouvons compter toutes les heures qui s'écoulent et qui nous approchent de la vie réelle, comme le voyageur compte les bornes de la route qu'il parcourt, et le pilote les nœuds du navire qui le porte au terme de sa course.

Arrivés à ce terme, nous y trouverons aussi la plénitude de la connaissance, et par là sera satisfait le second besoin de notre nature. Nous naissons tous avec le désir de connaître. Examinez toutes les conditions, pénétrez dans toutes les demeures, écoutez tous les âges, tous les sexes, partout vous entendrez parler de quelque objet qui excite la curiosité des hommes. L'un cherche des plantes inconnues, l'autre des étoiles à nommer; le navigateur parcourt les mers espérant toucher à des rivages où l'on n'ait pas encore abordé; celui-ci communique aux pensées et aux sentimens une force nouvelle, celui-là combine des sons qui produisent des effets encore inouis; tous sont attentifs à ce qui se passe autour d'eux, et qu'y a-t-il de nouveau? est un mot répété d'un bout de la terre à l'autre.

Qui ne sait que l'avidité de la science est une des passions les plus ardentes de notre nature? Les anciens philosophes se privaient de tout pour se livrer à l'étude. Pythagore éprouvait des joies indicibles à étudier les rapports des nombres, et Platon disait que la souveraine volupté de l'âme consistait à contempler les relations des idées. Et cependant chacun de ces hommes n'étudiait qu'une partie des sciences humaines! Il y a en effet dans l'astronomie, dans l'histoire, dans la géologie, dans la politique, dans la musique, dans la poésie, de quoi absorber la contemplation des plus grands esprits. Supposez dans un homme une vie assez longue pour étudier toutes ces sciences, on n'y trouverait pas un moment de lassitude et d'ennui. Demandez au poète, au musicien, à l'orateur, au savant, s'ils mettent quelque chose au dessus du bonheur qu'ils éprouvent à composer leurs vers, leurs accords et leurs discours, ou à faire de nouvelles découvertes, tous vous diront que s'ils pouvaient éprouver à chaque instant les mêmes jouissances, ils ne concevraient pas de bonheur plus grand. Mais nos facultés se lassent, et que de bornes à la science humaine! L'erreur et l'obscurité sont à côté de toutes nos lumières. La science des savans est bientôt épuisée. Et par quelles douleurs parvient-on à apprendre le moyen d'apprendre! *Causa laboris ignorantia est.* Ces connaissances dont l'homme est si avide, il ne les acquiert que par le plus rude travail, par les veilles, par la fatigue, par la contention. Que de voyages il faut entreprendre, que de lectures pour connaître les diverses nations du globe, leurs lois, leurs mœurs! quelles longues études pour apprendre leurs langues! C'est une misère, dit saint Augustin, que de demeurer dans l'ignorance, et c'est une autre misère que d'en sortir par des moyens si laborieux et si pénibles. La science, a dit un de nos écrivains ascétiques, entre par le sang [1]. Et combien d'hommes après avoir tout vu, tout entendu, déclarent ne rien savoir et douter de tout. Leur raison s'est lassée à chercher un aliment, tout leur

[1] Rodriguez.

a paru vide, et le *que sais-je* du scepticisme est arraché le plus souvent à l'homme qui sait le plus, tant les sciences humaines et les opinions des sages ont d'incertitude et d'obscurité! « Pourquoi l'homme, dit encore Job, a-t-il reçu une vie, dont les voies lui sont inconnues et que Dieu entoure de ténèbres? » « Moi, dit l'Ecclésiaste, j'ai été roi d'Israël dans Jérusalem, et j'ai mis en mon esprit d'examiner avec sagesse tout ce qui se passe sous le soleil; Dieu a donné cette pénible occupation aux enfans des hommes. J'ai vu tout ce qui se fait sous le soleil, et tout est vanité et affliction d'esprit. » «Vanité des vanités, a dit Salomon si fameux par sa science; vanité des vanités, et tout est vanité! Qu'a de plus l'homme de tout le labeur dans lequel il se consume sous le soleil. »

Cependant, ô hommes! vous parlez sans cesse de votre amour pour la vérité; vous êtes fiers de votre raison; vous paraissez tout savoir, rien ne vous pèse autant que l'erreur et l'ignorance, mais, je vous le demande, qu'avez-vous autre chose en partage? N'êtes-vous pas des aveugles qui demandent leur chemin au sein de la nuit, et trébuchent à chaque pas dans les ténèbres? Faut-il s'en étonner? L'homme laissé à lui-même a-t-il les deux secours nécessaires pour arriver à la vérité? je veux dire la lumière et la force : la lumière pour lui tracer toujours le chemin parmi tant de voies tortueuses qui se croisent devant lui; la force pour lutter contre les difficultés qui renaissent presque à chaque pas. Il a sans cesse à se défendre contre les séductions de l'esprit et les passions du cœur, et sans cesse il succombe dans cette lutte. Nautonnier battu par tous les flots, errant sous un ciel obscur, il va se briser contre tous les écueils! Au lieu de la vérité qu'il poursuit, c'est une erreur de plus qu'il saisit; c'est ainsi que trop souvent ses stériles efforts épaississent ses ténèbres et l'éloignent davantage de la vérité. Mais cette lumière céleste, cette science, cette sagesse, cette intelligence, cette raison que nous cherchons, cette vérité enfin existe substantiellement comme l'être. Oui, sans doute, elle existe; mais qui l'a trouvée? « Où rencontrer la sagesse? dit un des plus anciens livres de l'Ecriture. Où est le séjour de l'intelligence? L'homme ignore son prix; elle n'habite pas la terre des vivans. L'abîme dit : elle n'est pas en moi; et la mer : je ne la connais pas. L'or d'Ophir n'en égale pas le prix; elle surpasse l'onyx et le saphir. Le cristal, l'émeraude, ne sont rien auprès d'elle. D'où vient donc la sagesse? Où est le séjour de l'intelligence? Elle est cachée aux yeux des mortels; elle est inconnue aux oiseaux de l'air. L'enfer et la mort ont dit : Nous en avons ouï parler. Dieu connaît ses voies; il sait le lieu où elle habite, lui qui voit jusqu'aux extrémités de la terre, qui contemple tout ce qui est sous les cieux. Quand il pesait la force des vents et qu'il mesurait la force de l'abîme, quand il donnait des lois à la pluie, et qu'il marquait leur route à la foudre et aux tempêtes; alors il vit la sagesse, alors il la fit connaître; il la renfermait en lui, il en sondait les profondeurs, et il a dit à l'homme : craindre le Seigneur, voilà la sagesse; fuir le mal, voilà l'intelligence. » Cette sagesse, de qui est-elle le partage sur la terre? De l'homme qui vit de la foi. Pendant que les insensés amateurs du monde recherchent une science vaine, les Chrétiens savent que tout est ordonné pour l'œuvre divine, que tout est fait pour les élus, et que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu. *Omnia in bonum diligentibus Deum.*

Il n'y a pas un fait du monde physique et du monde moral qui ne puisse être regardé par un chrétien comme la confirmation de la vérité religieuse qu'il porte avec lui. Aussi tout est lumière pour le juste dans ce monde. Grâce à l'Église qui comprend toutes les vérités utiles à l'homme, il ne doute pas où les autres chancellent: il voit toujours devant lui la colonne lumineuse, et la lumière brille toujours à ses yeux comme elle brillait pour les enfans de Jacob dans la terre de Gessen, pendant que l'Égypte était plongée dans les ténèbres; mais si telle est la consolation des captifs, autre est la joie de ceux qui sont libres. *Aliud solatium captivorum, aliud gaudium liberorum.* Non seulement les bienheureux possèdent ce que nous ne faisons que connaître, mais ils voient ces mille mil-

lions d'anges qui servent Dieu, et ces dix mille millions d'anges qui, suivant Daniel, assistent devant sa face ; ils contemplent le Verbe de Dieu, c'est-à-dire la raison de Dieu, la sagesse qui a dirigé sa puissance ; ils admirent jusqu'au moindre ressort qu'il fait mouvoir pour l'accomplissement de ses œuvres. Cette sagesse qui a présidé à la création de l'univers, leur découvre le motif de chaque chose. Ils vivent avec tous les saints qui sont en si grand nombre que Dieu seul peut les compter. L'histoire de chacun des élus leur est connue, ainsi que les merveilles de la miséricorde de Dieu et de la liberté de l'homme.

Si déjà ce monde nous présente dans son étendue de quoi effrayer notre imagination et notre intelligence, dans quel étonnement serons-nous quand les trésors de la grandeur et de la sagesse de Dieu se déploieront à nos regards ! Un grand poëte, pour nous donner une idée de l'espace, a dit en parlant de la chute des démons : « Ils tomberaient encore s'ils n'étaient retenus par les décrets de Dieu. » et cette image n'a rien d'exagéré quand on songe qu'il y a telle étoile dont les rayons ne sont pas encore arrivés jusqu'à nous depuis la création du monde. Mais que peut être l'ouvrage à côté de l'ouvrier ? Le Verbe est le flambeau des bienheureux dans le ciel. Ils voient la lumière dans sa lumière, et toutes les créatures en Dieu, et, de plus, le Dieu des créatures. Sainte Thérèse compare le ciel à une grande salle environnée de tableaux et de glaces parmi lesquelles il s'en trouve une si grande et si resplendissante, que non seulement on s'y voit, mais encore tous les tableaux suspendus dans la salle, et tout ce que chacun d'eux représente en particulier. Cette grande sainte, qui, dans un corps mortel, semble avoir été une intelligence toute céleste, a vu la lumière du Verbe, ce lieu des intelligences comme l'espace est le lieu des corps, et elle dit que le soleil, l'image du Verbe, n'est qu'une ombre à sa splendeur. « La lumière incréée, suivant elle, surpasse en blancheur et en éclat tout ce que l'on peut s'imaginer ici-bas. C'est un éclat qui n'éblouit point, c'est une blancheur inconcevable, c'est une splendeur qui réjouit la vue sans la lasser; c'est une clarté qui rend l'âme capable de voir cette beauté toute divine, et enfin c'est une lumière en comparaison de laquelle celle du soleil paraît si obscure, que l'on ne daignerait pas ouvrir les yeux pour la regarder. Il y a la même différence entre ces deux lumières qu'entre une eau vive et très claire qui coulerait sur du cristal et dont le soleil augmenterait encore la clarté par la réflexion de ses rayons, et une eau trouble et bourbeuse qui n'aurait pour lit que la terre qui serait couverte d'un épais nuage. Mais cette admirable lumière n'a rien de semblable à celle du soleil, et elle paraît si naturelle, que celle de ce grand astre, comparée à elle, semble n'être qu'artificielle. Cette lumière est comme un jour sans nuit, toujours éclatant, toujours lumineux, sans que rien soit capable de l'obscurcir ; et enfin elle est telle, qu'il n'y a point d'esprit, quelque pénétrant qu'il soit, et quelques efforts qu'il fasse, qui puisse s'imaginer ce qu'elle est. » Considérez, en effet, que tout ce que vous voyez de beau et d'excellent dans le monde, tout ce qui attire vos âmes, n'est que l'ouvrage des mains de Dieu ; que si ces choses ont tant de beauté, que doit-on penser de leur auteur ? S'il y a tant de grandeur dans ses ouvrages, quelle est la grandeur qu'il possède en lui-même ? Si un peintre habile peut, dans un portrait, faire disparaître les défauts du visage en conservant la ressemblance, qui pourrait douter que Dieu ne sache, quand il voudra, effacer toute la laideur que le péché a introduite dans ses œuvres, et leur rendre un éclat digne de lui ? Lorsque, du haut d'une montagne, nous découvrons un beau site, nous sommes ravis, transportés de joie ; jugez, quand nous embrasserons d'un regard toutes les choses créées en les voyant du sein même de Dieu à qui elles doivent leur être, et que nous pourrons saisir tous leurs rapports, s'il y aura là de quoi satisfaire notre curiosité et notre amour de connaître ! On a dit que Dieu est un cercle dont le centre est partout, et la circonférence nulle part ; eh bien ! notre âme sera partout au centre de la création, puisqu'elle sera en Dieu. Sur la terre on ne connaît Dieu que comme

dans un miroir et en énigme, mais dans le ciel nous serons inondés d'un torrent de lumière. C'est dans la lumière de Dieu que nous verrons la lumière. Dieu le Verbe est un océan de science dans lequel toutes les créatures seront plongées, comme elles seront en Dieu le Père, dans un océan d'être et de grandeur.

Mais nous n'avons pas seulement le besoin d'étendre notre existence à tous les temps et à tous les lieux, et de connaître toutes les œuvres de Dieu et Dieu même, nous avons encore un cœur plus grand que le monde, et qui ne se repose que quand il trouve un objet qui réponde à l'immensité de ses désirs. L'amour est tout le fond de notre nature, notre cœur ne désire, ne craint, ne se réjouit, ne s'attriste que parce qu'il aime. C'est l'amour qui décide de nos actions et de la fin à laquelle elles se rapportent. Le lieu de l'âme, c'est l'amour. *Locus animæ in dilectione*. Il y a dans les liens de père, de mère, d'enfant, d'époux, d'épouse, de frère, d'ami, de quoi nous donner de grands sentimens de bonheur et de joie. Combien de mères, de pères, d'époux, d'épouses ont trouvé dans le sacrifice de leur vie pour les objets de leurs affections, une joie au dessus de toutes les joies! L'amour est donc une source de félicité qui peut nous mettre au dessus de tous les biens du monde. Cependant que de mécomptes dans nos affections! Pour être heureux par ceux qui nous entourent, il faut d'abord que nous rencontrions en eux des êtres que nous puissions aimer; et si nous les avons trouvés tels, il faut que nous n'en soyons jamais séparés; ce n'est pas tout, il est nécessaire encore que notre cœur ne se lasse jamais, et qu'il sente toujours dans ce qu'il aime un cœur qui réponde toujours à la vivacité de ses transports. Mais sur la terre il faut trembler à chaque instant pour la santé et la vie de ceux que nous aimons; et si nous ne changeons pas non plus que notre ami, si nous ne nous lassons pas dans les témoignages de notre affection, la mort est là pour rompre les plus doux nœuds, les liens les plus légitimes. Il n'y a pas d'amour heureux sans possession assurée, et nul ne peut posséder aucun objet de son affection avec sécurité. Cette pensée inquiète : combien durera mon bonheur, *hæc quamdiù*, suffit pour nous troubler. Aussi, entendez les soupirs de la terre, de cette vallée si bien appelée la vallée de larmes. La tristesse, le désespoir remplissent le monde, et l'on y répète sans cesse ce mot que nos aïeux ont dit et que nos descendans répéteront après nous : *Nul n'est heureux sur la terre*. Je ne parle pas de toutes les affections que la morale condamne et que la conscience réprouve. Dieu l'a ordonné, et la chose ne manque jamais d'arriver, que toute âme qui est dans le désordre, soit à elle-même son supplice. Toutes ses joies sont empoisonnées, les ténèbres qui les couvrent sont illuminées par la lumière du remords, et une trompeuse félicité est la plus grande des misères. *Fallax felicitas major est infelicitas*.

Comment s'étonner que Dieu, en parlant de ceux qui abusent de leur puissance d'aimer, en la tournant vers d'autres objets que lui, nous dise par la bouche de Jérémie : *Ils m'ont abandonné, moi qui suis la source des eaux vives, et ils se sont creusé des citernes qui ne sauraient tenir l'eau*. On ne meurt dans l'éternité, que parce qu'on n'aime pas, et c'est là l'enfer; mais on meurt sur la terre quand on ne croit pas, et cette mort de l'âme est bientôt suivie du suicide, parce que Dieu est la vie de notre âme comme l'âme est la vie de notre corps.

Les seuls heureux du monde sont ceux qui ont la foi et l'espérance chrétienne, parce qu'eux seuls ont un amour dominant et éclairé qui règle toutes leurs affections sur cette terre. Cet amour est plus fort que la vie et que la mort. Les Justes savent que rien de ce qui est bon, de ce qui est beau, de ce qui est vrai, ne périra, et que ce qu'ils aiment en vue de Dieu est consacré par cela même pour l'éternité; que le monde est une épreuve de notre amour pour Dieu, et que Dieu nous rendra au centuple ce que nous lui avons donné et ce qu'il a semblé nous enlever. Ils ont un gage de l'amour divin et de la possession de Dieu même dans le sacrement de l'autel, et toutes les affections de père, de mère, d'époux, de frère, d'ami, sont des degrés par les-

quels ils s'élèvent dans leurs cœurs jusqu'à l'amour qu'ils doivent à Dieu, qui est à la fois leur père, leur mère, leur époux, leur frère, leur ami. La joie n'étant autre chose qu'un amour qui jouit de ce qu'il aime, et Dieu ayant fait notre cœur, et l'ayant fait pour lui, rien ne pourra égaler la satisfaction qu'éprouvera l'âme en sentant qu'elle possède son Dieu. Remarquez encore que l'amour, ici-bas, est comme ralenti par l'obscurité de nos connaissances. L'âme voit peu ou mal les choses dans cette vie; mais lorsque la mort nous aura fait sortir de ces obscurités, quand nous verrons Dieu comme il est, on ne peut comprendre ce que sera notre amour.

La joie des Bienheureux peut se concevoir par ce qu'ont éprouvé quelques uns de ceux à qui Dieu a fait sentir ses consolations. Saint Ignace eut une vision du mystère de la Nativité, et pendant plusieurs jours, il ne pouvait s'arracher à ce spectacle. Toutes les fois que sainte Thérèse prononçait ces paroles du *Credo: Cujus regni non erit finis*, *dont le règne n'aura point de fin*, elle était inondée de larmes de joie. Quand les Apôtres virent notre Seigneur sur le Thabor, ils ne voulaient plus descendre dans la plaine. Saint Paul, ravi au troisième ciel, dit qu'aucune langue humaine ne peut rendre ce qu'il a vu et ce qu'il a senti.

« La paix, dit le Psalmiste, entourera la Jérusalem céleste, elle résidera au milieu d'elle, et l'union la plus parfaite régnera entre tous les élus. Ils s'aimeront tellement que la félicité de chacun ajoutera à la félicité de tous, et que le bonheur de tous sera le bonheur de chacun. » Les Saints ne sont pas seulement en union entre eux, ils le sont avec nous, nous sommes tous présens à leur pensée, ils voient tout ce que nous faisons sur la terre, et ils participent, dit le saint évêque de Genève, à tous les biens dont nous jouissons. « Quoique nous soyons sur la terre et eux au ciel, ne pensez pas que cela empêche la participation et la communion que nous avons avec eux. Oh ! non, certes, la mort n'a pas le pouvoir de faire cette désunion. » « Rien, écrivait saint Paulin à son ami, ne t'arrachera de mon souvenir pendant toute la durée de cet âge accordé aux mortels. Tant que je serai retenu dans ce corps, quelle que soit la distance qui nous sépare, je te porterai dans le fond de mon cœur. Partout présent pour moi, je te verrai par la pensée, je t'embrasserai par l'âme, et lorsque délivré de cette prison du corps je m'envolerai de ce monde, dans quelque astre du ciel que me place le père commun, là je te porterai en esprit, et le dernier moment qui m'affranchira de la terre ne m'ôtera pas la tendresse que j'ai pour toi, car cette âme qui, survivant à ses organes détruits, se soutient par sa céleste origine, il faut bien qu'elle conserve ses affections comme elle garde son existence. Pleine de vie et de mémoire, elle ne peut oublier non plus que mourir. »

L'ABBÉ DE GENOUDE.



SCIENCES SOCIALES.

COURS DE PHILOSOPHIE DU DROIT.

PREMIÈRE LEÇON.

Des résultats obtenus par les diverses écoles philosophiques pour l'établissement de la théorie du droit. — De la méthode à suivre dorénavant pour arriver à une connaissance plus approfondie et plus satisfaisante de la nature du droit et des principes de son développement [1].

La philosophie du droit n'a présenté jusqu'ici que des applications plus ou moins exactes des principes de tel ou tel système général de philosophie qui, à une époque quelconque, s'était emparé du domaine de l'intelligence. Il serait donc inutile d'observer qu'elle a subi toutes les destinées de la philosophie en général, et qu'à l'égard du droit, pas plus qu'à aucun autre égard, les systèmes qui jusqu'à ce jour se sont succédé les uns aux autres, n'ont réussi à nous offrir quelque résultat stable dont notre intelligence et notre conscience puissent se tenir pour satisfaites. C'est même l'impossibilité pratique de leurs principes appliqués aux droits et aux rapports sociaux de l'homme, qui le plus souvent a fait apercevoir d'abord leurs défauts, et amené leur chute par les réactions qu'elle suscitait contre eux ; et il serait encore inutile de faire observer que c'est là ce qui nous a délivrés de la philosophie du dix-huitième siècle, dont les masses aujourd'hui repoussent les conséquences, sans savoir même en réfuter les principes. Ainsi donc nous n'avons aucune autorité à rechercher de ce côté-là, aucun secours à en attendre pour le succès de nos travaux. C'est en dépit de leurs principes, au contraire, et en les combattant sans cesse, que nous devons élever notre édifice. Mais si nous ne pouvons nous associer aux travaux des écoles philosophiques qui nous ont précédé, nous pourrons au moins profiter de leurs expériences, et il nous sera utile d'observer les voies qu'elles ont parcourues, pour éviter les chemins qui les ont conduites à l'erreur.

La première chose qui nous frappe, en portant nos regards sur les résultats de la philosophie appliqués à la théorie du droit, c'est une différence essentielle qui distingue les anciens, et surtout Platon et Aristote, d'avec nos philosophes modernes. Platon et Aristote, tout en se livrant à des spéculations souvent arbitraires, et en établissant des principes qui parfois choquent diamétralement la droite raison et le sens commun, s'accordent cependant à reconnaître que le droit et la loi de justice qui doit présider à l'organisation des états, sont quelque chose d'objectif que l'homme ne saurait inventer ni trouver en lui-même, mais dont il est obligé de chercher la connaissance en dehors de lui, soit dans les révélations du monde idéel, soit dans celles de la nature matérielle. Ils l'ont cherchée chacun d'un côté différent : Platon, dans les manifestations de ce qu'il appelle les idées suprêmes, auxquelles il attribue une réalité à laquelle les institutions humaines ne pourront jamais atteindre ; Aristote, dans l'observation des phénomènes de la nature, qui indiquent, selon lui, d'une manière infaillible, les buts auxquels elle tend et les lois qui y correspondent. Ils sont arrivés à des résultats contradictoires ; et, Platon, en prenant souvent les effets de son imagination pour des inspirations et des perceptions immédiates de l'idée suprême ; Aristote, croyant souvent avoir trouvé

[1] Dans cette leçon, l'auteur a cru devoir montrer la liaison des erreurs qui vicient immédiatement la philosophie du droit avec les grandes erreurs, qui forment le fond de plusieurs systèmes philosophiques enfantés par l'Allemagne et importés en France, où ils exercent encore de l'influence. Cette première leçon s'adresse donc spécialement aux esprits déjà familiarisés avec cet ordre de considérations abstraites.

par l'observation ce que les idées dominantes de son temps en philosophie ou en politique lui avaient suggéré, et, errant sans boussole dans le vaste domaine des phénomènes de la nature et de l'histoire, généralisant au hasard des phénomènes isolés, ou hasardant des conclusions tranchantes qu'un examen plus mûr, conduit dans un autre sens, lui aurait fait révoquer, ont l'un et l'autre produit de grands et sublimes monumens de la faiblesse de l'homme abandonné à lui-même, quelque richement doué qu'il soit d'ailleurs, et forment entre eux le contraste le plus frappant qu'il soit possible d'imaginer. Mais ils s'accordent l'un et l'autre à reconnaître qu'il existe un but suprême vers lequel l'homme et la société doivent tendre, et selon lequel, seul, il faut apprécier la justice ou l'injustice des lois et des institutions par lesquelles se gouvernent les états.

Il n'en est pas de même des philosophes modernes. Conduits par Descartes à chercher la source de toute vérité en eux-mêmes et dans la seule raison de l'homme, ils ont dû vouloir puiser à la même source aussi les règles du juste et de l'injuste; ne pouvant reconnaître comme objet auquel les lois et le mode d'existence de l'homme dussent correspondre, que ce que la raison approuverait par elle-même, et sans égard à quelque circonstance que ce fût, dont la nécessité ne serait pas raisonnablement démontrée. C'était donc la raison seule de l'homme qu'il s'agissait de satisfaire, et pour cela, il fallut d'abord rejeter, sauf examen ultérieur, comme accidentel et non légitime, tout ce que l'usage, l'histoire, la religion et les lois avaient établi, pour reconstruire le monde social d'après tel principe que la raison serait parvenue à reconnaître comme seul nécessaire et indispensable. C'est ainsi que Grotius adopta le principe de la sociabilité, Hobbes celui de la peur, Thomasius celui de la félicité. Ce qui distingue cette méthode de la manière commune de raisonner, c'est qu'elle ne se contente pas de repousser tout ce qui est contraire à la raison, et de faire, comme nous le faisons tous, de la raison la mesure *négative* du vrai, mais qu'elle en fait encore la mesure *positive*, en n'admettant que ce qui dérive immédiatement de la raison, et ne reconnaissant dans tout l'Univers d'autre lien que celui de principe et de conséquence, sans aucun égard à celui de cause et d'effet qu'elle ignore complétement. La tâche imposée d'après cela à nos philosophes se réduisait à trouver quelque proposition simple et tellement nécessaire qu'il ne fût pas possible de la nier sans renoncer à la pensée et à l'existence même de l'être raisonnable, pour déduire ensuite de là, en procédant de conséquence en conséquence, tout l'ensemble des notions qui forment le domaine de notre intelligence. Enchérissant à cet égard les uns sur les autres dans le rigorisme de leurs procédés, ils arrivèrent enfin, d'abstraction en abstraction, jusqu'aux dernières notions au delà desquelles il n'est plus possible de pousser la négation, et qui sont celles de l'être et de la pensée pour la philosophie en général, celle de la liberté pour la philosophie du droit en particulier. Vous ne sauriez renoncer à l'idée de l'être sans renoncer à celle de la pensée; le *cogito ergo sum* de Descartes représente à cet égard le dernier terme et la limite absolue de la spéculation moderne; et, partant de là, la première prétention relative au droit et la seule que vous puissiez établir avec une sûreté absolue, c'est celle de la liberté sans autre but qu'elle-même. Aussi cette liberté souveraine est-elle la clef de voûte et le principe moteur en même temps de toutes les spéculations modernes sur la nature du droit. Mais ici se présente une difficulté absolument insoluble, et devant laquelle je crains que la philosophie rationnelle ne se voie obligée à rebrousser chemin, en confessant son impuissance. A peine arrivée à la hauteur d'où elle se flattait de dominer l'Univers, après s'être dégagée successivement, par un travail de trois siècles au moins, de tous les préjugés qui l'assujétissaient, la raison humaine se voit tout à coup placée dans un dilemme auquel elle ne saurait échapper qu'en renonçant à toutes ses prétentions. *Sa première proposition implique une contradiction.* En partant de l'axiome de Descartes, le raisonnement ne pouvant jamais développer qu'*une* notion à la

fois, vous êtes obligé de choisir soit l'existence réelle de l'être pensant, soit la pensée et les lois du raisonnement, pour faire de l'une ou de l'autre le principe de vos développemens. Or, si vous adoptez pour point de départ la pensée et les lois du raisonnement, tout dans le monde portera pour vous le caractère de la nécessité logique, et vous serez, comme Spinosa, réduit à nier toute liberté; si, au contraire, vous prenez pour base l'idée de l'être, la liberté de cet être et son action spontanée ne permettront jamais que tout se réduise dans le monde à la nécessité logique. Cette contradiction dans les premiers principes, qui a divisé toute la philosophie moderne en deux branches, le rationalisme subjectif de Fichte qui ramène tout à l'être intelligent, dont la spontanéité devient le principe de toutes choses, et le rationalisme objectif de Hegel, qui ne tend qu'à satisfaire aux lois du raisonnement, en élevant la logique à la place du Créateur, cette contradiction, dis-je, devient plus frappante encore dans la philosophie du droit que partout ailleurs; car si c'est la liberté réelle de l'être intelligent que vous prenez pour base, et sur laquelle vous établissez le droit, vous vous efforcerez vainement de tirer de là la notion du devoir et de l'obligation; si, au contraire, vous voulez partir de l'idée de la liberté, comme de la loi suprême, vous ne trouverez plus rien qui soit facultatif, et il vous faudra renoncer à la liberté effective pour satisfaire à son idée.

Ceci mérite d'être examiné un peu plus en détail. Les observations suivantes rendront, j'espère, la chose assez claire. Si le droit résulte uniquement des lois de la raison, il n'est point facultatif, et il n'existe point de loi permissive; car tout ce que la raison produit par elle-même, par la voie du raisonnement, elle le produit, non pas comme une chose qui puisse être ou ne pas être, mais toujours comme la conséquence nécessaire d'un principe également nécessaire, et dès lors votre droit vous est imposé de telle sorte que vous ne pouvez vous dispenser d'en user, sous peine d'agir contre la raison, et que, d'un autre côté, tout ce qui dans vos actes n'est pas logiquement nécessaire, cesse par là même d'être légitime et porte absolument le caractère de l'arbitraire. Vous aurez beau dire, avec Kant, que la loi de justice, en commandant ou en défendant certaines actions seulement, et non pas toutes les actions possibles, établit par là une sphère vide, dans laquelle on est libre d'agir à volonté, et que c'est là la faculté ou le droit facultatif; on vous répondra avec raison que l'absence d'une défense n'est point une justification ou la légitimation d'une prétention quelconque; que si la raison de l'un lui commande de se laisser contraindre par un autre, il ne s'ensuit nullement que l'autre agisse raisonnablement en lui imposant cette contrainte; que le droit en général ne saurait être déduit du devoir déterminé par la loi de justice, puisque le devoir suppose l'existence antérieure du droit. Fichte, à la vérité, a levé cette difficulté, en prenant la liberté pour base et en déduisant d'elle le droit auquel il subordonne la loi; mais dès lors le droit est privé de la justification qu'il ne peut tirer que de la loi; il dégénère en arbitraire: et d'un autre côté vous ne pouvez plus justifier les entraves que l'obligation impose à la liberté, si c'est celle-ci qui constitue le droit. Il y a plus, si vous prenez, avec Fichte, pour point de départ la liberté effective de l'individu, vous serez obligé de reconnaître comme juste tout ce qu'il voudra; si, au contraire, c'est de l'idée de la liberté que vous voulez partir, il vous faudra rejeter comme injuste tout ce qui n'est pas cette liberté même. C'est ainsi que la liberté effective de l'individu exige pour lui la possibilité de changer de position, jusqu'à se placer dans un état entièrement opposé à celui de sa liberté primitive; tandis que, d'après l'autre principe, il n'y a point de changement possible, l'état de liberté étant tellement de rigueur que cette liberté n'aura point la liberté en se restreignant elle-même d'opérer quoi que ce soit contre les exigences de la raison. Ce qui distingue les opérations de la liberté d'avec celles de la raison, c'est que celle-ci n'établit jamais rien qui ne soit contenu dans son principe, tandis que l'autre est capable de produire sans cesse du nouveau. C'est pourquoi la philosophie ra-

tionnelle vous offre constamment sur chaque question fondamentale du droit deux doctrines opposées, dont chacune est appuyée sur l'un de ces deux principes, et qui sont par là même inconciliables, comme par exemple sur la question de l'aliénabilité ou de l'inaliénabilité des droits que l'on appelle primitifs, de la propriété ou de la communauté des biens, de l'égalité ou de l'inégalité des hommes, de la nature obligatoire ou non obligatoire des contrats.

Quant aux droits primitifs, comme celui de la vie, de l'intégrité de nos membres, de l'honneur, de la possibilité d'acquérir, la logique les déduit comme conséquences nécessaires de la notion même de l'homme; ils sont donc toujours nécessaires, et il est contre la raison que quelquefois ils n'existent pas; d'après cela, nous n'avons nullement la faculté de les abandonner. Si, au contraire, ma vie, ma réputation sont réellement des droits appartenant à ma liberté, il faut que je puisse les garder ou non, que je puisse y renoncer si je veux. Tuer un homme qui demande à mourir, ce n'est point léser le droit, d'après cette dernière opinion, *volenti non fit injuria*, mais c'est une lésion du droit, d'après l'autre manière de voir; car si, en tuant un homme, je n'ai point agi contre sa volonté qui était libre, j'ai agi pourtant contre les conséquences voulues par l'idée même de la liberté. Il en est de même de l'égalité et de l'inégalité des hommes: si la liberté est une conséquence tirée de la notion même de l'homme, il faut qu'elle existe au même degré pour tous les hommes; car tous les individus de l'espèce humaine tombent sous cette notion qui subsiste dans toutes les circonstances possibles, et l'égalité absolue des droits est par conséquent une des premières lois du droit de nature tel que l'a construit la philosophie rationnelle. Aussi est-elle proclamée par tous les auteurs de cette école, depuis le premier jusqu'au dernier. Appliquée d'une manière conséquente, cette loi s'oppose à tous les avantages de la naissance, à tous les droits de la souveraineté, du moins irrévocables, à tous les égards pour une individualité quelconque, soit qu'elle demande protection ou reconnaissance de sa supériorité. Elle conduirait, cette même loi, à faire participer les femmes, également avec les hommes, au gouvernement de la société; et les enfans même parvenus à l'âge de réflexion, et dans lesquels par conséquent la notion complète de l'homme existe, seraient en droit de ne pas se laisser gouverner et d'exiger une parfaite égalité avec les autres hommes. L'essence de la liberté, au contraire, et avec elle la véritable nature des choses, exige pour chacun la possibilité d'acquérir et de perdre, de changer de position, et de se faire valoir, selon ses moyens, avec toutes les inégalités qui en résultent. De là le retour des mêmes difficultés dans la question sur la propriété et la communauté des biens. Pour répondre à la loi d'une égale liberté, il faudrait que toutes choses fussent également partagées entre les hommes, ou qu'il y eût communauté de biens, ou enfin que l'on introduisît un usage successif pour chacun à son tour; mais, de tous ces arrangemens, aucun n'est compatible avec une liberté réelle. La liberté effective n'admet pas qu'on lui attribue quelque objet contre son gré; mais lorsqu'elle a voulu un objet et s'en est emparée, elle demande aussi à en faire son domaine exclusif; car il est de son essence qu'elle puisse effectuer quelque chose, et c'est ce qu'elle ne peut pas sous la loi d'une pareille communauté. Il est donc conforme à la liberté véritable qu'il y ait propriété et acquisition tant primitive par occupation que dérivée par tradition ou transmission; mais dès lors les rapports légitimes des hommes entre eux se trouveront être déterminés par des circonstances purement de fait qui pouvaient avoir ou ne pas avoir lieu. Un homme perdra, par le fait d'un autre qu'il ne pouvait empêcher, les objets qu'il possédait, et il en résultera, tout en admettant primitivement ou en idée une égale possibilité pour tous de dominer le monde extérieur, une inégalité véritable et effective dans des circonstances données. Mais voilà ce que ne saurait admettre le droit rationnel, qui ne connaît que les conséquences de l'idée de la liberté, tandis qu'un état de choses qui pouvait ne pas s'établir ne saurait être regardé comme justifié devant la logique. Aussi

l'histoire de la doctrine philosophique sur la propriété nous montre-t-elle une hésitation continuelle entre les propositions de ce dilemme. Grotius et Puffendorf, quoique se contredisant en apparence, reconnaissent comme existant de droit une égale prétention de tous à toutes choses, et ne considèrent les différences qui subsistent que comme un état purement de fait. Thomasius et Nettelbladt penchent décidément vers la communauté des biens. Kant est le premier qui ait enseigné que l'homme peut, par des actions arbitraires, rattacher les objets d'une manière durable à la sphère de son action légitime, et ses successeurs l'ont suivi à cet égard. Mais Fichte et Fries se voient de nouveau amenés, par leur théorie de la réciprocité des droits, à dire que la propriété ne peut subsister que par convention. C'est ainsi que les contradictions se multiplient et se répètent sans cesse comme autant de variations du même thème.

Mais nulle part elles ne deviennent plus frappantes que dans la doctrine du contrat, qui cependant sert de base à toute la théorie rationnelle du droit. Dès que vous ne regardez pas à la liaison historique produite par l'action de l'homme entre le moment où il consent à s'engager, et le moment où il accomplit son engagement, dès que vous considérez au contraire ces momens d'une manière abstraite, chacun à son tour et isolément, en leur appliquant à chacun séparément la loi de liberté, il vous sera impossible de ne point nier la force obligatoire du contrat. Vous ne réussirez jamais à établir logiquement comme quoi vous devez être contraint maintenant, pour avoir voulu quelque chose dans un moment précédent. Alors il vous était juridiquement permis de mentir, et maintenant il est incompatible avec votre liberté, que vous soyez contraint : l'exécution forcée ou la force obligatoire des contrats est dès lors contraire à la raison. Cette force obligatoire des contrats n'est autre chose pour l'individu que ce qu'est l'inégalité des droits pour la société. Les actes d'une nation, même les plus délibérés, qui datent d'hier, ne sauraient effectuer qu'aujourd'hui il faille admettre un état de choses qui, préalablement à tous actes quelconques et à tout précédent historique, ne devrait pas exister. S'il est permis au peuple tout entier, s'il lui est imposé même de faire abstraction de son histoire, l'individu doit en agir ainsi à l'égard de la sienne, relativement à ce qu'il fit et voulut hier. Les défenseurs de la force obligatoire des contrats, en s'opposant à cette doctrine, partent de la considération de la personne vivante. Ils exigent pour celle-ci qu'elle puisse agir, lier entre eux les différens temps de son action, et par là effectuer quelque chose qui est contraire à sa liberté actuelle et par conséquent à la notion même de la liberté, et nous nous voyons toujours ramenés au même point d'où nous étions partis. Poursuivez cette controverse à travers les différens objets possibles d'un contrat, et vous serez de plus en plus choqués de la contradiction [1].

Il est difficile de ne pas s'apercevoir que c'est la même controverse qui, depuis près de cinquante ans, agite si cruellement la société. Ce semble à la vérité une bien amère dérision de dire que c'est un défaut de méthode de philosophie qui nous a valu tant de désastres et coûté tant de sang et de larmes, mais c'est qu'il n'y a point d'erreur grave dans l'esprit qui n'ait sa source dans les prévarications du cœur humain, et que les systèmes ne sont jamais que le produit de l'intérêt dominant de ceux qui les conçoivent. C'est donc d'après les motifs qui les ont inspirés, bien plus que selon le degré d'habileté et de conséquence dans leur exécution, qu'il faut les apprécier. C'est aussi le motif qui les fait adopter, et non pas les erreurs de détail qui s'en suivent, que Dieu juge et punit sur la société.

La philosophie rationnelle, dont je viens d'indiquer quelques uns des écueils les plus saillans, a sa source dans l'esprit d'orgueil, dans la soif d'indépendance qui, depuis la fin du quinzième siècle, s'est emparée des peuples européens. Rejetant, l'un après l'autre, le témoignage de l'Église et celui de l'expérience,

[1] Stahl, *Philosophie du droit considéré sous le point de vue historique*, t. 1, Heidelberg, 1830.

l'homme ne voulut plus reconnaître aucune autorité en dehors de lui-même, et, après bien des tâtonnemens et des efforts partiels, Descartes trouva enfin la formule souveraine moyennant laquelle chacun pouvait, en secouant son joug, créer son monde à lui avec les débris de l'univers. Depuis lors la philosophie n'a fait qu'exploiter cette formule, et le dernier système qu'elle ait enfanté en Allemagne, celui de Hegel, n'en est que le développement complet dans le sens objectif, comme celui de Fichte en a produit les dernières conséquences dans le sens subjectif. Fichte a été plus fidèle au principe, Hegel plus conséquent dans la méthode. Hegel a trouvé dans la formule de Descartes trois choses : 1° la pensée (cogito); 2° l'être (ego sum); 3° l'union des deux momens précédens dans l'être pensant, et il s'est appliqué à montrer que, dans ces trois choses est logiquement contenu tout ce que vous pouvez imaginer, Dieu, la nature, l'histoire, etc. Voilà le secret de la philosophie hégelienne. Nous n'entrerons point ici dans les détails de sa doctrine sur le droit qui ne présente qu'une nouvelle tentative pour faire valoir l'idée de la liberté aux dépens de la réalité.

Je crois en avoir dit assez pour vous convaincre que tous les essais tentés dans le même sens ne pourront jamais que reproduire les mêmes difficultés et les mêmes contradictions sous de nouvelles formes. D'un autre côté, je pense aussi que les indications données suffiront pour vous faire remarquer que c'est toujours par une sorte de préoccupation, et pour avoir arbitrairement voulu se borner à un certain ordre d'idées et à un certain mode de connaissance, à l'exclusion de tous les autres, que la philosophie jusqu'ici a échoué dans ses recherches, particulièrement sur la nature et les principes du droit. Platon, en ne voulant écouter que les inspirations de l'idée divine dont il était pénétré, ferma l'oreille à l'expérience et à sa propre conscience, et enfanta le plan d'une république dont les établissemens chimériques ont passé en proverbe. Aristote, en ne voulant s'en tenir qu'à l'expérience, en ne voulant se fier qu'à l'empirisme, s'est entièrement perdu dans sa route, et ses vastes recherches n'aboutissent à rien, semblables à un grand fleuve qui va se perdre dans les sables. La philosophie moderne enfin, pour n'avoir plus voulu écouter ni les révélations divines, ni celles de la nature, est tombée dans l'impuissance absolue que nous venons de constater. Ni l'idéalisme de Platon, ni l'empirisme d'Aristote, ni le rationalisme de la philosophie moderne ne sont les voies qu'il nous faut suivre pour arriver à la vérité. Dégageons-nous donc des préoccupations qui les ont égarés, et examinons sans prévention le principe de nos connaissances et le problème que la philosophie est chargée de résoudre [1].

Ernest de Moy,
Professeur de droit à l'Université de Wurzbourg.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

SUITE DE LA TROISIÈME LEÇON.

Phéniciens. — Égyptiens.

Les Phéniciens sont les plus célèbres de tous les peuples descendus de *Cham* et de *Chanaan*, et livrés par conséquent à l'anathème de Noë. Sidon, père de ce peuple et fondateur de la ville de ce nom, était l'aîné des fils de Chanaan; sa postérité, d'un caractère inquiet, turbulent, aventureux, abandonna bientôt la vie pastorale et le travail agricole pour satisfaire de nouveaux besoins, et tenter d'autres voies de richesses et de jouissances. C'est elle, sans doute, que Job désignait sous cette image si poétique : « *L'industrie et la cupidité de l'homme l'ont porté dans les lieux dont l'oiseau a ignoré la route, et que l'œil du vautour n'a point vu.* »

Les Phéniciens s'exposèrent les premiers sur des planches fragiles, traver-

[1] Nous sommes forcés de renvoyer à la livraison suivante la seconde partie de cette leçon, qui traite spécialement de la méthode à suivre pour approfondir la nature du droit.

sèrent les mers, visitèrent les autres nations, leur portèrent des marchandises et des sciences, reçurent les leurs en échange, et firent de leur contrée le centre de l'univers habité. Or ces entreprises hardies ne s'exécutent point sans l'invention et les progrès d'un grand nombre d'arts et de sciences. Aussi l'on ne saurait douter que l'écriture [1], l'astronomie, la géographie, la mécanique, la géométrie, la navigation, la législation commerciale, et enfin toutes les branches des connaissances humaines qui se rapportent au commerce maritime n'aient été très anciennes chez les Phéniciens.

Les navigateurs de cette nation firent le tour de l'Afrique, et en connurent les côtes méridionales. Bochart a démontré à l'aide d'un immense travail qu'ils avaient envoyé des colonies et laissé des vestiges de leur langue dans presque toutes les îles et les ports de la Méditerranée. Leurs commerçans échangèrent sur les côtes d'Espagne le fer et le cuivre, contre de l'or et de l'argent, qu'ils recevaient en retour. Les Phéniciens habitèrent les premiers l'île de Délos. Les premiers aussi, ils paraissent avoir ouvert le commerce avec les îles Britanniques. Strabon s'exprime en ces termes : « Les Phéniciens portaient dans ces îles de la vaisselle de terre, du sel, toutes sortes d'instrumens de fer ou de cuivre. Ils recevaient en échange des peaux, des cuirs et de l'étain. » Mais il est probable que ce commerce était encore plus étendu, car ce géographe célèbre fait remarquer, dans une autre partie de son ouvrage, que les îles Britanniques étaient extrêmement fertiles en blé et en troupeaux; qu'elles avaient des mines d'or, d'argent et de fer, et que toutes ces choses faisaient partie de leur commerce, aussi bien que les peaux, les *esclaves* et les chiens mêmes qui étaient excellens, et dont les Gaulois, et quelquefois aussi les peuples d'Orient, se servaient pour la guerre.

De toutes les vérités transmises par une tradition orale et fidèle aux anciens patriarches, les fils de Cham avaient probablement retenu de préférence celles qui s'appliquaient aux douceurs de la vie matérielle. Ce peuple, adonné exclusivement au trafic, avait abandonné l'agriculture. Il s'était bâti d'opulentes cités qui furent renommées pour leur luxe et par l'éclat de leurs manufactures d'étoffes de pourpre et d'objets précieux. Lors de la construction du temple de Jérusalem, Salomon demanda des ouvriers habiles à Hiram, roi de Tyr, dont il était l'ami et l'allié. Il en reçut le nombre nécessaire. « Vous savez, dit alors Hiram à Salomon, que les Tyriens, tout entiers à leur commerce, s'appliquent peu à l'agriculture, et ne trouvent pas suffisamment chez eux de quoi se nourrir. » On pourrait conjecturer de ces paroles que la ville de Tyr éprouvait en ce temps là un excédent de population ouvrière, phénomène qui s'est fait remarquer fréquemment dans les grandes cités manufacturières, et se montre d'une manière plus menaçante encore dans les centres principaux de l'industrie moderne.

La philosophie des Phéniciens a été fort vantée : mais il ne reste rien des travaux de leurs écrivains, si ce n'est un fragment de la cosmogonie de *Sanchoniaton* [1], l'auteur le plus ancien après Moïse, dont la tradition ait conservé le souvenir. On suppose qu'il vivait au temps de Gédéon, c'est-à-dire, 1250 avant l'ère chrétienne, et qu'il avait même rapporté au sujet des Juifs diverses particularités qu'il tenait de ce pontife guerrier [2]. Dans cet écrit, reste précieux de l'antiquité, traduit par Philon de Byblos et conservé par Eusèbe, on trouve des allégories philosophiques destinées à faire connaître l'origine et la nature des choses, ainsi que le développement de la civilisation parmi les hommes. Aux noms cités par Sanchoniaton, on ne peut méconnaître l'origine commune d'une par-

[1] Phenices, primi, fama si creditur, ausi
Mensuram rudibus vocem signare figuris.

[1] Sanchoniaton, outre la physique d'Hermès et la théologie égyptienne, paraît avoir écrit aussi l'histoire de la Phénicie. On doit regretter vivement la perte d'un ouvrage qui aurait répandu tant de lumières sur les temps reculés.

[2] On avait conservé en Syrie le souvenir du déluge universel, puisqu'on montrait dans un temple d'Hiéropolis, à une époque postérieure il est vrai à Sanchoniaton, l'abyme par lequel on prétendait que les eaux s'étaient écoulées.

tie des élémens qui composaient la mythologie des Phéniciens et celle des Egyptiens. De bonne heure les Phéniciens s'étaient livrés à l'idolâtrie. On les voit porter, avec leurs colonies, le culte de Jupiter Ammon [1], d'Isis, et de la déesse mère. Peut-être l'avaient-ils reçu des Egyptiens; peut-être l'avaient-ils transmis à ce peuple qui n'eut long-temps de rapports de commerce qu'avec eux exclusivement.

Les principales villes des Phéniciens furent Sidon, Tyr, Ptolémaïde, Sarepta, Bayreuth, Biblis, Tripoli, et enfin Carthage. Toutes ces villes opulentes n'offrent plus aujourd'hui que des ruines, ou de pauvres bourgades décorées d'un nom célèbre. Mais Carthage, illustre par son commerce et ses richesses, et plus encore par sa mémorable lutte avec les maîtres de l'univers, sera toujours la grande gloire des Phéniciens. Montesquieu fait remarquer que Carthage devenue riche plus tôt que Rome avait été plus tôt corrompue. A Carthage, des particuliers avaient les richesses des rois. Elle faisait la guerre avec son opulence contre la pauvreté. Maîtresse du commerce de l'or et de l'argent par les mines d'Espagne, elle voulut l'être encore du plomb et de l'étain. Elle était ambitieuse par avarice.

Le commerce de Carthage déchut lorsque Alexandrie fut fondée, et que des rois grecs dominèrent en Egypte. Puis quand elle succomba sous les armes romaines, elle reçut la paix, non d'un ennemi, mais d'un maître. Elle dut payer 10,000 talens en cinquante années, donner des otages, et livrer ses vaisseaux et ses éléphans. « Les Romains destructeurs, pour ne pas paraître conquérans, ruinèrent Carthage et Corinthe [2]. » Ainsi les Phéniciens disparurent de la scène du monde.

Ici nous sommes frappés involontairement d'un rapport historique qui nous semble remarquable. Lorsqu'on voit ce peuple inventeur, spéculateur et industriel, maître des mers et du commerce; avide de richesses et de luxe, ambitionnant la suprématie commerciale de l'univers, portant en tout lieu le goût d'une civilisation matérielle fondée sur l'excitation incessante des besoins, étouffant les vertus et altérant les mœurs simples et pures des peuples qu'il plaçait sous sa dépendance, ne croirait-on pas lire l'histoire de l'Angleterre moderne, de cette Angleterre à qui les Phéniciens apportèrent jadis l'esprit de commerce et l'amour du gain? On pourrait pousser assez loin le parallèle des deux peuples. La foi punique et la foi britannique, l'opulence des deux peuples, la chute du monopole commercial et maritime de l'Angleterre, en présence d'un empire destiné aux proportions colossales de l'empire romain, sont des rapprochemens qui se présentent naturellement à l'esprit et le ramènent à admirer les desseins de la Providence.

Quoi qu'il en soit, il paraît vraisemblable que plusieurs des principes de l'économie politique moderne ne furent point étrangers aux Phéniciens. Probablement la liberté du commerce était un des points fondamentaux de leur système économique. Sans doute, la législation commerciale et maritime dont les Grecs et les Romains ont illustré leurs codes, avait pris naissance chez les Phéniciens. Le travail s'opérant chez eux par les esclaves, nous n'avons pas à rechercher la théorie des salaires et la séparation des produits du travail. Mais il existait des entrepreneurs d'industrie parmi les citoyens libres. Or leur profession devait être considérée, ce qui n'avait pas lieu chez les peuples exclusivement agricoles [3]. Les Publicains, banquiers et capitalistes des temps anciens, ne devaient point manquer à Carthage, et déjà, sans doute, le crédit et sa puissance n'étaient point ignorés de cette nation commerçante. Malheureusement, l'histoire complète des Phéniciens, qui jetterait tant de lumières sur la science

[1] On sait que les savans ont cru reconnaître Cham fils de Noé, et fondateur des Phéniciens, dans Jupiter Ammon.

[2] Montesquieu : *Des causes de la grandeur et de la décadence des Romains.*

[3] Bien que les Phéniciens eussent abandonné l'agriculture, cette science avait été recueillie à Carthage où elle était honorée et portée à un haut degré de perfection. Magon, général carthaginois, en avait fait l'objet d'un livre fort étendu et fort estimé.

économique de l'antiquité, puisque l'existence de ce peuple a reposé tout entière sur les progrès du commerce et de l'industrie, cette histoire n'existe pas et ne parait jamais pouvoir être faite. Soit que l'esprit du commerce éloigne en général l'attrait de la philosophie, soit qu'un peuple qui ne voyage que pour s'enrichir, ne songe guère à écrire et à instruire, soit plutôt enfin qu'aucun des écrits des Phéniciens n'ait pu traverser les siècles pour arriver jusqu'à nous, nous sommes réduits sur tous les points de leur science économique et industrielle à des conjectures plus ou moins fondées, et à des regrets probablement toujours stériles.

A côté des Phéniciens, légers, aventureux, cosmopolites, l'antiquité nous montre un peuple d'une physionomie grave, sévère, et en quelque sorte immobile, qui semble avoir conservé plus fidèlement les traditions du passé, et s'être plu à les conserver sur des monumens gigantesques et impérissables.

Les Égyptiens, descendus de Cham comme les Phéniciens, passent pour la nation la plus anciennement civilisée sur la terre. En les observant dans l'histoire, on les trouve déjà familiers, comme les Phéniciens, avec les arts et les sciences, et toutes les connaissances humaines qui attestent une longue existence dans l'état social. Ils vivaient sous un gouvernement régulier. Ils pratiquaient la distinction et la distribution des pouvoirs civils, militaires et religieux. Ils avaient une magistrature imposante, des lois et des coutumes empreintes de sagesse. Dans aucun pays les devoirs de la royauté ne paraissent avoir été mieux définis ni plus exactement observés. De bonne heure les rois avaient compris que le véritable but de leur institution politique était de rendre la vie commode aux peuples, et la nation heureuse. Ils étaient solennellement jugés après leur mort. Les lois recommandaient la justice, la frugalité, le travail. La vieillesse était respectée. L'esclavage n'était pas héréditaire.

Berceau des arts et des sciences, l'Égypte a été regardée également à bon droit, parmi les peuples anciens, comme l'école la plus renommée en politique et en philosophie. On sait qu'Homère, Platon, Lycurgue et Solon, vinrent en Égypte pour y puiser des lumières inconnues au reste de l'univers. Dieu même a rendu à cette nation un glorieux témoignage, en louant Moïse *d'avoir été instruit dans toute la sagesse des Égyptiens* [1]. Mais à côté de cette sagesse et de ces lumières, l'idolâtrie, accompagnée des superstitions les plus grossières et les plus extravagantes, l'infanticide, la polygamie, et des vices monstrueux font gémir l'humanité et la raison. S'il est probable que les prêtres égyptiens eussent reçu la tradition d'une partie des vérités religieuses et sociales révélées aux premiers patriarches [2], il ne l'est pas moins qu'ils les avaient laissées profondément s'altérer et se corrompre dans les mœurs publiques, ou plutôt, que par des motifs de cupidité, d'ambition ou de prudence humaine, ils s'en étaient réservé exclusivement le dépôt et le secret, ainsi que le droit d'initiation mystérieuse.

Nous ne possédons aucun ouvrage authentique de la philosophie et de la littérature des Égyptiens. Il ne reste d'eux que leurs monumens d'architecture, de sculpture, et leurs funèbres nécropoles, qui attestent ce qu'ils ont été sans nous faire connaître complétement ce qu'ils étaient. Tout ce que nous avons de plus ancien à leur égard nous vient de l'Écriture sainte ou des Grecs, d'Hérodote surtout, dont l'exactitude des descriptions, des récits et des interprétations, est confirmée par les relations des voyageurs modernes les plus estimés. Peut-être un jour les efforts de la science parviendront-ils à compléter les travaux illustres de *Champollion*. Peut-être lirons-nous couramment dans ces hiéroglyphes bizarres qui renferment sans doute toutes les annales historiques et la philosophie mystérieuse de ce peuple étonnant. Peut-être encore, verrons-nous par eux, comme plusieurs fois déjà, briller d'un éclat plus vif la vérité immuable des récits de Moïse. Toutefois, les monumens sur lesquels ils sont tracés auraient

[1] Act. chap. VII, v. 22.

[2] La mythologie égyptienne semble rappeler la tradition du déluge universel dans les aventures de Typhon et d'Osiris.

seuls encore des droits à notre surprise et à notre admiration, et nous donneraient la plus haute idée de la puissance, de la persévérance et de la grandeur des Égyptiens.

« Ils conçurent, dit un égyptien moderne, trop tôt enlevé aux lettres et à la France, sa patrie d'adoption [1], la noble ambition de perpétuer, dans les âges futurs, leurs titres à la reconnaissance des hommes. Ils voulurent transmettre à la postérité la plus reculée le dépôt sacré de leurs connaissances, les souvenirs historiques de la patrie, et l'ensemble de leurs dogmes religieux. Rien ne leur parut plus propre que l'architecture à réaliser cette grande et morale pensée. Alors il se développa dans toutes les veines de la société une énergie extraordinaire, tous les bras et toutes les volontés se réunirent dans un commun effort. Bientôt, d'un bout de l'Égypte à l'autre, des édifices prodigieux, ouvrages les plus étonnans qu'ait jamais tentés la puissance humaine, peuplèrent les airs de leurs sommets gigantesques, et portèrent jusqu'au ciel les images des dieux et les louanges des héros. »

« Quand un peuple crée une architecture, il y laisse l'empreinte de son caractère. Celle de l'Égypte était grave comme ses mœurs........ Les monumens devaient recevoir sur toutes leurs faces des sculptures religieuses et de grandes pages hiéroglyphiques....... Toutes les lignes étaient droites, toutes les surfaces planes, toutes les formes quadrangulaires : partout des angles, nulle part des convexités....... Les constructions égyptiennes étaient en même temps les archives littéraires de la nation. C'était une immense bibliothèque monumentale dont les feuillets épars sur les bords du Nil, devaient être éternellement exposés aux regards de la multitude.... L'aspect d'un monument grec nous séduit, nous captive; nous attache; il y a presque de l'amour dans notre admiration. Devant un temple égyptien, on se tait et on médite, et dans cette admiration muette et profonde, il y a quelque chose qui ressemble à de l'effroi. L'architecture des Grecs est toute poétique; celle des Égyptiens toute religieuse. L'une parle à notre esprit, à notre cœur, je dirais presque à nos sens; l'autre plus sévère s'adresse à notre raison. Dans la première nous reconnaissons le type du beau, la seconde nous familiarise avec l'idée de l'infini, elle nous entretient de l'Éternel.»

Ce fut sans doute une grande pensée que celle d'écrire ainsi l'histoire de la religion d'un peuple. Mais pourquoi ne montrer au peuple que des symboles allégoriques? Pourquoi toujours le sphinx et les énigmes impénétrables? La vérité religieuse ne pouvait-elle donc être offerte sans voile? N'appartenait-elle qu'à un petit nombre d'initiés? Sans doute, une religion pure et vraie dans sa source, n'aurait point été enveloppée de formes si bizarres et si incompréhensibles. Toutefois, bien que le collége des prêtres d'Égypte ne puisse guère nous paraître plus vénérable que les autres pontifes du paganisme, il est difficile de ne pas reconnaître dans les institutions religieuses et civiles des Égyptiens une empreinte assez remarquable de l'antique sagesse d'Abraham et de Jacob. Il ne faut pas oublier que Joseph fut le principal ministre de ce royaume pendant quatre-vingts ans. C'est même à lui que la tradition orientale attribue la fondation de Memphis, la construction du canal du Caire pour l'écoulement des eaux du Nil, l'érection des obélisques et des pyramides, que dans le moyen âge on prenait encore pour les *greniers de prévoyance* de Joseph. On sait que le peuple lui donna jadis le nom de *père tendre*, et Pharaon, celui *de l'homme qui sait les choses cachées*. Peut-être le dépôt mystérieux des prêtres égyptiens enfermait-il des traditions secrètes communiquées par cet illustre fils de Jacob. Peut-être la politique avait-elle recommandé à cet égard une prudence sévère. Moïse, déjà instruit par les vieillards hébreux, put apprendre quelque chose des prêtres d'Égypte, et aidé de l'esprit de Dieu, connaître et écrire admirablement l'histoire sublime du passé.

Joseph mourut l'an du monde 2369, c'est-à-dire 1633 ans avant l'ère chrétienne. En 2448, vers l'époque où florissait Moïse, Cécrops l'égyptien conduisit dans l'Attique une colonie de Saïtes, et

[1] Joseph Agoub.

jeta les fondemens du royaume des Athéniens. C'est par là que se répandit de l'Égypte à la Grèce, et de la Grèce à Rome, toute la civilisation païenne. L'Égypte, dont l'histoire remonte à l'an du monde 1761, demeure 2214 ans en corps de nation particulière [1], ce qui explique comment tant et de si gigantesques monumens ont pu être entrepris et achevés dans ce royaume.

Il se peut que les papyrus égyptiens un jour déroulés et expliqués, nous donnent de nouvelles lumières. Mais en attendant, nous ne trouvons dans aucun ouvrage égyptien connu des notions quelconques sur l'économie politique de la nation. On ne peut que les déduire des récits d'Hérodote et des autres écrivains étrangers, et des monumens encore debout sur cette terre antique. On sait que la profession militaire y était en grand honneur, et considérée comme la première après les fonctions sacerdotales. Mais l'Égypte aimait la paix, et n'avait de soldats que pour sa défense. Contente de la fertilité d'un sol où tout abondait, elle ne songeait point à faire des conquêtes. Elle s'étendait d'une autre sorte en envoyant des colonies sur plusieurs points de l'univers connu, et avec elles, ses lumières, sa politique et ses lois. C'est en Égypte qu'on a vu les premières bibliothèques; l'architecture, la peinture, la sculpture, l'astronomie, la médecine, l'art d'embaumer les morts, ont été portés à un degré de perfection qui suppose une civilisation très avancée.

Les laboureurs, les pasteurs et les artisans formaient la classe du peuple; mais nulle profession n'était regardée comme basse et sordide, bien que le travail manuel fût partagé par les esclaves. La loi assignait à chacun son emploi qui se perpétuait de père en fils. On ne pouvait en exercer deux ni changer de profession. « On faisait mieux, (dit le judicieux et excellent Rollin), ce qu'on avait toujours vu faire et à quoi on s'était uniquement exercé dès son enfance, et chacun ajoutant sa propre expérience à celle de ses ancêtres avait bien plus de facilité à exceller dans son art. D'ailleurs, cette coutume salutaire, établie anciennement dans la nation et dans le pays, éteignait toute ambition mal entendue, et faisait que chacun demeurait content dans son état, sans aspirer, par des vues d'intérêt, de vanité ou de légèreté, à un plus haut rang. C'était là la source d'une infinité d'inventions singulières, que chacun imaginait dans son art pour le conduire à sa perfection, et pour contribuer ainsi aux commodités de la vie et à la facilité du commerce. »

La grande et incomparable richesse de l'Égypte était la quantité de blé qu'elle recueillait, et qui la mettait en état de nourrir tous les peuples voisins, même dans des temps de disette universelle, comme cela arriva sous Joseph. Dans les temps postérieurs, elle fut le grenier assuré de Rome et de Constantinople. Et cependant elle ne fut pas à l'abri de famines cruelles, car l'Égypte superstitieuse se fiait trop exclusivement aux effets des inondations du Nil, et ses rois, comme le leur reprochait Ézéchiel, semblaient dire : « *ce fleuve est à moi, c'est moi qui l'ai fait; c'est moi-même qui me suis créé* [1]. »

Dans le principe, l'Égypte, éloignée par sa religion et ses mœurs de toute communication avec les étrangers qui regardaient cette terre comme inhospitalière, ne faisait guère qu'un commerce *intérieur*. Ce peuple était si peu jaloux du commerce extérieur, qu'il avait même en quelque sorte abandonné celui de la mer Rouge à toutes les petites nations qui voulurent y prendre part. Ce ne fut que sous les rois grecs que l'Égypte fit le commerce de presque tout le monde. La fondation d'Alexandrie donna une véritable rivale à Carthage.

Auguste apporta à Rome le splendide trésor des Ptolémée. L'or des rois d'Égypte produisit à Rome, dit Montesquieu, une révolution pareille à la découverte des Indes. Les fonds doublèrent de prix dans la ville des Césars.

Il résulte de ce qui précède, que l'organisation sociale et économique de

[1] C'est-à-dire jusqu'en 3974, où l'Égypte fut envahie par l'empire romain, sous Auguste.

[1] Meus est fluvius, et ego feci illum, et ego feci memetipsum. (Ezech., ch. XXIX, v. 389.)

l'Egypte était fondée à la fois sur l'agriculture, le commerce intérieur, l'industrie nationale et la division du travail : que toutes les branches de la production des richesses étaient connues, et que le gouvernement, par une police vigilante, veillait à ce que les produits du travail fussent équitablement répartis. Toutes ces notions indiquent de la science et de la sagesse en économie politique. Mais l'esclavage, les moyens barbares employés pour remédier à la surabondance de la population, et les superstitions bizarres et absurdes, suscitées ou tolérées par les prêtres, sont des taches fâcheuses dans un ordre de choses aussi remarquable, et laissent trop entrevoir l'altération profonde des lumières primitives révélées.

Le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont.

SCIENCES HISTORIQUES.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

TROISIÈME LEÇON.

Constitution romaine; Hiérarchie impériale; Pouvoir constamment despotique; Décadence intellectuelle et sociale.

Ce fut une scène toute nouvelle à Paris, en 1828, assez curieuse pour les indifférens, et surtout pour les Catholiques, lorsqu'on entendit un publiciste de renom, un protestant, homme réfléchi et disert, comparer la société civile avec la société religieuse au cinquième siècle, et proclamer la supériorité de cette société religieuse devant une génération nourrie, imbue de toutes les opinions sophistiques du dix-huitième siècle, et des ironies voltairiennes. Quelle surprise pour tant de jeunes et de vieux esprits, que la gravité libre, mais en quelque sorte respectueuse du professeur sur un pareil sujet, et plus encore le charme sérieux qu'inspirait la lecture d'une lettre de Sidoine Apollinaire, ou le récit des pieuses journées de deux autres évêques, deux *saints* aussi! Plus d'une fois encore, durant ces élégantes dissertations à la Sorbonne, des préjugés de cent ans se sont vus ainsi déconcertés. Il est bon de reconnaître cette espèce de réparation qu'une ingénieuse indépendance d'étude, un amour-propre bien entendu, ont faite au Catholicisme; mais il n'en reste pas moins beaucoup à dire. Dès le commencement même, nos observations différeront extrêmement. On a déjà compris que mon intention n'est point de transformer ces leçons en réfutation continue, ce serait un faible moyen d'éclaircir les questions; quelquefois on les obscurcit de cette manière, comme il est arrivé à Montesquieu dans ses XXXe et XXXIe livres de l'*Esprit des Lois*, où il n'a songé qu'à réfuter l'abbé Dubos, sans que le lecteur en soit plus avancé. Tout enseignement comme toute composition sert peu sans un plan exact et exactement suivi. La réfutation doit se trouver dans le fond même du travail ; je ne me détournerai point pour discuter, mais je m'arrêterai toutes les fois qu'il me paraîtra nécessaire pour aplanir ou pour combler les difficultés qui se rencontreront au passage, comme les Romains s'efforçaient de conduire leurs solides *voies* en ligne directe, à travers tous les obstacles naturels, vers le but qu'ils voulaient atteindre.

M. Guizot a représenté assez bien les deux sociétés civile et religieuse dans leur existence habituelle, sur la fin de l'Empire. En général, il montre aux yeux et met agréablement les détails en lumière ; c'est son grand art ; on peut dire que c'est le secret, l'illusion peut-être de

son arrangement si clair, si méthodique; véritable effet de chambre obscure, tableau mouvant d'un point déterminé, où vous ne voyez pourtant que fugitivement tout ce qui passe dans le cadre; tout n'y entre pas, tout n'y est pas distinct, tout n'y est pas conforme à la réalité: en un mot, vous n'y saisissez pas, ou toujours ou avec certitude, la suite ni la cause de tout le mouvement. Mais une telle sagacité et une telle facilité d'analyse et de démonstration ne sont pas des dons communs. La prétention de les égaler serait hardie; quoique une œuvre habile en étendant les idées et en servant de modèle, instruise quelquefois à la surpasser, il ne doit point paraître aisé de refaire après M. Guizot, même après ses inexactitudes; et certainement je n'en serais pas capable de moi-même. Si cependant je n'hésite pas à l'entreprendre, ce n'est pas, ce me semble, par un sentiment de présomption; c'est que j'ai cherché les enseignemens d'un plus grand maître: ce ne sont point mes propres pensées que je veux suivre, mais celles de la foi, qui sait donner, même sans talent, ce que le talent seul ne trouvera jamais, dans tout ce qui n'est pas laissé à la dispute des hommes, la vérité. La foi ici vaut mieux que l'esprit et le génie.

Les deux plus grandes puissances qui eussent paru au monde, l'Empire romain et l'Eglise, avaient terminé leur longue dissidence. L'Empire cédait, sans rien perdre de la souveraineté temporelle; il renonçait à imposer, à régler la religion, mais il en recevait un nouvel appui, une plus libre et plus noble déférence; les formes de son gouvernement n'en étaient nullement changées, son action en devenait même plus facile, et il restait enfin le gardien extérieur de l'Eglise, qui acceptait cette protection avec gratitude. La puissance romaine demeurait donc magnifique et redoutable, mais périssable néanmoins, et déjà près de sa ruine sans qu'on pût le prévoir. L'Eglise, au contraire, toujours humainement faible et vulnérable, vivant ici-bas d'une vie toujours précaire, sans aucun moyen temporel de prévenir la spoliation, la captivité ni les armes, avait une force insurmontable, et son existence même en était la preuve. C'est que la constitution romaine ne fut que le chef-d'œuvre de l'esprit humain; mais la constitution de l'Eglise est l'œuvre de l'esprit de Dieu.

Assurément, nulle domination dans l'ancien monde ne peut se comparer pour la durée ni l'étendue à celle de Rome; ni l'Egypte, ni l'Assyrie, ni Cyrus, ni Alexandre, n'ont rien offert de semblable. C'est la quatrième vision de Daniel, « c'est la bête terrible, admirable « et forte, aux dents et aux ongles de « fer, qui dévorait, qui mettait en pièces « et foulait le reste aux pieds [1]. » Rien n'approcha non plus de la constitution romaine. J'ai déjà parlé de son droit civil, sa *science* propre: des tribunaux divers recevaient toutes les causes; trois sortes de comices achevaient la plus habile fusion d'aristocratie et de démocratie. « C'est un Dieu, dit Végèce, qui in-« spira la légion aux Romains. » Ce corps si bien ordonné, qui réunissait l'agilité à la masse, a tout surpassé et tout dompté. Le sénat, les magistratures, outre leur coopération législative, dirigeaient sans interruption et sans embarras les affaires du dedans et du dehors. Le proconsulat et la préture gouvernaient activement les provinces, et l'administration des finances s'opérait avec la plus prompte régularité par les *compagnies* de publicains. Enfin, jamais homme sur la terre n'a joui d'une aussi grande liberté individuelle que le citoyen romain. Il faut prendre garde ici de confondre les abus avec le système; nul gouvernement humain, que je sache, pas même celui de Lycurgue, n'a eu pour effet ni pour but que de réprimer les actes vicieux, les désordres extérieurs, non de corriger les passions et les vices. Les effroyables abus qui ont suivi l'administration romaine ne prouvent rien contre l'ensemble; on aurait pu trouver dans ce système autant de secours pour le bien que pour le mal, et l'excès de la tyrannie atteste encore la supériorité des moyens.

Je n'ai pas à m'occuper davantage de Rome sous la république; ceci suffit à rappeler. Voici ce qu'il importe surtout de

[1] Daniel, 7-7, 19, 23

remarquer : c'est que Rome n'a pas eu de législateurs proprement dits, comme plusieurs autres peuples ; sa constitution fut fondée, modifiée, perfectionnée par un long travail. Ce n'est pas Romulus, Numa ou Servius, ce ne sont pas les consuls, les décemvirs ni les censeurs, une illustre famille ni un grand homme, qui en ont conçu, exécuté le plan ; on y reconnaît le progrès, la coopération non méditée, mais instinctive, d'une suite d'années, de générations et d'hommes très ordinaires ; car il n'y a pas d'hommes qu'on puisse appeler éminens, qui dépassent les autres, dans les temps certains de Rome, avant le second Scipion. La constitution romaine est donc évidemment toute entière un ouvrage de civilisation humaine ; et, ce qui est plus remarquable encore, ce qui indique la solidité de l'ensemble, cette constitution a supporté deux décadences et deux réformes, deux grandes métamorphoses. C'est un exemple unique. L'équilibre de la république étant rompu et l'aristocratie vaincue, la victoire de la multitude établit dans un seul chef, dans un empereur, le despotisme démocratique. Auguste en effet gouverna, mais ne régna pas ; la mort de César lui avait appris à n'y pas prétendre. Personne ne s'est douté avant un traducteur de Tacite, Dureau-Delamalle, que les empereurs romains, durant les trois premiers siècles de l'ère vulgaire, n'eussent pas été des monarques [1]. Outre que nul d'entre eux, depuis César, n'osa essayer le diadème avant Aurélien, que nul d'entre eux n'en fit un insigne du pouvoir avant Dioclétien : il est certain, par le détail des faits et du gouvernement, que ce pouvoir ne fut d'abord qu'un *commandement* qui emprunta son action comme son nom, *imperium*, de la force militaire, et qui n'exerça l'autorité administrative et législative qu'en s'appropriant toutes les diverses magistratures, en couvrant de la juridiction civile l'usurpation militaire. Cette double usurpation était à la fois facile et nécessaire, car précisément parce que les armes ne devaient point paraître dans la cité, que la toge et l'épée ne se portaient point ensemble, d'après le principe républicain, à la toge seule appartenait l'épée, et les magistrats seuls pouvaient être légalement des généraux. La république se trouva ainsi non seulement représentée par un chef unique, mais personnifiée en lui : cependant l'Etat, ce n'était pas encore lui. Auguste, avec une rare habileté, exécuta ce premier changement, qui tendait d'une manière éloignée, insensible à la monarchie, mais qui n'y pouvait parvenir que par un long épuisement de la démocratie. Voilà pourquoi il n'y eut jamais une loi d'hérédité ni de succession à l'empire, pas même une loi d'élection ; voilà pourquoi on vit dans les empereurs une puissance absolue, tyrannique, et également précaire, c'est-à-dire non souveraine ; voilà pourquoi il fallut tant de révolutions intérieures et tant de guerres au dehors, qui finirent par abattre l'insolence de la soldatesque et de la populace, et qui permirent enfin à Dioclétien de saisir la pleine souveraineté. Cette seconde transformation fut achevée par Constantin. Ici disparaissent avec les anciennes idées républicaines presque toutes les anciennes formes et beaucoup d'anciens titres ; de nouvelles dénominations se sont introduites, et toutes celles qui ont continué de subsister ne désignent plus les mêmes fonctions qu'autrefois, la même intervention dans les affaires publiques. Les modifications sont profondes et multipliées ; toutefois, ce changement, comme celui d'Auguste, se rapporte plus au pouvoir qu'au fond des choses ; c'est une administration de même nature que sous la république, c'est le même système dont Constantin a perfectionné le mécanisme en le corrigeant. Et il n'est pas moins vrai que le malaise des peuples en a été plutôt aggravé ; que le peu de soulagement passager qui semble en être sorti est dû à l'influence du Christianisme.

Tant d'usurpateurs qui s'étaient disputé l'empire à main armée, et l'anarchie effroyable qu'avait fait éclater la captivité de Valérien, montraient assez le danger de laisser, selon la coutume antique, aux gouverneurs de province le

[1] Voyez le Discours préliminaire de sa traduction, et mon Précis de l'histoire des empereurs.

triple droit de rendre la justice, de régler l'administration publique, et de commander les troupes. Un rappel du prince, ou la présence d'un intendant du fisc, exclusivement occupé des finances, étaient peu capables de contenir celui qui voulait se révolter, et qui recevait de ses soldats le titre d'Empereur. Constantin lui-même n'avait pas eu d'autre moyen de se défendre contre la haine de Galérius. Il sépara donc entièrement l'action civile et militaire; il subdivisa les provinces, l'armée et les fonctions, pour restreindre et régulariser l'influence des fonctionnaires, en les multipliant et les rattachant ensemble par une inégale subordination et une égale dépendance. Tous graduellement groupés, et entremêlés par catégories et par offices, demeuraient suspendus au souverain pouvoir par l'unité de direction et l'amovibilité perpétuelle. Ainsi les gouverneurs ne furent plus des généraux, mais de simples administrateurs, chargés de rendre la justice, de répartir les impôts, le recrutement, et de procurer les approvisionnemens de l'armée. Non seulement il abolit les gardes prétoriennes, mais il détacha la cavalerie de la légion, et la légion fut aussi réduite de 6,000 à 1,500 hommes. Il y eut deux genres de troupes à diverses armes; grosse cavalerie, grosse infanterie; infanterie et cavalerie légères; trois classes de soldats, les soldats palatins, les soldats de la cour, et les gardes des frontières. Les chefs militaires n'eurent plus que la direction des armées et la juridiction disciplinaire. Un certain nombre de provinces étant liées administrativement en un diocèse, et les diocèses en une préfecture, au dessus des gouverneurs s'élevait un double degré de juridiction dans les magistratures uniquement civiles aussi, d'un préfet du Prétoire et des vice-préfets. De même les corps de troupes réunis dans une certaine circonscription militaire, étaient sous les ordres de ducs ou de comtes, espèces de lieutenans-généraux du maître de la cavalerie et du maître de l'infanterie. De plus, une haute administration, composée de plusieurs ministres, parmi lesquels ces deux maîtres de la milice ne tardèrent pas à prendre rang, formait à la place de l'ancien sénat, tombé dans une entière nullité, le grand conseil délibérant et exécutif, qui recevait l'impulsion de l'Empereur pour la communiquer à toutes les parties du gouvernement, et en surveiller les détails. Chaque ministre avait ses attributions fixes; et pour les seconder, des avocats du fisc, résidant auprès des préfets, des vice-préfets et des principaux gouverneurs, veillaient aux intérêts de l'Empereur, selon les instructions qu'ils en recevaient, tandis que des *agens d'affaires* ou agens de police, organisés militairement, recherchaient les délits qui pouvaient se commettre contre le gouvernement et en instruisaient les avocats du fisc.

La différence des facultés et des inclinations entre les hommes produira toujours naturellement une différence légitime de fortunes. On verra toujours des riches dans toute société. Une plus grande communauté d'intérêts portant les plus riches à s'unir, si rien ne s'y oppose, ils exercent ainsi une influence politique qu'on nomme aristocratie. Quand l'aristocratie se trouve seule au milieu d'une population, elle l'opprime ou en est opprimée. Quand la multitude l'emporte, néanmoins, c'est la plus triste situation; car la passion des richesses n'est jamais plus vive que dans une société démocratique, et tous les troubles qui l'agitent ne viennent guère que de là. Il y a une tendance plus générale à s'élever, un effort continuel d'aristocratie, qui n'a pas le temps de prendre consistance, et que le flot ascendant écarte sans cesse. C'est ce qu'on avait vu durant trois cents ans dans l'empire romain, qui ne fut que le despotisme démocratique le mieux organisé. Toutes les anciennes familles étaient éteintes; à peine avaient survécu quelques noms illustres, qui prétendaient vainement signaler la perpétuité d'une race improbable. Mais une aristocratie n'est jamais plus utile et plus heureuse que dans un état monarchique bien constitué. Elle y devient alors une élite sociale, je dirais une *noblesse*, si ce mot, jusqu'à présent, n'avait été presque toujours détourné de sa véritable application; elle sert d'appui au prince, et de lien entre lui et le peuple. Elle contribue, en

tempérant le pouvoir et le mouvement ascendant, à tenir une nation en équilibre.

Constantin, par un instinct monarchique, voulut établir une noblesse avec les faibles débris de l'aristocratie romaine, et la rangea autour de son trône en quatre cercles de dignités. Après avoir donné le titre de *nobilissimes* aux membres de sa famille, il nomma les plus hauts fonctionnaires *illustres;* ceux du second degré, *respectables;* les troisièmes, *clarissimes;* les quatrièmes, *perfectissimes;* toutes ces qualifications ne devaient s'accorder qu'à des emplois ou à des services importans. Les titres de *patrice,* de *comte* et de *duc,* étaient plus personnels encore, quelquefois indépendans des fonctions, et plaçaient de droit ceux qui en recevaient le diplôme dans une des quatre classes.

Le droit public, dans la législation civile et criminelle et dans l'ordre judiciaire, reçut des améliorations remarquables. J'en rapporterai quelques unes : 1° Les intérêts des enfans mineurs furent mieux protégés; 2° Le divorce fut extrêmement restreint, et le célibat fut libre; 3° Toute affaire dans chaque juridiction obtint un ou deux degrés d'appel; 4° Tout soldat, en cause civile, devint justiciable de l'autorité civile; 5° Constantin abolit les vieilles formules dont on se servait pour la rédaction des contrats, et qui étaient une source continuelle de chicanes; 6e Quelques lois pourvurent à la punition des juges et des officiers publics coupables de prévarication, de négligence, ou de déni d'appel; 7° En matière criminelle, mêmes juges, à peu près, pour tous les citoyens jusqu'aux clarissimes inclusivement; diminution dans les peines afflictives : abolition du supplice de la croix et de la marque sur le front; adoucissement dans la détention des prévenus; établissement d'un registre de condamnations, pour imposer aux juges une responsabilité morale. Je me borne à ces indications, parce que tout cela n'est point dû aux progrès naturels de la jurisprudence, mais à l'influence du christianisme. Il y avait toujours progrès, sinon en théorie, du moins dans la pratique.

L'attention du législateur se porta encore sur d'autres points importans. Il sembla protéger l'agriculture depuis long-temps négligée, et l'on regarda comme un bienfait l'ordonnance qui défendit sous peine de mort aux officiers publics de saisir les esclaves, les bœufs et les instrumens du laboureur pour dettes fiscales. Il suspendit aussi toutes les corvées pendant les semailles et la moisson, et interdit de prendre pour les postes les animaux employés à l'agriculture. Il encouragea la profession des architectes, celle des lettres et des arts libéraux : il entretint les bibliothèques publiques. Le commerce parait avoir été moins favorisé; toutefois, on pourrait examiner si le monopole impérial n'a pas alors relevé ou soutenu l'industrie.

Quant aux finances, tout le changement que Constantin y apporta, fut d'ordonner pour quinze ans le calcul de recensement nécessaire à la répartition de l'impôt. Cette opération, qui avait lieu auparavant chaque dixième année, s'appela l'*indiction.* Mais la perception de cette taxe et des contributions indirectes s'effectua plus régulièrement que jamais [1].

Tous ces changemens ne furent pas l'ouvrage du seul Constantin; ils étaient commencés par Dioclétien, préparés par une suite de princes et d'événemens, et la plupart de ses successeurs y ont mis la main; mais il n'est pas moins l'auteur principal de cette seconde transformation, et le fondateur de la monarchie impériale. Aussi, c'est à lui que s'adressent tous les reproches. Les païens l'ont accusé à l'envi, mais non toujours avec raison. Je ne pense pas, comme Ammien-Marcellin, que la réduction de la légion ait ruiné la milice. L'armée en devenait plus mobile; six ou sept légions nouvelles, réunies sur un même point avec les autres troupes correspondantes, pou-

[1] Plusieurs ouvrages à consulter pour les détails : la Vie de Constantin, par le P. Varenne; *la Vita di Costantino*, par Gusta; l'Histoire des Empereurs, par Tillemont, et surtout le savant ouvrage de M. Naudet : Des Changemens opérés dans toutes les parties de l'administration de l'Empire romain, tom. 2; voyez aussi sous le rapport de l'industrie, l'ouvrage de Bœttiger, intitulé Sabine.

vaient combattre avec autant d'avantage qu'une seule légion ancienne. Sous Julien, Valentinien Ier et Théodose, l'armée n'a pas eu moins de succès que sous Septime-Sévère et Probus. D'ailleurs, c'est précisément l'organisation de Constantin qu'a reproduite notre système militaire à dater du dix-septième siècle; c'est sa légion, si amoindrie, qui a servi de type à nos régimens, et qui s'est le plus facilement adaptée à la tactique moderne. Le mode de recrutement, que je ne prétends point justifier en principe, qui exemptait, même forcément, la bourgeoisie, et qui n'admettait au métier des armes que les prolétaires, revenait, à peu près, dans le résultat, à nos levées annuelles depuis cinquante ans, et à celles de toute l'Europe. Malgré la rigoureuse généralité de l'appel, le service des armes tombe toujours en réalité sur la population prolétaire, parce que là est le nombre et la vigueur. Ce qui, avec la nécessité, aujourd'hui inévitable, pour toute grande nation, d'une armée permanente et soldée, se réduit toujours en mercenarité militaire. Une telle circonstance admet utilement l'emploi de soldats et de corps étrangers; l'usage en avait commencé pour Rome avec César, Constantin pouvait encore moins s'en passer. Dans un temps où il n'y avait que le nom et plus de peuple romain, comment aurait-on formé une armée nationale?

Je suis encore moins touché des raisonnemens de Zozime sur l'ancienne autorité des préfets du Prétoire, auxquels les soldats obéissaient mieux, selon lui, parce qu'ils en dépendaient davantage. Le despotisme militaire, qui n'était que la dernière forme de la démocratie, ne pouvait être détruit sans la séparation du commandement militaire et civil; et si Constantin rabaissa l'armée, s'il en retint les chefs dans une sorte d'infériorité, s'il ne laissait plus *lever la tête aux guerriers*, selon l'expression du guerrier Ammien, cela était alors nécessaire. On pouvait aisément les tirer de l'abjection nouvelle un peu plus tard, quand le danger serait ôté, comme fit Julien. L'abjection même fut assez peu de chose, puisque toutes les dignités et toute l'ordonnance administrative étaient réglées sur le pied militaire. En un mot, les abus à redresser de ce côté n'étaient pas inhérens au nouveau système; l'épuisement de la force militaire ne fit pas la décadence de l'empire, et vint au contraire de l'épuisement intérieur qui tenait à d'autres causes. Les faits ont prouvé l'avantage des réformes de Constantin; aux révolutions continuelles succédèrent l'ordre et le calme; l'empire, pour ainsi dire rajeuni, vécut encore cent ans avec éclat, et ensuite affaissé, mutilé, il résista dix siècles à sa décrépitude sous les murs de Constantinople.

Mais il avait fait son temps; son dernier âge de gloire va nous découvrir sa ruine. A l'aide d'un monument curieux, qui n'est guère étudié que des savans, nous pouvons assister en quelque sorte au spectacle du gouvernement impérial; c'est la *notice des dignités de l'empire* (*notitia dignitatum*), commentée par Pancirole [1]; espèce d'almanach de la cour, dressé sous le règne d'Honorius et d'Arcadius, ou au plus tard sous Théodose II. Il y avait alors deux empires, deux souverains, deux cours, deux gouvernemens; les mêmes fonctions, les mêmes dignités se retrouvaient assez exactement répétées en orient et en occident; ainsi on voyait de chaque côté, après les *nobilissimes* et les patrices, dix charges qui donnaient le titre et le rang d'*Illustres*; celles de préfet du Prétoire, de préfet de la ville capitale, de maître de la milice et des sept ministres. Dix emplois secondaires dans le palais, dans les ministères, l'administration civile ou l'armée, faisaient un plus grand nombre de *Respectables*; la dignité de sénateur, et trois espèces de gouverneurs de provinces fournissaient aussi beaucoup de *Clarissimes*. Ensuite les chefs de bureaux composaient principalement la classe des *Perfectissimes*, au dessous desquels restaient les *Chevaliers*, et les *Distingués* (*egregii*), autant de grades divers, affectés à une multitude d'officiers de moindre importance.

M. Naudet nous apprend en outre,

[1] Nos lecteurs en trouveront facilement un extrait fort *étendu* dans l'Histoire de la littérature romaine, par Schœll, tom. 3.

d'après Eusèbe [1], que Constantin imagina un autre moyen « d'orner le plus de monde qu'il pourrait » en conférant les dignités *consulaire* et *prétorienne* aussi bien que la dignité sénatoriale, et en continuant de nommer des *comtes* de trois ordres différens. C'étaient des usages de la décadence républicaine, auxquels il attachait de nouvelles idées; la qualification de *comte (compagnon, conseiller)* remonte même avec sa triple gradation au temps des Gracques. Par ces faveurs particulières on appartenait, selon la fortune et l'emploi, à la classe des Respectables, à celle des Clarissimes, ou à l'une des trois dernières; cependant le titre de *Comte* et celui de *Duc* pouvaient être accordés simplement comme récompense à des hommes qui avaient acquis quelque célébrité par leurs talens; ainsi le rhéteur chrétien Prohérésius fut créé *duc* par l'empereur Constance; mais ce titre honorifique conférait toujours au moins certains priviléges dont je parlerai bientôt.

Le même érudit a découvert dans les remarques de Godefroy sur le code théodosien, que toutes les dignités ne tardèrent pas à s'obtenir aussi par récompense, et même par intrigue sans aucun service; d'où il s'introduisit plusieurs distinctions entre les titulaires d'un même grade. Il y eut 1° des *Illustres* en activité, 2° des Illustres en retraite, présens, c'est-à-dire résidens à la cour, 3° Illustres en retraite, absens, 4° Illustres honoraires présens, 5° Illustres honoraires absens. Il en était de même pour les autres grades. Constantin ayant rendu transmissibles les titres de comte et de duc, la noblesse devint peu à peu héréditaire, non par institution ni ordonnance, mais par l'usage [2].

Passons maintenant en revue tout le système administratif, toujours d'après la *notice*, mais en transposant nécessairement la classification. Je dois de préférence m'occuper de l'empire d'Occident : voici comment on peut ranger toutes les fonctions, depuis les plus hautes jusqu'aux derniers échelons. Je commencerai par les chefs militaires qui étaient sur la même ligne que les ministres.

I. Le *magister peditum præsentalis* ou *in præsenti*, maître de l'infanterie, présent ou résident, *illustre*.

Le *magister equitum in præsenti*, maître de la cavalerie, présent, *illustre*.

Le *magister equitum per Gallias*, maître de la cavalerie, absent, c'est-à-dire non résident auprès de l'empereur, et commandant en Gaule, *illustre*, subordonné aux deux premiers.

Chacun d'eux avait les mêmes officiers et les mêmes employés attachés à sa personne en service public :

1° Un secrétaire général, *princeps* ou *primiscrinius*, *respectable*. 2° Un *commentariensis*, chargé de la police des prisons, *commentaria*. 3° Deux *numerarii*, officiers d'état-major général. 4° Plusieurs secrétaires, *primiscrinii*, *scrinarii*, et des tachygraphes, *exceptores*. 5° Quinze appariteurs ou gardes.

Les employés des trois premières classes étaient *perfectissimes*.

L'armée du premier maître comprenait 1° douze légions *palatines*, gardes impériales, soixante-cinq légions *auxiliaires* palatines, troupes légères, trente-deux légions d'escorte impériale, *comitatenses*, dix-huit légions *pseudo-comitatenses*, de même organisation que les précédentes, mais recevant une solde inférieure; 2° trente-deux corps de troupes de frontières, distribués en diverses garnisons de l'Italie, de la Gaule et de l'Espagne; enfin les flottes d'Aquilée, de Ravenne, de Misène, les flottilles du lac de Côme, du lac de Genève, du Rhône, de la Saône, et celle de la Seine, stationnée à Lutèce.

Armée du second maître : neuf escadrons palatins, *vexillationes palatinæ*, trente-deux escadrons *comitatenses*.

Le troisième avait seulement onze légions et deux escadrons, mais les deux autres, auxquels il était subordonné, ne gardaient pas toutes leurs troupes sous leur commandement immédiat, et lui remettaient un certain nombre de corps ainsi qu'aux chefs de frontières, qui étaient aussi sous leurs ordres, savoir : huit comtes et douze ducs, *respectables*.

II. Le grand chambellan, *præpositus*

[1] Eusèbe, Vie de Constantin, 1-4; Naudet, des Changemens opérés, etc., troisième partie, ch. III.

[2] Naudet, *Ibid.*

sacri cubiculi, illustre; les détails de son ministère sont peu connus.

Officiers subordonnés : 1° Le premier chambellan, *primicerius sacri cubiculi, respectable*, chef des chambellans ordinaires, qui habillaient l'empereur et veillaient au soin de son appartement : ils étaient divisés par décuries, chacune sous un chef particulier, *decanus*.

2° Le comte de la cour, *comes castrensis sacri palatii, respectable;* chef des domestiques de la cour, *palatini, ministeriales*, divisés en quatre classes; les principaux d'entre eux étaient : le *tabularius dominicus*, qui tenait compte de la dépense du prince; le *tabularius Augustæ*, chargé de la même fonction pour l'impératrice; un *chartularius*, qui tenait l'inventaire des meubles, le *primicerius mensorum* ou *mensarum*, maître d'hôtel, le *primicerius cellariorum*, premier échanson, le *primicerius pedagogiorum*, chef des pages, le *primicerius lampadariorum*, chef des domestiques, chargés de l'éclairage du palais et distribués en trois classes ou *formes*.

3° Les *chartularii cubiculi*, qui rédigeaient les contrats du prince, et tenaient note des promotions.

4° Les trente *silentiarii*, espèce d'huissiers divisés en trois décuries : ils maintenaient l'ordre et le silence dans le palais.

III. Le *magister officiorum, illustre;* il avait sous sa direction les gardes particuliers de l'empereur, l'intérieur du palais, les officiers de la cour, les postes et les fabriques d'armes, dont cinq en Illyrie, six en Italie, huit en Gaule; il donnait le mot d'ordre chaque jour aux comtes des domestiques; il devint aussi le ministre de la police. Les gardes particuliers formaient cinq divisions, appelées *écoles palatines;* une sixième école réunissait les *agens d'affaires* et de police, partagés en sections de *ducenaires, centeniers*, chevaliers, etc. Chacune de ces sections avait un chef *princeps*, sénateur, *clarissime;* à ces officiers étaient exclusivement confiés les messages et les missions secrètes.

Pour le maître des offices travaillaient quatre bureaux, *scrinia*, ainsi composés : 1° Un *magister memoriæ, respectable*, et soixante-deux commis, *scriniarii*, ils tenaient note des services, expédiaient les ordres, les réponses aux requêtes, les permissions de poste. 2° Un *magister epistolarum, respectable*, et trente-quatre secrétaires pour la correspondance officielle, les réponses aux députations des villes et aux demandes des gouverneurs. 3° Un *magister libellorum*, maître des requêtes, *respectable;* trente-quatre secrétaires. 4° Le *comes dispositionum, respectable*, chef des référendaires chargés de rédiger les décisions de l'empereur sur les affaires litigieuses.

Employés inférieurs : Les introducteurs, *admissionales*; onze inspecteurs des fabriques, les nombreux *curiosi*, surveillans des postes et inspecteurs de police; les interprètes de diverses langues.

IV. Le *quæstor sacri palatii, illustre*, chef de la justice : il rédigeait et signait les rescrits et les ordonnances de l'empereur; il n'avait point de bureaux, le maître des offices lui prêtait dix-neuf commis, dont sept antiquaires ou archivistes; il tenait le *laterculum minus*, registre des dignités inférieures, où se trouvait aussi le contrôle de l'armée; il expédiait les nominations aux emplois civils et militaires du second ordre.

V. Le *comes sacrarum largitionum*, ministre des finances, *illustre*.

Officiers subordonnés : 1° Le *comes sacræ vestis*, comte des sacrés atours, *respectable*. 2° Six *comtes* des largesses, *perfectissimes;* ils surveillaient la recette des contributions et les dépenses publiques. 3° Onze *rationales* ou comptables, receveurs-généraux, suppléant souvent les comtes. 4° Douze préfets ou préposés des trésors, receveurs particuliers. 5° Six procurateurs de la monnaie. 6° Quinze procurateurs des *gynæcea* ou fabriques de draps et d'étoffes précieuses, qui occupaient un grand nombre de femmes. 7° Deux procurateurs des tisseranderies. 8° Neuf procurateurs des manufactures de pourpre. 9° Trois préposés des fabriques d'ouvrages d'ornemens en or. 10° Cinq préposés des transports.

Employés : 1° Quatorze *primicerii*, chefs de bureau, un grand nombre de sous-chefs de diverses dénominations, tous *perfectissimes* du second ou du troisième rang, et une multitude de se-

crétaires, greffiers et écrivains, occupés au contrôle et à la vérification de toutes les comptabilités, qui correspondaient aux services multipliés de ce ministère.

VI. Le *comes rerum privatarum*, ministre du trésor, *illustre*, intendant général des domaines impériaux; on ne sait pourquoi il était juge dans les causes d'inceste, ni pourquoi la police des sépultures lui appartenait.

Officiers subordonnés : 1° Un lieutenant, comte du troisième rang, *perfectissime*, chargé de payer les appointemens. 2° Le comte du patrimoine de Gildon, domaine considérable en Afrique, confisqué par Honorius après la défaite du rebelle Gildon. 3° Onze *rationales* ou comptables, et dix procurateurs ou receveurs des revenus impériaux dans les provinces. 4° Deux préposés des transports pour le service particulier du prince, *bastagarum privatarum*.

Employés : Un grand nombre de commis et d'écrivains en cinq bureaux : 1° Le secrétariat général; 2° le bureau des grâces, *beneficiorum*; 3° le bureau des canons ou fermages; 4° le bureau des sûretés, dépôt des titres et des quittances; 5° le bureau des largesses privées, pour le paiement des appointemens, des pensions, etc.

VII. Le comte des cavaliers domestiques, *illustre*, commandant des gardes du corps à cheval, *protectores domestici*.

VIII. Le comte des fantassins domestiques, *illustre*, commandant des gardes du corps à pied.

Il faut ajouter à cette haute administration une charge particulière, qui ne semble avoir été sous la dépendance d'aucun ministre, c'est le chef des secrétaires de l'empereur, *primicerius notariorum*, il avait titre de *respectable*; il tenait le *laterculum majus*, registre où étaient inscrits les hauts fonctionnaires et le montant de leurs appointemens. Il expédiait leurs diplômes moyennant un droit considérable.

Administration provinciale : deux préfets du prétoire, et le préfet de Rome; tous trois *illustres*.

I. Le préfet d'Italie : officiers subordonnés, 1° le proconsul d'Afrique, gouverneur de la province carthaginoise, *respectable*; 2° quatre vice-préfets ou vicaires, *respectables*; celui de la ville de Rome, ou de l'Italie proprement dite, duquel relevaient dix gouverneurs, *clarissimes*, sous la dénomination de consulaires, correcteurs ou présidens; celui de l'Italie septentrionale, ayant sept gouverneurs sous sa juridiction; celui de l'Illyrie occidentale, six gouverneurs; celui d'Afrique, cinq gouverneurs, outre le préfet de l'approvisionnement des blés, et le préfet des terres patrimoniales, adjoint au comte du domaine de Gildon.

II. Le préfet des Gaules; officiers subordonnés : trois vicaires; celui d'Espagne, sept gouverneurs; celui des Gaules, dix-sept gouverneurs; celui de la Bretagne, cinq gouverneurs.

Auprès de chaque préfet du prétoire résidaient, 1° un certain nombre d'*assesseurs* ou conseillers, pris parmi les jurisconsultes, et chargés de juger les affaires civiles; ils examinaient seulement les causes criminelles, sur lesquelles le préfet avait à prononcer ensuite; 2° des avocats ou patrons du fisc, 64 de première classe, 86 de seconde classe; parmi les premiers, deux étaient choisis chaque année pour défendre les causes du prince.

Les préfets avaient sous leurs ordres deux sortes d'employés : 1° des commis, rangés ainsi qu'il suit : un *princeps* ou *primiscrinius*, secrétaire-général, *perfectissime*, distribuant le travail aux autres employés, ayant lui-même un secrétaire intime, *cancellarius*, et un bureau particulier dont les quatre premiers commis s'appelaient *primicerius*, *secundocerius*, *tertiocerius*, *quartocerius principis*; ensuite le *cornicularius*, greffier, *perfectissime*, avec un crieur public et un bureau de plusieurs écrivains; il surveillait les prisons et l'exécution des sentences afflictives; un *adjutor* ou *optio*, substitut du précédent, avec un bureau; c'était à lui qu'obéissait le bourreau, *speculator*; un *commentariensis*, chargé de la police des prisons, avec douze employés subalternes, outre les geôliers; un *actuarius*, chargé de rédiger et de garder les testamens et les contrats civils; quatre *numerarii* occupés à la comptabilité des amendes dévolues au fisc, des impôts, des droits sur les mines,

et des édifices et établissemens publics; plusieurs *subadjuvæ,* lieutenans de l'*adjutor;* un *cura epistolarum*, secrétaire pour la correspondance du prince et du préfet; un *regendarius*, qui enregistrait les requêtes; des *exceptores*, tachygraphes, qui tenaient note de tout ce qui se disait au tribunal du préfet; des aides ou copistes, qui transcrivaient ces procès-verbaux tachygraphiques. 2° Les *cohortales* ou *singularii,* licteurs, appariteurs et gardes du préfet; ils étaient divisés en compagnies et sections de deux cents, de cent et de soixante.

Les vicaires et les gouverneurs avaient en moindre nombre, des assesseurs et des employés du même genre.

III. Rome avait son préfet particulier. Ce magistrat, *illustre*, indépendant du préfet du prétoire, exerçait sur la ville et sur quelques provinces voisines une haute juridiction; il pouvait condamner à la déportation; il disposait de la garde urbaine : la police des spectacles, des marchés, lui appartenait, ainsi que celle de tous les arts et métiers.

Officiers subordonnés : le préfet de l'approvisionnement, le préfet des gardes de surveillance, composées de onze cohortes, et d'un corps de *lecticaires*, ou porteurs, pour les sépultures; le comte des aqueducs, le comte des rives du Tibre et des cloaques, le comte du port, le maître du cens, le comptable des vins, le tribun du marché aux porcs, le consulaire des eaux, le curateur des grands édifices, le curateur des bâtimens publics, le curateur des statues, le curateur des greniers, le centenier du port, le tribun de la propreté.

Employés : les mêmes que ceux des préfets du prétoire; plus, des *censuales* occupés au recensement, et des *nomenclateurs*, dont les fonctions sont peu connues.

Il y avait trop peu de différences en Orient, pour les rapporter en détail. Cinq maîtres de la milice au lieu de trois, quelques gouverneurs de plus et autrement titrés, des attributions plus étendues pour le préfet de Constantinople, et sous ses ordres quelques officiers de moins, que la position de la ville n'exigeait pas : voilà à peu près tout ce qui sortait de l'exacte conformité des deux empires.

ÉDOUARD DUMONT,
Professeur d'histoire au collége Saint-Louis.

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

COURS DE GÉOLOGIE.

PREMIÈRE LEÇON.

De la Science de la terre. — Théorème et problème géologiques. — De la Physique de la terre.

L'homme, en vertu de sa double nature, a une double relation avec la terre. Par sa nature matérielle, il subit les conditions de l'inertie, et appartient à la terre d'où il est extrait, où il doit rentrer; par sa nature spirituelle, il réagit spontanément sur ces conditions pour s'en affranchir, et tend à s'approprier cette terre dont il dépend. La terre possède l'homme par son corps, elle le supporte et l'alimente, elle le réclame comme son fruit; l'homme possède la terre par son esprit, il en dispose comme il lui plait et la traite comme sa propriété. Ainsi, l'homme réunit en lui dans son existence actuelle deux états bien

distincts : d'une part, il est passif, soumis à l'inertie, dépendant des lois de la terre, qui lui sont imposées comme une nécessité et constituent pour lui un véritable destin ; d'une autre part, il est actif, doué de spontanéité, et en vertu de la liberté qui caractérise sa nature spirituelle, il domine la fatalité de la terre et la dirige providentiellement vers ses fins.

Cette double relation, qui nous indique d'abord que l'histoire de la terre est inséparable de celle de l'homme, va nous fournir immédiatement les bases de la géologie.

La création, telle qu'elle nous est racontée dans la Genèse, procède suivant une série convergente, dont l'échelle de relation, composée de six termes, commence par la terre et finit par l'homme. Cette série nous présente le développement régulier du plan primitif de la terre, élevé à ses puissances successives, et nous pouvons y lire que dans ce plan primitif l'homme est la plus haute expression de la terre. Cette relation entre l'homme et la terre, déterminant le but pour lequel l'évolution de la terre a été ordonnée, et vers lequel concourent toutes ses forces productrices, implique la loi de génération de toutes les réalités terrestres, et le principe de toutes les vérités dont cet ordre réel est la manifestation ; et bien qu'elle appartienne au plan primitif, elle a dû évidemment persister après l'altération de la terre, et à travers toutes les révolutions qu'elle a subies : car la loi de génération d'un être lui étant nécessairement supérieure, comme instituée avant lui, ne saurait aucunement être atteinte par l'altération de cet être ; et c'est pourquoi cette relation est le fondement vrai de la théorie de la terre, le théorème fondamental sur lequel doit reposer la géologie.

D'un autre côté, la destination primitive de l'homme était de cultiver et de garder la terre : le précepte que Dieu lui a donné en le plaçant dans le Paradis terrestre, ne nous permet pas le moindre doute à cet égard. Après la chute de l'homme et la malédiction qui a frappé la terre à cause de lui, cette destination est demeurée la même ; seulement elle est devenue laborieuse, ingrate et difficile, et cet illustre coupable ne peut plus la remplir qu'à la sueur de son front. Nous l'avons déjà dit, les moyens dépendent de l'homme ; ils sont doux ou amers, selon l'usage bon ou mauvais qu'il fait de sa liberté ; mais l'origine et la destination sont de Dieu, et immuables comme lui. La destination temporelle de l'homme, en ce qui concerne la terre, est donc toujours de la cultiver et de la garder ; c'est-à-dire, que par la culture il doit tirer de son sein tous les germes qu'elle enserre, pour les faire fleurir et fructifier chacun en son temps ; cependant, que par le sacrifice il doit la conserver intacte et la défendre contre les invasions de l'esprit mauvais. Par cette culture il rappelle successivement à l'existence tous les êtres en puissance qui appartiennent à la terre, il change la face de cette terre, il lui donne une façon nouvelle, il la rétablit graduellement dans sa condition primitive ; et cette réintégration de la terre par l'homme, en introduisant dans le temps les réalités non encore existantes, qui doivent compléter celles qui existent déjà, atteste la haute vocation de l'homme sur la terre, et le montre à tout l'univers comme une image vive et vraie du Dieu créateur. Or, la reproduction successive de ces réalités non encore existantes, qui doivent compléter les réalités actuelles, ne relevant que de la liberté humaine, constitue pour l'homme un problème critique, d'où dépend l'avenir de la terre, et par suite l'avenir de l'humanité ; et ce problème consiste, comme nous l'avons déjà fait pressentir dans notre introduction, à faire concourir les fins de la terre à l'accomplissement de la fin de l'homme, qui est l'immortalité.

Entre ce théorème général, qui renferme l'explication du passé de la terre, et ce problème final, d'où dépend son avenir, vient se placer un lemme qui a pour objet la connaissance du fait terrestre, tel qu'il résulte des révolutions que la terre a subies, antérieurement et postérieurement à l'homme. Ce lemme intermédiaire est pour le théorème et le problème géologiques un complément indispensable. Au premier, il doit fournir les élémens de sa démonstration ; au second, les matériaux de sa solution.

La théologie donnera la forme précise du théorème général et du problème final, dont nous n'avons pu qu'indiquer la matière. Quant au lemme intermédiaire, qui constitue évidemment la physique de la terre, nous en donnerons plus bas la forme précise et détaillée.

Cette forme ternaire n'est point particulière à la géologie. Comme nous l'avons établi dans notre introduction, toute science humaine, pour embrasser complétement son objet, doit s'appuyer sur la triple base de la création, de l'altération des créatures et de la réintégration, et par là même revêtir une pareille forme ternaire. En général, l'objet d'une science, rapporté à sa cause, considéré dans son type, et en quelque sorte vu en Dieu, fournit à cette science un théorème général, qui implique la loi de génération de toutes les réalités relatives à cet objet, et le principe de toutes les vérités manifestées par elles. Les réalités déjà accomplies, saisies et étudiées dans les faits, par la voie de l'expérience ou de l'observation, sont les matériaux d'un lemme qui définit et caractérise l'objet dans son état actuel, et peut donner, par sa comparaison avec le théorème général, la mesure de l'altération qu'il a subie. Enfin, l'introduction dans ce monde des réalités non encore existantes, qui doivent compléter celles qui existent déjà, et accomplir la réintégration de l'objet, constitue un problème permanent, proposé à l'homme par la Providence, d'où les réalités actuelles tirent toute leur signification, et qui est comme le point de concours de toutes les vérités relatives à cet objet. En d'autres termes, il y a dans toute science trois parties : l'une théorique, qui consiste dans la connaissance du principe; l'autre positive ou expérimentale, qui consiste dans la description du fait ; la troisième problématique, qui consiste dans la détermination de la fin [1].

Personne ne sera surpris si nous disons que le point de vue scientifique que nous venons d'exposer est peu fréquenté des géologues actuels : loin de là, ils se renferment strictement dans l'observation des faits, et repoussent comme une vaine et stérile hypothèse toute considération relative aux causes ou aux fins. Il faut les louer de cette sage réserve. Dans l'absence des vrais principes, le plus sûr est de ne pas chercher à y suppléer par de vaines imaginations, et de se borner à recueillir des observations et des faits qui puissent servir à élever plus tard l'édifice de la science, quand auront reparu ces vrais principes.

La géologie n'était pas encore née quand la philosophie se sépara de la théologie ; privée à sa naissance du puissant secours de cette science divine, elle erra long-temps faible et sans guide, et à défaut des principes qui auraient dû la diriger, elle dut se confier aux conjectures et aux hypothèses. De là tant de systèmes bizarres, extraordinaires, et peut-être dangereux, qui ont envahi cette science et entravé sa marche durant le dernier siècle, et qui ont même jeté sur elle une certaine défaveur dont elle ne s'est pas encore entièrement relevée. Il est évident que tous ceux qui s'intéressent à la géologie ne sauraient prendre trop de précautions pour prévenir le retour d'un état de choses si préjudiciable à ses progrès ; et c'est ce qui explique et justifie cette réserve que nous louons dans les géologues actuels, et qui au premier abord pouvait paraître excessive. Pour séparer plus nettement la science positive qu'ils professent, de la science conjecturale du siècle dernier, ils ont changé le nom de géologie en celui de géognosie, donnant clairement à entendre par là qu'ils renoncent pour le moment à rien savoir sur la pensée créatrice par laquelle cette terre a été faite, et qu'ils n'ont d'autre but que de connaître aussi exactement que possible sa struc-

[1] H. Wronski a le premier posé le théorème général et le problème final des mathématiques, dans son *introduction de la Philosophie des Mathématiques*, et sa *Philosophie de la Technie*, qui ont été publiées au commencement de ce siècle, et l'indifférence avec laquelle ses contemporains ont accueilli ces hautes découvertes, n'empêche pas qu'elles ne constituent le progrès le plus important qui ait été fait en mathématiques depuis l'invention du calcul infinitésimal.

ture, telle qu'elle se montre actuellement, quelle que soit d'ailleurs sa signification, son origine, sa destination.

La double relation fondamentale qui existe entre l'homme et la terre, lie naturellement la géologie, d'une part à la physiologie, et de l'autre à la psychologie. On conçoit que la physiologie [1] étant appelée à déterminer la série des phénomènes organiques qui ont précédé l'apparition de l'homme sur la terre, ne saurait y parvenir, à cause de la dépendance où se trouve l'être vivant par rapport au milieu dans lequel il se développe, qu'en recevant de la géologie l'ensemble des circonstances terrestres au milieu desquelles la vie a commencé à poindre, et quelles variations de ces circonstances ont accompagné le passage d'un terme à l'autre de la série organique. Ainsi la physiologie doit s'informer auprès de la géologie, par quelle variation lente les plantes monocotylédones ont été remplacées graduellement par les dicotylédones, ou quel changement brusque a amené la destruction des ammonites et des bélemnites, et déterminé l'apparition des cérites, ou au milieu de quelles circonstances ont commencé à vivre les premiers mammifères. D'un autre côté, la façon définitive que la terre doit recevoir de l'action de l'homme, et principalement de son industrie, dépendant nécessairement des progrès ultérieurs de la moralité humaine, qui règle en définitive la production et l'application des forces sociales, on voit comment cette partie problématique de la géologie, qui a pour objet la détermination de l'avenir du globe, se trouve liée à la psychologie.

Nous savons que la plupart des géologues ont coutume de négliger l'action de l'homme à l'égard de la terre, et ne veulent tenir compte que des forces cosmiques : en cela ils se montrent conséquens avec eux-mêmes, puisque ne voyant dans l'homme qu'un simple accident de la terre, ils ne peuvent lui attribuer aucune influence durable sur sa destinée. Mais si, éclairés du flambeau de la révélation, nous ne pouvons douter que la fin de la terre soit subordonnée à celle de l'homme ; si surtout nous nous rappelons le commandement précis que Dieu a fait à l'homme, de cultiver cette terre d'où il est sorti, nous comprendrons sans peine que nous n'avons aucun droit de négliger l'action de l'homme dans l'appréciation des destinées de la terre, et que sans lui cette planète serait dépourvue de toute signification, disons même de toute réalité. D'ailleurs, ne voyons-nous pas que, sans compter les fruits de toute espèce que la terre nous fournit régulièrement chaque année, elle doit encore produire d'autres fruits que nous ne connaissons pas. La différence que nous pouvons observer entre les fruits sauvages que la terre porte naturellement, et ceux que nous lui faisons produire par notre culture, indique assez que la terre n'attend que le secours de l'homme pour faire éclore de son sein de nouvelles productions, dont la variété étonnerait notre imagination si nous pouvions nous en faire une idée.

La géologie, pour l'étude de la terre, exige le concours de toutes les sciences mathématiques et physiques ; il n'en est pas une qui ne lui fournisse ses lois, ses méthodes, ses instrumens, ses observations. Elle emprunte aux mathématiques leurs formules ; à la physique, les lois de la chaleur, du magnétisme et de l'électricité, et les instrumens qui mesurent la force de ces agens ; à la chimie, ses procédés analytiques, pour éprouver et déterminer la nature des substances minérales ; à l'astronomie, l'explication des marées, des aérolithes et des variations atmosphériques ; à l'histoire naturelle et surtout à la conchyliologie, ses principes pour la détermination des débris fossiles d'animaux et de végétaux, et la reconstruction des êtres auxquels ils ont appartenu.

La géologie est encore le chaînon qui rattache l'astronomie à l'histoire naturelle, puisque la terre est certainement un élément du système solaire, et en même temps la base qui supporte et alimente les productions végétales et animales qui sont l'objet de cette histoire.

[1] La physiologie est la science de la vie organique considérée dans toutes ses formes naturelles ; mais celles-ci se résument toutes dans la forme humaine qui en est l'expression la plus élevée ; la physiologie générale peut aussi se résumer dans la physiologie humaine.

Il est remarquable que, tandis que l'astronomie est de toutes les sciences physiques la plus ancienne, la géologie soit au contraire la plus moderne : effectivement, les Chaldéens et les Égyptiens possédaient déjà des connaissances assez étendues sur les mouvemens des astres, et il n'est pas douteux qu'ils ne sussent prédire les éclipses du soleil et de la lune, tandis que les observations un peu suivies que l'on possède sur la structure du globe sont encore toutes récentes et ne remontent pas au delà du seizième siècle. C'est que l'astronomie est la plus simple de toutes les sciences physiques, en ce qu'elle ne perçoit que des rapports de distance et de situation, et qu'il lui suffit des seules sciences mathématiques; au lieu que la géologie en est la plus compliquée par la variété, la nature et souvent l'obscurité des phénomènes qu'elle embrasse, et parce qu'elle exige le concours de toutes les sciences mathématiques et physiques ; c'est aussi que le spectacle du ciel, par sa belle ordonnance, étant plus profitable à l'homme que celui de la terre, la Providence, en y semant la lumière, a voulu sans doute rendre sa contemplation plus facile et plus attrayante, en même temps qu'elle a enveloppé d'un voile opaque et ténébreux les faits désordonnés qui se sont accomplis dans le sein de cette terre. Effectivement, la vue du ciel n'éveille en nous que des idées d'ordre et de beauté ; et malgré qu'il soit dans le trouble comme toutes les créatures de ce monde, ses perturbations sont assez peu sensibles pour qu'elles ne puissent détourner un esprit juste et droit du sentiment doux et consolant qu'il inspire. La terre, au contraire, ne nous présente que trop souvent des traces de la lutte et du désordre, et nous pouvons y lire à chaque pas sur son enveloppe minérale ébranlée et déchirée, des signes non équivoques de la colère : encore bien que l'inépuisable miséricorde ne cesse pas un seul instant de réparer le désastre et de faire germer la vie sur les débris de la mort.

Donnons maintenant la forme précise et détaillée de la physique de la terre. On peut considérer dans le globe terrestre : 1° sa configuration extérieure, 2° sa structure intérieure, 3° les lois de cette structure et de cette configuration : de là, la géographie physique, la géognosie, et la géonomie [1].

La géographie physique a pour but d'étudier non seulement les accidens de la surface du globe, les mers, les fleuves, les plaines, les montagnes, les directions et les hauteurs respectives de leurs chaînes, mais encore l'aspect général que présentent dans chaque contrée les végétaux et les animaux qui l'habitent ; les variations que présentent, selon les temps et les lieux, les principaux phénomènes naturels, tels que la température du sol et celle des mers à différentes profondeurs, la pression atmosphérique, l'inclinaison et la déclinaison de l'aiguille aimantée, la quantité des pluies, la direction ordinaire des vents dans les diverses saisons, etc. La géographie physique doit même indiquer les terrains qui forment le sol des plaines et des plateaux, ou qui se montrent à découvert sur les flancs des montagnes ; et c'est par là qu'elle se lie à la géognosie.

L'objet propre de celle-ci est de décrire les divers terrains qui forment l'écorce du globe ; elle les caractérise par les roches qui les composent, les fossiles qu'ils renferment, les accidens qu'ils présentent ; elle étudie les relations de ces terrains entre eux, leur distribution sur la surface du globe, leur forme, leur étendue, l'ordre dans lequel ils sont superposés. La minéralogie appartient évidemment à la géognosie. Les minéraux étant les élémens dont sont formés les roches, on ne peut bien connaître celles-ci qu'au moyen de ceux-là. Pour apprendre à lire, il faut commencer par connaître ses lettres et la manière dont on les assemble. On a coutume de séparer la minéralogie de la géognosie, et de la réunir à la botanique et à la zoologie, sous la dénomination commune d'Histoire-naturelle : pour que cette réunion fût fondée, il faudrait que la minéralogie fût pour les corps inorganiques, ce que la botanique et la zoologie sont pour les corps organisés. Or, la minéralogie qui se borne à

[1] Cette dénomination a été introduite récemment par M. Ampère, avec l'acception que nous lui conservons ici.

nommer, décrire, caractériser et classer les substances minérales définies qui entrent dans la composition de l'écorce du globe, n'est évidemment qu'une dépendance de la physique de la terre, et un simple détail de la physique générale des corps bruts.

Tantôt les couches minérales sont superposées et s'élèvent en étages, et alors elles se sont formées successivement ; tantôt elles sont juxtaposées et se déploient sur un même horizon, et alors elles se sont formées simultanément ou parallèlement. Cette succession et cette simultanéité dans la formation des couches minérales, sont soumises à certaines lois. La géonomie a pour objet l'étude de ces lois ; ce qui la caractérise surtout, c'est qu'elle considère les couches d'une manière abstraite, sans avoir égard à leur nature, et uniquement dans leurs rapports de situation. Pour faire comprendre en quoi elle consiste, nous devons d'abord indiquer comment on parvient à exprimer et représenter les phénomènes de superposition et de juxtaposition.

Il est évident pour les connaisseurs qu'il y a entre la parole et l'écriture la même relation qu'entre le temps et l'espace. La parole se lie au temps par le rhythme, et elle est successive ; l'écriture se lie à l'espace par le module, et elle est conjonctive : la parole convient à l'expression des phénomènes successifs, l'écriture est propre à peindre les phénomènes conjonctifs ou simultanés. C'est pourquoi il y a pour toute science deux méthodes d'enseignement : l'une qui s'adresse à l'ouïe, l'autre qui s'adresse à la vue ; c'est pourquoi encore il y a deux formes générales de l'art, qui sont la musique et la plastique. La poésie est dans l'art ce que la philosophie est dans la science, et toutes deux viennent se réunir et se confondre dans la religion. Pour en venir à notre objet, il y a en géologie deux méthodes pour exprimer et représenter les phénomènes de superposition et de juxtaposition des couches minérales : on exprime les premiers par des *séries ;* on représente les seconds par des *tableaux*. La première méthode, en quelque sorte algébrique, est fondée sur une notation générale ; la seconde est géométrique ou figurative. Celle-ci est propre à représenter tout un horizon géognostique et les équivalens dont il est formé dans leur situation respective ; elle offre des moyens faciles pour indiquer certains caractères ou accidens, et elle a surtout l'avantage de parler vivement aux yeux : celle là peut exprimer une succession de couches ou de formations avec les phénomènes de prélude, d'alternance ou de changement brusque qui peuvent s'y rencontrer, et avec sa notation générale elle a le mérite de pouvoir rendre ces phénomènes d'une manière abstraite, c'est-à-dire indépendante de la nature des couches ; et c'est pourquoi elle convient particulièrement à la géonomie, tandis que la méthode figurative convient mieux à la géognosie. Ce n'est pas que la méthode algébrique ne puisse servir à représenter les phénomènes de juxtaposition, et la méthode figurative ceux de superposition ; toutefois, l'emploi que nous assignons ici à chacune demeure fondé en principe. Pour donner une notion précise de la méthode algébrique, qui est encore peu usitée, soit une succession quelconque de couches minérales consécutives représentée par la série α, β, γ..... ; dans cette série les lettres peuvent indifféremment désigner du granite, du gneiss, du micaschiste ; ou bien du grès rouge, du zeichstein, du grès bigarré ; ou encore de la craie, du grès tertiaire à lignites, du calcaire parisien : il suffit que ces roches se succèdent effectivement sans interruption, pour appartenir à la série indiquée. La série α, γ... indiquerait l'absence d'un terme, lequel serait ici du gneiss, du zeichstein ou du grès tertiaire à lignites. L'alternance de formations simples avec des formations composées, est un phénomène fréquent dans la structure de l'écorce terrestre. Les terrains primitifs nous présentent celle-ci : granite, granite et gneiss, gneiss, gneiss et micaschiste, micaschiste, etc. ; les terrains de transition nous présentent cette autre : calcaire à orthocératites, le même calcaire alternant avec du schiste, schiste seul, schiste et grauwacke, grauwacke seul, etc. Ces deux alternances et toutes celles du même rhythme, sont désignées par la même série α, $\alpha\beta$, β, $\beta\gamma$, γ.... On

conçoit maintenant tout le parti que la géonomie peut tirer de cette notation pour exprimer les lois de la succession des couches minérales. C'est M. de Humboldt qui l'a employée pour la première fois; mais malgré tous les avantages qu'elle présente, son exemple a été encore peu suivi. On pourra juger désormais des véritables progrès de cette partie de la science, par l'emploi qui sera fait ultérieurement de cette méthode. La géonomie doit aussi rechercher les causes prochaines qui ont amené ces formations successives et simultanées dont nous reconnaissons actuellement l'existence; celles qui ont soulevé, incliné, fracturé les couches de l'écorce du globe; elle doit découvrir enfin quelles variations lentes ou quelles révolutions soudaines ont mis le globe dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

Telle est dans son ensemble la physique de la terre. Mais, nous devons le répéter, cette physique n'a que la valeur d'un lemme, et elle ne peut recevoir de signification qu'en se rattachant au théorème général et au problème final dont nous avons indiqué la forme, et qui sont comme les deux pôles sur lesquels doit reposer la science de la terre, comme la cause et la fin sont les deux pôles sur lesquels roule toute existence.

Quoique l'on possède sur la structure du globe des observations fort anciennes, ce n'est que bien tard que la géologie a commencé à former une science. Déjà, dans le seizième siècle, Agricola en Saxe, et en France un simple potier de terre, appelé Bernard de Palissy, avaient recueilli quelques observations sur la formation des substances minérales. Les coquillages fossiles, les empreintes de poissons, et les autres vestiges d'animaux et de végétaux qu'on rencontre souvent dans les masses minérales, avaient appelé l'attention de Frascatoro, qui avait remarqué que ces vestiges ne pouvaient avoir été enfouis à une même époque. Plus tard, Sténon avait eu l'heureuse idée qu'ils pourraient servir un jour à distinguer l'âge relatif des masses qui les renferment. Tylas, vers le milieu du dernier siècle, commença à donner quelques descriptions minéralogiques exactes, et cet exemple fut bientôt suivi en Suède et en Allemagne. Un peu plus tard, Bergmann exposa, dans sa géographie physique, quelques faits importans sur le gisement des minéraux et sur les filons métalliques. En même temps, Pallas parcourait les contrées les plus reculées de la Russie, et retrouvait les animaux de la zône torride enfouis dans le sol glacé de la Sibérie; mais toutes ces observations, entièrement isolées, ne se rattachant à aucuns principes, ne pouvaient encore constituer une science. Comme nous l'avons déjà dit, la révolution opérée par Bacon dans les sciences physiques, avait privé la géologie naissante des secours de la théologie, et dans l'absence des principes vrais qui auraient dû la diriger, elle se trouva livrée aux conjectures et aux hypothèses presque sans interruption jusqu'à la fin du siècle dernier. Il faut reconnaître que le principe de Bacon répara tardivement une partie du mal qu'il avait fait, en rappelant les esprits à l'expérience, et déblayant le terrain scientifique de toutes les hypothèses parasites qui l'encombraient. Werner a le premier transporté la géologie sur le terrain de l'observation; il a enseigné l'art de reconnaître et de caractériser les formations par la composition et la structure des masses minérales, par les circonstances de leur gisement et l'ordre de leur superposition, et sans sortir de la Saxe, il a préparé et même pressenti une partie des découvertes dont la science s'est enrichie après lui, dans les contrées les plus éloignées. Les formations ne dépendant pas des variations de la latitude ou du climat, et les mêmes circonstances géologiques pouvant se rencontrer indifféremment dans les Andes ou dans l'Himalaya, en Norwége ou dans les Pyrénées, on conçoit qu'une très petite portion de la surface du globe qui rassemble un grand nombre de formations, peut faire naître dans l'esprit de l'observateur des notions exactes et précises sur la structure du globe. Saussure, par ses voyages dans les Alpes, Dolomieu par ses travaux sur les produits volcaniques et les roches magnésiennes, ont puissamment préparé et secondé cette réforme. C'est à Cuvier qu'on doit le pas le plus important qui ait été fait depuis

Werner; rassemblant les nombreux ossemens dispersés et enfouis dans les couches de la terre, il a su reconnaître et reconstruire les êtres auxquels ils avaient appartenu; il les a classés et comparés aux êtres actuellement existans, et il a ainsi fourni les élémens d'une échelle organique qu'on peut regarder comme la règle et la mesure de l'évolution terrestre.

Nous n'avons pas l'intention d'exposer systématiquement, comme cela est usité dans les cours ordinaires de géologie, la masse des faits et des observations qui ont été recueillis sur la structure des couches de la terre. Nous croyons que cette exposition serait ici peu intéressante. Nous nous bornerons à considérer les principaux faits, à peu près dans l'ordre du programme qui a précédé notre introduction; bien moins curieux de ces faits en eux-mêmes, que désireux d'en tirer quelque instruction utile et profitable (autant toutefois qu'il sera en nous); et c'est pourquoi nous nous adressons de préférence aux personnes de bonne volonté qui voient surtout dans les choses de la terre un moyen d'arriver à celles du ciel.

MARGERIN,
Professeur de géologie à l'Université de Gand.

REVUE.

LES PARENS ET LES PREMIÈRES ANNÉES DU TASSE.

I.

Sono, risposi, nato nel regno di Napoli, città famosa d'Italia, e di madre napoletana; ma traggo l'origine paterna di Bergamo, città di Lombardia.

T. TASSO, *Il Padre di Famiglia.*

Je suis né, répondis-je, au royaume de Naples, ville fameuse d'Italie, et de mère napolitaine, mais je tire mon origine paternelle de Bergame, ville de Lombardie.

LE TASSE, *Le Père de Famille.*

Elle était singulièrement distraite et joyeuse, mais en même temps esclave et humiliante, la position de la plupart des gentilshommes italiens au moyen âge. En France, un noble était-il riche? il entourait de machicoulis et de créneaux le préau de sa demeure féodale, recrutait des lansquenets, paradait dans les carousels, et le soir, gravement assis sous l'âtre, il devisait avec les damoiselles ou écoutait volontiers le dire des trouvères. Etait-il pauvre? qu'importait, pourvu que son père lui eût laissé assez de deniers parisis pour se bâtir une tourelle où arborer son pennon, et se creuser une sorte de fossé où jeter un pont-levis! Il trônait dans cette tourelle et derrière ce pont-levis tout aussi fièrement que le roi de France dans sa tour du Louvre. Mieux lui plaisait trinquer comme un prince avec des vilains, que s'ébaudir sous des harnais d'or avec les varlets des princes.

Or, telle n'était point la vie italienne. Les gentilshommes d'Italie, habitant peu la campagne, avaient tous les goûts de dépense que donne la société de la ville, sans y joindre toujours les moyens de les satisfaire; les uns, plus audacieux, se jetaient alors dans les aventures, se faisaient un métier de la guerre, vendaient au plus offrant leurs épées et celles de leurs troupes, ou escomptaient sur les voyageurs les rares instans de loisirs auxquels la paix les contraignait. Les autres, et c'était le plus grand nombre, se contentaient de guerroyer dans les passes d'armes de Mantoue ou de Ferrare: à cet

effet, ils se faisaient admettre tout jeunes à la cour des d'Este, des Gonzague, des La Rovère, des Médicis. N'y avait-il plus de place dans les antichambres de ces princes? alors on allait humblement frapper à la porte des cardinaux pour en obtenir quelque titre de majordome, avec la pitance au *Tinello* [1]; ou bien on se faufilait comme écuyer chez quelques grands seigneurs qui, pour ne pas porter fièrement la couronne ducale, n'en buvaient pas moins dans l'or, et n'en menaient pas moins somptueusement bonne vie.

Les poètes, les artistes étaient noblement admis à ces différens étages du palais; c'étaient autant de petits centres vers lesquels convergeait tout ce qu'il y avait dans la société de distingué par l'élégance, la courtoisie, l'imagination et l'étude. La civilisation y gagnait, la littérature et les arts en recevaient une puissante impulsion; mais le caractère y perdait dans la flatterie, de cette noblesse, de cette indépendance dont s'enorgueillissaient nos hobereaux gaulois sous leurs oripeaux fanés et derrière les murs branlans de leurs donjons.

Or, au commencement du seizième siècle, nul, parmi les seigneurs napolitains, n'avait de plus vastes domaines, une cour plus riche, une suite plus nombreuse que Ferrant San-Severino, prince de Salerne; il descendait, assurait-on, des princes normands, dont il fallait aller scruter l'origine jusque dans les brouillards de la Scandinavie [2]. La princesse de Salerne, Isabelle Villamarina, avait toutes les grâces, toute l'aménité qui font le charme d'une société choisie. Aussi les poètes de la cour, Scipion Capece entre autres, et Bernardo Tasso, s'empressaient-ils à la célébrer. Scipion Capece, d'une famille qui prétendait appartenir aux anciennes dynasties grecques, était un hardi champion d'Aristote, un versificateur érudit, qui, près des roses flétries de Pæstum, balbutiait encore la langue de Virgile [3]. Il y avait bien autrement d'avenir et de vie dans la poésie tout italienne de Bernardo Tasso; Bernardo était tout à la fois homme de lettres, guerrier et vieux gentilhomme, car en Italie ce ne fut jamais un acte de noblesse que de ne pouvoir signer qu'avec le pommeau de son épée; il était né à Bergame, quelques uns faisaient remonter sa famille à l'amiral della Torre, seigneur de Milan, détrôné par les Visconti au quatorzième siècle, et à qui son amour pour la chasse du blaireau (en italien *Tasso*) aurait valu le nom de cet animal [1]; histoire vaine et fabuleuse! Mais ce qui était vrai, c'est qu'il fallait reporter l'origine des Tassi à Omadeo Tasso, gentilhomme de Cornello dans le Bergamasque, qui créa, au treizième siècle, les postes régulières [2]. Par suite de ce fait, les descendans d'Omodeo avaient joint au blaireau qui figurait dans leur écusson, un cornet de courrier, et les chevaux de poste de toute l'Europe portaient une peau de blaireau sur le front. Les Tassi étaient eux-mêmes administrateurs généraux des postes en Allemagne, en Flandre, en Espagne, et dans la plupart des états d'Italie. La branche établie en Allemagne obtint le titre de prince, celle d'Espagne eut le comté de Villa-Mediana; il y eut dans cette famille un célèbre chancelier de l'université de Louvain [3], un archevêque de Grenade [4], plusieurs généraux [5], des ambassadeurs, des commandeurs de Saint-Jacques, des

[1] Le *Tinello* était une salle destinée aux repas des courtisans.

[2] T. Tasso, *del Piacer onesto*.

[3] T. Tass. *del Piacer onesto*. Il y a plusieurs lettres de Bernardo Tasso adressées à Scipion Capece. Les poésies latines de Scipion Capece furent imprimées à Venise par Paul Manuce et dédiées à la princesse de Salerne.

[1] Manso, *Vita del Tasso*, *parte prima* n° 2. *Tasso* signifie en italien tout à la fois un *blaireau* et un *hêtre*. C'est à cette dernière signification que le Tasse fait allusion dans le sonnet *Poichè 'n vestro terren vil Tasso alberga*.

[2] Serassi, *Vita del Tasso*, lib. 1°, et Lazzera, *delle nobiltà d'Italia*. Cette généalogie prouvée authentiquement, est la seule aujourd'hui admise par la famille des Tassi. Le comte J. J. Tasso l'a publiée dans le dernier siècle.

[3] Roger Tasso au seizième siècle.

[4] Philippe Tasso au seizième siècle.

[5] Pierre Tasso, général de 6,000 Espagnols dans la guerre de Flandre; Simon Tasso, qui se distingua à Lépante, à Tunis et à Gembloux; Jean-Baptiste Tasso, lieutenant-général dans la Frise, tué à l'attaque de Venu en 1588.

chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, enfin tous les genres d'illustration que donnent le talent, la noblesse et de grands services.

Cependant le chef de la famille était demeuré fidèle au manoir paternel de Bergame, et sa postérité s'y était perpétuée dans les principales charges de la ville, comblée de dignités par les empereurs et les papes [1], et inscrite sur son livre d'or par l'orgueilleux sénat de Venise. C'est à ce rameau de la famille qu'appartenait Bernardo; il était devenu orphelin dès son enfance, avec deux sœurs, dont l'une se maria dans le Frioul, et la seconde, Bordelise, se consacra à Dieu, sous le nom de *donna Affra*, au couvent des Bénédictines de *Santa Grata* de Bergame. Quant à Bernardo, à qui son père avait laissé de l'esprit et une facile imagination pour tout héritage, il fut recueilli et placé dans une école par Louis Tasso, évêque de Recanati, son oncle. De la sorte, les choses étaient pour le mieux; mais une nuit le bon prélat fut pillé et massacré par des voleurs, et Bernardo se vit presque entièrement abandonné à la fortune [2]. Heureusement ses qualités naturelles et les connaissances qu'il avait acquises l'attachèrent promptement à divers hommes de lettres, et surtout au cardinal Bembo; avec leur aide, il entra au service du comte Guido Rangone, commandant des troupes de l'Église, et ayant été envoyé par ce général à l'armée de François Ier, qui occupait alors le Milanais, il se vit enveloppé dans notre malheureuse défaite de Pavie [3]. Depuis cette époque, Bernardo avait passé à la cour de Ferrare, qu'embellissait de ses grâces toutes françaises la jeune fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, la séduisante mais hérétique Renée [4]; et définitivement il était venu comme secrétaire auprès du prince de Salerne; le prince l'emmena avec lui en Afrique où il fit toute la campagne de Tunis dans l'armée de Charles-Quint; Bernardo s'y distingua même de telle sorte, que son chef lui alloua deux cents écus de rente annuelle sur les teinturiers de San-Severino, et cent sur la douane de Salerne; puis, n'oubliant pas que son secrétaire maniait aussi dignement la plume que l'épée, il lui offrit un vase de parfums arabe, d'un merveilleux travail, pour lui servir d'encrier [1].

Bernardo était doué en effet d'une heureuse et riante imagination, et sa voix avait la douceur d'une suave mélodie. Au pied des coteaux de Salerne, sur cette plage merveilleuse où une puissante nature enfouit les ruines des hommes sous sa parure luxuriante, il chantait les malheurs d'Héro et de Léandre, et le courage pudique de Julie de Gonzague, et mettait son cœur dans ses vers [2]; chacun de ses accens était applaudi par les chevaliers et les dames, et répété par le peuple; la vie s'écoulait donc pour lui splendide et honorée, et tout ce qu'il ambitionnait, c'était qu'une jeune épouse vînt la lui rendre aussi douce qu'il l'avait eue jusqu'alors brillante. Il avait 46 ans lorsque le prince et la princesse de Salerne s'entremirent pour lui faire accorder Porzia de Rossi, d'une famille qui prétendait avoir eu la souveraineté de Pistoie; Porzia était fille de Lucrèce Gambacorti, belle-sœur de J.-B. Caraffa, nièce de J.-B. Caracciolo, c'est-à-dire, alliée à tout ce que la noblesse napolitaine, la plus fière de l'Europe, peut-être, avait de plus grand et de plus illustre [3]. Le mariage fut célébré avec pompe au printemps de 1539, et Bernardo, comblé de faveurs nouvelles par le prince, riche de ses emplois et de la dot de son épouse [4], acheta un palais qu'il meubla magnifiquement, et y vécut dans l'opulence.

Une position si indépendante, si heureuse, était faite pour lui attirer des envieux; on lui nuisit dans l'esprit de San-Severino, qui le chassa de sa cour avec

[1] Entre autres par Charles-Quint et Paul III.
[2] T. Tasso, *Lettere* 6.
[3] B. Tasso, *Lettere*, t. I, p. 23.
[4] Bembo, *Lettere*, t. II, l. 6.

[1] C'est sur ce vase que le Tasse a composé les deux sonnets :
O nobil vaso di purgati inchiostri...
et *Quest'arca fù di pretiosi odori...*
[2] Bernardo publia trois livres d'*Amours*, *Gli Amori di B. Tasso*; tel est le titre de l'ouvrage.
[3] Manso, *parte prima*, n° 4.
[4] La dot de sa femme était de 5,000 ducats, et de 1,300 autres pour sa vie.

injure et avec colère [1]. Bernardo soutint courageusement l'orage, et son maître, bientôt détrompé, non seulement lui rendit ses bonnes grâces, mais ajouta cent ducats à ses revenus, et le dispensa de tout service auprès de lui, afin qu'il pût s'adonner plus entièrement à l'étude [2].

C'est alors que Tasso se retira à Sorrente *comme en un lieu plus solitaire* [3]. « J'ai choisi pour habitation Sorrente, écrivait-il, c'est une ville peu éloignée de Naples, et si plaisante et délicieuse, que les poètes en firent la demeure des syrènes ; cette allégorie suffit pour faire comprendre sa beauté. Oui, elle est délicieuse, non pas de ces délices qui nous convient aux vices et à la volupté, mais de celles qui donnent la santé et récréent tout à la fois l'esprit et le corps. J'y ai tellement rappelé à l'étude mon esprit qui s'en allait vaquant d'affaires en affaires, comme un oiseau de branche en branche, que vous en verrez sous peu quelque fruit [4]. »

Eh! vraiment, que ne devaient pas dire la belle colline de Sorrente et son admirable perspective à l'âme du poète! S'il était possible de trouver quelque part des vestiges de cet antique et mystérieux Eden qui nous fut préparé par la Providence, comme un lieu de jouissance et de paix, ce serait sur cette côte du royaume de Naples, dans cette suite de golfes se tenant comme les festons d'une guirlande, depuis Squillace élevant ses clochers jaunes à travers les fissures du roc, jusqu'à la blanche Terracine ; là, la mer est bleue comme le ciel, le ciel est sans nuages, la nature est brillante comme une jeune épousée, la température est moite, et si votre corps s'allanguit sous le poids du jour, il reprend bientôt une vie nouvelle au souffle de la brise qui se joue incessamment parmi les tiges des orangers en fleurs. Que si d'ailleurs vous avez une âme qui s'émeuve aux impressions puissantes, où en trouverez-vous de plus grandioses sans être attérantes comme celles des Alpes, de plus sublimes sans être tristes et monotones comme celles de l'incommensurable Océan? Lorsque des cimes boisées de l'Alpromont, vous jetez les yeux devant vous, ne vous semble-t-il pas voir un de ces rêves fantastiques dont se repaît quelquefois notre ardente imagination? A vos pieds, bruit et chants ; Reggio, la vieille ville, sous sa couronne de pourpre et sa parure de grenades et de limons. Plus loin la mer mugit et tourbillonne autour des pointes aiguës de Scylla et de Charybde ; puis c'est Messine, assise comme une reine sur le rivage, avec ses grands palais, son port, sa citadelle, et ses *villas* étincelantes au jour comme des lucioles. Et l'Etna! comme il écrase dédaigneusement de son ombre les montagnes de Taormina et de Catane! et qu'il fait beau voir sa bouche de neige souffler à plein flot des torrens de fumée! Pour la mer, tantôt bleue, tantôt émaillée de paillettes d'argent, tantôt rouge le soir, elle n'est point là nue et solitaire ; au Phare, elle s'amoindrit comme un fleuve ; plus haut, elle embrasse des promontoires, des îles ; et lorsque tout s'assombrit dans la nature, lorsqu'on n'entend plus ni cantiques pieux, ni sons de la mandore à Reggio et à Messine ; lorsqu'on dirait l'Etna lui-même endormi, c'est grande chose de la voir refléter les éternels feux du Stromboli qui pyramident flamboyans dans les airs. Oui, s'il est des momens où la pensée accablée, anéantie, demeure comme enchaînée dans la poitrine, où un frémissement électrique agite vos membres, où l'admiration et la prière inondent votre cœur, mais où cependant votre bouche reste muette, car elle est impuissante à rendre ce que vous éprouvez ; c'est alors, c'est là! on a élevé un calvaire sur la crête du Corona qui domine ce panorama immense, et c'est une noble idée : les statues des hommes sont à leur place dans les carrefours de nos villes, mais au milieu des merveilles de la nature il n'y a que Dieu!

En remontant vers le nord, le paysage, pour être moins grandiose, ne cesse jamais d'être riant et pittoresque : Sainte-Euphemie avec sa forêt ombreuse, qui

[1] *Con parole e con effetti collerichi.* B. Tasso, vol. I, p. 155.

[2] B. Tasso, *Lettere*, vol. I, p. 161.

[3] B. Tasso, *Lettere*, vol. 1, p. 161.

[4] B. Tasso, *Lettere*, vol. 1, p. 174, *Io ho eletto per mia abitazione Sorrento*, etc.

couvre les flancs du Mitijo; Tropea se mirant dans les flots, à la pointe de son cap, comme une nymphe coquette; Policastro, couchée parmi les figuiers et les lentisques, au pied du sourcilleux Apennin; Amalfi, Salerne, Naples, ce sont là les véritables syrènes de l'antiquité, ces déesses moitié terrestres, moitié marines, qui captivaient les voyageurs et les conviaient d'une voix si douce à oublier la patrie.

Sorrente est à l'entrée du golfe de Naples, son rivage n'est pas incliné en pente douce comme celui de Baies ou de Mola, mais il est raide, abrupte, hérissé de rocs jaunâtres qui se dressent à pic à plus de trente pieds; la petite ville est penchée sur ces rocs, comme un gentil oiseau sur son juchoir [1]; un torrent qui a profondément creusé la pierre, lui est au sud une fortification naturelle, et des multitudes d'orangers et de cédrats la parent de leur verdure et l'embaument de leur parfum. Au nord se dessinent, dans une vapeur bleuâtre, Ischia, Procida et le cap Misène; à l'ouest, et presque en face Caprée, l'île de Tibère, élève à une grande hauteur sa tête chauve et nue; puis, à l'est, c'est le fond du golfe avec toute sa féerie: là, rien que de gracieux et de ravissant; le noir Vésuve n'apparaît que derrière les montagnes vertes et enchantées de Castellamare; il y a de la poésie dans l'air, de la poésie dans les paysages, de la poésie dans les chaudes couleurs et les habits brodés d'or des paysannes; c'était un beau lieu pour la naissance du poète le plus suave de l'Italie et de l'Europe peut-être, c'était une digne patrie pour le Tasse.

La maison de Bernardo donnait sur la mer, du côté de Caprée, et il en prit possession avec une vive joie [2]. « Ma femme se porte bien, écrivait-il, elle est belle d'esprit et de corps, et si conforme à ce que je désire et à ce qui m'est nécessaire, que je ne saurais lui souhaiter aucune autre qualité; je l'aime autant que la lumière de mes yeux, et ce m'est un grand bonheur de voir que je suis autant aimé d'elle. J'ai une première petite fille très belle (si l'affection paternelle ne m'aveugle pas), et chez qui on voit beaucoup d'indices d'esprit et de vertu; elle me donne l'espoir d'une infinie consolation; c'est là, après sa mère, mon âme et tout mon bien [1]. »

Cependant Porzia était grosse, et le 11 mars 1544, elle mit au monde Torquato [2]. Bernardo était absent lors de ce grand événement; il avait été obligé de suivre le prince de Salerne à l'armée de Piémont, de là il l'avait accompagné en Flandre, après la défaite de Cérisoles, et ce n'est qu'en janvier 1545 qu'il fut de retour à Sorrente [3]. Or, à cette époque, le génie de Torquato commençait déjà à poindre, s'il est vrai, comme l'affirment Manso [4] et ceux qui l'ont suivi, *qu'en la première de ses années on luy vit faire des choses extraordinaires et qui furent autant de présages de l'excellence de son esprit; car ayant à peine atteint le septiesme mois, il commença de proférer plusieurs mots entiers, sans bégayer comme font les enfans, jusque-là même qu'on eust dit qu'il répondoit à propos aux choses qui luy étaient demandées, et qu'il vouloit exprimer. On ne le voyoit pleurer ny rire que rarement; et il sembloit déjà qu'en cet âge tendre il fist de soi-mesme tout ce que son père et sa mère pouvoient desirer de luy* [5]. Voilà des

[1] Aussi n'ai-je jamais pu m'expliquer ces vers de Lamartine :

Sur ces bords enchantés où la mer de Sorrente
Déroule ses flots bleus *au pied de l'oranger*.
(Harmonies, *le premier amour*.)

[2] L'emplacement de la maison du Tasse est clairement désigné par Manso qui l'avait vue, *nel palagio, il quale è lungo la chiesa di san Francesco.* (*Vita del Tasso*, parte prima, n° 7.

[1] B. Tasso, *Lettere*, vol. I, p. 282.

[2] Le Tasse indique lui-même d'une manière précise l'époque de sa naissance dans la 144e de ses *Lettres; io nacqui del mille cinquecento quaranta quattro gli undici di Marzo, nel quale è la vigilia di san Gregorio.*

[3] B. Tasso, *Lettere*, vol. 1, p. 407.

[4] *Vita del Tasso*, parte prima, n° 9, et parte secunda, n° 160. L'autorité qu'allègue Manso, est celle de la nourrice du Tasse qui avait affirmé toutes les merveilles qu'il raconte, sur serment, *dalla stessa nutrice di lui un giuramento.*

[5] *Abrégé de la vie de Torquato Tasso* par Beaudoin.

miracles assurément, car il faut ajouter pour la plus grande rareté du fait, que Torquato, qui parlait *dès le septième mois sans bégayer*, fut toute sa vie *empêché de la langue*, ainsi qu'il nous le dit lui-même [1], et voire même *presque bègue* [2].

Quoi qu'il en soit de ces prodiges dont on cherche trop souvent à rehausser le génie, comme si le génie avait besoin d'échasses, Torquato fut une source de jouissances nouvelles et inconnues pour son père. Bernardo retourna demeurer à son palais de Salerne, qu'il orna de riches tapisseries flamandes achetées par lui à Anvers [3]; et c'est dans cette noble retraite, dans les bras d'une mère chérie et sur les genoux d'un père, qui ne quittait la cuirasse et l'épée que pour chanter les prouesses de Floridant et d'Amadis, c'est dans la riante Salerne que le futur poète de la *Jérusalem* vit s'écouler ses premières années. Salerne conservait encore quelque reflet de la grandeur de Robert Guiscard; les voix de ses médecins, il est vrai, ne retentissaient plus comme des oracles; ses chevaliers avaient perdu de leur humeur aventureuse; mais j'ai dit combien sa cour était brillante, et ses monumens, sa cathédrale de Saint-Matthieu surtout, resplendissaient encore des bas-reliefs, des marbres, arrachés comme autant de fleurons par les Normands, au front découronné de Pœstum; n'avait-elle pas d'ailleurs toujours son admirable site? Autant la partie méridionale du golfe de Salerne qui fut habitée par les anciens est plate et nue, autant la partie septentrionale qui ne commença à être peuplée qu'au moyen âge est riche et accidentée: les paysans y ont, ce semble, un aspect de gaîté inconnu ailleurs; l'architecture des églises y est plus svelte, plus travaillée, elle s'y diversifie sous des formes plus dentelées et plus légères que ne le comporte généralement l'art classique italien; on dirait une invasion de la manière sarrazine. Pour les villes, tantôt elles sont assises au pied de montagnes boisées et aromatiques, comme Salerne; tantôt nichées dans les crevasses de ces montagnes, et se détachant en nuances tranchées sur leur verdure soyeuse, comme Atrani et Amalfi, la vieille république. Là fut inventée la boussole peut-être, là des soudarts de Lothaire firent sortir de leurs poudreux casiers, dans l'ardeur du pillage, les deux volumes des *Pandectes*, qui régissent depuis tant d'années la jurisprudence européenne: partout de grands souvenirs mêlés aux spectacles les plus ravissans! Il me semble voir Torquato, l'âme pleine des brillans récits de son père, bondir sur la plage et saisir avec délices toutes les impressions de gloire, de beauté, de plaisir qui venaient l'y trouver; comme son imagination devait se développer à l'aise dans ce monde de merveilles, et faut-il s'étonner qu'il y ait tant de charme et une grâce si attrayante dans sa poésie, lorsque son enfance s'écoule au milieu des sensations les plus enivrantes et les plus douces!

Son vieux précepteur, le bon chanoine dom Giovanni d'Angeluzzo, le conduisit parfois à la Trinité, célèbre et antique monastère de Bénédictins, creusé dans le flanc d'une montagne, parmi des rochers, des bois, des cascades, au dessus de la charmante vallée de la Cava. De la Cava la mer n'apparaît plus que par échappées; on est comme entouré d'un cercle de monts s'étayant les uns sur les autres, et qui emprisonnent dans leur vaste enceinte de nombreux troupeaux, une jolie bourgade et le paysage le plus enchanteur et le plus frais. La Trinité avait été l'asile des grandeurs déchues et des sciences durant tout le moyen âge: ses moines étaient des hommes graves et doctes; ils accueillaient cordialement le précepteur et l'élève; le père-abbé, surtout, dom Pellegrino dell' Erre, faisait à l'enfant mille caresses, que Torquato n'oublia jamais [1].

[1] *Impedito di lingue* (*il Cataneo, ovvero delle conclusioni*).

[2] *La mia lingua balba* (*il malpiglio, ovvero della corte* et *Lettere inedite* CXXXV).

[3] B. Tasso, *Lettere*, vol. III, p. 60.

[1] T. Tasso, *Lettere* XV.

II.

Me dal sen della madre impia fortuna
Pargoletto divelse...
.... e segui con mal sicure piante
Qual Ascanio o Camilla il padre errante.
T. Tasso, *Rime.*

La fortune impie m'arracha petit enfant du sein de ma mère, et tel qu'Ascagne ou Camille, je suivis mon père errant d'un pas mal assuré.
Le Tasse, *Poésies.*

De grands mouvemens agitaient le royaume. Dom Pierre de Tolède avait voulu établir l'inquisition à Naples, et Naples s'était révolté. La cloche de Saint-Laurent avait appelé aux armes. Une multitude exaspérée, conduite par la noblesse, avait assiégé le château neuf, où s'était réfugié dom Pierre, et durant tout un jour, le 16 mai 1547, les batteries du château avaient foudroyé la ville. Dans cette position, les Napolitains crurent devoir envoyer des ambassadeurs à Charles-Quint, et leur choix tomba sur dom Placide de Sangro et le prince de Salerne. Le prince n'avait point quitté sa résidence habituelle, et lorsque lui vint la nouvelle de la mission qui lui était confiée, il tint conseil avec ses serviteurs sur le parti qu'il devait prendre. Vincent Martelli, son majordome, fut d'avis qu'il refusât; mais Bernardo Tasso ne voyant pas de plus noble charge que celle de défendre ses concitoyens devant un prince irrité, le pressa de se rendre à leurs vœux. — « Songez, lui dit-il, aux obligations qui vous lient à la patrie; entendez d'ici ses prières, les larmes des femmes et des enfans, les raisons des chevaliers et des sénateurs, les vœux et les acclamations unanimes de la ville et du royaume, qui choisissent pour leur avocat contre l'insolence et l'avarice espagnoles, Ferdinand San-Severino, prince de Salerne, lequel, par ses vertus et sa grandeur d'âme, n'est inférieur à aucun de ses glorieux ancêtres [1]. Le prince de Salerne accepta et partit avec dom Placide pour Nuremberg, où se trouvait la cour. L'accueil qu'on leur fit fut froid et sévère, et dom Placide de Sangro reçut l'ordre de retourner de suite à Naples porter les ordres de l'empereur. Ces ordres étaient la mise en jugement et la condamnation à mort des vingt-quatre principaux chefs de la révolte, la perte du titre de *très fidèle* pour la ville de Naples, de quelques uns de ses priviléges et de toute son artillerie. Le prince de Salerne, malgré les liens de parenté qui l'attachaient à la maison d'Espagne [1], devait être retenu comme ôtage, jusqu'à la parfaite soumission de la ville. Ces conditions étaient exorbitantes, et elles révoltèrent l'orgueil patriotique de San-Severino; il appela aussitôt près de lui Bernardo, et avec son aide il parvint, après plusieurs années d'instances et de démarches, à obtenir la grâce de la ville et la promesse du rappel du vice-roi, moyennant une contribution de cent mille ducats. Ce succès inespéré causa une joie inouie à Naples; et lorsque le prince de Salerne y fit son entrée, lorsqu'il fut surtout rendre visite à dom Pierre de Tolède, le luxe de ses équipages, la multitude des cavaliers qui l'accompagnèrent, les transports de la foule, donnèrent à sa marche toute l'apparence d'un triomphe. Dom Pierre en fut outré, et, dès ce moment, il jura la perte de son orgueilleux rival. Il commença par lui contester certains droits sur la douane de Salerne, dont le prince avait toujours joui; puis il souleva contre lui des difficultés pour la préséance; mais c'était peu de chose encore. Dans les premiers mois de 1551, dom Garcias de Tolède, épousant le ressentiment de son père, chargea un Salernitain de tuer le prince. L'assassin fit son office; il tira un coup d'arquebuse sur San-Severino, dans la vallée de la Cava. San-Severino fut blessé légèrement, et l'assassin fut pris. Cet homme était de Salerne; il devait être remis à la justice du prince; mais dom Pierre s'obstina à le garder; il retarda même de jour en jour son supplice, et se prit à accuser le prince de rébellion et d'hérésie : c'était jeter de la boue à plein

[1] T. Tasso, *del Piacer onesto*. Le discours de Martelli se trouve aussi rapporté dans ce dialogue.

[1] Marie d'Aragon, mère du prince de Salerne, était cousine germaine de la mère de Charles-Quint.

visage à San-Severino. Aussi le fier suzerain n'y tint-il pas, et il partit incontinent avec Bernardo Tasso, pour aller porter ses plaintes à la cour impériale. Mais qu'avait-il à espérer de l'empereur, qui l'avait déjà vu de mauvais œil, et qui était incessamment circonvenu par don Pierre de Tolède? San-Severino ne savait que répondre à cette question qu'il s'était faite mille fois à lui-même : irait-il s'exposer, lui prince, lui parent de l'empereur, à ses rebuts et à ses offenses? s'exposerait-il à devenir le jouet, la risée de son ennemi? Il y avait là une chance trop incertaine pour sa fierté. A peine fut-il donc arrivé à Terracine, qu'il annonça à ceux qui le suivaient, son intention de prendre du service à la cour de France. Bernardo Tasso s'efforça de le dissuader; il le supplia d'attendre au moins quelque temps à Venise, que les dispositions de l'empereur lui fussent connues, avant de renoncer à son état, à sa patrie et à la fidélité qu'il devait à ses sermens [1].

San-Severino se laissa fléchir et fut à Venise. Là, se trouvaient bon nombre d'émigrés napolitains, qui unirent leurs efforts à ceux des ministres de France, pour entraîner dans leur parti la volonté flottante du malheureux prince. Il résiste cependant encore, envoie même un de ses officiers à Charles-Quint; mais l'empereur l'ayant cité à comparaître devant lui dans l'espace de quinze jours, et n'ayant répondu à son officier que par des mots insoucians et sévères, il lève le masque, et se déclare hautement pour Henri II [2].

C'était là pour Bernardo une résolution affreuse. Sa femme, ses enfans, sa fortune étaient à Naples; il fallait renoncer à tout cela ou faire partager à sa famille les ennuis et la pauvreté de l'exil; il n'hésite cependant pas. Quelque douleur que lui cause la détermination du prince, il se souvient qu'il a mangé à sa table, qu'il a été doté de ses deniers, et il n'est pas de ces flatteurs parasites qui sont les premiers à donner le coup de pied de l'âne à leur bienfaiteur dans l'infortune. Il n'y a pas d'ailleurs trahison de sa part, car il n'est pas né sujet napolitain, mais citoyen de la république de Venise. On ne l'en déclare pas moins traître à Naples, et on ne l'en condamne pas moins à mort : c'était une manière toute simple de s'emparer de ses biens.

Or, à partir de cette époque, la vie de Bernardo Tasso devint errante, inquiète et dévorée de chagrins. Il eut d'abord quelque espérance de recouvrer prochainement ce qu'il avait perdu. Henri II préparait une expédition contre Naples; il en promit le commandement au prince de Salerne, et assura, en cas de réussite, des établissemens avantageux à chacun de ses officiers. Mais cette expédition avorta; tout le bon vouloir, toutes les instances de San-Severino et de Bernardo auprès des cours de France et de Constantinople pour obtenir des secours, n'amenèrent plus que de vagues promesses, et la confiance du pauvre poète *se dessécha de manière à ne pouvoir plus reverdir* [1]. Bernardo n'en resta pas moins chargé des intérêts du prince de Salerne auprès de Henri II; il prit une petite maison à Saint-Germain-en-Laye, et chercha dans la poésie quelques distractions aux pensées accablantes qui l'obsédaient. Il se plaisait surtout à chanter la grâce et les hautes qualités de Marguerite de Valois, espérant obtenir par son entremise une provision convenable du roi de France; il chanta avec verve et éloquence, attendit long-temps et n'obtint rien.

Cependant, sa femme et ses enfans étaient à Naples dans le palais Gambacerti, où ils s'étaient retirés lors de son départ de Salerne : c'est là que l'annonce de ses malheurs vint les frapper comme un coup de foudre : là, qu'ils attendaient chaque jour avec une anxiété inexprimable quelque lettre du pauvre exilé. Bernardo était en proie à une sombre mélancolie [2]; il épanchait dans le sein

[1] T. Tasso, *risposta all'Accademia della Crusca sul dialogo del Piacer onesto.*

[2] Voir sur la Révolte de Naples et la conduite du prince de Salerne, Summonte, *Storia delle città e del regno di Napoli,* Giannone, t. IV, Muratori, *Annali d'Italia*, et Serassi, *Vita del Tasso*, l. I.

[1] *Le quali han di maniera seccata la speranza, che dubito che non si debba giammai rinverdire.* (B. Tasso, *Lettere*, vol. II, p. 66.)

[2] *Un umor melancolico, cagionata dallo*

de Porzia, comme s'il ne devait plus la revoir, toutes ses idées sur l'éducation de sa fille; puis, s'adressant à dom Giovanni d'Angeluzzo : « Ecrivez-moi, lui disait-il, et apprenez-moi avec détails tout ce que fait mon petit Torquato (*Torquatillo mio*); vous ne sauriez croire le plaisir que j'y trouve [1]. »

Les biens de Bernardo ayant été confisqués, Porzia se trouvait réduite pour vivre à sa dot; mais ses frères en avaient entre leurs mains le capital, et mettant à profit sa position affreuse, ils refusaient de lui en payer complétement les intérêts [2]. Dans cette extrémité, la pauvre femme, sans aide, sans appui autour d'elle, ne demandait, ne cherchait que son époux; elle eût voulu le rejoindre, *eût-il été dans l'enfer* [3]. Sa douleur devint telle, qu'elle tomba gravement malade avec sa fille. A cette nouvelle, Bernardo n'hésite plus à solliciter son congé du prince de Salerne. « Toutes sortes de motifs, lui écrit-il, me font une obligation d'aller vivre avec ma femme et mes enfans, là où je pourrai partager avec eux le mal et le bien que m'enverra la fortune ennemie ou propice. Autrement, je manquerais à mon devoir, j'offenserais Dieu, et je serais réputé par le monde un homme de peu d'honneur [4]. »

San-Severino se rendit à ses vœux, et lui assigna un traitement annuel de 300 écus d'or. C'est alors que Bernardo quitta la France, et fut s'établir à Rome chez le cardinal Hippolyte d'Este, l'ancien Mécène de l'Arioste [5]. Il ne s'agissait plus que de faire venir de Naples Porzia et ses enfans; mais les Rossi, frères iniques et impitoyables, qui, en tenant leur sœur avec eux, dévoraient tranquillement sa dot, y suscitèrent tant d'obstacles, que tout ce que Bernardo put obtenir, c'est que Torquato du moins viendrait le rejoindre, et que Porzia et Cornélie se retireraient dans un couvent [6].

e molte giuste cause ch'io ho di pigliarmi melanconia. (B. Tasso, *Lettere*, vol. II, p. 69.)

[1] B. Tasso, *Lettere*, vol. I, p. 415.

[2] B. Tasso, *Lettere*, vol. II, p. 119.

[3] B. Tasso, *Lettere*, vol. II, p. 142.

[4] B. Tasso, *Lettere*, vol. II, p. 117.

[5] B. Tasso, *Lettere*, II, p. 161.

[6] B. Tasso, *Lettere*, II, p. 142.

Torquato partit donc vers le mois d'octobre 1554, et elles furent bien chaudes, bien amères, les larmes que répandit l'enfant en embrassant pour la dernière fois sa mère chérie.

« La fortune impie m'arracha petit enfant du sein de ma mère, et je soupire encore en me rappelant ces baisers qu'elle inondait de ses pleurs, ces ardentes prières qu'emportèrent les vents rapides ! Non, je ne devais plus presser ma joue contre sa joue; je ne devais plus être serré dans ses bras de nœuds si étroits et si tendres! Malheureux! tel qu'Ascagne ou Camille, je suivis mon père errant d'un pas mal assuré [1]. »

Torquato trouva son père abattu, souffrant de douleurs physiques et morales; mais il le rendit bientôt heureux par ses dispositions naturelles, ses attentions toutes filiales et ses rares qualités. Il avait suivi quelque temps les cours des Jésuites à Naples, et son ardeur pour le travail était telle, que souvent sa mère avait été obligée de le faire conduire au collége avant le jour, accompagné de serviteurs qui portaient des fallots [2]. A peine âgé de dix ans, il entendait déjà le latin, le grec, et avait plusieurs fois parlé en public. A Rome, il continua ses études avec son jeune parent Christophe Tasso, qui avait été confié à son père [3]. Christophe avait un esprit vif, pétulant, mais peu appliqué. Torquato, au contraire, aimait les difficultés, se plaisait à les vaincre, et ses succès étaient autant

[1] Me dal sen della madre empia fortuna
Pargoletto divelse; ah! di que' baci
Ch'ella bagnò di lagrime dolenti
Con sospir mi rimembra, e degli ardenti,
Preghi, che se n'portar l'aure fugaci,
Ch'io non dovea giunger più volto a volto
Fra quelle braccia accolto
Con modi così stretti e sì tenaci.
Lasso! e segui con mal sicure piante
Qual Ascanio o Camilla, il padre errante.
(T. Tasso, *Rime*.)

[2] *Non si lasciò giammai cogliere dal nascente giorno nel letto; anzi assai sovente s'alzava di notte tempo, ed aveva così gran fretta d'esser menato al maestro, che fù mestiero alora alla madre di mandarlovi innanzi di co'doppieri accessi, per veder la strada.* (Manso, *parte prima*, nº 12 et 13.)

[3] B. Tasso, *Lettere*, III, p. 68.

de coups d'éperon pour son cousin. Aussi une ardente émulation s'éveilla-t-elle entre eux. Bernardo les mettait en pension pendant l'hiver, afin qu'ils pussent apprendre nuit et jour, par la pluie et la bise comme par le beau temps [1].

Cependant, le cardinal Caraffa venait de ceindre la tiare sous le nom de Paul IV; il était d'une famille que j'ai dit être alliée à celle de Rossi. Bernardo le connaissait; il s'attacha à lui et à ses neveux, et conçut l'espoir d'améliorer, par leur entremise, sa triste position. Porzia était toujours prisonnière à Naples; car elle n'aurait pu quitter cette ville qu'en sacrifiant sa dot, seule planche de salut pour ses enfans dans le naufrage de leur fortune. La malheureuse femme végétait donc souffrante, abattue, dans le monastère de *San-Festo*. Aucune joie ne venait raviver ses forces, aucune consolation ne venait faire bondir son cœur. Lorsque l'âme s'appauvrit ainsi, le corps s'en va. Porzia fut prise d'un mal violent au commencement de 1556, et elle mourut dans les vingt-quatre heures.

A la nouvelle de ce triste événement, Bernardo tomba dans un accablement inoui; il se reprochait la mort de son épouse, comme s'il avait été son bourreau [2]; il maudissait le faux honneur qui lui avait fait abandonner sa famille et le soin de sa maison pour s'attacher à son prince; il se représentait avec amertume les malheurs qu'il avait causés par son départ de Salerne; il soupçonnait un empoisonnement, en songeant à cette mort qui avait frappé inopinément comme la foudre; et il ne pouvait imposer quelque trêve à sa douleur, qu'en se rappelant à lui-même les vertus de cette jeune femme, qui, se voyant séparée de lui, *eût voulu être vieille et laide;* de cet ange qu'il avait aimé *plus que la vie, mais non pas autant encore qu'il en était digne* [3].

[1] B. Tasso, *Lettere*, III, p. 73.

[2] B. Tasso, *Lettere*, I, p. 175.

[3] B. Tasso, *Lettere*, II, p. 157 et 175.

III.

Feci sempre singolare estima di Torquato è l'amai molto fin da primi suoi e anni miei, essendo egli stato lungamente in questa casa, e posso dire, che s' allevasse meco.

(*Lettera del duca d'Urbino.*)

J'eus toujours une singulière estime pour Torquato, et je l'aimai beaucoup dès nos premières années à lui et à moi, car il séjourna long-temps dans cette maison, et je puis dire qu'il fut élevé avec moi.

(*Lettre du duc d'Urbin.*)

Le premier soin de Bernardo, après la mort de Porzia, fut d'appeler à lui sa fille, et de revendiquer la dot maternelle qui était dévolue à ses enfans. Mais les Rossi, oncles dénaturés, retinrent Cornélie, et disputèrent à Torquato sa part dans l'héritage, comme ayant encouru les peines de la rébellion, en étant allé rejoindre son père condamné à mort [1]. Ces infamies agitèrent Bernardo autant qu'on peut se l'imaginer; l'idée surtout qu'il ne reverrait point sa fille, le bouleversait affreusement. Il s'adressa aux cardinaux, aux princes, à toutes les personnes qui pouvaient avoir quelque influence, afin d'obtenir qu'on lui rendit sa fille; il fit même écrire Torquato; l'enfant disait : « Secourir un pauvre gentilhomme tombé dans la misère et les calamités, sans sa faute et pour la conservation de son honneur, c'est l'office d'une âme noble et magnanime comme celle de votre Excellence (Victoire Colonne). Si vous ne lui venez en aide dans son infortune, mon pauvre petit père (*il poverello del mio padre*) mourra de désespoir, et vous perdrez un serviteur dévoué et affectueux. Scipion de Rossi, mon oncle, comptant pouvoir s'emparer du reste de l'héritage de ma mère, cherche à marier ma sœur à quelque pauvre gentilhomme avec lequel il lui faudra végéter tout le temps de sa vie. La douleur de la perte de notre fortune est grande, dame très illustre, mais celle d'une personne de notre sang est infinie. Ce pauvre vieil homme n'a que nous deux,

[1] B. Tasso, vol. II, p. 2?1

et puisqu'il se voit privé de ses biens et de son épouse qu'il aimait autant que son âme, ne permettez pas du moins que la rapacité de notre oncle lui enlève sa fille bien-aimée, dans le sein de laquelle il espérait finir tranquillement ces dernières années de la vieillesse. Nous n'avons point d'amis à Naples, car la position de mon père effraie tout le monde, et nos parens sont nos ennemis. Votre Excellence seule peut, avec son autorité, nous tirer d'une telle position...... La jeune fille est dans la maison de Jean-Jacques Cescia, parent de mon oncle, et personne ne peut ni lui parler, ni lui remettre de lettres. La douleur que j'en ressens est telle, dame très excellente, que j'en ai l'esprit troublé, et cette lettre sera sans doute confuse, car je ne sais bien exprimer ce que je désire. Votre Excellence comprendra par là toute la grandeur de notre infortune [1]. »

Ces démarches, ces prières furent vaines; Cornélie demeura au pouvoir de ses oncles, et Torquato, dépouillé de l'héritage de sa mère, plaida durant de longues années, pour n'en obtenir définitivement qu'une petite parcelle, peu de jours avant sa mort. De toutes ses anciennes richesses, Bernardo ne conserva donc que *la pension du prince de Salerne et sa vertu*, ainsi qu'il le dit lui-même [2]. Il résolut alors de se faire prêtre, et *d'essayer cette autre route pour le peu de temps qui lui restait à vivre* [3]. Il commença même par demander à Henri II et à Marguerite de Valois un bénéfice en France [4]; mais il lui arriva comme à bien des solliciteurs; on lui promit, et il attendit vainement l'effet des promesses. Ses projets de cléricature s'évanouirent d'ailleurs bientôt par suite des événemens qui troublaient alors l'Italie.

Des différends s'étaient élevés entre les cours Pontificale et Impériale. Le duc d'Albe, vice-roi de Naples, avait dirigé une armée vers Rome, et cette armée prit rapidement possession de Frosinone, Piperno, Terracine, trois des principales clefs du domaine de Saint-Pierre. Or, on raconte que Torquato ayant ouï prononcer le nom de Manso, qui était celui du général de l'armée napolitaine, et s'imaginant que ce général n'était autre que l'avocat Manso, long-temps chargé des affaires de son père, se rendit à Anagni pour le saluer. Ayant été admis dans la tente du général, il s'aperçut vite de son erreur, et demeura grandement troublé; mais Manso le rassurant avec une affection toute paternelle, lui recommanda seulement de ne pas aller une autre fois se jeter entre les mains d'ennemis qui devraient le mettre à mort pour avoir suivi son père condamné comme rebelle. Cela dit, il le combla d'honneurs et de présens, et le fit reconduire à Rome par le marquis Loffredo, qui s'empressa de joindre ses politesses et ses libéralités à celles de son général [1].

Cependant la guerre devenait de plus en plus menaçante; Bernardo, à qui sa position la rendait plus dangereuse qu'à tout autre, crut devoir déguerpir; il fit partir son fils et son neveu Christophe pour Bergame [2], et il se préparait lui-même à quitter Rome, mais le cardinal Caraffa l'y retint : il y était donc encore, lorsqu'un beau jour le bruit de l'approche des Impériaux jeta la terreur dans la population; chacun se réfugiait sur la rive droite du Tibre; les hommes de peine ne suffisaient pas aux ballots dont on voulait charger leurs épaules : Bernardo prit son vol comme tout le monde, et n'emportant avec lui que deux chemises et son *Amadis*, il courut jusqu'à Ravennes [3]. Son projet était d'aller à Venise, mais Guidubalde de la Rovère l'ayant pressé de venir à Pesaro, il se rendit à sa bienveillante invitation.

Depuis que la famille de la Rovère

[1] B. Tasso, *Lettere*, vol. II, p. 203.

[2] B. Tasso, *Lettere*, vol. III, p. 87.

[3] Ho deliberato fermamente di farmi prete, e tenter con buona occasione questi anni che mi restano di vita per quest'altra strada. (B. Tasso, III, p. 87.

[4] B. Tasso, *Lettere*, vol. II, p. 163 et 166.

[1] T. Tasso, *Lettere inedite* CCLXXXVII et Manso, *parte prima*, n° 17. La lettre du Tasse où est racontée cette anecdote, et que rapporte l'historien Manso, petit-fils du général, est en quelques points contraire aux lettres de Bernardo. Aussi quelques personnes doutent-elles de son authenticité.

[2] B. Tasso, *Lettere*, III, p. 118.

[3] B. Tasso, *Lettere*, III, p. 118.

voyait son vieux chêne surmonté de la couronne ducale d'Urbin [1], Urbin et Pesaro rivalisaient de politesse et de splendeur avec Mantoue et Ferrare: les poètes, les artistes, les nobles et élégans seigneurs y étaient recherchés, fêtés, honorés. C'est là que le Baroche avait mis si puissamment en œuvre toute la magie de son pinceau; c'est dans cette cour savante et ingénieuse, c'est au milieu d'un cercle de chevaliers et de dames, habitués par les questions d'amour aux dissertations philosophiques, que l'illustre comte Balthazard Castiglione développait sa doctrine sur les qualités requises pour devenir courtisan parfait. Pendant toute la vie de François-Marie de la Rovère, et d'Eléonore Gonzague, son épouse, la cour d'Urbin avait été célèbre parmi toutes celles d'Italie, non seulement par son éclat, ses fêtes, les talens qu'elle comptait dans son sein, mais encore par sa modestie et sa retenue au milieu des cours luxurieuses de cette époque. Or, Guidubalde était libéral et avenant comme ses prédécesseurs, il accueillit noblement Bernardo, le logea dans un charmant palais, et le pressa de rappeler Torquato pour qu'il étudiât avec le jeune prince son fils [2].

Torquato était à Bergame, choyé, cajolé par ses oncles, ses tantes, toute la famille des Tassi, et bien vu de toute la ville, mais surtout du chevalier Jean-Jérôme Albano et de Maurice Cataneo, son secrétaire [3]. Lorsque son père le redemanda, à la fin de 1556, les Tassi voulurent se faire répéter la demande, et de fait, il n'arriva à Pesaro qu'au printemps de l'année suivante. Torquato avait treize ans, le jeune prince d'Urbin était à peu près de son âge, et ils se lièrent vite d'amitié; tous les deux ils étudièrent le latin et le grec sous Louis Corrado, de Mantoue [4], et, de son côté, Torquato travaillait les mathématiques avec Frédéric

[1] Les armoiries de la Rovère étaient un chêne: cette famille dut la possession du trône d'Urbin à l'adoption de François-Marie de la Rovère par Guidubalde de Montefeltro, son oncle maternel, au commencement du seizième siècle.

[2] B. Tasso, *Lettere*, III, p. 123.

[3] Ibid.

[4] B. Tasso, *Lettere*, II, p. 348.

Tomandino, savant traducteur d'Euclide; dans ses momens de loisir, il montait à cheval, faisait des armes, copiait, sous la dictée de son père, des chants de l'*Amadis*, ou conversait avec les hommes instruits de la cour; c'étaient entre autres le Tomandino, Antoine Gallo, auteur de comédies applaudies avec enthousiasme, Jérôme Muzio, le vénitien Cappello, poète élégant, qui avait trouvé à Pesaro un noble refuge dans son exil; le capitaine Paul Casala, aussi spirituel et studieux que brave, le célèbre philosophe Pacciotto, et Denis Atanagi, que Bernardo avait choisi pour son Aristarque. C'est au milieu de ces personnages savans et distingués, devant le duc et l'aimable et gracieuse duchesse, que le vieux Tasse lisait chaque jour un chant du poème qu'il venait de terminer, et recevait l'expression bruyante de l'admiration générale [1]. L'*Amadis* allait donc paraître, mais sous quel patronage? Lorsque Bernardo y mit la première main, en 1544, il avait résolu d'en faire hommage à Philippe II; depuis lors attaché à la France, condamné à mort et dépouillé de ses biens dans les états du roi d'Espagne, il aurait rougi de faire voler l'encens devant ses persécuteurs. On ne pouvait cependant attendre de lui une volonté bien ferme, dans une position aussi précaire que la sienne. Le prince étant venu à Ancône, en 1557, lui reprocha de demeurer à la cour d'un prince dévoué aux Impériaux, comme l'était le duc d'Urbin, et lui fit en quelque sorte promettre d'aller le rejoindre à Avignon, où il recevrait secours et bienfaits de sa majesté Très Chrétienne [2]; mais Bernardo était payé pour savoir ce que valait la générosité d'Henri II. J'ai dit d'ailleurs qu'il n'avait d'autre bien que la pension de San-Severino, mais cette pension se ressentait quelquefois de la pénurie du trésor du prince, et sans les libéralités de la cour d'Urbin, sans la protection incessante qu'il y trouvait, il eût cruellement enduré l'humiliation et la misère [3]. Or, Guidubalde était capitaine-général de sa majesté Catholique,

[1] B. Tasso, *Lettere*, II, p. 293.

[2] B. Tasso, *Lettere*, II, p. 293.

[3] B. Tasso, *Lettere*, II, p. 385.

en Italie ; il pouvait, par son influence, obtenir la réparation des torts faits à Bernardo, et pour cela il le pressait seulement de faire hommage de son *Amadis* à Philippe II, comme il l'avait projeté d'abord. Bernardo refusa, puis il hésita : une telle métamorphose lui paraissait chose si étrange, qu'il en avait l'esprit tout troublé. Naturellement il y répugnait, et il ne s'y prêtait, disait-il, que lentement et comme par force, ainsi que le serpent à l'enchantement [1]. Mais sa fille était toujours entre les mains de ses oncles, son fils était privé de l'héritage de sa mère : n'avait-il pas fait déjà assez de sacrifices au prince de Salerne, en perdant pour le suivre sa femme, sa fortune, toute tranquillité d'esprit et tout repos pour sa vieillesse ? fallait-il y ajouter encore la ruine des deux enfans que lui avait recommandés de loin leur mère mourante. Bernardo n'en eut pas le courage, et certes qui l'aurait eu? Le poème fut donc de nouveau destiné à Philippe II, les épisodes et les allégories qui avaient trait à Henri II et à Marguerite de Valois durent être supprimés ou modifiés de manière à célébrer les louanges de la dynastie espagnole [2]. Cela terminé, Bernardo quitta Pesaro pour aller faire imprimer son œuvre à Venise.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

OBSERVATIONS

SUR QUELQUES OPINIONS

ÉNONCÉES

DANS LE JOCELYN DE M. DE LAMARTINE [3].

Le chantre des *Méditations* et des *Harmonies* n'avait rencontré nulle part une sympathie plus profonde et plus unanime que dans les rangs de cette génération fidèle, qui est demeurée fermement croyante dans un siècle de doute. C'est dans cette grande unité de foi et d'amour, c'est dans cette âme composée de millions d'âmes, c'est là que sa belle et douce voix avait trouvé son meilleur écho. Il leur parlait, dans un ravissant langage, de Dieu, de la prière, de la croix, du ciel ; et ces mots sont leur langue, ces pensées sont leur âme, cette vie intérieure est leur vie. Ils ont écouté ses hymnes comme un accompagnement de cette voix secrète, qui chante incessamment le nom de Dieu dans le cœur des justes. C'est pourquoi ils l'ont béni, lorsque tant d'autres ne faisaient que l'admirer.

Faut-il s'étonner si l'amour dont ils ont entouré son génie s'alarme et s'attriste d'une déviation d'autant plus regrettable, que cet écart moral coincide avec un nouveau développement de son talent poétique ? Ses chants passés ne sont pour lui que le prélude lyrique d'une immense épopée qui sera l'œuvre de sa vie. Pour donner au public quelques renseignemens sur ce nouveau monde de poésie, il en détache un épisode, où il accumule d'éblouissans trésors, mais où la foi rencontre des choses sinistres. Il ressemble à ces navigateurs du seizième siècle, qui rapportaient, de leur premier voyage aux Grandes-Indes, des animaux effrayans, attachés au mât de leurs vaisseaux chargés d'or et de parfums.

Je respecte trop sa haute renommée, pour penser que quelques louanges superflues, que je pourrais joindre ici aux applaudissemens dont la presse a retenti, soient le prologue obligé des vérités austères que je suis chargé de lui offrir. Dans son bel apologue de l'*aigle*, Jocelyn nous dit qu'arrivé à une certaine hauteur, on voit les montagnes et les plaines, les cèdres et les brins d'herbe sous le même niveau. Et nous aussi, quand par l'accomplissement d'un devoir nous montons vers l'éternelle vérité, nous sommes transportés par elle dans une région où l'œil de la conscience ne mesure plus la différence des grands aux petits talens, où l'on n'entend plus le tourbillon des critiques et des acclamations littéraires, où l'on ne voit plus que Dieu qui ne change pas et l'homme qui s'égare.

[1] B. Tasso, *Lettere*, II, p. 403.

[2] B. Tasso, *Lettere*, III, p. 133.

[3] Ces observations ne sont pas encore un article critique consacré à l'examen de tout le poème de M. de Lamartine : elles ne sont relatives qu'à un seul point, mais qui est d'une importance fondamentale.

Dès qu'on s'écarte de la grande route tracée par le Christianisme, trois chemins s'ouvrent devant le poète et le philosophe, et tous trois conduisent aux abîmes.

Dans l'apostasie du dix-huitième siècle, la poésie, ou ce qu'on appelait ainsi, était descendue, sauf quelques exceptions, jusqu'au culte de la matière. Les sensations avaient remplacé les sentimens; l'homme n'aspirait plus à être un ange. Le nom de Dieu se trouvait encore de temps en temps dans des pages écrites en vers, l'idée de Dieu n'y était plus. Sombre reflet de la philosophie matérialiste, cette poésie, qu'on me pardonne encore ce mot, s'étendait sur l'esprit humain comme l'ombre de l'athéisme. Il ne pouvait y avoir, pour une âme comme celle de M. de Lamartine, aucune cause de séduction dans cet enfer du génie.

Plus tard, nous avons vu surgir une poésie qui s'est présentée sous d'autres formes, parce qu'elle avait une autre essence. Ce n'était ni le culte de la matière, ni le culte de l'esprit, mais un chaos de ces deux cultes, sur lequel planaient le doute et le blasphème. Cette poésie manichéenne s'est personnifiée dans Byron. Là le mal fut en quelque sorte divinisé comme le rival infini du bien. Pour caractériser cette apothéose sacrilége, la pensée remonte à ces antiques images, qui, au moment où Dieu laissait tomber du haut de sa gloire un rayon de lumière sur le berceau de la création, représentaient le Satan de Manès se levant du fond de son éternité ténébreuse, le front ceint d'une couronne de flammes, et réclamant à grands cris sa part dans la souveraineté du monde. Ce manichéisme dans la poésie, M. de Lamartine l'a combattu, il l'a vaincu, il l'a détrôné.

Reste une troisième voie, qui mène droit au panthéisme. Ira-t-il se prosterner devant cette erreur? il ne le veut pas sans doute; mais n'a-t-elle pas cependant des traits qui l'éblouissent? ne se sent-il pas, à quelques égards, attiré vers elle, tout en se cachant d'elle? succombera-t-il définitivement à cette tentation suprême, qui a été, dans tous les temps, la cause des plus grandes chutes de la raison humaine? Quelques passages de Jocelyn ont fait naître cette crainte. Je suis bien loin d'y voir des convictions dans lesquelles son esprit se serait fixé; mais, dans une pareille matière, des opinions indécises et flottantes sont déjà des signes funestes, semblables à ces feux errans qui annoncent le voisinage des tombeaux.

Suivant les passages auxquels je fais allusion, on considérerait tous les symboles de foi, sans exception, comme des formes corruptibles et périssables de la pensée religieuse. Ils ne seraient tous, à des degrés variés, que des phénomènes transitoires, qui limitent, d'une manière déterminée à chaque époque, la substance indéterminée de l'esprit humain, de même que, pour les panthéistes, tous les êtres ne sont aussi que de purs phénomènes, se renouvelant sans cesse dans le sein d'une substance immuable et inconnue. Vous concevriez alors l'esprit humain comme ces philosophes conçoivent l'univers : votre psychologie serait un ruisseau qui irait se perdre dans le vague océan de la métaphysique panthéiste.

Veuillez vous arrêter avec moi au bord de cet abîme, pour entrevoir tout ce qu'il engloutit. Cette grande idée de Dieu, qui éclaire votre esprit, qui rayonne avec tant de puissance dans toutes vos poésies, et que vous avez reçue du Christianisme, cette idée n'a pas toujours existé dans l'esprit des hommes avec la pureté qu'elle a dans le vôtre. La philosophie de l'antiquité, généralement parlant, n'avait pas de Dieu une notion aussi dégagée des erreurs qui ont altéré, dans l'intelligence humaine, la première de toutes les vérités. Eh bien! si vous partez du principe fatal que je combats en ce moment, pourquoi ne soupçonneriez-vous pas que votre notion de Dieu est aussi entachée de profondes erreurs dont les siècles futurs la purifieront, comme a été purifiée la croyance antique. Supposez, dans l'obscur avenir, telle conception de Dieu que vous voudrez, on devra également la tenir pour suspecte : la même incertitude plane inévitablement sur tous les termes de cette série indéfinie des révolutions de la foi, et l'idée de Dieu, en tant qu'elle implique des notions

déterminées, n'est plus qu'un éternel provisoire pour l'esprit humain. S'enchaîner dans des formules trompeuses, ou ne s'en affranchir que pour entrer dans une vague et ténébreuse unité, où toute connaissance positive de Dieu s'éteint, voilà donc l'alternative où vous placez l'esprit de l'homme. Eh quoi! direz-vous qu'il ne saurait être libre et grand que dans la nuit? Allez dire aux hommes que tout ce que nous croyons connaître de Dieu peut n'être qu'une illusion changeante et que la vérité immuable est ce que nous n'y voyons pas, donnez-leur ce symbole vide pour croyance, et vous verrez si l'humanité trouvera le pain de l'intelligence et du cœur dans cette abstraction infinie!

Les mêmes doutes désespèrent le plus divin sentiment de l'homme, l'esprit de sacrifice. Cette charité chrétienne, que votre cœur adore, n'a pas non plus toujours existé dans le monde. Elle s'est substituée à l'égoïsme antique, elle est un sentiment qui a remplacé un sentiment, elle doit être dès lors, dans les idées de Jocelyn, un des anneaux de la grande chaîne que l'humanité déroule dans sa course, un des termes variables des évolutions qu'elle accomplit. Il y a parmi nous des hommes qui prophétisent la mort du dévouement. Ils disent que la première période de l'humanité, la période païenne, fut celle de l'égoïsme sans règle; que la seconde est celle de l'égoïsme réglé par la charité; que la troisième sera le règne de l'égoïsme réglé par lui-même, et que le désir éclairé des jouissances enfantera le miracle du bonheur universel. Nous tous, qui croyons que l'esprit de sacrifice est aussi l'esprit de l'éternelle vérité, nous ne sommes, à leurs yeux, que de sublimes insensés qui embrassent une ombre qui s'évanouira sous le soleil de l'avenir? Eux, ils croient aux révolutions futures de la morale, au même titre que Jocelyn croit aux révolutions futures de la foi. Que répondra-t-il à ces incrédules de la charité? je l'ignore, et je vous le demande.

Je ne sache même pas qu'en jugeant avec ses doutes, en portant sur l'humanité ses regards troublés, il puisse considérer la plus vague idée de religion, la croyance en Dieu la plus indéfinie, comme quelque chose d'impérissable sur la terre. Cette croyance existe parmi les hommes depuis que les hommes existent; mais, dans l'ordre d'idées, ou plutôt d'incertitudes, où se place Jocelyn, qu'est-ce, après tout, qu'une fixité de six mille ans? Cette croyance a résisté aux révolutions intellectuelles de quelques dixaines de siècles, mais qui lui répond, à lui, que des millions de siècles ne l'useront pas? Pour juger l'avenir du Christianisme, on veut faire abstraction de ses preuves, et l'on s'étonne ensuite de ne le pas reconnaître immortel; mais l'athée aussi, qui juge l'avenir de la foi en Dieu en faisant abstraction de ses preuves, ne peut croire à l'immortalité de cette foi. Avec cette méthode de prophéties sceptiques, rien ne l'empêche de prédire qu'après des progrès dont le court passé de l'humanité ne saurait nous donner la mesure, la phase théologique de l'esprit humain aura fait son temps, que la foi de Dieu s'éteindra comme un astre qui meurt dans l'espace,

> Que dans les cieux déserts les mortels éperdus
> La chercheront un jour et ne la verront plus.

Je le dirai franchement, cette philosophie, que je ne sais comment appeler, parce que sa vague essence échappe même à un nom précis, est dans la réalité toute autre chose que ce qu'elle paraît être à ceux qui courent après cette ombre. Elle invoque l'esprit de paix et de douceur, mais elle proclame en même temps, au nom du progrès, comme une éternelle loi des suspects contre tous les dogmes. Cette quiétude panthéiste est au fond le terrorisme pour la foi. Ces conséquences extrêmes sont loin, sans aucun doute, de l'esprit de M. de Lamartine, plus loin encore de son noble cœur; mais il n'en est pas moins vrai que les mêmes mots, qui dans son livre ont contristé le chrétien, épouvantent l'homme. Il y a matière en cela, je crois, à des réflexions sérieuses : pour moi, lorsque je vois un si beau génie condamné à de telles paroles pour avoir chancelé dans sa foi, ce signe, loin d'ébranler la mienne, la fortifie, et je me retourne avec plus de ferveur vers le Christ pour lui dire : *Vous avez les paroles de vie!*

Oui, M. de Lamartine cherche la vie

où elle n'est pas. Il est, dans l'ordre moral, sous la même fascination que les panthéistes dans l'ordre métaphysique. Ceux-ci veulent arriver à une unité où toute distinction s'absorbe et s'évanouit; c'est là seulement qu'ils croient trouver le repos de la raison : ils traitent de conception étroite tout ce qui n'aboutit pas à cette vague généralité. Lui, il aspire à une unité morale et religieuse au dessus de toute spécialité, de toute controverse, comme il le dit dans sa préface ; hors de là, il ne voit que division pour les cœurs et pour les intelligences. Mais de même que l'unité panthéiste détruit tout principe de vie individuelle, de même son unité morale détruirait tout ce qui fait la force, la vie, le progrès de l'humanité ; car enfin c'est par des spécialités, par des controverses, par des luttes, que le monde marche. Quand les Hébreux défendaient, au milieu du paganisme, le monothéisme pur, n'était-ce pas une spécialité? Quand les premiers chrétiens mouraient pour la croix libératrice du monde, et proscrite alors par le monde, n'était-ce pas pour une spécialité? La civilisation elle-même, comparée à la barbarie dont le domaine a été et est encore si étendu, n'est-elle pas aussi une spécialité? Tout progrès, de quelque manière qu'on le conçoive, divise le genre humain pendant un temps plus ou moins long, car les uns y participent, les autres le repoussent. Tout ce qui est la perfection pour l'homme s'élève toujours au dessus du niveau commun de l'humanité. La vérité complète ne ressemble pas à une surface plane, où tous les hommes piétineraient du même pas : son vrai symbole, c'est la pyramide, la perfection est au sommet. Lorsque, cherchant à vous tenir en dehors de toute spécialité, vous croyez monter, vous ne faites que descendre.

Voilà ce que nous avions à dire à M. de Lamartine, en nous adressant à sa conscience d'homme, mais nous dirons aussi un mot à sa conscience de poète. Croyez-vous que la mission de la poésie, de la poésie rappelée à son origine, soit de chanter des doutes, de propager, par la puissance de ses charmes, ces tourmens contagieux de l'âme? Il y a quelques années, vous invitiez M. Casimir Delavigne à ne demander au ciel que des accens modérateurs, et à laisser dormir les chants des factions. Les doutes, voilà les factions de l'intelligence, puisqu'elle n'a de paix que dans la foi. Vous disiez au poète libéral de ne pas prêcher l'indépendance à une génération qui n'y croyait déjà que trop : irez-vous à votre tour prêcher une vague indifférence religieuse, dans un siècle où cette maladie n'est que trop commune? Si l'incertitude est dans votre âme, ne vous faites pas un faux devoir de franchise de la faire passer dans vos chants ; ne croyez pas qu'en restant scrupuleusement fidèle à la mission salutaire de la poésie, vous seriez infidèle aux lois de la sincérité. Taire une pensée, un mot, une syllabe qui peut faire un atôme de bien, c'est indigne ; mais il n'y a pas d'hypocrisie dans le silence du doute, car dix mille doutes ne sauraient inspirer une seule bonne action, ni sécher une seule larme. Il n'y a pas d'hypocrisie à s'abstenir de porter le trouble dans des âmes calmes et pures, à éviter de blesser des yeux qui ont conservé dans toute son innocence le regard de la foi. Il y a une pudeur de la raison qui sied admirablement à la poésie, et surtout à une poésie telle que la vôtre. Dieu ne vous a pas fait grand poète pour murmurer des mots sceptiques.

Nous ne demanderons pas à M. de Lamartine de nous pardonner notre austère franchise. Cette austérité même, cette rudesse peut-être, est un hommage rendu à la noblesse de son caractère. Il faut que nous ayons grande confiance dans l'élévation de ses sentimens, pour croire, comme nous le croyons, que, si ces observations passent sous ses yeux, il les lira avec une sorte de prévention généreuse ; il n'y verra rien autre chose que l'esprit chrétien qui les a inspirées, et peu lui importera que celui qui les écrit n'ait aucun titre personnel pour donner, du fond de son obscurité, des avertissemens à sa gloire.

A.

GESCHICHTE PABST INNOCENZ III UND SEINER ZEITGENOSSEN.

Histoire du pape Innocent III et de ses Contemporains. — Hambourg, 1834.

— —

L'UNIVERSITÉ DE PARIS A LA FIN DU DOUZIÈME SIÈCLE.

Ce livre de M. F. Hurter de Schaffhouse, nouvel et brillant hommage rendu au digne émule de Grégoire VII, est le fruit de vingt années de travail. L'auteur y dessine le caractère de cette grande figure qui domine le treizième siècle, et les ombres amassées autour d'elle par la philosophie haineuse des derniers temps, achèvent de s'évanouir sous sa plume savante et consciencieuse. Deux volumes ont paru, un troisième est annoncé. Nous reviendrons sur cet ouvrage : aujourd'hui nous donnons la traduction de quelques pages du livre Ier sur l'Université de Paris à la fin du douzième siècle.

« Le jeune Lothaire Conti [1], suffisamment préparé aux études supérieures, se rendit de Rome à Paris. Depuis longues années cette capitale était célèbre par les maîtres qui y enseignaient les arts libéraux [2]. Plus tard toutes les sciences y furent accueillies et cultivées avec soin; aussi devint-elle le rendez-vous commun des hommes désireux d'obtenir dans leur patrie, au moyen d'une instruction solide, honneurs et considération [3]. Telle était l'ambition de l'Université de Paris, d'embrasser les diverses branches des connaissances humaines, que, dès que le droit canonique eut commencé d'être enseigné avec succès à Bologne, et d'y attirer une foule de maîtres et d'élèves, elle s'empressa de créer des chaires [4], où plus d'un professeur venait recueillir en

[1] C'était le nom d'Innocent III avant son exaltation.

[2] *Joh. Salisb.* Metalog. II, 10. — *Hist. litt. de la France.* IX, 79.

[3] Entre une foule d'autres nous citerons simplement Anselme de Pusterla, archevêque de Milan, et son successeur Ulric Vicedomino. Suivant l'historien *Pandulphus Presb.*, *Hist. Mediol.*, *c.* 13, *in Muratori SS.*, t. V, ils étudièrent à Paris au commencement du XIIe siècle.

[4] *Histoire de Schrockh.* XXVII, 46.

l'expliquant, les applaudissemens de son auditoire [1]. La médecine pouvait se faire gloire d'Egidius de Corbeil, dont les œuvres n'ont point paru dépourvues de mérite aux yeux de la science moderne [2]. De l'aveu général, nulle part la doctrine chrétienne et tout ce qu'on y rattachait [3] alors, n'était enseigné à la jeunesse d'une manière aussi vaste, aussi profonde, aussi complète qu'à Paris [4], et, pour devenir un habile théologien, c'était là qu'on devait aller étudier. Ses docteurs jouissaient dans toute la chrétienté d'une haute réputation. De même que de graves questions de droit civil et canonique étaient soumises à la décision de ceux de Bologne, de même on s'adressait à ceux de Paris pour résoudre des cas importans de conscience, pour terminer des différens ecclésiastiques [5], et les Papes même demandaient leur avis sur des points de théologie et de morale [6],

[1] Il est dit de Philippe Saracenus dans un vieux poëme (*Bulæus*, *Hist. Univ. Paris.* II, 581) :

Omnia quondam
Decreta et sacras condebat pectore leges.

— *Pet. Bles.*, ep. 19 : qui interrogant, interrogent Parisios, ubi difficilium quæstionum nodi intricatissimi resolvuntur.

[2] *Hist. litt. de la Fr.* XVI, 508, *SS.* — *Joh. Salisb.* de Nug. cur. II, 29; Metal. I, 25. Son ouvrage de *Compositorum medicaminum virtutibus*, vient d'être publié.

[3] Illa docet cœlestia sequi, vitare caducum,
Vivere lege poli, sursum suspendere mentem,
Fastidire solum, cœlum conscendere mente,
Corporis insultus frenare, refellere luxus
Carnis, et illicitos rationi subdere motus.
Alan. ab Insulis, ap. *Bul.* II, 583.

[4] *Alexander Nekam*, ap. *Bul.* II, 577 : Juris civilis peritiam sibi vindicat Italia, sed cœlestis scriptura et liberales artes civitatem Parisiensem præferendam esse convincunt.

[5] Vetusta consuetudo evocandi magistros Parisienses ad concilia, ubi de fide ac perplexis quæstionibus agendum fuit ; *Joh. Salisb.* — Exemple : *Gervas.* abb. Præmonstr. ep. 8.

Henri II voulut soumettre son différend avec Thomas Becket à la décision des docteurs de Paris assemblés.

A Rome, l'opinion était que Paris réunissait les théologiens les plus distingués. *Crevier, Hist. de l'Univ. de Paris.* I, 196.

[6] *Alexander III*, de fraternâ correptione. — *Launoy*, de celeb. schol. Paris.

Un clerc discutait-il avec intelligence et profondeur les articles de la foi chrétienne, le plus grand éloge à lui donner était celui-ci : On dirait qu'il a passé sa vie à l'école de Paris [1].

« Aussi, dès le milieu du douzième siècle, l'affluence des jeunes gens y était si grande, que peut-être jamais on n'en vit nulle part de pareille. A peine pouvait-on trouver des logemens, et plus d'une fois le nombre des étrangers surpassa celui des habitans [2]. « Tout ce « qu'un pays a de précieux, » disent les historiens enthousiastes de cette époque, « tout ce qu'un peuple a d'éminent, tout « ce qu'un siècle a de remarquable, tous « les trésors de la science et tous les « biens de la terre; les jouissances de « l'esprit et du corps, les enseignemens « de la sagesse, la splendeur des arts li- « béraux, l'esprit chevaleresque, l'élé- « gance des mœurs, tout cela se trouve « à la fois à Paris [3]. Jamais en Égypte, « à Athènes, et dans toutes les cités où « fleurirent les sciences, ceux qui allaient « chercher la sagesse terrestre n'égalè- « rent en nombre ceux qui viennent pui- « ser la sagesse céleste à Paris [4]. Athènes « n'a qu'un point de ressemblance avec « lui : dans les deux villes les savans « étaient au premier rang. » « Paris, continuent-ils dans l'ardeur de leur enthousiasme, « est la source de la sagesse, « l'arbre de vie du Paradis terrestre, le « flambeau de la maison du Seigneur [1]. Cette ville avait en outre depuis longtemps la réputation de cité noble, populeuse et commerçante, de point de réunion des peuples, de reine des pays, de trésor des princes [2]. L'agrément de ce séjour, l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie [3], la dignité imposante du clergé, la gaîté du peuple attiraient et retenaient les étrangers; ils y oubliaient volontiers leur patrie [4]. Ces avantages acquéraient plus de prix encore par une paix sans trouble, par la protection amicale et la bienveillante sollicitude des rois. Louis VII avait octroyé à l'Université des priviléges qui reçurent une nouvelle extension pendant le long règne de Philippe son fils [5]. Les princes étaient fiers de cette institution, dont ils faisaient l'objet de soins particuliers [6]. Mais le plus grand attrait de Paris, c'était la réunion brillante des docteurs illustres dont la considération et la gloire rejaillissaient sur lui [7]. On voyait de hauts dignitaires ecclésiastiques

[1] On le disait du cordelier Gérard. *Launoy*. IV, 70.

[2] *Hist. litt. de la Fr.* IX, 78.

[3] Nulla quibus toto gens acceptior orbi,
Militiâ, sensu, doctrinis, philosophiâ,
Artibus ingenuis, ornatu, veste, nidore.
Guil. Brit. Philipp. L. I.

Architrenius, poète du temps, dans *Bulæus*. II, 484 :

Altera regia Phœbi
Parisius, Cyrrhæa viris, Chrysea metallis,
Græca libris, Inda studiis, Romana poetis,
Attica terra sophis, mundi rosa, balsamus orbis,
Sidonis ornatu, suâ mensâ et suo potu
Dives agris, fecunda mero, mansueta colonis,
Messe ferax, inoperta rubis, numerosa racemis,
Plena feris, piscosa lacu, volucro fluentis,
Munda domo, fortis domino, pia regibus, aurâ
Dulcis, amœna situ, bona quælibet, omne venustum,
Omne bonum, *si sola bonis faveret!*

[4] *Rigord.* c. 30. — *Albericus*, p. 431.

[1] *Hist. litt. de la Fr.* IX, 80.

[2] Urbs nobilis, populosa, referta commerciis, constipata populis, emporium populorum, regina gentium, regum divitiæ; ainsi était-elle appelée déjà du temps de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve. *Mém. sur les différens parlouers aux bourgeois de l'hôtel de la ville de Paris*, dans les *Mém. de l'acad. des Inscr.* XXI, 179.

[3] Figurée par le vaisseau que Paris porte dans ses armes. — Le bon vin fort à trente-deux, à seize, à douze, à dix, à huit était crié par les rues; *Capefigue*, *Hist. de Phil.-Aug.*, I, 267. (A la page 263, on trouve une énumération des métiers et des rues; il y en avait deux cent trente-six. Bâle, la plus grande ville de la Suisse, n'en compte que cent onze.)

[4] Felix exilium cui locus iste datur. *Joh. Salisb.*, ep. 24.

[5] *Bulæus*, II, 485. *Vinc. Bellov.*, *Spec.* XXIX. 107.

[6] *Clarac*, Musée de sculpture antique et moderne, Paris, 1826 ss., rapporte une ordonnance royale qui enjoint de livrer à l'Université toute la paille des appartemens du Louvre; on l'employait (comme au palais) à couvrir les planchettes des écoles, où les étudians étaient assis à terre.

[7] *Rob. Altissiodor.* dans *Crevier*, Hist. de l'Univ. de Paris, I, 304.

se tenir honorés d'y obtenir une chaire [1], d'éminens docteurs pris dans son sein, étaient élevés aux honneurs de l'Eglise; et, sans l'abandonner tout-à-fait, échangeaient le titre de professeur pour celui de pasteur [2]. Les papes jetèrent les yeux sur plusieurs d'entre eux, persuadés que l'éclat de leur savoir ou de leurs vertus serait un ornement pour l'Eglise romaine [3].

« Des libraires [4], dont l'industrie florissante a donné son nom à une des rues de la ville [5], se chargeaient, sous la direction des professeurs, de fournir les instrumens et les objets nécessaires aux études. Des bourgeois, et surtout des juifs [6], alors comme aujourd'hui adonnés à ce trafic, prêtaient aux jeunes gens sur une demande de leurs parens ou moyennant sûretés [7]. Des bourses, fondées par des rois et des princes, procuraient aux pauvres étudians un entretien gratuit [8]. Les rapports intérieurs étaient assurés par les immunités que les souverains avaient accordées, par la participation des écoliers aux funérailles de leurs camarades défunts et aux prières de l'Eglise pour le repos de leurs âmes. Les réglemens exigeaient une mise décente, fixaient les heures de leçon des professeurs et les exercices oraux des élèves. Dès le matin les salles de cours s'emplissaient, puis commençait la leçon du maître. L'après-midi, c'étaient des discussions, de nouvelles leçons et des conférences; des répétitions terminaient la journée [9].

[1] Ainsi Gilbert de Poirée enseignait quoique évêque, et Pierre Comestor (ainsi nommé parce qu'il semblait dévorer les livres), quoique chancelier de l'église de Paris.

[2] Matthieu d'Angers fut cardinal, Gérard la Pucelle, évêque de Coventry, Anselme de Paris, évêque de Meaux.

[3] Alexandre III chargea son légat en France de les lui désigner. *Hist. litt.*, IX, 10.

[4] *Pet. Bles.*, ep. 71. — *Hist. litt.*, IX, 84.

[5] Rue des Ecrivains. *Capefigue*, I, 265.

[6] Un Hongrois mourut, et ses créanciers appelés, nec Christianus, nec Judæus apparuit. *Id.*, ep. 40, 41.

[7] *Steph. Tornac.*, ep. 67, 68.

[8] Le roi Robert, Thibaut comte de Champagne, Robert de Dreux fondèrent de ces bourses. *Bul.*, II, 442.

[9] *Bulæus*, II, 672.

« Cependant le séjour de Paris n'était pas sans danger. Des filles de joie cherchaient à prendre dans leurs filets la jeunesse légère et sans expérience, qui heureusement ne s'éloigna jamais assez complétement des bonnes mœurs, pour ne pas se prêter elle-même à diminuer ces dangers [1]. L'abondance engendrait la débauche, et des orgies auxquelles on se livrait dans des cercles d'amis, détournaient quelquefois du but principal. La pétulante jeunesse regardait avec hauteur les bourgeois, dont les modestes occupations faisaient l'objet de ses dédains; et souvent, alors comme aujourd'hui, de frivoles prétextes donnaient lieu à des rixes sanglantes entre eux et les étudians unis par une sorte de point d'honneur de caste [2]. Aussi à côté des éloges prodigués par les auteurs qui ne considéraient que l'éclat de la science, entendons-nous les plaintes de ceux aux yeux desquels la pureté des mœurs était le premier ornement et le principal bien de la jeunesse. « O Paris, » s'écrie l'un d'eux, « filet de tous les vices, piége de « tous les maux, flèche de l'enfer, qui « perces le cœur de l'imprudent [3] ! » Les efforts de l'esprit pour pénétrer les profondeurs des doctrines que l'homme peut seulement croire avec humilité ou rejeter avec dédain, car il ne saurait les comprendre, conduisaient, par la voie de subtilités décorées du nom d'explications, à des aberrations déplorables. Autre sujet de plaintes : beaucoup de jeunes gens élevés au grade de docteurs, s'avisaient d'enseigner les autres au ris-

[1] Plus tard, lorsqu'on bâtit le cloître Saint-Antoine, les étudians donnèrent 250 livres pour éloigner du quartier ces femmes dont les poursuites les importunaient.

[2] En 1198, le Pré-aux-Clercs fut le théâtre d'un combat avec les habitans de Saint-Germain. *Félibien*, hist. de Paris, I, 222; et *Steph. Tornac.*, ep. 185. En 1200, une dispute de cabaret avec des étudians allemands provoqua une espèce de guerre contre les bourgeois; il y eut des morts et des blessés. *Crevier*, I, 277. — *Félibien*, I, 229.

[3] O Parisius, idonea es ad capiendas et decipiendas animas. In te retinacula vitiorum, in te malorum decipula, in te sagitta inferni transfigit insipientium corda. *Pet. Cellens.*, ep. IV, 10.

que de les induire en erreur. Cet abus provoqua plus tard une ordonnance qui défendait de professer la théologie avant l'âge de trente-cinq ans [1].

« Des princes du sang royal venaient à Paris amasser les connaissances sans lesquelles ils croyaient ne pouvoir jouir des fruits de la paix ou de la guerre [2]. Une foule de grands personnages de France et des pays qui formaient alors la chrétienté en Europe [3], imitaient leur exemple ; par là ils exercèrent une salutaire influence sur la civilisation intellectuelle et morale des populations avec lesquelles ils furent en contact [4]. Dès les premiers temps, de hauts dignitaires ecclésiastiques avaient jeté à Paris les fondemens de leur savoir et de leur piété [5] ; il en était de même alors : les hommes les plus importans de l'époque allaient s'y préparer à leur action future sur le monde. Des papes, l'ornement du siége de saint Pierre par leur dignité grave, leurs lumières profondes et leur courage surnaturel [6] ; des cardinaux, leurs aides et coopérateurs par leur sagesse et leur vaste expérience [7] ; des patriarches en qui l'Orient pouvait reconnaître la majesté de l'Eglise plus libre d'Occident [8] ; des archevêques, les flambeaux d'un troupeau nombreux [9] ; des évêques pénétrés de la hauteur de leurs fonctions [10] ;

[1] *Bul.* II, 687.

[2] *Pet. Bles.*, ep. 67.

[3] Le marquis de Montferrat, un landgrave allemand, un consul et des sénateurs romains recommandèrent leurs fils, qu'ils envoyaient à Paris, à la protection de Louis VII. *Duchesne*, Ss. rer. Franc., IV, 704, 714 sq.

[4] *Hist. litt.*, IX, 6 Ss.

[5] Par ex. St. Edmond, arch. de Canterbury.

[6] Célestin II, Adrien IV, Alexandre III, plus tard Grégoire IX.

[7] Melior et Rodolphe de Nigelle, tous les deux docteurs à Paris, Pierre de Tusculum, Pierre de S. Chrysogone, etc.

[8] Pierre II, patriarche d'Antioche, était docteur de Paris.

[9] St. Thomas de Canterbury, St. Guillaume de Bourges, Ludolphe de Magdebourg, que son prédécesseur Wichmann nomma écolâtre de la cathédrale, sans doute à cause de son savoir. *Art de vérif. les dates*, XVI, 449.

[10] *L'Hist. litt.*, IX, 9, 10, en donne une liste.

de pieux abbés placés à la tête de monastères fameux [1], augmentaient de jour en jour sa réputation d'école féconde, d'où partaient les rayons qui allaient éclairer l'univers [2]. Des amitiés s'y formaient [3], dont l'effet était de resserrer plus intimement l'union de la grande société chrétienne, union qui était le principe vital de l'Europe [4], et d'en répandre l'heureuse influence sur chaque pays en particulier [5]. Ainsi la civilisation française, la magnificence du service divin, l'amour des sciences et des arts étaient portés dans tout l'Occident par cette institutrice du monde [6].

« Etait-on doué des avantages de la naissance, de la fortune ou du talent ; aspirait-on, non pas seulement à revêtir les hautes dignités de l'Eglise, mais à se rendre capable d'en remplir les fonctions, on courait à Paris où la foule d'étudians et de peuple ne pouvait se compter [7]. Par tous les pays d'Europe régnait cette croyance que, pour avoir droit dans sa patrie à la considération et au crédit, il fallait avoir passé sa jeunesse à Paris et suivi les leçons des professeurs de son école [8]. Aussi, outre le grand nombre d'évêques français, dont plusieurs y furent successivement disciples et maîtres, beaucoup de prélats des royaumes étrangers lui durent leur instruction. Le pape Alexandre III y envoya une légion de jeunes clercs italiens [9]. Ve-

[1] Gervais, abbé de Prémontré, etc.

[2] Honorius III disait : Paris verse partout les ondes salutaires de sa doctrine, arrose et fertilise l'héritage de l'Église universelle. *Crevier*, I, 290.

[3] *Pet. Cellens.*, ep. IV, 10. — *Pet. Bles.*, ep. 143. (Conr. Mogunt. Æpum per veterem in scholis eliminatam amicitiam obsecrat, ut omni ope... nitatur vinculis eximere reg. Angl. Rich.)

[4] Etudiaient en même temps à Paris, Urbain III, les cardinaux désignés plus haut, Albert, chancelier de l'église de Rome, Etienne, évêque de Tournay, etc. *Bul.*, II, 415.

[5] Par exemple, l'amitié d'Absalon, arch. de Lund, et de l'abbé Guillaume.

[6] Doctrix existit totius orbis. *Gul. Brit.*, Philipp., L. I.

[7] *Rigord.*, ad an. 1191 : Infinitâ scholarium et populi concurrente multitudine.

[8] *Vinc. Bellov.*, Spec., II, 12[illegible].

[9] *Hist. litt.*, IX, 79.

nise en envoya aussi qui acquirent ensuite une haute illustration [1]. L'Angleterre se plaignait qu'Oxford était désert; et à mesure que cette école déclinait par suite de l'oppression et de l'odieuse tyrannie de Henri II à l'égard du clergé [2]. s'élevait celle de Paris [3]. Les Allemands y brillaient à la fois par leur naissance et leur rang [4], par leur esprit et leur savoir [5]. Peut-être étaient-ce les vieux souvenirs des Normands qui y avaient d'abord attiré quelques Danois [6]; mais plus tard des fondations assurèrent à un grand nombre une existence libre de tout souci [7]. Absalon, archevêque de Lund, envoyé en ambassade à Paris en 1170, transporta dans sa patrie des chanoines de Sainte-Geneviève, et établit ainsi entre les deux royaumes des rapports religieux. Par là aussi durent se former les liens d'un commerce scientifique [8], et s'augmenter le nombre des jeunes Danois qui venaient à Paris se préparer à leurs carrières diverses [9]. Enfin ce nombre s'accrut encore par suite de l'alliance des maisons royales des deux pays [10]. Le Danemarck ne fut pas le seul à y envoyer des princes du sang [11]; la Hongrie vit aussi partir un des fils de son roi [1]. La Suède elle-même ne se trouva point trop distante de cette capitale de la civilisation européenne [2]; et les pays slaves ne lui demeurèrent pas étrangers. Ives, évêque de Cracovie, y vint chercher ce que jamais il n'eût pu acquérir en Pologne [3]. Tel était Paris vers l'an 1180, quand Lothaire y arriva pour étudier à l'Université. »

[1] *Foscarini*, della litt. Venez., p. 38.

[2] *Berington*, Life of Henri II, etc., III, 220.

[3] *Du Theil*. Vie de Robert de Courçon dans les *Mém. et extraits de la Bibl. nat.*, VI, 130, Ss.

[4] *Raumer*, hist. des Hohenstaufen, 6, 462, not.

[5] Par ex. Othon de Freisingen.

[6] *Capef.*, I, 10.

[7] Collegium Daniæ.

[8] André, successeur d'Absalon, qui a laissé divers monumens de son éloquence, enseigna à Paris. *Brequigny*, not. ad gest., p. 122.

[9] Nobiliores terræ filios suos non solùm ad clerum promovendum, verùm etiam in secularibus rebus instituendos Parisios mittunt; ubi litteraturâ simul et idiomate linguæ terræ illius imbuti, non solum in artibus sed etiam in theologiâ multùm invaluerunt. *Arn. Lub. III*, 5.

[10] *Vita S. Wilh., abb. Roschild*; in *Act. SS.*, 6 april.

[11] Waldemar qui mourut chanoine de Sainte-Geneviève (apud nos spiritum reddidit Deo, et inter nos corpus commendavit sepulchro, *Steph. Torn.*, ep.), et Waldemar, depuis évêque de Schleswig.

[1] *Bul.*, II, 385, et l'*Hist. litt.*, IX, 77, le nomment Bethléem et le font mourir à Paris, en 1188. *Engel*, hist. de Hongrie, I, 26.

[2] *Lilijegren* diplomatar. suecanum; Holm., 1829, v. I.

[3] *Gerv. abb. Præmonst.*, ep. 93.

VIE DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE.

DEUXIÈME FRAGMENT.

Comment le bon duc Louis se croisa, et de la grande douleur avec laquelle il prit congé de ses amis, de sa famille et de la chère sainte Élisabeth [4].

> Osculantes se alterutrum, fleverunt pariter.
>
> I. REG., XX. 41.
>
> Quo abiit dilectus tuus, o pulcherrima mulierum? Quo declinavit dilectus?
>
> CANT. V. 11.
>
> Et vous aussi, apprenez à quitter, pour l'amour de Dieu, l'homme qui vous est nécessaire et l'ami qui vous est cher.
>
> IMITATION, l. II. c. 9.

La Thuringe ne jouit pas long-temps de la présence de son souverain chéri après son retour d'Italie, et Elisabeth, qui avait vu revenir son époux auprès d'elle avec une joie si vive et si tendre, allait être bientôt condamnée à une séparation bien autrement longue et inquiétante. En effet, tout se préparait en Allemagne pour une croisade. L'empereur Frédéric II, cédant enfin aux sommations réitérées des souverains pontifes Honorius III et Grégoire IX, avait invité la noblesse et les fidèles de la chrétienté à se ranger sous la bannière de la Croix et à le suivre en Terre-Sainte, pour l'au-

[4] Le duc Louis avait alors vingt-sept ans, et sainte Elisabeth en avait dix-neuf.

tomne de l'année 1227. L'idée et le mot seul de croisade faisaient encore alors palpiter tous les cœurs et remuaient de fond en comble les nations entières. Ces grandes et saintes expéditions exerçaient sur les âmes un attrait si puissant, qu'aucun vaillant chevalier, aucun chrétien pieux et fervent, ne savait comment s'y dérober. Le souvenir des exploits presque fabuleux de Richard-Cœur-de-Lion, quarante ans plutôt, vivait encore dans la mémoire de la chevalerie et dans celle du peuple. Le succès brillant et inespéré de la quatrième croisade avait ébloui l'Europe. On avait vu s'écrouler ce vieil empire de Byzance, qui n'avait jamais fait que trahir ou abandonner les chrétiens combattant pour la foi, mais qui occupait encore une place immense dans la vénération traditionnelle des peuples; et sur ses ruines s'était élevé en un jour un nouvel empire fondé par quelques seigneurs français et quelques marchands de Venise. C'était plus qu'il n'en fallait pour émouvoir et ébranler toutes les imaginations, à part même des inspirations de la foi. Mais celles-ci n'avaient encore rien perdu de leur force. Le treizième siècle tout entier a été pénétré d'un ardent désir de sauver le tombeau du Christ et de courber l'Orient devant la Croix ; ce désir n'est mort qu'avec saint Louis. L'Allemagne, qui jusqu'alors n'avait pas toujours été la première à se lancer dans ces nobles dangers, se sentit subitement enflammée d'un enthousiasme qui s'est fait jour surtout dans les chants des nombreux poètes de cette époque. Walther von der Vogelweide, celui de tous qui a le mieux réfléchi les mœurs et les passions de son temps, et qui fit partie de cette croisade, a surtout compris et exprimé cet entrainement des âmes chrétiennes vers la terre que le sang du Christ avait arrosée. « Nous savons tous » s'écrie-t-il avant de partir lui-même pour cette expédition, « comme cette noble et sainte terre est malheureuse, comme elle est abandonnée et solitaire ! Pleure, Jérusalem, pleure ! Comme on t'a oubliée ! La vie se passe, la mort nous trouvera pécheurs. C'est dans les dangers et les épreuves que se gagne la grâce ; allons guérir les plaies du Christ, allons briser les chaînes de son pays. O reine de toutes les femmes, laisse-nous voir ton secours ! C'est là où ton fils fut assassiné ! C'est là où il s'est laissé baptiser, lui si pur, pour nous purifier ; c'est-là où il s'est laissé vendre pour nous racheter, lui si riche, pour nous si pauvres ! c'est-là où il a subi l'affreuse mort ! Salut à vous ! lance, croix, épines ! Malheur à vous, Païens, Dieu veut venger par le bras des héros ses injures [1] ! »

Ce sont les mêmes émotions qui dictaient à la même époque au royal poète de Navarre, Thibaut de Champagne, quelques uns de ses plus beaux vers, alors qu'il s'adresse à ses chevaliers et leur dit : « Sachez-le bien, seigneurs, qui ne s'en ira pas en cette terre, où Dieu fut mort et vif, qui ne prendra pas la croix d'outre mer, n'entrera qu'à grande peine en paradis. Tout homme qui garde en soi quelque pitié, quelque souvenir du haut Seigneur, doit chercher à le venger, à délivrer sa terre et son pays. Tous les vaillans bacheliers s'en iront ; tous ceux qui aiment Dieu et l'honneur de ce monde, tous ceux qui veulent aller sagement à Dieu. Il ne restera que les morveux, les cendreux *(ceux qui restent dans la cendre au coin du feu)*. Qu'ils sont aveugles ceux qui ne donnent à Dieu, dans toute leur vie, aucun secours, et qui pour si peu perdent la gloire du monde ! Dieu, qui s'est laissé mettre à mort pour nous sur la croix, nous dira au jour où tous viendront : Vous qui m'avez aidé à porter ma croix, vous irez là où sont les Anges ; là, vous me verrez, moi et ma mère Marie : mais vous dont je n'eus jamais aucun service, descendez tous au fond des enfers. Douce dame, reine couronnée, priez pour nous, vierge

[1] Jèrusalem, nu weine
Wie dîn vergezzen ist !....
Bî swære ist gnâde funden.
Nû heilent Kristes wunden,...
Küngin ob allen frouwen.
Dîn kint wart dort verhouwen,..
Hie leit er den grimmen tôt.
Er vil riche übr uns vil armen..
Wol dir, sper, kruiz unde dorn !
Wê dir, heiden ! etc., etc.

Walther von der Vogelweide. Ed. Lachman, p. 15, 77, 79.

bienheureuse, et alors rien ne pourra nous nuire [1]. »

De pareils sentimens ne pouvaient trouver nulle part plus d'écho que chez le duc Louis de Thuringe, dont le poète Walther avait été le vassal; nul ne pouvait être plus porté que lui à suivre son empereur et ses frères d'armes au secours de la Terre-Sainte. Son éclatant courage, l'ardeur de sa foi et de sa piété, tout ce qu'il y avait dans cette jeune âme de généreux, de fervent, de désintéressé, de chrétien, en un mot, devait se réunir pour l'entraîner à prendre la croix, ou, comme on disait alors en Allemagne, à se parer de la *Fleur du Christ* [2]. A ces motifs personnels venaient se joindre les nobles exemples qu'il trouvait dans ses souvenirs de famille. Le frère et le prédécesseur de son père, Louis-le-Pieux, avait accompagné Richard-Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste en Palestine, et s'y était couvert de gloire [3]. Son beau-frère, le roi André de Hongrie, avait passé plusieurs années de sa vie, sous le ciel de l'Orient, à combattre les infidèles. C'eût été déroger à sa noblesse que de rester dans ses foyers; aussi ne balança-t-il pas long-temps. S'étant rencontré, dans une de ses courses, avec le vénérable évêque Conrad de Hildesheim, il lui confia son dessein, et ayant reçu son approbation, il fit vœu de s'adjoindre à l'expédition qui se préparait et prit la croix des mains de ce prélat.

Cependant, en revenant à la Wartbourg, il lui vint à l'esprit la pensée de la douleur et de la cruelle anxiété que sa bien-aimée Élisabeth ressentirait en apprenant sa resolution; et comme elle était d'ailleurs grosse de son quatrième enfant, il ne se sentit pas le courage de lui en parler. Il se décida à cacher son projet jusqu'au moment même de son départ, pour ne pas affliger d'avance celle qui l'aimait si ardemment et ne pas compromettre sa santé [1]; et au lieu d'attacher à découvert sur ses vêtemens la croix qu'il avait prise, il se borna à la porter secrètement sur lui, tant qu'il lui fut possible de ne point publier son prochain départ.

Mais un soir qu'il se trouvait seul avec la duchesse et qu'ils étaient assis tout à côté l'un de l'autre, dans un moment de cette tendre et intime familiarité qui régnait entre eux, Elisabeth s'avisa de détacher le ceinturon de son mari et se mit à fouiller dans l'aumônière qui y était attachée. Tout-à-coup elle en retira la croix que l'on fixait habituellement sur les habits des Croisés; à cette seule vue, elle comprit le malheur qui la menaçait, et saisie de douleur et d'effroi, elle tomba par terre sans connaissance [2]. Le duc désolé la releva et chercha à la rappeler à elle et à calmer sa douleur par les paroles les plus douces et les plus affectueuses, puis lui parla longuement en empruntant la voix de la religion et les expressions mêmes des saintes Écritures, qui ne la trouvaient jamais insensible [3]. « C'est pour l'amour de Notre

[1] .... Ki a en soi pitié et ramembrance
Au haut seignor, doit querre sa venjance
Et delivrer sa terre et son païs...
Or s'en iront cil vaillant bacheler,
Ki aiment Dieu et l'onour de cest mont,
Ki sagement voelent à Dieu aler,
Et li morveus, li cendreus demourront:
Avugle sunt, de ce ne dout je mie,
Ki un secours ne font Dieu en sa vie,
Et por si pot pert la gloire del mont...
Diex se laissa por nos en crois pener,
Et nous dira au jour, où tuit venront,
« Vos, ki ma crois m'aidates à porter,
« Vos en irez là où li Angèle sont,
« Là me verrez, et ma mère Marie;
« Et vos, par qui je n'oi onques aie,
« Descendez tuit en infer le parfont... »
Douce Dame, Roine coronée
Proiez pour nos, Virge bien euré,
Et puis après ne nos puit mescheoir.
Poésies du Roy de Navarre, chans. 54.

[2] Hartmann von der Aue. I. 181.

[3] Un poème allemand très intéressant sur la croisade de ce prince se trouve dans l'histoire des croisades de Wilken, supplément n° II du t. IV.

[1] Ne uxor quæ eum tenerrimo diligebat affectu, hoc aspiciens de futura ejus absentia anxia turbaretur. Theod. IV. I. c.... Wanne sy was schwanger. Berthold. MS. n° 74.

[2] Eyns abendis sie synen gœrtel begreif und begunste yn sunderlichen freundschaft yn syner taschen zu suchene..... Und erschrack dass sie recht niedersank. Berthold. MS. — Theod. l. c. — Koche n, etc.

[3] Der susse furst hub sie uf..... Und trostete

« Seigneur Jésus-Christ, lui dit-il, que « je le fais ; tu ne voudras pas m'empê« cher de faire pour Dieu ce que je se« rais bien obligé de faire pour un prince « temporel, pour l'empereur et l'em« pire, s'ils le voulaient [1]. » Après un long silence et beaucoup de larmes, elle lui dit : « Cher frère, si ce n'est pas mal« gré Dieu, reste avec moi. » Mais il lui répondit : « Chère sœur, permets-moi de « partir, car c'est un vœu que j'ai fait à « Dieu. » Alors, rentrée en elle-même, elle immola sa volonté à celle de Dieu, et lui dit : « Contre le gré de Dieu, je ne « veux pas te garder. Que Dieu t'accorde « la grâce de faire en tout sa volonté ; « je lui ai fait le sacrifice de toi et de « moi-même. Que sa bonté veille sur toi ; « que tout bonheur soit avec toi à ja« mais ; ce sera ma prière de chaque « instant. Pars donc au nom de Dieu [2]. » Après un nouveau silence, ils parlèrent de l'enfant dont elle était enceinte, et ils résolurent tous deux de le consacrer à Dieu dès sa naissance. Dans le cas où ce serait un fils, ils convinrent qu'on le ferait entrer à l'abbaye de Ramersdorf ; mais si c'était une fille, dans le monastère des Prémontrées d'Aldenburg près Wetzlar.

Le duc n'ayant plus de motif pour faire un secret de sa décision, la fit connaître à tous ses sujets. Il annonça en même temps que cette expédition aurait lieu entièrement à ses propres frais, et qu'il ne ferait aucune levée extraordinaire d'argent sur son peuple [3], heureux de pouvoir restituer ainsi au Seigneur une partie des bienfaits qu'il en avait reçus. Après avoir pourvu aux préparatifs militaires qu'exigeait son projet, il convoqua les États du pays à une assemblée solennelle qui se tint à Creutzburg. Il leur y exposa en détail son projet et prit avec eux les mesures nécessaires pour la bonne administration du pays en son absence. Il exhorta vivement les seigneurs à gouverner le peuple avec douceur et équité, et à faire régner la justice et la paix entre eux et leurs vassaux [1]. Avant de quitter l'assemblée, il lui adressa les paroles suivantes, qu'il prononça d'une voix très douce [2] : « Chers et féaux frères « d'armes, barons, seigneurs et nobles « chevaliers, et vous, tout mon peuple « fidèle, vous savez que du vivant de « mon seigneur père, de pieuse mé« moire, notre pays a eu des guerres « cruelles et de longs troubles à soute« nir. Vous savez tous combien mon « seigneur père a enduré de peines, de « traverses et de fatigues, pour se dé« fendre contre les ennemis puissans « qu'il s'était faits, et pour préserver ses « états d'une entière ruine. Il y a réussi « à force de courage et de générosité, « et son nom est devenu redoutable à « tous. Mais à moi, Dieu m'a accordé, « comme à Salomon, fils de David, la « paix et des jours tranquilles. Je ne « vois autour de moi aucun voisin que « j'aie à craindre, comme aussi aucun « d'eux n'a à redouter de ma part des « violences illégitimes. Si j'ai eu quelques « démêlés par le passé, je suis mainte« nant en paix avec tout le monde, grâce « au Seigneur qui donne la paix. Vous « devez tous reconnaître ce bienfait et « en remercier Dieu ; quant à moi, par « amour de ce Dieu qui m'a comblé de « ses grâces, pour lui en témoigner « toute ma gratitude et pour le salut de

sy mit der heiligin schrift..... Berthold. l. c.... Cujus mœstitiam suavissimus princeps divinis monitis et dictis dulcibus delinivit. Theod. l. c.

[1] Rothe, p. 1716.

[2] Lieber bruder seys nit wider Gott so belib bey mir.... Liebe schwœster gune mir daz ich hin far wann ich hab es gelobt...... Do gab sy iren willen in Gotes willen und sprach.... Got gebe dir seinen willenn zu thun, ich habe dich und mich geopfert. In dem namen solt du reitten. Passional. f. 59. 60.

[3] Ut nullus exactione qualibet gravaretur, considerans quod de manu Domini omnia quæ habebat acceperat, etc. Theod. l. c.

[1] Diligenter hortabatur ut populum cum tranquillitate et æquitate regerent, ut ipsi cum subditis suis in pace et justitia remanerent. Theod. l. c.

[2] Ce discours nous a été conservé par son aumônier Berthold, qui ne quitta pas le prince pendant les dernières années de sa vie. V. le MS. de Gotha. — Theod. et Winkelmann le donnent en l'abrégeant. Son authenticité ne peut être suspecte. On ne connaissait pas assez alors les classiques pour songer à imiter leurs harangues.

« mon âme, je veux maintenant aller « dans le pays d'Orient pour y consoler « la chère chrétienté qui y est opprimée, « et pour la défendre contre les enne- « mis du nom et du sang de Dieu [1]. Je « ferai cette expédition lointaine à mes « propres dépens et sans vous imposer à « vous, mes chers sujets, aucune charge « nouvelle. Je recommande à la protec- « tion du Très Haut ma bonne et bien « aimée épouse, mes petits enfans, mes « chers frères, mes amis, mon peuple « et mon pays, tout ce que je quitte en- « fin de bon cœur pour l'honneur de son « saint nom. Je vous recommande forte- « ment de garder la paix entre vous pen- « dant mon absence; je veux surtout « que les seigneurs se conduisent chré- « tiennement envers mon pauvre peuple. « Enfin, je vous demande en grâce de « prier beaucoup Dieu pour moi, pour « qu'il me défende de tout malheur pen- « dant ce voyage, et qu'il me ramène « sain et sauf au milieu de vous, si toute- « fois est sa très clémente volonté, car « avant tout, je me soumets, moi et « vous, et tout ce que j'ai, à la volonté « de sa divine majesté [2]. » Dans ces tou- chantes paroles se révèlent à nous toutes les profondeurs de ce qu'on nommait alors le *Mystère de la Croisade* [3], mys- tère de foi, de dévouement et d'amour, qui sera toujours impénétrable pour les froides intelligences des siècles sans foi. En entendant cette harangue, si digne d'un prince chrétien, toute l'assemblée fut profondément émue; l'on vit les plus robustes chevaliers accablés de douleur; des pleurs et des soupirs nombreux ex- primèrent l'anxiété que causait le départ du jeune et bien-aimé souverain.

Le duc choisit ensuite avec une grande prudence les divers officiers qu'il voulait mettre à la tête de ses provinces, il dé- signa les magistrats de ses villes parmi les bourgeois les plus sages et les plus sûrs [1]. Il mit ordre à toutes les affaires particulières de sa maison, et recom- manda spécialement sa chère Elisabeth à la sollicitude de sa mère, de ses frères et de tous ses officiers. « Je sais bien, » lui dit alors le cellérier, « que madame « la duchesse donnera tout ce qu'elle « trouvera et qu'elle nous réduira à la « misère [2]. » A quoi Louis lui répondit que cela lui était égal et que Dieu saurait bien remplacer tout ce qu'elle donne- rait.

Il alla aussi visiter tous les couvens d'Eisenach, même ceux de religieuses, leur demanda leur bénédiction, leur dis- tribua de riches aumônes et se recom- manda à leurs prières. Puis il partit d'Eisenach accompagné de sa femme, de sa mère, de ses enfans et de ses frères, et alla d'abord à Reynhartsbrunn, au monas- tère qu'il chérissait par dessus tous, et auquel il était attaché par les liens d'une dévotion spéciale et de la plus douce familiarité [3]. Après y avoir assisté à l'office, comme les moines sortaient du chœur à la fin des complies pour recevoir selon l'usage l'eau bénite, le bon prince se plaça à côté du prêtre qui aspergeait, et à mesure que chaque religieux passait, il l'embrassait affectueusement; il n'y eut pas jusqu'aux tout petits enfans de chœur qu'il ne soulevât dans ses bras pour imprimer sur leurs fronts innocens un baiser paternel [4]. Pénétrés de tant de bonté, les religieux fondirent en larmes, et pendant un temps on n'entendit que

[1] Meine liebe getreuen, etc....... Winkel- mann, n° 262. — O commilitones, barones, magnati, etc.... Christo concedente pacem..... Ego autem pro caritate ejus et salute nostro. Theod., l. c. — Gott zu ehren, seiner lieben und unterdruckten Christenheit in den Mor- genlaendern zu Trost und Rettung wider die Feinde seines namens und Bluts. Winkelm. ex Berth.

[2] « Rogo igitur omnes vos ut oretis... Si suæ placuerit pietati quia super omnia, me et vos mihi subditos substerno suæ sincerissimæ pie- tatis majestati. » His auditis conturbati sunt nobiles et milites robustos obtinuit dolor........ Theod. l. c.

[3] Le Chronicon Halberst. nomme la croisade *mysterium*. Hurter, Hist. d'Innocent III, l. vi, note 213.

[1] Rothe, p. 1716.

[2] Ich waiss wol dass mein frauw allez daz hingibt daz sy hat und wirt uns bringen in grosse not.... Passional, f. 60.

[3] Sibi prædilectum monasterium, ad quod singulari devotione et familiari dulcedine duce- batur. Theod. l. c.

[4] Tempore completorii...... Benignus prin- ceps astans et sacerdoti aspergenti, sigillatim

le bruit étouffé des sanglots et des soupirs que leur arrachait la pensée de l'absence de leur protecteur [1]. Le duc se laissa gagner par l'émotion et versa lui-même des pleurs; une sorte de pressentiment funèbre vint s'emparer de lui et il leur dit : « Ce n'est pas sans raison que « vous pleurez, très chers amis : car je « sais que quand je serai parti, des loups « rapaces fondront sur vous et que leur « dent meurtrière vous tourmentera « cruellement. Quand vous serez mal- « heureux, appauvris, vous verrez que « vous avez perdu en moi un défenseur « et un souverain comme il s'en trouve « peu. Mais je sais aussi pour sûr que le « Très Haut, se souvenant de mon péle- « rinage, vous ouvrira les entrailles de « sa miséricorde, et je le lui demande « maintenant et toujours de tout mon « cœur [2]. » Puis il les quitta et eux le suivirent de leur pieuse affection et de leurs regards pleins de larmes [3].

Le duc, toujours accompagné de toute sa famille, se rendit de Reynhartsbrunn à Schmalkalde, où il avait donné rendez-vous aux chevaliers et aux autres qui allaient le suivre en Terre Sainte. C'était là où il devait prendre congé de ses proches, de sa femme, de tous ceux qu'il portait dans son cœur [4]. Dès qu'il y fut arrivé, il prit à part son frère Henri et lui dit : « J'ai fait tout ce que je pouvais, « avec l'aide de Dieu, pour marcher « dans les voies du salut de mon âme, « et je ne me souviens de rien qui puisse « le compromettre, si ce n'est de n'avoir « pas encore détruit, comme mon père « déjà me l'avait ordonné, le château « d'Eyterburg, qui a été construit au « préjudice du couvent voisin. Je te sup- « plie donc, très doux frère, de ne pas « oublier de le renverser de fond en « comble, dès que je serai parti : cela « profitera au salut de ton âme [1]. »

Enfin le jour de la Nativité de saint Jean Baptiste, fixé pour le départ, étant arrivé, il fallut se séparer. Ce fut au milieu des chevaliers venus des extrémités de ses états, et du peuple qui se pressait pour voir une dernière fois son prince chéri, que Louis dut s'arracher des bras de tous ceux qu'il aimait. Il commença par bénir affectueusement ses deux frères, qui pleuraient tous deux [2]; il leur recommanda avec ferveur sa mère, ses enfans et son Elisabeth. Ses petits enfans le tenaient par ses habits, l'embrassaient en pleurant et lui faisaient leurs adieux en langage enfantin : « Bonsoir, cher « père, mille fois bonsoir, cher bon « père [3]. » Il ne put retenir ses pleurs en les embrassant, mais quand il se retourna vers sa bien-aimée Elisabeth, les sanglots et les larmes étouffèrent tellement sa voix, qu'il ne put lui rien dire [4]. Alors l'entourant d'un de ses bras et sa mère de l'autre, il les tint ainsi toutes deux contre son cœur sans pouvoir parler, en les couvrant de ses baisers, et en versant d'abondantes larmes pendant plus d'une demi-heure [5]. A la fin il dit : « Ma « mère chérie, il faut que je te quitte ; « je te laisse au lieu de moi tes deux au- « tres fils, Conrad et Henri ; je te re- « commande ma femme, dont tu vois « l'angoisse [6]. » Mais ni la mère, ni l'épouse ne voulaient se détacher de l'objet de leur amour, et le retenaient chacune

senes cum junioribus salutavit, pusillos quoque in ulnas suas accipiens impressit dulciter omnibus oris sui osculum. Ibid.

[1] Tum omnes tam grandi benignitatis exhibitione permoti in lacrimas proruperant uberrimas.... Ibid.

[2] Quos lamentantes aspiciens lacrimatus est stansque juxta illos..... Dixit : « Non incassum carissimi lugetis et fletis scio enim quod post discessionem meam... Ibid.

[3] Piis affectibus et lacrimosis aspectibus sequebantur. Ibib.

[4] Præcordiales sibi. Ibid

[1] Vita Rhytm. § 24. Theod. l. c.

[2] Unde gebeinete da gar fruntlichin syne brudir beyde weynende. Rothe, 1716.

[3] Gutenacht lieber Vatter, viel tausend Guternacht Herzguldener Vatter! Winkelm. ex Crolach. MS.

[4] Darnach sine libin frauwin sente Elsebethin, der kunde er vor jamir kume zeugerede Rothe. l. c.

[5] Und nam an itzigliehen arm eine
Und begunde also hitziglisch zeweynen
Das er nicht gesprechen konde
Mehir dan bey einer halben stunde
Und kusle sye dae alle beide.
Vita Rhyt. § 21.

[6] Ich bevel dir ouch meine frawen
Dy mag man elende schawenn.
Ibid.

de son côté. Ses frères et les autres chevaliers se pressaient confusément autour de ce groupe douloureux. Tous les cœurs étaient émus, tous les yeux humides, en voyant ce fils si pieux, cet époux si tendre et si fidèle, cherchant à se dérober aux derniers embrassemens des êtres qu'il aimait le plus au monde, pour aller servir Dieu au péril de sa vie. Le pauvre peuple mêlait sa douleur sincère et bruyante à celle des princes et des guerriers [1]. Ce n'était pas du reste la seule famille que déchirait la douleur de l'absence ; il y avait là, parmi la foule des croisés qui devaient accompagner le duc, bien des pères, des maris, des frères qui pleuraient et luttaient comme leur souverain pour s'arracher à leurs familles et à leurs amis. Chacun semblait avoir réservé pour ce lieu ce moment de cruelle épreuve. Les Thuringiens, les Hessois, les Saxons, y étaient tous réunis par leur affliction comme par l'objet de leur expédition. Tant de liens ne pouvaient être brisés sans un effort surnaturel ; l'on entendait de tous côtés des gémissemens et des sanglots, des bruits confus et sourds, qui se confondaient dans une angoisse commune [2].

Cependant plusieurs, plus maîtres de leurs cœurs, ou bien qui s'étaient plus tôt éloignés des leurs, ou enfin assez malheureux pour n'avoir ni famille, ni liens quelconques à briser, n'étaient dominés en ce moment solennel que par le caractère sacré de l'entreprise qu'ils allaient commencer. Ceux-ci, croisés et pélerins, avant tout, pendant que les

[1] Mater tenens filium, uxorque maritum
In diversa pertrahunt et tenent invitum.
Fratres cum militibus velut compeditum
Stringunt......
Erat in exercitu maximus tumultus,
Cum carorum cernerent alternari vultus;
Flebant pariter senex et adultus,
Turbæ cum militibus, cultus et incultus.

Theod. l. c. — Il y a beaucoup plus de détails encore dans le manuscrit de Darmstadt.

[2] Tot honestos nobiles, tam diversas gentes
Cum Thuringis, Saxones illuc venientes
Ut videntes socios suos abscedentes...

Erat ibi tunc mœstitudo maxima, luctus et planctus ingens, voces miserabiles, larga lacrimorum effusio cum rugitu anxio et clamore. Theod. ex Berthold. MS. — MS. de Darmstadt.

autres pleuraient et se lamentaient, entonnèrent des hymnes pour remercier Dieu qui daignait les faire combattre pour l'honneur de son saint nom. Le son de ces cantiques d'actions de grâces allait se mêler aux cris de deuil et aux gémissemens qui retentissaient partout ; et ainsi se trouvaient réunis par un contraste sublime l'exaltation de la joie qu'inspirait l'amour du Seigneur, et l'épanchement des intimes douleurs que ce même amour savait braver et vaincre [1].

Quand le duc put enfin se dégager des embrassemens de sa mère, il se vit comme emprisonné par les chevaliers qui restaient et par ce pauvre peuple auquel il était, à juste titre, si cher ; chacun voulait le retenir, l'embrasser encore, lui prendre la main, ou au moins toucher ses vêtemens ; mais lui, étouffé par les larmes, ne répondait à personne [2]. Ce ne fut qu'après maint effort qu'il put se frayer un chemin vers l'endroit où l'attendait son coursier : s'étant jeté dessus, il se plaça au milieu des croisés, et partit en mêlant sa voix aux chants sacrés qu'ils répétaient en chœur [3].

Sa bien-aimée Elisabeth était encore à ses côtés, car elle n'avait pu se résigner à recevoir ses adieux en même temps que tous les autres, et elle avait obtenu de pouvoir l'accompagner jusqu'à la frontière de Thuringe. Ils chevauchaient ainsi à côté l'un de l'autre, le cœur accablé de tristesse [4]. Ne sachant plus comment parler, la jeune duchesse ne faisait que soupirer [5]. Arrivée à la frontière du

[1] Erat nihilominus devota illic mens, et vox grata benedicentium Deum, etc. Ibid. Gar minnesame liebe durch Godes liebe scheident. MS. Darmst.

[2] Amico luctamine cuncti certavere,
Quis cum diutiùs posset retinere.
Quidam collo brachiis, quidam inhærere
Vestibus, nec poterat cuiquam respondere.
Theod. l. c.—Vita Rhyt.

[3] In nomine Domini ipsum cordibus et vocibus collaudantes. Ibid.

[4] Seine hertzliebste Elisabeth aber wollte keinen abschied von ihm nehmen.... Also ritten sie mit traurigem hertzen neben einander...... Kochem, p. 815. 16.—Theod. vi. 3.

[5] Sufzen ufte zi began
Si begab irz herzen nit.
MS. de Darmst.

pays, elle n'eut pas le courage de le quitter là, et fit encore une journée de route à ses côtés, puis une seconde, vaincue et entraînée par la douleur et l'amour [1]. A la fin de cette seconde journée, elle déclara qu'elle ne savait pas si elle pourrait le quitter jamais, ou si plutôt elle n'irait pas avec lui jusqu'au bout [2]. Cependant il lui fallut enfin céder; et cet amour divin, qui est fort comme la mort, vainquit dans ces deux tendres et nobles cœurs l'amour de la créature [3]. Le sire de Varila, grand échanson, s'approcha du duc et lui dit: « Monseigneur, il est temps; laissez par- « tir madame la duchesse, il faut bien « que cela soit [4]. » A ces mots les deux époux fondirent en larmes, et s'embrassèrent en palpitant, avec des sanglots et des gémissemens qui émurent tous les assistans [5]. Cependant le sage sire de Varila insistait et cherchait à les séparer; mais ces deux âmes qui s'étaient si tendrement et si intimement aimées, adhéraient l'une à l'autre avec une invincible force dans ce moment suprême. A la fin Louis se surmonta et donna le signal du départ. Il montra à la duchesse un anneau qu'il portait au doigt, et qui lui servait de cachet pour ses lettres secrètes [6]. « Elisabeth, lui dit-il, ô la plus « chère des sœurs! regarde bien cet an- « neau que j'emporte avec moi, où est « gravé, sur un saphir, l'agneau de Dieu « avec sa bannière : que ce soit pour toi « un signe sûr et certain pour tout ce « qui me regarde. Celui qui t'apportera « cette bague, chère et fidèle sœur, et « qui te racontera que je suis en vie ou « bien mort, crois à tout ce qu'il te « dira [1]. »

Puis il ajouta : « Que le Seigneur te bé- « nisse, chère petite Élisabeth, sœur « bien aimée, mon doux trésor, que le « Seigneur très fidèle garde ton âme et « ton courage; qu'il bénisse aussi l'en- « fant que tu portes sous ton cœur; nous « en ferons ce dont nous sommes conve- « nus ensemble. Adieu; souviens-toi tou- « jours de notre saint amour; ne m'ou- « blie jamais dans aucune de tes prières; « adieu, je ne puis plus rester [2]. » Et il partit [3], et laissa sa bien-aimée entre les dames; elle le suivit long-temps de ses regards, puis, à demi morte, tout inondée de larmes, et au milieu des lamentations de ses compagnes, s'en retourna vers la Wartbourg, portant dans son cœur le pressentiment qu'elle ne le reverrait plus [4].

Revenue dans ses tristes foyers, elle se dépouilla sur-le-champ de son costume royal, pour prendre, avec un trop juste désespoir, les habits de veuve qu'elle ne devait plus quitter.

[1] Tunc reversuram vis amoris et separationis dolor retinuit, et ad iter unius diei progredi compulit; sed nec ista suffecit progressio, processit adhuc discessionis impatiens, diei alterius iter complens.—Theod. l. c.

[2] In obirschwenkliche liebes sy wuste nicht ob sy mit ime wolde addir ob sy wolde biblen. MS. de Berthold, témoin oculaire.

[3] Rupit tamen moras affectionis fortis ut mors dilectio conditoris. Theod. ex Berth.

[4] Gnediger Herre is ist zeyt: lasset unsre gnedige frowe wedderkeren : es muss doch syn. Berth. MS. 80. Témoin oculaire.

[5] Quis gemitus, quæ suspiria, qui singultus, quæ lacrymæ, quis motus vel strepitus cordis. Theod. ex Berth.

[6] Quo pro secreto sigillo utebatur. Teod. ex Berth.

[1] Elisabeth du allerliebste schwester......... getruwe schwester. Vita Rhyt. — Rothe ex Berth. — Selon le Passionnal et plusieurs auteurs, au lieu d'emporter l'anneau avec lui, il le donna à Élisabeth; la pierre n'était pas un saphir, mais une hyacinthe qui avait la propriété de s'échapper de sa monture lorsqu'il arrivait un malheur à la personne qui l'avait donnée. Pass. f. 60. Happel, Concio II, p. 23. Théodoric est équivoque sur ce point.

[2] Theod. l. c. — Vita Rhyt. 24. — Rothe, 1717. Herzliebste Elisabethlein, herzallerliebste Schwester, mein edler schatz......... bleibe eingedenk unsers ehelichen Lebens und herzlich gepflogenen Liebe......... gesegne dich der getreue almaechtige Gott..... Crolachius, MS. apud Winkelm. p. 264

[3] Hæc dixit et abiit princeps a dilecta. Theod. l. c.

[4] Nach langem Nachsehen..... die halbtodte Fürstin... es andete sie er würde nicht wieder kommen.,... Kochem, 817. — Et cum ea redeuntium lamentationes puellarum. Theod. l. c. — Cette scène si touchante est représentée parmi les vieilles peintures sur bois de l'église de Marbourg avec beaucoup de naïveté et de grâce.

VARIÉTÉS.

REVUE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE, *sous le titre de* REVUE DE DUBLIN.

On connaît l'immense influence exercée en Angleterre par la presse semi-périodique, c'est-à-dire, par les revues qui paraissent tous les mois ou tous les trois mois. Les littérateurs les plus célèbres, les hommes politiques les plus éminens, n'ont pas dédaigné d'y consacrer leurs travaux, et lui ont dû plus d'une fois leur renommée. Rien en France ne pourrait donner une idée de l'importance qui s'attache aux opinions manifestées par ces recueils puissans, qui décident presque en souverains du sort d'un livre, et même d'une opinion, d'une mesure législative, non pas à la légère et d'un ton superficiellement doctoral, mais après une discussion toujours approfondie et savante, si elle n'est pas toujours impartiale. Parmi ces Revues, deux surtout se distinguent depuis trente ans par leur popularité et le talent avec lequel elles sont rédigées : ce sont la *Revue d'Edimbourg*, organe du libéralisme philosophique anglais, des anciens Whigs, dont lord Brougham a été long-temps un des principaux rédacteurs, et la *Revue Trimestrielle* (*Quaterly Review*), interprète des *Tories*, de l'aristocratie et de l'anglicanisme, mais surtout de la haine contre le catholicisme. La Revue d'Edimbourg, comme toutes les autres feuilles du parti whig, a toujours défendu avec chaleur les droits des catholiques opprimés, mais seulement dans l'intérêt de la politique, et de ce qu'on appelle là comme ici la philosophie. Il manquait aux catholiques un organe qu'ils pussent avouer sans réserve, inspiré uniquement par leur foi et leur doctrine, et digne à ce titre de plaider dans toute son étendue la cause réunie de l'Irlande et du catholicisme. Cette lacune va être comblée. Un recueil trimestriel, conforme en tout, pour le mode de publication, aux recueils dont nous venons de parler, va paraître à dater du mois d'avril, sous le titre de *Revue de Dublin* (quoique publiée à Londres). C'est le grand nom d'O'Connell qui se trouve à la tête de cette noble entreprise. A ses côtés, on voit celui de monseigneur Wiseman, prélat de la cour de Rome, recteur du collége anglais à Rome, professeur à l'université romaine, l'un des plus savans théologiens et orientalistes de la capitale du monde chrétien, et généralement regardé comme une des lumières de l'Eglise catholique d'Angleterre : c'est de Rome même que monseigneur Wiseman, à qui la partie doctrinale de la Revue est réservée, enverra ses propres travaux et surveillera ceux des autres collaborateurs. On voit que la politique et la théologie des catholiques anglais ne pouvaient avoir de représentans plus illustres et plus convenables dans cette lutte nouvelle qu'ils vont engager contre leurs implacables calomniateurs. La partie purement littéraire et de politique étrangère sera, à ce qu'on nous assure, plus particulièrement confiée à M. Quin, jeune avocat d'un talent déjà éprouvé, et qui s'est fait avantageusement connaître par son *Voyage sur le Danube*. Nos lecteurs verront avec un vif intérêt le prospectus de cette Revue que l'on nous a priés d'insérer. Ils peuvent compter du reste que nous les tiendrons au courant des progrès d'une œuvre si bien faite pour éveiller nos plus vives sympathies.

La Revue de Dublin.

« L'Irlande n'a pas encore été représentée dans l'arène de la littérature critique. A peine, parmi les Revues trimestrielles qui existent maintenant, s'en trouve-t-il une qui n'ait dénoncé sa religion comme un mal, ou qui ne l'ait ridiculisée comme une superstition. Les journaux politiques, de leur côté, sauf quelques brillantes exceptions, ne cessent, depuis plusieurs années, de répandre les invectives les plus étranges contre cette foi vénérable. Elles sont fondées sur des dispositions incompatibles avec les principes les plus essentiels, empreintes de préjugés que l'ignorance a fait naître, et généralement écrites dans un style que l'esprit du christianisme condamnera dans tous les temps.

« Avant que l'acte d'émancipation catholique n'eût passé, l'hostilité contre la religion était largement encouragée, dans tout cet empire, comme un puissant moyen d'assurer la permanence de notre dégradation. A présent, que

tous les sujets de sa majesté sont à peu près égaux devant la loi, cette hostilité s'est notamment envenimée. On voudrait nous priver des bienfaits pratiques de nos droits, et de nos priviléges recouvrés, arrêter et empêcher même, s'il était possible, ces réformes ultérieures dans les institutions civiles et ecclésiastiques de ces royaumes, que devait naturellement produire la révocation d'une série d'ordonnances dirigées contre la Religion catholique. Comme la loi n'est plus un empêchement général à notre admission dans le giron de la constitution, on a imaginé de continuer la guerre contre cette religion à l'aide de sociétés secrètes ou publiques composées d'individus appartenant à tous les ordres et à toutes les professions, qui font consister la grande affaire de leur vie, à rendre odieux à la nation le nom même de notre foi.

« Dans ces circonstances, nous nous sentons impérieusement pressés de défendre notre Eglise. Mais au lieu d'imiter les formes dont on fait usage pour l'attaquer, nous ne ferons qu'expliquer de temps en temps et sous la sanction d'autorités reconnues, les doctrines que professent réellement les catholiques des trois royaumes. Nous espérons qu'en nous adressant ainsi à ceux qui n'ont pas notre foi, nous les engagerons à étudier les véritables points sur lesquels nous différons, et que, s'ils ne retournent pas à la religion de leurs ancêtres, ils apprécieront, au moins, les motifs qu'ont près de huit millions d'Irlandais et d'Anglais, pour lui conserver leurs affections.

« Ce qui distingue éminemment la Religion catholique, c'est la sollicitude vraiment maternelle avec laquelle elle couvre de ses ailes et nourrit de son propre sein toutes les facultés de l'âme destinées à embellir son existence ici-bas, et à la préparer pour la gloire éternelle. C'est en elle que ses enfans ont trouvé la plus ancienne et la plus noble protectrice de la littérature, des sciences et des arts, et c'est sous ses auspices qu'ils ont rempli le monde de leur renommée. Le flambeau du génie resplendit dans ses cloîtres, pendant des siècles, tandis que le voile des ténèbres couvrait le reste de la terre; et ce sont ses ministres qui ont répandu le christianisme et la civilisation dans les royaumes de l'Europe moderne.

« C'est pourquoi tout ce qui se rattache aux progrès de l'homme dans ses recherches religieuses, sociales et politiques, doit nécessairement trouver une place dans la Revue de Dublin. L'avenir témoignera de la manière dont nous remplirons la tâche que nous avons entreprise; mais nous aimons à assurer nos lecteurs que notre espoir le plus cher sera d'accomplir scrupuleusement, dans l'esprit qui l'a dicté, le divin précepte: « *Aimez-vous les uns les autres* [1]. »

DANIEL O'CONNEL;
N. WISEMAN, D. D.;
MICHAEL J. QUIN.

— M. Laurentie a publié dernièrement une introduction à l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle sous le titre de *Théorie catholique des Sciences*. On retrouve dans cet écrit les vues élevées et les nobles sentimens qui caractérisent toutes les productions de cet écrivain distingué. Dans celle-ci, il s'est attaché particulièrement, en parcourant la classification des connaissances, à faire ressortir le lien moral qui doit les unir, unité vivifiante, qui est comme l'âme de la science, et dont les sciences particulières sont la réalisation extérieure, et en quelque sorte le corps. Nous aimerions à présenter à nos lecteurs l'analyse d'un travail que le nom de M. Laurentie recommande à l'attention des catholiques; mais ce travail ne peut guère être résumé, parce qu'il est déjà un résumé lui-même. Nous nous ferons du moins un devoir et un plaisir d'en donner l'extrait suivant:

« Le christianisme, nous l'avons dit dès le début, reparaît comme une inspiration mystérieuse dans les travaux de l'intelligence. Il fallait *écraser l'infâme* il y a un siècle; il faut à présent l'invoquer comme le génie sauveur de l'humanité. Ne nous créons pas d'illusions et ne poursuivons pas de chimères; mais reconnaissons et constatons ce retour des âmes vers une pensée céleste. Il y a du vague encore dans les idées; c'est qu'elles sortent d'une profonde nuit; rayons lumineux qui percent les nues et servent d'annonce à l'éclat du jour.

« Après tout, laissant à Dieu tout le secret de l'avenir, il nous est donné du moins de saisir les caractères extérieurs de la révolution morale qui se fait dans la société; et ce spectacle est par lui-même assez imposant.

« Voici le monde entier dans une situation inconnue à tous les âges; voici tous les peuples de l'univers liés entre eux par une civilisation parvenue à un degré mystérieux. La pensée humaine vole dans l'air par des procédés qui, en un clin d'œil, la jettent d'un pôle à l'autre, et soumettent ainsi tous les habitans du globe

[1] Le premier numéro de la Revue de Dublin (prix, *six schellings*) paraîtra dans le courant du présent mois d'avril, comme journal trimestriel, et continuera aux époques ordinaires. — On s'abonne chez Booker, Bond street, 61, à Londres.

à un même empire. La barbarie n'a guère plus de forêts dans le monde; l'état sauvage est vaincu. L'industrie, qui pour la cupidité est tout le progrès de l'esprit, devient pour la science une communication de plus, et croyant ne donner aux hommes que des richesses, elle leur crée des liens d'intelligence. Jusqu'à une certaine communauté de besoins physiques, de goûts, de modes et de plaisirs, vient s'établir entre tous les peuples. La Chine a des arts qui semblent éclos à Paris; le sentiment de la perfection se glisse dans l'Inde antique et dégradée, comme dans l'Amérique nouvelle et déjà vieillie. L'Europe n'a plus sa domination savante et lettrée sur le reste du monde; une large égalité de lumières s'est partout répandue à flots. L'Asie s'est ouverte aux idées de l'Occident; l'Orient se refait; la Grèce semble aspirer à une renaissance; la barbarie ottomane fuit; la terre autrefois touchée par saint Louis est destinée à revivre sous la croix. Tout un travail de renouvellement se fait dans le monde ancien comme dans le monde nouveau. Et pour instrument de cette immense transformation, voici qu'une langue devient universelle, langue de politesse, de clarté et d'élégance, qui semble avoir été faite pour servir d'illumination aux esprits.

« Cette langue, c'est notre langue!

« Quel est le coin du globe où elle n'ait son empire? Vous la trouvez dans les déserts de l'Amérique, et voici qu'elle s'ouvre un passage sous les tentes des Bédouins. L'Egypte la reçoit en hospitalière, et lui confie la mission de rajeunir sa civilisation dégénérée. S'il est une nation qui se sente appelée à prendre un haut rang entre les nations savantes, elle appelle la langue française à son aide; et la langue française lui apporte aussitôt, avec ses chefs-d'œuvre, toutes les finesses de l'intelligence, toutes les grâces de l'esprit, l'instinct du beau, le sentiment de la poésie, l'inspiration des arts. Toutes les académies du monde se tiennent par ce lien savant. Les rivalités politiques cèdent à cet empire intellectuel, plus puissant que tous les autres. La docte Allemagne le subit sans murmure. La Russie l'accepte avec amour. Nul peuple n'échappe à cette domination.

« Mais quoi! n'est-ce rien de merveilleux que cette grande unité qui s'é ablit pacifiquement dans l'esprit? n'avons-nous pas à pressentir quelque chose de providentiel dans ce travail moral qui va atteindre la barbarie dans ses déserts pour la soumettre aux mêmes lois intellectuelles que la civilisation la plus raffinée?

« Lorsque le christianisme descendit parmi les hommes, une vaste unité s'était de même établie sur la terre; c'était celle de la domination d'un peuple sur tous les peuples: unité formidable, mais qui devait servir de préparation à cette autre unité de la science, de la vertu et de la liberté, que les hommes ont rompue par leurs vices et dégradée par leurs folies.

« Quelque chose d'analogue se fait sentir. Dans ce lien universel qui s'est formé entre les peuple par la pensée et par les arts, il y a aussi la préparation d'un ordre inconnu à l'humanité. Le mystère en est au ciel, mais le pressentiment en est au fond de toutes les âmes. Cette vague espérance ne saurait être trompée. Quelques uns demandent à l'avenir je ne sais quel christianisme nouveau qui répondrait selon eux à ce besoin infini de rajeunissement et de réparation. Ils ne savent pas que le christianisme, restant ce qu'il est, féconde par son génie immortel toutes les transformations sociales amenées par le cours des âges. Eternellement vrai, et éternellement le même, il verra passer et repasser les révolutions, et il restera debout sur les ruines. C'est pourquoi, voulant donner à la science humaine son action forte et puissante sur la marche du monde, nous avons à la rattacher à la racine du christianisme, qui, par son caractère de vérité immuable, domine tous les changemens. Ainsi nous pouvons aider à l'accomplissement des destinées mystérieuses qui semblent planer sur notre avenir. Ne croyons à rien de chimérique, mais ne méconnaissons point le travail profond qui se fait sur la société. Une grande préparation est faite pour une révolution inconnue; le monde l'attend; mais comme il n'est donné à nulle pensée humaine d'en marquer la nature, il nous est seulement permis d'affirmer qu'elle ne sera féconde pour le bonheur et pour la liberté des hommes qu'autant qu'elle s'inspirera du génie du christianisme, ce bon et éternel génie de l'humanité. »

— Quelques organes de la presse ont défendu, dans ces dernières années, une théorie étrange sur l'art : on a prétendu que l'art est indépendant, qu'il ne relève que de sa propre autorité, qu'il est à lui-même sa suprême loi, que, pourvu que la forme plaise, le fond est indifférent pour l'art. Vers les derniers temps de la philosophie scolastique, quelques rêveurs considérèrent la dialectique, non comme un instrument, mais comme une science qui se suffisait à elle-même, indépendamment du fond sur lequel elle s'exerçait; ou, si l'on veut remonter plus haut, les sophistes grecs proclamèrent que, dans l'emploi du raisonnement, on ne doit s'embar-

rasser que de la justesse de la forme, sans s'inquiéter de la vérité des choses. Cette absurdité philosophique est le pendant de l'aberration littéraire dont nous parlons : ces deux erreurs sont de même race. Lors même que la théorie de l'indépendance de l'art n'aurait que cette triste parenté, c'en serait déjà assez pour qu'elle méritât un mauvais accueil ; mais elle appartient à une famille d'erreurs plus nombreuse. En esthétique, *le beau est indépendant du vrai et du bon* ; en morale, *le plaisir n'a pas pour règle le devoir* ; en cosmologie, *les planètes ne sont pas subordonnées à une force centrale;* en métaphysique, *la forme des êtres ne dépend pas de leur substance :* toutes ces erreurs sont visiblement issues d'un même principe, qui se reproduit en chacune d'elles :

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum.

Le journal l'*Artiste* renfermait dernièrement une protestation remarquable de M. Alex. de Saint-Chéron, au nom de l'art lui-même, contre une indépendance qui n'est pas plus son état naturel, que l'indépendance de la vie sauvage n'est l'état naturel de l'homme :

« Ne cherchez pas à arrêter l'art en lui demandant où il va, quelle est sa pensée ? Il vous répondra fièrement : Peu vous importe ! je vais où il me plaît, j'ai la pensée qu'il me plaît : ai-je réussi ? vous ai-je amusé ? vous ai-je fait rire ou pleurer ? voilà toute votre affaire. — Mais vous outragez la religion, mais vous blessez la morale, mais vous violez la vérité historique ! — Eh ! peu vous importe ! il ne s'agit ici ni de religion, ni de morale, ni d'histoire ; l'œuvre que voici est une œuvre de poésie ou d'art ; c'est un drame, une comédie ou une ode, c'est un tableau ou une statue. Ce drame, cette comédie, cette ode, sont-ils poétiquement écrits ? les caractères sont-ils tracés et suivis avec vérité et énergie ? les images sont-elles pittoresques, en harmonie avec le ciel, avec la terre, avec toute la scène de l'action ? dans ce tableau, le coloris est-il vrai, chaud, local, le clair-obscur bien rendu, le dessin pur, exact ? les chairs de cette statue sont-elles transparentes, le corps est-il modelé avec habileté ? voilà le cercle des questions dans lequel il faut vous renfermer, l'art n'est pas au delà. Lisez toutes les préfaces de M. Victor Hugo, surtout celles de *Cromwell* et des *Orientales*, lisez ses deux volumes de *Mélanges*, rappelez-vous les articles d'esthétique de la *Revue des deux Mondes*, vous y trouverez cette formule nettement écrite.

« Qu'est-ce donc que cette formule ? Ce n'est pas autre chose, pour la poésie et les beaux-arts, que le divorce brutal de l'inspiration et du technique ; c'est l'homme agenouillé devant la forme, comme devant le veau d'or, prostituant son âme et sa pensée à une idole ; c'est l'art mis hors la loi religieuse, hors la loi morale ; c'est l'abdication de l'intelligence humaine ; c'est l'anéantissement des nobles tendances de nos facultés vers l'infini, vers l'idéal, vers un type de toute beauté ; c'est le manichéisme dans l'art, c'est-à-dire la lutte éternelle et fatale du bien et du mal, du beau et du laid. Avec cette théorie vous excuserez toutes les infamies, quand vous pourrez dire en face d'une œuvre ou d'une action : ***Il y a de l'art*** là-dedans ! »

— L'article de M. Littré, sur les *grandes épidémies*, inséré dans un des derniers numéros de la *Revue des Deux-Mondes*, forme un chapitre curieux du livre qu'il y aurait à faire sur la loi de destruction qui pèse sur le monde humain. La *peste antique*, dont il est fait mention pour la première fois à l'époque de la guerre du Péloponèse, et qui désola l'Ethiopie, l'Egypte, la Grèce et la Perse ; une nouvelle peste qui, présentant des caractères différens, fit sa première apparition sous l'empereur Justinien, vers la fin du cinquième siècle, enleva, à cette époque, suivant l'estimation de certains historiens, cent millions d'hommes, renouvela ses épouvantables dévastations au quatorzième et dure encore de nos jours en Egypte ; la fièvre jaune, qui correspond à une nouvelle phase de mortalité ; enfin le choléra, qui devient cosmopolite, tels sont en quelque sorte les quatre génies funèbres, qui, échelonnés sur la route des siècles, ont présidé jusqu'ici aux plus grands convois de l'humanité. C'est de l'Orient que ces fléaux sont sortis, comme si cette vieille patrie du genre humain, d'où nous est venue la lumière et la vie, avait aussi conservé un terrible droit d'aînesse dans les choses de la mort, comme si l'arbre mystérieux et fatal qui apparaît dans la Genèse, près du berceau de l'homme, avait déposé dans cette terre des germes pleins d'une sève empoisonnée. On ne doit pas confondre ces maladies avec celles que l'on peut produire artificiellement, comme, par exemple, le scorbut, par une combinaison de circonstances qui sont à la disposition de l'homme. Elles ne doivent pas non plus être confondues avec les épidémies qui se renferment dans les limites de certaines régions, et qui doivent avoir par conséquent des causes locales. Ces maladies gigantesques, qui sont la plus haute manifestation, les plus grands coups de la puissance destructive qui étend son bras sur le genre humain, ont une cause

supérieure à la volonté de l'homme, qui n'a pas le pouvoir de les produire ; elles ont une cause supérieure aux agens locaux de la nature, puisqu'elles ont la terre entière pour théâtre, puisqu'elles ne sont, par leur force d'expansion, ni asiatiques, ni européennes, ni africaines, ni américaines, mais terrestres. Ne semblent-elles pas avoir leur cause première et inconnue, non dans le tempérament de l'humanité, mais dans ce qu'on pourrait appeler le tempérament de notre planète ? M. Littré adopte l'hypothèse, déjà mise en avant par plusieurs médecins allemands, suivant laquelle ces étonnans phénomènes se rattacheraient à une sorte d'*état fébrile* du globe. Si cette fièvre du globe, dont les accès se manifestent d'abord en Orient, venait à être suffisamment constatée comme donnée scientifique, un fait de cet ordre ouvrirait à la science une échappée de vue vers de profonds mystères. Quoi qu'on fasse, et quoi que l'on dise, le simple aspect de ces vastes perturbations dans l'empire de la vie, tourmente la raison comme un sombre et solennel hiéroglyphe. « D'immenses épidémies, dévastant le monde, se manifestent par les phénomènes les plus divers ; quelques uns disparaissent, et il semble que le temps ne doive plus les ramener ; d'autres surviennent et les remplacent ; l'homme lutte, meurt, et quelquefois triomphe, comme dans la petite vérole, où il se protège par la vaccine, ou dans la peste où il se préserve par la séquestration. C'est le déchaînement de certaines grandes forces dont les effets seuls se montrent, de tempêtes qui troublent l'harmonie des choses qui font vivre, de venins mortels dont le genre humain est, pour ainsi dire, l'unique réactif...... Comme si la nature, *ne se contentant plus de la succession ordinaire de la vie et de la mort*, empruntait soudainement des moyens plus prompts de destruction. » En contemplant ce mélancolique tableau, l'intelligence éprouve le besoin de se réfugier dans une sphère plus haute que celle où se remuent les phénomènes de composition et de décomposition des corps ; elle porte en son sein des questions plus intimes et plus saisissantes que les problèmes *de l'éternelle chimie ?* Le monde humain, considéré seulement sous la face que nous venons d'entrevoir, et qui n'est elle-même qu'une face particulière de la loi de destruction à laquelle il est soumis, nous offre-t-il le type splendide que l'esprit conçoit, l'idée pure, et s'épanouissant sans déchirement et sans flétrissure, d'une œuvre divine inaltérée ? Le matérialisme seul pourrait rester sourd à cette question, car il n'y a pour lui que des réalités sans types, des signes sans signification, des faits éternels, sans d'éternelles idées dont ils sont l'expression. Mais si les faits sont les mots d'une pensée, si la création est un livre, pourquoi dans ce livre des feuilles déchirées et de larges ratures toutes rouges de sang ?

— M. P. Leroux a publié, dans un des derniers numéros de la *Revue des Deux-Mondes*, un article sur le *souverain bien*, qui est, dans une de ses parties du moins, l'expression d'une pensée trop anti-chrétienne pour que nous le laissions passer sans observations. Nous aurions plusieurs choses à relever dans la partie métaphysique ; mais nous voulons seulement, dans cette courte note, repousser une attaque dirigée directement contre le Christianisme, et qui ne repose que sur une fausse exposition de sa doctrine.

M. P. Leroux est tombé dans une erreur fort ordinaire aux époques où l'on cherche à s'élever à des idées synthétiques. Lorsque l'esprit analytique commença à prédominer, à partir de Bacon, quel était l'excès qui devait être le plus commun ? Cet excès consistait, après avoir observé quelques faits partiels, à en tirer précipitamment des conséquences générales qu'ils ne renfermaient pas, on viciait les conceptions en faveur des faits. Aujourd'hui, quand on s'est formé quelques idées ressemblant plus ou moins à une synthèse, on dénature les faits pour les forcer de cadrer avec elles. L'article dont il est question en ce moment, nous fournit un exemple palpable de cette hallucination philosophique. « Les chrétiens, dit-il, en se séparant du monde, ont dû négliger le libre arbitre, et ne reconnaître *que* la grâce. C'est la doctrine de saint Paul et de saint Augustin ; et, quelque effort qu'on ait fait pour conserver le principe de la raison *libre*, c'est la vraie doctrine du Christianisme. » A l'appui de cette *synthèse*, M. P. Leroux cite un ou deux textes de saint Paul et de saint Augustin, et voilà la chose conclue. Mais ignore-t-il qu'on pourrait lui citer vingt textes de la Bible qui enseignent la libre coopération de l'homme à la grâce ? Ignore-t-il, à propos de saint Augustin en particulier, ce que sait tout homme qui a, non pas feuilleté, mais étudié sérieusement sa doctrine ; ignore-t-il, dis-je, que si ce docteur de l'Église insiste particulièrement sur l'indispensable besoin de la grâce dans sa polémique contre Pélage, il établit non moins fortement le dogme du libre arbitre dans les écrits qu'il a dirigés contre le fatalisme manichéen ? M. Leroux allègue un passage de saint Augustin qui semble ne pas tenir compte du libre arbitre : mais pourquoi ne tient-il pas compte lui-même

de celui-ci et de cent autres du même genre? « Nous avons le libre arbitre de la volonté, et « c'est par lui seul que nous péchons...... Qui « est coupable de ce qu'il n'a pu éviter? Or, « on pèche; on peut donc éviter le mal [1]. Le « libre arbitre existe, et par lui chacun pèche, « s'il le veut, et ne pèche pas, s'il ne le veut « pas, » disait-il dans sa dispute avec le manichéen Félix [2]. On peut donc, en un mot, puiser alternativement dans les écrits de l'évêque d'Hippone deux séries de textes parallèles qui ne paraissent négliger ou quelquefois interdire le dogme du libre arbitre ou celui de la grâce que lorsqu'ils sont pris isolément. M. Leroux ignore-t-il aussi que, si le second de ces dogmes a été invariablement maintenu par les décrets des conciles et les décisions doctrinales des papes, les décisions et les décrets n'ont pas non plus manqué au premier, et que le jansénisme est une hérésie tout comme le pélagianisme? L'Eglise n'a pas fait des efforts en quelque sorte secondaires pour retenir la doctrine du libre arbitre, comme si c'eût été une doctrine presque étrangère, et toujours prête à lui échapper; elle l'a enseignée avec la même persévérance, la même rigueur et au même titre que la doctrine de la nécessité de la grâce, parce que sans elle tout l'ordre moral, consacré par la révélation, s'écroule inévitablement; seulement, parmi les théologiens qui ont voulu concilier philosophiquement ces deux dogmes, quelques uns ont adopté des explications que d'autres accusaient de conduire à des conséquences inconciliables avec la grâce ou le libre arbitre : mais cette polémique même constate le point dont il s'agit ici, puisque de part et d'autre la force de l'argumentation consistait à prouver que l'explication rationnelle opposée à celle que l'on préférait, ne pouvait s'allier avec l'un ou l'autre de ces deux grands pivots de l'orthodoxie catholique.

Lorsque l'on veut apprécier une doctrine, il faut commencer par la connaître, et par la connaître un peu plus exactement que M. P. Leroux ne possède l'histoire de la doctrine chrétienne, lui qui a pu écrire les phrases suivantes : « L'Eglise adopta ce suprême précepte « de l'amour (soit que vous mangiez, soit que « vous buviez, ou quelque autre chose que « vous fassiez, faites tout pour l'amour de « Dieu); elle l'admit dans toute sa rigueur, et « pourtant elle en repoussa la rigueur. Elle eut « deux solutions. Le grand docteur du moyen « âge, saint Thomas, n'a-t-il pas soigneuse- « ment expliqué qu'il suffisait d'avoir virtuelle- « ment Dieu pour objet dans notre amour des « créatures? Quand saint Thomas, au treizième « siècle, expliqua ainsi le précepte de saint « Paul, c'est que la période ascendante du « stoïcisme idéaliste était terminée; c'était « déjà, en effet, un retour vers la nature. »

Suivant saint Thomas, « on rapporte *virtuellement* une action à Dieu, lorsqu'on agit dans un but ordonné lui-même par rapport à Dieu [1], » c'est-à-dire dans un but conforme à la volonté de Dieu, à l'idée qu'il a établie. Or saint Thomas n'a pas dit que, pour accomplir le précepte de l'amour de Dieu, il suffit de rapporter toutes nos actions à Dieu d'une manière seulement virtuelle; car il établit que ce précepte emporte l'obligation de produire des actes formels et directs d'amour de Dieu; mais il enseigne en même temps que ce précepte n'est pas violé, par cela même qu'une action ne se rapporte que virtuellement à Dieu, dans le cas qui vient d'être indiqué, ou, en d'autres termes, qu'outre les actes formels d'amour de Dieu nécessaires au salut, les actions qui se rapportent immédiatement à un but particulier, qui fait partie de l'ordre que la Providence a établi, sont licites et honnêtes. Huit siècles avant saint Thomas, saint Augustin énonçait la même doctrine en termes au moins aussi expressifs : « Il « y a une charité divine et une charité hu- « maine : la charité humaine est licite ou illi- « cite..... en deux mots, l'amour d'un homme « avec son épouse est une charité humaine li- « cite; l'amour d'un homme pour l'épouse « d'autrui est une charité humaine illicite; ayez « la charité licite; elle est humaine, comme je « l'ai dit, mais elle est licite [2]. » Voilà donc la grande innovation du treizième siècle proclamée déjà au cinquième; voilà l'altération que saint Thomas a fait subir à la doctrine de saint Augustin, déjà formulée par saint Augustin lui-même; voilà ce retour vers la nature qui indique la *fin de la période ascendante du stoïcisme idéaliste*, enseigné, dès les premiers

[1] *Habemus liberum voluntatis arbitrium, et eo solo peccamus.* De libero arbitrio, lib. II. *In eo quod nullo modo caveri potest non peccatur; peccatur autem, caveri igitur potest.* Ibid.

[2] *Ecce autem liberum arbitrium, atque indè peccare, quemque, si velit, non peccare, si nolit, non solum in divinis scripturis quas non intelligitis, sed etiam in verbis ipsius Manichæi tibi probo.* Act. cum Felice manich., lib. II.

[1] *De Char.*, art. II, ad. 3.

[2] *Charitas alia est divina, alia est humana, alia humana licita, alia illicita... Ut ergo breviter insinuem, de licita est humana charitas, quâ uxor diligitur, illicita, quâ meretrix vel uxor aliena... Licitam ergo charitatem habete, humana est, sed, ut dixi, licita est.* Ser. 349.

temps de cette période, par celui-là même que M. Leroux considère comme le plus grand interprète de la doctrine opposée à *ce retour vers la nature.*

En dénaturant ainsi les dogmes chrétiens, en s'attachant à certains textes, certaines parties isolées et mutilées, tandis qu'il néglige d'autres parties, d'autres textes qui contrarieraient l'échafaudage de cette synthèse, M. P. Leroux ressemble à un physicien qui, pour donner une idée de la doctrine de Newton, s'attacherait seulement aux passages relatifs à la force d'attraction, et ne tiendrait aucun compte de ceux qui traitent de la force de projection. Encore une pareille méprise serait-elle plus concevable; car, à défaut d'une connaissance véritablement historique de la doctrine chrétienne, les grands développemens que l'activité et la liberté humaine ont reçus sous l'influence de cette doctrine, auraient dû au moins lui faire soupçonner que le Christianisme est autre chose, dans son essence, qu'un *fatalisme mystique.*

— Le *recueil* intitulé l'*Européen*, dirigé par M. Buchez, suit une route tout opposée à la tendance anti-chrétienne dont nous venons de parler. Nous reviendrons plusieurs fois sur cette publication qui, à notre avis, ne doit pas être confondue avec la masse des feuilles périodiques. Nous exposerons l'ensemble des idées qu'elle est destinée à défendre; nous signalerons les points où cette doctrine se sépare réellement du christianisme, tout en voulant le prendre pour règle; mais nous nous plairons surtout à faire remarquer ce qu'il y a de fortement conçu et de généreusement senti dans des travaux inspirés par cette pensée, que la loi sociale, promulguée par le Christ, est le principe et la condition des progrès de l'humanité. Aussi, lorsque nous aurons à réfuter certaines opinions des rédacteurs de l'*Européen*, nous le ferons avec toute l'estime que l'on doit à des hommes de talent et de cœur. Aujourd'hui nous leur empruntons un extrait qui établit précisément le contre-pied de l'erreur soutenue dans l'article de la *Revue des Deux-Mondes*, cité plus haut.

« Les contradicteurs du christianisme, dans le siècle dernier, et nos contemporains, leurs continuateurs, se sont atachés à ce début, prétendant que la doctrine de Jésus-Christ était un syncrétisme des doctrines de Socrate, de Platon et d'Aristote. Ce qui sera difficile à croire pour le lecteur, c'est que ces hommes, qui nient le progrès dans son principe, disent reconnaître la loi du progrès; c'est que ces hommes qui prétendent que, pendant dix-huit siècles, l'humanité a cru une erreur et a persisté dans une sottise, ces hommes prêchent la souveraineté du peuple; c'est que ces hommes qui nient la raison morale des faits, insistent, comme chose indispensable, pour que la société d'aujourd'hui proclame un but d'activité; c'est enfin que ces hommes, qui soutiennent que le Christ est un copiste de Socrate, n'aient lu ni Platon, ni Aristote, ni peut-être l'Evangile. En effet, il suffit de lire ces auteurs pour reconnaître qu'il n'y a en eux rien de semblable à ce que Jésus enseigna, à ce que saint Mathieu nous a conservé.

« Platon donne le gouvernement de sa république à une caste de guerriers; il supprime pour eux le mariage et la famille; les femmes et les enfans sont mis en commun. Il s'occupe longuement à régler l'organisation intérieure de cette caste; il traite même du moyen de donner aux femmes le courage et la force du soldat, mais il fait peu de cas du reste des hommes; des artisans, des laboureurs, des esclaves, il en est à peine question : c'est une matière inférieure qui ne mérite pas de l'occuper. Aristote établit pour base de sa cité la race (συγγένεια φύσει) et la propriété. La propriété se compose de la femme, des enfans, des esclaves, de la terre, etc.

« Platon et Aristote, en exposant ces idées, n'avaient pas même le mérite de l'invention. Nous l'avons déjà dit : ils ne faisaient rien de plus que de mettre en théorie ce qu'ils avaient sous les yeux.

« Si nous voulons chercher l'origine de ces doctrines, il nous faudra remonter à l'origine de la civilisation dont elles occupent la dernière période. La civilisation grecque était le produit du mélange des idées religieuses des Pélages et de la science venue d'Egypte et d'Asie. Or, les premières disaient qu'il y avait sur terre des dieux mortels, c'est-à-dire des hommes pourvus d'une âme immortelle, née des dieux, et des hommes sans âme, matière à propriété aussi bien que les bêtes, le sol, les maisons, etc. Il n'y avait république que pour les dieux mortels; le reste ne comptait pas. La science d'Egypte, dont nous pouvons observer encore un analogue dans les Indes, cette science disait que les hommes étaient des anges déchus expiant sur la terre un péché commis dans le ciel. Tant que la purification n'était pas complète, l'âme coupable était soumise à la métempsychose. La classification primitive des âmes, dans la hiérarchie des castes, depuis le prêtre jusqu'à l'esclave, jusqu'à la bête, avait dépendu du dégré de culpabilité. On jugeait, en outre, probable, on se croyait certain que les âmes émigraient dans des corps appartenant à la même caste, dans des corps de même nais-

sance; d'où il résultait la permanence absolue des hommes de même origine dans le même degré hiérarchique. On en concluait donc le droit de la race supérieure sur tous les genres inférieurs.

« Aristote et Platon ne connaissaient pas sans doute ces premiers principes de la civilisation où ils vivaient; mais ils faisaient la théorie de leurs dernières conséquences. Or, que peuvent être des conséquences, si ce ne sont des actes accomplis, matérialisés, de la matière? Seulement Platon, offensé sympathiquement par ce régime, en ce qui était relatif aux femmes, voulut qu'elles fussent *libres*. Il fit comme ceux qui se sont appelés saint-simoniens de nos jours, qui firent une théorie panthéistique des conséquences chrétiennes, et proposèrent la promiscuité des hommes et des femmes.

« Or il n'y a pas un mot de tout cela dans l'Evangile, et il y a plus que le contraire.

« D'abord Jésus-Christ répond à la doctrine de l'expiation; il dit : Je ne viens pas changer la loi, je viens l'accomplir; et il meurt sur la croix pour expier, par un seul sacrifice, dit saint Mathieu, les iniquités de tous les hommes, et les racheter tous du péché originel : et dès ce moment c'est un dogme que le péché originel n'existe plus [1]; car la raison de l'inégalité entre les hommes est détruite par un sacrifice religieux semblable à ceux que la vieille doctrine demandait.

« Maintenant, continue Jésus, je vous le dis en vérité, vous êtes tous fils d'un même père, qui est Dieu; vous êtes tous frères, tous égaux; il n'y aura dans le ciel ni petits, ni grands, ni riches, ni pauvres, ni hommes, ni femmes; il n'y aura que des anges de Dieu. Celui qui voudra être le premier parmi vous se fera le serviteur de tous les autres. Aimez donc votre prochain comme vous-même, et Dieu par dessus tout.

« Ainsi voilà la fraternité universelle proclamée; voilà l'égalité de l'homme, de la femme, de l'enfant, établie; car dans le ciel il n'y a que des âmes, et point de sexes. Et voilà de plus le principe du gouvernement donné; car, parmi des frères, le premier c'est celui qui se fait le serviteur des autres, c'est le plus dévoué; et le gouvernement est une charge, un devoir, et non un plaisir.

« Tous ces principes étaient inouis au temps de Jésus : voilà dix-huit siècles que tous les hommes dévoués vivent et meurent pour leur triomphe, et cependant ils combattent encore contre les vieux débris du système romain qu'ils doivent transformer.

« Mais ce n'est pas tout ce qu'il nous faut citer pour donner une idée de la différence que nous poursuivons.

« Jésus, après avoir donné la loi morale, dit à ses disciples d'aller l'enseigner par toute la terre, combattre et lutter pour elle : il leur apprend à souffrir pour la cause nouvelle; il les avertit que leur vie sera un sacrifice perpétuel; il leur recommande de rendre toujours le bien pour le mal, de donner toujours plus qu'on ne leur demande; il leur désigne un seul ennemi, c'est le mal : car il y aura jusqu'à la fin des temps guerre entre le bien et le mal. C'est pour cela qu'il ajoutait qu'il n'était pas venu apporter la paix sur la terre, mais la guerre; que, si quelque chose nous scandalisait, il fallait le jeter loin de nous; terminant par ces mots : Celui qui n'est pas pour moi est contre moi. Enfin il fonda le gouvernement de l'unité en désignant l'homme qui, après lui, devait être le serviteur des serviteurs de Dieu. Ainsi le Christ, après avoir créé le but, donna la loi d'activité; et c'est là un caractère spécial dont est revêtu l'Evangile. Tout est immobile dans les conceptions des philosophes païens; ici, tout est principe de mouvement : douze hommes sont chargés de changer le monde.

« Les remarques que nous venons de faire, en face des évangiles, sont d'une mesquinerie qui nous fait honte. Il faudrait écrire cent volumes pour en montrer la fécondité, et nous y donnons une page : c'est presque un blasphème, mais il faut que la nécessité et notre motif nous excusent. Nous n'avions besoin que d'en extraire quelques phrases pour confondre cette singulière et absurde accusation de plagiat, que les petits-fils des hommes que le christianisme arracha à l'esclavage, élèvent aujourd'hui au nom même de la philosophie qui consacrait le principe de la possession de l'homme par l'homme. »

[1] Pour parler exactement suivant le dogme catholique, on doit dire non pas que la faute originelle n'existe plus, mais qu'elle est effacée dans l'homme lorsque les mérites du Christ lui sont appliqués. Les effets fondamentaux du sacrifice du Rédempteur sont aussi d'un ordre bien supérieur à ceux qu'indique le passage de *l'Européen* auquel cette note se rapporte.

Manuel de l'histoire de la littérature nationale allemande, par **Koberstein**, *traduit par* **Marmier.** — Paris, Levrault, rue de la Harpe, n° 81 ; — Strasbourg, même maison, rue des Juifs, n° 34.

Nous ne sommes pas de ceux qui voudraient condamner pour toujours la littérature française à subir le joug de l'étranger. On dirait pourtant qu'il est de son destin, toutes les fois qu'elle doit reprendre son indépendance, de ne faire que changer d'esclavage. Boileau qui la trouva occupée à traduire des *concetti* italiens et des hyperboles castillanes, l'arracha de là pour la faire passer sous la férule d'Aristote et d'Horace. Le dix-huitième siècle l'enchaîna au char de triomphe de l'Angleterre ; en brisant ses fers, le dix-neuvième siècle sembla vouloir l'exiler dans les brumeuses régions de l'Allemagne. Nous ne partageons pas cette tendance : nous sommes peu admirateurs de ces vieillards de la Chine qui blanchissent sur les bancs, et nous pensons qu'une nation âgée de douze cents ans peut cesser d'aller à l'école.

Toutefois, s'il est un âge où l'homme et la société n'aient plus besoin de leçons, toujours il leur faut des exemples. Or, il est peu d'exemples plus instructifs que celui d'un grand peuple se développant sous l'œil de Dieu, sans mélanger son sang, sans mendier auprès des autres peuples, fort de sa propre puissance, nourri dans sa propre civilisation, brillant de sa propre littérature.

Telle est l'histoire du peuple allemand. Un jour, une tribu voyageuse se détacha des rivages de la mer Caspienne et vint camper au bord des Palus-Méotides. Puis, comme ses enfans se multipliaient et que la terre était ouverte devant elle, cette tribu s'avança le long du Danube : des bardes marchaient à sa tête et lui chantaient des hymnes tour à tour religieux ou guerriers. Bientôt des Alpes Rhétiennes aux bords de la Baltique les forêts se remplirent de hordes belliqueuses diverses de noms et de coutumes, mais unies du lien d'une commune origine. Un grand bruit se fit au bord du Rhin quand les légions rencontrèrent ces nouveaux ennemis : et le plus grand historien de Rome écrivit sur la Germanie d'immortelles pages. Mais Tacite avait entendu le son des harpes au milieu du cliquetis des Francs, et il signalait la poésie naissante parmi les sauvages vainqueurs de Varus. Attendez quatre siècles, et qu'Ulphilas ait porté dans leur langue à ces barbares la parole de Dieu : à mesure qu'ils s'inclineront sous la loi bienfaisante du christianisme, leur intelligence grandira. De leur race deux monarques sortiront, Théodoric et Charlemagne, qui des cendres de l'ancienne civilisation feront jaillir encore de vives étincelles. Le génie national s'élèvera, et quand Charlemagne, couronné empereur d'Occident, ouvrira l'ère des temps modernes, il fera recueillir les prémices de la littérature germanique, et à côté de Virgile, il placera dans sa bibliothèque le *Heldenbuch*, le livre des vieux héros allemands. L'âge qui suit est l'âge des légendes pieuses, des premières chroniques, des longues épopées, des chants qui immortalisent les combats fabuleux des *Niebelungen*. Ensuite, comme une brise d'Orient, la poésie gracieuse des troubadours visita l'Europe à la suite des croisades. L'Allemagne eut ses *Minnesinger* et ses *Meistersinger*, harmonieuse milice dans laquelle s'enrôlaient les barons et les ducs du Saint Empire. Mais voici qu'un esprit de discorde souffle sur les universités et sur les cloîtres : Jean Huss meurt et ses disciples le continuent ; et Luther apparaît, brandissant d'une main le glaive criminel qui va déchirer l'Eglise et sa patrie, et de l'autre la plume habile qui va fixer la langue par la traduction de la Bible. Cependant, au bruit des querelles religieuses et des guerres intestines, la poésie se tut : tout au plus balbutia-t-elle quelques chants mystiques et quelques froides psalmodies à l'usage de la confession d'Augsbourg. Après la guerre de trente ans et quand le soleil de Louis XIV se leva triomphant sur l'Europe, la littérature française passa le Rhin sous nos drapeaux ; et le culte de Poquelin et de Despréaux se répandit sur le sol de l'Allemagne avec la terreur de Catinat et de Turenne. L'époque la plus notable de cette invasion littéraire fut celle où Frédéric de Prusse s'entourait de beaux esprits parisiens, et où Voltaire recevait tour à tour de la part de ce grand roi d'assez mauvais vers français et de fort bons coups de canne à la manière allemande. Heureusement cette période fut de courte durée. L'esprit germanique eut honte du costume ridicule sous lequel il avait emprisonné ses ailes : il s'éveilla à la voix du critique Lessing; il souffla sur Schiller, Klopstock et Goëthe et s'en fit trois bardes choisis, trois poétiques échos de la pensée nationale. Il éclaira les savantes veillées de Kant et guida Herder dans l'investigation historique des destinées humaines. Enfin, il se jeta hardiment dans les voies les plus obscures de l'histoire. D'abord il s'étudia lui-même dans ses traditions et ses antiquités que les recherches des frères Grimm lui révélèrent. Puis, quand cette étude lui eut fait connaître sa lointaine origine et sa parenté

avec les plus illustres nations de l'Orient, il retourna ses regards vers elles, et les frères Schlegel, et Kreutzer, et Gœrres plongèrent d'un œil d'aigle dans les sanctuaires de l'Inde et de la Perse. Mais soit qu'il retournât à son propre berceau, soit qu'il remontât au berceau commun du genre humain, le génie allemand devait s'y retrouver face à face avec la religion perpétuelle : soit avec la révélation primitive, soit avec la révélation prêchée par les apôtres de Jésus-Christ ; toujours la même unité religieuse, fondement nécessaire de l'humanité, comme le granit base de l'édifice terrestre. Donc de l'école historique allemande devait surgir une école catholique : Winkelmann en ouvrit les portes ; Stolberg et Frédéric Schlegel élevèrent leur chaire éloquente ; Gœrres, Haller et d'autres noms illustres vinrent s'y grouper ; Novalis en franchissait le seuil quand la mort l'arrêta ; et Schilling, le grand philosophe, n'en est pas loin.

C'est peut-être assez de cette exposition rapide pour faire comprendre que l'étude de la littérature d'outre-Rhin serait de quelque profit pour le développement de l'esprit français. Cette originalité féconde, cette gravité laborieuse, cette estime du vrai qui le fait préférer au beau, ce retour enfin de la philosophie à la conviction religieuse, cette alliance de la poésie à la foi ne seraient peut-être pas pour nous d'inutiles modèles. Et puisque nous ne pouvons pas tous, voyageurs studieux, aller cueillir nous-mêmes ces fleurs de la terre germanique, nous serions heureux que d'autres nous les rapportassent : une histoire raisonnée de la littérature allemande, qui embrasserait dans un tableau rapide les causes et les phases de son progrès, qui dessinerait plus longuement ses grandes époques et les montrerait dans leur véritable lumière, serait un véritable présent pour la France.

Nous espérions devoir ce présent à MM. Koberstein et Marmier, et nous pressions avec joie les feuillets de leur livre. A regret nous avons reconnu une déception de plus : une bibliographie aride de la bibliothèque nationale allemande, avec des divisions de siècle et de matières ; et à côté de chaque nom d'auteur un jugement non motivé, plus que louangeur, ou plus que sévère, mais toujours bref outre mesure ; quelques considérations générales, puisées beaucoup plus dans l'étude des circonstances politiques secondaires que dans la connaissance des lois de l'esprit humain ; une me quinerie et une partialité vraiment protestante qui va jusqu'à taire les noms des plus grands hommes catholiques de l'Allemagne et à passer Gœrres lui-même sous silence ; enfin, une traduction embarrassée et rien moins que française qui n'aurait jamais dû sortir de la plume ordinairement élégante de M. X. Marmier.

Mais comme l'auteur est un homme sérieux et instruit, et qu'il est impossible qu'un homme de cette sorte écrive un volume in-8° de 250 pages sans qu'il s'y rencontre quelque chose d'utile, le *Manuel de l'histoire nationale et de la littérature allemande*, pourra servir de table des matières à celui qui voudra étudier d'une manière approfondie les différentes époques de cette histoire : pourvu, toutefois, qu'en abordant l'ouvrage de M. Koberstein, il s'arme de deux choses, patience et défiance.

Discours sur la théologie naturelle, par HENRI *lord* BROUGHAM, *membre de la Société royale de Londres et de l'Institut de France. Traduit de l'anglais par* TARVER [1].

La connaissance de Dieu peut-elle être l'objet d'une science positive fondée sur l'induction ? Cette science est-elle utile, nécessaire ? Lord Brougham se propose ces deux problèmes et à tous deux il répond affirmativement. Mais cette réponse n'est point froide et laconique. Toutes les sciences qui ont pour objet la nature physique, toutes celles qui s'occupent du monde moral sont appelées en témoignage, et toutes se réunissent pour déposer en faveur d'une cause première, intelligente et bienfaisante ; toutes ont un dernier mot, et ce dernier mot c'est Dieu. Or le Dieu de la nature et le Dieu de l'humanité, ce n'est point l'Être unique et indéfinissable dans lequel le panthéisme fait s'absorber toutes les existences ; c'est le créateur distinct de la création, c'est un esprit souverainement parfait, mais souverainement doué de personnalité, c'est la Providence, c'est le Dieu des Chrétiens. Tel est le terme suprême auquel arrive la pensée du lord Brougham semant sur son passage des observations pleines de finesse, de sens, d'intérêt ; empruntant tour à tour à toutes les branches des connaissances humaines, des aperçus nouveaux, des idées brillantes et solides, des fruits et des fleurs.

Toutefois il est un point qui nous a paru négligé dans les discours que nous annonçons. Ce point c'est la théorie de la causalité. En effet, si on nie l'idée de cause, cette démonstration de l'existence de Dieu fondée sur l'induction croule aussitôt. Si au contraire cette idée est admise, l'existence d'une cause première, parfaite, infinie en dérive immédiatement sans qu'il soit besoin de recourir à l'observation des

[1] Paris, Hector Bossange, quai Voltaire, 11.

phénomènes physiques ou moraux. De là cette démonstration *à priori* devinée pour la première fois durant une insomnie nocturne par le génie de S. Anselme, reproduite par les plus illustres philosophes chrétiens, et combattue sans succès, croyons-nous, par lord Brougham. Au reste, pourquoi ne pas laisser à la vérité le choix de ses armes ? pourquoi prescrire à l'intelligence de l'homme telle ou telle voie exclusive pour arriver à son créateur, lorsque tous les chemins l'y ramènent ?

Tous les chemins l'y ramènent, pourvu cependant qu'elle marche sans se lasser, pourvu qu'elle ne se laisse pas séduire par les fantômes qui lui apparaissent en route, pourvu qu'elle soit forte et pure, et qu'elle sache le but suprême du voyage qu'elle entreprend. C'est pourquoi le rationalisme à toutes les époques s'est égaré dans sa course et s'est fait des dieux selon son caprice. C'est pourquoi la philosophie chrétienne est seule parvenue à une démonstration satisfaisante de l'existence du Dieu véritable. La révélation en descendant sur la terre a posé l'échelle mystérieuse par laquelle la raison peut remonter au ciel. Il est facile de prouver Dieu lorsque d'avance on le connaît.

Défense de la méthode d'enseignement suivie dans les écoles catholiques, par M. Boyer, *Directeur du séminaire Saint-Sulpice, nouvelle édition, revue et augmentée* [1].

Nous ne faisons aujourd'hui qu'annoncer le titre et l'objet de cet écrit, sur lequel nous reviendrons plus au long très prochainement. Distinguant la théologie scholastique des abus que l'on en a fait à certaines époques éloignées de la nôtre, le respectable auteur de ce livre court, mais substantiel établit avec force les avantages de cette méthode, et il réfute ensuite les reproches, souvent injurieux, adressés à l'enseignement des écoles catholiques, reproches qu'il montre reposer soit sur des allégations fausses, qui supposent cet enseignement tout autre qu'il n'est, soit sur une idée fausse de ce que doivent être des séminaires, pour répondre aux véritables besoins des élèves. Les graves considérations contenues dans cet écrit sont très propres à faire impression sur quelques esprits superficiels ou abusés, qui ne témoignent, pour l'enseignement des écoles fondées et dirigées par la vénérable autorité des premiers pasteurs, qu'un dédain aussi peu raisonnable que peu édifiant.

[1] Chez Adrien Leclere, quai des Augustins, 35.

— M. Amédée Duquesnel vient de faire paraître son *Histoire des Lettres avant le Christianisme*, ouvrage dont la *Revue Européenne* avait donné de nombreux fragmens et dont la publication était demandée à l'auteur de divers côtés et notamment par un certain nombre de maisons d'éducation. Nous reviendrons sur ces deux volumes qui se trouvent à la librairie de Renduel, rue des Grands-Augustins, 22; mais ce que la *Revue Européenne*, la *France Catholique*, et plusieurs autres recueils nous en ont fait connaître, nous permet déjà de les recommander à l'attention de nos lecteurs.

— Nous sommes priés d'insérer l'annonce suivante :

« Après avoir résumé ses leçons de *Chimie industrielle* de l'an dernier, M. Clément Désormes traite cette année de la fabrication des produits suivans : charbon, coke, fer, fonte, cuivre, acier, étaim, plomb, céruse, soude, acides sulfurique et hydrochlorique, chlorure, chaux, mortier, verre, vitres, glaces, cristaux, briques, poterie, faïence, porcelaine, sulfate, alun, sels, sucre de betteraves. — Ce cours est fidèlement reproduit dans l'*Écho du monde savant*, journal soigneusement fait et auquel les leçons de MM. de Blainville, Élie de Beaumont, Coste, Geoffroy Saint-Hilaire, Arago, Raoul-Rochette, donnent une grande valeur. Le cours entièrement neuf et inédit de M. Blanqui, sur l'histoire de l'économie politique depuis les temps les plus reculés, et auquel se presse le plus brillant auditoire, est aussi reproduit dans l'*Écho*, sous les auspices du professeur lui-même. »

« L'*Écho du monde savant* paraît le jeudi et le dimanche. Outre les cours il résume toutes les nouvelles des sciences physiques, naturelles, historiques et géographiques; il est donc indispensable à quiconque doit se tenir au courant de la science, et à tous les cabinets de lecture assortis.

« Les bureaux sont à Paris, rue Guénégaud, n° 17. — Le prix d'abonnement est de 12 fr. pour six mois; 22 fr. pour l'année.

« Pour satisfaire à de nombreuses demandes, la première partie du cours de M. Désormes publiée dans l'*Écho* en 1835, vient d'être imprimée séparément. Prix, 2 fr. 50 c. »

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

COURS D'INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

CINQUIÈME LEÇON.

Après avoir vu comment les deux moyens de guérison morale, correspondans à la double maladie de l'humanité, furent indiqués à l'homme dès l'origine, nous avons maintenant à examiner la réalisation complète et la perfection de ce traitement divin, à partir de l'Évangile. Mais, pour bien comprendre ceci, nous devons d'abord arrêter nos pensées sur le dogme fondamental du christianisme, l'Incarnation du Verbe. Toutes les institutions chrétiennes sont comme une dérivation de ce dogme, qui est leur centre, qui leur imprime à toutes son caractère, qui leur donne leur efficacité et leur vie; et il serait aussi impossible de concevoir l'économie du christianisme, et les fonctions même d'une seule de ses parties, en faisant abstraction de ce dogme, qu'il serait impossible de concevoir le système planétaire sans le soleil autour duquel il tourne, les phénomènes des couleurs sans le rayon lumineux, la vie de la nature, la végétation même d'une seule plante, sans l'influence intime du feu vital.

L'Incarnation n'est pas une simple manifestation de l'intelligence divine sous une forme humaine; elle n'est pas une simple communication de la force de Dieu à la faiblesse de l'homme; elle est essentiellement *l'union* de la nature divine et de la nature humaine dans la personne du Verbe. Ceci est du catéchisme : mais qu'il serait à désirer que plusieurs philosophes de nos jours, avant d'écrire sur la religion chrétienne, prissent la peine de lire le catéchisme! Ils seraient moins hardis à établir, entre les dogmes chrétiens et les croyances de l'antiquité païenne, des analogies trompeuses, pour en conclure que le christianisme n'est qu'une émanation des religions antérieures.

Les idées de l'antiquité païenne sur les communications de Dieu avec l'homme se sont produites de deux manières, dans les *théophanies* et dans les *apothéoses*. La doctrine des théophanies a plané sur les religions orientales; elle a particulièrement régné dans les cultes de l'Inde. Le polythéisme grec et romain s'est rattaché plus spécialement à la doctrine des apothéoses. Le dogme chrétien est séparé de ces deux doctrines par les différences les plus profondes.

Qu'était-ce que la croyance aux théophanies? Elle supposait que les dieux, pour se manifester aux hommes, empruntaient de temps en temps au monde sensible diverses formes dont ils s'envelop-

paient accidentellement, tantôt celle d'un animal, tantôt celle d'un homme. C'était comme un vêtement, un manteau qu'ils prenaient pour s'en dépouiller peu de temps après : il y avait là une conjonction passagère, mais non pas une union proprement dite. Qui ne voit que de pareilles idées sont fort loin de ressembler au dogme chrétien, qui implique l'union réelle de la nature divine et de la nature humaine; union personnelle, d'où résulte l'unité du Christ, de même que de l'union de l'âme et du corps en chacun de nous résulte l'unité de l'homme; union par conséquent la plus profonde, la plus intime que l'on puisse concevoir, et qui est bien au delà de celle que pourrait produire la plus parfaite conformité d'affection et de volonté; union enfin, non pas seulement durable, mais permanente, éternelle. Le dogme chrétien, loin de pouvoir être assimilé aux idées antiques sur les théophanies, en diffère au moins aussi essentiellement que l'union hypostatique de l'âme et du corps dans chaque homme est différente des relations qui s'établissent entre l'homme et l'habit qu'il revêt aujourd'hui et qu'il aura déposé demain.

Quant aux idées grecques sur l'apothéose, laquelle n'était qu'une exaltation de l'homme, une participation plus grande aux attributs des êtres supérieurs, il est évident qu'elles ressemblent bien moins encore au mystère fondamental du christianisme.

Mais si l'union intime de la nature divine et de la nature humaine est le fait radical du christianisme, la religion tout entière doit porter l'empreinte de cette union, ou plutôt elle doit être toute pénétrée des conséquences qui en découlent : on doit trouver, dans chacune de ces parties, comme un rejaillissement de l'Incarnation. Supposez une religion qui n'admettrait d'autre union de Dieu et l'homme qu'une union d'intelligence et de volonté : dans une religion semblable, tous les moyens par lesquels la grâce divine se communique devraient être dans leur essence purement intérieurs : ils ne devraient être liés à aucun signe matériel. Par la même loi de proportion et d'analogie, les moyens qui communiquent la grâce doivent avoir une double essence, invisible et visible, spirituelle et corporelle, dans une religion fondée sur le dogme du *Verbe fait chair;* et toute altération de ce dogme tend à produire, dans les diverses parties de la religion, dont il est le centre et le cœur, des altérations correspondantes qui s'étendraient de proche en proche à toute l'organisation du culte, et jusqu'aux plus petites fibres du corps mystique du Sauveur, l'Église.

Le mystère de l'Incarnation a été attaqué, dans les premiers siècles, par deux grandes hérésies qui se sont reproduites, sous diverses formes, dans les périodes suivantes. L'arianisme corrompait directement le dogme de la Trinité, et, par un contrecoup nécessaire, celui de l'Incarnation : mais les deux principales hérésies qui altérèrent directement ce dernier dogme furent le nestorianisme et l'eutychianisme, ainsi appelés du nom de leurs auteurs. Or, toute hérésie a deux noms, parce qu'elle a deux origines. Elle a son origine de fait dans les hommes qui l'ont fait apparaître dans le monde : elle a son origine métaphysique dans certaines doctrines antérieures qui la contenaient en quelque sorte dans leur sein. De là deux noms : d'abord, le nom historique, populaire, connu de tous, qui est, suivant la remarque de Bossuet, comme un signe imprimé au front de chaque hérésie, pour marquer sa nouveauté : en second lieu, un autre nom que les hérésies peuvent recevoir dans l'examen philosophique des doctrines, un nom caractéristique, qui a pour but d'exprimer leurs relations avec d'autres erreurs, et leur filiation rationnelle. Sous ce second rapport, le nestorianisme et l'eutychianisme mériteraient de subir des noms empruntés au vocabulaire du paganisme : car ils ne tendaient à rien moins qu'à substituer au dogme chrétien de l'Incarnation des idées dérivées des vieilles erreurs de l'antiquité.

A quel terme, en effet, aboutissait la doctrine eutychienne? Affirmant que la nature humaine du Christ avait été *absorbée* dans sa nature divine, elle ne pouvait considérer, elle ne considérait la chair du Christ que comme une apparence sans réalité et sans efficacité : elle réduisait ainsi l'Incarnation à une simple

théophanie, conformément aux doctrines favorites de l'ancien panthéisme indien.

A quel terme aboutissait l'hérésie nestorienne? Par cela même qu'elle niait l'union personnelle du Verbe divin à la nature humaine, elle n'admettait entre Dieu et l'homme dans le Christ qu'une union morale, analogue à celle qui existe entre chaque juste et Dieu, mais seulement dans un degré plus éminent : elle réduisait ainsi l'Incarnation à une simple apothéose.

Supposez pour un instant que le christianisme repose sur la doctrine eutychienne ou nestorienne, et cherchez quelle devrait être, dans cette supposition, l'essence des sacremens, pour qu'ils fussent en harmonie avec le dogme fondamental, voici ce que vous trouverez : de même que, suivant l'eutychianisme, la chair du Christ n'était qu'une apparence, un simple phénomène, qui ne faisait que manifester la présence du Verbe divin, de même la partie matérielle des sacremens ne devrait être qu'un pur signe, un simple emblême de la grâce divine.

De même que, dans la doctrine nestorienne, il n'existait entre Dieu et l'homme, dans le Christ, qu'une union morale, une union de volonté, de même, dans les sacremens, il ne devrait y avoir aussi entre leur partie matérielle et leur partie spirituelle, entre le rit extérieur et la grâce, qu'une sorte de conjonction morale, en ce sens que le rit extérieur n'aurait d'autre propriété que celle d'exciter des pensées saintes, et de disposer l'homme à recevoir la grâce.

Si les deux grandes hérésies dont nous venons de parler n'ont pas déduit de leur doctrine sur l'Incarnation ces conséquences relatives aux sacremens, il ne faut pas s'en étonner beaucoup. Par un concours de causes que l'histoire constate, l'activité intellectuelle, l'agitation de la raison n'a pas tardé très longtemps à s'assoupir dans ces deux sectes, à partir de la condamnation du monothélisme. Leurs doctrines se sont immobilisées, pétrifiées ; mais il est vraisemblable qu'elles eussent produit, entre autres, les conséquences qui viennent d'être signalées, si la fièvre de la controverse eût continué de les pousser en avant. On peut, sans doute, nier la tradition catholique sur l'Incarnation, et retenir, de fait, des débris de cette même tradition relativement aux sacremens par lesquels les mérites du Christ sont appliqués aux hommes ; mais, outre qu'en rejetant l'enseignement de l'Église sur un dogme, on ébranle la base de la foi à tous les dogmes chrétiens, les affinités intimes des doctrines finissent toujours par se développer extérieurement ; et comme les sacremens sont en quelque sorte les organes divins de l'Incarnation, toute doctrine concernant les sacremens, doit finir par porter les vestiges de toutes les blessures qui sont faites à ce dogme, qui est la substance même du christianisme.

C'est ce que nous fait voir clairement l'histoire du protestantisme, qui n'a pas été frappé de la même immobilité que les sectes anciennes dont il vient d'être question: condamné au contraire, par son principe même, à voyager de doctrines en doctrines, forcé d'être le Juif errant de l'intelligence, il traîne et déroule, dans son passage à travers les nations, la longue chaîne des erreurs dont le premier anneau est attaché à l'arbre de la révolte que Luther planta dans la chrétienté. Tant que la foi à l'Incarnation du Verbe domina dans les églises protestantes, la plupart de celles-ci, bien qu'elles eussent retranché plusieurs sacremens reconnus par l'Église universelle, se tinrent rapprochées le plus possible, surtout en ce qui concerne le baptême, de l'enseignement catholique sur la nature des sacremens; mais, à mesure que, par l'influence des idées sociniennes, la foi à l'union personnelle du Verbe avec la nature humaine s'affaiblit, s'obscurcit, s'altéra, la foi à l'union intime de la grâce avec le rit sensible, dans les sacremens, subit des perturbations analogues, et aujourd'hui, partout où le socinianisme, prévalant dans les esprits, ne voit dans le Christ qu'un pur homme, un sacrement n'est qu'une simple cérémonie.

D'après ce qui précède, on voit que la doctrine de l'Église sur les sacremens est liée, par des analogies intimes, au mystère fondamental du christianisme. Pour mieux concevoir encore ces admirables

rapports, il faut remarquer que le catholicisme porte tout entier sur des relations du même genre; qu'il est, dans son ensemble, comme un magnifique rayonnement de l'Incarnation.

Le christianisme peut être considéré, soit dans ses rapports avec l'intelligence humaine, à laquelle il communique la lumière de la vérité, soit dans ses rapports avec la volonté humaine, qu'il nourrit de la grâce.

Si Dieu ne s'était pas révélé extérieurement à l'homme, si le christianisme ne reposait pas sur la foi à un Dieu rendu visible, on pourrait supposer que le moyen établi pour perpétuer de génération en génération les enseignemens du Verbe, est intérieur, et que l'illumination doit révéler à chaque homme les vérités de foi. Mais si la vérité est devenue, suivant l'expression de Bossuet, personnellement résidente au milieu des hommes, si le Verbe s'est uni à une forme sensible pour se communiquer à nous, on conçoit que le moyen qui doit mettre infailliblement chaque homme en rapport avec lui, doive être, non seulement spirituel à la fois et sensible, mais qu'il doive l'être de telle sorte que la vérité soit intimement unie à l'enveloppe sensible qui lui sert de véhicule. Tel est le plan du catholicisme. La vérité, c'est-à-dire, le vrai sens de la parole de Dieu, s'incorpore, d'une manière permanente, dans la voix de l'Église : les pensées de Dieu et l'enseignement extérieur, visible, parlant, qui en est comme le corps, sont indissolublement unis et ne forment qu'un même tout indivisible; de même que dans le Christ, la nature humaine et la nature divine, le fini et l'infini, sont unis dans une seule personne.

Mais la religion, qui nourrit de lumière notre intelligence, nourrit aussi notre volonté de grâce. Ici nous retrouvons encore l'union intime du signe matériel et de la chose spirituelle, de l'élément terrestre et de l'élément céleste. L'incorporation de la grâce dans le sacrement offre donc aussi une image de l'Incarnation : les sacremens, ainsi constitués, sont évidemment des rites corrélatifs au dogme fondamental du christianisme.

Enfin, la vie spirituelle, qui découle et de la vérité unie à un enseignement sensible, et de la grâce unie à un signe sensible, cette vie de foi et d'amour se consomme par un moyen spirituel aussi et sensible, qui est en même temps le grand mystère de foi et le grand sacrement d'amour, c'est-à-dire, qui est l'Incarnation rendue permanente sur la terre, et se particularisant, par la communion, dans chaque homme.

En envisageant, sous ces divers rapports, le catholicisme, on voit que son plan correspond, dans ses principales parties, au fond même du christianisme ou à l'union de Dieu et de l'homme dans le Christ; que ce plan est, pour ainsi dire, calqué tout entier sur ce suprême modèle. Sous d'autres rapports, le catholicisme présente aussi, dans son organisation, des caractères qui correspondent spécialement à la manifestation extérieure du Verbe, qui s'est opérée par l'Incarnation.

Durant sa vie mortelle, le Christ a agi sur l'esprit des hommes par l'intermédiaire des sens. Toutes ses actions sont des leçons sensibles, données à l'humanité. Il résulte de là que le culte chrétien ne doit pas être un culte purement intérieur et idéaliste, mais qu'il doit, au contraire, attacher la plus haute importance à l'emploi des moyens sensibles. Il serait en effet bien étonnant que l'Eglise dédaignât de recourir à un mode d'action que le Christ lui-même a consacré en l'adoptant.

Or, si la vie du Christ, dans ce qu'elle a eu d'extérieur, présente un caractère frappant de modestie et de simplicité, d'un autre côté, l'éclat des prodiges, sa transfiguration, la gloire de sa résurrection, ont entouré son humilité d'une auréole resplendissante. Ce double caractère de la vie du Christ est le type du culte chrétien.

D'abord, lorsque le christianisme travaille à s'introduire chez un peuple, la persécution qu'il rencontre ne permet pas encore au culte chrétien de se développer avec tout l'éclat qu'il comporte : c'est le temps des catacombes, des autels nus et des ornemens pauvres. Mais quand la foi, sortant triomphante des persécutions, a enfin accompli la résurrection d'un peuple, alors le culte resplendit et prend ses vêtemens de gloire.

En second lieu, chez les peuples même où il règne, le culte chrétien, réalisé dans le catholicisme, présente un mélange de modestie et de pompe qui correspond au double caractère de la vie du Christ. La liturgie catholique est habituellement simple ; elle n'exige quotidiennement, même pour la célébration de son plus auguste mystère, que ce que commande la décence du culte. Mais, de distance en distance, elle a ses grands jours, où elle convoque tous les arts aux pieds des autels : elle se transfigure, elle essaie, dans ses cérémonies, une image de la vie glorieuse, qui attend, dans le monde futur, le corps de l'homme régénéré.

La vie du Christ offre même des types détaillés des pompes du culte catholique. A sa naissance, une harmonie céleste se fit entendre sur son berceau : voilà le type sacré de la sainte ardeur avec laquelle l'Eglise invite le génie de la musique à s'installer dans le temple. Les cierges bénis, les lampes, les candelabres étincelans, sont une image mystique de la grande lumière qui brilla sur la crèche du Sauveur. L'or et l'encens qui lui furent offerts par les Mages, continuent de l'être par l'Eglise, avec ses riches ornemens et ses mille encensoirs. Les vêtemens pompeux qui, dans les grandes solennités, sont donnés au Pontife, représentant de Dieu, ont leur type dans ce vêtement de gloire dont le Christ s'enveloppa dans sa transfiguration ; car le Pontife est éminemment l'homme régénéré dans le Christ, l'homme dont la transfiguration commence dans les ombres même de la terre. Si, dans les processions, l'Eglise répand des fleurs et déroule des tapis sur la route du Saint Sacrement, cet usage n'a-t-il pas été préfiguré lors de l'entrée triomphante du Sauveur à Jérusalem, par l'empressement de la foule à étendre des habits et à jeter des branches fleuries au devant du *pacifique roi* de Sion ? C'est une pensée qui élève bien haut les arts chrétiens, que de songer qu'ils sont, de siècle en siècle, une imitation ou un prolongement du cortége d'honneurs dont le Verbe fait chair fut entouré dans son apparition sur la terre ; et que, par cette raison même, ils sont aussi une figure des dons qui seront rendus à notre chair, lorsque s'accomplira son éternelle transfiguration.

L'abbé Ph. Gerbet.

SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

QUATRIÈME LEÇON.

Du peuple Chinois.

A mesure que le tableau des progrès de la civilisation se déroule à nos yeux, le champ des observations s'agrandit avec celui des recherches, et notre marche est nécessairement ralentie. Ainsi, il entrait dans notre premier plan d'études de faire succéder immédiatement, à l'aperçu que nous avons tracé de l'économie politique des Égyptiens, les notions plus exactes et plus complètes recueillies désormais dans l'histoire et les écrits des peuples célèbres qui doivent leur origine, leurs sciences et leurs arts à la mystérieuse et savante Égypte. Mais, lorsque nous allions attacher nos regards sur les républiques de la Grèce, ou plutôt sur Athènes, qui résume en quelque sorte la Grèce tout entière, nous avons dû les porter ailleurs. L'image d'une nation, sœur peut-être, ou du moins fille aînée de l'Égypte, nous est apparue, conser-

vant fidèlement, malgré le joug pesant et prolongé des princes tartares, les traits, la physionomie, les coutumes et les lois de ses ancêtres Égyptiens et même Hébreux. Cette nation n'est point une de celles qui dorment dans la poussière des âges et obtiennent à peine quelques pages dans l'histoire du passé. Elle est debout, elle vit; à elle seule elle occupe, dans l'univers, un espace plus considérable que l'Europe, et renferme dans son sein une population plus forte encore. Tandis que les antiques monarchies nées avec elle se sont écroulées avec fracas, celle-ci, guidée par les principes d'isolement politique qui préservèrent si longtemps les dynasties égyptiennes, s'est perpétuée jusqu'à ce jour avec sa législation, ses mœurs et ses limites. Pouvions-nous ne pas accorder quelques momens au spectacle d'une si étonnante longévité, à la contemplation d'une immobilité si pleine de vie?

C'est, en effet, un curieux phénomène social à observer, que celui de cet immense empire; car la Chine semble appartenir à tous les âges, et former une chaîne vivante qui rattache les temps présens à la plus haute antiquité. Peut-être même l'étude approfondie de la civilisation et de l'économie politique d'une telle nation, en jetant un grand jour sur l'état social des peuples auxquels remonte son origine, parviendrait-elle à rétablir une lacune historique que la nuit des temps a couverte d'un voile épais. Nous ne pouvons nous livrer ici à cette sorte *d'anatomie morale et politique comparée;* mais nous espérons que nos lecteurs nous sauront quelque gré de les entretenir aujourd'hui de cette nation singulière que le temps, dans sa marche inexorable, semble avoir oublié de vieillir ou de renouveler. Cette étude est en même temps un nouvel hommage au christianisme; car nous ne pouvons oublier que la Chine nous serait encore à peu près inconnue sans les hommes de religion, de science et de courage, consacrés à la propagation de la foi catholique chez tous les peuples infidèles de l'univers.

Il existe plusieurs opinions sur l'origine du peuple chinois. Quelques écrivains ecclésiastiques l'attribuent aux *Sinéens,* descendus de Chanaan et de ses fils, ainsi que les Phéniciens et les Égyptiens. Les Chinois, ou peuple de *Kithay* [1], leur semblent désignés dans le texte hébreu de la prophétie de Balaam. Suivant cette version, la Chine, plus heureuse dans ses commencemens que nul autre peuple du monde, à l'exception des Hébreux, aurait puisé, presque dans leur source primitive, les premières vérités de son antique religion. Les enfans de Noé, qui se répandirent dans l'Asie orientale et qui probablement fondèrent cet empire, témoins eux-mêmes, durant le déluge, de toute la puissance du Créateur, en avaient donné la connaissance et inspiré la crainte à leurs descendans. Les traces que l'on a cru trouver du passage des Israélites dans cette contrée, et les indices frappans que présente son histoire, ne permettent presque pas de douter que les premiers souverains de la Chine aient eu le même culte que les patriarches hébreux. L'on a cru même reconnaître Noé dans Foù-Hy, regardé par les Chinois comme leur fondateur et leur père commun.

D'un autre côté, les travaux consciencieux d'un académicien distingué [2] lui ont fait découvrir des rapports tellement nombreux et remarquables entre les usages, les mœurs, les lois, la langue et la chronologie même des Égyptiens et des Chinois, qu'il n'hésite pas à affirmer que ceux-ci sont descendus d'une colonie égyptienne. Le célèbre Huet, évêque d'Avranches, avait émis cette opinion, que beaucoup de savans partagent encore.

Comme il ne s'agit point ici d'article de foi, on peut choisir entre ces deux hypothèses. Peut-être celle qui forme du peuple chinois la postérité d'une colonie égyptienne offre-t-elle un plus haut degré de probabilité. Toutefois, on a pensé qu'il était possible de les concilier l'une et l'autre. Pourquoi ne pas admettre, en ef-

[1] Ou de Cathay.

[2] M. de Guignes, de l'académie des sciences, mort à Paris le 19 mars 1800. Il a cru trouver l'affinité la plus réelle et la plus complète entre l'alphabet chinois et les hiéroglyphes égyptiens. Les savans ont regardé ce système comme le rêve d'un homme d'esprit, séduit par une idée plus brillante que solide; mais ils adoptent l'opinion qui fait descendre les Chinois d'une colonie d'Egyptiens.

fet, que les fondateurs de l'empire chinois aient été un mélange de Sinéens, d'Hébreux et d'Égyptiens? Si l'on trouve des traces du passage des Israélites en Chine, ne serait-il pas permis de croire que quelques familles du peuple de Dieu, lasses de la servitude, se seraient soustraites au joug des Pharaons, et se seraient transportées, avec d'autres familles égyptiennes, vers les contrées qui forment aujourd'hui l'empire chinois? Par elles aurait été transmis le dépôt des vérités religieuses formant la loi naturelle sous les patriarches. Ainsi s'expliqueraient les notions bibliques qui se trouvent dans les anciens livres sacrés de la Chine; ainsi s'expliquerait encore la conformité si frappante qu'on a remarquée entre les Chinois et les Égyptiens.

Du reste, que les Chinois descendent d'un peuple primitivement instruit des vérités proclamées par Moïse dans son sublime récit, cela ne parait guère douteux : les Égyptiens eux-mêmes n'avaient pu demeurer étrangers à ces vérités.

Écoutons l'illustre Cuvier, dans ses belles recherches sur les preuves du déluge universel :

« Vers l'Orient et vers le Nord, habite une autre race, dont toutes les institutions, tous les procédés, diffèrent autant des nôtres que sa figure et son tempérament. Elle parle en monosyllabes, elle écrit en hiéroglyphes arbitraires : elle n'a qu'une morale sans religion, car les superstitions de Fô lui sont venues des Indiens. Son teint jaune, ses joues saillantes, ses yeux étroits et obliques, sa barbe peu fournie, la rendent si différente de nous, qu'on serait tenté de croire que ses ancêtres et les nôtres ont échappé à la grande catastrophe par deux côtés différens. Mais, quoi qu'il en soit, ils datent leur déluge de la même époque que nous.

« Le *Chou-King* est le plus ancien livre des Chinois : on dit qu'il fut rédigé par Confucius avec des lambeaux d'ouvrages antérieurs, il y a environ 2250 ans. 200 ans plus tard, arrivèrent la persécution des lettres et la destruction des livres par l'empereur Chi-Koang-Ty. Une partie du *Chou-King* fut restituée de mémoire par un vieux lettré, quarante ans après, et une autre fut retrouvée dans un tombeau; mais près de la moitié fut perdue pour toujours. Or, ce livre, le plus authentique de la Chine, commence l'histoire de ce pays par un empereur nommé *Yao*, qu'il nous représente occupé à faire écouler les eaux qui, *s'étant élevées jusqu'au ciel, baignaient le pied des plus hautes montagnes, couvraient les collines moins élevées, et rendaient les plaines impraticables.* Ce *Yao* date selon les uns de 4150, et selon les autres de 3230 ans avant le temps actuel. La variété des opinions sur cette époque va même jusqu'à 284 ans. Quelques pages plus loin, on nous montre *Yu*, ministre et ingénieur, rétablissant le cours des eaux, élevant des digues et réglant les impôts de chaque province dans toute la Chine, c'est-à-dire, dans un espace de six cents lieues en tous sens; mais l'impossibilité de semblables opérations, après de semblables événemens, montre bien qu'il ne s'agit ici que d'un roman moral et politique.

« Des historiens modernes ont ajouté une suite d'empereurs avant Yao, mais avec des circonstances fabuleuses, sans oser leur assigner d'époques fixes, en variant sans cesse entre eux, même sur leur nombre et leurs noms, et sans être approuvés de tous leurs compatriotes.

« C'est à Yao qu'on attribue l'introduction de l'astronomie à la Chine. Mais les véritables éclipses rapportées par Confucius, dans sa chronique du royaume de *Lou*, ne remontent qu'à 2600 ans, à peine un demi-siècle plus haut que celles des Chaldéens, rapportées par Ptolémée. On en trouve bien une dans le *Chou-King*, qui daterait de 3960 ans; mais qui est racontée avec des circonstances si absurdes, qu'il est probable que l'histoire a été ajoutée après coup. Une conjonction de 4259 ans est encore contestée. La première qui paraisse véritable est une observation du Gnomon, de 2900 ans.

« Ainsi toutes les nations qui peuvent nous parler, nous attestent qu'elles ont été récemment renouvelées après une grande révolution de la nature.

« Est-il possible que ce soit un simple hasard qui donne un résultat aussi frappant, et qui fasse remonter à peu près à quarante siècles l'origine traditionnelle des monarchies assyrienne, indienne et chinoise? Les idées de peuples qui ont si

peu de rapports ensemble, dont la langue, la religion et les mœurs n'ont rien de commun, s'accorderaient-elles sur un point, si elles n'avaient la vérité pour base [1] ? »

Un tel rapprochement est, en effet, bien remarquable. Mais il n'est pas le seul que les livres sacrés des Chinois puissent offrir avec la Genèse. Le *Chou-King*, en rappelant le déluge universel, s'exprime en ces termes : « *Quand la grande inondation s'éleva jusqu'au ciel, quand elle environna les montagnes et passa au dessus des lieux élevés, les peuples troublés périrent dans les eaux* [2]. »

Auparavant, les mêmes livres disent encore : « *L'homme fut pétri de terre jaune. C'est là la vraie origine du genre humain.* » Comme dans la Genèse, *il fut placé au milieu d'un paradis arrosé par quatre fleuves, en face de l'arbre de la vie.* Alors eut lieu l'âge d'or du monde, puis sa chute, causée (dit *Hoïnantzée*) *par le désir immodéré de connaître, qui précipita l'homme dans sa perte.* « Au commencement, l'homme obéissait au ciel, il était tout esprit. La terre produisait spontanément des fruits en abondance. Il n'y avait alors ni maladie, ni malheur, ni mort. Mais quand on eut dégénéré de cet heureux état, les oiseaux et les bêtes fauves, les vers et les serpens, tous ensemble comme de concert, firent la guerre à l'homme. Aussi, l'ancien proverbe dit : n'écoute pas la femme. » La Glose ajoute : « Ces paroles indiquent que la perversion de la femme a été la première source et la racine de tous nos maux. »

Lopi dit encore : « A peine l'homme eut-il acquis *la science*, que toutes les créatures lui devinrent ennemies : en peu d'heures, le ciel changea, et l'homme ne se trouva plus le même, et *Hoïnantzée* proclame cette vérité sublime et touchante : « *Quand l'innocence eut été perdue, la miséricorde parut.* »

Chez les Chinois se retrouve, comme chez tous les peuples, la tradition de la longue vie des patriarches primitifs, le souvenir de la chute des mauvais anges et de leur chef le *dragon*, dont l'Y-King, un des livres sacrés, dit : « Il gémit sur son orgueil qui l'a privé de la lumière; car, en voulant monter jusqu'aux cieux, il s'est précipité dans les abîmes de la terre. » De plus, les traditions chinoises conservent le souvenir des sept années de stérilité de l'Égypte, et de la fameuse tour de Babel. Dans les caractères hiéroglyphiques chinois, l'idée de la *séparation*, surtout d'un fils qui s'éloigne de son père, est figurée par une tour. Si ce n'était la mémoire de la dispersion des peuples, causée par la folle entreprise de Babel, comment l'image d'une tour, immobile et fixe, aurait-elle pu en venir à signifier *séparation*, chose qui entraîne nécessairement avec elle l'idée du mouvement [1] ?

Ainsi la descendance directe de ce peuple, des fils de Noé, semble prouvée de la manière la plus claire, et il est très vraisemblable que cette descendance s'est opérée à travers le peuple égyptien, ou du moins par son intermédiaire.

Quant à l'époque précise que l'on devrait assigner à son origine, les annales chinoises sont remplies de doutes et d'incertitudes. Les livres de *Confucius*, les plus anciens qui existent en Chine, n'expriment rien de précis. Ce philosophe, qui a vécu seulement 550 ans avant Jésus-Christ, n'a pu remonter plus haut qu'à 200 ans avant lui par des dates un peu certaines. Tout ce qui précède ne repose que sur des traditions sans fondement. Les savans chinois donnent plus de 4000 ans d'antiquité à leur empire. Selon eux, il aurait commencé l'an du monde 1052, c'est-à-dire, à peu près à la même époque que la Bible assigne à la naissance de Noé. Mais si l'on fait descendre les Chinois des Égyptiens, et en supposant même que leur empire n'eût été fondé

[1] Cuvier, *Dissertation sur le déluge universel*; plus haut, Cuvier avait donné les preuves de l'existence du déluge puisées dans les observations et les traditions communes des Assyriens et des Indiens.

On a prétendu (nous ne savons sur quel fondement) qu'on ne trouvait en Chine aucun fossile *anté-diluvien*, et l'on en tirait l'induction que cette contrée aurait échappé au déluge universel. Le grand géologue que nous venons de citer ne fait aucune mention de cette circonstance, et sans doute il n'eût pas manqué de la faire remarquer si elle était exacte.

[2] Chap. 5.

[1] Le comte Frédéric de Stolberg.

qu'à l'époque où Confucius a pu remonter avec certitude, on arrive au temps où Bocchoris régnait en Égypte, et où vivait le prophète Isaïe, c'est-à-dire, vers l'an 770 avant l'ère chrétienne. Or, ils n'en seraient pas moins le peuple actuellement le plus ancien de l'univers, comme ils forment l'exception historique, sociale et politique la plus remarquable. Ainsi que nous l'avons dit déjà, ce peuple est, de tous les peuples de la terre, celui qui a conservé le plus fidèlement, malgré ses révolutions intérieures et la domination des Mongols, ses mœurs, ses usages et le type de sa physionomie primitive. Ses dynasties ont changé, le génie national est demeuré le même. Aujourd'hui, que ce grand empire est gouverné pour la seconde fois par des princes d'origine tartare, le mode de gouvernement n'a pas éprouvé de grave altération. Les Chinois n'ont subi d'autre loi étrangère que celle qui les a obligés à prendre le costume de leurs vainqueurs et à se raser la tête.

Sous le rapport religieux et philosophique, l'empire chinois donne lieu à des observations du plus haut intérêt.

Si l'on adoptait les conjectures des missionnaires et de quelques écrivains ecclésiastiques, la connaissance du vrai Dieu se serait conservée à la Chine pendant une période bien longue, sans interruption, depuis la fondation de cette nation par *Fou-Hy* (ou Noé). Ce qui paraît prouvé, c'est que, jusque sous l'empereur *Yeou-Vam*, qui régnait 800 ans avant Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire, 300 ans avant Confucius, l'idolâtrie n'avait point encore pénétré en Chine. La tradition de la *religion naturelle*, ou celle des patriarches jusqu'à Moïse, transmise de race en race, serait parvenue ainsi jusqu'à *Lo-Kyun* (*Li-Laokun* ou *Lao-Tzée*), philosophe qui précéda Confucius, et qui écrivit plusieurs livres où respirent les idées d'une saine morale, et entre autres la modération, le mépris des richesses et l'humilité. Il semble avoir eu quelque notion de l'essence trinaire de la Divinité; car il disait souvent : « La raison éternelle a produit un, un a produit deux, deux ont produit trois, et trois ont produit toutes choses [1]. » Mais Lo-Kyun enseigne que le Dieu souverain était *corporel*. Aussi ses nombreux disciples, adoptant cette erreur, finirent par s'abandonner à tous les excès du matérialisme et de l'impiété. Ces sectaires, dits *Tien-Se*, passent pour magiciens et exercent encore aujourd'hui beaucoup d'empire sur la crédulité de la classe ignorante et superstitieuse.

Confucius, le plus grand homme qu'ait produit la Chine, s'efforça de rétablir les doctrines altérées par Lo-Kyun. Ce philosophe, né l'an 551 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire, vers le temps d'Ézéchiel et de Pythagore, qu'il ne put jamais connaître, mourut en 479, époque où la ville d'Athènes fut incendiée par Mardonius, lieutenant de Xercès [1].

Sa longue vie tout entière fut consacrée à faire revivre parmi ses compatriotes l'attachement et le respect pour les rites anciens qu'il avait cherchés et retrouvés dans les livres saints ou dans l'histoire de son pays, et à la pratique desquels se rattachaient toutes les vertus sociales et politiques. A cet effet, il fonda une école dont les disciples pussent l'aider à répandre ses doctrines dans toutes les parties de l'empire. Il composa une suite d'ouvrages dans lesquels il exposait et renfermait ses maximes, ou plutôt celles de la vertueuse antiquité, qu'il ne faisait que reproduire. Après beaucoup d'obstacles, de dégoûts et de malheurs, car il dut endurer la persécution et l'exil même, il parvint, à la fin de sa carrière, à voir sa philosophie admise en général parmi tous

[1] Chez les Chinois Dieu porte le nom de *Tao*, qui veut dire *trois dans un*. D'après le dictionnaire chinois le triangle aux trois côtés égaux est un caractère qui signifie *la réunion, l'harmonie, le bien suprême de l'homme, du ciel et de la terre :* par lui, les trois *Tsai* réunis agissent en commun, créent et conservent, et les *Tsaï* sont les principes ou puissances du *Tao*. Le livre *Séëki* dit qu'autrefois l'Empereur sacrifiait à l'esprit *unité et trinité*.

[1] La famille de Confucius remonte à *Hoang-Ty* regardé comme le législateur des Chinois. Cette maison, qui établit sa filiation depuis 2300 ans avant J.-C., subsiste encore avec honneur en Chine (c'est la seule qui soit réputée noble par hérédité) et comptait en 1784, 71 générations depuis Confucius. C'est une généalogie unique dans le monde puisqu'elle embrasse plus de 40 siècles.

les hommes vertueux et éclairés, sur toute la surface de l'empire.

Confucius n'a pas été le législateur des Chinois. Jamais il n'a été revêtu de l'autorité nécessaire pour publier des lois : jamais il n'eut la pensée de rien innover dans la religion de son pays. Comme Socrate, qu'il devança, il cultiva et professa la morale transmise par les anciens philosophes. Né vertueux, conduit par la raison à l'étude de la sagesse, sage sans ostentation, il aima ses frères et se crut appelé à les ramener sur les routes qui conduisent à la vertu. Loin de se donner comme l'auteur de sa doctrine, il répétait constamment que les maximes qu'il enseignait étaient celles *des anciens dépositaires de la vérité éternelle.* Mais il avait le rare mérite de leur donner les plus heureux développemens, et d'en faire les applications les plus sages et les plus utiles.

« *La nature humaine* (disait Confucius à ses disciples) *est venue du ciel, très pure, très parfaite. Dans la suite, l'ignorance, les passions et les mauvais exemples l'ont corrompue : tout consiste à lui redonner sa première beauté ; et pour être parfait, il faut remonter au point d'où nous sommes descendus. Obéissez au ciel, et suivez en tout les ordres de celui qui gouverne.* AIMEZ VOTRE PROCHAIN COMME VOUS-MÊMES. *Ne souffrez jamais que vos sens soient la règle de votre conduite; mais écoutez la raison en toutes choses. Elle vous apprendra à bien penser, à parler avec discrétion et à faire vos actions saintement.* »

La législation morale du philosophe chinois peut se réduire, comme le Décalogue, à un petit nombre de préceptes sur l'exacte observation des devoirs qu'imposent les relations de souverain et de sujet, du père et des enfans, de l'époux et de l'épouse. Confucius y joint cinq vertus capitales dont il ne cesse de recommander la pratique : 1° l'humanité ; 2° la justice ; 3° la fidélité à se conformer aux cérémonies et aux usages établis ; 4° la droiture, ou cette rectitude d'esprit et de cœur qui fait qu'on recherche toujours le vrai ; 5° la sincérité ou la bonne foi.

Parmi les sublimes maximes de Confucius, on doit remarquer celle-ci : « Qui a offensé le Seigneur du ciel, n'a plus aucun protecteur. — Il n'y a qu'un seul principe de conduite : c'est de se conformer de toute son âme et de toutes ses forces à la mesure universelle : *ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse.* — La charité est cette affection constante et raisonnée qui nous immole au genre humain, comme s'il ne faisait avec nous qu'un seul individu, et qui nous associe à ses malheurs et à ses prospérités. »

Quant au *médiateur* futur, dont Jacob mourant avait dit qu'il était l'attente des nations, Coufucius l'annonce comme le saint qui doit apparaître en Occident [1]. Et les annales chinoises rapportent que 65 ans après la naissance de Jésus-Christ, l'empereur Mim-Ty, excité par un rêve, envoya des ambassadeurs vers le pays de l'Occident, avec l'ordre de continuer leur voyage jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé le saint annoncé par Confucius. C'était vers ce même temps que, suivant la tradition, l'apôtre saint Thomas prêchait dans les Indes. Les dangers de la mer obligèrent les mandarins chargés de cette mission à s'arrêter dans une île où ils trouvèrent le culte infâme du Lingam [2] et la doctrine de Foé. Séduits par cette honteuse idolâtrie, ils s'instruisirent des superstitions du pays et les répandirent, à leur retour, dans tout l'empire.

L'histoire chinoise rapporte encore qu'à l'époque où l'on suppose que saint Thomas annonçait la foi dans les Indes, un homme pénétra en Chine, et y prêcha sa doctrine céleste. Ce n'était pas, dit-elle, un homme ordinaire. Sa vie, ses miracles et ses vertus le faisaient admirer de tout le monde. Dans un ancien bréviaire chaldaïque de l'église de Malabar, on trouvait ces paroles dans l'office de saint Thomas : « C'est par le moyen de saint Thomas que les Chinois et les Éthiopiens ont connu la vérité. » D'autres indices portent à penser que le christianisme aurait été répandu en quelques parties de la Chine durant 146 ans, de 636 à 782 de l'ère chrétienne. En 1552, saint François-Xavier, revenant de son apostolat des Indes, s'y

[1] La Judée se trouve à l'occident de la Chine.

[2] Ce Dieu correspond au Priape des Grecs et des Romains.

présenta dans l'espérance d'ajouter cette conquête au royaume de Jésus-Christ. Mais il mourut dans l'île de Sanciam, dépendant de la province de Canton, sans avoir pu commencer sa généreuse entreprise. Les Portugais s'établirent à Macao, et le Père Ricci, de la Compagnie de Jésus, parvint à s'ouvrir cet empire du Cathay, dont on racontait tant de merveilles. Après bien des obstacles et des dangers, il obtint des magistrats chinois, en 1682, la permission de s'établir à Chouachen.

Depuis lors, les missionnaires français ont conçu à plusieurs reprises l'espoir d'appeler à la vérité évangélique les empereurs de la Chine, et par là d'obtenir la conversion de tous les habitans de cet immense empire, qui compte tout au plus cent mille chrétiens. En 1697, l'empereur Cam-Hy disait au père Verbiest, jésuite, son mathématicien : *Votre loi est dure, mais quelque violence qu'il soit nécessaire de se faire pour la suivre, je ne balancerais pas un moment si je la croyais véritable ; que si j'étais une fois chrétien, je prétendrais bien qu'avant trois ans tout l'empire suivît mon exemple, car enfin je suis le maître.....* Frappés des avantages incalculables qui résulteraient pour le bonheur et la civilisation religieuse du monde, de la propagation du Christianisme parmi ces trois cent quarante millions d'âmes privées des lumières véritables, les courageux apôtres du Christ n'ont cessé de travailler avec ardeur à cette entreprise, pour laquelle ils exposent journellement leur repos, leur santé et même leur existence ; car de nombreux martyrs ont récemment scellé de leur sang des conquêtes toutes pacifiques. La Providence a sans doute marqué le grand jour où ce sang généreux produira ses miracles. En attendant, les missionnaires avouent eux-mêmes que le plus puissant obstacle à l'adoption de la religion chrétienne est l'esprit de cupidité qui anime toutes les classes du peuple chinois, et surtout les divers dépositaires de l'autorité publique.

En ce moment on peut compter trois religions ou différentes sectes religieuses en Chine [1] : la première est celle des Tien-Sée, fondée par Lo-Kyun, dont nous avons déjà parlé.

La seconde, fondée ou rétablie par Confucius, et ensuite revisée et formée en corps de doctrine par une réunion de docteurs, en l'an 1070 de l'ère chrétienne, repose sur les principes de la loi naturelle ; elle est professée par les lettrés et les savans ; ceux-ci et les membres du gouvernement rendent à Confucius de grands honneurs ; on lui a bâti des palais et non des temples : les Chinois honorent en lui le premier et le plus saint philosophe du monde. Toutefois, quoique la théorie morale des lettrés renferme de sages maximes, et qu'ils répètent constamment le précepte d'*adorer Dieu et de lui obéir*, ils sont bien loin de pratiquer les hautes vertus enseignées et recommandées par leur illustre philosophe. Tout annonce qu'ils sont arrivés aujourd'hui, en religion, à une sorte de panthéisme, et en morale pratique à des principes très équivoques.

Enfin la troisième secte, généralement suivie parmi le peuple, est celle dite de Foé, dont le culte fut introduit dans la Chine trente-deux ans après la mort de J.-C. Les idoles de Foé sont placées dans des temples nommés *Pagodes*, et desservies par des prêtres appelés *Bonzes*. La métempsycose est une des croyances de cette secte. Les bonzes débitent une morale assez pure en apparence, mais défigurée par des superstitions sans nombre et des pratiques absurdes et dégoûtantes. Le collége des bonzes est en grande partie composé d'imposteurs cupides et de mendians paresseux. Du reste, leurs superstitions, si indignes d'hommes civilisés, sont plutôt tolérées et permises que reconnues et protégées ; mais elles ont entraîné toute la population non lettrée, c'est-à-dire l'immense majorité des Chinois. Depuis que les princes tartares gouvernent la Chine, les *Lamas*, autre espèce de bonzes, s'y sont établis et ils adorent comme ceux-ci le dieu Foé : ce sont les prêtres ordinaires des seigneurs tartares qui habitent Pékin ; mais dans la Tartarie, où Foé est adoré

[1] Nous n'y comprenons pas le Christianisme, non plus que le Judaïsme et le Mahométisme qui ont fait quelques progrès insensibles.

sous une forme sensible, ils sont eux-mêmes les dieux du peuple.

Il est temps sans doute d'arriver au but spécial de nos recherches, et de présenter l'ensemble des indices recueillis sur l'organisation sociale et l'économie publique des Chinois; mais il nous a paru que celles-ci s'apprécieraient plus exactement après ces prolégomènes. Les croyances religieuses et philosophiques d'un peuple donnent toujours, en effet, la clef mystérieuse des mœurs, des usages, des besoins et du but auquel tendent les vœux et les efforts de la nation et des individus.

Les notions que nous allons exposer sont puisées à des sources dignes de confiance; nous devons citer avec gratitude celles récemment communiquées par un jeune prêtre des Missions étrangères, que nous avons eu le précieux avantage de voir et d'entendre nous-même, en 1834, au moment de son retour en France [1].

Parmi toutes les idées de gouvernement que l'antiquité s'est formée, il n'en est peut-être aucune qui établisse une monarchie plus réellement paternelle que celle des Chinois. Il est vraisemblable que les premiers législateurs l'ont proposée de leur temps, à peu près telle qu'elle existe encore aujourd'hui, sauf quelques légers perfectionnemens produits par l'action du temps, de sorte que le principe, demeuré le même, offre ainsi la preuve de son excellence et de sa force.

L'autorité sans bornes que les lois donnent à l'empereur et la nécessité qu'elles lui imposent en même temps de s'en servir avec modération et suivant les lois et les usages, sont les deux puissantes colonnes qui soutiennent depuis tant de siècles le vaste édifice de la monarchie chinoise.

Les Chinois comparent leur empereur au maître du ciel, qui n'est pas moins puissant, parce qu'il *ne lui est jamais permis de mal faire.*

[1] J'ai dû à la bienveillance de Monseigneur de Forbin-Janson, évêque de Nancy, l'occasion de connaître ce missionnaire qui réunit à un rare talent d'observation, l'esprit le plus aimable et la plus touchante modestie.

Le principe du gouvernement est *que la loi est supérieure à tout*, et si, dans la pratique, il arrive qu'on s'écarte quelquefois de ce précepte, il est rare cependant qu'on viole ouvertement la législation établie. L'empereur exerce seul la souveraine puissance, il jouit d'un pouvoir absolu, mais à condition qu'il l'exercera comme un père en use dans sa famille et sur ses enfans, et conformément à des lois dont la bonté est confirmée par une expérience de 4,000 ans.

Lorsque, pour la première fois, les Chinois ont entendu parler d'un gouvernement démocratique, à l'occasion de la république de Hollande, ils ont eu de la peine à revenir de leur étonnement; quelques éclaircissemens qu'on pût leur donner, ils ne pouvaient concevoir qu'un Etat sans roi pût être gouverné régulièrement, et qu'une république fût autre chose en politique qu'un monstre à plusieurs têtes, formé dans un temps de trouble, par l'ambition et par la corruption de l'esprit humain.

Mais, s'ils sont attachés par une conviction sincère au gouvernement d'un seul, ils repoussent vivement la tyrannie qui ne provient point, disent-ils, de la puissance absolue du souverain, *car il ne saurait être trop maître*, mais de ses erreurs que ni la raison ni les lois divines ne peuvent approuver. Ils regardent ces erreurs comme des accidens et des exceptions rares qu'il serait peut-être fâcheux de prévoir, et dont le mécontentement général sait toujours faire justice sévère.

D'après les lois de l'empire, un certain nombre de docteurs, inconnus les uns aux autres, écrivent journellement les annales de chaque règne. Elles demeurent secrètes tant que le prince vit, et que sa famille est sur le trône.

Deux conseils souverains sont placés auprès de l'empereur: le premier, composé des princes de son sang, ne se rassemble que dans les cas extraordinaires; le second, où les ministres sont admis, examine les affaires d'un intérêt général. Les ministres en font le rapport, et reçoivent les dernières déterminations de l'empereur.

Il existe en outre, dans la capitale de l'empire, six cours souveraines, compo-

sées de mandarins, et dont l'autorité s'étend sur toutes les provinces.

La première (le *Liipou*) a une juridiction suprême sur tous les mandarins, et peut proposer à l'empereur de leur donner ou de leur retirer leurs charges; la seconde (le *Houpou)* a la direction de la levée des impôts et de la comptabilité des finances; la troisième (le *Lipou*) est le sénat conservateur des anciennes coutumes: il règle tout ce qui regarde la religion, les sciences, les arts et les affaires étrangères; la quatrième (le *Himpou*) juge en dernier ressort les crimes et les attentats; la cinquième (le *Pimpou*) étend sa juridiction sur l'armée et les officiers de tout grade; la sixième (le *Lompou*) a la surintendance des bâtimens royaux et des travaux publics.

Chacune de ces hautes cours est divisée en plusieurs chambres, avec premier président, présidens et conseillers; un inspecteur ou censeur (exerçant le ministère public), est attaché à chaque cour suprême pour en surveiller les travaux et la direction, et rendre compte directement au souverain des résultats de sa surveillance.

Les provinces sont régies par des vice-rois et des gouverneurs généraux et particuliers. Les vice-rois ont auprès d'eux, dans le siége de leur résidence, six tribunaux provinciaux, correspondant chacun aux cours suprêmes de la capitale de l'empire.

Les villes ont des gouverneurs particuliers et des mandarins qui rendent la justice.

Des inspecteurs sont attachés aux provinces, aux villes et aux tribunaux pour exercer une surveillance active, et rendre compte au gouvernement.

Les vice-rois et gouverneurs sont obligés d'adresser de temps en temps à la cour, et par écrit, l'aveu sincère des fautes publiques ou secrètes dont ils se sont rendus coupables dans l'administration de leurs charges. Ils seraient sévèrement punis si l'Empereur apprenait par une autre voie les infractions ou les négligences commises par ces officiers.

Dans ce pays, la loi règle toutes choses, et s'étend aux plus petits objets [1]. Le Chinois est tenu de savoir tout ce qui est prescrit à son âge et à sa condition, sous peine d'encourir la vindicte légale. Les lois somptuaires sont très sévères et très minutieusement détaillées.

Il n'est pas permis aux maris de répudier leur femme *légitime*, si ce n'est en cas d'adultère. Pour lors ils les vendent à qui il leur plaît, et en épousent une autre.

Par un usage qui rappelle les mœurs des patriarches, on ne peut avoir qu'une femme *légitime*; mais il est permis de prendre autant de concubines qu'on en veut. Tous les enfans ont un droit égal à la succession, comme censés appartenir à la véritable femme qu'ils appellent leur mère. Celle ci est en effet l'unique maîtresse de la maison. Les autres, comme autrefois les servantes de Sara, de Lia et de Rachel, la servent, l'honorent, et n'ont d'autorité qu'autant qu'elle veut bien leur en communiquer.

Si l'on ne trouve point en Chine les distinctions de caste qui existent dans l'Inde, et qu'offraient les institutions de l'ancienne Égypte, on y voit cependant des différences de classes établies par l'instruction et par la fortune. Les dignités ne sont point héréditaires, mais censées accordées et réservées aux lumières et au mérite. La classe ouvrière n'est point méprisée non plus que le négoce; mais l'agriculture semble avoir la prééminence sur toutes les autres professions laborieuses. Les Chinois l'ont portée à un très haut point de perfection, bien que leur charrue très grossière paraisse aussi ancienne que l'empire [1]. Ils ne laissent pas le plus petit coin de terre en friche; les bords même des chemins sont cultivés. Ils ne négligent aucun moyen de se procurer des engrais: on voit quelquefois des Chinois, revêtus de beaux habits de soie, suivre des buffles ou des porcs, une corbeille à la main, pour recueillir le fumier.

[1] On assure que mille réglemens prescrivent l'étiquette à suivre dans toutes les actions de la vie.

[1] Cette charrue est sans coûtre, sans oreilles et sans roue. Elle se compose d'un soc emmanché à un morceau de bois recourbé, très simple. C'est à peu près *l'araire* des Romains encore employé dans le midi.

Le territoire de la Chine est fort inégal; les provinces méridionales sont montagneuses et en partie arides; celles du milieu de l'empire sont fertiles, très peuplées, et les villes extrêmement rapprochées les unes des autres. Le riz forme la base de la nourriture des Chinois. Ils cultivent aussi le froment et diverses céréales, mais ils connaissent à peine l'art de faire du pain. Malgré les produits de l'agriculture, les famines sont assez fréquentes dans les provinces populeuses et au sein des grandes villes, parce que, d'un côté, le commerce des grains n'est pas entièrement libre à l'intérieur; de l'autre, que l'isolement systématique de la Chine à l'égard des autres nations, et particulièrement des peuples qui l'avoisinent de plus près, la prive des ressources que les pays étrangers pourraient lui offrir pour assurer sa subsistance. Aussi a-t-on multiplié, dans toutes les villes de la Chine, les greniers publics de prévoyance, dont Joseph avait jadis donné le célèbre modèle en Égypte. Ceux du gouvernement sont entretenus par les soins d'un mandarin. Lorsque la disette se fait sentir, on fait des distributions de riz aux familles indigentes. Dans les années d'abondance, on prête le riz ou on le vend. Au moment de la récolte, on fait rentrer avec usure celui qui avait été prêté, et on en achète de nouveau avec l'argent provenant des ventes précédentes, de sorte que ce fonds commun s'accroît avec rapidité. Malheureusement les mandarins et les préposés aux greniers de prévoyance passent pour s'enrichir au détriment des familles nécessiteuses.

Le commerce extérieur est fort restreint en Chine; il ne s'étend guère au delà des Indes, où l'on porte le thé, la soie, les drogues médicinales, le sucre, les ouvrages de vernis, le vin, les porcelaines et les divers objets d'un travail précieux. En 1811, les exportations ne se sont guère élevées à plus de vingt-quatre millions, et les importations à quatre-vingt-dix millions. Mais le commerce le plus actif et le plus important des Chinois se fait dans la Chine même, d'une province à l'autre. On comprend qu'une nation aussi étendue et aussi peuplée trouve en elle-même son marché le plus avantageux, et que l'action du gouvernement ait cherché à faciliter ce mouvement intérieur. Les lieux de foires et de marchés sont très rapprochés les uns des autres. La Chine est sillonnée de rivières rendues navigables, et de canaux dont le plus important, le canal dit Impérial, qui conduit de Canton à Pékin, a deux cent quatre-vingts lieues de long, trois cent trente ponts et un très grand nombre d'écluses. La circulation des marchandises et des denrées a lieu par eau. Il y a à peine un seul village en Chine, principalement dans les provinces du sud, qui ne jouisse de l'avantage de quelque bras de mer, d'une rivière, d'un lac ou d'un canal; et partout où il y a une ville à terre, il y en a une sur l'eau, où des familles entières vivent, naissent et meurent. On calcule que dix millions d'individus sont employés à la circulation des marchandises. Les charrettes et les voitures n'existent que dans quelques provinces encore reculées. La multiplicité des voies d'eau, *ces chemins qui marchent*, a fait négliger et diminuer la largeur des chemins de terre. Les routes sont en général fort étroites. Le terrain ayant une grande valeur, on a réduit les proportions des routes secondaires à celles d'un simple sentier. La grande route d'une capitale n'a guère plus de cinq à six pieds de largeur. Ces communications, ainsi que les canaux, sont construites aux frais des particuliers. Les routes militaires seules sont à la charge du gouvernement. Ces diverses routes ne sont point tracées en ligne droite. Le respect dû à la propriété oblige souvent à contourner les champs des propriétaires lorsqu'ils n'ont pas voulu céder le terrain.

En Chine comme en Angleterre, les entreprises d'utilité publique sont faites par des associations d'habitans, sur leurs domaines, à leurs frais, moyennant des péages et des redevances. La logique de l'intérêt personnel, aussi vulgaire qu'universelle, préside à ces associations, et se trouve rarement en défaut.

Le calcul décimal est employé en Chine. Il y a uniformité de poids et de mesures. L'argent et le cuivre sont seuls employés pour la monnaie. L'or s'achète comme les autres marchandises.

La population de la Chine n'a point de

terme de comparaison chez les autres peuples connus. Sur une superficie de cinq cent trente-cinq mille six cents lieues carrées, cet empire renferme trois cent quarante millions d'habitans, ou six cent trente deux habitans par lieue carrée [1]. L'Europe n'a que quatre cent quatre-vingt-onze mille six cent cinquante lieues carrées, et deux cent vingt-six millions d'habitans, ou quatre cent soixante habitans par lieue carrée. Mais en Chine, comme ailleurs, la population est très inégalement répartie. Quelques provinces regorgent d'habitans; la population y est pressée et entassée. Il existe en Chine quinze mille huit cent quarante-cinq cités, cent soixante-dix-neuf villes du premier ordre, deux cent vingt-une de deuxième, douze cent quatre-vingt-dix-neuf de troisième, trois mille trois cent cinquante-sept places fortes, dix mille sept cent quatre-vingt-neuf bourgs non fortifiés ni clos. Des dénombremens officiels ont donné ces résultats.

On comprend que l'excès de population ouvrière dans quelques provinces et dans les villes, les disettes fréquentes, et la misère extrême dont elles sont suivies, doivent exercer une funeste influence sur la moralité publique. Les homicides et les suicides sont fréquens; l'infanticide sur les enfans du sexe féminin est tellement commun dans les provinces méridionales qu'il n'y a presque pas de filles à marier, et que des marchands vont en acheter ou en voler dans les provinces du nord. Cet usage barbare n'est ni autorisé ni permis; mais le silence et l'inaction du gouvernement semblent le tolérer.

L'esclavage n'existe pas en Chine, et il est assez remarquable que les Chinois ne connaissent pas cette institution admise chez les Égyptiens et chez les Hébreux. Il est présumable qu'il n'en a pas toujours été ainsi, surtout après la première conquête de la Chine par des princes tartares. Mais les descendans des esclaves, produits de cette révolution dynastique, comme de ceux qui auraient pu être amenés primitivement par les Égyptiens, ont sans doute reçu successivement la liberté qu'en Égypte les enfans tenaient de leur mère. D'un autre côté, c'est le droit de la guerre surtout qui fait naître et entretient l'esclavage. Or, l'isolement dans lequel les Chinois ont presque toujours vécu leur ayant fait éviter des guerres étrangères, il n'y a eu chez ces peuples ni vainqueurs ni vaincus, et par conséquent point d'esclaves. La domesticité, le patronage et la clientelle suppléent abondamment, du reste, au défaut de cette institution.

L'absence même de l'esclavage fait comprendre qu'il doit exister en Chine un très grand nombre de pauvres et de mendians. En effet, une multitude d'ouvriers, entassés dans les grandes villes, gagnant péniblement leur vie du travail de leurs mains, n'obtiennent quelquefois qu'un salaire insuffisant, et meurent de faim dans leur vieillesse ou lors des disettes. Les individus qui ne veulent ou ne peuvent travailler mendient publiquement, et cette classe est livrée à la plus affreuse dégradation physique et morale. Dans chaque ville on trouve cependant des hospices dotés et entretenus par le gouvernement, inspiration due peut-être au passage du christianisme dans l'empire; mais, outre qu'on n'y reçoit que des vieillards et des infirmes, ces établissemens sont mal administrés, et leurs revenus en grande partie détournés par les préposés, de sorte que le but bienfaisant de leur institution n'est qu'imparfaitement atteint. Il existe aussi dans les villes considérables des espèces de *monts de piété* qui ont à peu près les mêmes réglemens que les nôtres, mais dont l'usure est exorbitante. Les entrepreneurs et les mandarins profitent seuls des bénéfices de ces établissemens.

Le lois de l'empire permettent de porter le taux de l'intérêt à trente pour cent. Les particuliers honnêtes n'exigent que vingt pour cent; mais il est facile de prévoir qu'à ce taux même les emprunteurs qui ne se libèrent pas promptement, sont infailliblement et bientôt ruinés. En général l'ardeur du gain semble le trait dominant du caractère du

[1] La population moyenne d'une lieue carrée en Chine équivaut à celle des départemens du centre de la France où l'on trouve les départemens du Cher et de l'Indre, ayant, l'un 677 habitans et le second 671 habitans par lieue carrée.

peuple chinois, et étouffer toutes les notions de bonne foi et de probité.

Les terres de l'empire sont divisées en cinq classes : 1° Le domaine particulier de l'empereur ; 2° le domaine national ou de l'État ; 3° les terres appartenant aux dignitaires jouissant de l'exemption d'impôts ; 4° les terres soumises à l'impôt ; 5° les terres destinées à la solde des gardiens de l'empire.

Les impôts ne produisent guère plus de cent huit millions au trésor ; mais le riz, le sel, les soies, les toiles, le vernis et une infinité d'autres denrées qu'on prélève en nature, et en outre le produit des douanes et des confiscations, élèvent le revenu de l'empereur au moins à six cents millions. L'empire est d'ailleurs accablé d'exactions de toute espèce par les mandarins et les employés subalternes de l'administration.

On assure que les forces militaires de la Chine ne s'élèvent pas à moins de deux millions de soldats. Ce n'est pas trop pour garder dix-huit cents lieues de frontières, et faire la police de près de seize mille cités.

La liberté d'enseignement est complète en Chine, et le nombre des écoles publiques est très considérable. Mais l'extrême difficulté de la langue est un obstacle immense à la diffusion de l'instruction et des lumières, et au développement des sciences littéraires. Tout ce qui peut se passer de la langue écrite a fait en Chine de grands progrès par l'effet de la division du travail, de la concurrence et de l'esprit de cupidité et d'industrie. A la vérité, l'art de l'horlogerie est à peu près inconnu aux Chinois. Ils n'ont qu'une faible idée de la géométrie, de la mécanique, de la physique et de la chirurgie. Nos missionnaires leur ont appris ce qu'ils savent de mieux dans ces diverses sciences, et ont rectifié leur calendrier, leurs instrumens d'astronomie et leurs méthodes d'observation et de calcul. Il paraît cependant que l'application de la machine à vapeur aux arts industriels, principalement à la locomotion de lourdes masses, est connue depuis long-temps en Chine [1], et que les procédés employés pour le sondage des mines et des puits y sont plus parfaits que les nôtres. Mais, en général, toutes les sciences auxquelles la tradition n'a pu suffire sont demeurées à peu près stationnaires. La cause peut justement en être attribuée en grande partie à une langue de hiéroglyphes, contenant 80,000 caractères, susceptibles de diverses modifications extensives, restrictives ou conditionnelles ; ce qui en forme un tel dédale, que le plus savant Chinois peut à peine s'y faire quelque jour dans l'espace d'une vie longue et laborieuse.

Nous ignorons s'il existe en Chine quelque traité scientifique sur l'économie politique de l'empire. Il est présumable que, dans une nation aussi complétement soumise au régime réglementaire et à la centralisation administrative, toute sa science économique se résume dans les codes législatifs. Peut-être les travaux de nos savans et les nouvelles recherches des missionnaires nous feront-ils pénétrer plus avant dans la connaissance de ce peuple extraordinaire. En attendant, les annales de la Chine peuvent sans doute offrir diverses notions intéressantes, à en juger par les détails suivans qui appartiennent à la biographie de l'un des plus célèbres ministres de l'empire :

Yeliu-Thsou-Thsai, qui florissait vers l'an 1213 de l'ère chrétienne, sous les empereurs *Tchingkis-Khan* et *Ogodai*, fut d'abord gouverneur de Pékin, et ensuite premier ministre de l'empire. Il était, dit-on, savant astronome, et même astrologue, devin et médecin ; mais, par

[1] C'est sur les descriptions de M. Breton de Nantes, qui avait suivi l'ambassadeur hollandais Van-Braemk à Pékin, qu'un dessin d'une machine à vapeur chinoise a été fait et présenté à l'académie des sciences le 21 décembre 1835. La contexture de l'enveloppe des cylindres est composée d'une vingtaine de toiles d'aloës et d'une fibre végétale analogue, réunies entre elles par un vernis élastique et imperméable, qui est probablement une solution de caoutchouc. Les enveloppes sont extrêmement tenaces malgré leur grande souplesse. Un cylindre de ce genre est appliqué immédiatement à soulever les machines les plus lourdes dans les forges et les manufactures. Cette machine n'est pas dispendieuse, puisque sans ingénieur chacun peut construire celle dont il a besoin ; mais il est probable qu'elle ne pourrait supporter une très haute température.

dessus tout, administrateur plein de sagesse, de justice et d'humanité.

Les Mongols, maîtres de la Chine, sous prétexte que les anciens habitans étaient inutiles à l'entretien des troupes, proposèrent de les exterminer, et de faire des provinces conquises d'excellens pâturages nécessaires à l'armée conquérante. Thsou-Thsai prouva que, par un système régulier de contributions territoriales et commerciales et par des taxes sur le sel, le fer, le vin et le vinaigre, les provinces du midi, dévouées les premières à un affreux massacre, pourraient fournir par an 500 mille onces d'argent, 80 mille pièces d'étoffes, et plus de 40 mille quintaux de grains; en un mot, tout ce qui serait nécessaire à l'entretien des troupes. « Comment, ajouta-t-il, peut-on dire qu'une telle population ne soit d'aucune utilité pour le service de l'État? » Ce fut ainsi que ce ministre sauva la vie à plusieurs millions de Chinois en faisant retirer un projet aussi extravagant sans doute que barbare, mais qui s'alliait aux mœurs féroces de la Chine. Dans une autre occasion, il sauva également de la destruction l'immense population [1] de la ville de Pian (Khaï-Foung), assiégée par les troupes impériales. « Ce qu'on cherche par tant de combats, dit-il à l'empereur; ce pays qu'on veut conquérir, c'est le peuple qui l'habite qui en fait le prix : si on obtient le pays sans le peuple, quelle utilité pourra-t-on en retirer? Que d'habiles artisans de toute espèce, que de richesses accumulées dans les maisons de cette ville, que de trésors vont périr, si vous n'en sauvez les habitans! » L'empereur se rendit à ses instances.

Dans une grande assemblée de tous les princes, au printemps de 1236, l'empereur fit connaître qu'on lui avait proposé de créer un papier-monnaie. « Sire, dit le ministre, on a commencé sous la précédente dynastie à mettre du papier en circulation concurremment avec la monnaie. Il y avait alors un ministre qui gagna beaucoup dans l'émission de ce papier et le nom de *Seigneur Billet* lui en est resté. Les choses en vinrent au point que pour dix mille billets on ne pouvait acheter qu'un gâteau. Le peuple souffrit beaucoup et l'État fut ruiné. C'est un exemple qu'il faut avoir devant les yeux. Si on frappe maintenant du papier-monnaie, il ne faudra pas en émettre pour plus de cent mille onces d'argent. » Ces conseils judicieux furent suivis.

Plus tard, l'empereur avait formé le projet de partager les terres de l'empire entre les princes de sa famille et les autres grands personnages de sa cour. L'habile ministre s'opposa à ce projet, qui eût fait naître en Chine une nouvelle féodalité. Il représenta que ces partages des terres et de ceux qui les cultivent ne pouvaient que produire toute sorte de mécontentemens, et qu'il était bien plus convenable de faire des largesses en or ou en effets, au moyen des impôts des terres. L'empereur adopta ses plans, et régla dès lors que toutes les terres de l'empire et les tributs qu'elles paieraient seraient divisées en plusieurs classes. Une compagnie s'était offerte pour se charger du recouvrement des impôts moyennant la somme d'un million d'onces d'argent. Le ministre démontra les abus de ce système, et institua des officiers chargés de présider à la rentrée des contributions publiques, et de réprimer les malversations des agens du fisc. C'est au même ministre, enfin, qu'on doit l'affranchissement et l'admission aux fonctions publiques des lettrés chinois, dont la plupart avaient été faits prisonniers et réduits en esclavage par les Tartares.

On ne saurait énumérer les actes bienfaisans de Thsou-Thsai. « Sa vie tout entière, dit M. Abel Remusat, se consuma à plaider, auprès de la barbarie triomphante, la cause des lois, du bon ordre, de la civilisation et de l'humanité. Il remplaça le joug de la force par celui de la raison, la puissance du glaive par celle des institutions, le pillage par un système régulier d'impôts, la brutale autorité des conquérans tartares par l'influence lente mais irrésistible des lettrés de la Chine. Il organisa la partie orientale de ce vaste empire qui menaçait alors d'envahir le monde entier, et prépara de loin la ré-

[1] On la porte à 1,470,000 familles, nombre énorme et qui paraîtrait incroyable si l'on ne savait que la terreur inspirée par les Mongols avait engagé la plupart des habitans de la province du Ho-Nan à se réfugier dans la vaste enceinte de Pian (Khaï-Foung).

volution qui, en renvoyant les Mongols dans leurs déserts, devait affranchir la Chine d'une domination étrangère et lui rendre un gouvernement fondé sur la base des mœurs naturelles et des traditions nationales. »

Voici encore quelques principes de gouvernement dont plusieurs peuvent donner la mesure du degré de perfection que l'on s'est efforcé d'imprimer à l'administration chinoise. Aucun mandarin ne peut exercer de charges dans sa propre province. On retient à la cour, et en quelque sorte comme ôtages, les fils des vice-rois ou gouverneurs des provinces. Nulle dignité ne met à l'abri des poursuites judiciaires ordonnées par l'empereur. Aucune charge n'est vénale; elles doivent être toutes données au mérite, c'est-à-dire, aux hommes qui, par une étude constante, ont acquis la connaissance des coutumes et des lois. Nul ne peut être élevé à une charge quelconque sans être lettré, avoir subi un examen, et obtenu des degrés qui correspondent à ceux de bachelier, de docteur et de maître ès-arts. La justice se rend sans rétribution. Il n'est permis à aucun étranger de s'établir dans l'empire. Il n'existe aucune hiérarchie sociale que celle des charges et des dignités. Si l'on excepte la famille de Confucius (seule héréditairement noble), tout, dans la Chine, est *peuple* ou *mandarin* [1]. On entretient, en paix comme en guerre, des armées assez nombreuses pour tenir les peuples voisins dans le respect et prévenir ou étouffer les révoltes domestiques. Le grand moyen de gouvernement est de distribuer habilement les punitions et les récompenses. Les femmes sont absolument exclues du commerce du monde, et doivent se borner au ménage et à l'éducation des enfans. Enfin, le principe fondamental d'économie politique est de favoriser l'agriculture, et de donner un grand cours au commerce intérieur.

Nous avons dit en commençant que la nation chinoise portait en toutes choses la profonde empreinte de son origine égyptienne. Nous nous bornerons à quelques rapprochemens.

[1] On peut classer les Chinois en lettrés, laboureurs et artisans.

En Égypte, l'ignorance de la religion et de la police du pays n'était excusée en aucun état. Une coutume nouvelle était un prodige. Tout s'y faisait toujours de même, et l'exactitude que l'on apportait à garder les petites choses maintenait les grandes. Aussi n'y eut-il jamais de peuple qui ait conservé plus long-temps ses usages et ses lois. La justice était gratuite et sévère. Un tribunal suprême la rendait à tout le royaume. Le trône était héréditaire, mais les rois étaient obligés plus que tous les autres à vivre selon les lois. Les rois étaient absolus : on les respectait comme des dieux. Mais une coutume ancienne avait tout réglé, et ils ne s'avisaient pas de vivre autrement que leurs ancêtres. Toutes les actions de la vie des rois et des particuliers étaient réglées par la loi, qui s'étendait aux repas, aux vêtemens, au luxe, à l'emploi de chaque individu, etc. Les rois étaient jugés après leur mort.

L'agriculture et le commerce intérieur formaient la base de la prospérité nationale. Pour les favoriser, l'Égypte était traversée d'une infinité de canaux d'une longueur et d'une largeur incroyables. L'Égypte, isolée du reste des nations, et sans ambition de conquêtes, entretenait constamment 400,000 soldats pour se garantir des attaques étrangères et maintenir sa police intérieure.

Les mariages des Chinois rappellent ceux des anciens patriarches, dont la sorte de polygamie s'explique par un principe de population qui n'est plus nécessaire dans les temps modernes. Les greniers de prévoyance de la Chine nous retracent ceux de Joseph et de Pharaon : une écriture hiéroglyphique, la coutume barbare d'exposer et de faire périr les nouveau-nés pour se préserver d'une population surabondante, enfin, l'idolâtrie des classes ignorantes, sont les derniers traits de similitude et de parenté à ajouter à la comparaison des deux peuples.

Le vaste et antique empire de la Chine s'est soutenu jusqu'à ce jour par la force d'une prodigieuse centralisation administrative [1], et par son isolement complet

[1] M. Alexis de Toqueville, dans son bel ouvrage sur *la démocratie aux Etats-Unis*, juge parfaitement la situation sociale de la Chine.

de tout contact avec les nations étrangères. Les Chinois, long-temps entourés de peuples presque barbares, ont facilement compris la politique misanthrope, mais prudente, qui proscrivait des relations de commerce et de sociabilité avec leurs voisins. Toutefois, le moment viendra, et il approche sans doute, où le retentissement du grand mouvement intellectuel et industriel, imprimé au monde, parviendra jusque dans leur sein : de nouvelles lumières leur apporteront de nouvelles idées, de nouveaux besoins et des désirs de progrès et de changemens. On assure que le gouvernement s'en inquiète déjà, et qu'il s'attache plus que jamais à maintenir les précautions minutieuses, et surtout à fortifier l'esprit de fidélité aux anciens usages, seules barrières qu'il aperçoive à l'envahissement des innovations qui le menacent.

En présence de cette immuabilité d'ordre et de paix, qui a permis aux Chinois de se transmettre d'âge en âge et presque sans interruption pendant quarante siècles, cette existence tranquille et ce bien-être dont les peuples remuans et progressifs n'ont guère acquis l'équivalent réel, on serait presque tenté de souhaiter à cette nation la longue continuation de son état social, si elle le plaçait toutefois sous les auspices des vérités religieuses. En effet, des institutions sages et conservatrices, une constante paix, l'esprit d'association, la prospérité de l'agriculture et de l'industrie nationale, le développement du commerce intérieur, une population nombreuse et l'absence de l'esclavage, sont des élémens de bonheur qu'elle possède et qui peuvent, à beaucoup d'égards, remplacer ceux que procure une civilisation progressive et plus avancée.

« La Chine, dit-il, me paraît offrir le plus parfait emblême de l'espèce de bien-être social que peut fournir une administration très centralisée aux peuples qui s'y soumettent. Les voyageurs nous disent que les Chinois ont de la tranquillité sans bonheur, de l'industrie sans progrès, de la stabilité sans force et de l'ordre matériel sans moralité publique. Chez eux la société marche toujours assez bien, jamais très bien. J'imagine que lorsque la Chine sera ouverte aux Européens, ceux-ci y trouveront le plus beau modèle de centralisation administrative qui existe dans l'univers. »

Mais ils ne sauraient dissimuler le vice radical de cette immense société humaine qui réclame des bases plus pures et plus solides, et des principes d'un ordre plus moral et plus élevé. Qui pourrait mesurer les sources de bonheur ouvertes à l'empire chinois, si jamais il était arraché à l'idolâtrie, à un esprit étroit de nationalité et d'égoïsme, et à un funeste principe de population ; s'il adoptait une langue accessible à l'universalité des citoyens et se réunissait enfin à la grande famille chrétienne ? De telles considérations nous semblent appeler également les sympathies des âmes religieuses et les méditations des hommes d'état.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, et pour revenir après ce long détour à l'objet principal de nos études, nous devons reconnaître que rien, dans les écrits des Chinois comme dans ceux des Hébreux, des Phéniciens et des Égyptiens, ne révèle l'existence d'un corps de doctrines et de théories scientifiques sur l'économie politique de ces peuples divers. Comme toutes les autres sciences, la science des richesses, *la chrématistique* attendait pour éclore les rayons de l'esprit philosophique, qui devaient briller à leur tour sur le sol poétique de la Grèce.

Le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont.

COURS DE PHILOSOPHIE DU DROIT.

SUITE DE LA PREMIÈRE LEÇON.

Le principe de nos connaissances c'est la connaissance de nous-mêmes, ce que nous appelons la conscience intime. Elle ne se développe en nous qu'à la faveur de la double action qu'exercent sur nous les manifestations de l'esprit par la parole et les impressions de la nature ; et elle ne consiste que dans la certitude que nous avons de notre existence *personnelle* par l'*unité* des aperceptions et des fonctions de notre être, laquelle résulte de la concordance des témoignages

que nous recevons du monde des intelligences, de la nature extérieure et de notre propre nature. Troublez l'harmonie de ces témoignages, et l'unité des aperceptions et des fonctions qui en résulte, et c'en est fait de votre intelligence, vous tombez dans l'égarement. C'est donc le commerce et l'action réciproque entre l'homme, le monde des intelligences et les êtres matériels qui est la source première de toute connaissance, et c'est de l'harmonie des témoignages que notre propre nature et ces deux mondes auxquels elle correspond rendent sur eux-mêmes et se rendent réciproquement, que dépend la première de toutes les certitudes, celle de notre propre existence comme être personnel. Il serait bien extraordinaire que le développement de nos connaissances fût opposé à leur principe, et que ce qui forme la condition des actes fondamentaux de notre intelligence ne fût pas aussi celle de ses progrès. Cela ne se peut pas, et dès lors il est évident, que ce n'est pas par l'isolement de notre intelligence vis-à-vis de l'un ou de l'autre des deux mondes auxquels nous appartenons, ni vis-à-vis de l'espèce humaine dont nous faisons partie, que nous devons procéder, mais que ce n'est au contraire que dans l'harmonie des témoignages résultant des manifestations de l'esprit, de la nature extérieure et de la vie propre de l'homme, que réside pour nous le principe de toute certitude et de toute vérité. Au lieu donc de scruter et d'examiner, comme on l'a fait jusqu'ici, chacun des élémens de nos connaissances isolément et en subordonnant tous les phénomènes, qui ne subsistent qu'en s'appuyant réciproquement et dans l'état de coordination, à ceux d'une seule espèce que l'on prenait pour point d'appui et que l'on se bornait à consulter exclusivement, il faut au contraire considérer le monde entier dans son unité, et chacune des parties dans ses rapports avec cette unité, pour parvenir à une connaissance satisfaisante, tant à l'égard de la certitude des résultats que de l'étendue et de la profondeur des aperçus. Voilà la tâche de la philosophie, telle que la constatent même ses égaremens; car elle n'a fait que se tromper sur le point d'unité auquel elle devait rapporter ses études. Ce qu'elle n'a cessé de chercher c'est l'unité du monde et de son intelligence. Mais l'unité du monde ne peut se trouver qu'en Dieu. Ecartez-le de vos spéculations et vous ne rencontrerez partout que contradictions et insolubles difficultés. C'est ce que le passage suivant d'un auteur allemand qui nous a fourni un chef-d'œuvre de réfutation du rationalisme va rendre sensible [1]. « Vous ne trouvez, dit-« il, rien dans ce monde qui soit un ou « simple, dont vous ne puissiez énoncer « une multitude de propriétés variées, et « aucune de ces choses variées et mul-« tiples qui n'ait son unité à laquelle elle « appartient. Vous ne sauriez même, « sans tomber dans un non-sens, vous « figurer ni une chose sans attributs va-« riés, ni une variété de choses sans « unité entre elles, et pourtant il y a « contradiction apparente à ce que la « chose qui est une soit en même temps « variée ou multiple, et que celle qui « est multiple et variée soit en même « temps une. Vous voyez partout varia-« tion et changement, et des objets qui, « avec le temps, prennent successive-« ment des attributs contradictoires qui « ne sauraient subsister simultanément. « Et cependant ces objets, tout en va-« riant, et au milieu de ces attributs con-« tradictoires, n'en restent pas moins « toujours les mêmes. C'est ainsi qu'un « homme est bien portant ou malade, « gai ou triste, sans cesser d'être le mê-« me homme, quoique la santé et la ma-« ladie s'excluent réciproquement. Vous « voyez aussi qu'un homme occupe en « même temps deux points différens « de l'espace, l'espace A et l'espace B. « Comment expliquer cette variation et « cette diversité de situations? Il sem-« blerait au premier abord que l'homme « bien portant est toute autre chose que « le malade, le gai que le triste, celui « dans l'espace A que celui dans l'espace « B, et qu'il ne devrait pas être permis « de dire, que c'est là toujours le même « individu. En second lieu, il faut quit-« ter un état pour entrer dans un autre; « où donc se trouve-t-on dans le moment

[1] Stahl, *Philosophie du droit* sous le point de vue historique, t. 1, p. 321 et suiv.

« du passage? J'ai beau diviser l'espace « à l'infini, ce ne sera jamais qu'en sautant un intervalle que j'arriverai d'un « point à un autre, et il en est de même « aussi pour la transition de l'état de « santé à celui de la maladie. De même, « en occupant simultanément l'espace A « et l'espace B, ne serai-je pas partagé « en deux? Il n'y a donc nulle part dans « le changement une interruption, mais « Dieu, comme dit Socrate dans le *Phédon*, a entrelacé les bouts des choses « opposées. Et s'il n'en était ainsi, jamais « en effet une chose qui change ne pourrait rester la même; tout rapport d'unité d'elle-même avec elle-même dans « l'état précédent et l'état actuel devrait « au contraire cesser. Il existe donc liaison, continuité non interrompue entre « des choses qui s'excluent réciproquement; mais comment se la figurer « sans contradiction? Des choses opposées ne peuvent être identiques en aucun point; là où l'une existe, il faut « que l'autre ait cessé d'être, c'est-à-dire « qu'alors il n'y aurait point de continuité possible dans les choses de ce « monde. La question est donc de savoir : Comment se peut-il qu'un objet « qui a plusieurs déterminations diverses « soit néanmoins en même temps une « unité? puis, comment se peut-il qu'un « objet change, c'est-à-dire qu'en différens momens du temps ou de l'espace « il reçoive des déterminations qui « s'excluent réciproquement, et que « pourtant il y ait continuité constante « entre ses états opposés?

« Le problème ne peut se résoudre « qu'en supposant qu'au milieu de la « variété et du changement des attributs, « il subsiste constamment un sujet qui « n'est qu'un et qui, comme tel, ne peut « pas varier ni devenir jamais autre que « lui-même. Il s'agit donc de trouver un « sujet qui, de sa nature, soit quelque « chose même en dehors de ses attributs, « — ou des propriétés constantes de l'être — et qui par conséquent subsiste « indépendamment d'eux. Il n'y a qu'un « sujet pareil qui, en contenant une « variété d'attributs ou en les adoptant « successivement, puisse cependant rester immuable comme sujet. S'il n'était autre chose que ses attributs, il « faudrait nécessairement qu'il devînt « un autre être, chaque fois que ses « attributs changeraient; mais lui subsistant indépendamment d'eux, les attributs se trouvent unis en se rapportant au même sujet, et n'en sont pas « moins divisés, les uns ne devenant pas « identiques aux autres, mais le sujet « seul étant également les uns et les autres. Or, il y a bien une quantité de « sujets qui peuvent partiellement changer de propriétés, c'est-à-dire qui sont « indépendans de certaines propriétés, « et dépendans de certaines autres; mais « il n'y en a qu'un absolument qui subsiste dans une indépendance entière de « toutes les attributions quelconques, « et celui-là c'est l'être personnel qui a « la conscience de lui-même. *La personne*, voilà où gît le secret de l'unité « qu'aucun changement n'affecte; elle « subit les états les plus divers et reste « toujours la même, parce qu'elle ramène tout à l'unité de sa conscience. « Je puis tout faire, tout devenir sans « cesser d'être moi même. Tout ce que « je ne puis pas, à moins de renoncer à « être moi-même, c'est de devenir *vous* « ou un *tiers*, soit simultanément, soit « successivement, il y a là contradiction « absolue. Et dans la transition de *moi* « à *vous* ou *lui*, si une telle transition « était possible, il n'y aurait plus, comme « tout-à-l'heure, continuité de l'être, « mais un abîme entre les deux. Là où « commence le *vous* ou *lui*, le *moi* a cessé « d'être, et pourtant il n'y a pas un « point intermédiaire où je puisse demeurer dans le moment de la transition, de sorte que la transition ne peut « pas plus s'admettre que l'unité de l'être changé avec l'être précédent. L'idée « d'une migration des âmes ou d'une immortalité sans souvenance de la vie « précédente est contradictoire en elle même. C'est précisément en ce que « nous pouvons très bien nous figurer le « passage d'un état à un autre, le changement d'une chose en une autre, mais « non pas la transformation ou transition « d'une personne en une autre, que gît « la preuve la plus irrécusable de cette « vérité, que la personne seule est le sujet « qui réunit ce qui est opposé en soi. Elle « ne saurait être altérée par le change-

« ment de ses attributions, elle a en de« hors d'elles un être déterminé qui « reste toujours le même : aussi ne peut« elle ni y renoncer ni en changer. Cet « être déterminé qui fait qu'une personne « est précisément telle personne, ne sau« rait être considéré comme une qua« lité; car la qualité c'est précisément « ce qui est distinct de la personne, « du sujet : *Moi, toi, lui* ne sont point « des qualités : dire « Je suis moi : » « n'est point une proposition. La per« sonne n'est jamais que sujet, et tout ce « qui reste n'est qu'attribut, ou lors« qu'une autre chose figure comme sujet, « c'est qu'elle est personnifiée dans une « acception quelconque. Cette individua« lité de la personne ne peut pas non « plus se définir; vous ne sauriez la ré« soudre en catégories, ni la faire con« naître par comparaison, parce que la « personnalité n'a point d'égale, on ne « peut que vous la montrer. *La voilà*, « c'est tout ce qu'on peut vous dire.

« Ce n'est donc que parce que nous « sommes personnes que s'explique la « variété de nos situations et la pluralité « des attributions qui nous reviennent « simultanément. Mais que penser d'a« bord du changement dans les choses « impersonnelles, qui, également, n'en « restent pas moins les mêmes, et com« ment expliquer, en second lieu, que « plusieurs personnes entre lesquelles « il n'y a point de transition possible, « puissent faire partie d'un seul et même « univers? Il doit en être de l'univers, « à quelques égards, comme de chaque « chose en particulier. S'il y a en lui va« riété et changement, il faut que ce qui « change en lui, soit coordonné égale« ment à un être qui subsiste indépen« damment de lui. Si cet être ne peut être « qu'une personne, il est évident que ce « n'est qu'un Dieu personnel qui peut « constituer l'unité du monde. On ne sau« rait se figurer que ce soit la substance « qui soit cette unité; car elle n'a point « d'existence déterminée, point de réalité « en dehors de ses affections; elle n'est « qu'autant qu'elle est ses affections. Dès « que l'on a énoncé que telles affections « existent, il est superflu de dire que la « substance existe, ce n'est au contraire « que par la première et non par la der« nière de ces propositions, que l'on a « réellement énoncé quelque chose. Ici « donc c'est dans les attributs que réside « toute la détermination de l'être, et il « ne reste du côté du sujet que le vague « absolu, l'abstraction et la négation de « toute détermination quelconque. Or « personne ne voudra dire : le vague in« défini est également animal, plante, « pierre, etc. Donc ces choses sont unies « entre elles. Il ne se trouvera personne « non plus qui veuille dire : c'est toujours « le vague indéfini qui, restant le même, « passe d'une chose à l'autre; donc le « changement se conçoit. Il vous reste « toujours, d'après un système comme « celui-là, un assemblage de choses que « vous ne sauriez vous figurer sans unité « et dans lesquelles il n'y a point d'u« nité. — Mais il en est bien autrement « selon le dogme d'un Dieu personnel. « Comme il crée tout par l'effet de sa « libre volonté, pouvant de même lais« ser toutes choses non créées, et n'en « restant pas moins Dieu, il est un su« jet dans l'univers, auquel les choses « se rapportent sans être identiques avec « lui. Il est celui qui est sans égard à « elles, et c'est par là précisément qu'el« les trouvent leur unité. Mais dans cette « grande unité, chacune de ses pensées « et de ses intentions en forme de moin« dres, en rassemblant une quantité « d'attributs en un seul produit. C'est « ainsi qu'un être même impersonnel « peut former un sujet indépendant d'at« tributs, pouvant changer de détermi« nations et restant néanmoins le même, « tant que cette intention divine de« meure en lui. L'arbre, soit qu'il fleu« risse ou qu'il sèche, n'en reste pas « moins un arbre. Le germe n'est point « l'arbre, et l'arbre n'est point le germe; « l'un et l'autre cependant ne sont pas « non plus deux choses différentes, mais « c'est l'intention divine qui, dans le « germe, représente déjà l'arbre futur.

« Entre les hommes enfin, il n'y a d'u« nité que parce qu'ils ne sont pas person« nes, dans le sens absolu du mot, comme « Dieu. Il n'y a que le Tout-Puissant qui, « n'étant assujéti à aucune détermina« tion, pouvant au contraire les adopter « toutes tour à tour, et les rejeter à vo« lonté, puisse se dire absolument libre.

« Nous, au contraire, nous sommes assujétis à une quantité de déterminations, « et c'est Dieu qui nous les a imposées. Voilà pourquoi, bien que nous « soyons personnes dans un sens dérivé, « nous ne sommes cependant, par rapport à lui, que des choses accessoires « qu'il adopte à volonté, et à qui il « donne la liberté qu'il veut, tant à l'égard de leurs propres attributions « qu'à l'égard de lui-même. C'est lui « seul qui est le lien des hommes entre « eux, et celui des générations. C'est « pourquoi l'on conçoit que nous ne « parvenions que successivement à la « conscience de nous-mêmes sans pour « cela nous considérer comme d'autres « hommes; regardant même l'état d'enfance dont cependant nous n'avons aucun souvenir, comme faisant partie « de notre existence. C'est l'intention du « Créateur, l'idée réalisée par notre existence qui fait que ces différens états ne « forment qu'un tout. Mais il est inimaginable que Dieu lui-même ait jamais « commencé à avoir la conscience de lui-même; car le Dieu dépourvu de cette « conscience et le Dieu qui la posséderait seraient deux êtres aussi absolument différens l'un de l'autre que le « moi et le toi; on ne saurait dire par « où ils se tiennent, et par quelle raison « on pourrait affirmer que c'est un seul « et même Dieu. C'est ainsi que dans « toute la création comme dans notre « existence particulière, la variété et le « changement ne s'expliquent que par « un sujet indépendant de toutes les attributions quelconques, c'est-à-dire, « par un Dieu personnel. »

Dieu constituant donc l'unité du monde, comme nous venons de le voir, vouloir considérer les choses de ce monde dans leur unité c'est demander à considérer toutes choses en Dieu, selon l'intention et l'idée divine, et c'est là sans doute le grand attrait qui nous porte à la philosophie, qui fait d'elle un besoin si impérieux de l'humanité. Elle est un reflet de la félicité qui nous est promise, que notre esprit cherche à saisir, dont il voudrait pouvoir anticiper les jouissances; et les égaremens même les plus funestes dans lesquels l'humanité soit tombée ne sont qu'autant d'abus d'un des dons les plus nobles et les plus précieux que nous ayons reçus de la divine miséricorde.

Ceci étant reconnu, il y a une observation importante à faire; c'est qu'afin de lever réellement la contradiction logique qui existe entre ces notions de l'unité et de la variété et du changement, nous n'avons pu ni voulu dire, que les attributs de la variété et du changement appartinssent à l'unité comme si elles-mêmes la constituaient, de sorte que Dieu fût égal à la totalité des choses de ce monde, et que les états variés de ces choses ne fussent qu'autant d'affections de son être, ou, qui pis est, que ces choses ne fussent que des parties de lui-même, de sorte qu'il ne serait qu'un agrégat d'objets divers; mais que nous avons dû admettre, au contraire, un rapport entre Dieu et le monde, tel, que toutes choses subsistent par lui, sans être cependant lui-même ou une partie de lui-même; et ce rapport-là n'existe qu'autant que le monde est l'effet d'un acte de la volonté divine. Par l'acte ou l'effet de sa volonté, le sujet reçoit des déterminations qui ne sont autre chose que lui-même, et dans lesquelles cependant il n'est pas contenu, puisqu'en omettant ces mêmes actes, il n'en serait pas moins le même sujet. Agir, c'est manifester sa liberté, et la liberté est l'essence intime de la personalité. Chaque action est une espèce de création, et une création ne peut se concevoir que comme une action libre. Car la volonté de l'être intelligent reçoit par elle des déterminations qui ne lui sont nullement essentielles, qui par conséquent, sont en dehors de lui une production. C'est ainsi que le monde est en dehors de Dieu, non qu'il soit indépendant de Dieu, ou qu'il pût exister si Dieu ne le voulait, pour ainsi dire, à chaque instant de nouveau, mais parce que Dieu est Dieu sans être le monde, parce qu'il l'a produit sans être forcé de le produire. Ce n'est donc pas l'unité logique d'après laquelle la variété serait contenue dans l'unité que nous cherchons dans le monde, mais l'unité réelle qui vient de ce que le monde est créé et dominé par un seul et même être, l'unité de l'action[1].

[1] Stahl, t. I, p. 333.

Or, l'action, de même que la personne, ne se connaît que par la perception immédiate, par l'intuition. Ce sera donc en vain que vous emploierez l'analyse, la synthèse et tous les procédés de la dialectique pour connaître cette unité du monde qui est en Dieu, et qui réside dans sa volonté. C'est à l'intuition de l'action et de la volonté divine elle-même qu'il faut élever votre esprit. Ce n'est point en dissipant votre attention, en la portant sur les choses créées, que vous parviendrez à cette connaissance de la volonté de Dieu; il faut d'abord avoir cette connaissance, puis, munis de ce flambeau divin, vous pourrez parcourir à votre aise l'immense variété des phénomènes sans risquer de vous égarer, car vous posséderez le fil d'Ariane qui vous fera toujours retrouver l'issue du labyrinthe. Dieu n'est point contenu dans l'univers, quoique l'univers subsiste par lui, et ce que vous voyez dans le monde, ce n'est point son action, ce n'en est que le produit. Ce n'est donc pas dans le monde que vous apercevrez Dieu, ni par les phénomènes que vous connaîtrez sa volonté; il faut qu'il se manifeste à l'humanité directement, qu'il lui révèle sa volonté: et cette manifestation, cette révélation divine, il faut que vous la receviez directement, comme elle vous est offerte, c'est-à-dire, par la foi. La foi est donc la base de toute vraie philosophie. Et que cela ne vous étonne pas. Toutes vos connaissances, toutes les opérations de votre intelligence reposent sur des croyances : vous en croyez vos sens, vous en croyez le témoignage d'autrui, et tous vos raisonnemens ont pour base quelque apperception immédiate que vous avez adoptée avec la fermeté de la croyance, et qui ne se prouve pas autrement que par votre propre existence. Mais il ne faut pas pour cela que votre foi soit aveugle. Vos apperceptions et vos sensations vous les comparez entre elles et avec celles d'autrui, et vous n'admettez que celles qui ne sont démenties par aucun de ces témoignages, en rejetant, au contraire, toutes celles qui sont contradictoires en elles-mêmes, ou incompatibles avec les notions que vous tenez déjà d'ailleurs comme certaines. Agissez-en de même avec la révélation. Je ne vous demande que d'admettre celle qui s'appuie de toutes les marques de la certitude, et je n'ai pas besoin de vous dire que celle-là c'est la révélation chrétienne. Elle renferme les souvenirs les plus anciens du genre humain, et rien n'est plus imposant que l'harmonie de sa marche majestueuse, et de ses développemens de plus en plus vastes, à mesure qu'elle s'avance vers nous à travers les siècles. L'humanité lui rend témoignage sur son passage, car ce qu'il y a de plus respectable dans les traditions humaines n'est qu'un faible écho de ses enseignemens : les sentimens les plus nobles et les plus élevés que les hommes aient jamais conçus se trouvent consignés dans sa morale, que ses ennemis mêmes ne peuvent s'empêcher d'admirer. Elle a pour elle le témoignage de la nature par les miracles, par les infirmités et les calamités même de notre existence, qui témoignent de nos péchés et de la nécessité du Rédempteur. Elle a pour elle le témoignage irréfragable de l'histoire qui nous montre les voies de Dieu pour ramener l'homme à lui, et qui devient une énigme indéchiffrable, si vous ne reconnaissez dans le Christ le centre vers lequel convergent tous les événemens. Mais je sais bien, et je me hâte de vous le dire, que tous ces témoignages vous parleront en vain, si votre propre cœur, votre sentiment intime ne leur prête son appui, s'il leur refuse son accord. L'homme ne croit que ce qui lui plaît; car, il n'y a de conviction pour lui que dans l'accord des témoignages que rendent sur eux-mêmes et les êtres avec lesquels il est en rapport et sa propre nature; et son âme ne répond pas à un appel qui contrarie ses vœux les plus intimes. Il faut donc une âme sincère, un cœur pur pour connaître la vérité. Celui dont l'âme est troublée, dont le cœur est gâté, vous aurez beau lui présenter la vérité dans toute sa force et dans son plus brillant éclat, il ne se sentira point satisfait, et il passera outre pour aller chercher ailleurs. Il se plaindra de n'être point convaincu, il ne trouvera partout que contradictions et difficultés, et il accusera votre légèreté, votre bonne foi et votre défaut de perspicacité parce

que vous ne les voyez pas comme lui. Mais elles n'existent en effet que pour lui, parce que ce n'est qu'en Dieu que réside l'unité de l'univers et de tout ce qui s'y trouve, et que c'est à Dieu précisément qu'il refusera de se rendre et de s'unir, comme il le devrait, de cœur et d'esprit. Plaignez un tel malheureux, et ne vous laissez point ébranler par ses doutes. La science catholique a de quoi vous satisfaire, et en vous faisant envisager le droit avec ses différentes institutions selon la doctrine de l'Eglise et sous le point de vue de la grande œuvre de la Rédemption, j'espère pouvoir jeter assez de lumière sur les matières jusqu'ici les plus controversées, et surtout les plus étrangères en apparence à l'économie religieuse du monde, pour vous convaincre que toute sagesse sans exception a son principe dans la crainte du Seigneur, et que le Christ est la pierre angulaire sans laquelle il n'est pas possible de rien édifier.

ERNEST DE MOY,
Professeur de droit à l'Université de Wurzbourg.



SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

COURS DE GÉOLOGIE.

SECONDE LEÇON.

De la Figure de la Terre, de sa Mesure et de sa Situation.

Le mouvement apparent diurne des étoiles, la forme circulaire de l'ombre portée de la terre sur la lune dans les éclipses de cet astre, avaient depuis longtemps indiqué aux astronomes la rondeur de la terre. Ce fait fut mis hors de doute, quand des navigateurs, partant d'un point déterminé de position, et s'avançant toujours dans la même direction, finirent par retrouver le point d'où ils étaient partis. La courbure de la terre est d'ailleurs sensible à la surface des mers. Quand un vaisseau s'éloigne de la côte, on voit d'abord disparaître ses parties inférieures; il s'abaisse de plus en plus au dessous de l'horizon, et ses points les plus élevés sont les derniers qu'on aperçoive. C'est aussi à cause de cette courbure que le soleil dore le sommet des montagnes avant que d'éclairer les plaines.

Il paraît certain que l'homme a connu dès la plus haute antiquité, non seulement la rondeur de la terre, mais encore ses dimensions. Quoique les travaux qu'il a dû entreprendre pour y parvenir n'aient laissé aucune trace, et que l'histoire n'en ait pas même conservé le souvenir, cette connaissance est suffisamment attestée par les rapports de plusieurs mesures anciennes, soit entre elles, soit avec la longueur de la circonférence du globe, et tout porte à croire qu'elle a servi de base à un système complet de mesures, dont on retrouve des vestiges en Egypte et dans l'Asie. Quoi qu'il en soit, la première mesure précise de la terre dont nous ayons connaissance aujourd'hui, est celle que l'abbé Picard exécuta en France vers la fin dix-septième siècle, et qui depuis a été vérifiée plusieurs fois. Cette opération est facile à concevoir. En s'avançant vers le nord, on voit le pôle s'élever de plus en plus : la hauteur méridienne des étoiles situées au nord augmente ; celle des étoiles situées au sud diminue. L'élévation ou la dépression des étoiles fait connaître l'angle que les verticales élevées aux extrémités de l'arc

parcouru sur la terre, forment à leur point de concours; car cet angle est égal à la différence des hauteurs méridiennes d'une même étoile, en négligeant la parallaxe de l'arc parcouru, qui est infiniment petite. Il ne s'agit donc plus que de mesurer la longueur de cet arc; ce à quoi on parvient avec un haut degré d'exactitude, par les opérations géodésiques. On en déduit ensuite la longueur du degré et celle de la circonférence entière. C'est ainsi que Picard, ayant trouvé pour la longueur de l'arc compris entre les parallèles passant par Amiens et Malvoisine, 78850 toises, et pour l'élévation correspondante d'une étoile de Cassiopée, 1° 22′ 55″, en a conclu 57060 toises pour la longueur du degré.

Jusqu'alors on avait regardé le globe terrestre comme exactement sphérique, cette forme étant la plus simple. Mais la mesure du degré ayant été répétée à différentes latitudes par le même procédé, et de petites variations ayant été observées dans cette mesure, on commença à révoquer en doute l'exacte sphéricité du globe. L'académie des sciences, dans le sein de laquelle cette intéressante question fut agitée, pensa, avec raison, que la différence des degrés terrestres, si elle est réelle, se manifesterait principalement dans la comparaison des degrés mesurés vers les pôles et à l'équateur. Bouques, la Condamine et Godin furent envoyés sous l'équateur, et Maupertuis, avec quatre autres de ses confrères, alla sous le cercle polaire pour y prendre ces mesures. Le travail des premiers donna pour la longueur du degré 56753 toises ou plutôt 56735 avec les corrections des astronomes. Quant au degré du cercle polaire, soit erreur d'observation, soit que les circonstances locales eussent été défavorables, il n'a pas inspiré la même confiance. Mesuré de nouveau par des savans suédois, il s'est trouvé de 57193 toises, sous une latitude moyenne de 66° 20′. L'accroissement des degrés du méridien, de l'équateur aux pôles, fut incontestablement prouvé par ces mesures; l'on en conclut que la terre n'est point exactement sphérique, et qu'elle est aplatie vers les pôles. Ces voyages des académiciens français ayant appelé sur cet objet l'attention des savans étrangers, de nouveaux degrés furent mesurés en Italie, en Allemagne, en Afrique, dans l'Inde et en Pensylvanie. Toutes ces mesures s'accordent à indiquer un accroissement dans les degrés, de l'équateur aux pôles.

En admettant que le globe terrestre est un ellipsoïde de révolution, dont le petit axe passe par les pôles, ce qui est après la sphère la forme la plus simple, il suffit, pour déterminer les deux axes et par suite l'aplatissement, de la mesure de deux degrés dans le sens du méridien. Si l'on compare entre eux les arcs mesurés en France, au Pérou et dans l'Inde, qui, par leur étendue, leur situation et les soins apportés à leur mesure méritent la préférence, on trouve pour le demi-grand axe ou rayon équatorial, 6376606 mètres, pour le demi-petit axe ou rayon polaire, 6356215 mètres, et pour l'aplatissement, en prenant pour unité le rayon équatorial, $\frac{1}{312}$. Mais la comparaison des diverses mesures des degrés terrestres, prouve que l'ellipsoïde de révolution ne représente pas encore exactement la forme de la terre. En effet, si le méridien terrestre était exactement elliptique, on devrait obtenir à peu près le même aplatissement, en comparant deux à deux ces diverses mesures. Or, cette comparaison donne au contraire différens aplatissemens assez éloignés les uns des autres pour que leurs différences ne puissent être attribuées aux seules erreurs des observations. Cette mesure de l'aplatissement et celles des deux axes doivent donc être regardées comme de simples approximations. L'impossibilité de ramener à l'ellipse et même à toute autre courbe connue et définie, les degrés mesurés du méridien, prouve que la forme de la terre est plus compliquée qu'on ne l'avait cru d'abord. Toutefois, l'ellipsoïde doit être regardé comme une expression très approchée de cette forme. On verra plus bas que l'aplatissement de la terre peut être calculé par deux autres méthodes moins directes, mais plus précises, entièrement indépendantes, et dont l'exactitude parait suffisamment démontrée par l'accord des résultats.

La pesanteur n'est pas la même sur tous les points de la terre; constante sous

un même parallèle, elle varie de l'équateur au pôle. Ces variations ne peuvent être sensibles à la balance, puisqu'elles affectent également le corps que l'on pèse et le poids auquel on le compare ; mais on peut les déterminer, en comparant ce poids à une force indépendante de la pesanteur, tel que le ressort de l'air. Si on transporte sous divers parallèles un anénomètre rempli d'un volume d'air dont la tension élève une colonne de mercure dans un tube intérieur, le poids de cette colonne devant toujours faire équilibre au ressort de cet air, sa hauteur, pour une même température, sera en raison inverse de la force de la pesanteur dont elle indiquera par conséquent les variations. Les oscillations du pendule offrent encore un moyen très précis pour les déterminer, car on démontre en dynamique que l'intensité de la pesanteur est en raison directe de la longueur du pendule simple et inverse du carré de la durée des oscillations. Si on détermine la longueur du pendule simple de telle sorte que la durée des oscillations soit égale à l'unité de temps, à une seconde, par exemple, la pesanteur est alors simplement proportionnelle à cette longueur. L'observation a fait voir que la longueur du pendule à secondes augmente en allant de l'équateur aux pôles ; l'intensité de la pesanteur augmente donc aussi dans la même direction. L'accroissement du pendule offre plus de régularité que celui des degrés du méridien, soit que sa mesure plus facile se prête moins à l'erreur que celle des degrés, soit que les causes perturbatrices de la régularité de la terre affectent plus sa figure que la pesanteur. En comparant entre elles toutes les observations recueillies jusqu'à présent en divers lieux de la terre, on trouve que l'accroissement du pendule, et par conséquent de la pesanteur, en allant de l'équateur aux pôles, est proportionnel au carré du sinus de la latitude [1], et que l'accroissement total de ces deux quantités dans toute l'étendue du quart du méridien, est 0,0054 de la valeur équatoriale.

Le pendule a indiqué encore une petite diminution dans la pesanteur au sommet des hautes montagnes. Bouguer a fait sur cet objet un grand nombre d'expériences au Pérou ; il a trouvé que la pesanteur à l'équateur et au niveau de la mer, étant exprimée par l'unité, elle est 0,999249 à Quito, dont la hauteur au dessus de ce niveau est 2857 mètres, et 0,998816 sur le Pichincha, dont la hauteur est 4744 mètres. Cette diminution de la pesanteur à des hauteurs toujours très petites relativement aux dimensions de la terre, donne lieu de penser que cette force diminue considérablement à de grandes distances du centre de la terre ; ce qui est effectivement confirmé par la théorie Newtonienne.

L'accroissement total de la pesanteur, de l'équateur aux pôles, mesuré par celui du pendule à secondes, fournit un moyen très simple de reconnaître si le noyau de la terre est homogène dans sa composition ou plutôt d'une densité uniforme. On vient de voir qu'en prenant pour unité l'intensité de la pesanteur à l'équateur, cet accroissement est égal à 0,0054 ; si on le calcule au moyen de l'ellipsoïde donné par la théorie, en supposant le noyau terrestre uniformément dense ou également attractif dans toutes ses parties, on le trouve seulement égal à 0,0043. Donc, la terre n'est point homogène, et sa densité varie du centre à la surface. Effectivement, si, comme nous le verrons bientôt, la terre a été originairement fluide, les lois de l'hydrostatique exigent que les parties voisines du centre soient aussi les plus denses [2]. La précession des équinoxes et la nutation de l'axe terrestre indiquent d'ailleurs une diminution dans la densité des couches du globe, depuis le

[1] Voici la loi précise de cet accroissement pour le pendule et la pesanteur : soit a la longueur du pendule à la latitude l, α cette longueur à l'équateur, on a :

$$a = \alpha\,(1 + \sin^2 l.\ 0,0054)$$

soit g l'intensité de la pesanteur à la latitude l, γ cette intensité à l'équateur, on a :

$$g = \gamma\,(1 + \sin^2 l.\ 0,0054)$$

[2] Ceci ne s'applique qu'au noyau de la terre, dont toutes les parties ont été fluides en même temps. Dans l'écorce, qui est formée de couches successives, dont chacune a dû être consolidée avant l'avènement de la couche suivante, il peut arriver que celle-ci soit beaucoup plus dense que celle qui la supporte.

centre jusqu'à la surface, sans cependant nous instruire de la véritable loi de cette diminution.

On est parvenu à déterminer directement la densité moyenne de la terre, en comparant l'attraction de la masse du globe avec celles de certaines masses d'une densité connue. Les montagnes isolées et d'un volume considérable peuvent fournir jusqu'à un certain point ce terme de comparaison. Bouguer, dans ses opérations géodésiques au Pérou, s'aperçut que le Chimboraço faisait dévier le fil à plomb de ses instrumens de 7″ $\frac{1}{2}$; mais cette montagne étant volcanique, et probablement creuse, il ne put tirer aucune induction de ce fait. Maskeline a fait avec le plus grand soin une suite d'observations au pied du mont Shchallien en Ecosse, d'où il a conclu que la densité du globe est 4. 5 fois plus grande que celle de l'eau. Cavendish a déterminé cette densité, par l'attraction de deux globes métalliques d'un grand diamètre, qu'il est parvenu à rendre sensible par un procédé ingénieux : il résulte de ses expériences, que la densité moyenne de la terre est à celle de l'eau, à très peu près, dans le rapport de 11 à 2; ce résultat diffère sensiblement du précédent, mais il convient de s'y arrêter, le procédé de Cavendish étant susceptible d'une plus grande précision que celui employé par Maskeline. La densité moyenne de l'écorce du globe, beaucoup plus faible que celle du noyau, est à celle de l'eau, à peu près, dans le rapport de 5 à 2.

La terre est douée d'un double mouvement, l'un de rotation sur elle-même, l'autre de translation autour du soleil; de là, le jour et l'année. La durée d'une révolution de la terre autour de son axe, est, dit Laplace, l'étalon du temps : toute l'astronomie repose sur l'invariabilité de cet axe, et la constance de cette durée : il est donc bien important d'apprécier l'influence de toutes les causes qui peuvent altérer ces deux élémens. Depuis qu'on observe avec précision les latitudes terrestres, on n'a reconnu en elles aucune variation qui ne puisse être attribuée aux erreurs inséparables des observations : l'axe de rotation est donc invariable, c'est-à-dire qu'il passe toujours par les mêmes points de la surface du globe. Laplace a discuté l'influence des causes intérieures, tels que les volcans, les tremblemens de terre, les vents, les courans de la mer [1]; il a fait voir, au moyen du principe de la conservation des aires, que cette influence est insensible, et qu'elle ne pourrait être appréciable qu'autant que des masses considérables auraient été transportées à de grandes distances sur la surface du globe, ce qui n'a point eu lieu depuis les temps historiques. Nous verrons bientôt que le refroidissement de la terre, s'il est réel, ne saurait avoir non plus qu'une influence insensible sur la durée de sa rotation. L'astronomie nous offre d'ailleurs une preuve directe de la constance de la durée du jour sidéral. Hipparque, qui vivait dans le deuxième siècle avant notre ère, nous a laissé des observations, d'où l'on peut déduire avec la plus grande exactitude quel était à cette époque le chemin moyen que la lune parcourait en un jour sidéral. Les astronomes arabes nous fournissent les élémens de cette même détermination pour le temps des califes : dans les temps modernes, il n'est pas un seul catalogue d'observations dont on ne puisse conclure cette vitesse moyenne de la lune Or, que l'on calcule cette vitesse par les observations d'Hipparque, par les observations des Arabes, ou bien par celles des modernes, on trouve exactement la même valeur pour l'arc parcouru par la lune pendant un jour sidéral [2]. Le mouvement de la lune étant tout-à-fait indépendant du mouvement de rotation de la terre, il en résulte que la vitesse moyenne de ce satellite est constante, et par conséquent aussi la durée du jour sidéral.

Le mouvement de rotation du globe terrestre, et son aplatissement aux pôles,

C'est ainsi qu'on rencontre des couches de plomb sulfuré, placées sur des couches calcaires, quoique les premières pèsent quatre fois plus que les secondes.

[1] Mécanique céleste, v• livre.

[2] Il va sans dire que ces observations doivent être préalablement corrigées des perturbations apportées par le mouvement de translation de la terre.

démontrent sa fluidité originaire. La disposition concentrique des couches minérales, la nature de ces couches, la chaleur intérieure de la terre, nous en offriront plus tard de nouvelles preuves. En admettant donc cette fluidité primitive, il est possible de calculer à priori l'aplatissement de la terre. Une masse fluide, dont les molécules ne seraient pas soumises à d'autres forces que celles de leurs attractions réciproques, prendrait une forme sphérique parfaite ; mais si le globe ainsi formé vient à prendre un mouvement de rotation sur lui-même, en vertu de la force centrifuge, il se renflera dans le sens de son équateur, et s'aplatira vers les pôles d'une certaine quantité dépendante de cette force, qui dépend elle-même du rayon du globe et de la vitesse de rotation. Huyghens, qui a découvert les lois des forces centrales, s'en est servi pour calculer cet aplatissement, en supposant la pesanteur constamment dirigée vers le centre de la terre, et il a trouvé $\frac{1}{578}$; mais l'hypothèse n'étant point exacte, ce résultat est un peu trop faible. Quand le sphéroïde s'aplatit en vertu de la force centrifuge, les directions de la gravité demeurent perpendiculaires à la surface, et dès lors ne convergent plus vers le centre.

Newton, au moyen des lois de la gravitation, a entrepris le même calcul, en ayant égard à cette circonstance, et en supposant uniforme la densité de la massse du globe ; il a obtenu $\frac{1}{230}$: mais cette autre hypothèse est encore inexacte, puisque la densité du globe varie du centre à la surface, et le résultat est cette fois trop fort. Clairaut a le premier résolu cette question difficile, il a démontré que, quelle que soit la constitution du noyau terrestre et la variation de sa densité, la somme de l'aplatissement du globe et de l'accroissement de la pesanteur au pôle, est une quantité constante et égale à cinq fois la moitié du rapport de la force centrifuge à la pesanteur sous l'équateur. Dans cette équation, tous les termes sont connus, hors l'aplatissement; on en tire facilement pour la valeur de celui-ci $\frac{1}{305}$ [1]. Laplace, qui a traité d'une manière générale la question de la figure des planètes, a confirmé cet important théorème de Clairaut.

Il est remarquable que la lune, qui a indiqué aux anciens astronomes la rondeur de la terre, par la forme circulaire de l'ombre portée qu'elle en reçoit dans ses éclipses, ait servi chez les modernes à vérifier le calcul de l'aplatissement de la terre : en effet, cet aplatissement apporte dans le mouvement de la lune deux inégalités, l'une en latitude, l'autre en longitude, que l'on peut calculer à priori par les seules lois de la gravitation. De ces inégalités observées, on peut remonter à la cause qui les produit ; celle en latitude donne $\frac{1}{304,60}$ pour l'aplatissement de la terre, celle en longitude donne $\frac{1}{305,05}$. L'accord de ces deux résultats, en vérifiant la valeur précédente, fait voir que la forme du globe terrestre, considérée dans son ensemble, ne s'écarte que d'une manière insensible de l'ellipsoïde, et il confirme d'une manière inattendue la théorie de la pesanteur universelle.

Cette mesure de l'aplatissement et celle du grand axe, déterminent complétement les dimensions de la terre, et permettent de calculer sa surface, son volume et même sa masse, puisqu'on connaît sa densité moyenne [2].

Si l'on conçoit le globe terrestre dépouillé de son océan, on peut prouver que la surface de ce sphéroïde est fort à peu près celle qui conviendrait à l'équilibre, si elle devenait fluide : de là, et de ce que la mer laisse à découvert de vastes continens, il résulte qu'elle doit être peu profonde, et que sa profondeur moyenne est du même ordre que la hauteur moyenne des continens et des îles

[1] Le rapport de la force centrifuge à la pesanteur, sous l'équateur, est égale à $\frac{1}{288}$, l'accroissement de la pesanteur, en allant de l'équateur au pôle, est 0,0054 ou à [illegible] ; on a donc pour l'aplatissement du globe $\frac{5}{2}\cdot$ [illegible] $-$ [illegible], ou [illegible].

[2] Voici les dimensions du globe terrestre, sa surface et son volume :

Rayons de l'équateur. . . .	6376851 mètres.
Demi-axe.	6355943
Différence ou aplatissement. . .	20908
Rayon à 45° de latitude. . .	6366407
Surface du globe.	5098857 my.cr.
Volume.	1082634000 my.cu.

au dessus de son niveau, hauteur qui ne surpasse pas 1000 mètres. Cette profondeur n'est donc qu'une petite fraction de l'aplatissement, puisque celui-ci excède 20000 mètres. Mais de même que de hautes montagnes s'élèvent sur les continens, de même il peut y avoir des cavités profondes dans le bassin des mers; seulement la profondeur de ces cavités paraît devoir être moindre que la hauteur des montagnes les plus élevées, les dépôts des fleuves et les débris des animaux marins tendant sans cesse à les combler. Et maintenant, si on se rappelle que la densité de la terre est environ cinq fois plus grande que celle de l'eau, on aura l'explication de la stabilité du bassin des mers. C'est encore à Laplace qu'on doit ces résultats si importans pour l'histoire naturelle et pour la géologie.

Le mouvement de translation de la terre autour du soleil a lieu, comme on sait, suivant une ellipse circulaire, au foyer de laquelle est situé cet astre; il s'accomplit en 365 jours, 6 heures, 9 minutes, 11 secondes; mais à cause du mouvement rétrograde des équinoxes, l'année s'achève un peu avant que la terre se retrouve au même point du ciel où elle a commencé : ce mouvement rétrograde décrit un petit arc de 50″ par an, lequel est parcouru par la terre en 20 minutes, 20 secondes, ce qui réduit l'année à 365 jours, 5 heures 48 minutes, 51 secondes : celle-ci est l'année tropique, la durée de la révolution entière est l'année sidérale. La distance moyenne du soleil à la terre est environ de 23000 rayons terrestres, et le volume de cet astre excède un million de fois celui de la planète. Si le centre du soleil coïncidait avec celui de la terre, son volume embrasserait l'orbe lunaire, et s'étendrait encore une fois plus loin. Jupiter est mille fois et demi aussi gros que la terre; Saturne, près de neuf cents fois autant : ainsi la terre n'est qu'un élément presque imperceptible du système solaire. Indépendamment des nombreuses analogies qui assimilent la terre aux planètes, et tendent à établir l'existence de son mouvement autour du soleil, ce mouvement peut être regardé comme prouvé par le phénomène de l'aberration des étoiles, que Bradley a découvert dans le siècle dernier. Voici en quoi il consiste : chaque étoile paraît décrire annuellement une petite circonférence parallèle à l'écliptique, dont le centre est la position moyenne de l'étoile, et dont le diamètre, vu de la terre, soutient un petit angle de 1′ 21″; elle se meut sur cette circonférence comme le soleil paraît se mouvoir dans son orbite, de manière cependant que le soleil soit constamment plus avancé qu'elle de tout un quadrant. Or, on démontre que ce mouvement annuel de chaque étoile est une illusion causée par la combinaison du mouvement de la lumière avec celui de la terre autour du soleil, et que la position vraie d'une étoile n'est autre que sa position moyenne, ou le centre de la petite circonférence qu'elle décrit. Le fait même de cette illusion fournit donc une preuve directe du mouvement de la terre.

Les lois du mouvement de la terre autour du soleil sont les mêmes que pour toutes les autres planètes, celles auxquelles l'immortel Kepler a donné son nom. Nous ne croyons pas devoir les rappeler ici, parce qu'elles sont trop généralement connues; nous indiquerons seulement les perturbations qui affectent ces lois, tout en les confirmant, pour pouvoir dire ce qui est fixe et ce qui est variable dans le système céleste auquel appartient la terre : ces perturbations sont dues à l'action des planètes les unes sur les autres; elles sont de deux sortes : les unes dépendent de la masse des planètes, elles affectent les élémens du mouvement elliptique, et se produisent avec une extrême lenteur; ce sont les inégalités séculaires. Les autres dépendent de la situation respective des planètes, soit entre elles, soit à l'égard de leurs nœuds et de leurs périhélies, et se détruisent toutes les fois que cette situation redevient la même; ce sont les inégalités périodiques. La manière la plus simple de se représenter ces diverses perturbations, consiste à imaginer une planète mue conformément aux lois ordinaires, sur une ellipse dont les élémens varient d'une manière insensible, et à concevoir en même temps que la vraie planète oscille dans un très petit orbe autour de cette planète fictive. La

variation des élémens de l'ellipse produit les inégalités séculaires; l'oscillation autour de la planète fictive produit les inégalités périodiques. Euler, Lagrange et d'autres géomètres, ont étudié avec soin ces inégalités sans pouvoir en découvrir la loi. Laplace a été plus heureux; il a établi que tous les élémens des mouvemens planétaires sont variables, excepté deux: les ellipses s'approchent ou s'éloignent insensiblement de la forme circulaire; elles s'inclinent plus ou moins sur le plan de l'écliptique; les périhélies et les nœuds se déplacent incessamment; la précession des équinoxes et la nutation de l'axe terrestre augmentent ou diminuent; mais les grands axes des orbites, et les moyens mouvemens autour du soleil sont constans et invariables. La fixité de ces deux élémens au milieu de la variation de tous les astres, est certainement l'un des phénomènes les plus remarquables du système du monde. Quant aux variations, elles dépendent d'une fonction tellement compliquée, qu'elle échappe aux moyens de l'analyse mathématique actuelle, et qu'elle ne peut être représentée que dans des cas particuliers et par approximation; mais elles s'exécutent avec tant de lenteur, que pendant plusieurs siècles elles sont à peu près proportionnelles aux temps. La variation du mouvement des équinoxes change la durée de l'année tropique dans le cours des siècles; cette durée diminue quand ce mouvement augmente, ce qui a lieu présentement, et l'année actuelle est plus courte que du temps d'Hipparque d'environ onze secondes. En outre, le périhélie de l'orbe terrestre a un mouvement annuel direct de 11", et la diminution séculaire de l'inclinaison de cet orbe à l'équateur est de 48". Or, en admettant cette proportionnalité des variations aux temps, si l'on calcule la situation du périhélie de la terre sur son orbite 4000 ans avant notre ère, on trouve ce résultat remarquable que ce périhélie coïncidait alors avec l'équinoxe du printemps. Les observations anciennes ne sont pas assez précises, les observations modernes sont trop peu étendues pour qu'on puisse déterminer avec exactitude la quantité des grands changemens des mouvemens planétaires, mais elles s'accordent toutes à prouver leur existence, et à confirmer de plus en plus la théorie de la pesanteur universelle. Il y a ici plusieurs questions qui doivent intéresser l'homme au plus haut degré, s'il est vrai que sa tendance soit de tout prévoir, et de faire rentrer dans son cercle tout ce qui en est sorti. L'écliptique continuera-t-elle à s'incliner de plus en plus sur l'équateur, et doit-elle enfin coïncider avec lui, ce qui produirait sur toute la terre l'égalité perpétuelle des jours et des nuits? Le mouvement rétrograde des équinoxes continuera-t-il à s'accélérer, et la durée de l'année tropique doit-elle diminuer indéfiniment? Les orbites des planètes ont-elles toujours été, et seront-elles toujours à peu près circulaires? Quelques unes des planètes n'ont-elles pas été originairement des comètes dont les orbes ont perdu peu à peu de leur excentricité par l'attraction des autres planètes? Laplace a répondu à toutes ces questions. Il est parvenu à démontrer par la seule ressource de l'analyse mathématique, que quelles que soient les masses des planètes, par cela seul qu'elles se meuvent toutes dans le même sens, dans des orbes peu excentriques, faiblement inclinés les uns aux autres, leurs inégalités séculaires sont périodiques et se développent en d'étroites limites, ensorte que le système planétaire ne fait qu'osciller autour d'un état moyen normal dont il ne s'écarte jamais que d'une très petite quantité. Tant que les forces actuellement en jeu dans ce système continueront seules à agir, l'écliptique ne pourra coïncider avec l'équateur, et la variation de son inclinaison n'excédera pas 3°. Le mouvement rétrograde des équinoxes se ralentira après avoir atteint une certaine limite, et la diminution de l'année correspondante à l'accélération actuelle de ce mouvement n'ira pas au delà de 2 minutes. Les orbites des planètes demeureront à peu près circulaires, et les comètes continueront à parcourir leurs orbites alongées sans pouvoir devenir des élémens stables et régulier du système solaire.

Nous avons vu que la terre n'est qu'un élément imperceptible dans la vaste étendue du système solaire; et ce système

lui-même, si on le compare aux étoiles, s'efface devant elles, et n'est plus qu'un point insensible, perdu dans l'immensité.

Nous savons que plusieurs personnes pieuses se sont affligées de ces découvertes de la science moderne, et ont même été jusqu'à les révoquer en doute, ne pouvant accorder dans leur esprit la grandeur des destinées de l'homme avec la petitesse de sa demeure dans le temps. Il est sûr que si nous n'avions d'autre règle que la grandeur visible des êtres pour juger de leur valeur réelle, cette terre, avec toutes les créatures qu'elle supporte et alimente, devrait nous paraître bien vile. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi, et la plupart des jugemens que nous portons sur la valeur des choses, sont autrement motivés. Les pierres précieuses qui occupent un rang si distingué parmi les minéraux, tiennent peu de place dans l'intérieur de la terre, et le diamant qui les efface toutes, est encore plus chétif de grosseur. Nous ne voyons pas que la fleur soit toujours la partie la plus considérable dans un végétal, et dans cette fleur, les organes importans qu'elle recèle, ne sont pas ce qu'il y a de plus apparent. L'oreille et l'œil sont de bien petites parties dans le corps humain ; et pourtant, quelle n'est pas l'excellence de ces deux organes, puisque si la foi vient de l'ouie, on peut dire que toute science vient de la vue. Et d'ailleurs, qu'est-ce que la grandeur physique en elle-même ? Il n'en est aucune qui ne soit infiniment petite par rapport à l'immensité, qui ne soit infiniment grande par rapport au simple point. L'exiguité de la terre n'a donc rien en elle-même qui puisse la déprécier à nos yeux, et il faut reconnaître que les personnes qui s'en sont affligées, ont cédé à un sentiment irréfléchi. Mais la situation de cette terre dans l'espace, le rôle subordonné qu'elle y joue, pourraient peut-être nous fournir un motif plus sérieux de réflexion. L'inclinaison de son axe sur le plan de l'écliptique ; le double mouvement auquel elle est assujétie, d'où découlent les alternatives de la nuit et du jour, du froid et du chaud, de l'humide et du sec ; les phases inégales de son satellite unique ; le rang mitoyen qu'elle occupe parmi les planètes, entre Mars et Vénus, et surtout les perturbations sans nombre dont elle est comme le jouet, sont autant de circonstances significatives, qu'il importe de ne pas négliger, et que l'on pourrait sans doute étudier avec fruit. Et, à supposer que par cette étude nous fussions conduits à reconnaître avec évidence l'infériorité actuelle de la terre (pour ne rien dire de plus), nous nous garderions bien d'y voir une objection contre la sublime origine de l'homme et la grandeur de ses fins. Il paraît raisonnable que la demeure soit en rapport avec la condition de celui qui l'habite. A l'homme déchu, il fallait peut-être une terre tombée ; et il est bien permis de croire que si l'homme eût su conserver la position centrale qu'il occupait au sortir des mains de son créateur, la terre, qui lui sert de marchepied, ne serait point aujourd'hui condamnée à tourner sans cesse sur elle-même et autour d'un autre astre, comme si elle était ivre ou saisie de vertige.

MARGERIN.

SCIENCES HISTORIQUES.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

TROISIÈME LEÇON.

Suite et fin[1].

Telle fut la *hiérarchie* établie par Constantin; des revenus considérables et de précieux priviléges suivaient les fonctions et les titres. Un privilége général pour les nobles, l'exemption de la torture, s'étendait encore aux principaux habitans des villes et aux soldats; mais les illustres et les respectables n'étaient point soumis à la justice ordinaire en matière criminelle; la cause d'un clarissime, accusé comme ravisseur ou comme envahisseur de propriétés, pouvait être seulement instruite par le gouverneur de la province; la sentence n'appartenait qu'aux juridictions souveraines. En matière civile, point d'autres juges que l'empereur, pour les grands dignitaires; le clarissime ne reconnaissait point les juridictions inférieures à celle du préfet de la ville et du préfet du prétoire; les perfectissimes et les egregii ne pouvaient être cités que devant le lieutenant du préfet de la ville; les chevaliers, devant le préfet des gardes urbaines. Personne n'était exempt de l'impôt territorial; quant aux autres charges publiques, les grands dignitaires jouissaient d'une entière immunité, et l'immunité descendait avec des restrictions proportionnées jusqu'à la dernière classe de noblesse. Une faveur spéciale existait toutefois pour tous les officiers du palais; ils n'avaient à supporter uniquement que l'indiction, et ils faisaient participer à cette faveur leurs fils et leurs petits-fils.

A ces avantages s'ajoutaient des honneurs extérieurs qui marquaient les gradations avec une minutieuse exactitude. On ne parlait plus familièrement à un noble, comme à une simple individualité, mais par une fiction grammaticale, jusqu'alors inusitée, il fallait lui attribuer une qualité fixe et une multiple personnalité; on devait dire à un perfectissime : *votre sincérité*, à un clarissime : *votre gravité*, à un illustre : *votre magnificence*, *votre altesse*; un illustre était encore *excellentissime*, *sublimissime*; si l'on manquait à cette formalité, en leur parlant ou en leur écrivant, on était passible d'une amende de trois livres d'or.

Lorsqu'un grand fonctionnaire paraissait en public, on portait ou on exposait devant lui avec pompe les symboles ou insignes de sa charge; c'était d'ordinaire son diplôme, avec le portrait de l'empereur et diverses figures emblématiques[1].

Un si fastueux assemblage de fonctions et de titres n'avait pour objet que de rehausser le pouvoir et la grandeur du prince. Au faîte de cette pyramide de noblesse et de dignités devait apparaître de loin la majesté impériale ceinte du diadême oriental, brillante de pourpre et de soie, la tête et les pieds rayonnans de pierreries; majesté *sacrée*, majesté *divine*, que la plus grande prérogative d'illustration était de pouvoir adorer de près en baisant la pourpre souveraine. Ce fut du moins l'idée que les empereurs monarques, depuis Dioclétien, voulurent imprimer dans les esprits, par cet immense et cérémonieux appareil, qui devait habituer les peuples à une respectueuse soumission; mais ils s'éblouirent eux-mêmes de leur grandeur artificielle plus encore que leurs sujets. Perpétuant en quelque sorte l'apothéose païenne en présence du Christianisme, Constantin se garda bien de changer les formes de l'adulation usitées jusqu'à lui pour les empereurs, et il en fit comme le principe du protocole de la cour et des lois. Tout auguste trépassé fut encore qualifié de

[1] Voyez le numéro précédent, pag. 362. Cette troisième leçon, à cause de son étendue, n'a pu être insérée dans un seul numéro.

[1] *Notitia dignit.*

divin ; tout ce qui appartenait à l'empereur régnant, tout ce qui partait de lui recevait de sa personne une consécration : c'étaient les *sacrées* largesses, le *sacré* palais, les *sacrés* vêtemens, le domaine *divin ;* aussi quel nom méritait un manquement envers l'autorité impériale! Gratien confirmant une loi de son père, Valentinien, sur la préséance, s'exprimait ainsi : « Si donc quelqu'un usurpe « un rang qui ne lui est pas dû, il ne « peut nullement prétexter d'ignorance, « il est évidemment coupable de *sacri-« lége*, pour avoir négligé ces ordon-« nances *divines* [1]. » Rien de tout cela ne paraissait étrange, les panégyristes continuèrent sur le ton accoutumé, enchérissant à l'envi. Le rhéteur Mamertin avait appliqué aux Césars le *Jovis omnia plena* de Virgile ; Eumène avait *adoré* leur providence *divine*, les *divines* expéditions de Constance Chlore, en parlant à *sa divinité ;* devant son fils il l'avait appelé un *dieu* du ciel. Constantin se laissa appeler aussi *sacratissime* empereur et *dieu ;* et l'un des derniers rhéteurs, *Pacatus,* personnifiant Rome, la représentait, sans le moindre embarras, dans Rome même, disant à Théodose : Voilà que *mon maître* (Gratien) te conjure d'accepter l'empire [2].

On peut s'étonner de voir des empereurs chrétiens comprendre ainsi la royauté. Même long-temps avant le Christianisme, Dieu en avait donné une autre idée lorsque, prévoyant le temps où les Israélites voudraient avoir un roi, il leur dit par Moïse : « Vous établirez celui « que le Seigneur aura choisi du nombre « de vos frères ; vous ne pourrez prendre « pour roi un homme d'une autre nation « et qui ne soit votre frère. Il ne rassem-« blera pas une multitude de chevaux... « il n'aura point plusieurs épouses qui « maîtrisent son esprit, ni des amas con-« sidérables d'or et d'argent..... Quand il « se sera assis sur le trône, il fera tran-« scrire dans un livre la loi du Seigneur, « dont il recevra copie des prêtres de la « tribu de Lévi, et il l'aura avec soi, « afin qu'il apprenne à craindre le Sei-« gneur son Dieu..... Que son cœur ne « s'élève point par orgueil au dessus de « ses frères, et qu'il ne se détourne point « à droite ou à gauche, afin qu'il règne « long-temps, et ses fils ensuite, sur Is-« raël [1]. »

Tel devait être le pouvoir chez les Hébreux, et à plus forte raison tel devait être le pouvoir chrétien ; une sorte de lieutenance providentielle. Un roi alors est comme l'aîné d'une grande famille, le premier entre des frères ; il est aussi l'oint du Seigneur, et en même temps que ce caractère rend le pouvoir plus respectable, il le rend plus humain, lui prescrit des devoirs, et lui défend de s'exalter par son orgueil au delà de ses droits. Le paganisme ne l'entendit pas ainsi, et fit du pouvoir une domination absolue et dure. L'ordre établi de Dieu fut changé, mais non le principe ; *omnis potestas à Deo.* — Dieu livra même les nations, pour les punir, aux rigoureuses conséquences de leurs pensées grossières, sans leur permettre jamais de regimber. Et cette punition divine semble assez clairement marquée dans un autre passage de l'Ecriture Sainte, où Dieu, mécontent des motifs qui portent les Israélites à demander un roi, ordonne à Samuel de leur apprendre quels seront les droits royaux. « Ce n'est pas toi qu'ils ont re-« jeté, c'est moi, dit le Seigneur au pro-« phète, afin que je ne règne plus sur « eux. Voilà comme ils ont toujours fait « depuis le jour où je les ai tirés d'E-« gypte jusqu'aujourd'hui,.... Annonce-« leur cependant le droit du roi qui « régnera sur eux..... : il prendra vos fils « et les placera sur ses chariots, il en « fera des cavaliers et des conducteurs « de ses quadriges, et il les établira ses « tribuns, ses centurions et les labou-« reurs de ses champs, et les moisson-« neurs de ses blés, et les artisans de ses « armes et de ses chars. Vos filles aussi, il « les fera ses parfumeuses, ses cuisi-« nières et ses boulangères. Il prendra

[1] Cod. Théod., liv. VI, tit. 5, leg. 2 ; voyez encore 16, 10-2 ; le Cod. Just. et la notice passim.

[2] Panegyr. Vet. passim. Voici un passage d'Eumène : Nolui, *sacratissime* imperator, cum in illo aditu palatii tui stratum ante pedes tuos ordinem indulgentiæ tuæ voce *divina*..... sublevasti, *numini tuo* gratias agere.

[1] Deutéronome, 17-14 et suiv.

« aussi le meilleur de vos champs et de « vos vignes, et de vos plants d'oliviers, « pour donner à ses serviteurs. Il décimera même vos moissons et vos ven-« danges, pour gratifier ses eunuques et « ses officiers. Il enlèvera encore vos « serviteurs et vos servantes et les jeunes « gens les plus forts, et vos ânes pour les « occuper à son service. Il décimera « aussi vos troupeaux, et vous serez ses « serviteurs. Et en ce jour-là vous crierez « contre votre roi que vous aurez élu, « et le Seigneur ne vous écoutera pas « parce que vous avez demandé vous « mêmes un roi [1]. » Ainsi, quoique Dieu ordonne encore au prophète de sacrer Saül, et qu'il n'abandonne pas les Israélites, il leur annonce ce que leurs rois *oseront,* à l'exemple des autres rois.

Partout, en effet, le pouvoir païen, sous quelque forme qu'il se montre, monarchie, aristocratie, démocratie, est despotique; et par un dernier degré d'aveuglement, le malheureux instinct de la vie matérielle devait toujours être de diviniser, s'il lui était possible, ce droit de la force, comme pour se légitimer elle-même. Cette extrémité d'idolâtrie n'avait point manqué aux Romains; non seulement ils avaient mis au ciel leur Quirinus, mais long-temps avant les honneurs divins rendus à César, avant l'apothéose des empereurs, la nation s'était elle-même déifiée. Les rois vaincus venaient adorer le sénat et la république; les proconsuls se faisaient ériger des temples dans les provinces. Une loi expresse autorisait cette servilité : « C'était au peuple « romain et aux dieux immortels, dit Ci-« céron, que cette offrande paraissait « consacrée [2]. »

Or, l'esprit du christianisme, esprit d'ordre et de prudence, n'est pas de détruire brusquement même ce qui est mauvais, mais de réformer et de fonder par persuasion et persévérance. Jusqu'à ce que les conséquences politiques de sa doctrine se fussent développées et mises en action dans l'état social, on ne pouvait imaginer autre chose que ce qui existait, et d'ailleurs la Providence voulait que le monde romain achevât sa destinée tout entière, et succombât par ses propres vices. Le pouvoir n'ayant donc point changé de nature, dès qu'il avait réussi, par une longue et laborieuse transition, à reparaître sous la forme royale, il en garda plus facilement ses prétentions superbes. Ceci explique peut-être cette ombre si inutile et si splendide du consulat, qui subsista jusqu'à Justinien, à côté de la majesté impériale, et l'alliance si singulière d'adulation et de souvenirs républicains dans les vers de Claudien et dans ceux de Rutilius [1].

Cette idée du pouvoir survécut même à l'empire romain. Elle était trop séduisante pour ne pas plaire aux chefs barbares : ce fut la première chose qui les frappa dans la civilisation romaine, et la première chose qu'ils s'efforcèrent de ressaisir. Entre autres preuves, je citerai les formules de Cassiodore pour les nouvelles charges à la romaine établies par Théodoric-le-Grand. Le ministre y parle au nom du prince, c'est-à-dire du pouvoir. Voici la formule pour le questeur :

[1] Rois, liv. Ier, 8–7 et suiv.

[2] Cic., Ire verr. 14, de supplic. 48, à Atticus, 5–21, à Quintus, 1–1.

[1] Claud., poème sur le quatrième consulat d'Honorius :

21 . . . . Cunabula fovit
Oceanus, terræ dominos pelagique futuros
Immenso decuit rerum de principe nasci.
139 Uberibus sanctis immortalique deorum
Crescis adoratus gremio.....
214 Si tibi Parthorum solium fortuna dedisset,
. . . .
Sufficeret sublime genus, luxuque fluentem
Deside, nobilitas posset te sola tueri.
306 Non tibi tradidimus dociles servire Sabæos
. . . .
Romani, qui cuncta diù rexere, regendi,
Qui nec Tarquinii fastus nec jura tulère
Cæsaris. . . . .
401 Libertas quæsita placet, mirabere Brutum,
Perfidiam damnas, Metii satiabere pœnis,
Mors impensa bonum, Decios venerare ruentes.
415 Pauper erat Curius reges cum vinceret armis,
Pauper Fabricius Pyrrhi cum sperneret aurum,
Sordida Serranus flexit dictator aratra.
Lustratæ lictore casæ, fascesque salignis
Postibus affixi, collectæ consule messes
Et sulcata diù trabeato rura colono.

Rutil., Itiner. I, v. 79 et 103. Il s'adresse à Rome :

Te, Dea, te celebrat Romanus ubique recessus.
. . . .
Quartus Cæsareo dum vult irrepere regno.

« Nul n'a autant de gloire que celui qui « est admis à partager nos pensées... Oh ! « qu'il est difficile à un *sujet* de prendre « le langage du *maître*, et de pouvoir dire « quelque chose qu'on croye de nous ! Il « lui faut la science du droit, l'habileté « de l'élocution. Les provinces te trans- « mettent leurs vœux ; le sénat te con- « sulte... il te faut suffire à tous ceux qui « nous demandent le secours des lois. » La formule pour le maître des offices est encore plus curieuse : « C'est recevoir un « grand honneur que de porter ce nom « de maître ; à lui appartient l'adminis- « tration du palais ; il tempère par sa sa- « gesse les mœurs orageuses des écoles... « Interprète de nos dispositions, glo- « rieux introducteur du consistoire au- « lique, comme un autre Lucifer qui an- « nonce le jour près de paraître, lui aussi « il promet à ceux qui le désirent la pré- « sence de *notre sérénité* [1]. »

Au reste, Constantin n'avait fait qu'une noblesse, non une aristocratie ; car on ne fait pas une aristocratie. Si une telle agrégation politique n'a pas ses racines dans l'existence même d'un état, si elle n'est pas nationale, elle n'a point de consistance. Or, celle-ci ne tenait pas au peuple, car elle vivait du pouvoir et pour le pouvoir ; elle ne tenait non plus au pouvoir que par un avantage présent, car la faveur, qui l'élevait, la soumettait dans cette région plus haute au même nivellement que les derniers sujets, à la même dépendance de la volonté impériale.

De même le plus magnifique appareil de puissance ne constitue point une puissance ; nul trône, nul gouvernement n'a de base solide que dans l'affection ou l'intérêt des peuples ; or jamais despotisme ne se sépara, lui et ses agens, du reste de la population par une démarcation plus tranchée que ne fit le despotisme impérial ; jamais cette masse inconnue qui ne fait point l'histoire, mais qui la supporte et qui la paie, ne vécut moins pour soi et ne fut aussi malheureuse.

A une grande distance de l'empereur et de sa noblesse, dans la basse région de l'empire, étaient confinés les habitans des villes et ceux des campagnes, la bourgeoisie et les colons ; deux appuis déjà fort affaiblis, sur lesquels se dressait ce fastueux échafaudage de gouvernement, et qui se ruinaient chaque jour davantage sous un tel poids. Leur situation offre un triste contraste avec l'éclat de la cour et le mouvement administratif.

Les villes renfermaient deux sortes d'habitans, 1° les propriétaires honorables (*honestiores*) ; 2° les petits propriétaires (*humiliores*), et des gens de diverses professions. Tout citoyen domicilié, de bonne réputation, et possédant au moins vingt-cinq journaux de terre, était admissible à la première classe, qui formait la bourgeoisie, la *curie*, le corps des *décurions* ou *municipes*. Ceux-ci participaient, ainsi que leurs familles, aux priviléges réellement les plus précieux ; on ne pouvait les appliquer à la torture, les condamner à la bastonnade, aux travaux publics, au supplice du feu ni de l'amphithéâtre ; un gouverneur ne devait pas même se permettre de les punir, mais seulement de les emprisonner, et il avait ensuite à consulter le prince sur le châtiment. Seuls ils administraient la cité par des magistrats temporaires, qu'ils choisissaient exclusivement entre eux, sous les titres de duumvirs, principaux (*protostati, decaproti, icosaproti*), curateurs, etc. Traiter au nom de la cité, répartir et percevoir la contribution foncière, aller en députation auprès de l'empereur, donner le caractère légal aux contrats, testamens et autres actes civils, juger les causes minimes ou urgentes, pourvoir avec les revenus de la cité à l'entretien des édifices publics, des postes, aux approvisionnemens des armées et de Rome, au logement des troupes et des fonctionnaires en voyage pour le service de l'état, telles étaient les attributions des magistratures municipales. La bourgeoisie composait seule aussi la garde urbaine ou municipale pour la sûreté et la police intérieure [1]. On trouve, en outre, quelques traces d'assemblées générales de provinces, et même de plusieurs provinces de l'empire, surtout en

[1] Cassiod. Variæ, 6-1.

[1] Raynouard, Droit municip., 1-18, 14, 15 ; Naudet, des Changemens opérés, tom. I[er], p. 49 et 204 ; tom. II, p. 105 ; Schœll, Littér. rom., tom. III, appendice.

Gaule ; on y choisissait les députés qu'on devait envoyer à l'empereur, et il paraît même qu'on y pouvait délibérer ; enfin un édit d'Honorius (418) semble rétablir plutôt qu'instituer pour les sept provinces méridionales de la Gaule une assemblée générale de députés des villes, et des magistrats de chaque province. Cette assemblée devait se tenir chaque année dans Arles, pendant un mois, et délibérer sur des intérêts communs [1].

Dans la seconde classe des habitans on comptait, avec les petits propriétaires, les médecins, les rhéteurs, les professeurs, les vétérans, les cohortales, les commerçans et les artisans ; au plus tard, depuis Alexandre-Sévère, les marchands, les fabricans et les ouvriers d'un même métier avaient été réunis de nouveau en autant de corporations distinctes, assujéties à des réglemens, mais avec la faculté pour chaque corporation de s'assembler et de se consulter, de se choisir des patrons ou protecteurs d'un rang élevé, et des officiers, sous les titres de préfets, de consuls et de curateurs, qui les dirigeaient, les maintenaient dans leurs devoirs, et en même temps réclamaient pour eux [2].

Enfin Valentinien Ier releva ou étendit une ancienne charge municipale dans l'institution des *défenseurs* [3]. Ce magistrat ne pouvait être pris parmi les décurions, mais parmi les habitans les plus distingués, et toute la population d'une ville concourait à son élection. Le défenseur, en charge pendant deux ans, était une espèce de tribun ; il avait à protéger tous les habitans de la ville et du territoire, depuis les décurions jusqu'aux paysans, contre les injustices et les vexations des officiers impériaux ; à poursuivre et arrêter les malfaiteurs ; et si le délit n'était pas grave, il jugeait lui-même. Il avait le droit de porter plainte non seulement aux ministres, mais à l'empereur [4].

Quant aux habitans des campagnes, colons, laboureurs, leur condition, meilleure que celle des serfs domestiques, n'était pourtant pas libre. Ils avaient à payer le cens pour la terre qu'ils cultivaient, et pour eux la capitation ; ils pouvaient posséder des biens à part, seulement ils ne pouvaient les aliéner sans l'autorisation de l'État. On ne distinguait plus d'eux ceux qui ne dépendaient pas d'un maître, et cultivaient obscurément un petit patrimoine. Constantin avait du moins défendu de partager les serfs de la glèbe avec le fonds de terre, et de les transporter en divers lieux, pour ne pas séparer les parens de leurs enfans, ni le frère du frère.

En s'arrêtant à cette vue extérieure, la situation serait tolérable pour les dernières classes, honorable et heureuse pour la bourgeoisie ; mais en pénétrant plus avant, un mal se découvre profond et incurable.

On le voit d'abord, pour la population plébéienne, dans le résultat du recrutement. Une taxe de soldats était imposée comme une taxe de blé ou d'autres fournitures ; les plus hauts fonctionnaires et la bourgeoisie étant exempts de la milice, on ne voulait pour soldats que des hommes de condition libre, et l'on n'en trouvait plus assez. Tous les riches faisaient passer leurs serfs dans les levées, malgré les défenses, et les empereurs furent même obligés d'affranchir de la capitation les vigoureux paysans de la Thrace et de l'Illyrie pour en faire des légionnaires, de contraindre au service les fils des soldats et des vétérans, puis enfin de stipendier des Barbares.

La bourgeoisie, malgré ses élections et ses assemblées, ne possédait pas plus de droits politiques que le peuple : je n'ai pas compté parmi ses priviléges son exemption de milice, et en effet c'était une véritable exclusion. Les décurions n'avaient pas à se prévaloir davantage de leur administration intérieure, où les tenaient *parqués* les besoins de l'État ou plutôt de la cour, car l'État maintenant c'était la cour. Toute réclamation, toute demande individuelle ou commune n'arrivait au souverain que par le gouverneur ; toute députation devait être munie de l'autorisation administrative, sous peine d'exil. Nul curiale ne pouvait

[1] Raynouard, *ibid.*, 1–28.
[2] Raynouard, *ibid.*, 1–21.
[3] Tillemont, Hist. des emp.—Valentinien Ier, art. 13.
[4] Tillemont, *ib.*, et encore règne de Théod. 73, et d'Honorius 31 ; Raynouard, 1–26.

renoncer pour lui ni pour ses fils aux fonctions municipales ; nul n'en pouvait refuser aucune, à moins de les avoir toutes remplies, d'avoir atteint cinquante ans ou d'être père de douze enfans. Nul ne pouvait résider à la campagne, ni même s'absenter de la cité, sans une permission du gouverneur, sous peine de confiscation, mesure qui fut prescrite par les fils de Théodose l'année qui suivit sa mort. Nul ne pouvait entrer dans le clergé sans donner ses biens à un autre curiale ou à la curie ; nul ne pouvait vendre sa propriété *curiale* sans une autorisation expresse. Le curiale sans enfans ne pouvait léguer que le quart de ses biens, le reste appartenait à la curie ; il n'était jamais admis au service militaire ou aux fonctions publiques avant d'avoir achevé le cercle obligé des fonctions de la cité ; alors seulement il avait en perspective le titre de sénateur, le rang de clarissime, et peut-être quelque emploi lucratif, s'il lui restait encore quelque vigueur et quelque talent ; jusque-là il lui fallait porter tout le poids des impôts, indictions, impôts indirects, impôts de commerce, impôts additionnels, dons gratuits ou or coronaire, spécialement à la charge des curiales, avec les dépenses particulières de la cité ; et leurs biens répondant pour eux, devaient suppléer à l'insuffisance des perceptions publiques et des revenus municipaux. Ils s'efforçaient de rejeter les impôts additionnels ou superindictions sur les paysans, qui de leur côté acquittaient seuls les corvées et les fournitures extraordinaires ; ils n'en succombaient pas moins eux-mêmes. Aussi cherchaient-ils par tous les moyens à sortir de cette condition ; les plus riches tâchaient d'obtenir par argent et par intrigue des diplômes de noblesse honoraire, d'autres se réfugiaient dans le clergé, qui jouissait d'une entière immunité, d'autres se glissaient dans les administrations des gouverneurs, des autres magistrats, ou dans les offices du palais ; d'autres enfin s'enrôlaient dans les légions, qui étaient au moins exemptes de l'impôt personnel. Mais le pouvoir ne souffrait pas ces subterfuges, et les déconcerta par une multitude de lois : à ses yeux, c'était une désertion, une *impiété* envers la patrie que de se soustraire aux devoirs de la curie ; des amendes considérables punissaient les titres achetés. Après Constantin, qui prescrivit « que les clercs décé« dés fussent remplacés par des hommes « de fortune médiocre, et non assujétis « à des devoirs civils. » Valens prononça cette décision : « Certains sectateurs de « la lâcheté, désertant les fonctions des « cités, cherchent les solitudes et les re« traites, et sous prétexte de religion, se « joignent aux congrégations des moines ; « nous ordonnons que le comte de l'O« rient les arrache de leurs cachettes et « les rappelle aux devoirs de la patrie. » Un peu plus tard, une autre loi dit encore : « Les curiales, qui aiment mieux « servir les églises que les cités, s'ils « veulent qu'on les croie sincères, qu'ils « méprisent ces biens qu'ils veulent sous« traire ; nous ne leur laissons autrement « cette liberté que s'ils méprisent leurs pa« trimoines ; car il ne convient pas que « des esprits attachés par une observation « divine, soient occupés des désirs de la « fortune. » On enlevait même des prêtres aux autels pour les renvoyer à la curie. Saint Ambroise s'en plaignait à Théodose [1]. A plus forte raison recherchait-on sévèrement les malheureux curiales dans les emplois civils où ils s'étaient furtivement introduits, et jusque dans les légions, et de partout on les ramenait à la cité comme un malfaiteur échappé de sa chaîne [2]. La curie était une geole de contribuables, et chaque habitant ne devait vivre que pour contribuer. Point de liberté individuelle ; nulle sûreté non plus dans cette captivité, car tous les priviléges pouvaient être suspendus par une intention hostile contre le prince. La loi disait : Dans le crime de lèse-majesté la condition de tous est égale ; et alors le plus haut dignitaire se voyait exposé à subir la torture comme un esclave. Les peuples n'avaient pas même le droit de se défendre contre l'invasion, car il était interdit à tout simple citoyen de porter des armes [3].

[1] S. Ambrois., ep. 40.

[2] Naudet, tom. II, p. 105 et suiv., 319, 162 et tom. Ier, p. 365 ; Raynouard, 1-12, 11 ; Amm. Marc., 23-4.

[3] Pandect. 48-4 ; Cod. Théod. 9-35 ; Amm. 19-12. — Raynouard, 1-30.

Il n'y avait donc d'activité que dans le gouvernement, et toute cette activité tournait en oppression. De là, par un résultat inévitable, la décadence intellectuelle, le découragement général, l'épuisement de la population et des ressources matérielles.

En effet, l'éducation toujours négligée par des princes qui, même avec les meilleures intentions, avaient besoin avant tout de soldats, d'employés et d'argent, ne sortit point de son ancienne routine : les immunités accordées aux professeurs de droit, de médecine et de philosophie, aux rhéteurs, aux grammairiens, ne comprenaient pas l'enseignement élémentaire. L'existence des professeurs privilégiés demeura toujours assez précaire par leur amovibilité et par la paresse turbulente des étudians. Je ne sais comment M. Guizot n'a vu dans une constitution impériale de 370, que des mesures vexatoires [1] à l'égard des jeunes gens ; on y voit autant leurs habitudes vicieuses. A quatre siècles de distance, les mêmes reproches de langueur et d'insouciance, que Pline adressait aux études, sont aggravés par saint Augustin et par Sidoine Apollinaire [2]. Le mauvais goût des déclamations s'était également perpétué [3]. M. Guizot remarque d'ailleurs « que ce « temps fut celui des abréviateurs, qui se « proposaient, non de propager l'in« struction dans les classes qui n'étu« dieraient pas, mais d'épargner le « travail à ceux qui pouvaient et ne vou« laient pas s'y livrer ; et qu'on essayait « par une multitude de petits expédiens « d'échapper à la nécessité de longues et « fortes études [4]. » C'étaient surtout les fils des riches qui étudiaient, et il leur importait uniquement de prendre rang parmi les assesseurs pour commencer leur carrière et parvenir aux fonctions. Les deux uniques mobiles de la littérature, étaient l'éclatante publicité des panégyriques et la couronne ou prix de poésie, qu'on recevait solennellement d'un gouverneur [1]. Tant qu'il subsiste quelque gloire, quelque dignité nationale, l'éloquence ni la poésie ne meurent pas, et on les voit même briller à l'ombre d'une autorité absolue ; mais quel sentiment national pouvait subsister dans un assemblage de peuples conquis, qu'on appelait Romains, et qui n'étaient, sous ce nom, rattachés ensemble que par la même sujétion et la même nullité politique ? Ainsi, point de grande pensée, point d'inspiration véritable ; et cette décadence intellectuelle est partout empreinte dans la puérile stérilité de la littérature romaine de cette époque. J'ajouterai une autre preuve : l'élévation administrative des littérateurs, comme celle d'Optatien, Ausone, Claudien, Eutrope, des professeurs Eumène, Nazarius, Pacatus, et de beaucoup d'autres. C'est, si je ne me trompe, un signe fâcheux pour un pays et une littérature que la transition habituelle des savans et des lettrés dans l'administration. Cela indique pénurie de talent hors d'eux, et chez eux plus d'ambition que de génie. Quand les lettres et les sciences sont florissantes, on les voit alors attirer à elles les grandeurs politiques, et non graviter à l'entour.

Il est facile de concevoir quel découragement devait porter dans les âmes cette continuité d'exactions, cette vie de corvées et de sacrifices, à laquelle était condamnée la population inférieure, pour fournir au luxe et à la subsistance de la population privilégiée et salariée. Déjà au temps de Dioclétien, par suite du nouveau gouvernement, selon la remarque de Lactance, « ceux qui rece« vaient surpassaient tellement en nom« bre ceux qui payaient, que, par l'énor« mité des impôts, les colons étant rui« nés, abandonnaient la culture des « champs, qui se changeaient en forêts. « .... On ne rencontrait partout que des « gouverneurs, des comptables, une « multitude d'officiers impériaux, tra« vaillant à remplir le fisc [2]. » Le mal

[1] Cod. Théod., liv. 14, 9-1.

[2] Plin. Epist., 1-13, 3-18 ; S. August., Conf., 3-3, 5-8, 12 ; sid. Apoll. Epist., 1-3, 2-8.

[3] Juvénal, sat. 10, v. 166 :

I, demens, et sævas curre per alpes,
Ut pueris placeas et declamatio fias.

Voyez encore le même, sat. 7, et Perse, sat. 1, v. 58, et 3, v. 44 ; S. Aug., Conf., 1-17.

[4] Guiz., Cours d'hist., 4e leçon.

[1] Paneg. Vet. ; S. Aug., Conf., 4-3.

[2] Lact. de morte persecut., 7.

parut s'adoucir sous Constantin, parce qu'il régna seul, qu'on n'eut à défrayer qu'une cour et une administration, et qu'il s'occupa d'arrêter les abus ; mais il avait décidé lui-même la division de l'Empire : après lui, tous les offices, tous les emplois furent bientôt doublés, et pour se faire une idée de cette masse de salariés, il suffit de savoir qu'un préfet du prétoire en occupait quatre cents et le comte de l'Orient six cents. D'ailleurs, la régularité du gouvernement ne faisait que régulariser la servitude et l'exaction. Plus l'action administrative se centralise, plus il lui faut compliquer le contrôle de l'exécution, et multiplier les fonctionnaires avec le travail : les recettes de l'Etat y perdent moins alors, mais non les contribuables. Les dépenses et les exigences s'accroissaient de plus en plus; les petits propriétaires se voyaient réduits à délaisser leur patrimoine pour se mettre au service des riches comme colons, c'est-à-dire à devenir esclaves, et en perdant leur patrimoine ils perdaient encore leur liberté. « Comme l'onagre « dans le désert est la proie du lion, dit « Salvien, citant l'Écriture sainte, ainsi « les pauvres sont la pâture des riches.... « La dignité des grands, qu'est-ce autre « chose que la proscription des cités? « La préfecture de certains hommes, « qu'est-ce autre chose qu'un butin?.... « Pour que quelques uns soient illustrés, « le monde est bouleversé..... La nation « périt comme étranglée par les liens des « tributs [1]. » En effet, point de trêve pour les débiteurs du fisc, plus d'appel reçu en matière fiscale. La rapacité des officiers de tout rang étendait la désolation en vendant des exemptions qui faisaient

[1] Salv. de provident., 4, 3.

retomber le fardeau plus accablant sur les pauvres. Les curiales, qui s'efforçaient d'éviter leur ruine par celle des paysans, n'en voyaient pas moins à la fin vendre les domaines municipaux pour remplir le vide du trésor [1]. Deux mois après la mort de Théodose, une loi impériale révéla que plus de cinq cent mille journaux de terre étaient incultes en Campanie, c'est-à-dire un huitième de la province la plus fertile de l'Italie [2]; aussi on s'enfuyait chez les Barbares, où l'on avait moins à souffrir, et le nom de citoyen romain, jadis si estimé, était rejeté maintenant comme vil et détestable [3].

Ainsi la civilisation païenne avait beau faire, comme elle ramenait tout à la plus grande jouissance matérielle, et par conséquent au despotisme, elle allait dévorant de jour en jour toutes ses ressources, plus habile à n'en perdre aucune qu'à les ménager ; et pendant qu'arrivée à son dernier terme, elle se voyait la proie de l'invasion barbare, dans l'impudence d'un sensualisme stupide, elle demandait encore des plaisirs, elle ne respirait que les jeux et les spectacles. « Carthage assiégée folâtrait dans « les cirques et les théâtres; nous jouons, « disait Salvien, dans l'attente de la « captivité; nous rions en présence de « la mort.... On meurt et on rit.... Malheur à vous qui riez [4] ! »

ÉDOUARD DUMONT,
Professeur d'histoire au collége Saint-Louis.

[1] Amm., 21-16, 24-3.
[2] Cod., Théod., liv. 11, 28-2.
[3] Salv., *ibid.*, 5.
[4] Salv., *ibid.*, 6.

REVUE.

PHILOSOPHIE SOCIALE.

II.

SERVITUDE ET GRANDEUR MILITAIRE,

PAR LE COMTE ALFRED DE VIGNY.

De la Guerre.

Il est une mystérieuse question sociale qu'un seul publiciste, jusqu'ici, le comte de Maistre, a su éclairer d'une lueur de son génie : cette question est celle de la guerre. Bien que nous ne regardions pas comme complets ses profonds aperçus sur ce phénomène étrange, empreints d'ailleurs de cette exagération assez ordinaire aux grands hommes, nous avons cependant vu avec peine M. de Vigny ne pas en apprécier toute la valeur, et donner légèrement à cette occasion l'épithète de sophiste au sublime métaphysicien qui semble avoir été placé à l'entrée du siècle pour lui imprimer son mouvement intellectuel. On préfère entendre le chantre d'*Orphée*, réfutant l'immortel auteur des Soirées de Saint-Pétersbourg, commencer par lui entonner un hymne d'admiration. Lorsqu'on veut réfuter une erreur du génie, ce n'est qu'avec une respectueuse précaution que l'on doit renverser l'idole, de peur d'endommager le piédestal, qui est presque toujours une haute vérité.

Le principal motif sur lequel se fonde M. de Maistre, pour attribuer à la guerre un caractère de sainteté, c'est sa mission expiatrice. Toutefois, le grand homme n'achève pas sa pensée. Du haut sommet d'où il contemple les choses humaines, il aperçoit à la guerre une autre mission qui la légitime ; mais il dédaigne de la manifester à son époque, parce que, nous dit-il, elle n'était pas mûre pour la comprendre. Cette seconde mission, qu'il contemple dans une sublime intuition et qu'il ne révèle pas, n'était sans doute qu'un résultat de la première, une mission civilisatrice, corollaire nécessaire de l'expiation. Oui, la guerre, considérée dans le passé, nous apparait comme couronnée d'une double auréole, l'une rayonnante du plus vif éclat, la civilisation ; l'autre d'une teinte funèbre et austère, l'expiation. Civilisation, expiation, deux termes d'un même principe régénérateur, puisque la souffrance est la loi générale de la réparation de l'humanité.

La guerre a été civilisatrice.

L'esprit de localité, résultat des entraves qu'apporte la nature à la fusion des pensées humaines, est la mort de l'intelligence ; la guerre l'a toujours de plus en plus miné, en mélangeant les races, en les polissant dans un frottement douloureux. La fatalité attachait en quelque sorte chaque peuple sur un rocher solitaire, où l'ignorance le dévorait comme un vautour ; la forte trempe de l'épée a seule pu trancher la chaîne des illustres captifs ; elle a labouré le sol où végétaient les peuples, et les a fait fleurir. On peut même dire que la force intelligente étant plus puissante que la force brute, c'est le plus souvent le peuple le plus civilisé qui triomphe ; et qu'alors, la guerre, dans son acception métaphysique, n'est autre chose qu'une idée plus haute, se revêtant de la force pour s'imposer à une idée plus faible.

Une autre action civilisatrice de la guerre qu'on n'a pas assez observée, c'est celle qui résulte de la forte et puissante hiérarchie qu'elle établit dans les camps, et qui resserre si puissamment les liens de la constitution civile, lorsqu'elle est en harmonie avec elle. Si l'on s'est étonné

souvent en voyant des peuples dans l'enfance de la barbarie passer rapidement à la vie sociale, il faut en chercher la cause dans la force de leur hiérarchie militaire, qui se transformait promptement en hiérarchie civile.

Non seulement la guerre a été civilisatrice en développant l'intelligence, mais encore en excitant les facultés du cœur. Par l'exaltation qu'elle donne à l'âme, elle a réveillé en sursaut plus d'un noble sentiment endormi ; elle a porté le plus terrible coup à l'égoïsme, source de tous les maux sociaux, en élevant le dévouement jusqu'au sacrifice constant de la vie.

La civilisation des premiers âges du monde fut donc le génie de la guerre ; si ce fauve génie aux ailes d'aigle l'ensanglantait en la prenant dans ses serres, c'était pour l'enlever vers les régions supérieures.

Mais aujourd'hui, pour mélanger ou purifier l'esprit des races, qu'avons-nous besoin de la guerre ? Pour opérer la fusion des pensées humaines n'avons-nous pas l'imprimerie et les grandes routes au moyen desquelles l'œuvre du génie devient aussi vulgaire que le livre de la nature ? Les missions ne transmettent-elles pas à toutes les régions de la terre l'élément religieux et moral de la civilisation, la presse l'élément scientifique, le commerce l'élément matériel, sans qu'il soit besoin de leur frayer une route par le fer. Si ce n'est dans quelques circonstances qui deviennent de plus en plus rares, la guerre a donc perdu sa mission civilisatrice.

La guerre a eu aussi une mission expiatrice.

Une vérité, ou plutôt un grand fait qui apparait avec évidence dans le passé, c'est que la loi de l'humanité dans l'époque antique est l'expiation par le sang. M. de Maistre a sondé de toute la profondeur de son regard *cette loi occulte et terrible qui a besoin de sang. N'entendez-vous pas,* nous dit-il, *la terre qui crie et demande du sang. La terre n'a pas crié en vain, la guerre s'allume....* Mais le grand homme aurait dû ajouter que sous l'empire du christianisme un autre ordre a commencé. Cette loi formidable eut une effrayante réalité sous l'empire de la religion de crainte, et nous n'en voulons d'autre preuve que le sacrifice sanglant qui alors accompagnait toujours la prière. Un Dieu n'était pas encore venu doter l'humanité des divins sacremens qui lui facilitent l'expiation de ses souillures ; il fallait de toute nécessité qu'elle s'opérât violemment. Lorsque les hommes se sentaient souillés, pour se purifier ils immolaient des victimes ; mais le champ de bataille était aussi comme un grand autel où s'accomplissait cette loi de l'expiation par le sang.

Oui, cette loi du mont Sinaï a été abrogée, en principe, sur le mont Calvaire. On ne peut plus fonder sur elle la nécessité de la guerre du moment que le monde possède des institutions qui tirent des mérites du Christ une vertu expiatrice bien autrement puissante. Il ne faut pas étendre à l'avenir ce qui n'était vrai que du passé. La religion ne nous apparaît plus sous les traits d'un vieillard irrité menaçant incessamment l'humanité des traits de la foudre. La religion d'amour est une femme compatissante et voilée, qui se penche affectueusement sur nos plaies pour les guérir. Le principe régénérateur de l'humanité chrétienne est bien encore et sera toujours l'expiation, mais non l'expiation par l'effusion du sang humain, et nous avons de ceci une preuve éclatante. Le sacrifice divin de nos autels, cette grande expiation chrétienne dont toutes les autres ne doivent être que des images affaiblies, est un sacrifice non sanglant. Si dans l'époque antique la coupe de la justice semblait avoir soif de sang, si celui des sacrifices, et même celui des armées ne pouvaient la remplir, le sang qui a coulé des plaies du Christ l'a comblée jusqu'au bord : il n'y reste plus de place pour le sang humain. Dès-lors, on a pu dire avec vérité : *la terre ne crie plus au ciel que pour lui demander l'eau fraîche de ses fleuves et la rosée pure de ses nuées.*

Les peuples chrétiens sont donc affranchis, sinon du fait, du moins de la nécessité de la guerre qui pesait sur les anciens peuples. Mais à l'égard des peuples non soumis à la religion d'amour, la guerre demeure toujours *divine,* dans le sens de M. de Maistre, conservant chez tous sa mission expiatrice, et à l'égard

de plusieurs sa mission civilisatrice. Car il est des nations tellement abâtardies par leurs croyances, celles entre autres qui sont immobilisées par le fatalisme, qu'une vérité ne peut guère, ce semble, avoir prise sur elles que par le glaive.

La tendance de la guerre à s'effacer toujours de plus en plus chez les nations chrétiennes, cette tendance, visible dans les hautes régions de la métaphysique, s'appuie également sur la logique des faits : « La philosophie a heureusement rapetissé la guerre, les négociations la remplacent. La mécanique achèvera de l'annuler par ses inventions. » Ces courtes paroles renferment beaucoup de choses dans leur concision. Une puissance, autrefois sans organisation et sans nom, s'est constituée en un corps énergique dont l'action se substitue à celle des armes, et qui acquerra une force bien plus grande encore, lorsqu'il aura été lavé de ses souillures. Ce corps, c'est la diplomatie, si habile à dénouer les différends des nations, que l'armée tranchait avec son épée. L'art de la stratégie tend évidemment à céder la place à l'art des négociations, les protocoles à remplacer les batailles.

A mesure que les intérêts des peuples se généralisent, la diplomatie obtient une nouvelle importance, parce que la guerre aussi se généralise, et en s'universalisant multiplie ses difficultés ; car un peuple ne se met pas en marche comme un fief, l'Europe ne se meut pas avec la même facilité qu'un peuple, et cependant, dans l'état actuel des affinités diplomatiques, on ne conçoit guère de conflit entre deux grandes puissances sans guerre continentale.

Le pouvoir de la diplomatie s'accroît encore de jour en jour par le perfectionnement des moyens de destruction. Déjà aujourd'hui une armée, c'est plutôt les canons que les soldats : ce sont les charretiers du train qui gagnent les batailles. Du jour où le guerrier sera effacé derrière la machine, les peuples reculeront bien plus manifestement devant la fatalité de la guerre ; car ce qui les soutient dans leurs luttes étranges, c'est toujours plus ou moins la pensée providentielle du *jugement de Dieu*, qu'ils attribuent au sort des combats. Cette tendance des hommes à prouver leurs droits par la force ne peut trouver son explication que dans les profondeurs du dogme de la déchéance. Dans la primitive harmonie sociale, à laquelle Dieu destinait l'homme innocent, la force était indissolublement unie au droit. Depuis sa chute, elle put s'en séparer, c'est-à-dire, devenir violence. L'homme primitivement appelé à vivre dans un céleste empire, où la force, partageant avec le droit le trône du monde, eût exercé avec infaillibilité la puissance exécutive, conserve à cette reine déchue une foi idolâtrique. Si nous le voyons énergiquement porté à confier à la force l'arbitrage de ses différends ; jusqu'à consacrer dans les lois civiles le duel comme jugement, dans les lois des nations la guerre comme droit, c'est qu'un souvenir instinctif lui révèle qu'il fut un temps où la force portait dans sa main la balance de la justice. Mais à mesure que les moyens de destruction se perfectionnent, la force, se dégageant du fait direct de l'homme pour se concentrer dans la machine, le divorce du droit et de la force devient plus visible, et la passion de la guerre tombe avec l'illusion qui servait à l'entretenir.

La guerre, découronnée de sa double auréole, presque entièrement déshéritée de sa double mission civilisatrice et expiatrice, est donc encore visiblement minée par l'invincible logique des faits. C'est ainsi qu'à des siècles d'intervalle, dans le long cours de l'histoire, l'on voit des institutions originairement utiles perdre leur force avec leur mission, et périr, comme Jeanne d'Arc, consumées par la main des hommes. Ce sont comme des appareils douloureux posés par Dieu sur les meurtrissures que l'humanité s'est faites dans sa chute, et dont il la soulage à mesure qu'elle se guérit. L'âme de ces institutions, c'est leur opportunité morale ; lorsque l'âme s'en échappe, le corps tombe nécessairement en dissolution. Il en a été ainsi de l'esclavage. Il fut un temps où il était nécessaire ; car, la société n'existant que par le sacrifice de l'individu à la masse, il fallait que le sacrifice s'opérât par la force, lorsqu'il ne pouvait résulter de la charité. L'esclavage n'est plus : le Christianisme brisera le sabre comme il a brisé les chaî-

nes. De même qu'avant d'abolir l'esclavage il a fait servir ses églises par des esclaves, de même aussi il a d'abord béni les armes du cartel et les drapeaux des armées, selon le principe constant de sa divine politique : adopter pour détruire par des transformations pacifiques. Puis ensuite il a proscrit la guerre d'homme à homme, et plus tard il a commencé l'œuvre d'abolition de la guerre de peuple à peuple par les prohibitions de ses lois canoniques.

Une chose remarquable, c'est que le Christianisme a porté le premier coup à la guerre de la même manière qu'à l'esclavage, au moyen du précepte de la sanctification du dimanche. C'est par ce jour sacré qu'il initie l'humanité au progrès, comme l'homme à la perfection. Il a commencé à abolir l'esclavage en défendant, pendant le jour du Seigneur, les œuvres serviles, et la guerre, en interdisant les hostilités le dimanche et les jours précédens, où l'on se préparait à sa sanctification. Nous aimons à espérer que cette prohibition, qui s'est étendue, à l'égard de l'esclave, du dimanche à tous les jours de la vie, se généralisera aussi pour la guerre, et qu'un jour on verra les peuples abjurer leurs vieilles haines sur l'autel de la religion d'amour, pour marcher ligués vers les seules conquêtes de l'intelligence, en paix sous la *trêve du Seigneur*.

En terminant ces considérations que nous avons développées à l'occasion du livre de M. de Vigny, nous dirons un mot d'une doctrine qu'il semble poser comme conclusion à ses œuvres, et sur laquelle il nous semble important de nous arrêter, puisque c'est là une de ces idées qui préoccupent un certain nombre d'esprits. Pour exorciser Stello des obsessions qui rendent impuissant son génie, pour sanctifier le soldat dans ses rudes épreuves, et lui faire accepter avec résignation la lente agonie de l'armée, sa mère patrie adoptive, M. de Vigny a compris qu'il fallait une religion; aussi l'épilogue de son œuvre est-il une éloquente homélie, dans laquelle il évangélise je ne sais quel culte décoloré, sans prêtre et sans Dieu, qu'il appelle la religion de l'honneur. Nous ne nous sentons pas d'humeur, nous l'avouons, à rendre les honneurs divins même aux plus sublimes vertus divinisées. On a beau nous dire que ce n'est pas une idole, œuvre de nos mains; ce n'est, après tout, qu'une œuvre du cœur de l'homme. Dépouillons-la un instant de ce vêtement céleste dont on l'a parée pour la contempler dans cet état de nudité que la vérité réclame.

L'honneur, ce respect de soi-même et de la beauté de sa vie, porté jusqu'à la plus pure élévation et jusqu'à la passion la plus ardente; cette pudeur virile, qui n'avait pas de nom dans l'antiquité, nous dit M. de Vigny, c'est-à-dire qui n'existait pas, car tout ce qui existe a un nom, il la définit admirablement : *la conscience exaltée*. Mais qui donc l'a exaltée, la conscience? car rien ne prend son exaltation en soi, c'est toujours le résultat d'un effet extérieur. Oh! c'est encore là un de ces merveilleux phénomènes opérés dans l'âme humaine par cette religion dont les miracles physiques ne sont peut-être pas plus étonnans que ces sublimes métamorphoses des plus subtils sentimens du cœur, par lesquelles elle a créé pour le monde moderne une psychologie toute nouvelle. Il faut bien se le persuader, les peuples sont ce que les dogmes les font. Or le Christianisme est venu dire à l'homme : Comme ton âme, ton corps est immortel; tu es le temple du Saint-Esprit, et Dieu, dans l'Eucharistie, descend du ciel pour l'habiter. L'homme alors s'est prosterné devant lui-même comme devant un tabernacle, et de là la source de cet éclat jusqu'alors inconnu, que le mélange du sentiment de sa grandeur et de son néant a projeté sur son front; de là ce respect de soi-même et de la beauté de sa vie, que l'on a appelé de ce beau nom d'honneur. Si donc vous aimez à contempler la couronne de majesté dont cette céleste vertu décore l'homme, rappelez-vous la main divine qui la tient suspendue sur sa tête.

Du reste, le Christianisme n'a-t-il pas déjà accompli ce vœu que forme M. de Vigny, de voir l'honneur qui règne dans nos armées étendre son empire sur tous les rangs de la société? Lorsqu'il a voulu exalter jusqu'au spiritualisme le plus pur la *conscience* et le *sentiment* de l'homme, lorsqu'il a voulu en faire deux anges de deux humains qu'ils étaient, pour les en-

fanter à cette seconde naissance il a choisi pour berceau le noble cœur du guerrier. L'*honneur* et l'*amour* ont eu pour premiers langes l'antique oriflamme, l'étendard béni. On dirait que c'est des élémens subtils du pieux dévouement, de l'humble orgueil de la victoire, enveloppés dans les plis de sa croix pourprée, qu'ils ont composé les ailes immatérielles avec lesquelles ils se sont élancés des camps pour planer sur le monde. Soulevant l'humanité par la main, ils l'ont long-temps portée vers le ciel; mais, depuis trois siècles, un grand vent s'est élevé de la terre, qui a brisé leurs ailes, et les esprits du firmament ont de nouveau marché sur le globe. Ce qu'on peut appeler honneur aujourd'hui, ce n'est donc plus la conscience exaltée, c'est la simple conscience qui conserve à peine quelques rayons brisés de sa transfiguration chrétienne. La simple conscience, la conscience faite à l'image de Dieu, est assurément quelque chose de grand; c'est une source limpide et jaillissante de purs instincts, de nobles vertus; c'est à bon droit que M. de Vigny la révère; mais qu'il ne la nomme pas d'un nom emprunté, qu'il ne la divinise pas par un jeu de mots; qu'il l'honore comme une sainte, mais qu'il ne l'adore pas comme un Dieu.

Mais l'honneur dans son acception vulgaire, l'honneur tel que nous le présente M. de Vigny : *tantôt portant l'homme à ne pas survivre à un affront,... tantôt à cacher ensemble l'injure et l'expiation,* n'est même pas la conscience pure. Certes, ce n'est plus là « le respect de la beauté de sa vie; » c'est le dernier mépris de soi-même et de son semblable. De pareils dogmes, il est vrai, ont cours dans la société sous le nom de religion de l'honneur : c'est que la conscience, dont le flambeau est assez brillant pour éclairer l'agonie de Socrate, n'offre souvent aux masses, pour les guider, qu'une lueur terne et vacillante. Mais comment n'éclaire-t-elle pas en ceci le beau talent qui lui érige un autel, devant lequel il voudrait agenouiller le genre humain; et lorsqu'il y pose pour emblêmes une fiole d'opium vide, deux épées sanglantes et croisées, ne craint-il pas que parfois un sombre génie ne vienne y placer encore un plus terrible *ex voto*. Puis, lorsque M. de Vigny conseille à « la plus pure des religions de s'approprier ce sentiment de l'honneur, de l'unir à ses splendeurs en le posant, comme une lueur de plus, sur son autel qu'elle veut rajeunir, » outre que cette lueur, affaiblie comme elle l'est de nos jours, pâlirait devant le moindre de ses cierges bénis, n'est-ce pas là inviter une mère à s'humilier devant son enfant qui a presque effacé sa divine origine? M. de Vigny nous dit avoir découvert une étoile pour nous guider dans l'orage; ce n'est qu'un incertain météore souvent errant sur des rescifs.

C'est ainsi que, de nos jours, le rationalisme philosophique ou littéraire évoque dans sa détresse les noms du passé, sans songer que sous ces noms ne résident plus les choses qu'ils expriment. Appeler du nom de l'antique honneur chevaleresque et catholique les stériles vertus d'aujourd'hui, froid égoïsme auquel l'orgueil vient de temps à autre prêter une chaleur factice, c'est imiter ces artistes qui, faisant grimacer quelques ogives bizarres, nous disent : Voilà de l'architecture chrétienne! Ils ont, à la vérité, décalqué les traits, mais une âme ne les anime pas. C'est que ces temples pétris de foi, legs divins de la piété de nos pères, sont des extases en pierre. Ces habiles artistes peuvent bien en reproduire les formes matérielles; mais ce qui vit sous ces formes, l'extase, leur échappe toujours.

Jules DE FRANCHEVILLE.

FLAVIEN,

OU DE ROME AU DÉSERT,

PAR M. ALEXANDRE GUIRAUD, de l'Académie française [1].

Pour la plupart des ouvrages que jettent dans le public la déplorable facilité et le génie écrivassier de notre époque,

[1] Paris, Alphonse Levavasseur, libraire-éditeur, place Vendôme, 16. — 3 vol. in-8, prix 22 fr. 50 c.

œuvres sans portée, sans étude, sans gravité, qui se relaient, pour l'amusement des oisifs, dans les cabinets de lecture, caravansérails de la littérature contemporaine, et puis disparaissent sans laisser d'autre souvenir que celui de la bizarrerie ou de l'impudence de leur titre, un compte rendu postérieur de six mois à leur publication serait un ridicule anachronisme. Mais le caractère et le mérite du livre de M. Guiraud nous absolvent d'un tel reproche, et l'involontaire retard que nous avons mis à le faire connaître à nos lecteurs ne nous expose point au péril d'exhumer un mort.

« Au Christ s'arrête le déclin de l'humanité, à lui commence le progrès; voilà, dit l'auteur, toute la pensée de mon ouvrage, toute celle de ma vie: cette pensée génitrice que chacun de nous porte en soi, et qui enfante ou colore toutes les autres. » Elle ne demanderait rien moins, pour son digne et complet développement, qu'une histoire universelle, et pour historien un nouveau Bossuet, qui consentirait à élargir le cercle de ses travaux sans abaisser la hauteur de ses idées. Si M. Guiraud médite d'essayer un jour, selon la mesure de ses forces, l'édification de ce monument grandiose dans lequel viendraient se coordonner tous les matériaux apportés par le cours des âges, et que la croix couronnerait; il n'embrasse dans Flavien qu'un champ d'étude restreint; il le limite à la société romaine du troisième siècle. L'époque est heureusement choisie pour manifester avec la dernière évidence l'influence du christianisme dans la restauration de l'homme et de la société. Maintenant que le monde est en pleine possession de la vie nouvelle émanée du Calvaire, maintenant qu'il a presque oublié sa nature païenne dépouillée depuis des siècles, et que les doctrines évangéliques, par leur infiltration lente et profonde, ont modifié tout son être, *ont passé dans son tempérament*, pour employer une vulgaire mais énergique expression; il est tenté parfois de méconnaître la source de ses améliorations et de les attribuer à ce que les habiles, qui se paient de mots, appellent: le progrès naturel de l'humanité.

« Mais qu'ils regardent ces partisans du progrès, selon Condorcet, qu'ils regardent dans l'histoire où en étaient, au troisième siècle, toutes les institutions humaines, soit religieuses, soit morales, soit politiques, et qu'ils se demandent de bonne foi ce que serait devenu le monde en progressant ainsi! »

Les traits épars de la société qu'il voulait peindre, M. Guiraud les réunit et les concentre dans une action dramatique qui n'est point seulement un moyen de soutenir l'intérêt des lecteurs, mais aussi d'échapper à la sécheresse des généralités historiques, et de descendre plus intimement dans l'étude de l'homme moral. Tous les détails de la vie publique ou privée d'alors, une grande partie des événemens et des noms, sont empruntés à l'histoire. Nous regrettons que l'auteur se soit abstenu d'indiquer les sources authentiques où il avait puisé chaque fait, chaque détail caractéristique; dans la crainte qu'on ne lui reprochât un étalage pédantesque d'érudition. Les notes qui suivent les *Martyrs* ne leur ont point nui, que je sache, près des lecteurs qui y cherchaient exclusivement un ouvrage d'art, et elles sont feuilletées par les lecteurs plus graves avec plaisir et profit.

Flavien, qui donne son nom au livre de M. Guiraud, est une création; il n'appartient à l'histoire qu'en tant qu'il réfléchit la physionomie de son époque. L'âme de ce personnage palingénésique est, comme le monde qu'il traverse, une arène dans laquelle luttent le vieil homme et l'homme nouveau, jusqu'à ce que la folie de la croix triomphe. Une série d'événemens et d'initiations providentielles le conduisent de la Rome impériale et païenne aux déserts de la Thébaïde, saint gymnase de pénitence, et, entre ces deux termes, les divers aspects des sociétés païenne et chrétienne se développent concurremment avec le récit des aventures de Flavien et l'analyse de sa transformation morale. Au lieu de dérouler ici tous les fils d'une action assez compliquée, et qui n'est après tout qu'un élément secondaire de l'ouvrage, essayons d'esquisser par masses le tableau qu'elle encadre.

Deux traits, en apparence contradictoires, stigmatisent le monde antique:

l'amour effréné des voluptés, et un instinct prodigieusement cruel et sanguinaire. Ce double caractère se reproduisait dans le culte religieux et dans les mœurs privées, qui s'altéraient de plus en plus par une mutuelle et funeste réaction. Plus saillant et plus prononcé dans les saturnales de l'empire, il était aussi ancien que le règne du démon sous le nom de tant de divinités qui sanctionnaient le crime par leurs exemples et le provoquaient par les scandales de leur culte. On sait que l'Astarté des Phéniciens, la grande Déesse des Syriens à Hiéropolis, l'Anitis des Arméniens, avaient pour prêtresses des courtisannes publiquement avouées : on sait que la Grèce, cette terre privilégiée de la Providence, prostitua son génie aux mêmes turpitudes, et que les temples de Vénus à Cypre, à Corinthe, en Sicile, étaient des lieux infames : on sait que les graves Romains eux-mêmes ne rougissaient point d'honorer leur déesse Flore et leur dieu Mutinus par des licences indignes de la plus vile plèbe. Au troisième siècle, le mal était parvenu à son comble par l'envahissement du sensualisme asiatique. Les prêtres païens, qui avaient eux-mêmes perdu foi en la religion qui les faisait vivre, et dont les fonctions se réduisaient à parader dans quelques cérémonies officielles, étaient tombés aussi bas que leurs dieux ; un grand nombre se faisaient les ministres des plaisirs des grands et les pourvoyeurs de leurs passions. Tel était l'office notoire des prêtres de Cybèle à Rome, et de ceux qui desservaient à Alexandrie le temple renommé de Sérapis.

Le culte n'étant donc qu'une provocation flagrante à l'immoralité, nous étonnerons-nous des effroyables désordres que l'histoire atteste, et que la législation accuse par plusieurs textes qui jettent une lueur sinistre dans cet abime de corruption? Nous étonnerons-nous des révélations sorties du tombeau même des cités païennes? Herculanum, cette ville ensevelie toute vive au milieu de ses joies et de ses festins, par la lave vengeresse, étalait sur les murailles de ses temples et de ses maisons d'obscènes peintures qui allaient saisir le regard et corrompre le cœur de la plus tendre enfance. Ces images, qui soumettraient aujourd'hui leurs auteurs à la flétrissure des lois et de l'opinion, faisaient alors partie intégrante de la décoration des édifices publics et privés, et entretenaient une dépravation permanente, patente, dans la cité et dans la famille. C'est à juste titre qu'un orateur sacré, développant naguère les caractères de la société chrétienne, devant la jeunesse qui se pressait à ses enseignemens, et faisant allusion aux grossières représentations qui, trop souvent encore, échappent dans Paris à la répression de l'autorité, s'écriait : « Quelque corrompus que vous puissiez être, la vue de ces choses vous fait monter la rougeur au front, *parce que vous n'êtes point encore redevenus païens.* » En effet, le sentiment de la pudeur, ce noble instinct qui est peut-être, avec le respect des tombeaux, le trait le plus général et le plus distinctif de la race humaine, et qui survit d'ordinaire au naufrage de la vertu, avait fini par s'effacer lui-même presque complétement.

De graves enseignemens ressortent sans doute d'un tel spectacle : il fait éclater la force divine de la religion rénovatrice ; il est propre à exalter chez un chrétien le sentiment de sa dignité, de même que l'Ilote abruti par l'ivresse glorifiait le Spartiate tempérant et libre ; il devient un préservatif contre le découragement que font naître dans certaines âmes les désordres dont le contact journalier les afflige : car, quelque puisse être l'affaiblissement local et accidentel du sentiment religieux et moral, le principe vivifiant innoculé au monde moderne par le Christianisme, le maintient à une incommensurable distance de la dépravation antique. L'observateur qui a le plus profondément scruté la boue de ces égoûts qu'on appelle grandes villes, et qui est le plus violemment tenté de dire anathème à son siècle ; s'il vient à étudier la civilisation payenne, s'arrêtera lui-même épouvanté d'une abjection inouie, près de laquelle nos souillures semblent s'effacer.

Toutefois, nous ne savons jusqu'à quel point il est utile et opportun de populariser par un livre à la portée de tous les lecteurs, la connaissance de ces pages néfastes des annales de l'humanité. L'his-

toire, elle aussi, réclame le huis-clos pour l'instruction de certains crimes, et il suffit que la foule connaisse les généralités de l'acte d'accusation et le jugement rendu. L'auteur de Flavien a maintenu sa plume chaste, autant que possible; il a passé sous silence une grande partie des vices monstrueux qui, suivant le dire de l'apôtre, ne doivent même pas être nommés parmi les Chrétiens. Néanmoins, toute sa prudence et toute son habileté ne sauraient faire qu'en certains endroits la fange du bourbier ne se montre et ne jaillisse. La nuit d'orgie dans laquelle figure Héliogabale et l'étrange spectacle que le gouverneur de Naples ménage à la foule cruelle et débauchée, auraient dû, ce nous semble, être réservés pour les ouvrages qui traitent l'histoire *ex professo* et avec la gravité austère que demande cette science. Ce qui est permis aux investigations studieuses de l'érudit n'est pas toujours convenablement placé dans un livre que le charme du style, l'intérêt de l'action et de louables doctrines conviaient naturellement aux cercles de famille. La grâce molle et quelque peu lascive d'autres passages peut faire honneur au pinceau de l'artiste, mais elle ne serait point non plus exempte de quelques inconvéniens pour des imaginations jeunes et impressionnables. Vainement on nous objecterait la hardiesse avec laquelle plusieurs Pères de l'Eglise burinent les traits honteux du Paganisme, et la naïveté des pieux artistes du moyen âge dans leurs allégories et leurs figures symboliques du péché. Dans ces tableaux, où la hideuse nudité du vice tend à le rendre odieux, ne circulent point la passion, la vie, la chaleur d'une action dramatique: et puis, il faut bien tenir compte aussi de cette délicatesse moderne, qui n'est peut-être, hélas! que de l'énervation, mais qui, pour cela même, veut être ménagée.

Nous avons hâte de dire que ces observations ne s'appliquent qu'à un petit nombre de pages, et qu'elles ne peuvent inculper en aucune façon ni les nobles et pures intentions de l'auteur, ni l'habileté méritoire avec laquelle il les a réalisées dans presque tout le cours de son ouvrage. Nous n'avons point cru cependant qu'il nous fût permis de ne point signaler les écueils que *Flavien* pouvait offrir à certains lecteurs, dans un temps surtout où, chez plusieurs écrivains, la donnée chrétienne est merveilleusement assouplie aux caprices de l'art et compromise trop souvent dans des situations scabreuses.

Le sang était l'assaisonnement de toutes les débauches de Rome. « Les cirques et les amphithéâtres reviennent souvent dans mon ouvrage, dit M. Guiraud; mais c'est qu'en effet la moitié de la vie, à cette époque, s'employait là; et quant à ce qui s'y passait de barbare et d'étrange, j'en ai plutôt adouci la peinture que je n'en ai forcé la couleur. » Pour les délices du peuple-roi et des *très clémens* empereurs, mille paires de gladiateurs s'entr'égorgaient à la fois. On poussait le raffinement de la cruauté jusqu'à épaissir par une alimentation spéciale le sang de ces malheureux, afin qu'il coulât plus lentement, et que tous les regards pussent se repaître à loisir du spectacle de leur agonie. La fête commençait-elle à languir; l'arène, rougie par ces égorgemens d'esclaves, ne suffisait-elle plus aux émotions du public, une clameur s'élevait: les chrétiens aux bêtes! et soudain, depuis la loge impériale jusqu'aux gradins où se penchait la plèbe, couraient une fureur électrique et une joie démoniaque.

L'horrible superstition des sacrifices humains avait été prohibée, à la vérité, par quelques décrets; mais la conscience des peuples que tourmentait le besoin d'une expiation sanglante, se montrait plus forte que la loi, plus forte que le cri de l'humanité. Si les Druides cachaient leurs *dollmens* sous l'ombre des plus épaisses forêts; si l'idole d'airain, dont les mains laissaient tomber dans un brasier les nouveaux nés des mères africaines, était reléguée avec ses adorateurs dans un antre qui dérobait au soleil ses mystères sinistres; à Rome, des hécatombes de captifs étaient immolées publiquement, soit pour conjurer les Dieux avant d'entrer en campagne, soit pour leur rendre grâce dans les triomphes solennels, comme avait fait Octave après la prise de Péruse, soit pour honorer les funérailles des empereurs divinisés.

Nous ne résistons point au désir de

transcrire, à ce sujet, une des belles scènes de *Flavien*. Pendant que Rome se dispose à célébrer les funérailles des Gordiens, Flavien, las des saturnales de la ville, s'est retiré dans les jardins de son palais. Il y trouve une jeune chrétienne. Néomédie, d'abord son esclave, puis affranchie par lui ; et, dans le cours de l'action, son initiatrice à un ordre supérieur de sentimens, d'affections, d'idées qui exhaussent peu à peu son âme vers la foi. En ce moment, Néomédie, troublée par l'amour qu'elle inspire à son patron, était venue chercher elle-même le repos dans la solitude des jardins et la lecture des livres sacrés. Voilà que tout-à-coup se fait entendre un bruit de trompettes, mêlé de cris confus.

Flavien à Néomédie. — C'est le signal des jeux funèbres ; on appelle sans doute les gladiateurs.

— Quoi ! pour s'égorger autour du bûcher ! Ainsi donc, ou vivans ou morts, vos empereurs veulent toujours un tribut de sang ! des meurtres pour un avénement, des meurtres pour une apothéose !..... Quelle escorte pour leurs âmes, qui s'en vont au tribunal de Dieu, que celle de tous ces âmes qui y montent avec elles en les maudissant !

La figure, toujours si modeste de la jeune fille, s'était animée en parlant ainsi ; et sa tête relevée, ses yeux brillans, la vive expression de ses traits qui rendait fidèlement l'indignation qui soulevait son âme, étonnèrent Flavien qui répondit presque en balbutiant.

— Les divinités infernales veulent être apaisées par des sacrifices ; et afin qu'elles respectent les mânes sacrés de nos empereurs, on leur livre des esclaves et des barbares sur qui leur fureur s'assouvit. Mais, cette fois, le sacrifice est plus nombreux que de coutume, parce que nous devons une double proie aux dieux des enfers, pour la guerre que nous allons entreprendre. Rome les a accoutumés, en de telles occasions, à des offrandes de sang qui les rendent moins avides, dans les combats, de celui de nos cohortes. Pour moi qui ai fait fermer naguère le temple de l'homicide Saturne, je condamnerais ici ces sanglantes cérémonies, si les victimes qu'on y immole ne nous appartenaient par droit de guerre, et s'il n'était nécessaire de donner à nos légions l'exemple de ces gladiateurs obstinés, qui prodiguent avec joie, en ces sortes de luttes, tant de courage et de mépris de la mort.

— Quels dieux que les vôtres !.... et quels hommes ! dit Néomédie. Moi-même, avant d'entrer dans l'Eglise chrétienne, je n'avais jamais arrêté ma pensée sur de tels sujets, et quelque horreur que m'inspirassent l'effusion du sang et le châtiment des esclaves, j'adoptais tout ce qui existait comme une inévitable destinée. Je me croyais née pour l'humiliation et la douleur, comme vous, seigneur, pour les honneurs et les plaisirs, ignorante que j'étais de mes droits, de ces droits que m'ont fait connaître les instructions de l Eglise, et surtout ce livre divin ! Et ce qui vous étonnera, Seigneur, c'est qu'en me reconnaissant enfant du même père que mes maîtres, je me suis soumise à leur volonté avec moins de répugnance, parce que j'ai respecté en elle celle de mon Dieu ; parce qu'il m'a été enseigné que mes souffrances ici-bas me seraient comptées, et que c'était presque une grâce que Dieu me faisait. Aussi me suis-je écrié souvent avec cette vierge qui mérita de porter un Dieu dans ses chastes flancs : Mon âme glorifie le Seigneur, parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante, lui qui renverse les puissans de leur siége, et élève, quand il lui plaît, les petits ; lui qui remplit de biens ceux qui ont faim, et renvoie les riches les mains vides....

Pendant qu'elle parlait, un murmure sourd et confus de voix lointaines arrivait jusqu'à eux, grandissant à mesure qu'il se rapprochait du palais, et devenu tout-à-coup bruyant comme les cris de tout une armée, et distinct comme la parole d'un seul homme. C'était une sorte de psalmodie, fortement accentuée, qu'un rassemblement nombreux prononçait en marchant, et dont l'expression était si énergique que les murs des temples et des palais en semblaient ébranlés.

— On amène au Champ de Mars les prisonniers qu'on doit immoler, dit Flavien tout ému : ce sont quatre cents Juifs pris dans une sédition d'Alexandrie.

— Et savez-vous ce qu'ils chantent ? dit Néomédie : c'est la traduction grecque d'un des psaumes de leur roi ; c'est la malédiction d'un peuple contre un autre peuple.

Et en effet, comme le détachement passait non loin des murs du jardin, on distinguait facilement les paroles suivantes, qui, prononcées à la fois, lentement, et sur le même ton, par quatre cents bouches, retentissaient au fond des âmes :

« O Dieu ! les nations sont venues dans ton héritage ; elles ont souillé ton saint temple.

« Elles ont donné les cadavres de tes serviteurs en nourriture aux oiseaux du ciel, et les chairs de tes saints aux bêtes de la terre.

« Nous sommes devenus un opprobre aux

voisins ; et ceux qui nous entourent se rient de nous et nous insultent.

« Aide-nous, Seigneur, de peur qu'on ne dise parmi les peuples : où est leur Dieu ?

« Traite-les, Seigneur, comme les Madianites qui périrent à Emdor, et devinrent le fumier de la terre.

« Rends-les, ô Dieu ! comme une roue qui tourne sans cesse, et comme la paille emportée par le vent.

« Poursuis-les du souffle de ta tempête, et trouble-les dans ta colère.

« Que tous leurs enfans périssent, et que leur nom soit effacé en une génération !

« Que leur mémoire disparaisse de la terre, parce qu'ils n'ont point fait miséricorde.

« Ils se sont revêtus de la malédiction comme d'un vêtement, et elle a pénétré en eux comme l'eau, et comme l'huile s'est glissée dans la moelle de leurs os..... etc. »

Et les voix allaient s'affaiblissant à mesure qu'elles s'éloignaient, et bientôt elles furent couvertes par les cris joyeux du peuple qui attendait les victimes au Champ de Mars, et qui était, bien réellement, la divinité malfaisante qui réclamait incessamment de telles oblations.

Quel orage que ces paroles ! dit Flavien après un moment de silence. Il me semble que toutes les colonnes de nos palais en ont tremblé..... Quelles malédictions jetées sur nos enseignes ! et qu'espérer de Rome, si de tous les points du monde vaincu partent de telles clameurs contre sa domination éternelle !

— Il n'y a que Dieu d'éternel, dit la douce voix de Néomédie.

Le gladiateur mourant de Byron n'est pas plus beau, assurément, que ces Juifs et leur malédiction prophétique. Nous regrettons vivement que le défaut d'espace nous ait contraints de tronquer cette magnifique scène, et nous empêche de reproduire un grand nombre d'autres pages qui loueraient l'auteur plus efficacement que ne saurait faire notre faible témoignage.

Que si, détournant maintenant les yeux de ces turpitudes de la vie pratique, nous interrogeons la pensée religieuse ou philosophique de l'époque, nous trouverons les dieux et les sophistes qui pullulaient dans l'empire, également impuissans à guider l'humanité dans des voies meilleures.

Dans les beaux âges de la république grecque et de la république romaine, les divinités reconnues, quelque injurieuses qu'elles pussent être à la raison et à la morale, avaient du moins une valeur traditionelle, nationale, juridique. Si Athènes avait souffert qu'Aristophane livrât l'Olympe aux rires du parterre, et s'était montrée indulgente pour les licences du poëte, elle s'était armée de rigueur contre le sage qui attaquait sérieusement, au nom de la vérité, les dieux de la patrie ; parce que, en effet, son histoire, le génie de ses artistes, ses institutions, étaient, à certains égards, solidaires de son culte, et proscrivaient Socrate. Chez les Romains, la liaison intime du droit divin avec le droit civil et politique, avait maintenu pendant long-temps à la religion un caractère remarquable de force, de *réalité*, de simplicité agreste et nerveuse. Mais lorsque se furent opérées successivement l'invasion des Latins, puis des *peregrini*, puis des *hostes*, dans la cité, et celle de leurs dieux dans ses temples, la dissolution de la religion antique et de l'antique cité devint inévitable. Au troisième siècle, les dieux officiels, les dieux de Rome, n'étaient plus ceux de personne en particulier. A eux les honneurs publics, l'encens, les taureaux, le sang des chrétiens : mais la prière, les offrandes secrètes des mères et des épouses, l'hommage de la crainte ou de la confiance, se détournaient de ces dieux usés, et s'adressaient à des divinités mystérieuses, bizarres, venues de régions lointaines, et surtout de l'Orient, qui préoccupait depuis long-temps tous les esprits.

Les dames romaines avaient, dans la partie la plus secrète du gynécée, une petite chapelle ou *penetrale*, dans laquelle elles se retiraient pour sacrifier, lorsqu'un songe ou un pressentiment les poursuivait en secret. Il y avait là des dieux de toute forme et de toute nation : des dieux phéniciens, moitié femmes moitié serpens, d'autres à tête de lion ou de chien ; le soleil éthiopien symbolisé par un épervier les ailes étendues ; Orus le devin, sous les traits d'un enfant emmailloté, et tenant dans sa main un bâton couronné d'une tête d'oiseau ; des caillous druidiques, des talismans de diverses espèces.

Mais aucune divinité n'exerçait le même empire que les devins et les ma-

giciennes. Des Chaldéens, des femmes de Thessalie expliquaient les songes, composaient des philtres ou des maléfices, essayaient de dérober, par la puissance de leurs enchantemens, les secrets de la tombe ou de l'avenir. Les enfans exposés qui avaient échappé à la cupidité des trafiquans éleveurs d'esclaves, et à la charité vigilante des chrétiens, fournirent plus d'une proie à ces furies pour leurs préparations magiques. Vainement la législation s'arma de rigueurs contre elles. Dans leurs obscurs réduits continuèrent de se glisser, et la matrone qui sollicitait un charme pour retenir un amant inconstant; et l'épouse envieuse des honneurs de la maternité, pour laquelle fermentaient les herbes cueillies sous l'influence propice d'Hécate; et le jeune homme qui demandait à un art sinistre les moyens de hâter un héritage impatiemment attendu; et l'ambitieux qui voulait introduire un germe de mort dans le sein de son rival, et consumer sa vie odieuse comme l'image de cire exposée à l'action du brasier. La prodigieuse influence de ces misérables tenait en grande partie, sans doute, à leurs secrètes intelligences avec le peuple d'eunuques, d'entremetteurs, d'esclaves que le vice traînait à sa suite; elle s'explique aussi par le développement, au milieu de révolutions continuelles et de changemens de fortune inouis, de passions désordonnées comme la société, et qui se laissaient aisément prendre à de grossiers appâts. Néanmoins ces considérations ne rendent point raison complète du fait. Pourquoi la Rome impériale n'avait-elle plus conservé de foi qu'en ces puissances étranges, ignorées ou dédaignées de ses pères? Pourquoi leur envahissement et leur règne concorde-t-il avec le progrès de la culture intellectuelle et le développement parallèle du scepticisme? Il faut admettre Apollonius de Thyane, Simon-le-Magicien, tels que l'histoire les présente : il faut admettre que plusieurs magiciennes furent à la lettre des prêtresses du Démon; que le père du mensonge, dans les rudes et derniers assauts qu'il livrait à la Croix, ramassait toutes ses forces et les déployait dans des interventions surnaturelles.

L'auteur de Flavien, acceptant les faits tels qu'ils sont consignés dans des monumens historiques d'une incontestable autorité, et leur laissant le caractère mystérieux que leur refuse un rationalisme à la fois timide et superbe, en a tiré de puissans ressorts pour son action, et d'énergiques tableaux qui rappellent la touche de Salvator Rosa.

Vraiment le vertige et le frisson vous saisissent à la vue de ce monde qui semble possédé d'une terrible et continuelle ivresse, de ce monde de gladiateurs, de prostitués de l'un et l'autre sexe, de magiciennes, d'eunuques, d'empereurs incessamment suspendus entre l'apothéose et les gémonies! Pourtant, dans cette dépravation, la conscience de l'homme, plus forte que le milieu social dont l'action délétère semblait devoir corrompre jusqu'aux derniers germes du bien, lui faisait sentir la nécessité d'une purification qui le lavât de tant de souillures. Mais quels moyens le paganisme offrait-il pour arriver à ce but? Étaient-ce ces tauroboles introduits sous les empereurs lors de l'invasion des rites orientaux? cérémonie aussi vaine que dégoûtante : le pénitent s'étendait dans une fosse que recouvrait une planche percée de trous, et à travers cette sorte de tamis, le sang du taureau ou du bélier ruisselait en pluie pénétrante sur toutes les parties de son corps. Prudence nous a conservé la description détaillée de cette étrange pratique :

> Tunc per frequentes mille rimarum vias,
> Illapsus imber tepidum rorem pluit;
> Defossus intus quem sacerdos excipit,
> Guttas ad omnes turpe subjectum caput
> Et veste et omni putrefactus corpore.
> Quin os supinat, obvias offert genas;
> Supponit aures; labra, nares objicit,
> Oculos et ipsos proluit liquoribus;
> Nec jam palato parcit, et linguam rigat
> Donec cruorem totus atrum combibat.

Si l'on aperçoit ici, comme dans les sacrifices humains, un vestige des traditions antiques qui faisaient espérer à l'homme sa régénération par l'effusion d'un sang divin, les aberrations qui dénaturent à ce point la vérité ne sont-elles point plus déplorables qu'une ignorance absolue?

Toutefois, dans les sanctuaires où le

dogme de l'unité de Dieu s'était maintenu pour un petit nombre d'initiés, et planait au dessus d'un ensemble de doctrines cosmogoniques qui expliquaient physiquement les mythes populaires, se trouvait aussi formulée avec quelque netteté l'idée du progrès par l'assujétissement laborieux des sens : idée que Pythagore avait autrefois essayé de réaliser par sa discipline, et que reproduisait le culte de Mythra, venu de Perse en Italie, les uns disent sous la république, d'autres sous Trajan. Les postulans de l'initiation, avant d'être admis dans le sanctuaire où la vérité devait leur être révélée, jeûnaient, s'interdisaient la chair de toute créature ayant vie, s'abstenaient rigoureusement de tout commerce matrimonial, afin de ressaisir autant que possible la pureté originelle. Dans les processions qu'ils faisaient autour des temples, sous la conduite de l'hiérophante, chacun était couvert d'un masque représentant une tête d'animal, pour symboliser l'ignominie des passions bestiales qui défigurent l'homme avant son initiation dans l'enceinte où le prêtre restaurera la noble image. Nos pieux et naïfs artistes du moyen âge ont employé les mêmes figures pour stigmatiser le péché, la luxure, l'orgueil, la férocité et toutes ces passions qui, sous forme de monstres, se cramponnent aux murs des églises chrétiennes.

Mais qu'importaient au monde ces mystères auxquels n'étaient admis qu'un petit nombre d'hommes supérieurs par leurs talens, leur naissance ou leurs vertus; qui retenaient la vérité captive, et ne la possédaient qu'incomplète, dépourvue de sanction? Les prêtres eux-mêmes comprenaient que la puissance purificatrice de leurs rites et de leurs prescriptions était une puissance bornée. Quand les postulans envahissaient les portiques du temple pour solliciter l'initiation, un héraut, frappant de son caducée la grille du sanctuaire, s'écriait : « Hors d'ici les traîtres et les adultères, les incestueux et les homicides, s'il en est dans ce temple! qu'ils aillent attendre ailleurs leur châtiment! il n'y a pas d'expiation pour eux. » Terribles paroles qui condamnaient la majorité des hommes d'alors au désespoir. Elles terrassèrent Flavien, que les fluctuations de sa vie et de sa pensée inquiète avaient amené à Pouzzole, aux portes d'un de ces sanctuaires renommés qui promettaient à leurs adeptes le repos de l'intelligence et du cœur. Les paroles du héraut évoquèrent devant lui un passé accusateur, des nuits néfastes, une ombre sanglante marquée de son poignard. Et néanmoins, lorsque rejeté de l'enceinte impitoyable qui opposait ses portes d'airain au repentir des grands coupables, il se trouva sous ce beau ciel de la Campanie, dans le silence et les enchantemens d'une nuit d'été, il sentit peu à peu le calme et l'harmonie se rétablir dans son âme. « Tout, du côté de la nature, était paix et bienveillance envers l'homme. Flavien se disait à lui-même : Je ne sais quelle voix, mais une voix crie dans mes entrailles que celui-là n'est pas le vrai Dieu, qui ne sait pas pardonner. »

Exclu des sanctuaires d'Italie, il résolut d'aller demander des conseils et des exemples aux philosophes d'Alexandrie, dont les doctrines avaient à cette époque un grand retentissement dans les palais et dans tous les lieux où se réunissaient les hauts personnages de l'empire. Nous le suivrons dans la docte cité. Un coup d'œil sur les philosophes qui y formulaient dans leurs systèmes la plus haute expression de la sagesse purement humaine, complétera l'esquisse de la société païenne au troisième siècle. Revenant alors sur nos pas, nous verrons comment le Christianisme jetait sur toutes ces ruines, sur toutes ces immondices, sur tout ce chaos, la semence de la parole nouvelle, et comment Dieu la faisait fructifier. Nous aurons à discuter l'assertion fréquemment mise en avant aujourd'hui, que les succès de la loi évangélique s'expliquent humainement par la décadence de l'ancienne religion, par le dégoût et la lassitude de l'humanité qui avait épuisé les joies de la matière, par l'attrait des principes d'égalité qui attiraient au Christ la majorité servile, enfin par la persécution à laquelle on attribue une grande force de prosélytisme.

P. LAMACHE.

CONSIDERATIONS SUR L'ÉTAT DE LA POÉSIE AU XIXe SIÈCLE EN FRANCE.

(*NAPOLÉON, par EDGAR QUINET.*)

Le nombre infini de romans, poèmes, drames, qui inondent comme d'un déluge la littérature de notre temps, a fait dire à un spirituel critique que nous avions en étendue ce que nos devanciers avaient en profondeur. Notre intention n'est pas de prononcer encore sur cette assertion, ni d'examiner si elle n'est qu'un brillant jeu de mots, ou, ce qui serait désolant à penser, si elle est la vérité. Les jugemens *à priori* prouvent rarement quelque chose; l'influence qu'ils peuvent avoir sur les esprits est celle d'une théorie, d'un système. La critique ne peut naître que d'une observation longue et continue, et pour tirer ses conclusions il faut que plus d'un fait ait passé sous son regard sévère et consciencieux. Lorsque son examen repose sur plus d'un objet, lorsque l'expérience lui est ainsi acquise, elle peut sans trop de présomption émettre sa pensée. C'est cette voie que doit suivre tout critique, s'il tient à demeurer vrai.

Comme le vers est la forme la plus belle et la plus noble que puisse revêtir la pensée littéraire, comme c'est sous cette forme que se résume le plus souvent le caractère d'une époque, comme il est le langage qui a le plus de retentissement dans son siècle, et qui se conserve avec le plus d'éclat dans les siècles à venir, c'est sur lui que nous appellerons d'abord notre examen, puis, après une analyse plus ou moins étendue des œuvres écrites dans la langue du rhythme, nous nous demanderons s'il est vrai de dire qu'en poésie nous nageons, et que nous ne plongeons pas, que nous nous tenons à la surface sans pouvoir aller au fond, que nous avons l'*étendue* et non la *profondeur*.

Vers la fin du dix-huitième siècle une grande crise sociale se fit sentir en France. La société fut ébranlée sur toutes ses bases; toutes ses institutions furent ou détruites ou modifiées. Société civile et religieuse, corps et intelligences, tout plongea dans la piscine sanglante. Pendant que la France politique périssait avec son roi, la France littéraire et philosophique allait à l'échafaud avec Chénier et Bailly. Prêtresse et victime, initiatrice et martyre, la France se renouvelait tout entière dans son sacrifice. Comme l'oiseau de la fable elle ressuscitera de ses cendres. Quand ce grand nivellement de toutes choses se fut opérée, le dix-neuvième siècle surgit jeune et nouveau.

Une chose digne de remarque, et sur laquelle nous appelons toute attention, parce que c'est sur elle que nous baserons toute la suite de ce travail, c'est que le dix neuvième siècle commence par un retour de toute la société au Christ qu'elle avait apostasié pendant tout le dix-huitième. La première apparition qui se fait au seuil de l'empire est l'apparition qui se fit à l'empereur d'Occident aux portes de Rome. Ce qui surnage de tout le naufrage de 89 est une croix. La puissance civile rouvre les églises, et la pensée littéraire débute par l'œuvre toute chrétienne d'un homme qui est devenu comme la personnification de son siècle. Depuis trente ans toutes les tentatives politiques, philosophiques et littéraires qui se sont faites se sont mues les unes et les autres dans la sphère religieuse, s'écartant plus ou moins du centre.

Tout le monde connaît la grande querelle littéraire qui a rempli les premiers temps de la restauration. Comme au temps de la scolastique, le monde philosophique se partageait en deux camps, de nos jours le monde littéraire s'est rallié à deux drapeaux. Les romantiques et les classiques sont les réalistes et les nominaux de la pensée littéraire au dix-neuvième siècle. La littérature de Louis XIV, avec son style si calme et si largement cadencé, ne pouvait guère convenir à ces hommes qui, échappés à l'échafaud de Robespierre, avaient vécu dans les camps de l'empire. Corneille et Racine, c'est-à-dire Rome et Athènes, ne savaient plus émouvoir les conscrits d'Arcole et d'Aboukir. Le besoin d'une rénovation littéraire fut proclamé et notre

siècle eut le romantisme, dénomination aussi absurde qu'elle est nouvelle, repoussée aujourd'hui également par ceux qui l'avaient donnée, et par ceux qui l'avaient reçue. Voilà donc un fait digne d'être signalé par cette seule raison qu'il a occupé les plus hautes intelligences de notre époque, la phase nouvelle dans laquelle est entrée la littérature au dix-neuvième siècle en France. Qu'on l'appelle comme on voudra l'appeler, qu'on lui donne un nom grave ou ironique, qu'importe? Le romantisme est un étranger, venu de je ne sais quelle contrée, mal accueilli d'abord, mais enfin naturalisé parmi nous. L'enfant littéraire de notre révolution vit aujourd'hui en assez bonne intelligence avec le vénérable disciple de Despréaux. Les longs cheveux et les perruques à poudre se sont reconnus de la même famille.

Le résultat de cette nouveauté littéraire a été de rompre avec la mythologie grecque, progrès immense dans la marche des intelligences qui depuis sont venues demander leurs inspirations au christianisme, à qui les premiers critiques du grand siècle avaient nié publiquement toute influence littéraire. M. de Châteaubriand ouvre le siècle par son épopée des *Martyrs*, où il fait triompher la pensée chrétienne sur la pensée païenne, la Bible sur Homère. Après lui vinrent, chacun en son lieu, M. de Lamartine, qui reçut de la religion ses inspirations les plus hautes; M. Hugo, qui a écrit les *odes* et la *prière pour tous* dans les *Feuilles d'Automne*; M. Sainte-Beuve qui a mis en pratique dans *Volupté* ses brillantes études critiques et littéraires. Ces hommes, malgré les fluctuations de leurs pensées, appartiennent au christianisme par plus d'un côté, et si leur esprit est encore rebelle leur cœur est vaincu. Pour eux le pas le plus difficile est franchi, leurs intelligences marchent dans une voie toute différente de la voie suivie jusqu'alors. Patience! l'œuvre de la rénovation littéraire ne se fera qu'avec lenteur, et ce siècle n'a encore accompli qu'un tiers de sa course.

A côté de ces hommes d'étude et de conscience se heurte une foule, intelligente aussi, mais vagabonde et effrénée, prenant partout ses libres inspirations, mais n'en menant aucune à terme, peu maîtresse d'elle-même, parlant un langage auquel les oreilles demeurent étrangères, et revêtant de formes bizarres les créations de leur pensée plus bizarres encore. Il est rare de rencontrer sous leurs pinceaux la peinture franche et naïve d'un sentiment du cœur, ressenti et compris de tout le monde. Le naturel n'est pas leur domaine, la terre qu'ils exploitent n'appartient point à cette sphère. Leur monde est encore dans le Chaos. On peut dire d'eux ce qu'on raconte des prêtres de l'Isis égyptienne, dont les pensées et les images mystérieuses se conservaient dans les profondeurs du temple ou se traduisaient en hiéroglyphes aux yeux de la foule. La *Cité des Hommes*, de M. Adolphe Dumas, n'est-elle pas la sœur de la *Nouvelle Babylone* de M. Desjardins, et toutes deux ne sont-elles pas filles du juif *Ahasvérus* de M. Edgar Quinet?

Il y a peu d'années que ce dernier ouvrage fit son entrée dans le monde. Ce livre étrange, qui peu clair dans son ensemble, demeura entièrement obscur par sa forme et son style, était le développement de la légende du Juif errant, la plus populaire des légendes, non seulement au delà du Rhin, d'où M. Quinet l'avait tirée, mais encore dans la moindre chaumière de nos paysans français. Cette histoire, la plus chrétienne de toutes les histoires nées au moyen âge, et qui ne peut avoir qu'un même sens quelque interprétation qu'on lui donne, est devenue sous la plume de son patron je ne sais quelle nouveauté satirique présentée sous le masque grave et antique d'Ahasvérus, parodie voltairienne où le disciple d'Herder a cherché à formuler la doctrine panthéistique du maître allemand.

M. Quinet, qui semble affectionner avec une sorte de culte le style légendaire, et qui a essayé non seulement de traduire à sa manière celui des douzième et treizième siècles, mais encore de le créer au dix-neuvième, a fait paraître dernièrement, à la librairie étrangère de Dupont, un livre, sous le titre de Poème, *Napoléon* dans la robe orientale d'*Ahasvérus*.

La légende est sans contredit la source de toute vraie poésie. Depuis que le monde existe, tout ce qui a été salué du

nom de poème a eu la légende pour nourrice et pour mère. L'élément de toute poésie religieuse ou nationale, lyrique ou épique, est contenu dans la légende. C'est elle qui a composé l'Iliade d'Homère, l'Énéide de Virgile; c'est elle qui a fait Eschyle, Sophocle et Euripide en Grèce, comme Sénèque et Lucain en Italie. Un récit au coin du feu l'hiver, ou sous un chêne l'été, a plus d'une fois servi de thème aux tragédies que les poëtes ont composées et embellies à leur manière. Dans les temps modernes, c'est à cette origine que remontent les compositions dramatiques de Shakespeare et de Calderon. La nationalité bretonne et le mysticisme espagnol ont fourni plus d'une inspiration à ces deux grands poëtes. Que sont les *Niebelungen* dans le nord et les *Romanceros* dans le midi, sinon le recueil des chants populaires de leurs contrées? Où peut-on étudier les querelles qui divisèrent les républiques italiennes au treizième siècle, mieux que dans la *divina comedia* de Dante? Le *Decameron* est une peinture, exagérée sans doute, des mœurs du temps de Bocace. De nos jours Goëthe, Schiller et Walter Scott ne nous ont livré les rêves de leur imagination qu'après s'être fait conter plus d'une vieille histoire par les pâtres de l'Allemagne et de l'Ecosse. Ainsi de tout temps la poésie s'est engendrée de la légende. Aux temps anciens, Achille et César, comme aux temps qui suivirent, Arthur et Siegfried dans le nord, et le Cid dans le midi, devenus les héros les plus populaires, furent ceux en qui se personnifia la poésie de leur siècle. La France, pendant tout son temps de foi et de chevalerie, chanta Charlemagne et ses douze pairs; depuis, sa lyre est demeurée muette. Un poëte du dernier siècle essaya de chanter le Béarnais; comme il s'entendait mieux à parodier qu'à célébrer dignement les hauts faits de notre histoire, son poëme n'eut qu'un succès d'académie. De là vint cette sentence honteuse prononcée par l'école contre le génie épique français. De nos jours la poésie semble avoir retrouvé un héros digne d'elle. Après MM. Béranger et Hugo, M. Quinet se pose comme le chantre du vainqueur d'Austerlitz.

Nul doute que l'homme de Toulon, d'Arcole et d'Aboukir, qui se révéla tour à tour à sa patrie, à l'Europe et au monde comme le héros de son siècle, n'ait en lui les conditions voulues pour le drame ou l'épopée. La distance qui sépare la Corse de Sainte-Hélène, le berceau du tombeau, est assez grande pour qu'on y puisse dresser une scène, même dans les proportions les plus gigantesques. L'enfant de la république devenu le maître des rois, est un fait assez digne de la muse pour qu'on tienne à honneur de le chanter. Le soldat qui triompha de l'Italie et de l'Égypte, qui planta ses aigles sur la ville de César et sur celle d'Alexandre, qui eut autant de gloire que Charlemagne avec plus d'infortunes, mérite aussi bien que l'un et l'autre de ces illustres devanciers, une mention de la lyre. On pourrait même dire que cet empereur, qui fut le premier et le dernier de sa race, que ce noble parvenu, fut jusqu'à un certain point la plus complète figure de son temps, la personnification de son siècle, le type le plus fortement dessiné de la phase nouvelle dans laquelle étaient entrées les nations.

Les temps de l'empire et même ceux de la république ne sont-ils pas encore trop voisins de nous pour qu'ils puissent être racontés par d'autres voix que par celle de l'histoire? Evidemment oui, et c'est là la première faute de M. Quinet. Qu'on ne nous dise pas que Napoléon apparaît à la génération actuelle tout autre qu'à ses contemporains. Le tombeau de Sainte-Hélène n'est pas si ancien qu'un petit enfant épelant son alphabet sur les bancs de l'école, n'ait pu y voir descendre le cadavre. Nous comptons encore parmi nous plus d'un orphelin dont le père a gelé dans les glaces de la Bérésina, ou est tombé sous le poignard des martyrs de Saragosse. Nous avons encore trop de larmes dans les yeux pour que nous puissions contempler à l'aise l'image de l'empereur. Dans nos villes, les colonnes de bronze peuvent bien satisfaire l'orgueil national, mais elles ne tarissent pas les larmes dans les yeux des mères, non plus que l'image enfumée suspendue aux parois de la chaumière. Plus tard, quand on aura cessé ses pleurs, on pourra commencer ses chansons; jusque

là la muse demeurera muette ; elle pourra de temps en temps, par un gai couplet ou par une strophe, rappeler les hauts faits et les hautes infortunes, mais pour poursuivre d'une seule haleine un même chant, pour mener à fin dans quelques mille vers un poëme depuis la naissance jusqu'à la mort du héros, elle n'en peut avoir encore la force. L'œuvre de M. Quinet est donc un anachronisme ; il y a eu trop d'ambition dans le choix du sujet. Le but du poëme a-t-il pu être atteint? Par une conséquence toute naturelle, la fin doit se déduire du principe. L'auteur a divisé son épopée en strophes, comme sont les *romanceros ;* sa pensée a été de ramener au chant le poëme héroïque : mais pour être chanté, suffit-il de diviser le poëme en récits et en chœurs, et les récits et les chœurs en stances de plus ou moins de vers? Pour populariser son œuvre de poëte, c'est une fort bonne chose d'être national, mais c'en serait une meilleure d'être clair et à la portée des intelligences. Le gondolier de Venise chante dans ses lagunes les vers du Tasse; mais pour que les aventures de ses héros fussent confiées aux flots de l'Adriatique, il a fallu que les vers de Torquato fussent à la fois et bien simples et bien italiens. Ce qui fera qu'un jour la France actuelle pourra avoir des chants nationaux comme la France du moyen âge les a eus dans ses romances des douze pairs, ce ne sera pas le caprice d'un seul homme. La postérité ne se laisse rien imposer par ses devanciers ; elle pourra prendre au chansonnier sa plaisante satire du *roi d'Yvetot*, comme sa lamentable plainte du *cinq mai* ; au poëte lyrique les odes *à la colonne* et les *deux îles*, puis joignant à ces chants d'autres chants qui seront venus après, elle se composera elle-même son poëme. Les noms des divers auteurs qui auront concouru à sa formation, iront se perdre dans un glorieux anonyme, et dans un temps que nous ne verrons pas, la France pourra montrer aussi avec orgueil ses rapsodes à ses enfans. Jusque-là il y aurait plus que de la prétention à vouloir composer l'Iliade française.

Si de ces considérations générales nous descendons à la critique des détails, nous trouverons que la forme du poëme est peut-être au dessous de la pensée qui a présidé à sa formation ; que le style ne répond pas à la conception gigantesque du livre. On peut dire qu'il en est du style de M. Quinet, comparé à ses idées, comme de ces édifices artistement et laborieusement ouvragés à leur face extérieure, mais qui n'offrent pas dans leur enceinte ce qu'ils semblaient avoir promis ; la richesse est dans le péristyle, elle manque au sanctuaire. Certes, nous étions en droit d'attendre d'*Ahasvérus*, l'homme de l'Orient transporté dans l'Occident, l'homme de la vieille Asie traînant tour à tour sa vie misérable dans toutes les parties de cet univers, passant sous tous les cieux et parlant tous les langages, autre chose qu'un style nu et monotone, toujours fatigant à l'esprit comme à l'oreille par son obscurité et sa redondance. Ce que nous espérions dans l'œuvre en prose nous fait également défaut dans l'œuvre en vers : Napoléon n'a qu'une seule et même expression. Qu'il plante sa tente près des fleuves de l'Italie ou au milieu des glaces de la Russie, qu'il triomphe aux Pyramides ou qu'il succombe à Waterloo, le poëte lui met sur les lèvres un langage qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui du germanisme ou de l'orientalisme, mais à coup sûr qui ne peut être du français. Que madame Lætitia et la Bohémienne entrevoient dans l'avenir la gloire de l'empire, ou que Joséphine et Napoléon s'adressent leurs messages par de là les mers, ce sera toujours les *sesquipedalia verba* d'Horace. Le chant que les morts entonnent au pont d'Arcole chante sur le même ton que celui qu'ils élèvent dans la vieille cathédrale au couronnement de l'empereur : le ciel de plomb de Moscou ne met pas sur la palette du peintre d'autres couleurs que le ciel bleu de Venise : point de différence entre le laconisme froid du Germain et l'imagination diffuse de l'Arabe. Chez le poëte, l'île de Sainte-Hélène semble se trouver sous la même ligne que le pic du Saint-Bernard. Toujours mêmes images sans pensées nouvelles.

La pensée créatrice du poëme est grande, mais la forme y répond-elle? Ceux qui auront lu l'œuvre de M. Quinet pourront en juger. Quant à nous, nous

avons cru devoir baser notre critique sur cette simple observation, que le talent mérite autre chose que la bienveillance des feuilletonistes. L'auteur de *Napoléon* en a un trop véritablement acquis pour qu'il puisse douter un instant de nos intentions.

GUSTAVE DE LA NOUE.

DIE JUNGFRAU VON ORLEANS,

Nach den Prozessakten und gleichzeitigen Chroniken, von G. Gœrres, mit einer vorrede von J. Gœrres, Regensbourg, 1834.

— —

LA PUCELLE D'ORLÉANS,

D'aprés les actes de Procédure et les Chroniques contemporaines, par G. Gœrres, avec une préface de J. Gœrres, Ratisbonne, 1834.

PREMIER ARTICLE.

Singulier assemblage de vertus empruntées à des ordres divers Jeanne d'Arc a uni la douce piété des Catherine et des Thérèse avec le patriotique enthousiasme d'une Judith. Mais si l'héroïne juive invoquait le Dieu d'Israël contre les adorateurs des dieux étrangers, la vierge française s'adressait au Dieu de la chrétienté, qui était aussi celui de ses ennemis, parce qu'elle avait foi à la mission spéciale que la Providence avait donnée à la France. Ce qui doit nous frapper dans l'héroïne de Domremy, outre la vertu supérieure à son sexe, c'est cette admirable conciliation du sentiment religieux et du sentiment patriotique, l'un universel et l'autre limité dans son objet; réponse en quelque sorte toute faite à qui croirait que ces sentimens s'excluent, et qu'il y a dans les vertus chrétiennes quelque chose d'incompatible avec les vertus civiques. Écrire l'histoire de Jeanne d'Arc, c'est donc bien mériter à la fois de la religion et de la France. Remercions le jeune écrivain allemand qui a élevé un monument à la gloire de notre pieuse héroïne, dans la langue de son pays et sous le patronage d'un nom qui y est glorieux. Applaudissons-nous de le voir comptant le petit nombre de lieues qui séparaient l'humble village de la Pucelle des frontières de la domination allemande au quinzième siècle, comme pour faire en quelque sorte participer sa patrie à l'honneur d'avoir produit Jeanne d'Arc.

Un tableau simple, animé, brillant, des premières années de Jeanne d'Arc, jusqu'à son voyage à Chinon, ouvre le livre de M. Gœrres. Il y fait succéder une esquisse rapide des diverses péripéties qui, depuis l'origine de la rivalité entre la France et l'Angleterre, avaient enfin conduit la première à deux doigts de sa perte. Il est permis de concevoir une idée avantageuse de la manière philosophique dont M. Gœrres est capable d'envisager l'histoire, en lisant les réflexions auxquelles il se livre, après avoir raconté la réaction glorieuse du règne de Charles-le-Sage contre l'ascendant de la puissance étrangère :

« Le bonheur [1] de la France, dit-il, « fut de courte durée. Car ce n'est point « par des batailles gagnées ou perdues, « par un bon ou mauvais prince, que les « empires subsistent ou tombent. Si une « corruption intérieure a pénétré jus« qu'au cœur des peuples, si la crainte « de Dieu, le respect du droit et de la loi, « la gravité des mœurs, s'affaiblissent en « eux, alors ils tombent inévitablement « dans un abîme de maux dont il n'est « donné à aucune force ni à aucune pru« dence humaine de les garantir. A peine « Charles V eut-il fermé les yeux, que les « princes et les grands barons du royau« me reprirent leur rivalité funeste; et « le pauvre peuple, qui souffrait sous « l'oppression violente de factieux per« vers, et était en outre spolié par des « gens de guerre sans solde, donna un « libre cours à son exaspération par la « mutinerie et la révolte. »

La folie du souverain mit ces maux à leur comble. La guerre étrangère s'ajouta aux discordes civiles. La défaite d'Azincourt, le traité de Troyes, surtout,

[1] Nous nous sommes permis quelques coupures dans le petit nombre de citations faites dans cet article.

qui donna aux Anglais l'appui de la faction de Bourgogne, anéantirent presque l'indépendance française.

Orléans, le dernier boulevard de la puissance de Charles VII, fut vivement assiégé. Mais c'était comme le rocher sur lequel la Providence avait décrété que le flot de l'invasion anglaise viendrait se briser.

M. Gœrres, se rapprochant de l'époque où la Pucelle entre sur la scène des événemens, décrit en détail le siége d'Orléans et les principaux faits qui s'y rattachent, tels que la défaite de Rouvray, qu'il suppose être celle que la bergère prédit au capitaine de Vaucouleurs, et l'ambassade des Orléanais au duc de Bourgogne pour se donner à lui; laquelle eut pour résultat de jeter un premier ferment de discorde entre la puissance anglaise et la puissance bourguignonne. Ce fut peu de jours après le départ de cette ambassade, que Jeanne arriva près du roi, qui était à Chinon, et lui fit dire « qu'elle venait de faire cinquante « lieues à cheval pour lui apporter l'aide « de Dieu. »

Revenu ainsi à ce point qui sépare en quelque sorte la vie paisible de la Pucelle de sa vie militante, l'auteur s'arrête encore comme sur le seuil de son sujet pour considérer, dans une digression spéciale, les saints personnages contemporains ou prédécesseurs de son héroïne, et en même temps les prophéties qui avaient annoncé sa mission. Sainte Brigitte, le docteur Jauler, sainte Catherine de Sienne, saint Bernardin de Sienne, Lidwigis, la jeune fille de Brabant, saint Vincent Ferrier, saint Jean de Capistrano, le Frère Richard, sont tour à tour mentionnés par lui. Il termine cette sorte de statistique religieuse en rappelant la composition à peu près contemporaine du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, « dont on s'est, dit-il, disputé l'auteur, « comme les villes grecques se sont dis- « putées sur le chantre de Troie. »

Ce prologue achevé, M. Gœrres commence l'histoire proprement dite de la Pucelle, son histoire héroïque et glorieuse. Il raconte son introduction auprès de Charles VII, qu'elle convainquit, dit-il, de sa mission par ces mots : « Vous « êtes vraiment le légitime héritier du « trône. » L'impression extraordinaire qui en serait résultée sur l'esprit du roi s'explique plausiblement, parce que, depuis peu de temps, désespéré de ses revers, il s'était pris à douter de la légitimité de sa naissance et de ses droits au trône. Ce serait-là, suivant l'opinion de M. Gœrres, qui se fonde en ce point sur le témoignage de N. Sala [1], le *signe fameux* de Chinon. Tout ce qui fut dit plus tard au procès n'était que symbole, jeu, allégorie. Nous avouerons que, malgré tout ce que cette explication a de plausible, un nuage s'étend encore pour nous sur ce point, qui, nous le croyons, ne sera jamais entièrement éclairci; le *signe de Chinon* sera probablement au nombre des problèmes historiques insolubles.

Bien des doutes, bien des hésitations, arrêtèrent le succès de la mission de Jeanne d'Arc, à la cour, comme auprès du capitaine de Vaucouleurs. Ce ne fut qu'après être sortie victorieuse des épreuves de tout genre qu'on lui fit subir, qu'elle put enfin paraître à la tête de la cavalerie française, armée du glaive déterré dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois, accompagnée de son écuyer, de son confesseur et d'une pieuse bannière.

Ici se place naturellement, dans le récit de l'historien allemand, la prédiction extraordinaire faite par la Pucelle, de sa blessure devant Orléans et du sacre du roi à Reims, l'été suivant; prédiction mentionnée et constatée par la lettre d'un gentilhomme flamand, le sire de Rotslaër, écrite de Lyon, le 22 avril 1429 [2]; la Pucelle fut blessée, devant Orléans, le 7 mai, c'est-à-dire, quinze jours après, et le roi couronné à Reims le 11 juillet. L'histoire de Jeanne d'Arc est pleine, au reste, comme on le sait, de faits d'un ordre surnaturel. C'est ainsi qu'elle se disait inspirée journellement par les voix de sainte Catherine et de sainte Marguerite, et quelquefois par l'archange saint Michel. M. Gœrres ne se livre à aucune discussion sur la croyance due à ces communications avec un monde supé-

[1] Voyez l'histoire de Jeanne d'Arc par M. le Brun des Charmettes. Tome premier, page 382 à 385.

[2] Le Brun des Charmettes, tom. I, pag. 424-425.

rieur et différent du nôtre. Il a exclu toute digression de ce genre de la forme narrative de son livre. Exempt de doute, il ne suppose pas le doute. Certainement cette méthode est tout aussi propre à insinuer et à affermir la croyance que celle du *doute raisonné*. Quelque répugnance que puissent avoir plusieurs de ses lecteurs à admettre ces faits miraculeux, ils auront de la peine à se maintenir fermes dans la position de l'incrédulité et du scepticisme, en suivant son récit simple, et entraînant par sa simplicité même.

Nous ajouterons que la même impression se fera sentir à tous ceux qui étudieront sans préjugé et avec goût ce sujet historique. L'idée de cette simple bergère, qui a changé la face d'une guerre où il s'agissait de l'indépendance d'une grande nation, s'ennoblira, et s'élargira tellement dans leur esprit qu'il leur sera impossible d'abaisser cette femme extraordinaire jusqu'à se la représenter comme une folle. Ce n'est pas dans des rêves ni dans des hallucinations *sans réalité*, qu'a pu se puiser la vertu qui a *réalisé* de si grandes choses. Sans doute, les communications supérieures, familières à Jeanne d'Arc, sont des faits rares dans l'humanité: mais leur rareté même concourt à garantir leur vérité; car elles ne peuvent avoir lieu que pour établir des missions exceptionnelles, mesurées à des circonstances extraordinaires et par conséquent fort rares.

La Pucelle, en arrivant à Orléans, se fit précéder d'une lettre adressée aux généraux étrangers, pour les sommer d'abandonner leurs conquêtes au légitime héritier du trône français. Cette lettre transporta les Anglais d'une telle fureur, qu'ils voulurent brûler un des hérauts qui l'avait apportée. Cependant ils jugèrent à propos d'en demander la permission par écrit à l'Université de Paris : ce délai sauva le pauvre homme. Voilà un trait bien caractéristique des idées et des mœurs du temps. Il renfermait de plus une sorte de sinistre présage.

Notre but n'est pas de suivre les nombreux détails de la charmante biographie de M. Gœrres. Ce serait empiéter sur l'office d'un traducteur. Nous dirons seulement qu'il dépeint, avec cette simplicité et cette naïveté allemandes qui conviennent si spécialement aux sujets du moyen âge, les actions accessoires de la Pucelle. Il reproduit fidèlement la couleur de l'époque; il rend en quelque sorte son lecteur témoin oculaire de cette courte et belle vie; il arrête ses regards sur cette douce piété, cette pureté sévère, cette sensibilité toute féminine, qui, ne laissant jamais percer que pour l'agrément du contraste la rudesse de la paysanne devenue guerrière, lui arrachait des gémissemens sur le sort des victimes des combats, et lui faisait regarder comme son premier soin, dans le triomphe, d'arracher à la fureur des siens quelques uns des vaincus.

M. Gœrres, comme le titre de son ouvrage l'indique, a sérieusement consulté les pièces originales et les chroniques contemporaines. Aussi son ouvrage est-il riche de citations.

Après un récit de la délivrance en sept jours de la ville d'Orléans, rédigé surtout d'après les sources françaises, dont les pièces du procès sont les plus importantes, après avoir dépeint la joie des Orléanais et rappelé cette cérémonie patriotique et religieuse, célébrée pendant 400 ans précis, en commémoration de la délivrance de la ville, jusqu'à l'année 1830, il cite des témoignages contemporains tirés de sources allemandes. Ce sont d'abord la Chronique d'Eberhard de Windecken, trésorier de l'empereur Sigismond, au ch. 252; et en second lieu, l'écrit latin d'un prêtre de Landau, daté de 1429 : il cite aussi le fameux écrit de Lyon, publié le 14 mai de la même année, sous le nom du *Chancelier*, ce qui a autorisé à l'attribuer au chancelier Gerson, qui séjourna en effet à Lyon, dans le cloître des Célestins de cette ville, à son retour de la Bavière [1].

Viennent ensuite, dans la progression historique des événemens, la marche de Charles VII sur Reims, la bataille de Patay, la reddition de Troyes sans combat, la lettre écrite par Jeanne d'Arc au

[1] M. le Brun des Charmettes paraît n'avoir pas eu connaissance de la chronique d'Eberhard de Windeck. Quant à l'écrit de Gerson et à celui du prêtre de Landau, on peut les consulter au 2e vol. p. 141 et suiv. et au 3e p. 6 à 8,72 à 75.

duc de Bourgogne, et qui est conservée à Lille en Flandre, enfin, la cérémonie du sacre, si glorieuse et si douce pour la Pucelle, mais qui fermait la période la plus brillante de son histoire. Elle regarda même sa mission comme accomplie après cet événement ; elle voulut quitter l'armée et revenir aux occupations rustiques du village. La volonté du roi et des chefs ne le lui permirent pas. Jeanne d'Arc ne songea pas à désobéir ; elle se résolut à continuer jusqu'au bout une carrière désormais plus semée pour elle de douleurs que de joies. « La prudence humaine, dit M. Gœrres, qui, « dans le principe, avait fait écouter « avec dédain la parole inspirée de Jeanne « d'Arc, lorsqu'elle invitait au combat, « cette même prudence ne voulut pas lui « permettre la retraite alors qu'elle re-« garda sa mission comme accomplie. « La force de Dieu s'était cependant éloi-« gnée d'elle. Il lui était bien encore « donné de combattre avec fidélité et « courage, de verser son sang dans les « batailles pour son souverain et de mon-« ter sur le bûcher pour attester la vé-« rité de sa mission divine antérieure ; « mais une victoire certaine n'était plus « attachée à ses efforts. Les portes de « l'avenir ne lui sont plus ouvertes ; elle « n'oppose plus ainsi qu'autrefois son « conseil, comme l'infaillible volonté de « Dieu, au conseil trompeur des hom-« mes ; elle ne demande plus une aveugle « obéissance. C'est un affligeant et dou-« loureux spectacle de voir la Pucelle « regrettant sa paisible patrie au sein du « tumulte des camps, entraînée à la suite « de l'armée, y prodiguer son sang dans « un combat auquel elle n'est plus appe-« lée ; mais ce changement même peut « servir de preuve à la mission d'en haut « qu'elle avait précédemment reçue. » Malgré ce que ces considérations renferment de vérité intrinsèque, il est peut-être inexact de n'accorder à Jeanne d'Arc qu'une mission temporaire. Les événemens de sa vie, postérieurs au sacre de Charles VII, ne sont pas, ce nous semble, moins providentiels que ceux qui l'ont précédé. La mission de la Pucelle ne se termina pas alors, elle changea seulement de caractère.

Indépendamment de cette considération générale et philosophique, il ne faudrait point, historiquement parlant, se représenter le reste de la vie de Jeanne d'Arc après le sacre, comme une chaîne exclusivement composée d'humiliations et de revers. Si les triomphes militaires y sont un peu plus rares, on pourrait trouver qu'en retour elle recueille de la part du souverain de douces récompenses des services qu'elle lui a rendus.

Quelle récompense nationale fut jamais plus glorieuse que ce privilége de l'exemption d'impôt, accordé à la demande de la Pucelle, aux deux localités de Greux et de Domremy, « privilége, dit M. Gœrres, « conféré solennellement par un acte « royal du dernier juillet 1429, daté de « Château-Thierry, qui fut observé par « tous les successeurs de Charles VII, « jusqu'en l'année 1610, en laquelle Louis « XIII, par acte du 28 juin, le constitua « de nouveau ! Bel et antique usage, qui « se perpétua jusqu'à la révolution fran-« çaise. Dans les registres de taille, jus-« qu'à cette époque, on trouve les feuilles « qui concernent Greux et Domremy, « laissées en blanc, et les comptes rem-« placés par ces seuls mots : *Rien, la « Pucelle.* » Certes, l'obtention de ce privilége dut être pour Jeanne d'Arc une de ses plus douces victoires.

Je passe sur l'assaut de Paris, où Jeanne fut blessée, et je remarque seulement la citation que fait M. Gœrres d'une lettre adressée par un chambellan de Charles VII au duc de Milan, et dont une version existe dans les archives royales de Prusse. C'est cette version en allemand du quinzième siècle, qu'il reproduit dans les pages de son livre. Il discerne avec beaucoup de sagacité dans cette lettre les faits véritables de l'histoire de Jeanne d'Arc, des fables superstitieuses qu'y ajoutait de son temps l'imagination populaire.

Un peu plus loin nous remarquerons encore une autre citation. Ce sont les lettres-patentes par lesquelles le roi Charles VII ennoblit la Pucelle, son père, sa mère, ses frères et toute leur descendance masculine et féminine. Ces lettres étaient datées de Méhun-sur-Yèvre, décembre 1429. M. Gœrres rappelle en même temps que le roi donna à la famille de Jeanne d'Arc des armes fleurdelisées, d'où les noms de Dulys et de Dalys qu'elle

a portés. Il rapporte aussi qu'un arrêt du parlement, en 1633, restreignit le privilége de noblesse à la ligne masculine.

Réfléchissant sur cet acte d'anoblissement, dans lequel Charles VII reconnaissait devoir le recouvrement de sa puissance à la grâce divine, l'auteur revient, par une tendance qui lui est habituelle, sur notre ordre de choses présent. L'abolition du titre de *souverain par la grâce de Dieu*, lui suggère des considérations qu'il n'est pas dans notre plan de reproduire.

Charles VII ne se contenta pas de ces honneurs rendus à la bergère de Vaucouleurs, il fit encore frapper une médaille à son image, avec cet exergue : *Consiliis confirmata Dei.* Enfin, on vit briller encore la Pucelle dans tout l'éclat de son courage et dans toute la puissance de son prestige au siége de Saint Pierre-le-Moutiers. « La Pucelle, dit un auteur de notre siècle, ne fit jamais rien qui parut plus merveilleux et plus divin [1]. »

Peu après, devant Melun, elle reçut de ses voix l'annonce de sa captivité prochaine. Elle fut en effet faite prisonnière par les Bourguignons, à la défense de Compiègne, le 31 mai 1430, quatorze mois après ses premiers faits d'armes devant Orléans. Quels changemens prodigieux ne s'étaient pas opérés dans la fortune des deux partis, dans un espace de temps si court et par un instrument si faible !

Cette courte analyse ou plutôt ces fragmens d'analyse ne sauraient donner une idée du charme attaché à cet écrit, de l'érudition riche et variée qu'y déploie M. Gœrres, du talent avec lequel il travaille sur ce fond historique, en un mot, de la perfection avec laquelle il a exécuté le plan qu'il s'est tracé. Cette production peut être considérée comme une belle et fraiche couronne, que la main de ce jeune écrivain dépose sur le front de son glorieux père, de ce vénérable patriarche de la littérature allemande, dont le nom, dignement porté par son fils, est cher, non pas seulement à l'Allemagne leur patrie politique, mais encore à deux autres patries plus vastes, la religion et la science.

La suite au prochain numéro.

F. DE PARIEU.

[1] Hist. des ducs de Bourgogne, par M. de Barante Vol. 6, p. 70.

M. Rio va publier un volume [1] faisant partie de son ouvrage sur la *Poésie chrétienne, dans son principe dans sa matière et dans ses formes.* Ce volume traite de la poésie chrétienne *sous la forme de l'art. L'Université Catholique* en rendra compte dès qu'il aura paru. Nous pouvons dès ce moment en donner un extrait dans lequel M. Rio apprécie le caractère religieux de l'antique Venise, un des principaux foyers de l'art catholique. Suivant la règle que nous nous sommes prescrite, nous ne ferons aucun éloge anticipé de cette production d'un de nos collaborateurs : nous dirons seulement que, si le sujet de ce livre est par lui-même d'un haut intérêt, le talent connu de l'écrivain peut faire présumer à nos lecteurs que cet intérêt ne s'est pas appauvri entre ses mains.

Les Vénitiens furent sur la Méditerranée ce que les Espagnols et les Polonais furent aux deux extrémités de l'Europe, c'est-à-dire l'une des trois sentinelles avancées de la chrétienté contre les barbares ; qu'ils aient profité de la terreur qu'ils inspiraient à ces derniers pour assurer le succès de quelques spéculations mercantiles, au préjudice des républiques voisines, c'est sans doute une dérogation à la noblesse et à la grandeur du rôle qui leur était assigné dans ce monde ; mais après tout ce n'est pas un crime qui puisse effacer ce qu'il y avait d'héroïque et de chevaleresque dans leur caractère, et l'on peut affirmer que, entre toutes les puissances maritimes qui se sont succédées sur cette mer, il n'en est aucune dont le pavillon ait laissé, chrétiennement parlant, d'aussi honorables souvenirs. Au dix-septième siècle, il y flottait encore plus glorieux que jamais : et quels géans étaient chargés d'en soutenir l'honneur ! Un Louis Mounigo, infatigable défenseur de l'île de Candie, et objet d'admiration pour les Turcs eux-mêmes, qui, en apprenant sa mort, prirent spontanément le deuil, et firent défiler respectueusement leurs galères pavoisées de drapeaux noirs devant le

[1] A Paris, chez Debécourt, libraire éditeur, rue des Saints-Pères, 69.

lieu de sa sépulture; un François Monsini, dont les exploits seraient regardés comme fabuleux s'ils étaient moins authentiques, qui fut justement surnommé le héros du siècle, et qui forme le digne pendant de son contemporain, Sobieski, engagé sur un autre point, dans la même croisade, à laquelle les grandes puissances européennes assistaient avec une stupide indifférence, toutes fières de se trouver à jamais guéries de l'enthousiasme religieux.

L'histoire de la république de Venise abonde en souvenirs de ce genre pendant une longue série de siècles; des hostilités presque permanentes contre les sectateurs de l'islamisme, durent y familiariser les esprits avec les idées de martyre, de sacrifice et de dévouement, à quelque chose de plus grand que cet étroit patriotisme, source de tant d'injustices chez les nations païennes de l'antiquité et aussi chez les nations modernes que l'esprit national a paganisées. Bien que les Vénitiens eux-mêmes n'en aient pas toujours été exempts, néanmoins on peut dire que leur position particulière, et les circonstances impérieuses où ils furent placés, les contraignirent de surmonter bon gré malgré bien des tentations sordides. L'habitude seule de répéter de temps en temps, dans leurs guerres contre les infidèles, ce beau verset, qu'on lit encore aujourd'hui sur la façade du palais Vendramin : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam;* l'habitude de prononcer avec foi cette sublime prière, si bien placée dans le cœur et dans la bouche du héros chrétien dont on peut dire que les deux principes constituans sont l'humilité et la bravoure, cela seul aurait suffi pour mettre en jeu tout ce qu'il y avait d'élevé, de généreux et de chevaleresque dans leur nature. Ce fut sans doute ce passage du Psalmiste qui suggéra aux doges et aux généraux de mer l'idée de se faire peindre à genoux devant l'enfant Jésus ou la sainte Vierge, dans des tableaux destinés à transmettre leurs noms ou le souvenir de leurs exploits aux générations futures. Ce mode de commémoration pieuse, qui offre le touchant contraste d'une humble attitude et d'une grande dignité ou d'une grande gloire, ne cessa pas d'être en usage pendant toute la durée du seizième siècle, en dépit du paganisme, qui triomphait alors partout. Après Jean Belin et Catena vinrent les artistes célèbres qui brillèrent dans la seconde période, et qui payèrent successivement leur tribut, et c'est pour cela que les monumens de ce genre, avec une madone assise, et un doge ou un général agenouillé, sont encore aujourd'hui si nombreux dans les collections particulières, dans les églises, et surtout dans le palais ducal, où l'on semble avoir multiplié à dessein les compositions allégoriques destinées à exprimer les rapports de la religion à l'état. A la vue de toutes ces représentations pieuses où le patriotisme paraît constamment subordonné à la foi, on ne peut s'empêcher d'appliquer à cette république chrétienne la magnifique louange qu'Horace adressait à Rome en la félicitant d'être devenue la maîtresse du monde :

Dis te minorem quod geris, imperas.

« Parce que tu t'es inclinée devant les « dieux, les peuples se sont inclinés de« vant toi. »

Je sais qu'aux yeux des sages, dont la passion dominante est de remonter des effets aux causes, tout cela n'était qu'un charlatanisme religieux, à l'aide duquel une oligarchie, non moins hypocrite qu'oppressive, exploitait le pouvoir à son profit exclusif, et disposait à son gré d'une populace ignorante et fanatisée; mais cette calomnieuse imputation est hautement démentie par tous les documens publics et privés, qui s'accordent à nous montrer la noblesse vénitienne donnant l'exemple des plus héroïques vertus, au point qu'on y trouve un plus grand nombre de saints personnages canonisés par l'Église que dans tous les autres corps aristocratiques du moyen âge pris ensemble. Plusieurs doges sont devenus à ce titre un objet de vénération pour le monde catholique, sans parler de ceux qui, prenant la détermination qu'on a trouvée plus tard si sublime dans Charles-Quint, abdiquèrent spontanément la dignité ducale pour pratiquer en

paix les rigueurs de la vie monastique. Il est vrai qu'à Venise, comme dans le reste de l'Europe, d'autres siècles amenèrent d'autres mœurs; mais quel que soit le point de comparaison qu'on prenne en Italie, Milan, Naples, Ferrare ou Florence, l'avantage restera toujours au patriciat vénitien, même dans les plus mauvais jours, c'est-à-dire, quand l'Aretin y étalait effrontément ses infâmes orgies. Le doge, qui venait mourir au pied du grand autel de l'église Saint-Marc, et qui disait en rendant le dernier soupir : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum et rempublicam*, était le contemporain de ce monstre, ainsi que le vertueux Laurent Priuli, élu dans un temps où sa patrie était accablée par trois fléaux à la fois, la guerre, la peste et la famine, et qui, le jour de son inauguration, montant en chaire pour adresser au peuple quelques paroles de consolation, commençait sa harangue par ce bel acte d'espérance et de foi : *Etiamsi ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala quoniam tu mecum es* [1].

Dans le cours et même à la fin du dix-septième siècle, cette noble empreinte se retrouve encore dans plusieurs délibérations du sénat vénitien, et, ce qui est peut-être encore plus concluant, dans les requêtes qui lui étaient adressées pour obtenir l'agrégation au corps des patriciens. Quand les Martinengo de Prescia [2] aspirèrent à cet honneur, en 1689, comme récompense de tout ce que leurs ancêtres avaient fait pour la république, ils firent valoir, à l'appui de leur demande, la triple illustration de la gloire militaire, de la science et de la piété, mettant ainsi sur la même ligne les services rendus par l'épée, par le génie et par la prière. Jean-Baptiste Cornaro descendant d'une famille plus illustre encore, plaidant auprès du sénat la cause de ses deux fils nés d'un mariage que n'avait pas approuvé le conseil des Dix [1], commençait son éloquente supplique par la profession de foi suivante :

« De tout temps il y a eu deux autels
« érigés dans mon cœur, l'un à Dieu,
« l'autre à ma patrie; et bien que ces
« deux autels soient distincts, néanmoins
« ils ne constituent pour moi qu'un seul
« et même culte. La piété envers Dieu,
« le dévouement pour la patrie sont deux
« effets qui tiennent à une seule cause,
« de même que bon citoyen et bon chré-
« tien sont deux caractères qui se trou-
« vent compris dans la notion générale
« de vraie religion. Ainsi l'enseigne notre
« divin maître, qui aima les portes de
« Sion par dessus tous les tabernacles de
« Jacob. Aussi, dans tous les postes pu-
« blics qui m'ont été confiés, ai-je tou-
« jours pensé que, quand j'étais au ser-
« vice de ma patrie, j'étais en même
« temps au service du Christ; et, même
« dans mes commandemens militaires,
« je n'ai jamais cessé de me gouverner
« par cette maxime [2]. »

Si, au lieu de s'en tenir aux événemens extérieurs qui paraissent à la surface de l'histoire, on voulait se donner la peine ou plutôt s'imposer le devoir de pénétrer plus avant, et interroger de préférence les archives qui révèlent le mieux le génie national, que de découvertes précieu-

[1] *Fasti ducales* p. 210. Venise 1696.

[2] L'histoire de cette famille a l'air d'un récit fabuleux tant les hommes extraordinaires y abondent. Leurs exploits, dans les guerres que soutint Venise au commencement du seizième siècle, sont presque incroyables. Le plus illustre de tous fut Jérôme Martinengo, qui vint s'offrir au sénat avec son fils en bas âge pour aller combattre les Turcs, et qui mourut en route. On trouve cinq ou six guerriers du même nom qui se signalèrent dans les guerres de Flandres, entre autres un jeune volontaire de 13 ans qui fut fait général de la cavalerie frisonne. On trouve trois historiens, un poète qui prit pour sujet le *Triomphe de la Foi et des saints martyrs*, un évêque de Torcello mort en odeur de sainteté, et un jésuite qui mourut à Boulogne en 1630 en soignant les pestiférés; et tout cela dans l'espace de moins d'un siècle!

[1] Dans ce cas, les enfans étaient exclus des fonctions et priviléges qui appartenaient aux familles patriciennes.

[2] Ce fragment est traduit, mot pour mot, du document original qui se trouve à la bibliothèque de Saint-Marc, dans un immense recueil manuscrit consacré à l'histoire des principales familles patriciennes, et d'autant plus intéressant qu'il est le fruit des longs et tristes loisirs d'un prisonnier d'état. C'est là que j'ai pris tous les curieux détails que j'ai cités plus haut.

ses et inattendues sortiraient de cet interrogatoire, et donneraient un tout autre aspect, une tout autre couleur aux annales des peuples chrétiens, et particulièrement à celles de la république de Venise! Une foule de détails locaux, demeurés imperceptibles et perdus dans la masse des faits généraux, seraient alors transformés en témoignages éclatans de sa grandeur passée : à mesure qu'on verrait reparaître les hommes et les choses dans leur vrai jour et dans leur vrai caractère, on sentirait son imagination, son cœur et sa pensée s'élever de plus en plus au dessus des préjugés des publicistes et des philosophes, et l'on s'écrierait avec un jeune poète dont la sympathie a plus d'une fois doublé mes jouissances, en présence des chefs-d'œuvre que nous admirons ensemble :

« Modèle imposant d'une république « chrétienne, toi dont les hommes d'au-« jourd'hui calomnient la sage simpli-« cité faute de la comprendre, je me ré-« jouis d'avoir appris à te connaître, non « pas dans le vide fatras des compila-« teurs, mais dans les vivantes archives « de tes propres monumens, dans les pa-« ges animées de tes vieilles chroniques, « dans les tableaux de tes doges age-« nouillés, et dans les magnifiques in-« scriptions de tes magnifiques tom-« beaux [1] ! »

Malheureusement la dépravation intellectuelle et morale du dix-huitième siècle exerça aussi ses ravages dans les lagunes, et tant de circonstances concoururent à accélérer la décadence du caractère national, qu'il ne s'y trouva plus ni énergie, ni dignité, quand le jour fatal fut arrivé. Ces souvenirs sont encore trop rapprochés de nous pour qu'on puisse proclamer la vérité tout entière, soit sur les fautes qui attirèrent sur Venise un si terrible châtiment, soit sur l'incompétence de ceux qui s'arrogèrent la mission de le lui infliger. De part et d'autre, on a honte de soulever le voile de tant d'iniquités : les uns se taisent par générosité, les autres par pudeur; mais c'est une opinion assez généralement accréditée, que rien ne racheta la honte d'une si ignoble chute.

Rien en effet ne fut tenté dans la métropole, où la corruption s'était centralisée depuis long-temps avec le pouvoir; mais, quoique le cœur de la république fût paralysé, il y eut des symptômes de vie aux extrémités; et, pour ne citer qu'une des villes les plus obscures de la terre ferme, il y eut à Péraste, en Dalmatie, le jour même où il fallut passer sous la domination étrangère, une effusion de regrets patriotiques dont peu de républiques conquérantes peuvent se vanter d'avoir été l'objet. Quand on eut reçu l'ordre de faire disparaître le drapeau vénitien pour en arborer un autre à sa place, tous les habitans s'assemblèrent dans la principale église pour célébrer les funérailles de la glorieuse bannière de saint Marc, et pour lui dire en commun un dernier adieu avant de l'ensevelir sous le maître-autel comme une relique nationale. A la fin de cette cérémonie douloureuse et imposante, le premier magistrat du lieu, refoulant pour un moment les larmes dont son cœur était gros, prononça cette courte oraison funèbre :

« Dans ce moment si amer et si déchi-« rant pour notre cœur, dans cette der-« nière effusion de notre amour et de « notre fidélité pour le gouvernement vé-« nitien, que le gonfalon de l'auguste ré-« publique nous rende au moins ce con-« solant témoignage, que notre conduite « passée, et celle que nous avons tenue « dans ces derniers temps, nous ont « donné le droit de remplir aujourd'hui « ce triste, mais honorable devoir. Nos « fils apprendront de nous, et l'histoire « de cette journée apprendra à toute « l'Europe, que Péraste a dignement sou-« tenu jusqu'à la fin l'honneur du dra-

[1] Prime model of a Christian commonwealth
Thou wise simplicity which present men
Calumniate not conceiving; joy is mine
That I have read and learnt thee as I ought
Not in the crude compiler's painted shell
But in thy own memorials of live stone
And in the breath of ancient chronicles
And in the pictures of thy kneeling princes
And in the lofty words on lofty tombs.

Extrait d'un recueil de poésies inédites dont l'auteur, Richard Moncton Milnes, a su exploiter en artiste et en poète les souvenirs de l'Italie chrétienne, systématiquement négligés par tant d'autres pour les souvenirs de l'Italie classique.

« peau qui lui fut confié, en l'honorant « de cet adieu solennel, et en le déposant « baigné de nos larmes à tous. Pleurons, « ô mes concitoyens! donnons un libre « cours à nos regrets; mais, dans l'effu- « sion des derniers sentimens par lesquels « nous scellons la glorieuse carrière que « nous avons fournie, tournons les yeux « vers cette bannière qui représente ici, « pour la dernière fois, la république de « Venise. Pendant trois cent soixante- « dix-sept ans, notre fidélité et notre va- « leur l'ont toujours défendue sur terre « et sur mer, partout où nous avons été « appelés pour combattre ses ennemis, « qui étaient aussi ceux de notre sainte « religion; pendant trois cent soixante- « dix-sept ans, nous avons toujours été « prêts à sacrifier nos biens, notre sang, « notre vie pour toi, ô saint Marc! et « toujours nous nous sommes estimés « heureux, nous avec toi, toi avec nous; « et toujours avec toi, sur mer, nous « avons été illustres et valeureux; avec « toi, personne ne nous vit jamais fuir; « avec toi, personne ne nous vit jamais « vaincus et tremblans. Si le malheur des « temps, l'imprévoyance, la discorde, « l'arbitraire, des crimes qui outragent « la nature et le droit des gens, ne t'a- « vaient pas fait disparaître de l'Italie, « aucun sacrifice ne nous aurait coûté « pour toi; et, plutôt que de te voir « vaincu et déshonoré par les tiens, nous « aurions affronté la mort en invoquant « ton nom. Mais, puisque désormais il ne « nous reste plus rien à faire pour ta « gloire, que notre cœur te soit un ho- « norable tombeau, et que nos larmes « soient ton plus pur et ton plus bel élo- « ge! »

La postérité, plus juste et plus généreuse que nous, aimera mieux clore l'histoire de la république de Venise par cette scène et par ce discours que par le récit de la honteuse abdication du dernier doge.

BEAUX-ARTS.

De notre école moderne, de 1824 à 1836. — Du dernier Salon. — Notre École est-elle en progrès ou en décadence? — Son caractère et ses tendances. — Trois grandes Écoles dans l'histoire des arts, École *symbolique* ou *religieuse*, École *philosophique*, École *naturaliste*. — A laquelle appartient l'École moderne? — Du mouvement actuel des arts en Allemagne et en France. — A quelles conditions l'art français est appelé à se régénérer.

PREMIÈRE PARTIE.

Le Salon vient de fermer; depuis 1830, c'est le cinquième (1831, 1833, 1834, 1835, 1836), et il ne m'a pas été possible de découvrir, au milieu de ces deux mille cent vingt-deux objets de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure, quels sont les progrès accomplis par l'art français dans l'espace de ces cinq années, quel profit il a su faire de la critique, de la comparaison et de l'expérience de ces cinq expositions successives, quelles transformations ont subies les talens déjà formés et estimés, quels talens nouveaux ont surgi de cette foule d'artistes dont la fécondité a nécessité des expositions annuelles. De 1831 à 1836, les Salons ont été particulièrement signalés par la désertion des principaux maîtres qui, sous l'Empire et la Restauration, avaient été les chefs de notre école moderne, de MM. Gros, Gérard, Guérin, Hersent; l'école dite romantique s'est donc trouvée exclusivement maîtresse du terrain; en six années, cinq expositions lui ont été données pour nous montrer cette régénération de l'art si pompeusement prophétisée. Il faut l'avouer, les Salons de 1824 et de 1827, dans lesquels l'école nouvelle fit une si éclatante apparition, nous promettaient la réalisation des plus magnifiques promesses. C'est là que l'on vit le *Massacre de Chio*, la *Mort de Sardanapale*, la *Liberté*, par M. Eugène Delacroix; le *Vœu de Louis XIII*, l'*Apothéose d'Homère*, par M. Ingres; un *Trait de l'enfance de Sixte V*, le *Vœu à la Madone*, par M. Schnetz; *Locuste*, par M. Sigalon; la *Prédication de saint Vincent de Paul*, la *Mort d'Elisabeth*, *Edouard en Ecosse*, par M. Paul Delaroche; le *Massacre des Innocens*, *Saint Etienne*, par M. Cogniet; le *Serment des trois Suisses*,

le *Czar Pierre*, par M. Steuben ; la *Naissance d'Henri IV*, par M. Eugène Devéria ; *Mazeppa*, par M. Louis Boulanger ; la *Mort de César*, par M. Court ; certes, voici un assez grand nombre d'ouvrages qui, à des degrés divers, remarquables par l'imagination, par le mouvement de la pensée, par le coloris, par la recherche de la fidélité historique, suffisaient pour constater le glorieux avénement et le brillant essor d'une école nouvelle. Mais cherchons ce qu'elle est devenue depuis 1827.

M. Ingres, le premier de tous les artistes de notre temps, par l'élévation, par la conscience et la science de son talent, M. Ingres, trop peu soucieux de multiplier ses œuvres, a exposé deux portraits, celui d'une dame romaine et celui de M. Bertin l'aîné, puis le *Martyre de saint Symphorien*, où des beautés de premier ordre n'ont pu être effacées par de graves imperfections. M. Ingres, qui avait tenté de si nobles et si persévérans efforts pour faire suivre à l'art français la voie lumineuse tracée par Raphaël, s'est buté et découragé au moment de son triomphe ; il n'a pas su endurer avec courage les jugemens d'une critique trop souvent partiale et ignorante, mais indigne, par cela même, de faire reculer d'un seul pas un artiste qui doit toujours se consoler dans la culture de son art des mécomptes d'une popularité vulgaire. En se raidissant contre la critique, M. Ingres s'est jeté dans une double réaction fatale à l'avenir de son talent et de son école ; dédaignant plus que jamais l'étude du coloris, l'harmonie de la composition, il enseigne exclusivement la science du dessin, l'imitation toute anatomique de la figure humaine, considérée en dehors de toute action dramatique ; soutenant que l'élève qui saura bien dessiner une tête ou un torse en saura toujours assez pour exécuter un bon tableau. D'un autre côté, il combat avec énergie la tendance de quelques uns de ses disciples les plus distingués, M. Signol, par exemple, qui, ne pouvant se contenter, et je le crois bien, de copier des figures inanimées, de disséquer en quelque sorte le cadavre de l'homme, cherchent à développer et à représenter dans leur art l'élément religieux, moral et dramatique, et se prennent d'une passion, trop exagérée peut-être, pour les maîtres pieux et naïfs des quatorzième et quinzième siècles. M. Ingres se trouve donc engagé dans une voie stérile ; et s'il y persévère, si, dans sa retraite et ses études à Rome, il n'y réfléchit sérieusement, je ne sais plus ce que nous pouvons attendre de son talent.

Que dirai-je de M. Eugène Delacroix ? Depuis 1824 et 1827, depuis le *Massacre de Chio*, la *Mort de Sardanapale* et la *Liberté*, il nous a fait marcher de désenchantemens en désenchantemens ; nous avons vu la *Bataille de Nancy*, le *Christ en croix*, le *Prisonnier de Chillon*, les *Natchez*, enfin le *Saint Sébastien* de cette année ; et au milieu de belles qualités de coloris et de mouvement, il nous a toujours montré les mêmes irrégularités choquantes de dessin, une composition incohérente, comme dans la *Bataille de Nancy* et le *Christ*, une singulière et constante prédilection pour les types les plus recherchés du laid ; le *Saint Sébastien* ne possède même pas le sentiment et la vivacité de coloris des meilleures productions de M. Eugène Delacroix, l'expression en est froide, le ton sec, terne et repoussant ; les formes sont lourdes ; l'attitude du saint disgracieuse. Ce tableau, après huit années d'études, après quatre expositions, nous montre avec trop d'évidence que le pinceau de M. Eugène Delacroix n'était nullement destiné à opérer, comme on l'a dit, la rénovation de la peinture moderne.

Quel talent vrai, naïf, profondément senti, nous avait fait admirer l'auteur du *Vœu à la Madone* et de l'*Enfance de Sixte-Quint !* Mais quel souffle fatal est donc venu éteindre son inspiration ? Après la *Vierge aux consolations*, exposée en 1831, charmant tableau de genre plus que de religion, placé dans la chapelle de la Vierge, à Saint-Étienne-du-Mont, M. Schnetz ne nous a plus présenté que le spectacle de la plus affligeante et de la plus inexplicable décadence. Son plafond de *Charlemagne*, au Louvre, le *Combat de l'Hôtel-de-Ville*, le *Sac de Rome en 1527* ; et cette année, la *Mort du connétable Anne de Montmorency*, la *Douleur maternelle*, sont autant d'ouvrages médiocres où vous ne rencontrez plus que froideur d'inspiration, vulgarité

dans le type et l'expression des têtes, coloris lourd et cru. M. Schnetz a subi le sort de la Mignon de Goëthe. Tant qu'il est resté en Italie, tant qu'il lui a emprunté ses sites, ses personnages, sa couleur, sa lumière, son pinceau a été admirable de vérité, de sentiment, d'harmonie et de chaleur. Tel encore il nous est apparu, en 1831, dans plusieurs petites toiles, dans les *Condottieri,* les *jeunes Baigneuses,* la *jeune femme qui attend le réveil de sa mère;* mais loin *du pays où les citronniers fleurissent,* loin de son ciel, de son atmosphère parfumée, transparente et vivifiante, loin de ses souvenirs et des enchantemens de sa nature, il a perdu la fraîcheur, la jeunesse, l'enthousiasme et le génie.

Léopold Robert avait mieux compris les conditions du développement de son talent et les intérêts de sa gloire; aussi n'a-t-il jamais cherché ailleurs qu'en Italie les sujets de ses compositions; et si elles ont été trop peu nombreuses, au moins ne s'est-il pas exposé à rester au dessous de lui-même, et il est mort en laissant deux chefs-d'œuvre : les *Moissonneurs* et les *Pêcheurs,* et plusieurs autres toiles qui, sans être à la hauteur de ces dernières, comptent encore parmi les plus remarquables créations de la peinture moderne, la *Fête à la Madone,* l'*Improvisateur,* les *Vendangeurs,* les *Pifferari,* le *Vésuve,* la *jeune mère heureuse* exposée cette année. Au milieu de tous nos artistes contemporains, Léopold Robert occupe une place à part par la nature de son talent, par ses études, par les préoccupations de son esprit, étrangères à la direction moderne des arts de notre pays; il appartient plutôt à l'Italie qu'à la France; il n'a rien de commun avec notre école actuelle. C'est ce qui peut lui être arrivé de plus heureux, car il n'aura pas suivi la marche de décadence de celle-ci, telle que je viens de la constater, jusqu'à M. Schnetz. Malheureusement, nous ne sommes pas au bout de nos mécomptes.

M. Sigalon s'était rangé, en 1824, par son tableau de *Locuste,* parmi les artistes nouveaux qui devaient être la gloire et la régénération de l'art; depuis cette époque, nous avons eu de lui les *petits-fils d'Athalie,* un *Christ en croix,* et une *Vision de saint Jérôme,* dans lesquels les qualités du talent de M. Sigalon ont été exagérées outre mesure; la hardiesse du dessin est devenue de l'incorrection et de la bizarrerie, la vigueur du coloris est tombée dans la crudité; les types du *laid* ont été exploités à plaisir et par système, à l'imitation de M. Eugène Delacroix. De 1831 jusqu'à ce jour, à l'exception d'un *sujet anacréontique,* exposé en 1833, nous n'avons plus entendu parler de M. Sigalon. Il est juste de dire que, depuis deux ans, il est occupé à Rome d'un immense travail, la copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange, dont il a été chargé par notre gouvernement. Il en a encore pour quatre ou cinq ans. Ajoutons que ceux de nos amis qui arrivent de Rome nous font les plus grands éloges de cette copie.

Après son *Massacre des Innocens* de 1824, les principaux ouvrages de M. Léon Cogniet qui aient fixé l'attention sont : l'*Enlèvement de Rebecca par le templier,* tableau bien connu par la gravure, et qui obtint la vogue au salon de 1831; le plafond de l'*Expédition d'Egypte,* au Louvre, peinture plus remarquable par l'imitation gracieuse et piquante des détails que par la grandeur imposante de l'ensemble; et cette année, le *Départ de la garde nationale de Paris en* 1792, tableau spirituellement touché, fidèle reproduction du costume et de l'enthousiasme de l'époque. M. L. Cogniet possède un de ces talens tranquilles, mesurés, toujours égaux, dont le privilége est de ne pas facilement reculer et descendre; qui ne font jamais de grands écarts, qui ne montent pas non plus, mais aussi qui manquent d'haleine, de verve et de fécondité, qui ne remuent pas d'idées, n'apportent pas d'impulsions à leur art, talent, du reste, plein de goût et de pureté. M. L. Cogniet n'est nullement solidaire de la décadence de l'école moderne, mais il n'a rien fait pour la relever et la diriger dans des voies meilleures.

La *bataille d'Ivry,* plafond du Louvre, la *bataille de Waterloo,* au salon de 1835, *Jeanne-la-Folle,* à celui de 1836, sont autant d'ouvrages qui nous montrent que M. Steuben, malgré la conscience et les études sérieuses qui carac-

tévrisent son pinceau, n'a pu se défaire de son coloris empâté et lourd, de la raideur de son dessin, de l'allure théâtrale de ses personnages. *Jeanne-la-Folle* est certainement la plus mauvaise production de cet artiste: elle réunit tous ses défauts, sans posséder au moins l'expression élevée du style de M. Steuben.

Hélas! que sont devenues toutes les espérances que nous avait données, en 1827, la *Naissance de Henri IV*, par M. Eugène Devéria! Nous avons bien vu, en 1831, la *Mort de Jeanne d'Arc*, le *Bal de Christian VII*, le *Coadjuteur de Retz*, la *Courtisane du temps de Louis XIII;* mais où sont le coloris brillant, la belle ordonnance, les têtes variées et finement modelées du début de M. E. Devéria? Nous n'avons retrouvé quelques traces du talent de l'auteur de la *Naissance de Henri IV* que dans le plafond du Louvre, exposé en 1834, *Le Puget présentant à Louis XIV le groupe de Milon de Crotone*, et encore cette grande composition manque complétement de l'élévation et du caractère sérieux que demandait le sujet; c'est plutôt une étude de costumes qu'une scène historique.

MM. Clément et Louis Boulanger ne sont pas restés oisifs pendant ces cinq dernières années; chaque exposition les a trouvés prêts avec plusieurs toiles: de l'imagination, de l'étude, une tendance vers les sujets graves, bonne à signaler, parce qu'elle est très rare parmi la majorité de nos artistes, un coloris quelquefois très riche, distinguent les ouvrages de MM. Boulanger; mais leur style semble avoir de la peine à atteindre sa maturité; il y a de l'indécision, de l'incomplet dans leur manière, de grandes imperfections à côté de qualités solides. M. Clément Boulanger nous a successivement donné: *Nicolas Poussin s'engageant par misère;* il y avait de la naïveté dans la pose du futur grand homme, mais trop de maigreur dans les membres; la *procession du Corpus Domini;* ce n'était qu'une assez bonne étude du coloris vénitien, très imparfaite pour la composition, le dessin et le modelé; le *Baptême de Louis XIII*, plus remarquable encore par quelques parties du coloris que par l'ordonnance confuse et les figures trop peu achevées; le *génie des arts préférant la misère aux grandeurs pour conserver son indépendance*, sujet qui a fait plus d'honneur aux pensées de désintéressement de l'artiste qu'à son talent. Nous devons à M. Louis Boulanger: l'*Assassinat de Louis d'Orléans par le duc de Bourgogne*, *Cantique de Judith*, *saint Marc écrivant l'Evangile sur les ruines du Paganisme*, le *Triomphe de Pétrarque* exposé cette année; tableaux dont je louerai surtout la hardiesse du dessin, la pensée réfléchie, l'expression vive des têtes. Le *Triomphe de Pétrarque* est le meilleur ouvrage de cet artiste; il y a dans ce grand tableau cinq ou six figures qui, pour le naturel et la grâce dans la pose, la pureté du dessin, l'élégance du costume, en feraient une œuvre excellente, si elles formaient à elles seules une composition; mais le mouvement et la variété manquent à l'ensemble de cette toile; il n'y a pas assez de chaleur et de transparence d'air et de lumière; le coloris en est terne et froid.

La *Mort de César* envoyée de Rome, en 1827, par M. Court, venant d'un jeune homme encore pensionnaire, excita de l'intérêt plus par ce qu'elle promettait que par ce qu'elle montrait d'un talent arrêté. M. Court a cruellement détrompé l'attente publique sur son compte; il n'a pas exposé une seule composition qui nous ait rappelé la vigueur d'action de son premier tableau. Dans son *Boissy d'Anglas à la Convention*, il n'a su reproduire que la confusion, la trivialité ignoble, l'atrocité de la scène, sans faire sentir la sublimité du calme héroïque du président. Son *saint Paul au pouvoir des Romains* n'est pas digne d'un écolier, tant il a défiguré le caractère du grand apôtre. Il n'y a rien à dire de ses deux immenses toiles du dernier salon, le *duc d'Orléans signant la proclamation de la lieutenance générale*, le *roi distribuant les drapeaux à la garde nationale;* de semblables sujets commandés sont plus capables d'étouffer que d'inspirer le talent, quand il y en a. M. Court a perdu à la peine le peu qui lui en restait.

Quand nous contemplons cet état d'avortement de la majorité des artistes distingués qui, en 1824 et en 1827, furent

salués comme les glorieux représentans de l'art nouveau du dix-neuvième siècle, ne faut-il pas au moins s'étonner de ce singulier charlatanisme qui consiste à crier, à l'ouverture de chaque salon, que l'art est en progrès, que nos artistes se perfectionnent, et nous donnent chaque année des chefs-d'œuvre qui surpassent toujours ceux des années précédentes. C'est au nom de ces prétendus progrès, au nom de cette importance sans cesse croissante et plus méritée de nos productions de peinture, de sculpture et de gravure, que l'on a réclamé avec persistance des expositions annuelles. Cette exigence venait plutôt des intérêts du métier que de ceux de l'art; aussi l'industrie a-t-elle de plus en plus dominé et réglé l'inspiration des artistes; les salons sont devenus des bazars; les sujets bourgeois, les tableaux de genre ont été presque exclusivement exploités, comme étant de plus facile débit; toute préoccupation grave, religieuse et poétique a disparu: plus de recueillement, plus d'études consciencieuses et approfondies; cela prend trop de temps, et il faut envoyer au salon de chaque année cinq ou six toiles au moins, sans compter le plus de portraits possible. A l'exposition de 1831, on comptait encore une assez grande quantité de compositions méditées, sérieusement travaillées, comme la *Vierge aux consolations*, de M. Schnetz; la *Mort de Louis XIII*, par M. Decaisne; *Cromwel*, par M. Paul Delaroche; la *Liberté*, par M. E. Delacroix; l'*Enlèvement de Rebecca*, par M. Léon Cogniet; le *Christ*, de M. Sigalon; mais, à mesure que les Salons se sont multipliés, vous avez vu successivement diminuer le nombre de ces belles pages par lesquelles l'art marque son passage pour la postérité, par lesquelles seules il se féconde, comme l'épopée, le drame poétique, les créations lyriques et historiques, sont les monumens sans lesquels il n'existe pas de grande et immortelle littérature.

Le Salon qui vient de fermer présente ce phénomène tout particulier d'avoir présenté en plus grand nombre qu'à tous les précédens, des toiles d'immense dimension, de piété, de bataille et d'histoire, et de n'avoir jamais apparu plus dépourvu d'inspiration réelle, en harmonie avec l'importance et l'intérêt des sujets traités. Un fait analogue se passe dans notre littérature actuelle : au milieu des idées, des mœurs et des événemens les plus vulgaires, vous voyez surgir une multitude, c'est le mot, de poèmes épiques, de recueils lyriques; dans l'époque la plus divisée par l'anarchie intellectuelle, la moins unitaire, la moins philosophique de l'ère moderne, la concurrence se dispute la gloire de fonder des Encyclopédies. Quand l'histoire n'a plus de point de départ, plus de lien, plus de but, on a la rage de faire de la philosophie de l'histoire. Dans la poésie, dans la philosophie, dans les études historiques, comme dans l'art, c'est le même vice qui ruine et fait avorter tant de gigantesques et ridicules prétentions, ou l'absence de toute inspiration, ou la présence d'inspirations fausses ou factices. Voilà pourquoi toutes ces immenses toiles qui couvraient les murailles du Louvre, à la dernière exposition, n'ont servi qu'à étaler, dans de colossales et d'autant plus écrasantes proportions, l'impuissance de l'école actuelle pour atteindre à l'art monumental.

La liste civile, en commandant si complaisamment et à bon marché cette effroyable quantité de batailles, de marines, de scènes historiques, destinées à former ce bazar qui s'appellera le Musée de Versailles, a donné la plus déplorable preuve de son ignorance des conditions auxquelles s'enfante dans une société l'art monumental. Quand le Parthénon et les chefs-d'œuvre de la statuaire grecque venaient illustrer le siècle de Périclès, la religion et la philosophie de Socrate inspiraient Phidias et ses disciples: le catholicisme, la poésie du Dante, la philosophie de Platon, ont été, du quatorzième au seizième siècles, les diverses influences morales et intellectuelles qui ont dominé et dirigé le génie des grands artistes italiens, depuis Cimabué et Orgagna jusqu'à Michel-Ange et Raphael; elles ont enfanté le *Cimetière de Pise*, *Saint-Pierre de Rome*, le *Jugement dernier*, la *Dispute du Saint-Sacrement*, l'*École d'Athènes*. Ce palais de Versailles, livré aujourd'hui au génie restaurateur des maçons et architectes de la liste civile, n'est-il pas lui-même la fidèle représen-

tation de la pompe fastueuse, régulière jusqu'à la monotonie, compassée jusqu'à la lourdeur du siècle de Louis-le-Grand? L'empreinte indestructible de cette grande personnalité royale qui voulait tout embrasser de son regard, qui se posait partout avec la souveraineté de son unité et de sa puissance centrale, se retrouve dans l'ensemble comme dans les détails de ce palais; dans ces vastes appartemens qui venaient aboutir à la chambre du roi, dans ces longues et droites allées du jardin qui toujours vous ramenaient au pied de la demeure royale; enfin, à l'extérieur, dans ces grandes lignes de communications qui, toutes, se déroulaient, immenses, sous les yeux même du monarque, indiquant que tout partait de lui, que tout venait à lui.

Ni la religion, ni la poésie, ni la philosophie, ni la majesté d'une royauté inspiratrice de l'art monumental, n'ont été appelées, on ne le sait que trop, à présider aux œuvres innombrables de peinture et de sculpture qui s'entassent dans le palais de Versailles et dont le dernier Salon nous a présenté une si grande quantité d'échantillons. Des tableaux d'histoire, des batailles, des marines ont été commandés comme l'on commande des pièces de toile à des fabricans, ou des machines à des mécaniciens. Ne nous étonnons pas si la plus grande partie de ces compositions historiques et militaires, envoyées à l'exposition, nous paraissent plutôt des œuvres de manœuvres que d'artistes. Quelle étude sérieuse, quel sentiment vif et vrai a-t-on pu remarquer dans les batailles de M. Horace Vernet, aussi superficiellement exécutées que conçues? Ce qu'il a désigné sous le nom de *bataille de Wagram, bataille de Friedland, bataille d'Iéna,* n'est même pas une épisode, une scène isolée; il n'y a pas l'apparence d'un semblant d'action; ce sont des portraits de Napoléon encadrés dans des toiles de vingt pieds carrés. L'intelligence avec laquelle ont été faites ces commandes a été jusqu'à ordonner des batailles à des peintres de genre, habitués, comme M. Beaume, par exemple, à des sujets simples, doux, champêtres; aussi, je vous assure, les batailles de M. Beaume sont très pacifiques. M. Bellangé avait montré jusqu'à ce jour de l'originalité dans la manière de traiter, avec de petites dimensions, des scènes de mœurs militaires; ce n'était pas une raison pour qu'il fût capable d'exécuter des batailles colossales. Celles que nous avons vues au Salon se distinguaient par le mouvement et la disposition des masses; mais dans les détails nous n'avons plus retrouvé la même habileté à saisir le geste, l'attitude, l'expression du soldat.

Les deux seules batailles qui, avec une manière bien opposée, et pour une époque bien différente, nous aient révélé une intelligence réfléchie du sujet, une assimilation intime avec l'action et les personnages du tableau, sont : l'*épisode de la campagne de Russie,* par M. Charlet, et la *bataille de Lawfeldt,* par M. Couder. Celle-ci, pour la vérité des têtes, des attitudes, du costume, pour la légèreté, la grâce et la coquetterie du coloris, on la dirait peinte par un des meilleurs artistes du règne de Louis XV, par Wanloo lui-même. Tout au contraire, quelle désolation, quelle sombre fatalité, quel impassible héroïsme dans le tableau de M. Charlet! Comme ce ciel voilé, comme ces nuages gris, lourds, amoncelés et surbaissés, semblent peser sur ces soldats pressés, entassés, pétrifiés par le froid, déchirés par la mitraille, affaiblis par la faim, soutenant à peine leurs armes, se traînant, pour rejoindre la patrie, à travers cette neige implacable qui raidit leurs membres et ensevelit à moitié leurs corps, comme s'ils étaient déjà des cadavres promis à la sépulture de cette terre maudite. Le talent de M. Charlet a subi dans cette page sévère une glorieuse transformation. Le dessinateur spirituel de tant de croquis populaires s'est élevé à la peinture historique, il est entré dans une voie où se rencontrent de plus nobles et plus durables succès.

Les tableaux de piété rivalisaient à l'exposition avec les tableaux de batailles pour le nombre et la dimension; j'aurais aimé à signaler la prédilection dirigée vers le choix de semblables sujets; par malheur, les uns ou les autres auraient pu avoir été faits par les mêmes artistes, tant l'on sentait dans ces ouvrages une pensée factice, une exécution routinière, l'absence de

toute conviction réelle. J'ai déjà parlé du malencontreux *Saint Sébastien* de M. E. Delacroix. M. Achille Devéria a composé une *Assomption de la Vierge* dans le style des vignettes des *Evangiles* et des *Imitations* pittoresques que de misérables exploitations de librairie multiplient au scandale de la Religion et de l'art. *Le Réveil du Juste et le Réveil du Méchant*, par M. Signol, *les Filles de Jephté*, par M. Lehmann, *le Christ au Tombeau*, par M. Comairas, attestent dans ces jeunes artistes un sentiment plus élevé de leur sujet, une exécution plus étudiée; mais ils sont engagés dans une voie qui pourrait dénaturer ces précieuses qualités. Des idées ingénieuses et dramatiques, de l'expression, une rare habileté dans la disposition des personnages, et surtout dans les groupes d'anges, ont fait du tableau de M. Signol un des plus distingués du Salon. Pourquoi faut-il que je sois obligé de lui reprocher dans le modelé et le caractère des figures une maigreur et une raideur qui prouvent une imitation trop exclusive et perfide des anciens maitres. M. Ingres a raison d'employer tous ses efforts et toute son influence à détourner ses élèves de cette fausse direction qui ne tient compte d'aucun des progrès accomplis depuis Giotto et Mazaccio, qui finirait par ravir à l'art moderne toute liberté et toute spontanéité, toute puissance d'invention et d'originalité. Que dirait M. le directeur de l'école de Rome, s'il voyait le tableau de celui de ses élèves qui lui donnait les plus brillantes espérances? Est-ce moi qui vous ai appris, observerait-il à M. Lehmann, à composer avec cette affectation, à donner aux personnages des poses si maniérées, à les grouper dans une ordonnance systématique qui ne s'est jamais rencontrée dans la nature et moins que jamais dans une situation douloureuse comme celle de vos Filles de Jephté? La vraie douleur ne songe pas tant à l'effet de ses gestes et de son costume. En vous recommandant si souvent l'étude de la figure humaine, était-ce donc pour tomber dans cette monotonie et cette exagération des têtes de vos femmes? Ce n'est pas moi surtout qui vous ai enseigné cette crudité de coloris, ces teintes lourdes et opaques. Allez, jeune homme, vous avez de l'imagination, des idées nobles, un vif instinct de la couleur, du dévouement à votre art; étudiez les maitres, contemplez la nature, abandonnez-vous librement à vos inspirations, sans esprit de système et d'imitation; et vous aussi, vous serez peintre!

Quant à M. Comairas, il ne serait guère épargné non plus par les critiques de son maitre, celui-ci pourrait avec juste raison lui demander pourquoi il a caché sous cette couleur bizarre, enfumée, épaisse, les intentions dramatiques, l'ordonnance savante, les belles qualités de dessin de son *Christ au Tombeau*. Puisque nous en sommes aux élèves de M. Ingres, je n'oublierai pas *le Dante interrogeant les Envieux*, par M. Flandrin. Ce tableau est d'un talent plus arrêté, plus maitre de lui-même que les précédens. Les poses sont très naturelles, le dessin est pur, la couleur vive et harmonieuse; je voudrais dans les figures une expression plus accusée, un type de tête plus intelligent et plus relevé pour Virgile.

Job et ses amis, par M. Gallais, est, en dépit d'une couleur uniforme et jaunâtre, une composition remarquable; il a rendu avec sentiment et vérité la misère et la résignation du serviteur de Dieu, et les diverses émotions qui agitent ses amis.

M. Granet reste toujours le maitre dans l'art de reproduire des intérieurs religieux. Avec deux effets de lumière tout différens, *la Chartreuse de Rome* et *les Catacombes* sont d'une égale supériorité d'exécution; l'une pour l'éclat et la magie de la distribution des reflets du soleil, l'autre pour la combinaison savante de l'obscurité d'un souterrain avec la lumière blafarde de quelques torches. Depuis long-temps M. Granet a renoncé à dessiner les figures de ses tableaux: c'est une grande imperfection dans un beau talent.

Nous avons fort peu de chose à dire des compositions historiques, après les critiques que nous avons faites de MM. Schnetz, Cogniet, Steuben, Boulanger et Court; c'est tout au plus s'il nous est permis de mentionner une morne toile de M. Alfred Johannot, *le duc de Guise introduit devant Catherine de Médicis, après la bataille de Dreux*. Quoi! cette grosse femme si commune, c'est là Catherine!

Quoi! cette petite poupée, immobile, blanche comme une ombre, c'est Charles IX! Au milieu de tous ces groupes inanimés, au milieu de toutes ces têtes vulgaires, on cherche en vain ce terrible François de Lorraine; on cherche en vain ces ligueurs si ardens, si exaltés par la religion et leur haine pour les Valois! Faites, faites des vignettes, M. Johannot, pour Walter-Scott, pour Cooper, Byron, Châteaubriand, Voltaire, Rousseau, Molière, etc.!

MM. Paul Delaroche, Ary Scheffer et Decamps ont manqué, cette année, à la vogue des tableaux de genre. A leur place, M. Hesse a exposé *Léonard de Vinci, s'amusant dans sa jeunesse, à donner la liberté à des oiseaux;* choix malheureux, peu digne des souvenirs qui s'attachent à la mémoire de ce grand peintre, peu capable d'échauffer l'imagination d'un artiste. La froideur qui règne dans la toile de M. Hesse s'explique très facilement; si l'on s'intéresse à quelques figures étudiées avec soin, l'on est blessé de leur absence de vie et de naturel, du modelé poli et luisant de ce tableau qui le ferait prendre pour une peinture sur porcelaine. *Le Défilé de la garde nationale de campagne, le Peintre de portraits,* les *Banquistes désappointés,* sont toujours d'amusantes comédies de M. Biard. Comme nous n'aimons pas la manière molle, coquette et fade, quoique spirituelle, de Watteau, nous ne féliciterons pas M. Camille Roqueplan de son *J. J. Rousseau cueillant des cerises* et de son *Lion amoureux*. M. Roqueplan est aussi une des gloires fourvoyées de l'école moderne; toujours on nous a annoncé de lui des chefs-d'œuvre que nous attendons encore. Cet artiste traite le paysage comme ses tableaux de genre; de la finesse, de la grâce dans les détails, mais de la mollesse et du vague dans les lignes et les horizons.

Le paysage est peut-être la plus solide et la plus justifiable des innovations accomplies depuis dix ans. Au lieu de cette nature de convention appelée le *paysage de style*, et dont MM. de Forbin et Bertin nous ont conservé la tradition, nous avons des vues trop détaillées souvent, trop minutieusement observées et reproduites, mais vraies et senties, par M. Cabat; M. Paul Huet cherche à élargir davantage les horizons, il y a de la poésie, de la grandeur dans ses paysages; il ferait bien d'emprunter à M. Cabat sa précision et ses contours arrêtés. Nul ne possède le secret de la lumière comme M. Jules Dupré, la même facilité à la répandre, vive et transparente, dans les nuages, dans les feuillages et les eaux; il est fâcheux que ce jeune artiste persiste à composer avec une pâte dure et pierreuse qui donne à ses tableaux plutôt l'aspect de bas-reliefs que de peintures à l'huile. L'*Angelus du Soir*, par M. Bodinier, est une admirable reproduction de la campagne de Rome, quand la terre est enveloppée dans l'ombre et que l'horizon seul est illuminé des derniers rayons du soleil couchant. En face du tableau de M. Bodinier, vous éprouvez tout le recueillement de cette soirée d'un beau jour, de ce silence infini, de cette prière qui, seule au milieu de cette nature muette et endormie, s'élève du cœur de pauvres bergers pour rendre grâces à celui qui a créé toutes ces merveilles.

Une *Vue de Naples*, chaude et transparente, est digne du bon temps de M. Gudin; depuis quelques années, il nous avait fait désespérer sur son compte par d'éternels couchers de soleil d'une couleur jaunâtre si épaisse et si exagérée de ton; je souhaite que cette recrudescence d'un beau talent continue à se développer.

Dans cet examen de l'état actuel de notre école contemporaine, la sculpture n'est pas appelée à occuper une place en rapport avec son importance, et nous n'y pouvons que faire. Elle aussi vient s'ajouter à cette *longue chaîne d'espérances trompées* que nous déroulons ici avec douleur. Qui nous apprendra quels chefs-d'œuvre a enfantés, depuis cinq ans, le ciseau de M. David, ce ciseau destiné, d'après les anciennes admirations du *Globe*, à régénérer notre statuaire? Nous avons vu, en 1834, une *sainte Cécile,* vulgaire de formes, vulgaire d'expression, deux bustes de *Cuvier* et de *Paganini*, où se trouve dépassée outre mesure la manie de donner un développement colossal au front et au crâne. A Marseille, M. David a terminé un arc de triomphe où les personnages

ont reçu des têtes tellement disproportionnées avec le corps qu'ils ressemblent à des grotesques. Est-ce dans ce style que M. David achève, dans ce moment, le frontispice du temple de nos grands hommes? Ce sera un légitime châtiment pour le sacrilége qui a transformé en pagode païenne l'église vénérée de la Vierge patronne de Paris.

On se souvient encore de l'enthousiasme qu'excita en 1833 le magnifique groupe de *Caïn maudit*, par M. Etex. Hélas! depuis cet ouvrage, nous ne savons plus ce que le jeune statuaire a fait de son inspiration religieuse, de ce style large et sévère qui lui ont valu un si beau succès! *Léda*, *Françoise de Rimini*, les *Médicis*, *Sainte Geneviève*, nous ont successivement montré un ciseau devenu indécis, fade et mou. Après être resté trois salons sans avoir exposé aucun ouvrage, M. Antonin Moine reparaît avec un *Ange du Jugement dernier*, d'un mauvais goût insoutenable, gonflant ses joues comme une vessie pour soulever de sa voix les cadavres de la terre entière; puis avec deux statues en plâtre destinées au bénitier de la Madeleine; ces deux figures pêchent surtout par le peu de noblesse de la pose, ce qui est un grand défaut, surtout quand on a voulu représenter l'*Eglise* et la *Foi;* la tête de l'*Eglise* est d'un type assez distingué, quoique manquant d'animation : celle de la *Foi* est commune; la contemplation religieuse n'est pas assez profondément exprimée.

La chaire de M. Bion est un beau et consciencieux travail. L'ornementation est une imitation élégante du style de l'église de Brou à laquelle elle est destinée. Pour couronnement, j'eusse préféré tout autre motif que le Sauveur placé là haut d'une manière peu convenable, sans dignité.

M. de Montalembert a bien voulu envoyer à l'exposition un petit bas-relief en albâtre qui est en sa possession et qui représente un *Couronnement de la Vierge*, c'est une délicieuse création des frères Eberhard, de Munich; un grand charme d'innocence, de pudeur, de naïveté et de tendresse religieuse est empreint sur toutes les figures, principalement celles du Christ, de sainte Elisabeth et de saint François d'Assise.

Je pourrais encore étendre cette trop longue revue des œuvres du Salon, en signalant quelques autres ouvrages distingués, ceux de MM. Bra, Dusseigneur, Duret, Maindron; mais dans la première partie de ce travail, mon but n'a pas été principalement de m'occuper d'un compte rendu de l'exposition; j'ai voulu surtout suivre la marche de notre école moderne, de 1824 à 1836.

Or, quels résultats nous présentent ces douzes années et ces six Salons? Parmi tous les artistes qui avaient été considérés comme les premiers représentans de l'école nouvelle, les uns, comme M. Ingres, se sont retirés de la carrière; les autres ont trahi les espérances qu'ils avaient données, comme M. Eug. Delacroix, M. Sigalon, M. Eug. Devéria, M. Court; ceux-ci sont restés dans un état stationnaire ou n'ont pu atteindre à un développement original et complet, comme MM. L. Cogniet, Steuben et MM. L. et C. Boulanger; ceux-là enfin, jeunes encore, après avoir produit quelques œuvres dignes du rang élevé qu'elles ont occupé, se sont arrêtés et sont tombés dans la médiocrité, comme MM. Schnetz et David. Le Salon de 1836, loin de démentir ces conclusions, est venu les confirmer, puisqu'à l'exception des deux estimables compositions de MM. L. Cogniet et Louis Boulanger, il ne nous a pas offert d'un seul de ceux qui étaient signalés, en 1824 et 1827, comme les maîtres de l'école nouvelle, un seul ouvrage destiné à prendre une place honorable dans la peinture moderne. Au moins, ont-ils été remplacés par des talens nouveaux? Nommez-les. Les cinq expositions ouvertes depuis 1827 ont fait apparaître quelques jeunes artistes qui, avec du recueillement, des convictions, de fortes études pratiques et de la persévérance, nous promettaient de ne pas laisser dégénérer l'art; mais les uns se sont éclipsés avec l'éclat et la rapidité d'un météore, comme M. Etex; ceux-ci, doués de belles qualités d'exécution, sont restés jusqu'à ce jour incomplets, comme MM. Ant. Moine, Ziegler, Gigoux, Giraud, Hesse; nous avons expliqué quelles causes viciaient le talent de MM. Signol, Lehmann, Comairas.

Ces résultats sont tristes, en vérité,

après tant de complaisantes prophéties; nous ne pouvons les cacher, nous ne pouvons nous rendre complices de ces enthousiasmes factices qui proclament, chaque année, avec une imperturbable assurance, les progrès continus de l'art. Pas plus pour l'art que pour la philosophie, les sciences, la littérature, la politique, l'industrie, il n'y a de progrès véritables en dehors de toute inspiration religieuse, en dehors de tout but moral, et c'est à la conscience ou plutôt au remords de cette loi supérieure, universelle, immuable, qui a été violée, que nous voudrions voir les arts contemporains arriver, en contemplant cette irrésistible décadence qui par un dernier excès d'aberration, est célébrée comme une ascension glorieuse.

Trois hommes ont résisté à la stérilité qui depuis cinq ans, fait avorter la vie actuelle des arts; ils n'ont rien envoyé au salon de 1836; ce sont MM. Paul Delaroche, Ary Scheffer, Decamps. Eh bien! ces trois artistes sont là pour prouver précisément quel est le seul art possible, dans une époque comme la nôtre. Quel est le caractère du talent de MM. Paul Delaroche, Ary Scheffer et Decamps? Quelles sont les causes du mouvement rétrograde des beaux arts actuels? quelle place occupe ce mouvement dans l'histoire générale de l'art? enfin, comment peut s'opérer la régénération de l'art moderne? Ce sont autant de questions que j'essaierai de résoudre dans la seconde et dernière partie.

ALEX. DE SAINT-CHÉRON.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

Morale de la Bible, ou Explication des Commandemens de Dieu, d'après les propres paroles de l'Ancien et du Nouveau Testament, par M. l'abbé DIDON.

Nous ne pensons pouvoir mieux faire connaître et apprécier cet ouvrage qu'en indiquant les idées fondamentales sur lesquelles il repose. C'est en sondant les bases d'un édifice qu'on s'assure de sa solidité.

Dieu est un. Tous ses attributs, toutes ses perfections et ses puissances subsistent dans cette indivisible et vivante unité. Son intelligence est nécessairement en harmonie avec sa volonté : toutes ses pensées sont des lois. Il ne saurait non plus se faire connaître aux hommes comme la vérité infinie, sans se proposer en même tems comme le souverain bien : toutes ses paroles doivent être des enseignemens et des préceptes. Il faut donc que le livre où ces paroles sont écrites, la Bible, contienne à la fois une révélation et une législation, des dogmes et une morale; il faut que ces deux élémens soient tellement unis qu'ils ne puissent se séparer et qu'ils forment dans leur harmonieux ensemble comme l'empreinte et le sceau du divin auteur.

Au milieu des figures de l'Ancien Testament, une figure domine. Ce sont ces deux tables de pierre sur lesquelles une invisible main traça dix commandemens, qui furent élevées sur la montagne aux regards d'Israël et déposées dans l'Arche d'alliance comme le titre irréfragable, imprescriptible, du contrat que Dieu avait formé avec les hommes. Autour de ces deux tables se succède, se groupe, se coordonne tout ce qu'il y a de grand, de saint, d'inspiré dans l'antiquité juive. Moïse raconte les origines du monde, la fuite victorieuse, les tentations du désert; il donne les règles des cérémonies sacrées et les mesures du sanctuaire, il divise d'avance l'héritage des douze tribus, ses cinq livres sont remplis de choses historiques et prophétiques : et cependant sur toutes ces choses la grande pensée du Décalogue règne, et les cinq livres de Moïse ont été appelés par les Juifs, comme d'un nom excellent, les Livres de la Loi. David soupire tour à tour des hymnes de douleur et d'espérance, Salomon recueille les sentences que la sagesse éternelle murmure

[1] Paris, Gaume frères, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 5. 2 vol. in-12, prix : 5 fr.

à son oreille: les prophètes se montrent à l'horizon des âges, ambassadeurs du ciel, apportant dans les pans de leur robe la guerre et la paix, l'anathème ou les promesses aux nations. Aux gémissemens de Job se mêlent les discours de Ruth et les leçons de Tobie, et les cantiques de Judith et d'Esther. Après la mélancolique histoire de la captivité et du retour, viennent les récits héroïques des Machabées. Et cependant dans tous ces récits, dans tous ces cantiques et ces discours, dans toutes ces voix douces ou majestueuses, menaçantes ou consolatrices, sur toutes ces lèvres, sur toutes ces harpes, toujours se reproduisent reconnaissables en des formes diverses, toujours retentissent comme le thème immuable d'une symphonie immense, les dix paroles du Sinaï.

Dans le Nouveau Testament, il en est de même. Jésus, le maître plein de mansuétude, donne deux préceptes seulement : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre « cœur, et le prochain comme vous-même. » Et ces deux préceptes il les répète sous toutes les formes, il les revêt de paraboles, il les sanctionne avec des miracles, il les proclame dans le temple en présence des Pharisiens assis sur leurs chaires orgueilleuses; il les enseigne sur la montagne à la foule humble et fidèle des pauvres qui le suivent, il leur donne une consécration glorieuse en instituant l'Eucharistie qui fait les hommes s'unir à Dieu et s'unir ensemble. Enfin, il leur donne un accomplissement solennel en mourant sur la croix pour la gloire de son Père céleste et pour le salut de ses frères pécheurs. La croix, avec sa tige qui monte vers le ciel pour l'apaiser, avec ses deux bras qui s'étendent sur la terre pour la protéger et la bénir, semble comme un double symbole de ce double précepte accompli. Puis les disciples vont porter au monde l'enseignement du maître. Sur les places d'Antioche, de Corinthe et d'Athènes, devant le Sanhédrin et devant le tribunal des proconsuls, et jusque dans le prétoire de Néron, dans leurs discours et dans leurs lettres inspirées, ils proclament pour l'Israélite et le Grec, pour le Romain et le Barbare, une seule loi, la loi d'amour. Et celui d'entre eux qui resta le dernier sur la terre et que Jésus avait le plus aimé, semblable à un écho qu'une voix mélodieuse a rempli et qui ne se lasse pas de répondre, n'avait plus dans sa vieillesse d'autre parole que celle-ci : « Mes petits enfans, aimez-vous les uns les « autres. »

Voilà donc dix commandemens qui sont l'abrégé du Testament Ancien, et deux préceptes qui sont le sommaire du Nouveau. Or, parmi les hommes, un second testament révoque le premier, parce que la volonté de l'homme est sujette au repentir. Mais la volonté de Dieu est immuable, et les deux Testamens subsistent ensemble. Seulement, ce qui était dans le premier figuratif et transitoire fait place aux dispositions claires et définitives du second. Seulement encore, le second étend le bénéfice du premier à l'humanité tout entière : le nombre des héritiers augmente, mais l'héritage et les conditions auxquelles il est dévolu ne changent pas. Aussi, après avoir donné les deux préceptes qui vont faire le monde chrétien, Jésus ajoute : « Dans ces deux préceptes toute « la loi et tous les prophètes sont compris. » Et ailleurs : « Je ne suis pas venu pour dé« truire, mais pour accomplir, pour compléter « la loi. » Ainsi les dix commandemens anciens subsistent et se résument dans les deux nouveaux. Mais, au lieu d'une sanction de crainte, il leur est donné une sanction d'amour. Et toutefois, il y avait déjà un commencement d'amour dans l'ancienne loi, car Moïse avait dit : « Tu aimeras le Seigneur. » Et il y a encore un reste de crainte dans la loi nouvelle, car le Sauveur a dit : « Craignez celui qui peut « perdre l'âme et le corps dans l'enfer. »—Autrefois quand un homme quittait les siens dans de grands périls, et pour une longue absence, il brisait son anneau et leur en laissait une moitié : l'autre moitié il la gardait pour la donner un jour au messager qu'il leur enverrait, afin qu'en approchant les deux parties de l'anneau brisé ils le reconnussent, et qu'ils eussent confiance au message. Dieu en a usé de la sorte avec sa famille terrestre. Il lui remit aux temps anciens le Vieux Testament, fragment magnifique; il le lui remit afin qu'elle espérât, qu'elle attendît, qu'un jour elle reconnût le grand messager qui devait venir. Puis il est venu apportant avec soi le Nouveau Testament, la seconde et la plus belle moitié de l'anneau divin : et les Juifs n'ont pas reconnu la marque, ni reçu l'Envoyé. Mais les Gentils l'ont reçu : ils ont pris aux Juifs le Vieux Testament; ils ont accepté des mains des Apôtres le Testament nouveau, et ils ont vu que ces deux parties formaient ensemble une admirable unité, et ils ont réuni les deux Testamens en un seul livre qu'ils ont appelé le livre par excellence, la Bible. Et tandis qu'Israël garde comme un avare son volume inachevé et incompris, l'écrit de Dieu dans son intégrité glorieuse passe de contrée en contrée comme la loi complète, universelle du genre humain.

Ainsi toutes les règles de la vie sont dans ce livre unique, et chacune de ces règles a le livre entier pour appui. Chacune des dix paroles que Jéhova prononça par la bouche de Moïse

retentit de prophète en prophète, et d'apôtre en apôtre, depuis les hauteurs de Sina jusque dans la grotte de Pathmos. Chaque commandement s'entoure d'un cortége magnifique d'oracles, de sentences, de paraboles, de récits, de chants qui s'y rapportent. Chaque précepte vient tomber sur l'âme de l'homme avec un poids immense d'autorité.

Telle est la morale de la Bible. Et néanmoins il est beaucoup d'âmes à la porte desquelles cette morale reste encore comme une étrangère, comme si elle ne frappait pas assez fort ou ne parlait pas assez haut. C'est qu'il en est beaucoup qui font peu d'estime des choses antiques, et qui n'ouvrent point la Bible à cause de la poussière des siècles dont elle est blanchie : ceux-là ne lisent pas. Il en est d'autres qui, ouvrant le livre saint sans préparation et sans intelligence, n'y trouveraient qu'obscurité et peut-être scandale : ceux-là ne doivent pas lire. Il en est enfin qui parcourent souvent ces pages immortelles, mais qui, habitués aux formes méthodiques des écrits modernes, ne savent pas recueillir les leçons disséminées dans le texte inspiré, qui se laissent entraîner au charme du discours sans en pénétrer le sens, qui flottent en quelque sorte à la surface des vérités révélées, plutôt que d'en sonder les profondeurs, qui admirent plus qu'ils ne profitent : ceux-là lisent mal.

Il était donc utile pour ces trois classes de personnes et pour les deux dernières surtout ; il était utile, non pour le besoin du livre sacré qui est parfait, dans la forme comme dans le fond, mais pour le besoin de l'esprit humain qui est léger et faible, de rassembler dans un cadre plus rigoureux et plus étroit les enseignemens moraux de la Bible.

Ce travail demandait une main discrète et sûre qui sût choisir sans rien perdre, coordonner sans altérer, qui pût toucher au feu sacré sans y mêler rien de profane. Cette main s'est rencontrée. Un jeune et savant ecclésiastique, élevé tout récemment par la confiance de Monseigneur l'Archevêque de Paris à l'un des postes les plus importans du diocèse, M. l'abbé Didon vient de publier la *Morale de la Bible* en deux volumes qui réunissent à un mérite intrinsèque, toute la beauté de l'exécution matérielle. Là, sous chacun des commandemens de Dieu se succèdent tous les passages sacrés qui l'expliquent, le développent, le fortifient. Ces passages ne sont ni morcelés, ni pris au hasard; David, Salomon, Isaïe, Ezéchiel, saint Paul et saint Jean, groupés autour du Christ, le législateur suprême, viennent l'un après l'autre, jurisconsultes infaillibles, expliquer majestueusement la loi qui ne s'abrogera jamais. En sorte que dans ces Pandectes Chrétiennes, s'il m'est permis de parler ainsi, le texte, le commentaire, et l'ordre lui-même dans lequel le texte et le commentaire sont distribués, tout est divin.

Cet ouvrage offre aux âmes pieuses et jalouses de méditer la loi du Seigneur, un guide pour conduire et éclairer leurs méditations. Il offre à celles qui ne sont point encore initiées aux mystères graves et doux de la vie chrétienne une initiation facile. Il contribuera à multiplier la connaissance de cette morale du christianisme, dont on parle beaucoup dans le monde et que l'on sait bien peu. Plût à Dieu qu'ils accueillissent, comme ils le disent, les maximes de l'Evangile ! Quiconque accepte la loi est bien près d'accepter la croyance. L'orgueil de l'esprit est bientôt vaincu quand l'orgueil du cœur est dompté. La charité est sœur de la foi; quand l'une entre quelque part soyez sûr que l'autre est sur le seuil.

Impressions, Souvenirs et Regrets, par Félix Clavé [1].

Quand vient le printemps les chœurs des oiseaux se lèvent et chantent devant lui. Ce concert de jeunes poètes chrétiens qui commence à se faire ouïr annonce-t-il quelque printemps nouveau où refleuriront les âmes ? Parmi ces voix qui s'élèvent, harmonieuses avant-courrières des jours meilleurs, en voici une qui est douce à entendre. C'est celle d'un homme qui compte peu d'années, mais qui a compté déjà bien des douleurs et bien des larmes.

Fils de ce siècle, il avait appris de lui à douter et à maudire. Le christianisme est venu à lui aux jours de sa tristesse et lui a appris à croire et à aimer : la foi et l'amour lui ont mis des chants sur les lèvres, et lui ont donné des frères qui écouteront ses chants. Il sera accueilli avec joie, on lui fera courage ; car il en est digne. Et si quelque chose de timide encore se trahit dans sa parole, s'il n'a raconté dans son poétique langage que les choses solitaires de son cœur, aidé, soutenu par des suffrages amis, il prendra bientôt un accent plus fort, il sortira de ce cercle de sentimens et de pensées intimes où il s'est jusqu'ici renfermé. Il chantera non plus seulement pour ceux qui ont souffert et senti comme lui, mais pour tous. De poète individuel, il deviendra poète social.

Cependant le livre que nous avons sous les yeux donne plus que des espérances. S'il promet pour l'avenir, c'est comme les fleurs qui parfument et embellissent le présent. Il est peu de mains qui aient offert de si brillantes pré-

[1] Paris, Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. 1 vol. in-8, prix : 4 fr.

mices. Ce petit livre sera relu plusieurs fois, et de ses vers beaucoup resteront dans la mémoire du cœur. Nous pourrions en citer plusieurs exemples. Nous en prenons un au hasard, peut-être aurions-nous pu mieux choisir; mais là où est l'abondance, difficile est le choix.

Heureux qui laisse errer sans compas, sans boussole,
Sa barque voyageuse à tous les vents du pôle!
Heureux qui ne suit pas au loin le flot des yeux
Pour voir sur quel rivage on navigue le mieux;
Qui, joyeux du présent, oublieux de la veille,
Comme il s'endort un jour le lendemain s'éveille,
Et ne demande pas à l'horizon le soir
Si le soleil doit luire ou la brume pleuvoir!
Pour qui cherche le port bien triste est le voyage!
On ne le voit jamais qu'à travers un nuage;
Toujours notre pensée est entre nous et lui;
Toujours demain se voit avec l'œil d'aujourd'hui.
Quand nous ne connaissons du ciel que la lumière,
Quand le premier soleil brille à notre paupière,
Tout nous appelle à vivre et sourit à nos yeux,
Tout est bon comme nous et beau comme les cieux.
Nous croyons au bonheur à l'aspect de l'aurore,
Mais au milieu du jour le temps se décolore,
L'horizon s'obscurcit, et notre œil incertain
N'ose sonder le soir trompé par le matin.

Fermons, fermons les yeux, l'avenir désespère;
Laissons couler la vie et la tombe se faire.
L'avenir ne peut être où règne le trépas;
L'homme n'a que deux jours, ne les alongeons pas
Après avoir brillé, l'astre perd sa lumière;
Du berceau jusqu'à nous, de nous jusqu'à la terre,
Voilà tout le passé, le présent, l'avenir:
Des pleurs pour commencer, et des pleurs pour finir.

Poésie catholique, par EDOUARD TURQUETY [1].

Quoique nous nous proposions de consacrer prochainement aux œuvres de M. Turquety un travail étendu, nous ne pouvons nous empêcher d'appeler dès à présent l'attention de ceux qui nous lisent sur le nouveau volume qu'il vient de publier. Ce n'est pas seulement le titre de ce livre qui le recommande à nos yeux; nous savons qu'en ce temps-ci il faut peu se fier aux étiquettes et qu'on doit tout d'abord goûter les choses même si l'on ne veut être trompé. Or, après un examen attentif de la *Poésie catholique*, nous trouvons que ce recueil diffère essentiellement de tous ceux que ces dernières années ont vu naître et mourir, et aussi des quelques uns qui ont survécu. La plupart de nos poètes s'imaginent ne pouvoir *chanter* s'ils ne réchauffent leur muse au feu de quelque passion... profane, pour ne rien dire de plus. M. Turquety a cru que le chrétien pouvait se passer de ce secours; il s'est dit: le monde chante ses passions, ses folles et criminelles amours, pourquoi ne chanterions-nous pas ce que nous aimons, l'Eglise et le ciel, les Saints et les Anges, Marie et le Christ, et le Dieu trois fois saint! Le monde fait retentir de tous côtés ses joies dissolues, pourquoi n'entendra-t-on pas sortir de notre bouche des cantiques de louange et d'actions de grâces? La poésie sera-t-elle si malheureuse que la foi et l'amour, l'amour des hommes et l'amour de Dieu, ne puissent rien lui donner de beau. Telle est la pensée qui a inspiré ce livre; quant à la manière dont cette pensée a été rendue, nous aurions trop d'éloges à donner pour qu'il nous soit permis de le faire ici. Nous n'aimons pas à envoyer à nos lecteurs de ces louanges aventureuses qui ne s'appuient sur rien, et, dans les limites qui nous sont imposées aujourd'hui, nous ne pourrions pas accompagner toutes nos assertions de preuves positives; cependant, et afin de justifier le peu que nous avons dit, nous citerons la pièce suivante:

A LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Ô ma mère, je viens encore
Me réfugier près de vous;
Je viens revoir vos yeux si doux,
Vos traits qui reflètent l'aurore.
Je vous parle et mes maux en sont presque oubliés.
Ô mère! ô laissez-moi vous peindre mon extase,
Et du fond de mon cœur comme du fond d'un vase,
Verser mon amour à vos pieds!

Je suis la plante moissonnée
Qui s'effeuillerait dans la mort,
Si vos deux bras n'étaient un port
Où reverdit l'âme fanée.
Mais sitôt que je vois le rayon de vos yeux,
Le sourire qui part de vos lèvres divines,
Il me semble qu'un ange arrache les épines
De la route qui mène aux cieux.

Ô ma mère! ô ma douce mère!
Éclaircissez enfin ma nuit;
Mon pauvre cœur s'use et languit
Dans sa tristesse solitaire.
Répandez vos parfums comme une vigne en fleurs,
Autour du chevet sombre où j'ai posé ma tête,
Où j'attends en pleurant la fin de la tempête
Et des crépuscules meilleurs.

Veillez sur moi, tendre colombe,
Protectrice de l'arbrisseau,
Votre aile a cherché mon berceau
Et s'arrêtera sur ma tombe.

[1] Un beau volume grand in-8°, papier vélin satiné; chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. Prix, 7 fr. 50. On trouve du même auteur, chez le même libraire, *Amour et Foi*, 2e édition, augmentée, 1 vol., 7 fr. 50. La 2e édition des *Esquisses*, premier ouvrage publié par M. Turquety, est sous presse.

Veillez sur moi qu'entoure un précoce linceul,
Sur moi que le présent, l'avenir décourage,
Et qui n'ai plus d'espoir qu'au pied de votre image,
Quand je souffre et que je suis seul.

Je suis seul... Oh! non, Vierge sainte,
Pardonne, il me reste avec toi,
Il me reste une mère à moi,
Et son âme écoute ma plainte :
Cette mère chérie, elle est là qui m'entend,
Qui verse sur mon front ses plus douces prières,
Et je me dis : Courage! oh! j'ai toujours deux mères,
L'une est ici, l'autre m'attend.

CARMINA. [1]

Voici un recueil modeste, bien ignoré, que je recommande à ceux des lecteurs de l'Université catholique qui n'auront pas tourné déjà cette page avec un sourire, en voyant au commencement ce mot : *Carmina.*

A ceux-là je ne ferai pas l'injure d'essayer ici une réhabilitation de la langue et de la poésie latines, que des hommes, au moins bien superficiels, ont pris à tâche, ce semble, de vouloir bannir du sein de nos écoles.

Cependant il est fort commun d'entendre dire : Mais, sans exclure totalement le latin, ne serait-il pas infiniment utile de faire marcher parallèlement à l'étude de cette langue morte l'étude des langues vivantes que nos fréquentes relations sociales avec les peuples voisins nous obligent de parler nous-mêmes? Et du moins, si l'on donne la préférence à la langue latine, à quoi bon forcer les jeunes disciples à perdre un temps précieux en vains et stériles essais de poésie? — Rien n'est plus faux que ce jeu de mots sur les langues mortes et les langues vivantes et sur la stérilité actuelle des premières. Ceci apparaîtra clairement à tout homme qui voudra méditer sérieusement les cinq propositions suivantes :

1° L'étude d'une langue est nécessaire comme base de toute éducation libérale.

2° Une langue morte est de tout point préférable à une langue vivante pour atteindre ce résultat.

3° La langue latine doit l'emporter sur les autres langues mortes, car elle réunit les deux premières qualités de tout idiôme humain : la majesté et la douceur.

4° Elle est en outre la langue de l'Église catholique, c'est-à-dire universelle.

5° Celui-là ignore la puissance d'une langue qui n'en connaît pas la poésie; il la pénètre davantage à mesure qu'il étudie aussi davantage ses poètes, et, si je puis dire ainsi, qu'il les pratique.

Si nous parlions à d'autres qu'aux lecteurs de l'Université catholique, il serait nécessaire sans doute de développer ces cinq propositions; mais il nous suffit de les livrer à leurs esprits méditatifs pour espérer qu'ils en reconnaîtront toute la portée. D'ailleurs, nous ne pourrions, sans dépasser les bornes d'un simple bulletin, nous livrer à une semblable discussion. Plus tard peut-être elle sera mieux placée dans le corps même de ce recueil.

Je ferai une seule réflexion. C'est que la langue française est fille de la langue latine, et qu'à ce titre seul, c'est pour nous un devoir de piété filiale de vénérer et d'aimer notre mère. Et il est remarquable que plus on a étudié cette langue digne de vénération, plus on a pénétré dans le cœur de cette mère, plus aussi on manie sa langue propre avec une fermeté et une noblesse infinies. Si l'on recherchait comment s'est formé le style de nos grands écrivains, je mets en fait qu'on en trouverait l'origine dans l'étude du latin. Je vais plus loin : c'est que, si l'on soulevait un peu les couronnes de chêne ou de laurier qui ennoblissent le front de nos grands prosateurs et de nos grands poètes, on y trouverait caché, sous les gloires plus récentes, le lierre naissant qui entourait les couronnes de poésie latine.

Et si nous voulions lever un instant le voile qui cache l'origine de ces *Carmina* sans nom d'auteur que nous annonçons aujourd'hui, nous trouverions là aussi une confirmation de nos paroles. Bien que le nom du poète latin moderne ne soit pas écrit au commencement de son livre, bien que ce nom soit ignoré du monde, il est connu de plusieurs anciens et nouveaux amis, et il leur est cher. Ceux-là savent que celui qui le porte manie la langue française non moins bien que la langue latine. On le pourrait trouver, ce nom, écrit dans les Annales des Concours généraux à l'endroit où sont réunis ceux qui, dans nos colléges, vers la fin de l'Empire, remportaient les palmes de l'adolescence. On le pourrait trouver écrit parmi les noms des hommes qui, plus tard, occupèrent dans l'université de France, des emplois, tantôt élevés, tantôt obscurs mais non moins nobles et utiles. Et nous pourrions à cette heure nommer la ville, petite, ignorée, où l'auteur de ces poésies latines remplit les fonctions de curé, où il saura peut-être à peine ce que nous disons ici de lui, et où sa voix a attiré au pied de la chaire chrétienne plus d'une oreille inaccoutumée.

Il y a donc dans la poésie latine quelque importance. Loin de dédaigner ses efforts il faut

[1] Chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69. 1 vol. in-8, prix : 2 fr. 50.

au contraire les encourager. Quand même elle ne serait qu'un doux et agréable délassement, l'on devrait y applaudir. Plût à Dieu que tant de jeunes gens que nous connaissons tous et qui sont morts misérablement, au lieu de chercher, à vingt ans, la gloire et les applaudissemens de la foule dans une poésie française brûlante et désespérée, plût à Dieu qu'ils n'eussent jamais songé à composer que des vers latins!

Les *Carmina* ne sont pas une compilation de pièces recueillies de côté et d'autre, dans les auteurs anciens, afin d'offrir aux élèves et aux professeurs des modèles de poésie latine. Ils sont le fruit des veilles de l'auteur. Celui-ci reconnut, pendant une expérience de quinze années passées à enseigner la jeunesse, l'inconvénient de ces recueils où les élèves trouvent déjà toutes traitées les matières qu'on leur propose. « C'est pourquoi, » dit-il dans une courte préface latine d'où nous traduisons ce passage, « c'est pourquoi j'ai rassemblé ces quelques vers que l'on ne trouvera certainement nulle part ailleurs. Peu des sujets qui s'y rencontrent m'appartiennent : j'ai beaucoup puisé dans les poètes de notre pays et de notre langue, me contentant souvent de reproduire leur pensée, quelquefois aussi fidèle interprète de leur parole elle-même. J'avais en effet remarqué que mes élèves traitaient ces sujets avec plus de facilité et de bonheur. On les eût dit sous l'influence d'un souffle inspirateur qui, passant de nos excellens poètes en eux, doublait leurs forces accoutumées; comme on voit les petits de l'aigle, timides encore et faibles par eux-mêmes, s'élever dans les espaces, emportés sur les ailes de leur mère. »

Nous recommandons, parmi les pièces traduites, *le Christ*, *les Prophètes*, *l'Eglise naissante*, de Racine fils; *le Coin du Feu*, *les Ruines*, *les Plaintes de Milton aveugle*, *les Poissons*, de Delille : *Tout est vanité hors l'amour de Dieu*, de Malherbe : *le Crucifix*, de Lamartine. Le texte français est en regard du texte latin. Parmi les pièces composées par l'auteur, les suivantes sont pleines de poésie : *In cædem sanctorum Innocentium*, *de Sancto Ludovico*, *de Felicitate agrestis vitæ*. Une traduction de l'*Entrevue d'Andromaque et d'Hector*, d'Homère, est admirable.

Dans ces poésies respire presque toujours un charme tout chrétien : la plupart des sujets sont religieux. Souvent on y trouve des ressouvenirs de Virgile qui semble se plaire avec le disciple venu de si longs siècles après lui. Il y a beaucoup de la douceur et de la pureté du poète latin : il y a aussi de sa tristesse.

Qu'on nous permette de citer en terminant quelques vers de la dernière pièce; c'est la traduction d'une des premières et des meilleures méditations de Lamartine. Le poète français commence ainsi :

Toi que j'ai recueilli sur sa bouche expirante
Avec son dernier souffle et son dernier adieu,
Symbole deux fois saint, don d'une main mourante,
Image de mon Dieu!

Que de pleurs ont coulé sur tes pieds que j'adore,
Depuis l'heure sacrée où du sein d'un martyr,
Dans mes tremblantes main tu passas, tiède encore
De son dernier soupir!

Les saints flambeaux jetaient une dernière flamme,
Le prêtre murmurait ces doux chants de la mort,
Pareils aux chants plaintifs que murmure une femme
A l'enfant qui s'endort.

Un de ses bras pendait sur la funèbre couche,
L'autre, languissamment replié sur son cœur,
Semblait chercher encore et presser sur sa bouche
L'image du Sauveur.

Voici maintenant la traduction latine de ces quatre strophes :

O cui supremis moriens amplexibus hæsit,
Cùm gemeret tenerum mens fugitiva vale :
O mihi quam dextrà languente reliquit amicus
Expirans, sacrum munus, imago Dei!

Ereptam frigente sinu, flatuque tepentem
Extremo, trepidæ cùm tenuere manus :
Ex hâc ingemuit dolor insolabilis horâ;
O crux, perpetuis fletibus uda mades.

Pallebat tremulâ fax ultima luce; sacerdos,
Invitans mortem, murmura blanda dabat;
Ut sedet ad cunas querulo modulamine mater,
Dùm pueri serpit membra per ægra sopor.

Funebri lecto pendet manus una; recumbit
Altera in immoto molle reflexa sinu :
Et redimentis adhuc Christi quæsisse videtur
Effigiem, caros ut premat ore pedes.

Il était difficile de lutter avec plus de bonheur contre le modèle. Le même succès accompagne toujours l'auteur des *Carmina* dans ses traductions des poètes français. On dirait que lui aussi est emporté sur les ailes de l'aigle, ou plutôt ce sont deux aigles qui volent de concert. Pour moi, lorsque ce volume me tombe sous la main, et que je l'ouvre à un de ces endroits où l'auteur latin lutte avec l'auteur français, je ne saurais dire en vérité lequel des deux je lis avec le plus de plaisir. — Je crois cependant que c'est toujours celui que je lis le premier.

F. L.

———

Recueil de lettres choisies dans les meilleurs écrivains français, accompagnées de notes biographiques et critiques, à l'usage des maisons d'éducation, *par* M. GÉNIN, *Professeur au collége royal de Strasbourg* [1].

On a raison de dire : *qu'une lettre, pour être bien faite, ne doit être qu'une conversation sur le papier* : mais encore faut-il que cette conversation *écrite* réunisse les principales qualités de la conversation parlée, c'est-à-dire, qu'elle soit facile et simple, en même temps que correcte, ce qui n'est ni aussi *simple*, ni aussi *facile* que l'on voudrait bien le croire. En effet, sous ce rapport, toute correspondance rentre dans le domaine de l'art d'écrire, dont une des plus grandes difficultés, comme aussi la perfection souveraine, est précisément : *le naturel joint à la correction*. Comment donc nier que le goût ne soit aussi nécessaire dans cette sphère de la littérature que dans toute autre ? Mais le goût n'est point une faculté qui naisse complète, quelque beau jour, au milieu de notre intelligence, de même que Minerve sortit toute armée du cerveau de Jupiter : le goût, comme chaque chose venant en ce monde, est soumis à des lois, à des conditions de développement. Cela étant, quel meilleur moyen de se former un goût sûr, que l'étude des chefs-d'œuvre ? De nos jours surtout, où le mépris des règles et des traditions produit, dans le monde littéraire, les plus monstrueux excès, combien la lecture des modèles, une lecture judicieusement sentie, ne devient-elle pas indispensable ?

C'est d'après cette idée tout-à-fait naturelle et vraie (rare mérite par les livres qui courent) ! que M. GÉNIN a conçu son travail. Voulant offrir à la jeunesse des écoles une sorte de galerie des meilleures productions du genre épistolaire, il a choisi dans la correspondance de nos écrivains les plus remarquables un nombre considérable de lettres qu'il a accompagnées de notes où les beautés et les défauts sont relevés et analysés avec autant de sagacité que de justesse. Outre cet avantage, on trouve sur chaque auteur un précis biographique contenant les faits principaux de sa vie et de son caractère.

Renfermés que nous sommes dans d'étroites limites (*spatiis inclusus iniquis* [2]), nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur les avantages du livre de M. GÉNIN, et de n'emprunter aucune citation à son excellente préface : mais peut-être ce que nous avons dit suffira-t-il pour faire sentir combien un tel recueil est approprié aux besoins des maisons d'éducation de l'un et de l'autre sex.

[1] Paris, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12. Prix 5 fr.

[2] Virgile.

Mois de Marie, grec-latin, ou *Marie honorée dans les classes*, par M. Conguet, *supérieur de séminaire* [1].

Il faut applaudir à tous les efforts qui se tentent pour sanctifier les études profanes, et unir la science divine à la science humaine. C'est une excellente coutume que celle de commencer les classes par quelques versets de l'Evangile récités par les élèves en français, en latin ou en grec, suivant leurs forces. L'auteur du Mois de Marie a tenté de faire un pas de plus dans cette voie, en réunissant pour tous les jours du mois de mai les morceaux les plus saillans des pères de l'Eglise grecque sur la sainte Vierge. Ces morceaux sont tous accompagnés de quelque sentence, hymne ou prière, en grec et en latin. A la fin du livre, un petit dictionnaire aidera les élèves dans la compréhension des mots les plus difficiles. Marie, la patronne de la France, est bien oubliée dans beaucoup de maisons d'éducation. Il serait temps qu'on se rappelât un peu sa puissance auprès de Dieu, et qu'on se souvînt surtout d'elle pendant les jours du mois qui lui est spécialement consacré.

Nous insérerons dans notre prochain numéro une exposition de la *Théorie catholique des sciences*, par M. Laurentie, sur laquelle nous avons déjà appelé l'attention de nos lecteurs.

La publication de l'*Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie* [2], par M. le comte de Montalembert, que nous avions annoncée dans notre dernier numéro, a été retardée par des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur, et notamment par la découverte de quelques nouveaux documens en Belgique. Nous croyons toutefois pouvoir assurer les personnes qui nous ont demandé cet ouvrage qu'il paraîtra dans les premiers jours de juin.

[1] In-18, chez Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, 9. Prix, 1 fr.

[2] Qui doit paraître chez Debécourt, éditeur, rue des Saints-Pères, 69.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

COURS SUR LA RELIGION
CONSIDÉRÉE DANS SES BASES
ET
DANS SES RAPPORTS AVEC LES OBJETS DIVERS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

TROISIÈME LEÇON.

Suite de l'exposition générale du Cours.

Quoique la raison de l'homme ne puisse pas embrasser dans sa simplicité la pensée divine réalisée dans le plan de cet univers, nous avons vu [1] que deux choses sont évidentes pour quiconque a étudié, à la lumière de la foi, les bases de la société humaine et les périodes successives de son existence :

1° Que, pour trouver le lien de la société humaine, il faut s'élever jusqu'à Dieu, et que le catholicisme, manifestation de Dieu la plus parfaite, renferme aussi le principe de la plus haute perfection sociale ;

C'est ce que nous avons essayé déjà de prouver.

2° Que les hauteurs de l'ordre éternel, qui nous est dévoilé par le christianisme, sont le seul point de vue d'où l'on peut contempler, dans leur véritable jour, les révolutions de l'ordre temporel ; que, de l'histoire de l'immortelle société de l'homme avec Dieu, qui nous est racontée par la foi, s'échappe une lumière qui nous fait pénétrer aussi avant que possible dans les ténèbres répandues sur l'origine de la race humaine, sur le terme de son existence, sur sa marche à travers les siècles ;

C'est ce qu'il nous reste à montrer.

Ici nous demanderons à nos lecteurs de nous permettre d'élargir un peu le cadre dans lequel nous nous sommes renfermés jusqu'à présent, et, au lieu d'un simple plan, de leur présenter une analyse un peu étendue de cette dernière partie de notre cours. En nous interdisant des développemens qui nous paraissent nécessaires, nous craindrions que quelques unes de nos idées, mal comprises, ne soulevassent des objections que nous devons avoir à cœur d'éviter.

Le Calvaire est le centre du monde, vu dans le grand jour de la révélation.

C'est le point d'où nous pouvons embrasser toute l'histoire de l'humanité, toute la suite des desseins éternels de Dieu réalisés dans le temps.

Car la chute étant le point de départ de la race humaine, la Rédemption est le mot de ses destinées.

Et le lien qui unit les doubles destinées de l'homme, son existence dans le temps à son existence dans l'éternité, se

[1] Livraison de mars.

révèle surtout sur le Calvaire. Car les ineffables rapports que la Croix établit entre l'homme et Dieu ont des conséquences qui changent tous les rapports des hommes entre eux ; la Croix renouvelle toutes choses, elle fait une nouvelle terre en même temps qu'un nouveau ciel.

Mais tout est lié dans les plans de Dieu. Le monde nouveau, dont la Croix pose la base immortelle, n'est que le monde primitif tombé en Adam ; cet enfantement miraculeux par lequel l'humanité reçoit une vie divine, a été préparé par un travail et par une souffrance de quarante siècles.

Donc pour comprendre les temps qui ont suivi Jésus-Christ, il est nécessaire d'étudier les temps qui l'ont précédé.

Or, si du Calvaire nous jetons les yeux sur le passé du monde, qu'apercevons-nous?

Un fait d'abord qui domine toute l'histoire des anciens temps, l'existence miraculeuse d'un peuple, à laquelle nous avons vu déjà se rattacher toute l'économie des desseins de Dieu, dans l'ordre surnaturel.

La nation juive n'est pas moins merveilleuse à considérer sous le point de vue qui nous occupe dans ce moment ; car dans la mission religieuse de ce peuple se trouve renfermée une mission temporelle qui consiste, comme la première, à conserver le passé et à préparer l'avenir du monde, qui embrasse par conséquent tous les siècles. Résumant en lui l'antiquité et en avant des temps anciens ; liant par ses institutions, par toute la suite miraculeuse de son histoire les commencemens de la société humaine à ses développemens futurs, le mystère de la déchéance au mystère de la régénération, Israël nous apparait comme un type divin dont la vie représente toute la vie de l'humanité.

Et pour entrevoir la pensée divine réalisée dans la société juive, et qui commence à se manifester par la vocation d'Abraham, il faut remonter plus haut.

Si nous recherchons le lien de la société humaine, après le péché, nous apercevons un double principe d'unité ; l'un naturel, le souvenir d'un premier homme, tige commune de toutes les branches de la race humaine ; l'autre surnaturel, l'espérance d'un rédempteur en qui toute l'humanité, frappée de mort en son premier père, retrouvera une nouvelle et divine existence.

Mais, à mesure que le genre humain s'éloigne de son berceau, les ténèbres sorties du péché s'épaississent autour de lui, la tradition s'obscurcit ; les hommes ne voient plus, dans la nuit qui les entoure, le double lien destiné à les unir dans le passé et dans l'avenir ; ils ne sont plus frères ; et c'est alors que Dieu ne retrouvant plus sa pensée dans la société humaine, qui se divise à l'infini, choisit un peuple et le sépare des autres peuples.

Et voyez comme le dessein de la société générale se résume, se concentre dans cette société particulière.

Avant que le genre humain eût détourné ses yeux de la grande lumière de la tradition, que voyait-il dans le passé?

Une source commune de l'existence de tous les hommes, frères en Adam ;

De même les Juifs, en remontant à leur origine, se trouvent tous frères en Abraham.

Qu'est-ce que le genre humain voyait dans l'avenir ?

Une fraternité plus intime et plus haute, ayant sa source dans la vie divine à laquelle tous les hommes doivent être enfantés par un même Rédempteur ;

La nuit de l'avenir, éclairée par les promesses célestes et par une suite d'éclatantes prophéties, montre aux Juifs le Rédempteur sortant de la postérité d'Abraham ; l'espérance commune de tous les peuples est l'espérance propre de ce peuple, le terme et la raison de son existence.

Ainsi l'unité de la nation juive, qui tient, par une double racine, à la terre et au ciel, à Abraham et au Messie, reconstitue sur son double principe l'unité brisée du genre humain.

Abraham n'a qu'un fils, Isaac, en qui la foi du patriarche est éprouvée et le sacrifice du Messie futur figuré.

D'Isaac deux enfans, mais un seul héritier des promesses, et ce n'est pas celui que désigne l'ordre de la naissance et la volonté du père, mais celui que le ciel a choisi.

Ainsi, pendant deux générations, Israël n'est qu'un germe qui mûrit dans le sein de Dieu, avant de se développer.

De Jacob sortent les douze patriarches qui donnent leurs noms aux douze tribus.

La vie errante et nomade n'est plus possible; il faut à la postérité d'Abraham, qui se multiplie de jour en jour, un abri plus fixe que la tente que l'on dresse le soir et qu'on enlève le matin.

Mais comment la famille deviendra-t-elle un peuple? comment se fera une transformation, un développement devenu nécessaire?

A la dure condition à laquelle a été soumis le développement de l'existence humaine, depuis le péché.

Et si vous voulez reconnaître cette condition, constater une loi générale, inexplicable sans la chute primitive de l'homme,

Voyez, dans chaque homme, la vie des sens précéder la vie de l'intelligence; l'esprit, au moment où il s'éveille, esclave de la matière, ne pouvant conquérir une liberté qui n'est jamais parfaite ici-bas, que par la souffrance et par le combat;

Et pour vous convaincre qu'il en est de même dans la vie sociale, laissant de côté l'histoire des sociétés particulières, qu'il serait trop long de parcourir, qu'il vous suffise de jeter un coup d'œil sur l'histoire du genre humain. Pendant la longue période qui sépare la rédemption de la chute, qu'apercevez-vous dans toutes les contrées du monde, sans exception? L'homme esclave de l'homme; l'abus effrayant de la force, qui a fini par reléguer les cinq sixièmes du genre humain dans une condition qui touche à la condition de la brute. Et lorsque la délivrance de la race humaine, achetée par quarante siècles de servitude, a commencé sur le Calvaire, que voyez-vous? La liberté, née du sang du Christ, ne pouvant prendre racine sur le sol du vieux monde païen, qu'après que ce sol a été arrosé par le sang de quatre millions de martyrs; et puis, ce germe divin ne se développant, à travers les siècles, que peu à peu, au milieu des calamités et des révolutions; l'affranchissement progressif de l'humanité, une œuvre lente, qui ne s'accomplit que par la lutte toujours laborieuse, quelquefois sanglante, du droit contre la force, de la société du ciel contre les sociétés de la terre, du règne de Dieu contre le règne de l'homme.

Ainsi, sous diverses formes, une même loi, contre laquelle la philosophie se révolte et que la religion seule explique, l'esprit dans les liens de la matière, ne pouvant être affranchi que par un secours d'en haut, et à la sévère condition de la souffrance et du travail, c'est là ce que nous révèle l'étude de l'homme et de l'humanité.

Cette grande loi a dû être représentée en Israël, type de l'existence humaine.

Aussi lorsque, trop nombreux pour n'être plus qu'une famille, vous croyez que le moment est arrivé pour lui de devenir un peuple, voyez-le sur la route de l'Egypte, chassé par la faim, vers la maison de la servitude; la *faim* qui, livrant au riche la vie du pauvre, est le principe le plus général, le plus permanent de l'esclavage parmi les hommes.

L'histoire ne nous montre pas un joug plus pesant que celui que l'Egypte impose à Israël; et il doit en être ainsi, l'abaissement de ce peuple devant être mesuré par la hauteur même de sa mission. Dieu souffre donc que la race en qui reposent les destinées de la race humaine, et qui renferme en elle le germe d'où doit sortir le Sauveur du monde, que le peuple qui porte écrit sur son front le nom de *peuple de Dieu*, soit courbé, comme une bête de somme, pendant deux cents ans, sous le fouet des valets des Pharaons, qu'il s'épuise aux plus durs travaux, au service de ces rois orgueilleux qui, ne pouvant pas triompher autrement de la mort, ont imaginé de se bâtir des tombeaux immortels. Car des savans ont pensé, et je crois volontiers, que quelques unes des pyramides ont été construites par les mains des Juifs; en sorte que ces gigantesques monumens demeurés debout au milieu de la poussière de la vieille Égypte et qui semblent défier les siècles, seraient un témoignage de la force d'Israël esclave, destiné à durer autant que lui-même.

Cependant, malgré le fardeau de la servitude qui s'appesantit de jour en

jour sur la postérité d'Abraham, il y a dans le sang de ce patriarche que Dieu a béni, une puissance de vie qui multiplie cette race opprimée au point d'épouvanter ses oppresseurs. Un arrêt barbare voue à la mort tous les nouveau-nés d'entre les Juifs. Si cet ordre s'exécute, les promesses périssent; aussi la miséricorde de Dieu s'est éveillée à ce dernier excès; elle recueille par les mains même de la fille de Pharaon l'espérance d'Israël qui flotte dans un frêle berceau, qui est près d'être submergée dans les eaux du Nil; sauvé miraculeusement de la mort qui devait envelopper toute sa race, le sauveur d'Israël grandit dans le palais même des rois qui l'oppriment.

Ce qui suit, le récit miraculeux de la délivrance d'Israël, écrit par Moïse, sous la dictée de Dieu, n'est-ce que l'histoire d'un peuple? n'est-ce pas l'histoire de tous les peuples? Au moment solennel où ils font le premier pas de la barbarie vers un état meilleur, ne les voyons-nous pas tous recevoir le signal « d'un homme « sauvé lui-même de l'oppression et de l'i« gnorance qui pèse sur sa nation, instruit « dans la science de Dieu et dans celle « des rois, dans l'art de la religion et du « gouvernement, et revêtu de l'auguste « ministère de former une société. Et « n'est-ce pas des hommes d'un grand « caractère de politique et de religion, « qui, dans tous les temps, ont arraché « les peuples à l'ignorance, à l'erreur, à « l'oppression, à travers la *mer de sang* « des révolutions et des guerres civiles « ou étrangères [1]? » Et ce long voyage à travers le désert ne se retrouve-t-il pas dans la vie de toutes les nations? n'est-ce pas là ce que l'on voit à ces époques de transition, lorsqu'une société ayant brisé, en grandissant, les institutions qui protégèrent son enfance, et de nouvelles institutions n'étant pas nées encore de leurs débris, elle est condamnée à camper sous la tente, regrettant le passé, impatiente du présent, inquiète de l'avenir; ères longues d'ordinaire autant que pénibles, en sorte que dans la génération sortie de la maison de la servitude il se trouve à peine quelques hommes qui arrivent jusqu'à la terre promise.

Quoi qu'il en soit, c'est pendant les quarante années où il erre dans le désert qu'Israël est constitué en corps de nation, qu'il reçoit de Moïse ces institutions « d'où sont sorties des lois et des « mœurs qui semblent destinées, dit « Rousseau, malgré la persécution du « genre humain, à durer autant que le « monde; » institutions dans lesquelles il faudrait voir, par conséquent, la plus étonnante création de l'homme, si, en les regardant de près, on n'apercevait pas des caractères évidens qui manifestent la main de Dieu. C'est ce dont une rapide analyse suffira pour nous convaincre.

Et d'abord admirons comment, par une suite d'événemens que Dieu a conduits, le peuple juif se trouve, au moment où il entre dans la vie sociale, sous le rapport du double élément qui constitue la société humaine, l'*unité* et la *liberté*, dans des conditions que nous ne retrouverions dans les commencemens d'aucun autre peuple.

L'*unité*: Nous avons déjà vu le double lien par lequel Dieu a indissolublement uni la nation juive, Abraham et le Messie.

La *liberté*: Hier, sous le niveau de la même servitude, tous esclaves de Pharaon; aujourd'hui, par l'effet d'une miraculeuse délivrance, tous les affranchis de Dieu. La liberté d'Israël n'est donc pas une conquête du peuple, à laquelle tous n'auraient pas contribué également, dont quelques uns pourraient, par conséquent, revendiquer une part plus grande: c'est un bien commun qui vient de Dieu seul. Donc, à l'origine de cette société, aucune de ces inégalités de conditions et de droits source première de toutes les révolutions qui ont troublé l'existence des autres sociétés et ensanglanté si souvent leur histoire. En Israël, point d'autres distinctions que celles qui ont leur racine dans la nature, ou qui seront établies par une volonté expresse de Dieu.

Mais voyons la création sociale que Dieu élève dans le désert, par les mains de Moïse, avec ces élémens si merveilleusement préparés.

[1] De Bonald, *Législation primitive*, discours prélim.

On comprend que ce n'est qu'un coup d'œil que nous pouvons jeter ici sur la constitution temporelle du peuple juif, quelques caractères généraux que nous allons essayer de saisir, négligeant nécessairement tous les détails.

Ce qu'il faut considérer d'abord dans toute société, c'est le pouvoir dont la volonté souveraine est le lien des volontés particulières, et le premier principe, par conséquent, de l'existence du corps social.

Les diverses formes que peut revêtir la souveraineté déterminent les formes et les noms divers de la société parmi les hommes : monarchie, aristocratie, démocratie.

La société de Moïse n'appartient à aucune de ces formes de la société humaine; c'est quelque chose de plus haut.

Car j'ouvre l'acte solennel qui constitue l'existence temporelle en même temps que l'existence religieuse du peuple juif, et je lis :

« Je suis Jéhovah ton Dieu, qui t'ai « emmené de la terre d'Egypte, de la « maison de la servitude ; tu ne feras « point d'autres Dieux devant ma face. »

Ainsi, non seulement le Dieu de toutes les nations est plus particulièrement le Dieu d'Israël, mais il est son roi. Son titre est la délivrance miraculeuse de ce peuple : il a brisé ses fers; il a marché devant lui dans toute la route qui l'a conduit de la maison de la servitude à la terre promise ; il continuera à résider au milieu de lui, et le tabernacle sera le centre de l'existence politique comme de l'existence religieuse du peuple juif.

Par là, ces grandes vérités sur lesquelles reposent la base et tout l'ordre du monde présent; l'unité de Dieu, principe de l'unité de la race humaine; la souveraineté de Dieu, première source de toute souveraineté parmi les hommes, ces dogmes, plus ou moins obscurcis dans le reste de l'univers, sont représentés extérieurement, revêtent une forme vivante, si j'ose ainsi parler, dans la société du peuple juif.

Et de là des conséquences qui embrassent tout l'ordre social, et qui élèvent la constitution de Moïse infiniment au dessus de toutes les constitutions qui ont été l'œuvre des hommes.

Car, en premier lieu, Dieu est le lien, il est vrai, de toute société; la souveraineté des hommes représente la souveraineté de Dieu, et c'est de là que lui vient le pouvoir qu'elle a de plier les volontés particulières, de les unir en faisceau, ce qui est l'effet propre de la volonté du souverain ou de la loi, comme le sens même du mot l'indique : *lex à legere*. La loi a donc toujours quelque chose de sacré, parce qu'elle a sa racine en Dieu. Mais la loi des sociétés humaines, c'est la volonté de Dieu manifestée par l'homme ; c'est, par conséquent, la puissance, la perfection de l'être infini, limitées par l'imperfection, par la faiblesse de l'être fini. Au lieu que dans la société seule des Juifs, la loi, c'est la volonté de Dieu, exprimée par la parole même de Dieu; et de là cette force toute particulière et étonnante avec laquelle on la voit rapprocher les volontés divergentes; de là, en Israël, une unité sociale si intime, qu'elle ne peut être comparée qu'à l'unité de la vie individuelle, comme le figure cette vive image, propre aux historiens de la nation juive : *Israël se lève; il marche comme un seul homme.*

En second lieu, dans le pouvoir souverain, lien de l'existence commune, se trouve aussi la garantie des existences individuelles, et la liberté a comme l'unité sa racine dans le principe social qui soumet à la loi toutes les conditions, tous les rangs. Mais ce grand principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, ce mot que nous sommes si fiers d'avoir écrit dans les constitutions de notre temps, et qui, quelque jour peut-être, sera quelque chose de plus qu'un mot pour les peuples modernes, si vous voulez voir toute la réalité qu'il exprime, il faut la chercher dans la constitution du plus ancien des peuples. C'est dans la république des Juifs que toute distinction humaine s'efface devant la volonté souveraine, qui est la volonté de Dieu même; c'est de la loi promulguée sur le Sinaï, et qui continue à s'expliquer elle-même dans le tabernacle, qu'il est vrai de dire qu'elle abaisse toutes les existences au même niveau, qu'elle peut protéger tous les membres de la cité, parce qu'elle est plus haute que tous de toute la hauteur

qui sépare la terre du ciel, *lex major omnibus*.

Après avoir arrêté nos yeux sur le pouvoir souverain, il faut voir son action sur la société.

Cette action s'exerce par le ministère social.

Moyen nécessaire par lequel la volonté du souverain se réalise au dehors, le ministère doit, par son organisation, correspondre à tous les besoins de la société.

Or, si nous recherchons ce que présente de plus général la vie des sociétés, nous apercevons le mystérieux phénomène dans lequel se résume la vie de tous les êtres finis, individuels ou collectifs, la variété s'échappant de l'unité. Toute société sort d'une pensée première, qui détermine le principe, la forme, le terme de son existence, et qui renferme par conséquent sa véritable constitution. De là deux conditions de la vie sociale; il faut, premièrement, que la société demeure dans la limite de la pensée qui la constitue, sans quoi l'unité serait brisée, et, secondement, qu'elle s'élève par degrés à toute la perfection renfermée dans cette pensée première; en d'autres termes, le *progrès* dans *l'ordre*, le *développement* dans *l'unité*, telle est la loi générale de l'existence des sociétés. C'est le sentiment du double besoin correspondant aux deux termes de cette loi, qui a produit cet antagonisme que nous retrouvons dans l'histoire de tous les peuples, ces deux partis qui, sous des noms divers, se sont toujours disputé le monde, les hommes du *passé*, de la *résistance*, les hommes de *l'avenir*, du *mouvement*. Chacun de ces partis a raison, aucun n'a complétement raison. La marche naturelle des sociétés, comme de tous les êtres qui vivent dans le temps et dans l'espace, étant déterminée par le point d'où elles partent, par le but où elles tendent, il faudrait embrasser ces deux termes pour leur tracer une route certaine; or, c'est plus que ne peut l'œil faible de l'homme, et de là, dans les hommes qui tiennent dans leurs mains les destinées des peuples, ces exclusives préoccupations, qui tantôt, de peur que la société ne tombe en marchant, la tiennent enchaînée à son berceau, et tantôt, en voulant la faire avancer trop vite dans la voie du progrès, la brisent contre l'écueil des révolutions.

La pensée de la société juive c'est, comme nous l'avons vu, la pensée même que Dieu avait voulu réaliser primitivement dans le plan de la société du genre humain. Cette pensée infinie dans son principe, qui est Dieu, embrasse dans ses conséquences tous les progrès indéfinis de l'humanité. La forme particulière qu'elle revêt dans la société de Moïse, et qui détermine la limite de ses développemens dans la constitution du peuple juif, n'est donc qu'une forme transitoire, destinée à préparer quelque chose de plus parfait. La société que nous voyons naître au pied du Sinaï est la figure et le germe de la société qui doit naître un jour au pied de la croix.

Pour conduire Israël sur le chemin de ces miraculeuses destinées, Dieu établit un double ministère, correspondant aux deux conditions de la vie sociale que nous avons constatées.

En premier lieu, la tribu de Lévi est choisie pour représenter le principe divin dans lequel réside l'unité d'Israël; cette tribu est elle-même partagée en deux classes : d'un côté, les simples lévites, consacrés aux fonctions du culte, forme extérieure et sensible de la loi; de l'autre les prêtres, aux mains de qui est remis le dépôt de la loi. Le grand-prêtre, assisté des princes des prêtres, répond à tous les doutes qui peuvent s'élever sur le sens de la loi de Dieu, il veille par conséquent à ce que la pensée divine qui constitue l'existence temporelle en même temps que l'existence religieuse d'Israël, ne souffre aucune altération. Les fonctions du sacerdoce sont les seules que nous voyons héréditaires à l'origine de la société juive; l'hérédité, qui est la racine par laquelle un pouvoir tient au passé, est le privilége naturel des pouvoirs conservateurs.

En second lieu, il ne suffit pas que la pensée sociale soit conservée dans son intégrité, il faut qu'elle se développe, et cela est nécessaire, surtout dans la société miraculeuse que nous considérons, qui n'est que l'ébauche d'une société plus parfaite. Dieu pourvoit à ce besoin en instituant le ministère des prophètes. Les prophètes sont les hom-

mes de l'avenir, comme les prêtres sont les hommes du passé; l'œil du prêtre est fixé sur la loi de Moïse, point de départ de la société juive; l'œil du prophète entrevoit dans une loi plus haute le terme de cette société. Par l'action combinée de ce double ministère, l'unité se développe sans se briser, le progrès s'accomplit dans l'ordre; l'existence d'Israël est comme une chaîne merveilleuse dont Dieu tient le premier anneau fixé au Sinaï par la main des prêtres, et qu'il déroule à travers les siècles, dont il attache au Calvaire le dernier anneau par la main des prophètes.

Quoique l'esprit prophétique se manifeste, dès la première origine de la nation juive, dans les patriarches, dans Moïse, le ministère des prophètes proprement dit, n'apparaît que beaucoup plus tard; et il devait en être ainsi; il faut que l'unité sociale soit constituée avant de se développer [1].

Quoique le prophète exerce une mission plus haute, dans un sens, que celle du prêtre, puisqu'il représente l'esprit de la loi, que sa parole éveille cet esprit toutes les fois qu'il semble s'être endormi dans la parole du prêtre, le prophète est soumis cependant au sacerdoce, seul juge de sa mission; et il est encore naturel qu'il en soit ainsi : l'unité étant la première condition de l'existence sociale, le principe nécessaire de tout progrès, le pouvoir qui représente l'unité doit dominer tous les pouvoirs.

Le ministère prophétique, de même que le ministère sacerdotal, dont il était le complément, était, de sa nature, tout renfermé dans l'ordre purement spirituel. Le prêtre promulgue le sens de la loi, le prophète en développe l'esprit; là s'arrête leur mission.

Comment la loi sera-t-elle réalisée au dehors dans cette suite d'actes particuliers dont se compose la vie extérieure de la société?

[1] Par une autre conséquence naturelle des considérations que nous avons développées, le ministère des prophètes a dû disparaître lorsque les développelemens auxquels il se liait ont été accomplis; ce qui explique pourquoi il n'existe pas dans l'Eglise un ministère prophétique, quoique beaucoup de saints aient mérité d'être favorisés du don de prophétie.

La justice est quelque chose d'absolu en soi, de souverainement parfait, comme Dieu, de qui elle émane. Donc la justice doit être définie par une autorité infaillible, divine.

Mais les formes que la justice revêt dans la vie de l'homme ou de la société sont nécessairement mobiles, imparfaites; donc il est naturel que ces formes soient déterminées par une autorité humaine.

Moïse institue dans le désert une assemblée formée de soixante-dix vieillards choisis dans les douze tribus. A ce conseil souverain, par qui la nation est représentée, est attribué le soin de diriger le mouvement variable de la société, d'après les règles invariables de la loi de Dieu.

Déclarer le sens de la loi, c'est la fonction exclusive du sacerdoce.

Appliquer la loi, par des décrets souverains, dans toutes les questions particulières qui intéressent l'état ou même les individus, c'est la fonction du conseil des Anciens.

Là, apparaît dans la constitution de Moïse le principe de la distinction et de l'union de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle, principe sur lequel doit reposer un jour toute l'économie de la société chrétienne.

En considérant le faîte, si j'ose ainsi parler, de la société de Moïse, les pouvoirs qui sont comme la clef de la voûte, nous avons vu tout l'édifice. Chaque bourgade, chaque ville, chaque tribu est constituée sur le modèle de la société tout entière. Partout un sanhédrin et un conseil des Anciens; une hiérarchie, par conséquent, d'une merveilleuse simplicité; des juridictions, expression d'une même idée, qui, s'enchaînant les unes aux autres, remontent à la double juridiction centrale et souveraine, qui est le principe de l'unité d'Israel. Aucune fonction n'est rétribuée : tous les fonctionnaires sont responsables : tous peuvent être jugés, même le prophète, même le grand-prêtre.

Après ce coup d'œil imparfait sur la constitution politique du peuple juif, il resterait à envisager son organisation sociale, mais ceci nous mènerait beaucoup trop loin.

Pour montrer par un seul exemple combien la pensée d'où sont sorties les institutions de Moïse était en avant de l'époque où vivait ce législateur, il nous suffira de fixer l'attention sur les conséquences sociales de deux institutions religieuses du peuple juif, l'année jubilaire et l'année sabbatique.

L'année jubilaire rétablit, tous les cinquante ans, l'égalité du partage primitif de la terre promise; toutes les familles dépossédées par une cause quelconque rentrent dans l'héritage de leurs pères.

L'année sabbatique affranchit, tous les sept ans, tous les débiteurs qui, devenus insolvables, ont été forcés d'engager leur liberté à leurs créanciers.

Ainsi la ruine d'un homme n'entraîne point la ruine de la famille; or c'est la famille et non l'homme qui est l'individu social dont il importe surtout au législateur de protéger l'existence; une trop grande concentration de la propriété dans les mêmes mains devient impossible; le corps social est préservé de sa maladie la plus mortelle, le paupérisme, et nous trouvons enfin dans la législation du plus ancien peuple du monde une admirable solution du plus grave problème de l'économie sociale que l'antiquité ne sut résoudre que par l'esclavage, et auquel le Christianisme seul a pu trouver une solution plus parfaite encore, *la charité*.

L'ABBÉ DE SALINIS.

COURS D'INTRODUCTION

A

L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

SIXIÈME LEÇON.

Dans l'étude de la vérité, et particulièrement dans la contemplation des vérités divines, il arrive quelquefois à l'esprit ce qui arrive à un homme qui, placé sur une montagne élevée, voit à droite et à gauche deux rivières rouler leurs ondes dans le lointain. En observant leur direction et l'inclinaison du sol, il peut lui être possible de préjuger qu'à une certaine distance ces deux cours d'eau se réunissent et se confondent.

Nous trouvons ici une image des pensées qui viennent s'offrir à nous au point où nous sommes arrivés. Deux ordres, et, si je puis parler ainsi, deux courans de vérités ont passé sous nos yeux. Nous avons vu que l'aveu des fautes, uni à la souffrance volontaire, présentait, dès l'origine du genre humain, un remède moral, appelé en quelque sorte par le caractère propre de la corruption humaine, mélange d'orgueil et de volupté, et que ce remède fut en particulier consacré par les rites observés chez l'ancien peuple de Dieu.

Nous avons vu, d'une autre part, que le dogme de l'Incarnation une fois admis, toutes les analogies conduisent à reconnaître que les moyens par lesquels la grâce se communique, doivent être à la fois spirituels et sensibles; qu'un rit matériel doit servir d'enveloppe et de corps à l'élément céleste qui régénère et qui purifie.

Voilà les deux courans de vérités dont nous parlions tout à l'heure. Or, ne voyons-nous pas qu'il doit s'opérer entre eux une jonction dans le sein du Christianisme? Que le Christ ait rejeté, aboli le rite sacré de l'aveu des fautes et des œuvres pénitentiaires, cette supposition serait contraire au plan même du divin consommateur de la loi ancienne. Car il a aboli, dans la loi ancienne, ce qui était relatif au juif et non ce qui était relatif à l'homme, et le rit dont il s'agit répondait non aux simples convenances des mœurs juives, mais aux besoins de la nature humaine. On peut donc affirmer que ce rite, sous une forme ou sous une autre, a dû se perpétuer dans l'institution chrétienne. Mais n'est-il pas également vraisemblable qu'il a dû y faire partie des sacremens proprement dits, c'est-à-dire, être au nombre de ces moyens spirituels et sensibles, qui sont, comme nous l'avons remarqué, le rayonnement de l'Incarnation? Il n'est pas à croire qu'en établissant de semblables moyens pour communiquer la grâce, le Christ n'en ait pas coordonné spécialement un au besoin le plus intime et le plus fondamental de la vie spirituelle,

-à la rémission des fautes. S'il en est ainsi, quel signe extérieur pouvait plus convenablement servir d'enveloppe et de canal à la grâce purificatrice, que le rite expiatoire qui avait été pratiqué chez les juifs, indiqué aux premiers hommes, et qui, par sa nature même, correspond si bien à l'orgueilleuse volupté du péché?

Tel est donc le terme où aboutissent les deux courans de vérités que nous avons suivis dans nos réflexions précédentes; tel est le point où leur jonction s'opère. Il nous semble impossible, en observant attentivement leur direction, de ne pas arriver à cette conséquence, qu'il est éminemment conforme à l'essence même du Christianisme que la *grâce de la rémission soit jointe à un rit extérieur, comprenant à la fois la confession des péchés et les œuvres de pénitence.*

Cette institution est, sous plusieurs autres rapports, dans une intime harmonie avec le plan du Christianisme. Si la régénération parfaite de l'homme ne doit s'accomplir que dans le ciel, néanmoins elle est déjà sur la terre à l'état de germe. Nous sommes, dit S. Jacques, *un certain commencement de créature* [1]. S. Paul nous compare à des semences enfouies dans le sein de la terre. Or, la régénération totale de notre nature se compose d'autant de régénérations particulières qu'il y a d'infirmités et de vices dans notre être malade et désordonné. Nous sommes blessés dans notre intelligence, dans notre amour, dans notre force, dans les relations de notre corps avec notre âme, en un mot, dans toutes nos puissances; et c'est pourquoi le Christ, tout couvert de plaies après sa flagellation, apparaît comme le représentant de l'humanité, et il fut dit de lui: *voilà l'homme*. Il doit donc exister, dans les institutions chrétiennes, des élémens divers de régénération, des germes particuliers correspondans à tous les germes de désorganisation dont notre nature est affectée.

Parmi ces diverses perturbations de notre être, il en est une qui est d'autant plus active qu'elle est moins remarquée, c'est la désharmonie qui existe en nous entre la pensée et la parole. Elles devraient être naturellement unies; car, de même que le Fils éternel de Dieu est à la fois l'intelligence et la parole du Père, de même l'homme produit aussi du fond de sa substance sa pensée, qui est la parole de l'âme, et qui tend à se transformer en parole extérieure, en vertu des lois de notre double nature spirituelle et corporelle. Si nous étions dans un état parfait, cette harmonie de la pensée et de la parole serait complète et permanente. Non seulement toute parole serait l'expression vraie, candide et pure de nos pensées, mais encore toute pensée se revêtirait de la parole extérieure, pour reproduire et circuler dans la société des autres âmes; mais il n'en est point ainsi. La pensée de nos fautes se creuse, au fond de notre âme, un recoin dans lequel elle se cache en silence; espèce d'antre ténébreux et sourd, où la lumière de la parole ne pénètre pas, et d'où ne s'échappe aucun son. Pour qu'il y ait, sous ce rapport, un commencement de régénération en nous, il faut que cette division de la pensée et de la parole cesse à quelque degré. La confession est le germe divin de leur harmonie renaissante.

Telle est une des raisons les plus secrètes du bien-être qu'elle fait éprouver à l'âme. Il en est à quelques égards de la satisfaction morale comme de la satisfaction physique: sa cause sensible et manifeste se rattache à plusieurs causes cachées. Lorsque nous avons pris de la nourriture, la cause immédiate de la satisfaction que notre organisme ressent est l'apaisement du besoin de la faim; mais ce besoin n'a pu être achevé sans que les alimens se soient mis en rapport, par leur action intime, avec les ressorts les plus imperceptibles de la vie organique. De même la confiance d'avoir recouvré la paix avec Dieu, voilà la cause générale et sensible de la satisfaction que la confession rend à l'âme: mais cette paix avec Dieu ne s'établit pas en nous sans que les puissances de notre nature soient aussi pacifiées et harmonisées les unes avec les autres dans leurs plus intimes relations. Quand l'accord divin de la pensée et de la parole renaît par la confession, l'instinct spirituel

[1] Ut simus initium aliquod creaturæ ejus. *Epist.*, c. 1, v. 18.

qui aspire à cet accord, ce noble et doux instinct, qui a de si profondes racines en nous, s'épanouit, et en refleurissant mêle le parfum qui lui est propre à l'atmosphère pacifique et sereine dont l'âme est enveloppée.

Mais cette pratique purificatrice ne rétablit pas seulement la concordance, la sainte société de nos pensées et de nos paroles : elle rétablit aussi en germe, et sous un rapport très important, l'harmonie de chaque âme avec la grande société des âmes. Si le feu de la charité les embrasait universellement, il les transformerait au point de rendre chacune d'elles transparente pour toutes les autres. Un poète a dit qu'au jugement dernier tous les hommes auraient comme des corps de verre, qui laisseraient pénétrer les regards de tous dans le cœur de tous. Si cette fiction est pleine de vérité pour le jour de la justice, elle l'est surtout appliquée au règne de l'amour. La transparence des âmes est un des spectacles du ciel : nulle pensée ne se voile dans les splendeurs de l'éternelle union. Dieu a voulu que les étoiles se renvoyassent mutuellement leurs rayons comme une parole lumineuse qui unit les mondes : si chacune d'elles retenait quelques-uns des siens, et laissait voir aux autres étoiles, dans le sein de son orbe resplendissant, une tache noire et livide, à ce signe on pourrait dire que l'harmonie des sphères est troublée. Ainsi en est-il des âmes humaines, dans le cercle de la vie terrestre. Chacune d'elles retenant en soi la parole qui porterait aux autres la connaissance de ses péchés, a par là même un côté nocturne une tache qui dérobe aux regards quelque chose de ce qui est en elle : elle s'isole sous ce rapport, elle se fait une demeure à part dans l'ombre, elle est seule. Mais l'instinct de l'union lutte contre cet isolement plein de tristesse et vide d'amour. A mesure que les liens de famille ou d'amitié rapprochent les cœurs, les confidences réciproques s'épanchent, les âmes se révèlent aux âmes, le côté ténébreux de chacune d'elles s'amoindrit, la transparence recommence à quelques degrés, et elle doit se reproduire surtout dans la société spirituelle où les âmes reconnaissent leur fraternité divine et renouent une céleste amitié. Suivant cette tendance, s'il était possible de la réaliser dans toute son étendue, chaque fidèle ouvrirait toute son âme à tous ses frères. Quelque chose de semblable se passe, du moins en ce qui concerne les fautes contraires à la charité et à l'obéissance, dans les communautés religieuses ferventes, où tant d'âmes d'élite se sont donné rendez-vous. Quelque chose d'analogue se reproduisait aussi dans la primitive Eglise, alors qu'on ne naissait pas chrétien, mais qu'on le devenait, alors que l'on acceptait le baptême d'eau comme une préparation prochaine au baptême de sang, et que la communauté chrétienne était une espèce de grand monastère, où chaque fidèle creusait sa fosse, et qui avait pour toit un immense échafaud. Mais, hors de cet état exceptionnel, la pratique de la confession publique, même limitée à certains cas, aurait généralement trop d'inconvéniens : la malignité en abuserait, et l'innocence pourrait en être troublée. Toutefois l'esprit d'amour que le Christ a légué à son Église n'en exige pas moins que nul membre de la grande famille des âmes ne s'en sépare par un sinistre et impénétrable secret : cet esprit d'union ne pouvait permettre qu'une âme se créât, en faveur de ses prévarications, une solitude ténébreuse et menaçante, dans le sein même de la société de lumière et d'amour. Il fallait que, par quelque côté du moins, toute âme devînt diaphane. Comment cette exigence du principe d'amour pouvait-elle se concilier avec le principe de sagesse qui défend des révélations imprudentes et une publicité dangereuse? Le Christ a pourvu à cette conciliation par l'institution sacramentelle, dans laquelle s'unissent le secret et la manifestation, l'ombre et la lumière. Le fidèle ouvre son âme aux regards de l'Église, dans la personne du ministre qui en est l'organe. La confession est à la fois particulière et sociale. L'âme recouvre le don de la transparence, mais d'une transparence encore imparfaite et voilée, prélude terrestre de la transfiguration lumineuse que Dieu lui a promise. Cette union de toutes les consciences dans une espèce de conscience com-

mune, où chacune d'elles vient se réfléchir, est un puissant lien de charité. L'influence de ce sentiment est moins visible dans nos cités, où tant de chrétiens de nom se mêlent aux chrétiens réels ; mais prenez une paroisse généralement catholique, comme il en existe toujours ; scrutez son caractère intime, et vous verrez que l'esprit de fraternité est merveilleusement soutenu, rassuré, embelli par cette pensée, que toutes les fautes qui tendent à diviser les cœurs, sont déposées dans un centre commun, où elles sont à la fois corrigées par la justice et absorbées dans la miséricorde.

Cette institution tient d'ailleurs à l'essence même de la société que le Christ a fondée. Toute société est instituée pour communiquer à chacun de ses membres la force dont il est dépourvu lorsqu'il est abandonné à lui-même. Si l'impulsion sociale nous manque, nous pouvons nous traîner ou nous agiter, mais nous ne marchons pas. Cela est surtout vrai de la société spirituelle. Dans la société temporelle, qui a pour objet spécial la satisfaction des intérêts, l'individu a en lui-même un principe moteur, le désir des jouissances. Mais dans la société spirituelle, qui a pour but la subordination du désir des jouissances à la loi de charité, l'homme, au lieu de trouver dans son individualité un principe d'excitation, correspondant à ce but, y trouve au contraire une cause terrible d'engourdissement et d'inaction dans la prédominance des penchans sensuels sur les instincts moraux. Or si l'Église du Christ est destinée à communiquer à chacun de nous sa force sociale dans cette grande lutte morale qui est le fond de la vie, comment croire qu'elle nous retire cette force sur le point même où son impulsion la plus puissante nous est le plus nécessaire? Où avons-nous le plus besoin d'être éclairé, excité, soutenu, que dans la guérison ou la résurrection de nos âmes, dans nos efforts pour passer de la maladie à la santé, de la mort spirituelle à la vie? Combien d'illusions de conscience à prévenir ou à dissiper! L'homme est placé entre la présomption et le désespoir; et le remords, quand il s'éveille, attend souvent des paroles consolantes pour se transformer en repentir. La convalescence morale demande des soins attentifs et assidus comme la convalescence physique. Les exhortations générales, qui s'adressent à tous, ne sauraient suppléer à l'efficacité d'une parole qui se particularise pour chaque homme selon les besoins de son âme, qui s'insinue toute vive dans ses plus secrets replis. Entre les plus admirables discours de morale et les conseils les plus simples donnés en réponse à l'aveu des fautes, il y a, sous le rapport de l'influence réelle, toute la différence qui existe entre un cours public d'hygiène, et les prescriptions du médecin qui veille au chevet d'un malade. Le préfet qui fait de sages réglemens pour les hôpitaux pourvoit sans doute au soulagement des êtres souffrans qu'ils renferment ; ceux-ci pourtant seraient encore bien à plaindre, s'ils n'avaient pas des Sœurs de la Charité pour retourner leurs lits et pour leur faire boire des consolations avec des remèdes. Le prêtre, dans la confession, est l'infirmier, le *frère servant* des âmes : glorieuse domesticité qui date de cette parole : *le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir.*

Cette institution, nous venons de le voir, concourt par une triple efficacité, à la régénération de l'homme : sous le rapport de la vérité elle rétablit en germe l'harmonie de la pensée et de la parole; sous le rapport de la charité elle commence à réaliser, sous les conditions possibles sur la terre, l'intime communication des âmes; sous le rapport de la puissance, elle dispense à chaque chrétien la force morale de la société chrétienne tout entière. Si à ces propriétés de la confession nous joignons ses autres affinités avec le fond du christianisme, si nous nous rappelons d'une part, que cette pratique a été figurée, pressentie, ébauchée, dans les diverses phases de l'ancienne loi, et d'autre part, que, dans le plan du christianisme, tel qu'il résulte de l'incarnation du Verbe, la grâce de rémission des fautes doit s'incorporer dans un rit extérieur, il nous sera difficile, dans la merveilleuse concordance de toutes ces analogies, de ne pas reconnaître que cette institution a dû faire partie de

l'héritage que le Christ a laissé à la terre. Dans l'Église, que les saints docteurs appellent le mystérieux jardin des âmes, arrosé du sang du Rédempteur et ombragé par sa Croix, le sacrement purificateur, dont la confession est la base, devait s'élever comme un arbre divin qui attire, qui absorbe les miasmes malfaisans, les convertit en sa sève féconde, et se couronne de fleurs dont l'aspect réjouit les anges même dans les cieux.

Ne nous étonnons donc point lorsque nous lisons dans l'Évangile ces solennelles paroles : « Recevez l'Esprit-Saint : ceux dont vous remettrez les péchés, leurs péchés leur seront remis : ceux auxquels vous les retiendrez, ils leur seront retenus [1]. » Dans ce décret suprême qui constitue la pénitence chrétienne, le Christ insiste sur la vérité que les Juifs avaient le plus de répugnance à croire. Ce qui les choquait, ce n'était pas la nécessité de la confession. Que cette pratique fût le préliminaire obligé pour obtenir de Dieu la rémission des fautes, c'était un point universellement admis par eux, comme nous l'avons vu, c'était là une vérité qu'ils connaissaient d'avance; mais le pouvoir de remettre les péchés, mais ce privilége de Dieu accordé à des hommes, voilà ce qu'il était nécessaire d'énoncer bien explicitement : car les docteurs de la loi avaient dit du Christ lui-même lorsqu'il avait absous le paralytique : « Qu'est celui-ci, « qui dit des blasphèmes? Qui peut re-« mettre les péchés, si ce n'est Dieu « seul ; » et nous voyons par plusieurs passages de l'Évangile, que les Apôtres, sans se révolter contre les paroles du divin maître, partageaient souvent la surprise qu'elles excitaient parmi les Juifs. Il fallait donc leur assurer, par une déclaration bien formelle, le pouvoir nouveau qui leur était confié. Le reste était suffisamment entendu, d'autant plus que la distinction entre les cas où les péchés devaient être remis, et ceux où ils devaient être retenus, supposait une confession préalable.

A la mort du Christ, certains faits, à la fois réels et prophétiques, préfigurèrent les diverses classes d'hommes qui accepteraient avec humilité ou repousseraient avec orgueil le pardon des fautes par la confession. Un des malfaiteurs crucifiés avec Jésus, lui demanda ironiquement la délivrance de ses maux terrestres et ne songea pas à confesser ses crimes : Jésus ne lui répondit pas. L'autre lui confessa humblement qu'il était pécheur, et le pria avec foi de lui donner la vie éternelle : Jésus prononça sur lui l'absolution. Mais entre les deux classes d'hommes dont nous voyons ici les types, entre ceux qui n'éprouvent pas même le plus faible désir de chercher dans un aveu quelconque un adoucissement du remords, parce qu'ils n'ont foi qu'à la terre, et ceux qui connaissent par la pratique l'efficacité céleste d'une sainte confession, se place une troisième classe d'hommes, préfigurée par le disciple qui livra le Christ à ses ennemis. Il fut violemment poussé, par le trouble de son âme, à confesser son crime : mais au lieu d'aller à Jésus sur le Calvaire, il retourna vers les scribes et les pharisiens, et jetant les trente deniers dans le temple, il cria : J'ai péché en livrant le sang du juste ; et il lui fut répondu : Que nous importe, cela te regarde : figure de ces confessions stériles et insensées, que quelques âmes adressent au monde leur complice, impuissant à les guérir et indifférent à leurs maux. Elles s'accusent à lui de la triste foi qu'elles ont eu en lui ; les illusions coupables qu'elles en avaient reçues, elles les lui rejettent avec dégoût, comme des pièces d'or trompeuses et souillées : leurs aveux ressemblent à une vengeance. Leur cœur fléchit sans humilité sous le poids de ses faiblesses : il se relève, non dans la confiance, mais dans un superbe mépris de tout, excepté de lui; leur passion souveraine, l'adoration d'elles-mêmes, semblait s'être immolée dans l'aveu de leurs misères ; mais c'était un faux holocauste, et l'immortelle passion renait de ses cendres, plus altière, plus dominante, et défiant, d'un regard plus hautain, les sombres découragemens que le lendemain peut ramener.

[1] Accipite spiritum sanctum ; quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt.

[2] Quis est hic, qui loquitur blasphemias? Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? *Luc*, c. 5, v. 21.

Dans ces aveux, que Dieu n'a pas inspirés, dans cette parodie mondaine de la confession chrétienne, c'est le désespoir qui est la contrition : l'absolution, c'est l'orgueil qui se la donne : la pénitence impie, c'est le suicide.

L'ABBÉ PH. GERBET.

SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

CINQUIÈME LEÇON.

Economie politique des Athéniens.

En réfléchissant attentivement à tout ce qui se passe autour de nous, nous croyons pouvoir affirmer, sans nous faire trop d'illusion, qu'à l'époque actuelle est réservée la mission de ramener les esprits, par les lumières et les travaux de la philosophie chrétienne, aux saintes croyances et à l'antique foi dont ils ont été détournés par les fascinations d'une science fausse ou incomplète. L'œuvre admirable, commencée avec le siècle par l'écrivain dont ce siècle recevra peut-être le nom, s'élève et s'étend sur des proportions merveilleuses. Grâce aux efforts qui ont été faits par nos savans les plus illustres, nos plus profonds philosophes et nos poëtes les plus aimés, bientôt aucune des diverses branches des connaissances humaines ne sera privée du reflet lumineux et pur de l'éternelle vérité : bientôt l'accord de la raison et de la foi, de la science et du dogme, de la philosophie et de la religion, en un mot, sera manifeste aux yeux des hommes au cœur droit et de bonne volonté. La foi fortifiée, conformément au précepte du grand Apôtre[1], par la raison du Christianisme, la foi, reine de l'esprit comme du cœur, étendra au loin ses nobles conquêtes ; alors aussi, toute science ramenée à une unité sublime remplira pleinement sa destinée religieuse et sociale, en entrant comme un élément d'ordre, de vertu et de bonheur, dans les directions données à l'organisation de la grande famille chrétienne.

[1] Rationabile obsequium vestrum. (S. Paul.)

L'économie politique ne saurait demeurer étrangère à ce beau mouvement réparateur imprimé à l'intelligence humaine. La science de l'utile, comme toutes les sciences sociales et politiques, est aujourd'hui analysée et considérée dans tous ses rapports avec l'ordre moral, et le jour n'est pas loin, peut-être, où l'on aura démontré avec évidence que de la source même des vérités morales et religieuses découlent les principes générateurs des véritables biens, c'est-à-dire des richesses produites par l'harmonie du travail, de l'intelligence, de la liberté et de la vertu, les seules qui, en réalité, assurent un bien-être certain aux individus, et une puissance durable aux empires.

Renfermés dans un cadre étroit et dans une modeste sphère, nous continuons cependant d'indiquer à grands traits les relations et les influences réciproques des systèmes philosophiques et des théories économiques des peuples. Nous cherchons aussi à rendre sensibles les liens qui les unissent aux vérités primitivement révélées, nous efforçant d'éclairer par là l'histoire de l'économie politique du double flambeau de la religion et de la philosophie. Jusqu'à ce moment nos notions ont été quelquefois vagues et conjecturales. Désormais les élémens de la science vont nous apparaître d'une manière plus distincte et plus précise, car nous allons puiser dans les exemples et dans les immortels ouvrages que la

Grèce a légués à l'admiration et à l'étude de la postérité.

Quelque intérêt qui s'attache à l'histoire de toutes les républiques de la Grèce, c'est Athènes seulement que nous interrogerons sur l'économie politique des Grecs ; car, sous le rapport de la science, de la philosophie et de l'organisation sociale, Athènes, nous l'avons dit ailleurs, résume la Grèce tout entière.

A l'origine de cette illustre cité, nous retrouvons la chaîne des traditions primitives et les anciens titres de la généalogie des peuples : ce sont les fils de Noé, les Egyptiens et les Phéniciens, qui transportent la philosophie religieuse, la civilisation et l'industrie sur une terre encore inculte, mais dont le ciel brillant et pur semblait appeler et attendre le génie des arts et les délices des sens et de l'intelligence.

Les sciences mystérieuses de l'Égypte furent connues des premiers législateurs de la Grèce et d'Athènes, qui furent aussi leurs premiers poètes. On ne saurait donc s'étonner que dans la foule des mythes créés par une imagination pleine de jeunesse et de poésie, quelques hautes vérités resplendissent avec éclat. Orphée, le père présumé de la religion grecque, en parlant de l'auteur de toutes choses, lui donne trois noms grecs qui signifient *conseil*, *lumière* et *vie*, et qui cependant n'ont qu'une seule et même force. Homère, dans ses poëmes immortels, conserve évidemment des traces de la tradition patriarchale. La chute du premier homme, celle des anges, le déluge, Noé et son ivresse, la tour de Babel, et plusieurs autres faits rapportés par la Genèse, sont indiqués clairement dans la Mythologie des Grecs. Mais arrivés à l'époque chronologique où la Genèse place la séparation des peuples, tout devient obscur et fabuleux. C'est le même phénomène historique que présentent la cosmogonie des Chinois, celle des Egyptiens, celle des nations de l'Inde, des Scandinaves et de tous les anciens peuples de la terre. « Il est singulièrement remarquable, dit le comte Frédéric de Stolberg [1], que tous les événemens du monde primitif, tous, jusqu'à la tour de Babel et la confusion des langues, se répètent unanimement avec plus ou moins de clarté dans la tradition de chaque peuple, tandis que les événemens postérieurs à la dispersion des peuples cessent d'être généraux, se localisent, et chaque race a son histoire. »

La religion des Grecs eut incontestablement sa racine en Orient, mais chez ce peuple ami des arts, il arriva, comme en Egypte, qu'elle subit de nombreuses altérations et revêtit diverses formes. En effet, ce que les Orientaux regardaient comme l'emblême de la divinité, les Grecs se le figurèrent être la divinité même, en sorte que les symboles se trouvèrent confondus avec les attributs. Herder a dit judicieusement, en signalant le destin des croyances religieuses de l'Asie dans la Grèce : « La religion des Grecs fut dépouillée de son voile sacré, et comme tout y était exposé sans réserve sur le théâtre, sur les places publiques, dans les réunions consacrées au plaisir, naturellement elle se transforma bientôt en fable ; on la délaya, on l'accrédita ainsi altérée, on l'orna de brillans détails, on multiplia les mensonges ; elle ne ressembla plus qu'aux rêves d'un jeune homme ou bien à ces histoires avec lesquelles une jeune fille charme ses loisirs. » Le grand Bacon avait exprimé une opinion semblable dans cette phrase si poétique : «La Mythologie des Grecs est une harmonie enchanteresse qu'un souffle échappé de la patrie d'un peuple plus ancien, a fait produire à leurs instrumens. »

L'influence d'une religion entièrement basée sur le culte des sens et sur la divinisation des passions humaines, devait inévitablement parvenir à dominer les mœurs publiques, et donner une direction analogue à l'organisation sociale, comme aux recherches, aux efforts et au développement de l'industrie ; mais cette influence, qui aurait conduit rapidement à une corruption excessive, fut combattue et tempérée par les lois et par la philosophie. C'est en général à des administrateurs philosophes que la Grèce doit ses principales lois. Parmi les sept personnages que l'antiquité honore du nom de sages par excellence, tous prirent

[1] Elévations et pensées sur les saintes écritures.

part au gouvernement dans les diverses parties de la Grèce.

Tandis que les fictions recueillies et embellies par Homère enchantaient la multitude et inspiraient les poètes et les artistes, on vit venir des hommes d'une raison profonde et grave, auxquels ces brillantes rêveries ne pouvaient suffire ni comme dogmes ni comme symboles; ces hommes furent appelés par l'esprit philosophique, plus encore que par un intérêt de curiosité reconnaissante, vers l'antique berceau de leur patrie. C'est ainsi que l'Egypte se vit tour à tour saluée et interrogée par les gens les plus illustres. Ce fut dans cet asyle mystérieux des doctrines cachées au vulgaire, que Thalès, Solon, Anaxagore, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, vinrent recueillir successivement de hauts enseignemens sublimes, sur lesquels se reflètent les vérités primitivement révélées.

Nous eussions aimé à contempler quelques momens l'imposante réunion de philosophes qu'a produite la Grèce, et à exposer leurs diverses doctrines. A la vérité, l'influence de toute philosophie sur la science pratique *de l'utile*, ne peut être immédiate et directe qu'en pénétrant profondément dans les institutions, dans les mœurs et dans les croyances religieuses. Or ce résultat a manqué à la philosophie des Grecs. Mais à l'occasion même des recherches qui nous occupent, il ne peut être sans intérêt d'étudier la vie et les ouvrages de ces hommes célèbres qui ont imprimé à l'intelligence humaine le mouvement qui se fait sentir encore, et recueilli, les premiers, les notions théoriques de l'économie sociale. Bornés par l'espace, nous parcourrons rapidement ce tableau si vaste et si majestueux.

Par *philosophie*, les Grecs entendaient *l'amour* ou la *poursuite* de la *sagesse* ou de la *science;* son but était l'étude de la morale et de la nature, et la recherche du véritable bonheur.

Deux écoles principales, subdivisées en plusieurs branches, se partagèrent l'enseignement de la philosophie: l'école *ionique*, fondée par Thalès de Milet [1], et l'école *italique*, dont Pythagore [1] fut le chef et le fondateur.

La première a fourni cette majestueuse série de philosophes que des écrivains ecclésiastiques ont appelés *orthodoxes*, parce qu'ils ont professé le dogme de l'unité de Dieu et de l'immortalité de l'âme, et, à certains égards, les principes de la religion naturelle; ces vérités, ils les reçurent de l'Egypte, et quelques uns d'entre eux surent les développer d'une manière admirable.

Parmi les philosophes de l'école ionique, on voit briller Anaxagore [2], dont Périclès fut le plus illustre disciple; le premier, dans l'étude de la nature et de la divinité, il sépara l'intelligence de la matière corporelle. Après sa mort, et en son honneur, Athènes, qui l'avait condamné à l'exil, fit élever deux autels, l'un à l'*intelligence*, l'autre à la *vérité*. Socrate [3], ce sage parmi les sages, dont la mort fut si sublime, suivant la belle expression de Cicéron, «fit descendre la philosophie du ciel dans les villes, l'introduisit dans les maisons et la força de donner aux hommes des préceptes sur les mœurs et sur la conduite de la vie.» Platon [4], qui consigna la doctrine de Socrate et la sienne dans de magnifiques écrits entourés d'une gloire immortelle, est le plus beau génie que la philosophie ait offert à l'humanité; il se rapprocha encore davantage des vérités éternelles proclamées par Socrate, et sembla parfois s'animer d'un esprit prophétique, alors que les prophètes d'Israël avaient cessé leurs chants inspirés. Lorsqu'on le voit exprimer des notions si claires sur le *Verbe*, sur l'amour divin, sur la nécessité d'une nouvelle révélation; lorsque ses idées sur la souveraine justice et sur la corruption des hommes l'amènent jusqu'à prévoir «que si un homme souverainement juste venait sur la terre, il trouverait une telle opposition dans le monde qu'il serait *mis en prison*, *bafoué*, *fouetté et enfin* CRUCIFIÉ, par ceux qui, étant pleins d'injustice, passeraient cependant pour justes,» on n'est point surpris que des

[1] Thalès naquit vers l'an 684 avant J.-C.

[1] Pythagore né vers l'an 580 avant J.-C.

[2] 500 avant J.-C.

[3] 470 ans avant J.-C.

[4] 429 ans avant J.-C.

docteurs catholiques aient vu dans de telles paroles, écrites trois cents ans avant l'avénement du Sauveur du monde, et immédiatement après les trois derniers prophètes qui parurent en Israël, une inspiration de l'Esprit saint qui voulait donner un précurseur à saint Paul dans la métropole même du paganisme.

Aristote [1], le plus célèbre des disciples de Platon, est celui de tous les philosophes de la Grèce dont l'influence s'est étendue le plus avant dans la postérité; le premier, il sut créer les sciences naturelles et donner à la raison et aux arts un code de préceptes presque éternel. Il lui était difficile, sinon impossible, de surpasser Platon en morale et en éloquence, mais par l'universalité de ses lumières, par l'étendue immense de ses travaux et par les progrès qu'il a fait faire à toutes les sciences humaines, il a acquis sur toutes les autres branches de la philosophie une incontestable supériorité. Nous terminons cette rapide énumération par *Zénon*, le fondateur de la secte des Stoïciens, qui eut la gloire de produire Epictète, et de voir professer ses doctrines pures et sévères par Epaminondas, et plus tard par Trajan et par Marc-Aurèle.

L'école italique présente aussi quelques philosophes *orthodoxes*, mais elle a donné naissance à cette foule de sophistes qui ont défiguré et souillé les primitives doctrines de Pythagore : tels ont été Démocrite, le chef de la secte éléatique, qui substitua les atomes crochus à la divinité, et soutint que tout est incompréhensible; Pyrrhon, chef de la sectes des sceptiques, lesquels doutèrent de tout parce qu'ils crurent trouver en toutes choses des raisons d'affirmer comme de nier; Epicure enfin, qui, détruisant l'idée de la Providence, plaça le bonheur dans la volupté, c'est-à-dire dans une vie douce et paisible, sans passions et sans besoins. Les disciples d'Epicure, abandonnés au penchant de la nature, exempts par leurs principes du frein de la religion et de la crainte des dieux, ne connurent que la volupté des sens et la morale de l'intérêt; leurs doctrines furent condamnées et repoussées par presque toutes les chaires philosophiques, mais dans la pratique elles devinrent, comme elles le sont encore aujourd'hui, l'antagoniste le plus redoutable des vertus publiques et privées.

Ces abus déplorables de la philosophie ne sauraient être imputés à l'illustre chef de l'école italique. Pythagore, contemporain de Confucius et d'Ezéchiel, fut sans contredit l'un des plus grands hommes de l'antiquité et l'un des plus vertueux : sa gloire et celle de ses disciples eût été plus durable, s'ils n'eussent mêlé à leurs admirables maximes de morale les fables absurdes dont ils croyaient devoir entourer le dogme de la métempsycose. Leur système des nombres, arrivé jusqu'à nous au travers des siècles, demeure à peu près inintelligible, mais il laisse apercevoir cependant que l'*unité*, ce nœud sublime auquel se rallie nécessairement la chaîne des causes, fut l'auguste notion vers laquelle convergèrent aussi toutes les méditations pythagoriciennes [1]. Pythagore est classé au rang des philosophes *orthodoxes*.

La philosophie des Grecs, enseignée publiquement et livrée à la multitude, chez un peuple ardent et discoureur, devait nécessairement se diviser en un grand nombre de sectes, et donner lieu aux plus nobles élans de l'esprit et du cœur, comme aux plus graves écarts de la raison. On vit quelques unes de ces sectes antérieures à Socrate proclamer l'athéisme, et d'autres, après lui, ériger le doute en dogme philosophique. On a remarqué que ces aberrations de l'esprit humain furent également condamnées par les esprits élevés et par la multitude; celle-ci, parce qu'elle y voyait un outrage à ses dieux, les autres parce qu'ils étaient naturellement portés vers les doctrines du spiritualisme.

L'origine de ces doctrines, qui remonte aux traditions patriarchales, fait pressentir d'avance que l'on trouvera dans les enseignemens des philosophes *orthodoxes* de la Grèce, le mépris des richesses, la pratique et l'amour de la médiocrité; mais en général ces préceptes étaient communs à toutes les écoles. Epicure lui-même

[1] 383 avant J.-C.

[1] Le baron de Gérando.

donnait l'exemple, comme le conseil, de la frugalité et de l'abstinence; il n'approuvait le souverain bien, objet de ses recherches, que dans la sagesse et la vertu : or cette sagesse, que M. Say appelle *la vertu des moutons*, consistait surtout à savoir se passer de ce qu'on n'a pas.

Quoi qu'il en soit, ces doctrines philosophiques, ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà, ne dominaient ni le peuple, ni la religion, ni les institutions, ni les usages; leur résultat se borna à contenir l'excès des désordres publics. Socrate, Platon, Zénon, étaient regardés comme des sages; on admirait leurs vertus et leur génie; toutefois, ils n'ont pu réformer sensiblement les mœurs publiques. Pourquoi? c'est qu'ils n'eurent pour cela ni autorité, ni courage, parce qu'ils n'avaient pas mission d'en haut; leur vocation se borna à conserver quelques rayons de cette divine lumière qui illumine tout homme venant au monde. Au milieu des ténèbres qui couvraient alors la terre, leur morale nous parait admirable, leur science théologique nous étonne. Mais le jour devait arriver où le plus humble Chrétien, sachant son catéchisme, effacerait en science religieuse tout ce que la philosophie païenne a produit de plus parfait. Les erreurs et les contradictions qui obscurcissent les théories religieuses et sociales des philosophes grecs, et les rendent vaines et incomplètes, sont « l'inévitable résultat des irrégularités et des imperfections de l'homme, qui ne saurait faire mieux tant qu'il est abandonné à lui-même; car si, dans l'étendue des siècles, la philosophie chrétienne est la seule qui, par une prérogative particulière, se montre ici-bas avec tout l'éclat d'une sagesse accomplie, c'est qu'elle fut l'ouvrage d'un Dieu [1]. »

Pythagore, Platon, Aristote, Epicure et Xénophon nous fourniront le sujet d'études spéciales. Mais avant que d'exposer leurs théories d'économie politique, voyons quelle était la pratique dans la république d'Athènes [2].

Comme en Judée, en Egypte et chez tous les peuples primitifs, l'agriculture formait la base principale de la richesse dans la république d'Athènes. Non seulement cette branche d'industrie y était en honneur, mais encore les lois en protégeaient certaines parties, entre autres la production du blé et la culture de l'olivier. L'éducation des bestiaux n'était frappée d'aucune de ces entraves qui les surchargent dans les états despotiques.

Du temps de Socrate, on avait écrit déjà sur l'agriculture. Suivant l'opinion des principaux philosophes de la Grèce, un peuple agriculteur est le plus juste de tous les peuples, et l'agriculture est également de toutes les sources de gain la plus juste et la plus naturelle. La plus juste, parce qu'elle ne tire rien des hommes, soit de leur consentement, comme le commerce et l'industrie, soit contre leur volonté, comme la guerre. Elle est la plus naturelle, parce que par elle la nourriture vient de la terre qui est la mère des hommes [1], *magna parens virum*. Enfin les anciens estimaient l'agriculture, parce qu'elle rend propre à la guerre, en donnant des forces au corps et du courage à l'âme, tandis que le commerce et la plupart des métiers affaiblissent et énervent l'un et l'autre.

L'exportation du blé était défendue dans toute l'Attique, et il paraît que d'autres états, du moins dans les temps anciens, prohibaient également l'exportation des grains. Selon Plutarque, Solon avait défendu même l'exportation des vins, des figues, de l'huile et de toute espèce de substances. Mais apparemment cette prohibition était tombée en désuétude à l'époque sur laquelle on possède des notions plus complètes et plus certaines, car on n'en trouve plus alors aucune trace.

La plus grande partie des travaux manuels étaient dévolus aux esclaves qui étaient les serviteurs et souvent les intendans. Les frais de culture étant moins élevés par leur moyen, le propriétaire

[1] M. le comte de Lascases.

[2] Nous avons puisé une partie des notions qui vont suivre dans un ouvrage qui révèle une vaste érudition et une rare sagacité, l'*Économie politique des Athéniens*, par M. Boeck, traduit de l'allemand par M. Laligant.

[1] Aristote.

obtenait habituellement de sa terre un revenu suffisant, et lorsque le prix des grains était élevé, il faisait de grands bénéfices. La location et le fermage des terres et des maisons se réglait ordinairement sur le taux de l'intérêt de l'argent.

La république d'Athènes renfermait 90,000 citoyens, 45,000 étrangers ou *métèques* et 350,000 esclaves. Le rapport des hommes libres aux esclaves était de 27 à 100, ou d'environ 1 à 4 [1].

Les esclaves étaient employés à moudre le blé, à cuire le pain, à faire la cuisine ou les habits, à accompagner leurs maîtres, à s'occuper de l'intérieur de la maison, du bétail, du soin des champs, des arts mécaniques, des mines, des fonderies et de tous les travaux des journaliers. Quelques uns n'avaient que des fonctions machinales et dignes à peine d'un automate. C'est ainsi que sous le nom d'*Horologètes*, certains esclaves, immobiles comme nos grandes pendules d'antichambre, n'avaient d'autre emploi, d'autre destinée sur la terre, que de crier les heures et de retourner le clepsydre [2].

En général les esclaves étaient mal nourris. Un pain grossier formait leur principal aliment. Considérés comme de véritables machines de travail, ils n'avaient de valeur qu'en raison de leur produit et de l'économie de leur entretien. On disait à Athènes, d'un esclave, *qu'il rapportait tant de drachmes*, comme on dit d'une machine à vapeur *qu'elle est de la force de tant de chevaux*.

L'application des esclaves à l'industrie explique comment les professions industrielles étaient si peu considérées chez les Grecs, comme chez les peuples où l'esclavage a été l'agent principal de la production et une des bases de l'économie politique. Jamais un homme d'une famille distinguée n'y serait descendu, quoique, d'un autre côté, un fabricant pût s'élever jusqu'à s'emparer du gouvernail de l'état, ainsi que Cléon, Hyperbolus et quelques autres y parvinrent.

Toutefois les plus anciens législateurs, Solon, Thémistocle et Périclès, favorisèrent ces professions, dans la vue d'améliorer le sort de la basse classe, d'enrichir l'état, d'augmenter le commerce et d'avoir des hommes pour monter les flottes qui, depuis Thémistocle, dominèrent la mer.

Du reste, l'industrie était libre; tout étranger domicilié (*métèque*) pouvait exercer un métier, quoiqu'il ne pût posséder un fonds de terre; les citoyens avaient seulement, pour la vente au marché, quelque avantage sur les étrangers qui étaient obligés d'en acheter la permission.

L'Attique recevait du commerce tout ce qu'elle ne produisait pas.

Les défenses d'exporter du numéraire étaient inconnues à Athènes comme chez les autres peuples de l'antiquité. Cependant il paraît qu'une quantité énorme d'or et d'argent s'est accumulée à Athènes, comme depuis à Rome, et comme jadis, elle l'avait été pareillement dans le royaume de Juda, chez les Mèdes et les Perses, et chez toutes les nations qui avaient acquis de la supériorité dans la guerre ou dans les arts. L'or et l'argent semblent obéir à une loi d'attraction ou de nivellement, selon la localisation ou le développement de la civilisation.

En temps de paix, toutes les productions étrangères arrivaient à Athènes. La liberté du commerce paraît avoir existé de tous les temps dans l'Attique sans graves restrictions. « On ne savait, dit Heeren [1], ce que c'était qu'une balance du commerce, et toutes les mesures violentes qui en découlent restaient naturellement inconnues. Il y avait des *Douanes*, comme aujourd'hui; mais elles n'étaient destinées qu'à accroître les revenus de l'état et non à donner de l'activité à l'industrie par l'exclusion de tel ou tel produit, comme chez les modernes. On ne trouve aucune défense d'exporter les denrées brutes, aucune faveur accordée aux fabriques aux dépens de l'agriculture; sous ce rapport, l'industrie, les communications et le négoce étaient libres. Telle était la règle, et comme tout se déterminait d'après les circonstances et non d'après une théorie, on pourrait trouver

[1] Il est de 1 à 6 dans les plantations d'Amérique.

[2] M. le comte Alexandre de Laborde.

[1] Idées sur le commerce et la politique des peuples de l'antiquité.

de simples exceptions, peut-être des exemples isolés, qu'un état se soit arrogé le monopole pendant quelque temps. Mais que cela est loin de notre système mercantile et répressif! »

Néanmoins tous les citoyens, au milieu de la liberté sans bornes d'Athènes, étaient convaincus que l'état avait des droits sur la totalité des propriétés particulières. Toute restriction apportée à l'usage de ces propriétés et amenée par les circonstances, paraissait juste. Elle ne pouvait être regardée comme un préjudice, que depuis que l'on a fait, de la sûreté des personnes et des propriétés, le seul but des gouvernemens, ce qui n'entra jamais dans la pensée des peuples anciens. On regardait, au contraire, le commerce comme soumis à l'état, puisqu'il ne peut exister sans une société soumise à des règles. De là le droit de l'état, de lui donner des limites et même de s'en appliquer quelquefois les avantages. Quiconque ne partageait pas cette doctrine, n'appartenait pas à l'état et pouvait s'en séparer. Cette manière de voir autorisait les *monopoles publics*, qui furent assez fréquens, mais de peu de durée. Il était passé en règle d'y recourir dans toutes les crises de finances.

Les gouvernemens dirigeaient l'entrée et la sortie des marchandises suivant leurs vues et leurs besoins, ce qui ne saurait s'accorder avec une liberté indéfinie de commerce. Le principe du droit de restriction et de prohibition de l'exportation, était admis et général dans l'Attique, et d'autres états suivaient la même loi, du moins en cas de disette. On défendait encore à Athènes la sortie de beaucoup de denrées, comme le bois de construction, le goudron, la cire, les cordages, les outres, toutes choses très importantes pour la construction et l'équipement des vaisseaux. Il est aisé de prévoir que l'état de guerre devait nécessairement entraîner des restrictions. A Athènes, comme ailleurs et dans tous les temps, le principe de la conservation fut la loi suprême. Les fabriques d'armes d'Athènes fournissaient diverses nations : il fallait bien des lois contre ceux qui livreraient des armes à l'ennemi, et ce crime, regardé comme l'un des plus graves, était puni de mort.

A raison de la suprématie maritime [1], Athènes s'attribuait alors le droit d'exercer une sorte de despotisme commercial sur la Grèce et sur ses alliés. Aucune ville, selon la remarque de Xénophon, ne pouvait faire d'exportation si elle ne se soumettait aux maîtres de la mer. Sans leur consentement, les autres états ne pouvaient faire écouler leur superflu : on empêchait les vaisseaux de sortir des ports et même on les prenait en course.

Nul Athénien ou *métèque* ne pouvait prêter de l'argent sur un navire qui n'aurait pas rapporté à Athènes du blé ou d'autres denrées [2].

Si de telles restrictions étaient compatibles avec les idées de liberté des Athéniens, on peut juger des lois des autres états. Aussi les produits des fabriques de l'Attique paraissent avoir été prohibés de bonne heure à Egyne et à Argos, à la vérité sous un prétexte plutôt religieux que politique.

Le commerce intérieur était loin aussi de jouir d'une liberté sans contrainte. Cette liberté illimitée n'entrait pas dans les idées des anciens.--Chez eux, comme dans les âges modernes, la police gouvernementale se mêlait de tout, mais seulement d'une autre manière.

La fixation du prix de certaines denrées n'était pas une mesure inconnue à Athènes. Dans le temps d'Aristophane, Athènes rabaissa le prix du sel; mais cette fixation ne dura pas, peut-être parce qu'elle occasiona la disette de cette denrée de première nécessité, dont les modernes ont fait la base d'un impôt productif, mais dur et désastreux. Le prix du blé n'était pas fixé. Cependant la po-

[1] Montesquieu fait remarquer « qu'Athènes, remplie de projets de gloire, ne fit point le grand commerce que lui promettaient le travail de ses mines, la multitude de ses esclaves, le nombre de ses gens de mer, son autorité sur les villes grecques et les belles institutions de Solon. Son négoce fut presque borné à la Grèce et au Pont-Euxin d'où elle tira sa subsistance. » (Esprit des Lois.)

[2] Athènes favorisait de tout son pouvoir l'importation du blé. Elle avait des dépôts publics de grains dans les édifices appelés l'Odéon, le Pompeion, le Long Portique, etc. On achetait des provisions considérables de blé aux dépens de l'état.

lice mettait des bornes aux manœuvres pernicieuses des accapareurs.

On permettait aux étrangers, moyennant une taxe, le petit commerce de détail sur le marché. Le commerce en grand n'y était point assujéti.

Le taux de l'intérêt était élevé à Athènes. Or, cette élévation, suivant Hume[1], est une marque infaillible de l'enfance du commerce et de l'industrie. On prêtait par mois. les usuriers étaient nombreux mais exécrés. C'était la profession d'hommes de basse extraction, d'affranchis ou d'étrangers. Ils prêtaient sur gages et à 36 p. 0/0 pour les intérêts maritimes, tandis qu'entre honnêtes gens, le taux ordinaire était de 10 à 12 p. 0/0. — Les usuriers avaient formé des espèces de banques où l'on déposait de l'argent et des billets. Pascon, l'un d'eux, retirait 100 mines (10,000 f.) par an du produit net de sa banque.

Les intérêts maritimes, les prêts à la grosse aventure, et tous les autres genres d'emprunt paraissent avoir été connus dans la république d'Athènes, mais une avidité inhumaine et des exactions criantes attirèrent aux banquiers et aux usuriers. comme aux publicains de Rome et aux juifs des temps modernes une juste haine et la réputation des plus infâmes des hommes.

Il paraît que le gouvernement d'Athènes avait établi toutes les institutions nécessaires pour la sûreté et la police des transactions commerciales. Il existait dans cette ville des espèces de consuls étrangers pour protéger les intérêts nationaux.

La législation avait pourvu particulièrement à la sécurité des créanciers[2]. On faisait peu de crédit dans la Grèce. Il y avait cependant dans toutes les contrées des maisons considérables qui en jouissaient et empruntaient de l'argent en leur nom. Le crédit était suppléé par les cautions qui, d'après les lois attiques, ne duraient qu'un an. « Ces lois, dit Démosthène, renfermaient des dispositions excellentes en faveur des créanciers ; car le commerce ne se fonde pas sur les emprunteurs mais sur les prêteurs, sans lesquels on ne pourrait faire ni voyage ni expédition. »

La peine de mort punissait un citoyen qui parvenait à soustraire au créancier le gage d'un emprunt maritime.

Tel était en général le système d'économie politique des Athéniens en ce qui concerne l'agriculture, l'industrie et le commerce. Au moyen d'une liberté étendue, de la foule des *métèques* et des esclaves, de la faculté de faire de grandes exportations maritimes, enfin par le développement des besoins intérieurs qu'augmentait encore le concours des étrangers, tous les arts fleurissaient, de nombreuses fabriques s'étaient établies et occupaient un peuple d'ouvriers ; les armes, les ouvrages en métal, les meubles, les étoffes d'Athènes, étaient renommés et recherchés. L'industrie s'exerçait presque exclusivement sur les produits du sol. Les ouvriers vivaient dans l'abondance : les prix des objets industriels étaient élevés, quoique la main d'œuvre provînt en général des esclaves, à la vérité nourris et entretenus par leurs maîtres : mais l'exportation était étendue et les fabricans et les négocians prélevaient un intérêt considérable.

Du temps de Socrate, le séjour d'Athènes passait pour coûteux. On a exagéré en affirmant que les prix de l'antiquité n'étaient guère que le dixième de ceux du dix-huitième siècle.

On évalue à 40,000 talens en capital la fortune publique de la ville d'Athènes ; mais cette évaluation paraît excessive : en la portant à moitié, c'est-à-dire à 20,000 talens, on aurait pour chacun des vingt mille citoyens de la ville d'Athènes, en supposant les propriétés également réparties, l'intérêt d'un talent, ou 720 drachmes, c'est-à-dire 600 f. de revenu annuel. En France, ce revenu serait de 230 f. et en Angleterre de 550 f.

Dans les premiers temps de la république d'Athènes, la fortune était très divisée. La plupart des habitans n'avaient que de quoi suffire à leurs besoins. L'homme riche partageait avec les pauvres. Il n'y avait pas de mendicité. Dans la suite il y eut un certain nombre de citoyens très riches et la masse fut pauvre et asservie.

[1] Essais.

[2] Solon ordonna à Athènes qu'on n'obligerait plus le corps pour dettes civiles. Il tira cette loi d'Égypte où Bocchoris l'avait instituée.

Plusieurs chefs du peuple favorisèrent l'industrie et contribuèrent à son grand développement. Les vagabonds et les hommes sans occupation étaient repoussés par des lois très anciennes. Chacun devait faire connaître, comme en Egypte, ses moyens d'existence; l'action pour *cause de fainéantise* pouvait être intentée contre les pauvres qui restaient oisifs; la loi ne permettait pas d'entretenir ses esclaves inoccupés : les parens étaient obligés de donner une profession à leurs enfans, autrement ils ne pouvaient prétendre à des secours dans leur vieillesse.

A Athènes, le peuple, comme dans la plupart des états anciens et modernes, recevait des distributions de diverses sortes. Il lui en était principalement réservé sur le produit des confiscations.

Il était accordé des secours aux citoyens que leurs infirmités corporelles rendaient incapables de pourvoir à leur subsistance. On ne trouve ces dispositions bienfaisantes que chez les Athéniens, car la *compassion* ou la *charité* n'étaient nullement une des vertus des Grecs. On attribue à Pisistrate l'origine des secours donnés aux guerriers estropiés.

Au commencement, aucun citoyen d'Athènes n'était dans le besoin. Après la guerre du Péloponèse, la pauvreté se montra de toutes parts. La loi n'accorda de secours qu'aux citoyens affaiblis ou mutilés qui avaient moins de trois mines (environ 300 f.) de bien.

Le secours donné aux indigens était de une ou deux oboles par jour (15 à 30 centimes).

Il s'était formé à Athènes des sociétés de secours mutuels parmi quelques particuliers. L'une d'elles avait pour objet le soulagement des citoyens nécessiteux : elle garantissait des secours réciproques, et l'on attendait de celui qui les avait reçus qu'il contribuât à son tour lorsque ses affaires seraient devenues meilleures.

D'autres associations avaient pour objet des festins, la célébration de solennités religieuses, et même la corruption de quelques hommes puissans, dans un intérêt commun. Ces réunions étaient fréquentes dans les états libres de la Grèce, et on pourrait leur rapporter peut-être l'origine de quelques sociétés religieuses, politiques, commerciales et maritimes, et des corps de métiers des temps modernes.

Après avoir jeté ainsi un coup d'œil rapide sur les principales branches de l'économie politique des Athéniens, nous allons placer ici quelques notions sur l'administration des finances et des dépenses publiques, et sur la nature des revenus publics dans les états libres de la Grèce.

Les finances n'avaient pas, à beaucoup près, chez les anciens, l'importance extrême qui, en quelque sorte, a absorbé tous les autres intérêts dans les états modernes. La démocratie était la forme des gouvernemens de la Grèce à l'époque de leur plus brillant éclat. Or, les impôts étaient résolus par ceux-là même qui devaient les acquitter. Il paraît que dans des temps reculés et à l'époque où écrivait Homère, les souverains de la Grèce avaient le droit d'établir des impôts sur le peuple, dans des assemblées générales. On en jugera par ce passage curieux de l'Odyssée.

Au moment où Ulysse va quitter la cour d'Alcinoüs, comblé de présens, le roi des Phéaciens dit aux princes qui l'entourent : « ..... que chacun de vous lui donne encore un trépied et une cuvette, et dans la *première assemblée du peuple* nous retirerons, *par une imposition générale*, la dépense que nous avons faite, car il n'est pas juste qu'elle retombe sur un seul [1]. »

A Athènes, les lois des finances (celles

[1] Odyssée, livre XIII. Madame Dacier, dont nous avons suivi la traduction, fait observer « que ce passage présente une coutume bien remarquable pour la forme du gouvernement. Alcinoüs et les princes des Phéaciens offrent à Ulysse des présens dont ils font payer au peuple leur part sans le consulter, et qu'ils retirent ensuite par une imposition générale. » Elle voit dans cette résolution un moyen d'associer le peuple à un hommage public : « Quand il n'a été question, dit-elle, que d'exercer l'hospitalité, le roi et les princes l'ont fait à leurs dépens, sans rien exiger du peuple. Mais quand il est question d'honorer un homme d'un esprit admirable et de talens merveilleux, le roi veut que cela se fasse aux dépens du public qui est instruit et diverti par ses fables, car ces présens que l'on fait à Ulysse, c'est à Homère qu'on les fait, c'est sa poésie qu'on honore. »

qui réglaient les revenus et les dépenses) étaient votées par le peuple, et les mesures extraordinaires n'avaient de force qu'avec sa sanction. L'administration était entre les mains du sénat des cinq cents, comme chargé des affaires, et il en devait compte au peuple.

Il existait à Athènes un intendant [1] des revenus publics, nommé pour cinq ans. Il réunissait les fonctions de directeur des contributions, de receveur-général et de payeur des finances. Sous ses ordres, divers agens étaient chargés de préparer et de faire percevoir les impôts. Des trésoriers recevaient les produits dans leurs caisses, ou les remettaient pour acquitter les dépenses. D'autres agens étaient chargés d'examiner et de liquider les comptes. Les impôts annuels et réguliers étaient affermés à des entrepreneurs et les trésoriers recevaient directement des mains de ceux-ci [2]. Il y avait des perceptions particulières dans les bourgs. Les temples possédaient des dotations et des revenus particuliers. Un trésor particulier était institué à Athènes pour la guerre.

Il paraît fort probable que les Athéniens avaient une sorte de tableau comparatif ou budget des recettes et dépenses, classé et divisé par nature de recettes et de dépenses. Il est certain du moins, qu'il existait beaucoup d'ordre dans la comptabilité. Des greffiers, des contrôleurs étaient établis pour y veiller. Chaque comptable était tenu de rendre des comptes. Le principe de la responsabilité était en vigueur. Enfin l'administration financière d'Athènes offre dans tous ses détails les rapports les plus frappans avec celle des temps modernes et particulièrement de la France avant la révolution de 1789. Athènes en reçut sans doute les principes fondamentaux de l'Egypte : elle les perfectionna et transmit son système aux Romains. Les états modernes du midi et de l'Europe l'adoptèrent successivement avec les modifications exigées par les temps, les circonstances et les lieux.

[1] Ce fonctionnaire correspondait à nos anciens contrôleurs-généraux des finances.

[2] C'étaient les *traitans* et fermiers des temps modernes.

Quant à la nature des revenus publics, Athènes admettait que les biens pouvaient être imposés mais non les citoyens. Encore les impositions dont elle frappait ces biens devaient-elles être commandées par la nécessité et revêtues d'une forme honorable. Il était contraire aux idées de liberté que l'on pût taxer les personnes.

Les recettes régulières des Athéniens peuvent se rapporter aux quatre classes suivantes : 1° les revenus réguliers, domaines publics, mines, accises, taxes sur l'industrie et sur les personnes des étrangers et des esclaves. 2° Les amendes, frais de justice et produits des biens confisqués. 3° Les tributs des alliés. 4° Les *prestations ordinaires*.— A l'exception des tributs, les autres états de la Grèce avaient les mêmes espèces de revenus.

Dans le système d'économie politique des villes libres de la Grèce, on reconnaissait pour les meilleurs revenus ceux qui proviennent des biens de l'état et des impôts indirects. Au contraire, ceux qui portent immédiatement sur le sol, l'industrie ou les individus, à moins d'une grave nécessité, passaient pour tyranniques, et l'on regardait comme essentiel à la liberté que la propriété, l'industrie et la personne des citoyens fussent exemptes d'impôts. Les contributions devaient être spontanées, sans cela il n'y a plus de liberté. La *capitation* surtout paraissait injurieuse. C'est l'impôt que les esclaves paient aux tyrans ou à leurs lieutenans ; les hommes qui portent le joug à ceux qui l'imposent, comme les habitans des provinces le payèrent à Rome triomphante. « De même, dit Tertullien, que le champ soumis à l'impôt a moins de valeur, de même les hommes qui paient sur leur tête perdent de leur prix, car c'est une marque de servitude. » Celui qui n'est pas libre doit en effet racheter sa tête par un impôt, afin qu'elle ne lui soit pas enlevée.

Ainsi qu'on l'a fait remarquer déjà, il existait des douanes dans la Grèce, mais seulement comme branche de revenus, et non comme système protecteur de l'industrie et du commerce national.

Les taxes de commerce se percevaient sur le marché. Elles portaient sur l'entrée et la sortie et probablement aussi

sur la faculté de stationner sur le port.

Le marché était approvisionné par des gens du pays et de petits marchands. On y payait sur les objets vendus qui se consommaient dans le port et pour la permission de vendre. Ce dernier droit ne frappait que les étrangers : les citoyens pouvaient librement trafiquer sur le marché. La taxe sur les marchandises s'acquittait au moment où on les déchargeait. Le registre des douanes contenait l'évaluation des marchandises. Le droit était d'un *cinquantième* de la valeur pour l'importation ou l'exportation. Il était affermé par parties, suivant l'espèce de marchandises. Le droit perçu sur les grains (importés seulement) était séparément affermé. Il devait être peu considérable, attendu l'importance que la république mettait à augmenter ses approvisionnemens.

Outre le *cinquantième* sur l'entrée et la sortie des marchandises, on levait probablement un droit particulier pour contribuer à l'entretien dispendieux des ports, que la cargaison eût été ou non débarquée. On payait également un autre droit pour l'entrepôt de marchandises à la douane. On a lieu de croire que ce droit était d'un *centième*.

Indépendamment de ce revenu régulier Athènes leva un *vingtième* des objets importés et exportés sur le territoire des alliés qu'elle avait assujétis. Ce droit représentait et remplaçait le tribut qu'ils avaient payé jusque là. Athènes perçut un *dixième;* à Bysance, ces droits étaient affermés à des entrepreneurs qui sans doute donnaient des cautions suffisantes.

Parmi les taxes immédiates et personnelles, celle qui portait sur les étrangers domiciliés (*métèques*) est la plus connue. Elle existait en plusieurs lieux hors de l'Attique, et peut-être partout.

Chaque *métèque* payait à Athènes douze drachmes (environ onze francs) par an. Il existait des impôts modérés sur les esclaves et sur les affranchis.

A Bysance, les diseurs de bonne aventure, les charlatans, les jongleurs étaient assujétis à des taxes. Il devait en être ainsi à Athènes. L'impôt sur les courtisanes existait chez les Athéniens. Le sénat l'affermait chaque année, et les fermiers connaissaient exactement les individus des deux sexes qui se livraient à cette infâme profession. A Rome, cet impôt fut établi par Caligula, qui aussi taxa hommes et femmes. On rougit de dire que cette taxe si honteuse fut continuée par les successeurs de Constantin, et qu'elle est encore en vigueur aujourd'hui dans un grand nombre de nations chrétiennes.

Les impôts réguliers de l'Attique ne paraissent point avoir été oppressifs dans leur évaluation. Ils étaient plus forts dans d'autres états.

Au rang des impôts indirects, toute l'antiquité avait placé les produits de la *confiscation*, cette peine si immorale et si injuste qui a régné pendant si longtemps dans la plupart des états modernes, et dont la France a dû l'abolition au vertueux Louis XVI et à son auguste frère, Louis XVIII.

La peine de la confiscation était admise à Athènes. Indépendamment des poursuites exercées contre les débiteurs de l'état et leurs cautions, la loi ordonnait, dans beaucoup d'autres cas, la confiscation des biens, conjointement avec le bannissement, l'esclavage ou la mort. Ces trois dernières peines entraînaient toujours la perte des biens, excepté cependant l'*ostracisme*, exil momentané (pour lequel les suffrages se donnaient sur des têts ou des coquillages) essentiellement différent du bannissement.

La confiscation frappait ceux qui avaient commis un meurtre volontaire, ceux que l'aréopage avait bannis, ou qui avaient commis un vol dans un temple, les traîtres qui aspiraient à une domination tyrannique ou qui voulaient renverser l'autorité du peuple. Celui qui tuait un tyran avait la moitié de ses biens. La confiscation menaçait celui qui mariait un citoyen avec une étrangère, en la faisant passer pour athénienne. L'étranger qui épousait une athénienne était vendu avec ses biens, dont l'accusateur obtenait le *tiers*, comme dans le premier cas.

Au temps de Démosthène, l'étrangère était vendue, probablement quand elle avait été présentée comme athénienne. Les *métèques* étaient vendus avec leurs biens, quand ils avaient exercé le droit de citoyen, négligé de payer la taxe d'é-

trangers, ou lorsqu'ils n'avaient pas de patrons.

C'était pour les Athéniens une occupation favorite de provoquer les confiscations. Les *métèques* étaient surtout exposés à leurs manœuvres. Les hommes qui égaraient le peuple favorisaient ces attaques pour augmenter son revenu et le leur, et pour pouvoir faire des distributions d'argent. Les confiscations rendirent les bannissemens fréquens à Mégare. On y employait la ruse et la calomnie contre les riches, afin de s'emparer de leurs biens. L'avidité étouffait le sentiment de la justice, et les suites naturelles de l'iniquité devenaient le châtiment des états, car les efforts des bannis et de leurs familles pour rentrer dans leur patrie, produisaient des troubles, des désastres et des révolutions.

L'état recueillait probablement les biens de ceux qui mouraient sans héritiers. Ce principe de jurisprudence a passé dans les Codes romains et dans les nôtres.

Malgré la fréquence des confiscations, l'état paraît en avoir tiré peu d'avantages, de même que la confiscation des biens des églises et des émigrés a peu profité à nos gouvernemens révolutionnaires. Des sommes considérables étaient dévolues aux temples sur le produit des confiscations. Les dénonciateurs recevaient les deux tiers des biens confisqués, de sorte que, en définitive, il entrait fort peu de chose dans les caisses de l'état. De plus, il arrivait fréquemment que l'on cachait son avoir sous un nom emprunté. Enfin on cherchait à éveiller la compassion, et une partie des biens était laissée à la femme ou aux enfans.

Dans le principe et pendant la guerre, les Athéniens avaient exigé avec rigueur des contingens d'hommes et de vaisseaux de la part de leurs alliés. Ensuite, par une adroite politique, ils favorisèrent l'éloignement de ceux-ci pour la guerre, et les laissèrent s'occuper paisiblement d'agriculture et de commerce. A mesure que les forces des alliés diminuaient, celles des Athéniens croissaient, et avec elles leur orgueil et leur exigence. Le paiement des tributs fut alors imposé aux alliés comme une obligation, sans leur laisser de part au conseil.

De tout temps le partage par le sort des terres des vaincus, avait été regardé comme un droit que donnait la conquête. Les Grecs peuplèrent de cette manière beaucoup de villes et de territoires occupés autrefois par les Barbares. Les habitans devinrent *serfs* et *fermiers*.

Cet usage était un reste de la dureté avec laquelle on traitait les ennemis dans les anciens temps. Les *Clérouquies* différaient peu des anciennes colonies. Outre la haine envers les ennemis, deux causes contribuaient à maintenir cet usage à Athènes, une *population excessive*, et la *pauvreté* d'un grand nombre de citoyens. Des raisons d'état vinrent s'y joindre. Lorsque les confédérations se furent établies, le partage des terres devint le châtiment de la défection. On reconnut aussi (et c'est un principe de Machiavel) *qu'il n'y a pas de plus sûr et de plus facile moyen de dominer que de former des colonies, parce que les colons sont intéressés à conserver les terres conquises.*

L'excédant des revenus publics, dans les temps les plus anciens, servait à former le trésor destiné d'abord exclusivement à la guerre, et qu'ensuite on y appliqua seulement de préférence. Ce trésor était conservé dans une espèce de chapelle attenant à un temple de Minerve.

On ne saurait, avant l'époque de Périclès, trouver l'indice d'un trésor renfermant de l'argent monnoyé. Le trésor d'Athènes devint considérable après la translation de celui de Délos. S'il avait l'inconvénient de retirer beaucoup d'argent de la circulation, il assurait à l'état et aux pauvres cet avantage, que les prix des objets de première nécessité ne pouvaient s'élever trop haut, et que de grandes choses pouvaient être faites à peu de frais. On apporta de Délos environ dix-huit cents talens, ou huit millions huit cent mille francs. Durant la trêve de Nicias, sept mille talens (trente-huit millions cinq cent mille francs) entrèrent dans la citadelle.

Des traitemens étaient accordés à l'assemblée du peuple, au sénat et aux tribunaux; mais, en revanche, Athènes avait des charges qui imposaient aux titulaires de grandes dépenses et quelquefois de

grands sacrifices. On les appelait *Liturgies*. Les principales avaient pour objet la célébration des fêtes publiques ou l'amusement du peuple. Elles donnaient lieu à de graves abus, en se prêtant à des manœuvres ambitieuses.

Parmi les ressources extraordinaires des Athéniens, il faut compter le *cens*, que chaque classe de citoyens devait acquitter.

La constitution de Solon paraît avoir fait cesser entièrement à Athènes le *servage*, qu'il ne faut pas confondre avec l'esclavage. Elle donna part au gouvernement à tous les hommes libres, c'est-à-dire aux *quatre tribus;* mais elle détermina diversement leurs droits d'après le *cens*, de sorte qu'elle se rapprocha de la démocratie sans l'atteindre.

Solon et Platon formèrent quatre classes de citoyens suivant leur fortune. Les obligations, comme les droits, variaient suivant les classes. Le service de guerre comptait parmi ces obligations. L'impôt était d'un *cinquantième* du revenu pour chaque classe. Il variait de deux cent quarante drachmes (deux cent dix-neuf francs quatre-vingt-seize cent.) à vingt drachmes (dix-huit francs trente-trois cent.), dernier taux.

Il existait un cadastre dans la Grèce pour y consigner le *cens*, de même qu'en Perse et en Egypte. Les principes sur lesquels il reposait variaient avec les lieux. A Athènes, les particuliers faisaient eux-mêmes leur déclaration, qui était constatée et vérifiée. Tous les deux ou quatre ans, on faisait de nouveaux états pour s'assurer si des citoyens ne devaient pas passer d'une classe dans une autre.

L'impôt sur la propriété commença à la guerre du Péloponèse. On eut alors un cadastre foncier et un cadastre général de la propriété. Platon demandait l'un et l'autre, afin que les contestations relatives à l'impôt pussent se décider facilement.

Dans certains cas, les plus imposés d'un bourg faisaient l'avance de l'impôt. Le sénat désignait les trois cents individus qui devaient faire cette avance.

Lors des crises de finances, le butin fait sur l'ennemi procurait une grande ressource. D'après le droit des gens chez les Anciens, la personne des prisonniers, leurs femmes, leurs enfans, leurs esclaves, leurs biens, sans exception, appartenaient au vainqueur. Il fallait des conventions expresses pour assurer des conditions moins dures. Par exemple, pour que la population libre d'une ville conquise pût se retirer avec ses vêtemens, se racheter par une forte contribution, ou conserver la faculté de faire valoir ses propriétés moyennant un fermage.

Dans quelques états grecs, on eut recours, dans des embarras financiers, à l'altération des monnaies. Syracuse en donna de fréquens exemples. Athènes libre attacha beaucoup d'importance à l'intégrité de la monnaie. Dans cette ville, les faux-monnoyeurs étaient punis de mort.

Les emprunts, le plus ordinaire et le plus moral des moyens employés pour sortir d'un embarras financier, étaient loin de jouer chez les Anciens un aussi grand rôle que dans les temps modernes. Le crédit n'était pas assez étendu, le taux de l'intérêt était trop élevé pour ne pas entraver les emprunts publics; enfin le système des finances n'était pas construit avec la solidité et l'habileté nécessaires. On préférait donc recourir à l'impôt sur la propriété. Cependant il y a des exemples de prêts faits par les états étrangers ou leurs habitans, par les naturels du pays, sur les propriétés sacrées ou non, avec ou sans intérêts, avec ou sans hypothèques, libres ou forcés, ou par l'effet d'une monnaie fictive.

Les Spartiates donnèrent un secours d'argent aux Samiens, qui cherchaient à rentrer dans leur patrie. Le décret par lequel fut réglée la manière dont on se procurerait cet argent est trop singulier pour n'être pas rapporté; mais sans doute la gravité spartiate n'y vit rien que de sérieux; un jour de *jeûne* fut imposé aux habitans, à leurs esclaves et à leur bétail, et ce que chacun épargna par cette abstinence, il dut le donner pour sa portion de subside, dont on n'exigea point le remboursement.

Enfin, dans les cas urgens et extraordinaires, les états de la Grèce faisaient des emprunts forcés aux temples et aux prêtres, dont ils réduisaient les splendides dotations. Quelquefois on eut re-

cours à un impôt sur les maisons, à des redevances sur la vente du blé, à des droits d'entrée, à des taxes sur les navigateurs et les fabricans, au monopole de certaines denrées. Hippias mit à prix les parties saillantes des maisons, escaliers, balustrades et autres constructions avancées sur la voie publique, qui, étant propriété de l'état, ne devait pas être obstruée. Les propriétaires, ainsi qu'on l'avait prévu, se rachetèrent, et une somme considérable fut réalisée au profit de l'état.

Nous bornons à ces détails les notions sur les applications pratiques de l'économie politique des Athéniens. Ils suffiront sans doute pour rappeler à l'esprit de nos lecteurs les nombreux emprunts que les institutions des temps modernes ont faites à celles de l'antiquité.

Le vicomte ALBAN de VILLENEUVE-BARGEMONT.



COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

TROISIÈME LEÇON.

L'hypothèse d'un état primitif de nature n'a rien d'incompatible avec ces lueurs de sociabilité que l'on aperçoit même chez les loups, lorsque la faim les pousse vivement. A ce degré, les alliances entre les premiers humains devaient être d'autant plus fréquentes que la puissance du nombre était alors leur unique moyen de défense contre les grands animaux carnassiers. Cependant ils retombaient dans leur barbarie native aussitôt que le péril était passé, aussitôt que la proie poursuivie en commun était conquise, et ce fait démontre assez que l'intérêt temporel bien entendu ne suffit point à la civilisation de notre espèce. En effet, les êtres qui devaient plus tard déduire des phénomènes de la foudre la notion d'un Dieu vengeur et rémunérateur, étaient assurément capables de découvrir, à l'aide des bienfaits de leurs unions passagères, le bienfait plus étendu d'une association permanente. On ne peut donc imputer la durée de leur abrutissement à leur ignorance de la vie sociale, et l'on est conduit forcément à admettre avec Rousseau que la société est un mal devant lequel reculait leur raison encore libre de tout préjugé, ou à reconnaître avec nous que l'homme ne peut entrer en société avec ses semblables qu'autant qu'il est en société avec Dieu. Ce dilemme eût peu effrayé les sophistes qu'enivraient les molles délices de la cour de Louis XV. Alors, vivant sur la foi des vieilles institutions, les uns ne voyaient dans les théories du philosophe de Genève que l'innocent amusement de leurs loisirs blasés, tandis que les autres convoitaient, dans la licence de ses utopies, des jouissances effrénées à la fois et sans remords. Mais, depuis que la fureur des révolutions a relâché tous les liens sociaux, depuis qu'elle a poussé l'humanité jusqu'au bord de l'abîme où disparaît toute richesse, depuis que l'état de nature est devenu autre chose qu'une impossible chimère, une réalité horrible et imminente, il s'est opéré dans les esprits un prodigieux changement, et personne que je sache n'est disposé à échanger, je ne dis pas ses plaisirs, mais même ses souffrances contre le prétendu bonheur du sauvage. Semblable à ces malades qui usent ce qui leur reste de force à embrasser le lit de douleur dont la mort va bientôt les séparer, l'homme se rattache maintenant avec une sorte de frénésie à son existence sociale, et tout amère qu'elle soit, à présent qu'il a conscience qu'il peut la perdre, il y tient comme jamais auparavant il n'y avait tenu. Vienne un autre rhéteur genevois, et fût-il mille fois plus éloquent que son prédécesseur, il ne trouvera de pitié que parmi nous. Proclamé ennemi du genre humain par l'incrédulité elle-même, traqué en vertu d'une législation qui se vante d'être athée, il ira enfin apprendre, sous le ciel brûlant de Cayenne, que les plus grands ennemis de Dieu haïssent davantage encore les résultats nécessaires de leurs propres doctrines.

Cet amour si passionné des bénéfices terrestres de la sociabilité remonte aux premiers triomphes politiques des théories anti-chrétiennes, et cette coïnci-

dence n'est certainement pas un pur effet du hasard. A partir de cette époque, et sous peine de perdre toute action sur les intelligences, il n'a été permis à personne de nier la nécessité d'un système social quelconque, ni par conséquent d'affirmer, même d'une manière implicite, que si les hommes primitifs sont demeurés à l'état de la brute jusqu'à l'*invention* des croyances religieuses, c'est qu'il a fallu toute la force d'une aveugle superstition pour neutraliser le charme d'une liberté absolue. La philosophie eut alors le mérite de ne point se méprendre sur les nouvelles tendances de l'opinion, et le progrès de la civilisation (c'est-à-dire de la richesse) devint son mot de ralliement, son cri de guerre, comme le mépris des préjugés l'avait été jusque-là. Il y eut dans ce changement, dans cette subordination tacite, mais évidente, du juste à l'utile terrestre, une merveilleuse habileté; car en même temps qu'elle se créait une nouvelle sphère d'attraction au milieu d'un peuple que le titre d'esprit fort ne séduisait plus, elle se dégageait, du moins aux yeux de la multitude, et sans avoir à y répondre, de ces accusations d'insociabilité que lui jetaient les chrétiens, et qui seront son arrêt de mort le jour où la conscience publique les aura ratifiées. Comment voir, en effet, dans les hommes qui professent un attachement immense et sincère pour les jouissances de la civilisation matérielle la plus avancée, les ennemis naturels de toute civilisation ?

Toutefois, parmi les philosophes qui virent finir le dernier siècle, il en était plusieurs que préoccupaient encore les questions soulevées par Rousseau, et ils essayèrent de les résoudre en remontant à l'origine du pacte social. Ceux-là s'arrêtaient peu aux niaises abstractions du *bien* et de *l'honnête;* et comme le temps était passé où ils pouvaient soutenir impunément que la société est un mal, comme ils ne pouvaient admettre qu'elle est un phénomène essentiellement religieux, ils cherchèrent un principe générateur des associations humaines dans l'intérêt personnel limité, puisqu'ils ne pouvaient lui accorder plus d'étendue, aux choses de la terre. Mais ils ne lui attribuèrent une influence civilisatrice qu'autant qu'il est bien entendu, c'est-à-dire qu'autant qu'il a la science de ses véritables besoins, et ne s'abuse pas sur la réaction des actes qu'il inspire. L'éclairer, affirment-ils, c'est le *sociabiliser*, en sorte que, dans leur système, la société devait nécessairement se former et se constituer, même sans l'intervention d'aucune croyance religieuse, du moment où ses membres futurs auraient acquis l'intelligence des conditions de leur bien-être temporel. Nous avons déjà prouvé, par la seule évidence des faits qu'implique l'hypothèse de l'état de nation, que les premiers humains possédaient cette intelligence, et ne s'en servaient pas. Toutefois, afin qu'on ne puisse nous répondre que le temps leur a manqué pour en faire usage, nous allons démontrer que leur raison, en même temps qu'elle reconnaissait l'incommensurable supériorité de la civilisation sur la barbarie, aurait demeuré, tant qu'elle n'aurait point encore acquis la notion d'une vie future, d'autant plus insociable qu'elle était plus éclairée.

Disons-le hardiment, l'origine et la durée de la société, la force qui l'a fait naître, et la force qui la conserve, n'auraient rien d'obscur ou de problématique, si l'on n'eût pris à tâche de les envelopper d'épaisses ténèbres, en confondant sans cesse les avantages et les charges de la vie sociale avec les stipulations bilatérales du contrat synallagmatique. Certes, s'il y avait un rapport nécessaire entre la conduite de chaque individu et celle de ses semblables, si l'une était fatalement déterminée par l'autre, de telle sorte que l'homme qui fait du bien ou du mal à un autre homme pût compter avec certitude, non seulement sur le bon ou le mauvais vouloir de l'être qui lui doit de la reconnaissance ou de la haine, mais encore sur le bon ou le mauvais vouloir de tout le genre humain, notre bonheur propre serait solidaire de celui du prochain, et le vice et le crime, recevant sur la terre un châtiment assuré, ne seraient plus possibles que par une aberration à peine concevable de l'amour du *moi;* car, et l'école *utilitaire*, la seule dont nous ayons à nous occuper ici, l'école de Volney et de Bentham l'admet avec nous, l'homme est

dans une constante dépendance de tout ce qui l'entoure, dépendance telle que son bonheur terrestre se mesure bien moins sur ses efforts personnels que sur l'appui qu'ils trouvent au dehors. Prenez le mortel le plus énergique, le plus habile, le plus riche, que fera-t-il de sa force, de son intelligence, de sa fortune, si tout le monde conspire pour le tromper ou l'accabler? Nous ne pouvons rien ici-bas, si ce n'est les uns par les autres, chacun par le dévouement d'autrui, en acceptant tour à tour le rôle de serviteur; et le fameux gilet des saints-simoniens, ce vêtement inutile à qui n'a point d'ami, est un symbole vrai des affaires de ce monde. Ainsi nous vivons, nous grandissons, nous nous enrichissons par les sacrifices faits journellement à notre profit, et les nôtres, à moins que la mort ne soit prochaine, ne nous coûteront jamais la centième partie de ce que nous valent ceux-là. Si donc, nous le répétons, il y avait un rapport de cause et d'effet entre nos actes et les actes de nos semblables, si celui qui tue ou qui vole avait la certitude d'être tué ou volé, si celui qui a de la bonne foi, de la charité et de la bienveillance, devait rencontrer partout et toujours de la bonne foi, de la charité et de la bienveillance, cette merveilleuse réaction de l'individu sur les masses et des masses sur l'individu justifierait pleinement la théorie *utilitaire*. Alors nous conviendrions sans hésiter que la sociabilité est un fait indépendant des croyances religieuses; mais nous serions conséquens jusqu'au bout, et nous demanderions l'abrogation de toutes les lois humaines; car où est leur utilité si, dans la nature même des choses, il y a déjà un code pénal parfait, et le meilleur des codes civils?

Malheureusement, cette réciprocité universelle, la seule évidemment qui puisse servir de base à l'intérêt temporel, n'existe qu'au pays des chimères, et l'on ne peut même admettre d'une manière générale cette autre réciprocité plus restreinte, par laquelle l'obligé est lié à son bienfaiteur. Nous savons tous combien rarement le bien est payé de retour, et nous savons encore que le mal trouverait l'impunité dans son excès même, dans la mort de l'offensé, si le législateur n'était là pour le punir souvent et Dieu pour le punir toujours. Quiconque a un peu d'expérience ne s'abuse point à cet égard, et Volney lui-même ne s'y est point mépris. Que dit le grand moraliste du matérialisme? « Ne tuez point, ne prenez pas le bien d'autrui, afin que vous-même vous ne soyez ni volé, ni assassiné. » Certes, s'il avait eu quelque foi dans sa doctrine, il eût autrement formulé ce précepte, et il aurait dit: « Gar-
« dez-vous de tuer ou de voler ceux qui
« n'ont ni tué, ni volé, afin que personne
« ne puisse se prévaloir du mal que vous
« avez fait à un innocent, pour vous en
« faire à vous-même. Quant aux autres,
« je vous les livre. » Ainsi conçue, sa loi serait logique en même temps qu'effroyable; mais dans sa forme actuelle, qu'y verra l'homme de la nature s'il sait raisonner? Nous n'hésitons pas à le dire, une invitation au crime; car, pour apprendre qu'il ne court aucun risque à le commettre, il n'a qu'à consulter son intérêt bien entendu. En effet, puisqu'il n'est point tenu de s'informer de la conduite passée de sa victime, puisqu'il sera également répréhensible en la faisant périr, soit qu'elle ait ou qu'elle n'ait pas précédemment versé de sang, la loi qui la protège contre lui le protégera lui-même à son tour. Que si plus tard il tombe au pouvoir de ses ennemis, ceux-ci obéiront ou n'obéiront point au commandement de Volney. Dans le premier cas, il les trouvera insoucians de sa conduite passée et pleins de respect pour sa personne; dans le second, il ne gagnera certainement rien aux sacrifices qu'il se sera imposés aujourd'hui.

Ainsi, Volney lui-même ne reconnait pas la solidarité de nos actes avec ceux de nos semblables, ou du moins il l'a réduite à je ne sais quelle puissance d'imitation, qui expose le méchant à trouver dans ses copistes la peine de ses vices, le châtiment de ses crimes. Mais, d'une part, le méchant trompe bien souvent le public, et de l'autre, la contagion de son exemple ne lui sera pas nécessairement plus funeste qu'aux gens de bien dont il est entouré. Toutefois, il est évident que l'école *utilitaire* ne s'est point entièrement méprise sur la nature du

problème que présente l'origine de la sociabilité ; elle a reconnu que toute action est suivie de deux séries de conséquences, l'une se rapportant à celui qui agit, l'autre à ceux sur lesquels il agit ; ensorte que le même acte peut être à la fois bon pour l'un et mauvais pour les autres. Elle a compris que de ces deux séries la première est la seule dont se préoccupe l'homme à l'état actif, et qu'ainsi il demeurera insociable aussi long-temps que sa raison n'apercevra pas une véritable solidarité entre les deux ordres de résultats qui naissent de chacun de ses vouloirs. En effet, à quoi se décidera-t-il lorsqu'il se croira réduit à faire en même temps soit son bien à lui et le mal de son prochain, soit son mal à lui et le bien de son prochain ?

Sera-ce la notion abstraite du juste qui servira de digue à ses inclinations perverses ? Mais le juste se résume toujours dans l'*utile* de quelqu'un, et ce mot si intelligible dans la langue des croyans, parce qu'il s'y confond avec l'idée de l'*utile* divin, c'est-à-dire, de l'obéissance à la volonté de Dieu, seul service que la créature soit capable de rendre au créateur, est évidemment un non sens quand il ne se rattache à rien, lorsqu'il se présente à l'esprit substantif dans sa forme, mais au fond simple adjectif que la pensée ne rattache à rien de ce qui existe. Or, le *bien* de Dieu, tel que nous venons de le définir, ne pouvant être invoqué auprès du sauvage encore athée, de quel droit viendra-t-on lui demander le sacrifice d'un seul de ses besoins, au bonheur d'un autre être qui n'est pas plus que lui ? et de quel droit encore l'accusera-t-on de perversité, parce qu'il se refuse à ce sacrifice ? Pervers ! Sans doute il sera pervers à l'égard de ses semblables en leur nuisant à son profit, mais ce sera afin de ne pas être pervers à son propre égard, en s'abstenant d'un acte bon pour lui en même temps qu'il est mauvais pour eux. Au fait, le trompeur ne gagne-t-il pas ce que perd le trompé ? Pourquoi donc aurait-il une bonne foi qui lui coûtera tout juste ce qu'elle vaudra pour sa dupe ?

Il est évident, d'une part, que la sociabilité n'est possible qu'à l'aide de la fusion, de la connexité intime, inséparable des deux séries de conséquences dont nous venons de parler, et de l'autre, qu'il y a folie à chercher cette fusion au moment où l'homme agit, lorsque le mal fait aux autres implique plaisir ou avantage, et que leur bien s'opère avec angoisse et tristesse. On ne peut donc l'obtenir qu'en opposant au présent si passager, un avenir long, certain, inexorable, où le mal trouvera son châtiment et la vertu sa récompense, et l'école utilitaire fonde avec raison toute sa morale sur cette grande et incontestable donnée. Son tort, à elle, est de concentrer les craintes et les espérances qui rivalisent dans la vie présente, dans cette région de l'existence où les unes et les autres ne sont que de vagues éventualités, où bien souvent l'espérance est pour le crime et la crainte pour la vertu. Certes, celui-là se fait une singulière idée de la nature humaine ; celui-là n'a guère profité des leçons de l'expérience, qui s'attend à trouver le salaire de ses sacrifices dans une gratitude le plus souvent envieuse quand elle est individuelle, et toujours insouciante quand elle est générale. L'incrédulité, comme la politique, subit souvent le joug de la nécessité ; mais nous en sommes sûrs, l'école utilitaire serait morte de honte, si ce mal pouvait la tuer, lorsqu'elle s'est vue réduite à faire dépendre la sociabilité humaine de l'intérêt temporel bien entendu.

Sans doute cet intérêt est un puissant auxiliaire de la civilisation, mais ceux qui lui attribuent une influence génératrice attachent une importance démesurée à l'action du législateur, sans s'apercevoir de la contradiction où ils tombent lorsqu'ils font de cette dernière un moyen de réforme ou de conservation. Car la loi humaine n'est sociale qu'en raison de la propriété qu'elle a de changer le cours ordinaire des conséquences de nos actes en frappant l'homme qui nuit à son semblable d'une peine en dehors des conséquences naturelles du mal qu'il lui a fait. Ainsi le code pénall au degré où il va et dans la mesure de son application, se résume en une modification de l'intérêt temporel bien entendu, et l'on ne peut admettre la nécessité de cette modification sans reconnaître qu'avant qu'elle existât, l'intérêt temporel

était radicalement insociable. Cela est d'une telle évidence, l'erreur où sont tombés les adversaires les plus intelligens de la révélation est tellement palpable, que nous croyons devoir montrer comment des hommes d'ailleurs pleins de bon sens ont pu s'égarer à ce point.

Les illusions de l'école utilitaire sur les effets de l'intérêt temporel bien entendu se seraient bientôt dissipées, si elle n'avait eu un *intérêt* pressant et puissant à les prolonger. Supposez que, par la seule observation de la nature humaine, et abstraction faite de la vérité des croyances religieuses, il devienne évident que celles-ci recèlent la seule force qui soit capable d'imprimer une direction sociale à l'amour du *moi*, et la conscience publique en inférera que la durée de la civilisation et la conservation des biens qui en découlent, dépendent de la cause qui a produit l'une et donné les autres. En effet, il n'y aura plus moyen de scinder ces deux faits, du moment où l'on aura trouvé la preuve du premier dans ce que l'homme ne saurait changer son propre cœur, parce que, si ce cœur est constitué de manière à rester insociable, malgré l'appât toujours présent d'un meilleur ordre d'existence, à plus forte raison le demeurera-t-il après être entré dans cet ordre, lorsque la réalité, quelque belle qu'elle soit, sera dépouillée de tout le prestige de l'espérance. Dès lors, l'opinion publique confondra la destinée de la propriété avec celle des croyances religieuses, et la plus générale comme la plus bizarre des conversions ne tardera point à s'opérer. Le marchand, l'industriel, le capitaliste cherchera dans la foi des autres la véritable garantie de sa fortune, et moins il sera croyant, plus il redoutera ceux qui lui ressemblent, plus il accordera de faveur à ceux qui les combattent, et plus il se montrera intolérant à l'égard des écrivains qui oseront se faire les fidèles échos des doctrines ensevelies dans les profondeurs de son intelligence. L'incrédulité pressent cette grande réaction de l'intérêt temporel; elle sait instinctivement qu'elle devra se suicider le jour où elle ne s'abusera plus sur les conditions primitives de la sécurité, du travail, de la richesse. Devons-nous être surpris de sa facile adhésion à des sophismes qu'elle ne peut réduire à leur juste valeur sans se tuer de désespoir?

Ces sophismes se résolvent tous dans la confusion qu'elle a su établir entre les deux caractères qui appartiennent à chaque membre de la grande famille humaine, individu et sociétaire à la fois, en sorte qu'il agit sous l'influence de deux intérêts distincts, mais également personnels, l'un social, et l'autre extra-social. Assurément si l'on ne tient compte que des besoins du sociétaire, on prouvera sans peine que ce titre est pour lui d'un prix inestimable, et que ce prix s'agrandira de tous les sacrifices qu'il fera à la société dont il fait partie. Au premier abord donc il semble que le sentiment de la supériorité de la vie sociale, quelque imparfaite que soit celle-ci, doit suffire pour *sociabiliser* ceux qui ne le sont point encore, et pour conserver sociables ceux qui le sont déjà. C'est ce qui aurait effectivement lieu si l'intérêt de l'individu se confondait dans toutes ses parties avec celui du sociétaire, ou si seulement la société était de telle nature que les bénéfices fussent assurés à quiconque fait un acte sociable, ou perdus pour quiconque fait un acte insociable; mais malheureusement il n'en est pas ainsi.

En effet, dans une société déjà constituée, les sacrifices de l'individu pèsent tout entiers sur lui seul; il n'a droit qu'à sa part de sociétaire dans les bénéfices qui en résultent, et cette part est presque toujours bien faible si on la compare au prix qu'elle lui a coûté. Ainsi, pendant que le sociétaire a un profit, l'individu est en perte, et comme la perte est plus grande que le profit, chaque fois que l'opinion, la loi ou une affection qui elle-même est une valeur, ne fait pas pencher la balance, comment obtenir pour la perte une préférence qui appartient de droit au profit? Nous verrons ailleurs que l'anéantissement des croyances religieuses fausse à la longue l'opinion, paralyse la loi, glace le cœur humain et entraîne à sa suite, avec la puissance d'une inexorable fatalité, la ruine de l'édifice social. Mais déjà nous en avons dit assez pour montrer combien l'intérêt de l'individu est radicalement distinct

de celui du sociétaire : ce dernier prélève, il est vrai, un *dividende*, qu'on nous passe ce terme, dans chacun des sacrifices de ses co-associés, et l'on conçoit sans peine qu'habituellement il reçoive de cette manière une compensation hors de tout rapport avec sa *mise*. Néanmoins celle-ci est une dépense dont l'*individu* ne reconnaîtra la légitimité qu'autant qu'elle est la condition du dividende. Que veut-il en effet? La jouissance au meilleur marché des biens donnés par la vertu d'autrui, c'est-à-dire, avec ce qu'il faut de vertu pour que le vice ne devienne pas en lui une souffrance personnelle. Donner aux autres le moins possible, et retenir le plus que l'on peut, voilà évidemment le symbole de l'intérêt temporel bien entendu, et ce symbole contre lequel l'école utilitaire se débat vainement, est aussi incompatible avec le perfectionnement qu'avec la création de la société.

Et qu'on ne dise pas que le sociétaire doit l'emporter sur l'individu, parce que l'insociabilité de celui-ci implique avec la fin de la civilisation humaine la destruction des biens qu'il en retire ; car ces biens ne dépendent pas de ses actes, mais des actes de tous. En effet, il n'y a ni société, ni avantages sociaux pour celui qui est seul sociable, seul à se dévouer, et cependant ils existent pour celui qui est seul sans dévouement, seul insociable, en sorte que l'un ne reçoit pas la récompense terrestre qui lui est due, tandis que l'autre obtient celle qu'il n'a point méritée. Toute connexité, tout rapport entre l'intérêt temporel et la vertu disparaît sous l'influence de cette loi terrible ; elle n'atténue à aucun degré l'incommensurable infériorité de l'état de nature, mais elle désintéresse le sociétaire en lui montrant la société comme un heureux accident que les actes isolés d'aucun homme ne peuvent faire naître, dont ces actes ne peuvent ni abréger, ni augmenter la durée. Dès lors, il ne lutte plus contre l'intérêt temporel de l'individu, et celui-ci fait sans hésiter le *mal* d'autrui quand ce mal est impliqué dans son bien.

Eclairez le vrai sauvage, le sauvage rêvé par la philosophie, et que la terre n'a jamais vu, donnez-lui l'ensemble des lumières qu'elle a empruntées à la religion, tout en niant sa dette, et s'il ignore Dieu, il commencera par rire de ce *juste*, de cet *honnête*, de ce beau abstrait, qui ne sont le juste, l'honnête, le beau de personne. Puis il donnera une sérieuse attention aux enseignemens de l'école utilitaire, et reconnaîtra qu'elle a raison en fondant sa morale sur l'intérêt personnel, parce que la morale qui cherche sa sanction dans un autre intérêt humain, n'est bonne qu'à servir de thème au charlatanisme d'un rhéteur. Il comprendra sans peine le charme de la vie sociale, et son cœur battra d'une émotion encore inconnue à la pensée de la famille, et son imagination s'exaltera à mesure qu'elle découvrira ce qu'enferme de trésors et de bonheur une sécurité générale, profonde et durable. Il désirera donc avec une indicible ardeur que ses semblables soient pénétrés de cet esprit de sacrifice, de ce respect d'autrui, de ces vertus en un mot, qu'implique la perfection de la vie civilisée. Mais en voudra-t-il pour lui-même? Assurément non, car c'est la vertu d'autrui et non la sienne qui lui assurera la félicité terrestre après laquelle il soupire. Si vous lui dites alors que la séduction de son exemple la lui donnera un jour, il se moquera de vous.

« Eh quoi ! s'écriera-t-il, je ne puis « compter même sur la gratitude des « êtres qui profiteront aujourd'hui de « mes sacrifices, et vous voulez que je « compte sur la reconnaissance de ceux « pour lesquels je n'aurai rien fait, « et qui, pour la plupart, ne sauront « rien de mon dévouement passé ! Mais « d'ailleurs, en supposant que cette mer- « veilleuse abnégation, sans laquelle, de « votre propre aveu, toute société est « impossible, existe quelque part, je n'ai « nul besoin de la provoquer pour en « profiter. En effet, elle doit tenir à des « considérations sur lesquelles ma con- « duite n'exerce aucune influence, à une « manière de concevoir l'intérêt person- « nel qui m'est inconnue, à un ordre de « motifs dont vous ne m'avez point parlé. « Ces motifs n'ont rien de commun avec « la pitié, la bienveillance, l'amitié ; car « j'ai appris de vous ce que sont ces sen- « timens, et je sais par expérience qu'ils

« ne peuvent avoir de réalité. Nous avons « les mêmes besoins, les mêmes devoirs, « et la concurrence, qui naît de leur si- « militude, nous condamne à nous entre- « déchirer chaque fois que nous nous « rencontrons. Que dis-je! cette concur- « rence est aujourd'hui plus ardente, « plus implacable que jamais; car, grâce « à vos soins, nous avons acquis la no- « tion de l'infini, et maintenant la terre « même semble trop petite à notre am- « bition. A présent, ce que possèdent « tous les autres manque à chacun de « nous, en sorte que chacun de nous est « aussi pauvre de la richesse des autres « que de sa propre misère. Au fond, « qu'avons-nous gagné à vos leçons? Nos « inimitiés, d'instinctives qu'elles étaient, « sont devenues rationnelles, et leur vio- « lence première s'en est augmentée. Je « traiterais mes semblables d'imbécilles « s'ils osaient se fier à moi; comment « puis-je me fier à eux? »

Notre prochaine leçon sera consacrée à l'examen des conséquences sociales de la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur, croyance qui modifie si profondément l'intérêt personnel en opposant aux besoins de la vie qui passe les besoins de la vie qui ne passe pas.

C. DE COUX,
Professeur d'économie politique à l'Université catholique de Malines.

LETTRES ET ARTS.

COURS SUR L'ART CHRÉTIEN.

QUATRIÈME LEÇON.

Quand la poésie chrétienne sort de sa forme élémentaire, qui est la légende, pour revêtir une forme plus élevée, quand elle devient ballade, romance, poème populaire ou historique, de quelque dénomination que ce soit, elle monte ainsi d'un ou plusieurs degrés dans l'échelle des produits intellectuels, et quand enfin, après bien des essais et des transformations, elle a revêtu la forme supérieure de l'épopée, on peut dire qu'elle se trouve élevée à sa plus haute puissance.

Dans son état primitif, la légende se propage et se perpétue surtout par la transmission orale, avec tous les inconvéniens attachés à ce mode défectueux de communication, c'est-à-dire que les générations qui se la transmettent, l'attirent et la défigurent au point de la rendre souvent méconnaissable après un certain nombre de siècles. Contre ce genre de vicissitudes un asile ne peut lui être ouvert que par la religion ou par l'art.

Les légendes du martyrologe et toutes celles qui ont été pour ainsi dire incorporées à la liturgie catholique, ont été placées par l'autorité de l'Eglise dans un domaine à part et comme dans un sanctuaire inviolable dont les poètes eux-mêmes ne se sont approchés qu'avec les sentimens que commandaient de si touchans et si glorieux souvenirs. Outre le respect des chrétiens, ces légendes ont eu une autre garantie d'inviolabilité dans la langue qui leur a servi de véhicule, dans la langue latine telle que la trouvèrent ou plutôt telle que la firent les pères de l'Eglise, ce qui nous conduira nécessairement à examiner la valeur et la destinée de cet ordre de légendes irrévocablement fixées sous la forme liturgique.

D'autres, sans appartenir à la forme liturgique proprement dite, ont cependant apparu d'abord dans la langue latine, même long-temps après qu'elle avait cessé d'être une langue vivante. A l'égard des grandes légendes nationales comme celles de Roland et d'Arthur, c'était assurément beaucoup moins un véhicule qu'une entrave; aussi les lan-

gues modernes n'eurent-elles pas été plutôt créées, que la poésie légendaire y acquit en moins de deux siècles un immense développement.

Ainsi, avant d'avancer plus loin, un point de vue nouveau s'ouvre ici à nos recherches : le progrès de la légende dans ses rapports avec le progrès du langage.

La langue latine ayant été celle du christianisme dans son berceau, a les premiers droits à nos recherches, du moins dans la période de l'empire, laquelle est aussi la période de sa décadence. Il nous importe de constater si cette empreinte est aussi visible dans les actes des martyrs, dans les poèmes de Prudentius, et dans les hymnes de saint Ambroise, que dans les écrits profanes des poètes, des historiens et des orateurs contemporains.

Le tableau de la décadence politique de l'empire romain dans cet intervalle a été savamment tracé par Gibbon dans le point de vue que lui suggérait la philosophie du dix-huitième siècle. Sans s'abaisser jusqu'à la caricature, comme Voltaire, il a dressé contre le christianisme des batteries bien autrement formidables par son appareil d'érudition ricaneuse, par la marche souvent si dramatique de sa narration, par l'odieux et le ridicule qu'il a versé à pleines mains sur le clergé catholique, et par l'adresse perfide avec laquelle il a su placer l'influence du sacerdoce sur le gouvernement des états et sur le sort des peuples dans un jour constamment défavorable. Cet ouvrage gigantesque, tant prôné par ceux qui ont aspiré à l'honneur d'être les continuateurs de la même mission, recèle une foule de piéges contre lesquels l'inexpérience de la jeunesse n'a pas été suffisamment mise en garde, et dont il est presque impossible de se préserver quand une fois on s'est placé dans le point de vue de l'auteur pour suivre et juger la marche générale de l'histoire moderne. Il y a dans la distribution de sa matière une sorte de clarté apparente qui est purement extérieure, et qui ne ressemble en rien à la lumière que le vrai génie a le pouvoir de faire luire dans les ténèbres. Après avoir traversé avec lui tous ces siècles de désordre, d'abrutissement et de servitude, on est assourdi et stupéfié par le bruit de tant de révolutions et par le ton éternellement déclamatoire de l'historien; mais en parcourant cet immense désert, pas une goutte de rosée céleste n'a rafraîchi le cœur du lecteur, pas une larme d'attendrissement n'a humecté ses paupières, et la tentation à laquelle il est le moins exposé en terminant sa tâche, serait celle de chanter une hymne à la gloire de la Providence.

Dans le point de vue chrétien au contraire, si l'histoire de la même période a son côté triste et obscur, elle a aussi son côté consolant et lumineux, et c'est principalement par là que nous sommes tenus de l'envisager; mais pour se donner à soi-même le spectacle de cette grande révolution dans toute sa portée, c'est-à-dire dans toute son étendue et dans toute sa profondeur, il faut pénétrer plus avant que ne l'a fait Gibbon dans les lois intimes et mystérieuses du monde intellectuel, et ne pas donner toute son attention et toute sa sympathie au spectacle des misères et de l'agonie du peuple romain.

Le fait de la décadence si prodigieusement rapide de la langue romaine aurait dû plus qu'aucun autre fixer l'attention d'un historien vraiment philosophe. Quelle langue eut jamais plus de garanties apparentes de durée et d'indéfectibilité? Développée d'abord sous l'influence si fécondante du patriotisme et de la liberté, mêlée à toutes les phases d'organisation intérieure, imprégnée de la mâle énergie qui se dégageait de toutes les crises au dedans et au dehors, ployée à la force et à la concision par le sentiment de plus en plus prononcé de la dignité nationale, associée partout au commandement et à la victoire et se modifiant de manière à résonner harmonieusement dans des poitrines d'airain, enrichie par des emprunts ou plutôt par des conquêtes faites sur des idiomes étrangers, perfectionnée par le génie des poètes, des historiens et des orateurs, il semblait que la langue du peuple-roi dût au moins rester dans un état à peu près stationnaire aussi long-temps que celle des Grecs dont le déclin avait été si imperceptible et si lent. Pourquoi ce privilége a-t il été refusé à la langue latine? serait

ce parce que l'égoïsme en avait vicié la structure intime, ou parce que la substance nutritive du langage, si je puis m'exprimer ainsi, était trop exclusivement tirée de la région matérielle et terrestre? S'il est vrai que les langues rendent témoignage des passions et des idées qui ont préoccupé les peuples qui les ont parlées, les Romains doivent être placés bien au dessous des Hébreux, des Indiens et des Grecs. En considérant l'ensemble du mouvement intellectuel de l'antiquité, fidèlement réfléchi dans les idiômes respectifs des nations qui y ont joué le plus grand rôle, il semblerait que l'homme eût passé de la contemplation de Dieu à la contemplation de la nature, et de la contemplation de la nature à la contemplation de lui-même. En effet, l'Orient nous apparaît perdu dans le panthéisme, la Grèce dans le naturalisme, et Rome dans le *moi*, c'est-à-dire dans ce qu'il y a de plus pauvre après le néant. De là une stérilité radicale qui a dû nécessairement influer sur le sort ultérieur de la langue latine, de là un ordre de considérations que la critique moderne n'a pas même effleurées, et qui jeteraient un jour nouveau sur une foule de questions philologiques et philosophiques qui n'ont pas encore été résolues d'une manière satisfaisante.

A cette cause interne de décadence il faut joindre l'action presque continue de plusieurs causes extérieures parmi lesquelles la dégradation du peuple romain doit occuper la première place; car dans ce cas il y a toujours action et réaction du peuple sur la langue et de la langue sur le peuple, et l'héritage de corruption transmis par cette voie des pères aux enfans, s'accroît dans une proportion effrayante de génération en génération.

Cicéron a bien raison de dire, en parlant du siècle de Scipion et de Lélius, que la pureté des mœurs y marchait de front avec la pureté du langage [1], et lui-même fut un bel exemple de la puissance que la noblesse du caractère peut donner à la parole humaine. Mais déjà de son vivant des symptômes de déclin se manifestaient dans l'éloquence romaine élevée par lui au plus haut degré de perfection, et l'un des chagrins de ses vieux jours était de la voir dès lors commencer à subir la loi fatale qui veut que tout ce qui a brillé sur la terre décline rapidement et meure après une courte vieillesse [1].

Pourquoi la langue oratoire déclina-t-elle la première; pourquoi celle de Lucrèce, dans son poëme de la *Nature des Dieux*, est-elle si arriérée par rapport au siècle où il vécut; pourquoi la langue philosophique fut-elle si pauvre et si lente à se former; pourquoi celle des historiens fut-elle si riche et si majestueuse; pourquoi celle du droit civil survécut-elle à toutes les autres? Voilà une série de questions dont il est facile d'entrevoir la portée, et dont la solution implique celle d'un grand nombre de problèmes intéressans que la philosophie a coutume de poser sous d'autres formes; mais ceci nous éloignerait de notre but, qui est de signaler les différences profondes qui existaient entre la langue officielle de l'empire et celle dont se servaient les chrétiens pour la propagation et la défense de leur foi.

Il y a certains ordres d'idées qui sanctifient plus particulièrement le langage humain; le plus souvent elles sont déposées dans des ouvrages de métaphysique ou de morale religieuse, ou bien encore dans des compositions poétiques fortement imprégnées de spiritualisme. Sous ce rapport, la langue hébraïque fut la mieux partagée de toutes; et, si celle des Grecs a été si vivace, c'est en grande partie parce que le génie de Platon a continué de l'animer bien des siècles après sa mort.

Or on peut dire que, de toutes les langues de l'antiquité, la langue romaine est la plus dépourvue de cet élément transcendental; aussi se trouva-t-elle sans défense contre l'action dégradante des empereurs, des poètes lauréats, des rhéteurs et des historiographes. Sous le règne de

[1] Ætatis illius ista fuit laus tanquàm innocentiæ sic latinè loquendi. (De Officiis, I, 37.)

[1] Oratorum laus ità ducta ab humili venit ad summum, ut jàm, quod natura fert in omnibus rebus, senescat brevique tempore ad nihilum ventura videatur. (*Tuscul.*, quæst. II, 2.)

Néron, Pline l'Ancien n'osait écrire que sur des questions grammaticales, l'esclavage rendant impossible ou du moins très dangereux un emploi plus noble des facultés intellectuelles [1]. Si on avait le malheur d'être assez éloquent pour inspirer quelque enthousiasme à la jeunesse, on se rendait criminel de lèse-majesté, comme Tacite nous l'apprend de Virginius et de Rufus [2]. La mort ou l'exil était l'inévitable châtiment du citoyen qui, dans ses discours ou dans ses écrits, s'écartait du respect dû aux deux principes fondamentaux du gouvernement impérial, la force brutale et la corruption; ce qui n'empêchait pas d'instituer des concours d'éloquence et de poésie même sous les princes les plus fameux par leur dépravation par leur férocité. C'était un des amusemens favoris de l'empereur Caligula, qui condamnait le vaincu à effacer sa propre composition avec sa langue, sous peine d'être jeté à l'eau ou battu de verges [3]. L'imbécile Claude fonda un nouveau musée dans la ville d'Alexandrie, et y entretint un grand nombre de savans à ses frais, mais à condition qu'on y lirait tous les ans son histoire tyrrhénienne et son histoire carthaginoise [4]. Toutes les fondations et tons les encouragemens du même genre, multipliés avec profusion dans la capitale et dans les provinces, et reçus comme des bienfaits par des populations avilies, ne tendaient qu'à perpétuer cet avilissement même au moyen des doctrines officielles que les rhéteurs de la cour impériale mettaient en circulation. Qu'on se figure, s'il est possible, ce que dut devenir, après deux siècles d'un pareil exercice, la langue forcée de fournir des expressions à tant d'ignobles pensées! Qu'on se représente toutes les honteuses métamorphoses qu'elle dut subir dans les écoles, où, pour être plus sûr de ne donner aucun ombrage au pouvoir, on demandait aux élèves si Hécube était plus âgée qu'Hélène, si Anacréon était plus adonné à l'ivrognerie qu'à la luxure, et autres questions inoffensives du même genre, qui étaient la matière habituelle des exercices littéraires. D'une autre part, la contrainte et la flatterie ôtant au langage son antique allure franche et républicaine, et transformant, pour ainsi dire, l'équivoque et l'obscurité du sens en moyen de salut, la parole dut ramper toute mutilée et presque méconnaissable autour du trône. En combinant ensemble l'action presque simultanée de toutes ces influences partielles, on sera peut-être moins étonné de voir qu'il y a déjà une si grande différence entre les écrivains du règne d'Auguste et ceux du siècle suivant. Le mal avait fait bien des ravages avant l'époque où il commence à devenir visible pour nous, et le célèbre Mécène, que les fictions d'Horace nous représentent comme un astre et un foyer de lumière, l'avait aggravé plus que personne par l'autorité de ses écrits. Il avait mis en vogue les images hardies et forcées, les comparaisons inouïes et hyperboliques, et la manie du néologisme, qui n'était motivée chez lui par aucune originalité dans les idées [1]. Cassius, Severus et Gallion l'aidèrent puissamment à imprimer aux esprits cette direction nouvelle, et tous ces défauts de style se trouvèrent bientôt si intimement incorporés à la langue que celui qui fut le premier à les signaler à ses contemporains, et qui les releva avec le plus de sévérité, ne put pas s'empêcher d'y tomber lui-même. Ce contraste singulier entre la justesse de la critique et l'impuissance de l'application, ne se rencontre nulle part au même degré que dans les ouvrages de Sénèque [2]. Aussi Quintilien les trouva-t-il entre les mains de tout le monde, non pas à cause de ce qu'ils renfermaient d'original et de profond, mais par le simple attrait de la nouveauté et par dépravation de goût; car le même Quintilien nous assure qu'on n'admirait et n'imitait que ce qu'il y avait de plus

[1] Cùm omne studiorum genus paulò liberius et erectius periculosum servitus fecisset. Plin. Epist. Lib. 3, 5.

[2] Virginium et Rufum claritudo nominis expulit, nàm Virginius studia juvenum eloquentiâ, Rufus præcep.is sapientiæ fovebat. Tac. Ann. XV, 71.

[3] Suet. in vit. Cal g.

[4] Suet. in vit. Claud. 42.

[1] Senec. Epist. I, 14. *Calamistros Mæcenatis*. Dialog. de clar. orat. c. 26.

[2] Il dit lui-même quelque part : Olim cùm latinè loqueremur. Voir Quintilien, X, 1.

mauvais en lui. Par suite du même système, on affectait un superbe dédain pour la latinité de Cicéron, trop souvent entachée d'archaïsmes; on trouvait que ses harangues étaient lourdes, qu'elles avaient peu de chaleur et peu de sens, et qu'elles ne se prêtaient pas aux citations et aux extraits. On comparait ses œuvres à un édifice dont la masse ferme et solide annonçait une longue durée, mais qui était dépourvu de décorations et d'ornemens [1]. On regardait le naturel et la simplicité comme des qualités ou plutôt comme des défauts incompatibles avec le génie [2]. Ce qu'il y avait de plus recherché, de plus extravagant, et surtout de plus inintelligible, était précisément ce qu'on admirait le plus, et c'était aux poètes dont les ouvrages étaient les plus infectés de mauvais goût qu'on empruntait de préférence des locutions et des images [3].

Nécessairement les symptômes de déclin durent varier dans les productions des écrivains, suivant le genre de prise que les talens individuels offraient à la contagion; mais il serait impossible d'en citer un seul qui en ait été entièrement exempt. Quintilien, malgré la supériorité de sa critique, paya son tribut comme Sénèque. Pline le naturaliste laissa un monument bien instructif sans doute, mais aussi trop souvent bien propre à exercer la patience et la sagacité du lecteur. Pline-le-Jeune fit sa fortune littéraire par un panégyrique au dessous duquel on aurait de la peine à placer quelque chose dans l'échelle des produits intellectuels, et l'on peut dire, sans manquer au respect dû à l'incomparable génie de Tacite, que son excessive concision, sa prédilection pour les tournures elliptiques, et le retour trop fréquent de certaines constructions rudes et étranges [4], sont en quelque sorte le cachet dont son siècle a marqué à son insu ses compositions d'ailleurs si pleines de vie et de majesté.

Que sera-ce si, poursuivant cet examen sous les Antonins et leurs successeurs, on descend jusqu'aux productions si misérables d'Apulée, que ses contemporains admiraient tant, à qui on élevait des statues à Carthage et dans d'autres villes, et qui, dans sa naïve et imperturbable persuasion, défiait la critique de lui reprocher un seul solécisme [1]! Les écrivains de l'histoire auguste, témoins d'immenses catastrophes et de révolutions de tout genre opérées sur la plus grande échelle qu'on pût imaginer, ont essayé de nous en transmettre le récit, suivant la mesure de leurs forces et la portée de leur vue. Je crois qu'il serait impossible de citer un seul monument littéraire où la disproportion entre les facultés de l'historien et la grandeur du sujet soit si marquée et si choquante; la narration historique y est totalement dépourvue d'accent, et la langue y paraît réduite à son dernier état de pauvreté, tant sous le rapport de la vie interne que sous le rapport des formes.

Maintenant, qu'on suppose ce tableau de décadence et de misère tracé dans tous ses détails par un esprit vaste et pénétrant, qui serait éclairé en même temps par les lumières de la foi et par celles de la philosophie et de la philologie, et qu'on se figure l'effet que produirait à côté de celui-là un second tableau tracé par la même main et représentant, autant qu'il est possible, le travail organique et profond du génie chrétien sur la langue latine, destinée à servir provisoirement de véhicule aux idées qui devaient renouveler la face de la terre; quel point de vue nouveau et consolant est ouvert par ce contraste dans l'histoire de cette période où nous sommes habitués à ne voir que ténèbres et barbarie!

Les langues ont leurs lois physiologiques aussi bien que les corps organisés; pour quiconque a étudié attentivement la nature et l'action de ces lois, il est évident que la transfusion et l'assimilation d'élémens étrangers est à peu près impossible, quand la langue qui doit se les

[1] Dial. de claris orat. 29, 32.

[2] Sermo rectus et secundùm naturam enuntiatus nihil habere ex ingenio videtur. (Quintil. Institut. L. 2. c. 5.)

[3] A corruptissimo quoque poetarum figuras seu translationes mutuamur. Id. Lib. 8.

[4] Voir surtout le ch. 41 du 1er livre de ses Annales.

[1] Voir son Ane d'or, p. 223, 236, 237, éd. Colvii.

assimiler, ayant parcouru toutes les phases de sa croissance, a atteint son plein et entier développement; et l'on conçoit que cette impossibilité sera encore plus indubitable quand la période de décadence a déjà commencé. Il faudrait donc placer en quelque sorte au nombre des miracles opérés par le christianisme naissant l'irruption de l'esprit chrétien dans la langue latine, au moyen des écrits si originaux et si profonds publiés par les apôtres et par les pères de l'Église, parmi lesquels il faut distinguer saint Paul, Tertullien, saint Jérôme, et surtout saint Augustin, par le génie duquel fut consommée cette mémorable métamorphose.

Il suffit de lire un chapitre de la *Vulgate* pour s'apercevoir que la langue de l'Église, la langue catholique, diffère essentiellement de celle des Maîtres du monde; elles réfléchissent en réalité la différence qui existe entre l'esprit chrétien et l'esprit romain, et par conséquent celle des deux qui, au tribunal du bon goût, a coutume d'être répudiée comme barbare, doit avoir, devant le tribunal supérieur et plus compétent, un avantage incontestable sur l'autre. Mais, pour être en état de rendre à chacune la justice qui lui est due, il ne faut pas s'arrêter aux qualités superficielles qui constituent ce qu'on appelle en langage grammatical l'élégance et la correction du style; il faut savoir que, dans chaque langue, il y a le principe caché ou l'élément divin, qui a ses manifestations propres et dont l'intensité ne se mesure nullement sur le degré de pureté dans les formes. Sa présence n'est point perçue par ce qu'on nomme vulgairement *le goût;* pour la percevoir, il faut être doué d'un organe bien supérieur à celui-là, d'un organe auquel la physiologie n'a pas donné de nom, et qui, faute de culture, peut dépérir et même s'oblitérer entièrement. Ce dépérissement est déjà bien avancé, quand, en lisant le récit de la passion de Jésus-Christ dans saint Matthieu, le premier chapitre de l'Évangile de saint Jean ou son Apocalypse, l'Epître de saint Paul aux Hébreux ou le treizième chapitre de sa première Épître aux Corinthiens, et certaines parties des *Confessions* ou des *Soliloques* de saint Augustin [1], on a le malheur de regretter qu'un pareil fonds n'ait pas été mis en œuvre par un Salluste ou par un Tite-Live. Ce regret n'empêche pas que la foi ne reste intacte au fond du cœur; mais il annonce que les facultés intellectuelles ont passé sous un autre joug, et que l'unité harmonique de l'être a été rompue.

Après avoir pendant plusieurs siècles servi d'instrument provisoire au génie chrétien, la langue latine disparaît du monde comme langue vivante, mais continue de régner dans les écoles comme langue philosophique. Pendant longtemps, ce fut le dialecte de saint Augustin et de ses devanciers qu'on y parla de préférence, ce qui contribua beaucoup à donner à la philosophie du moyen âge cette tendance mystique et spiritualiste que l'étude des écrivains classiques de Rome païenne n'aurait pu qu'affaiblir et neutraliser. Enfin, il arriva un temps où la langue des Pères de l'Église dut faire place à la latinité cicéronienne; et celui qui voudra s'assurer par lui-même jusqu'à quel point cette substitution fut avantageuse au développement interne des sciences métaphysiques, n'a qu'à comparer les écrits de Scot Érigène et de Hugues de Saint-Victor, qui s'inspirèrent l'un et l'autre des ouvrages de saint Augustin, avec ceux des philosophes de la renaissance, qui, comme Bacon de Vérulam, prirent leurs modèles et leurs inspirations en matière de style dans l'antiquité classique.

Le fait même de la disparition totale de la langue latine comme langue populaire, a besoin d'être dégagé de toutes les déclamations dont il a été la matière; car il en est peu qui aient été plus complétement dénaturés. Des historiens, qui se piquaient d'être à la fois profonds et pittoresques, ont affecté de rembrunir de plus en plus leurs couleurs à mesure qu'ils approchaient de cette grande catastrophe, et ils ont si bien monté leur coup de théâtre, qu'ils ont fait croire à leurs lecteurs que jamais le monde n'avait été plongé dans des ténèbres aussi épaisses, que jamais l'esprit humain n'était tombé dans une si profonde léthargie. Puis sont venus les philologues de cette école, qui nous ont dit que les langues modernes n'étaient originairement que d'informes débris de la langue ro-

maine auxquels les circonstances et surtout la philosophie ont donné plus tard des formes plus variées et plus élégantes.

Ce point de départ une fois donné et reconnu pour vrai, il faut nécessairement admettre toutes les conséquences qui en découlent, et parmi ces conséquences nécessaires il s'en trouve plusieurs qui obscurcissent tellement le point de vue catholique dans l'histoire, qu'il est de la plus haute importance de dissiper cette obscurité, en signalant la fausseté de cette prétendue origine.

La formation des langues modernes fut une œuvre toute organique, mais profondément mystérieuse dans ses procédés successifs. Les lambeaux épars de la langue latine furent sans doute les matériaux à peu près exclusifs sur lesquels se fit cette grande opération; mais, dépourvus eux-mêmes de toute vitalité, ils ne purent y déposer le principe de vie sans lequel l'élaboration de tous ces matériaux eût été impossible. Où était donc ce principe de vie, où était cette lumière qui alors brilla dans les ténèbres, cette force de cohésion qui fit graviter tant d'élémens dispersés vers un centre commun? Par quel prodige la langue italienne sortit-elle tout-à-coup si parfaite de ce chaos, avec tous les caractères d'une création improvisée, et déjà digne de servir de véhicule à la poésie la plus sublime que l'imagination de l'homme ait jamais enfantée? Où résidait cette puissance d'assimilation dont les peuples n'avaient même pas la conscience? Quel nom lui a-t-on donné dans la philosophie ou dans l'histoire? Ne dirait-on pas que les choses se sont passées comme si le génie propre de chaque nation en particulier, après avoir opéré le mélange et la fusion des fragmens de la langue latine, les eût jetés pêle-mêle dans un nouveau moule pour en faire sortir des langues nouvelles; de la même manière qu'un artiste, après avoir brisé quelques statues de faux dieux, jetterait dans un feu bien ardent tous ces membres mutilés pour en faire sortir d'un seul jet une statue colossale de Jésus-Christ?

Ce procédé synthétique n'a pas dû naturellement trouver de place dans la psychologie moderne; il aurait fallu s'incliner devant un mystère, et sa mission a été de les nier tous et de les remplacer par de grossières explications mécaniques ou empiriques, qui ont passé longtemps pour de sublimes découvertes. Ici encore le point de vue où nous nous sommes placés est éclairé d'une vive lumière qui rejaillit sur plusieurs questions philologiques jusqu'ici mal posées et demeurées sans solution satisfaisante. Pourquoi l'empire bysantin, dont la langue resta toujours la même pendant toute la durée du moyen âge, ne retira-t-il de cette permanence aucun avantage intellectuel? Pourquoi Anne Comnène, en dépit de son patriotisme, est-elle obligée d'avouer qu'au dixième et au onzième siècle le flambeau des arts et des sciences était à peu près éteint [1], quoique Bysance n'eût encore perdu aucun des trésors d'antiquité classique qui périrent à l'époque de la conquête de cette ville par les Latins? S'il était vrai que le grec moderne fût à la langue d'Homère et de Platon ce que l'italien est à la langue de Cicéron et de Virgile, pourquoi remarquons-nous une différence si prodigieuse dans la destinée de ces deux idiomes? Ne serait-ce pas parce que l'un fut un produit essentiellement organique, né avec toutes les conditions de vie et de fécondité, tandis que l'autre est un simple débris, un tronc stérile qui ne porte plus ni fleurs ni fruits depuis que la sève vitale a cessé d'y circuler? Enfin, ne pourrait-on pas soupçonner que cette espèce de malédiction fut encourue par la race bysantine pour avoir voulu se faire un sort à part de la grande famille européenne, et même de l'Église universelle, seule héritière des magnifiques promesses faites à l'humanité?

Plus on se livre à cet ordre de considérations, plus elles deviennent attrayantes; on entrevoit de loin la possibilité de résoudre par elles une foule de questions d'histoire et de métaphysique, sans être obligé de recourir aux voies détournées et tortueuses de l'érudition; et pour ne parler ici que des sciences historiques, il est clair que l'étude comparative des principales langues modernes entre elles donnerait la clef des vicissitudes intellectuelles des peuples respectifs qui les ont

[1] *Anna Comn.* V. 115—118.

parlées. Les unes, d'une contexture intime plus heureuse, plus imbibées de spiritualisme et de poésie dès leur naissance, douées d'une force répulsive plus énergique contre les dissolvans extérieurs, et mieux armées contre l'invasion étrangère, ont fièrement traversé les siècles sans se laisser entamer par les révolutions qui ailleurs ont tout bouleversé y compris le langage. Ce privilége a été celui de la langue italienne, plus abondamment pourvue qu'aucune autre de cet élément transcendental dont nous avons parlé ailleurs; et c'est parce que la langue du midi des Gaules était sous ce rapport la plus pauvre de toutes, que son existence a été si courte; car ne ce fut pas la guerre religieuse dont ce pays fut le théâtre qui la fit mourir si vite. Le glaive de la persécution n'a jamais réussi à tuer une langue, témoin l'Irlande, contre laquelle on a vainement employé ce moyen pendant trois siècles consécutifs.

Ces rapports deviennent encore plus frappans à l'époque où le protestantisme éclata parmi les nations chrétiennes. Celui qui prétendit alors affranchir la conscience et la pensée de ses compatriotes, Luther, ne s'adressa pas à eux dans le dialecte qu'avaient perfectionné les poètes du treizième siècle; il y avait là comme un torrent de poésie auquel il aurait vainement tenté d'opposer une digue; il fallait donc amener, à quelque prix que ce fût, une rupture violente avec cette antique littérature nationale, en effacer peu à peu le souvenir par la désuétude, pousser impétueusement les esprits dans une direction nouvelle, et préparer ainsi l'époque glorieuse où les plus beaux monumens du génie germanique deviendraient inintelligibles au peuple. Pour arriver à ce but, le plus sûr moyen était de jeter au milieu des passions populaires un dialecte encore brut et peu spiritualisé, dans lequel l'esprit nouveau pût se mouvoir librement, et de l'ériger en instrument exclusif de controverse religieuse. Voilà le tour de force qu'exécuta Luther, avec une audace et un succès sans exemple; et, comme en avançant vers le nord il trouva des deux côtés de la Baltique des peuples dont la conversion était comparativement récente et dont la langue n'avait pas encore eu le temps de se christianiser, nul obstacle intellectuel ne l'empêcha d'y étendre rapidement ses conquêtes.

RIO.

COURS SUR LA MUSIQUE

RELIGIEUSE ET PROFANE.

INTRODUCTION.

Nous croyons utile de faire précéder d'une introduction notre cours historique de la philosophie de la musique :

En premier lieu, il importe d'examiner les circonstances au milieu desquelles nous nous disposons à publier notre travail.

En second lieu, l'appréciation de ces circonstances contribuera à faciliter l'intelligence du plan que nous avons adopté.

Que la musique, parvenue à une très grande puissance sociale aux époques religieuses de l'antiquité, et à sa plus haute et plus pure expression dans les siècles catholiques, soit descendue, de degré en degré, au rang des frivolités et des futilités de la vie individuelle; qu'après avoir été associée au culte sacré chez toutes les nations, elle ait fait alliance, hors du temple comme dans le temple, avec ce qu'il y a de plus infime et de plus abject dans la représentation des passions et des vices de l'humanité; qu'ainsi, après avoir été étudiée et vantée par les sages, les législateurs, les philosophes, les poètes de tous les âges, elle soit devenue tout-à-coup un objet de dédain pour tout esprit sérieux; c'est là un fait trop frappant par lui-même pour qu'il ait besoin de confirmation. Mais que, au moment où nous parlons, cet art cherche à se relever de l'anathème qui pèse encore généralement sur lui; qu'il semble se préparer à de nouvelles et brillantes destinées par le souvenir de ses destinées passées et de la consécration qu'il reçut à son origine; que, par un retour marqué aux inspirations nobles et saintes, il vienne expier sa part

de complicité dans le grand œuvre de destruction : c'est là une proposition non moins vraie, selon nous, mais qui a besoin d'être fortifiée de l'autorité de certains faits contemporains.

Examinons donc la direction et la tendance de l'art telle qu'elle se manifeste aujourd'hui, 1° du côté des compositeurs; 2° du côté du sentiment général qui se produit par la presse; 3° du côté des théoriciens et des critiques.

Si nous saisissons bien les caractères dominans des productions musicales contemporaines, il nous sera facile d'observer la liaison intime de ces caractères avec les idées qui pénètrent les esprits à notre époque, et qui tendent de plus en plus à devenir générales. Il est certain que les compositions des trois derniers grands musiciens de l'Allemagne reflètent un ordre d'idées bien supérieur à celui dont les œuvres de Haydn et Mozart semblaient dériver. La glorification de cette pensée, l'exaltation indéfinissable de ce sentiment, qui prêtent tant de puissance à la musique de Beethoven, de Weber et de Schubert, prouvent combien l'intelligence de ces hommes s'était mise en rapport avec les pures clartés que la doctrine du spiritualisme commençait à répandre dans un siècle encombré de systèmes matérialistes. Cet élan généreux vers l'avenir, ce besoin de réorganisation et de croyances qui nous presse, a d'abord fait tressaillir l'âme de ces artistes, et c'est là évidemment le secret de leurs inspirations. Cette invocation à la foi, qui retentit de toutes parts, a un écho dans leurs chants.

Néanmoins, ces productions, celles de Beethoven surtout, furent pendant longtemps un sujet de contradiction parmi les gens du monde et les gens de l'art. Ces derniers, qui s'obstinent toujours à juger les œuvres d'une époque avec les idées arrêtées et les théories formulées d'après les œuvres de l'époque précédente, ne pouvant établir une équation parfaite entre leurs systèmes et les compositions dont nous parlons, les déclarèrent obscures, extravagantes dans le fond, étranges et insolites dans la forme. Mais, il faut bien le reconnaître, cette opinion avait sa source beaucoup moins dans l'obscurité prétendue des nouveaux caractères qui s'introduisaient dans la musique, que dans l'impuissance où l'on était de saisir la corrélation de ces mêmes caractères avec ceux que la tendance du siècle accusait au dehors. Sur ce dernier point, il importe de dire en passant que les théoriciens, les harmonistes, qui devraient être les seuls juges compétens et naturels de toute œuvre musicale, s'en prennent souvent aux œuvres d'art des défauts de leur intelligence ou de leur éducation. Aussi, tant qu'ils dédaigneront de joindre certaines notions de philosophie générale à la connaissance de leur spécialité; tant qu'ils envisageront la musique comme un art isolé, indépendant de tous les élémens qui constituent la vie sociale, et ne verront pas en elle, comme dans tous les autres arts, un miroir dans lequel l'humanité se reproduit et se mire incessamment dans sa marche; tant qu'ils feront consister la perfection dans l'observation exacte, stricte, rigoureuse, des règles qui ne sauraient exprimer par elles-mêmes que des rapports matériels de sons et d'accords; tant qu'il en sera ainsi, les théoriciens et les harmonistes verront leurs jugemens réformés par l'indestructible et infaillible instinct des masses.

Et c'est ce qui arriva pour la musique de Beethoven. Ce furent les masses qui, les premières, devinèrent la pensée du musicien, par la raison toute simple que, moins préoccupées de la question matérielle des formes, elles subirent plus facilement l'influence de cette pensée. Tandis que les savans se débattaient entre eux, à propos de Beethoven, sur la prééminence du *genre classique* et du *genre romantique* dans l'art musical, le public écoutait avidement de sublimes ouvertures, de colossales symphonies. Il ne comprenait pas tout sans doute; mais, sous cette écorce rude et hérissée, sauvage parfois, il sentait, pour ainsi dire, circuler une sève abondante et féconde qui transpirait par tous les pores. Dans la confusion de ses perceptions indistinctes, l'oreille à chaque instant était avertie de la présence d'un je ne sais quoi de vivant et de puissant, d'un *mens* caché aux yeux de la science, mais qui se communiquait à l'auditeur par mille relations mystérieuses. Tout-à-coup on s'avisa

d'appliquer à cette musique quelques expressions par lesquelles on désignait certains besoins sociaux; c'étaient, par exemple, des mots tels que ceux-ci : *Sentiment religieux — désir de l'infini.* — Aussitôt le voile tomba, et, comme un édifice qui s'illumine dans une sombre nuit, découvre, aux lueurs d'une lumière croissante, la majesté et la hauteur de ses proportions, la pensée musicale resplendit au milieu de son cortége de formules mélodiques et harmoniques, jusqu'à ce que, se confondant avec son expression dans une magnifique unité, elle rayonna dans toutes les âmes.

On demande ce que Beethoven a fait. Le voici : Il est une foule d'artistes qui savent parfaitement la musique, qui n'ignorent aucun des secrets de la science, qui connaissent tout dans l'art, excepté ceci : savoir, *ce que la musique est en elle-même.* C'est là l'*unité*, la *quantité* première et mystérieuse qu'ils ne peuvent définir. Or Beethoven leur a appris, à ceux du moins qui sont capables de porter leur vue au delà du cercle étroit de composition ou d'exécution dans lequel leur spécialité les renferme, que la musique est non seulement un moyen de manifestation pour les hommes, par lequel ils s'expriment eux-mêmes, ainsi qu'ils représentent les objets extérieurs qui les impressionnent ; mais qu'elle est encore un moyen de révélation, une langue préparatoire, une première et secrète puissance par laquelle ils s'initient les uns les autres à certains ordres de vérités que le sens intime de l'âme a besoin de pressentir pour qu'elles soient perceptibles à la raison et à l'esprit. La musique, par son expression vague, indéfinissable, fait naître le sentiment comme précurseur de la pensée; elle aplanit ainsi la voie à l'intelligence, et, à force d'images, elle prévient la définition. De cette façon, le musicien devient l'auxiliaire du poète, de l'écrivain, du publiciste, du philosophe; il est historien avec l'un, prophète avec l'autre, et c'est ainsi que la musique tient son rang dans l'ordre universel des choses intellectuelles, et qu'elle a sa part dans ce haut enseignement confié à toutes les connaissances humaines.

Toutefois, la musique de Beethoven, de Weber et de Schubert représente encore l'individualisme humain sous ses principales nuances ; elle est pleine de contrastes, de variété, de trouble et d'agitation. Mais cette agitation a sa source dans un immense désir de l'infini ; elle peint les rapports de l'ordre borné, terrestre ; mais ne trouvant ici-bas que douleur, désenchantement, illusion, elle aspire à l'ordre éternel, et remonte à Dieu. Ce n'est plus l'individualisme épicurien, féminin, sensualiste de Mozart, cherchant le bonheur sur la terre, et l'y trouvant à force de précautions, d'arrangemens, d'accommodemens ingénieux ; car Mozart, tout Mozart qu'il est, avec sa puissante et souple intelligence et son art prodigieux, appartient au dix-huitième siècle : ce n'est pas l'individualisme sceptique, frondeur et lascif de Rossini, qui cherche, non le bonheur, mais le plaisir, et se rue de gaîté de cœur dans les jouissances dévorantes des sens; mais c'est l'individualisme épuré, large, sympathique, généreux; en quelque sorte l'individualisme social, qui se meut légitimement dans la sphère de la liberté humaine, et qui veut diriger sa marche vers le point où converge tout ce qui est dans l'ordre.

Le même caractère se reproduit à certains degrés dans ce que l'art musical nous offre de sérieux au moment où nous parlons. Quatre hommes surtout le reflètent dans leurs œuvres avec des modifications remarquables. Ce sont, d'une part, MM. Meyerbeer et Lesueur, deux compositeurs qui tiennent leur place parmi les maîtres consommés; de l'autre, MM. Berlioz et Reber, dont le rang n'est pas encore fixé dans l'opinion publique.

M. Meyerbeer, tout en maintenant, d'un côté, la musique dans la voie de large individualisme tracée par ses trois prédécesseurs, de l'autre, l'a rapprochée davantage de l'expression religieuse, en introduisant, avec une extrême puissance, la tonalité ecclésiastique au sein de la musique dramatique, laquelle repose sur une tonalité toute différente. M. Meyerbeer semble avoir très bien compris que la musique, expression de l'homme, devait avoir, comme l'homme, une double destination : que son objet,

en premier lieu, était d'exprimer, au degré où l'esprit les conçoit, les rapports de l'ordre éternel vers lequel l'homme aspire dans l'avenir; et, en second lieu, les rapports de l'ordre matériel et borné dont l'homme dépend dans le présent; que, en conséquence, le système général de l'art devait présenter deux sortes de conditions, deux propriétés, deux modes principaux, constitutifs, l'un de l'harmonie consonnante, propre à l'expression religieuse; l'autre, de l'harmonie dissonnante et modulée, propre à l'expression mondaine. C'est là, en effet, bien qu'on l'ignore communément, ce qui détermine la constitution fondamentale de l'art musical européen : d'une part, la *tonalité ecclésiastique*, qui représente le calme, la majesté, le repos, l'infini; d'autre part, la *tonalité mondaine* ou *dramatique*, qui représente l'inquiétude, l'agitation, la succession, le fini. Donc deux sortes de musiques distinctes l'une de l'autre, comme l'âme et le corps, mais liées entre elles, comme le corps et l'âme, la *musique spirituelle* et la *musique temporelle*, la musique sacrée et la musique profane. La première exprime l'âme humaine à l'état de fixité et de contemplation dans le sein de Dieu; la seconde exprime l'âme humaine dans toutes les modifications des passions et des sentimens. Celle-ci est selon le temps et la déchéance; celle-là est selon la réhabilitation et l'éternité.

Or, en combinant entre elles ces deux tonalités, en associant l'un à l'autre ces deux ordres d'idées en musique, M. Meyerbeer a-t-il complétement rempli le but de l'art, de l'art qui doit vivre en même temps d'inspiration humaine et d'inspiration divine? A-t-il définitivement ouvert à la musique, parallèlement à cette large voie d'individualisme dans laquelle l'école de Beethoven l'avait transportée, la véritable voie religieuse, la voie catholique? Nous sommes forcé de résoudre négativement cette question, parce que M. Meyerbeer, tout en faisant de la musique chrétienne au point de vue de la tonalité ecclésiastique, ne fait point, dans son esprit et dans son âme, acte de soumission et d'acquiescement à l'ordre de croyances dont la constitution musicale ecclésiastique est l'expression; il se saisit bien de l'instrument, mais il le met au service d'une pensée autre que celle qui doit le diriger; en d'autres termes, M. Meyerbeer admet spéculativement le sentiment religieux, mais il ne l'éprouve pas en lui-même; il veut bien se servir de la *lettre*, mais il rejette l'*esprit*. Il ne voit dans le mode constitutif de l'expression de la pensée chrétienne qu'un moyen d'effets, une occasion de contrastes matériels; de sorte que, croyant faire de l'art religieux, il ne fait encore autre chose que de l'individualisme. Ce n'est pas que, placé dans de semblables conditions, ses chants ne viennent à subir parfois l'inspiration que ces conditions semblent appeler d'elles-mêmes; mais, le plus souvent, c'est son intelligence et sa raison qui guident le compositeur. S'il faut enfin dire notre pensée tout entière sur M. Meyerbeer, nous ajouterons que nous ne trouvons en lui aucune foi quelconque, divine ou humaine. Beethoven, Weber, Schubert ont foi en Dieu, en l'humanité, en un monde meilleur; c'est une foi non formulée en dogmes définis, si l'on veut, mais vive, mais puissante au point de vue du sentiment. Rossini lui même a foi en quelque chose; il croit aux sens, à l'ivresse, à la volupté. Nous sommes embarrassé de dire ce que croit M. Meyerbeer. Il discute, il admet, il examine, il nie, il affirme, sans haine, sans enthousiasme et sans passion : c'est de l'éclectisme tout pur. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. Meyerbeer a foi en lui, et il a raison jusque là, car on vit rarement une organisation aussi vigoureuse et une volonté aussi ferme.

Quoi qu'il en soit, alors même que M. Meyerbeer n'eût réussi qu'à retrouver la forme, le corps, le vêtement qui convient à la pensée religieuse, au lieu de ressusciter à la fois cette pensée et son expression, il aurait pourtant fait faire un grand pas à l'art. De l'expression on arrive bientôt à l'idée, du symbole on vient à la croyance. M. Meyerbeer a replacé l'art dans le sanctuaire; un autre le fera prier.

Si le système de M. Meyerbeer, tel que nous venons de l'analyser, pouvait prévaloir parmi les musiciens, on pourrait dire qu'il existe des procédés mécaniques pour composer, soit de la musique reli-

gieuse, soit de la musique mondaine. Il ne s'agirait alors, en effet, que de substituer la tonalité ecclésiastique ou l'harmonie consonnante à la tonalité moderne, ou cette dernière à la première, pour exprimer des sentimens d'adoration et d'extase, ou l'emportement et le délire de toutes les passions. Mais nous croyons avoir assez nettement expliqué que ces deux tonalités, ces deux propriétés de la musique ne constituent pas telle ou telle expression; qu'elles sont, au contraire, elles-mêmes, deux expressions, deux modes qui relèvent de deux sentimens inhérens à la nature de l'homme, le sentiment de foi et le sentiment de l'individualisme humain, lesquels subsistent *à priori*, et sont indépendans de toute idée de constitution et de système d'art.

Il est donc nécessaire que le compositeur de musique sacrée se place dans deux conditions; qu'il éprouve d'abord ou qu'il s'approprie intimement le sentiment qu'il s'agit d'exprimer; qu'il l'exprime, en second lieu, dans le mode déterminé par la nature de ce même sentiment. La première de ces conditions appartient à l'ordre moral, et rentre dans ce qu'on appelle *esthétique;* la seconde est de l'ordre matériel, et tient à la partie technique de l'art. Si M. Meyerbeer s'est arrêté à celle-ci, M. Lesueur s'est attaché à celle-là. De sorte qu'en additionnant ces deux artistes l'un avec l'autre, on obtiendrait pour total le compositeur catholique au complet.

Soit que les usages et les convenances de la chapelle royale, pour laquelle M. Lesueur a écrit la plupart de ses *messes*, ne lui aient pas permis d'employer la tonalité ecclésiastique, et lui aient imposé l'obligation de déployer, jusqu'à un certain degré, le luxe et la pompe de la musique théâtrale; soit qu'il n'ait pas regardé lui-même l'emploi de cette tonalité comme une condition indispensable de l'expression religieuse, ce compositeur s'est constamment renfermé dans le système de la tonalité mondaine. Mais il est évident que M. Lesueur s'est efforcé de plier, autant que possible, ce système au caractère de la prière, en se montrant sobre de modulations, en évitant les dissonnances, en recherchant la suavité des chants et la simplicité de l'harmonie. Il a montré la même retenue à l'égard de l'instrumentation, en se gardant bien d'opposer entre eux des contrastes de timbres et des variétés de sonorités, qui, comme on l'a fort bien remarqué, « sont un des moyens d'ex« pression des passions humaines, qui « ne devraient pas trouver place dans la « prière [1]. » Tous ses effets, il les a concentrés dans les voix qu'il regarde, avec raison, comme la partie intellectuelle des moyens d'expression de la musique, et l'on ne peut lui contester dans les résultats de ce genre une très grande supériorité. Enfin, si les œuvres sacrées de M. Lesueur ne se font pas remarquer par cette richesse d'harmonie et d'orchestration, ces combinaisons neuves, savantes et pleines d'éclat, que l'on admire à regret dans des compositions qui ont la même destination, bien qu'elles soient plus dramatiques que religieuses, on ne saurait nier qu'elles ne l'emportent de beaucoup sur ces dernières, sous le rapport de la gravité, du grandiose et de la majesté.

M. Lesueur est allé plus loin dans ses oratorios, notamment dans celui intitulé : *Ruth et Noémi*. Ici, avec encore plus d'onction, de calme et de candeur dans la mélodie, il s'est attaché à appliquer à l'orchestre le système de l'orgue. Nous expliquerons, dans la suite de notre cours, comment, à raison de la double destination de la musique, les instrumens se divisent en deux catégories, l'une propre à l'expression du sentiment religieux, l'autre propre à l'expression du sentiment humain. Le violon et tous les instrumens à cordes et de percussion conviennent parfaitement à l'expression dramatique et passionnée. Mais M. Lesueur a employé les violons d'une manière particulière dans son oratorio, en leur faisant produire, au moyen des sourdines, une harmonie voilée et mystérieuse, qui les assimile à ce jeu d'orgue connu sous le nom de jeu de fond. Quant aux instrumens à vent, il les fait sonner tous à la fois dans les mêmes passages, et soutenir un son égal et prolongé de manière à imiter les registres des jeux

[1] *Résumé philosophique de l'Histoire de la Musique*, par M. Fétis, p. ccxx.

d'orgue. Du reste, cette instrumentation n'est pas sans analogie avec celle que M. Meyerbeer a tentée avec tant de succès dans quelques morceaux des *Huguenots*.

Restent MM. Berlioz et Reber, sur lesquels nous ne dirons que quelques mots, par la raison qu'ils ont encore beaucoup à faire et que nous avons beaucoup à attendre d'eux.

Les compositions de M. Berlioz ont produit une trop vive sensation dans le monde musical, et ont fait naître une trop grande diversité de jugemens et d'opinions, pour qu'il puisse être indifférent d'en apprécier le caractère distinctif. Le trouble continu, l'agitation excessive de cette musique, l'absence presque totale de calme qu'on y remarque, son expression mobile, impétueuse, semblent indiquer assez que la vocation de M. Berlioz ne le porte pas vers la musique sacrée, cette musique humble, austère, simple et reposée. La symphonie de M. Berlioz, puissante, immense, roule tous les orages de l'âme ; elle se plaît dans le choc de tous les sentimens, de toutes les passions ; elle fait ses délices de toutes les tortures morales et physiques ; les plaintes, les douleurs de l'humanité, elle les écoute et les contemple avec joie : on dirait un noir génie qui bouleverse les élémens et met le feu aux quatre coins du monde pour régner en paix sur le néant. Quelquefois un rayon de bonheur vient luire au milieu de ces ténèbres ; mais on sent que pour l'âme du poète ce bonheur n'est plus qu'un souvenir. Après ce moment insaisissable, elle reprend ses doutes, son désespoir, et, dans l'avenir, elle ne voit que fatalité. C'est là, certes, de l'individualisme négatif, anti-social ; mais, au fond, il n'est que le pendant, le contraste de cet autre individualisme que nous avons déjà esquissé. Celui-ci entrevoit la félicité dans l'avenir, celui-là pleure la félicité passée ; l'un célèbre la réhabilitation de l'homme, l'autre chante la déchéance de l'ange.

Au reste, de pareilles productions sont un progrès, si on les compare aux productions de l'école sensualiste. L'école sensualiste, en effet, tend au renversement de l'ordre et à ériger le désordre à sa place. Le caractère qui domine dans M. Berlioz, au contraire, n'est point la haine de l'ordre, n'est point la destruction : c'est une profonde et amère tristesse sur un Paradis perdu à jamais ; c'est la glorification de la douleur et du désespoir. Et c'est à raison de ce sentiment que nous tenons compte de la direction que M. Berlioz a suivie dans ses œuvres, d'autant plus que son mâle talent n'est pas sans parenté avec certaines autres individualités poétiques et littéraires, qui exercent une influence puissante sur l'époque.

De tous les compositeurs actuels, celui qui nous paraît s'être le plus approché du point de vue de l'art catholique, en se plaçant dans les deux conditions esthétique et théorique, définies plus haut, est un jeune protestant, M. Henri Reber. Toutes les fois que cet artiste est dominé par une pensée religieuse, et c'est ce qui arrive le plus souvent, l'expression de son chant se transfigure et se divinise ; son harmonie procède par consonnances ; le tissu musical de sa composition devient, pour ainsi dire, transparent, limpide, aérien. Tout en innovant dans la modulation et dans la forme, M. Reber prête à ses accens une grâce antique, un parfum de sanctuaire, une chasteté virginale. Nous savons bien que ce que nous disons ici ne réveille aucune idée, aucun souvenir dans l'esprit de la plupart de nos lecteurs ; mais nous les prions de nous donner acte de nos paroles, bien assurés que tôt ou tard elles trouveront leur justification.

Cette même tendance qui se manifeste à l'état de *fait* chez les artistes et dans le mouvement général de l'art, apparaît dans l'opinion publique à l'état de *sentiment*, comme elle se produit, nous le verrons tout à l'heure, à l'état de *raison* chez les théoriciens et les critiques.

JOSEPH D'ORTIGUE.

(La suite de l'Introduction au prochain numéro.)

REVUE.

DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE
DANS SON PRINCIPE,
DANS SA MATIÈRE ET DANS SA FORME;

PAR M. RIO [1].

—

Forme de l'Art.

Personne, de nos jours, ne s'avisera de nier l'influence universelle du corps de doctrines d'où est sortie la civilisation des peuples modernes. Philosophie, institutions sociales, industrie, tout a subi un changement fondamental devant cette parole invincible qui ne fut autre chose que l'expression de la raison divine. La vérité, que tant de siècles d'erreurs avaient altérée et obscurcie, retrouva sa splendeur primitive par l'établissement d'un enseignement divin, devant lequel la raison humaine a dû avouer son impuissance et sa témérité. Des hommes savans ont constaté, par l'étude infatigable des faits, la révolution qu'il a opérée dans les domaines *du vrai*, *du juste* et *de l'utile*, avec une précision qui ne laisse rien à désirer, pour ceux qui apportent à l'examen de cette question importante un esprit libre de préjugés. L'homme dont le parti est pris d'avance, ne verra jamais, dans une question quelconque, que tout juste ce qu'il cherche, et c'est pourquoi la vérité la plus palpable n'a aucune valeur pour une certaine classe de personnes. Libre donc à ceux qui le veulent bien, de prôner Epicure ou Pyrrhon (la volupté et le doute) aux dépens de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin, comme aux autres de préférer le règne *de la force* dans Rome païenne à celui *du droit* dans le St.-Empire. Libre aux hommes aveuglés par des passions ignobles, d'amoindrir l'amélioration que le christianisme a opérée dans la condition du prolétaire en substituant la salaire libre à l'esclavage, et en établissant, en principe, l'égalité des hommes devant la loi. La question la plus simple est interminable, quand l'une des parties le veut bien; mais pour l'homme raisonnable, surtout pour l'homme chrétien, toutes ces matières, la philosophie, le droit, l'économie politique sont arrivées à l'état de science, et leurs rapports avec le christianisme sont établis avec une perspicacité et une autorité irrésistibles.

Mais il n'en est pas de même pour l'esthétique. Des systèmes à n'en pas finir se croisent dans tous les sens et s'entre-détruisent; cependant la vérité est une et indestructible. Après mille efforts impuissans pour établir une théorie *à posteriori*, en mesurant des statues au compas, en soumettant aux analyses chimiques des tableaux précieux, pour surprendre les secrets mystérieux *du dessin*, et *de la couleur*, on s'est avisé enfin de sortir de la matière en se demandant si [1] *la forme* est tout, et si *l'idée* n'est pas quelque chose. Une fois débarrassé des entraves de la matière, la vérité n'était pas loin, et M. Rio a eu l'heureuse inspiration de rechercher si l'art n'était pas soumis à la loi commune de la subordination universelle; c'est-à-dire, si l'art, comme la philosophie, comme le droit, comme l'économie politique n'avait pas pour but unique de préparer et de proclamer *le règne de l'esprit sur la matière, et le règne suprême de Dieu!*

Le mot *poésie*, dans son sens le plus

[1] Chez Debécourt éditeur, à Paris, rue des Saints-Pères, 69. Un volume in-8, prix : 7 fr. 50.

[1] Les mots *forme* et *idée* sont employés ici dans le sens que M. Rio leur attribue dans son livre.

compréhensif, comme étant l'expression de toutes ces modifications de l'âme qui ont pour objet *le beau*, a de quoi effrayer des intelligences aussi bornées que les nôtres, qui ont pour loi générale de perdre en force ce qu'elles gagnent en étendue; les vues générales manquent de perspicacité. les vues particulières manquent d'unité. Voilà ce qui nécessite l'emploi successif des méthodes analytiques et des méthodes synthétiques, et voilà ce que M. Rio a très bien senti. Sa grande synthèse renferme le vaste champ de la poésie chrétienne considérée dans son principe, dans sa matière et dans ses formes, mais il a commencé par traiter à fond l'une de ces formes, la peinture, comme étant celle avec laquelle le plus grand nombre de personnes était familiarisé.

Dans le volume que M. Rio vient de publier il nous montre sa théorie en action et il établit victorieusement par des faits, l'origine de la décadence de la peinture chrétienne au seizième siècle par le triomphe de la matière dans ses formes de *naturalisme* et de *paganisme*. Il indique clairement l'écueil sur lequel la peinture chrétienne se brisa au moment où Raphaël et ses prédécesseurs venaient de trouver des ressources immenses dans le perfectionnement de la partie technique. Mais à quoi sert ce beau corps que l'esprit vital venait de quitter? Du moment où la peinture a cessé d'être chrétienne elle a perdu sa vie propre. Ce n'est pas que je prétende soutenir que les seuls sujets religieux soient du domaine de la peinture; je veux dire seulement que notre civilisation étant *chrétienne*, du moment où la peinture cherchait *son principe* dans la *nature*, ou encore pis, dans *le paganisme*, elle perdait sa vitalité. Elle était libre de s'assimiler ces deux élémens, mais non pas de se laisser dominer par eux; et la même observation s'applique rigoureusement à la philosophie, au droit et aux formes sociales, pour lesquelles nous avons emprunté bien des choses au paganisme, sans que le principe vital en ait souffert comme dans la peinture, et la raison en est très simple. La philosophie était principalement enseignée par des ecclésiastiques; les écarts, lorsqu'il y en eut, furent promptement réprimés, et l'action conservatrice de l'Eglise était tout aussi puissante dans l'état. Mais les tableaux ne touchaient pas aussi immédiatement aux questions dans lesquelles intervenaient les censures ecclésiastiques.

La peinture chrétienne ressuscitera-t-elle, et quelle sera sa forme? Ce sont là des questions que je ne soulèverai pas pour le moment; mais j'ose bien dire que la condition *sine quâ non* de cet art est la foi, et une foi vive, qui ne s'arrête pas dans une spéculation stérile, mais qui produit des actes, qui est reconnue à ses fruits, l'espérance et la charité. Aussi voyons-nous de nos jours, que les seuls artistes qui obtiennent quelques succès comme peintres chrétiens sont ceux qui commencent comme commençait le bienheureux frère Angélique de Fiesole, en faisant le signe de la croix, et en demandant des inspirations d'en haut.

L'auteur prend l'histoire de la peinture chrétienne à sa naissance dans les catacombes, où il nous fait remarquer le triomphe de *l'élément mystique* malgré la décadence totale de la peinture comme art. Les limites de cette publication ne permettent pas de produire ici des extraits étendus de ce livre; chose peu importante à la vérité, car ceux qui auront la patience de lire cet article seront des personnes qui s'intéressent à *la philosophie de l'art*, et ceux-là ne peuvent pas se dispenser de lire le livre en entier. J'observerai seulement en passant, que l'auteur établit la suprématie de cet *élément mystique* par des principes et par des faits. Après avoir examiné l'influence de la conversion de Constantin, ainsi que celle de l'invasion des barbares, il nous fait arriver à la grande lutte de l'Orient contre l'Occident, d'où sont sortis pour l'humanité tant de maux. L'esprit bysantin a été anssi fatal à l'art qu'à la religion; dans l'un il a altéré le type du beau comme dans l'autre le type du vrai; il a commencé par attaquer la divinité du christianisme, et comme corollaire il a nié sa beauté, essayant de changer les bases même de l'art chrétien par l'introduction de ses types affreux.

Rien ne démontre davantage la pro-

fondeur avec laquelle M. Rio traite la question de l'art, que son attention constante à démêler les idées qui le dominent, à préciser leur origine, à décrire leur lutte, à constater leur triomphe. Ainsi il nous fait remarquer, que quand l'Orient n'a pas pu altérer les types, il a essayé de les détruire en voulant anéantir tout-à-fait ce qu'il n'avait pas pu corrompre. Mais la rage effrénée des iconoclastes n'a pas été plus puissante que la rage des ariens, et de courageux efforts ont fait triompher le culte des saintes images qui a été même consacré par une fête catholique. Cette attaque a eu cependant un autre effet qui n'a pas laissé d'exercer une influence très défavorable sur l'art. Les moines grecs, chassés par suite de cette persécution, étant très habiles dans la main d'œuvre, étaient appelés à exécuter des ouvrages nombreux, et c'en eût peut-être été fait de l'art chrétien si leurs traditions ignobles n'eussent pas été englouties dans l'abîme qui vers cette époque a tout absorbé, langues, littérature, peinture et architecture, préparant ainsi une nouvelle forme sociale. Le siècle de Charlemagne, qui était un siècle de réédification, a vu se reconstituer l'art chrétien par l'introduction de l'*élément germanique* qui a donné naissance à une école que M. Rio désigne sous le nom de *Germano-chrétienne*; mais les documens manquent pour faire son histoire. C'est seulement au commencement du treizième siècle que l'histoire de la peinture nous fournit une date certaine, ce qui est cependant près de trois cents ans avant Raphaël. Guido de Sienne, le fondateur ou au moins le premier artiste connu de l'école de Sienne, nous a laissé un tableau avec la date de 1221. En 1355, les peintres de cette ville se sont érigés en corporation, et on peut se former une idée de l'importance de leurs travaux par la description que M. Rio nous fait d'une composition colossale d'Ambroise de Lorenzo, qui représente toute la vie d'un missionnaire, et dont les détails sont empruntés à Ghiberti, auteur du quinzième siècle.

L'école de Florence, qui est en quelque sorte le tronc de l'arbre généalogique de la peinture moderne, est née un demi-siècle plus tard que celle de Sienne. Cimabué, son fondateur (puisqu'il est convenu de le nommer ainsi), a été plus heureux dans ses efforts pour secouer la couleur verdâtre et cadavéreuse des artistes grecs, qu'à réformer la roideur et le style ignoble de leur dessin. A Giotto plutôt revient le titre de fondateur de l'école florentine, puisque c'est lui l'a complétement affranchie du joug bysantin; mais aussi, avec lui a commencé ce germe de décadence qui, dans la suite, a été fatal à l'art chrétien. Il est donc important de ne pas perdre de vue la distinction que M. Rio établit entre le mérite *positif* de cet artiste et son mérite *négatif;* car tandis qu'il reculait les limites de la partie technique de l'art de la peinture, c'est lui qui, le premier, a négligé ces types supérieurs qui constituaient en quelque sorte sa tradition, et dirigeant son attention exclusivement vers les parties inférieures ou accessoires de la peinture (envisagée dans ses rapports avec la poésie chrétienne), il a porté un coup fatal à sa vitalité. Cependant, malgré ce germe de décadence, l'école florentine est restée, long-temps après Giotto, essentiellement chrétienne. Ecoutons la voix pieuse de son élève Buffulmacco : *Nous autres peintres, nous ne nous occupons d'autre chose que de faire des saints et des saintes sur les murs et sur les autels, afin que par ce moyen les hommes, au grand dépit des démons, soient plus portés à la vertu et à la piété.*

La seconde période de l'école florentine rend plus évident ce double mouvement en sens inverse, par lequel M. Rio résout le problème difficile de la décadence de l'art chrétien, dans le siècle des Michel Ange, des Raphaël, des L. de Vinci, des Titien, des Corrège et de tant d'autres peintres d'un mérite transcendant. L'auteur passe en revue tous les peintres qui ont exercé une influence marquée sur leur art, jusqu'à la décadence complète de l'art chrétien, et nous fait assister à cette lutte opiniâtre de l'esprit et de la matière dans l'école florentine, qui s'est terminée par le triomphe de l'élément infime. Il rend ample justice au progrès matériel de Masaccio, comme aux travaux importans des orfèvres florentins, et suit pas à pas le déplacement

du centre de la peinture chrétienne par la construction du Vatican, qui devient ce qu'était antérieurement le tombeau de saint François, le foyer principal de l'art chrétien, mais sous l'influence de certaines circonstances moins favorables au développement de son élément constitutif.

A cette première cause de la décadence de l'art chrétien, que M. Rio nomme *le naturalisme*, vient se joindre une seconde encore plus fatale, la résurrection du *paganisme;* car il faut remarquer que, vers la même époque où Paul Uccello (qui s'était particulièrement adonné à l'étude de la géométrie), réduisait la perspective linéaire à une science, et facilitait ainsi une imitation plus exacte de la nature, une admiration outrée des restes de l'art païen semble prendre possession de tous les esprits. Un des résultats de la première de ces causes fut que les peintres de ce siècle commencent à peupler leurs compositions de portraits, et dans plusieurs tableaux connus de la sainte Vierge, ils n'ont pas eu honte de substituer les traits des courtisanes de Florence au type traditionnel de celle qui fut sans tache. Quant au résultat du paganisme, concurremment avec cette vanité patricienne de quelques familles opulentes, qui avait donné lieu à un luxe effréné, nous avons tantôt le pédantisme classique, tantôt une volupté cynique. Dès lors il ne faut plus suivre, dans l'histoire de la peinture chrétienne, l'ordre chronologique des artistes, mais il faut plutôt s'attacher à leur lien générique. L'esprit du monde s'oppose à l'esprit du Christ dans l'art, comme il l'avait déjà fait dans l'Eglise, et l'art aussi a eu ses *hérésies*. Comme les Millénaires ont voulu établir le règne triomphal du Christ sur la terre, de même certains artistes ont l'air de vouloir nier la malédiction que le péché fait peser sur toutes les créatures. Ils s'écrient avec les insensés du livre de la Sagesse : *La vie nous échappe comme une ombre, jouissons donc des créatures qui nous entourent avant que notre jeunesse soit passée. Que des vins précieux soient servis dans des coupes d'or; ne laissons pas faner la fleur du printemps, jouissons bien vite, car elle se flétrit* (Sap. 2. v. 5 et seq.). Ce passage remarquable d'un écrivain inspiré, que je ne cite qu'en partie, est la profession de foi de l'homme qui cherche son bien sur la terre, et l'esprit qui s'y manifeste est le même que celui dont nous avons à signaler l'irruption dans l'art; mais malgé l'apparition de cet esprit satanique, la peinture chrétienne a trouvé un refuge dans certaines âmes d'élite qui vivaient loin du tumulte du monde, et qui avaient leurs regards constamment dirigés vers cette cité céleste qui était l'unique objet de leurs désirs : telle est l'origine de *l'école mystique*.

L'élément mystique donc caractérise *une école*, du moment où *le naturalisme* et le *paganisme* ont envahi l'art. Un sentiment profondément religieux, combiné avec un certain respect pour les formes traditionnelles de l'art, sont ses signes distinctifs. C'est surtout dans les miniatures des livres religieux qu'on conserva dans les bibliothèques des couvens, que ce spiritualisme de l'art est resté pur et hors de l'atteinte d'une imitation servile de la nature vulgaire, comme des formes spéciales de l'art païen. Cette branche de la peinture n'étant jamais sortie des couvens, elle n'a jamais subi l'influence fatale du *naturalisme* et du *paganisme*, et dans la peinture proprement dite, nous trouverons une véritable école, dont le centre géographique sera cette montagne sainte où a vécu saint François d'Assise, où il est mort, et où reposèrent ses saintes reliques. Le connaisseur chrétien suit avec un intérêt profond les ramifications de cette école ombrienne, dans laquelle l'élément constitutif du *beau chrétien* a toujours dominé les parties accessoires de l'art, sans cependant empêcher leur développement progressif.

En suivant l'histoire chronologique de l'art, nous trouverons des peintres qui jusqu'à sa décadence complète, en adoptant tous ses progrès, ont su maintenir la juste suprématie de l'idée sur la forme. Tels sont, dans le commencement du quinzième siècle, Taddée Bartolo, et plus tard le bienheureux frère Angélique de Fiesole et son élève favori, Benozzo Gozzoli, ainsi que le Pérugin, qui certainement comme dessinateur et coloriste,

ne laisse rien à désirer, si ce n'est peut-être dans la gradation des teintes de ses arrière-plans, qui constitue ce qu'on appelle la perspective aérienne, et qui d'ailleurs était tout-à-fait négligé par tous ses contemporains, probablement parce qu'ils ignoraient ses lois. Raphaël aussi, dans la partie la plus belle de sa vie, appartient exclusivement à l'école mystique. Que la dernière manière de cet artiste soit véritablement *un progrès*, c'est là une question sur laquelle les opinions sont partagées; mais j'avoue que cette question pour moi n'en est pas une, surtout dans ses tableaux qui ont pour sujet la Sainte Famille, sujet qu'on peut regarder comme le type du beau chrétien. Du moment où il a substitué à l'humilité la beauté de la chair, et à la charité l'aumône profane, pour moi il est entré dans la voie de la décadence comme peintre chrétien. La preuve que l'art chrétien n'avait besoin ni du *naturalisme* ni du *paganisme*, c'est que des artistes vivant dans la réclusion du cloître (comme le bienheureux Angélique de Fiesole) sont parvenus à secouer le joug du style bysantin qui est mort de sa belle mort, de décrépitude et d'inanition. Comme toutes les formes passagères quand elles ont eu leur temps, il ne fut plus question de lui.

Le génie de Savonarole tenta un dernier effort pour sauver l'art chrétien, effort puissant mais inutile, et par lequel il est devenu la victime de cet esprit du monde qui est toujours opposé à l'esprit du Christ. Cette voix puissante portait le trouble, et avec le trouble une haine invétérée dans tous ces cœurs endurcis par le vice qui cherchaient un bien-être passager dans la volupté et dans l'avarice. Je ne détruirai pas par l'analyse l'effet de cette description éloquente que M. Rio nous fait (chap. 8) de la lutte à mort du christianisme (qui avait pour interprète Savonarole) et du paganisme qui était défendu par les Médicis et tout ce que Florence avait de riche et de puissant. L'analyse ici devient impossible, car les faits se pressent trop rapidement pour les suivre, et sont d'une importance trop vitale pour pouvoir être omis. L'histoire de l'humanité ne présente rien de plus instructif, rien de plus touchant que cette tentative d'un simple moine, qui avait pour but (j'emprunte ici le langage de l'auteur) *de rétablir le règne du Christ dans le cœur, dans l'esprit et dans l'imagination des peuples, et d'étendre le bénéfice de la rédemption à toutes les facultés humaines et à tous leurs produits*. Les résultats sublimes qu'il venait d'obtenir au moment où il est devenu la victime de ses généreux efforts, nous prouvent ce que peut la vérité sur des cœurs simples et purs, car c'était surtout aux enfans qu'il s'adressait et aux hommes de la campagne; son divin maître lui avait enseigné que c'est parmi eux qu'il faut choisir ses disciples. S'il avait vécu encore quelques années, il aurait assuré le triomphe de l'art chrétien, mais Dieu n'a pas voulu ce résultat sublime. Les prévarications des peuples les ont privés de la jouissance de voir réfléchie dans la peinture chrétienne (comme nous le voyons dans son architecture) son idée fondamentale. Le paganisme ne s'est attaqué à l'architecture que quand elle avait déjà atteint son expression complète. La cathédrale gothique, dont la flèche élancée indique comme un doigt silencieux la céleste patrie, avait déjà spiritualisé la matière en détruisant l'idée de la pesanteur, avant que le paganisme eût assez de vie pour paralyser son essor, et il ne restait à celui-ci rien à faire qu'à nous doter de ces façades et de ces autels hétéroclites qui sont, pour la plupart, des ouvrages du dix-septième siècle.

C'est toujours un résultat important pour l'avenir de l'art chrétien, que la question soit ainsi nettement posée, et que la lutte que le paganisme et le naturalisme ont établie contre l'école mystique soit éclaircie dans tous ses détails; car si M. Rio a raison, il ne reste dorénavant qu'un chemin unique pour le peintre chrétien, celui qu'ont parcouru les peintres naïfs et pieux de l'école ombrienne.

M. Rio a le projet de traiter successivement les autres formes de la poésie chrétienne, la légende, l'épopée et le drame, qui avec l'architecture et la musique compléteront la catégorie des formes de l'art chrétien. Les personnes qui s'intéressent à ces hautes questions

d'esthétique font des vœux ardens pour voir terminer un travail dont tous les matériaux sont entre les mains de l'auteur.

STEINMETZ.

ANALYSE DE L'HISTOIRE ASIATIQUE ET DE L'HISTOIRE GRECQUE.

PAR M. ARBANÈRE,
Membre de plusieurs sociétés savantes.

Sous le nom d'*Analyse de l'Histoire asiatique et de l'Histoire grecque*, M. Arbanère a réuni des considérations touchant l'origine, la chronologie, le gouvernement, les lois, la religion, les sciences et les arts, le commerce et la navigation des peuples de l'Orient, les temps fabuleux et héroïques, la religion, les systèmes d'administration, les relations politiques, l'esprit public, les belles-lettres, les beaux-arts, les mœurs des peuples de la Grèce. Telles sont les têtes de chapitres et en même temps les divisions de son ouvrage. « Il a voulu s'écarter de la large voie où se précipite la « foule des étudians sur les pas de la « foule des historiens. La connaissance « des faits est un labeur de collége ; ici, « il les suppose tous connus du lecteur, « et commence son travail au point où « d'autres ont terminé le leur. » Ce n'est donc point un récit, mais une appréciation philosophique des faits, que nous avons à examiner.

Un lien naturel rattache l'une à l'autre l'*Histoire asiatique* et l'*Histoire grecque*. L'Asie et la Grèce se mêlent dès le commencement par leurs colonies ; elles vivent ensuite séparées ou se rapprochent pour se combattre à l'époque de la guerre médique ; elles se réunissent enfin par la conquête et la volonté d'Alexandre, en une seule domination qui a subi sans changement les Romains vainqueurs, qui leur a survécu sous le nom de Bas-Empire, et qui conserve encore la vie sous le nom d'Empire turc. De quelle manière les égyptiens Ogygès et Cécrops, les phéniciens ou lydiens Pélops et Cadmus, les fondateurs de l'Eolide, de l'Ionie, de la Doride, ont-ils mêlé, à l'est et à l'ouest de la mer Égée, les trois races de Japhet, de Sem et de Cham ; comment les altérations diverses de la religion primitive, et les diverses civilisations, ont-elles fondé, en se mélangeant, chez les uns et chez les autres, des religions et des civilisations qui tout à la fois se ressemblent et diffèrent ; comment, enfin, la conquête macédonienne, faite pour les Grecs, malgré eux, a-t-elle étendu à toute l'Asie, en dépit du démembrement apparent de l'empire d'Alexandre, le nom, la langue, les coutumes et jusqu'à la forme des villes grecques ? C'est là sans doute une belle étude, et, selon nous, la véritable explication des deux histoires. M. Arbanère n'y a pas songé. S'il dit quelque chose des colonies égyptiennes ou phéniciennes, il ne montre nulle part ce qu'elles ont apporté dans la religion ou la civilisation, quel dieu, quel culte est venu de l'Orient à la Grèce ; il ne dit rien d'Alexandre, ni de ses successeurs, ni de ces plans magnifiques qu'on déroula devant les Macédoniens étonnés, comme le testament du maître qui avait quelquefois soulevé leurs murmures, et qu'ils exécutèrent eux-mêmes sans murmurer après sa mort. Il me semble que cette omission ôte à l'ouvrage de M. Arbanère sa véritable unité.

Il y avait une autre considération générale, non moins importante, qui devait être placée à côté de la première pour l'expliquer ; je veux dire la comparaison du peuple juif avec les autres peuples. La postérité d'Abraham a reçu le privilége formidable de ne pas mourir ; partout, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, on la retrouve non sans effroi, parce que le signe dont elle est marquée au front nous force bien à la reconnaître et à l'épargner partout. D'où lui vient cette vie indestructible, cette législation sociale qui a précédé toutes les autres, et qui survit à toutes les autres ; ce gouvernement unique, sans aristocratie ni démocratie ; cette sainte égalité de tous, sous l'autorité du ciel, ou sous un roi accordé comme une punition aux clameurs de l'ignorance et de l'ingratitude ? N'était-il pas nécessaire de faire voir comment la loi sociale, n'étant

que la loi divine chez les Juifs, avait protégé par la crainte de Dieu même la société; comment, au contraire, chez les peuples païens, malgré les oracles consultés, les entrailles des victimes examinées en public, la loi divine elle-même n'était que la loi sociale, établie par les hommes, sans force surhumaine pour se conserver et les nations avec elle? Malheureusement, le livre de M. Arbanère n'est pas un livre chrétien. On y trouve quelques phrases de bonne volonté, qui reconnaisssent l'inspiration de Moïse, lorsque le prophète hébraïque, qui n'avait point appris la géologie, se rencontre avec cette science dans l'histoire de la création; on y trouve un dédain prononcé pour les hommes qui font de l'incrédulité un système, qui *s'inscrivent contre les dépositions d'une nation encore vivante*, et qui, *faibles atomes d'un instant, voudraient mettre des entraves à la toute-puissance de Dieu, sonder ses desseins, leur assigner des bornes, en repoussant dans Moïse la mission divine.* Mais bientôt le même auteur, qui ne *veut pas réduire Moïse aux facultés de l'humanité*, une fois sorti de la *Genèse*, traite comme des livres humains l'*Exode* et le reste du *Pentateuque;* il n'adore plus, il loue, il blâme, il approuve ou il s'étonne. Ce n'est plus Dieu qui dit, c'est le génie de Moïse qui prévoit; ce n'est plus la Providence qui veille à la vie de ses enfans dans les préceptes touchant la lèpre; c'est l'*imagination frappée* de Moïse, qui voit la lèpre jusque sur les murs des maisons. Ce n'est plus la colère du Dieu jaloux qui ordonne en certains temps l'extermination des criminels, ce sont *des faits que nos mœurs et nos lois déclarent coupables, et qui sont présentés sans aucun jugement improbateur*. Ailleurs, Josué est mis en scène comme le *confident* de Moïse, qui n'a pas su ou n'a pas voulu aller au delà de son maître: Salomon, au jour de la dédicace du Temple, comme un boucher, entouré d'un lac de sang, et du *spectacle dégoûtant d'un amas de chairs palpitantes*. Par dessus tout cela, revient cette vieille objection, que les Hébreux ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme; comme si cette secte des Sadducéens, qui niaient la résurrection, n'attestait pas, dans les autres, la croyance à l'immortalité, non seulement des âmes, mais des corps; comme si les étrangers eux-mêmes n'avaient pas dit avec Tacite, parlant des Juifs: *Animas occisorum in prælio æternas putant.*

Si maintenant nous descendons aux détails, nous trouverons peu de liaison entre les idées, et peu de faits apportés à l'appui des assertions de l'auteur. La naissance, la continuation, la fin d'une chose, se suivent bien dans cet ordre; mais les causes de conservation, les causes de ruine, sont rarement expliquées. Là où il est question des religions antiques, l'auteur ne cherche pas leur origine commune, et dans les ressemblances qu'elles gardent entre elles, la religion primitive dont elles semblent les hérésies. Il constate le dualisme dans la Perse, mais non pas la génération du bon (Osmuzd) et de l'amour (Mithras), par Zervane, l'éternel et l'excellent; quelques unes des cérémonies égyptiennes, et le culte des animaux, entremêlés de réflexions sur l'égoïsme des théocraties, voilà tout ce que nous donne M. Arbanère de la religion de l'Egypte; il n'y est rien dit de la métempsycose, ni d'Isis et d'Osiris, ni de Typhon et de Nephthys, cet autre dualisme non moins remarquable que celui des Perses. Je ne reprocherai pas à l'auteur d'avoir laissé dans l'obscurité l'origine et la première histoire des Babyloniens, des Assyriens, des Mèdes et des Perses; il est bien permis de n'admettre à cet égard aucun des systèmes laborieux que les savans ont tentés depuis un siècle; mais ce qui eût mieux valu que de longues dissertations sur l'essence des lois en général, c'était d'*analyser* au moins les lois des Perses, que Xénophon nous a rapportées, et ces usages des Babyloniens, que l'on rencontre dans Hérodote. Même brièveté et même défaut quand il s'agit des mœurs de l'Asie antique. Les mœurs des Scythes, si fortement originales au quatrième livre d'Hérodote, ne sont pas même analysées, tant elles sont abrégées. Ce qui se rapporte à la guerre; ce sabre, qui veut dire le dieu de la guerre; ce sang du prisonnier, qui rassasie le sabre adoré; ces batailles du père contre son fils, et ces paroles du fils vainqueur: « Tu m'as donné la vie, je te la rends, nous sommes quittes l'un envers

l'autre ; » cette vie nomade par nécessité qui devient, dans le manque de pâturages, une invasion irrésistible à travers les Mèdes jusqu'en Egypte, ou dans toute l'Asie et toute l'Europe sous Attila ; voilà des faits qui me semblent indispensables à analyser et à expliquer, si l'on veut véritablement faire connaître les mœurs des Scythes. Les mœurs sensuelles, cet amour oriental de la chair, qui s'enferma comme une bête dans le harem, ou se prostitua au grand jour dans le temple de Mylitta et dans les rues de Sardes, sont assez bien présentés par l'auteur ; il en dit assez pour se faire comprendre, et assez peu pour rester lisible. Mais il a omis de relever l'humanité dans le peuple juif ; c'est trop peu de cette loi de Moïse qui ordonnait à la veuve d'épouser le frère de son mari, pour placer dignement le peuple choisi en face des nations *égarées dans leurs voies ;* les préceptes du *Décalogue* proscrivant jusqu'au désir de la femme du prochain ; la condamnation à mort de la femme adultère, ou ces gracieux tableaux de Booz et de Ruth, du jeune Tobie et de Sara, auraient révélé cette pureté de l'amour ou cette haine du vice, qui préparèrent, sous la législation hébraïque, la sainte et tendre dignité du mariage chrétien. Pourquoi aussi reprocher quelquefois, en termes vagues, à l'humanité antique son égoïsme, dont le plus odieux et le plus sûr instrument était l'esclavage, et ne pas développer cette pensée par des faits qui certainement n'ont pas été appris *au collége?* Un seul peuple encore sut adoucir l'esclavage et restreindre l'égoïsme par les premiers préceptes de la charité ; Moïse appela l'aumône du nom de *justice*, et protégea l'esclave, qui demeura homme dans l'obéissance à l'homme. Je voudrais qu'un historien se chargeât de réhabiliter les esclaves de leur ancienne dégradation. N'ont-ils pas bien mérité une place dans l'histoire, aujourd'hui ouverte à toutes les classes, ces deux-tiers du genre humain, *plus nuls que vils* aux yeux du monde, et que Dieu appela les premiers au christianisme ; que leurs maîtres frappaient sans pitié, et qui mouraient avec joie pour leurs maîtres ; qui gardaient dans leurs cœurs le dépôt des vertus perdues par les hommes libres, et que le Sauveur a tant honorés, qu'il a choisi leur supplice pour racheter le genre humain.

Les sciences et les arts de l'Asie antique me semblent imparfaitement traités par l'auteur, qui nous donne bien plutôt une dissertation qu'une analyse. Il parle longuement de l'architecture égyptienne, et omet les Pyramides. Il omet cette géométrie que les Egyptiens, dit Hérodote, ont inventée au temps de Sésostris ; ces canaux qui portaient à tous les champs les eaux du Nil ; ce lac Mœris, que l'homme avait creusé ; ces monticules, sur lesquels les villes bâties dominaient, comme des îles, l'inondation du fleuve ; cette astronomie, qu'Hérodote comparait avec avantage à celle des Grecs, et la division de l'année en trois cent soixante-cinq jours : ce sont là pourtant des arts et des sciences. L'auteur refuse de croire à la haute sagesse et à la science profonde des Egyptiens, qui *sont des dogmes reçus ;* je me joins à lui pour nier cette science et cette sagesse qui se cachait sous le boisseau, qui n'a écrit nulle part ses leçons, et qui n'a su qu'une chose, asservir le plus grand nombre à sa réputation, et à l'obéissance de prétendus sages. Par la même raison je nie l'ignorance des Hébreux, dont l'auteur veut trouver la preuve dans la longue simplicité de leurs mœurs. Les leçons de Dieu, transmises par Moïse, les éclairaient tous également, sans privilége de caste ; l'ignorance ne peut être dans l'universalité et l'égalité de la foi. Je n'admets pas davantage que *l'apparition du* Cantique érotique *de Salomon prouve la corruption des mœurs à cette époque ;* les exemples sont mal choisis pour attester cette corruption, dans la chute de David, si sévèrement réprimandée, et réparée par un si éloquent repentir, ou même dans les sept cents concubines de Salomon, dont le châtiment fut la division du royaume. Je ne verrai pas non plus une preuve de corruption dans les expressions du *Cantique des Cantiques ;* cette franchise dans les termes est au contraire une preuve d'ingénuité ; nous sommes trop fiers aujourd'hui des précautions de notre langage ; je crains bien que cette décence extérieure ne soit qu'une dissimulation ; l'innocence et la pureté ne préparent ni leurs pensées, ni leur manière de dire. J'espère qu'on me

pardonnera ces retours fréquens à l'histoire juive ; je suis l'auteur pas à pas ; et il faut bien que je relève d'autres assertions non moins erronées et peut-être plus étranges. L'*Ecclésiaste*, nous dit l'auteur, *c'est la diatribe éloquente d'un vieillard dégoûté, et non la leçon de la sagesse.* On sera bien aise d'apprendre que *Rousseau a sans doute embelli, par l'ordre des idées et le grandiose des expressions, les chants de David et d'Ezéchias, mais* que *le fond de ces belles odes est bien dans les livres hébraïques ;* que Jérémie, *remarquable par sa monotonie,* et *anathématisant Israel pendant quarante-cinq ans,* semble avoir mérité cette fin malheureuse, qui ne l'atteignit pourtant qu'à un âge avancé ; car *quelle chose doit le plus étonner, ou de sa persévérance ou de la patience de ses auditeurs ?* que Daniel, *plus avancé dans l'Orient,* c'est-à-dire, plus rapproché du soleil levant, *semble participer davantage de l'influence du sol,* qui le remplit de *visions, d'allégories et de paraboles ;* enfin, que les prophètes se turent, *soit que des prédictions de prospérité publique, d'avénement d'un grand prince, répétées durant quatre cents ans, aient lassé les plus crédules dans Juda, soit que l'exaltation postérieure des Macchabées ait paru ce grand événement tant promis.* Voilà les principales idées de M. Arbanère touchant les sciences et les arts chez les Juifs.

L'*Histoire grecque,* quoique composée de plusieurs histoires, a pourtant son unité. Divisée et subdivisée, aux temps fabuleux et héroïques, en dominations d'origines différentes, la Grèce subit tout entière, après la guerre de Troie le nom et la conquête des Hellènes, qui ne font pas de tous les peuples un seul Etat, mais un seul peuple par la ressemblance des coutumes et des langues. Elle se partage en deux camps, sous les noms d'Ioniens et de Doriens ; et tous les Etats, réunis à l'un ou à l'autre, aux Athéniens ou aux Spartiates, vivent, jusqu'à la fin, de cette rivalité. De là cette quadruple alternative de suprématie, ce commandement des Athéniens fondé par Cimon, rendu odieux par Périclès ; ce commandement des Spartiates gagné à la bataille d'Ægos-Potamos, bientôt flétri par les bassesses de Lysandre et brisé par les Thébains ; ce commandement des Thébains, qui était tout entier en Épaminondas et en Pélopidas, qui naquit et mourut avec la fortune de ces deux grands hommes ; enfin, cette conquête et cette domination macédonienne, si bien prouvée par la ruine de la Phocide, le renversement de Thèbes et la mort de Démosthène : la conquête romaine est le terme de l'histoire grecque. M. Arbanère n'a point tenu compte de ces idées générales ; et, découpant la Grèce en chapitres de religion, d'administration, de relations extérieures, etc., il n'examine que les détails de ces choses comme dans l'*Histoire asiatique.* Il fait dériver la mythologie grecque de trois sources principales, le brahmanisme et le polythéisme égyptien, l'apothéose des princes éthiopiens, la déification des passions et des facultés de l'intelligence humaine ; on pourrait bien se demander si ces causes ne rentrent pas l'une dans l'autre, si l'apothéose des princes éthiopiens ne rentre pas dans le polythéisme égyptien, si le polythéisme égyptien n'est pas aussi une personnification des passions humaines ; on pourrait, ce que l'auteur n'a pas fait, rechercher dans la Théogonie d'Hésiode les successions des dieux, et dans Homère cet *anthropomorphisme,* si l'on peut parler ainsi, qui créait les dieux à l'image de l'homme ; cette exaltation d'orgueil, qui opposait la vaillance de Diomède à la fougue empressée de Mars, la patience invincible d'Ulysse à la colère immodérée de Neptune, la vigilance d'Agamemnon à la bonhomie de Jupiter endormi sur l'Ida. Celui qui veut nous apprendre l'administration des peuples grecs doit nous en faire l'histoire ; nous exposer, par exemple, comment l'ancienne royauté d'Athènes fut assaillie au douzième siècle avant notre ère par l'aristocratie des Ioniens et des Eoliens fugitifs du Péloponèse ; comment cette aristocratie opprima les hommes du rivage et de la montagne ; comment Solon, invoqué ou accepté par tous, fonda la démocratie, qui fut continuée par Clisthènes et achevée par Périclès. Un examen, une *analyse* des deux législations de Solon et de Lycurgue dans leur ensemble, était indispensable. M. Arbanère se con-

tente de montrer dans Lycurgue tout ce qui servit à constituer l'aristocratie, et il ne dit qu'un mot de Solon. Quelques considérations sur leur mauvais gouvernement forment toute l'histoire des colonies grecques : ni Milet, ni Phocée ne sont nommées avec leurs colonies du Pont-Euxin ou du midi de la Gaule; la Sicile et la grande Grèce italienne sont laissées dans un pareil oubli. Le plus long chapitre traite des belles-lettres; cela ne veut pas dire qu'il soit complet. La poésie y tient la plus grande place depuis Hésiode et Homère jusqu'à Aristophane et Théocrite; mais Xénophon n'est pas même nommé parmi les historiens; de l'éloquence athénienne, je n'ai trouvé que les Philippiques de Démosthène; de la philosophie de Socrate, de Platon, d'Aristote, pas un mot : le premier des quatre grands siècles littéraires n'est ni remarqué, ni désigné du nom de Périclès. L'auteur ne pouvait mieux tenir sa promesse du commencement, de ne pas raconter les faits.

Je finirai, comme l'auteur, par les mœurs grecques. Dans l'admiration classique que la Grèce a si long-temps inspirée, on ne pensait guère à sonder le cœur de cette société qui nous avait légué sa civilisation. M. Arbanère a eu raison de mettre en lumière cette perfidie, ces trahisons continuelles dont l'histoire des Grecs est déshonorée : un Grec trahit les Grecs aux Thermopyles; un Grec, Pausanias, trahit les Grecs dans sa correspondance avec Xercès; des Grecs assassinent Philopémen, le dernier défenseur des Grecs; un Grec livre aux Romains les enfans de Persée. L'odieux de cette habitude, résistant au christianisme, s'accrut, pendant le Bas-Empire, de toute la laideur de la décrépitude, et l'on vit les trahisons d'un Chrysophius, ou celles d'un Manuel Comnène, à l'égard des croisés appelés par lui. M. Arbanère a également flétri cette brutale dégradation, dont la mer Asphalite avait été tout à la fois le tombeau et le monument pestilentiel. Hérodote représente les Grecs comme les maîtres des Perses dans cette infamie, et les plus jolis vers d'Anacréon sont infectés d'une semblable pensée. L'auteur s'attache à faire ressortir le mépris des Grecs pour la femme, la faiblesse des liens de famille, et l'impuissance des lois à les resserrer. Les lois de Lycurgue elles-mêmes ne demandaient à la femme que de mettre au monde des enfans, en lui défendant l'amour maternel; et le fait des *Parthénies* suffit à prouver que l'accroissement de la population était plus sacré aux Spartiates que la sainteté du mariage et la fidélité conjugale.

CASIMIR GAILLARDIN,
Professeur d'histoire au collége royal de Louis-le-Grand.

HEDWIGE,

REINE DE POLOGNE,

DUCHESSE DE LITHUANIE.

On nous pardonnera de rassembler ici quelques détails puisés dans les anciens historiens de Pologne, sur une des princesses les plus remarquables du moyen âge, dont le caractère et la destinée offrent avec ceux de notre chère sainte Elisabeth des analogies qu'il sera bien facile de saisir.

Nous avons tiré ces détails principalement de l'*Histoire Polonaise* de Jean Dlugosz [1], ainsi que des chroniques de Stryikowski [2] et de Bielski [3], qui ont été imprimés dans la précieuse collection d'historiens en langue polonaise, publiée au dernier siècle par le jésuite Bohumolec.

Casimir-le-Grand, dernier roi de Pologne de la race nationale des Piast, mort en 1370, avait laissé sa couronne au fils de

[1] *Joannis Dlugossi seu Longini, historiæ polonicæ, libri* XII, *etc. Lipsiæ*, 1711; 2 volumes in-folio. Dlugosz fut chanoine de Cracovie, précepteur des enfans du roi Casimir III, archevêque nommé de Lemberg, et mourut en 1480.

[2] *Kronika Macieja Stryikowski*, imprimé à Kœnigsberg, en 1592 : réimprimé par Bohumolec, en 1766. L'auteur était chanoine de Samogitie.

[3] *Kronika Martina Bielskiego*. L'auteur mourut en 1576.

sa sœur, Louis d'Anjou, roi de Hongrie. Celui-ci régna de nom pendant douze années (1370-82), mais abandonna entièrement la Pologne à ses dissensions intérieures et aux attaques de ses ennemis, pour ne s'occuper que de la Hongrie ; il mourut en 1382, laissant deux filles, Marie, l'aînée, qui avait pour époux Sigismond de Luxembourg, marquis de Brandebourg, depuis roi de Bohême et empereur : et Hedwige, née en 1371, et fiancée à l'âge de quatre ans au jeune duc Guillaume d'Autriche, qui fut élevé avec elle à dater de ce moment. Les Polonais élurent aussitôt pour reine la jeune Hedwige : mais sa mère, la reine Elisabeth, veuve de Louis, l'ayant gardée auprès d'elle sous divers prétextes, la couronne demeura pendant plusieurs années en proie aux brigues et aux attaques de plusieurs compétiteurs, entre autres de Sigismond, beau-frère d'Hedwige, et de Ziemowit, duc de Masovie : celui-ci fut même élu roi par une diète de petite noblesse, impatientée des interminables délais qu'éprouvait l'arrivée de la jeune souveraine. Enfin sa mère, effrayée par les menaces de toute la Pologne, consentit à se séparer de sa fille, et l'envoya en Pologne sous la garde du cardinal Demetrius, archevêque de Strigonie. Les prélats et les seigneurs de Pologne, qui désespéraient de la voir arriver, allèrent au devant d'elle avec un vif empressement, et la reçurent à Cracovie avec les plus grands honneurs. Elle n'avait pas encore quinze ans ; mais son éclatante beauté, ses grâces, ses vertus, sa pudeur et sa fervente piété inspirèrent aux Polonais tant d'enthousiasme et d'amour, qu'ils se regardèrent comme honorés d'avoir cette jeune fille pour seule maîtresse, sans songer à lui donner un époux qui pût leur servir de chef et de roi [1]. Elle se fit couronner dans la cathédrale de Cracovie, le 15 octobre 1385, jour de la fête de sainte Hedwige, sa patronne. Les seigneurs lui garantirent le plein exercice des droits royaux, jusqu'à ce qu'elle fût mariée. Comment s'en étonner? dit un historien. Elle avait reçu de la nature le don de la plus rare beauté : elle était si merveilleusement belle, que la seule Hélène avait pu l'être comme elle [1] ; mais sa piété et sa pudeur, sa modestie et sa douceur surpassaient encore sa beauté. Elle était très instruite et même savante en littérature ; elle avait toute la dignité, non seulement de sa haute naissance, mais d'une nature supérieure. Elle semblait avoir sucé avec le lait de sa mère toutes les vertus. A peine sortie de l'enfance, elle avait dans toutes ses paroles, dans toutes ses actions, une gravité et une maturité qui témoignaient de la sagesse céleste qui l'inspirait [2].

Cependant le plus redoutable des voisins et des ennemis de la Pologne, Jagellon, grand-duc de Lithuanie, ayant appris par la renommée et par les rapports de ses ambassadeurs qu'il venait de monter sur le trône de Pologne une jeune vierge tellement belle et gracieuse, que dans le monde entier aucune femme ne pouvait rivaliser en beauté avec elle [3], conçut le désir de l'épouser. Il lui envoya à cet effet une ambassade dont le chef, Skirgyello, frère du grand-duc, ayant été admis en la présence de la reine et de son conseil, lui parla en ces termes : « Il y a long-temps que des rois et « des princes illustres ont sollicité notre « puissant souverain Jagellon, grand-duc « des Lithuaniens, d'embrasser la foi des « chrétiens, en abandonnant la foi de ses « pères, mais ni leurs persuasions ni les « guerres que lui ont faites dans ce but « les croisés de Prusse n'ont jamais pu « l'y engager. C'est à vous, noble et il- « lustre reine, à vous et au royaume « de Pologne, que le grand Dieu a « réservé cet éternel honneur. Si votre « excellence daigne accepter pour époux « notre susdit seigneur Jagellon, voici « à quoi il s'engage. D'abord lui et ses « frères les ducs de Lithuanie, avec les

[1] Tanta erat erga illam affectio, tam charitas immensa, ut viros se esse obliti, parere tam insigni et virtuosæ feminæ putarent non inglorium. Ea insuper charitate et affectione devicti, non dato, non procurato illi sponso, quasi ipsa sola ad gubernandum regnum sine marito sufficeret, etc. Dlugosz, liv. 10, col. 95.

[1] Stryikowski, liv. XIII, c. 1.

[2] Dlugosz ; l. c.

[3] Adeò venustam decoramque existere, ut pro illâ tempestate in orbe universo, parem in forma non habere credita sit. Ibid.

« seigneurs et tout le peuple de Lithuanie « et de Samogitie, embrasseront la foi « catholique, celle que vous et votre « royaume pratiquez et observez. Il ren- « dra ensuite tous les captifs chrétiens qui « lui sont échus par le droit de la guerre. « Il incorporera au royaume de Pologne, « par une union irrévocable et intime, « toutes ses terres de Lithuanie et de Sa- « mogitie, même celles qu'il a conquises « sur la Russie; il s'engage à regagner « pour la Pologne, la Poméranie, la Si- « lésie et les autres provinces qui en ont « été détachées ; enfin il offre de payer « les deux cent mille florins qui ont été « remis au duc Guillaume d'Autriche « comme arrhes de la consommation de « son mariage avec vous. » Telles furent les offres de ce barbare [1] : elles parurent fort avantageuses aux seigneurs et aux prélats de la Pologne, mais fort tristes à la jeune reine qui était passionnément attachée à Guillaume, et qui objecta qu'elle lui avait été solennellement fiancée, et couchée dans le même berceau que lui [2]. Elle obtint qu'on consulterait d'abord sa mère, la reine Elisabeth de Hongrie. Les ambassadeurs lithuaniens, accompagnés d'une députation de trois seigneurs polonais, allèrent aussitôt trouver cette princesse à Bude. Après de longues hésitations, Elisabeth se laissa dominer par l'intérêt de la propagation de la foi catholique [3], et répondit qu'elle consentait volontiers à ce que sa fille Hedwige fît ce qu'il y avait de plus utile pour la république chrétienne et pour la Pologne [4]. Au retour des ambassadeurs, une diète fut convoquée à Cracovie pour délibérer sur les demandes de Jagellon, ainsi que sur les droits de Guillaume et les prétentions de Ziemowit, duc de Masovie, et de Ladislas, duc d'Oppeln, tous deux polonais et catholiques, qui briguaient aussi la main d'Hedwige et la couronne de Pologne. On délibéra pendant plusieurs jours : les seigneurs qui voyaient le plus souvent la jeune reine et qui connaissaient son éloignement pour le projet d'alliance avec Jagellon, soutinrent qu'il était odieux d'aller chercher un barbare étranger pour en faire leur roi, au préjudice des princes catholiques et nationaux; mais la grande majorité fit valoir l'intérêt de la foi chrétienne et du repos de la Pologne : à la répugnance d'Hedwige ils opposèrent l'immense gloire qu'elle aurait, si, grâce à elle, la pure splendeur de la foi catholique allait éclairer la Lithuanie et les autres nations barbares. Cette pensée pouvait seule tempérer la violente répugnance d'Hedwige qui déjà avait donné à la religion la première place dans son jeune cœur [1].

On envoya donc une ambassade à Jagellon pour l'inviter à venir demander lui-même la main d'Hedwige : mais pendant ce temps le duc Guillaume, apprit ce qui se tramait contre lui, et ayant la conscience des désirs et de la bonne volonté de la reine [2], qui, selon quelques récits, l'avait fait elle-même appeler, arriva à l'improviste à Cracovie avec beaucoup de trésors et une nombreuse suite. Les seigneurs polonais, pris au dépourvu par cette arrivée, n'osèrent d'abord s'opposer à la volonté bien décidée d'Hedwige, qui témoignait à Guillaume la plus vive affection, et qui brûlait du désir d'être unie au jeune ami de son enfance, au lieu d'être livrée à un barbare inconnu [3]. Il y avait même quelques seigneurs, surtout Gniewosz, vice-chambellan de Cracovie, qui encourageaient le duc Guillaume dans ses espérances; tandis que, au contraire, Dobeslas, castellan de Cracovie, l'un des plus ardens partisans de l'union avec la Lithuanie, prenait sur lui d'interdire au jeune prince l'entrée du château de Cracovie où demeurait la reine. Mais celle-ci sans se décourager, allait, accompagnée de ses demoiselles d'honneur et de ses chevaliers, trouver son fiancé au couvent des Franciscains :

[1] Hæc barbarus. Dlugosz.
[2] Stryikowski, l. c.
[3] Bielski, l. VII, p. 225.
[4] Quod et reipublicæ christianæ et suæ profuturum duxerint. Dlugosz, l. c.

[1] Hæc sententia cum Hedwigis reginæ, feminæ jam tunc devotæ et religiosissimæ, fastidium solo fidei christiani respectu temperasset, etc. Dlugosz, l. c.
[2] Stryikowski, l. c.
[3] Nemine baronum audente bene placitum reginæ Hedwigis rescindere.... Quæ nubere illi potius noto visoque quam barbaro ignoto, et nunquam viso.... æstuabat. Dlugosz, l. c.

elle y passait de longues heures avec lui dans le réfectoire des frères, en se livrant au plaisir de la danse et à d'autres récréations, mais toujours avec la modestie et la décence qui la distinguaient [1]. Plus elle le voyait, et plus son affection devenait irrésistible. Elle résolut enfin de consommer son mariage avec lui, avant l'arrivée de Jagellon. Mais les seigneurs polonais résolurent en même temps de s'y opposer à tout prix; et plusieurs d'entre eux ayant rencontré un jour le jeune duc comme il cherchait à s'introduire secrètement dans les appartemens intérieurs de la reine, ils le chassèrent du château en l'accablant d'injures [2]. Hedwige, persévérant dans ses intentions, se décida à aller le rejoindre dans la ville; mais en arrivant à la grande porte du château, elle la trouva fermée par ordre des barons. Désespérée et révoltée par cette oppression, la passion de la jeune fille l'emporta dans son cœur sur la dignité de reine : elle demanda au portier une hache, qu'il lui donna; alors, brandissant cette arme, elle se mit à frapper avec violence sur les verroux et les cadenas de la porte qui la séparait de son amant, mais sans pouvoir la briser [3]. Aucun des assistans n'osait ni désobéir aux barons, ni arrêter la colère de la reine. Cependant Dimitrj de Goraj, grand-trésorier du royaume, s'approcha d'elle et la supplia de se calmer et de sacrifier son inclination au bien de la patrie, aux vœux de ses sujets, mais surtout à l'intérêt de la religion. Hedwige fondit en larmes et rentra chez elle.

Il fallut cependant céder : le duc Guillaume, craignant pour sa vie, quitta secrètement Cracovie, en laissant toutes ses richesses à la garde de Gniewosz qui ne les lui restitua jamais. Au commencement de l'année 1386, Jagellon arriva en Pologne. Au bruit de son approche les seigneurs se réunirent en grand nombre à Cracovie, et redoublèrent de prières et d'instances auprès de la reine Hedwige, pour la déterminer à ne pas repousser l'alliance du prince barbare, en réfléchissant à l'intérêt de la foi, qui avait toujours été le premier intérêt des Polonais [1]. Hedwige avait elle-même envoyé un agent confidentiel pour voir Jagellon et lui rapporter secrètement des détails sur sa personne et ses mœurs; cet envoyé revint en disant que le duc n'était nullement aussi affreux qu'on l'avait représenté à la reine; que sa figure était bien un peu longue, mais n'avait rien de repoussant; que ses mœurs étaient graves et dignes d'un prince [2]. Mais elle n'en fut pas plus réconciliée avec cette destinée : elle insistait surtout sur le pacte solennel des fiançailles contracté entre elle et Guillaume : elle débattit longuement et douloureusement ce point avec ses conseillers. Elle s'obstinait à regarder un mariage avec tout autre que son fiancé comme un adultère. Cette pensée lui était plus amère que la mort [3]. Les scrupules de conscience venaient joindre leurs tortures à l'agitation douloureuse de son âme [4]. En attendant Jagellon fit son entrée officielle à Cracovie le 12 février, et alla aussitôt rendre visite à la reine au château; il la trouva au milieu d'un grand nombre de nobles dames et demoiselles, et resta tout ébloui de l'éclat de sa beauté [5]. Le lendemain il lui envoya les plus riches présens comme gages de son admiration. Mais le

[1] In ejusdem cœnobii refectorio, Wilhelmo duci, chorearum solatiis, parco tamen et castigato atque honestissimo moderamine, utebatur. Ibid.

[2] Dùm ad Cracoviensem arcem thalami secreta cum Hedwigi regina suscepturus cubilia, perductus esset.... tam ex arce quam ex thalamo, cum dedecore et injuriâ exclusus expulsusque est, et ab omni carnali commercio reginæ prædictæ sequestratus.

[3] Stryikowski, l. c. — Petita dataque securi, violare illas manu propria nitebatur. Dlugosz, l. c.

[1] Ut magno fidei fructu, qui principaliter à Polonis quærebatur, pensato, barbari principis non fastidiret conjugium. Ibid.

[2] Faciem oblongam, nulla tamen turpitudine notatam, mores graves et principe dignos enunciat et reginæ anxietatem de agresti et deformis ducis corpore dudum conceptam, dissolult. Ibid.

[3] Diù et graviter propter superius fœdus cum Wilhelmo ictum reluctabatur.... Alteris nuptiis suam contaminare pudicitiam, amarius morte putabat. Dlugosz, l. c.

[4] Timor quoque divinus, et vis conscientiæ mentem suam terebant. Ibid.

[5] Bielski, Dlugosz.

duc Guillaume était revenu secrètement à Cracovie, déguisé en marchand : Hedwige le savait et l'y avait encouragé [1]. Les seigneurs polonais le surent aussi bientôt, et le firent chercher avec tant de soin qu'il eut beaucoup de peine à s'échapper de leurs mains.

Enfin Hedwige succomba, son cœur fut vaincu et pris d'assaut : *expugnata fuit*, dit le prélat qui a écrit cette histoire : elle consentit à épouser le duc de Lithuanie, non certes pour son plaisir, mais pour accroître le domaine de la foi orthodoxe, et assurer le repos des chrétiens [2]. Le 14 février Jagellon reçut le baptême des mains de l'archevêque de Gnesen, et le même jour il célébra son mariage avec cette Hedwige dont on ne savait ce qu'on devait le plus admirer, la beauté de son corps ou celle de son âme [3]. Trois jours après il se fit couronner en présence d'Hedwige avec une très grande pompe.

Le duc Guillaume, désespéré, quitta Cracovie et s'en retourna en Autriche : selon quelques auteurs, il ne voulut jamais se marier tant qu'Hedwige vécut. Plus tard il épousa Jeanne, fille du roi de Naples ; il mourut peu après.

Une fois mariée à Jagellon, la jeune reine consacra à son nouvel époux toute sa tendresse et toute sa fidélité [4]. Vers le milieu du carême, Jagellon la conduisit dans la grande Pologne, afin d'employer sa popularité et sa douceur à pacifier les dissensions entre les nobles et les prélats qui déchiraient cette province. Ce fut pendant cette tournée qu'eut lieu le trait délicieux que nous avons déjà cité sur elle. La cour était à Gnesen : une contribution excessive fut assise pour son entretien sur les paysans des environs, et la plupart de leurs bestiaux furent saisis : ils s'en vinrent tout en pleurs avec leurs femmes et leurs enfans se plaindre en remplissant l'air de leurs clameurs. Hedwige, profondément émue, éclaira son mari sur son injustice, fit restituer tout ce qui avait été pris, et lever l'interdit que le chapitre de Gnesen avait déjà lancé pour châtier cette oppression : et puis elle s'écria : « Les bestiaux leur sont « rendus, mais qui leur rendra leurs « larmes ? »

Grâce à l'intervention de cette jeune et touchante médiatrice, le roi réussit à rétablir la paix et la sécurité dans toute la Pologne. L'année suivante (1387), il la mena avec lui en Lithuanie, pour lui faire connaître sa nouvelle patrie et ses nouveaux sujets, et pour la faire assister à leur conversion à la foi chrétienne. Il renversa toutes les idoles du pays, éteignit les feux perpétuels, fit abattre les forêts sacrées. Tous les Lithuaniens, à l'instar de leur roi, reçurent le baptême. Pour abréger cette cérémonie, qui eût été interminable s'il avait fallu administrer séparément le sacrement à chaque individu, on répartit tous les néophytes, d'après leurs sexes, en divisions nombreuses ; puis on aspergeait d'eau bénite chaque division en masse, et on assignait un même nom de baptême à tous ceux qui y étaient compris. A la première division d'hommes, le nom de Pierre ; à la première de femmes, celui de Catherine, et ainsi de suite : les chevaliers seuls et leurs familles furent baptisés individuellement. Les nouveaux chrétiens reçurent avec enthousiasme leur reine de seize ans, qui venait leur apporter la paix et la lumière de la vraie foi. Pendant tout son séjour, elle donna des preuves éclatantes de sa ferveur toujours croissante et de son ardent dévouement à la religion [1], par la profusion de ses dons à la nouvelle cathédrale de Saint-Stanislas de Wilna, et aux autres églises et fondations religieuses que son mari instituait, d'après ses avis, dans les principaux lieux de son royaume. Pendant qu'Hedwige était ainsi glorieusement occupée en Lithuanie, elle apprit la mort cruelle de sa mère chérie, la reine de Hongrie, lâchement assassinée, comme

[1] Sub habitu dissimulato mercatorio, non sine annuentia Hedwigis clandestine advenisse.

[2] Non voluptatis explendæ causæ, sed fidei orthodoxæ amplitudinem, et christianorum quietem procuratura. Dlugosz, p. 104.

[3] Cum virgine decora et insigni Hedwigi, moribusne incertum est an forma venustiore. *Ib.*, p. 103.

[4] Niemcewiz. Spiewy historiczne.

[1] Quanti esset fervoris in Deum et in amplitudinem suæ religionis monstravit. Dlugosz, p. 112.

l'avait été la mère de sainte Elisabeth, par des seigneurs rebelles.

Après que le Christianisme eut été solidement établi en Lithuanie, le roi et la reine revinrent à Cracovie (1388), où la paix de leur union fut compromise par la jalousie de Jagellon. La calomnie lui avait fait concevoir de violens soupçons sur la fidélité de son épouse : il l'accabla de reproches, et annonça même l'intention de divorcer. Les barons réussirent à le calmer, et Hedwige elle-même exigea du roi le nom de son accusateur et un jugement solennel [1]. Le roi nomma Gniewosz, le même qui avait été l'hôte du duc Guillaume, et qui s'était approprié tous ses trésors. Il avait osé accuser celle qu'on nommait déjà la *sainte reine* [2], d'avoir eu des relations clandestines avec le duc Guillaume depuis son mariage. La cause fut appelée et jugée à la diète de Wislica (1389). La reine se justifia par le témoignage de toute sa maison et par serment. Le castellan Jean Tenczynski et douze autres chevaliers affirmèrent également par serment que l'honneur de la reine était à l'abri de tout soupçon, et s'offrirent à la défendre par combat. Gniewosz, confondu, garda le silence. Le sénat le condamna à une peine spéciale en présence de toute l'assemblée et de la reine outragée. Il fut forcé de se courber sous un banc, et de déclarer dans cette posture qu'il avait aboyé malhonnêtement comme un chien contre la vertueuse et chaste reine sa souveraine ; et après avoir dit ces paroles, il imita trois fois l'aboiement d'un chien [3]. A dater de ce moment, rien ne vint plus troubler l'union de Jagellon et d'Hedwige, qui passèrent le reste de leurs jours dans la paix et l'amour [4].

En 1390, Jagellon étant allé défendre la Lithuanie contre les chevaliers teutoniques, Hedwige trouva que les frontières de Pologne étaient menacées du côté de la Hongrie. Elle rassembla aussitôt une armée ; et quoiqu'elle n'eût alors que dix-neuf ans, elle en prit elle-même le commandement. Rien ne saurait égaler l'enthousiasme avec lequel les guerriers polonais virent leur jeune souveraine à cheval au milieu de leurs escadrons. Ils cherchèrent à lui témoigner leur amour en obéissant à ses moindres ordres avec la plus scrupuleuse fidélité [1]. A la tête de ses troupes, elle entra dans la Russie rouge [2], et combinant son plan de campagne avec autant de prudence que d'intrépidité, elle prit d'assaut ou par capitulation les villes et les forteresses de Przemisl, Jaroslav, Halicz, Lemberg et une foule d'autres, et reconquit toute cette vaste province, que son propre père Louis avait détachée de la couronne de Pologne pour la donner à celle de Hongrie. Hedwige, toute entière aux intérêts de sa patrie, répara ainsi l'injustice de son père ; et en effectuant, par son héroïque courage, cette réunion qui a duré jusqu'à la ruine de la Pologne, elle s'est assuré, dit son historien, dans le cœur des Polonais, un éternel souvenir [3].

Aussitôt après elle marcha sur la Silésie, et reconquit également toutes les possessions polonaises que Ladislas, duc d'Oppeln, avait usurpées sur la couronne. Ce fut par ces nobles victoires qu'elle salua le retour de son époux [4].

Mais la Lithuanie, sans cesse envahie et ravagée par les chevaliers teutoniques, était en outre toujours déchirée par de cruelles guerres intérieures, entre les princes des branches collatérales de la maison de Jagellon. Le roi crut qu'Hedwige seule pourrait venir à bout de les pacifier, et l'y conduisit de nouveau en 1393. Les princes lithuaniens, vaincus par le charme qu'elle exerçait sur tous, la reconnurent pour juge : ils plaidèrent leur cause devant elle. Elle réussit à les

[1] Bielski, p. 233.
[2] Stryikowski, p. 448.
[3] Stryikowski, p. 449.
[4] Sine suspicione, sine jurgiis rixisque, in amœnitate dulcedineque conjugalis fœderis, stabili concordiâ et charitate, utriusque status permansit. Dlugosz, 2, p. 123.

[1] Tanta erat apud milites affectio et charitas ut omnes illi juxta ac viro parerent, et singula quæ jubebat, obedienter exequerentur. Ibid., p. 126.
[2] Ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume de Gallicie.
[3] Sempiternum apud Polonos pro hujusmodi heroico opere habitura recordium. Dlugosz, l. c.
[4] Stryikowski, p. 451.

réconcilier; et par un pacte solennel et public, ils convinrent que si désormais il s'élevait entre eux quelques dissensions, au lieu d'avoir recours aux armes, ils prendraient pour arbitre et pour juge sans appel la jeune reine de Pologne [1].

Cependant, ce malheureux pays restait encore exposé aux incursions des chevaliers teutoniques, qui redoublaient chaque jour de cruauté et de perfidie. Ce fut encore Hedwige qui dut intervenir pour préserver la Lithuanie des maux les plus redoutables.

Jagellon avait tout préparé pour faire à ses implacables ennemis une guerre décisive, où il pourrait employer contre eux toutes les forces de la Pologne, ajoutées à celles de la Lithuanie. Avant qu'elle n'éclatât, on convint d'une entrevue entre le roi et le grand-maître de l'ordre à Jwonoclaw, en Cujavie. Mais les seigneurs, craignant que la trop juste fureur de Jagellon ne fût un insurmontable obstacle à tout accommodement, supplièrent la reine d'y aller en sa place. Elle y consentit, et se rendit à Jwonoclaw avec plusieurs évêques et barons et une suite très brillante. Elle y rencontra le grand-maître Conrad de Jungen et les principaux commandeurs de l'ordre: elle leur proposa les conditions les plus équitables, relativement à la restitution de certaines terres qu'ils venaient d'usurper; mais ils les refusèrent toutes sous de vains prétextes. Alors, dit un chroniqueur, cette femme bénie, inspirée du ciel, les foudroya par son indignation [2]. « Vous êtes si avides, » leur dit-elle, « que « vous trahissez, par votre avarice, non « seulement le roi votre seigneur, mais « Dieu même. Vous avez juré fidélité et « vassalité aux rois de Pologne, comme « à vos seigneurs et bienfaiteurs, qui « vous ont souvent protégé contre les « païens, et vous n'avez rien tenu! Vous « vous dites ecclésiastiques, et vous arrachez de force aux pauvres gens leurs « biens, comme des brigands: et tout « cela étant chrétiens et non païens! Je « ne sais pas en vérité comment vous « avez le cœur de commettre tant de « brigandages et de cruautés. Mais vous « verrez, » ajouta-t-elle, « tant que je « vivrai, je réussirai peut-être à dissuader le roi de vous faire la guerre: car, « avant tout, je désire que le sang chrétien ne soit pas versé; mais quand je « serai morte, vous recevrez le juste « châtiment d'une si indigne conduite. « Le juste Dieu vous paiera le prix de « votre ingratitude et de votre insatiable « cupidité [1]. » Ainsi parlait la jeune et courageuse reine à ces impitoyables guerriers, et sa prédiction ne devait pas tarder à se vérifier. Après sa mort précoce, Jagellon, dans les éclatantes victoires de Grünberg et de Tannenberg, porta à l'ordre un coup dont il ne se releva jamais. Le grand-maître et ses chevaliers, tout en ne se laissant pas convaincre par les exhortations de la reine, ne purent se défendre de l'admirer et de la remercier solennellement de ce qu'ils l'avaient trouvée si zélée pour le maintien de la paix.

Cette sollicitude d'Hedwige pour la patrie de son époux, ne diminuait en rien celle qui remplissait son cœur pour sa chère Pologne, dont elle savait fort bien défendre les intérêts, chaque fois qu'ils pouvaient être compromis par l'union avec la Lithuanie. Ainsi, le roi son mari ayant donné à son favori Spithkon, palatin de Cracovie, l'investiture de la Podolie, à titre de fief perpétuel, Hedwige protesta de toutes ses forces contre cette donation, qui répugnait aux usages et aux lois de la Pologne, et elle vint à bout de l'annuler. Éclairée par une lumière supérieure [2], et malgré l'attrait qu'offrait à la Pologne une guerre contre les infidèles, elle ne voulut pas souffrir que les troupes polonaises prissent part à l'expédition téméraire que Witold, frère de son mari, entreprit avec les Lithuaniens contre les Tartares, et qui fut suivie d'une défaite terrible.

Sa renommée devint bientôt si grande, que les Hongrois songèrent à la prendre pour reine, à la mort de sa sœur aînée Marie, au lieu de l'époux de celle-ci, Sigismond de Luxembourg. Mais Sigis-

[1] Dlugosz, col. 138.

[2] Fœmina benedicta, cœlesti quodam sensu inspirata. Dlugosz, col. 152. — Zgromila ie mowiac.... Bielski, p. 235.

[1] Ibid.

[2] Spiritu revelante... Dlugosz, p. 156.

mond vint à Cracovie pour supplier sa belle-sœur de ne pas accepter leurs offres et pour renouveler son alliance avec elle [1]. Il n'est pas dit d'ailleurs qu'Hedwige, toute Polonaise de cœur, eût voulu d'une autre couronne.

Elle employait les loisirs que lui laissaient les guerres, les négociations et le gouvernement de son royaume, à l'étude, à l'aumône et à la piété. Jamais on ne la vit en colère, ni hautaine, ni orgueilleuse, ni livrée à de frivoles distractions. Elle avait de l'éloignement pour toute sorte de luxe et de faste ; elle aimait surtout à s'enfermer pour prier avec une ardente dévotion et le plus tendre amour de Dieu [2]. Elle jeûnait pendant l'Avent et portait un cilice en Carême. Elle était d'une générosité sans bornes envers les pauvres, les veuves, les orphelins, les étrangers, les pélerins ; pleine de compassion et d'affection pour tous ceux qui souffraient, ses aumônes la faisaient accuser, comme notre Elisabeth, de prodigalité. Malgré sa jeunesse, elle était regardée comme très savante ; elle se livrait surtout à la lecture de l'Ecriture-Sainte, dont elle fit faire la première traduction en polonais (1390) ; elle lisait aussi assiduement les Homélies des quatre docteurs de l'Eglise, les Vies des Pères, les Sermons des Saints, les Méditations et les œuvres diverses de saint Bernard et de saint Ambroise, ainsi que les Révélations de sainte Brigitte. Elle avait fait également traduire tous ces ouvrages en polonais. Ce n'était pas seulement pour elle-même qu'elle aimait la science, elle entretenait à ses frais une foule de pauvres étudians dans les colléges. Elle rétablit le collége général, fondé par Casimir II, à Casimierz ; elle fonda elle-même à Prague (1397) un vaste et magnifique collége, qu'elle dota très richement et qu'elle consacra exclusivement à l'éducation de l'élite de la jeunesse lithuanienne, afin, disait-elle, d'arroser les nouvelles semences de la foi orthodoxe que son mari avait plantées en Lithuanie [1]. Elle légua, en mourant, tous ses bijoux, ses meubles et son argent à l'évêque et au castellan de Cracovie, pour être consacrés à la fondation d'une université dans cette ville. Son vœu fut rempli deux ans après sa mort, et c'est à elle que la célèbre Université de Cracovie doit son origine. Elle fit en outre, de concert avec son mari, une foule d'importantes fondations religieuses, d'églises, d'hôpitaux et de couvens, entre autres celui de la Visitation, aux portes de Cracovie, et la belle église et abbaye de Sainte-Croix à Cleparz, où elle plaça des moines bénédictins qu'elle fit venir de Prague, pour y célébrer l'office dans la langue et le chant sonore des Slavons, comme cela se pratiquait chez les Bénédictins de Prague [2]. Elle avait un goût très vif pour la musique d'église, et fonda dans la cathédrale de Cracovie, en l'honneur de la sainte Vierge, un collége spécial de seize prêtres, destinés à chanter les psaumes en deux chœurs, avec un soin particulier [3].

La réunion si rare et si séduisante de tant de qualités et de tant de vertus dans une jeune souveraine, dont la beauté extérieure était en outre sans égale, la rendirent bientôt célèbre et populaire dans tout le monde chrétien ; elle était universellement vénérée comme un modèle vivant de sainteté [4]. Les souverains pontifes eux-mêmes partageaient cette opinion ; et les historiens ont conservé avec soin une lettre que lui adressait le pape Boniface IX, alors qu'elle n'avait encore que

[1] Bielski, l.c.

[2] Nulla in ea levitas, nulla ira, nulla notare potest superbia, invidia, vel simultas. Summa in ea devotio, immensus amor Dei, etc. Dlugosz. p. 161.

[1] Plantationem fidei orthodoxæ novellam in Lithuaniæ terris, à rege institutam rigatura...., Dlugosz, c. 134.

[2] Sonoro cantu et lectione in idiomate Slavonico. Ibid. 127. L'écrivain se félicite à cette occasion de ce que Dieu, dans sa bonté, a accordé à la langue slave le privilége de servir à son culte et à la célébration des mystères sacrés, privilége qui avait été jusque-là réservé au latin, au grec et à l'hébreu.

[3] Jugi jubilatione, cantu ordinario cessante, Psalmos Davidicos bini et bini, in dextro et sinistro choro, vicibus et choris inter se partitis ex æquo, decantaturos. Ibid. 130.

[4] Universo orbi catholico adeo propter claritatem morum grata et celebris, ut omnes illam veluti sanctitatis simulachrum in vita venerarentur. Ibid. p. 161

vingt ans (le 4 des calendes de janvier 1391), pour la remercier de son affectueux dévouement à l'Eglise romaine, et pour s'excuser de ce qu'il lui était quelquefois impossible de faire droit à toutes les sollicitations qu'elle lui transmettait de la part de ses sujets. Craignant qu'elle ne fût trop souvent obligée de céder à des importunités fatigantes, il lui conseillait d'adopter un signe particulier et confidentiel, dont elle marquerait toutes les demandes auxquelles elle attachait elle-même du prix, et qu'il s'empresserait alors d'accorder [1].

Une seule douleur affligeait la Pologne sous le sceptre de sa bien-aimée Hedwige et du souverain de Lithuanie: c'était de voir leur alliance rester sans fruit; c'était de penser que cette tendre mère de la Pologne n'avait point d'enfans à qui elle pût léguer son amour du pays et l'exemple de tant de vertus. Mais à la fin de 1398 la reine devint enceinte. A cette heureuse nouvelle, une joie merveilleuse se répandit dans tout le royaume [2]. Jagellon annonça la grossesse de sa femme à la plupart des rois et princes chrétiens, et surtout au pape Boniface IX, qui lui répondit par une lettre pleine d'affection, où il s'offrait pour être parrain de l'enfant à naître et demandait au roi de lui imposer son nom de Boniface. Peu de temps avant que le terme d'Hedwige approchât, Jagellon fut obligé de quitter Cracovie pour présider à quelque expédition: il lui écrivit pendant son absence de veiller à ce que tous les préparatifs pour son accouchement fussent accomplis avec la pompe convenable, et de faire bien garnir son lit et sa chambre, de rideaux, de tentures et de draperies, brodées en or, en perles et en pierres précieuses. Mais Hedwige lui répondit: « Il y a long-temps que j'ai renoncé aux pompes du siècle: ce n'est « pas à l'article de la mort, où se trouve « si souvent une femme en couches, que « je voudrais en user: ce n'est pas par « l'or et les bijoux que je veux me rendre « agréable au Dieu tout-puissant qui m'a « délivrée de l'opprobre de la stérilité « pour me donner la grâce de la fécondité, mais bien plutôt par l'humilité et « la résignation [1]. » Le 12 juin 1399, cette dame presque sainte, dit Stryikowski, donna le jour à une fille qui fut aussitôt baptisée dans la cathédrale de Cracovie, en présence du légat du pape, et reçut sur ces fonts le nom d'Elisabeth, à jamais cher à la race de Hongrie, et celui de Boniface, d'après le pape son parrain. Mais à peine Hedwige eut-elle mis au monde cet enfant tant désiré, que son état devint très dangereux. La petite Elisabeth mourut au bout de trois jours: on voulut cacher à la jeune mère ce malheur, de peur que cette nouvelle ne la fît empirer; mais elle l'apprit au moment même, par une révélation intérieure, et l'annonça tout haut à ceux qui l'entouraient. Elle demanda bientôt les derniers sacremens qu'elle reçut avec la plus fervente piété. Elle prit congé de son mari avec tendresse en lui conseillant de se remarier, et en lui indiquant, pour seconde femme, sa cousine Anne, comtesse de Cilley, qui avait des droits à la couronne de Pologne [2]. Enfin le 17 juillet à midi, elle rendit le dernier soupir, pleine de bonnes œuvres et de mérites devant Dieu, et n'étant âgée que de vingt-huit ans.

Le légat du pape célébra ses obsèques: elle fut enterrée dans la cathédrale de Cracovie, à gauche devant le maître-autel. L'amour du peuple et le souvenir de ses éclatantes vertus en firent bientôt une sainte [3]; des guérisons miraculeuses eurent lieu en grand nombre auprès de ses cendres; beaucoup de malheureux vinrent y chercher les consolations qu'elle leur donnait si volontiers pendant sa vie, et les y trouvèrent. Les historiens qui ont raconté sa vie [4], semblent avoir cru que la postérité reconnaissante ferait so-

[1] Ibid. c. 162.

[2] Universum regnum, mira impletum hilaritate, lætabatur se per uteri reginalis fœcunditatem.

[1] Se pompam seculi dudum se abdicasse, etc... sed in humilitatis mansuetudine placere. Dlugosz, 160, 2, p. 481.

[2] Bielski, l. c.

[3] Godescard lui donne même ce titre, n. X, p. 178.

[4] Bielski, l. c.— Hujus devotissimæ benedictæque mulieris sanctitas apud nos declarata et monstrata est.... et apud futura sæcula declarabitur. Dlugosz, p. 162.

lennellement constater sa sainteté ; ils se sont trompés, mais sa mémoire n'en est pas moins restée éternellement chère et sacrée en Pologne. Après sa mort, le roi Jagellon se remaria trois fois successivement, mais il déclara toujours que c'était Hedwige qu'il avait le mieux aimée : il garda toujours son anneau nuptial, et sur son propre lit de mort, il le légua à l'évêque de Cracovie, qui lui avait sauvé la vie dans une bataille, comme son bien le plus précieux, et comme une exhortation perpétuelle à bien servir cette patrie qu'Hedwige avait tant aimée.

On lui fit une épitaphe en vers latins, dont voici quelques fragmens :

« Ici dort Hedwige, l'étoile de la Pologne.... Elle sut dompter son cœur par la raison, et se vaincre elle-même avec une force surnaturelle. Elle était la colonne de l'Eglise, la richesse du clergé, la rosée des pauvres, l'honneur de la noblesse, la pieuse tutrice du peuple. Elle aima mieux être douce que puissante ; elle n'eut pas une étincelle d'orgueil ni de colère... Hélas ! cette royale étoile s'est couchée ! elle a péri, la consolatrice des malheureux ; elle a péri, notre dame, notre mère, notre espérance et notre confiance... O Roi des cieux, reçois dans ton paradis la reine des Polonais[1] ! »

Le comte de MONTALEMBERT.

Les *Annales de philosophie chrétienne* ont parlé, il y a quelques mois, du grand travail d'antiquité ecclésiastique que préparent en ce moment les Bénédictins de Solesmes. Nous avons la satisfaction d'apprendre à nos lecteurs que l'ouvrage est sous presse et ne tardera pas à être livré au public. Le sujet choisi par les laborieux solitaires est, sous le titre d'*Origines de l'Eglise romaine*, l'histoire primitive de la papauté. C'est une subdivision d'un vaste plan d'*Origines catholiques*, dans lequel ils se proposent d'aborder successivement les diverses questions de l'antiquité chrétienne, qui présentent un intérêt particulier à notre temps. En attendant le jour de la publication de cet important travail, on a bien voulu nous permettre de détacher quelques pages du manuscrit et d'en faire jouir à l'avance nos lecteurs.

ORIGINES DE L'ÉGLISE ROMAINE,

Par les Membres de la Communauté
de Solesmes[1].

CHAPITRE PREMIER.

Importance des origines de l'Église romaine. — Plan de l'ouvrage.

L'étude des origines de l'Église romaine a droit d'intéresser toutes les classes de lecteurs, puisque, de quelque manière qu'on envisage la papauté, on ne saurait s'empêcher de la considérer comme l'un des faits les plus importans, sinon le plus grave de l'histoire, depuis l'ère chrétienne. En choisissant donc pour introduction aux *Origines* historiques du Catholicisme un travail spécial sur la succession et les gestes des pontifes romains, nous avons cru traiter une matière susceptible d'intéresser tout à la fois et les fidèles enfans du siége apostolique, et les hommes qui ont voué une admiration désintéressée aux grandes choses qui se rencontrent parfois dans les annales de l'humanité, et ceux enfin qui, livrés aux supputations historiques, sentent le besoin d'un point lumineux et central autour duquel ils puissent grouper l'ensemble des temps.

Et pour nous adresser d'abord à ces derniers, l'étude des annales pontificales, véritable flambeau chronologique, a droit d'intéresser quiconque s'applique à résumer la synthèse des événemens ecclésiastiques. Quelque parti que l'on ait pris sur la question de savoir si le Christ a réellement fondé son Eglise sur Pierre et ses

[1] Sidus Polonorum jacet hic Hedwigis...
Sed mare gigantis animum ratione frenabat.
Se sibi subjiciens : note pupillis erat.
Dos cleri, ros miseris fuit, ecclesiæque columna.
Gratia nobilium, civium tutrix pia....
...Noluit esse potens, maluit esse mitis.
Non ibi delituit scintilla fastus et iræ :
...Petit occasum, heu, reginale sidus !
Occubuit inopum solamen et miserum,
Et mater et domina, spesque fidesque simul...
O rex Polorum, reginam hanc Polonorum,
Suscipe locandam in paradiso tuo !

[1] Tom. I, in-4°. Prix : 12 fr., chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69.

successeurs, la grande figure du pape, fatigante pour les novateurs, et rassurante, comme l'œil de Dieu même, pour le Catholique, n'en domine pas moins tout le christianisme. Que la papauté, suivant les siècles, se manifeste médiate ou immédiate dans ses opérations, il n'en faut pas moins avouer, avec le comte de Maistre, cette impression générale qui résulte de la lecture attentive de l'histoire de l'Église : « On y « sent, dit ce grand philosophe, je ne sais « quelle *présence réelle* du souverain pontife « sur tous les points du monde chrétien. Il est « partout, il se mêle de tout, il regarde tout, « comme de tous côtés on le regarde [1]. »

Sans doute il n'est pas surprenant d'entendre l'annaliste de l'Église papale nous dire que « celui qui commettra quelque erreur sur la « suite et l'époque respective des pontifes ro-« mains, sera nécessairement entraîné à en « commettre beaucoup d'autres dans l'ensem-« ble de l'histoire ecclésiastique [2]. » Baronius ne pouvait penser ni s'exprimer autrement; mais, ce qui est merveilleux, c'est que de doctes protestans se soient rencontrés sur ce point avec l'illustre cardinal. Voici ce que dit l'évêque anglican Pearson : « La série des pontifes ro-« mains, une fois mise en ordre, est d'une « grande importance pour l'intelligence de l'his-« toire de l'Eglise; comme aussi, lorsqu'elle « n'est pas disposée d'après la réalité chrono-« logique, le défaut de rectitude sur ce point « engendre nécessairement une grande confu-« sion; la religion chrétienne ayant tout d'a-« bord jeté ses racines à Rome, et étant partie « de cette ville maîtresse de l'univers, pour « éclairer les autres régions [3]. »

Plus précis encore que Pearson, Henri Dodwell s'en va déduisant timidement les raisons qui rendent si importante à toute l'histoire ecclésiastique la succession des pontifes romains, jusqu'à ce que la force des choses lui arrache le plus surprenant des aveux : « La chronolo-« gie des premiers pontifes romains, dit-il, « mérite d'être cultivée avec soin, attendu que, « surtout pour les temps qui ont précédé saint « Cyprien, nous n'avons, pour ainsi dire, « d'autre indication chronologique que celle « des pontifes qui forment à eux seuls une très « grande part des gestes ecclésiastiques; atten-« du aussi qu'Eusèbe, de toutes les successions « des divers siéges, ne nous a conservé que « celles de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche et « de Jérusalem, et que, parmi ces dernières, « celles de Rome et d'Alexandrie sont les seules « qui soient entières et dont les phases nous « soient marquées par des supputations de « temps satisfaisantes; enfin, parce que, dans « tout l'univers, il n'y a eu aucune succession « plus illustre que celle de Rome, à raison de « ce que saint Irenée appelle la puissante prin-« cipauté de cette ville, au moyen de laquelle « les choses qui s'y sont passées ont dû être « très connues en tous lieux, particulièrement « dans les provinces occidentales [1]. »

Et dans le fait, usurpée ou non, empruntée à la dignité politique de l'empire romain, ou fondée sur l'expresse volonté du Sauveur des hommes, cette puissance du siége de Rome est de tous les temps et de tous les lieux. Visible dès les trois premiers siècles, elle fait pencher la balance de son côté, à la paix de l'Église : ses droits sont reconnus à Nicée et à Sardique. A mesure qu'on avance dans les annales du Christianisme, on la retrouve partout, dans les décisions du dogme, dans les décrétales de la discipline, dans les missions chez les barbares, dans les luttes avec les princes chrétiens, dans les conciles généraux qu'elle préside et confirme, au sommet enfin de la hiérarchie chrétienne. La réforme vient-elle, après quinze siècles de possession, lui contester la légitimité de ce pouvoir œcuménique, Rome, bien qu'elle ait vu décimer ses fidèles, n'en demeure pas moins reine au Vatican; et tout annonce, même humainement, qu'elle aura vécu assez de temps pour célébrer les funérailles de sa rivale qui s'absorbe tous les jours de plus en plus dans le doute et l'incroyance.

Oui, il faut de toute nécessité en convenir, la papauté est le fait culminant dans l'histoire du Christianisme; et il est d'une haute importance, pour peu que l'on veuille embrasser avec quelque exactitude l'ensemble de celui-ci, de rechercher la succession, les années et les gestes des pontifes romains. Les papes, à part la haute influence de leur ministère, occupent dans les annales ecclésiastiques une valeur chronologique. Ils y sont ce que sont dans l'histoire profane les rois, les empereurs, les consuls. Les époques se désignent par leurs noms, les faits s'enregistrent et se classent d'après les années de leur siége; et à n'envisager l'étude des origines de la papauté que comme un *art de vérifier les dates*, assez d'importance demeure encore à cette nécessaire introduction à l'étude de l'histoire et de l'antiquité ecclésiastiques, pour que l'on n'ait pas à regretter

[1] *Du Pape*, t. I, liv. I, ch. VIII.
[2] Baron., *Annal.*
[3] Pearson, *De successione primorum Romæ episcoporum*, cap. I, p. 1.

[1] Dodwel, *De Romanorum Pontificum primæva successione*, cap. I, p. 3.

les laborieuses recherches dans lesquelles elle peut entraîner.

Mais nous ne donnons pas simplement l'histoire de la papauté pour une machine historique ; nous la présentons avec assurance à tous les hommes qui aiment à poursuivre de leur admiration les grandes choses qui se sont opérées et s'opèrent encore au sein du genre humain. Quoi de plus grand, de plus merveilleux en effet sous le soleil que cette succession de pontifes qui a traversé dix-huit siècles comme un jour, dans une fidélité unanime à garder inviolable le dépôt d'une même doctrine, à maintenir une même société sur les mêmes bases ! Où paraît mieux la dignité de la nature humaine que dans la conservation incessante de cet empire pacifique qui, sans autres garanties que l'amour et la foi, sans autres armes que celles empruntées à la morale la plus spiritualiste, a recueilli dans tous les âges, tant et de si nobles hommages du génie et de la vertu ? Il ne se peut sans doute voir nulle part un plus généreux spectacle que celui de la résistance patiente des trente premiers successeurs de saint Pierre, qui, tout écrasés qu'ils étaient sous la pression meurtrière de l'empire romain, n'en travaillaient pas moins sans relâche à reprendre en sous-œuvre les fondations de cet édifice colossal et ruineux, préparant ainsi l'inauguration d'un empire saint et juste, d'un empire du Christ et de la charité.

Voilà, certes, un assez beau point de vue, humain, et l'on peut pardonner à saint Léon l'enthousiasme qui le remplissait lorsque s'adressant à la cité purifiée dont il était le père, il disait : « O Rome, Pierre et Paul sont ces « deux hommes par lesquels la lumière de l'Evangile vint tout-à-coup resplendir à ta vue, « au jour où de maîtresse d'erreur que tu étais, « tu devins disciple de la vérité. Ils sont tes « pères augustes, tes véritables pasteurs ; à eux « tu dois l'honneur d'une origine céleste, bien « autrement glorieuse que celle que tu empruntes à ces deux autres hommes dont l'un, « celui qui t'a donné son nom, arrosa tes fondemens du sang de son frère. Pierre et Paul « t'ont seuls conféré cette haute dignité qui t'a « rendue la nation sainte, le peuple choisi, la « cité sacerdotale et royale ; en sorte que, devenue capitale de l'univers par le siége du « bienheureux Pierre, la puissance divine que « tu empruntes de la religion s'étendit bien au « delà des limites de ta domination terrestre. « Par suite de tes nombreuses victoires, ton « empire s'est agrandi au loin sur la terre et « sur les mers, et cependant, moindre est l'héritage acquis dans tes belliqueux labeurs, « que celui qu'ont amené à tes pieds les « pacifiques conquêtes du christianisme [1]. »

Quiconque sait les mœurs de l'empire romain, et comment le monde s'en allait en dissolution, si le Verbe de Dieu n'y eût mis la main, il lui sera impossible, s'il a le cœur droit, de ne pas éprouver envers Rome chrétienne, centre du mouvement sauveur qui retint la société sur le penchant de sa ruine, une reconnaissance égale à la terreur de ce qu'il fût advenu du genre humain, si l'invasion des Barbares fondant sur l'empire l'eût trouvé sans la parole du Christ.

Heureusement cette parole était descendue, et reposait au sein de la *Babylone choisie*, comme parle saint Pierre [2] ; d'où il arriva qu'au moment où le Capitole s'écroula avec fracas, le Vatican, colline paisible, recueillit sous son ombre les restes du peuple-roi. Le barbare qui se sentait être le fléau de Dieu sentit aussi la présence de ce même Dieu, mais pour le salut du monde, dans la majesté pastorale de saint Léon ; et déjà, comme si les ravisseurs de l'empire eussent eu tout-à-coup l'intelligence du mystère divin de cette grande catastrophe, Rome avait entendu la voix d'Alaric qui proclamait du milieu des ruines fumantes, que quiconque voulait avoir la vie sauve, eût à se retirer dans l'église de Saint-Pierre, seule arche de salut dans cet affreux déluge.

Rome chrétienne avec ses papes est encore une grande chose, quand son génie planant sur tant de ruines matérielles, régénère tout par la puissance de la parole, donne aux peuples nouveaux tout ce qui leur manque, croyances, mœurs, institutions, bien-être, économie sociale : et quand, tutrice des beaux-arts, elle les sauve de la mort en les employant presque seule du cinquième au treizième siècle à l'embellissement de ses basiliques ; en même temps que, dans sa sollicitude pour l'Orient qui veut lui échapper, elle retarde par son action toujours sage et éclairée, la dégradation intellectuelle qui devait consommer la ruine de l'empire Byzantin. Encore une fois si désintéressé que l'on soit, n'est-ce pas là une histoire admirable ? La surface en est connue, il est vrai ; mais nous espérons prouver qu'au dessous de cette surface, tout est nouveau.

Vient ensuite le moyen âge avec ses grands papes dont les noms, devenus si subitement populaires, sont aujourd'hui prononcés partout avec l'accent de l'enthousiasme. Saint Grégoire VII, Urbain II, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX, Boniface VIII, appa-

[1] *In natali Apostol. Petri et Pauli.* Sermo 1. S. Leonis opera. Edit. Ballerini, t. 1. p. 322.

[2] 1. Pet. v. 13.

raissent maintenant aux yeux des hommes de ce siècle comme l'éternel honneur de l'humanité, et Dieu qui devait à l'intégrité de ces généreux pontifes un triomphe éclatant pour l'éclipse que leur gloire avait soufferte, s'est servi pour réhabiliter leur mémoire, non du suffrage des catholiques eux-mêmes, mais du témoignage de ceux qui ne marchent point avec nous. Vers 1820, sur le point de terminer sa prophétique carrière, Joseph de Maistre l'avait prédit : « O sainte Église de Rome! disait-il, tes « pontifes seront bientôt universellement pro« clamés agens suprêmes de la civilisation, « créateurs de la monarchie et de l'unité euro« péennes, conservateurs de la science et des « arts; fondateurs, protecteurs nés de la li« berté civile; destructeurs de l'esclavage, en« nemis du despotisme, infatigables soutiens « de la souveraineté, bienfaiteurs du genre « humain [1]. »

L'attente n'a pas été longue, et tandis que l'Angleterre préludait à la réaction par les écrits des William Cobbett et des John Lingard qui renversent jusqu'aux plus légers prétextes de la réforme, l'Allemagne, du sein de laquelle étaient partis, il y a trois siècles, les premiers cris contre Babylone et son Antéchrist, s'est prise tout-à-coup à venger la mémoire des pontifes romains, de ces papes qui mettaient le pied sur le cou de ses empereurs. On a vu un ministre protestant, le docteur Voigt, publier la vie de saint Grégoire VII, en attendant la superbe monographie d'Innocent III, dont la profonde érudition de Frédéric Hurter s'apprêtait à doter le dix-neuvième siècle. Pendant ce temps-là, en France, un mouvement analogue s'opérait. Une suite d'écrivains à la tête desquels la postérité inscrira le nom de M. Guizot, entreprenaient de replacer la science historique sur ses véritables bases. Ils ruinaient pour jamais l'absurde méthode qui jusqu'alors s'obstinait à juger un siècle avec les idées d'un autre siècle. Par eux, la période de l'histoire moderne la plus mal comprise, le moyen âge se montrait enfin tel qu'il est, c'est-à-dire comme la radieuse époque où la papauté accomplissait sur la plus vaste échelle le grand œuvre de la civilisation et de l'amélioration du genre humain. Enfin, pour qu'aucune voix ne manquât dans ce vaste témoignage, une secte enthousiaste que quelques années ont vu naître et mourir, malgré qu'elle prétendît remplacer le catholicisme qui se mourait, suivant elle, est venue dire aussi son mot : ce mot était que les siècles qui avaient ressenti l'action vivifiante de la papauté se trouvaient être ceux qui avaient marché d'un pas plus décidé vers la perfectibilité sociale.

Mais puisque nous parlons des institutions humaines dont le propre est de vieillir en si peu de jours, n'est-ce pas le lieu de faire remarquer que la papauté est une chose merveilleuse en cela aussi que, lorsque tout tombe autour d'elle, elle seule ne s'en va point. Et certes c'est là un étrange point de comparaison que cette institution désarmée, mais plus forte que les siècles, et parcourant avec calme et vigueur mille révolutions qui devaient la tuer, auprès de nos utopies éphémères, toujours mourantes le lendemain de leur mise au jour; théories vides de réalité comme de foi, minces questions de personnes, toutes choses qui montrent, pour la millième fois, que si l'humanité demeure, les formes sociales ne font que passer. Mais vous surtout, qui pensez que l'insurrection contre toute autorité est aujourd'hui le vœu universel du genre humain, vous n'avez donc sondé les sociétés qu'à la surface? vous n'avez donc pas découvert qu'en ce siècle de révolte il est une autorité encore et pour toujours sacrée? Et ce n'est pas dans quelque coin imperceptible de ce monde que vous croyez connaître, qu'elle règne avec un empire si absolu; c'est sous vos propres yeux. Elle a des sujets qui lui appartiennent de cœur, sans aucune limite de nations ou d'intérêts, et Rome, pour tout dire en un mot, est le point central dans lequel viennent chaque jour se confondre et l'obéissance des vieux états monarchiques de l'Europe et la soumission des jeunes républiques du Nouveau-Monde. Rien n'arrête l'empire de la papauté : au sein de la France si divisée, d'innombrables fidèles la révèrent; les frontières hérétiques ne lui sont pas un obstacle; elle compte de fervens sujets au sein même des états dont le souverain s'est posé brutalement chef de la religion. L'Orient déchiré de sectes schismatiques recèle en tous lieux les chrétiens *unis* au patriarche de l'ancienne Rome, tandis que la Chine, le Tongking, l'Inde voient décimer au profit de son pouvoir paternel les tristes victimes de l'idolâtrie, et que, dans d'autres climats, le sauvage, abordant à la civilisation par la foi catholique, bénit avec amour le *grand chef de la prière* qui s'est ressouvenu de son délaissement.

Ce grand travail de conquête qui ne s'est jamais arrêté s'avance, en Europe et dans l'Amérique du Nord, à l'aide du progrès de la science et de la civilisation; ailleurs il marche par les travaux de l'esprit apostolique; en d'autres lieux par cette action médiate de la Providence qu'on est convenu d'appeler la force des choses. Ainsi donc à mesure qu'on démolit

[1] *Du Pape*, t. II, liv. IV. Conclusion.

de toutes parts, on ne fait que dégager cet imposant colosse de puissance, et le moment viendra peut-être où il apparaîtra dans son isolement sublime, comme le seul pouvoir en lequel les hommes auront foi. Que signifie tout ceci ? et comment les prodigieux efforts faits tous les jours, au nom de la liberté matérielle, par les propagandistes du progrès social ne parviennent-ils pas à grouper, autour d'une théorie aisée et séduisante, des masses comme celles que l'idée de soumission, d'obéissance passive dans ce que l'homme a de plus intime, la pensée, amènent chaque jour aux pieds du pontife romain ? Etrange république, étonnante monarchie que celle-là, qui n'a d'autre lien que l'amour et le respect, et qui résout sans bruit le problème tant agité d'une société universelle ! Il s'agit bien ici de savoir ce qu'en pensent les patriotes italiens ! Certainement, Rome est sacrée reine à jamais, nous le croyons fermement, mais si quelque jour son pontife, pour la centième fois était contraint d'errer loin des sept collines ; que ses oppresseurs s'en souviennent à l'avance : on n'exile point un pouvoir qui a son siége dans les cœurs. Le vieil adage papal : *ubi Papa, ubi Roma*, trouverait en tous lieux son application, et le successeur de saint Pierre fût-il réduit, comme le Christ, à n'avoir pas où reposer sa tête, n'en verrait pas moins ses lois obéies, ses moindres paroles recueillies avec amour : car il eût été impossible, si loin qu'on le reléguât, de le séparer des sujets spirituels que Dieu lui a donnés sur tous les points du globe. On répète souvent que la violence ne peut rien sur les idées : l'histoire du Catholicisme l'a prouvé, mais on le reverrait encore.

La suite au prochain numéro.

NÉCROLOGIE.

« Il n'est pas impossible qu'un seul « homme ose entreprendre de prouver « successivement que la religion n'est « point absurde, qu'elle est raisonnable, « qu'elle est vraie. Celui qui écrit ceci a « depuis long-temps conçu le projet de « poser lui-même ces trois grandes vérités, qui forment comme trois degrés, « à l'aide desquels l'esprit peut s'élever « jusqu'à la démonstration de la religion « du Christ. Si Dieu lui accorde d'accomplir cette œuvre, perpétuel objet « de ses réflexions, but final de ses études, il pourra croire que sa tâche est « remplie. »

Il y a cinq mois à peine que l'*Université catholique* accueillait ces paroles comme une de ses plus chères espérances. Le beau travail dont elles étaient la conclusion : *De la direction qu'il convient de donner à la polémique chrétienne*, est présent encore à la pensée de nos lecteurs ; mais l'auteur de ce travail n'est plus. Sa couronne était prête ; Dieu n'a pas voulu la lui faire attendre, et cet homme de foi et de vertu a passé à une vie meilleure le 16 avril 1836.

Né à Dijon le 9 janvier 1776, M. Jean-Baptiste-Claude Riambourg avait été, en 1794, un des premiers élèves de l'École polytechnique. Dégoûté des études mathématiques par la direction toute matérialiste alors imprimée à cet enseignement, il quitta l'École pour l'Académie de législation, se fit recevoir avocat, et fut appelé de bonne heure dans les rangs de la magistrature par des hommes qui étaient loin de sympathiser avec sa croyance, mais qui ne pouvaient refuser une haute estime à sa capacité juridique, et à son caractère une sorte de respect. Devenu conseiller à la Cour de Dijon, il se démit sans hésiter de ces fonctions à une époque mémorable, celle des Cent Jours. Fait procureur-général à la même Cour, en septembre 1815, il crut devoir lutter plus tard contre l'ascendant ministériel de M. Decazes. Une présidence vint à vaquer, M. Riambourg l'accepta, et refusa depuis, à l'avénement du ministère royaliste (1822), de reprendre sa place à la tête du parquet. Il se retira de nouveau en 1830.

De ce moment, la religion, à laquelle il avait toujours été des plus fidèles, fut plus que jamais le foyer de toutes ses pensées. L'esprit de prosélytisme doux et patient qui était en lui dès les premiers jours de sa jeunesse, loin de se ralentir dans ses derniers jours, s'enflamma

dans sa retraite, et devint de plus en plus l'âme de sa vie. Il voua les précieux loisirs qu'il s'était faits à l'achèvement graduel d'un plan conçu depuis longues années, et dont les préoccupations de la vie publique ne l'avaient jamais entièrement distrait. C'est celui qu'il a exposé dans ce recueil même [1], à la fin de l'inestimable fragment dont nous citions tout à l'heure les dernières paroles.

De très bonne heure, dans ses entretiens avec ses condisciples de l'École polytechnique, M. Riambourg avait été frappé d'un préjugé déplorable qui domine un grand nombre d'esprits : c'est que toute religion qui a des mystères est, par cela seul, convaincue d'absurdité, et par conséquent indigne d'examen.

Certes, il a fallu toute l'*inphilosophie* du siècle dernier pour obscurcir à ce point les intelligences; car, pour quiconque a la première notion des conditions essentielles du problème religieux, toute croyance qui n'implique point à un certain degré la connaissance de l'infini, ne mérite pas le nom de religion, et toute doctrine qui présuppose l'existence de l'infini admet des mystères, ou bien elle est convaincue d'avance de contradiction, et partant d'absurdité.

Mais il faut bien prendre les questions au point où le dix-huitième siècle les a fait descendre. M. Riambourg pensait donc que toute *apologétique* du Christianisme, appropriée aux préventions irréligieuses de la génération au milieu de laquelle il avait surtout vécu, devait prouver avant tout que les mystères ne sont point une fin de non-recevoir contre l'Évangile; que, loin de rejeter la foi chrétienne comme absurde parce qu'elle a des mystères, on devrait au contraire la réprouver comme telle, si elle n'en avait pas; qu'enfin, plus une doctrine pénètre dans la connaissance de l'infini, plus elle doit découvrir de mystères, et qu'ainsi la religion qui en contient le plus est dès là présumée avoir percé plus avant qu'aucune autre dans la science des choses divines.

Parvenu à ce point de la discussion, M. Riambourg suppliait son interlocuteur de vouloir bien examiner le Christianisme au moins comme hypothèse. Il lui proposait sous une nouvelle forme, en le revêtant même de toute la rigueur des formules algébriques, le célèbre argument de Pascal aux indifférens de son siècle : « Il faut parier; vous n'êtes point le maître de n'en rien faire, et le plus sûr est de parier pour la vérité de l'Évangile, et à plus forte raison d'en peser la valeur. »

Là s'offraient dans l'ordre chronologique les diverses hypothèses proposées au monde depuis la création du genre humain : la religion judaïque, l'idolâtrie, la philosophie ancienne, le christianisme, le mahométisme, la philosophie des derniers temps. Il suffit d'exposer ces doctrines pour que la supériorité de l'Évangile éclate d'évidence.

Mais ce n'est point assez que la doctrine évangélique l'emporte sur toutes les autres, il faut, de plus, qu'elle satisfasse pleinement toutes les facultés humaines. Ici M. Riambourg devait établir qu'en soi et abstraction faite de toute comparaison, la religion chrétienne est la plus belle de toutes les hypothèses; que seule elle rend compte de tout, expliquant admirablement ce qu'est Dieu, ce qu'est l'homme, et quels doivent être les rapports de l'homme avec Dieu; que seule elle répond à tout notre être, à ce triple instinct du vrai, du grand et du bon qui est inné dans l'homme, et à ses trois facultés primordiales : intelligence, admiration, amour.

Tout cela, du reste, dans la pensée de M. Riambourg n'était encore que la *préparation évangélique*; la *démonstration* devait suivre, et c'est alors seulement qu'il eût invoqué, non pas le syllogisme métaphysique, mais l'autorité des faits les plus matériellement prouvés, les prophéties, les miracles, et les plus grands, les plus irrécusables de tous, la conversion des Gentils, la réprobation des Juifs, et la merveille de la fixité du Christianisme, non moins admirable que celle de son établissement sur la terre.

Ainsi la religion chrétienne est possible;

Elle est probable;

Elle est prouvée.

Voilà quels étaient les trois grands anneaux de la chaîne que M. Riambourg

[1] Première livraison, page 141 et suivantes.

avait conçue, les trois degrés successifs qu'il voulait placer au seuil de l'Église de Jésus-Christ.

C'était peut-être l'illusion du zèle de ce grand homme de bien de croire qu'une vie d'homme suffit à de pareils travaux. Il a bien pu mettre la dernière main au premier de ces trois traités : la *Religion chrétienne vengée du reproche d'absurdité.* Il n'existe du second que des fragmens et des matériaux. Le troisième, à proprement parler, n'était point à faire; M. Riambourg le reconnaissait lui même, et il comptait se borner à un choix parmi les apologistes chrétiens qui ont le mieux développé les preuves directes de la religion.

On voit combien le second traité était immense. Ce n'était rien moins que le tour du monde, depuis la création jusqu'à nous. M. Riambourg en avait détaché, en 1828, l'*École d'Athènes*, en réponse à une question mise au concours par la *Société catholique des bons Livres*, qui couronna cet ouvrage dans sa séance du mois de février 1829. Cette mise en scène des variations et des contradictions de la philosophie ancienne peut êre considérée comme une introduction au dernier écrit de M. Riambourg : *Du Rationalisme et de la Tradition.* Dans l'un et l'autre de ces livres, l'auteur s'attache à faire ressortir l'insuffisance de la raison, la nécessité d'une foi révélée. Dans le premier, il se borne à dévoiler l'inanité du rationalisme antique; dans le second, il montre comment cette aberration de l'esprit humain a eu sa source et jusqu'à un certain point son excuse dans les fables de l'idolâtrie et l'ésotérisme des sanctuaires de l'Egypte et de la Grèce; il cherche comment, après avoir été vaincue par l'Evangile, elle a eu son réveil dans les temps modernes, et il en confond les enseignemens mensongers [1]. Ces deux publications ont une valeur indépendante que l'auteur de cet article a tenté d'apprécier ailleurs. Qu'il lui suffise ici d'en rappeler le succès, et d'avoir fait pressentir en quoi l'une et l'autre se rattachaient au grand travail que s'était imposé M. Riambourg pour mettre en relief la vérité de cette proposition : *La religion chrétienne est probable.*

Les portefeuilles que M. Riambourg a laissés contiennent le fruit de longues et consciencieuses recherches sur le polythéisme de l'Egypte, de la Syrie, de l'Inde, et sur les traditions religieuses de la Chine, de la Perse et des nations scandinaves. En ces derniers temps, il s'était attaché de préférence à mettre en lumière les débris de la tradition primitive qui sont enfoncés dans les livres sacrés des peuples idolâtres. C'est ainsi qu''il avait publié sur l'Edda, dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, un essai qu'il devait compléter plus tard. La mort l'a surpris la plume à la main sur les traditions chinoises. Il comptait ensuite s'enfermer en Perse avec les livres zends, et passer de là dans l'Inde, sur laquelle il était loin de partager les rêves de l'orientalisme contemporain. Peut-être nous sera-t-il donné quelque jour de développer ses idées sur ce point dans ce recueil même, et de faire voir que les plus simples règles de la critique s'accordent toutes à nous montrer dans l'Inde le rendez-vous, et non le point de départ des religions de l'Orient.

Tel fut M. Riambourg, homme d'un sens philosophique éminent, d'une dialectique sûre, d'une justesse et d'une netteté d'aperçus tout-à-fait remarquables, esprit essentiellement logique, se recommandant avant tout par la rectitude de la pensée, par un talent de composition plus que méthodique, et par la clarté de l'exposition. Incessamment sur la brèche, dès qu'une occasion lui était donnée de rendre témoignage de sa foi, il est particulièrement connu de nos lecteurs par ses communications aux divers recueils qui se sont voués à la polémique chrétienne, inestimables fragmens qui ne peuvent manquer d'être réunis un jour dans un seul volume pour la plus grande gloire de la religion. Mais il nous sera permis de dire que nulle part il n'a montré véritablement tout ce qu'il valait par l'intelligence. Ses amis seuls le savent, et ils savent aussi combien le cœur était admirable en lui. Quant à l'excel

[1] Il regrettait en dernier lieu de n'avoir pas compris dans cette réfutation le rationalisme panthéiste; c'était une lacune qu'il se proposait de remplir dans une seconde édition.

lence de sa vertu et à la multiplicité de ses bonnes œuvres, c'est le secret de Dieu ; mais ce qu'il nous a été donné de voir nous donne la mesure de ce qui nous est resté caché, et nous essaierions de le dire si le souvenir de son humilité ne nous fermait la bouche, assurés que nous sommes d'ailleurs qu'il est un lieu où elle a trouvé sa récompense.

Th. FOISSET.

Une vie illustre vient de s'éteindre. M. Ampère, membre de l'institut, professeur au collége de France, inspecteur général de l'université, est mort le 10 juin à Marseille, laissant un grand vide dans la société des intelligences d'élite, parmi lesquelles il marchait au premier rang ; laissant un grand deuil dans le cœur de tous ceux qui avaient pu l'approcher de plus près et jouir de la familiarité de ses vertus.

M. André-Marie Ampère était né à Lyon le 20 janvier 1775. De longues et solitaires études, auxquelles l'entraînait une vocation irrésistible, de cruelles douleurs que la révolution fit peser sur sa famille et sur lui, mais qui ne purent décourager sa laborieuse persévérance, furent comme les initiations de sa jeunesse. Il ne sortit de cette première obscurité que pour occuper l'humble place de professeur de physique et de chimie à l'école centrale du département de l'Ain, puis celle de professeur de mathématiques au lycée de Lyon (23 floréal an XI). Peu de temps après, ses *Considérations sur la théorie mathématique du jeu* lui attirèrent des éloges de l'institut et l'attention bienveillante du gouvernement. Il fut appelé en qualité de répétiteur à l'école polytechnique (octobre 1804), où il ne se trouva pas déplacé au milieu des grandes lumières de l'époque, réunies sur ce point par une main qui savait choisir. Dès lors s'associant au vaste mouvement scientifique qui se faisait autour de lui, M. Ampère porta ses investigations dans les parties les plus inexplorées des mathématiques, de la mécanique, de la physique et de la chimie, aborda les problèmes les plus ardus, et en résolut un grand nombre avec un rare bonheur. Le résultat de ses recherches fut une série de mémoires, dont se sont enrichis les plus célèbres recueils de la France et de l'étranger. A mesure qu'il s'élevait plus haut dans les régions de la science, les honneurs auxquels il ne songeait point descendirent vers lui. Il fut successivement nommé membre et secrétaire du bureau consultatif des arts et manufactures (24 mars 1806), inspecteur général de l'université (21 septembre 1808), professeur à l'école polytechnique (28 décembre 1809), membre de la légion d'honneur, membre de l'académie royale des sciences (1815). Plus tard, il échangea sa chaire de l'école polytechnique contre celle de physique générale et expérimentale au collége de France. Mais ce qui devait environner son nom de plus de gloire et lui assurer pour toujours une place parmi les noms des grands hommes, c'étaient ses travaux sur les phénomènes électro-magnétiques. Après la célèbre expérience de M. OErsted, à Copenhague, en 1819, tandis que les savans hésitaient en présence de cette révélation subite, M. Ampère pressentit, devina comme Kepler et Newton, et par une suite de méditations, d'expériences continuées pendant dix ans, il démontra jusqu'à la plus claire évidence, l'identité de l'électricité et du magnétisme. Et cette découverte, en réduisant le nombre des agens de la nature, semble diriger aujourd'hui la physique dans une nouvelle voie et devoir la conduire par des éliminations successives à l'unité de toutes les forces qui meuvent la matière, à la simplicité primitive du plan divin. Plus s'effaceront les causes secondes, plus la cause première semblera se rapprocher.

Tels sont les points principaux par lesquels M. Ampère s'est fait connaître : c'était assez pour avoir droit à l'admiration de son siècle et au souvenir des siècles qui viendront après. Cependant, les travaux et les découvertes que nous venons de signaler, n'occupèrent peut-être que la moindre partie de ses veilles. Toutes les sciences étaient pour lui un seul empire, dont la physique et les mathématiques étaient des provinces un peu plus favorisées, mais dont aucune portion ne lui restait étrangère. Dieu

l'avait doué d'une activité d'esprit que rien ne fatiguait, sinon le repos, d'une mémoire prompte à saisir l'idée ou la parole au passage, et qui retenait pour toujours. Avec ces facultés puissantes, il s'était rendu accessibles toutes les sphères des connaissances humaines, il les parcourait, il s'y jouait à son gré. Des hardies spéculations de l'astronomie, il savait redescendre aux ingénieux aperçus de la philologie, et jusqu'aux réminiscences les plus gracieuses de la littérature ancienne ou moderne. Toutefois, entre toutes les sciences, celle qui était l'objet de ses plus chères préoccupations, c'était celle qui recherche les principes et forme le couronnement de toutes les autres, la philosophie. C'était là le secret de ces méditations prolongées, dans lesquelles, depuis sa jeunesse, il aimait à oublier les heures. C'était là ce qu'ignorait la foule, soit parce que M. Ampère n'avait pas reçu, soit parce qu'il avait dédaigné ce talent facile d'écrire beaucoup, ces formes souples et un peu molles de notre langage philosophique et littéraire. Aussi, ses études de psychologie et de métaphysique n'eurent-elles long-temps qu'un petit nombre de confidens choisis, parmi lesquels il faut compter le célèbre Maine de Biran, lui aussi mort trop tôt. En 1822, M. Ampère fit à la Sorbonne un cours de métaphysique. Puis, dans ces derniers temps, et à dater de 1830, il entreprit de résumer l'œuvre de toute sa vie dans une classification générale des sciences, tableau encyclopédique où toutes les connaissances de l'homme devaient avoir une place marquée, non par le caprice, mais par la nature ; inventaire immense des richesses et des misères de l'intelligence humaine, où toutes les questions, toutes les certitudes et tous les doutes seraient posés pour servir de point de départ aux investigations de l'avenir ; distribution du travail, méthode, économie qui pourrait peut-être ménager le temps et la peine de l'humanité. Il développait à son cours du collége de France ce magnifique programme ; mais il avait voulu lui donner une forme plus rigoureuse et une publicité plus étendue en en faisant un livre. Le premier volume de la *Philosophie des sciences* avait paru au commencement de l'année dernière ; le second devait paraître à la fin de celle-ci. Ce nous est une consolation d'apprendre qu'il est achevé, et qu'il sera mis au jour par la piété de M. Ampère fils : M. Ampère fils, ce jeune savant en qui l'on ne sait ce qu'on doit le plus aimer, la modestie d'une profonde érudition, la délicatesse exquise de l'esprit ou l'excellence du cœur : et qui, après avoir eu l'honneur mérité d'être le collègue de son père, après avoir eu la trop courte joie de professer sous ses yeux, sera maintenant le continuateur de ses glorieuses traditions.

Tout n'est point dit encore : et pour nous, catholiques, ce beau génie avait d'autres titres à notre vénération et à notre amour. Il était notre frère dans la foi, un frère dont nous étions heureux, et dont l'exemple en ces jours mauvais rassurait les faibles. M. Ampère était né dans une ville profondément chrétienne, qui se souvient du sang de ses martyrs, qui après avoir été fidèle au temps de ses prospérités, est demeurée croyante, aimante et forte dans ses malheurs. Et comme cette ville devait donner à la France de 1793 l'exemple d'un héroïque sacrifice, en retour la Providence lui avait donné vers cette même époque des enfans qui devaient un jour être son honneur et sa consolation : de ce nombre furent MM. Ballanche, Camille Jordan, de Jussieu, Bergasse, de Gérando, Dugas-Monthel, célèbres dans des voies diverses, mais unis par un esprit commun de christianisme, tous compatriotes et contemporains, presque tous amis de M. Ampère. Ce fut dans la société de ces hommes et de plusieurs autres non moins excellens quoique moins connus, qu'à l'issue de la terreur révolutionnaire, à Lyon, un foyer d'études et de tendances religieuses se forma. Nous avons entendu parler de ces réunions amicales dans lesquelles chacun apportait son tribut intellectuel, et où M. Ampère aimait à développer les preuves de la divinité des livres saints. Nous savons des âmes qui lui durent alors les premières lueurs de la foi. A Paris, au milieu du matérialisme de l'empire, de l'indifférence de la restauration, du panthéisme de ces derniers temps, il conserva inébranlable cette religion de ses premières années. C'était elle qui

présidait à tous les labeurs de sa pensée, qui éclairait toutes ses méditations ; c'était de ce point de vue élevé qu'il jugeait toutes choses, et la science elle-même. Naguère encore à son cours au collége de France, nous l'avons entendu justifier par une brillante théorie géologique, l'antique récit de la Genèse. Il n'avait point sacrifié comme tant d'autres au génie du rationalisme l'intégrité de ses convictions, ni déconcerté le légitime orgueil que ses frères avaient mis en lui. Cette tête vénérable toute chargée de science et d'honneurs, se courbait sans réserve devant les mystères et sous le niveau de l'enseignement sacré. Il s'agenouillait aux mêmes autels que Descartes et Pascal à côté de la pauvre veuve et du petit enfant moins humbles que lui. Nul plus scrupuleusement ne garda ces austères et douces observances de l'Eglise dont sa docilité savante découvrait les raisons cachées dans les profondeurs de la nature humaine et de la sagesse divine. Mais il était beau surtout de voir ce que le Christianisme avait su faire à l'intérieur de sa grande âme : cette admirable simplicité, pudeur du génie qui savait tout et s'ignorait soi-même : cette haute probité scientifique, qui cherchait la vérité seule et non pas la gloire, et qui maintenant est devenue si rare : cette charité si affable et si communicative que souvent elle se laissait surprendre, dans l'expansion d'un entretien familier, des trésors d'idées que le plagiat exploitait ensuite : cette bienveillance enfin qui allait au devant de tous, mais surtout des jeunes gens : nous en connaissons pour lesquels il a eu des complaisances et des sollicitudes qui ressemblaient à celles d'un père. En vérité ceux qui n'ont connu que l'intelligence de cet homme n'ont connu de lui que la moitié la moins parfaite. S'il pensa beaucoup, il aima encore davantage.

Il y a peu de jours, lorsqu'à la veille de son départ pour sa tournée inspectorale, ses amis l'entouraient, et le voyant un peu souffrant pressaient non sans quelque inquiétude sa main dans les leurs, ils étaient bien loin de s'attendre que si tôt leur viendrait la douloureuse nouvelle qui leur est venue. Elle les a cruellement surpris, et ne leur a pas permis de réunir leurs pensées et d'interroger leur mémoire pour faire savoir au pays par la voie des feuilles publiques toute l'étendue de la perte qu'il a faite. Il faut pourtant que la mort fasse au moins cette justice de révéler la vertu qui s'est cachée pendant sa vie. Pour nous qui écrivons ces lignes, à peine avons-nous pu recueillir quelques souvenirs et quelques renseignemens pour tracer à la hâte cette rapide ébauche, espérant toutefois pouvoir mieux faire plus tard.

Heureusement le grand homme n'a pas besoin de cette immortalité factice et passagère que peuvent donner les oraisons funèbres et les biographies. C'est un mot qui n'a jamais été chrétien, ni vrai de personne, mais qui l'est moins encore de l'homme que nous regrettons, ce mot impitoyable prononcé sur toutes les tombes : *il n'est plus.* Nous dirons au contraire : il nous a quittés, mais nous ne l'avons pas perdu. Il n'est pas perdu pour la science cet infatigable ouvrier, car son œuvre est là scellée de son nom pour recevoir l'œuvre de l'avenir, et quelque loin que se poursuivent ses conséquences elles attesteront toujours la présence et la fécondité du génie qui a posé les prémisses. Il n'est pas perdu pour l'amitié qui lui était si tendrement attachée : le tombeau d'un chrétien est comme ces pierres de commémoration que les patriarches élevaient au bord de la route au lieu où ils se séparaient pour un peu de temps : la séparation sera courte et le rendez-vous éternel. Il n'est pas perdu surtout pour l'Eglise qui le comptait parmi ses illustrations : l'Eglise est une société qui ne se dissout pas par la mort, elle a une loi qui unit les âmes arrivées les premières dans le repos, avec celles qui restent encore dans la lutte : elle n'a sur la terre qu'un vestibule où elle se tient pour appeler les générations à mesure qu'elles passent, c'est dans l'éternité qu'elle a son sanctuaire où elle rassemble peu à peu tout ce qu'elle a recueilli ici-bas de plus grand, de plus pur et de meilleur.

A. F. Ozanam.

Circulaire aux Souscripteurs de l'Université Catholique.

Messieurs,

Il existe entre les souscripteurs de l'*Université catholique* et ses fondateurs une sympathie plus profonde que celle qui s'attache à la plupart des recueils périodiques. En vous associant à notre œuvre, vous n'avez pas cédé à un simple attrait d'étude ou de curiosité ; vous avez voulu surtout, et notre correspondance ne nous laisse aucun doute à cet égard, concourir à fonder et à soutenir une œuvre utile à la religion. Vous avez fait acte de zèle et de dévouement, bien plus que d'intérêt personnel même le plus légitime. Cette œuvre est donc la vôtre, et nous regardons comme un devoir de vous communiquer, par la voie d'une circulaire, les détails dont nous vous ferions part, si tous les souscripteurs pouvaient, à la fin de chaque semestre, être réunis avec nous en une seule assemblée. Ce sont, en quelque sorte, des détails de famille, dont les journaux n'ont pas, en général, l'habitude d'entretenir leurs lecteurs, et qui, pour cette raison même, nous semblent tout-à-fait conformes à l'esprit qui nous unit.

Lorsque nous nous sommes déterminés à publier un recueil sur le plan nouveau, dont l'*Université catholique* offre le premier essai, nous ne nous sommes pas dissimulé, qu'outre les difficultés inhérentes à toute publication périodique, la nôtre en présentait de toutes spéciales ; les unes étaient des difficultés matérielles, les autres plus particulièrement relatives à l'essence spirituelle de l'œuvre.

D'abord, il était évident que, puisque chaque livraison devait renfermer deux parties, l'une offrant des séries de travaux suivis, l'autre des articles détachés, comme le font les revues ordinaires, il était évident, disons-nous, que nous devions donner à chaque numéro une dimension plus considérable que celle de la plupart des recueils périodiques mensuels ; mais d'un autre côté, il était difficile d'avoir un cadre qui pût recevoir une grande quantité de matières, sans porter à un trop haut prix la souscription. Nous avons remédié à cette difficulté, en adoptant l'impression à deux colonnes ; nous aurions pu choisir un autre mode plus flatteur pour l'œil, plus compatible avec le luxe de la typographie, mais nous avons dû préférer l'utile à l'agréable. Sans les pages à deux colonnes, chaque livraison serait matériellement aussi étendue au moins qu'un demi-volume in-8° ordinaire ; ce qui entraînerait une grande augmentation de frais. Le mode que nous avons adopté nous permet, au contraire, de donner la même quantité de matières pour un abonnement extrêmement modique, et qui est jugé tel par la plupart de nos souscripteurs. Quelques uns, il est vrai, mais en très petit nombre, et dans des intentions bienveillantes, ont trouvé le prix de la souscription encore trop élevé : mais s'ils veulent bien considérer que chaque livraison contient environ 275,000 lettres, ils conviendront, croyons-nous, pour peu qu'ils soient au fait des frais d'impression et des dépenses inhérentes aux journaux, qu'il était impossible de mieux concilier l'étendue du recueil avec la modicité de la souscription.

Indépendamment de ces difficultés matérielles, nous en rencontrions d'autres qui résultaient aussi du plan nouveau que nous nous efforçons de réaliser. On peut trouver assez aisément une réunion d'écrivains disposés à donner de temps en temps des articles détachés à un recueil ; mais des hommes qui veulent bien s'astreindre à fournir des travaux suivis et réguliers, qui engagent leur temps pour une année et même pour plusieurs, on ne les réunit pas avec autant de facilité. Dans une société aussi agitée, aussi occupée que la société actuelle, presque tous sont déjà enchaînés à des travaux, à des fonctions qui dominent leur vie, qui leur ôtent la libre disposition de leur temps.

D'ailleurs, des circonstances inévitables viennent parfois déconcerter les résolutions les mieux prises et faire violence

à la meilleure volonté. Tous les longs travaux sont exposés à ces perturbations. N'y eût-il que les maladies, elles entraînent, dans une publication telle que la nôtre, des inconvéniens auxquels échappent les recueils uniquement composés de morceaux détachés. Il suffit, dans les Revues ordinaires, de remplacer les articles qui viennent à manquer par d'autres articles ; et comme, en général, ni les uns ni les autres n'étaient attendus ni surtout *obligés*, cette substitution ne produit par elle-même aucun effet fâcheux. Il n'en est pas ainsi d'un recueil à travaux suivis, et nous l'avons déjà éprouvé. Deux de nos plus actifs collaborateurs ont été atteints de maladies graves et longues ; nous avons même eu la douleur de perdre récemment le vénérable M. Riambourg, sur la tombe duquel nous déposons, dans cette livraison même, nos regrets et nos hommages.

Joignez à toutes ces causes qu'on ne peut prévoir en détail, mais qu'on doit craindre en masse, les difficultés qui résultent de la dispersion des collaborateurs. Ici nous rencontrions une difficulté qui tient encore, en grande partie, à la nouveauté de notre plan. Nous le répétons, les écrivains qui veulent bien s'engager pour de longs travaux, ne se trouvent pas d'ordinaire réunis sur un seul point ; ils sont rares ; il faut souvent les chercher au loin. Parmi nos collaborateurs *habituels*, les uns sont à Paris, les autres hors de Paris, mais en France ; d'autres en Belgique, en Angleterre, en Allemagne. Il suffit d'une de ces circonstances, que la meilleure volonté n'évite pas toujours, et qui empêchent un envoi d'arriver le jour où il était attendu, pour entraîner, relativement à un recueil tel que le nôtre, des inconvéniens qui seraient imperceptibles ou même nuls dans les recueils conçus sur un autre plan.

Toutefois, malgré tous ces obstacles, la partie principale de notre œuvre, celle que nous appelons la partie universitaire, et qui renferme des séries de travaux, a été assez régulièrement et assez abondamment fournie. On en portera, ce semble, ce jugement, si l'on veut bien se rappeler que nous avons augmenté le nombre de nos cours sans diminuer l'étendue de chaque leçon, et que cette combinaison oblige de mettre, entre les leçons de quelques cours du moins, plus d'intervalle qu'il n'y en aurait si les cours étaient moins nombreux.

D'autres inconvéniens étaient à redouter, au jugement de quelques personnes auxquelles, avant de commencer l'*Université Catholique*, nous avions communiqué nos idées sur le genre de rédaction qui nous paraissait le plus convenable. Elles craignaient que nous n'imprimassions à notre œuvre un caractère trop sérieux, qui fût un obstacle à sa propagation. Quelque déférence que nous eussions pour leurs avis, nous n'avons point, à cet égard, partagé leurs craintes ; nous ne nous adressions, nous ne voulions nous adresser qu'à un public très sérieux lui-même, ami des choses solides, ennemi des frivoles, et ce public est plus nombreux qu'on ne le pense. Nous sommes convaincus que tout recueil dont on pourrait dire qu'il est trop grave pour les hommes mondains et trop mondain pour les hommes graves, ne répond à aucune sympathie puissante et ne peut se promettre un avenir. Aucun de nous, d'ailleurs, ne se serait senti disposé à concourir à ces œuvres molles et inconsistantes, où deux esprits se mêlent ou plutôt luttent ensemble. Avec cette détermination, nous savions bien que nous renoncions à une classe de lecteurs ; mais ce sacrifice ne nous était nullement pénible, et il a été d'ailleurs abondamment compensé, comme on le verra bientôt.

C'est aussi pour cette raison que nous nous abstenons, dans notre partie de revue, de parler de tant d'ouvrages dont le compte rendu obtient, ou, pour mieux dire, usurpe une si large place dans la presse périodique. On reproche à celle-ci une espèce de bavardage, bien stérile alors même qu'il est spirituel. Ce reproche est juste souvent, mais il est très difficile de l'éviter, lorsqu'on s'adresse à un public qui exige qu'on le tienne au courant de ces mille productions éphémères qui voltigent chaque jour dans le tourbillon de notre littérature. Comment produire des articles qui aient du fond à l'occasion d'ouvrages si creux et si vides ? Comment s'y prendre pour ne

pas faire pleuvoir, suivant une expression connue, un déluge de mots sur ce désert d'idées ? Il nous serait, nous en conviendrons, presque impossible de nous préserver de ce malheureux défaut, si nous n'avions pris le sage parti d'éliminer de nos colonnes cette littérature sans substance. Ce que nous y perdons en variété, nous le gagnons en solidité : cet échange nous semble heureux. Nous trouverions plus commode de parfiler des phrases autour de ces riens littéraires, que de faire un laborieux examen d'ouvrages sérieux. Mais par respect pour nos lecteurs, comme par goût et par devoir, nous ne placerons pas dans la facilité d'un travail la mesure de son utilité.

La place que nous pourrions abandonner à la critique de ces productions frivoles, nous préférons la remplir soit par des extraits d'ouvrages utiles et bien faits, que leurs auteurs nous communiquent avant la publication de leurs écrits, soit par d'autres que nous empruntons, en les traduisant, à des recueils ou à des livres importans, publiés en langues étrangères. Un ou deux de nos abonnés nous ont fait savoir qu'ils regrettaient que nous ouvrissions nos colonnes à des fragmens d'ouvrages qui ne doivent pas tarder de paraître en entier. Ces observations sont restées solitaires. L'opinion générale ne leur est pas favorable. Toutes les Revues ont depuis long temps adopté ces insertions, avec l'assentiment du public, impatient de goûter en quelque sorte les prémices de bonnes productions. On comprend d'ailleurs que c'est un excellent moyen de se former une idée du talent qui caractérise un ouvrage nouveau. Dans les articles critiques qu'on lui consacre, les citations sont nécessairement trop abrégées pour servir de base à un jugement. Un long extrait est à plusieurs égards un utile contrôle de l'opinion du journaliste. Quant aux emprunts que nous avons faits à la littérature étrangère, on les a trouvés trop peu nombreux. Nous continuerons donc d'enrichir notre recueil de ce genre d'extraits, toutes les fois que la critique des productions de notre littérature, dont l'examen rentre dans notre plan, nous laissera une place disponible.

Telles sont les pensées qui, jointes à celles que nous avons exprimées dans le Prospectus, ont présidé à la rédaction de notre Recueil. En peu de temps, nous avons eu la satisfaction de voir que l'*Université Catholique* pouvait espérer un assez bel avenir.

Quelques personnes, dont nous n'avions pas l'honneur d'être suffisamment connus, avaient eu d'abord quelques doutes sur la ligne que nous suivions. Leurs craintes n'ont pas tardé à se dissiper. Elles ont vu que ni le saint Siége, ni l'Episcopat n'auraient à se plaindre de nos travaux ; que la soumission la plus profonde à tous les jugemens de l'autorité ecclésiastique serait notre règle et notre boussole ; que nous userions de notre faible influence, lorsque l'occasion s'en présenterait, pour contribuer à affermir nos lecteurs dans de semblables dispositions. Elles ont vu aussi que personne n'était plus éloigné que nous de cet esprit de rivalité et de dispute, qui sèmerait la discorde entre les journaux catholiques et troublerait le concert de leurs efforts pour la défense de la religion. Aussi plusieurs de ces personnes respectables se sont empressées de nous faire connaître les sentimens bienveillans qu'elles ont conçus pour notre œuvre.

D'un autre côté, en quelques mois nous avons réuni un nombre de souscripteurs déjà très considérable pour un Recueil périodique : il s'élève à 1,641. Un journal disait dernièrement que c'était un succès sans exemple, en France, pour une Revue. Nous donnons ici le tableau de nos abonnés par départemens. Ce sont là encore des détails d'intérieur que les journaux ne sont pas dans l'habitude d'exposer aux yeux de leurs lecteurs. Les relations qui nous unissent à nos abonnés, nous permettent de déroger à l'usage.

	Abonnés.
Ain	22
Aisne	7
Allier	20
Alpes (Basses)	11
Alpes (Hautes)	18
Ardèche	11
Ardennes	0
Arriège	20
Aube	10
Aude	6
Aveyron	5
Bouches-du-Rhône	33
Calvados	22
Cantal	5
Charente	4
Charente-Inférieure	13
Cher	6
Corse	1
Corrèze	6
Côte-d'Or	37
Côtes-du-Nord	24
Creuse	15
Dordogne	4
Doubs	20
Drôme	6
Eure	4
Eure-et-Loir	6
Finistère	13
Gard	31
Garonne (Haute)	30
Gers	11
Gironde	30
Hérault	28
Total	479

Report	479
Ille-et-Vilaine	23
Indre	4
Indre-et-Loire	8
Isère	25
Jura	37
Landes	12
Loir-et-Cher	3
Loire	13
Loire (Haute)	6
Loire-Inférieure	23
Loiret	4
Lot	4
Lot-et-Garonne	12
Lozère	1
Maine-et-Loire	10
Manche	13
Marne	13
Marne (Haute)	16
Mayenne	26
Meurthe	34
Meuse	11
Morbihan	9
Moselle	12
Nièvre	11
Nord	16
Oise	9
Orne	4
Pas-de-Calais	17
Puy-de-Dôme	14
Pyrénées (Basses)	31
Pyrénées (Hautes)	9
Pyrénées (Orientales)	2
Rhin (Bas)	21
Total	932

Report	932
Rhin (Haut)	6
Rhône	46
Saône-et-Loire	26
Saône (Haute)	20
Sarthe	16
Seine (Paris et banlieue)	266
Seine-et-Marne	29
Seine-et-Oise	8
Seine-Inférieure	12
Sèvres (Deux)	6
Somme	12
Tarn	32
Tarn-et-Garonne	11
Var	32
Vaucluse	4
Vendée	»
Vienne	4
Vienne (Haute)	26
Vosges	4
Yonne	8
Total	1500
Étrangers.	
Angleterre	50
Belgique	61
Italie	15
Sardaigne	4
Suisse	9
Allemagne	9
Prusse	2
Pologne	1
Total général	1641

En parcourant ce tableau, nos lecteurs auront vu que l'*Université Catholique* n'est pas encore connue dans un certain nombre de localités, et que dans toutes elle peut l'être davantage. A ce sujet, nous leur soumettrons l'observation suivante :

Pour peu que les souscripteurs de chaque département voulussent bien y mettre de zèle, ils pourraient avec facilité et en peu de temps, obtenir cinq ou six abonnés de plus dans leur département même. Il suffirait pour cela que chacun d'eux, sans se reposer vaguement sur les autres du soin de cette propagation, s'efforçât d'agir lui-même dans le cercle des personnes de sa connaissance. Le résultat dont nous parlons serait peu considérable sans doute pour chaque département, mais la masse de ces résultats partiels le serait beaucoup pour notre œuvre. Elle nous permettrait de la perfectionner, de lui donner des développemens que, malgré la meilleure volonté, nous ne pouvons réaliser encore, à raison des énormes frais d'impression et de rédaction qui surchargent notre Recueil.

Nous livrons avec confiance cette pensée aux souscripteurs de l'*Université*. Leur sympathie nous est trop bien connue pour que nous ne comptions pas sur l'ardeur de leur zèle comme ils comptent eux-mêmes sur la sincérité du nôtre.

*Les Directeurs de l'*UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME PREMIER.

Quatrième livraison.

Cinquième livraison.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA DU TOME PREMIER.

Page **31**, première colonne, ligne 42, fluides, *lisez* simplement fluides.
P. 55, première colonne, ligne 7, éclat, *lisez* état.
— deuxième colonne, ligne 3, récoltes, *lisez* révoltes.
— — ligne 8, soualisme, *lisez* socialisme.
P. 57, première colonne, ligne 36, isolation, *lisez* évolution.
P. 85, deuxième colonne, ligne 24, démonstration, *lisez* dénomination.
P. 104, première colonne, ligne 26, forme imminente, *lisez* forme immanente.
— — ligne 48, les idées et la réalité, *lisez* les idées et les réalités.
— deuxième colonne, ligne 1, l'ordre idéal, *lisez* l'ordre idéel.
— — ligne 49, principe général d'application, *lisez* d'explication.
P. 106, première colonne, ligne 3, il la compara, *lisez* il les compara.
— — ligne 5, intervalles de tons, *lisez* intervalles des tons.
— — ligne 8, les carrés de ces tons, *lisez* les carrés de ces temps.
P. 224, première colonne, ligne 36, tomba, *lisez* tombe.
P. 258, deuxième colonne, ligne 34, aussi, *lisez* ainsi.
P. 274, première colonne, ligne 41, idoles du bon et du mauvais génie, *lisez* idoles, du bon et du mauvais génie.
P. 282, première colonne, ligne 32, le divin est partiel, *lisez* le divin est partout.
P. 284, première colonne, ligne 3, qui reproduit un plaisir, *lisez* qui produit, etc.
— — ligne 24, la supériorité de tous les livres, *lisez* la supériorité des livres, etc.
— — ligne 46, et de sa Providence, *effacez* de.
P. 286, première colonne, deuxième note à la fin, dibré Jeovah, *lisez* dibré Jehovah.
P. 287, deuxième colonne, ligne 47, ces deux nombres qui se fortifient, *lisez* ces deux membres qui, etc.
P. 411, première colonne, ligne 12, interdire, *lisez* contredire.
— deuxième colonne, ligne 18, l'idée qu'il a établie, *lisez* l'ordre qu'il a établi.
— — ligne 27, dans le cas, *lisez* dans les cas.
— — ligne 38, avec, *lisez* pour.
P. 415, première colonne, ligne 20, schilling, *lisez* schelling.
P. 433, première colonne, ligne 26, mœurs féroces de la Chine, *lisez* mœurs féroces des vainqueurs de la Chine.
P. 442, première colonne, Bonques, *lisez* Bouguer.
— — du cercle polaire, *lisez* pris sous le cercle polaire.
P. 445, deuxième colonne, mais l'hypothèse n'étant point exacte, ce résultat est un peu trop faible, *lisez* mais l'hypothèse n'est point exacte, et ce résultat est, etc.
P. 446, première colonne, ellipse circulaire, *lisez* presque circulaire.
P. 447, deuxième colonne, au milieu de la variation de tous les astres, *lisez* de tous les autres.
— première colonne, l'écliptique continuera-t-elle à s'incliner, *lisez* l'équateur continuera-t-il à s'incliner de plus en plus sur le plan de l'écliptique, et doit-il enfin coïncider avec lui ?
P. 505, première colonne, ligne 47, de désorganisation, *lisez* de la désorganisation.
— deuxième colonne, ligne 17, reproduire, *lisez* se reproduire.
— — ligne 41, achevé, *lisez* apaisé.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.



TOME SECOND.



PARIS.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY ET Cie,

PLACE SORBONNE, N° 2.



M DCCC XXXVI.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

COURS D'INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

SEPTIÈME LEÇON.

Pour bien comprendre les richesses morales dont le christianisme a doté l'humanité, il serait bon que nous pussions les regarder un moment avec les yeux d'un sage de l'antiquité païenne, et ressentir quelque chose de l'admiration qu'il éprouverait, si, revenu tout d'un coup en ce monde, il voyait se déployer les merveilleuses créations que la parole du Verbe a enfantées.

Nous ne pouvons nous occuper ici que d'une seule institution chrétienne, la confession. Mais, pour rendre plus sensible le jour sous lequel elle nous apparait, qu'on nous permette de supposer Platon et Fénelon s'entretenant ensemble, et l'évêque chrétien répondant aux doutes, aux problèmes, aux pressentimens que le sublime disciple de Socrate portait dans son âme.

PLATON.

Divin vieillard des temps nouveaux, pourrez-vous répondre à une question qui m'a souvent préoccupé? J'ai demandé la réponse à la sagesse de Memphis, et, sur le seuil de ses temples, les sphinx sont demeurés muets. J'ai interrogé la Grèce raisonneuse, et elle ne m'a rien dit. J'ai cherché, dans les idées éternelles, le rayon de lumière dont j'avais besoin : mais la portion de la divine essence qui pouvait éclairer ma pensée est restée voilée pour moi. Peut-être pourrez-vous m'apprendre ce que j'ignore, si quelque envoyé du ciel a parlé aux hommes.

FÉNELON.

Quelle est cette question, ô merveilleux génie, vénérable à tous les siècles! quelle est-elle?

PLATON.

Dites-moi, si vous le savez : pourquoi les hommes sont-ils restés sauvages?

FÉNELON.

Je ne vous comprends pas, Platon.

PLATON.

Ecoutez-moi : nos traditions racontent qu'Orphée, quel que soit le sage que l'antiquité a nommé ainsi, eut pitié des ancêtres des Grecs, qui traînaient dans les bois une vie grossière, triste, dépourvue de rectitude et de beauté. Il les trouva dans un état bien misérable, car ils n'avaient ni lois, ni tribunaux pour régler et terminer leurs querelles. Mais quand il les eut initiés à une vie nouvelle, le

changement qui s'opéra dans les relations de ces hommes entre eux, comment le concevez-vous?

FÉNELON.

L'individu se vengeait, la société jugea: le procès remplaça la guerre.

PLATON.

Votre réponse renferme un grand sens en peu de mots, et je l'approuve beaucoup. Mais voilà justement pourquoi je vous demande comment il se fait que les hommes soient encore, sous un rapport très important, dans l'état sauvage.

FÉNELON.

Mon étonnement redouble, ô Platon! car vous ne pouvez ignorer que les tribunaux et les lois n'ont pas été établis seulement chez les Grecs, mais encore chez beaucoup d'autres peuples que vous appelez barbares, et vous savez aussi que plusieurs de ceux-ci ont possédé ces institutions avant les Grecs. A mesure que les choses humaines se sont perfectionnées, le nombre des cas où le procès a remplacé la guerre, où le jugement de la société s'est substitué à la vengeance fougueuse des individus, a été en augmentant. La civilisation a fait reculer ses limites, et l'état sauvage, relégué aux confins du monde, n'est aujourd'hui qu'une zone étroite qui entoure l'humanité, comme une ceinture de rochers borde quelquefois une île spacieuse et fertilisée. Ignorez-vous ces choses, ô Platon! oracle des Grecs?

PLATON.

Je ne réponds pas en ce moment à votre question, et vous verrez bientôt que cela serait inutile. Mais suivez-moi encore, quoique vous ne voyiez pas encore le terme de la route que ma pensée suit en ce moment. Ne vous semble-t-il pas que ce monde, où nous apparaissons pour peu de temps, est comme un théâtre divin, et que les hommes qui y sont placés par le Dieu suprême, ressemblent à des acteurs qui viennent remplir un rôle sur une scène convenablement disposée, et qui seront couronnés dans les jeux olympiques, s'ils ont observé ce qui leur était prescrit.

FÉNELON.

Oui.

PLATON.

Et si des acteurs s'acquittent mal de leur rôle en présence de la foule; s'ils méprisent les lois sacrées du rhythme, faisant de faux pas ou des gestes inconvenans; si leur masque est difforme, si leur voix est mal accentuée, ils sont ensuite réprimandés et punis sévèrement par le chef du chœur. En cela ils sont soumis à une discipline, et ne sont pas, comme acteurs, dans l'état sauvage.

FÉNELON.

Sans aucun doute.

PLATON.

Et quand les hommes commettent des actions mauvaises, qui troublent la société et que la société a vues, les magistrats, assis sur leurs tribunaux, prononcent aussi contre eux des peines sages et terribles. Les magistrats ne sont-ils pas les chefs de ces chœurs qu'on appelle nations, et jusqu'ici la similitude n'est-elle pas exacte?

FÉNELON.

Parfaitement exacte.

PLATON.

Mais si les acteurs, avant de paraître sur la scène, n'étaient pas examinés, instruits, corrigés dans leurs défauts par des hommes habiles dans l'art du beau et voués à la conservation de ses règles; si ces hommes ne réprimaient pas, loin des yeux du public, les fautes secrètes des acteurs contre ces règles merveilleuses, ces fautes qui sont la source de toutes celles qu'ils peuvent commettre devant la foule assemblée, ne devrions-nous pas dire que ces acteurs sont disciplinés et indisciplinés tout à la fois; qu'ils sont disciplinés extérieurement, mais intérieurement indisciplinés ou sauvages?

FÉNELON.

Il faudrait le dire.

PLATON.

Et puisque les hommes sont soumis à des tribunaux quand ils ont violé l'ordre à la face du soleil et du monde, et qu'il

n'y a point de tribunaux pour les crimes cachés, et surtout pour les dispositions vicieuses de l'âme, d'où sortent tous les crimes, ne devrons-nous pas dire des hommes ce que nous venons de dire des acteurs que nous avons supposés ? Nous dirons donc aussi que les hommes sont civilisés dans ce qui tient aux actions extérieures et publiques que leurs corps accomplissent, mais que les âmes, à quelques égards, restent dans une espèce d'état sauvage ? Me comprenez-vous maintenant ? ô Fénelon !

FÉNELON.

Vos discours ressemblent à ces sentiers qui conduisent, par des détours mystérieux, à un temple situé au milieu d'une forêt épaisse. En suivant leurs circuits, on croit quelquefois ne pas avancer, on craint de ne pas arriver au but. Mais tout-à-coup l'auguste édifice apparait, et l'on y entre, lorsqu'on le croyait loin encore. Je vois sortir, des longs replis de vos questions, une vérité grande et sainte, que Dieu a mise dans votre esprit, ô Platon ! et ce Dieu va mettre sur mes lèvres la réponse que vous cherchez. Souvenez-vous que vous avez dit, dans votre *Alcibiade*, que pour connaître le culte dû à Dieu, il fallait attendre qu'un envoyé divin le révélât aux hommes. Celui que vous attendiez est venu, et il a régénéré et exhaussé toutes choses. Les législateurs des peuples, en arrachant les hommes à la vie sauvage, ont établi des tribunaux pour les corps, mais le Christ a chassé la vie sauvage de l'intérieur de l'homme même : il a *établi le tribunal des âmes*.

PLATON.

Daignez m'expliquer, mon ami, cette jurisprudence divine. Dans toute cause criminelle, il y a l'examen, l'accusation, le jugement, la peine. Quel est ici l'examinateur ?

FÉNELON.

C'est le coupable, assisté du repentir et de l'espérance.

PLATON.

Et l'accusateur ?

FÉNELON.

C'est encore lui. Le même individu se divise en quelque sorte en deux *moi* : l'un est accusé, l'autre accuse. Dans ce dédoublement mystérieux, la volonté pure se dégage de la volonté corrompue qui l'enlaçait dans ses nœuds tortueux, et qui s'en détache et tombe comme un serpent qui expire.

PLATON.

Et que font alors les juges ?

FÉNELON.

Ceux à qui le Christ de Dieu a confié le pouvoir de remettre les péchés, font le contraire de ce que font les juges humains. Dans les tribunaux ordinaires, le juge pousse à l'accusation et le coupable à l'excuse ; dans le tribunal surnaturel des âmes, plus le coupable s'accuse, plus le juge cherche dans la charité toutes les excuses que la vérité permet ; et s'il prononce une sentence, c'est toujours une sentence de grâce, car la peine qui l'accompagne est miséricordieuse et guérissante ; quelques privations pour les sens, des aumônes et des prières.

PLATON.

Pourquoi ces trois choses ?

FÉNELON.

Le petit livre qui contient les élémens de la doctrine chrétienne, enseigne au savant comme à l'ignorant que ces trois choses composent la pénitence. Tous le croient, mais tous n'en conçoivent pas la raison, et celui qui s'applique à méditer les choses divines découvre, dans les plus vulgaires enseignemens du catéchisme, des harmonies cachées. La maladie morale de l'homme dérive, ô Platon, de deux désordres principaux, l'orgueil et la volupté ; ces deux désordres, en se mélangeant, en produisent un troisième, l'égoïsme de la richesse, qui tient de l'un et de l'autre. Les privations imposées aux sens ont une efficacité spéciale contre la volupté : la prière, qui humilie l'homme dans le sentiment de sa faiblesse, guérit l'enflure de l'orgueil, et l'aumône éteint l'égoïsme avare ; l'aumône, qui se répand comme une rosée terrestre sur celui qui reçoit, pour retomber comme une rosée du ciel sur celui qui donne.

PLATON.

Je vous rends grâces, Fénelon, de ce que vous m'avez révélé les merveilles du tribunal des âmes ; mais dites-moi, tous les hommes sont-ils admis à participer à cette civilisation des consciences?

FÉNELON.

Tous les âges, tous les rangs, toutes les distinctions se confondent sous ce commun niveau d'humilité et de perfectionnement. Le roi s'agenouille à ce tribunal, et le mendiant s'y relève ; l'enfant, à peine né à la raison, y apprend à bégayer la langue qui purifie ; et quand les derniers soupirs d'un mourant se transforment en humbles aveux, sa poitrine oppressée pèse moins à son âme plus légère. Souvent, tandis qu'à un des côtés de ce trône de planches où siége le ministre de Dieu, un grand coupable s'apprête à déchirer, comme un voile, la longue nuit de tout une vie de forfaits, de l'autre côté l'innocence, ignorante d'elle-même, se révèle en croyant s'accuser. Et cela se passe dans tous les lieux que le soleil et le christianisme éclairent : il n'y a point de langue parlée par un peuple qui n'ait été purifiée par la confession chrétienne. Je ne connais pas de signe plus frappant de l'excellence de notre nature. On a vu dans le suicide une horrible preuve d'une des plus nobles vérités, la distinction de l'âme et du corps. Si en effet nous n'étions que matière, nous obéirions machinalement, comme tous les êtres matériels, à une insurmontable tendance vers notre conservation : pour que notre organisation puisse réagir contre elle-même jusqu'à se détruire, il faut qu'il y ait en elle un principe supérieur qui veuille ce qu'elle ne peut vouloir, qui commande aux forces vitales d'être les exécutrices de la mort. Eh bien! je crois aussi que si nous n'étions que sensation, c'est-à-dire orgueil et égoïsme, l'accusation volontaire, ce suicide de l'orgueil, ne serait pas possible non plus; l'instinct, qui porte l'homme à cet acte, qui lui en fait souvent un besoin, n'aurait aucune racine en nous. Cet instinct contre nature, si toute notre nature consiste à éprouver des sensations passagères, se réfère évidemment à des destinées plus hautes: l'homme se confesse, donc le ciel existe. On a dit avec raison que la prière est un signe caractéristique de l'espèce humaine ; mais, quoique l'animal ne prie pas Dieu, le concert des oiseaux, par exemple, au lever de l'astre du jour, semble être une image de nos hymnes montant vers Dieu : les poètes l'entendent ainsi. Mais l'accusation spontanée de l'homme par lui-même est si éminemment le sceau distinctif de notre nature, qu'on ne trouve à cet égard, dans les êtres sentans inférieurs à nous, pas même l'ombre d'une analogie matérielle quelconque, à laquelle la poésie puisse emprunter une métaphore. Si la philosophie ancienne a pu définir l'homme un animal qui prie, la philosophie chrétienne, sans effacer l'antique définition, peut la couronner en ajoutant : l'homme est un ange tombé qui s'accuse. Par quel quel vertige a-t-on pu méconnaître les puissantes affinités qui lient cette institution religieuse à la nature de l'homme? Dans un de ces orages qui agitent de temps en temps l'esprit humain, la tête a tourné à quelques sociétés chrétiennes ; elles ont aboli la confession, sans savoir ce qu'elles faisaient, mais elles commencent à la regretter. Quant à ces hommes qui ne savent que s'en moquer avec un infernal sourire, qui la haïssent en elle-même et pour elle-même, le sentiment des choses divines n'a jamais été en eux, et le véritable instinct social n'y est plus ; ils ne comprennent rien, pour me servir de votre expression, à la civilisation des consciences : espèce de sauvages moraux qui préfèrent que l'homme erre et s'enfonce dans la solitude de son âme, à travers les tempêtes et les abîmes des passions, et qui bien souvent n'y apprennent eux-mêmes qu'à marcher aveuglément vers la mort, dans une ignorance infinie de ses suites.

PLATON.

Je me rappelle avoir vu autrefois comme un emblème frappant des hommes dont vous parlez : je me promenais sur les bords de la mer, dans un endroit écarté, non loin du cap Sunium ; c'était au soleil couchant. Une figure d'homme était accroupie sur la pointe d'un rocher

battu par les vagues. A ses vêtemens souillés, à sa physionomie à la fois égarée et fixe, je me persuadai que c'était un de ces hommes poursuivis intérieurement par les furies, et qui errent loin des cités, parmi des ruines et des tombeaux. Quand il m'aperçut, il se dressa sur son roc, et il parlait tout seul. Je ne distinguais pas bien ce qu'il disait, mais je crus entendre qu'il maudissait le soleil, et les juges vengeurs des crimes, et l'espérance. Puis il se mit à maudire aussi la pierre étroite et glissante qu'il avait prise pour dernier asile, et la repoussant du pied, il se précipita dans la mer, sombre et profonde comme la justice de Dieu.

FÉNELON.

Que j'aurais de choses à vous dire, Platon, sur les mystères d'orgueil qui conduisent de proche en proche certains hommes à ne voir dans la mort qu'un *saut dans l'ombre !* Mais je veux, en vous quittant, laisser votre âme se reposer sur d'autres images. La mort du chrétien est le chef-d'œuvre de la parole de vie; et comme la confession, qui purifie l'homme, le prépare à recevoir tous les dons divins, elle a sa part, sa grande part dans la création des saintes morts. C'est alors surtout, c'est sur le seuil de l'éternité que l'âme de l'humble chrétien apparaît dans ses magnifiques proportions, et, si je puis le dire, avec cette haute stature morale, qui dépasse celle des plus sublimes mourans de votre ancien monde. Socrate, votre maître, Socrate, dissertant en face de la mort, pour prouver qu'elle n'est pas un mal, était-il aussi grand, dites-moi, était-il aussi beau que ce philosophe chrétien qui résumait toute sa sagesse en ce dernier trait de lumière : *Je ne croyais pas qu'il fût si doux de mourir ?* Si vous aviez à faire le portrait de ces deux têtes, pour laquelle réserveriez-vous l'expression la plus inspirée ? L'un pardonnait à la mort, l'autre l'embrassa. Pourquoi pleurez-vous ? Est-ce donc un péché que de mourir ? disait un jeune villageois expirant à sa famille agenouillée autour de lui. De pareils mots nous sont vulgaires. O vous, qui avez écrit le Phédon, vous, le peintre à jamais admiré d'une immortelle agonie, que ne vous est-il donné d'être le témoin de ce que nous voyons de nos yeux, de ce que nous entendons de nos oreilles, de ce que nous saisissons de tous les sens intimes de l'âme, lorsque, par un concours de circonstances que Dieu a faites, par une complication rare de joie et de douleurs, la mort chrétienne, se révélant sous un demi-jour nouveau, ressemble à ces soirées extraordinaires, dont le crépuscule a des teintes inconnues et sans nom ! Quels tableaux alors ! Quelles apparitions ! Vous en citerai-je une, ô Platon ? Oui, au nom du ciel, je vous la dirai. Je l'ai vue il y a quelques jours; mais dans cent ans, je dirais encore qu'il n'y a que quelques jours que je l'ai vue. Vous ne comprendrez pas tout ce que je vais vous dire : je ne peux vous parler de ces choses que dans la langue nouvelle que le Christianisme a faite; mais vous en comprendrez toujours assez. Sachez donc que de deux âmes qui s'étaient attendues sur la terre, et qui s'y étaient rencontrées, et que Dieu avait unies par le nom d'époux et d'épouse, en ouvrant devant elles une longue perspective de ce qu'on appelle bonheur; que de ces deux âmes, l'une arrivait, par une volonté pure, à la vraie foi, au moment où l'autre arrivait, par une sainte mort, à la vraie vie; l'une sortait des ombres de l'erreur, comme l'autre était près de sortir des ombres de la terre; l'une se disposait à participer, pour la première fois, au plus auguste mystère du Christ, lorsque l'autre allait le recevoir comme une transition dernière à la communion éternelle. Or, c'était une chose sainte, consolante, désirée des anges et des hommes, que ces deux âmes pussent accomplir chacune sa communion, ou plutôt cette communion une et double dans le même lieu, à la même heure, à côté l'une de l'autre, comme à la veille d'un voyage qui sépare, on prend en commun un dernier repas de famille. Il était juste aussi, pour celui qui allait partir, et qui avait demandé avec tant d'instance la foi pour celle qui restait, il était juste qu'il vît, de ses derniers regards, descendre en elle le Dieu qu'il allait rejoindre, afin qu'il pût dire dans toute l'étendue de son cœur : *Maintenant, Seigneur, laissez aller votre*

serviteur en paix, puisque mes yeux ont vu votre salut, qui n'est ni le mien, ni le sien, mais le nôtre, ô mon Dieu! Et comme le pauvre malade ne pouvait aller à l'église assister au saint sacrifice, le sacrifice vint à lui; et par une dispense miséricordieuse, sa chambre, presque funèbre, fut transformée en sanctuaire. En face de ce lit, qui était déjà comme une espèce d'autel, où l'ami mourant du Christ offrait à Dieu sa propre mort, on éleva un crucifix et un autel, où le mystère du Christ mourant allait se renouveler. Elle y suspendit des ornemens et des fleurs, car une première communion est toujours une fête. Mais les broderies que sa main attacha au devant de l'autel, rappelaient une autre fête, elles avaient été portées dans une autre cérémonie, dans un autre jour que le jour de la séparation; et après avoir été depuis lors mises à l'écart, elles sortaient de nouveau, elles reparaissaient là comme pour nous dire que la joie de ce monde n'est qu'un tissu à jour, bien frêle, et que nos espérances ne sont guère qu'une parure qui se déchire. Tout-à-coup cette chambre, sombre jusqu'alors, s'éclaira de la lumière qui jaillissait des flambeaux de l'autel, comme la mort, la ténébreuse s'illumine, pour le juste, des rayons que Dieu tient en réserve pour ses derniers regards. Le sacrifice commença, et il était minuit. Pourquoi fut-il célébré à cette heure? Je vous en dirais bien une raison que les hommes savent; mais je crois que les anges de Dieu en savent d'autres encore, parce qu'ils connaissent toutes les mystérieuses concordances des momens, des heures et des nombres sacrés. C'était l'heure de la naissance du Christ, consommateur de notre foi, auteur de notre ciel; et il y avait là aussi, je vous l'ai dit, entre ce lit de mort et cet autel, une double naissance, l'une au ciel, l'autre à la foi : réunion rare et privilégiée. Je crois à ces harmonies des heures en faveur de certaines âmes; je crois que le temps, si fantasque, si souvent rebelle à nos arrangemens profanes, est, sous la main de Dieu, un rhythme souple et docile, qui obéit, mieux que nous ne le pensons, aux convenances des élus. Le sacrifice donc commença à minuit. Tout une famille y assistait, et avec elle un ami fidèle à toutes les douleurs. De vous dire quelles pensées, quelles émotions passèrent alors dans toutes ces âmes, je ne l'essaierai pas; nulle d'entre elles ne sait elle-même tout ce que Dieu lui a fait sentir. Comme en un jour où le ciel est moitié sombre, moitié serein, un éclair n'en traverse pas moins en un instant tout l'espace d'un pôle à l'autre; ainsi en était-il du sentiment et de la prière, au milieu de cette admirable scène. Ces éclairs de l'âme étaient en quelque sorte présens à la fois sur tous les points de l'étendue que Dieu a donnée au cœur de l'homme, depuis les pensées les plus douces jusqu'aux plus déchirantes; car tous les contrastes étaient réunis dans cette chambre sacrée, ils y étaient représentés, sensibles, vivans : cet autel paré, qui semblait adossé à un cercueil; ces fleurs qui prédisaient, parmi les glaces de la mort, l'approche de l'éternel et invisible printemps; cette garde-malade au sombre habit, qui se tenait, comme une mort voilée, en face de l'aube et de l'étole du prêtre, symbole d'immortalité; ces vêtemens blancs de la première communiante, de l'épouse de Dieu, qui allaient se changer en la robe noire de la veuve de l'homme; cette première et cette dernière communion mêlées ensemble; ces sanglots et ces actions de grâces qui se confondaient dans chaque âme; cette hostie, partagée entre l'époux et l'épouse, double viatique, pour lui de la mort, pour elle de la douleur; toute cette famille ensevelie dans un pieux silence, où l'on n'entendait que des larmes qui tombaient sur les livres de prières, et au milieu de ce prosternement général, la tête seule du mourant soulevée sur sa couche, dominant, calme et sereine, toutes ces têtes inclinées par la douleur! Et si ce divin spectacle, si expressif, si parlant, n'était lui-même qu'un voile qui couvrait d'autres merveilles saintes, si je vous disais que celle qui restait avait demandé la foi au lieu du bonheur, et que celui qui partait avait, jeune et heureux, offert sa vie pour lui obtenir la foi; si, lorsqu'il vit cette grâce descendre enfin du ciel, mais comme une flamme qui venait, en consumant sa vie, accomplir l'holocauste qu'il avait

préparé ; si, dis-je, à cette vue, recueillant ses forces défaillantes, il avait tracé en quelques lignes, et sous la forme d'une élévation vers Dieu, un des plus sublimes testamens de résignation tendre et d'héroïque amour que l'âme d'un chrétien ait jamais inspiré au cœur d'un époux ; si, portant tour-à-tour ses pensées vers les anges du ciel, et ses regards sur les êtres chéris qui entouraient son lit de mort, ces deux apparitions se confondaient parfois dans son esprit, de telle sorte qu'il semblait prendre les unes pour les autres, Dieu permettant cette douce méprise pour que la transition de ce monde à l'autre lui fût plus unie et plus simple ; si, au moment où il venait de quitter la terre, son image, peinte sous des traits déjà si beaux dans tous les cœurs qui le connaissaient intimement, commença néanmoins à y grandir encore, à s'y transfigurer, parce qu'ils découvrirent tout-à-coup, dans de modestes papiers qu'il avait cachés, des traces, des reflets de son âme jusqu'alors inconnus, semblables à ces sillons de lumière que laisse après elle une apparition qui s'évanouit ! Non, je ne puis vous dire ce que j'ai vu et senti. J'ai lu autrefois les méditations des sages sur le monde futur, je les ai interrogés sur les secrets de la mort et de la vie ; mais les clartés que j'en ai reçues sont bien ternes près des révélations qui ont éclairé cette sainte et grande nuit ! Jamais je n'ai senti si vivement, en deçà de la tombe, la présence de ce qui est au delà ; jamais le voile qui s'étend entre les deux mondes ne m'a paru si transparent ; jamais je n'ai eu une pareille intuition de notre immortalité ! Je prie Dieu de me réserver ce souvenir pour l'instant de ma mort ; car, s'il me réapparaît alors, il me semble que mon dernier rêve de la terre ira se joindre, par une gradation presque insensible, à la première vision qui suit le grand réveil !

L'ABBÉ PH. GERBET.

SCIENCES SOCIALES.

COURS DE PHILOSOPHIE DU DROIT.

SECONDE LEÇON.

Des bases de la philosophie du droit considéré selon la révélation.

Nous avons reconnu que le but de la philosophie étant de considérer et de comprendre toutes choses selon leur unité, et cette unité de toutes choses reposant en Dieu, dont la sagesse les ordonne, comme sa volonté les crée, c'est de la connaissance de Dieu et de sa volonté qu'il faut partir pour arriver à une solution satisfaisante des différens problèmes de la philosophie. Cette vérité, si elle est incontestable pour toutes les branches de la science philosophique, s'applique cependant d'une manière toute particulière à la philosophie du droit. Le droit, dans l'acception la plus vaste du mot, n'est autre chose que la loi d'existence et d'action propre à l'homme. Or la loi selon laquelle les êtres créés existent et agissent se détermine nécessairement par la fin pour laquelle ils sont créés et les moyens qu'ils ont pour arriver à cette fin. C'est donc à la fin pour laquelle l'homme est créé, et aux moyens qui lui sont donnés pour y arriver, qu'il faut avoir égard avant tout pour comprendre et expliquer ce que nous appelons le droit. Mais la fin suprême de tous les êtres ne pouvant être autre que Dieu, la source commune de leur existence et le centre de leur unité, il est évident que c'est

dans les rapports qu'il peut avoir avec Dieu, et la place qu'il doit prendre dans l'ensemble des êtres, dans leur tendance commune vers leur fin suprême, que consiste la fin particulière de chaque être. C'est là ce qui forme la nature propre de chacun, et, de même que c'est à connaître cette nature et ces rapports que consiste la science suprême, de même aussi est-ce à remplir ces fins que consiste toute justice. La justice pour l'homme, et en même temps son état naturel, c'est donc d'exister et d'agir conformément aux rapports qu'il lui est accordé d'avoir avec Dieu, et à la place qu'il doit prendre dans l'ensemble des êtres, dans leur tendance commune vers Dieu, leur fin dernière. Or la volonté de Dieu devant nécessairement être conforme à son essence, et cette essence déterminant par conséquent et la nature de tous les êtres, et leurs rapports fondamentaux tant avec Dieu qu'entre eux-mêmes, voici les questions fondamentales sur la solution desquelles doit se baser la philosophie du droit :

1. Quel est Dieu, la fin suprême de tous les êtres ?
2. Qu'est-ce que le monde ou l'ensemble des êtres ?
3. Qu'est-ce que l'homme et quelle est sa fin, selon sa nature et sa position dans le monde ?

La solution de ces questions c'est à la théologie, ou, pour mieux dire, c'est à l'Eglise, l'organe et l'interprète de la révélation, qu'il faut la demander ; et l'Eglise nous répond :

Dieu est le créateur du ciel et de la terre ; Dieu est esprit, une unité de trois personnes.

Le monde est le produit de sa libre volonté, c'est par amour qu'il l'a tiré du néant.

L'homme est l'image de Dieu, destiné à régner sur la terre et à exercer librement sa volonté dans la création ; il est créé immortel et appelé à la vie éternelle.

Approfondissons ces courtes réponses et voyons ce qu'il en résultera pour l'objet particulier de nos recherches ; les difficultés que nous y rencontrerons, loin de nous rebuter, ne doivent servir qu'à exciter notre ardeur : nos efforts seront amplement récompensés.

Dieu est esprit, c'est-à-dire intelligence, ayant conscience de lui-même ; telle est la notion que nous attachons au mot esprit, et que Jésus-Christ voulut par conséquent nous donner de Dieu, lorsqu'il nous dit que Dieu est esprit.

La créature d'ailleurs est aussi bien le produit de l'intelligence divine que de la divine volonté. Il faut donc avant tout que Dieu ait connaissance de lui-même, autrement il ne pourrait connaître la créature ni la produire sciemment. Ce n'est point dans la créature qu'il peut puiser cette connaissance de lui-même, car la créature n'est pas l'égale de lui-même, l'effet n'est point identique avec la cause ; donc Dieu, par la connaissance qu'il a de la créature, n'a point la connaissance de lui-même ; Dieu, au contraire, ne peut se voir et se connaître qu'en Dieu même, et Dieu, comme esprit et intelligence, étant un être personnel, il faut qu'il y ait une seconde personne en Dieu, par laquelle la première personne de Dieu puisse se connaître ; car pour se connaître, il faut que Dieu, l'être unique et par excellence, s'objective à ses propres yeux en un autre lui-même. Cet autre ne peut être que Dieu, sans quoi ce ne serait point *Dieu* qui se reconnaîtrait en lui, et il faut qu'il soit personne lui-même, sans quoi ce ne serait point comme être personnel que Dieu se reconnaîtrait en lui. Dieu, en se connaissant, se nomme ; il se connaît en se nommant, et en se nommant il se connaît ; il nomme cette autre personne dans laquelle il s'est reconnu. Cette autre personne est donc la Parole qu'il dit, et c'est là la Parole qui, au commencement, était avec Dieu, selon l'évangile de saint Jean.

Mais Dieu, tout en contemplant cet autre lui-même, ne se connaîtrait pourtant pas s'il n'avait conscience de lui-même, en même temps comme étant celui qui contemple et celui qui est contemplé ; car celui qui regarderait ne saurait se retrouver lui-même dans l'objet de sa contemplation, s'il ne se voyait comme étant celui qui contemple et celui en même temps qui est contemplé ; et c'est donc en qualité de tiers que Dieu

doit se reconnaître comme l'objet de sa propre contemplation ; et ce tiers est Dieu, car c'est lui qui se reconnaît comme l'auteur et l'objet de sa propre intuition, et ce tiers est lui-même une troisième personne en Dieu, car sans cela les deux autres personnes ne sauraient par lui se reconnaître comme telles. Cette troisième personne est l'Esprit de Dieu, puisque c'est par la conscience qu'il a de lui-même comme être personnel que Dieu est esprit.

L'idée de la Trinité d'après cela est essentiellement liée à l'idée de Dieu.

Adorons la divine miséricorde qui nous a révélé même les mystères de l'Être divin, pour nous éclairer dans les ténèbres de notre existence déchue, et poursuivons humblement et avec une sainte terreur les recherches auxquelles tant de bénignité semble nous provoquer.

Dieu ne se reconnaît point sans se réjouir de sa connaissance. Le Père se réjouit du Fils, le Fils se réjouit du Père, et se connaître et s'aimer n'est pour eux qu'un seul et même acte. C'est pour cela que l'esprit de Dieu, lui dans lequel le Père et le Fils se reconnaissent, et par lequel ils ont la conscience de leur unité, est en même temps l'amour de Dieu. Voilà pourquoi aussi toute connaissance est un acte d'amour, de même que l'amour est toujours un désir ou un acte de connaissance. C'est ce qui fait que l'homme dont le cœur est perverti, ne peut véritablement connaître Dieu, de même que le développement de notre intelligence en général dans toutes les directions, dépend de l'intérêt que nous portons aux divers objets de nos connaissances[1].

De cet amour et de cette félicité de Dieu en lui-même résulte la création — non comme une production nécessaire, soit par nécessité logique ou par une émanation de substance — mais librement, ainsi que celui qui aime célèbre librement l'objet de son amour, en épanchant devant soi l'expression de ses sentimens, en multipliant et répétant partout l'image de la personne aimée et les symboles de leur union, et ne pouvant se lasser de chercher des témoins de son bonheur, à qui il puisse faire part de sa joie, qu'il puisse faire participer à sa félicité.

Toute création est par conséquent une image de Dieu, du Père, du Fils, du Saint-Esprit ; et c'est cette similitude qui est la réalité, la véritable essence des êtres créés, ce qu'ils ont de Dieu qui est l'être par excellence ; car créer signifie avant tout se manifester, se faire connaître, se communiquer ; se manifester c'est se produire, poser quelque chose en dehors de soi qui soit l'expression de celui qui veut se manifester ; et se faire connaître n'est chose possible qu'autant qu'il existe quelqu'un à qui l'on se communique. Dieu, qui est un en lui-même, devait dès lors, pour manifester son Être tout entier, c'est-à-dire son bonheur, sa félicité, créer des images de cet être et produire ceux à qui il put se communiquer.

La création n'est qu'une manifestation, une image de l'Être divin. C'est Dieu qui se nomme, qui dans ce nom manifeste les rapports du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et qui, en nommant la créature, détermine en même temps les rapports de cette créature à lui, au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Ce nom que la créature reçoit d'après ses rapports avec Dieu, forme pour ainsi dire sa seconde essence, et c'est là le moment où, par l'effet de la liberté de la créature, la création primitivement la plus magnifique peut passer à l'état le plus affreux.

Cependant si Dieu le Père ne se voit que dans le Fils, ne se connait que par lui, ce ne sera que par lui aussi qu'il pourra se manifester, qu'il pourra créer. De là les paroles de saint Jean sur le Verbe : « Toutes choses ont été faites par « lui, et sans lui rien de ce qui a été fait « n'a été fait. » Le Fils sert donc à la manifestation du Père, afin qu'il se fasse connaître aux créatures, qu'il produise des êtres participans à sa félicité. Le Saint-Esprit est la connaissance et la charité en même temps, dans laquelle s'opère la création, et par laquelle elle est sollicitée.

C'est ainsi que nous voyons en Dieu le

[1] Il est à remarquer ici que l'Écriture sainte, pour signifier l'union de celui qui aime avec la personne aimée, emploie toujours le mot *connaître*.

Père, pour ainsi dire, le principe, l'essence spirituelle; en Dieu le Fils, l'expansion, le développement ou l'explication; en Dieu le Saint-Esprit, la perfection, l'accord accompli et la volonté de l'Être divin.

Tels sont aussi les différens momens de la création, c'est ainsi qu'elle nous représente l'image de la Divinité.

Le monde spirituel, le monde des intelligences et de la contemplation, est pour ainsi dire l'image du Père; la nature, en servant à la manifestation de l'esprit, et accomplissant en cela toute la loi de son existence, nous représente l'image du Fils, et l'homme qui est l'union de l'esprit et de la nature, cet être libre qui est la fin et la perfection de la création par lequel l'esprit acquiert la puissance sur la nature, en qui la nature participe à la vie de l'esprit, et dans lequel l'un et l'autre sont élevés à l'unité parfaite de la conscience; l'homme, dans ses rapports avec les deux autres élémens de la création, nous offre l'image du Saint-Esprit.

Mais la création elle-même dans son entier, le monde dans son ensemble, en servant à la manifestation de Dieu, nous représente dans ses rapports avec lui l'image du Fils, indissolublement uni et adhérent au Père par le lien de sa sainte volonté.

Telles sont les vérités qui me semblent découler de la doctrine de l'Église sur Dieu et la création du monde. Vous verrez bientôt que ce n'est point sans motif ni par une frivole et criminelle curiosité que je vous ai fait entrer dans un examen si étranger au premier coup d'œil à la doctrine du droit dont nous devons nous occuper.

Passons à l'examen de la réponse à notre troisième question sur l'homme. L'homme, disions-nous tout-à-l'heure, dans ses rapports avec les deux autres élémens de la création, le monde des intelligences et le monde physique, nous offre l'image du Saint-Esprit; mais, en représentant l'unité des trois momens qui correspondent aux trois personnes de la Divinité, il est en même temps l'image complète du Dieu trois fois saint, du Dieu trinaire, et comme tel il est à tous égards le point d'accomplissement, le point de perfection de la création qui en lui a atteint sa similitude complète avec son auteur. C'est cette similitude, produite par l'union des trois élémens de la création, qui forme l'essence et la nature primitive de l'homme; comme image du Saint-Esprit il est un des membres de la création, une des parties de la totalité; comme image de Dieu, il est le maître de la création, ayant pouvoir sur tout ce qui est en dehors de lui. C'est ainsi que nous le représentent dans le principe les saintes Écritures.

La première fin de l'homme a été de corroborer, par l'effet de sa liberté, et cette similitude et ce pouvoir, de s'en saisir par sa propre volonté, afin qu'il fût par lui-même ce qu'il n'était encore qu'en puissance, l'image de Dieu, et qu'à l'instar du créateur il fût, en ce sens, l'auteur de sa propre félicité.

Créé à l'image de Dieu, cette similitude dont il était doué ne lui était point et ne pouvait lui être donnée comme une empreinte inaltérable, comme une qualité inaliénable; mais au contraire, Dieu étant libre et manifestant activement l'unité de son être, il fallait nécessairement que l'homme aussi, puisqu'il devait être l'image de Dieu, maintînt librement et manifestât dans ses actions cette union et cette harmonie des élémens de son être, par laquelle il se trouvait être semblable à Dieu. Il avait à cet égard en Dieu son modèle et sa loi, et de même que toute image n'est juste et vraie qu'autant qu'elle est fidèle, ce n'était qu'en se conformant à Dieu, en se dirigeant d'après lui, que l'homme pouvait confirmer et fixer en lui sa similitude avec son auteur. C'est là la tâche qui était imposée à sa volonté. L'âme humaine, image du Saint Esprit, devait se conformer à la volonté divine, c'est-à-dire précisément au Saint-Esprit, pour pouvoir accomplir dans la création la mission qu'elle avait d'être l'image et le lieutenant de Dieu.

L'homme ne le voulut point, et la conséquence nécessaire de son infidélité fut qu'il perdit l'unité de son être, par conséquent la ressemblance avec Dieu et le pouvoir sur la créature, et qu'il ne fut plus à même de remplir la fonction de puissance unitrice et conciliatrice dont

il était chargé comme image du Saint-Esprit. Cependant c'est là la loi de son être ; le non-accomplissement de la loi divine, est ce qui constitue le péché, et le péché, dans la plus rigoureuse acception du mot, lorsqu'il s'agit d'un acte de la volonté ; c'est ainsi que le péché, la non-conformité de la volonté humaine avec la volonté divine, devint inhérent à la nature humaine, ce que nous appelons le péché originel. Le rapport de l'homme à Dieu devint celui du pécheur, et c'est le nom qu'il reçut et qui passa de père en fils [1].

L'homme se trouva donc enchaîné au péché et énervé par sa faute : privé de la force de volonté qui avait été le privilége de son état intégral, il se vit livré en aveugle au jeu des puissances destinées d'abord à le servir ; il trouva dans les forces qui devaient lui obéir autant d'entraves qui embarrassèrent sa marche et l'entraînèrent de plus en plus loin de son but. Telle était la position de l'homme déchu ; un abîme sans fond était ouvert devant lui, une force invincible l'attirait dans le gouffre ; la main miséricordieuse de Dieu l'arrêta au milieu de sa chute. Dieu lui donna une loi qui posa un terme à sa dégradation, qui lui sauva un reste de pouvoir et de liberté, et lui assura même la possibilité de reconquérir ce qu'il avait perdu, sa liberté tout entière, et outre cela une gloire plus grande que celle à laquelle il avait été appelé d'abord.

ERNEST DE MOY,
Professeur de droit à l'Université de Wurzbourg.

[1] En prenant la narration de la Genèse à la lettre, comme nous croyons qu'on le doit, on se trouve conduit au raisonnement suivant. Tout être créé et créé libre a nécessairement à choisir entre deux directions, ou de se tourner vers son auteur, ou de se détourner de lui. Ces deux directions, représentées dans la nature par la force centripète et la force centrifuge, ont dû être représentées aussi dans le Paradis, et il est permis de supposer que l'arbre de vie était le représentant de la première qui, dans l'homme, correspond à la prépondérance de l'esprit ou de la force d'ascension sur la matière, tandis que l'arbre de la connaissance était le représentant de la seconde qui, dans l'homme, correspond à la prépondérance de la matière ou de la force tombante sur l'esprit. Or, dans le moment de la tentation, voilà ce qui se passa : L'esprit, affecté par le doute, se sépara de Dieu et s'abstint pour ainsi dire de voter; la nature à qui le champ était abandonné fit un pas en avant, et la force centrifuge étant augmentée par la manducation du fruit défendu, dès lors la prépondérance de la matière fut décidée, l'harmonie de l'être perdue dans l'homme, et de même que de deux corps marchant d'une vitesse égale, celui qui a pris les devans s'éloigne toujours de l'autre de plus en plus par progression géométrique, de même aussi la matière, en se séparant de l'esprit, devait prendre de plus en plus le dessus, jusqu'à ce que la mort s'ensuivît ; tandis que l'esprit, ne pouvant ressaisir le pouvoir qu'il avait laissé échapper, ni rétablir l'harmonie détruite, se vit livré à toutes sortes d'erreurs dans les vaines tentatives que nécessairement il devait faire à cet effet. Depuis lors le cœur humain n'a cessé de flotter incertain et inconstant entre les orgueilleuses erreurs de l'esprit et les indomptables vices de la nature, et soit qu'il se fît l'allié de l'un ou de l'autre, dans leurs combats mutuels il ne cessait de conspirer sa propre ruine. C'en était fait de l'homme, si Dieu ne l'eût arrêté dès le principe dans sa chute, et ne l'eût tenu pour ainsi dire suspendu sur l'abîme où il se précipitait.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

CINQUIÈME LEÇON. — SUITE ET FIN.

Économie politique des Athéniens.

En abordant la partie théorique de l'économie politique des Athéniens, nous commencerons à faire remarquer, avec M. de Sismondi : « Que les Anciens avaient considéré la richesse comme un fait, et ne s'étaient jamais souciés de rechercher sa nature et ses causes. Ils l'avaient entièrement abandonnée aux efforts individuels de ceux qui s'occupaient à la créer, et lorsque le législateur était appelé de quelque manière à la limiter,

il croyait encore n'avoir affaire qu'à des intérêts individuels, et il ne fixait jamais son attention sur l'intérêt pécuniaire de la généralité. Les sciences qui avaient pour objet chacune des branches de la richesse territoriale, ne se rapportaient point à un centre commun ; elles n'étaient point autant de corollaires d'une science générale ; elles étaient traitées isolément et comme si toutes avaient en elles-mêmes leurs propres principes. »

Il était, en effet, difficile qu'il en fût autrement. D'un côté, les peuples anciens étaient habitués à recevoir de l'autorité législatrice la direction de leur vie politique et sociale. Les rapports réciproques des divers états étaient restreints par des rivalités et des guerres fréquentes et cruelles ; le travail était l'apanage des esclaves. Il était par conséquent difficile aux esprits, même les plus élevés, d'apercevoir les principes généraux qui forment la science. D'un autre côté, les philosophes grecs, préoccupés des hautes vérités qu'ils avaient à introduire, et frappés de la cupidité qui envahissait tous les cœurs, n'avaient garde d'appeler l'étude et l'attention de leurs disciples sur les moyens de créer des richesses qu'ils regardaient, sinon comme nuisibles, du moins comme inutiles au bonheur et à la vertu. Ils attachaient bien plus d'importance à inspirer l'esprit de modération, de désintéressement et de sacrifice, qu'à rechercher les lois par lesquelles les gouvernemens favorisent, ralentissent ou arrêtent l'accroissement de la richesse nationale.

En outre, ils considéraient la science de la politique ou du gouvernement comme comprenant toutes les branches de l'ordre social : ils voulaient former des républiques fortes et heureuses par la vertu plutôt que riches par l'industrie ; et c'est ainsi que l'esprit philosophique, tout en se proposant d'atteindre à toutes les sciences humaines, avait aperçu, sans doute, mais n'avait point traité abstractivement la portion de la science qui se rapporte à la production et à la distribution des talens utiles.

A différentes époques, Pythagore et Epicure avaient essayé d'offrir à la Grèce le modèle d'une organisation sociale conforme à leurs systèmes philosophiques. Nous donnerons quelques détails sur les célèbres instituts dont ils furent les fondateurs.

On croit que Pythagore avait puisé la pensée de cette création dans les castes sacerdotales des Egyptiens et dans leurs initiations mystérieuses.

Son institut n'était pas seulement une académie destinée à recevoir et à conserver le dépôt des doctrines scientifiques, il était aussi une école pratique dans laquelle les élèves étaient appelés à recevoir le bienfait d'une grande éducation morale, et qui avait quelque analogie avec les ordres monastiques, nés plus tard au sein du Christianisme. C'était encore une association politique, mais dont le but et les moyens avaient un caractère moral comme son principe. Le premier, dans l'antiquité, Pythagore avait compris toute la puissance de l'esprit d'association développé dans les lois d'une organisation forte et régulière.

Persuadé, avec la plupart des sages de l'antiquité, que la vérité, pour porter ses fruits, ne doit tomber que sur un terrain convenablement préparé ; que la fausse science, produit inévitable d'une instruction superficielle, est plus funeste encore que l'ignorance ; il institua, par un exemple que suivirent après lui Platon et Aristote, la distinction du double enseignement, dont l'un s'adressait à l'universalité des auditeurs, leur offrait des leçons à leur portée et les disposait à en recevoir de plus élevées ; dont l'autre était réservé à un petit nombre d'élèves choisis. Il soumettait ceux-ci à de longues épreuves ; il les faisait passer par plusieurs degrés successifs, toujours proportionnés non seulement au développement de leur intelligence, mais encore à leurs progrès dans la vertu. Les épreuves embrassaient à la fois le régime diététique, les vêtemens, le sommeil et les exercices gymnastiques. Tout y tendait à fortifier l'âme en la purifiant, à dompter les sens, à faire supporter les privations et vaincre la douleur, à façonner l'esprit aux habitudes de la méditation.

Tous les disciples mettaient leur bien en commun, avec la faculté laissée cependant à chacun de le reprendre s'il lui convenait de se retirer de la société.

Ils habitaient tous ensemble, avec leurs familles, dans un vaste édifice appelé *Omachoion* ou *Auditoire commun*. Ils y suivaient, pendant toute la journée, une règle dont l'austérité était tempérée par la promenade, le chant, la musique instrumentale, la danse, la lecture des poëtes. La frugalité de leurs repas n'admettait ni la viande, ni le poisson; le vin était interdit aux *contemplatifs*. Tous étaient revêtus d'une tunique blanche d'une extrême propreté. Les femmes étaient admises dans cette vaste communauté.

On comprend que cet institut, par la force et l'esprit de sa constitution, devait exercer sur l'état social une action puissante et salutaire. La grande Grèce en recueillit quelque temps de nombreux bienfaits; mais exposé à diverses préventions, aux violences des émeutes populaires et aux attaques d'hommes puissans, cet institut succomba. Ses membres séparés, dispersés, conservèrent long-temps les traditions du fondateur. « La vie d'un pythagoricien, dit Platon dans sa République, est devenue le synonyme d'une vie exemplaire. » Les derniers restes de cette brillante école disparurent vers l'époque des conquêtes d'Alexandre.

Epicure, à son tour, fonda à Athènes une école dont les disciples, suivant l'exemple des pythagoriciens, formaient une espèce de communauté. Il ne voulut pas, cependant, que les biens fussent mis en commun, parce qu'il craignait d'exciter la méfiance; mais chacun payait une partie de la dépense : elle était peu considérable, car chacun se contentait des alimens les plus simples. L'union la plus parfaite régnait entre eux; elle subsista même long-temps après la mort de leur maître.

Ces institutions, non plus que la communauté des repas prescrite à Lacédémone par Lycurgue, ne purent se perpétuer et s'étendre, sans doute parce qu'elles étaient contre la nature des choses et contre les idées religieuses reçues. Il n'appartenait qu'à une religion fondée sur l'égalité morale, sur l'esprit de sacrifice et le renoncement au monde, de créer, mais en dehors du siècle, des institutions de célibataires fondées sur l'esprit de charité et par conséquent perpétuelles.

Pythagore et Epicure n'ont rien écrit. Les ouvrages des autres philosophes qui ont traité de l'économie politique se réduisent à ce qui nous est parvenu de Xénophon, de Platon et d'Aristote. Nous les examinerons succinctement.

Xénophon, dans ses *Economiques*, après avoir défini l'économie, *l'art d'améliorer la maison*, déclare qu'il entend par *maison* toutes nos possessions et tout ce que nous tournons à notre avantage. Mais après avoir ainsi agrandi le cercle de la science, il la considère beaucoup plus en philosophe qu'en législateur, et s'attache au résultat moral bien plus qu'au résultat économique. C'est ainsi que comparant les carrières qui peuvent conduire à la fortune, il fait une peinture charmante de l'agriculture, source de bonheur pour les familles qui s'en occupent, et dont il montre l'intime alliance avec la force du corps, le courage, l'hospitalité et toutes les vertus. Les arts mécaniques, pour lesquels il a le premier indiqué les effets de la division du travail, lui paraissent au contraire justifier le mépris universel dont ils étaient alors l'objet, parce qu'ils débilitent le corps, altèrent la santé, abrutissent l'âme et énervent le courage. « *Les arts sordides*, dit-il, *sont infâmes*. »

Xénophon semble avoir pressenti le besoin de notre juridiction consulaire. Il voulait qu'on donnât des récompenses aux préfets du commerce qui expédient le plus vite les procès.

« Athènes, dit-il, a l'empire de la mer. Mais comme l'Attique tient à la terre, les ennemis la ravagent tandis qu'elle fait ses expéditions au loin. Les principaux laissent détruire leurs terres et mettent tous leurs biens en sûreté dans quelque île. La populace, qui n'a point de terres, vit sans aucune inquiétude. Mais si les Athéniens habitaient une île et avaient en outre l'empire de la mer, ils auraient le pouvoir de nuire aux autres sans qu'on pût leur nuire. » Vous diriez, fait observer Montesquieu à ce sujet, que Xénophon a voulu parler de l'Angleterre.

Du reste, dans tout le cours de son ouvrage, Xénophon développe un amour

du beau et de l'honnête, une douce philosophie et une piété sincère et tendre, qui en rendent la lecture très attachante et font aimer l'illustre philosophe guerrier. On regrette seulement, qu'à l'exemple de presque tous les philosophes du Paganisme, il ait payé son tribut d'approbation aux cruelles maximes du droit de la guerre. Il fait dire à Cyrus, parlant à ses soldats : « *Gardez-vous de retenir le bien d'autrui ; mais il existe un droit naturel sur la terre : c'est que les villes et les hommes pris à la guerre deviennent la propriété légitime du plus fort ; soyez victorieux et tout vous appartiendra ; votre seule humanité pourra faire don de quelque chose aux vaincus.* » Nous verrons plus tard Aristote fonder le droit de la guerre sur ce principe : « *Que la victoire est le résultat nécessaire de la vertu.* » Et Cicéron déclarer : « *Que le désir de commander pouvait être le légitime objet d'une guerre.* »

Sous le rapport moral et philosophique, Platon est, comme Xénophon, de l'école de Socrate, et se montre, ainsi que lui, illustre disciple d'un maître illustre ; mais il embrasse un ordre d'idées bien plus vaste dans son système d'économie politique.

Après avoir établi que les lois ne doivent avoir d'autres principes que ceux qui résultent des notions de la justice ; après avoir démontré qu'il existe une justice éternelle, ancienne et immuable comme Dieu dont elle émane, supérieure à la volonté et indépendante des conventions des hommes, Platon indique les institutions qu'il faut créer pour fonder un empire solide et durable, les soins qu'il faut donner à l'éducation des jeunes gens pour en faire des citoyens utiles et vertueux, l'attention que l'on doit apporter au choix des magistrats, les précautions qu'il faut prendre pour éviter les inconvéniens attachés à la forme de chaque gouvernement, enfin les vices qui conduisent les états à leur ruine ou les dégradent sous la tyrannie.

« Quel est, dit-il, le but d'un homme chargé de gouverner une république ? Ce n'est pas d'accroître ses richesses et son luxe, de reculer, par des conquêtes, les limites de ses provinces, d'effrayer les mers sous l'appareil menaçant de ses flottes, d'inspirer la terreur aux nations voisines par le nombre et la puissance de ses armées. Il se propose quelque chose de plus grand et de plus solide, c'est de travailler à son bonheur en la rendant vertueuse, et elle ne peut être vertueuse que par une piété sincère et une obéissance parfaite envers les Dieux.

« Il en est d'une ville, d'un état comme du corps humain. Les membres qui le composent ne sont pas tous également nobles, également apparens, également nécessaires ; cependant, ils servent tous, par un concours admirable, à la beauté, à la force, à la santé du corps.

« De même il existe entre tous les habitans d'un empire un rapport mutuel de secours qui forme une admirable harmonie. Le prince qui commande, les magistrats, les ministres, les généraux qui exécutent ses ordres, sont la tête, les bras et les organes les plus nobles du corps social ; mais que deviendraient-ils si, dans un ordre inférieur, il n'y avait d'autres membres destinés à fournir à leurs besoins ? Les soins de la Providence y ont pourvu d'une manière éclatante en établissant diverses conditions. Si tous étaient riches, il n'y aurait ni laboureurs, ni ouvriers ; si tous étaient pauvres, il n'y aurait ni princes, ni magistrats, ni généraux capables de gouverner l'état et de veiller à sa défense. C'est cette dépendance mutuelle qui a formé les villes, qui a renfermé dans l'enceinte des mêmes murs des hommes de professions, d'états et de conditions différentes ; tous également nécessaires, tous également recommandables, également dignes des soins et de l'attention de ceux qui gouvernent. De cette multiplicité de conditions, de professions, de talens resserrés par les mêmes nœuds, réunis par les mêmes besoins, naissent et résultent une harmonie et un concert qui forment la sûreté et la gloire des républiques. Ainsi, le législateur veillera sur cette chaîne harmonique que l'auteur de l'univers a établie entre tous ses ouvrages. »

Platon décrit avec une admirable profondeur la naissance et la cause des révolutions, la nature et la forme des gouvernemens, l'origine, les progrès et la décadence des états. Le tableau qu'il

offre des transitions et des moyens par lesquels une liberté exclusive dégénère nécessairement en une extrême servitude, est frappant de vérité et de ressemblance avec ce que nous avons vu dans des temps assez proches de nous.

Lorsqu'il expose, dans le livre II de la République, l'origine de la cité ou de la société humaine, il développe son système économique avec une clarté et une précision, qu'au jugement de M. de Sismondi, un disciple d'Adam Smith ne pourrait guère surpasser.

« L'intérêt réciproque, dit Platon, rapproche les hommes les uns des autres, et les oblige à réunir leurs efforts. » Il montre ensuite comment ce principe doit amener la division des métiers, comment chacun fit mieux la chose qu'il fit exclusivement, et comment tous produisirent ainsi davantage. Il est probable qu'il avait puisé cette observation dans l'organisation sociale des Egyptiens, où nous avons vu que la division du travail était érigée en principe. Le commerce est aux yeux de Platon le résultat des progrès de l'agriculture et des manufactures, et le premier encouragement qu'il demande pour lui c'est *la liberté*.

Il remarque que dans une ville où il n'y a pas de commerce, il y a la moitié moins de lois civiles. Montesquieu a confirmé la vérité de cette observation. « Le commerce, dit-il, introduit dans le même pays un grand nombre de conventions, d'espèces de biens et de manières d'acquérir. » Il faut donc plus de réglemens et de lois.

Platon distingue d'avec le commerce actif et entreprenant la routine sédentaire du boutiquier, qui se borne à débiter les biens que le marchand rassemble.

Du progrès seul de la société, Platon fait résulter l'opulence de quelques uns de ses membres qui se livrent à l'oisiveté, aux plaisirs de l'étude, justement *parce que les autres travaillent*. L'inégalité des biens, l'altération de la santé, celle de la justice et les besoins croissans des cités rivales, lui font conclure enfin qu'il doit exister une *population gardienne*, maintenue aux dépens du reste du peuple et par une participation au produit de son travail.

La pensée dominante de Platon, dans sa République, est de tout soumettre aux lois de la morale et de la justice.

« L'homme, dit-il, n'a pas été placé dans le monde pour ses seuls intérêts. Tous les hommes sont nés les uns pour les autres, afin de s'aimer et de s'aider par des services réciproques. On doit de la bienveillance et des secours, non seulement à ses parens, à ses amis, à ses concitoyens, mais encore aux étrangers; car il existe entre tous les hommes des liens sacrés établis par le ciel même, et qu'on ne peut rompre sans détruire de fond en comble la bienfaisance, la générosité, la bonté, la justice et la piété envers les dieux immortels. Ce sont eux qui ont fondé la société du genre humain, dont le lien le plus fort est de croire qu'il vaut mieux s'exposer aux maux de la vie que de faire tort à son semblable.

« Dans un temps de disette, un marchand de blé, suivi de plusieurs autres, arrive le premier dans un port, doit-il déclarer que d'autres marchands arriveront bientôt? ou peut-il n'en point parler pour mieux vendre son blé?—La décision est qu'il doit le déclarer, parce que le bien de la société humaine pour lequel il est né le demande. — Un homme a reçu un paiement en fausse monnaie, peut-il la donner à d'autres comme bonne la connaissant fausse? — Il ne le peut s'il est homme de bien. — Un autre vend un lingot d'or qu'il prend pour du cuivre. — Celui qui le marchande est-il obligé d'avertir le vendeur que c'est de l'or et peut-il n'acheter qu'un écu ce qui en vaut peut-être mille? — Il ne le peut en conscience. »

Dans une république fondée sur la vertu, Platon ne veut pas que l'on puisse *prêter à usure*. Il ne perd jamais de vue que la richesse n'a de prix qu'autant qu'elle peut contribuer au bonheur général de la société; il ne la considère point abstractivement, d'accord en cela avec tous les autres philosophes, et c'est pour ce motif, comme le fait remarquer M. de Sismondi, que leur point de vue est plus juste que le nôtre.

Quoi qu'il en soit, on est surpris, après un magnifique exposé de doctrines pures et vertueuses, et après une analyse lumineuse de l'origine de la société et de la formation des conditions diver-

ses, de voir le divin Platon établir dans sa République la communauté des biens et même celle des femmes, tout au moins pour *la population gardienne ;* on est affligé de le voir approuver l'esclavage et conseiller l'infanticide pour échapper à un excès de population. Ici, surtout, se manifeste ce reste d'erreur qui voilait encore les yeux des plus grands philosophes spiritualistes de la Grèce, et qui ne pouvait se dissiper qu'aux rayons de la lumière véritable.

Aristote s'est plus avancé que Platon dans la considération abstraite de la science, bien qu'il soit comme lui fidèle aux doctrines morales qui forment la base de leur philosophie.

Il donne à l'économie politique un nom plus propre à la désigner que celui adopté par les modernes. *Chrématistique* (χρηματιστική) *la science des richesses.*

Il définit les richesses : « *L'abondance des choses ouvrées, domestiques et publiques.* »

Il classe ainsi les principaux objets de la science du gouvernement : 1° *Les finances ;* 2° *la paix et la guerre ;* 3° *la sûreté du pays ;* 4° *l'importation et l'exportation ;* 5° enfin *la législation.* Mais il considère l'importation et l'exportation comme de la plus haute importance.

« Pour régler ce qui concerne cet objet, dit-il, il faut savoir de combien de subsistances le pays a besoin, ce qu'il produit, ce qu'il faut y introduire, quels accords et quels traités on doit conclure avec ceux à qui l'on est obligé de recourir ; car, envisagé sous ce point de vue, le commerce appartient à la science politique, et doit donner lieu, suivant les circonstances, à beaucoup de restrictions et d'encouragemens. »

On voit déjà, dans ces premières notions, que le grand philosophe avait embrassé de son regard universel non seulement les hautes questions d'économie politique que cherchent à résoudre les écrivains modernes, mais encore la science de *la statistique*, qui reçoit aujourd'hui des applications plus ou moins heureuses, et dont le perfectionnement peut devenir un puissant auxiliaire à toutes les sciences sociales et économiques.

Voici quelques uns des principes d'économie politique tracés par Aristote [1].

1° Il ne faut pas confondre l'espèce de science *du maître et de l'esclave* avec l'art d'acquérir. Celui-ci est un art véritable, qui a ses principes comme la chasse et la guerre.

2° *La spéculation naturelle* diffère de l'économie. La première fournit les objets de consommation et la seconde les emploie en dépense. A qui appartient-il de disposer des biens de la maison ? A la seule économie.

Ici, Aristote considère les besoins naturels des hommes (que la nature a faits à la fois carnivores et frugivores), comme établissant les diverses professions de pasteurs, de chasseurs et d'agriculteurs. « Ainsi, dit-il, éducation des troupeaux, agriculture, *brigandage*, chasse, pêche : voilà les moyens naturels à l'homme pour se procurer la subsistance ; je dis *naturels*, parce que le courtage et le commerce sont *factices.* » La guerre est un moyen d'acquisition *naturelle*, car la chasse est une partie de cet art. Ainsi, la guerre est une espèce de chasse aux bêtes et *aux hommes nés pour obéir et qui se refusent à l'esclavage : il semble que la nature a imprimé le sceau de la justice à de pareilles hostilités.* La chasse est une profession excellement noble, et qui a obtenu les honneurs divins à ceux qui s'y sont illustrés, tels qu'Hercule, Thésée et autres demi-dieux.

3° Il y a une espèce de richesse conforme à la nature, qui tient à la fois à l'économie politique et à l'économie privée. Il y a une autre espèce de biens qu'on appelle plus communément richesses ; l'art de les acquérir mérite plus particulièrement le nom de spéculation : ce sont ces produits artificiels que l'avarice accumule sans mesure et sans frein ; on confond quelquefois ces deux espèces de spéculation, à cause de leur affinité. Il est vrai qu'elles se touchent, mais leurs caractères ne sont pas les mêmes. La première est fondée sur la nature, la deuxième n'est que le résultat de l'industrie et de l'adresse ; c'est de celle-ci que nous allons traiter.

4° Tout objet de propriété a deux usages, usage *naturel*, usage *artificiel.* Le

[1] Politique, liv. I.

commerce d'échange des objets utiles à la consommation est naturel ; il a donné lieu au commerce artificiel.

5° La monnaie n'est pas par elle-même richesse et abondance ; la fable de Midas en est une preuve. Le besoin la fit inventer, lorsque les hommes s'éloignant progressivement, il leur devint difficile de s'aider, d'importer le nécessaire et d'exporter le superflu.

6° L'art *factice* est ce commerce de courtage, qui procure la richesse uniquement par le trafic, et dont la monnaie paraît l'agent naturel. Cet art factice d'amasser des richesses n'a pas de fin déterminée. Il est dans la nature de l'économie que toute espèce de richesse ait sa limite ; mais ce qui se passe sous nos yeux est l'opposé de ce principe. Tous ceux qui emploient l'argent comme moyen de spéculation, acquièrent, entassent sans mesure. Pourquoi ? Parce que les deux espèces de spéculation se touchent. L'une s'arrête à sa fin, l'autre tend à accroître la richesse dans une progression indéfinie. D'où vient ce renversement de principe ? De ce qu'on ne pense qu'à vivre, sans s'inquiéter de bien vivre. Le désir de la vie est infini. On veut posséder à l'infini les moyens de vivre. Ceux qui aspirent à la gloire de bien vivre ne laissent pas de rechercher les plaisirs du corps ; mais ce sont les richesses qui procurent ces jouissances. Voilà ce qui a donné lieu à l'espèce de spéculation factice, qui ne s'occupe que de l'argent. Il y a donc une spéculation hors de la nature, qui n'a ni *but fixe*, ni *mesure*.

7° La spéculation *naturelle*, essentielle à nos besoins, est un art noble et honorable ; la spéculation *artificielle* est justement méprisée, parce qu'elle n'est pas dans la nature, et qu'elle n'existe que par l'avarice des hommes qui l'ont créée.

L'art de la spéculation *naturelle* embrasse plusieurs branches de première nécessité, entre autres l'agriculture et presque toutes les parties de l'histoire naturelle.

La spéculation *artificielle* embrasse plusieurs branches, dont voici les principales : 1° Le commerce. 2° Les opérations d'argent qui produisent intérêt. 3° Les salaires du travail. 4° L'art d'exploiter les productions renfermées dans le sein de la terre.

8° Dans le système d'Aristote, la spéculation ou *chrématistique* diffère de l'économie, en ce que la première consiste à chercher et à augmenter, et la seconde à se servir.

« Les richesses, dit-il, ne doivent point être multipliées à l'infini. Qu'on donne à un homme toutes les richesses qu'il désire, et tous les hommes seront indigens et pauvres. Solon s'est trompé lorsqu'il a dit qu'il n'y avait point de limites aux richesses, à moins qu'il n'ait voulu parler de celles qui sont purement humaines et artificielles, telles que celles produites par le commerce et les échanges. De celles-là on peut dire qu'il n'y a aucune limite aux désirs des richesses formés par les tristes mortels ; mais de telles richesses, par cela même qu'elles sont de l'argent, ne sont pas de véritables richesses. » « L'avarice et la cupidité datent de l'invention de l'argent monnoyé. —Le numéraire doit être en petite quantité dans les états et suffire seulement aux échanges. — Trop souvent il est destiné à l'usure et aux gains illicites. — L'usure est odieuse et contre nature. »

9° Outre la chrématistique *naturelle* et *artificielle*, Aristote en indique une troisième mixte, qu'il croit pouvoir appeler *métallique*, parce qu'elle se compose des produits du bois, des métaux, du feu et de l'industrie.

10° Aristote distingue les travaux des hommes, 1° en *très artificiels* (*artificiosissimas*), dans lesquels la valeur de la chose n'est rien que par l'intelligence de plusieurs. — 2° Où les corps sont souillés (*sordidissimas*). — 3° Les *serviles*, où le travail matériel est tout et l'intelligence nulle. Enfin, les *très ignobles*, parce qu'ils n'ont besoin d'aucune vertu. Ainsi, plus un métier demande d'art et de combinaison, plus il est *honnête* ; plus il déforme et abâtardit le corps, plus il est *avilissant* ; plus il exige exclusivement de forces physiques, plus il est *servile* ; enfin, moins la main d'œuvre a de vertu, plus la profession est *ignoble*.

11° Aristote place le *monopole* au rang des moyens d'acquérir la richesse, mais il le considère comme très préjudiciable à la société.

Telles sont les principales idées d'Aristote en économie politique. On voit combien son esprit, riche en définitions et en distinctions, a su classer avec méthode les différentes manières d'acquérir, par l'agriculture, par les arts mécaniques et par l'intérêt des capitaux, et il est facile d'apprécier à quel point étaient justes, nettes et précises ses notions sur la nature et le but de la science. Sous de nombreux rapports, on doit vivement regretter que ses écrits spéciaux sur la chrématistique proprement dite (car il ne s'en est occupé qu'accessoirement dans son *Traité de la République*), ne nous aient pas été conservés. Le texte grec de la plus grande partie de ses deux livres sur *les Economiques* a péri, et l'ouvrage ne repose plus que sur la foi douteuse d'une traduction latine de Léonard Bruni d'Arezzo, dit l'Arétin, et d'une autre traduction latine que Cyriaque Strozzi prétend avoir faite sur un manuscrit arabe, et d'après laquelle il a cherché à compléter les idées d'Aristote sur *la Politique*. On s'aperçoit aisément que ces nouveaux livres ne peuvent appartenir à l'illustre philosophe. — Le second ne se compose guère que d'une énumération bizarre de tous les expédiens employés par des tyrans, des gouvernemens ou des villes libres, pour lever de l'argent dans des momens de détresse. Toutes les inventions modernes de l'esprit fiscal trouveraient là des modèles et des exemples. Ils sont rapportés, bons ou mauvais, jusqu'aux plus violens et aux plus extravagans, pêle-mêle, sans ordre, sans blâme et aussi sans approbation, comme des recettes que les hommes d'état peuvent consulter et employer au besoin. Cette seule énonciation suffit pour écarter le nom d'Aristote de cette publication pseudonyme.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, les écrits de Xénophon, de Platon et d'Aristote sont les seuls qui nous restent sur *l'Economie politique* des Grecs. Stobée a donné des fragmens d'auteurs qui avaient traité de *l'Economie domestique*, tels que Hiéroclès, Byson et Callicratidès; mais il ne paraît pas qu'ils eussent étendu leurs vues au delà du gouvernement de la maison et de la famille.

A Xénophon, à Platon et surtout à Aristote appartient donc l'honneur d'avoir les premiers créé la science de l'économie politique. Quoique Aristote ait souvent critiqué le système de son maître, il est d'accord avec lui sur le but principal. L'un et l'autre regardaient la politique comme le complément et l'auxiliaire de la morale, et l'ordre social dans sa perfection comme le moyen le plus sûr d'arriver au bonheur par la vertu. « La morale, dit Aristote, c'est la *justice*, la justice est l'ordre de la société, et le gouvernement c'est l'organisation de l'ordre social : c'est donc aux gouvernemens surtout que la morale doit être appliquée. »

Platon est parti du même principe. Aristote en déduit une conséquence grande et vraie, *c'est que les gouvernemens doivent avoir pour base la vertu.*

Toutefois, et malgré la sublimité de ces principes, on voit les deux philosophes soutenir les droits les plus révoltans de la force, le droit de la guerre et de l'esclavage, et consacrer la loi de la nécessité. La science du *maître*, suivant Aristote, se réduit à *savoir user de son esclave.* « La violence, dit-il ailleurs, est le résultat nécessaire de la vertu. » Platon recommande d'ordonner avec justice aux esclaves, mais il refuse à ceux-ci *le droit de défense naturelle.* Cependant, Solon avait cherché à adoucir le sort des esclaves à Athènes, en leur donnant le droit de citer leurs maîtres en justice pour mauvais traitemens.

Nous le répétons, il n'avait été donné à ces deux plus beaux génies de l'antiquité que d'entrevoir la vérité morale. La perfection ne devait et ne pouvait appartenir qu'à une philosophie révélée par Dieu même.

Au reste, la philosophie de Platon et celle d'Aristote, modifiée selon les principes du Christianisme et appliquée aux sciences politiques et sociales, a régné en quelque sorte en souveraine dans les théories des gouvernemens catholiques jusqu'au dix-huitième siècle, époque où la philosophie anglaise, importée par Voltaire et les fondateurs de l'Encyclopédie, fit irruption en France et en Europe; et en rapprochant les écrits des deux philosophes grecs, non seulement des doctrines de Quesnay et de ses disciples,

mais de celles des écrivains qui ont exercé la plus haute influence dans la législation et dans l'économie politique (Montesquieu et Adam Smith), on s'apercevra combien ceux-ci ont emprunté aux ouvrages de Platon et d'Aristote. Adam Smith, surtout, y a puisé ses principales théories sur la division du travail et sur les sources de la richesse. En admirant le rare talent avec lequel il a complété, développé et appliqué à l'époque actuelle les systèmes des deux grands philosophes, et sans vouloir rien enlever à son mérite et à sa renommée, il peut être permis de rendre aujourd'hui à la sagesse de l'antiquité cet hommage de vérité et de justice.

Le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT.

LETTRES ET ARTS.

COURS D'ÉTUDES SUR L'ART ANTIQUE.

PRÉLIMINAIRES.

I. De l'Esthétique et de son rôle.
II. Origine de l'art dans le monde primitif.

I.

De l'Esthétique et des Théories dans l'art.

Le premier écrivain qui ait porté sur les monumens antiques le regard d'une critique profonde est Winkelmann; il embrassa dans ses recherches les trois arts du dessin, jugea avec une grande force tout ce qui se trouve placé en dehors du Christianisme, et créa une critique positive, où jamais la théorie ne perd de vue la réalité. Mais bientôt Lessing, dans son *Laocoon*, tâcha de préciser davantage l'idée du beau, d'après les anciens. Il étudia l'art par sa pensée au lieu de l'étudier par ses yeux, et l'esthétique parut.

Timide encore, elle se tient cachée dans la philosophie jusqu'à ce qu'enfin Baumgarten la tire de ses ténèbres, la sépare de l'exégèse qu'il rend comme en dédommagement à la philosophie; et ces deux sciences, en quelque sorte créées par lui, envahissent pour un demi-siècle la littérature allemande.

Solger, Sulzer, Heyne, Bodmer, Gottsched, Breitinger, Ramler, se débattent dans leurs ouvrages pour arriver à des conclusions invariables sur le beau. Jean Paul lui-même lutte comme un géant de lumière au milieu de ce chaos, et finit par désespérer de cette science. Bouterweck, Ficker, Heydenreich, Pœster, Kœnig, Tœlken, Griepenkel, Schlegel, etc, n'en continuent pas moins leurs travaux d'esthétique, mais en la jetant de plus en plus dans le domaine de l'histoire, et s'éloignant des régions où Baumgarten s'est perdu. Ce puissant dialecticien avait défini d'abord l'esthétique : *ars cognitionis sensitivæ*; mais nous n'avons nulle connaissance abstraite du beau, il ne nous est connu comme forme que d'une manière concrète, c'est-à-dire par les ouvrages de la nature. C'était donc se placer dans le vague. Baumgarten, pour s'en tirer, explique sa première définition par cette seconde : *ars pulchrè cogitandi*. Or, l'esthétique, en suivant cette nouvelle voie, s'envola dans les régions de l'idéal et perdit la terre de vue. C'est qu'en effet il est aussi impossible de fixer les lois irrévocables du beau par rapport à l'homme qu'il le serait d'immobiliser l'esprit humain. Des théories *à priori* sur l'art, qui est une chose essentiellement expérimentale et progressive, ne peuvent être que fausses.

La révélation précède tout culte qui renferme en lui un principe quelconque de vie. Pour l'art, l'inspiration intime précède de même toute exécution, elle

travaille sans système; les yeux en apparence bandés, et la foi à sa propre activité est son seul guide. Prétendre fixer les règles, par lesquelles il faut qu'elle procède, serait envahir sur la liberté du génie; ce serait comme si une académie voulait créer une religion.

Aussi les théories sur l'art ne viennent-elles que long-temps après la période créatrice, formuler les principes imposés par les monumens déjà existans; elles n'ont d'autre droit que de les juger d'après les motifs qu'ils ont eux-mêmes choisis, et de discerner quels faits dans ces motifs troublent ou produisent l'harmonie : mais nul ne peut fixer comment le beau s'engendre; il est un fait divin, comme le vrai. Le protestantisme seul pouvait en venir jusqu'à espérer de créer l'esthétique dans le sens radical du mot, c'est-à-dire élevée au dessus de la critique historique. Aujourd'hui cette guerre gigantesque s'est assoupie; le génie des théories s'éteint de plus en plus, même dans sa chère patrie allemande. On reconnait que la pierre de touche pour la théorie de chaque art est sa propre histoire. Ainsi l'on retourne de toutes parts à la tradition, c'est-à-dire en définitive au catholicisme.

Mais cet esprit critique ou *conservateur* ne vient également que quand l'arbre planté, à l'insu de l'homme, par le Verbe d'en haut, a grandi sous l'œil du père commun, et que son souffle a passé pour abattre en quelque sorte les fruits mûrs. Alors chargé de préparer une moisson nouvelle, paraît l'âge qu'on appelle *critique;* il émonde les branches luxuriantes, afin de prévenir l'épuisement de l'arbre sacré, et d'empêcher qu'il ne se dessèche. Or, aussi bien que l'art lui-même, la critique est subordonnée à la croyance religieuse. C'est pourquoi les principes qui dirigeaient l'art grec et ceux qui président à l'art moderne ne peuvent avoir entre eux plus de rapports que n'en ont le Paganisme et le Christianisme. Même dans ces deux grandes époques du monde il est clair que l'Orient et la Grèce, le moyen âge et les temps nouveaux travaillèrent dans des principes différens qui, bien que déduits logiquement les uns des autres, ne se ressemblent pas plus que les prémisses d'un syllogisme ne ressemblent à la conclusion.

Chaque époque organique a donc eu son style et sa théorie spéciale, plus ou moins claire et mathématique, plus ou moins poétique et inspirée, c'est-à-dire, plus ou moins remplie de la parole de vérité.

L'art oriental, enfant dans les langes, captif d'une imagination ténébreuse, n'a pu atteindre qu'une personnalité muette et sans caractère, une forme conventionnelle, symbolique. Rarement cet art se propose l'imitation de la nature, mais seulement l'hiéroglyphe ou écriture de l'idée. L'artiste n'est encore qu'un ouvrier, un scribe national ou privé, répétant les traits qu'il apprit à tracer. Les Grecs libres viennent enfin, et mettent le beau idéal ou la caractéristique à la place de l'hiéroglyphe. C'est une théorie toute nouvelle, par laquelle l'artiste est, pour la première fois, livré en partie à sa propre inspiration. Le symbolisme touche à sa fin. Mais cette caractéristique de chacune des forces ou des qualités de l'être, objet de l'idéal hellénique, ne saisit encore que l'ensemble moral de l'individu, de même que l'ensemble de sa forme. Il prend dans le portrait naturel ce qui est essentiel, et, pour le mieux faire ressortir, laisse le reste; comme Homère qui, afin de grandir ses héros, les présente surmontant de toute la tête les simples guerriers, qui roulent, ainsi que des flots obscurs, autour d'orgueilleux rochers.

La personnalité humaine et la ressemblance du portrait ne deviennent complètes que par le Christianisme. C'est lui qui rend enfin à l'homme réhabilité sa domination sur la nature, dont il ressaisit toutes les branches. L'art ne se propose plus le beau seulement, mais le vrai; tout ce qui a vie est appelé à jouer son rôle dans le grand drame chrétien. Il n'y a plus d'idéal, plus de style préfixé et inviolable; à leur place règne la liberté. Les types historiques seuls restent obligatoires, parce qu'ils sont vrais. Ainsi l'esprit humain a centuplé de puissance dans les arts d'imitation.

La même marche se dévoile dans l'architecture, bien que cet art semble devoir conserver à jamais son principe d'i-

mitation abstraite et non réelle de la nature : car chaque fois qu'il s'est absorbé dans elle, il n'a donné pour résultat que l'inertie : témoins ces montagnes creusées de l'Indostan, immenses et informes blocs architectoniques. Il semblait que l'architecture primitive fût comme un de ces arbres du Gange, qui, retombant incessamment sur eux-mêmes, transforment leurs branches en racines, et prolongent en tous sens autour de leurs troncs des labyrinthes de berceaux irréguliers; il fallait que les Grecs vinssent soumettre toute cette végétation grandiose, mais bizarre, à l'exactitude du compas, et créer l'harmonie par la rigueur logique. A cette architecture en quelque sorte mutilée, mais mélodieuse, d'Athènes, les chrétiens viennent rendre la liberté, l'imagination, le domaine entier de la nature, sans pour cela lui ôter l'harmonie. La théorie du beau architectural comme du beau dans la sculpture, subit par les Grecs une seconde transformation, puis une troisième par le Christianisme. Il n'y a donc de théories possibles que celles que l'histoire impose.

Aucune nationalité complète dans l'histoire n'a manqué d'art pas plus que de poésie. Le beau idéal existe partout où une pensée quelconque, belle et grande, arrive à l'âme par l'intermédiaire d'une forme. Car le beau idéal est ce qui fait frissonner d'amour et de respect, en nous révélant dans un objet visible la présence et le contact du divin. Ainsi la religion est la source première et le culte la forme la plus générale du beau. La vie profane ou extérieure n'atteint le beau, qu'en tant qu'elle devient le reflet libre et mobile de l'éternel repos divin. La symbolique religieuse, ou l'ensemble des formules plastiques de la croyance d'un peuple est donc la première base de ses arts. Après elle vient la poésie; Calidasa, les Hermès d'Egypte, Homère, Virgile, le Dante ont inspiré, chacun sur un point du globe, des milliers de monumens de peinture et de statuaire. Le Dante a créé plus de merveilles qu'Homère lui-même; il a inspiré tout l'art italique du moyen âge. Mais la poésie de l'image pensée, si l'on nous permet cette expression, et la poésie de l'image sentie par les yeux, sont deux choses bien différentes. L'une possède toute la force du Verbe, et vole à l'âme directement, l'autre est muette (*muta poesis*), et faute d'ailes est obligée de rester sur la terre.

La troisième base de l'art est l'histoire universelle et nationale. Ceci est déjà pour les besoins nouveaux de la personnalité moderne, et de l'art chrétien, beaucoup plus profondément entré dans l'humanité que l'art antique. On cite, il est vrai, les Athéniens qui avaient déjà fait peindre sur les murs du portique, leurs combats et leurs triomphes, comme firent plus tard les papes au Vatican, les Vénitiens et les Génois au palais de leurs doges, les Padouans, les Florentins, et toutes les républiques des temps féodaux dans leurs hôtels-de-ville. Mais l'entreprise des Athéniens resta une exception contre laquelle protestent les faits généraux de l'humanité antique. Elle tenait encore trop aux symboles, pour trouver du charme à l'histoire pure, sans mélange de mythologie.

Par cette raison aussi la peinture, art beaucoup plus réaliste que la statuaire, n'atteignit point un large développement ni une grande puissance d'effets populaires. La sculpture, moins vivante, est plus appropriée à l'expression des symboles religieux; elle tend à immobiliser la pensée, à fixer l'homme dans ce qui est accompli; aussi fut-elle de tout temps appelée de préférence à décorer les monumens des morts. La statue tient davantage du repos des décédés; le portrait peint rappelle au contraire l'activité de l'homme vivant. C'est pourquoi les grands événemens du présent et de l'histoire trouvent sous le pinceau leur expression la plus naturelle; il est le véhicule des désirs et des pensées qui germent pour l'avenir; il est dans l'art l'organe rénovateur.

Mais le Christianisme, qui est la rénovation complète, pourra seul dégager la peinture de l'esclavage du symbole où la retenait le Paganisme, et la séparer de la sculpture dont elle n'était qu'une branche chez les Grecs, ainsi que, dans le monde oriental, la statuaire elle-même n'avait été qu'une dépendance, et comme une excroissance informe de l'architecture.

Ce cours se partagera donc naturellement en deux grandes parties : l'art oriental et l'art grec-romain. Nous n'avons point la prétention d'offrir ici une *histoire* proprement dite de l'art chez les anciens ; trop de choses nous manquent encore pour oser embrasser un aussi vaste cadre. Nous nous bornerons à mêler nos observations propres en petit nombre aux analyses critiques des grands ouvrages italiens, anglais et allemands sur ces matières, qui n'ont pas encore été traduits dans notre langue, et que la majorité du public français ne connaît pas. Ainsi, dans tous les cas, ce sera rendre un service à notre littérature. Nous citerons constamment nos autorités.

II.

Origine de l'Art antique.

C'est évidemment dans les hiéroglyphes qu'il faut aller chercher l'origine de l'art ; car l'hiéroglyphe lui-même, comme les peintures et les statues, n'est à son origine qu'une imitation grossière de la nature. Toute la science humaine découle de cette écriture mystérieuse du monde primitif. Son étude est donc bien importante, et l'on ne peut raisonnablement espérer d'arriver à une véritable philosophie de l'histoire, que quand les hiéroglyphes auront été déchiffrés. Trois grands peuples se sont disputé l'honneur d'avoir trouvé les premiers la clef pour les lire. A Champollion, dont s'enorgueillissait la France, les Anglais opposaient le docteur Young, auteur du travail intitulé : *Account of some recent discoveries in hierogl. litter.* (Londres, 1823). De leur côté, les Allemands présentent le célèbre Spohn, qui, dans ses précieux Mémoires, avait déjà posé des principes solides pour expliquer ces énigmes ; puis son savant élève Seyffarth, actuellement professeur à Leipzig, qui, dans son grand ouvrage *Rudimenta hieroglyphices* (Lips., 1826), a atteint des résultats nouveaux, plus avancés sur certains points que ceux de Champollion. Et enfin, M. Kopp, dont la vaste érudition dans ses *Schriften der vorzeit* (Mannheim, 1819), embrasse l'universalité des hiéroglyphes primitifs. Nous nous appuierons surtout de ces deux derniers auteurs moins connus du public français. Mais avant tout, caractérisons, d'après l'écrivain à qui l'on ne conteste plus la gloire d'avoir ouvert ce champ immense de recherches, caractérisons, dis-je, d'après M. Champollion, cette première écriture du genre humain.

« Les textes hiéroglyphiques offrent l'image de toutes les classes d'êtres que renferme la création. On y reconnaît la représentation des divers corps célestes, le soleil, la lune, les étoiles, le ciel, l'homme à tout âge, de tout sexe, de tout rang, dans toutes les positions que son corps est susceptible de prendre, soit dans l'action, soit dans le repos ; ailleurs, les divers membres qui le composent isolément reproduits ; les quadrupèdes, soit domestiques, tels que le bœuf, la vache, le veau, le bélier, le cheval, le porc, le chameau ; soit sauvages, tels que le lion, la panthère, le chacal, le rhinocéros... le lièvre... Une foule d'oiseaux... de reptiles... de poissons... d'insectes... de végétaux, de fleurs, de fruits... d'instrumens... armes... chaussures, coiffures, meubles, ustensiles... Outre cela, un nombre assez considérable de formes géométriques est admis parmi les élémens de l'écriture sacrée. Les lignes droites, courbes ou brisées, des angles, des triangles, des quadrilatères, des parallélogrammes, des cercles, des sphères ; des polygones y sont fréquemment reproduits... L'imagination vient à son tour créer des êtres fantastiques, des corps humains unis aux têtes de divers animaux, des serpens, des vases même montés sur des jambes d'homme... Tous ces signes se trouvent constamment mêlés ensemble, et une inscription hiéroglyphique présente l'aspect d'un véritable chaos. Rien n'est à sa place ; tout manque de rapports. Les objets les plus opposés dans la nature se trouvent en contact immédiat, et produisent des alliances monstrueuses. Cependant, des règles invariables, des combinaisons méditées ; une marche systématique dirige... ces tableaux si désordonnés... »

Le père Kircher dans son *Œdipus*, ouvrage colossal pour le temps, malgré les erreurs dont il est plein, avait le pre-

mier tenté de lire les hiéroglyphes des obélisques de Rome. Le mauvais succès de ses efforts avait dégoûté les savans ; l'Europe renonçait presque à jamais rien savoir sur ces littératures et ces arts anté-historiques, lorsque les Français de l'expédition d'Egypte découvrirent, sur la fameuse pierre de Rosette, un texte hiéroglyphique, accompagné de sa traduction grecque. On put alors s'élever du connu à l'inconnu. Il en résulta le premier ouvrage de Champollion, ou *l'Egypte sous les Pharaons* ; puis, sa *Lettre à M. Dacier*, *relative à l'Alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, qui constata l'existence d'une classe nombreuse de signes graphiques primitifs, destinés à rendre les sons humains (φωναί), et qui ne sont nullement idéographiques ou symboliques, mais absolument arbitraires. Et enfin parut son grand travail : *Précis du Système hiéroglyphique*, et qui fut la première grammaire des hiéroglyphes. Ce livre distingue, comme avait déjà fait saint Clément d'Alexandrie, trois genres d'écriture : la démotique ou épistolographique, écriture du peuple, usitée pour les besoins communs de la vie ; l'hiératique, écriture sacerdotale, usitée dans les livres ou papyrus ; et l'hiéroglyphique, écriture monumentale, ou sculptée sur les frises et les façades des temples, et dont les deux premières ne sont que le reflet et l'abrégé en quelque sorte tachygraphique. Ces hiéroglyphes, proprement dits, exécutés en plein dessin, et nécessitant pour être écrits une main habile et spéciale, celle des artistes scribes, chargés de sculpter les monumens publics, ne pouvaient être pour le peuple un langage secret, puisqu'ils étaient la source d'où il tirait sa propre écriture cursive ou démotique. Cependant, on a cru distinguer dans cette dernière des tournures et des formes qui témoigneraient d'une origine primitivement distincte de l'hiéroglyphe sacerdotal et dominant. D'où il suivrait que la caste du peuple et celle des prêtres auraient été deux races d'hommes primitivement séparées, et dont l'une plus civilisée aurait subjugué l'autre, triste histoire qui se répète sans aucune exception au berceau de toutes les nations, et dont le Christianisme seul peut par sa lente action éteindre les conséquences.

Mais ces trois écritures, purement symboliques, auraient éternellement tourné dans un cercle vicieux, sans pouvoir atteindre à l'expression de la pensée pure, si l'écriture phonétique ou des sons n'était venue à leur secours, et ne leur avait apporté un alphabet déjà tout formé. Presque dans chaque symbole le signe phonétique descend comme l'âme dans son corps. Comment put s'accomplir ce grand hymen ? L'histoire n'en a point gardé le souvenir. Seulement, loin que l'esprit humain ait procédé de l'image à la parole, des sens à l'esprit, de l'abrutissement à la philosophie et à la religion, ces monumens prouvent, suivant Champollion, que l'alphabet phonétique ou des sons et des lettres est le germe de l'écriture hiéroglyphique ; et Seyffarth, allant plus loin, établit que les Egyptiens durent avoir les lettres avant d'inventer leurs symboles hiératiques ; et ce n'est, dit-il, que quand ils voulurent écrire cet alphabet plus élégamment et d'une manière qui frappât les sens, qu'ils arrivèrent peu à peu à l'hiéroglyphe, pure calligraphie hiéro-grammatique. Les hiéroglyphes seraient donc des symboles, non pas déduits, mais déviés, d'une écriture alphabétique antérieure, contemporaine d'une religion primitive ou révélée, qui aurait été refoulée par les faux prophètes, fondateurs des cultes idolâtriques, avides de satisfaire les sens de l'homme afin de mieux l'asservir, et dont l'acte le plus décisif dut être de retirer l'alphabet de l'usage populaire, pour y substituer des milliers d'images ou symboles muets, qui, ne parlant qu'aux yeux, firent rentrer dans les ténèbres de l'initiation la science universelle.

Un signe, pure image de la chose signifiée, devenant tout-à-coup l'écriture même de son nom, ou un hiéroglyphe passant à l'état phonétique, serait une chose impossible, si l'alphabet des sons n'avait précédé et appris à écrire le nom des choses. C'est ce qui a fait dire à Champollion, dans son *Précis du système des hiéroglyphes* : « On a cru que l'écriture alphabétique a pu naître de l'écriture représentative pure. Mais, comment concevoir qu'une écriture qui n'a

aucune sorte de rapport direct avec la langue, qui peint les objets et non les mots, ait pu produire un système de peinture des sons ? Toute écriture seulement représentative, quelque parfaite qu'on la suppose, n'exprimera jamais analytiquement la proposition la plus simple ; elle ne saurait l'exprimer qu'en masse. Elle n'est point susceptible de suggérer l'idée d'un système de signes propres à noter les uns après les autres les élémens de chacun des mots. »

Il est clair que l'alphabet primitif, disparu peut-être lors de la dispersion des peuples et des premières émigrations militaires ou conquérantes, avait dû précéder ces informes essais. Les signes phonétiques, image d'objets matériels, ne furent que la transformation de signes préexistans ou de lettres déjà formulées. Aussi l'Egypte attribue-t-elle au révélateur divin de toutes ses sciences, à Thoth ou à Hermès, l'invention des seize lettres primitives de l'alphabet, découvertes, suivant les Grecs, par Cadmus.

Ces seize caractères, a, b, g, d, e, i, k, l, m, n, o, p, r, s, t, u, les seuls dont on ne puisse attribuer l'origine à aucun personnage historique, renferment tellement tous les sons articulables par la bouche humaine, que les huit autres lettres adjointes à ces premières par Simonide et Palamède en Grèce, et toutes les variantes innombrables des alphabets des autres peuples n'en sont que des nuances, des émanations, ainsi que le prouve M. Letronne.

Il n'y a qu'une inspiration divine illuminant l'esprit humain, sans qu'on puisse en rien l'expliquer par les lois naturelles de l'intelligence, qui ait pu produire dès l'origine une aussi profonde synthèse. C'est donc à tort qu'un des plus grands orientalistes allemands, M. Kopp, a lancé contre ceux qui prétendent que l'alphabet ne peut sortir de l'hiéroglyphe, son beau mémoire : l'*Ecriture issue des images* (Schrist ans bild). On ne peut nier, après l'avoir lu, que tous les alphabets actuellement existans, grec, hébraïque, phénicien, syriaque, chaldéen, arabe, tunique, ne soient sortis par une lente corruption des images et des symboles. Mais ces derniers n'étaient eux-mêmes que le débris d'un grand naufrage de science anté-diluvienne, dont ils avaient su retirer l'alphabet. On conçoit que ce fondement de l'esprit humain, une fois perdu par la chute de l'homme dans la sensualité ou l'oubli de l'intelligence, ce fut aux arts à le reconquérir, en spiritualisant de plus en plus leurs formules ; et chaque pas qu'on leur voit faire dans cette nouvelle route, doit être considéré comme un progrès, jusqu'à ce que l'écriture soit recouvrée. Ainsi, toute littérature se dégage de l'art hiéroglyphique, premier essai de reconstruction de la pyramide écroulée de la science.

Avant Kopp, Champollion avait déjà trouvé de très grands rapports entre l'alphabet figuratif des Egyptiens et l'alphabet hébreu. Poursuivant cette idée, un savant prussien, Sickler, a fait sur cette question un précieux travail, qui mériterait d'être plus connu chez nous. Son livre, en deux parties, est intitulé : *Die heilige priester sprache der Egyptier alsein dem semitischen sprachstamme nahrerwandter dialekt, ans historischen monumenten erwiesen.* 1822 et 24.

Nons donnerons ici quelques exemples de ces symboles employés, par corruption, comme lettres alphabétiques :

L'aigle ou l'ibis d'Hermès, révélateur des seize caractères primitifs, ou bien un bras étendu, figure l'A.

Un œil avec son sourcil l'E.

Deux plumes ou feuilles l'I.

Une chouette (nycticorax) l'U.

Un vase ou cassolette le B.

Une flûte le C.

Une hache ou un triangle le K.

Un lion couché la lettre L.

Une ligne brisée l'N.

Un carré le P.

Une bouche ouverte l'R.

Une ligne droite, recourbée par en haut, l'S.

Une main le T.

Sur ces diverses interprétations, les orientalistes paraissent maintenant d'accord. En outre, chaque dieu avait son emblème ou son nom, rendu par une figure d'animal, qui devenait ainsi phonétique. Le scarabée signifiait le soleil ; le bœuf, le bouc, le serpent, etc., étaient autant de noms de divinités particulières. Cette première déviation servait de passage à une autre série d'hié-

roglyphes, composés de groupes à la manière chinoise, et où chaque forme complète exprimait une idée entière. L'épervier était l'âme humaine, l'idée d'un espace fixe ou d'un lieu étroit rendu par une chouette, celle de mère par un vautour, celle de fils par une oie ou par une ligne perpendiculaire, tandis que l'idée de roi s'exprime souvent par un aspic ou serpent qui s'alonge en ligne horizontale. Mais beaucoup d'autres signes avaient évidemment leur origine hors de l'image : c'est ce dont on se convainc pleinement par l'examen des tables, où M. Seyffarth compare les lettres phéniciennes, c'est-à-dire, l'alphabet déjà presque tout rationnel, attribué à Cadmus, avec les lettres démotiques, hiératiques, hiéroglyphiques, et enfin avec les anaglyphes, qui sont l'image la plus développée, la plus naturelle de l'objet. Un grand nombre de caractères y sont clairement isolés, et ne peuvent se déduire du symbole ou figure de la chose signifiée ; et ils se répètent si souvent, qu'on peut, sans manquer à l'esprit critique, les regarder comme point de départ, comme fondement des hiéroglyphes primitifs chez ces peuples.

Il est vrai que le système hiéroglyphique égyptien semble déjà bien plus parfait que celui des Chinois. Quoique cette écriture ne soit pas encore syllabique, les diverses inflexions du signe en changent déjà le sens et expriment les modifications de la parole. La main fait successivement, d'après Champollion, *t* seul dans Trajanos, *tô* dans Autocrator, *ti* dans Tiberios. Le carré fait *p* seul dans Ptolémée, *pi* et *phi* dans Philippe. Le vase à parfums fait *n* dans Antoneinos, *ne* dans Néron, *no* dans Trajanos. La bouche ouverte, signe de l'*r* simple, signifie *ra* dans Autocrator, *rio* dans Tiberios, *ro* dans Kaisaros, *re* dans Bérénice.

Ces lettres en même temps figuratives et phonétiques ou expressives du son, varient donc dans le cours du texte, sous forme de déclinaison.

Bien différente se déroule l'écriture chinoise, composée de caractères primitifs et de caractères dérivés ; les uns, images simples et grossières des objets physiques ; les autres combinés pour former des images complexes, expression d'une nouvelle élaboration d'idées.

Au contraire, les caractères simples ne se combinent point entre eux chez les Egyptiens ; ils restent eux-mêmes, mais se déclinent en quelque sorte, et varient leur position comme un verbe en se conjuguant varie ses finales, pour rendre les différens modes de l'être. Aussi Champollion n'a-t-il trouvé en Egypte que 864 signes élémentaires ou radicalement différens. Remusat nous en montre un bien plus grand nombre en Chine.

Les mots de la langue chinoise sont « très courts, dit ce dernier, ou même monosyllabiques, commençant par une articulation et finissant par des voyelles ou des diphthongues pures ou nasales... Cette langue se compose de 450 syllabes, qui sont portées à 1203 par la variation des accens, et servent de prononciation à plusieurs milliers de caractères. »

Ainsi, les quelques centaines de mots élémentaires ou syllabes dont se compose cette langue, ayant été fixés par des signes symboliques, les Chinois firent abstraction de leur signification réelle, pour les marier ensemble comme simples signes phonétiques, et en faire sortir des caractères mixtes, expression d'idées nouvelles et de mots nouveaux dont cette *écriture syllabique* indiquait par elle-même la prononciation. « Ces caractères mixtes, dit l'auteur que nous venons de citer, dans ses *Elémens de grammaire chinoise*, sont moitié représentatifs et moitié syllabiques. L'une de leurs parties, qui est l'image, détermine le sens et fixe le genre ; l'autre, qui est un groupe de traits devenus insignifians, indique le son et caractérise l'espèce.... » « Ces caractères font au moins la moitié de la langue chinoise écrite. »

La langue d'Egypte, au contraire, quoique également monosyllabique à son origine, ne finissait point ses mots par des voyelles et diphthongues pures ou nasales. « Leurs monosyllabes primitifs, dit Champollion, étant infiniment plus nombreux que les syllabes chinoises, les Egyptiens ne purent songer à inventer un signe phonétique particulier pour chacun de leurs mots monosyllabiques : il dut leur être plus facile d'en analyser

les articulations et les voyelles, et de créer par là, avec le temps, une écriture phonétique alphabétique, d'où il suit qu'ils ont beaucoup moins d'hiéroglyphes purement matériels que les Chinois. »

Mais dans l'un et l'autre empire on voit ce vaste système, exprimant à la fois, par un même signe, l'idée, l'image et le son, envelopper inexorablement de son réseau toute la science humaine comme tous les arts d'imitation. « La sculpture et la peinture, dit M. Letronne dans ses considérations historiques sur l'état des arts d'Egypte, ne furent plus qu'un langage, dont la grammaire et le dictionnaire furent fixés sans retour. De là vient que certains bas-reliefs paraissent n'être que des hiéroglyphes en grand. »... « L'énorme colosse, ajoute Champollion, comme la plus petite amulette, étaient les signes fixes d'une idée... L'art ne fut qu'un moyen de peindre la pensée. Le plus mince ornement de l'architecture égyptienne se rapporte directement à l'idée qui motiva la construction de l'édifice entier. Dessin, sculpture, peinture... venaient se confondre dans un seul art... celui de l'écriture. Les temples, comme leur nom égyptien l'indique, n'étaient que de grands et magnifiques *caractères*, représentatifs des demeures célestes. »

Les hiéroglyphes de Thèbes et de Memphis se présentent le plus souvent écrits en creux avec un instrument aigu sur les marbres sacrés ; quelquefois les entailles sont remplies de mastic ou d'émail colorié. Cette sculpture anaglyphique semble avoir dû être partout la sculpture primitive, car elle est la plus facile et la plus simple ; et par un curieux rapprochement, c'est aussi celle que les premiers Chrétiens employaient aux catacombes, pour figurer leurs idées, dont une partie également avec des hiéroglyphes : ayant à créer un nouveau monde, on les voit en tout procéder comme les premiers hommes.

Mais il faut bien distinguer les anaglyphes ou bas-reliefs historico-religieux, gravés en creux sur les murs égyptiens, et les légendes ou inscriptions hiéroglyphiques qui les surmontent presque toujours, deux choses qu'on avait confondues long-temps. De cette manière, l'écriture se dégageait peu à peu de l'art avec lequel elle n'avait fait d'abord qu'une seule et même chose. Mais pour que l'esprit humain sorte de l'enfance, il faut nécessairement que ces deux branches de la science deviennent distinctes. La conquête de l'art, en tant que séparé de l'écriture, fut donc le dernier progrès du monde primitif ou anté-historique. En effet, fût-elle dessinée par Raphaël et coloriée par Rembrandt, une peinture ne dira jamais les noms des héros qu'elle célèbre, l'époque ou la durée de l'action : il fallait néanmoins en venir à savoir dire ces choses par le pinceau, puisqu'il était encore la seule plume. L'art fut donc dénaturé par les Egyptiens, et la moitié de sa puissance d'expression s'absorba dans l'écriture. Cependant, les tableaux séparés du texte prouvent qu'ils cherchaient à l'en tirer. Les peintures mexicaines sont bien différentes : on voit que ces peuples n'ont pas même encore atteint l'écriture hiéroglyphique, mais ils y aspirent de toutes leurs forces ; et quelque grossiers que leurs essais nous paraissent, il est certain qu'ils sont déjà, non comme exécution, mais comme langage, beaucoup plus que de simples tableaux. Les essais correspondans de l'*écriture peinte* des Egyptiens ont disparu. Leurs hiéroglyphes sont mûrs ; ils ne se développent plus. Le 19e siècle avant l'ère chrétienne nous les montre déjà comme séparés de la peinture et de la sculpture proprement dites, avec lesquelles ils restent confondus chez les peuples tout-à-fait enfans.

Mais peindre et écrire n'en demeurent pas moins synonymes. La sculpture ne pouvait rendre qu'un cercle borné de sentimens. Au secours de son indigence était appelé le pinceau, dont la suprématie sur tous les arts se déclarait déjà, au point qu'il désignait l'art par excellence, l'écriture. Cependant, ce fait même prouvait que chez ce peuple l'art véritable n'était pas encore né, car il ne commence dans l'histoire des nations qu'au moment où l'individualité humaine se trouve assez forte pour agir par elle-même, c'est-à-dire, au point où l'ordre de conception et de liberté peut se détacher sans péril de l'ordre de foi. Alors,

l'écriture demeure la forme sainte de la pensée, et l'art qui s'en sépare s'élance mobile vers toutes les variétés du beau. Mais plus sa liberté continue à rester gênée dans cette action, moins l'art se développe, plus il reste asservi à l'hiéroglyphe : c'est ce que nous prouvera l'art oriental. Néanmoins, tant que l'humanité ne sera pas chrétienne, c'est-à-dire, affranchie de l'esclavage des sens ou des idoles, l'ordre général, et non l'individualisme, demeure le fondement social ; de même dans l'art le principe du progrès reste l'obéissance au canon et à la règle, hors desquelles le génie individuel trop faible ne peut rencontrer que le faux.

CYPRIEN ROBERT.

COURS SUR LA MUSIQUE

RELIGIEUSE ET PROFANE.

SUITE DE L'INTRODUCTION.

Depuis quelques années l'on parle et l'on écrit beaucoup sur la musique. Que l'étourderie, l'irréflexion, la légèreté dont on fait preuve chaque jour en traitant des questions d'une importance plus réelle et plus directe, se fassent sentir dans ce que l'on publie généralement sur un art dont très peu de personnes connaissent les principes, dont un plus petit nombre encore sait l'histoire, et dont la théorie, autant que l'expression vague, est le résultat de lois mystérieuses qui se dérobent aux investigations des plus habiles; c'est ce qui ne doit point surprendre à une époque où l'on pense, pour ainsi dire, tout haut ; où la presse semble n'avoir d'autre destination que de reproduire instantanément le besoin du jour et du moment, et n'a guère plus de consistance que les sons de la voix qui se perdent aussitôt après leur émission. Mais, ce que l'on ne peut s'empêcher de remarquer, c'est qu'au milieu de tant de jugemens partiels et contradictoires, d'opinions isolées et dissidentes, un sentiment commun, universel, se fait jour et grandit constamment, en groupant et attirant à lui les avis les plus divergens. Tous les esprits s'accordent aujourd'hui à considérer la musique, non plus comme un art de simple agrément, de distraction et de délassement, borné au cercle étroit de la vie individuelle, mais comme réclamé par les besoins du siècle pour être au service d'une pensée religieuse et sociale, et devant se mettre en harmonie avec les lois générales de l'humanité.

« Un fait ne doit avoir d'importance « réelle aux yeux de l'observateur qu'autant qu'il est revêtu ou qu'il tend à se « revêtir d'un certain caractère d'universalité. Or, il est constant que l'idée « ancienne qui faisait de l'art musical « un élément civilisateur et moralisateur, et l'un des premiers objets de la « législation, domine aujourd'hui une « foule d'esprits et pénètre dans les « masses. Nous pourrions citer, en témoignage de cette nouvelle et heureuse tendance, divers articles des « journaux quotidiens, témoignage émané d'écrivains qui, la plupart, n'ont « pas la prétention de traiter de la musique en hommes spéciaux, et, partant, « témoignage d'un grand prix à nos yeux. « L'idée dont nous parlons se retrouve « dans le plus grand nombre des feuilletons sur la musique écrits par des littérateurs... *L'époque de l'influence de la « musique sur la civilisation nous presse, « et on ne saurait trop tôt l'appeler.* C'est « M. A. Delrieu qui a écrit ces paroles [1], « et nous croyons qu'elles répondent, « ainsi que tout ce que son article renferme de vrai, à un besoin généralement senti. D'ailleurs, de grandes tentatives sont là, fécondes pour l'avenir, « quand bien même elles ne pourraient « se réaliser dans le présent, qui prouvent bien que notre musique ne possède pas moins que l'ancienne cette « vertu et cette puissance à raison desquelles les législateurs en avaient fait « le lien de l'unité sociale. Ainsi en « juge maintenant l'instinct des populations, et, à une époque où l'association est une des premières néces-

[1] Voir le feuilleton du *Temps* du 3 décembre 1835.

« sités politiques, les nations com-« prendront bien vite le parti qu'elles « pourraient tirer d'institutions de chant « fondées pour les ouvriers de toutes les « classes, les femmes et les enfans. C'est « alors que nous dirions avec M. Delrieu « que *l'émeute ne serait plus qu'un con-« cert*[1]. »

Cette vertu et cette puissance de la musique ont conduit plusieurs esprits sérieux à la recherche de théories qui, appliquées à des corporations, à des communautés, aux garnisons militaires, etc., tendraient à présenter cet art comme un moyen de prosélytisme et pouvant exercer une vaste action morale. Choron, si habile à justifier par la pratique ce qu'il ne pouvait d'abord faire admettre à l'état de théorie, avait montré que cette pensée pouvait être féconde en résultats; et, quoi qu'il en soit, on peut affirmer qu'elle se réalisera tôt ou tard. Eh bien! c'est là précisément l'idée chrétienne, l'idée de saint Paul: *Docentes et commonentes vosmetipsos in psalmis et in hymnis et canticis spiritualibus*[2]? Dégagez cette maxime de son sens spirituel et fondamental, la signification des expressions *docentes et commonentes* reste toujours vraie par rapport à la musique: « Instruisez-vous et exhortez-vous mu-« tuellement par vos concerts. »

« Mais, continue l'auteur de l'article « cité plus haut, il est encore un autre ob-« jet vers lequel l'opinion se dirige non « moins unanimement, c'est la réforma-« tion de la musique religieuse actuelle, « ou, pour mieux dire, le retour au vé-« ritable style sacré de l'école romaine, « à la tête de laquelle brille Palestrina. « En rendant compte de la cérémonie « funèbre qui eut lieu aux Invalides pour « les obsèques de Bellini, et à l'occasion « desquelles on exécuta plusieurs mor-« ceaux des opéras de ce compositeur « arrangés sur des paroles sacrées, le « *Journal de Paris* disait: *Il faudra re-« venir à cette musique* (la musique d'é-« glise), *et peut-être le temps n'est-il pas « éloigné où elle retrouvera sa gloire et « sa puissance*[3]. »

[1] *Gazette Musicale* du 20 décembre 1835.

[2] *Ad Coloss.* 3.

[3] *Journal de Paris* du 2 ou 3 octobre 1835; et *Gazette Musicale* du 20 décembre 1835.

Mais sait-on ce qui a surtout déterminé ce retour de l'opinion vers le style *alla capella?* le voici: c'est la morgue et le pédantisme avec lesquels les professeurs et les conservatoires se sont obstinés pendant quinze et vingt ans à présenter au public les messes de plusieurs compositeurs, et notamment celles de M. Chérubini, comme les chefs-d'œuvre, le *nec plus ultrà* de l'inspiration religieuse. Le bon sens et le jugement des masses ont fini par faire justice de ce mensonge, et la réaction est trop générale aujourd'hui pour que l'on puisse la combattre avec quelque chance de succès. Il y a plus, les professeurs eux-mêmes ont subi l'influence du sentiment général, et ceux, au dire desquels les messes de M. Chérubini étaient une *transformation entière de la musique religieuse, et la seule musique sacrée conforme aux besoins actuels des esprits*, déclarent aujourd'hui de la manière la plus absolue que « Pa-« lestrina avait mieux compris qu'aucun « autre le style convenable pour l'Église, « et l'avait porté à sa perfection; qu'a-« près lui, on a fait de belles choses d'un « autre genre, mais où il y a moins de « solennité, de dévotion et de conve-« nance[1]; » et qu'enfin, « *quoi qu'on « fasse, on ne donnera jamais un carac-« tère véritablement religieux à la mu-« sique, sans la tonalité austère et sans « l'harmonie consonnante du plain-« chant*[2]. »

Nous savons bien que les messes et les motets de Haydn; les messes, les motets, le *Requiem* et l'*Ave verum* de Mozart; les messes de Beethoven et le fameux *Stabat* de Pergolèse sont écrits dans le même système. Mais la plupart de ces ouvrages, quoique dignes de leurs auteurs, sous le rapport du style et de la composition, sont loin de produire le même effet que leurs autres productions. Quant au *Stabat* de Pergolèse, ce morceau que l'on considère généralement comme le type consacré de toute musique d'église, voici ce qu'en dit un savant homme, dont les partisans les plus ardens des doctrines scholastiques, ne récuse-

[1] *Résumé philos. de l'hist. de la musique*, p. CCXX.

[2] *Ibid.* p. LIII.

ront pas le témoignage : « En comparant, « dit le père Martini, cette composition « de Pergolèse avec l'intermède du même « auteur, intitulé *la Servante Maîtresse*, « on découvre qu'elle lui est tout-à-fait « semblable, et, qu'à l'exception d'un « petit nombre de passages, le même caractère se fait remarquer dans les deux « œuvres. Dans l'une et l'autre, ce sont le « même style, les mêmes formules, les « mêmes nuances délicates, la même « grâce d'expression. Et comment une « musique, comme celle de *la Servante* « *Maîtresse*, qui ne peut convenir qu'à « la peinture des côtés plaisans ou ridicules de la vie humaine, pourra-t-elle « se prêter à l'expression convenable des « sentimens de piété, de dévotion et de « componction? Ces sentimens sont trop « opposés entre eux pour que la même « sorte de musique puisse les exprimer « indifféremment [1]. »

La même remarque s'applique au *Requiem* et à l'*Ave verum* de Mozart. Qu'on les confronte avec *Don Juan* ou *les Noces de Figaro*, et l'on verra que c'est le même genre d'expression et d'accent. Nous ne reculons, du reste, devant aucune conséquence de nos principes : il est évident pour nous que ce système, qui a produit de si déplorables résultats et de si scandaleux chefs-d'œuvre, a son germe dans l'école de la fin du seizième siècle. Nous nous prosternons devant tout ce qu'il y a de puissant, de pompeux et de sublime dans les grandes compositions de cette école ; mais nous disons que l'art, à cette époque, a été précipité dans une voie fausse. Ce n'est point ici le lieu de discuter cette question et d'examiner les causes auxquelles on doit attribuer cette déviation de la musique religieuse. Quoi qu'il en soit, le fait dominant est là ; nous sommes encore sous son empire, et nous en voyons chaque jour les tristes conséquences. Or, c'est précisément contre ces conséquences, c'est-à-dire, contre les abus qui résultent de l'introduction de la musique mondaine et dramatique dans les temples, que l'opinion se soulève aujourd'hui avec autant d'énergie que d'unanimité. Elle se prononce de la manière la moins équivoque pour la substitution du style grégorien, de la tonalité ecclésiastique à l'art théâtral moderne, c'est-à-dire, qu'elle arrive instinctivement, mais directement et sans détour, à la question vitale et fondamentale de l'art musical actuel, telle du moins qu'elle est posée par les théoriciens et les critiques.

De même que l'opinion a été transportée sur ce terrain, en vertu de l'impulsion qu'elle a reçue des productions musicales dont nous avons fait connaître plus haut le caractère, de même aussi les théoriciens et les critiques y ont été entraînés à la suite de l'opinion. Nous devons nous borner ici à constater les progrès et l'état de la discussion à laquelle ce mouvement a donné lieu.

Après avoir recueilli les divers témoignages de la presse en faveur de la tendance des esprits vers la musique d'église, l'auteur de l'article déjà cité reprend ainsi : « Nous croyons avoir saisi « la véritable question qui est au fond « de tous ces vœux, question que personne n'a formulée pour en faire l'application à l'état actuel de l'art. Cette « question n'est autre que celle de la « distinction fondamentale et des rapports de la musique sacrée et de la « musique mondaine, à l'égard desquelles on peut établir les mêmes rapports « et la même distinction qui existent, « dans l'ordre social, entre la puissance « spirituelle et la puissance temporelle. « La distinction dont nous parlons a été « reconnue par les théoriciens et les « historiens de la musique ; mais ils se « sont bornés à la constater en fait, « historiquement, et nul n'a songé à « l'établir en droit. De la position nette « de cette question, dont tout le monde « comprend l'importance, découleront, « nous le pensons, l'appréciation exacte « de la situation présente de la musique « et celle des moyens à mettre en œuvre « pour favoriser le travail régénérateur « qui se fait en elle :

« 1° La distinction qui existe entre ce « que nous appelons la musique spirituelle et la musique temporelle, n'est-« elle pas fondée, en fait, sur ce que « chacun de ces deux genres de musique « est régi par un système de tonalité ou

[1] *Saggio fondamentale practico di contrapunto soprà il canto fermo*; Prefaz. p. VIII.

« de modalité qui lui est propre? — 2° « L'un de ces systèmes n'a-t-il pas été « l'objet d'une constitution ecclésiasti- « que, et l'autre n'a-t-il pas été, au « dehors, le fruit spontané de la liberté « de conception? — 3° Existe-t-il ou non « pour les deux systèmes et les deux « genres une limite tellement précise et « invariable, que l'on puisse fixer en « toute certitude le point au-delà duquel « l'un des deux systèmes ou des deux « genres absorberait l'autre? Dans tous « les cas, ces deux systèmes peuvent-ils « jamais se confondre en un seul? — 4° « N'existe-t-il pas enfin un genre mixte, « un style intermédiaire, qui, affecté « spécialement à un grand instrument, « un et collectif tout ensemble, servi- « rait à maintenir l'équilibre, et ferait, « pour ainsi dire, les fonctions de régu- « lateur entre la musique spirituelle et la « musique temporelle? »

Tels sont les points difficiles et graves sur lesquels l'écrivain appelait l'attention des théoriciens et des critiques; et, quant à l'opportunité de cette discussion, elle ne pouvait, ajoutait-il, être douteuse, l'opinion publique l'ayant provoquée elle-même.

Cet appel fut entendu. Peu de temps après l'apparition de l'opéra des *Huguenots,* ouvrage très propre, ainsi que nous l'avons montré, à jeter du jour sur un pareil sujet, un autre écrivain de la *Gazette musicale de Paris* formula dans les termes suivans le programme de ce qu'il appelait une *critique rétrospective* : « La « musique religieuse existe-t-elle encore? « — Peut-elle exister hors des conditions « dans lesquelles les anciens l'avaient « placée? — L'adjonction des instru- « mens aux voix a-t-elle déterminé ses « progrès ou sa décadence? — Y a-t-il « une musique d'ÉGLISE et une musique « RELIGIEUSE?...... — En quoi consiste la « différence de l'art protestant et de l'art « catholique? — N'y a-t-il pas en musi- « que un style à la fois protestant, « catholique, moderne et antique, et « celui-là est-il le seul véritable?[1] » Or, ces diverses questions sur lesquelles, à en croire la *Gazette musicale, l'opinion générale est encore aujourd'hui sans bases fixes,* nous semblent justifier pleinement la distinction que nous avons établie précédemment de la musique sacrée, de la musique mondaine et de la musique d'un style mixte et intermédiaire.

[1] *Gazette Musicale* du 3 avril 1836.

Un autre critique du même journal répondit à ce second appel. Bien qu'il ne parût tenir aucun compte de l'existence des deux tonalités déterminées par les deux modes d'expression de la musique, et qu'il confondît l'expression du sentiment religieux et du sentiment humain dans la seule tonalité moderne, son article n'en était pas moins très remarquable en ce qu'il y aborda franchement et hardiment la question de la musique religieuse dans ses rapports directs avec la situation actuelle de la religion. Il ne se dissimula pas que cette question pouvait et devait être diversement jugée selon les diverses opinions relatives aux futures destinées du catholicisme; mais il fit sentir combien il serait absurde d'admettre, d'un côté, la possibilité d'une musique chrétienne, tandis que de l'autre on nierait la possibilité de la religion, c'est-à-dire, l'ensemble des vérités que la musique chrétienne doit représenter. Il rappela ainsi aux artistes, qui l'oublient trop souvent, cette règle fondamentale de la nécessité de croire à ce que l'on veut exprimer, puisque l'expression de l'art ne saurait être vraie et complète qu'autant que l'esprit adhère pleinement à l'ordre d'idées auquel elle se rapporte. La foi est la première condition de vérité.

Nous ne donnons pas ici l'opinion de M. Stéphen de la Madelaine comme l'expression pure de la théorie catholique en fait d'art; mais une simple thèse de musique appuyée sur des considérations telles que les suivantes, nous paraît un fait digne de remarque, dans un journal spécialement consacré aux musiciens.

« Il nous est impossible, dit-il, d'éta- « blir la nécessité d'une musique reli- « gieuse, sans examiner préalablement « les conditions dans lesquelles se trouve « la religion elle-même, dont ce genre « de musique est en quelque sorte l'or- « gane. Les adeptes de l'école voltai- « rienne, école d'athéisme et d'indiffé-

« rence en matière de religion, ne man« queraient point de déclarer ici que la « musique religieuse étant l'expression « de sentimens éteints, la formule d'une « croyance usée, il en résulte que les « conditions de son existence lui man« quent, et qu'elle ne peut plus vivre « dorénavant que par ses reliques et dans « nos souvenirs..... Le catholicisme, dit « l'école voltairienne, tombe de vétusté; « nous soutenons, nous, que le catholi« cisme est encore dans son enfance, ou « que du moins sa morale n'est point « encore en pleine sève. Les peuples « n'ont pas encore achevé de comprendre « ce vaste principe d'affranchissement; « ils regardent encore comme des chaî« nes ces liens qui unissent l'homme à « l'homme, et le mortel à Dieu lui« même. Ils menaçaient naguère les « églises au nom de la liberté, les in« sensés! ils ne comprenaient pas que « leurs simulacres de libertés humaines « ne font que rendre les hommes égaux « en droit, tandis que la religion du « Christ en fait des frères. Ils ne voient « pas que leurs lois ne veulent que la « justice de chacun à chacun, tandis que « le catholicisme veut la charité, c'est« à-dire le dévouement complet de l'hom« me pour l'homme. Ils ne sentent pas « que ce grand principe de la confes« sion, qui met le cœur à découvert, en « chasse l'égoïsme, cette lèpre inguéris« sable par des moyens humains, et « qui rend aujourd'hui toute république « impossible. Ils ne devinent pas, enfin, « que cette loi générale, qui fait des « peuples une même famille, peut seule « extirper tout germe de guerres et de « désastres.

« Mais si toutes ces grandes vérités « sont encore obscures pour les masses, « les temps sont arrivés où leur raison« nement y portera ses propres lumières. « Le siècle marche, et le bien-être des « peuples progresse tous les jours avec « son instruction. Les prévisions [1] du « Christ se réaliseront, et son œuvre, « en achevant de s'accomplir, achèvera « aussi la régénération de l'univers. « Telles sont du moins nos croyances et « celles de bien d'autres. Il n'est donc « pas vrai de dire que la religion chré« tienne s'éteint ou que ses principes ten« dent à s'effacer et à disparaître entiè« rement. Or, si le catholicisme, écrasé « pendant quarante ans, survit aux coups « que lui a portés l'athéisme, et surgit « aujourd'hui plus glorieux qu'il ne l'é« tait avant ses mauvais jours, *la mu« sique religieuse, qui est l'expression « de ses sentimens, se trouve encore, « sous ce rapport du moins, dans les « conditions où nos pères l'avaient pla« cée* [1]. »

Nous avons donc raison de dire que, 1° les compositeurs, ainsi que l'attestent les œuvres musicales contemporaines; 2° le sentiment des populations qui se produit par la presse; et, 3° l'opinion des théoriciens et des critiques, convergent aujourd'hui vers le même but, et tendent unanimement à replacer la musique dans ses rapports naturels avec l'humanité, en la liant à la loi primitive et fondamentale de ces rapports, la religion. C'est ce qu'aura démontré, nous le pensons, l'analyse précédente, en même temps qu'elle aura mis à découvert les conditions sur lesquelles repose l'existence de l'art actuel. — Ajoutons encore quelques rapides considérations.

Tandis que les autres arts, la sculpture, l'architecture, la peinture, s'amoindrissent sans cesse, se détachent de plus en plus de l'ensemble social pour se retrancher dans la vie individuelle, et se traînent, sans élan et sans vie, sur les traces serviles d'écoles qui n'ont plus d'avenir, la musique subissant l'impulsion du mouvement général, la musique seule progresse et suit, d'un pas libre, le cours des idées dominantes. Et ce n'est pas seulement sur les deux tonalités ecclésiastique et mondaine que roule la question musicale. Le moment n'est pas loin où elle va se compliquer encore par l'introduction d'élémens bien différens. L'Orient, qui se rapproche insensiblement de nous; l'Orient qui, à différentes reprises, a tant influé sur la musique et les arts de l'Europe; l'Orient nous envoie déjà quelques rudimens de sa tonalité étrange dans des airs et des chants nationaux pleins

[1] *Lisez* : promesses.

[1] *Gazette Musicale* du 17 avril 1836.

de charme et de physionomie que notre musique s'approprie. A mesure que se dévoilent les traditions des peuples naguère les plus ignorés, leurs chants populaires nous arrivent, et ce sont des mélodies qui nous enseignent leurs annales. Tous les systèmes de musique tendent à l'unité, et ce résultat avait été prévu il y a long temps [1]. De plus, d'immenses travaux s'exécutent et se préparent sur l'histoire, la philosophie, la théorie de la musique. Les lois de l'harmonie sont soumises chaque jour à des méthodes plus claires, plus rationnelles, plus complètes. Il n'est pas jusqu'aux premiers principes, aux premières notions de l'art qui ne se simplifient et s'épurent en se dégageant peu à peu des définitions vicieuses, obscures, et des fausses notions auxquelles ils avaient été liés [2]. Plus une pareille tâche est aride et ingrate en elle-même, plus elle doit être encouragée et ennoblie, son but immédiat étant de faciliter dans l'esprit des masses l'intelligence de la nature et des effets d'un art énigmatique dans ses règles, vague dans son expression. Aussi, la routine, réfugiée dans l'enseignement officiel de la musique comme dans une forteresse, excite-t-elle au dehors haine et défiance, tandis qu'elle est devenue un objet de mépris dans l'enseignement libre. Tout, en un mot, concourt à la même fin. Que les musiciens, que les compositeurs se préoccupent donc, dans leur propre intérêt, des destinées générales de l'art; qu'ils sentent la nécessité de se mettre en rapport avec le grand mouvement qui les sollicite par un développement de science et des études appropriées à la nature des besoins sociaux: car, s'il est des choses que le génie devine, il en est d'autres qui ne se révèlent qu'à l'intelligence. Et quant à ces praticiens adorateurs des vieilles formules et contempteurs de tout ce qui ne tient pas à la partie technique de l'art, voyons-les sans irritation poursuivre leur œuvre individuelle, et sachons contempler en eux le spectacle d'un talent qui obéit, à son insu, à des lois méconnues par leur raison, ou celui d'un talent qui se perd faute de direction et de lumière.

Pour ce qui est du second objet de cette introduction, savoir : l'exposition du plan que nous avons adopté dans notre cours, nous ne nous dissimulons pas qu'il peut y avoir quelque inconvénient à le formuler rigoureusement d'avance. L'espace nous manquant, nous allons en donner une idée en peu de mots. Nous ne suivrons point un ordre chronologique; cette méthode ne peut convenir à la forme synthétique que nous avons choisie de préférence. Ayant reconnu que la constitution de l'art musical repose sur trois choses : la tonalité religieuse, la tonalité mondaine et le style mixte et intermédiaire, et que ces trois ordres d'idées viennent se résumer dans un grand instrument, dans l'orgue, dont les fonctions, sous le double point de vue de l'esthétique et de la théorie, se rapportent alternativement à ces trois objets, nous considérerons l'orgue comme le pivot sur lequel roulent toutes les phases et toutes les révolutions de la musique; c'est pourquoi nous avons pris son histoire pour notre point d'appui. Ainsi, viendront se grouper autour de l'orgue, et dans un ordre philosophique, toutes les questions relatives à la musique : celle de son origine et de sa destination; celle de l'influence qu'elle a exercée sur la civilisation des peuples, en tant qu'objet de législation; celle de ses rapports intimes avec les autres arts; celle de la mélodie et de l'harmonie, de la pensée et de la forme, de l'instrumentation, et une foule d'autres dont il est impossible de fixer ici le rang et de faire apprécier l'importance.

JOSEPH D'ORTIGUE.

[1] Voir la *Revue Musicale*, tom. 3, p. 470, et la *Musique considérée en elle-même*, etc., par Chabanon, édit. de 1785, p. 96. Nous citerons ces deux passages en leur lieu.

[2] Voir la *Musique simplifiée* par M. Busset.

REVUE.

CHOIX D'OUVRAGES MYSTIQUES,

TRADUITS DU LATIN EN FRANÇAIS [1],

(*Saint Augustin*, — *Boèce*, — *Saint Bernard*, *Gersen*, — *le cardinal Bona*, — *Tauler*, — *Louis de Blois*),

PUBLIÉS PAR LE PANTHÉON LITTÉRAIRE.

PREMIER ARTICLE.

La philosophie païenne et la philosophie moderne son héritière, sont impuissantes à connaître l'homme et à le guider. — Le christianisme seul peut donner la lumière qui leur manque. — On la trouve dans les écrits dont on vient de lire les titres, et dans les autres du même genre qu'il a inspirés. — De celui de S. Bernard *sur la considération*.

La philosophie irréligieuse accuse le Christianisme de trop présumer de la volonté humaine dans la rigueur exagérée de ses prescriptions, et, en même temps, elle lui reproche de méconnaître la force de désintéressement dont cette volonté est douée, de l'humilier par une promesse inutile de récompenses célestes, de l'énerver, de l'étouffer même dans l'égoïsme de l'espérance. Cette inculpation contradictoire nous frappe moins comme témoignage parfait d'une déraison inhérente à l'incrédulité que comme une des preuves les plus sérieuses, les plus métaphysiques qui attestent la vérité du dogme de la chute par l'orgueil : ce dogme, à son tour, nous éclairant sur l'incapacité fatale de l'orgueil humain à accepter la vérité de la déchéance, et par suite sur l'exhérédation volontaire des mérites de la Rédemption. Qu'est-ce, en effet, que cette philosophie, sinon, avant le Christianisme, l'orgueil tombé si bas qu'il s'ignore, et depuis, l'orgueil qui se sait, mais qui proteste et se révolte, mais dont le dernier ravalement est encore l'irréparable ignorance de soi-même, la perte de la vue?

Ses divers systèmes ne se résument-ils pas définitivement, sous le rapport moral, dans les formules plus précises données par Zénon et Epicure, tous deux consacrant la recherche du *bien*, qu'ils font consister, l'un dans la *vertu*, l'autre dans le *bonheur*, et tous deux, *par divers moyens, arrivant à pareille fin*, suspension de l'activité humaine, rupture des liens domestiques, dissolution de toute société?

« Le sage, dit le stoïcien [1], n'attend que de lui seul son bien et son mal... Le mal n'est pas dans les objets de notre indignation, de nos plaintes, mais dans notre indignation, dans nos plaintes elles-mêmes... Le véritable mal est de croire à la réalité du mal [2]. Ce que la mort a de mal n'est que l'horreur qu'on en conçoit ; ce ne sont pas les choses qui troublent les hommes, c'est ce qu'ils en pensent. L'affront ne vient pas de celui qui t'injurie ou qui te frappe, mais de l'opinion que tu as de ces actes comme étant injurieux. Il vaut mieux mourir de faim, sans chagrin et sans crainte, que de vivre troublé dans l'opulence; *il vaut mieux aussi que ton esclave soit méchant que toi malheureux*....... Si tu embrasses ton fils ou ta femme, songe à te dire : *J'embrasse un être mortel ;* s'il meurt, tu ne seras pas troublé [3]. La compassion est le vice d'un cœur faible, et qui fléchit à l'apparence des maux d'autrui ; elle est fami-

[1] Paris, chez Desrez, libraire-éditeur, rue Saint-Georges, 11.

[1] Enchirid. passim.

[2] Tamen tu indignaris aliquid aut quereris, et non intelligis, nihil esse in istis mali, nisi hoc unum quod indignaris et quereris?... Nihil puto viro miserum, nisi aliquid esse in rerum naturâ miserum putet. — (*Senec. Epist.* XCVI.)

[3] Enchirid., 10, 27, 16, 8.

lière aux plus dépravés.... [1]. La compassion est un trouble de l'âme. Or rien ne saurait altérer la sérénité du sage [2]. Les plus grands malheurs sont des décrets et non des accidens. *Sa conduite envers Dieu n'est pas obéissance, mais adhésion... il a même une supériorité sur Dieu; Dieu doit à sa nature d'être exempt de trouble, le sage ne le doit qu'à lui-même* [3]. »

« Je ne puis comprendre le souverain bien, répond Epicure, abstraction faite des voluptés des sens. Tout être, dès sa naissance, recherche le plaisir comme souverain bien, fuit la douleur comme souverain mal; ce sentiment est la voix même de la nature [4]. » Mais, comme il ne dépend pas toujours de l'homme de jouir ou de ne point souffrir, il doit à tout événement se faire une loi de modération qui le préserve des excès ordinairement suivis de la douleur, et c'est en ce sens que ce philosophe recommande la pratique de la vertu; car, s'il conseille jamais de faire effort sur soi-même, ce n'est que pour distraire l'esprit des maux que l'on endure, lui rappeler la mémoire des plaisirs précédemment éprouvés, ou diriger sa prévoyance sur ceux que l'on espère [5]. Il va plus loin; son optimisme croît en raison de l'intensité de la souffrance: « Si le sage est livré aux tortures, aux flammes, vous vous attendez peut-être, dit Cicéron, qu'Epicure va répondre: Le sage saura souffrir, résister; il ne succombera pas.» Non, non! écoutez-le, l'homme austère, l'homme rigide; enfermé dans le taureau de Phalaris, le sage s'écriera: « Que m'importe!... que je suis heureux [1]!... » Et lui-même, cet étrange panégyriste de la volupté, expirant dans les tourmens de la pierre: « Mon bonheur est au comble! ce dernier jour de ma vie en est le plus fortuné [2]! »

Qu'est-ce donc, d'une part, que cette recherche d'une perfection idéale, solitaire, aride, inhumaine, insouciante de la moralité d'autrui, négative de toute expansion généreuse, sinon une témérité sacrilége, une désolante paralysie du cœur, une morne pétrification de l'être humain érigé comme une idole sur je ne sais quel insolent piédestal; et toutes ces monstrueuses sublimités, ces préceptes de renoncement impossible n'allant en définitive qu'à fonder l'égoïste impassibilité du sage, c'est-à-dire la résolution de toute activité en un immobile *épicuréisme d'âme?*

Et d'autre part, qu'est-ce que cette invitation contradictoire de poursuivre le bonheur comme un objet en dehors de nous, et de le rechercher en nous-même comme une conception volontaire de notre intelligence, comme un hôte de la conscience: sagesse dérisoire qui, faute de le trouver dans les réalités extérieures, le fait impérieusement consister dans le jugement de l'esprit rebelle aux plus légitimes témoignages des sens; qui, plutôt que de se nier, nie la douleur, étouffe les gémissemens de la nature, et pour arriver à ce bonheur, qui n'est, suivant elle, qu'un plaisir, qu'un *bien-être*, proclame la loi du plus impraticable *stoïcisme sensuel?*

[1] Miseratio est vitium pusilli animi ad speciem alienorum malorum succidentis: itaque pessimo cuique familiarissima est. (*Senec. de Clem.* Lib. I. Cap. 5.)

[2] Misericordia est ægritudo animi.... Ægritudo autem in sapientem virum non cadit. Serena ejus mens est; nec quidquam incidere potest quod illam obducat. (*Id. Ibid.*)

[3] Decernuntur ista, non accidunt... Non pareo Deo, sed assentior. (*Id. Epist.* XCVI.) — Est aliquid quo sapiens antecedat Deum. Ille naturæ beneficio non timet, suo sapiens. (*Id. Epist.* LIII.)

[4] Omne animal simul atque natum sit voluptatem appetere, eâque gaudere, ut summo bono; dolorem aspernari est summum malum... idque facere, nondùm depravatum. (*Tull. de finib.* I.)

[5] Vetat igitur ratio intueri molestias, abstrahit ab acerbis cogitationibus hebetem aciem ad miserias contemplandas, à quibus, cùm recinit receptui, impellit rursùm ad conspiciendas, totâque mente contrectandas varias voluptates, quibus ille et præteritarum memoriâ et spe consequentium sapientis vitam refertam putat. (*Tull. Tusculan.* III.)

[1] In Phalaridis tauro si erit dicet: Quàm suave est hoc! Quàm hoc non curo! (*Id. Ibid.* II.)

[2] Atqui hæc vox in ipsâ officinâ voluptatis est audita: *Beatissimum hunc et ultimum diem ago*, etc... (*Senec. Epist.* XCXII.)

C'est néanmoins une chose bien digne de remarque que cet accord des deux systèmes concourant, par une symétrique harmonie de dissemblances, au même but, la satisfaction de l'*égoïsme ;* reconnaissant comme bien souverain, l'un, l'*impassibilité* (ἀταραξία), l'autre, l'*indolence* ou la *non dolence* (ἀναλγησία), dans la crainte du *trouble* (πάθος, *ægritudo*), c'est-à-dire du *mal moral.* La philosophie de ces deux écoles n'a guère envisagé le bien et le mal que dans leur relation avec la vie des sens, le présent, le *moi,* en dehors de tout dogme de tradition et de révélation. Elle ne reconnut d'autres épreuves que celles qui naissent dans l'ordre actuel de nos rapports sensibles avec les agens ou les objets extérieurs. Ce trouble de l'âme, ce mal moral qu'elle craignait si fort, et qui la possédait à son insu, elle n'en savait plus le nom, tant l'œil intérieur était matérialisé. C'est que la lumière qui nous a rendu le sens de nous-mêmes n'avait pas encore pénétré la conscience obscurcie, c'est qu'aux yeux de toute intelligence étrangère au dogme de la prévarication, le mal souverain, l'*orgueil,* échappe inévitablement; il fuit, et d'une fuite éternelle, le regard impuissant de la philosophie rationaliste, qui n'est jusqu'en nos jours qu'une vaine transaction entre Epicure et Zénon ; car cette philosophie mitoyenne relève de l'optimisme épicurien, lorsqu'elle affirme que le bien succédant au mal, le plaisir à la peine, aux larmes le sourire, etc., etc., la balance de notre destinée se maintient dans un juste équilibre, oubliant sans doute que la plupart de nos joies, uniquement formées de désirs ou de regrets, ne vivent par là même que des tristes témoignages de notre viagère fragilité; oubliant de comparer la *légitimité du plaisir* avec la *légitimité de la douleur,* ou se refusant à voir que c'est le bien qui est imparfait et incomplet sur cette terre, puisque ces allégresses si clairsemées, si fugitives, sont encore, et trop souvent, tristes pour le prochain, tristes pour nous-mêmes dans l'avenir, plus mauvaises, plus terribles, plus expiatrices que des peines (*mala mentis gaudia,* dit saintement la muse païenne), tandis que le mal domine dans le temps, et a son complément dans la mort. Elle se jette pareillement dans les prescriptions arbitraires d'un stoïcisme bâtard, lors que, considérant la vie, non pas comme une expiation, mais comme une épreuve *par hypothèse,* comme un concours vers un but inconnu, elle impose sans mission des sacrifices sans nécessité, des devoirs sans raison, des vertus sans espérance; se gardant bien d'expliquer pourquoi les hommes appelés à ce concours, où il s'en va nécessairement de la vie à venir, n'apportent néanmoins qu'une dose inégale de facultés et de volonté, ni comment il arrive que chaque génération, ou plutôt chaque succession collective d'individus, ne se lève pas tout d'un coup, libre de tous liens avec la précédente, et pour ainsi dire comme un homme fait, afin que nul ne puisse hériter de ses pères des avantages ou des infériorités nécessaires qui excluent l'idée de concours. Pour que toute créature trouve équitablement sa place devant Dieu, ne faut-il pas rigoureusement admettre la vanité de l'élévation qui périt par l'orgueil, la puissance de la faiblesse qui s'exalte par l'humilité. Ce n'est que par ce tempérament admirable entre les hérédités fatales, preuves invincibles d'un désordre primitif, et les bonnes volontés méritantes, irrécusables instincts de réintégration, que tout se balance, se répare et s'harmonise. On a dit, ce me semble, qu'une société ne peut vivre sans une croyance qui lui révèle quelque chose de l'origine et de la fin. Aussi la philosophie, cette omniscience, si particulièrement ignorante de l'homme qu'elle exagère, qu'elle ravale tour à tour, n'a-t-elle jamais rien constitué, rien *édifié.* Loin de là, les philosophes n'apparaissent volontiers qu'aux jours de décadence pour précipiter les décompositions sociales. La sagesse humaine n'eut jamais qu'une puissance d'*isolation;* partant, elle ne saurait être qu'un dissolvant énergique. La mission qui lui avait été donnée de tuer l'erreur par le doute, expira le jour où fut promulguée la loi de vérité qui dit anathème à la chair, anathème à l'esprit, qui flétrit l'orgueil, cette volupté intellectuelle ; qui flétrit la volupté, cet orgueil sensuel, qui dit à l'homme de se renoncer tout entier, de mourir à sa propre volonté dégradée, de

mourir à tout lui-même, parce que tout en lui appartenait à la mort ; de briser l'égoïsme de la science et l'égoïsme des passions, de connaître et de vouloir hors de soi, c'est-à-dire de croire et d'aimer.

Les voilà ces deux commandemens suprêmes qui n'appartiennent qu'à la philosophie crucifiée, et qui renferment tout le secret de sa forte sociabilité. Méditez-les dans ces admirables *livres mystiques*, dont une inspiration élevée, un généreux discernement ont fait une actualité édifiante et sainte ; méditez-les dans ces solennelles *Confessions* de saint Augustin, sublime testament d'humilité, de componction et d'amour ; dans ces mâles *consolations* d'un sage selon la foi, dans cette pénétrante métaphysique de saint Bernard, dans cet immortel chef-d'œuvre de la *considération* ; dans ces *Principes de la Vie chrétienne*, dans cet itinéraire spirituel du cardinal Bona ; dans ces pages du *Directeur des Ames religieuses*, qui exhalent un parfum de piété douce et de tendre compatissance ; méditez-les surtout dans les *Institutions* de frère Tauler, humble religieux du quatorzième siècle, l'un des plus purs mystiques, l'un des plus aimans, des mieux initiés aux mystères de l'âme, et l'un des plus ignorés (nous ne parlons pas de l'*Imitation*, ce divin livre dont la popularité est une gloire pour nous-mêmes) ; méditez-les donc ces prodigieux ouvrages, et vous pénétrerez dans l'ineffable intelligence d'une doctrine qui se montre en même temps plus austère et plus modérée qu'aucune philosophie, parce qu'elle sait la vérité et qu'elle la sait toute. Ces sublimes génies, ces âmes à l'épreuve ne vont pas à proscrire, comme le Portique, les purs mouvemens et les joies légitimes ; ils se gardent bien de nier la commisération, de nier les larmes, de nier l'injure ; ils nient la sagesse qui exclut, et les vertus qui méprisent ; ils ne trouvent pas, comme l'épicurien, la volupté dans la douleur ; ils ne mettent pas la patience au service des plus honteux enseignemens ; ils rangent de pair la sainteté de la vie et la sublimité des doctrines ; ils disent avec saint Bernard [1] : « Je ne suis qu'un homme, un être de chair..... vendu sous le péché..... adjugé à la mort....... la mort dont j'ai horreur.... » Ils disent avec l'humble solitaire [1] : « Il n'est pas selon l'homme de porter la croix, d'aimer la croix, de châtier le corps, de le réduire en servitude, de fuir les honneurs, de souffrir volontiers les outrages, de se mépriser et de souhaiter le mépris, de supporter les afflictions et les pertes, et de ne désirer aucune prospérité dans le monde. » Mais ces mêmes hommes, dont le *pusillanime* aveu d'*humanité* ferait sourire un *sage*, auraient au besoin leur sang tout prêt à couler pour témoigner de leur foi ; ils subiraient encore les lâches mépris des prétendus forts, qui, dans leur jalouse incapacité de dévouement, traitaient les Galiléens d'*insensés*, d'*esclaves de la coutume* [2]. Aux jours meilleurs, alors que l'Eglise respire, à défaut des persécutions et du martyre, l'inépuisable héroïsme de leur humilité n'offre-t-il pas à Dieu, pour le salut de leurs frères, l'holocauste d'un éternel sacrifice intérieur ! Ils expliquent, humilient, et consolent l'homme tout ensemble ; ils font une loi du renoncement à soi-même et du dévouement au prochain en vue de Dieu, parce qu'ils savent que la source de tout amour est en Dieu, et que la chute ou l'égoïsme n'a été qu'une lamentable rupture avec l'amour ; ils n'imposent pas gratuitement les austérités, l'abstinence, le jeûne, etc. ; ils en font une nécessité, comme réparation ; un mérite, comme violence aux tyranniques délicatesses de la nature ; une espérance, comme voies de retour vers l'alliance céleste. La double prévarication des sens et de la volonté a perdu l'homme. Ils décernent la couronne au double martyre des sens et de la volonté. Et c'est ici qu'il faut admirer leur excellence : ils rendent compte à la foi de ce qu'ils ordonnent ; pas de dévouement qui n'ait un sens ; pas d'abnégation qui n'ait un prix ; pas de prière qui n'ait une efficacité ; nul précepte ar-

[1] ... Nam ego carnalis sum, venumdatus sub peccato, addictus morti... Mortem horreo meam, et meorum. (*S. Bern. op.* Ed. Mabillon. t. I.)

[1] Imit. lib. II. c. 12.

[2] Epict. in Arr. lib. 7.

bitraire ; nulle pratique dont il soit loisible de s'affranchir impunément ; c'est que le Verbe qui les nourrit, ce Verbe fait homme, était la *lumière qui luit dans les ténèbres*, et *que les ténèbres ne comprenaient point.* Voyez, en effet, comme tout ce qui était vrai avant lui (avant l'humilité de son incarnation), revient à lui comme principe et fin suprême. Il a rappelé à lui ces rayons épars pour les concentrer en un foyer vivifiant. Ces vérités originaires, obscurcies, brisées, gisantes dans un alliage impur, dans un monstrueux accouplement avec le sophisme et l'erreur, qui, déchues d'un faux éclat, sommeillaient, pour ainsi dire, réduites à l'état de cadavres, le Christ a fait pour elles ce qu'il a fait pour les paralytiques, pour les possédés, pour les morts ; il les a guéries, il les a délivrées, il les a ressuscitées.

Entre ces maximes d'ordre supérieur ranimées au souffle de l'Esprit saint, et merveilleusement transfigurées par la parole de vie, il faut distinguer celles qui recommandaient au sage « la *connaissance de soi-même* et la *fuite de tout excès.* » Or, cette notion préliminaire consacrée par la foi chrétienne, n'étant plus le résultat hasardé ou timide d'une psychologie individuelle, mais la certitude révélée de tout l'homme (individu et humanité), la règle morale n'est plus que le corollaire de cette science divine de sa destinée. Cette connaissance de l'homme, en tant que volontairement faible et déchu, impliquant, pour la fin de sa réintégration, la nécessité du mépris et du dépouillement de soi-même, il s'établit une corrélation rigoureuse entre le principe d'*abnégation*, qui semble accabler sa faiblesse, et le principe de *modération*, qui paraît l'étayer. Or ces deux principes se concilient parfaitement, et se résolvent même dans l'unité de leur cause, de leur nature et de leur objet ; car autant le renoncement coûte à la volonté, organe de notre réhabilitation, qui le fut de notre perte, qui l'est encore de nos déchéances journalières, autant lui est pénible la modération à garder dans ces mêmes efforts, pour n'y pas perdre haleine et afin de persévérer au rude labeur. Le péché d'Adam étant, par suite du développement illégitime de la volonté, l'altération violente de l'harmonie primitive, tous nos efforts doivent, par une réaction soutenue contre nous-mêmes, tendre au rétablissement de cette harmonie. Mais pourrait-il s'opérer jamais si l'âme, négligeant de se régler elle-même et de maintenir cette balance difficile entre l'inégalité capricieuse de ses forces et la constante intensité de ses désirs, laissait rentrer en elle l'ennemi vigilant et subtil par l'exagération énervante des pratiques qui servent à le bannir. La modération, cette forte et durable économie des fonctions spirituelles, est singulièrement recommandée par tous les écrivains ascétiques ; elle est la pensée dominante du traité de la *Considération* de saint Bernard.

Qu'est-ce donc que la considération ? « C'est une pensée ou une application de l'esprit qui cherche la vérité ; » en d'autres termes, la considération est la recherche de la vérité. Or, rechercher la vérité, c'est se rechercher soi-même, c'est rechercher le prochain, c'est rechercher Dieu, ou, comme parle saint Bernard, soi, ce qui est à l'entour de soi, ce qui est au dessus de soi. Il ne s'agit donc rien moins que d'une juste appréciation de la nature humaine, de notre propre nature et de notre condition particulière dans la hiérarchie religieuse ou sociale, qui prévienne ou répare toute dissonance entre notre destination et nos penchans, notre caractère et notre vie, notre mission et nos œuvres, d'où il suit que par la *considération* ou connaissance exacte de nos devoirs envers Dieu, comme Père et Seigneur, envers le prochain, comme frère, envers nous-même, comme créature rachetée au prix du sang de Jésus-Christ, nous pouvons ramener l'équilibre entre nos facultés inégalement altérées et l'harmonie au sein de notre âme faussée et convulsive. Rappelez-vous, dit le Saint au pape Eugène, son disciple, rappelez-vous *ce que vous êtes*, *qui vous êtes* et *quel vous êtes* ; ce précepte est d'une application générale :

« *Ce que vous êtes* : — Dissipez par les re-
« gards de votre considération la gloire vaine
« qui vous environne, vous ne trouverez plus
« qu'un homme tout nu, pauvre, misérable,

« et digne de compassion; un homme qui « se plaint d'être homme, qui rougit d'être « nu, qui pleure d'être né, qui murmure de « ce qu'il est au monde; un homme né pour « le travail et non pour l'honneur; un homme « né de la femme » et partant né dans le crime, « qui « a peu de temps à vivre » et partant « toujours dans la crainte; qui est « rempli « d'une infinité de misères » et par consé- « quent toujours dans les larmes et les san- « glots. »

« *Qui vous êtes* : — « Considérez à quel « dessein vous avez été élevé. Ce n'est pas pour « avoir la domination sur les autres, puisque « le prophète ayant été élevé de la même façon, « entendit ces paroles : « C'est afin que tu ar- « raches et que tu détruises, que tu ruines et « que tu dissipes, que tu bâtisses et que tu « plantes. » Qu'y a-t-il en cela qui ressente le « faste et la pompe? On s'est ici voulu servir « expressément de l'exemple d'un paysan qui « travaille à la sueur de son front, afin de « mieux exprimer l'exercice du travail spiri- « tuel, et partant, pour avoir un juste senti- « ment de cet état d'élévation, il faut penser « que c'est une obligation de *servir* les autres « qui vous a été imposée, plutôt qu'un droit « d'empire et de domination qui vous ait été « donné.... » Et il poursuit : « C'est une chose « monstrueuse qu'une suprême dignité et un « esprit bas; un premier siége et une dernière « conduite; une langue magnifique et une main « inutile; un discours éloquent et point de « fruit; un visage grave et des actions légères; « une autorité souveraine et une résolution « chancelante... Considérez que la sainte Eglise « romaine de laquelle Dieu vous a établi le « chef, est la mère et non la dame de toutes « les églises, et que vous, en votre particulier, « n'êtes point le seigneur des évêques, mais « l'un d'entre eux;... que vous devez être la « règle de la justice, le miroir de la sainteté, « le soutien de la vérité, le défenseur de la « foi, le docteur des nations, l'ami de l'E- « poux,... le pasteur des peuples, le précep- « teur des ignorans, le refuge des opprimés, « l'avocat des pauvres, le tuteur des orphelins, « le juge des veuves, l'œil des aveugles, la « langue des muets, le bâton des vieillards, la « gloire des bons, la verge des puissans, le « fléau des tyrans, le père des rois, le modé- « rateur des lois, le sel de la terre, la lumière « du monde, le prêtre du Très-Haut, le vi- « caire de Jésus-Christ.... »

« *Quel vous êtes* : » — « N'auriez-vous pas « sujet de rougir de vous voir petit dans la « grandeur, après avoir été grand dans la peti- « tesse?... » Rappelez-vous cette parole du « psalmiste : « L'homme ayant été élevé dans « l'honneur, n'a pas compris. »

Ici nous croyons apercevoir que saint Bernard n'a pas explicitement achevé sa pensée; car il sort de cette dernière instruction un nouveau point de vue qui l'éclaire et l'achève; à savoir, qu'il ne suffit pas de se mettre d'accord avec la fatalité de la vie telle que l'homme se l'est faite; d'accord avec le rang où la Providence nous a placés sur la terre et la mission que nous y devons remplir, mais encore que pour atteindre ce but, il faut se maintenir en harmonie, en bonne intelligence avec soi-même. C'est la juste connaissance de notre mesure qui peut seule nous préserver de ces désirs immodérés, de ces luttes intestines entre nos propres facultés, de ces déréglemens d'esprit et de cœur, nés de surexcitations présomptueuses, suivis d'abâtardissement et d'atonie. Le trouble n'existe jamais en nous que par l'ignorance où nous sommes de ce que nous pouvons impunément accorder aux sollicitations de l'une de nos *puissances* spirituelles, et la moindre connivence avec une intention illégitime, cette adhésion irréfléchie à ses usurpations qu'elle sait nous surprendre, suffit pour rompre l'union vitale, l'équilibre si chèrement établi entre notre raison et nos vouloirs. C'est ainsi que toute passion est une souffrance; car toute passion est l'exagération d'une idée, l'exubérance d'un désir, la prédominance anormale d'une de nos facultés à qui nous avons une fois permis de prévaloir sur les autres; c'est tout ensemble en nous-mêmes une tyrannie violente et une gémissante servitude, une dictature impérieuse et une protestation éternelle, en sorte même que les plus purs, les plus irréprochables élans ne sauraient faire bien souvent qu'ils ne s'appuient sur une vibration douloureuse. L'œuvre de notre réhabilitation serait entièrement consommée, nous aurions cessé de relever du temps et du fini, de la mort et du péché, s'il nous était permis de dilater notre âme en ces sublimes expansions, sans qu'il en coûtât aucun effort, aucun murmure, aucun soupir à notre paix. Aussi la loi de notre destinée présente est-elle de veiller sur nous pour ne jamais trop

présumer de nous; de nous comporter, pour ainsi dire, avec la conscience de nos vertus, comme avec la conscience de nos vices, également libres de l'orgueil du désespoir et de l'orgueil de la confiance; pratiquant, au sens de saint Paul, la tempérance de la justice, la sobriété de la sagesse; car, encore une fois, la vertu, la fuite de tout excès, c'est l'abstinence ou la modération; la modération est la pratique persévérante de l'humilité; l'humilité c'est la science du bien et du mal. Pour suivre sans dévier cette heureuse ligne de vertu qui ne se recherche pas, et de science qui s'ignore, n'exagérons rien, n'outrepassons rien: « *Nequid nimis*, s'écrie le grand docteur de Clairvaux, ... le milieu est toujours le lieu « le plus assuré; ce milieu est le siége de « la médiocrité..... Le sage tient pour « exil toute demeure qui est hors de la « médiocrité. Il ne veut demeurer ni au « loin qui est au delà de la médiocrité, « ni au large qui est au dehors, ni en « haut, ni en bas, l'un au dessus, l'autre « au dessous..... Il arrive ordinairement « que la longueur passe les bornes, que « la largeur trouve de la division, que « la hauteur est proche de la ruine, et « la profondeur de l'abîme.....» Gardons-nous de penser que ces paroles de saint Bernard puissent servir de raison ou d'excuse à cette honteuse pusillanimité d'âme qui se retranche, se concentre, s'étiole dans l'abdication de toute activité légitime, s'apauvrit dans une abstinence purement négative, et fait à l'égoïsme de la crainte ce sacrifice intérieur faussement offert à la divinité, qui ne le reçut jamais que de la discrétion dévouée de l'amour; car c'est là, selon la forte parole de Montaigne, « aucunement mourir, pour fuir la peine de bien vivre. » Mais cette médiocrité, ce *medium* dont parle le grand docteur, est moins à ses yeux la vertu même qu'une méthode spirituelle qui en assure le sobre et constant exercice [1]. Or, l'inégalité morale qui existe parmi les hommes implique nécessairement une inégalité analogue dans leur discrétion. Ce qui n'était que simple pratique de la médiocrité pour saint Bernard, eût été présomption téméraire pour une âme plus faible, pour un génie moins sublime et un cœur moins dévoué: c'est que dans sa vie si magnifiquement, si *vraiment* exaltée, ce grand homme, ce grand saint, était de concert avec tout lui-même; l'humble profondeur de ses austérités, la hauteur de ses conseils, n'exagéraient rien de lui, et il tenait pour juste tempérance les merveilles de sa charité et de son génie. Qui n'admirerait cet ineffable accord entre ce principe de sage réserve et cette sainte exubérance d'œuvres vives. L'apôtre de l'obscurité modeste est en même temps l'arbitre des peuples et des princes [1], le flambeau de l'Eglise, le libre conseiller du Saint-Siége, le père de soixante-dix-sept monastères, l'ardent propagateur des plus héroïques, des plus populaires et des plus saints enthousiasmes; le mouvement, la lumière et la vie de son siècle. Il recommande la médiocrité dans le renoncement, et il soumet son corps exténué aux constantes mortifications du jeûne et de la veille; il prie debout, jour et nuit, jusqu'au moment où ses genoux affaiblis et ses pieds enflés par la fatigue, refusent de le soutenir [2]; il porte l'abstinence au point d'anéantir en lui le sens du goût: « Ame heureuse, s'écrie une voix contemporaine, âme heureuse que soulève déjà vers le ciel la grâce infinie de ses mérites! *Felix anima quam sic levabant excelsa suorum privilegia meritorum!* Quelle merveille que cette sobre intempérance, cette juste retenue qui s'élance en débordemens d'amour, ce volontaire abaissement d'esprit qui s'aime pauvre, et qui règne en éclairs d'intelligence! car ce puissant génie ne déroge en rien à

[1] Non tam virtus, quam quædam moderatrix virtutum, ordinatrix affectuum et doctrix morum. (S. Bern., *in Cantic.*)

[1] Si populis certamen erat, discordia regnis,
Bernardus pacator erat, legatus ad urbes
Ibat et ad reges, odium fracturus et iram...
Omnia regna tuo nutu, Bernarde, regebas.
S. Bern., *Op. edit. Mabillon.*

[2] ... Majora moliebatur... corpus suum variis infirmitatibus per se attenuatum jejuniis insuper et vigiliis sine intermissione atterendo.... Orabat stans, die noctuque, donec genua ejus infirmata a jejunio et pedes ejus a labore inflati corpus sustinere non possent..... (*Ibid.*, *S. Bern., vita, auctore* Guillelm., c. IX.)

sa loi de mesure, lorsqu'il ravit sa considération aux sublimités de l'ordre spirituel : Dieu, l'éternité, le jugement :

« [1] Qu'est-ce que Dieu? Il est la peine des « méchans aussi bien que la gloire des hum« bles..... Il est une règle d'équité inflexible « et immuable qui atteint partout, et contre « laquelle il faut nécessairement que toute ini« quité se brise et se confonde..... Malheur à « tout ce qui se rencontre opposé à cette rec« titude, parce qu'étant la force même, elle ne « saurait jamais céder! Quoi de plus contraire « et de plus fâcheux aux volontés des méchans « que de faire toujours de vains efforts et de « résister toujours inutilement! Malheur aux « volontés qui s'opposent à l'équité, puis« qu'elles ne remportent jamais d'autre avan« tage que la peine de leur résistance! Eh! « quel plus grand supplice que de vouloir tou« jours ce qui ne sera jamais!.... Dieu est en« core le supplice des impudiques, par la rai« son qu'il est la lumière. Or, il n'est rien de « plus odieux aux âmes impures et criminelles. « Quiconque fait le mal hait la lumière : mais « ne pourront-elles point l'éviter? Nullement. « Cette lumière luit partout... elle voit les té« nèbres, parce que ce lui est une même chose « de voir et de luire; mais les ténèbres ne la « voient point réciproquement, parce que les « ténèbres ne la comprennent pas. Ainsi on les « voit, afin qu'ils en aient la confusion, et ils « ne voient pas, afin qu'ils n'en reçoivent pas « de consolation. Mais ils ne sont pas vus seu« lement par la lumière et dans la lumière. « De qui donc sont-ils vus encore? de tous « ceux qui peuvent voir, afin qu'ils en aient la « confusion plus grande par le plus grand nom« bre de tous ceux qui voient....... Cepen« dant, parmi une si grande multitude de « spectateurs, il n'y a point d'œil si insuppor« table à l'impudique que le sien propre; il « n'y a point de regard, soit au ciel, soit sur « la terre, qu'une conscience remplie de ténè« bres souhaite davantage et puisse moins évi« ter que le sien. Les ténèbres ne sont point « cachées à elles-mêmes, elles se voient, quoi« qu'elles ne voient point autre chose. Les « œuvres des ténèbres les suivent partout, et « il n'est point de lieu où elles se puissent ca« cher d'elles-mêmes, non pas même dans les « ténèbres. Voilà ce ver qui ne meurt jamais. « Le souvenir des crimes passés, lequel étant « une fois entré, ou pour mieux dire engendré « par le péché, s'est si fortement attaché à l'âme, « qu'il ne peut plus en être détaché. Il ne « cesse point de ronger la conscience, et se « repaissant de cette nourriture qui ne se con« sumera jamais, il perpétue sa vie éternelle« ment. Ah! que j'ai horreur de ce ver ron« geur, et de cette mort toujours vivante! que « j'ai horreur de tomber entre les mains de « cette mort vivante et de cette vie toujours « mourante! C'est là cette seconde mort qui « ne tue jamais tout-à-fait, quoiqu'elle tue « toujours. Qui leur fera la grâce de les faire « mourir une fois, afin qu'ils ne meurent point « éternellement? Ceux qui disent aux monta« gnes, « tombez sur nous; et aux collines, « couvrez-nous, » que prétendent-ils, sinon de « finir ou d'éviter la mort par le moyen de la « mort même, et saint Jean dit qu'ils invo« queront la mort, et qu'elle ne viendra pas... « Il est constant que l'âme est immortelle, et « qu'elle ne vivra pas un seul moment sans sa « mémoire, de peur qu'elle ne cesse un mo« ment d'être ce qu'elle est, de sorte que tan« dis que l'âme subsiste, la mémoire subsiste « aussi. Mais, ô Dieu! dans quel état? tout « infectée de péchés, horrible par ses crimes, « enflée de vanité, hideuse par le mépris et la « négligence. Les choses qui ont précédé sont « passées et ne le sont pas; elles sont passées « de la main, mais elles ne le sont pas de l'es« prit. Ce qui a été fait ne peut qu'il ne soit « fait; ainsi, quoique faire ait été dans le « temps, avoir été fait demeurera éternellement. « Ce qui a passé le temps ne passe point avec « le temps, et par conséquent il est d'une né« cessité inévitable que vous soyez éternelle« ment tourmenté de ce que éternellement « vous vous souvenez avoir mal fait. Ce sera là « éprouver la vérité de cette parole : Je t'ac« cuserai, et te ferai paraître toi-même devant « tes yeux. C'est le Seigneur qui parle de la « sorte, et il est nécessaire que tout ce qui « lui est contraire soit aussi contraire à soi« même, de sorte qu'il n'est plus temps de se « plaindre avec Job. O le conservateur des hom« mes, pourquoi m'avez-vous fait contraire à « vous, et que par ce moyen je sois devenu « insupportable à moi-même..... Alors il n'est « plus temps que la raison dissimule la vérité, « ni que l'âme étant détachée de ses membres « corporels et toute recueillie en elle-même « puisse éviter la lumière... Et comment le « pourrait-elle alors, ses sens étant ensevelis « dans la mort, par lesquels elle avait coutume « de satisfaire sa curiosité, de sortir hors d'elle« même et de courir après la vanité de ce monde « qui ne fait que passer!.... »

[1] V^e livre de la *Considération*, chap. XII.

Aux jours de Bossuet et de Pascal, la dialectique est-elle plus nerveuse, et

l'éloquence plus terrible?.... C'est que la VÉRITÉ qui ne fait qu'un médiocre état des évolutions inférieures de la civilisation, n'admet guère de supériorités par le temps, et les grands hommes qu'elle enfante se trouvent tous de taille égale pour se donner la main par dessus la tête des siècles dont le lointain ne peut aucune réduction sur leur prodigieuse stature.

L. MOREAU.

THÉORIE CATHOLIQUE DES SCIENCES,

PAR M. LAURENTIE,
Ancien inspecteur-général de l'Université,

SERVANT D'INTRODUCTION A L'ENCYCLOPÉDIE DU XIXe SIÈCLE [1].

PREMIER ARTICLE.

Un lien secret unit la religion et la science, et ce lien ne se rompt que lorsque l'une ou l'autre de ces deux puissances s'égare dans ses voies. Toute l'antiquité atteste que la science eut le sanctuaire pour berceau, et qu'elle demeura long-temps sous la tutelle des prêtres, ses pères, ses gardiens, ses dispensateurs; mais elle atteste aussi qu'un jour la science se révolta, parce qu'ayant voulu regarder sa mère, elle trouva à la place un monstre, affreux mélange de superstition et d'infamie; dès lors la religion et la science furent séparées, et le philosophe se moqua du prêtre.

Le prêtre demeura muet, dit Lactance [2], *comment aurait-il rendu raison de sa religion, qui était sans raison?* Et cependant la philosophie ne put venir à bout de cette religion fausse et vile, *car les philosophes n'étaient pas destinés de Dieu pour convertir les peuples et les faire passer de la superstition des idoles, de cette folie universelle du monde, au vrai culte du vrai Dieu : Socrate adorait les idoles avec tout le peuple* [1]. « Personne n'a eu foi à Socrate au point de « mourir pour sa doctrine, remarque « saint Justin; mais le Christ convertit « à lui, non seulement des poètes et des « philosophes, mais encore de simples « ouvriers, des gens sans lettres et sans « art, et il leur donne la force de mépriser l'opinion, les tourmens et la « mort [2] » afin que l'on reconnaisse, » poursuit saint Augustin, « la différence qu'il « y a entre les conjectures superbes d'un « petit nombre de philosophes et la publication d'une doctrine qui guérit les « âmes et réforme les erreurs de toutes « les nations [3]. »

Cette séparation de la religion et de la science païennes, cette impuissance de la religion contre la science, de la science contre la religion, ces complaisances qu'elles eurent toujours l'une pour l'autre, tout cela était aux yeux des premiers chrétiens une preuve éclatante de la fausseté du paganisme; *de ce que la philosophie et la religion des dieux sont divisées et tout-à-fait séparées l'une de l'autre, il suit,* disaient-ils, *que cette philosophie n'est pas la vraie sagesse, que cette religion n'est pas la vraie religion* [4].

« L'erreur de ces peuples, qui ont « mieux aimé adorer plusieurs divinités « que le seul Dieu véritable et maître « souverain de toutes les créatures, paraît principalement en ce que les sages « d'entre eux, qu'ils appellent philosophes, ayant des opinions particulières « et différentes dans leurs écoles, avaient « néanmoins les mêmes temples que tout « le reste des hommes; car les peuples « et les prêtres n'ignoraient pas la diversité de leurs sentimens, touchant « la nature des dieux; puisque chacun « publiait hautement son opinion sur « cette matière, et s'efforçait même de « la persuader à tout le monde; et néanmoins ils se trouvaient tous ensemble « avec leurs sectateurs aux sacrifices pu-

[1] Paris, au bureau de l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle, rue de Seine Saint-Germain, 16.

[2] Divinarum institutionum, lib. 4, c. 3. — Nec potuit religio deorum, rationum sui, qua caret, reddere. *Ibid.*

[1] Saint Augustin, de la vraie religion, ch. 2.

[2] Œuvres de saint Justin, p. 48.

[3] De la vraie religion, ch. 4.

[4] Quoniam.... philosophia et religio deorum, disjuncta sunt, longèque discreta.... Apparet nec illam esse veram sapientiam, nec hanc religionem. — Lactant. Divinarum institutionum, liber 4, c. 3.

« blics, sans que personne les en empê-
« chât, quoiqu'ils fussent partagés en « tant de sectes différentes et même con- « traires [1]. »

On ne pourra jamais, quoi qu'il arrive, opposer à l'Église de semblables argumens; jamais le prêtre catholique ne restera interdit et sans réponse devant le philosophe. Si sa religion n'est pas purement, comme fut toujours la philosophie, comme sont aujourd'hui les sectes filles du protestantisme, un vain système d'opinions plus ou moins liées, mais sans force obligatoire, sans réalisation extérieure et pratique, si elle n'est pas une âme sans corps, elle n'est pas non plus un corps sans âme, et elle ne consiste pas comme le paganisme dans un absurde assemblage de cérémonies plus ou moins poétiques, mais sans force intérieure, sans raison intime et profonde, sans signification. Votre religion, disaient les Pères aux païens, est tout entière *dans la main et les doigts, et non comme la nôtre, qui est la véritable, dans le cœur et la langue* [2]; vos philosophes ne pratiquent pas leur sagesse, vos prêtres ne peuvent dire ce que signifient leurs pratiques; mais nous, chrétiens, nous devons à la fois savoir ce que nous faisons et faire ce que nous savons: *et in colendo sapere debemus, et in sapiendo colere* [3].

En second lieu, et après cette première réponse: nous possédons une science véritable, une science que nous garderons toujours, la science des choses divines, source et lumière de toutes les autres, qui suffit après tout pour vaincre et pour confondre la fausse science; le prêtre catholique a encore ceci à dire: la fausse science ne pourra jamais entamer l'Église et la corrompre, car l'Église ne la tolère pas et n'entre pas avec elle en accommodement; nous n'accueillons pas comme les prêtres païens, dans nos temples, cette sagesse prétendue qui, dans son orgueil, fait profession de mépriser notre foi, nous la chassons, dit saint Augustin, et « ne « recevant point à la communion de nos « mystères ceux dont nous condamnons « la doctrine, nous enseignons et nous « persuadons cette vérité, que la philo- « sophie ne diffère point de la religion, « ce qui est le fondement du salut des « âmes [1]. »

L'union de la religion et de la science fut donc proclamée de nouveau par le Christianisme: et toutefois, sous son règne, la science ne devait pas être, comme dans les anciennes théocraties de l'Orient, le domaine exclusif du corps sacerdotal; en abolissant l'hérédité du sacerdoce, le Christ mit fin à l'initiation antique; cependant ses prêtres furent long-temps les dépositaires uniques de la science, et seule d'abord leur parole eut assez de puissance pour persuader à l'homme d'arroser de sa sueur cette plante céleste. L'histoire raconte ce bienfait, et nos langues en rendent encore témoignage. « Il serait inutile de rappeler « ce que nous devons aux moines; mille « plumes ont épuisé ce sujet. Le mot « clerc signifia et signifie même encore « quelquefois, dans notre langue, un sa- « vant, et celui de clergie désignait la « science. Dans l'ancienne Italie, un « ignorant fut nommé un laïque [2]. » D'ailleurs et indépendamment de son action immédiate, en conservant la science divine, la vraie théologie, le clergé conservait avec elle le germe qui devait éclore et se développer tôt ou tard de toute science humaine, « car plus la « théologie est parfaite dans un pays, « plus il est fécond en véritable science. « Voilà pourquoi les nations chrétiennes « ont surpassé toutes les autres dans les « sciences, et pourquoi les Indiens et « les Chinois, avec leur science *tant* et « *trop* vantée, ne nous atteindront ja- « mais tant que nous demeurerons res- « pectivement ce que nous sommes. Co- « pernic, Kepler, Descartes, Newton, « les Bernouilli, sont des productions « de l'Évangile [3]. » Nos pères avaient compris ces grandes vérités; aussi, dit M. Laurentie, *la science, dans tout le cours du moyen âge, eut pour unique*

[1] Saint Augustin, de la vraie religion, ch. 1.

[2] Lact. lib. 4, c. 3. Ritus ejus in manu et digitis est, non in corde aut linguâ sicut nostra quæ vera est.

[3] *Ibid.*

[1] De la véritable religion, c. 5.

[2] De Maistre, Examen de la philosophie de Bacon, t. 2.

[3] *Ibid.*

base et pour unique inspiration le catholicisme.

Mais la réforme éclata, et de son sein sortirent des philosophes qui, les premiers, attaquèrent la légitimité de cette union si long-temps incontestée. Un Anglican, Bacon, peut à bon droit revendiquer l'honneur d'avoir donné le signal: *il est plein de discours sur l'hiver moral et les cœurs glacés de son siècle, en qui la religion avait dévoré le génie.* Dans son ardeur contre *l'union de la théologie et de la philosophie,* qu'il appelait *un mauvais mariage,* il va jusqu'à reprocher aux philosophes de l'antiquité d'avoir tourné *leurs études en grande partie vers la morale, qui était comme une théologie païenne,* et il en vient à se plaindre à peu près ouvertement *du tort que le Christianisme a fait aux sciences*[1]. Et pourtant ce même homme avait dit: *La religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre;* ses premiers admirateurs le suivirent dans ces contradictions, et long-temps les systèmes nouveaux ne donnèrent lieu qu'à des controverses en apparence sans péril, *parce que le respect de la religion était écrit dans toutes les opinions, même alors que le dogme chrétien n'en était pas l'inspiration logique et fondamentale*[2].

A la distance où nous voici des écrivains fameux que la philosophie a depuis proclamé ses pères, nous sommes assez naturellement portés à les croire semblables à leurs successeurs, et ainsi qu'eux, impies, moqueurs effrontés, contempteurs haineux de l'autorité religieuse; rien de plus faux cependant: tout en s'efforçant d'affranchir, pour parler leur langage, la philosophie du joug de la théologie, ils se montraient fort occupés de prouver que leurs théories ne blessaient en rien le dogme chrétien, et ils eussent mal accueilli le penseur assez hardi pour l'attaquer directement. Cette remarque ne nous semble pas puérile, on ferait du bien à certaines gens en leur disant, par exemple: Gassendi, que le peuple appelait le *saint prêtre,* cherchait de la meilleure foi du monde à concilier Epicure avec l'Evangile; Bacon, Locke, etc., dont les écrits ne vous sont connus que par les éditions de Voltaire, de d'Alembert ou de leurs amis, ont consacré des ouvrages entiers à défendre les vérités fondamentales de la religion.

C'est qu'à cette époque la société était précisément dans l'état intellectuel et moral inverse de celui où aujourd'hui elle se trouve: on aimait, on vénérait l'Eglise; dans la pratique on se soumettait à ses lois, elle dominait encore les volontés et restait maîtresse de la vie des hommes; mais l'esprit de révolte et d'orgueil s'insinuant lentement dans les intelligences, et les envahissant une à une, l'erreur déposait en leur sein ces germes funestes, dont le développement amena et devait amener inévitablement la corruption des peuples et le bouleversement des sociétés. Cependant, les maîtres pressentant les calamités cachées au fond des doctrines, et s'épouvantant parfois de leurs propres œuvres, cherchaient à retenir ce qu'ils appelaient l'emportement des disciples; mais dans le chemin de l'erreur l'esprit humain ne s'arrête pas, rien ne put empêcher l'arbre planté et arrosé par ces aveugles de donner son fruit, et la logique, plus forte que les hommes, faisant sortir des principes qu'ils avaient posés toutes leurs conséquences, entraîna impitoyablement la philosophie aux abîmes profonds du matérialisme et de l'impiété.

L'erreur établit ainsi son empire.

Cet empire ne fut pas universel; loin de là; au temps de sa plus grande puissance, aux lieux même de son triomphe, dans notre patrie, qui semblait s'être donné la mission de propager les ténèbres, une portion immense de la nation sut toujours lui résister et demeurer chrétienne. Et maintenant, celle qui avait cessé de l'être, ne commence-t-elle pas à ouvrir les yeux? Sans doute elle n'a pas encore rompu ses chaînes; elle aime, elle fait le mal: « Elle n'a pu, jusqu'à ce « moment, que passer d'essais en essais, « de théories en théories, bouleversant « ses lois comme ses sciences, créant des « philosophies d'un jour, multipliant « des systèmes sans lendemain, infidèle

[1] *Ibid.*

[2] Théorie catholique des sciences, p. 4. — Tous les passages soulignés ou mis entre guillemets dans la suite de cet article, sans autre indication, sont extraits de l'ouvrage que nous analysons.

« à toutes ses adorations, infidèle à ses « propres œuvres, se prenant de folle « passion pour des arts qu'ensuite elle « jette à terre, se faisant une poésie neu- « ve qu'ensuite elle livre au rire des mo- « queurs ; incertaine de toutes choses ; « incertaine de ses goûts, de ses plaisirs, « de sa gloire même..... Et toutefois, un « spiritualisme nouveau s'est fait jour « parmi les nuages du scepticisme ; spi- « ritualisme vague et indécis encore, « mais suffisant cependant pour indiquer « le besoin qu'elle éprouve de se réfugier « vers une lumière plus haute et moins « douteuse que celle de ses propres dé- « couvertes. »

Je ne sais quel désir de croire la tourmente : elle a faim et soif du vrai, du bon, du beau ; ses grands hommes proclament à chaque instant, sans s'en douter peut-être, de grandes vérités religieuses, qui, s'emparant ainsi peu à peu des intelligences, finiront par les transformer. Ils ne sont pas chrétiens, mais ils se laissent gagner par le Christianisme, comme les philosophes précurseurs du 18e siècle se laissaient gagner par l'incrédulité sans être incrédules, car c'est chose difficile à l'homme, si grand qu'il soit, d'échapper à l'inconséquence de voir dans les doctrines dont il se fait l'apôtre tout ce qu'elles contiennent, et de mettre constamment en harmonie avec elles sa parole et sa vie : *magna res est unum hominem agere*, dit Sénèque. Il n'en est pas ainsi de la société ; sa logique inflexible réalise tôt ou tard les principes posés, et ce n'est jamais en vain qu'elle accueille une semence régénératrice ou mortelle :

On sait tout le mal produit par l'Encyclopédie ; cependant, « il est très remarquable que les auteurs « de cet ouvrage n'y mirent pas de prime abord un « cachet anti-chrétien... Et il nous est permis de « soupçonner que l'hypocrisie ne fut propre qu'à « quelques uns, et que dans la plupart des autres, la « modération fut de la timidité, soit que la société « qui gardait encore sa foi déconcertât leur har- « diesse, soit qu'eux-mêmes eussent peine à s'af- « franchir de toutes les croyances dans lesquelles « leur intelligence s'était fécondée.... On peut voir « cette réserve encore timide, dans l'introduction de « d'Alembert ; travail d'analyse très distingué, où « la raison de d'Alembert, épuisée de labeur, laisse « souvent échapper un cri d'impuissance et appelle « à son secours la révélation.

« ...Ainsi l'Encyclopédie fut désastreuse, non pas « tant par l'énormité apparente, que par la ten- « dance secrète de ses doctrines.... Or, de même « qu'elle exprima la force de destruction qui sourde- « ment agissait au sein de la société ancienne ; de « même, l'Encyclopédie présente sera l'expression « de la force d'unité qui réagit sur les débris épars « de la société nouvelle. »

Indiquer comment l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle entend rétablir cette grande unité des sciences par l'inspiration chrétienne, tel est le but de la *Théorie catholique des sciences.*

Pour cet objet, toute classification généalogique des sciences était inutile. « L'unité que nous cher- « chons n'est point une unité purement scientifique... « c'est une unité morale ou philosophique, dont la « formule ne s'aurait s'écrire comme la formule « d'une équation d'algèbre, mais qui n'en a pas « moins de réalité... Au lieu de chercher la formule « mystérieuse de cette unité, nous pouvons en indi- « quer le principe, qui est Dieu.

« Nous pouvons aussi marquer l'action de ce prin- « cipe sur chacune des sciences isolées que nous « étudions, quelque douteuse que pût paraître la « classification qui en serait faite.

« D'ailleurs, à un ouvrage comme doit être une « encyclopédie, il serait superflu d'apporter cette « prétention d'unité systématique à laquelle ne sau- « rait se conformer la pensée de beaucoup d'écri- « vains et de savans, préoccupés sans doute de leurs « propres idées sur l'harmonie des sciences. Mais ce « qui lui convient, c'est la consécration même des « sciences par l'intervention de la pensée religieuse « qui les féconde.

« Telle est l'unité de l'Encyclopédie du dix-neu- « vième siècle. Et c'est pourquoi nous exposerons « ici librement la classification des sciences princi- « pales sur lesquelles devra toujours se manifester « l'action puissante et intime de la religion.

« Nous les distinguons ainsi qu'il suit. *Premier « ordre :* Sciences morales, — sciences sociales, — « sciences historiques. — *Deuxième ordre :* Sciences « physiologiques, — sciences naturelles, — sciences « physico-mathématiques, — sciences d'applica- « tion et d'utilité, — sciences littéraires, — sciences « d'imagination.....

« Dans la science humaine, il y a deux objets très « distincts, les réalités intimes des êtres, et leurs « natures visibles ou extérieures....

« Il s'ensuit que la science arrive à l'homme par « deux voies, par la voie d'autorité et par la voie de « recherche ou d'examen.

« Mais elle lui arrive d'abord par la première.

« C'est lorsque l'homme est formé par l'enseigne- « ment ou la révélation des réalités qui constituent « la science proprement dite, qu'il applique son in- « telligence à la découverte des choses qui sont en « dehors de cette connaissance.

« Et, chose très remarquable, afin que l'homme

« ne puisse jamais douter que l'autorité ne soit le « fondement de la science humaine, Dieu a voulu « qu'il fût contraint d'accepter, sans examen, tous « les premiers principes des connaissances même « qui ont pour objet les choses sensibles, jusqu'aux « axiômes qu'il appelle évidens pour se complaire, « mais qu'enfin il n'a pas trouvés et qui sont placés « en dehors de ses démonstrations, de ses expé- « riences ou de ses théories....

« Il y a des sciences où l'autorité est plus mani- « feste; il y en a d'autres où la réflexion est plus « libre; mais en toutes l'autorité commence, et en « toutes la réflexion achève le travail par lequel la « connaissance arrive à sa plénitude....

« Dans le premier ordre de sciences, dans celles « qui ont pour objet l'homme, la société, l'humanité, « la transmission traditionnelle des idées est plus « sensible.... Dans le deuxième ordre au contraire, « il semble que la réflexion a comme une puissance « de création qui fait la science humaine. »

Cette primauté accordée aux sciences d'autorité sur les sciences de réflexion ne choquera personne; on commence à comprendre maintenant que la nature, si grande qu'elle soit, est moins grande que l'homme, et que l'homme est moins grand que Dieu. Sauf quelques vieux restes de l'école sensualiste, qui disparaissent chaque jour, tout le monde est aujourd'hui de l'avis de de Maistre : « Il « faut que les sciences naturelles soient « tenues à leur place, qui est la seconde, « la préséance appartenant de droit à la « théologie, à la morale, à la politique. « Toute nation où cet ordre n'est pas « observé, est dans un état de dégra- « dation [1]. »

Mais à l'exemple de Bossuet, M. Laurentie n'a pas fait entrer dans sa classification *la théologie, qui est la science des sciences*, et il exclut pareillement *la philosophie, qui en est la raison*. C'est pourquoi il ne dit que quelques mots de l'une et de l'autre, se contentant de remarquer en passant « que c'est le « Christianisme ou la théologie réelle, « c'est-à-dire, la révélation qui a apporté « aux hommes ce vague et profond besoin « de poursuivre sans relâche la dernière « raison des sciences. Ainsi, lorsque des « incrédules ont multiplié leurs efforts « pour arriver à cette unité scientifique « par une métaphysique souvent ingé- « nieuse et subtile, ils n'ont fait que « mettre en action une puissance de phi- « losopher qui ne s'était jamais rencon- « trée dans les plus magnifiques génies « de la société païenne. »

Reprenons en peu de mots tout ce qui précède : Unir la science à la religion, voilà l'idée-mère, l'idée fondamentale de la *Théorie catholique des sciences;* M. Laurentie a consulté l'histoire, et l'histoire lui a dit que la science et la religion ne se font la guerre qu'aux époques ou de fausse religion ou de fausse science; il a étudié le siècle, et il a vu que les fausses religions s'éteignant, la fausse science commençant à douter d'elle-même, le temps était venu de travailler à rétablir entre ces deux filles du ciel l'harmonie primitive. Nous savons comment il entend cette harmonie et quelle est l'unité qu'il cherche; nous savons quels sont les objets de la science et par quelles voies l'homme y peut arriver; nous savons aussi dans quel ordre l'auteur range les diverses branches de nos connaissances; il ne nous reste donc qu'à le suivre dans ce qu'il dit de chacune d'elles: avec lui, « nous aurons à nous arrêter davantage « à celles qui ont pour objet l'ensemble « de la société; les autres s'éclaireront « d'elles-mêmes au rayon de lumière que « nous aurons vu tomber du ciel sur « l'humanité.

« Les sciences morales ont pour objet « de montrer d'abord le rapport de l'hom- « me avec Dieu, et de ce rapport découle « la notion précise des rapports de tous « les êtres intelligens.

« Et comme l'homme eût été éternelle- « ment impuissant à saisir de lui-même « des lois aussi mystérieuses, si elles ne « lui eussent été montrées, il s'en suit « que les sciences morales reposent sur « un principe qui blesse, nous le savons, « la vanité de la philosophie, mais qui « est pourtant toute sa lumière sur le « principe de l'autorité. »

Et de là il suit aussi que « la science « morale de l'homme est une science « complète par elle-même, car elle est « la science des rapports nécessaires qui « existent entre les êtres.

« Si l'homme pouvait faire cette science « comme il fait toutes les autres, elle « serait graduelle et successive, et il s'en « suivrait que les lois de l'intelligence ne

[1] Examen de la Philosophie de Bacon, t. 2.

« seraient connues de l'humanité que « selon la progression des découvertes.

« Mais Dieu a voulu que dans la science « fondamentale de l'homme, tout fût « complet dès le commencement ; et si « l'observation des lois de l'humanité « donne lieu à des combinaisons d'esprit, « à des recherches ingénieuses, à des « découvertes même sur la nature des « êtres intelligens, cette partie des scien- « ces morales, très digne assurément de « la philosophie, n'est pourtant pas la « science même. La science, proprement « dite, est une science faite antérieure- « ment aux expériences et aux études « humaines, et c'est ce qui constitue son « caractère de révélation d'une part et de « loi obligatoire de l'autre. »

Il est encore aujourd'hui des hommes qui reprochent dédaigneusement au catholicisme de ne s'être jamais contredit, d'être toujours demeuré lui-même, de rester même à présent *dans son ornière*, *de regarder la vérité comme immobile et les textes une fois vrais comme toujours vrais*[1]; habitués à embrasser chaque jour des opinions nouvelles, ces puissans penseurs désireraient que l'Eternel fût comme eux, changeant et mobile, et ils s'écrient d'un ton naïvement impératif : *que l'Eglise épure ses croyances et les rapproche des progrès de la vérité*[2]*!* Ces messieurs ne veulent pas de cette vérité vieille de six mille ans, que le Seigneur offre aux hommes toujours la même, de cette vérité que le Créateur donne pareille à tous ses enfans, aux plus petits comme aux plus grands esprits ; ils ne seront contens que si Dieu daigne enfin faire une vérité toute neuve pour le dix-neuvième siècle, et encore une vérité spéciale pour les philosophes, pour *l'aristocratie des intelligences ;* car ils trouvent la *règle de l'Eglise trop uniforme;* cette règle *peut être appliquée par les insuffisans comme par les habiles*, disent-ils[3] ; l'Eglise devrait pour leur plaire inventer quelque règle nouvelle que les habiles seuls pussent appliquer. Or, comme nous venons de le voir, la *Théorie catholique des sciences* consacre précisément cette règle qui leur pèse ; elle proclame cette immutabilité de la vérité, contre laquelle ils s'élèvent avec tant de chaleur; ils devaient donc l'attaquer aussi, et accuser son auteur comme ils accusent tous les défenseurs de l'Eglise de se *traîner péniblement dans l'ornière du passé*, d'être *l'ennemi du progrès.*

Je trouve ce mot progrès vraiment fort commode : partagez-vous mon opinion? vous êtes du progrès; la croyez-vous fausse? vous êtes contre le progrès ; progrès répond à tout, faits et traditions, preuves et raisonnemens, miracles même et prophéties, science et foi, raison et autorité ; tous les efforts, tous les flots de l'esprit humain expireront impuissans contre cette parole : *cela est contraire au progrès.* Heureusement, cette règle aussi est *uniforme, et peut être appliquée par les insuffisans comme par les habiles*, pour employer ici la belle expression des philosophes très suffisans que nous citions tout à l'heure.

En attendant qu'on nous révèle quel sens a ce grand mot dans leur dictionnaire, remarquons simplement que pour nous, sous le rapport intellectuel et moral, il signifie : amélioration des intelligences, des volontés imparfaites, ou en d'autres termes, mouvement de ces intelligences, de ces volontés vers la vérité absolue, vers le souverain bien. Mais comment pourrons-nous avancer vers ce but suprême, si nos yeux le voient se déplacer sans cesse ? Comment, sur ce vaste Océan où il est jeté, notre pauvre vaisseau trouvera-t-il sa route, si cette étoile polaire des esprits occupe et quitte tour à tour tous les points du ciel ? Il nous semble donc que cette étoile est immobile, que Dieu ne peut tromper les hommes, qu'il ne leur dira jamais : mes enfans, je me moquais de vous! Ce que j'assurais être la vérité n'est pas du tout la vérité, voici la vérité véritable;..... ne vous y fiez pas cependant, je puis changer d'avis demain. Non, le Seigneur ne se joue pas ainsi de ses créatures ; sa *loi est éternelle*, dit saint Justin, *et faite pour toute la race humaine* αἰώνιον καὶ παντὶ γένει ἁρμόζον; voilà pourquoi nous croyons que l'Eglise, notre mère, dépositaire incorruptible de cette loi, ne peut

[1] Lettres à un Berlinois, par M. Lerminier.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

pas donner à ses enfans des enseignemens contradictoires; nous savons qu'elle possède la vérité, qu'elle ne peut ni nous tromper, ni se tromper; nous savons qu'elle est parfaite et nous lui disons avec l'époux des saints cantiques: *Vous êtes toute belle, ô notre bien aimée! et il n'y a pas de tache en vous!* Comment pourrions-nous supposer qu'elle a besoin de se dépouiller de certaines erreurs, de se corriger de certains défauts, qu'elle doit faire des progrès?

Faire des progrès! Cela se dit des enfans, des écoliers; et puisque ce qu'on nomme la philosophie est vraiment dans un état d'enfance, nous voulons bien espérer, quoique son naturel nous donne beaucoup d'inquiétudes, qu'elle grandira et se corrigera; si mauvaise qu'elle soit, elle peut changer et devenir bonne! aussi l'Eglise ne se décourage pas et travaille avec persévérance depuis bien longtemps à l'instruire, à lui inspirer de bons sentimens, à lui faire *faire des progrès.* Mais l'Eglise elle-même serait-elle semblable à la philosophie? aurait-elle besoin d'apprendre ce que Dieu l'a chargée d'enseigner aux hommes? ne connaîtrait-elle pas le chemin où elle doit nous conduire. Non, Dieu n'a pas confié l'éducation du genre humain à un maître ignorant; il n'a pas donné à sa créature un guide aveugle. Toutefois, de ce que l'Eglise est élevée au dessus de cette sphère des progrès et des changemens, il ne suit pas que le progrès soit impossible à l'humanité au sein de l'Eglise; loin de là, il faut en conclure que ce progrès est nécessaire, puisque l'Eglise n'existe que pour éclairer les intelligences et purifier les cœurs, et qu'il y aurait blasphème à accuser d'impuissance son action régénératrice: le Sauveur apparut, et l'humanité, qui était avant son avénement dans un état de décadence et de ruine, commença à se relever, à renaître; l'Eglise s'établit et le monde fut transformé; les mœurs monstrueuses des nations païennes disparurent et firent place aux mœurs chrétiennes, les ténèbres de l'idolâtrie se dissipèrent à la lumière de la révélation de Jésus-Christ; tout cela sans doute était un progrès?

Seule l'Eglise a la puissance d'opérer de tels prodiges, seule elle peut retirer de l'idolâtrie et de l'état sauvage les races déchues: cette vertu n'a pas même été donnée aux sectes rétrogrades, qui, depuis les premiers disciples de Simon le magicien jusqu'aux derniers successeurs de Luther, s'efforcèrent et s'efforcent encore d'altérer la foi catholique, et de ramener les hommes les uns au judaïsme, les autres aux sources impures de la philosophie païenne ou des extravagantes religions de l'Orient.—Où donc en effet l'hérésie puiserait-elle la force convertissante et civilisatrice? Comment les aveugles qui suivent cette aveugle éviteraient-ils la fosse dans laquelle on l'a vue tomber? Quelle doctrine donneraient aux autres ceux qui n'ont plus de doctrine arrêtée et commune? Ne parlons ici que des temps présens: qu'on nous dise si depuis la révolte du moine de Wittemberg les enfans séparés de l'Eglise ne sont pas en proie à la division; si le flot de l'anarchie a cessé un seul instant de monter, et ne leur enlève pas encore chaque jour quelqu'un de ces débris des croyances chrétiennes qui leur étaient restés? Rejetant tour à tour tous les dogmes, ils ont vu se briser l'un après l'autre les liens qui unissent les cœurs aux cœurs, les âmes aux âmes; ils ne forment plus qu'un cadavre de société religieuse, et n'ont pas même un symbole auquel ils puissent se reconnaître. Le progrès serait-il possible au sein de ce chaos? — Mais la philosophie ne divise-t-elle pas plus profondément encore et d'une manière plus irrémédiable les intelligences? N'est-elle pas aujourd'hui comme au temps de saint Justin *une hydre aux mille têtes?* Ne peut-on pas toujours dire de ses enfans avec ce saint docteur: « On ne trouve chez eux qu'opinions « confuses, désordonnées, discordantes; « leur jugement ne semble droit et digne « d'éloges que lorsqu'ils s'efforcent de se « prouver mutuellement qu'ils sont dans « l'erreur [1]. »

Ce mot progrès suppose un premier terme d'où l'on part, un dernier terme vers lequel on se dirige, et une route tracée de l'un à l'autre: or, d'où vient le rationalisme, où va-t-il et quelle est sa voie? Philosophes! montrez donc le che-

[1] Saint Justin, Première Apologie.

min à tous ces pauvres égarés qui le demandent. — Si vous saviez le bon chemin chercheriez-vous encore des sentiers nouveaux ? La voie catholique n'est pas comme la vôtre, une voie cachée, mystérieuse, réservée à un petit nombre d'hommes ; mais, ouverte à tous, chacun y peut voir aisément s'il avance ou recule, car le but qu'il s'agit d'atteindre est clairement indiqué, et mille bornes sur les bords mesurent la distance, et mille guides à chaque instant rappellent quiconque commencerait à s'égarer.

Ce mot progrès suppose une règle de conduite et une règle de foi : si on ne sait pas avec certitude ce que c'est qu'être bon, peut-on raisonnablement avoir la prétention de devenir meilleur ? Si on ne sait pas avec certitude où est la vérité, peut-on raisonnablement avoir la prétention d'en acquérir l'intelligence plus complète et plus pleine ? La philosophie sait-elle avec certitude ce que c'est qu'être bon, où est la vérité ? alors, que ne daigne-t-elle enfin le révéler au monde, et pourquoi ses docteurs nous fatiguent-ils du spectacle éternel de leurs contradictions ? Mais tandis *qu'ils nous donnent par leurs dissensions*, s'écrie saint Justin, *une preuve suffisante de leur ignorance*, les ministres de l'Eglise n'apprenant rien d'après leurs propres pensées, nous enseignent la doctrine qu'elle a reçue de Dieu. « Libres de tout sentiment d'envie, de « tout esprit de dispute, ajoute le même « Père, et ne cherchant point à se con- « vaincre d'erreur les uns les autres, « leurs paroles sur Dieu, sur la création « du monde, l'origine de l'homme, l'im- « mortalité de son âme, le jugement qui « l'attend après la mort, enfin sur tout « ce qu'il importe de savoir, semblent « sortir d'une seule et même bouche, et « leurs enseignemens sont toujours en « harmonie, quoique donnés en divers « temps et en divers lieux [1]. » Aussi les peuples catholiques peuvent devenir et deviennent en effet meilleurs et plus éclairés ; car ils connaissent la loi à laquelle il faut se conformer pour être bon, la doctrine qu'il faut croire pour posséder certainement la vérité et en avoir l'intelligence.

Semblables à de petits enfans sous les yeux de leur mère, de jour en jour ils observent mieux ce qu'elle prescrit ; ils comprennent mieux ce qu'elle enseigne ; *ils font des progrès* : mais les enfans perdus de la philosophie n'ayant pas de mère qui les reprenne ou qui les enseigne, comment deviendraient-ils bons et qu'apprendraient-ils ? N'est-il pas évident que, hors de l'Eglise, privés de ses enseignemens immortels, de ses lois immuables, et passant successivement par des transformations fondamentales, de telle sorte que ce qui leur paraissait vrai hier peut leur paraître faux demain, puis vrai de nouveau, puis faux encore ; loin de faire aucun progrès, c'est-à-dire, loin de mieux comprendre la vérité, de mieux pratiquer la justice, ils ne peuvent croire raisonnablement ni à la justice, ni à la vérité, qui sont pour eux perpétuellement mobiles et par conséquent perpétuellement incertaines ?

Donc, jusqu'à ce que le rationalisme nous ait indiqué la route invariablement tracée à tout philosophe, jusqu'à ce qu'il nous ait appris ce que tout philosophe est tenu de croire et de pratiquer, nous nierons hardiment qu'il puisse quelque chose pour les progrès de la race humaine ; à moins cependant qu'on n'appelle du nom de progrès tout mouvement désordonné des intelligences dans les déserts de l'incertitude; auquel cas, il faudra bien confesser la puissance *progressive* de la philosophie incroyante et reconnaître humblement que l'Eglise demeure étrangère à toute cette *agitation* sans principe, sans règle et sans but.

Mais, quant au progrès véritable, il n'est possible qu'au sein de l'Eglise, ainsi que nous l'avons vu et que l'histoire entière l'atteste, « car il y a une démarca- « tion profondément empreinte dans l'hu- « manité ; d'un côté la liberté, de l'autre « la servitude ; d'un côté la science, de « l'autre la barbarie. Quelques exceptions « ne font rien à cette loi. Touchez-vous à « une terre inculte et sauvage, le Chris- « tianisme n'est pas là ; touchez-vous à « une terre ornée et féconde, levez les « yeux, quelque dôme vous montrera la « croix, et prenez garde que la croix se « déplace de temps à autre, et qu'alors « la science se déplace à son tour. Allez

[1] Saint Justin, Discours aux Grecs.

« visiter le sol africain, et demandez-lui « quelque souvenir de son vieux génie. « Tout est muet, et la mémoire même a « péri sur cette terre désolée. »

Ainsi, tout nous ramène à cette conclusion : « Le Christianisme, par son « caractère de vérité immuable, domine « tous les changemens...... Et cependant « il s'élève des voix qui disent : le Chris- « tianisme est une ruine, et des voix qui « disent : il va revivre sous une autre « forme. On dirait des voyageurs égarés, « qui se précipitent vers un rayon de « lumière qui perce la nue ! La nuit les « trouble ; ils aspirent après le soleil ; « ils le nomment dans leur douleur. « Heureux si, le soleil venant à leur « apparaître, ils le saluent avec recon- « naissance et avec amour. » Mais non, l'astre qui éclaire le monde depuis la création est trop vieux; il leur en faut un autre. Ils demandent à l'avenir je ne sais quelle nouvelle religion, car, disent-ils, le Christianisme lui-même fut marqué à l'origine de ce caractère de nouveauté que ses enfans prennent aujourd'hui pour le signe de l'erreur ; quand il apparut pour la première fois parmi les hommes, n'était-il pas nouveau? — Nouveau!... il l'était certes pour la foule des peuples qui croupissaient depuis tant de siècles dans le cloaque impur du paganisme ; mais ne serait-il pas encore aujourd'hui quelque chose de nouveau pour tant de nations modernes que l'erreur enivre de son vin, que le vice nourrit de sa pâture immonde? — Nouveau! mais le Christ n'était-il pas *le désiré des nations, le Rédempteur promis à nos premiers pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob?* mais loin d'étouffer la loi naturelle, *la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde,* ne venait-il pas au contraire l'affermir et la consacrer, lui rendre sa pureté et son éclat? mais loin de donner un démenti aux traditions antiques, rayons altérés des révélations primitives, ne venait-il pas au contraire les dégager de tout alliage impur, et remplir la longue et douloureuse attente de l'univers? mais loin de détruire la loi de Moïse, ne venait-il pas au contraire la développer et l'*accomplir* par sa loi de grâce et d'amour? enfin les chrétiens n'ont-ils pas toujours pu s'écrier comme Bossuet, « Quelle consolation aux enfans « de Dieu, mais quelle conviction de la « vérité quand ils voient que, du pontife « qui remplit aujourd'hui si dignement le « premier siége de l'Eglise, on remonte « sans interruption jusqu'à saint Pierre, « établi par Jésus-Christ prince des apô- « tres, d'où, en reprenant les pontifes « qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à « Aaron et jusqu'à Moïse ; de là jusqu'aux « patriarches, et jusqu'à l'origine du « monde. Quelle suite! quelle tradition! « quel enchaînement merveilleux! Si « notre esprit, naturellement incertain, « et devenu par ses incertitudes le jouet « de ses propres raisonnemens, a besoin, « dans les questions où il y va du salut, « d'être fixé et déterminé par quelque « autorité certaine, quelle plus grande « autorité que celle de l'Eglise catho- « lique, qui réunit en elle même toute « l'autorité des siècles passés, et les an- « ciennes traditions du genre humain « jusqu'à sa première origine [1]. »

Le Christianisme naissant eut trois ennemis à combattre, le paganisme, le philosophisme, le judaïsme. Que disaient ses apologistes?—Aux païens : l'idolâtrie, l'Ecriture nous l'apprend [2], ne fut pas au commencement, elle est un fruit de la perversité humaine [3]; l'âme est naturellement chrétienne, et laissée à elle-même elle rend témoignage au Christianisme en tout temps, en tout lieu [4]. —Aux philosophes : Votre prétendue sagesse est une invention de l'esprit humain [5], qui ne peut par lui-même et sans le secours de Dieu, parvenir à la vérité [6]; le Christianisme est

[1] Histoire universelle, 2e partie, c. 31.

[2] Liber Sapientiæ, c. 14, v. 12 et seq.

[3] Manifestum est, dit Lactance, à la fin de son livre *de falsâ religione*, ante annos non amplius quam MDCCC natum esse Saturnum, qui et sator omnium deorum fuit. Non ergo isti glorientur sacrorum vetustate, etc. Saint Justin remarque en commençant son *Traité de l'Unité de Dieu*, que au commencement, l'homme connaissait la vérité et que l'oubli de la doctrine catholique (καθολικῆς δόξης) naquit des cérémonies célébrées en l'honneur des personnages remarquables, etc.

[4] Tertull. de testimonio animæ. — Apol. c. 17. — Adversus Marcionem. — De resurrectione carnis. — Minutius in octavio. — D. Cip. li. quod idola non sint dii. — Lactant. l. 2. c. 21.

[5] Lactant. de falsâ sapientiâ.

[6] *Ibid.* — Scientiam veri quam nemo cogitando

la sagesse véritable, celle que Dieu donna aux premiers hommes, et dont toutes les traditions attestent la divinité [1]. — Aux Juifs : Jésus est le Messie promis à vos pères ; lisez les prophètes [2].

On le voit donc, le Christianisme ne s'annonça pas comme une religion nouvelle, mais comme l'accomplissement, la réalisation, le développement prédit de la seule religion véritable, de tout ce qu'il y avait au monde avant lui de justice et de vérité. Il ne dit pas à l'humanité : Ce qui était vrai est faux, ce qui était faux est vrai ; il lui dit : Ce que Dieu te manifesta au commencement est la vérité même, ce que ta corruption a mêlé à ses enseignemens divins n'est qu'erreur et mensonge ; *reviens au Seigneur ton Dieu, ta victime et ton Sauveur* [3], crois aux prophéties dont tu vois l'accomplissement, aux miracles dont mes innombrables martyrs t'attestent la réalité.

Les apôtres de la doctrine nouvelle auront-ils aussi la puissance des miracles ? leurs disciples courront-ils au martyre ? — Sans doute, on y compte ; qui pourrait empêcher la crédulité de placer dans l'avenir ce qu'elle y désire ? Mais le passé est moins facile, et c'est dans le passé qu'il faut trouver des prophètes : connaissez-vous ceux qui ont annoncé la religion des temps futurs ? — Et que sera cette religion ? Ses fabricateurs auront-ils l'attention de la faire conforme à la loi naturelle, c'est-à-dire à la loi chrétienne, qui seule peut lui conserver sa

aut disputando esse qui potest, etc. — Saint Justin : quelle cause assigner aux contradictions des philosophes, si ce n'est que ne voulant pas recevoir les enseignemens de ceux qui savent, ils croient pouvoir connaître clairement les choses du ciel par la force de leur intelligence humaine τῇ ἀνθρωπίνῃ αὐτῶν περινοίᾳ.

[1] Lactant. Divin. inst. lib. 1. — Saint Justin, *Traité de l'Unité de Dieu*. — Tertullien, *de testimonio animæ* : Nonnulli commemorantes et contestificantes in suggilationem, et originem, et traditionem, et sententiarum argumenta, per quæ recognosci possit, nihil nos aut novum aut portentosum suscepisse, etc. On trouve une traduction de cet écrit de Tertullien dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. 4, p. 439.

[2] Lactant., de verâ sapientiâ. — Tertull. adversus Judæos. — Saint Justin, *Dialogue avec Tryphon*.

[3] Revertere, revertere ad Dominum Deum tuum. Victima tua et redemptor tuus.

pureté, lui donner sa perfection, lui assurer sa puissance sur le cœur des hommes ? aux traditions primitives, c'est-à-dire à la tradition catholique, qui les résume, les purifie, les explique et les complète toutes ? à la révélation de Jésus-Christ, c'est-à-dire à l'enseignement de l'Eglise que le Sauveur en a déclaré l'interprète infaillible jusqu'à la fin des temps ? Non, assurément, elle n'aura rien de semblable, il nous faut du grand et du neuf : au fait, si dans le fond tout restait de même, serait-ce la peine de changer ?

Vous vous trompez, réplique-t-on, car si vos raisonnemens prouvent que le Christianisme n'a pas été la destruction, la négation de tout ce qui le précéda, ils prouvent aussi qu'il a tellement développé, complété, perfectionné ce que le monde possédait avant lui de vérité et de justice, qu'il en est résulté un changement radical dans l'état de l'humanité, ou, en d'autres termes, un progrès immense. Or pourquoi ne verrait-on pas encore ce qu'on a vu il y a dix-huit siècles ? pourquoi n'y aurait-il pas un développement de la loi chrétienne, comme il y a eu un développement de la loi de Moïse ? pourquoi Dieu ne pourrait-il pas établir aujourd'hui une société religieuse qui serait à l'Eglise précisément ce que l'Eglise fut à la synagogue ?

C'est à peu près comme si l'on disait : tel homme a grandi pendant vingt ou vingt-cinq années, nous le verrons donc grandir encore ? Pourquoi ne peut-il plus grandir ? — parce qu'il est homme : or, les peuples chrétiens aussi ont atteint l'âge viril, Jésus-Christ les a tirés de l'état d'enfance, et la philosophie les outrage quand elle les suppose encore au berceau : « Le genre humain parcourt ses « âges comme un seul homme, remarque « saint Augustin, et il était convenable « que le Maître divin qui devait, par « son exemple, le former à la perfection « des mœurs, ne se présentât à lui que « lorsqu'il serait arrivé à l'âge de la jeu- « nesse [1]. » « La justice, dit Tertullien, « a été d'abord dans l'état rudimentaire, « sous la crainte naturelle de Dieu ; puis,

[1] Saint Augustin, liv. de quatre-vingt-trois questions.

« par la loi et les prophéties, elle s'est « trouvée dans l'état d'enfance ; à l'Evan- « gile appartient sa brillante jeunesse. » « Le Christ, ajoute saint Jérôme, le « Christ est venu lorsque le genre hu- « main avait atteint un âge correspon- « dant à celui où, suivant les lois civiles, « l'adolescent devient homme. » C'est ainsi que les défenseurs de l'Eglise expliquent les différences qui existent entre le régime divin auquel le genre humain a été soumis avant la venue du Sauveur, et le régime divin qui sera sa loi jusqu'à la consommation des temps; car jamais ils n'imaginèrent qu'une fois sorti de l'enfance et devenu homme, il pût cesser d'être soumis à la loi nouvelle établie par le Christ?

Comment auraient-ils pu le supposer? le Christ n'avait-il pas assuré lui-même à ses apôtres que cette loi devait être éternelle! Et l'on dit cependant: voici venir une autre loi; *elle sera à l'Eglise ce que l'Eglise fut à la synagogue.* — Mais la synagogue annonçait l'Église, l'Église annonce-t-elle aussi la religion future? — Un Juif, appelé Tryphon, ayant un jour demandé à S. Justin pour quelle raison il osait bien préférer à la loi de Moïse une loi nouvelle, l'apologiste du Christianisme encore naissant lui répondit : « C'est à « cause de la dureté de votre cœur; pour « vous rappeler le souvenir de Dieu, pour « vous préserver de l'idolâtrie, et aussi « afin qu'il y eût un signe auquel pût vous « reconnaître l'univers, lorsque la malé- « diction d'en haut serait tombée sur « vous en punition de vos crimes, que le « Seigneur vous a donné la circoncision, « la loi et le temple; autrement, il fau- « drait soutenir l'une de ces deux absur- « dités, ou qu'Hénoch et tous ceux qui « vécurent avant la loi servaient un autre « Dieu que le Dieu de Moïse, ou que Dieu « n'a pas toujours imposé à la race hu- « maine une même loi. Aussi ai-je lu dans « les saintes Ecritures, ô Tryphon! que « la loi ancienne, promulguée sur le mont « Oreb, était pour vous seuls, mais « qu'elle devait être remplacée par une « loi nouvelle qui serait pour tous; par « un testament plus puissant que tout « autre, et qui est celui que doivent gar- « der maintenant tous ceux d'entre les « hommes qui aspirent à l'héritage du « Seigneur. Une loi promulguée après « une autre loi abolit celle qui la précède, « et pareillement un testament nouveau « casse tous les testamens antérieurs. Or, « le Christ nous a donné la loi suprême « et dernière; la loi éternelle, le vrai tes- « tament après lequel il n'y aura plus ni « testament, ni loi, ni commandement [1]. »

Loin de méconnaitre cette vérité, les Juifs la proclamaient en tous lieux; partout ils annonçaient le règne de la loi future, l'avénement prochain du Messie; ce qu'ils contestaient aux chrétiens, ce n'était pas la réalité des prophéties, mais seulement l'application qui en était faite *au crucifié*; ce n'était pas la possibilité d'un tel changement, d'un tel *progrès*, mais seulement sa réalisation par le Christianisme. Or, nous demandons si l'Eglise s'est jamais posée comme quelque chose de provisoire? si elle a jamais dit que sa loi n'était bonne que pour certains peuples et pour certains siècles? si elle a jamais prophétisé la venue d'un nouveau révélateur? N'est-il pas manifeste, au contraire, qu'elle s'est toujours proclamée universelle et éternelle, et qu'elle n'attend d'autre avénement que celui du Christ au jour du jugement suprême?

Puis nous voudrions qu'on nous indiquât les points sur lesquels pourraient porter les développemens, les perfectionnemens nouveaux que devra recevoir le Christianisme. Avant Jésus-Christ, l'esprit humain pouvait concevoir, par exemple, qu'une Eglise catholique serait plus parfaite que les Eglises nationales qui se partageaient le monde; on pouvait encore soupçonner, je pense, ce qu'il y avait de défectueux et d'incomplet dans la morale des peuples alors les moins corrompus. Mais conçoit-on bien aujourd'hui ce qu'il y a à ajouter à la morale chrétienne? En fait d'Eglise, de société religieuse, conçoit-on ce qu'il y a au dessus de la société universelle; enfin, voit-on clairement qu'il manque au catholicisme autre chose que l'obéissance de ceux qui l'accusent? Aussi,

[1] Dialogues avec Tryphon, Œuvres de saint Justin, p. 228, etc. Le saint docteur prouve ce qu'on vient de lire par une foule de passages tirés de l'Écriture. Voyez aussi le livre de Lactance *de verâ sapientiâ*, et celui de Tertullien, *adversus Judæos.*

les hommes qui ont entrepris de le réformer, de le compléter, de le développer, se sont vus toujours condamnés ou à rajeunir quelqu'une des vieilles erreurs qui traînent dans le monde depuis trois mille ans, ou à reproduire, en les défigurant, quelques versets de l'Évangile. Mais à quoi bon tant de raisonnemens? N'est-il pas évident, à l'œil de la conscience, que c'est une pensée impie de regarder comme imparfaite et transitoire, la loi apportée par l'Homme-Dieu et scellée de son sang; de croire que les générations futures auront besoin pour être sauvées d'un autre nom que le nom de Jésus; de supposer que la rançon payée sur le Calvaire ne suffit pas pour la rédemption de l'humanité; de s'imaginer que Dieu sera obligé un jour d'envoyer quelqu'un (et qui donc?) pour achever l'œuvre de son Fils, pour faire ce que le Verbe éternel, ce que la souveraine sagesse n'a pas su faire?

Une religion nouvelle véritable serait donc un démenti donné par Dieu à Dieu même, et la condamnation éclatante de tout ce que l'humanité a pris jusqu'à cette heure pour la vérité et pour la justice; elle ôterait aux hommes toute raison de croire et anéantirait parmi eux tout principe de foi, tout principe religieux et social; ainsi il n'y a pas de milieu, ou il faut dire que la vérité, que la justice n'existent pas pour nous, ou il faut s'écrier avec M. Laurentie: « Le Christianisme « sera éternellement vrai, éternellement « le même; il verra passer et repasser les « révolutions et il restera debout sur les « ruines. »

Les principes posés dans *la Théorie catholique des sciences* sont donc inattaquables, et la théorie philosophique du progrès ne saurait prévaloir contre eux. Oui, cela est certain, les sciences morales n'ont aucune valeur si on ne leur donne un fondement immuable, et ce fondement ne peut se trouver que dans une religion immuable aussi; car, « la religion a seule le « secret de l'homme; seule elle lui explique son origine, sa nature et ses rapports « nécessaires avec les autres êtres intelligens. Seule elle fait dériver de ces « rapports la notion précise des devoirs. » Hors de son sein, ou si elle est elle-même mobile et changeante, que deviennent les sciences dont nous parlons? « elles « sont peut-être une collection des faits « de l'humanité, mais encore de faits le « plus souvent incertains, et dépouillés « de toute raison obligatoire pour la pen- « sée et la conscience. »

La discussion à laquelle nous venons de nous livrer pour la défense de ces grandes vérités nous a paru nécessaire, car, d'une part, un assez grand nombre d'hommes parmi ceux qui se décorent du titre de philosophes les méconnaissent aujourd'hui, et d'autre part elles sont comme la base sur laquelle repose tout entière l'œuvre dont nous nous occupons. Dans un prochain article, après avoir dit quelle application M. Laurentie fait de ses principes aux sciences sociales, aux sciences historiques et aux sciences de réflexion ou du deuxième ordre, nous essaierons d'apprécier dans son ensemble, et pour le fonds et pour la forme, la *Théorie catholique des sciences*. — S'il nous est impossible de l'exposer d'une manière complète, nous espérons en donner du moins une idée assez juste pour inspirer à nos lecteurs le désir de la connaître par eux-mêmes.—Mais nous en avons déjà cité de nombreux fragmens, ce but n'est-il pas atteint?

DU LAC DE MONTVERT.

LA RAISON DU CHRISTIANISME,

OU

PREUVES DE LA VÉRITÉ DE LA RELIGION,

Tirées

Des plus grands écrivains de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, etc.;

OUVRAGE PUBLIÉ PAR M. DE GENOUDE [1].

C'est une pensée éminemment utile, que celle qui a présidé à la composition de cet ouvrage. Je ne connais point, en effet, de livre nouveau qui soit mieux

[1] La première édition de cet ouvrage est entièrement épuisée. La seconde, en 3 vol. grand in-8°, va paraître dans quelques jours chez Sapia, rue du Doyenné, 12.

adapté à la disposition et au développement actuels des esprits ; je n'en connais point qui soit plus propre à dissiper ce qui peut rester encore parmi nous, des prestiges de la philosophie menteuse du 18e siècle ; point qui offre une instruction plus solide, plus profonde, plus complète, sur les preuves du Christianisme et sur les vérités qu'il enseigne.

Elle nous disait, cette philosophie impie, que la foi était l'attribut de l'ignorance et de la faiblesse d'esprit. Il fut un temps où elle avait changé les mots et les idées au point que, dans un langage qu'elle avait rendu usuel, *esprit fort* était synonyme d'*incrédule*. Eh bien ! lisez *la Raison du Christianisme ;* vous y verrez la foi chrétienne non seulement professée, mais défendue de toutes les forces du raisonnement par cent soixante - seize écrivains qui appartiennent à quatre siècles, y compris celui-ci, et qui tous, bien qu'avec des mérites différens, ont reçu de leurs contemporains et de la postérité les titres de savans et de penseurs. Certes, Bacon, Descartes, Newton, Leibnitz, Clarke, Pascal, Bossuet, Fénelon n'étaient ni des ignorans, ni des esprits faibles. Ils ont cru, ces grands hommes, ils ont cru les plus incompréhensibles mystères de la religion ; ils les ont crus avec une fermeté inébranlable ; et les sciences naturelles, loin d'affaiblir leur foi, leur ont fourni de nouveaux argumens pour la fortifier. Donc, la foi n'est point un cachet d'ignorance ou de faiblesse d'esprit.

Eh quoi ! direz-vous, de ce qu'ils ont cru la religion, s'ensuit-il qu'elle soit vraie ? Non, sans doute, car les grands génies peuvent se tromper aussi, et ils se trompent quelquefois ; mais, d'un côté, l'autorité de leur nom prouve qu'on peut croire ce qu'ils ont cru sans passer pour ignorant ou pour esprit faible ; et de l'autre, les motifs sur lesquels ils ont appuyé leur croyance, prouvent qu'ils ne se sont pas trompés et qu'on n'a pas à craindre de se tromper avec eux, car ces motifs sont de nature à porter la conviction dans tous les esprits qui cherchent sincèrement et de bonne foi la vérité comme ils l'ont cherchée.

Tel est le plan de M. de Genoude, plan si heureusement et si précisément exprimé par ces mots : LA RAISON DU CHRISTIANISME. Son livre nous donne donc la raison de toutes les croyances chrétiennes : il nous montre donc la raison toujours d'accord avec la foi, même dans les choses les plus inaccessibles à l'intelligence humaine. Et voilà pourquoi je dis qu'il est parfaitement approprié à l'époque où nous sommes. On est las aujourd'hui de scepticisme et d'incrédulité. Les sarcasmes et les momeries de Voltaire n'excitent plus que le dégoût, depuis qu'il est reconnu que le mensonge en est la base, et que la religion n'y est tournée en ridicule, que parce qu'elle y est travestie et défigurée par des calomnies. On est disposé à croire, on en sent le besoin, mais on demande des preuves qui soient en rapport avec le progrès des lumières, et que l'esprit d'examen et de raisonnement, devenu si général de nos jours, ne puisse contredire sans se contredire lui-même, sans manquer aux lois de sa propre nature.

Ces preuves, vous les trouverez dans LA RAISON DU CHRISTIANISME ; vous trouverez dans les fragmens des cent soixante-seize écrivains qu'on y cite un ensemble qui n'existe point ailleurs. Partout la science et la foi s'y prêtent un mutuel appui ; partout la raison, s'unissant à la foi, y démontre qu'il faut croire tout ce que la foi nous enseigne, bien qu'elle nous enseigne des choses que nous ne comprenons pas.

Croire ce qu'on ne comprend pas est indigne d'un être intelligent, ont dit les sophistes du dix-huitième siècle. La raison prouve, dans ce livre, que nous sommes, de toutes parts, environnés de mystères à la fois incompréhensibles et incontestables ; qu'il faut de toute nécessité ou les croire ou ne rien croire, et par conséquent que ce qui est indigne d'un être intelligent c'est de rejeter ce qu'il ne comprend pas, sur le motif qu'il ne le comprend pas.

Comprenons - nous un être éternel, existant par lui, ayant dans son essence le principe de son existence ? Non, assurément ; mais la raison démontre dans ce livre qu'il n'y a point de milieu possible entre la croyance d'un être éternel et l'absurdité du doute universel, du doute même de notre propre existence ; car,

s'il n'y avait pas d'être éternel, tous les êtres, sans exception, auraient été dans le néant. Or, si tous les êtres, sans exception, avaient été dans le néant, ils y seraient tous et ils y seraient éternellement. On ne peut sortir du néant ni par soi puisqu'on n'est rien, ni par hasard puisque le hasard n'est qu'un mot vide de sens. Donc, puisqu'il y a des êtres, il y a un être éternel.

Comprenons-nous l'être éternel donnant l'être à ce qui n'est pas, faisant sortir du néant le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment? Non, assurément. La création, acte infini d'une puissance et d'une raison infinie, quel mystère pour notre raison bornée! Néanmoins, cette raison, toute bornée qu'elle est, vient à l'appui de la foi, en démontrant dans ce livre, par des argumens irrésistibles, tous empruntés à nos sciences métaphysiques, physiques, astronomiques, physiologiques, historiques, que rien de ce que nous voyons n'a toujours été et que tout ce qui est porte la marque du néant dont il est sorti et le sceau de la main toute puissante qui l'en a fait sortir. Il y a dans la nature visible une variété infinie de forme et de mouvement; elle n'a donc aucune forme ni aucun mouvement qui lui appartienne par essence. Elle est régie par des lois qui ne viennent pas d'elle et qui lui sont imposées; elle a donc tout reçu de celui qui est la source de tout.

Comprenons-nous en particulier la création de l'homme, ce roi de la nature, qui, par son intelligence, est au dessus de tous les êtres matériels qu'il connaît et qui ne se connaissent pas? au dessus du soleil, des étoiles et des astres qu'il mesure et qui ne se mesurent pas? Non, assurément. Cependant, nous sommes témoins tous les jours de la naissance et de la mort des hommes: ce qui naît et meurt n'est pas éternel. C'est l'espèce, direz-vous, qui est éternelle. L'espèce éternelle! Est-ce qu'elle n'a pas commencé quand les individus ont commencé? Est-ce qu'elle ne mourrait pas si tous les individus mouraient? Nous naissons tous d'un père et d'une mère qui sont nés aussi d'un père et d'une mère. Faites remonter par la pensée cette chaîne de succession aussi haut que vous voudrez, vous arriverez nécessairement à un premier homme et à une première femme. De qui sont-ils venus? De Dieu ou de la terre? De la terre! Quelle extravagance! Est-ce que la terre a jamais produit un homme et une femme? Est-ce qu'elle n'en produirait pas encore quelquefois s'il lui était possible d'en produire?

Comprenons-nous cette âme humaine, dont la nature est si différente de celle du corps auquel elle est unie? Non, assurément... Qu'est-ce qu'un esprit? qui peut le définir? personne. Mais la raison vient encore à l'appui de la foi, en donnant dans ce livre des démonstrations complètes de la spiritualité de l'âme, en prouvant que le moi qui, en nous, pense, raisonne et veut, est un et indivisible; que ce qui est un et indivisible ne peut être l'attribut d'un être multiple et divisible, et qu'ainsi il implique contradiction dans les termes de dire que le corps pense, raisonne et veut; que nos facultés morales diffèrent essentiellement de nos facultés physiques, et que jamais, quoi qu'on fasse, on ne déduira de nos fonctions matérielles un principe de vertu; que la mémoire, qui est la vue des choses passées, ne peut pas être l'effet de la vue corporelle, qui est bornée aux objets présens; que les désirs infinis de l'homme ne peuvent pas être produits par les mouvemens toujours bornés du corps, par la raison que l'effet ne peut pas être plus grand que sa cause; que par la même raison, nos besoins moraux, que rien ne satisfait sur la terre, ne peuvent pas être l'effet de nos besoins physiques, qui sont faciles à satisfaire; enfin, que si l'âme dépend habituellement du corps pour l'exercice de ses facultés intellectuelles, elle a aussi une volonté plus forte que le corps, une volonté capable, pour accomplir un devoir dont elle est bien pénétrée, de livrer le corps à toutes les tortures de la tyrannie, ainsi qu'ont fait les martyrs chrétiens.

Comprenons-nous dans l'homme l'union de deux substances si opposées entre elles et si intimement liées l'une à l'autre? Non, assurément, il faut pourtant bien reconnaître ce mystère qui nous frappe à tout moment. Dira t-on que cette union existe par la nature des choses? Cela est impossible. Est-ce que nous ne la voyons

pas sans cesse se dissoudre par la mort? Elle est donc un des merveilleux ouvrages du Dieu infini qui peut tout ce qu'il veut.

La foi nous enseigne qu'outre les sentimens de bienveillance naturelle, de commisération, de justice et de sociabilité gravés dans tous les cœurs, Dieu a révélé à l'homme, dès le commencement, ce qu'il doit croire et faire pour lui être agréable. La raison, d'accord avec la foi, démontre dans ce livre la vérité d'une révélation primitive, non seulement par une tradition qui est aussi ancienne que le monde, mais aussi par un fait de tous les jours, et qui frappe tous les yeux. Ce fait est la transmission de la parole de génération en génération. Il est certain que la parole n'est pas d'invention humaine, car nous ne parlons tous que parce que nos pères nous ont appris à parler; eux-mêmes ils n'ont parlé que parce que leurs pères le leur avaient appris, en sorte qu'il faut nécessairement remonter au premier homme parlant et communiquant la parole à sa postérité. Sans cela tout le genre humain aurait été et serait muet. Le premier homme n'a pas créé la parole, pas plus que nous ne la créons. Il l'a donc reçue de Dieu; mais la nature de la parole est d'exprimer des idées. Donc Dieu, en donnant la parole à l'homme, lui a fait connaître ses pensées, ses volontés. Voilà la révélation primitive prouvée.

Comprenons-nous l'imputation et la transmission du péché commis par notre premier père et dont tous ses descendans sont entachés à leur naissance? Non, assurément. Mais la foi nous enseigne que nous naissons *enfans de colère et de perdition*, et la raison fixée par la foi sur ce grand mystère, en découvre la preuve dans la dégradation universelle de notre nature.

Non, l'homme n'est pas tel qu'il est sorti des mains de son créateur. La sagesse n'a pas pu mettre le désordre dans son ouvrage, et le désordre est inné dans l'homme. D'après les règles de notre propre sagesse, d'ailleurs si imparfaite et si courte, il faut que dans tout ouvrage la partie supérieure domine et gouverne la partie inférieure. C'est tout le contraire dans l'homme; nous naissons avec une intelligence enchaînée et asservie par les sens, nous sommes à peine distingués des petits des animaux, et, comme eux, nous ne vivons que d'une vie matérielle; adultes, notre raison se développe à la vérité, mais elle suit continuellement cette pente qui l'entraîne vers les sens, sans elle et souvent malgré elle, et ce n'est qu'avec effort, qu'avec travail, que nous nous élevons aux choses spirituelles. Est-ce là cette âme supérieure au corps auquel elle est unie et qui devrait en maîtriser et régler les mouvemens. Est-ce là l'homme fait à l'image de Dieu?

Non, c'est l'homme déchu de sa dignité primitive. Comment en est-il déchu? Ce ne peut être que par un péché. Nous naissons dans les souffrances et les larmes, en proie aux maladies et à la mort. Cet état ne peut être que la peine d'un péché, car, dit saint Augustin, sous un Dieu souverainement juste et souverainement bon, personne ne peut être malheureux, s'il ne mérite pas de l'être, *sub Deo summe justo et summe bono, nemo miser, nisi mereatur, esse potest.*

Ainsi le péché originel est un mystère qui, tout à la fois, confond la raison et lui donne l'intelligence des misères de l'homme.

Enfin, comprenons-nous les autres grands mystères du Christianisme? Non, assurément, un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, le Père qui a créé le ciel et la terre et toutes les choses visibles et invisibles; le Fils, par qui tout a été créé, Jésus-Christ, fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles, consubstantiel au Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, Dieu vrai du Dieu vrai, qui, pour sauver les hommes, s'est fait homme, a souffert et sacrifié jusqu'à sa vie, qui renouvelle tous les jours son sacrifice sur les autels, où il descend dans le même corps né de la vierge Marie, et immolé sur la croix, où il nous donne pour nourriture et pour breuvage sa chair et son sang adorables; le Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, qui a parlé par les prophètes, par qui le Verbe s'est incarné et les âmes sont sanctifiées : ces hautes et ineffables vérités ont, de tout temps, troublé et

révolté des esprits superbes qui, pour se dispenser de croire sur la parole de Dieu des choses qu'ils ne conçoivent pas, se dispensent eux-mêmes d'examiner les titres de notre croyance.

Lisez dans le silence des passions la *Raison du Christianisme*, vous y trouverez de nombreuses et invincibles raisons de croire ce qui est au dessus de votre raison.

On y prouve que les mystères du Christianisme n'ont pu être inventés par aucun homme, parce qu'ils sont hors de la sphère de toutes les idées humaines; que si la religion était sans mystères, elle ne serait pas digne de Dieu, qui, étant infini, ne peut se faire connaître à sa créature sans lui révéler des choses infinies; que du sein de ces impénétrables obscurités, il sort de vives lumières qui ne peuvent venir que de l'éternelle et souveraine lumière. Aurions-nous une idée et de l'offense faite à Dieu par le péché et de la réparation due à la majesté divine offensée et de l'amour de Dieu pour les hommes, si la religion ne nous apprenait qu'il a fallu que le fils unique de Dieu se fît homme et mourût sur la croix pour satisfaire en notre place à la justice de son père, nous racheter par une rançon d'un prix infini et nous mériter la vie éternelle?

On y prouve la vérité de la foi chrétienne par tous les monumens historiques qui attestent qu'elle est la parole de Dieu, par l'authenticité des livres qui la renferment et par les marques d'inspiration divine qu'ils portent en eux, par les prophéties de l'ancien et du nouveau Testament, si visiblement et si littéralement accomplies, par les miracles de Jésus-Christ dans les trois années de sa prédication, et en particulier par ceux de sa passion, de sa mort et de sa résurrection; par la descente visible du Saint-Esprit sur les apôtres, et par le don des langues qu'ils reçurent immédiatement en présence d'une foule rassemblée, qui, témoin d'un si grand prodige, se convertit à l'instant et se fit baptiser; par les miracles innombrables des mêmes apôtres, de leurs disciples et des disciples de leurs disciples, miracles qui se renouvelèrent sans interruption pendant trois siècles entiers.

Par l'héroïsme des martyrs de tout âge et de toute condition, qui, durant trois siècles, montrèrent dans les supplices une patience au dessus des forces humaines et faisaient dire aux païens qu'une vertu toute divine était dans les chrétiens; par la conversion de l'univers idolâtre qui fut attiré à la croix par la sublimité du courage des martyrs autant que par l'éclat des miracles; par la dispersion des Juifs, qui, en punition de leur déicide, errent sur la terre depuis 1800 ans, sans chef, sans temple, sans autel, sans patrie et sans se mêler aux nations au milieu desquelles ils vivent; enfin, par la perpétuité de l'Eglise catholique que les sectes ne cessent de combattre depuis 1800 ans et qui ne cesse de les vaincre, appuyée qu'elle est sur la parole de celui qui a promis d'être avec elle *tous les jours jusqu'à la fin du monde*.

Telles sont les matières traitées dans LA RAISON DU CHRISTIANISME. Je n'ai pu que les indiquer sommairement; mais j'aurai atteint mon but, si j'en ai dit assez pour inspirer le désir de lire et de méditer cet ouvrage, à ceux qui ne le connaissent pas encore.

EXAMEN CRITIQUE ET HISTORIQUE DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(6e édition.)

PRÉFACE DE M. VILLEMAIN.

Premier article.

L'examen d'un ouvrage sérieux ne peut point se séparer de son histoire ni de la biographie de son auteur et du rôle qu'il a joué dans l'accomplissement d'une grande œuvre. L'étudier sous ces divers points de vue c'est renouer en quelque sorte tous les fils de son existence et le rattacher par autant de liens à son principe naturel, à son véritable terme de comparaison. Comment donc apprécierons-nous le Dictionnaire de l'Académie

française? Quel sera notre point de départ? Comment nous guider dans le labyrinthe des questions qu'il soulève? Et d'abord aucun ouvrage que je sache, ne mérite un examen plus approfondi. Je ne parle pas de sa dernière édition, ni des précédentes, mais bien de toutes réunies. Il a, par leur ensemble, cet avantage unique d'avoir commencé à l'époque précisément où notre langue se fixait dans sa véritable route et d'en avoir accompagné tous les développemens jusqu'à nos jours. Il l'a suivie dans la glorieuse carrière qu'elle parcourt depuis deux siècles, et s'est fait le témoin irrécusable de toutes ses variations, de tous les beaux caractères qu'elle a successivement revêtus. Chacune de ses éditions nous donne ainsi la statistique des richesses de notre langue à une époque déterminée; et à lui seul cet ouvrage renferme dans son ensemble l'histoire moderne de nos mots, c'est-à-dire de nos idées, c'est-à-dire encore la partie la plus fugitive, mais la plus philosophique de notre civilisation. Aucun peuple, aucun siècle n'a possédé un pareil dictionnaire; car celui de la *Crusca*, malgré les services qu'il a rendus à l'idiome italien, ne peut être comparé au nôtre. Aussi les langues de l'Europe sont-elles privées de leur histoire; elles ne pourraient la reconstruire qu'en rassemblant des matériaux épars et disséminés dans mille ouvrages, par le dépouillement long et pénible de tous leurs mots fait de trente en trente années, comme les éditions de notre dictionnaire. Qu'il serait à désirer que la littérature du moyen âge nous en eût transmis un pareil! L'Académie qui nous promet un dictionnaire étymologique, en aurait les matériaux tout réunis comme elle rassemble elle-même ceux qui serviront un jour aux travaux de nos successeurs.

Un ouvrage aussi remarquable par sa valeur historique et que les nations voisines ont droit de nous envier ne doit pas être uniquement considéré dans ses rapports avec la philologie. Il ne peut appartenir exclusivement au domaine de la science; car il se rattache à une grande réalité sociale, à une des gloires de la France, à tout ce dont elle devrait se montrer le plus jalouse. En effet depuis deux siècles que le Dictionnaire de l'Académie existe, au moins en principe, depuis qu'il a passé par six éditions successives, une œuvre va toujours s'agrandissant sous nos yeux qui mérite de fixer l'attention du philosophe et du politique. C'est la propagation de notre langue à l'intérieur et à l'extérieur, et non seulement en Europe mais partout le monde civilisé; c'est son universalité reconnue à la fois par les amis et par les ennemis qui rendent un égal hommage à sa clarté et à sa précision, à sa supériorité sur toutes les langues modernes. La France, en paix et en alliance avec l'Europe, ne voit ses relations interrompues qu'avec le roi de Hollande; on connaît la devise de tous les Guillaumes, *sævis immotus in undis*. Eh bien, en dépit de son immobilité et de sa courageuse obstination, le descendant actuel des Stathouders n'en suit pas moins l'impulsion qui lui arrive de la France, n'en contribue pas moins à généraliser parmi ses sujets l'usage de notre idiome qu'il proscrivait, il y a quelques années, des actes publics de Bruxelles. La Belgique, qui voulait parler notre langue, la parle aujourd'hui librement. Elle s'approprie nos mots et en même temps nos idées. Nos principes la pénètrent par tous les pores. De par les lois de la philologie, la Belgique nous appartient: son avenir est assuré. Mais que fait le roi de Hollande pour qu'il en soit ici question? Il fait preuve de bon sens et de sagesse. Il naturalise chez lui ce beau mouvement que M. Guizot a su communiquer aux sciences historiques. Il publie dans notre langue, c'est-à-dire au service de notre civilisation, les documens les plus secrets des archives de sa famille : documens, nous nous plaisons à le reconnaître avec leur savant éditeur, M. Groen van Prinsterer, *d'un intérêt universel*, et à ce titre bien dignes d'être publiés dans la langue qui sert aujourd'hui de lien commun à tous les peuples, d'instrument général à leurs communications. Cet hommage, tout récemment obtenu par la supériorité de notre idiome, n'est point suspect de flatterie, n'est certainement pas le fruit d'une manie d'imitation. Nous devions donc le signaler comme un résultat qui en promet de plus grands, et comme point d'arrivée actuel de cette prodi-

gieuse fortune de la langue française que Rome n'obtint pour la sienne que par la conquête, mais que la nôtre ne doit qu'à l'influence morale, au seul empire de la persuasion. Tandis qu'elle s'étend partout sur les continens et les mers, et qu'on la parle à St.-Pétersbourg comme à Paris, tandis qu'on l'écrit au Caire et à Constantinople dans les journaux de Méhémet-Ali et dans le *Moniteur ottoman* du sultan Mahmoud, qu'elle pénètre avec le brave général Allard à la cour du roi de Lahore (1), et s'élève avec la civilisation chrétienne comme un flot sans reflux; essayons de nous rendre compte de ses destinées envahissantes, et de mettre en rapport avec elles le sujet qui nous occupe.

Notre intention n'est pas d'interroger toutes les causes de l'universalité de notre idiome national. Mais il en est une qu'on ne pourra méconnaître, dont on ne pourra nier la part d'influence, quelque petite qu'on la fasse. C'est le principe d'une institution destinée à servir de centre régulateur à cette vaste diffusion de mots français qui s'opère de par le monde. Il en est une autre encore qui n'est que la conséquence de la première : c'est l'existence d'un ouvrage où ont été consignées toutes les décisions législatives du langage, recueil d'arrêts en dernier ressort émanés d'une autorité souveraine qui a bien pu faillir à sa mission, mais qui ne l'a point désertée et a su du moins la conserver intacte. L'Académie française et son dictionnaire ; voilà parmi les causes externes de l'universalité de notre idiome, celles qui ont le plus contribué à l'asseoir sur un roc inébranlable, sur l'unité, seule garantie d'avenir, nécessaire au maintien et au développement d'une langue comme à celui d'un empire ou d'une religion.

Pour mieux comprendre cette vérité, rappelons-nous les destinées de la langue française au moyen âge. Aux douzième et treizième siècles elle était presque aussi répandue que de nos jours. Portée par la conquête et par le génie de ses écrivains voyageurs, dans toutes les contrées de l'Europe au delà des mers, et dans la Terre Sainte, dont elle fit une petite France, elle régnait comme langue du monde politique et littéraire depuis l'Irlande jusqu'à l'Arabie. Mais vint un retour de fortune, et on la vit replier son beau manteau de poésie qu'elle avait étendu sur tout l'Occident. Chassée de Constantinople et de la Grèce, oubliée en Italie, en Espagne et en Allemagne, elle se vit proscrite des actes publics de l'Angleterre qui lui devait sa civilisation, et la guerre lui reprit ce que lui avait donné la guerre. L'étude comparative de ces destinées avec celles dont nous sommes les témoins serait du plus haut intérêt ; mais il suffira d'indiquer leur différence essentielle.

La langue française du moyen âge, que ses divers dialectes enrichissaient d'une végétation exubérante dont il est impossible de ne pas regretter bien des rameaux, s'était répandue encore plus que constituée. Elle avait obtenu la même diffusion que la nôtre, mais non son unité. Celle-ci lui manquait dans le fond et dans la forme. Comment aurait-elle pu naître au milieu d'un inconcevable désordre de richesses? Les mots comme les idées débordaient alors de toutes parts. Livré à tous les courans de l'imagination populaire, l'idiôme national ne trouvait point de fonds stable pour se reposer. Il ne pouvait former un noyau solide, capable de s'accroître successivement et de s'enrichir par alluvion des dépouilles de trente dialectes qui circulaient autour de lui. Privé de force d'attraction, il ne pouvait les attirer ni les fixer dans sa sphère. Vainement la cour de Philippe-Auguste et de saint Louis exerça-t-elle une grande influence littéraire dans les provinces du Nord. Son action fut passagère; elle n'eut ni le pouvoir ni la prétention de régulariser leurs dialectes, de leur imposer ses formes de langage. Et pour ceux du Midi, quel est celui d'entre eux qui aurait consenti à se faire vassal du *parler* de la terre de France, à lui sacrifier ses idiotismes, à se coordonner à lui, à se laisser pénétrer de son génie? Aussi indépendans que les provinces qui les parlaient, dernier refuge de leur liberté perdue qui se retrouvait dans la parole, rien n'aurait pu les soumettre à l'action absorbante de la langue du Nord. Ils récusaient toute

(1) Voir dans les Débats du 19 juin l'article de M. C. Fl. sur le général Allard.

autorité, toute juridiction commune. Comment donc établir par des règles uniformément reconnues cet emploi méthodique des mots, cet ordre grammatical qui maintient l'unité du langage? Celle-ci, aussi bien que l'unité nationale, existait sans doute en germe à la cour de nos rois. L'action de leur pouvoir tendait à développer l'une et l'autre comme il arriva plus tard au dix-septième siècle; mais il manquait alors l'institution qui n'est guère moins nécessaire à une langue qu'à une nationalité, celle qui promulgue et sanctionne les lois.

Ce pouvoir législatif existe au contraire dans notre langue moderne. Il est né lorsque le temps est venu pour elle de se constituer par l'unité et de se rendre universelle. C'est là peut-être la différence la plus essentielle et la plus caractéristique de son état présent, et de ce qu'elle fut au moyen âge.

Quand donc en 1783 l'Académie de Berlin proposa ce sujet :

« Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle?

« Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative?

« Est-il à présumer qu'elle la conserve? »

Les concurrens auraient dû songer, en traitant le dernier membre de la question, que notre langue avait obtenu à deux reprises la gloire de l'universalité, qu'elle l'avait une fois perdue, et que pour décider de sa fortune à venir, il fallait en trouver la raison dans la comparaison de ses deux périodes de développement, dans leurs analogies et leurs différences. Alors le fait d'une institution dépositaire des destinées de notre idiome actuel, et chargée, à mesure qu'il se répand et s'enrichit, de veiller à sa sûreté, de surveiller ses acquisitions, de les consigner, de les coordonner dans ses archives; d'une institution créée dans le but spécial de lui assurer une supériorité incontestable sur toutes les langues; ce fait, dis-je, eût pesé de quelque poids dans l'examen de l'avenir de la langue française et de la durée de son universalité. Mais les deux lauréats du concours de Berlin, Rivarol et Schwab, trouvèrent plus commode de ne point s'en occuper.

Il importe toutefois de bien peser la valeur de cette institution littéraire, si l'on veut se faire une idée complète des progrès modernes de notre idiome. La naissance de l'Académie française, la pensée de ses premiers travaux, celle qui dicta son dictionnaire, ne peuvent pas plus se séparer de l'histoire de notre langue que de l'examen de ce dernier ouvrage. On a surtout trop oublié les vues profondes et sérieuses de leur fondateur. Ce n'était certes point pour de vaines déclamations de rhéteur ni de frivoles exercices de gymnastique littéraire, que Richelieu institua l'Académie. Il attendait d'elle quelque chose de plus grand et de plus solide, lorsqu'en 1635 il s'en nomma, par lettres patentes de Louis XIII, le chef et le protecteur. Non seulement il voulait faire fleurir les sciences et les arts, et mettre les lettres en honneur aussi bien que les armes « puisqu'elles sont, disait-il, un des principaux instrumens de la vertu; » il avait un autre but plus spécial et qui caractérise bien mieux son génie, c'était de faire sortir le français de l'état de ces langues *vulgaires* où il avait été réduit jusqu'alors, et qu'on nommait ainsi par opposition à la langue latine qui était encore celle de l'Europe savante, du droit des gens et de la civilisation. Ecrivain et orateur politique, il avait trop bien manié notre idiome pour n'en pas sentir la puissance et tous les avantages qu'on pouvait ajouter à ceux qu'il possédait déjà. « Fixer un usage certain des mots, s'appliquer à la critique des belles-lettres, purger la langue de tout ce qu'elle avait contracté d'impur dans la bouche du peuple ou sous la plume des méchans écrivains dans les mauvais usages de la cour ou les obscurités de la chicane, dans le langage des hommes de loi et des courtisans ignorans, » deux races d'hommes particulièrement incompatibles à Richelieu, telle était la mission de la nouvelle académie. C'est vers les grands résultats qu'il s'en promettait, que le fondateur ne cessa de diriger les efforts et d'exciter le dévouement des écrivains qui la composaient. « Aussi se plaignit-il vivement et à plusieurs reprises dès qu'il vit ses protégés négliger les pensées sérieuses de leurs réunions, et ne rien faire pour

le public. Il menaça même de les abandonner [1]. » C'est alors qu'il leur donna pour programme la composition du dictionnaire de notre langue. Il avait aussi été question de la grammaire, de la rhétorique et de la poétique. Mais impatient de recueillir les fruits de la littérature avant d'en avoir vu s'épanouir les fleurs, Richelieu ne songeait point que des ouvrages d'enseignement et d'étude ne venaient jamais qu'après les beautés et les modèles des grands siècles littéraires, et que les lois de l'éloquence et de la poésie, comme toute théorie résultant de l'analyse et de l'observation des faits, n'étaient jamais promulguées qu'après les chefs-d'œuvre des orateurs et des poètes.

Aussi fut-il impossible de satisfaire à cette impérieuse précipitation qui voulait tout mûrir en un moment; et laissant agir le temps, cet élément fécond du progrès qui devait amener le règne de Louis XIV après celui de Richelieu, l'Académie ne publia son dictionnaire qu'à la fin du dix-septième siècle. A cette époque la langue avait pris de la consistance sous les puissantes mains qui l'avaient pétrie et façonnée; et les formes vivantes et durables [2] que lui avaient imprimées des hommes de génie avaient pu donner une base à la composition de son vocabulaire; tandis qu'auparavant, sous le ministre protecteur, malgré la fermeté, l'économie du style et les corrections grammaticales que Malherbe avait déjà introduites dans la poésie, et que Descartes, Balzac et Patru apportaient avec le même succès dans la prose, la langue, terrain encore mouvant et sablonneux, échappait à des constructions trop solides; elle continuait de se modifier au gré des besoins et des idées de chaque jour, incertaine et flottante, avançant pourtant à la suite d'une direction commune, et comme la société dont elle était l'expression, se hâtant à grands pas vers une constitution une et nationale. Or, dans ce premier travail d'organisation, entre les locutions de la veille et celles du lendemain, on ne savait où la prendre où la saisir, ni dans les monumens du seizième siècle déjà si confus et si désordonnés pour le bon sens pratique et la méthode qui commençaient à caractériser les écrits du dix-septième, ni dans ces derniers, menacés eux-mêmes de l'oubli par l'apparition d'œuvres plus parfaites. Ces progrès se soutinrent encore après la fondation de l'Académie, et telles étaient les variations qu'ils faisaient subir à notre idiome, que vers 1650 Pélisson disait en propres termes: « nos auteurs les plus élégans et les plus polis deviennent barbares en peu d'années [1]. »

Cette inconstance, cette mutabilité de notre langue bien propre à décourager l'inexpérience de nos académiciens, arrêta l'exécution immédiate de la pensée de Richelieu. Mais celle-ci, pour être encore impossible à réaliser, n'en eut alors pas moins de grandeur, et plus tard moins d'heureux résultats; elle tendait à régler la marche de notre idiome, à le constituer par la réforme de ses usages et la découverte de ses véritables lois; « à le tirer du nombre des langues barbares, et à lui assurer une supériorité qui le ferait bientôt adopter de tous les peuples voisins, si nos conquêtes, disait l'interprète du fondateur, continuaient comme elles avaient commencé [2]. »

C'est ainsi que Richelieu jetait les fondemens de la toute-puissance que notre langue devait exercer sur la civilisation moderne; il fit plus, car il y avait alors du génie à lui prédire « que plus parfaite déjà que pas une des autres langues vivantes, elle pourrait bien enfin succéder à la latine comme la latine à la grecque, si on prenait plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'ici de l'élocution. »

C'était la prophétie claire et précise de son universalité. Ces nobles prévisions, que les événemens ont si bien justifiées, et qui suffiraient à la renommée d'un autre, délassaient alors le grand ministre au milieu des tempêtes qu'il maîtrisait ou soulevait de tous côtés; et tandis qu'écrasant du pied les factions intérieures, et tenant ferme au gouvernail de l'état, il s'alliait avec la Hollande

[1] Pélisson, *Hist. de l'Académie Franç.*, pag. 133. Edit. 1672.

[2] Voir la préface de M. Villemain, pag. 1 et suiv.

[1] Préface de M. Villemain, p. VIII.

[2] Pélisson, *Hist. de l'Académie*.

pour le partage des Pays-Bas espagnols, avec Venise et les princes d'Italie pour l'envahissement du Milanais, avec le duc de Saxe-Weimar pour hériter des victoires de Gustave-Adolphe, alimenter la terrible guerre de trente ans, et frapper au cœur la maison d'Autriche; tandis qu'il préparait ailleurs l'indépendance du Portugal, la révolte de la Catalogne, et cette révolution d'Angleterre qui devait faire payer si cher aux Stuarts une alliance précaire avec l'Espagne. Avec tout ce présent sur les bras et cet avenir dans la tête, le grand homme, auquel il n'eût rien manqué s'il eût aussi porté ses pensées dans son cœur, trouvait encore le loisir de sacrifier à la poésie, d'honorer le jeune Corneille de sa rivalité, de commander, de reviser le véritable chef-d'œuvre de la critique contemporaine, *les sentimens de l'Académie sur le Cid*. C'est ainsi qu'il dota notre littérature d'un premier essai d'esthétique et de philologie, digne avant-coureur de la grammaire de Port-Royal et de l'Art poétique de Boileau.

Gardons-nous d'attribuer un pareil exposé de motifs sur une œuvre admirable de nouveautés et de génie à la seule jalousie du ministre contre le poète. Richelieu, trop positif pour s'abandonner exclusivement à sa vanité d'auteur, voulait établir avant tout la juridiction de l'Académie et faire reconnaître celle-ci comme la sentinelle du bon goût et la législatrice du langage. Inflexible réformateur, il osa davantage. L'usage avait réglé jusqu'alors la fortune des mots; lui, voulut la soumettre à l'empire de la raison promulguée par son académie. Il ignorait qu'une langue est une démocratie vivante, éternelle, ce qu'il y a de plus insaisissable au pouvoir de l'homme, et qu'on ne fait pas la loi aux mots, c'est-à-dire aux idées comme aux choses. Il n'en persista pas moins à vouloir leur donner une législation écrite, mais le tribunal suprême chargé de l'appliquer ne les soumit jamais qu'à l'empire de l'usage. Il craignit l'arbitraire et recula devant l'impossible ou plutôt devant le bien par le despotisme du génie. Ses décisions sans contrôle, ses arrêts en dernier ressort imposèrent pourtant silence aux prétentions rivales de trente patois de province, et hâtèrent leur absorption par le dialecte qui, depuis long-temps les dominait tous, et avait enfin le droit de régner seul. Ainsi fut posé le centre régulateur qui, par l'attrait des belles-lettres, devait concourir au développement général uniforme, irrésistible des pensées nationales.

—La fondation de l'Académie devint donc pour Richelieu le complément des travaux d'organisation qu'il avait introduits violemment, mais pour la plus grande gloire de la France, dans les institutions politiques. Principe nouveau de centralisation, elle devait constituer pour nos diverses provinces cette unité de langage seule capable de les réunir en un corps de nation et d'en faire un tout indivisible, à la place d'un assemblage de parties mal jointes et juxtaposées, sujettes aux fréquens retours de faiblesse et d'anarchie des gouvernemens fédératifs. Car, une langue n'est pas seulement pour un peuple l'instrument ou le moyen d'exprimer sa pensée; elle est encore un élément interne, essentiel de sa nationalité, une cause incessamment active de force et d'harmonie pour toute société, et qui fait que les citoyens s'inspirent d'une même pensée, parlent et s'entendent au même instant, se lèvent comme un seul homme et marchent avec la précision de l'unité d'un même pas au même but. Travailler donc à l'unité de notre langue, sur le plan de Richelieu et comme l'a fait, à certains égards, l'Académie, c'était jeter dans un creuset tous les élémens sans cohésion de l'ancienne France meurtrie et déchirée par les guerres civiles. C'était les couler dans un même moule, les modeler sur un même type pour en faire sortir un jour cette statue d'or aux pieds d'airain, qu'on appelle la grande nation.

Voici donc, il importait de la bien constater, la double mission de l'Académie telle qu'elle lui fut confiée par le ministre « qui eut l'intention de tout ce qu'il fit, ce qui n'arrive pas toujours aux grands hommes [1]. » Il s'agissait pour elle de prendre part à la formation de l'unité nationale, en opérant sur un de ses élé-

[1] Expression de M. Mignet : *Introduction aux documens historiques de la succession d'Espa-*

mens constitutifs, sur notre langue qu'il fallait rendre commune à toutes les provinces; il s'agissait encore de rendre celle-ci de plus en plus parfaite et facile à étudier, afin de l'offrir aux peuples modernes, comme l'instrument le plus sûr et le plus commode de leur rapprochement et de leurs communications : vaste enseignement qui devait détrôner la langue latine, lui enlever à la fois la politique et la civilisation, et la reléguer dans le domaine des spéculations et des sciences : œuvre immense qui, sous des mots nouveaux cachait aussi des idées nouvelles, et portait dans son sein les principes d'une nouvelle ère sociale. L'instrument principal du rôle que devait y jouer l'Académie nous l'avons déjà nommé. C'était le dictionnaire de notre langue; car on l'a dit bien souvent d'un tel ouvrage : c'est le premierlivre d'une nation, à la fois le plus utile et le plus philosophique. L'universalité des objets qu'il embrasse, dont la plupart sont indispensables à connaitre, en fait le manuel, le livre *omnibus* par excellence : mais quelle sera la forme du dictionnaire? La question n'est point oiseuse : car ici la forme emporte le fonds. Puisqu'il s'agit d'apprendre à parler avant d'enseigner la théorie de la parole, nul doute que la composition de l'ouvrage ne doive être réglée pour la commodité du lecteur et la plus grande facilité de ses recherches, c'est-à-dire d'après la méthode alphabétique. — Or, c'est précisément celle que l'Académie, trop exclusivement préoccupée de la partie spéculative de son œuvre, avait rejetée de la première édition de son dictionnaire en 1694. Dans l'inexpérience de sa mission elle n'avait point prévu combien la commodité de son ouvrage, qui devait être un livre de tous les jours et de tous les instans entre les mains des étrangers et de tous ceux qu'il fallait instruire, importait à la rapide propagation de notre langue. Aussi ne crut-elle alors mieux faire que de le composer, à l'imitation des lexicographes du seizième siècle, sur le modèle des trésors des langues grecque et latine de Robert et Henri Etienne [1]; oubliant que leurs ouvrages de profonde érudition, si utiles aux savans, ne convenaient nullement au plus grand nombre, elle organisa le sien sur un plan analogue, y classifia tous les mots de notre idiome d'après leurs racines et leurs étymologies, dans l'ordre de leur filiation et de leur parenté, en groupant les dérivés d'abord, et puis les composés sous leur radical ou mot primitif, *chef de famille* : de sorte que ces groupes divers, basés sur des rapports naturels, formaient comme autant d'arbres généalogiques où l'on pouvait lire la naissance, la formation, le développement, les ramifications de chaque mot, et il faudrait dire aussi de chaque idée, si pareil ouvrage était bien composé et si celui de l'Académie avait pu l'être à son époque.

Les avantages de cette méthode parlent d'eux-mêmes; et l'on conçoit toutes les jouissances du savant, de celui qui l'est déjà beaucoup; à consulter un pareil dictionnaire étymologique. Mais la foule, mais tous ceux qui bégaient la langue et qui veulent apprendre à la parler et l'écrire, évidemment ils ne se reconnaîtront jamais dans un ouvrage dont les mille généalogies de mots seront pour eux autant de labyrinthes. Car ce qu'ils cherchent d'abord, c'est l'expression dont ils ont besoin, s'inquiétant peu de ses origines, pourvu qu'elle serve à revêtir leur pensée. Il leur faut donc un dictionnaire qui les conduise directement à chaque mot, au lieu de n'indiquer que le groupe dans lequel ils peuvent le découvrir. Aussi, plus tard, l'Académie, appréciant mieux les avantages de cette seconde méthode, par les inconvéniens de la première, abandonna-t-elle celle-ci, dont la science sans à propos entravait de mille difficultés la rapide propagation de notre langue. Elle changea donc la forme de son instrument. Elle refondit son ouvrage dans une seconde édition où elle substitua l'ordre alpha-

que, publiés sous les auspices de M. Guizot. — Nous rendrons compte prochainement de cette importante publication.

[1] Jean Nicot, autre érudit de la même époque, à qui nous devons la *nicotiane* ou *tabac*, avait composé dans l'ordre alphabétique *le Trésor de la langue française tant ancienne que moderne* : statistique précieuse de notre langue au 16[e] siècle, publiée après la mort de l'auteur. Paris, 1606.

bétique à la classification par racines. Et par une conséquence nécessaire elle en supprima les étymologies, dont la science n'est complète et ne donne une idée satisfaisante de la génération des mots qu'à la condition de les grouper dans un ordre généalogique. Ce fut en 1718 que parut le nouveau dictionnaire de l'Académie, désormais accessible à tous, aux habitans de nos provinces, qui n'étaient encore français qu'à demi par l'ignorance de la langue nationale, et aux étrangers qu'il importait de convier par l'attrait d'une étude facile à l'intelligence de notre idiome et de notre civilisation.

Nous avons résolu, ce nous semble, sous le point de vue rationnel et historique la question fondamentale de la forme du dictionnaire. Que répondre à présent aux critiques dont la sixième édition a été l'objet pour avoir omis les étymologies de notre langue [1] ? Il suffit de poser la question : Leur science est-elle compatible avec la forme alphabétique? Evidemment non, puisqu'elle implique, comme on l'a déjà dit, l'arrangement des mots par familles.

Or, la sixième édition, aussi bien que les quatre précédentes, obligée par sa destination de préférer l'ordre alphabétique à celui des généalogies, devait, en excluant de son plan cette dernière forme, si incommode à la masse des lecteurs, supprimer aussi la science des étymologies, qui en était le principe. La conséquence était rigoureuse, puisque la pensée du dictionnaire impliquait le mode particulier d'application que l'Académie lui donna dès la seconde édition. La critique que nous avons signalée porte donc à faux. Elle s'est posée *à priori* en dehors de la question dont elle n'a occupé que les alentours ; elle ne s'est point demandé d'abord la mission de l'Académie et la destination de son ouvrage ; elle n'a point vu que celui-ci n'était qu'un moyen d'atteindre un but déterminé, la conservation et la propagation de notre langue. Si donc on regrette ses étymologies, c'est-à-dire, la science généalogique des mots qui la composent, comme on désire sans doute autre chose qu'une racine grecque, latine, etc., jetée au hasard entre deux parenthèses à la suite de chaque expression pour en indiquer vaguement l'origine, il faut les demander non au dictionnaire actuel qui ne pouvait et ne devait pas les donner, mais à un nouveau dictionnaire indépendant du premier par sa nature, par sa forme et par sa destination. Celui-ci appartiendra exclusivement aux savans, et intéressera la curiosité des philologues et des érudits. Il offrira à leurs études spéculatives, non les formes vivantes et usuelles du langage, mais les élémens primitifs qui l'avaient constitué : restes fossiles retrouvés de divers idiomes, monumens contemporains des origines de notre histoire, témoins irrécusables, qui attesteront les révolutions de notre langue comme les ossemens d'animaux attestent les révolutions du globe. Le classement méthodique de ces vieux débris, qui fondera la philologie française, doit former une science à part, essentiellement distincte du perfectionnement pratique d'une langue universelle. Leur recueil nous donnera la numismatique de notre idiome, comme le dictionnaire actuel de l'Académie nous en donne la monnaie courante. Et tandis que ce dernier, dans ses éditions successives, continuera de vérifier le titre des mots en circulation et signalera ceux qui ne sont

[1] On nous pardonnera de faire connaître une réflexion qui ambitionnait au moins la demi-publicité et qu'une plume anonyme, nous n'osons dire celle d'un académicien, a écrite à la marge de la première édition du dictionnaire (volume de la bibliothèque de l'Institut), en réponse à l'accusation capitale que nous venons de signaler. « Ceci est remarquable, dit-elle en parlant de la première composition du dictionnaire. On a forcé l'Académie de gâter son ouvrage en exigeant que tous les mots fussent distribués, non plus sous leurs racines, mais suivant l'ordre prétendu qu'on nomme alphabétique, et aujourd'hui on fait un crime à l'Académie de ne pas donner l'origine et l'histoire des mots. C'est ce qu'elle avait exécuté en 1694, et ce que le public ignorant et superficiel a trouvé incommode. » — Public ignorant et superficiel tant qu'on voudra. Double motif pour l'instruire et lui apprendre sa langue, avant d'offrir aux savans « une lecture plus agréable que celle des autres dictionnaires qui n'ont pas suivi l'ordre par racine. (Préface de la 1re édition.) »

plus de cours, le Dictionnaire étymologique exhumera de l'oubli, où l'ignorance les délaisse, tous les vieux mots, médailles précieuses de notre idiome, où nous pourrons lire la partie la plus intime et la moins connue de nos vieilles idées. Cet ouvrage, dont on ne saurait trop tôt commencer l'exécution, et que nous appelons de tous nos vœux, ouvrira une route nouvelle à l'historien et au philosophe, et les conduira, par les fils les plus déliés, mais les plus sûrs, dans le labyrinthe des secrets primitifs de notre civilisation. Nous aurons alors deux Vocabulaires qui n'en formeront qu'un seul pour notre langue; l'un éminemment utile, qui nous donnera son histoire ancienne, sa connaissance purement théorique; l'autre indispensable à la pratique et à l'intelligence de ses usages qui nous signalera ses variations contemporaines et sera la statistique progressive de son histoire moderne.

(*La suite au prochain numéro.*)

RAIMOND THOMASSY.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

DE LA CHARITÉ LÉGALE, DE SES EFFETS, DE SES CAUSES;

PAR F. M. L. NAVILLE,

Ministre du Saint Evangile à Genève [1].

Le protestantisme eut, dans la plupart des pays où il vint à régner, deux résultats d'autant plus funestes qu'ils s'unissaient et se multipliaient l'un par l'autre pour conduire les peuples au paupérisme: je veux dire, d'un côté, l'affaiblissement de l'esprit de charité, de l'autre, l'augmentation du nombre des pauvres.

Il est impossible de mettre ce dernier résultat sur le compte des guerres suscitées par les querelles religieuses et des dévastations qui en furent la suite. A ne prendre que l'Angleterre, depuis trois siècles, la taxe des pauvres va croissant avec leur nombre, et ni la paix, ni le commerce, ni l'industrie, rien de ce que l'homme appelle la prospérité matérielle des nations, n'arrête le fléau. Et d'ailleurs, à qui la faute, si les disputes de religion ont jeté chrétiens contre chrétiens sur les champs de bataille?

Que l'esprit de charité ait été affaibli, pour ne pas dire détruit, par le protestantisme, c'est ce qui ne doit étonner ni choquer personne, car la réforme, qui s'emportait contre des abus passagers, ne se proposa jamais de ranimer dans les cœurs ces célestes inspirations et ces dévouemens sublimes qui ont rendu les saints de l'Eglise catholique illustres entre tous les fils des hommes. Et qu'avaient en effet besoin de réforme, la foi et la charité qui allaient mettre au monde les Borromée, les Jean de la Croix, les Thérèse d'Avila, les Vincent de Paul? L'auteur du *Dogme générateur de la Piété catholique* a montré admirablement cette impuissance radicale du protestantisme, non pas à aimer d'amour ou de pitié, mais, si je puis parler ainsi, à aimer de charité. Aussi, en fait, lorsque, dans cette Grande-Bretagne déjà citée, les évêques et les seigneurs réformés se furent emparés des biens de l'ancien clergé, et que se trouvèrent concentrées entre leurs mains toutes les ressources des pauvres d'alors, on ne vit pas ces mains s'ouvrir pour verser, aussi abondans qu'autrefois, les secours et les consolations dans la demeure de l'indigent. Les âmes s'étaient fermées; elles s'étaient retranchées dans cet usage des richesses, exclusif plutôt qu'avare, qui a fait d'un grand nombre d'Anglais le type de l'égoïste prodigalité. Et n'entendons-nous pas répéter sans cesse aujourd'hui que les hauts dignitaires de l'église d'Irlande, par exemple, se défrayent à Londres avec les revenus de leurs immenses propriétés, tandis que, sur le sol natal, le paysan catholique meurt de faim?

Ce fut par suite de ce mouvement de contraction des cœurs que les pauvres délaissés tombèrent à la charge des gouvernemens. Ceux-

[1] 2 vol. in-8, à Paris, chez Dufart, quai Malaquai, 7.

ci se virent obligés de subvenir aux besoins de leurs administrés par un aumôné forcée, c'est-à-dire, par le produit d'un impôt spécial. De là la nécessité d'une taxe, peu importe sous quelle forme, de là la création d'une administration chargée de répartir les secours, de là, en un mot, la charité légale, contre laquelle s'élève avec toute la force de la raison et des faits l'auteur de l'ouvrage que nous nous proposons de faire connaître à nos lecteurs.

Si quelques personnes, en dépit de toutes les lois de l'induction et des enseignemens de l'histoire contemporaine, se refusaient à croire que la réforme a été la mère de la charité légale, je les conjure instamment de lire le livre de M. Naville. Il est impossible d'accuser le protestantisme d'une manière plus directe et plus accablante que ne le fait cet écrit d'un ministre protestant. Je dis l'écrit, car l'auteur assurément ne s'attend guère à une pareille conclusion. C'est avec une admirable candeur qu'il expose comment « la charité légale existe, non seulement en Angleterre, mais dans la Norwège, la Suède, le Danemarck, la Livonie, les Pays-Bas, l'Allemagne, dans une grande partie de l'Écosse, de la Suisse et des États-Unis [1], » c'est-à-dire dans tous les pays protestans et seulement dans ceux-là. Puis, avec une patience non moins admirable que sa bonne foi, il rassemble une foule de documens curieux et importans sur les effets de la charité légale partout où elle est établie. Après avoir signalé ces effets comme désastreux, il étudie spécialement trois institutions qu'il flétrit; le domicile de secours, les maisons de travail, la proscription de la mendicité. De là, remontant aux causes, il examine les motifs qui firent établir la charité légale, et les mesures qui y conduisent inévitablement. Donnant ensuite un aperçu des devoirs des gouvernemens sous le rapport de la bienfaisance, il termine par une esquisse des moyens qui lui semblent les plus propres à soulager la misère et à diminuer le paupérisme.

Et que résulte-t-il de tout cela? La preuve irréfragable que partout, à côté de la réforme, subsiste, comme un corollaire fatal et accusateur, la charité légale avec tous ses vices. Quelques pays catholiques, tels que la Belgique et la Bavière même, qui ont subi l'influence du protestantisme, se trouvent infestés de cette peste inévitable qu'il apporte avec lui. Mais il y a dans ces contrées une lutte merveilleuse entre le cœur des hommes et l'esprit des institutions, en sorte que cette exception, qui semblerait devoir affaiblir la vérité de nos paroles, ne fait que confirmer ce que nous affirmons, que la réforme est véritablement la mère de la charité légale [1].

[1] V. tome I, page 61.

Passons à l'analyse du livre de M. Naville. L'importance et l'intérêt du sujet nous ont fait donner à cette analyse un développement que mérite d'ailleurs le travail étendu et consciencieux de l'auteur. Nous nous faisons un devoir d'exposer fidèlement et sans commentaire les idées et les faits, nous réservant de les apprécier ensuite et dans leur ensemble.

On peut considérer comme étant sous le régime de la charité légale tous les pays où la lo consacre au soulagement de l'indigence des deniers levés par l'imposition d'une taxe en argent ou en denrées, prise directement pour cet objet, ou par prélèvement sur le produit d'autres impôts. Cette taxe est *incomplète* quand on se propose de donner, par son moyen, un simple secours sans prétendre le proportionner avec les besoins des pauvres. Elle est *complète* quand on veut assurer à ceux-ci la portion de leur subsistance qu'ils ne peuvent se procurer eux-mêmes. Dans les pays où la taxe est *complète*, les effets de la charité légale se font sentir dans toute leur force. C'est donc là que nous les étudierons [2]. Et comme l'Angleterre tient le premier rang parmi eux, il importe de fixer les regards particulièrement sur elle.

La taxe des pauvres, en Angleterre, comprend la masse des impôts levés pour les dépenses paroissiales, et dont les six septièmes sont appliqués au soulagement des indigens. Elle se perçoit et s'administre généralement par paroisse. Il faut habiter celle-ci et remplir certaines conditions pour y avoir *le domicile de secours*, c'est-à-dire le droit de participer à l'aumône légale.

La taxe se présente sous diverses formes :

1° Sous forme d'impôt en argent. Cet impôt est payé à Liverpool et à Manchester par tous les propriétaires de maisons et de terrains d'une certaine valeur. A Stokport, quiconque possède un morceau de terre paye la taxe, de telle sorte que souvent un individu secouru voit prélever, sur ce qu'on lui accorde, sa quote-part

[1] V. tome I, page 101. Les efforts que le gouvernement fait en Bavière pour améliorer les lois concernant les pauvres ne semblent pas à l'auteur devoir obtenir de résultats plus avantageux que ceux déjà tentés en 1816. L'esprit de la charité légale triomphe des meilleures intentions.

[2] L'auteur range sous le régime de la taxe complète tous les pays cités plus haut, auxquels il joint la partie de l'Italie soumise à l'Autriche, la Russie et la Grèce. — Sous le régime de la taxe incomplète, sont l'Espagne, la France, l'Irlande, une partie de l'Italie et de la Suisse.

dans la taxe, pour les quelques pieds de terrain qui peuvent lui appartenir.

2° Sous forme de ronde. La paroisse place l'indigent chez les contribuables. Ceux-ci doivent l'entretenir, soit à vie, soit pendant un certain nombre de jours ou de semaines, à tour de rôle.

3° Sous forme de supplément de salaire. Ceci a lieu pour les indigens valides, qui ne peuvent cependant travailler assez pour se nourrir. Les laboureurs ou les industriels doivent les faire travailler à un taux fixé par la paroisse et qui dépend, non de leurs services, mais de leurs besoins. Souvent les pauvres sont répartis entre leurs maîtres par la voie du sort.

4° Sous forme de prestation en nature. On distribue aux pauvres, de la fleur de farine, du pain, des vêtemens, etc. Dans plusieurs pays, on passe des marchés avec des entrepreneurs qui se chargent de nourrir les indigens. Ces marchés ont lieu soit à l'amiable, soit à l'enchère et au rabais.

L'administration des pauvres a été confiée, par l'acte du 14 août 1834, qui a beaucoup apporté de modifications en cette matière, à des *select vestry*, à des juges de paix, à trois commissaires royaux. Les *select vestry* sont des conseils dont les membres sont élus par les propriétaires qui paient la taxe. Ils veillent à l'administration des secours et prennent des mesures que les juges de paix font exécuter. Les commissaires royaux ont une sorte de juridiction supérieure qui s'étend à tout le royaume.

Telle est, en peu de mots, l'organisation de la charité légale en Angleterre. Si l'on examine ses effets, on reconnaît qu'elle est fatale :

I. Dans son influence directe sur les pauvres.

II. Dans son mode d'application.

III. Dans les mesures coërcitives qu'elle oblige de prendre.

IV. Dans son influence sur les contribuables eux-mêmes.

I. Il est remarquable que partout où la taxe est établie, le pauvre s'imagine avoir un droit positif à être assisté. Aussi devient-il exigeant outre mesure : souvent il menace, il insulte même et il raille. La reconnaissance lui est inconnue ; à l'ingratitude il joint l'imprévoyance, la paresse et la dissipation. A quoi bon accepter le travail qu'on nous offre, à quoi bon faire des économies, disent les pauvres, la paroisse n'est-elle pas obligée de nous nourrir? On ne peut obtenir d'eux quelque ouvrage qu'en multipliant les surveillans. Il en faut au moins un pour six ouvriers, et quand on confie cet office à des indigens, il faut faire inspecter les inspecteurs. Un laboureur qui n'a pas de droit aux secours et travaille à la tâche, fait quatre ou cinq fois plus d'ouvrage que celui qui a part à l'assistance. Aussi, à Royston, dans le comté de Cambridge, on préfère entretenir dans l'oisiveté, aux frais du public, les indigens du lieu, et tous les travaux des champs se font par des étrangers que l'on a soin de renvoyer avant qu'ils ne puissent acquérir le domicile de secours.

L'assistance légale finit par éteindre tout sentiment d'honneur chez ceux qui la reçoivent. Ils cherchent tous les moyens de recevoir des secours plus abondans, et de se débarrasser des charges que leur imposent des devoirs sacrés. Des parens laissent leurs enfans croître dans la malpropreté, les maladies, l'ignorance, afin d'attirer la compassion : puis ils finissent par les abandonner entièrement aux soins de la commune. Les enfans, à leur tour, délaissent leurs ascendans âgés et infirmes.

On voit des pauvres, bons ouvriers, vivre plus à l'aise, du produit de leur travail pendant l'été, que beaucoup de ceux qu'ils rançonnent. Puis l'hiver, ils retombent à la charge du public, parce qu'ils ont consommé tout ce qu'ils avaient gagné. C'est ainsi qu'on assiste, en hiver, des charpentiers et des maçons qui, pendant toute la belle saison, ont gagné 26 francs par semaine, et des mariniers qui gagnaient jusqu'à 50 et 60 francs.

Le nombre des crimes ayant augmenté dans une proportion effrayante pendant les vingt dernières années, le lord chancelier, M. Brougham, a signalé à la chambre haute, dans sa séance du 20 juin 1834, les lois anglaises sur les pauvres comme la cause la plus puissante de la détérioration morale de la population.

II. Aucun discernement n'est mis dans le choix des personnes secourues. On ne distingue pas entre le pauvre honnête et l'indigent coupable et indigne. La loi ne saurait descendre à ces détails, et les agens qui l'exécutent n'osent prendre sur eux de s'en écarter. Les fonctionnaires de Calne, comté de Witt, ont avoué devant les commissaires du parlement, que les ivrognes, les blasphémateurs, les voleurs de leur paroisse, étaient assistés d'après les mêmes règles et la même mesure que les individus les plus recommandables. Cet état de choses tourne à l'avantage des plus audacieux et des plus bruyans, qui en imposent sur leur situation. Souvent la peur engage les inspecteurs à assister certaines gens en proportion de ce qu'ils sont plus mauvais sujets. L'astuce des indigens triomphe d'ailleurs des réglemens les mieux faits. On a découvert dans Londres un individu qui recevait des secours de quatorze paroisses. Pour obvier à cet abus, il faut des dépenses

considérables de surveillance, d'énormes frais de bureaux.

Comment d'ailleurs assister, par voie administrative, le grand nombre de pauvres qui existent, chacun comme il conviendrait? Il faudrait visiter chaque famille avec un soin particulier, tenir compte de l'âge, du sexe, de la situation, de la moralité de leurs membres. Aussi s'occupe-t-on beaucoup plus de mettre en ordre les comptes et de balancer les recettes et les dépenses, que de savoir si tel pauvre enfant est convenablement placé sous le rapport physique et moral, si telle veuve ou tel vieillard n'est pas traité outrageusement par ceux qui s'en sont chargés.

Le placement chez les particuliers peut être excellent quand on l'emploie pour des pauvres isolés et avec les sollicitudes d'une véritable bienfaisance; mais employé au hasard et forcément, il est funeste d'autant plus que souvent les maîtres sont obligés de renvoyer des serviteurs honnêtes et actifs pour les remplacer par ceux que la paroisse impose, ce qui ne les dispose pas en faveur de ces derniers. Et que dire de la mise aux enchères et de l'adjudication des pauvres, soit un à un, soit en masse? A Hartland dans le Devonshire, les vingt-quatre *anciens*, après un dîner qu'ils font chaque mois avec leurs amis, aux dépens de la paroisse, président à l'enchère des assistés qu'on leur amène successivement. On voit de pauvres enfans arrachés à leur patron qu'ils aimaient, pour être livrés à l'inconnu qui a pu les miser à un plus bas prix et qui se propose de les exploiter. L'adjudication en masse est en usage au nord et à l'est de Carlisle, dans le comté de Cumberland [1].

III. Les mesures que prend la charité légale afin que le nombre de ses administrés n'augmente pas sont, entre autres, les entraves mises au mariage, la publicité donnée à l'indigence afin qu'on puisse la surveiller, le refus de secours à quiconque possède quelque chose en propre.

Les entraves au mariage, qui existent surtout en Suisse, multiplient prodigieusement le nombre des enfans illégitimes. A Fribourg en Brisgaw, on voit des familles qui comptent trois générations sans mariage. A Furth, à Erlangen, à Schwabach, les enfans naturels sont presque égaux en nombre aux enfans légitimes.

A Minchinampton, dans le comté de Glocester, toute personne qui voit un pauvre ne travaillant pas ou buvant dans un lieu public, doit en avertir les autorités. Les aubergistes sont punis s'ils laissent lacérer la liste des indigens qu'on affiche dans leur cuisine. Dans plusieurs villes du comté de Lancastre, on imprime cette liste et on la publie annuellement; à Liverpool on l'affiche dans les rues. Comment voudrait-on que cette publicité révoltante, donnée à la misère que tout chrétien doit couvrir de son manteau, ne dégradât pas ceux qu'elle atteint et qui la supportent?

En quelques endroits on refuse des secours à un ouvrier dès qu'il possède, outre l'absolu nécessaire, le plus petit avoir: il arrive alors que cet ouvrier n'économise jamais, afin de ne pas perdre son droit à l'assistance.

IV. A l'autorité de la conscience qui commande la charité, aux inspirations de la bienveillance et de la pitié, la charité légale substitue l'emploi révoltant de la force. On a vu à Londres, en 1830, cinquante chefs de famille, appartenant à la même paroisse, assignés devant la justice pour n'avoir pas satisfait à la taxe: Quelques uns avaient déjà été réduits à engager tout leur mobilier, et jusqu'à leur lit, pour en payer une partie, et ils se voyaient menacés de prise de corps parce qu'ils n'étaient pas en état d'acquitter le reste.

Lorsque les pauvres sont placés chez les contribuables, lorsque la *ronde* pèse, comme en Norwège, d'un poids accablant sur toutes les classes de la population, on voit des malheureux obligés de prélever, sur le morceau de pain destiné à leur famille, la part de l'indigent qui leur est imposé. Des propriétaires sont obligés de loger et de nourrir quarante pauvres à la fois. Heureux encore le père de famille si quelqu'un de ces étrangers ne laisse pas après lui, dans la corruption des enfans et des domestiques, des traces hideuses et déplorables de son passage!

L'affaiblissement de l'esprit de bienfaisance résulte naturellement de ces vexations. Les aumônes volontaires diminuent en proportion de l'accroissement de la taxe, et les fermiers anglais sont stigmatisés comme les plus durs des hommes. A cet échange d'affection et de reconnaissance que la bienfaisance volontaire établit entre le riche et le pauvre, la charité légale substitue des plaintes et un mécontentement réciproques, des contestations sans nombre. Il ne faut pas s'étonner ensuite que la charge d'administrateur des pauvres soit peu ambitionnée, et qu'on ait condamné plusieurs fois,

[1] Ces formes sont usitées, la première à Donaueschingen, dans le grand duché de Bade; en Suisse, dans les cantons de Berne et de Vaud: la seconde, dans quelques parties du canton d'Appenzel (Suisse); dans le Massachusetts (Amérique du Nord). Les indigens de Framingham (États-Unis) ont, en peu d'années, été exploités par trois miseurs qui s'en sont chargés successivement au prix de 1000, 750 et 323 dollars (5350, 3997 et 1732 francs).

en Angleterre, à une amende ceux qui la refusaient.

Outre ces effets généraux, la charité légale a produit des institutions qui méritent un examen particulier.

Les paroisses s'efforçant de n'avoir pas à assister d'autres pauvres que ceux qui ont acquis sur leur territoire le *domicile de secours*, il en résulte des abus sans nombre : — Et d'abord une grande inégalité dans les charges des paroisses, suivant le nombre de leurs indigens. Ainsi, dans le comté de Sussex, une ferme de 1,000 l. st. (fr. 24,750) de revenu, appartenant à la paroisse de Seaford, paie 577 l. st. (fr. 14.281) de taxe, tandis que dans la paroisse voisine de Bishop-tone, une ferme de même étendue et de même valeur ne paie que 160 l. st. (fr. 3,960). — Ensuite, l'émigration des personnes riches, que le poids excessif de la taxe en un pays engage à changer de domicile. — Des contestations innombrables entre les paroisses. Les administrateurs du bien des pauvres n'épargnent aucune dépense, en Angleterre, lorsqu'il est question de contester un domicile. Une cour trimestrielle d'assises a été dans le cas de juger 4,700 appels dans le cours d'une année. Les frais de justice, pour déterminer le domicile d'un individu du comté de Norfolk, montèrent à 71 l. st. 2 s. 4 d. (fr. 1,760,15). — De véritables persécutions et des ruses incroyables contre ceux qu'on craint de voir acquérir le domicile de secours. En Angleterre, où l'opinion s'oppose aux entraves légales pour le mariage, les inspecteurs achètent les cabanes des nouveaux époux pauvres pour renverser *ces nids*, comme ils le disent, *à marmots de mendians*. Un particulier qui possède une paroisse presque entière dans le comté de Cambridge, a loué une ferme dans un district voisin, et il y envoie successivement travailler les pauvres qui sont à sa charge, en sorte qu'ils y gagnent le droit à l'assistance légale et qu'il en est délivré. — La création d'une classe de malheureux, sans patrie, sans droit de cité, qui n'ont nulle part de domicile de secours, et qu'on désigne sous le nom d'*heimathlos*. L'auteur trace un portrait déplorable de cette classe d'hommes, presque tous victimes de l'institution de la charité legale [1].

Mais, ne pourrait-on pas faire disparaître une grande partie des inconvéniens du domicile de secours, par la création d'une administration générale qui répartirait mieux les deniers de la taxe et en surveillerait l'emploi? Cette mesure semble à l'auteur ne devoir pas produire de meilleurs résultats, mille difficultés d'un autre ordre surgissant aussitôt. Comment apprécier les besoins de chaque localité? quel nombre immense d'employés! que de réclamations de la part des communes riches, qui se plaindraient qu'on leur fait pourvoir en d'autres lieux à une misère causée par le désordre et l'égoïsme des habitans!

L'institution des *maisons de travail* et des *colonies agricoles* est ensuite l'objet des critiques de M. Naville. A cette institution se rattachent les lois de la proscription de la mendicité, qui ne sont pas soutenables en effet, si les gouvernemens qui font ainsi défense au pauvre de demander son pain, ne lui offrent pas d'autres moyens de le gagner. L'auteur regarde les maisons de travail créées sous l'influence de la charité légale, comme des repaires d'oisiveté, de disputes, de vices et de la plus hideuse immoralité. Il leur assimile, jusqu'à un certain degré, les colonies agricoles; différant en cela d'opinion avec la plupart des écrivains qui ont traité cette question [1]. Nous ne nous arrêterons pas sur cette matière qui, plus tard, nous fournira l'objet d'un travail spécial. Nous extrayons seulement des renseignemens statistiques donnés par M. Naville à ce sujet, les tableaux suivans, qui donneront une idée des résultats matériels obtenus jusqu'à présent dans divers établissemens par le travail des indigens. Il suffira pour cela de mettre en regard la dépense moyenne de chaque indigent et le produit de son travail par jour.

[1] Il ne faut pas confondre ces infortunés avec les vagabonds que leur propre faute a précipités dans une vie errante et misérable. Ainsi, le Jutland est parcouru par une population étrangère et nomade, que l'on désigne par le nom d'*hommes de nuit*, et qui exerce les métiers d'ouvriers en cuivre, de vitriers, d'écorcheurs, etc.; chez ces vagabonds, les deux sexes vivent ensemble, sans être unis par les liens du mariage; leurs enfans tombent à la charge des communes dans lesquelles ils sont nés. — Le pays où l'on rencontre les *heimathlos* en plus grand nombre est la Suisse.

[1] Voyez notamment M. de Villeneuve-Bargemont, Économie politique chrétienne, t. III, liv. 7.

I. ÉTABLISSEMENS INDUSTRIELS.

NOMS DES LIEUX.	NATURE DE L'INSTITUTION et date des résultats.	COUT de l'individu par jour.	PRODUIT du travail de l'individu par jour.
		fr. c.	fr. c.
Angleterre	Maisons de travail, moyenne totale vers 1817.	1 23	» 9
Londres, paroisse de St.-Mary-le-Bone.	*Id.*, 1823.	2 5	» 16
Nacton près Ipswich (Suffolk).	*Id.*, vers 1790.	» 68	» 11
Kendal (Cumberland)	*Id.*, 1831	» 50	» 15
Écosse, Edimbourg.	*Id.*, vers 1790.	» 42	» 4
Pays-Bas.	Dépôts de mendicité, 1821	» 30	» 7
Idem	*Id.*, 1828	» 36	» 2
Manheim	Travail à domicile et dans des salles, moyenne de 1807 à 1833.	» 12	» 6
Venise	Maisons de travail, 1830 et 1833. . .	» 35	» 3
Florence	*Id.*, 1835	» 81	» 5
Mennedorf (canton de Zürich).	*Id.*, moyenne de 1819 à 1832. . . .	» 23	» 15
Stæfa (*id.*).	*Id.*, 1832	» 31	» 4
Espagne, Grenade.	*Id.*, 1786	» 14	» 8
Id., Barcelone	*Id.*, de 1783 à 1785, moyenne. . . .	» 24	» 14
France, Bordeaux.	Maison de refuge et de travail, moyenne de 1827 à 1834.	» 50	» 2
Id., Strasbourg	*Id.*, de 1831 à 1833, moyenne. . . .	» 36	» 11
Etat de New-York.	Dépôts de mendicité, en partie agricoles, 1830	» 21	» 1
Boston (Massachusetts).	Maison de travail mi-agricole, 1832.	» 55	» 6

A Amsterdam, à Brandenbourg (Bavière), à Breslaw (Silésie), et dans la généralité de la France, le coût de chaque individu par jour a dépassé le produit ainsi qu'il suit :

	Coût de l'individu par jour, déduction faite du produit de son travail.
AMSTERDAM. Maison de travail vers 1825.	0 fr. 74 c.
BRANDENBOURG. — — 1833.	0 47
BRESLAU. *Id.*, moyenne de 1825 à 1827.	0 29
FRANCE. Dépôts de mendicité, moyenne de 1810 à 1816.	0 69

II. ÉTABLISSEMENS AGRICOLES.

NOMS DES LIEUX.	ÉTENDUE DU TERRAIN et date des résultats.	COUT de l'individu par jour.	PRODUIT du travail de l'individu par jour.
		fr. c.	fr. c
Summiswald (canton de Berne).	Ferme de 44,70 hectares, moyenne de 1819 à 1822.	» 28	» 14
Langnau (*id.*)	*Id.*. 15,47.	» 24	» 9
Wortel (Belgique).	Colonies libres, 1830.	» 60	» 25
Merxplas (*id.*).	Colonies forcées, parties agricoles, 1830	» 48	» 13
Belgique	Colonies agricoles, tant libres que forcées, 1,048 hectares, moyenne de 1825 à 1831.	» 68	» 29
Hollande	Colonies agricoles, moyenne de 1828 à 1832	1 5	» 76

Ainsi la charité légale est funeste dans ses résultats, aussi bien à ceux qui l'appliquent qu'à ceux qui l'éprouvent. Elle aurait anéanti complétement, si cela était possible, les rapports de charité entre le riche et l'indigent. Elle parque le pauvre, à qui la terre n'a pas moins été donnée qu'à tout autre, dans un domicile infranchissable. Elle fait de lui un *esclave qu'elle emprisonne dans ses cachots philantropiques*: elle intervertit les lois les plus saintes de la nature, et par là pervertit les mœurs.

Mais du moins, au prix de tant de sacrifices, met-elle une barrière aux envahissemens du paupérisme? Nullement; loin de détruire les causes de la misère, elle les étend et les fait grandir. Ses propres annales nous offriront sur son compte des résultats effrayans. Ouvrons-les :

Copenhague. Taxe en 1825 : 243,600 fr. — En 1829 : 473, 200 fr.

Berlin. Supplémens aux établissemens de charité alloués par l'Etat en 1821 : 358,318. — En 1832, 1,078,269.

Augsbourg. La quotité des assistances a plus que doublé depuis 7 ou 8 ans.

Hambourg. Subsides accordés aux établissemens de bienfaisance en 1815 : 77,973 fr. — En 1832 : 225,600 fr.

Pays-Bas. Indigens en 1822 : 682,185. — En 1825 : 800,000.

Allemagne. En 1834, il est arrivé 31,000 émigrans d'Allemagne dans les sept ports principaux des Etats-Unis.

Suisse. La taxe a doublé en 1832 à Lauperswill, triplé à Langnau, décuplé en 20 ans à Eggiwill, à Rothenbach en 13 ans.

Glascow *en Écosse*. Taxe en 1803 : 74,250 fr. — 1813 ; 297,000 fr.

Angleterre. Dépense pour les pauvres en 1680 : 16 millions; 17 millions en 1750, 43 en 1780, 95 en 1800, 160 en 1812. De 1812 à 1823, les dépenses sont restées stationnaires et formant la moitié des dépenses totales de la nation anglaise, déduction faite des intérêts de la dette publique. Le chiffre de la taxe des pauvres en 1831, a été 174,164,958 fr.

États-Unis. — *New-York* : taxe en 1815 : 1,300,000 fr. En 1831 : 3,731,000 fr. — *Etat de New-Hampshire* : en 1800 : 90,600 fr. En 1820 : 426,400 fr. — *Philadelphie* : en 1821 : 218,000 fr. En 1832 : 346,000 fr. — *Massachusetts* : Augmentation des dépenses des pauvres de 1800 à 1820, dans le rapport de 2 à 5.

Après cet exposé sommaire des faits, dont le détail remplit le premier volume de M. Naville et une partie du second, il nous reste à examiner les réflexions qu'ils suggèrent à l'écrivain, et à apprécier la portée de ces réflexions elles-mêmes. F. L.

LA SYMBOLIQUE.

Exposition des contrariétés dogmatiques entre les catholiques et les protestans, d'après leurs confessions de foi publiques. Par J. A. Moehler, *professeur à la faculté de théologie de Munich. Traduit sur la quatrième édition allemande. Par* J. F. Lachat [1].

« Il est trois ouvrages, a dit S. M. le roi de Prusse,
« dont je suis prêt à récompenser dignement une
« bonne réfutation. Le premier, c'est la *Symbolique*
« de Mœhler. »

Ce livre, déjà classique en Allemagne, adopté comme tel dans plusieurs universités, parvenu à sa quatrième édition en moins de deux années, traduit dès son apparition en latin et en italien, notamment par le nonce de Sa Sainteté en Suisse, n'en est pas moins encore presque inconnu en deçà du Rhin. Rien ne pouvait servir plus efficacement la cause de l'Eglise qu'une traduction française de cet ouvrage capital.

Le but de la *Symbolique* est de confronter en quelque sorte les symboles ou confessions de foi des diverses communions chrétiennes, d'en faire ressortir l'antagonisme, de mettre comme en relief la cohésion, l'harmonie intérieure du dogme catholique, sa conformité rigoureuse avec l'évangile et avec la raison, tout en démontrant combien les autres doctrines sont en flagrante contradiction, soit entre elles, soit avec la révélation et la raison elle-même.

Ce qui fait surtout l'originalité du travail de Mœhler, c'est, d'une part, qu'il réduit toute sa polémique à une simple comparaison des documens pour ainsi dire officiels de cette controverse, ôtant ainsi à l'hétérodoxie tout refuge en lui enlevant la ressource de rejeter la monstruosité de ses enseignemens sur tel ou tel théologien qu'elle s'empresserait de désavouer. C'est, d'autre part, et surtout, qu'au lieu de voir dans chaque proposition hétérodoxe une erreur accidentelle et isolée, née du caprice de l'hérésiarque à qui elle est due, il la présente dans son enchaînement avec d'autres erreurs, établissant ainsi la filiation et la connexité philosophiques des fausses doctrines dont chaque hérésie se compose.

On est étonné, par exemple, que, dans ses emportemens les plus inouis, Luther lui-même soit resté assujéti à je ne sais quelle logique intérieure; de sorte que ses erreurs les plus disparates en apparence, se tiennent par un lien secret, et que tout ce qu'il y a de faux dans ses écrits peut être ramené à une première et fondamentale erreur sur l'état

[1] Besançon, Outhenin-Chalandre, imprimeur de Mgr l'Archevêque; 2 vol. in-8°. Prix 9 fr.

primitif de l'homme, erreur qui ne lui permettait plus d'apprécier exactement ni la véritable notion de la chute originelle, ni les suites réelles de cette chute, ni par conséquent les moyens de réhabilitation que Dieu nous a offerts.

Cette première aberration est la clef philosophique de tout le protestantisme. Calvin, comme Luther, s'explique tout entier par une autre erreur non moins radicale sur la condition primordiale de l'humanité.

Là se présentent naturellement les questions les plus culminantes de la philosophie : l'origine du mal, la liberté de l'homme, l'action de la grâce, problèmes insolubles pour la sagesse humaine, qui ont tourmenté les plus puissantes intelligences, depuis Platon jusqu'à nous, et dont le catholicisme seul, à l'exclusion des sectes séparées de l'unité romaine, a donné une solution vraiment supérieure.

Viennent ensuite la question du purgatoire, celle des sacremens et celle de l'Eglise, non moins profondes, non moins vastes, non moins fécondes; et l'ouvrage se termine par une revue complète de toutes les déviations du protestantisme jusqu'aux swedenborgistes et aux méthodistes, que Bossuet n'a pu voir. Sous ce rapport, la *Symbolique* est donc comme un complément indispensable à l'immortelle *Histoire des variations*.

L'Allemagne, si morcelée sous le point de vue géographique, si divisée quant aux doctrines; l'Allemagne, où l'opinion n'est pas centralisée dans une seule ville, mais où l'engouement de Vienne est sévèrement contrôlé par les critiques de Gœttingue, de Munich ou de Berlin; l'Allemagne n'a eu qu'une voix pour exalter le mérite de la *Symbolique* de Mœhler.

La traduction de M. Lachat, faite sous les yeux mêmes de l'auteur, et revue en France par un ecclésiastique d'une grande instruction théologique et d'une orthodoxie rigide, offre des garanties d'exactitude qui doivent désarmer les plus sévères.

Nous ne croyons pouvoir mieux la faire connaître qu'en détachant du second volume quelques pages sur la notion catholique de l'Eglise. On voudra bien ne pas oublier que c'est un Allemand qui parle, et qu'on ne saurait exiger de Mœhler la méthode et la précision de l'exposition française. A cela près, ce fragment nous semble fort remarquable, et il est curieux de rapprocher les vues de l'auteur sur la permanence de l'Incarnation de J. C. dans l'Eglise avec celles qui ont été consignées dans notre livraison de mai par M. l'abbé Gerbet.

Notion catholique de l'Église.

Comment le divin et l'humain se pénètrent en elle. Visibilité. — Infaillibilité.

L'Église, sur la terre, est la société des fidèles fondée par Jésus-Christ; société où, par le ministère d'un apostolat perpétuel, dirigé par son Esprit, toutes les œuvres du Sauveur, durant sa vie mortelle, sont continuées jusqu'à la fin du monde, et où tous les peuples, dans la suite des temps, sont ramenés à Dieu.

C'est donc à une société humaine, visible, tombant sous les sens, qu'a été confiée cette mission sublime. Bien plus, la dernière raison de la visibilité de l'Eglise se trouve dans l'incarnation du Verbe divin.

En effet, si le Fils du Très-Haut fût descendu dans le cœur de l'homme sans prendre la figure de l'esclave, sans paraître sous une forme corporelle, on conçoit qu'il eût fondé une église invisible, purement intérieure. Mais le Verbe s'étant fait chair, parla à ses disciples un langage extérieur et sensible : pour regagner l'homme au royaume des cieux, il voulut souffrir et agir comme l'homme.

Ainsi le moyen par lui choisi pour dissiper les ténèbres, répond parfaitement à la méthode d'enseignement que réclament nos besoins et la dualité de notre nature. Enlevé aux regards des hommes, le Sauveur dut encore agir dans le monde et pour le monde. Sa doctrine devait continuer de prendre une forme visible; il fallait qu'elle fût confiée à des envoyés parlant et enseignant d'une manière ordinaire; l'homme enfin devait parler à l'homme pour lui apporter la parole de Dieu.

Et comme, dans ce monde, tout ce qui se produit de grand n'éclot et ne se développe que dans l'association, Jésus-Christ posa les fondemens d'une société; puis sa divine parole et l'amour incessant qui en découle unissant ses fidèles, un secret penchant excité dans leurs cœurs correspondit à l'établissement fondé par le Seigneur. Ainsi se forma parmi les siens une alliance intime et vivante; ainsi l'on put dire : là sont les disciples du Sauveur, là son Église, où il continue de vivre, où son esprit agit éternellement, où retentit à jamais la parole qu'il a prononcée.

Considérée sous ce point de vue, l'Église est donc Jésus-Christ se renouvelant sans cesse, reparaissant continuellement sous une forme humaine; *c'est l'incarnation permanente du Fils de Dieu* [1].

Il suit de là que l'Église, pour être composée d'hommes, n'est pas une institution purement humaine. Comme, en Jésus-Christ, la divinité et l'humanité, bien que distinctes entre elles, n'en sont pas moins étroitement unies; de même, dans son Église, *le Sauveur est continué selon tout ce qu'il est*. L'Église, sa manifestation permanente, est divine et humaine tout à la fois; elle est l'unité de ces deux attributs. C'est le Médiateur qui, caché sous des formes humaines, continue d'agir en elle; donc elle a nécessairement un côté divin et un côté humain. Unies par des liens intimes, ces deux natures, si ce mot peut nous être permis, se pénètrent l'une l'autre, et se communiquent respectivement leurs prérogatives. Sans doute c'est le divin,

[1] Aussi, dans l'Écriture, les fidèles sont-ils appelés le corps de Jésus-Christ. (Ephes. I. 23.)

c'est l'Esprit du Christ qui est infaillible, qui est la vérité éternelle; mais l'homme est aussi infaillible, l'homme aussi est vérité; car ici le divin n'existe point pour nous sans l'humain. Toutefois l'homme n'est pas infaillible par lui-même; il l'est seulement comme organe, comme moyen de manifestation de la vérité. C'est de la sorte que nous comprenons comment une mission si grande a pu être confiée à l'homme.

Nous pouvons donc dire de l'Église qu'elle est *la religion chrétienne devenue objective*, qu'elle en est la représentation vivante. Dès que la parole du Christ (nous prenons ce mot dans le sens le plus étendu) a été reçue par un certain nombre d'hommes, dès lors elle a pris sang et chair, elle s'est revêtue d'une forme extérieure, et cette forme, c'est l'Église. Et puisque le Sauveur a fondé une société dans laquelle il a rendu vivante sa parole divine, c'est donc à cette société qu'il a confié cette même parole. Il l'a déposée en elle, afin que toujours la même, elle fructifiât et s'étendît au loin, incessamment ravivée par une nouvelle vertu. Sa parole est à jamais inséparable de son Église, comme son Église de sa parole.

Ainsi comment cette parole est-elle conservée et transmise dans la société fondée par Jésus-Christ? comment le fidèle est-il mis en possession de la vérité chrétienne? Telle est la première et la principale question que nous avons à examiner. D'un autre côté le Seigneur a rattaché la communauté de ses disciples à l'apostolat: nous parlerons donc de celui-ci en second lieu.

Mais d'abord montrons de plus près encore la base sur laquelle repose tout l'édifice. Puis remontons jusqu'aux motifs de la haute vénération que le catholique a pour l'Église.

§ XXXVII.

Exposition plus détaillée de la doctrine catholique sur l'Église.

Les temps étant accomplis, l'Esprit saint se communiqua aux apôtres et aux autres disciples du Sauveur. Lorsque le Paraclet descendit sur eux, ils n'étaient point dispersés, mais réunis dans un même lieu et ne formant qu'un même cœur (ὁμοθυμαδὸν); il leur avait même été formellement ordonné d'attendre le Saint-Esprit à Jérusalem.

De plus, l'Esprit divin prit une forme extérieure, la forme de langues de feu; symbole de sa vertu qui purifie les cœurs de toute malice, et les réunit dans l'amour. Il ne voulut point venir d'une manière seulement intérieure, comme pour affermir une société invisible; mais de même que le Verbe s'était fait chair, l'Esprit vint à son tour d'une manière accessible aux sens, accompagné d'un grand bruit, semblable à un vent impétueux.

Ainsi, d'une part, chaque disciple ne fut rempli de la vertu d'en haut que parce que les disciples réunis formaient tous ensemble une unité morale; d'autre part, la consécration par l'Esprit n'eut lieu que sous des formes sensibles.

Or, de même, selon les institutions du Christ, l'union de l'homme avec Dieu ne peut se consommer que sous des conditions extérieures et dans la société des fidèles. Et d'abord *sous des conditions extérieures*: car que sont les sacremens, sinon des signes sensibles des dons qui y sont attachés? Puis *dans la société des fidèles*, puisque nul ne peut se baptiser lui-même, et que tous sont renvoyés à ceux qui sont déjà membres de l'Église. Mais, une fois consommée, l'alliance avec les enfans de Dieu doit durer jusqu'au trépas. Le baptême est la porte de l'Église, l'admission dans la société des fidèles: il confère le droit, bien plus, il impose l'obligation de prendre part à toutes leurs joies, à toutes leurs douleurs. D'un autre côté, l'administration des sacremens, aussi bien que celle de la parole, a été identifiée par le Seigneur à l'apostolat; et, encore à cet égard, les fidèles sont à jamais attachés à la communauté, unis à elle d'une manière indissoluble. Ainsi donc l'union avec Jésus-Christ implique union avec son Église. Les liens qui rattachent à Jésus-Christ, enchaînent à l'Église: tous deux sont inséparables; il est en elle, et elle en lui (Ephes. v. 29 — 32).

Par ces raisons mêmes, l'Église ne peut manquer à la partie de sa tâche qui est de conserver pure la parole de Dieu; elle n'est point sujette à l'erreur. Comme chaque adorateur du Christ est incorporé à l'Église par des liens indissolubles; comme c'est elle qui le conduit au Sauveur, et qu'il ne reste en Jésus-Christ qu'autant qu'il demeure en elle, c'est l'Église aussi qui forme son cœur et son intelligence. Il ne peut donc lui refuser sa confiance; dès lors il faut que cette confiance soit méritée. Il ne faut point que le fidèle qui s'abandonne à l'Église puisse être induit en erreur: l'Église par conséquent ne peut défaillir de la vraie doctrine.

Néanmoins l'infaillibilité n'appartient à aucun individu considéré comme tel. Membre d'un tout organique, ce n'est qu'en pensant et voulant dans l'esprit et le cœur de tous qu'il est mis à l'abri du mensonge. Si l'Église concevait autrement le rapport du fidèle avec tout le corps, l'idée de communauté serait mise au néant: car la seule raison de la *nécessité* d'une communauté, c'est que l'isolement est la mort de la vraie foi et de la solide piété.

Aussi le catholique a-t-il pour l'Eglise un respect profond, un amour, une soumission sans bornes. La pensée de lui résister, de se révolter contre elle, tout ce qu'il y a de plus intime en lui la réprouve, tout son être la repousse. Opérer un schisme, rompre l'unité, c'est un crime qui le remplit d'épouvante, qui le fait frémir d'horreur. — L'idée de communauté, au contraire, ravit le cœur, satisfait la raison, répond admirablement à toutes nos facultés religieuses et morales.

I. Certes rien ne réjouit l'âme, rien ne sourit à l'imagination comme l'idée de mouvemens harmoniques d'intelligences sans nombre, qui par toute la

terre, libres de prendre des directions opposées, forment néanmoins, et tout en conservant leur individualité propre, une grande société de frères, pour s'édifier les uns les autres. Et cette société représente une idée d'amour, l'idée de la rédemption; car si les hommes sont unis entre eux, c'est qu'ils sont réconciliés avec Dieu. Si la société politique est déjà un ouvrage si merveilleux que les anciens le jugèrent digne des honneurs suprêmes, et qu'ils regardèrent presque partout les devoirs du citoyen comme ce qu'il y a de plus sacré; si, pour nous, l'Etat est déjà une institution si sainte, si divine, que nous frémissons à la pensée des forfaits que commet contre la chose-publique une main sacrilége, quel objet d'admiration ne doit pas être l'Église qui, par les seuls liens de la persuasion et de l'amour, réunit des élémens si divers, si opposés? Franchissant les fleuves, les montagnes, les déserts, les mers, elle embrasse et *unifie*, qu'on nous passe le terme, les peuples les plus divergens de langage, de mœurs, de préjugés; obstacles invincibles contre lesquels vient expirer la puissance des conquérans. La paix qu'elle apporte du ciel pénètre plus avant dans les cœurs que toutes les discordes de la terre. De tant de peuples si souvent divisés d'intérêts et de passions, elle édifie la maison de Dieu, dans laquelle tous se rassemblent pour chanter les mêmes louanges, comme dans l'humble temple de village amis et ennemis se réunissent au pied du même sanctuaire. Et de même qu'au hameau la paix de Dieu apporte et doit apporter avec elle les biens terrestres, de même elle les apporte aussi dans la société universelle.

Qui donc s'étonnera que le catholique tressaille de joie, qu'il soit transporté d'admiration, à la vue de ce ravissant édifice, de cette immense association dont il est membre? Les philosophes de l'art ne nous disent-ils pas que le beau, c'est la vérité se manifestant, se revêtant d'un corps [1]? Eh bien! c'est le Fils de Dieu qui a construit l'Église: transformée en amour infini, la Vérité absolue a pris chair, elle demeure vivante dans la société des fidèles. A une société ainsi constituée la beauté du premier ordre peut-elle donc manquer?

C'est de ce point de vue que s'explique la joie ineffable qui a ravi l'Église, toutes les fois que la discorde a cessé de déchirer son sein. Ici se présente à la mémoire la fin du schisme des novatiens, de celui des mélétiens, et dans des temps moins reculés, la réunion à Florence de l'Église d'Orient à l'Église d'Occident. Voici comment Eugène IV exprime les saints transports qui alors inondaient tous les cœurs: « Que les cieux se réjouissent, que la terre tressaille d'allégresse! Le mur « qui séparait l'Église d'Orient de l'Église d'Occi« dent est détruit, et la paix et la concorde sont « revenues; car Jésus-Christ, la pierre angulaire, « a ramené l'unité. Par les liens les plus forts de « paix et d'amour, Jésus-Christ a uni les deux « murs; il a cimenté entre eux une alliance éter« nelle. Après des douleurs infinies, après de lon« gues, de noires, d'épaisses ténèbres, le jour « serein, le jour désiré de tous a brillé. Et que notre « mère la sainte Église se réjouisse! Ses enfans « divisés jusqu'à ce moment, elle les voit ramenés « à la paix et à l'unité! Après avoir versé des lar« mes amères pendant leur séparation, que trans« portée d'une joie indicible à la vue de leur accord, « elle rende grâces à Dieu tout-puissant! Que tous « les fidèles, par toute la terre, la félicitent! Que « tous ceux qui portent le nom de chrétiens se ré« jouissent avec elle [1]! »

II. Mais si la notion catholique de l'Église ravit le cœur de ses enfans, d'un autre côté elle ne satisfait pas moins la raison: car, seule, elle répond à l'idée de l'Église chrétienne et au but intime de la révélation.

Et d'abord *elle répond à l'idée de l'Église chrétienne.* Car la vérité est une, immuable, éternelle. De même le Fils de Dieu, notre Sauveur, est un: il est ce qu'il est et non autre; il reste éternellement semblable à lui-même. Les saintes Ecritures rattachent tout au Médiateur; il nous importe donc infiniment de le connaître tel qu'il est. — En effet toute erreur sur sa personne divine exerce une influence plus ou moins pernicieuse, tandis que la vraie connaissance de ce qu'il est, devient le plus solide fondement de la vie chrétienne.

Il en est de même de la vraie notion de son ouvrage. Elle porte dans les cœurs les fruits les plus riches, les plus abondans, comme aussi toute fausse conception à cet égard entraîne les plus grands obstacles à la piété.

Ainsi donc, comme Jésus-Christ est *un*, de même l'Église, qui est son ouvrage. Comme il n'y a qu'une vérité, Jésus-Christ n'a pu vouloir qu'une Eglise *une*, puisqu'elle repose sur la foi en lui et qu'elle doit le représenter toujours. D'un autre côté, partout l'esprit humain est le même: il a été créé pour la vérité, et pour la vérité une. Aussi, dans tous les temps, dans tous les lieux, malgré les différences d'éducation, l'intelligence a-t-elle éprouvé les mêmes besoins essentiels. Hélas! nous sommes tous pécheurs, tous nous avons besoin de la grâce, et la foi que le simple et l'enfant reçoivent avec docilité n'est point au-dessous du plus vaste génie, réunit-il toute la science et toute la sagesse humaine. Ainsi est justifiée la doctrine de l'unité de l'Église, par cela seul que l'esprit humain est un comme la vérité.

Mais en même temps se justifie le principe de la visibilité de cette même Église, en ce que la parole est la seule nourriture des intelligences.

Le *but de la révélation chrétienne* implique aussi

[1] *Pulchrum splendor veri* (Platon.). *(Note du trad.)*

[1] Hard. *Acta Concil.* tom. IX. fol 983. C'est dans les mêmes transports qu'Eugène IV annonça cette réconciliation aux universités et aux princes chrétiens (loc. cit. fol. 1000.); c'est avec la même joie que l'Église vit les arméniens et les jacobites rentrer dans son sein (Ibid. fol. 1015 — 1025).

une Eglise telle que la conçoit le catholique, c'est-à-dire une et visible tout ensemble. Comme l'homme ne pouvait atteindre par ses propres efforts à la connaissance certaine ni de Dieu, ni de lui-même; comme d'ailleurs les traditions antiques étaient obscurcies et altérées, l'Incarnation du Verbe eut aussi pour but d'apporter la certitude sur la terre et de faire rayonner les vérités religieuses d'une vive lumière. Or, nous l'avons dit, la vérité ne saisit vivement l'homme pour l'élever aux choses du ciel, qu'autant qu'elle a trouvé dans sa raison un point d'appui, d'où elle peut déployer son activité. Les paroles d'Archimède δός μοι ποῦ στῶ [1], sont applicables ici et surtout ici. Il fallait donc que la vérité s'incarnât dans Jésus-Christ, qu'elle parût sous une forme extérieure et vivante, pour qu'elle devînt une autorité décisive. Alors, mais seulement alors elle pouvait saisir profondément tout l'homme, et par là dissiper les ténèbres et les incertitudes que le péché avait jetées dans les intelligences.

Mais ce but de la révélation chrétienne n'eût point été atteint, ou toutefois il ne l'eût été que d'une manière bien imparfaite, si l'Incarnation de la vérité n'eût duré qu'un moment. La manifestation du Verbe devait être assez forte pour rendre sa parole toute-puissante, et lui donner ainsi la vertu de créer une société immortelle qui représentât perpétuellement Jésus-Christ vivant et enseignant. Tel est le sens que les catholiques donnent à ces paroles du Sauveur : *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie; Celui qui vous écoute m'écoute: Je suis avec vous jusqu'à la fin du monde; Je vous enverrai l'Esprit de vérité qui vous enseignera toute vérité.*

Courbé vers la terre, subjugué par les objets sensibles, l'homme ne peut embrasser le monde intérieur, le monde des idées, s'il ne lui est présenté sous un symbole. Bien plus, il faut que ce symbole soit permanent, toujours présent à l'esprit humain, afin de lui rappeler sans cesse la chose figurée. Le Sauveur fit des miracles (et toute sa vie ne fut qu'un miracle continuel) non seulement pour confirmer sa doctrine, mais encore pour figurer les plus hautes vérités, telles que la toute-puissance, la sagesse, la justice infinies, l'immortalité de l'âme, etc. Les miracles de Jésus-Christ, non plus que sa manifestation dans la chair, ne peuvent être conçus sans la visibilité de l'Eglise; car que sont-ils autre chose que des preuves *extérieures* d'autorité et des figures *sensibles* d'idées éternelles? Aussi, par une conséquence nécessaire, les miracles sont-ils repoussés partout où l'on n'admet qu'une église invisible. Et qui n'en voit la raison? C'est que dans une telle église le fidèle ne doit avoir besoin, pour parvenir à la certitude, que de preuves purement intérieures. L'autorité de l'Eglise, au contraire, transmet l'autorité du Christ et tout ce qui repose sur cette autorité, c'est-à-dire, la religion chrétienne tout entière. Une autorité extérieure, comme celle de Jésus-Christ, ne peut être continuée d'une manière purement spirituelle : autrement il faudrait dire que sa venue même n'avait pas besoin d'être attestée par un fait extérieur et parlant. Or, comme le Fils de Dieu voulait être autorité pour tous les temps, il dut créer et il créa quelque chose de semblable à son autorité, quelque chose qui, le représentant et lui rendant témoignage, est destiné à le rapprocher de l'homme dans tous les siècles. Il fonda un établissement digne de foi pour rendre possible la foi en lui. Ecoulement de sa parole et de son divin Esprit, cette institution montre par le fait de son existence ce qu'il a été sur la terre. Durant sa vie mortelle, il a rendu les plus hautes vérités accessibles aux sens, si nous osons le dire. Or ainsi fait l'Eglise, puisqu'elle est le produit immédiat de la foi en ces mêmes vérités. Jésus-Christ a comme rendu visible le monde supérieur. L'Eglise en est l'image et la figure, car ce qu'il a voulu représenter a passé à l'état de fait en elle et par elle (*in eâ et per eam*). Niez-vous que l'Eglise soit l'autorité qui remplace Jésus-Christ, à l'instant tout s'écroule, tout disparaît; dès lors le doute, l'incroyance, la superstition s'emparent des fidèles; dès lors en un mot la révélation manque son but et nous échappe.

Au reste la vérité que nous défendons repose sur de grands faits historiques et sur une loi constante de l'ordre moral. La force de la société dans laquelle vit l'homme est si grande, que toujours elle imprime son cachet à quiconque vit dans son sein. Marche-t-elle à la conquête de la vérité ou à celle de l'erreur; poursuit-elle les plus hautes destinées, ou s'est-elle fourvoyée dans sa route, comme par enchantement elle entraîne ses membres dans sa propre direction. Aussi, quand le doute a une fois envahi la société, n'est-ce que par des efforts infinis que l'individu parvient à briser les rets que le scepticisme général a jetés autour de lui. Au contraire, la société qui offre la grande image d'une union indissoluble avec Jésus-Christ, la société dont la foi au Sauveur (et par conséquent le Sauveur lui-même) est devenue la vie impérissable, cette société saisit l'homme et le fixe irrévocablement.

Mais si l'homme religieux vit dans une corporation qui n'est pas affermie dans la vérité par des preuves à la fois visibles et intérieures, il sera de toute nécessité en proie au doute le plus déchirant; sa foi sera toujours chancelante, si même elle ne disparaît bientôt sans retour.

Considérons encore les miracles du Sauveur sous un autre point de vue. Nous ne saurions trop le redire, que l'erreur se soit enracinée, qu'elle soit devenue vivante chez un ou plusieurs peuples, aussitôt elle enchaîne l'homme avec une telle puissance qu'il ne peut en être affranchi que par une force extérieure et venant du ciel. Si Jésus-Christ n'avait point fait de miracles, si la prédication des Apôtres n'avait été accompagnée de signes prodigieux, si enfin leurs disciples n'avaient hérité de la vertu d'en haut, jamais l'Evangile ne se fût assis à la place du paganisme. Reléguée loin du monde, la vérité ne pouvait reconquérir ses droits, qu'entourée de signes

1 Donne-moi un point d'appui.

extérieurs extraordinaires, et ces signes devaient durer jusqu'à ce qu'elle se fût affermie au milieu d'une grande société. Dans la vie du Fils de Dieu, ces témoignages apparaissent nombreux et éclatans; car alors il fallait briser tout d'un coup la puissance du monde ancien, il fallait arracher les hommes à sa force magique pour les regagner au royaume de Dieu. A mesure que l'Eglise s'établit au loin, que par le miracle même de son établissement et de sa propagation, l'idée de la rédemption s'offrit sous une forme chaque jour plus puissante, les miracles proprement dits allèrent diminuant jusqu'à ce qu'ils eussent achevé de fonder une autre autorité. Mais puisque cette autorité est leur ouvrage, en elle et par elle ils continuent de rendre un témoignage immortel.

C'est pourquoi l'autorité de l'Eglise ne peut être conçue sans les miracles; et de là vient, pour le répéter, que ces deux choses sont toujours rejetées par les mêmes hommes. Saint Paul lui-même établissait un rapport si intime entre sa foi et la résurrection du Sauveur, qu'il ne faisait nulle difficulté de dire: *Si le Seigneur n'est pas ressuscité, notre foi n'est rien.* En effet, dans la religion chrétienne (religion divine positive), l'idéal et le réel, la doctrine et les faits sont inséparables. Si les idéalistes du jour rejettent les miracles, c'est qu'ils croient en eux-mêmes et non point en Jésus-Christ. Comment alors faire intervenir la divinité pour confirmer une semblable foi, une foi faite par l'homme? N'est-ce pas également tomber dans un faux spiritualisme que de séparer l'autorité de Jésus-Christ de l'autorité de l'Eglise?

Ainsi se justifie devant la raison le respect que le catholique porte à l'Eglise. Comme dans le commencement les faits et la doctrine, la vérité intérieure et la vérité extérieure étaient étroitement unies, de même la Religion et l'Eglise sont inséparables, et cela parce que Jésus-Christ s'est fait homme. Si les portes de l'enfer prévalaient contre l'Eglise, le Sauveur serait vaincu.

III. Et non seulement la notion catholique de l'Eglise ne satisfait pas moins la raison que le cœur; mais encore elle ennoblit tout l'homme, elle développe et perfectionne toutes ses facultés.

Déjà nous avons vu comment l'Eglise visible, apportant la certitude à l'homme, imprime à toute sa volonté la plus forte impulsion. Voyons maintenant quelle influence exerce sur lui l'Eglise comme société religieuse universelle.

Ce n'est pas sans raison qu'un ancien philosophe a défini l'homme un animal sociable. Bien que cette définition soit incomplète (car elle ne détermine pas quelle est la sociabilité de l'homme) elle exprime avec justesse sous quelle condition l'homme peut atteindre sa fin comme être moral.

Gémissant sous le poids d'une grande malédiction, les tribus sauvages seules s'isolent au milieu des peuples; seules elles se relèguent en elles-mêmes, seules elles n'éprouvent nul besoin du commerce avec les étrangers. Aussi voulez-vous que cet être incomplet (le sauvage), communique aux autres ses idées? il n'en a plus; elles se sont toutes éteintes. Qu'il les fasse participer aux progrès de son industrie? les arts ont fui la terre qu'il habite. Expression vivante de l'intelligence de leurs auteurs, les produits des arts se répandent chez les nations étrangères comme enveloppés dans le génie du lieu qui les a vus naître; puis traversant d'autres contrées, ils s'imprègnent incessamment de pensées nouvelles, en sorte qu'ils arrivent toujours au lieu de leur destination finale avec une richesse d'un ordre beaucoup plus élevé que celle qu'ils ont en eux-mêmes. Le sauvage se soustrait à tous ces écoulemens qui portent avec eux la civilisation. Aussi lorsque *étranger* était encore synonyme d'*ennemi;* lorsque tout ce qui était national (*Iran*) était le bien exclusif, et tout ce qui était d'un autre peuple (*Turan*) mauvais par cela même; lorsque les dieux par tout l'univers, les dieux de la Colchide, de l'Egypte, de la Crète agréaient encore le sang des étrangers, oh! qu'elle doit avoir été barbare et féroce la vie des peuples dans cet isolement réciproque! Car si les dieux alors se repaissaient de sang humain, n'en doutons pas, c'est que l'homme leur prêtait ses affections et ses mœurs.

Le commerce avec les étrangers, les liens, les rapports de dépendance qui en découlent, voilà donc la condition nécessaire de toute civilisation. Plus cette société, cette dépendance s'élargissent, c'est-à-dire plus l'idée de l'étranger disparait, plus le genre humain s'avance vers ses destinées d'ordre et de perfection.

Mais à côté de ces relations générales, de cette dépendance universelle, marche d'un pas égal le développement de la dépendance intérieure. Plus un peuple est humain, civilisé, plus aussi ce peuple est étroitement lié par de saintes lois, par de sages institutions, par des coutumes et des usages vénérables qui affermissent les devoirs et les droits. Ainsi, plus un peuple se civilise, plus ses liens intérieurs vont se multipliant; et, de même, plus l'indépendance extérieure se fortifie, plus la barbarie est grande.

Or de tout cela quelle est la conséquence, sinon que l'individu, par une loi mystérieuse, est enlacé dans tout le genre humain? Si la dépendance extérieure, en humanisant l'homme, lui procure dans l'Etat la liberté civile, la religion seule, et ceci est reconnu par tous, la religion seule lui donne la liberté morale, la vraie liberté. Or de même que le véritable perfectionnement de l'homme ne peut éclore que dans la société, de même la vie religieuse ne pousse de profondes racines que dans l'Eglise.

Toutes les feuilles chrétiennes ont recommandé la *Bibliothèque universelle de la Jeunesse.* Elles en ont parlé comme d'un projet utile pour la religion. Ce projet se réalise aujourd'hui; une grande partie du fonds social est assurée,

les premiers volumes sont sur le point de paraître. C'est un nouveau et précieux service que M. D'EXAUVILLEZ, si connu par ses nombreuses et chrétiennes publications, rend à son pays.

La *Bibliothèque universelle* s'engage à publier chaque année 500 feuilles d'impression dans tous les formats, qui feront un nombre plus ou moins considérable de volumes in-8°, in-12, in-18 et même in-32, selon la nature et l'importance des ouvrages. La série des volumes qui seront livrés aux souscripteurs dans la 1re année, est fixée; le choix est tout-à-fait heureux et promet utilité et agrément. Les auteurs sont M. l'abbé Desgenettes, M. l'abbé Haumet, tous deux curés à Paris ; M. d'Exauvillez, M. Guiraud, M. Walsh, M. Poujoulat, M. Laurentie, M. Théodore Muret, M. Emile Deschamps, M. Raoul-Rochette, M. Daniélo, et plusieurs autres dont le talent et les sentimens ne sont pas moins recommandables.

Le prix de souscription n'est que de 50 francs par an.

Il reste à placer quelques actions de 250 francs ; les amis des publications bonnes et agréables, s'empresseront de prendre ces actions, afin qu'il soit donné le plus grand développement possible à l'œuvre conçue par M. d'Exauvillez. Outre le prix moral de l'entreprise, il y a de véritables avantages pécuniaires attachés aux actions. — S'adresser, pour souscrire et prendre des actions, à M. d'Exauvillez, rue Saint-Antoine, n° 76, à Paris.

PANTHÉON LITTÉRAIRE[1]. 100 Volumes grand in-8°, à deux colonnes, renfermant la matière de plus de 800 vol. in-8° ordinaires, c'est-à-dire une bibliothèque complète, qui embrasse dans son ensemble tous les grands monumens de la littérature ancienne, étrangère et nationale. Voilà ce que promettent les éditeurs du Panthéon littéraire. Pour 1000 fr., ils donneront une masse de livres, qui, aux prix ordinaires de la librairie, coûteraient 7000 fr. On comprend que l'*Université Catholique* ne peut pas consacrer l'apothéose de tous les dieux admis dans ce Panthéon ; mais après avoir fait à cet égard nos réserves, nous croyons devoir, dans l'intérêt de nos abonnés, appeler leur attention sur cette entreprise gigantesque, qui est une de celles qui nous paraît avoir le mieux résolu le problème de la librairie actuelle, le bon marché. Les diverses parties de cette immense collection se vendent séparément ; à quelques exceptions près, les ouvrages déjà publiés ou annoncés par les éditeurs du *Panthéon littéraire* sont ceux dont se compose une bibliothèque choisie.

Cette entreprise se recommande encore par une combinaison financière aussi ingénieuse que séduisante, et qui consiste à faire jouir les mille premiers souscripteurs, sans aucun versement de fonds, sans aucune chance de pertes, des bénéfices résultant de l'exploitation de ses clichés, sorte de mine féconde et inepuisable qui chaque année fournira à peu de frais le nombre de volumes nécessaires à la consommation intérieure et à l'exploitation étrangère.

C'est un mode de paiement tellement sûr que les maisons de banque qui disposent le plus éminemment à Paris du crédit et de la confiance publique, n'ont pas hésité à accorder leur appui à cette vaste entreprise.

Les actions, dont les deux tiers sont aujourd'hui souscrites, se délivrent par les soins de

MM. ANDRÉ et COTTIER, rue des Petites-Écuries, 4 ;
OPPERMANN, rue Saint-Georges ;
ROUGEMONT DE LOWEMBERG, rue Bergère, 7.

(Voir l'EXPOSÉ DES MOTIFS DE L'ACTE DE SOCIÉTÉ et l'ACTE DE SOCIÉTÉ, qui sont imprimés, et envoyés à tous ceux qui en font la demande affranchie à M. A. DESREZ, rue Saint-George, 11.)

On annonce, pour le mois d'août prochain, la publication d'une *Théorie de l'âme* ou *Classement completdes facultés de l'esprit*, par M. Docteur, membre de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy. Ce titre n'a rien de séduisant ; rien ne paraît aujourd'hui plus inutile et plus usé *qu'une théorie de l'âme ;* mais nous sommes assez heureux pour pouvoir assurer à nos lecteurs que l'ouvrage de M. Docteur donnera beaucoup plus que le titre ne semble promettre et qu'il renferme des choses neuves qui doivent plaire aux chrétiens surtout, car elles se trouvent être des preuves de plus de la révélation. La *Théorie de l'âme* se publie par souscription. 3 fr. 50 c. et 4 fr. par la poste ; un vol. in-8°, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69.

[1] Par suite des traités faits sur l'échelle de nombres considérables, M. Desrez se chargera de faire relier élégamment les livres du *Panthéon* au prix de 2 fr. 50 c.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

COURS D'INTRODUCTION
A
L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

HUITIÈME LEÇON.

L'établissement du *Tribunal des âmes* eut des résultats fondamentaux pour l'ordre social.

Dans l'antiquité, les peines infligées par la société furent conçues comme une partie du culte. L'état considérait le patient comme un de ses membres qu'il fallait offrir aux dieux, pour détourner leur colère de la tête de tous les autres, pour absorber dans les souffrances de quelques hommes la vengeance divine. Cette idée domina principalement dans les pays et les époques soumises à un gouvernement théocratique, fondé sur la confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Tout condamné était *dévoué, devotus ;* et dans cette religion des supplices, la peine de mort, qui la couronnait, revêtait le caractère d'un holocauste.

Le christianisme vint détruire ce premier fondement des législations pénales de l'antiquité, en proclamant que le seul sacrifice expiatoire était le sacrifice volontaire de l'Homme-Dieu.

Les peines avaient encore un autre fondement dans les idées antiques ; elles étaient une vengeance. Lorsqu'un individu est attaqué par un autre, son premier mouvement, si son âme n'est pas habituée à régler ses émotions, est la haine de son ennemi. Il ne se borne pas à pourvoir à sa défense, à repousser *l'acte* qui le menace, il veut faire souffrir la *personne* d'où cet acte procède. Ce penchant instinctif se remarque particulièrement dans l'enfant, chez qui les manifestations de l'homme intérieur sont toujours plus naïves. Or, il en était ainsi des nations anciennes. Chez ces enfans robustes, en qui l'égoïsme national était porté à un si haut degré, les crimes, qui troublaient la sécurité publique, excitaient un violent ressentiment, qui s'armait du glaive de la loi pour s'assouvir. C'est spécialement aux époques où le principe théocratique a fléchi pour faire place à une espèce de morale civile, que ce caractère haineux devient plus sensible dans les législations. La vengeance de l'homme s'y substituait à la vengeance des dieux. On a vu, de notre temps, ce démon de la vengeance rentrer dans le corps des lois, lorsqu'en des jours de païenne et sinistre mémoire, le bourreau anobli reçut le nom de vengeur.

Sous ce second rapport, le christianisme exorcisa encore, qu'on me passe cette expression, les législations anciennes. L'esprit de vengeance fut inter-

dit à l'état comme à l'individu, et la miséricorde sociale naquit.

Des fondemens sur lesquels reposait le code des peines, un seul subsista sous la loi chrétienne. Ce fondement légitime, c'est que les peines sont un secours contre les crimes; mais elles peuvent être employées ainsi dans deux buts distincts : elles peuvent avoir, pour objet immédiat et fondamental, ou de détacher du crime le coupable qu'elles atteignent, ou de détourner les autres du crime par l'attente du châtiment; elles sont, en un mot, dans ce qui forme leur principal caractère, ou médicinales ou exemplaires. Ces deux branches de la pénalité, qui partent d'un tronc commun ou de la nécessité de combattre le crime, appartiennent spécialement, l'une à la législation de la société spirituelle, l'autre à la législation temporelle. Le but direct des peines spirituelles est l'amélioration morale des individus à qui elles sont imposées. L'influence qu'elles exercent sur l'esprit de ceux qui en sont témoins, n'est que leur but secondaire. L'ordre inverse existe pour les peines instituées par le pouvoir temporel. La répression des crimes, par la menace ou l'exemple du châtiment, voilà leur intention prédominante, à laquelle la correction morale des coupables est nécessairement subordonnée.

Pour l'observer en passant, ceci nous offre une loi remarquable du monde social. La société peut être conçue comme un cercle, dont l'unité de foi et de conscience est le centre, et dont les individus forment la circonférence. La puissance spirituelle part de l'unité morale, pour appliquer aux individus coupables des peines volontaires qui les guérissent. La puissance temporelle part des peines infligées par la force aux individus coupables, pour affermir dans la masse l'unité morale. L'une va en quelque sorte du centre à la circonférence, l'autre de la circonférence au centre.

Dès l'origine, l'Église posa en principe que les peines imposées par elle aux pécheurs étaient médicinales; elle établit, à proprement parler, le système pénitentiaire dans la plus profonde acception de ce mot. Ce code miséricordieux en face du code terroriste proclamé par le despotisme persécuteur des empereurs romains, présente un beau contraste.

Les plus grandes rigueurs de la pénitence publique étaient réservées à trois espèces de crimes, l'apostasie, l'adultère, le meurtre. Des raisons profondes ont présidé à cette redoutable catégorie. La loi de charité ou d'union étant la loi universelle et fondamentale, tout péché est une division, un déchirement de l'unité. Or, il y a trois espèces d'union, celle de l'âme et du corps, base de l'unité individuelle; celle de l'homme et de la femme dans le mariage, base de l'unité sociale terrestre; enfin, l'union de l'âme avec Dieu, base de l'unité complète de la société éternelle qui commence ici-bas : *unum sint sicut et nos sumus*. La première de ces unions est directectement attaquée par le meurtre, la seconde par l'adultère et les désordres analogues. Ces deux crimes brisent déjà, dans l'âme qui s'en rend coupable, l'union avec Dieu; mais cette union est attaquée immédiatement et dans son principe même par le troisième crime, l'apostasie. Celle-ci résume en elle, mais à un plus haut degré, le vice des deux autres; car elle est d'une part un meurtre qui tue dans l'âme la foi, laquelle engendre l'homme à la vraie vie, un attentat parricide contre la vérité, mère des intelligences, et elle est d'autre part l'adultère de l'âme avec de coupables erreurs, filles de l'orgueil et mères stériles de la mort. Pour l'apostasie, l'expiation se prolongeait, suivant certains canons, jusqu'à la mort.

Du système pénitentiaire établi par l'Église, il résulte que dans son sein, non seulement tout criminel peut être réhabilité intérieurement aux yeux de Dieu, mais encore que, par l'action des moyens de correction et de réforme dont elle dispose, on peut obtenir une telle garantie d'un sincère et durable repentir, que le coupable soit aussi réhabilité extérieurement aux yeux des hommes.

Ce principe une fois proclamé, a dû nécessairement exercer de l'influence sur la législation temporelle, lorsque l'empire fut devenu chrétien. On vit alors se produire des adoucissemens dans l'exercice du terrible droit de punir : les prisons, soumises à l'action d'une puissance

morale et régénératrice qui leur était inconnue auparavant, purent être moins impitoyables : les esclaves du crime reprirent, aux yeux de la loi, le caractère d'homme, que le christianisme rendait aussi à d'autres esclaves, qui étaient comme les prisonniers du travail. Le changement qui s'opéra est parfaitement représenté par ce mot d'un empereur de cette époque à un de ses magistrats : Allez, conduisez-vous non en juge, mais en évêque.

Le caractère des barbares du Nord, de ces conquérans de l'empire subjugué par le christanisme, contraria le mouvement dont nous venons de parler. Un code pénal terrible dut être opposé à ces mœurs farouches, que la religion ne pouvait assouplir que graduellement. Mais, dans les plus épouvantables supplices du moyen âge, le principe chrétien fut représenté jusque sur l'échafaud. On vit le bourreau obligé, par la loi, d'interrompre les tortures pour s'humilier devant le patient et lui demander pardon : je ne connais pas de symbole plus expressif de la lutte des deux principes, l'un chrétien, l'autre barbare, qui constitue le moyen âge, que cette barre de fer qui brisait les membres du condamné, suspendant ses coups pour demander grâce pour elle-même à la croix du souverain juge.

Les prisons de cette époque durent se ressentir, sous le rapport matériel, de l'imperfection des arts relatifs à la vie physique. Comment aurait-on pu songer à établir ce qu'on appelle des prisons commodes, lorsqu'on était généralement si peu avancé dans la science des commodités de la vie? Il y a telles manières de détention d'aujourd'hui qui eussent été des palais pour les condamnés d'alors, et qui ne sont cependant qu'une dégoûtante demeure, au sein du luxe qui roule autour d'elles. La grandeur de la plupart des maux résulte d'une comparaison, et tout est proportion en ce monde.

A part ce qui tient au perfectionnement matériel, fruit des travaux modernes, le christianisme veillait aux besoins physiques des prisonniers. Les monumens de la législation ecclésiastique en fournissent de nombreux témoignages : nous ne citerons ici que ce décret d'un concile du sixième siècle : « Dans des « vues de miséricorde, nous avons trouvé « juste qu'on observe ce qui suit, savoir : que ceux qui sont détenus dans « les prisons pour quelques fautes que « ce puisse être, soient inspectés chaque « dimanche, ainsi que tous les autres « indigens, par l'archidiacre ou le préposé de l'Eglise, afin que les nécessités « des prisonniers soient miséricordieusement soulagées suivant le précepte « divin, et qu'une personne fidèle et diligente étant instituée par le pontife « à l'effet de pourvoir à leurs besoins, « une nourriture convenable leur soit « fournie aux dépens de l'Eglise [1]. »

Sous le rapport spirituel surtout, le christianisme était perpétuellement présent au sein des prisons, pour faire concourir les peines civiles à l'amélioration morale. C'était une suite nécessaire de l'établissement du *tribunal des âmes* : la confession traînait avec elle inséparablement un cortége de prescriptions, d'instructions, d'exercices, destinés à préparer ou à consolider ses résultats. Il ne faut pas juger de l'influence que la religion avait alors sur l'âme des prisonniers par ce qui se passe aujourd'hui. On voit par les réponses que les directeurs des maisons centrales de détention ont faites cette année aux questions qui leur avaient été adressées par le ministre de l'intérieur, on voit, dis-je, que plusieurs signalent le peu de succès obtenu par les ministres de la religion. Mais, comme l'observe M. Bérenger dans le remarquable rapport qu'il vient de lire à l'Académie des sciences morales et politiques, il faudrait, pour agir puissamment sur le cœur des condamnés, le *concours* de tous les efforts ; il faudrait que *les employés de la prison secondassent les aumôniers*. Dans le moyen âge, ce concours existait ; une prison était

[1] Id miserationis intuitu æquum duximus custodiri, ut qui pro quibuscumque culpis in carceribus deputantur, cum cæteris egentibus ab archidiacono seu à præposito ecclesiæ singulis diebus Dominicis requirantur ; ut necessitas vinctorum secundùm præceptum divinum misericorditer sublevetur, atque à pontifice institutâ fideli et diligenti personâ quæ necessaria eis provideat, competens victus de domo ecclesiæ tribuatur. *Conc. Aurelianense quintum*, anno 549, c. 20.

une société, une personne morale, qui favorisait par l'influence combinée de ses divers agens, l'action du christianisme sur les détenus, dans l'âme desquels il restait d'ailleurs presque toujours au moins un débris de foi, qui servait de point d'appui au levier moral; et c'est précisément à raison des grands effets produits par le mobile religieux, que l'on songeait moins alors aux procédés artificiels imaginés depuis, de même que, dans les climats où le sol est aisément fécondé par la charrue, on est moins pressé de perfectionner les instrumens d'agriculture. Ce perfectionnement du mécanisme administratif des prisons, sous le point de vue moral, est né lui-même sous l'inspiration catholique : la première maison pénitentiaire a été établie à Rome par un pape au commencement du dix-huitième siècle.

Le régime pénitentiaire peut être considéré sous deux rapports : soit dans l'idée qui lui sert de base, soit dans ses moyens d'exécution. L'idée qui lui sert de base, c'est l'idée catholique de l'efficacité morale des pratiques de pénitence, idée incorporée en quelque sorte dans le réglement d'une prison. Les moyens d'exécution, que sont-ils au fond? Le silence, l'isolement, le travail, l'abstinence, appartiennent depuis long-temps au régime des couvens austères. Les réglemens matériels des maisons de pénitence *volontaire*, que l'Eglise ouvre au repentir, transportés dans les maisons de pénitence *forcée*, dont l'Etat ferme les portes sur les criminels, voilà le régime pénitentiaire : sous ce régime un détenu est un trappiste, moins l'onction de la grâce.

Résumons. Depuis dix-huit siècles de christianisme, l'efficacité morale de la pénitence est devenue une idée habituelle, dominante, une préoccupation continuelle des sociétés chrétiennes, parce que le *tribunal des âmes* ou la confession la rendait incessamment présente et active dans l'esprit des masses. Or, lorsqu'une vérité puissante a reçu la vie dans une grande institution, elle devient un type, mais un type fécond qui provoque et crée autour de lui des copies, des images de lui-même. Les efforts faits pour la correction morale des *citoyens coupables*, sont un rayonnement des efforts de l'Eglise pour la conversion des hommes pécheurs. L'idée catholique, en se projetant de l'Eglise dans l'Etat, se trouva avoir agi de deux manières : d'une manière positive chez les peuples soumis à l'Eglise, d'une manière seulement négative chez les peuples protestans qui ont été conduits par l'absence des institutions catholiques à y chercher un supplément, emprunté lui-même, dans ce qui le constitue essentiellement, aux règles catholiques de la pénitence. Le régime pénitentiaire, soustrait à l'action de l'Eglise, est un rejeton séparé du tronc qui peut seul lui communiquer avec abondance la sève et la vie. L'affinité qui existe entre eux est mieux appréciée de jour en jour. Rien de plus remarquable à cet égard que la conclusion à laquelle est arrivé M. Bérenger dans son Mémoire sur le régime pénitentiaire dont nous avons parlé tout à l'heure. « Il a terminé en émettant le « vœu que la direction morale des pri« sons puisse être confiée à des congré« gations religieuses. Cela serait surtout « nécessaire pour les maisons de femmes « et de jeunes détenus. M. Bérenger a « cité l'exemple de ce qui se passe main« tenant à Lyon. Il y a des prisons diri« gées par des frères qui remplissent « toutes les fonctions, qui sont à la fois « chefs d'ateliers, porte-clefs, institu« teurs, aumôniers. Ils sont animés de « l'esprit le plus remarquable de charité « et de bienveillance. Leur zèle excite la « reconnaissance des condamnés, qui « s'associent presque tous à leurs senti« mens religieux. Une pareille institu« tion réalise le double avantage du zèle « et de l'économie. Il n'y a point ici de « spéculation intéressée; les frères, ani« més du véritable esprit de leur voca« tion, n'agissent pas en vue du salaire « que leur donnent les hommes; les « croyances du catholicisme leur assu« rent une récompense venant de plus « haut [1]. »

L'ABBÉ PH. GERBET.

[1] *La Paix*, numéro du 2 août : ce journal a donné l'analyse de ce mémoire.

SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

SIXIÈME LEÇON.

Économie politique des Romains.

Malgré les voiles qui couvrent encore la véritable origine du peuple romain, il est cependant facile de reconnaître, dans la politique de leurs premiers rois et dans le caractère de leurs institutions civiles et religieuses, l'empreinte de la Grèce, de l'Egypte et de l'Asie.

Lors même que les notions historiques ne s'accorderaient pas sur ce point avec les antiques traditions, les lois et les réglemens donnés aux habitans de Rome par Romulus et ses successeurs révéleraient une sagesse et une maturité qui ne sauraient être empruntées qu'à des peuples avancés en civilisation et dans la science du gouvernement.

En effet, dès l'an 752 avant l'ère chrétienne, au moment où les archontes gouvernaient encore Athènes, et que l'Egypte était soumise à Bocchoris, on voit Romulus, ou le chef connu sous ce nom, appliquer aux habitans des chétives cabanes, berceau de la ville éternelle, une forme de gouvernement que les temps actuels regardent encore comme la plus parfaite. La division du pouvoir entre le roi, un sénat et le peuple, est devenue en quelque sorte un principe de la politique moderne. L'institution du patronage et de la clientelle (ce moyen admirable de conserver l'harmonie entre les forts et les faibles, entre les pauvres et les riches), a été long-temps la base de l'organisation sociale de l'Europe, et régit encore quelques états. Assurément le législateur qui sut ainsi fonder le gouvernement de Rome, devrait passer pour un prodigieux phénomène de science et de sagesse, s'il n'était pas plus naturel de penser qu'il introduisit seulement, dans cette contrée encore barbare, les lois et l'expérience de peuples déjà anciens dans une vie sociale et policée.

Les institutions de Numa, l'importance qu'il attachait aux cérémonies, au silence, à un culte dégagé de toute représentation matérielle de la divinité, et plusieurs autres conformités de son système philosophique avec les idées de Pythagore, peuvent faire présumer qu'il avait puisé aux mêmes sources que cet illustre philosophe. Sous son règne, plusieurs colonies grecques se répandirent dans la grande Grèce; c'était, à la vérité, plus d'un siècle avant que Pythagore y vînt transporter ses doctrines; mais l'Égérie de Numa ne serait-elle pas le symbole d'une initiation mystérieuse dans les dogmes philosophiques et les sciences politiques de l'Egypte et de la Grèce?

Les actes attribués à Numa sont du plus haut intérêt pour l'histoire de la science sociale. Au milieu d'une agrégation d'hommes réunis par l'espoir du butin et des conquêtes, il cherche à tempérer la férocité des mœurs, à substituer des offrandes pacifiques aux sacrifices sanglans, et à rendre majestueuse et inviolable la sainteté du serment; il protège l'agriculture, et convaincu que les soins de la vie rurale adouciraient les cœurs sans trop amollir les bras et les courages, il ordonne que les terres réservées par Romulus pour le domaine public seront partagées entre les plus pauvres citoyens. Plusieurs institutions, les saturnales même, témoignent de sa commisération pour les esclaves. Il modifie la loi de Romulus, qui autorisait les pères à vendre leurs enfans; il divise le peuple romain en corps de métiers, pour effacer les rivalités qui s'élevaient entre les diverses tribus successivement agrégées à la population. Enfin il fait

de la religion la base principale de toutes ses conceptions politiques, et consacre son ouvrage en élevant un temple à la *Bonne Foi*. Grâces à ses efforts, des habitudes hospitalières, des relations de commerce et d'amitié avec les contrées voisines remplacèrent l'avidité du butin et les excursions hostiles. En contemplant une telle législation, on peut donc, sans trop de hardiesse, présumer que son auteur n'était pas étranger aux traditions des vérités révélées. Un des successeurs de Numa [1] établit cette belle discipline militaire qui devait un jour rendre Rome la maîtresse de l'univers. Un autre[2] fait creuser des salines, distribue le produit au peuple, et fonde ces libéralités périodiques connues sous le nom de *Congiaria*. Tarquin l'ancien, auquel on attribue une origine corinthienne, fait entrer les divinités grecques dans la religion des Romains et les propose à l'adoration sous des formes nobles, gracieuses ou formidables. Servius. Tullius son successeur et son élève, qui vivait au temps des Thalès et des Solon, est, ainsi que lui, nourri dans les lettres grecques; il promet l'égalité devant la loi à ses nouveaux sujets, il ordonne des recensemens de la population [3]; il établit le dénombrement, *cens* ou *lustre*, d'après lequel le peuple se trouvait divisé de manière à attribuer la supériorité dans les suffrages, non à la multitude, mais aux principaux citoyens; il fait admettre les affranchis au rang des citoyens, réprime l'usure, règle par des lois la forme et les obligations des contrats, supprime la contrainte par corps pour dettes, et inflige aux délits une législation pénale. Sous son règne et pour la première fois, la monnaie romaine est marquée d'un coin particulier. Nous le répétons, on ne saurait apercevoir dans ces mesures si sages et si habiles les rudimens d'une science naissante; elles appartiennent à des théories politiques déjà formées, et dont la connaissance était arrivée, par des moyens dont l'histoire n'a pas conservé la tradition, aux premiers chefs de Rome au berceau.

Sous ces rois, dont le règne comprend 245 ans, les mœurs sauvages des premiers habitans de Rome s'étaient successivement adoucies, et le goût du luxe et des jouissances d'une vie civilisée avait fait des progrès rapides. L'exemple et les actes tyranniques de Tarquin le Superbe avaient surtout contribué à corrompre la morale publique, et avec elle les forces guerrières d'une nation encore peu nombreuse et resserrée dans d'étroites limites. L'expulsion des rois laissa Rome entourée d'ennemis puissans et réduite à la culture de quelques terres peu étendues; mais le génie puissant et farouche des fondateurs de la république opposa à ces dangers l'amour de la liberté et la soif insatiable des conquêtes: et pour faire mouvoir ce double levier qui devait ébranler le monde, ils cherchèrent à rétablir des mœurs austères et frugales, et à donner le plus grand développement possible à l'esprit guerrier. Dès le moment où Rome adopta le gouvernement républicain, toute son existence et toute son économie politique se résument dans un seul mot, *la guerre*. Les Romains, en effet, n'ont vécu que pour combattre, asservir tous les peuples et s'enrichir des dépouilles de l'univers. On peut dire même, que depuis l'époque où Romulus et ses successeurs étaient en guerre avec leurs voisins pour avoir des citoyens, des femmes et des terres, jusqu'à celle où Rome, devenue la capitale du monde, domina sur l'Europe, sur l'Afrique et sur l'Asie, l'agrandissement, la conquête et le butin furent le principe de toutes les institutions, le mobile de toutes les entreprises, le but de toutes les pensées. L'art de la guerre, seule science dès lors nécessaire et utile, fut donc exclusivement *l'art de s'enrichir*. Ce n'est pas que la politique, la législation, l'éloquence et beaucoup d'autres sciences n'aient fait de grands progrès au milieu même de ce système d'envahissement. Avec les richesses matérielles, la guerre amenait les conquêtes de l'intelligence, et les Romains ne dédaignaient point celles-ci. On sait qu'ils envoyèrent des députés à Athènes

[1] Tullus Hostilius.

[2] Ancus Martius.

[3] Ce dénombrement donnait à Rome 80,00 habitans en état de porter les armes. On croit que les historiens en ont exagéré le résultat. Il est, en effet, peu probable que Rome fût arrivée, à cette époque, à une population aussi considérable.

pour étudier la législation de la Grèce [1], et que les lois des douze tables, fondement de la jurisprudence romaine, furent calquées sur celles des Athéniens. La philosophie grecque s'introduisit pareillement à Rome, mais les études philosophiques, les lettres et les arts de la paix qui avaient quelquefois su dompter l'imagination brillante des Grecs, ne pouvaient modifier le mouvement impétueux imprimé à la population conquérante de Rome. Aussi, ce qui caractérise surtout l'histoire de cette nation, c'est l'unité dans l'action principale, qui est la conquête du monde; c'est la marche constante vers ce but unique, c'est le développement suivi de ce grand système que rien ne peut interrompre, pas même la perpétuelle guerre intestine de la démocratie contre l'aristocratie. En considérant sous ce point de vue le grand spectacle que présentent les annales du peuple roi, on s'explique le peu d'influence des théories de la philosophie spiritualiste sur les mœurs et les institutions de Rome, et les progrès rapides des doctrines épicuriennes dans l'esprit de la multitude.

Les systèmes philosophiques de la Grèce pénétrèrent à la vérité assez tard à Rome, et trouvèrent d'abord dans l'austérité républicaine une répulsion sévère. Lorsque les Athéniens, soumis à un tribut de 500 talens, pour avoir pillé la ville d'Orope, voulurent obtenir du sénat et du peuple romain la remise ou la réduction de cette somme, ils envoyèrent comme ambassadeurs les philosophes Carnéades, Diogène et Critolaüs. Leur éloquence charma la jeunesse romaine; mais le vieux Caton s'alarma de la présence de ces habiles parleurs, qui venaient faire germer avant le temps, au sein d'une nation encore jeune et sincère, la philosophie d'un peuple vieilli et dégradé. « *Donnons-leur réponse au plus tôt,* dit-il, *et les renvoyons chez eux; ce sont des gens qui persuadent tout ce qu'ils veulent, et l'on ne saurait démêler la vérité à travers leurs argumens.* »

Panœtius [2], disciple de ces mêmes philosophes, fut le premier qui transporta à Rome les doctrines de l'école de Zénon, à laquelle il appartenait. A l'époque où il parut dans cette ville, le goût des lettres s'était déjà répandu depuis les conquêtes de Paul Emile. Rome, jalouse d'Athènes, aspirait à lui ravir le sceptre des arts comme elle lui avait enlevé celui de la puissance. Les grands cultivaient ou protégeaient les sciences; les Romains avaient besoin du secours des Grecs pour faire des progrès dans une carrière qui leur était inconnue. L'arrivée de Panœtius à Rome produisit une espèce de révolution. Les jeunes gens les plus distingués s'empressèrent d'assister à ses leçons : on se disputait le plaisir et l'honneur de l'entendre. Il compta parmi ses disciples les Lélius et les Scipions; enfin, tout ce que Rome avait de plus illustre se livra, avec une généreuse émulation, à l'étude de la philosophie. Dans le même temps, un des Ptolémées ayant banni d'Alexandrie les philosophes que ses prédécesseurs y avaient appelés, Athènes vit arriver dans son sein une foule d'exilés, dont le concours ranima le goût des lettres et l'étude de la sagesse. Attirée par le bruit de leur réputation, la jeunesse la plus florissante de Rome vint s'instruire auprès d'eux, et reporta ensuite dans l'Italie les connaissances qu'elle avait acquises. Bientôt toutes les sectes de la philosophie y furent connues; mais plus ou moins répandues, elles disparurent presque toutes après la bataille d'Actium, et se fondirent dans les sectes épicurienne et stoïcienne.

Après la chute de la république, la fierté romaine alla se réfugier dans le stoïcisme comme dans son dernier asile, et les dogmes d'Epicure régnèrent à peu près sans partage. « La secte d'Epicure, dit Montesquieu, qui s'introduisit à Rome sous la république, contribua beaucoup à gâter le cœur et l'esprit des Romains. Les Grecs en avaient été infatués avant eux, aussi avaient-ils été plus tôt corrompus [1]. » La philosophie des Grecs, introduite à Rome, ébranla le culte national sans lui substituer les vérités incomplètes renfermées dans le système de Platon et de Zénon.

[1] En l'an 451 avant J.-C., et 301 de la fondation de Rome.

[2] Né à Rhodes l'an 190 avant J.-C.

[1] Grandeur et décadence des Romains.

Le poète Lucile, l'ami de Scipion (dit M. de Châteaubriand)[1], s'était moqué des dieux de Numa, et Lucrèce essaya de les remplacer par le voluptueux néant d'Epicure. César avait déclaré en plein sénat *qu'après la mort rien n'était ;* et Cicéron, qui cherchait la cause de la supériorité de Rome, ne la trouvant que dans sa piété, disait contradictoirement *qu'à la tombe finit tout l'homme*. Le vertueux Epictète, lui-même, n'admettait pas le dogme de l'immortalité de l'âme.

Les philosophes stoïques romains, à l'exemple de ceux de la Grèce, recommandaient l'austérité des mœurs, le désintéressement, le mépris des richesses, l'économie, la prééminence de l'agriculture ; mais on sait combien la plupart d'entre eux s'écartaient de leurs maximes dans la pratique. Après Epictète, l'accord de la vertu et de la philosophie ne se manifesta hautement que sur le trône de Marc-Aurèle, le dernier sage de l'antiquité. Le siècle où vécut ce philosophe-roi fut aussi celui de Trajan, d'Adrien et d'Antonin, qui furent les délices et l'honneur de l'univers païen. Mais il faut remarquer que depuis plus d'un siècle déjà, la croix avait apparu au monde, et que la grande régénération sociale commençait dès lors à s'accomplir.

Les philosophes romains ont peu reculé les bornes des sciences grecques ; ils n'ont rien inventé, et leur esprit ne s'est guère exercé que sur les ouvrages de leurs prédécesseurs. Quelques écrivains romains ont traité de l'agriculture, de l'histoire naturelle et des arts qui se rattachent à la vie sociale. On peut citer Caton, Varron, Virgile, Pline et Columelle ; mais aucun d'eux n'a entrepris de considérer abstractivement la *chrématistique* indiquée par Aristote. Pour les Romains, la seule science théorique et pratique des richesses, nous l'avons dit, fut la science de la conquête. Dans ce qui nous reste des VI livres de la République de Cicéron, découverts il y a peu d'années par un savant romain[2], nous ne voyons point la pensée d'un traité théorique de cette partie de la science sociale. Le but de Cicéron se rapporte spécialement au principe et à la meilleure forme des gouvernemens : il embrasse les principaux élémens de la constitution des peuples, l'organisation de la famille, l'éducation publique, la justice et la religion ; mais ce n'est guère que par occasion qu'il touche à des questions économiques : il place la prospérité de l'agriculture au premier rang des causes et des plus indispensables appuis de la grandeur romaine. Les lois fiscales, les taxes sur les produits que le commerce étranger apporte à Rome ne lui paraissent pas un moyen honorable de remplir le trésor de la république, enrichi par la dépouille des rois. « Je ne veux pas, disait Scipion (dans un passage du IV[e] livre de la République de Cicéron, conservé par le grammairien Nonius), je ne veux pas que le même peuple soit à la fois le roi et le *douanier* de l'univers, et j'estime que pour les états comme pour les particuliers, le meilleur moyen c'est l'économie[1] ; » mais ces maximes et ces applications sont rares. Il est probable que dans l'ensemble de l'ouvrage qui excitait visiblement sa prédilection d'auteur, Cicéron avait donné un plus grand développement à ses théories d'économie politique. Nous devons regretter d'autant plus vivement les portions qui ont péri, que les lettres de Cicéron à Atticus et beaucoup de passages de ses autres écrits prouvent combien diverses branches de l'administration et de l'économie pratique étaient familières à ce grand homme. C'est même dans cette correspondance si intéressante, autant que dans les notions conservées par les historiens de Rome, que nous puiserons un aperçu de l'économie politique des Romains.

Auparavant nous devons indiquer deux parties bien distinctes dans la vie économique de ce peuple si célèbre, dont l'histoire est celle de toutes les nations, car les peuples anciens viennent s'y fondre,

[1] Études historiques.

[2] M. Angelo Mai, bibliothécaire du Vatican. M. Villemain, de l'Académie française, a traduit ce précieux manuscrit et l'a enrichi d'une préface et de notes du plus haut intérêt.

[1] Une telle maxime, fait judicieusement remarquer M. Villemain, suffirait pour indiquer la prodigieuse différence qui sépare les temps anciens et les temps modernes, où l'on trouverait peut-être que le peuple roi est précisément celui qui est le facteur et le douanier de l'univers.

et les peuples modernes en découlent.

La première renferme l'espace compris depuis la fondation de la république jusqu'à la ruine de Carthage; la seconde est celle qui, de cette époque, vient aboutir au plus grand développement de la grandeur romaine, c'est-à-dire sous les premiers empereurs.

La première période est caractérisée par l'amour de la liberté. On voit le peuple proscrire les rois, diminuer l'autorité du consulat, et nommer des tribuns qui s'érigent en tuteurs des lois et en surveillans du sénat et de la noblesse.

La conservation de la liberté étant devenue le principe du gouvernement républicain, les Romains, par une conséquence naturelle, considérèrent l'égalité des conditions comme un but auquel il fallait constamment tendre, et la pauvreté des citoyens comme la plus puissante garantie de la liberté. Ils s'attachèrent donc à rendre la pauvreté honorable, afin de l'opposer comme une barrière, au luxe, à l'ambition et au despotisme.

Le détachement des richesses, à l'égard des particuliers, se tourna donc en maxime de gouvernement. Un Romain mettait sa gloire à conserver sa pauvreté en même temps qu'il exposait tous les jours sa vie pour enrichir le trésor public. Chacun se croyait assez riche des richesses de l'État, et les généraux, comme les simples soldats, n'attendaient leur subsistance que du petit héritage, fier d'*être cultivé par des mains glorieuses* [1]. Les premiers Romains étaient tous laboureurs. Leur habillement était grossier, la nourriture simple et frugale, le travail assidu. Ils élevaient leurs enfans dans cette vie dure, afin de les rendre plus robustes et plus capables de soutenir les fatigues de la guerre. Mais sous des habits rustiques on trouvait de mâles et héroïques courages. On dit que les premiers Romains ne méprisaient les richesses que parce qu'ils en ignoraient le prix et les agrémens. Cependant dans le temps même que la république était maîtresse de toute l'Italie et d'une partie de la Sicile, de l'Espagne, des Gaules et même de l'Afrique, on tirait encore les généraux de la charrue.

[1] *Gaudebat tellus vomere laureato*, Pline.

A cette époque, des lois somptuaires, sans distinction pour la naissance, les biens de la fortune ou les dignités, réglaient la dépense de tous les citoyens. Tout avait été fixé pour les vêtemens, la table, les festins, et frais des funérailles.

Les travaux mécaniques, regardés comme *sordides et vils*, étaient exclusivement exécutés par les esclaves. Le commerce se bornait en quelque sorte à l'approvisionnement de Rome en grains et en objets propres à la guerre, que la guerre se chargeait le plus souvent de procurer.

Après la chute de l'orgueilleuse rivale de Rome, les Romains invincibles au dehors commencèrent à fléchir en quelque sorte sous le poids de leur propre grandeur.

L'amour des richesses et celui du luxe entrèrent à Rome avec les trésors des provinces conquises; alors cette pauvreté et cette sévérité de mœurs qui avaient formé tant de grands hommes tombèrent dans le mépris, et ce qui est le plus surprenant, c'est (dit Velleius Paterculus) que ce ne fut pas même par degrés, mais tout-à-coup, que se fit un si grand changement, et que les Romains se précipitèrent dans le luxe et dans la mollesse. Les voluptés prirent la place de la tempérance : l'oisiveté succéda au travail, et l'intérêt particulier éteignit le zèle et l'ardeur dont leurs ancêtres avaient brûlé pour l'intérêt public.

Dans le principe, le pillage des peuples vaincus, but de la conquête, était pour ainsi dire régularisé. Une sorte d'équité religieuse présidait à la distribution des fruits de la victoire. Soldats et citoyens en recevaient leur part. Une partie des terres confisquées sur la nation soumise était distribuée aux pauvres citoyens, à la charge d'une redevance annuelle en faveur de la république. L'éclat du triomphe décerné au général victorieux était mesuré à l'opulence des dépouilles apportées à Rome; mais celles-ci partagées entre tous les habitans (après avoir prélevé ce qui était nécessaire aux dépenses publiques), ne pouvaient enrichir personne. Ces antiques coutumes disparurent promptement en présence des richesses introduites à Rome, avec le luxe et tous les besoins factices qu'il

amène à sa suite. Une corruption générale envahit tous les ordres de l'état. La justice se vendit ostensiblement dans les tribunaux. On consignait, sur la place publique, le prix des suffrages du peuple; et les consuls, après avoir acquis cette haute dignité par leurs brigues ou à prix d'argent, n'allaient plus à la guerre que pour s'enrichir des dépouilles des nations et ruiner eux-mêmes les provinces qu'ils eussent dû conserver et défendre.

De là vinrent les richesses immenses de quelques généraux, entre autres de Crassus qui posséda plus de 7000 talens (37,380,000 fr.) de bien, de Lucullus qui vivait avec une magnificence rivale de celle des rois de Perse, de Jules César qui consacra des sommes énormes à se créer des partisans et à s'emparer du pouvoir suprême. La plupart des généraux romains, sous prétexte de faire subsister les troupes et de nourrir la guerre par la guerre, s'emparaient des revenus de la république, et l'état s'affaiblissait à proportion que les particuliers devenaient puissans.

Outre les tributs ordinaires, les commandans exigeaient tous les jours de nouvelles sommes, ou à titre de présens à leur entrée dans la province, ou par forme d'emprunt. Souvent même on ne cherchait plus de prétexte. Il suffisait, pour exiger de nouveaux impôts, de leur donner de nouveaux noms. Ce qui aggravait encore le fardeau des peuples vaincus, c'est que pour avoir de l'argent comptant on remettait la levée de ces tributs extraordinaires à des *publicains* qui, sous prétexte d'avoir avancé leurs deniers, doublaient les dettes des provinces et absorbaient, par des usures énormes, les revenus de l'année suivante. Toutes ces richesses venaient s'engloutir à Rome. Des fleuves d'or, ou pour mieux dire le plus pur sang des peuples, y coulaient de toutes les provinces et y portaient un luxe désordonné. On voyait s'élever tout-à-coup et comme par enchantement de superbes palais dont les murailles, les plafonds et les voûtes étaient dorés. Ce n'était pas assez que les lits et les tables fussent d'argent, il fallait encore que ce riche métal fût gravé ou orné de bas-reliefs, de la main des plus excellens ouvriers [1]. Il est curieux de lire, dans les écrits de Sénèque, le tableau de ce changement survenu dans les mœurs de l'antique Rome, et surtout de lui voir déplorer avec une éloquence admirable la disparition des vertus simples et frugales, et regretter l'amour de la pauvreté et le mépris des richesses. Sénèque était riche lui-même de sept millions d'or (près de cinquante-neuf millions de francs), amassés en quatre ans de faveur. On le voyait dans Rome épier les testamens, circonvenir les vieillards et dévorer l'Italie et les provinces par une insatiable usure. En déclamant contre le luxe, il avait cinq cents tables de bois de cèdre montées d'ivoire, toutes pareilles, où il prenait de délicieux repas. L'excès de cette dépense peut faire juger de ses autres déréglemens [2].

Tout l'argent de l'Etat était entre les mains de quelques grands, des publicains et de certains affranchis plus riches que leurs patrons. Pallas, affranchi, était riche comme Sénèque de sept millions d'or. Il est impossible d'imaginer et de décrire la magnificence et le luxe des riches Romains, dans leurs bâtimens, leurs habits, leurs pierreries, leurs statues, le nombre prodigieux de leurs esclaves, affranchis ou cliens, surtout la profusion et la dépense de leurs tables. Aucun peuple connu n'est allé jusque-là. Cet état de choses explique la profonde corruption morale de ces hommes qui, blasés sur toutes les voluptés, ne trouvèrent plus d'émotions et de jouissances que dans les combats de gladiateurs et dans la vue du sang et des palpitations des victimes condamnées aux bêtes féroces. Un tel luxe, se communiquant de proche en proche à toutes les classes de l'ordre social, produisit des désordres infinis. Pour suffire à des dépenses exorbitantes, les principaux citoyens, après avoir vendu leurs maisons et leurs terres, vendirent par d'indignes adoptions et par des alliances honteuses, le sang illustre de leurs ancêtres; et lorsqu'on n'eut plus rien à vendre, on trafiqua de sa liberté. Le magistrat, le citoyen,

[1] Vertot.

[2] Sicilius, Dion Cassius, Tacite, etc.

l'officier et le soldat, portèrent leur servitude où ils crurent trouver leurs intérêts. Les légions de la république devinrent les légions des grands et des chefs de parti; et pour attacher le soldat à leur fortune, ils dissimulèrent son brigandage et négligèrent la discipline militaire à laquelle la république avait dû sa gloire et ses conquêtes. Le luxe et la mollesse étaient passés de la ville jusque dans les camps. Il ne faut donc pas s'étonner si des hommes qui recherchaient des voluptés au milieu même des périls, et qui ne s'exposaient aux périls que pour obtenir de nouvelles jouissances, aient vu s'ensevelir leur liberté dans les champs de Pharsale [1]. Plus tard, la volonté d'un empereur devint l'unique source de la faveur et de la fortune. Rome fut aux pieds des Césars; ce fut à qui lutterait de servilité et d'infamie. Quant au petit peuple (*plebs*), du pain et les jeux du cirque (*panem et circenses*) étaient son unique ambition, et la prudence de ses maîtres s'attacha constamment à les lui assurer.

Ces diverses causes de la grandeur et de la décadence des Romains, que d'illustres écrivains ont si admirablement exposées, se rattachaient trop à notre sujet, pour que nous ayons dû les passer sous silence. Toutefois il est temps de revenir à l'objet spécial de nos études.

Nous avons dit déjà que l'agriculture était, surtout dans les premiers temps de Rome, la principale et la plus honorable occupation des citoyens. Le partage égal des terres avait été la base de l'organisation guerrière de la république romaine. Mais quand les lois ne furent plus observées, les choses revinrent au point où nous les voyons chez la plupart des peuples modernes. L'inégalité des conditions fut naturellement rétablie; les fonds de terre se réunirent en peu de mains; les revenus destinés auparavant à l'entretien des soldats laboureurs, furent employés à celui des esclaves ou des artisans, instrumens du luxe des riches propriétaires.

Toutes les fois qu'on avait voulu rajeunir et fortifier le principe de la république pure, on avait cherché à remettre en vigueur le système du partage des terres. Dites-moi, disait Tiberius Gracchus aux patriciens: « Lequel vaut mieux, un citoyen ou un esclave perpétuel, un soldat ou un homme inutile à la guerre? Voulez-vous avoir quelques arpens de plus que les autres citoyens, renoncer à l'espérance de la conquête du reste du monde, ou vous voir enlever par les ennemis ces terres que vous nous refusez? »

On sait par quelles nobles mains l'agriculture fut pratiquée, et par quels génies elle fut enseignée et célébrée. Cincinnatus, Fabius, Caton, Pompée, Varron, Columelle et Virgile, ont à jamais illustré ce premier de tous les arts utiles. Mais les conquêtes des Romains ne cessant de s'étendre et le luxe s'étendant avec elles, l'Italie, devenue en quelque sorte le jardin de plaisance des riches citoyens de Rome, ne produisit plus suffisamment pour sa propre subsistance. La Sicile, l'Egypte et l'Afrique devinrent les greniers de l'empire romain. Tacite regrette le temps où l'Italie portait du blé dans les provinces reculées. « Nous cultivons plutôt l'Egypte et l'Afrique, dit-il, et nous aimons mieux exposer aux accidens la vie du peuple romain [1]. » L'approvisionnement de Rome, objet de police plutôt que matière aux spéculations du commerce, était d'une haute importance pour le gouvernement. On a vu qu'il en était de même en Egypte, à la Chine et à Athènes. Des édiles étaient préposés à cet approvisionnement; ils faisaient remplir tous les ans les greniers de Rome pour la subsistance du peuple. Les consuls rendirent un décret pour accorder, pendant six ans, à Pompée, la surintendance du commerce et du transport des blés. Il paraît que le gouvernement romain n'approuvait pas que l'on fît des distributions de blé à d'autres qu'aux citoyens de Rome. Cicéron écrit à Atticus: « Mais dites-moi un peu, vous avez donc fait distribuer du blé au peuple d'Athènes? croyez-vous que cela soit permis? ce n'est pas ce que je condamne dans mes livres de la République: car il y a bien de la différence entre une libé-

[1] Vertot.

[1] Annales.

ralité à des étrangers ou des largesses à ses concitoyens [1] »

Les Romains n'avaient guère songé à honorer et à encourager le commerce dont en réalité ils n'avaient nul besoin. Leur principe d'agrandissement et de conquête se prêtait mal, d'ailleurs, à des relations fondées sur la bonne foi, la loyauté, la paix et le respect du droit des gens. Ils savaient s'enrichir sans commerce par le butin et les tributs des provinces soumises. Ils avaient érigé en droit l'usage de faire esclaves les peuples avec lesquels ils n'avaient ni amitié, ni hospitalité, ni alliance, bien qu'ils ne fussent pas ennemis, et ceux-ci étaient dans les mêmes termes à leur égard. La politique des Romains était donc de se séparer de toutes les nations qui n'avaient pas été assujéties. Aussi firent-ils des lois pour empêcher tout commerce avec les barbares. Leur seul commerce considérable s'opéra plus tard avec les Indes. Ils y envoyaient chaque année environ cinquante millions de sesterces (8,375,000 francs). Les marchandises qu'on en rapportait se vendaient le centuple à Rome où le luxe était devenu excessif. « Il fallait bien, dit Montesquieu, qu'une ville qui attirait à elle toutes les richesses de l'univers les rendît par son luxe. »

Romulus n'avait permis que deux sortes d'exercices aux gens libres, l'agriculture et la guerre. Les marchands, les ouvriers, les cabaretiers, ceux qui tenaient une maison à louage n'étaient pas citoyens [2]. Suivant les anciennes institutions, renouvelées depuis par Constantin, les femmes qui avaient une boutique de marchandises étaient confondues avec les esclaves et les personnes les plus viles. Le citoyen romain regardant le commerce et les arts même comme des occupations d'esclaves, ne les exerçait point. S'il y eut des exceptions, ce ne fut que de la part de quelques affranchis qui continuaient leur première industrie. A l'exemple d'Aristote, Cicéron appelle *sordides et illibérales* les professions qui trafiquent de leur travail et de leur art. Il voit dans leur bénéfice *un accroissement de servitude* [1]. « *Les marchands*, ajoute-t-il, *ne font aucun profit s'ils ne mentent.* »

Dans les premiers âges de Rome, le travail était en honneur chez les femmes, au sein du foyer domestique et même dans les palais. On montra long-temps dans le temple de la Fortune la robe de Servius Tullius tissée par Tanaquillia. A la célébration d'un mariage on portait devant l'épouse la navette et l'aiguille que devaient employer ses mains délicates. Auguste ne voulait porter que des habits faits par sa femme et ses filles. Mais peu à peu toutes les professions industrielles nécessaires à la subsistance et surtout au luxe des Romains, devinrent la condition exclusive des esclaves. Aussi l'affluence de ceux-ci devint-elle prodigieuse à Rome. A mesure que les citoyens étendaient leurs richesses, ils s'efforçaient d'augmenter proportionnellement le nombre de leurs esclaves et en achetaient de toutes parts. Lorsque leur nombre, excédant les besoins ou la fortune des maîtres, excita des troubles ou donna des inquiétude, on vit de fréquens affranchissemens où le calcul et l'avarice eurent plus de part que la générosité; car un grand nombre de maîtres prélevaient sur leurs affranchis une portion de blé que la république distribuait aux pauvres citoyens. Bientôt ce petit peuple, composé d'affranchis ou de leurs fils, étant devenu très nombreux, on en fit des colonies au moyen desquelles Rome s'assurait de la fidélité des provinces. « C'était, dit Montesquieu, une circulation d'hommes de tout l'univers. Rome les recevait esclaves et les renvoyait romains. »

Mais quel que fût le nombre des affranchis, celui des esclaves n'en demeura pas moins énorme, car il n'eut jamais d'autres limites que celles de la fortune, des spéculations et des caprices des dominateurs de l'univers. De plus, à part quelques rares exceptions, rien n'était plus misérable que la condition de ces êtres infortunés.

« Dans une société où moins de dix

[1] Lettre CCLXXVI, août 723 de la fondation de Rome.

[2] Denys d'Halicarnasse.

[1] « Illiberales et sordidi quæstus mercenariorum omnium quorum operæ, non quorum artes, emuntur: est enim illis ipsa merces auctoramentum servitutis ». De offic., liv. I, chap. XLII.

millions d'hommes disposaient de la liberté de plus de cent vingt millions de leurs semblables, on conçoit, dit M. de Châteaubriand, la facilité que les diverses cupidités avaient à se satisfaire. L'esclavage était une source inépuisable de corruption. La seule définition légale de l'esclave, disait tout : « *non tam vilis quam nullus :* moins vil que nul. » Le maître avait le droit de vie et de mort sur l'esclave, et l'esclave ne pouvait acquérir qu'au profit du maître. Vous lisez au xxie livre du titre 1er de l'*Edit des Ediles*, au sujet de la vente des esclaves : « Ceux qui vendent des esclaves doivent déclarer aux acheteurs leurs maladies et leurs défauts, s'ils sont sujets à la fuite et au vagabondage, s'ils n'ont point commis quelques délits ou dommages.

« Si depuis la vente l'esclave a perdu sa valeur, si au contraire il a acquis quelque chose, comme une femme qui aurait eu un enfant... Si l'esclave s'est rendu coupable d'un crime qui mérite la peine capitale, s'il a voulu se donner la mort. S'il a été employé à combattre contre les bêtes dans l'arène, etc.

« Immédiatement après cela vient un article sur la vente des chevaux et autre bétail, commençant de la même manière que celui sur la vente des esclaves. « Ceux qui vendent des chevaux doivent déclarer leurs défauts, leurs maladies, leurs vices, etc... » Toutes les misères humaines sont renfermées dans ces textes que les légistes romains énonçaient sans se douter de l'abomination d'un tel ordre social.

« Les cruautés exercées contre les esclaves font frémir. Un vase était-il brisé, ordre aussitôt de jeter dans les viviers le serviteur maladroit dont le corps allait engraisser les murènes favorites ornées d'anneaux et de colliers ; les esclaves malades étaient abandonnés ou assommés.

« Le possesseur d'un serf le pouvait condamner aux bêtes, le vendre aux gladiateurs, le forcer à des actions infâmes. Si un esclave tuait son maître, on faisait périr avec le coupable tous ses compagnons innocens. Avant de mettre un esclave à la question, l'accusateur en déposait le prix. Le gouvernement confisquait les esclaves qui survivaient, lorsqu'ils avaient déposé contre leurs maîtres.

« Les Romaines livraient aux traitemens les plus cruels, pour la faute la plus légère, les femmes attachées à leur personne.

« Les esclaves laboureurs passaient la nuit enchaînés dans des souterrains. On leur distribuait un peu de sel et ils ne prenaient de l'air que par une petite lucarne [1]. »

Il y avait à la porte de chaque maison romaine une borne à laquelle un esclave était attaché par le pied, comme nous enchaînons un dogue dans une basse-cour [2]. Les esclaves appelés *artistes* ou *artisans* étaient enchaînés dans leurs ateliers [3]. Les esclaves qui travaillaient aux champs l'étaient par les pieds et les mains, et marqués d'un fer chaud : « *Vincti pedes, impeditæ manus, inscripti vultus* [4] ». Il y avait une classe de forgerons spécialement chargés de ferrer les esclaves [5]. Ces malheureux étaient entièrement nus [6]. On voyait la plupart le nez et les oreilles mutilés, les lèvres dentelées, les joues et le front tatoués par le fer et par le feu.

Il suffisait de trouver un homme marqué sur le front pour le supposer un esclave fugitif et le mettre à mort sans autre forme de procès.

Il existait dans les palais ou *villa* des riches romains, des galeries d'environ cent cinquante pieds de long et larges de trois au plus, sur quatre pieds de hauteur. Six portes basses s'ouvraient latéralement sur cette galerie, elles aboutissaient à un pareil nombre de cachots ayant quarante pieds de profondeur sur quinze de large et cinq pieds cinq pouces de hauteur. Au dessus de la porte de chaque cabanon, la voûte était percée d'une fente longue de quatre pieds, large seulement de quelques pouces, destinée à donner un peu d'air et de lumière, à servir au besoin de

[1] Études historiques.
[2] Vitruve.
[3] Columelle.
[4] Sénèque, liv. xviii, chap. 5.
[5] Tite-Live.
[6] Un personnage d'une comédie d'Ennius se félicite de ce que sa maîtresse ne manque jamais d'arriver au logis au moment où les esclaves arrivent tout nus de leurs travaux.

meurtrières contre les prisonniers, et à recevoir le grillage qui tombait sur la porte à peu près comme celui qui se baisse et se lève sur la fosse aux ours du Jardin-des-Plantes. C'était la demeure des esclaves pendant la nuit [1]. Sans ces précautions un maître n'aurait osé dormir tranquille, et on le comprend lorsqu'on songe qu'un riche citoyen romain possédait jusqu'à trois mille, quatre mille et cinq mille esclaves [2]. Et que plusieurs de ceux-ci n'avaient d'autre soin que de compter les autres. Ils en parlaient comme d'un troupeau. Ces obstacles matériels n'étaient pas la seule garantie des maîtres. La solidarité des esclaves obligeait ceux-ci à faire leur police eux-mêmes. Ledanus Secundus ayant été assassiné dans sa maison, ses quatre cents esclaves furent mis à mort pour le crime d'un seul [3]. Lorsqu'un esclave devenait vieux et inutile, on l'envoyait mourir de faim dans une île du Tibre. Caton, lui-même, se débarrassait ainsi de ses vieux serviteurs.....

La loi Petronia, l'Édit de l'empereur Claude et plus tard les efforts d'Antonin le pieux, d'Adrien et de Constantin, furent sans succès pour remédier à des abus que le développement du christianisme pouvait seul avoir la force d'adoucir et de faire disparaître.

Le grand nombre des esclaves avait fondé à Rome le principe de l'industrie manufacturière par la division du travail, source féconde de la multiplication des produits. Les propriétaires d'esclaves spéculaient sur leurs travaux pour augmenter leurs richesses. Crassus possédait cinq cents maçons et menuisiers qu'il louait moyennant une certaine somme par jour. On achetait les esclaves aux criées, et on les échangeait suivant leurs facultés; on donnait quelquefois deux cuisiniers pour un bibliothécaire, et dans d'autres temps deux bibliothécaires pour un cuisinier.

[1] Il existe aux environs de Rome des restes de ces constructions, appelées *cento camere*. Au reste, les soldats romains n'étaient pas mieux traités pendant la nuit que les esclaves, si l'on en juge par le prétoire de Pompéia.

[2] Claudius Isidorius avait 4116 esclaves, et Caius 3000.

[3] Tacite, Ann., liv. XIV.

Un esclave de cette dernière profession fut d'abord vendu assez bon marché à Rome; il valait moins qu'un musicien et qu'un mathématicien; mais le prix s'éleva bientôt au delà de ceux-ci. Un grammairien valait moins qu'un eunuque; on n'en cite qu'un seul, nommé *Daphnis*, qui fut vendu très cher. On troquait souvent les esclaves contre des bêtes de somme, des armes, des pièces de terre; on les donnait en gage; on leur mettait quelquefois un collier sur lequel était leur nom, avec prière de les ramener à leur maître. Ces malheureux représentaient assez ce que sont aujourd'hui les machines, portant comme elles le nom de la chose à laquelle ils servaient; *hortulanii*, *cubicularii*, *ostiarii*, etc., et valant de même en raison de leur durée ou de leur adresse. Les Romains avaient poussé plus loin encore que les Grecs la science du *maître de l'esclave;* Xénophon, ce philosophe plein d'humanité cependant, leur avait ouvert la carrière lorsque, préconisant le travail d'esclaves *marqués sur le dos du sceau de l'Etat*, il disait aux Athéniens : « Avec le travail de quinze cents esclaves nous gagnerons de quoi en acheter six mille autres. »

La condition des esclaves ne s'améliora guère que sur les derniers temps de l'empire Romain. A mesure que le christianisme se propageait, l'industrie se perfectionnait elle-même, et il se forma des corporations d'ouvriers, *Collegia artificorum*, qui donnèrent aux diverses professions une considération dont elles n'avaient pas joui jusque-là. On oublia la loi *flaminia*, qui excluait toute famille noble et même tout homme libre du commerce. L'art de la fabrication se perfectionna au point que sous le règne de Théodose, la plus grande partie des étoffes de l'Inde et de l'Egypte s'imitaient à Rome et y étaient devenues communes.

Les Romains, à l'exemple des anciens peuples, faisaient creuser les mines par les malfaiteurs. On arrachait ainsi, dit Pline, le *travail au désespoir* [1]. Trajan autorisa une sorte de société d'actionnaires, sous le nom de *Collegium aurariorum* pour exploiter les mines de la

[1] *Quidquid fit a desperantibus.* Hist. natur.

Dacie. Xénophon avait de son temps proposé la même association ; car, disait-il, une entreprise particulière serait trop hasardée. Au reste, cette société avait peut-être le droit d'employer les malfaiteurs.

Le même empereur refusa d'accorder à la ville de Nicomédie la formation d'un corps de charpentiers, *Collegium fabrorum*, pour parer aux incendies, de peur de donner lieu à des troubles et à des rassemblemens séditieux. Auguste avait réformé plusieurs de ces corporations. D'après un passage de Tite-Live [1], et un autre de Suétone [2], on pourrait penser que les Romains connaissaient le mode des compagnies d'assurances; mais ces institutions étaient sans doute bien imparfaites.

[1] Liv. XXIII, chap. 25.
[2] In Claud. 19.

Quant aux associations de bienfaisance et de secours mutuel il en existait dans les derniers temps de la république sous le nom de *Sodalitates*. Elles avaient une caisse commune où chacun contribuait par mois, à peu près comme dans certaines villes du nord de la France [1]. Les premières, dit Cicéron, furent composées d'hommes distingués et graves, et produisirent beaucoup de bien ; mais bientôt elles dégénérèrent en rassemblemens déréglés qui vendaient leurs suffrages dans les comices, et le gouvernement fut obligé de les réformer.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le vicomte ALBAN de VILLENEUVE-BARGEMONT.

[1] Entre autres à Lille, département du Nord.

LETTRES ET ARTS.

COURS SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA LITTÉRATURE.

TROISIÈME LEÇON.

Littérature hébraïque.

En examinant les littératures les plus riches et les plus originales de l'antiquité, on est frappé de la diversité des élémens dont elles se composent, et aussi d'une certaine marche presque toujours la même, suivant laquelle ces élémens se sont agglomérés. Ainsi l'on trouve ordinairement d'abord des cosmogonies et des liturgies, puis des récits épiques, plus tard des poëmes lyriques et didactiques, plus tard encore la poésie dramatique : la prose, langue de l'histoire et de la philosophie, vient la dernière. A ces phases diverses correspondent divers états de société et de civilisation, la prédominance de certaines races, de certaines castes, de certaines croyances qui triomphent et succombent tour à tour avant de former de leurs débris ce qui nous apparaît à distance comme une unité, mais ce qui n'est au fond que l'assemblage de matériaux hétérogènes ou même ennemis, lesquels ne se sont réellement combinés que peu avant de se dissoudre. Ainsi, dans l'Inde antique, le culte de Brahma, celui de Vichnou, celui de Siva ont chacun leur domaine séparé en religion comme en poésie : ils ne se rapprochent pour former une sorte de trinité qu'assez tard et assez mal [1] ; car à l'origine, rien

[1] « Il est indubitable que l'alliance mythologique « de Brahma, de Vichnou et de Siva, en qualité de « créateur, de conservateur et de destructeur, composant une seule *Trimourti* .... il est indubitable, « dis-je, que cette alliance a résulté d'un arrangement, qui n'a pu avoir lieu qu'après les guerres « acharnées dont ces trois sectes rivales furent victimes... Le paganisme nous offre souvent le même « phénomène. La mythologie populaire y sert fréquemment d'expression à un traité de paix conclu

de plus dissemblable que le génie des Brahmanes, celui des castes guerrières et celui des castes sivaites : et c'est la cause des différences fondamentales qui se trouvent dans le caractère et la couleur des grands monumens de la littérature indienne. La Grèce primitive nous présente une lutte analogue entre des religions et des races ennemies : lors même que la race hellénique a définitivement prévalu, il reste toujours de notables dissemblances entre les branches de cette famille : ces dissemblances se manifestent dans la poésie par la séparation bien tranchée de la poésie des Doriens et de celle des nations ioniennes.

La littérature, comme la société hébraïque, présentent un tout autre caractère. Dans Israël, il n'y a qu'un seul Dieu, un seul culte, une seule loi, une seule race : tout y est marqué au coin de l'unité. Lisez l'ancien Testament depuis la Genèse jusqu'au livre des Machabées, cette unité vous frappera avec une irrésistible évidence. C'est que le peuple élu, une fois façonné par Moïse, a toujours gardé l'empreinte de cette main puissante. La *Thorah* [1] est le fondement sur lequel tout s'appuie, la source d'où tout découle : il n'y a rien dans les prophètes qui ne s'y trouve en germe : leurs écrits n'en sont que la continuation, le commentaire, le développement naturel.

Il y a là une preuve interne très importante de la mission divine de Moïse, qu'il ne nous appartient point d'exposer ici ; nous ferons toutefois remarquer que cette merveilleuse harmonie dans un livre auquel tant de mains ont travaillé pendant une si longue suite de siècles, est un phénomène sans exemple dans l'histoire de l'esprit humain, et qu'il est assez difficile d'expliquer l'accord de tous ces ouvriers sans l'existence d'un plan antérieur et l'assistance d'un architecte toujours présent. Que si on nie cette harmonie à cause de quelques dissonances plus apparentes que réelles, si on s'obstine, comme certains critiques allemands qui, à force de s'acharner à prendre des développemens pour des altérations et des explications pour des changemens, nous demanderons qu'au lieu de s'enfermer dans l'ancien Testament pour y glaner à grand'peine la matière de quelques paradoxes, on veuille bien le juger par comparaison. Qu'on prenne une littérature antique quelconque, la littérature grecque, par exemple, où tout dérive d'Homère, ainsi qu'on l'a si souvent répété ; qu'on suppose un livre unique, une *Bible* formée de ses principaux monumens mis à la suite les uns des autres, qu'on adjoigne à l'auteur de l'Iliade Hésiode et Archiloque, Pindare et Anacréon, Eschyle et Sapho, Théognis et Aristophane ; qu'on ajoute, outre les historiens, toute la philosophie comprise entre Platon et Epicure, qu'on place cette collection en regard des livres saints, et qu'on parle encore, si l'on ose, des contradictions et des variations des écrivains hébreux !

Que cette unité en vertu de laquelle toutes les parties se rapportent à l'ensemble, soit à elle seule une beauté du premier ordre, c'est ce qui n'échappera à aucun esprit réfléchi : mais il est plus facile de la sentir que de l'exprimer, car *elle vient de l'intérieur* [1], comme la gloire de la fille du roi, dans le Psalmiste, et elle est d'une tout

« entre les sectes différentes, naguère rivales et « ennemies acharnées. La poésie, venant tout recouvrir de couleurs vives et fantastiques, finit par « effacer les derniers souvenirs de ces dissensions et « de l'accommodement qui les a terminées ». *Le Catholique*, par M. le baron d'Eckstein, t. XIII, p. 182.

[1] Le nom de *thorah*, loi, doctrine par excellence, ne s'applique qu'aux cinq livres de Moïse. Les juifs divisent leurs livres canoniques en trois parties, la *Thorah*, les *Nebum* ou prophètes, et les *Khetubim*, ou écrits, nom générique qui comprend les autres livres sacrés. Selon la doctrine des rabbins, « il n'y « a rien de positivement nouveau en Israel hors de « la Thorah : tous les écrits sacrés qui ont paru de- « puis n'ont fait que développer en partie l'hiéro- « glyphe primitif qui y est caché. Aussi, dans un « certain sens, ces écrits n'appartiennent qu'à la « tradition orale. Le Thalmud donne à tout ce qui « n'est pas la Thorah, même aux livres prophétiques, « le nom commun de paroles de tradition, *dibré « caballah* ». Molitor, *Philosophie der Geschichte*, t. I, p. 32. Nous ne saurions trop recommander à ceux de nos lecteurs qui savent l'allemand, ce savant et profond ouvrage, où ils trouveront les détails les plus neufs et les plus importans sur la tradition de la synagogue. Le second volume a paru en 1834, à Munster, chez Theissing.

[1] *Omnis gloria filiæ regis ab intùs.* Ps. XLIV.

autre nature que cette agréable symétrie, cette régularité de proportions qui frappe dans les productions du génie élégant de la Grèce. Chez les Grecs, la poésie se divise successivement en trois branches bien distinctes, épique, lyrique et dramatique [1], et l'on voit éclore dans ces divers genres une foule de chefs-d'œuvre. Il n'est presque pas un de ces chefs-d'œuvre qui ne forme à lui seul un édifice poétique complet dont l'esprit saisit en un instant la claire et gracieuse ordonnance; mais s'ils se ressemblent tous par la manière, ils ne font pourtant pas partie d'un système unique et ne sont unis entre eux par aucun lien nécessaire. Dans la littérature hébraïque, au contraire, il n'y a ni genres, ni classifications distinctes: l'épopée, le drame n'y existent pas à l'état de compositions séparées, bien que les morceaux véritablement épiques ou dramatiques n'y soient pas rares : l'ode y abonde parce qu'elle se dérobe par sa nature même à tout ce qui est règle et combinaison artificielle. Dans l'Ancien Testament, tout semble mêlé et confondu; tout y va par sauts et par bonds : on y passe brusquement de la narration la plus simple et la plus humble à un cantique plus que pindarique, d'une sèche généalogie à une prière pleine d'onction, d'une longue et minutieuse prescription législative à un chant prophétique; mais une fois familiarisé avec ces vives allures, on a le sentiment d'un ordre caché, d'une unité bien plus réelle, bien plus profonde que celle qui résulte de la symétrie extérieure, on est emporté par je ne sais quel souffle vivant, dans des régions où les inventions les plus brillantes de l'imagination et les combinaisons les plus heureuses de l'art humain ne sauraient atteindre. Enfin, pour achever le parallèle, la littérature des Hellènes est assez bien représentée par ces jolis temples semés dans les villes, sur les montagnes, sur les promontoires de la Grèce, avec leurs colonnades et leurs portiques de marbre blanc, leurs bas-reliefs représentant les aventures des dieux ou les exploits des héros, leurs statues de Jupiter ou d'Apollon, de Minerve ou de Vénus, leurs autels élégans où des victimes aux cornes dorées tombent sous le couteau d'un prêtre couronné de fleurs, entre les chants des jeunes guerriers et les danses des jeunes filles, édifices sveltes et gracieux, où tout satisfait et repose l'œil par une sorte de sérénité joyeuse et de riante simplicité : tandis que la poésie hébraïque rappelle le temple unique de Salomon, avec ses proportions colossales, sa mer d'airain portée sur douze taureaux, ses chérubins dont les ailes étendues servent de voile à l'arche sainte, et les mystères de ce sanctuaire redoutable, au fond duquel la gloire divine repose dans une nuée ténébreuse [1]; ou mieux encore, et nous ne croyons pas trop dire en cela, la poésie sacrée ressemble à la création elle-même, qui ne présente pas cette symétrie subalterne, cette régularité saisissable au premier coup d'œil, cachet des œuvres de l'homme, qui même ne montre d'abord au regard inattentif qu'un vaste pêle-mêle, plein de désordre et de lacunes, mais qui, à mesure qu'on l'étudie, laisse apercevoir un ordre si magnifique sous cette confusion apparente, des lois si simples et si précises sous tout ce luxe de phénomènes, que l'admiration s'accroît en raison de la science, et que là même où la raison s'arrête déconcertée devant quelque énigme impénétrable, elle n'est jamais tentée de douter de cette sagesse éternelle qui a *préparé les cieux, creusé les abîmes, suspendu dans l'espace les fondemens de la terre,* et dont il a été dit qu'elle *aime à se jouer dans l'univers* [2].

Le docteur Lowth, écrivant sur ce vaste sujet et voulant mettre de l'ordre dans son travail, n'a rien trouvé de mieux que de diviser son livre en trois parties : la première traite des mètres des hébreux; la seconde du style des livres saints, ce qui le mène à parler tour à tour du genre figuré, des images poétiques et de leur source, de l'allégorie, de la comparaison, de la prosopopée; la troisième partie

[1] Il est remarquable que chaque genre de poésie est attribué exclusivement à une race et parle son dialecte particulier : l'épopée est le partage des Ioniens de l'Asie mineure, la poésie lyrique celui des Doriens, la poésie dramatique celui des Athéniens.

[1] Dominus pollicitus est ut habitaret in caligine. Paralip. VI, 1.

[2] Proverb. VIII, 27, 29, 31.

traite des divers espèces de poèmes hébreux : il cherche ce que contient l'Ancien Testament en fait d'élégies, d'odes, d'idylles, de poèmes dramatiques, etc. Toutes ces classifications empruntées à l'école et qui peuvent s'appliquer passablement aux littératures grecque ou latine ne nous semblent pas convenir à la Bible, qu'on rapetisse par trop en la faisant ainsi entrer par morceaux dans les petits cadres des rhéteurs et des grammairiens. Ceci soit dit sans vouloir faire tort au bon évêque anglican et à son estimable traité, qui vaudrait mieux sans doute s'il eût été conçu plus grandement, mais qui n'en est pas moins un bon ouvrage, plein d'érudition et de goût, et où respire un véritable enthousiasme pour la poésie sacrée. Nous ne voulons pas tomber dans le défaut que nous reprochons à Lowth, et le meilleur moyen d'éviter les classifications arbitraires et artificielles nous semble être de parcourir l'Ancien Testament, livre à livre, suivant l'ordre établi dans les Septante et dans la Vulgate. Ainsi ferons-nous, essayant de saisir autant que possible les traits caractéristiques de chacun des écrits sacrés, ne nous dissimulant pas combien nous serons forcément superficiels et incomplets, mais ne désirant à vrai dire qu'une chose, de contribuer selon la mesure de nos forces à faire aimer, goûter, lire et relire sans cesse un volume « qui contient plus d'éloquence, plus de vérités historiques, plus de morale, plus de richesses poétiques, en un mot plus de beautés de tous les genres qu'on n'en pourrait recueillir dans tous les autres livres ensemble, dans quelque siècle et dans quelque langue qu'ils aient été composés [1]. »

Le Pentateuque ou la Thorah forme, ainsi que nous l'avons dit, un tout unique et indivisible chez les Juifs : ce que nous appelons Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, n'est désigné chez eux que par les premiers mots de chacune de ces grandes sections : *Bereschit, in principio; Veelle semoth, et hoc nomina ; Vaicra, vocavit autem*, etc. Les noms grecs donnés par les Septante n'en ont pas moins été généralement adoptés, comme étant très justes et très bien appropriés. Le premier livre, c'est la Genèse, la *génération*, l'*origine*; et en effet toutes les origines sont là, celle du monde, celle de l'homme, celle du mal sur la terre, celle du peuple élu destiné à conserver le germe du salut, celle même des autres nations au chapitre X, que nulles recherches ethnographiques ne peuvent laisser de côté. Nous n'avons point à nous étendre ici sur ces grands et inépuisables sujets, mais seulement à faire remarquer avec quelle merveilleuse convenance Moïse les a traités. Pour ne parler d'abord que de sa cosmogonie, qu'on la compare avec toutes celles que nous présentent les religions et les philosophies antiques, et on sera frappé de son immense supériorité. Ecoutez tour à tour les Chinois, les Indiens, les Phéniciens, les Grecs, les Scandinaves : que de confusion dans les idées, que d'incertitude dans les affirmations, quel mélange de contes puérils et de vaines subtilités ! Qu'on étudie sous ce rapport surtout les cosmogonies indiennes, où se trouvent à la fois peut-être, avec le plus d'éclairs de vérité, le plus de bizarres commentaires et de longues explications embarrassées. Dans la Genèse, il n'y a que quelques mots, mais précis, posant bien nettement le dogme essentiel, celui d'un Dieu créateur, source de toutes les existences : le reste n'est qu'indiqué en peu de paroles toutes mystérieuses, la terre informe, invisible (tohou bohou), les ténèbres sur la face de l'abîme, l'esprit de Dieu ou un vent impétueux [1] porté sur les eaux et les couvant pour ainsi dire. Puis tout-à-coup le fameux verset : « Dieu dit : que la lumière soit, et la lumière fut, » qui arrachait des cris d'admiration au rhéteur païen Longin ; puis l'autre verset, non moins surprenant : « Dieu vit que la lumière était

[1] Ainsi s'exprimait, dans une note écrite sur la Bible et publiée après sa mort, l'illustre sir William Jones, le fondateur de la société de Calcutta, le traducteur des lois de Manou et de Sacountala, l'un des hommes qui ont le plus étudié et le mieux connu toutes les littératures de l'Orient.

[1] *Rouakh Elohim* a ces deux sens : « *Et l'esprit de Dieu*, le saint esprit en figure, selon la première signification de la lettre, un vent, un air que Dieu agitait, *était porté sur les eaux*, ou posait sur elles. » Bossuet, *Élévations sur les mystères*, 3e semaine, 2e élévation.

bonné, et il sépara la lumière des ténèbres »; et ce récit si simple, si calme, si imposant par le peu d'étonnement qui s'y montre du travail des six jours et du repos du septième. Vient ensuite la création de l'homme et de la femme, leur péché, leur punition et la promesse obscure encore de réintégration qui leur est faite : merveilleuse histoire, qui seule explique l'humanité et qui sert de base même aux fausses religions, toutes fondées sur cette croyance que l'homme a quelque chose à expier envers Dieu, bien que l'histoire du crime primitif se soit singulièrement altérée et obscurcie hors d'Israël. Ne commentons pas ce récit si plein de profondeur dans sa simplicité, et renvoyons ceux qui veulent se faire une idée de tout ce que la méditation peut en tirer, aux belles paraphrases qu'en a données Bossuet, dans ses *Elévations sur les mystères* et dans son *Traité de la concupiscence*.

L'histoire du genre humain, depuis la chute d'Adam jusqu'à la vocation d'Abraham, est racontée en huit courts chapitres, qui contrastent singulièrement par leur laconisme, leur gravité, leur simplicité rapide, avec cet amas de contes, de fables mythologiques, de longues histoires de dieux et de déesses, qu'on trouve en tête des traditions de tous les autres peuples. Quelques savans, frappés de la couleur particulière de tout le commencement de la Genèse, ont pensé que Moïse n'avait fait qu'employer des matériaux plus anciens, en conservant non seulement le fond, mais encore la forme, comme sembleraient le prouver la présence de certains mots qui ne se trouvent pas ailleurs, et quelques versets d'un ton et d'un rhythme poétique [1], qui ont l'air de citations si l'on ose se servir de ce terme. Rien n'empêche d'adopter cette opinion, qui peut s'appuyer encore sur le style monumental et pour ainsi dire lapidaire de ces chapitres, sur le respect de l'antiquité pour la lettre des traditions des aïeux, et même au besoin sur ce que rapporte Josèphe des descendans de Seth, lesquels avertis du déluge futur par la prophétie d'Adam, écrivirent sur deux colonnes plusieurs choses dont ils voulaient faire profiter ceux qui survivraient à la grande catastrophe. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, on est étonné d'abord, en lisant cette histoire des premiers temps, de trouver si peu de détails et d'explications sur d'aussi grands faits que le premier meurtre, la séparation des deux races de Caïn et de Seth, leur mélange et leurs prévarications, le déluge universel, la dispersion des peuples et la confusion des langues : puis en y réfléchissant, on comprend que l'historien sacré n'a pas eu pour but de satisfaire la curiosité de ses lecteurs sur beaucoup de choses qu'il serait inutile, peut-être même dangereux de savoir; mais qu'il a voulu seulement établir la descendance du genre humain d'un seul homme, et par suite la solidarité et l'unité des destinées humaines : de là le soin avec lequel il a constaté la filiation d'Adam à Noé, et de celui-ci à Abraham; il a voulu encore et par dessus tout rendre témoignage à Dieu, à sa providence toujours présente, toujours agissante, pour qui c'est un jeu de créer le monde et un jeu de le détruire, dont l'œil vigilant est continuellement ouvert sur les actions des hommes, qui n'ignore aucun crime et n'en laisse aucun impuni, pas plus celui de Cham que celui de Caïn, pas plus l'entreprise de Babel que les forfaits inconnus de ces temps où *toute chair avait corrompu sa voie*, mais en qui la justice est toujours tempérée par une bonté paternelle, qui regarde favorablement les présens d'Abel, qui enlève mystérieusement Henoch, devant qui Noé trouve grâce, qui, après le déluge, touchée de compassion pour la faiblesse humaine, promet de ne plus frapper la terre à cause de l'homme, *parce que les passions de son cœur le portent au mal dès sa jeunesse*. Sous ce rapport, rien de plus instructif, rien de plus empreint d'une moralité sublime que ces récits d'ailleurs si concis et si énigmatiques.

Avec la vocation d'Abraham commencent les véritables traditions de famille du peuple israélite. Arrivé à ce point, le style de l'historien se dilate, pour ainsi dire, dans la peinture de la vie pastorale des patriarches. Ses narrations sont plus longues et plus circonstanciées:

[1] Voyez par exemple les paroles de Lamech à ses femmes, IV, 23, 24; et la malédiction de Chanaan, IX, 25, 26, 27.

il fait bien mieux connaître les personnages, les lieux et les mœurs. Rien n'égale les tableaux qui se succèdent depuis l'entrée d'Abraham dans la terre de Chanaan jusqu'à la fin de la Genèse ; ils surpassent, de l'aveu des meilleurs juges, tout ce que l'antiquité profane nous a laissé de plus beau dans le même genre [1]. Il suffit de citer la fuite d'Agar dans le désert, le sacrifice d'Abraham, la rencontre d'Eliezer et de Rébecca, l'amour de Jacob et de Rachel, la reconnaissance de Joseph et de ses frères, scènes incomparables par le charme des mœurs antiques, la simplicité attendrissante et je ne sais quelle naïveté grave qu'on chercherait vainement ailleurs. Grâce à Dieu, ces sortes de beautés ne sont plus méconnues dans notre siècle, et les ricanemens de Voltaire sur la Bible ne trouvent plus d'écho dans les générations actuelles. Aussi ne nous arrêterons-nous pas plus long-temps à une partie de l'Ecriture sainte sur laquelle tout a été dit, et dont tous les gens de goût savent par cœur les plus beaux endroits.

Les quatre livres qui suivent, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome contiennent tous les actes de la mission de Moïse, chargé par Dieu de tirer son peuple de l'Egypte, de lui donner des lois et de lui former lentement, au milieu des épreuves et des privations du désert, ce tempérament robuste qui devait défier les hommes et les siècles. Nous ne prétendons ici ni exposer le plan divin et en faire ressortir la grandeur, ni analyser la législation mosaïque, et la considérer soit par son côté temporel et local, soit par son côté éternel et universel. Il faudrait pour cela des volumes, et nous avons à peine quelques pages à notre disposition. Puissions-nous, par ce peu de mots auxquels nous sommes forcés de nous borner, augmenter dans l'âme de nos lecteurs le respect et l'admiration pour l'incomparable législateur des Hébreux et le zèle à méditer ses écrits, dont l'étude, si pleine de fruits pour quiconque s'y livre avec une préparation suffisante, est trop négligée des chrétiens de nos jours !

[1] Voyez dans le *Génie du Christianisme* de M. de Chateaubriand, le livre intitulé : *La Bible et Homère*.

La couleur de l'Exode contraste singulièrement avec celle de la Genèse. Ce ne sont plus les scènes riantes de Chanaan et les fraîches peintures de la vie patriarcale ; c'est l'Egypte, maison de servitude pour la race d'Abraham ; puis les déserts de l'Arabie, avec leurs sables et leurs rochers arides. Cette famille, tant aimée du Seigneur, est devenue un peuple d'esclaves grossiers, sensuels, bornés et opiniâtres. Tout devient plus sombre et plus triste. Dieu lui-même voile à moitié cette bonté affectueuse si fréquemment témoignée aux patriarches, et se montre souvent à leurs descendans comme un juge sévère et un maître jaloux. Entre ce peuple et lui il faut un intermédiaire, et pour cela il a choisi un faible enfant sauvé des eaux où vont s'engloutir tous les nouveau-nés de sa race, comme Jésus, dont il est la figure, le sera plus tard du fer des sicaires d'Hérode. Moïse, recueilli sur le Nil par la fille de Pharaon, sera élevé et préparé pour ainsi dire par les oppresseurs dont il doit briser la savante tyrannie ; puis son zèle ardent pour les maux de ses frères le fera fuir au pays de Madian. Ce n'est qu'après ce double noviciat de quatre-vingts ans, partagés entre la cour des Pharaons et le désert, que le Seigneur, trouvant la mesure des maux d'Israël comblée, l'appelle du sein du buisson ardent. Nous ne connaissons rien de plus beau que cette scène du mont Horeb, où Moïse se montre si timide, si défiant, si peu disposé à entreprendre ce qui lui est demandé, et où Dieu répond à ses objections avec tant de patience et multiplie les prodiges avec une bonté si ingénieuse pour le rassurer et l'encourager. Moïse est déjà vieux : il s'exprime difficilement, et ne se juge pas propre à porter la parole devant Pharaon : « Seigneur, dit-il, je vous prie « de considérer que je n'ai jamais eu de « facilité à parler, et depuis que vous « avez parlé à votre serviteur, j'ai la « langue moins libre et plus empêchée. « Et le Seigneur lui dit : Qui a fait la « bouche de l'homme ? Qui a fait le muet « et le sourd, celui qui voit et celui qui « est aveugle ? N'est-ce pas moi ? Va « donc, je serai dans ta bouche et je « t'enseignerai ce que tu dois dire. »

(Exod. IV, 10, 11, 12.) Puis Moïse insistant toujours, Dieu consent à lui donner pour aide son frère Aaron, qui est plus éloquent que lui. « Je t'ai constitué « le Dieu de Pharaon, et Aaron sera ton « prophète. » Ce sont là de ces traits que l'imagination humaine n'invente pas et qu'on chercherait vainement ailleurs. Que dire des tableaux grandioses qui suivent, de la lutte de Moïse et des magiciens, de la peinture des plaies d'Egypte, si terrible dans sa concision, du passage de la mer Rouge et de ce magnifique chant de triomphe digne des prodiges qu'il célèbre; puis, du premier combat contre Amalec et de cette grande figure du chef d'Israël sur la montagne, levant vers le ciel ses mains fatiguées que soutiennent Aaron et Hur ? Mais le moment approche où la loi sera donnée sur le Sinaï, au milieu des foudres, des éclairs et du bruit des trompettes célestes. Voyez comme elle s'annonce : « Moïse monta « vers Dieu. Le Seigneur l'appela de la « montagne et lui dit : Voici ce que tu « diras à la maison de Jacob, ce que tu « annonceras aux enfans d'Israël : Vous « avez vu ce que j'ai fait aux Egyptiens, « comment je vous ai portés ainsi que « l'aigle porte ses aiglons sur ses ailes, « et comment je vous ai pris pour être à « moi. Si vous écoutez ma voix, si vous « gardez mon alliance, vous serez le seul « peuple que je posséderai comme mon « bien propre, car toute la terre est à « moi; vous serez mon royaume sacer- « dotal et la nation sainte. Telles sont « les paroles que tu diras aux enfans « d'Israël. Moïse vint, et ayant convoqué « les anciens du peuple, il leur exposa « les paroles du Seigneur, et tout le « peuple répondit à la fois : Nous ferons « tout ce qu'a dit le Seigneur. » (XIX, 3-8). Qui ne sait l'entrevue du Sinaï et ce Décalogue, code surprenant, fait pour tous les temps, pour tous les lieux, pour tous les peuples; qui contient en dix lignes toutes les règles de la vie humaine ? Qui ne sait l'indocilité incorrigible du peuple d'Israël, qui, pendant que Moïse reçoit sur la montagne « les deux tables de « pierre du témoignage, écrites de la « main du Seigneur » (XXXI, 18), demande à Aaron des dieux qui marchent devant lui, et sacrifie devant l'image d'un animal stupide, au milieu des chants, des danses et des jeux ? Il faudrait tout citer si l'on se laissait aller à l'admiration qu'inspirent tous ces récits, où le sublime et l'extraordinaire des événemens frappent d'autant plus que le style a plus de naturel et de simplicité. L'Exode se termine par la construction du tabernacle, temple portatif, « où les enfans d'Israël « présentaient leurs vœux au Dieu qui « avait fait le ciel et la terre, et qui ne « dédaignait pas de voyager pour ainsi « dire avec eux et de les conduire [1]. »

Le Lévitique est le livre des prêtres: c'est là qu'on peut étudier non seulement les règles du culte et les lois des sacrifices, mais encore la constitution du sacerdoce israélite. Ce sacerdoce est héréditaire dans une tribu, mais bien différent de celui de la plupart des nations païennes, il ne possède pas le monopole du dogme; il n'a point de mystères, point de fraude savante à transmettre: dépositaire des livres saints, il doit en donner la connaissance à tous les croyans, car *Israël est un peuple de prêtres.* La tribu de Lévi n'a aucune part directe dans le gouvernement; une existence viagère honorable lui est assurée au moyen des dîmes, mais elle n'a point comme les autres tribus la propriété d'une province; ses membres n'ont que des habitations sans domaine et ils doivent être dispersés dans tout le pays; par là sont prévenus tous les abus qu'a pu produire ailleurs l'hérédité du sacerdoce dans une caste. Il suffit du reste de lire l'Histoire sainte avec quelque attention pour se convaincre que la théocratie chez les Juifs n'est nullement ce que les modernes entendent par ce nom, c'est-à-dire le gouvernement des prêtres : ici ce mot ne signifie que le gouvernement de Dieu lui-même, véritable monarque d'Israël, auteur de toutes les lois civiles et religieuses, et suscitant dans les temps difficiles des guerriers ou des prophètes animés de son esprit et revêtus de pouvoirs extraordinaires. Le Lévitique, avec ses innombrables prescriptions pour un culte qui doit cesser lorsque sera venu le temps du *sacrifice éternel*, semble avoir moins d'intérêt pour nous que les autres livres du Pen-

[1] Bossuet.

tateuque; toutefois il mérite d'être étudié à cause du sens profond de la plupart de ces observances, lesquelles sont presque toujours symboliques et figuratives. On peut se faire une idée de tout ce que cette étude a d'instructif en lisant le commentaire du rituel des expiations qui a été donné dans ce recueil même par M. l'abbé Gerbet [1].

Le livre des Nombres, ainsi appelé à cause du dénombrement des tribus qui en remplit une partie, se rapporte aux trente-neuf années que les Israélites passèrent dans le désert, conduits de station en station par la colonne de nuée qui marchait devant eux; temps d'épreuves, de souffrances, de murmures, de révoltes suivies de terribles punitions. L'historien sacré ne raconte en détail que quelques épisodes principaux de ce long et fatigant pélerinage auquel fut condamnée, pour son incrédulité, toute cette génération née dans la maison de servitude, que la vue de tant de miracles faits pour elle n'avait pu rendre fidèle et obéissante. Ce ne sont que plaintes continuelles, que demandes de retourner en Egypte, que résistances et séditions, auxquelles la patience de Moïse a peine à résister. « Il « dit au Seigneur : Pourquoi avez-vous « affligé votre serviteur? Pourquoi n'ai-je « pas trouvé grâce devant vous, et pour-« quoi m'avez-vous chargé du fardeau de « tout ce peuple? Est-ce moi qui ai conçu « ou engendré toute cette multitude pour « que vous me disiez : Porte-les dans ton « sein, comme une nourrice porte un « petit enfant, jusque dans la terre pour « laquelle tu as fait serment à leurs « pères. Où trouverai-je de la viande « pour une si grande multitude? Ils pleu-« rent contre moi, disant : Donne-nous « de la viande à manger. Je ne puis por-« ter seul tout ce peuple parce qu'il « m'est à charge. Que si ce n'est pas « votre volonté, je vous supplie de me « faire mourir, et que je trouve grâce « devant vos yeux pour n'être point ac-« cablé de tant de maux (Numer. XI). » Et cependant ce peuple, il l'aime tendrement; et quand le Seigneur menace d'exterminer Israël par la peste, et promet à Moïse de le mettre à la tête d'une nation plus courageuse (XIV, 12), il intercède pour ses frères dans les termes les plus touchans, et le Seigneur s'apaise à sa prière. L'une des parties les plus curieuses du livre des Nombres, est celle où se trouve l'histoire de Balaam; la bénédiction qu'il est obligé de prononcer sur Israël est un morceau lyrique de la plus grande beauté.

Le Deutéronome contient les dernières instructions données par Moïse aux Israélites : c'est comme le Testament de ce grand homme. Après avoir rappelé en peu de mots les bienfaits de Dieu, les prodiges qu'il a opérés en faveur de son peuple, il résume tout l'ensemble de la loi en y ajoutant quelques prescriptions nouvelles; puis ayant montré à ses frères l'avenir qui les attend suivant qu'ils seront fidèles ou désobéissans, il renouvelle solennellement en leur nom l'alliance faite avec le Seigneur, et s'en va mourir sur le mont Nabo en face de la terre promise. On ne saurait exprimer tout ce qu'il y a de magnificence dans les promesses, d'énergie terrible dans les menaces, de tendresse éloquente dans les exaltations. Quoi de plus sublime que ce long morceau prophétique (c. XXVIII) où la bénédiction et la malédiction sont mises devant les yeux d'Israël pour qu'il choisisse; quoi de plus touchant que cette espèce de péroraison qui commence par ces mots : « Les préceptes qui te sont « donnés ne sont pas au dessus toi, ni « loin de toi..... mais tout à côté, dans « ta bouche et dans ton cœur, afin que « tu puisses les accomplir (c. XXX). » Puis la voix du prophète, avant de se taire pour jamais, devient plus sublime, plus retentissante encore, et fait entendre l'admirable cantique : « Cieux, écoutez ma « voix : que la terre prête l'oreille aux « paroles de ma bouche. » C'est le chant du cygne de cet homme divin, l'un des plus nobles instrumens dont Dieu se soit jamais servi, le plus doux et le plus fort des hommes, et dont l'histoire se termine dignement par ce peu de mots que son successeur a ajoutés : « Et il ne se leva « plus dans Israël de prophète comme « Moïse, que Jehovah connut face à face.»

E. DE CAZALÈS.

[1] *Université catholique*, avril 1836.

COURS SUR LA MUSIQUE

RELIGIEUSE ET PROFANE.

PREMIÈRE LEÇON.

Sommaire : De l'origine de la musique. — La musique et ses diverses tonalités comparées à la parole et aux diverses langues. — Dogmes de la révélation et du péché originel, considérés comme faits explicatifs de ces différentes tonalités et de leur double tendance. — Système de l'école matérialiste. — Transmission des deux caractères. — Deux définitions de la musique correspondant à ces deux caractères. — Véritable définition de cet art.

La parole est un don fait à l'humanité tout entière.

L'humanité était primitivement destinée à ne former qu'un seul corps de société. Si l'homme n'eût apporté aucun obstacle à l'accomplissement de cette destination, il est probable que le langage donné au premier père eût suffi pour exprimer tous les rapports établis directement entre l'humanité et le Créateur, et ceux établis entre les membres de la grande famille. L'unité de celle-ci eût déterminé l'unité de la langue [1].

Mais, par suite de la faute du premier homme, le lien de la famille fut brisé, car il est dans la nature du désordre de désunir ce qui est uni. L'humanité se divisa en plusieurs branches ou nations, ayant chacune des besoins distincts, des intérêts séparés. Dès lors, le langage primitif ne put convenir à toutes ces sociétés différentes : il subit diverses altérations ou transformations ; il cessa d'exister dans sa constitution primordiale, et il se modifia en autant de langues qu'il y eut d'agrégations d'individus isolées les unes des autres.

Ces diverses langues, comme celles qui en sont dérivées et que l'on parle sur les différens points du globe, doivent présenter entre elles des ressemblances générales et des dissemblances individuelles analogues à celles que l'on peut remarquer entre les diverses peuplades et les races d'hommes ; et, comme ces dernières, elles remontent par autant de fils à une même origine, à une source commune [1]. Mais, de même que l'humanité se transmet constamment, de peuple à peuple et d'individu à individu, les deux conditions qu'elle tient tant de la noblesse de son origine et de sa destination, que de la dégradation immédiate de sa nature ; de même aussi chaque langue conserve, gravée dans sa constitution intime, la trace de cette guerre perpétuelle de la chair et de l'esprit, de ce dualisme effrayant entre la grâce et la nature corrompue. « Les mots empruntés « au langage humain, et surtout aux langues terrestres, dit à ce sujet un écrivain de ce recueil, participent des imperfections de notre nature [2]. » « Dans « la littérature, ajoute à son tour un « autre collaborateur de l'*Université*, « comme dans la société, comme dans « l'individu, la chair et l'esprit, le bien « et le mal, le ciel et l'enfer se livrent « un combat qui ne finira qu'avec le « monde [3]. »

Or, le fait du péché originel ne serait-il pas aussi le point de départ et la base de toute étude ayant pour but d'expliquer la nature de la musique et de ses effets, de telle sorte que, ce mystère étant rejeté, il serait impossible de se rendre raison de ce qu'il y a de plus intime et de plus mystérieux dans cet art, ainsi que de cette double tendance qui est dans tous les systèmes de musique comme dans les langues, comme dans toute autre manifestation de la pensée humaine ? C'est ce que nous croyons pouvoir démontrer.

Et d'abord, comme la parole, la musique est un don fait à l'humanité tout entière.

Il est à présumer que le mode ou langage musical dans lequel le premier homme chanta son cantique d'actions de grâces et de reconnaissance, était le mode le plus propre à exprimer cette communication de sentimens qui, dans le Paradis

[1] « Dans l'intervalle des années qui s'écoulèrent « depuis le déluge jusqu'à la dispersion des peuples, « la terre n'eut, suivant l'expression de la Bible, « qu'*un seul langage et une seule lèvre.* » (*Université catholique*, 1re liv., p. 77.)

[1] Voir le *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, par M. F. G. Eichhoff, membre de la Société asiatique.

[2] *Université catholique*, 1re liv., p. 200.

[3] *Ibid*, 1re liv., p. 119.

terrestre, existait directement entre la créature et le Créateur, et que ce chant primitif, donné à l'homme avec la parole, n'eût subi aucune altération dans sa constitution fondamentale, si l'humanité avait toujours formé une seule société et une seule et grande famille. Mais par suite de la séparation du genre humain et de la dispersion des peuples, la constitution primordiale du langage musical se modifia en divers idiomes ou dialectes musicaux, c'est-à-dire, en tonalités distinctes entre elles, mais toutes dérivées du mode originel, ayant chacune leur alphabet particulier ou leur *gamme*, leur syntaxe propre ou leur constitution, fondée sur la nature de la gamme elle-même et sur les lois résultant des relations des intervalles dont la gamme se compose.

Cette similitude de la musique et de la parole, établie sur la similitude de leurs rapports avec l'âme humaine dont elles sont l'une et l'autre deux puissantes expressions, donne lieu à d'autres analogies non moins frappantes ; et, de cette première assimilation découlent de nouveaux sujets de comparaison dans le cours de leurs destinées particulières. En effet, ainsi que la langue, la musique de chaque nation présente deux élémens distincts, correspondant à ce qui, dans le langage des théologiens, est appelé *l'œil de la chair* et *l'œil de la contemplation* [1] ; deux élémens, l'un desquels prédomine selon que la tradition du péché originel s'est plus ou moins conservée dans cette même nation. Pour ce qui est du langage, si nous prenons pour exemple la langue hébraïque, que la plupart des savans considèrent comme la fille aînée de la langue-mère, nous verrons, par l'analyse des élémens intimes de ses parties du discours, qu'elle se prête merveilleusement à l'expression du sentiment contemplatif et à l'idée de l'éternité. Nos lecteurs n'ont pas besoin que nous leur apprenions que l'élément le plus fondamental du langage, « le verbe, n'a pas, chez les Hébreux, de temps pour exprimer le présent ; que leurs deux temps uniques sont de véritables *aoristes* ou temps indéterminés, flottant sans cesse entre le passé, le présent et le futur : cela étant parfaitement en harmonie avec le caractère d'une poésie tout inspirée, où tout est prophétique, où tout se rattache à l'éternité ; que l'on voit souvent dans les passages poétiques, surtout chez les prophètes, alterner les deux temps de la conjugaison hébraïque, de manière que, dans le même verset, le premier hémistiche raconte au passé ce que le second exprime au futur ; ainsi, que ce qui est d'abord présenté comme fait accompli, se trouve ensuite prolongé en quelque sorte et embrasse la durée tout entière ; langage surprenant, mais qui convient aux interprètes de celui devant lequel le passé et l'avenir se confondent dans un présent éternel [1]. » Quant aux formes de la langue hébraïque, le *proverbe*, qui est l'expression la plus simple et le plus souvent figurée d'une pensée vivante, parole de Dieu même ; la *vision*, qui représente l'âme dans un état d'impassibilité, d'extase et de soumission parfaite à l'influence divine ; la *parabole*, espèce d'enseignement indulgent et paternel ; *l'allégorie*, qui est une signification typique, symbolique, prophétique d'un ordre de choses futur ; et le *parallélisme*, loi suivant laquelle les pensées, les sentimens, les figures, les expressions se succèdent dans un mouvement de rhythme et de libre symétrie, se lèvent et retombent en grandes strophes et anti-strophes, comme les vagues de la mer dans leur flux et reflux ; quant à toutes ces formes, elles concourent, avec l'aspiration, qui est l'élément divin de l'esprit [2], à rendre la langue hébraïque et gé-

[1] *Université catholique*, 2e liv., p. 215.

[1] *Université catholique*, 3e liv., p. 287. — Frédéric Schlegel dit à ce sujet : « Tout leur sentiment et « toute leur existence (des Hébreux) se rattachaient « moins au présent qu'au passé, qu'à l'avenir sur« tout ; et le passé des Hébreux n'était point, comme « celui des autres peuples, de simples traditions, « des souvenirs poétiques, mais le grave sanctuaire « de leur divine constitution et de l'alliance éter« nelle. L'idée de l'éternité n'était point séparée chez « eux de la vie active et de ses rapports, comme « dans la philosophie isolée des Grecs, méditant so« litairement ; au contraire, elle était étroitement « liée à la vie, au passé merveilleux du peuple élu, « et aux pompes plus magnifiques encore de son « mystérieux avenir. » (*Hist. de la littérature*, t. I, p. 192, traduction de M. W. Duckett.)

[2] « L'usage particulier de fondre la liaison au

néralement les langues sémitiques, propres, dans leur ton, leur esprit et leur caractère, à l'expression de la révélation sacrée, de la prophétie divine et de la contemplation de l'unité infinie. Et c'est ce qui fait dire à Herder que la langue hébraïque *est pleine de l'haleine de l'âme; qu'elle ne résonne pas comme la langue grecque, mais qu'elle respire, qu'elle vit; que c'était l'esprit de Dieu qui parlait en elle, le souffle du Tout-Puissant qui l'animait* [1]. Elle se prête peu à exprimer les modifications de la durée et de l'espace : c'est pourquoi, en premier lieu, elle ne mesure pas les syllabes comme le grec et le latin; elle ne les compte pas comme les langues modernes : c'est pourquoi, en second lieu, riche en verbes et en substantifs dérivés des verbes, elle est très pauvre en adjectifs qui correspondent aux qualités et propriétés des êtres [2]. Enfin, selon la remarque de F. Schlegel, de toutes les formes d'art terrestre, on ne trouve guère dans les saintes écritures de l'Ancien Testament que celles qui peuvent exister dans un ordre de choses purement spirituel. On ne saurait y découvrir d'exposition dramatique, ni d'images épiques particulières, pas plus que des exercices d'art oratoire ou des combinaisons scientifiques; car, ajoute le même auteur, les formes grammaticales d'une langue et toute sa structure artificielle sont l'ouvrage de la raison. Au contraire, les figures et les tropes sont les élémens de l'imagination; or, ces formes, très propres à peindre l'état d'illumination céleste, appartiennent spécialement à la langue des hébreux [3].

Ainsi donc, permanence, expression illimitée, infinie, symbolique, aspiration vers Dieu, accent spirituel, enthousiasme, parole triomphante, etc., etc., tel est le caractère dominant, le *ton*, le *mode* particulier de la poésie et du langage de la Bible. Maintenant, comparez à cette langue certaine langue du Nord, par exemple, dans laquelle le caractère opposé se sera développé aux dépens de celui que nous venons de signaler; langue presque impuissante à exprimer par le verbe la plénitude de l'être, de la vie, de la puissance et de l'action, mais très propre, par la multiplicité des temps des verbes, par l'abondance des substantifs, par la richesse des synonymes, à représenter toutes les modifications de l'espace et de la durée; langue qui se prête bien plus à la lutte des sentimens, aux conflits des passions qui sont du domaine du drame, qu'aux sublimes élévations, aux élans divins de l'ode; chez laquelle l'aspiration, l'élément spirituel seront remplacés par une structure tout artificielle, par l'accent terrestre et sensuel, et par cette foule d'images voluptueuses qui peignent avec les couleurs les plus vives les nuances les plus délicates, tous les accidens et toutes les vicissitudes de la vie positive, au cercle de laquelle elle semble exclusivement bornée; comparez, disons-nous, à la langue hébraïque une langue d'un semblable caractère, et vous comprendrez aisément que le peuple qui a parlé la première a dû retenir, dans un ensemble à peu près complet, les traditions touchant l'ordre de la révélation, de la grâce et de la réhabilitation, tandis que celui qui parle la seconde doit vivre dans l'oubli de la noblesse originaire et de la haute destination de l'homme, sous l'empire de ses penchans et livré à toutes les jouissances du sensualisme.

Il en est de même des divers systèmes de musique, des différentes tonalités que nous avons nommés idiomes ou dialectes musicaux : les uns sont au point de vue de la contemplation, les autres au point de vue de la chair. Les premiers, par leurs élémens constitutifs, se prêtent merveilleusement à l'expression des sentimens divins; les seconds se rapportent de la même manière, et presque exclusivement, à l'expression des passions terrestres. Il y a donc une certaine affinité entre les élémens constitutifs des diverses tonalités et des diverses langues, et les notions morales propres au peuple auquel ces langues et ces tonalités sont familières? Cette affinité est aussi réelle

« moyen de l'article ou la conjonction dans les *pré-* « *fixes*, et le rapport personnel dans les *suffixes* avec « le mot principal, concorde encore avec le principe « et le caractère aspirable. » *Ibid.*, p. 216. — V. l'*Université catholique*, loc. cit., p. 286.

[1] *Université catholique*, 3e liv., p. 287.

[2] *Université catholique*, 3e liv., p. 287.

[3] V. l'*Histoire de la littérature* de F. Schlegel, t. I, p. 180—221.

et aussi certaine que l'union de l'âme et du corps. Mais, dans l'un et l'autre cas, en quoi consistent ces rapports? quelle en est la loi, la raison? C'est là un mystère que la science humaine ne saurait pénétrer. Quelle relation nécessaire existe-t-il, en effet, entre cet élément matériel du langage appelé *verbe*, considéré isolément et abstraction faite de la signification qu'il reçoit, et l'idée de l'éternité, l'idée de l'Être envisagé dans l'acte permanent et illimité de sa puissance? aucune assurément; de même qu'il n'y a aucune relation nécessaire entre l'âme, élément immatériel, et le corps considéré comme masse organique. On conçoit que Dieu eût pu placer nos âmes dans des corps tout différens des nôtres, comme aussi, si nous rentrons dans la sphère de l'art, l'idée et le sentiment dont nous venons de parler eussent pu s'incorporer dans telle ou telle autre forme d'expression. Par la même raison, pour ce qui concerne la musique, l'affinité que l'on peut remarquer entre tel ou tel ordre d'idées, de sentimens, de sensations, et tels ou tels *modes* ou élémens de tonalités, ne saurait avoir sa source dans une sympathie, et, pour ainsi dire, une attraction mutuelle qui porterait, l'une vers l'autre, la pensée et l'élément matériel qui lui sert d'expression; elle vient seulement de ce que la pensée, principe actif, principe de vie, se reflète et rayonne dans l'expression, principe passif, et s'incarne en elle.

Lors donc que l'école matérialiste en musique a espéré trouver la raison de cette affinité, elle a trop présumé de ses forces et des forces humaines. Toute incorporation est un mystère. M. Fétis a très bien dit : « C'est une erreur trop « long-temps prolongée que celle qui « fait dépendre du calcul la théorie de « la musique; les divers élémens de cet « art, de cette science même, se rattachent bien plus entre eux par des considérations morales et métaphysiques, « que par les mathématiques; c'est ce « qui les rend difficiles à démontrer et à « entendre. Les travaux des géomètres « sur les rapports des sons n'intéressent « donc pas directement les musiciens; « aussi n'est-ce pas sur ces matières que « je désire qu'on écrive désormais. » Mais le même écrivain ajoute aussitôt : « Il n'en est pas de même des rapports « métaphysiques : tout est à faire dans « ce genre, et l'on ne pourra donner de « règles satisfaisantes de tonalité, de « modulation et de mille autres choses, « que lorsqu'on aura découvert les raisons morales de l'affinité des sons, eu « égard à notre organisation. On sent « qu'un pareil travail, s'il est fait par un « homme supérieur, entraînera la réforme du langage des écoles, dont on « reconnaît généralement les défectuosités [1]. » Malheureusement, on ne peut guère espérer de pareils résultats par de semblables moyens. Observons d'abord que *les raisons morales de l'affinité des sons* et les *rapports métaphysiques* étant précisément ce qui constitue les tonalités ou langues musicales, il s'ensuit que ce que dit M. Fétis se réduit à ceci : *L'on ne pourra donner des règles satisfaisantes de tonalité et de modulation, que lorsqu'on aura découvert les règles satisfaisantes de la modulation et de la tonalité. Ces raisons morales de l'affinité des sons* existent, ainsi qu'on l'avoue; le tort est de vouloir les *découvrir* et les expliquer; elles existent, cela suffit; et, par cela même, elles déterminent les *règles* les plus *satisfaisantes de tonalité et de modulation*, comme l'union de l'âme et du corps détermine par elle-même les lois d'où dépendent l'harmonie et l'accord de tous les deux. En second lieu, nous avons besoin qu'on nous explique ce que l'on entend par ces mots : *Les raisons morales de l'affinité des sons, eu égard à notre organisation.* Il ne peut y avoir *raisons morales* d'affinité entre deux principes matériels, deux *données* physiques, comme les sons, d'une part, et, de l'autre, l'organisation, considérés indépendamment de tout principe intelligent et actif. L'organisation de l'homme, toujours et partout fondamentalement la même, est subordonnée à un principe de cette nature, et c'est précisément pour cela qu'elle varie et se modifie suivant que les idées, les croyances, les circonstances,

[1] *Curiosités historiques de la musique*, p. 151 et 152, 1830.

la civilisation, en un mot, le *milieu* dans lequel l'homme se trouve placé, modifient à leur tour les expressions de la pensée et du sentiment. Il n'y a donc pas relation nécessaire entre telle ou telle tonalité et notre organisation. Qui dit organisation, dit un composé, un ensemble d'organes; qui dit organes, dit moyens d'exprimer une pensée quelconque, par conséquent moyen de se mettre en rapport avec elle. L'organisation est donc ici un être matériel et passif. Il est évident qu'en prenant pour base le système de la nature et niant par conséquent en principe tout ordre de grâce et de révélation, l'école musicale matérialiste est conduite inévitablement, comme nous ne tarderons pas à le voir, aux conséquences suivantes :

1° Que, puisque la musique existe, il faut admettre que l'homme l'a inventée ainsi que la parole [1].

2° Que l'organisation de l'homme étant invariable comme celle de toutes les espèces de brutes, et ne pouvant être modifiée par aucune circonstance morale (la grâce et la révélation étant encore une fois rejetées), les diverses tonalités ou idiomes musicaux ne sont plus que des faits isolés, énigmatiques, autant de jeux du hasard, formant autant d'*arts différens* [2], n'ayant *ni le même principe, ni la même destination* [3].

3° Qu'il est dès lors impossible de *donner des règles satisfaisantes de tonalité et de modulation*, puisque, en premier lieu, *les raisons morales de l'affinité des sons* ne sauraient exister dans un système où l'homme est considéré seulement comme être organique; et que, en second lieu, l'homme n'ayant d'autres points de comparaison que la tonalité qui lui est propre et son organisation particulière, pour découvrir les rapports de l'organisation humaine avec la tonalité et la modulation, il ne pourra admettre qu'une seule tonalité; qu'ainsi chaque homme se croira en droit de faire une tonalité en rapport avec son organisation, ce qui conduit à la négation de l'art tout entier.

4° Enfin, que si, malgré tout cela, tous les peuples se sont accordés à proclamer l'origine divine de la musique; il ne faudra voir dans ce témoignage unanime qu'un *système* [1], une convention, comme s'ils s'étaient tous donné le mot pour *mettre du merveilleux dans l'origine de cet art* [2].

Telles sont, avec une foule d'autres que nous signalerons en leur lieu, les conséquences de cette doctrine, qui envisage l'homme comme un produit de la matière, et qui place l'art dans la sensation. Ces conséquences, M. Fétis les a explicitement déduites de ses principes, et il est juste de reconnaître que c'est beaucoup moins la faute personnelle de cet auteur que la faute de la doctrine, du *milieu*, à l'influence duquel les circonstances de son éducation l'ont soumis. Mais il y a dans M. Fétis deux hommes qu'il faut bien distinguer, l'historien et le philosophe : dans son analyse historique, lorsqu'il se trouve en présence de certains faits, il les accuse avec tant de franchise que, sans s'en apercevoir, il réfute ce que, d'un autre côté, il établit dogmatiquement; ainsi, ce qu'il renverse d'une main, il l'édifie de l'autre; ce qu'il pose en droit il le détruit en fait. Il est pénible sans doute de voir un esprit aussi distingué tomber dans de semblables contradictions; néanmoins ces contradictions sont une nouvelle preuve de la force de la vérité. Et si nous n'en continuons pas moins, dans la suite de notre cours, à signaler les dangers d'une doctrine que l'on n'ose plus appliquer aux sciences plus élevées par leur objet et leur utilité, ce ne sera certes pas pour nous donner la triste et vaine satisfaction de combattre un homme par ses propres armes, surtout lorsque nous rendrons les premiers, hommage à son talent, en profitant des patientes recherches et des découvertes précieuses par lesquelles il a imprimé à la science musicale un mouvement de progrès incontestable.

[1] *La musique mise à la portée de tout le monde*, par M. Fétis, 1830, p. 4 et 5. — On peut demander pourquoi les animaux, les oiseaux surtout n'en font pas autant.

[2] *Résumé philosophique de l'histoire de la musique*, p. XLVII.

[3] *Ibid.*, p. XXXVIII.

[1] *Ibid*, p. LI.

[2] *Ibid*, p. LIII.

Avec le dogme de la révélation primitive et de la déchéance originelle, tout, au contraire, s'explique et s'éclaircit. La doctrine basée sur ce dogme nous enseigne que l'homme, après être sorti des mains du Créateur, vécut dans la jouissance la plus complète qui peut l'être sur la terre, de la vérité, de la liberté et du bonheur, en communication directe avec Dieu, jusqu'au moment de sa désobéissance; qu'après s'être rendu coupable d'avoir voulu toucher à l'arbre de vie et de mort, possédant la science du bien et du mal, il garda le souvenir de la parole divine; qu'il transmit à toute sa postérité ce double héritage, l'esprit de chair et de concupiscence et l'esprit de contemplation, en guerre l'un contre l'autre; que les diverses races et les diverses nations se partagèrent, pour le transmettre aux autres, cet héritage, de telle sorte pourtant que les unes, comme la race maudite de Cham, défigurant peu à peu toutes les notions de révélation et de grâce divine qu'elles avaient reçues, finirent par s'affaisser sous le joug des sens et des passions les plus dégradantes; que les secondes, comme la race de Japhet, retinrent avec les élémens de cette tradition initiale les germes de corruption de la nature humaine; que les autres enfin, comme la race choisie de Sem, conserva dans son entier le dépôt des premières vérités touchant l'origine divine de l'homme, et les promesses ultérieures de sa réhabilitation. Or, si les caractères de ces deux principes, objet de cette double et constante transmission, se perpétuent et se développent dans chaque langue au degré correspondant où ces principes prédominent dans la vie morale de chaque peuple, ces mêmes caractères se perpétuent aussi dans les diverses langues musicales ou tonalités. De plus, comme ces langues et ces tonalités résultent nécessairement des conditions morales et physiques de la vie des peuples, comme elles sont l'expression la plus complète de l'ensemble des rapports de leur civilisation, il s'ensuit que partout, malgré leurs différences particulières, elles s'harmonisent et se mettent en affinité avec l'organisation de l'homme.

Ainsi, chez certains peuples, la constitution de la musique est purement mélodique et ne saurait comporter l'harmonie, tandis que dans les tonalités de certains autres l'harmonie est une nécessité, et forme avec la mélodie un tout indivisible. Le premier de ces caractères appartient en commun à tous les systèmes de musique des peuples de l'antiquité et des peuples modernes orientaux [1]; le second appartient presque exclusivement à la tonalité des nations européennes qui ont reçu le bienfait du Christianisme. Parmi les tonalités de la première catégorie, les unes placent les sons à des distances égales et d'une facile perception par leur étendue; il en est d'autres dans lesquelles ces distances sont irrationnelles et excessivement rapprochées [2]; celles-ci sont soumises à une infinité de *modes*, celles-là n'en ont qu'un petit nombre, et c'est pour cela qu'on les appelle *monotones*, c'est-à-dire *d'un seul ton* [3]. Chez certains peuples, comme les Grecs et les Romains, le rhythme musical est le produit de la langue; chez certains autres, comme les Européens, il est le résultat de la constitution de la musique [4], de telle sorte que, chez les Grecs, le rhythme poétique absorbait le sentiment de la mesure purement musicale, et qu'au contraire, dans la musique européenne actuelle, la mesure musicale absorbe le sentiment du rhythme poétique [5]. Mais il est des tonalités, une surtout, chez laquelle l'harmonie repose sur l'élément *consonnant*, c'est-à-dire un élément complet, *parfait*; cette harmonie procède par *consonnances*. Or, la consonnance étant un accord qui ne se résout sur aucun autre, qui n'est point, pour nous servir d'une expression consacrée, *appellatif* d'un autre accord, mais qui ne laisse rien à désirer dans la plénitude de son repos, elle peut être comparée à cet élément qui, dans le langage, et particulièrement dans la langue hébraïque, exprime l'être dans la plénitude de sa puissance illimitée, dans sa

[1] Néanmoins, les anciens Chinois paraissent avoir connu quelques rudimens de l'harmonie.

[2] *Résumé philosophique de l'histoire de la musique*, par M. Fétis, p. XXXVIII.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*, p. XXXIX.

[5] *Ibid.*, p. CXIX.

permanence, dans sa stabilité, dans son infini, le *verbe*. La *dissonance* et la modulation, au contraire, expriment la division, la variété, et, comme le dit l'école, la *transition*[1]. Celles-ci se prêtent donc à l'expression de toutes les modifications de l'âme humaine, à l'agitation, au trouble, à ce conflit de sentimens et de passions qui produisent l'action dramatique; et cela est si vrai, que l'invention du drame musical dans les temps modernes date de la création de l'harmonie dissonante naturelle[2], c'est-à-dire de la tonalité moderne. Mais qui ne sent que, dans une langue musicale ainsi constituée, la modulation, cet élément qui exprime toutes les modifications de l'âme humaine, ne peut pas être séparée de la mesure et d'un rhythme régulier[3], qui expriment les rapports de la modification de la durée[4] indépendamment de toute condition de quantité poétique[5]; des images de l'instrumentation, c'est-à-dire des effets et des contrastes de sonorité qui expriment les modifications de l'espace, et de l'accent, des nuances, de la modification du son qui fortifient l'expression de la modulation? Aussi M. Fétis observe-t-il avec beaucoup de justesse qu'un peuple dont la musique serait dépourvue de rhythme serait un peuple *sans passions*[6]. Le genre que nous venons de caractériser est la musique *mesurée*, la musique profane, dramatique, la musique au point de vue des sens et de la chair, celle qui repose sur l'élément humain, sur la *dissonance*. Quant à celle qui repose sur l'élément *consonnant* ou divin, elle ne connaît ni modulation, ni rhythme, ni mesure, ni artifice d'instrumentation, ni nuances d'exécution matérielle. Dans cette musique, le temps ne se divise et ne s'apprécie que d'une manière égale, abstraite et absolue[1]. C'est le symbole, l'aspiration, l'intuition, la contemplation, la vision, le verbe, c'est-à-dire l'harmonie parfaite, la consonnance qui embrasse la durée et l'espace tout entiers; c'est, en un mot, la musique *plane*, le *plain-chant*. Cette musique, ou celle composée d'après la tonalité des modes ecclésiastiques, se rapporte à un ordre surnaturel, à un monde supérieur. C'est ainsi que les Italiens appellent la musique de Palestrina : *Musica dell' altro mondo*, par opposition à la musique humaine.

Ces deux élémens si distincts, le principe divin ou la consonnance, le principe terrestre et sensuel, la dissonance et l'accent, prédominent plus ou moins dans les tonalités des divers peuples de l'antiquité, selon qu'ils ont plus ou moins conservé quelques rayons de la révélation primitive, ou qu'ils en ont plus ou moins altéré et matérialisé les notions divines. Et ceci, pour le dire en passant, donne lieu à de belles et remarquables analogies : la consonnance ou accord consonnant et parfait, est composée de trois notes, la *tonique* ou fondamentale, la *médiante* et la *dominante;* celle-ci est le lien en quelque sorte des deux autres : cet accord peut être comparé à la figure du triangle, figure symbolique et mystérieuse, dont on fait l'emblême de la Trinité. L'accord dissonant, au contraire, formé de quatre notes, se rapporte à la figure du carré, qui représente ce qu'il y a de plus matériel dans la nature. Dans la peinture, la consonnance c'est la lumière, le rayonnement, car la lumière c'est l'élément divin, c'est la vérité; la dissonance, c'est le clair-obscur, l'ombre, la pénombre, c'est l'élément matériel. Dans l'architecture, il y a symbolisme, élan, aspiration, élancement vers le ciel, et en même temps calme, tranquillité, consonnance dans toutes les parties de cette masse qui semble suspendue entre la terre et le ciel; d'un autre côté, il y a dans cet art lourdeur, affaissement, idée de la matière; c'est l'architecture chrétienne et l'architecture païenne.

[1] Le docteur Lowth a très bien remarqué, dans son livre sur la *Poésie des Hébreux*, que la racine d'où sont dérivés « les termes qui désignent un *re-* « *jeton*, la *pousse d'une plante*, la *serpe du vigneron*, « veut dire encore : *il a chanté*, *il a modulé*, et s'ap- « plique aux modulations que l'art *coupe* et *divise* « suivant certaines lois constantes », t. I, p. 86. Lyon, 1810, Ballanche.

[2] Voir *Résumé*, p. CCXVII — CCXXII.

[3] *Ibid.*, p. CCXXV.

[4] *Ibid.*, p. CLXXVI.

[5] *Ibid.*, p. CLXXIX.

[6] *Ibid.*, p. CLXXIII.

[1] *Résumé*, p. CLXXVI.

L'analyse des élémens intimes des tonalités des anciens Indiens et des anciens Chinois, des Hébreux et des Égyptiens, des Grecs et des Romains, des Arabes et des peuples septentrionaux, montrerait que ces tonalités reflètent au même degré que les langues, l'état des connaissances morales, les progrès et les transformations de tous ces peuples. Nous verrons qu'elles présentent des caractères distinctifs, selon qu'elles appartiennent à des peuples sacerdotaux, héroïques ou trafiquans. Enfin, les deux élémens dont nous venons de parler ont déployé, sous l'influence du Christianisme, une telle puissance d'expression, qu'il est permis de croire que rien dans la musique des anciens ne peut approcher des chefs-d'œuvre qu'ils ont inspirés. D'une part, le plain-chant et la musique fondée sur la tonalité ecclésiastique, se sont élevés à une expression de calme, de majesté, de grandeur, de sérénité, d'onction et de simplicité, parfaitement en rapport avec l'éclat et la pureté de la doctrine qui rejaillit incessamment de l'enseignement de l'Eglise; il y a dans cette expression un élan de l'âme d'autant plus grand qu'il y semble plus dégagé des lourds accessoires des organes et des corps; il s'y joint comme une action de grâces de la rédemption, un cri de liberté à la vue de la réhabilitation, et l'intuition de la béatitude éternelle et céleste. D'autre part, la musique mondaine, fondée sur la tonalité moderne, s'est développée d'une manière analogue au développement de la liberté et de l'individualité humaines, mues par l'esprit du catholicisme.

Tous les historiens de la musique ont reconnu que les tonalités des peuples sacerdotaux étaient graves, austères, comme le caractère de leurs langues, comme leurs lois et leurs mœurs; ils ont reconnu aussi que ces tonalités se modifiaient lorsqu'une cause quelconque venait porter la perturbation dans leurs coutumes et leur langage. On sait combien fut sévère la législation des Chinois touchant la musique : « Ceux, disaient-ils, « qui veulent jouer du *ché* doivent avoir « *les passions mortifiées* et l'amour de « la vertu gravé au fond du cœur; sans « cela ils n'en tireront que des sons stériles et qui ne nous toucheront pas [1]. » « Veut-on savoir, continuaient-ils, si un « royaume est bien gouverné, si les « mœurs de ceux qui l'habitent sont « bonnes ou mauvaises? qu'on examine « la musique qui y a cours [2]. » A ce sujet, citons une page remarquable de M. Fétis:

« Platon, ainsi que les philosophes les « plus célèbres de la Chine, considérait « la simplicité des mœurs et le calme des « passions comme le fondement le plus « solide du maintien de la constitution « et de la tranquillité d'un royaume ou « d'une république. Or, il est de certains « systèmes de tonalité dans la musique « qui ont un caractère calme et religieux, « et qui donnent naissance à des mélo- « dies douces et dépouillées de passion, « comme il en est qui ont pour résultat « nécessaire l'expression vive et passion- « née. A l'audition de la musique d'un « peuple, il est donc facile de juger de « son état moral, de ses passions, de « ses dispositions à un état tranquille ou « révolutionnaire, et enfin de la pureté « de ses mœurs ou de ses penchans à la « mollesse. Quoi qu'on fasse, on ne don- « nera jamais un caractère véritablement « religieux à la musique sans la tonalité « austère et sans l'harmonie consonnante « du plain-chant : il n'y aura d'expres- « sion passionnée et dramatique possible « qu'avec une tonalité susceptible de « beaucoup de modulations, comme celle « de la musique moderne; enfin, il n'y « aura d'accens langoureux, tendres, « mous, efféminés, qu'avec une échelle « divisée en petits intervalles, comme « les gammes des habitans de la Perse et « de l'Arabie...... L'inspection de la mu- « sique d'un peuple peut donc donner « une idée assez juste de son état moral, « et Platon et les philosophes chinois « n'ont pas été à cet égard dans une « erreur aussi grande qu'on pourrait le « croire [3]. »

Nous avons parlé de l'influence de l'esprit du christianisme sur la musique. Nous croyons qu'on doit attribuer à cette influence la différence la plus fondamen-

[1] *Résumé*, p. LIX.

[2] *Description générale de la Chine*, par l'abbé Grozier, chap. 8, liv. 4.

[3] *Résumé*, p. LIII.

tale qui existe entre les anciennes tonalités et les modernes. Nous ne ferons qu'indiquer ici ce point qui n'a aucun analogue dans les langues. Le principe mélodique existe seul, comme nous l'avons vu, dans les tonalités anciennes et orientales; la fusion des deux principes mélodique et harmonique en un seul, n'existe que dans les tonalités de l'Europe chrétienne. Or, la mélodie est l'élément de l'individualité en musique, et l'harmonie est l'élément de l'accord, le lien, l'union. L'une exprime une idée de succession, l'autre une idée d'assemblage. Par la première, l'expression musicale se develope dans le temps; par la seconde, elle se développe dans l'espace. Ces deux caractères semblent se rapporter aux conditions de la société, telles qu'elles existaient dans les temps anciens et dans les temps modernes. En effet, avant que la loi de fraternité, de sociabilité par excellence, fût promulguée parmi les hommes, il y avait prédominance de l'individualité. Mais alors même, le pressentiment de cette fraternité vivait dans les intelligences. Aussi, dans les tonalités mélodiques anciennes, on connaissait le *chant à l'octave* ou l'antiphonie, élément qui fait déjà pressentir l'harmonie, et qu'il faut considérer, selon le docteur Bulby, comme l'auxiliaire de l'harmonie et de la mélodie, et le lien de l'une et de l'autre [1]. Par la même raison, on peut regarder comme plus avancées dans la science sociale les nations qui, comme la Chine et d'autres, peut-être, paraissent avoir eu quelques notions de l'harmonie.

D'après tout ce qui vient d'être dit sur les rapports des tonalités et des langues, considérées les unes et les autres au double point de vue, soit de la tradition primitive et de la grâce, soit de la déchéance originelle, nous pensons qu'il est possible de donner une définition de la musique plus complète et plus satisfaisante que celles déjà formulées dans les traités et les théories. Cependant il importe de remarquer que toutes ces définitions correspondent à l'un des deux ordres et des deux caractères dont la transmission n'a jamais été interrompue. Les unes, conçues dans un vague spiritualisme, proclament la musique : un langage divin destiné à célébrer les louanges de Dieu; les autres, purement matérielles, l'appellent : *l'art d'émouvoir au moyen des combinaisons des sons.*

Peut-être aurons-nous réussi à donner une définition de la musique, concordante avec ce que la tradition nous enseigne sur son origine, et également vraie, également exacte, quel que soit l'élément, divin ou humain, qui détermine le mode de sa tonalité et de son expression. Ainsi, nous appuyant sur cette croyance répandue chez les Chinois, que l'invention de la musique devait être attribuée à Sereswati, *déesse de la parole* [1]; sur cette belle expression de M. de Montlosier, expression que l'auteur de ce travail a fait connaître il y a plusieurs années : *la musique est la parole de l'âme sensible, comme la parole est le langage de l'âme intellectuelle;* sur cette définition d'un de nos collaborateurs : *la musique est une transformation du langage;* sur cette autre définition du plus récent de nos théoriciens : *la musique est la langue des sons* [2]; enfin, sur toutes les considérations ci-dessus, nous disons que *la musique est un langage donné à l'homme comme auxiliaire de la parole, pour exprimer, au moyen de la succession et de la combinaison des sons, certains ordres d'idées, de sentimens et de sensations que la parole ne saurait rendre complétement.*

JOSEPH D'ORTIGUE.

[1] *Mercure de France*, avril 1836.

[1] *Résumé*, p. XLI.

[2] Voir *La musique simplifiée*, par M. Busset.

REVUE.

TABLEAU HISTORIQUE

DU

PREMIER SIÈCLE DE L'ÉGLISE.

Quand le Christianisme commença, Rome vivait sous les empereurs. Pendant six siècles, sous ses rois et sous ses consuls, elle avait travaillé à étendre sa puissance, et tout avait concouru à lui livrer l'empire du monde : sa constitution, sa politique, ses institutions et jusqu'à ses dissensions intestines qui la forçaient de porter la guerre au dehors pour ne pas l'avoir au dedans. Elle ne se reposa que lorsqu'elle ne trouva plus aucune résistance à ses projets d'agrandissement. Obligée alors de se replier sur elle-même, elle succomba sous sa propre grandeur. Dieu, dans les desseins de sa sagesse infinie, préparait ainsi les voies miraculeuses du Christianisme. Il fallait que toutes les nations devinssent comme un seul peuple, afin que des communications fussent ouvertes entre toutes les parties de la terre, et tel a été le résultat de la domination d'un seul, domination qui commença sous Jules-César. César périt par le poignard de Brutus, et Octave, son neveu, qui n'avait point ses vertus guerrières, mais qui possédait tous les talens de la paix, parvint, après la bataille d'Actium, à réunir sous son empire la Gaule et l'Espagne, l'Euphrate, l'Atlas, l'Euxin et le Danube. Par lui, la république romaine finit avec les dissensions civiles et les guerres de nation à nation. Quatre cent mille hommes armés continrent cent vingt millions de sujets et quatre millions de citoyens romains. Tribun, souverain pontife, empereur, consul à Rome, proconsul dans les provinces, Octave fut reconnu pour chef par la maîtresse du monde, sous le nom d'Auguste. Le Danube, la Mœsie, la Pannonie avaient accepté ses lois, le Nil devint tributaire du Tibre, la Sicile et la Sardaigne étaient conquises, l'Italie pacifiée. Ainsi, Auguste donna au monde cette paix que la république avait sans cesse troublée, et l'univers put être attentif au grand événement qui se préparait, à la création d'un monde nouveau. C'est dans la vingt-huitième année d'Auguste, au milieu de la paix générale, que naquit, dans une crèche, Jésus-Christ, le Rédempteur et le Sauveur des hommes, celui qui devait établir sur la terre le royaume spirituel et rappeler toutes les institutions politiques et civiles à la justice et à la vérité. « Une ancienne et constante opinion [1], dit Suétone, était répandue dans l'Orient, qu'un homme s'élèverait dans la Judée et obtiendrait l'empire universel. » « La plupart des Juifs, dit Tacite, étaient convaincus, d'après un oracle conservé par les anciens livres de leurs prêtres, que dans ce temps-là l'Orient prévaudrait, et que quelqu'un sorti de la Judée règnerait sur l'univers. » Les temps étaient accomplis, et le libérateur vint avec tous les caractères auxquels il devait être reconnu.

Tibère, successeur d'Auguste, dissipa la dernière illusion que ce prince avait produite, et prouva que le bonheur de tous ne peut naître du règne d'un seul, quand ce règne n'est pas fondé sur la religion et sur la justice. Sous Tibère finit aussi l'apparence même de la république, car il se fit décerner l'empire par le sénat et le peuple, seule autorité légitime qui pût le donner alors, et il devint le maître du monde. C'est sous ce tyran cruel qui remplissait Rome d'effroi, c'est dans la quinzième année de son règne que Jésus-Christ, sorti de l'atelier *d'un faiseur de jougs et de charrues*, commença sa mission ; c'est à cette époque qu'il entraînait après lui toutes les populations de la Judée attentives à sa parole et à ses miracles. Ainsi, quand on voit Jésus-Christ habitant la ville la plus ignorante de la Judée, étranger aux lettres humaines, enseigner et pratiquer le pardon des injures, l'amour des ennemis, la pureté, l'indulgence, le culte de la foi, de l'espérance et de l'amour, on comprend pour-

[1] Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur.

quoi il à été bon que cette haute raison et cette sublime vertu fussent mises en regard des infamies de Rome et des turpitudes de Caprée, car le temps de la vie de Tibère, ce monstre couronné, était le temps de la vie mortelle d'un Dieu. C'est le fils d'un artisan, né dans une crèche, caché trente ans dans l'obscurité, mort sur une croix, après avoir parlé aux hommes, pendant trois ans, qui a changé l'univers maintenant rempli de son nom. Il a été mis dans un tombeau, et ses disciples sont morts pour attester sa résurrection, et ses ennemis n'ont jamais pu montrer son corps. « Du sein du plus furieux fanatisme, dit un philosophe moderne, la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil des peuples. Où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné l'exemple? » Jésus-Christ, après avoir appris aux Juifs l'unité et la trinité de l'essence divine, et leur avoir déclaré qu'il était une des trois personnes de la Divinité, descendue sur la terre pour arracher les hommes à la corruption et à la mort, et pour leur donner une félicité éternelle, scella de son sang son amour pour l'humanité, et remplaça par son sacrifice ineffable tous les sacrifices sanglans. Il avait annoncé qu'il serait livré aux princes des prêtres, condamné à mort, moqué, flagellé, crucifié, et qu'il ressusciterait le troisième jour. Avant de monter au ciel il promit à ses apôtres la conquête de l'univers, et il annonça le châtiment terrible qui allait tomber sur les Juifs devenus le peuple déicide.

« Dans toutes les hypothèses imaginables, dit un écrivain moderne, on trouve toujours que Jésus-Christ a prévenu la destruction de la société; car en supposant qu'il n'eût point paru sur la terre, le monde romain était menacé d'une dissolution épouvantable! Les lumières n'avançaient plus, elles reculaient; les arts tombaient en décadence. La philosophie ne servait qu'à répandre une sorte d'impiété qui, sans conduire à la destruction des idoles, produisait les crimes et les malheurs de l'athéisme dans les grands, en laissant aux petits ceux de la superstition. Jésus-Christ peut donc, en toute vérité, être appelé, dans le sens matériel, le Sauveur du monde, comme il l'est dans le sens spirituel. Son passage sur la terre est, humainement parlant, le plus grand événement qui soit jamais arrivé parmi les hommes, puisque c'est à partir de la prédication de l'Évangile que la face de la terre a été renouvelée. »

Nous renvoyons nos lecteurs aux livres saints pour lire l'histoire de l'Homme-Dieu. C'est là qu'il faut la chercher. Comment oser en effet raconter autrement que les écrivains inspirés, tout ce qui se rapporte au Sauveur du monde?

Jésus-Christ ne voulut pas se présenter lui-même aux nations, il ne sortit pas de la Judée, et pour mieux marquer l'action divine sur toute son œuvre, c'est Pierre, à qui il avait dit sur le lac de Génésareth : « Tu es pêcheur de poissons et je te ferai pêcheur d'hommes, » qu'il envoya fonder à Rome cette Eglise qui dure depuis dix-huit siècles et qui durera jusqu'à la fin des temps.

Nous ne reproduirons pas non plus ce qu'on trouve dans les Actes des Apôtres.

C'est dans ce livre précieux de l'antiquité chrétienne qu'il faut chercher tout ce qui précéda l'arrivée des apôtres à Rome, les prédications de Pierre au milieu de la Judée, et de Paul au milieu des nations. Les Actes des Apôtres, qui commencent au moment où Jésus-Christ quitta la terre, renferment le récit des principaux faits de l'histoire des premiers prédicateurs de l'Evangile : la descente du Saint-Esprit, les premières conversions opérées par saint Pierre, le martyre du diacre Etienne, la vocation de Saül, qui prit plus tard le nom de Paul, le premier concile de Jérusalem, l'entrée de saint Paul à Athènes au milieu de l'Aréopage, et ils finissent à l'arrivée de saint Pierre et de saint Paul dans la capitale du monde que ces deux apôtres venaient soumettre à Jésus-Christ et arracher aux empereurs.

Rien, certes, n'est plus propre à frapper les esprits éclairés que de voir cette Rome, la capitale du monde civilisé, plongée dans les plus profondes ténèbres de l'idolâtrie, tandis qu'un batelier de Jérusalem et un disciple de secte juive, Pierre et Paul, venaient lui apporter les idées les plus pures sur la Divinité, et ravir au culte de ses dieux et au pouvoir de ses empereurs la domination de l'univers. Toute la mission de ces deux hommes était dans ces mots de Jésus-Christ : « *Comme Dieu m'a envoyé, je vous envoie; toute puissance m'a été donnée. Allez donc, enseignez toutes les nations.* » Les autres apôtres s'étaient répandus dans les diverses provinces de l'empire romain. Avant de se séparer, tous avaient composé la profession de foi du genre humain, le symbole connu sous leur nom. Saint Jacques-le-Majeur, frère de saint Jean, et saint Jacques-le-Mineur, proche parent de Jésus-Christ, reçurent tous les deux la palme du martyre à Jérusalem; saint André passa chez les Scythes, saint Philippe subit la mort à Hiéraple en Phrygie; saint Thomas alla prêcher dans l'Inde; saint Barthélemy dans la grande Arménie; saint Matthieu dans l'Ethiopie; saint Jude dans l'Arabie; saint Barnabé en Perse; saint Mathias en Egypte et en Abyssinie. On sait que saint Barnabé fut le compagnon

de saint Paul; saint Jean avait suivi la sainte Vierge à Ephèse.

On croit que c'est en l'année 36 de Jésus-Christ, trois ans après sa mort et sa résurrection, arrivées l'an 4037 du monde et l'an 787 de Rome, que des pêcheurs du bord du lac de Génésareth, de simples artisans, devenus apôtres de Jésus-Christ, se partagèrent l'univers. Leurs premiers pas ont laissé de profondes traces dans le monde, et cependant Pierre et Paul, destinés à conquérir la capitale de l'empire romain, sont presque les seuls dont la vie ne soit pas ensevelie dans l'obscurité et dont on connaisse autre chose que les œuvres. Profond sujet de méditation, le Christianisme seul faisait alors des héros qui n'ont pas voulu le paraître, et c'était le temps de l'orgueil des stoïciens et de la volupté des disciples d'Epicure!

Dans le partage que les disciples firent entre eux des diverses nations, Pierre avait choisi Rome pour le théâtre principal de ses travaux apostoliques. Il avait compris qu'en attaquant l'idolâtrie dans son centre, il s'ouvrirait un chemin plus facile à la conquête de l'univers.

Tibère, à qui Pilate envoya les actes de la mort de Jésus-Christ, défendit que l'on persécutât les chrétiens, Tibère que Tacite nous peint également ennemi du courage et de la bassesse, bourreau de sa famille, de ses sujets, aussi redoutable par ses favoris que par lui-même. Son neveu Caligula, le fils de Germanicus, avait donné la couronne de Judée à Agrippa fils d'Aristobule, et petit-fils du vieil Hérode, et il avait exilé dans les Gaules Hérode-Antipas, le meurtrier de saint Jean-Baptiste, celui qui avait traité Jésus-Christ avec dérision. Hérode et Pilate périrent misérablement la même année, l'un à Lyon, l'autre à Vienne. L'empereur Caligula se fit adorer, et sous le règne de ce monstre on vit se propager cette effrayante dégradation morale commencée sous Tibère et qui se perpétua sous Claude et sous Néron.

Ce fut dans la deuxième année du règne de Claude que Pierre vint d'Antioche à Rome. Né à Bethsaïda, bourg de la Galilée, sur les bords du lac de Génésareth, long-temps occupé de la pêche avec son frère André, il habitait avec lui une maison de Capharnaüm, ville de Galilée, près du lieu où le Jourdain se jette dans le lac de Tibériade; tous deux avaient quitté leurs filets et leur demeure.

Pierre entra dans Rome pour accomplir la promesse qu'il avait faite à Jérusalem d'établir dans la capitale de l'univers la domination de son maître crucifié. Un peu plus tard, l'apôtre des Gentils, Paul, qui s'était d'abord présenté à Athènes, cette autre capitale du monde civilisé, vint le rejoindre dans la ville des Césars.

Dieu montrait ainsi que toutes les Eglises fondées par les autres apôtres devaient vivre de la vie de l'Eglise principale, et voilà pourquoi les deux grands apôtres se rencontraient à Rome, tandis que Jean, l'apôtre de l'amour, était chargé de la mère de Jésus-Christ. « Jean était plus tendre, dit saint Chrysostôme, Jésus-Christ lui avait donné sa mère; Pierre était plus fervent, Jésus-Christ lui donna son Eglise. »

Pierre arrivait d'Antioche, où il avait donné un nom nouveau, celui de chrétiens, à des juifs qui l'avaient entendu prêcher Jésus-Christ mort et ressuscité. Il n'était point resté à Jérusalem, parce qu'il devait être le chef non d'une ville particulière, mais de l'univers. Il venait d'annoncer Jésus-Christ aux Juifs du Pont, de la Galatie, de la Bithynie et de la Cappadoce.

Claude, second fils de Crassus [1], petit-neveu d'Auguste, neveu de Tibère et oncle de Caligula, régnait alors. Un soldat qui l'avait aperçu derrière une porte où il s'était caché pendant qu'on assassinait Caligula, l'avait salué empereur, le sénat cédait aux soldats à qui Claude avait promis de l'or, et la populace le voyant passer et croyant qu'on le conduisait à la mort, suppliait qu'on épargnât la vie du frère de Germanicus qu'on traînait à l'empire. Pendant cette scène, la femme de Caligula, assise près du cadavre de son mari, sa fille dans ses bras, tendait son cou au bourreau, et la tête de sa fille était brisée contre la muraille.

Les armes romaines venaient de rendre la Comagène au roi Antiochus, le Bosphore Cimmérien à Mithridate, et le roi de Judée Agrippa recevait les ornemens de consul, et Hérode ceux de préteur. La Bretagne soumise donnait au fils de Claude le nom de Britannicus; les Cates et les Maures étaient vaincus. La Mauritanie était une province romaine, et les aigles de l'empire avaient dépassé le mont Athos. Les Frisons avaient été domptés par Corbulon, qui fit revivre un moment la discipline et la gloire de l'ancienne Rome.

Qu'on juge des mœurs de cette époque! Les combats de gladiateurs avaient pris un caractère de férocité jusqu'alors inconnu, et les supplices étaient devenus si multipliés, qu'on avait enlevé les statues d'Auguste, placées au lieu des exécutions, pour ne pas être obligé de les voiler sans cesse ou de les rendre témoins de tant de meurtres. Les femmes même et jusqu'aux vestales se plaisaient à ces spectacles de crime

[1] Second fils de Drusus et d'Antonia : il était né à Lyon, le 1er août de l'an de Rome 742.

et de mort. Quarante-cinq hommes et quatre-vingt-cinq femmes venaient d'être punis pour crime d'empoisonnement. Claude, lorsqu'il était sorti de l'état d'ivresse qui lui était presque habituel, envoyait inviter à sa table des gens qu'il avait fait périr la veille. On ne savait ce qui devait le plus étonner de la stupidité de ce prince ou des dissolutions de Messaline, sa femme. Sur un des rêves prétendus de l'impératrice, Claude avait ordonné le supplice du gouverneur de l'Espagne, de Silanus. Tout était à l'encan, et dans l'espace de cinq années du règne de ce prince on compte plus de parricides à Rome qu'on n'en avait vu dans tous les siècles précédens.

On sait quelle était alors la condition des femmes et des esclaves. Les maîtres exposaient dans l'île d'Esculape leurs esclaves malades pour s'épargner de les soigner et de les nourrir. Claude voulut en vain abolir les sacrifices humains dans les Gaules. Auguste s'était contenté de les interdire aux citoyens romains. On attenta à la vie de Claude, il vint pleurer au sénat le malheur de sa condition. Scribonianus se révolta contre lui, et lui écrivit pour lui ordonner d'abdiquer l'empire : Claude délibéra s'il n'obéirait pas à ses ordres. Narcisse et Messaline mirent dans la conspiration tous ceux dont ils voulurent avoir les biens. Claude jugeait les prévenus, ses affranchis assis à côté de lui [1]. Messaline récompensait les maris dont les femmes se livraient comme elle à la débauche. Elle fournissait elle-même des concubines à Claude, et se faisait ordonner par lui les adultères qu'elle voulait commettre. Elle épousa Silius au vu et au su de toute la ville de Rome, avec toutes les cérémonies accoutumées. On dit que le contrat de mariage avait été signé par Claude lui-même. Plus tard, ce prince la redemanda après l'avoir fait mourir.

Pendant que tous les vices étaient ainsi sur le trône, le désordre régnait dans les temples où tous les crimes étaient divinisés. Rome avait adopté les dieux des nations qu'elle avait vaincues, et ces dieux, création honteuse des passions humaines, avaient des prêtres, des sacrifices et des fêtes. L'idolâtrie régnait partout avec ses augures, ses aruspices, ses devins, ses présages.

La philosophie, indignée de tant de bassesse et d'abrutissement, combattait le polythéisme en affaiblissant la crainte des dieux, mais elle passait toutes les bornes de la morale et de la vertu; et tandis que les disciples de Zénon niaient que la douleur fût un mal, les disciples d'Epicure niaient que le plaisir en pût être un. Le courage le plus admiré était de se donner la mort, et la rage forcenée d'Orria, qui se brisa la tête contre un mur, paraît sublime à Pline. Le suicide, qu'on a si bien défini le dernier acte du culte de soi, parce qu'il est le sacrifice de tout l'homme à lui-même, était alors en honneur. Tacite, dans son livre sur les mœurs des Germains, regarde comme extraordinaire qu'ils ne fissent périr aucun de leurs enfans. Dans l'ouvrage d'Apulée, un homme partant pour un voyage, ordonne à sa femme de tuer l'enfant qu'elle porte dans son sein si c'est une fille. « Presque toutes les familles, dit Plutarque, présentent de nombreux exemples de meurtres d'enfans, de mères ainsi que de femmes, et quant aux meurtres des frères, ils sont commis sans aucun scrupule; car, c'est une maxime de gouvernement regardée comme aussi certaine qu'un principe de géométrie, qu'un roi pour sa propre sûreté ne peut se dispenser de tuer son frère. »

Il faut s'arrêter ici, et remarquer à quel degré de corruption la nature humaine était alors descendue. La dégradation des mœurs publiques sous l'empire était telle que la peinture qu'en ont laissée les historiens et les poètes, a fait dire avec raison que nos contemporains les plus vicieux pourraient presque se croire d'honnêtes gens en comparaison des Romains.

C'est au milieu de cette profonde corruption et de ces épaisses ténèbres que Pierre et Paul étaient arrivés à Rome pour fonder dans cette ville une société d'hommes qu'on appela du nom d'Eglise, annonçant le Dieu créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles, le Dieu qui conserve le monde par une sagesse toujours présente à tous les événemens; la création de l'homme dans un état d'innocence et d'immortalité, sa chute, par l'abus de sa liberté, la transmission de cette faute originelle à toute la race humaine, et enfin la rédemption de l'univers par la venue du Fils de Dieu qui s'est fait homme pour élever l'homme jusqu'à la Divinité. Cette Eglise avait vu toutes les merveilles du fils de Dieu qu'elle enseignait au monde, et les chrétiens mouraient pour témoigner leur foi, et leur morale était aussi sublime que leur vie. Aussi peut-on appliquer à l'Eglise de Rome ce que les Actes disent de l'Eglise de Jérusalem :

« Tous ceux qui composaient cette Eglise persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et

[1] Vitellius fut nommé consul à cause de ses honteuses adulations envers Messaline et les affranchis. Il portait toujours sur lui, entre sa toge et sa tunique, un soulier de Messaline qu'il baisait de temps en temps, et il avait parmi ses dieux domestiques des images en or de Narcisse et de Pallas. C'est le père de celui qui fut empereur.

dans la prière. Unis ensemble par la foi, ce qu'ils avaient était possédé en commun. Ils vendaient leurs biens et ils les distribuaient à tous suivant le besoin de chacun. Ils rompaient le pain dans les maisons, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu et se faisant aimer de tout le peuple. Toute la multitude de ceux qui croyaient n'était qu'un cœur et qu'une âme; aucun d'eux ne s'appropriait rien de ce qu'il possédait, mais ils mettaient tout en commun. Il n'y avait point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui avaient des terres et des maisons les vendaient et en apportaient le prix; ils le mettaient aux pieds des apôtres, et on le distribuait à chacun. Il se faisait alors beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple, par les mains des apôtres, et le peuple leur donnait de grandes louanges. Il arrivait de là que le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, hommes et femmes, s'augmentait tous les jours de plus en plus. » Quel tableau, quand on le rapproche de celui que nous avons tracé du monde païen! Rousseau a bien eu raison de dire : *L'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel.* « Quand on réfléchit, dit l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, à ce qu'était alors la société païenne, à l'esprit d'incrédulité, et à toutes les erreurs introduites par une philosophie qui avait érigé en système l'impiété, le doute et le vice même, et qu'à ce désordre de l'intelligence, à cette profonde corruption du cœur, on voit succéder tout-à-coup une foi docile et simple, les mœurs les plus sévères, les plus pures vertus, on conçoit clairement que cette étonnante régénération de la nature humaine n'a pu être l'ouvrage de l'homme, puisque tous les efforts de sa raison dans les siècles les plus éclairés, toute sa science, ses découvertes, ses arts, ses institutions, ses lois n'avaient servi qu'à le plonger dans une dépravation sans exemple. Il a fallu qu'il fût tout ensemble aidé et instruit surnaturellement pour sortir de cet abîme de désolation et de misère. Et afin qu'il ne pût, en aucun sens, s'attribuer son propre salut, Dieu voulait que ses apôtres, les instrumens de sa miséricorde, dénués de tout ce qui contribue au succès des desseins de l'homme, fussent par cela même les ministres d'une puissance au dessus de l'homme. »

C'est sous Néron, fils d'Agrippine et seconde femme de Claude, qui, pour lui plaire, déshérita son fils Britannicus, que commencèrent les premières persécutions des chrétiens. Agrippine avait empoisonné Claude pour faire régner son fils, et elle fut tuée par les ordres de ce fils à qui elle avait tout sacrifié. Néron monta sur le trône à l'âge de dix-sept ans. Son nom, l'exécration du genre humain, suffit pour montrer à quels hommes était alors livré l'empire du monde. Il semble que Dieu, en même temps qu'il punissait les Romains des crimes commis dans la conquête de l'univers, voulût manifester, par le plus étonnant contraste, la vertu des premiers chrétiens. Néron avait fait venir à Rome Simon le magicien, qui s'était donné le nom de *vertu de Dieu*, et qui se vantait d'opérer des miracles. Mais quand Pierre et Paul l'eurent confondu, Néron, qui avait été séduit par les prestiges de Simon, en conserva un ressentiment profond contre les chrétiens. Quatre ans avant le martyre de saint Pierre et de saint Paul, ce prince avait mis le feu à Rome, et le feu avait duré six jours. Il voulut repaître lui-même ses yeux du spectacle d'un bel incendie, rebâtir Rome, et lui donner son nom. Pendant que la ville était en proie aux flammes, il se revêtit d'un habit de théâtre, d'un lieu élevé il contempla ce spectacle en chantant la prise de Troie, puis il accusa les chrétiens de cet incendie. On sait comment Tacite et Suétone ont parlé de cet horrible événement. « Ni les ordres donnés par les magistrats chargés de veiller à la sûreté de la ville, dit Tacite, ni l'argent que le prince fit distribuer au peuple, ni les sacrifices qu'on offrit aux dieux, n'empêchèrent de croire que Néron était le seul auteur des désastres qui venaient d'arriver. Mais pour faire cesser ce bruit, il produisit des accusés, et fit périr dans les plus cruels supplices des hommes détestés à cause de leur infamie, vulgairement appelés chrétiens. Christ, d'où vient leur nom, avait été puni de mort sous Tibère par l'intendant Ponce-Pilate. *Cette pernicieuse superstition*, réprimée pour un temps, reprenait vigueur, non seulement dans la Judée, source du mal, mais à Rome, où vient aboutir et se multiplier tout ce que les passions inventent ailleurs *d'infâme et de cruel.* On arrêta d'abord des gens qui s'avouaient coupables; et sur leur déposition, *une multitude de chrétiens* que l'on convainquit, moins d'avoir brûlé Rome que de haïr le genre humain. On joignit les insultes aux supplices; les uns enveloppés de peaux de bêtes féroces, furent dévorés par des chiens, d'autres attachés en croix, plusieurs brûlés vifs. On allumait leurs corps sur le déclin du jour, pour servir de flambeaux. Néron prêtait ses jardins pour ce spectacle auquel il ajouta les jeux du cirque, et dans ces jeux on le voyait parmi le peuple, vêtu en cocher, ou conduisant lui-même un char. Mais quoique les chrétiens fussent des *scélérats dignes des plus rigoureux châtimens*, on ne pouvait s'empêcher de les plaindre, parce qu'ils étaient immolés, non pour l'utilité publique, mais pour assouvir la

cruauté d'un seul. » Ainsi, Tacite reconnaît qu'il y avait déjà sous Néron une multitude de chrétiens qui périrent après l'incendie de Rome. On peut juger par là de la propagation rapide de la foi de Jésus-Christ, propagation due au zèle des deux grands apôtres. L'Asie, l'Afrique et l'Europe avaient entendu leurs voix, la Syrie, la Cilicie, la Pisidie, la Cappadoce, le Pont, la Macédoine, l'Achaïe, l'Illyrie, les régions maritimes et les îles les avaient vus fondant des églises, et faisant tomber partout les idoles. Saint Paul a adressé aux Romains une de ses plus belles épîtres. Alors l'Église comptait déjà des disciples avoués jusque dans le palais des maîtres du monde.

Toute l'histoire de la première partie du premier siècle de l'Eglise est remplie par saint Pierre et saint Paul.

Saint Pierre a été vingt-cinq ans pontife de Rome. On croit dans cette ville, d'après une ancienne tradition, que la maison de Pudens, sénateur romain, fut changée par ce grand apôtre en une église, et que c'est celle qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Pierre-aux-Liens. Saint Pierre avait annoncé l'Évangile dans toute l'Italie.

On lit dans saint Athanase que saint Pierre et saint Paul prirent la fuite durant la première persécution de Néron, mais que quatre ans après ils allèrent au devant de la mort, lorsqu'ils eurent été avertis par une lumière supérieure que le moment de leur martyre était enfin arrivé. Jésus-Christ, après sa résurrection, prédit à saint Pierre qu'il le glorifierait par le sacrifice de la vie, et même qu'il le suivrait dans sa mort jusqu'à la croix. Il lui révéla depuis, d'une manière spéciale, le temps de sa mort. Les fidèles, dit saint Ambroise, considérant la grandeur du danger que courait saint Pierre, le conjurèrent de prendre la fuite. Il refusa d'abord de le faire; mais à la fin il se rendit à leurs importunités et se sauva pendant la nuit. Lorsqu'il était sur le point de sortir de la porte de la ville, Jésus-Christ lui apparut. Seigneur, où allez-vous, s'écria saint Pierre? Je viens à Rome, lui répondit le Sauveur, pour être crucifié de nouveau. Pierre comprit le sens de ces paroles, et retourna aussitôt à Rome, où il fut arrêté et mis avec saint Paul dans la prison Mammertine.

Quand saint Paul arriva dans Rome, il était accompagné de saint Luc et d'Aristarque; on lui permit de demeurer avec le soldat qui le gardait et qui le suivait toujours attaché à lui par une chaîne. C'est ainsi que les Romains faisaient garder ceux qui n'étaient pas enfermés dans une prison.

Saint Paul assembla les juifs qui vinrent en foule au lieu où il demeurait, il en convertit quelques uns, les autres restèrent dans l'endurcissement. Il leur déclara que, sur leur refus, les gentils recevraient la loi de grâce. Il demeura deux ans entiers à Rome, dans un logement qu'il avait loué, où il recevait tous ceux qui le venaient trouver, enseignant la doctrine de Jésus-Christ en toute liberté et sans obstacle. Saint Luc, son disciple, prêcha l'Evangile en Dalmatie, en Gaule, en Italie, en Macédoine. Il garda le célibat, vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans et mourut à Patras en Achaïe, où André avait été crucifié.

Quand on lit les lettres de saint Paul aux Romains, et qu'on se rappelle la corruption de Rome, on comprend la grandeur de tout ce qui se faisait alors, et l'on voit la main de Dieu changeant le monde, miracle au dessus de tous les miracles. A Corinthe, dans une des villes les plus dissolues de l'univers, où il y avait un temple élevé à Vénus, et plus de mille esclaves prostituées que les Corinthiens vouaient à la déesse, saint Paul parvint à établir la perfection la plus haute, et l'épître de saint Clément, qui nous reste, en est un magnifique témoignage. Dans la Galatie, à Thessalonique, à Ephèse, ce grand apôtre opéra les mêmes merveilles. Il est impossible de ne pas remarquer, dans l'épître de saint Paul à Philémon, le principe de l'abolition de l'esclavage [1]. Pendant que saint Paul était à Rome, Onésime, esclave qui appartenait à Philémon de la ville de Colosses et disciple de saint Paul, vint trouver l'apôtre, il s'était enfui; saint Paul le convertit, et ensuite il le renvoya à son maître avec une lettre que nous avons encore. Philémon pardonna à Onésime et le mit en liberté, et Onésime fit de tels progrès dans la vertu, qu'il devint évêque d'Ephèse, après Timothée. A la fin de son épître à Timothée, saint Paul annonce sa mort prochaine. « On prépare déjà mon sacrifice, dit-il, et le temps de ma délivrance est proche. » Il presse Timothée de venir le trouver avant l'hiver, et il ajoute : « Prenez Marc et me l'amenez avec vous, car il m'est utile pour le ministère. Apportez avec vous le manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpus, et les livres, principalement les parchemins. « C'était, à ce que l'on croit, l'Ecriture-Sainte suivant l'usage des juifs. On peut remarquer aussi quelle était la pauvreté de saint Paul qui se faisait apporter

[1] En 1167, le pape Alexandre III déclara, au nom d'un concile, que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude. Cette loi seule, dit Voltaire, doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples. *Essai sur l'Histoire générale*, chap. LIX, t. 2, p. 188, édit. 1756.

un manteau d'Ephèse à Rome. « Demas m'a abandonné, ajoute-t-il, emporté de l'amour du siècle ; il s'en est allé à Thessalonique, Crescent en Galatie, Titus en Dalmatie. J'ai envoyé Tychique à Ephèse, j'ai laissé Trophime malade à Milet, Eraste est demeuré à Corinthe, Luc est seul avec moi. Tous m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a soutenu, et j'ai été délivré de la gueule du lion (allusion à Néron). » Il prie pour Onésiphore qui était mort, et dit : « Dieu lui fasse la grâce de trouver miséricorde au jour du jugement. » Il salue Timothée de la part de tous les frères qui étaient à Rome, entre lesquels il nomme Eubule, Pudus, Lin et Claudia. On croit que ce Pudus est le sénateur, père de Pudentienne et de Praxède. Lin est celui qui succéda à saint Pierre dans le siége de Rome.

Ce fut vers la fin de l'année soixante-sixième que saint Pierre et saint Paul composèrent leurs dernières épîtres. Saint Pierre écrit aux fidèles de l'Asie, peu de temps avant sa mort, car il dit : « Je suis assuré que je quitterai bientôt ma vie toute terrestre, ainsi que Notre-Seigneur me l'a déclaré ; » il leur répète qu'ils doivent le croire, car il est un témoin oculaire de la gloire de Jésus-Christ, ayant entendu sur le Thabor le témoignage que lui rendit le Père éternel.

L'emprisonnement de saint Paul doit avoir duré au moins un an, puisque dans sa seconde épître à Timothée il lui demande de venir d'Ephèse à Rome avant l'hiver. Mais il ne souffrit la mort que l'année suivante. On croit que les deux apôtres furent fouettés avant que d'être exécutés. C'est une ancienne tradition qu'ils furent conduits ensemble hors de la ville par la porte d'Ostie.

Néron était absent de Rome lorsque saint Pierre et saint Paul furent condamnés à mort. On place leur martyre au 29 juin, l'an 67 de Jésus-Christ, dans la 13e année de Néron. Saint Paul eut la tête tranchée, comme citoyen romain. Saint Pierre, comme juif, fut attaché à une croix. Lorsque saint Pierre fut arrivé au lieu du supplice, il demanda, par respect pour son maître, qu'on le crucifiât la tête en bas, et les bourreaux se rendirent à sa prière.

Saint Pierre et saint Paul, condamnés tous deux sur la déposition des Juifs, leur annoncèrent de nouveau leur ruine prochaine. L'antiquité chrétienne nous a conservé cette prédiction : « Jérusalem, dirent les deux apôtres, va être renversée de fond en comble ; les Juifs périront de faim et de désespoir, et seront bannis à jamais de la terre de leurs pères et envoyés en captivité dans tout l'univers ; le terme n'est pas loin, et tous ces maux leur arriveront pour avoir insulté avec tant de cruelles railleries au bien-aimé Fils de Dieu, qui s'était déclaré à eux par tant de miracles. » Saint Pierre avait fait beaucoup d'autres prédictions, et Phlégon, auteur païen, a écrit que tout ce que cet apôtre avait annoncé s'est accompli de point en point.

On dit que saint Paul convertit trois soldats qui le conduisaient au supplice. Il fut exécuté à trois milles de Rome, aux eaux Salviennes, et une dame romaine l'ensevelit dans sa terre, sur le chemin d'Ostie. Saint Pierre fut conduit au delà du Tibre, au quartier des Juifs, et crucifié au haut du mont Janicule ; son corps fut enseveli dans la voie Aurélia, au Vatican. Les fidèles avaient conservé plus de 250 ans après les portraits des deux apôtres. Saint Paul était petit et chauve. La femme de saint Pierre souffrit le martyre avant lui. « Souviens-toi du Seigneur, » lui dit saint Pierre pendant qu'on la menait au supplice. Il l'exhorta, la consola, disent les martyrologes, et se réjouit de ce qu'elle retournait à la patrie. Il eut une fille nommée Pétronille, qui vécut vierge et mourut saintement à Rome.

Saint Clément, pape, après avoir parlé de la mort de saint Pierre et de saint Paul, ajoute : « Ces hommes divins ont été suivis par une multitude d'élus qui ont souffert les outrages et les tourmens pour nous donner l'exemple. »

C'est à cette époque que parut à Rome Apollonius de Tyane, dont Philostrate a écrit la vie, cent vingt ans après sa mort. C'était un philosophe qui se donnait comme prophète. Voici un exemple de ses prédictions. Il y eut une éclipse de soleil et il tonna en même temps. Apollonius dit, regardant le ciel : Quelque chose de grand arrivera et n'arrivera pas. Trois jours après la foudre tomba sur la table où Néron mangeait, et fit tomber la coupe qu'il tenait près de sa bouche. On prétendit qu'Apollonius avait voulu dire qu'il s'en faudrait de peu que l'empereur ne fût frappé. A la mort d'Apollonius tous les disciples qui l'avaient suivi pendant sa vie, se dispersèrent. Voilà l'homme que la philosophie du dernier siècle voulait opposer à Jésus-Christ !

Après la mort de saint Pierre et de saint Paul, la punition de Néron ne se fit pas attendre. Un an était à peine écoulé, tandis que ce prince était à Naples, le jour même où il avait fait tuer sa mère quelques années auparavant, la Gaule et l'Espagne se soulevèrent contre lui. Il n'avait que trente-deux ans, et régnait depuis treize. Sa lâcheté ne peut se comparer qu'à sa cruauté. Quand il sut ce qui se passait, il perdit la voix et le mouvement, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'il se décida à venir à

Rome, où il fut abandonné par ses propres gardes. Déclaré ennemi de l'Etat par les sénateurs, il s'enfuit honteusement, et il se tua dans la maison d'un de ses affranchis à quatre milles de cette ville. Le cœur lui manqua plusieurs fois, il fut obligé d'emprunter le secours de quatre de ses affranchis qu'il avait emmenés avec lui, et il ne se décida à se frapper que lorsqu'il entendit les cavaliers qui le cherchaient pour le conduire au supplice. Il mourut le jour même où il avait fait mourir un an auparavant sa femme Octavia, fille de l'empereur Claude. Peu de jours après, Néron eut des temples comme un Dieu. Tant, à cette époque, la nature humaine était dégradée, et le sentiment du bien et du mal, pour ainsi dire, éteint! Néron avait paru deux fois à la tribune romaine pour faire l'éloge de Claude et celui de Poppée sa femme, qu'il avait tuée dans un mouvement de colère, et qu'il pleura ensuite amèrement.

En ces jours déplorables où le pouvoir était dans les mains des plus méchans des hommes, les chrétiens, à qui Jésus-Christ avait dit : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*, restaient soumis aux maîtres légitimes de l'empire, mais en même temps ils prêchaient la vérité qu'il leur avait été ordonné de répandre. Tout en se soumettant au pouvoir temporel de Claude, parce que ce pouvoir était légitime, saint Pierre ne reconnaissait pas le sacerdoce dont Claude était revêtu. Aussi c'est à l'apparition des chrétiens qu'il faut rapporter l'existence de la liberté véritable sur la terre, la liberté des enfans de Dieu. On a dit : Il n'est personne qui ne puisse être gouverné, parce qu'il n'y a personne qui ne soit accessible à la crainte ou à l'espérance; la religion de Jésus-Christ a créé des hommes inaccessibles à la crainte et à l'espérance terrestres, des hommes à qui les rois et les magistrats ne sauraient rien commander contre la conscience, mais qui obéissent, par principe de conscience, à la puissance temporelle dans tout ce qu'elle ordonne de conforme à la loi de Dieu. C'est ainsi que se fonda ce royaume spirituel, création étonnante de la religion chrétienne, et qui n'a pas cessé de subsister depuis dix-huit siècles, au milieu de toutes les vicissitudes des empires et des temps.

Pierre fut à la lettre le fondement sur lequel l'Eglise fut bâtie, car toutes les Eglises se formèrent sur le plan des Eglises de Jérusalem, d'Antioche et de Rome, fondées par lui. L'Orient et l'Occident reçurent ainsi l'impulsion de celui que Jésus-Christ avait établi le prince des apôtres. Ce qui se faisait à Rome, à Antioche et à Jérusalem, se fit partout.

L'évêque ou le plus ancien des prêtres présidait l'assemblée. On faisait la prière en commun, ensuite on lisait tout haut un passage de la Bible, après quoi l'évêque adressait aux fidèles un discours sur le dogme et la morale, puis venait la fraction du pain ou l'Eucharistie qui se terminait par un repas frugal, imitation de la Cène. Tout finissait par la prière. Les diacres portaient l'Eucharistie aux absens et aux malades.

Les exercices se prolongeaient quelquefois fort avant dans la nuit; on s'assemblait dans les maisons particulières. C'est encore là, comme on peut le voir, ce que l'Eglise pratique aujourd'hui après deux cent cinquante-huit papes qui se sont succédé d'une manière merveilleuse au milieu des changemens des temps et de la ruine des empires.

La prière commune, le chant des psaumes, la lecture des prophéties, de l'Evangile et des écrits des Pères, l'instruction ou homélie, l'oblation et la consécration de l'hostie, la communion du célébrant, du clergé et du peuple, voilà les pratiques de la primitive Eglise, ce sont encore celles de l'Eglise actuelle.

Les apôtres prêchaient, séparaient de la multitude, sous le nom de fidèles, ceux qui les écoutaient, et ils en faisaient une société : ils administraient les sacremens, se donnaient des successeurs, faisaient des lois, censuraient les erreurs, excommuniaient les rebelles et les scandaleux, et imposaient des pénitences publiques aux pécheurs. On reconnaît dans tout ce que nous venons de rappeler, la liturgie, la hiérarchie et la discipline de l'Eglise catholique. Chaque maison de chrétien était alors une véritable église. Le peuple fidèle présentait aux évêques les sujets qu'on jugeait propres aux diverses fonctions de l'ordre ecclésiastique, ou il agréait par son consentement ceux que le clergé avait choisis. La vie des Chrétiens était austère et pure. « Il ne faut jamais oublier, dit un des historiens de ces premiers siècles, que les fidèles de cette heureuse époque vivaient tous dans la retraite, la modestie, la prière, le jeûne, la mortification des sens, le renoncement aux plaisirs du monde et même aux amusemens permis : le travail, la privation de toutes les superfluités, et la pratique de toutes les vertus non seulement prescrites, mais encore conseillées par l'Evangile. La plupart étaient mariés, quoique plusieurs aspirassent à un état plus parfait, et, fortifiés par une grâce particulière, se fussent consacrés à la pénitence. Ils observaient une exacte régularité dans leur maison, s'appliquaient à instruire leurs enfans, à les élever dans la crainte de Dieu, à leur faire estimer, plus que tous les avantages du siècle, le bonheur de connaître la vérité, d'avoir Jésus-Christ pour chef, pour

maître et pour modèle, les préparant à verser leur sang, quand il le faudrait, pour attester sa divinité, et donnant l'exemple de toutes les vertus dont ils tâchaient de leur inspirer l'amour. »

Après Néron, l'empire fut extrêmement troublé : la dignité impériale, depuis Tibère, y était transmise par le droit de succession, et en vertu de la volonté du sénat et du peuple romain : l'élection passa bientôt aux légions, et plus tard, aux Barbares.

Galba qui commandait en Espagne, et qui avait été proclamé par des soldats, fut tué par eux après avoir été empereur pendant sept mois. Il fut massacré sur la place publique. « Frappez, dit-il aux séditieux, si cela est utile au peuple romain. » Othon, élu par l'armée, se vit disputer le pouvoir par Vitellius et se tua trois mois après avoir été proclamé empereur. Vaincu, il se coucha, dormit et se frappa à son réveil d'un coup de poignard. Vespasien, qui marchait contre Jérusalem, s'arrêta, lorsqu'il apprit la mort de Néron, et fut à son tour proclamé empereur par l'armée romaine. Il vint attaquer Vitellius qui avait porté le titre d'empereur huit mois. On s'égorgea dans Rome. Vitellius fut trouvé dans la loge d'un portier, les mains liées derrière le dos, dit Suétone, la corde au cou, les vêtemens déchirés. On lui jeta des ordures, on lui mit une épée sur la poitrine pour le contraindre à lever la tête, dit Tacite; enfin, on jeta son corps dans le Tibre, et sa tête fut mise au haut d'une pique. Vitellius fut traîné le long de la voie sacrée, on l'appela incendiaire et ivrogne. Voilà ce qu'était alors le pouvoir chez les païens!

Pendant ce temps la religion de Jésus-Christ s'étendait partout, dissipant les ténèbres de l'erreur et détruisant la corruption païenne; les nations accouraient en foule au pied de la croix, ainsi que le divin maître l'avait prédit par ces mots : « Quand je serai élevé sur la croix, j'attirerai tout le monde à moi, » et par ceux-ci adressés à saint Pierre : *Je te ferai pêcheur d'hommes*; et la punition éclatante, prédite contre les Juifs, tombait enfin sur le peuple déicide. Comme cet événement appartient au premier siècle, et qu'annoncé par Jésus-Christ et par les apôtres saint Pierre et saint Paul, il contribua puissamment à la propagation du Christianisme, il est nécessaire d'en présenter ici les traits principaux. Ville, temple, gouvernement, tout périt à la fois. La réprobation des Juifs et la vocation des gentils, prédites d'une manière aussi formelle que l'envoi du Messie, devaient dès lors agir puissamment sur les esprits et ne laisser aucun nuage sur la divinité du Christianisme; Dieu intervenait visiblement pour accomplir toutes les paroles de son Fils. On va voir en effet s'il est possible de ne pas avouer que ce qui s'est passé à Jérusalem est l'effet de la colère du souverain maître des événemens.

Les Juifs, après avoir crucifié Jésus-Christ, persécutèrent ses disciples avec un acharnement incroyable. Ce sont eux qui les dénoncèrent partout aux magistrats romains. Les Actes des apôtres sont remplis du récit de leur conduite odieuse envers les Chrétiens.

On sait comment ils firent périr saint Jacques-le-Mineur qu'on appelait le Juste et qu'ils précipitèrent du haut de la terrasse du temple, parce qu'il confessait Jésus-Christ. Saint Jacques, surnommé le Mineur, était évêque de Jérusalem, aimé de tous les fidèles et vénéré par les Juifs à cause de sa grande sainteté. Il ne buvait ni vin ni liqueur, ne portait pas de chaussures et n'avait qu'un simple manteau d'une étoffe grossière et une seule tunique. A force de prier, ses genoux s'étaient endurcis comme la peau d'un chameau. Ananus, grand-prêtre, voulant arrêter les progrès du Christianisme, le fit monter sur la terrasse du temple pour qu'il pût être interrogé par la multitude au sujet de Jésus-Christ. Dès qu'il y fut arrivé, les Pharisiens lui crièrent : Homme juste, que nous devons tous croire, puisque le peuple s'égare en suivant Jésus crucifié, dites-nous ce que nous devons en penser. Jacques répondit à haute voix : Jésus, le Fils de l'Homme, dont vous parlez, est maintenant assis à la droite de la majesté souveraine comme le fils de Dieu, et il doit venir sur les nuées du ciel pour juger tout l'univers. La rage des Pharisiens ne put supporter un pareil témoignage. Mais la justice de Dieu ne tardera pas à les atteindre. Les malédictions du psaume 108 vont se faire sentir, et la prédiction de Jésus-Christ, renouvelée par saint Pierre et saint Paul, s'accomplira à la lettre. Il faut faire d'autant plus d'attention à cet événement que plus tard les Romains, qui servent ici à la vengeance de Dieu sur les Juifs, devenus à leur tour les persécuteurs des Chrétiens, seront livrés à d'autres peuples mis en réserve pour les vengeances divines.

Dès l'an 40 de Jésus-Christ, des signes non équivoques de la colère du ciel sur les Juifs, se manifestèrent à Ptolémaïs, à Alexandrie, à Babylone. Caligula voulut placer la statue de Jupiter dans le temple de Jérusalem; dans toutes les synagogues les païens introduisirent leurs idoles. Vingt mille personnes périrent au milieu d'une révolte qui eut lieu à cette occasion à Jérusalem. Des imposteurs se dirent le Messie et entraînèrent le peuple que les gou-

verneurs romains poursuivirent et massacrèrent. Voici un fait étrange et qui mérite d'être rapporté. Quatre ans avant le commencement de la guerre, un nommé Jésus, fils d'Ananus, vint à la fête des tabernacles et cria dans le temple : « Voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre tout ce peuple ! » Battu de verges, il n'en continua pas moins à crier, et il disait souvent : « Ah ! ah ! Jérusalem ! » Pendant sept ans et cinq mois il fit entendre ses lamentations sur la ville. Pendant le siége, il courait autour des murailles, criant : « Malheur à la ville, au temple et au peuple ! » Enfin il ajouta : « Malheur à moi ! » Et il mourut frappé d'une pierre lancée par une machine. Ainsi la vengeance de Dieu devint pour ainsi dire visible en cet homme qui rappelait à tous les esprits ces mots de Jésus-Christ : « Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous, filles de Jérusalem. »

On peut lire dans Josèphe tous les présages qu'il raconte et qui furent regardés comme des signes de malheur pour Jérusalem : la lumière qui parut dans la nuit autour de l'autel du temple, la porte orientale qui était d'airain et très pesante, et qui s'ouvrit d'elle-même, la voix entendue par les sacrificateurs, et qui disait *sortons d'ici ;* enfin les chariots et les troupes armées qu'on vit dans la ville et dans tout le pays.

Les Juifs s'étant révoltés contre les Romains, et ayant tué la garnison de Jérusalem, les massacres furent partout ordonnés contre les individus de cette malheureuse nation. A Ascalon, à Tyr, à Ptolémaïs, à Alexandrie, à Césarée, on les tua par milliers, et Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, vint enfin mettre le siége devant Jérusalem ; mais il fut battu par les Juifs, et quand cette nouvelle arriva à Damas, les habitans enfermèrent tous les Juifs de leur ville dans le gymnase, au nombre de dix mille, et les égorgèrent.

Les Chrétiens, se souvenant des prédictions de Jésus-Christ, renouvelées par saint Pierre et saint Paul, sortirent alors de Jérusalem et se réfugièrent dans la petite ville de Pella. Vespasien et son fils Titus, qui avaient reçu de Néron l'ordre de marcher contre les Juifs, arrivèrent en Galilée avec soixante mille hommes de troupes. Vespasien assiégea Jotapal, défendu par l'historien Josèphe, et la prit malgré la résistance de celui-ci ; quarante mille Juifs furent tués. Josèphe fut trouvé dans une caverne, et Vespasien le garda prisonnier. On ne peut se figurer les horribles divisions auxquelles était livrée Jérusalem. C'est dans Josèphe qu'il faut lire le récit de l'agonie de cette nation, car il n'y a pas d'autre nom pour cette lamentable histoire. Ceux qu'on appelait les zélateurs égorgèrent les plus considérables d'entre les Juifs ; ils voulurent nommer les pontifes par le sort, et revêtirent des habits sacrés Pharias, homme rustique et ignorant. Poursuivis, pressés dans le temple, ils appelèrent à leur secours les Iduméens, au nombre de vingt mille, et les introduisirent dans la ville et dans le temple. Ils massacrèrent tout ce qu'il y avait de plus considérable dans Jérusalem, et en particulier Ananus qui avait donné un soufflet à saint Paul. Les zélateurs se divisèrent à leur tour et se tuèrent les uns les autres, et le temple fut rempli de sang et de cadavres.

Pour réduire ce peuple, Titus fut obligé de faire construire une muraille autour de la ville, avec treize forts ; les maisons de Jérusalem étaient pleines de femmes et d'enfans morts ; plusieurs mouraient en enterrant les autres ; d'autres se mettaient dans leurs sépulcres pour y attendre la mort. Une femme mangea son enfant. On ne voyait plus de larmes, on n'entendait plus de cris, toute la ville était dans un morne silence. Au commencement les Juifs firent enterrer les morts aux dépens du trésor public, ensuite n'y pouvant suffire, ils les jetaient des murailles dans les fossés. Titus, à la vue de tant d'horreurs, prit Dieu à témoin que ce n'était pas là son ouvrage.

Ainsi s'accomplissait la prédiction de Jésus-Christ sur les femmes de Jérusalem, qu'un jour viendrait où l'on estimerait heureuses les femmes stériles et les mamelles qui n'avaient point allaité.

Titus ayant poussé les travaux jusqu'à la seconde enceinte du temple, voulait le conserver ; mais ce fut en vain, un soldat romain jeta un tison dans une des fenêtres dorées des cabinets qui tenaient au temple du côté du septentrion, et malgré tout ce que fit Titus pour l'empêcher, le feu pénétra dans l'intérieur du temple et le consuma entièrement, selon la prophétie de Jésus-Christ, qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre. Les Romains plantèrent leurs enseignes devant la porte orientale du temple et y sacrifièrent à leurs idoles : *l'abomination de la désolation* fut dans le temple ; onze cent mille Juifs moururent pendant ce siége et quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus.

« Toutes les cruautés, dit Josèphe, qu'on peut exercer en crucifiant des criminels, et tous les outrages qui peuvent accompagner cet affreux supplice, furent mis en usage par les soldats à qui la colère et la haine inspiraient encore le désir d'insulter à ces misérables. »

Josèphe resté juif, malgré l'éclatant hommage qu'il rend à Jésus-Christ, ajoute que Dieu, qui

avait condamné ce malheureux peuple à périr, avait converti tout ce qui aurait dû le sauver en de nouveaux périls et de nouveaux supplices pour lui.

Titus acheva de faire abattre les restes du temple et de la ville, et y fit passer la charrue. Trois tours seulement furent réservées à l'occident, pour que leur beauté fît comprendre quelle avait été la splendeur de Jérusalem; et quand Titus triompha avec Vespasien, son père, on porta devant lui la table, le chandelier d'or à sept branches, les vaisseaux sacrés, le livre de la loi et les rideaux de pourpre du sanctuaire, et plus tard ce furent les prisonniers de la nation juive qui bâtirent de leurs mains le Colysée où devaient périr les Chrétiens: singulière destinée de ce peuple, qui préparait tous les triomphes du Christianisme en se faisant bourreau du Christ et des Chrétiens!

Vespasien régna dix ans, et Titus qui lui succéda, deux ans seulement. On appliqua à ces princes les prophéties qui annonçaient le Messie. Mais le Messie devait être le prince de la paix, et ces deux empereurs achevèrent la guerre d'extermination de la Judée. Le prince appelé les délices du genre humain, fit périr par la guerre des millions d'hommes, et condamna les prisonniers juifs à s'entr'égorger dans l'arène pour rassasier de sang les regards des Romains, avides de ces spectacles. Sous son règne, il y eut à Rome un incendie qui dura trois jours, et une grande peste. Domitien, son frère, proclamé empereur après lui, fut un monstre à face humaine. Le Capitole ayant été incendié, c'est ce prince qui le rétablit et qui employa soixante millions à la seule dorure de cet édifice.

Rome, l'instrument dont Dieu s'était servi pour venger sur les Juifs la mort de Jésus-Christ, sera punie à son tour un peu plus tard des persécutions qu'elle fait souffrir aux Chrétiens.

C'est sous Domitien qu'apparaissent déjà les peuples du Nord que Dieu destinait à venger les Chrétiens. Refoulés par les Goths, ils commencèrent à s'agiter aux confins de l'empire. Domitien se fit élever des statues, et ce fut lui qui le premier acheta la paix aux Daces par une redevance annuelle, et qui rendit contre les Chrétiens les édits les plus cruels. Le sang des martyrs allait devenir, selon la belle expression de Tertullien, la semence des Chrétiens. Tout s'ébranlait à la voix des apôtres et de leurs disciples, et le paganisme sentit qu'il fallait faire les derniers efforts pour ne pas mourir.

Néron avait laissé vivre un des plus grands apôtres, saint Jean, que Jésus-Christ avait conservé pour qu'il n'abandonnât pas sa mère. Domitien trouva Jean délivré de ce glorieux soin par la mort de la sainte Vierge; il le fit enlever, amener à Rome et plonger dans une cuve d'huile bouillante, près de la porte Latine, et de là exiler à Pathmos, l'une des Sporades. Laissons parler un de ses panégyristes:

« Saint Jean fut le disciple bien-aimé, celui qui se reposa sur le sein de Jésus-Christ; aussi a-t-il été comblé de toutes les grâces; car Jésus-Christ a fait des apôtres, des évangélistes, des docteurs, des prophètes, des vierges, des martyrs; mais Jean a eu toutes ces faveurs ensemble. Apôtre dans sa mission par toute l'Asie et jusqu'aux Parthes; évangéliste dans le recueil des merveilles du Fils de Dieu échappées aux autres historiens; prophète, non pas pour un siècle, mais jusqu'à la consommation des siècles; docteur de la charité; martyr, non pas une fois, ni par une espèce de supplice, mais par le feu, par le poison et par l'exil; vierge enfin, non pas simplement zélateur de la virginité, mais gardien de la reine des vierges.

« Saint Jean l'évangéliste est le seul qui nous ait bien dépeint le caractère du cœur de Jésus. L'amour avait tellement gravé toutes ces merveilles dans sa mémoire, et encore plus fidèlement ses paroles et ses sentimens, qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, soixante-cinq ans après la mort de son maître, il avait encore tous les faits de l'histoire de son maître assez vivement présens pour les écrire. Rien ne peut égaler l'onction répandue dans ses épîtres. Elles ne respirent qu'amour et charité.

« Il fonda sept églises dans l'Asie, qui furent les modèles de toutes celles de l'Orient. Il étendit ses soins jusque dans la Perse, où les Parthes dominaient alors; et ce fut à eux qu'il écrivit cette merveilleuse épître, qui est la première entre les trois. Il établit enfin si fortement la divinité du Sauveur, qui est le fondement de la religion chrétienne, que quoiqu'il n'ait prêché que dans une partie de l'Orient, et qu'Ephèse ait été sa demeure la plus ordinaire, saint Chrysostôme n'a pas hésité à l'appeler la colonne de toutes les Eglises qui sont dans tout l'univers. *Columna omnium quæ in orbe sunt ecclesiarum.* »

Cérinthe, Ebion, Nicolas, compagnons de saint Etienne au diaconat, corrompant la foi de leur baptême, entreprirent de combattre la divinité de Jésus-Christ et de le faire passer pour une simple créature. Saint Jean fit entendre alors ces belles paroles qui terrassèrent toutes les hérésies naissantes. *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.* Paroles si élevées, si pleines de force et de grandeur, que les païens même en

ressentirent l'impression, et que les philosophes platoniciens ne purent, dit saint Augustin, leur refuser leur admiration et leurs louanges! Aussi saint Chrysostôme a remarqué que l'apostolat de saint Jean fut exprès fixé dans l'Asie, où toutes les sectes des philosophes régnaient avec pleine autorité, afin que son évangile triomphât avec plus d'éclat des forces de l'idolâtrie, et que la lumière de la vérité sortît de la même source d'où les ténèbres du mensonge s'étaient répandues de toutes parts.

« On voyait alors, dit l'auteur du *Dictionnaire des hérésies*, des Juifs et des Samaritains qui s'efforçaient d'imiter les miracles des apôtres, et qui prétendaient tantôt être le Messie, tantôt une intelligence à qui Dieu avait remis toute sa puissance; d'autres fois, un génie bienfaisant descendu sur la terre pour procurer aux hommes une immortalité bienheureuse, non après sa mort, mais dans cette vie même: tels étaient Dasithée, Simon, Ménandre.

« Tous furent condamnés par les apôtres, et séparés de l'Eglise comme des corrupteurs de la foi.

« On vit donc alors non seulement différentes sectes qui prenaient le nom de chrétiennes, mais encore de faux évangiles, des lettres et des livres supposés et attribués aux apôtres, aux hommes célèbres de l'antiquité, aux patriarches. »

Toutes ces sectes s'éteignirent bientôt ou tombèrent dans l'oubli.

Saint Pierre, désirant connaître la destinée de saint Jean, avait demandé à Jésus-Christ ce que deviendrait ce disciple. Que vous importe? avait dit Jésus-Christ, si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne. *Si eum volo manere donec veniam; quid ad te?* Saint Jean vit passer en effet devant lui tous les apôtres condamnés à divers supplices, et il était encore sans couronne à l'âge de près de cent ans.

Saint Pierre et saint Paul avaient péri à Rome, saint André à Patras, saint Jacques le Mineur à Jérusalem, saint Jacques, frère de Jean, le premier parmi les apôtres, était mort, frappé par ordre d'Agrippa avant la première arrestation de Pierre; saint Philippe avait été martyrisé; saint Barthélemi périt dans la ville des Albanes en la grande Arménie; saint Mathieu fut consumé par le feu, saint Thomas percé d'une lance au pied d'une croix dans les Indes. Saint Simon surnommé le Zélé, avait été crucifié comme son maître; saint Jude, tué à coups de flèches; saint Mathias, lapidé par ordre d'Ananus. Barnabé mourut de la même mort. Enfin, saint Jean eut son tour, et Domitien, comme nous l'avons dit, le fit jeter dans l'huile bouillante.

« Evénement prodigieux! Non seulement le martyre, mais la mort fuit devant lui. Plus d'un siècle s'est écoulé depuis qu'il a vu le jour. Douze empereurs ont tenu le trône de Rome, et ont passé sur la terre comme des flots. Rome et Jérusalem ont été réduites en cendres, et ces temples fameux, ouvrages de tant de mains, le Capitole et le temple de Salomon, n'ont pu résister à la loi du temps, ni à la fureur des hommes. Le disciple inébranlable résiste aux hommes et au temps. Son corps et son esprit ont toujours la même force. »

C'est ainsi que s'exprime le panégyriste de saint Jean, que nous avons déjà cité.

Ce fut à Pathmos que saint Jean écrivit son Apocalypse, c'est-à-dire la révélation de Jésus-Christ, fils de Dieu. « Tout, dit Bossuet, répond à un si beau titre. Malgré les profondeurs de ce divin livre, on y ressent, en le lisant, une impression si douce, et tout semble si rempli de la majesté de Dieu; il y paraît des idées si hautes du mystère de Jésus-Christ, une si vive reconnaissance du peuple qu'il a racheté par son sang; de si nobles images de ses victoires et de son règne, avec des chants si merveilleux pour en célébrer les grandeurs, qu'il y a de quoi ravir le ciel et la terre. »

La chute des idoles et la conversion du monde, et enfin la destinée de Rome et de son empire, étaient de trop prochains objets pour être cachés au prophète de la nouvelle alliance. Aussi l'Eglise persécutée fut-elle attentive à ce que ce livre divin lui prédisait de ses souffrances, et saint Denys d'Alexandrie, dans une de ses lettres, dit qu'il regarde l'Apocalypse comme un livre plein de secrets divins, où Dieu avait renfermé une intelligence admirable, mais très cachée, de ce qui arrivait tous les jours en particulier. Un événement paraît marqué dans l'Apocalypse avec une entière évidence, cet événement c'est la chute de Rome et le démembrement de l'empire sous Alaric. C'est la ville aux sept montagnes et la grande ville qui commande à tous les rois de la terre. Saint Irenée avec les disciples des apôtres déclare que *saint Jean a marqué manifestement le démembrement de l'empire qui est aujourd'hui, lorsqu'il a dit que dix rois ravageront Babylone.* Paul Orose, disciple de saint Augustin, a fait le parallèle de Rome et de Babylone, et il a fait observer qu'après 1160 ans de domination et de gloire, elles avaient été toutes deux pillées dans des circonstances presque semblables. Nous lisons dans l'histoire Lausiaque, que sainte Mélanie quitta Rome, et persuada à plusieurs sénateurs de la quitter, par un secret pressentiment de sa ruine prochaine, et qu'après qu'ils s'en furent retirés, la tem-

pête causée par les barbares, et prédite par les prophètes, tomba sur cette grande ville.

Ainsi, pendant que Domitien persécutait les Chrétiens, saint Jean prophétisait la ruine de Rome, comme saint Paul et saint Pierre avaient prophétisé celle de Jérusalem. Placé entre le premier et le second siècle, il était chargé de faire entrevoir aux Chrétiens toutes les destinées de l'Eglise catholique. La persécution continuait toujours. Domitien mit à mort son cousin-germain, Flavius Clément, dont il avait adopté les fils, à qui il avait donné les noms de Domitien et de Vespasien. Domitille, femme de Flavius, fut exilée dans une île. Une nièce du consul Clément subit le même sort, et l'on voyait encore la cellule où elle logeait dans l'île Portia, trois cents ans après. L'empereur voulut voir les petits-fils de saint Jude, proche parent de Jésus-Christ. Il leur demanda ce que c'était que ce royaume de Jésus-Christ qui l'inquiétait: ils répondirent que ce royaume n'était pas de ce monde, que Jésus-Christ paraîtrait à la fin des temps et qu'il viendrait juger les vivans et les morts. Domitien les renvoya et fit cesser la persécution, du moins en Judée; mais un peu après il fut assassiné par un intendant de Domitille, qui voulut venger la mort du consul Clément. Cet intendant avait caché une épée dans une canne creuse, il présenta à l'empereur un mémoire où il lui révélait une conjuration, et il le tua pendant qu'il lisait.

Néron avait été loué par Lucain qui, dans sa Pharsale, l'avait placé au rang des dieux, et Quintilien, le grave auteur des Institutions oratoires, donne le titre de censeur très saint et de divinité favorable, à Domitien, sous qui le nom même de la vertu fut proscrit, et qui empoisonna peut-être Titus son frère. Stace et Martial prodiguent les mêmes éloges à ce prince, et Stace le place dans le ciel. L'esprit de vertige semblait répandu alors sur les plus grands esprits du paganisme, Plutarque, Tacite, Quintilien.

Nerva qui arriva à l'empire, rappela les exilés et adoucit le sort des Chrétiens. Saint Jean revint à Ephèse, et de là il gouverna toutes les Eglises d'Asie. Il resta dans cette ville jusqu'au règne de Trajan, et c'est là qu'il mourut, à la fin du premier siècle, en l'an 100, la même année que saint Clément, pape, qui avait succédé à saint Clet ou Anaclet, lequel avait remplacé saint Lin, chargé par saint Pierre et saint Paul de gouverner l'Eglise romaine.

La grande réputation de saint Clément lui a fait attribuer tous les écrits que l'on estimait les plus anciens, comme les canons des apôtres et les constitutions apostoliques; mais nous renvoyons à la notice qui précède son épître aux Corinthiens, tout ce que nous avons à dire sur cet illustre martyr, successeur de saint Pierre.

Il nous reste à parler de la sainte Vierge, cet exemple admirable d'humilité, de constance et de sainteté; jamais elle ne parut dans les assemblées des Chrétiens: elle fut le modèle des femmes comme son fils avait été le modèle de tous les hommes, et la réparatrice de la faute d'Eve, comme Notre Seigneur fut le réparateur de la faute d'Adam.

Lorsque Jésus-Christ fut monté au ciel, sa mère resta à Jérusalem, persévérant dans la prière avec les disciples, jusqu'à ce qu'elle eût reçu le Saint-Esprit, en même temps qu'eux. Saint Jean l'évangéliste, auquel le Sauveur l'avait recommandée sur la croix, se chargea du soin de pourvoir à sa subsistance.

Les Pères du concile général tenu à Ephèse en 403, déclarèrent que cette ville tire son principal lustre de saint Jean l'évangéliste, et de la sainte Vierge. « Là, disent-ils, Jean le « théologien, et la vierge Marie, mère de Dieu, « étaient honorés dans des églises pour les« quelles on a une vénération spéciale. » Quelques savans conjecturent de ce passage, que la sainte Vierge mourut à Ephèse; d'autres, au contraire, pensent que ce fut à Jérusalem, où des auteurs modernes disent que l'on voyait anciennement son tombeau creusé dans un roc à Gethsémani. Mais tous conviennent qu'elle parvint à un âge avancé, après avoir donné les plus grands exemples de toutes les vertus.

C'est une pieuse tradition que la sainte Vierge ressuscita immédiatement après sa mort, et que, par un privilége spécial, son corps, réuni à son âme, fut reçu dans le ciel. André de Crète et saint Grégoire de Tours, sont témoins que cette tradition était suivie en Orient au septième, et en Occident au sixième siècle. C'est aujourd'hui l'opinion générale de l'Eglise, qui célèbre cet événement par une grande fête, la fête de l'Assomption.

Thucydide a dit que la femme la plus vertueuse était celle dont on parlait le moins. Ce jugement de la part d'un citoyen d'Athènes, cette ville où les courtisanes décidaient de la guerre et de la paix, et où elles avaient des statues d'or entre les statues des rois, et des tombeaux plus magnifiques que Miltiade ou Périclès, prouve que les idées justes n'ont jamais été bannies de la terre. Valère Maxime, qui vécut sous Tibère, a loué en plusieurs endroits les dames romaines; mais quels sont les objets de son admiration! Porcie, fille de Caton, et femme de Brutus, qui conspira comme eux, et comme eux se donna la mort; Julia,

femme de Pompée, qui mourut de frayeur d'avoir vu une robe de son mari teinte de sang; la jeune romaine qui, dans la prison, nourrit sa mère de son lait; la fille d'Hortensius, qui plaida devant le barreau de Rome; Pauline, femme de Sénèque, qui s'ouvrit les veines avec lui; Arria qui, voyant son mari hésiter à mourir, se perça le sein et lui remit le poignard. La tribune romaine venait de retentir des éloges de Junie, sœur de Brutus, et femme de Cassius, républicaine ardente et passionnée; de Livie, femme d'Auguste, ambitieuse et intrigante, et d'Octavie, femme d'Antoine, rivale de Cléopâtre, intéressante par sa beauté et ses malheurs. Voilà ce qu'étaient les femmes au moment où la nouvelle Eve parut sur la terre. On ne voit dans ce tableau des mœurs des femmes païennes, ni la grâce, ni la douceur, ni l'humilité, ni le calme, ni la résignation, ni la pudeur, ni le dévoûment secret à tous les devoirs, ni la satisfaction intérieure, ni la modestie. Cet ensemble de vertus qui formait les attributs de Marie, est devenu maintenant le modèle de toutes les femmes chrétiennes.

Le plus bel éloge de Marie est dans ces mots du premier évangéliste, de saint Matthieu : *Marie de qui est né Jésus, qui est appelé le Christ.* Sa vie a été un long sacrifice qui n'a fini que par sa mort. C'est ainsi que la fille de David, la descendante des rois, des prêtres de Juda et des grands capitaines qui avaient préservé Israël, devenue l'épouse d'un charpentier, a mérité d'être appelée bienheureuse par toutes les générations, et d'être le germe de toute bénédiction et de toute grâce; car la mort est entrée dans le monde par Ève et la vie par Marie; en sorte que Marie est la mère des vivans comme Ève la mère des morts. Considérez Marie, dit saint Ambroise, il n'y a rien dans sa conduite qui ne nous instruise. Après Jésus-Christ, l'exemple de Marie est le plus excellent que les Chrétiens puissent se proposer pour la conduite de leur vie.

Arrêtons-nous ici pour jeter un dernier coup d'œil sur ce siècle.

D'un côté nous voyons le mélange des vices les plus odieux : la férocité froide et sombre dans Tibère, la férocité ardente dans Caligula, la férocité imbécille dans Claude, la férocité sans frein comme sans honte dans Néron, la férocité hypocrite et timide dans Domitien, les crimes de la domination et ceux de l'esclavage, la fierté qui sert d'un côté pour commander, de l'autre, la corruption tranquille et lente et la corruption impétueuse et hardie; le caractère et l'esprit des révolutions, les vues opposées des chefs, l'instinct féroce et vide du soldat romain, l'instinct tumultueux et faible de la multitude, et dans Rome la stupidité d'un grand peuple à qui le vaincu, le vainqueur sont également indifférens, et qui, sans choix, sans regret, sans désir, assis aux spectacles, attend froidement qu'on lui annonce son maître, prêt à battre des mains au hasard à celui qui viendra, et qu'il aurait foulé aux pieds si un autre eût vaincu. Ce résumé de l'histoire de Tacite, consul sous Nerva, présenté par Thomas, montre mieux que toutes les réflexions de quel abîme de corruption et de misère le Christianisme a tiré l'univers païen!

D'un autre côté nous voyons le caractère auguste de Jésus-Christ, la sagesse de ses leçons, la sublimité de sa doctrine, la sainteté de sa morale, l'héroïsme de ses vertus, l'éclat de ses miracles, la prédication des apôtres, leurs qualités personnelles, la certitude de leur témoignage, la continuité de leurs succès, la mort qu'ils ont subie pour confirmer la vérité des faits qu'ils annonçaient, les dogmes sublimes du Christianisme, sa morale sainte, son culte majestueux et pur, sa morale sévère; et tout cet ensemble était nécessaire pour la régénération d'un monde qui succombait sous le poids de ses vices et de ses erreurs.

Nos lecteurs ont maintenant sous leurs yeux le tableau entier de ce siècle qui a tout créé, tout fondé, tout régénéré, et qu'on peut appeler à juste titre le premier anneau des siècles de vérité. Là se trouvent assemblées plus de preuves que n'en a jamais exigé aucun événement historique : preuves par les hommes, par les témoins, par les écrits, par les faits. Là vivent, parlent, agissent, écrivent ceux qui ont vu la vie, la mort et la résurrection du Fils de Dieu, qui ont entendu sa parole, et qui ont été transformés en hommes nouveaux pour aller annoncer sa doctrine à tout l'univers.

Ce siècle est donc le principe et la source de la foi chrétienne. Ce point de départ du Christianisme une fois bien établi, tout devient clair et facile, tout est aplani dans la carrière que nous avons à parcourir. L'autorité, l'infaillibilité de l'Eglise, son éternité, son unité, sa mission apostolique commencée par saint Pierre, son invariabilité, sa spiritualité découlent d'un ensemble de faits et d'idées dont les prémisses sont établies avec la plus grande authenticité.

Dans ce témoignage irrécusable du premier siècle de l'ère chrétienne, rien ne se prouve par induction, tout est écrit par des témoins dispersés à de grandes distances, et qui, sans s'être communiqués, rapportent les mêmes faits. Les quatre évangélistes et tous les apôtres sont dans une concordance parfaite. Puis viennent les disciples des disciples, témoignages secon-

daires, mais directs : témoins des témoins qui déposent afin que la vérité ait une force et un éclat irrésistibles.

C'est ainsi que Dieu a voulu agir par rapport à la nature libre et intelligente de l'homme. Il pouvait contraindre par sa puissance, il a voulu éclairer par sa sagesse et conduire par son amour, par son Verbe et par son Esprit. C'est ainsi que s'accomplit pour l'esprit et le cœur, pour l'entendement et la logique, cette belle parole de saint Paul : *Que votre obéissance soit raisonnable. Obsequium tuum sit rationabile* [1].

L'Abbé DE GENOUDE.

HISTOIRE DES LETTRES

AVANT LE CHRISTIANISME,

Cours de Littérature, par Amédée Duquesnel [2].

Les esprits les plus disposés à croire aux destinées glorieuses de l'humanité en ce bas monde sont en général convaincus que le seul espoir du salut des peuples est dans les races nouvelles, et par conséquent le seul moyen de régénération durable, dans l'éducation de l'enfance. De là sans doute tant d'essais pour améliorer les diverses parties de l'enseignement ; tant de louables efforts entre lesquels il faut apprécier surtout ceux qui tendent à redonner à l'éducation une impulsion vraiment religieuse. N'est-il pas en effet manifeste que la jeunesse a été et est malheureusement encore, sauf de rares exceptions, élevée et instruite d'après des systèmes directement opposés à une civilisation chrétienne ? Ne dirait-on pas une conspiration ourdie par les maîtres contre leurs disciples, pour les tenir, huit à dix ans, en contemplation permanente devant les siècles idolâtres ? Leur histoire, leur philosophie, leur poésie, leurs législations sont si longuement développées, si exclusivement préconisées, que de jeunes chrétiens quittant l'école, paraissent en droit de considérer le paganisme comme la plus belle période de l'histoire du genre humain, sans se douter à peine qu'il y ait aussi quelques beautés et quelques vertus sous l'empire de la vraie religion. — Pour ne parler que des études littéraires dont nous avons à nous occuper plus spécialement, peut-on disconvenir qu'elles n'aient été, depuis plusieurs siècles, dirigées dans un sens païen ? Le Cours dit d'*Humanités*, n'est-il point, sous plusieurs rapports, un cours de *Polythéisme ?* .... Rome et la Grèce. Hors de là plus rien ; la littérature moderne elle-même, née vers la fin du seizième siècle, selon les registres académiques, ne comptant et ne pouvant guère compter que comme pâle imitation de l'antiquité païenne.

Nous sommes loin de prétendre restreindre l'admiration due aux chefs-d'œuvre des langues grecque et latine. Ce que nous blâmons seulement, c'est qu'on n'admirât qu'eux, et qu'exalté par un aveugle enthousiasme, on admirât en eux, à l'égal de leurs plus sublimes beautés, des embellissemens locaux et transitoires, des procédés purement conventionnels, souvent même de véritables défectuosités. C'est ainsi qu'on vint jusqu'à se persuader qu'une condition essentielle de la poésie était l'emploi des formes mythologiques ; que l'Epopée, par exemple, c'est-à-dire, ce que nous pouvons concevoir de plus grand dans le domaine poétique, était irréalisable sans l'intervention des divinités fabuleuses ; que si l'on n'en repeuplait le monde, au moins par hypothèse, le spectacle de la nature *n'offre rien que de plat* [1].

Ces principes étant clairement établis par un homme justement qualifié du nom de législateur du *Parnasse*, il ne faut point s'étonner qu'il y ait eu scission définitive entre le christianisme et la poésie. Ces deux sublimes choses, qui nous semblent si bien convenir entre elles, devaient s'exclure réciproquement ; la poésie ne pouvant pas plus de-

[1] Ce morceau appartient à la collection des Pères publiée sous la direction de M. de Genoude, et dont le premier volume paraîtra à la fin d'octobre.

[2] 2 vol. in-8°, chez Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, 22. Prix, 15 fr.

[1] Des roses et des lis le plus superbe éclat
Sans la fable en nos vers n'offre rien que de plat...
Qu'ont la terre et la mer, si l'on n'ose décrire
Ce qu'il faut de tritons à pousser un navire ?...

CORNEILLE.

venir chrétienne que le christianisme ne pouvait prétendre à être considéré comme source du beau idéal.

Car Boileau l'avait prononcé :

> De la foi des chrétiens les mystères terribles
> D'ornemens *égayés* ne sont pas susceptibles.
> L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
> *Que pénitence à faire et tourmens mérités.*

De ces quatre lignes il suit, qu'à une époque très renommée par les lettres et aussi par l'éclat de la religion, un littérateur d'*une raison* passée en proverbe, et chrétien enfin quoique Janséniste, n'avait vu dans la loi évangélique qu'un *Code de délits et de peines*, et dans la poésie, non une occupation sérieuse, mais un passe-temps destiné à *plaire* et à *égayer*. Il était au reste difficile d'y voir autre chose, lorsque les mots de poésie et de fable étaient indifféremment pris l'un pour l'autre. — Il fallut donc, sous peine de n'avoir plus de poètes, s'occuper avec soin de la liturgie idolâtrique. Les générations des Dieux, leurs rites devinrent l'objet d'une longue étude, étude toute superficielle qui n'allait point au delà d'une sèche nomenclature et de quelques détails fort scandaleux pour la plupart. Des hommes infiniment respectables d'ailleurs, mirent leur temps à composer sur la théogonie grecque de petits formulaires faits tout exprès, ce semble, pour des colléges de flamines ou de corybantes. Combien de colléges chrétiens où l'*Appendix de Diis* fut mieux appris que la Bible et peut-être même que le catéchisme!

Outre les funestes effets d'une semblable méthode dans l'ordre moral, elle avait encore deux graves défauts : comme en retard de dix-huit siècles sur la marche de l'esprit humain et comme très incomplète. Car enfin les époques de Périclès et d'Auguste, même avec l'adjonction de celle de Louis XIV, toutes grandes et belles qu'elles soient, ne composent néanmoins que trois siècles de la vie du genre humain ; ce sont trois magnifiques provinces, mais trois provinces seulement d'un empire immense.

Toutefois ces considérations pourraient nous mener trop loin. Qu'il suffise de remarquer que l'application de l'idée catholique à l'enseignement détruit radicalement les vices que nous venons de signaler; puisque l'un de ses effets naturels est d'agrandir, de compléter, d'universaliser, selon sa signification propre, les divers ordres d'idées dans lesquels elle est introduite, et que d'autre part, loin de s'opposer au mouvement progressif des intelligences, elle tend au contraire à accroître leurs forces isolées, en les unissant et les régularisant.

Aussi, telle est notre conviction : point de milieu pour l'art littéraire, ou il ira se perdre dans la barbarie, ou il deviendra chrétien. Cette assertion, fondée en raison, reçoit des faits contemporains une preuve frappante. Voyez ce qui se passe. Le monde des lettres est divisé en deux camps. Le premier s'est flétri lui-même du nom de *genre facile*, il marche rapidement à la destruction de tout art véritable, il est à cette heure beaucoup moins un art qu'une spéculation d'argent ; le second, qui comprend les auteurs graves, se subdivise encore : une part tout-à-fait chrétienne ; l'autre d'abord constituée en état d'hostilité flagrante contre le christianisme, mais modérant chaque jour son opposition, et se rapprochant même, quoiqu'à divers degrés, de ses doctrines : ainsi qu'on peut le remarquer dans tout une classe d'écrivains distingués, depuis M. Buchez jusqu'à M. Lherminier, si toutefois les œuvres de ce dernier peuvent passer pour des productions sérieuses.

La restauration de la littérature par le christianisme est sans doute loin d'être accomplie : nous savons tout ce qu'il faudra de temps, de recherches, de tentatives persévérantes, de tâtonnemens avant de réaliser une telle entreprise. Mais en attendant les résultats futurs dont la grandeur est déjà prévue, il y a un travail préparatoire qui peut et doit déjà être fait dans l'état actuel de la science, afin de servir d'introduction à des études plus approfondies. Ce travail nous apparait comme un inventaire général des richesses possédées à ce moment, comme un tableau synoptique des productions littéraires les plus importantes de tous les temps et de tous les lieux, dans lequel on s'attacherait surtout à mettre en relief les grands traits caractéristiques de chaque époque, le génie des

peuples, les influences morales et physiques, en un mot toutes les circonstances propres à jeter du jour sur l'origine et la filiation des diverses littératures, à rendre raison soit de la pensée primitive, soit de la forme adoptée. On peut discuter sur les élémens et sur le détail d'une pareille composition, mais l'essentiel serait, outre l'impartialité, la bonne foi, le regard droit et perçant de l'écrivain, qu'il se plaçât assez haut pour embrasser à la fois et voir se se toucher sur tous les points d'une vaste circonférence l'horizon de la terre et l'horizon du ciel. C'est assez désigner le point de vue le plus élevé et le plus étendu qui puisse être ici-bas, le point de vue *catholique*. On pourra juger dans peu, jusqu'à quel point ces conditions auront été remplies par celui des rédacteurs de l'*Université* qui s'est chargé du *Cours sur l'histoire générale de la Littérature*. Un autre jeune écrivain que nous nous honorons de compter au nombre de nos amis religieux et littéraires, M. Amédée Duquesnel, nom bien retenu des lecteurs de l'ancienne *Revue Européenne*, a publié, il y a plusieurs mois, une *Histoire des Lettres avant le christianisme* dont nous avons trop tardé à parler. Il est temps de réparer cet oubli.

La littérature étant considérée comme l'ensemble des monumens de la pensée écrite, la division de son histoire s'offre naturellement. 1° Antiquité.—Siècles antérieurs au christianisme, lesquels renferment d'abord l'Orient, où nos livres sacrés tiennent à tous égards la première et incomparablement la plus grande place ; puis la Grèce et Rome. 2° Littératur e chrétienne qui s'étend jusqu'à l'époque dite de la renaissance. 3° Littérature moderne, inférieure aux deux premières autant par sa durée que par les proportions et l'importance de ses œuvres, mais digne d'une attention toute spéciale. —Telle est la division adoptée par M. Duquesnel et c'est la première partie de cette immense revue qu'il donne aujourd'hui, bien résolu à remplir sa tâche jusqu'au bout. Laissons-le s'expliquer lui-même sur l'inspiration première et sur le dessein de son ouvrage :

« La pensée dominante de ce livre est de contribuer à l'éducation religieuse de la génération nouvelle, de suivre dans les livres la trace de Dieu depuis Moïse jusqu'à nos jours, de ramener la poésie et les arts à leur véritable destination, au sacerdoce dont l'erreur les a dépouillés. Étudiant en toute liberté les nombreux monumens de la pensée humaine, nous la verrons s'affaiblir et se corrompre dès qu'elle s'éloigne de Dieu, se relever grande et forte dès qu'elle s'en rapproche. Enfin nous chercherons à substituer au triste enseignement littéraire de nos jours, un enseignement grave et religieux qui forme plus encore le cœur que l'esprit.

« Nous n'avons marché qu'en tremblant à travers cette première partie consacrée aux livres saints. Lorsqu'on mesure avec foi ces colosses sacrés, on est saisi de je ne sais quelle crainte inconnue; on tombe le front dans la poussière en reconnaissant cette sublime voix de Dieu qui nous pénètre et nous effraie, et l'on n'oserait en parler si l'on ne rencontrait des appuis tels que les Augustin et les Bossuet.

« Nous allons donc errer d'abord sur ces montagnes de Syrie, toutes sillonnées de foudres, empreintes encore des pas de Dieu et baignées de son sang. Nous allons écouter cette haute parole qui épouvantait les peuples, ces chants divins qui les consolaient, ces prophéties qui annonçaient un Sauveur au monde —Moïse—David—Isaïe. Nous allons puiser à cette grande source d'inspirations qui ne sera jamais tarie. Avec la loi divine la Bible a révélé aux hommes la poésie tout entière. Nous suivrons la marche de cette poésie à travers les siècles, et nous la verrons féconder le génie depuis Moïse jusqu'à nos jours.

« La science moderne commence à pénétrer les mystères du vieux monde oriental. Elle nous a montré de magnifiques inspirations dans les écrivains de l'Inde et de la Chine ; mais il est évident que le temps de leur histoire littéraire n'est pas venu. Ne voulant pas marcher dans les ténèbres, nous avons été forcés de remettre cette partie de nos recherches à des jours éloignés peut-être.

« Homère sera le phare qui éclairera toute la seconde partie de ce travail ;

Homère le poète de la nature et de l'homme primitif, Homère, cette figure unique, qui, ainsi que l'a exprimé le captif de Sainte-Hélène, est à elle seule toute son époque.—Poésie, mythologie, géographie, histoire, morale, tout enfin. Cette seconde partie comprendra depuis l'Iliade jusqu'à l'Évangile. La pensée d'Homère vivifiera seule toute cette brillante famille grecque : Eschyle, plus lyrique que Pindare, religieux comme un prophète; Sophocle, grand et noble, qui prie les Dieux le front sur le pavé des temples; Euripide le poète de la douleur, celui qui a exprimé toutes les douleurs du cœur humain; Aristophane, le poète populaire, dont la comédie jouait à Athènes le rôle de la chanson en France. Nous examinerons l'histoire et la philosophie dans leurs rapports avec l'art; cette philosophie grecque si magnifiquement représentée par Aristote, l'esprit encyclopédique de ce peuple, et par Platon le grand spiritualiste qui a pressenti les divins mystères du christianisme. Puis la Grèce mourra, et nous verrons sa poésie féconder le génie romain, qui ne serait qu'un reflet de l'Hellénie sans cette immense figure de Rome qui domine toutes ses œuvres. Virgile nous apparaîtra avec sa tristesse douce et rêveuse, comme le poète élégiaque du polythéisme, dont Homère a été le poète épique. L'Énéide est un chant de regrets et d'adieu à ce culte brillant du sensualisme qui tomba devant la Croix. Nous étudierons surtout ce qu'il y a de plus romain à Rome, Horace et Tacite, ce roi de l'histoire.

« Ici s'arrêtent les deux volumes que nous publions aujourd'hui. Qu'il nous soit permis de jeter un regard sur les travaux que nous préparons pour l'avenir. »

Nous sommes fâchés de ne pouvoir suivre l'auteur dans l'exposition des deux dernières parties de l'Histoire des Lettres, brillant sommaire des deux futurs ouvrages que nous promet M. Duquesnel. Pour en venir à sa publication actuelle, nous le louerons d'abord d'avoir consacré à une suite de considérations générales sur l'histoire et sur l'art quelques chapitres préliminaires qui reproduisent les idées les plus avancées de la critique moderne. Il est bon que ces idées soient répandues, examinées par beaucoup d'esprits, afin qu'on puisse les apprécier à leur juste valeur. Inutile d'ajouter que M. Duquesnel a constamment repoussé ce qu'il y a dans plusieurs de ces théories de choquant par l'exagération de la pensée ou par l'ambitieuse obscurité de l'expression, et surtout ce que certaines d'entre elles renferment d'immoral. C'est ainsi qu'il a vivement combattu un système d'après lequel l'art serait à lui-même sa raison et son but, système qui, en confondant la fin avec le moyen, ou plutôt en supprimant l'idée de finalité dans tout un domaine de l'intelligence, viole les lois les plus générales de la science, non moins que les plus saints devoirs de la dignité humaine. M. Duquesnel a hautement protesté contre cette doctrine avilissante dans un chapitre sur la *Mission religieuse de la poésie* dont nous nous plaisons à rapporter la conclusion.

« La poésie est un sacerdoce, le poète est un prêtre. Il est l'interprète de Dieu et de la loi morale. S'il est infidèle à cette mission, qu'il soit maudit comme ayant abusé d'une chose sainte, comme s'étant servi pour empoisonner, du génie que Dieu lui avait donné pour guérir. Mais s'il a fait germer dans vos cœurs l'amour de Dieu et de l'humanité, si ses vers prient et pleurent sur les maux de ses frères, s'ils ont adouci quelquefois l'amertume de l'exil en élevant vers le ciel les regards de l'homme abattu et désespéré, oh! alors, honorez-le comme un des bienfaiteurs du genre humain. »

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'Orient, son histoire et quelque fragmens de ses œuvres gigantesques, l'auteur aborde nos saintes Ecritures.—C'est avec joie que nous avons vu la Bible tenir enfin une place convenable entre les magnificences de la pensée et du langage, surtout dans un livre destiné à la jeunesse. M. Duquesnel lui a consacré un volume presque entier (la moitié de son ouvrage); et loin de trouver cette part trop large, nous avouons franchement qu'il faut se souvenir qu'on lit un traité élémentaire, pour ne point se plaindre plutôt de ce qui manque, de ce qui n'est qu'indiqué, de tout ce que l'auteur a

certainement effacé de peur d'outrepasser les bornes. Comment en effet traiter en quelques pages, de ce livre dont l'étude et l'admiration ont absorbé, pendant toute leur vie, des génies de la force d'Origène, de saint Jérôme et de tant d'autres? comment effleurer dignement cette littérature céleste de laquelle sont nés les Pères, Dante, Michel-Ange, Milton, Bossuet, et qui brille toujours aussi jeune et aussi féconde que le jour où elle sortit de la bouche de Dieu? M. Duquesnel réduit à tracer une rapide analyse des livres saints, a dû se borner à marquer leur ordonnance générale, le genre de beauté spécial qui distingue chacun d'eux, et il l'a fait avec un vif sentiment du beau, une vraie chaleur d'âme et surtout avec le respectueux amour d'un chrétien plein de foi.

Nous lui adresserons pourtant une observation peu d'accord ce semble avec quelques unes de nos phrases précédentes. Parmi tant d'adorables pages trop pressées, feuilletées trop vite, il en est un petit nombre sur lesquelles nous trouvons que l'auteur s'est un peu trop arrêté. Nous voulons parler du livre le plus mystérieux de l'Ancien Testament, du *Cantique des Cantiques*. Cet hymne échappe, selon nous, à tout développement purement esthétique, c'est une extase, une ivresse faite pour le cœur et non un travail de l'esprit. Ceci a besoin de quelque explication. Nous n'entendons point qu'il y ait des parties de l'Écriture Sainte où l'on puisse découvrir le travail de l'esprit humain; ce serait un blasphème; nous regarderions même comme signe d'une intelligence étroite et fausse d'admirer la forme extérieure, indépendamment du sens divin, de diviser en deux les beautés bibliques, et de tenir seulement compte, sous prétexte d'*art*, de celles de l'ordre inférieur. Mais on peut dire, parlant du plus grand nombre des livres inspirés, des psaumes même et des prophètes, qu'il y a dans l'exposition un plan, une suite, dans l'expression un choix, susceptibles d'analyse et de développement. Voilà ce qui est éminemment du ressort d'un *Cours de Littérature*. Or nous ne savons apercevoir rien de semblable dans le *Cantique des Cantiques*, nous n'y voyons qu'une chose, l'amour, l'amour dans le délire du ciel.

L'Écriture offre d'ailleurs assez d'autres nourritures exquises pour que nous laissions cette liqueur ardente à de plus fortes poitrines; à un saint François d'Assise, à une sainte Thérèse, à un saint Jean-de-la-Croix, à un saint Bernard. Lorsque saint Bernard entreprit de paraphraser ce chant mystique à ses disciples, il crut devoir leur rendre raison et se justifier d'un semblable dessein. — « Il vous faut dire, mes frères, d'autres choses qu'aux gens du siècle..... à eux, il faut du lait et non de la viande, selon la parole de l'Apôtre..... à vous des mets plus substantiels..... préparez-vous donc, vous qui depuis si long-temps vous occupez à l'étude toute céleste de la vérité et méditez jour et nuit la loi de Dieu, préparez-vous à être nourris, non de lait mais de pain. Il y a dans Salomon un pain très blanc et très délicieux, le *Cantique des Cantiques;* ainsi nommé à cause de son excellence, comme celui en l'honneur de qui il a été fait est nommé le *Roi des Rois* et le *Dominateur des Dominateurs*... Il y a un cantique qui surpasse tous ceux dont nous avons parlé et quelque autre que se puisse être...... c'est la seule onction de la grâce, et la seule expérience qui l'enseigne....... Ce n'est pas un bruit qui sort de la bouche, mais une allégresse qui naît du cœur; un son des lèvres, mais un mouvement de joie; un concert de voix, mais de volontés. On ne l'entend point au dehors. Celle-là seule qui le chante l'entend, avec celui en l'honneur de qui elle le chante, c'est-à-dire, l'époux et l'épouse. Car c'est un chant nuptial qui exprime de chastes et doux embrassemens d'esprits, une union parfaite de volontés, une liaison très étroite d'affections et d'inclinations. Au reste, il n'appartient pas de le chanter ou de l'entendre à une âme qui est encore dans l'enfance de la vertu et nouvellement sortie du siècle, mais à celle qui est avancée et déjà savante, etc. [1]. » Après avoir ainsi préparé son pieux auditoire, le saint laissa aller son âme et répandit les discours dont elle était

[1] S. Bern. 1er serm. sur le Cant. des cant.

pleine. Des paroles tendres, harmonieuses, brûlantes, coulèrent avec ses larmes, comme d'une source intarissable; et quand il eut prononcé quatre-vingt-six sermons sur le Cantique des Cantiques, il se trouva n'avoir expliqué que les deux premiers chapitres. — Pour nous, baissons les yeux devant ce joyau trop éblouissant. Craignons de soulever *les tentes de Salomon* desquelles le même saint Bernard disait : « Je ne sais ce que je sens de sublime et de sacré enveloppé dans ces tentes, et je n'oserais y toucher sans le bon plaisir de celui qui y a caché et scellé ses mystères ; car j'ai lu que *celui qui veut sonder la majesté de Dieu sera opprimé par sa gloire.* »

Mieux valait, dirons-nous à M. Duquesnel, donner plus de place aux autres livres sapientiaux, aux *Proverbes*, par exemple. Les *Proverbes*, dont le titre semblerait exclure les grandes peintures et les mouvemens passionnés, renferment d'inestimables trésors en ce genre. On peut citer les éloges de la sagesse et de la science, le tableau de l'oisiveté, l'invective contre l'ivrognerie, les fragmens sur la femme forte et sur la femme impudique, tout le chapitre XXX où l'auteur inspiré semble s'être complu à saisir à la fois les diverses facultés de l'âme, par l'énergie de l'expression, par une profusion d'admirables, de sublimes images autant que par la profondeur du sens. Ce livre devrait être journellement entre les mains de la jeunesse. Rien ne serait plus propre à lui inspirer et à faire passer jusque dans son langage cette douce et mâle vertu, cette humble fermeté qui nous apparaît comme la qualité la plus nécessaire aux générations nouvelles. Un autre grand avantage, c'est que les jeunes gens y trouveraient de puissans préservatifs contre les dangers les plus à craindre à l'âge des séductions. Disons ici toute notre pensée; cela ne saurait être un tort, quand on la soumet sans réserve aux hommes d'expérience et de capacité, seuls juges compétens en cette matière.

Les instituteurs même religieux ont quelquefois à se reprocher de ne point préparer convenablement leurs disciples aux épreuves qui les attendent au dehors. Le zèle dont ils sont pleins pour la plupart, pourrait peut-être suivre une meilleure direction ; ce n'est point le dévouement qui manque, mais le régime qui est défectueux. S'ils parlent du monde et des passions, ils le font en général en termes vagues et effrayans, avec une exagération plutôt nuisible que profitable. Le jeune homme lancé dans l'arène regarde autour de lui, il cherche les monstres que vous lui avez signalés et voit que tout rit à ses côtés. Au lieu de précipices ouverts, il n'aperçoit qu'une pente douce à laquelle il s'abandonne trop souvent en se moquant de vos prédications. Et ce n'est qu'au fond de l'abîme qu'il trouve les serpens, les fosses étroites, l'absynthe, les doubles glaives. Et il dit : *On m'a entraîné et je ne l'ai point connu ; on m'a percé et je ne l'ai point senti.* Mettez sous ses yeux avec le discernement convenable quelques uns des chapitres des *Proverbes* où le vice est représenté accompagné de toutes ses séductions et suivi de tout son châtiment, où la nature humaine semble palpiter et saigner sous le glaive du Seigneur, et ces peintures une fois imprimées dans les âmes, s'infiltreront si avant que rien ne saurait les effacer. Car la parole divine a, indépendamment de sa vigueur apparente, une vertu qui pénètre *jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles, des pensées et des intentions du cœur.*

L'Ecclésiaste encore est un livre que tout jeune chrétien devrait connaître. Ces douze chapitres, M. Duquesnel l'a très bien remarqué, sont parfaitement appropriés à l'état maladif d'un grand nombres d'esprits, aux vagues désirs, aux découragemens, aux dégoûts de la vie. Nulle part, dans les Écritures, cette plaie secrète n'est plus profondément sondée. C'est un utile spectacle, de voir Salomon, *le plus sage et le plus puissant des hommes*, soumis à la peine de la satiété, poursuivre d'une implacable ironie les jouissances des sens, de l'esprit et du cœur, se troubler en quelque sorte dans ses pensées..... Il est bon de le suivre jusqu'aux bords du matérialisme [1]

[1] Eccles. c. III, v. 19. — *Nihil habet homo jumento ampliùs : cuncta subjacent vanitati.* — 20. *Et omnia pergunt ad unum locum : de terrâ facta sunt et in terram pariter revertun-*

et du scepticisme[1]..... Mais après avoir long-temps broyé l'orgueil humain, voyez comme il redresse l'intelligence éperdue, comme il vous aiguillonne, jeune homme, à combattre jusqu'à la fin, à vivre..... Pourquoi? la raison est simple, — parce que *Dieu vous attend au jugement*. Alors il ne craindra plus de vous montrer en d'incroyables figures, là, sur vos pas, la vieillesse chauve, aveugle, édentée, et bientôt *la poussière revenant à la terre, l'esprit à Dieu*; et sans cesse, à la fin de tout, *Dieu appelant au jugement tout ce qui a été fait, le bien comme le mal.*

L'Ecclésiaste peut être considéré comme une introduction à la philosophie et à la poésie des psaumes. Ce que Salomon a dit en sentences brèves et sévères a été chanté par David en hymnes, en prières, en lamentations, en accens de douleur et de triomphe. — On déplore les ravages d'une certaine littérature contemporaine. Nous croyons que ces ravages trop réels pourraient être diminués, que de grands malheurs et de grands crimes seraient prévenus, si, avant que les imaginations impressionnables de l'adolescence eussent le loisir de s'exalter à la lecture de René ou d'Obermann, aux tableaux de Goëthe et de Byron, on les habituait au commerce de David; si on leur expliquait que tout ce que des têtes ardentes et surtout orgueilleuses prétendent souffrir de maux inconnus, d'angoisses inouïes, n'est que la vieille maladie du genre humain, bien plus rudement soufferte et plus énergiquement décrite par David, il y a trois mille ans; que seulement, d'un côté c'est l'homme tombé et délaissé après sa chute; de l'autre, l'homme tombé aussi, mais relevé et merveilleusement régénéré par la vertu de la Rédemption. — Si on leur disait : « Ces créations étranges, quelque talent qu'elles aient exigé, pèchent contre la première condition du beau, puisqu'elles ne sont pas vraies. Il y a sans doute des beautés de détail qui tiennent aux élémens de vérité et de bonté coexistans au sein de toute œuvre mauvaise et sans lesquelles le mal, immense négation, serait absolument insaisissable. Mais au fond ces images sont fausses, incomplètes; elles ne représentent l'humanité que du côté le plus mauvais. Ce qu'on vous donne pour des types humains sont de pauvres malades, de vrais impotens : celui-là est un fiévreux, celui-ci un rachitique, celui-çi un cataleptique..... Voulez-vous voir l'homme, l'homme dans toute la vérité de sa nature, dans sa force et son infirmité, capable de tout mal par lui-même, de tout bien par la grâce d'en haut? Ouvrez le livre des psaumes, lisez ces lignes, les premières offertes; et, qui que vous soyez, n'êtes-vous pas là tout entier? Votre cœur a-t-il pu être disséqué de la sorte par une autre main que celle qui l'a pétri? Ne vous reconnaissez-vous pas à chaque mot, à ces joies, à ces tristesses, à ces passages involontaires de l'espoir à la crainte, de l'allégresse à l'affliction, de l'abattement au courage?....... et s'il vous faut l'explication de ces éternelles vicissitudes, le roi prophète ne refusera point de vous initier aux secrets desseins de la Providence sur le gouvernement des âmes, de vous montrer Dieu lui-même tantôt *faisant sécher et maigrir les âmes, comme les araignées*[1], tantôt *les remplissant comme d'embonpoint et de fraîcheur*[2].

Nous n'indiquons que ces seuls points entre les mille aspects sous lesquels les psaumes peuvent être présentés. Les directeurs d'institutions chrétiennes trou-

tur. — 21. *Quis novit si spiritus filiorum Adam descendat sursùm, et si spiritus jumentorum descendat deorsùm?*

[1] Eccles. c. VIII, v. 17. — *Et intellexi quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem.... et quandò plus laboraverit ad quærendum, tantò minus inveniat....* — La sagesse renferme un passage où l'auteur sacré semble faire allusion aux systèmes panthéistes qui regardent l'âme humaine comme partie d'une substance unique dans laquelle elle ira se perdre et se dissoudre après la mort : — *Cinis erit corpus nostrum, et spiritus diffundetur tanquam mollis aer.... et sicut nebula dissolvetur.* c. II, v. 3. — Ainsi tous les grands systèmes d'erreur que la philosophie orgueilleuse a pu imaginer, ont été prévus, sondés, foudroyés, bien avant la naissance de cette philosophie.

[1] *Tabescere fuisti sicut araneam animam ejus.*

[2] *Sicut adipe et pinguedine*, etc.

veront dans l'ouvrage de M. Duquesnel d'excellens modèles d'analyse et de traduction. N'est-il pas en effet inexplicable (on ne saurait trop le redire), qu'entre les huit à dix années passées sur les bancs, on ne puisse trouver le temps d'introduire les enfans chrétiens à la connaissance de leurs livres sacrés, de leur en donner au moins quelques notions générales, un avant goût qui leur fasse désirer de les mieux connaître par la suite? Pour cela, il faut évidemment un choix et une prudente réserve, mais serait-il indigne d'un homme habile et expérimenté de faire une répartition des richesses qu'offre la sainte Écriture, de les distribuer dans le plan général des études, selon les âges et les capacités?... Ce serait là, croyons-nous, un moyen de plus de montrer à tous que nous seuls, enfans de l'Église, sommes aussi les fils de l'alliance antique, que nous seuls, en recueillant le fruit des promesses, en avons conservé l'intelligence. Car un des signes les plus merveilleux de ce livre divin est de n'être compris et profondément senti, même sous le rapport du beau, que dans le sein de la véritable Église. Il a été scellé pour les Juifs le jour de leur réprobation. L'hérésie, avec ses innombrables traductions, en a non seulement altéré la signification, mais encore anéanti toute la beauté extérieure : ce ne sont point des traductions, mais plutôt des travestissemens qu'elle colporte à grands frais jusqu'aux bouts du monde. La Vulgate seule, cette langue à part, qu'aucun peuple n'a parlée et que tous entendent, a conservé un reflet éblouissant du langage primitif.

M. Duquesnel voudra bien nous pardonner d'avoir tant insisté sur des choses que nous croyons utiles. Nous sommes loin de nous être acquittés envers lui : il resterait à parler de son second volume consacré aux littératures grecque et romaine. Nous dirons, pour être justes, que l'auteur a porté partout cette hauteur de vues et cette critique grave qui, sans dédaigner la forme, donne plutôt la supériorité à l'inspiration. La littérature grecque, traitée beaucoup trop superficiellement par les critiques français et surtout par Laharpe, a été replacée au rang qui lui appartient comme mère de toute la littérature profane. Les portraits d'Aristophane, de Théocrite, des tragiques chez les Grecs; chez les Latins, ceux de Tacite, de César, de Salluste doivent être signalés comme pleins d'aperçus neufs et vrais.

On se tromperait si on ne voyait dans l'*Histoire des Lettres avant le christianisme*, qu'un livre élémentaire destiné à l'obscure utilité des colléges ; il convient surtout aux jeunes gens qui sentent le besoin de compléter ou de corriger l'enseignement classique, de mettre en ordre des notions littéraires trop souvent confuses. Tous ceux qui attendent la restauration de la science par le christianisme liront ce livre avec intérêt et profit. Nous ne pouvons qu'encourager M. Amédée Duquesnel à poursuivre sa vaste entreprise, à achever sa tâche, non pas avec cet empressement qui fait avorter les meilleures conceptions, mais avec cette conscience et cette maturité dont les deux premiers volumes nous sont un gage assuré.

ALEXIS COMBEGUILLE.

LES DERNIERS BRETONS;

PAR E. SOUVESTRE [1].

PREMIER ARTICLE.

Voici une de ces productions, bien rares aujourd'hui, qui se recommandent tout d'abord par l'intérêt du sujet qu'elles traitent. Français et Breton, l'auteur pouvait-il mieux faire que d'offrir à la France le *portrait en pied*, comme il dit, de la terre fidèle où se sont conservées pures les vieilles traditions de l'antique honneur et de l'antique foi, de la terre héroïque dont les enfans surent résister à la tyrannie et à l'impiété toutes puissantes, avec les seules armes que leur mirent en main l'inspiration d'un grand courage, la générosité d'un dévouement

[1] 1 vol. in-8, chez Charpentier, rue de Seine, 31.

chevaleresque et la justice d'une sainte cause? Mais lorsqu'on prétend faire connaître ce peuple fort qui, malgré l'infériorité du nombre, ne put être asservi par les conquérans de l'Europe, et qu'on vit se dresser devant eux comme un géant superbe, leur jetant le sang pour le sang, sans que jamais la mort qui décimait ses fils pût l'atteindre au cœur, lorsqu'on prétend faire connaître ce peuple sublime qui ne combattit pas seulement pour une idée humaine, pour un principe dans le temps, mais pour sa foi dans l'éternité, il ne suffit pas d'avoir vécu chez lui ; et, enfant dégénéré, d'avoir étudié ses usages, ses goûts, ses penchans, parcouru ses sillons et ses grèves, fouillé dans ses ruines, les débris épars, souvenirs d'un passé illustre ; il ne suffit pas d'*avoir tâché d'écarter ses préoccupations libérales, d'avoir retourné sa cocarde pour s'identifier à ces chaudes imaginations de croyans ;* il ne suffit pas *de le juger, non en homme politique, mais en poète,* il faut encore comprendre les sentimens qui firent sa force et sa grandeur ; en admettant sur lui l'action et la puissance de la pensée religieuse, il faut pénétrer cette pensée dans ce qu'elle a d'intime et de profond, il faut oser être logique avec elle. Or M. Souvestre n'ose pas, il ne sait pas, il ne comprend pas ; aussi ses tableaux, où l'on trouve d'ailleurs des détails heureux, des groupes charmans, manquent-ils d'unité, de vie, de lumière, et surtout de cette majesté dont resplendit la grande figure qu'il a voulu peindre. Ces reproches lui paraîtront sans doute d'une injuste sévérité, c'est par les contradictions dont son œuvre abonde que nous allons essayer de les justifier.

Ne le croirait-on pas chrétien, lorsque à propos de la croix de saint Michel qui s'élève sur la grève, au pays de Tréguier, il nous dit : « J'appris qu'aussi long-temps « que cette croix apparaissait, la fuite « était encore facile et que l'espoir ne « mourait qu'au moment où son sommet « s'était englouti sous les vagues ; idée « vraiment chrétienne que d'avoir fait « ainsi du signe de la rédemption le « symbole de la vie, comme pour avertir « le voyageur par une image matérielle « et immuable qu'où la croix a disparu « Dieu est absent, et que l'homme n'a « plus à compter sur lui. » Mais plus bas, et comme pour effacer cet hommage rendu au culte du Christ, M. Souvestre ajoute : « Nous autres apôtres du progrès « que passionne si vivement la religion « de l'avenir, nous devons comprendre « mieux que personne la religion du « passé : nous devons sentir que chez ces « hommes comme chez nous, il y eut « croyance, amour et dévouement. Ils « avaient foi en leurs pères comme nous « avons foi en nos enfans ; la différence « entre leurs attachemens et les nôtres « fut dans les objets et non dans les sen- « timens ; ils combattaient pour défendre « une tombe, et nous combattons pour « protéger un berceau. »

Les réflexions sur cette déclaration de foi sont sans doute inutiles ; mais en attendant cette religion de l'avenir qui n'est pas encore éclose, enregistrons l'aveu du bien produit par cette religion du passé, qui, quoique morte et perdue, est toujours aussi belle et aussi féconde que si la vie et la jeunesse lui étaient restées. Voici comment M. Souvestre s'exprime sur les prêtres bretons : « Leur pouvoir tout moral et qui s'a- « dresse à l'âme, a quelque chose d'in- « time, de consolateur et de passionné ; « il est du moins plus doux que l'auto- « rité d'un garde-champêtre, et il vaut « bien l'omnipotence athée d'un maire « ou d'un sous-préfet, ces deux ministres « suprêmes d'une société transformée en « administration publique. Oui, je ne « crains pas de le dire, dans l'état actuel « des choses, la perte de ses croyances « serait pour le paysan breton un mal- « heur sans compensation. D'ici que nos « philosophes et nos politiques aient « préparé au prolétaire un lit plus doux « dans la vie réelle, il est bon que le pau- « vre conserve près de son grabat le prê- « tre qui l'encourage et le console en lui « parlant d'un monde meilleur. »

C'est sans doute en écrivant ces lignes que l'auteur a *tâché d'écarter ses préoccupations libérales.* Malheureusement elles reparaissent bientôt, *naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.* Après avoir apprécié d'une manière si juste la douce influence de la pensée religieuse dans les consolations qu'elle

donne, après avoir nombré, dans un autre endroit, les vertus dont elle est la source chez ce peuple hospitalier, après avoir parlé de sa résignation sublime dans les maux de la vie, M. Souvestre, prenant le masque trompeur d'une impartialité sévère, s'amuse à faire frissonner ses lecteurs par des récits tragiques d'actions insensées que peut seul avoir inspirées un fanatisme stupide ou une superstition grossière, et qu'il attribue, lui, à cette même influence proclamée tout à l'heure si salutaire et si consolante.

Ailleurs, cherchant le secret de ce qu'il appelle l'*exaltation fanatique de nos prêtres*, c'est-à-dire de *ce dévouement* qui porte *ces jeunes gens une fois cousus dans la soutane noire à se livrer avec enthousiasme et ferveur à leur nouvelle mission*, et par exemple à *aller de nuit et pendant la tempête porter les sacremens aux mourans à travers les fondrières et les marais débordés*, notre auteur le trouve dans *leur énergie repoussée des affections terrestres*, dans *les cultes et les amours du monde qui leur sont interdits*, et il explique cela en des termes d'une inconvenance telle que nous ne croyons pas pouvoir nous permettre de les rapporter. Selon lui, le prêtre, messager du ciel sur la terre, n'est en Bretagne qu'un faible jeune homme qui puise dans l'impuissance de satisfaire de mesquines passions l'*éloquence du langage* et *le rude dévouement de la vie*. Mais, dirons-nous, à M. Souvestre : une si grande chose peut-elle se produire par de si bas et de si faibles moyens?.. Les eaux pures et fécondes qui donnent à la terre sa parure et sa fertilité, peuvent-elles sortir d'une source empoisonnée et infecte?.... Comment un homme faible et débile trouverait-il dans cette faiblesse de sa nature la puissance d'un sacrifice que chaque jour ramène et qui se soutient chaque jour?.. Non ! ce n'est pas là ce qui fait le prêtre, il ne vient pas de là ce souffle brûlant qui le dévore et le pousse au pied des autels; un amour plus fort a pris possession de son cœur, et le ferme à tous les amours comme à toutes les joies de la terre ; d'autres ardeurs le préservent de ces passions mauvaises ou insensées, de ces tristesses vaines ou coupables qui bouleversent vos âmes débiles. Le jeune lévite dont ces ardeurs sont la vie, s'appuie sur l'Église sans ride et sans tache, il *ne veut pas d'autre épouse*: le monde, voilà le *berceau qu'il veut remuer de sa main*; l'homme, voilà l'*enfant* dont il voudrait endormir les douleurs aux chants sacrés de la céleste espérance. C'est parce qu'il a entendu la voix de son Dieu qui l'appelle, *qu'il se livre avec enthousiasme et ferveur à sa nouvelle mission*, c'est parce que les flammes divines de la charité le consument d'amour pour ses frères, *qu'il a revêtu la noire soutane;* son énergie d'homme est contenue et dépassée par son énergie de chrétien, *les cultes et les amours de la terre* sont désormais trop petits pour son cœur.

On peut sans doute, en Bretagne comme partout, rencontrer quelquefois dans le sanctuaire des hommes qui y ont été conduits par une voie détournée ; mais ce sont là des exceptions dont il ne fallait pas faire un type. Cette fausse appréciation des inspirations religieuses chez le clergé se reproduit également dans l'expression de leur influence sur les masses, où M. Souvestre les dépeint noyées dans une foule de superstitions absurdes qui le disputent en ridicule aux contes dont on amuse les enfans, et qui sont en Bretagne, je pense, de même valeur. Quant à d'autres plus innocentes, telles que le *saut des neuf feux de saint Jean*, et qui se retrouvent partout, n'existant guère que comme joie et souvenir, elles doivent être sans influence sur le caractère particulier des Bretons. En tout cas, c'est à d'autres causes qu'il faut attribuer les qualités héroïques qui distinguent cette forte race ; la superstition peut bien enfanter la cruauté et la peur, elle n'a jamais produit le courage du dévouement.

M. Souvestre veut encore nous donner le change sur les motifs qui décidèrent l'immortelle résistance de sa patrie aux tyrans de la France ; il nous dit à la page 58 du deuxième volume : *L'insurrection des campagnes en 93 et 1815 fut moins au fond un élan politique ou religieux que le résultat d'une colère amassée depuis long-temps contre les privilèges et la supériorité des villes ; les chouans étaient des révolutionnaires à leur manière, ils*

auraient voulu imposer à tous le grand chapeau et l'habit de toile, et ce but ils tâchèrent de l'atteindre, comme les terroristes, par le meurtre et par le pillage. Cette assertion, que l'on retrouve plusieurs fois dans son livre, n'empêche pas l'auteur de nous dire, quelques pages plus loin : *Si le Morbihan est demeuré tranquille en* 1830, *c'est que les prêtres à qui l'on avait conservé leur position n'ont pas cru nécessaire de rompre avec le gouvernement, et que les nobles seuls ayant tenté ce soulèvement, ils ne se sont pas trouvés avoir assez d'action sur les campagnes;* comme cela ne l'a pas empêché de nous parler ailleurs de ce qu'il trouve bon d'appeler *l'insolence brutale avec laquelle les campagnes du Morbihan, et surtout les écoles, se réunirent sous leurs vieux chefs de bande pour recevoir la duchesse d'Angoulême lors de son pèlerinage à Sainte-Anne d'Aurai.* Nous rencontrerons au reste des preuves palpables de la fausseté de cette explication dans les poésies bretonnes, dont l'auteur reconnait la puissante influence, et qu'il se plaît à rapporter, ne prenant pas garde sans doute qu'elles détruisent complétement l'échafaudage hasardé de ses paradoxes. Son livre, d'ailleurs bien écrit, quoique l'on pût y remarquer souvent un peu trop d'afféterie dans le style, eût sans doute beaucoup gagné à ce que, content de redire ces poésies naïves et de peindre les mœurs et les coutumes de sa patrie, il se fût abstenu de ces jugemens que lui dictent ses opinions *philosophiques* ou *politiques*, et qui donnent de perpétuels démentis à tout ce qu'il raconte. Mais tel qu'il est, et malgré l'étrange confusion d'idées incertaines et de sympathies généreuses, de doute et de religiosité vague qui le caractérise, nous le croyons intéressant et curieux à parcourir; c'est pourquoi, après nous être attaché dans ce qui précède à apprécier l'esprit qui y règne, nous allons essayer d'en faire connaître l'ensemble et les principaux détails.

M. Souvestre ne prétend nous donner ni une statistique, ni un mémoire, encore moins un roman ou un voyage, mais seulement *un document d'histoire métaphysique. Les savans, les économistes, les littérateurs,* dit-il, pourront après lui parler de la Bretagne, mais *il a tâché qu'il ne restât rien à faire aux historiens moralistes.* Son œuvre se divise en trois parties : la dernière montre le peuple armoricain dans ses rapports avec la vie matérielle, et l'influence de sa morale sur son industrie; la seconde contient les poésies populaires des Bretons : dans la première, la seule dont nous puissions nous occuper aujourd'hui, l'auteur fait voir la Bretagne sous son aspect topographique, et y encadrant le peuple qui l'habite avec ses mœurs, ses usages et ses croyances, il s'efforce de reproduire ses traditions religieuses. La Bretagne dont il parle ne comprend pas toute l'ancienne province autrefois connue sous ce nom; elle se borne aux trois départemens du *Finistère*, du *Morbihan* et des *Côtes-du-Nord*, dans lesquels la langue celtique et les vieux usages s'étant conservés sans trop d'altération, une nature originale reste encore à étudier. M. Souvestre laisse de côté la *Loire inférieure* et l'*Ille-et-Vilaine*, où, dit-il, *la transformation des races s'est définitivement accomplie, et où le sillon du passé a disparu sous le macadamisage constitutionnel. La Bretagne et les Bretons* sont donc consacrés à faire connaître le pays compris autrefois dans les quatre évêchés (Saint-Pol-de-Léon, Cornouaille, Tréguier et Vannes), qui forment encore aujourd'hui quatre contrées différentes, aux coutumes, aux physionomies, aux populations fort distinctes. M. Souvestre donne à chacune d'elles un chapitre, mais ce qu'il dit de l'une peut souvent se rapporter aux autres; il a soin seulement de rattacher chaque usage à la localité où il s'est le plus généralement conservé, et où il semble le plus en harmonie avec le caractère des habitans.

Le Léonais comprend, à peu d'exceptions près, tout le territoire renfermé dans les arrondissemens de Morlaix et de Brest, et forme la plus riche partie du Finistère; les aspects de ses belles campagnes, moins sauvages que ceux de la Cornouaille, moins arcadiens que ceux du pays de Tréguier, et moins arides que les landes de Vannes, participent à la fois de ces trois natures; tout dans cette contrée exhale je ne sais quelle enchan

teresse et paisible fertilité : il semble, dit M. Souvestre, que, *couverte d'églises, de croix, de chapelles, elle soit fécondée par la présence de tant d'objets sacrés*. Ses villes même, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Lesneven, Landernau, Roscoff, conservent ce caractère de sainte et charmante aisance. A part Brest, colonie maritime qui n'a de breton que le nom, il n'est point de hameau dans le Léonais qui ne reflète plus ou moins ce calme et pieux bien-être. On ne peut croire, lorsqu'on ne l'a point parcouru, à l'innombrable quantité de ses monumens religieux. Lorsque, sous la restauration, on songea à relever les croix abattues en 1793, on trouva qu'il ne faudrait pas moins de 1,500,000 fr. pour rétablir toutes celles qui existaient à cette époque dans le Finistère, et dans cette somme le Léonais comptait pour les deux tiers.

Le Léonard est resté profondément croyant ; pour lui point d'action importante sans que la religion y intervienne. La maison qu'il vient de faire construire, l'aire nouveau, le champ auquel il demande sa moisson, appellent également les cérémonies pieuses ; mais c'est surtout à l'heure de sa mort qu'on découvre toute sa nature de chrétien.

« Le prêtre vient et lui confère les derniers sacre-« mens, le mourant les reçoit généralement avec « calme : retiré au fond de lui-même et en présence « de son Dieu, il meurt au bruit des prières, soutenu « par la pensée que son entrée dans l'autre monde « sera éclatante, et qu'il trouvera à la porte du ciel « l'auréole d'étoiles. Les regrets de la famille sont « graves et saints, mais elle ne fera rien pour écarter « la triste image de sa perte. Le Léonard est dur à sa « pauvre âme comme à son corps..... il ne quittera « point la chambre où dort le cadavre; il verra « allumer les cierges, coudre le suaire, clouer la « châsse, et quand les fossoyeurs viendront, il se « lèvera pour les suivre ; il ira, cheveux épars, à la « suite du corps; il entendra la terre tomber lente-« ment sur le cercueil et ne se retirera que lorsque « tout sera terminé, lorsque le prêtre aura dit : *la « paix soit avec vous*. Il n'y a rien sous le ciel de « plus déchirant que cette courageuse tendresse d'un « pauvre abandonné, conduisant jusqu'à la fosse « le cadavre de celui qu'il aima. Ce luxe de douleur « a quelque chose qui saisit le cœur et le brise.....

« Et ne croyez pas que les honneurs rendus à ses « morts par le Léonard, finissent aussitôt le tom-« beau fermé ; non, des messes seront dites encore « long-temps pour le repos de l'âme de celui qu'il « pleure. Chaque dimanche il viendra prier sur sa « tombe... Qui manquerait à ce devoir sacré serait « montré au doigt comme un méchant et un impie. »

Le Léonard est plus grand que les autres Bretons ; sa démarche est lente et solennelle ; grave, concentré, il montre peu d'empressement dans ses communications avec le monde extérieur ; sa vie est tout entière repliée au dedans. Ses habits sont larges, flottans et de couleur noire ; une ceinture rouge ou bleue en égaie seule la tristesse. Le costume des femmes est composé de blanc et de noir, et son ampleur, sa forme pudique et fermée rappellent assez l'habillement des religieuses de nos hôpitaux. Leurs vêtemens de deuil sont les seuls qui soient moins sombres ; *ils sont bleus comme le ciel, terme de leurs espérances.*

Lorsque deux pauvres jeunes gens du pays de Léon se marient, ils vont ensemble inviter à leur fête de noces les familles des environs, qui viennent toutes, et apportent aux fiancés quelques produits de leurs champs, du lin, du miel, du blé, de l'argent même.

« Trois cents convives se réunissent ainsi quel-« quefois. Leurs présens forment le commencement « du ménage des jeunes époux, qui retirent habi-« tuellement plusieurs centaines de francs de ces « dons volontaires....

« Mille autres usages, aussi étrangers à nos « mœurs, ont été conservés dans le Léonais. Quand « une femme devient mère, du pain blanc et du vin « chaud sont envoyés de sa part à toutes les femmes « enceintes du voisinage..... La naissance est un évé-« nement religieux et solennel. L'accouchée a autour « d'elle toutes les jeunes mères des environs ; chacune « sollicite comme une grâce la faveur de présenter la « première son sein au nouveau-né ; car à leurs yeux « l'enfant qui vient de voir le jour est un ange qui « arrive du ciel... Si par malheur la mort lui enlève « sa mère, le recteur de la paroisse vient près de son « berceau, et choisissant parmi les mères qui sont là « celle qui lui paraît la plus digne de ce dépôt pré-« cieux : — Tenez, lui dit-il, voilà un fils que Dieu « vous donne..... L'enfance est entourée d'une es-« pèce de vénération et de respect : nul ne passera « près d'une femme tenant un nourrisson sur ses « genoux, sans lui dire avec une inclination de tête « amicale : — Dieu vous bénisse.

« On conçoit facilement, d'après tout ce que nous « venons de dire, combien la charité et les vertus « chrétiennes qui s'y rapportent doivent être com-« munes dans le Léonais. Quiconque a été saisi par le « froid ou par la faim, au milieu de cette popu-« lation hospitalière, peut s'approcher sans crainte « de la première habitation qui frappera ses yeux. Il

« peut laisser son bâton de voyageur à la porte « de la chaumière et aller s'asseoir à la table de « la famille léonarde. Les pauvres sont *les hôtes de « Dieu.* »

La Cornouaille présente deux aspects entièrement opposés : rien de sauvage comme son côté nord, rien de suave comme certains cantons du midi.... Vers Quimperlé est l'Arcadie de la Basse-Bretagne, la terre aux douces campagnes, aux fraîches ombrées, aux noms sonores et aux visages sourians.... Le Kernewotte, espèce de Lazzarone Bas-Breton, chanteur, paresseux, rieur, épendant tous ses sentimens au dehors en larmes ou en cris joyeux, sans rien de cette majesté grave qu'affecte l'homme du Léonais, est pourtant sérieux dans sa haine et facile à pousser à la révolte.... Méfiez-vous de son apathie sournoise, de sa timidité niaise et de l'humilité courtisanesque avec laquelle il vous tire son petit chapeau. La ceinture de sa braie gauloise sait au besoin cacher un couteau.

Les mœurs de la Cornouaille ne sont ni moins variées, ni moins bizarres que ses aspects. Comme dans le reste de la Bretagne, la teinte religieuse s'y fait sentir, mais elle se nuance pourtant d'une gaîté légère et rieuse. Le deuil va mal à la taille du Kernewotte et le chagrin à son visage : il n'est lui que là où rit la fête, où coulent l'eau de feu [1] et le vin bleuâtre..... Il semble que le Léonard et lui se soient partagé la vie ; à l'un les jeux et les fêtes, à l'autre les tristesses et les tombeaux.

C'est donc à ses fiançailles qu'il faut voir l'habitant des *Montagnes noires* pour le bien connaître. *Les derniers Bretons* nous donnent sur elles de curieux détails que nous voudrions pouvoir reproduire. Redisons du moins une partie du dialogue en vers qui précède les cérémonies du mariage, et que M. Souvestre a traduit du bas-breton.

« *Le demandeur.* —... Je viens ici remplir une « mission digne d'un chrétien, car il est dit dans « l'Écriture qu'autrefois un honnête homme nommé « Éliezer fit ce que je fais aujourd'hui, et l'histoire « dit aussi qu'Éliezer fut reçu avec honneur et qu'on « ne le laissa pas hors le seuil. » — Le *répondeur* réplique par l'éloge de la jeune fille, mais depuis long-temps, dit-il, elle a quitté la maison de son père, et le demandeur insistant, il entre dans la maison et en amène une vieille femme : *Est-ce là la rose que vous cherchez ?* Il présente ainsi tour à tour une jeune veuve, une fille de dix ans, etc.; enfin il amène la fiancée : « Voici la jeune fille « que vous avez choisie ; — vos mains, enfans ; — « homme, tu as maintenant une femme à défendre « et à rendre heureuse ! fais qu'on ne la voie jamais « pleurer à la porte de ta maison comme une étran- « gère, car Dieu venge ceux qui sont faibles et qui « pleurent. »

Les deux familles se mêlent et entrent ensemble dans la maison de la fiancée ; le demandeur les suit, et s'arrête à quelques pas du foyer : « Salut « à cette maison et à ceux qui y dorment chaque soir « sous la main de Dieu !... Ici sont deux êtres qui « s'aiment et qui veulent s'unir. (Il se met à genoux) « O Christ ! source de toute science et de toute « parole, inspire-moi dans ce que je vais leur dire ! « (Il se relève.) Allons, jeune fille, courbez vos deux « genoux et baissez votre front sous les mains bé- « nissantes de votre père. — Vous pleurez ? — Oh ! « regardez votre père et votre pauvre mère !... eux « ils pleurent aussi, mais combien leurs larmes sont « plus amères que les vôtres !... Ils vont se séparer « de la fille qu'ils ont bercée et fait danser dans « leurs bras ! — Qui ne sentirait son cœur se briser « à la vue d'une pareille douleur ?

« Et pourtant il faut que ces pleurs tarissent ! — « Père tendre, ta fille est là, regarde ! à genoux, « les bras tendus !... pauvre mère, avance tes « mains !... une prière et une bénédiction pour l'en- « fant qui va partir.....

« .....Je prie les parrains et les marraines, qui se « sont engagés sur les fonts de baptême pour ces « deux jeunes gens, d'approuver leur union et d'as- « sister à leur mariage. J'invite enfin tous ceux qui « sont ici présens. (Il se découvre.) Quant à ceux « qui sont morts et qui nous étaient unis par le sang, « je ne les inviterai pas ; car leurs noms prononcés « ici meurtriraient trop de cœurs ; mais que chacun « se découvre comme moi et demande pour eux le « salut de l'Église et le repos de leurs âmes : *De « profundis clamavi*, etc. » (Tous les assistans murmurent à demi-voix ce psaume, que le demandeur répète tout haut).

Le Kernewotte associe tout ce qui l'environne à sa joie ou à sa douleur. S'il meurt quelqu'un dans sa maison, les ruches d'abeilles sont entourées de banderolles noires en signe de deuil ; il les entoure, au contraire, d'une étoffe rouge, lorsqu'arrive quelque bonheur. L'absence de ces formalités ferait fuir les abeilles ; ce serait les exclure de la famille qu'elles ont adoptée et qu'elles enrichissent. La veille de Noël, les bestiaux

[1] *Quin ardent*, le *vin de feu*, c'est le nom donné par les Bretons à l'eau-de-vie.

sont soumis à un jeûne rigoureux. Pendant cette nuit, tous les animaux, si on en croit le Kernewotte, sont plongés dans un profond sommeil, sauf l'homme qui attend son Messie, et le crapaud, symbole immonde de l'esprit du mal.

Lorsqu'un premier né est conduit à l'église pour être baptisé, la mère lui attache au cou un morceau de pain noir. « Les mauvais esprits verront que ce n'est pas un heureux, dit-elle, et ils ne lui jetteront pas un mauvais sort. »

La résignation des habitans de la Cornouaille dans les plus grands malheurs est vraiment sublime. En 1816, une horrible disette les ayant forcés à quitter les chaînes de l'Arés pour se répandre dans les fécondes plaines du Léonais, on voyait souvent une douzaine d'hommes mourant de faim et le *penbas* [1] à la main passer devant une maison isolée, que gardait une vieille ou un enfant, s'avancer timidement sur le seuil, et demander un *morceau de pain pour l'amour de Dieu*. S'ils essuyaient un refus, ils continuaient leur route sans murmures, sans menaces, et pourtant les refus étaient fréquens, surtout dans les villes.

Le pays de Tréguier répond au département actuel des *Côtes du Nord*, et comprend non seulement l'ancien évêché de son nom, mais encore celui de Saint-Brieuc et une petite partie de celui de Dol. L'atmosphère y est plus clémente que dans la Cornouaille, l'air moins brumeux, le paysage plus doux à l'œil et le caractère des habitans en harmonie avec la nature.

« Une poétique douceur de cloître y domine, dit « M. Souvestre, et c'est à peine si quelque chose de « la triste empreinte des vieux Celtes y est resté. « Non que le ressort manque à ces hommes ; peut- « être y a-t-il au contraire en eux une élasticité « particulière qui les rend plus impressionables que « tenaces. Leurs âmes faciles et désarticulées se plient « à toutes les situations sans trop de souffrances. « Véritable allemand de la basse Bretagne, le Tre- « gorrois est aisément content ; cette espèce de so- « ciabilité tient beaucoup à ce que les aspérités « primitives de son caractère armoricain ont été « long-temps laminées entre un clergé poli et une « noblesse parlementaire. C'est une contrée que « l'épidémie de la civilisation va prendre au premier « jour. Sans que l'on puisse dire précisément que « les croyances y sont ébranlées, quelques esprits s'y « laissent déjà aller à une sorte de camaraderie « avec les choses saintes, et l'on y entend parfois « quelques contes à demi rabelaisiens. »

L'auteur cite à l'appui de ces assertions l'histoire de *Moustache*, *qui trouva le moyen d'escamoter à saint Pierre l'entrée du Paradis*, histoire qui lui a été racontée dans un cabaret de village près de Pontrieux, par le maître d'école de l'endroit. Il avoue cependant que toutes les *fêtes sont encore célébrées avec une grande piété*, et il nous donne la traduction de quelques cantiques chantés tous les ans aux approches de Noël, par des troupes séparées de jeunes gens et de jeunes filles, au pied des croix de carrefour, lorsque l'ombre descend sur les vallées; cantiques qui, à notre avis, compensent largement l'histoire de Moustache, et dont nous ne pouvons nous empêcher de rapporter quelques strophes.

« Qu'y a-t-il de nouveau sur la terre, pour que « tant de monde soit par les routes? Pourquoi le « peuple va-t-il par bandes vers les églises pendant « la nuit? Pourquoi, pendant le jour, cette foule qui « prie Dieu?

« C'est aujourd'hui qu'est né le Messie ; c'est au- « jourd'hui qu'il faut adorer le Sauveur.

« Cette nuit renouvelle la trame de la vie, cette « nuit refait le fils d'Adam, cette nuit charge nos « cœurs de joie et efface le péché d'Eve ; cette nuit « nous donne un Sauveur plein de douceur et de cha- « rité ; chantons, puisque c'est sa fête, chantons de « cœur : Noël! Noël!.....

« .....Voici le maître céleste qui vient nous don- « ner des leçons. C'est un docteur qui arrive du « pays des anges ; venez, qu'il vous enseigne com- « ment nuit et jour il faut chercher le chemin du « paradis! »

Un double cachet, celtique et féodal, marque profondément le pays de Vannes. Ni les grands noms, ni les souvenirs glorieux, ni les ruines gothiques ne manquent à cette Ecosse armoricaine. Elle a les sombres châteaux de Plessis et de Rochefort ; celui de Josselin, bâti par Clisson ; Sucinio, où l'on avait fait des étangs avec la mer, le vieux chêne de Mivoie et le combat des Trente ; la tour d'Elven, où l'on peut encore regarder la fenêtre à laquelle s'accouda prisonnier un roi d'Angleterre [1] ; puis, dans la ville de Vannes, la tour du connétable et les

[1] Bâton à tête.

[1] Le comte de Richemont, plus tard Henri VII.

halles où Pierre II fut couronné duc; près de Brech, la fontaine où la levrette de Charles de Blois l'abandonna pour suivre Montfort au moment de la bataille; à Ploërmel, les tombeaux de Jean II et de Jean III, et à Concoret, la forêt de Brocéliande. Mais les *cormlec'hs*, les *licavens*, les *peulvans*, les *grottes aux fées* ne lui manquent pas non plus [1]. Les descendans des Venètes peuvent montrer à l'étranger et la lande immense de Lanvaux avec ses cent vingt pierres druidiques, et Tréhorentenc avec ses *barrows* [2] innombrables, que les habitans du pays appellent le *Jardin des tombes*, et Carnac, où sur onze lignes parallèles s'élèvent onze files de *peulvans*, d'inégales grandeurs, qui se prolongent jusqu'à l'horizon à plus de deux lieues; ils ont été plantés la pointe en bas, de manière à paraître portés sur des pivots; il en est qui s'élèvent à vingt pieds dans le ciel, et dont le poids suffirait pour charger un navire : ils sont d'ailleurs tous formés d'un seul bloc, bruts, et tels qu'on les tira de la carrière.

Ce qui domine dans le caractère du paysan morbihannais, c'est la ténacité énergique, l'inclination guerrière; il la révèle jusqu'au milieu des solennités les plus pacifiques. Les pardons, partout ailleurs fêtes pieuses et tranquilles, sont chez lui entremêlés de cérémonies et de souvenirs militaires. Ecoutez l'hymne que chantent à la procession d'Aurai les hommes d'Arzon, descendans de ceux qui, avec la protection de sainte Anne, défirent les flottes de Ruyter.

« Sainte Anne, que Dieu bénit, vos vertus, votre « puissance ont éloigné de nos têtes la mort et tous « les dangers!

« Nous courons à votre maison sainte pour offrir « des actions de grâces; car vous nous avez préser- « vés dans les dangers du combat.

« Sainte Anne, etc.

« Une troupe d'Arzonnais était partie pour l'armée : « ils étaient plus de quarante et soumis aux ordres « du roi!

« Sainte Anne, etc.

« Pleins de foi, pleins de confiance, nous tous « paroissiens d'Arzon, nous vînmes ici vous im- « plorer le saint jour de la Pentecôte!

« Sainte Anne, etc.

« Nous voilà voguant dans la Manche, avec celui « qui nous commande, cherchant combat et ven- « geance contre les vaisseaux hollandais!

« Sainte Anne, etc.

« Coups de canons nous arrivent plus pressés que « la grêle : oh! non, jamais, jamais nous ne fûmes « en pareil danger! »

« Sainte Anne, etc.

« De chaque flanc du vaisseau, des tonnerres de « bordées fracassent et font tomber câbles, voiles, « mâts et cordages!

« Sainte Anne, etc.

« O véritable miracle! aucun des enfans d'Arzon « ne reçut la moindre offense de boulet ni d'arque- « buse!

« Sainte Anne, etc.

« Là, près de nous, un boulet frappe un pauvre « matelot, et la moelle de sa tête jaillit sur un en- « fant d'Arzon!

« Sainte Anne, etc.

« Nous vous prions de bon cœur, sainte Anne « que Dieu bénit : conservez-nous en grâce mainte- « nant et toujours! »

Ici finit *la Bretagne et les Bretons*. On peut, ce nous semble, deviner par cette rapide et incomplète analyse, de combien de détails curieux et intéressans est remplie cette première partie du livre de M. Souvestre. En la lisant, nous nous sommes sentis pénétrés de reconnaissance pour celui à qui nous les devons, mais en même temps d'un amer regret de ce que ce n'est pas un catholique qui s'est imposé la tâche de nous les révéler. Les *Poésies de la Bretagne* (seconde partie des *derniers Bretons*, qui sera l'objet d'un prochain article) n'ont fait qu'accroître en nous ces deux sentimens. S'il est doux de jouir de ces trésors de poésie chrétienne jusqu'ici cachés et enfouis, il est triste de se dire que nous les tenons d'une main étrangère à notre foi, et de voir que cette absence de foi l'empêche souvent d'en voir et d'en montrer toute la richesse, d'en comprendre et d'en manifester toute la beauté.

LÉOPOLD DE MONTVERT.

[1] *Cormlec'hs*, cercles druidiques formés de pierres plantées verticalement en terre. Les *licavens* sont composés de deux pierres verticales recouvertes d'une troisième, en forme de linteau de porte. Les *peulvans* sont, comme les *menhirs*, des pierres verticales fichées en terre. Les *grottes aux fées* sont des carrés longs formés de pierres verticales et contiguës, sur lesquelles sont placées transversalement des tables de pierre en forme de toit.

[2] Les *barrows* sont des monticules de pierres mêlées de terre.

BEAUX-ARTS.

Caractère et tendances de notre école moderne. — Théorie esthétique de M. de Maistre. — Trois grandes écoles dans l'histoire des arts, école symbolique ou religieuse, école philosophique ou idéale, école naturaliste. — De la révolution qui s'est opérée dans la manière de Raphaël. — Du mouvement des arts en Allemagne et en France.

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1].

En traçant le tableau de la décadence de notre école contemporaine, je suis arrivé à trois de nos artistes, MM. Paul Delaroche, Ary Scheffer, Decamps, qui sont aujourd'hui en possession de la vogue et dont le talent n'a pas encore donné ce signe fatal de décroissance que j'ai retrouvé dans nos principaux peintres et statuaires. Une rare conscience, du travail, de la patience dans l'exécution, de la pureté et de l'élégance dans le dessin, un coloris vif et harmonieux, un goût exquis dans l'ordonnance des personnages, dans tous les détails de la composition, une intelligence toujours habile à choisir les sujets les plus capables de fixer l'attention, telles sont les qualités qui distinguent l'auteur de la *mort d'Elisabeth*, d'*Edouard en Ecosse*, des *Enfans d'Edouard*, de *Richelieu*, de *Mazarin*, de *Cromwell*, de *Jane Gray*, de l'*Assassinat du duc de Guise*. M. Scheffer aîné se fait remarquer par le caractère de tristesse romantique de ses compositions; Byron, Goëthe, Schiller, Dante, voilà quels sont les poètes auxquels il emprunte de prédilection l'idée de ses ouvrages. Son dessin n'a pas ces irrégularités quelquefois choquantes qui se rencontrent dans M. Delacroix, mais il n'est pas assez ferme, assez accusé; le modelé de ses chairs manque de relief et de vie; son coloris est souvent d'une pâte dure et sèche qui paraît systématique chez M. Scheffer. Quant à M. Decamps, il serait difficile d'attribuer un caractère quelconque à sa peinture; la fantaisie, les souvenirs de voyage, le premier objet qui s'offre à sa vue, des ânes, des chiens, des Turcs, des singes, des enfans, peu lui importe, tout est bon pour son pinceau paresseux, insouciant des règles de l'art, s'abandonnant au caprice, aussi bien pour l'exécution que pour le choix des sujets, et déployant, au milieu de cette négligence, de l'originalité, de la verve, de l'esprit, une observation fidèle de la nature, des trésors de coloris riche et chaud, de lumière ardente, pénétrante, épandue avec une merveilleuse habileté dans ses intérieurs et ses paysages.

Avec les dons précieux qui ont valu à MM. Delaroche, Scheffer aîné et Decamps une place éminente dans notre école, que leur manque-t-il donc pour la relever et la féconder; pour lui apporter une impulsion qui la dirige dans la voie des grandes écoles des quinzième et seizième siècles? Il leur manque l'intelligence supérieure de la mission départie aux arts dans l'ensemble des œuvres humaines. Par une définition aussi juste que magnifique, Kant a formulé le seul but légitime des arts : *le beau*, a-t-il dit, *le beau est le symbole de la moralité;* il ajoute : « et « c'est par cette raison seulement qu'il « peut prétendre à une satisfaction géné- « rale; l'esprit se sent ennobli et élevé « au dessus du plaisir qui résulte des im- « pressions sensibles; dans celui que fait « éprouver la moralité, nous avons de « l'estime pour nous et pour les autres. » Suivant notre école, telle qu'elle est représentée par MM. Delaroche, Scheffer et Decamps, le beau est indépendant de la vie morale, l'art n'a nullement besoin d'obéir à une conviction, de créer pour faire œuvre de foi, pour exalter dans l'intelligence et le cœur de l'homme les pensées et les passions qui le dégagent de sa nature corrompue, pour faire briller sur la terre un reflet de la face divine. Ainsi donc, au point de vue de l'art actuel, Dieu n'existe pas; le bien et le mal, le vrai et le faux n'existent pas; l'artiste ne doit contempler que des formes incessamment variées et changeantes; le triomphe de l'art c'est de les observer, de les surprendre et de les imiter par un calque fidèle, de manière à vous le faire prendre pour la réalité elle-même; le trompe-l'œil, voilà le but de cet art tout mécanique. Voyez les chefs-d'œuvre de M. Delaroche, *Cromwell*, *Jane Gray*, *le*

[1] V. la 8e livraison, t. 1, p. 481.

duc de Guise, le peintre n'a cherché à reproduire, dans l'ensemble comme dans les détails, que le fait matériel de ses drames. Il faut que cette tendance soit bien profondément enracinée dans notre école, car elle cherche toujours les sujets les plus pathétiques, et c'est pour se préoccuper exclusivement de la pose, du geste, du costume des personnages, de l'ameublement de l'intérieur, de la mise en scène en un mot. Si M. Delaroche obtient, à tous les salons, les honneurs de la vogue, c'est que nul autre ne possède mieux ce secret de la mise en scène, l'art d'émouvoir la foule par le prestige de la réalité d'un acte sanglant ; on se presse, on se coudoie pour admirer comme cette tête de Charles I[er] est bien séparée du tronc ; comme les mains de Jane Gray tremblent, en se baissant vers le billot ; comme ce grand corps du duc de Guise est raide et à l'état de cadavre ; les détails du lieu de la scène, les costumes, les meubles, les tapisseries, tout porte un tel cachet de *couleur locale*, qu'il n'y a pas à s'y tromper ; l'action est là, vivante, sous vos yeux. Certes, cette scrupuleuse imitation des effets extérieurs du drame ou de la nature est une partie essentielle de l'art, mais elle n'est que très secondaire, et même vulgaire et stérile, si le sentiment moral ne domine pas l'œuvre de l'artiste, ne l'a pas inspirée. *Le beau est le symbole de la moralité ;* or, sans elle, vous pourrez exécuter une composition remarquable par l'emploi des ressources pratiques, par les ingénieuses et patientes combinaisons des procédés du métier ; ce sera, si vous voulez, de l'art comme il y en a dans une machine, dans un ouvrage de marqueterie, d'ébénisterie, mais ce ne sera pas le *beau*.

En présence des chefs-d'œuvre des écoles de Sienne, de Florence, de Rome, de Cologne, de Bruges, (quatorzième, quinzième et première moitié du seizième siècle), l'inspiration de l'artiste vous saisit tout d'abord ; par je ne sais quelle assimilation magnétique, votre pensée s'associe à sa pensée, vous croyez, vous aimez, vous adorez avec lui et comme lui ; la piété du chrétien est exaltée en votre âme par le sentiment religieux qui anime ces madones, ces crucifiemens, ces ascensions, ces martyrs ; votre premier cri d'admiration est un acte de foi. Puis, la critique vient ; il vous faut de la réflexion et du sang-froid pour examiner le côté pratique de l'art, apprécier la pureté et l'exactitude des lignes, la vérité du modelé, de la perspective, la perfection du coloris. Tout le contraire arrive en face des ouvrages des écoles où l'inspiration et la croyance ont manqué, qui ne sont que le produit d'une exécution technique, souvent très distinguée ; en les contemplant, vous commencez par la critique ; vous signalez la vivacité du coloris, le naturel des poses, la vérité des chairs, etc., tout le mérite du *faire* de l'artiste ; il ne vous viendra pas d'autre pensée à la vue de la plus grande partie des compositions des écoles flamande, hollandaise et française. Dans les premières, l'art n'est que le symbole de la foi, le moule destiné à donner la forme plastique à la pensée divine, le voile qui doit recevoir l'empreinte ineffable de la face du Seigneur. Dans les secondes, l'art est tout ; l'art n'a pas d'autre objet que sa propre reproduction, que la combinaison infinie de ses procédés ; la religion, l'histoire, la philosophie ne servent pas à l'inspirer, elles lui servent d'instrumens ; il en peut faire ce qu'il veut, elles posent devant lui comme des modèles qu'il habille et retourne suivant ses caprices ; il ne les respecte pas plus que ces prostituées dont il copie les formes souillées pour représenter des vierges et des saintes.

Dans l'histoire de la peinture et de la statuaire vous remarquez que plus les artistes se sont éloignés d'une sincère et naïve interprétation religieuse, plus ils sont tombés dans ce culte exclusif de l'art qui n'est plus que du fétichisme, un panthéisme naturaliste grossier ; avec la dégradation morale des artistes dont les ateliers n'ont été, le plus souvent, que des lieux de débauche, est venue la dégradation de l'art lui-même, qui n'a plus été consacré qu'à reproduire des détails vulgaires de la nature, des scènes bourgeoises de la vie, des compositions religieuses sans caractère religieux, ou bien des imitations factices de l'antiquité, comme les écoles flamande, hollandaise, anglaise et française, développées sous l'influence fatale du protestantisme et

de l'impiété. Par son caractère matérialiste et sensualiste, l'école vénitienne du *Titien*, de *Giorgione*, du *Bassan*, du *Tintoret*, de *Paul Véronèse*, malgré ses magnifiques qualités de coloris; par son scepticisme et son maniérisme, l'école lombarde du Corrége, des Carraches, du Guide, malgré la douceur de son coloris, la suavité de son modelé, l'expression vive de ses têtes, sont bien inférieures aux écoles florentines et romaines de *Taddeo Gaddi*, *Masacoio*, *Fra Angelico*, *Perugino*, *Raphaël*.

Un homme qui a mis le sceau de son génie à toutes les grandes questions qu'il a soulevées, M. de Maistre, a rencontré celle de l'union des arts et de la religion, et il l'a traitée avec cette supériorité de pensée et de langage qu'il a portée dans les problèmes les plus ardus de la science religieuse et philosophique. C'est dans l'ouvrage posthume consacré à l'*examen de la philosophie de Bacon*, que j'ai eu le bonheur de trouver ces belles pages qui confirment d'une si puissante autorité les idées que je viens d'émettre. Comme cette œuvre jusqu'à présent inédite de M. de Maistre n'est sans doute pas encore connue de la majorité de nos lecteurs, je demande la permission de citer le passage suivant :

« Les premiers essais et les plus grands efforts de la peinture et de la sculpture représentèrent jadis les héros et les dieux. A la renaissance des arts le Christ et ses *héros* s'offrirent à l'imagination des artistes, et lui demandèrent des chefs-d'œuvre d'un ordre supérieur. L'art antique avait senti et rendu le *beau idéal*, le christianisme exigea un *beau céleste*, et il en fournit des modèles dans tous les genres. Ses vieillards, ses jeunes gens, ses enfans, ses femmes, ses vierges sont des êtres nouveaux qui semblent défier le génie. S. Pierre recevant les clefs, S. Paul parlant devant l'aréopage, S. Jean écoutant les trompettes, ne laissent rien à désirer à l'imagination tout à la fois la plus brillante et la plus sage. La beauté mâle dans sa fleur respire sur la figure des anges; en eux se réunit la grâce sans mollesse et la vigueur sans rudesse; ils n'ont pas les deux sexes comme le dégoûtant hermaphrodite; ils ont la beauté des deux sexes, et cependant ils n'ont point de sexe. Le goût même se croirait coupable s'il y pensait. Une éternelle adolescence brille sur ces visages célestes; jamais ils n'ont été enfans, jamais ils ne seront vieillards; en les contemplant, nous avons une idée de ce que nous serons, lorsque nos corps se relèveront de la poussière pour n'y plus rentrer.

« L'enfance surnaturelle se montre déjà dans ces inimitables chérubins que Raphaël a placés au dessous de la reine des anges, dans l'un de ses plus beaux tableaux. (La Vierge de Dresde ou de Saint Sixte). Ces têtes sont pleines d'intelligence, d'amour et d'admiration. C'est la grâce des amours fondue dans l'innocence et la sainteté. Mais tous ces efforts de l'art ne sont que des préparations, et comme des degrés qui doivent élever l'artiste jusqu'à la figure de l'*enfant-Dieu*. Le voyez-vous sur les genoux de sa mère? elle embrasse son créateur, qui lui demande du lait. *La parole éternelle* balbutie, elle joue, elle dort; mais le *Verbe*, qui se rapetisse pour nous, en voilant sa grandeur n'a pas voulu l'éclipser. Le nuage qui couvre l'astre épargne l'œil sans le tromper, et jusque dans les moindres traits de l'enfance mortelle on sent le Dieu.

« Bientôt nous le verrons dans le temple étonner les docteurs. Ensuite il commandera aux élémens; il ressuscitera les morts; il instruira, il consolera, il menacera les hommes; il parlera, il agira pendant trois ans *comme ayant la puissance* [1]; il se livrera enfin volontairement aux tourmens d'un supplice affreux; il montera sur la croix; il y parlera sept fois, et toujours d'une manière extraordinaire, sa voix se renforçant à mesure que la mort s'approche pour lui obéir; sa dernière parole sera plus haute, et *libre entre les mourans* comme il sera bientôt *libre entre les morts* [2]; il mourra quand il voudra, en trompant ses bourreaux étonnés, qui n'avaient pu calculer que sur des hommes la durée possible du supplice.

« L'art antique a su nous montrer dans le Laocoon le plus haut degré de souf-

[1] Sicut potestatem habens. (Matth.) (Dante, *Parad.*, XXXIII, v. 1 et suiv.)

[2] Inter mortuos liber. (*Ps.*, LXXXVII, 6.)

france physique et morale, sans contorsion et sans difformité. C'était déjà un grand effort de talent que celui de nous représenter la douleur à la fois belle et reconnaissable. Cependant, il ne nous suffit plus pour peindre le Christ sur la croix. Qui pourra nous montr er le i eu humainement tourmenté et l'homme souffrant divinement ? C'est un chef-d'œuvre idéal dont il paraît qu'on peut seulement approcher. Je ne crois pas que parmi les plus grands artistes un seul ait jamais pu contenter ni lui-même, ni le véritable connaisseur. Cependant, le modèle, même *inarrivable*, ne laisse pas que d'élever et de perfectionner l'artiste. Le talent, fatigué par ses efforts, pouvait se délasser en s'exerçant sur la figure des martyrs. C'était encore de superbes modèles que ces *témoins* sublimes, qui pouvaient sauver leur vie en disant *non*, et qui la jetaient en disant *oui*. Sur le visage de ces victimes volontaires, l'artiste doit nous faire voir non seulement la douleur *belle*, mais la douleur *acceptée*, mêlée dans leurs traits à la foi, à l'espérance, à l'amour.

« La beauté ayant été donnée à la femme, la femme devait être le modèle de choix pour les deux premiers arts d'imitation. L'antiquité, chez qui le vice était une religion, pouvait se donner carrière sur ce point ; mais le Christianisme, qui n'admet rien de ce qui peut altérer la morale, a prononcé à cet égard une loi bien simple. Cette loi proscrit toute représentation dont l'original offenserait dans le monde l'œil même de la sagesse humaine. Comment la femme ne rougirait-elle pas d'être représentée aux yeux d'une manière qui la ferait chasser d'une assemblée comme une folle dégoûtante si elle osait s'y montrer ainsi ? Et pourquoi l'homme, plus hardi que la femme, oserait-il cependant demander à l'art la copie d'une réalité qu'il aurait accablée de ses sarcasmes ? On n'a pas manqué d'observer que cette réserve nuit à l'art ; mais c'est une erreur qui repose sur une fausse idée du beau que le vice définit à sa manière. Il me souvient que dans un journal français très répandu, on demandait au célèbre auteur du *Génie du Christianisme*, *si une nymphe n'était pas un peu plus belle qu'une religieuse*. En les supposant représentées par le même talent ou par deux talens égaux (condition sans laquelle la demande n'aurait point de sens), il n'est point douteux que la religieuse serait plus *belle*. L'erreur la plus faite pour éteindre le véritable sentiment du beau est celle qui confond ce qui plaît aux sens et ce qui plaît à l'intelligence. Quel spectateur de notre sexe ne se trouve pas plus ému par la Vénus du Titien que par la plus belle Vierge de Raphaël ? Et cependant, quelle différence de mérite et de prix ! Le *beau* dans tous les genres imaginables est *ce qui plaît à la vertu éclairée*. Toute autre définition est fausse ou insuffisante. Pourquoi donc la religieuse serait-elle moins belle que la nymphe ? Parce qu'elle est vêtue, peut-être ? Mais par quel aveuglement immoral veut-on donc encore juger la représentation autrement que la réalité ? Qui ne sait que la beauté devinée est plus séduisante que la beauté visible ? Quel homme n'a remarqué, et dix mille fois, que la femme qui se détermine à satisfaire l'œil plus que l'imagination, manque de goût encore plus que de sagesse ? Le vice même récompense la modestie en s'exagérant le charme de ce qu'elle voile. Comment donc la loi changerait-elle de nature en changeant de place ? Evidente, incontestable dans la réalité, comment serait-elle fausse sur la toile ? Ces maximes pernicieuses ne sont propagées que par la médiocrité qui se met à la solde du vice pour s'enrichir. Le beau religieux est au dessus du beau idéal, puisqu'il est l'idéal de l'idéal ; mais peu de gens peuvent s'élever à cette hauteur ; l'artiste vulgaire quitte ce qui est beau pour ce qui plaît. Ecrasé par le talent qui produit la *Transfiguration* et la Vierge *della Seggiola*, il s'adresse aux sens pour être sûr de la foule. Il sait bien que le vice *s'appelle Légion*. La foule accourt donc en battant des mains, et bientôt le peintre pourra s'écrier au milieu des applaudissemens : *Ingenio victi, re vincimus ipsa.*

« Une loi sévère qui se mêle à toutes les pensées de l'art, lui rend le plus grand service en s'opposant à la corruption, qui détruit à la fois le beau dans toutes les classes comme un ulcère malin qui ronge la vie.

« La femme chrétienne est donc un modèle surnaturel comme l'ange. *Elle est plus belle encore que la beauté*, soit que pour confesser sa foi elle marche au supplice avec les grâces sévères de son sexe et le courage du nôtre, soit qu'auprès d'un lit de douleurs elle vienne servir et consoler la pauvreté malade et souffrante, ou qu'au pied d'un autel elle présente sa main à l'homme qu'elle aimera seul jusqu'au tombeau. Dans toutes ces têtes d'un caractère si différent, il y a cependant toujours un trait général qui les fait remonter au même principe de beauté :

. . . . Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororem.

« A l'aspect de ces figures, quelque belles qu'on puisse les imaginer, aucune pensée profane n'oserait s'élever dans le cœur d'un homme de goût. On leur doit une certaine admiration intellectuelle, pure comme leurs modèles. Jusque dans leurs vêtemens, il y a quelque chose qui n'est pas terrestre. On doit y voir l'élégance sans richesse, la pauvreté sans laideur, et si le sujet l'ordonne, la pompe sans le faste. ELLES SONT BELLES COMME DES TEMPLES [1].

« Et comme de la réunion d'une foule de traits empruntés à différentes beautés, on vit naître jadis un modèle fameux dans l'antiquité, tous les traits de la beauté sainte se réunissent de même, comme dans un foyer, pour enfanter la figure de MARIE, le désespoir et cependant l'objet le plus chéri de l'art moderne dans toute sa vigueur. Il semble que l'empire du sexe pénètre jusque dans ce cercle religieux, et que les hommes saisissent avec empressement l'idée de la femme divinisée. La fabuleuse *Isis*, ayant aussi un enfant mystérieux sur ses genoux, obtenait déjà je ne sais quelle préférence de la part des imaginations antiques. Chacun voulant en posséder l'image, un poète a dit :

Par Isis, comme on sait, les peintres sont nourris[2].

« Dans l'ordre de la vérité et de la sainteté, Marie peut faire naître une observation semblable. *Toujours la même et toujours nouvelle*, nulle figure n'a plus exercé le talent imitatif. Le pinceau des plus grands maîtres semble en avoir fait un objet d'engagement et d'émulation. Sur ce sujet mille et mille fois répété, tantôt ils surpassaient leurs rivaux, et tantôt ils se surpassaient eux-mêmes. Il n'y a pas un cabinet distingué en Europe qui ne renferme quelque chef-d'œuvre de ce genre ; et tandis que l'amateur s'extasie devant eux, le missionnaire, armé de la même figure, quoique faiblement exécutée, commence efficacement l'œuvre de la régénération humaine [1]. »

Il ne faut jamais croire avoir résolu une question sans avoir entendu Platon, a dit M. de Maistre. Le même éloge peut être adressé à notre grand écrivain. Je ne crois pas avoir lu nulle part une plus belle théorie de l'art catholique. Combien elle condamne notre école, qui, elle, *confond ce qui plaît* et *ce qui est beau, ce qui plaît aux sens* et *ce qui plaît à l'intelligence*, et pour laquelle un corps nu révèle plus de *beauté* qu'un corps voilé. Vous rappelez-vous avoir vu, au salon de l'année dernière, un tableau de M. Ary Scheffer, qui obtint la vogue. Il représentait *Francesca di Rimini et Paulo aux enfers*, visités par le Dante et Virgile. Tout le charme exquis de ce touchant épisode de la *Divina Comedia* consiste dans un ineffable mélange de pudeur et de séduction. Eh bien ! notre peintre n'a compris l'inspiration du poète qu'en nous montrant *Francesca* dans une position inconvenante et dans un état de nudité plus digne d'une prostituée que de cette Françoise dont le poète a fait pardonner la faute à force de chasteté, de malheur et de repentir. *Pourquoi l'homme, plus hardi que la femme, a t-il osé demander à l'art la copie d'une réalité qu'il aurait accablée de sarcasmes ?* Relisez les observations si vraies et si délicates de M. de Maistre sur la beauté de la femme.

Ce matérialisme naturaliste n'est pas un signe de décadence particulier à notre école ; il se retrouve dans toutes les écoles de l'histoire de l'art, et partout et toujours il s'est développé sous la même influence, la prédominance exclusive de

[1] *Ps.*, CXLIII, 13.
[2] Juvénal.

[1] *Examen de la Philosophie de Bacon*, t. II, p. 89 et suiv.

l'imitation technique. En Grèce, après l'époque du style symbolique, après cet art soumis aux traditions religieuses, aux types sacrés imposés par le culte pour les têtes et le costume des divinités, est venue l'époque du style philosophique ou idéal, celle de Périclès et de Phidias. S'affranchissant des formes arrêtées et convenues du symbole, l'art ne considère plus les croyances religieuses et l'imitation du naturel que comme des accessoires destinés à faire ressortir d'une manière plus saillante ce qu'il y a de *beau* dans les formes du corps humain, ce qu'elles laissent apercevoir de divin dans notre enveloppe mortelle. Ce qui caractérise essentiellement cette phase de l'art, c'est l'usage systématique de représenter les dieux et les héros *nus*, et de les revêtir de la plus haute beauté. Avant Phidias, on couvrait encore les statues de vêtemens et d'armures, et les personnages féminins étaient voilés. L'art était encore enchaîné par les lois de la décence, parce qu'il était essentiellement religieux. M. Delécluze a très ingénieusement démontré que ce second développement de la statuaire grecque se rattachait à la philosophie de Socrate; l'homme et le beau immatériels étaient le but des recherches des philosophes, comme le beau et l'homme physiques étaient l'objet constant de l'étude des artistes. Tandis que les uns, ingénieux à surprendre toutes les combinaisons les plus délicates de la forme, perfectionnaient en quelque sorte le corps humain, en ramenant toujours son apparence vers un type régulateur, les autres analysant les facultés de l'âme, s'efforçaient d'en faire sortir les lois de la morale. Le meilleur commentaire de Platon est dans les belles statues antiques du siècle de Phidias, la famille de Niobé, le Jupiter olympien, l'Apollon, les Minerves avec l'égide, les Vénus Uranies.

Mais en quittant le style divin pour adopter le style du beau abstrait, idéal, l'art grec fut entraîné vers un troisième style, qui marqua sa décadence. Ayant rejeté l'inspiration religieuse, il ne pouvait long-temps se tenir avec succès dans cette sphère où l'avait élevé le génie de Platon. Les artistes et le public se lassèrent de voir sans cesse reproduire les mêmes types; ils sentirent le besoin d'en rompre la monotonie, en apportant plus de précision, de fini, de minutie dans l'imitation des détails. La statue du Laocoon, celle du Gladiateur combattant, et toutes celles enfin qui représentent l'homme plutôt dans un état voisin de la faiblesse que pourvu des qualités et des formes héroïques qui distinguent les colosses du Monte-Cavallo et de la famille des Niobé, peuvent être citées comme les chefs-d'œuvre de cette troisième époque. Mais la recherche excessive dans l'imitation du vrai et du naturel ne tarda pas à précipiter la décadence de l'art. Bientôt, non seulement on ne voulut plus de statues symboliques, comme rappelant une époque de barbarie; le style même de Phidias, celui qui exprimait la beauté, parut trop sévère. Or, ce fut après la mort de Socrate, et lorsque son école se divisa en sectes, que les grandes doctrines de l'art furent également négligées. Dans la statuaire, comme en philosophie, le goût, la fantaisie et les opinions de chaque individu ne possédant plus ni inspiration religieuse, ni type régulateur, artistes et amateurs s'abandonnèrent à leur intérêt, à leur caprice; l'art ne devint plus qu'un objet de luxe, de distraction et de commerce. N'est-ce pas ce que nous voyons aujourd'hui au milieu de nous?

L'excellent livre que M. Rio vient de publier sur l'art chrétien en Italie, nous montre le retour des trois phases que nous avons signalées dans l'art grec. Le style symbolique et mystique est représenté par les écoles bysantine, siennoise, les commencemens de l'école florentine et par l'école ombrienne. A l'une appartiennent principalement les peintres verriers et les enlumineurs de manuscrits; à l'autre, Guido, les frères Lorenzo et surtout Simon Memmi; à la troisième, Cimabué, Giotto, Taddeo Gaddi, Orgagna; à la quatrième, Fra Angelico de Fiesole, Francia, Pérugin, la première moitié de la carrière de Raphaël. On peut lire dans l'ouvrage de M. Rio comment, à mesure que le sentiment religieux a cessé d'être l'inspiration pure et désintéressée des artistes, l'imitation matérielle, le style naturaliste, la reproduction de formes mondaines, vulgaires ou voluptueuses ont de plus en plus caractérisé les

œuvres d'art. Mais c'est dans l'étude des transformations de Raphaël que cette observation devient curieuse et importante, et que l'on acquiert la certitude de l'influence fatale exercée dans l'art par la désertion des traditions religieuses. Pour l'histoire de l'art et le sujet qui nous occupe ici, c'est une question du plus haut intérêt que l'examen de cette révolution qui s'est opérée dans l'esprit et la manière de Raphaël. Elle n'a pas encore été sérieusement traitée en France ; elle est donc neuve pour nous. Comme l'on pourrait soupçonner mon impartialité, je préfère laisser parler un écrivain que j'ai déjà nommé, et qui a donné dans ses critiques d'art plus de preuves d'érudition et de goût que de conviction religieuse. En 1832, dans un recueil littéraire, intitulé *le Siècle*, et qui a vécu moins d'une année, M. Delécluze a publié cinq lettres très remarquables sur les peintures du Vatican; la dernière était consacrée à l'examen de la question de l'immense transformation qui s'opéra dans le génie de Raphaël. Voici comment elle est expliquée par M. Delécluze [1].

« Il est certain qu'il s'est fait une grande révolution dans l'esprit de Raphaël pendant qu'il était occupé à faire les peintures de la chambre *alla Segnatura*. Les historiens en parlent, et il n'y a pas un spectateur passablement attentif qui ne s'en aperçoive en parcourant successivement ces peintures coordonnées dont je vous ai déjà donné la description. La vue des monumens antiques de tous genres dont Rome était déjà dépositaire, la splendeur de la cour des papes, et cette foule d'écrivains et de beaux esprits venus dans cette ville de toutes les parties de l'Italie, durent singulièrement agrandir les idées de ce jeune et intelligent Raphaël, qui avait déjà donné plus d'extension à son talent en étudiant à Florence les œuvres de Léonard de Vinci, et à Rome la voûte de la Sixtine peinte par Michel-Ange. Ce qu'il importe pour l'art d'observer dans le changement de cet artiste, est que, pendant ou immédiatement après l'exécution des peintures de la chambre *alla Segnatura*, il rejeta *la Théologie philosophique*, née à Florence, exposée dans les poésies du Dante et de Pétrarque, et mise en œuvre par les artistes toscans. Jusque-là, fidèle disciple du Pérugin, ainsi que des maîtres qui ont travaillé au Cimetière de Pise, tout en perfectionnant l'art qu'il avait appris d'eux, il en avait conservé et transmis scrupuleusement le principe poétique. Dans tous ses tableaux, jusques et compris ceux de la salle *alla Segnatura*, il traite des sujets purement religieux. Il fit des compositions subordonnées à cette philosophie religieuse et contemplative, qui, en Italie, servit de base à toutes les compositions, de règle à tous les esprits, depuis le douzième siècle jusqu'au commencement du seizième.

« L'exaltation de Léon X au trône pontifical, et l'abandon subit que fit Raphaël du principe poétique *Dantesque*, sont deux événemens dont les écrivains qui ont traité des arts en Italie n'ont jamais fait le rapprochement. Il est cependant important de ne pas les séparer, car si la variété des goûts littéraires, si l'amour du luxe, le désir de profiter de toutes les connaissances nouvelles et de toutes les découvertes dues à cette foule de savans, d'écrivains et de voyageurs qui parurent à cette époque, ont puissamment influé sur les opinions et les goûts du pape Léon, il est facile de comprendre que le jeune Raphaël, qui vivait à sa cour, dût céder facilement à toutes les idées nouvelles qui y étaient introduites, et qu'il cherchât même à plaire au pontife, qui eut pour lui une prédilection que justifiaient ses talens et son caractère.

« Tant que Raphaël travailla pour achever la chambre *alla Segnatura*, il resta fidèle à l'ensemble de la composition *Dantesque*, à laquelle toutes les parties de son ouvrage devaient se rapporter. Cependant, vers la fin de ce grand travail, il s'écarta de sa conception toute florentine, si je puis m'exprimer ainsi, comme pour préluder par un essai à l'exécution des nouvelles idées qui lui étaient venues après avoir vu la voûte de

[1] Pour comprendre ce qui va suivre, il faut se rappeler que c'est dans la salle du Vatican dite *alla segnatura*, que Raphaël a peint deux de ses plus magnifiques compositions, *la dispute du Saint-Sacrement* et *l'École d'Athènes*.

Michel-Ange, les monumens antiques de Rome, la cour de Jules II et de Léon X. En effet, on y trouve la représentation de Grégoire IX sous les traits de Jules II; mais c'est en passant de la chambre *della Segnatura* dans celle qu'il décora ensuite, qu'on serait tenté de croire que les peintures qui ornent cette dernière ne sont pas du même homme. Ce qui frappe d'abord, c'est quelque chose de plus viril dans l'exécution. La dimension des figures est plus grande, les formes en sont plus fortement caractérisées, et les effets de lumière et d'ombre exprimés avec plus de hardiesse. L'esprit du spectateur qui, par l'ordonnance régulière et coordonnée des compositions de la première chambre, s'était accoutumé à suivre le développement d'une grande idée poétique, cherche vainement à en retrouver une analogue dans la seconde. Son admiration n'est excitée que par la beauté de chacun des quatre grands tableaux qui s'offrent isolément à ses yeux et à son esprit. Sur l'une des grandes travées on voit Héliodore chassé du temple de Jérusalem à la prière du grand-prêtre Onias. En face est Attila venant pour saccager Rome, et arrêté dans sa marche par la présence du pape saint Léon-le-Grand. A l'une des extrémités de la chambre est représenté le miracle de Bolsène, et en face la délivrance de saint Pierre. Ces quatre sujets n'ont guère de rapports entre eux que par la nature des personnages qui appartiennent à l'histoire sacrée ou à celle des papes. Mais ces sujets mêmes sont loin d'être traités avec la fidélité historique; on y trouve, au contraire, non pas des écarts, mais des complaisances d'imagination qui prouvent, comme je l'ai dit, que le séjour de Raphaël à la cour de Rome ne fut pas sans influence sur le fond de ses idées.

« Dans le tableau d'Héliodore chassé du temple, le grand-prêtre Onias est agenouillé et en prière devant un autel rejeté vers le plan le plus éloigné. Sur le devant, Héliodore, renversé, est poursuivi par des anges qui le frappent; tandis que sur la gauche on aperçoit le pape Jules II porté sur une litière, du haut de laquelle il semble foudroyer de son regard l'impie qui souille sa présence. Le fougueux successeur de saint Pierre, avec les gens qui le portent, couvre un tiers du tableau.

« En se retournant, on aperçoit, sur le mur opposé, Attila suivi de ses guerriers, et derrière eux des villages en flamme. A gauche, dans le lointain, apparaît la ville de Rome. Sur le devant, et du même côté, le peintre a substitué à Léon-le-Grand le pape Léon X, entouré de ses cardinaux et du personnel de sa cour, tous montés sur des chevaux. Au dessus de ce groupe immense, apparaissent, dans l'air, saint Pierre et saint Paul, menaçant Attila qui met sa main sur son visage, et semble exprimer un sentiment mêlé de respect et de crainte.

« Le miracle de Bolsène est représenté avec beaucoup d'art : il n'offre de particulier, à ce qui m'occupe en ce moment, que la présence de Jules II qui assiste à la messe, tandis que l'officiant incrédule sur la présence réelle dans l'hostie, aperçoit le corporal ensanglanté. Ce miracle a eu lieu dans le 12e siècle.

« Enfin, le quatrième tableau, l'évasion de saint Pierre, sujet qui n'offre à l'œil du spectateur aucune allusion sensible, quand il n'est pas prévenu, fut choisi cependant pour rappeler la délivrance de Léon X, lorsque, n'étant encore que cardinal-légat, il s'échappa après avoir été fait prisonnier à la bataille de Ravennes.

« Parmi les dessins de la collection du musée royal, à Paris, il y en a un de la main de Raphaël, où le sujet d'Attila est tout autrement composé que ne l'est la fresque du Vatican. Les soldats d'Attila garnissent presque toute la partie antérieure du tableau, les apôtres saint Pierre et saint Paul jouent un plus grand rôle par l'espace qu'ils occupent, et ce n'est que dans un lointain vague que l'on aperçoit le pape saint Léon-le-Grand sortant d'une des portes de Rome, pour assister en quelque sorte au miracle opéré par les deux apôtres. Léon X exigea ou souffrit qu'on le substituât à Léon-le-Grand, et de plus qu'on le plaçât, lui et toute sa cour, sur la moitié la plus apparente du tableau. Dans la composition *Dantesque* des peintures de la chambre *della Segnatura*, il y a quelque chose d'idéal, de fantastique, qui donne du

mérite et du prix aux anachronismes qui s'y trouvent. Je dirai plus, ces anachronismes en font le caractère particulier ; ainsi, le peintre voulant symboliser la théologie, on n'est pas étonné de voir autour de l'hostie sainte saint Grégoire, saint Augustin, le pape Anaclet, mêlés avec Scot, le Dante et Savonarole. L'esprit se prête également à la fiction de ce gymnase central, où l'on voit un duc de Mantoue, protecteur des sciences, placé non loin de Pythagore et de Zoroastre ; mais il est évident que, quand Raphaël faisait assister Jules II au châtiment d'Héliodore, et Léon X à la retraite d'Attila, il n'y avait dans cette conception ni philosophie, ni idées religieuses, mais seulement des habitudes de courtisan et d'homme du monde.

« Ceux qui prétendent que Raphaël a fait prendre un mauvais biais à l'art de la peinture en abandonnant le système qu'il avait suivi jusqu'au moment où il décora la chambre *della Segnatura*, ont quelques bonnes raisons pour soutenir leur opinion. L'art, proprement dit, ne pouvait perdre entre des mains aussi habiles que celles de ce grand artiste ; mais l'essence poétique de cet art n'y gagna rien de bon, et perdit quelques avantages. C'est ainsi que depuis cette époque, non seulement on n'eut plus recours à l'appareil poétique consacré par les écrits du Dante, mais on traita moins souvent les sujets religieux ; on perdit le souvenir des types traditionnels de certains personnages, et l'on vit paraître dans les ouvrages d'art un mélange de mythologie païenne, d'histoire réelle et de fantaisies mystiques, auquel aucune idée grande et générale ne donnait plus d'unité ni de force. Depuis 1514, année où fut terminée la chambre d'Héliodore, jusqu'en 1520 où Raphael mourut, cet homme extraordinaire peignit, outre les autres chambres du Vatican, les sibylles de l'église de la Paix, ouvrage où il a joint tout le grandiose qui distingue Michel-Ange, à cette grâce qui lui est particulière. Un noble Siennois, Augustin Gighi, qui avait fait faire ces sibylles à Raphaël, le chargea encore de décorer un palais qu'il venait de faire bâtir à Rome sur les bords du Tibre. Le jeune peintre, dont l'imagination avait été frappée par la découverte d'un grand nombre de statues et de peintures antiques trouvées dans les bains de Titus, saisit cette occasion pour donner à son talent, à l'aide de ces modèles, un aspect tout nouveau. Ce fut alors qu'il composa et exécuta, en partie, l'histoire de Psyché que l'on voit encore avec plaisir, malgré les retouches, dans le palais Gighi, aujourd'hui la Farnesina. En regardant ces peintures, on sent que l'artiste avait changé la lecture du Dante pour celle d'Homère. Je dis Homère, et non pas Apulée, car l'ouvrage de Raphaël a une grandeur qui tient bien plus du poète grec que de la gentillesse du romancier latin. L'histoire de Psyché, peinte par Raphaël, est peut-être ce qui peut le mieux faire comprendre ce qu'a été la peinture chez les anciens Grecs, lorsqu'elle était traitée par des hommes de génie. C'est encore dans ce palais où se trouve la Galathée, ouvrage dont la délicatesse demande un œil exercé pour être sentie. Pendant que le premier peintre de l'école moderne traitait avec tant de bonheur des sujets mythologiques, il achevait ces tableaux de Vierges qui firent distinguer les *Vierges* de Raphaël de celles que jusque là on avait toujours rapportées au type traditionnel. Il y avait quelque chose de circonscrit dans la poétique chrétienne du Dante, qui ne convenait pas au génie libre, varié et même inconstant de Raphaël. Le paganisme lui était plus favorable, aussi s'en empara-t-il avec ardeur dès que le nombre des statues, bas-reliefs et camées antiques, trouvés journellement à Rome, lui eurent fait connaître distinctement cette manière d'envisager la nature. Si les Vierges de Raphaël sont divines, en ce sens qu'elles sont pleines de grâces et parfaitement bien peintes, je me range de cet avis; mais si l'on prétend qu'elles donnent une idée plus exacte *de la Vierge immaculée* que ne le font les représentations modifiées d'après le type traditionnel du moyen âge, je suis d'un sentiment contraire. A une idée religieuse on a substitué un sentiment fort doux, fort agréable, qui fait même naître la pensée du beau comme le comprenaient les anciens, c'est-à-dire pour faire briller l'homme même aux dépens de la

divinité. Mais quant au grand principe chrétien, quant à l'idée fondamentale de la morale moderne si puissamment caractérisée dans les écrits du Dante, que la beauté est en Dieu, et que ce n'est que par une faveur spéciale qu'elle vient s'empreindre imparfaitement sur les formes corporelles, je ne les retrouve que rarement dans les ouvrages que Raphaël a faits depuis *la dispute du Saint-Sacrement* et *l'Ecole d'Athènes*. Il est remarquable que depuis ce moment toute la vigueur de son talent a été employée à exprimer avec force, grâce et vérité, les sentimens et les passions de l'âme. L'Héliodore, l'Evasion de saint Pierre, l'Incendie du Bourg, les grands cartons qu'il fit pour être exécutés en tapisserie, et enfin ses tableaux de chevalet et sa Transfiguration indiquent la disposition toujours croissante qu'il eut à représenter ce qui est réel, ce qui remue les passions. »

En Italie, après l'*Héliodore* et l'*Attila*, comme en Grèce après le *Laocoon* et le *Gladiateur*, le style naturaliste finit par envahir de plus en plus les arts; nous avons vu qu'il fut le principal caractère des écoles vénitienne, lombarde, bolonaise, flamande et hollandaise des seizième et dix-septième siècles.

Le génie artiste de la France étant très secondaire par rapport à son génie social, le développement des trois phases de l'art a été très incomplet; la première a été la plus originale, la plus féconde en chefs-d'œuvre. L'architecture, la statuaire, les bas-reliefs du neuvième au quatorzième siècle, les peintures sur verre, les manuscrits enluminés du onzième au quatorzième siècle, tels sont les monumens du style symbolique [1]. L'influence des croisades et de la *Renaissance* vint dénaturer ce style religieux, grave, naïf, pour le remplacer par un autre, capricieux, fantastique, élégant, dans lequel l'unité et l'expression étaient sacrifiées au détail, au luxe de l'ornementation. Pendant les seizième et dix-septième siècles, l'imitation de l'antique fut toute l'inspiration des artistes, de Jean Goujon, de Germain Pilon, de Jean de Boulogne, de Jacques Sarrazin, du Puget, pour les sculpteurs; les deux plus grands peintres qu'ait produits la France, Nicolas Poussin et Lesueur, sont de l'école philosophique ou idéale, par la nature de leur esprit, par leur passion pour l'art grec; même dans leurs compositions religieuses, ce n'est pas la foi spontanée, ce n'est pas l'exaltation de l'amour divin qui les dirige, ce sont les principes de l'école de la Renaissance, c'est l'érudition, c'est la recherche du *beau idéal* et non pas du *beau religieux*; et, comme le dit M. de Maistre, celui-ci est bien au dessus de l'autre, puisqu'il est l'idéal de l'idéal. J'excepte de ce jugement le premier ouvrage de Lesueur, les vingt-deux tableaux de la vie de saint Bruno, dans lesquels le sentiment religieux a plus de vérité et de naïveté. Au dix-huitième siècle, les Vanloo, Watteau, Boucher, nous montrent à des degrés différens tous les excès du naturalisme, l'élégance molle et fade, la grâce affectée et bizarre, la volupté ignoble. L'école de David a voulu relever la peinture française en la ramenant à l'idéal antique; elle a produit l'art du consulat, de l'empire et des premières années de la restauration; l'art des Gros, Gérard, Girodet, Guérin, Hersent, Regnault, Prudhon, etc. En 1819, l'exposition du *Radeau de la Méduse*, par Géricault, donna le signal de la réaction contre l'école classique; on parla de revenir au vrai, à la couleur locale, aux sujets nationaux; mais si l'art se passionna pour le moyen âge, pour le gothique, on ne voulut pas comprendre que la religion seule avait inspiré les merveilles que l'on prétendait imiter, et que la religion seule pouvait encore enfanter l'art nouveau. Le catholicisme était le dernier souci de nos artistes, l'art était leur seule divinité; aussi sommes-nous retombés dans le culte fétichiste de la forme, et au lieu du naturalisme païen, mythologique de l'école de Vanloo, de Watteau et de Boucher, nous avons eu et nous possédons encore un naturalisme romantique, gothique, fantastique. Le résumé que j'ai présenté dans le premier article des travaux de

[1] Voyez surtout pour les peintures des manuscrits du moyen âge de très intéressantes notices publiées par M. Ferdinand Denis dans le *Manuel du Peintre et du Sculpteur*, par M. Arsenne.

notre nouvelle école, depuis son apparition jusqu'à nos jours, nous a prouvé par la décadence de ses principaux représentans, que l'art moderne n'était pas appelé à se régénérer par les principes qui l'ont dirigé.

Aujourd'hui, dans le monde civilisé il n'y a que deux peuples où les arts soient cultivés avec prédilection et succès, c'est la France et l'Allemagne. En Italie, depuis la mort de Canova, le génie des arts a déserté cette terre qui fut, pendant tant de siècles, sa patrie bien aimée; à cette heure, c'est le pays où il se fait la plus mauvaise peinture et sculpture, la plus mauvaise musique. En Espagne où fleurirent Navarette, Moralès, Ribera, Velasquez, Murillo, depuis longtemps l'imagination créatrice s'est éteinte avec sa civilisation; je ne parle pas de l'Angleterre qui n'a jamais pu produire un bon peintre de tableaux religieux, et qui ne compte parmi ses artistes originaux qu'un faiseur de caricatures, Hogarth, un peintre de la vie bourgeoise, Wilkie, un paysagiste, Turner, un peintre de portraits, Thomas Lawrence, dont la vogue aristocratique ne peut excuser la mollesse des contours, les qualités peu solides de son coloris, la monotonie de ses airs de tête; les grandes fabriques fantastiques de Martin sont plutôt du Diorama que de la peinture.

Ainsi donc, entre la France et l'Allemagne se partage l'honneur de représenter l'art du dix-neuvième siècle. Mais de quel côté rencontrons-nous les plus beaux talens, de quel côté est le progrès, la meilleure direction? Le principal centre de l'art allemand de notre époque, c'est Munich; or, que fait-on à Munich? de l'art grec, de l'art bysantin, de l'art gothique, de l'art italien; dans la Glyptothèque, le Musée des antiques, M. Cornélius a peint l'Iliade; dans deux salles de la Résidence, M. Schwantaler a peint le poème d'Hésiode et l'expédition des Argonautes. M. Hess a peint, dans le goût du Cimabué et des Bysantins, les plafonds de l'église bysantine; ils représentent l'Ancien et le Nouveau Testament. Dans les salles d'en-bas de la résidence, M. Schnorr a peint les *Niebelungen*. Dans ses cartons de l'*Adoration des Mages*, du *Crucifiement* et du *Jugement dernier*, qu'il vient de terminer récemment à Rome, M. Cornélius a imité le style sévère de l'école florentine du Dante et de Michel-Ange. « Partout, a « écrit M. Saint-Marc Girardin [1], dans « les travaux de l'école de Munich on « reconnaît l'inspiration de la science, « partout on voit les traces d'une imita- « tion, mais cette imitation est toujours « libre, hardie, ingénieuse. » Ce qui distingue encore éminemment cette école, c'est qu'elle ne vit pas comme la nôtre, isolée du mouvement intellectuel de l'époque, ignorante des recherches et des découvertes de l'archéologie, de l'histoire, de la littérature, insouciante des convictions religieuses qui s'emparent des âmes.

Un des meilleurs peintres de l'Allemagne, aussi distingué par son talent que par sa piété, Overbeck, achève en ce moment à Rome un tableau qui me paraît un symbole exact et poétique de l'école de Munich. Cette composition représente *les arts du moyen âge et de la Renaissance, sous l'inspiration de la Vierge*. Le tableau est divisé en deux parties, le ciel et la terre; dans le ciel, la Vierge trône sur les nuages, entourée des anges et des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament qui se sont occupés d'art, tels que Moïse, l'architecte du tabernacle, David, le poète, saint Luc le peintre, sainte Cécile, etc. Au milieu de la région terrestre est une fontaine à deux bassins superposés, un jet d'eau s'élance du bassin supérieur vers le ciel; cette fontaine, c'est l'inspiration plus ou moins élevée; Cimabué, Giotto, Masaccio, L. de Vinci, Raphaël, Dante, etc., regardent le bassin supérieur, tandis que les peintres coloristes, Titien, Paul Véronèse, Tintoret, examinent dans le bassin inférieur les effets prismatiques de la lumière; seul, assis sur les marches de la fontaine, on voit Michel-Ange absorbé en lui-même et s'inspirant de son propre génie. Sur le devant du tableau est Charlemagne, tenant en main un modèle d'église gothique, saint Grégoire, inventeur du chant grégorien, des artistes qui déterrent des bas-reliefs anti-

[1] Voyez *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne*

ques et les étudient; un architecte du moyen âge donnant une leçon à de jeunes élèves dont la nationalité se reconnait au costume; ils sont tous assis, à l'exception du Français; celui-ci, impatient de savoir, se lève et examine le plan du maître.

Ne voyez-vous pas dans cette composition d'Overbeck la réunion de toutes les écoles grecque, bysantine, gothique, italienne, imitées par les artistes de Munich, mais imitées sous le patronage de la religion, sous l'influence de la philosophie catholique des Gœrres, Baader.

Les deux parties du tableau, le ciel et la terre, représentent aussi les deux ordres différens d'inspiration qui distinguent aujourd'hui les deux écoles allemande et française; l'une, contemplant le ciel, plus recueillie, plus spiritualiste, exaltée par la foi et par la science, l'autre regardant la terre, plus préoccupée des effets matériels de l'art, de la forme, du jeu de la lumière, de la combinaison des couleurs. De ces deux tendances si diverses, et que nous avons reconnues dans toute l'histoire de l'art, il résulte pour les écoles allemande et française de notre époque des qualités et des imperfections également opposées, et pouvant se compléter et se modifier l'une par l'autre. Si les compositions des artistes allemands manifestent plus d'inspiration religieuse, plus d'intelligence historique et poétique, plus de variété, d'originalité et de richesse d'invention; d'un autre côté, leur pratique est très incorrecte. Pour ne nous arrêter, par exemple, qu'aux deux plus célèbres maîtres, Cornélius et Overbeck, le premier manque de vérité dans la forme, son dessin est irrégulier, son coloris lourd et froid, son modelé sec; le second, sous le rapport de l'exécution, est encore plus imparfait; par un mysticisme ascétique dont l'intention est très honorable, mais dont les conséquences sont déplorables pour l'art, Overbeck, dans ces derniers temps, s'est condamné à ne faire que des ébauches, à ne pas accuser les formes, à ne réaliser que de simples traits, sans couleur et sans modelé; ses figures sont ravissantes de piété, de naïveté, de grâce, mais ce sont plutôt des ombres que des êtres vivans.

Dans les compositions des artistes français, au contraire, vous admirez plus d'habileté de pratique, plus de soin d'exécution, une étude plus scrupuleuse de la nature, une véritable passion pour la couleur, pour toutes les combinaisons matérielles de leur art, un souci extrême à rendre les effets de détail, les ornemens, les costumes; mais ne leur demandez ni inspiration religieuse, ni intelligence historique et poétique, ni originalité d'invention, ils ne créent que pour les yeux, pour les sens, ils ne savent rien dire au cœur ni à l'esprit. L'école allemande est une âme sans corps, l'école française est un corps sans âme.

Combien, pour le perfectionnement des deux seules écoles qui existent en Europe, il serait à désirer que l'on vît s'établir entre elles d'utiles échanges, des communications fréquentes et intimes, de saintes fiançailles, destinées à les unir, à les compléter, et à enfanter l'art nouveau du dix-neuvième siècle.

ALEX. DE SAINT-CHERON.



L'attention d'un journal catholique doit se fixer d'une manière toute spéciale sur l'éducation de la jeunesse, d'où sortira l'avenir de la société. Plusieurs des fondateurs de l'*Université catholique* consacrent, depuis plusieurs années, leurs soins à des établissemens où l'on s'efforce d'approprier l'éducation aux besoins particuliers de l'époque actuelle. Ils ont promis, et ils tiendront parole, de consigner dans ce recueil les résultats de leurs réflexions et de leur expérience, éclairées à la fois et confirmées, nous en avons plus que l'espérance, par les observations que leur ont fait ou que leur feront encore parvenir les maisons d'éducation qui sont demeurées chrétiennes. Sous ce rapport, l'*Université catholique* pourrait leur servir de lien. Ce concert, cet échange de lumière, que nous savons être réclamé depuis longtemps par plusieurs d'entre eux, contribuerait, sans aucun doute, au perfectionnement graduel de toutes les branches de l'éducation, et en particulier des méthodes d'enseignement. En attendant que nous puissions donner les travaux que nous préparons, on nous saura gré, croyons-nous, de reproduire dans nos colonnes ce qui sera publié de plus remarquable sur cette matière, et en particulier tout ce qui pourra faire connaître les divers établissemens religieux qui restent à la France, et dont elle a la consolation de voir chaque jour augmenter le nombre. L'article

suivant de la *Gazette de France*, consacré au collége de Juilly, nous a semblé réunir ces deux titres à l'attention de nos lecteurs.

ÉDUCATION. — COLLÉGE DE JUILLY.

Tous les bons esprits ont reconnu depuis long-temps que l'avenir d'une société repose sur l'éducation de la jeunesse. Mais lorsque les discussions s'établirent, il y a quelques années, sur cette importante matière, deux doctrines se trouvèrent en présence. Les défenseurs des principes religieux et des maximes d'ordre proclamèrent qu'on ne devait pas confondre l'instruction avec l'éducation, et que la première, prise isolément, était fort loin de constituer la seconde. L'éducation s'adresse à l'homme tout entier; l'instruction ne correspond qu'à une de ses facultés, la faculté intellectuelle. L'une forme le père de famille et le citoyen; l'autre prépare seulement le littérateur, le physicien ou l'artiste. L'une apprend à l'homme à subordonner ses penchans égoïstes à la loi du devoir et du dévouement; l'autre, si elle est seule, ne fournit à l'ambition et au désir des jouissances qu'un instrument employé dans un but purement individuel, et par là même très souvent désorganisateur.

Ces vérités scandalisèrent le libéralisme; elles devaient être reléguées, selon lui, parmi les préjugés gothiques dont il devait définitivement affranchir la raison des peuples. L'instruction était tout, suffisait à tout : morale, vertus, subordination, liberté sage, tout devait sortir de l'enseignement scientifique et littéraire. Cette doctrine, scrutée dans ses bases, aboutit nécessairement à ce principe, entre autres, que l'intelligence et la volonté sont une seule et même chose; que celle-là gouverne irrésistiblement celle-ci : d'où il résulte que les grands prédicateurs de liberté bâtissent leurs théories sur un fondement destructif de toute liberté, sur le fatalisme.

Mais dans ce siècle où les vérités mûrissent avec la même rapidité que les erreurs se dissolvent, la nécessité de distinguer l'éducation et l'instruction s'est fait sentir de jour en jour avec plus de force. Cette vérité a tellement grandi, elle a acquis une telle puissance, qu'elle a retenti avec éclat, cette année, à la tribune législative, par l'organe même du rapporteur de la commission chargée de l'examen du budget de l'instruction publique. Avec une franchise fort louable, malgré ses réserves, l'honorable M. Dubois a établi que si l'instruction a fait des progrès dans les écoles, l'éducation au contraire est en retard, et que l'échafaudage du système d'enseignement recouvre un vide profond, un déficit alarmant dans ce qui se rapporte le plus essentiellement à la formation de l'homme moral et social. On sent le prix d'un pareil aveu dans la bouche d'un ancien rédacteur du *Globe* et d'un fonctionnaire éminent de l'université même.

Mais, si la morale est le fondement de l'éducation, et que la morale soit radicalement inséparable de la religion, d'après la loi elle-même qui prescrit l'instruction *morale et religieuse*, nous voilà donc ramenés dans cette question comme dans toutes les autres, à ce qui est le commencement et la fin, l'alpha et l'oméga de tout, la religion. Nous ne voulons pas démontrer ici l'incontestable supériorité du catholicisme pour l'éducation de l'individu comme pour celle des sociétés. Nous voulons seulement conclure que, puisque la religion catholique est, aux yeux même de ses adversaires, la seule grande puissance religieuse existant en France, c'est en elle qu'il faut chercher, pour l'immense majorité des Français, un principe qui soit à la fois organisateur de l'éducation et régulateur de l'instruction.

Malgré les ravages des mauvaises doctrines, il existe toujours en France des établissemens qui reposent complétement sur la base catholique. C'est là qu'on peut observer la puissante influence de la religion, non seulement sur le cœur des élèves, mais encore sur le développement de leur jeune raison, dans les divers ordres de connaissances auxquelles l'éducation doit les initier. Parmi ces établissemens, nous choisirons aujourd'hui le collége de Juilly, pour fixer sur lui l'attention publique. Quelques détails sur ce précieux asile ouvert à la jeunesse chrétienne nous semblent un service rendu aux pères de famille qui cherchent pour leurs enfans des colléges où une instruc-

tion solide et variée soit inséparablement unie à l'action profonde et continue de la religion, et qui, au milieu des tempêtes sociales dont notre siècle est agité, s'écrient avec une douleur malheureusement trop légitime :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Nous ne dirons que quelques mots des souvenirs qui se rattachent à cet établissement. Remarquons toutefois, en passant, qu'il n'y a guère que les institutions consacrées par la religion qui aient *une longue vie* sur la terre, et qui soient riches à la fois de leur passé et de leur avenir. Juilly fut donné par Louis XIII au cardinal de Bérulle, fondateur de l'oratoire, pour être un collége de cette congrégation. Bossuet, Thomassin, Houbigan, Malebranche ont laissé dans cette maison comme un de ces reflets de gloire qui se perpétuent dans tous les lieux où des grands hommes ont séjourné. La révolution avait détruit cet établissement; et lorsque des temps plus calmes revinrent, quelques anciens membres de l'oratoire se réunirent pour relever les ruines de Juilly, dont les vastes bâtimens et le magnifique parc avaient été, du reste, heureusement préservés des fureurs du vandalisme philosophique. Ce collége qui, avant la révolution, avait compté parmi ses élèves le plus grand philosophe chrétien de notre époque, M. de Bonald, a eu, depuis, la gloire de fournir à la France M. Berryer, le plus grand de ses orateurs politiques. Mais la direction de cette maison était devenue un fardeau bien pesant pour les vieillards respectables qui en avaient commencé la restauration : ils songèrent à remettre ce dépôt en d'autres mains. M. l'abbé de Scorbiac, aumônier de l'université, M. l'abbé de Salinis, aumônier du collége royal de Henri IV, quittèrent leurs honorables et utiles fonctions pour se charger de la direction d'un collége qui leur promettait un plus grand bien à faire. C'était en 1828 : plusieurs maisons chrétiennes d'éducation venaient d'être frappées par des ordonnances; cette circonstance donnant un nouveau motif à leur dévouement, y ajouta aussi un nouveau prix.

Depuis cette époque, le collége de Juilly est organisé d'après un plan qui se recommande à l'attention de tous les hommes de bien, soit sous le rapport de l'éducation religieuse et morale, soit sous celui de l'instruction scientifique et littéraire.

L'éducation religieuse, pour être réellement puissante sur l'esprit et sur le cœur des jeunes gens, exige le concours simultané de trois moyens d'action qui correspondent aux diverses facultés de l'homme, l'imagination, le sentiment, la raison. Il ne suffit pas de parler à l'imagination des élèves par l'éclat et la pompe des cérémonies religieuses; il ne suffit pas non plus de développer dans leur cœur des sentimens de piété; il faut, et surtout dans un siècle comme le nôtre, donner à la religion un fondement solide dans leur intelligence. Lorsque des jeunes gens élevés chrétiennement se trouvent, au sortir du collége, abandonnés en quelque sorte à eux-mêmes, soit à Paris, soit dans d'autres grandes villes où ils vont se livrer à des études supérieures, quel est le plus redoutable danger qui les menace ?

Si la foi demeure vivante dans leurs âmes, ils se préservent presque toujours des habitudes de désordre auxquelles succombent tant d'autres jeunes gens. Mais c'est précisément leur foi qui est attaquée d'abord; les mauvaises doctrines multipliées journellement sous tant de formes diverses, cernent pour ainsi dire de tous côtés leur âme droite et pure. Comment résisteront-ils à cette espèce de siége infernal, s'ils ne sont munis d'avance d'une provision d'idées saines sur les questions qui seront remuées autour d'eux, s'ils ne portent dans leur intelligence comme une réfutation anticipée des erreurs qui viendront l'assaillir ? Tel doit être le but, le grand but de l'enseignement religieux dans les colléges; tel est celui auquel la méthode suivie à Juilly est parfaitement coordonnée. Après avoir reçu dans leurs plus jeunes années l'enseignement religieux élémentaire; après avoir assisté ensuite dans l'intervalle qui comprend les classes de cinquième, quatrième et troisième, à des instructions plus développées qui comprennent particulièrement l'histoire de la religion, les élèves, arrivés en seconde, rhétorique et philosophie, suivent régulièrement des

conférences religieuses, qui correspondent aux principaux besoins de leur intelligence. Là, leur sont développées les preuves de la religion ; là, leur sont signalées les erreurs, au milieu desquelles ils auront à vivre lorsqu'ils seront entrés dans le monde ; là, leur sont fournies les armes dont ils auront besoin pour les repousser victorieusement. Un résultat aussi certain que consolant, prouve, de la manière la plus incontestable, l'efficacité de l'instruction religieuse donnée à Juilly. Un grand nombre d'élèves, après avoir terminé leurs études dans le collége, ont eu à séjourner pendant trois ou quatre ans à Paris. Eh bien ! tous, à quelques exceptions près, sont demeurés solidement chrétiens parmi les dangers de la capitale.

L'enseignement religieux, si propre par lui-même à féconder l'intelligence, se lie à Juilly, sous un rapport particulier, à l'instruction littéraire. Les élèves sont astreints à rédiger les instructions qu'ils ont entendues ; de là résultent deux avantages : d'abord, ils sont habitués dès leur bas âge à se rendre compte de leurs idées, à les exprimer par écrit ; en second lieu, ces rédactions fournissent aux élèves des hautes classes un excellent exercice de style. Les sublimes enseignemens de la religion, qui ont inspiré nos plus grands écrivains, parlent aussi avec une merveilleuse puissance à l'âme des jeunes gens; en écrivant sur de pareils sujets, ils s'accoutument à joindre la forme au fond, le style aux idées ; ce qui n'a pas toujours lieu dans ce qu'on appelle les amplifications de rhétorique, qui ne sont quelquefois qu'un stérile effort de mots, dépourvu de tout sentiment vrai et de toute idée sérieuse.

On a su éviter à Juilly les inconvéniens qui sont attachés à l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, mais sans perdre les avantages de cette branche importante de l'instruction classique. En faisant admirer aux élèves les beautés qu'ils renferment, on a soin de leur faire remarquer aussi les idées fausses qui y sont mêlées ; on leur apprend que ces écrits sont l'expression d'une civilisation bien imparfaite, bien vicieuse, en comparaison de celle à laquelle ont été appelés les peuples chrétiens. On les prémunit contre cet engoûment irréfléchi pour les idées républicaines que cette lecture inspire à la jeunesse, lorsque ses études sont mal dirigées, et qui a porté, dans ces derniers temps, de si déplorables fruits. On s'attache, surtout, en les familiarisant avec les chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne, à leur faire sentir à quelle hauteur le christianisme a élevé le génie de l'homme, sous le rapport du beau comme sous celui du vrai.

Pour donner une idée plus complète du plan d'études suivi à Juilly, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de consigner ici quelques indications que nous empruntons à un discours publié par M. l'abbé de Salinis, indications dont nous connaissons nous-mêmes toute l'exactitude.

« Dans la marche que nous avons tracée à notre enseignement, l'enfant reçoit dès la première période de son éducation les premiers germes de toutes les connaissances que doit embrasser son instruction classique : toutes les parties de l'enseignement marchent de front, s'avançant graduellement, de ce qu'elles ont de plus élémentaire à ce qu'elles présentent de plus élevé, suivant les développemens naturels de l'intelligence.

« Ainsi les élèves sont initiés à l'étude des langues vivantes presque en même temps qu'à l'étude des langues mortes, afin que le monde ancien et le monde moderne s'ouvrent, pour ainsi dire, à la fois devant eux, et qu'ils puissent de bonne heure saisir les rapports qui rapprochent des peuples au premier coup d'œil, si étrangers les uns aux autres.

« Les langues ne sont qu'un instrument que nous nous hâtons d'appliquer au but auquel il doit servir. Dès que les progrès des élèves dans l'intelligence des langues mortes, progrès rendus très prompts par l'effet d'un méthode dont nous dirons un mot tout à l'heure, leur permettent de communiquer avec les génies classiques qui illustrèrent Rome et la Grèce, nous mettons dans leurs mains, nous leur faisons lire, étudier tous les grands monumens de la littérature païenne, non par lambeaux, mais dans leur ensemble. Nous encourageons par des prix particuliers ces travaux, qui présentent le double avantage de faire pénétrer

les élèves beaucoup plus avant que le travail ordinaire des classes, dans les secrets des langues et le génie des auteurs de l'antiquité, et de rassembler dans leur esprit tous les faits nécessaires pour suivre avec fruit un cours sur l'histoire comparée de la littérature des peuples anciens et des peuples modernes, qui formera le complément de leurs études littéraires.

« Ce que nous venons de dire de l'étude des langues et de la littérature, indique la marche uniforme que nous suivons dans les autres branches des études. Toutes sont conduites beaucoup plus loin, parce qu'elles commencent beaucoup plus tôt que dans les plans ordinaires de l'instruction classique.

« Ainsi, dans les classes les plus inférieures, quelques heures sont consacrées chaque semaine à la géographie et à l'histoire ; ce ne sont d'abord que de simples récits par lesquels les professeurs éveillent la curiosité de l'enfant sans imposer encore à la mémoire aucune tâche réglée; puis des leçons plus méthodiques que l'on se contente de faire répéter de vive voix, et dont on exige plus tard une rédaction écrite ; et ainsi, sans fatigue, sans effort, l'élève se trouve posséder, lorsqu'il arrive à la dernière période de son éducation, tous les faits essentiels, tout le squelette de l'histoire, si j'ose ainsi parler ; il ne s'agit plus que d'animer ce corps, que de bâtir avec ces matériaux l'édifice de la science la plus importante pour l'homme, après la science de la religion, et c'est le travail auquel est occupée l'intelligence des élèves dans les classes supérieures, où une suite de leçons très développées sur la philosophie de l'histoire exercent leur raison sur le vaste ensemble de faits qu'un enseignement élémentaire de six années avait rassemblés dans leur mémoire.

« Les élèves, familiarisés, d'après la même méthode, dès la première période de leurs études, avec les faits les plus simples, les notions accessibles à leur jeune intelligence, qu'offrent les mathématiques et les sciences physiques et naturelles, arrivés au terme de leur éducation, auront acquis une idée complète de la marche de l'esprit humain dans cet ordre de connaissances auquel il n'est point permis de rester étranger de nos jours, sous peine d'être étranger en partie au mouvement de la société ; ils auront de plus appliqué l'instrument mathématique aux problèmes les plus intéressans de l'industrie, des arts, de l'économie domestique et politique. »

L'instruction classique est couronnée par une institution qui n'a pas d'analogues dans beaucoup d'autres établissemens : elle porte le nom de *Conférence de hautes études*. Tous les élèves des classes supérieures peuvent assister à ses séances comme auditeurs ; mais on ne peut en être membre qu'après avoir présenté un travail qui promette un collaborateur utile.

Les membres de cette conférence y traitent divers sujets de religion, de philosophie, de morale, de littérature, d'art et de sciences physiques. Ces compositions ne peuvent être assimilées aux rédactions que les élèves font pour leurs classes, et qui, beaucoup plus courtes, ne demandent d'ordinaire que quelques heures.

Les travaux destinés à la conférence de hautes études, ont à la fois une dimension et une importance beaucoup plus grande. Ils exigent du temps, des réflexions, des recherches souvent très variées. Chaque travail est examiné par une commission prise dans le sein de la conférence, et à la suite du rapport de cette commission, des discussions s'établissent. Les jeunes gens apprennent ainsi, non seulement à travailler avec soin des sujets de quelque étendue, mais encore à s'exprimer, à improviser en public. Cette institution est un merveilleux noviciat pour les jeunes talens, et depuis qu'elle est établie elle a exercé sous la sage direction des chefs de l'établissement la plus heureuse influence sur le progrès des études.

On voit par cette courte exposition, que l'enseignement de Juilly évite deux écueils opposés. Il est aussi éloigné des innovations imprudentes, que de la routine ennemie des améliorations, dont les besoins de notre temps ont fait sentir la nécessité. Pour apprécier le résultat des études de Juilly, il faut d'ailleurs tenir compte des avantages d'un collége situé

à la campagne. Cette retraite favorise éminemment l'esprit de travail, si fréquemment troublé à Paris par les sorties, qui, sans par ler d'inconvéniens plus graves, mettent les élèves en contact avec la vie dissipée de Paris, et entretiennent en eux des distractions permanentes. Sous un rapport moins important la situation isolée de Juilly permet de donner de plus grands développemens à tout ce qui concerne ce qu'on pourrait appeler l'éducation physique, à l'équitation, la gymnastique, la natation, à tous ces arts, en un mot, qui sont l'accessoire matériel de l'éducation morale.

Tout cet ensemble de moyens est dirigé et vérifié par le régime le plus paternel et le plus affectueux qui se puisse voir. Dans les maisons d'éducation, où la foi et la piété n'ont qu'un faible empire, où la religion n'est même présente que pour la forme, on est contraint de chercher dans le rigorisme pour ainsi dire mécanique d'une discipline de fer, un supplément quelconque à l'esprit d'ordre et de subordination. Il n'en est pas ainsi dans les colléges veritablement religieux. A Juilly, où tous les élèves appartiennent à des familles chrétiennes, où tous les germes de bien, qu'ils apportent avec eux, se développent sous l'impression perpétuellement active de la religion, l'ordre repose bien plus sur une base morale que sur des combinaisons matérielles; la direction de ce collége n'a pas besoin de s'armer de la sévérité menaçante, nécessaire ailleurs. Dans beaucoup d'autres colléges, les chefs de l'établissement ne sont guères que des administrateurs; à Juilly, ils sont des pères. Ces liens de respect et d'affection ne se brisent pas lorsque les élèves ont quitté le collége. Presque tous, du moins parmi ceux qui séjournent dans la capitale, aiment à y revenir plusieurs fois chaque année; ce collége est pour eux comme une seconde famille.

Nous ne craignons pas de le dire, Juilly est un établissement d'éducation que la religion et la science peuvent présenter à leurs amis et à leurs ennemis. L'avenir de la société serait assuré si les générations nouvelles n'étaient élevées que dans des écoles semblables. Mais moins elles sont nombreuses, plus elles doivent être entourées de la sympathie de tous ceux qui ont à cœur la conversation des grands principes, sur lesquels l'ordre social repose. Cette sympathie déjà acquise au collége de Juilly, et si bien méritée déjà, ira croissant, nous n'en doutons pas : les dignes chefs de cet établissement obtiendront ainsi la plus belle récompense terrestre de leurs nobles et persévérans efforts.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe (1207-1231), *par le comte de* MONTALEMBERT, *pair de France*[1].

Nos lecteurs connaissent déjà d'assez longs fragmens de cette histoire, pour qu'il ne soit pas nécessaire de leur dire dans quel esprit elle est faite et avec quel talent; toutefois, ce qu'ils en ont vu ne suffit pas pour leur donner une idée des laborieuses recherches dont elle est le fruit, ou pour leur faire deviner quel charme a cette admirable vie de sainte, étudiée et racontée par notre collaborateur avec un pieux amour. Nous leur devons donc un compte-rendu détaillé de tout l'ouvrage, nous le donnerons dans une de nos prochaines livraisons. Aujourd'hui, nous voulons seulement annoncer qu'il a paru. Ce qu'il contient aurait aisément rempli quatre ou cinq in-8, tels qu'on les fait maintenant, mais l'auteur a mieux aimé nous donner un seul et magnifique volume, orné de fort belles gravures, et vrai chef-d'œuvre de typographie par la grandeur du format et de la *justification*, la beauté du papier et du *caractère*, etc; ce livre est donc sous tous

[1] Un beau volume de 600 pages, grand in-8, prix : 12 fr. pour Paris, et 15 fr. par la poste, chez Debécourt; et à Lyon, chez Sauviguet, 55, rue Mercière.

les rapports un monument élevé à la gloire de sainte Élisabeth. En attendant que nous puissions y revenir, ouvrons-le au hasard et citons quelqu'une de ces paroles de foi que l'on y trouve à toutes les pages; nous rencontrons, à la fin du chapitre où est racontée la canonisation de la sainte, celles que voici :

« Oui, nous le disons sans crainte, saints et saintes de Dieu, quelle gloire est semblable à la vôtre? quel souvenir humain est chéri, conservé, consacré comme votre souvenir? quelle popularité y a-t-il qui puisse se comparer à la vôtre dans le cœur des peuples chrétiens! N'eussiez-vous cherché que cette gloire humaine, dont le mépris est votre plus beau titre, jamais vos plus ardens efforts n'auraient pu vous élever à celle que vous avez acquise en la foulant aux pieds! les conquérans, les législateurs, les génies s'oublient ou ne brillent qu'à d'incertains intervalles dans la vacillante mémoire des hommes : pour l'immense majorité, ils demeurent à jamais indifférens et inconnus. Vous, au contraire, ô bienheureux enfans de la terre que vous glorifiez, et du ciel que vous peuplez, vous êtes connus et aimés de tout chrétien; car tout chrétien a au moins l'un d'entre vous pour son ami, son patron, le confident de ses plus douces pensées, le dépositaire de ses timides espérances, le protecteur de son bonheur, le consolateur de ses tristesses. Associés à l'éternelle durée de l'Église, vous êtes, comme elle, impassibles et inébranlables dans votre gloire. Chaque année une fois au moins, le soleil se lève sous votre invocation; et sur tous les points de la terre, des milliers de chrétiens se saluent et se félicitent, seulement parce qu'ils ont le bonheur d'être nommés comme vous : et ce nom sacré est célébré, chanté, proclamé dans tous les sanctuaires de la foi, par des milliers de voix innocentes et pures, voix de vierges sans tache, voix d'héroïnes de la charité, voix de lévites et de prêtres, enfin par toute la hiérarchie sacerdotale, depuis le pontife suprême jusqu'à l'humble religieux dans sa cellule, qui répondent ainsi tous ensemble par le plus bel écho qui soit sur la terre, aux concerts des anges dans les cieux. Encore une fois, saints et saintes de Dieu, quelle gloire est comparable à votre gloire! »

DEUX CHANCELIERS D'ANGLETERRE, *Bacon de Vérulam et saint Thomas de Cantorbéry*[1].

Tel est le titre d'un livre fort distingué qui a paru ces jours-ci, et dont nous reparlerons. En étudiant l'histoire de Bacon, l'auteur a vu ce philosophe revêtu des plus augustes fonctions politiques et chancelier d'Angleterre, déshonorer sa simarre par d'incroyables faiblesses; alors, se souvenant que la même simarre avait été portée par Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, lui aussi doué d'un beau génie, mais en même temps d'une invincible vertu, il a mesuré le philosophe et le saint, pour savoir dans lequel des deux la nature humaine s'élève le plus haut et se couronne de plus de gloire. Ce parallèle n'est point inique : Bacon n'est pas le moindre d'entre les sages de la terre, et il est dans l'Église des têtes ceintes de plus brillantes auréoles que celle de saint Thomas. Il n'est point arbitraire : saint Thomas et Bacon ont porté les sceaux du même empire; ils ont vécu sur la même terre. Au temps du premier, cette terre était dite l'île des saints; au temps du second, elle avait mieux aimé se dire la terre des libres penseurs; il est naturel de chercher si l'échange a été bon. Ceux de nos lecteurs qui lisaient la *Revue européenne*, se rappelleront y avoir vu deux articles qui étaient comme le fond et l'ébauche de cet ouvrage; indépendamment des corrections et des additions par lesquelles l'auteur a rectifié et complété son travail, et qui en font quelque chose de tout nouveau, il l'a enrichi de notes et de pièces justificatives du plus haut intérêt, telles, par exemple, que l'acte d'accusation dressé contre Bacon, son arbre généalogique des sciences, etc., etc.; et, relativement à saint Thomas, des légendes pleines de charme et de poésie, dont nous ne croyons pas qu'on trouve ailleurs la traduction. Quant au mérite philosophique et littéraire, nous savons bien que ce livre, rempli d'aperçus ingénieux et de vues profondes sur la vie et les œuvres des deux hommes qu'il compare, est fait et surtout écrit avec un grand talent, mais nous ne savons pas s'il convient de le dire ici; nous le devons à un de nos collaborateurs, M. Ozanam; or a-t-on le droit de rendre justice à un collaborateur?

[1] Un vol. in-8, prix . 5 fr., chez Debécourt; et chez Perisse frères, rue du Pot-de-fer, n. 8; à Lyon, grande rue Mercière, 33.

Du Spiritualisme au XIX[e] siècle, ou examen de la doctrine de Maine de Biran, par L. A. GRUYER. Ne se vend pas.

M. L. A. Gruyer est un des derniers champions de cette doctrine sensualiste de Locke et de Condillac qui a vu depuis trente ans s'éclaircir beaucoup les rangs de ses défenseurs. C'est peut-être même la seule chose en elle qui se soit éclaircie. Du moins la brochure que nous avons sous les yeux ne nous semble guère propre à jeter la lumière sur les graves problèmes qu'elle soulève. L'auteur nous apprend qu'il croit volontiers à la spiritualité de l'âme, mais qu'il est loin d'en avoir la conviction parfaite; il nous apprend que l'existence de Dieu se peut concilier avec l'existence d'atomes éternels; il refuse à la cause suprême la puissance de créer, et lui livre le chaos, pour qu'elle y jette l'ordre et l'harmonie, comme on donne à un artisan vulgaire les matériaux qu'il doit façonner.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette brochure, qui du reste ne manque pas d'un certain mérite, ce sont les derniers mots du titre. *Ceci ne se vend pas* : c'est un prospectus distribué gratuitement pour vous donner une idée de la manière de l'auteur, et vous engager par le

charme de cette trop courte lecture à acheter les quatre volumes de ses Essais philosophiques.

La Religion méditée, à l'usage des personnes qui cherchent Dieu dans la simplicité de leur cœur, en particulier de celles qui se dévouent à l'éducation des enfans, par l'abbé Rohrbacher, du séminaire de Nancy [1].

Saint Pierre, dans le dernier chapitre de sa dernière Epître, donne certains avis aux fidèles pour les prémunir contre les périls des derniers temps. C'est de se rappeler assidûment les paroles des prophètes, les commandemens du Seigneur, la doctrine de ses apôtres, ainsi que l'attente du jugement à venir. M. l'abbé Rohrbacher a eu l'intention d'accomplir ces avis de saint Pierre, en méditant la religion dans tout son ensemble : depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël, les principaux faits et les principaux personnages de l'Ancien Testament, qui prédisent ou qui figurent Jésus-Christ; depuis la naissance du Sauveur jusqu'à son ascension, les principales instructions que nous offrent sa vie et sa mort; après l'Ascension, les principales promesses qu'il a faites à son Eglise, promesses qui ont leur accomplissement le jour de la Pentecôte; le principal sacrement qu'il lui laisse pour la soutenir en ce monde; ensuite les principaux saints de chaque siècle; enfin, pour la dernière semaine après la Pentecôte, le jugement dernier et ce qui s'y rattache. Ces méditations ont été écrites originairement pour les frères de l'instruction chrétienne en Bretagne; mais l'auteur a cru, et nous croyons comme lui, qu'elles pouvaient convenir à tout le monde.

Regrets, espérances et consolations d'une âme chrétienne, *par* Victor d'Anglars [2].

Nous ne pouvons faire un plus bel éloge de cet excellent livre, né d'un cœur qui a beaucoup aimé, beaucoup souffert, beaucoup pleuré dans cette vie, que de citer ces paroles de l'éminente approbation dont il est revêtu : « Les prières ou méditations que ce livre renferme sous une forme heureuse et variée, et dans un langage approprié aux hommes du monde, reproduisent tous les sentimens de l'âme chrétienne sortant des égaremens de la vie pour se donner entièrement à Dieu. Il y a tant de sincérité dans ces *regrets*, tant de bonheur dans ces *espérances*, tant de vérité dans ces *consolations*, que la lecture nous en a semblé aussi utile que pleine de charmes. »

[1] 2 vol. in-12, Paris, chez Gaume, rue du Pot-de-Fer, 5; et à Nancy, chez Vidart, libraire.

[2] Lagny frères, rue de Seine-Saint-Germain, n. 16; prix, 2 fr.

Qu'il nous soit permis d'ajouter à ces témoignages de haute distinction, la citation suivante, que nous empruntons à la paraphrase du *Dies iræ* :

Quærens me sedisti lassus;
Redemisti crucem passus;
Tantus labor non sit cassus.

« Saint-Augustin a dit en un mot, ô mon Dieu, tout ce qu'il était possible de dire à l'avantage du chrétien, en l'appelant : *Fils du Calvaire*... Oui, Seigneur, c'est le Calvaire qui est notre véritable patrie et le lieu de notre origine; c'est là que vous nous avez enfantés; c'est là que votre mort nous a donné la vie; c'est là que par vos plaies, nous sommes parvenus à la lumière de la grâce. C'est sur le Calvaire, mon Dieu, que vous nous donnâtes réellement cette grande loi de votre amour : — « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toute ton âme. » C'est là que vous nous demandâtes une application totale de notre cœur, de nos facultés, et une humiliation profonde. Les grandes choses que vous aviez révélées déjà, les œuvres merveilleuses que vous aviez faites pour nous... Qu'était-ce en comparaison du sacrifice du Calvaire!

« Oh! que vous connaissiez bien le cœur de l'homme, mon Dieu, vous qui ne vous proposâtes à son affection que pour contenter ses insatiables désirs! Comme vous sûtes bien reconnaître que, dans son immense capacité, il absorbe, sans être satisfait, toutes les grandeurs de l'ambition, toutes les richesses de l'avarice, tous les plaisirs de la volupté; que les fausses divinités qu'il encense avec le plus de délire, deviennent pour lui son plus cruel supplice; et que, toujours avide, toujours inquiet et jaloux, il se tourmente jusqu'à ce qu'il se repose et se rassasie en vous seul... — Ah! je pénètre vos intentions, adorable Sauveur, en « parlant par votre croix et par votre passion, » vous voulûtes nous ôter désormais toute possibilité d'éluder votre loi, et en mettant l'exemple à côté du précepte, vous voulûtes nous prouver que la meilleure manière de montrer son amour, c'est de souffrir pour ce qu'on aime!

«.....Rien de plus aisé, Seigneur, que de vous dire : « Je vous aime, » quand vous comblez de bienfaits, quand vous faites tomber la rosée céleste, qui tire de nos yeux de si douces et de si saintes larmes! Mais quand, nous humiliant sous le bras qui nous frappe, quand, vous rendant des actions de grâces pour nos maux, nous vous servons fidèlement « malgré la sévérité de votre visage », n'est-ce pas que nous sommes mieux venus à vous dire : « Seigneur, vous connaissez, à cette heure, que je vous aime; ne me repoussez pas loin de vous! — Quand vous épanchiez sur moi vos faveurs spirituelles et temporelles, et que dans les transports de ma reconnaissance, je vous appelais le bien-aimé de mon cœur, vous pouviez douter de ma sincérité : mais maintenant que vous me frappez, et que, malgré tout, je vous reste étroitement uni, dites, grand Dieu, douteriez-vous de ma tendresse ? »... Oh! frappez-moi, Seigneur, frappez-moi sans relâche, afin que je puisse rendre

un éclatant témoignage à l'amour que vos bontés ont allumé dans mon âme! »

Joies et larmes poétiques, *par* F. Girault [1].

Nous sommes bien vivement frappés du contraste qui existe entre l'esprit actuel de la poésie et celui du roman. Ce dernier s'est porté héritier du dernier siècle. Il glane çà et là avec une merveilleuse constance, ce que la moisson philosophique a pu laisser encore sur ses plaines arides de froides plaisanteries, de tristes enseignemens épars; il essaie le rire de Voltaire; il contrefait la voix de Jean-Jacques; il singe l'impressionabilité forcée et le cynisme artistique de Diderot, fort maussade assurément, et mêle à tout cela je ne sais quelle menteuse habitude d'éclectisme équitable, d'impartialité pédante, parfois même de vagues et niaises sympathies pour des réalités qu'il exhume et qu'il ensevelit tour-à-tour en imagination, avec la dernière et la plus ridicule impertinence. Il n'en est pas de même de la poésie. Il semble qu'elle ait voulu, par un éclatant divorce avec le siècle destructeur, s'absoudre de sa complicité avec l'*Arioste de Ferney*. Elle est assurément possédée de la conscience d'une solennelle réparation à accomplir. Elle renie la scandaleuse gloire de son passé; autant elle fut railleuse, impudique, sacrilége, autant elle est grave, recueillie, pieuse et fervente. Elle sait le mal qu'elle a fait; elle l'a beaucoup pleuré; elle n'a plus qu'à lutter contre certaines innovations de douleur et de repentir, avec l'assistance et sous le regard de Dieu. C'est ce sentiment qu'exprime en fort beaux vers l'auteur des *Joies et larmes poétiques*, lorsque s'encourageant à la culture de la *plante divine*, il s'écrie :

A nous de défricher le terrain qui la porte,
Nous jeunes ouvriers dans le champ du Seigneur!
Le travail presse; allons, notre poitrine est forte;
A l'œuvre en attendant les jours du moissonneur!
Courage et volonté! ne demandons pas même
Si nos larges sueurs produiront quelque fruit :
Penché sur son sillon, le laboureur qui sème
Jette son blé, s'endort, et Dieu seul le mûrit.
Et si quelqu'un avant la fin du grand ouvrage,
Tombe de lassitude et vient à défaillir,
A ses frères laissant la part de l'héritage
Que féconda son bras sans pouvoir le cueillir;
La mort n'étendra point sur lui ses sombres ailes;
Son beau nom posera devant l'humanité :
Elle a pour ses amis des douleurs solennelles,
Et le regret du peuple est l'immortalité.

C'est bien; nos jeunes poètes sont à la source de toute inspiration; mais il leur faut encore du travail, de l'effort, pour que leur poésie devienne une expérience plus vive, plus originale de leur foi. Mais que pourrions-nous leur dire à cet égard? n'ont-ils pas pris pour devise : *Courage et volonté!*

[1] Au Mans, chez madame Dupuy, libraire-éditeur. — Paris, *Delaunay*, *Dentu*, libraires, Palais-Royal. *Hivert*, quai des Augustins. *Gaume* frères, libraires, rue du Pot-de-Fer, 5.

Il vient de paraître sur les traditions du moyen âge, un ouvrage intéressant intitulé : *Le livre des légendes* [1], par M. Leroux de Lincy. Ce sera toujours avec une véritable satisfaction que nous signalerons tous les travaux de ce genre, qui en facilitant pour nous l'accès des trésors de la littérature et de la science des générations vraiment chrétiennes, ramèneront peu à peu dans les esprits le sentiment de la vraie beauté, si profondément altéré en même temps que la vérité elle-même, par l'envahissement des idées païennes et classiques. Sous le titre modeste qu'il a choisi, M. Leroux, déjà connu par la publication du célèbre roman du *Brut*, donne l'introduction d'un vaste travail qui ne serait, s'il vient à bout de l'achever, qu'un recueil complet des traditions *religieuses*, *historiques* et *merveilleuses* des peuples chrétiens. Nous ne pouvons qu'exhorter M. Leroux de Lincy à persévérer dans la route qu'il vient de s'ouvrir. Nous rappellerons à ce propos que notre collaborateur, M. le comte de Montalembert, a aussi annoncé une série de travaux sur ce même sujet, dans le programme de son cours sur l'*Histoire sociale et littéraire des siècles catholiques*, que d'autres travaux l'ont empêché de nous donner jusqu'à présent. Il a aussi recueilli, notamment en Allemagne, des matériaux précieux sur cette vitalité si abondante et si admirable de la légende : son point de vue n'est peut-être pas le même que celui de M. Leroux; en tout cas, il y a place pour tout le monde sur ce vaste et beau terrain.

Nous nous proposions de rendre compte, dans cette livraison, de l'ouvrage posthume de M. de Maistre sur les œuvres de Bacon, et de la traduction du Paradis perdu, précédée d'un essai sur la littérature anglaise, de M. de Chateaubriand. Mais ceux de nos collaborateurs qui s'étaient chargés de le faire, en ont été empêchés par des circonstances imprévues et indépendantes de leur volonté. Nous espérons pouvoir donner prochainement ces deux articles à nos lecteurs, mais nous pouvons déjà leur assurer que les ouvrages auxquels ils seront consacrés sont dignes chacun, et c'est tout dire, du grand écrivain dont il porte le nom. L'*Examen de la philosophie de Bacon* se trouve chez Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, n. 9, 2 vol. in-8, prix : 12 fr. 50, et 14 fr. par la poste. La *Traduction du Paradis perdu*, chez Gosselin, 4 vol. in-8, prix : 30 fr.

[1] Chez Silvestre, libraire.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

SCIENCES SOCIALES.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

QUATRIÈME LEÇON.

Nous avons déjà vu qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme de se subordonner, soit aux chimériques abstractions du beau et du juste, soit à des êtres finis, ses égaux, et à ce titre dépouillés de tout droit à une préférence trop rarement accordée au Créateur lui-même, mais que lui seul peut obtenir. En établissant cette vérité fondamentale, nous n'avons point nié la réalité d'une multitude d'actes que l'esprit de sacrifice semble avoir dictés, et qui cependant n'ont rien de commun avec l'amour de Dieu. Seulement nous avons reconnu qu'ils ont aussi leur dernier terme et leur premier principe dans l'amour du *moi*, en sorte que, si celui qui fait ces actes se trouvait dans une autre position, s'aimait d'une autre manière, cessait de se complaire dans la gloire de la patrie, dans la félicité des siens, s'il séparait, en un mot, son bonheur de celui de ses amis, de ses semblables, il imprimerait une direction toute différente à ses vouloirs, lesquels deviendraient aussitôt et radicalement insociables. D'accord en ce point avec l'école *utilitaire*, nous avons donc posé en fait que l'intérêt personnel est la puissance dirigeante de la volonté, parce que, sauf des exceptions toujours peu nombreuses et nécessairement inconnues ailleurs qu'au sein de l'Eglise catholique, l'homme rapporte tout à lui et ne se décide qu'en vue de son bien-être tel qu'il le conçoit. Dès lors, la question de l'origine de la sociabilité a été nettement posée et nous n'avons plus eu à nous occuper que des conditions auxquelles l'amour du *moi*, cet amour si divers dans ses manifestations et néanmoins si uniforme dans ses tendances, devient sociable et obéit sans se contredire aux plus sublimes inspirations de l'esprit de sacrifice.

Alors notre tâche s'est divisée en deux parties distinctes, parce que l'existence de l'homme se partageant elle-même en deux grandes fractions, la vie présente et la vie future, l'amour du *moi* est obligé de chercher sa fin, le souverain bien du *moi*, dans l'une ou dans l'autre. S'il la demande à la première, il s'identifie avec cet intérêt actuel, passager, terrestre, que nous avons appelé *temporel;* et s'il la demande à la seconde, il devient cet autre intérêt éloigné, permanent, céleste, auquel nous avons donné le nom d'*éternel*. Comme il ne peut prendre aucune autre forme, il est nécessairement sociable ou insociable, selon la nature de celui de ces intérêts auquel il s'assimile, et par conséquent, pour résoudre le problème de la civilisation, nous n'avons plus besoin que d'une consciencieuse étude des rapports nécessaires, en premier lieu de l'intérêt temporel, et en second lieu de l'intérêt éternel, avec les lois génératrices de toute association durable. Afin d'arriver à une appréciation

plus exacte de ces rapports, nous avons accepté l'hypothèse si folle d'un état primitif de nature, et nous avons consenti à supposer que l'espèce humaine avait commencé par vivre à la façon des animaux, sans Dieu, sans propriété et sans famille. Procédant d'après cette donnée, nous avons déjà prouvé que l'intérêt temporel, lorsqu'il est seul connu ou seul respecté, exclut fatalement toute pensée sociale, et cela par deux raisons principales. D'abord les hommes dont il gouverne la volonté n'ont aucun motif concevable de dévouement soit à la société elle-même, soit à une partie de ses membres, puisque nos sacrifices, lorsque nous limitons leurs résultats à notre existence présente, n'impliquent la certitude d'aucun dédommagement et ne sont même pas la condition des sacrifices faits à notre profit. Ensuite, chaque membre de la grande famille humaine étant doué d'une cupidité sans bornes, ses désirs ne peuvent se concentrer dans le fini sans y apporter une ambition insatiable, ambition qui se dilatera à mesure qu'il acquerra davantage. L'ardeur indomptable de ses convoitises le constituera donc en un état de guerre perpétuelle avec tous ses semblables, décidés comme lui à prendre ce qu'ils peuvent et à n'accorder que ce qu'ils ne peuvent pas refuser. Aussi les philosophes qui rejettent nos mystères n'ont-ils pu se soustraire entièrement à l'évidence, et ils avancent eux-mêmes, ainsi que nous l'avons vu, que le genre humain n'est devenu sociable qu'après l'*invention* d'une divinité quelconque. Mais ils se gardent bien d'examiner comment et pourquoi cette merveilleuse découverte a tout-à-coup transformé nos sauvages aïeux en êtres intelligens et sociaux, et cependant la question est à la fois assez grave et assez curieuse pour valoir la peine que des *philosophes* s'en occupent. Cette peine, nous allons la prendre et nous ne tarderons pas à reconnaître que la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur est non seulement un élément indispensable de toute société, mais encore qu'il y a nécessairement société partout où cet élément existe.

Nous disons la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur, car la foi en un Dieu qui ne punit ni ne récompense ne saurait modifier la nature de nos actes. En effet, socialement parlant, il n'y a aucune différence entre la négation absolue d'un être suprême et l'affirmation d'une déité indifférente à ses créatures ou les broyant sous le poids d'une règle qu'elles ne peuvent changer ni par leur soumission ni par leur désobéissance. Qu'importe à l'intérêt personnel l'insouciante grandeur d'une divinité qui l'abandonne à lui-même, qui ne lui demande rien, qui n'établit aucune solidarité entre la vie présente et la vie future? S'il admet cette doctrine, s'il relègue le Créateur au delà de la sphère où se meut l'hmanité, si, à force de respect, il le place en dehors des besoins de l'homme, il cherchera évidemment le bonheur dans la seule région où ses efforts puissent avoir quelque succès en ce monde et il ne sera plus qu'un intérêt exclusivement temporel et destructeur de toute société, de toute sécurité, de tout travail et de toute richesse.

Le Dieu qui civilise, le Dieu qui engendre la sociabilité a nécessairement un autre caractère. Au lieu de s'endormir dans les profondeurs de sa toute-puissance, il suit d'un œil infatigable chacune de ses créatures dans la tâche qu'il lui a assignée, et pareil à l'homme qu'il a fait à son image, il s'irrite et il s'apaise, il aime et il hait. L'univers n'est pas une œuvre qu'il a rejetée de son sein comme un fardeau dont il était, en quelque sorte, surchargé; il ne ressemble pas au volcan fatigué de sa lave et rentrant dans son repos après l'éruption qui l'en a délivré. C'est le suprême architecte produisant au dehors l'immortel monument de sa sagesse infinie et s'occupant de l'édifice sorti de ses mains, avec la jalouse attention du maître qui veille sur sa propriété. Mais dans ce merveilleux édifice où circule la vie, il est, si nous osons ainsi le dire, des pierres libres, intelligentes et douées du pouvoir de troubler, dans une mesure quelconque, l'harmonie générale. Celui qui a coordonné le grand tout, qui l'a enfanté d'un souffle de sa bouche, les ramène sans cesse à l'unité de son plan primitif par des promesses ou des menaces. Car il veut la réalisation de ce plan, et au même

titre qu'il se complait dans la docilité de ses créatures, il a des supplices pour celles qui osent opposer à ses desseins une vaine résistance. L'homme possède donc la terrible faculté de lui plaire ou de l'offenser, et par conséquent le premier, le plus grand intérêt de l'homme est de faire l'un et de ne pas faire l'autre.

Au milieu des brillantes clartés du christianisme, ainsi qu'au sein des plus épaisses ténèbres du polythéisme, on retrouve, rectifiée et développée ou affaiblie et défigurée, cette notion de la nature divine. Il n'est aucun culte qui ne lui attribue des volontés nettement énoncées et ne fasse dépendre notre souverain bien de leur accomplissement. Aussi les religions les plus fausses renferment-elles un principe de vie sociable, faible sans doute mais réel, parce que toujours elles font un appel direct à l'intérêt personnel et le façonnent à quelque degré aux besoins et aux habitudes d'une existence collective. Enlevez aux préceptes imparfaits de leur morale la sanction de la pénalité, dépouillez l'évangile lui-même de son ciel et de son enfer, et vous n'aurez plus qu'une lettre impuissante. L'antiquaire l'exploitera peut-être pour l'amusement de ses loisirs, mais l'amour du *moi* réduit aux insociables proportions de l'intérêt temporel la flétrira de ses amères moqueries.

Nous aurions moins insisté sur des vérités aussi palpables si une autre vérité, également importante et moins souvent invoquée, n'en était le rigoureux corollaire. Bien que les hommes soient éminemment faillibles, ils ne sont cependant capables que de certaines aberrations. Il est des erreurs qui leur répugnent invinciblement, et nous avons le droit de considérer celles-là comme impossibles. En général l'on peut dire que notre raison, si facile à abuser lorsqu'il s'agit de théories abstraites ou des merveilles d'un autre monde, ne s'égare guère quant aux inductions pratiques qui découlent des principes vrais ou faux qu'elle a acceptés. Le plus ignorant des hommes peut nier l'existence de Dieu ou se retrancher dans la croyance en un Dieu indifférent à nos actes, mais dans ces deux hypothèses la règle de sa conduite ne variera point, et il cherchera son *bien* jusque dans le *mal* de ses semblables. Que si, pour le rendre sociable, on entreprend de lui inspirer une crainte salutaire des vengeances divines, il exigera plus que la parole d'un simple mortel, législateur ou philosophe, il voudra celle du prêtre, de l'homme inspiré, de l'interprète de la volonté céleste. L'imposture ne parviendra sans doute que trop aisément à le tromper en mettant une révélation fausse à la place de la révélation véritable; mais son intelligence, si débile qu'elle soit, ne consentira jamais à croire en un Dieu vengeur et rémunérateur qui abandonne à notre faiblesse le soin de distinguer ce qu'il défend de ce qu'il ordonne.

En effet, si nous consultons la raison la moins éclairée, elle nous dira que le fini peut seulement réagir sur l'infini par son obéissance ou sa désobéissance; car il y aurait absurdité à supposer que nous pouvons d'une autre manière, par une agression directe ou un service immédiat, mériter les bontés ou exciter la colère du Tout-Puissant. Si donc il punit ou récompense certains actes, c'est que d'une part ces actes sont conformes ou contraires à sa volonté, et que de l'autre notre soumission constitue un *bien* qui lui est cher à ce point que sa fureur s'allume contre quiconque le lui refuse. Dès lors il est *intéressé*, qu'on nous passe une aussi étrange expression, à rendre manifestes ses commandemens, puisque l'homme ne peut se conformer à des lois qu'il ne connait pas. Les tyrans de Rome idolâtre affichaient leurs édits en des lieux tellement élevés que l'œil des citoyens ne pouvait y atteindre; mais les Domitien et les Caligula voulaient être désobéis. Le théisme antichrétien a pu tomber assez bas pour assimiler le Dieu vivant et éternel à ces êtres infâmes, mais la volonté humaine s'indigne d'un pareil sophisme, et quand elle nie l'existence d'un Dieu révélateur, elle agit toujours comme si ce Dieu muet ne savait ni punir, ni récompenser.

Ainsi la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur, par cela seul qu'elle suppose un Dieu qui veut être servir par les hommes, implique invinciblement la croyance en une révélation quelconque.

Mais la révélation comporte deux formes distinctes ; la volonté céleste peut se manifester d'une manière intérieure à chaque individu, avant qu'il n'ait fait usage de sa raison, sans l'intervention d'aucun de ses semblables, et ce sera alors ce que les théistes entendent par *loi naturelle.* Elle peut encore se communiquer extérieurement, à l'aide des sens, par le ministère d'une créature inspirée ou du sommet d'un autre Sinaï, et ce sera alors la révélation proprement dite. Sous ces deux formes, la révélation est évidemment incomplète, à moins qu'elle n'énonce nettement et avec une impérieuse clarté, les trois élémens de toute législation, la puissance du législateur, la loi elle-même et la pénalité qui en est la sanction. En effet, si un seul de ces élémens lui manque, ou seulement demeure enveloppé des nuages du doute, tout motif d'obéissance s'évanouit. Que fera l'intérêt personnel d'un code inintelligible, d'un code auquel aucun législateur ne prête sa force, ou enfin d'un code dont l'infraction ne sera suivie d'aucun châtiment. Or la loi naturelle, dans le sens qu'y attache la philosophie moderne, ne saurait avoir de puissance civilisatrice, parce que du moment où on lui refuse la garantie d'une révélation extérieure et collatérale, elle n'est plus une règle à suivre, mais un problème à résoudre.

A cet égard les preuves surabondent. Pour que cette loi, dont nous sommes loin de contester l'existence, pût suffire aux besoins de la sociabilité, il faudrait qu'elle possédât une évidence intime et inaltérable, et dès lors l'erreur serait impuissante contre elle. En effet, pendant la suite des générations humaines, il n'y aurait pas un seul berceau qui ne protestât hautement contre toute tentative faite afin d'obscurcir une révélation qui, par cela même qu'elle serait innée, se renouvellerait sans cesse dans toute sa pureté et toute son intégrité. Dès lors le genre humain aurait partout et toujours une croyance uniforme quant à la nature de ses devoirs, à celui qui les impose et à l'*utilité* de leur accomplissement. Si le mensonge pouvait y ajouter quelque chose, du moins il n'en retrancherait rien, et les interpolations encore possibles ne le demeureraient qu'à la condition de ne point défigurer des vérités indépendantes à la fois et de la tradition et du raisonnement. Qui oserait reconnaître à ces traits la loi naturelle? Le sauvage qui tue ses vieux parens, l'Indien qui dévore ses prisonniers, le chrétien qui pardonne à ses ennemis, le musulman polygame, la Thibétaine polyandre, l'athée et le fétichiste, ont-ils une même notion du juste, de l'injuste et de leurs résultats futurs? Que sera-ce donc si nous passons de la diversité des doctrines religieuses à la discordance des opinions philosophiques? Et l'on voudrait que l'intérêt personnel, égaré dans ce dédale et n'y rencontrant que des contradictions et des incertitudes, sacrifiât les biens de la vie présente au sable mouvant d'un avenir si vaguement formulé! L'expérience ne prouve que trop combien il est incapable de renoncer à un avantage immédiat et visible, s'il n'y est déterminé par la certitude d'un dédommagement. Cette certitude, il ne saurait la tenir de la loi naturelle lorsqu'il l'isole de toute autre révélation, et par conséquent la loi naturelle ainsi restreinte et définie ne peut rien pour la société.

L'Eglise comprend cette loi d'une autre manière. Abandonnant à ses enfans le droit de croire ou de ne pas croire à une révélation innée, elle ne permet cependant aux fidèles d'y voir que l'écho imparfait d'une révélation extérieure dont le souvenir a été perpétué et purifié par d'autres révélations également extérieures, lesquelles se sont succédé jusqu'au jour où la grande voix du Calvaire devait enfin et à jamais se faire entendre. Ainsi, dans le système catholique, la loi naturelle n'est que la tradition confuse ou le retentissement de l'éternelle vérité; elle n'est claire, elle n'est intelligible qu'en vertu d'une loi différente, en sorte que l'une serait frappée de nullité si l'autre était fausse. Cette doctrine est tellement en harmonie avec le sens commun, elle est si bien *la loi naturelle* de notre intelligence qu'on la retrouve dans tous les autres cultes. Il n'en est aucun qui ose n'invoquer à l'appui de ses préceptes que la révélation innée, aucun qui ne pré-

tende les faire remonter à la parole *entendue* de la Divinité, ou du moins à des ministres en rapport direct avec elle. C'est que la foi qui modifie nos actes par les craintes et les espérances d'une autre vie ne peut se passer du témoignage d'un être également incapable de tromper et de se tromper, c'est-à-dire d'un être qui connaît cette vie et la domine. Nous savons du reste que ce témoignage a été bien souvent invoqué par le mensonge, mais du moins ceux qui se laissaient abuser par des inspirations supposées ne se trompaient que dans les limites de la crédulité humaine. Elle est assurément fort capable de prendre Mahomet pour un prophète véritable; mais que Mahomet renonce à ce titre, qu'il se pose l'interprète des notions instinctives de l'humanité, au lieu de se poser l'apôtre de Dieu, et aussitôt l'Alcoran est dépouillé de toute action morale. En effet, lorsqu'un homme s'attribue une mission céleste, et parvient à faire croire qu'il l'a reçue, ce qu'il dit est nécessairement réputé vrai, et les ordres qu'il donne trouvent un instrument docile dans l'intérêt personnel abusé, si l'on veut, mais d'accord avec lui-même et usant avec une rigueur toute logique des prémisses qu'il a acceptées. Au contraire si celui qui aspire à un pareil pouvoir sur ses semblables leur offre seulement la garantie de son opinion privée, l'intérêt personnel sera peu ému d'une doctrine dont le seul gage est la parole d'un être qui s'avoue lui-même incompétent, puisqu'il déclare ne savoir d'un Dieu vengeur et rémunérateur que ce que chacun de nous peut apprendre en descendant au fond de sa propre conscience. Voilà ce qui donne une si prodigieuse autorité même aux prêtres des faux dieux, et ce qui paralysera toujours l'influence sociale de toutes les théories purement philosophiques.

Ainsi la croyance en une divinité quelconque ne modifie l'intérêt personnel au point de lui faire chercher ses motifs d'action en dehors des besoins de la terre, qu'autant qu'elle remplit plusieurs conditions. Le Dieu qu'elle proclame doit prendre un assez grand intérêt à nos actes pour s'irriter de notre désobéissance et se complaire dans notre soumission. Il doit donc préférer celle-ci à celle-là, et comme toutes les deux sont également impossibles, si nous n'avons pas une idée nette et précise de sa volonté, il doit encore nous la faire connaître, soit en parlant face à face à plusieurs d'entre nous, soit en se choisissant des interprètes qu'il assiste d'une lumière surnaturelle. Enfin, et toujours en vertu de la faculté que nous avons de le servir et de l'offenser, il doit punir ceux qui violent sa loi, et combler de ses dons ceux qui l'observent. Quelle que soit la mesure des erreurs qui souillent une doctrine ainsi conçue, ainsi développée, elles n'empêcheront pas l'intérêt éternel de surgir dans la conscience des hommes qui la reçoivent avec foi; car le croyant serait frappé d'un véritable idiotisme si, reconnaissant que son bonheur est à la *merci* d'un être surhumain dont il ne peut tromper la vigilance, il ne comprenait pas que son intérêt suprême est de mériter la protection de cet être par le fidèle accomplissement des obligations qu'il lui a prescrites. Tout autre besoin pâlit auprès de celui-là, du moins aux yeux de la raison, en sorte que partout où la foi n'est point morte, le péché, c'est-à-dire la violation de la loi divine, est inévitablement accompagné de cet horrible malaise appelé remords; car, sans parler du christianisme, seul culte où le repentir ait quelque chose de commun avec l'amour de Dieu, le *pécheur* ressemble, mais dans des proportions infinies, à l'imprudent qui compromet, au profit d'une folle passion, tout son avenir terrestre. Si le spéculateur éprouve un cuisant regret de la faute volontaire à laquelle il doit sa ruine, combien davantage le croyant ne maudira-t-il pas la fatale faiblesse qui l'expose aux traits d'une vengeance irrésistible?

Il suit de ce qui précède que la foi en un Dieu vengeur et rémunérateur crée un *bien* et un *mal* indépendans des conséquences humaines de nos actes, et propres à celui qui agit. Du désir de posséder l'un et d'échapper à l'autre naît l'intérêt éternel, intérêt auquel nous conserverons ce nom sans oublier cependant que plusieurs cultes promettent dès ce monde la réalisation en quel-

que sorte anticipée des promesses et des menaces célestes. Mais l'on ne peut évidemment admettre que l'intérêt éternel de l'homme puisse jamais être de faire en tout point ce que lui dicte son intérêt temporel, et cela dans la forme où il conçoit celui-ci, avec ses caprices et ses fantaisies; car alors notre soumission à la volonté divine n'aurait aucun degré concevable de mérite. Aussi la raison humaine est-elle également incapable de croire soit à un Dieu qui punit et récompense sans une manifestation préalable et explicite de sa volonté, soit à un Dieu dont les commandemens empruntés à Sardanapale ne sont qu'un indigne larcin fait à l'épitaphe du plus vil des mortels. Au même titre que la pénalité divine implique une loi *révélée*, toute loi révélée implique donc, au moins dans une certaine mesure, l'existence d'un véritable antagonisme entre l'intérêt éternel et l'intérêt temporel du croyant. Or cet antagonisme contient toute la puissance civilisatrice du premier de ces deux intérêts, lequel serait aussi radicalement insociable que le second, s'il se confondait avec lui.

Comme le caractère propre de toute loi divine, ou réputée telle, est de prescrire au croyant certains actes en opposition directe avec son intérêt présent ou terrestre, elle peut par conséquent lui imposer des actes conformes à l'intérêt temporel de ses semblables, et au degré où elle le fera, elle sera nécessairement sociable. Alors le croyant se trouvera placé entre deux besoins contraires, et lorsque, dans l'usage de sa liberté, il donnera la préférence à celui qui le touche de plus près et qui en même temps est le plus faible, ce sera par une exception que sa conscience lui reprochera sans cesse, et qui ne se présentera guère, si ce n'est dans le sommeil de sa foi ou dans le délire de ses passions. Habituellement, et nous n'avons à nous occuper ici que du cours ordinaire des choses, il obéira au besoin le plus durable, il cherchera son plus grand bien, il fuira son plus grand mal, ou en d'autres termes, il écoutera les conseils de son intérêt personnel, et se soumettra sans murmurer à tous les sacrifices exigés par la puisance dont il redoute la colère ou implore le secours. Ces sacrifices n'auront leur motif ni dans le désir de mériter la reconnaissance des autres humains, ni dans l'espoir de leur donner un utile exemple, ni dans la pensée d'aucune éventualité terrestre. Ils ne dépendront nullement de la conduite d'autrui, car le croyant les fera pour lui seul, à son propre profit, en vue d'un dédommagement que les hommes ne peuvent pas plus lui donner que lui ravir. Que si l'idée de l'infini lui est révélée par son culte, si cette idée, le dernier effort de notre intelligence, pénètre dans son esprit, elle n'y allumera plus une haine furieuse contre le reste de son espèce, elle n'y réveillera plus la flamme d'une cupidité éternellement insatiable; car son Dieu est cet infini qu'il convoite, et comme l'infini ne s'amoindrit pas en se partageant, nous pouvons tous le posséder sans qu'aucun de nous s'appauvrisse de la richesse des autres. Ainsi, l'intérêt éternel en déplaçant le souverain bien, en le transportant au delà du tombeau, détruit jusqu'à la possibilité de cette effroyable concurrence, de ces jalousies atroces qui sont inhérentes à la nature même de son rival. Celui-ci, relégué à la seconde place dans les affections du *moi*, ne lui inspirera plus qu'une émulation salutaire, laquelle ne s'agitera avec quelque violence qu'en dedans du cercle tracé par le culte.

Toutefois, et nous avons à peine besoin de le dire, la sociabilité du croyant a sa limite dans celle de la religion qui a conquis sa foi. D'une part, dans tous les cas où elle n'intervient pas, il obéit nécessairement à son intérêt temporel, et de l'autre, lorsqu'elle lui assigne des devoirs nuisibles à ses semblables, il les remplit en vertu de ce désir de bonheur qui explique les plus sublimes dévouemens. Mais partout où nous découvrons le plus léger vestige de civilisation, partout où l'homme se reconnaît l'ombre d'un devoir envers les hommes, nous avons la certitude qu'il y a là un culte qui n'est pas insociable dans tous les préceptes dont procède ce devoir, qui identifie dans une de ses parties avec le mal éternel du croyant le mal temporel de ceux sur lesquels il agit. La croyance qui proclame, comme le faisait celle des in-

digènes des îles Mariannes, l'innocence du vol, ne comporte aucune sécurité pour la propriété; mais si elle défend le meurtre et l'adultère, la famille naîtra et les personnes seront en sûreté. Que si elle protège ces choses et permet la polygamie, que si elle ratifie l'esclavage, défend tout contact avec les étrangers, ou établit le système des castes, la société formée sous son influence en souffrira nécessairement. Supposez, au lieu des religions qui s'opposent au progrès et non à la naissance de la civilisation humaine, une religion qui, dans tous ses commandemens, ne se préoccupera que de l'intérêt général, qui obligera chacun de ceux qui la professent à chercher leur *bien* véritable et suprême dans le bien terrestre de l'humanité, et comment celle-ci, avec du temps et de la foi, ne finirait-elle point par parvenir au dernier terme de sa perfection mortelle?

Nous pouvons maintenant affirmer que les premiers hommes ne seraient jamais sortis de cet état de nature auquel croit le savant que nous avons déjà cité, M. Bory de Saint-Vincent, s'ils n'avaient eu pour s'en délivrer que la notion abstraite de la Divinité. En vain la foudre grondant sur leurs têtes eût dévoré tous les arbres de leurs forêts natives, en vain ils eussent aperçu à la lueur des éclairs qui déchiraient la nue le Dieu vivant et véritable. A ce que l'athée appelle une erreur, il fallait joindre ce que le déiste appelle une imposture, la voix de ce Dieu ployant sa volonté aux besoins d'un nouveau mode d'existence, et la manifestant entourée de menaces et de promesses. Cherchez cette parole au haut des cieux, ou ne consentez à y voir qu'un sublime mensonge, et vous serez également obligé de reconnaître que la *sociabilité* n'a pu commencer sans elle, et que la sociabilité a nécessairement commencé avec elle. La doctrine du déiste n'est pas moins ennemie du genre humain que celle de l'athée. Toutes les deux lui sont également mortelles, puisque si l'une détruit autant qu'elle le peut le Dieu qui civilise, l'autre en niant la révélation le bannit de la terre. Oh! la magnifique tromperie que celle du premier homme en communication directe avec l'Eternel! nous lui devons la société, la sécurité, le travail, la richesse, tous les biens matériels, en un mot, qui embellissent la vie présente. Philosophes, une seule fois jouez-vous ainsi de notre crédulité, et si votre puissance d'erreur ne va pas jusque là, renoncez à répandre sur la *nôtre* une criminelle *lumière*, ou du moins avouez que vos inutiles efforts ne prouvent qu'une chose, c'est que vous êtes las et de la société, et de la sécurité, et du travail et de la richesse.

Jetez parmi les bipèdes vagabonds et farouches dont M. Bory de Saint-Vincent a si bien décrit la misère, l'intérêt éternel avec ses conditions, un Dieu, une loi révélée, un ciel, un enfer, et aussitôt vous verrez surgir du sein de leur barbarie une société qui sera la nôtre dans sa partie vitale, une société spirituelle. En effet, le sauvage fermement convaincu qu'un châtiment inévitable protège contre ses atteintes, la chose, la personne, la femme d'autrui, qui ne se demande point ce que ses semblables feront à son égard et s'occupe seulement de ce que fera la Divinité, a déjà une règle, une loi. Il se défendra sans doute, s'il est attaqué, mais ce sera dans la mesure permise par sa foi. S'il est seul à croire, il sera seul sociable; mais au moment où plusieurs croyans seront ensemble, la règle, la loi de chacun deviendra la règle commune. Ils distingueront le bien du mal, et le bien et le mal qui sont l'empire exclusif de l'intérêt temporel, changeant de forme avec les besoins si flatteurs de l'individu, prendront un caractère net et immuable. Car leur *bien* et leur *mal* seront ce que veut et ce que ne veut pas un être assez puissant pour faire de l'obéissance leur souverain bien et de la révolte leur mal suprême. Avec une pareille croyance ils auront foi dans les sacrifices qu'ils se demandent réciproquement, parce que chacun d'eux n'y voyant qu'un acte d'intérêt personnel bien entendu, se sentira capable d'un pareil dévouement. Ce sera une théocratie parfaite, sans magistrats terrestres, sans loi humaine, sans pénalité créée par les hommes, mais ce sera aussi une société, société fatalement issue de la révélation à laquelle ils ont cru, et se façonnant sur elle.

Dans notre prochaine leçon nous déterminerons les lois du développement, de la durée et de l'affaiblissement des sociétés spirituelles, de ces sociétés qui sont aux sociétés temporelles ce qu'est l'esprit au corps, et qui constituent, en les rendant possibles et en se les assimilant, la société véritable.

C. DE COUX.

COURS SUR L'HISTOIRE
DE
L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

SUITE DE LA SIXIÈME LEÇON.

Économie politique des Romains.

Plusieurs causes donnaient chez les Romains un grand développement au principe de la population. Un dénombrement fait sous Servius Tullius porte, dit-on, à quatre-vingt mille le nombre, probablement exagéré, des citoyens en état de porter les armes. Celui qui fut fait quelque temps après l'expulsion des rois, donna pour résultat à peu près le même nombre d'habitans que le recensement effectué à Athènes par Démétrius de Phalère, vers l'an 316 avant Jésus-Christ. Rome comptait 440,000 habitans, Athènes 431,000; mais il y avait à Rome à peu près le quart de ses habitans en état de se défendre, et à Athènes un peu moins du vingtième. Rome alors était dans la force de son institution, tandis qu'Athènes était déjà corrompue. Montesquieu fait remarquer que la puissance de Rome était à celle d'Athènes, dans ces divers temps, à peu près comme $\frac{1}{4} : \frac{1}{20}$, c'est-à-dire qu'elle était cinq fois plus grande.

La proportion des soldats au reste du peuple, qui est aujourd'hui en général comme de 1 à 100 en Europe, pouvait aisément être portée de 1 à 8 dans l'ancienne république romaine. Ces rapports se modifièrent en raison de l'affaiblissement du principe républicain et de l'agrandissement du territoire.

L'empire romain, qui avait commencé par une surface de quelques lieues carrées, atteignit une superficie de 1,600,000 lieues carrées. Il s'étendait de l'Océan à l'Euphrate et du mont Antonin au mont Atlas [1]. Arrivé à son apogée, c'est-à-dire sous les premiers empereurs, il comptait environ cent vingt millions d'habitans, ce qui forme l'association la plus nombreuse qui ait jamais été réunie sous le même système de gouvernement, si l'on excepte l'empire chinois.

On présume que les armées romaines, au temps des plus grandes conquêtes, n'ont guère dépassé le nombre de cinq à six cent mille soldats. Au temps des Antonins, l'empire romain en comptait 450,000 et deux flottes toujours équipées.

Dans l'organisation primitive de Rome, toutes les institutions tendirent à rendre les citoyens laboureurs et soldats, vigoureux et attachés également à leur profession et à la défense de la patrie. C'est dans ce but que les terres avaient été partagées entre les citoyens, et que dans les beaux temps de la république, les capitaines, comme les soldats, employaient leurs instans de loisir à cultiver leur modeste champ. C'était pour fortifier à la fois les corps et les courages, occuper les citoyens [2], et exécuter de glorieux travaux d'utilité publique, que les Romains employèrent les soldats à la construction de ces routes et de ces entreprises gigantesques qui nous frappent encore aujourd'hui d'étonnement et d'admiration. Ces magnifiques voies romaines, ces ponts, ces camps, ces canaux qui portent l'empreinte du peuple-roi, ne furent pas le travail exclusif des esclaves. Des mains libres et victorieuses en élevèrent la plus grande partie; Jules César et Auguste n'avaient pas dédaigné de prendre l'administration supérieure des routes, auxquelles on donnait en général le nom de leur fondateur. Le peuple, qui détestait le luxe particulier, aimait avec passion la magnificence publique [3], et applaudissait aux consuls et aux empereurs qui ajoutaient à la gloire

[1] L'empire romain comprenait neuf provinces : la Bretagne, la Gaule, l'Italie, l'Espagne, l'Illyrie, l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte et l'Afrique.

[2] *Ne plebs esset otiosa.*

[3] Cicéron (Orat. pro Murena).

romaine par de somptueux monumens.

Les revenus de l'Etat, chez les Romains, se composèrent toujours, pour la plus grande partie, des richesses enlevées aux ennemis et des tributs imposés aux nations conquises. Après avoir détruit les armes d'un prince ennemi, ou dont ils avaient convoité la conquête, ils ruinaient ses finances par des taxes ou des tributs excessifs, sous prétexte de lui faire payer les frais de la guerre ; ainsi ils le forçaient d'opprimer ses sujets, lui faisaient perdre leur affection et préparaient la réunion du pays aux provinces romaines.

Comme on jugeait de la gloire d'un général par la quantité d'or et d'argent qu'on portait à son triomphe, il ne laissait rien à l'ennemi vaincu. Rome s'enrichissait donc chaque jour, et, dans son système, la guerre nourrissant la guerre [1], chaque conquête la mettait à même d'en entreprendre une nouvelle. Les peuples amis ou alliés achetaient ses faveurs par d'immenses présens. Les Romains, maîtres de l'univers, s'en attribuèrent ainsi tous les trésors ; ravisseurs moins injustes comme conquérans, dit Montesquieu, que comme législateurs. Ayant su que Ptolémée, roi de Chypre, avait de grandes richesses, ils firent une loi, sur la proposition d'un tribun, par laquelle ils se donnèrent l'hérédité d'un homme vivant, et la confiscation d'un prince allié.

Bientôt la cupidité des particuliers acheva d'enlever ce qui avait échappé à l'avarice publique ; les droits légitimes ou usurpés ne se soutenant que par l'argent, les princes, pour en avoir, dépouillaient les temples et confisquaient les biens des plus riches citoyens. On commettait mille crimes pour donner aux Romains tout l'or et tout l'argent du monde.

Lorsque Auguste eut conquis l'Egypte, il apporta à Rome le trésor des Ptolémées. « Cela fit, dit Montesquieu, la même révolution que la découverte des Indes a faite depuis en Europe, et que de certains systèmes de crédit ont fait dans des temps plus modernes. Les fonds doublèrent de prix à Rome, et comme Rome continua d'attirer à elle les richesses d'Alexandrie, qui recevait de même celles de l'Afrique et de l'Orient, l'or et l'argent devinrent très communs en Europe, ce qui mit les peuples en état de payer des impôts très considérables en espèces. »

On évalue à environ 450 millions de francs la totalité des tributs fournis par les diverses provinces de l'empire et qui entraient au trésor ; mais il n'existe à cet égard que des conjectures plus ou moins fondées, car on n'a point conservé les registres dans lesquels les empereurs, et particulièrement Auguste, présentaient au sénat le compte balancé des recettes et des dépenses de l'Etat.

A Rome, les revenus publics se composaient de taxes de diverses natures.

La *capitation* était un impôt qui se levait sur chaque citoyen, à raison de son rang, de sa charge, de son industrie et de son travail. Cette espèce d'imposition, fort ancienne à Rome, ne paraît pas y avoir été aussi odieuse qu'à Athènes. Les Latins l'appelaient *capita*, *capitales*, ou *tributum capitis*, ou *capitulare*, ce qui distinguait les taxes des personnes, des taxes sur les marchandises qu'on nommait *vectigalia*.

Les taxes personnelles, mobilières et foncières, étaient fixées d'après le cens, c'est-à-dire une déclaration authentique que les citoyens faisaient de leurs noms, biens, résidences, etc., par devant les *censeurs*, magistrats préposés à cette fonction à Rome, et qu'on nommait censitaires dans les provinces. La déclaration du *cens* était accompagnée d'une énumération par écrit de tous les biens, terres [1], héritages, etc., qu'on possédait, de leur situation, étendue, quantité, qualité : des femmes, enfans, métayers, domestiques, esclaves, bestiaux, etc.

Par un dénombrement si exact, l'Etat pouvait connaître exactement ses forces et ses ressources. Ce fut dans cette vue que le roi Servius Hostilius institua cette première application de la statistique à l'administration des finances, où elle se

[1] Ce fut le système de la plupart des conquérans, et de nos jours celui de l'empereur Napoléon.

[1] Les terres partagées entre les citoyens étaient assujéties à une redevance.

perpétua sous le gouvernement républicain ; on l'a vue également établie à Athènes. On renouvelait tous les cinq ans, à Rome, ce recensement censitaire qui embrassait tous les ordres de l'état sous des noms différens. Pour le sénat, *lectio* ou *recollectio ;* pour les chevaliers, *recensio* ou *recognitio* ; pour le peuple, *census* ou *lustrum ,* parce qu'on terminait ce dénombrement par un sacrifice appelé *lustrum*. On appelait *prolétaires, proletarii*[1], la classe des plus pauvres citoyens, dont les biens ne montaient pas à plus de 1500 pièces d'argent ; on les distinguait par ce nom de ceux qui n'avaient pour ainsi dire rien, et qu'on appelait *capite censi*.

Pour aider aux dépenses de l'état, les Romains avaient imposé un tribut général sur toutes les marchandises arrivées dans les ports de la république, et que l'on transportait ensuite d'un lieu à un autre. Ce droit s'appelait *portorium* (à portu), ce qui revient à nos péages ou plutôt à nos douanes. On ignore dans quel temps les Romains ont commencé d'exiger les droits sur les marchandises passant sur leurs terres, parce qu'ils ont été long-temps sans commerce ni liaisons avec leurs voisins. On ne sait point encore si *Ancus-Martius,* qui a ouvert le premier le port d'*Ostie,* y établit un droit sur les importations étrangères. Il est probable cependant que les péages remontent à l'époque des premiers rois, car Plutarque, Denys d'Halicarnasse et Tite-Live ont remarqué que Publicola abolit ces droits ainsi que plusieurs autres charges dont le peuple était opprimé. Les besoins de la république les firent établir de nouveau, jusqu'à l'époque où le préteur Métellus en affranchit le peuple. Enfin, Jules César renouvela tous ces subsides, qu'Auguste ne manqua pas de confirmer. Tacite assure que Néron, dans le désir d'accroître sa popularité, eut l'intention d'abolir le tribut appelé *portorium*. Mais on lui représenta que s'il abolissait ce droit de douanes, le peuple demanderait la suppression de tous les autres, et il se rendit à cet argument.

Il est assez remarquable que le *monopole* de certaines branches de commerce ou d'industrie, au lieu d'avoir été mis au rang des revenus publics chez les Romains, fut considéré comme un crime, et puni par la confiscation de tous les biens et par un exil perpétuel. Le nom même était odieux au peuple.

Dans chaque marché conclu pour acheter un esclave, l'acquéreur payait un vingtième du prix à l'état : il en était de même pour l'affranchissement. Alors, le droit était payé par le maître. On conservait le produit de ce droit, au trésor, dans un caveau séparé, et l'on ne pouvait y toucher que dans des cas urgens.

Parmi les terres de la république, il y en avait de tellement négligées, qu'on en avait abandonné la propriété à des citoyens, moyennant la redevance du dixième des grains recueillis, le cinquième des bois vendus et une légère rétribution pour les bestiaux. Ces terres furent ensuite affranchies de ces droits.

Les censeurs affermaient tous les cinq ans les revenus de la république. Il n'était pas permis aux sénateurs de prendre ces fermes, et elles étaient en général tenues par des membres de l'ordre des chevaliers, ce qui avait rendu ce corps très riche et très puissant. On donnait communément aux personnes qui affermaient les revenus de l'état, le nom de *publicains*. Ce nom fut ensuite étendu à tout fermier et receveur de deniers publics, à tout homme attaché à la douane ou à la recette de certains droits odieux au peuple.

Chez les Romains, il y avait deux sortes de fermiers. Les uns étaient des fermiers généraux, qui, dans chaque province, avaient des commis et des sous-fermiers qui levaient les tributs, les revenus du domaine et les autres droits de l'empire, et rendaient compte à l'empereur. Ces fermiers du premier rang étaient fort considérés dans la république. Cicéron, dans son oraison pour *Plancius ,* dit qu'on trouvait parmi eux la fleur des chevaliers romains, l'ornement de la ville de Rome et la force de la république. Son ami Atticus était au nombre de ces publicains. Mais les sous-fermiers,

[1] Ce nom venait de ce qu'ils étaient considérés comme utiles à augmenter la population (ad generandam prolem), et qu'ils avaient un grand nombre d'enfans.

les commis, les publicains d'un moindre rang, étaient regardés comme des sangsues publiques. On demandait à Théocrite quelle était la plus terrible de toutes les bêtes; il répondit : « l'ours et le lion entre les animaux des montagnes, les *publicains* et les parasites entre ceux des villes. » Parmi les Juifs, le nom et la profession de publicain étaient en horreur plus qu'en tout autre lieu du monde. Cette nation se piquait surtout de liberté. *Nemini servivimus unquàm,* disaient-ils [1]. » Ils ne pouvaient voir qu'avec une extrême répugnance, dans leur patrie, les publicains qui exigeaient avec rigueur les droits et les impôts ordonnés par les Romains. Les Galiléens surtout ou les Hérodiens (disciples de Judas le Gautonite) souffraient impatiemment cette servitude, et leur demande captieuse à J.-C. : « *licetne dare censum Cæsari, an non?* » prouve aussi qu'ils révoquaient en doute qu'il fût permis de payer des tributs à une puissance étrangère. En général, les Juifs regardaient ceux qui entraient dans ces sortes d'emplois comme des païens [2]. On dit même qu'ils ne leur donnaient point entrée dans leur temple ni dans leurs synagogues, et ne les admettaient point à la participation de leurs prières, dans leurs charges de judicature, ni à rendre témoignage en justice. Enfin on assure que leurs présens, assimilés au prix de la prostitution et d'autres choses infâmes et odieuses, n'étaient point reçus au temple.

Il est certain, par l'Evangile, qu'il y avait plusieurs publicains dans la Judée, du temps de notre Sauveur. Zachée était apparemment un des principaux fermiers, puisqu'il est appelé *prince des publicains;* mais saint Mathieu était un simple commis ou publicain. On sait que les Juifs reprochaient à N. S. qu'il était l'ami des publicains et qu'il mangeait avec eux; ce qui prouve combien cette condition était odieuse aux Israélites. Cicéron parle de la compagnie des publicains comme d'une probité si bien reconnue, qu'on les choisissait pour mettre en dépôt les deniers des familles; mais Tite-Live et Plutarque ne les signalent pas aussi avantageusement; le dernier, surtout, rapporte dans la vie de Lucullus, qu'ils avaient commis en Asie d'étranges abus et des actions criantes, auxquelles ce général remédia par des réglemens : mais il n'osa pas chasser les publicains, de peur d'ôter à l'état les ressources assurées qu'ils lui fournissaient. Sous Sylla, les villes d'Asie avaient recours aux capitalistes romains pour se procurer les contributions énormes dont on les frappait. Les publicains payaient pour les villes des sommes fixes et déterminées, et dont ils opéraient ensuite la rentrée avec bénéfice : ils faisaient ces prêts à très gros intérêts. On trouve des passages curieux sur les publicains et sur divers objets relatifs à l'administration des finances dans les lettres de Cicéron à son frère [1] et à son ami Atticus. On nous saura gré d'en placer quelques uns sous les yeux de nos lecteurs.

« Votre province, écrit-il à son frère, est composée, premièrement, de l'espèce d'alliés la plus douce et la plus sociable dans toute l'espèce même des hommes. En second lieu, d'une espèce de citoyens qui, si vous les considérez en qualité de publicains, ont une étroite liaison avec nous, et qui, si vous les regardez comme de riches négocians, seraient redevables de la conservation de leur fortune à l'administration de mon consulat. »

« On applaudit à la diligence de vos soins : on approuve que vous n'ayiez pas laissé contracter de nouvelles dettes aux villes; que vous en ayiez délivré plusieurs du fardeau de leurs anciennes dettes qui étaient considérables. On vous doit l'obligation d'avoir délivré l'Asie du poids des présens qu'elle faisait aux édiles. Un de nos nobles se plaint que vous lui ayiez enlevé 200,000 liv., en ordonnant, par votre édit, qu'on ne fournira plus d'argent pour les jeux [2]..... »

« Je me figure que les publicains ne sont pas un petit obstacle à vos louables intentions. Prendre parti contre eux, c'est aliéner de la république et de nous un corps à qui nous avons des obligations considérables et que nous avons attaché

[1] Saint Jean, chap. VIII, v. 33.
[2] Saint Mathieu; chap. XVIII, v. 17.

[1] Quintus, gouverneur en Asie.
[2] Lettre XXIX, an de Rome 693.

au gouvernement ; leur lâcher la bride aussi, c'est condescendre à la ruine de ceux dont nous devons assurer le salut et garantir les intérêts. Je juge des mortifications que nos alliés reçoivent des publicains par les derniers mouvemens de nos concitoyens qui, lorsqu'il était question d'abolir les péages d'Italie, se plaignirent moins des péages même que des divers outrages des péagers. Après avoir entendu les plaintes des citoyens en Italie, je ne puis ignorer de quelle manière on traite nos alliés à l'extrémité de l'empire. Il semble ici que pour satisfaire tout à la fois les publicains, surtout dans un bail qui leur est si avantageux, et pour empêcher la ruine des alliés, il ne faut pas moins qu'une vertu divine. »

Ici Cicéron indique à son frère les motifs qu'il peut offrir aux Grecs pour calmer leurs plaintes et adoucir leurs murmures.

« Premièrement, dit-il, les Grecs ne doivent pas supporter les impôts avec autant d'impatience qu'ils en font paraître, puisque avant leur dépendance de l'Empire romain l'usage en était établi parmi eux ; il ne faut pas non plus que le nom de publicain leur paraisse si méprisable ; car auraient-ils pu, sans le ministère d'un publicain, payer le tribut que Sylla leur avait imposé [1], quoique la répartition en fût égale? Il paraît même que les Grecs ne lèvent pas les impôts avec plus de ménagemens que nos publicains, puisque les Cauniens et tous les habitans des îles que Sylla avait renfermées dans le département de Rhodes, eurent recours au sénat pour obtenir que le paiement se fît directement à nous, plutôt qu'aux Rhodiens. Ainsi ce n'est point à ceux qui ont toujours été chargés d'impôts à marquer tant d'horreur pour le nom de publicains, ni à ceux qui n'ont pu se passer des secours des publicains, à les mépriser, ni à ceux enfin qui en ont volontairement demandé au sénat, à les refuser. »

« Dès que les Grecs souffriront sans peine le nom de publicain et la nature de cet office, votre prudence et vos ménagemens leur rendront le reste plus supportable. Il est à propos de leur représenter quelle est la dignité des publicains, et combien nous avons d'obligations à cet ordre (les chevaliers). »

Il paraît que les conseils de Cicéron furent suivis de succès, car il dit avoir reçu des remercîemens à ce sujet de la part *d'honnêtes* et nombreuses compagnies de publicains.

Dans une lettre à Atticus [1], il l'entretient d'une difficulté survenue entre les publicains et Quintus son frère, au sujet du droit de péage sur le simple transport des marchandises. Les publicains réclamaient ce droit que contestait Quintus. Cicéron pense que ce droit n'est pas dû aux fermiers. « Si les fermiers de la république, dit-il, ne veulent pas entendre raison, tant pis. J'aime mieux contenter toute l'Asie et en particulier tous les négocians de cette province qui y sont intéressés. »

La surveillance des revenus et du trésor public était confiée à vingt officiers appelés *questeurs*. Deux résidaient à Rome (*Urbani* ou *Ærarii*) ; les autres (*Provinciales*) étaient attachés aux diverses provinces et adjoints, par la voie du sort, aux gouverneurs. Les questeurs des provinces étaient chargés d'accompagner les consuls et les préteurs, afin de fournir des vivres et de l'argent aux troupes : ils devaient faire payer la capitation et les autres impôts ; ils avaient soin du recouvrement des blés dus à la république et de faire vendre les dépouilles des ennemis ; ils examinaient aussi s'il n'était rien dû à l'état ; enfin, ils gardaient en dépôt, auprès des enseignes, l'argent des soldats. Le questeur était le second magistrat de la province, et lorsque le gouverneur était changé, il en remplissait les fonctions jusqu'à l'arrivée d'un successeur. Les comptes des questeurs, après avoir été vérifiés et arrêtés par les gouverneurs, étaient mis en dépôt aux archives des provinces, et

[1] Sylla avait frappé les Grecs d'une contribution extraordinaire, en punition de leur attachement à la cause de Mithridate, et avait mis beaucoup de rigueur à la faire rentrer. Selon Plutarque, la somme ne s'élevait pas à moins de vingt mille talens (environ cent millions de francs). Les publicains de Rome en ayant fait l'avance à de gros intérêts, cela donna lieu dans la suite à une foule de contestations entre les Grecs d'Asie et leurs créanciers.

[1] Lettre XLII, mai 694.

une troisième expédition était remise au trésor public à Rome.

Cicéron, dans une lettre à Rufus [1], qui avait été son questeur pendant qu'il était gouverneur de l'Asie mineure, nous apprend que les comptes de sa gestion, après vérification et réglement, avaient été mis en dépôt dans les archives de Laodicée et d'Apamée, les deux principales villes de la Cilicie, et qu'il avait envoyé la troisième copie au trésor dès qu'il fut arrivé aux portes de Rome. Il avait aussi déposé à Ephèse, entre les mains des publicains, tout l'argent qu'il avait amassé légalement, et qui se montait à 2,200,000 sesterces (550,000 fr.), dont Pompée s'empara plus tard.

Il paraît que l'exactitude empressée de Cicéron n'aurait pas été suivie par le questeur Rufus, qui devait déposer, de son côté, au trésor, ses comptes particuliers. Rufus aurait désiré pouvoir opérer des rectifications dans ses comptes; mais le dépôt officiel, fait par Cicéron, ne permettait plus d'y rien changer, et Rufus lui avait écrit pour se plaindre de sa précipitation.

Les questeurs de la ville (*Urbani* et *Ærarii*) présidaient au recouvrement des impôts de toute nature, et avaient la surveillance et la garde du trésor et de la comptabilité. Ils avaient sous leurs ordres divers greffiers et employés.

Dans le principe, on les avait chargés de réprimer les malversations des publicains et des autres agens des finances. Cette attribution fut donnée ensuite aux triumvirs. Le butin pris sur les ennemis et les biens des citoyens condamnés leur étaient remis pour les faire vendre à l'encan. Ils avaient aussi sous leur responsabilité le dépôt des lois et les sénatus-consultes.

Le trésor de la république, conservé dans le temple de Saturne, situé sur la pente du mont Capitolin, était divisé en trois compartimens. Dans l'une de ces divisions étaient déposés les revenus de l'état qui servaient à couvrir les dépenses ordinaires. Dans la seconde [2] était versé le *vingtième* que percevait la république dans la succession de tous les affranchis, sur tous les legs, sur la vente des esclaves et sur leur affranchissement. Dans la troisième, enfin, on plaçait l'or monnoyé ou non monnoyé, qui, depuis la prise de Rome par les Gaulois [1], avait été rapporté par les généraux romains et surtout par les triomphateurs. On appelait *sanctius ærarium* ces deux dernières divisions; c'était le trésor secret. Il était défendu d'y toucher, excepté dans le cas d'absolue nécessité. On sait que César ne se fit point scrupule de faire briser les portes du temple de Saturne, et, malgré les efforts de Métellus, de prendre tout l'argent déposé dans le trésor qu'il destinait à d'immenses largesses politiques. En s'en emparant, il disait : « *Il est inutile de le réserver davantage, puisque j'ai mis pour jamais Rome à l'abri des attaques des Gaulois.* » Le trésor particulier d'Auguste se nommait *ficus*. Il établit aussi un trésor pour la guerre (*ærarium militare*). Les pontifes avaient également leur trésor (*arca*.)

Le nom *ærarium* donné au Trésor, venait de ce que la première monnaie des Romains était de cuivre (*æs*) [2].

Il y avait à Rome trois officiers des monnaies, appelés *triumviri monetarii*, qui présidaient à la fabrication des monnaies; ces officiers faisaient partie *des centumvirs* et étaient tirés du corps des chevaliers : cette qualité leur fut conservée jusqu'au règne de Constantin qui, après avoir supprimé les triumvirs monétaires, créa un intendant des finances ayant l'intendance des monnaies, auquel on donna le nom de *comes sacrarum largitionum*.

Lors de la première guerre punique, les Romains réduisirent toutes les monnaies d'or, d'argent et de cuivre des cinq sixièmes de leur poids, en leur conservant la même valeur. Ils augmentèrent ainsi leur trésor dans une proportion égale. Dans la seconde guerre de ce nom, la république se trouvant hors d'état d'acquitter ses dettes, fit une double opé-

[1] Janvier 704.

[2] *Aurum vicesimarium*.

[1] Il ne s'y trouva à cette époque que mille livres d'or.

[2] Les Romains comptaient par sesterces, mines d'Italie (ou livres romaines) et talens; 4 sesterces faisaient le denier (67 centimes); la livre romaine, 96 deniers (74 fr. 18 c.); le talent, 72 livres romaines (5340 fr. 17 c.).

ration sur les monnaies, d'après laquelle les créanciers de la république perdirent *moitié*, et les créanciers des particuliers un *cinquième* seulement. Sous les empereurs, quand on voulut se créer des ressources de cette espèce, on procéda par voie d'*alliage*.

On échangeait, à l'Hôtel des Monnaies de Rome, de l'argent monnoyé pour de l'argent en lingot ou sous d'autres formes, ou l'on en recevait moyennant d'autres valeurs. Probablement le directeur ou entrepreneur était publicain et autorisé à faire ainsi une sorte de banque. Il paraît qu'il y avait de l'avantage à recevoir de la monnaie d'Asie. On voit que Cicéron remet de l'argent à Atticus, et reçoit de Philogène, son correspondant, des espèces du pays; il demande à Atticus « si les questeurs font des difficultés sur les monnaies d'Asie. »

Les publicains faisaient leurs prêts aux villes et aux particuliers à un intérêt fort élevé. L'obligation que les habitans de Salamine avaient faite à Scaptius, portait quatre pour cent par mois (48 pour 100 par an). Cicéron, dans l'étendue de son gouvernement, avait fixé l'intérêt à un pour cent par mois, en ajoutant au bout de l'année l'intérêt au principal.

Lorsqu'un créancier ne voulait pas recevoir son argent, on plaçait les fonds à titre de dépôt dans un temple; c'était là une sorte de caisse de dépôts et de consignations, destinée à faire cesser des intérêts usuraires. On comprend que des publicains avides ne fussent pas empressés de recevoir leur remboursement; aussi Atticus, fort exigeant d'ailleurs sous le rapport pécuniaire, se faisait un mérite de ne point accorder de terme à ses débiteurs; il prétendait que sa rigueur avait pour but de ne pas aggraver leur condition. Quintus, frère de Cicéron, se plaint de son âpreté à exiger de lui le paiement d'une dette assez modique.

Les premiers Romains n'eurent point de lois pour régler le taux de l'intérêt ou de l'usure (car ces mots avaient la même valeur à Rome). Dans les démêlés qui eurent lieu à ce sujet entre les plébéiens et les patriciens, dans la sédition même du Mont Sacré, on n'allégua d'un côté que la bonne foi, et de l'autre que la durée des contrats: on suivait donc les conventions particulières, et les plus ordinaires étaient, comme à Athènes, de douze pour cent par an. On appelait l'intérêt à six pour cent la moitié de l'usure, et l'intérêt à trois pour cent le quart de l'usure. Dans la suite, des lois sévères avaient réduit l'intérêt à un pour cent par an, mais elles furent constamment éludées. Avant même la destruction de Carthage, les sénateurs se livraient sans honte et avec impunité à l'usure la plus odieuse; de malheureux plébéiens, couverts de cicatrices, leurs débiteurs, finissaient par se voir réduits à l'esclavage faute de pouvoir s'acquitter. Aussi le vieux Caton, lorsqu'on lui demandait : « Qu'est-ce que prêter à intérêt? répondait : Qu'est-ce qu'égorger un homme [1] ? » Cet illustre censeur avait lui-même interdit l'usure et permis seulement de prêter à un taux fixe et modéré.

L'intérêt de l'argent était nécessairement soumis à de fréquentes variations. Lorsque les affaires étaient embarrassées et que l'on procédait par voie d'emprunt, l'intérêt de l'argent se portait au double. « Le 15 juillet, dit Cicéron [2], l'argent est monté tout-à-coup du denier 24 au denier 12; une autre fois 8 au lieu de 4.

Il paraît qu'il fut question quelquefois, et notamment sous Jules-César, de réduire le taux de l'intérêt de la dette publique. Cicéron lui reprocha de vouloir détruire, par une banqueroute, la foi de la société aux engagemens de l'état, ce qui suppose des notions distinctes d'un système de crédit public.

On voit par ce rapide exposé que l'économie politique des Romains se rapprochait en beaucoup de points de celle des peuples qu'ils avaient soumis. On sait qu'ils s'empressaient d'adopter et de s'approprier les institutions et les usages des autres lorsqu'ils les croyaient utiles ou plus parfaits, et cette conduite habile et judicieuse ne contribua pas peu à assurer la durée de leur puissance.

Du reste, sans chercher à établir un parallèle qui nous entraînerait trop loin,

[1] Quid est fœnori dare pecuniam? — Quid est hominem occidere ?

[2] XLII[e] lettre à Atticus, mai 694.

nous nous bornons à résumer ici les traits les plus caractéristiques de l'organisation économique des Romains.

La fortune et la grandeur de la république, fondées sur la guerre et la conquête, l'agriculture regardée comme la principale base morale et matérielle de la puissance de la république, les grands travaux d'utilité publique exécutés par les soldats, le commerce peu considéré et peu protégé, des arts mécaniques et industriels abandonnés aux esclaves, et la division du travail établie parmi ces derniers; la colonisation des esclaves affranchis; l'exposition, l'infanticide, l'abandon des esclaves vieux et infirmes, employés comme remèdes à l'excès de la population; un système financier plaçant le pillage, le butin, les tributs du peuple vaincu, la confiscation et les douanes au premier rang des ressources publiques; les revenus de l'état affermés à des compagnies de publicains; l'état recourant, dans les crises financières, à des emprunts, et quelquefois à des altérations dans les monnaies; l'usure exercée malgré les lois; les capitaux et l'esprit d'association commençant à entrer comme agens dans l'organisation économique de l'empire; la comptabilité assujétie à des formes savantes et régulières; des budgets de recettes et dépenses présentés annuellement au sénat; un cadastre et des opérations statistiques périodiquement ordonnées: tels sont en substance les élémens de l'économie pratique d'un peuple qui a laissé partout des traces profondes et encore vivantes de son passage et de sa domination sur toutes les nations modernes.

Quant à la théorie, nous avons vu qu'elle se bornait à peu près aux préceptes d'économie, de frugalité et de détachement des richesses donnés par quelques philosophes dont la plupart nageaient dans l'or et le luxe. De toutes les idées émises par Xénophon, Platon et Aristote, sur l'économie politique, les Romains avaient adopté seulement celles qui plaçaient le brigandage et l'esclavage au rang des moyens légitimes avoués par la *chrématistique*. Sauf la prééminence accordée à l'agriculture, on n'aperçoit plus chez les Romains de la république et de l'empire aucune trace des traditions patriarchales.

Nul peuple n'offre au même degré que les Romains une application plus cruelle des principes adoptés par le paganisme sur l'esclavage et le droit de la guerre. Bien plus que les Grecs, ils poussèrent au dernier terme l'avidité, l'inhumanité, l'égoïsme, l'amour insatiable des richesses et de toutes les jouissances d'un luxe désordonné; ils avaient reçu l'influence contagieuse de la corruption des peuples vaincus; à leur tour, ils réagirent sur tout l'univers dont ils étaient les maîtres, et changèrent ou ébranlèrent toutes les croyances, parce qu'ils n'en avaient plus eux-mêmes.

A l'époque du plus grand développement de la puissance romaine, l'univers civilisé gémissait sous l'oppression la plus tyrannique dont jamais les annales du monde aient fait mention; la vertu n'apparaissait plus que comme un vain nom; les dieux du paganisme s'en allaient, entraînant avec eux la crainte salutaire de la Divinité.

Aussi l'ordre social formé si violemment par la force brutale, commençait à craquer de toutes parts, faute d'appui dans les mœurs et dans les croyances religieuses. Les cœurs élevés et les intelligences supérieures, vaguement avertis, se tournaient vers le *Dieu inconnu*, et appelaient une grande transformation sociale. L'époque était donc arrivée où la terre ne pouvait plus se passer d'une seconde révélation. Le moment était venu de rendre à toutes les vérités, de restituer à toutes les sciences leur pur et antique éclat, et de remplacer par la loi nouvelle l'ancienne loi, qui n'avait rien conduit à la perfection. Alors le Rédempteur promis à Adam, à Noé, à Moïse, à David, aux prophètes, aux sibylles; le Rédempteur, entrevu par Platon et célébré par Virgile, se fit homme pour accomplir la loi d'amour; et l'ère de l'affranchissement de la race humaine commença à l'instant où une voix sublime et touchante exhala, du haut de la croix, ces paroles ineffables: TOUT EST CONSOMMÉ.

Le vicomte ALBAN de VILLENEUVE-BARGEMONT.

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

COURS DE GÉOLOGIE.

TROISIÈME LEÇON.

Des agens naturels qui influent sur la terre et concourent à son évolution.

Quand nous considérons les phénomènes de l'ordre naturel, nous pouvons toujours y distinguer la puissance et la résistance, l'action et l'inertie, l'actif et le passif : c'est au fond la distinction métaphysique de l'esprit et de la matière transportée dans cet ordre. Cette double notion peut être conçue au point de vue de la quantité et au point de vue de la qualité : au point de vue de la quantité, on a les forces et les masses; au point de vue de la qualité, on a les agens et les élémens. Ainsi la force est la quantité de la puissance ou de l'action, exprimée en nombres ou en lignes, de quelque manière que cette action s'exerce d'ailleurs ; la masse est la quantité de la résistance ou de l'inertie, exprimée pareillement en nombres ou en lignes [1]. Dans l'agent, on considère la qualité de la puissance, le mode constant, régulier, caractéristique, suivant lequel elle s'exerce, quelle qu'en soit d'ailleurs la quantité ; dans l'élément, on considère la qualité de la résistance, la manière dont l'action est modifiée, neutralisée ou absorbée par elle. Or, la quantité est essentiellement composée, tandis que la qualité est simple ; ce qui achève de caractériser les agens et les élémens par rapport aux forces et aux masses. A la limite inférieure de la quantité, qui est l'infiniment petit, la force et la masse deviennent la virtuelle et la molécule : la virtuelle est la différentielle de la force, et la molécule est la différentielle de la masse. Si l'on combine ensemble cette notion de la molécule avec celle de l'élément, on forme la notion de l'*atome*, qui est la vraie base de toute spéculation sur la matière, quand on ne l'envisage que sous le rapport de sa structure et de sa composition [1]. Les forces et les masses sont l'objet de la mécanique. Les agens et les élémens sont l'objet de la physique générale : mais la physique proprement dite considère plus particulièrement les agens, tandis que la chimie considère surtout les élémens. Pour celle-ci, les différens corps sont des mixtes ou des simples; pour celle-là, ce sont des milieux ou des récipiens.

Les agens et les élémens, comme les forces et les masses, se balancent, se pondèrent réciproquement, et sont dans une réaction continuelle. Entre la puissance et la résistance, il n'y a jamais un équilibre durable et parfait ; toujours l'une excède l'autre, et elles se surmontent tour à tour, car le repos n'est pas possible en ce monde, et la lutte ne cesse pas un seul instant. Mais le principe conservateur qui veille sur cet univers tempère ces oscillations et les maintient en de certaines limites qu'elles ne sauraient dépasser. C'est à cette réaction continuelle et mesurée des agens et des

[1] C'est abusivement que l'on a appelé cette quantité *force d'inertie*; les deux mots force et inertie s'excluent mutuellement.

[1] L'atome ainsi conçu ne doit pas être confondu avec les corpuscules étendus et résistans, imaginés par Leucippe ou Moschus, et qu'on retrouve encore dans le système chimique actuel.

élémens qu'est dû le mouvement intestin qui travaille incessamment les créatures, et opère leur destruction en même temps que leur réparation.

Il y a quatre agens principaux qui influent sur la terre et concourent à son évolution : la lumière, l'électricité, le magnétisme et la chaleur.

L'air et l'eau ne sont point des agens, ce sont des milieux qui transmettent l'action.

La pesanteur n'est point un agent, ou plutôt c'est un agent négatif, un *contre-agent*. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer que si toutes les puissances qui actionnent cet univers venaient à être suspendues, à l'exception de la seule pesanteur, il subirait dans toutes ses parties une contraction générale, et bientôt à la souplesse et au rhythme qui caractérisent la vie dans toutes ses formes, succéderait la rigide immobilité de la mort [1].

La pesanteur est l'obstacle permanent qui limite et circonscrit toutes les créatures, et que celles-ci tendent sans cesse à surmonter ; mais aussi elle fournit à chacune son lest, et détermine son port et sa station. Pour parvenir à la bien étudier, il ne faut pas perdre de vue que si elle est la cause de toute chute, elle est en même temps le principe de toute stabilité sur terre, et que sans elle rien ne serait en ordre ni en place.

La lumière est dans l'ordre naturel ce que la parole est dans l'ordre intellectuel ; elle éveille les germes, brise leur enveloppe, les élève au dessus de terre, et dirige leur évolution vers le ciel. C'est par elle que tous les êtres vivans sont orientés, c'est d'elle qu'ils tirent leurs vertus, leurs odeurs, leurs signatures, et elle préside avec la chaleur à toutes les fonctions qui se rapportent à l'engendrement. Elle paraît au contraire n'exercer aucune action sur les corps bruts : qu'elle se réfléchisse à leur surface, qu'elle les traverse librement ou qu'elle s'y absorbe, elle n'apporte dans leur structure ou dans leur forme aucun changement apparent ; elle se borne à produire en eux les phénomènes variés de la coloration, de la transparence ou de l'opacité ; et loin qu'elle agisse sur eux, c'est elle qui est modifiée par eux, puisqu'il lui arrive souvent dans son immersion d'être infléchie, brisée, polarisée ou dispersée [1]. Cet agent étant donc spécialement affecté aux êtres vivans, étant en quelque sorte le ministre de la vie dans l'ordre naturel, l'étude de son action sur la terre appartient évidemment à la physiologie générale et à l'histoire naturelle, et nous n'avons point à nous en occuper ici ; nous y reviendrons cependant à la fin de ce cours, quand nous étudierons les rapports de l'homme avec la terre et avec le soleil. Remarquons seulement que la terre, opaque et ténébreuse par elle-même, ne reçoit d'autre lumière que celle qui lui vient du ciel [2], que, soumise aux alternatives du jour et de la nuit, elle ne la reçoit que d'une manière intermittente et graduée, accommodée à ses fonctions et à ses besoins, bien que cette lumière ne cesse pas un seul instant de jaillir de sa source. Remarquons encore qu'il n'est pas une substance minérale, si opaque qu'elle soit, que l'homme en la dissolvant ou en la vitrifiant, ne puisse rendre perméable à la lumière ; tout au contraire des êtres vivans qui sont toujours voilés et impénétrables, quelque régime qu'on leur impose.

Le soleil, en s'élevant au dessus de l'horizon et répandant ses feux d'orient en occident, dégage à la surface du globe et dans l'atmosphère une certaine quantité d'électricité qui dépend pour un même lieu de l'heure et de la latitude.

[1] Cela n'empêche pas que la pesanteur ne puisse être employée au service de l'homme, et qu'elle ne lui fournisse d'utiles moteurs dans la plupart de ses travaux matériels ; car l'obstacle peut être opposé à lui-même avec avantage ; et on sait que dans la mécanique industrielle, il n'y a pas un effet utile qui ne puisse être mesuré par un certain poids élevé à une certaine hauteur.

[1] Il paraît toutefois que la lumière n'est pas sans influence sur la formation des cristaux dans leur eau-mère, mais nous ignorons encore en quoi elle consiste.

[2] La terre produit une multitude de phosphores, surtout dans le règne animal ; mais il ne faut pas confondre la lumière avec la phosphorescence. Celle-ci n'est qu'une pâle et passagère imitation de la lumière, incapable de la suppléer. Voici au reste le signe auquel on peut les distinguer : la lumière éclaire, la phosphorescence éblouit.

C'est dans la zone torride que ce dégagement est le plus considérable : mais le fluide tendant à se mettre en équilibre, l'excédant se répand vers les pôles à travers les régions tempérées. Ce dégagement et ce flux suivent les mêmes vicissitudes que l'échauffement de la terre et de l'air. Quand le soleil est descendu au dessous de l'horizon, une certaine quantité de fluide abandonne l'atmosphère et rentre dans le sol : le refroidissement étant plus rapide à la zone torride, le fluide y est bientôt en défaut, tandis que les régions polaires sont relativement surchargées ; c'est pourquoi, en vertu de sa tendance à l'équilibre, il reflue des pôles vers l'équateur, en traversant de nouveau les régions tempérées. Cette retraite et ce reflux suivent les mêmes vicissitudes que le refroidissement de la terre et de l'air. Ainsi l'électricité atmosphérique subit un flux diurne et un reflux nocturne, dont l'ensemble constitue une circulation continuelle autour du globe et d'un pôle à l'autre. L'évaporation des eaux de la mer et des fleuves introduit aussi dans l'air une grande quantité d'électricité, mais cette évaporation dépendant elle-même de l'élévation du soleil au dessus de l'horizon, elle concourt avec la chaleur qui émane de cet astre à la production du flux et reflux électrique sans altérer sa régularité. On conçoit seulement que cette circonstance doit faire varier considérablement d'un climat à l'autre les vicissitudes de ce flux et reflux, et qu'en général, pour un même climat, elles doivent dépendre secondairement de la forme et de l'étendue des mers et des continens. Quant à la qualité du fluide, il est constamment positif pendant le jour et pendant la nuit, au soleil et à la pluie, en hiver et en été, excepté cependant aux approches de l'orage ou quand la tranquillité de l'atmosphère est troublée. Par suite du flux et reflux, la tension de l'électricité atmosphérique éprouve, dans un même lieu, des variations régulières et périodiques. Dans nos climats, elle est à son minimum quelques heures avant le lever du soleil ; elle s'accroît alors par degrés et parvient à son maximum quelques heures après que cet astre s'est élevé au dessus de l'horizon. Elle commence alors à décroître graduellement, et atteint son minimum quelques heures avant le coucher ; puis elle augmente de nouveau, et parvient encore à son plus haut point quelques heures après le coucher, après quoi elle recommence à diminuer par degrés jusque vers les approches de l'aurore.

L'électricité, comme la lumière, influe principalement sur les êtres organisés ; l'air humide est le véhicule qui la déverse et la distribue partout où la vie la réclame. Quand elle est à son maximum d'intensité, les cimes des arbres, les pointes des feuilles, les barbes des épis, se dirigent vers elle, l'attirent, s'en imprègnent et l'absorbent. C'est elle qui donne aux végétaux leurs saveurs, leurs qualités nutritives, leurs vertus médicinales. Les plantes qui croissent sur les pics élevés, sur les rocs nus et escarpés, sont plus savoureuses, plus actives que celles du même genre qui croissent dans les plaines. Cet agent stimule encore les organes, excite la transpiration à la peau, favorise la circulation du sang, la respiration, la sécrétion des humeurs, et en général toutes les fonctions qui se rapportent à la nutrition. Mais l'air n'a pas toujours les qualités nécessaires pour lui servir de véhicule ; à un certain degré de sécheresse, il cesse de le conduire et l'isole. Dans nos climats, certains vents d'est venant de l'intérieur des terres, en chassant les nuages et les vapeurs, amènent souvent ce degré de sécheresse ; alors le fluide ne peut plus se répandre à la surface du sol et rentrer dans le réservoir commun ; il s'accumule indéfiniment par l'afflux continuel du nouveau fluide qui arrive du sud, et de celui qui s'élève du sol, et il fait effort pour surmonter les obstacles qui s'opposent à son écoulement. Ordinairement les vents d'ouest, en ramenant les vapeurs et rendant à l'air sa conductricité, mettent un terme à ce conflit naissant ; le flux électrique reprend son cours vers le nord, et l'équilibre est bientôt rétabli. Si au contraire la sécheresse persiste dans l'air, en même temps qu'un accroissement dans sa température augmente encore le dégagement et l'accumulation du fluide, celui-ci acquiert une tension extraordinaire ;

l'économie de l'atmosphère est troublée; tous les êtres vivans sont en souffrance : privés de ressort, ils languissent accablés sous le poids de l'air, en attendant avec anxiété la solution de la crise. Or, comme il arrive toujours dans l'économie naturelle, à l'image de ce qui se passe dans une économie supérieure, l'excès du mal amène le remède, et le désordre lui-même fournit les moyens de la réparation. Les deux tensions électriques opposées devenant de plus en plus énergiques, les deux fluides s'unissent violemment et avec fracas, et cette union qui les neutralise l'un par l'autre rétablit peu à peu l'équilibre. A chaque explosion, les nuages se résolvent en eau; l'air recouvre peu à peu sa conductricité; l'excédant du fluide accumulé, cause du désastre, s'écoule de toutes parts et rentre dans le sol; la tranquillité se rétablit dans l'atmosphère; les plantes et les animaux recouvrent leur première vigueur, et cette convulsion violente qui semblait devoir bouleverser la nature n'a d'autre effet que de lui donner une vie nouvelle et de la faire briller d'un plus vif éclat. Les phénomènes, quels qu'ils soient, qui amènent ou accompagnent le rétablissement des conditions normales de l'atmosphère sont les *météores*. Il y a les météores ignés, qui sont le tonnerre, les aurores boréales, les étoiles tombantes, les bolides, les aérolithes ou pierres météoriques; il y a les météores aqueux, comme la pluie, la neige, la grêle, le brouillard, la rosée; et il y a aussi les météores aériens, qui sont les vents, les tourbillons, les trombes, etc. Tous ont pour agent principal et immédiat l'électricité [1]. Les vents et les pluies sont les plus fréquens, et ce sont aussi les plus importans à cause du rôle qu'ils jouent dans l'économie atmosphérique, qu'ils conservent et réparent : les pluies, en rétablissant dans l'air l'humidité conductrice qui distribue aux êtres organiques et restitue à la terre le fluide électrique; les vents, en dispersant et détruisant les uns par les autres les exhalaisons mortelles que dégagent incessamment les animaux, les végétaux, et l'immense amas des débris organiques en décomposition; car il n'est que trop vrai que le jeu régulier de la vie naturelle dépose sans cesse dans l'air des principes de mort dont tous les êtres vivans seraient bientôt la victime, si, en vertu de la loi de conservation qui plane sur cet univers, ces principes de mort ne se transformaient par leur propre réaction en des principes de vie. De tous les météores, le plus remarquable par sa violence, ses circonstances et ses effets, par le spectacle majestueux et terrible qu'il déploie, c'est sans contredit le tonnerre; presque tous les autres phénomènes atmosphériques forment son cortége ordinaire, il est accompagné de vents impétueux, d'abondantes averses, et quelquefois de grêles désastreuses; toutefois, son action sur le sol est à peine sensible.

La foudre frappe souvent la cime des hautes montagnes, et y laisse des traces de déchirement ou de fusion [1]. C'est aussi elle qui perce dans le sol ces tubes vitreux qu'on a observés dans plusieurs contrées, particulièrement dans les plaines sablonneuses de la Silésie et de la Prusse orientale, et dans les sables mouvans des landes de Paderborn. Ces tubes sont presque toujours creux; l'intérieur est parfaitement vitrifié, tandis que la surface extérieure est rugueuse et couverte d'aspérités; à une certaine profondeur, ils se divisent souvent en plusieurs branches [2]. C'est à quoi se réduit l'action de la foudre sur le sol, avec toute sa furie, tandis que les eaux qui agissent lentement et d'une manière imperceptible finissent à la longue par apporter de notables changemens à la forme des continens, comme nous le verrons plus tard quand nous étudierons

[1] La chaleur solaire et l'évaporation des eaux marines produisent sans doute certains vents réguliers et périodiques; mais tous les vents irréguliers et intermittens qui balayent la terre et agitent l'atmosphère en tous sens, n'ont pas d'autre cause que l'électricité. Développer et motiver cette assertion nous entraînerait trop loin.

[1] Au mont Blanc, Saussure a observé des effets de ce genre dans l'amphibole schisteux. M. de Humboldt en a observé de semblables sur la sommité du volcan de Toluca.

[2] On est parvenu à former des tubes semblables, en faisant passer la décharge d'une forte batterie électrique à travers du verre poli; ce qui ne laiss aucun doute sur l'origine des tubes vitreux naturels.

les différens chronomètres naturels qui fonctionnent à la surface de la terre.

Quant aux aérolithes ou pierres météoriques, dont la recherche appartient évidemment à la géographie physique, on ignore encore leur origine et les circonstances de leur formation. On voit paraître tout-à-coup dans l'atmosphère un globe lumineux, qui se meut avec une extrême rapidité, et dont la grandeur apparente approche souvent de celle de la lune; dans son mouvement, ce globe lance des étincelles et traîne après lui une queue brillante, qui semble une flamme rejetée en arrière par la résistance de l'air : la vive clarté qu'il répand se soutient pendant quelques instans, puis elle disparaît subitement en laissant un petit nuage blanchâtre, pareil à de la fumée, qui se dissipe bientôt. Alors on entend une ou plusieurs détonations comparables à celles d'un canon : un fort roulement leur succède, qui se prolonge durant quelques minutes dans la même direction que suivait le globe; partout où il passe, des pierres tombent rapidement en faisant siffler l'air, et frappent avec force le sol dans lequel elles s'enfoncent plus ou moins. Ces pierres, très variables de grosseur, répandent une odeur de soufre; elles sont chaudes, et portent les traces évidentes d'une combustion récente : ce sont les aérolithes. Ils consistent en une pâte pierreuse, homogène, granuleuse, cassante, noirâtre à la surface, grisâtre dans la cassure, renfermant des grains de fer à l'état métallique et très malléable; la surface, vitrifiée çà et là, présente des angles arrondis, des arêtes émoussées, comme celles d'un corps qui a éprouvé un commencement de fusion. Ces caractères sont communs à tous les aérolithes. Ils contiennent en général de la silice, de la magnésie, de l'alumine, de la chaux, du fer, du nickel, du chrôme, du soufre, et quelquefois du carbone : le fer y entre toujours dans une forte proportion. Ces corps, à la fois pierreux et métalliques, diffèrent par leurs caractères extérieurs et par leur composition, de toutes les substances minérales qu'on a rencontrées jusqu'ici dans l'écorce du globe terrestre. Toutefois, leur composition n'est pas aussi nettement déterminée qu'on l'avait cru d'abord. Tantôt c'est l'alumine qui manque, et tantôt la magnésie; d'autres fois c'est la chaux. Quand la partie pierreuse contient de l'alumine, elle se rapproche de l'orthose, de l'albite ou de la pierre de Labrador : si elle contient de la magnésie, elle tient le milieu entre le péridot et les différens pyroxènes; quelquefois les pyroxènes et les feldspaths dominent ensemble, alors elle ressemble à certaines variétés de volérites. Il arrive aussi que cette partie pierreuse manque entièrement, et que l'aérolithe est presque entièrement formé de fer uni à quelques centièmes de nickel et de chrôme.

Il est difficile de concevoir comment ces masses météoriques pourraient se former dans l'air sans que le fer, le nickel et le chrôme fussent oxidés, sans que le soufre et le carbone fussent complétement brûlés; aussi tous les physiciens se sont-ils accordés à chercher leur origine en dehors de notre planète. Les uns, s'appuyant sur les observations de Herschell, ont pensé que les aérolithes étaient lancés par les volcans de la lune, et on avait rendu cette opinion plausible en prouvant que la force de projection suffisante pour les porter au delà du point d'indifférence où se balancent les deux attractions de la terre et de la lune, n'excédait pas le quintuple de celle qui chasse le boulet hors d'une pièce de gros calibre; mais on sait aujourd'hui que les prétendus phénomènes volcaniques de la lune sont de simples apparences lumineuses, et cette explication n'a plus aucun fondement. D'autres regardent les bolides, d'où proviennent les pierres météoriques, comme de petites planètes ou fragmens de planètes, circulant irrégulièrement dans l'espace, et qui, pénétrant dans notre atmosphère, s'y enflamment et se brisent en éclats. Quand la direction du bolide s'approche suffisamment de la normale, elle se réfracte dans l'air, et les débris tombent à la surface de la terre; c'est le cas des pierres météoriques. Quand, au contraire, cette direction fait un angle assez considérable avec la normale (lequel angle est une fonction de la vitesse), elle se réfléchit, les débris du bolide enflammé sortent de

l'atmosphère et vont continuer dans l'espace leur course irrégulière ; c'est le cas des étoiles tombantes ou filantes.

Venons maintenant au magnétisme.

Toutes les observations qui ont été faites sur le magnétisme terrestre nous enseignent que le globe se comporte comme un aimant, ayant ses pôles et son équateur, et qu'il n'est aucune de ses parties qui ne soit elle-même magnétique. De même que la lumière oriente tous les êtres vivans, en dirigeant leur évolution vers le ciel, que l'électricité, productrice des météores, conserve et répare l'économie atmosphérique, le magnétisme terrestre est l'agent qui préside à la distribution des masses minérales dans le sein de la terre. Comme l'électricité, il porte les deux signes, et il est par rapport à ces masses, ce que les affinités positive et négative sont pour les atomes, ce que les forces attractive et centrifuge sont pour les planètes. Les masses minérales ont des affinités spécifiques, selon lesquelles elles se disposent et se coordonnent entre elles. Ces affinités molaires sont les résultantes ou les intégrales des affinités moléculaires ; les forces magnétiques du globe sont les résultantes des affinités molaires. C'est ainsi que le magnétisme a déterminé la structure de la terre. On comprend que la structure d'un corps ou plus généralement la disposition intérieure d'un système matériel, doit dépendre uniquement des conditions de l'équilibre entre les divers agens spécifiques qui sollicitent les élémens du système ; tandis que la forme du corps ou la disposition extérieure du système dépend seulement des conditions de l'équilibre entre les forces générales qui sollicitent indistinctement toutes les parties du système. Cette vertu distributive du magnétisme peut être rendue sensible par une simple expérience. Si dans un tube de verre recourbé en siphon, on verse du mercure sans remplir entièrement la courbure, de manière à conserver la communication entre les deux branches, qu'on remplisse le tube avec une solution médiocrement concentrée de nitrate d'argent, et qu'on le dispose ensuite selon la direction du méridien magnétique : on voit après quelques instans l'argent commencer à se précipiter dans les deux branches ; mais l'arbre de Diane se développe avec plus de force, s'élève plus haut et brille d'un plus vif éclat dans la branche boréale que dans la branche australe, et dans celle-ci, le sel mercuriel qui se forme est plus abondant. Si, au contraire, on dispose le tube dans la direction de l'est à l'ouest, la réaction du sel d'argent et du mercure ne commence qu'après plusieurs heures ; l'argent se montre également dans les deux branches et avec un faible éclat, et on y trouve à peu près la même quantité de sel mercuriel. Dans les environs de Kœnigsberg, il existe de l'argent natif, dont les rameaux sont toujours dirigés du nord au sud, et la présence de ce métal est toujours annoncée par une certaine quantité de pyrites et de blendes. Nul doute que cette observation ne s'étende par la suite à un grand nombre de gisemens métalliques.

Le magnétisme peut aussi produire des actions purement chimiques ou moléculaires, à la manière des courans électriques ; mais alors cet agent se transforme ou plutôt se différentie. Nous verrons bientôt que les quatre agens que nous considérons ici, la lumière, l'électricité, le magnétisme et la chaleur, peuvent, sous certaines conditions, se transformer les uns dans les autres : en sorte qu'il conviendrait peut-être de les considérer comme autant de fonctions distinctes d'un seul et même agent. C'est surtout entre le magnétisme et l'électricité qu'existe ce rapport de transformation mutuelle, c'est-à-dire, que la fonction magnétique peut se changer facilement en une fonction électrique, et réciproquement. La théorie électro-magnétique, qui est l'expression analytique de ce rapport, et qui constitue la partie la plus importante de la physique moderne, est due presque tout entière aux travaux d'Ampère, dont les sciences déploreront long-temps la perte.

Toute masse minérale est magnétique, mais ce magnétisme est très faible ; il ne se manifeste pas dans les circonstances ordinaires, et ne peut être constaté qu'au moyen d'expériences délicates. Le fer, avec quelques uns de ses minerais, le nickel et le cobalt, sont à peu près les seules substances naturelles qui manifes-

tent spontanément et sensiblement cette propriété. On sait que le frottement, la percussion, et surtout un mouvement de rotation rapide, ou encore l'influence prolongée d'un aimant, font passer la substance magnétique à l'état d'aimant, c'est-à-dire, qu'ils polarisent et déterminent le magnétisme diffus en elle. Tant que l'une de ces conditions subsiste, l'aimantation persiste; et quand cette nouvelle distribution de la vertu magnétique est stable, ou, comme le disent les physiciens, malgré l'éloignement qu'ils professent pour les qualités occultes, quand la *force coërcitive* est assez considérable, la substance magnétique est devenue définitivement un aimant. Il en est ainsi de la terre.

Les affinités réciproques, positives et négatives, que les masses minérales exercent entre elles, et d'où résulte leur disposition respective, expliquent comment le magnétisme est une puissance dans le globe terrestre : mais pour le déterminer, le polariser, le convertir en acte, il faut une condition de plus; il faut que les affinités molaires de signe contraire se dégageant, que celles de même signe se composant, toutes se réduisent en définitive à un petit nombre pair, de résultantes égales et directement opposées. Cette condition est remplie par le mouvement de rotation de la terre. C'est en vertu de ce mouvement que le globe est polarisé, et que toutes ses forces magnétiques sont réduites ou du moins tendent à se réduire à deux, l'une australe, l'autre boréale. Effectivement, malgré l'influence énergique et incessante de ce mouvement, le globe ne paraît pas encore parvenu à l'état d'aimant simple, et il se présente à nous comme un aimant composé ou un assemblage d'aimans simples, dont la situation respective n'est pas bien connue. Toujours est-il qu'il y a au moins deux pôles dans l'hémisphère boréal et deux autres dans l'hémisphère austral; que l'équateur magnétique est une courbe à double courbure fort compliquée et encore mal déterminée : que l'intensité des forces magnétiques est variable sur une même ligne d'égale inclinaison; que les nœuds magnétiques ou points d'intersection de l'équateur avec la ligne équinoxiale sont doués d'un mouvement progressif de l'est à l'ouest, qui fait varier en même temps la latitude magnétique et l'inclinaison de l'aiguille aimantée. La surface du globe présente même des masses plus ou moins considérables, aimantées comme lui d'une manière complexe. Le Heideberg, près de Zell, qui s'élève au milieu d'un vaste plateau à la pente N. O. du Fichtelgebirge, et dont la direction est du S. O. au N. E., agit sur l'aiguille aimantée à vingt pieds de distance de son axe longitudinal. Cette montagne est formée de serpentines enclavées dans des schistes chloriteux et amphiboliques, contenant des parcelles de fer oxidulé, et dont les strates sont parallèles à l'axe. Les pôles nord sont tous situés à la pente sud-est, et les pôles sud à la pente nord-ouest. Les axes magnétiques sont parallèles et perpendiculaires à la direction de la montagne. Les points d'indifférence sont placés aux extrémités. Il est remarquable que le magnétisme polaire de ces roches qui ne renferment que des parcelles de fer oxidulé, est souvent plus puissant que le magnétisme polaire des masses considérables de fer oxidulé qui se trouvent en couches dans les montagnes primitives, plus ou moins enfouies dans la profondeur du globe. Entre Almaguer et Pasto, près de Voisaco, à mille quarante-cinq toises au dessus de la mer, il existe une roche de porphyre trachitique, qui présente, sur une moindre échelle, les mêmes phénomènes que la montagne aimantée de Franconie. Sur la pente orientale du Chimborazo, on trouve un groupe de porphyre trachitique en colonnes pentagonales, dont le magnétisme polaire agit à trois pieds de distance. Tous ces faits prouvent que le magnétisme terrestre n'est pas encore polarisé ou résolu d'une manière définitive.

Si la rotation aimante les sphères, il est bien probable que la lune et le soleil, les planètes et les étoiles, sont autant d'aimans dont la terre subit l'inégale influence. Les physiciens ont jusqu'à présent négligé d'étudier cette influence; c'est pourtant là qu'il faudra chercher l'explication des variations périodiques de l'aiguille aimantée. Il y a des variations diurnes qui dépendent de la révolution diurne de la terre. Il y a lieu de rechercher si la lune ne produit pas des

variations mensuelles. Le soleil amène bien certainement des variations annuelles. Il y a aussi des variations séculaires, qui dépendent sans doute des inégalités séculaires du système planétaire. Quant à l'action du milieu stellaire, c'est évidemment une constante, les dimensions de l'orbite terrestre pouvant être regardées comme infiniment petites par rapport à lui.

Outre le magnétisme minéral, il y a le magnétisme végétal, qui détermine la distribution des plantes dans une même région ou sur une même ligne isotherme. Il y a aussi le magnétisme animal, en vertu duquel les animaux s'unissent, se groupent et s'associent; en vertu duquel chaque animal attire à lui toutes les productions qui lui sont nécessaires pour sa conservation et sa propagation. Les divers instincts, les sympathies et les antipathies sont autant de formes de ce magnétisme. Dans tout individu les organes, dans toute société les individus sont coordonnés entre eux et subordonnés à leur chef naturel par un magnétisme analogue et spécial, d'où résultent l'harmonie des fonctions et le concours de tous les efforts vers un but unique; c'est la condition de tout organisme. Quand cela n'a pas lieu, il y a maladie dans le corps social aussi bien que dans l'individu. Enfin, il y a un magnétisme artificiel et anormal, qui tend à pervertir les rapports naturels des êtres, en les isolant du centre universel et vivifiant, pour les rattacher à des centres individuels et mortifians. Heureusement la puissance magnétique de l'homme s'est affaiblie à proportion de l'abus qu'il en a fait. Nous nous bornons à indiquer ces choses qui ne sont pas de notre sujet; nous voulons seulement arriver à une notion générale du magnétisme. Or, en élargissant le sens du mot de manière à y comprendre ces diverses acceptions particulières, on voit que le magnétisme est l'agent de toute hiérarchie, de toute coordination, de toute construction.

Il nous reste à parler de la chaleur, cet agent universel qui participe également à la production des trois règnes; qui concourt, avec le magnétisme, à la formation des roches, des terrains, de toute l'écorce minérale du globe; avec l'électricité, à l'accomplissement des fonctions organiques qui ont pour objet la conservation de l'individu par la nutrition; avec la lumière, à l'accomplissement des fonctions qui ont pour objet la conservation de l'espèce par l'engendrement.

(La suite au prochain numéro.)

MARGERIN.

LETTRES ET ARTS.

COURS SUR LA MUSIQUE
RELIGIEUSE ET PROFANE.

SECONDE LEÇON.

Opinion de la prééminence de la musique sur les autres arts, fondée sur ce que la musique est un langage. — De l'invention humaine de la musique. — Résurrection du système de Locke et de Condillac par l'école musicale matérialiste. — Cette doctrine est en opposition avec l'histoire et la tradition.

La musique est le seul, parmi les arts, dont on ait osé dire qu'il est le plus noble de tous. Nous sommes loin de vouloir faire de cette proposition un de ces sujets de disputes, lesquelles ne prouvent, en dernière analyse, que l'impuissance de l'homme, être nécessairement incomplet, qui ne saurait apprécier, pour ainsi dire, à leur valeur individuelle, tous les dons du Créateur, ni les embrasser dans leur ensemble, comme l'atteste souvent son goût pour un seul et son indifférence pour les autres. Nous voulons seulement faire remarquer que cette prééminence accordée de tout temps à la musique, s'explique par le sentiment

universellement répandu de cette vérité dont nous nous sommes entretenus dans notre première leçon : savoir : que la musique est un véritable langage, une *transformation de la parole*, comme on l'a dit avant nous. S'il fallait aujourd'hui ajouter quelque chose à la démonstration de cette vérité, nous dirions que la musique est le seul art dont l'expression se transmette à notre âme par le sens de *l'ouïe*, qui est le sens par excellence, celui par le moyen duquel nous viennent, avec la parole, l'intelligence et la foi, et dont le nom se confond, selon l'observation profonde de M. de Bonald, avec le nom de la plus noble faculté de notre être, *l'entendement*. « Il semble », dit à ce sujet l'écrivain sur la musique, le plus grave et le plus élevé de notre époque, et qui, sous plus d'un rapport, peut être comparé à l'illustre philosophe que je viens de nommer ; « il semble que l'ouïe « est à l'égard des autres sens ce que « l'homme est à l'égard des animaux, « c'est-à-dire, que l'homme ne paraît « avoir été dénué en naissant de tout ce « qui protège les animaux et les met en « état de se défendre des injures de l'air « et de pourvoir par eux-mêmes à leur « propre conservation, que parce qu'é« tant destiné par son intelligence à s'é« lever à une plus grande perfection, il « avait aussi besoin d'exercer sa raison « et d'acquérir cette expérience qui lui « est nécessaire pour jouir de la puis« sance et des droits qui lui ont été don« nés sur tous les autres êtres ; de même « l'ouïe ne semble avoir été privée des « moyens qui aident les autres sens [1], « ainsi que du secours de ceux-ci dans « bien des cas, que parce qu'étant par« ticulièrement destinée à transmettre « l'expression des sentimens qui sont ma« nifestés par la voix, elle avait besoin « d'acquérir aussi, par un exercice fré« quent, un tact beaucoup plus délicat « et plus subtil, pour pouvoir saisir faci« lement toutes les modifications infinies « des sons, et les transmettre fidèlement « à l'âme [1]. »

[1] L'auteur, dans le paragraphe précédent, vient de remarquer avec le docteur Roger de Montpellier (voir son *Traité de l'effet de la musique sur le corps humain*, 1re part., chap. 5), que l'ouïe doit en quelque sorte faire sa propre éducation sans le secours des autres sens, tandis que ceux-ci se rectifient les uns par les autres : la vue par l'ouïe, par le toucher, etc.

Mais si l'ouïe est le moyen de transmission par lequel le langage musical pénètre jusqu'à notre âme, la musique a la voix pour organe. La voix, cet élément divin, où brille un rayon de l'essence immatérielle ; la voix, cet instrument de la parole, est aussi le premier instrument de musique, et ce principe subsiste jusque dans la musique instrumentale, puisque les corps sonores qu'elle emploie, les instrumens à vent surtout, et, parmi ceux-ci, particulièrement, le plus grand et le plus majestueux, l'orgue, ne peuvent être comptés au nombre des instrumens de musique, qu'à la condition d'être faits à l'imitation de la voix humaine. Voilà, à n'en pas douter, la raison pour laquelle la musique est réputée le premier et le plus noble des arts après la parole, et pour laquelle « *chez tous les peuples cet art est le seul qui ait une origine céleste* [2]. »

Toutefois, comme la plupart des théoriciens modernes n'ont pas vu que la question de l'origine, de l'essence de la musique, et celle de ses divers systèmes ainsi que de leurs progrès, se liaient étroitement à la question de l'origine et de l'essence du langage, et à celle de la formation et de la filiation des langues, ils n'ont pas aperçu que les tonalités n'étaient autre chose que des espèces de langues musicales, distinctes entre elles, mais toutes remontant à une souche commune, en un mot, des modifications différentes d'une tonalité primitive, d'un mode initial. En conséquence, chaque tonalité leur est apparue non comme un système d'art différent, mais comme un art isolé, essentiellement *autre*. En outre, par l'effet de la séparation de la notion de la musique et de la notion du langage, ils ont dû rapporter la musique à un principe tout matériel, puisque l'on ne peut lui reconnaître un principe moral d'expression qu'autant qu'on assimile sa

[1] *Recherches sur l'analogie de la musique avec les arts qui ont pour objet l'imitation du langage* ; préf. p. LIV. Paris, imprim. royale, 1807, 2 vol. in-8°, par G. A. Villoteau.

[2] *Résumé philosoph. de l'hist. de la musique*, par M. Fétis, p. LXIV.

nature à celle de la parole. En conséquence, ils ont vu la musique non dans la musique elle-même, mais dans les données matérielles que fournit la nature et les élémens physiques, lesquels, en quelque sorte, servent d'agens à cet art, je veux dire, les sons et leurs combinaisons diverses; c'est ainsi qu'ils sont arrivés à confondre l'origine de la musique avec l'origine du son et du bruit, et que, voulant définir cet art, ils n'ont trouvé rien de mieux à dire que les paroles déjà citées dans la leçon précédente : « *La musique est l'art d'émouvoir par la com-* « *binaison des sons* [1]. »

Ayant à discuter aujourd'hui le mérite de cette définition et de celle que nous lui avons opposée, comme aussi les conséquences que la première entraîne dans la doctrine, l'enseignement, la théorie et la pratique de l'art, il importe de remarquer d'abord que cette définition ne tient aucun compte de l'élément spirituel que nous avons distingué dans la musique ainsi que dans le langage, et qui, en musique, réside dans la *consonnance;* elle ne reconnaît que l'élément humain, passionné, dramatique, lequel, comme nous l'avons vu, se produit dans la *dissonnance*. Ce n'est pas, nous nous hâtons de le dire, que la théorie actuelle ne fasse aucune mention de la *consonnance;* au contraire, elle la distingue soigneusement, mais en se bornant à l'envisager, comme la *dissonnance*, en tant qu'élément purement matériel, arbitraire en soi, abstraction faite de toute pensée, de tout ordre d'idées préexistant, dont l'un ou l'autre de ces élémens peut être l'expression, la personnification ou le symbole. Nous l'avons déjà dit : selon que les nations sont éclairées par la lumière de la grâce et de la révélation, ou qu'après avoir défiguré les premières notions de l'enseignement divin, elles vivent accroupies dans l'esclavage des sens et le désordre des passions, leur musique et leur langue portent dans leur constitution l'empreinte de caractères analogues. Pour ce qui est de la musique, elle exprime, par l'élément consonnant qui représente la lumière, la plénitude de l'être, l'aspiration, le calme; elle exprime, disons-nous, l'accord de l'esprit et de la chair, dirigés vers Dieu; et, par l'élément dissonnant, la contradiction perpétuelle qui est dans l'homme, le combat que se livrent l'âme et le corps et la dégradation de l'un et de l'autre en révolte contre le Créateur. Certes, c'est là un grand fait, un fait immense, fait que nous n'avons pas inventé, et qui a été historiquement et solennellement consigné par ceux-là même à qui nous le rappelons [1]. Eh bien! encore que la théorie musicale ne doive pas se surcharger d'une théorie métaphysique, c'était là un fait, et il y en a plusieurs autres de même nature, qui aurait dû déterminer une distinction fondamentale dans la théorie comme dans les monumens de l'art; établir une division radicale entre deux systèmes, le système religieux et le système mondain, bien que ces deux systèmes se rapprochent et se pénètrent quelquefois l'un l'autre; enfin, c'était là un fait qui devait laisser des traces profondes dans toutes les parties de la science et rayonner dans tout l'ensemble. Point du tout. Veut-on savoir quelle est la seule et unique différence que la théorie établit entre l'accord consonnant et l'accord dissonnant? « On donne le nom de *consonnant* « aux intervalles agréables, et celui de « *dissonnant* aux autres », c'est-à-dire, aux intervalles moins agréables [2]. Ouvrez toutes les méthodes, tous les codes musicaux, vous ne trouverez pas une explication plus satisfaisante de ces deux élémens fondamentaux. Après avoir lu de telles paroles, à peine a-t-on la force de remarquer la nullité et la pauvreté de cette distinction, puisque, au point de vue de l'art mondain, il est de fait que la dissonnance n'est pas moins *agréable* que la consonnance.

Ab uno disce omnes. Voilà pourtant à quel point les savans, les professeurs, les théoriciens ont conduit la théorie, à force de technique, de matérialisme; à force, qu'on nous permette l'expression, de couper l'art en deux, de lui arracher

[1] *La musique à la portée de tout le monde*, par M. Fétis, chap. 1, p. 1.

[1] Voir la page LIII et la précédente du *Résumé philos. de l'hist. de la musique*, par M. Fétis. Nous avons cité la page LIII dans notre première leçon.

[2] *La musique mise à la portée de tout le monde*, par M. Fétis, p. 82, 1re édit.

violemment la vie, l'âme, de le réduire à son squelette, et, comme l'a dit Villoteau, *à la pratique des sons*. Aussi, cet écrivain, sentant la nécessité de rappeler la musique à ses premières et saines notions, et d'innover pour reconstituer, prend-il soin d'avertir qu'il « rétablit, « chaque fois que l'occasion s'en présente « *et qu'il le peut*, la première acception « de plusieurs termes techniques qui ont « évidemment appartenu à cet art avant « qu'il eût été réduit *à la pratique des* « *sons*, et il prouve que ce n'est que par « l'ignorance des principes et l'abus des « règles qu'on a détourné ces mots de « leur premier usage et qu'on les a employés dans un sens différent de celui « qui leur était propre; enfin, qu'ils ont « cessé de rappeler les idées auxquelles « ils avaient d'abord été attachés [1]. » M. Fétis veut bien reconnaître aussi que *le langage des écoles est plein de défectuosités*. Pour opérer un pareil bouleversement dans les élémens de la science et de ses principes, il n'a fallu rien moins que corrompre l'art dans son essence, le détourner de son origine et de son but, de telle sorte qu'à l'inspection de notre théorie, il est impossible de comprendre que les deux tonalités qui nous sont familières puissent avoir entre elles le moindre rapport, et que les règles de la langue musicale que nous parlons puissent présenter quelque analogie avec celles qui forment la syntaxe universelle de l'art.

La définition de la musique que nous opposons à celle de l'école matérialiste [2], par cela même qu'elle implique la notion du langage, restitue à l'art tout ce que l'autre définition lui enlève dans la sphère morale de son expression; elle a de plus, même pour la pratique, l'avantage immense de montrer au premier coup d'œil que les mystères et la théorie de la musique ne sont pas, au fond, d'une autre nature que ceux de la parole elle-même, et, de cette sorte, elle ouvre à l'esprit, dès les premiers pas, une voie lumineuse, celle de l'analogie. Ainsi la musique, langage de l'homme sensible, assimilée à la parole, langage de l'homme intellectuel, ne peut pas avoir une origine autre que celle de la parole. L'invention humaine ne peut pas plus être supposée pour la première que pour la seconde, et à moins de soutenir que le langage musical consiste dans *l'articulation de la voix*, les *sons* et les *cris*, si au contraire on le regarde comme *le mode céleste de l'expression de la pensée* ou du sentiment, on peut appliquer à la musique ce qu'on a appliqué à la parole, et dire que la musique est nécessaire pour inventer la musique. Les théoriciens ont toujours admis de fait, et aujourd'hui ils commencent à admettre dogmatiquement, que les élémens fondamentaux de la musique, la loi, par exemple, qui unit les intervalles, ne sont pas d'invention humaine [1]; mais alors ces élémens, cette loi, ne sauraient être que l'expression d'une pensée préexistante, de même que la création tout entière est la manifestation extérieure et visible d'une pensée qui existe en Dieu. Nul d'entre eux n'a tiré cette conséquence, il est vrai, mais il suffit qu'ils aient reconnu en principe que l'invention des premières données de l'art n'est pas au pouvoir de l'homme. Toutefois, par une contradiction inconcevable, lorsque la question de l'origine de la musique s'est présentée à leur esprit, ils l'ont résolue dans un sens opposé au principe qui fait la base de leur enseignement.

Nous avons observé tout à l'heure que les théoriciens n'ont pas vu les rapports de la musique et du langage, quant à leur essence, ni ceux des tonalités et des langues, quant à leur filiation et leurs affinités morales; mais il faut leur rendre la justice de reconnaître que quand il s'est agi de traiter, *ex professo*, la question de l'origine de la musique, frappés qu'ils étaient sans doute de la beauté et de la profondeur des théories de Locke, de l'abbé de Condillac, de Cabanis et de Lamétrie, sur la formation de l'homme, sur l'invention du langage, ils n'ont pu résister à la séduction de calquer leur système sur celui de ces philosophes. Il est instructif et curieux à la fois de voir à quel point ils ont réussi à faire, en plein dix-neuvième siècle, et sans être

[1] *Loc. cit.*, p. LXXXII.

[2] Voir cette définition dans notre première leçon.

[1] Voir la *Musique simplifiée*, par M. Busset, préf. p. IX, et *passim* dans l'ouvrage.

déconcertés le moins du monde par la tendance générale vers le spiritualisme, la contre-partie des théories du dix-huitième.

Leurs travaux à ce sujet ont eu pour premier but, ainsi que le disent leurs auteurs, d'expliquer par des moyens naturels ce que le genre humain s'était contenté de regarder jusqu'à présent comme l'effet de la révélation ; nous entendons par *révélation* le moyen, quel qu'il soit, par lequel l'humanité s'est trouvée en possession d'un élément préexistant et divin de son essence. L'abbé de Condillac qui, lui aussi, comme il en convient, avait voulu se rendre compte de l'origine de la musique, par des moyens conformes à sa raison, avait dit : « Dans l'ori- « gine des langues, la prosodie étant fort « variée, toutes les inflexions de la voix « lui étaient naturelles. Le *hasard* ne « pouvait donc manquer d'y amener quel- « quefois des passages dont l'oreille était « flattée. On les remarqua, et l'on se fit « une habitude de les répéter : telle est « la première idée que l'on eut de l'har- « monie [1]. » Ainsi voilà une philosophie basée sur le *hasard*.

Maintenant écoutons M. Fétis : « Mal- « gré sa capacité relative, l'esprit hu- « main a des bornes telles que l'idée de « l'infini n'y entre *qu'avec effort*. On veut « trouver un commencement à toutes « choses, et, *dans les idées vulgaires*, « la musique doit avoir une origine « comme toutes nos connaissances. La « Genèse ni les poètes de l'antiquité « profane ne parlent pas des inventeurs « de cet art, seulement on y voit les « noms de ceux qui ont fait les premiers « instrumens : Jubal, Mercure, Apollon « et d'autres. *On pense bien que c'est la « Genèse que je crois sur cet objet comme « sur d'autres plus importans ;* mais ce « n'est pas de cela qu'il s'agit. » Nous ne nous arrêterons pas sur ce singulier passage, nous ferons seulement remarquer en passant, à propos de Jubal, que plusieurs anciens écrivains sur la musique, en parlant de lui comme du créateur de la musique instrumentale [2], ne manquent pas de noter qu'il était *de la race de Caïn ; ex perditâ Caini stirpe*, dit Gerbert [1]. C'est là une observation importante sur laquelle nous reviendrons lorsque nous examinerons dans l'application le style de la musique mondaine et les moyens qu'elle met en œuvre. Poursuivons :

« Quant à l'origine de la musique, *cha- « cun l'a arrangée à sa fantaisie ;* tou- « tefois, l'opinion qui la place dans le « chant des oiseaux a prévalu. Il faut « avouer que c'est là une idée bizarre, « et *que c'est avoir une opinion bien sin- « gulière de l'homme* que de lui faire « trouver l'une de ses plus vives jouis- « sances dans l'imitation du langage de « certains animaux. Non, non, il n'en « est point ainsi. » Et pourquoi pas, je vous le demande, puisque l'homme, dans ce système, n'est ni plus ni moins qu'un animal ? Mais ce qui frappe surtout ici, c'est que tandis que le plus magnifique accord règne parmi ceux qui attribuent l'origine de la musique à des causes surnaturelles, les philosophes et les musiciens ne cessent de se quereller entre eux sur la meilleure manière d'expliquer cette origine par des moyens naturels et conformes à la raison : *chacun l'a arrangée à sa fantaisie*. Voyons donc quel est sur ce point la *fantaisie* de M. Fétis : « L'homme chante comme il parle..... » Jusqu'ici tout est bien : l'homme a *reçu* le chant comme il a reçu la parole, et la parole avec le chant. Mais malheureusement M. Fétis parle ici de l'homme sauvage. Remarquez bien : « L'homme chante, comme il parle, « *comme il se meut, comme il dort, par « suite de la conformation de ses or- « ganes et de la disposition de son âme.* « Cela est si vrai, que les peuples les « plus sauvages et les plus isolés de « toute communication avaient une mu- « sique *quelconque* quand on les a dé- « couverts, lors même que la rigueur du « climat ne permettait point aux oiseaux « de vivre dans le pays ou d'y chanter. « *La musique n'est, dans son origine, « composée que de cris de joie ou de gé- « missemens douloureux ; à mesure que « les hommes se civilisent, leur chant*

[1] *Essai*, t. 1er, 2e part., 2e sect., p. 317, édition de 1798.

[2] *Pater canentium citharâ et organo*. Genes. IV, 21.

[1] *De cantu et musicâ sacr.*, tom. I, chap. I, p. 2.

« *se perfectionne* ; et ce qui, d'abord, « n'était qu'un accent passionné, finit « par devenir le résultat de l'art. Il y a « loin, sans doute, des sons *mal articu-* « *lés* qui sortent du gosier d'une femme « de la Nouvelle-Zemble, *aux fioritures* « *de mesdames Malibran et Sontag*, « *mais il n'est pas moins vrai que le* « *chant mélodieux de celles-ci a pour* « *premier rudiment l'espèce de croasse-* « *ment de celle-là.* » Prenons haleine avant de revenir sur ces propositions :

L'homme chante comme il parle ; mais s'il ne parle pas, comment chante-t-il? *Il chante comme il se meut et comme il dort* ; premièrement, *par suite de la conformation de ses organes* ; secondement, *par suite de la disposition de son âme*. (Remarquez en passant que c'est *par suite de la disposition de son âme* que l'homme *dort*.) Ainsi, *la conformation des organes* de l'homme produit d'abord le chant, et comme M. Fétis pense que le chant a une expression et même une expression *morale*, il est clair que, dans son système, l'organisation, c'est-à-dire la matière, engendre la pensée et le sentiment. L'auteur dit dans un autre endroit, en parlant des échelles tonales ou des gammes : « L'une *engendre* nécessairement la musique calme et religieuse [1] ; » et, dans sa définition de la musique, il établit que les combinaisons de sons engendrent l'émotion. C'est toujours la matière prise pour principe, et nous voilà embourbés dans la fange de la philosophie de la nature. Nous passons sur quelques observations que les lecteurs feront d'eux-mêmes, et nous prions M. Fétis de vouloir bien nous apprendre par quels perfectionnemens graduels, par quels procédés logiques, en un mot, par quels moyens naturels on est arrivé des *sons mal articulés et du croassement qui sortent du gosier d'une femme de la Nouvelle-Zemble*, lesquels sont une *musique quelconque*, suivant lui, *au chant mélodieux et aux fioritures de mesdames Sontag et Malibran*. A cela il répond : *A mesure que l'homme se civilise, le chant se perfectionne*. Il est impossible de franchir un abîme plus lestement que ne le fait M. Fétis d'un trait de plume. Hâtons-nous d'arriver à la conclusion de tout ceci. La conclusion? vous ne vous y attendez pas. « Au reste, il importe peu « de savoir quelle a été l'origine de la « musique, etc., etc. [1]. » Ainsi, pour Condillac, tout se réduit à ce seul mot : *le hasard* ; pour M. Fétis, à celui-ci : *qu'importe?*

A vrai dire, il *importe peu* que M. Fétis se livre à toutes les *fantaisies* de son imagination, si, l'histoire en main, il vient les détruire lui-même, et établir solennellement l'origine divine de la musique. Ouvrez son *Résumé* : « Chez tous les peu- « ples, s'écrie-t-il, ce sont les dieux qui « ont fait don de la musique aux hu- « mains, et cet art est le seul qui ait une « origine céleste. » Et le voilà qui nous montre le *miracle* de la musique chez les Hindous, chez les Chinois, chez les Arabes, chez les Grecs [2]! Néanmoins, M. Fétis s'obstine tellement dans son système, qu'il persiste à ne voir qu'un *système* dans ce témoignage unanime, cette tradition constante. Citons encore : « On « voit que c'est partout le même système, « partout l'art est représenté comme « ayant opéré des prodiges dans l'anti- « quité. » Et ailleurs : « Le merveilleux « ne manque jamais dans l'histoire des « arts chez les peuples anciens ; les Chi- « nois *en ont mis* dans l'origine de leur « système de musique [3]. » Ne dirait-on pas vraiment que les peuples anciens se sont donné le mot sur ce point ; que l'origine de leur musique est *divine*, parce qu'il leur a plu de décider cela ainsi, *à priori*, après mûre délibération? Et puis admirez cette expression : *Les Chinois ont mis du merveilleux !* Si nous ne craignions de faire une plaisanterie trop *vulgaire* pour M. Fétis, nous renverrions ses Chinois à un vers de Boileau. Passe encore que Laborde ait débité des niaiseries sur l'origine de la musique et ses *effets merveilleux* ; il avait du moins pour excuse l'entraînement des idées de son siècle. Oh ! que nous regrettons que M. Fétis, à la science de qui nous ren-

[1] *Résumé*, p. XXXVIII.

[1] *La musique mise à la portée de tout le monde*, p. 4 et 5.

[2] *Résumé*, p. LXIV, XC, XLI *et suiv.*, LI, LIII, LXXVII, LXXXV *et suiv.*

[3] *Ibid.*, p. LI, LIII.

drons toujours hommage, n'ait pas nourri son esprit de cette autre philosophie qui a dit, par la bouche d'un de ses plus nobles organes : « La fable, bien plus vraie « que l'histoire pour des yeux préparés, « vient encore renforcer la démonstra- « tion. C'est toujours un oracle qui fonde « les cités, c'est toujours un oracle qui « annonce la protection divine et les « succès du héros fondateur [1]. » Toute l'histoire de la musique dans l'antiquité est dans ces quelques lignes.

Comme tout se lie dans le système d'un auteur, et quelquefois malgré l'auteur lui-même, M. Fétis repousse toute identité de nature et de principes entre les divers systèmes de musique des anciens peuples, et cela est tout simple : refusant de remonter, pour ce qui est de la musique en général, à une seule et même origine, il a été forcé de voir autant de musiques particulières, autant *d'arts* radicalement *différens* qu'il y a de tonalités. C'est ce que prouve la partie dogmatique de son livre tout entière.

Aussi conclut-il par ces paroles : « Il « n'y a point d'art absolu *résultant d'une « base unique, universelle ; cette base est « variable* comme les phénomènes de la « sensibilité..... Je reviens souvent sur « cette doctrine parce qu'elle est *nou- « velle* et qu'elle est vraisemblablement « destinée à éprouver bien des *contradic- « tions.* L'éclectisme en matière d'art est « plus difficile à établir qu'en toute autre « chose [2]. » Assurément cette doctrine est *nouvelle,* mais de la part de qui éprouve-t-elle les premières contradictions? de la part de M. Fétis qui, ici encore, vient démentir, l'histoire en main, ce qu'il avance dogmatiquement. Nous ne reproduirons pas toutes les analogies de fait entre tous les systèmes musicaux que l'auteur a accumulés dans son livre, et notamment au chapitre qui traite de la musique des peuples septentrionaux. Nous dirons seulement que, dans la Préface du même ouvrage, il se félicite *du bonheur qu'il a eu de découvrir la base éternelle, non seulement de la musique qui est à notre usage, mais de toute musique possible* [1]. Lequel faut-il croire ici? de M. Fétis disant dans le *Résumé* que la *base* de la musique est *variable*, ou de M. Fétis disant dans la préface que la musique repose sur une *base éternelle?* Oui, il y a divers systèmes de musique, des tonalités différentes, issues d'une première tonalité, mais il n'y a qu'une musique, et Chabanon l'a dit excellemment : « Serait-il vrai que le chant fût *un* par « toute la terre ; que, résultant des pro- « portions harmoniques qui sont une loi « invariable de la nature, sa principale « constitution fût invariable aussi? Nous « le pensons, et ce fait étant reconnu « vrai, il existe pour tous les hommes, « de tous les temps, de tous les climats, « une langue commune, et dont les dif- « férences d'un pays à un autre, n'em- « pêchent pas qu'elle ne soit partout in- « telligible [2]. »

Partant d'une *base variable* et négative, marchant au hasard dans son aveuglement *éclectique*, et ne s'apercevant pas qu'il renverse d'une main ce qu'il édifie de l'autre, M. Fétis, comme nous le verrons par la suite, est contraint d'articuler une négation sur chacun des points dont la réunion forme la doctrine universelle relative à la musique. Lorsqu'il se laisse guider par l'histoire, la logique des faits le conduit à la vérité philosophique ; mais à son approche, les tendances de son esprit se réveillent et l'entraînent dans la voie opposée.

Par tout ce qui précède, l'on voit que la définition de la musique donnée par l'école matérialiste se rapporte parfaitement à l'ensemble de son système. *C'est un art de sensation*, comme dit Framery ; *peu importe* de savoir son origine. « Ce qui intéresse, continue M. Fétis, « c'est de savoir ce qu'elle est (la mu- « sique), dès qu'elle mérite le nom « d'art [3]. » Mais encore une fois, que l'on dise à quelle époque et de quelle manière elle s'est élevée au rang des arts ! *Peu importe* encore, et l'auteur se met aussitôt en devoir de formuler sa

[1] *Principe générateur*, par le comte de Maistre, p. 313.
[2] *Résumé*, p. CXXXII, CXXXIII.

[1] *Ibid.*, p. XXIX.
[2] *De la musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre.* Paris, 1775, *Disc. prélim.*, p. 3.
[3] *La musique à la portée de tout le monde*, p. 6.

théorie, se disposant à *lever tous les doutes, à tout expliquer* [1]. Tout expliquer! oui vraiment, il commence bien.

Mais voyons jusqu'à quel point M. Fétis a le droit *d'expliquer et de lever les doutes*. Et d'abord, a-t-il celui de définir la musique? Ce droit? Mais M. Fétis se l'enlève à lui-même : « Que la musique « nous émeuve, dit-il, et c'est assez. — « Mais sur quel sujet? — *Peu m'importe.* « — Par quels moyens? — *Je l'ignore ;* « *je dis plus, je ne m'en inquiète guère* [2]. » Toujours le même argument : *Peu m'importe!* Ainsi M. Fétis *ne s'inquiète guère* de savoir quelle est la nature et l'essence de la musique. Alors, comment ose-t-il la définir?

Venons à la théorie. Qu'est-ce que la théorie? C'est le résultat de toutes les observations faites sur un art et sur ses moyens d'action, consacrées par l'expérience et érigées en corps de doctrine. Comment M. Fétis peut-il nous présenter une théorie de la musique, lui qui fait si bon marché de toutes les observations sanctionnées par l'expérience? Supposons qu'un élève se présente à M. Fétis pour lui demander des leçons d'harmonie :

— Qu'est-ce que la musique, lui dira l'élève? quelle est son origine, son essence, son but?

— *Le professeur.* Le but de la musique est de nous procurer des *impressions de plaisir* [3] et de nous *émouvoir ;* quant à son origine, à son essence, *je ne m'en inquiète guère.*

— *L'élève.* L'histoire ne fait-elle pas connaître l'inventeur de cet art?

— *Le professeur.* L'histoire dit qu'elle a été révélée aux hommes par la Divinité, mais c'est là une absurdité, un *système.* Au reste, *ce n'est pas de cela qu'il s'agit ;* je suis venu pour vous enseigner les règles de l'harmonie.

— *L'élève.* Vous venez donc m'apprendre les *principes* d'une chose dont vous ignorez vous-même le *principe*, d'une chose arbitraire en elle-même?

— *Le professeur.* Parfaitement arbitraire en elle-même, mais non pas arbitraire en tant *qu'art.*

— *L'élève.* Je ne vous comprends pas. Quelle différence y a-t-il entre la musique en elle-même et la musique en tant qu'art?

— *Le professeur.* La musique en elle-même, c'est un *son mal articulé,* c'est le *croassement* du sauvage; c'est là le *rudiment* de l'art; mais l'art repose sur des bases fixes, des principes établis par l'usage et reconnus par la généralité des musiciens.

— *L'élève.* Mais veuillez bien m'expliquer de quelle manière on est arrivé du *croassement* à l'art, au *chant mélodieux.*

— *Le professeur. A mesure que l'homme se civilise, l'art se perfectionne.*

— *L'élève.* Je ne vous comprends pas davantage; mais dites-moi, je vous prie; ces règles, ces principes dont vous venez de me parler, pourquoi sont-ils fixes, invariables, si la musique repose sur une *base variable ?*

— *Le professeur.* Parce que ces règles sont fondées sur la nature.

— *L'élève.* Comment! les règles de la musique sont invariables parce qu'elles sont fondées sur la nature, et la musique elle-même repose sur une *base variable!* Permettez-moi de vous faire observer qu'une chose qui devient l'objet de principes fixes, certains, universels, ne saurait être arbitraire et variable dans son essence.

— *Le professeur.* Encore une fois, tout cela *m'importe peu* et *je ne m'en inquiète guère.*

— *L'élève.* En ce cas, vous n'avez rien à m'apprendre, puisque je puis, moi aussi bien qu'un autre, inventer une musique, des systèmes, des tonalités, des théories, aussi inattaquables que la doctrine que vous prétendez m'enseigner.

On pourrait pousser beaucoup plus loin ce dialogue, et si nous avons déjà tant insisté sur de pareilles questions, c'est que nous n'avons pas à combattre une opinion individuelle. La majorité des musiciens et des personnes qui cultivent cet art, n'ont pas pénétré plus avant dans la connaissance de la nature, et c'est là, il n'en faut pas douter, une des principales causes du discrédit où

[1] *Ibid.*, p. 7.
[2] *Ibid.*, p. 368.
[3] *Ibid.*, p. 3.

cet art est tombé dans l'esprit de certains hommes graves.

Il est temps de finir : aussi bien, après une semblable discussion, éprouvons-nous le besoin de relever notre âme par la contemplation des pures clartés de la doctrine au nom de laquelle nous avons repoussé tant d'extravagantes erreurs, si tristement exhumées de la poussière du matérialisme.

Et quant à la définition qu'à notre tour nous avons donnée de la musique, nous en abandonnons la défense tant à la réfutation qui précède, qu'aux citations qui vont suivre. Redisons donc avec Plutarque : « Quant à moi, je n'estime point « que c'ait esté un homme qui ait inventé « tant de biens que nous apporte la mu-« sique, ains cuide que c'ait esté de « Dieu qui est orné de toutes vertus [1] ; »

Avec Plutarque, Platon et Pindare : « Que la musique a esté *donnée* aux hom-« mes, *non pas pour delices ny pour* « *volupté, ny un chastouillement d'oreille,* « mais pour que la musique survenant « à grande confusion et désordre ès ac-« cords et consonnances de l'âme, les « rameine et les remet derechef tout « doulcement en leur ordre et en leur « lieu ; »

Avec Hippocrate : « Je ne doute pas que « les arts ne soient primitivement des « grâces accordées aux hommes par les « dieux ; »

Avec le Li-ki : « La musique est l'ex-« pression et l'image de l'union de la « terre avec le ciel [2] ; »

Avec Quintilien, que « la musique se lie à « la connaissance des choses divines [3] ; »

Avec Platon, toute l'antiquité païenne, l'antiquité chrétienne, Zarlino et tous les théoriciens jusqu'au dix-neuvième siècle : qu'elle est divine dans son essence, son origine et sa destination;

Avec le P. Mersenne : que la *musique est en Dieu ;*

Avec le docteur Gall : « La musique et le chant ne sont pas des inventions de l'homme ; le Créateur les lui a révélées à l'aide d'une organisation particulière ; »

Avec le cardinal Bona : « Que le premier homme reçut de Dieu le bienfait de la musique avec une instruction universelle ; »

Avec le Père Martini et Rameau, « que la musique n'est faite que pour chanter les louanges de Dieu ; »

Avec Méhul : « Je crois que cet art a un but plus noble que celui de chatouiller l'oreille, et qu'il n'est pas condamné à n'être jamais qu'aimable [1] ; »

Avec un écrivain que les lecteurs de ce recueil reconnaîtront aisément : « C'est « sous la forme de la musique que la reli-« gion nous représente l'état supérieur « de la parole dans le monde futur [2]. Le « chant est le commencement de la régé-« nération, de la transfiguration de la « parole terrestre ; c'est l'élan de la voix « humaine vers le mode céleste de l'ex-« pression de la pensée. »

On ferait des volumes de textes de ce genre. Nous finirons par une citation empruntée à un musicien théoricien, et que nous recommandons aux théoriciens et aux musiciens de nos jours. Nous sommes heureux, en terminant cette leçon, de nous reposer sur d'aussi belles paroles que les suivantes. Elles furent écrites en 1807, époque où le retour aux idées saines et élevées était beaucoup moins marqué qu'il ne l'est aujourd'hui :

« La musique ne fut point *inventée* par « les hommes, dans le sens que nous « donnons ordinairement au mot *in-* « *venter ;* elle ne fut que *découverte* par « eux. Cet art nous vient réellement de « Dieu ; c'est lui qui l'a inspiré aux hom-« mes ; c'est lui qui en a établi les prin-« cipes et les règles dans les accens de « nos besoins ; c'est lui qui en a noté « tous les sons dans notre cœur ; c'est là « qu'il a déposé tous les secrets de la « science musicale, de cet art de peindre le « sentiment par la voix, et d'en imiter les « accens par les sons. C'est pourquoi aussi « les anciens reconnaissaient à l'étude « de la musique un double objet, applica-« ble à tous les arts qui étaient du ressort « de la voix, celui de la morale et celui « de l'éloquence. C'était par l'étude de la

[1] Plutarque, *Traité de la musique,* trad. d'Amyot.

[2] *Mémoires sur les Chinois*, tom. I, p. 257.

[3] *Cum rerum cognitione esse conjunctam*, *Quint. Inst.*, lib. 2, cap. 16.

[1] Préface de l'*Irato.*

[2] Voir à ce sujet un beau passage de Zarlino, *Instit. harmon.*, 1762, cap. 2, p. 6.

« musique qu'on apprenait à distinguer « l'expression des sentimens louables et « vertueux, d'avec l'expression des sentimens méprisables et criminels. C'était par l'étude de cette science qu'on « apprenait à célébrer dignement les « louanges des dieux et les bienfaits des « héros ; c'était enfin par les effets puis« sans de la musique que l'on parvenait « à graver dans l'esprit et dans le cœur « des peuples les lois religieuses et poli« tiques sur lesquelles reposait l'ordre « social[1]. »

JOSEPH D'ORTIGUE.

[1] *De l'analogie de la musique avec le langage*, par Villoteau, tom. 2, p. 127.

SCIENCES HISTORIQUES.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

QUATRIÈME LEÇON.

Constitution de l'Église : première partie : Dogme et Discipline, sources de la vie spirituelle.

Je me suis occupé jusqu'ici de reconnaître et de constater la grande différence qui distingue le monde nouveau ou chrétien de l'ancien monde ou païen ; j'ai montré les progrès de la civilisation païenne, et ses tristes résultats chez les Romains, la nation la plus fortement constituée qui fut jamais. Ma troisième leçon, qui contient cette dernière partie, se rangeait déjà sous la presse, lorsque l'orateur de Notre-Dame développait une neuve et importante observation, savoir : que les *six Écritures*, appelées *sacrées*, chacune par les peuples qui l'ont conservée, sont exclusivement *constituantes*; il a cité en preuve dans l'ancien monde, avec les Juifs, les Chinois, les Indiens et la secte des Parsis, reste des Perses, qui tous subsistent encore avec le même nom et le même caractère, malgré tous les bouleversemens de l'Asie, tandis que les Grecs et les Romains, les deux nations des arts, de l'éloquence et de la science, ont disparu pour toujours. Ceci, à la première vue, semblerait détruire mes remarques sur la constitution romaine, que j'ai représentée comme le plus grand effort de l'esprit humain. J'aurai donc aujourd'hui à contredire M. Lacordaire ou à rectifier mes idées. Or, pour un chrétien, aucune de ces deux choses ne serait difficile ; rien de plus simple que de céder surtout à une telle supériorité : s'il fallait lui résister, je n'éprouverais pas plus d'embarras, car je sais que la vérité est au dessus du génie, qu'elle ne lui est point promise par privilége, et qu'elle éclaire les esprits les plus ordinaires ; *et intellectum dat parvulis*. Je sais que notre admirable orateur en est lui-même très convaincu et que je puis répéter en son nom comme au mien la protestation du psalmiste : *Mandata tua super aurum et topazion*[1]. Je sais enfin que si mes éloges sont bien peu de chose pour un si beau talent, son entière soumission et son filial dévouement à l'Église, notre mère commune, mettront quelque prix à ce témoignage de l'amitié.

Mais je ne suis obligé ni d'abandonner mes remarques, ni de combattre celles de M. Lacordaire. Il est incontestable que les quatre peuples anciens, qui ont eu seuls des traditions écrites sur l'origine du monde, sont les seuls aussi qui subsistent, et qu'ils subsistent par leur attachement à ces traditions, et en proportion de ce qu'ils y ont reçu ou gardé de vérité. De même il est évident que, dans les temps modernes, deux seules dominations se disputent l'univers, l'une qui a complété, l'autre qui a prétendu

[1] Ps. 118.

achever la tradition écrite, c'est-à-dire le christianisme et le mahométisme, qui n'est au fond qu'une secte sortie du christianisme. En effet, tant que ces souvenirs originels n'ont point péri entièrement à travers les longues déviations des races, tant que l'impulsion de la source n'est point interrompue, l'activité, la vie continuent, les eaux sont courantes; au lieu qu'il y a stagnation, et tout périt quand le mouvement primitif ne se communique plus. Ainsi un peuple ne meurt point, tant qu'il tient par ses traditions à la première origine de toutes choses, et en ce sens on peut dire que ces *Ecritures* sont *constituantes;* mais elles ne *constituent* point dans le sens vulgaire du mot; l'organisation ni la destinée politique des peuples n'en dépendent point absolument. Les Juifs avaient une *constitution* essentiellement unie à leur religion, à leur tradition; ils ont perdu depuis long-temps leur forme sociale, leur gouvernement propre, ils ne sont plus *constitués* même religieusement, puisqu'ils n'ont plus de sacrifice ni de sacerdoce, et ils vivent néanmoins indestructibles, parce qu'ils possèdent une véritable *Ecriture Sainte*, l'écriture de la préparation évangélique. Voltaire, pour diminuer le prodige de la durée des Juifs, mettait en parallèle les Parsis : l'argument est doublement faux, d'abord parce que le parallèle n'existe pas comme il l'entendait; on n'avait qu'à lui répondre : Avez-vous vu des Parsis? Et quel autre en a jamais vu hors des limites obscures de leur ancienne patrie! Tandis que vous avez vu souvent à côté de vous des Juifs, et qu'il n'y a pas de contrée habitée où il ne vous soit possible d'en rencontrer. Quelle comparaison à faire entre une race transplantée partout, partout perpétuellement distincte, entre ces exilés universels et quelques misérables familles qui végètent dans un coin de la terre, cachées aux regards des nations? Ensuite, le seul point de ressemblance qui existe entre les deux races renverse précisément la conclusion de Voltaire; car si peu qu'il soit demeuré de conforme à la vérité dans le *Zend-avesta*, c'est ce peu de vérité qui fait la durée des Parsis; et ce peuple qu'on voudrait opposer à l'authenticité de la tradition primitive, est encore, dans son genre, un témoin de cette tradition, qui l'a préservé jusqu'à présent d'un entier anéantissement.

Les Romains, au contraire des Juifs, n'ont rien su des grandes origines de l'homme, ils n'ont point eu d'*Ecriture sacrée*, et par les seuls moyens naturels ils ont fondé la plus habile organisation politique. Ils semblaient donc, à en juger par les vues païennes, se promettre avec raison une immense et éternelle prospérité. C'est d'ailleurs l'invariable instinct, et jusqu'à un certain point légitime, du cœur humain; c'est ce qui fait l'esprit de famille et l'esprit national. Tout ce que l'homme conçoit de la vie, c'est-à-dire la force, le plaisir, la gloire, la durée, idée vraie s'il ne l'attache point à la terre, où il la voit s'évanouir chaque jour, il veut du moins la réaliser dans sa patrie. Il se dédommage ainsi de sa brièveté, et croit en quelque sorte se perpétuer lui-même; il aime à penser qne sa postérité et sa nation ne s'éteindront pas. Mais tout le succès comme le principe de la civilisation des Romains étant matériel, leur superbe volonté a tourné contre eux, ils ont succombé à la fin de despotisme, de misère et d'infamie, avec leur constitution qui fut le chef-d'œuvre et le fléau du vieux monde. Cette grande et terrible épreuve n'était point encore achevée, la civilisation païenne n'avait point encore fourni tous ses résultats désastreux, quand la société chrétienne, qui devait tout réparer, fut établie à son tour : à elle était réservé d'accomplir la tradition et les saintes Ecritures, à elle appartenaient aussi la force et la perpétuité.

Lorsque Dieu voulut rendre visible l'ouvrage de la création, il dit : Que la lumière soit, et la lumière fut; lorsqu'il voulut rendre visible sur la terre l'ouvrage de la rédemption, deux paroles lui suffirent aussi; il dit aux Apôtres : Enseignez, baptisez les nations; et la vie spirituelle fut fondée. De même il dit à Simon, fils de Jean : Tu es Pierre.... je te donne les clefs du royaume des cieux; et l'Eglise, la société spirituelle fut *constituée*. Les législateurs humains ne parviennent jamais qu'à force de gloire, de talens, de puissance, d'éloquence et

d'adresse, à disposer les esprits et les circonstances, à formuler, à publier et mettre en action un ordre social. Ils écrivent des codes, ils instituent des magistratures; plus tard ce seront des assemblées qui prétendront se concerter en discutant des chartes. Le céleste Législateur agit autrement; toutes les ressources qui sont de l'homme et indispensables à l'homme, il les écarte, il les méprise. Après avoir passé ses trente premières années artisan pauvre, dans la pratique des devoirs domestiques, il ne s'est montré au milieu des mortels que pour accomplir encore les devoirs d'un simple mortel avec des œuvres divines. Il refusa d'être roi, il paya le tribut à César, il ne siégea point au conseil de l'État, il n'exerça aucune autorité temporelle; il avait inspiré à ses prophètes la plus magnifique poésie et le plus sublime langage qui ait été parlé sur la terre, mais il en a un autre qui n'est qu'à lui, qui ne cherche ni l'admiration ni l'entraînement; on n'y remarque pas un seul trait d'esprit, pas un de ces mouvemens d'élévation, de vivacité ou de passion qui plaisent tant à notre faible intelligence, et que nous appelons du génie. Soit qu'il s'indignât contre l'hypocrisie des Pharisiens ou contre les vendeurs dans le Temple, soit qu'il déplorât l'ingratitude et le châtiment prochain de Jérusalem, soit qu'il évangélisât les pauvres et les petits, sa parole toujours simple pénètre doucement et profondément l'âme, l'éclaire en la calmant loin de remuer les passions. Il priait, il faisait le bien, il délivrait l'homme de la corruption de la mort et du péché; il donnait des préceptes et des secours pour la vertu; et comme il avait créé l'homme à son image, il le réparait à son imitation, se proposant pour notre modèle tout Dieu qu'il était et parce qu'il était Dieu. Il n'écrivit rien: une seule loi avait été autrefois promulguée à la terre par sa souveraine justice, la charte du Sinaï, la charte constitutionnelle des âmes; toute sa vie et tous ses enseignemens n'en furent que l'application et le commentaire: il ne fit pas autre chose, et quand il remonta au ciel, l'Église, la société spirituelle à peine commencée était déjà établie ici bas jusqu'à la consommation des siècles inébranlablement. Elle était une, sainte, perpétuelle, universelle par sa constitution, car elle avait reçu de celui dont toutes les paroles étaient *esprit et vie*, non seulement un *gouvernement*, mais une *discipline* et une *doctrine*, trois conditions nécessaires à constituer une société.

Qu'est-ce en effet qu'une société, sinon une réunion d'idées, un accord de volontés, une tendance de divers sentimens vers un même but? Entre les choses matérielles il y a coordonnance, classification, mélange, on ne dira jamais qu'il y ait société. Si nous en voyons une image chez certaines espèces d'animaux qui vivent en commun, nous y reconnaissons aussi une cause particulière, un instinct indéfinissable pour nous, extrêmement borné dans ses plus étonnans effets, incomparablement inférieur à la raison humaine, mais qui n'est pourtant pas matière; c'est cet instinct qui produit entre eux un ordre extérieur, une industrie qui paraît ingénieuse, une sorte d'association; mais les intelligences seules sont réellement sociables. L'homme à la vérité n'est point une pure intelligence, il a une âme et un corps, il est à la fois esprit et matière, et le corps influe sur l'âme, qui n'agit pas de son côté sans grande difficulté sur ses sens. Il n'est personne qui ne sente en soi ce combat intérieur dont saint Paul se plaint, mais avec tant de courage, et le poète païen si lâchement.

Depuis la chute originelle, l'âme est comme un captif saisi par des ennemis dans un pays qu'ils ne connaissent point; ne pouvant avancer sans lui, ils l'obligent à leur servir de guide; contraint ou séduit, ils le suivent, mais ils le tiennent. Au rebours de la méthode proclamée de notre temps pour l'administration des états, où le chef doit régner et non gouverner, l'âme gouverne et ne règne pas. D'où il résulte un prodige qui serait incroyable, si nous n'en portions continuellement en nous la preuve, c'est que l'âme affaiblie et comme prisonnière, gouvernant toujours, mais au gré des sens, s'oublie elle-même, se matérialise pour ainsi dire, et participe de la corruption

de la matière. Quand ce mal est général, la société tout entière et sa civilisation se matérialisent aussi nécessairement. Il y a toujours société, parce qu'il y a intelligence, mais non société spirituelle, parce que l'intelligence ne vit que de passions terrestres.

Pour que l'âme reprenne sa libre supériorité, il faut qu'elle soit remise en union avec Dieu, c'est-à-dire qu'elle connaisse Dieu, qu'elle se connaisse elle-même, son origine, sa nature, sa destinée, ses rapports avec les autres intelligences; il faut que des enseignemens divins lui révèlent de nouveau la vérité qu'elle a perdue, le langage de la céleste patrie où elle est rappelée, la part et la communion de bonheur qui lui est rendue. Et plus elle sera unie à son créateur, son principe et sa fin, unité parfaite, lien unique de toutes choses, plus elle sera sociable; plus elle aimera Dieu, plus elle aimera tout ce qui est appelé à Dieu comme elle. C'est pourquoi *le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous*; c'est pourquoi il a dit à son Père, en priant pour ses disciples : *Qu'ils soient un comme nous sommes un.* En un mot, il faut à l'homme la *doctrine* ou le *dogme*; le dogme est la condition essentielle de la vie spirituelle ou morale, et la vie spirituelle est la condition essentielle d'une société véritable. Toujours la morale d'un homme et d'un peuple a été et sera plus pure en proportion de la pureté et de l'intégrité de sa doctrine. Ce n'est donc point chose si indifférente qu'on le pense communément, que la vérité, l'exactitude du dogme; le salut des états comme celui des individus en dépend. « Craignez de vous tromper, on ne se moque pas de Dieu : *Nolite errare, Deus non irridetur*[1]. »

Avec la doctrine, l'homme a besoin encore d'une régle de conduite, d'une *discipline*; la doctrine regarde l'âme, la discipline regarde l'âme et le corps. Toute notre carrière mortelle se composant d'actes extérieurs la plupart, un culte extérieur est indispensable pour assujétir le corps à l'âme, pour ne pas laisser distraire l'âme de la doctrine, et pour la ramener sans cesse des objets sensibles au culte intérieur, à l'union avec Dieu. Telle est la raison et telle est la puissance de ce qu'on appelle les pratiques catholiques, toutes profondément liées au dogme, toutes fournissant des secours efficaces pour pratiquer la vie spirituelle ou la vertu. Et, sous ce point de vue, on doit comprendre dans la discipline les sacremens, *signes sensibles institués pour nous sanctifier*, quoiqu'ils fassent d'ailleurs par leur nature une partie essentielle du dogme.

Il était du moins resté de la tradition primitive aux peuples païens, un sentiment confus de cette double nécessité. Il ne s'en trouve aucun qui n'ait fondé sa forme sociale sur une religion. Tous prétendaient donc avoir un dogme et une discipline, mais le dogme était partout faux et incertain quand il n'était pas extravagant, et le culte conséquemment vain et vicieux. Lorsque les législateurs et les philosophes parurent, ce fut pour s'égarer davantage par les progrès même de la science humaine; toutefois, les uns et les autres n'ont pas moins tourné continuellement autour de ces deux idées sociales. Presque toute la législation de Lycurgue est disciplinaire, et c'est celle qui a duré le plus long-temps avec le moins de variation; mais outre qu'elle était impraticable hors de Sparte, elle a montré par la férocité et la mauvaise foi des Spartiates, ce que peuvent produire les plus austères réglemens, sans doctrine, sans vérité, sans autre mobile qu'une passion. Quant aux philosophes, ils se sont constamment occupés de la doctrine; Pythagore, et quelques autres à son exemple, ont essayé d'établir certaines observances, une espèce de discipline; on sait ce que tout cela est devenu. La philosophie, depuis ce temps, discute toujours, elle reconnait même aujourd'hui qu'elle n'a encore rien trouvé; n'importe, c'est sa folie de vouloir éclairer le monde sans savoir avec quoi. Toutefois, par ses efforts obstinés à inventer une doctrine, elle servira perpétuellement de preuve à cette vérité, que l'homme et la société ne peuvent vivre sans doctrine, et que l'homme, trop faible pour se relever lui même, ne peut être relevé par une invention de l'homme.

[1] Saint Paul, aux Galates, c. 6.

Si tout ce que l'on vient de dire est exact, c'est donc une erreur fondamentale, quoique dominante maintenant, que la civilisation et le bonheur d'un peuple consistent dans un pacte politique, dans une combinaison où les trois pouvoirs, administratif, législatif et judiciaire soient habilement balancés, où les droits civils de chacun soient nettement posés et garantis, où les arts, les sciences, le commerce et l'industrie, c'est-à-dire toutes les jouissances intellectuelles et sensuelles, soient largement favorisés; tout cela ne fait pas une société; les fondemens n'y sont pas. Je suis bien loin de nier l'importance, souvent la nécessité d'un pacte politique, ni le droit que peut avoir une population d'établir des conventions sociales. Dieu a voulu même confier aux hommes l'arrangement temporel, l'ordre extérieur de la vie commune; mais sous la condition d'accorder cet arrangement des intérêts temporels avec les intérêts spirituels: sans quoi les plus habiles systèmes, qui se sépareront du dogme et de la discipline, n'auront que de funestes résultats. L'empire romain l'a montré; mais si nous voulons nous rendre compte de cette expérience et entrer dans le fond des choses, nous verrons qu'il en doit être ainsi. Le principe reconnu, quelques déductions en sortiront aisément, et les nouvelles expériences que le dix-huitième siècle a commencées pour le monde civilisé les vérifient déjà. La science moderne éblouie d'elle-même, comme l'ange rebelle, se vante de conduire toute seule le genre humain et de faire des sociétés; mais dès l'abord, sans y prendre garde, elle proclame son impuissance. La société n'existant point sans la vie spirituelle, sans dogme, ni discipline, sans religion, le premier soin d'une constitution devrait être, ce semble, d'accepter ou de choisir une religion; or on convient, en général, qu'il faut une *morale;* quant à la religion, on ne l'exclut pas, on l'admet seulement comme facultative. C'est là ce qu'on appelle la liberté de *conscience*, que la civilisation moderne regarde comme un des plus sages et des plus heureux progrès. Aveu formel que la conscience et la religion sont tout un, et que l'homme n'a pas le pouvoir de faire ni d'imposer une religion. Et comme il y a toujours un côté vrai dans les erreurs humaines, c'est là le sens réel, c'est la vérité de cette maxime législative qui fait de la liberté de conscience une des premières libertés. Certes l'homme n'a pas le droit de commander à la conscience de l'homme; rien n'est plus essentiellement libre que la conscience; elle ne cède qu'à la persuasion, jamais à la force; cela est, cela doit être; il n'y a pas de certitude plus intime et plus invincible. D'un autre côté, je demanderai qui est juge de la morale, sinon la conscience? et si la conscience est libre, comment la morale ne le sera-t-elle pas? si la morale ne tient pas à la doctrine, où est-elle? qui l'a définie? qui la définira? Si on veut une morale, pour qu'elle soit quelque chose, il faudra au moins qu'elle accepte la croyance en Dieu et en la vie à venir: si vous exigez cela des citoyens, vous ne laissez plus la liberté de conscience; et si vous ne l'exigez pas, comme cela est, la liberté de conscience n'est évidemment que la liberté de n'en pas avoir. Alors à quoi bon parler de morale? voilà la grande difficulté à résoudre aux législateurs et aux philosophes. Pour nous catholiques, nous pensons que, quand une population en est venue à ce point de vouloir de la morale sans religion ou sans conscience, nul pouvoir humain ne doit chercher à la contraindre; ce serait une tyrannie inutile et tout au moins une maladresse; la seule chose à faire alors est de remontrer sans cesse, infatigablement, qu'en renonçant à la religion, l'on renonce à la conscience, à la morale, au principe même de la société; que si la conscience est bien indépendante de l'homme, elle n'est pas indépendante de Dieu. Mais la science moderne a juré de tenir la gageure, de construire et de gouverner une société avec un ordre extérieur, avec des constitutions et des législations. La grande et perpétuelle difficulté de concilier l'intérêt public et l'intérêt individuel ne l'embarrasse pas. Un ordre public est évidemment indispensable; suivant un sentiment naturel et le plus impérieux de l'homme, celui de son bien être propre, l'amour de soi-même, elle décide que le bonheur général se compose du bonheur des individus. Elle éta-

blit, en conséquence, certaines fonctions qu'elle distribue et qu'elle désigne sous le nom collectif de *pouvoirs*, voilà pour l'ordre public ou l'intérêt général. En même temps, elle constate les droits de chacun, voilà pour l'intérêt privé. Les *pouvoirs* n'auront plus qu'à se diriger simultanément à l'avantage des individus ; et si surtout, par un perfectionnement de combinaison progressive, elle peut parvenir à ce que le plus grand nombre d'individus puisse participer à l'administration ou au choix des administrateurs, le problème sera résolu. Pour bien faire, ce semble, tous y devraient concourir ; mais cela est trop évidemment impossible ; cet inconvénient tout seul serait déjà assez considérable, et de plus l'essai de la participation du grand nombre ou le *gouvernement par lui-même*, en usage au delà de l'Océan, a déjà beaucoup baissé dans l'admiration cismarine, depuis plusieurs années. Je n'insiste pas néanmoins sur cette objection préjudicielle. Si l'on suit les premières conséquences du système moderne, on y découvrira bientôt un autre défaut radical, c'est l'esprit d'égoïsme. En ne parlant à l'homme que de ses intérêts temporels, de ses droits personnels, de sa liberté, on l'accoutume à ne considérer que lui, à ne s'occuper que de lui ; de son indépendance on fait un isolement. On multipliera bien, par le développement de l'industrie et par la plus grande popularité de l'instruction, les points de contact entre lui et ses semblables, on n'augmentera pas ses liaisons, on ne l'attachera point à eux ; on multipliera ses jouissances, et c'est là uniquement ce qu'il cherchera dans la fréquentation. En vain dira-t-on que l'ardeur du bien être propre rapprochera sans cesse des concitoyens ; ce ne sera qu'une activité factice, qui animera momentanément les intelligences ; chacun n'y sera toujours que pour soi, n'y fera que des échanges d'utilité et d'agrément, à peu près comme dans une foire on achète et on vend, puis on s'en va. L'intérêt personnel l'emportera partout et sans cesse, et loin d'unir les cœurs, ruinera même peu à peu cette communauté apparente de talens et d'avantages. Ceci arrivera infailliblement, et plus l'individualisme dominera plus ce résultat sera rapide. Car il ne faut pas s'y tromper, ce mot de *droits*, que la science moderne fait retentir avec tant de complaisance et de succès, renferme une grande illusion. Nous autres catholiques, nous parlons aussi de nos droits, mais de droits spirituels, de nos droits à l'héritage céleste, et surtout nous ne prétendons pas les posséder de nous-mêmes, nous aimons, au contraire, à les recevoir comme un don gratuit de Dieu, de celui qui seul possède des droits, parce que seul il a l'être par lui-même. Au lieu que les constitutions politiques ne peuvent rien concéder, puisque ce sont des hommes qui les font. Ce sont des hommes qui proclament leurs propres droits, qui se les donnent, comme s'ils pouvaient se donner quelque chose ; et « quel est celui qui avec tous ses efforts « peut ajouter à sa taille la hauteur d'une « coudée ?» Plus follement encore, êtres finis et faibles, proclamerons-nous notre indépendance et nos attributions, nous retomberons toujours dans les bornes de notre nature. Il en est du droit comme du territoire, nous aurons beau l'étendre, nous aurons toujours des voisins. A plus forte raison, quand il s'agira de le partager, ce qui est le but spécial des constitutions. Plus vous divisez le territoire, plus vous multipliez les limites ; plus vous égalez le droit individuel, plus vous morcelez le droit commun ; d'où ce qui paraît se faire pour tous se fait réellement contre chacun. Tous les droits enclavés les uns dans les autres seront dans un état de gêne et d'hostilité permanent ; chacun, voyant toujours beaucoup mieux ce qui est à prétendre pour lui que ce qui est à céder, connaîtra fort bien ses *droits* et fort peu ses devoirs. On parle de devoirs, il est vrai, ou du moins on sent qu'il en faut parler ; mais les constitutions et les législations modernes en parlent-elles ? Je l'accorderai, si l'on veut ; je n'ai pas le loisir de faire cet examen ; j'ajouterai même qu'il n'y en a pas une qui ne suppose des devoirs, parce qu'il est impossible de sortir de cette nécessité, et de nier la conscience. Mais obligées, tout en l'invoquant ou en s'y référant tacitement, de la laisser libre, quel moyen leur restera-t-il ? Voyez comment elles procèdent ; unique-

ment par prohibition; autre conséquence du droit individuel posé en principe, autre cause certaine de ruine. En effet, selon les législations modernes, les devoirs de chacun sont dans les droits d'autrui; elles vous diront de les respecter, voilà tout : devoirs purement négatifs. Elles empêchent, elles contraignent, elles n'agissent point, elles n'impriment point le mouvement. Sancho dans son île de Barataria rencontre la nuit un jeune homme qui chante, il l'envoie dormir en prison : je vous en défie bien, répond le chanteur; vous me mettrez en prison, mais me faire dormir, si je ne veux pas, cela vous est impossible. Voilà l'image exacte de tout pouvoir humain; il prohibe, il ne fait rien davantage. Il ne connaît que les faits saisissables, les actes extérieurs. Les plus grands crimes n'existent devant les lois que quand elles peuvent les traduire à leur barre. On est donc venu fort logiquement jusqu'à ce point que le dessein criminel le mieux prouvé, s'il n'a pas eu commencement d'exécution, reste comme nul. La législation humaine, il est vrai, punit l'intention dans l'homicide, mais il faut pour cela que l'homicide ait été commis, que le meurtrier ait manifesté, pour ainsi dire, matériellement son intention. En Angleterre elle ne punit pas même les délits qui ne sont point écrits à la lettre dans son texte, et l'on admire ce respect de la loi pour le citoyen, qui se moque d'elle. La loi ne pénètre jamais jusqu'à la vie intérieure du citoyen; c'est un axiome moderne que la vie intérieure doit être murée. Tout le mal qu'on y peut faire aux autres, il n'est pas permis à la loi de le voir, bien moins encore le mal qu'on peut se faire à soi-même; car votre droit individuel, de son aveu, est d'user et d'abuser, pourvu qu'il n'y ait point dommage extérieur pour un autre que vous. Elle sévit contre le banqueroutier, elle ne sévit point contre le joueur, ni le dissolu. De là vient que les lois somptuaires ont toujours été inexécutables et sans résultat. De là vient que jamais les lois n'ont réformé les mœurs. La censure romaine a prohibé le luxe et la débauche, le luxe et la débauche ont étouffé la censure romaine dans l'infamie.

Si la législation humaine est impuissante à prévenir le mal, combien plus à produire le bien! Ici sa nullité est plus évidente encore. Dieu seul peut commander à la volonté; il peut défendre et ordonner tout ensemble, et la loi catholique seule, dans ses défenses et ses ordres, a parlé pour la volonté. Elle ne dit pas seulement : tu ne prendras pas le bien d'autrui; elle ajoute : tu ne *désireras* rien qui soit à autrui. Bien plus, elle commence par cette injonction merveilleuse : tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit, de toutes tes forces. Et le divin Rédempteur, « qui n'est pas venu « abroger la loi mais l'accomplir, » l'a résumée divinement en deux commandemens, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Toutes ses instructions, tous ses exemples s'y rapportent. Ce n'est plus *œil pour œil* et *dent pour dent*, mais : « *vous pardonnerez* à votre frère jusqu'à « sept fois et jusqu'à septante fois sept « fois. — Celui qui regarde une femme « avec convoitise est déjà adultère dans « son cœur.—Soyez parfaits comme votre « père céleste est parfait. » — Tout est compris dans ses préceptes et ses conseils, l'abstinence du mal et de tout ce qui peut porter au mal. C'est là, pour le dire en passant, le secret de ces abstinences légales imposées par l'Eglise : discipline d'une si haute sagesse, et dont le mépris et la risée ne prouvent autre chose dans ceux qui méprisent et qui raillent, que la prédominance des idées sensuelles et un profond enfoncement de l'esprit dans la matière. L'abstinence du mal est donc prescrite comme une préparation au bien; le bien, surtout, est ordonné, inspiré, encouragé; car il n'y a pas de plus sûr moyen d'éviter le mal que de pratiquer le bien, et enfin le bien est poussé jusqu'à la perfection. La constitution de l'Eglise ne demande pas seulement l'équité, la probité, la bienveillance, elle commande et elle inspire le dévouement, le sacrifice, en un mot la charité. C'est qu'encore une fois la loi ne *justifie pas*, et que des prohibitions ne produisent point la vertu. *Quoniam in lege nemo justificatur apud Deum, manifestum est quia justus ex fide vivit... Quid igitur lex? Propter transgressiones posita est donec veniret semen...* [1].

[1] Saint Paul, aux Galates. Ce passage semble s'ap-

Aussi, l'on ne peut trop admirer la confiance que les hommes ont prise dans ce siècle de récompenser la vertu ici-bas et de la payer en argent. Les païens, avec un peu plus de bon sens, avaient imaginé de récompenser le courage, les talens, l'adresse, la vigueur, et ils décernaient des couronnes de feuillage. Un objet si chétif, loin d'abaisser le mérite, le présentait au contraire comme inappréciable. Le véritable et assez digne prix de semblables mérites était dans d'immenses acclamations, dans la renommée. Mais quoi de plus ridicule que de donner des prix à la vertu? Vous avez sauvé la vie à l'un de vos frères, vous avez adouci les maux de la vieillesse, soutenu de votre travail une existence délaissée, réjouissez-vous; si on peut le savoir, on vous donnera de l'argent. Singulière récompense, qui, si elle était capable d'exciter l'émulation, finirait par faire de la générosité un calcul, une intrigue, corrompre le désintéressement en orgueil et décourager le dévouement inconnu; sans compter qu'elle déshonore, en prétendant les évaluer matériellement, les plus nobles affections. Tarifez donc aussi la fidélité conjugale, la piété filiale, le pardon des injures, les services rendus à un ennemi; et quel prix trouverez-vous pour celui qui se sacrifie tout entier, qui se dévoue à la conservation de ceux qu'il ne connaît pas, et qui meurt pour sauver les autres d'une contagion funeste? Vincent de Paul, Jean de la Croix, François-Xavier et tous ceux qui ont voulu faire du bien aux hommes, ont commencé par embrasser la pauvreté, l'abnégation, et vous, vous donnez de l'argent : il faut tendre la main devant vous! Il ne reste plus au lauréat que de s'assurer si le compte y est; ce qu'il ne faut pas désespérer de voir, si cela n'est pas arrivé déjà.

Cependant, tout n'est pas fait pour l'homme quand on l'a détourné du mal et porté au bien; il a besoin de secours contre les souffrances, les chagrins, les ennuis, contre lui-même : que par des accidens imprévus, que par la faute d'autrui ou par la sienne, il soit affligé dans sa fortune, dans sa santé, dans ses vœux, dans ses affections les plus chères, dans ses prétentions les plus légitimes, qui le consolera? qui l'affermira? Qu'un indigne concurrent l'emporte sur lui; qu'un procès le ruine; qu'un fils déshonore sa vieillesse; qu'une épouse, une fille chérie lui soient enlevées par la mort; que ses imprudences ou ses excès dissipent ses possessions ou ses forces, que lui feront alors ses droits civils et politiques et toutes les prospérités publiques, sinon d'aigrir ses douleurs? Le système administratif établira des dépôts de mendicité, des taxes pour la misère, mais que peut-il pour le cœur souffrant? Est-ce avec des souscriptions, des sociétés sanitaires en commandite qu'on réparera la trahison d'un ami, l'ingratitude d'un fils ou le dégoût de la vie? Condorcet, dit-on, espérait qu'à force de perfectibilité on parviendrait à ne point mourir, et nous avons vu de nos jours une folie de ce genre qui a essayé de faire secte; mais quelle découverte scientifique sera capable de guérir le dépit d'une ambition déçue, le ressentiment d'une offense, l'amertume d'une séparation éternelle? Qui n'a pas entendu, au moment de l'affliction, les consolations banales de la philosophie? — C'est une nécessité du destin; le mal est sans remède; on doit se consoler de tout; il faut s'armer de courage. — Qu'on lise Cicéron, Sénèque, Epictète, Marc-Aurèle, et l'on verra quelles plaintes pitoyables et quelle puérilité de raisonnement on a su jusqu'à présent appeler au secours contre la souffrance et le chagrin.

C'est à cela surtout que l'homme n'entend rien; Dieu seul connaît les endroits les plus sensibles de ce cœur comme les secrets de cette conscience qu'il a formés. Ecoutons encore le céleste réparateur des âmes; quelle sublime nouveauté! « Heureux, dit-il, les pauvres en esprit; « heureux ceux qui pleurent; heureux « ceux qui sont doux : heureux ceux qui « souffrent persécution pour la justice! « Que sert de gagner le monde entier, si « l'on perd son âme? » Lisez l'Evangile, lisez-le tout entier sans en rien passer; car tout y est dit, tout ce qui est nécessaire à l'homme. Cette législation a tra-

pliquer si bien à ma pensée, que j'ai cru pouvoir m'en appuyer, sans prétendre nullement donner ici le sens théologique.

versé dix-huit siècles sans altération : elle est une, sainte, universelle. Nulle part et en aucun temps il n'est de condition qui n'y ait puisé sa dignité, sa perfection, sa consolation : là, pas un danger qui ne trouve son rempart, pas un malheur son remède, pas un mérite son espérance, pas une douleur son baume, pas une vertu son appui, son progrès. « Pas un cheveu de nos têtes qui ne « soit compté : un verre d'eau donné a « sa récompense. »

Comment concevoir après cela qu'on ait pu dire sérieusement et avec un ton de sensibilité notable, que « ce fut la faiblesse comme la grandeur du catholicisme de vouloir répondre à tous les besoins de l'homme [1] ? » On lui sait gré de l'intention, mais « les hérésies ont bien « plus de vigueur. » Pour moi, je n'avais pas cru cela jusqu'à présent, et je n'ai pas encore vu, dans aucune hérésie, une aussi grande force de résistance et de persuasion que dans l'Eglise catholique. Celle-ci « traîne après elle le bagage des « tièdes et des timides : » cela est vrai, cela même est bien dit ; mais qu'on en fasse une preuve de faiblesse, c'est ce qui étonne bien davantage. Comme s'il n'y avait pas partout des tièdes et des timides ! Avec cette différence qu'ils sont partout délaissés ou opprimés, au lieu que l'Eglise ne retranche jamais que ses ennemis déclarés. Quant aux faibles, elle les supporte : elle relève même avec tendresse les *tombés*, comme une mère qui conduit devant elle et à ses côtés ses enfans déjà grands ; mais elle tient par la main et elle porte dans ses bras ceux qui ne peuvent aller seuls, ceux qui ne peuvent marcher ; elle ne consentira jamais à les abandonner sur le chemin. Appelez cela de la faiblesse si vous voulez ; à mes yeux c'est une grandeur de plus. Ce reproche, au reste, qu'on reproduit presque aussitôt sous une autre forme, en comparant l'Eglise catholique à l'Océan qui reçoit toutes les souillures, est renouvelé de Julien l'apostat [2], qui lui-même ne l'a pas inventé. Long-temps avant lui, les Pharisiens censuraient déjà notre divin maître de sa bonté pour les pécheurs et les publicains, et notre divin maître répondait par la céleste parabole de l'Enfant prodigue. Julien avait été *lecteur* dans l'Eglise de Nicomédie, et il avait certainement lu cela dans l'Evangile, mais il ne l'a jamais compris. Je croyais le dix-neuvième siècle plus avancé.

Ainsi, les constitutions les plus habiles, les législations les plus savantes, toujours nulles pour le bien et presque autant contre le mal, n'ayant que des droits à constater et des prohibitions à faire, laisseront toujours l'homme à lui-même, sans devoirs certains, sans consolations et avec des droits illusoires ; dans une indépendance égoïste, et cernée de tous côtés par d'autres indépendances aussi certaines, qui le gêneront plus ou moins. Par cette disposition, une nation se fractionne elle-même sans le savoir, trompée par cette parité de sentimens et cette activité simultanée d'ambitions particulières qu'elle prend pour unanimité. On verra beaucoup d'entreprises d'industrie et de bénéfice, jamais de corporations ; et plus elle gagnera en égalité politique, plus l'illusion sera grande. Mais comme chacun a besoin de tous, et que tous réclament le niveau pour chacun, la difficulté restant toujours de concilier l'intérêt ou le droit public avec l'intérêt ou le droit individuel, alors ou la législation sera plus forte ou l'administration. Si c'est la législation, les lois, incapables de tout prévoir, seront sans cesse changées, éludées, transgressées ; les fonctions salariées et sans cesse renouvelées, afin que nul ne soit exclu de la participation au pouvoir : l'administration ira toujours s'affaiblissant ; la démocratie excédera pour se dissoudre en anarchie et tomber sous le despotisme d'un seul. Si, au contraire, c'est l'administration qui l'emporte, comme elle n'a plus affaire qu'à des individus, qui veulent aussi ne traiter qu'avec elle, il faut qu'elle s'établisse dans une résidence fixe, d'où tout parte et où tout revienne ; qu'elle multiplie son action à l'infini pour correspondre avec tous ; que pour ne rien laisser languir ni échapper, elle étende et ramifie, jusqu'aux dernières extrémités, une filière de légalités fiscales, judiciaires et coërcitives. La cen-

[1] M. Michelet, préface des *Mémoires de Luther*.
[2] Julien, *Dialogue des Césars*.

tralisation, qui est sa nécessité et sa force, achève le morcellement individuel. Il n'y a plus de provinces, seulement des villes; plus de groupes, seulement des citoyens, et chaque citoyen se trouve seul en face du pouvoir, comme les municipes et les colonies, qui n'avaient de rapports directs qu'avec Rome. Il en résulte plusieurs inconvéniens irréparables. D'abord, du siége de l'administration dépend l'existence de tous. Sans doute l'organisation sociale présentera une grande régularité, mais une régularité toute mécanique, celle d'une armée ou d'un atelier : le soldat est à son rang, l'ouvrier à son métier; ils vont uniformément non ensemble, juxtaposés non unis; l'un et l'autre marche ou remue sans s'inquiéter de son voisin. La moindre tentative de désordre est plus promptement arrêtée; mais le centre troublé, tout demeure en suspens; le centre pris, tout est perdu; l'organisation sociale est remise en question. Secondement, la centralisation prenant une partie des citoyens à son service, elle les sépare entièrement des autres, et divise la nation en salariés et administrés. Ceux-ci restent inférieurs et jaloux, les autres responsables sans influence, car ils ne feront jamais une aristocratie; ce sera une cause perpétuelle de dissentions intestines. Enfin, ce sentiment de l'égalité, quelque naturel et juste qu'il soit au fond, ne détruit jamais la vanité; l'esprit d'égalité même, poussé jusqu'à un certain point, n'est plus que de l'orgueil. Or, l'égalité sociale ne laissant plus de distinction extérieure que le luxe et la jouissance, inspirera une émulation de richesse et de cupidité qui pourra bien exciter et entretenir long-temps l'industrie, mais qui tournera infailliblement à la ruine des mœurs, du patriotisme, de l'énergie et du caractère national.

Voilà les inévitables résultats de toute société purement politique, qui n'aura point la vie spirituelle, laquelle n'existe que dans l'Eglise catholique. Là, l'homme connait ses véritables droits, ses devoirs, ses besoins; il sait ce qu'il faut ne pas faire, ce qu'il faut faire et comment il le faut faire. En lui donnant des espérances plus hautes que cette terre, l'Eglise lui donne l'esprit de charité, l'esprit d'union, avec la résignation et le courage. Singulier contraste ! La législation humaine ne considère l'homme que comme sociétaire, et elle le rend individuel, égoïste; la législation divine le considère avant tout comme homme, et elle le rend social. La civilisation moderne en flattant l'homme, en lui parlant surtout de ses droits, paraît ne chercher que le bonheur des peuples, et elle aboutit à la même fin que la civilisation antique, le despotisme et la barbarie. La civilisation catholique ou spirituelle révèle à l'homme des droits plus précieux, insiste sur les devoirs par lesquels il les faut acquérir, établit une égalité réelle en compensant les supériorités sociales par des obligations plus redoutables, et elle rend par là le pouvoir plus solide et plus humain, les peuples plus libres et plus heureux.

La leçon prochaine exposera la constitution de l'Eglise dans son gouvernement et dans son action sur la société politique.

ÉDOUARD DUMONT,
Professeur d'histoire au collége
Saint-Louis.

REVUE.

ROME CHRÉTIENNE.

I[er] SIÈCLE.

Salve, magna parens frugum....
Magna virum.

Salut, terre féconde, mère de grands hommes!

VIRGILE.

Squallet Capitolium.

Le Capitole est souillé.

S. JÉRÔME.

Si l'impression que cause la vue de Rome est si puissante sur toutes les âmes, sur celle du vieillard et de l'antiquaire refroidie par les années et les systèmes, comme sur celle du jeune homme au cœur chaud et à l'ardente imagination, que ne doit-elle donc pas être pour le chrétien qui voit toujours dans la grande ville la capitale du monde, *caput orbis;* car n'est-elle pas le siége de cette Eglise indéfectible qui *a couvert les nations de la gloire de Dieu comme l'eau de la mer recouvre les abîmes* [1]; et qui, autrement puissante que la vieille république, maintient depuis dix-huit siècles l'empire qu'elle s'est acquis sur l'univers! Pour celui-là les sentimens qu'il éprouve en approchant de Rome, s'épanchent comme la prière en *gémissemens inénarrables* [2]. Vous marchez dans une plaine déserte où le soleil brûle à plaisir l'herbe et les chardons; point de maisons, point d'arbres, mais çà et là des troupeaux de buffles et de cavales; à l'horizon, un grand cercle de montagnes vaporeuses; et devant vous la plaine, la vaste plaine dans une étendue que l'œil ne peut embrasser. Vous allez lentement, car la chaleur pèse, accable; un immense ennui vous domine, lorsque tout-à-coup du milieu des herbes flétries surgit un globe lumineux, c'est la boule de saint Pierre! Cette première apparition a quelque chose de magique, vous avancez; vous avez hâte de toucher à la ville des grands souvenirs : durant plusieurs heures elle semble fuir devant vous, mais cependant à mesure que la distance diminue, les formes élancées de la coupole se dessinent avec majesté sur le bleu azuré du ciel : une multitude de dômes et d'aiguilles se jouent à l'entour avec les hautes tours carrées du Bas-Empire : vous apercevez déjà les frontons des temples, les splendides corniches des palais; c'est comme une vision qui réaliserait pour vous une de ces villes mystérieuses qui apparaissent à l'œil fasciné du voyageur comme de séduisantes oasis dans les solitudes. La route passe quelquefois au pied de tombeaux antiques, dont l'un se nomme encore le tombeau de Néron : deux ou trois torrens la traversent, mais sans le bruit de leurs eaux sur les cailloux, à peine prendriez-vous garde à leur cours sinueux qui se dérobe sous des buissons de lauriers-nains et de bruyères : puis enfin vient le Tibre; il roule ses flots jaunâtres sous les arches d'un pont demi-antique : c'est là que Cicéron arrêta les émissaires de Catilina; c'est près de là, à droite, si l'on en croit la tradition, au dessus de cette petite église dont la coupole paraît à peine à travers les pins de la villa Mellini, que se traça dans le ciel cette croix lumineuse qui disait — *In hoc signo vinces.*—

[1] Isaïe.
[2] S. Paul, *ad Rom.* c. VIII, v. 26.— *Ipse spiritus postulat pro nobis gemitis inenarrabilibus.*

Au lieu même où vous marchez, luttèrent acharnées et terribles, les armées de Constantin et de Maxence, dans cette sanglante bataille qu'ont immortalisée l'imagination de Raphaël et le pinceau brûlant de Jules Romain.

Lorsque vous mettez le pied dans la ville éternelle; la pensée vous échappe, étourdi que vous êtes par le bruit des eaux jaillissantes [1], et le roulement précipité des *caretelles* promenant au *Corso* ou traînant à *Ponte-malle* l'ouvrier content de son travail et la bourgeoise vêtue de soie qui tient à occuper son rang entre l'équipage du cardinal et celui du patrice : mais partout ce sont des églises, des statues, d'élégantes fontaines. Oui, Rome est une ville de chefs-d'œuvre, de contrastes, de merveilles apportées de tous pays ; où le buffle rumine pesamment couché au pied des colonnes du temple de la *Fortune virile* [2], où l'obélisque égyptien s'élance gracieux et svelte devant les temples du Christ, entre les ouvrages de Phidias et de Praxitèle, et où les ruines gigantesques de l'amphithéâtre de Vespasien n'entendent plus, au lieu des vieilles clameurs des *Chrétiens aux bêtes!* que les prières de quelques moines et de paysans à genoux invoquant la miséricorde divine pour les persécutés et les persécuteurs, *pro afflictis et persequentibus eos* [3].

Que d'autres s'efforcent maintenant de déterrer Rome païenne de dessous les débris que le temps a amoncelés sur ses ruines; qu'ils se perdent en conjectures sur les lieux où l'on fit voler l'encens en l'honneur de *Volupia* ou de *Ridiculus*, qu'ils cherchent à restituer à Jupiter, à César, à Vénus, quelque peu des prestiges de leur culte ; pour nous, laissons dormir leur sommeil à ces divinités d'un jour ; elles ont moins vécu que le grand cloaque de Tarquin.

Celui qui voit autre chose dans le passé que l'agencement artistique de quelques pierres, qui n'estime les monumens d'autrefois qu'autant qu'ils se rattachent à l'histoire de la civilisation et du perfectionnement de l'humanité; celui qui ne voit dans la puissance romaine qu'un colosse écrasant le monde de son poids, sans jamais lui tendre une main secourable pour l'élever jusqu'à lui; celui-là jettera un regard de pitié sur le *Forum*, et s'écriera avec le Tasse : — «O Rome! ce ne sont pas les colonnes, les arcs de triomphe, les thermes que je recherche en toi, mais le sang répandu pour le Christ et les os dispersés dans cette terre maintenant consacrée. Bien qu'une autre terre l'enveloppe et la recouvre de partout, oh! puissé-je lui donner autant de baisers et de larmes que je puis faire de pas en traînant mes membres infirmes!»

Oui, c'est Rome chrétienne, c'est elle seule qui est admirable aux yeux du philosophe. La Rome des Brutus et des Césars fut puissante par le glaive, mais elle corrompit, elle humilia, elle abrutit l'humanité : Rome chrétienne n'eut aucune force apparente et elle consola, elle éleva, elle agrandit l'humanité : à elle se rattachent tous les prodiges de la civilisation moderne; à elle donc, à ses monumens sacrés, à ses saintes reliques, notre respectueuse vénération et nos hommages!

C'est assez la coutume parmi ceux qui se disputent les lambeaux des rideaux de Voltaire à Ferney, qui contemplent avec un pieux recueillement le mouchoir sale de Jean-Jacques à l'Ermitage, ou qui chargent leurs poches de débris de marbre arrachés à quelque temple païen, de se moquer de la bonhomie chrétienne s'agenouillant devant des ossemens, devant quelques parcelles de bois richement enchassées dans l'or. Ils souriront en voyant les pélerins prier à Sainte-Marie-Majeure au pied du berceau du fils de la Vierge ; à Saint-Jean de Latran, devant la table sur laquelle il célébra la cène ; monter à deux genoux les degrés que monta Jésus-Christ durant sa passion ; ou bien s'humilier à Sainte-Praxède, devant la colonne, à Sainte-Croix, devant

[1] Je ne crois pas qu'il y ait un seul endroit de Rome, si l'on en excepte les quartiers presque inhabités tels que le mont Cœlius et Saint-Jean-de-Latran, d'où l'on n'entende une ou plusieurs fontaines.

[2] Ces contrastes sont communs à Rome : le quartier-général des bœufs est l'ancien *Forum*, et celui des buffles est dans l'espace qui s'étend du temple de *Vesta* au temple de *la Fortune virile*.

[3] On a établi un chemin de la Croix au Colysée.

le bois auguste, à Sainte-Marie *in campo santo*, devant la terre qui fut arrosée de son sang : Pitié ! folie ! disent-ils. Eh ! pauvres gens, ne voyez-vous donc pas que ce berceau si modeste, si nu, mais resplendissant des feux de mille bougies brûlant dans des cassolettes d'or, que ce meuble de l'indigent entouré de pierres précieuses, c'est la réhabilitation, l'anoblissement du pauvre ! Qu'était le pauvre dans ce monde antique dont vous scrutez avec admiration les vestiges ? esclave, gladiateur, il servait, il mourait pour le plaisir du riche, voilà toute sa vie ! Or donc, où étiez-vous, vous et les vôtres, quand un bras d'en haut a rompu ses chaînes ? où étaient vos systèmes et vos élucubrations philosophiques sur l'égalité, la liberté, lorsque ce malheureux, ce paria a été invité à la table commune pour y manger le pain des forts ! Allez, jamais votre morale ne sera éloquente, jamais elle ne parlera au peuple comme le berceau de Sainte-Marie-Majeure.

Que si maintenant vous attachez quelque prix aux idées d'affection, de dévouement ; que si vous admettez une providence quelconque pour expliquer la répartition inégale des biens et des peines sur la terre, où en trouvez-vous de plus touchans symboles que cette table à laquelle s'est assis un Dieu et où il s'est distribué lui-même à ses disciples ; que cette colonne, cette croix où il a souffert pour ceux qu'il aimait et souffert jusqu'à la mort ; que cette glorification enfin des instrumens de son supplice, que cet éclat, cette pompe, ce respect dont on les environne, haute et solennelle réparation, heureux présage pour celui qui gémit et qui pleure, car ce sont autant de voix pour lui dire que ses larmes sont comptées, et qu'il n'est pas une de ses souffrances qui ne lui devienne un jour comme un trésor ! Pour Dieu, agenouillez-vous ; car si à de tels souvenirs, à de telles pensées, vous ne savez répondre que par un dédain amer ; si votre âme ne palpite pas à des émotions qui font vibrer des millions de poitrines, si ce qu'il y a de plus saint au monde vous touche peu, vous n'avez de l'homme que le mouvement ; mais votre âme est aussi froide qu'un cadavre.

La loi de Jésus-Christ fut annoncée pour la première fois à Rome par saint Pierre, en l'an 42 [1]. Suivant la tradition, le saint apôtre se serait logé au pied de l'Esquilin, près de la voie *Suburra*, dans la maison d'un citoyen dont les deux filles, Praxède et Pudentienne, furent les premières à abjurer le culte des idoles. C'est à la place de cette maison que depuis a été édifiée la petite église de Sainte-Pudentienne avec son haut clocher bysantin. La prédication de saint Pierre eut les mêmes succès dans la capitale du monde qu'à Jérusalem et à Antioche, et le nombre des fidèles s'élevait déjà à plusieurs milliers, lorsqu'une persécution dirigée contre les Juifs obligea le chef du troupeau à quitter l'Italie [2]. La garde de l'Eglise naissante fut alors confiée à Andronic, à Urbain et à quelques autres enfans chéris des apôtres [3]. Or, cette Eglise croissait de jour en jour dans le silence ; *sa foi retentissait déjà partout le monde*, et saint Paul brûlait du désir de venir répandre sur elle ces *trésors de la grâce*, dont Dieu l'avait fait le dispensateur et le ministre [4]. C'est vers l'an 58 qu'il adressa aux Romains son épître dogmatique, et dès lors il leur parle comme à de vieux convertis. Au peuple le plus vain de sa raison, il proclame la faiblesse et l'insuffisance de la raison, il lui dit que ses philosophes *se sont évanouis dans leurs pensées*, et *qu'en proclamant leur sagesse, ils sont devenus comme des stupides* : il leur rappelle leurs crimes, leurs vices sans nombre, leurs penchans contre nature, leur orgueil, leur perfidie ; et s'élevant haut et ferme sur les débris souillés du monde antique, il lui prêche l'humilité, la docilité aux enseignemens, car

[1] La venue de saint Pierre à Rome a été niée par des protestans ; mais toute leur dialectique est impuissante contre les témoignages de saint Jérôme, *Catalogus scriptorum ecclesiasticorum*, — *in Petro*, — de Tertullien, *de prescriptionibus*, c. 36, — et d'Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, L. 2, cap. 24.

[2] Il est question de cette persécution aux Actes des apôtres, cap. XVIII, v. 2.

[3] Saint Paul, *ad Rom.* cap. XVI.

[4] *Fides vestra annuntiatur in universo mundo.... Desidero videre vos, ut aliquid impertiar vobis gratia spiritualis, ad confirmandos vos.* — *Ad Rom.* cap. I.

il n'y a de salut que dans la foi en J-C., et la foi ne se trouve pas, elle s'apprend, *fides ex auditu.*

Saint Paul se rendait alors à Jérusalem : on sait comment, emprisonné, menacé de mort dans cette ville, il vit le Christ soutenant son courage et lui disant : — Sois constant et fort, car il faut que tu rendes témoignage à Rome comme tu viens de me le rendre ici. — Peu de temps après en effet, saint Paul est dirigé vers Rome sous la garde d'un soldat. Débarqué à Puteoli (Pouzzole), il y rencontre des chrétiens qui le retiennent pendant sept jours ; puis il se remet en route : les fidèles de Rome étaient venus au devant de lui jusqu'au *Forum d'Appius* et aux *trois tavernes*, aujourd'hui *Casarillo di santa Maria* et *Cisterna.* Saint Paul bénit Dieu en les voyant et fit son entrée avec eux dans la ville éternelle [1]. Bientôt il y fut délivré de ses chaînes et y ayant été rejoint par saint Pierre, les deux apôtres se logèrent, suivant la tradition, au lieu où s'élève l'église de *Santa Maria in via lata*, en face du Capitole. C'est de là que Paul écrivait à Philémon, à Tite, aux Ephésiens, aux Galates; c'est là qu'il prêchait la folie *de la Croix* avec cette fougue ardente, cette éloquence abrupte, qui s'échauffait dans la lutte et que l'inspiration rendait sublime.

Il y avait plus de douceur dans la voix de Pierre, plus d'onction peut-être : on conçoit que les âmes souffrantes, oppressées par le malaise moral des superstitions païennes, et qui soupiraient après une loi plus pure, après un bien qu'elles pussent posséder avec amour, on conçoit que les Praxède, les Pudentienne, les Prisca, les Basilisse, les Anastasie se laissassent facilement entraîner par la bénignité de sa parole.

Paul s'adressait surtout à la science pour la confondre, à la raison pour l'humilier. N'avait-il pas déjà converti le proconsul Sergius Paulus et Denys l'aréopagite? A Rome, il commande, il domine avec le même ascendant qu'autrefois; quelques uns peuvent bien se boucher les oreilles, mais un grand nombre est subjugué; des courtisans même

[1] Voir Actes des apôtres, *cap.* XXVIII.

de Néron, de ses parens, Flavius Clemens entre autres et Domitille son épouse s'humilient devant la puissance de Dieu qui se révèle dans chacun des enseignemens de son ministre [1]. — Au bout de deux années, Paul s'éloigne de Rome pour visiter l'Italie, puis il retourne en Asie, à Ephèse, en Crète, et ne revient à Rome que vers l'an 64. Les progrès de l'Evangile commençaient alors à troubler le sommeil des augures : Simon le magicien, cet ennemi acharné des Apôtres, avait cherché à lutter avec eux dans la capitale même de l'empire. On prétend que voulant simuler une résurrection, il était parvenu à faire remuer la tête d'un mort, mais que saint Pierre ayant ordonné d'isoler le lit sur lequel gisait le cadavre, avait bientôt mis à néant sa supercherie, et rendu le mouvement lui-même à cette masse froide et inanimée. Simon se flatta alors de pouvoir se soutenir en l'air par l'effet de ses enchantemens : il s'éleva en effet du haut du Capitole, mais Pierre et Paul prièrent, et Simon tomba rudement à terre.

Ces prodiges, l'influence chaque jour croissante de la nouvelle loi, l'éloquence séductrice de ceux qui en développaient les préceptes avaient mis en mouvement toutes les mauvaises passions qui fermentaient dans le vieux levain du Paganisme; on pressentait une persécution; saint Pierre le disait lui-même : — « Je suis certain qu'approche rapidement la destruction de ma demeure [2]. » — Aussi est-ce peut-être alors que le prince des Apôtres songea à fuir de Rome. Il partit, raconte une tradition sainte [3], suivit la voie Appienne, mais à peine était-il arrivé au lieu où s'élève aujourd'hui une petite chapelle ronde [4], qu'il rencontra Jésus chargé de sa croix. — Seigneur, où

[1] C'est bien vers cette époque que se convertit Flavius Clemens, mais il n'est pas aussi certain que ce soit saint Paul qui l'ait converti. — C'est une tradition.

[2] *Sancti Petri epistola secunda. Cap.* I, v. 14.

[3] Voir les Bollandistes au 29 juin.

[4] Cette petite chapelle porte le nom de *Domine quò vadis.* Elle est peu éloignée de l'église Saint-Sébastien. On conserve dans cette dernière église une pierre sur laquelle on prétend que J.-C. imprima ses pieds, lorsqu'il rencontra l'apôtre.

allez-vous? s'écria Pierre. — Je retourne au Calvaire me faire crucifier de nouveau, répondit le Fils de l'homme; — et saint Pierre confus, comme chez Caïphe, revint partager les dangers de ses frères. Peut-être alors se rappela-t-il les paroles que lui avait adressées son divin maitre, peu de jours avant sa passion : « En vérité, en vérité, je te le dis, lorsque tu étais jeune, tu allais où tu voulais, mais lorsque tu auras vieilli, tu tendras la main et un autre..... *te conduira où tu ne voudras pas aller* [1].»

C'est vers cette époque que Rome fut dévorée par un affreux incendie, dont la vue si pleine d'angoisses fit étinceler de joie les yeux caves de Néron : il fut pour lui comme la révélation d'une nouvelle sorte de volupté : le monstre s'était habitué au goût du sang comme une bête carnassière, et il ne lui était plus possible de s'en passer. Il advint donc que les chrétiens furent arrêtés comme auteurs de l'incendie, et l'empereur se fit de leur supplice un jeu cruel et barbare. On emmenait les malheureux dans les jardins de Néron, lesquels s'étendaient du Tibre à la place actuelle de Saint-Pierre; on les entassait dans le cirque qui comprenait l'espace occupé aujourd'hui par l'église du Vatican; et là, tantôt on les couvrait de peaux de bêtes, pour les faire déchirer par des chiens, tantôt on les brûlait, on les crucifiait, et le soir, enduits de poix enflammée, ils devaient éclairer les plaisirs du prince [2].

Peu de temps après ces horribles scènes, Pierre et Paul furent enchaînés dans la prison Mamertine. — La prison Mamertine, aujourd'hui *San Pietro in carcere,* avait été construite par Ancus Martius et Tullus Hostilius *au milieu de la ville, au dessus du Forum* [3]. Elle se composait de nombreux cachots et de souterrains profonds qui seuls existent encore : il y avait un précipice dans ces souterrains où l'on jetait quelquefois les criminels; d'autres fois, ils étaient étouffés dans la prison, et leurs cadavres étaient abandonnés sur l'escalier qui conduisait à ces sombres cavernes; cet escalier s'appelait *les Gémonies.*

[1] *Ev. sec. Joan.* Cap. XXI, v. 18.

[2] *Et pereuntibus addita ludibria, in ferarum tergis contexti laniatu canum interiunt, aut crucibus affixi aut flamandi, atque ubi defecisset dies in usum nocturni luminis urerentur. Hortus suos in spectaculo Nero obtulerat et circense ludibrium edebat, habitu auriga permixtus plebi, vel curriculo insistens.* (Tacite, Ann. L. XV.)

[3] *Carcer ad terrorem excrescentis audaciæ, media urbe, imminens Foro, ædificatur.* (Tite-Live.)

Les souffrances qui attendaient les Apôtres dans cet odieux repaire ne pouvaient pas plus diminuer leur foi que ralentir leur zèle. Pierre prêchait toujours, et à sa voix, les geoliers Processus et Martinianus et quarante-sept captifs embrassaient la loi du Christ; une source jaillissante s'élançait de terre pour servir au baptême des néophytes. — Paul, l'ardent apôtre, soutenait les droits de la conscience et la justice de Dieu en face de Néron, ou bien il épanchait avec bonheur ses dernières paroles dans le sein de Timothée, son enfant, son disciple. — « Dieu ne nous a pas donné l'esprit de crainte, mais de courage, lui disait-il.... ne rougis donc point de rendre témoignage à notre Dieu..... c'est pourquoi je souffre, mais je ne suis pas confondu parce que je sais en qui j'ai foi.... Je t'adjure au nom du Seigneur et de Jésus-Christ qui doit juger les vivans et les morts.... Prêche la parole sainte, insiste au temps propice ou même avec importunité, discute, supplie, reproche en toute patience et toute vérité de doctrine..:. veille avec soin, travaille pour tous, remplis l'œuvre d'un évangéliste, accomplis ton ministère, sois sobre.... Pour moi, j'ai combattu un bon combat, j'ai consommé ma course, j'ai gardé ma foi [1].»

Le jour approchait où le saint apôtre devait recevoir *la couronne de justice* qui lui était réservée. Pierre et Paul furent extraits des prisons le 29 juin 66; ils marchèrent ensemble jusqu'à ce lieu, sur la route d'Ostie, où s'élève aujourd'hui une petite chapelle sous leur invocation [2]. Là,

[1] *Secunda ad Timoth.*, cap. I et IV.

[2] Cette chapelle est désignée sous le nom de *SS. Pietro e Paolo qui separati.* — Si cette tradition est exacte, il faut en conclure que les apôtres avaient changé de prison; car la route d'Ostie est loin de la direction qu'on eût dû

au dire de la tradition, les gardes les séparèrent; et Pierre fut conduit au sommet du Janicule qui était le quartier des Juifs, ou peut-être aux jardins de Néron, déjà consacrés par le sang de dix mille martyrs [1]. Avant d'arriver au lieu de son supplice, il détacha de sa jambe la bande qui couvrait les plaies que lui avaient faites les chaînes, et la jeta à l'endroit où depuis a été érigée la petite église de la Bande (*della Fasciola*) [2]. Or, une croix avait été préparée pour sa mort comme pour celle de son maître; mais le disciple voulut y être attaché la tête en bas, par respect pour celui qui avait sanctifié cet instrument de souffrances. C'est ainsi qu'il mourut louant et bénissant Dieu, au milieu de ses bourreaux et des saintes femmes qui étaient venues en cachette s'édifier à son martyre et chercher à dérober son corps. Deux d'entre elles, Basilisse et Anastasie furent saisies à l'instant où elles recueillaient le sang du saint apôtre et eurent la tête tranchée aussitôt.

Saint Paul avait suivi la route d'Ostie. Ayant rencontré une dame, nommée Plautille, au lieu consacré aujourd'hui par l'église de *San Salvatore*, il la pria de lui donner un linge pour se couvrir les yeux, lui promettant de le lui rendre. Plautille lui donna le linge, et la nuit suivante le saint lui apparut et le lui restitua. Ses gardes le menaient aux *Eaux Salviennes*, vallon riant et frais, à trois milles de Rome. Là il fut attaché à une colonne de marbre, et décapité : sa tête, assure-t-on, bondit trois fois sur la terre, et à chacun des bonds jaillit une fontaine.

Le corps de saint Pierre fut déposé au Vatican, lieu que devait rendre à jamais célèbre l'église érigée à sa mémoire; et celui de saint Paul fut enterré par Lucine, dame romaine, dans un terrain qui lui appartenait, à peu de distance des *Eaux Salviennes*, et sur lequel s'éleva, au quatrième siècle, la basilique placée sous son invocation.

Aujourd'hui des temples magnifiques ont été édifiés en tous les lieux sanctifiés par la présence des deux martyrs. Dès le premier siècle, saint Anaclet, troisième évêque de Rome, creusa un oratoire souterrain au Vatican, pour y recevoir les reliques de saint Pierre. Au quatrième, le sommet du Janicule, qui, suivant quelques opinions, avait été le théâtre du crucifiement de l'apôtre, se couronna de la belle église de *Saint-Pierre-in-Montorio*. Au cinquième, l'impératrice Eudoxie fit construire l'admirable basilique de *Saint-Pierre-ès-Liens*, derrière les thermes de Titus, pour y conserver et y exposer au respect des fidèles la chaîne qui avait attaché l'apôtre à Jérusalem, et qui fut rompue par un ange. La prison Mamertine devint à son tour un oratoire et un lieu de saint pélerinage. La table sur laquelle le premier vicaire de Jésus-Christ avait coutume de consacrer le pain et le vin devint un autel à Saint-Jean-de-Latran, sur lequel la messe ne put être célébrée que par le souverain pontife ou par un cardinal muni d'un bref spécial de sa sainteté. Enfin les *Eaux Salviennes* furent consacrées par une chapelle où l'on vénère encore la colonne de marbre blanc sur laquelle Paul fut décapité, et les trois fontaines, muets souvenirs de son supplice. Mais ce n'était pas assez de ces pieux hommages de la foi chrétienne envers les glorieux prédicateurs de la loi du Christ, ce n'était pas assez de ces temples, de ces tableaux, de ces chefs-d'œuvre des arts chrétiens de la civilisation moderne envers ceux qui implantèrent au sol de Rome le germe de ces arts et de cette civilisation; il fallait que les monumens du paganisme s'humiliassent à leur tour devant ceux que le paganisme avait humiliés, opprimés, martyrisés; il fallait qu'ils devinssent comme autant de marche-pieds pour élever plus haut le souvenir de leur triomphe! Aussi, est-ce une grande chose de voir aujourd'hui, à la place des statues décrépites des empe-

suivre pour aller du Capitole, soit aux jardins de Néron, soit au Janicule.

[1] La fête de ces martyrs se célèbre le 22 juin dans l'Église romaine. Les auteurs qui pensent que saint Pierre a été crucifié au Janicule, sont le cardinal Baronius, Veguis, Octave Pancirolç, Martinelli et Porzio. Ceux qui pensent qu'il l'a été au Vatican, sont Mallio, Comestore, Biondo, Affarano, Panvinio, Anastase-le-Bibliothécaire, etc.

[2] Cette église est au pied du mont Cœlius, devant les thermes de Caracalla.

reurs, s'élever nobles et pures celles du pêcheur de Tibériade et du fabricant de tentes de la Cilicie [1] ; au dessus de deux des plus beaux ouvrages de l'art antique, les colonnes de Trajan et d'Antonin! [2].

Les successeurs de saint Pierre au gouvernement de l'Église furent, dans le premier siècle, saint Lin, saint Anaclet et saint Clément. Ce dernier avait été compagnon des apôtres, et avait prêché avec eux l'Évangile [3]. Or, en dépit des persécutions, le nombre des disciples se multipliait. On se retirait dans quelque maison solitaire pour prier ; là, les prêtres, les évêques, vêtus comme le reste des fidèles, s'asseyaient au haut bout de la table ; ils lisaient les prophètes, consacraient et distribuaient l'Eucharistie ; puis on prenait un repas en commun, lequel était encore sanctifié par la prière. On choisissait surtout pour les réunions pieuses les lieux qu'avaient habités les martyrs. Ainsi la maison de sainte Prisca au mont Cœlius, celle de sainte Pudentienne au pied de l'Esquilin, et plus tard celle de saint Valentin, près du cirque de Flaminius ; celle de saint Clément, au dessus de l'amphithéâtre de Vespasien ; celle de sainte Sabine, sur l'Aventin ; celle de saint Pancrace, sur la voie Aurélienne, étaient transformées en chapelles où tout ce qui avait appartenu au saint était religieusement conservé, comme rappelant de nobles vertus et un grand courage. Lorsqu'on pouvait se rassembler près du tombeau des martyrs, on le faisait avec bonheur. J'ai parlé de l'oratoire creusé au Vatican par saint Anaclet ; mais il fallait un profond mystère, car la surveillance était minutieuse dans tous les lieux de supplice pour empêcher les chrétiens d'en approcher. Alors il arrivait que de saintes femmes se dévouaient pour enlever les reliques des saints et les cacher dans quelque caverne, dans quelque puits autour duquel on pût prier. Ainsi, dans l'église actuelle de Sainte-Praxède se trouve un puits où la sainte patronne amoncelait les ossemens des martyrs qu'elle parvenait à arracher aux bourreaux. Cette paisible intrépidité de la femme est remarquable. Nous avons vu sainte Lucine ensevelissant saint Paul, sainte Basilisse et sainte Anastasie mises à mort pour avoir voulu recueillir le sang de saint Pierre. Ne sont-ce pas des femmes qui se montrèrent le plus attachées, le plus fidèles à Jésus-Christ durant sa passion, qui apportèrent des parfums à son tombeau, sans craindre les gardes, lorsque les apôtres semblaient déjà l'oublier? Avec moins d'élan que l'homme peut-être, la femme se laisse moins rebuter par les obstacles ; sa force d'âme n'est peut-être pas si brillante, mais elle n'en est que plus admirable, parce qu'elle est plus de sang-froid. La femme entend mieux cette voix du cœur qui parle toujours, et fait accomplir des prodiges pour ce qu'on aime. Si le catholicisme était un inappréciable bienfait pour toutes les positions sociales, corrompues, avilies par le paganisme, il l'était surtout pour la femme ; il répondait enfin à ce besoin d'affections pures, nobles, élevées, généreuses, qui la distingue, et que comprimait violemment le paganisme avec ses dissolutions hideuses, et cette servitude domestique dont la raideur prévenait tout abandon dans l'intimité et toute confiance dans les épanchemens. Aussi voyez comme, aux premières prédications de cette loi sainte, elles abjurent tous les préjugés de l'éducation, elles renoncent avec joie à tous les avantages du rang et de la fortune. Sainte Prisca était fille d'un consul ; sainte Domitille était de la famille impériale, et ses enfans avaient dû succéder à Domitien. Visiter les prisonniers, consoler les malades, soigner les plaies des confesseurs, recueillir les ossemens des martyrs, telles étaient les fonctions de ces anges chez qui tout était devenu amour et sacrifice, du moment qu'elles avaient trouvé des frères, une famille, un Dieu, pour répondre aux battemens de leur cœur.

Lorsque l'assemblée chrétienne pouvait se réunir près du tombeau de quelque saint, c'était sur ce tombeau qu'on offrait le sacrifice, et cet autel alors s'appelait la *Confession*. C'est ainsi que

[1] Les Actes des apôtres disent en parlant de saint Paul et d'Aquila, *erant scunofactorice certis*.

[2] Ces statues ont été placées là par Sixte-Quint.

[3] *Ad Philipp.*, *cap.* IV, v. 2.

les tombeaux placés sur les autels des grandes basiliques romaines ne sont encore nommés que la *Confession de saint Pierre, la Confession de saint Laurent, la Confession de saint Sébastien,* etc. Là, en effet, étaient les dépouilles mortelles de ceux qui avaient *confessé* Jésus-Christ par leur mort comme par toutes les actions de leur vie. Dans les momens de persécution, on priait avec une ferveur nouvelle, mais sans crainte, car on se souvenait des paroles de saint Paul : *Si Dieu est avec nous, qui est contre nous? Si Deus pro nobis, quis contra nos?*

La persécution, après avoir été si violente sous Néron, cessa d'être publique et ouverte avec son règne. On sait comment Néron, gorgé de sang et de débauches, se tua misérablement dans la maison d'un de ses affranchis, en apprenant la révolte de ses gardes. Il fut enterré près de la voie Flaminienne, le malheureux, en attendant que ses cendres fussent jetées au vent pour faire place à une église de cette religion qu'il avait cru pouvoir étouffer, et qui devait grandir par les supplices. C'est cette église de *Sainte-Marie-du-Peuple*, la première que l'on aperçoit en entrant à Rome, avec ses peintures de Pinturicchio, ses bas-reliefs de Contucci, ses marbres, ses riches cénotaphes et son nom si doux, symbole de ce règne de paix et de justice qui prend soin des plus petits, et a détrôné à jamais la tyrannie antique.

Sous Vespasien et sous Titus s'accomplissent les anathèmes des prophètes contre cette nation *perfide* et *lourde d'iniquités* [1], qui n'avait pas craint de faire retomber sur elle le sang du juste. Jérusalem est emportée d'assaut; le temple est détruit sans qu'il y reste pierre sur pierre, et les Juifs, traînés à la suite des cohortes romaines, doivent bâtir un arc de triomphe à leur vainqueur sur la *voie sacrée* (l'arc de Titus), et élever un immense amphithéâtre pour le martyre des disciples du Christ (le Colysée). Il fallait en effet un monument égal à la lutte; il fallait que ce monument, le plus gigantesque de l'antiquité païenne, fût un éternel témoin de la vérité de cette foi, qui condamnait les Juifs à la dispersion et à l'esclavage, et que des milliers de bêtes féroces ne purent éteindre dans le sang dont elles firent tant de fois ruisseler son arène!

Dans les dernières années du règne de Domitien, la persécution redevint terrible et ardente. Flavius Clemens, cousin de l'empereur, subit le premier la colère du despote; Domitille, son épouse, cette exilée de Rome, et ses eunuques, Nérée et Achillée, après avoir enduré de cruels tourmens, ne tardent pas à recevoir, eux aussi, la couronne du martyre. Leurs corps furent ensevelis par le diacre Césarée, et dans la suite une église fut construite, sous leur invocation, sur un terrain qui avait appartenu à sainte Lucine. On la voit encore au devant des thermes de Caracalla. Rebâtie par le cardinal Baronius, en 1597, elle a conservé du moins sa forme antique et sa disposition primitive, qui nous reporte encore aujourd'hui aux premiers temps du christianisme.

Vers cette époque (95), saint Jean fut amené à Rome, d'Éphèse, où il s'était retiré avec la sainte Vierge depuis la dispersion des apôtres, et d'où il gouvernait les églises d'Asie. On se rappelle que saint Jean était le disciple *que Jésus aimait*, homme d'une tendresse vive, d'une onction touchante, qui, dans ses vieilles années, ne répétait plus qu'un seul mot : « Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres! » et dont l'Évangile est tout entier comme une émanation de l'amour divin. Il faisait donc ombrage, lui aussi, ce prêtre si peu offensif, cet homme de paix qui n'avait que des paroles de charité et de bénédiction sur les lèvres; il faisait ombrage à la politique haineuse et craintive de Domitien. N'était-ce pas un crime de prêcher une doctrine qui captivait les populations, et dominait le pouvoir des dieux comme celui des proconsuls? n'était-ce pas un crime d'attaquer les vices auxquels l'empereur se plaisait à sacrifier? Saint Jean fut donc condamné à d'affreux supplices. On le mena sur le mont Cœlius, près de la route du Latium. Là, ses cheveux furent coupés, et on le plongea dans de l'huile bouillante; mais vainement le feu était-il attisé par

[1] *Gens perfida,* Evang. — *Populo gravi iniquitate.* Isaïe.

les bourreaux; vainement l'huile bouillonnait-elle dans la chaudière, Jean demeurait intact. La patience des bourreaux se lassa avant la patience de Dieu; le confesseur sortit sain et sauf de l'épreuve, et il fut relégué dans l'île de Pathmos. Les cheveux du saint et les instrumens de son supplice furent soigneusement conservés par les fidèles. Dans la suite, une chapelle, sous le titre de *San Giovanni in Oleo*, fut érigée au lieu sanctifié par le miracle, et ces reliques en devinrent le plus précieux trésor. Cette chapelle est aujourd'hui contiguë à Saint-Jean *in Portà latinà*, et elle a été reconstruite au dix-septième siècle avec une magnificence toute italienne.

Ainsi finissait le siècle qui avait commencé avec la naissance du Fils de l'Homme dans la crèche de Bethléem. Que d'événemens, quelles révolutions dans cette période! Les païens n'en voyaient rien encore; ils juraient toujours par Hercule, battaient des mains aux combats de gladiateurs, s'abandonnaient à de hideux plaisirs en l'honneur de la déesse Flore, et s'imaginaient que les disciples de la Croix n'étaient qu'une poignée de fanatiques dont on aurait toujours aisément raison en les faisant passer par les verges comme des esclaves. Mais les chrétiens étaient déjà partout. Invisibles comme l'âme, ils commençaient à se répandre, comme elle, dans toutes les parties du corps social et à en modifier l'action. Chaque excès, chaque violence nouvelle du paganisme épuisait le monde vieilli; c'était un corps étiolé avant l'âge, heureux au moins qu'un sang nouveau vînt tout-à-coup réchauffer ses veines, et lui rendre sa vigueur qu'il avait usée, sa jeunesse qu'il avait flétrie.

Eugène DE LA GOURNERIE.



FLAVIEN,

OU DE ROME AU DÉSERT.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Pour compléter l'esquisse de la société païenne à l'époque décrite par l'auteur de *Flavien*, au troisième siècle de notre ère, il nous reste à jeter un coup d'œil sur les doctrines philosophiques qui partageaient les esprits cultivés. Depuis long-temps déjà, près de trois siècles avant la venue du Christ, le platonisme et le péripatétisme avaient été remplacés sur la scène de la philosophie grecque par le stoïcisme et l'épicuréisme, qui passèrent en Italie et y prévalurent jusqu'au triomphe définitif de la sagesse révélée. Le stoïcisme et l'épicuréisme, peu enclins aux spéculations métaphysiques dans lesquelles leurs devanciers avaient laborieusement promené l'esprit humain, s'occupaient plus spécialement de formuler les règles de la vie pratique, les préceptes de l'hygiène morale.

Suivant Epicure, le monde, composé d'atomes qui possèdent en eux-mêmes le mouvement et les lois de leurs combinaisons, s'explique sans moteur premier et sans Providence conservatrice. Il ne s'occupe des dieux que pour les reléguer dans une oisive et béate indifférence, et quant aux rapports que tous les peuples ont cru néanmoins exister entre l'homme et les êtres surnaturels, il les attribue à l'intervention de je ne sais quels équivoques fantômes, ni purs esprits, ni matière, par lesquels l'âme serait impressionnée à peu près comme nous le sommes dans le rêve. Pour rendre raison des fonctions psychologiques dont la délicatesse veut une autre cause que la sensation vulgaire, il met en jeu un principe subtil, analogue peut-être aux *esprits animaux* du dix-septième siècle ou au *fluide nerveux* du dix-huitième, mais qui périt lui-même et se dissout quand cesse la combinaison atomistique qui constitue la vie. Tout se réduisant donc en réalité à l'existence terrestre et à la sensation plus ou moins fine, la volupté devient le but suprême de l'homme. Seulement,

[1] Voir la livraison de mai, t. I, p. 461.

Épicure la fait consister dans la quiétude de l'âme et des organes : le sage sera celui qui, au lieu de se livrer inconsidérément aux ardentes provocations de la passion, à la fièvre des sens, à l'ivresse de la prospérité, si souvent suivies d'amers retours, s'enveloppera dans sa modération comme dans un manteau, afin d'amortir les coups du sort et d'éviter l'aiguillon de la douleur, que recèle tout plaisir excessif, que stimule toute émotion violente. Cette doctrine n'est au fond que le code savant de l'égoïsme. Les âmes énergiques des Romains la poussèrent à ses extrêmes conséquences ; déjà Cicéron se plaignait de la contagion que répandaient dans la cité les discours et les exemples des troupes d'épicuriens ; qu'eût-il dit s'il avait été témoin des ignominies de l'époque impériale ?

Le stoïcisme ne fut, à proprement parler, qu'une factice exaltation de la volonté humaine ; il érigeait en loi, mais en loi dépourvue de sanction, les résistances d'un mâle orgueil aux séductions ou aux atteintes hostiles du monde extérieur. Proclamant que la raison est le fond de l'humanité, de la nature, de Dieu même, les stoïciens s'obstinaient à ne point avouer d'autre mal que la non conformité de nos actions à cette raison. La douleur et le plaisir ne lui étant intrinséquement ni conformes, ni contraires, ils leur refusaient toute réalité. L'homme qui vivait conformément à la raison, ils le disaient pourvu de tout ce qui constitue le bonheur, libre, riche, beau, fût-il, comme Epictète, esclave, indigent, infirme. Le stoïcisme ne niait pas Dieu, il s'en passait, fièrement appuyé sur la conscience de sa force. Toute ruine néanmoins ne le trouva pas inébranlable. Caton, cherchant un asile dans la paix du tombeau, démentait la constance surhumaine prêtée par le poète à son sage idéal, et son exemple fut reproduit, comme on sait, par plus d'un illustre imitateur. Lorsqu'en effet l'homme désespérait de faire triompher la cause de la justice parmi ses semblables, et que lui-même se sentait troublé dans le sanctuaire de sa raison par le déchaînement et la mêlée orageuse des passions qui bouleversaient la société, le stoïcisme ne lui interdisait pas de mettre la tombe entre lui et un monde corrompu, de protester une dernière fois par sa retraite contre le règne des méchans et l'excès des iniquités contemporaines. Bien plus, si les infirmités de la vieillesse, une infortune extrême, des douleurs qui arrachaient un cri d'angoisse à la nature, avertissaient le stoïcien que la dignité de son âme était en péril, la mort s'offrait encore à lui comme un moyen licite de mettre fin à la lutte et de se retirer avec les honneurs de la guerre. Le philosophe Démonax avait vécu d'une manière irréprochable, au point que le satirique Lucien s'inclina devant sa vertu ; il avait coutume de se servir seul, ne voulant ni se souiller par le contact d'esclaves, ni rien devoir à l'obligeance volontaire d'hommes qu'il méprisait et fuyait. Quand ses membres lui refusèrent tout service, et que la vieillesse, trahissant sa volonté, menaça son indépendance morale, il se laissa mourir de faim. C'est bien le cas de dire avec Montaigne : « Cela mène à quoy en général la philosophie consent, cette dernière recette qu'elle adonne à toutes sortes de nécessités, qui est de mettre fin à la vie que nous ne pouvons supporter. Qu'est-ce autre chose qu'une confession de son impuissance, et un renvoi non seulement à l'ignorance pour y estre à couvert, mais la stupidité même, au non sentir, au non estre. » (Essais, *l.* 2, *c.* 12.)

Dans l'isolement austère et inconsolé auquel le stoïcisme réduisait l'homme, les vérités les plus essentielles échappaient à son intelligence assombrie. Sénèque ne voyait dans la croyance à l'immortalité de l'âme, qu'un beau songe dont il assurait s'être éveillé depuis longtemps. La notion d'une Providence juste, intelligente, flexible aux prières de l'homme et laissant une part légitime à son activité dans le cours des événemens, fut obscurcie par un fatalisme dont on retrouve la teinte jusque chez le sage Marc-Aurèle. Verus lui ayant dénoncé les projets ambitieux d'Avidius Cassius, Marc-Aurèle lui répondit : « J'ai reçu votre lettre pleine de défiance, au delà de ce qui convient au rang que nous occupons et à un gouvernement tel que le nôtre. Si les dieux destinent à l'empire

celui contre lequel vous m'exhortez à me tenir en garde, nous ne pouvons pas nous en défaire, quand nous le voudrions; car vous savez le mot de notre aïeul Adrien : *Personne n'a tué son successeur.* Si au contraire Avidius Cassius combat l'ordre des destins, lui-même trouvera sa perte, sans qu'on inculpe notre clémence. » Le comte de Maistre a admiré les deux maximes des stoïciens: *abstine et contine;* M. Cousin observe avec justesse qu'elles paralysaient chez l'homme du paganisme toute activité, toute expansion, ne lui laissant qu'une raideur passive et inféconde : il leur manquait le tempérament divin de l'humilité et de la charité. Le titre le plus méritoire du stoïcisme est d'avoir défendu la jurisprudence romaine, patrimoine commun des nations, contre la pernicieuse influence et la mollesse délétère des doctrines épicuriennes. Du reste, il fut essentiellement solitaire, et les quelques hommes distingués qu'il produisit, les quelques actes de vertu outrée qu'il inspira, n'exercèrent aucune action morale sur les masses.

La philosophie grecque s'était rencontrée avec des idées provenant d'autres sources, dans la docte et riche cité d'Alexandrie, où nous avons laissé Flavien qui venait y demander à la sagesse païenne son dernier mot. Lien commercial et intellectuel de l'Orient et de l'Occident, Alexandrie voyait affluer leurs vaisseaux dans son port, leurs doctrines dans ses écoles. Platon, Pythagore, Aristote, Zénon; les enseignemens cosmogoniques des prêtres de Memphis et de Thèbes; Moïse et les prophètes, révélés par la traduction des Septante, popularisés par la fréquentation des Juifs qui occupaient tout un quartier de la ville; la parole chrétienne que saint Marc l'Évangéliste avait apportée sur ces rivages, et qui, à l'époque qui nous occupe, retentissait par la bouche d'Origène; tous ces élémens disparates, amalgamés par les Alexandrins, formèrent une Babel philosophique au sein de laquelle l'érudition moderne a essayé de faire pénétrer des clartés qui peut-être ne satisfont nos habitudes méthodiques qu'au d[illegible]triment de la vérité. Les dénominations appliquées aux philosophes d'Alexandrie, que l'on a appelés tantôt *néo-platoniciens*, tantôt *néo-pythagoriciens*, d'autrefois simplement *éclectiques alexandrins*, sont vagues et confuses comme le chaos qu'elles désignent. Le résultat le plus clair et le plus saillant de ce dernier travail de l'esprit humain, fut un double mouvement qui aboutissait à confesser l'impuissance du rationalisme. D'une part le scepticisme, qui avait surgi sous Arcésilas du sein même de l'académie, fut reconstitué à Alexandrie par une secte de physiciens et de médecins empiriques, qui concluaient à la suspension de tout jugement, à l'*ataraxie*. D'un autre côté, un idéalisme mystique essaya de s'élancer par la force de l'intuition à la source même de la vérité et de la lumière, et de développer chez l'homme, en spiritualisant sa nature, des facultés nouvelles, une sorte de seconde vue qui le mît en relation avec le monde supérieur. Cette tendance au supernaturalisme, personnifiée avec éclat chez Plotin, est le trait caractéristique des alexandrins. Afin d'atténuer les liens qui retiennent l'âme captive dans la région des corps et alourdissent son vol, Plotin, à l'imitation de Pythagore, interdisait à ses disciples la chair des animaux; il pratiquait l'abstinence et la continence. Comme les stoïciens, il niait la réalité du plaisir et de la douleur, et n'avait que des mépris pour les mortels aveugles qui pleurent leur fortune ruinée ou la perte d'un ami. Au milieu d'une foule désolée qui se lamentait sur les désastres d'un incendie, Flavien entendit les déclamations du philosophe :

« Quel dommage réel avez-vous ressenti de toutes ces pertes? En quoi votre essence en est-elle moins pure, moins céleste, moins calme, si elle le veut? Et les génies bienfaisans qui nous visitent demandent-ils des lits somptueux et des lambris d'ivoire, eux qui ne cherchent sur cette terre que notre âme qui n'en est pas?

« Vos proches, vos amis, qui ont été délivrés dans cette nuit dernière, et qui maintenant, réunis au grand Être, remplissent les espaces qui vous environnent, animent l'air que vous respirez,

sont incorporés de nouveau à cette nature, à cette âme universelle d'où ils étaient émanés :les plaindriez-vous d'avoir perdu des palais, eux qui maintenant prennent en pitié tous les vôtres; de n'avoir plus de familles, eux qui sont rentrés dans la grande famille humaine qui peuple tous les soleils; de ne plus respirer votre air et vos parfums, eux qui nagent dans une atmosphère plus douce, et respirent déjà peut-être, dans un séjour plus haut, toutes les émanations des cieux?

« C'est vous qu'il faut plaindre, vous qui n'appartenez qu'à la terre, et qui n'avez pas assez épuré le fond de vos âmes, pour qu'un de ces génies qui volent dans l'espace ne dédaigne pas d'y apparaître. Une seule de ces révélations intimes que favorisent ou l'obscurité silencieuse des nuits, ou une solitude éclatante de lumière, vous en apprendrait sur tout cela plus que tous mes discours, etc., etc. »

Sans nous arrêter à faire remarquer l'affinité dangereuse qu'offrent avec le panthéisme mystique de l'Inde, ce grand Être duquel tout émane, auquel tout retourne, ces épurations successives des âmes qui finissent par s'abîmer dans l'harmonie de l'âme universelle, signalons un écueil contre lequel allait se perdre un idéalisme que ne contenait aucune autorité régulatrice, et qui était *le coup de désespoir de la raison*. Il dégénérait fatalement en rêveries folles et en amour déréglé du merveilleux. Aussi trouvons-nous chez les écrivains de cette école l'*extase* décrite avec tous les détails d'une observation minutieuse. Porphyre, disciple de Plotin, affirme que son maître a été une fois honoré de la vue de Dieu. Quand l'école décline, quand on arrive à Jamblique, on la voit s'adonner aux folies de la divination, à une théurgie extravagante. L'idée d'une influence exercée par les astres sur les destinées de l'homme y reproduit le fatalisme, et la liberté, qui avait renié si énergiquement l'empire des sens, subit sous une autre forme la tyrannie de la matière.

L'impuissance de la philosophie alexandrine à sortir du cercle scholastique et à se constituer socialement, fait éclater l'inanité de ses conceptions et la rabaisse au niveau de toutes les œuvres purement humaines. Pour réorganiser le paganisme en y faisant pénétrer ses principes, elle eut à sa disposition le génie, le zèle, le pouvoir, l'autorité d'un grand nom, tout cela dans Julien. « Julien, dit M. Cousin, ce n'est autre chose qu'un écolier d'Alexandrie devenu empereur; c'est l'école d'Alexandrie sur le trône. » Que fit-elle?

Ses derniers jours reçurent quelque lustre des écrits de Probus; elle-même sembla dire adieu au monde dans les hymnes mystiques et si profondément mélancoliques que nous a laissés cet écrivain. Ce qui lui restait de sectateurs, contraints par la persécution de chercher un asile à la cour de Cosroès, revinrent ensuite s'éteindre sans bruit dans les déserts d'Egypte, où priaient et chantaient, autour de la croix, d'autres solitaires radieux de foi et d'espérance.

Dans cette exposition sommaire, nous n'avons indiqué que les noms et les choses graves. Que serait-ce si nous scrutions la vie privée de tous ces diseurs de sentences, si rudement flagellés par Lucien, et dont l'immense majorité donnait par ses actes un perpétuel et scandaleux démenti à ses paroles; si nous écoutions Diogène-Laërce, révélant avec une naïveté malicieuse les secrets honteux de ses confrères? A Rome, un philosophe était devenu chose amusante comme un bateleur, comme le *fou* qui égayait les convives des princes durant le moyen âge. Tout riche devait avoir le sien, et il était coté sur le budget de ses menus plaisirs à une immense distance au dessous du cuisinier, immédiatement après la courtisane : *à un cuisinier dix mines, à un flatteur cinq talens, un talent à une courtisane, à un philosophe trois oboles.* (Cratès in Diogène-Laërce. Lib. VI.) La face railleuse et déhontée du cynique, cette caricature populaire de la philosophie ancienne, s'adaptait parfaitement au tableau. Passons sur ces misères.

En résultat dernier, les efforts de l'esprit humain avaient abouti à l'abjection des doctrines épicuriennes, à la stricte et inféconde individualité du stoïcisme ou aux rêves des mystiques alexandrins. Certes, le sentiment d'une faiblesse con-

statée par tant de siècles d'épreuves, devait disposer à accueillir la religion révélée les *hommes de désir*, chez lesquels le doute n'était que l'humble aveu d'une indigence qui aspirait après la parole de vie. Est-ce à dire pour cela que les étonnans progrès du Christianisme trouvent une explication suffisante dans le scepticisme qui régnait à l'époque de son établissement ? Est-ce à dire que les intelligences étaient livrées d'avance à la doctrine nouvelle, de même qu'un conquérant n'a qu'à dresser son étendard en face d'une ville démantelée et affamée pour s'en faire ouvrir les portes ? Assertion familière à ces hommes qui saluent dans l'avénement du Christianisme un grand progrès social, et se mettent volontiers à genoux devant la religion de Jésus-Christ, mais à condition que *l'humanité* remplacera *Dieu*, et que les grâces et les œuvres merveilleuses de la Providence deviendront le résultat nécessaire des lois qui régissent l'esprit humain, la conséquence purement naturelle de ses besoins et de ses facultés.

C'est une singulière façon de raisonner, ce nous semble, que de prétendre infirmer le prodige de l'établissement du Christianisme, par cela même que toute autre doctrine mourait à la peine en essayant ce qu'il réalisa, la conquête d'esprits incrédules et de cœurs corrompus. Que si la religion de l'empire croulait, quoique étayée par tant de souvenirs, d'intérêts et par une autorité formidable ; si les religions nouvelles et les systèmes des philosophes qui pullulaient à Rome essayaient envain de s'y implanter solidement : où le Christianisme puisa-t-il donc cette vertu privilégiée de fleurir dans le vide et de jeter si promptement des racines vivaces et profondes dans un sol dénué de consistance ? Par quelle étrange interversion du cours ordinaire des événemens, la doctrine qui combattait le plus directement les penchans, les habitudes, les traditions de la société ; qui avait contre elle toutes ces choses, et pour elle, à son origine, rien qu'un symbole ignominieux et d'obscurs sectateurs, se fit-elle, seule, accepter de ce monde hostile ? Et que parle-t-on des lois naturelles de l'humanité, quand tout se passe en sens inverse des probabilités humaines ?

Ne nous faisons point non plus illusion sur la *foi* des anciens républicains de la Grèce et de Rome, sur ces antiques croyances dont la chute laissait, dit-on, place libre et facile victoire aux novateurs. D'abord, quant aux philosophes qui n'ont jamais rien fondé, qui ne fonderont jamais rien, minorité superbe, qui marche en dehors et au dessus du peuple, et se fait gloire de sa solitude; nous avons remarqué déjà que le scepticisme s'était développé, dans le cercle restreint où elle s'agitait, dès les plus beaux jours du rationalisme grec, dès l'origine de l'académie. La morgue du dogmatisme philosophique était moindre assurément chez Socrate que chez les sophistes de l'empire. Les stoïciens, au fur et à mesure que les institutions et les mœurs s'en allaient en ruine autour d'eux, se concentraient avec une fermeté plus obstinée dans l'étroit et sombre asile de leur doctrine. Le plus grand philosophe de l'antiquité, Platon, avait confessé que la vérité ne se dévoilerait pleinement aux hommes, que s un envoyé divin daignait lui-même les instruire. Il est regrettable que ces doutes modestes et si bienséans au génie n'aient point amolli l'airain du stoïcisme chez les Marc-Aurèle et les Antonin. *L'envoyé divin* les aurait comptés parmi ses disciples, à côté des Athénagore et des Clément d'Alexandrie, au lieu de les rencontrer dans les rangs de ses adversaires.

S'agit-il de la religion, de la foi populaire ? Accoutumés que nous sommes à trouver dans les dogmes chrétiens la solution de tous les grands problèmes qui concernent les destinées supérieures de l'homme et ses rapports avec Dieu ; dans le sacerdoce chrétien, le ministère de la prédication uni aux fonctions du culte, nous commettrions une grave erreur en attribuant un caractère analogue aux rites et aux prêtres du paganisme. La religion de la Grèce et de Rome ne fut guère autre chose qu'une formule sacrée de l'histoire, du droit, du génie de chaque nation. Elle glorifiait les origines nationales par l'intervention des dieux et l'apothéose des héros ; consacrait, par la présence de statues-dieux, la cité, le foyer domestique, les limites des héritages, les terrains funéraires; prêtait ses

symboles à tous les actes solennels de l'état et de la famille ; s'identifiait, en un mot, avec les institutions politiques, les droits privés, tous les besoins et toutes les pratiques de la vie sociale : mais ses prescriptions n'étaient guère relatives qu'à cet ordre borné d'intérêts. Les quelques débris de vérités primitives qu'elle recélait, disparaissaient sous le voile épais de l'allégorie et sous un amas de grossières erreurs. Si elle parlait de la vie future, c'était encore pour y transporter une image de l'organisation civile ; reléguant sur les rives ténébreuses du Styx les esclaves, les enfans, cette multitude d'êtres faibles et méprisés, dont la société antique ne tenait aucun compte ; et n'ouvrant les Champs-Elysées qu'aux héros et aux personnages insignes. Le prêtre païen demeurait complétement étranger à l'enseignement de la morale ; mais l'exemple des dieux parlait assez haut, et leurs leçons étaient telles que la piété consistait à les oublier. La religion, dans les plus beaux temps des républiques grecque et romaine, fut donc beaucoup plutôt un devoir et une habitude du *citoyen* qu'une croyance et une règle de *l'homme*. Lorsque l'aréopage condamna à l'exil cet Athénien qui, ayant vu la statue de Minerve sortir de l'atelier du sculpteur pour prendre place dans le temple, s'obstinait à ne pas confondre la déesse avec le bloc de marbre façonné par son voisin, apparemment les juges savaient aussi bien que le coupable à quoi s'en tenir sur cette identité fictive, sur cette divinité légale ; mais ils avaient foi au génie d'Athènes, qui s'admirait elle-même dans ses grands hommes et ses dieux, en sa fortune, que les traditions populaires plaçaient sous l'égide de Minerve, en sa gloire que rehaussaient les pompes du culte, et ils ne voulaient pas qu'on infirmât les coutumes des ancêtres par un examen téméraire. Or, cette *foi civique,* par laquelle le paganisme avait eu vigueur, ne lui manqua point à Rome dans ses luttes contre la religion chrétienne.

Rome, en propageant ses conquêtes, avait, il est vrai, multiplié ses dieux ; et assurément un quirite de ce patriciat primitif, qui avait possédé autrefois le monopole des choses sacrées, auquel était attaché celui des droits civils, aurait eu peine à reconnaître sa patrie dans la ville des Césars, encombrée d'affranchis, de barbares et de divinités étrangères. Mais les grands dieux de la cité continuaient néanmoins de recevoir tous les honneurs du culte officiel. Les antiques oracles, qui établissaient une sorte de solidarité entre leurs autels et les destinées de la ville éternelle, les recommandaient vivement à la vanité nationale. Si les Romains avaient accueilli dans leurs murs les dieux des nations vaincues, c'est qu'ils voyaient en eux autant de trophées de leur puissance, autant de vassaux qui rendaient hommage à Jupiter Capitolin et confirmaient la suprématie de son peuple. Seul, le Dieu des Chrétiens fut exclu du bénéfice de la tolérance commune, et ne participa point au droit de bourgeoisie. Rome comprit en effet que cet humble Dieu, dont les adorateurs mouraient sur les chaises ardentes ou sous la dent des lions plutôt que de brûler un grain d'encens devant les idoles, ne se contenterait pas d'un rôle secondaire et d'adorations partagées. Elle comprit que, si tous les prêtres et tous les bourreaux de l'empire ne se liguaient contre lui, c'en était fait des anciens temples ; des autels de la Fortune et de la Victoire, au pied desquels le sénat recevait les hommages des nations tributaires ; des rites consacrés par la mémoire des aïeux et dernier étai d'une nationalité qui ne pouvait consentir à abdiquer ses illusions superbes. Cela explique l'acharnement qu'elle déploya contre la *sédition chrétienne.* L'instinct de la multitude repoussait une religion qui anathématisait ses passions et ses plaisirs, et se présentait à son ignorance sous les couleurs odieuses et méprisées du judaïsme. Chez les hommes d'un rang plus élevé, l'orgueil romain, un patriotisme aveugle se soulevaient contre le Galiléen mort du supplice des esclaves. On sait que les empereurs philosophes n'épargnèrent pas ses disciples ; on sait aussi quels ménagemens Constantin et les premiers empereurs chrétiens furent contraints de garder envers le sénat de Rome, dont la majeure partie se cramponnait encore avec obstination aux symboles vénérés de l'ancien culte. Ainsi,

cette mollesse des opinions, ces fluctuations des consciences que l'on présente comme facilement malléables et presque bienveillantes aux enseignemens du Christianisme, se changeaient contre lui, contre lui seul, en opposition violente. Faire honneur de ses succès au scepticisme, c'est oublier volontairement Julien, Libanius, Symmaque et nombre d'autres personnages renommés qui défendirent le paganisme à outrance; c'est rayer de l'histoire ces longues persécutions qui protestèrent avec une si cruelle énergie contre les envahissemens de la religion nouvelle. D'ailleurs, l'universalité de ses progrès exclut toute cause purement locale; elle eut prise sur la nature vierge et abrupte des Barbares, aussi bien que sur la civilisation savante, efféminée et sceptique. Les Celtes, cette race dure et aux croyances fortement trempées, se laissèrent pénétrer par elle, presque sans effusion de sang, et les premiers monastères chrétiens dans l'Armorique furent d'anciens colléges de Druides. Au sein même du paganisme philosophique, l'Eglise fit de brillantes conquêtes dans cette fraction de l'école d'Alexandrie, qui dogmatisait avec tant de hardiesse, et qui portait jusque dans ses illusions le cachet de la grandeur et de la bonne foi; elle y recruta saint Panthène, Athénagore, saint Clément d'Alexandrie, Tatien, etc. A l'époque où Flavien visita la ville, on voyait se presser autour d'Origène une foule d'auditeurs que la vertu de sa parole gagnait à Jésus-Christ ou confirmait dans la foi chrétienne. Parmi eux se distinguaient un jeune homme né païen, et que la chrétienté invoque aujourd'hui sous le nom de Grégoire-le-Thaumaturge, et Ambroise qui illustra plus tard le siége de Milan. « Admirez, dit M. Guiraud, comment les saintes doctrines vinrent jusqu'à Augustin qui devait les répandre avec une si merveilleuse profusion. Lui, les tenait d'Ambroise; Ambroise, d'Origène; Origène, de Clément Alexandrin; Clément, de Panthenus, etc. Quelle admirable succession d'hommes dignes d'un tel dépôt! » Ces savans docteurs, qui avaient professé ou étudié à fond la sagesse païenne, s'en servaient pour attirer à eux les intelligences d'élite, et les exhausser peu à peu vers les dogmes et les mystères de la religion révélée. Loin de croire qu'il fût opportun de détruire radicalement toute croyance antérieure, et de faire au préalable le vide dans les esprits, pour que la semence nouvelle y prît racine, ils y cherchaient soigneusement tous les débris de vérités, afin de les vivifier par les rayons de la lumière divine, de les dégager d'un alliage d'erreurs, de les convertir peu à peu à une foi plus haute, plus ferme et plus pure. Saint Justin, père et martyr, a été jusqu'à dire que les philosophes n'auraient presque à changer que de nom pour devenir disciples du Christ: ce qui doit s'entendre de ceux qui, imbus des idées de Platon, se trouvaient en outre initiés par Philon aux doctrines hébraïques, et préparés par conséquent au christianisme qui épure l'antiquité profane et complète l'antiquité sacrée. Si l'on peut toutefois reprendre dans ces paroles l'innocente exagération que le comte de Maistre appelle *le mensonge des honnêtes gens*, elles sont une manifestation nouvelle du désir qu'éprouvaient les docteurs chrétiens de saisir l'homme par ce qu'il avait conservé de croyances légitimes et vivaces. Une expérience qui se renouvelle chaque jour autour de nous, leur avait appris que le scepticisme vulgaire, fils de l'orgueil et de la volupté, paralyse tous les efforts de la foi et de la charité évangélique, bien loin d'en aider le triomphe.

Ce fut entre les mains d'Origène que Flavien déposa le fardeau de ses erreurs et de ses fautes passées. La parole d'Origène acheva ce qu'avaient commencé l'expérience des douleurs de la vie, contre lesquelles le paganisme n'avait que la négation menteuse des stoïciens; l'expérience plus amère encore de ses joies, qui avaient arraché à un empereur, au milieu des délices de Caprée, un cri de si profonde angoisse[1]; l'exemple, l'ineffable charité, le courage surhumain des disciples du Christ; Néodémie, type ravissant de grâce et de candeur, qui représente parfaitement dans l'ouvrage de M. Guiraud l'influence et la dignité morale dont le christianisme investissait la femme; par dessus tout enfin, l'autorité des miracles, ces magnifiques lettres

[1] Tibère, dans sa fameuse lettre au sénat.

de créance que Dieu donnait à ses envoyés et sans lesquels le triomphe de la *folie de la croix* serait lui-même, comme on l'a dit souvent, le plus inexplicable des prodiges. Lorsque le martyre de Néodémie a rompu le dernier lien qui attachait Flavien au monde, et que la doctrine régénératrice a pris possession de son cœur, il n'hésite plus, c'est au ciel qu'il marche. « Allez, lui dit Origène, et dites à Antoine que je vous envoie à lui afin qu'il vous bénisse et vous enseigne la pénitence et le paradis. »

Qu'on nous permette une dernière citation.

« La Thébaïde !.... Comme ce nom retentit dans l'âme chrétienne ! que de hautes leçons il fait passer sous les yeux ! que de saints exemples il retrace !

« C'est un merveilleux spectacle à contempler, de notre époque même, que cette lutte terrible, continue, commencée au désert contre la chair toute puissante, lutte plus pénible peut-être que celle des amphithéâtres, et qui partage avec elle la gloire d'un triomphe si miraculeusement, si irrévocablement obtenu.

« C'est la Thébaïde qui a expié Carthage, Antioche, Rome, Parthénope et Alexandrie. C'est au désert que le christianisme, religion de pénitence et de miséricorde, s'est définitivement constitué, formulé ; c'est là qu'avait commencé Jean le Précurseur, là que le Christ avait envisagé le Calvaire, là enfin que le monde romain, qui n'était que chair et mensonge, alla se transformer en esprit et en vérité.

« Il restait au désert quelque chose de l'Eden primitif : l'homme pénitent y renouvelait presque l'homme d'avant le péché, et si Dieu ne venait pas y converser avec lui, ses anges du moins y descendirent sans crainte de souillure, et le solitaire les retrouvait près de lui à toutes les défaillances de l'âme, à tous les appels qu'il élevait vers les cieux.

« Que les hommes de nos jours n'aient donc que des rires ou des mépris pour ces hommes primitifs de Scété, de Nistrie ou de la Thébaïde ! à eux permis ; mais qu'ils ne s'applaudissent pas alors et ne s'enorgueillissent pas devant nous de ce qu'ils appellent le progrès social ! car ce progrès tout chrétien, si on veut l'appeler de son vrai nom, ce sont les austérités de l'Egypte qui l'ont secondé, qui lui ont donné toute sa force, qui lui ont valu ses merveilleux résultats. C'est la chair, c'est la matière domptée au désert qui a ouvert les voies à l'intelligence ; là seulement, on peut le dire, a commencé avec quelque puissance le mouvement spiritualiste qui a soulevé la société moderne, et qui l'emporte encore en ce moment vers un avenir de gloire et de liberté. La liberté ! la plus belle prérogative de l'homme, celle qui lui permet de se faire une place à sa guise dans toute l'échelle des êtres, depuis le démon jusqu'à l'ange. La liberté ! qui, lorsque l'homme en aura chrétiennement conçu tous les priviléges, le servira si efficacement pour remonter à Dieu.

« Ce sont les leçons, ce sont les exemples du désert, qui, pénétrant dans les villes et les bourgades, sous les colonnes des palais et jusqu'au fond des gynécées, y parlaient avec autorité à la chair en révolte, et la contraignaient du moins à rougir de ses emportemens, si ce n'était de se soumettre à leurs exigences : aussi voyez comme, durant tout le quatrième siècle, ce monde romain, que les récits merveilleux de ces saintes vies étonnent, vient successivement traverser le désert pour s'y dépouiller en passant de la saleté qui le couvre, et, après s'être épuré dans cette atmosphère de pénitence, s'avancer d'un pas plus ferme sur le chemin de la croix. »

L'ouvrage de M. Guiraud offre quelques rapports avec les *Martyrs*, par l'époque même qu'il retrace, laquelle n'est guère antérieure que d'un demi-siècle à celle qu'avait choisie M. de Chateaubriand ; par le mélange du drame et de la doctrine ; par la similitude des élémens qui se disputaient l'empire du monde, et dont la lutte est le pivot sur lequel roulent les deux actions. Toutefois, outre le soin que l'auteur de *Flavien* a pris d'éviter des rapprochemens que lui-même se plaît à reconnaître dangereux, des différences profondes font de son livre une œuvre à part. Le but spécial des *Martyrs* était de réha-

biliter la *poésie* du christianisme. De là cette magnificence de la forme, cet emploi des ressorts épiques, ces hardiesses d'imagination qui ne se contentent pas du *merveilleux* que fournissait l'histoire, mais entr'ouvrent les cieux eux-mêmes, et sondent les abimes de l'enfer, comme avaient fait Dante et Milton; de là aussi cette teinte homérique que prête au paganisme usé et décrépit la plume de M. de Chateaubriand, plus généreuse peut-être que vraie. Le triomphe du christianisme par la satisfaction donnée aux besoins du cœur et à ceux de l'intelligence, telle est la pensée dominante de *Flavien*, pensée plus modeste à la fois et plus philosophique, et que M. Guiraud a mise en action avec un rare bonheur. Il excelle surtout dans l'analyse de ces transformations qui se font peu à peu au fond d'une âme ballottée entre le doute et la vérité, entre ses réminiscences et ses pressentimens, entre le souvenir de joies coupables qui la troublent et les attraits austères de la vertu qui la sollicite. *Flavien* est riche de science, fécond en aperçus d'une haute portée, remarquable comme œuvre d'art; un des principaux personnages, le gladiateur, est une création vraiment admirable et qui suffirait seule pour imprimer au livre un cachet d'énergique originalité.

P. L.

OEUVRES D'ÉDOUARD TURQUETY,

BELLE ÉDITION,

Grand in-8°, sur papier vélin satiné [1].

«..... En outre de la grandeur ou de la « perfection de son œuvre, le poète a « son principe naturel, son caractère; « et, selon qu'il remue la lie que l'on a « dans le cœur, ou qu'il la précipite pour « n'amener au soleil que des eaux pures « et transparentes; selon que par lui la « corruption fermente, l'envie moqueuse « insulte, la haine vibre et détruit, « l'égoïsme resserre et stérilise, ou bien « qu'il inspire l'amour qui vivifie, le « dévouement qui sauve, la force qui « porte le fardeau des épreuves, l'esprit « dégagé qui s'élève vers sa source, la « charité *qui déborde de toutes parts;* « selon sa tendance et sa mission, il a « bien mérité ou démérité de l'huma- « nité. » Tous ceux qui ont lu les poésies de M. Turquety, savent auquel de ces deux feuillets appartient son nom; c'est parce qu'elles sont profondément empreintes d'un *caractère* chrétien; c'est parceque leur *tendance* est non seulement spiritualiste et vaguement religieuse, mais encore et surtout positivement catholique, qu'elles ont pu grandir et se faire jour dans ce siècle si peu préoccupé de poésie, et que tant de cœurs les ont accueillies tout d'abord avec reconnaissance et avec amour, car « le caractère, « bien plus encore que le talent, éveille « les sympathies » ajoute celui de nos amis auquel nous avons emprunté nos premières paroles : « C'est par le carac- « tère qu'on attire, qu'on amène, qu'on « pénètre, qu'on assimile. Le poète sur- « tout! plus puissant sur la société qu'on « ne croit, quand on regarde la rigueur « logique des idées gravement assises « sur les faits comme la sève unique de « l'esprit humain. Dans une sphère supé- « rieure, les hommes de doctrine et les « hommes de poésie réagissent les uns « sur les autres plus qu'ils ne peuvent le « voir ou qu'ils ne veulent l'avouer. Au « dessous d'eux, on obéit autant aux « allures imprimées à l'âme qu'aux idées « introduites de gré ou de force dans « l'intelligence; davantage, peut-être! « Celui qui atteint le cœur est à la « source vive des actions! Et comme il « n'y a qu'un homme dans chaque hom- « me, on ne saurait dire quelle maîtresse « influence ont les inspirations sur les « efforts rationnels de l'esprit, leur di- « rection et leur résultat.

[1] *Poésie Catholique*, 1 vol., 7 fr. 50. — *Amour et Foi*, 2e édit., augmentée de quatre pièces nouvelles, 1 vol., 7 fr. 50. — Sous presse : *Esquisses*, 2e édit., augmentée, 1 vol. Ce livre, premier ouvrage de l'auteur, fut publié en 1829, et ne se trouve plus depuis long-temps. Les trois volumes réunis forment la collection complète des poésies de M. Turquety. Chez Debécourt, rue des Saints-Pères, n° 69, et à Rennes, chez Molliex, libraire-éditeur.

« Plus on y songe et plus on trouve « que les gens *positifs* sont plaisans dans « leur dédain pour le poète ! Ne sau- « raient-ils comprendre que les raison- « nemens les plus irréfragables, le ba- « gage scientifique le plus riche, n'auront « point sur l'humanité l'action *positive* « d'un chant de vingt vers, écrit dans le « cœur et dans la mémoire d'un million « d'hommes par la main du génie. Axiome « bien venu, dont leurs sentimens relè- « vent, dont leur vie se colore, dont « l'impression encourage ou décourage « les volontés, qui échappe au qui vive in- « quiet et vaniteux du jugement ! Comme « ce n'est pas l'orgueil de l'esprit qui « s'impose à l'orgueil de l'esprit, il est « reçu sans l'aigre défiance. L'âme s'é- « chauffe au contact de l'âme : l'antiquité « le savait, et disait avec un respect « plein de signification et de profondeur : « *mens divinior.* »

Mais, si telle est la puissance de la poésie, ne devons-nous pas quelque reconnaissance à ceux qui, comme M. Turquety, usent de cette puissance pour le bien ; et qui, au lieu de consacrer leur talent, ainsi que la foule des poètes, à la peinture et au développement des passions mauvaises, ne font jamais entendre que des cantiques de louange et d'action de grâces, des chants de foi et de pur amour ?

Les *Esquisses*, premier ouvrage de l'auteur, parurent en 1829, et elles portent l'empreinte de cette époque. On y trouve des pièces dédiées à M. Nodier, à M. Hugo, à M. de Vigny, à M. Emile Deschamps, etc., et l'on y reconnaît la trace de tous ces rois aujourd'hui déchus de la littérature d'alors. Toutefois, et pour un esprit attentif, M. Turquety s'en séparait déjà. Quant à la forme, il n'adopta jamais le vers brisé et disloqué de l'école romantique : quant au fond, on ne rencontre jamais dans les pièces qui composent ce volume un mot qui puisse effaroucher l'oreille chaste, et quoique le poète ne parût aspirer qu'à redire

Les doux rêves de l'âme, et les bois et les fleurs,

bon nombre d'entre elles sont saintement sérieuses et vraiment chrétiennes. Nous pourrions citer, par exemple, *la Mendiante*, *l'Absence*, *Exaltation*, *Un Ange*, *Mon Ame*. Tantôt c'est l'amour filial qui inspire le poète,

J'étais à mon foyer, je revoyais ma mère,
Et, pour remercier Dieu qui me protégea,
Mon père au pied du Christ s'agenouillait déjà ;
Puis il me demandait, penché pour mieux m'entendre,
Si ce grand Paris laisse un souvenir bien tendre ;
Si mon cœur, ébloui par son faste royal,
Se tournait quelquefois vers l'asile natal ;
Et dans le vaste bruit quelle était ma pensée
En voyant cette foule autour de moi pressée ;
Et surtout si j'avais, dans mon orgueil breton,
Contemplé le grand cygne, émule de Milton.
Et moi, le cœur joyeux de leur présence aimée,
Je prolongeais encor la veille accoutumée ;
Ma voix était plus lente,
Et j'avais oublié
Qu'il était loin, bien loin, ce moment envié ;
Que ce bruyant Paris, dont je rêvais l'absence,
M'environnait encor de son murmure immense ;
Et qu'un bonheur si doux ne m'était pas permis ;
Et que j'étais là, seul, sans mère et sans amis.

Tantôt dans sa douleur il s'écrie :

Dépouillée ici-bas de sa grandeur première,
Mon âme qui s'agite et cherche la lumière,
Mon âme souffre et pleure, orpheline du Ciel.

Puis se tournant vers Dieu :

Seigneur, je crois en vous, Seigneur, Dieu de mes pères,
Voyez ce cœur brisé, faites mes jours prospères ;
Seigneur, je crois en votre amour :
Courbé, mais sans remords, je pleure et vous réclame,
Car l'ennui qui déchire a posé sur mon âme
Ses grandes ailes de vautour.

S'adressant enfin à son âme :

Regarde autour de toi : tout ce qui t'environne,
Ces grands bois dont l'hiver a noirci la couronne,
Ces collines, cette onde où l'aquilon bruit,
Voilà les lieux aimés qui t'inspiraient naguère,
Et c'est là que ton luth, dans un repos vulgaire,
S'endort immobile et sans bruit.
Viens sous l'arbre attristé qui frémit et s'incline,
Viens chercher les rayons du soleil qui décline,
Et, quand leur douce fuite à tes yeux va s'offrir,
Des flammes du couchant si l'onde caressée
Ne réveille pas ta pensée,
Prends ton vol, ô mon âme, il est temps de mourir.

Adieu, lumière fugitive,
Vallons dont l'aspect n'est plus doux :
Adieu, mon âme inattentive
Ne chantera plus devant vous.
Ma lyre, désormais glacée,
Dormira comme ma pensée
Sous le voile obscur de la mort ;
Je chercherai mon lit de pierre,

Et j'y fermerai ma paupière
Comme un voyageur dans le port.

Bois déserts, je vous abandonne,
Je rentre dans le vaste bruit :
Déjà la cité m'environne
De son murmure et de sa nuit.
En côtoyant chaque demeure,
Hélas! je m'arrête et je pleure :
Dans ces demeures que je vois
Il n'est pas d'âme qui comprenne
Et puisse consoler la mienne,
Pas de voix qui cherche ma voix.

Mais quels bruits!... Dans l'église où la fête commence
J'entends la rumeur sainte et l'hymne de clémence
Que le cœur ne peut oublier ;
Et j'entre, et dans la nef où le chant sacré passe,
A l'endroit le plus sombre en tremblant je me place...
O mon âme, je veux prier!

Oh! murmure long-temps sous la voûte profonde,
Orgue mystérieux dont la voix tremble et gronde ;
Orgue immense aux sourdes rumeurs,
Murmure ; que ta voix tonnante et sépulcrale
Parcoure lentement la vieille cathédrale,
Et descende au fond de nos cœurs!

Que les mille clartés de l'église enflammée,
Que l'encens qui voltige, odorante fumée,
Accompagnent tes saints concerts.
Orgue, moteur de l'âme, inspirateur sublime,
Roule de voûte en voûte et d'abîme en abîme,
Comme la voix des grandes mers.

Oh! toujours prisonnière et toujours élancée
Vers ce monde idéal qu'invoque sa pensée,
L'âme ici plane sur les temps ;
Et, quand l'orgue a gémi, de sa plainte divine
Mon regard s'épouvante et ma tête s'incline,
Je sens que Dieu passe et j'attends.

Du nom de Jehovah l'étendue est remplie :
Ce grand nom roule et meurt avec mélancolie
Comme un mystère inachevé.
Silence, fils de l'homme! ici bas qui peut dire
Et l'étrange bonheur que la prière inspire,
Et tout ce que l'âme a rêvé!...

Voici que sur l'autel, voici que sur nos têtes
A descendu d'en haut le souffle des prophètes,
Et l'orgue répond à leur voix ;
Et je frémis au fond de mon cœur solitaire,
Car les hymnes du ciel et les chants de la terre
Viennent m'accabler à la fois...

Mais souvent du mil eu de la prière immense
S'élève tout-à-coup la voix de l'espérance
Qui répète : Gloire au Seigneur!
Gloire à lui!... sa puissance égale sa justice ;
Mais il fait plus, sa main forte et dominatrice
Abat les orages du cœur.

Cette dernière pièce, intitulée *le Retour*, est comme l'anneau qui rattache *les Esquisses* au second ouvrage de M. Turquety, à celui qui lui a fait un nom, qui lui a donné un rang parmi nos premiers poètes, et où l'on admire éclos et fleuris tous les germes de grandeur et de beauté devinés par les yeux amis dans le livre écrit, quand il pouvait encore dire :

De ma vingtième année
La jeune fleur pourtant s'est à peine fanée.

Au milieu du cortége de douleurs et d'angoisses, de désespoirs et de tortures, de doutes et de blasphèmes dont s'environnait la littérature de ce temps, *Amour et Foi* fut accueilli comme une consolation ; amis et ennemis lui rendirent justice. « Après les *Méditations* et les *Harmonies*, disait la *Revue Européenne*, rien « n'a paru dans notre langue d'aussi noblement pensé, d'aussi purement écrit, « d'aussi harmonieusement chanté que « cet ouvrage, qui réunit à la fois grâce, « fraicheur, harmonie, et porte le germe « d'un grand avenir [1]. « Entre tous les « jeunes poètes qu'a produits la noble « école religieuse de M. de Lamartine, « ajoutait M. Charles Nodier, je n'en connais point qui l'emporte sur M. Turquety, par l'élévation de la pensée et « par la magnificence de l'expression. « C'est le digne Elisée du prophète, et « on reconnait la double inspiration de « son maître à la grandeur des sentimens comme à la constante élégance « de la parole. Ce qui le distingue surtout, et pour s'exprimer comme on le « fait aujourd'hui, ce qui le *spécialise* « entre tous ses émules, c'est que sa poésie est animée par une foi pure et une « conviction profonde ; ce n'est plus « l'élan indéfini d'un spiritualisme admiratif qui honore Dieu dans ses œuvres, mais sans savoir précisément à « quel Dieu inconnu il doit rapporter « ses hommages ; c'est l'hymne exhalé aux « autels du christianisme, et tel qu'il a « été recueilli par Klopstock dans les « concerts mêmes des anges. Nos muses « modernes sont déistes, et c'est un immense progrès après un long siècle de « scepticisme absurde qui annonçait la

[1] *Revue Européenne*, n° d'octobre 1833, p. 233.

« fin des temps. Celle de M. Turquety « est catholique, et ses chants peuvent « se marier aux concerts des vierges et « des prêtres; or c'est là une réelle et « incontestable originalité. Il nous sem- « ble qu'une haute destinée est réservée « au jeune talent qui a marqué ainsi son « point de départ et est allé prendre la « lyre aux murailles du sanctuaire......»

Une seconde édition, une contrefaçon belge, etc., vinrent confirmer ces éloges.

Les titres seuls des pièces contenues dans *Amour et Foi* (*Credo, Destruction des Croix, le Catholicisme, l'Eglise, Consummatum est, Aux catholiques, Rosa mystica*), prouvent combien était juste cette remarque du critique : « *La muse de M. Turquety est catholique, et ses chants peuvent se marier aux concerts des vierges et des prêtres.* » Ici il jette au monde sa profession de foi.

Je crois. — Le siècle en vain, dans sa pénible route,
Livre son vaisseau frêle à l'océan du doute
Et sillonne d'obscurs détroits :
Je me lève ; j'échappe au courant qui l'emporte :
Et le regard aux cieux, d'une voix libre et forte,
Je le dirai tout haut : Je crois.

O Christ ! je crois toujours. — Le siècle à l'agonie
M'entoure vainement de sa lueur ternie
Qu'il proclame un soleil plus beau !
Je crois toujours. — Viens donc au sein de la tempête,
Viens affermir mon pas, jusqu'à ce qu'il s'arrête
Et trébuche au seuil du tombeau.

Là il fait honte au siècle de ses débordemens, il lui reproche ses erreurs; il le montre aveugle se dressant sur des ruines, tandis qu'au milieu des décombres qu'il amoncèle, l'Église continue sa marche à travers les siècles ; une et indivisible, malgré la succession des temps et les changemens qui se font autour d'elle ; pure, malgré la corruption et la dégénération des hommes ; ferme dans la tempête, inexpugnable aux attaques et aux persécutions :

Vaisseau majestueux, nef solide et profonde,
O toi dont l'étendard s'élève sur le monde
Malgré la brume et l'ouragan !
O toi qui, déployant ta voile toujours prête,
Supportes, sans fléchir, l'assaut de la tempête
Et la houle de l'Océan !...

. . . .

Que redouterais-tu ? le Christ est ton pilote ;
Le Christ abat ces flots sans frein :
Aussi rien n'aura fait vieillir tes destinées !
La vague des temps passe, et ses deux mille années
N'ont pu rouiller tes flancs d'airain.

Ailleurs il peint des couleurs les plus vives la foule ignorante et trompée de ces hommes qui n'ont d'autre courage que celui de résister à Dieu et d'insulter à sa gloire, d'autre désir que celui des choses dont les vers et le tombeau font leur proie :

Caliban, c'est le siècle enivré de blasphème,
Dont le rire stupide atteint la vertu même,
Qui se vautre au soleil sans pensée et sans vœu :
C'est le siècle à genoux vers quelque idole infâme,
Le siècle accoutumant ce qui lui reste d'âme
A renier son Dieu ;

C'est le vice hideux dans sa vérité crue
Qui court tremper sa lèvre à l'égoût de la rue,
Qui marche renversant tout ce qu'on éleva ;
C'est l'homme dégradé, que sa bassesse accable,
L'esprit devenu chair, l'emblême misérable
D'un monde qui s'en va.......

Puis le poëte s'abandonne à une douce et pieuse tristesse ; les maux de ses frères désolent son cœur, il voudrait se dévouer et appeler sur lui, s'il était possible, toutes ces souffrances, toutes ces douleurs ; il voudrait arracher le monde à la fatale destinée qu'il s'est faite, et s'il est impuissant à cette œuvre, s'il ne peut sauver le monde, il voudrait du moins sauver une âme :

Une âme ! que j'arrache une âme
A ces ténèbres de la mort !

Mais ce n'est pas seulement vers l'incrédule et l'impie, ces pauvres du monde moral, ces indigens qui ont dissipé tous leurs trésors de vérité et de vertu, que son ardente charité l'entraîne. Ecoutez avec quel accent doux et pénétrant il demande au riche son aumône pour le pauvre :

Oh ! vous ne savez pas ce qu'on souffre à toute heure
Sous ces toits indigens, frêle et triste demeure,
Où l'aquilon pénètre, et que rien ne défend.
Non, vous ne savez pas ce que souffre une mère,
Qui, glacée elle-même au fond de sa chaumière,
Ne peut réchauffer son enfant !

Non, vous n'avez pas vu ces fantômes livides
Sous vos balcons dorés tendre des mains avides :
Le bruit des instrumens vous dérobe à moitié
Ce cri que j'entendais au pied de vos murailles,

Ce cri de désespoir qui va jusqu'aux entrailles....
Oh! pitié! donnez par pitié!.....

Pitié pour le vieillard dont la tête s'incline!
Pitié pour l'humble enfant! pitié pour l'orpheline
Qu'un peu d'or ou de pain sauve du déshonneur!
Ils sont là; leur voix triste essaie une prière.
Dites, resterez-vous aussi froid que la pierre
Où s'agenouille la douleur?

Je le demande au nom de tout ce qui vous aime,
Je le demande au nom de votre bonheur même,
Par les plus doux penchans et par les plus saints nœuds;
Et si ces mots sacrés n'ont pu toucher votre âme,
S'il faut un nom plus grand, chrétiens, je le réclame,
Au nom du Christ, pauvre comme eux.

. . . Donnez: ce plaisir pur, ineffable, céleste,
Est le plus beau de tous, le seul dont il nous reste
Un charme consolant que rien ne doit flétrir;
L'âme trouve en lui seul la paix et l'espérance.
Donnez, il est si doux de rêver en silence
Aux larmes qu'on a pu tarir!

Donnez: et quand viendra cette heure où la pensée
Sous le vent de la mort languit tout oppressée,
Le frisson de vos cœurs sera moins douloureux;
Et quand vous paraîtrez devant le juge austère,
Vous direz: J'ai connu la pitié sur la terre,
Je puis la demander aux cieux!

Nous l'avons dit, c'est une tristesse sainte et chrétienne qui domine dans *Amour et Foi*; cependant on y trouve trop souvent encore ce laisser-aller, ces découragemens excessifs, cette lassitude de la vie, ce dédain, cet oubli de tout ce qu'elle peut avoir de bon, maladie contagieuse que tant d'écrivains de ce siècle ont à se reprocher d'avoir communiquée à leurs lecteurs: puis il y est trop question aussi de l'amour chaste et malheureux du poete pour sa *jeune fiancée*,

(Laissez-moi! — Je n'ai plus ma jeune fiancée,
Et rien n'arrachera cette pierre glacée
Qui pèse sur mon cœur),

de cet amour qui semble avoir été la pensée de toute sa vie, la souffrance habituelle de son âme, de cet amour qu'il chante si harmonieusement. Qu'il nous soit permis de répéter à ce sujet ce que nous disions, en décembre 1833, dans les *Annales de philosophie chrétienne*: « Je voulais demander à M. Turquety s'il n'eût pas mieux valu laisser dans l'ombre et cacher soigneusement à tous les yeux cette flamme ardente, ce pauvre amour? Je voulais lui dire que peut-être il lui fait perdre quelque chose de sa pureté, de son innocence, en l'exposant ainsi à tous les regards; qu'il risque d'être méconnu, outragé, souillé; qu'il est des hommes dont l'esprit grossier, charnel et terrestre, est capable de ne jamais comprendre comment deux âmes saintes peuvent s'aimer sous les yeux du Christ; qu'enfin il est peut-être inutile d'offrir au monde le tableau de sa passion, si pleine qu'elle soit de chasteté et d'innocence; que c'est peut-être dangereux; qu'il est des âmes si tournées vers le ciel, si liées à Dieu, qu'elles ne comprennent pas ces attachemens de la terre, dont le nom seul les trouble et les fait rougir, et qu'on ne saurait avoir pour elles trop d'attention et de respect: *Isaac et Rebecca cachaient leurs jeux innocens et les témoignages mutuels de leurs pudiques tendresses*[1]. Mais qui aurait le courage de parler ainsi au pauvre poète qui chante avec tant d'abandon ce qu'il a dans le cœur? »

Cet amour qui remplit les *Esquisses* et qui occupe une si grande place dans *Amour et Foi*, n'apparaît même pas dans le dernier ouvrage de M. Turquety, et on n'y rencontre pas non plus cette mélancolie sombre et inconsolée que nous lui reprochions tout-à-l'heure; en un mot ce livre est, dans toutes ses parties, en harmonie avec son titre.

Les premiers nés nuisent à leurs frères, on se passionne pour le livre qui nous a révélé un talent nouveau, et l'on ne veut plus admirer que lui; c'est ainsi que les *Premières méditations* ont long-temps fait tort aux *Secondes méditations* et aux *Harmonies*, et qu'aujourd'hui beaucoup de personnes mettent *Amour et Foi* au dessus de *Poésie catholique*. Nous ne saurions partager cet avis, et d'abord ce qui précède suffit, croyons-nous, pour faire voir que le nouveau recueil se distingue de l'autre par l'unité et la force des idées qui en sont le fonds; et quant à la forme, s'il a quelque chose de plus mâle et de plus sévère, s'il a beaucoup

[1] Bossuet, *Maximes et Réflexions sur la Comédie*, t. XII, p. 516.

moins de ces grâces faciles qui, dans *Amour et Foi*, tenaient souvent à la nature du sujet ; et qui plaisent tant à certaines âmes, il n'est assurément ni moins riche de poésie, ni moins fécond en véritables beautés.

Dans les *Esquisses*, et tout en s'en distinguant par quelque chose de plus doux, M. Turquety avait ressenti l'influence de MM. Nodier, de Vigny, Victor Hugo, etc.; dans *Amour et Foi*, et tout en s'en distinguant par quelque chose de plus fort, il n'avait pu se soustraire à celle de M. de Lamartine, si bien que tous les critiques et nous-mêmes, à cette époque, l'en avons proclamé disciple. Dans *Poésie catholique*, il est lui-même, et personne n'a été tenté de chercher de quel père sa nouvelle muse est issue.

Ce qui a nui peut-être à ce recueil de poésies auprès de certains esprits, et ce qui, il faut l'avouer, nous semble un de ses mérites, c'est qu'au lieu de s'assujétir comme l'ont fait jusqu'ici la plupart de nos poètes lyriques à un rhythme constant, et d'enchaîner sa pensée dans chaque pièce à une mesure toujours identique, l'auteur la varie et la change au gré de cette pensée même ; en un mot, c'est qu'il l'exprime en vers libres, au lieu de le faire en strophes régulières. Au premier coup d'œil il semble que le poète, en brisant ainsi ses entraves, doit perdre de sa force et de sa puissance ; mais c'est tout le contraire, un peu de réflexion et surtout la lecture du livre qui nous occupe le prouvent surabondamment, comme le montre fort bien un critique distingué, bon juge en cette matière. « Nous devons, dit-il, féliciter « M. Turquety d'approprier aussi librement qu'il le fait le rhythme et la mesure aux besoins incessamment variables et capricieux de la pensée, que « l'expression ne saurait atteindre dans « ses modifications imprévues, ses fuites « soudaines, ses ironiques retours, ses « innombrables métaphores, si elle ne « s'étudiait à se modeler exactement sur « elle, à se plier à ses fantaisies, la suivant pas à pas, sans la perdre de vue « un seul instant, l'importunant de l'assiduité de sa présence, prévoyant jusqu'aux transformations qu'elle médite « pour s'y prêter, pour les subir avec « une égale célérité, et lui faire perdre « l'espérance d'échapper à la faveur de « ses subtils déguisemens, à cette habile « et infatigable poursuite [1]. »

Appuyons ce jugement de quelques citations ; voici comment le poète nous peint le déluge :

L'Océan pousse un cri,
Se dresse, et comme un roi qui court à ses conquêtes,
Il marche en secouant ses vagues toutes prêtes.

. . . .
. . . .

Les vagues et les pluies
Se heurtent dans son sein, gonflé de toutes parts ;
Il fouille et fait jaillir les ossemens épars
Des cités enfouies.

Les peuples de la terre éperdus, vagabonds,
Se cramponnent envain sur la croupe des monts ;
L'Océan qui s'élève,
L'Océan les enlève,
Les brise en quelques bonds.

Les voilà balayés, broyés par la tempête :
Un homme, un homme seul redresse encor la tête,
Raidit encor les bras, lutte et parvient au faîte
D'un pic large et puissant ;
Mais l'onde en rugissant
Le suit de crête en crête :

Elle arrive, elle atteint jusque sur la hauteur
Cette chair froide et pâle :
Il tombe ; un dernier flot étouffe un dernier râle,
Et l'humanité meurt.

. . . .
. . . .

L'Océan va toujours d'un pas terrible et sûr ;
Il monte au sein de l'éther pur,
Comme si les grands cieux étaient son lit futur :
On n'entend plus la voix de la terre qui souffre,
On n'entend que le bruit de ce flot qui s'engouffre
Dans le céleste azur.

Où va-t-il ? où va-t-il ? Son cri rauque et sauvage
Émeut le firmament ;
Le soleil effrayé remonte brusquement
De nuage en nuage.
Il s'éloigne, il retourne aux confins de l'éther,
Comme un guerrier vaincu que l'on force à la fuite
Il se hâte, il a peur d'entraîner à sa suite
La gigantesque mer.

Ailleurs l'auteur, retraçant la course homicide de la mort, lui prête ces paroles :

Voici l'heure où mon bras peut enserrer sa proie,
L'homme vient de cacher son œil à peine clos,
Et la puissante nuit laisse pendre avec joie
Sa chevelure sur les flots.

[1] *Univers religieux*, du 9 juin 1836.

A l'œuvre ! aucun bruit ne s'élance,
Le sol est semé de silence,
On dirait que le monde attend ;
Le sommeil a pris dans ses voiles
La terre comme les étoiles.
A l'œuvre ! il faut saisir l'instant.

Le jour, quand je fais choir une tête courbée,
Ce n'est pas franchement, c'est à la dérobée,
Car l'homme que j'atteins n'est presque jamais seul :
Mais la nuit, oh ! la nuit, je frappe en souveraine,
Pas de regard jaloux qui m'offusque et me gêne,
Quand j'étends sur un front les plis de mon linceul.

. . . .
. . . .
. . . .

Me voilà, vous que j'effraie,
Vous qui tremblez tour-à-tour
Au murmure de l'orfraie,
Au cri du vent dans la tour,
Vous qui vivez dans la crainte,
Vous qui subissez sans plainte
L'épouvante de ma loi,
Regardez, ô mes esclaves,
Ce front morne, ces yeux caves,
Regardez, est-ce enfin moi ?

Me voilà, vous qui dans l'ombre
Semblez rugir de bonheur,
Vils amans de la nuit sombre
Où l'on se vautre à plein cœur,
Me voilà, tourbe imprudente ;
Et toi, créature ardente,
Qu'un siècle effréné souilla,
Toi qu'a rongé jusqu'à l'âme
Je ne sais quel ver infâme,
Adultère, me voilà !

. . . .
. . . .

Tu m'appartiens, terre orgueilleuse,
Je suis ta reine, il faut m'obéir, tu le dois :
Eh ! qui contesterait mes droits ?
N'ai-je pas une main toujours victorieuse ?
Dites, quand ploya-t-elle ?... hors une seule fois.

C'était un homme étrange et plus grand que la foule...

. . . .
. . . .

Son cadavre à la fin se trouvait sur ma voie,
Je m'élançai, je pris ce corps, et dans ma joie,
J'accompagnai le fossoyeur.
Ce n'est pas tout, craignant qu'on n'enlevât sa cendre,
Je demeurai pour la défendre.
J'étais la radieuse, et pesant d'un bras lourd
Sur le cercueil muet, quand, le troisième jour,
A je ne sais quel signe imposant et suprême,
La pierre du tombeau se leva d'elle-même ;
Je voulus l'arrêter, mais je tombai d'effroi,
Car je sentis dans l'ombre un bras plus fort que moi...

Je fus vaincue, oh, oui ! mais l'heure en est passée,
Je n'en suis que plus ferme à présent sur le sol,
Et ma cavale hérissée
Ne craint plus qu'on bride son vol.

Étoiles qui flottez là haut dans cette voûte,
Étoiles dont je hais l'invariable essor,
Vous qui semblez aussi détourner vos yeux d'or,
Vous qui me méprisez sans doute,
Étoiles, prenez garde ! oh ! j'apprendrai la route
De la sphère infinie où vous régnez encor.
Oh ! quand pourrai-je, sur leur trace,
Me jeter hardiment par des sentiers pareils ?
Quand pourrai-je à la fin poser mon doigt de glace
Sur le dernier rayon du dernier des soleils !

Certes, c'est là peindre en grand maître, c'est s'inspirer dignement des magnificences bibliques. Quelques critiques frappés de ces sublimes tableaux ont méconnu un autre côté du talent de M. Turquety ; l'ange de la justice et des vengeances divines ne l'inspire pas toujours, sa muse dit encore les saintes consolations, les effusions aimantes, les douces prières qui rafraîchissent l'âme. Elle a souvent des soupirs au cœur, des larmes dans la voix. Nous devons même avouer que nous nous sentons pour ces pieuses et tendres inspirations une sorte de prédilection, et que dans ce livre bien aimé nous cherchons moins souvent, par exemple, la *Chute de Satan*, l'*Athée*, le *Moine de Wittemberg*, *Judas*, etc., que le *Psaume*, *Amour*, une *Pensée*, *Sancta Maria*, la *Fosse aux lions*, l'*Etoile*, et surtout *Priez pour nous*, *Regret*, *Dernière larme*, et *Effusion* que nous ne pouvons nous défendre de citer tout entière :

Heureuse, oh ! bien heureuse entre toutes ses sœurs,
Est l'âme solitaire,
L'âme qui, méprisant le monde et ses splendeurs,
Ne voit qu'avec dédain la coupe des erreurs
Où s'enivre la terre ;
L'âme qui toute à Dieu rêve un autre séjour
Que ce globe imprégné d'amertume et de vase,
Et s'endort dans l'extase
D'un indicible amour !

Heureuse l'âme pure, heureuse l'âme douce,
Étrangère ici-bas,
Qu'un siècle dégradé méconnaît et repousse,
Et qui ne s'en plaint pas ;
Qui demande à souffrir, pourvu que Dieu la voie ;
Qui refuse la joie
Dont la source est ailleurs ;
Et les yeux vers le ciel, suivant son humble route,
Y sème goutte à goutte
L'offrande de ses pleurs !

Ces pleurs, Dieu les reçoit, ces pleurs, Dieu les aspire :
Dieu n'est-il pas soleil?
Au fond de cet espace éclatant et vermeil
Où résonne sans fin une éternelle lyre,
Chaque larme attirée au seuil du firmament,
Se durcit, se colore, et devient diamant.
Le créateur de tout les enchâsse lui-même
Sur un trône de jaspe ineffable en beauté;
C'est le trône futur de cette âme qu'il aime,
Et ces pleurs réunis comme un joyau suprême,
Forment le diadème
De son éternité.

Oh! vous ne savez pas, vous tous qui dans l'arène
Avez sali vos cœurs,
Non, vous ne savez pas, plèbe orgueilleuse et vaine,
La puissance des pleurs :
Non, vous ne savez pas, à travers vos orages,
Ce qu'un souffle inspiré peut briser de nuages;
Non, vous ne savez pas qu'à l'ombre du saint lieu
Sa force est infinie,
Et qu'un cri de douleur monte plus vite à Dieu
Que l'élan du génie.

La douleur, la douleur, voilà le grand secret;
C'est l'échelon sublime,
Le seul qui mène aux cieux du fond de cet abîme
Où l'homme se perdrait.
Fuis donc, ô tourbe obscure!
Fuyez, fuyez, vous tous si fiers d'un corps si vain,
Vous qui sacrifiez l'intérieur divin
A l'enveloppe impure,
Vous qui, ne vous réglant que sur le vil désir
De la matière infâme,
L'idolâtrez sans honte et marchez à plaisir
Les deux pieds sur votre âme.

Heureuse, oh! plus heureuse entre toutes ses sœurs,
Est l'âme solitaire,
L'âme qui, méprisant le monde et ses splendeurs,
Ne voit qu'avec dédain la coupe des erreurs
Où s'enivre la terre;
L'âme qui, toute à Dieu, rêve un autre séjour
Que ce globe imprégné d'amertume et de vase,
Et s'endort dans l'extase
D'un indicible amour!

On a dit à M. Turquety que ces sortes de poésies étaient inutiles, parce que, a-t-on ajouté, les âmes tristes et souffrantes trouvaient aux pieds des autels d'autres consolations qui ont à la fois plus de douceur et de vertu. Ce reproche prouve une grande ignorance du cœur humain; sans doute la poésie ne suffit pas, mais elle aide à consoler l'homme; il nous faut des chants pour nos douleurs comme pour nos joies, et celui qui ne peut chanter, qui ne peut faire vibrer au dehors les cordes d'où s'échappent les mélodies du cœur, aime du moins à se laisser attendrir aux chants d'un frère, à pleurer de ce qui fait couler ses larmes, à se sentir joyeux de ce qui fait sa joie. La voix du poète lui est douce; il le voit au pied de la croix, et leurs âmes s'unissent dans l'amour; dans l'amour descendu du ciel sur *la vallée des larmes;* soleil voilé qui attire et unit déjà, en son sein immense, les parfums des fleurs dont il n'a pas encore rapproché les tiges.

Le livre de M. Turquety a été exposé à des critiques plus amères, nous n'en dirons rien, sinon qu'il n'y a rien à dire d'hommes assez courageux pour faire un crime, aujourd'hui, au jeune poète, non pas précisément de se proclamer catholique, mais surtout de l'être en réalité, de cœur et d'action. Qu'il se console donc de leurs attaques, car pendant que ces voix haineuses le poursuivaient, il abordait à une terre dont tous les échos répètent ses chants : des frères l'ont entendu qui n'oublieront jamais le son de sa lyre.

La poésie est ce qu'il y a de plus pur, de plus suave dans la parole humaine, elle doit donc être philosophique et catholique; car qu'est-ce que la philosophie, sinon l'amour de la sagesse; qu'est-ce que la religion, sinon la sagesse même; et que chantera la parole de l'homme, si elle ne chante pas la sagesse et l'amour. L'amour est conçu par le cœur, c'est le cœur qui aime, qui s'attache par l'amour à la vérité et à la beauté; pourquoi voudrait-on que le catholique, dans le sein duquel l'amour est élevé à sa plus haute puissance, parce que c'est la vérité, c'est la beauté suprême qui l'inspire, pourquoi voudrait-on que, semblable au sourd-muet, il fût sans oreilles pour entendre les harmonies du ciel, sans voix pour redire les émotions de son âme? Il y a toujours, il y aura toujours de la poésie catholique, et les auteurs impies ont eux-mêmes puisé à cette source divine leurs plus belles inspirations.

La poésie est un langage qui n'est pas connu de tous; beaucoup sont par rapport à elle comme les enfans qui ne savent pas encore la manière de produire leurs pensées au dehors. Bien des âmes souffrent et pleurent de toutes ces choses ineffables, intimes, qui demeurent au cœur parce qu'il ne sait pas sa langue. La poésie est cette langue du cœur, et le poète la

parle, et voilà pourquoi ses chants trouvent tant d'échos ; voilà pourquoi aussi les chants de M. Turquety, non seulement l'ont fait aimer de ses frères, de ceux dont il redit si bien la foi et l'amour, mais encore ont eu la puissance de réveiller les âmes engourdies dans l'incrédulité ou dans l'indifférence ; il a voulu chanter pour les enfans de Dieu, pour les vivans comme parle l'Écriture, et voilà que les morts eux-mêmes se lèvent et veulent l'entendre.

M. Turquety s'est surtout inspiré des livres saints ; il le déclare dans sa préface, et d'ailleurs ses vers en témoignent assez haut : il a aussi puisé quelquefois dans les écrits admirables que nous ont laissés les serviteurs de Dieu. C'est ainsi que l'une de ses plus belles odes, *sainte Thérèse*, est imitée de la célèbre glose de cette aimable et grande sainte. Nous espérons que notre poëte s'abreuvera désormais encore plus souvent à ces sources inconnues. Les catholiques ne savent pas toutes leurs richesses. Nos pères nous ont légué d'innombrables trésors de science et de poésie, qui demeurent ensevelis et ignorés, attendant qu'une main pieuse et reconnaissante vienne les tirer de terre, frotter leur rouille et les faire luire de nouveau au soleil de la gloire. Mieux qu'un autre, M. Turquety peut creuser dans le passé et en extraire avec abondance cet or enfoui : il a redit quelque chose des chants de sainte Thérèse ; qu'il nous redise aussi ceux de son ami saint Jean-de-la-Croix, ou bien encore ceux du séraphin d'Assises [1].

Et puisque nous avons prononcé ces noms glorieux, nous voulons avant de terminer cet article offrir à nos lecteurs une de ces fleurs de poésie aimées de nos pères et délaissées par nous, que ces héros de l'Église, en quittant la terre, laissaient à leurs frères pour les consoler. Nous choisissons parmi les ineffables cantiques de saint Jean-de-la-Croix les deux qui suivent. Notre seul but est de faire naître au cœur de ceux qui nous liront, et qui ne les connaissent pas encore, le désir d'étudier eux-mêmes dans le texte espagnol tous ceux qui nous sont restés ; car nous sentons à merveille combien notre traduction les défigure, et tout ce qu'elle leur ravit de douce harmonie et de grâce divine.

L'amour divin.

A la poursuite d'un trait d'amour,
Et plein d'espérance,
Je volais si haut, si haut,
Que je l'atteignis à la course.

Pour l'atteindre,
Ce trait divin,
Il fallut voler si long-temps
Que je ne me voyais plus moi-même,
Et avec cela en cette extrémité,
Dans mon vol le souffle me manqua ;
Mais l'amour fut si fort
Que je l'atteignis à la course.

A mesure qu'il s'élevait dans les cieux
Mes yeux étaient éblouis,
Et mes plus grands efforts
Avaient lieu dans la nuit ;
Mais c'était le trait d'amour !
D'un bond aveugle et insaisissable
J'allai si haut, si haut,
Que je l'atteignis à la course.

Plus je m'approchais
De ce trait sublime,
Plus, vil et esclave,
Et méprisable je me trouvais,
Et je dis : qui pourra le joindre.
Mais je m'abaissai si bien
Que je l'atteignis à la course.

D'une manière étrange
Je franchis d'un vol l'espace de mille vols !
C'est que l'espérance qui vient du ciel
Atteint tout ce qu'elle poursuit :
Je n'eus d'espoir qu'en ce trait d'amour,
Et cet espoir ne fut pas trompé
Puisque j'allai si haut, si haut,
Que je l'atteignis à la course.

L'âme se réjouit de connaître Dieu par la foi.

Oh ! que je connais bien la source où la manne coule,
Quoiqu'il soit nuit.

Cette source éternelle qui demeure cachée,
Oh ! que je sais bien le lieu où elle est située,
Quoiqu'il soit nuit.

Je sais qu'il ne peut exister rien d'aussi beau
Et que les cieux et la terre boivent de ses eaux,
Quoiqu'il soit nuit.

[1] M. Gœrres a consacré dans le catalogue de Spire, en 1826, un travail étendu aux poésies de saint François d'Assises ; travail dont la *Revue Européenne* donna la traduction dans ses livraisons de septembre et de novembre 1833, t. VII, p. 65 et 325.

Je sais qu'on ne peut lui trouver de fonds
Et que personne ne l'a encore atteint,
Quoiqu'il soit nuit.

Sa clarté n'est jamais obscurcie
Et je sais que toute lumière est venue d'elle,
Quoiqu'il soit nuit.

Je sais que les courans de ses eaux ont tant d'abondance
Qu'ils arrosent les enfers, les cieux et les nations,
Quoiqu'il soit nuit.

Le courant qui sort de cette source,
Je sais qu'il est fort et tout-puissant,
Quoiqu'il soit nuit.

Le courant qui procède de tous deux,
Je sais qu'aucun d'eux ne le précède,
Quoiqu'il soit nuit.

Cette source éternelle demeure cachée
Dans ce pain vivant, pour nous donner la vie,
Quoiqu'il soit nuit.

Là elle demeure appelant les créatures,
Et elles s'enivrent de cette eau malgré les ténèbres,
Car il est nuit.

Cette source vivante objet de mes désirs,
Sous ce pain de vie je la vois,
Quoiqu'il soit nuit.

D. DE M.

EXAMEN CRITIQUE ET HISTORIQUE DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(6e édition.)

PRÉFACE DE M. VILLEMAIN.

Deuxième article [1].

La question de la forme du Dictionnaire de l'Académie et les attaques dont la sixième édition a été l'objet, nous ont naturellement conduit à l'examen de cette dernière. Comme celle-ci n'est que l'accessoire et l'occasion de nos recherches, nous n'insisterons pas sur les questions qui lui sont particulières, ni sur les reproches légitimes qu'on a pu lui adresser; notre but est d'apprécier avant tout l'ensemble de l'ouvrage et son influence générale sans nous arrêter à sa réforme actuelle, qui réclamera bientôt de nouvelles améliorations. Nous en signalerons toutefois quelques unes, celles que la dernière édition laisse le plus à désirer. Pourquoi, d'abord, n'a-t-elle donné plus de science dans la définition des mots? Combien parmi les siennes sont incomplètes ou fautives? Rien sans doute n'est plus difficile que l'art de définir et de décrire; il est même souvent impossible de rendre plus clair et plus sensible ce qui l'est déjà par lui-même, les idées simples et évidentes par leur nature, mais la définition n'en est pas moins le principe vital d'un dictionnaire. *Fit definitio per genus et differentiam.* Les ressemblances et les différences sont les deux grands instrumens qu'elle met en œuvre, et il est toujours permis de s'en servir. Nous pourrions demander encore à la sixième édition comment, dans le choix un peu désordonné des locutions qu'elle propose pour exemples, elle a compris le passage du style propre au style figuré; et pourquoi les idiotismes de notre langue, qui en forment la richesse la plus précieuse, s'y trouvent confondus pêle-mêle avec les phrases les plus usuelles? Quant aux règles grammaticales, elles jouent un si petit rôle dans le dictionnaire, qu'on les en supposerait systématiquement exclues. Chacune d'elles pourtant aurait dû se retrouver, comme une théorie nécessaire à l'intelligence de la pratique, dans les articles du Dictionnaire correspondans à ses principales applications, de telle sorte que ces notions grammaticales posant sous les yeux des lecteurs la loi qui régit les rapports des mots, auraient coordonné dans leur pensée des locutions que le hasard des lettres initiales dispose confusément dans l'ordre alphabétique. Il en serait résulté pour le vocabulaire un ensemble beaucoup plus méthodique des richesses de notre idiome, et surtout des recherches plus fructueuses sans cesser d'être moins promptes ni moins faciles; l'ouvrage, malgré la confusion des mots, serait alors devenu dans les mains de ceux qui étudient et veulent reconstruire l'édifice de la langue française, non comme on l'a dit, ce qu'un tas de matériaux est à une

[1] Voir, pour le premier article, la 7e livraison, p. 60.

maison, mais bien ce que des marbres ou des ossemens, numérotés d'après leur position respective, sont au système du corps humain, ou d'un temple qu'on peut restituer à volonté.

Tel est, ce nous semble, le plan véritable d'un dictionnaire alphabétique, dont le but est de propager l'étude de notre idiome en maintenant son unité. Instructif et à la portée de tous, voilà ses conditions essentielles : il lui faut de la science avec mesure, mais le trop peu lui serait encore plus nuisible que le savoir approfondi des dictionnaires par racines, car tandis que ceux-ci repousseraient la multitude des intelligences pour être exclusivement la propriété des forts et de quelques uns, l'autre deviendrait un champ stérile pour tous.

En voilà bien assez pour prouver que notre intention n'était pas de mettre la sixième édition à l'abri de toute critique. Quant aux mauvaises chicanes, rien ne serait plus facile que de lui en adresser [1], mais nous laissons à d'autres ce travail moins sérieux. Ce qu'il importe, en ce moment, c'est de ne pas oublier que le dictionnaire en question a toujours eu chez les étrangers l'autorité d'un code de lois, qu'il y résout toutes les difficultés de notre langue, termine toutes les disputes, et que, grâce à lui, l'unité de notre idiome se maintient à Saint-Pétersbourg comme à Paris. Aujourd'hui donc que la sixième édition de cet ouvrage national nous est donnée, si nous ne voulons être justes envers l'Académie, soyons-le du moins envers nous-mêmes ; ne rabaissons pas en France l'ouvrage qui est un grand bien au dehors, où l'on est à certains égards mieux à même de l'apprécier que nous, et consolons-nous de ses imperfections en songeant qu'il va faciliter encore l'étude de nos mots et de nos idées chez tous les peuples jaloux de prendre part à notre civilisation.

Mais ce que l'amour-propre du lecteur français lui accordera plus difficilement, c'est la prétention d'être aussi fait pour son instruction particulière. Aussi la critique a-t-elle aiguisé toutes ses armes à l'apparition de la nouvelle édition. Plusieurs traits sans doute ont porté juste, et nous ne reviendrons pas sur les reproches légitimes qu'on peut lui faire ; mais d'un autre côté, certaines récriminations dirigées bien plus contre l'Académie que contre son ouvrage, nous ont paru aussi ridicules que surannées, et nous ont involontairement rappelé la vieille opposition des parlemens contre l'œuvre de Richelieu. On sait leur refus d'enregistrer les lettres patentes de Louis XIII, qui devaient inaugurer la nouvelle association littéraire parmi les institutions nationales : les esprits aveugles s'obstinaient à ne voir en elle qu'un instrument du despotisme du Cardinal ; on allait jusqu'à se figurer que sa critique passerait bientôt des orateurs et des poètes aux hommes de lois, et que sous prétexte de réformer la langue elle viendrait infailliblement empiéter sur les grimoires du palais. Déjà même des procureurs formaient toutes protestations et oppositions de fait et de droit, lorsque le ministre menaçant de se passer de la formalité de l'enregistrement, écrivit au premier président, pour « lui assurer que les académiciens avaient un dessein tout autre que celui qu'on leur supposait. »

Si l'on songeait à cette vieille opposi-

[1] C'est ainsi qu'elle nous a paru admettre ou exclure certains mots techniques, sans qu'on en sache toujours la raison. Elle explique très bien, par exemple, ce terme des eaux et forêts, *bois de grume*, mais pourquoi ne rien dire du *bois de fonteneau* (*id.* terme des eaux et forêts). L'Académie ne peut ignorer que lors de la première édition de son ouvrage, au milieu de ses débats avec Furetière, une vive discussion, sans résultat, s'était élevée sur les nuances caractéristiques de ces deux synonymes. A quelque temps de là Furetière, qui ne manqua jamais d'ennemis, fit une expérience qui aurait dû résoudre les difficultés de synonymie. On sait qu'il fut accosté dans un coin des rues de Paris par de nobles personnages armés de bâtons, et qui, pour me servir de l'expression de La Fontaine, frappèrent sur son dos

Comme sur une enclume.
Était-ce bois de grume
Ou bois de Fonteneau ?

Demanda le malicieux bonhomme à son ami Furetière. Ce dernier garda le silence et le secret d'une distinction trop subtile sans doute, puisque nous l'attendons encore des travaux de l'Académie.

tion ridicule et malveillante, provinciale et parlementaire, on serait moins surpris de voir l'Académie française en butte aux attaques de ceux qui n'ont jamais voulu comprendre sa mission ni la pensée de son fondateur, et l'on se hâterait de rendre enfin justice au principe de cette institution littéraire essentiellement nationale, et jusqu'ici sans rivale en Europe. Quant à la sixième édition de son œuvre favorite, bien qu'elle laisse beaucoup à désirer, on ne lui refusera pas dans notre disette de bons dictionnaires un certain mérite d'à-propos et de nécessité, et on lui reconnaîtra sans peine quelque supériorité sur tous les ouvrages de même genre que nous possédons; je n'en sache guère qu'un seul qu'on eût pu lui opposer pour la méthode de composition, c'est celui que promettait à la fin du dernier siècle le lauréat de l'Académie de Berlin, dont nous avons déjà parlé, Rivarol, l'appréciateur le plus fin et le plus délicat de son époque, l'écrivain le plus capable de nous donner un bon recueil des formes du langage; mais il mourut laissant inaccomplie son œuvre, qui n'était d'ailleurs qu'une amélioration de celle de l'Académie; et nous n'avons de son projet qu'une préface, avant-goût d'un excellent travail qu'elle fera toujours regretter, titre réel pour son auteur, et qui rendra témoignage de sa rare habileté à manier notre idiome.

L'Académie aussi nous a donné sa préface, et celle-ci n'a pas été non plus la formule oiseuse et polie d'en venir au fait avec le lecteur, mais bien une préparation naturelle et indispensable, quoique dificile, de l'initier à des travaux sérieux dont il fallait lui inspirer l'intelligence et le goût : rapprochement tardif sans doute vers un public plus insouciant que rebelle, dont on est sûr d'obtenir la bienveillance, pourvu qu'on réveille son attention. Mais du moins heureuse occasion de ressaisir cette ancienne influence dont il est temps que l'Académie se montre enfin jalouse, et que, pour l'honneur des lettres et de la France, nous voudrions lui voir conquérir par une noble initiative. Dans l'attente d'un rôle plus actif qu'elle semble nous promettre et de jour en jour nous assurer davantage [1], il est heureux du moins qu'elle ait choisi pour initiateur de son œuvre l'écrivain qui sait le mieux ennoblir une pensée et la rendre accessible à tous, son secrétaire perpétuel, M. Villemain, l'émule de Rivarol, pour sa finesse de critique et sa facilité d'esprit, comme son maître par l'incomparable supériorité que donnent de nos jours le savoir et le génie de l'historien. L'interprète de l'Académie n'a point exagéré le mérite de la sixième édition, et il ne serait certainement pas éloigné de passer condamnation sur plusieurs critiques, car il ne faut pas croire que dans sa préface M. Villemain ait pu

[1] Depuis la publication du Dictionnaire, chaque séance publique de l'Académie nous a révélé quelque symptôme de progrès nouveau. La dernière séance surtout (11 août), nous a confirmé dans nos espérances. On se rappelle les récits touchans de M. Nodier sur les actes qui ont mérité le prix de vertu, et le discours de M. Villemain rendant compte de l'ouvrage déjà célèbre *De la démocratie aux Etats-Unis*, par M. de Tocqueville. En accordant le grand prix Montyon à son auteur, l'Académie semblait couronner Montesquieu au XIX[e] siècle. En même temps elle proposait l'éloge du chancelier Gerson.

« L'Académie, a dit M. Villemain, ne craint pas de revenir encore à cette forme des *Eloges*, dont le talent a parfois abusé, mais à laquelle il est facile de rendre un caractère historique et vrai. Elle a choisi un nom plutôt respecté que célèbre, celui de Gerson, chancelier de l'Université de Paris, personnage qui eut grande autorité sur son siècle et qui n'est pas indigne d'être étudié par le nôtre. Placé dans une époque décisive pour l'esprit humain, entre la fin du moyen âge et l'essor de la renaissance, philosophe succédant aux scholastiques, réformateur orthodoxe de l'Eglise, lui refusant le droit du glaive et lui conseillant la science et la vertu, intrépide contradicteur des puissances injustes et des préjugés funestes, se servant de l'opinion du temps, c'est-à-dire de l'opinion religieuse, pour flétrir devant le peuple et dans les conciles la doctrine, tour-à-tour impie ou fanatique, de l'assassinat politique; tantôt ambassadeur du roi de France, tantôt pauvre pélerin cachant la fin de sa vie dans une école de faubourg, où il instruit les enfans du peuple et leur répète en mourant : Priez pour l'âme du pauvre Gerson. Voilà l'homme dont une biographie éloquente et caractérisée retrouverait les vertus, le génie, l'influence, et ferait partout respecter le nom. »

abdiquer entièrement le rôle qui lui appartient plus qu'à tout autre, celui de juger sainement et d'apprécier à sa valeur une œuvre littéraire, un travail sur notre langue, quel que soit son auteur. Aussi devine-t-on toute sa pensée au soin qu'il met à défendre le nouveau dictionnaire, à prévoir et à résoudre certaines objections; on sent les embarras intérieurs de sa position et les ménagemens dus à un ouvrage qu'il est personnellement chargé d'offrir au public, et qui semble mis un peu sous la protection de son talent. Il en fait du moins les honneurs avec cet art des ressources qui lui est si familier, comme il sait les faire toutes les fois qu'il s'agit de représenter dignement l'Académie et lorsqu'il faut donner à ses séances publiques, cet aspect solennel qui n'exclut jamais le charme du laisser-aller, et comporte avec une égale mesure l'ordre et la liberté d'esprit, des saillies piquantes et des convenances parfaites. Si donc vous cherchez dans la préface les secrets de la sixième édition, son histoire et en quelque sorte son portrait, n'oubliez point que l'artiste habile qui l'a dessiné possède au plus haut degré l'art de donner du relief à tous les avantages du modèle, et celui d'en dissimuler les défauts sans rien ôter à la ressemblance. C'est en ce sens que vous y trouverez l'exposition fidèle des principes du nouveau dictionnaire et des difficultés de sa composition. Cette introduction vous permettra d'étudier l'ensemble et les détails de l'ouvrage, et vous pourrez y suivre pas à pas toutes les questions qu'il soulève. Si M. Villemain ne s'est pas livré à leur discussion approfondie, s'il ne leur a point arraché leur dernière réponse, il n'a pas laissé du moins de les aborder de front, de les attaquer franchement, et de s'en rendre maître pour les présenter sous leur véritable jour, décrire leur circonférence, fixer leurs véritables limites; il pose alors ces questions avec tant d'aisance, de précision et de clarté, qu'on les croirait volontiers définitivement résolues. Il en sort en effet une lumière intérieure si vive et si naturelle, avec une intelligence si facile des choses, que le lecteur, séduit à son insu par l'attrait de la réflexion, croit trouver lui-même l'évidence qui vient à sa rencontre, et par une illusion flatteuse pour celui qui la produit, est presque tenté de s'attribuer les solutions de l'auteur et le mérite de ses découvertes. De là l'intérêt de cette préface croissant avec l'instruction qu'on en retire, et le charme indéfinissable qui nous attache à une lecture aussi profitable à la pensée que séduisante à l'imagination et au goût.

Toutefois, dans cette œuvre préliminaire, l'écrivain se reconnaîtra plus volontiers que le savant; celui-ci était entravé par les conditions même de l'ouvrage qui n'était pas le sien, et qu'il ne pouvait faire meilleur qu'il n'était; mais l'autre était libre et maître de lui-même comme de ses inspirations; car en matière d'art et de goût, les sentimens les plus délicats dominent tous les autres, les entraînent à leur suite vers le culte du beau, les attachent par une chaîne d'or à l'autel de l'imagination. Dans ce domaine où la commune sympathie réunit ce qu'ailleurs la science divise, une nature privilégiée peut régner sans contrôle et rien n'arrête son essor, si ce n'est la crainte d'une mission honorable et périlleuse.

M. Villemain a su la remplir avec autant de bonheur que de dignité. La vue du danger et l'habitude du succès, que fallait-il de plus pour aiguiser la verve d'un écrivain éminemment impressionnable, toujours actif et maître de lui-même, produisant tout ce qu'il veut et rien que ce qu'il faut, saisissant ses pensées au sortir de la fournaise et les jetant brûlantes dans leur moule, où il sait arrêter toutes leurs formes avec une élégante netteté.

La préface du dictionnaire, écrite d'inspiration, a reçu de l'art l'empreinte la plus heureuse. Dieu nous garde donc d'essayer l'analyse de ces pages brillantes, dont la lecture réveille si vivement le sentiment du beau! Si je cherchais un terme de comparaison, ce ne serait certes pas une statue grecque, mais une beauté vivante et en mouvement, mais une création aussi pure et belle de corps que d'esprit: telle m'a paru l'œuvre de M. Villemain par l'élégance et la souplesse du style, la distribution et l'harmonie des pensées, la justesse et la vivacité des images. Ajoutez-y

un choix sans prétention de détails biographiques où la nature est toujours prise sur le fait, quelques anecdotes piquantes qui viennent se jouer comme les étoiles du discours à travers les appréciations du critique et les considérations du philologue, et vous aurez une idée de ce remarquable travail. Je ne sache pas de préface qui m'eût expliqué plus agréablement les *pourquoi* et les *comment* d'un ouvrage, qui en eût mieux dénoué les difficultés et l'eût mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs instruits.

Nous y reviendrons dans un prochain et dernier article, où nous essaierons de mettre le dictionnaire en rapport avec la propagation intérieure et extérieure de notre langue, avec son unité et son universalité moderne.

(*La suite au prochain numéro.*)

RAIMOND THOMASSY.

LA VIE ET LE PONTIFICAT DE GRÉGOIRE VII,

Publié par sir R. GRESLEY, baronnet. — Londres, 1832. 1 vol. in-8°.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

L'union intime et nécessaire de l'Eglise et de l'Etat, qui, suivant l'observation d'Eichorn, formait la base de tout le système féodal en Europe, et qui, dégénérant en ces temps mauvais, aurait abouti à mettre l'Eglise dans l'esclavage et sous la dépendance de la puissance temporelle; cette union, disons-nous, avait donné naissance à deux grands abus dont le développement tendait à détruire et la religion et la société; le mariage, ou, pour mieux dire, le concubinage des clercs, et la simonie, ou trafic des bénéfices ecclésiastiques. Ces deux abus avaient fini par lier tellement les intérêts des membres du clergé à ceux des laïques, que les premiers se voyaient entièrement dépouillés de leur puissance bienfaisante, et que les deux ordres se trouvant mêlés de manière à ce que tous leurs rapports, tous leurs devoirs fussent confondus, l'autorité ecclésiastique était tout-à-fait subordonnée à l'autorité civile. Un prêtre chargé de famille devait penser aux moyens de la soutenir; il n'en trouvait pas de meilleur que celui d'acheter un bénéfice, comme c'était déjà la coutume; ces deux désordres s'appuyant l'un l'autre, auraient fini par entraîner la ruine totale de la liberté ecclésiastique, et l'anéantissement de la véritable religion.

Voici donc la grande pensée d'Hildebrand: il résolut de délivrer l'Eglise de la servitude temporelle; et puisque l'auteur que je réfute prétend que tel ne fut pas le dessein de ce pontife, mais qu'il n'avait d'autre but que la domination universelle, je citerai pour le confondre les paroles d'un écrivain moderne, que je me propose de rappeler souvent à l'attention de mes lecteurs, Voigt, professeur à Halle en Saxe, auquel nous devons sur ce pape une biographie savante, entièrement puisée à des sources originales, et publiée en 1815. Quelques corrections suffiraient pour rendre cet écrit tout-à-fait digne d'être traduit dans les autres langues de l'Europe; écoutons comment son auteur s'exprime, quoique protestant, sur le sujet qui nous occupe:

« Il est impossible de porter sur Grégoire VII un jugement qui, paraissant à chacun parfait en soi, obtienne l'approbation de tous. Le grand, l'unique but de ce pape, l'objet de toutes ses pensées, de tous ses efforts, de tout ce qu'il y avait de désir en son cœur, fut la liberté de l'Eglise; ce désir, dont l'univers sent encore les effets, l'a seul inspiré; miroir ardent où viennent se concentrer, comme autant de rayons lumineux, chacune de ses actions, chacune de ses paroles, en lui se résume la vie entière du pontife; il lui consacra tous ses jours, c'est son âme, l'âme de tout ce qu'il a fait. De même que la puissance politique de l'état s'efforce de former un tout en soi et pour soi, de même il voulut exalter la puissance de l'Eglise, de sorte qu'elle pût jouir désormais d'une liberté parfaite,

[1] Voir la livraison de février, t. I, p. 230.

et s'élever au dessus de tout autre pouvoir [1]. » Telles sont les paroles de cet écrivain.

Mais il faut que le plus célèbre et le plus accrédité des historiens protestans de l'Allemagne moderne, il faut que Henri Luden, surnommé le Père de l'histoire allemande, vienne mettre dans tout leur jour et la fatale influence pour la liberté de l'Église des désordres signalés plus haut, et la nécessité d'y porter remède à tout prix, et la conduite héroïque de Grégoire, et les motifs purs, sublimes, qui animaient son cœur. Nous trouvons ce qui suit au huitième volume de son *Histoire du peuple allemand*, publiée en 1833 :

« Le cœur et la raison le portaient à maintenir de tout son pouvoir la loi du célibat ecclésiastique; le cœur, car il croyait fermement que, selon la volonté de Dieu, l'Eglise de Jésus-Christ devait être libre et dominer le monde; la raison, car il était convaincu que l'Église ne pouvait être libre et dominer le monde tant que ses serviteurs, c'est-à-dire les prêtres, demeureraient par les liens du mariage attachés aux intérêts du monde, et sous la dépendance des grands de la terre. Cette loi, il la croyait juste, et il la regardait comme nécessaire; s'inquiétant peu du présent, et tenant ses regards fixés sur l'avenir, il ne doutait pas de la victoire, une défaite lui semblait impossible. Si terrible qu'ait été la lutte, si indécise qu'en soit long-temps demeurée l'issue, l'événement a prononcé en faveur de Grégoire, et a fait voir que ce pontife n'avait rien demandé que de conforme à la situation de son époque, dont sa parole sut exprimer les besoins et vivifier l'esprit. On ne doit donc pas le juger d'après les opinions, les mœurs, les rapports nouveaux des siècles postérieurs. Lorsque le célibat ecclésiastique fut converti en loi obligatoire [2], il occasiona sans doute de grands malheurs parmi des milliers d'hommes; il put encore entraîner divers membres du clergé à pécher grièvement et à commettre même des délits plus graves; mais les générations qui eurent à supporter ces douleurs ont disparu de la terre avec leurs souffrances, la vertu est venue après le péché, le vice a fait place à l'esprit de sacrifice, et si l'un est digne d'exécration, l'autre mérite toutes nos louanges. En tout et pour tout c'est le célibat ecclésiastique qui nous a valu ce que nous avons, ce que nous sommes, l'intelligence, la culture de l'esprit, les progrès du genre humain; il a essentiellement contribué à assurer à l'Eglise l'unité, et par l'unité la force nécessaire pour résister à la puissance brutale du glaive, et pour adoucir l'oppression inhumaine que le système féodal avait introduite dans la vie sociale: peut-être encore est-ce au célibat ecclésiastique que le monde germanique est redevable de n'avoir pas eu un sacerdoce héréditaire.

« Nous devons aux travaux et aux longs efforts de Grégoire VII, et ces conséquences et une foule d'autres; il a rendu à l'esprit humain des services encore plus grands que ceux qu'il se proposait : tout occupé de la liberté et de la prééminence de l'Eglise, et descendant avec un courage indomptable sur le champ de bataille, il accepta les luttes les plus sanglantes pour assurer cette liberté, cette prééminence, et par elles la paix du monde.

« Il n'avait pas encore vu si l'incendie produit par son décret relatif au concubinage des prêtres, était éteint, qu'il mit de nouveau le feu à l'Europe en s'élevant contre la simonie, mais d'une manière toute nouvelle. Nous l'avons dit, il avait déjà porté la main à cette plaie, en menaçant d'une égale condamnation et les acheteurs et les vendeurs d'offices et de bénéfices ecclésiastiques; mais il était temps de porter la hache à la racine de l'arbre. On ne peut nier que les décrets en vigueur ne fussent suffisans pour détruire la simonie pratiquée entre ecclésiastiques par le haut et le bas clergé, mais la simonie entre ecclésiastiques et séculiers comment l'abolir tant qu'il serait réputé nécessaire de voir les ecclé-

[1] Hildebrand und sein Zeitalter.

[2] Remarquez que l'auteur de ce passage est protestant; de là vient qu'il donne dans cette erreur de croire que le célibat ecclésiastique a commencé à être obligatoire au siècle d'Hildebrand; tandis que des témoignages irrécusables d'écrivains de la primitive Eglise, démontrent que cette loi a été imposée au clergé dès l'origine du Christianisme.

siastiques recevoir l'investiture des mains séculières ? »

Ainsi s'exprime Luden, protestant allemand, et par conséquent naturellement imbu de préjugés contre notre pontife [1].

De tout ce qui précède et des aveux des historiens modernes acatholiques, il résulte clairement :

1° Que l'autorité des souverains pontifes, comme chefs de la république chrétienne, était nécessaire, légitime, et par conséquent indépendante de toute collation ou concession.

2° Que les désordres introduits au sein de cette république étaient à cette époque d'une telle nature, qu'il n'était possible d'y porter remède que par une intervention énergique et puissante, et, si l'on veut, que par l'exercice de la dictature que Grégoire tenait de son haut et souverain pouvoir.

Un seul point reste à discuter, et la réfutation du biographe anglais sera complète ; nous voulons parler de la manière dont Grégoire exerça sa puissance. Le courage invincible qu'il déploya contre tant et de si puissans monarques, l'inflexible rigueur par laquelle il vint à bout de l'opiniâtre entêtement de l'empereur Henri IV, les variations de sa politique dans ses traités avec les Normands et les potentats du septentrion, l'alliance si étroitement conclue et si fidèlement maintenue avec l'impératrice Agnès et les comtesses Béatrix et Mathilde, les honteuses et dégoûtantes injures du Bennone et de ses autres ennemis, ont encouragé notre anonyme romain et son éditeur à attribuer à notre Saint le caractère le plus odieux. C'était, suivant eux, un monstre d'ambition, d'orgueil, d'hypocrisie et d'impudicité ; et même ils semblent ajouter foi à ces infâmes accusations de magie, d'athéisme et d'empoisonnement, que vomirent contre lui ses premiers calomniateurs.

Pour faire tomber du même coup toutes ces attaques, il nous suffira de citer ce que disent les écrivains protestans les plus récens, du caractère et de la vie de ce saint héroïque.

[1] Geschichte des deutschen Volkes. 8ter Band ; Gotha 1833, Ss. 565, Segg.

J'invoquerai d'abord le témoignage de Jean Voigt, dont j'ai rapporté en commençant quelques paroles, et qui termine son histoire de Grégoire VII, en retraçant ainsi les principaux traits de cette grande figure :

« Le pape Grégoire vécut vraiment en pape et d'une manière tout-à-fait conforme à une si haute dignité ; sa conduite fut magnanime et pleinement admirable ; on ne peut juger ses actes avec quelque équité qu'en les considérant comme actes d'un pape pour la papauté et dans l'ordre de la papauté. A la vérité, l'Allemand, en tant qu'Allemand, s'enflamme d'indignation lorsqu'il voit son empereur dans l'humiliation et l'abaissement aux portes de Canossa ; alors il parle du pape comme d'un tyran cruel, implacable, plein d'orgueil ; le Français, en tant que Français, se répand aussi en imprécations à l'aspect des blessures saignantes de sa patrie et de son roi, qui les reçurent de ce même pontife. Mais l'historien s'efforce de regarder la vie de Grégoire sous un point de vue historique et universel, et de ce terrain plus élevé que l'Allemagne ou la France, il ne peut s'empêcher d'approuver ce que censurent l'Allemand ou le Français. » Ailleurs le même auteur s'exprime ainsi : « On dira peut-être : mais, est-on bien assuré de trouver en lui cette bonne foi, cette inappréciable conviction de la justice de sa cause, de la sincérité de ses motifs et de ses prétentions ? ne s'est-il pas peut-être épuisé en mensonges et en fourberies ? n'a-t-il pas cherché à édifier la grande monarchie sur des événemens inventés, sur des conclusions sophistiques, sur de fausses interprétations de la sainte Écriture ? L'opinion soutenue par lui comme une chose certaine, que le pouvoir qu'il s'attribuait réside dans le pape, ne mérite-t-elle pas plutôt d'être flétrie de ce nom : Hérésie d'Hildebrand ? n'est-il pas de fait hérétique, hypocrite, fourbe ? — A ces questions nous répondrons simplement : Ou Grégoire est l'homme le plus abominable, le plus vil scélérat qu'ait jamais vu le soleil, ou il est tel que le font apparaître ses paroles et ses actions. Ses lettres nous donnent des preuves surabondantes de la plus vive ardeur, du plus intime

amour, de la foi la plus ferme dans la divinité de sa religion ; elles témoignent de la fidélité la plus scrupuleuse dans son administration et l'exercice de sa charge, ainsi que d'une sainte et inébranlable confiance dans la justice et dans la vérité de ses actes et de ses décisions ; elles nous font entrevoir la ferme persuasion où il était que les actions des hommes seront un jour récompensées ou punies, et surtout elles respirent le sentiment de la sainteté, de la dignité, de la divinité de ce qui était l'objet de ses sollicitudes : on y trouve toujours le pur langage d'une conscience pieuse, et une sainte disposition à se sacrifier soi-même à ses nobles desseins. » Voigt termine ainsi :

« Si, pour venir à bout de ses projets, Grégoire avait mal choisi ses moyens, s'il n'avait ni pesé les circonstances ni tenu compte des temps, s'il s'était laissé emporter en ceci ou en cela, au delà des justes bornes, on pourrait peut-être lui refuser la prudence, le génie, mais il faudrait encore respecter son cœur ; or, c'est précisément l'innocence de son cœur que l'on conteste, tout le reste on le lui accorde. Son intelligence embrassait le monde chrétien, et il n'en pouvait être autrement, puisque son idée de la liberté de l'Eglise était universelle. Ses actes devaient nécessairement être arbitraires relativement au siècle où il agissait ; sa foi, sa conviction étaient nécessairement telles qu'il les manifestait, elles ne pouvaient être différentes, puisque le cours même de sa vie les avait naturellement créées et mises dans son âme [1]. »

Luden ne s'exprime pas autrement sur les desseins et le caractère de notre pontife. « Quoi qu'il en soit, dit-il, la pensée d'Hildebrand semble être née des sentimens les plus nobles qui aient jamais inspiré l'esprit humain. On voit qu'une tendre pitié des malheurs des hommes et un ardent désir d'y porter remède l'ont engendrée, et qu'elle a été nourrie par un génie puissant. Cette pensée ne fut autre chose qu'une tentative pour améliorer la vie humaine, et l'ennoblir en la parant du manteau de la pure religion chrétienne. On ne saurait sans injustice contester son amour pour les hommes, ou révoquer en doute sa piété ; il est bien plus probable que sa pensée est née en lui de la religion et de la charité ; quelles passions, quels motifs humains l'eussent jamais élevé à cette hauteur ? Le désir des plaisirs des sens peut-être ? — Mais Grégoire était déjà chargé d'années ; il avait renoncé aux voluptés charnelles, et le dessein qu'il avait conçu, qu'il voulut réaliser, au lieu de plaisirs et de voluptés, ne lui promettait que d'éternels travaux, des fatigues infinies, la haine et les persécutions.—Ce furent donc l'ambition et la vaine gloire qui le poussèrent ?—Mais pouvait-il avoir la certitude de se voir enfin possesseur du pouvoir suprême, et lors même qu'une promesse infaillible lui en eût été faite, vieux tronc desséché, solitaire ici-bas, pouvait-il avoir l'espérance de fonder une dynastie, ses jours n'étaient-ils pas comptés ? D'ailleurs, son élévation était déjà assez grande et ses actions assez belles, pour lui assurer dans les annales de l'humanité une large part de gloire [1]. »

Le même écrivain avait déjà, dans un autre ouvrage, fait de notre héros l'éloge que voici : « Il parut toujours environné de la gloire de sa sublime dignité, et toujours aussi, libre de tout orgueil terrestre et de cette vanité ténébreuse qu'inspirent si souvent à l'homme ses propres mérites : du reste, il fut toujours simple dans sa vie et de mœurs irréprochables [2]. » Ici vient se placer fort à propos une observation du *Journal littéraire de Halle* (novembre 1822). Après avoir remarqué que l'opinion du professeur Luden ne sera pas reçue de tous, le critique ajoute : « Luden n'a pas à s'inquiéter beaucoup de pareilles dissidences. Nous espérons bien que, lorsque les véritables historiens entreront en campagne et chasseront les *amateurs* du champ de l'histoire, l'étude des sources originales, qui de nos jours commence à naître, dissipera tous ces préjugés répandus parmi le vulgaire, et à l'aide du flambeau

[1] Hildebrand und sein Zeitalter.

[1] Geschichte des deutschen Volkes, 8ter Band ; Gotha 1833, Ss. 471, Segg.

[2] *Histoire universelle des peuples et des états.* Jéna, 1821.

de l'investigation allemande et du véritable esprit philosophique, fera disparaître une foule d'opinions qui semblent maintenant enracinées dans les esprits. »

Le professeur Eichorn, dans son Histoire de l'Allemagne, nous peint ainsi Grégoire VII : « A la plus intime, à la plus religieuse conviction de la nécessité de la papauté et de l'Eglise, ainsi que de leur indépendance de tout pouvoir temporel, à la persuasion inébranlable de la mission divine qui fait au vicaire de Jésus-Christ un devoir rigoureux de s'opposer à l'orgueil et à l'injustice des princes, cet homme joignit la prudence la plus parfaite et un courage indomptable ; il choisit heureusement ses moyens d'action et sut réaliser cette réforme de l'Eglise qu'on avait bien conçue, mais qui n'avait jamais encore été mise en action. »

M. Leo, professeur à l'Université de Halle (dans son *Introduction à l'histoire du moyen âge*, 1830), parle en ces termes de l'abaissement de l'empereur Henri IV à Canossa : « Lorsqu'on étudie le spectacle donné à Canossa, il faut faire céder l'intérêt national à l'intérêt intellectuel : cet événement est un triomphe obtenu par cette puissance souveraine de l'âme, qui crée les forces extérieures lorsqu'elles n'existent pas encore, sur un tyran efféminé qui savait retenir cependant la force matérielle dont il était armé. »

Le philosophe Henri Steffens, dans son livre intitulé *le Siècle actuel* (Berlin, 1817), ne porte pas un jugement moins favorable ; c'est lui qui dit : « Il n'est certes pas permis de révoquer en doute la droiture de ses intentions ou son pouvoir gigantesque. Ce moine de Cluny, qui osa s'attaquer au pape élu par l'empereur, et le punir d'avoir méconnu les droits divins de l'Eglise, en recevant des mains des laïques la puissance que l'Eglise seule peut conférer ; ce conseiller puissant des souverains pontifes qui, durant tant d'années, dédaigna l'éclat extérieur de la papauté ; ce pape qui humilia l'empereur, mais qui jamais ne voulut combattre qu'avec les armes de la puissance spirituelle ; ce pape qui, abandonné de la fortune et chassé de sa patrie, resta ferme et inébranlable dans ses principes, se sacrifiant ainsi à la grande idée, soutien de sa vie et de son héroïque persévérance ; enfin ce moribond, auquel il fut donné à sa dernière heure de voir avec certitude que ses desseins reposaient bien réellement sur la vérité et sur la justice, ce que peu d'esprits devinaient alors : ce grand homme ne fut-il pas, nous le demandons, la conscience même, l'âme de son siècle ? »

Le docteur Schmidt, premier professeur de théologie à Fiessen, dans son *Manuel d'histoire ecclésiastique chrétienne* (1828), prouve qu'il fallut faire violence à Grégoire pour l'obliger à accepter la dignité papale, et qu'il professait dès lors les sentimens dans lesquels il persévéra jusqu'à sa mort, sans hypocrisie comme sans crainte.

Enfin, pour ne pas ennuyer mes lecteurs, je vais clore cette série de témoignages protestans par ces courtes mais fortes paroles de Jean de Müller : « Grégoire eut le courage d'un héros, la prudence d'un sénateur, le zèle d'un prophète ; il fut de mœurs pures et austères. »

Voilà donc le but que je m'étais proposé atteint, voilà le caractère du saint pontife Grégoire VII montré sous son vrai jour, et son nom mis dans la gloire par les écrivains protestans les plus récens. Nous avons prouvé par leurs propres paroles que ce pape fit toujours son devoir, soit que l'on considère les moyens dont il se servit, soit que l'on ait égard à la manière dont il en usa. Comme souverain pontife et chef reconnu de la république chrétienne, il s'arma du pouvoir qui lui appartenait et qui, étant à cette époque un élément nécessaire de cette république, ne lui venait pas des hommes, mais de Dieu ; mais il ne s'arma de ce pouvoir que pour sauver les droits de la principale partie de toute société chrétienne, pour arracher des mains des usurpateurs les prérogatives essentielles de la religion, pour purger l'Eglise de ces souillures qui l'empêchaient d'exercer sur la société sa bienfaisante influence, et d'y rétablir l'ordre, l'harmonie, la vertu. En résumé, nous avons entendu les protestans proclamer Grégoire un grand génie, un héros, un saint.

Quiconque aime à comparer les di-

verses époques de l'Eglise, et à chercher dans l'étude du passé des présages pour l'avenir, ne pourra certainement étudier l'histoire du siècle de Grégoire VII sans être frappé des analogies qu'il offre avec tout ce qui se passe autour de nous. La question du célibat ecclésiastique est aussi de nos jours agitée avec chaleur et obstination dans plusieurs parties du monde catholique. Des droits respectifs de l'Eglise et de l'état naissent aussi en ce temps de continuels dissentimens; l'autorité civile n'est-elle pas, en certains pays, occupée tout entière à circonscrire, autant qu'il est en elle, l'influence et la puissance du clergé? Mais voici un autre trait de ressemblance qui peut à la fois consoler l'Eglise affligée et exciter son courage : le grand nom, qui une première fois l'affranchit de tous ses maux, lui annonce encore sa délivrance, et la bannière qu'il déploie est comme alors la bannière du grand patriarche Benoît. Qui pourrait donc douter de la victoire?

Annali delle scienze religiose, vol. I, num. 3, *novembre e decembre* 1835.

N. Wiseman.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

Fragmens philosophiques, *par* H. Gibon, *professeur ordinaire a la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liege*[1].

Ces fragmens, publiés il y a déjà quelques mois, s'adressent particulièrement à la Belgique. S'étant vu disputer par l'esprit de parti la chaire qu'il avait acceptée du gouvernement belge à l'université de Liège, M. Gibon a voulu rétablir devant le public les principes de son enseignement, défigurés de la manière la plus étrange par quelques journaux ; il n'avait pas seulement à se justifier comme philosophe, mais aussi comme professeur.

Si ce volume, sous la forme qui lui a été donnée par les circonstances, a excité en Belgique un grand intérêt, il n'en sera pas non plus dépourvu pour les lecteurs français. Il est vrai que l'auteur assure *n'avoir pas eu la prétention de faire un livre* et qu'il ne le donne *que comme une série de pièces justificatives;* mais il est vrai aussi qu'à côté des questions de personnes, il agite les questions philosophiques les plus importantes et qu'il les traite avec science et avec talent. C'est ainsi que nous trouvons dès les premières pages une brillante et solide réfutation du sensualisme, pour l'apprécier, il faudrait la lire en entier ; ce n'est donc que pour donner une idée du style et de la manière de M. Gibon, que nous citons le passage suivant :

« Ce que le sensualisme de Condillac avait encore « de vague, d'indécis, de contenu, ce qui lui restait « d'heureuse inconséquence et de louable pudeur, « quelques fermes disciples l'eurent bientôt fait disparaître. Sous la plume élégante et facile d'Helvétius, le système de Condillac se convertit en « un matérialisme et en un égoïsme formel; sous « celle des consciencieux auteurs du *Système de la nature* en un formel athéisme. En vain les maîtres « désavouent et prétendent châtier ces imprudens « écoliers : en vain Voltaire réfute le *Système de la nature*, en vain Rousseau s'indigne contre le livre « de l'*Esprit :* qu'avait-il fait lui-même? n'avait-il « pas traduit cette philosophie, à son propre insu « sans doute, en la théorie politique purement matérialiste du *Contrat social?* Evidemment la philosophie régnante, au lieu d'avoir fait fausse route, « venait au contraire d'acquérir la conscience la « plus nette d'elle-même.....

« Notez bien, je vous prie, quelle fut la coopération précise du sensualisme dans l'œuvre de destruction qui se consomma bientôt.

« Avec son esprit d'analyse, n'acceptant d'autre « réalité que celle du monde sensible, il fit évanouir « toute la réalité intellectuelle et morale : Dieu, la « spiritualité de l'âme, et les idées qui vont de Dieu « à l'âme humaine.

« Avec le dogme de la souveraineté des sens, il « mit la corruption là où il avait anéanti toute « croyance.

« Avec le dogme de la *souveraineté matérielle du peuple, de la souveraineté de la force*, il emporta « comme un torrent ce qu'il avait corrompu.

« Ce serait calomnier, au reste, le sensualisme, « que de le considérer comme ne pouvant convenir

[1] Un vol. in-8°, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n. 12. Prix : 5 fr.

« qu'aux époques de dissolution et d'anarchie. « N'étant dans sa dernière essence que le règne des « forces matérielles et brutales, s'il sanctionne l'a- « narchie, il n'est pas moins commode et cher au « despotisme. En général, le sensualisme a toujours « accompagné dans l'humanité l'oubli de sa dignité « morale. Pour ne pas sortir de l'histoire moderne, « aux temps mauvais de la réforme en Angleterre, « il se faisait dans la personne de Hobbes, conseiller « du règne du bon plaisir auprès de l'infortuné « Charles Ier; et lorsque ce prince eut mieux aimé « livrer sa tête à la hache du bourreau, que d'en- « tendre un semblable conseiller, Hobbes ne de- « mandait pas mieux alors que de passer au dicta- « teur Cromwell, qui réalisait à ses yeux le type du « vrai souverain.

« Ainsi, de nos jours encore, lorsqu'après l'a- « narchie révolutionnaire, Bonaparte eut confisqué « la souveraineté du peuple à son profit, le sensua- « lisme eut l'honneur de se voir érigé en philoso- « phie officielle de l'empire, et il lui fut donné d'être « constitué en permanence, par ce passage de l'a- « narchie au despotisme. »

Cette leçon sur le sensualisme est suivie d'un mémoire fort intéressant sur l'*enseignement de la philosophie en Belgique dans les universités de l'état* et d'une dissertation sur l'*enseignement de la logique*, dans laquelle l'auteur combat le scepticisme d'une manière fort remarquable. Des pièces justificatives terminent le volume; parmi elles il faut distinguer deux dissertations de MM. Dulamon et Huet, élèves de M. Gibon, qui obtinrent le prix d'honneur au concours général : le premier, en 1833; le second, en 1834.

Les éloges que nous avons cru devoir à M. Gibon sont d'autant plus désintéressés, que nous ne partageons en aucune manière l'opinion philosophique à laquelle il se *croit* dévoué et au nom de laquelle il proteste de toutes ses forces contre ce qu'il appelle l'*envahissement de l'élément catholique*. M. Gibon a peur de voir la *science au service de la religion*; il ne demande pas davantage, il est vrai, que la *science soit exploitée au profit de l'esprit novateur*; ce qu'il veut, c'est la *science amie de la religion et de la liberté, et tout à la fois indépendante de l'une et de l'autre; la science hautement impartiale et tolérante; en moins de mots, la science pour la science*.

On comprend que ce n'est pas ici le lieu de discuter incidemment cette haute question de l'union de la science et de la foi. M. Gibon nous annonce un livre dans lequel il se propose d'exposer son opinion et de la défendre; il convient d'attendre pour la combattre qu'il ait expliqué plus nettement sa manière de voir à ce sujet, et aussi qu'il nous ait fait connaître les preuves sur lesquelles il s'appuie. Contentons-nous de remarquer aujourd'hui que ce philosophe est sincèrement catholique, et que, quoi qu'il en soit de ses théories, elles ne nuisent en rien dans son cœur ni dans son esprit à sa foi religieuse. Soupçonnant lui-même dans quel sens mauvais certains passages de son ouvrage pouvaient être pris, il a eu soin de prévenir toute interprétation téméraire par une haute et claire profession de foi.

Au surplus, et nous devons aussi le dire, nous ne croyons pas du tout que M. Gibon soit en philosophie ce qu'il prétend, ce qu'il voudrait être; nous sommes convaincus au contraire qu'il ne lui est pas possible de se couper en deux, donnant une moitié de lui-même à la religion et l'autre moitié on ne sait à quelle philosophie sans nom et sans caractère; nous trouverions au besoin des preuves de ceci dans le livre même qui nous occupe. L'auteur ne dit-il pas par exemple : « Il est incontestable que la phi- « losophie en tant que conscience nette de notre « intelligence finie et bornée n'est pas hostile à la « foi religieuse, et même qu'elle y prépare indi- « rectement, vu qu'il n'est pas ordinaire que nous « trouvions dans la philosophie cette possession « calme de la vérité à laquelle aspire l'amour infini « que nous avons pour elle. Sous ce point de vue, « au lieu de repousser la religion, la philosophie « l'appelle, au contraire, comme son soutien et son « complément, pour sauver l'action dans le do- « maine de la volonté du funeste contre-coup de « notre raison faible et vacillante. »

Nous n'ajouterons plus que deux mots : M. Gibon est catholique, ceux qui le connaissent le savaient et ceux qui ont lu son livre le savent aussi; lui est-il possible, nous le demandons, de tellement distinguer le philosophe du chrétien, qu'il oublie en philosophant tout ce que l'Eglise apprend à ses enfans sur les questions qui sont précisément l'objet de la philosophie? Je n'ai pas l'honneur d'être philosophe; mais si je l'étais, il me semble que la philosophie serait pour moi quelque chose de sérieux, que j'aurais pour but non pas seulement d'amuser mon esprit, mais encore de connaître de plus en plus la vérité et de m'unir à elle. Or, n'est-il pas évident que si tel est le but du philosophe, il doit, au lieu de rejeter les lumières que lui fournit la religion pour connaître la vérité, s'empresser de les accepter et s'en emparer avec reconnaissance. En second lieu, M. Gibon est professeur; dans ces jours de doute et de lutte intellectuelle, lui, chrétien, n'est sans doute pas indifférent à l'avenir intellectuel et moral de ses élèves; le but de son enseignement doit donc être surtout de conserver dans la foi les âmes croyantes, de reconquérir celles qui sont égarées. En ce cas encore, n'est-il pas clair qu'il fait de la science pour la religion, et non pas comme il le prétend *de la science pour la science*.

Et quel philosophe digne de ce nom a jamais fait de la science pour la science? Descartes, que M. Gibon proclame son maître, n'avait d'autre but, en publiant ses *méditations*, que de ramener les hommes à la vraie foi, et ses plus illustres disciples le regardaient comme suscité de Dieu pour arrêter les progrès de l'irréligion [1]. Ce grand esprit ne faisait pas non plus abstraction des lumières divines,

[1] On doit regarder comme un effet singulier de la providence de Dieu ce qu'a écrit M. Descartes sur le sujet de notre âme pour arrêter la pente effroyable que beaucoup de personnes dans ces derniers temps

lui qui avant de se mettre à philosopher entreprit un pelerinage à Notre-Dame de Lorette, afin, disait-il, que la sainte Vierge lui obtînt de Dieu la grâce de decouvrir la vérité; lui qui lisait sans cesse la Bible et la Somme de saint Thomas: lui qui puisa dans les écrits des pères ou des docteurs de l'Eglise ses idées les plus belles et les plus fécondes. Tout le monde sait qu'il doit à saint Anselme sa fameuse preuve de l'existence réelle de Dieu, par la seule conception d'un idéal de grandeur et de perfection absolue, sur lequel nous mesurons toutes les perfections et les grandeurs relatives; et l'on sait aussi que son *doute methodique* n'est autre chose qu'une objection de saint Augustin contre le scepticisme, transformée en méthode générale [1].

Quelles que soient ses prétentions à l'indépendance, M. Gibon n'agit pas autrement que Descartes: il a comme lui demandé à Dieu la grâce de connaître la vérité; il a étudié les monumens élevés par les saints docteurs; il n'a effacé ni de son esprit ni de son cœur les enseignemens de la religion, et son but est de conserver ou de ramener les âmes à l'Eglise. Ce qu'il fait n'est donc autre chose, ne lui en déplaise, que de la *philosophie catholique*.

Pourquoi n'en pas convenir? Pourquoi s'obstiner à établir entre la science et la foi un *dualisme nominal* que la jeunesse peut prendre au sérieux et changer en un dualisme véritable; pourquoi proclamer si fièrement l'indépendance absolue et la souveraineté de la science, quand d'autre part on reconnaît que la science doit toujours s'incliner devant la religion et lui rendre hommage? Pour notre compte nous n'aimons pas ces fictions et nous les croyons dangereuses.

semblent avoir à l'irréligion et au libertinage, par un moyen proportionné à leur disposition (*Arnaud*).

[1] Que si vous ne comprenez pas encore ce que je dis, et que vous doutiez de la vérité de mes paroles, considérez au moins si vous ne doutez point que vous n'en doutiez, et si vous reconnaissez certainement que vous en doutez, cherchez d'où vient cette certitude. Sans doute que la lumière de ce soleil visible ne se présentera point à vous dans cette recherche; mais cette *lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde*, qui ne se peut voir par les yeux corporels ni par ceux de l'imagination, par lesquels on se représente ces fantômes qui, passant par les yeux corporels, font impression dans l'âme; mais qui se voit par les yeux par lesquels on dit à ces fantômes mêmes: Vous n'êtes pas ce que je cherche, et vous n'êtes pas la règle par laquelle je vous règle vous même et par laquelle je condamne ce que je trouve de difforme en vous et approuve ce que j'y trouve de beau, puisque le modele selon lequel j'improuve et approuve ce qui est en vous est plus beau que vous: ce qui me porte à l'estimer davantage et à le preferer non seulement à vous, mais aussi à tous les corps dont je vous ai tirés par les organes des sens. — Après que vous aurez formé cette règle dans votre esprit, exprimez-la en ces termes: Quiconque connaît qu'il est en doute de quelque chose, connaît une verité, et sait certainement qu'il a ce doute. Il sait donc certainement une vérité, et ainsi quiconque doute s'il y a une vérité, a dans lui-même une chose vraie de laquelle il ne doute point. Or, il n'y a rien de vrai qui ne soit vrai par la verité, et ainsi par conséquent, quiconque peut douter de quelque chose ne peut douter qu'il n'y ait une vérité. — S. Augustin, *De la vraie religion*, c. 39.

Élémens de géologie, mis à la portée de tout le monde, et offrant la concordance des faits géologiques avec les faits historiques tels qu'ils se trouvent dans la Bible, les traditions égyptiennes et les fables de la Grèce; par L. A. Chaubard [1].

Chaque science a ses moyens propres d'investigation: la physique procède autrement que la physiologie, la géologie a une autre allure que l'astronomie. Chacune a son caractère particulier, et en quelque sorte sa physionomie; mais ces moyens propres étant nécessairement bornés et ordinairement insuffisans, il est souvent indispensable de les réunir pour les fortifier l'un par l'autre, et il est des questions difficiles qui réclament le concours de plusieurs sciences à la fois. En d'autres termes: les procédés de l'investigation scientifique ressortent du rapport compréhensif qui s'établit entre l'intelligence humaine et son objet; et il est évident qu'ils impliquent toujours une constante fournie par l'intelligence, et une variable qui dépend de l'objet. La variable objective sert à fonder la spécialité de chaque science et à lui donner son caractère distinctif, en même temps que la constante objective fait surgir les généralités qui les rassemblent et les unissent toutes. De là deux points de vue également fondés en raison: l'un analytique qui tend à établir une subdivision indéfinie dans les sciences, l'autre synthétique qui tend à les ramener toutes à l'unité. Il est de fait que la plupart des savans actuels, et notamment les physiciens, sont exclusivement engagés dans le point de vue analytique, et qu'ils négligent entièrement le point de vue synthétique. L'auteur que nous annonçons présente sous ce rapport une exception remarquable. Il a pensé que la géologie ne pouvait marcher d'un pas assuré qu'en s'appuyant sur les traditions, et qu'il est une foule de faits géologiques dont les conséquences ne peuvent être déduites avec quelque certitude, si l'on n'a recours aux faits historiques qui s'y rapportent, qu'il est même plusieurs questions capitales qui ne sauraient obtenir une solution sans ce secours. Aussi, comme il le dit lui-même, son ouvrage ne ressemble en rien à ceux qui l'ont précédé; il n'a rien de commun avec eux, si ce n'est les faits géologiques; essayons d'esquisser le plan qu'il a suivi.

L'auteur conserve l'ancienne division des terrains,

[1] Chez l'auteur, rue Neuve-de-Seine-Saint-Germain, 68; et chez Risler, libraire, rue de l'Oratoire, 6.

en primitifs, intermédiaires, secondaires et tertiaires. Seulement il déplace un peu leurs limites : il comprend parmi les terrains intermédiaires le dépôt houillier avec les trachytes, les amphotides, les porphyres, le sel gemme qui les surmontent souvent; au lieu de terminer les terrains secondaires à la craie, il y englobe avec l'argile plastique le calcaire grossier de Paris, le gypse à ossemens, la pierre meulière, en un mot tout le système des terrains tertiaires ordinaires; il réserve cette dernière dénomination pour les brèches osseuses, les faluns, les sables, les moëllons, et toutes les alluvions modernes. Il considère ces quatre grandes classes de terrains ainsi définies, comme autant de formations qu'il essaie d'expliquer par le récit de Moïse. L'histoire nous offre quatre grandes époques ou cataclysmes, durant lesquels la surface de la terre a dû être totalement changée ou considérablement modifiée. Le premier de ces cataclysmes, antérieur à l'existence des animaux, est celui où la Genèse nous représente la terre sortant du chaos dans la plus grande confusion, comprimée par l'immense masse d'eau qui la recouvre de toutes parts. C'est pendant ce premier cataclysme général que les terrains primitifs se sont formés. Le second, postérieur à l'existence des êtres organisés, est celui où la tradition de tous les peuples nous représente la terre bouleversée par le déluge universel, et où la Genèse nous la dépeint couverte par les eaux durant cinq mois. C'est pendant ce second cataclysme, fort analogue au premier quant à la cause agissante et aux effets produits, que les terrains de transition se sont formés, et ont enveloppé de toutes parts les ondulations des terrains primitifs. Le troisième est celui où les eaux du déluge universel, après avoir ainsi recouvert la terre, l'abandonnent, non peu à peu ni tout-à-coup, mais par un mouvement particulier de retraites et d'invasions alternatives, qui tour-à-tour, durant sept mois, la laissent à nu et la recouvrent. Pendant ce troisième cataclysme, suite et dépendance immédiate du second, a été formée la série alternative des dépôts secondaires proprement dits. Le quatrième est le déluge de Deucalion ou d'Ogygès, déluge partiel, qui remonte aux temps où les Israélites, sortant de l'Égypte, allèrent s'établir dans la terre de Chanaan, et que les Grecs, alors sans lettres, ont mal à propos confondu avec le déluge universel. A ce cataclysme partiel sont dus les terrains meubles qui, sur les bords de la mer Glaciale, recèlent les grands mammifères des contrées voisines de l'équateur, les brèches osseuses des côtes de la Méditerranée, les brèches coquillières que l'on trouve sur les côtes occidentales et orientales du vieux et du nouveau continent, et de la Nouvelle-Hollande. L'auteur fait dépendre ce déluge partiel de la suspension du mouvement de rotation de la terre autour de son axe, et à cette occasion il explique chemin faisant le miracle de Josué jusque dans ses moindres circonstances.

Tout l'ouvrage n'est que le développement de cette donnée. Malgré les nombreuses difficultés qu'elle renferme, on ne peut nier que l'auteur ne l'ait exposée avec beaucoup d'habileté, et qu'il n'ait adroitement profité des endroits faibles que présente le système géologique actuel pour le battre en brèche avec succès. On trouve en outre dans cet ouvrage des explications ingénieuses sur l'origine de la houille, du sel gemme et du gypse, sur les granits porphyriques et diallagiques, et les roches de quartz qui se montrent quelquefois au dessus de chaque terme de la série primitive; sur la cause de la fréquente alternance des termes de la formation intermédiaire, et des détails instructifs sur la constitution de la vallée de la Garonne. Ce qui n'empêchera pas que l'auteur n'ait à se justifier auprès des géognostes d'avoir introduit dans la science des considérations qui lui sont étrangères : et peut-être aussi devra-t-il se défendre devant les théologiens d'avoir interprété arbitrairement le texte sacré, au lieu d'imiter la sage réserve de saint Augustin. Les théologiens l'absoudront facilement sans doute en faveur de son louable et pieux motif; nous désirons beaucoup qu'il trouve la même indulgence auprès des géognostes.

Amertumes et Consolations, par Leger Noel [1].

Amertumes et *consolations* me paraissent les deux parties nécessaires du drame de l'âme. Est-il sur la terre un cœur qui n'ait ses jours de défaillance et d'aridité; une intelligence, ses heures d'éclipse, de torpeur, d'angoisses; une destinée, ses phases de trouble et d'émotion? Mais dans cette lutte élémentaire, où le ciel de la vie humaine rayonne et s'obscurcit tour-à-tour, chaque esprit reçoit les premières et les plus vives influences de l'état que présentait l'atmosphère sociale au moment où il s'est levé, et d'une certaine disposition, volontaire ou innée, qui le prédestine, en quelque façon, à refléter la joie ou la tristesse. Est-il un homme, est-il un juste même à qui il ait été donné de vivre et de mourir en réfléchissant un ciel d'azur dans l'inaltérable pureté de l'âme? En est-il un seul dont on puisse dire à la lettre : *Rien ne trouble sa fin ; c'est la fin d'un beau jour*. Pour les uns c'est la joie, c'est le calme qui précède l'amertume, et il faut les plaindre, ceux qui de l'*horizon de leur riant matin*, abordent aux désolations d'une soirée orageuse. Pour les autres, c'est la tristesse au début, l'inquiétude, le découragement, puis la *consolation* qui se suggère; et l'espérance affermie et sereine à leur déclin. Heureux ceux qui, par la constance de leurs généreux désirs, ont pu faire naître en eux ce souffle bienfaisant, venu d'en haut, qui dissipe les lourdes vapeurs de l'âme, la rafraîchit et l'épure. M. Léger Noel a eu, bien jeune encore, ce bonheur et ce mérite, et le recueil qu'il nous donne est à la fois la confession de ces mauvaises pensées qui tuent, et la révélation de cette bonne volonté qui ressuscite : hier, il invoquait la mort, il voyait *le spectre du suicide s'asseoir à son*

[1] Paris, Amédée Saintin, libraire-éditeur, rue Saint-Jacques, 38 : Delaunay, Palais-Royal; l'auteur, rue de la Harpe, 21.

cherel, il s'en prenait aux hommes, il interpellait Dieu :

Ils disaient : il est fou. — C'est que leur perfidie
De l'enfer dans mon cœur alluma l'incendie ;
Car tout mon avenir semblait empoisonné ;
Car la douleur rend fou ; car au fond de mon âme,
J'étais comme un damné qui se tord dans la flamme ;
Car je souffrais plus qu'un damné.

Car j'aurais mieux aimé l'échafaud et la roue.
— Et des larmes de feu couvraient ma pâle joue ;
Et des flots de sueur tombaient de mes cheveux,
Et de profonds sanglots disloquaient ma poitrine,
Et ma voix blasphémait la puissance divine,
Et je faisais d'horribles vœux.

Et je m'étais meurtri le front contre la pierre,
Et, sanglant, je m'étais roulé dans la poussière ;
Oh! j'étais effrayant, c'est vrai, de désespoir,
Et tous vociféraient : il est fou, — sur la claie,
Puis chacun froidement faisait saigner ma plaie,
Et nul n'eut pitié de me voir..... —

— Mais il interrompt ces farouches imprécations par un cri de pitié à celui qui console ; par un élan de prière à celui qui exauce :

.....Vous que j'oubliais, que j'oublie à toute heure ;
Vous, mon Dieu, dont j'entends la voix intérieure,
Cette voix qui s'adresse aux cœurs troublés d'effroi,
Ployez-moi quelque branche au bord du précipice
Où je vais chancelant dans l'ombre, — où mon pied glisse ;
Seigneur, pardonnez-moi.

Dites un mot, Seigneur : l'espérance sereine
Remplira nos esprits d'une lueur soudaine,
Et devant le soleil les ténèbres fuiront ;
Et les faibles auront leur force ranimée,
Le pauvre, le vieillard leur souffrance calmée,
Et tous la joie au front. —

Puis, rendant à la poésie la paix qu'a recouvrée son âme, il finit par cet hymne d'actions de grâces :

— Merci, merci, mon Dieu, dont la grâce puissante
Fait qu'un ange est venu qui m'a tendu la main ;
Et puis me ramenant par une douce pente,
M'a déposé sur l'herbe au bord du vrai chemin...
N'ai-je pas entendu cette voix solennelle
Mélodieux soupir d'un ineffable luth,
Cette voix qui d'en haut nous crie et nous appelle,
Et dit : « C'est moi, c'est moi qui suis votre salut! »
Oui, oui, sois mon salut, ma lumière, ma vie ;
Laisse-moi dans ton sein m'épancher et pleurer ;
Enivre-moi de toi, seul bonheur que j'envie ;
Laisse-moi te sentir, te voir, te respirer!...

Il y a là un véritable intérêt dramatique : il s'agit de la destinée d'une âme humaine. On la voit en frémissant livrée à tant de cruelles péripéties : c'est une lutte engagée entre l'ange et le démon ; l'ange est vainqueur, et nous admirons, avec une joie vive, l'heureuse solennité du dénouement.

Nous ne saurions trop recommander la méthode d'oraison enseignée dans l'*Oratoire du cœur* [1]. Deux papes, Alexandre VII et Clément IX, l'ont approuvée et recommandée, et l'expérience a fait connaître les grands avantages que les âmes retirent de la contemplation de Jésus-Christ, qu'elles considèrent en esprit dans les mystères de sa vie, et particulièrement de sa passion, au fond de leur cœur. Un grand nombre de personnes, qui ne se croyaient pas ou qui n'étaient pas jugées capables de faire l'oraison mentale, ont goûté la vie dévote et intérieure en embrassant cette méthode avec simplicité. Mgr. l'archevêque a revêtu de son approbation un ouvrage aussi utile. Cette nouvelle édition a été imprimée avec soin et ornée de onze jolies gravures, représentant les sept mystères de la passion de Jésus-Christ, ceux de la sainte enfance et de l'adorable Trinité.

Recherches sur la confession auriculaire [2], *par M. l'abbé* A. GUILLOIS, *curé de Notre-Dame du Pré, au Mans.*

De tous les dogmes catholiques, le dogme de la confession auriculaire est celui qui est le plus attaqué de nos jours. On trouvera, dans l'ouvrage que nous annonçons, la réponse aux objections des indifférens et des incrédules, et un grand nombre de témoignages et de faits qui établissent, d'une manière invincible, que la confession n'est point une invention des hommes, mais que c'est Dieu lui-même qui en est l'auteur.

Les *Recherches sur la confession* ont été examinées par un savant professeur de théologie ; voici un extrait de son rapport : « Non seulement je n'y ai rien « aperçu qui puisse en empêcher l'impression, mais « je suis persuadé que cet ouvrage sera lu avec in- « térêt par les fidèles ; les indifférens et les incré- « dules y trouveront des preuves solides du dogme « catholique, avec la réfutation des principales ob- « jections. Les prêtres eux-mêmes y trouveront des « réflexions et des faits qui les intéresseront. »

L'impression est déjà avancée, et l'ouvrage sera publié, au plus tard, le 1er octobre ; nous en rendrons alors un compte détaillé.

[1] Prix, 1 fr.; et par la poste, 1 fr. 25. Paris, chez Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, 9.

[2] Un vol. in-12, caractère cicéro neuf, interligné. Prix : 1 fr. 75 c.; chez Fleuriot, libraire au Mans.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

SEPTIÈME LEÇON.

Avènement du Christianisme. — Son Influence sur l'état social et économique des peuples.

Il appartenait exclusivement à la science sacrée d'exposer l'étonnant mystère de la déchéance de l'homme opérée par l'orgueil et le mystère non moins prodigieux de sa réhabilitation par la charité. C'était à elle, en effet, à signaler l'harmonie parfaite, l'économie admirable, la majestueuse unité de la religion chrétienne ; à prouver l'origine toute divine des livres saints, l'accomplissement si frappant et si ponctuel des prophéties et l'authenticité des miracles dont le passage du Sauveur sur la terre devait être accompagné. Certes, la théologie n'a pas manqué à sa vocation sublime. La démonstration évangélique est depuis longtemps complète aux yeux de la raison et de la foi. L'homme et sa double nature, sa grandeur et ses misères, sa destinée religieuse et sociale, tout a été expliqué par la philosophie chétienne. Elle a sondé, même, la formidable profondeur de ces mystères, « dans lesquels, selon l'énergique expression de Pascal, le nœud de notre condition prend ses retours et ses plis de telle sorte que l'homme est plus inconcevable sans ces mystères, que ces mystères ne sont inconcevables à l'homme ». En vain le philosophisme du siècle dernier avait-il entrepris, à force de railleries, de dédain et d'objections scientifiques, d'ébranler les vénérables fondemens de nos croyances. Le doute philosophique ne pouvait suffire à de nobles intelligences. Une réaction toute providentielle s'est manifestée pour la recherche du vrai et du beau : la science, la poésie et l'art, ont formé une sainte alliance dont les efforts viennent, chaque jour, offrir un nouvel hommage de foi aux antiques et puissantes bases de l'édifice chrétien.

Si la science sacrée a accompli magnifiquement sa mission suprême, il reste encore, toutefois, à la science purement humaine, des points de vue sous lesquels elle peut envisager l'avènement de la loi nouvelle et fournir à la raison et à la foi de nouveaux motifs d'admirer et de croire. Le fait seul de l'établissement du chrisianisme et de son influence sur l'ordre moral et matériel de l'univers, est une source immense de contemplation et d'études. Or, ce fait ne saurait demeurer étranger à l'histoire de l'économie politique, puisque l'avènement de Jésus-Christ, le plus grand événement du monde, dans l'ordre moral de l'humanité, dut changer nécessairement tous les principes qui présidaient alors à l'état social et économique des peuples.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer dans nos précédentes leçons, les tradi-

tions des vérités révélées aux premiers hommes sur la science de l'utile s'étaient insensiblement altérées et perdues. Dieu avait recommandé le travail, l'agriculture, la tempérance, l'épargne, l'esprit de sacrifice, l'hospitalité et les vertus domestiques et sociales, comme les conditions les plus sûres de l'aisance et du bonheur des individus, des familles et des nations. Mais ces préceptes, conservés dans les livres sacrés des Hébreux et dans les doctrines philosophiques de l'Orient, de Egypte et de la Grèce, n'étaient guère demeurés dans la législation et dans les mœurs, que chez les Hébreux; et cependant nous avons vu que ce peuple privilégié plaçait au rang des moyens d'acquérir les richesses, les conquêtes, le butin, les tributs imposés aux peuples vaincus, et enfin l'esclavage des étrangers. A la vérité, le luxe des Hébreux s'appliquait presque exclusivement au culte du vrai Dieu; et s'il avait quelquefois perverti les rois, il ne paraît pas du moins qu'il eût corrompu les mœurs publiques. On ne connaissait point, dans le royaume d'Israel, l'aristocratie des richesses; mais l'aisance et le bien-être étaient répandus dans toutes les classes de la population. La religion, qui préparait ce résultat, était d'accord avec la loi civile, ou plutôt la religion était la loi elle-même. Sous une telle forme de gouvernement les mœurs devaient se façonner par la philosophie.

Mais il en était autrement des peuples livrés à l'idolâtrie et au polythéisme; chez eux le culte des sens, la divinisation des passions, les institutions elles-mêmes, excitaient le goût et le besoin de toutes les jouissances et entraînaient nécessairement tous les cœurs vers le luxe, la vanité, la cupidité et l'égoïsme. En vain la philosophie spiritualiste s'efforçait-elle de combattre des penchans favorisés et préparés par la religion et par les lois: elle-même, par l'organe des plus grands génies de l'antiquité païenne, Xénophon, Platon et Aristote, mettait le brigandage, le pillage, l'esclavage, au nombre des voies naturelles et légitimes de produire la richesse. Ces illustres philosophes parlaient admirablement, sans doute, de la divinité et de la vertu. Mais comment concilier leur spiritualisme avec leur science du *maître* et de l'*esclave*, avec leurs principes sur le droit de la guerre? Sénèque, à son tour, fut prodigue d'éloquence sur le désintéressement, et les avantages de la médiocrité. Mais quelle impression pouvait résulter de ses écrits, sinon le mépris pour une hypocrisie si peu déguisée? Évidemment, sous le règne du paganisme, toutes les notions du juste, du vrai et de l'utile, étaient confondues, et dans un tel état de choses il était inévitable que les doctrines fatales des épicuriens l'emportassent sur les préceptes sévères du stoïcisme. Aussi tous les désordres qui peuvent troubler l'état social arrivèrent-ils à leur comble sous l'empire romain, époque où les traces de toutes les traditions primitives se trouvèrent complétement effacées. L'inégalité des conditions poussée à son dernier terme, la dignité de l'homme totalement méconnue, les liens fraternels qui unissent la grande famille humaine, brisés et ensanglantés, toutes ces conséquences cruelles de la domination romaine étaient non seulement un profond outrage à l'humanité, mais elles épuisaient en même temps les sources de la richesse générale. Les travaux de plus de cent millions d'hommes, employés à satisfaire l'orgueil et l'insatiable cupidité des vainqueurs du monde, étaient le produit, non de l'industrie libre et intelligente, mais de la servitude la plus oppressive et la plus dure qui fut jamais.

L'homme déchu ne pouvait arriver à une dégradation plus complète; le signe divin, imprimé jadis sur le front du Roi de la création, allait disparaître: il fallait donc que le genre humain pérît, ou que les promesses célestes s'accomplissent à l'heure indiquée par l'Esprit saint. Tout retard eût frappé de doute et de stupeur les cœurs droits et les génies inspirés, qui attendaient et proclamaient une délivrance. Mais le Dieu Rédempteur fut fidèle à ce qu'avaient annoncé les Écritures sacrées. Il se fit homme au moment révélé par les prophéties, et sa charité céleste vint purifier l'atmosphère corrompue où la race humaine agonisante se débattait contre la mort. Certes d'éclatans prodiges ont marqué la naissance, la vie et la mort du Sau-

veur : ils furent sans doute nécessaires à la manifestation glorieuse de sa divinité : mais le langage ineffable du Verbe était lui-même le plus étonnant de tous les miracles. En effet, qu'on se reporte par la pensée à ces temps d'oppression et d'esclavage, où le sceptre du monde était remis à un Tibère : que l'on considère l'orgueil et la cupidité remplissant le cœur des hommes libres, et la terreur celui des esclaves; les plus beaux génies célébrant les passions et la volupté ; les plus illustres philosophes se réfugiant dans le doute de la vie immortelle, dans le suicide et dans la négation de la vertu : que l'on se représente l'univers (ce qu'il était, hélas!) un vaste théâtre de vices, de souffrances, d'erreurs et de crimes, d'où s'élevaient mille clameurs funèbres et confuses, comme d'un immense combat de gladiateurs, dernier terme des voluptés romaines.

C'est alors qu'une voix toute céleste s'élève et laisse tomber ces paroles inconnues à la terre : « Bienheureux ceux qui pleurent et qui sont affligés en ce monde, parce qu'ils seront consolés en l'autre ! »

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux ! »

« Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice, parce qu'ils en seront rassasiés ! »

« Bienheureux les pauvres d'esprit (1), parce que le royaume des cieux est à eux ! »

« Donnez à celui qui vous demande et ne rejetez point celui qui veut emprunter de vous. »

« Gardez-vous de l'avarice, et ne vous faites pas des trésors dans la terre où les vers les consument et où les voleurs les déterrent et les dérobent. Mais distribuant vos biens aux pauvres et les employant en bonnes œuvres, faites-vous des trésors dans le ciel où ni la rouille ni les vers ne les consument et où il n'y a point de voleurs qui les dérobent. Si vous mettez votre trésor dans le ciel, votre cœur y sera aussi, car où est votre trésor, là est aussi votre cœur. — Nul ne peut servir deux maîtres à la fois, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. — Ne vous inquiétez donc point, en disant : Que mangerons-nous ? ou que boirons-nous et de quoi nous vêtirons-nous ? comme font les païens qui recherchent toutes ces choses ; car votre père sait que vous en avez besoin. — Celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse. — Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. — C'est pourquoi ne vous inquiétez point pour le lendemain, car le lendemain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit son mal. — Demandez et on vous donnera. — Cherchez et vous trouverez. — Frappez et on vous ouvrira... »

Cette voix disait encore : « Aimez vos ennemis. — Faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez Dieu pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez les enfans de votre père qui est au ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et les méchans et qui fait pleuvoir sur les justes et les injustes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, que faites-vous en cela de plus que les autres ? Les païens ne le font-ils pas aussi ? Soyez donc parfaits comme votre père céleste est parfait. »

« Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

« Vous aimerez le Seigneur Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit : c'est là le premier et le plus grand commandement. »

« Et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. »

« Toutes les lois et les prophètes sont

[1] C'est-à-dire *ceux qui sont dégagés de toute affection pour les biens de la terre*. C'est ainsi que l'Église a toujours interprété ce passage que le philosophisme considérait comme l'apologie de l'ignorance et de l'imbécillité. Au sujet de cette parole du Sauveur, saint François de Sales s'écrie : « Malheureux donc les riches d'esprit, car la misère d'enfer est pour eux. Celui est riche d'esprit, qui a les richesses dedans son esprit ou son esprit dedans les richesses. — Tenez votre cœur exempt de leur affection : qu'il tienne toujours le dessus, et qu'emmi les richesses il soit sans richesses ou maître des richesses. Ne mettez pas cet esprit céleste dedans les biens terrestres : faites qu'il soit toujours supérieur sur eux, non pas en eux. » *Introduction à la Vie dévote*, chap. XIV.

renfermés dans ces deux commandemens. »

N'est-ce pas, nous le répétons, un étonnant prodige, que de telles paroles, prononcées dans un pareil moment ? ne devaient-elles pas briller comme la lumière qui vient éclairer soudainement les profondeurs d'un sombre et lamentable abîme ? Car ce divin langage s'adressait à tous les hommes sans exception, et surtout aux malheureux : à tous il révélait une destinée nouvelle, des devoirs inconnus et des consolations inespérées. Sans doute il plaçait le bonheur suprême dans une autre vie : mais il en laissait du moins l'image sur la terre en indiquant comment la rigueur de l'expiation terrestre pouvait être adoucie par le travail, l'espérance et la charité.

Dans ses enseignemens sublimes, Jésus-Christ ordonne aux forts, aux puissans, aux maîtres, la commisération, la justice, l'humilité. Aux faibles, aux malheureux, aux pauvres, aux esclaves, il prêche le travail et enseigne la soumission, la résignation et la dignité de leur être. Aux riches, il prescrit le désintéressement, l'aumône, la charité. Aux sujets, l'obéissance. Aux époux, l'union et la fidélité. Aux justes, la modestie et la tolérance. Aux pécheurs, le repentir. Aux offensés, le pardon des injures. A tous les hommes, la pureté de cœur, l'amour de Dieu et du prochain.

Comme emblème de l'esprit de pureté et de sacrifice et peut-être dans la prévoyance des dangers d'une trop grande population, Jésus-Christ laisse entrevoir que le célibat est un état plus parfait que le mariage, mais seulement pour les hommes appelés à cette vocation par le ciel.

Avant de quitter la terre qu'il a ainsi purifiée et consolée, Jésus indique les œuvres de charité exercées envers les pauvres comme le gage de récompenses ineffables et éternelles. Il laisse aux hommes une forme sublime d'invocation à Dieu pour exposer nos besoins et implorer ses grâces. Enfin il établit l'autorité, la puissance et la perpétuité du sacerdoce chrétien.

Nous avons entendu les paroles de l'homme-Dieu par lesquelles devait s'accomplir la grande rénovation sociale. Voyons maintenant quel fut le langage de ses disciples pris, pour la plupart, dans les rangs d'une populace ignorante et grossière, mais auxquels le divin maître avait dit : « Allez, enseignez toutes les nations. »

Écoutons d'abord le premier des vicaires de Jésus-Christ.

« Aimez vos frères, dit saint Pierre. — Craignez Dieu. — Honorez le Roi. »

« Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respects, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais à ceux qui sont rudes et fâcheux. — Femmes, soyez soumises à vos maris, afin que s'il y en a qui ne croient pas à la parole, ils soient gagnés par la bonne vie de leurs femmes sans la parole. Et vous de même, maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur et distinction comme le sexe le plus faible, et considérant qu'elles sont avec vous héritières de la grâce qui donne la vie. »

Voici ensuite les paroles de l'apôtre que l'Église honore du nom de *grand*, et qui fut admis, avant l'heure, aux ravissemens des cieux.

« Le royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit. »

« Il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages et je rejetterai la science des savans : car où sont les sages, où sont les savans du siècle ? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse du monde ? »

« Car Dieu voyant que le monde, avec la sagesse, ne l'avait point connu dans la sagesse divine, il lui a plu de sauver, par la folie de la prédication, ceux qui croiront. »

« La science enfle, et la charité édifie. Sans la charité tout est inutile pour le salut. »

« Comme vous êtes riches en toutes choses, en foi, en paroles, en science, en toutes sortes de biens, nous vous prions de l'être aussi de cette grâce de libéralité envers vos frères. Ce que je ne vous dis pas, néanmoins, pour vous imposer une loi, mais seulement pour vous porter, par l'exemple de l'ardeur des autres, à donner des preuves de votre charité. Vous n'y êtes pas seulement excités

par l'exemple des macédoniens, mais par celui de Jésus-Christ. Car vous savez quelle a été la bonté de N. S. J. C. qui étant riche, s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par la pauvreté. C'est donc ici un conseil que je vous donne, parce qu'il vous est utile. Achevez ce que vous avez commencé de faire dès lors, afin que, comme vous avez une prompte volonté d'assister vos frères, vous les assistiez aussi effectivement de ce que vous avez, et sans vous incommoder. Votre aumône, si elle est petite, n'en sera pas moins agréable à Dieu. Car, lorsqu'un homme a une grande volonté de donner, Dieu la reçoit, ne demandant de lui que ce qu'il peut, et non ce qu'il ne peut pas. »

« Ainsi je n'entends pas que les autres soient soulagés et que vous soyez surchargés. Mais *que pour ôter l'inégalité, votre abondance supplée en même temps à leur pauvreté temporelle, afin que votre pauvreté spirituelle soit aussi soulagée par leur abondance spirituelle, et qu'ainsi tout soit ramené à l'égalité.* »

« Que chacun de vous donne ce qu'il aura résolu de donner, non avec tristesse ni comme par force, car Dieu aime celui qui donne avec joie.»

« Revêtez-vous surtout de la charité qui est le lien de la perfection. »

« Avez-vous été appelé étant esclave ? Ne vous mettez point en peine. Mais quand même vous pourriez devenir libre, usez plutôt de votre condition d'esclave. Car celui qui étant esclave est appelé au Seigneur, devient affranchi du Seigneur ; et de même celui qui est appelé étant libre, devient esclave de Jésus-Christ. Vous avez été rachetés d'un grand prix : ne vous rendez donc pas esclave des hommes. »

« Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ même. Servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur et non les hommes, sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, soit qu'il soit esclave, soit qu'il soit libre. »

« Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, ne les traitant point avec menaces, sachant que vous avez les uns et les autres un maître commun dans le ciel qui n'aura point égard à la condition des personnes. »

Saint Paul s'explique en ces termes sur le célibat :

« Je crois qu'il est avantageux (à cause des nécessités pressantes de cette vie qui se trouvent en plus grand nombre dans le mariage que dans tout autre état), je crois, dis-je, qu'il est avantageux à l'homme de ne se point marier. »

« Si néanmoins vous épousez une femme, vous ne péchez pas ; et si une fille se marie, elle ne pèche pas. Mais ces personnes souffriront dans leur chair des afflictions et des maux qui sont inséparables du mariage : or je voudrais vous les épargner et vous porter à les éviter. — Celui donc qui marie sa fille fait bien : mais celui qui ne la marie pas fait encore mieux. »

Enfin, saint Paul se montre illuminé d'une inspiration sublime, dans ces paroles sur la résurrection :

« Comme la mort, dit-il, est venue par un homme, la résurrection des morts doit venir aussi par un homme ; et comme tous meurent en Adam, tous revivront aussi en Jésus-Christ : or la mort sera le dernier ennemi qui sera détruit.»

« Comme le premier homme a été terrestre, ses enfans aussi sont terrestres ; et comme le second homme est céleste, ses enfans aussi sont célestes. »

« Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, nous porterons aussi l'image de l'homme céleste. »

« Or je vous dis ceci, parce que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu et que la corruption ne possédera point cet héritage incorruptible. Il faut que le corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité et que le corps mortel soit revêtu de l'immortalité. »

« Et quand ce corps mortel aura été revêtu de l'immortalité, alors cette partie de l'Écriture sera accomplie. La mort a été absorbée par une victoire. O mort ! où est ta victoire ? ô mort ! où est ton aiguillon ?»

« Ne vous affligez donc point en présence de la mort, comme ceux qui n'ont point d'espérance, et consolez-vous les uns les autres par ces vérités. »

On demeure confondu d'étonnement et

en quelque sorte frappé d'un effroi religieux, lorsqu'on songe qu'il fut donné à quelques hommes grossiers, étrangers aux lettres et à toutes les connaissances humaines, et dont, jusqu'alors, les pensées ne s'étaient guère élevées au delà des devoirs de leurs humbles professions, de révéler des vérités si étincelantes de lumière, d'exposer une aussi haute et si pure philosophie et de s'exprimer avec une éloquence si supérieure au langage des hommes. Le souffle divin qui les inspirait ne saurait être méconnu. Qui oserait affirmer que sans les langues de feu descendues sur ces hommes, ils auraient pu penser et dire de pareilles choses?

Tels furent les moyens, tels furent les ministres de cette rénovation religieuse, philosophique et sociale, qui devait rendre à l'homme sa dignité, sa liberté, les nobles facultés de l'intelligence, et ouvrir à l'univers les voies de la civilisation morale et matérielle la plus parfaite.

Quant aux diverses phases de l'établissement du christianisme sur la terre, elles ne sont pas moins dignes d'admiration. Ce n'était que par degrés que la loi nouvelle devait étendre son empire. La rédemption générale de la race humaine était obtenue par le plus auguste des sacrifices; mais à des conditions expresses et formelles. La nécessité d'une expiation, pendant la vie terrestre, demeurait entière. L'homme conservant son libre arbitre, ses passions, ses infirmités et ses besoins, d'où naissent les vertus et les mérites, avait plus d'une lutte à subir avant d'obtenir sa réhabilitation glorieuse. La lumière brillait aux yeux de tous : tous étaient appelés, mais peu étaient élus. Il fallait que le sang des martyrs de la foi scellât les promesses du céleste martyr de la charité. Il fallait encore qu'une grande commotion politique, apparue comme effet de la vengeance divine, facilitât la transformation morale que le monde allait devoir à l'évangile pacificateur.

L'illustre auteur des études historiques voit, dans l'irruption des barbares sur l'empire romain, un moyen digne de la sagesse de Dieu et devenu nécessaire.

« Le monde, dit-il, était trop corrompu, trop rempli de vices, de cruautés, d'injustices, trop enchanté de ses faux dieux et de ses spectacles, pour qu'il pût être entièrement régénéré par le Christianisme. Une religion nouvelle avait besoin de peuples nouveaux. Il fallait à l'innocence de l'Evangile, l'innocence des hommes sauvages; à une foi simple, des hommes simples comme cette foi. »

« Les barbares avaient à peine paru aux frontières de l'empire, que le Christianisme se montra dans son sein. La coïncidence de ces deux événemens, la combinaison de la force intellectuelle et de la force matérielle pour la destruction du monde païen, est un fait où se rattache l'origine, d'abord inaperçue, de l'histoire moderne. »

« Quand la poussière qui s'élevait sous les pieds de tant d'armées, qui sortait de l'écroulement de tant de monumens, fut tombée; quand les tourbillons de fumée qui s'échappaient de tant de villes en flamme furent dissipés; quand la mort eut fait taire les gémissemens de tant de victimes; quand le bruit de la chute du colosse romain eut cessé, alors on aperçut une croix, et au pied de cette croix un monde nouveau. Quelques prêtres, l'Evangile en main, assis sur des ruines, ressuscitaient la société au milieu des tombeaux, comme Jésus-Christ rendit la vie aux enfans de ceux qui avaient cru en lui. »

« — Le livre de l'histoire moderne vous restera fermé, dit encore M. de Chateaubriand, si vous ne considérez le Christianisme ou comme une révolution divine laquelle a opéré une révolution sociale, ou comme un progrès naturel de l'esprit vers une grande civilisation. Système théocratique, système philosophique, ou l'un et l'autre à la fois, lui seul peut vous initier au secret de la société nouvelle. »

« Tout change avec le Christianisme (à ne le considérer toujours que comme un fait humain). L'esclavage cesse d'être le droit commun. La femme reprend son rang dans la vie civile et sociale. L'égalité, principe inconnu des anciens, est proclamée. La prostitution légale, l'exposition des enfans, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, sont successivement extirpés des codes et des mœurs. On sort de la civili-

sation puérile, corruptrice, fausse et privée de la société antique pour entrer dans la route de la civilisation raisonnable, morale, vraie et générale, de la société moderne. *On est allé des Dieux à Dieu.*

«...... En moins de trois siècles la conquête s'achève, et le Christianisme dépasse les limites de l'empire romain. La cause efficiente de son succès rapide est celle-ci : Le Christianisme se compose de la plus haute et de la plus abstraite philosophie par rapport à la nature divine, et de la plus parfaite morale relativement à la nature humaine. Or, ces deux choses ne s'étaient jamais réunies dans la même religion. De sorte que cette religion convint aux écoles spéculatives et contemplatives, dont elle remplaçait les initiations; à la foule policée, dont elle corrigeait les mœurs; à la population barbare, dont elle charmait la simplicité et tempérait la fougue. »

« La Philosophie et le Christianisme attaquant le vieil ordre de l'univers par les deux bouts, marchant l'une vers l'autre en dissipant leurs adversaires, se rencontrèrent face à face après leur victoire. Ces deux contendans avaient pris quelque chose l'un de l'autre dans leur assaut contre l'ennemi commun : ils s'étaient cédé des hommes et des doctrines. Mais quand vers le milieu du quatrième siècle il fallut, non partager, mais assumer l'empire de l'opinion, le Christianisme, bien qu'arrivé au trône, se trouva en même temps revêtu de la force populaire. La Philosophie n'était armée que du pouvoir des tyrans. Julien lui livra le dernier combat et fut vaincu. »

« Brisant de toutes parts les barrières, les hordes des bois accoururent se faire baptiser aux amphithéâtres naguère arrosés du sang des martyrs. Le Christianisme était alors démocratique chez la foule romaine, chez les grands esprits émancipés et parmi les tribus sauvages. Le genre humain revenait à la liberté par la morale et la barbarie. »......

Nous n'avons pu nous empêcher de placer ici ces magnifiques aperçus du génie. Quelque sujet d'un ordre élevé que l'on soit appelé à traiter aujourd'hui, en philosophie, en histoire, en politique et en littérature, il est difficile de n'avoir pas été devancé par M. de Chateaubriand, et de ne pas rencontrer l'empreinte de sa main puissante. Le mieux, alors, est de citer ses paroles, et sans doute ici aucun de nos lecteurs ne sera tenté de s'en plaindre.

M. de Chateaubriand fait aussi remarquer avec une haute sagacité, « que le Christianisme sépare l'histoire du genre humain en deux parties distinctes. Depuis la naissance du monde jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société des esclaves avec l'inégalité des hommes entre eux, et l'inégalité sociale de l'homme et de la femme. Depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme. C'est la société sans esclaves ou du moins sans le principe de l'esclavage. »

Il est facile de comprendre qu'une telle rénovation sociale devait changer radicalement toutes les bases de l'organisation économique des peuples.

Les élémens de la production des richesses peuvent se résumer dans l'agriculture, l'industrie et le commerce, ou pour tout exprimer par un seul mot, dans le *travail*.

Mais pour atteindre son développement et sa perfection, le travail a besoin d'intelligence, de liberté, de sécurité, de rémunération et d'encouragement.

Or, aucune de ces conditions n'existait pour lui dans la société païenne, et surtout sous la domination romaine. On a vu dans quelle abjection étaient tombées les professions mécaniques; à peine étaient-elles dignes d'occuper les bras des esclaves. Privés de famille, d'avenir, de lumières, de sécurité, ceux-ci n'étaient stimulés au travail que par la terreur : il n'existait à cet égard que des exceptions rares. Le principe de l'esclavage dominait toute l'organisation économique de l'univers.

A la vérité, l'agriculture était demeurée en quelque honneur. Mais pour que l'agriculture prospère, il faut que l'industrie prépare ses produits, qu'elle s'en empare, qu'elle les approprie aux divers besoins, qu'elle leur donne une valeur, et que le commerce y ajoute une valeur nouvelle par l'échange.

Or, l'industrie était paralysée, et la

commerce qui vit de liberté, de sécurité et de confiance, ne pouvait exister complétement sans la consécration du droit des gens, droit à peu près inconnu dans le monde païen.

Sans doute les richesses, le luxe et l'abondance se trouvaient à Rome. L'or et les délices coulaient pour quelques citoyens romains. Mais par l'effet de cette concentration monstrueuse, plus de cent millions d'hommes gémissaient sous le poids de la misère, des exactions et d'un ingrat et rude travail. Toutes les provinces de l'empire pouvaient s'appliquer alors l'exclamation douloureuse du poète de Mantoue :

Insere nunc, Melibœe, pyros, pone ordine vites!
Barbarus hæc sejetes!...

Dans un tel état de choses, ce fut donc un phénomène prodigieux que l'apparition d'une doctrine qui, respectant les conditions sociales et les puissances établies, proclamait l'égalité religieuse et morale des hommes, la sainteté du mariage, la compassion, la charité, le désintéressement, fondait la famille et la propriété, et considérant enfin le travail comme la condition de l'existence de l'homme sur la terre et comme un moyen d'adoucir l'épreuve de sa destinée terrestre, lui rendait ainsi un caractère religieux, noble et sacré.

Les principes de la religion nouvelle renfermaient, on ne le saurait contester, tous les germes d'une haute civilisation progressive, dont nous n'avons point encore atteint sans doute les derniers termes, mais dont nous pouvons mesurer les phases et l'avancement. Songeons que trois siècles s'écoulèrent avant que la croix remplaçât l'aigle des Césars sur le trône de l'univers, et bien davantage avant que le Christianisme pût pénétrer dans la législation et les institutions civiles. Cependant, dès la formation de l'Eglise catholique, on put trouver, dans les familles des premiers chrétiens, les modèles de la véritable perfection sociale.

Chez elles, en effet, les préjugés qui avilissaient les arts et les professions mécaniques n'existaient plus. L'esclavage était aboli. Le travail honnête, sous quelque forme qu'il se présentât, était honoré et prescrit. Les relations d'échange, de la part des chrétiens, étaient sûres et désintéressées; le droit de propriété inviolable et sacré. L'esprit d'association, borné d'abord à la prière et aux bonnes œuvres, s'appliquait à toutes les améliorations de la vie sociale. La confiance régnait dans les relations des riches et des travailleurs; car la parole était sacrée, la bonne foi inviolable, et la charité s'exerçait sous toutes les formes envers les malheureux. Indépendamment du travail de leurs mains, les chrétiens savaient augmenter leurs ressources, par l'économie, la sobriété, la tempérance. Jusqu'alors on n'avait opposé au développement trop rapide de la population que des moyens inhumains et immoraux. Dans une haute pensée de perfection chrétienne, qui devait en même temps maintenir l'accroissement des familles dans de justes proportions, on vit se former ces communautés de célibataires, de l'un et de l'autre sexe, qui se consacraient au travail, à la prière et aux œuvres de piété et de miséricorde. Plus tard, ces instituts devaient conserver, au milieu de l'irruption des barbares, les traditions des sciences et des arts, fonder d'admirables et innombrables établissemens de charité, et défricher, les premiers, les épaisses et immenses forêts de l'Europe.

L'Eglise catholique s'étant constituée dans ses diverses hiérarchies, les évêques, ces véritables pasteurs des peuples, commencèrent le grand ouvrage de la civilisation nouvelle, en répandant autour d'eux, et particulièrement sur les classes inférieures, les bienfaits de l'instruction religieuse et les conseils les plus propres à leur faire goûter le travail, l'ordre et la vertu.

Le luxe, banni des mœurs publiques, ne fut admis que pour l'embellissement des édifices sacrés et des cérémonies religieuses, noble et sainte carrière désormais ouverte au génie des arts.

Ce fut ainsi que par un retour aux antiques vérités révélées aux premiers hommes, la théorie religieuse nouvelle rétablissait les véritables principes de la science économique, et préparait, sous le rapport de la formation et de la distribution des richesses, l'organisation la plus conforme à la justice, à la sagesse

et à la politique, et par conséquent la plus favorable aux membres de la société. La charité et un posélytisme ardent et généreux guidèrent l'intelligence catholique dans cette voie civilisatrice qu'elle devait parcourir si glorieusement.

Le vicomte ALBAN de VILLENEUVE-BARGEMONT.

COURS DE PHILOSOPHIE DU DROIT.

TROISIÈME LEÇON.

Suite du même sujet.

Le droit qui règle selon l'être divin et nos rapports avec lui la forme extérieure de notre existence et de nos actions, correspond aux prescriptions intérieures de notre être primitif qui parle par la conscience. N'étant destinée qu'à empêcher que cette nature primitive en nous ne s'obscurcisse complétement en la provoquant à se manifester, cette règle supplémentaire se tait et semble disparaître partout où la conscience, rendue à la liberté, remplit d'elle-même la loi de conformité avec Dieu. Mais n'ayant rapport qu'à la forme extérieure, elle se borne aussi aux choses extérieures; et, selon sa destination d'empêcher seulement l'obscurcissement complet de la conscience et de réveiller celle-ci en l'amenant à se manifester, elle abandonne à la liberté de l'individu les circonstances intérieures de nos actions et ne s'applique qu'au fait extérieur. Quand nous voyons donc le droit opposé à la conscience et à la morale à bien des égards, il ne faut reconnaître en cela que la conséquence de la chute qui a produit cette scission dans tous les élémens de notre existence, et a partout désharmonisé la manifestation extérieure avec le fond intérieur de l'être.

Tout ce qu'exige le droit, c'est que la similitude avec Dieu telle qu'elle nous a été conservée, du moins quant à la forme extérieure, ainsi que l'expression de notre relation avec Dieu soit respectée, maintenue, exploitée et cultivée. Les exigences du droit sont donc restreintes et bornées par la raideur de la nature extérieure, matérialisée depuis la chute, et dépendent des rapports de cette dernière avec la vie intellectuelle et morale de l'humanité en général et du degré de liberté et d'empire que l'homme a obtenu sur la nature. Les préceptes de la morale, au contraire, de la loi intérieure de conformité avec Dieu, s'adressant à l'esprit et à la volonté seule, sont infinis, et ne dépendent nullement de l'état de la nature qu'ils tendent sans cesse à combattre et à vaincre. C'est pour cela que le précepte de la morale va beaucoup plus loin que celui du droit, quoiqu'ils aient tous deux la même origine et le même but. A la fin, comme dans le principe, l'extérieur sera conforme à l'intérieur, la forme égale à l'essence; le droit et la morale, la loi extérieure et la loi intérieure coïncideront parfaitement et ne formeront qu'un. Mais aujourd'hui que l'état actuel et patent de la créature n'est point conforme à son état primitif devenu latent, la forme extérieure ne saurait être non plus égale à son essence intérieure, et a besoin absolument d'être épurée et rétablie par la force de l'évolution intérieure. Le droit ne nous présente donc que des fragmens, des débris du mode d'existence primitif de l'homme, qui protestent seulement contre toute dégradation ultérieure, laissant à la morale le soin d'opérer l'élévation et le développement de l'humanité, qui doit amener une transfiguration du droit lui-même. Le droit sert à la morale d'instrument et d'appui, pour l'empêcher de s'abîmer et de s'évanouir; mais elle en est l'âme, qui, animée par l'esprit de la religion, s'élève vers Dieu, et réunit la terre avec le ciel.

Notre droit cependant, en conservant au milieu des désastres de la chute les traits distinctifs de notre être primitif, répond par là même aux conditions essentielles de notre réhabilitation. Celle-ci dépend de trois points; savoir : que, dominés dans notre état déchu par la loi de conformité ou du moins de similitude avec Dieu, commandant à la nature et disposant d'elle librement pour la mani-

festation de notre volonté, nous opérions par cette volonté libre, mais excitée et soutenue par la grâce, notre union et celle de toute la création avec Dieu. Pour l'accomplissement de ces trois conditions, notre vie, et avec elle notre droit, se divise en autant de sphères différentes ; et tout ce qui, dans chacune de ces sphères, répond à notre fin est juste, tandis que ce qui s'y oppose est injuste.

L'accomplissement de la dernière des trois conditions énoncées forme la tâche de l'Eglise, et les institutions et les lois destinées à y servir composent le droit ecclésiastique. La seconde, qui établit la liberté individuelle de l'homme dans la nature et son pouvoir sur les choses de ce monde, constitue la sphère du droit privé ou civil. La troisième, enfin, qui veut que l'homme soit dominé par la loi de similitude avec Dieu dans tous les rapports de son existence terrestre, mais surtout relativement à la communauté de la vie, qui doit subsister en même temps que la distinction des personnes et de leurs fonctions, est celle qui constitue la sphère de l'état et du droit politique.

Le droit est spécifiquement différent dans chacune de ces trois sphères ; mais son caractère général, qui reste le même dans toutes les trois, c'est qu'il représente le moment extérieur, corporel ou naturel dans la vie morale des nations, lequel, joint aux mœurs et à la religion, forme véritablement leur âme, le foyer de la vie qui se manifeste dans leurs institutions et leur histoire.

Le droit, d'après ce que nous avons dit, n'est autre chose que la loi qui détermine la forme extérieure de notre existence et de nos actions. Cette forme, selon la loi générale de la création, manifeste en même temps et notre similitude et nos rapports avec le Créateur ; et, quoique altérée et viciée par les effets de la chute, elle sert pourtant à nous défendre contre les envahissemens d'une dégradation ultérieure et à nous ramener à Dieu par le sentiment même de notre misère que son inexorable nécessité reproduit sans cesse à nos yeux. Comme notre vie même, le droit nous est donné d'en haut, tout en paraissant n'être que l'effet de notre propre spontanéité. Dans la vie des peuples, il représente, relativement à la religion qui en est l'esprit et à la morale qui en est l'âme, l'élément corporel, la puissance formatrice qui, par son action mystérieuse sur les élémens extérieurs de la vie, produit la forme qui convient à la nature particulière et au caractère de chaque nation dans les différentes périodes de son développement. C'est en cette qualité que le droit nous apparaît essentiellement revêtu des caractères de la force et du pouvoir. Considéré subjectivement par rapport à la personne à qui il appartient, c'est un pouvoir que l'homme a sur les choses, soit objets de la nature extérieure, soit actions d'autrui qu'il peut commander. Et si nous qualifions ici de chose l'action humaine, en tant qu'elle est commandée par le droit, c'est qu'en procédant dans la nature extérieure, cette manifestation de l'être personnel se détache de son auteur et que dans le droit elle n'est point considérée par rapport à la personne dont elle est la manifestation, mais seulement sous ce rapport qu'elle est déterminée par une volonté étrangère. Or, c'est bien là le caractère distinctif de ce que nous appelons une chose que de recevoir sa détermination purement d'une volonté en dehors d'elle même [1]. Considéré objectivement, selon les lois qu'il nous impose, le droit est encore le pouvoir, la force majeure qui nous maintient, malgré nos erreurs et nos efforts contraires, dans la forme d'existence voulue par Dieu et correspondante à notre état de déchéance arrêté et mitigé par la promesse de la rédemption. Il en est à cet égard du droit comme de la nature physique qui, en servant à la manifestation de notre être moral et nous fournissant les instrumens nécessaires à la réalisation de nos volontés, nous domine cependant et oppose une digue infranchissable aux déréglemens de nos passions, de manière à conserver, au milieu de nos

[1] Voyez Goeschel, feuilles éparses tirées des actes manuels d'un juriste. Berlin, 1832, J. I., ch. 27 svts. Sans la chute il y aurait accord spontané entre la volonté de l'homme et la nature extérieure, comme entre les volontés des hommes eux-mêmes, et l'idée de la chose, toute matérielle maintenant, n'existerait point dans le sens indiqué.

aberrations, les traits distinctifs de notre être primitif et à nous ramener dans la voie de la vertu par les douleurs et les misères mêmes qui sont la suite de nos erreurs.

Ce qu'il y a de primitif et d'originairement divin dans le droit, c'est la liberté personnelle de l'individu, le pouvoir sur la nature et la communauté d'existence et d'action entre les hommes qu'il sert à manifester et à conserver selon notre ressemblance avec Dieu dont nous devons être l'image. Ce qui tient au péché et en quoi le droit manifeste nos rapports avec Dieu comme êtres déchus, c'est que, par suite de la scission entre les volontés individuelles, la liberté ne consiste plus que dans l'isolement des individus, la communauté d'existence et d'action entre les hommes n'existe plus que par la subordination forcée des uns sous la volonté des autres, le pouvoir sur la nature ne se manifeste plus que par une possession exclusive, bornée et passagère des individus, et que le droit, devenu purement formel et matérialisé par la scission entre la forme et le fond, se trouve soumis à l'action destructive, mais aussi salutaire et vivifiante, du temps et ne saurait subsister sans l'intervention supplémentaire et corrective de la grâce et de l'équité, quoique l'une et l'autre semblent être précisément tout le contraire de lui.

Ces caractères essentiels du droit que nous venons d'indiquer se montrent surtout d'une manière frappante dans le droit de propriété et sa manifestation extérieure, la possession. La possession n'est, en effet, à l'égard des choses, comme la domination n'est à l'égard des hommes, que l'expression ou la manifestation de ce pouvoir qui forme l'essence et la nature intrinsèque du droit. Le droit considéré selon son caractère essentiel, comme pouvoir, n'existe point en dehors de son exercice ou de la possession de son objet. La possession sans le droit, ne nous représente qu'une existence factice, une ombre mensongère, dénuée de ce qui en devrait faire l'essence et la vérité. Le droit de son côté, sans la possession, est un être de raison, une idée sans réalité. L'ordre est que les droits de chacun soient identiques avec son état de possession, et la séparation du droit d'avec la possession est une lésion évidente de l'ordre. Cependant cette séparation a lieu, et nous voyons la possession, qui n'est que la forme de la propriété, se détacher comme simple fait de son essence et revendiquer une existence indépendante à tel point qu'à l'aide du temps elle peut passer elle-même en droit et exclure le droit dont elle ne devait être primitivement que la manifestation. Mais cette contradiction apparente ne fait que rendre plus évidente la véritable nature du droit, et la séparation du droit et de la possession ne sert qu'à montrer plus clairement leur union essentielle ; car la séparation n'est jamais complète. Il n'y a point de droit sans manifestation quelconque, la prétention énoncée étant déjà un commencement de prise de possession comme la revendication est un acte de propriété, et l'action intentée un acte de possession. D'un autre côté, il n'y a point de possession tout-à-fait dépourvue de droit; le fait de la possession, s'il n'est accompagné du droit de posséder, ayant toujours pour lui du moins le droit de possession qui fait que celui qui possède peut demander à être maintenu contre quiconque n'a pas un droit meilleur que le sien. C'est pour cela que l'on appelle heureux les possesseurs. *Beati possidentes.* Le caractère prépondérant du droit c'est toujours le pouvoir. Comme tel il gît tout entier dans la possession, et la possession est la base et la source de toute propriété. Elle constitue même la propriété dans l'occupation des biens vacans, et l'origine de la propriété en général ne saurait se poursuivre au delà d'un premier acte de prise de possession portant en lui-même sa légitimation ou la trouvant, pour mieux dire, dans la parole de Dieu qui a soumis la nature à la volonté de l'homme et a confirmé même cet empire de l'homme après la chute [1]. Il y a entre la possession et la propriété cela de commun, qu'elles consistent l'une et l'autre dans la volonté d'une personne (*animus*) qui s'est emparée d'une chose par un acte extérieur

[1] Voyez Goeschel, loc. cit.

(*corpus*), et la propriété n'est au fait qu'une possession parfaite. Elle diffère de la simple possession en ce qu'elle n'est point bornée ni contredite par la volonté d'une autre personne antérieurement et efficacement attachée au même objet. C'est qu'au fond le droit n'est autre chose que la puissance de la volonté libre de l'être personnel. Or, le simple possesseur jouit bien du privilége de la personnalité dans ses rapports avec la chose possédée; mais il n'en est pas de même dans ses rapports avec les autres personnes qui refusent de le reconnaître et de l'assentiment desquelles dépend cependant essentiellement l'existence de la première condition de l'être personnel qui est la liberté et la faculté de vouloir. Le droit dépend donc essentiellement de la reconnaissance des personnes coexistantes, et en cela il nous montre d'une part dans l'existence de l'homme l'image de Dieu, qui est l'auteur et le maître de toutes choses par l'accord mutuel des trois personnes, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et d'autre part, il nous apprend à reconnaître la source immédiate de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous avons dans la volonté de Dieu qui, antérieure à toutes les autres volontés de même qu'elle leur survit à toutes, détermine à elle seule ce qui nous revient, et peut ainsi transporter par sa seule décision aux cadets le patrimoine de leurs aînés.

Le temps est à cet égard comme le médiateur de la volonté divine, et il devient par là un des élémens essentiels de notre droit: car tout droit devient impuissant lorsqu'il reste long-temps sans être exercé, et la simple possession passe en droit lorsqu'elle a duré assez long-temps pour survivre à la volonté légitime qui lui était opposée. C'est ainsi que la simple possession, qui n'est que l'apparence de la propriété, finit par en produire la réalité, lorsqu'on lui en laisse le temps; car si la volonté qui avait d'abord saisi un objet, laisse ensuite par le laps du temps et tandis que le monde perd la mémoire de ce qui avait été d'abord, subsister comme la plus forte une autre volonté qui se manifeste par la possession, et qu'elle se retire ainsi sur elle-même au lieu de se faire valoir lorsqu'elle le pouvait, elle perd nécessairement sa force et finit par ne plus trouver d'élément correspondant pour sa manifestation ni de reconnaissance de la part des personnes coexistantes, parce que toute chose a son temps qui est le terme de son existence. Une possession en opposition avec laquelle il n'est point fait preuve d'une possession antérieure, est propriété par le fait même de son existence. C'est ainsi que par le privilége de la possession et du temps, lorsque celui-ci dépasse la mémoire ordinaire pour un certain ordre de choses, se forme de lui-même le droit de prescription. Mais le temps exerce cette influence sur le droit, parce qu'il s'y agit de choses matérielles auxquelles ne doit point s'attacher irrévocablement et éternellement l'esprit et la volonté de l'homme, et en second lieu parce que le nombre et la mesure représentés par le temps et l'espace sont les conditions nécessaires de toute existence, la forme essentielle de la manifestation de l'idée, et qu'un monde déchu de son idée, en subissant la loi du temps, y trouve nécessairement la preuve de sa défectuosité qui le fait flotter sans cesse entre l'être et le néant [1].

Cette défectuosité qui est l'apanage de notre monde déchu dans toutes ses formations, se manifeste dans notre droit sous bien d'autres rapports encore.

Destiné à conserver dans le mode de notre existence les traits principaux de notre ressemblance avec Dieu, malgré les aberrations de nos volontés et les dé-

[1] Le monde phénoménique repose tout entier sur ces lois du nombre ou du temps, de la mesure ou de l'espace et du poids ou de la pesanteur, qui sont eux-mêmes entre eux dans un rapport trinaire, l'espace étant la forme essentielle du temps et la pesanteur résultant de la combinaison du temps avec l'espace. Toute manifestation de l'esprit est l'introduction d'une idée dans cette forme trinaire, qui elle-même ne subsiste que comme l'expression ou l'image de l'esprit. De là résulte qu'un monde qui n'est plus adéquat à son idée, ne pouvant jamais saisir ou posséder qu'une partie ou un fragment de ces formes essentielles, ne peut produire non plus que des phénomènes incomplets, et par conséquent transitoires. Voyez Baader, sur la notion du temps et la fonction médiatrice de la forme et de la mesure. Supplément au premier volume de ses petits écrits philosophiques. Munster, 1833, p. 26.

réglemens de nos passions ; sans égard, par conséquent, à l'esprit dont nous sommes animés et à la qualité morale de nos actions, notre droit est devenu purement extérieur et formel, étranger pour ainsi dire à la morale, qui cependant en devrait être l'âme et la règle suprême ; et comme puissance d'une volonté désunie et discordante avec elle-même comme avec Dieu, il est devenu exclusif, parce que plusieurs volontés qui ne sont point d'accord entre elles, à moins d'être subordonnées, c'est-à-dire, sacrifiées les unes aux autres, ne peuvent que s'exclure réciproquement. Aussi notre droit est-il toujours insuffisant et au dessous de son idée. Voilà pourquoi nous ne voyons apparaître que de hideuses caricatures partout où il est poursuivi jusque dans ces dernières conséquences que les juges aussi bien que les législateurs ne peuvent s'empêcher de repousser. Voilà ce qu'exprime cet ancien adage : *Summum jus summa injuria.* C'est ce que nous apprennent les iniquités de la chicane, les abominations de l'avarice et la singulière expérience qui nous montre que plus l'administration de la justice est prompte, plus on défère par conséquent aux exigences du droit, plus les procès se multiplient et la paix et le bien-être fuient. C'est ce que nous apprennent enfin les institutions que la législation a été forcée d'opposer aux rigueurs du droit, telles que la cession de biens, l'abandon de biens en guise de paiement, les priviléges de certains débiteurs contre des créanciers qui leur doivent des égards, les lettres de répit ou la surséance, et la sainteté des asiles qui s'oppose à l'office du juge. Tout dans ces institutions nous rappelle les bornes du droit terrestre contre lequel l'équité vient réclamer comme provoquant à une loi plus élevée. C'est surtout dans ces cas où l'équité l'emporte sur la rigueur du droit qu'il devient bien manifeste, comme quoi le droit, qui est la puissance formatrice, le côté corporel de l'être moral, ne saurait subsister par lui-même ni avoir un principe indépendant, mais qu'il n'est destiné au contraire qu'à servir à la manifestation de la vie morale. Le droit rigoureux n'est que la puissance et l'expression d'une volonté égoïste et exclusive. L'équité qui, provenant de l'esprit de charité, vient s'opposer à ses rigueurs, ne le supprime point en tant que puissance, mais elle lui donne une autre loi et établit en droit tout le contraire de ce qu'exigait l'égoïsme individuel. Le droit est déchu de son idée et partant insuffisant et en contradiction souvent avec lui-même, parce que les rapports des êtres intelligens auxquels il sert d'organe et d'expression, devraient être, selon leur idée primitive, des rapports de communauté charitable et d'union dans la volonté de Dieu, tandis que le droit aujourd'hui, en servant d'organe à la volonté humaine, ne nous la montre plus que restreinte et limitée par la contradiction, et ne manifeste plus la liberté qui habite en lui comme actuelle ; mais seulement comme existant encore en puissance, *in potentia non in actu*, par la possibilité de choisir le bien. Chaque fois que l'équité l'emporte sur le droit, il en résulte une nouvelle preuve que ce dernier n'est ce qu'il est que par la volonté de celui qui a d'abord attribué à la volonté de l'homme une telle puissance et la lui a confirmée encore après la chute ; et c'est ici qu'il nous faut admirer la profondeur des desseins de Dieu qui a tiré du péché même et de ses suites les moyens de nous ramener à notre destination primitive et de conserver en nous, quoique altérée et viciée, son image à laquelle nous fûmes créés.

Lorsque le premier péché eut déchiré le monde jusque dans ses fondemens les plus profonds, il fallut un lien nouveau qui tînt rassemblés ses membres divisés, afin qu'ils eussent le temps de se reconnaître et de prendre les voies de leur réhabilitation [1]. Ce lien merveilleux, ce fut le droit subjectif et abstrait qui fut évoqué de l'ancienne union que l'homme

[1] C'est de la même manière que la résistance de la nature contre l'esprit, qui est la suite du péché, est transformée pour nous en un moyen de salut, attendu que, si la nature ne faisait que servir en nous à la manifestation de notre esprit et de notre volonté, elle se dissoudrait nécessairement par les contradictions et les déréglemens dans lesquels nous tombons sans cesse, tandis qu'en se maintenant malgré nous, elle nous donne le loisir de nous reconnaître et de revenir à la raison.

venait de rompre sans qu'il fût besoin de rien introduire de nouveau dans le monde [1]. Le caractère dominant de ce droit abstrait, c'est l'égoïsme exclusif, et la propriété en est la base. L'un et l'autre sont la suite et la peine du péché; mais le péché qui consiste dans l'égoïsme, dans la volonté de n'exister que pour soi, trouve, dans l'accomplissement même de cette volonté, sa punition à laquelle il ne peut échapper, et cette peine, à son tour, devient la base d'un nouvel ordre de choses, établi par Dieu pour le monde déchu. Le péché, en rompant la communauté des hommes avec Dieu, a aussi rompu la communauté des hommes entre eux; dès lors, chacun s'est trouvé être l'ennemi de tous les autres, le prétendant de l'univers entier, voulant tout avoir à lui seul, ce qui conduit droit à la guerre de tous contre tous. Mais par la réciprocité de ces prétentions, chacun trouve dans ce qu'un autre a gardé pour lui, quelque peu que ce soit, une garantie et un gage de sûreté pour ce qu'il possède lui-même, et ainsi *vice versa*. Il résulte de là, que tout est pourtant à tous, vu que ce que l'individu ne possède pas en propriété lui appartient cependant comme gage et comme garantie de ce qu'il a lui-même et comme la condition sous laquelle seule il peut conserver ce qui lui est propre. De même que chacun élève et fait valoir vis-à-vis de tous les autres des prétentions relativement à ce qu'il a comme à ce qu'il n'a pas, de même aussi tous les autres ont également les mêmes droits à faire valoir vis-à-vis de chaque individu en particulier. Cette réciprocité de droits rétablit tout-à-coup dans la possession particulière, exclusive et morcelée, le caractère de la communauté, la propriété exclusive de chacun étant engagée à tous les autres comme gage de leurs propres droits, et personne n'ayant par conséquent ses droits tout-à-fait exclusivement et à lui seul, puisqu'ils appartiennent aux autres qui en semblent exclus, au moins en qualité de gage. C'est ainsi que la propriété, la possession exclusive, dans la sphère de notre droit extérieur, se trouve d'accord avec la loi primitive, et c'est en ce sens qu'elle est établie et sanctionnée de Dieu, afin de conserver extérieurement le lien intérieurement rompu, et de préparer par la solidarité extérieure la réunion intérieure des hommes; non que le propriétaire doive se complaire dans cette possession exclusive, mais plutôt afin qu'il apprenne à mettre un frein à ses caprices et à modérer ses désirs, et que le non-propriétaire sache dompter sa cupidité et imposer silence à son envie. C'est pour cela que tout droit quelconque a toujours son but et sa fin dans l'opposé de ce qu'il comporte, la propriété dans l'aliénation, la domination dans le service pour le bien commun. Nous avons l'argent pour le dépenser, le roi a le pouvoir par rapport au peuple, le père la puissance par rapport aux enfans. C'est ainsi que du particularisme de la propriété et des droits privés est ressortie, par la réciprocité des prétentions, une apparence du moins, et non seulement une apparence, mais une véritable manifestation, une forme nouvelle de la communauté que le péché avait détruite. C'est ainsi que dans l'homme déchu nous reconnaissons encore l'image de Dieu, au point que nous nous figurons quelquefois n'être point tombés, et que la société de ce monde déchu nous offre encore un reflet du royaume de Dieu [1].

Le droit éternel auquel appartiennent et la communauté des hommes et la liberté de l'individu, resplendit de la sorte à travers notre droit temporel, il en forme le véritable contenu, et c'est par rapport à lui que ce droit temporel doit être respecté et maintenu. L'égoïsme ou le subjectivisme est devenu un moyen de conserver *en attendant* le lien extérieur, comme un état provisoire dans lequel chacun est forcé de reconnaître et de respecter les autres, afin d'être reconnu et respecté à son tour. Ce subjectivisme n'y est toléré qu'autant qu'il

[1] Ce droit subjectif et abstrait est, par rapport au droit objectif et concret, ce que la véracité et la franchise personnelle est par rapport à la vérité objective et substantielle. Celle-ci doit, par l'aveu de nos fautes et de nos défauts, nous servir à nous en délivrer, au lieu qu'en les conservant et en faisant plutôt ostentation, elle se défiguro et se change en insolence et impudence.

[1] Goeschel, cit., t. I, ch. 5.

sert à se contenir et à se dompter lui-même par la réciprocité des prétentions. C'est ainsi que le droit auquel nous obéissons, doit nous morigéner pour l'arrivée du Christ. Ce qu'il y a de vrai en lui, c'est ce qu'il a conservé de l'état normal primitif, et c'est en cela qu'il faut chercher son véritable sens. Non que nous dussions le rejeter pour rétablir le droit éternel dans sa forme primitive de liberté et de communauté ; car les suites du péché ne sauraient être abolies sans en faire disparaître aussi la cause, et tant que subsistera la corruption intérieure, ce sera en vain que nous chercherons à en effacer ou renier la marque ; mais il ne nous faut pas non plus rester pour cela stationnaires dans les formes que, par suite du péché, il a revêtu quelque part ; car il doit servir de moyen pour rétablir peu à peu, par notre retour à Dieu, les rapports primitifs entre les hommes dont il est le reflet, et, puisqu'il est l'élément extérieur et corporel de la vie des peuples, il faut bien qu'il en soit l'expression perpétuelle et qu'il se modifie extérieurement à mesure qu'elle s'épure intérieurement. Avant qu'il ne se soit opéré un changement total dans notre intérieur, il ne nous est point permis de voir la vie primitive autrement que dans la forme matérielle et égoïste que lui a imposée le péché, et c'est dans notre droit *actuel* que nous devons par conséquent cultiver et rechercher le droit primitif, de même qu'un bon père de famille, pour ne point tenter le Seigneur, doit dans ce monde qui prend et qui ne donne pas, songer à lui et à sa maison et s'accommoder de l'égoïsme du droit, afin d'avoir le loisir et la liberté de faire le bien avec les moyens qui lui sont confiés. Mais à mesure que la société se pénétrera de nouveau de l'intelligence et de la volonté dont la disparition est la cause de notre état matériel actuel, on verra aussi l'égoïsme de notre droit s'effacer pour faire place à une liberté et une communauté plus parfaites.

Le droit est donc toujours positif et ce n'est qu'au droit existant et positif, et non à tels ou tels principes d'une théorie quelconque, que nous devons respect et obéissance, précisément parce que le droit est capable de progrès et de développemens, et qu'il dépend par conséquent du temps et des circonstances relativement auxquelles l'individu doit nécessairement se conformer à la totalité dont il fait partie. Sous ce rapport, il a l'air d'être arbitraire ou de n'exister du moins que par la volonté des hommes. Mais il n'en est pas moins vrai que tout droit est institué par Dieu, soit médiatement, soit immédiatement, et non seulement pour le monde primitif, mais encore, et particulièrement pour notre monde déchu. D'abord, lors même que nous n'apercevons dans les préceptes de notre droit que de purs effets de la raison humaine qui a déterminé soit une coutume, soit la volonté d'un législateur, cette raison a toujours agi d'après des lois qui ne sont rien moins qu'arbitraires, sur une double nécessité. — L'une de la vie matérielle et de ses exigences qui séparent et divisent les hommes, et l'autre celle de la société et de la communauté entre les hommes dont l'idée se règle toujours sur la notion qu'ils ont d'une société et d'une communauté plus élevée, celle qu'il leur est accordé d'avoir avec la divinité. C'est ainsi que les hommes, en formant spontanément leur droit selon la double loi des exigences de la vie matérielle et des préceptes de la religion, remplissent à cet égard encore la tâche primitivement imposée à leur liberté qui est de devenir les médiateurs de l'union de la terre avec le ciel, de l'esprit avec la nature. Les règles d'après lesquelles leur raison opère ne sont point de leur invention, mais elles représentent les formes nécessaires de la pensée et ne sont qu'un reflet du Verbe divin, de la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Les rapports de la vie matérielle, sur lesquels portent les préceptes du droit, loin d'être soumis aux dispositions arbitraires de l'homme, lui arrachent au contraire, dans les lois mêmes par lesquelles il cherche à se conformer à leurs exigences, l'aveu de son impuissance et de sa dégradation. Et les idées de société et de communauté, par lesquelles il s'élève au dessus de ses appétits exclusifs jusqu'à la résolution du sacrifice mutuel et perpétuel de sa liberté, sans lequel il n'y a point de société possible, ces idées,

quelque obscures et défigurées que nous les trouvions quelque part, que furent-elles jamais, sinon des restes ou des reflets de la révélation qui unit les hommes par l'amour et la crainte d'un même père qu'ils doivent servir également, et par les espérances communes d'une vie meilleure pour prix de leurs privations passagères? Aussi l'opinion de la nécessité, sur laquelle repose la coutume, est-elle la source et l'âme de tout droit, et cette opinion de nécessité prouve assez qu'en formulant notre droit, nous avons la conscience de remplir une volonté autre et plus élevée que la nôtre.

En second lieu, les préceptes divers de notre droit ne sont autre chose que des développemens de l'institution primitive et immédiate de Dieu, qui a établi la propriété par l'empire de l'homme sur la terre et le précepte du travail, fondé la société par l'institution du mariage et de la famille qui présente le premier modèle et la première école de subordination, sans laquelle il n'y a point parmi nous de société possible, et ajouté aux liens du sang l'espérance du Rédempteur, commune à tous les hommes, et qui est tout ce qu'ils ont emporté du Paradis que Dieu leur avait commandé de cultiver et de surveiller. Cette espérance est le seul lien des hommes avec Dieu, et le premier précepte qui fut donné à l'homme et qui s'applique encore à elle est la base et la sanction de tous les autres, tous les rapports des hommes entre eux et avec le reste de la création ne reposant que sur nos rapports avec le Créateur. C'est ainsi que par l'institution immédiate de Dieu notre droit se partage en trois sphères différentes, dont l'une embrasse les rapports des hommes relatifs à la possession et à l'empire de la terre, l'autre les liens de la société terrestre, maintenus par l'autorité et la force matérielle, et la troisième la société spirituelle et les lois dont dépend notre union avec Dieu et la communauté de la vie éternelle. Ces trois sphères du droit, dans lesquelles se meuvent la vie et la liberté des hommes, ne sauraient pas plus se confondre que la terre, les eaux et le ciel, et les bornes prescrites aux élémens. Elles répondent, comme cela résulte des principes posés, aux conditions de notre réhabilitation, qui exigent que, dominés par la loi de similitude avec Dieu qui gît principalement dans la communauté de la vie avec distinction des personnes et des fonctions que maintient le pouvoir politique, nous soyons maîtres de la terre et en disposions librement, afin que par cette liberté, que règle et garantit le droit civil, nous opérions, selon les lois que nous prescrit l'Eglise, notre union et celle du monde entier avec le Créateur. Ces trois sphères, qui se soutiennent et se pénètrent réciproquement, nous représentent en même temps dans le mode d'existence et d'action de l'humanité l'image de Dieu, car elles se supposent l'une l'autre et n'existent point l'une sans l'autre. L'humanité, une de son essence, se présente en elles sous trois faces différentes, dont chacune est toujours la réunion et la conséquence des deux autres. Chacun de nous, quoique restant toujours le même individu, est pourtant une autre personne chaque fois, selon que nous le considérons comme membre de la société civile, de la société politique ou de l'Eglise, et ce n'est point sans raison profonde que le droit emploie le mot *personne* pour signifier, dans chacune de ces sphères, l'individu jouissant de la plénitude des droits qu'elles confèrent; enfin, le droit lui-même, un de son essence, est cependant spécifiquement différent dans chacune de ces sphères. Dans la sphère de la société civile, son caractère dominant, correspondant au pouvoir sur la terre, donné à tous les hommes sans distinction, c'est l'égalité, et par conséquent l'exclusion de l'un par l'autre; plusieurs volontés coordonnées, mais divisées entre elles, ne pouvant, comme nous l'avons déjà remarqué, que s'exclure réciproquement. Dans la sphère de la vie politique, son caractère dominant est la subordination, parce que plusieurs volontés contradictoires de leur nature ne sauraient être unies qu'en les subordonnant et les soumettant les unes aux autres. Dans la sphère de l'Eglise, enfin, son caractère dominant c'est la liberté, qui est la base et le faîte de tout l'édifice, et qui réunit admirablement l'égalité et la subordination des deux autres sphères, en les transformant en fraternité et auto-

rité. Dans les sphères de la vie civile et de la vie politique, la base essentielle de tous les droits c'est la nécessité matérielle, et ces deux sphères se soutiennent réciproquement et se pénètrent tellement, que le pouvoir de la volonté individuelle et la force du droit dans la vie privée et le droit civil reposent presque entièrement sur les institutions de l'état politique, tandis que la force publique et le pouvoir dans l'état sont à leur tour matériellement établis sur le droit civil et les rapports de la vie privée, de sorte que l'ordre dans chacune de ces sphères tire de l'autre les élémens de sa force et de sa stabilité. Ici la liberté résulte de la nécessité. Dans l'Eglise c'est tout le contraire; en elle la communauté et l'indépendance individuelle des membres se supportent et s'appuient l'une l'autre moralement et de droit, comme cela a lieu matériellement et par le fait dans les deux autres sphères, et ici ce n'est point la nécessité qui engendre la liberté, c'est au contraire la liberté seule qui produit la nécessité; car toute loi, toute règle quelconque dans l'Eglise suppose toujours la foi et le libre assentiment de ceux à qui elle s'adresse, de sorte que la contrainte même n'est qu'un appui prêté à l'esprit et à la volonté de l'individu contre la force entraînante de ses passions; c'est pour cela aussi que les lois de l'Eglise sont appelées canons ou règles.

Après avoir comparé au reste la distinction de ces trois sphères du droit avec celle des élémens de la terre, de l'eau et de l'air, il nous sera permis d'ajouter que, semblable au feu, la charité ou l'amour est l'élément qui les pénètre et les anime toutes trois, et qui cimente toutes leurs institutions; de sorte que le mariage est l'institution fondamentale sur laquelle reposent toutes les autres, et dont l'image se répète dans ce que chacune des trois sphères a de fondamental.

Ernest de Moÿ,
Professeur de droit à l'Université de Wurzbourg.



SCIENCES PHYSIOLOGIQUES, PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

COURS DE GÉOLOGIE.

SUITE DE LA TROISIÈME LEÇON.

De la Chaleur.

Indépendamment de la chaleur qu'elle reçoit du soleil, la terre a comme tous les corps sa chaleur propre, qui détermine sa structure et sa densité; et elle reçoit aussi la chaleur stellaire, qui fixe la température de l'espace dans lequel elle chemine ainsi que les autres planètes. L'état calorique du globe est évidemment une fonction de ces trois élémens. De la chaleur solaire, qui varie avec la latitude et selon le cours de l'année et du jour, dépendent les climats, les saisons, les variations diurnes; et son action ne s'étend qu'à une faible profondeur au dessous de la surface. Des deux autres élémens, qui peuvent être regardés comme sensiblement constans, à cause de l'extrême lenteur de leurs variations, dépendent la climature générale du globe, sa température moyenne et permanente; et ils fixent présentement la puissance organique de la terre, ou l'amplitude de l'évolution des êtres organisés, en

même temps que la chaleur solaire règle périodiquement le jeu de leurs fonctions, de concert avec la lumière et l'électricité. La couche invariable qui existe par toute la terre à une faible profondeur au dessous du sol, et qui résume en elle toutes les températures moyennes de la surface, marque la limite où s'arrête la double influence calorifique du soleil et des étoiles, et où commencent à se manifester exclusivement les effets de la chaleur terrestre. Tel est l'argument que nous allons développer.

L'étude des climats actuels et de leurs diverses productions intéresse à un haut degré le géologue, en ce qu'elle lui fournit des règles pour reconstruire par la pensée les anciens climats de la terre à ses différens âges, au moyen des débris de végétaux et d'animaux enfouis dans son sein; elle forme d'ailleurs la partie la plus importante de la géographie physique. Le *climat* est entièrement défini par la température moyenne; quoiqu'il dépende principalement de la latitude, d'autres circonstances concourent encore à le déterminer, telles que l'élévation au dessus du niveau de l'Océan, la proportion relative des terres et des eaux, le voisinage des mers, et aussi l'exposition du sol par rapport aux différens points de l'horizon, les chaînes des montagnes qui détournent le cours des vents, la nature absorbante ou réfléchissante du sol[1]. C'est à raison de ces circonstances que les lignes isothermes ne sont pas régulièrement parallèles à l'équateur, et qu'elles le sont d'autant moins qu'on s'approche davantage des pôles. Les productions de la terre peuvent être très différentes pour un même climat, parce qu'elles sont liées, non seulement à la température moyenne, mais aussi aux températures extrêmes. Les fougères arborescentes qui vivent sous l'équateur à des hauteurs dont la température moyenne est à peu près égale ou même inférieure à celle de Paris, ne peuvent cependant pas se conserver dans cette ville à cause de la rigueur des hivers. Pour étudier les climats sous ce rapport, on les a partagés en *régions*. La région est définie par les températures extrêmes, et elle est surtout caractérisée par la végétation, c'est-à-dire que partout où elle s'étend, elle présente constamment la même association de végétaux. Dans la région alpine, qui est très froide, il se rencontre des arbrisseaux à grandes fleurs, mais jamais d'arbres élevés. La région des bords de la Méditerranée offre beaucoup de plantes caractéristiques qu'on ne retrouve pas ailleurs. Celle du Japon et du nord de la Chine, celle des parties élevées de l'Inde, l'Arabie et les Antilles sont aussi fort bien caractérisées. La région océanique se fait remarquer par sa pauvreté, et ses plantes ont du rapport avec celles de l'Asie. Et ainsi des autres régions. Quoique le nombre des espèces de plantes connues aujourd'hui ne s'élève pas à moins de soixante-dix mille, et qu'on en découvre encore chaque jour de nouvelles, on est cependant parvenu à trouver les lois assez simples qui président à la répartition des végétaux sur le globe. Voici quelques unes de ces lois.

En s'avançant des pôles vers l'équateur, la végétation devient de plus en plus variée, et le nombre des espèces augmente dans chaque genre : en Laponie, les genres renferment moyennement trois espèces; en Suède, ils en contiennent quatre; en France, six.

En s'avançant dans la même direction, on voit que les espèces ligneuses deviennent plus nombreuses : en Laponie, sur 100 espèces végétales, on ne trouve que 1 arbre dont la taille excède deux pieds; en France, on en trouve 1 sur 80; à la Guyane, 1 sur 5.

A mesure qu'on s'approche des pôles, on voit s'augmenter le nombre relatif des cryptogames; et c'est là une des lois les mieux constatées : en Laponie, sur 100 espèces, il y a 55 cryptogames; 51 en Suède, 50 en France, 45 aux îles Malouines, 25 à Maurice, 20 à Madère, etc.

A mesure qu'on s'approche de l'équateur, les plantes dicotylédones deviennent plus nombreuses relativement aux monocotylédones : pour 1 monocotylédone, il

[1] Les notes jointes au manuscrit de M. Margerin s'étant trouvées malheureusement égarées, nous indiquons par des chiffres la place qu'elles devaient tenir afin de les rétablir dans la prochaine livraison parmi les errata. L'éloignement de l'auteur ne nous permet pas de réparer plus tôt cet accident. (Le D.)

y a 2 dicotylédones en Laponie, 3 en Angleterre, 4 en France, 6 aux îles Canaries.

Dans chaque pays, le nombre et la variété des végétaux s'accroissent à mesure qu'on s'enfonce dans l'intérieur des terres; les îles renferment en général peu d'espèces.

Les fougères sont, parmi les cryptogames, une exception remarquable que nous ne pouvons passer sous silence, à cause de la fréquence des genres de cette famille parmi les végétaux fossiles. Leur proportion relative s'accroît notablement en allant du pôle à l'équateur. Dans le Labrador, il n'existe pas de fougères; en France, sur 100 cryptogames, il y a 10 fougères; il y en a 34 à Tristan-d'Acunha; 66 au Congo; 68 dans l'île Norfolk. On a remarqué aussi que dans les îles, la proportion des fougères est relativement plus grande que sur les continens. Toutefois, cette exception n'infirme pas la loi qui demeure vraie pour la masse des cryptogames [2].

La distribution des animaux à la surface du globe est soumise à des lois analogues, mais qui n'ont pas le même degré de précision et de généralité, parce que les animaux sont moins dépendans que les végétaux du sol et du climat. Nous ne nous y arrêterons pas.

La température moyenne de la surface du globe n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, et il est certain qu'elle a subi un abaissement considérable. Nous en donnerons plus tard des preuves multipliées, quand nous examinerons la série des êtres organisés dont les débris gisent dans le sein de la terre. Bornons-nous à dire que ces preuves se résument toutes en ceci, que les végétaux et les animaux dont nous retrouvons les débris, ne pourraient pas vivre aujourd'hui dans les mêmes contrées où ils sont enfouis et où ils ont vécu autrefois, faute d'une température moyenne assez élevée. Cependant la température extrême supérieure, ou le maximum de la température des étés, n'a pas dû varier considérablement depuis qu'il a existé des végétaux sur la terre : car les végétaux fossiles étant analogues aux végétaux actuels, et n'en différant pas plus que ceux-ci ne diffèrent entre eux, les fonctions organiques, au moins les plus importantes, devaient être analogues à ce qu'elles sont aujourd'hui, et réglées par les mêmes agens; or, le maximum de température qui aujourd'hui règle avec la lumière l'importante fonction de la génération pour tous les végétaux existans, depuis le dernier degré de l'échelle jusqu'au plus élevé, ce maximum est à peu près le même dans toutes les contrées qui ne sont pas très rapprochées des pôles, c'est-à-dire partout où il y a des végétaux; et il est raisonnable d'admettre que depuis la première apparition de ces formes organiques, il n'a pas dû varier plus que la fonction elle-même. C'est donc principalement à l'abaissement de la température hivernale, qu'on doit attribuer celui de la température moyenne, et par suite les changemens survenus dans la distribution des végétaux et des animaux de l'équateur aux pôles.

Donnons ici par anticipation une preuve de cet abaissement de la température superficielle de la terre; et pour montrer en même temps tout le parti que le géologue peut tirer de l'étude des climats actuels et de leurs productions, nous fonderons cette preuve sur la considération d'un des anciens climats qui ont existé sur la terre, par exemple du climat de nos contrées pendant la plus ancienne période tertiaire, c'est-à-dire quand l'argile plastique et le calcaire grossier se sont déposés dans le bassin de Paris.

Pendant cette période, les fougères arborescentes et les cycadées, qui précédemment avaient peuplé nos continens et dont les formes se retrouvent encore de nos jours entre les tropiques, avaient cessé d'exister sous nos latitudes, puisque les terrains tertiaires n'en présentent aucunes traces. Les rescifs madréporiques qui, durant l'époque silurienne, ou peut-être même pendant la formation des houilles, avaient peuplé les mers jusqu'au nord de l'Amérique, par 69° 1/2 de latitude, qui, durant l'époque jurassique, s'étaient étendus jusqu'à Kirkdale en Yorkshire par 54° 1/2 de latitude, avaient également cessé de figurer dans nos parages, et depuis lors, ils ne s'y sont pas rencontrés. La température des hivers de nos latitudes a donc dû s'abaisser assez, à l'époque dont il s'agit, pour que les fougères arborescentes et les cycadées ne

pussent continuer à exister dans nos contrées, pour que les espèces de polypiers qui ont la propriété de se grouper en rescifs ne pussent continuer à vivre dans nos mers.

D'un autre côté, l'argile plastique et le calcaire grossier des environs de Paris, et même d'autres couches formées plus récemment sur le sol de la France et des contrées voisines, renferment de nombreux débris de palmiers, de crocodiles et de grands pachydermes. La température des hivers à l'époque du calcaire grossier, était donc encore assez élevée pour permettre à ces formes organisées de s'y développer, et même elle a pu s'abaisser encore un peu sans les faire disparaître.

En rapprochant ces deux considérations, on obtient deux limites entre lesquelles dut être comprise la température des hivers de nos contrées, à l'époque où le calcaire grossier s'y déposa. Et ces limites sont assez rapprochées, comme on peut s'en convaincre en consultant les latitudes où s'arrêtent les fougères en arbre et les cycadées d'une part, et de l'autre les palmiers, les crocodiles, les grands pachydermes. Or, la température des hivers au Caire tombe précisément entre ces deux limites. En effet, les palmiers et les crocodiles prospèrent en Égypte. On y trouve des hippopotames et d'autres grands mammifères. Et aussi, les fougères en arbre et les cycadées ne s'y montrent pas, et les rescifs de polypiers qui bordent les rivages d'une grande partie de la mer Rouge, s'arrêtent au port de Tor, en Arabie, à près de 2° latitude au sud du Caire.

Si maintenant le maximum de la température des étés ne peut avoir varié beaucoup depuis qu'il existe des végétaux sur la terre, on voit que la température des hivers et celle des étés devaient être dans le bassin de Paris, à l'époque où le calcaire grossier s'est déposé, à peu près ce qu'elles sont aujourd'hui dans la basse Égypte ; ce qui détermine complétement cet ancien climat, et fixe sa température moyenne à environ 22°. Or, aujourd'hui la température moyenne du bassin de Paris est de 11 à 12°. Il y a donc eu un abaissement d'environ 10°.

Nous essayerons plus tard de reconstruire de la même manière plusieurs des anciens climats qui se sont succédé sur ce globe, et nous trouverons constamment que la température moyenne est d'autant plus élevée qu'elle appartient à une époque plus ancienne.

Jusqu'à l'avénement de l'homme sur la terre, les climats étaient donc changeans, variables, inconstans, et le sort des espèces vivantes dépendait fatalement de ces variations. Chaque latitude a vu naître et mourir plusieurs races de végétaux et d'animaux, dont la succession formait comme un assolement providentiel, qui préparait l'établissement des races actuelles. Depuis que l'homme habite sur la terre, les climats sont devenus fixes et constans. Sa présence parmi les êtres vivans, est comme une promesse envoyée par le Créateur, que l'ordre naturel ne sera plus troublé, et que chaque espèce peut désormais fleurir et se développer dans le milieu qui lui est assigné. C'est encore dans la statistique végétale que nous trouvons la preuve de cette fixité actuelle des climats. Dans la Palestine, antérieurement à Moïse et long-temps après lui, il est certain qu'il y avait une grande quantité de palmiers : les Juifs mangeaient les dattes et les préparaient comme fruits secs ; ils en tiraient une sorte de miel et de liqueur fermentée ; la ville de Jéricho s'appelait la ville des palmiers ; les monnaies hébraïques offraient des représentations distinctes de palmiers couverts de fruits. Il n'est pas moins certain qu'à cette époque la vigne était cultivée dans la Palestine ; cela est suffisamment attesté par les vins d'*Engaddi*, par la fête des tabernacles qui venait après les vendanges, et surtout par la fameuse grappe que les envoyés de Moïse cueillirent dans la terre de Chanaan. Or, le palmier ne fructifie pas, la datte ne peut mûrir quand la température moyenne est inférieure à 21°, et la vigne ne peut être cultivée en pleine terre si la température moyenne excède 22°. Sa limite méridionale est à l'île de Fer, dans les Canaries. Antérieurement à Moïse, et long-temps après lui, la température moyenne de la Palestine était donc comprise entre 21 et 22° ; ce qui est encore aujourd'hui la température moyenne. La végétation habituelle des lau-

riers et des myrtes dans l'Italie moyenne, aux environs de Rome, et le désastre qui atteignait quelquefois les lauriers, au rapport de Pline le jeune, assignent à cette contrée une température moyenne qui diffère peu de l'actuelle, près de 15° et demi. Le climat de la Toscane, qui n'admettait ni les myrtes, ni les oliviers, est encore le même aujourd'hui. La limite septentrionale, où le froid arrête les oliviers, est encore, comme du temps de Strabon, la ligne des Cévennes, dans la Gaule narbonnaise. Quand les Grecs apportèrent le dattier de Perse dans leur patrie, il n'y donna point de fruit. Cependant, dans l'île de Chypre, la datte, sans mûrir complétement, était mangeable. La petite quantité de chaleur dont ce fruit aurait aujourd'hui besoin pour arriver dans la même île à une parfaite maturité, manquait donc aussi dans les temps anciens [3]. Toutefois, cette constance des climats, depuis les temps historiques, ne doit pas être regardée comme inflexible. Toujours est-il que les températures extrêmes ont subi quelque variation dans plusieurs contrées. On a constaté qu'en France, en Allemagne, en Angleterre, la culture du froment et de la vigne a éprouvé quelques changemens depuis deux ou trois siècles; que l'époque des récoltes et des vendanges a été légèrement déplacée. En général, dans ces contrées, les saisons tendent à s'adoucir; les hivers tendent à devenir moins rudes, les étés à devenir moins chauds. Mais il ne faut l'attribuer ni à l'influence des corps célestes, ni au refroidissement de la terre, ni à l'accroissement des glaces du pôle arctique. C'est l'homme qui produit insensiblement ces modifications, dont il faut chercher la cause dans le défrichement des plaines, le déboisement des montagnes, l'encaissement des rivières, la disparition des eaux stagnantes, et en général dans la culture du globe, car l'homme fait sa région en même temps qu'il façonne la terre. Cette influence douce et bénigne de l'homme sur son milieu, se bornant à corriger l'excès des températures extrêmes, et n'affectant qu'insensiblement la température moyenne, n'empêche pas que les climats actuels ne puissent être regardés comme constans.

Considérons maintenant la chaleur propre de la terre et les phénomènes qui se passent au dessous de la couche invariable.

A la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, on a fait un grand nombre d'observations sur la température du sol, au dessous de la couche invariable, lesquelles se résument toutes dans ces trois faits : 1° Au dessous de cette couche, les températures demeurent constantes à toutes les profondeurs. 2° La température s'accroît constamment, à mesure que la profondeur augmente. 3° Le rapport entre l'accroissement de la température et celui de la profondeur est assez variable, selon les diverses localités. Toutefois, on peut admettre comme résultat moyen, qu'à un accroissement de 30 mètres pour la profondeur, correspond un accroissement de 1° pour la température. On a fait bien des hypothèses pour expliquer cet accroissement de température. On a d'abord pensé qu'il était dû à une réaction chimique des substances minérales, et principalement à la décomposition des pyrites; on l'a ensuite attribué à la chaleur dégagée par la respiration des mineurs et la combustion de leurs lampes; enfin, on a cherché la cause du phénomène dans une action plus intense que le soleil aurait exercée autrefois sur notre globe. En discutant ces diverses explications, on reconnaît bientôt qu'elles sont insuffisantes ou erronées. Les deux premières, fondées à quelques égards, n'embrassent pas le phénomène dans toute sa généralité, et ne peuvent le représenter numériquement. La dernière s'accorde mal avec le système astronomique, et elle ne se prête d'ailleurs à aucune vérification. On a dû revenir à l'hypothèse du feu central, déjà ancienne parmi les opinions humaines, tour à tour reprise et abandonnée, et qui se présente dans les temps modernes avec l'autorité des grands noms de Descartes, de Leibnitz, de Buffon. Il est de fait que cette hypothèse explique suffisamment tout ce qu'il y a de général et de permanent dans le phénomène de l'accroissement de la température au dessous de la couche invariable; et quant aux variations locales, on peut les attribuer à la réaction chimique des substances minérales, aux courans d'eau souter-

rains et à l'inégale conductricité calorique de l'écorce terrestre. Nous verrons dans la suite que cette hypothèse du feu central explique en outre l'existence des eaux thermales qui se rencontrent fréquemment, non seulement parmi les volcans éteints ou en activité, mais au sein de toutes les variétés de roches et dans les contrées les plus diverses ; et l'existence des volcans eux-mêmes, qui, malgré leur dispersion à la surface du globe, présentent de tels caractères de similitude, qu'on peut les considérer comme alimentés par une seule et même source ignée ; et les tremblemens de terre, si évidemment liés aux phénomènes volcaniques. Enfin, elle s'accorde bien avec la fluidité originelle que réclame la forme ellipsoïdale de la terre, et Laplace et Fourier lui ont prêté l'appui de leurs ingénieux calculs.

Ces calculs étant généralement considérés comme un des plus beaux titres scientifiques qui honorent ce siècle, nous croyons devoir en rappeler les principaux résultats.

1° La progression croissante de la température au dessous de la couche invariable, a été anciennement beaucoup plus rapide qu'elle ne l'est aujourd'hui ; mais la raison de cette progression varie avec une extrême lenteur : il faut plus de trente mille ans pour que cette raison diminue de moitié, c'est-à-dire qu'elle ne soit plus que d'un demi-degré par trente mètres.

2° Le flux de chaleur qui vient de l'intérieur ne peut modifier que d'une quantité très faible la température moyenne de la surface, et l'ordre des températures qui s'établit suivant les saisons dans toute la partie de l'écorce terrestre supérieure à la couche invariable. La chaleur qui produit ces températures provient presque uniquement du soleil ; elle s'accumule pendant une partie de l'année, et se dissipe pendant l'autre, de manière qu'il s'établisse une exacte compensation.

3° Cette quantité très faible, dont le flux de la chaleur intérieure accroît la température moyenne de la surface, ne s'élève pas à un trentième de degré ; elle varie avec une extrême lenteur, et depuis deux mille ans elle n'a pas diminué d'un trois-centième de degré.

4° Entre l'accroissement de la température au dessous de la couche invariable, et l'accroissement de la température superficielle dû à la chaleur terrestre, il existe toujours un rapport constant.

Ces résultats ne sont contredits par aucun des faits observés, et ils concordent même d'une manière remarquable avec plusieurs. Les observations astronomiques les plus anciennes sur le mouvement de la lune, en démontrant l'invariabilité de la durée du jour sidéral, et de la longueur du rayon équatorial, ont confirmé cette extrême lenteur que Fourier assigne au refroidissement actuel de la surface de la terre ; ou plutôt, elles ont fait voir que le progrès de ce refroidissement, depuis les temps historiques, est tout-à-fait inappréciable. Aussi ce n'est pas tant sur le refroidissement de la terre que nous devrions porter notre attention, que sur l'action providentielle qui a fait concourir l'avénement de l'homme sur la terre avec l'époque où celle-ci, pacifiée, a reçu sa température définitive, et par là même des climats constans et des saisons régulières.

Un géomètre célèbre, formé à l'école de Laplace, a cru tout récemment devoir se séparer de son maître sur cette importante question. Abandonnant le feu central, il explique l'accroissement de température dans la profondeur, par les inégalités de la chaleur stellaire ; cette chaleur, sensiblement constante pour des espaces infiniment petits, relativement aux distances des étoiles, doit cependant varier pour des espaces comparables à ces distances. Or, le système solaire ayant un mouvement propre qui l'emporte avec une vitesse inconnue, mais réelle, dans l'immensité étoilée, la terre est destinée à subir à de longs intervalles ces inégalités de la chaleur stellaire, ou les variations de la température de l'espace. Cela posé, « concevons « que la terre soit restée assez long- « temps dans une partie de l'espace pour « qu'elle en ait pris la température dans « toute sa masse. Si elle passe ensuite « dans une autre région dont la tem- « pérature soit moins élevée, elle se « refroidira, et jusqu'à ce que la masse

« entière ait atteint cette nouvelle tem-« pérature, la sienne croîtra de la « surface au centre. Le contraire aura « lieu lorsqu'elle passera dans une région « dont la température sera plus élevée « que celle qu'elle avait prise d'abord. » Ainsi l'accroissement de la température au dessous de la couche invariable ne serait qu'un phénomène purement accidentel et transitoire, nullement inhérent à la constitution du globe.

On ne peut nier que cette explication ne soit ingénieuse, et même plausible à quelques égards : sans nous arrêter à la discuter, bornons-nous à remarquer qu'elle ne s'applique ni aux volcans, ni aux tremblemens de terre, ni aux soulèvemens, et qu'en bonne philosophie on doit préférer l'explication qui embrasse le plus grand nombre de faits.

Remarquons maintenant que le feu central, malgré toutes les raisons dont on l'appuie, demeure sur le terrain de la physique une simple hypothèse à l'usage de la science, plus ou moins ingénieuse, plus ou moins probable, mais dont la réalité reste tout entière à démontrer. La plus grande profondeur où puissent atteindre nos observations n'est pas la dix-millième partie du rayon de la terre, fraction beaucoup plus petite que celle que les chimistes se croient en droit de négliger dans leurs analyses, les physiciens dans leurs expériences, les astronomes dans leurs observations. Il paraît que c'est abuser de l'analogie que de vouloir étendre au rayon entier ce qui a été observé dans une aussi faible partie. Si un naturaliste, après avoir observé la pellicule qui enveloppe un fruit, voulait, en procédant par induction et sans autre renseignement, en conclure quelque chose touchant la pulpe ou le noyau de ce fruit, sa méthode serait certainement trouvée fautive, et on aurait peu de confiance dans ses conclusions : c'est à peu près le même procédé qu'on applique à la terre. Quant aux calculs de deux illustres géomètres dont nous avons cité les résultats, et qu'on pourrait regarder comme formant une démonstration solide de l'hypothèse en question, nous en admirons volontiers l'artifice et le génie, mais ils nous inspirent peu de confiance en ce qu'ils impliquent la même analogie vicieuse, en ce qu'ils supposent arbitrairement une relation entre le centre et la surface que rien n'autorise et ne justifie, le centre étant profondément inconnu. Nous devons dire aussi que, malgré les recherches nombreuses dont la chaleur a été l'objet depuis le commencement de ce siècle, malgré les résultats importans qu'elles ont donné, les physiciens ne paraissent pas posséder encore une connaissance exacte des véritables lois de cet agent, et par là même ils ne sont point en mesure d'exécuter d'une manière satisfaisante les calculs dont il s'agit. Cette assertion pouvant paraître grave aux yeux de quelques uns, nous allons tâcher de la motiver, quoique nous ayons déjà touché ce point dans notre introduction.

Les mathématiques, considérées dans leur objet, ne sont autre chose que les lois du temps, de l'espace et du mouvement. Tous les phénomènes de ce monde, impliquant le mouvement, se passant sous la double condition du temps et de l'espace, sont soumis à ces lois, et par là même relèvent des mathématiques. Les lois de la chaleur, celles de tous les agens en général, ne peuvent être que des lois mathématiques, dans lesquelles on introduit l'idée de qualité, afin de les appliquer à tel ou tel agent ; et ces lois mathématiques sont indépendantes de l'expérience ; c'est au contraire l'expérience qui dépend d'elles, puisque ne pouvant se produire que sous la condition du temps et de l'espace, elle en subit nécessairement les lois, qui font précisément partie des mathématiques. Or, c'est exclusivement dans la région de l'expérience que les physiciens ont cherché jusqu'ici les lois de la chaleur, aussi bien que celles de la lumière et du magnétisme : et nous avons expliqué ailleurs les causes de cette direction exclusive qu'ils ont donnée à leurs recherches ; il n'est donc pas étonnant qu'ils aient constamment échoué dans leurs tentatives, et qu'ils n'aient obtenu que des connaissances empiriques et informes au lieu d'une théorie qu'ils cherchaient. Les faits ne sauraient être l'expression pure d'aucune loi ; ce sont les résultats complexes d'une multitude de lois, souvent

hétérogènes, qui, loin de les manifester clairement, les enveloppent au contraire confusément et les rendent méconnaissables, bien qu'un œil exercé puisse encore à travers ce voile en discerner l'empreinte. Il y a plus : les lois véritablement importantes, au moins pour ceux qui s'occupent de la recherche des causes, sont sans contredit celles qui président à la génération des êtres et des choses : or, ces lois sont transcendantes et impliquent nécessairement l'infini. Comment donc les demander à la région du fini, et dans cette région aux faits qui en sont la traduction incomplète et mensongère? C'est que les êtres et les choses contenus dans le temps ayant leur racine en dehors du temps, leur génération s'accomplit suivant des lois qui lui sont étrangères et supérieures. Pour prendre un exemple bien simple, l'expérience peut bien nous enseigner que le rapport de la circonférence à son rayon est plus grand que 6 et moindre que 7 ; elle peut même nous faire connaître jusqu'à un certain point la fraction qu'il convient d'ajouter à 6 pour obtenir une valeur approximative usuelle, suffisante pour les besoins des arts et de l'industrie ; mais comment pourrait-elle démontrer le caractère irrationel de ce rapport, comment surtout produirait-elle son expression transcendante, c'est-à-dire sa génération au moyen de l'infini, qui peut seule nous instruire sur sa vraie nature? Il en est de même des lois fondamentales de la chaleur et de celles de la physique en général, surtout quand ces lois impliquent les deux conditions hétérogènes de la continuité et de la discontinuité, et par là même les quantités *idéelles,* mal à propos appelées imaginaires, comme il arrive quand on considère les rapports de la chaleur avec les trois autres agens. En fait, les formules empiriques dont les physiciens se servent pour calculer la dilatation des gaz et leur force expansive, formules qu'ils décorent du nom de lois, ne sont que des fragmens des lois véritables. Ces lois renferment une fonction exponentielle, dont la base est le nombre e, et dont la puissance est l'accroissement de la température. Or l'expérience qui, de sa nature, est approximative, n'a pu donner que les deux premiers termes du développement en série de ladite fonction exponentielle [4]. Cela n'a pas d'inconvénient quand l'accroissement de température est peu considérable, quand on n'excède pas le triple de l'échelle du thermomètre centigrade ; mais pour des températures très inégales, les formules empiriques seraient inexactes, les prétendues lois seraient en défaut. L'invariabilité du rapport des capacités pour la chaleur à pression constante et à volume constant, dont on a voulu faire un principe, sur laquelle on a voulu fonder une théorie de la chaleur, cette invariabilité n'existe que dans les limites étroites de notre expérience, comme on peut le démontrer en calculant directement ce rapport ; et dans ces limites mêmes, elle n'est qu'une circonstance fortuite, une simple rencontre accidentelle, qui tient à ce que le rapport des accroissemens infiniment petits, hétérogènes, de la chaleur propre et de la chaleur libre, est lui-même à peu près constant. Il y a là un fait empirique bon à connaître, mais nullement un principe sur lequel on puisse fonder une théorie. Disons même que jusqu'ici on a toujours confondu la chaleur propre et la chaleur libre ; la chaleur propre à chaque corps, qui dépend de sa densité et de son état d'agrégation, qui lui assigne une température propre et normale, et fait en quelque sorte partie de sa construction mécanique ; et la chaleur libre que les corps se communiquent dans leur action réciproque, qui fait varier accidentellement leur température entre certaines limites, qui se répand à la manière des fluides et tend sans cesse à l'équilibre [5]. Cette chaleur libre, répandue dans l'espace ambiant de même que l'électricité, est comme un réservoir qui fournit à tous les corps des trois règnes la chaleur propre que réclame leur construction particulière, et ce réservoir s'alimente de toute la chaleur propre qui redevient libre par la destruction continuelle de ces corps : de même que les êtres vivans puisent dans l'atmosphère et lui restituent sans cesse les principes nécessaires à l'entretien de la vie. A suivre les travaux des physiciens sur la *chaleur latente*, on pouvait espérer qu'ils

seraient conduits à distinguer ces deux états de la chaleur dans l'économie naturelle, mais leur préoccupation exclusive des faits les en a détournés; et pourtant, sans cette distinction, il est impossible de rien comprendre aux phénomènes de la chaleur. Disons en passant que le magnétisme et l'électricité sont dans la même relation que la chaleur propre et la chaleur libre, en sorte qu'on peut les considérer comme deux états différens ou deux fonctions d'un même agent, attractif ou répulsif: effectivement, l'électricité qui circule, se répand, passe d'un corps à l'autre, n'est autre chose qu'un magnétisme libre et mobile; et le magnétisme n'est qu'une électricité fixe et permanente qui réside dans le corps magnétique. La lumière fournit la même distinction : il y a la lumière libre et rayonnante qui éclaire, qui traverse les corps ou s'y réfléchit sans s'unir à eux; et il y a la lumière incorporée, latente, *captive* dans la matière, qui fixe ses qualités chimiques et détermine son état élémentaire, lumière que les élémens restituent avec la chaleur propre dans leur combinaison, quand elle est vive et instantanée. Mais revenons. Il nous paraît qu'on s'est souvent fait illusion sur le véritable caractère des travaux des géomètres modernes, et nommément de Fourier et de Laplace, lorsqu'ils ont appliqué les mathématiques à la physique. Ces puissans calculateurs ne se sont jamais proposé de rechercher les lois de la physique dans le sens supérieur que nous leur avons assigné. S'attachant à un fait unique choisi parmi tous les autres, et qu'ils regardaient comme assez général pour pouvoir être converti en principe, ils employaient l'analyse mathématique à tirer de ce fait principal toutes les conséquences qu'il renferme, et ces conséquences cadraient souvent avec d'autres faits, à cause de la liaison qui existe entre eux, et que par un petit nombre de points très rapprochés on peut faire passer un grand nombre de courbes très différentes. Mais comme on ne peut trouver dans le calcul autre chose que ce qu'on y a mis, et que la conclusion ne saurait excéder les prémisses, il est clair qu'on ne pouvait obtenir ainsi que des transformations du fait principal, que le caractère relatif et contingent de ce fait devait se retrouver dans toutes ses conséquences, et par suite que le calcul ainsi employé ne pouvait atteindre plus haut que l'expérience dont il était devenu l'instrument; ce qui suffit pour faire apprécier le caractère et la portée des travaux entrepris dans cette voie. Il n'a manqué aux deux illustres géomètres pour élever sur le terrain de la physique un monument durable de leur génie, que de savoir rattacher leurs calculs à des principes vrais, au lieu de les rattacher à des faits qu'ils prenaient pour des principes.

Il faut encore le redire, les lois de la nature, selon le plan du Créateur, portent l'empreinte du nombre, de la mesure et du poids; elles ne peuvent être que des lois mathématiques dans lesquelles la quantité a reçu une détermination spéciale par l'adjonction de la qualité. L'expérience peut bien servir à vérifier ces lois, elle peut même fournir des matériaux pour leur construction, mais elle ne saurait conduire à leur découverte. Les lois mathématiques règlent non seulement les phénomènes de la durée, de l'étendue et du mouvement, mais encore les phénomènes de la chaleur et de la lumière, du magnétisme et de l'électricité. Les nombres métaphysiques e et π sont les constantes régulatrices de ces phénomènes : le nombre e qui est le type de la génération continue pour tous les nombres, et à cause de cela la base des logarithmes, règle les phénomènes dont l'intensité peut s'accroître indéfiniment sous la loi de continuité; le nombre π, base des fonctions circulaires et périodiques, règle les phénomènes qui portent ce caractère, et dont la production tourne sans cesse dans un cycle fermé[6]. Le rhythme et le module du phénomène, c'est-à-dire la forme de son développement dans le temps et dans l'espace, sont invariablement marqués par le coefficient différentiel de la fonction qui exprime la force productrice : mais ce n'est pas ici le lieu d'établir ces principes. Remarquons seulement pour notre instruction que le caractère *irrationel* de ces deux bases, c'est-à-dire l'impossibilité où nous sommes de les

réaliser dans le temps, indique assez que nous sommes privés en ce monde de la faculté de saisir le rapport ou la *raison* qui unit l'*unité* créatrice aux *nombres* par lesquels elle ordonne et conserve. Félicitons-nous toutefois que ces bases soient *irrationelles*, car il aurait pu se faire qu'elles fussent *imaginaires*, et alors nous aurions vainement cherché à nous former une notion, même approximative, de leur valeur, et leur raison eût été pour nous bien autrement voilée.

Pour en revenir au feu central, qu'il ne faut pas confondre avec la chaleur propre de la terre, laquelle est simplement moléculaire, il nous paraît que la question doit être élevée et ramenée à la métaphysique, dont elle dépend. Avant même de l'aborder, il serait peut-être bon de savoir ce que c'est que le feu en général, s'il n'y a pas plusieurs natures de feu, si la chaleur que contient la terre est la même que celle qui vient du soleil, si la chaleur émanée d'un être vivant ne diffère pas de celle qui se dégage par la combustion ou la percussion, s'il n'y a pas un feu qui consume et détruit, et un feu qui éclaire et vivifie : il serait bon, disons-nous, d'avoir examiné ces différens points ; car au cas qu'il y eût un feu central, il faudrait être en mesure de reconnaître son origine, sa nature, sa destination. Nous reviendrons sur ces intéressantes questions. Pour le moment, nous devons continuer à parcourir, selon le plan que nous nous sommes tracé, les points principaux de la physique de la terre, et, durant ce trajet, nous pourrons recueillir, si nous sommes attentifs, des matériaux qui serviront plus tard à notre instruction.

Nous avons vu que la terre reçoit l'influence de quatre agens naturels, la lumière, l'électricité, le magnétisme et la chaleur ; nous avons indiqué en quoi consiste cette influence. La lumière et l'électricité, au moins à l'état libre, agissent principalement sur les êtres organisés : la lumière préside à toutes les fonctions qui ont pour objet la génération ; l'électricité préside à celles qui ont pour objet la nutrition, et elle répare en outre l'économie de l'atmosphère incessamment viciée par tout ce qui respire. Le magnétisme est pour les masses minérales ce que l'affinité est pour les molécules, ce que l'attraction est pour les corps célestes ; c'est lui qui a déterminé l'arrangement de ces masses, et par suite la structure de l'écorce minérale du globe : en général, il est l'agent de toute coordination ou subordination parmi les productions terrestres, brutes ou organisées. La chaleur participe indistinctement à toutes ces actions : celle qui vient du soleil et des étoiles concourt avec la lumière et l'électricité ; celle qui est propre à la terre, quelle qu'en soit la source, concourt avec le magnétisme. Son action consiste surtout à détruire, à dissoudre les obstacles ; elle surmonte la rigidité de la matière, et donne à toutes ses parties la souplesse et la fluidité, sans lesquelles elles ne pourraient recevoir l'action déterminante des autres agens. C'est une loi générale, en physique comme en politique, que toute organisation ne peut naître qu'au sein de la dissolution ou de la confusion, et c'est aussi ce que nous enseigne la Genèse. Nous aurions désiré terminer cette leçon par quelques considérations sur les rapports qui existent entre ces quatre agens, sur la possibilité de les transformer les uns dans les autres sous certaines conditions, sur le double signe affecté à trois d'entre eux, sur l'invariable loi de la raison inverse du carré de la distance qui règle leur action, ce qui nous aurait fourni l'occasion de caractériser cette loi si universellement répandue ; mais nous nous sommes déjà trop étendus, et nous espérons que ces considérations pourront trouver leur place ailleurs.

H. Margerin.

LETTRES ET ARTS.

COURS D'ÉTUDES SUR L'ART ANTIQUE.

SECONDE LEÇON.

Des sept nations artistes de l'antiquité. — Passage de l'hiéroglyphe à l'art. — Naissance de l'architecture.

Facies non omnibus una
Nec diversa tamen qualem decet esse sororum.
(OVIDE.)

Les temps passés nous sont un livre scellé de sept sceaux ; et ce qu'on appelle l'esprit des siècles n'est que le souffle du Seigneur sur le fleuve de la création.
(GOETHE, *Faust*.)

Sept races primitives ont représenté dans l'antiquité comme sept échelons sociaux pour monter au christianisme. Ils ont été en grand ce qu'étaient dans l'ombre mystérieuse des écoles philosophiques les sept degrés d'initiation, par lesquels l'aspirant à la sagesse et au bonheur devait passer pour arriver au repos. Ces sept grands mondes distincts et pourtant en contact continuel les uns avec les autres ont provoqué autant de foyers d'art, chacun avec une théorie originale et propre. Bien que les quatre empires primitifs, l'Inde, la Chine, l'Égypte et la Perse, paraissent avoir commencé en même temps, ils ne se sont point élevés avec une égale puissance dans la civilisation, ils occupent moralement des sphères diverses, mais que la nature semble avoir unies deux par deux.

Ainsi l'Indostan tient à la Chine, et dans leur hymen ils engendrent des fils, le Japon, le Thibet, le Mexique, enfans plus confus encore que leurs pères. Puis, quoiqu'en des rapports le plus souvent hostiles, l'Égypte se tient avec la Babylonie, plus tard la Perse, qui dans son vaste sein enclave comme de petites provinces les états arabes, phéniciens, hébraïques, états moitié persiques et moitié égyptiens. De ces quatre grands soleils, qui se levèrent à l'Orient dès l'origine du monde, est venue toute lumière de philosophie, de science et d'art. Ce lumineux carré où se sont allumés tous les astres de l'histoire, est comme l'inépuisable mine de la civilisation. Sur cette base imparfaite, mais forte, de l'Orient se pose le triangle occidental composé des trois termes étrusco-pélasgique, grec et romain ; c'est un second monde succédant au premier dont il recueille les fruits.

Cependant on reconnaît chez tous ces peuples si éloignés les uns des autres des principes communs, une technique même souvent semblable, qui décèlent une origine commune, une primitive fraternité de nations : il y a donc eu un berceau unique, d'où l'art et la civilisation sont émanés ; il y a eu long-temps une grande famille humaine que de mystérieuses catastrophes ont seules pu démembrer. Cette vérité est démontrée par l'identité des plus anciens monumens d'art, sous quelque zone qu'on les prenne, aussi clairement que par la Bible et le consentement unanime des siècles. Il est inutile d'observer que ce fait s'applique seulement aux nations primitives; les peuples de seconde formation, tels que les Mexicains, les Japonais, les hordes chasseresses ou nomades, étant retombés dans la barbarie, n'en sont plus tirés que peu à peu dans le cours des âges par des voisins plus puissans, qui leur impriment leur mouvement individuel, leurs arts et leurs mœurs propres, et les ramènent ainsi lentement au principe unitaire, catholique de la civilisation.

Nous avons déjà vu que sans une révélation antérieure à l'histoire, rien ne peut s'expliquer dans l'art pas plus que dans la science. C'est ce qui nous a fait

avancer que l'écriture a dû être le fruit d'une inspiration divine, c'est-à-dire spontanée et sans cause extérieure. Sans une invisible main qui ouvrit son oreille à l'harmonie des sphères célestes et lui fit percevoir les lois fondamentales du monde, comment l'homme aurait-il trouvé les sept notes musicales, expression des sept *voix* planétaires, que les Grecs appelèrent leurs sept *voyelles*, et les deux fois huit lettres de l'alphabet de Cadmus, qui semblent deux gammes parallèles, par lesquelles l'âme s'élève à la connaissance des huit sphères actives de la création, dont la dernière surmonte et couronne les sept degrés d'ascension au dessus du néant ?

Mais une fois cette synthèse posée, on voit sur ses bases monter, par une lente et glorieuse analyse, l'alphabet hiéroglyphique. Les hiérogrammates, scribes de ces images sacrées, première conquête de l'homme, furent d'abord les seuls artistes. En Egypte et en Chine, écrire, c'était peindre ou sculpter. L'hiéroglyphe, il est vrai, n'est pas encore l'art, mais il en est le principe ; l'art naitra au moment où le peuple, suffisamment initié dans l'écriture, se tournera enfin vers la libre imitation de la nature, dégagée de toute signification grammatique. Alors l'inspiration sort du métier, la peinture se dégage de l'écriture ; la première aube du jour de la liberté spirituelle est le signal de l'essor de l'art. Il n'est aucune branche du développement social où le progrès de l'humanité gravitant vers le christianisme, soit aussi remarquable que dans celle-ci. L'art est tout entier une conquête de notre intelligence. Du Gange et du Nil, d'où il est parti, jusqu'à Athènes et à Rome, il n'est qu'une suite d'expériences et de triomphes remportés sur la matière. Faut-il alors s'étonner que l'homme, saisi d'orgueil, ait demandé à l'art de faire sa propre apothéose ?

Au reste, comment l'art peut-il déchoir de sa destination première au point de devenir la source même de l'idolâtrie, c'est ce qui n'a pas encore été bien expliqué ; peut-être même, aussi long-temps que le monothéisme, fruit de la révélation primitive, régna sur la terre, n'y eut-il pas d'autre art que celui de l'écriture ou simple expression de la pensée ? La preuve en serait que l'art plastique demeura interdit aux Hébreux, la seule nation restée fidèle au primitif monothéisme. Cette défense eut-elle pour cause la sensualité naturelle aux fils de Jacob, ou n'était-ce pas plutôt que l'homme d'avant Jésus-Christ vivait encore trop dans ses sens pour pouvoir, sans faiblir, embrasser à la fois la multiplicité de la forme et l'unité de l'idée ? Quoi qu'il en soit, le polythéisme et la statuaire semblent cacher leur origine l'un dans l'autre, et ils se sont peut-être mutuellement donné le jour ; car quand la sculpture eut produit plusieurs formes de *Dieu*, il fallut les désigner par leurs différences de caractères, par leurs attributs et leurs localités diverses ; l'antique unité disparut, la divinité, jusque-là indivisible, fut démembrée dans la langue humaine par plusieurs noms ; il y en eut bientôt autant que de statues. Cette première idolâtrie, une fois sortie des langes d'un matérialisme grossier, se constitua sous de faux sacerdoces, et devint, grâce à leur science, un culte astronomico-physique. Confisquant à leur profit la pensée égarée qui voulait retrouver sa route, ils l'enfermèrent captive dans le symbole sensuel ou *idole*, et firent adorer au peuple ces impurs emblêmes transformés en nouveaux hiéroglyphes, c'est-à-dire empreintes sacrées de la parole. Les sept planètes ou *cabires*, les sept forces du ciel, devinrent les mobiles de toute vie : à ces sept dieux de l'astrologie s'adjoignit comme huitième puissance, comme base ténébreuse, la terre, nuit primitive, chaos de la matière lourde qui aspire vers la sublimation et la lumière. Au dessus de ces sept génies furent placés les douze signes ou dieux du zodiaque. Ces faits et cette chute érigés en système sacerdotal sont universels, et partout à peu près semblables. Aucune nation ne leur a échappé, et par eux l'art s'est trouvé investi de cette omnipotence religieuse qu'il gardera jusqu'à la venue du Messie. C'est pourquoi toute *image* taillée est interdite à Jérusalem, c'est pourquoi la statuaire, qui fait triompher la chair de l'esprit, sera maudite par Jéhovah jusqu'à la rédemption du Calvaire.

Nous avons vu la peinture et la statuaire, dans leur état le plus informe, sortir comme hiéroglyphe du sein mystérieux de l'écriture, puis, momentanément affranchies, retomber dans un esclavage bien plus difficile à rompre, puisqu'il n'est plus celui d'une pensée incomplète, mais celui de la forme, sombre et bornée. Il nous reste maintenant à rechercher dans un autre ordre des faits analogues, ou à montrer en architecture les phénomènes correspondant à l'âge hiéroglyphique de la sculpture.

Il est clair que de même que ce dernier art, premier suppléant de la parole, naquit du besoin de léguer aux générations à venir la foi et les découvertes du passé, de même aussi l'architecture est née de la nécessité d'abriter l'homme, et d'arracher le fruit de ses travaux à une destruction prématurée. Mais cet art, le plus rationel, le plus mathématique, resta long-temps sans rapport avec le culte. L'architecture n'est que du second âge des religions. La religion primitive ou patriarchale n'avait point de temples, elle sacrifiait en plein air, élevant sur les *hauts lieux* ses autels champêtres; et même il y avait déjà des idoles dressées sous le ciel, qu'on n'érigeait point encore de sanctuaire pour les contenir; durant des siècles, le temple ne consista qu'en un autel.

Enfin avec les premières idoles s'ouvrirent les premiers temples-grottes, creusés dans le roc vif des montagnes; c'est l'époque du troglodytisme, point de départ de l'architecture chez tous les peuples, habitant à l'origine les sommités des continens non encore évacués par les eaux du déluge. Ces sommets primitifs du globe se rattachent plus ou moins à deux grandes chaînes contemporaines, le Paropamisus et le Caucase, qui ont de bonne heure partagé la race humaine en deux grandes portions, et poussé les peuples vers deux extrémités opposées, l'Asie orientale et l'Europe. Au reste, partout ces cavernes offrent le même caractère. Reineg a récemment décrit celles du Caucase où se trouve, non loin de la ville de Gori, une cité primitive dite la *Ville des Seigneurs* (Uphliszieche), et dont les remparts, les portes, les rues, les temples, sont taillés dans le roc. En Géorgie, ces monumens ne sont pas rares, on en voit près de Cuba et de Podrona, et dans le district de Badill il existe un rocher contenant plus de mille chambres. Le Paropamisus n'est pas moins riche en excavations, les unes faites pour un culte qu'on ne retrouve plus, les autres destinées aux usages domestiques. Celles de Banian sont décrites dans Hoek, *Veteris Mediæ et Persiæ monumenta;* et de nos jours, Bruns, capitaine anglais, les a de nouveau visitées. Il y en a même dans les hautes montagnes de Mahu, dont les murailles sont encore ornées de couleurs parfaitement conservées; dans l'Inde et en Ethiopie, ces sanctuaires formidables sont encore plus fréquens. Ceux de la Nubie, surtout, continuèrent d'être vénérés jusque dans les derniers temps du paganisme, et tous étaient construits d'après un type sacré et des plans invariables; souvent de longues rangées de colosses tiennent lieu de piliers, et des murailles entières sont couvertes d'hiéroglyphes sculptés.

Les mêmes travaux se répètent en Grèce: la grotte du Parnasse, consacrée au dieu Pan et à la nymphe Corcyre, est célébrée par Pausanias; le fameux labyrinthe servait au culte de Jupiter. Mais le troglodytisme dura peu chez les Pélasges; entreprenans et audacieux, ils s'élevèrent vite à l'architecture cyclopéenne, ou par entassement de rochers les uns sur les autres.

Style cyclopéen; les Nuraghes.

Ce second âge de l'architecture se présente sous des formes à peu près pareilles chez les peuples les plus divers, les plus séparés par la distance; nouvelle preuve de l'unité originelle de l'art. Ces ouvrages, que leurs proportions colossales font partout attribuer à une race de géans, sont isolés, ne s'appuyant que sur eux-mêmes, construits de blocs non taillés, formant soit des tours rondes, soit des carrés oblongs, bordés de piliers unis par en haut avec de longues pierres allant de l'un à l'autre; souvent aussi ce sont des remparts avec leurs portes. Les plus anciens de ces murs polygones se trouvent en Thessalie et en Thrace. Blouet,

dans l'*Expédition scientifique de Morée*, a dessiné et décrit ceux de Pylos; de Modon, de Messène et des Iles.

D'après le voyageur Dodwell et le savant Gell qui a fait de nombreuses esquisses et une étude comparée de toutes ces ruines, on pourrait les ranger en quatre classes: la première comprend les murs bâtis de pierres de toute grandeur, plus ou moins arrondies par la nature et soutenues par d'autres petites pierres qui comblent les intervalles entre elles. La deuxième renferme ceux dont les pierres, disposées encore de la même manière au moyen d'autres plus petites, sont pourtant déjà polygones et taillées dans la carrière, quoique inégales de grosseur et de forme. Dans la troisième classe sont les murs perpendiculaires, bâtis de pierres, le plus souvent en carrés oblongs, mais inégaux et non polis, tandis que ceux de la quatrième classe sont à peu près égaux. Au reste, nulle part il n'y a trace de ciment. Les murs cyclopéens d'Italie se distinguent en ce que leurs énormes polygones sont le plus souvent posés horizontalement.

Les restes les plus curieux de ce style pélasgique sont à Mycène et à Tirynς, où les portes des remparts sont bâties de pierres longues, taillées à angles aigus, qui, s'élevant l'une sur l'autre, dessinent en triangle les contours de la porte. La plus célèbre de ce genre est celle dite *Porte des Lions*, à Mycène, formée de deux murs qui surplombent de vingt-sept pieds en se rapprochant l'un vers l'autre, et forment ainsi une ouverture pyramidale à travers un rempart épais de dix-huit pieds; cette porte a pris son nom de deux lions qui la surmontent, appuyés sur un autel, une des plus anciennes sculptures grecques qui nous soient parvenues, et qu'on voit au centre d'un triangle. Mycène renferme encore un autre monument primitif de haute importance, c'est le tombeau d'Agamemnon, dit aussi *Chambre d'Atrée*, parce que la tradition veut qu'il y ait caché ses trésors. Son entrée est également pyramidale, avec une ouverture triangulaire au dessus de la porte, destinée sans doute à des sculptures aujourd'hui disparues. L'intérieur, salle circulaire, bâtie de parallélogrammes inégaux, a quarante-huit pieds de circonférence et plus de cinquante de hauteur; il se termine en coupole non voûtée, mais formée par des pierres en pose horizontale, qui surplombent l'une sur l'autre, rétrécissant ainsi peu à peu l'espace intérieur, lequel monte, par des cercles de plus en plus petits, jusqu'au sommet de la coupole; là reste une ouverture d'environ deux pieds, recouverte par une seule pierre, dont la partie inférieure taillée s'emboîte entre les autres blocs. La façade de ce sépulcre offre quelques ornemens et deux colonnes à chapiteau de chaque côté de la porte. De pareils monumens se rencontrent à Orchomène, près d'Amyclée, et autour de Sparte. M. Petit-Radel (Notice sur les Nuraghes) a retrouvé ces voûtes sépulcrales coniques, formées par diminution graduée de l'espace intérieur, jusqu'en Sardaigne, et dernièrement un écrivain espagnol, Marmora, a fait un travail curieux sur celles des îles Baléares, qu'il attribue aux Phéniciens. Partout l'emploi du triangle révèle dans ces nuraghes le premier effort de l'architecture humaine pour sortir du troglodytisme. Les Etrusques y ont recours comme les Pélasges, ainsi que le prouvent les débris de leurs monumens à Terracine, Fondi, Circei, Arpinum, Cora, Anagni, et à Norba dans le Latium, que Dodwell décrit comme la plus imposante ruine cyclopéenne de l'Italie, vu la masse de ses polygones entassés sans ciment; mais ces murailles avaient presque toujours une destination militaire ou sépulcrale; pour les temples ce style n'était point usité. Chez les Phéniciens le même système se retrouve, témoin l'édifice dit *des Géans*, à Gaulos, aujourd'hui Gozzo, une de leurs colonies, et que Mazzarra prend pour un temple antédiluvien. A Malte, on rencontre des essais pareils, et M. Walters en a constaté l'existence jusque chez les Cosseahs de l'Indostan.

Les dolmens, autels druidiques, et les pierres levées d'Angleterre, des Gaules, de Germanie, sont cette même architecture dans son état le plus imparfait, tandis qu'elle est déjà plus développée chez les peuples naissans de l'Amérique. Sans parler des grandes pyramides du Mexique et du Pérou, on voit dans l'état de

New-York, en Pensylvanie et sur l'Ohio, de longues lignes de murs bâtis d'énormes blocs, enfermer des enceintes carrées ou circulaires qui ont dû servir les unes pour la guerre, les autres pour des solennités politico-religieuses ; elles ressemblent du reste complétement aux constructions primitives des peuples Caucasiens.

Il n'y a pas jusqu'aux collines de terre élevées sur la tombe des héros, qui n'offrent partout un type uniforme. « Dans les anciens pays pélasgiques, dit Stieglitz (*Beytrage sur gesch. der bauk.*), en Thessalie, du côté de Thessalonique, jusqu'à l'Hellespont, ces tumulus remplissent les vallées ; on en rencontre également une foule aux Thermopyles, à Chéronée, dans les champs de bataille de Marathon et de Pharsale. Pausanias en décrit plusieurs. » Ritter, dans son *Vorhalle*, a traité spécialement de ces tombeaux. Le Caucase en offre des plus anciens temps, ainsi que la Colchide et la Crimée ; les bords même du fleuve Hylas, le Dniester actuel, ont conservé les tumulus des princes cimmériens et de leurs ennemis, les rois scythes, qui sont venus les subjuguer. Pallas a remarqué ceux des *Eschondes* dans la Russie méridionale, et Meyer ceux des steppes Kirghises, sur les deux rives du fleuve Ablakitta ; on y trouve, parmi les cendres, de petits bronzes ciselés en forme de feuillages et de fleurs, et des masques humains sculptés sur des cercueils de pierre.

« A l'exemple de tous les peuples Caucasiens, dit Stieglitz, leurs descendans, Germains et Slaves, honorèrent aussi par des tumulus la mémoire de leurs morts ; on en a découvert une quantité innombrable, appartenant à ces deux races, dans les plaines qui s'étendent entre le Rhin et le Danube, et l'on en fouille encore tous les jours dans les prairies de l'Elbe et de l'Oder, où dorment les héros Teutons et Wendes.

« Le même fait se répète dans le Nouveau Monde. Un peuple primitif a dû incontestablement élever les collines funèbres de l'état de New-York, de l'Ohio, des bords du lac Ontario et de la Pensylvanie occidentale. Que ce peuple soit venu de l'Asie orientale vers le nord-ouest de l'Amérique, alors réunie au continent par un isthme qui est maintenant le détroit de Behring, c'est une opinion qui semblerait probable, si l'on considère la ressemblance parfaite de ces tumulus avec ceux de la Sibérie, et l'usage de brûler les morts, dont témoignent les cendres des urnes, usage de tout temps étranger aux Indiens indigènes du Nouveau Monde. Ces éminences de terre et de cailloux entassés se trouvent depuis la chaîne des Andes jusqu'à celle des Alleghanis, et depuis les lacs du Canada jusqu'au golfe de Mexico. Rares et petits dans le nord, ils se multiplient et grandissent à mesure qu'on s'avance vers le midi, tout en conservant la même forme.

« Si, d'un autre côté, l'on considère les urnes où sont les ossemens des morts et les autres vases funèbres, ils témoignent également d'une même origine chez tous les peuples ; car, à quelque tribu que ces vases appartiennent, ils ont une conformation semblable. Ceux des Grecs surpassent sans doute tous les autres en grâce et finesse de contours, et pour la beauté des mythes qui y sont représentés, mais le fond de l'idée comme celui de la forme demeure commun à toutes les nations, qui ne varient que dans le profil de leur œuvre, dans la ligne plus ou moins saillante, plus ou moins inclinée et onduleuse ; souvent cette ligne se ressemble, comme l'attestent les méandres des vases grecs qu'on retrouve sur ceux des Germains et des Wendes, et jusque sur les rivages du Pont et dans le nord asiatique qui, considérant la courbe comme symbole de l'eau, élément sacré des peuples septentrionaux, la dessine tantôt par une suite d'angles brisés, tantôt par des demi-cercles émanés les uns des autres. »

Il serait facile de démontrer la même chose pour toutes les autres formes de la nature, plus ou moins développées et belles selon le degré plus ou moins haut de civilisation, mais partout soumises aux mêmes principes invariables, dont la connaissance, fortifiée par de nombreux phénomènes, créa enfin une science, la plus ancienne de toutes celles qui ont pour objet le monde visible. Cet ensemble de lois exprimées aux sens par

des figures, et qu'on appelle géométrie, est la base de l'architecture. Or ici se dévoile dans toute sa splendeur l'unité créatrice de tout : *un* en se répétant et se connaissant produit un *second* terme parfaitement égal à lui-même, et de ces deux rayons pareils en sort un troisième qui procède de l'un et de l'autre, fruit de l'amour mutuel du Père et du Fils, et qui complète l'harmonie divine, cause active de l'univers. Ce mystère est, en architecture, le triangle, formé d'une perpendiculaire qu'une horizontale traverse de manière à former l'angle droit; et ces deux lignes étant rencontrées obliquement par une troisième qui les complète, elles produisent une harmonie parfaite, ou la triple résultante de la force, de la réaction de cette force et de leur produit commun, fruit de leur double vie, cherchant par l'amour à retourner l'une dans l'autre. Ainsi la Trinité est la première idée qui sort nécessairement, éternellement de l'unité primitive, comme en géométrie et en architecture la première combinaison de la ligne est le triangle; aussi le voit-on aux mains des plus anciennes divinités, tant de l'Inde que de l'Egypte, où il se formule comme clef du Nil, ouvrant les mystères de la vie et de toutes les sciences, dressant les plus anciennes pyramides de l'Afrique et du Gange, et imposant même son nom à la terre la plus chérie des dieux, le Delta.

Puis en plaçant deux triangles l'un sur l'autre par le côté de la diagonale, on obtient le carré ou le cube, image de la solidité du monde et fondement de l'édifice primitif. Enfin, en traçant trois courbes autour du triangle, on obtient la rotonde ou le cercle, forme de l'univers et couronne de l'architecture: avec ces trois formes elle se trouva complète, car, comme le prouve la géométrie, le triangle, le carré et le cercle sont les racines de toutes les figures, et les trois élémens de toute organisation matérielle.

Ainsi le triple rapport se trouve au fond de l'architecture comme de toute science, et il n'est aucun peuple qui l'ait nié, puisqu'il n'en est point qui n'en ait fait la base de ses constructions architecturales, et que sans cette triple unité développée du triangle l'architecture est impossible.

Dans l'article suivant, nous commencerons à considérer historiquement la marche de l'art chez les sept nations principales de l'antiquité, donnant à notre travail sur chacune d'elles quatre parties distinctes : la première sur sa symbolique religieuse et sur sa poésie, en tant qu'elles servent de clef pour expliquer les monumens; les trois autres sur l'architecture, la sculpture et la peinture.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

FRAGMENT SUR LE PROMÉTHÉE D'ESCHYLE [1].

Les explorations que poursuit avec tant de succès depuis quelques années, et sur tant de points divers, la science historique, ne permettent plus maintenant à tout homme de bonne foi de contester l'identité des premières traditions chez tous les peuples du monde. La nécessité de rattacher ces traditions à une révélation divine, pour en expliquer la morale sublime et se rendre raison des respects dont toutes les religions les ont entourées, est devenue tout aussi incontestable, et c'est un point que tous les bons

[1] Nous regrettons de n'avoir pu donner plus tôt à nos lecteurs ce fragment remarquable que M. Guiraud, de l'Académie française, nous a fait l'honneur de nous communiquer.

espritsne discutent plus. Comme l'homme n'invente pas, la vérité qui lui a été révélée se trouve au fond de toutes ses fables, et les erreurs dont il l'a défigurée ne tiennent qu'à son impuissance d'en conserver les traits primitifs sitôt qu'il a eu perdu sa primitive innocence ; car il lui a manqué dès lors cette faculté sympathique qui pouvait seule lui en faire saisir et apprécier toute la beauté. Qu'on ne soit donc pas étonné si à chaque découverte que fait l'historien moderne dans le sens moral des faits, dans l'entente mystérieuse des écrits, dans ce sanctuaire intime de la pensée antique, où si peu avaient pénétré jusqu'ici, la vérité commence à se dévoiler aux regards chrétiens qui ne cherchent qu'elle, et si nous nous empressons de proclamer, nous enfans privilégiés d'un même Dieu, ces rapports de famille qui se manifestent à nous, et qui attestent en même temps que notre fraternité universelle, sa sollicitude infinie et l'égalité absolue de ses premiers dons.

C'est une chose singulièrement digne de remarque que cette meilleure entente des premiers temps à mesure que l'on s'éloigne d'eux ; cela vaut la peine d'y réfléchir. Et ne se pourrait-il pas que cet éloignement ne fût qu'apparent, et que si on s'écarte dans la réalité, à ne consulter que les dates, on se rapproche au contraire, si ce n'est par les mœurs, du moins par l'intelligence ? La science, en effet, ramène vers la religion cette intelligence qu'elle en avait séparée, et sans pénétrer dans les secrets de ces doctrines sacrées qui imposent à notre foi ce que notre raison pourrait repousser, en ne nous occupant que de cette théologie humaine, pour ainsi dire, dont tous les philosophes ont fait l'objet de leurs méditations et sur laquelle les plus anciens ont fait refléter la lumière des sanctuaires, n'est-il pas vrai que cette science, qui a un principe traditionnel, nous apparaît maintenant plus claire, plus pure, plus harmonique avec celle que la révélation nous a transmise? Quoique Platon soit moins commenté de nos jours, ne peut-on pas avancer que sa doctrine est mieux comprise, et nous est-il interdit de croire que si les chants d'Orphée nous eussent été conservés, notre époque trouverait de magnifiques lueurs, d'inappréciables inductions là où peut-être l'antiquité elle-même n'eût trouvé qu'obscurité, bizarrerie et confusion.

C'est que la vérité évangélique est venue donner la clef de toutes les erreurs; car l'erreur, comme on l'a très bien dit, n'est souvent qu'une vérité incomplète. Et pourtant l'investigation catholique semblait avoir négligé jusqu'ici l'usage de ce précieux moyen dont elle a pu disposer depuis si long-temps.

L'Evangile explique admirablement toutes les énigmes humaines que l'antiquité s'était plue à multiplier ; c'est la science catholique qui finira par surprendre dans les solitudes de Thèbes les secrets hiéroglyphiques, comme elle a déjà sondé les plus vieux mythes des Indiens. Quelque tronqués, quelque défigurés que soient demeurés pour nous tous ces monumens des traditions premières, quand nous les évoquons à l'aide des paroles évangéliques, on peut dire qu'ils se recomposent merveilleusement à nos yeux, et nous allons jusqu'à penser qu'il nous est donné d'en mieux saisir la forme, d'en pénétrer plus profondément les mystères, qu'il ne l'était à Cicéron et à Varron lui-même, quoique ceux-ci touchassent presque de la main à tous les vieux sanctuaires d'où les traditions étaient sorties.

Il semble, il est vrai, qu'à cet égard, les premiers Pères de l'Eglise se soient trouvés dans une position plus favorable que la nôtre, ayant en vue, comme nous, la nouvelle lumière allumée sur la montagne, et, de plus que nous, vis-à-vis d'elle, toutes ces doctrines déjà menacées, si l'on veut, mais encore debout, et présentant sur presque toutes leurs faces des blessures profondes qu'il était aisé à l'œil de sonder.

Mais ces débris étaient en possession d'une trop longue vénération populaire, trop d'importance s'attachait alors à leur destruction absolue pour qu'on se donnât le loisir de les examiner sans passion, qu'on se permît enfin de s'en servir comme de matériaux propres à élever le nouvel édifice. On eût presque considéré à cette époque comme un sacrilége une étude impartiale de toutes

ces religions dont il importait surtout de débarrasser le sol où s'établissait le Christianisme. Aussi les premiers docteurs, et entre autres Eusèbe dans sa Démonstration évangélique, s'attachèrent à faire ressortir ce que ces traditions avaient de faux et d'absurde, plutôt qu'à rechercher dans leur vénérable origine et dans la vérité des notions primitives transmises par elles, les motifs de la puissance qu'elles avaient exercée sur les peuples. Nous, pour qui ces débris ne sont plus que des restes sans vie et sans puissance active, nous pouvons leur rendre sans danger toute la puissance d'induction qui leur appartient, et c'est à nous de recomposer avec ce qui reste d'un passé utile, non seulement à prouver le présent, mais à indiquer l'avenir.

Une autre considération se présente ici, et quelque étrange qu'elle puisse paraître, je n'hésite pas à la produire telle qu'elle m'a toujours vivement frappé : c'est que l'humanité semble retourner vers le lieu d'où elle est venue ; c'est qu'à la Rédemption elle a repris pour progresser la route déjà parcourue en déclinant ; c'est que l'homme, placé par le Rédempteur en face de l'Eden qu'il avait perdu et que la Croix lui a reconquis, retrouve en remontant toutes les traces de son premier passage, et s'excite, à mesure qu'il les reconnait grandes et glorieuses, à poursuivre une route dont le terme lui a été si merveilleusement marqué. Tout progrès intellectuel finit par devenir un progrès religieux ; les traditions bibliques gagnent en vénération et en certitude tout ce que les traditions fabuleuses ont acquis de plus précis et de mieux constaté. Long-temps on s'est servi de l'histoire profane pour attaquer et convaincre d'erreur l'histoire inspirée ; et voilà que maintenant la première mieux entendue, plus approfondie, vient en secours à celle ci, et corrobore toutes ses assertions, confirme tous ses enseignemens. Toutes ces vieilles ombres de l'Orient qu'on avait évoquées pour venir rendre faux témoignage contre Moïse, sitôt qu'elles se sont trouvées confrontées avec lui, ont levé la main pour attester la vérité de ses écrits et confondre ceux qui les interrogeaient. Aussi, de toutes parts, les esprits les plus religieux se jettent sans péril dans toutes les voies de l'antiquité profane, certains d'être ramenés par elles en cette voie d'inspiration et de vérité d'où l'on ne s'écarte jamais absolument sans tomber dans toutes les ténèbres de l'intelligence et du cœur.

Au nombre des vestiges les plus importans et les plus négligés de l'antiquité païenne, est, sans contredit, le Prométhée d'Eschyle. Cette pièce, toute mythique, peu appréciée par la littérature ancienne et moderne, nous semble mériter cependant un examen attentif et spécial, et jeter une vive clarté sur les doctrines traditionnelles transmises aux temples antiques, et dont la plupart sont demeurées ensevelies avec eux sous un amas de ruines. L'accusation même qu'on sait avoir été portée contre Eschyle, d'avoir divulgué les mystères d'Eleusis, donne plus d'importance encore à ce poème et un intérêt plus vif à nos recherches.

La fable populaire de Prométhée, quelques variations qu'elle présente dans sa forme, demeure toujours au fond une de ces données constitutives, un de ces symboles humanitaires, dont les indications, mieux suivies aujourd'hui, deviennent de plus en plus précieuses. Soit en effet qu'on adopte le récit d'Hésiode, l'opinion d'Euphérion ou les explications d'Hérodote ; qu'on mêle ou non à cette fable celle de l'Ève mythologique, Pandore, il reste toujours Prométhée, ravisseur du feu céleste, puni de son larcin, délivré enfin par Hercule. C'est le triple sujet de la trilogie d'Eschyle ; c'est le mythe complet, à notre avis, de la destinée humaine.

Or, il est curieux de remarquer le peu d'attention que traducteurs et commentateurs ont fait jusqu'ici à cette œuvre primordiale, si l'on veut me passer cette qualification.

Brumoy, tout partial qu'il se montre en faveur des poëtes qu'il traduit, se croit obligé de sacrifier ici Eschyle ; et après avoir dit que la deuxième partie de sa trilogie de Prométhée est la seule qui nous reste, il ajoute : Le sujet et toute la suite en sont assez bizarres.

Laharpe ne s'en tient pas là en fait de mépris : il commence par traiter le sujet

de monstrueux ; et après avoir accordé douze lignes à son analyse, lui qui consacrait tout un volume à Zaïre, il finit par dire : Cela ne peut pas même s'appeler une tragédie.

Voilà pour les critiques.

Les savans eux-mêmes, soit anciens, soit modernes, n'ont guère fait plus d'honneur, il faut en convenir, à la fable de Prométhée, tout occupés qu'ils étaient de ne chercher au fond des mythes que leur sens physique, et à les matérialiser, en quelque sorte, par leurs vulgaires explications.

C'est ainsi que Diodore de Sicile veut que le feu dérobé par Prométhée indique l'invention du briquet d'acier avec lequel on extrait le feu des cailloux ; que Lucien ne fait du fils de Jupiter qu'un habile statuaire, et que Lactance se range de cette opinion, en lui attribuant de plus l'invention des statues d'argile.

Plus tard, il est vrai, Heinsius a expliqué Pandore et Prométhée par l'union de l'art avec la nature ; et parmi les modernes, les uns ont voulu reconnaître en lui le Magog de l'Ecriture, et d'autres, Noé lui-même. Quant à l'abbé Banier, il se contente, après avoir raconté cette fable d'une manière toute française, de faire observer agréablement par son interlocutrice Cliante, qu'il *semble y avoir là des vestiges de la tradition de la chute de nos premiers parens*. A quoi l'abbé répond, sans plus d'attention : *il y a un peu de tout cela*.

M. de Maistre est, je crois, le premier dont le regard d'aigle a aperçu de haut, mais de loin, l'importance de cette fable ; mais il n'a guère fait que l'indiquer, comme la plupart des points les plus élevés de son livre ; comme s'il se fût méfié, pour les explorer, non pas de ses forces, mais de la persévérance qui eût été nécessaire.

Après lui, et d'après lui peut-être, M. Jourdain, homme de talent et de conscience, dans la *Revue Européenne*, journal grave et plein d'intérêt, qu'on regretterait vivement si l'*Université Catholique* ne lui avait succédé, a envisagé le Prométhée d'Eschyle sous le point de vue chrétien, et a cru reconnaître en lui, non plus ni Magog, ni Noé, mais Jésus-Christ lui-même. Les souffrances du Caucase lui ont paru n'être qu'une sainte image prophétique de celles du Calvaire, et la délivrance par Hercule, le symbole de la Résurrection du Sauveur.

C'est, à notre avis, forcer trop violemment le sens du poème d'Eschyle ; et en suivant les conséquences rigoureuses d'une telle opinion, nous serions amenés à considérer ce poète, non plus comme un homme simplement versé dans la profonde connaissance des mythes antiques, mais comme un vrai prophète, précisant les détails de la Rédemption avec plus de clarté, plus d'exactitude que ne l'ont fait David et Isaïe lui-même.

Or, cela ne nous paraît pas possible. Examinons si cela est.

Comme en recherchant les rapports qu'on voulait établir entre Prométhée et Jésus-Christ, on n'a guère considéré qu'une seule partie du drame d'Eschyle, on n'a eu aussi qu'un aperçu incomplet du mythe imposant qu'il a voulu représenter. Et cependant, même à ne s'occuper que de ce poème ainsi fractionné, on est obligé, dans cet ordre d'idées, d'admettre en Eschyle un de ces hommes de grâce qu'un rayon de l'Esprit divin a illuminés à des époques marquées ; tandis qu'en embrassant les trois parties de son poème, et le réduisant aux proportions du mythe, il suffit de reconnaître à Eschyle des facultés d'homme, bien puissantes, il est vrai, mais qui ne dépassent pas les limites auxquelles la sagesse païenne pouvait les étendre.

Dans notre opinion long-temps méditée et fondée sur les données qui nous paraissent les plus certaines, la trilogie d'Eschyle représente le grand drame humanitaire, avec son exposition, son nœud et son dénouement.

Prométhée, c'est l'homme, fils de *Thémis*, créé par la sagesse et la justice suprême.

L'exposition, c'est, selon la fable, le feu du ciel, dérobé contre la volonté de Jupiter.

Selon l'histoire, c'est le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, dérobé aussi contre l'ordre de Dieu.

Le nœud, selon la fable, c'est le supplice de Prométhée, son cœur rongé par un vautour.

Selon l'histoire, ce sont les infirmités, les angoisses, toutes les douleurs physiques et morales que le péché a fait tomber sur l'homme.

Le dénouement enfin, c'est, selon la fable, la délivrance de Prométhée par Hercule, fils de Jupiter.

Selon l'histoire, c'est la Rédemption de l'humanité par le fils de Dieu.

Et d'abord, ce drame mythique ainsi divisé et développé est celui de toutes les histoires religieuses, à commencer par la Bible, le vrai drame humain, tel que la révélation a dû le faire voir tout entier à Adam, tel qu'il a été transmis a Noé, et répandu, après le déluge, chez tous les peuples enfans de Noé.

La faute, la peine et la réparation, voilà la grande trilogie humanitaire, cachée sous des symboles dans tous les sanctuaires, et plus ou moins dévoilée dans les enseignemens de tous les philosophes. C'est une divulgation publique qu'en a fait Eschyle.

Avant d'examiner séparément chacune des trois parties de ce drame, remarquons, comme une frappante analogie, que Prométhée a dû aider Jupiter à reconquérir son trône. Voilà donc le ciel troublé par des querelles dans lesquelles doit intervenir cet être créé par Thémis ou la Sagesse.

La révolte des anges n'est-elle pas placée aussi avant la création de l'homme? N'a-t-il pas été dit par quelques docteurs, n'est-il pas enseigné dans la grave Allemagne que l'homme semble n'avoir été créé que pour remplir le vide qu'avait laissé dans le ciel la chute des anges rebelles, et que c'est pour l'empêcher de venir en secours à Dieu dans l'entière réintégration de sa puissance sur toutes les choses créées, que le tentateur se saisit de lui presque au sortir des mains qui l'avaient formé.

Quelle importance ne donne pas à l'homme le conseil tenu par Dieu en le créant, et l'empressement du démon à le disputer à son créateur!

Mais revenons à Prométhée, et commençons notre examen par la première partie de sa trilogie, la faute.

Prométhée, fils de Thémis, est appelé dieu par Eschyle: l'homme d'avant le péché, fils aussi de la sagesse de Dieu, qui avait délibéré (faisons l'homme), était l'image de Dieu.

Quel a été le crime de tous deux? Le larcin d'une faculté réservée à Dieu, celle de la connaissance du bien et du mal, interdite aux hommes.

Prométhée, en dérobant le feu sacré à une roue du soleil, pour le communiquer à la terre, lui transmet, par ce moyen, la puissance d'inventer et de perfectionner les arts utiles; mais l'utilité de ces arts est une suite des besoins qu'a donnés à l'homme la transformation qu'a subie sa nature par la communication du feu sacré. Et c'est ainsi que dans l'Ecriture et dans la tradition conservée par Josèphe, il est dit qu'au fruit immédiat du péché, à Caïn et à ses descendans, est due la fondation des villes, l'invention du fer, du labourage, de tous ces mêmes arts dont Prométhée se vante d'avoir acquis la connaissance aux hommes. Or, toutes les inventions devenues utiles à notre nature déchue, ne sont qu'une satisfaction donnée à la chair et au sang par l'intelligence que le péché lui a soumise, le complément, en un mot, de l'état résultant de ce premier péché.

Voyez maintenant: L'homme ne commence à posséder la connaissance des choses qu'après avoir reçu le don de Prométhée.

Les yeux de l'homme ne s'ouvrent qu'après qu'il a mangé le fruit défendu.

Examinons rapidement pourquoi cette connaissance des choses a engendré tant de maux à l'homme qui l'a reçue; car, en ce point, la fable et l'Ecriture sont encore d'accord.

Ici, nous ne prétendons point imposer notre opinion; nous apportons seulement notre tribut d'éclaircissemens pour la solution d'une question non encore résolue.

Nous pensons qu'on ne saurait douter que l'homme n'ait acquis humainement par le péché une puissance de facultés qui ne lui avait pas d'abord été donnée; de même que les mauvais anges qui luttent maintenant avec Dieu même dans le cœur de l'homme, qui ont osé s'attaquer au fils de Dieu lui-même dans le désert, qui neutralisent et effacent trop souvent le sang même de la Rédemption sur les membres de la famille chrétienne

où il est tombé. Nous pensons, disons-nous, que ces anges, tout en subissant une dégradation dans la hiérarchie des êtres, ont incontestablement acquis une puissance de mal plus étendue que celle concédée pour le bien à leur innocence.

Les Pères attribuent à la même cause le péché des anges et celui de l'homme; c'est l'orgueil, le désir de *connaître* qui les a perdus. Peut-être les anges, peut-être l'homme primitif, en sortant du sein de la divine substance, n'avaient-ils reçu d'elle qu'une immense faculté de sentir et d'aimer. S'il en est ainsi, la faculté de connaître, introduite violemment dans une nature non organisée pour elle, a dû rompre nécessairement cette harmonie dans les rapports, qui constitue la perfection d'un être quelconque. Cette introduction d'un rayon de la science infinie en une intelligence servie par des organes limités ou imparfaits, a dû jeter dans le service de ces organes qui communiquent à notre double nature, un trouble et un désordre moral dont tous les autres désordres sont sortis. A cette lueur de science divine que l'homme a altérée en se l'appropriant, et qui lui a fait entrevoir une sorte de biens qui n'étaient pas pour lui, il a demandé l'indication des moyens propres à satisfaire les désirs que cette vue avait suscités dans son âme. Cette âme, excitée, tourmentée d'une espérance immodérée de ces biens, et ne pouvant obtenir satisfaction de l'intelligence, l'a sollicitée des sens, qui la lui ont accordée telle qu'ils pouvaient la donner, incomplète et passagère. De là toutes les déceptions qui l'ont désolée, tous les remords qui l'ont poursuivie, tous les appétits qu'elle a apaisés sur elle-même, toute la confusion enfin qu'elle a douloureusement apportée dans les rapports des diverses parties de son être. De là, aussi, ce vautour qui ronge, dans le poëme d'Eschyle, le cœur de Prométhée après son larcin; de là, les diamans qui clouent sa poitrine au Caucase, et le châtiment qui doit se perpétuer jusqu'à la venue d'un libérateur qui brisera non seulement les entraves qui le retiennent, mais consacrant en quelque sorte son larcin, lui en assurera le fruit.

Je ne sais si je me trompe, mais je pense que cette légitimation du fruit du péché, faite en notre faveur sur le Calvaire, explique seule le *felix culpa* des Pères;

La faculté de connaître, dérobée par nous et légitimée en nous par la rédemption, justifie aussi, à mon sens, cette phrase du Psalmiste, que Dieu *a élevé l'homme un peu au dessus de l'ange.*

Passons à la deuxième partie du Prométhée, celle qui nous a été conservée; mais nous nous en sommes occupés déjà, puisque nous venons d'exposer ici le châtiment du coupable. Restent ses plaintes à examiner.

Ici nous reconnaissons justes et frappantes quelques unes des analogies que l'on a signalées entre les plaintes de Prométhée et celles de Jésus-Christ. Mais on ne s'est pas assez arrêté à cette importante considération que, dans son agonie, le Christ est plus homme que dieu, et que les gémissemens qu'il fait entendre appartiennent à sa nature humaine plus qu'à sa nature divine. Le Christ, du jardin des Olives au Calvaire, c'est le bouc d'Israël chargé de tous les péchés du peuple, et les rapports qui existent entre lui et Prométhée dans une telle situation, confirment l'opinion que nous avons émise, au lieu de la combattre. L'un et l'autre ne sont que l'humanité en état d'expiation.

Mais il s'en faut que les plaintes de Prométhée soient, comme celles du Sauveur, toujours empreintes de résignation et de douceur, et c'est ici que se fait sentir vivement toute la différence qui existe entre les doctrines altérées par l'idolâtrie, et celles que le peuple élu avait conservées et nous a transmises.

Prométhée ne peut pas comprendre comment il est puni pour avoir fait du bien aux hommes, et il reproche en termes violens son injustice à Jupiter. Il est certain qu'il était difficile à l'homme du paganisme de concevoir en quoi l'invention des arts utiles avait pu être coupable et funeste à l'humanité, lui qui ne voyait guère dans les dieux qu'il honorait que les inventeurs de ces arts. N'admettant pas comme une première faute, cette révolte de l'orgueil, cette satisfaction donnée aux sens par l'intelligence, ou, dans le langage païen, le larcin du feu sacré, il était naturel que la raison anti-

que se rangeât du côté de Prométhée contre Jupiter, et applaudit à tous ses blasphèmes. Le gentil pouvait en effet dresser sa tête contre une destinée capricieuse ou ennemie, qui punissait par un sentiment de jalousie : mais l'Hébreu baissait humblement la sienne à chaque calamité qui pesait sur son peuple ou sur lui, en souvenir et en expiation du péché de ses pères, et de là cette sublime parole de Jésus mourant : Que votre volonté se fasse et non pas la mienne !

Dans l'énumération que fait Prométhée des dons que les hommes ont reçus de lui, entrent la médecine, le talent d'expliquer les songes, l'art d'extraire de la terre les minéraux, or, fer, airain et argent, et bien d'autres consacrés tous, comme ceux-ci, à la satisfaction des besoins du corps ou des passions de l'âme. C'est cette amélioration, ce perfectionnement tout matériel que nos saines doctrines nous font envisager comme une dégradation, quand les idées païennes, dont notre monde encore a gardé tant de vicieuses traditions, n'offusquent pas notre raison de chrétiens. Prométhée donc entre en juste révolte de cœur, lorsqu'il se voit puni à cause de ces choses. Nous, au contraire, nous frappons notre poitrine à chaque mécompte qu'elles nous donnent ; car les anciens supposaient que les arts avaient civilisé l'homme, et nous pensons au contraire que, jusqu'à la rédemption, ces arts, fruits de son péché, l'ont chaque jour engagé plus avant dans ses liens.

Dans le poème d'Eschyle, la nature entière, par l'organe des nymphes, des océanides, et d'Io enfin qui représente la terre, semble donner son assentiment au larcin de Prométhée, et vient par des plaintes conformes aux siennes, faire cause commune avec lui. Io métamorphosée en génisse, Io, ou la terre, bestialisée, et espérant sa délivrance de celle de Prométhée, remplit à elle seule tout le quatrième acte du récit de ses malheurs et des espérances que Prométhée lui donne. Or, l'Écriture ne nous enseigne-t-elle pas que la nature entière avec ce qu'elle renferme, et la terre surtout, ont participé en quelque sorte à la faute de l'homme, puisqu'elles ont eu leur part dans son châtiment, et que la terre a été spécialement maudite à cause de lui ?

Mais, dans notre Genèse, la promesse d'un réparateur a suivi immédiatement la condamnation du péché, et cette promesse dont l'homme n'a jamais su douter, a entretenu dans l'âme de tous les justes une espérance presque prophétique ; cette espérance a surtout été communiquée par la tradition et elle est demeurée vivante au fond de tous les mythes. Aussi, lorsque cette Io maudite demande à Prométhée quand finiront ses malheurs, auxquels les siens propres lui semblent liés : Ce sera, répond-il, quand un fils de Jupiter, plus puissant que lui, viendra me délivrer.

Nous demandons qu'on pèse avec soin ces paroles : « Ce fils de Jupiter, ajoute-t-il en s'adressant toujours à la terre, naîtra de vous ; ce sera votre treizième descendant. »

N'est-ce pas là le fils de Dieu naissant d'une créature terrestre ?

Voilà certes la réparation bien annoncée : voilà l'espérance du rédempteur déposée dans le sein de l'humanité, pendant que le châtiment s'exerce sur elle.

Avec les cinq actes de cette seconde partie de la trilogie se développe et s'affermit l'endurcissement de Prométhée ; et ici, le symbole devient encore plus précis. L'humanité, jusqu'à sa délivrance, a toujours été en empirant. Aucun des fléaux qui la frappaient ne l'a ni arrêtée ni éclairée ; son orgueil s'est emparé de ses vices même comme d'une puissance, ou se les est dressés en trophée. En vain le châtiment a suivi chacune de ses nouvelles fautes, conséquences inévitables de la première ; elle a toujours rejeté sur ce qu'elle appelait la destinée, la responsabilité des malheurs qu'elle ne devait qu'à elle-même ; plus d'une fois Dieu l'a sollicitée, ici par ses prophètes, là par des calamités, ailleurs par les philosophes eux-mêmes, ceux du moins en l'âme desquels un rayon de son intelligence pouvait descendre sans trop se souiller ; mais toutes ces sollicitations n'ont produit que de nouvelles insultes, et c'est ainsi que le Prométhée d'Eschyle, après avoir poussé, dans le cinquième acte, ses malédictions au delà même du blasphème, répond à Mercure, qui vient l'engager à se repentir pour mériter sa

grâce, qu'il *aime mieux souffrir toujours que supplier un moment.*

C'est peu des murmures, les menaces ont leur tour, contre le trône même de Jupiter; et ici surtout, l'analogie est remarquable, car, au dernier acte historique de la deuxième partie de notre trilogie, de celle qui précéda la délivrance, l'humanité a eu aussi son temps de menaces : les dieux ont été attaqués par plus d'un système philosophique, et celui dont Lucrèce s'est fait le poétique interprète, a voulu aussi détrôner la divinité.

Nous ne pensons pas qu'on puisse trouver, entre la vérité et l'erreur, entre la fable et l'histoire, des rapports plus exacts, plus concluans que ceux que nous venons de signaler.

Quant à la troisième partie de la trilogie d'Eschyle qui est perdue, comme la première, il suffit que nous sachions qu'elle était consacrée à la délivrance de Prométhée par Hercule, pour que l'opinion que nous avons émise se trouve, jusqu'à la fin, maintenue et confirmée.

Quel est en effet ce libérateur?

Hercule... Hercule, né de Jupiter et d'Alcmène, mariée à Amphytrion, qui n'est pour rien dans cette génération.

N'est-ce pas là, autant que la saleté païenne pouvait se rapprocher de la pureté évangélique, Joseph et la vierge Marie ?

Et les serpens voulant étouffer Hercul au berceau!

Et le massacre des innocens!

Et cet Hercule qui purgea la terre d tous ses monstres, et qui, peu content de concéder sa protection à un pays et à un peuple, l'étendit (contrairement à l'esprit antique) à tous les peuples du monde qu'il traita en frères, qu'est-ce autre chose que l'image grossière mais évidente du Fils de Dieu; dont les travaux sur cette terre délivrèrent toutes les nations? Et si nous le suivons sur le mont OEta où, consumé par un horrible supplice, il meurt en accusant son père de l'abandonner, ce tableau ne nous rappellera-t-il rien des dernières angoisses du Calvaire, et les analogies que nous remarquerons entre les deux libérateurs ne rendront-elles pas plus saillantes encore celles que nous avons déjà établies entre les victimes délivrées!

Notre tâche est finie : nous croyons avoir prouvé que le mythe de Prométhée est évidemment calqué sur le récit hébreu, source commune de ce qu'il y a de vrai dans les mythes antiques, et que la faute, la peine et la réparation sont les trois grandes divisions de la trilogie humanitaire, comme de celle du poète grec.

Maintenant, toutes ces choses ne se développaient-elles pas bien clairement dans l'esprit d'Eschyle, et cette vision de la destinée humaine n'y laissait-elle aucune obscurité? nous n'avons pas intérêt à résoudre ces questions : tout ce que les anciens avaient gardé de la tradition primitive était si tronqué, si altéré, qu'ils ne pouvaient avoir, de la signification précise de toutes ces choses, qu'une idée imparfaite, et souvent même leur imagination, frappée de la hardiesse ou de la grandeur du mythe, le reproduisait, sans en chercher très profondément le vrai sens. Cela peut être vrai pour Eschyle, au sujet de son Prométhée. Cependant il est à croire que s'il n'avait entrevu une partie de la beauté mystérieuse de ce sujet, il ne l'eût pas présenté sur la scène, où, réduit à la seule valeur du drame, il eût justifié toutes les épithètes d'absurde et d'incompréhensible, que d'absurdes commentateurs lui ont appliquées. Que serait en effet ce poème, sans action dramatique durant quinze actes, sans passions, sans péripéties, restreint aux déclamations des nymphes de l'Océan, de la vache Io, et de Prométhée lui-même, si une haute pensée religieuse et morale n'eût animé ce corps informe et ne lui eût communiqué une action vive et puissante sur les spectateurs? Il me semble donc qu'il faut chercher une explication à tout cela; et qu'il est convenable d'adopter celle que je propose, à moins cependant qu'on n'aime mieux penser avec M. Dacier et M. de Laharpe, que ce sujet est monstrueux; ou, avec le père Brumoy, que : *c'est une allégorie sur les rois, et peut-être sur Xercès ou sur Darius, chose extrêmement ragoûtante pour une république.*

A. Guiraud.



CORRESPONDANCE INÉDITE

DE VOLTAIRE,

AVEC FRÉDÉRIC II, LE PRÉSIDENT DE BROSSES ET AUTRES PERSONNAGES,

Publiée d'après les lettres autographes, avec notes, par TH. FOISSET, membre du tribunal civil de Beaune [1].

PREMIER ARTICLE.

Des actes burlesques dont se compose la vie de Voltaire, longue et scandaleuse comédie que plus d'une scène effrontée ferait prendre volontiers pour une suite des *Fourberies de Scapin*, il en est deux que cette correspondance inédite expose, rétablit au grand jour: l'un, jusqu'ici assez heureusement modifié pour déguiser aux rieurs la disgrâce récréative du poète chambellan; l'autre, à peu près inconnu, et dont une lettre isolée ne pouvait trahir l'existence. La correspondance nouvelle est à la fois un complément et une révélation; d'une part, elle nous éclaire entièrement sur les rodomontades déjà fort suspectes du favori de Potsdam; de l'autre, elle nous édifie d'une façon plus intime sur la conduite de sa vie privée, elle nous met dans la confidence de ces allures seigneuriales, de ces impertinences de hobereau, fort plaisantes assurément chez le coryphée des frondeurs d'abus, elle nous dévoile ce *féodalisme* remuant, cette arrogance de parvenu tracassière et envahissante, ces honteuses habitudes de ladrerie, de *lésine*, vice familier du philosophe millionnaire, et qu'une indiscrète apologie de Marmontel nous avait déjà permis d'entrevoir. Je ne sais si l'on se rappelle un passage des Mémoires de cet encyclopédiste où il nous représente Voltaire marchandant à outrance avec un de ses plus minces fournisseurs, au sujet d'une bagatelle, dans l'unique intention, si l'on en croit l'auteur du quinzième chapitre, de fournir à son éloquence l'occasion d'un triomphe oratoire: tentative toute philosophique! pur essai des facultés persuasives! Mais liardante vilenie, sordide instinct d'Harpagon! gardez-vous de le croire. J'étais converti pour ma part; et, malheureusement, voilà qu'on exhume un acte d'accusation sur ce point minuté de la propre main de M. de Voltaire. Encore un désenchantement! encore une déchéance!

Deux enthousiasmes contraires se sont jusqu'ici disputé le nom et la personne de Voltaire; le fanatisme d'une admiration aveugle et l'emportement d'une haine trop légitime. A la faveur de ces luttes sérieuses engagées sur sa célébrité, il a su retraire par devers lui l'un des plus piquans caractères de sa physionomie (littérairement et biographiquement parlant), le plus original peut-être, le plus amusant à coup sûr, et qui, relevé plus tôt, eût mortellement attenté à son crédit, car on se fût pris à rire à ses dépens. L'auteur de la comédie des *Philosophes*, Palissot, a cru remarquer que la face de Voltaire participait à celle de l'aigle et à celle du singe. Quoi que l'on pense de cette observation, toujours est-il vrai que l'on s'en est pris à l'*aigle*, et que le *singe* a échappé, dérobant aux regards ses ridicules grimaces et ses mésaventures grotesques. En d'autres termes, on a beaucoup *parlé* de Voltaire, *génie aux ailes étendues*, de Voltaire moqueur et triomphant par le sourire, de Voltaire ennemi dangereux, infatigable: mais Voltaire fort souvent honni et bafoué, Voltaire flatteur et châtié, Voltaire *notre maître à tous*, disait un charlatan en place publique; Voltaire bouffon et *bouffon malgré lui*, Voltaire passant alternativement de Mascarille à Sganarelle, de M. Jourdain à Sbrigani, et de l'avare au malade imaginaire; Voltaire, espèce d'arlequin philosophe, qui eût assurément servi de modèle à Poquelin: Voltaire qui dut égayer ses contemporains par les déconvenues mystifiantes dont ses impertinences le rendirent maintefois victime: voilà ce qu'il fallait dévouer aux lazzis, voilà ce qu'il fallait opposer avec verve (*vis comica*) aux apothéoses insensées, au fétichisme encyclopédique. Le vieux moqueur maniait contre les autres l'arme dont il devait précisément craindre le retour. La

[1] Paris, chez Levavasseur, libraire, place Vendôme, 26.

plaisanterie l'eût accablé d'un rire plus décisif, car ce rire eût été plus franc, plus vrai, plus légitime, plus comique, que celui dont il poursuivait ses ennemis.

C'est donc un bien mauvais service rendu à l'ex-divinité, que cette exhumation tardive, et il nous semble voir rire sous cape le spirituel éditeur de ces lettres, lorsqu'il dit : « Déifier Voltaire ou « le traîner aux gémonies serait de nos « jours un égal anachronisme.... Le mo- « ment est venu de le montrer tel qu'il « est... » Eh, mon Dieu! c'est là le dernier coup!.. Il préférerait de grand cœur les gémonies au ridicule; il n'eût pas mieux demandé que de laisser voir en lui autre chose que lui-même; et certes, il pourrait bien s'écrier quelque jour :

Par la sanbleu, Messieurs, je ne *voudrais* pas être
Si plaisant que je suis !....

Essayons donc l'esquisse de ces deux actes, dignes de *Patelin* et de Molière, développés à souhait dans la correspondance générale dont la publication nouvelle est le curieux supplément, l'appendice nécessaire. Désespérant de reproduire fidèlement toute l'impression comique qui nous est restée de cette lecture, nous en pourrons néanmoins faire ressortir les principaux traits par le choix des citations, l'à-propos du dialogue, la mise en scène opportune des interlocuteurs.

La marquise du Châtelet meurt en 1749, à Lunéville, dans le palais de Stanislas. Ce roi vient dans la chambre de Voltaire pleurer avec lui, et un roi s'offre pour le distraire et le consoler. Ce prince n'est autre que Frédéric qui l'appelait depuis long-temps à sa cour, et qui eût tout cédé pour l'avoir, *hors la Silésie*. Pressé par ses instances, attiré par l'espoir de la plus haute faveur, plus une pension de sept mille écus attachée à l'emploi extraordinaire de gentilhomme correcteur des *poëshies* du roi de Prusse, ne pouvant en conscience résister à un monarque *victorieux, poète, musicien, philosophe*, et qui faisait les frais de cette curieuse transplantation, Voltaire répondait d'une voix attendrie : « Si vous daignez m'aimer, je quitte tout, je pars, et je voudrais partir pour passer ma vie à vos pieds. — Vous serez reçu, reprend Frédéric, comme le Virgile de ce siècle, et le gentilhomme ordinaire de Louis XV cédera, s'il lui plaît, le pas au grand poète.»—Etourdi, fasciné, le grand poète s'écrie : « Sire, vous êtes l'homme de tous les temps, de tous les lieux, de tous les talens. Recevez-moi au rang de vos adorateurs..... Je compte les heures..... elles seront longues de Compiègne à Sans-Souci...»—Arrivé à Berlin, nageant dans l'ivresse de la reconnaissance, il exhale des bouffées de sentiment et de flatterie. « On est heureux par l'enthousiasme, et vous savez si vous m'en inspirez... Vous, sire, et le travail, voilà tout ce qu'il faut à un être pensant... Je me prosterne devant votre sceptre, votre lyre, votre plume, votre épée, votre imagination, votre universalité... Je me démène comme un possédé, et vous êtes tranquille comme un élu; j'appelle le génie, et il vous vient. Vous travaillez comme vous gouvernez, comme l'on dit que les dieux font mouvoir le monde sans effort. »

Mais, ô instabilité des amitiés humaines! les beaux jours s'écoulèrent rapidement; cette fièvre affectueuse dura peu. L'amour-propre et l'intérêt qui avaient réuni ces deux hommes ne tardèrent pas à les séparer. Certaines confidences fâcheuses, certains propos de *linge sale à blanchir* et d'*orange dont on jette l'écorce après en avoir exprimé le jus*, colportés de l'auteur de la *Pucelle* à l'auteur de l'*Anti-Machiavel*, et réciproquement, diminuèrent la gaîté des soupers du roi, ralentirent l'échange des communications poétiques : Voltaire avait moins à *blanchir*, moins à *raboter;* Frédéric n'attendait plus que l'instant de jeter le zeste dont il craignait l'amertume; la faveur du poète était passée dès avant la rupture. Ecoutons-le : « Tout le monde dit chez la reine que je suis dans votre disgrâce; un tel état flétrit l'âme.... Je suis bien loin d'être dans le cas d'un de vos mots, qu'*on vous demande la permission d'être malade*. J'aspire à la seule permission de vous voir et de vous entendre. Je conjure V. M. de ne pas briser le frêle roseau que vous avez fait venir de si loin.... » Les choses semblaient donc merveilleu-

sement disposées à un éclat suivi d'une séparation, quand survint la querelle décisive entre le mathématicien Kœnig, associé de l'Académie de Berlin, que Voltaire avait connu à Cirey, et le président Maupertuis, son ancien ami, dont il était jaloux. Le débat s'émut au sujet d'une question de physique-mathématique, du principe de la moindre quantité d'action dont Maupertuis revendiquait la découverte et que Kœnig voulait attribuer à Leibnitz, fondé sur une prétendue lettre de ce philosophe qu'il ne put représenter. Il fut tenu de mauvaise foi, et son exclusion de l'Académie prononcée. Voltaire ne put alors se contenir ni observer plus long-temps la neutralité qu'il avait promise; il entre en lice et se déclare contre Maupertuis. Vous pensez peut-être qu'il croit fermement à l'autorité scientifique de Kœnig? Pas le moins du monde: « Kœnig, écrit-il à Helvétius, n'a de l'imagination en aucun sens....; il jure, d'après Leibnitz, que l'étendue est composée de monades non étendues, et la matière impénétrable composée de petites monades pénétrables.... Quand on croit tout cela, on mérite de croire aux miracles de saint Pâris. » Il fait donc fort peu de cas de ce métaphysicien-géomètre, mais il chérit l'occasion de rompre en visière au *Platon de Saint-Malo*, afin de le perdre par le ridicule dans l'esprit du roi. Il lance contre lui un mémoire anonyme où il l'accuse d'erreur, de plagiat et de malignité. Le roi prend fait et cause pour le président de son académie, et ne doutant pas que ce libelle ne soit l'œuvre de Voltaire, il y répond par une *lettre au public* hostile à Kœnig. « Outre le plaisir de faire de la prose française, il y avait là, dit M. Foisset, une piquante occasion de lutter contre Voltaire, » ajoutons, et de lui faire comprendre qu'il était émancipé de ses leçons. Mais, ô fatalité! Voltaire ne reconnut pas la main qui tenait l'épée, et la réimpression de la lettre, avec l'aigle de Prusse, une couronne et un sceptre au devant du titre, l'avertit trop tard de sa méprise. « Les journalistes d'Allemagne (lisez Voltaire) qui ne se doutaient pas qu'un monarque qui a gagné des batailles fût l'auteur d'un tel ouvrage, en ont parlé librement comme de l'essai d'un écolier qui ne sait pas un mot de la question. Cependant on a réimprimé la brochure à Berlin, avec l'aigle de Prusse, la couronne et le sceptre... L'aigle, le sceptre et la couronne sont bien étonnés de se trouver là: tout le monde hausse les épaules, baisse les yeux et n'ose parler. Si la vérité est écartée du trône, c'est surtout lorsqu'un roi se fait auteur. Les coquettes, les rois, les poètes sont accoutumés à être flattés: Frédéric réunit ces trois couronnes-là. Il n'y a pas moyen que la vérité perce ce triple mur de l'amour-propre. Maupertuis n'a pu parvenir à être Platon, mais il veut que son maître soit Denys de Syracuse... Le roi a fait de la prose pour lui, comme il avait fait des vers pour d'Arnaud, pour le plaisir d'en faire; mais il y entre un plaisir bien moins philosophe, celui de me mortifier: c'est être bien auteur.... Je me trouve malheureusement auteur aussi et dans un parti contraire; je n'ai point de sceptre, mais j'ai une plume, et j'avais, je ne sais comment, taillé cette plume de façon qu'elle a tourné un peu Platon en ridicule. La raillerie est innocente, mais je ne savais pas alors que je tirais sur les plaisirs du roi... Je suis actuellement très affligé et très malade, et, pour comble, je soupe avec le roi: c'est le festin de Damoclès... » Les *journalistes d'Allemagne* songeaient dès lors à quitter la Prusse; mais quel que fût leur respect pour la griffe du lion, ils ne redoutaient pas tellement *César* qu'ils consentissent à laisser ainsi le champ de bataille à *l'abbé Cotin;* ils se préparèrent à riposter par la *diatribe du docteur Akakia*, où ils se donnaient au cœur joie et *du Platon au nez écrasé*, *aux visions cornues*, et de ses chimères supposées: « de bâtir une ville latine, d'aller faire des découvertes droit au pôle par mer, de percer un trou jusqu'au centre de la terre, d'aller au détroit de Magellan disséquer des cervelles de Patagons pour connaître le siége et la nature de l'âme, etc., etc. » Frédéric ayant su ce qui se préméditait, demanda le sacrifice du pamphlet et ne l'obtint pas. Voltaire profita d'une permission royale accordée à un autre ouvrage, pour livrer la diatribe à l'impression. Le roi entra en fureur. Voltaire voulut nier, sans toutefois oser

paraître devant lui ; mais l'éditeur, interrogé, avoua tout. « Votre effronterie m'étonne, écrit alors Frédéric ; après ce que vous venez de faire, et qui est clair comme le jour, vous persistez au lieu de vous avouer coupable ; ne vous imaginez pas que vous me ferez croire que le noir est blanc... Si vous poussez l'affaire à bout, je ferai tout imprimer, et l'on verra que si vos ouvrages méritent des statues, votre conduite vous mériterait des chaînes. » — « Ah, mon Dieu ! sire, crie Voltaire d'un accent d'épouvante bien digne de cette tragi-comédie, *dans l'état où je suis!..* je vous jure sur ma vie, *à laquelle je renonce sans peine*, que c'est une calomnie affreuse!...*je demande justice et la mort!...* » Il écrivait à peu près au même instant à madame Denis, avec le sang-froid le plus divertissant : « Je vous envoie les deux contrats du duc de Wirtemberg, c'est une petite fortune assurée pour votre vie ; j'y joins mon testament. Ce n'est pas que je croie à votre ancienne prédiction que le roi de Prusse me ferait mourir de chagrin. Je ne me sens pas d'humeur à mourir d'une si sotte mort... Comme je n'ai pas dans ce monde-ci 150,000 moustaches à mon service, je ne prétends point du tout faire la guerre. Je ne songe qu'à déserter honnêtement. Je vois bien qu'on a pressé l'orange, il faut penser à sauver l'écorce. Je me suis fait, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois : *mon ami*, signifie *mon esclave ; mon cher ami*, veut dire, *vous m'êtes plus qu'indifférent ;* entendez par *je vous rendrai heureux, je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous ; soupez avec moi ce soir*, veut dire, *je me moquerai de vous ce soir*. Le dictionnaire peut être long, c'est un article à mettre dans l'Encyclopédie... Sérieusement, cela serre le cœur! dire à un homme les choses les plus tendres, et *écrire contre lui des brochures*, *et quelles brochures ! Arracher* un homme *à sa patrie* par les promesses les plus sacrées, et le maltraiter avec la malice la plus noire! Et c'est là l'homme qui m'écrivait tant de choses philosophiques, et *que j'ai cru philosophe, et je l'ai appelé Salomon du nord !* » Ce dernier trait est impayable, il est sublime !

Il comptait alors ne se mettre en route qu'au printemps pour *rapporter son squelette à sa patrie*, à sa famille et au chirurgien Bagieu ; mais le brusque et trop significatif dénoûment de l'affaire accéléra l'heure de la retraite. Sur ses dénégations réitérées, Frédéric s'était fait remettre les feuilles de la diatribe, et les avait brûlées lui-même au feu de sa cheminée. Tout-à-coup un exemplaire réservé, et qui s'était acheminé vers la Hollande, se transforme en une édition promptement répandue et qui fait rire l'Allemagne aux dépens du président de l'Académie : il rejaillissait une bonne part de ridicule sur *Horace-Julien-Marc-Aurèle-Salomon*. Le philosophe couronné fit alors de l'ouvrage un juridique auto-da-fé. Voltaire comprit à merveille qu'il ferait que sage de s'éloigner d'un pays où ses écrits avaient à démêler avec le bourreau. Il sollicite donc un congé pour aller prendre les eaux de Plombières, insistant sur les inquiétudes de sa famille, de ses *amis de quarante ans*, sur le délabrement de sa *malheureuse santé*. A tout ce patelinage pleurard et hypocrite, le prince ne répond rien sinon qu'il était inutile de choisir un prétexte pour demander congé. « Vous pouvez quitter *mon service* quand vous voudrez ; mais avant de partir, faites-moi remettre le contrat de votre engagement, la clef, la croix et le volume de poésies que je vous ai confiés. » Que deviennent donc en présence de ces rudes paroles, et les airs de fierté, et les nobles poses, et les mâles réponses, et les magnanimes fanfaronnades que le poète s'est attribués dans ce singulier épisode. S'il fallait même s'en rapporter à l'un des historiens de sa vie, au sortir d'une entrevue avec le roi, inspiré *subitò* par le génie des Gracches, il aurait dans l'antichambre même détaché la croix et la clef de chambellan, et dit à son domestique : « Mon ami, débarrasse-moi de ces marques honteuses de la servitude ! » S'il fallait l'en croire lui-même, il aurait, le 1er janvier 1753, « renvoyé au Salomon du nord les *grelots et la marotte* qu'il en avait reçus. » Que dis-je ? il veut insinuer que le monarque cherche à le retenir. « Le roi de Prusse m'a envoyé du quinquina pendant ma maladie : ce n'est pas cela qu'il me faut, c'est mon congé. Il voulait que je retournasse à

Potsdam : je lui ai demandé la permission d'aller à Plombières ; je vous donne en cent à deviner la réponse. Il m'a fait écrire par son factotum qu'il y avait des eaux excellentes à Glatz vers la Moravie. Voilà qui est horriblement vandale, et bien peu Salomon : c'est comme si on envoyait prendre les eaux en Sibérie..... Au bout du compte, *quoique tout ceci ne soit pas de notre siècle*, les taureaux de Phalaris et les lits de fer de Busiris ne sont plus en usage, et *Salomon minor* ne voudra être ni Busiris ni Phalaris... »

Fables et Contes ! Mensonges et Poésie ! Loin de songer à le retenir, nous savons que depuis long-temps Frédéric l'avait congédié de ses bonnes grâces, et loin de braver un roi, l'auteur du *Temple de la gloire*, le courtisan des favorites qui devait à leur crédit d'être, sans bourse délier, gentilhomme de la chambre, le philosophe dont la *destinée était de courir de roi en roi*, le sage qui, malgré les déceptions de l'expérience, écrivait dix années plus tard, *il est toujours bon d'avoir des têtes couronnées dans sa manche*, ce fier indépendant qui disait *mes vassaux*, savait trop bien ce qu'il faut de ménagemens, quoi qu'il arrive, avec les puissans amphitryons pour suspendre les hochets de cour, les insignes de servitude à la clef de leurs appartemens. Loin de là : il se fait très petit devant le prince irrité ; il plie, il rampe, il borne toute sa fierté à dissimuler l'humiliant *sortez*, il n'a à cœur que de ne point paraître chassé. La vraie situation apparaît pour la première fois dans la lettre que publie M. Foisset, et qui rétablit chacun dans son personnage. Voltaire, affectant pour son honneur de ne pas entendre la brusque injonction qu'il reçoit, de la solliciter comme une grâce, et tout en s'y conformant pour sa sûreté, rappelle à certains égards la figure de Sganarelle qui, bien décidé à semoncer don Juan sur sa conduite envers son père, à l'aspect d'un front menaçant, se réfugie soudain dans la complaisance servile : « Vous avez eu tort... oui, vous avez eu tort... de ne pas le mettre à la porte par les épaules. »

Voltaire partit donc avec l'agrément fort sincère du roi de Prusse ; mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait omis de rendre un volume de poésies, « secrètement imprimé en 1751 dans une chambre du château de Potsdam, à un très petit nombre d'exemplaires dont Frédéric n'avait gratifié que ses plus intimes favoris. » On présume que ce livre contenait le *Palladium*, licencieux pendant du poème de la *Pucelle*, où l'autocrate-rimeur s'égayait aux dépens de Louis XV et de madame de Pompadour. Frédéric, qui connaissait bien l'*échappé de Berlin*, craignit avec raison que son poème ne fût livré à la cour de Versailles qu'il était dans son intérêt de ménager. « De là l'arrestation de Francfort exploitée par la cupidité du résident et des autres agens subalternes. » Il aurait été rançonné, s'il faut ajouter foi à sa mordante narration, par deux quidams diplomatiques, le marchand Smith, et Freytag, l'homme *aux poëshies du roi, son gracieux maître*, fripons tous deux, ayant eu maille à partir avec la justice allemande, et dont le roi de Prusse faisait néanmoins ses agens parce qu'*ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passans*. « Smith, dit-il, avec une insigne malice, s'était emparé de tous mes effets qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement l'*œuvre de poëshie* du roi de Prusse. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes. »

C'est ainsi que se termine le fameux pèlerinage à Syracuse. Dans ce drame grotesque, Voltaire joue le premier rôle, celui de ces victimes ridicules, de ces pasquins menteurs, poltrons, impudens, bas flatteurs, indiscrets, effrontés, dont l'épaule frise incessamment la fustigation et qui emploient à l'éviter toute l'industrieuse souplesse de leur génie. Il n'est pas jusqu'à certain avertissement qui ne nous rappelle, *le dos vous démange comme à votre ordinaire*, et certaine menace non équivoque achève la similitude entre cette folie réelle et la farce imaginaire du *fagotier*. Car Maupertuis revient une dernière fois sur la scène, comme une ombre vengeresse, et de ce geste tragique, arrondi, précurseur ordinaire des *volées de bois vert*, il promet au persifleur Akakia d'affubler ses épau-

les du manteau comique : « Ma santé est assez bonne pour vous trouver partout où vous serez, et pour tirer de vous la vengeance la plus complète. Rendez grâce au respect et à l'obéissance qui ont jusqu'ici retenu mon bras, et qui vous ont sauvé de la plus malheureuse aventure qui vous soit encore arrivée. » « Tremblez ! » s'écrie Voltaire, après son départ, avec un ronflement ricaneur, à peu près comme ces valets-histrions, qui, *écarquillant* les yeux et gonflant leurs joues, se vengent d'une menace par une singerie.

Cette affaire d'*Ostrogoths* et de *Vandales* étant finie, après avoir *séché ses habits mouillés du naufrage* et s'être réconforté d'une dose tonique de sentimens presque républicains, le grand homme va fixer sa résidence sur les bords du lac de Genève et du Rhône, aux célèbres *Délices*. Là, fier, à l'abri des hommes et du sort, redevenu Romain après avoir passé par *saute marquis*, l'ex-chambellan, chassé de la *domesticité* du roi de Prusse, le gentilhomme ordinaire dont le roi de France refuse les services, messire Arouet de Voltaire se drape majestueusement, prend une lyre antique, et adresse à la Liberté ce généreux dithyrambe :

Mon lac est le premier : c'est sur ses bords heureux
Qu'habite des humains la déesse éternelle,
L'âme des grands travaux, l'objet des nobles vœux,
Que tout mortel embrasse, ou désire, ou rappelle,
Qui vit dans tous les cœurs, et dont le nom sacré
Dans les cours des tyrans est tout bas adoré ;
La liberté.....

Un peuple entier la suit, sa naïve allégresse
Fait à tout l'Apennin répéter ses clameurs.
Leurs fronts sont couronnés de ces fleurs que la Grèce
Aux champs de Marathon prodiguait aux vainqueurs.
C'est là leur diadème ; ils en font plus de compte
Que d'un cercle à fleurons de marquis et de comte...
On ne voit point ici la grandeur insultante
Portant de l'épaule au côté
Un ruban que la vanité
A tissu de sa main brillante.

Débarrassé, bien involontairement, de son cordon, de sa croix, de sa clef, *fait-il pas mieux que de se plaindre ?* On croirait même, à lire la suite de sa correspondance avec Frédéric, qu'il a poussé jusqu'à un entier oubli l'héroïsme de l'indifférence. Que dis-je, oublier ? N'a-t-il pas daigné pardonner la majesté coupable ? Ne lui a-t-il pas rendu toute sa faveur, toute son affection philosophique ? Ne lui écrit-il pas ces touchantes paroles : « Je suis tel que j'étais lorsque vous permettiez que je passasse, à souper, des heures délicieuses à écouter le modèle des héros.... Je mourrai avec le regret de n'avoir pas achevé ma vie auprès du plus grand homme de l'Europe que j'ose aimer autant qu'admirer. Je suis à vos pieds.... Votre vieil idolâtre... » Il est vrai qu'au moment où il achevait de soupirer ces sentimentales élégies dont il adaptait fort bien le ton aux vicissitudes diverses de la fortune de *Julien-Marc-Aurèle*, il s'exprimait avec ses confidens d'une tout autre façon sur le compte de *Luc*. *Luc* dont il ne savait inspirer une trop maigre idée, *Luc* dont il épiait soigneusement les disgrâces, *Luc* dont il disait : « *Luc* est toujours *Luc*... Je n'aime point *Luc* ; je ne lui pardonnerai jamais.... Je désire beaucoup sa profonde humiliation, le châtiment du pécheur ; je ne sais si je désire sa damnation éternelle.... Serait-il possible qu'on eût imaginé que je m'intéresse au roi de Prusse ? J'en suis, pardieu, bien loin. *J'ai goûté la vengeance de consoler un roi qui m'avait maltraité ; il n'a tenu qu'à* M. de Soubise *que je le consolasse davantage.* »

Siècle de honte et d'impudeur ! siècle qui offre tous les genres de scandales et de ravalement ! Princes dégradés, qui apostasient leur rang ! Philosophes serviles, qui prostituent leur caractère ! Les uns livrant la royauté aux risées des sophistes, et les autres la dignité humaine à la dure familiarité des tyrans !

(Dans un prochain article, nous rendrons compte des démêlés de Voltaire avec le président de Brosses, épisode ignoré jusqu'à présent, et non moins plaisant que celui de *Sans-Souci* et de *Francfort.*)

L. Moreau.



ORIGINES DE L'ÉGLISE ROMAINE.

Par les Membres
de la Communauté de Solesmes.

CHAPITRE PREMIER.

Importance des origines de l'Église romaine. — Plan de l'ouvrage.

(Suite et fin [1].)

La vénération envers le pontife romain s'est étendue dans ces dernières années jusque chez les protestans eux-mêmes. Les augustes infortunes de Pie VI et de Pie VII ont ému l'Europe et plus profondément qu'elle ne l'a senti d'abord. Comme la France se retrouva catholique en 1804, sous les pas de Pie VII, les royaumes séparés ont tressailli d'un mouvement inconnu au bruit des ineffables douleurs et de l'angélique patience de ce pontife. Déjà la glorieuse confession du clergé français avait, dans ces régions, réveillé des échos qu'on eût cru muets depuis trois siècles. De ce moment surtout, il s'est fait une révolution véritable qui a réagi sur les habitudes mêmes de la vie. On a pu rester incrédule, protestant, on a pu déclamer quelquefois, souvent même, sur des abus réels ou supposés; mais la personne du pontife romain est devenue de plus en plus inviolable. Nous n'entendons point dire par là qu'il n'y ait pas eu, de temps en temps, quelque brochure de mauvais ton, quelques vers dignes d'avoir été faits un siècle plus tôt, quelque article de journal rempli d'un dévergondage suranné : mais il est un genre de littérature dans lequel le progrès que nous signalons est particulièrement sensible : nous entendons parler des *Voyages en Italie*. On n'en citerait pas un, écrit depuis vingt ans, quelle que soit la croyance de son auteur, qui ne parle avec tous les égards de la personne du pape régnant. Nous nous contenterons d'en citer ici deux exemples. Qui ne connaît l'*Italie* de lady Morgan, ce livre si fatigant à dévorer, pour les déclamations furibondes dont il est rempli, si rétrograde dans ses jugemens sur les âges et les institutions catholiques? Cependant au milieu de ce lourd et injurieux *factum*, l'auteur a trouvé le moyen d'écrire quelques lignes où se peignent le respect, l'admiration, presque l'amour, et dans ces lignes il est question d'un pape!

L'autre exemple est plus récent, mais non moins digne de remarque : il s'agit de M. d'Haussez, ancien ministre de la restauration et dont le *Voyage en Italie* est un des derniers en date. Il est inutile, sans doute, de chercher dans ce livre une intelligence quelconque de l'art catholique, un respect au moins extérieur pour les institutions et les rites de notre foi, le plus léger sentiment des convenances qu'imposait à l'auteur sa communauté d'exil avec une royale famille qui ne trouve d'allégement aux rigueurs de la Providence que dans la piété de ses ancêtres; rien de tout cela ne s'y rencontre : mais quel est, par là même, l'étonnement du lecteur, lorsqu'après de grossières et fades plaisanteries sur la translation de la sainte maison de Lorette et sur la liquéfaction du sang de saint Janvier, tout cela dans un style qui eût fait envie au président Dupaty, tout-à-coup M. d'Haussez se prend à faire l'éloge le plus complet de la personne et des qualités du souverain pontife et avec un accent qui montre que l'auteur n'a pas résisté au touchant prestige qui triompha de lady Morgan! C'est qu'encore une fois la papauté, toujours chère et vénérable aux fidèles, a trouvé grâce devant ceux-là même qui l'eussent blasphémée autrefois, et que son empire moral triomphe de plus en plus des préjugés haineux d'un autre âge.

Que si quelques hommes aveugles résistent encore et persistent à ne voir dans la majesté du siége apostolique que l'auréole pâlissante d'une idole séculaire, c'est qu'ils ne se doutent pas de ce que comprennent fort bien les gouvernemens schismatiques et protestans. L'Angleterre a cédé de guerre lasse, il est vrai; mais la Russie et la Prusse emploient chaque jour tous les ressorts du plus indigne machiavélisme, pour neutraliser l'élément catholique, en gênant l'exercice de la suprématie pontificale. C'est dans le même but que le joséphisme a travaillé, depuis plus d'un demi-siècle, l'Allemagne et une partie considérable de l'Italie. Mais tous perdent leur temps, et le jour approche où ces superbes adversaires d'une autorité toute spirituelle diront à leur tour : *Voyez, nous n'y pouvons rien : voilà que le monde entier prend parti pour elle* [1].

Toujours victorieuse dans le passé, sans autres armes que le bon droit et la patience, la papauté le sera aussi dans l'avenir; et quelle garantie meilleure à présenter à nos hommes

[1] Voyez le premier volume de l'*Université Catholique*, livraison de juin, p. 339.

[1] Dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil profecimus? Ecce mundus totus post eum abiit. (Joan., XII, XIX.)

positifs du présent, que les triomphes qu'elle a remportés de nos jours et sous nos yeux! Qui n'eût cru, par exemple, et nous continuons de parler ici à ceux pour qui la papauté n'est qu'un grand spectacle, qui n'eût cru, disons-nous, que c'en était fait de Rome chrétienne, lorsque le vieillard apostolique, triste *Pèlerin* sur la terre que Dieu lui avait donnée, Pie VI expirait dans le cachot de Valence, au moment où, ivre de sa victoire, le philosophisme arborait son étendard sur le dôme de Saint-Pierre, les peuples se taisant profondément, et qu'il parlait si haut dans son orgueil, qu'on n'entendit pas même le dernier soupir du vieillard? Alors aussi on répéta que la puissance papale avait cessé pour jamais; mais le démenti que préparait la Providence aux hommes de ce siècle n'était pas loin. Cependant, le sacré collége des cardinaux, furtivement réuni dans les lagunes de Venise, vaquait tranquillement à l'élection de Pie VII. Le nouveau pape entra bientôt dans Rome sur les pas d'une armée hérétique à qui Dieu avait ordonné d'affranchir la cité sainte et de faire cortége au pacifique triomphateur. Peu après un homme à l'œil d'aigle, à la volonté de fer, qui vint se poser en face de l'anarchie française et la comprima bientôt de tout le poids de sa fortune, en vint à comprendre que cette papauté qui fit le saint empire romain, et qui se retrouvait encore debout mille ans après pour recommencer pareille œuvre, était bien quelque chose de grand et de fort, et il voulut l'associer à ses destinées. L'onction fut la même, il est vrai; mais, aux pieds du pontife, Charlemagne ne fut pas représenté. Bientôt une lutte du faible et du fort s'ensuivit durant cinq années, après lesquelles le grand empereur s'avoua vaincu, en remettant aux mains de son maître cette Rome que jamais nul autre que le successeur de saint Pierre ne pourra garder. Dès janvier 1814, Pie VII délivré s'acheminait vers Rome, tant la Providence avait à cœur qu'il parût affranchi par la seule puissance de la tiare, au moment où la main de l'homme s'avançait pour relever les trônes mortels dont les débris couvraient l'Europe. Ce fut donc celui-là seul qui avait tenté de l'ébranler, ce trône divin, qui déclara que la majesté apostolique pouvait seule s'y montrer assise : ainsi, l'agneau sortit intact des serres de l'*Aigle Ravissant*.

A cette lutte de la papauté contre la force matérielle, en succède bientôt une autre contre le génie de l'innovation renforcé de tous les prestiges les plus victorieux. Une époque est arrivée dans laquelle la domination de l'esprit semble avoir remplacé toute autre domination. Du philosophisme on était descendu à l'indifférence : l'indifférence a fait place aux combats de la pensée. On s'est mis à reparler foi et mysticisme, et après les sectes philosophiques il s'est retrouvé de la place pour les sectes religieuses. Soudain, deux camps impétueux se sont formés; l'un qui soutient que le catholicisme est mort, l'autre que loin d'être mort, il peut être sauvé, qu'il vivra, mais au moyen d'un homme et des idées d'un homme. S'ensuivent des systèmes brillans d'ensemble et d'unité. Une immense réforme scientifique et sociale est proposée : d'énormes abus de vérités sont commis. On se livre à des espérances, à une confiance sans bornes; car, dans la plus étrange simplicité, on identifie tout cet échafaudage d'idées humaines avec le catholicisme lui-même. Le mouvement retentit dans toute l'Europe, et un avenir aussi radieux va séduire de nombreux catholiques jusqu'au delà des mers. Enfin, le moment arrive où la papauté doit s'expliquer sur cette grande et aventureuse tentative. Un jugement du Siége apostolique intervient. Or, ce jugement était contraire : il décevait cruellement des espérances naïves et pures dans plus d'un cœur généreux : n'importe, au dix-neuvième siècle comme au quatrième, Rome a parlé, la cause est finie. Comment penser même à la résistance envers une autorité divine, préposée pour enseigner infailliblement la vérité qui est la vie à l'homme qui ne sait que l'erreur? Vous eussiez vu alors de nombreuses intelligences rentrer paisiblement dans leur orbite, pour y graviter sous l'œil de Dieu. Partout était le silence, non de la faiblesse et de la peur; car que craint-on aujourd'hui? mais du devoir et de la conviction. Ainsi a été, à la face du siècle, reconnue reine des intelligences cette papauté dont la face auguste ne connaît *ni taches ni rides* [1], dont le sein maternel *est encore fécond* [2] en fils d'amour et d'obéissance, mais qui ne recueillit jamais un plus complet triomphe.

Mais c'en est assez pour montrer à ceux qui n'ont pas d'autre point de vue, que Rome chrétienne est une grande chose et l'histoire pontificale une grande histoire. Dans ce travail d'*Origines*, notre tâche est de le faire voir spécialement pour les siècles primitifs du Christianisme : mais nous espérons que ceux qui auront considéré le germe, tel qu'il fut au sortir des mains du céleste agriculteur, n'auront pas de peine à en pressentir les futurs développemens, et que la papauté de ces premiers âges leur aidera à comprendre celle qui, plus tard, vint éblouir le monde par l'éclat d'une autorité

[1] Ephes. v. 27.
[2] Psalm. xci. 15.

sans bornes, ou ravir son admiration par le miracle d'une patience infinie comme celle de Dieu. Maintenant, c'est aux catholiques sincères que nous nous adressons et que nous venons recommander l'importance de l'étude des *Origines de l'Eglise romaine.*

Nul, s'il n'est catholique, ne sentira jamais tout ce que Rome a de puissance sur le cœur et sur la pensée du fidèle. Pour nous, sous le rapport religieux, tout est dans le souverain pontife, et le vicaire du Christ, et le Christ lui-même, et le genre humain tout entier remontant à Dieu, au moyen de cette chaîne sublime dont les anneaux unissent la terre au ciel. « Quelle consolation aux enfans de Dieu! « s'écrie le grand Bossuet : mais quelle convic- « tion de la vérité, quand ils voient que d'In- « nocent XI, qui remplit aujourd'hui si digne- « ment le premier siége de l'Eglise, on remonte « sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi « par Jésus-Christ, prince des apôtres : d'où « en reprenant les pontifes qui ont servi sous « la loi, on va jusqu'à Aaron et jusqu'à Moïse; « de là, jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'ori- « gine du monde! Quelle suite, quelle tradi- « tion, quel enchaînement merveilleux[1]! »

Quiconque reconnait cette haute importance donnée à Rome dans l'économie de la réhabilitation du genre humain, n'a pas de peine alors à voir l'histoire sous son aspect divin d'unité. Il comprend la succession des anciens empires qui se remplacent tour à tour sur la scène du monde, Assyriens, Mèdes, Perses, Macédoniens, préparant ainsi les voies à cette cité reine qui a reçu seule l'investiture de l'empire universel, et à laquelle la terreur, puis l'amour doivent assujétir le monde. En vérité, quand on aperçoit, dans le lointain des âges, ces destinées mouies, on sent que le poète n'était qu'historien religieux, quand il célébrait cette majesté d'un Dieu inconnu planant déjà sur les sept collines, avant que s'élançassent du repaire d'une louve, les deux enfans dont l'un donna son nom au colosse.

Capitolia....
Aurea nunc, olim silvestribus horrida dumis.
Jam tum relligio pavidos terrebat agrestes
Dira loci; jam tum silvam saxumque tremebant...
Quis Deus, incertum est, habitat Deus...[2].

Enfin, cet empire prédécesseur immédiat de celui du Christ est fondé : il s'accroît et on le voit semblable à l'aigle de ses enseignes saisir l'univers dans sa serre puissante. C'est alors qu'arrachées de leurs fondemens, les nations s'étonnent de se voir réduites à la condition de cités sous cette fortunée métropole. A voir le mouvement de ces peuples enlevés de toutes parts à leur nationalité, sans assiette, sans équilibre, errant convulsivement par le monde, déracinés qu'ils étaient de leurs usages, de leurs lois et de leurs souvenirs, on eût cru assister à cette scène tragique du monde primitif, où l'on vit les fleuves et les torrens, jusqu'alors fidèles à leur cours, tourbillonner sur toute la surface du globe à travers les flots d'un océan sans limites. Mais ce déluge d'une si étrange nature était miséricordieux. Ces déchiremens étaient ceux de l'enfantement; et ce n'était plus une seule famille que Dieu allait sauver, mais la famille des nations. Encore un peu de temps et la Parole souveraine parcourra librement ce monde qu'elle créa quarante siècles auparavant. Rien ne l'arrêtera : il n'y a plus de Grecs, il n'y a plus de Gaulois, d'Africains, de Perses, d'Indiens : de toutes parts on n'aperçoit plus que des Romains, et ce nom de *Romain*, la terre ne le perdra plus : car le Christ en a fait un nom sacré.

En effet, tout ceci n'est qu'une préparation, et les destinées de Rome ne font que commencer. « Le Dieu bon, juste et tout-puissant qui « n'a jamais dénié sa miséricorde au genre hu- « main, dit encore saint Léon, et qui, par « l'abondance de ses bienfaits, a fourni à tous « les mortels les moyens de parvenir à la con- « naissance de son nom, dans les secrets con- « seils de son immense amour, a pris en pitié « l'aveuglement volontaire des hommes et la « malice qui les précipitait dans la dégrada- « tion, et il leur a envoyé son Verbe qui lui « est égal et co-éternel. Or, ce Verbe s'étant « fait chair, a si étroitement uni la nature di- « vine à la nature humaine, que l'abaissement « de la première jusqu'à notre abjection est « devenu pour nous le principe de l'élévation « la plus sublime. Mais, afin de répandre dans « le monde entier les effets de cette inénarra- « ble faveur, la divine Providence a préparé « l'empire romain, et en a si loin reculé les « limites qu'il embrassât dans sa vaste enceinte « l'universalité des nations. C'était en effet « une chose merveilleusement utile à l'accom- « plissement de l'œuvre divinement projeté, « que les royaumes formassent la confédération « d'un empire unique, afin que la prédication « générale parvînt plus vite à l'oreille des peu- « ples, rassemblés qu'ils étaient sous le régime « d'une seule cité[1]. »

Mais quand toutes choses furent préparées, saint Pierre, répudiant au nom de Jéhovah

[1] *Discours sur l'hist. univ.*, IIe partie, chap. XXXI.

[2] *Æneidos*, lib. VIII.

[1] S. Leo, *ibid.*

l'étroite Jérusalem déshéritée des promesses qu'elle n'avait pas su comprendre, vint frapper aux portes superbes de la ville des Césars. Il ne se peut rien de plus imposant que l'entrée dans Rome de cet obscur pèlerin de Galilée, porteur de la fortune du genre humain. Eusèbe, malgré ses préjugés orientaux et son orthodoxie suspecte, la célèbre avec pompe :

« Enfin, dit-il, aux jours de Claude Auguste, « la tendre et miséricordieuse providence de « Dieu dirigea contre Rome qui était devenue « la corruptrice du genre humain, le plus fort, « le plus grand, le prince des Apôtres, Pierre « qui comme un valeureux conducteur de la « milice divine, muni des armes célestes, s'en « vint de l'Orient apporter le précieux trésor « de la lumière intellectuelle à ceux qui habi- « taient vers le couchant [1]. »

De ce jour, Rome, jusqu'alors le point central des destinées de la terre, devint la clef des desseins éternels, la boussole de l'humanité, le fanal de l'avenir. Si tous les événemens de l'ancien monde se résument dans la préparation à l'avénement du Verbe et se consomment dans son habitation et conversation avec les hommes; si depuis l'ascension du Réparateur vers son Père et le nôtre, l'Eglise autour de laquelle se déroulent tant de vicissitudes diverses et s'accomplissent tant de révolutions, offre dans le seul fait de son existence la solution toujours plus claire du grand problème des temps; ce point de vue prophétique est susceptible de se simplifier encore, et la raison dernière des choses humaines d'apparaître plus lucide et plus rapprochée de notre faible regard. Or voici de quelle manière : c'est que si le divin auteur et consommateur de notre foi, Jésus-Christ, est dans son Eglise, à qui il donne la lumière, la vie et même la forme, puisqu'elle est son corps; l'Eglise elle-même, en un sens très vrai et très profond, est dans le pontife romain, centre visible et permanent d'unité et d'action, chef de l'humanité régénérée, pasteur et docteur universel suivant le concile de Florence, en un mot vicaire du Christ, comme disent les Pères de Trente. C'est pour cela que les promesses faites par le Sauveur au corps apostolique, ont aussi été faites à Pierre en particulier; sauf la magnifique prérogative que lui seul devait recevoir, d'être lui seul le fondement à la place duquel nul autre ne pouvait être posé.

Cet ordre de vérités si fécond pour le théologien, est surtout précieux pour l'historien de l'Eglise. Qu'il suive depuis l'origine jusqu'au temps présent le fil de la papauté, il verra dans celle-ci le miroir fidèle des diverses phases du catholicisme dans les siècles. *Le pape et l'Eglise, c'est tout un*, dit saint François de Sales : cette assertion dogmatique est aussi le résumé le plus clair des annales chrétiennes. Comme l'esprit de la famille est visible dans le père, comme les membres expriment au dehors la direction qu'ils reçoivent du chef, comme le pouvoir de chaque société renferme en lui l'élément qui constitue la matière gouvernée, ainsi la physionomie de l'Eglise a toujours été principalement saisissable dans les actes, la doctrine et les mœurs de la papauté; et on aurait toujours un immense avantage de conception à ne descendre à l'analyse qu'après s'être bien pénétré de cette lumineuse synthèse.

Ainsi, voulez-vous vous former une idée des mœurs primitives du christianisme et de sa situation dans l'empire à l'âge des persécutions? considérez la suite des pontifes romains de Lin à Melchiade, athlètes indomptables *résistant jusqu'au sang*, comme parle l'apôtre; portant peu de lois, mais sachant au besoin faire éclat pour la vérité et la discipline, témoin Victor, Etienne et Marcel, et vous aurez vu l'Eglise d'alors, telle qu'elle nous est visible dans le récit d'Eusèbe, dans les actes des martyrs, es épîtres de saint Cyprien, la doctrine de saint Irenée. Etes-vous arrivé aux siècles des Sylvestre, des Jules, des Sirice, des Innocent, des Célestin, des Léon, des Grégoire-le-Grand, tout l'esprit de la hiérarchie entière se reflète dans ces grands législateurs du dogme et de la discipline, à cette époque où l'Eglise, émancipée par les empereurs, jetait les bases de son droit écrit et comprimait vigoureusement les hérésies qui s'attaquaient au grand mystère de l'Homme-Dieu. Bientôt, les Grégoire II et III, les Adrien, les Léon III, les Nicolas I, mettant la main à la constitution de l'Occident, faisaient en grand ce qu'opéraient sur des milliers de points les évêques et les abbés : en sorte que tandis que les évêques faisaient les royaumes de France et d'Espagne, et les moines celui d'Angleterre, les papes faisaient l'Europe. Au dixième siècle, les désastres de l'Eglise romaine se reproduisaient lamentablement dans la société chrétienne tout entière. Durant ces tristes jours, où la majesté du siége apostolique était opprimée, l'œil d'une foi timide eût cru que l'étoile du catholicisme avait pâli, lorsque tout-à-coup l'héroïque Grégoire VII vint, en rappelant la sainteté sur le trône du Prince des apôtres, raviver la discipline et les mœurs ecclésiastiques qui s'écroulaient de toutes parts. Après lui, cette pléiade éclatante des grands papes, Urbain II, Paschal II, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV, qui

[1] *Hist. Eccles.* lib. II, cap. XIV. Edit. Vales. p. 52.

dans des conciles fameux rendaient la vie aux églises en promulguant des canons fondés sur l'esprit de Dieu, ou des Décrétales dans lesquelles une équité surhumaine le disputait à la science du droit, en même temps qu'ils organisaient par leur influence paternelle ce moyen âge qui nous a légué de si grandes œuvres.

Plus tard, lorsque, par la permission divine, le saint siége se trouva momentanément transporté à Avignon, en même temps que la cour romaine perdait de sa dignité, le lien de la discipline se relâchait, et la simonie, le désordre des clercs, la mollesse des réguliers étaient des malheurs auxquels on ne pouvait que se résigner, tant que le pasteur suprême n'était pas remonté sur cette montagne bénie, du sommet de laquelle il a reçu ordre de surveiller tout le bercail. S'ensuivit cette éclipse, sans égale en durée, qui voila aux peuples, durant quarante années, la face du pontife sur la chaire éternelle; épreuve redoutable, terrible vision du chaos dans lequel une révolte coupable allait bientôt plonger la moitié de l'Occident. Durant ces jours de désolante mémoire, les peuples étaient errans comme des brebis sans pasteur : on criait à la *réforme de l'Eglise dans son chef et dans ses membres*; mais déjà ce cri n'était plus entièrement pur dans toutes les bouches. L'unité reparut enfin; mais *tandis que les hommes dormaient*, c'est-à-dire pendant que Léon X, successeur de ces quelques pontifes qui oublièrent de donner pour appui à leur pouvoir divin la sainte austérité de l'Evangile, tenait mollement les rênes du gouvernement ecclésiastique, *l'homme ennemi sema la zizanie dans le champ;* Dieu sauva encore son Eglise par la papauté. Convoqué par Paul III, le saint concile de Trente vint fixer le dogme ébranlé et relever avec force et douceur la discipline renversée; mais qui ne sait que cette grande tentative eût été sans résultats, si Dieu n'eût suscité cette admirable suite de pontifes intègres dans les mœurs et ardens pour la cause de Dieu, Pie IV, Paul IV, Pie V, Grégoire XIII, Sixte-Quint, Clément VIII? Plus tard, lorsque la criminelle sécularisation de la société n'avait pas encore refoulé, comme au dix-huitième siècle et aujourd'hui, la juridiction ecclésiastique bien en deçà des limites qui lui ont été assignées d'en haut, l'Eglise résista avec énergie en la personne d'Innocent XI, d'Alexandre VIII, de Benoît XIII, même de Clément XIII : tandis qu'elle renversait le honteux protée du néo-calvinisme, par Innocent X, Alexandre VII et Clément XI. Non moins purs que ceux-ci, mais prédestinés à une action toute pacifique, Innocent XII, Benoît XIV, Clément XIV, semblèrent avoir pris pour règle cette parole du Sauveur : *N'achevez pas de rompre le roseau déjà brisé, et n'éteignez pas la mèche qui fume encore.* Leur mission, comme celle de l'Eglise de leur temps, était de conserver les principes, de rendre témoignage à la vérité; mais de se retirer d'un monde dépourvu d'intelligence, de se laisser dépouiller de tout ce qu'ils estimaient moins que le salut des âmes. Mais bientôt gênée dans l'usage de ces droits intimes dont l'exercice est le même pour tous les temps, l'Eglise se verra-t-elle obligée de transformer sa longanimité en combat? Elle saura être fidèle comme autrefois, jusqu'à la mort; mais pour marquer cette époque, il faut un pape martyr. Dieu y a pourvu, et Pie VI, comme Martin I, au fond d'un cachot, rendra par sa mort cruelle le seul témoignage qui pût être alors rendu à la liberté de la parole évangélique. Depuis lors, il y a eu encore de grandes douleurs entremêlées d'ineffables consolations, mais tout cela est trop près de nous : nous dirons seulement que Rome a été mère fidèle aux églises affligées, et que celles-ci n'ont eu qu'à l'imiter pour savoir, suivant les temps, céder ou vaincre, résister ou souffrir.

Mais où nous entraîne la justification d'une assertion qu'aucun catholique ne conteste? Nous voulions seulement expliquer pourquoi nous préludons aux divers travaux que nous livrerons plus tard au public sur les diverses branches de l'histoire du catholicisme, par cette publication des *Origines de l'Eglise Romaine.* Notre intention, comme nous l'avons d'abord annoncé, a été de montrer qu'en lui-même ce sujet avait droit d'intéresser toutes les classes de lecteurs. Du reste, on sent assez, d'après notre manière d'envisager ce sujet, que nos *Origines* de la papauté n'auront rien de commun avec nombre d'histoires des papes qui ont été publiées jusqu'à ce jour, sèches et mesquines biographies dont pas une n'est restée dans l'opinion et que ne vivifie point le tableau fidèle de Rome chrétienne aux diverses époques qu'on y passe en revue. D'un autre côté, les annalistes de l'Eglise n'ont point jugé à propos de s'appesantir beaucoup non plus sur la physionomie de l'Eglise romaine. Quand ils ont rencontré l'action des papes, ils l'ont enregistrée comme un fait, à la manière dont trop long-temps on a écrit l'histoire, sans l'encadrement nécessaire des mœurs, des usages et des institutions. Baronius seul nous paraît n'avoir pas mérité ce reproche; aussi est-il le seul qui ait écrit ses annales dans cette Rome qu'il faut connaître et étudier long-temps pour être digne d'en parler. Pour nous, nous ne promettons rien, mais nous voudrions non seulement

raconter, mais peindre ; faire revivre pour un moment les siècles à mesure que nous les évoquerions, en un mot travailler en même temps pour l'artiste et le théologien, pour le publiciste et l'hagiographe.

Mais pour pénétrer ainsi dans la vitalité des mœurs de l'Eglise romaine, on sent qu'il faut un autre guide qu'Eusèbe, Socrate ou Sozomène qui n'ont noté que les noms des papes et quelques faits retentissans dépourvus de toute couleur vivante et locale ; que, pour tracer le tableau fidèle des huit premiers siècles de la papauté, il faut d'autres ressources que les passages des saints Pères qui composent la tradition sur la primauté romaine, que certains fragmens des actes des conciles généraux et particuliers, que même les épîtres officielles que nous possédons en assez grand nombre des souverains pontifes de cette période, monumens de l'existence publique du saint siége, mais tout-à-fait insuffisans pour nous initier à cette existence intime, au moyen de laquelle la première ne saurait même être comprise dans toute son étendue. Nous aurons donc recours simultanément à d'autres sources et nous étudierons Rome chrétienne dans ses traditions primitives, les actes de ses martyrs, ses catacombes, ses mosaïques, ses peintures, ses symboles, ses inscriptions sacrées, et dans les détails domestiques de son hagiographie. Les pompes antiques de sa liturgie, la fondation de ses basiliques, leurs miraculeuses et poétiques histoires, les précieuses reliques auxquelles elles servent de sanctuaire, l'inventaire des trésors dont elles se trouvèrent enrichies avant même le quatrième siècle, les gracieuses légendes qui forment parfois de si touchans épisodes à la constante majesté qui environne tant de merveilles inconnues pour nous, mais que les plus doctes Romains ont illustrées, depuis trois siècles, dans des ouvrages où la foi se justifie par la plus abondante érudition ; tout cet ensemble ignoré des lecteurs français, et qui n'a peut-être jamais rayonné dans toute sa richesse, formerait selon nous le complément de l'histoire de la papauté, la véritable explanation des *Origines de l'Église romaine.* Telle est la tâche que nous nous sommes imposée.

Mais parmi les monumens propres à nous initier à la connaissance intime de Rome chrétienne, il en est un que les amateurs de l'antiquité et de l'archéologie catholiques ont toujours placé au premier rang ; livre qui ne compte qu'une seule édition française depuis l'invention de l'imprimerie, et dont l'importance pour notre sujet est telle que, d'après notre plan que nous exposerons plus loin, il doit entrer tout entier dans notre travail, dont il formera en quelque façon la base. C'est le *Liber Pontificalis*, ouvrage faussement attribué à Anastase le Bibliothécaire, puisqu'il est de beaucoup antérieur à l'époque où florissait cet auteur. Ce livre, qu'ont publié successivement les plus savans écrivains de l'Italie, Holstenius, Schelestrate, Bianchini, Vignoli, Muratori, ce livre dont Benoît XIV atteste la grande autorité historique [1], est la source la plus féconde en documens intéressans et authentiques sur les huit premiers siècles de Rome chrétienne. Depuis plusieurs années que nous nous sommes livrés à l'étude attentive de ce monument, nous nous étonnions que personne, en ce siècle où l'on parle tant des progrès de la science historique, ne se fût encore attaché à exploiter une mine aussi riche, et nous pensions à chaque instant nous voir enlever par des mains plus habiles l'honneur de tirer de l'oubli une chronique originale et dont l'importance vaut bien celle de quantité de monumens qu'on exhume tous les jours. Personne n'a parlé : la préoccupation du moyen âge absorbe et concentre tous les efforts des auteurs, toute l'attention du public qui les lit. Pourtant, l'étude des siècles qui suivirent Charlemagne se renforcerait avec avantage de la compréhension des mœurs de l'Église romaine dans les âges précédens, et une chronique succincte, quoique incomplète, qui du premier siècle du christianisme descend jusqu'au neuvième, se teignant successivement de la couleur des temps qu'elle traverse, était une bonne fortune pour ceux qui répètent souvent que l'histoire est à refaire et que ce qui lui manque surtout c'est l'intelligence des origines catholiques. Un seul écrivain, homme de lettres plein de modestie comme de savoir, M. L. Guénebault, dans un article récemment inséré aux *Annales de philosophie chrétienne*, excellent recueil qui, depuis plus de cinq années, a mérité constamment l'estime publique, a élevé la voix en faveur du *Liber Pontificalis.* Nous le félicitons ici comme le seul homme peut-être qui se fût occupé, au moins en passant, de l'important objet auquel nous avons consacré de longues veilles : notre parole retentira moins solitaire après la sienne.

Or, voici quelle sera la forme de notre travail. En tête de la vie de chaque pape, nous placerons d'abord l'article du *Liber Pontificalis* qui lui est relatif. Cette courte notice, restituée d'après les meilleurs manuscrits, sera accom-

[1] Sive enim liber ille sit Anastasii, sive Damasi, sive fuerit à variis auctoribus collectus, juxta varias eruditorum sententias, magnæ nihilominus est auctoritatis et magno in pretio habetur. (Bened. XIV, *De servor. Dei beatificatione et beatorum canonisatione*, lib. III, nº 2.)

pagnée de sa version française et munie de tous les secours qui peuvent en faciliter l'intelligence, en concilier les difficultés, au besoin même en rectifier les erreurs. Après ce premier travail d'éditeur, dans lequel nous étayerons nos faibles essais de l'autorité de nos illustres devanciers, nous procéderons à la mise en œuvre des matériaux que nous présenterons pour l'histoire de chaque pape, non seulement le *Liber Pontificalis* qui ne forme qu'une portion de nos richesses, mais tous les autres documens qu'aura pu conserver la tradition écrite ou monumentale. Ainsi se trouvera combiné dans une même œuvre l'édition d'un des ouvrages les plus précieux de l'antiquité et l'histoire elle-même dont il forme l'une des bases principales.

Mais, avant de placer ainsi le *Liber Pontificalis* au rang des titres les plus importans de la tradition ecclésiastique, il fallait expliquer l'origine de ce monument, faire l'histoire de ses vicissitudes, montrer comment une chronique des papes qui finit au neuvième siècle remonte pourtant à la plus haute antiquité, satisfaire sur une foule de points aux sévères exigences de la critique. On sent que cette question préalable, qui n'est autre que l'authenticité des archives de l'Église romaine durant les huit premiers siècles, présentait par elle-même le plus grave intérêt dans l'histoire de la papauté, quand bien même la solution n'en eût pas été impérieusement exigée par l'adoption que nous faisons du *Liber Pontificalis* dans notre travail. Ce premier volume de nos *Origines de l'Eglise romaine* demeure donc entièrement consacré à des prolégomènes de la plus haute importance.

Le *Liber Pontificalis*, continué successivement par les bibliothécaires du Siége Apostolique, fut composé, à ce qu'il paraît, vers le septième siècle, partie sur des titres originaux et sur des traditions monumentales, partie sur une chronique du sixième siècle que nous avons encore, composée dans le but de recueillir une foule de détails d'une incontestable certitude, et renfermant presque en entier la Chronique primitive des papes rédigée sous le pontificat de Libère au quatrième siècle, laquelle se trouve elle-même reproduire la suite des pontifes romains déjà ébauchée par Eusèbe, l'anonyme du troisième siècle, saint Hippolyte, Hégésippe et enfin saint Irenée.

Cette magnifique succession de monumens enchaînés les uns aux autres exigeait, pour être mise dans tout son jour, un corps de dissertations historiques et critiques sur les formes de l'histoire pontificale aux premiers siècles. Nous nous sommes appliqués à répandre sur cette curieuse discussion le plus de vie et d'intérêt qu'il nous a été possible, et afin de donner au lecteur une plus grande facilité de nous suivre et d'étudier par lui-même les sources du *Liber Pontificalis*, nous avons inséré, à mesure qu'ils se sont présentés dans l'ordre des temps, les divers monumens dont nous faisions l'histoire. Enfin, nous avons rejeté à la fin du volume, en manière d'appendice, un certain nombre de Catalogues des papes rédigés en des lieux et en des temps divers. Plusieurs sont assez modernes, n'ayant guère plus de six ou sept cents ans, mais ils ne laissent pas que de former une grande autorité pour la chronologie quand ils sont d'accord entre eux sur les années, les mois et les jours des pontificats. Nous complétons l'ensemble de toutes ces pièces justificatives par la suite des Fastes consulaires depuis l'ère chrétienne : monument d'un usage indispensable pour la chronologie des papes des trois premiers siècles. Tel est le travail que nous présentons au public dans ce premier volume de nos *Origines de l'Église romaine*. Quel que soit le succès de nos labeurs, nous nous flattons que les hommes de la science historique jugeront que nous nous sommes donné quelque fatigue, avant de nous hasarder à prononcer sur les graves questions que nous avons soulevées.

Nous devons dire un mot des adversaires qui peuvent se rencontrer sur notre route. Nous ne connaissons comme tels, à proprement parler, que les deux célèbres auteurs anglicans, Pearson, évêque de Chester, et Dodwell, archidiacre de Berks. Nous espérons, avec l'aide de Dieu et de sa vérité, avoir renversé leurs objections contre l'authenticité et l'autorité des anciens catalogues qui ont servi de base au *Liber Pontificalis*. Le lecteur en jugera. Parmi les catholiques, nous ne pensons pas rencontrer de contradicteurs, bien que nous ayons résolu de ne jamais sacrifier aux préjugés français du dix-septième et du dix-huitième siècle. A nos yeux, l'autorité des savans romains vaut pour le moins celle de Tillemont et de Fleury, et assez de lacunes existent déjà dans les monumens des premiers siècles, pour que nous n'allions pas de gaîté de cœur amoindrir les récits de la tradition, dans le but de satisfaire l'absurde préjugé à qui il plaît de les tenir pour suspects, par cela seul qu'ils lui semblent trop circonstanciés. Il serait par trop étrange aussi que tandis que l'intégrité de Rome chrétienne dans l'examen des faits miraculeux est avouée des protestans éclairés, il se trouvât encore des catholiques à qui il fût besoin de rappeler qu'ils peuvent, en toute sûreté, s'en rapporter à elle sur des récits qu'elle consacre et auxquels ont rendu hommage les érudits qui ont illustré ses antiquités. Dire que nous suivrons les traditions de l'Eglise romaine, c'est donc promettre assez clairement que nous

ne raconterons point des fables ; mais c'est dire aussi que nous présenterons du pontificat des premiers papes un tableau plus complet que celui qu'en ont tracé jusqu'alors les auteurs français.

La critique historique en général, et celle de l'antiquité ecclésiastique en particulier, ont été faussées par plusieurs auteurs français du dix-septième et du dix-huitième siècle. On le sent généralement aujourd'hui, on le répète volontiers, et il n'y a personne qui ne déclame à l'occasion contre les *excès* d'un Ellies Dupin, d'un Launoy, d'un Baillet ; cependant le règne de ces hommes n'est pas encore si ébranlé qu'on le pense généralement. Jamais encore leurs théories n'ont été l'objet d'une réfutation rationnelle, et la plus grande partie de leurs principes n'a pas cessé d'être mise en pratique. Il est bien une certaine limite qu'on ne veut pas franchir, une certaine hardiesse qu'on n'a pas : mais si on reste en deçà de l'incroyance absolue, cette modération ne pourrait-elle pas quelquefois être taxée d'inconséquence ? Il y aurait des choses curieuses à raconter sur cet article, des rapprochemens piquans à signaler, des faits caractéristiques à enregistrer. Cet important travail ébauché nombre de fois, en Italie surtout, et en France par le P. Honoré de Sainte-Marie, est peut-être un des plus pressés pour l'avancement et le renouvellement de la véritable science ecclésiastique. Mais que de préjugés ne faudrait-il pas froisser, si on en voulait venir à une explication franche de l'état de la question ! Un pareil travail n'est pas mûr encore, mais de jour en jour il devient moins périlleux. Nous l'avouerons même ingénûment, nous l'avons ébauché, ce travail, et même sur des proportions assez considérables. Nous avons recherché, pour notre propre usage, la raison des principes qu'on a mis en avant de part et d'autre, dans les controverses de la critique sacrée ; nous avons cherché à sonder la question capitale et fameuse de l'*Argument négatif* ; enfin, nous avons peut-être fait assez pour notre propre conviction. Mais, nous expliquer devant le public sur des questions aussi grosses de querelles nous eût semblé par trop présomptueux. Peut-être un jour l'oserons-nous, lorsque nous en aurons acquis le droit. Jusque-là, nous dirons seulement en toute simplicité que lorsque, par le passé, certains écrivains catholiques paraissaient si fort préoccupés de la crainte de croire trop, ils s'exposaient au danger bien autrement sérieux de ne pas croire assez. *Le juste vit de la foi :* c'est une parole de Dieu dans les saints livres.

Nous allons donc commencer l'examen et la justification des titres de l'Eglise romaine, travail que nous avons entrepris et suivi *con amore,* pour confesser hautement de la tendresse de notre dévouement envers cette mère et maîtresse de toutes les églises. Puisse-t-elle avoir pour agréables ces prémices de nos travaux que nous lui offrons, heureux de marquer de son nom sacré nos premiers pas dans l'étude des *Origines catholiques !* Daigne le prince du Collége apostolique, patron de ce monastère, sur lequel il a constamment veillé depuis huit siècles entiers et qu'il a conservé avec toutes ses merveilles à travers tant de hasards, recevoir avec bonté ce tribut que nous lui offrons avec une joie filiale ! Qu'il nous maintienne dans l'esprit de notre vocation ; qu'il nous confirme de son autorité apostolique ; qu'il bénisse les efforts que nous faisons pour montrer toute la solidité de la pierre angulaire qu'il est lui-même, toujours vivant dans ses successeurs, illuminant par eux tout homme qui vient en ce monde et qui aime la vérité ; conduisant par leur ministère, vers les pâturages de l'éternité dont il tient les clefs puissantes, toutes les brebis qui le reconnaissent pour le pasteur auquel, pour prix de son amour, elles furent universellement confiées.

ARCHÉOLOGIE.

De certaines compositions bizarres qui décorent les églises du moyen âge : figures d'animaux et de monstres ; diables ; bas-reliefs grotesques ou satiriques.

Le caractère grandiose et profondément religieux que les églises du moyen âge présentent dans leur ensemble et dans leurs dispositions architecturales se concilie difficilement, ce semble, avec la bizarrerie de certains ornemens accessoires. Sur les voussures des portes et les arcades des fenêtres, aux angles des tourelles, le long des contreforts, des corniches et des galeries, on voit, mêlées aux plus augustes images, d'autres images grotesques ou monstrueuses : corps humains surmontés de têtes d'animaux et têtes d'hommes égarées sur des corps de bêtes ; cyniques satyres ; singes grimaçans qui narguent les fidèles ; dragons ailés, dont la gueule immense vomit l'eau des gouttières ; griffons, larves, salamandres ; êtres hideux et de nature équivoque, tels qu'en rêve le malade tour-

menté par le cauchemar. La présence de pareils hôtes dans le lieu saint produit, au premier aspect, un étonnement qui est presque du scandale ; elle déconcerte le regard qui tout à l'heure suivait, pensif et pieux, les inscriptions des pierres tombales, ou mesurait avec admiration le jet de la pensée chrétienne dans les colonnes, les voûtes, les tours de l'édifice. On se demande s'il ne serait pas convenable d'épargner aux statues des bienheureux la société de si étranges voisins, et de les précipiter des murs du temple, sans respect pour la légitimité d'une possession séculaire.

Dès le moyen âge, ils soulevèrent des réclamations. Saint Bernard écrivait à Guillaume de Saint-Thierry : « A quoi bon tous ces monstres en peinture ou en bosse qu'on met dans les cloîtres à la vue des gens qui pleurent leurs péchés? A quoi sert cette belle difformité ou cette beauté difforme? Que signifient ces singes immondes, ces lions furieux, ces fabuleux centaures? » (Ed. Mabillon, p. 539.) Une autorité aussi imposante semble absoudre, à certains égards, les marguilliers badigeonneurs qui ont fait disparaître les fresques des murs et des voûtes de presque toutes nos vieilles églises, et n'ont pas épargné constamment les statues et les bas-reliefs, aimant mieux anéantir des trésors que de grâcier une licence. Toutefois, nous ne souscrirons pas sans réserve à la sentence du rigide abbé de Clairvaux. Peut-être est-il permis de penser que la grandeur sévère de son génie ne se prêtait pas assez indulgemment à cette humaine faiblesse qui veut être prise par l'imagination et les sens. Il condamnait aussi le luxe des marbres et des dorures que les moines prodiguaient dans la décoration de leurs chapelles [1] : Quel ami des arts ne regrette néanmoins la splendeur éclipsée des églises abbatiales?

Lorsqu'il s'agit d'apprécier les monumens du moyen âge, deux écueils sont également à éviter : et cette critique qui rejette comme barbare tout ce qui se présente à elle sous des formes insolites; et cette ferveur d'admiration, fort à la mode aujourd'hui, qui découvre des intentions profondes et des trésors de poésie dans toute pierre remuée par les *francs-maçons et tailleurs d'imaiges*. Vainement on chercherait dans plusieurs des compositions qui nous occupent, autre chose que des jeux de la fantaisie individuelle. Ce sont de capricieuses arabesques, promenées étourdiment par le ciseau du sculpteur sur des épopées en granit; ce sont de bizarres débauches d'imagination, analogues aux *diableries* que les artistes modernes s'amusent à crayonner. Mais il en est d'autres où apparaît un but, une moralité, une pensée grave ou piquante. Si l'on réfléchit que les artistes de l'Europe barbare furent presque exclusivement, jusqu'au neuvième siècle, des évêques, des prêtres, des moines [1], et que les corporations laïques qui leur succédèrent dans la construction des édifices sacrés, continuèrent d'affecter un sens traditionnel et mystique aux dispositions architecturales, on sera porté à croire que les détails d'ornemantisme ne furent pas non plus destinés uniquement à charmer l'œil. On

[1] Les plaintes de saint Bernard, à cet égard, révèlent quelle était, de son temps, la magnificence intérieure des églises monastiques. Il se plaint que les murs et jusqu'au pavé de ces églises soient ornés de marqueteries, de couleurs riches et variées, de sorte que le religieux qui fixait les yeux à terre rencontrait encore, malgré cette attitude recueillie, des sujets de distraction et des vanités qui dissipaient son âme.

[1] « Savoir manier le ciseau, peindre sur parchemin, sur verre et sur bois, savoir bien conduire le chœur, furent pendant huit siècles des vertus abbatiales. Le clergé fournissait à la fois des architectes, des statuaires, des peintres, des maîtres de chapelle à toute la chrétienté. » (M. Magnin, *Revue des Deux-Mondes*, juillet 1832.) — Les anciens historiens citent un grand nombre d'évêques et d'abbés qui donnaient le plan de leurs églises, et mettaient eux-mêmes la main à l'œuvre. Grégoire de Tours rapporte que l'évêque Léon était un habile ouvrier : « *Fuit autem Leo faber lignarius, faciens etiam turres holochryso tectas, ex quibus quædam apud nos retinentur.* » Il dit aussi qu'Agricola, évêque de Châlons-sur-Saône, bâtit une église dans cette ville : « *In civitate illa ecclesiam fabricavit, quam columnis fulcivit, variavit marmore, musivo depinxit.* » — On sait que le talent de saint Eloi pour les ouvrages d'orfèvrerie contribua à sa fortune ecclésiastique. — Saint Ouen, qui vivait au sixième siècle, parle en ces termes du monastère de Solognac : « *Est autem congregatio magna diversis gratiarum floribus ornata. Habentur ibi et artifices plurimi diversarum artium periti.* »

refusera d'admettre que tant de pierres aient été laborieusement tourmentées en vue de satisfaire une curiosité puérile. Et en effet, à qui voudra les juger, non pas d'après le code étroit des lois du *bon goût*, mais en se reportant aux siècles qui les virent naître, les grotesques et les monstres de nos vieilles églises offriront plus d'une haute et belle leçon, plus d'une tradition précieuse à la foi populaire, plus d'un trait curieux de mœurs, plus d'une mordante satire qui est encore un hommage indirect à la vertu.

Dans un grand nombre il est facile de reconnaître une personnification des esprits de ténèbres. Le démon jouait un rôle immense dans les croyances de nos pères. Le redoublement de ses efforts partout où avait brillé le signe de la rédemption, la multiplicité des prestiges attribués à son influence, la fréquence des *possessions*, avaient vivement frappé l'esprit des peuples témoins de la lutte engagée entre le ciel et l'enfer. En outre, les effroyables calamités qui signalèrent la chute de l'empire et le chaos du moyen âge, grossirent dans les imaginations assombries la part d'action que Dieu peut laisser aux puissances infernales dans les malheurs et les crimes qui désolent la race humaine. Sur le fond de vérité fourni par le christianisme, s'entremêlèrent des superstitions et des rêves qui n'étaient souvent que des réminiscences confuses de l'ancien culte indigène. La nature entière apparut comme une arène où les bons et les mauvais génies continuaient leur bataille, groupés autour de l'homme, lui-même acteur dans ce combat dont son âme est le prix. Dans les chroniques et les légendes, dans les *mystères* et les jeux scéniques, le diable intervint, tour à tour malicieux et terrible; obsédant le chrétien de séductions ou de menaces; parfois s'attaquant à trop forte partie ou à plus fin que lui, et honteusement pris au piége; souvent terrassé et mis en fuite par la Reine des anges.

Or, l'église, le plus complet et le plus populaire des monumens du moyen âge, pouvait-elle ne pas reproduire des images et des scènes qui tournaient en définitive à la glorification de la foi? En regard des statues des bienheureux qui avaient milité avec et pour le Christ, et sur la tête desquels brillait l'auréole céleste, elle admit, pour la stigmatiser, l'image du tentateur. Les artistes protestèrent de leur haine contre lui, en accumulant dans sa personne tous les types de la méchanceté et de la bassesse; ils empruntèrent au règne animal les formes les plus hideuses; la nature ne leur suffit pas, ils inventèrent de monstrueuses combinaisons; ils affectèrent cette exagération que nous appelons *charge*. Chaque trait ajouté à l'opprobre du maudit, fut de leur part un acte de piété; chacune de leurs créations traduisit énergiquement le dicton chrétien : *Laid comme le péché mortel*. Voyez-les, ces monstres d'enfer, rugir enchaînés aux arcades du portail. Ils grincent des dents sous les pieds des confesseurs et des martyrs qui leur écrasent la tête. Cloués aux piliers et aux tours, comme à d'immenses piloris, leur ricanement cynique est celui du criminel qui ne connaît ni espoir ni repentir.

Rappelons-nous les cérémonies usitées dans la dédicace des églises. Tandis que la foule des fidèles se tenait aux portes de l'édifice nouveau, avant que les reliques du patron eussent été scellées sous la pierre de l'autel, et que le tabernacle eût reçu l'agneau sans tache, l'évêque et le clergé pénétraient dans l'enceinte, comme une troupe d'élite envoyée dans la cité pour débusquer l'ennemi. Le chœur, la nef, les chapelles étaient solennellement aspergées avec l'eau qui chasse les démons. L'officiant récitait les formules redoutables de l'exorcisme; il invoquait les trois personnes de la sainte Trinité, priant Dieu d'écarter les esprits de ténèbres, les bêtes de l'abîme, les malignes puissances répandues dans l'air, et de faire descendre les anges de paix pour veiller à la garde de son temple et de son peuple [1]. Ne diriez-vous pas en effet que l'asper-

[1] Voyez, pour l'explication des magnifiques cérémonies de la dédicace, Remy d'Auxerre, *Tractatus de dedic. eccles.*; Hugues de Saint-Victor, *De Myst. eccles.*; le P. Martine, *De Antiquis Ecclesiæ ritibus*, etc. Le rit de la dédicace est très long, très fatigant; aussi la plupart des églises bâties dans les derniers temps ne sont que bénies; très peu ont été consacrées. La *Revue Européenne*, t. II, p. 74, contient la relation détaillée de la dédicace de l'église cathédrale de Baltimore.

sion brûlante de l'eau bénite et le glaive de la parole divine ont atteint la troupe sinistre d'assiégeans qui se cramponnent aux murs grisâtres de la basilique? Leurs faces sont violemment contractées ; leurs muscles se tordent ; après mille ans, ils hurlent encore de douleur !

Parmi ces personnages, il en est un qui se reproduit fréquemment et qui offre tous les attributs du satyre antique : cornes de bouc, pattes velues, lubrique physionomie. Les satyres païens, les faunes et les sylvains de la Grèce, et les *drusions* des Francs ont en effet passé, sous la dénomination de démons incubes ou succubes, dans le mélange de vérités et de fables qu'on a appelé *Mythologie chrétienne*. De graves théologiens se sont occupés de cette espèce de manifestations diaboliques. Saint Augustin en parle. Le biographe de saint Bernard raconte comme quoi le bâton du saint homme donna de rudes étrivières à un diable incube qui tourmentait une femme depuis dix années. Les traditions du moyen âge font souvent mention de ces démons. L'une d'elles a fourni la donnée première de l'opéra de *Robert le Diable*.

Sur l'encadrement d'une fenêtre de la cathédrale de Worms, on voit sculptés des lions qui tiennent entre leurs griffes et rongent des crânes d'hommes. Qui ne reconnaîtrait ici le *Lion dévorant* des saintes Écritures, rôdant sans cesse autour du bercail pour surprendre une proie, *quærens quem devoret*. La tradition biblique apparaît également dans tous ces reptiles qui rappellent le serpent d'Éden, le grand dragon de l'Apocalypse. Leur cou gonflé de venin, leur dard semblable à un fer de lance, leur gueule béante comme un abîme, la cuirasse d'écailles qui les protége, les ailes attachées à leurs flancs, réalisent l'idée d'une force mystérieuse jointe à l'envie, à la cruauté, à la rage.

Les bas-reliefs et les vitraux des églises de Rouen sont pleins d'images de ce genre, qui veulent toutefois être rapportées à une tradition locale, et offrent un sens plus précis, plus historique ; elles perpétuent le souvenir d'un miracle attribué à saint Romain, évêque de cette ville. Un dragon, vomi par l'enfer, désolait la contrée : le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ; Romain s'arme du signe de la croix, revêt ses ornemens épiscopaux, et, accompagné seulement d'un criminel à qui sa grâce avait été promise pour prix de la victoire, marche droit à l'antre de la bête ; il lui jette son étole autour du cou, puis la traîne, rampante et docile, jusque dans un brasier où le monstre est consumé. Le peuple, les artistes, les rois même, ont sanctionné la gloire du saint évêque. Elle éclate, avons-nous dit, dans les bas-reliefs et les peintures des églises normandes. La *gargouille*, car tel est le nom donné au monstre, y est mille fois reproduite tenue en laisse par son vainqueur. En souvenance du miracle, les ducs de Normandie et après eux les rois de France, avaient accordé au chapitre de Rouen un privilége qui a subsisté jusqu'à la révolution de 89. Chaque année, le jour de la fête de saint Romain, les chanoines tiraient de prison et grâciaient un condamné à mort, qui parcourait la ville au milieu du clergé de toutes les paroisses, et portant sur ses épaules la châsse du saint, tandis que le peuple agitait en signe de joie d'énormes gargouilles de carton ou d'osier fixées à des perches et à des fourches. Des traditions, des fêtes, des images à peu près identiques, se retrouvent dans plusieurs diocèses. La *gargouille* de Rouen, le *graouilli* de Metz, le *drac* de Tarascon, le *monstre* de la Bièvre, sont pour ainsi dire les tronçons d'un même serpent mis en pièces par l'armée des saints. A Tarascon, le jour de sainte Marthe, c'était une jeune fille qui promenait par la ville l'espèce de tortue-dragon représentant le *drac*, et le conduisait ensuite à l'église, où il était censé périr sous l'aspersion de l'eau bénite. Peut-être tous ces monstres eux-mêmes ne sont-ils en réalité que le symbole de l'ennemi primitif, enchaîné par les pasteurs que l'Église arme de ses pouvoirs, et foulé aux pieds par la seconde Ève.

Sur les monumens de la Renaissance, lorsque l'esprit a remplacé la foi naïve des siècles antérieurs, le dragon n'est plus évidemment qu'un emblême. Pour personnifier l'une des vertus théologales, la force d'âme, les sculpteurs lui donnaient les traits d'une femme armée du casque, comme la Minerve antique, et

saisissant d'une main victorieuse un dragon qui a le corps à moitié sorti d'une tour. L'une des statuettes en marbre qui décorent le magnifique cénotaphe de Georges d'Amboise, dans la cathédrale de Rouen, est ainsi figurée; le nom écrit au dessous, *Fortitudo*, ne laisse aucun doute sur l'intention purement allégorique de l'artiste.

Les bas-reliefs où l'on voit Satan presser entre ses griffes la main d'un homme qui fléchit le genou devant lui, font allusion à des pactes néfastes. C'est un malheureux qui se donne au diable et se déclare son vassal par un signe emprunté aux usages féodaux. Ces bas-reliefs sont communs dans les églises du quatorzième siècle. A cette époque, en effet, la misère des peuples était extrême et désespérée; des guerres désastreuses et interminables, les ravages exercés par les bandes, ruinaient le pays et forçaient ceux qui avaient de l'or à le cacher et à l'enfouir, ceux qui n'en avaient pas et que la famine menaçait, à s'en procurer par tous les moyens possibles. Les savans demandaient de l'or à l'alchimie, les rois qui avaient besoin d'or pour soudoyer les troupes mercenaires qui commençaient à remplacer les milices féodales, altéraient à chaque instant la valeur des monnaies. Ces révolutions continuelles de finances produisaient d'effroyables banqueroutes qui réduisaient le bourgeois à la dernière extrémité. Que pouvait faire ce malheureux qui, à force d'économies, avait acheté sa liberté et s'était établi dans une ville pour faire valoir son petit pécule, lorsque des édits bursaux venaient le ruiner coup sur coup? il achetait au prix de son âme le pain que lui demandaient sa femme et ses enfans; il se donnait au diable. On voit donc, dans les bas-reliefs, l'infortuné qui embrasse la griffe de Satan, de même que le vassal prêtait foi et hommage à son seigneur en lui touchant la main. D'ordinaire la scène se passe au fond d'un bois, derrière une ruine grossièrement sculptée. On voit apparaître sur le second plan une femme, qu'à son auréole on reconnait pour la Vierge; elle vient sauver le pécheur [1].

C'est ainsi que les souvenirs confiés aux pierres de nos églises font revivre l'histoire des vieux âges; l'histoire populaire, j'entends. Non pas celle que les doctes critiques écrivent dans les livres, mais celle que racontent les fabliaux de la veillée, les traditions locales, les complaintes chantées par le pélerin; la véritable histoire, qui fait connaître une génération avec les croyances ou les préjugés qui constituaient sa vie morale.

Le tympan ogival de la porte latérale, nord, de Notre-Dame de Paris, contient, distribuée en plusieurs compartimens, la représentation d'un drame qui était un des plus applaudis du répertoire des Confrères de la Passion, et dont le sujet est aussi un pacte diabolique et une délivrance miraculeuse opérée par la vierge Marie. La légende qui le fournit fut mise en vers du temps de saint Louis, par le poète Rutebœuf qui a chanté les croisades de ce prince; elle est intitulée: *Miracle de Théophile* [2]. Dans ce *mystère*, ce n'est plus la faim qui pousse l'homme au crime, c'est l'ambition; le héros est un archidiacre qui vend son

[1] Bas-reliefs, peintures, *mystères*, légendes, toutes les manifestations de la foi populaire au moyen âge expriment avec une égale force la confiance infinie de l'homme envers la *mère de miséricorde*, envers Marie que saint Bernard appelle: *Tota ratio spei nostræ*. En 1322, on représenta à Eichnach, devant le margrave Frédéric, le mystère des vierges folles et des vierges sages. Comme dans ce jeu les cinq vierges folles ne pouvaient obtenir leur pardon malgré l'intercession de la mère du Sauveur, les spectateurs, scandalisés jusqu'à la colère, sifflèrent la pièce en s'écriant: « Qu'est-ce que la foi chrétienne si le pécheur ne peut obtenir sa grâce par les mérites et les prières de la benoiste Notre-Dame de Bon-Secours? » La fureur du margrave était telle qu'elle détermina une attaque d'apoplexie dont il mourut.

L'antagonisme de l'ennemi des hommes et de leur patronne bien-aimée se produisait sous toutes les formes. Le savant jurisconsulte Barthole, mort en 1351, a écrit une comédie intitulée: *Tractatus quæstionis institutæ coram Domino nostro Jesu Christo inter Mariam virginem ex unâ parte, et diabolum ex alterâ parte*.

[2] Nous empruntons les détails qui suivent à l'analyse, donnée par le journal de l'*Instruction publique*, du cours que M. Ch. Magnin a professé à la Sorbonne sur les origines du théâtre moderne. — Le *Miracle de Théophile* offre un intérêt particulier par ses rapports avec la légende de *Faust*; nous avons cru qu'une petite digression nous était permise en sa faveur.

âme au diable pour devenir grand dignitaire de l'Eglise. La scène commence par un monologue :

« Hélas ! hélas ! Dieu, roi de gloire, s'écrie Théophile, je vous ai eu tant en mémoire, j'ai tant donné aux pauvres et tant fait d'aumônes, qu'il ne m'en reste qu'un sac. M. l'évêque m'a dit échec et m'a fait mat : me voici sans place et sans argent ; or il faut que je meure de faim, si Dieu ne me secourt. Oui, Dieu ! il s'embarrasse bien de moi ! Eh bien ! puisque Dieu me fait la sourde oreille, et qu'il n'a cure de mes peines, moi je lui ferai la moue ; je me moque de Dieu et des miracles. Irai-je me noyer ou me pendre ? non. »

Théophile se décide à aller trouver Salatin qui parlait au diable quand il voulait. « Salatin, mon père, si tu pouvais m'indiquer un moyen pour recouvrer mes honneurs et mes biens, il n'est rien pour cela que je ne fasse. »

— *Salatin.* « Voudriez-vous renier Dieu que vous avez tant prié ? »

— *Théophile.* « Je le veux. » —*Salatin.* « Allez-vous-en en paix : je vous ferai rendre vos honneurs ; venez demain matin. »

Or se départ Théophile de Salatin, et il se recorde que trop est grande chose que de Dieu et ses saints renier :

Que ferai las
Si je renie saint Nicolas,
Et saint Jean et saint Thomas,
Et Notre-Dame !
Que fera ma chétive d'âme ;
Elle sera arse en la flamme
D'enfer noir.

Pendant ce temps Salatin évoque le diable, qui lui promet assistance. Théophile, trop fidèle au rendez-vous, signe l'abandon de son âme sur un parchemin que Satan emporte. Bientôt il est rétabli dans toutes ses dignités, il nage dans l'or. Mais son humeur est devenue hautaine, querelleuse, vraiment *diabolique ;* on le voit maltraiter plusieurs membres du clergé. Enfin, le remords le saisit, il déplore sa faute dans une élégie de plus de deux cents vers, qui est le morceau capital de la légende. La sainte Vierge, qu'il invoque, lui promet de retirer des mains du diable le *brief* auquel il a apposé son seing, et qui le lie à l'enfer. Le poète nous montre Notre-Dame et Satan aux prises ; celui-ci est vaincu et restitue la lettre. Notre-Dame la rapporte à Théophile, et lui dit :

Va à l'évêque et plus n'attends,
De la charte fais-lui présent,
Et qu'il la lise
Devant le peuple en sainte église ;
Que bonne gent ne soit surprise
Par tel basate.

Théophile obéit, porte la lettre à l'évêque et lui fait sa confession. L'évêque, après avoir réuni les fidèles, lit la lettre en chaire, et raconte l'histoire en glorifiant Notre-Dame de Bon-Secours. Le drame se termine par le chant du *Te Deum* que tout le peuple entonne en chœur.

Dans le bas-relief où sont retracés les actes principaux de ce mystère, le magicien Salatin a le chef surmonté d'un bonnet pyramidal, emprunté comme son nom aux pays d'Orient, patrie mystérieuse des arts occultes et cabalistiques. La Vierge est armée d'un glaive, quand elle soutient son duel contre Satan.

Placez-vous devant le grand portail de la même église : le tympan de la porte centrale est un terrible sermon sur les fins dernières de l'homme ; à gauche du souverain Juge, une longue file de méchans enchaînés à la suite l'un de l'autre, comme les galériens que conduit un garde-chiourme, sont tenus en laisse par Satan qui leur fait la plus affreuse grimace qu'il soit possible d'imaginer ; ils se dirigent vers l'enfer, où déjà d'autres réprouvés subissent leur peine. Le *tailleur de pierres* s'est surpassé dans la représentation de ce lieu de supplices : on y voit des diables qui se gonflent les joues en soufflant le feu sous les chaudières, d'autres qui empalent leurs victimes avec de longues broches, qui les foulent aux pieds, les étouffent entre leurs jambes, les flagellent ou les assomment à coups de massue. Quelques uns des damnés sont emportés par des chevaux fougueux, genre de supplice fort usité sous la première race de nos rois. Le cavalier à la longue épée dont il est parlé dans l'Apocalypse, qui déchaînera toutes les fureurs de la guerre,

figure dans ce *Pandœmonium* et domine la scène ; il traîne un malheureux dont la tête laboure le sol, et dont le ventre fendu laisse échapper les entrailles.

La nécessité d'évoquer à chaque instant les tragiques terreurs de l'abîme pour dompter des âmes encore trempées de barbarie, explique le grand nombre de tableaux de ce genre qui décorent les façades des cathédrales, et l'énergie qui les caractérise [1]. Ils furent d'ailleurs multipliés, dans le cours du XIe siècle et de ceux qui suivirent, par un motif analogue à celui qui multiplia les images de la Vierge après l'hérésie de Nestorius. La survivance du monde à ce terrible an 1000, que l'Europe avait cru devoir être le terme fatal, sur la fausse interprétation de divers passages de l'Apocalypse et de je ne sais quelles prophéties populaires, ébranla dans quelques esprits la crainte du jugement dernier. Des têtes folles s'imaginèrent avoir esquivé les assises de Josaphat par une erreur de date. Pour les confondre, l'Église mit en jeu l'éloquence foudroyante de ses prédicateurs, et les figures non moins dramatiques que le ciseau des artistes évoquait aux yeux de la foule.

Le jugement particulier que chaque âme subit, à la sortie du corps, est représenté d'ordinaire par une image qui rappelle le Jupiter homérique, pesant dans une balance d'or les destinées d'Hector et d'Achille, et qui a aussi ses analogues dans les dessins des vases grecs et étrusques exhumés des ruines de la grande Grèce et de la Sicile. Le Père Éternel tient une balance pour peser les mérites et les péchés de l'âme. Satan appuie sur l'un des plateaux que tire aussi un vilain petit démon armé d'un croc ; la sainte Vierge, l'archange Michel ou l'ange gardien pressent l'autre plateau.

Aux approches de la réforme, lorsque l'esprit satirique envahit les masses, les images du Jugement dernier sont peu flatteuses pour le clergé ; des moines, des nonnes, des prélats encombrent le camp des réprouvés. Telle est la fresque peinte au haut du grand escalier de l'hôtel-de-ville de Bâle. Un moine, entre autres, y est entraîné par un diable qui a une tête de coq, un corps de femme, et des pattes de crapaud.

Une observation générale s'applique à toutes ces images du démon. Dans aucune, l'ange déchu ne conserve les traces de sa majesté première, et n'essaie de revêtir le caractère grandiose que Milton lui a donné dans son poème. Pour le républicain Milton, Satan était le premier des rebelles, il le fit sublime. Sous la main des pieux artistes du moyen âge, Satan fut le type de la laideur morale ; ils le dégradèrent jusque dans sa dégradation ; ils le firent grotesque. Soit que, muni d'une espèce de cornet acoustique, il insinue de perfides conseils dans l'oreille du pécheur ; soit que, accroupi sur le pied du lit où un homme repose, il darde sur lui un œil incendiaire, et semble évoquer d'impurs fantômes ; ses traits, ses poses, ses formes sont toujours ignobles, et parfois cyniques. L'un des diables qui tourmentent les damnés dans le bas-relief de la façade de Notre-Dame de Paris, le démon de la luxure, est caractérisé par une hardiesse vraiment choquante. Nous nous souvenons d'en avoir vu, sur un vitrail, un autre que le peintre verrier représente traversé par une couleuvre dont la queue apparaît au centre ombilical du patient, tandis que la tête ressort entre ses jambes, en vomissant un torrent de flammes et de fumée. L'artiste a voulu sans doute figurer le *ver rongeur* qui déchirera éternellement les entrailles des réprouvés.

Il est certains personnages grotesques, qu'à leur attitude pénible et à leur face grimaçante, on pourrait prendre pour des diables, mais que leur tunique courte et serrée, leurs cheveux ras, et leurs formes qui n'ont rien que d'humain, font reconnaître pour des serfs. D'ordinaire, ils sont placés de chaque côté de l'arcade du portail, comme à l'abbaye de Saint-Denis ; quelquefois, comme à Notre-Dame de Paris, c'est d'un côté un serf et de l'autre un diable. « Ces petites figures de serfs qu'on voit soutenir, comme de monstrueuses cariatides, le poids du saint édifice avec de si horribles grimaces, sont de véritables types. La laideur

[1] Il est curieux de comparer la même scène du Jugement dernier, sculptée, à plus de cinq siècles de distance, sur le portail de Notre-Dame et sur le fronton de la Madeleine. Que l'œuvre moderne est froide à côté de l'œuvre grossière du moyen âge !

de ces figures était consacrée, comme celle des masques des anciennes comédies greques. Mais on ne s'aperçoit de leur caractère typique, que quand on les a vues invariablement reproduites dans la même attitude et toujours à la même place sur les portails des abbayes des XI[e] et XII[e] siècles. » (M. Magnin, *Revue des Deux Mondes*, juillet 1832.) C'était peu charitable en vérité de la part des moines de vilipender ainsi le malheureux que sa position infime dans l'échelle sociale ravalait à ses propres yeux, qui était le souffre-douleur et le plastron des railleurs de son temps, qui perpétuait forcément le caractère bas et grotesque des esclaves de Plaute et de Térence. Mais patience : vienne le XV[e] siècle, et le serf transformé en homme libre, en bourgeois, en artiste, se vengera par de satiriques représailles. A son tour, il sculptera le sarcasme contre les gens d'église, sur les portes, sur les murs, et jusque sur les stalles de l'église elle-même.

Les sept péchés capitaux sont reconnaissables aux animaux sculptés sur des médaillons qui couvrent leur poitrine : Le bouc, pour la luxure ; le paon, pour l'orgueil ; pour l'envie, le chien ; pour la colère, le lion ; le chameau, pour l'avarice ; pour la paresse, une écrevisse ou une tortue. Parfois chaque péché enfourche son animal symbolique en guise de monture.

Ces péchés sont d'ordinaire personnifiés par des femmes. La colère se produit néanmoins quelquefois sous les traits d'un guerrier qui frappe un religieux. Un fuyard qui jette son épée, et que poursuit un lièvre, tandis qu'une chouette, perchée sur un arbre voisin, l'effraie de ses cris, figure la lâcheté. Elle est ainsi représentée sur l'un des cartouches qui ornent la base du portail de Notre-Dame de Paris.

Pas n'est besoin de rappeler l'aigle de saint Jean, le bœuf de saint Matthieu, le lion de saint Marc. L'aigle lorsqu'il est seul, est sans doute l'aigle victorieux de l'Apocalypse, qui enlève les dépouilles après le combat ; *aquila rapax* [1].

Les piliers qui entourent le chœur de l'église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, la plus ancienne de toutes les églises de Paris, sont ornés de colombes distribuées deux par deux, et s'entrebecquetant. Le même symbole de tendre et pudique amour a été trouvé sur plusieurs pierres tombales des catacombes ; sur d'autres, plusieurs colombes becquetaient en commun une grappe de raisin, pour rappeler peut-être la communion eucharistique. La colombe est d'ailleurs l'oiseau privilégié des traditions chrétiennes. Ce fut elle qui rapporta l'espérance dans l'arche ; c'est à elle que le Psalmiste demande des ailes pour voler vers la montagne où l'attend le bien-aimé ; mainte légende raconte que du milieu du bûcher où avait péri un martyr de la foi, son âme s'envola vers le ciel sous la forme d'une blanche colombe. A la Pentecôte, des pigeons blancs étaient lâchés dans l'église parmi des langues de feu et au milieu d'une pluie de fleurs. Un bas-relief extérieur de la cathédrale de Reims, que l'on a fait effacer, représentait Marie tressaillant de surprise et de bonheur à la vue de son divin fils qu'elle avait perdu et qu'elle cherchait éplorée : « Douze colombes, s'envolant de son sein, portaient à Dieu l'effusion de la joie maternelle [1]. » (M. Michelet, *Histoire de France*, t. 2, p. 658.)

Sur le portail latéral, nord, de la cathédrale de Rouen, et sur un contrefort du clocher vieux de Chartres, un cochon joue du violon. A Essonne, sur un mur de l'église de Saint-Guenaud, un évêque tient une marotte. Ailleurs, ce sont des ânes portant chape, des hommes qui ont des têtes de lion, de singe, de porc, de cerf ; le tout entremêlé d'abbés avec leur crosse, de chanoines avec l'aumusse ; c'est un incroyable mélange de sacré et de profane, de folie et de sagesse. L'esprit de dérision et de sarcasme contre le clergé est manifeste dans plusieurs de ces grotesques dont nous parlerons ulté-

[1] *Aquila rapax*. C'est la devise de Pie VII, dans la liste prophétique des papes, attribuée à saint Malachie. A une glorieuse fermeté le saint pontife alliait aussi la douceur de l'agneau.

[1] On sait qu'encore aujourd'hui, à Messine, le jour de l'Assomption, la statue de la Vierge est promenée par les rues de la ville, cherchant son divin fils. Au moment où elle rentre à l'église, l'image de l'Enfant Jésus lui est présentée, et des oiseaux s'envolent de son sein en signe d'allégresse.

rieurement. Mais il en est d'autres où il ne faut voir qu'un symbole et un aveu pieux de la misère morale de l'homme, des passions qui le bestialisent, de la folie qui tourne les plus nobles têtes. L'antiquité grecque avait exprimé cette idée par la métamorphose des compagnons d'Ulysse. Elle s'était reproduite également dans les mascarades religieuses des postulans de l'initiation aux mystères de Mithra : ils faisaient des processions autour du temple, couverts du masque et imitant le cri de divers animaux, pour confesser l'abjection où les réduisaient les instincts de la nature charnelle, jusqu'à ce que les enseignemens et les prescriptions des prêtres eussent restauré en eux la dignité première de l'homme.

La *Fête des Fous*, la *Fête de l'Ane*, et autres burlesques cérémonies célébrées au moyen âge, dans l'intérieur même des églises, offraient un sens analogue [1].

Lorsqu'elles furent devenues une occasion de désordres, et que les mœurs, moins naïves, ne se prêtèrent plus sans péril à ces drames populaires, les papes, les évêques les prohibèrent formellement.

[1] La fameuse procession de la Fête-Dieu, à Aix, instituée vers le milieu du XV[e] siècle par le bon René d'Anjou, et qui a subsisté, je crois, jusqu'à la révolution de 89, conservait ce mélange de sacré et de profane. Nous ne pouvons que renvoyer les lecteurs à la description qu'en a donnée madame de Sévigné. L'auteur de la *Sainte Beaume*, M. J. d'Ortigue, l'a aussi décrite avec beaucoup de verve.

Mais les sculptures qui en retracent les épisodes sur les murs des églises, sont restées comme un monument de la tolérance du clergé, et du rôle que lui-même avait joué quelquefois dans ces fêtes.

Un vitrail d'un église de Rouen, — l'église Saint-Patrice, si mes souvenirs ne me trompent, — représente un mulet à genoux devant un prêtre qui élève une hostie. Quelque irrévérencieux que paraisse, au premier aspect, un tel rapprochement, ce n'est que la mise en scène d'une légende relative au patron du lieu. Un chef barbare refusait de croire à la présence réelle de Dieu dans l'Eucharistie; pour le convaincre saint Patrice prend en main une hostie consacrée, et s'approchant d'un mulet qui paissait près de là, lui ordonne de rendre hommage au Créateur et maître de toutes choses, pour faire rougir l'homme de son impiété. L'animal obéit et fléchit humblement les genoux de devant.

Dans les créations contemporaines de la Réforme, ou du siècle qui la précéda, l'art parle un tout autre langage; il devient frondeur, sceptique, radical.

Les bas-reliefs satiriques trouveront leur place dans un prochain article. Nous y traiterons aussi *des Danses macabres*, que l'on peignait fréquemment au XIV[e] siècle sur les murs des cloîtres et des cimetières, et dont il reste encore quelques curieux échantillons.

Paul LAMACHE.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

DE LA CHARITÉ LÉGALE, DE SES EFFETS, DE SES CAUSES;

PAR F. M. L. NAVILLE,

Ministre du Saint Evangile à Genève.

Nous avons vu précédemment [1] quels étaient les funestes effets de la charité légale. Il nous reste à examiner quelles sont, selon M. Naville, les causes de cette institution, les raisons pour lesquelles elle se maintient dans l'opinion publique, les moyens que pourront employer les gouvernemens et la charité privée pour arrêter plus efficacement les progrès du paupérisme.

[1] Livraison de juillet, p. 68.

Des voies qui conduisent à la charité légale, les unes sont directes, les autres indirectes. Parmi les premières on peut distinguer celles qui suivent.

1° La pitié, puissant et généreux mobile,

a porté quelquefois des populations au système de la charité légale, par suite de raisonnemens qui sont touchans, quoiqu'ils soient absurdes. « Que ceux qui veulent qu'on établisse une taxe des pauvres lèvent la main » disait, à la diète du canton d'Appenzell assemblée à Gais, le capitaine Bruderer, président. Un très petit nombre de mains seulement se levèrent. Profondément affligé de ce résultat, le capitaine s'écrie : « que ceux qui veulent que les pauvres meurent de faim lèvent la main. » Personne ne s'étant prononcé pour ce dernier avis, le premier fut considéré comme celui de la majorité.

2° De grandes calamités, des disettes, des crises commerciales ont paru nécessiter des institutions qui ne pouvaient s'établir qu'au moyen de la taxe. L'hôpital général fondé à Trieste par Marie-Thérèse, en 1769, reçut pour dotation le produit d'un octroi sur l'entrée du vin dans la ville. Après la mauvaise année de 1817, la commune de Kirchberg, dans le canton de Saint-Gall, ne sachant comment subvenir à la misère de 108 orphelins sans ressource, imposa en leur faveur une taxe sur les biens.

3° Le désir de se voir délivré des mendians qui importunent fait qu'on cherche à assurer leur subsistance d'une autre manière [1]. Les dépenses nécessaires pour arriver à ce résultat, deviennent accablantes quand des causes étrangères viennent augmenter la mendicité qu'on veut proscrire. C'est ainsi qu'en Angleterre, comme en divers autres pays, la suppression des couvens, qui distribuaient d'abondantes aumônes, a favorisé le développement de la charité légale. En Livonie, l'abolition du servage a eu le même résultat.

4° « Sans la taxe, dit-on, toutes les charges du soulagement de l'indigence seraient supportées par les personnes bienfaisantes et les accableraient, tandis que l'égoïste se refusant à acquitter sa part d'une obligation commune accumulerait des trésors. » Il n'est pas rare d'entendre ce raisonnement qui conduit directement à la taxe et à la charité légale, d'autant plus qu'on ajoute que les secours recueillis par l'autorité, seront naturellement distribués avec ordre, intelligence, sans être dilapidés par l'effet des doubles emplois et d'un défaut de centralisation.

5° Il semble juste que celui qui cultive le sol paie, en quelque sorte, à ceux de ses semblables qui sont indigens, le loyer de leur part dans ce sol que Dieu avait donné à tous également. Ceci a contribué à faire introduire et à maintenir en Angleterre la taxe pour les pauvres, et son prélèvement sur les propriétés foncières.

6° Enfin, l'intérêt de la sûreté publique, que peut compromettre la misère générale, lorsqu'elle est poussée à un certain degré, exige, de la part du gouvernement, une surveillance exacte sur les indigens et une haute direction de leur état et de leurs ressources, pour le maintien de l'ordre et la garantie des propriétés.

Les causes indirectes de la charité légale sont, le plus souvent, les mesures mêmes que prend celle-ci pour le soulagement de la misère. C'est une route dans laquelle, dès qu'on a fait le premier pas, il est impossible de s'arrêter.

1° L'établissement seul du domicile de secours mène rapidement à la taxe. En effet, à l'obligation qu'ont les habitans d'un territoire déterminé de secourir les pauvres de leur ressort, correspond le droit de ces pauvres à être assistés par eux. Ainsi, beaucoup de renseignemens manuscrits, envoyés à M. Naville, portaient : « Dans notre pays, il n'y a pas de taxe ; chaque commune y est dans l'obligation d'entretenir ses pauvres. » Mais un tel pays, où une telle obligation est proclamée, est sous le régime de la taxe, du moins en droit. On pourra être dispensé, pendant quelque temps, d'y recourir ; mais elle s'établira au premier revers de la fortune.

2° Les institutions qui ont pour but de donner du travail aux indigens, semblent, au premier abord, devoir éteindre la misère et empêcher de recourir à la taxe. Eh bien! nous avons vu que, par le fait, la dépense y surpassait de beaucoup le profit, en sorte qu'il arrive un moment où une taxe est nécessaire pour soutenir ces établissemens. Les ateliers de Strasbourg établis le 1er frimaire an X, n'existaient que depuis dix mois, et déjà l'administration sollicitait les secours du gouvernement. Le dé-

[1] « On peut faire remonter l'origine de la charité légale en Angleterre à une loi qui, en 1530, défendit aux hommes valides de mendier, et qui, en 1536 et 1551, fut renouvelée avec des clauses spéciales de plus en plus rigoureuses, et accompagnée de prescriptions relatives au domicile de secours. En 1555, la mendicité fut complètement proscrite. En 1547, il fut enjoint aux villes et villages de nourrir leurs invalides et de donner du travail aux indigens valides ; et en 1572, il fut mis, pour ce double objet, un impôt sur les maisons, les terres et les dîmes. Ainsi s'éleva en Angleterre, sur la base de la proscription de la mendicité, l'édifice de la charité légale, antérieurement au fameux acte de 1601, auquel on a coutume de l'attribuer. Cet acte ne fit que rassembler les dispositions précédentes, les coordonner, et en élaguer tout ce qu'elles avaient de barbare. Sous ce dernier rapport, ce fut une œuvre d'humanité qui mérite bien le titre qu'on lui donne, d'*acte pour le soulagement des pauvres*. » M. Naville, tome II, p. 85.

pôt de mendicité de Bordeaux s'est ouvert en 1827; et, en 1832, le conseil municipal de la ville a dû voter une somme de dix mille francs pour combler un déficit qui compromettait l'existence de ce dépôt. Cela se conçoit : au moment où l'institution s'établit, on se berce d'espérances chimériques, et beaucoup de personnes s'inscrivent pour son établissement. Mais bientôt, à la vue des résultats, le zèle diminue, l'intérêt se refroidit, et les administrateurs sont obligés de recourir aux emprunts et aux impositions forcées. C'est l'histoire de toutes les institutions de travail [1].

3° Les taxes partielles, provisoires, incomplètes, mènent à une taxe complète et permanente. Dans toutes les parties de la Suisse et de l'Allemagne qui sont sous le régime de la taxe, ce régime a été précédé par la perception de droit, en faveur des pauvres, sur les spectacles, les octrois, les ventes publiques, etc. Dix-huit communes des Pays-Bas qui, jusqu'en 1822, avaient pu se contenter de ces droits, y substituèrent alors la taxe complète. Il est probable que l'impôt établi par Frédéric II, en Silésie, afin de pourvoir aux frais d'école des enfans indigens, y amena la taxe des pauvres que nous y voyons établie vers la fin du siècle dernier.

4° La substitution des autorités civiles aux autorités ecclésiastiques, dans l'administration des aumônes, amène aussi l'établissement complet de la charité légale. Je ne puis m'empêcher de citer, sur ce point, le passage suivant de M. Naville. « L'agent de la loi est le distributeur naturel des deniers de la charité légale, l'ecclésiastique, celui des dons de la charité volontaire; ce dernier exerce, en effet, un ministère qui repose entièrement sur la confiance. Sa présence ne réveille aucune idée de contrainte dans l'esprit du riche qui donne, aucune idée de droit dans l'esprit du pauvre qui reçoit. Lui-même, d'après la nature de ses habitudes, ne doit pas être tenté de provoquer des mesures légales dans l'exercice de ses fonctions. La pratique de la charité est pour lui une obligation spéciale, un devoir de vocation; l'éducation qu'il a reçue, le souvenir des engagemens qu'il a contractés, les idées dont il est appelé à s'occuper journellement, doivent l'y rendre éminemment propre. Ses fonctions, qui l'initient dans les secrets des familles, qui lui donnent les moyens de connaître les causes qui ont fait tomber dans l'indigence les personnes qu'il est appelé à assister, d'apprécier la nature et l'étendue du secours qu'il convient de leur accorder, de découvrir des misères qu'une honorable délicatesse enveloppe pour d'autres gens du voile d'un mystère impénétrable, offrent une garantie du discernement avec lequel il répartira les aumônes dont la distribution lui est confiée. Au ministre de la religion substituez un officier civil, tous ces avantages disparaissent. Déjà, par le seul effet de l'association des idées, vous imprimez aux esprits une tendance dans le sens d'une charité légale, tendance que fortifient les formes administratives, auxquelles on sera naturellement conduit à assujétir ce dernier agent. Cette direction une fois imprimée à l'opinion, il est bien vraisemblable que l'on tombera insensiblement dans le système de la taxe. Cela est d'autant plus à craindre, qu'il faudra suppléer par la contrainte aux secours que la confiance publique n'accordera plus. Les

[1] Voici des tableaux qui montrent la diminution progressive des contributions volontaires en faveur des institutions de charité de différens pays :

MUNICH.

Dons en 1790.	82,795 fr.
1791.	75,061
1792.	71,094
1793.	68,247
1794.	67,146
1795.	65,461
1796.	64,032
1797.	60,231
1798.	58,311
1799.	45,832

BORDEAUX.

Dons en 1828.	98,100 fr.
1829.	98,667
1830.	50,714
1831.	45,328
1832.	45,358
1833.	51,507
1834.	45,164

SIENNE.

Dons en 1821.	25,383
1822.	21,451
1823.	22,356
1824.	16,980
1825.	15,820
1826.	16,546
1827.	15,251

Chiffre des souscriptions pour les colonies agricoles de la Hollande et de la Belgique.

1823,	91,255 fr.	37,155 fr.
1824,	86,459	62,819
1825,	77,655	55,970
1826,	77,987	75,985
1827,	72,127	60,340
1828,	69,401	60,434
1829,	65;656	48,690
1830,	52,749	24,261
1831,	57,297	11,177
1832,	56,256	

faits viennent à l'appui de ces raisonnemens. Presque partout l'introduction de la taxe a été accompagnée ou précédée de celle des formes de l'administration gouvernementale, et de l'emploi d'officiers civils dans l'œuvre de la distribution des aumônes. »

5° Quelques écrivains, apologistes de la taxe, l'ayant représentée comme un bienfait du christianisme qui assure ainsi des revenus réguliers aux pauvres, comme un produit direct de l'esprit de la religion chrétienne, M. Naville repousse cet éloge : « C'est profaner, s'écrie-t-il, les mots de *charité chrétienne* que de les associer à ceux de *taxe des pauvres*. Tout ce que l'on peut dire, si l'on veut saisir un lien entre ces deux choses, c'est que la seconde est la conséquence forcée de l'absence de la première. Lorsque la flamme divine de la charité est éteinte dans les cœurs, il y reste encore un fonds d'humanité dont ils ne peuvent se dépouiller, et qui, uni à la peur qu'inspire une misère toujours croissante, porte à réclamer l'assistance de la charité légale.» Ainsi l'absence de la charité chrétienne est une des principales causes de l'établissement de la taxe.

6° Une autre circonstance que M. Naville signale immédiatement après, et qui peut contribuer à amener la taxe ou en seconder les progrès, c'est, chose admirable! l'influence du protestantisme. Il y a là deux pages qui m'avaient échappé à une première et rapide lecture. En voyant l'auteur montrer comment le développement de la charité légale dans un pays y est toujours en raison directe du nombre des protestans qui l'habitent, j'espérais trouver une réponse écrite d'avance à la conclusion que j'en avais tirée [1]; j'espérais que M. Naville se serait demandé si cette influence fatale du protestantisme ne venait pas précisément de l'absence de la charité chrétienne, absence flétrie par lui quelques lignes plus haut. Voici ce que j'ai lu : « Pourquoi donc la taxe a-t-elle été plus généralement admise, a-t-elle acquis plus de développement dans les pays réformés que dans les pays catholiques ? c'est que la réforme, comme le défaut de bienfaisance, favorise ces dispositions, et tend à provoquer des mesures qui conduisent à la charité légale. En amenant la suppression des couvens, elle a donné lieu, en quelques pays, à un débordement de mendicité dont les suites funestes ont dû provoquer l'établissement de ce système. Dans les contrées soumises au régime féodal, elle seconde l'essor de la liberté, et la destruction du servage peut conduire à la taxe, comme cela est arrivé en Livonie. Ce sont là des causes qui n'ont dû agir que partiellement. En voici qui sont plus générales, et dont l'influence a dû se faire sentir plus ou moins dans tous les pays protestans. Quand une fois l'esprit de réforme est en mouvement, il se porte inconsidérément dans toutes les directions, et le désir de perfectionner l'exercice de la bienfaisance peut facilement conduire à la charité légale. Ce mode offre au premier coup d'œil un caractère de convenance et de régularité ; et, quelles qu'en puissent être les raisons, les dispositions à l'ordre existent généralement, comme on le sait, dans les pays réformés, à un plus haut degré que dans les pays catholiques. Enfin il faut surtout tenir compte du changement que la réforme opère dans les attributions du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir civil. Le dernier agrandit sa sphère aux dépens du premier. Son action envahissante, ou, si l'on veut, sa légitime influence, car nous voulons simplement signaler le fait et non point le caractériser, peut aisément s'étendre jnsque dans le domaine de la bienfaisance. Elle y introduit alors, sous les rapports des personnes et des formes de l'administration, des changemens qui, comme vous l'avez vu, ne peuvent être que très favorables au développement de la taxe. »

Il est écrit que le protestantisme se tuera de ses propres mains. Quoi! la *suppression des couvens a donné lieu à un débordement de mendicité!* Eh! qu'était-ce donc alors que le zèle et la charité des premiers protestans, puisqu'ils n'ont pas su remplacer le zèle et la charité des moines qui, eux, arrêtaient ce débordement! Ah! ne nous parlez pas tant des désordres des couvens, de l'or et de l'argent qui s'y engloutissaient, des terres immenses qui en dépendaient, puisque, du jour où vous avez détruit ces repaires d'oisiveté et de débauche, du jour où cet or et ces terres ont été entre vos mains, à vous les vengeurs de Dieu et de l'opprimé, de ce jour-là, le paupérisme, grandi tout-à-coup, n'a pas cessé d'envahir la terre. Ne nous dites plus que nous calomnions la réforme, quand nous l'accusons d'avoir été faite, non pas dans l'intérêt des peuples et de la religion, mais dans l'intérêt de rois débauchés, de prêtres impies et de seigneurs égoïstes. — *L'essor de la liberté et la destruction du servage peuvent conduire à la taxe!* C'est que la liberté que vous donniez aux serfs n'était pas la vraie liberté : car il ne suffit pas de délier les mains d'un homme pour qu'il soit indépendant, il faut encore qu'il ait quelque chose sur quoi exercer son industrie, afin de vivre libre. Et vous, lorsque vous avez eu brisé les liens qui unissaient les serfs à leurs seigneurs, soit laïcs, soit prêtres séculiers ou réguliers, leur avez-

[1] V. le numéro de juillet.

vous partagé en même temps les dépouilles de ces seigneurs ? Quand vos pères ont fait main-basse sur ces riches abbayes qui couvraient le sol de l'Europe, pourquoi en affranchirent-ils les serfs? pour être délivrés de l'obligation de les nourrir, pour pouvoir les faire travailler au taux qu'il leur plairait de fixer, pour être débarrassés des devoirs que leur imposait le patronat. Le serf, attaché à la terre, ne pouvait pas du moins être enlevé à cette terre : il était assuré d'y vivre. Détaché d'elle, il est à la merci de ceux qui la possèdent, il est obligé de leur vendre ses bras quand ils veulent bien consentir à les acheter, et nous avons entendu dire, il y a peu de temps, à la chambre des communes d'Angleterre, que le sort des ouvriers anglais, dans les manufactures, était pire que celui des nègres esclaves. Étonnez-vous donc, après cela, que la mendicité se soit augmentée par suite de la suppression des couvens et de cette sublime liberté octroyée aux serfs. — *Quand une fois l'esprit de réforme est en mouvement, il se porte inconsidérément dans toutes les directions.* C'est précisément ce dont nous nous plaignons. Voici déjà plus de trois siècles que durent les mouvemens inconsidérés de la réforme, dans toutes les directions. Il serait temps qu'il y eût une fin. Voici plus de trois siècles que les catholiques épuisent les raisonnemens et les faits, pour faire voir à leurs frères dissidens que la réforme ne réforme rien. La charité légale, introduite par elle dans les ruines de la charité catholique, en est un exemple. On veut expliquer ce résultat, *par les dispositions à l'ordre qui existent généralement, comme on le sait, dans les pays réformés, à un plus haut degré que dans les pays catholiques.* Il n'est pas possible que M. Naville ait écrit ceci sérieusement. C'est une amère ironie dirigée contre cette anarchie des intelligences, qui est, *comme on le sait*, le caractère fondamental du protestantisme, et contre les *les dispositions à l'ordre* qui n'ont produit jusqu'à cette heure que le désordre et la désunion. Je me trompe : elles ont produit l'union du pouvoir spirituel avec le pouvoir civil, ou plutôt l'absorption de l'un par l'autre. Et voyez la contradiction! cette union est précisément la seule chose que M. Naville semble réprouver dans la réforme : encore se contente-t-il de *signaler le fait sans vouloir le caractériser.* Allons, allons, monsieur le ministre, n'ayez pas peur! caractérisez bravement le fait! cette action envahissante que vous appelez, *si l'on veut*, une légitime influence, cette action envahissante du pouvoir civil est la plaie profonde de la réforme. Celle-ci a mis la religion aux mains de la puissance temporelle : et la charité, cette fille aînée de la religion, est devenue la fille de la puissance civile qui l'a traitée en marâtre. Vous le sentez, vous, monsieur le ministre, qui avez du cœur, vous en gémissez au fond de votre âme, mais vous n'osez pas vous en plaindre hautement, de peur qu'on ne vous reproche d'accuser la réforme, votre mère. Mais, elle ne l'est pas votre mère ! Pour vous aussi, elle n'est qu'une marâtre. L'Eglise catholique, voilà vraiment votre mère ! vous avez de son sang qui coule dans vos veines, car vos pères autrefois furent ses fils, et c'est parce qu'un reste de son amour bat dans vos entrailles, que vous vous révoltez contre la charité qu'elle n'a pas inspirée !

Telles sont les causes de la charité légale. Comment donc se fait-il qu'à la vue de leurs désastreux effets, on ne songe nulle part à les neutraliser, qu'on cherche au contraire à se faire illusion sur tout ce qui se passe, et que l'opinion publique appelle la taxe là où elle n'est pas encore, et cherche à la maintenir là où elle est ? Il y en a deux raisons principales ; on se défie des hommes chargés de l'emploi des deniers des pauvres, on s'abuse sur les résultats produits par la taxe, principalement pour ce qui regarde les maisons de travail.

1° Dans notre époque, on a, en général, peu de confiance dans le jugement et la moralité des hommes qui sont chargés des intérêts publics. Ceci se fait sentir surtout dans la sphère de la justice civile, où la loi laisse le moins possible à l'arbitraire des juges, de telle sorte que, le plus souvent, la lettre de la loi enchaîne l'équité et tue le bon droit, et que la forme emporte le fond. Dans la sphère de la bienfaisance, cette défiance porte à soumettre l'administration des aumônes à des dispositions réglementaires sans nombre ; on exige souvent une responsabilité matérielle que la véritable charité repousse, une reddition de comptes dans lesquels, à côté des sommes données, sont étalés et flétris les noms des personnes qui les ont reçues. Tout cela mène à la charité administrative, réglementaire, légale.

2° Les essais d'organisation de colonies ou de maisons de travail pour les pauvres sont beaucoup trop prônés. Il en résulte de graves égaremens dans l'opinion. Les rapports dont ces établissemens sont l'objet sont composés d'une manière si adroite, on y fait si bien valoir les moindres succès, et surtout les espérances, qu'on peut à peine y découvrir la vérité. Ceux qui les composent, s'y donnent le change à eux-mêmes et se font illusion sur leurs ressources. Et puis, il est pénible de s'avouer d[illegible] faux cal-

culs, un espoir trompé : on en rejette la cause sur des difficultés secondaires qui seront vaincues avec le temps. En beaucoup d'endroits, on conserve les maisons de travail parce qu'elles existent : s'il s'agissait de les établir, dit-on, on ne le ferait pas. Et ces mêmes maisons sont très souvent citées ailleurs comme des modèles, parce qu'au premier moment, elles ont eu quelques succès. De là une foule de déceptions. L'exemple le plus frappant qu'on en puisse donner, c'est la réputation colossale dont jouit encore l'institut du comte de Rumford, fondé à Munich, pour recueillir et faire travailler les mendians. Ecoutons là-dessus M. Naville : il y a ici des renseignemens fort curieux sur la manière dont se font certaines réputations.

« Cet institut, qui, après neuf ans et neuf mois d'existence, a succombé en septembre 1799, sous le poids des dépenses qu'il nécessitait, et qui est presque oublié dans le pays même où il exista, vit et prospère dans des écrits qui se publient journellement, et dans l'opinion générale : constamment encore, on le cite avec des éloges que ne viennent point contredire les comptes de l'institution actuelle, car elle n'en rend point ; madame Elisa de Becke en parle, dans la relation d'un voyage en Bavière fait de 1804 à 1806, comme s'il existait à cette époque ; en 1822, le *Philantrope*, journal des Pays-Bas, recommande aux voyageurs d'aller à Munich même étudier ses admirables résultats ; en 1828 la société de la morale chrétienne le place au nombre des institutions de charité qui honorent la Bavière ; la *Revue encyclopédique* copie, sans y joindre aucune réflexion, le *Journal de la morale chretienne* ; en 1832, M. Huerne de Pommeuse le propose comme modèle. Il avertit, il est vrai, qu'il puise les détails qu'il donne dans un document publié en 1795 ; mais comme il tire une preuve, en faveur de cet établissement, de l'*ancienneté* même des faits qu'il cite, et qu'il ne dit rien d'où l'on puisse conclure qu'il a péri, et que ses succès, s'ils n'étaient pas illusoires, n'ont été que d'une bien courte durée, il est impossible de ne pas croire, en le lisant, que cet institut existe et prospère encore. Enfin le *Propagateur des connaissances utiles*, journal qui s'imprime à Genève, le propose encore, en 1835, à la philantropique émulation de ses lecteurs. Nous avons dû long-temps hésiter entre la confiance que nous inspiraient des témoignages si nombreux et si positifs, et celle que méritaient d'autre part les documens tant imprimés que manuscrits qui nous attestaient que l'institut du comte de Rumford était tombé, en ne faisant que des dettes. Ces contradictions nous ont plongés, pendant long-temps, dans une pénible perplexité : plusieurs fois, pour y mettre un terme, nous avons été sur le point d'aller à Munich même chercher la vérité ; plusieurs fois, revenant à la charge auprès des personnes qui avaient eu la bonté de nous procurer des renseignemens, nous les avons conjurées de nous en fournir de nouveaux. Au milieu de toutes les démarches qu'il nous a fallu faire dans cette partie de notre travail et dans d'autres pour nous assurer des faits, nous nous sommes quelquefois demandé, il faut l'avouer, si la presse ne fait pas payer bien cher ses avantages par la facilité qu'elle donne de propager et d'accumuler les erreurs qui obstruent le chemin de la vérité. »

F. L.

(*La suite au prochain numéro.*)

PRÉCIS DE LA FONDATION

D'UNE

ÉGLISE CATHOLIQUE A LAUSANNE [1].

Il est peu de lectures aussi attachantes pour un chrétien que celle de cette notice. Elle rappelle les lettres que les fidèles des premiers siècles s'écrivaient d'une église à l'autre, pour s'édifier mutuellement, et resserrer le lien de la charité entre les membres de la famille commune. Une simplicité vraiment évangélique et pleine de charme s'y allie à une confiance filiale en Dieu, à une foi ardente, à une grandeur de sentimens qui s'ignore elle-même. Nous en détachons les premières pages qui expliqueront à nos lecteurs le but de cette publication, et leur inspireront le désir, nous en sommes certains, de la connaître plus amplement. Ce sera d'ailleurs pour eux un moyen de s'associer à une œuvre toute chrétienne : le produit de la vente de cette brochure ajoutera quelques pierres à l'église que la minorité catholique et pauvre de Lausanne élève avec un zèle et une constance qu'aucun obstacle ne rebute.

Bien que l'auteur se soit effacé derrière le voile de l'anonyme, nous croyons reconnaître la plume d'une dame d'un grand talent, qui a su ajouter au tableau

[1] Imprimerie et librairie de Sapia, rue du Doyenné, 12, et rue de Sèvres, 16.

tracé par X. de Maistre dans le *Lépreux de la cité d'Aoste*, des traits pleins de délicatesse et de grandeur.

Je puis tout en celui qui me fortifie[1].

Jamais ces paroles du grand apôtre n'eurent d'application plus frappante que dans l'œuvre dont il s'agit ici; et l'on ne sait qu'admirer le plus, de la foi qui a osé tant espérer de la bonté divine, ou de la bonté divine qui a daigné tant accorder à la foi !

Tout est prodige dans ce qui s'opère, sur ce petit point du globe, en faveur de quelques fidèles qui ont élevé vers le Ciel et ensuite tendu vers leurs frères des mains confiantes. Il semble que chacun de leurs gémissemens soit monté au trône de l'Éternel, et qu'une légion d'anges ait été chargée de faire pénétrer la sympathie de la charité dans le cœur de tous ceux qui devaient entendre ici-bas ces mêmes gémissemens.

La manière dont s'est établi et successivement propagé l'exercice du culte catholique à Lansanne, indique une protection si spéciale de la Providence, que le détail n'en saurait être trop répandu parmi les âmes pieuses. Et si les prestiges de l'imagination osaient embellir des faits où la vérité seule doit briller, rien ne prêterait plus au merveilleux que les circonstances auxquelles le Catholicisme doit son retour sur un sol qui l'avait long-temps repoussé.

La révolution religieuse de 1536 avait proscrit à Lausanne le Catholicisme; et il en demeura banni pendant près de deux cent cinquante ans. M. Favre, prêtre catholique, né à Brétigny (canton de Vaud), revint en 1782 de la Cochinchine, où il avait fait partie de cette sublime phalange de soldats du Christ qui va répandre au loin les lumières de la foi. En passant à Lausanne, M. Favre y dit la messe trois ou quatre fois, secrètement, à voix bien basse, dans une obscure maison de la rue du Pré, qui est une des plus misérables rues de la ville. Cet hommage passager et clandestin, auquel se joignirent quelques Catholiques, fut comme une lueur rapide montant vers le ciel au milieu des ténèbres. La lueur disparut, et les Catholiques de Lausanne furent replongés dans une nuit qui ne leur laissait point entrevoir d'aurore. En 1794, une dame allemande vint s'établir dans cette ville. Elle cachait sous le nom de baronne d'Olcah le mystère d'une haute naissance; mystère qui enveloppa constamment le reste de sa vie; qui couvre encore sa mémoire; qui s'étend sur sa tombe modeste et révérée, et qui jette sur ses bienfaits comme un charme de mission céleste. La baronne d'Olcah était catholique; les autorités du canton de Vaud, qui lui témoignèrent toujours les égards les plus respectueux, accédèrent à la demande qu'elle leur adressa de faire dire la messe par son chapelain dans l'intérieur de son appartement.

[1] Philip. IV. 13.

Dès que les Catholiques répandus çà et là dans le canton de Vaud, apprirent la permission qui avait été accordée à la baronne d'Olcah, tous ceux qui habitaient Lausanne ou les environs se réunirent chaque dimanche dans la maison de prières, dont les portes demeuraient ouvertes pendant la célébration de l'office divin.

Ce fut là que, pour la première fois depuis deux siècles et demi, s'accomplit ostensiblement le divin sacrifice. Ce fut dans une chambre privée de tous les ornemens du culte, qu'à la voix d'un prêtre qui n'avait qu'un pauvre autel à offrir à la victime sacrée, le Fils de Dieu descendit. Ce fut dans cette douloureuse nudité qu'il rentra sur une terre où il avait été jadis adoré avec la pompe qui convient à la toute-puissance. Mais qu'importe l'appareil qui entoure celui dont la splendeur remplit l'univers ? Qu'est-ce qui est grand sans lui, et qu'est-ce qui demeure petit en s'unissant à lui ? « A la naissance de l'Évangile, dit Massillon, les « maisons des fidèles furent d'abord des églises do« mestiques. Les premiers disciples de la foi furent « obligés de chercher des lieux obscurs et cachés « pour y célébrer les saints mystères et invoquer « le nom du Seigneur. » Ce n'était pas seulement la simplicité des lieux qui pouvait fournir un rapprochement entre ces primitifs hommages rendus au Sauveur du monde, et ceux qui lui furent offerts ici après un long exil : la piété des enfans de l'Église rappelait aussi *celle des premiers disciples de la foi.*

Peu à peu le nombre des Catholiques augmenta. La pièce qui avait été transformée en temple devint insuffisante à contenir les assistans. Bientôt la chambre voisine fut aussi remplie; puis la cuisine; et, comme le local était de plain-pied avec le jardin, les fidèles qui ne pouvaient trouver place dans la maison, s'agenouillaient au dehors et recueillaient de loin la parole de vie. C'était un touchant spectacle que de voir réunis, sans distinction de rang ni de patrie, le pauvre ouvrier et le vieux gentilhomme; le Suisse, le Savoyard, le Français, l'Italien; tous se tendant une main fraternelle, tous se sentant liés les uns aux autres par cette sublime unité catholique, par cette profonde sympathie qu'excitent parmi les enfans de l'Église la certitude d'une même foi, l'obéissance au même chef, un commun respect pour les mêmes vérités, et *ce sentiment de famille* enfin qui ne peut éclore que sous l'aile de la même mère.

Pendant la belle saison, la pieuse assemblée *des Toises*[1] était plus que doublée par l'affluence des voyageurs et par celle des journaliers piémontais et savoyards qui, à cette époque de l'année, sont employés de ce côté-ci du lac aux travaux de la campagne ou comme maçons et plâtriers.

L'orage révolutionnaire poussait aussi bien des

[1] Nom que portait alors la maison de la baronne, aujourd'hui nommée l'*Avant-poste* (toutes les maisons situées hors de la ville ont, en Suisse, un nom particulier qui sert à les désigner).

exilés vers ces paisibles rives [1]. Madame d'Olcah exerçait envers tous une généreuse hospitalité. Le banquet divin n'était pas le seul auquel elle les conviât ; sa table leur était ouverte ; des secours de tous genres soulageaient leur infortune, et les abondantes largesses de la baronne d'Olcah étaient les nobles insignes qui trahissaient en elle l'élévation du rang. Étrangère aux vanités mondaines, sans luxe et presque sans besoins, à l'exemple de son divin maître, *elle passait faisant le bien*. Mais à l'exemple aussi de ce divin maître, elle devait éprouver la pauvreté, les souffrances et le brisement du cœur.

Un fils fut enlevé à madame d'Olcah par le coup le plus cruel et le plus soudain, au moment où elle croyait toucher à une réunion ardemment désirée. Ce fils, qui sortait de l'adolescence, s'était mis en route pour Lausanne sous la conduite de son gouverneur, et la pauvre mère l'attendait comme les mères attendent....... Elle rêvait tout ce que plusieurs années écoulées avaient dû produire d'heureux changemens dans cet objet si cher, et, sentant son âme (peut-être pour la première fois) se gonfler d'orgueil, elle demandait à Dieu la plus difficile de toutes les humilités : celle qui abat la présomption maternelle. Tout occupée de se défendre contre les trop vifs mouvemens d'une espérance terrestre, elle implorait des forces contre l'excès de sa joie, lorsqu'elle apprit qu'il fallait en implorer contre l'excès de sa douleur et s'écrier avec le Roi-Prophète : « *Mon Dieu, hâtez-vous de me secourir!* » Le fils de madame d'Olcah avait trouvé la mort là où les sollicitudes les plus inquiètes n'eussent pu apercevoir un danger : il s'était noyé en passant un gué!

Celui qui a dit à l'âme fidèle : *Je serai avec vous dans toutes vos tribulations*, ne pouvait abandonner sa servante dans la dure épreuve à laquelle il la soumettait. Sans doute il lui donna alors les mêmes larmes que la sainte Vierge Marie versait doucement au pied de la croix ; sans doute il lui rappela que si *les jours d'ici-bas sont courts et mauvais* (Genèse), *il y a un jour connu du Seigneur, où la paix viendra et où il n'y aura plus de jour ni de nuit* (Zacharie) ; car ce n'est pas trop des magnifiques promesses de l'éternité pour combler l'abîme que laisse dans le cœur la perte d'un fils.

La mystérieuse destinée de la baronne d'Olcah, en la fixant dans une contrée étrangère, en l'isolant de tous liens de famille, en rompant pour elle la chaîne d'un passé déjà long, semblait la condamner à une vie aride, car toute la sève de la vie est autour de notre berceau. Là sont les fleurs qui l'embellissent, et les riantes images, et les suaves parfums, et les premiers amis, et les ineffaçables souvenirs. Là seulement la douce ombre des jours écoulés accompagne chaque nouveau jour qui s'écoule et lie la veille au lendemain.

Mais pour l'âme profondément chrétienne, il y a deux sentimens qui, bien qu'opposés dans leurs résultats, se confondent dans un même principe : sentiment de détachement qui à peine ici-bas laisse apercevoir une patrie ; et sentiment d'amour qui, partout, fait apercevoir des concitoyens dans ceux qui aspirent à la Cité céleste. Pour l'âme profondément chrétienne, qu'importe le coin de terre sur lequel s'imprime notre trace fugitive? qu'importe le lieu où nous aurons éprouvé quelques vaines joies ou répandu quelques vaines larmes? qu'importe enfin sur quel terrain se sera livré notre combat? Ce qui lui importe, c'est d'avoir vaincu, c'est d'avoir conquis, par ses pieux triomphes, la couronne immortelle promise à la foi, à la résignation, à cette patience qui nous semble si longue, et qui n'est jamais que la patience d'un moment.

La baronne d'Olcah ouvrit son sein déchiré à tous les infortunés, et devint, plus que jamais, leur mère. Pour premier bienfait, elle leur avait obtenu de pouvoir pleurer au pied de la Croix, et ce bienfait, borné d'abord à la célébration des saints mystères, s'était étendu à la célébration des vêpres tous les dimanches. Le jour du Seigneur se remplissait peu à peu de prières, et chaque heure nouvelle qu'il devenait permis d'y consacrer, portait une nouvelle joie au milieu de cette fervente société catholique. Le zèle de sa noble protectrice était admirablement secondé par M. Vivian, chapelain de la baronne, et qui avait été archi-diacre du diocèse de Lyon. Ces deux belles âmes soignaient à l'envi le troupeau que la Providence leur avait confié, et madame d'Olcah, dans le continuel exercice des vertus les plus élevées, s'était créé des jouissances qui étouffaient le sentiment de ses propres peines. Elle redevenait heureuse en faisant des heureux ; elle souriait au sourire qu'elle ramenait sur les pâles lèvres du malade et de l'indigent ; elle souriait au sourire de la fortune qui lui permettait d'apaiser tant de maux, de diminuer tant de détresses! Mais cette consolation aussi lui fut enlevée. Pendant les années 1805, 1806 et 1807, elle subit une privation complète de ses revenus, par suite des victoires des armées françaises en Allemagne, et des lois que la dure épée de Napoléon imposa aux vaincus. Réduite à l'indigence, soumise aux étroites nécessités qu'elle avait si souvent secourues, la baronne d'Olcah se trouva dans la douloureuse impossibilité de subvenir, comme par le passé, aux dépenses qu'entraînait l'entretien du culte. M. Vivian donna tout ce qu'il avait, mais ce tout était peu, et ne pesait guère plus que le bâton blanc des Apôtres. On était aux expédiens pour faire aller le culte au jour le jour. Une fois, que l'on cherchait avec anxiété les moyens de s'assurer le lendemain, et que rien ne se présentait, M. Vivian, après avoir examiné tristement ses modestes habits, jette tout-à-coup un œil joyeux sur sa chaussure, se baisse

[1] Les trois filles de M. le duc d'Ayen, mesd. de La Fayette, de Montaigu et de Grammont, et leur neveu M. Alexis de Noailles, avaient cherché refuge à Rolle (petite ville du canton de Vaud) pendant la tourmente qui bouleversait alors la France. Malgré la distance de sept lieues de France qui sépare Rolle de Lausanne, les illustres proscrits se rendaient régulièrement à la messe de la baronne.

précipitamment, détache les boucles de ses souliers, et, les offrant en triomphe, s'écrie : « Tenez, voilà mes boucles d'argent ! » Les boucles d'argent de ce saint homme, pour être presque des reliques, n'étaient malheureusement pas des trésors, et il fallut imaginer d'autres ressources : on établit l'usage d'une quête pendant l'office divin; et, tantôt la pièce d'or d'un opulent voyageur procurait le pain de vie, tantôt, et bien plus souvent, l'obole d'un humble fidèle attirait d'en haut d'abondantes bénédictions.

La baronne d'Olcah agenouillée devant l'autel qu'elle avait jadis élevé, le soutenait encore de ses prières, de sa sublime résignation. Dieu venait d'épuiser sur elle ses épreuves en la frappant de cécité. Mais rien ne pouvait lasser la patience d'une telle servante; elle acceptait avec douceur la place où son maître l'avait mise, car elle savait qu'il lui en réservait une à ses côtés, pour prix de quelques jours passés tristement loin de lui.

L'infirmité de la baronne d'Olcah la contraignit à emprunter le secours d'une main étrangère dans les lettres qu'elle écrivait en Allemagne. C'était mademoiselle Mercier, une respectable personne catholique de Lausanne, qu'elle chargeait le plus ordinairement de tenir la plume sous sa dictée. Mais soit que cette dépendance dans laquelle elle était tombée, lui imposât un silence absolu sur ce qui lui était personnel, soit qu'il ne lui restât plus de liens d'affection, ses lettres ne contenaient jamais que des demandes d'argent et quelques détails sur sa position pécuniaire. Toutes portaient pour suscription : *A S. A. S. Monseigneur l'Archevêque de Breslaw, Silésie.* Et sous cette première enveloppe était renfermée une autre suscription composée de trois mystérieuses lettres initiales, toujours les mêmes.

Quelle que fût l'aménité naturelle de madame d'Olcah, quelque besoin que son cœur si sensible éprouvât de s'épancher dans d'autres cœurs dont le dévouement lui était bien connu, jamais elle ne se départit de la plus exacte circonspection dans tout ce qui avait trait au secret de son sort. Elle repoussait constamment avec une gracieuse réserve et déjouait par une douce plaisanterie les questions que l'amitié osait quelquefois lui adresser. Un jour que M. Vivian se plaignait à elle de ne pas posséder toute sa confiance : « Mon nom, lui répondit-elle « en souriant, mon nom n'est point un péché. »

Les causes politiques qui influaient d'une manière si fâcheuse sur l'existence de la baronne d'Olcah ayant cessé, la baronne vit cesser en même temps des privations dont elle n'avait pas gémi pour elle, habituée qu'elle était à se contenter du strict nécessaire, mais uniquement pour ceux entre lesquels elle partageait ce superflu que les grands du monde appliquent pour la plupart à tant de faux besoins, et nomment aussi avec impudeur *le nécessaire.*

L'aumône rentra avec l'opulence dans la maison de la baronne d'Olcah. Son regard, hélas ! ne pouvait plus découvrir les infortunés, mais sa main les cherchait toujours !

La profonde vénération qu'inspiraient les vertus presque surnaturelles de cette sainte femme, contribua puissamment à obtenir du gouvernement vaudois, que le libre exercice du culte catholique fût légalement toléré à Lausanne. Cette permission date de l'année 1810.

Antérieurement à cette époque (en octobre 1802), M. Jacottet, curé d'Assens [1], avait célébré trois fois la messe dans la cathédrale de Lausanne, sur l'invitation de l'autorité locale et à raison de la présence des membres du gouvernement helvétique, dont plusieurs étaient Catholiques. Mais ce n'avait été qu'une condescendance passagère pour des hôtes, passagers aussi; et la superbe cathédrale de Lausanne était retombée dans son silence après avoir entendu un moment retentir sous ses voûtes les chants pour lesquels elle fut jadis élevée.

Une circonstance fortuite était venue ajouter quelque intérêt pour les Catholiques à celui dont madame d'Olcah était personnellement l'objet, et donner un élan plus vif aux dispositions bienveillantes des autorités locales. Durant les années de gêne que madame d'Olcah avait subies, elle s'était vue contrainte de quitter les *Toises* et de se réduire à un logement qui ne lui permettait plus de rassembler chez elle les Catholiques pour la célébration du culte. Ceux-ci cherchèrent un autre asile; mais, telle était encore à cette époque la force des préjugés qui existaient contre eux, que partout où ils se présentaient pour louer un emplacement, ils essuyaient des refus. Repoussés de toutes parts, et avertis par ces difficultés des ménagemens qu'ils avaient à garder, la nécessité et la prudence les obligèrent également à se contenter, pour lieu de réunion, d'un souterrain rue de la Madeleine. Là, entassés, privés d'air et de jour, leur malaise allait jusqu'à la défaillance, et il ne se passait point de dimanche que quelqu'un d'entre eux ne s'évanouît. La saison des chaleurs rendit ces souffrances si intolérables, qu'un jour de la Fête-Dieu on fut obligé d'enlever quantité de personnes hors de ce caveau et de leur porter secours dans la rue où on les avait traînées. Elles y furent bientôt entourées d'un groupe de curieux qui obstruaient le passage. Il arriva que les membres du grand conseil, se rendant à cette même heure au château [2], furent entravés dans leur marche par la multitude qui encombrait l'étroite rue de la Madeleine. Ils s'informèrent du motif de cet attroupement, et, l'ayant appris, un mouvement spontané de compassion et de justice les anima en faveur de ces fidèles qui allaient chercher Dieu avec un zèle infatigable, et qui se résignaient avec tant de patience à des choses si pénibles, pour l'amour de lui. Les membres du grand conseil entrèrent en séance sous l'impression de cette noble pitié, et elle les porta à accorder sur-le-champ aux Catholiques la faculté de louer un

[1] Assens, village mixte, à deux lieues de Lausanne.

[2] Ancien palais des évêques de Lausanne, où se tiennent aujourd'hui les séances du grand conseil.

local convenable pour la célébration de leur culte. On désigna, séance tenante, comme propre à cet objet, une chapelle tout humble, tout exigué, mais suffisante au nombre d'enfans de l'Église que cette ville renfermait alors.

Tous les fidèles, transportés de joie à l'idée de pouvoir enfin honorer Dieu *dans son Temple*, désirèrent faire l'acquisition de la chapelle, et louèrent en attendant une salle rue de la Mercerie. Mais Monseigneur l'évêque de Lausanne n'ayant pas cru devoir adhérer aux nombreuses restrictions imposées par le gouvernement vaudois, à l'exercice public du culte catholique [1], la faveur obtenue resta, pour un temps, sans effet. L'État acheta la petite chapelle, qu'il abandonna aux divers cultes dissidens; et le troupeau catholique, douloureusement déçu dans son espérance, continua de se rassembler à la Mercerie.

Les choses demeurèrent ainsi jusqu'en 1814. A cette époque, les armées alliées entrèrent en Suisse; un détachement autrichien séjourna à Lausanne. Le commandant assista à la messe dans la salle de la Mercerie; mais sa troupe n'ayant pu être admise dans une si étroite enceinte, il requit un lieu où lui et les siens se trouvassent convenablement placés pour entendre l'office divin. Les autorités de la ville mirent à sa disposition la même chapelle qui, depuis trois ans, servait tour-à-tour aux luthériens et aux anglicans. La messe y fut célébrée pour la première fois le dimanche de Pâques de l'année 1814; et les difficultés qui avaient entravé l'accord près de se conclure quelques années auparavant entre Monseigneur l'évêque de Lausanne et le gouvernement vaudois s'étant aplanies, le service divin s'y célébra toujours depuis lors sans interuption, mais concurremment avec les cultes luthérien et anglican.

Dès l'année 1811, le chapelain de la baronne d'Olcah avait été nommé curé de Lausanne. Ce n'était plus M. Vivian: il avait cessé d'exister cette même année 1811; et le nouveau choix de la baronne était tombé sur M. Belbès, si digne de remplacer son respectable prédécesseur. M. Vincent Belbès était Français. Destiné par sa famille et par sa propre vocation à l'état ecclésiastique, ses études avaient été dirigées vers ce but, qu'il était au moment d'atteindre, lorsque la révolution l'obligea de se réfugier en Suisse. Il y passa dix-neuf années, vivant du métier de menuisier; pauvre, laborieux, satisfait, et pratiquant, dans l'obscur atelier où les vicissitudes du sort l'avaient jeté, les édifiantes vertus qui, plus tard, devaient servir de modèle et d'appui aux âmes dont la Providence lui réservait la conduite. Il venait d'être ordonné prêtre par Monseigneur l'évêque de Lausanne lorsque la mort de M. Vivian le plaça près de la baronne d'Olcah, d'où il fut ensuite appelé, comme nous l'avons dit, aux fonctions de curé de Lausanne dès l'origine de cette paroisse.

Les modestes insignes du culte furent transportés de la rue de la Mercerie à la chapelle. Presque tous rappelaient le don d'un frère: l'abbé Simon, ecclésiastique de Paris, en passant à Lausanne, avait donné dix louis pour l'achat de l'ostensoir qui servait à la bénédiction le premier dimanche de chaque mois. De retour dans ses foyers, il envoya le tabernacle. L'autel, en simple bois peint, sur lequel ce tabernacle fut placé, avait été travaillé des mains du frère Bruno, chartreux du couvent de la Part-Dieu à une lieue de Bulle [1], et M. de Férus, de Lyon, se chargea de le faire peindre et dorer à ses frais.

Il semblait que la baronne d'Olcah, courbée sous le double poids de l'âge et des infirmités, n'attendît, pour quitter la terre, que le moment où l'œuvre qu'elle avait commencée serait assez affermie pour n'avoir plus besoin de son secours. A peine les Catholiques de Lausanne eurent-ils un pasteur et un temple, que leur pieuse bienfaitrice, dont sans doute la mission était remplie, éprouva les indices d'une fin prochaine. Depuis long-temps, et lorsqu'elle jouissait encore de la vue, elle avait mis en ordre tous ses papiers: apportant, dans ses affaires humaines, une prévoyance que négligent souvent les âmes tout occupées de l'éternité, prévoyance qui tenait peut-être, chez la baronne d'Olcah, à la gravité des motifs qui la lui commandaient.

Peu de jours avant sa mort, madame d'Olcah se fit apporter par mademoiselle Mercier, une cassette qu'elle la pria d'ouvrir, et de laquelle mademoiselle Mercier tira successivement, sur la désignation de la baronne, plusieurs liasses de papiers qui furent brûlées en sa présence. Elle demanda ensuite un paquet de lettres qu'elle pressa entre ses mains tremblantes qu'elle porta à ses lèvres, tremblantes aussi, puis sur son cœur....... enfin, s'en détachant avec un peu d'effort: « Tenez, dit-elle à son amie, brûlez encore ceci! Quand la séparation va cesser, « ce qui était précieux pendant l'absence, ne devrait « plus avoir la même valeur. » Ces lettres étaient celles de son fils!....

Un paquet cacheté restait seul au fond de la cassette. La baronne d'Olcah le remit à mademoiselle Mercier. « A présent, lui dit-elle, j'exige de votre « affection deux engagemens: promettez-moi que « quand je ne serai plus, vous resterez à mes côtés « jusqu'au moment où l'on enlèvera mon corps; et « promettez-moi qu'aussitôt après ma mort, vous « brûlerez ce paquet cacheté, sans l'ouvrir, et en « prenant soin que rien n'échappe aux flammes. »

Cette promesse fut faite et tenue avec une religieuse exactitude. Le mystère de la destinée de madame d'Olcah, les droits qu'elle avait à une haute protection, étaient, selon toute probabilité, contenus sous l'enveloppe remise à mademoiselle Mercier. Cette conjecture peut seule expliquer la précaution

[1] Les conditions du libre exercice du culte catholique furent reglées cette même année 1810 par une loi du grand conseil, et plus tard, appliquées par un arrêté du Conseil d'état en 1812.

[1] Petite ville du canton de Fribourg.

que prit madame d'Olcah de ne point anéantir elle-même ces papiers, quelque importance qu'elle attachât à assurer leur complète destruction : elle attachait sans doute une importance égale à ce qu'ils existassent autant qu'elle.

Dans le courant de septembre 1815, la baronne d'Olcah s'éteignit au milieu des regrets universels qui étaient dus à ses immenses bienfaits, à ses vertus humbles et si actives, à toute cette vie si chrétienne, qui depuis vingt et un ans pénétrait d'admiration ceux parmi lesquels elle s'écoulait. Jamais, après elle, rien ne put aider à faire présumer ce qu'elle avait été. Pas une ligne ne fut écrite par les personnes initiées au secret de son sort ; pas un mot ne fut prononcé par aucun des Allemands de distinction qui traversent sans cesse Lausanne, et qui, plus d'une fois, y ont entendu bénir le nom de la baronne d'Olcah. Toute trace de son passage sur la terre serait effacée, si le pauvre Catholique, qui lui doit l'autel au pied duquel il vient prier, ne bénissait ici sa mémoire et n'allait verser quelques larmes dans l'humble cimetière d'Assens sur le lieu où reposent ses cendres.

Pendant cette époque de despotisme et de confusion où la France dictait ses lois à l'Europe, des ordres furent donnés à plusieurs reprises par le gouvernement français d'expulser tous les étrangers du territoire helvétique. Dans ces occasions, il avait toujours suffi à madame d'Olcah, pour être exemptée de la mesure générale, de présenter à la police de Lausanne un papier à la vertu duquel rien ne résistait. Les mots dont se composait ce talisman sont restés ignorés, et la Providence a voulu que tout fût nuage autour de cette angélique figure de madame d'Olcah, afin qu'elle ressemblât mieux encore à une apparition céleste.

Études sur l'Histoire de France et sur quelques points de l'Histoire moderne, par M. AUGUSTE TROGNON [1].

Le livre de M. Trognon est un recueil d'une vingtaine d'articles de critique historique déjà publiés une première fois dans le *Globe* et peut-être aussi la *Revue française*. Les uns sont des articles bibliographiques sur les principaux ouvrages d'histoire qui paraissaient alors. Dans les autres, l'auteur traite *ex professo*, mais toujours brièvement, certaines questions historiques. L'éditeur a pris soin de les rassembler selon l'ordre chronologique des époques, de manière à offrir un aperçu à peu près complet des vues et systèmes de la nouvelle école, telle qu'elle était il y a huit à dix ans. M. Trognon fut un des élèves les plus distingués de cette école, au jugement même de M. Guizot, qui le désigna en 1822 pour tenir sa propre chaire à la Faculté des lettres. On retrouve en lui les qualités du maître : allure calme et modérée, estime des anciens monumens, recours fréquent aux sources primitives, étude sérieuse et d'ordinaire intelligente des premiers temps de notre histoire et de tout ce moyen âge que le dix-huitième siècle s'était plu à couvrir d'un masque grotesque. Ce qu'il importe de signaler surtout, au risque de se répéter, c'est la manière dont des écrivains imbus de doctrines d'incrédulité se comportèrent envers le christianisme : ils osèrent le regarder en face, de sang froid ; ils le traitèrent avec une sorte d'honneur ; au lieu de le railler comme un insensé, de le pourchasser comme un malfaiteur hors la loi, ils ne rougirent point de s'incliner devant lui, ainsi que devant un vieillard vénérable. Depuis long-temps nous n'étions pas habitués à tant d'égards de la part de la philosophie. Il fut possible dès lors de discuter avec nos adversaires, de parler avec eux : ce fut toujours cela de gagné. — Avec les bonnes choses de l'école, M. Trognon en a aussi les défauts, la démarche incertaine, quoique un peu dédaigneuse, les jugemens ébauchés, et jusqu'à ce reste d'amertume qui perce à travers toutes les protestations d'impartialité. Toutes choses qui, nous aimons à le reconnaître, tiennent moins à la trempe d'esprit de l'écrivain, qu'à des influences d'éducation et de position.

C'est ainsi que les historiens dont nous parlons ont mieux apprécié qu'un grand nombre de leurs prédécesseurs le grand rôle joué par le catholicisme dans la formation des sociétés nouvelles après l'invasion des Barbares. Ils ont reconnu que c'était lui qui avait créé le monde moderne par ses ministres, ses papes, ses évêques, ses missionnaires, qu'eux seuls avaient été les représentans du principe pacifique et intelligent au milieu de la barbarie armée, du principe organique au milieu de la désorganisation universelle. Mais au delà de ces généralités, leur vue commence bientôt à faiblir. D'abord, sous le rapport purement historique, ils sont loin d'avoir retracé dignement le fait le plus extraordinaire et le plus important qu'offrent les annales des peuples modernes. C'est peut-être trop exiger d'eux ; car il n'y a qu'un esprit profondément chrétien qui puisse peindre convenablement le cristianisme venant avec sa morale épurée et sa foi mystérieuse à l'encontre de ces multitudes sauvages, s'adressant à tout ce qui leur restait encore de facultés humaines, d'intelligence, d'admiration, d'amour, de crainte ; s'infiltrant par tous les pores ; enveloppant les sociétés naissantes dans d'innombrables systèmes d'organisation, diverses par la forme et les moyens, semblables par le principe et la fin, depuis les colossales fondations de saint Benoît jusqu'aux institutions villageoises de saint Médard. Pour bien sentir tout cela, l'érudition et le talent ne suffisent pas ; il faut la foi, une foi vive. Ceux qui, se bornant à considérer la religion chrétienne comme une noble et belle institution, s'abstiennent, par une réserve injurieuse, de remonter jusqu'à son origine et de prononcer sur sa divinité, baissent leur point de vue de toute la distance du ciel à la terre, et se placent gratuitement dans une position insoutenable aux yeux du sens commun le plus vulgaire. Qu'est-ce en effet que le christianisme, abstraction faite de la divinité, sinon

[1] En vente chez M. Joubert, éditeur, rue des Grès, 14.

un mensonge ridicule et une horrible idolâtrie? Point de milieu : si le Christ est Dieu, adorez comme nous, s'il ne l'est pas, osez nous appeler *idolâtres*. Dès lors notre secte doit être placée philosophiquement bien au dessous du Mahométisme et de toutes les autres, qui n'ont point transporté à la créature le culte dû au Créateur; mais il vous restera à expliquer comment une croyance dégradante autant qu'impie a pu enfanter la civilisation européenne telle que nous la possédons : question difficile pour des philosophes habitués à chercher dans les doctrines la cause et la raison des faits.

Cette insuffisance, et si j'ose dire, cette *myopie* de l'école dont nous parlons revient dans toutes les grandes questions. De bonnes directions sont tout-à-coup déviées; de bons aperçus voilés. Cela est frappant à propos de l'histoire des papes du moyen âge. Certainement Grégoire VII a été mieux apprécié par plusieurs écrivains de cette école qu'il ne l'avait été depuis long-temps de ce côté des monts. On a vu en lui le défenseur du droit et de l'ordre. Toutefois, s'il s'agit d'aborder le caractère personnel de ce pape, d'indiquer les sources où il puisait sa force, sa persévérance et ce qu'on a si long-temps appelé son *audace*, on regrette de ne plus trouver la même hauteur de vues. M. Trognon surtout est demeuré ici au dessous d'un grand nombre de ses amis. Nous ne voulons point parler de la froide impassibilité avec laquelle il tient la balance entre Grégoire VII et Henri IV; mais, par exemple, de la singulière idée qu'il a eue de reprocher à Grégoire des *fautes* contre la politique. Vraiment un tel reproche eût peu touché le saint pontife; il n'aspirait nullement à la gloire de diplomate et se souciait peu de commettre des *fautes* (style des cabinets), pourvu qu'il réprimât des vices et qu'il empêchât des crimes. M. Trognon parle encore, ce me semble, quelque part, de l'humeur *tracassière* d'Hildebrand. Le mot est curieux, historiquement parlant. Autant vaudrait dire l'*humeur intrigante de Napoléon*..... Viennent ensuite les phrases de rigueur sur l'ambition et l'orgueil de Grégoire VII, car il fallait bien, bon gré mal gré, assigner une cause à l'ascendant exercé par cet homme extraordinaire sur son siècle. Or, comment des écrivains qui se retranchent toujours dans leur raison individuelle, qui donnent tant d'importance au *moi humain*, pourraient-ils s'élever jusqu'à des idées de dévouement et de charité universelle? Comment appliquer les lois de leur logique tout égoïste? Il ne s'agit même plus ici de patriotisme, noble sentiment; mais qui, au delà de certaines limites, n'est que l'amour de soi un peu délayé..... On a donc été conséquent en se rejetant sur le grand mobile de l'intérêt propre. Grégoire VII se servit du bon droit comme tant d'autres de l'iniquité; c'est pour lui seul qu'il réforma l'Eglise, il sauva l'Europe parce qu'il fut un *tracassier*. Ce n'est point le lieu d'une longue réfutation, les monumens historiques qui s'élèvent chaque jour à la gloire des papes du moyen âge et auxquels l'Allemagne protestante a une si grande part, répondent assez haut. Impossible pourtant de ne point observer qu'on ne saurait trouver entre les personnages historiques une vie où l'intérêt propre apparaisse moins que dans celle de Grégoire VII. Nul ne représente mieux la cause sociale et humaine. Il fut le zélateur de la *justice*. Ce caractère qui ressort de tous ses actes, de ses lettres surtout, lui a été imprimé d'une manière indélébile à deux époques solennelles, au commencement et à la fin de sa carrière, par le témoignage du décret de son élection et par celui de sa propre conscience en face de la mort.

Les croisades sont bien jugées dans le livre de M. Trognon. Leurs causes et leurs effets sont indiqués avec une clarté et une assurance qui manque trop souvent aux historiens contemporains. L'un de ces principaux effets fut, comme on sait, l'élévation de la classe moyenne et la formation des communes. Ce grand événement est l'un de ceux qui ont le plus exercé la sagacité de la nouvelle école et qui lui font le plus d'honneur.

Nous ne saurions néanmoins nous empêcher de voir quelque exagération dans les idées qu'elle a émises sur ce sujet. D'après elle, la naissance de toutes les communes devrait être attribuée exclusivement à l'insurrection. Ce système est moins la vérité qu'une réaction naturelle contre l'opinion auparavant admise et qui représentait les institutions municipales comme un pur octroi du souverain. Les faits qui accompagnent l'apparition de ces établissemens sont trop divers, pour qu'on puisse les attribuer à un principe unique. Mais quelque théorie qu'on préfère, la part que prit l'Église à cette institution n'est pas douteuse. Or, voilà ce qui a été complétement méconnu par M. Trognon.

Les deux fragmens que renferme son livre tendent évidemment à prouver que le clergé séculier et régulier fut toujours opposé à l'ascension des classes inférieures. La réponse à cette assertion est écrite, jusqu'à un certain point, dans les lettres de M. Augustin Thierri et mieux encore dans les monumens du douzième siècle. Orderic Vital dit expressément que *la communauté populaire fut établie par les évêques*. Les villes soumises aux pairs ecclésiastiques, furent celles où la commune se développa le plus rapidement : Noyon, Beauvais, Saint-Quentin, Laon, Amiens. Dans le midi, où la résurrection du régime municipal n'amena point de troubles, les évêques se montrèrent partout, de l'aveu de M. Thierri, amis et protecteurs des libertés bourgeoises. Il n'en fut pas toujours ainsi dans les villes du nord. La féodalité y avait poussé de trop profondes racines pour que les corporations populaires pussent s'établir sans des luttes sanglantes et de véritables guerres civiles. Le haut clergé de ces provinces avait aussi beaucoup plus souffert par l'introduction irrégulière d'hommes puissans, dépourvus de toutes les vertus chrétiennes. Mais si des évêques, très indignes de ce nom, se servirent quelquefois de leur dignité au profit de leurs passions, bien plus souvent dignes pasteurs, ils furent obligés de recourir à tous les moyens pour modérer cette bourgeoisie si fière et si indépendante qui, dans l'ardeur du combat ou dans l'ivresse du triomphe, oubliait toute loi, pillait les biens, outra-

geait les personnes et se portait aux dernières violences. L'exemple de Baudri, évêque de Noyon, de saint Godefroy, évêque d'Amiens, et d'autres personnages ecclésiastiques prouve que ce n'était point le principe d'émancipation que l'Eglise combattait.

M. Trognon a peu de chose sur Innocent III. Il s'est borné à raconter un des mille traits de fermeté de ce pape pour le maintien des lois ecclésiastiques et de la sainteté des mariages. L'aventure de *Bouchard d'Avesnes* montre comment un sous-diacre qui avait été chanoine et gradué de plusieurs églises, ayant jeté le froc pour la cuirasse, parvint à obtenir la main de Marguerite de Flandre, et comment le pape Innocent força le couple à se séparer et envoya Bouchard en pèlerinage à Jérusalem. M. Trognon dit cela avec calme. On sent bien qu'il prend un vif intérêt aux *deux victimes* et qu'il désirerait presque un retour de pitié dans l'âme inflexible d'Innocent. Sachons-lui gré toutefois d'avoir traité sans colère un pape dont le nom a servi si long-temps de point de mire aux outrages des historiens philosophes. Le grand grief contre Innocent III est la guerre des Albigeois. Il y a dans les *Etudes* de M. Trognon six pages sur ce sujet, dont il serait difficile de compter toutes les inexactitudes et légèretés. *Au douzième siècle*, dit-il, *la discipline de l'Eglise romaine était méconnue en plusieurs parties de l'Europe et surtout dans les provinces méridionales de la France.* Lisez que depuis les grandes hérésies des premiers siècles, jamais le christianisme, c'est-à-dire la civilisation, n'avait couru de semblables dangers ; jamais on n'avait vu un tel concours de sectaires. Ce n'étaient même point des sectaires isolés, mais une Eglise schismatique organisée, qui avait ses prêtres, ses évêques, son pape ; qui tenait ses conciles et étendait ses ramifications dans plusieurs états. Quant à leur caractère propre, ils offraient l'assemblage des qualités les plus pernicieuses des anciennes hérésies; aux abominables doctrines manichéennes, ils joignaient l'exaltation des Montanistes, la corruption des Gnostiques, la fureur des Ariens. Leurs auxiliaires étaient les Routiers et Cotereaux, *impies comme nos modernes et farouches comme les barbares*, dit M. Michelet. La guerre faite par ces hommes était effroyable, au jugement du même auteur, et l'on ne saurait la comparer qu'à l'exécrable guerre des Mercenaires contre Carthage. Voilà les gens que M. Trognon appelle *les paisibles bons-hommes*. M. Trognon n'insiste pas sur les faits de la Croisade, et c'est avec raison, car au milieu des récits divers et souvent contraires des contemporains, la vérité est difficile à démêler. Mais ce qu'il n'a point dit, quoique ceci soit établi sur des monumens irrécusables, entre autres par des lettres même d'Innocent III, c'est que ce pape modéra plusieurs fois la fougue des Croisés et se montra toujours favorable à la personne du comte de Toulouse. Parmi les résultats de la Croisade, notre historien n'en aperçoit qu'un seul, *la ruine entière de la belle civilisation du midi.* Il n'a su voir ni le salut de l'unité chrétienne, ni la compression de cet esprit destructeur qui s'était relevé avec tant d'énergie en Flandre, en Italie, en France ; ni encore l'établissement des ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, qui allaient pourtant changer la face du monde, et d'où devaient sortir un jour saint Jean Capistran et saint Pie V, ces deux grands mobiles des Croisades modernes, ces deux grands vainqueurs de l'Islamisme aux quinzième et seizième siècles. Nous désirerions qu'il nous fût permis d'examiner un peu cette civilisation méridionale sur laquelle M. Trognon s'extasie tout-à-coup, et qu'il fait consister principalement dans le luxe des cours du midi et dans la culture de la *gaie science*. On n'ignore point que cette *gaie science* s'était surtout produite avant le treizième siècle, par la création des *cours d'amour*, un des plus honteux scandales qui ait été offert à des peuples chrétiens. Le luxe et l'amour de la dépense étaient choses très réelles, ainsi qu'on le put voir dans une cour plénière tenue à Beaucaire par le comte de Toulouse, l'an 1174, dans laquelle, entre autres prodigalités singulières, un chevalier fit semer trente mille sous dans les environs du château, labourés tout exprès. Un autre brûla par ostentation trente de ses chevaux devant l'assemblée. — Le Languedoc, au jugement de M. Trognon, fut encore privé de son commerce et replongé dans l'ignorance. — Le commerce eut si peu à souffrir, que, dès l'an 1225, on trouve une suite de traités commerciaux entre les principales villes de la province, Montpellier, Narbonne, etc., et celles de Nice, Gênes, Pise et tout le littoral de la Méditerranée, depuis Barcelonne à l'Ouest, jusqu'aux principautés chrétiennes du Levant. (Par un accord conclu en 1243 entre les princes d'Antioche, de Constantinople, de Tripoli, d'une part, et les habitans de Montpellier, ces derniers acquièrent le droit d'avoir dans ces trois villes un consul et une rue affectée à leurs concitoyens négocians.) Quant au reproche d'ignorance et de barbarie, il suffira d'observer que c'est à l'époque qui suivit la croisade que remonte l'érection des deux premières universités érigées dans les provinces de France à Toulouse et à Montpellier. Celle de Toulouse rattache d'une manière toute particulière son origine à la guerre des Albigeois ; puisque dans le traité de pacification conclu solennellement à Paris, en présence du roi, entre le légat du Saint-Siége et Raymond VII, en 1229, le comte s'oblige, par un article exprès, à payer 4000 marcs d'argent pour entretenir pendant dix ans, dans sa ville, quatre maîtres en théologie, deux en droit canonique, six maîtres ès-arts et deux régens de grammaire. L'université fut constituée quatre ans après par un décret du pape. Un autre fait non moins remarquable fut au commencement du siècle suivant la fondation, par sept bourgeois toulousains, de l'Académie des *Jeux floraux*, qui n'était autre chose que le retour de la *gaie science* au christianisme. C'est très sûrement à son esprit religieux, que cette institution littéraire, la plus ancienne peut-être qui existe en Europe, doit sa longue vie.

Il est temps de finir ; mais nous ne saurions, sans injustice pour M. T., passer sous silence le jugement qu'il porte sur les guerres religieuses du seizième siècle et sur l'esprit du protestantisme. Sans doute

il faut se résoudre à endurer un certain nombre d'épigrammes contre le despotisme et l'infaillibilité de Rome, ce sont là manies de secte et surtout phrases de l'époque. Nulle appréciation d'ailleurs de la ligue catholique, ni du caractère du premier Guise. Mais ce que nous avons à cœur de louer, c'est la raison avec laquelle M. T. attribue les progrès du protestantisme, non à des convictions religieuses, mais à des passions toutes politiques. Rien de plus vrai. Ce fut toujours le même principe d'intérêt matériel qui présida à la naissance et au développement de la réforme. Luther ne voulait rien autre chose que détruire pour s'élever, détrôner le pontife romain pour s'introniser à sa place. Les doctrines ne venaient que comme auxiliaires à ce grand but; il en changeait selon l'occurrence et allait jusqu'à menacer ses disciples récalcitrans de rétablir la messe. Les princes virent pour la plupart, dans le nouveau mouvement, un moyen d'insurrection contre le pape et l'empereur; les nobles, une occasion de briser ce reste de chaine féodale qui les attachait à leurs suzerains; enfin, le peuple, de confondre dans une égale destruction nobles, princes et rois. Les protestans de France ne tardèrent point à former le projet d'établir le gouvernement républicain. La nouvelle division du territoire fut tracée, l'organisation débattue et arrêtée.

Ils ne s'en cachèrent point dans les propositions qui furent faites au parti catholique, et c'est là ce qui fit manquer l'accord. La ligue voulait alors une réforme ordonnée, la conservation des institutions et surtout de la monarchie. Les Huguenots demandaient une entière subversion. Tavannes est formel sur ce sujet: « Les Huguenots, dit-il, en 1587, proposèrent par Lanoue de ne parler de religion et de prendre le prétexte de la réformation de l'état et du bien public contre les mignons du roi, promettant qu'ils se joindraient à MM. de Lorraine et se déclareraient contre le roi Henri III. M. de Guise, intelligent du pape et du roi d'Espagne, refusa leur association. Leur desir a été, comme il est encore, d'établir l'estat populaire... » — « Quel roi? disaient-ils, au rapport de Montluc, nous sommes les rois. Celui-là dont vous nous parlez est un petit royat de m......, nous lui donnerons des verges et lui donnerons mestier pour apprendre à gaigner sa vie comme les autres (*le reste de la citation au livre de M. Trognon, p.* 281). M. Trognon et les écrivains de son opinion étaient loin, en rappelant de tels propos, de les trouver répréhensibles. Ils y voyaient au contraire, à travers quelque brusquerie de forme, le triomphe de l'esprit libéral. Or, si maintenant les hommes qui veulent aussi *établir l'estat populaire* s'avisaient de tenir un semblable langage, j'aimerais de savoir comment les recevrait M. Guizot, le chef de l'école dont nous parlons, ou bien M. Trognon, le précepteur du prince de Joinville.

Quels que soient, au reste, les défauts de cette école, personne n'est mieux disposé que nous à reconnaître les véritables services rendus par elle. Et nous ne voulons point parler seulement de son mérite scientifique, de ses beaux travaux sur la conquête des Francs, sur l'origine et la forme de la féodalité, sur la formation des communes, l'agrandissement successif du pouvoir royal. Elle a pour nous une autre gloire que celle de l'érudition. Ce qui restera plus long-temps d'elle, ce qui fixera sa place au dessus des écoles philosophiques précédentes, c'est sa scission avec les traditions du dernier siècle et son rapprochement des idées chrétiennes, qui, en lui donnant une intelligence supérieure des événemens, lui assigne, nous n'en doutons pas, la mission de préparer un grand nombre d'âmes à l'entière connaissance de la vérité.

ALEXIS COMBEGUILLE.

Cours d'histoire élémentaire, par M. LEFRANC, 2e édit. (*Voir aux annonces.*)

La modestie même du titre adopté par M. Lefranc, et les limites dans lesquelles il a resserré le développement de son sujet, indiquent assez que son Cours d'histoire est spécialement destiné à de jeunes lecteurs, et qu'il doit aider, non suppléer, l'enseignement oral. Cette série de traités élémentaires qui comprennent l'histoire du peuple de Dieu et l'histoire de l'Eglise, l'antiquité grecque et romaine, le moyen âge, l'histoire moderne et spécialement l'histoire de France, se recommande surtout par une morale élevée qui ne se laisse point traîner à la remorque des faits, mais les domine et les juge. Dans son rapide itinéraire à travers les siècles, M. Lefranc s'est souvenu du but principal de tout enseignement, qui est d'ennoblir l'âme de l'élève, de passionner son cœur pour les glorieux exemples et les mâles vertus, de lui montrer la justice de Dieu s'exerçant dans le temps sur les sociétés, parce qu'elles vivent et meurent tout entières dans le temps. « C'est aux époques de bouleversemens sociaux, dit l'auteur, que les leçons de l'histoire deviennent le plus nécessaires à la jeunesse, pour la garantir des écarts où peuvent l'entraîner son inexpérience et les flatteries intéressées des méchans. On a dit que l'histoire est l'école des rois; il faut aussi qu'elle soit l'école des peuples. Les masses ont, comme les individus, leurs devoirs à remplir, et comme eux elles sont responsables de leurs actions au tribunal de la justice divine. L'histoire doit montrer quelle a été la récompense des unes et la punition des autres, selon qu'elles ont été conformes ou contraires à l'ordre providentiel de cette justice. Telle doit être, selon moi, l'idée fondamentale de toute composition historique; mais on sent bien que j'en ai dû proportionner les applications à l'âge pour lequel j'ai travaillé. »

Lorsque l'auteur aborde l'histoire contemporaine, sa prédilection pour le principe d'ordre, sa haine contre les novateurs éclate avec tant de ferveur et de franchise qu'elle prend parfois les allures de la passion. Qu'il ne puisse pardonner à l'empire son origine révolutionnaire, et que ni le génie ni la gloire n'absolvent Napoléon à ses yeux d'avoir refusé la

rôle de Monk, soit; mais peut-être aurait-il pu se dispenser de l'appeler le *Nabuchodonosor moderne*, et d'écrire ce qui suit : « Buonaparte montra qu'il avait *du moins* le courage du crime; c'est celui de tous les usurpateurs. »

Avant de commencer l'histoire d'une nation, M. Lefranc prend soin de donner un aperçu géographique du pays qu'elle habitait, des divisions que ce pays a subies, et des différens peuples qui l'ont occupé tour-à-tour. Par là, les élèves connaissent à l'avance le terrain sur lequel ils vont être conduits, et les hommes auxquels ils auront affaire dans le récit; par là, les marches, les expéditions, les conquêtes sont mieux apprises, et par conséquent mieux retenues. L'auteur ne quitte point non plus les nations qui ont figuré sur la scène du vieux monde, et qu'il a conduites jusqu'aux confins de l'histoire ancienne, sans indiquer brièvement, dans un paragraphe supplémentaire, les diverses vicissitudes qu'elles ont subies depuis ce moment jusqu'à nos jours. Les élèves ne peuvent que prendre un vif intérêt à ces esquisses de quelques pages, qui leur font connaître ce que sont devenus ces peuples, dont la vieille histoire les a précédemment intéressés.

M. Lefranc a repris en sous-œuvre pour les jeunes lectrices les divers traités qu'il avait composés pour leurs frères. Il a reproduit chaque cours dans des dimensions encore plus abrégées, et sous des formes mieux appropriées aux goûts et aux besoins des jeunes filles: donnant plus de place aux détails de mœurs qu'aux récits des batailles et des faits politiques; interrogeant curieusement, dans chaque siècle, le foyer domestique, les habitudes de la famille, les usages et les costumes; mettant en relief les belles actions des héroïnes qui participent aux hommages de la postérité; se préoccupant davantage de la condition sociale des femmes, aux diverses époques historiques. Institutrices et élèves lui sauront gré d'avoir songé à elles.

L'*Histoire sainte* et l'*Histoire ecclésiastique* sont dues à une plume que connaissent et aiment les lecteurs chrétiens, celle de M. l'abbé Didon. Il a réuni ces deux ouvrages au *Cours élémentaire* publié par M. Lefranc.

Il vient de paraître un livre intitulé : *Le Conducteur ou Guide du voyageur et du colon de Paris à Alger et dans l'Algérie*[1]. — L'auteur, M. Armand Pignel, qui est un ancien fonctionnaire public dans l'ex-régence, et qui a fait plusieurs voyages de Paris aux Etats barbaresques, a renfermé dans un cadre étroit tout ce qu'il importe aux voyageurs et aux colons de connaître. Son livre, qui est précédé d'une carte itinéraire, indique toutes les formalités à remplir pour entreprendre le voyage en Algérie; les différentes routes pour arriver au port d'embarquement, tous les relais de postes; les moyens de faire la traversée et le prix du voyage. Il contient la description du territoire et de toutes les villes de la régence; un abrégé de l'histoire du pays fait connaître les mœurs des indigènes, leur commerce, leur industrie; l'état actuel de l'Algérie, ses besoins, ses ressources. On y trouve des observations utiles pour les colons et la colonisation. Enfin, ce livre qui est terminé par les ordonnances royales qui régissent aujourd'hui la colonie, renferme des détails curieux sur les lazarets de Marseille et Toulon, jusqu'où l'auteur ramène les voyageurs.

Le Conducteur de Paris à Alger et dans l'Algérie fera cesser, nous n'en doutons pas, bien des incertitudes sur la possibilité de coloniser avec succès le pays que déjà l'on nomme l'Afrique française.

M. Pignel parle peut-être de ce pays avec un peu d'enthousiasme; mais c'est assurément sans exagération, comme le prouvent les faits qu'il cite.

Dans tous les cas, son livre sera lu avec intérêt par tout le monde. Il sera utile aux voyageurs de toutes les conditions et précieux pour les colons.

[1] A Paris, chez Dehécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69. — 1 vol. in-12. Prix 3 fr. avec carte itinéraire.

Philosophie théorique et pratique de la littérature, par M. l'abbé comte de Robiano[1].

Pensant que « ce qui rend incertaines et par conséquent difficiles et embarrassées presque toutes les connaissances, que nous avons en matière de goût et d'imagination, n'est peut-être pas autant le vague et l'arbitraire, qui semblent inséparables de ce genre de conception, que le manque profondément ressenti de directions rationnelles et sûres dans la manière généralement reçue de les concevoir et de les exposer, » M. l'abbé de Robiano a voulu établir des dispositions régulatrices, dont l'autorité, fondée sur les réalités les plus intimes, ne pût être déclinée. Nous avons essayé une analyse, assurément bien imparfaite, de ce travail.

L'auteur considère la littérature : 1° en elle-même; 2° dans ses élémens constitutifs; 3° dans les formes qu'elle revêt; puis, entrant dans les détails de cette classification, il signale d'abord comme expressions générales des *qualités* de la littérature, les *espèces*, les *sources*, et le *caractère particulier*. Suivant lui, les *espèces* se partagent en *littératures nationales*, exclusives de tout élément, de toute importation intellectuelle qui altère la pureté de la physionomie nationale; en *littératures éteintes*, qu'il faut distinguer des *littératures mortes* et des *littératures historiques*, parce qu'elles vivent encore dans une assimilation latente, mais intime, avec les idées et les mœurs de la nation où elles ont fleuri, tandis qu'on doit entendre par *littérature morte* celle qui n'a plus aucun élément de sa vie subsistant, et par *littérature historique* celle qui ne

[1] Paris, A. Jeanthon, libraire-éditeur, place Saint-André-des-Arcs, 11.

vit que par une simple culture, comme exercice, comme type d'imitation et modèle de goût. — En *littératures partielles*, ou littératures qui n'ont jamais embrassé qu'une partie des élémens ou des ressources que la nature leur offrait, soit qu'elles les aient traitées isolément, soit que d'une grande et belle unité, elles aient, par les vicissitudes communes à tout ce qui vit, perdu successivement de leur plénitude et de l'ensemble qu'elles possédaient. Les *sources* de la littérature sont les *mœurs*, les *traditions*, les *croyances*, qui en déterminent le triple caractère *naturel*, *poétique*, *philosophique*. Mais que servirait d'avoir des idées exactes sur l'essence de la littérature, si l'on n'en connaissait l'application et l'emploi : il faut donc constater les *moyens* du littérateur, ses aptitudes innées, ses talens, etc. (*sensibilité*, *goût*, *expérience*); les *notions* qu'il doit avoir (*connaissance des langues*, *science du cœur humain*, *philosophie* ou *connaissance métaphysique de l'homme : philosophie du langage*, *philosophie de l'histoire*, philosophie de la science); et l'*exercice*, ou mise en œuvre studieuse de ces facultés, de ces notions (*imitation* ou reproduction neuve de beautés originales; *analyse* ou développement du goût; *comparaison* ou discernement des supériorités). Ici se place naturellement la détermination des *principes* qui ont pour but la *forme du travail* (lecture, étude, rédaction); la *marche de l'imagination* (sous les formes du plaisant, du tragique, du merveilleux); la *conduite du jugement* (vérité de sentimens et de pensées, unité dans leur expression, conséquence ou clarté, convenance et liaison).

La seconde partie traite de la littérature considérée dans ses *élémens constitutifs*, c'est-à-dire dans tout ce qui contribue à l'expression complète de la pensée écrite, et conséquemment elle comprend : 1° *la langue*, *l'élocution*, *la construction*, comme élémens logiques; 2° les *images*, les *sentimens*, les *idées*, comme élémens moraux; 3° les *tours*, les *mouvemens* et les *ressources*, comme élémens intellectuels (toutes les règles du discours, figures de pensées, figures de mots, etc., trouvent leur place dans cette philosophie de la rhétorique).

Passant en dernier lieu aux *formes* que revêt la littérature, l'auteur distingue les *formes privées*, les *formes sociales*, les *formes idéales*. Il range dans l'expression des *relations individuelles* ces mouvemens secrets, passionnés, où l'homme parle seul, à lui seul (par rapport au monde), pour lui seul; et de là trois ordres de conceptions : 1° *Méditation ou élan vers Dieu*. 2° *Élégie*, *élan vers les choses perdues*. 3° *Ode*, *élan vers les choses éloignées*. « Les relations que nous avons avec les autres dans l'ordre domestique » donnent lieu à une autre série de conceptions, qui ne sont, pour ainsi dire, qu'une *conversation*, plus l'art, familière ou badine, passionnée ou philosophique, adulatrice ou ironique (*dialogues*, *pièces fugitives*, *etc.*, *satyres*, *etc.*); de là encore, la *causerie par correspondance*, qui comprend pareillement les *lettres familières*, les *lettres sérieuses*, les *lettres philosophiques* ou *épîtres*; — Considérée dans ses formes sociales, la littérature est l'organe de la justice, de la loi, de la religion. « Nous pouvons considérer la société comme *rendant la justice à un individu* qui la réclame en son nom, au nom d'autrui, au nom de Dieu; et c'est le *discours public*, judiciaire, politique ou sacré, adressé à une partie de la société réunie au barreau, devant la tribune, au pied de la chaire; ou *faisant justice d'une partie d'elle-même*, par la louange, la récompense, l'honneur et les contraires, dans le drame; ou *recevant cette justice* des mains de Dieu par les châtimens et tous les grands événemens humains favorables ou terribles, effroyables ou glorieux, dans l'inexorable histoire. » Exposition des règles communes et particulières aux trois ordres d'éloquence (1° *exorde*, *corps du discours*, *péroraison*; 2° *mémoire*, *prononciation*, *gestes*; 3° tribune, barreau, chaire).

La littérature *idéale* considère les choses *en elles-mêmes*, et alors elle les *décrit*; dans leur marche, et alors elle les *raconte*; dans la manière de les traiter, et alors elle les *enseigne*; d'où genre *descriptif*, *historique*, *didactique*. — Elle considère l'*idéal de la vie*, elle devient dramatique (marche, but, vérité du drame); elle considère l'*idéal de l'action*, et revêt les *formes héroïques*, affectées soit aux *poëmes narratifs* (légendes, fables, aventures, etc.), soit au *roman*, soit à l'*épopée*.

Pour donner une idée plus complète de ce livre, nous citerons ce passage sur le *merveilleux*, comme source d'émotion et de terreur : « Le merveilleux est l'action d'une puissance supérieure aux forces communes de la nature humaine. Il est divin, diabolique ou humain. Le merveilleux humain gît dans l'héroïsme : force prodigieuse de corps, vertu miraculeuse de l'âme, supériorité immense de lumières. C'est le souvenir de l'état d'innocence, conservé après la chute de l'homme et au milieu de la dégradation de l'homme, sous le nom de *temps héroïques*; c'est comme un tableau confus de cette époque, courte, hélas! et pour toujours évanouie. Ces souvenirs remontant à la plus haute antiquité du monde, l'antiquité, par cela seul, a pris un caractère vénérable et divin; elle était plus près de Dieu par ses vertus, c'est-à-dire plus poétique. De là ce sentiment universel de toutes les nations, sur l'antique vertu des premiers âges du monde, déclinant sans cesse dans les âges postérieurs. De là les dieux du paganisme grec, c'est-à-dire la force du corps de l'état d'innocence, conservée pour l'imagination et le cœur, jointe aux vices de l'état de corruption, et le tout divinisé par la dissolution du cœur et des sens... Le chaos des croyances non-chrétiennes, et spécialement le chaos ordurier de la mythologie grecque... a cependant conservé quelques idées de ces puissances infernales, et ennemies nées du genre humain... Ce genre de puissance ennemie du dieu qui l'écrase, et de l'homme qui la remplace dans la gloire, est la source d'une autre espèce de merveilleux, mais surnaturel, mais infernal, mais sombre et affreux, glacial et dérisoire, imposteur et ridicule. Tantôt se

servant d'un reste de puissance que le Seigneur leur a laissé sur le corps; tantôt de sa longue expérience des choses humaines, pour les prévisions conjecturales; tantôt de son empire sur les pécheurs ses esclaves; tantôt de ses intelligences avec nos passions et notre corruption; tantôt appelant à son secours les illusions et les fascinations;... ce merveilleux, on le voit présenté ici comme le grand dieu de la nature occulte; là, comme l'un des deux principes bon et mauvais; ailleurs, comme un inflexible sort ou une rencontre de pur hasard; ailleurs enfin, comme le dispensateur des biens de cette terre; ou encore l'ennemi déclaré de tout ce qui est mal, désordre, erreur, mensonge, mort. Le troisième genre de merveilleux, le merveilleux véritable et divin vient de la marche de la sagesse divine dans les choses humaines, etc., ce sont les *miracles*; dans les événemens, la *Providence;* dans les choses célestes, etc., ce sont les *mystères*; mystères dont nos philosophes, aussi bien que les païens, ont connu mais caché une partie, lorsque, dans l'embarras de leur fausse conscience, dans l'impéritie de leurs fausses croyances, ils ont nommé le *hasard*, la *fortune*, le *sort*.

« Rangeons sous cet ordre les *rencontres*, les *coïncidences* de lieux, de dates, de noms, de ressemblance, de destinées; surtout les châtimens ou les récompenses héréditaires et nationales. Ajoutez-y les miracles dans les hommes, dans les élémens, dans les maladies... miracles opérés à la voix d'un homme faible et persécuté, méprisé des autres et de lui-même; mais faits par le Seigneur pour venger la justice, l'innocence et l'homme, ou la gloire de Dieu et sa parole sainte. »

Traité de métrologie ancienne et moderne, suivi d'un précis de chronologie et des signes numériques. Ouvrage indispensable pour la lecture de l'histoire et l'explication des auteurs, destiné à l'enseignement public, et rédigé d'après les documens les plus récens, par M. Saigey [1].

Cet ouvrage embrasse tout ce qui se rapporte directement à la science des mesures. Il se divise en trois parties, savoir: *Métrologie*, ou science des mesures proprement dites; *Chronologie*, ayant pour objet la mesure du temps; *Signes numériques*, ou système de numération écrite.

Dans la métrologie, l'auteur étudie d'abord les anciennes mesures des Égyptiens et des Hébreux; puis les modifications que les Grecs, les Romains, les Arabes et d'autres peuples ont fait subir à ce système primitif. Ces systèmes composent la métrologie ancienne, où l'on retrouve presque tous les élémens de la métrologie moderne.

Dans la chronologie, il donne des notions générales sur la mesure du temps, l'explication des calendriers de tous les peuples, l'indication des ères et une table des principaux événemens de l'histoire.

Quant aux signes numériques, il fait connaître ceux des Égyptiens, des Hébreux, des Grecs, des Romains, des Arabes, des Chinois et des Hindous; il termine par l'explication des notes mensurales et pondérales des Grecs, des Romains et des pharmaciens de nos jours.

La méthode adoptée dans cet ouvrage est très simple; l'auteur suit en tout l'ordre chronologique; et, dans chaque système de mesures, il met en tête celles qui servent à former les autres.

En général, il cite les noms grecs et latins qui se présentent en métrologie et en chronologie. Quant aux noms tirés des autres langues, il leur donne l'orthographe convenue, et il écrit au singulier d'une manière invariable ceux qui n'ont pas encore passé dans la nôtre. L'auteur destinant son livre à l'enseignement public, a cru devoir en bannir tout ce qui sentait par trop l'érudition; il est sobre de citations et s'abstient toujours des notes explicatives.

Au moyen de ce traité on peut se passer des dictionnaires, dont les explications sont le plus souvent fautives ou incomplètes. L'auteur voudrait, et nous nous associons à ce vœu, que l'on consacrât, dans les maisons d'éducation, quelques leçons à exposer les anciens systèmes de métrologie, en particulier ceux des Grecs et des Romains. On donnerait ainsi aux jeunes gens des connaissances positives sur un sujet trop peu connu, et qui cependant doit l'être, pour expliquer d'une manière satisfaisante les auteurs anciens et apprécier convenablement certains faits historiques.

[1] Paris, librairie classique et élémentaire de L. Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12.

Mémoires du prince A. de Hohenlohe, *abbé et chanoine de Grandvardin* [1].

Nous sommes en retard avec les *Mémoires* du prince de Hohenlohe; livre excellent, rempli de vues aussi justes que profondes et élevées, d'élans charitables, d'expériences précieuses du monde et du cœur de l'homme; de merveilleux témoignages rendus à la puissance de la prière; œuvre éminente qui révèle dans le noble prêtre cette faculté d'observation intérieure, cette sagacité pénétrante qui distingue les esprits ascétiques, en même temps qu'elle témoigne d'une admirable habitude de détachement, d'humilité, d'amour. La haute origine du pieux auteur de ces mémoires, en le douant de ce sens exquis des hommes et des choses qui ne se rencontre volontiers et ne se développe souvent qu'à certaines régions sociales, n'a sans doute pas médiocrement contribué, grâce à l'excellence d'une éducation chrétienne et d'une sainte vocation, à lui faire embrasser et saisir d'un coup d'œil ferme et sûr, toutes les idées,

[1] Chez Belin-Mandar. Prix : 7 fr.

tous les sentimens, toutes les erreurs ou préjugés, les attachemens ou les antipathies, les vertus ou les prévarications habituelles communes à toutes les conditions de la vie et de la société; ou plus particulièrement affectées à l'une d'elles, en sorte que ce livre peut offrir à tout homme, un exemple, une leçon, un aliment, appropriés à sa situation, à son âge, à son intelligence. Cette tendance toute pratique de l'ouvrage rend sa popularité aussi facile qu'elle est précieuse, et les citations que nous allons extraire signaleront éloquemment à l'intérêt de toute âme fidèle, ce manuel d'édification spirituelle et de saintes expériences.

Maximes sur le commerce qu'il faut entretenir avec Dieu.

« .... O mon âme, reconnais ton Créateur et tu vivras tranquillement sous sa providence paternelle, et la mort sera pleine de consolation, ce qui est le comble du bonheur.

« Elève ton cœur dans les sentimens d'un amour filial, lorsqu'il ne t'est pas possible de pénétrer les desseins de la sagesse : *Jamais l'œuvre du maître ne saurait préfinir les desseins et l'existence de son auteur : c'est au maître de préfinir le dessein et l'existence de son œuvre.*

« Où les espérances humaines cessent, attache-toi fermement à Dieu; car jamais l'homme n'est plus près de sa chute, que lorsque son espérance en Dieu déchoit. Ne te nourris jamais d'espérance qui ne saurait se réaliser; cela ne servirait qu'à te troubler. Si, à la chute dans quelque faute grave, ton espérance vient à chanceler, ne désespère point, mais relève-toi et sois une autre fois plus forte dans la tentation, et tu vaincras avec la grâce de Dieu.—Ta vie et ta mort seront destituées de la véritable espérance chrétienne, si, pendant la première, par présomption, tu espères trop, et que, dans la dernière, par méfiance, tu espères trop peu.

« Aime Dieu avec un cœur pur....Ne méprise nul don, quelque petit qu'il soit, qui vient de la main paternelle de Dieu; car nul don de Dieu n'est petit, et celui qui méprise ce qui lui semble de peu de valeur se rend par là indigne de recevoir des grâces plus considérables. — Considère souvent la mesure des grâces que Dieu t'a données : car c'est d'après cette mesure que tu seras jugée. Ne perds jamais Dieu de vue dans la prospérité : les heures sont variables et la prospérité l'est de même. — Sauvée du danger, rends grâces à Dieu; attache-toi à lui, et songe qu'il punit l'ingratitude....

« Crains Dieu par amour, car tu es son enfant et lui est ton père. — Crains-le par respect, car tu es sa servante, et lui est ton bon maître. Crains-le à cause de sa justice, car tu es le coupable, et lui sera ton juge. — Crains le Seigneur, quand l'occasion te provoque au péché, et tu n'auras pas lieu de te repentir. — Ecoute la voix de la conscience : car c'est Dieu même qui te parle par son organe; dirige toutes tes actions d'après sa loi, et tu jouiras d'une paix inaltérable.... »

De mes visites chez les malades.

« Un soir d'hiver, étant assis avec la famille du prince L.... autour de la cheminée, et causant familièrement avec eux, je fus appelé, comme cela m'arrivait souvent, chez un malade qui m'était tout-à-fait inconnu. Je m'y rendis aussitôt et je fus reçus dans le premier appartement de la maison par une femme qui pouvait avoir une trentaine d'années, et qui me pria de vouloir d'abord parler avec elle avant d'entrer dans la chambre de son mari malade. Je condescendis à sa demande, et alors elle me déclara que son mari se trouvait très mal, qu'il voulait me faire une question pour s'amuser de mon embarras. Je lui demandai quel était son âge et son état. Elle me répondit qu'il était avocat. Après cette réponse, je demandai à la femme quelques momens pour me recueillir : puis ayant adressé une courte prière au père des lumières pour m'éclairer, je me fis conduire dans la chambre du malade.

« Après la salutation ordinaire, il me dit d'un ton creux et brusque (première marque distinctive des approches de la mort dans les maladies pulmoniques) : Mon prince, dans ma situation qui me paraît assez périlleuse, j'ai à vous faire une question que je désirerais bien voir résolue par un personnage d'une si grande renommée; savoir s'il y a une éternité.

« D'abord faisant semblant de n'avoir pas bien compris la question, je priai le malade de vouloir bien me la répéter, ce qu'il fit toujours du même ton. Alors après l'avoir regardé quelques secondes avec une gravité pleine de douceur, je tirai ma montre, et en la lui présentant, j'indiquai du doigt l'aiguille, et lui dis : Quand cette aiguille aura fait le tour de quelques heures, alors, mon cher monsieur, vous attesterez vous-même qu'il y a une éternité, et qui plus est une éternité de justice! Cette réponse courte et précise l'irrita, et ne pouvant prendre sur lui de me cacher son aversion, il me dit de le quitter aussitôt, à quoi je fis semblant de me disposer.

« Je n'étais pas encore à la porte, qu'il me rappela et me pria de rester, disant qu'il se repentait de la parole inconsidérée qui lui était échappée. Sur cette déclaration, je m'approchai de nouveau de son lit, et tirant mon crucifix

de ma poche, je le mis sur son lit, en lui disant : S'il en est ainsi, et que vous vouliez que je reste, il faut que je vous mette devant les yeux l'image de celui qui est l'avocat de nous tous devant son Père éternel, afin que le regard de sa croix réveille dans votre âme cette grande idée: Ainsi mourut celui qui nous a fait connaître le Père céleste, et qui, par son sacrifice volontaire et sa résurrection glorieuse, a imprimé, comme jamais homme n'a pu le faire, la doctrine de Dieu et de l'éternité dans le cœur de ceux qu'il a sauvés au prix de son sang.

« Après un moment de silence, je poursuivis : Vous-même, mon cher monsieur, vous êtes dans ce moment-ci pour moi une preuve évidente de la clémence et de la miséricorde de Dieu qui pénètre partout. D'abord c'était déjà une œuvre de la grâce divine que vous m'ayez fait appeler, moi que vous ne connaissiez que de réputation ; que vous ayez fait venir, dis-je, pour vous assister dans votre dernière maladie, un homme tout inconnu, que probablement on vous a dépeint comme une tête exaltée. Peut-être que la providence miséricordieuse de Dieu m'a choisi, tout misérable pécheur que je suis, comme un instrument de salut pour rendre à votre cœur, qui a besoin de consolation, par les paroles onctueuses de mon divin maître, la paix qui vraisemblablement vous a abandonné depuis long-temps. Votre patience à me souffrir encore auprès de votre lit après une réponse assez brusque, est la continuation d'une grâce dont je reconnais dans ce moment le triomphe par les larmes de vos yeux ; larmes comme vous n'en avez peut-être pas versé dans votre vie ; larmes véritablement précieuses et dont les anges du ciel se réjouissent.

« Mon cher frère, continuai-je, permettez-moi de vous faire une demande.... Il faut que vous ayez fait dans votre vie quelque action très généreuse qui ait été agréable aux yeux de Dieu.... Le bon malade avait autrefois soutenu à ses frais et gagné au tribunal des appels, un procès qui avait décidé de l'existence d'un pauvre père de famille.... Mais, mon prince, ajouta-t-il, pourquoi me demandez-vous cela ? — Voilà, lui dis-je, l'accomplissement de la promesse du Seigneur qui a dit qu'un verre d'eau donné par charité ne resterait pas sans récompense ! C'est lui qui à présent récompense cette action généreuse par la grâce finale, en cas que le souverain maître de la vie comme de la mort eût résolu de vous appeler à lui ! Hélas ! j'ai tout lieu de craindre que votre jeunesse ne date de la triste époque où l'enseignement de la religion ne fut traité que comme une affaire d'esprit.... C'est ainsi que la sainte religion de J.-C. n'ayant jamais pris racine dans votre cœur, il en arriva que ce que vous n'en aviez appris que faiblement, s'évanouit peu à peu dans le commerce du monde, et qu'à mesure que la fortune vous favorisait, vous vous en éloignâtes, ne fréquentant ni églises, ni sacremens, etc.

« Il sera aisé d'entendre votre confession, parce que, après ce qui vient de se passer, le prêtre ne comptera pas vos péchés, mais il aura la consolation de pouvoir vous en absoudre. Reconnaissez donc, mon cher monsieur, la grâce de Notre Seigneur J.-C. qui ne veut pas la mort du pécheur ! Oh ! que le bon Dieu était proche de vous dans toutes les situations de votre vie ! Il ne vous a pas oublié ; car il n'oublie aucun de ses enfans. Il est surtout maintenant bien près de vous avec sa grâce et son amour, et il vous fait dire par moi : « Ayez confiance, mon fils, vos péchés vous seront remis ! »

« Nous eûmes ensuite une conversation qui dura bien une heure, après quoi on appela l'ecclésiastique de la paroisse pour entendre sa confession, parce que je n'étais pas approuvé dans l'archidiocèse de V... Il reçut ensuite le Saint-Viatique et l'extrême-onction. Après cette sainte action, on vit renaître sur son visage la paix de J.-C. Il me remercia en me serrant la main. Je compris parfaitement ce que ce serrement signifiait, et je le lui rendis avec un amour fraternel. Bientôt après il décéda avec mon assistance dans l'amour du Seigneur. Qu'il repose en paix ! .. Mon sommeil, le reste de cette nuit-là jusqu'au matin, fut bien doux. »

Quelle scène ! quel drame ! et comme les esprits les plus forts, selon le monde, sont trop heureux de tomber, au dernier moment, en une salutaire faiblesse, comme aussi les plus faibles, selon le monde, l'étonnent par leur impassible sérénité devant la mort, témoin l'admirable récit de la *Religieuse mourante*, que nous regrettons de ne pouvoir citer.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une publication doublement recommandable, et par la gravité de son objet et par la vaste érudition qui s'y déploie. Il s'agit de l'*Histoire des progrès de la civilisation en Europe*, par M. Roux-Ferrand, dont les trois premiers volumes sont en vente à la librairie de L. Hachette, rue Pierre-Sarrasin, n. 12. L'ouvrage complet formera six volumes. L'auteur, dans les trois volumes déjà parus, prend la civilisation européenne à son véritable berceau, c'est-à-dire à la naissance du christianisme, et la conduit à travers les ruines de l'empire romain, les inondations des barbares et l'établissement des institutions féodales, jusqu'à l'époque où commença à fermenter cette héroïque indignation qui produisit les croisades. La forme de

l'ouvrage est la même que celle adoptée par M. de Chateaubriand dans ses *Études historiques* : nous manquerions à nos devoirs, soit envers le public soit envers l'auteur, si nous nous contentions de signaler par une briève annonce l'apparition d'un ouvrage sérieux et étendu. Aussi nous prions nos lecteurs de ne considérer ces lignes que comme une pierre d'attente. L'ouvrage de M. Roux-Ferrand sera prochainement dans nos colonnes l'objet d'un examen attentif et détaillé.

Le Consolateur des affligés et des malades, ou Recueil de méditations propres à élever l'âme au dessus des chagrins et des souffrances de cette vie; par M. l'abbé MARTIN DE NOIRLIEU [1].

Laissons l'auteur raconter lui-même, dans la préface de son livre, comment il a été amené à le composer :

« Je fus appelé il y a trois mois près du lit de mort d'un jeune homme attaqué d'une maladie de poitrine. Les soins les plus assidus lui étaient prodigués par une sœur chérie : c'est elle qui m'avait ménagé une première entrevue avec son malheureux frère, qui depuis plusieurs années avait entièrement oublié ses devoirs religieux. Ce pauvre malade souffrait cruellement et sans aucune consolation ; car, sous le poids de la douleur et en présence de la mort, la religion seule peut venir à notre secours et nous soulager.

« Que pouvais-je faire en pareille circonstance ? mon ministère était repoussé, non pas brutalement, il est vrai, mais le jeune homme prétendait qu'il n'avait pas la foi chrétienne, et il ne pouvait être question par conséquent de le préparer à recevoir les sacremens de l'Église. Comme je savais par sa sœur qu'il avait été pieux à l'époque de sa première communion, je lui rappelai le bonheur qu'il goûtait alors au service de Dieu. Il en convint, et me témoigna le regret d'avoir perdu ces croyances qui répandaient une si grande paix dans son âme.

« — Votre foi peut se ranimer, lui dis-je ; il suffit que vous en ayez le désir sincère, et que vous le demandiez à Dieu. Promettez-moi de faire dès aujourd'hui cette courte prière : *Mon Dieu, je désire vous connaître et vous aimer. Guérissez mon incrédulité, et faites luire dans mon esprit la lumière de votre vérité.*

« Il me le promit, et tint parole.

« Je n'oublierai jamais combien je fus touché de la sollicitude de son excellente sœur pour le salut de son âme. Dès que les soins qu'elle lui rendait le lui permettaient, elle allait à l'Église se prosterner aux pied des autels qu'elle arrosait de ses larmes. Elle eût fait à Dieu bien volontiers le sacrifice de sa vie pour obtenir la conversion de son frère. Je l'encourageai à persévérer en lui rappelant les paroles d'un saint évêque à la mère d'Augustin : *Consolez-vous, le fils de tant de larmes ne périra pas.* Dieu, dans son infinie miséricorde, exauça bientôt des vœux qui lui étaient adressés avec une foi si vive et si touchante, le malade désira me voir plus souvent pour s'instruire des vérités de notre sainte religion, et puiser des consolations dans nos entretiens. Ce fut alors que j'eus l'idée d'écrire quelques méditations courtes, analogues à son état de souffrance. Hélas ! je n'eus pas le temps de lui faire lire toutes celles que je dédie aujourd'hui aux affligés et aux malades !

« Un jour enfin, il dit à sa sœur : « Je vais te « rendre bien heureuse aujourd'hui, ma bonne M... : « je suis décidé à me confesser. »

« Il se confessa en effet avec de grands sentimens de componction et reçut avec ferveur la sainte communion deux jours avant sa mort. Que Dieu daigne l'admettre dans le séjour de l'éternelle félicité !

« Puissent tous ceux qui, comme lui, se sont écartés de leurs devoirs religieux et que Dieu rappelle par la souffrance, imiter son exemple ! Puissent-ils aussi avoir une mère ou une sœur chrétienne qui prie pour eux ! »

Ceux qui savent par expérience tout ce qu'il y a d'onction chrétienne, de mansuétude et de grâce vivifiante dans la parole de M. l'abbé Martin de Noirlieu, comprendront combien le sujet qu'il a entrepris de traiter est heureusement adapté à la nature de son talent et n'hésiteront pas à promettre au *Consolateur* un grand nombre de succès aussi désirables que celui qu'il a déjà obtenu.

Nous ne saurions recommander trop vivement ce modeste mais excellent ouvrage, dont la lecture convient d'une manière spéciale aux âmes encore captives de l'erreur ou des passions, et que néanmoins les leçons de l'adversité et les tristes loisirs de la maladie portent à faire un retour sérieux sur elles-mêmes. « Les croyances religieuses, a dit Benjamin Constant, se tiennent en embuscade dans le cœur de l'homme, pour le surprendre aux heures de l'infortune. » Le *Consolateur* est éminemment propre à favoriser ces salutaires réminiscences, ce besoin de foi, cette aspiration vers un monde meilleur. C'est un de ces livres que le bon pasteur prend soin de placer dans son arsenal de charité, et qui secondent l'effet de sa parole près des âmes qu'il s'efforce de ramener à Dieu.

L'ouvrage se divise en trois parties : méditations pour les personnes affligées ; méditations pour les malades ; méditations pour les vieillards. Chaque méditation est précédée d'un texte des livres sacrés ou de l'Imitation, dont elle est le développement, et suivie d'aspirations vers Dieu et de résolutions appropriées à la lecture qui vient d'être faite. Les litanies de la Providence, les litanies pour la bonne mort, des versets choisis de l'Écriture sainte, propres à occuper saintement l'esprit des malades, et leur inspirer des sentimens de pénitence, de résignation et d'amour, complètent la série des méditations.

---

[1] Vol. in-12. Paris, Gaume frères, rue du Pot-de-Fer, 5.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

SCIENCES SOCIALES.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

HUITIÈME LEÇON.

Coup d'œil sur l'économie politique de l'Europe durant le moyen âge.

Le christianisme avait rendu au genre humain la lumière éternelle qui devait désormais le guider dans les voies d'une civilisation digne des hautes destinées morales de l'homme ; mais dégager des liens de l'esclavage et de l'ignorance des populations dégradées par une longue et dure oppression, les faire arriver insensiblement à l'industrie intelligente, à la liberté et à la propriété, et, pour cela, amener les classes dominatrices à se dessaisir de leurs droits, ou plutôt de leur puissance, au profit de l'égalité, de l'humanité et de la justice, était une œuvre immense. Pour s'effectuer, une telle entreprise n'exigeait pas moins que la triple alliance de l'autorité suprême, de la religion et d'un long avenir de paix. Or la religion, qui devait donner l'impulsion à cette grande réformation sociale, se trouva, dès l'abord, en présence d'obstacles formidables.

Luttant contre la persécution pendant les premiers siècles de son existence, ce fut beaucoup sans doute de voir Constantin placer la croix sur ses victorieux étendards ; mais à peine avait-elle obtenu ce triomphe, si tôt troublé par l'apostasie de Julien, que l'invasion de peuplades barbares, précipitées sur l'antique civilisation, vint mettre à la place, des ruines, un culte inhumain et des institutions sauvages. Ni Rome, ni Byzance, ni le paganisme mourant, ni le christianisme à son aurore, ne furent épargnés. Les Goths, les Huns, les Vandales dévastèrent tour à tour les Gaules, les deux Thraces, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Afrique et enfin l'Italie. Par une réaction vengeresse, dont la durée fut presque égale à celle de l'oppression, les dépouilles de l'empire romain passèrent aux Barbares[1].

[1] « Les barques des Saxons et des Vandales étaient chargées de tout ce que les arts de la Grèce et le luxe de Rome avaient accumulé pendant des siècles. On déménageait le monde comme une maison que l'on quitte. Genseric ordonna aux citoyens de Carthage de lui livrer, sous peine de mort, les richesses dont ils étaient en possession. Il partagea les terres de la province proconsulaire entre ses compagnons : il garda pour lui-même le territoire de Byzance et des terres fertiles en Numidie et en Gétulie. Ce même prince dépouilla Rome et le Capitole, dans la guerre que Sidoine appelle la quatrième guerre punique. Il composa d'une masse de cuivre, d'airain, d'or et d'argent, une somme qui s'élevait à plusieurs millions de talens.

« Le trésor des Goths était célèbre. Il consistait dans les cent bassins remplis d'or, de perles et de diamans, offerts par Ataulphe à Placidie, dans soixante calices, quinze patènes et vingt coffres précieux pour renfermer l'Evangile. Le *missorium*, partie de ces richesses, était un plat d'or de cinq cents livres de

La domination de ces vainqueurs fut ce qu'on pouvait attendre d'hommes féroces, ne connaissant d'autres droits que la force et d'autres moyens de s'enrichir que la conquête et le pillage.

Maîtres et esclaves, faibles et puissans, tous durent courber la tête sous un niveau de terreur, les uns donnant leurs richesses, les autres leur servitude. Seul debout au milieu de ce fléau de Dieu, le prêtre chrétien accomplissait son ministère d'humanité et de courage, sauvait les débris de la civilisation, et préparait avec persévérance cette œuvre de lumière, de charité et de progrès, qui, selon les promesses de l'homme-Dieu, ne devait jamais périr [1].

Peu à peu les flots de Barbares qui avaient inondé les deux empires d'Occident et d'Orient se retirèrent, disparurent ou demeurèrent confondus avec les populations par eux envahies. Il ne resta de tous ces conquérans farouches que les Francks et les Angles, auxquels il était réservé d'occuper une si grande place dans l'histoire moderne, et de se trouver ensemble à la tête de la civilisation de l'univers.

Alors le christianisme commença à se développer plus librement, mais diverses circonstances arrêtaient son influence et ses bienfaits. L'irruption des Barbares avait laissé aux peuples qui se formaient en société, d'une part, des mœurs guerrières, de l'autre, des souvenirs de terreur qui commandaient un système complet de défense. Les nouveaux princes, imposés ou élus, distribuèrent le commandement du pays à leurs compagnons les plus vaillans et des plus aimés; des forteresses furent construites pour défendre, protéger et dominer; les populations esclaves avaient suivi la terre dans le partage des propriétés. Ainsi se consacrait de nouveau le principe de la servitude.

D'un autre côté, l'Orient vit surgir, à la voix d'un imposteur ambitieux, une religion nouvelle qui, s'appuyant à la fois sur la charité, fondement du christianisme, et sur la fatalité et le sensualisme païens, ne pouvait manquer de faire de nombreux prosélytes parmi les hommes, encore si nombreux alors, qui admiraient les doctrines sociales de l'Evangile, mais redoutaient l'austérité de la vie chrétienne; assez éclairés pour reconnaître l'absurdité du polythéisme, mais trop esclaves des sens et trop corrompus pour se soumettre à la pureté spiritualiste des disciples de Jésus-Christ.

On a attribué à Mahomet la pensée d'avoir voulu seulement réformer la religion de sa patrie; il est plus raisonnable de croire que son ambition fut d'asservir l'Arabie et de fonder un empire; pour lui la religion fut le moyen et non le but.

Les relations commerciales avec la Syrie, la Palestine et l'Egypte lui avaient fourni l'occasion de s'instruire de la religion chrétienne [1] et de la loi de Moïse, observée par un assez grand nombre d'Arabes, bien qu'à cette époque la plupart des tribus diverses de ce peuple fussent plongées dans l'idolâtrie la plus grossière. Les chrétiens orientaux étaient divisés en une infinité de sectes qui se persécutaient avec fureur. La cour de Constantinople s'occupait de vaines querelles théologiques, tandis que l'empire d'Orient, ébranlé par de sanglantes persécutions, était livré sans défense aux attaques des Persans. La Perse elle-même se trouvait également épuisée par de longues guerres civiles et par les con-

poids, élégamment ciselé. Un roi goth, Sisenand, l'engagea à Dagobert pour un secours de troupes. Le Goth le fit voler sur la route, puis il apaisa le Franck pour une somme de deux cent mille sols d'or, prix jugé fort inférieur à la valeur du plat. Mais la plus grande merveille de ce trésor était une table formée d'une seule émeraude : trois rangs de perles l'entouraient. Elle se soutenait sur soixante pieds d'or massif, incrustés de pierreries. On l'estimait cinq cent mille pièces d'or. Elle passa des Visigoths aux Arabes, conquête digne de leur imagination. » (M. de Chateaubriand, *Etudes historiques.*)

[1] « L'histoire, en nous faisant la peinture générale des désastres de l'espèce humaine à cette époque, a laissé dans l'oubli les calamités particulières, impuissante qu'elle était à redire tant de malheurs. Nous apprenons seulement par les apôtres chrétiens quelque chose des larmes qu'ils essuyaient en secret. La société bouleversée dans ses fondemens ôta même à la chaumière l'inviolabilité de son indigence. Elle ne fut pas plus à l'abri que le palais. A cette époque, chaque tombeau renferma un misérable. » (M. de Chateaubriand, *Etudes historiques.*)

[1] Mahomet naquit à la Mecque, le 10 novembre 570.

quêtes de son souverain. Tout concourait donc à favoriser les desseins de Mahomet : il réussit à se donner comme inspiré de Dieu, comme prophète, comme apôtre, et à fonder une religion et un empire sur la double puissance de la violence et de la séduction. Il réunit à ses doctrines les païens, les juifs et les moins éclairés des chrétiens ; aux uns il offrait, avec un culte plus raisonnable, l'attrait des voluptés sensuelles ; aux autres, une partie des dogmes de l'ancienne loi ; et enfin, aux derniers, quelques unes des vérités saintes de la religion chrétienne [1]. Dans cette bizarre alliance de vérités et d'erreurs dominaient la fatalité et la prédestination, si favorables au despotisme, et l'on vit des préceptes sublimes de charité et de morale aboutir, dans la pratique, à l'esclavage et à la polygamie. Ces traits suffisent pour caractériser une religion contraire à tout principe de civilisation morale et de progrès social.

Néanmoins l'impulsion donnée par Mahomet aux peuples ralliés sous sa bannière fut rapide et puissante. Les Sarrasins (ce fut le nom donné aux tribus arabes réunies par le conquérant législateur) parvinrent presque en un instant, sous la conduite des califes, ses vicaires et ses successeurs, à la conquête d'un pays immense ; ils soumirent, d'un côté, la Perse, la Syrie, et pénétrèrent jusqu'aux portes de Constantinople, tandis que de l'autre, traversant l'Égypte, inondant l'Afrique, les îles de la Méditerranée et l'Espagne, ils débordèrent jusqu'en France, d'où le vaillant Charles Martel les refoula en Espagne [1]. « Le nom seul (et on pouvait ajouter un nom proscrit), dit le savant et judicieux auteur de l'*Atlas historique*, est tout ce qui nous reste aujourd'hui de cette nation célèbre, qui a donné des lois à une grande partie de la terre. Cependant les Sarrasins de Bagdad, du temps de leur calife Haroun-al-Raschid [2] ont mérité mieux par l'éclat momentané dont ils ont fait briller les sciences et les lettres. »

Le christianisme, désormais borné et harcelé à l'Orient par les demi-barbares campés encore aujourd'hui en Europe, trouvait à l'Occident des élémens réfractaires à son zèle civilisateur.

La grande mission sociale du clergé était sans doute l'émancipation des classes esclaves : or, si depuis la rénovation de l'univers elles n'avaient plus à souffrir les traitemens barbares dont elles étaient l'objet sous les Grecs et sous les Romains, leur sort n'était pas moins digne de pitié. Dans l'organisation civile qui précéda et qui suivit la féodalité, l'homme enchaîné à la glèbe n'avait aucune loi qui le protégeât contre l'oppression ; le produit de son travail ne lui appartenait point, il était lui-même une propriété qu'on réclamait partout, lorsqu'il venait à fuir son domicile ; il ne pouvait ni faire un contrat pendant sa vie, ni un testament à l'heure de sa mort ; sa dernière volonté n'était pas reconnue par la loi, elle mourait avec lui ; le malheureux n'avait d'autre consolation et d'autre espérance que celles, à la vérité sublimes, données par la religion du Christ.

Toutefois, aucune autre place n'ayant pu être faite à cette population d'esclaves léguée par l'ancien monde à l'Évangile, il eût été dangereux de provoquer prématurément à des affranchissemens par masse. Le clergé alors, seul dispensateur ou conseiller de l'action civilisatrice, sut unir la prudence à la

[1] L'Alcoran (*Lecture par excellence*) reconnaît la déchéance du premier homme, la tradition des principaux patriarches, Noé, Abraham, Joseph, Moïse, la prédication de saint Jean, etc. Il présente J.-C. comme conçu sans corruption dans le sein d'une vierge, créé du souffle de Dieu, animé de son esprit, et envoyé pour établir l'Évangile, jusqu'à ce que Mahomet l'eût confirmé. L'Alcoran appelle J.-C. *le verbe, la vertu, l'âme et la force de Dieu*. Il nie cependant sa génération éternelle et sa divinité, mêlant les fables les plus extravagantes aux plus admirables préceptes. Il admet un purgatoire et un enfer, mais dont les peines sont temporaires. Il propose pour récompense une vie éternelle où l'âme sera enivrée de tous les plaisirs spirituels et où le corps, ressuscité avec les sens, goûtera par les sens même, toutes les voluptés qui lui sont propres.

[1] Ils y fondèrent, sur les débris des Visigoths, une domination qui a duré sept cent quatre-vingts ans avec plus ou moins de lustre, jusqu'à ce qu'ils aient été entièrement chassés par Ferdinand et Isabelle, qui s'emparèrent de Grenade, leur dernier asile, en 1492. Les Sarrasins d'Asie avaient été détruits par les Tartares en 1258.

[2] Contemporain de Charlemagne.

charité : acceptant la part qui lui était faite comme à l'un des ordres éminens de l'état, de la terre et des serfs, il se réserva d'améliorer graduellement le sort de ces hommes qui, sous la domination plus douce et enviée de l'Eglise, se considéraient comme appartenant à Jésus-Christ. Il s'étudia surtout à leur préparer une carrière d'utilité et de bien-être, par le défrichement des forêts qui couvraient les plus belles contrées de l'Europe. Lorsque ces défrichemens étaient opérés, les abbayes de moines remettaient aux esclaves agriculteurs une portion de terre suffisante pour les nourrir avec leur famille et payer une redevance annuelle. C'est ce que l'on appelait une *manse*. Cette espèce de bail, fait du maître à l'esclave, se prolongeait plus ou moins, selon l'activité et la probité du nouveau colon. On le faisait pour dix, vingt, trente ans : pour une génération, pour deux, quelquefois pour trois. Lorsque le colon avait ramassé un pécule suffisant et si déjà il n'avait été affranchi complétement, il pouvait se racheter ainsi que sa famille. Il est facile d'apercevoir combien ce système tendait à constituer, au sein de cette classe jusqu'alors si infortunée, la famille, la propriété, l'intelligence, l'industrie et enfin la liberté.

Les affranchis, dont le principe chrétien tendait sans cesse à augmenter le nombre, ne pouvaient tous être employés par l'agriculture. La nécessité les appelait aux professions industrielles. Leur place naturelle fut dans les cités où, moyennant des redevances en nature, ils trouvaient des maisons et les instrumens nécessaires à leur industrie.

Mais beaucoup de ces hommes arrivaient à la liberté sans intermédiaire et surtout sans moyens d'existence. Dans les temps de disette, que les guerres civiles rendaient si fréquens, pendant les maladies et l'interruption du travail, la mendicité devenait leur seule ressource. Il fallut pourvoir aux besoins religieux et physiques de ces citoyens, trop tôt éclos peut-être aux rayons de la liberté. C'est dans ce but que le clergé multiplia les établissemens hospitaliers et charitables, les écoles, les asiles de toute espèce, et assura des secours à tous les genres d'infortune et de misère. Le sacerdoce chrétien donnait ainsi de grands exemples. Mais ses généreuses intentions ne furent pas toujours comprises. Les institutions et les mœurs ne s'y prêtaient point suffisamment encore. La servitude paraissait une des nécessités de l'ordre social ; et comme la sûreté du pays reposait sur les hommes d'armes, la profession guerrière était honorée et considérée exclusivement. De là, comme chez les Romains, comme chez tous les peuples dont le principe conservateur reposera sur l'armée, un mépris plus ou moins profond pour les professions mécaniques, regardées comme viles et serviles, et devant être l'unique partage des esclaves, des serfs et des vilains. De là ces distinctions de classes et de professions dont les siècles à peine ont pu adoucir la trace primitive.

Pour comprendre comment le clergé pouvait subvenir à l'établissement de ses nombreuses institutions de charité et de piété, il suffit de remarquer qu'il était à la tête de la civilisation et des lumières : ayant le premier appliqué l'intelligence et le travail à l'exploitation des terres immenses dont il avait été doté, il en résulta pour lui des richesses qui s'augmentaient dans une progression rapide et que les dons des rois, des grands et des fidèles de toutes les classes, accroissaient incessamment. Mais alors cette opulence, ces libéralités, ces richesses, tout était regardé comme le patrimoine des pauvres, comme des aumônes dont les prêtres étaient les économes, les dispensateurs et non les propriétaires. D'après les conciles, les revenus de l'Église et les oblations des fidèles devaient se diviser en trois parts, l'une pour les pauvres, l'autre pour l'entretien des églises et le service divin, la troisième pour l'entretien des membres du clergé. C'était là la règle, et toutes les fois que l'on s'en est écarté, c'est par des abus que l'on ne saurait attribuer à la religion, mais seulement à la faiblesse inhérente à la nature humaine. Quoi qu'il en soit, les résultats des efforts constans du clergé pour l'amélioration sociale des peuples furent progressifs mais lents, jusqu'à l'apparition en Europe d'un grand homme et d'un grand règne. Il était réservé à Charlemagne de faire faire un pas gigan-

tesque à la civilisation. A sa voix puissante, l'empire d'Occident se reconstitua sur le principe monarchique et chrétien, toutes les parties éparses de l'ordre social gravitèrent vers l'unité, et la chrétienté, déjà sauvée par Charles Martel, le noble aïeul de Charlemagne, vit poser des barrières que du moins les anciens barbares du Nord et du Midi ne devaient plus franchir [1].

Charlemagne ne borna point à ses exploits guerriers une gloire malheureusement trop souillée de sang et de carnage. Son mâle et vaste génie comprit que les lois, les sciences, les lettres et les bonnes mœurs, affermissent plus encore qu'elles n'embellissent une couronne. Il fut donc à la fois législateur, protecteur des savans, promoteur de l'enseignement public et administrateur économe des revenus de l'état comme de ses propres domaines.

Les traces de l'inhumanité romaine étaient encore toutes vivantes dans les codes et les usages de l'empire. Les capitulaires de Charlemagne font foi que du temps de ce prince des cargaisons d'esclaves étaient envoyées d'Occident en Orient, et vendues aux Sarrasins. Bien que proscrits par des conciles et par des édits de Justinien, de Constantin, de Théodose et de leurs successeurs, l'exposition des enfans, l'infanticide et d'autres coutumes non moins barbares subsistaient encore. Charlemagne s'attacha à les réformer. Les premières lois contre la vente des esclaves datent de son règne. Ses soins s'étendirent à toutes les parties de la législation et de l'administration publique : il régla le luxe et la dépense des particuliers, et le premier introduisit la manière de compter par livres, sous et deniers, telle qu'on l'a pratiquée jusqu'à nos jours, avec la différence que cette livre était réelle et de poids, au lieu que parmi nous elle était numéraire.

On connaît les innombrables constructions d'églises, de monastères et de palais entreprises et terminées par Charlemagne, elles auraient suffi à l'illustration de plusieurs règnes. Mais ces monumens n'occupaient pas seuls ses pacifiques loisirs ; il voulut avoir une marine, et le port de Boulogne acquit une haute importance. Portant plus loin ses desseins, Charlemagne conçut la pensée d'effectuer la communication de l'Océan et du Pont-Euxin, en joignant le Rhin au Danube. Et par une rare aptitude à embrasser les plus vastes objets comme les plus petits détails, la même main qui traçait de si colossales entreprises, ordonnait, avec la prévoyance d'un simple fermier, l'économie de ses domaines rustiques [1].

On peut sans doute attribuer à l'esprit d'ordre sévère, qui accompagne ordinairement le génie des grands capitaines, les réglemens où respire une si touchante

[1] « Ce prince, qui était allé chercher les Barbares jusque chez eux pour en épuiser la source, vit les premières voiles des Normands : ils s'éloignèrent en toute hâte de la côte que l'empereur protégeait de sa présence. Charlemagne se leva de table, se mit à une fenêtre qui regardait l'Orient et y demeura longtemps immobile ; des larmes coulaient le long de ses joues ; personne n'osait l'interroger. « Mes fidèles, dit-il aux grands qui l'environnaient, savez-vous pourquoi je pleure ? Je ne crains pas pour moi ces pirates, mais je m'afflige que moi vivant ils aient osé insulter ce rivage. Je prévois les maux qu'ils feront souffrir à mes descendans et à leurs peuples. » (M. de Chateaubriand, *Etudes historiques*.)

[1] « Le capitulaire de *Villis fisci*, se compose de soixante-dix articles, vraisemblablement recueillis de plusieurs autres capitulaires.

« Les intendans du domaine sont tenus d'amener au palais où Charlemagne se trouvera le jour de la Saint-Martin, tous les poulains de quelque âge qu'ils soient, afin que l'empereur, après avoir entendu la messe, les passe en revue. — On doit au moins élever dans les basses-cours des principales métairies cent poules et trente oies. — Il y aura toujours dans les métairies des moutons et des cochons gras pour être conduits, si besoin est, au palais. Les intendans feront saler le lard. Ils veilleront à la confection des cervelas, des andouilles, du vin, du vinaigre, du sirop de mûres, de la moutarde, du fromage, du beurre, de la bière, de l'hydromel, du miel et de la cire. — Il faut, pour la dignité des maisons royales, que les intendans y élèvent des laies, des paons, des faisans, des sarcelles, des pigeons, des perdrix et des tourterelles. — Les colons des métairies fourniront aux manufactures de l'empereur du lin et de la laine, du pastel, de la garance, du vermillon, des instrumens à carder, de l'huile et du savon. — Les intendans défendront de fouler la vendange avec les pieds. — Charlemagne et la reine, qui commande également tous ces détails, veulent que la vendange soit très propre. — Il est ordonné, par les articles 36 et 65, de vendre au marché, au profit de l'empereur, les œufs surabondans des métairies, et les poissons des viviers, etc., etc. » *Idem.*

simplicité de mœurs : mais on doit les considérer encore comme des exemples offerts aux grands et aux peuples par un prince éclairé sur les sources des véritables richesses. Ils devaient hâter le retour des esprits vers les principes sociaux régénérés par le christianisme, et vers une économie politique fondée sur l'agriculture, l'ordre et l'économie.

Sous Charlemagne, l'influence du clergé, contenue sous le rapport politique, s'étendit d'une manière remarquable au profit de la civilisation. Les richesses déjà si considérables de ce corps éminent, n'avaient cessé de s'accroître et de s'appliquer à la fondation d'innombrables établissemens pieux et charitables, à la création d'écoles publiques et même à la construction de villes entières [1], où l'industrie prospéra à l'aide du principe de la division du travail.

Mais l'ouvrage de Charlemagne périt en quelque sorte avec lui. Ses faibles successeurs, incapables de soutenir et de soulever le sceptre et l'épée de ce géant couronné, laissèrent démembrer le vaste empire qu'il avait créé. Les officiers royaux usurpèrent la propriété et l'hérédité de leurs fonctions. Chaque seigneur se rendit à peu près indépendant de l'autorité royale, et le système féodal remplaça l'unité du pouvoir souverain.

Cette organisation sociale, dont assurément nous ne chercherons pas à défendre les abus odieux, bien qu'ils aient été exagérés, ne fut pas toujours et par-

[1] « Le monastère de Saint-Martin d'Autun, possédait, sous les Mérovingiens, cent mille manses; l'abbaye de Saint-Riquier (en Picardie), plus riche encore, nous montre ce que c'était qu'une ville de France au neuvième siecle.

« Héric, en 831, présenta à Hlovigh-le-Débonnaire l'état des biens de la susdite abbaye. Dans la ville de Saint-Riquier, propriété des moines, il y avait deux mille cinq cents manses de séculiers : chaque manse payait douze deniers, trois setiers de froment, d'avoine et de féves, quatre poulets et trente œufs. Quatre moulins devaient six cents muids de grain mêlé, huit porcs et quatre vaches. Le marché, chaque semaine, fournissait quarante sols d'or, et le péage vingt sols d'or. Treize fours produisaient chacun, par an, dix sols d'or, trois cents pains et trente gâteaux dans le temps des litanies. La cure de Saint-Michel donnait un revenu de cinq cents sols d'or distribué en aumônes par les frères de l'abbaye. Le casuel des enterremens des pauvres et des étrangers était évalué, année courante, à cent sols d'or, également distribués en aumônes. L'abbé partageait chaque jour aux mendians cinq sols d'or. Il nourrissait trois cents pauvres, cent cinquante veuves et soixante clercs. Les mariages rapportaient annuellement vingt livres d'argent pesant, et le jugement des procès soixante-huit livres.

« La rue des Marchands (dans la ville de Saint-Riquier) devait à l'abbaye, chaque année, une pièce de tapisserie de la valeur de cent sols d'or, et la rue des Ouvriers en fer tout le ferrement nécessaire à l'abbaye. La rue des Fabricans de boucliers était chargée de fournir les couvertures de livres ; elle reliait les livres et les cousait, ce qu'on estimait trente sols d'or. La rue des Selliers procurait des selles à l'abbé et aux frères. La rue des Boulangers délivrait cent pains hebdomadaires. La rue des Ecuyers était exemptée de toute charge (*Vicus scutariorum per omnia liber est*). La rue des Cordonniers munissait de souliers les valets et les cuisiniers de l'abbaye. La rue des Bouchers était taxée chaque année à quinze setiers de graisse. La rue des Foulons confectionnait les sommiers de laine pour les moines, et la rue des Pelletiers les peaux qui leur étaient nécessaires. La rue des Vignerons donnait par semaine seize setiers de vin et un d'huile. La rue des Cabaretiers trente setiers de cervoise (bière) par jour. La rue des Cent-dix-Milites (chevaliers) devait entretenir, pour chacun d'eux, un cheval, un bouclier, une épée, une lance et les autres armes.

« La chapelle des nobles octroyait chaque année douze livres d'encens et de parfum. Les quatre chapelles du commun peuple (*populi vulgaris*) payaient cent livres de cire et trois d'encens. Les oblations présentées au sépulcre de saint Riquier, valaient par semaine deux cents marcs ou trois cents livres d'argent.

« Suit le bordereau des vases d'or et d'argent des trois églises de Saint-Riquier, et le catalogue des livres de la bibliothèque. Vient la liste des villages de Saint-Riquier, au nombre de vingt. — Dans ces villages se trouvaient quelques vassaux de Saint-Riquier, qui possédaient des terres à titre de bénéfices militaires. On voit plus de treize autres villages sans mélange de fief; et ces villages, dit la notice, sont moins des villages que des villes et des cités.

« Le dénombrement des églises, des villes, villages et terres dépendans de Saint-Riquier, présente le nom de cent chevaliers attachés au monastère, lesquels chevaliers composent à l'abbé, aux fêtes de Noel, de Pâques et de la Pentecôte, une cour presque royale. En résumé, le monastère possédait la ville de Saint-Riquier, treize autres villes, trente villages, un nombre infini de métairies, ce qui produisait un revenu immense. Les offrandes en argent, faites au tombeau de saint Riquier, s'élevaient seules, par an, à quinze mille six cents livres de poids, prés de deux millions numériques de la monnaie d'aujourd'hui. » (M. de Chateaubriand, *Etudes historiques.*)

tout exclusivement oppressive et tyrannique ; elle eut du moins pour résultat de faire naître l'esprit et les institutions de la chevalerie, éternel honneur du moyen âge, et de substituer graduellement le vasselage au servage, comme celui-ci avait été une heureuse modification de l'esclavage primitif.

Dans cette situation nouvelle, le clergé, qui se trouvait moralement le premier ordre de l'état, fut admis au même rang dans la société politique. Les évêques et les abbés devinrent seigneurs suzerains et investis des droits exercés et des devoirs remplis auparavant par les délégués de l'autorité royale. Si quelques prélats virent dans cette élévation un moyen d'acquérir de la puissance et de satisfaire des passions déréglées, l'Eglise ne l'accepta que comme devant l'aider à protéger plus efficacement les classes malheureuses. Par ses dignités, le clergé appartenait à l'ordre aristocratique ; mais il était dans ses principes et dans sa mission de demeurer attaché à la cause populaire.

« Ce corps, dit M. de Chateaubriand, était constitué de manière à favoriser le mouvement progresseur. La loi romaine, qu'il opposait aux coutumes absurdes et arbitraires, les affranchissemens qu'il ne cessait de commander, les immunités dont ses vassaux jouissaient, les excommunications locales dont il frappait certains usages et certains tyrans, étaient en harmonie avec les besoins de la foule. Peut-être les prêtres avaient-ils pour objet principal l'augmentation de leur puissance ; mais cette puissance était elle-même plébéienne. Ces libertés, réclamées au nom des peuples, ne leur étaient pas incessamment données ; mais elles répandaient dans la société des idées qui devaient s'y développer et tourner au profit de l'espèce humaine. »

« Le clergé régulier était encore plus démocratique que le clergé séculier. Les ordres mendians avaient des relations de sympathie et de famille avec les classes inférieures. En chaire, ils exaltaient les petits devant les grands et rabaissaient les grands vers les petits. Il était impossible que ces vérités de la nature, déposées dans l'Evangile, ne descendissent pas de l'ordre religieux dans l'ordre politique. » « La vocation religieuse donnait l'affranchissement. Le capuchon affranchissait plus vite que le heaume, et la liberté rentrait dans la société par des voies inattendues. A cette époque, le peuple se fit prêtre, et c'est sous ce déguisement qu'il faut le chercher. »

« On s'est élevé avec raison contre les richesses de l'Eglise, qui possédait la moitié des propriétés de la France ; mais pour rester dans la vérité historique, il eût été juste de remarquer que les deux tiers, au moins, de ces immenses richesses, étaient entre les mains de la partie plébéienne du clergé. » « L'esprit d'égalité et de liberté de la république chrétienne, avait passé dans la monarchie de l'Eglise, monarchie élective, et à laquelle arrivaient très souvent des hommes sortis de la dernière classe de la société. La papauté marchait alors à la tête de la civilisation, et s'avançait vers le but de la société générale. Sa puissance extraordinaire s'explique par les effets énergiques de la souveraineté populaire. Les papes sont demeurés maîtres de tout, tant qu'ils sont demeurés guelfes ou démocrates. Leur puissance s'est affaiblie lorsqu'ils sont devenus gibelins ou aristocrates. L'ambition des Médicis fut cause de cette révolution. Pour obtenir la tiare, ils favorisèrent en Italie les armes impériales et trahirent le parti populaire. Dès ce moment, l'autorité papale déclina, parce qu'elle avait menti à sa propre nature, abandonné son principe de vie. » « La cour théocratique (dit ailleurs l'illustre écrivain que nous nous plaisons toujours à citer), donnait le mouvement à la société universelle ; de même que les fidèles étaient partout, l'Eglise était en tous lieux. Sa hiérarchie, qui commençait à l'évêque et remontait au souverain pontife, descendait au dernier clerc de paroisse à travers le prêtre, le diacre, le sous-diacre, le curé et le vicaire. En dehors du clergé séculier, était le clergé régulier, milice immense, qui, par ses constitutions, embrassait tous les accidens et tous les besoins de la société laïque. Il y avait des ecclésiastiques et des moines pour toutes les espèces d'enseignemens ou de souffrances. Le prêtre célibataire de l'unité catholique ne se refusa point, comme le

ministre marié, séparé de cette communion, aux calamités populaires : il devait mourir, dans un temps de guerre, en défendant les villes et en montant à cheval, malgré l'interdiction canonique; il devait mourir pour le rachat des captifs : il devait mourir en se portant aux incendies. A lui étaient confiés le berceau et la tombe. L'enfant qu'il élevait ne pouvait, lorsqu'il était devenu homme, prendre une épouse que de sa main. Les communautés de femmes remplissaient envers les femmes les mêmes devoirs. Puis venait la solitude des cloîtres pour les grandes études et les grandes passions. On conçoit qu'un système religieux, ainsi lié à l'humanité, devait être l'ordre social même [1]. »

L'action civilisatrice du clergé, en développant incessamment l'intelligence, le bien-être et l'indépendance des classes inférieures, ne pouvait manquer d'aboutir à quelque nouvelle ère de la vie des peuples. Nous devons signaler sous ce rapport la formation et l'affranchissement des communes, opérés vers le commencement du dixième siècle, sous Louis-le-Gros.

Les populations des villes successivement transformées en vassaux et en bourgeois, étaient devenues importantes par leur nombre et par leur force, et souvent inquiétantes par leurs besoins. Eclairées sur leurs droits et sur leurs intérêts, étrangères à la noblesse féodale qui ne les protégeait plus, elles voulurent se soustraire à un régime qu'elles regardaient comme l'ennemi de leur repos et de leur prospérité, et elles trouvèrent le pouvoir monarchique disposé à accueillir des vœux dont l'accomplissement ne pouvait manquer de tourner, tôt ou tard, au profit de l'autorité royale [2].

Dans le principe, l'établissement des communes ne fut autre chose que la réunion approuvée des bourgeois pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts. La commune était un pacte d'amitié, de paix, de concorde, par lequel les habitans des villes juraient de se secourir et de s'aider entre eux comme des frères. Plus tard, chaque commune réclama des priviléges ou des garanties, selon la nature de ses besoins ou selon les craintes qu'elle pouvait concevoir. Ainsi, le droit de maintenir l'ordre et la police dans la cité, celui d'être jugés par leurs pairs ou associés aux fonctions de la justice seigneuriale, pour ce qui regardait la commune, d'alléger la charge des tributs ou d'être imposés d'après un mode régulièrement établi, furent tour à tour l'objet de concessions diverses, qui ne s'opérèrent point sans désordres et même sans de grands attentats partiels. Toutefois, leur résultat devait être éminemment favorable à l'industrie. Dans les contrats d'association, des dispositions formelles mettaient toujours les marchands étrangers à l'abri des persécutions et des brigandages. On invoquait aussi la rigueur des lois contre la fraude et la mauvaise foi dans les marchés. Ainsi, les chartes des communes étaient d'utiles réglemens, qui purent suppléer, sous beaucoup de rapports, à ce qui manquait à la législation de ces temps encore em-

[1] M. de Chateaubriand, *Etudes historiques*.

[2] « Un siècle après Louis VI (dit le savant et spirituel auteur de l'*Histoire des Croisades*), une opinion générale s'était établie que tout ce qui échappait au joug féodal, tombait, ou plutôt rentrait dans le domaine de la royauté; d'après une maxime qui s'accrédita en même temps, tout ce qui ne dépendait que du roi, était libre. Il résulta de la première de ces opinions que les monarques prétendirent avoir et exercèrent en effet réellement un droit de souveraineté immédiate sur toutes les communes. Il résulta de la seconde que les communes, en se rapprochant du pouvoir royal, s'éloignaient de tout esprit républicain qui aurait morcelé le territoire, divisé la société et brisé l'unité politique si nécessaire à la gloire et à la grandeur de la France. Cette division des esprits suffisait seule pour détruire la féodalité. Il est probable toutefois que personne, dans le royaume, ni les rois, ni les seigneurs, ni les communes, ne comprenait la révolution qui s'opérait, et c'est peut-être parce qu'ils ne la comprenaient pas qu'elle allait si vite. »

« A la renaissance de la civilisation on voit les deux forces les plus agissantes de la société, la royauté et la liberté marchant sans cesse l'une vers l'autre, se demandant réciproquement un appui, renversant toutes les barrières qui les séparaient, détruisant tout ce qui se trouvait sur leur passage; enfin, après plusieurs siècles d'efforts, arrivant à se rencontrer face à face sur les débris accumulés autour d'elles, se prenant au premier aspect pour des ennemis, se déclarant la guerre et tombant sur le même champ de bataille. » (M. Michaud, *Histoire des Croisades*.)

preints d'un reste de barbarie. Mais les communes, obligées de pourvoir aux dépenses municipales, créèrent des taxes, des priviléges, des monopoles, des barrières, des douanes, comme l'avaient fait les rois et les seigneurs, et ces entraves durent nécessairement ralentir le mouvement commercial et industriel.

Il est probable que l'exemple de quelques villes libres de la Méditerranée et de la Baltique, depuis long temps florissantes par l'industrie, le commerce et la navigation, ne fut pas sans influence sur le mouvement moral qui amena l'affranchissement des communes. L'esprit d'association, déjà développé par les institutions des confréries d'arts et métiers, aida aussi à cette impulsion. Ce qui avait été ainsi commencé pour l'émancipation des classes industrielles, fut bientôt fortifié et complété par un des plus grands et des plus célèbres événemens du moyen âge. Nous voulons parler de cet entraînement religieux et politique qui porta presque tous les peuples de l'Europe en Orient, pour la conquête du tombeau de Jésus-Christ et la délivrance des chrétiens esclaves.

Ce n'est point ici le lieu d'exposer les divers jugemens historiques portés sur les croisades, que l'époque actuelle semble apprécier équitablement. Sans doute les guerres saintes ont été accompagnées de grands et inévitables malheurs. Plus d'une fois dans leur cours des passions mauvaises ont triomphé des sentimens les plus généreux. Mais l'on peut affirmer aujourd'hui que les conséquences générales de ces pieuses entreprises ont été éminemment utiles à la paix et à la sécurité de l'Europe et aux progrès de la civilisation.

L'histoire des croisades a été écrite d'une manière si profonde, si complète et si attachante par un de nos plus habiles et plus estimables écrivains, qu'en renvoyant nos lecteurs à ce bel ouvrage, nous nous bornerons à résumer sommairement les principaux résultats des croisades pour l'amélioration de l'état social des peuples de la chrétienté.

L'Europe mise à l'abri des Sarrasins d'Afrique et d'Asie, toujours prêts à fondre sur elle ; une longue paix obtenue sous le nom de *Trève de Dieu ;* la création des ordres hospitaliers et militaires, protecteurs des mers du Levant ; l'affranchissement complet des serfs et des communes, favorisé par l'esprit religieux et conseillé à la prudence des rois et des princes qui s'éloignaient pour long-temps de leurs états ; les mêmes motifs commandant des institutions protectrices des pauvres et des faibles ; l'enrôlement, dans les armées des croisés, des serfs artisans, qui, non seulement devenaient libres, mais rapportaient en Europe les arts et l'industrie plus avancée des contrées orientales ; l'agriculture, recevant des croisés le mûrier, le maïs, la canne à sucre et diverses espèces de fruits et de légumes précieux ; les manufactures enrichies de la fabrication des étoffes de soie, des verreries et des glaces ; la géographie prenant les dimensions et la forme d'une véritable science ; les progrès rapides de la navigation et de l'architecture navale ; l'usage plus méthodique et plus étendu de la boussole ; les relations plus multipliées des peuples chrétiens entre eux, sous les auspices de la religion, du droit des gens et des intérêts réciproques ; enfin, le grand essor donné à l'intelligence humaine, manifesté bientôt par le goût des études philosophiques et la création des universités : tels sont les résultats plus ou moins directs des croisades, et il n'en est aucun qui n'ait réagi comme un bienfait sur les destinées de la race humaine.

Lorsque l'ébranlement donné à l'Europe par les guerres saintes fut apaisé, la société se trouva naturellement classée d'une manière plus conforme au principe civilisateur du christianisme. Les institutions et l'esprit de la chevalerie avaient tempéré et modifié les mœurs féodales. La noblesse avait gagné en illustration et en popularité ce qu'elle avait perdu en domination et en richesse. Les rois, en France surtout, reprenaient l'autorité usurpée par les grands vassaux de la couronne. Les classes inférieures, successivement affranchies du servage, quelquefois contre leur gré [1] (ce qui prouve que le joug

[1] « Un grand nombre de possesseurs de fiefs se laissèrent entraîner au mouvement général. Les lumières et la marche des esprits, qui étaient comme le signal de la liberté des communes, n'avaient pas commencé par les serfs, mais par les premières clas-

était fort adouci), commencèrent à jouir de quelque bien-être, les uns dans le système de colonisation agricole, les autres dans le nouveau régime de la cité, qui leur permettait d'aspirer aux lumières, à la fortune, à la considération et à la noblesse même.

Le règne de Louis IX, si saint sur le trône et si grand dans les fers, eut une grande part aux améliorations remarquées en France et dans le reste de l'Europe, qui admirait dans ce monarque le type le plus touchant et le plus élevé de la perfection chrétienne. Les réglemens qu'il fit réunir peu de temps après sa première croisade, et que l'on connaît sous le nom d'Etablissemens de saint Louis, marquèrent une époque de progrès pour la législation. Avons-nous besoin de rappeler les institutions mémorables de charité et d'instruction, dues au fondateur des Quinze-Vingts, de l'Hôtel-Dieu de Paris, de la Sorbonne, etc.? Quel chrétien ignore que de son temps des envoyés royaux parcouraient les provinces pour rendre la justice aux laboureurs, tandis que le monarque la rendait lui-même à tous ses sujets, à l'ombre du chêne de Vincennes? Ce fut plus spécialement sous le règne de saint Louis que les artisans des villes furent classés en divers corps et communautés, mesure d'abord favorable au principe de la division du travail, mais devenue depuis contraire à la liberté de l'industrie par l'institution des jurandes et des maîtrises.

A cette époque, les confréries d'ouvriers tailleurs de pierre prirent surtout une grande extension. C'est à ces associations, formées par la piété et dirigées par des architectes animés de l'esprit catholique, que l'on doit ces basiliques si étonnantes par leur grandeur et leur légèreté, si favorables au recueillement et à la prière.

Dans la dernière période du moyen âge, on voit se succéder des découvertes d'une haute importance pour l'économie politique.

Et d'abord, nous mentionnerons l'invention de la boussole, dont plusieurs peuples, et particulièrement les Chinois, se disputent la priorité, mais qui paraît avoir été connue en France dès le XIIe siècle [1], et très probablement inventée ou du moins perfectionnée par les Français. De tous les temps une fleur de lys a décoré ce précieux instrument; ce qui semble le cachet de son origine.

L'humanité ne saurait s'applaudir également de la découverte de la poudre à canon, qui eut lieu en 1387, et par laquelle fut changé le système entier de la guerre.—Il est plus doux de constater deux nobles conquêtes de l'intelligence, l'imprimerie (en 1440) et un monde nouveau (1492.)

L'une vint donner l'essor le plus irrésistible et le plus durable à la communication de la pensée et à la propagation des lumières. Destinée à reproduire, à conserver, et pour ainsi dire à éterniser la parole, elle assurait aux siècles à

ses de la société. Il y avait alors un besoin général d'amélioration, auquel les seigneurs n'étaient pas étrangers, et ce besoin d'amélioration tendait partout à adoucir les rigueurs de la servitude. On trouvait même dans plusieurs pays si peu de différence entre l'état des serfs et l'indépendance dont on pouvait jouir que plusieurs bourgs dédaignaient les priviléges qu'on leur offrait. Il nous reste des chartes dans lesquelles les seigneurs féodaux invitaient eux-mêmes leurs vassaux à jouir de la liberté, tantôt en leur parlant des avantages de l'industrie et du commerce, tantôt en leur vantant l'aspect et la fertilité du territoire. L'histoire nous offre l'exemple de plusieurs communes résistant au bienfait qu'on voulait leur imposer et plaidant contre leurs seigneurs pour rester telles qu'elles étaient. » (M. Michaud, *Histoire des Croisades*.)

[1] Les Chinois prétendent avoir l'usage de la boussole de toute ancienneté; mais il est probable qu'elle leur fut apportée par des Vénitiens (et entre autres Marco Paulo) qui, allant aux Indes et à la Chine par la mer Rouge, leur ont fait connaître cette expérience si importante. Les Napolitains prétendent que la boussole fut découverte au treizième siècle par Flavio de Gioja, leur compatriote. Cependant Guyot de Provins, vieux poète du douzième siècle, apprend dans le roman de la *Rose*, que de son temps les marins français faisaient usage d'une aiguille aimantée, appelée *marinette*, qui réglait les pilotes dans les temps nébuleux. Ce poète, en annonçant l'usage que les marins faisaient de la boussole pour la navigation, indique ainsi la propriété qu'a l'aimant d'attirer le fer.

« Icelle étoile ne se muet
Un art ont qui mentir ne puet
Par vertu de la marinette
Une pierre laide, noirette,
Où li fer volontiers se joint, etc. »

venir l'héritage intellectuel des siècles passés, mais recélait dans son sein les élémens d'une puissance à la fois bienfaisante et terrible.

L'autre produisit une révolution immense dans le système commercial de l'univers. « L'effet de la découverte de l'Amérique, dit Montesquieu, fut de lier à l'Europe l'Asie et l'Afrique. L'Amérique fournit à l'Europe la matière de son commerce avec cette vaste partie de l'Asie qu'on appelle Indes-Occidentales. L'argent, ce métal si utile au commerce comme signe, fut encore la base du plus grand commerce de l'univers comme marchandise. Enfin, la navigation d'Afrique devint nécessaire ; elle fournissait des hommes pour le travail des mines et des terres de l'Amérique. L'Espagne tira de l'Amérique une si prodigieuse quantité d'or, que ce que l'on avait vu jusqu'alors ne pouvait lui être comparé. Mais, ce qu'on n'aurait jamais soupçonné, la misère fit échouer l'Espagne presque partout. On connaît la célèbre banqueroute de Philippe II. Depuis ce temps, la monarchie espagnole déclina sans cesse. C'est qu'il y avait un vice intérieur et physique dans la nature de ces richesses, qui les rendait vaines, et ce vice augmenta chaque jour. En effet, lors de la conquête du Mexique et du Pérou, les Espagnols abandonnèrent les richesses naturelles pour avoir des richesses de signe qui s'avilissaient par elles-mêmes. L'argent doubla en Europe, ce qui parut en ce que le prix de tout ce qui s'acheta fut environ du double. » « L'or et l'argent sont une richesse de fiction ou de signe. Les signes sont très durables et se détruisent peu, comme il convient à leur nature. Plus ils se multiplient, plus ils perdent de leur prix, parce qu'ils représentent moins de choses.

« Si l'on suit la chose de doublement en doublement, on trouvera la progression de la cause de l'impuissance des richesses en Espagne.

« Les compagnies et les banques, que plusieurs nations établirent, achevèrent d'avilir l'or et l'argent dans leur qualité de signe ; car, par de nouvelles fictions, ils multiplièrent tellement les signes des denrées, que l'or et l'argent ne firent plus cet office qu'en partie, et en devinrent moins précieux [1]. »

Les institutions dont parle Montesquieu et qui devinrent les élémens de ce que l'économie politique appelle *le crédit public*, eurent pour première origine l'invention de la lettre de change, qui remonte à plus d'un siècle avant la découverte du nouveau monde. La persécution la fit naître, et les circonstances singulières qui s'y rattachent méritent quelques détails.

Malgré les principes de douceur, de mansuétude et de tolérance proclamés par l'Evangile, les peuples chrétiens, dans tout le cours du moyen âge, ne voyaient les Juifs qu'avec horreur. Ce peuple, souillé d'un *déicide*, leur semblait anathématisé, maudit, dévoué à l'exécration, et condamné à une sorte d'extranéité universelle et perpétuelle. Ne pouvant trouver place dans la société nouvelle qui les repoussait, leur refusait le droit de cité et de propriété, et les tenait en état de servage, les Juifs, dispersés en tous lieux au gré des caprices de la fortune, s'étaient rejetés vers les professions les plus avilies dans l'opinion des autres hommes. Ainsi, ils devinrent les agens des plus honteux trafics ; ils se livraient surtout à l'usure, moyen dangereux, mais facile de faire produire abondamment un argent qu'ils n'osaient livrer à des spéculations ostensibles. Or, d'une part, l'usure était sévèrement défendue par les lois religieuses et civiles ; de l'autre, les Juifs s'enrichissaient démesurément par ces odieuses exactions. Ils furent donc naturellement l'objet de poursuites actives, souvent barbares, et presque toujours intéressées de la part des rois, des seigneurs et des officiers de justice.

« Ce qui se passa en Angleterre, dit Montesquieu, donnera une idée de ce qu'on fit dans les autres pays. Le roi Jean (1216), ayant fait emprisonner les Juifs pour avoir leur bien, il y en eut peu qui n'eussent au moins un œil crevé. Ce roi faisait ainsi la chambre de justice : un d'eux, à qui on arracha sept dents, une chaque jour, donna dix mille marcs d'argent à la huitième. Henri III (1273),

[1] *Esprit des lois.*

tira d'Aaron, Juif d'York, quatorze mille marcs d'argent et dix mille pour la reine. Ces rois, ne pouvant fouiller dans la bourse de leurs sujets, à cause de leurs priviléges, mettaient à la torture les Juifs qu'on ne regardait pas comme citoyens.

« Enfin, il s'introduisit une coutume étrange, celle de confisquer les biens des Juifs qui se faisaient chrétiens. On la connaît par la loi qui l'abroge (édit donné à Basville, le 4 avril 1392.) On a dit qu'on voulait les éprouver, et faire qu'il ne restât rien de l'esclavage du démon. Mais il est visible que cette confiscation était une espèce de droit d'amortissement pour les princes et les seigneurs, des taxes qu'ils levaient sur les Juifs, et dont la conversion de ceux-ci les frustrait [1]. Les Juifs, proscrits tour à tour de chaque pays, trouvèrent le moyen de sauver leurs effets. Par là, ils rendirent pour jamais leurs retraites fixes : car, tel prince qui voudrait bien se défaire d'eux, ne serait pas pour cela d'humeur à se défaire de leur argent. Ils inventèrent la *lettre de change*, et par ce moyen le commerce put éluder la violence et se maintenir partout, le négociant le plus riche n'ayant que des biens invisibles, qui pouvaient être envoyés partout et ne laissaient de traces nulle part. »

Ce fut sous Philippe-Auguste et sous Philippe-le-Long [2], que les Juifs, chassés de France, se réfugièrent en Lombardie. Il paraît qu'alors, pour la première fois, ils donnèrent aux négocians étrangers et aux voyageurs des lettres secrètes sur ceux à qui ils avaient confié leur argent et leurs effets en France, qui furent acquittées. Ce moyen ingénieux de recouvrer la valeur de leurs biens, fut ensuite connu, régularisé et adopté par toutes les nations commerçantes. Une autre opinion historique accorde la découverte de la lettre de change aux Guelfes, bannis de Florence et réfugiés sur le sol français. Les Gibelins, à leur tour, chassés de Florence par les Guelfes, se retirèrent à Amsterdam, et se servirent, à l'imitation de leurs adversaires, de la lettre de change, pour faire rentrer les valeurs qu'ils avaient en Italie. Ils établirent à Amsterdam le commerce des lettres de change, qui fut nommé *Pollizza di Cambio* : ils imaginèrent ensuite le *rechange*, quand les lettres qui leur étaient fournies leur revenaient à protêt, prenant ce droit par forme de dommages et intérêts. La place des marchands est encore appelée à Amsterdam place Lombarde. Les négocians de cette ville répandirent ensuite dans toute l'Europe, et particulièrement en France, par le moyen de leurs correspondans, l'usage de ce papier commercial. On peut choisir entre ces deux versions ; mais il nous paraît très vraisemblable que les Juifs réfugiés en Italie ont, les premiers, trouvé et employé cet expédient adroit et com-

[1] « En 1315, Louis X (Hutin), qui avait rappelé les Juifs dans son royaume depuis douze ans, leur permit d'acheter des *rotures*. Quand le Juif se faisait chrétien, ses biens étaient confisqués, sous prétexte que sa liberté dépouillait son seigneur de la propriété de la personne du Juif, qu'il avait auparavant. Ces Juifs convertis, mais dénués de tout et réduits à la mendicité, retournaient au judaïsme. Cet usage fut abrogé par une déclaration de Charles VI en 1381. » (Le président Hénault.)

[2] Quelques auteurs, tels que Giovan Villani, dans l'*Histoire universelle*, et Savary, dans son *Parfait négociant*, attribuent en effet l'invention des lettres de change aux Juifs qui furent bannis du royaume sous le règne de Dagobert en 640, sous celui de Philippe-Auguste en 1181 et sous Philippe-le-Long en 1316. Ils affirment que ces Juifs s'étant retirés en Lombardie, et désirant y toucher l'argent qu'ils avaient déposé en France, se servirent de l'entremise de voyageurs et de marchands auxquels ils donnaient des lettres en style concis à l'effet de toucher ces deniers. — C'est aussi l'opinion de Montesquieu. Elle est cependant réfutée par Dupuy de la Serra (*Traité de l'art des lettres de change*), d'abord parce qu'on laisse une incertitude de 600 ans entre les époques où la lettre de change a dû être employée, et en second lieu parce que les ordonnances de bannissement défendant toute communication et toute assistance envers les Juifs expulsés à cause de leurs malversations et de leurs rapines, il n'est pas vraisemblable que personne eût voulu se charger de leur argent en dépôt ni s'exposer à de fortes punitions en leur faisant passer leurs fonds. — De la Serra, d'accord avec Derubys, historien de la ville de Lyon, attribue la création des lettres de change aux Florentins Guelfes, chassés de la ville par les Gibelins, et réfugiés en France où ils auraient commencé le commerce par lettres de change pour tirer de leur pays, soit le principal, soit le revenu de leurs biens. La ville de Lyon, l'une des places importantes du commerce les plus rapprochées d'Italie, fut le siége de ces nouvelles relations. L'emplacement où les marchands s'assemblaient s'appelle Place de Change.

mode de sauver leurs richesses, et qu'ensuite les Italiens et les négocians d'Amsterdam en ont régularisé et multiplié l'usage dans leurs relations de commerce. Quant à la France, dès le commencement du treizième siècle les Génois et les Florentins fréquentaient les foires de Champagne et de Lyon, et sans doute ils se servaient de lettres de change, puisque Philippe-le-Bel fit en 1294, avec le capitaine et les corps de ces marchands et *changeurs* italiens, une convention d'après laquelle ils devaient payer au roi un droit pour tous les intérêts du *change*. Toutefois, la plus ancienne ordonnance qui fasse mention formelle des lettres de change en France, est l'édit du roi Louis XI, du mois de mars 1462, portant confirmation des foires de Lyon. L'article 7 ordonne que, comme dans les foires les marchands ont accoutumé d'user de *changes, arrière-changes et intérêts,* toutes personnes, de quelque état, nation ou condition qu'elles soient, puissent donner, prendre et remettre leur argent en *lettres de change*, en quelque pays que ce soit, touchant le fait de la marchandise, excepté la nation d'Angleterre. Il était défendu aux ecclésiastiques de se mêler de ce commerce. A la même époque. les lettres de change, tirées de place en place, étaient en usage non seulement à Lyon, mais à Pézénas, Montignac, Bourges, Genève, etc. La juridiction consulaire de Toulouse, établie en 1545, celle de Paris, créée en 1563, par le chancelier de Lhospital, et les autres qui l'ont été depuis dans les autres villes du royaume, ont entre autres objets la mission de connaître du fait des lettres de change entre marchands. L'ordonnance de Colbert, de 1673, pour le commerce, est la première qui ait établi des règles fixes et invariables pour l'usage des lettres de change. La plupart de ses dispositions ont servi de base au Code de commerce rédigé sous l'empereur Napoléon.

Dans les diverses phases du moyen âge, l'action monarchique et aristocratique avait marché avec l'influence civilisatrice du clergé, mais à pas lents et inégaux, et dans une ligne qui, le plus souvent, n'était plus parallèle. Les rois, les grands et les peuples se disputant le rang et la place qu'ils devaient garder dans la chrétienté, furent long-temps absorbés par des guerres, des troubles civils et des luttes intérieures. Les divers principes constitutifs des états et des sociétés, faisant effort de tous côtés pour se développer librement, rencontraient de vives résistances, et ne pouvaient fréquemment se faire jour qu'au travers des décombres et des ruines. Dans ce grand travail d'organisation politique, le pouvoir civil ne put former aucun plan régulier d'améliorations. Le système des impôts publics, celui qui touche toujours de plus près au bien-être des peuples, ne fut qu'une imitation bizarre et informe des taxes diverses en usage chez les Grecs et chez les Romains; des droits multipliés et arbitraires sur les personnes et sur les choses; des traitans et des collecteurs avides; des abus et des exactions de toute espèce, que favorisait l'absence de tout contrôle et de toute comptabilité régulière; la fréquente altération des monnaies; la confiscation; le monopole; des priviléges sans nombre; le régime des substitutions et de la mainmorte; des douanes; des péages à l'entrée de chaque province, de chaque ville, et par conséquent des entraves de toute espèce apportées au commerce intérieur : voilà à peu près le tableau abrégé de l'économie politique-pratique, dans la plus grande partie du moyen âge. — Quant à la partie théorique, quelques rares lueurs apparaissent dans les capitulaires de Charlemagne, dans les ordonnances des rois de France, dans les chartes données aux communes, et dans les réglemens commerciaux des villes libres de l'Italie et de la Baltique. En 1420, Thomas Mocenigo, doge de Venise, prononce devant le sénat de la république, un discours analogue aux comptes rendus que l'on lit annuellement aux parlemens de France et d'Angleterre, et dans lequel on remarque l'application de la statistique à la science de l'administration; mais rien encore n'annonce l'aurore de la science économique.

Quoi qu'il en soit, si l'on remonte au point de départ du christianisme, on sera frappé des immenses progrès obtenus, grâces à cet élément civilisateur introduit au sein de la société humaine.

En effet, l'esclavage, à la fin du moyen âge, se trouvait insensiblement ramené à un patronage tutélaire. De grands principes de liberté morale étaient consacrés par la religion et par la royauté. Le droit des gens était proclamé dans l'Europe chrétienne, et les relations des peuples devenaient plus fréquentes à mesure qu'elles devenaient plus sûres. L'agriculture et les produits qui en dérivent, étaient considérés comme la véritable source de la richesse nationale. L'épargne et la sobriété étaient recommandées au nom de la religion et des lois. Successivement, la navigation, l'hydrographie, la géographie, avaient fait des progrès remarquables. Toutes les autres sciences, ainsi que les lettres et les arts exilés de l'Orient, commençaient à poindre, et plusieurs étaient l'objet d'un fécond enseignement public. Combien cet ordre de choses paraîtra admirable et surprenant, rapproché de l'état de l'univers social, sous la domination romaine et après l'invasion des Barbares ! Et certes, si l'on veut être juste et vrai, on en fera le principal hommage au génie du catholicisme.

C'est ainsi que par degrés se trouvait préparé le siècle célèbre auquel un pontife, magnifique ami des arts, devait donner son nom, et qui rayonnera éternellement de la gloire de Raphael et de Michel-Ange, et de tant d'autres hommes de génie. Mais ce grand siècle, l'une des époques les plus remarquables dans l'histoire de la civilisation matérielle, fut aussi marqué par une des plus funestes réactions morales que la vie des peuples puisse présenter. Malheureusement, il faut bien le dire, on peut en faire le reproche à ceux-là même d'où l'exemple de la vertu et des mœurs doit arriver toujours aux peuples. — Les souverains temporels, le suprême pontife lui-même, le haut clergé séculier, les abbayes et les monastères, les seigneurs, les chevaliers, la bourgeoisie riche et éclairée, tous se trouvèrent plus ou moins amollis et corrompus par l'excès de la richesse et du luxe, plus ou moins aveuglés par l'éclat des chefs-d'œuvre des arts de l'ancienne Grèce, de Rome et de Byzance, sauvés des mains des Musulmans ; tous étourdis du mouvement intellectuel provoqué par la découverte de l'imprimerie et d'un nouveau monde ; tous, enfin, semblèrent avoir oublié les principes immuables sur lesquels le christianisme avait placé le bonheur et la gloire des peuples et des rois. Heureuse l'Europe catholique, si les Borgia et les Rovère n'avaient pas existé, et si Léon X, alliant la simplicité et la sévérité des mœurs chrétiennes aux idées de grandeur qui lui firent élever des monumens immortels, avait réprimé dans leur source des abus qui devinrent le prétexte d'une atteinte à jamais déplorable, portée à la majestueuse unité de l'Eglise catholique ! On ne le sait que trop. L'Europe divisée dans ses croyances et en proie à des guerres atroces ; l'esprit de nationalité substitué à l'esprit d'universalité ; la civilisation arrêtée dans sa marche progressive ; l'orgueil de la raison humaine désormais sans frein et sans limites : tels furent les premiers et principaux résultats de la réaction connue sous le nom de réforme, qui sema d'erreurs, de doute et de désespoir la carrière dans laquelle l'intelligence humaine s'était élancée jadis pleine de foi et d'espérance.

Le vicomte ALBAN de VILLENEUVE-BARGEMONT.



LETTRES ET ARTS.

COURS SUR LA MUSIQUE
RELIGIEUSE ET PROFANE.

TROISIÈME LEÇON.

Les notions développées dans nos précédentes leçons sur l'origine et l'essence de la musique, ainsi que sur les deux élémens principaux qui assimilent cet art à la parole, seraient susceptibles, sans doute, de recevoir une certaine extension. Néanmoins, nous devons abandonner, pour le moment, le terrain des généralités pour nous hâter d'entrer dans la voie des faits. Deux motifs d'ailleurs nous déterminent à nous renfermer, dès aujourd'hui, dans ce qui constitue le cadre spécial de notre cours. D'un côté, l'ensemble des travaux qui forment la partie universitaire de ce recueil, nous dispense de nous appesantir sur des principes communs à tous nos collaborateurs, et dont l'application à la musique est, par cela même, rendue sensible pour l'esprit de chacun; d'un autre côté, l'analyse des faits qui se dérouleront successivement dans le plan que nous nous sommes tracé, amènera d'elle-même la discussion des questions qui, traitées isolément et *à priori*, ne pourraient guère être considérées que comme des questions préjudicielles tandis qu'apparaissant en leur lieu et naissant de l'appréciation des faits, elles ne se verront plus dépourvues de leur caractère fondamental et dénuées de leur intérêt historique.

L'étude que nous avons faite des anciennes tonalités et des divers systèmes musicaux connus chez les peuples de l'antiquité, nous ayant convaincu que tous ces systèmes et toutes ces tonalités sont venus aboutir, d'une part, à ce qu'on appelle le chant grégorien ou le plain-chant, et, d'autre part, à notre système de musique moderne; observant, du reste, que les destinées de la musique dans les âges passés, ne peuvent véritablement nous intéresser que par rapport aux destinées actuelles de cet art et à celles que nous nous plaisons à lui attribuer dans l'avenir; nous choisissons au sein de l'art du christianisme un centre vers lequel gravitent tous les systèmes de la musique ancienne, un pivot sur lequel, pour ainsi dire, jouent tous les ressorts de l'art musical. Nous verrons tout à l'heure quel est ce pivot et ce centre. La méthode adoptée par nous est donc, à certains égards, une méthode rétrospective; car, comment se faire une idée de ce que certains élémens furent à l'état de puissance, si on ne les considère d'abord dans ce qu'ils ont été dans leur complète réalisation?

Nous avons vu quelle est la tradition constante relativement à l'origine divine de la musique. Si donc, à raison de ce caractère incommunicable et de cette consécration originelle, les anciens législateurs avaient mis la musique au rang des premiers élémens civilisateurs, et l'avaient même confondue avec la religion et les lois, une pareille institution était destinée à recevoir une sanction éclatante du christianisme, réservé désormais à tenir seul le sceptre du monde social. Fidèle à sa loi de régénération, en vertu de laquelle *il est venu non pour abolir mais pour accomplir*, le christianisme, en recueillant les antiques notions sur la musique, créa le *chant grégorien* et l'identifia à son culte. Mais ce n'est pas tout; il est de l'essence du christianisme de donner à toute institution fécondée par son esprit, une constitution extérieure, une organisation analogue à la sienne propre. Et de même que le catholicisme, science religieuse et sociale, c'est-à-dire, universelle, à la fois source et règle de tout ce qui est vrai et beau en tout genre, se manifesta dans une puissance visible, perpétuelle, in-

faillible, appelée l'Église, pour maintenir et promulguer sa doctrine dans la durée des siècles : de même aussi, l'Église, en identifiant la musique au culte chrétien, semble avoir *marqué*, au sein même de son art d'adoption, un élément dont elle fit plus tard le type extérieur, l'emblème, le symbole de la constitution du chant ecclésiastique ; elle le revêtit de certains caractères de souveraineté, de royauté, de perpétuité, qui sont de sa propre essence ; elle en fit un centre d'unité, vers lequel convergent tous les rayons de la science, et, en même temps, une source féconde d'inspirations, d'où découlent les progrès et les transformations de l'art ; et lui assurant, d'une part, une destination particulière dans l'ordre religieux et de foi ; de l'autre, lui confiant une mission illimitée dans l'ordre purement humain des conceptions musicales, elle le fit concourir, pour une part réelle, à l'accomplissement de ses destinées sur la terre. C'est encore en s'emparant de diverses notions éparses chez les peuples orientaux et dans les contrées du nord, comme aussi de certains débris matériels enfouis dans les décombres des siècles, que le christianisme créa ce type, ce symbole, cet organe appelé l'ORGUE, ce *roi des instrumens*, cet instrument multiple, voix et orchestre tout ensemble, instrument sacerdotal, architectural, monumental, qui résume en lui l'art tout entier, l'art passé et l'art futur.

Or, si nous examinons la destination de l'orgue :

1° Dans son origine ;

2° Dans sa structure ;

3° Dans sa forme extérieure ;

4° Dans l'influence qu'il a exercée sur les progrès et les transformations de l'art moderne.

L'histoire et la destination de la musique elle-même se présenteront sous plusieurs points de vue qui n'ont peut-être jamais été remarqués. Bornons-nous aujourd'hui à la première de ces quatre questions.

Rien ne prouve mieux que l'origine de l'orgue la vérité de l'axiome du comte de Maistre : « *Rien de grand n'a de grand « commencement*. On ne trouvera pas, « ajoute le profond écrivain, dans l'histoire de tous les siècles, une seule « exception à cette loi. *Crescit occulto « velut arbor ævo ;* c'est la devise éternelle de toute grande institution. » Que l'orgue remonte à une haute antiquité ; que son origine soit obscure, petite et ignorée, c'est ce qui nous paraît incontestable. Plusieurs auteurs, parmi lesquels il faut citer Héron le mécanicien et Athénée, attribuent l'invention du *clepsydre* ou *hydraule*, c'est-à-dire, de l'orgue hydraulique, à Ctésibius, célèbre mathématicien d'Alexandrie, qui vivait sous le roi Ptolomée Physcon, environ 120 ans avant Jésus-Christ. Mais quelles que soient les conjectures de ces écrivains à cet égard, il est certain que le type de l'orgue existait avant Ctésibius, et que l'invention de celui-ci étant admise, elle ne peut être, d'après de graves autorités, qu'un perfectionnement ou une transformation. Or, ce type, quel est-il ? Laissons parler ceux qui ont recueilli les traditions sur ce point.

« L'origine de l'orgue, suivant le D. « Lichtenthal, remonte à l'antiquité la « plus reculée, et doit être cherchée « dans l'instrument le plus ancien, dans le « *simple chalumeau* (*el simplice zufolo.*) « D'un registre, sur lequel plusieurs « tuyaux étaient joints ensemble, sortit « une espèce d'orgue. Pan en réunissait « déjà quelques uns avec de la cire :

Pan primus calamos cerâ conjungere plures
Instituit......

(VIRG., *Eglog.*)

« Et il enseignait à en tirer des sons « avec la bouche :

Nam te calamos inflare labello
Pan docuit......

(*Calphurinus, apud Barthol.*)

« Le nombre des tuyaux n'était pas « déterminé. Virgile parle d'un instru- « ment pastoral qui avait sept tuyaux « inégaux, et Théocrite fait mention « d'un instrument qui en avait neuf. » Le nom seul du dieu *Pan* indique assez qu'on a attribué à ce petit instrument une origine surnaturelle, comme à tout ce qui se rapporte à la musique, et ce point est admis sans difficulté par les historiens. Plus le fait principal que nous nous proposons de mettre en lumière

semble être obscur et de peu de valeur en lui-même, plus nous devons l'entourer des preuves que les recherches des érudits ont mises à notre disposition. Il est maintenant démontré, grâce aux soins de M. F. Danjou, que, du temps de Pindare, un instrument parfaitement conforme à un orgue portatif, était adapté à la *syrinx* ou flûte de Pan. Cette flûte, destinée à produire une multitude de voix et à imiter les cris plaintifs poussés par la Gorgone, était composée de plusieurs tuyaux, dont quelques uns étaient de métal, puisque, suivant le texte du poète grec, *les sons s'en échappaient à travers un mince airain et des roseaux qui croissent près de la ville des Grâces et sur les bords ombragés du Céphise*. Voilà pourquoi elle était appelée l'*instrument à plusieurs têtes*. Il faut noter aussi que, quelques siècles après Pindare, l'orgue, au rapport de Pollux, ressemblait à une syrinx renversée.

Enfin, sans parler de dom Calmet, qui se contente de dire « que les anciennes flûtes ont produit l'orgue, le plus grand et le plus harmonieux des instrumens, » il n'est pas jusqu'à Laborde qui n'ait aperçu, lui aussi, dans les temps reculés, le véritable type de notre orgue. Il affirme que « l'*orgue ancien* était composé « de petits chalumeaux faits de roseaux « d'égales grosseurs et de différentes « longueurs, réunis avec de la cire[1]. » Le chalumeau, le *sifflet de Pan* ou *flûte des paysans* n'est donc autre chose que l'orgue ancien, le générateur de l'orgue moderne. C'est là un fait historique, établi sans contestation; et quand il ne serait pas appuyé sur des preuves péremptoires, une foule de présomptions et de témoignages indirects rendraient, sur ce point, la contradiction très difficile. Tel est pourtant l'instrument dont Homère parle presque avec mépris. Si, dans l'*Iliade*, le poète veut peindre une fête nuptiale, ce sont la flûte et la cythare qui accompagnent les chants. Quand il s'agit des danses qui avaient lieu à l'époque des vendanges, la cythare seule guide la voix des chanteurs; mais lorsqu'il est simplement question des bergers qui conduisent leurs troupeaux, alors il n'est plus fait mention que de la syrinx, du petit instrument pastoral qui joue un si grand rôle dans la fable de *Daphnis et Chloé*[1]. Voilà l'état d'abjection dans lequel cet instrument traîne son existence, ainsi que l'attestent encore le nom dont on le désigne et l'usage auquel on l'emploie aujourd'hui dans tout le midi de la France, ainsi que l'analogie frappante que présente, avec ce nom et cet usage, un des signes hiéroglyphiques sous lesquels les anciens Chinois figuraient une flûte de même nature, laquelle n'était pas non plus sans rapport avec l'orgue.

Mais il ne suffit pas d'établir que l'origine de l'orgue est vulgaire, puérile même, comme on l'a dit : il faut encore remarquer dans le chétif instrument dont l'orgue est le développement, deux autres caractères qui contrastent singulièrement avec cette même origine. En effet, Lichtenthal observe très bien que le chalumeau, toujours en usage chez nous, a été trouvé dans les contrées méridionales les plus récemment découvertes. — Il est de fait que la flûte de Pan, la syrinx, le *sifflet*, en un mot, est connu depuis un temps immémorial en Arcadie, en Béotie, en Chine où il existe toujours; il est chanté par des poètes et des poètes tels qu'Homère, Pindare, Théocrite, Virgile, Lucrèce; chez les Arabes, c'est le *Qalam*, le *kalamos* chez les Grecs, le *calamus* chez les Romains, en France le *chalumeau*. Il n'est aucune région du globe où il ne se montre dans sa constante et grossière simplicité; il ne subit nulle part aucun changement, aucune modification, malgré cette loi générale en vertu de laquelle tout produit des arts tend à un perfectionnement quelconque; et, à moins qu'on ne veuille se prévaloir du rôle qu'on lui attribue dans les cérémonies et les danses sacrées des Hébreux, et de son introduction fort incertaine dans l'Église au sixième siècle, il se perpétue sans utilité réelle ou appréciable. Quelle peut être la raison de cette propagation, de

[1] « Le *Hagub*, l'ancien orgue, n'était pas autre « chose que ce qu'on appelle aujourd'hui la *flûte de « Pan*, puisqu'il était composé de roseaux d'inégale « longueur attachés ensemble. » (*Histoire de la mus.*, trad. de l'anglais de Stafford, p. 12.)

[1] V. *Métamorph. d'Ovide*, l'Histoire de la nymphe Syringe.

cette durée? comment expliquer la destinée de cet instrument mystérieux, soit qu'il se présente sous sa forme brute et primitive, soit qu'il apparaisse sous la forme majestueuse de l'orgue? Ici, c'est un instrument, le premier quant à l'ancienneté, le dernier quant à l'importance, qui, à cause de sa petitesse, de sa trivialité, des limites étroites dans lesquelles son diapason est resserré, n'a pas même un rang dans la hiérarchie des instrumens de musique et ne peut exercer aucune fonction dans l'art même le plus banal; là, c'est un instrument grandiose, colossal, imposant, que le langage humain proclame souverain dans l'ordre instrumental; que la théorie reconnaît également comme souverain dans l'ordre des découvertes et des progrès scientifiques; que l'histoire, d'accord avec la théorie et le langage, nous montre comme le pivot sur lequel roulent toutes les périodes de l'art. L'un, stationnaire dans sa forme et pendant sa durée, ou plutôt son éternité terrestre; l'autre progressif, marchant de pair avec l'architecture et les autres arts du moyen âge, appelant successivement à lui tous les procédés, toutes les connaissances mécaniques, toutes les industries, tous les métiers, qui, tous, se sont pour ainsi dire donné rendez-vous à cette merveille des perfections humaines. Celui-ci, forçant l'écho des montagnes à répéter imperturbablement le sifflement perçant et monotone du pâtre, ou la *chanson du chevrier*, comme dit Longus, et peut-être aussi servant aux emplois les plus ignobles; celui-là, organe de la parole divine, tandis qu'il est en même temps et l'interprète de la voix du peuple et le lien de l'une et de l'autre, est préposé aux fonctions les plus sublimes et semble l'image de cette harmonie qui unit le ciel et la terre. L'un et l'autre enfin, premier et dernier anneau de la chaîne musicale, indiquent les limites du domaine de l'art: au sommet, l'orgue; à l'extrémité la plus reculée, le chalumeau. Tous les deux néanmoins sont populaires; ce dernier, dans la signification littérale et vulgaire du mot, parce qu'il est en tous lieux cultivé par le peuple des campagnes, des paysans, des mains duquel il n'est jamais sorti; le premier est populaire, selon l'acception la plus élevée, parce qu'il exprime le chant de la multitude rassemblée dans le temple et cette communion spirituelle et mystique des fidèles; ce qui fait que l'on pourrait appliquer à l'orgue ce proverbe si connu: *Vox populi, vox Dei.* Tous les deux enfin se partagent en commun le double caractère de perpétuité et d'universalité: perpétuité de l'un, qui, errant et vagabond, se propage dans son état d'isolement prolongé, comme pour rendre à la fois témoignage à l'origine obscure et humble, à la mission splendide et relevée de l'autre; universalité de ce dernier, manifestée par le rôle qu'il est appelé à remplir dans le culte chrétien, et par la domination et l'influence illimitée que sa prééminence sur tous les instrumens lui confère dans le cercle des conceptions et des développemens de l'art.

Qu'on ne vienne pas maintenant soulever cette éternelle et pitoyable question: « Quel est l'inventeur de l'orgue? » Autant vaudrait demander le nom de l'inventeur de l'architecture du moyen âge. Les arts ne s'inventent pas; ils sont l'expression du cœur humain et de la nature. Ils font partie du fonds social de l'humanité, et ce fonds n'est pas plus l'ouvrage de l'esprit de l'homme, que la lumière, l'eau, le feu, les fruits de la terre ne sont l'ouvrage de ses mains. Les arts sont préexistans à l'homme, ainsi que la création tout entière. L'homme ne fait que découvrir certains élémens; en ce sens, l'invention est humaine. Mais l'invention, c'est chose secondaire, c'est une simple circonstance, souvent indépendante de notre volonté; le plus souvent, la circonstance, c'est l'homme même: et quand, dans notre orgueil, nous nous glorifions aux yeux de nos semblables d'avoir produit une chose inconnue, le langage se charge d'humilier notre vanité en nous faisant dire qu'en *inventant* nous n'avons fait que *trouver*.

Donc, si un art a été marqué, dès son origine, d'un sceau plus particulièrement *divin*; si plus tard il a reçu, conformément à sa nature primitive, une destination spéciale d'une grande institution, divine aussi dans son principe; le symbole extérieur, visible, dans lequel se manifestent tous les signes de cette même

destination, sera-t-il regardé comme l'œuvre des hommes ? Oui, matériellement ; non, moralement. Non, l'orgue n'est pas une création humaine, parce que les hommes n'ont pas su ce qu'ils faisaient en l'*exécutant;* loin d'avoir eu une connaissance précise de l'ouvrage et la conscience de sa portée, ils ont obéi passivement à un principe actif inconnu. En un mot, en travaillant à cet instrument, eux-mêmes ont été, suivant le mot de Plutarque, des *instrumens.*

L'origine de l'orgue bien constatée maintenant et ses développemens lents et successifs, attestent que ce n'est pas une invention individuelle, due au hasard ou à la patience d'un mécanicien ; ce n'est pas davantage la réalisation d'une pensée soudainement éclose dans le cerveau d'un homme de génie. Comme l'architecture chrétienne, l'instrument chrétien est une invention anonyme et collective, et ce n'est pas là le seul rapport que l'orgue et l'architecture ont entre eux. L'orgue est l'œuvre du *Temps*, et ici Temps est synonyme de Dieu. C'est la manifestation d'une pensée catholique, le produit social d'une époque et d'une civilisation tout entière, l'expression d'une inspiration nouvelle, la personnification d'un nouveau type d'art ; et M. de Chateaubriand n'a pas été seulement poëte, il a été encore historien quand il a écrit ce mot : « Le christianisme a inventé l'orgue. » Voilà pourquoi le mot *organum* lui est resté et l'a, pour ainsi dire, consacré. Nous croyons en avoir assez dit pour que ce mot *organum* ne soit plus une énigme : il signifie *organe*, organe de cette pensée essentiellement religieuse qui l'a créé. Sur ce point, l'étymologie se trouve d'accord avec les faits et le sentiment général. Nous n'avons pas besoin de rappeler l'identité du mot grec, du mot latin et du mot allemand. L'*Encyclopédie* reconnait cette identité quant aux deux premiers. Que l'on prenne le mot *organe* au sens propre ou au sens figuré ; que l'orgue soit, dans l'ordre d'idées qui s'y rapporte, l'interprète de la pensée chrétienne, ou qu'il soit considéré, dans le temple avec lequel il fait corps, en tant qu'organe physique de la parole, peu importe : l'idée est toujours la même. Parmi un grand nombre d'ouvrages sur l'orgue dans ses rapports avec le culte chrétien, cités dans la Bibliographie de Lichtenthal, il est un discours du curé George Godefroy Richter dont le titre est bien remarquable; voici ce titre : VIVUM DEI ORGANUM. La même idée se retrouve au fond d'une foule de sermons prononcés à l'occasion de la dédicace ou de la consécration des orgues dans les temples catholiques ou protestans, et Caraccioli a exprimé la pensée du curé Richter quand il a dit que « l'orgue et les cloches sont les *interprètes* « *de la vérité même,* à qui elles sont « spécialement consacrées. »

Remarquez, en outre, que si les hommes avaient inventé l'orgue, ils l'auraient *nommé* ; ils l'auraient désigné par un nom magnifique, en rapport avec sa beauté et les fonctions pour lesquelles ils l'auraient créé. Mais, comment auraient-ils pu le *nommer,* puisque, alors même qu'il existait déjà, il n'était pas *connu*, c'est-à-dire, que les hommes en ignoraient la destination ? Aussi faut-il bien observer que le mot *organum* a été pendant très long-temps un nom générique et collectif, qui s'appliquait à tous les instrumens en général. De là vient qu'on rencontre ce mot à chaque page de l'Ecriture, des *Paralipomènes* surtout. De là, également, les erreurs et la confusion d'idées et de faits dans lesquelles sont tombés ceux qui, guidés par un sentiment vague de la vérité, cherchant l'origine et l'existence de l'orgue dans les temps les plus reculés, ont cru le découvrir chaque fois que le mot *organum* s'est présenté à leurs yeux.

Pour revenir au nom de la *flûte de Pan,* il ne faut pas oublier que Pan était pour les anciens un mythe, un symbole qui représentait toute la nature. Les Egyptiens adorèrent l'univers sous l'idée de cette divinité, et c'est ce que justifie le nom même du dieu Pan, qui signifie *tout.* De là vient que la flûte de Pan, malgré sa destination bien connue, était regardée comme l'emblème de l'harmonie des mondes. Longus donne à entendre que la nymphe Echo, que plusieurs ont cru être l'épouse de Pan, avait été l'objet d'un culte semblable. Quoi qu'il en soit de cette fable, le père Mersenne a très bien aperçu les inductions que l'on pou-

vait tirer de ce mythe du dieu Pan en faveur de la commune origine de la musique et de l'orgue dont la flûte de Pan est le principe. Suivant lui, « le Verbe « éternel est le *grand organiste* et le « parfait musicien, qui touche l'instru- « ment harmonique de l'univers et pro- « duit l'harmonie qui conserve le monde, « et qui a été entendue sous le nom et « la figure de Pan. » Puis, montrant par la description de cette figure que tout en elle se rapportait au symbole de l'univers, il ajoute : « La flûte à sept chalu- « meaux représentait la musique, qui est « faite par le mouvement des planètes. » Ceci n'est pas un jeu de l'imagination. Pour se convaincre que c'est la tradition ancienne, on n'a qu'à parcourir les pierres gravées dans le recueil de Gory; on y verra une médaille représentant le dieu Pan, avec des pieds de bouc, figuré entre les sept planètes, et jouant de la flûte à sept tuyaux.

Or, si la flûte de Pan était l'emblème de la musique dans l'antiquité, nous pouvons regarder l'orgue, issu de la flûte de Pan, comme l'emblème de la musique dans l'antiquité et dans les temps modernes, c'est-à-dire dans tous les temps, et cela avec d'autant plus de raison, que le caractère symbolique de l'une s'est reproduit dans l'autre, sous des formes grandioses, sous des idées élevées et pures en rapport avec la dignité et la majesté de l'instrument chrétien, dont la destination et la mission éclatent dans son origine, ses fonctions et son influence sur les progrès de l'art.

JOSEPH D'ORTIGUE.

COURS D'ÉTUDES

SUR

L'ART ANTIQUE.

TROISIÈME LEÇON.

De l'Art hindou. — Ses Symboles, ses Monumens.

> Vous annoncez, vous autres Grecs, que l'Océan est le père des dieux et des hommes. L'Inde, cet incommensurable Océan de dogmes et de doctrines mériterait bien mieux une telle désignation....
>
> Dans les royaumes de l'Inde, les idées du temps successif sont méconnues; le temps y a des proportions telles qu'il est pour ainsi dire l'éternité elle-même.... Là rien ne commence, rien ne finit, rien n'est. La naissance, la vie, la mort sont des apparences également indifférentes. L'espèce humaine n'existe point, car elle est silencieuse, passivement contemplative, sans volonté. Tout est absorbé dans l'être universel, absolu, et l'esprit de l'homme n'est qu'une goutte d'eau perdue au sein d'un abîme sans bornes.
>
> BALLANCHE (*Orphée*, liv. VIII.)

La science profane, après avoir disserté long-temps, a été obligée d'en revenir à la Genèse, et de faire partir du Caucase, dont l'Ararat de Noé n'est que le sommet, les premières migrations de peuples, sorties des tentes de Cham, Sem et Japhet. On s'accorde donc maintenant à croire que les montagnes de l'Inde et de la Perse ont été la première partie habitée du globe. « De même que les montagnes donnent à la terre les eaux, de même elles lui donnent les villes, a dit *Herder*...... Car notre planète est une montagne qui s'élève du fond des mers, et autour de laquelle se sont formés peu à peu les continens par la retraite successive des flots. » C'est pourquoi il n'y a pas d'île ou de contrée renfermant quelque chaîne de rochers, qui n'offre aussi des restes d'une nation plus ancienne que celle de la plaine et redevenue barbare.

En effet, à mesure que par la descente graduée des eaux, les chaudes haleines que développe la mer baissaient avec

elle, abandonnant les hauts sommets, à mesure aussi les crêtes des monts se couvraient de neige, et devenaient le foyer de la grêle, des vents, de tous les orages de l'atmosphère. La fertilité dut y cesser bientôt; les pluies, presque continuelles, en précipitèrent l'humus, qui, en roulant, combla les vallées et étendit la plaine de plus en plus. Dans cette plaine récemment formée, s'élevèrent Babylone et Ninive, sous les yeux de *Nemrod*, le *fort chasseur*, enfant de *Chus* et petit-fils de *Cham*, et père de cette race coushite, que les Grecs nommaient race éthiopienne, qui fut la première à s'enfermer dans les villes fortifiées, afin de pouvoir de là attaquer les tribus de pasteurs et aller à la chasse des hommes comme des bêtes. Il se forma rapidement de vastes empires, que le glaive eut soin de tenir séparés et de laisser communiquer le moins possible entre eux. Mais en dépit de la conquête, après que l'humanité eut cessé de faire une seule famille, le besoin de tout rapporter à une unité primitive survécut. Chez les peuples les plus éloignés les uns des autres, règnent, à l'origine, des principes semblables dans l'art comme dans les symboles religieux.

En outre, chacun de ces grands empires considéra son pays comme la *terre du milieu*, la terre du bonheur et de la lumière, autour de laquelle s'épaississaient les ténèbres physiques et morales, suivant la mesure où l'on s'en éloignait. De là le mépris pour tout ce qui n'était pas membre de cette nation privilégiée, et les noms figuratifs insultans de singes, de faunes, de satyres, d'amazones, de centaures, de mirmidons, donnés par les Indiens et les Grecs aux peuples étrangers. Il n'y avait de vrais hommes que ceux qui jouissaient des droits de la cité. Souvent ils poussèrent le besoin de tout symboliser, jusqu'à se donner à eux-mêmes un nom allégorique; ainsi les Romains furent les descendans de la louve, et les lettrés chinois s'appellent encore *peuple de dragons*, à cause du mystérieux dragon de Fo-Hi, premier révélateur de la science. Ce symbolisme est tellement le point de départ de l'humanité, que l'image et la parole, la peinture et l'écriture, comme on l'a précédemment démontré, ne sont pas distinctes.

En effet, dans l'état d'enfance des peuples comme des individus, l'imagination domine nécessairement, et mêle une foule de figures à la révélation primitive; la religion même court risque de s'engloutir sous un amas d'allégories. A ce degré imparfait de société, l'idée et la prière mentale ne peuvent encore se faire jour dans le culte dont la plus grande partie doit consister en pratiques des sens, le règne de l'esprit ou le christianisme ne pouvant être que le couronnement suprême d'une longue série de progrès dans la civilisation.

Le symbolisme, avec toutes les légendes merveilleuses qui en découlent, siége donc au berceau de tous les peuples, et tend à les entraîner tous dans le culte exclusif de la forme, lorsque Dieu ne les favorise pas, ainsi que les *Hébreux*, d'une illumination plus haute, qui leur sert comme de seconde vue. Car ces premiers mythes cosmogoniques, d'abord assez simples, se compliquent peu à peu et se fondent en poésie ou en spéculations philosophiques. Les savans, qui sont les magiciens, autrement dits les physiciens et astronomes de ces sociétés naissantes, exploitent le mythe à leur profit et le dégradent. Alors s'élèvent les sacerdoces païens, qui, confisquant pour eux la science, ne la communiquent plus que par initiation, et poussent toujours plus profondément le peuple, objet de leurs mépris, dans l'ignorance et la matière, fournissant des dieux à chacune de ses passions.

Or, le symbolisme, considéré comme base de l'art antique, présente deux formes ou époques bien distinctes, celle du zoomorphisme et celle de l'anthropomorphisme; la première commune à tous les peuples orientaux, la seconde plus spécialement développée par les Grecs et les Romains. L'une, cachant sa faiblesse sous une exécution grandiose et bizarre, figure les attributs des génies sous toutes sortes d'images d'animaux, de plantes, de monstres imaginaires; l'autre, fière de son initiation, délivrée des terreurs de la nature, revêt décidément la Divinité et ses anges de la figure humaine : elle donne aux arts ce noble

simulacre pour type du beau idéal, qui acquiert par là son dernier degré de perfectionnement possible avant Jésus-Christ.

Mais il fut donné à bien peu de nations d'atteindre l'anthropomorphisme : celles d'Asie ne le connurent jamais complétement. De là cette armée de bizarres idoles, qui remplissent les pagodes de l'Inde, ainsi les Géans aux mille bras, la déesse Nature toute chargée de mamelles, emblème de sa fécondité, Brahma aux quatre têtes, Siva avec ses trois yeux, Ganesa avec sa tête d'éléphant sur un corps d'homme, la déesse Kâli ou la Force destructrice du monde, qui, parée d'un diadème de têtes sanglantes et d'un collier de crânes humains, foule aux pieds le dernier des Géans vaincus. La plupart des dieux indiens, chinois, japonais et tartares, vêtus de riches étoffes étincelantes de diamans, qui figurent la magnificence des esprits de la nature, sont assis ou couchés sur des lits de parade, symbolisant ainsi le repos majestueux du Créateur, occupé toute l'éternité à se réfléchir lui-même.

Tout dans le culte fut symbolique : le bouc, fécond et générateur, fut la victime expiatoire, immolée par le pasteur pour le salut du troupeau ; la vache nourricière fut l'image de la terre ; le taureau, le cheval, nobles compagnons des travaux de l'homme, furent les animaux du sacrifice. Le ciel tout entier se peupla de symboles : Jupiter reçut d'Homère une chaîne d'or, à laquelle il tient tous les dieux suspendus dans les airs, les enlevant par sa seule force ; Briarée lutta contre lui avec ses cent bras, Janus avec ses deux têtes regarda le passé et l'avenir ; Uranus et Saturne continuèrent de dévorer leurs enfans, les Danaïdes de rouler leur tonneau éternellement vide, les trois Parques de filer nos jours.

Enfin, le symbole se transforma en récits poétiques et populaires, et l'on eut les épopées primitives de l'Inde et de la Grèce, fruits d'hymnes cosmogoniques des premiers prêtres. Les travaux héroïques de Vishnou, de Crishna, d'Hercule, de Thésée, des Argonautes, engendrèrent des théomythies ou théophanies, cycles d'histoires, rapsodies religieuses, où un homme Sauveur, considéré comme Incarnation divine, reçoit son apothéose. Ici est la limite du symbole et le commencement de l'histoire. La plupart de ces demi-dieux sont des personnages qui ont réellement existé : ainsi Rama, Bouddha, Bacchus, Achille, sont passés peu à peu de la réalité dans la mythologie. D'où il suit que Newton et Bacon se sont trompés, le premier en réduisant toutes les sources du mythe à l'histoire dénaturée par le temps, le second en n'y voyant que des allégories cosmogoniques et physiques. Ces deux causes doivent évidemment se combiner dans la plupart des cycles théophaniques.

Mais avant de créer ces brillantes épopées, l'esprit religieux du monde primitif s'était manifesté par des théogonies obscures, dont l'art s'est nourri jusqu'à la venue du Messie, et qui sont encore aujourd'hui vivantes aux bords du Gange. Commençons donc par examiner la théogonie des Brahmanes, ces fils aînés de la race caucasienne, descendus de l'Himalaya.

Brahm, l'être éternel, nécessaire, se révèle par trois personnes égales en puissance, Brahma, Vishnou et Siva. *Lui* et *elle*, disent les Védas, la Puissance et l'Amour sont unis par un troisième être Swadha ou Vishnou, qui est le Verbe, et renferme en lui le ventre d'or où est contenu l'œuf de l'univers. La *Trimourti* ou Trinité est à la fois mâle et femelle, c'est-à-dire que chaque personne est hermaphrodite, ou même a une épouse séparée du principe mâle, qui préside avec lui à l'une des trois régions, ciel, terre, enfers, et à l'un des trois degrés de l'être, création, conservation, destruction. Brahma, le vieux père en cheveux blancs, produit le monde ; Vishnou, le fils brillant de jeunesse, le conserve ; Siva, le tendre et mélancolique dieu de l'amour, est la source de tous les plaisirs, en même temps que le génie destructeur, le dieu de la vengeance et des supplices, le juge rémunérateur qui distribue aux âmes les récompenses et les peines.

La Trimourti est rendue par trois lettres, *oum*, mot que le pieux indien murmure sans cesse comme l'Egyptien disait *ôn*, mot qu'on croit avoir désigné le

soleil[1]. Quant à la particule *oum*, réduite à *ôm*, elle exprime la résignation de l'Indien, et équivaut au mot *amen*, avec lequel elle a peut-être une racine commune. Quoi qu'il en soit, on la trouve partout écrite sur les monumens du brahmanisme.

Ainsi que dans la Genèse de Moïse, on voit les trois personnes occupées à créer le monde dans les Védas. « Ecoutez! dit Manou, au commencement de ses lois; le monde n'existait qu'au fond de la pensée divine, d'une manière imperceptible, indéfinissable..., comme enveloppé d'ombres et plongé dans le sommeil. Alors la puissance existante par elle-même créa les choses visibles avec les cinq élémens, étendit son idée et dissipa les ténèbres. Celui que l'esprit seul peut apercevoir, celui qui n'a pas de parties, l'âme de tout ce qui vit, enfin *lui*, tout resplendissant de lumière..., créa les eaux, et y déposa un germe productif et lumineux; ce germe devint l'œuf d'or. Les eaux ou *mer de lait* furent appelées *Nara*, parce qu'elles étaient produites par *Nara*, l'esprit de Dieu; et comme elles furent aussi la matière sur laquelle eut lieu le premier *Ayana* ou mouvement du Créateur, elles reçurent ensuite le nom de *Narayana*, mouvement sur les eaux... La grande puissance créatrice resta inactive, enfermée dans l'œuf pendant tout une année. Au bout de ce temps, l'œuf s'ouvrit de lui-même. La moitié supérieure forma le ciel, l'autre la terre; l'air eut sa place au milieu. »

Ailleurs cet œuf, d'où le monde visible éclot, triple comme son auteur, flotte dans la mer de lait ou les eaux primitives, jusqu'à ce que la voix divine, *vatch*, éclate et le brise. Alors Brahma, sous la forme d'un enfant, flotte sur la mer, couché dans la fleur du lotos, et tenant son orteil dans sa bouche; puis tout-à-coup, devenu immense, il s'écrie: « *Qui est-ce qui conservera tout ce que j'ai créé? Aussitôt un esprit de couleur bleue sort de sa bouche en disant: Ce sera moi! Et Brahma donna le nom de Vishnou, Providence, à son Verbe,* » qui venait de se révéler sous cette forme, dit un des Pouranas, ou commentaires des Védas.

Périodiquement brisé et détruit, cet œuf reparaît toujours, reproduit par l'inépuisable fécondité de Dieu. *A la fin du dernier calpa* ou durée d'un monde, dit le Pourana-Courma, au milieu des débris de l'univers, le principe conservateur, *Vishnou, repose sur les eaux de l'inondation; un lys aquatique sort de son nombril, et de la corolle de cette fleur s'élance Brahma, le Dieu créateur et organisateur*. C'est bien clairement exprimer la première époque de la nature, celle du développement du règne végétal qui suit les ravages du déluge.

Or, chaque durée du monde se compose de quatre yougas ou périodes, pendant lesquelles le souffle créateur va constamment en s'éloignant de son énergie primitive. Tout, suivant les Brahmanes, et jusqu'à la stature de l'homme, diminue progressivement pendant les quatre yougas, et à la fin du dernier, qui est l'âge actuel, les hommes, devenus plus petits que des nains, *n'auront plus la force d'arracher de la terre la moindre plante sans le secours d'un instrument crochu*[1].

Pour diriger le monde, Brahma, dès l'origine, a prononcé quatre paroles, qui sont les Védas; dans ces quatre livres, la sagesse inspirée des patriarches est encore presque entièrement exempte d'idolâtrie. Mais viennent ensuite les dix-huit Pouranas ou commentaires plus ou moins arbitraires des Védas: là se trouvent confondues parmi de sublimes beautés les plus absurdes bizarreries et les superstitions les plus terribles. Aussi le vrai Brahmane ne jure-t-il que par les quatre Védas, car seuls ils découlent de l'*arbre de vie*, le *lignum vitæ* de la Bible, placé sur le sommet d'or du Mérou. A ces quatre fleuves de la parole correspondent, dans le monde visible, les quatre plus grands fleuves de la terre, l'Indus, le Gange, le Brahmapoutre et le Gomâti, qui s'épanchent du mont sacré par la bouche des quatre principaux animaux, le chameau, le cerf, le cheval et le bœuf. Au dessus de leur source, le Mérou, porté sur quatre atlas, ou piliers d'or, d'argent, de cuivre et de fer, élève ses quatre

[1] *Recherches asiatiques*, t. 1.

[1] Marlès, *Hist. génér. de l'Inde.*

flancs que teignent autant de couleurs, lesquelles sont comme les étendards des quatre principales castes déployés aux quatre vents : le blanc des Brahmanes ou prêtres, le rouge des kshatryas ou guerriers, le jaune des vaisyas ou agriculteurs, le noir des soudras ou serviteurs [1].

Toutes les mythologies orientales, même encore celle d'Homère, s'accordent à représenter notre globe comme un grand disque, borné de tous côtés par un océan inconnu, sur les bords duquel on plaçait des peuples fantastiques de géans, de pygmées, de monstres, des palais enchantés, des jardins aux pommes d'or. Chaque peuple se croyant le centre du disque, avait sa montagne sainte autour de laquelle il faisait tourner comme sur un pivot la machine de l'univers. C'étaient l'ancien paradis terrestre, le séjour des dieux et des âmes, le Sinaï, l'Olympe des Grecs, l'Albordi des Perses, le Mérou de l'Inde : cônes carrés à leur sommet, pour répondre aux quatre points cardinaux, ces monts, dans la langue figurée des premiers âges, étaient appelés le nombril sacré de la terre. La mer de lait l'entourait sept fois de ses replis, comme le Styx fait pour l'Élysée grec.

En outre le ciel était figuré comme une voûte ou rotonde, portée par des génies en cariatides gigantesques, qui présidaient aux douze signes de l'année. Quant au monde sublunaire, il était soutenu par la tortue ou lyre organisatrice d'Hermès, symbole du Verbe, que foulaient quatre ou huit éléphans, lesquels, en se relayant pour porter le globe, produisaient les tremblemens de terre.

Mais la plus importante source de l'art et du culte brahmaniques, après le dogme de la Trimourti, est celui des avatars ou incarnations divines, successives, et de plus en plus remplies de Dieu, jusqu'à la dixième et dernière, qui ne s'accomplira qu'à la fin des temps, et qui sera la divinité tout entière. Celle-là doit venir vengeresse et consumante, quand le cheval blanc de la mort et de l'initiation complète, posant son quatrième pied sur le monde, donnera le signal de sa fin. Nous ne donnerons que deux de ces incarnations, remarquables par les rapports qu'elles offrent, l'une avec le symbole du poisson sauveur chez les Juifs, les Grecs et les premiers chrétiens, l'autre, avec le dogme de la communion universelle des âmes au sein de leur céleste époux. « Le troisième avatar eut lieu, dit le Pourana Matsya, vers la fin du dernier calpa, lors de la destruction générale de l'univers, occasionée par le sommeil de Brahma.... ; car tandis qu'il dormait, le démon Haya-Griva s'approchant, lui déroba les Védas qui sortaient de sa bouche. Alors le conservateur du monde, Heri (ou Vishnou), qui s'en aperçut, prit la forme d'un poisson énorme... et apparaissant au pieux roi Satyourata : Dans sept jours, lui dit-il, les trois mondes périront submergés ; mais du milieu des ondes dévorantes sortira un vaisseau que je conduirai moi-même, et qui s'arrêtera devant toi ; tu y mettras de toutes les plantes, de toutes les graines ; tu y feras entrer un couple de tous les animaux, puis tu y entreras toi-même.... Quand tu sentiras le vaisseau agité par le vent, attache-le à la corne que j'ai sur la tête, car je serai près de toi jusqu'à ce que la nuit de Brahma finisse... » Tout eut lieu comme Vishnou l'avait dit, et les eaux du déluge s'étant retirées, les Védas furent retrouvés dans le corps mort du géant Haya-Griva, tué par Vishnou ; ils furent donnés à Satyourata, qui devint pour les hommes nouveaux le septième Manou, ou prophète législateur, sous le nom de Vaivassonata. C'est lui qui, encore vivant, règne aujourd'hui du haut des cieux sur le globe qu'il dirige, ainsi qu'un vieux pilote, du haut de sa poupe, regarderait voguer son vaisseau.

Mais bien plus resplendissante que toutes celles qui l'ont précédée est la neuvième incarnation, celle de Crishna, soleil mystique, sacrificateur et victime, époux de toutes les âmes pures auxquelles il se donne et qui se donnent à lui, formant ainsi la communion universelle de tous les bons avec Dieu. Suivant le Bhagavat-Pourana, Crishna est né sous forme humaine dans les prairies sacrées du Gange, où pasteur, la flûte à la main, il conduit le chœur des innocentes bergères qui l'aiment toutes d'un ardent amour, et croient toutes posséder leur

[1] *Rech. asiat. passim.*

amant tout entier. Crishna est le dieu de la poésie et de la musique, l'Apollon de l'Inde ; il règle le culte au son de sa flûte, comme le soleil organisateur du monde matériel, conduit la danse céleste des astres, qui roulent d'après une loi invariable d'harmonie.

On doute si ces idées sont nées dans l'Inde ; quelques uns prétendent qu'elles y ont été importées par des Brahmanes de la Bactriane, appelés *magas* ou mages. Dans ce culte solaire, Crishna ne serait plus que le Mithra des livres Zends. Au reste, il est bien remarquable que *mitra* est un mot sanskrit, signifiant soleil et ami. Une foule d'autres mots que les deux idiomes sacrés des Perses et des Indiens possèdent en commun, prouvent assez clairement l'identité primitive des deux peuples.

Il est vrai que le culte du soleil, considéré comme trône de la Divinité au milieu de la création, paraît avoir été, à une certaine époque, universel en Asie ; on croit même que les Brahmanes ont eu, dans leurs pagodes, une espèce de feu sacré dont ils se servaient durant le sacrifice pour brûler les victimes, et qu'ils allumaient par le frottement de deux morceaux de bois tournant rapidement l'un contre l'autre [1]. Le Bhagavat introduit Crishna, disant à son cher Aryoun : « *Dieu réside spécialement dans le feu de l'autel, et ceux qui font leurs offrandes au feu les font à Dieu.* » Ici il est évidemment question du dieu *Agni*, dont les Latins ont fait *Ignis* et peut-être *Agnus*.

Encore aujourd'hui, chaque matin, les prêtres du Gange se tournent, au lever de l'aurore, vers l'Orient, et prenant de l'eau bénite dans leurs mains, ils commencent leur prière à Agni.

Malheureusement, les rapports entre le Zend-Avesta et les Védas n'ont pas été jusqu'ici approfondis.

En retour les Orientalistes se sont plu à nous montrer, de mille manières une primitive parenté entre les dieux de l'Inde, de la Grèce et de l'Italie [2]. Comme Jupiter, Neptune et Pluton, les trois personnes de la Trimourti gouvernent séparément le ciel, la terre et les enfers. Brahma, l'être mystérieux retiré au fond du ciel, agit extérieurement par son verbe, Vishnou ; ce dernier, surnommé Narayana, ou le dieu qui marche sur les eaux, chevauche en même temps dans les airs, monté sur l'aigle Garouda à tête humaine, qui comme l'aigle de Jupiter, est soigné par un Ganymède ou jeune page ; tandis qu'à cheval sur son taureau blanc, Siva, surnommé Maha-Deo (Magnus Deus), Siva, le dieu destructeur et régénérateur, est, comme Neptune, armé du trident.

Les trois épouses-filles de la Trimourti ont aussi de grands rapports avec Minerve, Cérès et Vénus. Saraswati, l'épouse de Brahma, est la déesse de l'éloquence et de l'harmonie. Srî ou Lakchmi, c'est-à-dire la Belle, compagne de Vishnou, est déesse de l'agriculture ; ainsi que Cérès, elle enseigne l'art de semer le blé, et ses mamelles remplies de lait annoncent le génie de l'abondance : c'est pourquoi elle est aussi appelée la *Grand' Mère*, comme Cybèle, et en tant que la déesse de tout engendrement, elle tient dans sa main le lotos fleuri, ou porte sur son front le signe sacré du Lingam ; elle est produite par l'eau battue de la mer de lait, comme Vénus par l'écume, et procède de Maya ou Prakriti, la nature, qui, enceinte du dieu Siva, porte comme l'Isis égyptienne son Horus sous le nom de Cama. Cet enfant sauveur, ou l'amour, que Maya tient dans ses bras et nourrit du lait de son sein, devient peu à peu le Cupidon grec, est comme lui porté sur un lion, avec son arc à la main, et sur l'épaule son carquois aux cinq flèches, emblème des cinq sens [3] ; et la Vénus hindoue, sa mère, le suit, entourée de fleurs et de fruits, et portée sur un perroquet, comme celle des Grecs est traînée par une colombe.

Manou et Minos sont deux législateurs humains, et deux juges dans les enfers, dont le sombre monarque Pidroubadi, seigneur des morts, tient à la main droite une fourche, et dans la gauche un miroir où se réfléchissent toutes les actions des créatures ; devant lui on voit les âmes torturées, jetées dans des chaudières, rôties

[1] Marlès, *Hist. génér. de l'Inde.*

[2] *Asiat. resear.*, t. 1 et suiv.

[3] Guigniaud, trad. de la *Symbolique* de Kreuzer.

à la broche, pendant que d'autres sont récompensées.

La semaine des Hindous, comme celle des Perses, des Egyptiens, des Grecs et des Etrusques, se compose de sept jours, appelés du nom des sept planètes divinisées. Le dieu soleil, le Phœbus de l'Inde, désigné par le nom de Sourya, les conduit, traîné dans son char de feu par sept coursiers verts, que dirige son cocher Arouna, ou l'Aurore. Ce dieu s'est incarné nombre de fois, et a laissé sur la terre ses enfans, les héros de la race du soleil, qui ont remplacé sur les trônes de l'Inde, après de longs combats, les dynasties des enfans de la lune.

Sourya est invoqué dans une litanie de douze épithètes, répondant à chacun des douze mois; or, les douze génies zodiacaux des Grecs, Vénus, Apollon, Mercure, Jupiter, Cérès, Proserpine, Mars, Diane, Vulcain, Junon, Neptune, Minerve, que l'on honorait chacun dans son mois, Vénus en avril, Apollon en mai, et ainsi jusqu'à Minerve, que l'on fêtait en mars, se retrouvent aussi dans l'Inde sous des noms différens, mais avec des attributs absolument semblables : ce sont Lakchmi ou Sri qui répond à Vénus, Indra, Bouddha l'avatar, Brahma, Pithivi ou Gondopi, Maya, Siva, Bhavani, Ganesa, Indrani, Vishnou, Saraswati : ces douze grands dieux ou adityas ont pour emblèmes les douze signes lumineux de la *roue céleste* (Rasi-tchakra), formant pour chaque signe trente degrés, ce qui fait trois cent soixante pour le zodiaque entier [1]; assis sur les créneaux célestes du Mérou, ils boivent à longs traits comme les dieux de l'Olympe le *nectar* ou amrita, breuvage d'immortalité.. Le maître des comptes, appelé aussi le *chef des nombres*, Ganesa [2], Janus indien, tenant dans ses mains le nombre 365, garde la porte du ciel, et assis sur un coussin semé d'étoiles, tourne sa tête d'éléphant vers le solstice, et ses quatre bras vers les quatre saisons.

Un autre Dieu également très populaire, Indra, le génie des vents, de l'air et de la foudre, préside aux cieux inférieurs, tandis que le soleil dirige le ciel supérieur et les planètes. Sourya est chaste et divin, Indra est lascif et terrestre, le coq est son emblême; il tient sa cour sur les flancs du Mérou, sans pouvoir s'élever plus haut.

Parmi les dieux subalternes, on trouverait peut-être plus de rapports avec ceux des mythes grecs. Le fameux conquérant Rama semble absolument le même que Bromius, le Bacchus indien ou Dyonisos, que les Hellènes font naître dans l'Hindostan, sur le mont *Méros*, mot qui en grec signifie cuisse, parce qu'en effet le Mérou est le Lingam de la terre. Rama, dans sa guerre de *Lanka* (Ceylan), est aidé par Hanounam, roi des singes, fils de Pavan, roi des vents, qu'il entraîne à sa suite : or, Pavan n'est-il pas le même que Pan, roi des satyres qui suivent vers l'occident le char triomphal de Bacchus?

Quant à Bouddha, c'est un personnage double, dont l'un, incarnation de Vishnou, naquit comme Mercure d'une femme nommée Maya, et dont l'autre, personnage historique, représente le Zoroastre de l'Inde; et son rôle est tellement complexe, qu'on n'a pu réussir encore à le débrouiller complétement. Un Bouddha vint réformer le brahmanisme aux approches de l'ère chrétienne, et laissa des enseignemens sublimes qui, sous le nom de bouddhismes, ont subjugué presque la moitié de l'Asie; mais ce nouveau culte, dégénéré peu à peu, n'est plus maintenant qu'une stupide idolâtrie.

C'est ainsi, disent les Brahmanes, qu'à travers les douze mille ans dont se compose la durée de chaque monde, la révélation ou les quatre paroles de Vishnou vont se corrompant sous le souffle de Mahassour ou Lucifer, le grand seigneur des anges de lumière, déchus par leur rébellion. Sept manous ou législateurs viennent sept fois rendre les Védas perdus, et faire passer le monde qui leur est confié par sept degrés successifs d'épreuves expiatoires; après quoi Vishnou vient chercher les âmes pures, juger l'univers, et abattre le vieil arbre dont il a cueilli les fruits. Comme une comète à longue queue, le grand dragon, symbole de l'éternité, s'approche,

[1] Williams Jones, *Asiat. resear.*, t. I.
[2] Guigniaud, *Religions de l'antiq.*, notes.

dévore la terre et le temps, réduit l'océan en une vapeur légère, et recevant sur son dos le dieu conservateur, qui vient cacher dans son sein les restes purs de l'univers, il darde au dessus de la tête de Vishnou ses mille langues de feu, comme pour lui servir de dais et le défendre pendant son sommeil; car, dans ces cosmogonies orientales toutes d'imagination, il y a les nuits comme les jours de Dieu, chacun composé, ainsi que les nôtres, de douze heures, qui sont des milliers d'ans; et durant cette longue nuit toute vie est suspendue, tous les mondes, tous les êtres disparaissent comme un vain songe, jusqu'à ce que Brahma à son réveil crée une nouvelle série de dieux et d'univers. Telle est la triste métempsychose de l'Orient, philosophie grandiose, mais désolante, que l'enthousiasme des indianistes s'efforce en vain de nous faire admirer. Passons maintenant à l'examen des monumens qu'elle a produits.

Architecture hindoue.

Tendant par sa nature au colossal, l'art des Hindous s'est surtout essayé en architecture. Tout l'Hindoustan est semé de temples, qui ne le cèdent à ceux de l'Egypte ni par l'âge, ni pour les proportions, et l'emportent sur ceux-ci pour le fini du travail. « L'étendue de ces édifices, dit M. Rio, la grandeur du plan, la richesse des ornemens qui couvrent les murs, le temps qu'il a fallu pour creuser tout cela dans le roc vif, disent assez que c'est l'ouvrage d'une patience séculaire et de plusieurs générations. Assurément c'est une imagination bien hardie que celle qui a osé se fier à ce point sur l'avenir [1]. » Malheureusement on n'a point encore essayé de réduire cet art en système, et d'en montrer le symbolisme et les invariables lois; car il doit y en avoir eu, bien qu'on les ignore. Le plus important des dix-huit Pouranas, celui appelé Matsya-Pourana, *qui*, d'après son titre, *mène à la vertu, à la félicité et à la science*, et dans lequel Vishnou, sous forme de poisson, initie Manou à la connaissance des choses, contient deux chapitres de liturgie artistique, le 26e et le 27e; là il est traité des règles de l'architecture et de la sculpture dans leurs rapports avec les formes célestes et les cérémonies du culte, de l'autel des sacrifices, de la cella destinée à contenir les statues des dieux, et des oracles en quelque sorte sibylliques sur les rois qui viendront dans les siècles futurs [1]; mais ces livres ne nous sont point encore connus, et l'on est forcé de se borner à une pure description topographique des gigantesques produits de cette architecture.

Sa première époque paraît avoir été celle des temples-grottes. Descendue peu à peu des sommets de granit de l'Himalaya et du Cachemire, la race hindoue avait appris d'abord à tailler la pierre sans la changer de place, et à creuser le roc intérieurement: cette première classe de temples est si abondante, surtout aux frontières de la Perse, dans le haut Hindoustan et les montagnes du Cachemire, berceau des Brahmanes, qu'Aboul-Fazil, qui a souvent parcouru ces contrées avec l'empereur conquérant Akbar, a compté jusqu'à douze mille de ces temples souterrains, remplis de sculptures, ayant tous, selon lui, dans leur enceinte trois divinités colossales, un homme, une femme et leur enfant, la famille éternelle et divine de la trinité, type de la famille humaine; monumens que les naturels du pays croient être l'œuvre des génies et des géans, comme disent aussi les Egyptiens pour leurs pyramides [2]; car chez toutes les nations il y a le souvenir d'un âge antérieur, d'un grand monde plus puissant que le nôtre, et dont l'actuel est une dégénération; et plus un peuple est plongé dans la barbarie, plus cette réminiscence est vive.

On pourrait présenter comme point de départ de l'art hindou les nombreuses petites chapelles taillées dans le roc à Kénéri et à Monpesar; c'est encore une architecture en quelque sorte élémentaire, ne procédant que par la ligne droite et le triangle; ce sont les tentatives d'un peuple enfant.

Mais bien plus célèbre est le rocher

[1] *Hist. de l'Esprit humain.*

[1] *Asiat. resear.*, t. I.
[2] Marlès, *Hist. gén. de l'Inde.*

de Mavalipuram ou des Sept Pagodes, près de Sadras, à quatorze lieues de Pondichéry, où se trouvent entassés une telle quantité de colosses sculptés, de petits temples et de palais en ruines, que leur réunion fait naître l'idée d'une ville pétrifiée. Le P. Paulin de Saint-Barthélemy les décrit en ces termes, dans son *Viaggio alle Indie Orientale* : « Ce sont sept temples sous une montagne couverte de terre végétale et d'arbres.... ; l'entrée se trouve du côté de la mer, à travers un rocher creusé.... ; ce vestibule peut avoir vingt palmes romaines de large sur quinze de profondeur ; les murs latéraux sont ornés de divers animaux sculptés dans le roc même : on y remarque l'éléphant, consacré aux dieux Râma et Ganesa ; la tortue, emblême de la stabilité de la terre, et consacrée à Vishnou ; le singe, symbole des âmes, dédié à Râma ; le cygne, forme sous laquelle Vishnou s'incarna ; la vache, emblême de la déesse Parvadi ou de la lune et du monde sublunaire ; le poisson, le serpent et d'autres animaux que je ne me rappelle plus, tous de grandeur naturelle.... Ce canal souterrain aboutit à une petite place circulaire creusée dans le même rocher, laquelle précède les temples, où conduisent à droite et à gauche des escaliers de pierre et deux chemins ou corridors, hauts de douze palmes, larges de sept, creusés aussi dans le roc. Enfin on arrive aux temples qui sont contigus les uns aux autres, et cependant détachés, de manière à former plusieurs grottes ou caves voûtées, séparées par un mur, dans chacun desquels est taillée une porte qui laisse passer d'un temple à l'autre ; les piliers et les colonnes sont taillés sur place, ainsi que les nombreux colosses de dieux hindous qui sortent en relief des murs dont ils font partie. Ce sont Brahma, Vishnou, Siva, Rama, Crishna, Dêvendra, Kârtiguea, Ganesa, Lakchmi, Saraswati, Parvadi, et les neuf avatars ou incarnations de Vishnou. »

Daniel qui a dessiné ces ruines dans les superbes planches de son ouvrage, *Antiquities of India*, nous offre quelquefois plusieurs sanctuaires l'un sur l'autre ; il décrit l'un d'eux en ces termes : « Le rocher dans lequel on l'a creusé est d'un granit dur et compacte : cette excavation consiste en un vaste appartement de forme oblongue, avec un petit temple annexé à la partie qui fait face à l'entrée ; le plafond est soutenu d'un double rang de colonnes formées par le roc même, et qui ne sont pourtant pas dépourvues d'une certaine élégance. Les colonnes de la partie extérieure sont composées d'un lion assis sur une double plinthe, et d'un fût octogone qui s'élève en diminuant, et dont le sommet effilé se termine par un chapiteau qui consiste en trois cavaliers soutenant la corniche. Au dessus de cette corniche, on a sculpté pour ornemens de petits temples en bas-relief. A la droite de cette excavation, les rochers sont couverts d'une grande variété de figures mythologiques ; plusieurs sont parfaitement bien exécutées. »

Les Brahmanes racontent sur Mahâbalipour ou la ville des Sept-Pagodes, qu'elle fut bâtie par les Géans, maîtres primitifs de la terre. L'un d'eux, Banâtcheren, qui avait mille mains, fut assiégé par Crishna dans cette capitale que défendait Siva, mais qui n'en fut pas moins prise d'assaut ; et le vainqueur, coupant au monarque toutes ses mains, sans doute emblêmes de ses provinces, ne lui en laissa que deux, avec lesquelles il l'obligea de lui rendre foi et hommage ; dès lors cette dynastie adora Crishna. Mais l'un de ses successeurs étant devenu l'amant heureux d'une nymphe céleste, fut conduit par cette autre Egérie dans des bosquets enchantés, et de là élevé en vision jusque dans les cieux, que nul n'avait encore vus. De retour sur la terre, le nouveau Prométhée, riche des secrets d'art et de science qu'il avait dérobés, organisa sa ville sur le même plan que celle des dieux, et la remplit de palais aux toits d'or et d'argent. Enfin il la fit si belle, que tout le ciel d'Indra en fut jaloux, et ordonna au dieu de la mer de l'engloutir ; ce qu'il fit : c'est pourquoi par la marée basse on en voit encore, dit-on, les restes au fond des eaux. Quoi qu'il en soit, des inscriptions çà et là, en caractères étrangers au sanskrit actuel, prouvent la haute antiquité de ces Sept Pagodes, qui ressort d'ailleurs du style même de leurs voûtes, où l'arcade naissante, composée de deux

segmens de cercle qui se rencontrent au sommet presque triangulairement, n'est encore ni le plein cintre, ni l'ogive.

Une architecture bien plus développée frappe le voyageur dans les grottes d'Eléphanta. Cette île sacrée, près de Bombay, non loin des bouches de l'Indus, et qui est en quelque sorte comme le vestibule du brahmanisme pour les navigateurs arrivant d'Afrique ou d'Europe, doit sans doute son nom au rocher sculpté en éléphant, qui dominait son port, et que les Portugais virent encore intact, mais qui à présent n'est qu'un débris. Un peu moins grand que nature, il portait sur son dos un autre animal long de quatre pieds, qu'on soupçonne, à ses griffes, avoir été un jeune tigre, et qui symbolisait peut-être la souplesse domptant la force, l'habileté et l'esprit subjuguant la puissance et la brute. Puis on s'enfonce dans une vallée, et on aboutit à la grande catacombe d'Eléphanta [1]. Comme la plupart des temples-grottes, elle est taillée sous une montagne conique, parfaitement isolée. Elle forme un carré qui a cent trente pieds anglais de long du nord au sud, et cent trente-trois de largeur de l'est à l'ouest. On y entre par les quatre côtés, mais la principale entrée est au sud; et tandis que dans les autres temples le sanctuaire et l'autel sont d'ordinaire au centre du carré, ici ils sont au fond de la grotte, à l'extrémité septentrionale. Déjà les sept nefs symboliques courent parallèlement pour y aboutir, « portées, dit Langlès, sur vingt-six piliers et seize pilastres », nombre probablement erroné, d'autant plus que Diego de Couto en compte cinquante; ce qui se rapprocherait plus du nombre rationel de quarante-huit, car le plan en est régulier. « On compte, ajoute Langlès, huit piliers et pilastres sur chaque ligne de l'entrée septentrionale à l'extrémité méridionale, et le même nombre de l'entrée orientale à l'occidentale..... Ces files sont coupées à angle droit par d'autres files » de piliers, tous placés à une distance de quinze pieds les uns des autres [2]. Fort massives, différant toutes entre elles pour la forme et les ornemens, ces colonnes ne manquent pourtant pas d'une certaine grâce. Le piédestal carré, surmonté d'une large plate-bande couronnée par un bel astragale circulaire et deux filets polygones, occupe près de la moitié de leur hauteur, et porte le fût, toujours cannelé et rond, qui n'a pas plus de six pieds huit pouces d'élévation, et se courbe comme un cou de bouteille vers son sommet entouré d'un filet de perles, destiné à retenir un ornement pareil aux pétales d'une fleur pendante ou renversée. Mais ce n'est pas encore là le chapiteau qui, en forme de grossier coussin rond et aplati, également cannelé, est séparé par une plate-bande étroite de ces fleurs qu'il écrase en les surmontant; puis lui-même porte une plinthe carrée sur laquelle pose l'architrave. Il est remarquable que la voûte plate de ces nefs, du reste très basse, est taillée de manière à figurer des poutres et des solives de rochers, soutenues en apparence par ces colonnes; ce qui semblerait indiquer un modèle antérieur, construit en pierre de taille ou en bois. La plupart des piédestaux ont à leurs quatre coins une tête de Ganesa ou de quelque autre dieu pénate; et aux chapiteaux sont des têtes de lions, d'éléphans, de chevaux en relief, travaillées avec un certain goût. L'un d'eux offre sur ses quatre faces autant d'éléphans, qui tiennent quatre enfans nus sous leur trompe. Au dessous se renflent les disgracieux coussins, expression du sommeil de l'art.

Diego de Couto, qui visita et décrivit ce temple quelques années après l'arrivée des Portugais dans l'Inde, lui donne « cinquante colonnes disposées de manière qu'il en résulte sept nefs. » Il y avait *une très belle porte en mosaïque*, des idoles assises avec des chapelets en main sous des dais de pierre très bien ciselés et qui rappellent nos dais gothiques, et tout l'intérieur « vernissé de chaux et de bitume fondus avec des couleurs d'un éclat étonnant, de sorte qu'on n'aurait pu exécuter rien de plus parfait ni en argent, ni en or. » (*De Asiâ*, tom. IV, décade VII[e], liv. III, ch. XI.)

Outre ce curieux passage, important

[1] Décrite dans le *Voyage d'Anquetil*, et dessinée dans le tome II du *Voyage de Niebuhr*.

[2] *Scieglitz. gesch. der bauk. der allen.*

pour l'histoire de la technique primitive, d'autres voyageurs indiquent que la voûte avait été peinte, et représentait les cosmogonies brahmaniques et les génies du ciel, en adoration, chacun à son poste[1]. Les grandes nefs étaient entourées d'une foule de chapelles remplies de sculptures, chacune avec une grande idole de douze à vingt pieds, avec deux, trois, quatre ou cinq têtes couronnées de tiares en pierreries; quatre, huit ou douze bras tenant des lotus, ou le poignard de Siva, ou le caducée entortillé d'un serpent, et tout au tour de ce dieu-monstre s'étageaient des rangs de bas reliefs ou des niches d'idoles secondaires et de moines ascètes, à demi consumés par le feu de Siva; ils remplissaient les quatre côtés de ces chapelles toujours carrées, dont les portes basses semblaient gardées par des portiers gigantesques, debout, vêtus en guerriers ou en prêtres. Souvent l'infâme Lingam, dans sa forme naturelle, y était exposé sur l'autel. Siva, homme et femme, avec une seule mamelle comme les Amazones, s'y appuyait sur son bœuf blanc. Enfin parmi ces chapelles, dont plusieurs avaient quatre portes, une pour chaque côté du carré, Diego en décrit une où il remarqua, dit-il, « l'histoire de la reine Pasiphaé avec le taureau, et l'Ange avec l'épée chassant de dessous un marbre deux belles figures d'homme et de femme nues, comme la sainte Écriture peint nos premiers parens. » Il est à déplorer que la plupart de ces chapelles aient disparu depuis sous des éboulemens. Il en reste encore deux, mais complétement séparées du grand temple, avec lequel elles ne communiquent que par d'étroits et longs corridors. Quant aux sept nefs dont on a parlé d'après le plan de Niebuhr, et celui plus récent levé par le docteur Daw[2], elles ne présentent qu'une seule irrégularité, causée par une excavation mystérieuse, qui occupe l'espace de quatre piliers, et servait peut-être pour des cérémonies occultes. Du reste, elles se coordonnent toutes par rapport à la nef centrale, au fond de laquelle est le sanctuaire d'où s'élance le buste de la Trimourti, avec ses trois têtes hautes de dix-sept pieds, larges de vingt-deux. On voit encore à l'entrée de l'étroite cella les trous des gonds et les rainures de la porte qui s'abaissait pour cacher la face du dieu aux profanes dans les jours non solennels. Une longue et double rangée de colosses adossés aux pilastres, avec des bonnets phrygiens ou coniques sur la tête, semblent deux haies de satellites géans, qui veillent sous les parvis sacrés. Quelque chose d'éthiopien se trahit dans cet ensemble; c'est pourquoi plusieurs sont allés jusqu'à nier l'origine brahmanique de ces temples, comme si d'aussi vastes travaux pouvaient s'exécuter par des mains étrangères et s'inspirer d'une autre source que de l'enthousiasme national.

Les grottes d'Amboli, dans l'île de Salsette, ne sont pas moins curieuses. C'est une longue suite de salles souterraines, de corridors et de nefs qui toutes aboutissent au centre d'une montagne conique. Çà et là, en avant des salles, s'élèvent des porches entourés de monstres, les uns vomissant des flammes de leur gueule, d'autres ayant une tête d'éléphant avec une queue de poisson et des ailes de dragon, suivant Langlès. Plusieurs chapelles offrent des voûtes dont l'arcade à sa base s'échappe bizarrement de la gueule béante de deux animaux où quelquefois deux hommes sont à cheval; et au fond de ce sanctuaire, une divinité dont chaque épaule porte sept bras, soutient une voûte formée par des pierres, saillant par degrés les unes au dessus des autres, à angle droit, jusqu'à la dernière qui les couronne, et sert de piédestal à une cour céleste de dieux. Cet Atlas hindou, soutien du monde sublunaire, sous lequel son corps semble fléchir, est entouré de nains bizarres, espèces de cabires, dont l'un a une tête d'âne ou de porc, tandis qu'un autre porte, appliqué sur son ventre, un masque humain, et qui jouent de divers instrumens. Ailleurs, un Siva en guerrier, le glaive d'une main, de l'autre tenant par le pied un enfant suspendu qu'il va partager en deux, et dont des figures à genoux semblent implorer la grâce, a été pris par des missionnaires pour un jugement de Salomon. Une foule

[1] Marles, *op. c.*
[2] Adelung, *Mithridates*, t. I.

d'escaliers étroits montent et descendent dans ces grottes, dont l'ensemble, composé de divers compartimens, forme un carré souterrain au centre duquel est la cella, entourée de colonnes aux chapiteaux exactement semblables à ceux d'Eléphanta.

Mais le plus étonnant des monumens de l'Inde est sans contredit la vaste catacombe d'Ellora, près d'Aurengabad, dans le Décan. Ces ouvrages « sont, dit Langlès, au dessus de ce que la plume peut décrire. Les exagérations d'une imagination gigantesque sont encore loin de la réalité. » C'est tout une montagne longue de plus de deux lieues, entièrement percée et remplie de sculptures. Les temples les plus riches, creusés dans un granit rouge, dur comme du marbre, s'y étagent en amphithéâtre, quelquefois au nombre de trois les uns sur les autres. C'est un Panthéon immense où se développe dans le sein de la terre tout ce que l'art sait d'ailleurs étaler à sa surface de magnificences et d'effets. Des obélisques, des ponts, des chapelles, des salles, des cellules, des colosses, des portiques, des avenues sans fin de colonnes surgissant du roc. Chacune des nombreuses divinités de l'Inde y a un sanctuaire, souvent plusieurs. Ainsi le dieu Siva y a vingt temples pour lui seul. Tous les murs sont couverts de bas-reliefs, à sujets tirés des Védas. Sir Mallet y a compté quinze places distinctives, toutes entourées de chambres, et il n'est pas allé jusqu'au bout. Mais cette profusion de travaux est de différens âges; il y en a même qui semblent indiquer l'influence hellénique, car on y voit des chapiteaux corinthiens renversés, et jusqu'à des statues de style complétement grec. Plusieurs façades même portent l'empreinte incontestable des artistes mauresques du moyen âge, bien qu'il ne s'ensuive nullement que le fond de ces travaux ne soit de la plus haute antiquité.

Le plus beau de ces nombreux temples, dit le Doumar-Leyna, offre en quelque sorte le dernier développement de l'architecture primitive, se dégageant du carré où elle avait été jusqu'ici prisonnière; au lieu de pousser, comme à l'ordinaire, dans le rocher ses quatre angles monotones, le carré cette fois se multiplie par lui-même, sort de son enveloppe en jetant quatre fois hors de lui son image, et produit ainsi la croix grecque aux quatre branches égales, premier germe encore informe, il est vrai, des basiliques chrétiennes de Byzance.

Mais nulle part, dans cette innombrable quantité d'ouvrages souterrains, la voûte ne se montre systématiquement employée. Les arcs que des monstres vomissent ne sont qu'un rare caprice, une idée sans conscience d'elle-même. La seule voûte en usage est celle par superposition des pierres saillantes à angle droit et s'élevant ainsi jusqu'à un dernier bloc énorme qui la couronne et la ferme dans un plan rectiligne et nullement circulaire.

Telle fut l'architecture hindoue à son premier âge. Au fond de ces sombres labyrinthes vivaient les anciens Brahmanes, invisibles aux profanes, s'absorbant dans leurs rêves et dans l'étude, faisant passer leurs néophytes à travers une série d'initiations solennelles, rendues encore plus formidables par ces ténèbres souterraines.

L'Hindoustan se rattache de toutes parts à l'Egypte; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que plusieurs de ses catacombes ressemblent exactement aux hypogées étrusques : mêmes plans symboliques, mêmes portes carrées et basses, mêmes dessins cosmogoniques aux plafonds, mêmes niches pour les idoles, mêmes bancs de rocher taillés à l'entour des salles.

L'article suivant démontrera plus clairement par la description des pagodes comment l'architecture contient toute une théologie monumentale. On espère même arriver à prouver que LES PREMIÈRES VILLES NE FURENT QUE DES TEMPLES; principe inaperçu, fécond en conséquences de plus d'un genre. La religion a tout fait ici bas; arts et sciences, tout est le reflet des dogmes.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE VOLTAIRE,

AVEC FRÉDÉRIC II, LE PRÉSIDENT DE BROSSES ET AUTRES PERSONNAGES,

Publiée d'après les lettres autographes, avec notes, par TH. FOISSET, membre du tribunal civil de Beaune [1].

DEUXIÈME ARTICLE.

Nous sommes en l'année 1758. *L'éternel malade* s'est fait entre la France et la Suisse *un assez joli tombeau*. Il prétend qu'il vit en paix, s'en tenant à être laboureur, maçon, jardinier. Il oublie, dans son ermitage, *les rois, les cours, les sottises des hommes;* il mène enfin une *vie patriarcale*, soigne sa santé et *se traine en carrosse auprès de ses charrues*. « Tout cela ne fait point d'ennemis; les poëmes épiques, les tragédies, les livres philosophiques rendent trop malheureux. » Mais ces velléités de repos, ces lubies pacifiques passent comme l'onde; la discorde est sa vie, quoiqu'il dise; le trouble, son élément; quand la guerre se retire de lui, c'est lui qui la rappelle et qui la va chercher; une querelle même ne lui suffit pas; il lui en faut deux, trois à conduire de front, comme Figaro mène les intrigues. C'est peu d'avoir ordinairement sur les bras la Baumelle, Fréron, Pompignan, les ministres de Genève: c'est là le pain quotidien de ses inimitiés. L'ennui commence à le gagner : de nouvelles hostilités pour le faire vivre! un nouvel ennemi pour ragaillardir le mourant! cette guerre, c'est l'affaire des quatorze moules de bois; cet ennemi, c'est le président de Brosses.

Il a pris fantaisie à Voltaire d'étendre ses domaines, d'arrondir son petit royaume, et pour ce, il convoite la terre de Tourney, appartenant au magistrat, auteur des *Navigations aux terres australes*, d'un *Traité de la formation méchanique des langues*, d'un *Traité sur le culte des dieux fétiches*, d'une *Histoire du VII*e *siècle de la république romaine*. Pour qui ne connaît pas le solitaire de Ferney, l'ouverture gracieuse des négociations entre le président et lui ne laisserait pas deviner si soudaine la transformation de ces rapports amiables en aigreur, en hostilités, en rancunes vindicatives. Voltaire prend la parole, il débute d'un ton flatteur et insinuant; jaloux d'amener le président à son désir, il s'adresse à l'amour-propre avant de parler à l'intérêt : « J'ai lu avec un extrême plaisir ce que vous avez écrit sur les *terres australes;* mais serait-il permis de vous faire une proposition qui concerne le continent? Vous n'êtes pas homme à faire valoir votre terre de Tourney... voulez-vous me la vendre à vie? Je suis vieux et malade. Je sais bien que je fais un mauvais marché, mais ce marché vous sera utile et me sera agréable... Je m'engage à faire bâtir un joli pavillon des matériaux de votre très vilain château, et je compte y mettre vingt-cinq mille livres. Je vous paierai comptant vingt-cinq autres mille livres... Si je meurs avant d'avoir achevé le bâtiment, vous aurez par devers vous vingt-cinq mille livres et vous acheverez le bâtiment si vous voulez. Mais je tâcherai de ne pas mourir de deux ans, et alors vous serez joliment logé sans qu'il vous en coûte rien; de plus, je m'engage à ne pas vivre plus de quatre ou cinq ans. Moyennant

[1] Paris, chez Levavasseur, libraire, place Vendôme, 26.

ces offres honnêtes, je demande la pleine possession de votre terre, de tous vos droits, meubles, bois, bestiaux, et même du curé; et que vous me garantissiez tout jusqu'à ce que ce curé m'enterre. Si ce plaisant marché vous convient, vous pouvez d'un mot le rendre sérieux. La vie est bien courte pour que les affaires soient longues. » Le président adhère à la proposition de la meilleure grâce du monde; il consent à tout céder; terre, seigneurie, prés, vignes, droits, meubles, bois, bestiaux, curé, *and all.* « Vous vous obligez, ajoute-t-il, à ne vivre que quatre ou cinq ans : point de cet article s'il vous plaît, sinon marché nul... *La Providence se ferait de belles affaires si elle ne vous laissait ici-bas plus long-temps que Fontenelle. Elle n'est pas déjà si bien aujourd'hui avec le public.* » — « C'est, reprend Voltaire, pour augmenter mon bonheur, mon indépendance, que je vous ai proposé de me préférer à Chouet le fermier. C'est pour n'être ni en France, ni à Genève; car mon idée est de mourir parfaitement libre. Je suis très aise d'être dans un coin de terre, *dove non si vede mai la faccia della maestà*, et où les souverains m'envoient demander mon carrosse pour venir manger mon rôti... Conservez vos bonnes grâces au vieux suisse V., âgé de 64 ans *et bientôt de* 65. — N. B. *Que votre terre est dans un état déplorable et qu'on détruit votre forêt!* » (Ici la taquinerie commence à poindre.) — Après d'assez longs pourparlers, le marché se conclut et Voltaire prend possession de son comté : « J'ai, dit il, fait mon entrée comme Sancho Pança dans son île. Il ne me manquait que son ventre. Votre curé m'a harangué; Chouet m'a donné un repas splendide, dans le goût de ceux d'Horace et de Boileau... Les sujets ont effrayé mes chevaux avec de la mousqueterie et des grenades; les filles m'ont apporté des oranges dans des corbeilles garnies de rubans. » — Le président de répondre : « Honneur, salut, joie, santé et bénédiction *ad multos annos* au seigneur comte de Tourney, ci-devant mon voisin, aujourd'hui patron de ma case, dans tous les temps, dans tous les lieux, *à ce que j'espère*, mon ami. » Tout va donc le mieux du monde; sauf le *post-scriptum* de Voltaire et la prudente parenthèse de M. de Brosses, c'est un échange délicat de courtoisies affectueuses et de douceurs congratulantes. Mais surviennent peu à peu, et dans une progression continue, les petites tracasseries et les défiances exprimées en forme de prétérition, et les réclamations aigre-douces, puis les plaintes réitérées des agens d'affaires sur les abus de jouissance de l'hôte de Tourney, puis les importunités causées par l'humeur perturbatrice, la pétulance empiétante et tyrannique de ce nouveau châtelain, et par son empressement à profiter des avantages et à décliner les charges de sa seigneurie : c'est ici comme à Postdam; le désaccord est voisin de la rupture : l'indiscrète parcimonie de Voltaire la fait bientôt éclater. « J'ajoute encore une requête, écrit-il au président, c'est de trouver bon que je prenne pour me chauffer quelques moules de bois sec que le sieur Charlot Baudit ne vend point. Il est bien juste que je jouisse des choses nécessaires. Charlot Baudit est convenu, et on le sait assez, qu'il n'est que commissionnaire. Je vous ai payé en partie avant d'entrer en jouissance; il m'en coûtera, croyez-moi, plus de vingt-quatre mille livres pour améliorer votre terre... Je suis peut-être le seul homme en France qui en eût usé ainsi. Je répare Tourney avant même d'entrer en possession. Je fais plus, j'essuie toutes les algarades d'un fermier ivrogne qui a tout enlevé... et qui trouble mes ouvriers. *Cela mérite en vérité que vous me laissiez jouir de quelques mesures de bois de chauffage.* » Et plus loin il ajoute : « Chouet a ravagé le reste de votre forêt Hercinie, a laissé dépérir les prés et les vignes; j'ai tout raccommodé parce que j'aime l'ordre; j'ai planté des arbres dans votre forêt, j'ai fait porter de la terre neuve dans le champ maudit, et j'ai rendu fertile une pièce de terre qui n'avait pas produit un grain d'orge depuis le déluge. Vous ne m'en savez nul gré, je le sais bien, et je m'y suis très bien attendu; j'ai fait le bien pour l'amour du bien même, et le ciel m'en récompensera; je vivrai long-temps parce que j'aime la justice. Les fermiers-généraux ne l'aiment point, aussi sont-ils maudits dans S. Mathieu et dans le factum de Ramponneau, etc. »

Le président, décidé à tenir bon contre tout ce pathétique, se trouve fort surpris qu'il lui soit porté en compte et en paiement par Charlot Baudit quatorze moules de bois vendus à M. de Voltaire : il témoigne tout son étonnement à ce dernier : « Charlot, dit-il, donne pour explication qu'ayant été vous demander le paiement de sa livraison, vous l'aviez refusé en affirmant que je vous avais fait don de ce bois. Je vous demande excuse si je vous répète un tel propos, car vous sentez bien que je suis fort éloigné de croire que vous l'avez tenu... Je ne prends ceci que pour le discours d'un homme rustique, qui ne sait pas que l'on envoie bien à son ami et son voisin un panier de pêches et une demi-douzaine de gélinottes, mais que si on s'avisait de lui faire la galanterie de quatorze moules de bois ou de six chars de foin, il le prendrait pour une absurdité contraire aux bienséances et le trouverait fort mauvais. J'espère que vous voudrez bien faire incontinent payer cette bagatelle à Charlot, parce que, comme je me ferai certainement payer de lui, il aurait aussi infailliblement son recours contre vous ; ce qui ferait une affaire du genre de celles qu'un homme tel que vous ne peut avoir. » *Un homme tel que lui* se laisse néanmoins assigner, entre en fureur, et prenant à témoin le président de Ruffey, il se livre sans réserve aux plus incroyables conjectures : « Vous avez une belle âme, s'écrie-t-il, vous n'êtes point *fétiche!*... Il est cruel de passer de Cinna et de Rodogune à une assignation ! *le misérable m'accable d'exploits* (il n'y en eut qu'un seul). Il faut répondre. Le fétiche demande de l'argent de ses moules et de ses fagots. Il dit dans son exploit que Baudit lui rend 12 livres du moule. — Baudit dans son exploit me demande 12 livres du moule. Il est évident que si le Fétiche avait vendu réellement à Baudit des bois à 12 livres le moule, le dit Baudit, marchand, les vendrait davantage. Il est clair qu'il compte avec le Fétiche de clerc à maître, et que le Fétiche lui donne quelque chose pour ses peines..... Qu'il tremble ! Il ne s'agit pas de le rendre ridicule, *il s'agit de le déshonorer... Il paiera cher* la bassesse d'un procédé si coupable et si lâche. ». — « Je suis fâché de voir votre repos troublé par une bagatelle, répond le président de Ruffey ; les petites choses ne sont pas faites pour affecter les grands hommes. Quoi ! quelques onces d'un métal que vous possédez abondamment, demandées *peut-être* mal-à-propos, pourraient-elles altérer votre philosophie ?... Outre les mauvaises plaisanteries des avocats, vous avez à craindre celles de la canaille littéraire, qui sera charmée d'avoir prise sur vous. L'enchanteur qui écrit votre vie apprendra-t-il à la postérité que vous avez plaidé pour des moules de bois ?... — « Je ne crains point les fétiches et les fétiches doivent me craindre ! Il n'y a qu'une voix sur le Fétiche ! — Et se retournant vers le président de Brosses : « Vous n'êtes donc venu chez moi, Monsieur, vous ne m'avez offert votre amitié que pour empoisonner par des procès la fin de ma vie. J'achetai votre petite terre à vie ;... je m'en remis à votre honneur, à votre probité. Vous dictâtes le contrat, je signai aveuglément... Mais je ne peux souffrir que vous me fassiez un procès pour deux cents francs, après avoir reçu de moi plus d'argent que votre terre ne vaut. » Il poursuit de ce ton et ne se fait faute d'aucune allégation calomnieuse. La querelle s'échauffe. Le président riposte : « Souvenez-vous, Monsieur, des avis prudens que je vous ai ci-devant donnés en conversation, lorsqu'en me racontant les traverses de votre vie, vous ajoutâtes que vous étiez d'un caractère *naturellement insolent*. Je vous ai donné mon amitié ; une marque que je ne l'ai pas retirée, c'est l'avertissement que je vous donne encore de ne jamais écrire dans vos momens d'aliénation d'esprit, pour n'avoir pas à rougir dans votre bon sens de ce que vous avez fait pendant le délire..... Je vous ai seulement prévenu que je me ferais infailliblement payer de Baudit qui se ferait infailliblement payer de vous. Je l'ai fait assigner, il vous a fait assigner à son tour. Voilà l'ordre et voilà tout. De vous à moi il n'y a rien, et faute d'affaire point d'arbitrage. C'est le sentiment de M. le premier président, de M. de Ruffey et de nos autres amis communs, qui ne peuvent s'empêcher de lever les épaules en voyant un homme si riche et si illustre se tourmen-

ter à tel excès pour ne point payer à un paysan 280 livres pour du bois de chauffage qu'il a fourni. Voulez-vous faire ici le second tome de l'histoire de M. de Gauffecourt, à qui vous ne vouliez pas payer une chaise de poste que vous aviez achetée de lui? En vérité, je gémis pour l'humanité de voir un si grand génie avoir un cœur si petit, sans cesse tiraillé par des misères de jalousie et de lésine... Je vous fais, Monsieur, le souhait de Perse : *Mens sana in corpore sano.* » « Écoutez, ajoute le président en s'adressant à M. de Fargès, il me vient en ce moment une idée. C'est la seule honnêtement admissible pour moi, et tout sera fini. Qu'en votre présence, il envoie les 280 livres au curé de Tourney, pour être distribuées aux pauvres habitans de la paroisse; alors tout sera dit. De mon côté, je passerai en quittance les 280 livres à Charles Baudit; et voilà le procès terminé au profit des pauvres. Cela est bien court et bien aisé. » On peut croire que cette transaction fut acceptée par Voltaire et qu'il paya, tout en rechignant; car il se plaint amèrement et à plusieurs reprises, à M. Lebault, conseiller de grand'chambre à Dijon, auquel il fait plus d'une demande de vin, sans doute intéressée. On ne peut entendre sans rire le vieil avare, bongonner et grommeler entre ses dents : « Tâchez, Monsieur, de me vendre *bon marché* votre vin, dont je fais bien plus de cas que de *cette grande forêt* de la *magnifique terre* du président. Je suis devenu délicat, mais pauvre; je sais qu'il y a vin et vin, comme il y a fagot et fagot; c'est du bon que je demande... bien potable, bien gardable, et *surtout très peu cher, attendu que le président de Brosses m'a ruiné*... Il serait doux d'avoir l'honneur de le boire avec vous et que ce terrible président n'y mît point d'absinthe... Il me fait boire la lie du vin de la terre de Tourney...; si vous vendiez votre vin aussi cher qu'il vend le sien, vous feriez une fortune immense. Il y a près de deux ans que je bois du vinaigre, et le président de Brosses n'y met pas de sucre... » On pourrait prendre tout ceci pour un accès de fureur bouffonne; *iratusque Chremes tumido delitigat ore;* mais, pour être ridicule, le ressentiment de Voltaire n'en est pas moins sérieux. Il fit fermer à M. de Brosses les portes de l'Académie, et non moins déloyal que vindicatif, il ne rougissait pas d'assurer M. de Ruffey qu'il agréait la candidature du président, lorsqu'il déclarait à d'Alembert qu'il la repoussait de toutes ses forces. « On dit que le président de Brosses se présente, écrit l'illustre *Raton* à son cher *Bertrand.* Je sais qu'outre les *Fétiches* et les *Terres australes*, il a fait un livre sur les langues, dans lequel ce qu'il a pillé est assez bon, et ce qui est de lui est détestable... Je souhaite que le *Fétiche, l'Infulatus de province* n'ait point la place due aux La Harpe, aux Delille, etc... Je passe le Rubicon pour chasser le *nasillonneur délateur et persécuteur, et je déclare que je serai obligé de renoncer à ma place, si on lui en donne une...* » Fiez-vous donc à cette dérisoire profession de mansuétude qu'il affichait naguère. « Rousseau, disait-il, imprime que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs : moi, persécuteur! c'est Jeannot-lapin qui est un foudre de guerre! » Cinq ans après, cette âme débonnaire osait écrire à M. de Brosses, devenu premier président : « Je n'ai d'autre intérêt que de mourir dans vos bonnes grâces... »

Cette affaire des quatorze moules de bois est l'épisode dominant, le nœud dramatique autour duquel viennent se ranger une foule d'incidens secondaires et de scènes accessoires, d'un comique non moins vif et non moins original. L'effrayante activité de ce vieillard se dévorerait elle-même, si elle n'avait pour alimens les luttes qu'elle soulève et les affaires qu'elle se crée. «Tantôt il importune un prince du sang pour se faire lieutenant des chasses, tantôt il s'agite en tous sens pour le syndicat de la noblesse de Gex : il est en d'incessantes hostilités avec tous les hommes d'église du canton. La gabelle n'a pas d'ennemi plus délié... : il veut être le banquier du pays de Gex comme Pâris de Montmartel est celui de la cour. Le voici qui entre dans des spéculations sur le sel : il a des gentilshommes à lui, qu'il fait ses ambassadeurs en Suisse pour cet objet. Puis il est remué par tout cela : il prend au sérieux ces petites agitations; il s'en

émeut sincèrement avec cette mobilité de passion qui n'est qu'à lui. »

Jamais cet homme n'eut un jour de paix, une heure de recueillement, une minute de sérieux retour sur lui-même. *Quitter le long espoir et les vastes pensées* n'était pas fait pour lui. Tout action, et tout mêlé à l'action de son temps, il ne s'attaqua jamais qu'aux surfaces des choses, et il se tint constamment, pour ainsi dire, à la circonférence de son être : il n'eut pas un seul instant le loisir de rentrer en soi, et ne songea nullement à mettre un temps d'arrêt entre la vieillesse et la mort; il vécut fiévreux et mourut debout. L'ambition, la cupidité, la jalousie, l'instinct et l'appétit du mal le rendirent infidèle au sybaritisme théorique qu'il aimait à professer, comparant la vie à un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme. Le démon inquiet dont il était possédé, tint sans cesse l'œil ouvert et le pied levé, celui dont la morale familière se réduisait à cette épitaphe de pourceau: « Bois, mange et divertis-toi, car le reste n'est rien. » Mais une volupté singulière, assurément inconnue aux Sardanapales vulgaires, en faisait un dissident, un hérétique, même dans la religion du plaisir. Le libertinage de l'esprit, sa volupté de prédilection, le préservait, à certains égards, de l'avilissante pratique des doctrines qu'il enseignait. Cette ardeur frénétique qui le poussait à l'accomplissement de son œuvre maudite, dut mainte fois prendre sur *son somme* et troubler la paix de *sa digestion*. L'espérance de se moquer du genre humain précipitait l'instant de son réveil. « Quand cette faculté me manquera, disait-il, ce sera un signe certain qu'il faudra que je parte. » Cette faculté et lui partirent de compagnie; ils étaient naturellement inséparables. Toute cette vie ne fut qu'un long sarcasme, une conspiration incessante contre le retour de toute gravité, de toute dignité personnelle. Il en vint à cette affliction de ne pouvoir être sérieux, sous peine de ridicule, et je ne sache rien de plus plaisant que cette sensibilité tragique dont il se drapait de temps en temps, et que l'on voit mesquinement dépérir comme un ajustement théâtral, comme le manteau de pourpre d'un roi de coulisse. Amis ou ennemis, il prend tous ses contemporains en épigramme. La Baumelle et Fréron exercent moins sa secrète malignité, que les philosophes, ses féaux, qu'il appelle sa livrée. On peut d'ailleurs apprécier sa manière de prendre les hommes et les choses à l'enfantillage de ses enthousiasmes et de ses colères; à l'égoïste et puérile pusillanimité qu'il témoigne dans le débit de ses recettes de prosélytisme irréligieux; recettes de *vieux polichinelle* qui « joue avec la vie, qui ne la trouve bonne qu'à cela. » Il faut, à l'entendre, que « chaque enfant, vieux ou jeune, fasse ses bouteilles de savon. » Enfant lui-même, il l'accorde; mais enfant incorrigible et désespéré, il ne jugeait la vie que par l'emploi qu'il en faisait ou qu'il en voyait faire à son exemple; il ne jugeait l'homme que par lui-même ou par ses philosophiques imitateurs, ses lourds et serviles Sosies. Ce magnifique dédain qu'il professait pour l'humanité, ce mépris particulier qu'il affichait pour la France dans son étroite et inintelligente anglomanie, n'était donc en dernier ressort que le dédain de l'humanité, de la France, telles qu'il se les imaginait ou telles qu'il les avait faites; partant, ce dédain de son pays ne saurait être que le dédain de sa vie et de ses œuvres; ce mépris pour son siècle, un involontaire, mais intime mépris pour soi-même. Et, chose admirable, ils haussaient les épaules, lui et *ses gens*, à la vue de leur propre ouvrage! Ils prenaient ce pays en pitié, après l'avoir mis hors la loi de vie et de vérité qui avait fait ses grands siècles et ses grands hommes! Et ils dénigraient, les imprudens, et ces hommes et ces siècles! Et ils nous livraient à l'étranger, chétifs, dépouillés, honteux de la nudité à laquelle ils nous avaient réduits et des mutilations qu'ils nous avaient fait subir. Dans leur sacrilége étourderie, ils supprimaient toutes nos gloires, et leur patriotisme rougissait de notre dénûment! Qu'est-ce, après tout, que Bossuet? Qu'est-ce que Fénelon? Qu'est-ce que Malebranche? Qu'est-ce que Pascal, pour qui s'est condamné à ne plus voir la vérité qui les éclaire? Sans cette vérité, que sont-ils? et, sans eux, que sommes-nous? Ah! certes, on peut faire fi de la France, quand on se fait

une France moins Pascal, moins Malebranche, moins Fénelon, moins Bossuet! Et, à cet égard, le mépris des Voltaire est honorable pour notre patrie; car ce mépris doit nous convaincre que, soustraction faite des gloires selon l'orthodoxie, elle est réduite à la mendicité. Ce mépris la glorifie; car c'est bien là le *mépris venu de l'abîme !*

Mais, néanmoins, ce qui distingua toujours cet homme et le plaça hors de la cohue encyclopédique; ce qui ranima en lui, par intervalles, quelques lueurs des sentimens dont il semblait vouloir se défaire à tout prix, ce fut son admiration innée pour le siècle précédent, dont il avait vu s'éteindre les derniers rayons. Parfois il lui arrivait de mesurer tristement la prodigieuse distance qui séparait les fils de leurs pères. C'était un remords d'homme d'esprit et de goût qui lui faisait répéter souvent: « Notre siècle est un pauvre siècle, auprès de celui de Louis XIV ! Mille raisonneurs et pas un seul homme de génie !...... La disette d'hommes en tous genres fait pitié ! La France subsistera, mais sa gloire, mais son bonheur, son ancienne supériorité, qu'est-ce que cela deviendra ?... » N'est-ce pas là une protestation douloureuse contre cette fatalité qui l'a fait naître quelques années trop tard, en même temps qu'une condamnation de sa volonté complice, qui, ployée à vingt ans par le débordement infect de la régence, s'est refusée depuis à se redresser ? Il perdit l'instinct du bon et du juste dans ce naufrage qui engloutit tout le grand siècle. De là, sans doute, cette constante prévarication de sa pensée, entièrement déshéritée des inspirations du cœur, qui, chez lui, avait cessé de battre au sortir de l'enfance. Dès lors, tout amour comme toute équité, était devenu pure fonction d'une intelligence qui avait survécu à cette funeste castration morale. Il n'avait retenu qu'une certaine conscience de tête, qui le contraignait à d'étranges palinodies. Cet amour forcené des doctrines négatives, qui le portait, dès l'abord, à en accueillir indistinctement tous les missionnaires, propagateurs-instrumens, traducteurs-manœuvres, soulevait toujours en lui, à quelque temps de là, un dégoût amer, une réaction impatiente; et cette rectitude littéraire, qui, parfois, lui tenait lieu du sens de l'honnête à jamais perdu, vengeait alors la raison et la vérité des jugemens échappés à son indiscrète philosophie. « Votre livre, dit-il à Helvétius, est dicté par la saine raison. » Et il écrit au président de Brosses : « Le fatras de l'*Esprit* d'Helvétius ne méritait pas le bruit qu'il a fait. Si l'auteur devait se rétracter, c'était pour avoir fait un livre philosophique sans méthode, tout farci de contes bleus. » Mais cet involontaire retour au vrai en matière de goût, était bien impuissant à suppléer en lui la loi morale dont il s'était affranchi. Aussi, pour quelques traits pareils de désintéressement involontaire, quoique fort souvent sollicité par une boutade égoïste, quelle intempérance d'improbités en revanche ! quel cynisme effronté et puéril ! quelle honteuse assiduité dans cette cour soixante ans faite à toute erreur, à toute malfaisance ! C'est dans cette correspondance inédite que l'on peut s'assurer intimement, et par les fréquentes témérités du poète, et par certaines communications au moins étranges dans la bouche du magistrat, que l'œuvre infâme commence à mûrir. On est pénétré d'une vive inquiétude et d'une profonde pitié à voir les meilleurs esprits concourir à l'anarchie des idées; les protecteurs élevés de l'ordre civil tremper dans le prosélytisme de l'insurrection; l'élite de la société française conspirer contre toute loi sociale. On sent, à cette atmosphère étouffante, sillonnée de courans électriques, que l'orage de la révolte et de l'incrédulité couve, grossit et s'approche. Il se passe déjà dans la marche et le développement de la philosophie certains phénomènes qui se reproduiront plus tard dans la conduite politique de la révolution. La proscription intellectuelle, lancée contre tout anti-philosophe, apparaît comme le prélude de la proscription du forum, qui, plus tard, frappera de mort ou d'exil tout suspect d'incivisme et de contre-révolution. Il n'est pas jusqu'au despotisme inquiet, ombrageux de Voltaire, réclamant, aux pieds des hauts et puissans seigneurs, l'embastillement de ses ennemis, qui ne soit comme un symptôme avant-coureur de la tyrannie des philosophes-triumvirs.

C'est dans l'ordre de la société intellectuelle comme une dictature anticipée de Robespierre. La loi des suspects et les visites domiciliaires n'auraient-elles pas une parenté prochaine avec la criminelle inquisition que le poète de la tolérance exerce sur les morts des hommes illustres de son temps. Voyez-le donc penché sur le chevet des mourans, comme cette satanique figure de la galerie de saint Bruno, épier avec une exécrable sollicitude les dernières intentions et les derniers soupirs.

Il semble disputer ces âmes au repentir suprême, au pardon solennel; il vante, il encourage de tous ses efforts l'orgueil endurci; il admire et divinise les agonies païennes; il semble spéculer sur l'impénitence et la damnation, tant son ricanement est amer. S'il arrive que des *frères*, des *adeptes* se transforment, à l'heure d'angoisse, en *marionnettes*, en *poules mouillées!* Infernal génie, *forts* ou *faibles*, tout passe également par son sourire. Assurez-vous qu'il se moque le premier de ceux qui ont la bonhomie de perdre leur âme sur l'autorité de sa parole. N'a-t-il pas lui-même résumé l'aveugle, le scandaleux entraînement de sa destinée et de son caractère, en ces mots qui le jugent et le condamnent: « *Je passe ma vie à me tromper. — Rien n'est plus doux que de rire des sottises des hommes.* »

Nous ne terminerons pas cet article sans remercier l'éditeur de cette publication d'avoir ajouté un document si précieux, illustré avec tant d'esprit, de patience et de sagacité, à cette correspondance générale d'un homme qui, en se révélant lui-même, a donné la plus complète biographie psychologique de son siècle.

L. MOREAU.

ROME CHRÉTIENNE.

IIe SIÈCLE.

Beati estis cum maledixerint et persecuti vos fuerint... gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis.

EV. SEC. MATT. CAP. V.

Vous êtes heureux, lorsqu'on vous maudit et qu'on vous persécute... réjouissez-vous alors et tressaillez d'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux.

EV. SELON S. MATH. CHAP. V.

Les anciens ont divinisé la vie; les modernes ont divinisé la mort.

Madame de STAEL, *Corinne.*

Au deuxième siècle, la position de l'Eglise se modifie; elle n'a plus besoin seulement d'apôtres pour prêcher la bonne nouvelle aux hommes simples et justes de cœur, et de martyrs pour lui rendre témoignage dans les amphithéâtres; il lui faut encore des orateurs, des philosophes, des savans, pour répondre à la philosophie et à la science païennes qui commencent à s'émouvoir; il lui faut d'habiles dialecticiens pour démêler toujours la vérité à travers les subtiles arguties des hérétiques. L'aurore de ce siècle vit la mort de saint Clément, le dernier compagnon des apôtres, et son déclin l'apparition brillante de Tertullien et d'Origène. J'ai dit ailleurs [1] comment, durant cette période, le paganisme me sembla s'arrêter pour reprendre des forces: les empereurs furent, pour la plupart, des hommes doux, d'une société avenante, d'un gouvernement facile; la philosophie idolâtre put s'enorgueillir de quelques rares et beaux génies; enfin, on eût pu douter un instant de la décrépitude du culte antique, si ce mouvement de réaction fût venu de lui, et si ceux qui se portaient ses défenseurs eussent ajouté foi à ses symboles. Mais quel homme fut moins païen qu'Epictète et

[1] *Revue Européenne*, t. VI et VII.

Marc-Aurèle? était-ce dans les traditions sacerdotales de Rome et de la Grèce, de Parthénope et d'Amathonte, qu'ils avaient trouvé ces aphorismes de vertu, cette morale plus élevée, plus sévère, plus digne, qu'ils venaient enseigner à un monde qui n'en voulait plus? Il y avait alors deux partis dans la société païenne, le parti des hommes matériels, adonnés aux plaisirs des sens, quelque grossiers qu'ils fussent, incrédules, impies, ne voyant de désirable que la luxure et le néant; c'est ce parti qui domina sous Néron et ses successeurs jusqu'à Antonin; et le parti des hommes graves, au cœur noble, à l'âme ardente, qui comprenaient ce qu'il y a d'humiliant dans une vie toute brutale, et cherchaient un refuge contre l'abîme où s'engloutissait le monde, dans d'austères principes malheureusement sans sanction: ces hommes étaient Antonin, Marc-Aurèle et un petit nombre de philosophes; tout en sacrifiant de fait aux idoles, ils se prenaient à douter du paganisme, et peut-être leur morale si vantée n'était-elle déjà qu'une émanation de ces enseignemens évangéliques qui se répandaient dans les familles et n'avaient pas été sans venir jusqu'aux oreilles impériales. Cette réaction fut de peu de durée; que pouvaient en effet des préceptes sévères quand rien n'en garantissait l'exécution? La morale n'est qu'une brillante utopie, qu'un mot vide de sens dès qu'on la sépare du dogme; aussi le monde retomba-t-il lourdement après cette invasion momentanée de la philosophie; il se vautra dans la boue et le sang, il s'en gorgea à plaisir sans prendre garde qu'avant peu il en étoufferait de plénitude.

Quant au christianisme, en dehors de ces mouvemens intérieurs, de ces accès de fièvre de la religion mourante, il souffrait, attendait et priait. La philosophie ne fut pas plus indulgente pour lui que la débauche; n'a-t-on pas dit que les sophistes étaient des *animaux de gloire et d'orgueil*[1]? on aurait pu ajouter d'envie et de haine, si ces sentimens n'étaient les conséquences immédiates des premiers: les persécutions recommencèrent donc et les instrumens de supplice se multiplièrent.

L'un de ceux qui souffrirent d'abord le martyre à Rome fut un vieillard, un évêque, Ignace d'Antioche, pasteur qu'une douceur angélique, une piété expansive et touchante, une tendre et inaltérable charité, avaient rendu le bien-aimé de son troupeau. Lorsque Trajan le condamna à aller servir de spectacle au peuple oisif de la capitale, Ignace ne répondit qu'un mot: Je vous rends grâces, mon Dieu, de ce que vous avez bien voulu m'honorer de ce témoignage de votre amour, en permettant que je sois lié de chaînes comme Paul votre apôtre. Promené ainsi par les villes et les bourgades, depuis Antioche jusqu'à Séleucie et à Smyrne, partout le noble captif rencontrait des évêques, des diacres, des fidèles députés par les églises, pour lui donner des secours, s'unir à ses prières et recevoir ses paternelles bénédictions. Il enseignait encore, le saint prêtre, il affermissait les faibles, consolait les affligés; vous eussiez dit d'un bienheureux, insensible au mal, et qui reporterait toute sa compassion sur nos souffrances.

Lorsque les chrétiens de Rome le surent près des portes de leur ville, ils coururent à sa rencontre et l'accueillirent avec cet empressement, cette joie de frères qui souffrent et qui espèrent ensemble; il y en avait même beaucoup qui voulaient se répandre parmi le peuple pour chercher à l'attendrir et lui faire demander la grâce du vieillard; mais le vieillard leur dit: « Je crains votre charité, j'appréhende que vous n'ayez pour moi une pitié trop tendre.... Laissez-moi servir de nourriture aux lions et aux ours, c'est un chemin fort court pour arriver au ciel. Je suis le froment de Dieu, il faut que je sois moulu pour devenir un pain digne d'être offert à Jésus-Christ; flattez plutôt les bêtes qui doivent me déchirer, afin qu'elles me déchirent tout entier, et qu'il ne reste plus rien de moi qui puisse être à charge à personne.... Obtenez du Seigneur que je sois reçu de lui comme une victime d'une agréable odeur. En arrivant à Rome j'espère trouver les bêtes prêtes à me mettre en pièces, puissent-elles ne me point faire

[1] Tertullien.

languir! J'emploierai d'abord les caresses pour les engager à ne me point épargner, et si ce moyen ne me réussit pas, je les irriterai contre moi, afin qu'elles m'ôtent la vie. Que le feu me réduise en cendres, qu'une croix me fasse mourir d'une manière lente et cruelle ; qu'on lâche sur moi des tigres furieux et des lions affamés, qu'on dispersé mes os, qu'on meurtrisse mes membres, qu'on broie mon corps, que tous les démons épuisent sur moi leur rage, je souffrirai tout avec joie, pourvu que je jouisse de mon Dieu [1]. »

Ignace fut conduit à l'amphithéâtre, c'était sans doute l'amphithéâtre Flavien, cet immense Colysée qui servait aux fêtes solennelles du peuple-roi [2]. Lorsque j'ai visité pour la première fois ses gigantesques débris, lorsque j'ai parcouru ses gradins brisés, ses places vides, et que j'ai vu sa noble circonférence se développer autour de moi, là pantelante et déchirée, ici imposante et grandiose, il m'a été impossible de ne pas me reporter à ce jour de mort, ce jour horrible. Oui, je voyais la foule ruisselant à grands flots sur la *voie sacrée*, sur la pente du Cœlius, accourant de l'Esquilin et du quartier des *Carènes* : ivres de joie, peuple et sénateurs se ruaient vers les portes du cirque ; on entendait de grands cris, un affreux tumulte ; bientôt les parois de marbre de l'amphithéâtre avaient disparu derrière des milliers de toges et de laticlaves, et il y avait une agitation, un frémissement d'impatience qui faisait rugir les lions dans leurs cachots. Qu'attend-il, que demande-t-il ce peuple? est-ce quelque gladiateur connu, quelque Hercule indompté qui étouffe un ours de ses mains, domine la vigueur des taureaux et la rage des tigres? Est-ce quelque lutte en champ clos, quelque combat à outrance où l'adresse le dispute à la force?

[1] Voyez *Collect. Patr. duor. prim. secul.*, t. II.

[2] Il n'y avait alors à Rome que deux amphithéâtres, celui de Statilius Taurus, aujourd'hui place de *Monte-Citorio*, et l'amphithéâtre Flavien terminé et consacré par Tite ; c'était dans ce dernier qu'étaient célébrées toutes les grandes fêtes, et le nombre des martyrs qui y ont péri est très considérable. Le corps de saint Ignace repose aujourd'hui sous le maître-autel de la petite église de Saint-Clément, derrière le Colysée.

Non, c'est un vieillard qu'il veut, qu'il appelle, et on lui livre le vieillard! Il a la tête haute et calme ; les acclamations, les trépignemens que causent sa vue, sont pour lui comme s'ils n'étaient pas. Les bêtes, entendez-vous? les bêtes crie-t-on de toutes parts ; et le patient s'agenouille, et deux lions s'élançant de leurs repaires, le dévorent en un instant.

Oh! qui dirait alors le délire, la frénésie de cette horde de cannibales! le plaisir a été trop court sans doute, il en voudrait d'autres! Le peuple-roi n'est-il pas un dieu, et ne lui faut-il pas des hécatombes? Mais voyez dans ce coin obscur, sur ce gradin plus silencieux, il y a quelques hommes qui cherchent à dérober leurs larmes ; ils s'enfuient tout-à-coup de l'amphithéâtre, s'arrachent aux clameurs menaçantes de la multitude ; revenus chez eux, ils écriront ce qu'ils ont vu pour la consolation de leurs frères et l'édification de l'Eglise.

« Après que nous eûmes vu de nos propres yeux ce spectacle, qui nous fit répandre beaucoup de larmes, disent-ils, nous passâmes la nuit dans la maison où nous étions logés en veilles et en prières, suppliant Notre Seigneur de nous consoler de cette mort, en nous donnant quelque gage assuré de la gloire qui l'avait suivie. Dans la consternation où nous étions tous, quelques uns s'étant un peu endormis, virent saint Ignace qui entrait comme à la hâte et nous embrassait ; d'autres le virent comme priant pour nous et nous donnant sa bénédiction ; il apparut aussi à quelques uns tout en sueur, comme une personne qui sort d'un pénible et laborieux combat, se tenant debout devant le Seigneur avec une grande confiance et comblé d'une gloire ineffable.... Nous vous avons marqué le jour et le temps de sa mort, afin que nous puissions nous assembler tous les ans pour honorer son martyre, dans l'espérance de participer à la victoire de ce généreux athlète de Jésus-Christ [1]. » Admirable et sainte religion, qui n'avait que des hymnes de joie pour les souffrances, et qui était parvenue à ennoblir, à rendre désirable la plus terrible des crises humaines, la mort!

[1] *Acta sanctorum. Sanctus Ignatius Theophorus.*

Sous Adrien et sous Antonin le sang continue de couler, et on voit se renouveler deux fois l'épouvantable sacrifice des Machabées et de leur mère. Adrien avait résolu de se construire, au pied de la colline de Tibur, un palais qui fût comme un abrégé de toutes les merveilles de l'art, où les formes des monumens de la Grèce et de l'Egypte, l'aspect des paysages qui l'avaient frappé se trouvassent reproduits avec cette perfection de travail, cette richesse de décoration qui devaient appartenir à sa puissance et à son orgueil. Le palais édifié, on consulta les oracles, et on appela les prêtres des dieux pour en faire la dédicace. Or, les oracles répondirent : — La veuve Symphorose et ses sept fils nous déchirent tous les jours en invoquant leur dieu. — Symphorose était veuve d'un tribun qui avait souffert et était mort plutôt que de s'agenouiller devant les idoles. Elle vivait retirée à Tibur, enseignant à ses enfans la vertu et le courage, et faisant redire peut-être de pieux cantiques aux échos qui, tant de fois, répétèrent le bruit des orgies d'Horace et des soupirs voluptueux de Properce et de Délie. L'empereur l'appelle devant lui, l'humble femme, et il lui ordonne de faire voler l'encens devant ses dieux ; mais Symphorose n'a qu'une réponse : —Mon mari Gétulius et son frère Amantius étant vos tribuns, ont souffert divers tourmens pour le nom de Jésus-Christ, et ont vaincu vos démons par leur mort : ils ont été couverts d'ignominie devant les hommes, et ils jouissent maintenant de la vie éternelle. — L'empereur la menace, mais elle ne répond plus rien. Alors on la conduit au temple d'Hercule, qui s'élevait riche et majestueux, avec ses portiques, ses colonnes, au centre de la ville. Là, elle est souffletée, pendue par les cheveux ; mais les supplices sont aussi impuissans contre elle que les menaces. On ne trouve de moyen d'en avoir raison que de la précipiter dans l'Anio, au pied du temple de la sybille. — Les sept fils de Symphorose comparurent ensuite devant Adrien ; mais aussi inébranlables que leur mère, on les attacha à sept pieux autour du temple d'Hercule, et là ils furent démembrés à force de poulies.

J'ai vu Tivoli, petite cité s'élevant riante et fraîche sur les débris de la blanche Tibur ; je l'ai vue toute fière de sa sybille, de ses cascatelles, promenant gaîment le voyageur de la *villa* d'Horace à celle de Mécène, de l'humble demeure de Properce au palais d'Adrien : j'ai descendu sur le bord de son Anio, dans les grottes retentissantes ; mais indifférent au bourdonnement monotone de ses *ciceroni*, je cherchais le lieu où mourut Symphorose. Remônté sur la colline, je demandai le temple d'Hercule ; mais le temple d'Hercule est mort comme son dieu : à peine en découvre-t-on quelques vestiges derrière l'abside d'une basilique chrétienne ! La maison d'Horace est devenue le patrimoine d'un couvent ; la madone de *Quintiliolo* a seule profité de l'héritage de Quintilius Varus ; et le splendide palais d'Adrien, ses propylées, ses temples, ses thermes, ses amphithéâtres, tout cela enfoui parmi les buissons et sous les herbes, n'offrant plus que des débris informes d'inscriptions que la science a grande peine à épeler, eût été depuis long-temps bouleversé par le soc, sans la protection de quelques moines qui y ont succédé aux empereurs romains [1] !

Un dévouement analogue à celui de Symphorose amena, sous les Antonins, le supplice de Félicité, dame romaine, et de ses sept fils [2]. C'est dans la place de Mars que cette généreuse femme comparut avec ses enfans devant les juges, et qu'elle résista à leurs offres bienveillantes comme à leur colère. Ses enfans et elle furent mis à mort ; les uns eurent la tête tranchée, d'autres furent assommés à coups de lanières garnies de balles de plomb, et les derniers périrent sous le bâton.

Mais ne voilà-t-il pas assez de supplices ? Qui ne sait combien de Chrétiens souffrirent à cette époque, en ne parlant même que de ceux de Rome ! Qui ne sait la constance de saint Ptolémée, de saint Luce, de saint Télesphore dans la capitale du monde, pendant qu'à Lyon deux

[1] Les Jésuites de Roccabruna. — la *villa* d'Horace est un couvent de Saint-Antoine.

[2] Il ne faut pas confondre cette sainte avec une autre Félicité qui fut martyrisée à Carthage avec sainte Perpétue dans le troisième siècle.

jeunes hommes, saint Alexandre et saint Epipode, saint Symphorien à Autun, en Asie saint Polympe, montaient au ciel comme autant d'élus des églises naissantes, pour y porter le témoignage de leur foi et les prémices de leur amour.

Tous ces supplices, toutes ces tortures inquiétaient peu l'Eglise; mais ce qui commençait à la contrister, c'étaient les scissions multipliées qui s'opéraient déjà dans son sein. Il y a d'heureux personnages qui repoussant tout dogme précis comme un texte à la discussion, se perdent avec jouissance dans la pensée unique, infinie de Dieu; braves gens qui conçoivent sans doute la matière sans la forme, l'idée sans l'expression, l'harmonie sans les accords, qui ne sont en effet qu'un champ ouvert aux discordances; la Divinité, enfin, sans sa définition, car toute définition de Dieu est un dogme. O! laissons-les dans leur béatitude; ils y ont d'autant plus de droits, qu'elle est d'invention toute nouvelle et qu'elle aura moins de durée peut-être. Au deuxième siècle de notre ère et dans tous les siècles suivans, on a envisagé la religion d'un tout autre point de vue, comme une révélation divine dont chaque parole était sacrée, un vaste symbole dont toutes les parties se correspondent entre elles, et auquel on ne pouvait pas plus retrancher une syllabe qu'une note à une suave mélodie. De là, les prières des fidèles et la sollicitude des évêques, du moment qu'un profane osait toucher à l'arche sainte. Les Gnostiques, hommes charnels, trouvent d'abord la morale chrétienne trop sévère, et ils s'en façonnent une facile et relâchée. Marcius, tout au contraire, vient à Rome prêcher un renoncement plus absolu que ne l'ordonnait même l'Evangile à tout plaisir des sens [1]. Montan ente une nouvelle secte sur celle de Marcius. Pour répondre à ces attaques simultanées, les chefs de l'Eglise s'assemblent plusieurs fois, et notamment à Rome, en 192 : ce sont les premiers conciles après celui de Jérusalem. Leurs décrets étaient promptement divulgués, répandus par les docteurs et les prélats, qui, de toutes parts, prenaient la défense de la foi catholique : c'étaient saint Irenée dans les Gaules, Clément d'Alexandrie en Afrique, saint Julien à Rome. On compte jusqu'à huit apologies des Chrétiens, publiées dans ce siècle, tant contre les imputations calomnieuses des idolâtres, que contre les subtilités des hérétiques : ce sont les apologies de saint Quadrat et de saint Aristide, présentées à Adrien; les deux de saint Justin, celle de Meliton, évêque de Sardes, adressée à Marc-Aurèle, et celles d'Athénagore, de Miltiade, de saint Apollinaire d'Hiéraple.

Saint Justin tenait une école à Rome, où, sous la robe de philosophe et avec les formes de discussion habituelles à la philosophie, il enseignait les dogmes chrétiens avec une austère et rude franchise : — « Recevez une doctrine toute divine, disait-il à ceux qui venaient l'entendre, qui ne forme pas des poètes et des orateurs, mais des hommes tout célestes; qui procure l'immortalité, qui divinise en quelque sorte l'homme, qui détache de la terre, élève au ciel, guérit les passions et reforme entièrement le cœur : voilà ce qui m'a fait changer. Venez avec moi; apprenez ce que j'ai appris; et puisque j'ai été ce que vous êtes, ne désespérez pas d'être un jour ce que je suis [1]. »

J'ai vainement cherché à Rome le lieu où a pu se trouver l'école de saint Justin. Les antiquaires nous disent bien que César demeurait dans la voie *Subassa* : ils s'efforcèrent de découvrir quelques vestiges de la tribune où montait le rhéteur Cicéron, quand la peur ne lui clouait pas la langue; mais qu'importe de savoir où vécut, où prêcha, où écrivit saint Justin? Ce qu'il importe, c'est que César ne fut qu'un tyran, Cicéron qu'un philosophe sans bonne foi, un orateur à effets étudiés, un homme politique sans caractère, et que Justin sut réunir, dans sa sauvage éloquence, la conviction et l'entraînement; que toute sa vie fut consacrée à l'enseignement et à l'amélioration de ses semblables; qu'il fut noble, courageux, indépendant, et que le front haut il ne craignit pas de dire aux empereurs : —

[1] Marcius condamnait le mariage; ses sectateurs s'abstenaient de chair, n'usaient que d'eau, même dans le sacrifice, faisaient des jeûnes fréquens et sévères.

[1] Saint Justin, *Exhortatio ad gentes*.

« Nous n'adorons que Dieu seul, mais nous sommes disposés à vous obéir avec joie dans tout le reste, vous reconnaissant pour nos souverains et les maîtres du monde, et demandant instamment à Dieu, qu'avec la puissance, vous ayez aussi un esprit droit et une conduite sage. Si vous n'avez aucun égard à nos remontrances, nous n'y perdrons rien, persuadés, comme nous le sommes, que chacun souffrira dans les flammes éternelles la peine due à ses crimes, et que Dieu lui demandera compte de tout le pouvoir qu'il lui aura donné [1]. » — Ces quelques phrases ne valent-elles pas à elles seules toutes les mélodieuses périodes de Cicéron?

Saint Justin fut martyrisé à l'âge de 64 ans.

Rome était universellement considérée comme le centre de l'unité catholique. — C'était la plus grande et la plus ancienne église connue de tout le monde, disait saint Irenée, et c'était à elle comme à la principale que tous les chrétiens devaient s'unir. — Aussi voyons-nous les évêques les plus influens et les plus célèbres venir à Rome, dès le second siècle, pour conférer avec le souverain pontife sur les questions de foi et de discipline. L'histoire cite entre autres saint Polycarpe et saint Hégésippe : saint Polycarpe était évêque de Smyrne et le plus vénéré des prélats de l'Asie; saint Hégésippe avait abjuré le judaïsme et s'était adonné à recueillir les traditions apostoliques, pour qu'elles se transmissent plus sûrement parmi les fidèles. Il est regrettable que leur passage à Rome n'y ait été consacré par aucun monument, aucune église ; mais alors les disciples de la loi nouvelle fuyaient, se cachaient ; à peine pouvaient-ils se réunir à la clarté du jour, et le plus souvent ils étaient obligés de s'enfoncer vivans dans les cavernes, pour y dérober à l'inquisition jalouse de leurs ennemis les reliques de leurs saints et le mystère de leurs sacrifices. Ces cavernes, creusées dans un espace immense, offraient un impénétrable asile aux malheureux proscrits. Figurez-vous des milliers de voies, étroites, basses, tortueuses, se croisant dans toutes sortes de directions, affreuses solitudes où les ténèbres sont éternelles, et où la lumière elle-même faiblit comme étouffée par l'humidité des miasmes qu'on y respire. A la tombée de la nuit les chrétiens s'y enfonçaient comme des ombres; ils y creusaient dans les parois trois ou quatre niches oblongues, les unes au dessus des autres, pour y déposer autant de cercueils, puis ils muraient l'entrée de ces niches. Dans chaque cercueil se trouvait le corps d'un disciple, avec les instrumens de son supplice s'il avait eu le bonheur d'être martyr; quelquefois un écriteau portant son nom, une fiole de son sang, les insignes de sa dignité, et une couronne si c'était une vierge. C'était dans les carrefours de ce dédale de la mort qu'on célébrait l'office ; on y priait au milieu des siens, et tous les signes de destruction disparaissaient alors sous les symboles de l'espérance.

Il y avait beaucoup de ces catacombes autour de Rome; on les appelait *cimetières* de Κοιμαω, *je dors*, mot touchant, empreint de toute la placidité d'une pure conscience. On peut visiter encore de nos jours ceux de saint Cyriaque, sur la route de Tivoli; de saint Calepodius, sur la voie Vitellienne; de saint Zénon, aux eaux Salviennes ; de saint Félix, de Pontianus, de Generosa, des saints Abdon et Sennen et de saint Jules, près de la porte *Portese*, et le plus vaste de tous, le plus illustre, celui de Galiate [1]. Grégoire de Tours raconte que l'affluence des chrétiens était considérable à l'un de ces cimetières, où étaient les corps de saint Chrysanthe et de sainte Daria ; les empereurs en firent combler l'ouverture, laquelle ne fut retrouvée que long-temps après le règne de Constantin [2].

Les catacombes de Calixte ont près de six milles d'étendue : c'est là que les fidèles déposèrent les corps de saint Pierre et de saint Paul, lorsqu'ils craignirent, durant les persécutions du troisième siècle, que leurs sépultures ne fussent violées.

[1] Saint Justin, *Apolog. prim.*

[1] L'entrée des catacombes de saint Cyriaque est dans l'église de Saint-Laurent, hors des murs; celle du cimetière de saint Calepodius, dans l'église de Saint-Pancrace ; celle des catacombes de saint Zénon dans l'église des saints Vincent et Anastase. Ces dernières contiennent les reliques de 10,000 martyrs.

[2] Greg. Tur., *Miracula*, cap.

Ils y ensevelirent successivement 14 papes et 170,000 martyrs. L'entrée de ces sombres grottes donne dans l'église actuelle de Saint-Sébastien *hors des murs;* sur la porte est inscrit ce passage de saint Jérôme : *Lorsque j'étais enfant, et que je m'adonnais aux études libérales, j'allais souvent aux catacombes*[1]. — Or, lorsque j'ai parcouru ces lieux saints, nous étions ensemble trois jeunes hommes, nous livrant avec jouissance comme Jérôme au plaisir de l'étude, mais poussés loin de notre patrie par des circonstances toutes diverses : l'un par l'exil, et qui dirait la tristesse de son âme? un autre par l'aspiration ardente de son cœur à un bien plus grand que les richesses et les avantages du monde dont il était comblé, et qui portait déjà la robe du sanctuaire ; et moi, enfant de cette civilisation légère qui effleure tout, cherchant des émotions et des souvenirs, scrutant les pierres des temples, les débris des palais avec le zèle d'un âge où les illusions sont encore toutes vives, mais aussi avec cette foi chrétienne qui est plus puissante encore que l'imagination, et qui à tous trois nous était commune. Un vieux moine alluma une petite bougie et nous précéda dans l'escalier inégal et tortueux ; il marchait vite, car ses pieds étaient faits à ce terrain glissant et à ses rudes aspérités ; à peine sa bougie exhalait-elle une lueur vacillante à travers les vapeurs qui s'étiolaient : je l'appelai une fois, et sa voix cadavéreuse retentit faiblement sous ces basses voûtes : Venez, venez, disait-il ; et il marchait toujours ; et nous le suivions, baissant la tête, nous heurtant à chaque pas contre les murs dans l'épaisseur desquels reposent des pontifes, des martyrs, des vierges ; tous les rangs y sont pressés, tant elles sont étroites les rues de cette ville de la mort ! Là, nous disait le religieux, fut trouvé le corps de sainte Cécile ; voilà la place où dormait sainte Philomène ; cette niche plus grande, c'était un sanctuaire ; cette pierre plus haute, c'était un autel ! Voilà l'humble tabernacle où l'hostie sainte était exposée à la vénération des saints, car alors sainteté et christianisme étaient presque même chose. Nous trouvâmes plusieurs petites lampes en terre ; avec le monogramme du Christ dont se servaient les fidèles. J'avais déjà vu à la bibliothèque du Vatican les calices, les patènes, les croix dont on faisait usage dans ces premiers siècles. Oh! combien nous aurions voulu, au milieu de tous ces vivans souvenirs d'une époque de foi et de courage, entendre encore les cantiques des prédestinés, les paroles de paix des confesseurs, les prières ardentes des néophytes, et les pieux enseignemens des Soter, des Victor, des Anicet, vertueux pontifes qui se soumettaient aux adversités avec un ineffable dévouement, et accueillaient les jours mauvais par des actions de grâces! Mes amis et moi nous étions dominés par une inexprimable émotion, différences de caractères, de vies et d'habitudes, tout cela s'était confondu dans un même sentiment de respect, dans un retour profondément triste et réfléchi sur notre temps et sur nous-mêmes. Le froid qui nous pénétrait, la bougie qui se consumait lentement, eurent peine à nous arracher de ces sépulcres, tant la religion y est grande, tant les vertus auxquelles l'homme peut atteindre y paraissent hautes et sublimes !

J'ai vu depuis lors d'autres catacombes où le caprice de l'homme s'est plu à jouer avec la mort ; les croix et les lampes y sont formées d'ossemens ; les débris des cadavres y dessinent des fleurs, des arabesques, mille formes gracieuses, comme les piques et les sarbacanes dans les arsenaux militaires. A Palerme, lorsqu'un capucin a trépassé, on le met nu dans une bière percée à jour, et cette bière est exposée au dessus d'un torrent ; la colonne d'air qui tourbillonne par l'effet du torrent dessèche bientôt ses membres livides, sa peau brunit, elle se colle sur les os, mais demeure intacte et n'a pas l'aspect hideux du squelette. Ce travail accompli, on reprend le mort, on le revêt de ses habits de chœur, et il est placé debout dans une niche, à la suite de ceux de ses frères qui l'ont précédé dans ces caveaux funèbres. Chacun d'eux tient à la main un écrit sur lequel est le nom qu'il porta, le lieu où il naquit, l'âge qu'il vécut, le nombre d'années qu'il passa dans le monastère. Le der-

[1] *Cùm essem puer et liberalibus studiis erudirer, solebam cryptos....* (Hieron., in *Ezechiel.*)

nier de ces hôtes de la mort, lorsque je passai à Palerme, était un Français, Pierre Desachard de la Rochelle, il avait vécu 102 ans! On ne saurait se représenter l'effet de ces longues galeries de moines, aux yeux clos, à la figure hâve et silencieuse, vous présentant tous l'histoire de leur vie, comme pour vous dire ce que chantaient les trépassés de Machiavel : *Nous fûmes ce que vous êtes, vous serez un jour ce que nous sommes!*

De ces galeries on passe dans d'autres plus somptueuses, plus riches; là sont les privilégiés de la fortune, les hautes et puissantes dames qui on payé pour ne pas disparaître tout-à-fait de la scène du monde, pour ne pas être enfouies dans un sombre et obscur tombeau; elles sont là, chaussées de satin, vêtues de velours, étalant aux regards du passant les joyaux qu'elles promenaient de plaisirs en plaisirs, et qui maintenant gisent flétris sur leurs cadavres, et la longue énumération de leurs titres et des titres de leurs ancêtres [1]; et de ce satin, de ce velours, à travers ces joyaux, sortent des épaules noires, des figures noires, desséchées, amoindries par le trépas. Ce contraste est hideux; ces parures, ces costumes de fête, ces titres d'orgueil étalés autour d'une repoussante momie, la rendent plus repoussante encore. La mort chez les moines conserve du moins sa dignité, chez eux elle apparait terrible, mais grave et digne, la robe de bure va bien à une tête froide et décharnée!

Eugène de la Gournerie.

[1] Les Siciliens ajoutent toujours à leur nom, dans l'énumération de leurs titres, le nom de celles de leurs aïeules qui appartiennent à de grandes familles : ainsi vous verrez *Hercule Palagonia, prince de Palagonia, et Gravina et Moncada et Butera et Partana ... et ... et ... et ...*; ces titres occupent quelquefois deux ou trois lignes. Parmi les dames ensevelies aux capucins de Palerme, j'en remarquai une vêtue de soie verte brochée en argent; elle portait le nom de Lucchesi-Palli.

M. Etchegoyen, colonel d'artillerie, fait imprimer en ce moment un livre sur la philosophie des sciences considérées sous le point de vue de l'unité. Nous attendons qu'il ait paru pour en entretenir nos lecteurs. On nous en communique l'*Introduction* qui pourra leur donner une idée du but et du plan de cet important ouvrage : nous en insérons la première moitié dans cette livraison, la seconde trouvera place dans la livraison suivante.

DE L'UNITÉ,

OU

APERÇUS PHILOSOPHIQUES

SUR

L'IDENTITÉ DES PRINCIPES

DE

LA SCIENCE MATHÉMATIQUE, DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET DE LA RELIGION CHRÉTIENNE [1];

Par

UN ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

« Je voyais que la géométrie ou la philosophie de l'étendue conduisait à la philosophie du mouvement, et la philosophie du mouvement à la science de l'esprit. »

Leibnitz, Lettre à Arnaud, p. 417. (Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion.)

« Celui qui trouve tout dans l'unité, qui rapporte tout à l'unité, et qui voit tout dans l'unité, peut avoir le cœur stable et demeurer en paix avec Dieu. »

(Imitat. de J.-C., l. 1er, ch. III, de la Doctrine de la Vérité. Traduct. du P. Gonnelieu.)

Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti.

(Sap., XI, 21.)

INTRODUCTION.

Plus d'un lecteur sera peut-être étonné de la hardiesse du titre que nous avons donné à ce livre. Mais, s'il se donne la peine de le parcourir, il se convaincra bientôt que : *toutes les sciences sont en réalité les rameaux d'une même tige*, comme Bacon l'a dit admirablement. A la vérité, ni Bacon, ni personne après

[1] Deux vol. in-8°. — Prix : 12 fr. Paris, Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69.

lui, n'a fait connaître quelle est cette tige, principe universel de toutes les sciences, et surtout quelle est la loi universelle du développement de la tige en ses rameaux, ou du principe dans les diverses branches des connaissances humaines. Tel est néanmoins l'immense problème que nous avons entrepris de résoudre, et sa solution à la fois simple, claire, évidente et portée au plus haut degré de certitude, étonnera sans doute encore bien plus que le titre même que nous avons mis en tête de ce livre.

Dieu, selon les desseins impénétrables de sa providence, se sert souvent des instrumens les plus faibles et les plus obscurs, pour manifester sa vérité, et nous en sommes certainement un exemple. Entièrement inconnu aux savans et aux gens de lettres, nous n'avons aucun titre antérieur scientifique ou littéraire à faire valoir, pour appeler l'attention du public sur notre ouvrage. Mais le même esprit qui, dans sa miséricorde infinie, a daigné nous l'inspirer, le fera agréer sans doute aux hommes qui cherchent sincèrement la vérité : notre livre trouvera son lecteur.

Après cette action de grâces rendue dans l'effusion de notre cœur et de notre gratitude, à l'auteur de tous biens et de toute lumière, nous allons sans aucun autre préambule entrer en matière.

Le problème énoncé ci-dessus par Bacon est complétement résolu, et nous allons exposer la série des découvertes qui nous ont conduit à sa solution, après un travail long, pénible, opiniâtre, et qui a duré plusieurs années.

De ces découvertes, la plus importante par ses résultats, quoiqu'elle ait été la seconde dans l'ordre où elles se sont offertes à notre esprit, est la loi universelle de la génération des idées de *nombre* et de *grandeur*, ou *la langue même des nombres*, langue totalement inconnue quant à son origine et à ses principes, et qu'un grand nombre de philosophes, à commencer par Pythagore, Platon et Kong-tzée, ont vainement cherchée depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours [1].

[1] Fabre d'Olivet, *Cosmogonie de Moïse*, versions littérales, page 300.

Parmi les modernes, Leibnitz, dont le vaste génie embrassait en quelque sorte la totalité des connaissances humaines, s'est beaucoup occupé de la recherche d'une langue universelle, applicable à toutes les sciences, sans soupçonner que celle des nombres était précisément la langue qu'il cherchait, attendu que les idées des nombres peuvent s'appliquer également à tous les ordres d'idées possibles, comme Malebranche l'avait déjà clairement entrevu [1], non seulement dans les mathématiques pures et leurs applications multipliées aux sciences physiques qui leur appartiennent de droit et de fait, mais encore dans la logique, dans la grammaire générale et dans la religion elle-même, qui sont des sciences purement métaphysiques. Au surplus, voici comment M. Laromiguière résume les idées que Leibnitz a eues sur la langue uiverselle qu'il cherchait.

Leibnitz forma de très bonne heure, dit-il, le projet d'une histoire de *la langue caractéristique universelle*, dont cependant il n'a laissé que les premières pages. Voici ce qu'elles contiennent :

1° Leibnitz remarque d'abord que depuis le siècle de Pythagore, on a toujours pensé que *la science des nombres et les caractères numériques recélaient de grands secrets*.

Que plusieurs savans avaient cherché des caractères universels, c'est-à-dire des caractères applicables, non seulement aux idées de nombre, mais à toute espèce d'idées.

Ces caractères une fois trouvés, on aurait eu une *caractéristique universelle*, dont il était permis de tout espérer, *pour établir un ordre parfait dans les connaissances, et pour les communiquer avec facilité, parce que chacun aurait pu lire dans sa propre langue ce qui se serait trouvé écrit dans cette langue ou caractéristique universelle, comme chacun lit dans sa propre langue les nombres exprimés par les caractères universels de l'arithmétique*, 1, 2, 3, 4, *etc.*

2° Leibnitz ajoute que personne ne

[1] *De la Recherche de la Vérité*, livre 3, chapitre 3, et livre 6, chapitre 6.

s'est avisé qu'une pareille langue serait le premier de tous les arts, *l'art d'inventer*, de *démontrer* et de *juger*.

3° Qu'il avait eu lui-même cette idée, étant presque enfant, et qu'il s'en était occupé toute sa vie.

4° Que cette idée consiste à dresser un catalogue exact, non pas des notions simples, mais *des notions composées*, c'est-à-dire *des jugemens ou des pensées, et à marquer chaque jugement ou pensée d'un caractère propre et spécial. De cette manière on aurait un alphabet de pensées ; et si l'on trouvait un moyen sûr de combiner tous les élémens de cet alphabet, ou toutes les pensées élémentaires, il n'y aurait rien à quoi l'intelligence de l'homme ne pût atteindre.*

5° *Que cette nouvelle langue ajouterait à la puissance du raisonnement* plus que le télescope n'ajoute à la puissance de l'œil, plus que l'aiguille aimantée n'a ajouté aux progrès de la navigation, et qu'à moins d'être inspiré du ciel, ou de posséder l'autorité du plus grand monarque, il serait impossible de faire, pour le bien ou la gloire du genre humain, *quelque chose de plus avantageux que d'enseigner une pareille langue.*

6° Qu'il admire qu'aucun des savans dont la mémoire nous est parvenue n'ait soupçonné tout ce que renfermerait cette découverte ; que, surtout, il est surpris que ces choses ne se soient pas présentées à Aristote, à Jungius de Lubeck dont il vante l'immense capacité, ou à Descartes.

7° Il dit enfin qu'il a eu le bonheur de trouver ce qui a échappé à tant d'autres ; qu'il va nous le faire connaître.... Et là finit *l'histoire de la caractéristique universelle* [1].

Cette langue universelle existe, c'est celle des nombres. Tout le monde la parle, mais personne n'en connaît ni l'origine ni les principes. Elle remplit complétement les conditions prescrites par Leibnitz dans le programme qu'on vient de lire, et certes personne ne l'a cultivée avec plus de gloire que Leibnitz luimême. Mais il ne pouvait pas soupçonner que l'arithmétique fût une langue, comme au surplus toutes les autres sciences rationnelles le sont également, parce qu'il ignorait tout-à-fait, comme on l'ignore encore aujourd'hui, d'où nous viennent les idées de *nombre* et de *grandeur* ; et c'est justement là que gisait toute la difficulté de la découverte. M. Lacroix, membre de l'Institut, a dit : *Je confesse mon ignorance sur la manière dont les idées de nombre et de grandeur s'acquièrent* [1]. Et c'est probablement de cette ignorance que viennent ces nuages que certaines démonstrations mathématiques laissent dans l'esprit, qui faisaient dire à d'Alembert, au rapport du même auteur : *Allez en avant et la foi vous viendra* [2]. Enfin, Leibnitz luimême avait déclaré auparavant : *J'ai montré ailleurs qu'il y avait jusque dans la géométrie des premières notions qui n'avaient point encore été assez développées par les géomètres* [3].

Il y avait donc ici deux choses à trouver ou à découvrir :

1° D'où nous viennent les idées, non seulement de *nombre* et de *grandeur*, mais encore toutes les idées possibles ;

2° Quelle est la loi universelle de la génération, ou du développement naturel et nécessaire des idées les unes des autres.

Or, nous prouvons mathématiquement et grammaticalement, grâce à la langue universelle des nombres :

1° Que toutes les idées ou toutes les pensées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer, ne sont, à commencer par l'énonciation même des nombres et des lettres de l'alphabet, que l'idée de Dieu développée et modifiée à l'infini, en tout et partout, en vertu d'un principe générateur de triple égalité, contenu en Dieu même, et dont le premier axiome de la géométrie est la formule générale ;

2° Que cette génération naturelle et nécessaire des idées se formule finalement en cette loi :

En tout et partout, l'infini absolu en-

[1] *Leçons de Philosophie*, tome III, 10e leçon.

[1] *Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral. Discours préliminaire.*

[2] — *Idem.*

[3] *Esprit de Leibnitz*, ou *Recueil de pensées choisies*, tome I, page 136.

gendre l'infini relatif, comme l'infini relatif engendre le fini : et la génération inverse est absolument impossible.

L'infini absolu est l'idée de l'être qui n'a ni commencement ni fin ; il est seul, il est unique : c'est l'Être simple, l'Être singulier par excellence.

L'infini relatif est l'idée de l'être qui a un commencement et n'a point de fin : il y en a une infinité.

Enfin le fini est l'idée de tout être qui a un commencement et une fin, et il y en a également une infinité.

Nous avons vérifié et constaté l'existence de cette loi dans quatorze sciences, savoir : l'arithmétique, l'algèbre, le calcul infinitésimal, la géométrie, la logique, la minéralogie, la physique terrestre, la physique céleste ou l'astronomie, la zoologie, la botanique, la grammaire générale, la musique, et enfin la religion catholique ou la religion universelle de l'unité, qui domine et qui engendre de sa plénitude toutes ces sciences, y compris la langue universelle même des nombres.

Non, aucun idiome, aucune expression ne pourraient rendre ici le torrent de délices, le bonheur inénarrable dont notre âme a été inondée, lorsqu'il a plu à la miséricorde divine de nous faire voir cette immortelle loi dans cette haute évidence, dans cette invincible certitude. Nous l'avons saluée et appelée du nom de *Loi universelle de la création*. En effet, on la trouve en tout et partout, dans l'ordre physique comme dans l'ordre intellectuel ; c'est-à-dire qu'à l'origine du temps la création universelle des êtres a été réalisée en vertu de cette loi ; et qu'ensuite, dans toute l'étendue du temps, ces mêmes êtres sont conservés et perpétués en vertu de la même loi.

Oh! que Leibnitz avait raison de croire que *la science des nombres et les caractères numériques recélaient de grands secrets*.

Ces trois idées, l'infini absolu, l'infini relatif et le fini, sont les fondemens essentiels de toutes les sciences rationnelles, c'est-à-dire de celles qui, ayant pour principe la vérité, ont pour fin nécessaire la recherche ou le développement des vérités composées qui en dérivent, la vérité fondamentale dont on part étant prise pour unité génératrice. Par leurs combinaisons naturelles et nécessaires, ces trois idées élémentaires mettent en évidence, avec une extrême simplicité, les numérations ou les parties du discours de chaque science particulière qui sont des langues, comme les langues proprement dites sont aussi des sciences ; et ces diverses numérations ou parties du discours sont partout identiques, quant au nombre des termes significatifs qui les composent.

Jusqu'à présent l'on n'a considéré en philosophie que les deux idées opposées et contradictoires de l'infini absolu et du fini, et il en a été de même dans les mathématiques. L'omission de l'idée intermédiaire ou de l'infini relatif, qui est le lien universel et nécessaire des deux premières, a empêché que l'on pût voir avec évidence que toutes les sciences sont en effet les rameaux d'une même tige, comme Bacon l'avait parfaitement deviné.

Cependant Pascal, dans ses immortelles pensées, avait clairement constaté l'existence de cette idée intermédiaire, lorsqu'il a dit que les infinis mathématiques, en grandeur et en petitesse, sont toujours infiniment éloignés de l'Être ou du néant, ou de l'unité et de zéro [1]. C'est-à-dire que, dans l'ordre des quantités, l'infini mathématique est réellement un être qui a toujours un commencement, mais qui n'a point de fin : comme par exemple, la série naturelle des nombres entiers est un être qui a un point de départ fixe, et point de limite assignable dans son développement ascendant ; et une fraction périodique est aussi un être qui a un point de départ fixe, et sans limite assignable dans son développement descendant. La langue universelle des nombres confirme pleinement cet aperçu du grand homme. Mais pour le voir dans toute sa généralité, il fallait auparavant trouver la loi universelle même de la génération des idées de *nombre* et de *grandeur*, et par suite celle de toutes les idées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer, dans quelque ordre de connaissances que ce soit.

[1] *Réflexions sur la Géométrie en général.*

Nous partons, dans notre travail, de l'idée simple, absolument simple, la plus essentiellement simple de toutes les idées possibles, puisqu'elle est indécomposable ; en un mot, nous partons de l'idée de l'unité numérique, exprimée dans toutes les langues articulées ou écrites, par la parole universelle *un* ou son équivalent, et proclamée par tous les dictionnaires comme étant le principe des nombres. Or, avec cette idée unique, nous démontrons *à priori*, sur la numération même de l'arithmétique, prise pour base fondamentale de toutes les numérations ou de toutes les parties du discours, dans quelque science ou dans quelque langue que ce soit : que les nombres entiers, fractions et fractionnaires ne sont que l'*unité modifiée*, et que cette *idée unique* se trouve à la fois dans tous les nombres et tout entière dans chacun d'eux, même dans les fractions, puisqu'elle est tout entière dans le dénominateur.

Nous démontrons ensuite que l'algèbre ou les idées algébriques ne sont que des modifications du nombre ; que le calcul infinitésimal ou les idées des infinis mathématiques en grandeur ou en petitesse, ne sont aussi que des modifications naturelles et nécessaires du nombre, et par conséquent de l'unité fondamentale. D'où il suit que l'arithmétique, l'algèbre et le calcul infinitésimal, ne forment qu'une seule et unique science, nommée par Newton arithmétique universelle, et dans laquelle l'unité est toujours en tout et partout, et tout entière dans chaque quantité ; ou ce qui revient au même, que ces trois sciences ne sont, dans toute leur immensité, que l'unité ou la parole universelle *un*, développée et modifiée à l'infini.

De là, nous passons à la géométrie, et nous faisons voir que toutes les idées géométriques exprimant les diverses modifications de l'étendue, ne sont aussi que des modifications du nombre. Nous déterminons en même temps et nous mettons en évidence les neuf idées *élémentaires* constituant la numération ou les parties du discours de cette science, et au moyen desquelles on peut la construire sur-le-champ depuis alpha jusqu'à oméga. D'où il suit que dans l'ordre des sciences, la géométrie est la modification naturelle et nécessaire de l'arithmétique.

Nous passons ensuite à la mécanique, et nous faisons également voir que toutes les idées de force, de vitesse, de temps et de mouvement qui constituent essentiellement cette science, ne sont aussi que des modifications du nombre, et par conséquent de l'unité fondamentale. Nous mettons également en évidence la numération particulière ou les neuf parties du discours de cette science qui est une modification naturelle et nécessaire de l'arithmétique et de la géométrie combinées ensemble, ou procédant de l'une et de l'autre.

Dans cette synthèse, nous mettons toujours l'unité en évidence, quelque transformation qu'elle subisse : elle est à la fois en tout et partout, et tout entière dans chaque endroit.

Ayant ainsi déterminé et mis en évidence les numérations particulières de l'arithmétique universelle, de la géométrie et de la mécanique, dont la première seule était connue jusqu'à présent, nous obtenons, par leur addition, la numération universelle ou les parties du discours de la science mathématique depuis alpha jusqu'à oméga, comprenant dans son immensité les *idées élémentaires* qui, par leur combinaison naturelle et nécessaire, constituent la totalité des idées mathématiques possibles.

Ainsi la langue des nombres se trouve établie. Elle a, comme toutes les langues articulées ou écrites, neuf parties du discours, qui embrassent la totalité de la science des quantités, et un alphabet complet de vingt-sept termes ou vingt-sept *pensées élémentaires*.

Tel est sommairement le sujet principal du livre premier de la première partie.

Mais, dans cette immense synthèse qui a été l'œuvre du temps, puisque nous prenons les sciences telles qu'elles sont, telles qu'elles se trouvent constituées dans les livres élémentaires servant de base dans l'enseignement public, sans jamais nous permettre d'y rien ajouter, ni d'en rien retrancher; dans cette immense synthèse, disons-nous, ou dans cette génération naturelle et nécessaire

des idées mathématiques dérivant toujours les unes des autres, et dans laquelle nous avons pris la parole universelle *un*, d'où tout émane, dans son acception vulgaire, une loi permanente et invariable se manifeste : c'est que cette idée fondamentale engendre toujours, dans ses modifications successives, ou trois idées, ou six idées, ou neuf idées distinctes, essentiellement contenues en une seule et unique idée.

Dans le second livre de la première partie, nous cherchons la raison de cette loi, et nous démontrons *à priori*, sur les nombres mêmes, que l'unité mathématique ou l'idée exprimée par la parole universelle *un*, enferme ou contient en elle-même un principe de triple égalité, dont le premier axiome de la géométrie est l'expression générale ; et que par conséquent, en vertu de ce principe, l'unité doit toujours se développer nécessairement, dans ses diverses modifications, par un nombre d'idées distinctes, produit nécessaire de trois.

Nous démontrons plus tard, dans la grammaire générale, que cette même parole *un*, principe des nombres, idée absolument simple ou indécomposable, contient dans son indivisibilité absolue, et manifeste d'une manière éclatante dans le langage du calcul, les trois élémens fondamentaux de toute affirmation ou proposition possible ; savoir : le nom, le verbe et l'adjectif ; et que par conséquent, dans l'ordre grammatical, toutes les idées mathématiques dérivent d'une proposition fondamentale, ensuite développée et modifiée à l'infini en vertu du principe de triple égalité contenu dans l'unité même, et cette proposition, origine et base de toutes les propositions possibles, signifie :

Dieu est existant !

Le nom universel *Dieu* étant le principe générateur de tous les noms possibles ; le verbe universel *être* étant le principe générateur de tous les verbes possibles ; et l'adjectif universel *existant* étant le principe générateur de tous les adjectifs ou qualificatifs possibles.

Ainsi, la langue des nombres, perdue dès la plus haute antiquité, vainement cherchée depuis par les plus grands philosophes, est, grâce à Dieu, retrouvée aujourd'hui. Elle a un alphabet complet de vingt-sept termes ; elle a ses neuf parties complètes du discours ; et enfin toutes les idées qu'elle manifeste, quels que soient d'ailleurs les signes ou les caractères hiéroglyphiques dont elle se serve pour les exprimer, sont toutes, dans toute leur immensité, des propositions à trois termes, contenant toujours le substantif, le verbe et l'adjectif. C'est une langue essentiellement hiéroglyphique et la plus éminemment religieuse qui existe.

Leibnitz s'étonnait, comme on l'a vu ci-dessus, que la découverte de la langue universelle qu'il imaginait, ne se fût pas présentée à Aristote, Jungius de Lubeck ou à Descartes. On sera bien plus étonné, lorsqu'on viendra à considérer l'incroyable simplicité de celle des nombres, qui est la véritable langue universelle, que cette découverte si simple, et, au premier aspect, si facile, ne se soit pas présentée plus tôt à l'esprit de géomètres aussi éminens et aussi religieux que Pythagore, Platon, Archimède, Avicenne, Copernic, Cavalieri, Keppler, Descartes, Pascal, Newton, Euler et Leibnitz lui-même. Cette réflexion, dont nous avons eu souvent l'occasion de constater la vérité dans le courant de notre travail, nous a convaincu qu'une nouvelle vérité ou plutôt une nouvelle manifestation de l'éternelle vérité, ne parvient jamais à la connaissance des hommes que quand Dieu le veut et comme il veut, quelque obscur, quelque faible que puisse être l'instrument dont il se sert dans sa miséricorde infinie.

Parmi les auteurs dont les ouvrages sont parvenus à notre connaissance, Malebranche nous paraît être celui qui a entrevu le plus clairement l'universalité de la langue des nombres ou de la science des nombres, dans la recherche de la vérité.

« *Les idées des nombres*, dit-il, *sont* « *les règles immuables et les mesures* « *communes de toutes les choses que nous* « *connaissons et que nous pouvons con-* « *naître*. Ceux qui connaissent parfaite- « ment les rapports des nombres et des « figures, ou plutôt l'art de faire les « comparaisons nécessaires pour en con- « naître les rapports, *ont une espèce de*

« *science universelle, et un moyen très* « *assuré pour découvrir avec évidence et* « *certitude tout ce qui ne passe pas les* « *bornes ordinaires de l'esprit* [1]. »

La langue des nombres est non seulement, comme Malebranche le pensait, *une espèce* de science universelle applicable à toutes les sciences métaphysiques ou physiques ; mais bien réellement, après la religion d'où elle dérive, la science ou la langue universelle par excellence, et auprès de laquelle, dans la recherche de la vérité, tous les autres idiomes articulés ou écrits, anciens ou modernes, ne sont absolument rien, comme on le verra dans la grammaire générale.

L'énumération seule des principales découvertes que nous avons continué à faire dans l'ordre métaphysique et physique, et dont nous allons rendre compte très sommairement, pourra donner d'avance une idée de l'excellence de cette langue dans la recherche de la vérité.

En effet, après avoir trouvé que l'unité ou la parole universelle *un*, se développe dans les mathématiques en vertu de son principe de triple égalité qui se modifie à l'infini, nous avons résolu incontinent, avec la plus grande facilité, les autres axiomes géométriques, en les ramenant invariablement à l'unité. Ils ne sont que des modifications successives du principe de triple égalité lui-même.

De là, nous sommes passé à la logique, et nous démontrons que l'art de raisonner comprend aussi une numération complète de neuf termes significatifs, et nous l'avons mise en évidence. C'est toujours l'unité se modifiant en tout et partout, en vertu de son principe de triple égalité. On voit ici clairement que cet immortel principe est un principe générateur universel.

Ayant ainsi acquis la certitude entière, complète, absolue, que la langue universelle des nombres ou la loi universelle même de la création, est complétement vérifiée et constatée par six sciences métaphysiques ; savoir : l'arithmétique, l'algèbre, le calcul infinitésimal, la géométrie, la mécanique et la logique ; nous abordons les sciences physiques, ou plutôt nous passons du monde intellectuel dans le monde matériel, et nous commençons par la minéralogie ou le troisième règne de la nature, en prenant pour base le traité de minéralogie du célèbre Haüy, universellement adopté aujourd'hui par l'Europe savante.

Or, la minéralogie, qui a pour objet la considération des phénomènes de la cristallisation des métaux, manifeste aussi, avec une éclatante évidence, sa numération complète de neuf termes significatifs, dont tous les autres faits ou phénomènes minéralogiques ne sont que le développement naturel et nécessaire. Et le principe générateur de cette numération physique et de ses modifications à l'infini, est toujours, comme dans les sciences métaphysiques, l'éternelle unité, ou son expression universelle *un*, se développant en tout et partout, en vertu de son principe de triple égalité. D'où il suit que la géométrie métaphysique et la géométrie physique sont absolument identiques.

De cette identité absolue entre les deux géométries, dérivent des conséquences importantes.

Déjà Laplace avait supposé que la force d'affinité qui produit les divers phénomènes chimiques, et par conséquent ceux de la cristallisation, était une modification de la pesanteur universelle, agissant sur les atomes en raison inverse du carré des distances. Cette hypothèse est complétement vérifiée. Plus tard, nous démontrons aussi que la force de cohésion est une modification de celle d'affinité. En sorte que les trois forces attractives qui agissent sur toutes les parties matérielles de l'univers ; savoir : la pesanteur, l'affinité et la cohésion, ne sont fondamentalement qu'une seule et même force, ou l'unité même en action agissant toujours en vertu de son principe de triple égalité modifié à l'infini ; car, nous avons déjà démontré dans la mécanique, d'après le traité de dynamique de d'Alembert et l'exposition du système du monde par Laplace, et d'ailleurs comme conséquence naturelle et nécessaire de la génération universelle des idées de *nombre* et de *grandeur* :

« Qu'il n'y a point de force possible

[1] *De la Recherche de la Vérité*, liv. 6, ch. 6.

« hors de l'unité, ni de mouvement pos-« sible sans l'unité, c'est-à-dire, sans « que l'unité même soit en action. »

Il résulte encore de l'identité absolue des deux géométries, que l'hypothèse des physiciens français, sur l'existence des atomes, est parfaitement vraie; et que le système dynamique avancé par les panthéistes allemands, est radicalement faux.

De cette identité résulte enfin, que l'univers physique considéré dans sa totalité est essentiellement fini ou limité en étendue, comme nous l'avons d'ailleurs démontré dans le livre premier, par des considérations purement géométriques.

Toutes ces questions qui, au premier abord, paraissent si terribles, si formidables, sont résolues avec une incroyable simplicité par l'immortel principe de triple égalité contenu dans l'unité, et ne sont que des jeux d'enfans dans la langue des nombres.



PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE [1],

PAR F. SCHLEGEL,

TRADUIT DE L'ALLEMAND PAR M. L'ABBÉ LECHAT.

Nous n'avons pas la prétention de juger encore l'œuvre de Frédéric Schlegel; nous ne ferons pas non plus, comme les critiques en ont la manie, un petit traité de philosophie vague sur ce livre. Nous nous efforcerons au contraire de présenter l'analyse de ce vaste travail de l'un des plus célèbres écrivains de l'Allemagne contemporaine.

Je dois beaucoup à cet auteur. Je n'avais lu que les livres de la critique française, c'est-à-dire des traités ingénieux sur la forme de la poésie, lorsque l'*Histoire de la littérature ancienne et moderne* me tomba sous les yeux. Quelle que soit l'insuffisance de ce livre pour nous Français, habitués à priser avant tout la méthode et une grande lucidité de langage, on ne peut se dissimuler son influence sur tous les hommes qui font de la critique aujourd'hui.

La France, qui attend encore *la Philosophie de la vie* du même écrivain, recevra avec reconnaissance *la Philosophie de l'histoire*, que vient de lui donner un professeur distingué de l'Université, M. l'abbé Lechat. Cette traduction nous semble se distinguer surtout par une clarté à laquelle ne nous ont pas accoutumés les interprètes de l'Allemagne.

Ce titre, *Philosophie de l'histoire*, a quelque chose d'effrayant. Il indique dans l'auteur la prétention d'expliquer la marche de l'humanité, de voir à travers le monde visible les causes invisibles qui le font agir, de montrer à l'homme les idées de Dieu sur sa destination. Il ne faut pas se le dissimuler, on s'engage à tout cela avec ces mots à la tête d'un livre. Nous aimons mieux Bossuet, qui promet peu et donne beaucoup. Toutefois, nous ne voulons pas dire que Schlegel nous ait peu donné.

Les premiers mots de l'auteur allemand indiquent qu'il a compris toute sa mission. « La philosophie n'a pas d'objet plus important, dit-il, de plus grand devoir, que de tenter, autant que ce résultat est possible par la science, le rétablissement de l'image divine dans l'homme.

« S'agit-il seulement de constater ou d'opérer ce rétablissement dans la conscience individuelle, cette tâche regarde la philosophie pure. Mais la philosophie de l'histoire, se proposant l'espèce humaine tout entière, doit montrer, par l'expérience extérieure, la marche de cette restauration dans le développement de la vie et dans les diverses périodes de l'univers.

« Or, en suivant cette voie on arrive et l'on s'arrête avec confiance aux trois conclusions suivantes : que d'abord et dans le premier âge du monde, la parole de la sainte tradition et de la révélation divine était le seul point d'appui de la foi, la seule garantie de la fraternité future, qui doit un jour rallier l'espèce humaine dispersée et travaillée par la discorde; qu'ensuite dans la période moyenne de l'univers, à côté de la puissante et diverse influence que, suivant la mesure qui lui fut assignée, chacune des grandes nations exerça sur le monde d'alors, la

[1] 2 vol. in-8°. Parent-Desbarres, rue de Seine-Saint-Germain, 48.

force supérieure de l'amour éternel put seule avec le Christianisme affranchir et sauver l'humanité ; qu'enfin la réhabilitation complète, vers laquelle s'achemine progressivement et graduellement le genre humain, ne peut avoir lieu qu'alors que la lumière pure de la vérité éternelle aura pleinement éclairé le monde et la science, événement heureux, objet de tout espoir chrétien et de toute promesse divine, qui ne verra son accomplissement que dans la dernière période de l'univers. » (T. I, pag. 11 et 12.)

Après de profondes considérations sur la communauté d'origine de toutes les races humaines, sur le désaccord introduit dans la conscience de l'homme par son opposition à la volonté divine, sur les faits antédiluviens constatés par la tradition de tous les peuples, Schlegel s'oriente et aborde l'étude partielle de chaque nation. Il commence par la Chine, parce que, selon son expression, elle est située à l'extrémité orientale de cette ligne du progrès humain de l'Orient à l'Occident. Il résume en peu de pages tout ce que nous savons sur cet empire, sur son histoire, ses mœurs, sa langue, sa religion, sa science, son gouvernement. Il s'aide des lumières de tous et principalement des travaux de l'orientaliste que le monde pleurera long-temps. «L'illustre français, le savant Rémusat, dit-il, a donné une nouvelle vie aux études chinoises et a répandu sur ce pays un jour beaucoup plus vif que celui qui l'avait éclairé jusqu'ici. » Toutefois, il faut le dire, le chapitre de Schlegel est encore une preuve de l'insuffisance de nos connaissances sur cette contrée. L'Inde occupe trois leçons dans ce livre. Schlegel s'y est arrêté avec complaisance parce que ce pays est encore peu exploré en Europe. L'esprit de système, qui nous nuit à tous plus ou moins dans ce siècle, peut bien entraîner quelquefois Schlegel. Quand il vient à comparer les quatre grandes nations orientales de la première époque du monde, les Chinois, les Indiens, les Égyptiens et les Hébreux, il attribue à chaque nation une des quatre facultés fondamentales qu'il trouve dans l'homme : *la raison, l'imagination, l'entendement, la volonté*. Des philosophes avaient dit que les facultés principales de l'homme, celles d'où découlent toutes les autres et qui constituent son essence, étaient l'amour, l'intelligence et la volonté. Depuis, on les a même réduites à deux : on a dit seulement *l'intelligence et l'amour ;* on a prétendu que la volonté rentrait dans l'intelligence. Je ne veux pas m'arrêter sur ces discussions qui demanderaient des développemens impossibles ici ; mais je doute que les facultés fondamentales de Schlegel soient pleinement satisfaisantes. Quoique dans l'application il différentie suffisamment la raison et l'entendement, il n'en est pas moins vrai que dans le langage philosophique, ces deux facultés rentrent par plusieurs côtés l'une dans l'autre, et que différentes par beaucoup de nuances, elles ne le sont pas assez fondamentalement pour être toutes deux des facultés premières dans l'homme. Schlegel comprend probablement la faculté d'*amour* dans l'*imagination* ou dans la *volonté*. Il faut le croire, car on ne peut supposer qu'il y ait ici omission entière. L'auteur nous montre les quatre grands peuples orientaux caractérisés par ces facultés fondamentales. La Chine, dit-il, est surtout remarquable par la raison, l'Inde par l'imagination, l'Égypte par l'entendement, le peuple hébreu par la volonté. Je ne chercherai pas à analyser les idées de l'auteur sur la philosophie de l'Inde et sur les diverses familles des langues, idées ingénieuses et profondes, qui ont elles-mêmes l'air d'une analyse, tant elles sont rapides ; mais j'aime à citer un fragment sur les sacrifices, parce que je ne me rappelle pas avoir lu cette pensée ailleurs, et qu'elle peut servir de contre-poids à quelques assertions de notre illustre compatriote Joseph de Maistre.

« ...Outre ces holocaustes d'enfans, un autre genre de sacrifices assez commun, très surprenant en soi, et fort remarquable sous le rapport historique, était celui des adolescens encore purs.

« A ce sujet je pourrais rappeler cette pensée émise précédemment, que l'erreur la plus redoutable est celle qui, dans son principe et dans l'intimité de sa nature même, se mêle à une idée, à un sentiment profond, mais confus de la vérité ! Ceci une fois admis, ne pourrait-on pas voir dans la plainte énigmatique de La-

mech sur le meurtre mystérieux de l'adolescent dont parle Moïse en traitant des Caïnites, une sorte de document qui attesterait que les sacrifices humains, et spécialement ceux de ce genre, ont pris naissance parmi la race de Caïn, qui poussait déjà si loin ses impiétés; et qu'ils provenaient en partie d'une opinion erronée et d'un pressentiment mal compris de quelque satisfaction vraiment nécessaire, mais fort reculée dans l'avenir? Ce que le saint patriarche du peuple choisi avait clairement découvert en plongeant son regard inspiré et prophétique dans les secrets de la vérité divine, lorsque Dieu lui intima l'ordre, qu'il révoqua ensuite, de sacrifier son fils bien-aimé, aurait donné lieu à la parodie diabolique qui fait le fond et l'objet spécial des sacrifices humains de l'ancien paganisme. » (T. I, p. 252.)

Il ne faut pas demander à ce livre le récit des faits. L'auteur allemand n'a pas cherché à imiter Bossuet, qu'il admire profondément. Vous ne trouverez pas là ces fortes et sublimes pages sur l'Égypte, ces grandes peintures épiques du Discours sur l'histoire universelle; c'est toujours l'influence sur le monde, l'esprit des choses que cherche Schlegel.

Après quelques pages sur la Perse, qu'il peint comme le peuple de transition entre le vieux monde oriental et le monde grec, il nous introduit dans la Grèce, et marque avec profondeur la différence fondamentale de ces deux premières phases historiques. Là, l'immuabilité, l'unité; ici le mouvement, la variété. La Grèce et Rome n'occupent que deux leçons, l'Inde seule en occupe trois.

L'auteur a pensé que ces époques avaient été assez étudiées. Il apprécie avec une sagacité rare l'art et la science des Grecs, ainsi que leur politique. Il nous semble qu'il ne s'est pas assez arrêté sur Alexandre et sur sa mission sociale. Nous aimons son chapitre sur Rome; le colosse ne l'a pas ébloui. Il a jugé sévèrement ce grand vol de l'univers commis par les légions romaines. Nous aimerions à citer bien des fragmens de cette neuvième leçon, qui n'est qu'une colère réfléchie contre la dominatrice du monde. Il peint en quelques lignes énergiques cette gigantesque corruption dont le souffle de Dieu seul pouvait purifier l'humanité.

Dans la dixième leçon, le Christianisme prend possession de l'histoire. Cette grande expansion de l'amour divin, de l'esprit de sacrifice personnel, est éloquemment exposée en quelques pages. La vie des premiers chrétiens donne à l'auteur occasion de manifester son enthousiasme pour notre religion sublime. « L'action que le christianisme exerça, surtout à son berceau, ressemble à une commotion électrique qui se communiqua à toute l'humanité, avec la rapidité de l'éclair, et à un fluide magnétique qui porta jusqu'aux dernières extrémités de ses membres la vie et le mouvement...

« Avec le sentiment et la foi de la présence de leur invisible roi et de leur souverain maître au milieu d'eux, avec ces torrens de vie céleste qui inondaient leurs âmes, comment eussent-ils pu priser leur existence sur la terre? Comment, dans leur guerre contre les puissances des ténèbres, ne se seraient-ils pas sacrifiés de grand cœur, lorsque cette guerre était le partage et la condition même de leur vie? C'est ce qui nous explique et nous fait concevoir l'incroyable promptitude avec laquelle le christianisme envahit les vastes provinces de l'empire romain, et s'étendit bien au delà dans tout l'univers, pénétrant et animant de sa vive chaleur, comme un feu divin, toutes les âmes qu'il trouvait disposées à le recevoir. » (T. II, p. 30.)

Nous passons rapidement à travers les sanglantes persécutions des empereurs et les luttes du paganisme contre la religion de l'avenir, jusqu'à ce que Constantin fasse asseoir le christianisme sur le trône. Schlegel ne s'arrête peut-être pas assez sur les colossales figures des annales humaines, Alexandre, Constantin, Charlemagne : il s'occupe avec plus de prédilection des diverses races germaines, des invasions des peuples du nord, des principales hérésies qui se sont combattues au sein du christianisme. Son jugement sur Mahomet est sévère. Schlegel aura été fatigué de la manie de quelques écrivains de ce temps, qui vont toujours comparant le prophète arabe, et Socrate, et plusieurs autres, à un nom de toutes manières incomparable. Cette absurde

prétention devait révolter un homme qui apprécie avec une rare profondeur l'immensité des bienfaits répandus sur le monde par les idées chrétiennes. Dans sa treizième leçon, il examine leur mission sur *l'état*. Les lignes suivantes résument ses pensées sur cette matière.

« Ainsi, sans égard à la forme extérieure de la constitution, partout où, à des traits fondamentaux, vous reconnaîtrez une justice pleine d'amour qui s'appuie sur Dieu, le sentiment d'une abnégation prête à sacrifier à l'établissement de l'ordre divin dans le monde, tout intérêt particulier et jusqu'à la vie même, accueillez ces signes qui caractérisent le plus heureux développement de l'idée chrétienne, du droit et de l'état.

« Au contraire, là où nous apercevons l'arbitraire, le despotisme, la violence, une injustice absolue quelconque, quand même tout cela serait recouvert du manteau du pouvoir spirituel ou séculier, là, certainement, l'entreprise est anti-chrétienne, car le sentiment qui y préside est anti-chrétien. » (T. II, p. 140.)

Schlegel, dans son *Etude sur le moyen âge*, remarque avec raison que tout ce qu'il y eut de beau dans cette période historique, vint du christianisme. Il lui appartenait de mieux caractériser les croisades, ce grand choc de l'Occident contre l'Orient, cette lutte de la religion qui conduit l'humanité en avant contre un culte ennemi de tout progrès. Ses pages sur les guerres terribles des Gibelins et des Guelfes, nous ont semblé très remarquables : il fait remonter jusque là ce long duel des deux partis qui se combattent encore sous nos yeux dans l'Europe. « C'est toujours, dit-il, le parti de ceux qui courent après la liberté et les innovations, le parti de ceux qui tiennent inébranlablement à la foi antique et au sentiment basé sur elle. »

Le grand vice du moyen âge est ce penchant à l'absolu et à l'extrême, ces passions exclusives qui précipitent les hommes dans les grands crimes et les vengeances féroces. L'esprit chrétien seul tempérait ces bouillantes colères. A la fin du dernier siècle, un effroyable spectacle a été donné aux hommes : ces mêmes passions extrêmes, abandonnées entièrement de l'esprit de Dieu. Il en est resté dans toutes les mémoires d'étranges épouvantemens. C'est un consolant spectacle que l'apaisement qui semble se faire aujourd'hui dans beaucoup d'esprits, que la tolérance politique qui succède dans les hautes intelligences aux idées exclusives et hostiles. Encore quelques années, et cette disposition aura pénétré dans les masses, où fermente encore le vieux levain de discorde et de haine.

L'espace nous manque pour suivre Frédéric Schlegel dans toutes ses idées sur la philosophie et la poésie du moyen âge. D'ailleurs, c'est la partie la moins nouvelle de *la Philosophie de l'Histoire* qui résume à ce sujet ce que l'auteur a exprimé avec plus de détails dans *l'Histoire de la littérature ancienne et moderne*.

Le jugement sur Luther a subi l'influence allemande. Schlegel admire profondément le génie de cet homme ; il insiste beaucoup sur cette idée, que Luther, lorsqu'il a commencé à parler et à écrire dans le sens protestant, était loin de prévoir où il allait entraîner une partie du monde. Il entrait dans les impénétrables desseins de Dieu que l'humanité passât par tous les orages nés de la parole de Luther ; mais l'auteur allemand n'est pas un calme spectateur des faits de l'histoire, comme les philosophes eclectiques de notre France ; il se prend à regretter souvent que les passions humaines aient ainsi broyé les peuples. Il dit au début de sa seizième leçon :

« La réforme telle qu'elle était au quinzième siècle, hautement réclamée comme le plus pressant besoin du temps, non seulement par les désirs de la foule si souvent vaine et flottante, mais par les vrais et légitimes représentans de l'opinion publique dans l'Etat et dans l'Eglise même ; la réforme dont l'idée avait été long-temps auparavant arrêtée, fixée avec précision et généralement adoptée, la vraie réforme enfin devait être une réforme divine. Car alors elle eût porté en elle-même sa haute sanction, elle se fût accréditée par les faits ; et loin d'opérer une scission, sans aucun égard pour les décisions légitimes, passées et présentes ; loin de fonder un édifice à

part sur un fondement négatif et nouveau, elle ne se serait jamais et sous aucun prétexte, séparée du centre sacré et de la vénérable base de l'antique tradition chrétienne. » (T. II, p. 264.)

F. Schlegel peint à grands traits la marche du protestantisme, sa puissance avouée dans la religion chez plusieurs peuples, sa puissance secrète chez d'autres, restés fidèles au culte catholique. Il nous montre le protestantisme s'emparant de la philosophie et de la science, et produisant enfin l'immense éruption de la révolution française. On ne saurait trop répéter aux hommes cette grande vérité historique, que les luttes sanglantes des derniers siècles ont eu pour cause le brisement de l'unité religieuse, et que la cessation de ces luttes et une paix réelle ne peuvent naître que du rétablissement de cette unité. On aime à voir l'auteur, après son long voyage à travers les siècles, nous jeter des paroles d'espérance : il prévoit une grande époque, où une grande effusion de lumières rapprochera la société de Dieu. Il nous semble que notre siècle a compris cette glorieuse mission, le retour à la religion par la science.

L'humanité a besoin de voix qui la soutiennent et la consolent. Nous avons vu avec chagrin les grandes mélancolies du dernier livre de Chateaubriand. Oh ! que les plus admirés parmi les hommes ne désespèrent pas ainsi ! qu'ils tendent la main aux faibles ! qu'ils relèvent les fronts abaissés ! Le voyage de l'humanité est long et laborieux. Que les plus forts l'aident à porter la croix qui mène à la gloire ! Le livre de Schlegel est surtout bienfaisant, parce qu'il est plein d'espérance et de courage ; parce qu'il prévoit l'immense avenir que le christianisme réserve encore à la société humaine. En vain les écrivains sans croyance religieuse sont offusqués de cet éclat, la science marche dans les voies de Dieu. A ceux qui étudient avec soin les diverses phases du travail de cette époque, il est facile de remarquer depuis quelques mois un ton de colère qui semblait abandonné pour toujours. Au grand respect professé pour *le passé du catholicisme*, a succédé je ne sais quelle aigreur qui semble rappeler d'autres temps. Je ne pourrais que plaindre ceux qui, attirés un moment vers la vérité, s'en détourneraient encore. Je les plaindrais du fond du cœur, car il y a entre ces hommes et moi de véritables sympathies ; car personne ne les suit dans leurs veilles avec un intérêt plus vif et plus constant ; car je sens qu'il y a en eux bien des vues généreuses et grandes. Mais s'ils s'obstinent à ne pas voir la base véritable de toute société et de toute science, ils ne peuvent élever qu'un édifice qui croulera, et ils auront perdu de belles facultés et semé dans une terre qui ne produira jamais.

AMÉDÉE DUQUESNEL.

ARCHÉOLOGIE.

DEUXIÈME ARTICLE.

De certaines compositions bizarres qui décorent les églises du Moyen Age. — Bas-reliefs satiriques. — Danses macabres.

Nous avons essayé, dans un premier article [1], de démêler et de mettre en évidence le sens moral de certaines figures monstrueuses ou grotesques qui décorent les églises du moyen âge. Nous avons constaté que, bien qu'elles choquent notre délicatesse, et qu'elles paraissent, au premier abord, également outrageuses pour la majesté du temple et pour les lois du goût, elles étaient néanmoins destinées à édifier les fidèles, à leur inspirer l'horreur de l'enfer ; des passions, servantes du diable ; du péché, son pourvoyeur [2]. Sans absoudre

[1] Voyez la livraison d'octobre.

[2] Il n'y a pas longues années que, dans les églises de la basse Bretagne, les prédicateurs, pour inspirer à leur rustique auditoire une haine robuste contre les sept péchés capitaux, déroulaient des pancartes où ces péchés étaient peints sous formes de bêtes monstrueuses. Les plus énergiques figures de rhétorique n'auraient pas assurément obtenu le même succès. — Au moyen âge, pour exciter les fidèles à la délivrance du saint Sépulcre et les faire rougir de l'opprobre qu'ils laissaient peser sur le nom chrétien, on faisait circuler dans les villes et les campagnes

de tout reproche les naïfs artistes qui parfois, allièrent trop librement les enseignemens et les souvenirs augustes du christianisme aux poétiques mensonges de la tradition populaire, il nous a été facile de disculper leurs intentions et de les placer sous la sauve-garde de la maxime du divin maître : Paix aux hommes de bonne volonté.

Il faut pourtant l'avouer : quelques unes de leurs créations se refusent obstinément à toute interprétation charitable. Caricatures grossières, dirigées non plus contre Satan et contre les instincts charnels qui lui asservissent l'homme bestialisé ; non plus contre le pauvre serf, rebut de la société, abruti par la misère et type de l'humanité dégradée ; mais contre les moines, contre le clergé, contre le pape lui-même : on ne saurait y méconnaître des essais isolés de révolte intellectuelle, et comme un souffle avant-coureur de l'esprit de dérision et d'impiété qui se déchaîna si violemment au seizième siècle.

On voyait jadis, dans l'intérieur de la cathédrale de Strasbourg, deux bas-reliefs dont l'impudence contrastait si étrangement avec le caractère religieux et l'élan mystique de l'édifice, qu'on eût dit en vérité que c'était le *malin* qui les avait sculptés de sa propre griffe ! Une opinion vraisemblable les fait remonter jusqu'à l'année 1298 : ils ont cessé depuis long-temps d'affliger les regards des fidèles, sans périr entièrement pour l'histoire de l'art, car on les a gravés et décrits plusieurs fois.

L'un de ces bas-reliefs représentait une procession d'animaux, en tête de laquelle se dandinait un ours tenant d'une main un bénitier, de l'autre un goupillon. Derrière l'ours, un loup portait une croix et un lièvre un cierge allumé ; puis venaient un cochon et un bouc, dressés également sur les pattes de derrière, et soutenant une civière sur laquelle reposait un renard, héros de la fête. Entre les jambes des porteurs, apparaissait une chienne, flairant le cochon, *canis femina, partes eas quæ sub caudâ sunt suis, attrectans.* Dans l'autre bas-relief, un cerf, debout près d'un autel et élevant un calice, semblait dire la messe. En avant de l'autel, un âne à longues oreilles, faisant l'office de diacre, chantait l'épître dans un grand livre qu'un chat lui présentait appuyé sur sa tête en guise de pupitre.

Vainement on s'ingénierait à découvrir dans cette ménagerie cléricale autre chose qu'une satire muette, mais sanglante, contre les vices et les ridicules que l'artiste prête au clergé. Paillardise, intempérance, habitudes derapine, poltronerie, ignorance, grossièreté stupide, perfidie cachée sous des dehors calins et faisant patte de velours ; tout cela symbolisé par le bouc, le porc, le loup, le lièvre, l'âne, l'ours, le chat, et toutes ces bêtes vaquant à des fonctions sacrées ! Là ne s'arrête pas l'insolence du sculpteur ; il ose s'attaquer au souverain pontife ! De même que les deux animaux immondes qui supportent le brancard personnifient les moines, soutiens de la papauté, de même le renard qui repose sur ce trône mobile, personnifie la papauté elle-même ! On sait en effet que tel était le rôle symbolique du renard dans les satires populaires du quatorzième siècle, et, entre autres, dans le poème qui porte le nom de cet animal. Sauval (*Antiquités de Paris*) rapporte que le clergé de cette ville faisait réellement une procession dans laquelle figurait un renard habillé d'un surplis fait à sa taille et coiffé d'une tiare en carton. Des volailles, mises à sa portée, tentaient son appétit carnassier, qu'on avait pris soin d'aiguillonner par un long jeûne, et le renard croquait les pauvres poules. On dit que cette farce ignoble amusait singulièrement Philippe-le-Bel, qui prétendait y voir une image des exactions du pape avec lequel il avait

l'image d'un cavalier sarrasin dont le cheval salissait de son urine un tombeau surmonté d'une croix : à cette vue, il n'y avait pas un chevalier qui ne portât la main à la garde de son épée, pas une femme qui ne fit vœu de filer jusqu'à sa dernière quenouille pour contribuer aux frais de la croisade. — Saint François d'Assises avait coutume, chaque fois qu'il prononçait en prêchant le doux nom de Jésus, de promener sa langue sur ses lèvres, lentement et avec délectation, comme s'il eût savouré un rayon de miel ; cette piété mimique édifiait beaucoup l'assistance. Si ces usages et ces figures ne conviennent point à notre civilisation, qui oserait néanmoins reprocher au prêtre et à l'artiste d'avoir parlé la langue de leur temps et de leur peuple ?

des démêlés. Si le fait est vrai, honte au prince qui ne rougit pas de livrer la majesté pontificale aux risées de la populace, alors qu'il déshonorait son propre règne par une cupidité spoliatrice et meurtrière[1] !

Un livre publié dans les dernières années du seizième siècle, par *Jacobus Heerbrandus*, contient une description et une explication détaillée des bas-reliefs grotesques de la cathédrale de Strasbourg. L'auteur, protestant, ennemi déclaré des *papistes* et des moines, triomphe, et ne se tient pas de joie en trouvant, dans une œuvre du moyen âge et dans un édifice sacré, une satire qui anticipait de plus de deux siècles sur les grossièretés de Luther. Il comprend et commente ces sculptures avec toute la sagacité de la haine, et chacun des éloges qu'il adresse à l'artiste catholique se tourne en un reproche mérité contre ce mauvais fils de l'Eglise. Celui de tous les personnages contre lequel il s'indigne le plus virulemment, c'est le lièvre qui tient un cierge allumé, image, suivant lui, des docteurs pusillanimes qui possèdent la lumière de la vraie doctrine, mais tremblent pour leur peau, et, n'osant faire bande à part, hurlent avec les loups qui ont usurpé les insignes du bon Pasteur. Si une chienne suit le porc et le bouc, c'est que, dit Jacques Heerbrand, « *cum talibus impudicis canibus abliguriunt quæstum quem ex funeribus, et exequiis, atque indulgentiis comparant.* » Ces quelques lignes donnent une idée de l'*aménité* de ses commentaires. Il les clot par la tirade suivante, qui n'est pas moins grotesque que les bas-reliefs : « *Ex quibus apparet, superioribus seculis, etiam densissimis papatus tenebris, non defuisse homines cordatos, pios et bonos christianos, qui, turpi ecclesiasticorum vitâ offensi, cum cuncti tacerent lapidesque loqui necesse esset, errores papatus, idolomaniam multiplicem, tyrannidem, inscitiam, libidines vagas quocumque potuerunt modo damnaverunt, pontificiosque doctores canendos esse monuerunt, tanquam lupos, ursos, hircos, sues et asinos*[1] ! »

Le même écrivain engage les voyageurs qui passeraient par Pforzheim à visiter une église de cette ville, dans laquelle ils trouveront un bas-relief non moins édifiant, à son avis, que ceux de Strasbourg. Un loup, couvert d'un froc, harangue un troupeau d'oies, au bec desquelles pendent des *pate-nôtres*, espèce de chapelet. Un renard, placé sous la chaire du prédicateur, épie l'auditoire emplumé que régente un *fou*, debout sur le premier plan, et portant grelots et marotte. Dans le cuculle ou capuchon rabattu sur les épaules du diseur d'homélies, on aperçoit le long cou d'une ouaille déjà captive.

Ceci n'a pas besoin d'explication.

D'Agincourt, dans une des planches de son ouvrage, *Histoire de l'art prouvée par les monumens*, a reproduit deux sculptures d'une église gothique, qui représentent un loup et un chien, vêtus également d'un habit monacal, et lisant dans un livre d'Heures.

Dans des peintures satiriques de l'église abbatiale d'Alpirsbech, un loup et un ours se tiennent près d'un abbé assis, comme des courtisans près d'un roi. L'ours joue de la harpe. Le loup, couvert d'un capuchon, tient un bréviaire en main. Ces deux bêtes, ou plutôt les personnages qu'elles représentent, portent leur signalement moral gravé en exergue : *Ferus in rapinâ. Vagus in ludo.*

Les stalles d'un grand nombre d'églises, et notamment celles qui garnissent le chœur de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, offrent une série de figurines, tour à tour graves et bouffonnes, naïves et malicieuses. Les divers états de la société ont leurs représentans dans ces

[1] Anquetil (*Histoire de Reims*), raconte que les chanoines de cette ville faisaient, le jour du vendredi saint, une procession qui ne parait guère moins étrange que celle de leurs confrères de Paris. On l'appelait *la procession du hareng*; chaque chanoine trainait avec grave souci un hareng, que le chanoine suivant s'efforçait de fouler aux pieds. Était-ce une manière *d'enterrer le carême* et de témoigner, aux approches de Pâques, une joie moitié chrétienne, moitié gastronomique ?

[1] Messire Jacques Heerbrand injuriant en latin, nous avons cru pouvoir nous permettre de transcrire ce curieux échantillon du vieux style protestant.

galeries de miniatures sur bois. Le clergé y est d'ordinaire caricaturé de la façon la plus irrévérencieuse.

L'encadrement d'une porte latérale de Notre-Dame de Rouen, est orné de bas-reliefs grotesques qui datent de la seconde moitié du quatorzième siècle, et parmi lesquels on remarque un moine à tête de porc, qui appuie nonchalamment sur sa main droite son sale grouin et sa lourde mâchoire.

Certes, si les censures de saint Bernard n'eussent frappé que les monstres de cette espèce, nous n'aurions eu garde d'élever des doutes contre la convenance de leur sévérité. De pareilles licences ne justifient que trop la colère d'un moine saxon, *Joannes Hermensis*, qui écrivit en 1370 un poème contre les artistes malavisés, *opus meretricum in ecclesiâ pingentes*. Heureusement elles sont peu nombreuses, et n'apparaissent guère dans l'histoire de l'art que vers la fin du treizième siècle. Ce fut seulement alors que les confréries laïques d'artistes, tout en perpétuant dans l'architecture des églises les traditions, les types, le génie sérieux du sacerdoce qui avait fait leur éducation, donnèrent parfois carrière à leur verve satirique dans les ornemens accessoires, se plurent à sculpter ou à peindre le sarcasme, et tournèrent en personnalités odieuses des figures qui n'avaient été employées par leurs prédécesseurs que comme une protestation pieuse contre Satan et un humble aveu des infirmités humaines. La même dégénération se fait remarquer, à la même époque, dans le caractère des *mystères et moralités*. Joués originairement dans un but d'édification, ils devinrent peu à peu des farces scandaleuses, qui profanaient les sujets sacrés par l'indécence de la mise en scène et les traits burlesques du dialogue [1]. Quelques membres indignes du clergé se prêtèrent comme spectateurs ou même comme acteurs à ces aberrations de l'art, ainsi que le témoignent les censures ecclésiastiques portées contre eux [1]; et cet étrange oubli de leur dignité nous explique aussi comment, vérifiant les paroles du sage : *corruptio optimi pessima*, ils tolérèrent de la part des artistes chargés de décorer les églises des allusions cyniques à des désordres dont ils ne savaient plus rougir; car on ne croira pas apparemment que ce fût par un excès d'humilité et de pénitence qu'ils commandèrent et payèrent ces insultes à bout portant. En outre, la rivalité qui existait, dans certaines localités, entre le clergé régulier et le clergé séculier, entre l'*abbaye* et la *paroisse*, se traduisit par des guerres d'épigrammes qui

[1] Les noms des confréries qui exécutaient ces jeux scéniques sont aussi bizarres que leurs fêtes : c'étaient les *Bazochiens*, les *Enfans sans souci*, les *Fous de Clèves*, les *Cornards d'Évreux*. On fut obligé de les réprimer par des lois. Une ordonnance de 1585 défend, sous peine d'amende et de deux mois de prison au pain et à l'eau, de rien représenter d'indécent ni de scandaleux. Une ordonnance de 1598 interdit de jouer aucun mystère ni vie de saint.

[1] Le grand pape Innocent III, pour prévenir les bouffonneries et les mascarades auxquelles donnaient occasion les *mystères* joués dans l'intérieur des églises, établit le canon suivant : « *Ludi theatrales etiam prætextu consuetudinis in ecclesiis vel per cleros fieri non debent. Non tamen hic prohibetur repræsentare prosepe domini, magos, et qualiter Rachel ploravit filios suos, et in pascha sepulchrum domini.*

« *Histriones a laicis transmissos clerici non recipiant.* » (Concile de Ravennes, en 1280). « *Clerici non sint joculatores aut goliardi* » (Concile de Salisbury, en 1310).

Durand, dans son *Rationale* des offices divins, qu'il écrivit au XIIe siècle, dépose des mêmes désordres : « *In quibusdam locis in die Paschæ, in aliis in Natali, prælati cum suis clericis ludunt, vel in claustris, vel in domibus episcopalibus, ita etiam ut descendant ad choreas et cantus.* »

Les conciles de Bordeaux en 1588, de Bourges en 1584, d'Aix en 1585, défendent aux ecclésiastiques d'être acteurs ou spectateurs dans les comédies, fêtes et danses, ni aucuns jeux que les comédiens et les farceurs ont coutume de représenter.

Le concile de Milan, en 1566, veut qu'on se borne à faire le récit des actions des saints, au lieu de les mettre en scène, à cause des paroles irrévérencieuses et de la liberté trop grande introduites dans les représentations.

Ce furent sans doute ce laisser-aller clérical et ce mélange de sacré et de profane, qui amenèrent l'usage des sermons comiques, si long-temps conservé en Catalogne et dans les provinces méridionales de la France.

Remarquons que l'institution des *cours d'amour* date aussi de la fin du XIIIe siècle. Après être arrivé à son apogée, le génie religieux et héroïque du moyen âge commençait dès-lors à décliner.

ont laissé trace sur les murs des deux camps.

Il convient d'avouer franchement et sans embarras, sinon sans douleur, ces fautes, ces usages vicieux, ces restes de la licence barbare, dont l'Eglise a triomphé, et qui firent ombre, durant le moyen âge, à de si éclatantes vertus, pur fruit du christianisme. Peut-être même y a-t-il quelque profit à étudier dans leur côté faible ces temps *de mœurs chevaleresques et de foi naïve*, en faveur desquels s'est opérée une réaction sans mesure, et à surprendre jusque sur les monumens qui les honorent le plus, des traits tels que la plus impudente calomnie n'oserait en prêter au sacerdoce moderne. Il ne faut pas que le passé monopolise l'admiration des chrétiens.

Pour compléter cette revue, dans laquelle nous n'embrassons que les sujets qui provoquent spécialement la curiosité de l'observateur par la bizarrerie même de la conception ou de la forme, nous dirons quelque chose des *danses des morts*, autrement appelées *danses macabres*, que les artistes multiplièrent durant le cours du quinzième siècle, et qui ont été illustrées par Holbein. Ces tableaux fantastiques représentaient une série d'images de la Mort, dansant avec des personnages de tout âge, de tout sexe, de toute condition. Tantôt ces génies funèbres, renforcés d'une légion de diables, mènent une ronde immense, dans laquelle s'entrelacent vieillards ossifiés par l'âge et jeunes hommes luxurians de santé, matrones tremblotantes et sveltes jeunes filles, chevaliers et moines, empereurs et mendians, tous emportés dans le gyre fatal et tourbillonnant comme la paille que chasse le vent. Marche! marche! marche! semble crier à cette foule haletante et échevelée, une voix sortie de l'abîme, et le cercle tourne bruyant, pressé, rapide, et vous diriez entendre claquer les os des squelettes. Tantôt le bal se fractionne en un certain nombre de menuets ou sarabandes, que la Mort danse seule à seul avec chacun de ses tributaires. Entre la terrible danseuse et le malheureux qu'elle entraîne, s'établit un dialogue qu'on devine à leurs gestes, mais qui, pour plus de clarté, est d'ordinaire versifié au dessous de chaque groupe.

Le *cabinet des estampes*, bibliothèque du roi, possède une copie d'une danse macabre, très détaillée, qui fut peinte sur le mur de la cour du château de Blois, en 1502, lorsque le roi Louis XII occupa et fit embellir ce château. Elle se compose d'une trentaine de petits tableaux, dans lesquels les divers états de la société, personnifiés par un représentant unique, reçoivent de la Mort, et sans ménagemens, la leçon que l'Eglise donne à ses enfans, le mercredi des Cendres : *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris*. Voici les noms des personnages dans l'ordre des invitations que leur adresse la reine du monde : le pape, l'empereur, le moine, l'usurier, le médecin, l'amoureux, le cardinal, le roi, le patriarche, le connestable, l'advocat, le ménestrel, le curé, le laboureur, le chevalier, l'évesque, l'escuier, le cordelier, l'enfant, le clerc, l'hermite, l'abbé, le bailly, l'astrologue, le bourgeois, le chanoine, le marchand, le chartreux, le sergent, tous avec les insignes de leurs conditions respectives et les costumes du temps; de sorte que c'est un cours de modes en même temps qu'un cours de morale. Le moraliste lui-même, duement et confortablement enveloppé dans un manteau garni de fourrures, est assis à quelque distance des malheureux humains dont il déplore le sort et gourmande l'attachement à la vie. A ses pieds gît un squelette, et dans le compartiment qu'il occupe, on lit tout un sermon en vers sur les fins dernières de l'homme. Ce qui vaut mieux que ses froides sentences, c'est le symbole de l'espoir et de la Rédemption, le crucifix qui se dresse à l'autre extrémité de la ligne. Au pied de l'arbre de vie, d'un côté sont étendus trois cadavres, et de l'autre, trois jeunes hommes à cheval lèvent les yeux vers l'image consolatrice : la foi en regard du trépas, l'immortalité au delà du tombeau, les vers du sépulcre pour le corps esclave du péché, et, surnageant à tant de misère, l'espérance de la résurrection puisée dans un regard de la victime propitiatrice!

Dans cette danse macabre de Blois, la

Mort est dure de paroles envers l'homme et ne lui ménage pas le sarcasme. C'est avec un respect cruellement ironique qu'elle invite le pape à la suivre le premier, en lui citant le vieil adage : *A tout seigneur, tout honneur.*

Elle dit au gros abbé qui fait le récalcitrant :

Abbé venez tost vous fuyez
N'ayez ja la chiere esbahie
Il convient que la mort suyvez
Combien que moult lauez haye
Commandez adieu labaye
Qui gros et gras vous a nourry
Le plus gras est premier pourry.

L'avocat est prié malicieusement par la Mort de venir plaider sa propre cause devant le grand juge, et, si faire se peut, rendre blanc ce qui est noir, comme il avait coutume pour les cliens riches. Elle se moque non moins incivilement du médecin et de sa fiole, de l'amoureux et de ses romances, du chevalier et de son armure, etc. L'hermite et le chartreux, par exception, sont traités par elle avec la politesse presque bienveillante de l'huissier qui salue un débiteur facile et prêt à payer. Les paroles qu'elle adresse au nouveau-né, en le ravissant de son berceau, présentent, sous une forme brutale, la même idée que celles de l'*Ange à l'Enfant* dans la délicieuse pièce de Jean Reboul; elles se résument en ces deux vers du poète nîmois :

La Providence te fait grâce
Des jours que tu devais couler.

Cette danse macabre, dont nous ne possédons aujourd'hui qu'une copie en miniature, avant d'être peinte en 1502 dans la cour du château de Blois, avait été primitivement sculptée le long du mur du cimetière des Innocens, à Paris, dans l'emplacement où depuis les gracieuses Naïades de Jean Goujon ont épandu l'eau de leurs urnes.

L'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, conserve encore quelques fragmens d'une danse des morts, peinte autour du chœur. Le concile de Bâle en fit peindre une sur les murs du cimetière de Saint-Jean, appartenant aux Dominicains. On en voit une copie et deux têtes originales conservées dans le vestibule de la bibliothèque de la ville. Le même sujet se reproduit le long de la galerie couverte du pont de Berne. Au quinzième siècle, cloîtres, cimetières, églises, châteaux, ponts couverts, halles et marchés, présentaient fréquemment des compositions de ce genre. Au seizième siècle, on en cisela jusque sur la garde et le fourreau des armes de luxe. Holbein fournit pour cet usage un dessin-modèle dont on peut voir la gravure au *cabinet des estampes*, et qui représentait un roi, une reine, un guerrier, une femme, un moine et un enfant dansant avec la Mort. Malgré la petitesse des figures, Holbein leur a donné une expression saisissante. Le désespoir du monarque qui laisse tomber son sceptre; l'abattement puéril de la reine qui mène après elle son petit chien; l'humeur acariâtre de la femme qui se débat et se tord comme une mégère; l'impuissant courroux du soldat qui se met en garde contre la Mort; la résistance du gros moine qui ne lâche point son gobelet à boire, sont rendus avec autant d'esprit que de vérité. Toutes ces figures devaient être ciselées sur le fourreau d'un poignard.

Les antiquaires hésitent à se prononcer sur l'origine des danses macabres et sur celle de la dénomination elle-même. L'opinion la plus générale est que les danses des morts furent appelées danses macabres, du nom de Macaber, qui, le premier, traita ce sujet bizarre dans des vers allemands, traduits en latin par P. Desrey, de Troyes, en 1460. Quant à la cause occasionnelle de ces représentations, quelques uns la trouvent dans la grande dépopulation produite par les différentes pestes qui désolèrent l'Europe, durant le cours du moyen âge; ils prétendent que ce fut pour perpétuer le souvenir des vengeances célestes, et frapper incessamment d'une terreur salutaire l'esprit des peuples si vite oublieux du péril, que le clergé fit dresser ces tableaux dans lesquels éclatent les menaces de la terrible moissonneuse. Et en effet, la danse des morts de Bâle fut commandée par les pères du concile, à l'occasion de la peste qui dévasta cette ville pendant qu'ils y étaient

assemblés. Les vers allemands qui accompagnent et commentent le tableau, y furent ajoutés après coup en 1568.

Peut-être faut-il, avec d'autres antiquaires, chercher à cet usage une origine moins accidentelle. M. Magnin, dans son cours sur les origines du théâtre moderne, incline à croire que la coutume de représenter les danses des morts sur les murs des cloîtres, des églises et des cimetières, provint d'une autre coutume plus ancienne qui s'était introduite durant la barbarie du moyen âge, et qui consistait à danser effectivement sur les tombeaux des morts, et jusque dans l'intérieur des églises. Les textes abondent pour prouver la réalité de ces étranges démonstrations de la piété populaire, qui avaient lieu surtout dans les vigiles des fêtes, et qui dégénérèrent promptement en saturnales.

Dès le sixième siècle, en 578, elles sont prohibées par le neuvième canon du concile d'Auxerre; elles sont également exclues, *de solemnis sanctorum,* par le vingt-troisième canon du concile de Tolède, en 627, et le dix-neuvième du concile de Châlons, en 659. Le pape Léon IV défend : « *Carmina diabolica quæ nocturnis horis super mortuos vulgus facere solet.* (Labbé, t. VII, p. 37.)

Le trente-cinquième canon d'un synode tenu à Rome en 826, contient des renseignemens plus détaillés sur ces danses nocturnes et fantastiques, assez semblables à celles que les *trembleurs* mènent aujourd'hui dans leurs conciliabules [1] :

« *Sunt quidam et maxime mulieres, qui festis ac sacris diebus atque sanctorum natalitiis, ballando, verba turpia decantando, choros tenendo ac ducendo, advenire procurant: qui, si cum majoribus veniunt peccatis, cum majoribus revertuntur* [2]. *Tali facto debet unusquisque sacerdos diligentissime populum admonere, ut pro sola oratione his diebus ad Ecclesiam recurrant, quia ipsi qui talia agunt, non solum se perdunt, sed etiam alios deprimere attendunt.* »

Lorsque l'Eglise, sévère gardienne des mœurs, eut purgé les lieux saints de ces désordres, les danses des morts ne furent plus exécutées que dans les jeux populaires, sur les planches des théâtres forains [1]. Dans les cloîtres, dans les cimetières, dans l'intérieur des temples, on se contenta de les sculpter et plus souvent de les peindre. La plus ancienne image de ce genre que nous connaissions, est celle de Minden en Westphalie, elle date de 1383.

Quelle que soit, au reste, l'origine historique de ces représentations, elles offrent un attrait piquant par le contraste entre la sévérité de la leçon et le comique de la forme sous laquelle elle est donnée. La Mort y varie à l'infini les méchans tours qu'elle joue aux humains; ici, perfide chambellan, elle porte la queue du manteau d'un empereur, et grimace derrière le dos de sa majesté; là, coiffée du chapeau de cardinal, elle assiste à l'installation d'un vieillard vénérable, dont la tête plie sous le poids de la triple tiare [2]. Ailleurs, c'est un

[1] Voyez les *Lettres sur les méthodistes*, par un docteur protestant. Les plus inconcevables aberrations contemporaines n'ont pas même le mérite de l'originalité. Dès 680, des moines de Syrie avaient aussi prétendu que la danse était une excellente manière de rendre le culte à Dieu, et les *agonilites* ressuscitèrent la même absurdité en 721.

[2] On sait comment un bon curé de campagne traduisait ces paroles, devant un auditoire de pélerins qui avaient chômé outre mesure le patron du lieu : « M. T. C. F., un quart de ceux qui m'entendent sont venus à jeûn; les trois quarts, ce soir, s'en retourneront ivres; c'est cinquante pour cent de bénéfice que le diable gagne avec vous. »

[1] Voyez dans la *Danse macabre* du bibliophile Jacob une description détaillée d'une de ces représentations scéniques.

[2] Le cérémonial de l'élection des papes prescrit un avertissement symbolique, qui les dispensait de recevoir les triviales leçons que les artistes leur ont prodiguées dans les danses des morts. Après qu'un cardinal a annoncé au peuple romain l'élection du nouveau pontife : *Gaudium magnum nuntio vobis : papam habemus reverendissimum N...*, et qu'on l'a revêtu des attributs de sa dignité, le maître des cérémonies, tenant deux roseaux, emblème du sceptre fragile que l'on fit porter au Sauveur du monde avant de l'attacher sur la croix, prend le roseau à l'extrémité duquel est une bougie allumée; il l'approche de l'autre roseau, auquel est attachée une étoupe, et, s'inclinant devant sa Sainteté, il met le feu à l'étoupe, en disant : *Pater sancte, sic transit gloria mundi.* Frappante image du néant de toutes les grandeurs et les gloires terrestres! elles éblouissent de leur éclat les faibles mortels, et s'évanouissent en fumée. (V. les *Lettres sur l'Italie,* par M. Pierre de Joux, pasteur protestant converti au catholicisme.)

pauvre aveugle qu'elle pousse vers une fosse, après avoir rompu l'attache du chien qui le guidait. Assise à côté de buveurs, elle leur verse le vin à flots et les provoque à de meurtrières ivresses. Elle se glisse derrière un marchand occupé à peser l'or si laborieusement acquis, et dépose un crâne luisant dans un des plateaux de la balance, pour faire contrepoids aux ducats. Les amoureux, les coquettes, les grandes dames sont l'objet privilégié de ses railleries; elle trouble les plus doux tête à tête, en faisant un tapage infernal sur son tambourin. A une duchesse toute occupée de l'importante affaire de sa toilette, elle présente un collier d'os semblable à ces trophées sinistres dont aiment à se parer les guerriers des tribus indiennes. A une autre qui se regarde dans un miroir, elle offre l'image d'un hideux squelette. Une autre encore, qui repose sur un lit moelleux, est réveillée par deux squelettes qui entr'ouvrent les rideaux et font grincer l'archet sur un violon satanique. Quelquefois une philosophie d'une brutalité moins vulgaire et d'une tendresse mélancolique, inspire l'artiste. Ainsi, dans la danse macabre de Bâle, on voit une femme qui porte un berceau vide; la pauvre mère suit spontanément la Mort qui lui a ravi son enfant : *Rachel plorans filios. Noluit consolari quia non sunt.*

L'esprit satirique que nous avons signalé dans certains *grotesques* des quatorzième et quinzième siècles, se reproduit avec plus de cynisme encore dans les *danses macabres*, qui furent voisines ou contemporaines de la Réforme. Les injures que la mort adresse au gros abbé de la danse de Blois, sont politesse comparées à ce qu'elle dit, dans la danse de Bâle, à une abbesse d'un embonpoint suspect. Les dignitaires ecclésiastiques sont fréquemment accompagnés, dans les danses macabres, du *fou*, qui était le triste luxe des rois et des seigneurs, et ils portent cavalièrement le faucon sur le poing.

La manière dont la Mort est représentée donne lieu à la même observation que nous avons faite pour les personnifications de Satan; c'est un type sans grandeur, une grossière image de la décomposition cadavérique. En général, les artistes du moyen âge n'ont rien trouvé de mieux pour figurer la Mort que de mettre, soit une faulx, soit la pioche du fossoyeur aux mains d'un squelette ou d'un *écorché*. Et certes on a lieu de s'étonner de ce prosaïsme et de cette pauvreté d'idées, quand on songe aux magnifiques emblêmes que fournissaient les livres sacrés. Cette Mort là est païenne : aux chrétiens qu'elle vient délivrer de la dure servitude de la chair pour les initier à la vraie vie, elle aurait dû, ce semble, apparaître sous d'autres traits.

Nous nous souvenons néanmoins d'avoir vu un vitrail d'une église de Rouen, où l'idée de la vanité des joies de ce monde, sitôt détruites par la Mort, fille du péché, est rendue avec autant de dignité que d'énergie. A l'une des extrémités du vitrail, qui se divise en trois compartimens, le peintre verrier a représenté Adam et Ève chassés du paradis terrestre par l'ange armé du glaive flamboyant; à l'autre extrémité, une femme, jeune, d'une merveilleuse beauté, le sourire sur les lèvres, éblouissante de pierreries, la tête couronnée d'un diadème, semble réunir tout ce que les hommes aiment et admirent, grâce, puissance, bonheur : vous diriez qu'elle a éludé l'anathème fatal, et que, pour cette créature privilégiée, Dieu a oublié de verser une goutte d'amertume au fond du calice. Mais, derrière elle, entre elle et Eden, dans le compartiment intermédiaire, apparaît la Mort, drapée dans un voile majestueux, le visage sévère et calme, comme il convient à un ministre du Tout-Puissant; elle tient d'une main le bout d'une chaîne qui va s'enrouler au cou de la gracieuse victime, et de l'autre brandit un triple javelot au dessus de sa tête couronnée.

Nous pourrions citer aussi les admirables fresques du *Campo-Santo* de Pise, et surtout celle qui a pour nom le *Triomphe de la Mort*, *il trionfo della Morte*, et pour auteur André Orgagna. Mais ces tableaux funèbres trouveront leur place dans un prochain article que nous nous proposons d'écrire sur les sépultures chrétiennes.

Paul Lamache.

PRÉFACE HISTORIQUE
DE
LA VIE DE SAINT HUGUES [1].

La vie politique de saint Hugues peut servir à fournir de précieux matériaux pour l'histoire de notre ville et de notre province : c'est pendant son épiscopat que commença à se former, sous la première race des Dauphins, comtes d'Albon, la province de Dauphiné, à laquelle nous rattachent toutes nos traditions domestiques, tous nos sentimens de patriotisme local.

Or, pour bien apprécier le caractère et les actions de saint Hugues, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de la ville et du diocèse qu'il fut appelé à régir, ainsi que sur l'état social au milieu duquel il se trouva placé.

Grenoble, qui dépendait du territoire des Voconces [2], fut connue d'abord sous le nom de Cularo, puis sous celui de Gratianopolis. Après la conquête de l'Allobrogie par les Romains, Cularo fit partie de la Gaule narbonnaise et ensuite de la province Viennoise ; ville de second ou de troisième ordre et d'une importance très inférieure à celle d'Arles, de Vienne ou de Lyon, elle fut cependant mise au rang des municipes [3]. En cette qualité, elle avait un corps d'administrateurs et de juges, *ordo decurionum, curia, ordo municipalis* : ce corps était présidé par des duumvirs.

Les duumvirs étaient chargés du recouvrement des deniers publics et de la levée des troupes ; ils réunissaient les attributions administratives aux attributions judiciaires, et embrassaient l'intendance suprême de toutes les parties du gouvernement municipal. Leur pouvoir pouvait se comparer à celui du consulat romain avant la création de la préture.

Les jugemens des décurions, présidés par les duumvirs, relevaient, pour les causes civiles les plus importantes, du lieutenant ou gouverneur impérial établi à Vienne qui était la capitale de la province.

« Vers le milieu du IVe siècle de l'ère chrétienne [1], il s'établit encore dans les villes des magistrats connus sous le nom de *defensores*. C'étaient des espèces de tribuns choisis par le peuple parmi les plébéiens, et en dehors dès décurions. Cette charge, d'abord essentiellement temporaire, devint ensuite quinquennale. Justinien en fixa plus tard la durée à deux ans [2] ; elle acquit une grande importance dans les villes de province autres que les municipes. Là surtout où il n'y avait pas de duumvirat, les *defensores* ne se bornèrent pas à protéger leurs concitoyens contre l'oppression des lieutenans impériaux et de leurs délégués ; ils exercèrent de plus une juridiction volontaire et contentieuse en matière civile, et furent chargés de l'instruction des affaires criminelles.

[1] Nous avons reçu cette préface historique d'un ouvrage qui sera publié prochainement ; elle nous a paru offrir par elle-même un assez vif intérêt pour que les lecteurs de l'*Université* nous sussent gré de la leur communiquer. (*Le D.*)

[2] Peuple dépendant des Allobroges.

[3] M. de Savigny, l'un des critiques les plus profonds et les plus judicieux de l'Allemagne moderne, dit, dans son Histoire du droit romain au moyen âge, que très peu de villes, dans les Gaules, jouissaient du *Jus italicum*, ou des priviléges attachés aux municipes ou colonies de l'Italie ; ces priviléges principaux étaient : 1° le domaine quiritaire des immeubles, et par conséquent la capacité de la mancipation, de l'usucapion et de la vindication ; 2° l'exemption de la capitation ; 3° l'organisation indépendante des cités italiennes et un droit de juridiction réelle donné aux duumvirs, quartumvirs, quinquennales ou édiles. Plus loin, M. de Savigny ajoute : « Quand, dans les inscriptions d'une ville provinciale, on trouve le titre d'une magistrature italique, du duumvirat par exemple, je regarde cette circonstance comme une trace certaine du *Jus italicum*. »

Or, à Grenoble, nous avons trouvé parmi nos inscriptions monumentales celle-ci, qui était autrefois dans la rue Saint-Jacques :

P. CASSIO
MANSUET
FLAMINI VIRII.
SCRIB. ADIT
D. V. JUR. DIC., etc.

Il résulte de là que le Grenoblois Cassius avait été flamine, scribe, édile et *duumvir*, revêtu d'une juridiction réelle, *D. V. juri dicundo*.

Grenoble possédait encore, comme le prouve cette inscription et plusieurs autres, des flamines et un collége de prêtres augustaux.

[1] L. 1, *Cod. de defensor.*

[2] L. 4. *Cod. de defensor.*

« Cette institution dut exister à Grenoble, mais sans y prendre autant d'extension que dans les cités non municipales. » Les causes criminelles furent de bonne heure soustraites à la juridiction municipale, pour être soumises à celle des agens de l'empereur. Il est probable encore que Grenoble possédait des compagnies d'artisans, organisées en colléges particuliers, suivant le fameux édit de Septime Sévère, auquel je crois qu'on doit faire remonter l'origine des corporations du moyen âge.

Dans les campagnes, les Romains établirent un grand nombre de forts (castella) pour contenir la turbulence indomptable des Voconces et des Allobroges. Les soldats et officiers recevaient, dans le territoire protégé par ces forts, des bénéfices révocables, qui étaient pour ainsi dire des supplémens de solde en propriétés.

Quand les Bourguignons firent invasion dans cette partie des Gaules, ils s'emparèrent de ces bénéfices qu'ils rendirent viagers, et procédèrent au partage des autres terres de la manière suivante : ils reçurent la moitié des cours et jardins [1], les deux tiers des terres labourées et le tiers des esclaves [2]; les forêts restèrent en commun [3]. Les hommes libres bourguignons qui se présentèrent plus tard ne reçurent que la moitié des terres sans esclaves [4]; les affranchis bourguignons un tiers [5]. Le Romain et le Bourguignon s'appelaient réciproquement *hospes*, et habitaient, à ce qu'il paraît, les mêmes logemens, dans les manses ainsi partagées. Mais les Bourguignons, comme tous les Germains, s'établirent rarement dans les villes [6], dont le séjour leur était tant odieux. Aussi les Gallo-Romains purent s'agglomérer, sans être inquiétés, dans les campagnes; ils continuèrent de jouir de leurs institutions municipales et de presque tous les priviléges qui y étaient attachés ; seulement, les *comites* des Bourguignons remplacèrent les lieutenans impériaux ou *rectores* des Romains, et eurent aussi leurs délégués qui se mêlèrent aux magistrats municipaux. Il paraît même que le sort des décurions, dont la responsabilité était devenue si onéreuse sous la domination romaine, s'adoucit beaucoup sous l'empire des Germains.

Tous les historiens ont remarqué que les Bourguignons, quoique ariens, eurent une grande tolérance pour la religion des vaincus [1]. Cette tolérance s'étendit de la religion à l'administration et au gouvernement : plus que tous les autres Germains, ils laissèrent chacun libre de suivre ses lois et ses usages. Les Gaulois continuèrent donc, sous leur domination, à se régir par la loi romaine, et leur existence sociale n'eut pas à subir de trop brusque révolution [2].

Cependant les rois francs, qui étaient catholiques, parvinrent à la faveur de la popularité que leur donnait leur orthodoxie, à expulser les rois bouguignons et à se mettre à leur place; mais il n'y eut pas de nouveau partage par suite de ce changement de dynastie. Les Francs acceptèrent l'ordre qu'ils trouvèrent établi dans cette partie des Gaules, où la conquête avait été moins brutale et moins destructive que dans celle qu'ils avaient envahie sous la conduite de Clovis.

Plusieurs invasions, celle des Lombards et celles des Hongres, passèrent comme des orages sur l'ancienne province viennoise [3]; celle des Sarrasins qui réussirent à s'établir dans les Alpes cottiennes, et qui même, suivant quelques auteurs [4],

[1] *Lex Burgundiæ*, tit. 54, § 5.
[2] *Id.*, *id.*, § 1.
[3] *Tit.* 15, § 67.
[4] *Lex Burg. addit.* 2, liv. II.
[5] *Lex Burg.*, tit. 57.
[6] Savigny, *Hist. du Droit romain*, tome 1er, p. 228 et 229.

[1] A la différence des Visigoths ariens, qui furent au contraire intolérans et persécuteurs dans le midi des Gaules. Montesquieu, *liv.* XXVIII, *chap.* 1, fait aussi remarquer que les Bourguignons donnèrent aux Romains des lois douces et impartiales.

[2] Le droit bourguignon continua à subsister en Bourgogne comme droit personnel. Il existait encore au temps de Louis-le-Débonnaire, à qui Agobardus conseillait, en 840, d'imposer le droit franc aux derniers sectateurs du droit bourguignon. (Savigny, *Hist. du Droit romain*, t. 2, p. 8.)

[3] Voir le manuscrit de Raymond Juvénis sur l'Histoire du Dauphiné, et l'Histoire des Hautes-Alpes, par M. de Ladoucette, ancien préfet.

[4] Chorier et Valbonnays admettent ce fait; la plupart des critiques modernes le rejettent et révo-

prirent et occupèrent momentanément Grenoble, laissa des traces plus durables de ses victoires et de ses ravages.

Dans les neuvième et dixième siècles, les Normands débarquèrent sur les côtes de Provence, et poussèrent assez loin leurs excursions et leurs brigandages en remontant les rives du Rhône.

Pendant que ces invasions se multipliaient sur tous les points de l'empire de Charlemagne, les faibles successeurs de ce grand monarque dépeçaient son vaste héritage et ne savaient pas le défendre. Les populations pillées et décimées se réfugiaient autour des abbayes ou des châteaux fortifiés, et demandaient asile ou protection aux grands bénéficiers qui s'y renfermaient; ces bénéficiers, faisant acheter chèrement leurs services aux princes qui les réclamaient, finirent par obtenir la reconnaissance légale [1] de l'hérédité de leurs fiefs, déjà établie en fait depuis plus d'un siècle. Les églises des évêchés et des monastères arrachaient également à l'autorité royale ou impériale des concessions à perpétuité; et c'est ainsi que la féodalité s'assit sur les ruines de la royauté carlovingienne.

Parmi les suzerainetés indépendantes qui se formèrent sous les successeurs de Charlemagne, l'histoire signale celle de Bozon, qui se composa un royaume de l'ancienne province viennoise et d'une partie de la Bourgogne de Gondebaud.

Bozon étant gouverneur de cette partie des Gaules, avait épousé Hermengarde, fille de l'empereur Louis II. Ce mariage exalta son ambition et lui fit rêver une couronne. Il s'était montré comme le rempart de la population confiée à ses soins, contre les Normands, les Hongres et les Sarrasins, il s'était rendu le pape favorable par d'adroites flatteries. Les seigneurs, et surtout les évêques de son duché, s'étaient attachés à lui comme à un appui indispensable et tutélaire; ils cédèrent donc sans peine aux instigations secrètes du pape Jean VIII, et à celles de l'ambitieuse Hermengarde qui, née sur le trône, faisait les plus grands efforts pour y remonter. Pendant que les deux fils de Louis-le-Bègue, Louis III et Carloman, se disputaient la France occidentale, une assemblée de seigneurs et de prélats se réunissait à Mantaille, dans la commune d'Anneyron, à six lieues au midi de Vienne [1]; là, cette assemblée, présidée par Otram, archevêque de Vienne, offrit la couronne au duc Bozon, en lui traçant avec noblesse les devoirs de la royauté, et en lui demandant de jurer de les remplir. Bozon répondit avec une apparente humilité, et fit toutes les promesses qu'on exigeait de lui. Après avoir lu sa réponse, l'assemblée, composée de six archevêques, de dix-sept évêques [2] et de quelques seigneurs, rendit, le 15 octobre 879, un décret par lequel elle déclarait élire pour roi le duc Bozon.

Il est à remarquer que, dans cette assemblée, les évêques eurent la plus grande part à l'élection du nouveau roi. Ce fait mérite l'attention des historiens, parce qu'il prouve l'extension que prenait le pouvoir ecclésiastique. Aussi les grands bénéficiers et les possesseurs de fiefs ne dédaignaient plus, comme le faisaient autrefois les Francs, de rechercher les épiscopats et les abbayes, qui avaient été long-temps presque exclusivement possédés par les familles d'origine gauloise.

En 890, après la mort de Bozon, un nouveau concile s'assembla à Valence [3] pour donner la couronne au jeune prince Louis, fils de ce monarque, sous la tutelle d'Hermengarde et du duc Richard; ce concile ne fut composé, cette fois, que d'archevêques et d'évêques; ce fut donc un nouveau pas fait par le pouvoir épiscopal.

quent surtout en doute la nécessité prétendue où auraient été les évêques de Grenoble de quitter leur siége pendant plus de cent ans. J'ai traité ailleurs cette question historique.

[1] Sous Charles-le-Chauve, à l'assemblée de Kiercy.

[1] Voir l'*Histoire de Vienne*, de M. Mermet, p. 210 et suivantes.

[2] *Simul cum primoribus*, dit l'acte d'élection. Les archevêques étaient, Otram, de Vienne; Aurélien, de Lyon; Teutram, de la Tarentaise; Robert, d'Aix; Rostaing, d'Arles, et Théodoric, de Besançon. Les évêques étaient, Rodbert, de Valence; Bernard, de Grenoble; Hélias, de Vaison; Hémico, de Die; Adalbert, de Maurienne; Bipaco, de Gap, etc.

[3] *Hist. de l'Eglise de Vienne*, par Maupertuis, p. 143.

On comprend qu'après avoir exercé le droit d'élire des rois, les évêques virent croître dans leurs diocèses respectifs leur crédit et leur autorité ; il leur fut d'ailleurs facile d'obtenir de la royauté, qu'ils avaient mise sous leur dépendance, toutes les concessions et toutes les grâces qu'ils pouvaient désirer. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter la suzeraineté dont jouissaient les évêques de Grenoble [1] sur tout le Graisivaudan, avant que les comtes d'Albon, le fer à la main, en eussent exigé le partage.

Tous les rois de Bourgogne, dans les neuvième et dixième siècles, se distinguèrent par leurs libéralités envers les évêques à qui ils devaient la création de leur couronne; mais nul ne se montra plus prodigue envers le haut clergé et les monastères que Rodolphe III, dit le Fainéant, fils de Conrad le Pacifique. Cependant, son exemple ne fut pas imité par les seigneurs de son royaume qui, presque partout, rançonnaient sans pitié les gens d'église. Un concile qui eut lieu à Anse, en 995 [2], la deuxième année du règne de Rodolphe III, se plaint de *ces hommes inquiets et avides, qui envahissent les biens ecclésiastiques, et qui vont jusqu'à ruiner des églises par leurs violences.*

La féodalité guerrière commençait donc à entrer en lutte avec la féodalité mitrée.

Quand Rodolphe le Fainéant eut laissé ses états à l'empereur Conrad, ces deux puissances se trouvèrent en face l'une de l'autre, sans qu'il y eût auprès d'elles un roi qui pût leur servir d'arbitre et de médiateur.

L'empereur Conrad, dont la minorité fut d'ailleurs longue et orageuse, n'y eut qu'une autorité lointaine et nominale, qui n'empêcha pas de sentir la privation d'un souverain particulier dans l'étendue de l'ancien royaume de Bourgogne. Les empereurs Henri III et Henri IV, souvent frappés d'anathèmes pontificaux, y virent leur pouvoir plus d'une fois contesté. Aussi on trouve dans de vieilles chartes de ce temps ces mots significatifs : *Deficiente Burgundiæ rege* [1], *regem expectando* [2].

D'un autre côté, les empereurs ne voulurent pas confier à un seul duc le gouvernement du pays dont Bozon s'était fait un royaume : l'exemple de l'heureuse ambition de ce seigneur les tenait en méfiance.

Ils se contentèrent donc de conférer le titre de comte à quelques possesseurs de fiefs déjà établis héréditairement dans le pays [3], et à reconnaître aux archevêques et évêques une autorité seigneuriale et temporelle dans leurs diocèses, sous la réserve de l'hommage en qualité de grands vassaux de la couronne impériale.

Cette position singulière de l'ancien royaume de Bourgogne, laquelle n'a jamais été bien caractérisée par les historiens et les publicistes, peut jeter un

[1] Ils n'avaient conservé d'autre acte de concession que celui du comté de Salmoirenc, fait par Bozon et confirmé, en 894, par l'empereur Louis. Encore saint Hugues n'eut pas connaissance de cet acte, lors de ses démêlés avec l'archevêque de Vienne.

[2] *Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, par Charvet, p. 268.

[1] *Acte XX du premier cartulaire de saint Hugues.* Cet acte est de 1037, et par conséquent de beaucoup antérieur à son épiscopat.

[2] *Dominum adorando, regem expectando*; acte XIII du premier Cart. de saint Hugues. Cet acte prouve que l'évêque Arthaud, de qui est cet acte et qui vécut jusqu'en 1060, ne reconnaissait pas l'autorité de l'empereur Henri IV, dans son diocèse de Grenoble.

[3] C'est ce qui arriva probablement aux sires de Vienne, qui prétendaient descendre des rois de Bourgogne. Le premier qui porta le titre de comte fut Othe-Guillaume; il s'établit dans le Mâconnais ou dans la Haute-Bourgogne, après avoir été adopté par le duc Henri de Bourgogne, second mari de sa mère et petit-fils de Hugues-le-Grand, comte de Paris. Reynard, son fils, prit le nom de comte de Mâcon et de Bourgogne; le fils de Reynard fut Guillaume, surnommé Tête-Hardie, qui fut le père du comte Etienne et de Guy, d'abord archevêque de Vienne, puis pape, sous le nom de Calixte II, ainsi que nous le verrons dans la vie de saint Hugues.

Il ne paraît pas que ces comtes aient eu jamais une grande puissance ni une juridiction bien étendue.

Il y avait encore des ducs de Bourgogne descendant du duc Robert, fils aîné de Robert, roi de France; ils n'occupaient que le nord de la Bourgogne, qui fut séparé de l'empire, tandis que le midi y resta attaché.

Le midi de la Bourgogne s'appela Comté, et le nord prit le nom de Duché.

grand jour sur les origines du Dauphiné et servir à expliquer ce qu'il y eut de particulier dans le régime féodal de cette province.

Dans les autres portions de la France, en Flandre, en Champagne, en Aquitaine, etc., il y avait un seul comte ou un seul duc qui avait acquis l'autorité prépondérante, et de qui tous les autres seigneurs relevaient : il était dans la grande chaîne féodale l'anneau qui rattachait à la royauté les vassaux inférieurs, soit laïques, soit ecclésiastiques. Au moment du démembrement de l'ancienne Bourgogne, nous ne voyons rien de semblable dans la partie de ce royaume où se forma plus tard le Dauphiné : aucun seigneur n'y avait une autorité prépondérante et reconnue. Une foule de prélats, de comtes, de possesseurs de fiefs, prétendaient tous relever immédiatement de l'empereur, et, par ce moyen, restant indépendans les uns des autres, ils se procuraient des suzerainetés de fait à la faveur de la faiblesse du pouvoir impérial.

De cet état de choses, il résulta que beaucoup d'hommes libres purent échapper au servage, et que beaucoup de terres purent rester franches ou de franc-alleu. Le peu d'étendue de juridiction des suzerains ou vassaux immédiats, ne leur permit pas les abus de pouvoir, et chacun d'eux se croyait obligé à des ménagemens envers les petits propriétaires et les hommes libres, tandis qu'au contraire, dans le reste de la France, les comtes et ducs avaient réduit à l'état de serfs presque tous les hommes libres non possesseurs de fiefs, et avaient joint à leurs domaines, ou asservi à des tributs et droits féodaux, les petites terres isolées appartenant à des propriétaires peu puissans.

Aussi la présomption légale en Dauphiné, sauf preuve contraire [1], était que *toutes les terres étaient franches et tous les habitans libres* [2]. La maxime fameuse *nulle terre sans seigneur* n'était pas reçue dans cette province, et on n'aurait pas pu lui appliquer la première partie de cet axiome de *Chantereau Lefèvre*, si juste par rapport à la France en général : *Les fiefs y ont asservi les hommes libres et mis en liberté les esclaves*.

Outre les vassaux [1], arrière-vassaux, taillables [2] et main-mortables [3], il y avait donc en Dauphiné deux classes d'hommes que l'on ne trouvait pas communément dans les autres provinces de France. Les uns étaient francs comme étant de race de gens libres et propriétaires de terres allodiales : ceux-là ne devaient ni cens, ni hommage au seigneur du territoire [4], mais un simple serment de fidélité. Les autres étaient ceux qui ne prêtaient pas foi et hommage, quoique soumis à des cens ou services.

Ces deux classes d'hommes étaient particulièrement protégées par les archevêques et évêques, ainsi que par les abbés des monastères. C'est parmi eux que se recrutait surtout la haute cléricature, qui avait la plus grande influence dans l'élection des prélats ; et quand un seigneur recherchait l'épiscopat pour un membre de sa famille, il avait soin de les ménager pour obtenir leurs suffrages.

La haute puissance du clergé, dans l'ancien royaume de Bourgogne, fut favorable à la conservation de cette classe d'hommes libres, qui fixa principalement sa résidence dans les grandes cités épiscopales ou dans les petites villes qui s'élevaient à l'entour des monastères. Ainsi, on put y voir les Francs ou Bourguignons libres, mais non possesseurs de fiefs, s'y allier aux anciennes fa-

[1] La présomption *juris et de jure*, comme disent les jurisconsultes.

[2] Guipape, *Question* 307, et Salvaing de Boissieu, *Traité des Fiefs*; passim.

[1] Il y avait deux sortes de vassalité, la réelle et la personnelle, c'est-à-dire celle qui avait pour cause la tradition des fonds, et celle où l'on n'avait pour motif que de se procurer un protecteur.

[2] Il y avait aussi deux sortes de taillables, les taillables à miséricorde et les taillables dans certains cas seulement ; s'ils mouraient sans enfans naturels et légitimes, les seigneurs recueillaient leurs successions de plein droit : lorsque des taillables sortaient de la terre de leurs seigneurs et allaient s'établir dans celle d'un autre, le seigneur suivait ses hommes.

[3] Les main-mortables étaient ceux dont la condition se rapprochait le plus de celle des anciens esclaves.

[4] Guipape, *ibidem*.

milles curiales et sénatoriales des Gaulois, et y former le noyau de ce qu'on appela plus tard la haute bourgeoisie, tandis que les colléges des artisans, fondés par Septime Sévère, reprenant une nouvelle vie sous les ailes de la religion, donnaient de temps en temps accès dans leur sein aux serfs affranchis des seigneurs, et sous le nom de corporations d'arts et métiers, concouraient d'une manière plus ou moins directe à la nomination des échevins ou consuls et des autres magistrats municipaux.

On voit dans les chartes et registres de Vienne et de Grenoble, que ces libertés municipales n'ont jamais entièrement cessé d'y exister. Si les évêques avaient le droit de publier des règlemens municipaux, les citoyens avaient celui de les accepter ou de les refuser par l'organe de leurs magistrats réunis en corps politique; ils délibéraient sur leurs intérêts et se taxaient pour les dépenses publiques; ils défendaient quelquefois avec un courage opiniâtre les faibles restes de leurs antiques franchises. Un esprit d'indépendance animait tous les habitans de ces anciens municipes, devenus villes épiscopales; ils combattaient avec persévérance les tentatives d'empiétemens sans cesse renouvelées par les comtes et hauts barons du voisinage; et pour se soustraire aux hommages, tributs ou services que ces seigneurs voulaient leur imposer, ils se courbaient avec empressement sous le sceptre paternel de l'Eglise. Alors, au lieu de cette obéissance qui humilie quand la force l'impose, ils pratiquaient une soumission que la foi pouvait ennoblir et la piété sanctifier.

La garde des clefs de la ville était confiée aux évêques; ils avaient aussi des droits de diverses sortes, tels que des préférences sur les marchés, les banalités des fours et des moulins, les péages, la leyde [1], etc. La justice se rendait en leur nom; ils pouvaient faire la guerre comme les autres seigneurs, et malheureusement plus d'un prélat de ce temps abusa de ce droit funeste, si peu en harmonie avec un ministère de paix et de charité.

Or, comme les hommes libres et les artisans ne rencontraient de repos et de protection qu'à l'ombre des églises, ils s'efforçaient de maintenir ces prérogatives du haut clergé, comme les remparts de leurs propres priviléges. Souvent c'était de leurs rangs que sortaient les évêques et les chanoines. Tout citoyen en entrant dans le sacerdoce pouvait, grâces à l'élection, aspirer au camail ou à la mitre. Quelquefois même des hommes renommés par leur savoir et leurs vertus, quoique laïques, étaient élevés à l'épiscopat par d'unanimes suffrages; c'était une sorte de magistrature tribunitienne et populaire. « Ainsi que plusieurs publicistes l'ont remarqué, elle avait « remplacé celle des défenseurs, *defensores*, tombée en désuétude après l'établissement des Barbares dans les « Gaules. Elle avait pour mission de défendre les opprimés, de protéger les « faibles et de s'opposer à tous les abus « de pouvoir. » Aussi tous les habitans des villes étaient intéressés à ce que l'autorité de l'évêque se conservât intacte et puissante, car leurs libertés diminuaient à chaque conquête faite par les seigneurs sur cette autorité tutélaire.

Les querelles du pontificat et de l'empire, qui prirent tant de développement sous les papes Alexandre II et Grégoire VII, furent encore assez favorables dans le midi de l'ancienne Bourgogne à l'autorité temporelle des évêques. Les empereurs, dont le trône était sans cesse ébranlé par des excommunications et des révoltes, furent souvent obligés de s'abaisser humblement devant le saint siége; et pendant que cette suprématie de la tiare sur les couronnes était ainsi hautement proclamée, le pouvoir des évêques acquérait dans la même proportion une sorte de supériorité morale sur celui des barons. Les seigneurs féodaux de la Bourgogne, qui, pour se débarrasser du joug des empereurs, avaient, de concert avec les prélats, pris parti pour la papauté, s'aperçurent trop tard

[1] La leyde était un impôt sur le commerce des grains. Saint Hugues en diminua la rigueur, et racheta une portion de son droit de leyde à des seigneurs à qui ce droit était inféodé; il prévint par là les rapines et les exactions auxquelles donnait lieu une inféodation tombée entre les mains de petits tyrans féodaux. (Voir l'acte XXXI du deuxième cartulaire.)

de la faute qu'ils avaient faite, et cherchèrent à détruire par la force l'influence populaire de leurs dangereux rivaux. Nous en verrons plus d'un exemple dans le cours de cet ouvrage.

Au reste, cet immense accroissement de puissance et de richesse dans le haut clergé produisit un déplorable effet sur la plupart de ses membres : il introduisit parmi eux une effrayante corruption. Vers la fin du onzième siècle, un double danger semblait menacer l'Eglise catholique. D'un côté, c'étaient la guerre acharnée que lui avait déclarée Henri IV, les efforts de ce prince pour créer un schisme, ses tentatives de persécution contre la papauté et l'épiscopat orthodoxe ; d'un autre côté, c'étaient les mauvaises mœurs, la barbarie, l'ignorance du clergé séculier, ennemis domestiques bien plus funestes encore. Cette contagion commençait à se répandre dans beaucoup de monastères, et quelques uns d'entre eux gardaient seuls encore le précieux dépôt de la piété et du savoir des premiers temps, quand Grégoire VII parut, chargé par la Providence d'une grande mission réformatrice à laquelle il ne faillit pas.

Dans le même temps, au milieu d'une foule de chapitres corrompus, d'évêques simoniaques et sacriléges, il s'éleva quelques prélats qui, par leur sainteté, leur force d'âme et leur génie, secondèrent admirablement les plans régénérateurs du chef de l'Eglise.

De ce nombre fut saint Hugues dont j'ai entrepris d'écrire l'histoire.

Il me reste maintenant à indiquer les matériaux qui m'ont servi à composer cet ouvrage.

En compulsant le volumineux recueil des Bollandistes, on trouve une vie de saint Hugues, qui fut écrite en latin dans le douzième siècle par le chartreux Guignes, sur l'ordre du pape Innocent II. Ce religieux, qui fut le contemporain et l'ami de notre saint prélat, l'a peint principalement du point de vue pieux et ascétique. Il y a dans cet ouvrage des détails de caractère et de mœurs privées qui sont fort curieux et que rien ne saurait remplacer. Le style en est un peu barbare, et pourtant il ne manque ni de feu, ni d'énergie : il se teint souvent avec bonheur d'une couleur fortement mystique, empruntée aux livres saints.

Mais l'intérêt religieux qui domine dans cette biographie en exclut presque complétement l'intérêt historique. On y rencontre à peine une légère mention des événemens politiques dans lesquels Hugues fut appelé à jouer malgré lui un rôle si important. Soit que le solitaire de la Chartreuse eût une trop grande indifférence pour les agitations du monde, auxquelles l'avait soustrait la paix du désert, soit qu'il fût dans la nécessité de voiler une partie de la vérité [1] par ménagement pour les puissances de son temps, il n'a dessiné son héros que de profil, et n'a donné sur sa vie que des notions tout-à-fait insuffisantes. J'ai donc tâché de compléter cette biographie par des documens puisés dans des chroniques ou histoires inédites du Dauphiné, et dans des actes ou cartulaires que saint Hugues a lui-même recueillis, et qui existent encore à l'évêché de Grenoble. De cette manière, en ajoutant quelques traits à la physionomie du grand saint, j'ai pu peindre le grand homme sous toutes ses faces ; enfin, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour élever en l'honneur du plus illustre de nos évêques un monument national, où fussent consignés tous les faits remarquables de sa vie.

ALBERT DU BOYS.

[1] Il dit, en parlant de l'excommunication lancée par saint Hugues contre le comte d'Albon : *Ut plura taceamus ;* il fait assez entendre par là qu'il croyait ne pouvoir pas tout révéler.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

DE LA CHARITÉ LÉGALE,

DE SES EFFETS, DE SES CAUSES;

PAR F. M. L. NAVILLE,
Ministre du Saint Evangile à Genève.

Quelles mesures pourraient employer les gouvernemens afin de faire disparaître ou de prévenir la charité légale, d'autant plus funeste qu'elle est ainsi soutenue par l'opinion?

1° Pour la faire disparaître dans les pays où la taxe est complète et enracinée, comme en Angleterre, il faudrait chercher un remède dans quelque mesure radicale prise hors de la sphère de la charité légale, et non pas seulement dans la suppression de certains abus, dans des améliorations purement administratives, dans de nouvelles manières de distribuer les secours [1].

Là où la taxe complète n'a pas pris de profondes racines, il n'y a pas à insister; il faut y renoncer tout-à-fait. C'est ainsi que le canton de Neufchâtel, où elle avait été établie en 1773, l'a supprimée en 1819.

Si la taxe est incomplète, il ne serait pas prudent peut-être de la supprimer absolument et sans distinction, à cause de circonstances extraordinaires, comme une famine, une guerre. Alors elle devra être soumise à diverses conditions. Ainsi elle sera directe et spéciale, afin de pouvoir être, par la suite, plus facilement supprimée; elle ne servira pas à fonder des établissemens permanens qui aient besoin d'être entretenus indéfiniment par son secours; elle fournira du travail utile à tous, aux contribuables comme aux indigens; elle se lèvera de préférence sur les spectacles et les autres divertissemens, sur les amendes: elle sera consacrée au soulagement de misères tellement évidentes qu'on ne craigne pas les abus.

2° Pour prévenir la charité légale, les devoirs des gouvernemens sont de combiner et de répartir les impôts, de manière à ce qu'ils pèsent le moins possible sur les classes peu fortunées; de favoriser la division des propriétés la plus propre à assurer le bien-être général; de provoquer et faciliter le défrichement des terres incultes; d'empêcher, par de sages précautions, que la loterie, les jeux publics, les cabarets, ne soient des foyers de démoralisation et de ruine; de mettre à la portée de la masse du peuple des moyens faciles d'instruction et d'éducation; d'encourager la fondation des caisses d'épargne, des sociétés d'assurances, de toutes les institutions propres à développer l'esprit d'ordre, de prévoyance, d'économie.

Les gouvernemens se bornant à ce rôle tout de bienveillance et de protection, la charité privée pourra se développer et faire sentir sa légitime influence. Ici, M. Naville distingue six principes qui lui paraissent devoir servir de base à tout plan d'organisation de la charité privée. Il les développe en terminant son ouvrage, afin de ne point laisser les esprits sous l'impression de l'affligeant tableau qu'il a tracé jusque-là. En voici une courte analyse.

I[er] Principe. Il faut se frayer une route entre deux extrêmes: l'un est une pitié imprudente et facile, qui, par la prodigalité de ses dons, tend à encourager dans les pauvres un esprit de paresse, d'imprévoyance et de dissipation; l'autre est une excessive circonspection qui fait que dans la crainte de produire ces résultats, on distribue ses aumônes avec une parcimonie et des réserves que l'humanité réprouve. N'imitons pas les partisans de la charité restrictive qui ont pour principe de n'administrer des secours gratuits que pour les maux et les accidens que la prudence humaine ne peut pas prévoir. Il est impossible de réduire ce principe en pratique.

Afin que les secours soient répartis convenablement, sans cumuls, sans abus, il sera bon que les amis de l'humanité se concertent, se réunissent en sociétés de bienfaisance, et s'organisent d'après un plan général. Chaque classe particulière d'indigens relèvera d'une administration spéciale. On pourra distinguer d'abord

[1] M. Naville ne dit pas quelle mesure radicale il désirerait voir employée. Pressentirait-il que le catholicisme seul est un adversaire capable de lutter avec avantage contre le paupérisme?

entre les pauvres valides et ceux qui sont invalides. La section pour le soulagement des pauvres valides se diviserait en trois comités : le comité *du travail*, auquel l'indigent serait d'abord adressé, et qui n'aurait d'autre tâche que de l'aider à trouver quelque occupation : le comité *des prêts*, qui lui ferait une avance, s'il avait besoin d'outils, de matériaux, d'instruction ; le comité *des dons*, qui lui accorderait un secours gratuit, si en le chargeant d'une dette, on risquait de lui imposer un fardeau trop pesant pour ses forces. On diviserait la section pour les invalides en autant de comités qu'il y a de genres de misères : les enfans, les vieillards, les aveugles, les sourds et muets, les malades, les incurables, demandent tous des soins différens.

II. Le pauvre ne doit pas être secouru seulement dans son indigence matérielle : il faut avoir égard aux exigences de sa nature morale. Les associations, constituées comme il vient d'être dit, seront dans la position la plus favorable pour donner de précieuses consolations, et de salutaires avis aux infortunés confiés à leurs soins. Une tutelle précieuse pour le pauvre s'établira. La sympathie de ceux qui lui donneront des soins en doublera le prix : on mettra à sa portée les livres propres à l'instruire, à nourrir en lui les sentimens de la piété, à lui procurer un noble délassement. Des comités particuliers seront chargés de distribuer ces nouveaux secours.

III. La charité doit respecter les liens qui unissent le pauvre à la famille : elle doit avoir égard au rôle important que la vie domestique est appelée à remplir dans les destinées humaines. On ne séparera donc pas les personnes unies par le sang ; loin de leur ravir les moyens de remplir les devoirs mutuels de la parenté, on fera servir la bienfaisance dont ils seront l'objet à leur en faciliter l'exercice ; on adoucira l'isolement des pauvres sans famille, en les plaçant dans des maisons où ils puissent former des liens d'affection. Les soins de la famille sont bien plus avantageux que tous les autres aux vieillards et aux enfans. Le nombre des asiles pour les uns et les autres devra être borné. Les hôpitaux resteront, parce que les maisons des indigens n'offrent en général aucune des conditions que requiert le soin des malades. Il y aura des établissemens spéciaux (M. Naville n'ose pas dire des couvens) pour les infortunés que de fâcheux antécédens excluent de la société et qui s'y trouvent exposés à d'affreuses tentations. « C'est à tort, s'écrie l'auteur, que dans le fanatisme d'un zèle aveugle et quelquefois impie, on a enveloppé dans le même arrêt de proscription des institutions vieillies, que la superstition avait fondées ou fait dégénérer, et de pieux établissemens où le génie de l'humanité confiait à la religion des maux qu'elle seule pouvait adoucir, de vertueuses résolutions qu'elle seule pouvait protéger. »

IV. Il ne faut pas seulement soulager la misère, il faut encore prendre toutes les mesures propres à la prévenir : 1° on donne aux enfans des classes inférieures de la société un ensemble de connaissances et de talens qui puissent les mettre à même de pourvoir à leur subsistance dans des circonstances variées ; 2° des lots parcellaires de terrain seront distribués aux personnes que l'indigence menace : le défrichement des terres incultes offrira du travail : les émigrations, conseillées avec prudence, soulageront à la fois et ceux qui resteront sur le territoire et ceux qui l'abandonneront ; 3° les monts-de-piété peuvent rendre de grands services lorsqu'ils ont été fondés dans un esprit de charité et organisés avec intelligence. La Savoie, l'Espagne, le Mexique offrent ou ont jadis offert à cet égard de beaux exemples. Mais des monts-de-piété où l'on perçoit un intérêt qui s'élève au quart, au tiers, à la moitié du capital, ne sont, à vrai dire, que des gouffres de misère : ce sont les institutions les plus usuraires, les plus impies, dont, après les jeux publics et la loterie, la société soit accablée ; 4° les caisses d'épargne ont, comme moyen préventif de la misère, une influence que l'expérience confirme tous les jours. En joignant au principe de l'épargne celui de l'association, on trouverait moyen d'appliquer aux achats faits par des personnes peu aisées, mais réunies, l'économie qu'un seul, lorsqu'il est riche, trouve à acheter en gros ; 5° les sociétés d'assurance ou de prévoyance mutuelle sont très utiles ; car elles tendent à distribuer entre un grand nombre d'individus les pertes résultant d'accidens qui, sans ce partage, précipiteraient dans la misère les personnes qui les éprouvent ; 6° les magistrats, les pasteurs et les autres notables des populations rurales, devraient organiser dans leurs communes des réunions où ils se feraient eux-mêmes un devoir d'assister pour y maintenir l'ordre, la décence, la modération, pour y communiquer et y entretenir le goût des plaisirs honnêtes et peu coûteux qu'on substituerait ainsi aux excès du jeu et aux débauches du cabaret.

V. Tout système de charité privée doit être organisé de manière à amener l'esprit de bienfaisance, à l'activer, à l'entretenir. Il faut faire des collectes spéciales pour chaque classe d'indigens, afin que chacun donnant pour le genre de misère qui le touche le plus, le fasse avec

libéralité. On doit aussi en user sagement et ne pas lasser la bienfaisance par des demandes trop fréquemment répétées.

VI. Il convient d'encourager les actes spontanés de charité des personnes qui se mettent en rapport immédiat avec les pauvres pour les assister elles-mêmes, et d'imprimer à ces actes la direction la mieux entendue dans l'intérêt du soulagement de la misère. L'industriel assistera le comité de travail de ses lumières et de son crédit. Le capitaliste avancera des fonds au comité des prêts, administrera les caisses d'épargne et de prévoyance mutuelle. Le jeune homme mettra au service des pauvres l'activité de son âge et l'ardeur de son zèle. Le ministre de la charité exercera sa noble mission dans le comité des secours moraux.

Si ces principes étaient appliqués à l'organisation de la charité, ce serait encore en vain cependant que l'on se flatterait d'en voir surgir d'heureux résultats. Il est, ajoute M. Naville, deux conditions indispensables à leur réussite : la charité dans les riches, la bonne volonté dans les pauvres.

Or, la religion chrétienne peut seule produire et vivifier la charité; c'est elle qui a placé au chevet des malades ces sœurs qui leur font le sacrifice des douceurs de la vie : c'est elle qui a placé auprès des fous, des épileptiques, *les frères de Saint-Jean-de-Dieu, en qui la charité triomphe chaque jour des instincts les plus puissans de la nature, et dont la vie se compose de prodiges de dévouement*[1]. Il ne faut donc pas se flatter de voir réussir un plan de bienfaisance, si les hommes appelés à l'œuvre ne sont pas animés du principe vivifiant du Christianisme. *Peu importe*, du reste, *à quelle secte ils appartiennent : ce n'est pas par les croyances qui les divisent, c'est uniquement par l'amour qui les réunit sous les bannières de la charité, qu'ils méritent le titre de chrétiens.*

Pour favoriser dans les pauvres la bonne volonté, les bonnes dispositions à améliorer leur position, il faut reconnaître qu'une éducation bien dirigée est nécessaire. L'instruction, dépouillée de toute influence religieuse et morale, ne peut contribuer que bien faiblement au soulagement de l'indigence. L'instruction doit donc développer la conscience de manière à prévenir les vices qui sont la cause la plus fréquente de la misère ; elle doit nourrir dans les âmes le sentiment de leur dignité morale, favoriser l'esprit de prévoyance, puiser enfin dans la religion les pensées et les sentimens qui dirigeront la jeunesse.

« Oui, s'écrie M. Naville, et ce sont ses dernières paroles, Oui, il est inutile de vouloir travailler au soulagement et à la diminution de la misère, si les classes aisées ne sont pas disposées à faire des sacrifices pour celles qui ne le sont pas, et s'il n'y a pas dans ces dernières un esprit de tempérance, d'ordre, de prévoyance, d'économie. Tant que ces conditions ne seront pas mieux remplies qu'elles ne le sont actuellement, tous les projets que l'on fera, toutes les peines que l'on se donnera pour combattre le paupérisme, n'auront qu'un succès apparent ou éphémère. On croira de temps à autre avoir fait quelques pas vers le but, et bientôt après on s'en trouvera plus éloigné qu'on ne l'était auparavant..... Rechercher et appliquer les meilleurs moyens de ranimer cet esprit du Christianisme qui a été si fécond en bonnes œuvres, et d'assurer à la masse de la population une éducation qui l'élève dans l'échelle intellectuelle et morale, telle est donc la tâche que les amis du pauvre doivent se proposer avant tout.... Si l'on ne veut pas prendre ces principes pour base, et que l'on s'obstine à chercher dans des remèdes partiels, superficiels, sans vertu, la guérison de la grande plaie sociale du paupérisme, les fléaux d'une misère toujours croissante et de la charité légale sont là, menaçans, envahissans ; et lorsque, sous leur influence délétère, le droit de propriété sera attaqué, la société détruite, le bien-être général anéanti, et que la société ébranlée dans ses bases ne présentera plus que trouble et confusion ; que l'on ne s'en plaigne pas, on l'aura bien mérité. »

Ainsi, le dernier mot de M. Naville, la pensée tout entière de son ouvrage, est ceci : Le Christianisme est indispensable au bien-être de la société. La charité légale ne succombera nulle part, elle continuera de grandir là où elle a déjà pris racine, elle germera dans les pays qui ne la connaissent point encore, et le paupérisme, cette grande plaie du monde moderne, deviendra incurable, si le Christianisme n'intervient pas. Sans lui la charité privée ne peut

[1] Les paroles soulignées sont les propres paroles de l'auteur. Bien souvent j'ai rencontré dans ce livre des hommages semblables rendus à la charité catholique, qui seule a pu enfanter jusqu'à présent ces prodiges de dévouement qui étonnent et accablent les protestans. Comment donc ne voient-ils pas, eux qui, effrayés de la divergence de leurs opinions, disent aujourd'hui que le christianisme consiste seulement à s'aimer, comment ne voient-ils pas qu'alors le vrai christianisme est dans l'église catholique, puisque c'est là qu'est le plus ardent amour, le seul pur, le seul dévoué ?

rien; ses œuvres sont mortes, elles sont frappées d'avance de stérilité.

Nous ne pensons pas autrement. Mais quel est ce Christianisme? Ici, nous nous séparons. Ce n'est pas par la croyance, dit M. Naville, qu'on est chrétien, c'est par l'amour. Nous, nous disons : L'amour n'existe pas sans la croyance, la charité sans la foi. On est chrétien par la foi et par les œuvres, et les œuvres ne sont rien sans la foi : et si l'on nous demande quelle est cette foi, nous montrons le symbole des Apôtres. Les protestans, qui disputaient précisément sur les articles de ce symbole, et qui ne pouvaient pas s'entendre, ont fini par convenir entre eux qu'il n'en serait plus question, et que le Christianisme consisterait seulement dans l'amour de Dieu et du prochain. Aveugles qui ne voient pas que l'unité des cœurs n'existera jamais sans l'unité des intelligences!

Voyez, en effet, ce qu'est devenu l'amour chez eux, cet amour sur lequel ils se rejettent pour ressaisir une ombre de l'unité qu'ils ont abandonnée. Il est mort, et c'est de sa poussière qu'est sortie la charité légale. Car il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas la charité légale qui tue l'esprit de bienfaisance, c'est parce que celui-ci est déjà mort que celle-là prend naissance. On peut réduire toutes les causes de cette funeste institution, énumérées par M. Naville, à une seule, qu'il regarde lui-même comme très grave, l'absence de la charité chrétienne. Comment donc alors se fait-il que cette absence de charité coïncide avec l'apparition du protestantisme, qu'elle se retrouve avec lui dans les mêmes lieux, aux mêmes époques, s'il n'y a pas entre eux une secrète alliance?

Dira-t-on que la charité était éteinte avant la venue des réformateurs, et que ceux-ci, pour la ranimer, combattirent sans relâche les désordres de la cour de Rome et les superstitions catholiques, sous lesquels le Christianisme véritable et primitif, *qui consiste dans l'amour*, avait succombé. Il faut que les réformateurs s'y soient bien mal pris, ou que le destin leur en ait beaucoup voulu, puisque, depuis trois siècles, ils n'ont fait qu'anéantir le peu de charité qui restait parmi les peuples, et que là où ils pouvaient faire leur expérience sous les auspices les plus favorables, c'est-à-dire dans les pays où ils ont régné sans partage, le paupérisme a grandi et règne avec eux; tandis que les pays catholiques se sont tenus à l'abri du fléau, et qu'ils montrent tous les jours, aux yeux étonnés de la réforme, des prodiges d'amour qu'elle n'égalera jamais.

Non, la réforme ne s'est pas faite au nom de la charité, et le protestantisme n'est pas charitable; la preuve qu'il ne l'est pas, c'est qu'on ne peut tirer de lui que de l'argent, jamais des œuvres [1]. Il nous étourdit du nombre de ses souscripteurs pour les missions lointaines, des sommes énormes dont il dispose afin d'imprimer et de propager la Bible. Tant de milliards de feuilles d'impression ont été colportées par nous dans les deux mondes, nous disent les protestans, la religion chrétienne pénètre par tout l'univers avec nos bibles et nos missionnaires. Oui, mais dites-nous donc, je vous prie, les conversions solides que vous avez faites, et comptez-nous vos martyrs. Etre missionnaire en Chine, par exemple, n'est-ce pas avoir une place qui rapporte six mille francs de traitement pour nourrir le titulaire, sa femme et ses enfans, à la charge par lui de résider à Canton, sous le canon des Portugais, et d'envoyer par le pays des bibles fort bien reliées, et que l'industrie locale a bientôt transformées en cornets à poivre? Si cela est de la charité, vous en avez, je le reconnais, vous en avez beaucoup. Si, au contraire, la charité est celle qui donne, non pas de l'argent, mais elle-même, qui se sacrifie, qui souffre, qui meurt pour rendre au Christianisme une peuplade ignorée, un sauvage, un enfant; oh! celle-là, vous ne l'avez pas!

Vous vous étonnez ensuite que vos pauvres deviennent impérieux, exigeans, qu'ils n'aient pas pour vous de reconnaissance; et quelle reconnaissance vous doivent-ils? Pourquoi? pour l'aumône d'une pièce d'argent? Est-ce que la reconnaissance est une chose vénale? est-ce que vous pouvez dire combien de larmes d'amour mérite cette taxe que la nécessité vous impose? Quand un pauvre, à qui je mets un sou dans la main, verse une larme de reconnaissance, en vérité je suis prêt à pleurer de honte moi-même, d'obtenir tant pour si peu de chose! Quoi! c'est Jésus-Christ, il l'a dit, c'est Jésus-Christ à qui je donne dans la personne du pauvre, c'est Jésus-Christ qui s'incline devant moi, c'est l'amour de Dieu incarné qui me remercie par ces lèvres balbutiantes, et qui laisse tomber de cette paupière depuis long-temps peut-être desséchée par la douleur, une larme..... Ah! qu'est-ce que tous les trésors du monde pour payer cette larme divine!

Aussi, ce n'est pas pour mon argent que le pauvre me remercie et pleure, c'est à cause de l'amour qui est en moi; c'est parce que, dans ce sou, il y a de mes sueurs et des sueurs de mes pères, et que je les lui sacrifie. Le denier de la veuve pèsera beaucoup dans la balance de Dieu, il pèsera plus que l'or du riche, parce que dans ce denier il y a des heures de veille

[1] Il est bien entendu que toute règle a ses exceptions. Je parle ici en général.

et de fatigues passées auprès du rouet de l'indigence. Ce que paie le pauvre par ses larmes, ce sont d'autres larmes ; par son amour, il répond à un autre amour qui a précédé le sien et qui est descendu jusqu'à lui volontairement.

Mais vous, hauts dignitaires de l'Eglise protestante, qui vivez des dépouilles de l'ancien clergé catholique et charitable, vous, seigneurs puissans qui vous êtes assis sur les ruines des Saints, vous tous qui avez gagné facilement vos richesses, et qui les laissez aller difficilement, que demandez-vous au pauvre de Jésus-Christ? Comment voudriez-vous qu'il vous bénît et vous aimât? Il n'y a pas une étincelle d'amour dans vos cœurs. Il faut vous arracher les secours que vous devriez répandre à pleines mains ; il faut faire un détour pour arriver jusqu'à vous, et vous promettre des fêtes, des spectacles, des bals, afin que vous ne regardiez pas comme perdu tout ce que vous aurez donné. On vous fait souscrire pour de magnifiques repas, afin qu'au moins il y ait sous la table des miettes que l'indigent puisse ramasser. Et vous croyez que ce pauvre va vous donner, pour cela, ce qu'il a de plus précieux, son bien unique, un peu d'amour? Vous croyez que sa volonté, fortifiée par vous, va s'animer, et que ses efforts le tireront de la misère où il est plongé. Détrompez-vous! celui qui ne donne au pauvre que de l'argent, et pas autre chose, celui-là, non seulement le pauvre ne l'aime pas, mais il le hait, mais il se fait un plaisir de lui extorquer cet argent, mais il le raille et il l'insulte. L'insolence de la classe qui reçoit des secours dénote un profond égoïsme dans la classe qui les accorde. Il n'y a qu'un remède à l'un comme à l'autre, c'est la charité : il faut aimer pour être aimé. Si dans les pays protestans cette insolence existe, c'est que les protestans n'aiment pas. C'est qu'encore une fois, chez eux l'unité des cœurs a été brisée avec l'unité des intelligences.

Quand donc, ô nos frères de la réforme, verrez-vous ce grand anathème qui pèse sur votre tête et y reconnaîtrez-vous la cause de cette charité légale contre laquelle vous vous débattez? Lorsqu'un homme ne sait si son voisin croit aux mêmes vérités que lui, est-ce qu'il peut y avoir épanchement entre ces deux âmes? Et si le premier qui croit telle pratique nécessaire au salut, s'aperçoit que le second n'en tient compte, est-ce qu'il n'y a pas dès lors une barrière entre eux deux? Il restera sans doute, dans leurs rapports mutuels, cette politesse exquise, mais froide, qui existe entre des hommes d'opinions diverses obligés de se voir souvent : mais que sera devenue la charité intérieure, ce feu ardent qui se communique si rapide à tout ce qui l'approche? Lorsqu'un homme est froissé par le contact des autres dans ses croyances intimes, il se replie sur lui-même, à moins que, comme les catholiques, il ne croie le salut du monde attaché au triomphe de ses doctrines. C'est ainsi que les protestans ont vu tomber peu à peu tous les liens qui les unissaient, et les individus seuls sont restés. Persuadés que chacun est libre dans sa voie et peut avoir raison, nul d'entre eux n'est tenté de communiquer ses idées et de les faire prévaloir. On trace autour de soi un cercle que personne ne franchit ni du dedans, ni du dehors. On ne s'entend pas; partant, on ne s'aime pas.

Car; qu'est-ce autre chose l'amour, que l'union de deux volontés pour arriver à une même fin? Et comment cette union sera-t-elle complète, si les intelligences se disputent sur la fin à laquelle elles tendent, et sur les moyens propres à l'obtenir? Cette fin, ces moyens, l'Eglise catholique les indique à ses enfans. Ils y adhèrent pleinement et de toutes les forces de leur intelligence. Alors leurs volontés s'unissent pour employer les uns et atteindre l'autre, et de cette union sont nées des merveilles d'amour que les intelligences protestantes et isolées admirent sans les comprendre.

F. L.

Le Christianisme présenté aux gens du monde, par FÉNELON.

¹ In-18; chez Rouge, rue de Vaugirard, 38, et chez Denoix, rue du faubourg Saint-Honoré, 62.

Cette publication est un choix de divers écrits et de divers passages des écrits de Fénelon, mais non pourtant un de ces recueils qu'on appelle *œuvres choisies*. Les *œuvres choisies* sont rarement composées d'une manière satisfaisante; l'éditeur prend au hasard selon son goût, et il n'est guère de lecteur qui n'y regrette et n'en veuille rejeter quelque chose. On n'a point prétendu ici mettre en abrégé le genie de Fénelon à la portée du plus grand nombre; une pensée plus heureuse a inspiré ce travail fort modeste, mais fort précieux pour quiconque sent la nécessité de la vie chrétienne. Fénelon avait conçu le projet et le plan d'un ouvrage de piété qui en facilitât la pratique aux gens du monde, et il désirait que Bossuet l'exécutât; Bossuet apparemment n'eut pas le loisir de s'en occuper. Un jeune ecclésiastique, déjà d'une assez grande expérience dans la conduite des âmes, a vu qu'on pouvait aisément, à défaut de Bossuet, remplir le but et le plan de Fénelon avec les ouvrages même de Fénelon. De cette manière, le choix n'a point été arbitraire, et a dû rapprocher dans les écrits de ce grand et aimable évêque, tout ce qui se rapporte à une même idée. Ainsi les deux premiers volumes contiennent les motifs et les preu-

res de la foi catholique; les deux volumes suivans, extraits de sa correspondance, donnent des règles de conduite d'autant plus certaines, que Fénelon les a tracées réellement pour diverses personnes qu'il voulait raffermir dans la religion. Les deux derniers volumes, par de simples méditations, portent l'âme, préparée par les lectures précédentes, dans la voie de la perfection où nous appelle l'Évangile. Il y a peu de livres de piété plus généralement utiles; le nom de Fénelon a suffi pour le faire comprendre, et, en moins d'un an, la première édition, tirée à deux mille exemplaires, est déjà presque tout épuisée.

E. D.

Raison du Christianisme; 2e édit. (Extrait de la *Gazette de France*, numéro du 1er octobre.)

Le succès et le prompt enlèvement de la première édition de la *Raison du Christianisme* en douze volumes in-8° ont nécessité une seconde édition en trois volumes grand in-8°. Nous avions à répondre à de nombreuses demandes, et nous nous trouvons aujourd'hui en mesure d'y satisfaire. Nous nous félicitons d'un empressement qui témoigne des progrès de la foi chrétienne dans ce pays. D'un côté les hommes éclairés ont voulu se fortifier par la méditation de ces nombreux et illustres témoignages; d'autre part, sur le titre et le but de ce livre, les esprits moins fermes et qui cherchent la vérité ont été attirés par l'autorité des grands noms que réunit cet important recueil.

On connait le plan de la *Raison du Christianisme;* mais nous devons y revenir pour les personnes qui ne savent pas quelle est la pensée de cette publication. Nous avons voulu réfuter la philosophie du dix-huitième siècle, par une masse de preuves empruntées à tout ce qu'il y a eu de plus illustre dans la philosophie et dans la science pendant quatre siècles. Cent quatre-vingt-seize écrivains appartenant à la métaphysique, à la physique, à la science du droit, à l'histoire, aux lettres; mathématiciens, astronomes, jurisconsultes, moralistes, législateurs, guerriers, ont apporté leur tribut à cet ensemble où la science et la foi se prêtent un mutuel appui.

Le résultat de ce travail a dépassé nos espérances. Nous pouvons en parler sans être accusés de pensée personnelle, car la gloire en est à celui qui a éclairé et inspiré tant d'éloquens organes, l'admiration et le respect reviennent à ces hautes intelligences qui ont trouvé dans leur raison exercée par la méditation et l'étude les motifs et les fondemens de leur foi.

La nouvelle édition de la *Raison du Christianisme*, quoique moins volumineuse que l'ancienne, a reçu de nouveaux développemens et contient plus de matières. C'est par une combinaison typographique que ce résultat a été obtenu. Les trois volumes, bien imprimés sur deux colonnes, renferment tout ce que contenait la première édition, avec de nouveaux articles, des additions, des notes et des commentaires. On peut en faire la demande à la librairie de M. Sapia, rue du Doyenné, n° 12, et chez MM. Pourrat frères, rue des Petits-Augustins, n° 5: le prix en est fixé à 39 fr. pour Paris, et le port en plus pour les départemens, 5 fr.

Nous espérons pouvoir publier cette année un volume de la traduction des Saints Pères, et un volume de la nouvelle édition de la Bible, de M. de Genoude.

Études littéraires et philosophiques, par D. Fabre d'Olivet; *De la poésie primitive et de la poésie tragique des Grecs, deuxième édition*[1].

Les lettres grecques et latines, après avoir été long-temps l'objet d'un culte exclusif, ont vu se faire contre elles une énergique réaction. Cette réaction, légitime dans son principe, est devenue peut-être injuste dans ses conséquences; et les études classiques, autrefois honorées sans mesure, ont été proscrites sans jugement. La science catholique ne saurait s'associer à ces rigueurs extrêmes. Pour remplir les conditions du titre glorieux qu'elle porte, la science catholique doit être universelle. Rien dans la création, rien de ce qui a sa place dans l'histoire ne saurait lui rester étranger, puisque partout elle trouve les deux sujets préférés de toutes ses méditations : les bienfaits de Dieu et les douleurs de l'homme. Du pied de la croix du Golgotha, point de départ et rendez-vous de toutes les conceptions chrétiennes, on voit l'histoire entière se diviser en deux parties : jusque-là l'antiquité, depuis là les temps modernes. Sans doute ces derniers semblent plus doux à parcourir; on y respire un air plus pur, on y foule un sol plus connu : de grandes vertus s'y rencontrent à de courts intervalles et reposent heureusement le regard : quelque chose de fraternel se fait sentir dans toutes les nations, dans toutes les littératures de la chrétienté. Mais ce n'est pas non plus un travail inutile que de retourner aux âges antérieurs et de repasser par les chemins où l'humanité marcha pendant quatre mille ans sous l'ombre de la mort et sous le joug de l'esprit du mal. Il est bon de voir de près ce qu'elle versa de sueurs et de sang durant ces longs siècles d'esclavage, et comment Dieu se souvint d'elle, et la visita ainsi que Joseph dans sa prison. Car, en même temps qu'un peuple privilégié était le gardien de la vérité religieuse, il y avait dans chaque peuple des âmes héroïques qui restaient inébranlables au milieu de la grande apostasie; il y avait la double lumière de la conscience et de la raison qui éclairait tout homme venant en ce monde; il y avait les souvenirs d'une révélation primitive, toujours vivans sous les voiles de la fable et de la superstition; enfin, au sein de toutes les sociétés il y avait des philosophies, des législations, des arts

[1] Paris, Mme Munilla, rue des Batailles, 17; Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12; Lecointe et Pougin, quai des Augustins, 49; Treuttel et Würtz, rue de Lille, 17; Postel, rue du Roule, 4.

qui représentaient d'une manière imposante, quoiqu'imparfaite, les trois idées suprêmes du Vrai, du Bien et du Beau, reflets des trois grands attributs de la Divinité. — Ainsi les littératures païennes, dépositaires des traditions altérées et des espérances confuses du vieux monde, seront fécondes en enseignemens, si on s'approche d'elles non avec un aveugle respect, mais avec une critique libre et forte; non pour s'agenouiller devant elles comme faisaient les savans de la Renaissance, mais pour les interroger et les juger avec cette supériorité que la Foi nous donne.

Ces considérations, qu'on nous pardonnera d'avoir développées si longuement, devaient nous faire accueillir avec faveur le livre que nous annonçons; et le nom de l'auteur déjà ancien dans la science nous répondait, sinon de la justesse de ses vues, au moins de la gravité de ses recherches. Notre attente n'a pas été trompée. Ce livre est la réunion de quatre dissertations sur quatre des plus nobles poètes dont la Grèce se soit enorgueillie : Orphée, Eschyle, Sophocle, Euripide. Exposition de l'état de la poésie grecque aux époques marquées par ces quatre grands hommes; vie de chacun d'eux, jugement sur l'ensemble de leurs œuvres, analyse détaillée de ces œuvres et traduction des plus beaux passages : telle est la sage méthode reproduite dans les quatre dissertations, sans que la répétition du même ordre engendre la monotonie. Une érudition exacte et abondante, des aperçus ingénieux, un style élégant, achèvent de rendre cette lecture attrayante et profitable : *miscuit utile dulci.*

Et cependant nous n'ajouterons pas la première partie de cette classique formule d'éloge : *omne tulit punctum.* Les qualités qui peuvent faire le mérite d'un livre sont entre elles comme de bonnes sœurs : la présence des unes fait songer aux absentes : les premières sont bienvenues, mais on ne saurait s'empêcher de regretter les autres. Nous éprouvons ici quelque chose de semblable. Notre curiosité, réveillée par le titre de cet ouvrage et satisfaite sur plusieurs points, a souffert de ne l'être pas également sur tous. Ainsi les questions relatives à l'existence d'Orphée, à la réforme religieuse qui porta son nom, à l'authenticité des poèmes qui lui sont attribués; ces questions, solennellement débattues entre les Hellénistes les plus distingués, nous ont paru effleurées plutôt qu'approfondies. L'influence des mœurs d'Athènes sur son théâtre et de son théâtre sur ses mœurs est saisie avec sagacité et décrite avec bonheur : mais pourquoi Athènes seule eut-elle un théâtre digne de retentir jusqu'à nous? Quelles causes tinrent la muse tragique enchaînée au pied du Parthenon, tandis que les autres villes de la Grèce, riantes et couronnées de fleurs, semblaient la convier à leurs fêtes? Voilà le problème dont la solution manque et méritait cependant d'être tentée. Les progrès de la poésie dramatique sont éclairés pas à pas, mais son berceau reste dans l'ombre, et son origine est racontée trop crédulement peut-être d'après les vieux récits des grammairiens et des rhéteurs. Pour nous, nous ne saurions nous résigner à croire à ce *chant du bouc*, qui aurait préludé aux chants de Prométhée et d'OEdipe-Roi. Nous nous défions extrêmement des étymologies données par les anciens en général, mais surtout de celles que la vanité ingénieuse des Grecs inventa pour établir l'autochthonie de leurs institutions, et dérober les emprunts que leur civilisation naissante et pauvre avait dû faire aux civilisations avancées de l'Orient. L'Orient eut dès la plus haute antiquité des représentations scéniques auxquelles présidait une pensée religieuse : la Chine et l'Inde élevèrent à l'ombre de leurs temples des théâtres magnifiques où se célébraient les louanges des dieux et les aventures des héros; et la Muse qui inspira Célidara aux rives du Gange n'a rien à envier à la Melpomène du Parnasse hellénique. D'un autre côté, on a cru reconnaître les traits essentiels du drame dans plusieurs de ces écrits divins qui forment la Bible; on retrouve encore ces traits dans le récit des pompes que déployaient les prêtres de l'Égypte : la Phénicie enfin ne se lassait pas de répéter chaque année la représentation solennelle du trépas d'Adonis; immense tragédie dont les peuples entiers se faisaient les acteurs. Les Grecs donc, ces enfans ingrats qui avaient tout reçu et tout oublié, avaient dû recevoir aussi la poésie tragique comme une forme du culte, comme un moyen d'initiation aux mystères : elle dut habiter d'abord dans le sanctuaire d'Éleusis, où elle se contenta long-temps d'ordonner cet assemblage d'apparitions, de symboles et de dialogues par lesquels on agissait sur l'esprit des initiés. Un jour enfin, plus audacieuse, elle sortit de l'enceinte sacrée, elle descendit dans la cité voisine, au milieu d'une multitude avide de nouveauté, de bruit et d'éclat; elle y chanta ce qu'elle avait appris dans le temple; et les drames presque tous religieux d'Eschyle lui attirèrent l'accusation du secret violé. Obligée alors de se séculariser dans le choix de ses sujets, elle garda néanmoins son caractère primitif, elle lia ses solennités aux fêtes des dieux nationaux, elle mit des hymnes dans la bouche des vieillards et des femmes qui formaient ses chœurs, elle conserva à ses acteurs un rang honorable entre les citoyens et fit un titre de gloire de ce qui chez les nations postérieures devint un stigmate d'infamie.—Ceci n'est qu'une hypothèse, mais fondée sur des faits suffisans, ce nous semble, pour balancer l'autorité de l'opinion commune sur laquelle s'appuie l'hypothèse contraire.

Il nous reste à prononcer contre l'ouvrage de M. Fabre d'Olivet une censure plus sérieuse. L'érudition, la sagacité, le style sont des instrumens précieux, mais rien de plus : et ces instrumens ne sauraient ni porter haut ni frapper juste, s'ils ne sont mis en œuvre par une philosophie clairvoyante et élevée. Or, telle n'est point celle qui essaie de renouveler dans un siècle meilleur les doctrines du dix-huitième siècle, celle qui n'osant point se montrer visière levée aime à se glisser enveloppée de généralités perfides, et qui affecte de comprendre dans une formule d'assimilation sacrilége tous les révélateurs, *tous les sages voués à la régénération de l'humanité* (page 7). Cette philosophie-là ne mit-

elle qu'une fois la main dans un livre remarquable d'ailleurs, y laisse une empreinte misérable qui le flétrit.

Cours complets d'Écriture Sainte et de Théologie [1].

Les éditeurs de cette importante publication se proposent de réunir en deux corps d'ouvrages les meilleurs traités qui existent sur toutes les parties de la théologie, et les meilleurs commentaires de tous les livres saints.

On ne peut nier qu'un pareil travail, bien exécuté, n'offre de grands avantages aux hommes qui s'occupent des études sacrées, en réunissant sous leur main des élémens épars dans cent auteurs divers. La plus grave difficulté consistait ici dans le choix des richesses : comment reconnaître d'une manière précise quels chefs-d'œuvre devraient être préférés au milieu de tant de chefs-d'œuvre produits par nos théologiens et nos grands commentateurs ?

Au lieu de se confier à leur propre discernement, les éditeurs ont sollicité, par des lettres consultatives, l'avis d'un aussi grand nombre que possible, d'hommes faisant autorité en cette matière, évêques, grands-vicaires, supérieurs et professeurs de séminaires, et c'est du concours des réponses que doit résulter le choix.

Les notes que les éditeurs se proposent de placer au bas du texte seront plus au moins justes, plus ou moins savantes, et nous ne pouvons qu'en préjuger favorablement d'après les honorables fonctions qu'ils remplissent dans l'enseignement ou le ministère ecclésiastique ; d'après les noms et les titres cités dans le *Prospectus*. Mais restera toujours le mérite intrinsèque d'une collection méthodique d'ouvrages d'élite. Les éditeurs veulent que les Cours soient véritablement *complets* : ils y joindront, introductions, préfaces, dissertations, scholies, sommaires, appendices, concordances, tables et index. La réalisation de ce plan ne peut manquer d'assurer le succès d'une œuvre dont l'annonce a été accueillie avec une faveur générale. Un dictionnaire et une grammaire de langue hébraïque accompagnent le *Cours d'Écriture Sainte*, ainsi qu'un atlas, du prix de 5 fr., auquel on est libre de ne pas souscrire, et qui doit contenir, avec la description des lieux, la figure des objets importans de l'antiquité sacrée et profane. La théologie dogmatique et morale sera suivie d'un triple cours de théologie mystique, canonique et liturgique.

[1] Voir aux annonces.

Un de nos collaborateurs, M. Cyprien Robert, vient de publier un volume intitulé : *Essai d'une philosophie de l'art, ou introduction à l'étude des monumens chrétiens* [1].

[1] En vente chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. Prix, 6 fr. 50.

Notes omises dans la dernière livraison et qui se rapportent à la leçon de M. H. Margerin.

[1] L'effet de ces circonstances particulières est souvent très considérable. C'est ainsi que sur le revers méridional des Alpes, dans la large vallée d'Aoste, par 46° de latitude, on trouve des vignes jusqu'à 600 toises de hauteur, et qu'à 400 elles produisent encore des vins muscats très forts ; tandis qu'au pied septentrional des Pyrénées, par 43° de latitude, il n'y a plus de vignes à 330 toises de hauteur, et vers 200 toises, elles ne donnent que des produits très faibles en quantité et en qualité.

[2] Ces documens sont extraits du dernier ouvrage de M. de Candolle sur la géographie des plantes.

[3] Voir l'intéressante notice de M. Arago sur la température actuelle du globe.

[4] L'expression transcendante du rapport de la circonférence au diamètre est un fruit des mathématiques modernes, entièrement ignoré des anciens, que Leibnitz a rendu possible en introduisant l'infini dans la science, et auquel ont dû concourir les efforts de plusieurs grands géomètres.

Archimède avait trouvé par la méthode d'exhaustion,

$$\pi = \frac{22}{7}$$

et Métius,

$$\pi = \frac{355}{113}$$

Leibnitz a trouvé au moyen des séries :

$$\pi = 4\left(1 - \frac{1}{3} + \frac{1}{5} - \frac{1}{7} + \text{etc.}\right)$$

Cette valeur est déjà plus instructive que les précédentes, en ce qu'elle porte le caractère de loi ; et

il est clair qu'aucun procédé expérimental ne pourrait y atteindre, ni même la vérifier.

Jean Bernouilli a découvert

$$\pi = 2.\ \frac{l\sqrt{-1}}{\sqrt{-1}}$$

expression purement théorique, qui caractérise complétement la nature du rapport.

Vandermonde a trouvé au moyen des factorielles,

$$\sqrt{\pi} = 2.\left(\frac{1}{2}\right)^{\frac{1}{2}} -1$$

résultat qui paraît plus curieux qu'instructif.

Hoëné Wronski, en partant de la relation problématique,

$$e^{\pi\sqrt{-1}} = 1$$

a obtenu

$$\pi = \frac{2.\infty}{\sqrt{-1}} \quad (1+\sqrt{-1})^{\frac{1}{\infty}} - (1-\sqrt{-1})^{\frac{1}{\infty}}$$

expression purement théorique comme celle de Bernouilli, qui, composée de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, met *en dehors* les derniers élémens du nombre π. C'est seulement au moyen de cette expression qu'il est possible de comprendre et apprécier le rôle fondamental que joue ce nombre dans la théorie des sinus et cosinus, et en général de toutes les fonctions circulaires et elliptiques.

La succession des transformations qu'a subies le nombre π, depuis la valeur approximative et usuelle d'Archimède jusqu'à l'expression théorique et infinitésimale de Wronski, est instructive en ce qu'elle reproduit exactement le progrès de la science mathématique elle-même depuis les anciens jusqu'à nos jours.

[4] D'après les expériences de Dalton et de Gay-Lussac, sur la dilatation des gaz, on a construit la formule empirique

$$v = V\ (1 + \alpha\ t)$$

dans laquelle v et V désignent les volumes correspondans aux températures t et 0. On a déduit pour la force expansive :

$$p = P\ (1 + \alpha\ t)$$

p et P étant les forces relatives aux températures t et 0; or, il n'est pas difficile de voir que ces deux formules ne sont que les deux premiers termes du développement des deux lois indépendantes de l'expérience :

$$v = Ve^{\alpha t} \text{ et } p = Pe^{\alpha\cdot}$$

[5] Cette distinction de la chaleur propre et de la chaleur libre est pleinement confirmée par les intéressantes expériences de M. Mitscherlich sur la cristallisation des corps à diverses températures.

[5'] La sagesse antique avait aperçu cette dépendance des réalités par rapport aux idées, et en particulier de la physique par rapport à la mathématique. L'arithmétique et la musique formaient le premier degré de l'enseignement que Pythagore donnait à ses disciples; et Platon n'admettait à ses leçons que ceux qui savaient la géométrie.

[6] Cette haute signification naturelle que nous attribuons aux deux nombres métaphysiques e et π, a sa raison dans les deux expressions théoriques

$$e = (1 + \alpha)^{\omega}$$

et

$$\pi = \frac{2\ \omega}{\sqrt{-1}} \quad (1+\sqrt{-1})^{\alpha} - (1-\sqrt{-1})^{\alpha}$$

dans lesquelles α et ω désignent l'infiniment petit et l'infiniment grand; et sont liés par la relation $\alpha.\omega = 1$.

ANNONCES.

En vente chez PERISSE FRÈRES, *libraires à Paris, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 8; à Lyon, Grande rue Mercière, 33.*

LETTRES SUR L'ITALIE

CONSIDÉRÉE SOUS LE RAPPORT DE LA RELIGION,

PAR M. PIERRE DE JOUX,

Membre de plusieurs Sociétés savantes, ci-devant pasteur président du consistoire de la Loire et de la Vendée, recteur de l'université de Brême, etc.

2e édit., 2 vol. in-8° ; prix : 9 fr. — 2 vol. in-12; prix : 4 fr. 50.

VIE DE SAINTE TÉRÈSE,

PAR F. Z. COLOMBET;

1 vol. in-8° ; prix : 4 fr. — 1 vol. in-12; prix : 2 fr.

DE LA JURIDICTION DE L'ÉGLISE

SUR

LE CONTRAT DE MARIAGE

CONSIDÉRÉ COMME MATIÈRE DE SACREMENT;

Par un ancien Vicaire-général, seconde édition, augmentée d'une

DISSERTATION SUR LES FAUSSES DÉCRÉTALES,

1 vol. in-8° ; prix : 4 fr.

COURS COMPLETS
D'ÉCRITURE SAINTE
ET DE THÉOLOGIE,

1° DÉDIÉS A N. S. P. LE PAPE GRÉGOIRE XVI;

2° FORMÉS UNIQUEMENT DE COMMENTAIRES ET DE TRAITÉS, PARTOUT RECONNUS COMME DES CHEFS-D'OEUVRE, ET DÉSIGNÉS PAR UNE GRANDE PARTIE DES ÉVÊQUES ET DES THÉOLOGIENS DE L'EUROPE CATHOLIQUE, UNIVERSELLEMENT CONSULTÉS A CET EFFET;

3° PUBLIÉS, SOUS LA DIRECTION D'UN ÉVÊQUE,

Par vingt-six Ecclésiastiques, dont quatorze français, tous curés, supérieurs ou professeurs de séminaires, dans Paris, et douze étrangers appartenant à autant de nations différentes de l'univers catholique, mais tous membres d'un des clergés des diverses paroisses ou des divers séminaires de la capitale.

Le PROSPECTUS *fait et publié, trois mois après l'envoi, dans toute l'Europe, de plus de* 5,000 *lettres consultatives et après réception d'une grande partie des réponses.*

Chaque *Cours* forme vingt forts et magnifiques volumes grand in-8°, à deux colonnes.

On souscrit aux deux ouvrages à la fois, ou à chacun en particulier. — Les deux *Cours* marchent de front.

Un volume paraît tous les quinze jours.

Prix, 5 fr. le volume, jusqu'au quinze décembre; 6 fr. après cette époque, les souscripteurs retardataires pouvant occasionner, après le premier tirage, une nouvelle composition dont le coût serait de 50,000 écus; et ces prix étant les plus bas auxquels de pareils ouvrages puissent être donnés, ne seront jamais baissés même après la première publication terminée.

Les personnes qui souscriront *à l'un des deux Cours*, avant le 15 novembre, jouiront de cinq avantages.

Le premier est de pouvoir souscrire sans affranchir leur lettre.

Le second est de ne payer que de semestre en semestre, et après la réception des volumes parus.

Le troisième est de recevoir *franco* les volumes au chef lieu d'arrondissement et chez la personne désignée dans la lettre de demande.

Le quatrième est de ne verser les fonds qu'à leur propre domicile et sans frais, ou bien au lieu où seront déposés les volumes et aussi sans frais.

Le cinquième est d'avoir droit à ce que l'administration des *Cours* leur envoie aux prix marqués dans les divers *prospectus* et *catalogues*, tous les objets de librairie ou d'église, et leur serve ainsi de correspondant gratuit à Paris.

Ces avantages sont très dispendieux pour les éditeurs, et diminuent considérablement le prix réel de l'ouvrage.

Malgré ces cinq avantages et leur prix de 5 fr., les volumes des *Cours complets* contiennent à peu près la même quantité de matières que ceux de la *Bible* de M. Glaire, du *Répertoire de l'Écriture-Sainte*, par M. Matalène; du *Musée Catholique*, par M. James; de l'*Histoire du Christianisme* de Fleury continuée par M. Vidal; du *Saint Augustin* et du *Saint Chrysostôme*, par M. Gaume; du *Panthéon littéraire* de M. Buchon; de la *Collection des Classiques* de M. Nisard, et environ le double de ceux des *Bibles* de M. de Genoude et Drack; de la *Théologie* de Liguori et autres; de la *Bibliothèque Ecclésiastique*; onze beaux ouvrages à bon marché, presque tous édités en ce moment, et qui coûtent, à raison de la différence de la quantité des matières ou de la beauté de l'exécution, les uns unefois, les autres deux ou trois fois autant que les *Cours Complets*.

Toute personne qui, outre sa propre souscription *aux deux Cours*, procurera un abonné à l'un des deux *Cours*, recevra *gratis*, libre de tout port et à son choix, un des ouvrages suivans: Lactance, Arnobe et Minutius-Félix réunis, Gérard, Barruel, Chevassut, Sainte-Thérèse, Rodriguez, Bullet, Pinault, Racine, Delille, le *Keepsake Religieux*, ou la *Philosophie Chrétienne*; si elle procure deux souscriptions, elle recevra également à son choix, gratis et franc de port, Saint-Bernard, Saint-Ambroise, Croizet, Dequesne, Baudrand, Massillon, Fénelon, Maury, Laharpe, Anquetil, Plutarque, les deux Corneille réunis, ou les *Lettres Curieuses et Édifiantes;* si elle en procure trois, elle recevra de la même manière, Bourdaloue, Feller, Rollin ou le *Dictionnaire de l'Académie;* si elle en procure quatre, elle recevra Saint-François de Sales, Berault-Bercastel, Godescard, Henrion, Berruyer, Montargon, Fléchier, Proyard ou de Maistre; si elle en procure cinq, elle recevra De la Luzerne, Bergier, Bossuet ou Châteaubriand; si elle en procure huit, elle recevra la *Bibliothèque Universelle des Sciences Ecclésiastiques.* Le treizième exemplaire est donné gratuitement à celui qui en prend douze; avantage précieux pour les libraires et les séminaires, où les élèves peuvent facilement se réunir. Enfin, la personne qui procurera quinze ou trente souscriptions à l'un des deux *Cours*, recevra les œuvres complètes de Saint-Augustin ou de Saint-Jean-Chrysostôme. Ceux qui auraient déjà les ouvrages ci-dessus désignés, peuvent en demander d'autres, d'un prix égal. Pour être cru, il suffira d'affirmer qu'on a déterminé tel ou tel souscripteur dont on donnera l'adresse exactement.

Au moyen de si fortes et si belles primes, un prêtre un peu zélé pourra facilement se monter une bibliothèque choisie; il n'aura qu'à visiter ceux de ses confrères qu'il croira susceptibles de s'abonner: de tels ouvrages n'ont besoin que d'être indiqués, ils se recommandent et se placent d'eux-mêmes.

Adresser sa lettre de souscription à MM. les Éditeurs des *Cours Complets* d'Écriture-Sainte et de Théologie, **rue des Maçons-Sorbonne, 7, à Paris.**

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

SCIENCES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

COURS SUR LA RELIGION
CONSIDÉRÉE DANS SES BASES

ET

DANS SES RAPPORTS AVEC LES OBJETS DIVERS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

QUATRIÈME LEÇON.

Suite de l'exposition générale du cours.

Le monde païen vu du Calvaire. — Empire romain, grande unité matérielle. — L'univers n'est point enfermé dans le cercle de la domination romaine. — Monde barbare, que nous étudierons plus tard. — Monde d'Orient. — Caractère opposé de la vie sociale dans l'Orient et dans l'Occident ; raison de ce phénomène. — Conjectures sur l'époque de la conversion de l'Inde et de la Chine au Christianisme. — Le sceau de la Providence, visible dans la puissance de Rome ; Rome chrétienne explique Rome païenne. — La loi de la marche de l'humanité dans les temps anciens, est-ce la décadence ou le progrès ? — Distinction : décadence et progrès, sous deux points de vue divers.

Pendant que l'existence miraculeuse du peuple de Dieu conservait le double principe de l'unité du genre humain, brisée par le péché, et préparait tous ses développemens futurs [1], quelles révolutions emportaient les autres branches de la grande famille des hommes, et qu'était devenue, dans le reste du monde, la pensée primitive de la société?

Si, ne nous arrêtant plus aux limites de la Judée, du pied de la croix où nous nous sommes placés, comme dans le seul point de vue d'où l'on entrevoit les desseins éternels réalisés dans le temps, nous considérons le spectacle que le monde nous présente à cette époque solennelle de son existence, une chose fixe d'abord toute notre attention, une œuvre qui vient d'être consommée, et dans laquelle nous apercevrons tout à l'heure la main visible de la Providence ; Rome, dont la puissance a grandi pendant près de huit siècles, qui rêve une grande unité matérielle, dont le lien sera le glaive que ses mains, fatiguées de la conquête du monde, ont remis aux mains d'un empereur ; cette cité orgueilleuse, qui, ne voyant plus devant elle aucune nation qui n'ait été foulée sous les pieds de ses triomphateurs, se croit maîtresse de l'univers, ferme le temple de Janus, et jette, par la bouche d'Auguste, aux peuples vaincus, comme une cruelle insulte, comme un insolent défi, ce mot de PAIX que les anges faisaient entendre, dans le même temps, sur le berceau du Sauveur, comme une promesse céleste.

Rome se trompe dans son orgueil ; ses aigles n'ont pas embrassé tout l'univers dans leurs serres victorieuses. Au nord, par delà le Rhin et le Danube, contre lesquels Rome a appuyé les frontières

[1] Voyez la 6e livraison, p. 421, t. I.

de son empire, dans ces régions inexplorées, ces solitudes inconnues d'où elle croit n'avoir rien à craindre, les hordes barbares, destinées à venger le monde, ont déjà pris position, comme dans un campement immense; et si Rome n'était pas étourdie par le bruit de ses fêtes impures et de ses joies dissolues, elle entendrait déjà des bruits effrayans lui arriver du fond du désert ébranlé par la marche lointaine de l'armée des nations qui s'avance, impatiente sous la main de Dieu qui la retient. A l'orient, plus loin que ces Parthes et ces Garamantes que Rome a vus enchaînés les derniers au char de ses triomphateurs, et qu'elle suppose placés aux confins du monde, je vois tout un monde dont Rome soupçonne à peine l'existence; l'Inde, la Chine, ces vieilles sociétés dont le berceau se cache dans les ténèbres qui couvrent le berceau de la race humaine, et qui sont destinées à vivre encore pendant une si longue suite de siècles en dehors du mouvement qui emporte le reste de l'humanité.

Or, laissant de côté les peuples barbares que nous étudierons lorsque la justice de Dieu ouvrira devant eux les barrières de l'empire romain, si nous comparons les deux mondes qui sont devant nous et que nous cherchions à saisir le phénomène le plus général qui caractérise leur existence, nous apercevons tout d'abord une prodigieuse opposition. L'Occident, c'est l'agitation, c'est le bruit; c'est une scène mobile où les peuples succèdent aux peuples, où les empires s'élèvent sur les ruines des empires, où les races diverses, tour à tour victorieuses, se passent le sceptre du monde et le flambeau de la civilisation; où la variété infinie des institutions que l'on voit naître des débris d'autres institutions, des formes sociales qui modifient des formes plus anciennes, reflète toutes les changeantes pensées, reproduit toutes les capricieuses combinaisons de l'esprit de l'homme, jusqu'à ce qu'enfin l'épée des légionnaires enraye ce mouvement prodigieux et absorbe tout, fixe tout dans la grande unité de l'empire romain. L'Orient, au contraire, c'est le repos, c'est l'immobilité; ce sont des peuples qui vivent d'une idée que chaque génération lègue à la génération qui la suit, et que le temps n'use point; des sociétés qui ont jeté l'ancre sur l'océan des âges et qu'aucun souffle de tempête ne chasse en avant, qu'aucun courant n'entraîne; c'est la Chine, famille patriarchale qui, en se développant, est devenue un grand empire, et qui, ayant fait dériver toute son organisation du principe primitif et divin de la piété filiale, nous montre dans son étonnante longévité l'accomplissement de la promesse temporelle que Dieu a attachée à ce précepte; c'est l'Inde qui a pétrifié, si j'ose ainsi parler, toute l'existence sociale, qui comprime le germe de toute révolution, de tout progrès par l'inflexible hiérarchie de ses castes, fondée sur des traditions religieuses qui ont altéré le dogme de l'unité primitive de la race humaine; ce sont deux grandes nations enfin qui ne se ressemblent pas, mais qui nous apparaissent toutes les deux toujours semblables à elles-mêmes, appuyées sur la religion et sur le passé comme sur une base immuable, en sorte que l'on dirait que la roue des révolutions et des siècles qui tourne dans l'Occident avec une rapidité que l'œil a peine à suivre, s'est endormie, dans l'Orient, sur son axe immobile.

Ainsi les deux lois qui constituent l'existence de l'homme et de l'humanité, l'*unité* et le *développement* se partagent l'ancien monde. J'ignore les raisons que la philosophie pourrait imaginer pour expliquer ce remarquable phénomène; mais je crois en apercevoir la haute et véritable cause dans l'économie des desseins de Dieu, qui nous est manifestée par l'histoire de la révélation, et, si j'ose ainsi parler, dans la chronologie à laquelle la marche progressive du christianisme sur la terre a été soumise dans le plan éternel de la régénération de l'homme. C'est dans l'Occident qu'est le théâtre où s'est accomplie l'œuvre de la rédemption, le point de départ de cette révolution surnaturelle qui doit lentement et dans la longue durée des âges s'étendre à tout l'univers; c'est la partie du monde qu'embrassa le cercle de la domination romaine, qui a participé la première au bienfait de la réparation; donc il est naturel que le mouvement,

que le principe actif, libre, qui développe, mais qui use la vie sociale, ait été donné à cette fraction de l'humanité. Lorsque tout à l'heure nous étudierons la société antique, telle qu'elle se présente à nous au moment où elle arrive au pied de la croix, nous verrons, d'une part, que, épuisée par la blessure, de jour en jour plus profonde, que la superstition et la philosophie ont faite à son intelligence et à son cœur, elle ne peut plus attendre, elle tombe et se meurt, à moins qu'une main divine ne la relève et ne lui communique le principe d'une nouvelle vie; et nous reconnaîtrons, d'une autre part, que le travail actif, opiniâtre de la société des anciens temps n'avait pas été stérile, puisqu'il a produit la plupart des élémens matériels qui, pénétrés par l'esprit du christianisme, ont servi à la construction de la société moderne. Par une raison contraire, le principe d'*unité* qui conserve, en la condensant, la vie sociale, a dû appartenir à l'Orient; car l'Orient, où l'Eglise n'a fait encore de nos jours que de faibles et partielles conquêtes, avait à attendre beaucoup plus long-temps sa renaissance par le christianisme. Or, s'il nous était permis de hasarder ici une conjecture, ne pourrions-nous pas supposer avec quelque vraisemblance que le jour n'est pas loin où la foi chrétienne qui, suivant les promesses célestes, doit éclairer, comme le soleil, toutes les contrées de la terre, se lèvera sur ces lointaines contrées. D'après les observations unanimes des voyageurs les plus dignes de foi, le temps, qui a marché plus lentement dans l'Orient que dans le reste du monde, a marché cependant, et il emporte les derniers restes des traditions, de la foi, des mœurs; tout ce passé auquel la Chine et l'Inde demeurèrent attachées d'une main si forte leur échappe, et ces peuples seront bientôt réveillés par le bruit que feront, en s'écroulant sur leur base minée, les institutions à l'ombre desquelles ils ont dormi pendant une si longue suite de siècles. On remarque là des symptômes tout-à-fait semblables à ceux qui présagèrent dans l'Occident la grande rénovation opérée par le christianisme; on voit des sociétés qui ne peuvent échapper à la mort si elles ne sont prochainement régénérées; le sens de toutes les formes politiques et religieuses est perdu; il ne reste que des simulacres vides de toute pensée, un grand corps près de tomber en dissolution si un esprit nouveau ne vient point l'animer. Or, cet esprit d'où peut-il venir? Je le demande au philosophe incroyant lui-même, y a-t-il aujourd'hui une puissance au monde, autre que l'Eglise, à qui il ait été donné de faire revivre les nations éteintes, de reconstruire un monde avec les débris d'un monde écroulé? Et n'est-il pas remarquable que les barrières qui nous séparaient de l'Orient commencent à s'abaisser, que les routes par lesquelles notre foi et notre science pourront pénétrer dans l'Inde, dans la Chine, s'ouvrent dans le temps même où la foi et la science de la Chine et de l'Inde s'éteignent? Qui vous a dit que ce n'est pas là le but providentiel auquel concourent, sans s'en douter, tous ces hommes de laborieuses études qui, dans les diverses parties de l'Europe, consument leur vie à dissiper la nuit dans laquelle l'Orient était enveloppé pour nous, à pénétrer les secrets de ses langues sacrées, à déchirer les voiles de ses symboles, à fouiller dans le sanctuaire de son passé mystérieux? L'homme fait presque toujours, à son insu, l'œuvre de Dieu. Qui vous a dit encore que le doigt de Dieu, qui prépare tous les élémens de cette grande révolution, n'est pas caché dans tout ce que nous voyons de nos jours, et qui trouble quelquefois le chrétien qui n'aperçoit que l'action de l'homme? Qui vous a dit que ce n'est pas l'Eglise qui recueillera, en définitive, les fruits de toutes les conquêtes de l'intelligence sur la matière dont notre siècle s'enorgueillit, et que l'imprimerie qui fixe et multiplie la parole, la vapeur et les chemins de fer qui la porteront bientôt si rapidement d'un bout à l'autre de l'univers, le télégraphe qui lui prête des ailes pour voyager dans les airs, que toutes les inventions, en un mot, par lesquelles l'homme a vaincu les limites que le temps et l'espace opposent à l'expansion de la pensée et à la libre communication des peuples, ne sont que la préparation matérielle de la grande ère prédite dans

nos livres saints, où, du haut de la chaire éternelle, la parole du vicaire du Christ retentira dans toutes les contrées du monde, et où toute la terre ne sera qu'un grand bercail uni sous la houlette d'un seul pasteur? Pour moi, je salue, avec amour, dans l'avenir, cette espérance qui me semble s'échapper de l'étude du passé et du présent; et c'est pourquoi je me réjouis de toutes les légitimes entreprises de l'homme dans le monde matériel, ne doutant pas que les victoires de l'homme ne préparent les victoires de Dieu; et c'est pourquoi je ne me laisse point abattre par les malheurs qui sont la conséquence nécessaire des entreprises illégitimes et quelquefois sacriléges de l'homme dans le monde moral, convaincu que le bien sortira encore ici du mal, que ces bouleversemens, que ces révolutions dont le spectacle est si triste, sont peut-être une épreuve salutaire, une crise d'expiation et de souffrance que l'Eglise doit traverser pour s'avancer vers de nouveaux triomphes, que sais-je? le creuset d'où les principes d'ordre et de liberté, immortels, divins, sur lesquels repose le monde social créé par le christianisme, sortiront plus brillans, plus purs, au moment d'être appliqués aux sociétés nouvelles que l'Eglise doit faire entrer dans sa grande unité.

Mais revenons au monde d'occident, ou, ce qui est la même chose, à l'empire romain qui, à l'époque où nous nous sommes transportés, résume en lui tout ce monde.

La naissance et les accroissemens rapides, prodigieux, de la puissance de Rome, sont, sans aucun doute, un des spectacles les plus merveilleux qu'offre l'histoire du monde. Mais ce spectacle ravit surtout l'œil du chrétien, qui, dans cette suite inouie de triomphes par lesquels toutes les nations sont amenées tour à tour aux portes du Capitole, dans ce concours de causes diverses, dans ce travail non interrompu de huit siècles, par lequel est consommée à la fin la grande unité matérielle où vient se fondre tout le monde païen, aperçoit les desseins de la Providence qui prépare une plus haute unité. Élevez vos pensées au dessus de l'homme, jusques à Dieu, cherchez dans le ciel le principe des révolutions de la terre, demandez à Rome chrétienne le mot de Rome païenne, et vous aurez l'intelligence de ses mystérieuses destinées, dont elle-même n'avait que l'aveugle instinct; vous verrez la réalité cachée au fond des fables dont se berçait son fol orgueil; vous aurez le sens de ces titres de cité reine, de ville éternelle qu'elle s'arrogea sans les comprendre; vous saurez pourquoi ses poètes étaient inspirés sans le savoir eux-mêmes, lorsqu'ils disaient que dans le Capitole est la pierre immobile autour de laquelle doivent tourner, jusqu'à la fin des siècles, les destins de l'univers.

Du reste, Dieu fait ses œuvres dans ce monde par les mains des hommes; les révolutions les plus surnaturelles dans leur but, s'accomplissent par un enchaînement de causes naturelles. Rome avait reçu d'en haut la mission de plier tour à tour toutes les nations de l'Occident, de les enfermer dans le cercle d'une grande unité matérielle dont le Capitole serait le centre. Tout dans le génie de ce peuple, dans le caractère de ses institutions paraît merveilleusement ordonné, dès l'origine, vers ce grand but; tout y concourt, les vices aussi bien que les côtés admirables de sa constitution; car la guerre extérieure est la condition rigoureuse de la paix intérieure; que le sénat cesse un moment de porter au dehors l'inquiète activité du peuple, et l'incessante querelle de la démocratie contre l'aristocratie renaît, en sorte que Rome est condamnée à conquérir le monde sous peine de mort. De plus, cette société née pour le combat, qui tire de son génie, de ses mœurs, de son organisation une invincible force à laquelle rien ne résiste, a en même temps, dans sa constitution et dans sa politique, je ne sais quoi de doux et de facile qui adopte tout, qui lui assimile tout. « Rome, dit M. Michelet, « n'est point un monde exclusif. A l'intérieur, la cité s'ouvre peu à peu aux « plébéiens; à l'extérieur, au Latium, à « l'Italie, à toutes les provinces. De « même que la famille romaine se recrute par l'adoption, s'étend et se divise par l'émancipation, la cité adopte « des citoyens, puis des villes entières « sous le nom de *municipes*, tandis « qu'elle se reproduit à l'infini dans ses

« colonies ; sur chaque conquête, elle « dépose une jeune Rome qui représente « sa métropole. Ainsi, tandis que la cité « grecque, colonisant, mais n'adoptant « jamais, se dispersait et devait, à la « longue, mourir d'épuisement; Rome « gagne et perd avec la régularité d'un « organisme vivant ; elle aspire, si je l'ose « dire, les peuples latins, sabins, étrus-« ques, et, devenus romains, elle les « respire au dehors dans ses colonies, et « elle assimila ainsi tout le monde [1]. »

Rome, c'est donc tout le monde païen; les races, les sociétés diverses ont été absorbées tour à tour dans ce grand tout, elles y sont entrées avec tout ce qu'elles étaient; Rome a tout accueilli. Entrez dans son Panthéon, vous verrez tout le ciel du paganisme; visitez ses théâtres, ses places publiques, pénétrez dans le foyer domestique, vous retrouverez la vieille Egypte avec ses mystères impurs; la Grèce ingénieuse avec sa philosophie, ses sciences, ses arts, ses fêtes; la molle Asie avec son luxe et ses voluptés. Rome, c'est le gouffre qui a englouti le torrent des siècles païens, avec tout ce qu'il roulait de superstitions, de mœurs diverses, d'anciennes erreurs, de débris de plus anciennes vérités; en sorte qu'étudier Rome, c'est étudier tout l'ancien monde.

Or, une première question se présente naturellement. Ce monde que Rome contient et résume, est-ce une dégradation, est-ce un perfectionnement du monde primitif? la loi de la marche de l'humanité dans les anciens temps est-ce la décadence ou le progrès?

La réponse à cette question se trouve, ce nous semble, dans une distinction dont le principe a été déjà posé.

La société, comme l'homme, comme tous les êtres finis qui ont été jetés dans le temps et dans l'espace, a ses racines dans l'être infini. Le lien de son existence, ce sont les principes d'ordre et de justice que l'humanité a reçus de Dieu à l'origine, et qu'elle a été chargée d'appliquer diversement, suivant les états divers où elle passe, entraînée par la révolution des âges.

D'où l'on voit qu'il y a deux conditions du véritable progrès social : il faut, premièrement, que le fond divin qui est le principe nécessaire de l'existence et des développemens de la société humaine, ne soit point altéré; il faut, secondement, que l'activité libre de l'homme s'exerce sur ce fond primitif, en fasse sortir peu à peu tous les perfectionnemens dont il renferme le germe.

D'où il suit encore qu'il peut y avoir à la fois progrès et décadence, que l'humanité peut avancer et reculer en même temps, sous deux points de vue divers.

C'est ce que nous voyons dans l'ancien monde.

Car, en premier lieu, l'humanité se meurt, comme nous l'avons déjà dit, comme nous essaierons de le prouver plus tard, au moment où, quarante siècles après être tombée en Adam et après avoir été chassée du paradis terrestre, elle arrive au Golgotha et est relevée et remonte vers le ciel par la croix de Jésus-Christ. Tous les principes nécessaires de la vie sociale, la foi, la conscience, la liberté, sont usés, il ne reste plus d'autre lien possible de l'empire que la force, impuissante à maintenir long-temps l'harmonie de ce grand corps près de périr au milieu d'effrayantes convulsions.

Mais, en second lieu, tous les pas de l'humanité dans la route longue et pénible qu'elle a été condamnée à parcourir depuis la chute jusqu'à la Rédemption, n'ont été perdus ; l'essor désordonné de la liberté, qui a fini par miner toutes les bases de l'ordre, a, sous d'autres rapports, abouti à de grands et précieux résultats ; dans la philosophie, dans les lettres, dans les arts, dans la législation, dans tous les ordres sur lesquels peut s'exercer la liberté de l'esprit humain, j'aperçois une suite d'heureux efforts, des conquêtes légitimes qui serviront de point de départ à de plus belles conquêtes; en sorte que le vieux monde païen, au moment où il s'affaisse dans la tombe sous le poids de ses vices et de ses erreurs, lègue cependant un magnifique héritage au monde meilleur qui doit venir après lui.

C'est à la lumière de cette distinction qui nous paraît éclairer la question que nous nous sommes proposée, que nous

[1] *Introduction à l'Histoire universelle.*

étudierons, dans la prochaine leçon, l'état de la société païenne à l'époque où elle fut renouvelée par le christianisme.

L'ABBÉ DE SALINIS.

COURS D'INTRODUCTION

A

L'ÉTUDE DES VÉRITÉS CHRÉTIENNES.

NEUVIÈME LEÇON [1].

Les innombrables étoiles que nous découvrons dans le ciel, ont chacune des relations avec la terre, à qui elles distribuent quelques uns de leurs rayons; mais elles ont en outre, avec l'ensemble du système du monde dont nous n'apercevons qu'une faible partie, des relations supérieures, qui se prolongent et s'enfoncent dans les mystérieux abîmes de l'espace infini. Il en est ainsi des vérités religieuses, qui forment comme la voûte étoilée du monde des intelligences. Elles ont deux faces : l'une est leur face terrestre, relative aux détails pratiques dont se compose la vie actuelle de l'homme; l'autre est plus générale; elle se rapporte aux lois suprêmes de la création. Il est impossible de traiter convenablement d'une seule de ces vérités, sans l'envisager alternativement sous ces deux rapports. La confession, comme discipline morale, exerce sur l'ordre social terrestre une influence qui se produit dans des faits palpables; nous l'avons vu lorsque nous examinions les fonctions qu'elle remplit dans le régime spirituel de l'humanité. Mais, comme canal de la grâce divine, elle se lie aux lois du monde surnaturel dont elle est une dérivation; nous devons dès lors, pour la considérer sous cette face, nous permettre ici une échappée de vue vers le monde surnaturel lui-même.

Le genre humain peut être comparé à un vaisseau qui traverse l'Océan. Les uns disent : ce vaisseau ne marche que parce que le vent le pousse; tous les mouvemens de l'équipage n'y font rien; d'autres disent : il ne marche que parce que les matelots manœuvrent; le vent n'y fait rien; d'autres enfin disent : il marche, parce que les manœuvres de l'équipage se combinent avec la direction du vent.

Les fatalistes disent : le souffle irrésistible de Dieu pousse les hommes où il veut; l'influence divine produit toutes les actions humaines; le libre arbitre de l'homme n'est qu'une apparence vaine, dépourvue de toute efficacité.

Les partisans exclusifs du libre arbitre disent : il n'y a point de grâce divine qui influe sur les déterminations de la volonté humaine; toutes les actions de l'homme sont le produit de sa seule liberté.

Les chrétiens disent : la volonté libre de l'homme est placée dans un milieu spirituel où souffle l'esprit de Dieu, et ce souffle c'est la grâce.

Admettre la grâce, c'est reconnaître un monde supérieur au monde de la nature, c'est poser le fondement de l'ordre surnaturel. Si l'humanité est dans un état de déchéance, on doit trouver dans l'homme un fond de répugnance à croire à un ordre surnaturel, de même que le sauvage, homme dégradé, a de la répugnance à croire qu'il existe une vie supérieure à la sienne, qu'on nomme civilisation. Mais en même temps, il doit y avoir aussi en nous un attrait qui nous porte à la foi à un monde surnaturel, cette espèce de souvenir intime de l'état d'où nous sommes déchus. Ce pressentiment, cette aspiration vers notre réintégration future, est l'étincelle cachée sous la cendre.

Le rationalisme et le naturalisme sont les formes scientifiques de cette répugnance dont nous venons de parler. Point de mystères, dit le rationalisme; point de miracles, dit le naturalisme, entendant par ce mot de miracles, non seulement tout fait sensible, supérieur aux lois de la nature physique, mais encore toute action divine dans les choses humaines, supérieure à l'enchaînement des causes et des effets moraux que la conscience nous révèle. Ces deux systèmes sont frères; ils sont issus d'une même pensée fondamentale. Le naturalisme refuse d'ad-

[1] Voir la VIII[e] leçon dans la livraison d'août.

mettre, dans le monde moral, un ordre de faits qui ne peut pas être formulé selon les lois de l'activité humaine, par la même raison que le rationalisme exclut du monde intellectuel toute croyance qui ne peut pas être encadrée complétement dans les formules de la raison. Tout ce qui ne vient pas se ranger catégoriquement dans nos conceptions sur les relations nécessaires de principe et de conséquence, de cause et d'effet, doit être éliminé de l'esprit humain : voilà l'idée-mère de ces deux systèmes.

Lorsqu'on part de cette idée, et qu'on remonte la grande échelle des dogmes religieux, en abattant tout ce qui ne tombe pas sous le niveau du rationalisme et du naturalisme, on finit par se trouver face à face avec le problème de la création. Or, comment concevoir la création ? Voulez-vous la concevoir suivant la relation de causes et d'effets que l'expérience nous suggère ? Mais toutes les causes particulières que nous connaissons, agissent sur des choses préexistantes à leur action : il faudra donc se représenter la création comme l'action de Dieu sur une matière éternelle ; vous arrivez au dualisme. Voulez-vous concevoir la création suivant la relation de principe et de conséquence fournie par la pure raison ? Si le monde est sorti de Dieu comme la conséquence sort de son principe, le monde n'est qu'une expansion de la substance divine : il existe par la même nécessité que Dieu même ; il est un attribut de Dieu, comme la puissance, l'intelligence, la bonté ; il fait partie de son essence. Le monde, en un mot, est Dieu, et le panthéisme le plus complet est la vérité suprême.

Le dualisme et le panthéisme sont donc les deux termes que vous ne pouvez éviter, ou plutôt si vous passez par le premier, vous arrivez forcément au second. Après que vous avez conçu la création comme l'action de Dieu sur une matière préexistante, il vous reste à concevoir la nécessité de cette action. Vous avez posé la question du *comment*, et vous l'avez résolue d'après la relation de causes et d'effets, conforme à l'expérience. Vous ne pouvez dès lors résoudre la question du *pourquoi*, que d'après la relation de principe et de conséquence ; car, dans toutes les séries d'idées, la réponse au *comment* et la réponse au *pourquoi* se correspondent. Vous direz donc que Dieu et la matière sont liés ensemble par une action de l'un sur l'autre qui est une conséquence nécessaire de leur existence : ce qui revient à dire, avec les panthéistes, que l'Etre éternel, à la fois actif et passif, existe sous les deux modes d'esprit et de matière.

Pour échapper au panthéisme, il faut donc se réfugier dans cette idée, que la création est un acte libre de Dieu. Les dualistes, qui ne la conçoivent d'abord que comme l'effet d'une *puissance*, sont obligés de la concevoir, d'accord avec les panthéistes, comme un postulat nécessitant, absolu, de l'éternelle *raison*. Vous n'échappez à ces deux systèmes qu'en affirmant qu'elle est un produit de l'amour, car l'amour seul est compatible avec la notion de liberté. Ce mot de liberté, appliqué à Dieu, a, sans aucun doute, un sens transcendant, un sens supérieur à celui auquel cette expression est limitée, lorsque nous l'appliquons aux actes de l'homme. Elle ne pourrait être qu'incomplète et défaillante, s'il s'agissait d'expliquer l'essence de la liberté divine ; mais si elle est insuffisante comme expression positive, elle est indispensable comme locution négative, parce que le langage humain n'a pas d'autre mot pour affirmer que l'acte divin de la création n'est pas une nécessité de Dieu, ou, en d'autres termes, que le monde n'est pas Dieu.

Arrêtons-nous ici un instant, car la base première des objections du rationalisme et du naturalisme contre l'ordre surnaturel vient de s'écrouler. Pourquoi le repoussent-ils fondamentalement ? parce qu'il ne peut être circonscrit dans les formules de l'expérience ni dans celles de la raison. Or, à l'origine de toutes les questions humaines, deux routes s'ouvrent : il faut ou nier la création, en affirmant l'identité absolue de Dieu et du monde, ou reconnaître que la création, par cela même qu'elle est un acte de souveraine liberté, dépasse toutes nos notions expérimentales de causes et d'effets, toutes nos catégories de principes et de conséquences. Il faut

choisir : voulez-vous vous précipiter dans le panthéisme, vous sentez-vous de force à croire qu'il n'y a pas d'autre essence que l'essence divine, pas d'autre volonté, d'autre action que l'action et la volonté divine; que tout ce qui se fait, c'est Dieu qui le fait; que le libre arbitre, le vice et la vertu, le mal et le bien, ne sont que des chimères; que toutes les idées, en un mot, sur lesquelles repose tout l'ordre moral, ne sont qu'un inexplicable rêve de l'intelligence? Ou bien consentirez-vous, pour éviter cette catastrophe universelle du monde moral, consentirez-vous à croire que la création est un acte libre, et qui, comme tel, ne peut être asservi à nos conceptions, qui expriment la nécessité logique ou métaphysique des choses? Mais alors, de quel droit rejetez-vous l'ordre surnaturel, sous prétexte qu'il présente le même caractère? En punition de vos argumens contre la plus petite partie de la foi à l'ordre libre de la grâce, vous êtes vous-même sous le poids d'une nécessité fatale, qui vous chasse vers le tombeau de toute vérité, semblable à cette voix qui, suivant Bossuet, pousse incessamment l'homme dans la route de la mort. Vous vous moquez de la vertu *irrationnelle* de l'eau bénite; soit; mais la prière est-elle plus rationnelle? Vous la nierez donc aussi, et avec elle la religion telle qu'elle a toujours été conçue. La voix vous dit : Marche, marche! Et la création libre, qu'en dites-vous? Vous hésitez peut-être, mais votre science la formule-t-elle mieux? La voix vous crie : Marche encore! Vous voilà donc panthéiste; vous voilà sur le bord de l'immense gouffre où toutes les idées se confondent dans le chaos. Encore un dernier pas : marche, et tu ne marcheras plus. Vous aviez dit en partant : Qu'est-ce que cet atome du prétendu monde surnaturel? je vais l'écraser sous mes pieds; et, au bout de la route, sous vos pas, l'univers s'abîme.

Tout cela ne prouve point sans doute que, de fait, l'ordre surnaturel existe; mais cela prouve qu'on ne doit pas, de droit, nier son existence; cela prouve qu'il ne faut point dire : Je ne veux pas examiner s'il est, parce que je sais qu'il ne peut pas être; mais qu'il faut dire : C'est la plus haute des choses possibles. Voyons donc si ce sublime possible ne serait pas aussi une imposante réalité. Si l'on entrait toujours sincèrement dans ces dispositions, les preuves historiques de l'existence d'un ordre surnaturel feraient une toute autre impression; mais quand on examine des témoignages avec une arrière-pensée fixe contre les faits attestés, lorsque, dans le même individu, le rationalisme solitaire dit non au moment où le bon sens social, qui vit de témoignages, est prêt à dire oui, il y a schisme dans la raison, et de ce schisme il ne peut sortir que le doute. Dans nos tribunaux, la décision du juré, qui prononce sur le point de fait, précède l'arrêt du juge, qui prononce sur le point de droit. Chacun de nous porte en soi un juré et un jurisconsulte, et la religion, fille du Christ et comme son père, immortelle accusée en ce monde, nous supplie et nous ordonne de ne pas prononcer son éternel bannissement de nos âmes, en procédant comme nous ne voudrions pas le faire s'il s'agissait de condamner le vagabond le plus suspect à un quart-d'heure de prison.

Reprenons d'autres conséquences des considérations qui précèdent. Qu'est-ce que l'ordre surnaturel? Qu'on me permette une comparaison, pour rendre plus sensible la réponse. J'ai fait une statue d'argile, et mon œuvre est bonne; puis, en vertu d'un secret que je possède, je la transforme en marbre ou en or, et mon œuvre est meilleure. Si j'avais été contraint de travailler l'argile, et que la même contrainte m'eût forcé ensuite de travailler aussi une matière plus précieuse, je dirais que, sous l'empire de cette nécessité une et égale, mes deux travaux ne constituent qu'un seul et même ordre d'action, puisque le second ne serait qu'une suite obligée du premier; mais comme j'ai agi librement dans les deux cas, il y a deux ordres distincts, puisqu'ils sont conçus comme séparables, le premier n'entraînant pas nécessairement le second. La statue d'argile c'est, si l'on veut, l'ordre de la nature, c'est-à-dire cet ensemble de propriétés qui résultent, pour chaque espèce d'êtres, du fait même de leur création. Cet ordre a été un produit libre de

l'amour divin; mais, cet acte libre une fois posé, il a des suites nécessaires qui constituent ce qu'on appelle l'ordre de la nature. Toutefois, il ne peut être conçu comme épuisant toute la fécondité de l'amour divin; si donc cet amour se détermine en vertu de sa liberté à surajouter aux propriétés qui sont inséparables de la création, des dons supérieurs qui n'en découlent pas nécessairement, il y aura ici un second ordre distinct du premier; si l'un est appelé ordre de la grâce et l'autre ordre de la nature, ce n'est pas en ce sens que celui ci ne serait pas originairement gratuit lui-même, puisqu'au contraire la simple création, qui ne nous était pas due, est, sous ce rapport, la première grâce; mais on les distingue, on les oppose comparativement l'un à l'autre, parce que l'ordre de nature, bien qu'il soit le support de l'ordre de grâce, n'est pas comme un germe qui le produit forcément. Je demande maintenant: pourquoi nier l'existence d'un ordre surnaturel? est-ce parce qu'il est un produit libre de l'amour divin? mais à ce titre il faudrait nier la création elle-même. Est-ce parce qu'il verse au sein de la création des dons qui ne font pas essentiellement partie de la nature des êtres? Mais n'est-il pas, au contraire, plus raisonnable de penser que l'ordre de la nature une fois constitué, l'effusion de l'amour divin ne s'est pas arrêtée comme un fleuve tari? Est-ce parce qu'on supposerait qu'un être, par cela même qu'il a été créé, doit pouvoir s'élever, par sa seule énergie interne, à tous les degrés, à tous les modes d'existence, sans aucune intervention de l'action divine? Dieu ne serait donc plus à son égard qu'un automate sublime dans les siècles des siècles. L'existence du monde surnaturel est bien plus concevable que son absence; s'il n'existe pas, la volonté personnelle de Dieu, vu qu'elle ne peut se produire que par des actes d'amour libre, a éternellement abdiqué l'action qui lui est propre; s'il existe, elle y déploie une action permanente. L'ordre de nature semble appeler, en quelque sorte, l'ordre de grâce comme une manifestation incessante du moi vivant infini; la nature mendie la grâce, car si elle est riche comparée au rien, elle est bien pauvre en face du possible.

C'est donc au sein de l'ordre surnaturel, c'est par la grâce que l'on conçoit que Dieu exerce perpétuellement sur l'humanité une action libre, et entretient avec elle des rapports personnels, tandis que l'ordre de la nature ne nous offre que l'enchaînement des causes secondes. De l'ordre surnaturel doivent rayonner divers moyens coordonnés à ce suprême mode d'existence. Par les uns, l'homme doit pouvoir solliciter la grâce, par les autres, il la reçoit. La prière est comme une question continuelle, que le cœur de l'homme adresse à l'amour divin : les sacremens sont la réponse de cet amour.

L'abbé Ph. Gerbet.

SCIENCES SOCIALES.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

CINQUIÈME LEÇON [1].

Toute loi révélée implique un pacte entre son auteur et le croyant, puisqu'elle stipule un échange de services, les uns de protection, les autres d'obéissance. Elle constitue donc un véritable contrat, à la rédaction duquel le fidèle n'apporte, il est vrai, que la plénitude de sa dépendance, mais qui n'en est pas moins la charte de son immortalité, charte inviolable; car nous parlons ici du catholicisme, et notre Dieu est bien plus fidèle à ses promesses que nous à

[1] Voir la IVe leçon, t. II, p. 161.

nos craintes et à nos espérances. Cette magnifique association du Créateur avec la créature diffère des associations purement humaines, en ce que le Créateur fait lui-même la part de ses obligations, et doit seulement ce qu'il consent à donner. Mais du moment où l'homme reçoit l'acte de son alliance avec l'infini, il sort de son abaissement primitif; et pourvu qu'il remplisse avec fidélité les engagemens dictés d'en haut, le jour viendra où, dans l'orgueil de sa reconnaissance, il pourra se proclamer, à la face du ciel et de la terre, créancier de celui qui a fait l'un et l'autre.

Ainsi, le croyant, par le fait même de sa croyance, est en société avec Dieu; et quand un seul homme de foi existerait sur la terre, il ne végéterait pas à l'état de nature, puisqu'une dualité harmonique résulte de son union avec l'Eternel. Cependant, cette dualité présuppose, dans sa partie terrestre, une conviction profonde et de la réalité de la partie divine et de l'authenticité du contrat qui est leur lien commun. Affaiblir la foi du croyant, c'est dénouer le nœud qu'elle a formé, en ce sens du moins que l'incrédule raisonnera et agira nécessairement comme si Dieu n'existait pas, comme si le pacte révélé devait son origine à une odieuse imposture. Au même titre, en vertu de la nécessité où nous sommes de réputer vraies les croyances les plus folles, aussi long-temps qu'elles demeurent nos croyances, l'idolâtre est également en société avec ses fausses divinités, société imaginaire sans doute, car on ne communie pas avec le néant, mais par laquelle il se sent aussi lié que si le bloc de marbre qui reçoit ses hommages avait puissance pour lui imposer une loi et la faire respecter.

Or, la sociabilité n'est autre chose que cette association primordiale de l'individu avec la Divinité vraie ou fausse qu'il accepte comme l'arbitre souverain de son sort, à laquelle il obéit aux dépens, s'il le faut, de son intérêt immédiat, parce que son intérêt bien entendu le veut ainsi. Supposez maintenant plusieurs hommes animés de la même foi dans la même déité, et chacun d'eux étant l'associé de l'être surhumain qu'ils adorent ensemble, ils seront par la force même des choses, et sans qu'il y ait besoin d'un acte spécial, associés entre eux, et la société spirituelle existera dès lors. Il y aura, si nous osons nous servir de cette expression, comme une cristallisation sociale, et elle s'opérera fatalement à la fois et fortuitement par le hasard de leur rencontre et l'énergie de l'attrait qui les domine. Ainsi les parcelles qui jaillissent de l'enclume du forgeron deviennent autant de corps distincts, car leur premier *attachement* a péri sous le poids du marteau. Mais si elles sont jetées dans la sphère d'attraction du même aimant, elles s'agitent, et bientôt, malgré leur mutuelle indifférence, elles se pressent les unes contre les autres, et ne forment plus qu'un tout unique avec la pierre aimée de chacune d'elles.

Il suit de là que la croyance en un Dieu vengeur et rémunérateur n'unit pas directement les hommes entre eux, ou en d'autres termes, que l'association du croyant avec ses semblables n'est qu'une conséquence, un accident en quelque sorte de son association avec la Divinité. Sociable avec celle-ci dans la mesure de son obéissance, il n'est sociable avec ceux-là qu'au degré où l'exige la loi divine ou réputée telle, qui est son *criterium* du bien et du mal, c'est-à-dire, de son bien et de son mal à *lui*, seul bien et seul mal dont s'inquiète l'amour du *moi*. Car le croyant, sauf les exceptions si rares et si exclusivement catholiques que nous avons précédemment indiquées, confond toujours sa notion du devoir avec celle de son intérêt bien entendu ou éternel. Il ne se reconnaît donc le débiteur d'aucun autre mortel, parce que dans la vie future il n'a rien à en attendre, rien à en redouter. Que si dans ce monde il se subordonne fréquemment à ses semblables, la Divinité n'en demeure pas moins le centre vers lequel convergent toutes ses obligations, les obligations auxquelles il croit, qu'il n'estime pas un niais verbiage, qui ne soulèvent pas au fond de sa conscience un amer dédain. Simple prolétaire, il défendra, et même au prix de son sang, les droits de la propriété, lorsque son culte les déclare sacrés, les proclame inviolables. Toutefois, que le propriétaire

ne s'imagine pas que le croyant lui reconnaisse autre chose qu'un privilége octroyé, et surtout qu'il se garde bien d'affaiblir la foi du pauvre dans l'autorité céleste, qui impose à celui-ci le devoir d'une pénible longanimité. Car la faim, cette mauvaise *conseillère*, n'y perdrait rien de sa puissance, et bientôt elle planerait seule et insatiable sur les débris de toutes les fortunes.

Nous venons de voir que la sociabilité de chaque croyant a pour cause déterminante la qualité de sociétaire d'un pouvoir surhumain, et que la société spirituelle se forme spontanément par le contact de ceux qui acceptent comme divine la même législation. Chaque culte a la sienne, et par conséquent une société spirituelle distincte se groupe autour de chaque culte. Néanmoins, ces législations, malgré leur dissidence, se ressemblent toutes, en ce que les dispositions qui y sont enfermées se partagent invariablement en deux grandes catégories, l'adoration et la morale. L'une régit les rites, les sacrifices, les prières, et dans les religions qui osent s'en occuper, le for intérieur avec les intentions qui n'apparaissent que là ; l'autre spécifie les obligations de l'individu à l'égard de ses semblables, les actes qui réagissent sur eux, et que le pacte révélé ordonne ou défend.

Avec la vie future, ces actes, alors même qu'ils nuisent au prochain, sont indifférens en eux-mêmes, car la Divinité ne venge évidemment que ses propres injures, et nous ne pouvons l'outrager que par notre désobéissance. L'amour du *moi*, éclairé par l'éternelle vérité ou obscurci par les plus grossières erreurs, ne reconnaît donc d'autre distinction entre le bien et le mal que les commandemens dans lesquels il a foi. Il réduit toutes les vertus et tous les vices à une vertu unique, la soumission, à un seul vice, la révolte ; et par conséquent, chaque fois que la volonté divine ne se prononce pas, il s'abandonne, ainsi que nous l'avons déjà dit, à l'intérêt changeant, fugitif et insocial du moment.

Toutes les religions définissent ainsi le bien et le mal. Le fétichiste lui-même ne leur donne pas une autre forme, et les vaines tentatives que la philosophie a faites afin d'arriver à une notion différente et intelligible de l'un et de l'autre, prouvent assez l'impuissance de la raison humaine, lorsqu'elle veut fonder le droit qui civilise sur la négation d'un Dieu vengeur et rémunérateur. On a vu l'incrédulité moderne se faire matérialiste, et demander la sanction de sa morale à *l'utile* terrestre de l'individu. Puis, dans l'effroi que lui inspiraient les tendances nécessaires de cet utile, elle entreprit de le dompter en le soumettant au capricieux despotisme du législateur temporel, prince ou peuple, n'importe. Plus tard, honteuse d'avoir substitué à la suprématie naturelle, et par conséquent légitime, d'un être supérieur, la mobile et déshonorante souveraineté de la force humaine, elle explora avec les spiritualistes le domaine de l'abstraction, et dans ces lieux vides de toute réalité, elle se façonna un *bien* à sa guise, indépendant de Dieu, et recevant d'elle seule sa forme et sa substance. Enfin, lasse des ruines qu'elle avait faites, épouvantée de sa propre insouciance pour le *bien* idéal qu'elle avait rêvé, mais toujours déterminée à ne jamais ployer le genou devant le Créateur, elle en est venue à un dernier excès. Mêlant par un nouvel effort les doctrines les plus contraires, empruntant à l'Evangile ses maximes pratiques, à l'athéisme son mépris du Créateur, au stoïcisme sa vertu sans récompense, elle a confondu la notion véritable du *juste* avec celle des besoins temporels de l'humanité, et inventé ce que nous n'hésitons pas à appeler *l'anthropolâtrie*, puisque dans ce culte d'une origine récente, *l'utile* terrestre de l'homme collectif devient le terme suprême des devoirs de l'individu. Que dis-je ! Dieu lui-même, quand on veut bien tolérer son existence ou son intervention, n'est que l'esclave infini de cet utile si étroit et si mesquin. Car il ne peut être injuste, et comme dans les croyances de cette singulière *Eglise*, la justice a sa limite dans l'utile humain réduit à sa forme périssable, il est fatalement obligé de prescrire tout ce qui convient, de défendre tout ce qui nuit en ce monde à la faible humanité. Ainsi, dans le délire de leur orgueil, les

auteurs de cette prodigieuse doctrine se constituent centre de l'univers tout entier. L'Eternel lui-même ne vit qu'à leur profit : il descend devant eux des hauteurs de son ineffable majesté ; il est dépouillé de son libre arbitre ; il n'est plus que le serviteur imbécile de notre chétive espèce.

C'est ici qu'éclate la sagesse profonde et terrible de la Providence. Ne pensez pas que la folie de ces pygmées soit perdue pour elle, que cette déification de l'homme ne tourne point à sa gloire. Sur la terre comme au haut des cieux et au fond des enfers, tout ce qui vit, tout ce qui pense, les réprouvés et les élus conspirent, ceux-ci dans l'ivresse de leur joie, ceux-là dans les angoisses de leur rage, à faire éclater la magnificence de ses œuvres. Voyez ces novateurs superbes ! Ils ont sondé les infirmités de leur débile déité ; ils ont cherché les préceptes d'une morale en harmonie avec ses besoins, et voici que tous leurs efforts n'aboutissent qu'à nous redire ce que le chrétien, dès ses plus jeunes ans, a appris sur les genoux de sa mère, le Catéchisme. Et cependant, ils ne s'avoueront point vaincus ! ils ne frémiront pas d'une involontaire admiration, en découvrant le rapport si parfait qui existe entre la loi évangélique et la nature intime de la société humaine, rapport tel que de leur propre aveu l'observance de l'une est la condition rigoureuse du progrès matériel de l'autre ! Ils ne se hâteront point de proclamer que le *charpentier* de Nazareth n'aurait pu posséder une science si profonde des misères inhérentes au genre humain, s'il n'avait habité avant la naissance du temps à la droite de son *Père !* Leur cœur ne s'amollira pas en voyant que l'Eternel nous a assez aimés pour faire de notre obéissance l'agent le plus sûr de l'utile humanitaire ! Non. Le mensonge aura ses chants de triomphe en ce monde aussi bien que dans l'abîme. A peine leur raison a-t-elle ratifié les enseignemens moraux du christianisme, que déjà ils se croient capables de les inventer, parce qu'ils ont été capables d'en mesurer l'incomparable fécondité. Ils iront plus loin encore. Dans leur superbe aveuglement, ils oseront à la fois nier la révélation et s'en emparer, soutenir que la loi du Dieu vivant n'est pas sa loi, et néanmoins qu'elle est obligatoire devant lui, au degré où le veut la fortune du banquier ou du prolétaire. Alors, la morale cessera d'être divine ; elle deviendra sociétaire dans son but, et Dieu lui donnera une sanction obligée, car il ne sera ni bon ni miséricordieux, ni juste à cause de l'amour qu'il a pour ses créatures, gratuitement et librement, parce qu'il daigne se complaire dans le bien qu'elles se font; mais grâce aux lois de sa nature, en vertu de son organisme, au nom de cet ordre général dont il est le serf nécessaire. *Non raggionam mai di lor, ma sguarda e passa.*

On a vu des sociétés spirituelles se façonner les plus ridicules croyances, adorer de vils animaux, se prosterner devant un ognon, et cependant, les plus ignorantes comme les plus éclairées s'accordent à reconnaître dans la volonté divine, dans le *bon plaisir,* qu'on nous passe ce terme, de la Déité, la règle suprême et unique du juste absolu. C'est que la justice est un mot vide de sens, à moins qu'on ne le rattache à des actes, et qu'ainsi on ne lui rende sa forme propre, qui est celle d'un adjectif qualifiant un fait et ne le constituant pas. Or, la justice d'un acte consiste dans l'adjudication de l'avantage, gloire, honneur ou profit qui en résulte, à celui qui y a droit, et par conséquent elle se résume dans la préférence qu'accorde celui qui agit à *l'utile* de l'être auquel revient légitimement cette préférence. Si donc il y a antagonisme entre l'utile divin et l'utile de l'humanité, la raison ne saurait hésiter quant au choix qu'elle doit faire, car elle croit *juste* la subordination de l'intérêt personnel à l'intérêt général, parce que le genre humain est plus, vaut mieux que chacun des individus dont il se compose ; et dès lors, à moins d'affirmer que le genre humain est plus, vaut mieux que la Divinité, elle est obligée d'avancer qu'il y a injustice à ne pas chercher l'utile divin aux dépens de l'utile humanitaire. Mais l'utile divin n'est et ne saurait être, dans la mesure où nous pouvons y concourir, que notre obéissance, et par conséquent il se sépare de l'utile humanitaire ou

s'en rapproche selon qu'il y a harmonie ou désaccord entre les commandemens célestes et les besoins de l'homme collectif. Cela posé, qui osera dire qu'il y a harmonie nécessaire entre les uns et les autres, ou en d'autres termes, que toute révélation qui enlève quoi que ce soit au bien-être temporel de notre espèce, qui lui impose un seul sacrifice véritable et permanent, est incontestablement fausse? personne; nous ne craignons pas de le proclamer tout haut; personne, si ce n'est ceux qui aspirent à éteindre toute foi dans la révélation en prouvant qu'elle est inutile; que sans elle, à l'aide de notre seule intelligence, nous avons la faculté d'apprendre tout ce que Dieu a daigné nous enseigner.

En effet, alors même que Dieu chercherait comme unique fin de ses œuvres la conservation d'un ordre conforme à sa nature, en ce sens qu'il s'y complaît, nous ignorerions encore si sur notre misérable planète, vrai grain de sable égaré dans l'immensité des espaces, le désordre n'est pas une des conditions de l'ordre général. Que savent de celui-ci et que peuvent en savoir ceux qui limitent ses rapports à notre vie présente? Iront-ils demander à l'amour du Créateur les lois d'une harmonie qui embrasse peut-être des dissonances partielles? Mais rationnellement, l'âpreté de quelques cultes, leur barbarie si l'on veut, ne sont pas incompatibles avec l'existence de cet amour, parce que, d'une part, il s'épanche sur l'ensemble des êtres, et de l'autre, nous n'avons pas en nous-mêmes la certitude que les misères de notre vie mortelle ne soient pas la préface obligée d'une immortalité de gloire. Le papillon qui nage dans les airs comme une fleur détachée de sa tige, n'a-t-il point rampé dégoûtant vermisseau pour devenir une chenille plus dégoûtante encore? Il y a donc erreur évidente à inférer soit de la réalité d'un ordre universel, soit de l'amour de Dieu, que ses commandemens se modèlent invinciblement sur les exigences temporelles de notre espèce. Cette insolente conclusion n'est possible qu'autant que l'on subordonne l'utile divin à l'utile humanitaire. Alors celui-ci sera le *criterium* du juste, et alors, par une conséquence non moins logique, la science des besoins de l'homme renfermera la science tout entière des volontés divines. Car la loi de Dieu sera écrite dans nos infirmités; et comme elle s'y manifestera d'une manière nette et précise, toute autre révélation dégénérera en un luxe parasite, en une dépense de force inutile, en une impossible superfétation de la clarté céleste.

Nous nous serions moins longuement occupés de cette grave question, si elle ne devait pas avoir une haute influence sur la solution de plusieurs problèmes qui appartiennent à notre science. Ainsi, les religions entre lesquelles se partagent les habitans de notre globe, diffèrent les unes des autres non seulement dans leurs dogmes, mais encore dans leurs préceptes moraux, et cette dernière anomalie serait un phénomène inexplicable, si l'homme apercevait même confusément que les convenances terrestres de son espèce constituent la règle fatale et la limite de la justice absolue ou divine. Au contraire, si cette justice ne dépend que d'elle-même, ces dissidences morales cessent d'étonner, et l'on conçoit aisément que l'imposture, abusant d'une vérité fondamentale, ait pu commander, au nom de la Divinité, les crimes les plus horribles; toutefois, les *anthropolâtres* auraient tort de s'en prévaloir. Admettez avec l'humanité tout entière, que Dieu attache, quand il lui plaît, au bonheur éternel de l'individu, des conditions fatales au bonheur temporel de l'espèce, et le mal que le mensonge en fera sortir vous paraîtra léger, si vous le comparez aux conséquences du principe contraire; car l'on ne peut identifier la notion de justice avec le bien de l'humanité, sans être bientôt amené à désarmer Dieu de ses vengeances. Quel est l'*anthropolâtre* qui consentira à vouer aux flammes éternelles une partie, la partie peut-être la plus considérable de l'être collectif dans lequel il s'adore? Le culte humanitaire ne tend donc à rien moins qu'à enlever à la société les garanties données par la foi en une vie future. Comme il efface l'enfer de son symbole, il neutralise le ciel. En effet, les récompenses perdent leur action coercitive, ne sont plus des récompenses, du moment où elles ne peuvent échapper à

personne ; et par conséquent, ce système si doux à notre orgueil aurait, s'il pouvait prévaloir, tous les résultats pratiques de l'athéisme. Que deviendrait la société civile si le code pénal était abrogé ? ce que deviendrait la société spirituelle sous l'empire d'une croyance qui place l'utile humanitaire sur le trône de la justice absolue.

Or, la morale de chaque culte, par cela même qu'elle enseigne à l'individu comment il doit servir son Dieu ou ses Dieux dans la personne du prochain, renferme nécessairement les statuts organiques de la société primitive, de cette société qui n'a encore ni magistrats, ni bourreaux, qui est toute de conscience, dans laquelle les ministres véritables ou supposés de la Divinité administrent et gouvernent sans autre force que celle puisée dans la conviction des croyans. Ces derniers, nous raisonnons toujours dans l'hypothèse de l'état de nature, forment déjà l'aristocratie de leur espèce ; ils ne languissent plus dans l'isolement de leur brutalité première. Le titre d'associé de l'Être suprême a conféré à chacun d'eux une dignité nouvelle. De bipèdes qu'ils étaient ils sont devenus hommes, et bientôt, grâce au lien qui les unit à une nature supérieure, ils seront unis les uns avec les autres, et les affections mutuelles qui naîtront de ce contact, raffermiront chaque jour davantage la communion des cœurs, commencée par la communauté des croyances. Pourquoi se fuyaient-ils auparavant ? Pourquoi la propriété leur était-elle inconnue ? Pourquoi leurs amours si passagers ne donnaient-ils ni à la mère l'appui d'un époux, ni aux enfans la protection d'un père ? c'est qu'aucun d'eux n'avait foi dans un Dieu vengeur et rémunérateur, et qu'ainsi nul d'entre eux ne pouvait avoir foi dans ses semblables ; car le devoir, avec sa sanction pénale, seule chose qui le rende obligatoire pour l'amour du *moi*, n'existait pas encore, en ce sens du moins qu'ils ne le connaissaient pas. L'oisif donc n'éprouvait aucun remords, aucune honte, aucun regret, quand il dépouillait le travailleur, parce que son *juste* était la force ou l'adresse. En vertu de la même ignorance ou du même principe, chacun se jouait de la vie d'autrui, et la femme libre égarant la paternité dans le dédale de ses attachemens, en faisait un problème que personne ne songeait à résoudre. Mais du moment où il y eut des hommes et des femmes remplis de la crainte d'un Être suprême, et convaincus qu'il défend le vol, le meurtre et l'adultère, toutes les saintes amitiés de la vie sociale vinrent vivifier de leur présence le berceau de la famille et de la propriété. La fidélité de la femme qui croit produisit le mariage et ses joies ineffables, la tendresse du père pour ses enfans, des enfans pour leur père, du frère pour le frère. La sécurité des personnes et des choses engendra à son tour, avec le travail et la propriété, les affections qui naissent si vite de l'affinité des caractères, des positions, des intérêts, lorsque des défiances ardentes et perpétuelles ne les empêchent pas d'éclore. En même temps le mariage consacrait la propriété en lui donnant le rempart de la famille, et la propriété, de son côté, en s'attachant au sol, *immobilisait* la famille et créait la patrie pour en faire le centre d'attachemens plus généraux et dès lors plus élevés.

Ainsi, la première société spirituelle assura tout d'abord à chacun de ses membres les principaux bienfaits de la société parfaite, c'est-à-dire, de la société à la fois civile et religieuse. En effet, elle fit plus qu'imposer des devoirs, elle créa des droits, mais en les faisant précéder des devoirs, et en leur refusant cette existence absolue ou essentielle qui est une des niaiseries de la morale philosophique. Elle se garda donc de dire à l'époux et au travailleur qu'ils possédaient un droit personnel, l'un à la chasteté de l'épouse, l'autre à la jouissance des fruits de son labeur ; mais elle plaça le lit nuptial et la propriété sous la sauvegarde du Dieu qui venge et qui punit, et ils reçurent l'un et l'autre du devoir imposé à leurs semblables, un droit fondé sur la volonté divine, et dérivant d'elle sa force et sa réalité. Ils l'obtinrent, pour ainsi dire, par voie d'exclusion, et il demeura d'autant plus inviolable, il souleva d'autant moins de répugnances qu'il n'avait rien d'absolu. En abuser, c'était méconnaître sa céleste origine ;

et les limites qui lui étaient assignées constituaient à leur tour et de la même manière le droit de l'épouse et celui du non possesseur.

Si la foi des croyans avait toujours été assez forte pour dompter l'intérêt temporel dans ses révoltes contre l'intérêt éternel, la société spirituelle n'aurait évidemment éprouvé aucun besoin, quant à son repos intérieur, de se constituer sous une autre forme, de devenir une société civile; mais deux causes que l'affaiblissement de la foi sociale devait rendre plus actives l'y contraignirent bientôt. En premier lieu, les croyans primitifs étaient entourés de non croyans, et ils devaient se réunir afin de protéger par la jonction de leurs forces individuelles des biens concentrés sur un étroit espace, et dès lors exposés, quelle que fût l'insociabilité mutuelle des assaillans, à des agressions collectives. L'isolement dans la défense eût été trop funeste, une surveillance de tous les instans était trop urgente pour que les membres de la société spirituelle ne comprissent pas la nécessité d'une organisation purement temporelle et destinée à rallier les énergies éparses de la communauté, afin de donner à la résistance la certitude d'être à la fois présente et victorieuse sur tous les points menacés ou attaqués. En second lieu, les croyans eux-mêmes en se multipliant et s'étendant au loin sur une terre qui leur appartenait du droit du travail, ne tardèrent point à se diviser en sociétés spirituelles distinctes, ayant chacune ses dogmes et sa morale, et dès lors ennemies ou tout au moins rivales; adorant des dieux différens, et des dieux qui imposaient trop souvent le devoir de haïr quiconque ne les servait pas; elles eurent enfin à redouter des ennemis bien autrement dangereux que les farouches bipèdes des forêts. Le progrès même de la propriété, ses priviléges diversement compris ou consacrés, amenèrent des luttes entre les membres de ces associations toutes fondées sur la même croyance radicale, un Dieu vengeur et rémunérateur, mais qui en faisaient des applications si opposées. Alors surtout commencèrent les hiérarchies sociales, autres que celles de la société spirituelle que gouvernait le prêtre et le père qui était aussi un prêtre : il fallut une force armée et disciplinée, avec ses chefs, des finances, des impôts, et généralement tout ce qui constitue l'ensemble d'une administration régulièrement et constamment protectrice.

Cependant les familles se multipliaient au sein de chaque société spirituelle, et en même temps les droits de la propriété se compliquaient chaque jour davantage par la création d'intérêts nouveaux. L'industrie, le commerce s'enlaçaient à la terre pour la féconder sans doute, mais aussi pour rendre de plus en plus obscure l'application de la loi morale, en faisant surgir des difficultés qu'elle n'avait pas prévues ou n'avait prévues que d'une manière générale. La juridiction du père de famille ne pouvait s'écarter beaucoup du foyer domestique, et à la longue celle du prêtre serait devenue insuffisante, alors même qu'elle n'eût pas dû fléchir un jour devant l'autorité du chef militaire qui, lui aussi, avait commencé par être prêtre ou père, et fini par être roi. Ainsi, un autre organisme tout intérieur devint encore indispensable, et cette nouvelle nécessité fut bientôt aggravée, d'un côté, par la faiblesse des croyans, et de l'autre par l'invasion de l'incrédulité.

A l'origine de la société spirituelle, c'est-à-dire, lors de la formation de la première famille humaine, l'intérêt temporel de l'individu se liait à son intérêt éternel trop intimement pour que de l'un à l'autre il pût y avoir un véritable et surtout un continuel antagonisme. Aucune des misères, aucune des cupidités qui sont la plaie toujours saignante des peuples nombreux et parvenus à une haute civilisation, n'existait encore. La haine était privée de son principal aliment, la soif de la richesse; et la bonne foi ne supposant aucun effort était à peine une vertu. Caïn, jaloux par un motif d'un autre ordre, pouvait bien assassiner Abel; jamais il n'eût songé à le voler. Ainsi, dans le principe, la rareté des tentations dut donner aux plus anciennes sociétés spirituelles une stabilité qu'elles perdirent à mesure qu'elles étendaient leur bien-être matériel, et que les arts embellissaient la fortune de charmes auparavant inconnus, en

agrandissant le cercle des jouissances permises à elle seule. L'intérêt temporel, le bien présent acquit donc graduellement une prodigieuse intensité, et nous ne devons pas être surpris, qu'aiguisé par des besoins réels ou imaginaires, il ait bien souvent triomphé des promesses infinies, mais lointaines de son immortel rival.

Ces luttes si pénibles du for intérieur, luttes où bien des fois l'intérêt éternel avait succombé, rendirent plus évidente encore la nécessité d'une discipline interne; et en enfantant avec les lois humaines des magistrats et des bourreaux, elles concoururent puissamment à la formation de la société civile : toutefois, elles furent suivies de deux autres conséquences. Le croyant, fatigué de ses remords, essaya de concilier les deux intérêts, qui, par leur opposition, lui causaient de si vives angoisses ou lucoûtaient de si rudes sacrifices : il écouta avec une funeste complaisance les imposteurs qui flattaient, au nom du ciel, sa passion dominante, et les cultes se multiplièrent ou se corrompirent au point que l'intelligence humaine dut s'abdiquer elle-même ou se redresser incrédule, et par conséquent *insociale*. A ce dernier état, elle n'était accessible qu'à la crainte des châtimens terrestres, et le législateur humain dut s'armer d'une volonté de fer, afin de la contenir. Non qu'il eût pu y parvenir si les croyances religieuses n'eussent encore régné sur les cœurs de l'immense majorité des gouvernés; mais par des causes que nous dirons ailleurs, ces société anciennes, et bientôt idolâtres, étaient trop faiblement constituées pour qu'elles pussent résister à l'action dissolvante d'une active controverse. Nous verrons plus tard qu'elle est toujours mortelle aux cultes entachés de la plus légère erreur, et qu'il n'a été donné qu'au seul catholicisme de survivre à la liberté des croyances, quand elle a été écrite dans les lois, et pleinement et hautement accordée à la philosophie.

C. DE COUX.

(*La suite au prochain numéro.*)

SCIENCES HISTORIQUES.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

CINQUIÈME LEÇON [1].

Constitution de l'Église, deuxième partie; gouvernement; autorité du Saint-Siége.

La vie spirituelle ou la religion, qui doit rattacher l'homme à Dieu, et par cette sublime alliance unir entre eux les hommes, ne pouvant venir que de Dieu, ne peut non plus être maintenue que par sa providence spéciale. Il faut, en un mot, une délégation divine, un pouvoir spirituel, un *sacerdoce*. L'idée de religion implique nécessairement celle-ci, le genre humain ne l'a jamais entendu autrement. Toutes les nations antiques ont toujours attribué un caractère sacré aux ministres de leurs idoles, comme les peuplades les plus sauvages à leurs plus grossiers devins; croyance vraie au fond, absurde seulement dans son application, et un peu moins absurde pourtant que la prétendue réforme, qui ne reconnaît ses prétendus pasteurs ou ministres que pour des commissaires publics de culte et de morale. Car toute religion qui renonce au sacerdoce, qui avoue qu'elle n'exerce pas divinement, se dément elle-même, et fournit par là une preuve certaine qu'elle n'est rien. Certes, il convenait que Dieu marquât spécialement son au-

[1] Voir la IV[e] leçon, t. II, p. 192.

torité dans la société spirituelle, et il y a pourvu par la *hiérarchie*, ou *gouvernement sacré* de l'Église, terme d'un sens très juste ici. Il s'agissait en effet, non seulement de la produire visiblement sur la terre, mais de perpétuer pour elle la foi, la règle, les grâces, c'est-à-dire d'établir pour elle un pouvoir d'enseignement, un pouvoir de décision, un pouvoir de protection ou d'impulsion. D'où il est évident tout d'abord que ces pouvoirs ont commencé avec elle, et que le gouvernement est de la même date comme de la même origine que le dogme et la discipline. Voyez aussi ce qu'a fait le divin Rédempteur : A peine se fut-il déclaré par la prédication de Jean, fils de Zacharie, et par le baptême qu'il voulut recevoir de ses mains, deux disciples de ce saint précurseur vont s'attacher au Sauveur annoncé, qui les admet à sa suite; voilà les premiers fidèles, la première Eglise. Un de ces deux, André, amène bientôt Simon, son frère, et le Sauveur regardant ce nouveau venu, lui dit : tu seras appelé *Céphas*, c'est-à-dire *Pierre*. Après les noces de Cana, il leur dit encore sur le bord de la mer de Galilée : Suivez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes. Il monte sur la barque de Simon, et de là commence à instruire la foule. Presque aussitôt la foi et la haute vocation de Simon Pierre sont confirmées par la première pêche miraculeuse et par ces paroles : « Ne crains « point, désormais ce seront des hommes « que tu prendras. » Un peu plus tard il choisit douze d'entre ses disciples « pour « être avec lui et pour les envoyer prê- « cher ; il les nomme apôtres (*envoyés*), » et Simon Pierre est le premier. Un peu plus tard encore, il leur donne ses pouvoirs et ses instructions, les envoie exercer leur mission, et « ils vont par les « bourgades évangélisant et guérissant « partout [1]. » Une autre fois, il désigne soixante-douze disciples pour le précéder deux à deux dans tous les lieux où il devait aller, leur accordant aussi de guérir les malades [1]. Il est impossible de ne pas reconnaître déjà trois degrés très distincts dans cette autorité spirituelle, confiée à des hommes choisis. Pierre est le premier de tous ; après lui les apôtres, après les apôtres les soixante-douze disciples; et pour employer ici le langage de la science moderne, en Pierre réside la prééminence monarchique, dans les apôtres l'aristocratie des évêques, et dans les soixante-douze une aristocratie inférieure, celle des simples prêtres, plus rapprochés des fidèles ou de la démocratie. Tous ceux qui remplissent les fonctions spirituelles, sont également envoyés avec le pouvoir d'évangéliser et d'opérer la guérison des âmes, dont la guérison du corps était la figure. Mais les apôtres sont supérieurs en attributions comme en dignité; et parmi eux Simon est appelé *Pierre;* seul il marche sur les eaux et y est soutenu par le Seigneur [2]; c'est lui ordinairement que le Seigneur interroge, et c'est lui qui porte la parole; c'est lui qui deux fois déclare que *Jésus* est le *Christ*, et c'est à lui qu'il est répondu : « Je te « donne les clefs du royaume des cieux, « etc. [3]. » C'est à Pierre que les publicains s'adressent pour demander les deux drachmes de tribut. C'est à Pierre que cette assurance est donnée : « Satan vous « a demandés tous pour vous cribler...., « mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne « défaille point, et toi, un jour converti, « confirme tes frères [4]. » Nul pouvoir particulier n'est attribué aux fidèles, au peuple ; seulement les fidèles ont entendu souvent les enseignemens du divin Maître en commun avec les apôtres et avec Pierre, et plus d'une fois, c'est en présence des fidèles, que Pierre et les apôtres ont reçu du divin Maître les instructions de leur vocation extraordinaire. Enfin, il est bien clair que ces instructions et ces pouvoirs ont uniquement pour objet l'intérêt des fidèles.

On le voit; pendant le temps que le Messie avait fixé pour converser avec les hommes, tout est plein et régulier dans

[1] Saint Math., c. III, IV, V, IX, X, XI;—Saint Luc, III, IV, V, VI, IX; — Saint Marc, I, III, VI; — Saint Jean, I, II; — Voyez aussi l'histoire de N.-S. J.-C., par de Ligny, tom. I, ou la Concorde des Évangiles, travail très utile que vient de publier M. l'abbé Arnaud.

[1] Saint Luc, c. X.
[2] Saint Mat., XIV, 28.
[3] Saint Jean, VI, 63; — Saint Math., XVI, 15.
[4] S. Mat., XVII, 22; — S. Luc., XXII, 31, 32.

son œuvre, le gouvernement comme le dogme et la discipline. Cela est incontestable pour qui se donne la peine d'y regarder. On dit à ceux qui méconnaissent la foi catholique : Lisez les prophètes, c'est l'Evangile raconté d'avance; lisez l'Evangile, ce sont les prophéties accomplies. On peut dire avec la même exactitude : Lisez l'Évangile, vous y voyez l'Églisé conçue et formée d'avance; regardez l'Eglise, c'est le plan de l'Évangile réalisé, ou plutôt continué. Il serait assez singulier en effet que l'Église eût un fondateur qui n'eût rien fondé, ou qui n'eût fondé qu'à moitié; qu'il eût apporté le salut au monde, la doctrine, la vérité, sans avoir songé aux moyens de les transmettre aux générations futures. D'où vient donc cette obstination moderne à soutenir que l'Église s'est formée d'une manière incertaine, que ses origines sont confuses, et qu'elle est parvenue à la longue, par une suite de circonstances imprévues, comme la plupart des choses de ce monde, à une organisation régulière? En voici la raison; il est plus commode d'avoir une *opinion* qu'une *croyance*; l'opinion n'oblige à rien; on respecte et on admire ainsi le Christianisme, sans conséquence pénible, sans retour inquiet sur soi-même; on reste indépendant d'esprit et de cœur, on n'est point contraint à régler rigoureusement ses pensées et sa conduite sur une belle institution, qu'on proclamera même volontiers la plus belle, mais institution humaine, qui, comme telle, n'a pas le droit d'astreindre la conscience. De la sorte, sans contester ouvertement la divinité du *Fils de l'homme*, on la nie indirectement dans son œuvre, avec une apparence de bonne foi; car on a simplement analysé et noté des faits qui sont extérieurement humains, puisqu'on les voit accomplis par des hommes, et l'on a jugé raisonnable de les apprécier humainement. Mais ces faits, pour être *raisonnablement* notés, demandaient une observation non superficielle, plus ou moins arrêtée sur quelques points; il y fallait une attention générale et continue. Or il est un fait surtout, qui termine les Evangiles, et qui donne à l'Église son action propre, c'est la mort même de son fondateur. Ordinairement, nul ne s'en remet à autrui de l'accomplissement de ses desseins; nul législateur, nul fondateur, nul conquérant, ne compte sur son influence dans l'avenir, s'il ne l'a pas exercée lui-même, s'il n'a pas essayé du moins ses institutions, son gouvernement ou ses armes, s'il ne laisse enfin son nom honoré et ses actes en vigueur. Ici rien de semblable : le *Libérateur* des Juifs déclare que son royaume n'est pas de ce monde; il ne réclame pas même le sceptre tombé de David et de Juda; le *Désiré* des nations ne sort pas de la Judée; le *Réparateur* du genre humain ne réforme aucune loi du pays, ne produit aucune combinaison politique, et il meurt en croix comme un criminel. Tout semble périr avec lui; le maître frappé, les disciples se dispersent; ils n'ont plus d'espérance; *nos autem sperabamus* [1]; ses promesses sont oubliées; le sanhédrin ne craint plus celui qu'il appelle l'imposteur, et pendant soixante jours il n'entend plus parler de lui; profond silence. Où est l'Église alors? disent les habiles; on la chercherait en vain. Sans doute, les ténèbres du Calvaire vous l'ont cachée; vous voulez ensuite trois ou quatre siècles bien comptés pour reconnaître une Église, une société religieuse, une espèce de société organisée vous ne savez comment. Vous attendez bien davantage pour affirmer que cette Église a un gouvernement et quelle en est la forme; admirable expédient pour refuser votre adhésion! Mais qu'on se rappelle la misérable fin de toutes les sociétés particulières qui se sont séparées du Catholicisme dès le commencement, que l'on considère les variations et les divisions incessantes du protestantisme, et qu'on se demande si l'Église humainement formée, avec le même défaut d'organisation intérieure, n'eût pas subi humainement aussi la même destinée, et s'il eût jamais pu sortir de ces essais incohérens une *Eglise catholique?* N'est-il pas manifeste qu'en niant son origine surnaturelle, on est absolument contraint d'admettre, pour expliquer son existence, une force extraordinaire dans son organisation? A moins qu'on ne veuille dire que la sagesse de la doctrine a fini par produire un gouvernement régulier, ce qui serait

[1] Saint Luc, XXIV, 21.

toujours le même prodige; puisque ce n'est pas chose plus naturelle de voir une doctrine se conserver pure pendant plusieurs siècles provisoirement, dans une société irrégulière, que de voir un gouvernement invariable perpétuer une même société avec une même doctrine. Je sais bien que les protestans n'ont garde d'admettre la perpétuité de la foi dans l'Église catholique, et qu'ils n'admettront pas davantage la solidité de l'organisation produite par la doctrine; ils se condamneraient eux-mêmes; mais ils n'échappent par une dénégation insensée que pour tomber dans une plus grande absurdité. Car, tout en se contredisant les uns les autres touchant le dogme, ils s'en réfèrent tous à la primitive Église; et, comme le remarquait un savant ecclésiastique, la seule époque du dogme certain, selon eux, est aussi, selon eux, l'époque d'organisation la moins certaine. L'Église y fut à la fois sans reproche et sans règle, pure et inordonnée; puis, pour rendre la contradiction plus choquante, c'est au moment où le dogme aurait péri, où la vérité aurait disparu, que se serait élevé un gouvernement régulier, assez habile pour faire croire pendant douze ou quinze cents ans qu'il était l'Église. Ainsi la pureté de la doctrine pendant trois ou quatre siècles, de l'aveu des protestans, et la durée de l'organisation catholique, par l'exemple contraire des anciennes hérésies et du protestantisme, supposent nécessairement l'existence contemporaine et inséparable du dogme et de la hiérarchie. Quand nous n'aurions pas d'autre preuve, celle-là me semblerait irréfragable : telle est l'Église catholique aujourd'hui, telle elle a dû être en tout temps.

Mais les preuves positives ne manquent pas. Les ténèbres du Calvaire ne furent pas de longue durée : pendant que les Pharisiens s'applaudissaient d'avoir étouffé la vérité, de ne plus rencontrer devant leurs yeux le Juste importun ni ses amis, pendant cette paix de l'iniquité, sur la colline de Sion, dans l'habitation obscure de l'un des disciples, les apôtres, les disciples et les saintes femmes avec la céleste mère du Rédempteur, persévéraient unanimement dans la prière; environ cent vingt fidèles entouraient dans le cénacle cette troupe choisie [1]. Vous cherchez l'Eglise, la voilà; elle est bien petite, bien faible, il est vrai; elle se cache encore de peur des Juifs; elle n'a ni or, ni argent, ni puissance, ni art; elle est méprisable aux yeux du monde, elle ne s'en défend pas, elle l'avoue, mais elle en triomphe [2]. Tout à l'heure elle va parler aux Juifs, qui demandent des miracles, aux Gentils, qui cherchent la sagesse, et elle va leur prêcher ce Sauveur crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils, mais vertu et sagesse de Dieu [3]. Le maître n'est plus là, et ses disciples seront bien plus intrépides que quand il les soutenait de sa présence, car il est ressuscité et l'Eglise est ressuscitée avec lui, et elle paraîtra au grand jour avec force et avec ordre, « comme une armée rangée en bataille » selon l'expression du concile de Trente [4]. Rien n'est changé dans son gouvernement. Le Sauveur, sorti de la mort, dès sa première apparition aux apôtres a confirmé leurs pouvoirs : « Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie [5]. » Et bientôt après, sur la montagne de Galilée, où il a convoqué les disciples avec eux, il leur a dit : « Tout pouvoir m'a été donné, etc.; « allez, enseignez; je suis avec vous [6]. » Mais c'est encore Pierre qui a été le premier averti de la résurrection, qui le premier a vu le Sauveur ressuscité [7], qui a reçu du bon pasteur cette recommandation : « Pais mes agneaux, pais mes brebis [8]. » Pierre reste le chef; lorsqu'ils attendaient dans le cénacle la venue de l'Esprit saint, selon la divine promesse, c'est Pierre qui s'est levé et qui a proposé de donner à un autre l'*épiscopat* vacant de Judas, « en choisissant un nouvel apôtre parmi tous ceux qui avaient « suivi le Sauveur dès le commence-

[1] Act. Apost., I, 13, 14, 15; — Constitut. Apost., V, 19; — Baronius ad Ann. XXXIV.

[2] I. Cor., I, 26, 27, 28, 29; Et ignobilia mundi elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.

[3] I. Cor., I, 22, 23, 24.

[4] Sess., XXIV, c. IV.

[5] Joan., XX, 21.

[6] Math., XXVIII, 18, 19, 20.

[7] Joan., XX, 2; — Luc, XXIV, 34; — I. Cor., XV, 5.

[8] Joan., XXI, 15.

« ment [1]. » Pierre fait la première prédication, la première guérison miraculeuse, prononce la première sentence, qui fut si terrible, sur Ananie et Saphire. Pierre répond aux princes des prêtres, quand il est cité devant eux avec Jean. Dieu avertit le centurion Corneille de s'adresser à Pierre pour être baptisé. La vocation des Gentils est révélée à Pierre seul; les Gentils sont évangélisés d'abord par Pierre, de même que les Juifs; et les apôtres apprennent de Pierre qu'il en doit être ainsi. Pierre tient le premier concile touchant les observances légales [2]. Pierre enfin exerce partout la primauté suprême, monarchique, qu'il transmit à ses successeurs sur le siége de Rome, les trois premiers désignés par lui [3].

M. Guizot, examinant l'organisation intérieure de l'Eglise [4], laisse tomber à peine le dernier coup d'œil de sa rapide analyse sur la papauté, ou, comme il l'appelle, le système de la monarchie pure, et il n'en parle qu'à la fin, « parce « que les faits ne nous l'ont pas encore « montré; que ce système était fort loin « de dominer à cette époque (au Ve siè- « cle, de prétendre même à dominer, « et que la sagacité la plus exercée, l'ar- « deur même de l'ambition personnelle, « n'eût pu pressentir ses futures desti- « nées. Cependant, ajoute-t-il, on voyait « déjà croître de jour en jour la consi- « dération et l'influence de la papauté; « il est impossible de consulter avec im- « partialité les monumens du temps, « sans reconnaître que de toutes les par- « ties de l'Europe on s'adresse à l'évêque « de Rome pour avoir son opinion, sa « *décision* même, en matière de foi, de « discipline, dans les procès des évêques, « en un mot, dans toutes les occasions « où l'Eglise est intéressée : souvent ce « n'est qu'un avis qu'on lui demande, et « quand il l'a donné, ceux à qui l'avis « déplait ne s'y soumettent pas; mais un « *parti puissant s'y range toujours*, et « d'affaire en affaire sa prépondérance « devient plus marquée. » M. Guizot attribue à ce progrès *insensible* de la papauté deux causes principales, et déjà objectées depuis long-temps : « 1o le sys- « tème du patriarchat *encore* puissant « alors, qui aida beaucoup à l'élévation « exclusive de l'évêque de Rome, seul « patriarche en Occident; 2o la tradition « que saint Pierre avait été évêque de « Rome, et l'idée *également fort répan- « due* que les papes étaient ses succes- « seurs. »

On pourrait discuter sur ce passage où les concessions, si atténuées qu'elles soient, accordent malgré elles en détail ce que l'on conteste en principe. Ce serait un facile et petit avantage; l'illustre écrivain, par l'embarras même de ses efforts, met son opinion hors de doute; c'est tout ce que je veux constater. Selon son hypothèse, qui n'est toujours que celle de la réforme, l'Eglise et ses institutions n'auraient existé qu'en *germe* dans les cinq premiers siècles, et le germe de la papauté y serait le moins perceptible de tous. Courte vue assez bizarre chez des gens qui ont long-temps affirmé l'existence d'une Eglise invisible, et donné l'invisibilité comme un caractère de sa vérité.

Un disciple de M. Guizot, et un moment son suppléant, a prononcé après lui plus résolument que « la primatie de « Rome commence à poindre confuse et « obscure [1] avec le pape Innocent Ier. » Il n'est pas rare de voir les disciples plus décisifs que les maîtres; ainsi l'on répète d'âge en âge, avec plus d'assurance, toutes ces belles découvertes historiques, écloses de la science et de la bonne foi luthérienne. Il est donc nécessaire d'insister sur la perpétuité de l'autorité du Saint-Siége, l'appui de l'unité hiérarchique, la clef de voûte de tout le gouvernement de l'Eglise.

La démonstration de la supériorité du Saint-Siége consiste en trois genres de preuves, 1o la tradition, 2o les actes des papes, 3o le maintien public de leur autorité par eux-mêmes. Je n'ai à m'occuper ici que des quatre premiers siècles, la démonstration se continuera naturellement pour la suite de ce cours dans les observations qui se présenteront sur les rapports de l'Eglise avec l'état. La tradi-

[1] Act., I, Psalm. LXVIII-28, CVIII-8.
[2] Act. II, III, IV, V, VI, X, XI, XV.
[3] Constitut. Apost., VII-47.
[4] Cours de Civilisation, 5e Leçon, t. Ier, p. 108.

[1] M. Michelet, Hist. de France, t. Ier, p. 112.

tion, on la trouve unanime, magnifique dans les écrits des Pères, et surtout dans ceux des premiers siècles. Le plus jeune des deux écrivains que je viens de citer n'a pas pu sérieusement s'imaginer qu'avec une note empruntée au manuel de Gieseler, il ébranlerait ce monumental hommage de l'antiquité catholique. Il me semblerait voir un enfant sur les marches du Vatican, essayant de renverser d'un coup de son épaule la superbe basilique de Saint-Pierre. On sent que l'objet de ce cours et la mesure de cette leçon ne me permettent pas de produire ici la foule des textes mémorables qui témoignent avec respect et avec amour pour l'autorité des évêques de Rome ; ce n'est pas la faute de l'Eglise si on ne lit plus les Pères : toutefois, il n'est pas même absolument nécessaire de les lire, deux ou trois ouvrages modernes auraient suffi pour donner une idée positive de la tradition sur ce sujet [1], au lieu de s'en rapporter à un érudit protestant. Le livre de Gieseler, fort vanté par M. Guizot [2], parait être un arsenal commode de documens ecclésiastiques ; mais il n'est pas sûr de se fier à son érudition. On cite, d'après lui, saint Augustin et saint Jérôme comme n'interprétant pas le *tu es Petrus* en faveur de l'évêque de Rome ; si on avoue que saint Hilaire, saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise et saint Chrysostôme reconnaissent les droits de saint Pierre, on ajoute : « A mesure qu'on avance dans « le cinquième siècle, on voit tomber « peu à peu l'opposition [3]. » Resterait encore à expliquer comment l'opposition serait tombée, quand bien même on admettrait comme opposans les quatre passages cités, qui se réduiraient d'ailleurs à l'opinion personnelle de deux grands hommes. Mais le fait est qu'il n'y a pas l'ombre d'opposition, parce que ni l'un ni l'autre ne s'y propose de traiter la question de l'autorité du Saint-Siége. Il s'agit d'un tout autre sujet. Saint Jérôme, dans tout son commentaire sur Amos, ne songe qu'à montrer les punitions réservées aux hérésies. Dans son livre contre Jovinien, il défend uniquement le célibat ecclésiastique, vigoureuse apologie que Gieseler rappelle bien imprudemment pour la cause protestante, et qu'un poète célèbre eût bien fait de lire avant de composer son épisode humanitaire. Saint Augustin ne s'occupe pas davantage de la juridiction dans les deux écrits dont on s'appuie ; il est facile de voir sa pensée expliquée par Fénelon, qui combat Jurieu précisément par les deux textes allégués [1]. C'est une malencontreuse ressource de citer en témoignage contre le Saint-Siége deux des Pères qui ont le plus fermement proclamé son autorité. Qui ne connait la lettre de saint Jérôme au pape saint Damase, par laquelle il proteste, au milieu d'un triple schisme, de n'écouter que le *successeur du pécheur* [2]? Et le mot de saint Augustin : *Rome a parlé, la cause est finie* [3]. Il est vrai que j'ai entendu interpréter ce mot ainsi : La cause est finie, c'est-à-dire il n'y a plus rien à faire que d'attendre le consentement de l'Eglise, ou, en d'autres termes, la cause n'est pas finie ; mais cela prouve seulement que certains esprits ont une manière particulière d'entendre saint Augustin, le latin et la logique. Au reste, nos deux saints perdaient si peu de vue la dignité suprême du Saint-Siége, qu'ils lui rendaient hommage même dans des questions étrangères, si l'occasion s'en présentait. Et par exemple, en prenant complétement trois des quatre textes objectés, on y trouverait d'assez bonnes choses contre l'objection [4] ; un de ces

[1] Voyez Bossuet, Méditations sur la Cène, 70e jour, et même son discours sur l'unité de l'Église ; Fénelon, *de summi Pontificis auctoritate ;* les Lettres du docteur Milner, traduites de l'anglais sous ce titre : Excellence de la Religion ; et encore Thomas Moore, Voyage d'un gentilhomme irlandais à la recherche de la vérité ; cet ouvrage aussi traduit est d'une forme très piquante ; mais voyez surtout la critique de l'Histoire ecclésiastique de Fleury par Marchetti.

[2] Cours de Civilisation, 1re Leçon.

[3] M. Michelet, ib.; Gieseler, Lehrbuch der Kirchengeschichte, zweite Periode, t. 1er, p. 310.

[1] Fén., du Ministère des Pasteurs.

[2] Hieron., Epist. LVII.

[3] Aug., Serm. 131, aliàs 2 de Verb. Ap. Il ajoute : Puisse l'erreur finir aussi !

[4] Hieron. adv. Jovin., I... Tamen propterea inter duodecim *unus* eligitur, ut, *capite constituto*, schismaticis occasio tollatur. August. in Joan. tract. CXXIV, IV, V : quod *plus illis* eum diligeret Petrus... cujus Ecclesiæ Petrus Apostolus propter apostola-

textes est tiré d'un sermon de saint Augustin ; il y en a plusieurs à la suite, sous ce même titre : pour le jour natal des apôtres Pierre et Paul ; aucun ne traite de la juridiction ; en les lisant attentivement, on s'aperçoit que le saint évêque veut affermir le respect et la confiance des fidèles à l'égard du caractère épiscopal ; et si l'on en demande la cause, un de ces sermons l'indique assez clairement [1]. Rome venait d'être prise par Alaric, la résidence de saint Pierre, livrée à la dévastation, semblait ébranler la foi des chrétiens, comme si tout était perdu. Saint Augustin a besoin de rassurer, de retenir en quelque sorte son troupeau. On peut apprécier par ce fait seul ce qu'était la papauté pour le monde catholique : admirez la force et l'à-propos des citations protestantes !

D'ailleurs, il est un moyen plus facile de constater la supériorité des papes, c'est de considérer la suite des faits, la suite de leurs actes. Sans doute la tradition, cet accord perpétuel de sentiment à travers la diversité des temps et des lieux, est une invincible déclaration du principe : mais quoi de plus simple que de voir les papes agir, de les entendre parler ? Un philosophe niait le mouvement, pour toute réponse on se mit à marcher devant lui. Si l'on veut se donner la peine de parcourir les annales de l'Eglise, on verra un des premiers successeurs de saint Pierre, vers l'an 95, saint Clément, répondre et décider touchant la déposition audacieuse de quelques prêtres par des laïcs dans l'Eglise de Corinthe [2]. Saint Jean vivait encore, il avait sur saint Clément l'avantage d'être apôtre ; il exerçait de fait, de droit et par l'ascendant de sa vertu une surveillance générale sur les Eglises de l'Asie mineure ; sa résidence était moins éloignée que Rome. Ce n'est pas cependant au vénérable apôtre, au disciple bien-aimé qu'on s'adresse, c'est à l'évêque de Rome, et l'évêque de Rome décide sans hésiter, parce qu'il est l'héritier de saint Pierre. Le différend sur la célébration de la Pâque, lequel remplit une grande partie du second siècle, montre avec bien plus d'éclat l'autorité du Saint-Siége, par la fermeté du pape saint Anicet, et par celle du pape saint Victor, qui alla jusqu'à menacer d'excommunier les Eglises d'Asie. Vers cette époque, l'Eglise de Lyon députe saint Irenée, alors simple prêtre, au pape saint Eleuthère, pour le prier de donner la paix à l'Eglise. Plus tard, au troisième siècle, autre menace d'excommunication et décision souveraine de saint Etienne contre la hautaine résistance de Firmilien et même de saint Cyprien, le pape refusant de voir et de laisser loger chez les fidèles à Rome deux évêques qui lui apportaient une lettre synodale d'Afrique. Le même pape ne fut pas moins invoqué par saint Cyprien et par Faustin, évêque de Lyon, pour qu'il déposât Marcien, évêque hérétique d'Arles ; et presque aussitôt, par un acte contraire du même pouvoir, il rétablit deux évêques déposés d'Espagne, que plusieurs collègues reçurent sans difficulté sur cette seule décision, quoiqu'ils sussent bien que la bonne foi de saint Etienne avait été surprise. Peu après, ce fut au Saint-Siége que saint Denis d'Alexandrie dénonça l'hérésie de Sabellius ; et lui-même accusé ensuite par de simples fidèles qui ne l'avaient pas compris, il eut soin d'écrire au pape saint Denis pour se justifier. Cette suprématie était si peu douteuse, que les païens l'avaient remarquée, malgré leur ignorance des affaires de l'Eglise, et que l'empereur Aurélien renvoya à Rome la cause du patriarche d'Antioche, Paul de

tùs sui *primatum* gerebat *figuratâ generalitate personam*... abundantiore gratiâ unus idemque primus Apostolus. Id., de div. Serm., 295, aliàs 108 : Hinc ergo Petri *excellentia* prædicatur, quia *ipsius universitatis et unitatis Ecclesiæ figuram* gessit. M. Michelet ne donne pas un mot de ces passages, il produit seulement une phrase d'une lettre d'Innocent Ier ; Giesler est de meilleure composition, il a laissé, peut-être par mégarde, presque tout ce que je rapporte ici, et il donne un assez long morceau de la lettre du Pape, quoiqu'il en supprime encore quelque chose que je rétablirai tout à l'heure.

[1] August. de div. Serm. 296, aliàs 106.

[2] Iren. adv. hær., III, 3 ; Clem. Alex., Strom., IV ; Euseb. Hist. Eccles., III, 12, 27, V, 6. Sans recourir pour tous les faits qui suivent aux documens anciens, aux Lettres de saint Cyprien, aux Conciles, à Théodoret, Socrate, etc., on peut consulter l'Hist. Ecclés. de Fleury, malgré ses falsifications ; il n'a pu taire les plus importans événemens comme il a tronqué les textes. V. la Critique de Fleury par Marchetti.

Samosate (274). Constamment les évêques, dans leurs différends entre eux, s'en réfèrent au pape ; les hérétiques, avant tout, cherchent à gagner Rome, et le parti rejeté de Rome est nécessairement hétérodoxe.

Tel fut le pouvoir papal au milieu des entraves de la persécution ; que sera-ce quand l'Eglise, sortant des catacombes au quatrième siècle, sa constitution paraîtra au grand jour? Dès lors l'action de l'autorité centrale n'étant plus gênée, des circonstances plus graves amènent des décisions plus solennelles. Le Saint-Siége seul meut et arrête tout ; c'est évidemment le pivot sur lequel tourne tout le gouvernement catholique. Si le concile de Nicée s'assemble, deux simples prêtres en signent les décrets, les premiers comme légats du pape ; si les ariens, furieux, déposent dans des conciliabules le grand Athanase et deux autres évêques, ceux-ci en appellent à Rome, et le pape saint Jules, en vertu du droit de saint Pierre, revise le procès dans un concile romain (341), rétablit les trois appelans ; et comme on *commençait* à s'écarter de l'antique soumission, il constate, maintient, fortifie par de nouveaux canons, le droit d'appel, la juridiction souveraine du Saint-Siége, ce que le concile de Sardique eut soin de confirmer (347). Le pape Liberius lui-même, avec sa faiblesse, dont on a fait une vaine objection, n'est pas moins une preuve de cette suprématie[1]. Voyez avec quelle astucieuse opiniâtreté les ariens s'acharnent après ce saint vieillard pour lui arracher une approbation! Ils poursuivent, ils veulent perdre saint Athanase, le plus habile défenseur de la vérité, mais ils sentent qu'ils n'auront rien fait à moins qu'ils n'obtiennent du pape la condamnation de ce grand homme et une adhésion à leur doctrine. Et quand ils ont extorqué une concession nullement fondamentale et nulle par la souffrance et la captivité, comme ils triomphent, par la pensée que l'Eglise sera vaincue dans la personne de son chef! Bientôt la fermeté de Liberius, libre et rendu à son siége, les força de reconnaître cette vérité que le pape Vigile exprima si bien deux siècles après dans une circonstance semblable : « Vous me tenez captif, mais vous ne tenez pas saint Pierre. » Le pontificat de saint Damase, de saint Sirice, de saint Anastase ne termine pas cette époque moins souverainement, et le cinquième siècle s'ouvre par l'appel de saint Jean Chrysostome au pape saint Innocent. Il est très vrai qu'on n'obéissait pas toujours au Saint-Siége, que les ariens apprirent les premiers à lui résister, à braver sa juridiction ; mais personne toutefois, en résistant, ne contestait aux papes le droit de prononcer, personne n'avait encore imaginé de décliner leur autorité, moyen le plus simple et le plus certain s'il eût été recevable.

Car ceci est très digne de remarque ; une dénégation d'autorité n'eût pas été seulement provoquée alors par des actes, mais en outre par les déclarations les plus formelles et les plus publiques des papes. Qu'on rejette tant qu'on voudra les premières décrétales ; nous verrons ailleurs ce qu'on en doit penser, si tout le bruit qu'on a fait à ce sujet en valait la peine et prouve quelque chose ; mais en supposant qu'on doive les regarder comme nulles, qu'y gagnera-t-on? si c'est au quatrième siècle seulement que les papes ont parlé si hautement de leur autorité, il fallait bien qu'ils ne dissent rien qui ne fût parfaitement connu et établi, sans quoi ce langage inouï, et cette prétention étrange, en face d'une puissante hérésie, eût infailliblement choqué les esprits et soulevé les plus énergiques réclamations. Or voici comment s'exprimait le pape saint Jules aux évêques d'Orient : « Ignorez-vous que c'est « la coutume qu'on nous écrive d'abord, « et qu'ainsi par là ce qui est juste soit « défini? Si donc un soupçon de ce genre « s'était élevé contre cet évêque (saint « Athanase), il fallait écrire à l'Eglise « d'ici. Mais maintenant sans nous en « avoir informés, après avoir fait comme « il leur a plu, ils veulent encore que « nous décidions comme eux, sans avoir « examiné. Ce ne sont pas là les préceptes de Paul ; ce ne sont pas là les traditions des Pères, c'est une toute autre

[1] V. les Lettres du Cardinal Litta ; Godescard, Vie des Saints, t. IV, p. 45; André Duchesne, Hist. des Papes, et une autre Hist. des Papes, par de Glen.

« manière, une pratique nouvelle. Recevez de bonne volonté, je vous y exhorte, ce que je vous écris pour le bien commun. Ce que nous avons reçu du bienheureux apôtre Pierre, je vous le montre, et je ne vous aurais pas écrit ces choses pensant qu'elles sont manifestes à tous, si ce qui vient de se passer, ne nous avait troublés [1]. » Ensuite le pape saint Sirice : « En considération de notre devoir, il ne nous est pas libre de dissimuler ni de nous taire, à nous qui sommes obligés à un plus grand zèle que tous les autres pour la religion chrétienne. Nous portons les fardeaux de tous ceux qui sont chargés, ou plutôt c'est le bienheureux apôtre Pierre qui les porte en nous, qui nous protège et nous défend en toutes choses, comme nous en avons la confiance, nous héritiers de son administration [2]. » Après lui, saint Anastase : Je ne négligerai pas de « garder parmi mes peuples la foi de l'Evangile et d'unir par mes lettres, autant que je le pourrai, toutes les portions de mon peuple, éparses dans les diverses contrées; de peur qu'une nouveauté profane ne se glisse... etc. [3]. » Saint Innocent dit de même à l'évêque Decentius : « Qui ne sait que ce qui a été transmis à l'Église romaine par le prince des apôtres, Pierre, et qui a été gardé jusqu'à présent, doit être observé par tous; qu'on n'y peut rien ajouter ni introduire?..... Ainsi nous te répondrons non dans la pensée que tu ignores cela, mais afin que tu gouvernes les tiens avec une plus grande autorité, ou que si quelques uns s'écartent des institutions de l'Église romaine, tu les avertisses ou tu ne diffères pas de les déclarer; afin que nous puissions savoir quels sont ceux qui introduisent des nouveautés, ou qui présument de conserver la coutume d'une autre église que de l'Église romaine. » Ailleurs, au sujet des troubles de l'Eglise d'Espagne : « Nos frères, Hilarius, co-évêque, et le prêtre Elpidius, sont venus vers le *siége apostolique*, et « dans *le sein même de la foi* ils ont déclaré avec douleur et gémissement que la paix était détruite dans la province, etc. » Et encore aux Pères du concile de Carthage : « Suivant les exemples de l'antique tradition, et la discipline ecclésiastique....., vous affermissez la force de votre religion, vous qui avez décidé de référer à notre jugement. Vous savez en effet ce qu'on doit au *siége apostolique*, d'où est sorti l'épiscopat même et toute l'autorité de ce nom. » Il rappelle ensuite les primitives institutions « qui ont fixé par une sentence *non humaine, mais divine*, que nulle affaire touchant les provinces les plus écartées et les plus éloignées ne fût regardée comme finie, avant d'être parvenue à la connaissance *du siége apostolique*, afin que toute décision fût confirmée selon ce qui est juste par son autorité; et que toutes les autres églises prissent de là ce qu'il faut prescrire, ce qu'il faut éviter, comme des ruisseaux partis d'une même source, qui couleraient à travers les diverses contrées dans la pureté de leur natale origine [1]. » Ce langage si peu douteux ne changea point depuis. Si maintenant on réfléchit que tous les papes des cinq premiers siècles sont révérés sans contestation pour leur sainteté : « Jusqu'alors (503), dit Fleury, les papes avaient été si saints qu'ils pouvaient donner lieu à cette pensée que le Saint-Siége rendait impeccable, ou que Dieu n'en permettrait l'entrée qu'à des prédestinés; » si l'on réfléchit qu'ils parlaient de la sorte, avec une simplicité si ferme dans des actes officiels et des circonstances si importantes, attestant toujours la tradition, sans être jamais contredits, il sera impossible de ne pas reconnaître la suprématie fondamentale, originelle des papes; on comprendra que cette supériorité fut toujours pour eux un droit parce qu'elle fut toujours un devoir; que le titre de *Saint-Siége*, de *siége apostolique*, exclusivement gardé par le siége de Rome, ne peut pas être d'acquisition humaine, et enfin que le onzième siècle en appelant Grégoire VII

[1] Julii ad Orientales Epist. III, ex Apologiâ secundâ Athanasii.
[2] Sir. Epist. ad Himerium.
[3] Anast. Epist. III.

[1] Innoc., Epist. I, XXIII, XXIV. Innocent Ier, dit M. Michelet, avance quelques *timides* prétentions.

l'*apostolique*, le *Seigneur apostolique*, n'a rien innové.

Que signifie l'explication de la suprématie papale par la résidence dans la capitale de l'empire, et par le système du patriarchat? Très certainement la position de Rome n'était point indifférente; la Providence qui se sert des choses d'ici-bas pour ses desseins, et qui avait fait la puissance romaine pour de bonnes raisons, savait pourquoi elle envoyait saint Pierre à Rome, et y plaçait le centre de la religion catholique : c'est que nulle cité au monde ne fut plus corrompue, plus long-temps et plus obstinément idolâtre [1]. La foi y devait trouver plus d'obstacles; voilà pourquoi le prince des apôtres vint s'y établir : le poste de l'honneur ne devait être durant trois cents ans que le poste du péril. « L'honneur du martyre fut donné par primauté à l'Église de Rome, dit Bossuet, et trente papes confirmèrent de leur sang la foi qu'ils communiquaient à toute la terre. » Ce n'était donc pas Rome qui pouvait alors contribuer à la supériorité du Saint-Siége, mais le siége de saint Pierre qui pouvait seul soutenir un privilége de persécution par un privilége de force. Quand la persécution cessa, le même instinct qui avait poussé les empereurs païens à détruire l'Église romaine, éloigna les empereurs chrétiens de cette cité, qui n'était déjà plus le centre du gouvernement. La grandeur et la puissance passa à Constantinople; Rome ne fut plus capitale, elle ne fut plus rien, et loin que cette position donnât de grands avantages aux papes, Rome ne fut sauvée des désastres qui l'assaillirent jusqu'au milieu du douzième siècle, que par la présence du souverain pontife. Sans les papes, Rome eût été effacée de la terre.

La sixième leçon, qui paraîtra le mois prochain, achèvera l'exposition du gouvernement de l'Église, et montrera dans ce gouvernement les mêmes caractères de sainteté, d'unité et d'universalité que dans la doctrine.

Édouard DUMONT.

[1] Beugnot, Destruction du paganisme, 2-2, 3-3.

LETTRES ET ARTS.

COURS D'ÉTUDES
SUR
L'ART ANTIQUE.

QUATRIÈME LEÇON.

Suite de l'art hindou. — Des pagodes, ou second âge de l'architecture asiatique.

1° *Caractères généraux de cette architecture.*

On a vu dans l'article précédent les monumens primitifs de l'Inde; mais outre cette architecture souterraine et indestructible, comme les montagnes même dont elle a creusé les entrailles en catacombes innombrables, il y a encore une foule de pagodes, hautes et énormes pyramides, commes celles de Carnate, Ramiseram, Déogour, Tanchore, Benarès, Djagrenat, Tripetty, la plupart vouées à Siva. On en trouve des débris ainsi que des restes de palais avec leurs longues colonnades perdues, jusqu'au milieu des forêts de l'île enchantée de Ceylan, maintenant peuplée par des demi-sauvages, jadis foyer d'une civilisation brillante [1].

Or, cette seconde époque de l'archi-

[1] Adelung, *Mithridates oder allg. Sprachenkunde*. Berlin, 1806, t. I.

tecture, celle des pagodes proprement dites, diffère de la première par un emploi presque continuel du triangle et de la pyramide, par un dédain de plus en plus prononcé pour la ligne horizontale et rampante, et par la formation définitive de la coupole. Au reste, ces masses pyramidales que termine un dôme écrasé, composées de cinq à dix étages dont chacun est de quelques pieds plus étroit que celui de dessous, demeurent sombres à l'intérieur comme la pagode souterraine, avec les mêmes entrées mystérieuses, presque sans aucun jour, faiblement éclairées par des lampes, qui projettent leur lueur sur les mêmes rangs de colonnes à chapiteaux symboliques.

Ce n'est guère que dans les temps modernes que cette architecture devient plus riante et plus légère, tout en conservant son type sacerdotal et brahmanique en forme de carré, dont chaque côté regarde l'un des quatre points cardinaux, du sein duquel s'élance le quadruple triangle, dédié à la Trimourti, ou le sphéroïde alongé vers le ciel, souvenir de l'œuf-monde primitif. Au milieu est la cella où le Brahmane peut seul entrer, et qui ne reçoit qu'un mystique rayon soit par une ouverture de la voûte, soit par une lampe. Des nefs basses, où le peuple s'assemble sous l'œil des idoles secondaires, s'étendent à l'entour et sont elles-mêmes précédées par des portiques et des cours où se trouvent les piscines sacramentelles; le tout environné d'un mur d'enceinte, souvent d'une demi-lieue de circuit. Dans les avenues s'élèvent çà et là des obélisques de granit; tel est celui qui précède le temple de Modobédery[1], près de Mangalor, colonne monolithe, de couleur brune, haute de cinquante-deux pieds, et dont le chapiteau porte quatre lions tenant des chaînes au bout desquelles pendent des clochettes.

Le peintre Hodges, dans ses *Vues de l'Inde*, a dessiné une de ces anciennes pagodes[2], simples pyramides construites en plaçant seulement les uns sur les autres des blocs de granit prodigieusement gros, quelquefois longs de vingt à trente pieds, superposés sans aucun ciment; ces édifices primitifs, singulièrement ressemblans aux temples et pyramides d'Egypte, n'ont d'ouverture qu'une petite porte haute à peine d'un mètre, qui mène à une salle unique de douze ou vingt-quatre pieds en carré; et, du centre du plafond à peinture, une lampe descend sur l'obscène Lingam, devant qui les prêtres sacrifient. D'autres temples plus petits, mais exhaussés au haut d'un escalier circulaire, entourés de portiques et de colonnades extérieurs, rappellent vivement les gracieuses rotondes latines de Vesta, dont elles ne diffèrent qu'à cause des dragons, des dauphins et des monstres bizarres, qui semblent jouer sur les toits et s'entrelacer aux gouttières.

Enfin quelques uns, renonçant tout-à-fait au caractère cyclopéen, sont simplement bâtis de briques. Tel est au bord de la mer, près de Mavalipouram, un temple en ruines dédié à Siva, et dont la cella aux murs couverts de bas-reliefs, est enveloppée de plusieurs cours que vient remplir la marée.

Mais avant de décrire ces pagodes, il est bon d'examiner par quelles transformations successives l'art brahmanique est parvenu à sortir du troglodytisme pour faire monter vers le ciel ces masses de rochers sous lesquelles il avait rampé si long-temps. Cette série de tentatives nous paraît résumée mieux que partout ailleurs dans les catacombes d'Ellora. Parcourons-en les diverses grottes, peut-être nous apparaîtront-elles comme autant de pas de plus en plus clairs vers l'affranchissement de l'art.

2° *Monumens de transition. Temples d'Ellora et de Kénéri.*

Le premier monument qu'on découvre en gravissant le coteau, porte un caractère lugubre : isolée vers le sud et séparée de toutes les grottes qui suivront, s'étend une longue rangée de portiques souterrains, nommés Dherwara ou le canton des impurs; des plafonds très bas, sans presque aucun ornement, des pi-

[1] Langlès, *Monum. de l'Hind.*
[2] Planche 22e.

Asiat. resear., t. I.

liers écrasés, à base carrée, à fûts arrondis et à coussins pour chapiteaux, y prolongent leurs files uniformes jusqu'à un étroit sanctuaire où siége solitaire l'idole du lieu, espèce de Bouddha étranger, aux oreilles plates, aux cheveux crépus, que les Parias viennent adorer. Du haut de ces portiques découverts, une cascade admirable se précipite dans la vallée, et prouve que les lois atroces qui avaient voulu jadis interdire à une masse d'hommes la jouissance même de Dieu, n'ont pu leur ravir le spectacle de ses beautés et de son amour dans le plus magnifique de ses temples, celui de la nature manifestée par les montagnes.

Après cette solitude dont aucun homme libre n'approche sans se souiller, le premier temple qui s'ouvre est celui du Sabha ou de l'Assemblée, dit aussi Djagannatha, destiné sans doute dans l'origine aux simples fidèles. Cette espèce de temple paroissial, avec sa facade posée sur quatre piliers que portent des éléphans, et dont les chapiteaux sont surmontés par des lions, a trente-quatre pieds de profondeur sur cinquante-sept de large; et son sanctuaire, très exhaussé au dessus de la nef, en est séparé par un escalier que gardent deux statues appelées les *Portières de Vishnou* par les Brahmanes qui montrent ces ruines. Une foule de figures en adoration, accroupies sur leurs talons et les deux mains sur leurs genoux, comme tant de statues égyptiennes, environnent ce sanctuaire au plafond orné de curieuses peintures.

Directement au dessous de cette première grotte en est une autre où l'on descend par une étroite ouverture; elle est carrée et pose sur douze piliers dont ceux des quatre angles diffèrent de tous les autres; de là un corridor introduit dans le premier temple, consacré spécialement à Rama, profond de trente-six pieds; il est orné de deux rangs de colonnes, aux fûts couverts de feuillages et aux bases revêtues de figures nues en bas-relief, entrelacées comme des grâces. Jusqu'ici rien de nouveau, à la vérité, n'apparaît en architecture, mais on arrive au temple d'Indra, Dieu du firmament.

Celui-ci est déjà une véritable pagode ou pyramide carrée à plusieurs étages et terminée en rotonde, bien que le tout soit taillé dans le roc. Extérieurement, entouré d'obélisques, de colonnes, de dieux portiers, de lions, d'éléphans et autres animaux, ce lieu, dit le ciel ou le palais d'Indra, est plein de magnificences; le second étage surtout est tellement chargé de sculptures, qu'il faut renoncer à les décrire en détail; la plupart sont relatives aux fonctions astronomiques du Dieu, ainsi que les cercles qui ornent le plafond de la cella, élevé de quatorze pieds sur une étendue de dix-huit pieds en carré. Mais en y comprenant la nef, la longueur de ce second temple est de soixante-dix-neuf pieds sur soixante-six de large, et les colonnes en ont vingt-deux d'élévation, moins celles qui, au nombre de douze, avec leurs fûts chargés de feuillages, environnent dans la cella carrée l'autel central dédié au soleil, représenté par le Lingam. Ici les proportions ont grandi avec l'harmonie des détails, l'ensemble revêt de plus en plus une imposante beauté.

A deux cents toises de ces grottes, un couloir de cent pieds de long dans le roc vif mène à une autre merveille souterraine, c'est le Doumar-Leyna. L'entrée en est gardée par deux lions qui tiennent chacun sous ses griffes un jeune éléphant terrassé; aux deux côtés du péristyle sont deux groupes de statues: l'un représente le juge des enfers, Dherma-Radjah, assis, une massue à la main, avec le cordon brahmanique sur l'épaule, et à ses côtés la belle Sitâ, gigantesque comme lui; l'autre est Siva qui, auprès de son bœuf chéri, a l'air de danser avec une troupe d'autres dieux. Entré dans le temple, on le trouve divisé par sept rangs de piliers en autant de parties distinctes, ornées d'une foule de cariatides debout et de sculptures en relief; mais au lieu d'être au centre des sept nefs ou rangs de piliers parallèles qui s'entrecroisent à angle droit, la cella, toujours carrée, est au fond du temple, environnée d'un portique avec lequel elle communique par quatre escaliers orientés aux quatre vents. Un cabinet latéral sans liaison avec l'ensemble du plan, et qui

peut-être était secret, communique avec le sanctuaire.

On monte ensuite dans les étages supérieurs, où siégent d'autres divinités, mais toutes ces salles sont étroites ; et enfin, de la dernière ou de la plus haute, un escalier extérieur, orné de galeries sculptées et décoré çà et là de divers animaux accroupis, redescend le flanc de la montagne, en face de la magnifique cascade tombant de plus de cent pieds d'élévation dans un abîme d'où sort la petite rivière qui traverse le village d'Ellora.

Nous voilà revenus au bas de la montagne : ici se présente un autre temple destiné au peuple comme le premier ; c'est la grotte de Djenouassa ou des cérémonies nuptiales. Le long vestibule ou viranda qui la précède est orné des statues des divers dieux de l'hymen, de l'engendrement et de l'amour, entourés de leurs valets qui tiennent en main des tchaouri ou queues de buffles emmanchées dans une verge pour chasser les mouches : le dieu du soleil, Sourya, y est en hermaphrodite, traîné par sept chevaux : de prétendues grâces demi-nues, leurs tchaouri à la main et le cordon de l'hymen pendu à leur cou, avec de petits cupidons jouant à leurs pieds, couvrent de leur vaste corps les piliers. Quant au temple proprement dit, on y entre par une porte que gardent deux colosses mâles avec leurs épouses toutes petites, pour signifier peut-être l'infériorité de leur sexe. L'intérieur des nefs à plafonds bas et à entablemens rectilignes, portés par des lions de style égyptien, pose sur des rangs de colonnes cannelées ; leurs chapiteaux déroulent, suivant l'usage, les immenses feuilles des tropiques, toujours renversées et pendantes vers la terre au lieu de se dresser vers le ciel, comme les acanthes corinthiennes sous le climat tempéré de la Grèce. Mais au lieu de blâmer en ce point les Hindous, peut-on ne pas admirer la vérité avec laquelle ils ont su rendre les phénomènes naturels de leur pays ?

La grotte du Nil-Kant-Mahdiou, du grand dieu au gosier bleu (Nila-Kantha-maha-deo), c'est-à-dire de Siva, paraît n'être qu'une continuation de ce temple du mariage, destinée à symboliser les maux qui viennent empoisonner la joie de l'hymen et tueront les époux, s'ils ne sont secourus par Siva. Les Soura et les Assoura, bons et mauvais anges, barattaient la mer de lait au moyen du Merou qu'ils faisaient tourner comme un pivot sur le dos de la tortue, fondement de l'univers ; et, en ayant tiré l'Amrita, breuvage d'immortalité, ils le burent avidement, sans rien laisser aux hommes qu'une boisson aigre et empoisonnée : pour en préserver le genre humain, Siva consentit à la boire ; de là vient la couleur bleue de sa gorge où le poison s'est arrêté. Siva est surtout cher aux Hindous pour ce trait caractéristique de sa vie ; aussi voyons-nous la plupart des temples d'Ellora et de l'Hindoustan voués à ce dieu ou à ses serviteurs. Celui du Nila-Kantha se distingue de tous les précédens en ce qu'il offre une plus violente tentative d'affranchissement des types sacerdotaux. L'aire ou cour extérieure découverte, grand parallélogramme où règne, accroupi au centre, le bœuf Nandi, sculpté dans le roc vif, ressemble encore à toutes les autres ; mais la nef unique, avec ses quatre bas-côtés étroits, formés par quatre rangs de piliers, a déjà un caractère particulier ; séparée par un vestibule de la cella carrée, qui est rejetée au fond du temple, elle est appelée la Salle des sacrifices, et contient dix statues de dieux de grandeur naturelle, la plupart avec quatre bras. Plusieurs dieux ont de petits sanctuaires séparés, tels sont Tchandra et Pretchand, ou Lunus et son épouse le soleil avec leur fils. Là, comme dans beaucoup d'autres lieux, figurent, opposées, les deux statues de Kartiguêya, le dieu de la guerre et de la force, et de son vainqueur le rusé Ganesa, à tête d'éléphant, dieu des arts, de la prudence et de la ruse, allégorie chère aux Brahmanes.

Le superbe temple du Ramichouer ou de Rama Isouara, incarnation de Vishnou, semble une dernière continuation des grottes matrimoniales : deux statues de femmes sont aux deux extrémités du vestibule, qui sépare la vaste cour du bœuf Nandi d'avec la nef, ou portique carré dont le sanctuaire est environné : ce portique, soutenu par un rang de piliers à base cubique, à fût cannelé et rond,

auquel sont adossées des statues, offre sur ses entablemens rectilignes de longues files de bas-reliefs ; et autour de l'épaisse muraille de rocher qui ferme des quatre côtés le sanctuaire, ne laissant d'accessible que l'escalier par où l'on y monte, s'ouvrent une foule de niches à sculptures allégoriques. L'un des groupes offre l'avare et sa famille, squelettes décharnés qui crient, avec des gestes lamentables, après des voleurs qu'on voit s'enfuir chargés d'or : en face de ces riches avares qui meurent de faim, Siva danse avec ses musiciens. Plus loin sont exprimées les querelles de ménage de ce dieu avec son épouse Parvâti ; c'est une série de jeux et de scènes bizarres. Puis vient un mariage où, suivant l'usage, le prêtre donne aux nouveaux conjoints la noix de coco brisée en deux portions symboliques, et qu'ils sont invités à réunir en une seule, comme elles l'étaient primitivement. Ailleurs, le malheureux Ravana, ravisseur de l'Hélène indienne, sert de marche-pied à Rama caressant sa belle Sita qu'il vient de reconquérir, et son rival voit leurs amours ; le ciel demi-circulaire que porte Ravana, et où grimpent les satyres de Rama, est formé par superposition de pierres en saillie. Car, sur aucun monument de l'Inde antique, il n'y a trace de voûte, pas même ici où l'influence grecque est pourtant visible, dans le profil souvent très pur des statues et les coiffures élégantes et de plus en plus recherchées des femmes, dont les cheveux avaient été jusqu'ici tressés sans luxe et d'après des règles sacrées. Le Ramichouer est long de quatre-vingt-dix pieds et offre, parmi ses sculptures, des morceaux d'un très haut mérite ; cependant il le cède encore pour la majesté de l'ensemble et la beauté des détails au Keilaça, palais de Siva, qui occupe à peu près le centre des innombrables excavations de la montagne.

Ce vaste ensemble de salles est la copie fidèle du vrai Keilaça, jardin enchanté, paradis de Siva, placé sur l'un des trois pics mythologiques de l'Himalaya ou du Mérou. Dans ce lieu de toutes les aventures galantes du dieu de l'amour, le printemps ne finit jamais ; là, sur des tapis de fleurs suspendus au dessus des neiges éternelles, au dessus de la mort et d'incommensurables abîmes, dansent et s'endorment les laitières toujours jeunes, aux gazouillemens des oiseaux de mille couleurs cachés dans de voluptueux bosquets. Ce paradis qui surpasse tout ce que le voyageur des Alpes, errant au dessus des glaciers, rêve quelquefois de délices dans ses aériennes solitudes, au bord des fontaines magiques, ce paradis a été dessiné et sculpté ici dans le roc. Malheureusement, ce ne sont plus que des ruines, malgré la profusion de statues qui remplissent encore ses longues files d'appartemens : en outre, ce couvent ou palais sacerdotal offre mille traces de constructions modernes de style grec, égyptien, mauresque, mêlé à l'antique style hindou. Le temple proprement dit est une pyramide dégagée, quoique de roc, au centre d'une aire très vaste et découverte ; cette pyramide qui n'a presque plus rien du premier âge de l'architecture, est entourée de statues d'hommes et d'éléphans en diverses poses, jetant de l'eau par leurs trompes ou soutenant des fardeaux. Quant au plan fondamental, il paraît formé de neuf divisions, trois plus grandes au centre et trois autres à chacun des côtés. C'est ainsi qu'on trouve beaucoup de pagodes à neuf étages, non collatéraux, mais superposés, et nommés dans les livres liturgiques les neuf joyaux de Vishnou. Les nombreuses cours qui précèdent ce temple sont munies de puits pour les prêtres, et d'obélisques ou piliers isolés, d'ordinaire surmontés d'un lion. Le bœuf sacré est accroupi seul devant l'entrée du palais ; un pont taillé dans le roc conduit aux étages supérieurs, et sert en même temps comme de dais à Bhavani, l'épouse de Siva, qui est dessous assise dans un lotos entre deux éléphans dont les trompes se joignent au dessus de sa tête : d'autres ponts et des escaliers conduisent à d'autres étages, éclairés çà et là de quelques fenêtres qui, dans les monumens réellement primitifs, sont tout-à-fait inconnues ; parmi ces salles, il y en a qui ont de quatre-vingts à cent pieds de longueur sur plus de soixante de large. Sir Malet en a remarqué une très étroite, avec piliers, et dont la voûte

était arquée ; il ajoute que c'est le premier cintre qu'il ait vu : au reste, sa hauteur n'était que de quatorze pieds, et là comme partout « il n'y a, dit Langlès, nul vestige de voussoirs ni de claveaux. » Mais toujours des ponts rectilignes sont jetés d'un temple supérieur à un autre temple, et des escaliers descendent aux catacombes de dessous, maintenant remplies de décombres, ou bien s'élèvent jusqu'aux terrasses de roc vif qui couronnent le Keilaça. De grands cercles avec quatre lions aux quatre coins, dessinent les centres de ces aires, bordées de pyramides et de dômes allongés en tonneau, dont les cintres bizarres, taillés dans le roc vif, sont tantôt tronqués à leur sommet, tantôt rétrécis à leur base, de manière à présenter deux renflemens latéraux comme le ventre d'une bouteille ; d'ordinaire le haut de ces dômes, orné d'animaux, s'aiguise presque en ogive. Le Keilaça sert encore aujourd'hui de modèle pour les pagodes. Il communique par une très étroite ouverture avec des labyrinthes mystérieux et profonds, où, suivant Langlès, « nul voyageur n'a encore eu le courage de s'engager. »

Non loin du palais de Siva est la grotte du Dès-Avatar ou des dix descentes de Vishnou ; le temple proprement dit ou l'étage supérieur, profond de cent pieds, haut de quatorze, est partagé en sept rangs de piliers qui forment autant de salles ; au bout est un vestibule qui termine le grand carré du temple ; et de ce vestibule un escalier monte, entre un huitième rang de piliers, à l'étroite cella carrée et taillée dans le rocher qui forme une grotte à part. Dans les sept nefs se déroule l'histoire des dix Avatars ou incarnation de Vishnou ; le portique antérieur, ou viranda, est également orné de statues ; à gauche de ce portique s'aperçoit l'ouverture étroite d'une chambre sans liaison avec le plan général, et qui peut-être était secrète ; des citernes taries sont disposées dans l'aire ou terrasse extérieure, à laquelle on monte du bas du rocher par des escaliers grossiers, de plus en plus délicats à mesure qu'ils approchent du sanctuaire.

Mais nous voici arrivés à un temple qui, s'il est d'origine brahmanique, est incontestablement le plus remarquable d'Ellora et peut-être de tout l'Hindoustan, il est nommé la chaumière de Biskourma ou de Visoua-Karma, le dieu des arts, fils de Brahma et son architecte. Ce génie inspirateur des soixante-quatre métiers a les trois yeux de la science, une couronne ou tiare de pierreries sur la tête, des colliers, bracelets et autres ornemens d'or autour de ses membres blancs et nus. Assis à l'européenne, au fond de son temple, dans un siége soutenu par deux lions et élevé sur une estrade, il semble méditer profondément; à ses côtés, deux serviteurs debout tiennent des chasse-mouches ; huit génies planent, également nus, au haut de la niche cintrée ou ogivale qui l'enveloppe, et derrière laquelle s'élève un autel circulaire que surmonte un globe conique.

Malet a vu dans ce dieu méditant seul sous cette grande voûte en demi-cercle, le Tout-Puissant qui rêve la création de l'univers sous la voûte silencieuse de l'espace illimité. Quoi qu'il en soit, l'architecture de ce temple est grandiose et vraiment belle, on dirait presque une basilique primitive, et Langlès est allé jusqu'à le croire bâti par des barbares chrétiens d'Abyssinie et d'Afrique ; mais les piliers octogones, sans nul ornement ni chapiteaux, sont d'une simplicité et d'une beauté de proportions qui manquent d'ordinaire aux monumens copies. Ces deux rangs de piliers forment deux sombres et étroits bas-côtés, à plafond plat, tandis que la nef centrale est voûtée en ogive imparfaite, et se termine par une abside semblable à celles des Romains. Une frise de bas-reliefs embrasse tout le pourtour du temple et est surmontée par un rang de statuettes assises sur la plinthe à laquelle aboutissent les nervures plates de la voûte, nullement croisées, mais parallèles comme les cercles d'un tonneau. L'autel arrondi en cône, derrière la statue du dieu artiste, a environ vingt-quatre pieds de haut, la nef en a trente-cinq d'élévation sur quarante-trois de largeur, et soixante-dix-neuf de profondeur jusqu'au fond de la cella ; vingt-huit piliers octogones et deux carrés à l'entrée la supportent ; elle est précédée

d'une grande cour carrée et d'un péristyle à trois portes, au dessus desquelles règne extérieurement une longue galerie ou balcon très sculpté, qui a vue sur l'intérieur du temple par une grande rosace et des portes couvertes d'arabesques. Cette salle, pratiquée au haut de la façade de presque tous les temples de l'Inde, est destinée à l'orchestre, placé ainsi en dehors pour se faire entendre du peuple réuni dans les cours, en même temps que des initiés qui, retirés sous les nefs sacrées, ne reçoivent de cette musique turbulente que des accords amortis par la distance et rendus plus mystiques.

Un temple absolument semblable à cette espèce de basilique se trouve parmi les grottes de l'île de Salsette, dans la montagne de Kénéri. Cette curieuse montagne offre une longue file de cavernes à plusieurs étages, pareils aux hypogées en gradins de la chaine libyque de l'Egypte; consistant en chapelles, cellules et salles monastiques à plafond bas, chacune de dix à quarante pieds en carré, précédée d'un escalier de six ou sept marches, d'un portique étroit à deux ou à quatre piliers couverts de sculptures, avec une piscine pour les ablutions. Du reste, l'intérieur de ces petits temples, très nu, n'a que de rares sculptures. Souvent, près de la porte, est une base de colonne pareille à celles des bénitiers, et qui semble en avoir porté. Qui sait s'il n'y eut pas dans ces ruines, comme dans celles d'Afrique, une Thébaïde chrétienne? Des bancs taillés dans le roc y suivent partout la base des murs, et d'une terrasse à l'autre, le long du flanc de la montagne, mille escaliers s'entre-croisent.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, est la vaste catacombe appelée *Salle du Conseil,* dont les piliers et le plan général, encore plus égyptiens, rappellent vivement à Langlès certaines salles de la Nécropole de Thèbes. Elle est précédée d'un viranda ou portique à huit piliers, avec des piscines, et çà et là sur les côtés s'ouvrent des appartemens séparés; mais partout les colonnes y ont le style indien, carrées à leur base, elles portent des chapiteaux, quelquefois un coussin, surmontés d'architraves, qui soutiennent des poutres de rocher, comme à Éléphanta, unies avec le plafond écrasé, et au plus élevé de douze pieds.

A une demi-lieue de ces grottes est un autre couvent brahmanique souterrain, nommé Montpezir, dont les moines portugais s'emparèrent au seizième siècle: la grotte devint une église de Notre-Dame de la Miséricorde, et ses murs sculptés furent recouverts de chaux; maintenant le badigeon tombe et laisse voir les longs bas-reliefs mythologiques. La légende place dans ces grottes l'entrée d'un labyrinthe sans fin, et inextricable comme ceux d'Egypte. Il est même dit que l'abbé des moines portugais y étant descendu avec eux, ils marchèrent pendant sept jours, munis de vivres, de flambeaux et de pelotons de fil pour reconnaître leur route, mais sans trouver un seul soupirail, ni autre chose que des citernes et des cellules, suivant Diego de Couto. Les Brahmanes prétendent que ce canal passait sous la mer et faisait communiquer plusieurs pagodes entre elles. On cite dans l'Hindoustan d'autres chemins semblables, qui auraient servi aux prêtres dans les temps de guerre pour le gouvernement secret du pays. Quoi qu'il en soit, la plus vaste de ces grottes se nomme l'Eglise, parce que ces moines portugais l'avaient jadis consacrée au culte chrétien. C'est une longue nef basilicale, à voûte arquée, quoique non encore ogivale ni plein-cintrique; trente-deux colonnes octogones la soutiennent; leurs bases, carrées, sont couvertes de petits champs de bas-reliefs, séparés par des tiges d'arbres en forme de colonnettes, comme on en voit, suivant Langlès, sur des bas-reliefs d'Egypte.

Ce temple est dédié à Vishnou qui s'y tient debout, le corps entouré, comme certains dieux du Nil, des replis du serpent mystique, lequel darde au dessus de lui ses cinq têtes. La nef est précédée, selon l'usage, d'une cour carrée en terrasse où l'on monte par un escalier de six marches. Deux *portiers*, adossés aux piliers du péristyle, en gardent l'entrée. Au fond de la grotte, arrondie en abside, est une masse de rocher, terminée en cône, que rien ne prouve être creusée à l'intérieur, et que jadis surmontait un dais ou ombrelle de pierre descendant

de la voûte. Cette singulière espèce d'autel, qu'on rencontre dans toutes les pagodes des Bouddhistes de Ceylan, est appelée Dhagope. Il s'en trouve une autre dans une petite chapelle, ronde comme un baptistère, appuyée à l'un des côtés de l'aire extérieure, et dont les murs sont tout chargés de reliefs. Les Druides semblent avoir connu ces Dhagopes. La nef intérieure, bien plus vaste, élevée et majestueuse que les grottes d'Eléphanta, offre une longueur non interrompue de quatre-vingt-trois pieds sur trente de large. Le rang de piliers qui circule tout autour et passe par derrière le chœur, n'est placé qu'à six pieds de la muraille, ce qui détruit presque les bas-côtés; leurs chapiteaux, très inégaux entre eux, quelques uns même à peine ébauchés et sans nulle sculpture, portent des lions, des guerriers à pied, des arbres, sur lesquels des éléphans montés par leurs cornacs versent de l'eau avec leurs trompes. La nef seule est grossièrement cintrée en berceau, les deux bas-côtés n'ont qu'un plafond très bas, qui n'excède pas la hauteur des piliers, « et où sont tracées des rainures régulières, destinées à recevoir des poutres de bois, comme dans les grottes de Karli, dit Langlès. » Peut-être y suspendait-on des *voiles* ou tapis les jours de fête.

Des bancs et des sofas de pierre sont taillés partout dans le roc de ces temples. On y trouve aussi une foule d'inscriptions en lettres inconnues, comme celles dont on a déjà parlé.

Mais il est temps de passer enfin des monumens taillés aux monumens bâtis, des blocs creusés dans l'ombre aux blocs harmonieux, disposés par assises, et qui montent vers le ciel, ouvrant leurs flancs à la lumière.

3° *Des plus anciennes pagodes ou pyramides.*

Les premières pagodes ne furent pas autre chose qu'un pénible entassement de pierres, en retraite les unes sur les autres, de manière à former un carré qui va se rétrécissant à mesure qu'il s'élève. Pour ces édifices si simples, il suffisait de poser les blocs. « Cette superposition d'assises en retraite donne les plus grandes facilités aux constructeurs, et assure une solidité inadmissible dans tout autre système de construction. Il ne faut donc pas s'étonner si la forme pyramidale semble caractériser les plus anciens monumens, et notamment les pagodes [1]. »

Une des plus anciennes, à en juger par l'architecture, et certainement une des plus riches, est celle de Ramesouram, située dans l'île de Rameçour, et qu'on dit avoir été bâtie par Rama. Ses murs, de blocs alternativement horizontaux et transversaux, d'un style tout-à-fait cyclopéen, sont hauts de cent pieds et tout couverts de sculptures à l'extérieur. Mais intérieurement, il n'y a que trois chapelles peu spacieuses, où l'on pénètre par trois portes fort basses, et où sont plusieurs idoles; la centrale est un petit dôme dédié à Mahadéo, les autres plus petites le sont à Rama et à Sita. Trois autres portes, absolument semblables aux précédentes, ouvrent, au delà du monument, sous un cloître ou portique, soutenu par 2500 piliers, d'une architecture bizarre, à scènes fantastiques et cosmogoniques sculptées sur les fûts : tout cet édifice, où les Brahmanes peuvent seuls entrer, a six cents pas en carré.

Une autre pyramide assez ressemblante à celle de Rama, mais bien plus imposante, est celle de Tanjaour, regardée par lord Valentia [2] comme le plus beau modèle d'édifice pyramidal qui soit dans l'Inde. Aussi est-elle appelée par excellence *la grande*. C'est en effet la plus remarquable par l'étendue de sa base, par la richesse, la multiplicité des statues et bas-reliefs qui en décorent les murs, et surtout sa hauteur d'au moins 200 pieds. Ainsi elle égale en élévation les tours de Notre-Dame de Paris; mais combien elle leur est inférieure pour l'élan et la beauté! et puis l'intérieur, au lieu d'offrir de vastes nefs, n'est pas même creusé; c'est un massif énorme de maçonnerie, au centre duquel s'ouvre une étroite et sombre salle carrée, où les Brahmanes sacrifient à la lueur d'une lampe qui descend de la voûte. Telle est aussi intérieurement la pagode de Déogor; des lignes rouges,

[1] Langlès, ib.

[2] *Travels in India*, t. I.

tracées sur la surface extérieure de celle de Tanjaour, indiquent qu'elle est la propriété exclusive des Brahmanes. A sa base un massif, dont la largeur est égale aux deux tiers de l'élévation totale, monte jusque vers le quart de la hauteur, après quoi l'édifice s'amincit d'étage en étage jusqu'au seizième ou dernier, couronné d'un dôme assez élancé et d'une boule de métal surmontée d'une pointe. Ces seize étages ont autant de rangées de pilastres et d'entablemens, qu'interrompent des fenêtres surmontées de trèfles et de de rosaces. Ces fenêtres remplies de lampions produisent, à certaines fêtes, une illumination fameuse chez les Hindous, comme l'est chez nous celle de la coupole du Vatican. De nombreux personnages momies, en postures symboliques, et huit taureaux couchés, ornent la façade dont le centre est rempli par une vaste rosace qu'on dirait presque gothique. Sous le péristyle ou portique carré qui précède la pagode, et dont les pilastres à chapiteaux portent des lions de style égyptien, une profusion de taureaux ruminans, posés de distance en distance, semblent faire leur cour au grand bœuf colossal, de porphyre bronzé, d'un seul bloc, qui haut de 13 pieds, long de 16, mesure avec son poitrail une circonférence de 26 pieds. Les Hindous aux grandes fêtes dansent encore autour de cette idole, comme Israël autour du veau d'or; ils le barbouillent de couleurs diverses et lui suspendent au cou des guirlandes de fleurs, ainsi que firent jusqu'à l'an de notre ère 1379 les sabéens d'Egypte ou adorateurs des astres, pour le sphynx près du grand Caire : ce fut l'abbé d'une dervicherie ou monastère musulman qui, sachant que pour une idole mutilée, c'est-à-dire impuissante à se défendre, le culte cesse partout, le mit dans l'état où notre armée l'a trouvé. Mais encore plein de vie, le bœuf de Tanjaour, selon les Hindous, se lève toutes les nuits, comme la lune dont il est l'emblême, pour faire le tour de la pagode-monde, mise sous sa protection; et de son côté la grande idole du lieu, Siva, une fois par an fait le tour de la ville, traîné par des taureaux sur un échafaud ambulant, au milieu d'effroyables cris de joie que pousse une armée de pélerins.

Dans cette pagode très antique, se trouvent pourtant, çà et là, des traces d'ogives. Son dôme étroit, flanqué de quatre taureaux à ses angles, offre sur ses côtés quatre murs en sphéroïde alongé.

Près de Madras, la pagode de Talicot est de même ornée d'ogives régulières qui contrastent avec le lourd colosse accroupi de son idole, le bœuf Nandi, long de douze pieds, haut de huit et demi, qu'encore actuellement les montagnards couronnent de fleurs.

Près de là, sont dans le fleuve Kâveri, les vestiges d'un pont ruiné, qui dut avoir trois cents pas de long, et qui était formé de larges pierres posées en plates-bandes sur des colonnes de granit noir larges de deux pieds sur vingt de haut. « Je le crois le seul pont qu'on ait essayé de bâtir dans l'Hindoustan, dit Langlès. » En effet, sans la voûte point de pont, et ce peuple de vieux enfans ne connut la voûte qu'après avoir perdu son indépendance.

Un autre temple qui n'est plus, il est vrai, pyramidal, mais qui mérite d'être cité pour sa position singulière, est celui de Tritchinapali, rocher brut de trois cents pieds d'élévation, avec un escalier intérieur, surmonté d'une très belle voûte, et qui mène à la cella carrée du sommet. Des vaches accroupies et quelques idoles l'ornent au dedans et au dehors. Il ne diffère, au reste, des temples-grottes, qu'en ce qu'il est, comme tous les temples bouddhiques du Thibet, taillé sur un haut lieu. Au pied du roc à pic coule une rivière.

Enfin, la primitive pyramide cesse tout-à-fait à Benarès, dont la grande pagode, convertie en mosquée par Aureng-Zeb, est déjà presque une croix grecque, avec une coupole au centre, dont un escalier extérieur en spirale atteint le sommet, et dont les quatre bras ou nefs sont terminés chacun par une haute tour.

Malheureusement, on ne peut rien dire de certain du fameux temple de Sumnat, détruit par les Musulmans, et qui fut la merveille de l'Asie. Cinquante-six pilastres, couverts de lames d'or et de pierreries, supportaient le plafond de la cella, dont l'idole, d'un seul bloc

de pierre, avait cinquante coudées de hauteur. Une lampe unique, avec sa lumière reflétée en mille sens par les diamans, éclairait tout ce temple comme un soleil, dit la légende. Il est à regretter qu'aucun détail authentique ne soit resté sur ce monument.

4° *Description d'une pagode-type.*

La pagode la plus renommée, sous le rapport de l'art, est celle de Chalembroum, dédiée à Brahma, et située à neuf lieues de Pondichéry. La tradition lui donne quatre mille ans d'existence; elle a quatre entrées, que surmontent autant de pyramides, chacune haute de cent douze pieds. Sa forme générale est un carré alongé de l'est à l'ouest, et il mesure trois cent quatre-vingts toises de circonférence, dont cent soixante seulement pour la largeur du nord au sud. Trois murs d'enceinte l'environnent, compris l'un dans l'autre et bâtis en briques, mais revêtus de superbes pierres de taille : ils sont hauts de trente pieds et épais de dix pieds au moins à leur base, car ils en ont sept à leur sommet. Les quatre portes d'entrée sont soutenues chacune par deux pilastres hauts de quarante-cinq pieds, d'une seule pierre, et dont les deux chapiteaux, que sépare un espace de vingt-sept pieds, sont réunis par une chaîne de pierre, transversale et mobile, formée de vingt-neuf chaînons; et d'après Caylus, il faut que les deux pilastres et la chaîne aient été tirés de la même pierre, qui devait avoir au moins soixante pieds de long. Or, il y a quatre de ces étonnantes chaînes. Plusieurs lions de style égyptien occupent les entablemens au dessus de ces pilastres, que surmontent avec leurs sept étages les quatre pyramides hautes de cent cinquante pieds, mais dont les trente de la base seulement sont en pierre de taille, tandis que le reste est en brique. Ces sept étages, avec autant de portes ou grandes fenêtres carrées, sont couverts d'une profusion de sculptures en terre cuite, vernies en blanc, et où de longues rangées de statues figurent des scènes d'initiation ou des drames cosmogoniques. Ici Krishna joue de la flûte devant un troupeau de moutons qui l'écoute à l'occident, tandis qu'un pèlerin s'avance vers lui de l'orient. Ailleurs, une déesse à cheval sur une oie est suivie d'autres dieux; ou bien ce sont des sacrifices; Vishnou endormi sur le serpent, emblême de la fin du monde; des bœufs, des éléphans, des chevaux au galop, des divinités assises. Ces bandes de sculptures vernies sont séparées par de larges ceintures en cuivre qu'on avait soin de dorer pour les cérémonies; mais ces sept écharpes d'or qui ceignaient la taille des pyramides, sont maintenant noircies et oxidées par la pluie. Le sommet de ces pagodes est en cône tronqué, figurant un masque hideux et gigantesque, à quatre faces qui regardent les quatre points cardinaux.

Trois cloîtres successifs enfermés dans cette enceinte, servent eux-mêmes de ceinture à une cour intérieure où sont trois petites pagodes semblables, à péristyles chargés de sculptures, et dont la cella, bâtie d'énormes pierres, mais étroite et ténébreuse, n'est éclairée que par des lampes. Dans l'une on adore Siva sous forme de Lingam, dans l'autre Vishnou couché sur son serpent, et dans la dernière Brahma; mais l'image de ce dernier est absente de son temple, dont cinq piliers de bois de sandal décorent l'entrée, symboles des cinq castes et des cinq élémens (le *vent*, modification de l'*air*, forme le cinquième); et dix-huit piliers du même bois, exprimant, ajoutent les Brahmanes, les dix-huit livres des Pouranas, séparent le Naos de la cella, au fond de laquelle le dieu *invisible, mais présent comme l'air qu'on respire,* siége sur un trône d'or. Ce sanctuaire, caché par un rideau violet, n'est qu'une estrade élevée de cinq marches, qui règne le long de la muraille du fond: il est pavé de cinq grandes dalles de marbre, qui rappellent, par leur forme et le ton de leurs couleurs, selon les Brahmanes, les cinq voyelles ou syllabes sacrées. Deux statues de portiers à têtes d'animaux, gardent l'entrée de cette chapelle, nommée la salle d'Or, parce qu'elle est couverte en cuivre éclatant, et surmontée de neuf boules dorées, qui indiquent les neuf ouvertures du corps humain et les neuf Avatars ou Sauveurs. Le toit en est porté sur soixante-quatre chevrons, nombre des arts et métiers

brahmaniques. Quatre-vingt-seize verges, répondant aux quatre-vingt-seize modes de la pensée humaine, forment la grille dont est environné ce sanctuaire symbolique.

Plusieurs chapelles et pagodes subalternes entourent le grand temple, ainsi que dix piscines régénératrices, dont la plus vaste, nommée *Fleuve de Siva*, et en forme de parallélogramme entouré de beaux portiques sculptés à jour, rappelle indirectement la *mer d'airain* du temple de Salomon.

Parvati, femme de Siva, jouit là aussi d'un magnifique temple, divisé en trois parties, correspondantes à la nef, au chœur et au sanctuaire d'une basilique. Dans la nef, une allée centrale est entre quatre nefs collatérales, étroits bas-côtés formés par six rangs de piliers, au fût entièrement couvert de sculptures plus ou moins grotesques, et qui portent les larges pierres des plafonds. La seconde division, déjà très sombre, qui correspond au chœur chrétien, est de plain-pied avec la nef, mais séparée d'elle par un mur où sont percées une grande porte centrale et deux petites. Là, sur une estrade élevée de trois pieds, règne le bœuf de Siva, la tête tournée vers le sanctuaire étroit, éclairé seulement par des lampes toujours brûlantes qui entourent la statue de la déesse, de grandeur naturelle. Placée en face de la porte basse et unique par où l'on entre dans la cella, cette statue, du fond de son mystère, domine le temple. Tous les jours ses prêtres la lavent dans une eau que boivent ensuite les pélerins. Trois boules dorées surmontent le toit en dôme de ce petit temple placé au fond du grand.

A quelque distance au sud s'ouvre une salle portée sur cent colonnes, et qui sert de reposoir pour les processions de la déesse, lorsqu'on la porte pompeusement visiter la chapelle des *Joies sans fin* ou de l'*Eternité*, située à l'orient de la grande piscine. L'entrée méridionale s'annonce par une magnifique avenue de colonnes rangées sur quatre files; c'est par là que Siva, descendant du ciel dans une pompe triomphale, s'avança vers son épouse. Les fûts, hauts d'environ trente pieds, mais qui n'ont ni bases ni chapiteaux, portent divers épisodes du mahbarata et de la théogonie hindoue, sculptés avec une étonnante délicatesse. Cette belle colonnade aboutit à une vaste enceinte exhaussée de sept ou huit marches très douces, et dont le plafond, formé d'immenses pierres, pose sur environ mille colonnes, chacune d'un seul bloc de granit haut de trente pieds, si ingénieusement alignées, que de quelque côté qu'on se tourne, on voit se dérouler une allée parfaitement droite. Ce superbe édifice, appelé l'Ananda-Chabeï, en carré alongé, de trois cent soixante pas de longueur sur deux cent dix de large, était autrefois ouvert de toutes parts : le mur qui l'environne aujourd'hui, et qui ne ferme que les entrecolonnemens extérieurs, est musulman. Cette forêt de colonnes dessine différentes nefs, dont celle du milieu, répondant en droite ligne à la façade du temple, est couverte de briques liées par un ciment impénétrable à l'eau, et que Langlès croit semblable à celui des bains de Julien à Paris. Par ce ciment, les briques ont acquis la solidité des blocs de rochers. Les allées latérales ou bas-côtés sont incomparablement plus étroites, et au lieu de briques ont des plafonds de pierres d'une prodigieuse grandeur, posées à plat sur les colonnes et les chambranles, et des portes.

Quant à la pagode proprement dite, entourée de tous côtés par d'autres portiques à colonnes, elle se compose de trois parties. La première est vide et semble pour le peuple; la seconde, large salle carrée, au centre de laquelle s'élève, haut de trois pieds, un autel de pierre, autrefois tout couvert de lames d'or, et destiné pour les offrandes du feu, précède directement la cella où gît l'idole. Les nombreuses inscriptions de cette pagode, en caractères dont on a perdu l'intelligence, et plus sûrement encore le style de son architecture, font croire qu'elle a été bâtie avant Jésus-Christ.

Chalembroum est la plus vaste et la plus fameuse des pagodes; c'est comme le Saint-Pierre du brahmanisme. Le roi de l'univers, Siva, a dit : *Je suis moi-même un de ses trois mille prêtres.* Depuis qu'elle existe elle sert de modèle à tous les temples hindous, et ses rapports étonnans avec les anciens temples égyptiens,

ont été soigneusement notés par Caylus et Maurice. Mais les Français la transformèrent en caserne ; leurs officiers changèrent la cella de la belle Parvati en une profane salle de festins, pour y traiter les Anglais et les Hollandais du voisinage. Puis assiégés dans cette citadelle, déjà munie autrefois de bastions mauresques, ils durent céder au nombre. Et maintenant Chalembroum est aux Anglais, qui y ont habilement réhabilité les Brahmanes.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

DE L'UNITÉ,

OU

APERÇUS PHILOSOPHIQUES

SUR

L'IDENTITÉ DES PRINCIPES

DE

LA SCIENCE MATHÉMATIQUE, DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET DE LA RELIGION CHRÉTIENNE[1];

Par

UN ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

« Je voyais que la géométrie ou la philosophie de l'étendue conduisait à la philosophie du mouvement, et la philosophie du mouvement à la science de l'esprit. »

LEIBNITZ, Lettre à Arnaud, p. 417. (Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion.)

« Celui qui trouve tout dans l'unité, qui rapporte tout à l'unité, et qui voit tout dans l'unité, peut avoir le cœur stable et demeurer en paix avec Dieu. »

(Imitat. de J.-C., l. 1er, ch. III, de la Doctrine de la Vérité. Traduct. du P. Gonnelieu.)

Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti.

(Sap., XI, 21.)

SUITE DE L'INTRODUCTION.

Dans le livre troisième, qui termine la première partie, nous examinons les grandes découvertes faites dans la physique céleste et la physique terrestre, par Copernic, Kepler et Newton. Ces immortelles découvertes viennent les unes après les autres rendre un éclatant témoignage au principe de triple égalité essentiellement contenu dans l'unité, ou à la loi universelle même de la création, en vérifiant et en constatant son invincible certitude. Nous réfutons en passant des paradoxes, ou plutôt des erreurs graves avancées par Buffon et d'autres auteurs, sur le caractère de la certitude dans les sciences, et qui sont empreintes du plus absurde matérialisme.

Ainsi déjà, dans cette première partie de notre travail, nous avons trouvé, grâce à la langue des nombres, que la loi universelle de la création qui en dérive, est complétement vérifiée et constatée par neuf sciences rationnelles, dont six métaphysiques et trois physiques.

Une fois cette base solidement établie, nous interrogeons cette même loi dans le livre premier de la seconde partie, pour connaître quels sont, dans l'œuvre même de la création, les êtres qui satisfont à sa plénitude; c'est-à-dire, l'infini absolu ou Dieu étant l'unité universelle engendrant tous les êtres possibles, quel est l'être ou la collection d'êtres qui est *l'infini relatif;* et pareillement, quel est l'être ou la collection d'êtres qui est le *fini;* et enfin, quels sont les rapports invariables qui existent entre eux, d'où l'on déduit facilement leurs natures relatives.

Pour trouver ces diverses solutions,

[1] Deux vol. in-8o. — Prix : 12 fr. Paris, Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69.

nous démontrons pour la troisième fois, et cette fois par la physique céleste, en nous appuyant, d'une part, sur l'Exposition du système du monde par Laplace; et de l'autre, sur les Considérations sur l'univers par Herschell : que l'univers physique, ou toutes les modifications possibles de la matière, indépendamment des hypothèses de Descartes et de Newton sur l'espace plein ou vide, ne peuvent former au total qu'une étendue essentiellement finie ou limitée, l'espace dans lequel tous ces êtres nagent n'étant lui-même tout au plus qu'un infini relatif en étendue.

Et comme l'étendue est, ou l'essence même de la matière, ou la propriété fondamentale par laquelle cet être se manifeste à nos sens et à notre esprit, il s'ensuit que l'univers physique, ou l'étendue matérielle, est le dernier terme ou le fini par excellence exprimé dans la loi universelle de la création.

Il y a plus: la langue des nombres qui fait connaître ce résultat avec son imperturbable simplicité et son invincible certitude, tient ici, comme au surplus dans une foule d'autres occasions qu'il ne nous a pas été possible de signaler, parce que dans cet exposé sommaire, nous marchons véritablement à tire d'aile, franchissant toujours une multitude de rapports ou de vérités intermédiaires dignes du plus haut intérêt, et qui lient toutes nos propositions depuis la première jusqu'à la dernière, sans interruption ou solution de continuité quelconque; la langue des nombres, disons-nous, tient ici identiquement le même langage que la religion : elle prouve que l'univers physique a été tiré du néant ou du zéro, qui est un adjectif universel dans les nombres. Assurément, cette langue, pas plus que la religion, ne nous apprend point le *comment* de cette création ; mais nous affirmons qu'elle tient ici un langage identique avec celui de la science divine.

La nature intime des êtres nous étant complétement inconnue, nous ne pouvons les connaître que par les idées que nous en avons, c'est-à-dire, par les différences ou les rapports qui existent entre eux, sous quelque point de vue qu'on les considère. Or, d'après la langue des nombres, l'infini absolu, ou l'unité, ou Dieu, est essentiellement l'opposé, le contraire du fini ou de l'univers physique, comme l'être est l'opposé du néant, ou l'unité numérique de zéro. Et comme, d'après cette même langue, il est impossible, mais d'une impossibilité absolue, qu'il y ait aucune force hors de l'unité, ni de mouvement possible sans que l'unité elle-même soit en action, il s'ensuit que l'étendue matérielle, ou, en général, l'être que nous appelons la matière, ainsi que toutes ses modifications possibles, sont totalement dépourvues d'elles-mêmes de *force* et de *virtualité*. Par suite, la langue des nombres dévoile clairement que l'infini absolu, ou l'unité, ou Dieu, est un être universel, inétendu, agissant perpétuellement sur la totalité des êtres spirituels et corporels existant dans la nature, en vertu de son immortel principe générateur de triple égalité, développé et modifié à l'infini; c'est-à-dire, que Dieu est :

Un *esprit* universel.
Une *parole* universelle.
Une *force* universelle.

Les deux termes extrêmes de la loi universelle de la création étant ainsi invariablement déterminés et caractérisés, par les rapports infinis ou inassignables qui les séparent, l'on détermine, et toujours avec l'extrême simplicité, avec l'extrême évidence qui caractérisent les idées sur les nombres, la nature relative de l'infini relatif comparé soit à l'infini absolu, soit au fini. Et comme il y a une infinité d'infinis relatifs, de la même manière qu'il y a une infinité d'êtres corporels finis, la langue des nombres nous dévoile, avec sa haute certitude, qu'il y a neuf classes ou catégories d'infinis relatifs qui sont des êtres essentiellement spirituels, comme les neuf chœurs d'anges dont parle l'Ecriture, ayant chacun un commencement et jamais de fin sous le rapport de la durée ; et qu'enfin, il y a une dixième classe d'êtres qui sont mixtes, comme l'homme, composés à la fois d'esprit et de corps, qui complète cette numération des êtres intelligens créés. Elle attribue le nombre caractéristique 10 à l'homme, indiquant par là sa double nature et son rang dans la création des êtres spirituels ; et ce qu'il

y a d'admirable, c'est que la version littérale de la cosmogonie de Moïse sur la création d'Adam, lui assigne absolument le même nombre.

« Je ne sais ce qui est possible, je ne « sais ce qui est impossible : de ma vie « je n'ai étudié que le *nombre ;* je ne « crois qu'au *nombre* : c'est le signe, « c'est la voix, c'est la parole de l'in- « telligence, et comme il est partout, « je la vois partout [1] ! »

En effet, la langue des nombres développant toujours la loi universelle de la création, classe ensuite avec son invincible certitude la totalité des êtres spirituels et corporels existans dans l'univers, en faisant ressortir les rapports inassignables ou infinis qui existent entre eux, et cette classification se formule ainsi :

Dieu, l'ange, l'homme, l'animal, le végétal, le minéral.

De manière qu'il existe dans l'univers, considéré dans sa totalité absolue, six classes d'êtres, dont trois spirituels et trois corporels, l'homme comme être mixte, appartenant à la fois à ces deux classes.

Et en effet, nous avions déjà trouvé que l'homme, considéré comme être mixte, appartenant à la fois dans cette vie à l'esprit et à la matière, était dans l'échelle des êtres, moyenne proportionnelle entre Dieu et l'univers physique ; c'est-à-dire, que l'un avait cette proportion, à cause de l'égalité des rapports qui séparent à la fois l'homme de l'esprit universel et de la matière :

Dieu est à l'homme, comme l'homme est à l'univers physique.

Ainsi, l'homme comprend l'univers, et l'univers ne le peut comprendre ; il contient l'univers, et l'univers ne le peut contenir !

Or, la langue des nombres fait connaître par cinq sciences physiques ; savoir : la physique terrestre, la physique céleste, la minéralogie, la zoologie et la botanique (ces deux dernières par la classification générale des êtres qu'elles considèrent), telles qu'elles sont constituées et enseignées aujourd'hui sur toute la face de l'Europe, que Dieu ou l'esprit universel agit constamment, dans la création et la conservation des êtres corporels, par sa force universelle, en produisant en tout et partout du mouvement calculé ou raisonné, en vertu de son immortel principe générateur de triple égalité modifié à l'infini ; c'est-à-dire, que la force en vertu de laquelle une pierre pèse sur la surface de la terre, la terre sur le soleil, le soleil sur le centre de gravité du groupe d'étoiles auquel il appartient, et enfin la totalité des êtres corporels existant dans la nature sur le centre de gravité de l'univers physique, en les faisant d'ailleurs mouvoir harmonieusement dans l'espace en vertu de la même loi, est identiquement la même force qui fait naître, croître et périr le végétal ; qui fait naître, vivre et mourir l'animal : agissant ainsi simultanément sur tous les êtres corporels et leurs modifications possibles, en vertu de cette éternelle loi.

Pareillement, la langue des nombres prouve, la grammaire générale en main, c'est-à-dire, par la réunion des principes immuables et communs qui constituent toutes les langues possibles, écrites ou articulées, que la parole a été révélée primitivement à l'homme par Dieu même, et que cette révélation est perpétuée sur toute la face de la terre de génération en génération, en vertu de la même loi qui fait mouvoir les corps célestes dans l'espace ; qui produit, en minéralogie, les phénomènes chimiques de la cristallisation ; qui, dans la la botanique, fait naître, croître et périr le végétal ; qui, en zoologie, fait naître, vivre et mouvoir l'animal.

Que cette révélation commence dans l'épellation même des lettres de l'alphabet ; qu'elle continue, en se développant, quand on les syllabe, qu'on forme les mots, les phrases, etc., en s'élevant ainsi, de composition en composition, jusqu'aux combinaisons les plus hardies de la parole, servant à la manifestation des conceptions les plus sublimes de la pensée.

Arrivé à cette hauteur, on voit d'une même vue, Dieu ou l'esprit universel, qui contient tout l'univers, et qui est à

[1] De Maistre, *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, ou *Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence*, tome II, 8e Entretien.

la fois en tout et partout et tout entier dans chaque endroit, dans une action perpétuelle, agissant simultanément sur la totalité des êtres spirituels et corporels de la création :

Sur les esprits, par sa parole universelle ;

Sur les corps, par sa force universelle.

Eclairant, mouvant et conservant l'univers !

Et à l'instant, la langue des nombres nous révèle que Dieu ou l'esprit universel, est également dans un repos perpétuel à l'origine même ou au centre universel de toute création possible, propriété exclusivement inhérente à l'Etre des êtres ou à l'infini absolu, lui seul dans l'univers pouvant être à la fois en repos et en mouvement, de la même manière qu'il est à la fois en tout et partout, et tout entier dans chaque endroit.

O Seigneur tout-puissant ! que votre langue universelle des nombres est admirable et sublime !

Dans le second livre de la seconde partie, nous appliquons la langue des nombres à la recherche de la génération naturelle et nécessaire des idées grammaticales, applicables à toute langue possible articulée ou écrite. Et cette langue, la plus simple, la plus parfaite et la plus sublime de tous les idiomes possibles, est si positivement la langue universelle par excellence, qu'elle développe, explique et met en évidence les principes de la grammaire générale elle-même, avec infiniment plus de simplicité et de clarté qu'on ne pourrait jamais le faire dans quelque autre idiome que ce soit, ancien ou moderne.

En effet, il résulte de notre travail que :

La parole universelle *un* ou l'unité, expression numérique de Dieu, principe générateur universel de toutes les idées mathématiques possibles,

Est à la parole universelle *être étant*, verbe substantif, expression verbale de Dieu, principe générateur universel de toutes les idées grammaticales possibles,

Comme la totalité des idées mathématiques exprimant des *rapports* qui s'engendrent les uns des autres, en vertu du principe de triple égalité contenu dans la parole *un*, développé et modifié à l'infini,

Est à la totalité des idées grammaticales exprimant des *pensées*, qui s'engendrent également les unes des autres, en vertu du même principe, développé et modifié aussi à l'infini.

Or, dans l'ordre grammatical, la *pensée* est toujours un rapport déterminé ou indéterminé ; et dans l'ordre mathématique, le *rapport* est une *pensée* déterminée ou indéterminée, c'est-à-dire, limitée ou illimitée. Et c'est une chose merveilleuse à considérer que la loi qui a créé, qui perpétue et qui conserve tous les êtres de la nature, est la même loi qui détermine tous les *rapports* qui existent entre eux sous quelque point de vue qu'on les considère ; et enfin la même loi qui détermine toutes les *pensées* qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer ; et c'est la langue universelle des nombres qui nous fait cette étonnante révélation !

C'est ce qui est en effet constaté au plus haut degré de certitude par l'application que nous avons faite de cette langue à la grammaire générale de l'abbé Sicard, successeur du célèbre abbé de l'Epée dans la direction de l'institution des Sourds-Muets, l'obligation où il était de transmettre la science de la parole à ces infortunés l'ayant mis à même de scruter et d'approfondir cette science incomparablement mieux que n'ont pu le faire les grammairiens qui l'avaient précédé ou ceux qui l'ont suivi. Ici, comme partout ailleurs, la langue universelle des nombres découvre et met en évidence toutes les profondeurs de la science de la parole, et projette la plus éclatante lumière sur sa céleste origine.

En effet, en partant de l'idée simple ou absolument indécomposable, exprimée par le verbe substantif, et prise pour unité parole, l'on en déduit avec la plus grande facilité les autres parties du discours, en développant cette unité en tout et partout en vertu du principe générateur de triple égalité qu'elle contient. Ainsi, le verbe substantif engendre d'abord tous les verbes concrets ; il engendre également tous les noms possibles. Ensuite, le verbe et le nom, soi

séparément, soit combinés ensemble, engendrent l'adjectif, qui procède également de l'un et de l'autre. Enfin, le verbe engendre immédiatement après le participe et la conjonction ; le nom engendre l'article et le pronom, et l'adjectif la préposition et l'adverbe. En sorte que l'on voit d'un coup d'œil l'unité parole ou la parole universelle créatrice, être à la fois dans toutes les parties du discours et tout entière dans chacune d'elles, et se développant en tout et partout en vertu de son principe générateur de triple égalité, modifié à l'infini, identiquement comme son expression numérique ou la parole *un*, dans la formation de la numération universelle de la science mathématique.

Cette génération naturelle et nécessaire des idées grammaticales est exposée dans un tableau où l'on peut saisir d'un coup d'œil le mouvement universel de la parole, et par conséquent de la pensée dont elle est l'expression, et qui en est toujours inséparable, comme M. de Bonald l'a parfaitement observé [1]. Ce développement, auquel nous avons appliqué un calcul simple et facile à comprendre, donne à son *maximum* quarante-cinq termes, nombre immensément important dans la religion comme dans les sciences, qui a été consacré par tous les conciles, depuis celui de Nicée jusqu'à celui de Trente inclusivement, comme nous le verrons un jour, s'il plaît à Dieu, dans la troisième partie.

La parole étant toujours l'expression de la pensée, il résulte du développement naturel et nécessaire de la parole elle-même par le principe générateur de triple égalité, modifié à l'infini :

1° Que toutes les *pensées* qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer, ne sont que l'idée même de *Dieu*, développée et modifiée à l'infini par ce principe ;

2° Que toute autre génération de *pensées* est absolument impossible, puisqu'en tout et partout l'infini absolu engendre l'infini relatif, comme l'infini relatif engendre le fini, la génération inverse étant impossible.

[1] *Dissertation sur la Pensée de l'Homme et sur son Expression.* Œuvres de M. de Bonald, t. III.

Déjà Malebranche avait vu clairement cette vérité fondamentale quand il a dit :
« Dieu est le lieu des esprits comme « l'espace est le lieu des corps. »

Parmi les Pères de l'Eglise, saint Augustin et saint Thomas en ont beaucoup approché. Postérieurement, Descartes, Bossuet et Fénelon disaient formellement qu'on ne peut avoir l'idée du fini, si l'on n'a au préalable celle de l'infini.

Mais la religion, qui est la science des sciences, ou la science même par excellence et sans laquelle il n'eût jamais existé sur la terre l'ombre même d'une science, proclame cette immortelle vérité par la bouche même de Dieu.

« Je jure par MOI-MÊME, dit le Sei- « gneur, que tout genou fléchira devant « MOI, et que toute langue confessera « que je suis DIEU [1] ! »

Nous examinons ensuite les différens modes de transmission de la parole dans leur ensemble et leurs détails, et nous démontrons, à commencer par l'épellation même des lettres de l'alphabet, que l'idée de Dieu, unité universelle génératrice de toutes les pensées qu'il est possible aux intelligences créées de concevoir et d'énoncer, dans quelque ordre de connaissances que ce soit, est transmise par une révélation universelle constamment en action, perpétuée de génération en génération sur toute la face de la terre, indépendamment de la volonté de l'homme ; et que cette idée fondamentale, qui contient toute la création, se développe dans les élémens de la parole, comme dans toutes les sciences, en vertu de son principe générateur de triple égalité, modifié à l'infini.

Il se manifeste également dans le discours soutenu en prose et en vers. Nous le faisons remarquer dans des morceaux choisis de Massillon, Bossuet, Bourdaloue et Racine ; et l'on voit clairement que la pensée et son expression, qui sont toujours inséparables, manifestent un triple mouvement qui n'a pas été encore observé, que nous sachions, par les littérateurs.

C'est toujours et éternellement la même loi qui fait mouvoir les corps célestes

[1] Isaïe, XLV, 24. Saint Paul, *Épître aux Romains*, XIV, 11.

dans l'espace, qui produit les phénomènes chimiques, qui fait naître et croître le végétal, qui fait naître, vivre et mourir l'animal ; parce que comme tous les êtres engendrés sortis des mains de l'esprit universel créateur, nous avons en Dieu *la vie, le mouvement* et *l'être* [1].

Les principes de la musique sont également expliqués par la même loi, et nous remontons à ce sujet dans la plus haute antiquité.

De là, nous passons à la langue universelle même des nombres qui nous a fait faire toutes ces découvertes, ainsi qu'une multitude d'autres qu'il nous a été impossible d'indiquer dans cet exposé rapide, et nous la considérons dans l'ordre grammatical. Nous démontrons que tous les nombres, ainsi que toutes les idées mathématiques possibles qui en sont les modifications nécessaires, sont, comme nous l'avons déjà dit, des propositions complètes chacune à trois termes, comprenant le nom, le verbe et l'adjectif, dérivant ensuite nécessairement les unes des autres, et fondamentalement de l'unité universelle qui contient toute la création. Là, se dévoilent, avec une précision et une clarté qu'on ne saurait obtenir d'aucun autre idiome, les relations philosophiques ou les rapports éternels qui existent entre ces trois parties essentielles du discours. Le principe de triple égalité y est toujours en évidence. Le verbe ou l'unité universelle génératrice de la parole et par conséquent de la pensée, est, à son origine, moyenne proportionnelle entre le substantif et l'adjectif ; ou en d'autres termes : ce n'est que par le moyen du verbe que l'on peut connaître le substantif et l'adjectif, et le rapport qui existe entre eux ; ou enfin, l'esprit humain ne peut parler et par conséquent penser, que par la révélation divine du verbe.

« Toutes choses m'ont été données en « main par mon père : et personne ne « connaît qui est le fils, sinon le père ; « ni qui est le père, sinon le fils ; *et « celui à qui le fils l'aura voulu* RÉVÉ- « LER [2]. »

Nous comparons ensuite sous un point de vue général, et uniquement sous le rapport des principes de la grammaire, la langue des nombres aux autres langues particulières ou nationales, et nous démontrons :

Que la première remonte nécessairement à l'origine même du genre humain ; qu'elle est essentiellement hiéroglyphique, inaltérable, universelle ou catholique comme la religion elle-même d'où elle dérive, parce que la pensée et le signe qui l'exprime y sont toujours invariables ;

Que ses principes se trouvent dans toutes les langues dont les parties du discours sont constituées logiquement, qu'elles en sont pénétrées, et que ce n'est qu'en vertu de cette pénétration qu'elles sont et peuvent être logiques, les principes primitifs universels de la logique étant dans leur simplicité élémentaire dans les nombres mêmes ;

Que toutes les autres langues sont nécessairement locales et variables, et nous démontrons pourquoi cette variabilité leur est absolument inhérente ;

Qu'en les comparant à la langue des nombres, comme instrumens pouvant servir à la recherche de la vérité ou des rapports invariables, dans quelque ordre de connaissances que ce soit, elles lui sont infiniment inférieures, pour ne pas dire complétement nulles ;

Que, comparées entre elles, il y en a dont les principes constitutifs sont défectueux ou illogiques ;

Et qu'enfin, dans la langue des nombres, le signe ou l'expression n'entrave jamais le libre essor de la pensée ; tandis que, dans les langues vulgaires, les règles qui déterminent le développement du signe ou de l'expression, sont toujours hérissées de difficultés ou d'exceptions, difficultés qui réagissent nécessairement sur le développement même de la pensée qui en est toujours inséparable.

Ainsi, en nous résumant, nous avons d'abord trouvé l'alphabet ou les *pensées élémentaires* de la langue des nombres ;

Ensuite ses neuf parties du discours ou sa numération universelle ;

Enfin la loi universelle de la formation de la proposition dans cette langue, et par conséquent sa syntaxe.

[1] Saint Paul, *Actes des Apôtres*, XVII, 28.
[2] *Évangile de saint Luc*, X, 22.

Au moyen de cette langue, dont nous nous servons implicitement avant de la mettre totalement en évidence, nous sommes parvenus à établir *un ordre parfait dans les connaissances*, comme Leibnitz le demandait de la langue universelle qu'il méditait, puisque nous faisons générer la totalité des sciences, comme d'ailleurs Bacon de son côté l'exigeait, D'UNE IDÉE UNIQUE, développée et modifiée à l'infini, en tout et partout, sous l'empire D'UNE SEULE et UNIQUE LOI, contenue dans cette même IDÉE.

La langue des nombres est donc invinciblement la véritable langue universelle, la langue applicable dans la recherche de la vérité, à toutes les branches des connaissances possibles, tant dans l'ordre métaphysique que physique, ou, comme disait Leibnitz, l'*art d'inventer, de démontrer et de juger*.

Nous abordons ensuite la fameuse question, si l'homme par lui-même a pu inventer la parole et par conséquent les langues; et nous démontrons, sans difficulté, grâce à celle des nombres, que cette invention est métaphysiquement et physiquement impossible.

Nous démontrons également qu'il n'existe point d'*idées innées* : Dieu fait homme le dit même implicitement dans son évangile ; mais pour le comprendre avec évidence, il fallait savoir auparavant que toutes les pensées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer, ne sont que l'idée même de Dieu développée et modifiée à l'infini, en vertu de son principe générateur de triple égalité, et, dans l'ordre purement scientifique, il n'y avait au monde que la langue même des nombres qui pût nous faire cette révélation.

Il résulte de là que Dieu même a révélé la parole à l'homme, et qu'ensuite cette révélation primitive est perpétuée invariablement de génération en génération sur toute la face de la terre, indépendamment de la volonté et des conventions humaines. C'est en ce sens profond que Fénelon a dit si admirablement :

« L'homme s'agite et Dieu le mène. »

Enfin, nous faisons voir que la Genèse explique parfaitement le *pourquoi* et le *comment* de ce don merveilleux qui a fait de l'homme le roi de la terre ; et l'on voit en même temps, dans la religion catholique ou de l'unité universelle, le principe et l'origine de toutes les sciences, qui jaillissent de son sein maternel, comme les rayons d'un cercle, partant de leur centre commun, se projettent invinciblement sur tout le pourtour de sa circonférence. Les sciences ne sont que les hérauts de la religion ou de l'éternelle vérité, embrassant dans leur plénitude la totalité même de l'œuvre de la création.

Par suite de la génération naturelle et nécessaire de toutes les idées ou de toutes les pensées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir ou d'énoncer, la totalité des connaissances divines et humaines doit être formulée ainsi qu'il suit:

PRINCIPE GÉNÉRATEUR DES ÊTRES.	PREMIER DÉVELOPPEMENT.	SECOND DÉVELOPPEMENT.
DIEU ou L'unité universelle.	L'unité religion ou la religion catholique.	Les sciences politiques.
	L'unité parole ou la grammaire générale.	Les sciences littéraires.
	L'unité numérique ou la science mathématique.	Les sciences physico-mathématiques ou naturelles.

Nous ne publions en ce moment que le développement numérique de l'unité numérique et celui de l'unité parole; réservant pour plus tard la publication

du développement de l'unité religion considérée dans ses dogmes, sa doctrine et son culte, attendu que nous désirons connaître auparavant le jugement qui sera porté sur les deux premières parties. D'ailleurs, la découverte de la langue universelle des nombres est, indépendamment de la religion, tellement importante par elle-même, puisqu'elle ramène la totalité des sciences à l'unité, qu'elle doit, selon toute apparence, produire de grandes modifications dans les idées et les opinions reçues aujourd'hui, sur les principes et l'origine des sciences. Il y a donc déjà, dans cette première publication, un motif suffisant pour appeler l'attention et provoquer les méditations des penseurs.

Cependant on ne doit pas s'imaginer que ce livre, tant par l'immense importance de son objet que par l'universalité des sciences qu'il embrasse, soit le moins du monde au dessus de la portée du commun des lecteurs. Loin de là, les connaissances mathématiques requises pour le comprendre se bornent simplement aux règles de l'arithmétique et aux premières notions sur les proportions et les progressions. Quant aux termes techniques particuliers à la science, ainsi qu'aux figures géométriques, qui sont des expressions hiéroglyphiques, on trouvera leur signification simple et élémentaire dans le dictionnaire de la langue usuelle, et cette connaissance suffira pour entendre complétement le texte; car le merveilleux de la langue des nombres, c'est précisément de *vulgariser*, si l'on peut parler ainsi, et d'exprimer avec la plus étonnante simplicité les hautes théories, les connaissances transcendantes, qui, dans la réalité, ne nous paraissent telles qu'à cause de l'imperfection ou de la constitution illogique des langues dans lesquelles nous les avons acquises. Et cette simplicité, cette extrême clarté sont telles que, si Dieu nous accorde la grâce de pouvoir dans la suite porter notre travail au degré de développement, de maturité et de perfection que sa nature comporte, on pourra enseigner simultanément les principes de la religion universelle, de la grammaire générale et des sciences mathématiques, et par conséquent de la totalité des connaissances divines et humaines. On doit juger par là de la perfection morale et de l'essor prodigieux que la langue des nombres est susceptible de donner à l'esprit humain; car, dans la recherche de la vérité, elle est essentiellement la langue universelle par excellence, et elle doit conduire en tout et partout infailliblement à l'unité universelle ou à la religion même d'où elle dérive.

Saint Athanase appelait le Dieu des chrétiens, le Dieu *Est*, le Dieu *Un*. Mais il est incomparablement plus facile de voir et de comprendre les merveilles de la création et la loi immuable qui la régit dans Dieu *Un* que dans Dieu *Est*, quoique ces deux idées expriment absolument le même être: parce que la langue universelle des nombres, basée sur Dieu *Un*, est aussi incomparablement plus simple, plus parfaite, plus sublime que toutes les langues articulées ou écrites qui ont existé ou qui existent sur toute la face de la terre, et qui sont établies sur Dieu *Est*.

L'on ne nous reprochera pas du moins d'apporter ici un nouveau système de philosophie, ni de nouvelles hypothèses philosophiques, puisque nous n'en admettons aucune, si elle n'est rigoureusement vérifiée, constatée ou démontrée par le calcul. Loin de là, notre livre, quel que soit d'ailleurs le sort qui lui soit réservé lors de son apparition, aura pour résultat infaillible de renverser de fond en comble tous ces prétendus systèmes philosophiques qui ont été ou qui sont directement ou indirectement contraires à la religion catholique, apostolique et romaine, telle que l'Eglise universelle nous l'enseigne dans son infaillibilité absolue. La langue universelle des nombres, qui met en évidence les principes identiques de la science divine et de la science humaine qui en dérive nécessairement, est désormais un héritage incommutable acquis à l'humanité, et l'enfer même ne pourra plus l'en dépouiller. Remercions et bénissons-en la Providence, qui a voulu faire paraître cette étonnante découverte précisément dans l'état moral si triste et si déplorable où se trouve en ce moment l'humanité. La science est sortie primitivement du sein de la religion universelle de l'unité;

et toute science rationnelle doit nécessairement y ramener, de la même manière que quand on prend un bâton par un bout et que l'on parcourt toute son étendue, l'on doit nécessairement arriver à l'autre bout, quel que soit celui par lequel on commence. Or, dans les sciences, ces deux bouts sont essentiellement l'unité, et ces mêmes sciences prouvent unanimement qu'en tout et partout, l'unité est son propre principe, sa propre raison, sa propre fin.

Dans cette immense synthèse, où, en partant de l'idée exprimée par la parole universelle *un*, nous avons développé sous l'empire d'une seule loi contenue dans cette même idée, sans aucune interruption ou solution de continuité quelconque, la génération naturelle et nécessaire de toutes les pensées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer dans quelque ordre de connaissances que ce soit ; la génération des idées de *nombre* et de *grandeur* qui était inconnue, nous a conduit à la connaissance de la langue universelle des nombres qui était aussi inconnue ; et celle-ci, à la connaissance de la loi universelle de la création qui était complétement ignorée, et en vertu de laquelle Dieu a engendré tous les êtres, et par laquelle il gouverne et conserve l'univers. Et quand nous avons vu cette loi immortelle, vérifiée et constatée dans toute son étendue, sans l'ombre d'une exception possible, par quatorze sciences rationnelles, en les prenant telles qu'elles sont, telles que le temps les a constituées et fait parvenir jusqu'à nous, sans jamais nous permettre d'y rien ajouter, ni d'en rien retrancher ; alors, notre esprit accablé sous la grandeur de cette découverte que nous ne devons qu'à la miséricorde divine, s'est profondément humilié devant le Seigneur, car il n'y a rien dans l'univers qui écrase l'orgueil comme la connaissance de la vérité.

Ainsi, nous qui avons encore eu le bonheur de ramener à l'unité d'où tout dérive les plus mémorables découvertes qui aient honoré l'esprit humain jusqu'à ce jour, nous ne dirons pas avec Laplace qui louait d'Alembert d'avoir réduit toutes les lois de la mécanique à celles de l'équilibre :

« Cette manière de ramener les lois « du mouvement à celles de l'équilibre, « dont on est principalement redevable « à d'Alembert, *est générale et très lu-* « *mineuse*. On aurait lieu d'être surpris « qu'elle ait échappé aux géomètres qui « s'étaient occupés avant lui de dyna- « mique, *si l'on ne savait que les idées* « *les plus simples sont presque toujours* « *celles qui s'offrent les dernières à l'es-* « *prit humain* [1]. »

Non ! non ! l'esprit humain abandonné à ses propres forces n'est pour rien dans nos découvertes.

« Ne multiplions pas les paroles orgueil- « leuses, nous glorifiant nous-mêmes ; « que notre ancien langage ne se retrouve « plus dans notre bouche ; CAR LE SEI- « GNEUR EST LE DIEU DES SCIENCES, ET « C'EST LUI QUI PRÉPARE TOUTES LES PEN- « SÉES [2] ! »



ROME CHRÉTIENNE.

IIIe SIÈCLE.

Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos châteaux, vos bourgades, vos camps, vos tribus, le palais, le sénat ; nous ne vous laissons que vos temples.

TERTULLIEN. — *Apologétique*.

Si je rêve deux heures aux bords du Tibre, je suis aussi savant que si j'avais étudié huit jours.

BALZAC.

La première année du troisième siècle vit paraître deux ouvrages qui font époque dans l'histoire ecclésiastique, l'*Apologétique* de Tertullien et son livre des *Prescriptions*. C'était la défense du christianisme s'élevant jusqu'à l'éloquence la plus vive et la plus abondante contre les calomnies des païens, et jusqu'à la dialectique la plus dominante et la plus serrée contre les argumens des hérétiques. Voilà donc ce qu'étaient devenus ces

[1] *Exposition du Système du Monde*, liv. III, chap. V.

[2] *Les Rois*, liv. I, II, III.

gens *sans connaissance des arts*, *sans nulle teinture des lettres, cette loi du peuple,* comme parle Cecilius dans le dialogue de Minutius Félix! Au premier siècle, ce sont les âmes simples, les âmes humbles et droites qui sont préférablement appelées de Dieu; au second, saint Justin et saint Clément d'Alexandrie ne craignent plus d'abaisser au pied de la croix leur orgueil philosophique : mais au troisième, la propagande chrétienne finit par s'emparer de tout ce qu'il y a de grand, de noble, de puissant par l'intelligence. — Au second siècle, les païens s'enorgueillissaient d'Epictète, de Favorin, de Celse, de Plutarque; mais au troisième, on ne vit plus parmi eux que des historiens obscurs, des poètes sans verve, des philosophes sans crédit, tels que Plotin et Porphyre. C'est une dégénérescence complète; la société tombe énervée dans la crapule; ne lui demandez plus rien qui exige de la force ou du caractère; elle n'a plus de force que pour rire d'un rire convulsif dans les orgies, de caractère que pour hurler encore : *les chrétiens aux bêtes!*

Alors aussi s'agrandit et paraît plus au jour la famille chrétienne. Quels hommes que ceux qu'elle produit ou qu'elle soumet à ses croyances? C'est d'abord Tertullien, génie ardent comme le soleil qui brûle les champs de l'Afrique, mais aussi incorrect que la pensée lorsqu'elle déborde comme de l'eau bouillante, subtil quelquefois, ainsi que la philosophie ancienne qu'il répudiait cependant avec une fougueuse énergie, mais surtout grave, éloquent, austère d'une austérité imprudente, car peut-être ne se défiait-elle pas assez de l'orgueil.

On retrouve facilement dans Origène la transition de la philosophie au christianisme : c'était Platon jeûnant, priant, couchant sur la dure, mais croyant toujours à la vertu de la raison, et se laissant entraîner par elle à admettre des principes dont il n'apercevait qu'à demi les conséquences. — Voyez maintenant saint Hippolyte, saint Denys d'Alexandrie, saint Grégoire Thaumaturge, saint Cyprien surtout! quelle réunion de génies ardens et forts! comme il y a de la sève dans ces natures de l'Orient, chez qui l'entraînement se trouve uni à la science la plus profonde, la hauteur de volonté à la plus inaltérable modestie! C'est bien de ces hommes, de saint Cyprien, par exemple, qu'on pouvait dire que *le zèle de la maison de Dieu les dévorait.* Sous saint Cyprien Carthage devint un concile permanent, et, en quelque sorte, le centre de la chrétienté. L'évêque correspondait avec tous les évêques; il les rappelait souvent à la rigueur de la vérité et de la discipline, et n'épargnait pas même le souverain pontife dans son ardente inquisition. Qui ne connaît en effet sa lettre au pape saint Corneille qui avait usé de ménagemens envers le schismatique Félicissime? — « Il ne faut pas, mon très cher frère, abandonner la discipline de l'Eglise, lui disait-il, ni rien perdre de la gravité épiscopale, parce qu'on nous charge d'injures et qu'on tâche de nous épouvanter. J'embrasse avec tendresse ceux qui sont vraiment pénitens; mais si quelques uns croient pouvoir se faire ouvrir la porte par les menaces et par la terreur, plutôt que par l'humiliation et par les larmes, qu'ils sachent que le camp invincible de Jésus-Christ ne cède point à des menaces. Un évêque attaché à l'Evangile, et gardant les préceptes de Jésus-Christ peut être tué, mais non vaincu. »

Il ne paraît pas que saint Cyprien soit jamais venu à Rome, mais il écrivit plusieurs fois au clergé de cette ville et au souverain pontife, et eut de longs démêlés avec le pape saint Etienne. Tertullien et Origène demeurèrent également fidèles à l'Afrique, et les rapports du premier avec Rome eurent de bien fâcheux résultats, s'il est vrai, comme l'affirme saint Jérôme, que ce furent l'envie et les mauvais traitemens des ecclésiastiques romains qui le précipitèrent dans l'hérésie.

Saint Hippolyte eut au moyen âge une église aux portes de Rome, près de Saint-Laurent *hors des murs* : c'est dans les ruines de cette église qu'on trouva, au seizième siècle, le fameux cycle pascal dont le saint était l'auteur; il était gravé en lettres grecques sur la chaire dans laquelle la statue du prélat était assise. Ce cycle commençait à la première année du règne d'Alexandre Sévère; il était de seize ans, et il y en avait successivement plusieurs autres d'un même nombre

d'années redoublés sept fois, ils déterminaient la fête de Pâques pour cent douze ans. La statue de saint Hippolyte avec ses cycles, curieux monumens de la primitive Eglise, se voit aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican [1].

C'est vers cette époque qu'on doit reporter la fondation des premières églises. Nous avons vu que jusque-là les chrétiens s'assemblaient dans des maisons particulières, dans les catacombes; et l'oratoire édifié par saint Anaclet au Vatican n'était, à vrai dire, qu'un tombeau autour duquel on venait prier. Mais la paix dont jouirent les disciples de la loi nouvelle durant les dernières années du second siècle, leur nombre qui s'augmentait, qui englobait déjà des légions, des sénateurs, des magistrats, des consuls; leur foi, leur confiance dans l'avenir, tout cela leur donna le courage d'élever à la clarté du soleil des basiliques pour leurs sacrifices. Ainsi nous voyons dans Origène que lors de la persécution de Maximin, en 236, plusieurs basiliques furent brûlées. — La plus ancienne de Rome est Sainte-Marie *in Trastevere:* elle fut construite en 224 par le pape saint Calixte, sur l'emplacement qu'avait occupé la *taberna meritoria*, hôtel des invalides des armées romaines. Une tradition religieuse s'attachait à ce lieu; on prétendait que lors de la naissance de Jésus-Christ, il y était sorti de terre une source d'huile qui coula tout un jour et alla se répandre dans le Tibre. — Cette église a été rebâtie au quatrième siècle par le pape saint Jules, avec des débris antiques; on y apporta des colonnes de différens diamètres, des chapiteaux de tous les ordres, mais la disposition en fut grande et majestueuse. Restaurée depuis lors, en 1139, enrichie de peintures du Dominiquin, de mosaïques curieuses et d'un brillant portique, elle est somptueuse aujourd'hui et éclatante comme toutes les églises romaines, cette première maison de prières des fidèles des vieux siècles, cette chapelle révérée où sainte Cécile et sainte Françoise aimèrent si souvent à venir s'agenouiller aux pieds de celle qui releva leur sexe, et lui légua comme un modèle sa vie toute de pudeur et d'amour.

Près de cette église en est une autre dédiée au fondateur de Sainte-Marie, le pape saint Calixte: c'était la maison d'un soldat romain dans laquelle le pontife se réfugia lors de la persécution d'Alexandre Sévère : on y voit encore le puits où il fut jeté par ceux qui le poursuivaient.

Plusieurs autres églises romaines appartiennent encore à cette époque, Sainte-Cécile *in Trastevere* bâtie par Urbain Ier en 232, Saint-Pancrace érigée en 272 par le pape Félix, et peut-être Sainte-Prisca du mont Aventin, et Sainte-Pudentienne [1].

Sainte Cécile vivait au commencement du troisième siècle, si l'on en croit les actes de son martyr [2]. On sait que convertie au christianisme, mais vivant dans une famille païenne, elle avait dissimulé sa croyance, allant de nuit aux assemblées des fidèles et consacrant ses jours à chanter dans la solitude les louanges du bien-aimé de son cœur. Son père avait résolu de la marier, car un païen pouvait-il supposer que sa fille voulût demeurer vierge? La virginité pour toute personne autre que les vestales, emportait avec elle une certaine idée de honte, et il fallait toute l'élévation des idées chrétiennes pour la comprendre et l'admirer. Le mariage se conclut donc; on le célèbre avec de grandes fêtes, et Cécile se laisse conduire triste et silencieuse *comme l'agneau devant celui qui le tond.* Quelque péril que semble courir sa pudeur, elle va où on la mène, la pauvre fille, car elle a foi dans celui qui n'abandonne pas ceux qui espèrent.—Maintenant, qui pourrait dire cette scène touchante entre la jeune épouse timide, mais aussi courageuse et douce qu'elle est pure, et l'époux ivre de joie qui lui a été donné? Il n'y a que le christia-

[1] Cette statue se trouve dans la troisième salle du corps transversal de la bibliothèque, à gauche. Elle est vis-à-vis de la statue d'Aristide de Smyrne.

[1] Quelques auteurs reportent à l'an 61 la fondation de l'église Saint-Sylvestre *in Capite*. Les données sur lesquelles repose cette opinion sont infiniment vagues; nous parlerons de cette église au septième siècle. Saint-Clément, la plus curieuse aujourd'hui des vieilles églises de Rome, est fort ancienne; il n'en est question cependant dans l'histoire qu'au cinquième siècle.

[2] Ces actes ne sont pas authentiques.

nisme pour nous offrir de ces tableaux d'une pureté inénarrable, pour faire naître dans nos âmes de ces émotions ravissantes, que nous autres hommes du monde, hommes mariés et appréciant toute la dignité de la position que Dieu nous a faite, nous ne sentons pas moins vivement, et qui descendent en nos cœurs comme une vision du ciel. Qui peut dire ce qui se passa dans l'âme de ce jeune homme, païen, sensuel, ayant sa part comme nous tous des passions qui nous agitent, à la révélation de cette pensée étrange, de ce culte immatériel, à ces paroles d'une entraînante douceur, qui le supplient, qui le conjurent de respecter des membres consacrés, de ne pas souiller une pudeur qui ne s'appartient plus à elle-même, et de vivre comme un ange près d'un ange, dans l'intimité de la confiance et de la vertu ? Le jeune homme se révolte ; il bondit, il reproche ; mais il y a dans la voix de son épouse comme un charme qui le domine ; elle est d'ailleurs sous la garde d'un esprit céleste, et elle ne craint rien. — Faites donc que je voie cet esprit qui vous protége, s'écrie Valerianus, et j'adorerai votre Dieu ! — Alors Cécile se lève ; elle lui apprend où est la retraite mystérieuse d'Urbain, le pontife des fidèles, et lui dit de l'aller trouver.

C'était au dessus de la fontaine d'Egérie, au dessus du vallon dans lequel Numa allait chercher des inspirations et du silence, au lieu même où a été érigée la petite église de *Sant' Urbano alla Caffarella*, qu'Urbain, caché dans un secret oratoire, instruisait et baptisait les catéchumènes. Valérien avait résolu de se rendre près de lui ; mais il dormait encore, lorsqu'une apparition merveilleuse vint répandre du baume sur les plaies de son cœur. Un être tout resplendissant de lumière, corps visible mais aérien et glorieux, s'approcha de lui. Cécile était à ses côtés ; il mit leurs deux mains l'une dans l'autre, et les couronna de roses et de lys d'une pure blancheur. — Le frère de Valérien, Tiburce, entra alors dans la chambre. — Qu'est-ce ? dit-il ; ce lieu est embaumé des parfums des lys et des roses, pendant que la saison est encore froide, et que nulle part les fleurs ne sont épanouies ! D'où vient cette odeur enivrante ? — Valérien se tut, mais il fut trouver Urbain, et reçut de lui l'eau sainte du baptême. Tiburce abjura à son tour le culte des idoles, et les deux nouveaux chrétiens vécurent dans la société de Cécile comme des frères, priant et faisant le bien, jusqu'au moment où ils furent appelés au ciel par la voie sanglante du martyre.

L'église de Sainte-Cécile fut consacrée par le pape Urbain au lieu même où était la maison qu'avait habitée la sainte avec son époux et Tiburce. Rebâtie en 821 par saint Pascal, on y transporta alors, des catacombes de Calixte, les corps des trois bienheureux. Cette église est noble et élégante ; mais le beau portique qui la précède, la riche châsse d'argent dans laquelle reposent les dépouilles mortelles de Cécile [1], le pavé d'albâtre sur lequel elle est placée, le jaspe, l'agathe, les pierres orientales qui la décorent, les quatre-vingt-dix lampes qui brûlent perpétuellement devant elle, tout cela est peu de chose auprès des pieux souvenirs qui s'attachent à ce lieu vénéré. On voit encore près de la première chapelle à main droite, une chambre de bains où le préfet de Rome voulut faire étouffer la sainte et où elle reçut la mort ; le tuyau de plomb qui portait les eaux et les tuyaux de briques qui répandaient de brûlantes vapeurs dans l'étuve existent toujours, précieuses antiquités, qui élèvent l'âme par des pensées de vertu et de courage, au lieu de l'abaisser comme tant d'autres par des idées de plaisir, de débauche ou d'une grandeur fastueuse et oppressive.

Saint Pancrace était un jeune romain qui, à l'âge de quatorze ans, confessa la foi et souffrit le martyre. Le lieu où il fut décapité fut consacré, vers la fin du troisième siècle, par une église dédiée d'abord à saint Calepodius, et placée ensuite sous son invocation. L'église actuelle conserve encore quelques unes des dispositions de l'ancienne. On y voit encore les deux chaires de porphyre ou *ambons*, dans lesquelles on lisait, aux premiers siècles, l'épître et l'évangile.

[1] Cette châsse fut donnée à l'église de Sainte-Cécile par le pape Clément VIII, après une guérison qu'il attribua à l'intercession de la sainte.

Une chapelle souterraine a été pratiquée à l'endroit du martyre du saint, et près d'elle un escalier sombre et tortueux conduit au cimetière de saint Calepodius [1].

Au dire de quelques auteurs, un oratoire fut formé dès l'année 164 par le pape saint Pie Ier, au lieu qu'avait habité saint Pierre. J'ai dit que ce lieu était au pied de l'Esquilin ; l'apôtre avait logé chez Pudentius, citoyen romain, qui fut des premiers, avec ses fils Novatus et Timothée et ses filles Praxide et Pudentienne, à abjurer le culte des idoles. Ainsi les deux premiers oratoires connus à Rome furent consacrés au souvenir de ce chef des envoyés de Dieu ; on vint prier dans sa demeure comme on allait prier sur sa sépulture. Bientôt et peut-être dès le troisième siècle, une église remplaça l'oratoire ; sainte Pudentienne en fut la patronne ; on y rassembla dans la suite des âges des colonnes antiques ; elle fut ornée de bas-reliefs de Jean-Baptiste *della Porta* et de peintures du Pomarancio ; mais ce qui y appelle surtout les chrétiens, c'est la pensée du pêcheur de Tibériade, *venant en voyageur* dans le monde qu'il voulait conquérir, *seul, mais accompagné de la force de Dieu* [2] ; c'est la vue de ce puits dans lequel Pudentienne répandait le sang des martyrs, et de cette humble table sur laquelle Pierre offrait le sacrifice [3].

Au nombre des premiers disciples de la loi nouvelle à Rome, l'Ecriture cite entre autres Aquila et Prisca ou Priscilla son épouse : saint Paul les appelle ses aides en Jésus-Christ, *adjutores meos* [4] ; et il travailla avec eux à fabriquer des tentes, lorsque exilés de Rome, ils se réfugièrent à Corinthe [5]. Or, la maison qu'ils avaient occupée sur le mont Aventin fut transformée dans la suite en église par saint Eutychien, qui en fit la consécration en 280. Tout près de cette église fut autrefois le temple de Diane, le centre fameux de la confédération latine ; tout près, la demeure de Trajan et celle de Licinius Sura, célèbre personnage de cette époque ; devant elle on aperçoit des arcades pantelantes, et l'emplacement du grand cirque dont il ne reste plus que les cachots ; partout des débris majestueux le plus souvent informes. Seule, la petite église ne connaît point d'âge ; renouvelée, restaurée par la piété toujours fervente, plus elle a compté d'années et plus les arts se sont étudiés à la rajeunir [1].

L'édification de ces églises dénote une sève bien puissante dans le christianisme, car qui ne sait toutes les luttes qu'il eut à soutenir, tous les obstacles qu'il eut à vaincre dans le siècle qui commença avec Caracalla et finit avec Dioclétien ! L'hérésie, le schisme se liguaient en quelque sorte avec les sectateurs des idoles pour saper dans sa base une religion qui menaçait de tout dominer et qui en effet devait tout dominer, comme la vérité dont elle était le symbole. Aujourd'hui c'est Novat semant la discorde parmi les églises, prêchant la tolérance à Carthage et la sévérité à Rome ; plus tard, Novatius se faisant ordonner évêque de Rome, du vivant du pape saint Corneille, au milieu d'un repas, par trois évêques pris de vin et de débauche : puis Sabellius, Hiérax, Paul de Samosate, Manès, prêchant qu'il n'y a qu'une personne en Dieu, que le mariage est une fornication hideuse, que Jésus-Christ n'avait été qu'un pur homme, qu'il y a en nous deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, ainsi que l'avaient enseigné les dualistes de l'Orient.

L'Église demeure inébranlable au milieu de toutes ces attaques, mais une autre plaie se prenait dès-lors à la ronger. C'était le relâchement, la tiédeur, enfans du doute et de la mollesse, qui tremblent tour à tour devant la foi et devant le monde, capables du bien, sans vertu, et du mal, sans vice. Ainsi les prières communes étaient moins suivies ; on voyait des confesseurs eux-mêmes

[1] L'église actuelle de Saint-Pancrace ne date que de 1609 ; elle a été restaurée en 1814.

[2] Ballanche.

[3] J'ai dit qu'il y avait à Saint-Jean de Latran une autre table sur laquelle on prétend que saint Pierre a célébré la messe. — Il y a 3000 martyrs ensevelis dans l'église Sainte-Pudentienne.

[4] *Ad Romanos*, Cap. XVI, v. III.

[5] *Acta Apostolorum*, Cap. XVIII, v. II.

[1] Sainte-Prisca a été rebâtie et restaurée dans les huitième, quinzième et dix-septième siècles ; depuis 1814 on lui a fait de grandes réparations.

donner l'exemple de l'attachement aux biens terrestres et d'une vie sensuelle [1]; enfin, dans les persécutions d'Alexandre Sévère, de Maximin, de Dèce, de Dioclétien, il y eut de nombreuses et désolantes apostasies. Alors on institua des peines plus rigoureuses pour des fautes auparavant presque inconnues, et des conciles de Carthage et de Rome, tenus en 251, dressèrent une nouvelle série de canons pénitentiaux. — Ceux qui voulaient faire pénitence se présentaient le premier jour du carême sur le seuil de l'église, en habits pauvres et déchirés; le prêtre leur répandait de la cendre sur la tête et leur donnait un cilice, puis les portes étaient fermées devant eux. Ils devaient alors passer leur temps à pleurer et à gémir; seulement, aux jours de fête, ils venaient à l'église, écoutaient les sermons et les lectures, mais sortaient avant la prière. Lorsqu'il y avait déjà plusieurs années qu'il subissaient la pénitence, on leur permettait de prier avec les fidèles, mais la face contre terre et seulement avant le sacrifice; plus tard, ils pouvaient prier debout, mais devaient se retirer à l'offertoire. Enfin, lorsque la peine avait été accomplie dans toute son étendue ou diminuée par l'autorisation des martyrs, des confesseurs ou des évêques, le réconcilié se présentait en habits de suppliant; on le faisait entrer au milieu de ses frères et il recevait l'absolution solennelle [2].

La pénitence était de deux ans pour le vol, de sept pour la fornication, de onze pour le parjure, de quinze pour l'adultère, de vingt pour l'homicide, et de toute la vie pour l'apostasie. La pénitence était également de toute la vie, dans quelques églises, pour l'idolâtrie, l'homicide et l'adultère. On alla même jusqu'à refuser l'Eucharistie, à l'article de la mort, aux apostats; mais les conciles de Carthage et de Rome mitigèrent à cet égard la rigueur de la discipline, et ne privèrent pas des consolations spirituelles le moribond qui avait long-temps gémi.

[1] Saint-Cyprien, *de Lapsis*.

[2] Tous ces degrés de la pénitence se trouvent indiqués dans la célèbre épître canonique de saint Grégoire Thaumaturge.

Or, les persécutions furent nombreuses dans ce siècle : Alexandre Sévère, Maximin, Dèce, Valérien et Dioclétien, prirent plaisir à décimer les fidèles. Cinq papes, saint Calixte, saint Fabien, saint Luce, saint Etienne et saint Sixte souffrirent le martyre, pendant que saint Irenée à Lyon, saint Saturnin à Toulouse, saint Denis et ses compagnons à Lutèce, saint Cyprien, saint Fructueux et les six mille six cents hommes de la légion thébaine étaient torturés, brûlés, massacrés dans les autres parties de l'empire. On comptait à Rome, en 250, quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes et cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers. Les fonctions des diacres, dans les momens d'épreuve, étaient surtout de visiter les prisonniers, de leur donner des secours, de leur amener des prêtres. Lorsqu'un prêtre ou un évêque était captif, on prodiguait l'argent aux geôliers pour pouvoir pénétrer dans le cachot, assister au sacrifice et emporter l'Eucharistie dans sa demeure; alors, à défaut de table, le prêtre consacrait sur les mains des diacres; de leur côté, les pasteurs qui étaient libres visitaient les fidèles, priaient avec eux, et prenaient toute espèce de soins pour que nul ne manquât du pain des forts. « Il y avait ici un vieillard fidèle, nommé Sérapien, écrit quelque part saint Denis d'Alexandrie [1]; étant tombé malade, il demeura trois jours de suite sans voix et sans sentiment; le quatrième jour, s'étant un peu éveillé, il appela le fils de sa fille, et lui dit : Eh! mon enfant, jusqu'à quand veut-on me retenir? de grâce, qu'on se hâte de m'envoyer à Dieu; faites venir un prêtre. L'enfant courut..... et le prêtre donna à l'enfant un petit morceau de l'Eucharistie, lui ordonnant de le tremper et de le faire couler dans la bouche du vieillard. L'enfant retourna, et Sérapien lui dit : Mon enfant, faites ce que vous a dit le prêtre, et me délivrez. L'enfant trempa l'Eucharistie et la fit couler dans la bouche du vieillard, qui rendit l'esprit après un léger soupir. »

Parmi les martyrs qui souffrirent à

[1] Lettre à Fabien, évêque d'Antioche.

Rome dans ce siècle, le plus célèbre est, sans contredit, le diacre Laurent. Le pape Sixte avait été arrêté avec une partie de son clergé pendant l'office ; or. on sait comment, lorsqu'il marchait au supplice, Laurent s'approcha de lui : — Mon père, lui dit-il, où allez-vous sans votre fils, en quoi vous ai-je déplu? vous n'avez pas coutume d'offrir de sacrifices sans ministre. — Mon fils, un plus grand combat vous est réservé, répondit le pontife, vous me suivrez dans trois jours.

Or il arriva que le préfet de Rome, voulant s'emparer des richesses qu'il supposait aux chrétiens, fit venir Laurent, le premier des diacres. — Montrez-moi, lui dit-il, les trésors de votre église, les vases d'or, les coupes d'argent dans lesquelles elle reçoit le sang de la victime, les magnifiques chandeliers qui éclairent vos cérémonies nocturnes. — Oui, notre église a de grands trésors, répondit Laurent, de plus grands que ceux de l'empereur, vous les verrez! Et le saint diacre appelle, rassemble les pauvres nourris des aumônes saintes, les aveugles, les boiteux, les malades, dirigés, soutenus, consolés par les fidèles ; et, l'âme pleine d'une pieuse joie : — Venez, dit-il au païen, venez voir les richesses de notre Dieu! Le païen s'irrite, il menace : — Eh quoi! s'écria Laurent, ne valent-ils pas mieux que de l'or, ces infortunés accueillis par une bienfaisance secourable, et éclairés de la lumière divine? Profitez de ces richesses pour Rome, pour l'empereur et pour vous!

Alors commença le drame sanglant qu'ont immortalisé les actes des saints et les chefs-d'œuvre des artistes. C'était, si l'on en croit la tradition, au sommet du Viminal, dans une noire prison, au lieu même où s'élève aujourd'hui Saint-Laurent *in panisperna*. Le corps du martyr fut déchiré à coups de fouet, puis exposé sur un gril rouge : or, pendant que sa chair brûlait, sa figure était rayonnante, et le théâtre du supplice comme embaumé de parfums ; il priait pour la conversion et le bonheur de Rome, et il pria jusqu'à la fin. Ses reliques, enlevées par les chrétiens, furent portées hors de la ville et enterrées sur le chemin de Tibur, au lieu où s'est élevée dans les siècles suivans la grande basilique placée sous son invocation [1].

Je le demande, à ne considérer cette chronique et celle de sainte Cécile que d'un point de vue tout humain, en pourrait-on concevoir où la morale se revêtît de formes plus touchantes et plus sublimes? Quoi de plus simple, de plus naïf que ces récits! Leur vérité, à défaut d'autres preuves, n'eût elle pas été démontrée par leur ingénuité même? C'étaient la vertu et le courage se mettant à la portée de tous, rejetant les poses théâtrales et les périodes emphatiques, et cependant ne dissimulant rien, ne niant rien, mais enveloppant les plus terribles souffrances, les épreuves les plus ardues, d'un nuage de confiance en Dieu et de sainte espérance qui en faisait disparaître l'horreur.

Il y avait là des paroles d'encouragement et de consolation pour tous : au bouillant jeune homme, on racontait l'histoire de ce jeune martyr que Dèce fit conduire dans un riant jardin, près d'un ruisseau ombragé de grands arbres et qu'il livra ainsi pieds et poings liés aux séductions d'une courtisane ; le jeune homme se coupa la langue avec les dents et la lui cracha à la figure.

Les soldats des armées, les vétérans des légions romaines avaient l'exemple de Maurice et de ses compagnons, et celui de Sébastien, capitaine de la première compagnie des gardes prétoriennes, lequel, plutôt que de renier sa foi, se laissa conduire à l'hippodrome, et y fut percé de flèches. — Le lieu du supplice de ce martyr a été consacré depuis lors par la fondation de l'église de *San Sebastiano alla polveriera ;* son corps fut jeté dans un égout qu'on voit près de *San Andrea della valle*, mais les chrétiens l'en retirèrent et le portèrent au cimetière de Calixte sur lequel fut construit dans la suite *Saint-Sébastien-aux-catacombes* [2].

[1] Il y a cinq églises à Rome dédiées à saint Laurent; — Saint-Laurent *hors des murs*, qui est une des sept basiliques romaines; — Saint-Laurent *in damaso*, au palais de la chancellerie; — Saint-Laurent *in Lucina*, près du *Corso*; — Saint-Laurent *in miranda*, derrière les colonnes du temple d'Antonin et Faustin; — et Saint-Laurent *in panisperna*, sur le Viminal.

[2] Le martyre de saint Laurent eut lieu en 259,

Y avait-il dans la société chrétienne des âmes faibles, languissantes, regrettant les plaisirs enivrans de leur vie passée et doutant de la grâce divine? on leur parlait d'Aglaé et de Boniface; d'Aglaé la courtisane, qui avait des charriots, des eunuques, de riches palais; qui, l'été, parmi les enchantemens de Baya, près des rives embaumées de la voluptueuse Parthénope, entourée de sénateurs et de chevaliers, d'adolescens et de vieillards, était plus aimée, plus adorée que les dieux! Boniface, l'intendant, le confident de ses plaisirs, lui dit en partant pour un voyage. — Que penseriez-vous si je vous apportais des reliques des martyrs? — Aglaé répondit par le sarcasme à l'ironie de son serviteur : — Si on vous apporte de nos reliques, reprit alors Boniface, du moins ne les refusez pas! — et Boniface partit, et il fut touché de la grâce, et il souffrit pour la foi chrétienne, et ses reliques vinrent à Aglaé. Or, Aglaé la courtisane fut touchée à son tour de cette voix mystérieuse qui nous parle souvent au cœur, et à son tour, elle souffrit et mourut pour Dieu. Les corps de Boniface et d'Aglaé avaient été déposés sur le mont Aventin, et ils y étaient environnés des hommages des fidèles [1].

Quant aux vierges, aux enfans, n'avaient-ils pas l'exemple de Pancrace et d'Agnès? n'avaient-ils pas vu Agnès, jeune fille pure comme Cécile, menée au cirque *agonal* (aujourd'hui place Navone), et là menacée, injuriée, outragée! Rien n'altéra la sérénité de son front aussi blanc et aussi impassible que s'il eût été de marbre de Carrare : on va la conduire dans un lieu de débauche, sous les arcades du cirque, et elle ne tremble pas, la jeune fille! elle ne rougit pas, elle si chaste! elle dont une seule pensée, une seule image honteuse eût épouvanté la candeur! mais un ange la protége sans doute comme Cécile, comme toutes les vierges, ces âmes privilégiées qui s'isolent, se privent d'appui ici-bas, pour trouver plus d'aide, plus d'amour au ciel! Je suis descendu dans le lieu infâme où fut exposée Agnès. Ses voûtes d'une antique architecture, ses vieilles mosaïques y rappellent la scène dont il fut le théâtre plus vivement encore que le bas-relief de l'Algarde qui est placé sur l'autel. Voyez-vous cette infortunée conduite par deux soldats? les habitantes de ce vil repaire l'accueillent par des risées obscènes; c'est chose étrange en effet pour elles, chose ridicule, que cette réserve, cette modestie toute angélique! elles veulent dépouiller Agnès, mais ses cheveux croissant aussitôt, l'inondent de toutes parts et servent de rempart à sa pudeur : le fils du préfet de Rome ose la fixer d'un regard impur, mais il tombe mort sur la place. Oh! c'est alors qu'il faut voir le préfet lui-même, le persécuteur, le bourreau d'Agnès s'humiliant aux pieds de sa victime, et réclamant son fils. La victime joint les mains, lève les yeux au ciel, et le jeune homme renait à la lumière; mais elle! elle a assez combattu, elle soupire après la couronne que lui tressent les séraphins et les archanges; pourquoi eût-elle attendu encore, pauvre exilée, lorsque le tranchant du glaive pouvait, dans un clin d'œil, la rendre à sa patrie [1]?

Figurez-vous maintenant une famille chrétienne écoutant ce récit du fort vaincu par le faible, de la plus impuissante jeune fille visiblement secourue, protégée par Dieu. Comme toutes les âmes s'élèvent à cette narration pieuse! combien il y a de foi, de vertu, de courage dans tous les cœurs! un nouveau sang circule de veine en veine; les résolutions les plus sublimes n'effraient plus; elles deviennent simples et vulgaires. Que peut après cela le paganisme avec ses plaisirs abrutissans, sa mollesse, ses jouissances physiques? Il n'apparait plus dans la société que comme le tripot infect où l'orgie retentit hideuse et bruyante,

et celui de saint Sébastien en 288. L'église de *San-Sebastiano alla polveriera* est près du *Forum*.

[1] Le martyre de saint Boniface et de sainte Aglaé eut lieu en 290. Leurs corps sont à l'église de Saint-Alexis, qui fut d'abord dédiée à saint Boniface.

[1] Sainte Agnès fut martyrisée en 304. Nous en parlons ici afin de terminer l'ère des grandes persécutions qui cessa avec Constantin. Il y a deux églises dédiées à cette sainte à Rome; Sainte-Agnès de la place *Navone*, où l'on voit le lieu dans lequel elle fut exposée, et Sainte-Agnès de la voie *Sallaria*, construite à l'endroit où fut trouvé son corps.

et d'où la foule s'éloigne branlant la tête et détournant les yeux.

Eugène DE LA GOURNERIE.

UNIVERSITÉS

IRLANDAISE ET ANGLAISES.

Nous empruntons à une revue irlandaise un travail qui nous a paru de nature à intéresser nos lecteurs par les détails précis qu'il contient sur des établissemens peu connus en France. Tout en pressant les pensées de l'auteur pour n'en donner que la substance, nous nous sommes efforcé de ne dénaturer ni l'esprit ni le style de son œuvre.

« Les directeurs d'un établissement national encourent une responsabilité proportionnée à l'importance des intérêts que cet établissement est destiné à servir. Ce principe applicable aux chefs de toutes les institutions publiques, est surtout vrai à l'égard des hommes chargés de la direction de l'éducation chez un peuple. Un hôpital, s'il est mal administré, soulage, il est vrai, un moindre nombre de malades, mais sans préjudice pour l'avenir, tandis qu'une école publique étend son influence au delà du présent, et transmet aux temps futurs le bien ou le mal incorporé dans sa constitution. Les torys, sous le prétexte spécieux de veiller aux intérêts de la religion, se sont assuré le monopole des sources de l'éducation. L'Université irlandaise est encore plus oligarchique dans son organisation que celles d'Oxford et de Cambridge. A Dublin, le prévôt et les membres du corps des anciens (*senior fellows*) constituent le seul sénat ou assemblée délibérante reconnue par la charte de l'Université, et ils ont, pour élire les officiers et conférer les grades, les pouvoirs qui, dans les Universités anglaises, appartiennent à un corps composé des maîtres ès-arts et de docteurs dans les hautes facultés.

« Le personnel du collége de Dublin, qui se partage les revenus de la fondation, consiste, en outre des chefs non résidens (*visitors*), en un prévôt qui n'est pas nécessairement membre de la congrégation universitaire (*fellow*), un corps des anciens (*senior fellows*), composé de 7 membres, celui des nouveaux (*junior fellows*) de 18 membres, et 70 boursiers (*scholars*). Chaque membre du corps des anciens reçoit environ 2,000 liv. sterl. (50,000 fr.) par an; les nouveaux ont chacun de 500 à 700 livres (de 12,500 fr. à 17,500). Tout membre de ces deux corps (lesquels forment ensemble la congrégation universitaire), est tenu d'appartenir à la religion protestante; et, à l'exception de trois, ils doivent entrer dans les ordres sacrés. Un de ces trois est élu *Medicus*, et est destiné à faire de la médecine sa profession; les deux autres sont attachés au barreau. Les bourses peuvent valoir 60 livres (1,500 fr.) par an; elles conduisent à trouver facilement des élèves privés, et à être élu à un des divers emplois particuliers à cette classe d'étudians. Le membre de la congrégation universitaire l'est à vie, à condition de demeurer célibataire; le boursier l'est pour cinq ans. Les catholiques sont exclus de l'un et de l'autre de ces titres. On a donné pour raison de leur exclusion de la congrégation universitaire, que la possession de la qualité de membre entraînerait une surveillance sur les devoirs religieux des élèves. Mais il ne s'ensuit pas qu'ils dussent, en raison de ce titre, être éligibles aux chaires de théologie, et nous ne voyons pas pourquoi ils seraient moins aptes que les professeurs protestans à communiquer l'instruction classique ou scientifique. Malgré les désavantages de leur position, un nombre considérable des étudians sont de la foi catholique, et l'on devrait regarder comme vivement désirable de leur rendre l'instruction religieuse accessible, quand même elle différerait en certains points de celle que les protestans voudraient leur départir. Que pourrait on objecter de raisonnable à l'admission de deux ou trois prêtres catholiques qui auraient acquis par leurs talens le titre de membres de la congrégation universitaire, et dont la juridiction dans les matières religieuses serait circonscrite aux étudians de leur foi? Quant à l'admission au titre de boursier, auquel nulle surveillance religieuse n'est attachée, est-il donc nécessaire, pour que le protestan-

tisme subsiste en Irlande, que le mérite classique reste sans récompense? Ou croit-on que la croyance au dogme de la transsubstantiation rende un homme incapable d'apprécier Homère et Virgile? La réception de la communion, selon le rite protestant, a été rendue par le conseil législatif du collége une condition *sine quâ non* de l'admission à une bourse, et l'accomplissement de cet acte religieux de la part de l'étudiant doit être constaté sur les registres du collége. La tentation est présentée avec beaucoup d'art. Ici, il n'est pas nécessaire, comme pour entrer dans la congrégation universitaire, de continuer pour la vie la profession du protestantisme; le candidat pauvre, à qui une pension annuelle de 60 livres, et la facilité de se procurer des élèves, sont des objets d'importance, n'a qu'à laisser sommeiller ses principes pendant cinq ans seulement; peut-être même un seul acte d'apostasie peut suffire, et pendant le reste des cinq ans, il demeure dans la jouissance de ses honneurs classiques chèrement achetés; protestant déclaré, mais dont on se méfie; catholique secret, mais méprisé. Est-il, nous le demandons, compatible avec un système quelconque de foi chrétienne, de se faire les patrons du vice et d'offrir un appât à la déloyauté? ou bien, se forme-t-il de bons protestans du rebut du catholicisme? La discipline de l'Université de Dublin est encore très défectueuse sous le rapport de l'instruction religieuse en général, et des soins à prendre pour que les pratiques du culte consolident la piété dans le cœur des jeunes gens. Elle ne songe pas davantage à les instruire dans les devoirs du citoyen, enseignement qui, dans l'état actuel des affaires politiques, serait si précieux en Irlande pour rapprocher et fondre les partis.

« Quant aux Universités anglaises, elles peuvent aussi, selon les conditions de leur organisation, être, dans l'Etat, les instrumens du bien ou du mal. Les appâts pécuniaires que présente Oxford à la concurrence des jeunes gens, sont environ 450 bénéfices, 24 principalats de colléges, à peu près 570 places de membres de la congrégation de l'Université, plusieurs centaines de bourses et de récompenses pécuniaires pour les élèves qui se distinguent; enfin, plusieurs emplois universitaires assez lucratifs. Cambridge présent 330 bénéfices, 17 principalats de colléges, 420 places de membres de la congrégation, plusieurs centaines de bourses et de prix en argent, 15 principalats d'écoles de seconde classe, et différens emplois universitaires dont quelques uns sont richement rétribués.

« Le père ou le tuteur du jeune homme qu'on veut envoyer à l'Université, s'adresse à un maître ès-arts, qui doit d'abord s'assurer de ce que sait le nouvel élève, puis porter son nom sur le registre d'un collége dont le choix a été déterminé à l'avance. Quelque temps après, le novice vient s'établir résident, ordinairement dans le terme d'octobre. Il est alors de son devoir de suivre les cours du collége et d'en subir les examens; mais l'Université ne s'occupe pas de lui avant le cinquième terme au moins, c'est-à-dire environ dix huit mois après son entrée comme résident. Alors a lieu l'*examen préalable*. Les sujets déterminés pour cet examen sont un court livre ou deux d'un auteur latin et d'un auteur grec, l'un des quatre Evangiles ou les actes des Apôtres, et les preuves du Christianisme par Paley. Après avoir passé par cette *terrible* épreuve, l'étudiant est encore remis tranquillement aux soins de son collége, et l'Université ne lui demande rien jusqu'à ce qu'il ait terminé la carrière d'études qui précède l'obtention du grade. Elle le mande alors pour qu'il se soumette à l'*examen final*. La nature de l'épreuve dépend de l'étudiant; s'il ne prétend qu'à un grade ordinaire (*ordinary degree*), c'est-à-dire qu'à se faire recevoir dans ce qu'on appelle *la foule* (οἱ πολλοί), il est examiné sur les six premiers livres de l'Iliade, les six premiers de l'Enéide, les six premiers d'Euclide, l'algèbre tout-à-fait élémentaire, les preuves du Christianisme par Paley et la Philosophie morale du même auteur. Quelques questions lui sont encore adressées sur l'Entendement humain de Locke, sur la trigonométrie rectiligne, et de temps à autre sur les élémens de la physique; il peut, *ad libitum*, répondre ou non à ces questions. Si l'étudiant aspire à obtenir ce qu'on appelle

un grade dans *les honneurs* (il s'agit ici de Cambridge), il est dispensé de l'examen ci-dessus, et l'épreuve consiste uniquement en sujets mathématiques ; puis, s'il a obtenu son grade, il peut, mais seulement alors, concourir, s'il le juge à propos, pour les *honneurs classiques*, ce qui exige un mérite réel. A Oxford, c'est à peu près la même chose, sinon que pour l'*examen final*, l'élève doit répondre sur la logique, écrire une composition latine, et être interrogé d'une manière généralement assez stricte sur la théologie. Dans l'examen pour les *honneurs*, les sujets sont de la même nature que pour l'*examen final*, mais en plus grand nombre ; la logique est indispensable, et l'on exige plus de composition. »

Par ce qui précède, on voit que les Universités à qui un dépôt a été confié, le résignent aux colléges particuliers, et les colléges au principal ou à un précepteur privé, ou aux maîtres ès-arts répandus sur la surface du royaume. L'étude de la théologie est aussi très superficielle ; nous avons mentionné parmi les sujets pour l'*examen préalable*, un des évangiles grecs ou les Actes des Apôtres, et les preuves du Christianisme par Paley. Lors de l'*examen final* (à Cambridge), l'ouvrage de Paley reparaît encore, si l'étudiant n'aspire pas aux *honneurs* ; à Oxford, on exige quelque chose de plus. Si l'étudiant a l'intention d'entrer dans les ordres sacrés, il doit suivre le cours du professeur de théologie, 20 leçons dans le trimestre ; aucune preuve ne lui est demandée du profit qu'il a tiré de cette instruction ; l'Université se contente de ce qu'il ait assisté aux leçons ; on lui en donne un certificat, et on l'envoie à l'évêque pour recevoir l'ordination. Ainsi, pour le droit et la médecine, il y a au moins un examen spécial ; rien de tel pour la théologie, il suffit d'avoir obtenu un grade ès arts ; le grade ès-arts ne donne pas qualité pour celui de M. D. (*medicinæ doctor*), tandis qu'il conduit à celui de D. D. (*divinitatis doctor*) ; aussi ce titre est-il peu estimé.

Nous résumerons cet article en observant que si les Universités anglaises fournissent des hommes remarquables dans toutes les branches d'études, ce sont ceux que la nature a doués de cette heureuse force de caractère qui leur fait vouloir, quelles que soient les circonstances qui les entourent, l'excellence à laquelle ils atteignent. A un âge où la résolution d'étudier, distraite par mille objets divers, aurait besoin d'être confirmée par des règles dont l'observance renforcerait la discipline intérieure de l'âme, l'absence de lois strictes et qui poussent à l'étude une volonté naturellement chancelante, entraîne de graves inconvéniens pour la grande majorité des élèves.

EXAMEN CRITIQUE ET HISTORIQUE

DU

DICTIONNAIRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(6e édition.)

PRÉFACE DE M. VILLEMAIN.

Troisième article.

Pour mettre en relief l'influence trop légèrement effacée du Dictionnaire de l'Académie sur les destinées de la langue française, nous n'avons qu'à suivre celle-ci dans la marche ascendante où elle semble depuis deux siècles avancer toujours d'un pas égal avec la composition et les perfectionnemens de son vocabulaire. La valeur de cet ouvrage national et la suite de ses éditions se comprendront beaucoup mieux, rapprochées des progrès de la langue dont il est devenu le précieux dépôt. Embrassons donc leurs développemens parallèles dans un même coup d'œil historique ; et, sans sortir du cadre de nos recherches, mais afin de le remplir, voyons comment, de son rang d'idiome *vulgaire*, le français des premières années du dix-septième siècle a pu graduellement s'élever à la suprématie, et revêtir le caractère d'universalité qui semblait le partage exclusif de la langue latine. Nous pourrons le voir ensuite, au milieu d'une explosion révolutionnaire, coopérer puissamment à une nouvelle formation sociale, et devenir

l'un des élémens constitutifs de notre nationalité; nous soulèverons enfin le grave problème de son avenir, soit comme expression du beau littéraire dans les productions du génie et du goût, soit comme instrument général de communication dans les rapports de la politique et de la civilisation moderne.

Au commencement du dix-septième siècle, la langue française, troublée comme la société par les discordes civiles et religieuses, s'épurait de tout ce qu'elle avait charrié d'impur dans le cours d'une longue agitation : un abîme la séparait de la poésie naïve du treizième siècle, de la gloire littéraire qui l'avait rendue si puissante au moyen âge ; elle était tombée si bas dans sa décadence qu'en se relevant elle semblait sortir une seconde fois de la barbarie. Aussi l'Italie nous traitait-elle encore de *Barbares*, comme au temps des guerres de Charles VIII, et malgré l'alliance qu'Henri IV jurait avec elle par son mariage avec Marie de Médicis. Les universités, les nombreuses académies ultramontaines continuaient d'attirer par l'éclat des lettres et des arts ceux que les désirs de conquête ne pouvaient plus conduire au delà des monts ; et, en 1610, Padoue avait compté sans étonnement Gustave Adolphe et ses compagnons du Nord parmi les auditeurs de Galilée. Depuis que les cardinaux cicéroniens de Léon X, malgré leur pieux respect pour la belle latinité, n'avaient pu faire oublier le *toscan* de Dante, son *vulgare illustre*, poli par Pétrarque et Boccace ; depuis que cet idiome, élevé à la perfection dans les écrits de l'Arioste, du Tasse et de Machiavel, avait charmé par son harmonie toutes les classes de la société italienne, il s'était répandu promptement chez les nations voisines, et par sa douceur et son élégance était devenu la langue favorite de l'Europe. D'un autre côté, l'espagnol étalait l'âge d'or de la poésie castillane, et déployait avec majesté les richesses littéraires d'une civilisation puissante. Soutenu par la supériorité de la politique de Madrid, il régnait dans les cours de Naples et de Milan, de Bavière, de Vienne et de Bruxelles. La Ligue lui avait ouvert la France, et le mariage d'Anne d'Autriche avec Louis XIII, la cour de nos rois : nos meilleurs écrivains se piquaient de le savoir, et Corneille lui empruntait les premières de nos tragédies héroïques et comédies de caractère, le Cid et le Menteur. C'est ainsi que les langues espagnole et italienne, celle-ci héritière des Médicis, l'autre de Charles-Quint et de Philippe II, après s'être partagé la gloire littéraire du seizième siècle, conservaient à l'entrée du dix-septième siècle leur empire sur l'Europe. Rappelons toutefois qu'elles régnaient sous la commune et vénérable autorité de la langue latine ; celle-ci restait dans l'opinion des peuples le véhicule sacré de la civilisation et du droit des gens, le lien présumé immortel de la grande famille chrétienne ; on continuait de la choisir de préférence dans les sujets graves et sérieux, écrits, non pour la faveur du présent et la popularité contemporaine, mais pour les jugemens de l'avenir et les suffrages de la postérité. C'est ainsi que le latin fut alors adopté par notre célèbre de Thou, l'impartial narrateur de nos discordes civiles et religieuses, si jaloux de la gloire qu'il attendait en composant l'histoire de son temps.

Toutefois malgré cet exemple remarquable de leur autorité, les prestiges de l'idiome classique n'avaient guère plus qu'un siècle à vivre. Au commencement du dix-huitième siècle, le philosophe Vico devait protester encore en leur faveur. Mais vainement s'indigna-t-il qu'on n'eût point mis sous leur protection le récit des sanglantes guerres de la succession d'Espagne. C'était la dernière fois qu'on leur attribuait ainsi le noble privilége et le pouvoir exclusif de consacrer les grandes choses à l'immortalité [1].

[1] « Qui peut, dit Vico, songer sans indignation, que malgré l'importance de cette fameuse guerre de la succession d'Espagne, la plus grande, peut-être, depuis la seconde guerre punique, il ne s'est pas trouvé un souverain qui chargeât quelque plume habile de la consacrer à l'éternité, en l'écrivant dans la langue latine, dans la langue de la religion et de la jurisprudence romaine, commune à toute l'Europe ? Quelle preuve plus évidente que les princes, loin d'encourager les progrès des lettres, ne leur accordent aucune protection, lors même que l'intérêt de leur gloire le demande. » (*Lettre de Vico*, 1726, traduction de M. Michelet. t.

La langue française, à l'époque où nous l'avons prise, était donc engagée dans une double lutte. Elle avait à s'affranchir d'une ancienne souveraine et à triompher de deux jeunes rivales qui venaient la refouler jusque sur son propre territoire. Je ne parle pas du vieil idiome des troubadours qui languissait alors dans nos provinces méridionales, malgré les traditions conservées du *gai savoir*, malgré les jeux floraux de Toulouse. L'italien et l'espagnol qu'il unissait l'un à l'autre géographiquement devaient encore une fois le reconnaitre leur frère, avant qu'il dégénérât sans retour et fût réduit au rôle humiliant de patois; mais c'était pour recueillir ses derniers soupirs comme langue littéraire, c'était pour lire son testament en traduisant les œuvres de son dernier poète. Lui vivait donc, n'attendant plus que son oraison funèbre, mais celle ci fut sublime comme la muse indignée de Goudouli à la mort du roi béarnais, et les éclairs poétiques d'un noble cœur illuminèrent d'une gloire inattendue autant que méritée, deux tombes dignes de se fermer en même temps, celle de Henri IV, le héros de notre midi, et celle de la langue qu'il avait toujours aimée. Mais quelque étroit que fût son empire à l'extérieur ou sur le sol même de la France, le français n'était pourtant pas déshérité de sa vie interne ni du pressentiment de son avenir. Quelques érudits du seizième siècle, inspirés par le patriotisme, lui avaient prédit vaguement un retour favorable de la fortune. Fauchet l'avait mis sur la voie de ses destinées futures en lui rappelant combien, au moyen âge, il avait été *prisé* et répandu dans toute l'Europe. C'était le meilleur moyen d'encourager les savans nationaux à le cultiver *comme un beau jardin* où les étrangers, à l'exemple de leurs prédécesseurs, reviendraient bientôt cueillir les fleurs de poésie que jadis l'Espagne et l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne empruntaient à nos trouvères et à nos troubadours, pour en embellir leurs chansons et leurs romans [1]. Henri Etienne l'avait servie plus directement en essayant de lui rendre, dans le présent, les honneurs que Fauchet lui avait restitués dans le passé, et en l'engageant dans une lutte corps à corps avec l'espagnol et l'italien, où il s'efforçait d'établir *la préexcellence de la langue française sur toutes les vulgaires* [2].

Les mêmes pensées, vaguement exprimées dans *la défense et l'illustration de la langue française*, par du Bellay, se retrouvent en germe dans les lettres des deux Pasquier, Etienne et Nicolas son fils [3]. Peut-être conviendrait-il, pour donner un centre commun aux prévisions éparses et disséminées de ces divers écrivains, de les rattacher à l'académie que Ronsard, Baïf, du Bellay, et les autres poètes de la Pléiade, avaient fondée dans le but spécial « de travailler, comme l'énonçaient ses statuts, à l'avancement du langage français. » On sait qu'en 1570, Charles IX s'en était déclaré le protecteur et le premier auditeur, afin, disait-il dans ses lettres patentes, que ladite académie fût suivie et honorée des grands. Mais cette institution éphémère, dont la plupart des circonstances rappellent pourtant la fondation durable de Richelieu, n'en fut pas même l'avorton anticipé. Tous les élémens qui la composaient et jusqu'à son souvenir, semblent avoir disparu dans les troubles de la ligue; et s'il en restait quelques débris, ce furent sans doute ces conjectures vagues et incertaines que nous avons déjà signalées. Au surplus il est inutile de faire remarquer combien l'isolement les rendait impuissantes, combien elles étaient loin encore d'une conception nette et arrêtée, surtout d'une application féconde et progressive!

Qui donc eut l'honneur de l'initiative

1, p. 163.) Cette protestation en faveur du latin comme langue littéraire, est peut-être la plus remarquable qui ait été faite depuis que Pétrarque, sans orgueil pour les chefs-d'œuvre poétiques que l'amour de Laure lui inspirait en langue vulgaire, fonda ses prétentions à l'immortalité sur son poème latin *Africa*, dont le nom est à peine aujourd'hui connu, et reçut, comme poète latin, les honneurs du triomphe au Capitole.

[1] Fauchet, *de la Langue et de la Poésie française*, chap. v, l. i, f° 544; *OEuvres complètes*.

[2] Projet du livre intitulé de la *Préexcellence du Langage français*, 1579.

[3] Voir l'*Essai sur l'universalité de la langue française*, par M. Allou, p. 106.

dans cette voie nouvelle? Il est curieux de le connaître, car l'auteur véritable des travaux, non plus individuels, mais collectifs, qui devaient imprimer à notre langue une impulsion générale et durable, ne fut pas français d'origine; ce fut un doux et pieux étranger, français par ses œuvres et par sa mort, l'ami de Henri IV et de notre patrie, saint François de Sales, né dans la Savoie, près d'Annecy; c'est lui qui établit dans cette ville, près de trente ans avant la naissance de notre Académie nationale, et à l'exemple de ce que l'Académie de la *Crusca* faisait déjà pour l'italien, la première association de gens de lettres qui aient eu pour objet principal de leurs travaux sur les langues la culture de l'idiome français [1].

Cette fondation eut lieu en 1607, alors que la France, toute guerrière, songeait si peu elle-même à cultiver son idiome, et restait si loin encore de cette civilisation ultramontaine qui avait couvert l'Italie de sociétés littéraires. Saint François de Sales avait composé lui-même les statuts de son académie, d'abord pour propager l'amour des belles-lettres qui lui semblaient si propres à gagner les cœurs à la vertu en leur faisant perdre le goût du vice, et puis dans le but spécial, si honorable pour notre patrie, d'épurer sa langue et d'en rédiger la Grammaire et le Dictionnaire [1]. Peut-être l'idée de ce dernier ouvrage lui avait elle été donnée par le Dictionnaire de Nicot, premier essai en ce genre composé dans le seizième siècle, et publié en 1606. Quoi qu'il en soit, sous le titre d'*Académie florimontane*, la société d'Annecy avait choisi pour symbole un oranger chargé de fleurs et de fruits, avec cette devise: *Flores fructusque perennes*. Et, par une singulière destinée qui nous révèle encore son caractère et sa mission, elle forma dans son sein le principal collaborateur du Dictionnaire de l'Académie française, notre prosateur Vaugelas, qui devait nous apporter, avec les fruits des leçons de saint François de Sales, les fleurs littéraires des montagnes de la Savoie. Combien leurs parfums sont doux à respirer dans les écrits où le saint évêque joignit à l'onction inimitable de son style toute la candeur d'Amyot et l'originalité piquante de Montaigne. Aussi l'Académie française reconnaissante, les mit-elle d'abord parmi les modèles dont les

[1] « De linguarum ornatu, ac præcipue gallicæ tractator, » dit l'auteur de *la vie et des gestes de saint François de Sales*, résumant les constitutions de l'Académie d'Annecy. Nous regrettons vivement de n'avoir pu nous les procurer dans leur texte primitif. Nous sommes du moins heureux de pouvoir remercier à cette occasion un savant professeur du séminaire de Chambéry, M. Depommier, qui veut bien s'occuper de leur recherche et dont le zèle éclairé parviendra, nous l'espérons, à les découvrir dans les archives épiscopales d'Annecy. Quant à l'Académie de cette ville telle que nous la connaissons d'après l'auteur déjà cité, comme la plupart des universités d'Italie, elle était loin de se borner à la culture des langues et des belles-lettres; elle faisait encore une large part aux sciences exactes et positives, et recherchait avec non moins de soin un but d'utilité pratique et immédiate. — Voyez la *vie du saint fondateur*, par Charles Auguste de Sales, in-4°; *Lugduni* 1634, p. 303. — Et la *statistique du département du Mont-Blanc*, par M. de Verceilh, t. v, p. 334.

[1] On se ferait difficilement une idée de la pauvreté des rapports littéraires dans la France de cette époque, si l'on ne lisait en 1612 le *Dessein d'une académie et de l'Introduction d'icelle en la cour*, dans lequel l'auteur propose pour sujet de travaux académiques une *Thèse de mœurs ou de guerre*, après quoi, dit-il, si quelqu'un de l'académie a des vers, une épigramme, un sonnet, une chanson, un madrigal en latin, français, italien, ou espagnol, de sa façon, il pourra le mettre en jeu. » Cet opuscule, digne de la décadence où nos lettres étaient alors tombées, est dédié à la régente Marie de Médicis, et constate de la manière la plus explicite la supériorité de la civilisation italienne sur celle de la France. Le passage suivant fera connaître la distance qui les séparait l'une de l'autre, et permettra d'apprécier l'influence de la première sur la seconde. « Les princes et gentils-hommes d'Italie (lesquels j'allègue, dit l'auteur, comme fort civilisez, gentils et versez ès lettres et en l'art de la guerre), se délectent fort au passe-temps des Académies, et il n'y a bonne ville en Italie qui n'en ait une, deux ou trois, ès quelles, certains jours de la semaine, les plus beaux esprits s'assemblent, tantôt à porte ouverte, tantôt à huis clos, et là s'entretiennent de tout ce que la nature et l'art ont de plus précieux et de plus exquis. » (Page 6.)

passages feraient autorité dans son Dictionnaire [1]. Plus tard, il est vrai, par une préoccupation funeste contre la naïveté de notre vieux langage, elle les crut surannés et les oublia. Mais il ne serait pas moins curieux d'en faire la comparaison avec les ouvrages d'un autre père de notre idiome qu'elle avait également oublié, avec ceux du méthodique et précis Calvin auquel Bossuet accorde cette louange d'avoir excellé dans sa langue maternelle, et aussi bien écrit qu'homme de son siècle [2]. » On sait comment notre français, instrument puissant de prosélytisme dans les mains du réformateur, était passé en héritage à ses disciples de Genève. Saint François de Sales le prit à son tour, devina son génie, et le fit servir avec non moins de puissance au maintien et à la propagation des idées catholiques. Singulière destinée! étonnante analogie avec ce qui devait se reproduire deux siècles après, lorsque le christianisme et notre littérature, troublés par la révolution française, comme l'une et l'autre l'avaient été, sous Henri IV, par les guerres civiles et religieuses, reçurent encore de la Savoie leur meilleur écrivain et leur plus zélé défenseur. A l'exemple de saint François de Sales, dont il renouvelait la double mission, peut-être sans le savoir, M. de Maistre se fit de la langue française un instrument de propagande chrétienne ; et lui rendant sa beauté littéraire, son caractère incisif, son éloquence rapide et meurtrière dans l'attaque, l'aiguisa comme une arme à deux tranchans.

Après la fondation de l'Académie *florimontane*, qu'en ce moment nous regrettons de ne pouvoir faire mieux connaître, après cette imitation italienne placée sur la route de la France, et faite au profit de sa langue et de sa littérature, le chemin était ouvert à la fondation de l'Académie française ; mais pour y arriver, pour y conduire, non pas une seule ville, mais tout une grande nation, alors restée en arrière parce qu'elle n'avait pas voulu suivre celles qui l'avaient devancée, il fallait un homme de volonté et de génie. Richelieu régna bientôt, qui put s'emparer de tous les germes d'avenir, féconder toutes les pensées de perfectionnement et réaliser le bien en attendant le mieux. Il eut particulièrement en littérature la conviction qu'une langue sert toujours la supériorité d'un écrivain, en raison même de sa nature plus parfaite, et qu'il suffit de la rendre susceptible de toutes les beautés de style et de forme, pour que les beautés de pensées et de sentiment jaillissent de son sein revêtues d'une jeunesse divine et d'une force éternelle. Il fonda donc l'Académie française et lui confia les destinées de notre langue ; et, se livrant lui-même à la culture de l'idiome national, il rappelait César écrivant sur l'analogie des mots. Nous ignorons si l'ouvrage perdu du général romain était digne de lui, et s'il renfermait des germes de grandeur littéraire pour le siècle d'Auguste, mais nous savons du moins que le ministre français poursuivit sans relâche dans tous ses loisirs, la perfection de notre langue, pour la plus grande gloire de notre littérature, et qu'il songeait à faire de notre Académie nationale un riche et pompeux Prytanée, où tous les esprits éminens des nations voisines, tous les savans distingués de l'Europe, eussent été conviés à produire leurs ouvrages sous la haute magistrature des académiciens français. Nobles projets, dont une petite part accomplie fut une des plus belles dans la renommée de Colbert et de Louis XIV, lorsque leurs bienfaits allaient chez nos alliés ou nos ennemis, cherchant partout les talens oubliés et méconnus, afin d'ajouter un nouveau fleuron à la couronne de France.

Après l'Académie Française, sanctuaire et chambre législative de notre langue, nous ne pouvons oublier la cour de nos rois, qui en fut la meilleure école, le creuset le plus actif et le grand laboratoire. La perfection pratique du langage, comme celle de la politesse et de l'urbanité, était devenue son plus beau privilége ; elle semblait seule avoir le droit de créer les mots nouveaux, de consacrer les expressions choisies, de caractériser avec finesse les nuances de la pensée et les formes de l'élocution ; elle en disposait comme des modes, avec le sentiment de sa supério-

[1] Préface de M. Villemain, p. XII.
[2] *Idem.*

rité à les manier; aussi, parmi les nouveautés du langage, rien ne circulait en France, n'était reçu des beaux esprits de province, qui ne fût déjà marqué au coin de la cour. Celle-ci était le dictionnaire vivant de tous ceux qui attendaient celui de l'Académie. Les orateurs de la chaire et du barreau lui empruntaient les plus belles fleurs de leur éloquence, et tous les écrivains se piquaient de relever de sa juridiction. Rendez-vous de l'élite de la nation et des ambitieux qui sentaient le besoin de mettre le charme de la parole et la force de la persuasion au service de leur politique, la cour eut une action puissante et salutaire sur les progrès de notre langue; elle l'épura, la perfectionna dans la pratique, comme l'Académie française dans la théorie, et la surveilla dans la circulation usuelle, comme celle-ci dans les livres. C'est ainsi qu'elle prit une part puissante aux développemens de notre idiome, tant que dura le travail de sa formation. Mais une fois fixée dans la marche qu'elle devait suivre, la langue cessa d'être vassale de la cour pour appartenir à la nation, elle rentra dans le domaine public et ne reconnut d'autre maître que le consentement général, l'*usage*, son juge naturel et souverain légitime.

Toutefois, dans le dix-septième siècle et bien avant dans le dix-huitième, l'exemple des hautes classes fut la source unique de cette nouvelle autorité alors sans contrôle dont l'Académie promulguait les lois.

De là, le *bon usage* distingué avec soin du mauvais, et qui, d'après la définition de Vaugelas, n'était que la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des écrivains; car à la cour appartenait le mérite de la première culture, celui de la langue parlée, de la parole vivante, première image de la pensée dont la parole écrite n'était que le second reflet. Le consentement des bons auteurs, leur vérification, mettait ensuite le sceau et le titre qui autorisaient l'usage admis dans les classes supérieures. Alors les décisons de l'Académie lui imprimaient leur sanction complète, définitive; c'était l'acte de promulgation qui met les citoyens en demeure, qui rend la loi obligatoire pour tous.

Telles furent les remarques des auteurs qui s'occupèrent de la langue avec le plus de soin, d'abord individuelles et controversées, mais bientôt généralement admises et passées en force de chose jugée, dès que la cour du grand roi les eut reconnues et leur eut donné, comme à tous les élémens de nationalité française qui passaient par ses mains, son caractère de force et de stabilité. Mais, remarquons-le bien, à mesure que l'élite de la nation devint plus nombreuse et reposa sur une base plus large, le sens du mot *usage* suivit la même progression et prit plus d'étendue. Il ne s'agit point d'en fixer les limites, mais d'en indiquer la source, d'en constater l'autorité : celle-ci n'est, en matière de langue, que l'application d'une vérité philosophique, savoir, qu'il faut suivre en tout la loi générale si l'on veut échapper à la censure générale, et non son sentiment particulier, lorsqu'il est contraire au sentiment universel [1]. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse jamais innover dans les mots et en créer de nécessaires pour des idées entièrement nouvelles. La nécessité parle aussi en souveraine, mais le souverain parle avant tout pour être compris, et bon gré malgré finit par entendre les mots dans le sens qu'y attachent ceux qui l'écoutent : dès lors les sujets, donnant à ses paroles le sens qui leur plaît, retrouvent ici leur toute-puissance pour les admettre ou les rejeter. Ainsi Tibère essaya vainement de naturaliser, dans la langue latine, l'expression grecque *monopole*, car il pouvait bien, lui disait un sénateur, innover dans la cité romaine par l'introduction d'un citoyen étranger, mais non par celle d'un mot nouveau. Auguste, au contraire, était parvenu à fonder de nouvelles institutions, parce que le peuple avait peu à peu changé lui-même le sens des titres républicains, et leur avait fait signifier des élémens d'une tout autre nature; preuve évidente de l'influence que le consentement général exerce sur les innovations du langage : celles-ci ne doivent passer dans un idiome qu'à la condition d'y être admises d'abord par l'*usage*.

[1] Expressions de Vaugelas.

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Telle fut la règle constamment suivie par l'Académie, le principe qui la dirigea dans tous les travaux de son Dictionnaire ; encore avait-elle soin de ne souscrire qu'à l'usage universellement reçu, à ses changemens définitivement accomplis, et nullement à ceux qui commençaient. « Car en matière de langue, disait-elle, il faut suivre le public et non le prévenir. » Elle se fit donc l'organe et le tribunal de l'*usage*, seul législateur à qui la raison et le besoin du mieux ne devaient, d'après elle, imposer aucunes lois. Tous les mots anciens ou nouveaux qu'il adoptait ou rejetait, elle les rejetait ou adoptait fidèlement, vieillissant ou rajeunissant avec lui sous le poids de toutes ses modifications, ne soupçonnant pas qu'elles pussent jamais dégénérer en caprices et la conduire plus tard, par la perte des bonnes traditions, dans la voie rapide de la décadence.

Il y avait loin, sans doute, de ces attributions modestes, de ce pouvoir bien moins conservateur et monarchique que passivement représentatif dans la république de la langue et des lettres, avec le génie violemment réformateur de Richelieu, qui prétendait façonner notre idiome comme nos institutions politiques ; mais l'usage fut plus fort que lui, et il a régné sur l'ancienne Académie, dont il a fait la force en donnant pour base à ses décisions le consentement alors supérieur et présumé général. Il a régné sans partage, malgré Bossuet lui-même, qui, tout en le reconnaissant comme le père des langues, lui déniait l'autorité absolue et croyait devoir le modérer plutôt que d'y céder aveuglément. Aussi cet écrivain aimait-il à voir dans la fondation de Richelieu « un conseil souverain et perpétuel, dont le crédit, établi sur l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les déréglemens de cet empire trop populaire [1]. » Mais comme cet empire ne comprenait réellement, au dix-septième siècle, que la cour et le monde savant assez restreint qui se modelait sur elle, il nous explique pourquoi notre idiome, dans cette première époque de formation où il recevait ses empreintes durables de la main des plus beaux génies, n'a emprunté aucun des caractères de la multitude, bien qu'elle possède le droit imprescriptible d'établir et de régler les langues. Il nous montre en même temps par quelle influence le français a su réunir tous les avantages qui le distinguent : la clarté sans laquelle il ne saurait exister, sa netteté dans l'expression, l'ordre naturel de ses constructions grammaticales, la justesse la plus stricte dans ses comparaisons, et les images de notre littérature, le bon goût de nos écrivains et cette absence de pauvreté comme de superflu, cette mesure dans la force, ce rien de trop qui les distinguent ; en un mot, la majesté peut-être un peu froide de Louis XIV et tous les avantages d'une haute raison, développée toutefois au détriment des grâces si naïves et si abondantes de la littérature de nos bons aïeux.

Ce riche héritage de nos pères était pourtant facile à conserver sous l'influence des traditions non encore interrompues. Mais l'Académie française, trop voisine du soleil de la cour pour apercevoir un trésor qu'il n'éclairait pas de sa lumière, et soumise au despotisme républicain de l'usage, à l'aristocratie librement reconnue des illustrations contemporaines, n'employait son pouvoir qu'à porter le coup de mort à ce qui restait de l'ancienne langue, et à déblayer ce qu'elle appelait ses ruines. C'était, du reste, le même travail qui s'opérait alors sans distinction du bon et du mauvais sur tous les débris du moyen âge. Au lieu donc de rajeunir avec choix tant de formes de langage qu'il était plus facile de ranimer que de remplacer, elle dédaigna ces richesses primitives de notre idiome pour d'autres moins vives et moins naturelles, mais nouvellement acquises et mieux travaillées. Heureusement pour ce vieux français qu'un oubli académique fit trop légèrement tomber en désuétude, Lafontaine le connut et l'étudia ; ce fabuliste inimitable, qui ne dut l'avantage de l'être qu'à sa prédilection pour nos anciens auteurs, à l'imitation de leurs contes et de leurs fabliaux, nous a du moins conservé la plus belle part de leur langage ; il l'a fait revivre

[1] Préface de M. Villemain, page XVIII.

dans ses écrits comme pour renouer les fils de la tradition qui doit nous ramener au goût de notre première littérature, et à l'illustration de ses monumens trop long-temps délaissés dans les manuscrits. Aujourd'hui vienne donc un nouveau Lafontaine pour les étudier, et nous verrons encore renaître leurs beautés fortes et touchantes, leurs grâces piquantes et naïves : sous les pinceaux retrouvés du fabuliste, elles embelliront un âge littéraire plus avancé, et les formes de notre langue, de cet instrument docile et maniable, dont le bon écrivain se rend toujours maître, assouplies par une vertu secrète, céderont une seconde fois au génie d'une imitation intelligente et créatrice; elles se retremperont dans une atmosphère de poésie vierge et primitive, et reparaîtront colorées d'images neuves et originales, qui n'auront ni l'aspect bariolé d'une mosaïque, ni les prétentions surannées de l'*archaïsme*.

Mais revenons aux principes qui ont dirigé l'Académie. Dès les premières années de sa fondation, l'examen critique du *Cid*, si remarquable pour son époque, avait annoncé, bien qu'elle ne s'y fût livrée qu'à son corps défendant et pour plaire à son protecteur, qu'elle n'était pas indigne d'une autorité littéraire, ni incapable de communiquer à l'idiome national les avantages qui font aujourd'hui sa force et son excellence. Elle sut depuis conserver à ses décisions leur première autorité; et par l'influence de la cour, par celle de tous les esprits éminens du royaume qu'elle appelait dans son sein, elle fit triompher la souveraineté absolue de l'usage, en s'y soumettant la première, et par cet exemple accoutuma peu à peu les écrivains à se défendre de la manie d'innover, despotisme si attrayant pour un auteur. Elle parvint de la sorte à établir une manière commune et uniforme de penser sur la langue; et tel fut son ascendant ou plutôt le génie de notre idiome et de notre civilisation, que la nation la plus éclairée du monde se soumit volontairement à son tribunal. On peut donc lui appliquer ce qu'Etienne Pasquier disait des parlemens : ils nous avaient affranchis des divisions et de l'anarchie des justices féodales en faisant reconnaître la justice du roi, en rendant celle-ci partout présente et visible; de même l'Académie, parlement littéraire, donnant une âme et un corps au principe d'unité de langage, qu'on aurait à peine soupçonné sans ses décisions, le fit parler, le fit agir, et chassa devant lui l'arbitraire du néologisme individuel et les souverainetés locales des dialectes de provinces. Tel fut son rôle et la manière dont elle le remplit. Nous avons fait connaître ses pouvoirs constituans, ses attributions et l'influence qui en découlait sur la formation de la langue française; c'était dire comment celle-ci s'est constituée dans la pensée de son tribunal suprême, et comment elle devait un jour devenir une et identique pour tous les habitans du même sol; en même temps sa législation nous a donné la philosophie de son histoire intérieure; et nous n'avons plus à nous en occuper jusqu'à la révolution de 89, qui au dehors comme au dedans devait agir si puissamment sur ses destinées. Durant cette période de développemens internes, la langue française a acquis le plus précieux de ses avantages, elle possède, du moins en principe et en attendant que les faits viennent répondre à la théorie, cette forte et inébranlable unité qui lui donnera un si grand ressort d'expansion, et peut-être mieux que toute autre cause rendra raison de sa propagation extérieure et du maintien de son universalité moderne.

Comment donc celle-ci a-t-elle pu naître, grandir et se faire accepter? En 1635, il s'agissait encore pour Richelieu de *tirer le français du nombre des langues barbares*. Et voilà que deux siècles après cet idiome devient celui de tous les peuples civilisés. Quelle révolution! quelle marche rapide, et qu'il a dû être vaste et fécond le mouvement des idées qui a produit un si grand changement dans la destinée des mots!

En fondant l'Académie d'Annecy, saint François de Sales avait établi un avant-poste contre l'influence de la langue italienne, et donné à la nôtre le premier signal de l'indépendance; mais tandis que, du côté de la Savoie, la France secouait le joug de l'imitation ultramontaine, les rapports politiques de nos rois avec la Hollande et les princes de la fa-

mille d'Orange-Nassau ranimaient l'ancien usage de notre idiome et le consolidaient vers le nord de l'Europe. Les comtes de Nassau, français d'origine par leur principauté d'Orange, correspondaient dans leur ancienne langue maternelle avec Henri IV; et les relations diplomatiques des états de Hollande avec la France, comme on peut le voir dans les pièces originales des collections manuscrites de Béthune et de Dupuy, étaient de même rédigées en français. Un instant la régence de Marie de Médicis avait arrêté le cours naissant de l'influence nationale. Mais bientôt notre politique relevée par Richelieu, nos alliances avec la Suède et les principautés d'Allemagne et d'Italie, nos sympathies traditionnelles avec la Pologne, permirent à nos ambassadeurs de parler hautement et de faire comprendre leur langue dans les trois quarts de l'Europe. Toutefois, malgré la prépondérance de leurs voix, les réponses officielles ne leur étaient jamais faites qu'en latin. L'emploi d'un idiome vulgaire y eût paru d'une singulière prétention, et eux-mêmes n'ambitionnaient encore pour le français qu'une place dans les préliminaires des traités. Mais, en 1648, à l'époque mémorable du traité de Westphalie, où l'Europe réunie comme une grande famille, fixa les intérêts et les relations politiques du monde moderne, notre langue maniée par des ambassadeurs éloquens et habiles, parut avec tant d'éclat dans toutes les relations diplomatiques, qu'on pouvait pressentir dès lors qu'elle y obtiendrait bientôt la supériorité [1].

Le traité de Westphalie, décisif pour notre prépondérance politique et pour l'histoire moderne qu'elle sépare définitivement des traditions du moyen âge, assure à notre langue tous les débouchés qui lui manquaient pour déborder à l'extérieur. La carrière lui est ouverte, et désormais elle va marcher à pas de géant. Déjà son usage était familier à toutes les cours du Nord, qui en faisaient à la fois un objet de mode et d'étude; aussi accordaient-elles la plus haute faveur à l'Académie française, comme à l'institution qui en surveillait l'emploi. La fille de Gustave Adolphe, Christine, alors sur le trône de Suède, lui envoya son portrait, et cette fidèle alliée de la France, généreuse protectrice de Descartes, correspondant avec nos plus illustres écrivains, leur annonçait déjà par une lettre datée d'Upsal, le dessein d'abdiquer la couronne pour *cultiver les lettres en repos*, se promettant bien, disait-elle, que la langue française serait la *principale langue de son désert* [1]. Elle fit plus encore; venue en France quelques années après, en 1658, elle voulut visiter l'Académie, la surprendre au milieu d'une séance ordinaire, se faire une idée des soins qu'elle consacrait à la culture de notre langue, écouter même la lecture d'un cahier du Dictionnaire. Curiosité piquante pour l'histoire de cet ouvrage et de notre idiome dont les progrès marchaient d'un pas égal avec ceux de notre civilisation; scène d'un genre nouveau pour une souveraine du Nord, et trop agréablement instructive pour qu'une autre plume que celle de M. Villemain dût nous en tracer le tabl au.

Vingt ans plus tard, la paix de Nimègue, apogée du règne de Louis XIV, vint signaler à la fois les conquêtes du grand roi et celles de notre langue. Force il y eut à l'Europe vaincue de comprendre l'idiome du vainqueur. Toutefois, dans la rédaction du traité comme à celui de Westphalie, la force des habitudes diplomatiques maintint la forme usitée, et conserva au latin son caractère international et officiel. Aussi bien il eût été imprudent de lui ravir coup sur coup le pouvoir de fait et celui de droit, lorsque le français entrait en pleine jouissance du premier. D'ailleurs, ne suffisait-il pas à notre langue d'être déjà parlée dans

[1] Le comte de Nassau s'exprima en français dans sa visite à l'ambassadeur d'Espagne. Les impériaux ayant harangué le comte d'Avaux en latin, celui-ci leur répondit en français; et le duc de Longueville n'employa jamais que cette langue en traitant d'affaires avec l'ambassadeur de l'électeur du Brandebourg, D. Fromhold, qui lui répliquait en français. Lors de l'expédition du traité de paix, toutes les parties contractantes proposèrent le latin (*Meyer, Acta pacis, Westphal.*).

[1] Préface de M. Villemain, p. XIII.

toutes les maisons d'ambassadeurs et par les hautes classes des peuples alliés ou ennemis qui se modelaient à l'envi sur les envoyés de la cour de France ? Le français, sans rival dans les rapports de la société européenne et sûr de l'avenir. attendait avec patience que son empire fût librement et officiellement proclamé par la voix unanime des nations [1].

A cette époque, le goût des imitations françaises avait déjà fait invasion à la fois chez nos voisins d'outre-Rhin et ceux d'outre-mer. Les Stuarts l'avaient arboré sur le trône de la Grande-Bretagne, comme un signe de vassalité. Il y prit racine et s'y fortifia, malgré l'opposition nationale de Guillaume et de la reine Anne. La fière aristocratie des lords célébrant les victoires de Marlborough, singeait dans ses fêtes la noble et imposante figure du grand roi ; et Pope, dans son *Essai sur la critique*, prosterné devant le législateur du Parnasse français, déclarait vainement que *les braves Bretons méprisent les lois étrangères* [2]. D'ailleurs, l'Angleterre dans ses relations politiques avec la France, avait généralement reconnu la suprématie de notre idiome ; elle n'avait pas même osé la nier sous le protectorat de Cromwel, lorsque Milton, secrétaire d'état pour la rédaction des pièces latines, s'efforçait de conserver au latin son caractère consacré de langue diplomatique universelle. Cette république, dont l'orgueil national regardait alors comme indigne d'une nation libre de correspondre avec les princes étrangers autrement que dans la langue latine commune à tous les peuples de l'Europe, traita pourtant toutes ses affaires en français dans ses rapports avec le roi de France. C'était l'ancien tribut de la conquête des Normands qu'elle payait plus volontiers à la clarté de notre idiome.

D'un autre côté, la célèbre guerre de la succession d'Espagne avait rompu les barrières que l'arrogance cérémonieuse des ambassadeurs de Madrid, d'autant plus inflexible qu'elle cachait plus de faiblesse, avait si long-temps opposées à l'introduction de notre langue dans nos rapports avec le cabinet de l'Escurial. Pour la France et pour son idiome, il n'y eut plus de Pyrénées, et désormais celui-ci put s'asseoir sur le trône de Charles-Quint, qui deux siècles auparavant l'avait nommé lui-même une *langue d'état*. Dans le siècle suivant, une guerre nouvelle rapprochant quelques débris dispersés de la vieille monarchie espagnole, viendra soumettre encore à la même influence la riche monarchie des Deux-Siciles (1738), les principautés de Parme et de Plaisance (1748) ; et les souverains de ces contrées, rejetons du grand roi, instrumens fidèles de sa politique et toujours Français par le cœur, s'uniront dans un pacte de famille, et semeront dans tout le Midi les germes de la civilisation française.

Mais déjà un fatal événement, à jamais déplorable dans le beau règne de Louis XIV, avait obtenu le même résultat dans le nord de l'Europe et dans tous les pays protestans. La révocation de l'édit de Nantes avait dispersé par le monde deux cent mille Français sans patrie, précepteurs futurs des peuples et des rois, initiateurs de nos alliés et de nos ennemis dans tous les secrets de notre industrie, de nos ressources morales et matérielles, de notre littérature, et en tout et pour tout de notre génie national et de sa langue. Un immense mouvement précurseur du mouvement plus grand encore qui devait un siècle plus tard ébranler le monde, agitait les sociétés modernes. Les Français étaient alors partout, dans les camps,

[1] En 1673, l'évêque de Beauvais, ambassadeur de France auprès du roi de Pologne, assure dans une lettre à Charpentier que tous les ministres étrangers avaient complimenté ce prince en français, et que c'était en cette langue que s'exprimaient aux audiences publiques le nonce du Pape, l'ambassadeur de l'Empire et ceux de Brandebourg, de Danemark, de Bavière, de Neubourg et d'Angleterre. (Charpentier, *de l'Excellence de la langue française*, t. I, chap. XIII.)

[2] Le siècle littéraire de la reine Anne est un dernier reflet du siècle de Louis XIV, et comme si le grand roi avait eu pour destinée de rencontrer toujours Guillaume et de faire des conquêtes, ne pouvant envahir l'Angleterre avec des gens d'armes, il y pénétra avec des gens de lettres ; le génie d'Albion, qui ne céda pas à nos soldats, céda à nos poètes. (Chateaubriand, *Préface de la traduction de Milton*.)

dans les ateliers, dans toutes les cours de l'Europe : il semble même que l'ancien continent ne fut point assez vaste pour eux. Tandis que Louis XIV fondait des colonies françaises dans les Indes, dans la Louisiane et le Canada, les malheureux réfugiés de l'édit de Nantes allaient de leur côté porter l'amour de la mère-patrie dans les forêts de l'Amérique du nord, au cap de Bonne-Espérance ou dans les mers de l'Asie, à la fois victimes et missionnaires de notre civilisation, comme furent plus tard les émigrés de 93, lorsqu'ils allèrent visiter les tombeaux de leurs devanciers en exil, et comme eux payer noblement le pain de l'hospitalité par l'enseignement des sciences et des idées françaises, par la propagation de leur langue nationale.

Tous les événemens de la fin du dix-septième siècle jetèrent de la sorte les fondemens, non de la monarchie universelle qu'une crainte chimérique pouvait seule attribuer à Louis XIV, mais de notre civilisation à laquelle la gloire de ce roi éminemment national dans sa politique extérieure, est d'avoir su imprimer un caractère cosmopolite et universel. La prépondérance de son règne avait permis à nos ambassadeurs d'introduire la langue française dans toutes les négociations diplomatiques. Avant de mourir, ce prince put encore avec orgueil la voir admettre dans la promulgation officielle des traités, et signaler au milieu même des revers de nos armes, les progrès toujours croissans de notre suprématie sociale. C'est ainsi que la paix de Riswyck en 1697, d'abord rédigée en français, avait été expédiée en latin. Mais en 1714, celle de Rastadt, fruit de la victoire de Denain, était devenue elle-même pour notre idiome un triomphe décisif. Elle fut conclue en français par le prince Eugène et le maréchal de Villars ; et pour la première fois fut brisé aux yeux de l'Europe surprise, le charme qui avait rendu sacré dans la politique le latin, désormais mort pour elle, mais que devait ranimer long-temps encore l'opiniâtreté des jalousies inter-nationales.

Raymond THOMASSY.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

La douloureuse Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, d'après les méditations d'Anne Catherine Emmerich, religieuse augustine du couvent d'Agnetenberg à Dulmen, morte en 1824; 2ᵉ édit.[1]

Un des poètes les plus distingués de l'Allemagne actuelle, M. Brentano, a bien voulu se faire le secrétaire des visions de la sœur catherine Emmerich, et nous les transmettre avec quelques détails sur la vie de cette fille extraordinaire; et un de nos amis a cru faire une œuvre édifiante en traduisant pour nous le livre de M. Brentano. Il faut le dire, il n'entreprit d'abord ce travail qu'avec une certaine défiance, et s'attendant à trouver dans le public français, naturellement peu mystique, des dispositions bien différentes de celles qu'avait montré le public allemand; et pourtant une première édition rapidement épuisée est déjà venue en nécessiter une nouvelle: le livre est accueilli en France comme il le fut en Allemagne.

Quel que soit le jugement qu'il plaise de porter sur la nature de cet ouvrage et sur la personne qui l'a dicté, nous remercions ici et M. Brentano et notre ami de la lecture qu'ils nous ont procurée. *La douloureuse Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ* n'est point un livre destiné à parcourir le *monde* pour ramener vers le christianisme ceux qui sont malheureusement relégués aux extrémités de la philosophie humaine, pour faire réfléchir ceux qui ne réfléchissent pas; mais un livre que les chrétiens liront avec charme, qui aura une place dans leur bibliothèque, et qu'ils reprendront dans quelques uns de ces momens où on éprouve le besoin de contempler jusque dans ses profondeurs le mystère de la passion de Jésus-Christ. Ils ne se demanderont pas alors si la sœur Emmerich a été réellement inspirée pour nous dévoiler les détails de la Passion, pas plus que l'on ne se demande, en admirant les vierges de Raphael, si c'est bien là l'image réelle de Marie; et, en passant plusieurs heures de ravissement devant la descente de croix de Rubens, si c'est exactement ainsi que le Christ est descendu de la croix.

Nous prions d'abord le lecteur de nous suivre dans le récit de la vie de la sœur Emmerich donné par M. Brentano. Nous n'avons point la prétention de reproduire tout ce qu'il y a de grâce et de beauté poétique dans l'histoire que nous avons sous les yeux, mais il y a ici assez de faits curieux et admirables pour que nous soyons sûrs de ne point manquer d'intérêt. Voici donc ce qui arriva au commencement de ce siècle à une pauvre religieuse dans le fond d'un couvent d'Allemagne.

Anne Catherine Emmerich naquit de pauvres et pieux paysans, dans le hameau de Flamske, à une demi-lieue de Coesfeld, ville de l'évêché de Munster, le 8 septembre 1774. Elle fut baptisée dans l'église de Saint-Jacques à Coesfeld. Dès son enfance, sa vie fut surnaturelle, une sorte de miracle continuel: ses communications avec le monde invisible étaient pour elle chose plus simple que ses rapports avec les personnes qui l'entouraient. Son ange gardien lui apparaissait à chaque instant sous une forme enfantine pour la soutenir et l'encourager; la sainte Vierge, les Anges, les Saints, venaient à elle dans la prière, s'entretenaient avec elle, prenaient de ses mains les couronnes de fleurs qu'elle avait tressées pour leur fête, la reconduisaient à son logis avec de douces et divines paroles, et le long du chemin lui enseignaient l'Histoire Sainte. Tout ce que rêve l'imagination pure et un peu fervente d'un enfant chrétien, tout cela était réalité pour la jeune Anne Catherine.

Au sortir de ses visions elle racontait ce qu'elle avait vu, ce qu'elle avait entendu, et on l'écoutait avec une admiration qui l'étonnait, car elle croyait que la même chose arrivait à tous les enfans chrétiens. Elle eut de très bonne heure le don singulier qu'ont eu plusieurs saints, dans les choses spirituelles et matérielles: une sainte affinité pour les choses de Dieu, une sainte horreur pour les choses du démon. Il y avait des lieux d'où on la voyait fuir comme invinciblement, ou bien sur lesquels on la voyait s'arrêter à prier et à faire pénitence; c'est que là de grands péchés, de grands crimes s'étaient commis. D'autres fois, quand un prêtre passait avec le Saint-Sacrement, elle était avertie intérieurement, se prenait à courir, et venait s'agenouiller sur le passage du prêtre, en adoration devant la sainte Eucharistie.

Quelques mortifications, quelques pénitences que s'imposât Anne Catherine, elle ne s'en livrait pas moins à ses travaux de jeune paysanne avec ardeur: elle acceptait avec la plus grande résignation la position que le ciel lui avait faite. Si peu de pain qu'elle eût, elle en manquait souvent, parce qu'elle donnait le sien aux pauvres, disant que c'était la volonté de Dieu que d'autres fussent nourris par elle.

Vers sa vingt-quatrième année, Dieu lui accorda

[1] Chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69; in-8°: prix, 7 fr.

de souffrir un des supplices que souffrit le Christ pendant le temps de sa vie terrestre, les douleurs du couronnement d'épines. Ainsi que plusieurs autres saints et saintes, le Christ lui apparut sous la forme d'un jeune homme radieux, lui offrant en même temps une couronne de fleurs et une couronne d'épines, et l'invitant à choisir celle de ces couronnes qui lui plaisait davantage. Elle prit avec un pieux empressement la couronne d'épines, et, depuis cette époque, on a vu plusieurs fois le sang couler de son front sur son visage avec abondance; et son front et sa tête se gonfler douloureusement comme ils auraient pu le faire sous une couronne d'épines fortement enfoncées.

Plusieurs fois Anne Catherine avait désiré d'entrer dans un couvent pour se consacrer entièrement à Dieu qui l'appelait d'une manière si marquée et si privilégiée : mais sa pauvreté avait jusqu'ici été un obstacle; tous les couvens auxquels elle s'était présentée (les Augustines de Borken, les Trappistines de Darfel et les Clarisses de Munster), étant pauvres comme elle. Son désir fut enfin exaucé en 1802; les parens d'une jeune fille que désiraient beaucoup les Augustines de Dulmen déclarèrent qu'ils ne laisseraient entrer leur fille que si Anne Catherine était reçue avec elle.

Elle prononça ses vœux solennels le 13 novembre 1803. « ... Je vivais, dit-elle, en paix avec Dieu et avec les créatures. Quand je travaillais dans le jardin, les oiseaux venaient à moi, se posaient sur ma tête et sur mes épaules, et nous chantions ensemble les louanges de Dieu. Je voyais toujours mon ange gardien à mes côtés, et quoique le mauvais esprit cherchât à m'assaillir et à m'effrayer de toutes sortes de manières, il ne lui était pas donné de me faire grand mal. Mon désir du Saint-Sacrement était si irrésistible que souvent la nuit je quittais ma cellule et m'en allais à l'église, si elle était ouverte; dans le cas contraire, je restais à la porte, ou près des murs, même l'hiver, agenouillée ou bien prosternée, les bras étendus et en extase. Le chapelain du couvent qui avait la bonté de venir de bonne heure pour me donner la sainte communion, me trouvait dans cet état; mais quand il s'approchait et ouvrait l'église, je revenais à moi, me rendais en hâte à la table de la communion et trouvais mon Seigneur et mon Dieu. Lorsque j'étais chargée des fonctions de sacristaine je me sentais tout d'un coup comme ravie, et je montais et me tenais dans des endroits élevés de l'église, sur des corniches, des saillies de maçonnerie, et des moulures où il paraissait impossible d'arriver humainement. Alors je nettoyais et arrangeais tout. Il me semblait toujours avoir au dessus de moi des esprits bienfaisans qui m'enlevaient et me soutenaient. Cela ne me surprenait pas, car j'y étais habituée dès mon enfance : je n'étais jamais long-temps seule, et nous faisions tout ensemble bellement et amicalement. C'était seulement parmi les hommes que je me trouvais seule, au point d'en pleurer comme un enfant qui veut retourner au logis. »

Nous sommes dans ce monde, nous dit le christianisme, pour ressembler le plus possible à Jésus-Christ. Or, Jésus-Christ, c'est l'être innocent, l'être souffrant, l'être expiateur et rédempteur par excellence. Tous ceux donc qui souffrent avec la volonté d'expier par leur souffrance leurs fautes ou les fautes d'autrui, Dieu leur fait cette grâce, qu'ils ressemblent par là au Christ. Qu'ils s'élèvent à une innocence de plus en plus grande, avec une ardeur expiatrice de plus en plus forte, Dieu leur fera cette grâce que leurs souffrances ressembleront de plus en plus à celles du Christ, non pas seulement dans l'intention et dans l'idée, mais dans la forme même. Ce qui d'abord n'était pour eux que désir et aspiration de l'âme, deviendra réalité et partie de leur propre existence : leur vie se confondra de plus en plus avec la vie du Christ.

C'est ainsi que Dieu a permis que plusieurs de ses saints fussent accablés sous le poids réel d'une croix, portassent à leur front les marques d'une couronne d'épines, à leurs mains et à leurs pieds les trous sanglans des clous qui furent enfoncés dans les membres sacrés du Sauveur. Il y a dans l'Eglise catholique un nombre assez considérable de personnages pieux qui ont eu l'honneur de voir leur corps marqué par les plaies du Christ, et de souffrir tout ce que ces divines plaies firent souffrir à l'homme Dieu : on en connaît plus de cinquante. La sœur Emmerich eut pendant plusieurs années sur le milieu de la poitrine une croix sanglante que le Christ était venu lui-même tracer de sa main; elle eut dans la paume des mains, avec des douleurs qu'elle appelait *inexprimables*, des plaies saignantes.

Ces mêmes personnes que Dieu a jugées dignes de ressembler si réellement au Christ, sont, comme le fut le Christ, la représentation vivante des dogmes fondamentaux du christianisme, et leur histoire est quelquefois comme la sublime démonstration des principales propositions de la philosophie chrétienne. Chacun de nous a présentes à l'esprit les belles pages où de Maistre fait ressortir l'excellence du dogme de la réversibilité des peines et des mérites : chacun de nous sera touché à la lecture de ce que la sœur Emmerich assumait de douleurs sur son corps et sur son âme pour épargner aux autres la douleur ou même la mort du corps et de l'âme. Cette pauvre fille avait en effet le don de prendre pour elle les souffrances des autres. « Tantôt elle demandait la maladie de quelque personne qui ne savait pas souffrir patiemment, et l'allégeait de tous ses maux ou d'une partie en les prenant elle-même : tantôt, voulant expier quelque péché, elle se livrait à Dieu, et le Seigneur acceptant son sacrifice, lui permettait cette expiation en union aux mérites de sa passion, sous la forme de quelque maladie corrélative au péché qu'elle voulait effacer. Elle avait donc à supporter des maladies qui lui étaient propres, des maux qu'elle prenait à autrui, certaines douleurs pour expier les fautes des autres, et très fréquemment des souffrances de satisfaction fort diverses pour les âmes du purgatoire (p. xxx). »

Ces maladies continuelles et la douleur de ces stigmates semblaient devoir à chaque instant épuiser

sa vie qui n'était cependant pas épuisée. Afin que sa passion fût plus semblable à celle du Sauveur, il fallait qu'elle fût insultée et maltraitée, qu'elle fût un scandale. Cela ne manqua point. Dans les momens où elle aurait eu le plus besoin de repos et de recueillement, on venait de tous côtés la voir comme une chose curieuse et faite pour l'amusement du public. Bien peu en profitaient, le plus grand nombre s'en allait, la moquerie et le blasphème à la bouche. « Ainsi cette femme qui, pendant de si longues heures de sa jeunesse, avait prié devant les images des douloureuses stations du Christ, ou devant les croix sur le chemin, était devenue elle-même comme une croix sur la voie publique, insultée par l'un, arrosée par un autre des larmes du repentir, considérée comme un objet d'art par un troisième, ornée de fleurs par des mains innocentes! »

Des personnes de la plus haute distinction sociale et du plus grand mérite intellectuel visitèrent dans ses douleurs et dans ses extases la sœur Emmerich: le doyen Overberg, le comte de Stolberg et sa famille, la princesse de Salm, l'évêque Sailer et d'autres, qui tous virent couler le sang de ses mains stigmatisées, revinrent pleins de vénération pour sa personne, et furent, le reste de leur vie, en communication de prières avec elle.

C'est en 1818 que M. Brentano, sur la recommandation du comte de Stolberg et de l'évêque Sailer, put visiter la sainte fille, et en obtint la permission de passer chaque jour plusieurs heures près d'elle. Pendant ces heures de conférence et d'expansion, « elle lui racontait sans réserve les épreuves, les joies, les douleurs de toute sa vie. Elle lui livrait tout son intérieur avec la miséricorde bienveillante d'un pieux solitaire qui offre le matin les fruits et les fleurs que la nuit a fait éclore dans son jardin à un voyageur fatigué, lequel ayant perdu son chemin dans le désert du monde, le retrouve près de son ermitage. Elle fit cela, continue M. Brentano, comme un enfant de Dieu, sans soupçon, sans défiance, sans vue particulière: que Dieu l'en récompense. »

Vers la fin de 1819, après sept ans de prières, elle obtint que peu à peu ses stigmates cessassent de répandre du sang et de lui causer les inexprimables douleurs qu'elle avait endurées avec un si grand courage pendant si long-temps. Depuis cette époque, ce n'est qu'à de rares intervalles que le sang coula de ses cicatrices, de son front, de ses mains, de ses pieds, de son côté.

Si sa vie fut habituellement douloureuse et cruelle, elle fut pourtant parsemée de momens délicieux et ravissans. Le caractère principal de ses extases était d'assister fréquemment non seulement aux fêtes de la terre, mais encore aux fêtes du ciel. Lorsque l'Église revêt ses habits de deuil, la pauvre sœur devenait, il est vrai, plus triste, plus souffrante, plus mourante: mais lorsque l'Église devient joyeuse dans ses chants, dans ses habits, dans les fleurs et les parfums de ses autels, lorsque les saints et les anges se réjouissent dans le ciel autour de la mère de saints et de la reine des anges, ou bien au pied du trône de l'Eternel, alors Anne Catherine sentait son sang rafraîchi, et assistait en réalité aux concerts célestes. L'approche de Noël était sensible pour elle comme les premiers rayons du soleil de printemps pour les premières fleurs des jardins, et Pâques renouvelait complétement sa vie comme le soleil d'été mûrit les moissons de nos champs. Elle avait, par l'effet d'une intuition privilégiée, le sens de chaque jour de l'année ecclésiastique, et était ainsi toujours présente à ce qui se passe de plus profond et de plus mystique dans l'Eglise catholique.

Elle mourut le 9 février 1824, comme le lecteur peut supposer qu'elle mourut, sans que nous lui donnions les détails de cette sainte mort.

Maintenant, qu'est le livre que nous annonçons, composé par M. Brentano, traduit par M. de Cazalès? Une partie des choses racontées par la sœur à M. Brentano, tout ce qui concerne la passion de Notre Seigneur.

Ces récits n'ont aucune authenticité, comme livres inspirés: nous le savons bien, et nous ne les donnons que pour ce qu'ils sont. L'Eglise quand elle approuve ces sortes de livres (comme elle l'a fait pour celui-ci, comme elle l'a fait pour d'autres), se contente de déclarer qu'ils ne contiennent rien de contraire à la foi, et qu'ils sont propres à entretenir la piété. Mais quiconque lira ces pages avec attention y trouvera une si grande fidélité de détails, une intelligence si profonde de la pensée chrétienne, une telle vérité de peinture, que, considérant que cela a été vu et dit par une pauvre religieuse illettrée et ignorante, il lui sera permis de penser que l'esprit de Dieu a parlé par la voix de Catherine Emmerich: il croira lire un commentaire sacré de l'Evangile, et peut-être que ses larmes mouilleront le livre.

Nous nous abstenons ici des nombreuses réflexions scientifiques qui pourraient être faites sur l'extase, à propos de Catherine Emmerich: ce sujet fécond pris dans toute sa généralité, dépasserait de beaucoup les bornes que nous avons voulu donner à cet article.

Lettres sur l'Italie considérée sous le rapport de la religion, par M. Pierre de Joux, ci-devant pasteur président du consistoire de la Loire et de la Vendée; 2e édit. [1].

L'auteur de ces lettres fit, en 1825, son abjuration solennelle entre les mains de Mgr. l'Archevêque de Paris. Depuis longues années il murissait ce projet, dont l'accomplissement ne fut retardé que par des nécessités de position. « J'ai fléchi long-temps, je l'avoue, sous le joug de circonstances impérieuses, sous la loi de la nécessité. Une épouse vertueuse et tendrement aimée, entourée de mes treize enfans, me demandait du pain pour elle-même et pour eux. Je n'avais pour nourrir une si grande famille que le traitement de cent livres sterling que je recevais annuellement comme pasteur. J'aurais bien eu pour

[1] Voir les annonces de la livraison précédente.

moi seul l'esprit de renoncement et le courage des sacrifices, mais je me croyais d'autant moins le droit d'immoler les intérêts de ma compagne et de ma jeune fille, qu'elles ne partageaient point mes sentimens religieux, et que le protestantisme était leur croyance. Il y a de plus une raison particulière qui a suspendu pendant long-temps l'acte solennel de mon retour à la religion de mes ancêtres, c'est le désir ardent de me rendre utile à mes frères errans, en faisant précéder de la publication de ces lettres la profession de ma foi. Il m'a fallu près de huit ans pour rassembler les matériaux indispensables pour ce genre de composition. »

Ces *Lettres sur l'Italie* se distinguent de toutes les relations de voyage qui les ont précédées, par le but sérieux et chrétien de l'auteur. L'art, les monumens, les beautés naturelles de la péninsule, les souvenirs ou les spectacles profanes qui préoccupent les *touristes* ne tiennent dans ses lettres qu'une place minime et n'y apparaissent que comme encadrement des réflexions morales. Il date ses *Lettres* de l'Italie qu'il visita en 1817, parce que ce grand centre du catholicisme, si peu connu et tant calomnié par les observateurs superficiels, lui fournit à chaque pas l'occasion de relever une erreur ou une imposture, de justifier une pratique religieuse; de constater la transmission du dogme, depuis les apôtres jusqu'au pape qui est aujourd'hui chargé de la garde du dépôt; d'admirer enfin une institution, un bienfait, une magnificence pieuse de cette religion dont le pontife visible bénit le monde du haut du balcon de l'église de Saint-Pierre. La controverse gagne ainsi en à-propos, en intérêt, ce qu'elle peut perdre du côté de la méthode.

Les *Lettres* sont adressées à un jeune lord de la communion anglicane, que son docte et fervent ami essaie de ramener à l'unité. Mais les autres sectes protestantes, plus avant enfoncées dans la voie perdue des négations, ne sont pas totalement oubliées par M. de Joux, puisque toutes, dans leurs divergences infinies d'opinion, s'accordent à contester les vérités qu'il établit et sur lesquelles portèrent les premiers coups des prétendus réformateurs. Les dogmes du purgatoire, de la communion des saints, de la présence réelle, le célibat ecclésiastique, l'emploi du latin comme langue sacrée et des images comme moyen d'édification, la papauté, les ordres monastiques, sont tour à tour l'objet de considérations corroborées par les aveux et les témoignages des écrivains les plus recommandables du protestantisme. Citons une page qui en résume plusieurs autres sur le *culte :*

« Si vous me demandez, Milord, comment il arrive qu'on n'éprouve point dans vos églises cette paix profonde, ce doux calme et ces ravissantes émotions (de l'aveu unanime des personnes de votre communion), *c'est*, vous répondrai-je avec sincérité, *c'est que vous n'avez point de culte;* c'est que vos prédicateurs ne parlent qu'à la raison, à l'intelligence, et, s'ils ont des mouvemens oratoires, à la sensibilité; c'est enfin que là où il n'y a point de *présence réelle*, là où ne se célèbre point le *sacrifice perpétuel* prédit dans les livres saints, il ne saurait y avoir de véritable culte, point de vraie adoration, point d'anéantissement par le sacrifice de tout son être, de sa raison par la foi, de son cœur par le détachement des biens périssables, de ses sens par la mortification et le renoncement.

« Culte admirable, seul propre à la faible humanité! Culte à la fois intérieur et spirituel, extérieur et sensible! ce n'est pas le culte des anges et des purs esprits, c'est *celui de l'homme.* »

Et ailleurs, au sujet des chants sacrés: « La raison peut parler avec éloquence des vérités de la religion, mais il n'est donné qu'à l'amour de célébrer la louange divine. *Parla la raggione, mà l'amor canta.* Et voilà pourquoi, dit un célèbre écrivain, nous chantons nos symboles: car la foi ne réside point seulement dans l'intelligence; elle s'enracine dans la volonté, elle pénètre le cœur même. Ah! Milord, vous n'entendrez jamais chanter dans les églises d'Italie ce début simple et touchant de la confession de foi, sans éprouver une émotion profonde: *In voi credo, ô Dio mio.* Et que serait-ce si vous eussiez entendu l'apôtre de la Californie, le père Salvaterra? On rapporte, dans l'histoire des missions du Paraguay, qu'il abordait les sauvages les plus cruels dont on ait jamais eu connaissance, sans autre arme que son luth dont il savait tirer les sons les plus doux, et il se mettait à chanter le symbole: *In voi credo, ô Dio mio*, etc. »

Il est remarquable que les deux tendances opposées et extrêmes vers lesquelles le protestantisme diverge, le déisme et le mysticisme, aboutissent également à la destruction du culte extérieur.

M. de Joux insiste donc avec raison sur l'importance des rites, des cérémonies sacrées, des pratiques de piété, puisqu'il ne saurait y avoir, à proprement parler, de religion sans culte régulier. Et qu'il nous soit permis de rappeler ici avec quelle puissance de logique un écrivain protestant d'une haute autorité, M. Guizot, démontre que, *sans une autorité religieuse qui proclame le dogme, qui maintienne les préceptes correspondans à ses doctrines, qui recoure, s'il le faut, aux admonitions et à la censure, comme c'est son droit et son devoir*, il n'y a point non plus de religion, mais seulement *une forme de la sensibilité individuelle, un élan de l'imagination, une variété de la poésie.* (Histoire de la Civilisation européenne, leçon V, page 8 et suivantes.) Ce témoignage mérite d'être cité en passant, aujourd'hui que la *religiosité* trouve ses apôtres et ses zélateurs qui s'indignent quand des voix amies les avertissent qu'ils coopèrent sans le vouloir peut-être à la ruine de la *religion.*

Les *Lettres sur l'Italie*, quoique destinées spécialement aux protestans, présentent aux lecteurs catholiques plus d'un genre d'intérêt; et nous qui avions été chargé d'en rendre compte dans ce recueil, nous avons parcouru les deux volumes avec ce plaisir que l'habitant d'une magnifique contrée goûte à accompagner un étranger qui lui signale une foule de beautés auxquelles la familiarité même du spectacle l'avait rendu moins attentif. Certaines considérations sur le rôle social de l'Eglise et de

la papauté paraîtront peu nouvelles aux lecteurs qui ont snivi les débats historiques soulevés depuis l'époque où ces lettres parurent pour la première fois, c'est-à-dire, depuis 1825; car, un grand nombre de vérités qu'il fallait disputer, il y a dix ans, à des préventions qui semblaient avoir acquis force de chose jugée, sont aujourd'hui hors de conteste et sont devenues, Dieu merci! des *lieux communs*. Mais les détails que M. de Joux donne sur le caractère du clergé séculier ou régulier d'Italie, sur les institutions civiles ou religieuses de Rome, et notamment sur la congrégation de la Propagande, sur les améliorations matérielles introduites dans les états romains par les derniers papes, sur l'origine et la convenance des usages observés à la cour pontificale, auront pour la plupart des lecteurs l'attrait de l'inconnu. Nous reproduisons, en l'abrégeant, le tableau qu'il trace de la vie habituelle des papes :

« Voyez dans son habillement, dans son équipage, dans son intérieur, le prince souverain de plusieurs provinces, dont les revenus montent à environ sept cent mille livres sterling; voyez-le vivre d'une manière si simple, si évangélique, qu'il est peu d'hommes qui consentissent à s'astreindre à d'aussi grandes privations, que ne pourrait compenser, pour tout autre qu'un vrai chrétien, la splendeur de la tiare.

« Entrez dans ses vastes et magnifiques palais, le Quirinal, le Vatican, la Villa-Gandolfo sur le mont Saint-Albe; vous serez reçu dans l'antichambre de sa Sainteté par un prélat revêtu des habits pontificaux, décoré de la pourpre, et faisant l'office d'introducteur. — Vous cherchez un potentat superbe et vous redoutez la présentation... La porte s'ouvre et votre cœur se rassure; vous trouvez un vieillard courbé sous le poids des travaux et de sa dignité, affaibli par l'abstinence, assis sur un fauteuil, ayant une table devant lui, dans une chambre meublée simplement, comme celle d'un religieux : ne craignez pas de vous prosterner en le saluant par trois fois, selon l'usage de l'Eglise orientale, qui s'est transmis en Europe; vous porterez avec respect vos lèvres sur la croix brodée au dessus de sa pantoufle : il vous tendra la main pour vous relever; il s'entretiendra avec vous comme un père tendre avec le fils qu'il aime, et ne vous laissera point aller qu'il ne vous ait béni. »

Le pape est absolument privé de toutes les distractions et de toutes les joies qui tempèrent pour les autres souverains les sollicitudes du trône, et qui sont même l'apanage des hommes pourvus de quelque richesse. Repas somptueux, réunions des deux sexes, secrète et douce intimité du foyer domestique, plaisirs de la chasse, spectacles, tout cela lui est interdit par sa dignité.

« Depuis l'intervention du concile de Trente qui pénétra dans le sanctuaire du palais pontifical, le pape mange seul; le silence des cloîtres préside à sa table, à laquelle personne n'est admis. Sixte-Quint bornait à six sous anglais (douze sous de France) la dépense de chacun de ses dîners; Innocent XI n'excéda jamais une demi-couronne (trois francs), par repas. L'austère Pie VII n'a jamais dépassé pour les frais journaliers de sa table, la somme de six francs. Après avoir consacré le matin tout entier au service divin et à l'administration des affaires publiques, il visitait une église, un hôpital; c'était là son unique distraction. »

L'innocente satisfaction de varier la forme et la couleur de ses vêtemens est refusée au souverain pontife. Il est constamment vêtu de blanc, symbole de pureté, et c'est à tort que les protestans ont coutume de le représenter couvert d'écarlate d'après une pitoyable interprétation que Luther fit d'un verset de l'Apocalypse.

« Clément XIV (Ganganelli) étant malade, ses médecins lui conseillèrent de monter à cheval tous les jours : craignant de manquer à l'étiquette, il se retira à la campagne pour prendre l'exercice prescrit. »

« Benoit XIV (Lambertini), ce prince aimable, spirituel et d'une rare affabilité, désirait de voir l'arrangement intérieur d'un nouveau théâtre : il le visita le plus secrètement qu'il lui fut possible avant qu'il fût ouvert au public. Dès le lendemain matin, on lut au dessus de la porte même par laquelle le souverain pontife était entré, cette inscription : *Porte sainte*, *indulgence plénière pour ceux qui y passent*. Telles étaient les malignes expressions du blâme général que Benoit XIV encourut pour une curiosité que les Romains trouvèrent peu convenable dans un pape. »

Le style de l'auteur des *Lettres sur l'Italie* est quelquefois abondant jusqu'à la prolixité. On pourrait contester aussi quelques unes des opinions qu'il a émises sur divers points d'archéologie. Ses efforts pour interpréter des passages de l'Apocalypse, dont les protestans avaient prétendu tirer parti contre Rome, sont restés au dessous des difficultés d'un sujet qui donnera lieu à d'éternelles controverses. Mais, cette part faite à la critique, son livre n'en conservera pas moins un attrait et un mérite spécial, par les documens détaillés et peu connus qu'il contient, par une bonne foi et une honnêteté que n'exclut point l'ardeur du prosélytisme, et enfin par les antécédens de l'auteur qui rendent ses témoignages plus précieux.

Odes d'Horace, traduites en vers, par B. L.-C., *ancien élève de l'école polytechnique.*

Lorsque j'étais encore en rhétorique, je me suis demandé plusieurs fois, en voyant, au commencement de mon Horace, ces mots : *Q. Horatii Flacci Carmina, ab omni obscœnitate expurgata*, comment il se pouvait faire que la même plume qui avait écrit ces odes admirables, *Justum ac tenacem propositi virum*, *Quis desiderio sit pudor*, et tant d'autres, eût tracé en même temps des lignes qu'il ne fût pas permis à des oreilles chastes d'entendre lire. J'étais parfois tenté de croire que nos professeurs d'avant les révo-

lutions (mon Horace est de 1750) étaient aussi par trop sévères, et qu'ils n'avaient sans doute banni, sous ce nom d'*obscœnitates*, que quelques unes de ces idées nonchalantes si familières à Horace, sur la brièveté de la vie et sur la nécessité d'en jouir promptement.

Je demande humblement pardon de ces pensées à mes professeurs, et je confesse mon ignorance d'alors, ma grossière ignorance. Voici une nouvelle traduction d'Horace, avec l'original complet en regard, qui justifie entièrement à mes yeux les coupures et les suppressions.

Il y a, par le temps qui court, des hommes qu'on appelle littérateurs et qui s'épuisent à faire ce qu'ils appellent des *éditions complètes*. Ils vont ramasser dans les coins les plus obscurs des bibliothèques et ailleurs, tout ce qui touche de près ou de loin à leur auteur favori. Heureux celui qui dépiste un vers jusque-là inconnu aux mortels infortunés! Trois fois heureux celui qui découvre un passage entier, une ode, un livre! Occupation puérile et ridicule, qui absorbe tous les momens de créatures que Dieu avait douées d'une intelligence et d'un cœur! Occupation criminelle et impie quand elle a pour résultat d'augmenter le nombre de ces œuvres funestes par l'erreur des doctrines et par l'immoralité des préceptes.

L'auteur de la traduction que nous annonçons n'est pas du nombre de ces littérateurs. Il n'a rien découvert : il n'a pris que ce qui existait avant lui; mais c'était déjà trop. Toutefois, il faut lui rendre cette justice qu'il a voilé parfois les nudités du poète latin, et qu'il s'est contenté d'images faibles et imparfaites pour rendre les expressions crues de l'original. Demi-mesure qui ne fait que pallier le mal et ne le neutralise pas!

Pourquoi ne pas retrancher tout-à-fait ces odes qui offensent la morale? Pourquoi tenir à cette vaine gloriole d'auteur qui se dit : J'ai traduit tout Horace? Moi, je tiendrais à honneur de dire au contraire : Je n'ai pas tout traduit; assuré qu'ainsi je ne nuirais à personne. Horace, le premier, y gagnerait. Je lui pardonnais, hier encore, son laisser-aller, je l'excusais sur la rigidité présumée de mes maîtres, je répétais avec bonheur, entre autres, cette ode *Angustam amicè pauperiem pati*, qui exprime si noblement des sentimens que le paganisme n'avait pas éteints dans le cœur des hommes. Maintenant, grâce à l'éditon complète, je ne puis m'empêcher de me représenter Horace, ivre de vin et de débauches, s'écriant :

> Dulce et decorum est pro patriâ mori,

et ce contraste me fait plaindre le poète et presque oublier la poésie.

Le premier reproche que j'aie à faire à cette traduction c'est donc d'être complète : et il est si grave, que je ne sais, en vérité, s'il est nécessaire après celui-là, de s'arrêter au reste. Horace est un poète contre lequel il est bien difficile de lutter. J'ai vu à ce sujet tant d'essais couronnés de peu de succès, que je ne conseillerais à personne de tenter de nouveau l'aventure.

Les traducteurs suivent nécessairement l'un ou l'autre des deux modes généraux de traduction. L'un s'attache au modèle et le suit pas à pas, s'efforçant de reproduire la concision et l'énergie du latin; l'autre paraphrase au contraire, et ne se laisse pas effrayer par les longueurs de la langue française. Le premier est obligé de passer sous silence des expressions et même des phrases, s'il veut se renfermer strictement dans le même nombre de vers que l'original : le second passe peu de choses, mais il délaye tout. Celui-là est obscur à force de précision, plus latin que français, et souvent peu poétique : celui-ci est clair, mais, sans s'écarter du sens, change souvent la valeur des expressions. Les savans aiment mieux le premier, parce qu'ils se plaisent à voir la lutte engagée de près et corps à corps. Ceux qui ne peuvent connaître Horace que dans une traduction, préfèrent le second : il est généralement plus compréhensible, il a plus de rhythme et de poésie.

Je puis donner ici un exemple de ces deux sortes de traduction. La première a été employée dans l'ouvrage de M. B. L.-C.; la seconde, encore inédite, et qui le sera probablement toujours, m'a été communiquée par un homme qui aime à passer ses courts instans de loisir avec les grands écrivains de l'antiquité, ou plutôt avec quelques unes de leurs œuvres, car c'est un éternel regret, pour ceux qui aiment l'étude des modèles, que cette distinction continuelle qu'il faut faire avec les païens.

Le lecteur jugera bien mieux par les traductions qui suivent d'une des plus belles odes d'Horace, des inconvéniens et des avantages de chacune, qu'il ne le pourrait faire par mes réflexions. La première est pour les savans, la seconde pour ceux qui ne connaissent pas le latin : quant à ceux qui, sans être savans, sont sensibles aux beautés de la langue latine, je les renvoie à Horace lui-même.

HORACE, liv. III, Ode 1, *Odi profanum vulgus, et arceo.*

1re *traduction, par* M. B. L.-C.

Loin de moi, loin de moi le profane vulgaire!
Jeunes Romains, silence aux accens de ma voix!
Pontife des neuf sœurs, je vais dire à la terre
Des chants qu'on entendra pour la première fois.

Si les peuples des rois redoutent la colère,
Le vainqueur des Titans est le maître des rois :
Au moindre mouvement de son sourcil sévère,
Le monde entier s'ébranle et reconnaît ses lois.

Que le riche de plants couvre un vaste domaine;
Que le sang des héros n'aspire qu'aux honneurs;
Qu'un autre aux yeux de tous descende dans l'arène,
Opposant à l'envie et sa gloire et ses mœurs.

Mais la nécessité dans la même balance
Pèse le sénateur et ses nombreux cliens;
Elle agite nos noms, et dans son urne immense
Les saisit au hasard, inconnus ou puissans.

Si le fer suspendu luit sur ta tête impie,
Quel goût peux-tu trouver à des mets savoureux?
Ni le chant des oiseaux, ni la douce harmonie
Ne sauraient rappeler le sommeil sur tes yeux.

Le paisible sommeil aime les toits champêtres;
Il ne dédaigne point de modestes chevets,
Ni l'humide vallon qu'ombragent de vieux hêtres,
Ni Tempé, dont Zéphyr agite les bosquets.

Qui borne ses désirs au vœu de la nature
Ne s'alarmera point de la fureur des flots,
Ni de l'effort des vents au coucher de l'Arcture,
Ni du ciel orageux au lever des chevreaux.

S'il voit de ses vergers l'espérance trahie,
Si ses plants sont brûlés et ses raisins amers,
Il supporte en silence et la grêle et la pluie,
Les feux de Sirius ou le froid des hivers.

Des poissons chaque jour la prison se resserre;
Les flots sont usurpés par nos hardis travaux;
Le riche, au sein des eaux, dégoûté de la terre,
Jette les fondemens de ses palais nouveaux.

Mais ce maître orgueilleux, la crainte, la menace
Le poursuivent partout, et jusque sur les bancs
De son vaisseau doré le noir chagrin prend place,
Monte sur son coursier et s'attache à ses flancs.

Hélas! il est trop vrai, les marbres de Phrygie,
La pourpre, qui du jour semble vaincre les feux;
Les vignes de Calès, les parfums de l'Asie,
Ne rendent point le calme au cœur du malheureux.

Dois-je donc désirer un palais magnifique,
Embelli par les arts et suspendu dans l'air,
Changer mon toit sabin et mon vallon rustique
Pour de l'or qu'on envie et qui coûte si cher?

2e *traduction, inédite.*

Loin, bien loin l'odieux, le profane vulgaire!
L'oracle saint frémit: du profond sanctuaire,
Romains, ne troublez point la paix:
Silence! des neuf sœurs interprète fidèle,
Je répète des chants qu'une oreille mortelle
Avant moi n'entendit jamais.

Chefs d'un humble troupeau qui tremble et les révère,
Les rois, enfans des dieux, commandent à la terre,
Et Jupiter commande aux rois:
Sur les géans vaincus sa foudre roule et gronde;
Il meut tout d'un clin d'œil; il dit un mot, le monde
S'incline, attentif à ses lois.

Le riche étend au loin son superbe héritage;
Escorté des cliens dont il reçoit l'hommage,
Il fend leurs flots adulateurs;
Ce grand vante l'éclat d'une illustre naissance;
Et l'obscur plébéien par sa vertu s'élance
Au faîte sacré des honneurs.

Qu'importe? Le destin, ce tyran inflexible,
Les frappant tour-à-tour de sa verge terrible
Sous son joug courbe tous les fronts;
Dans un même néant il confond, il égale
Les rois et les sujets; et dans l'urne infernale
Roulent à la fois tous les noms.

Pour le coupable heureux est-il des jours de fête?
Le fer nu, par un fil suspendu sur sa tête,
Change en fiel ses mets somptueux;
Ni le chant des oiseaux, ni la docte harmonie,
Ne ramènent le calme en son âme flétrie,
Le sommeil fuit loin de ses yeux.

Le doux sommeil se plaît en un champêtre asile;
Il ne dédaigne pas, sous le chaume tranquille,
L'humble couche du laboureur;
Au bruit des clairs ruisseaux fuyant dans la prairie,
Sous l'aile des zéphyrs, sur la rive fleurie
Il goûte l'ombre et la fraîcheur.

Qui borne ses désirs au simple nécessaire
Ne craint pas que des vents l'orageuse colère
Soulève l'abîme des flots;
L'air sillonné de feux ou chargé de nuages,
Le lever du chevreau, l'Arcture aux noirs présages,
N'ont jamais troublé son repos.

Que d'un été sans eau la chaleur desséchante
Brûle ses pampres verts; que la grêle tranchante
Siffle sur ses arbres en fleur;
En vain un sol menteur trahit son espérance,
Ou son verger du temps accuse l'inconstance...
Il faut si peu pour son bonheur!

Le prodigue entassant, dans la mer envahie,
Ces rochers, masse énorme où son palais s'appuie,
Ira bâtir au sein des eaux;
Son or dominateur a dédaigné la terre;
Des poissons étonnés l'empire se resserre
Sous ses gigantesques travaux.

Mais le cruel remords, mais la peur menaçante,
Comme un spectre acharné le poursuit, le tourmente;
Il traîne partout son ennui;
Il fuit: sur ses coursiers le chagrin monte en croupe,
De ses vaisseaux dorés il assiège la poupe,
Il vogue ou galope avec lui.

Du Falerne embaumé la liqueur pétillante,
Le feu des diamans, la pourpre étincelante
Où s'enveloppe la douleur,
La pompe des palais, les marbres de Phrygie,
Ces suaves parfums qu'enfante l'Arabie,
Guérissent-ils les maux du cœur?

Et pourquoi donc changer mon modeste héritage,
Ce vallon de Sabine, où je dors sous l'ombrage
Parmi les gazons et les fleurs,
Pour ces biens imposteurs que l'ignorance admire,
Ces superbes lambris où le riche soupire
Sous le fardeau de ses grandeurs.

Hymnes de Synésius, *évêque de Ptolémaïs, traduits du grec, avec le texte en regard, par* J. F. Grégoire *et* F. Z. Collombet[1].

Ce volume est une bonne fortune pour ceux qui, fatigués des fables du Parnasse mythologique, aiment toujours néanmoins la langue et la littérature de la Grèce antique. Les hymnes de Synésius sont remplis d'une belle et riche poésie; ils nous reflètent d'ailleurs admirablement l'une des physionomies les plus originales du quatrième siècle, cette curieuse époque où le monde païen revêtu des doctrines plus épurées de la philosophie orientale comme d'une dernière armure, soutenait encore une lutte désespérée contre le christianisme triomphant. Synésius suspendu entre ces deux influences ne se laissa que peu à peu pénétrer de la foi nouvelle. De même dans ses vers « l'extase un peu rê« veuse, dit M. Villemain, dont les traducteurs ont « reproduit la notice pleine d'intérêt au commence« ment de leur livre, est insensiblement remplacée « par une foi plus positive, et l'imagination du poète « finit par se confondre avec le symbole de l'évê« que. » Issu d'une famille riche et illustre, élevé à l'école des néo-platoniciens d'Alexandrie et d'Athènes, savant, riche, heureux, il se fit encore admirer par sa vertu. Le peuple de Ptolémaïs, sa ville natale, le demanda pour évêque, et Théophile, patriarche d'Alexandrie, le pressait de consentir à sa consécration. Il se défendait en alléguant ses goûts, ses opinions sur la nature de l'âme, sur la résurrection de la chair, peu d'accord avec la théologie chrétienne. Il était marié, et c'était un nouveau motif de refus de sa part; mais on n'en tint pas compte. Ne savons-nous pas d'ailleurs que jusqu'à présent l'Église orientale n'a pas fait comme celle d'occident une loi absolue du célibat ecclésiastique, et c'est sans doute une des causes de son infériorité: elle a des prêtres pour entretenir le feu sacré chez elle, elle n'envoie pas de missionnaires pour l'allumer plus loin. Pauvre mère, à peine lui reste-t-il assez du pain céleste de vérité pour nourrir ses premiers nés, et tandis que notre Église, beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, continue d'être féconde et d'enfanter des nations à Jésus-Christ, elle tremble à toute heure de voir se rompre le lien d'unité qui la fait vivre en l'attachant à sa sœur et lui communiquant un peu de sa force immortelle!

Synésius devenu évêque s'appliqua à la méditation de l'Écriture-Sainte et aux soins charitables de l'épiscopat; il fut un pasteur vigilant et extirpa l'arianisme du sein de son troupeau. Mais il ne cessa pas de s'appliquer à l'étude de la philosophie profane; les plaisirs des champs, le goût des arts et de la poésie continuèrent d'occuper ses jours.

Il invite sa lyre à abandonner « les chansons du « vieillard de Téos pour suivre l'inspiration pure « de la divine sagesse qui le presse d'entonner de « pieux cantiques, etc., » et la chasteté de ses accords conserve un peu des grâces d'Anacréon....... Il demande de « connaître les choses de Dieu, » et aussitôt il ajoute: « Puisse venir à moi la sagesse, « excellente compagne du jeune âge comme des « vieux ans, et reine de la richesse! La sagesse « supporte en riant et sans effort la pauvreté...... » Mais c'est la pauvreté au point seulement où elle est supportable encore au sage, et non celle à laquelle se condamnaient alors les solitaires de la Thébaïde: « Que j'aie seulement assez pour n'avoir pas besoin « de la chaumière du voisin, et pour que la nécessité « ne me réduise pas à de sombres inquiétudes. » Ailleurs, les maux de sa patrie ravagée par les barbares se présentent à son esprit, et il trouve des accens qui semblent un écho de la harpe de David: « .... J'ai enduré de nombreuses fatigues, de la« mentables tourmens, quand je portais en mon « cœur la mère patrie. La terre était arrosée de la « sueur de mes membres qui combattaient chaque « jour. Ma couche était inondée des larmes qui sor« taient chaque nuit de mes yeux. » Il chante les mystères de la foi, et l'on s'étonne de rencontrer sous la plume du poète la précision dogmatique de l'ange de l'école: « Une seule source, un seul prin« cipe brille sous une forme trois fois resplendis« sante. Là où se trouve la profondeur du Père, là « se trouve aussi la splendeur du Fils, enfantement « ineffable de son cœur; là éclate encore la sagesse « créatrice du monde, et la lumière de l'Esprit « saint qui resserre cette unité. » Écoutez le prélude de l'hymne au Dieu fait homme: « Chantons le « fils de l'épouse qui n'a pas connu le lien d'un « hyménée mortel; les conseils ineffables du père « ont présidé à la naissance du Christ, et les « flancs sacrés d'une vierge ont enfanté, sous la « forme d'un homme, celui qui communique aux « mortels la source de la véritable lumière. » Le dernier chant est une prière pleine d'onction: « Souviens-toi, ô Christ, Fils du Dieu souverain, « souviens-toi de ton serviteur, pécheur malheu« reux qui a écrit ces choses, et délivre-moi de ces « passions funestes qui s'attachent à mon âme char« gée de souillures. Donne-moi de voir, ô Sauveur « Jésus, ta splendeur divine. Quand je paraîtrai de« vant elle je chanterai un hymne au médecin des « âmes, au médecin des corps, au Père suprême et « à l'Esprit saint. »

Un hymne de saint Clément au Christ Sauveur qu'on n'apprécierait pas bien par une citation détachée, termine heureusement ce beau volume.

Les fragmens que nous avons transcrits suffiront à faire juger du mérite des traducteurs. Leur phrase est toujours pure et naturelle. En conservant fidèlement la pensée de l'auteur grec, ils ont su reproduire aussi sa facile abondance, et, autant que possible, le coloris tantôt riche, tantôt brillant de sa poésie. Ils promettent de publier dans la suite les poëmes de saint Grégoire de Nazianze; ce sera un nouveau service rendu aux amis des lettres chrétiennes; c'est à eux tous de les encourager à le faire.

J. D.

[1] Chez Perisse frères.

Essai d'une Philosophie de l'Art, ou Introduction à l'étude des monumens chrétiens, par C. Robert.

Aujourd'hui que l'Art chrétien excite une attention qu'on peut dire sérieuse, un livre où toutes les questions artistiques, en pratique comme en théorie, se présenteraient discutées et approfondies sous le double point de vue de la philosophie et de l'histoire, ne serait-il pas une chose utile? ne pourrait-on pas même les regarder comme un des besoins de l'époque?

Cette conviction a du moins présidé aux recherches dont on offre maintenant le résultat dans un travail à la fois esthétique et historique sur les trois branches du dessein: peinture, sculpture et architecture. Ce travail, qui résume toutes les théories sur le beau, auquel s'adjoint un tableau descriptif et critique des diverses époques de l'art, depuis son origine jusqu'à nos jours, est destiné à servir d'introducteur aux études comme aux voyages de l'artiste, et de quiconque s'occupe des monumens. Car, jusqu'ici, les *Manuels* d'art, soit pour les amateurs, soit pour les praticiens, quelque remarquables que soient plusieurs d'entre eux, ne se sont que peu occupés de la philosophie de l'art, encore moins de son histoire. Ils abandonnent l'individu sans principes fixes d'esthétique, sans logique du beau, au joug d'une pratique aride, ou aux jugemens mobiles d'une imagination capricieuse. D'ailleurs, ces livres trop spéciaux ne sont point écrits pour la généralité des lecteurs. Il nous a semblé pouvoir remplir cette lacune, en joignant à de nombreuses lectures les impressions personnelles puisées dans de longs voyages, sans lesquels il est impossible de bien sentir l'esprit des siecles, et ce qu'ils ont produit.

Les différentes *techniques* dans les trois arts ont été considérées ici comme ayant une haute importance, et caractérisant chacune un système à part de conception et d'idéal: c'est pourquoi il a fallu les discuter, et montrer quelles seraient les meilleures. De nombreux procédés, négligés ou perdus, ont été présentés comme pouvant remplacer avec avantage l'insuffisance de plus en plus démontrée des méthodes actuelles.

L'architecture des temples, et les divers moyens qu'il y aurait de la régénérer et de rendre à nos églises leur splendeur évanouie, ont été l'objet d'un examen tout spécial.

On a successivement passé en revue les nations mortes et vivantes, jugeant leurs œuvres anciennes et nouvelles, et tâchant de classer chacune d'elles dans l'echelle du beau. L'Orient et l'Occident, le Nord et le Midi, nous ont offert leur eternelle antithèse. On a rattaché au midi les plus belles inspirations du moyen âge. Et, du reste, sans prévention contre les peuples du Nord, si hautement doués, si naturellement bons, on s'est declaré, en matière d'art, contre l'adoption des traditions septentrionales, vu que les plus hauts génies septentrionaux eux-mêmes ont toujours opté en faveur de celles du Midi. On n'en veut nullement conclure que ces grandes nations n'aient pas dans le monde une mission puissante, et que l'Allemagne surtout ne soit une des conditions les plus nécessaires au développement de la civilisation. Mais de pareilles questions n'entrent pas dans le cercle de ce livre.

Néanmoins, l'etat présent des peuples est le seul but de ces recherches sur leur passé: aussi, soat-ce leurs travaux les plus récens qui ont attiré dans la dernière partie la principale attention. Et ce n'est qu'en combinant long temps les deux termes de *ce qui fut* et de *ce qui est*, qu'on a espéré pouvoir tirer enfin la conséquence ou le troisième terme du syllogisme, en proclamant ce qui pour l'art chretien *sera bientôt*; c'est-à-dire, sa rénovation et son triomphe.

Dans le but d'offrir en quelque sorte les pieces justificatives, et d'enrichir le texte d'un interet de plus, cinq lithographies ont été ajoutées à l'ouvrage. Elles contiennent des monumens historiques de peinture, de sculpture, de numismatique, choisis dans différens âges, afin de rendre plus sensible aux yeux la pensée de chaque époque, et le developpement religieux de la société dont l'art est toujours l'écho.

Cet ouvrage se trouve:

A la librairie de Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12;

Debécourt, rue des Saints-Peres, 69;

F.-G. Levrault, rue de la Harpe, 81.

Les Pères de l'Église[1], *traduction française, avec des notices historiques et des notes explicatives, publiée par* M. de Genoude. — Tome Ier, sous presse pour le mois de janvier.

Voici le début d'une nouvelle et vaste entreprise littéraire, qui intéressera vivement le public religieux, destinée à former le complement de la *Raison du Christianisme*, dont le succes si grand prouve avec evidence le retour du siecle a la religion. Cette traduction française des Peres de l'Église ne pouvait paraitre dans des circonstances plus propices. Le temps de l'impiete est fini, le monde, las du doute, cherche une foi positive. Mais l'atmosphere de haine et de ténèbres dont l'a enveloppé le philosophisme du dernier siecle, pese encore sur lui. La plupart des bibliotheques privées, composées sous l'empire de ces sectes antisociales, manquent absolument de grands ouvrages en faveur de la vérité. Il n'est pas de maison qui ne sente le besoin de recomposer sa bibliothèque, et les Peres de l'Eglise qui font le fondement naturel de toute collection de ce genre, manquent à la plupart d'entre elles. Il est urgent de faire sortir ces livres de l'oubli ou ils sont tombés, de renouveler des editions epuisees ou perdues, de les eclairer par des notes nouvelles qui repondent aux besoins

[1] 20 volumes grand in-4°, de cent feuilles chacun.

nouveaux, et de dévoiler à tous les yeux ce fanal immense qui a dirigé tous les progrès de la civilisation moderne.

Citer l'auteur de cette publication, c'est en faire assez l'éloge. Par ce dernier travail, qui couronne si dignement les travaux de toute sa vie, se trouveront réunies en un seul faisceau, impossible à rompre, toutes les autorités connues en faveur du Christ depuis le commencement du monde. C'était le moyen le plus sûr d'en finir avec les sophistes, que de leur montrer qu'ils ont toutes les sommités intellectuelles de l'humanité contre eux, et les trois grandes publications de M. de Genoude : sa traduction nouvelle de la Bible, la Raison du christianisme et les saints Pères obtiendront ce résu'tat; ainsi tous les défenseurs de la vérité depuis plus de trois mille ans auront été appelés, et leurs témoignages divers, tous unanimes, proclameront qu'il n'y a dans leurs croyances qu'une seule et divine unité.

Ainsi seront réfutés les philosophes qui prétendent que les prêtres ont fait la religion, que le christianisme a perdu sa pureté primitive, que les symboles de l'Eglise n'ont été formulés que plus tard, que les sacremens sont d'invention barbare. La vérité chrétienne annoncée aux patriarches, aperçue par Moïse et les prophètes, dévoilée enfin et réalisée par Jésus-Christ, est tout entière contenue dans les écrits des Apôtres et des premiers Pères Grecs et Latins. *Tout ce que nous croyons, l'Église primitive l'a cru.* Ce grand fait est prouvé dans le *Discours préliminaire*, placé par M. de Genoude en tête du premier volume, qui contiendra en outre le *Tableau des trois premiers siècles* chrétiens, et les écrits des *Pères apostoliques* :

Saint Justin,
Tatien,
Athénagore,
Théophile,
Saint Irenée,
Saint Clément d'Alexandrie.

Mais n'anticipons pas sur le temps, et malgré le plaisir que nous éprouverions à sonder d'avance l'esprit de ces grands auteurs, et les importantes recherches historiques et philosophiques dont ils sont accompagnés, attendons qu'ils aient paru.

Del Rinnovamento dell' antica filosofia italiana, discorso critico di Michele Parma. *Del sansimonismo discorso. — Melodie religiose, poesie dello stesso autore.* — Milano, Aut. Fort. Stella figli; Torino, Giuseppe Plomba.

Melodie sacre, ovvero inni, cantici et salmi popolari della chiesa volgarizzati dà Samuele Biava. — Milano, Giacomo Agnelli.

Long-temps les voyageurs qui venaient de visiter la terre d'Italie nous rapportèrent de sinistres nouvelles. Ils disaient que cette antique mère des grands hommes et des grandes choses était devenue stérile, et que sur ses monumens en ruines s'agitait obscurément une population dégénérée. Ils disaient qu'aux chants de ses poètes, aux accens inspirés de ses philosophes, avait succédé le silence de l'impuissance. Et nous, entendant ces discours, nous nous affligions parce que nous aimions l'Italie comme la sœur aînée des nations chrétiennes, nous l'aimions d'un amour traditionnel, et son honneur nous semblait se confondre avec l'honneur même de notre Foi. Mais voici que deux voix s'élevèrent et franchissant la barrière des Alpes, elles retentirent par toute l'Europe, couvrirent tous les murmures ennemis et nous annoncèrent que l'Italie était encore vivante, forte et féconde. Ces deux voix étaient celles de Manzoni et de Pellico.

Mais lorsque des hommes tels que ceux-là paraissent quelque part, ils ne sont point seuls : le Génie a toujours un cortége et une postérité : autour des maîtres se fait une école, une famille intellectuelle qui s'anime de leur esprit, se nourrit de leurs traditions, qui les reproduit sous d'autres formes, les continue en d'autres temps. Il y a donc une école italienne réunie sous une même inspiration religieuse, philosophique et littéraire : catholique par ses croyances, et cependant saintement jalouse de la gloire nationale; attentive, mais non servilement docile aux doctrines de l'étranger; digne par conséquent de l'estime de l'étranger, et plus encore de la nôtre.

A cette école appartiennent les opuscules que nous signalons aujourd'hui, et dont les pages en trop petit nombre nous révèlent toutefois des talens et des travaux peu communs. Nous avons remarqué surtout le premier discours de M. Michel Parma : l'ouvrage de M. Mamiani della Rovere y est critiqué avec une calme et respectueuse sévérité; il s'y rencontre des considérations profondes sur l'union nécessaire de deux sciences que Bacon et ses disciples ont vainement tenté de désunir, la théologie et la philosophie. Dans un autre écrit le Saint-Simonisme déjà mort est cité au tribunal de la raison, comme ces rois d'Égypte qu'on jugeait avant de leur donner la sépulture; et la part est bien faite de ses erreurs, de ses turpitudes et de ses mérites involontaires. Il nous serait téméraire de juger des vers tracés dans une langue qui n'est point la nôtre : ce sont des fleurs vues à travers le cristal et dont le parfum nous échappe. Cependant les mélodies sacrées de M. Samuel Biava nous ont paru une heureuse tentative. Si l'Église, pour conserver la majestueuse unité de la prière publique, veut que ses hymnes, ses cantiques et ses psaumes se chantent dans la langue de saint Jérôme et de saint Ambroise sous la voûte des temples, elle permet aussi, elle désire que ces chants, traduits dans tous les idiomes de la terre, soient mis sur les lèvres des humbles et des petits, soient répétés sous le toit du pauvre, consolent ses travaux de chaque jour et sanctifient ses joies. La Muse qui entreprend cette tâche pieuse et populaire en est toujours récompensée; car toujours dans ses pensées, dans son langage il lui restera quelque ineffaçable ressemblance avec la Muse divine dont elle se fit l'interprète et dans la familiarité de laquelle elle vécut.

Keepsake religieux. — Livre des Saintes, contenant la *Vie et les Actes de la sainte Vierge*[1]; *de sainte Madeleine, de sainte Clotilde, de sainte Cécile, de sainte Catherine, de sainte Ursule, de sainte Geneviève, de sainte Elisabeth de Hongrie et de sainte Thérèse, avec des Méditations poétiques; terminé par une Notice historique sur les Femmes chrétiennes*. Orné de 21 grav. Beau vol. petit in-4°, prix 12 fr.[2].

Le luxe typographique de ce volume, les vignettes qui l'*illustrent*, le rendent éminemment propre à être offert en étrennes, en même temps que la nature même des sujets qui y sont traités, et les inspirations heureuses que la religion et l'histoire ont fournies aux écrivains et aux poètes qui ont érigé ce monument à la gloire des héroïnes du christianisme, le distinguent de ces productions éphémères dont la futilité n'est souvent que le moindre défaut. L'édition de 1836 diffère des deux précédentes par quelques additions, retranchemens, modifications que plusieurs des auteurs ont cru devoir faire à leur œuvre.

[1] Par M. l'abbé Gerbet.

[2] Paris, chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69.

Comme quoi Napoléon n'a jamais existé; 2e édit.[1].

Vous connaissez ou vous ne connaissez pas le volumineux ouvrage de l'*Origine des Cultes*, par Dupuis. Le système de l'auteur est de symboliser tous les personnages historiques, et de ne voir que des constellations là où nous croyons toucher des êtres en chair et en os. Ainsi Abraham et tous les patriarches, constellations; Jésus-Christ et les Apôtres, constellations; partout et toujours constellations. N'importe à quelle heure du jour, l'auteur ne voit et ne montre que des étoiles, et sous sa main l'histoire se réduit à un cours d'astronomie. L'opuscule que nous annonçons a pour but de refuter *ab absurdo*, le système de l'auteur en l'appliquant à Napoléon.

Rien de plus piquant et de plus inattendu.

[1] Paris, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, 6.

FIN DU TOME SECOND.

ANNONCES.

BIBLIOTHÈQUE

ECCLÉSIASTIQUE,

COLLECTION COMPLÈTE DE TOUS LES LIVRES NÉCESSAIRES A UN PRÊTRE.

150 Vol. in-8°.

Prix du volume : 4 fr. — 25 *volumes sont en vente.*

SIX ANNÉES DE CRÉDIT.

La *Bibliothèque Ecclésiastique* est publiée par livraisons de 4 à 5 vol., le 30 de chaque mois ; elle se compose des ouvrages suivans :

ÉCRITURE SAINTE, traduite en français, avec le texte en regard, et expliquée par un double commentaire théologique et littéral,	20 v.
COURS COMPLET DE THÉOLOGIE, DOGMATIQUE ET LITTÉRAL,	20
DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE,	6
DICTIONNAIRE DES CAS DE CONSCIENCE,	4
CHEFS-D'OEUVRE DES PÈRES DE L'ÉGLISE ou Choix d'ouvrages les plus célèbres des docteurs de l'Eglise grecque et latine,	15
HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE jusqu'à Grégoire XVI,	12
VIE DES SAINTS, ouvrage traduit de l'anglais d'Alban Butler, par l'abbé Godescard,	10
TRAITÉ DU DROIT CANONIQUE ET DE SES RAPPORTS AVEC LE DROIT CIVIL,	3
DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE, avec le texte des conciles généraux,	4 v.
TRAITÉ COMPLET DE LITURGIE ET DES CÉRÉMONIES DE L'ÉGLISE,	1
NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS, ou Répertoire de sermons, exhortations, homélies, sur toutes les vérités de la Religion,	15
BIBLIOTHÈQUE DU CATÉCHISTE,	6
COLLECTION DES AUTEURS ASCÉTIQUES les plus nécessaires aux prêtres,	12
ANNALES GÉNÉRALES DE TOUS LES PEUPLES,	6
HISTOIRE DE FRANCE,	4
BIOGRAPHIE OU DICTIONNAIRE HISTORIQUE,	6
COURS COMPLET DE LITTÉRATURE,	4
BIBLIOTHÈQUE DES CONNAISSANCES UTILES, DES SCIENCES ET DES ARTS, etc.,	6

Cinquante volumes doivent être publiés chaque année. — Vingt-cinq sont en vente, et à dater du 30 décembre, il en paraîtra régulièrement quatre par mois.

Chaque abonné à la collection entière peut, en souscrivant les engagemens qui lui seront adressés, ne payer le prix des 150 volumes qu'en six années ; contre la remise des engagemens, il recevra 25 volumes qui sont en vente ; cependant le premier sixième ne sera exigible qu'après la réception de 50 volumes ; le second, qu'après la réception de 100 volumes ; et le troisième, de 150 volumes ; enfin, les trois derniers sixièmes seront payés d'année en année, en 1840, 1841 et 1842.

Pour souscrire, il faut s'adresser à M. le Directeur de la Bibliothèque Ecclésiastique, rue de Vaugirard, 58, à Paris.

Chaque ouvrage se vend séparément.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME SECOND.

Septième livraison.

Huitième livraison.

Neuvième livraison.

Dixième livraison.

Onzième livraison.

Douzième livraison.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA DU TOME DEUXIÈME.

Page 15, deuxième colonne, ligne 6, commencerons à faire remarquer, *lisez* commencerons par faire remarquer.

P. 16, première colonne, ligne 51, des talens, *lisez* des valeurs.

P. 96, ligne 4 de la note 1, Nebum, *lisez* Nebüm.

— deuxième colonne, ligne 21, *lisez ainsi :* qui à force de s'acharner sur les détails perdent complétement le sens de l'ensemble, à prendre, etc.

P. 98, première colonne, ligne 1 de la note 1, sur la Bible, *lisez* sur sa Bible.

P. 102, deuxième colonne, ligne 23, sur le mont Nabo, *lisez* Nebo.

P. 179, note 2, verre poli, *lisez* verre pilé.

P. 182, première colonne, ligne 23, le magnétisme est une puissance, *lisez* le magnétisme est en puissance.

P. 322, deuxième colonne, ligne 7, des plus aimés, *lisez* les plus aimés.

UNIVERSITE Catholique.
1835-1836.

v.1-2